BIBLIOTECA·CAPRONI
·VIZZOLA·
SALA P
SCAFFALE 9
45484
FILA VI

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
Research Library, The Getty Research Institute

http://www.archive.org/details/histoirepadoue03ales

ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE
OU PAR ORDRE DE MATIERES.

HISTOIRE

TOME TROISIEME.

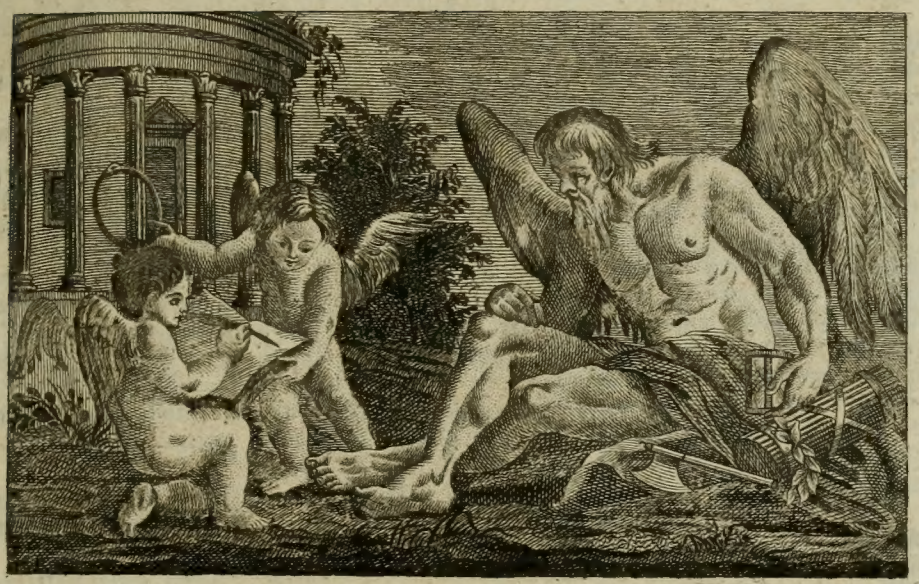

A PADOUE

M. DCCCV.

LÉONOR D'ORLEANS; duc de Longueville, & d'Eſtouville, étoit fils de François d'Orléans, Marquis de Rothelin, & de Jaqueline de Rohan. En 1551 il recueillit la ſucceſſion de François, duc de Longueville ſon couſin. Il fut fait priſonier à la bataille de S. Quentin l'an 1557, il ſe trouva à la journée de Moncontour en 1569; au premier ſiége de la Rochelle en 1573, & il mourut à Blois au mois d'août de la même année à l'âge de 33 ans.)

LÉONTIUM, (*Hiſt. Anc.*) courtiſane philoſophe dont on a donné le nom à la fameuſe Ninon de Lenclos, courtiſane comme elle, philoſophe comme elle; Léontium écrivit pour défendre la doctrine d'Épicure ſon maître & ſon amant, contre ce fameux Théophraſte, dont la Bruyere a traduit les caracteres. Ce tribut de reconoiſſance & d'amitié a déplu à Cicéron qui, en convenant de l'élégance de ce petit écrit & de l'érudition de ſon auteur, ne laiſſe pas de lui dire avec ſon ſtyle éloquent, de très-grôſſes injures. (de Nat. deor. L. 1.) *Meretricula etiam Leontium contra Theophraſtum ſcribere auſa eſt, ſcito illa quidem ſermone & attico.*

Pline va plus loin. Il s'indigne de l'audace de cette femmelete qui oſe ataquer le divin Théophraſte, il ſe plaint avec toute l'amertume du docteur Pancrace dans *le mariage forcé*, que tout eſt renverſé, que le monde eſt tombé dans une licence épouvantable, & qu'enfin il ne reſte plus aux auteurs célebres qu'à s'aller pendre, puiſqu'ils ſont expoſés à de pareils afronts. *Ceu vero neſciam, adverſus Theophraſtum hominem in eloquentia tantum, ut nomen divinum inde invenerit, ſcripſiſſe etiam feminam, & proverbium inde natum* SUSPENDIO ARBOREM ELIGENDI. Hiſt. natur. lib. 1. (Sur *Leontium*, *voyez* l'article *Épicure*.)

LEOPARD, (Paul) humaniſte d'Iſemberg près de Furnes, aima mieux paſſer ſa vie dans un petit collége à Bergues-St-Vinox, que d'accepter une chaire de profeſſeur royal en Grec, qu'on lui offrit à Paris. Il mourut en 1567, à 57 ans. On a de lui en latin 20 livres de *Mélanges*, eſtimés, 1568, in-4°; & une *Traduction*, aſſez fidelle de quelques *Vies* de *Plutarque*. *Caſaubon* parle de lui comme d'un homme auſſi ſavant que judicieux, & dont les recherches ont été utiles aux gens-de-lettres. Il y a eu encore de ce nom *Gérôme* LEOPARD poëte Florentin, peu connu.

LEOPOLD, (St.) fils de *Léopold* le *Bel*, marquis d'Autriche, ſuccéda à ſon pere en 1096. Sa vertu lui mérita le titre de *Pieux*: il fit le bonheur de ſes ſujets, diminua les impôts traita avec une égale bonté le pauvre & le riche, & fit rendre à tous une juſtice très-exacte. Sa valeur, égale à ſa piété, éclata ſous l'empereur *Henri IV*, & ſe ſoutint ſous *Henri V*, dont il embraſſa le parti. Ce prince lui donna, en 1106, *Agnès* ſa ſœur en mariage, & après ſa mort il eut pluſieurs voix pour lui ſuccéder à l'empire; mais *Lothaire* l'ayant emporté, *Léopold* ſe fit un devoir de le reconoître. Ce prince mourut ſaintement en 1139, après avoir fondé pluſieurs monaſteres. *Innocent VIII* le canoniſa en 1485. Il avoit eu d'*Agnès* 18 enfans, 8 garçons & 10 filles, qui ſe montrerent dignes de leurs illuſtres parens.

LÉOPOLD d'Autriche, ſucceſſeur de Ferdinand III, (*Hiſtoire d'Allemagne, de Hongrie & de Bohême.*) XXXe roi de Hongrie, XXXVIIe roi de Bohême, naquit l'an 1640, le 9 juin, de Ferdinand III, & de Marie-Anne d'Eſpagne, impératrice. Il fut élu empereur en 1659 à l'âge de dix-huit ans. Les deux premieres années de ſon regne furent conſacrées à la politique, & à examiner les mouvemens & les prétentions des princes, ennemis ou jaloux de la maiſon d'Autriche; mais la troiſieme fut troublée par la guerre des Turcs qui portoient la déſolation dans toute la Hongrie. L'empereur rempli d'inquiétude, demanda du ſecours aux électeurs qui lui acorderent vingt mille

hommes, que le fameux Montecuculli devoit commander. *Léopold*, par cette démarche, croyoit ſe rendre agréable aux Hongrois; il vit avec étonement que cette armée fut traitée en ennemie par ceux même qu'elle alloit ſecourir. Les Hongrois avoient obtenu des prédéceſſeurs de *Léopold*, de ne point entretenir d'Allemands dans leur pays; ils crurent cette loi violée, & leverent l'étendard de la révolte. Ces déſordres faciliterent les progrès des armées ottomanes qui prirent la forteresſe de Neuhauſen, & remporterent une victoire près de Barcan. Les Turcs, après la priſe de Neuhauſen, continuerent leurs dévaſtations, & leurs ſuccès furent aſſez conſidérables, pour que tous les princes chrétiens ſe cruſſent intéreſſés à fournir des ſecours à *Léopold*. Louis XIV même, qui n'avoit ceſſé de traverſer les deſſeins de *Léopold*, lui envoya ſix mille hommes d'élite, commandés par le comte de Coligny & le marquis de la Feuillade. Montecuculli déja célebre par pluſieurs victoires, fut chargé du commandement général. Il batit les Turcs à S. Godart, près du Raab. Cette journée eſt très-fameuſe dans les annales de l'Empire. Après cette victoire, les Impériaux conclurent la paix ou plutôt une treve, avec les Turcs, en cedant au Sultan la Tranſilvanie. La Hongrie occupa bientôt après les armes de l'Empereur. Les ſeigneurs de ce royaume vouloient à la fois défendre leurs privileges, & recouvrer leur liberté. Ces complots coûterent la tête à Serin, à Frangipani, à Nadaſti & à pluſieurs autres; mais ces exécutions ne calmerent pas les troubles. Tekeli ſe met à la tête des mécontens, la Porte le prend ſous ſa protection, & le déclare prince ſouverain d'Hongrie, moyénant un tribut de quarante mille ſéquins. Alors Mahomet IV prépare le plus formidable armement que jamais l'empire Turc ait deſtiné contre les chrétiens; ſon bacha de Bude commence les hoſtilités par la priſe de Tokai & d'Éperies. L'empereur étoit dans des circonſtances embaraſſantes; il venoit de ſoutenir une guerre ruineuſe contre la France; & les feux de cette guerre n'étoient pas encore entiérement éteints. Le grand viſir Kara-Muſtapha, traverſe la Hongrie, avec une armée de deux cents cinquante mille hommes d'infanterie & de trente mille ſpahis. Son artillerie & ſon bagage répondoient à cette multitude. Il chaſſe devant lui le duc de Lorraine qui veut lui diſputer le terrain, & vient mettre le ſiége Devant Vienne. Dans les longs démêlés des empereurs Ottomans & des empereurs d'Allemagne, jamais les Turcs n'avoient eu des ſuccès ſi rapides. Ils avoient bien marqué le deſſein de venir à Vienne; mais jamais cette ville ne les avoit vus au pied de ſes murailles. L'empereur abandone cette capitale, & ſe retire d'abord à Lintz, enſuite à Paſſau avec toute ſa cour. La moitié des habitans le ſuit dans le plus grand déſordre (16 juillet 1683.) On commença à brûler les fauxbourgs, dans l'impoſſibilité de les conſerver. La ville ſembloit ne pouvoir ſoutenir un aſſaut ſans un miracle. Le comte de Staremberg, qui en étoit gouverneur, n'avoit que huit mille hommes de bonnes troupes. Le duc de Lorraine avoit inutilement tenté de conſerver une communication de ſon armée qui étoit d'environ vingt mille hommes, avec la ville; mais c'étoit beaucoup d'avoir aſſuré la retraite de l'empereur. Forcé d'abandoner la partie contre Kara-Muſtapha, il alla défendre la Moravie contre Tekeli qui menaçoit cette province. *Léopold* preſſoit de tout ſon pouvoir les ſecours de Baviere, de Saxe & des autres cercles: mais ſa principale eſpérance étoit dans Jean Sobieski, roi de Pologne, prince qui devoit la courone à ſes victoires, & qui s'étoit diſtingué contre les Turcs par plus d'un exploit mémorable. Ces ſecours ariverent au moment que la ville étoit à la derniere extrémité. Les troupes de Saxe & de Baviere, toutes les auxiliaires & les nationales, parurent au haut de la montagne de Calember, d'où elles donnent des ſignaux aux aſſiégés. Tout leur manquoit, excepté le courage. Elles deſcendirent & ſe rangerent en bataille au bas de la montagne, en formant une eſpece d'amphithéâtre: le tout montoit à ſoixante-quatre mille hommes. Le roi de Pologne, à la tête d'un corps d'environ ſeize mille, occupoit la droite. Le prince Alexandre, ſon fils étoit auprès de lui. Jamais on ne vit tant & de plus grands princes que dans cette journée. Jean-George, électeur de Saxe, commandoit lui-même les troupes de ſon cercle. Le prince de Saxe-Lawembourg, de l'anciene & malheureuſe maiſon d'Aſcanie, conduiſoit la cavalerie impériale; le prince Herman de Bade, l'infanterie. Le prince Waldeck étoit à la tête des troupes de Franconie. On comptoit juſqu'à dix-huit princes parmi les volontaires. Marie Emanuel, électeur de Baviere, qui fut depuis mis au ban de l'empire, étoit de ce nombre. Il pouvoit commander en chef, mais il aima mieux exécuter les ordres du duc de Lorraine. Ce fut le 12 ſeptembre que ſe donna cette fameuſe bataille. Kara-Muſtapha laiſſa vingt mille hommes dans les tranchées, & fit livrer un aſſaut, dans le même temps qu'ils marchoit contre l'armée chrétiene. La ſupériorité du nombre lui permettoit de faire cette manœuvre. La priſe de la ville étoit certaine, ſi l'ataque eut été conduite par d'habiles généraux. Les aſſiégés manquoient de poudre, leurs canons étoient démontés, & le corps de la place avoit une brêche large de plus de ſix toiſes. Sobieski, après avoir harangué ſes troupes, commence l'ataque, ſecondé du duc de Lorraine. Le premier choc fut ſi impétueux, que les Ottomans prirent la fuite, ſans même eſſayer de réſiſter. Jamais on ne verſa

moins de ſang entre des troupes auſſi nombreuſes, & jamais victoire ne fut plus déciſive. Les Turcs perdirent à peine mille hommes, & les chrétiens deux cents. Sobieski prit l'étendard de Mahomet, & entra le premier dans le camp ennemi. Il y fit un butin ſi immenſe, qu'en le contemplant, il dit que le grand-viſir l'avoit fait ſon héritier. Dans une lettre à la reine ſon épouſe, il s'exprime ainſi: „ Vous ne direz pas „ de moi ce que les femmes tartares diſent à „ leurs maris, quand ils reviennent chez eux les „ mains vides, vous n'êtes pas un homme, puiſ„ que vous revenez ſans butin „. La Hongrie autrichiene reconquiſe, Gran ou Strigonie, Bude, furent le fruit de cette victoire. Cependant, ce n'étoit pas aſſez d'avoir conquis la Hongrie, il falloit encore la ſoumettre. *Léopold* y entra, en vainqueur, & traita les chefs de cette revolte avec la derniere ſévérité.

Lorſque tous ces troubles furent pacifiés l'Empereur ayant aſſemblé les états de Hongrie, propoſa d'unir à ce royaume toutes ſes conquêtes ſur les Turcs, & de leurs confirmer leurs anciens droits s'ils vouloient conſentir 1°. à la révocation de la loi portée par André II, qui autoriſe la dépoſition des rois qui enfreignent les priviléges; 2°. à rendre la couronne héréditaire; 3°. à recevoir dans toutes les places forte garniſon impériale. Ces propoſitions furent ſignées & le prince Joſeph fut couroné roi de Hongrie. Cependant Louis XIV cherchoit continuélement des prétextes pour rompre avec *Léopold*. Il en trouva un dans la coadjutorerie de l'électorat de Cologne, que l'électeur Maximilien-Henri vouloit procurer au cardinal de Furſtenberg, évêque de Strasbourg. L'Empereur s'y oppoſant abſolument, Louis XIV lui déclara la guerre. Les prétentions de la ducheſſe d'Orléans ſur le Palatinat, & l'ambition du roi, en furent les vrais motifs. Les armes françoiſes eurent d'abord les plus brillans ſuccès: Philisbourg, Manheim, Spire, Wormes & Treves furent les moindres conquêtes. Le ſoldat avide de pillage ne fut rien reſpecter. Les tombeaux des empereurs furent ouverts & pillés. *Léopold* agiſſoit avec une extrême lenteur, parce que les Turcs le tenoient toujours en échec. Il ſe fortifia par des alliances, & attira dans ſon parti les états-généraux, le duc de Savoie, le roi d'Eſpagne, les plus puiſſans princes d'Allemagne. Le duc de Savoie, menacé de la perte entiere de ſes états, ſe ſépara de cette ligue: le roi d'Eſpagne ſuivit bientôt cet exemple. L'empereur, obligé de ſoutenir preſque ſeul tout le poids de cette guerre, ſe hâta de négocier le rétabliſſement de la paix, & eut le bonheur d'y réuſſir. Les différens des Turcs & de *Léopold* n'étoient point encore terminés; l'Empereur avoit rejeté les propoſitions pacifiques du ſultan, dans un temps où il devoit raſſembler toutes ſes forces contre la France, qui jamais n'avoit paru ſi formidable. Il eſt cependant vrai que les Ottomans le dédomagerent de ſes pertes contre les François. Ils lui céderent toute la Hongrie (1699) en deçà du Sau, avec la Tranſilvanie & l'Eſclavonie. Philippe de France, duc d'Anjou, appelé au trône d'Eſpagne par le teſtament de Charles II, fut un nouveau ſujet de rupture entre Louis & *Léopold*. Celui-ci réclamoit la courone pour Charles-François-Joſeph, ſon ſecond fils. Il étoit déja parvenu à écarter un prince du ſang de France, du trône de Pologne, qui avoit vaqué pluſieurs années avant par la mort de l'illuſtre Jean Sobieski. Il ſe ligua avec l'Angleterre & la Hollande, & conclut avec ces deux puiſſances un traité connu dans l'hiſtoire, ſous le nom de *la triple alliance*. L'électeur de Brandebourg, flaté par le titre du roi, & le duc de Savoie par le Monteferat & le Milanes que l'empereur lui donna, entrerent dans cette alliance. Cette guerre fut pouſſée avec une extrême chaleur des deux côtés, & fut balancée par des ſuccès réciproques: mais *Léopold* n'en put voir la fin. Il mourut (1705), peu de temps après la fameuſe journée de Blenheim, ſi funeſte à la France & à la Baviere. Il étoit dans la ſoixante-quatrieme année de ſon âge, la quarante-ſeptieme de ſon regne comme empereur, la quarante-cinquieme comme roi de Bohême, & la quarante quatrieme comme roi de Hongrie. Il étoit deſtiné dans ſon enfance à l'état eccléſiaſtique; mais ſon goût changea dans la ſuite. Peu de rois ont eu une famille plus nombreuſe. Il eut quinze enfans, tant princes que princeſſes. Joſeph, qui fut empereur; Marie-Éliſabeth, gouvernante des Pays-Bas; Marie-Anne, reine de Portugal, & Charles VI, furent les ſeuls qui lui ſurvécurent. Il avoit été marié trois fois; la premiere à Marguerite-Thereſe d'Eſpagne, fille de Philippe IV; la ſeconde, à Claude-Felicité d'Autriche, & la troiſieme à Eléonore-Madeleine Thereſe, princeſſe Palatine de Neubourg. L'autorité impériale, méconnue depuis long-temps en Italie, y reprit quelque vigueur ſous ce regne. *Léopold* y mit à contribution pluſieurs villes, & quand il diſputa le trône d'Eſpagne au duc d'Anjou, il exerça l'autorité impériale, & proſcrivit le duc de Mantoue pour s'être déclaré ſon ennemi.

Léopold eut une politique abſolument contraire à celle de Louis XIV, ſon contemporain & ſon rival. Celui-ci, plus fier, ou plutôt plus vain qu'ambitieux, n'aſpiroit à l'honeur de vaincre que pour ſe produire enſuite ſous l'appareil d'un triomphateur; l'autre plus modéré, plus ſage, eût voulu cacher ſes ſuccès pour en fixer la durée. Le roi déployoit toute ſa puiſſance pour ſe faire craindre & ſe faire admirer. L'empereur déroboit le ſpectacle de la ſiene pour l'augmenter, & gâgner la confiance de ſon peuple. Le premier n'a cependant rien à reprocher à l'autre;

tous deux firent de grandes choſes & remporterent de grandes victoires, & ils eurent le mérite de bien choiſir leurs miniſtres & leurs généraux. La France triompha par les talens des Condé & des Turenne; l'Allemagne par ceux des Sobieski & des Eugene: toutes deux éprouverent de grands revers quand elles furent privées de ces heureux génies: Louis fut craint, mais haï; *Léopold* fut à craindre, & fut aimé.

LÉOPOLD II. Ce prince naquit le 5 mai 1749 & fut nommé Pierre Léopold. Le 5 août 1765, il épouſa l'Infante Marie Louiſe fille de Charles III. roi d'Eſpagne. Les conditions de ce mariage furent, qu'en exécution du traité de 1753, la Toſcane ſeroit donnée en ſouveraineté à *Léopold*, & que la maiſon d'Eſpagne renonceroit à ſes prétentions ſur la ſucceſſion des Médicis.

La mort de l'empereur François Ier. arivée peu de jours après le mariage de *Léopold* ſuſpendit les rejouiſſances que l'on préparoit dans la capitale de ſes nouveaux états, & le grand Duc y fit ſon entrée ſans éclat, remettant les fêtes après le Deuil.

Léopold ayant examiné toutes les branches de l'adminiſtration, & viſité exactement les villes, & les provinces, publia des loix & des réglemens qui produiſirent bientôt les effets les plus heureux. Le commerce reprit une nouvele vigueur, l'agriculture encouragée fit des progrès rapides, la police fut perfectionée, les ſciences fleurirent, & le bonheur ſe répandit dans toute la Toſcane. Perſuadé que l'éducation de la jeuneſſe influe ſur la deſtinée des empires, le nouveau grand Duc inſtitua & multiplia les précieux établiſſemens, deſtinés à donner à la portion la plus chere de ſes ſujets, les principes de la religion & de la morale avec les élémens des ſciences & beaux arts.

Léopold eut pluſieurs fois la ſatisfaction de recevoir des preuves non équivoques de la reconoiſſance de ſes ſujets, entr'autres la medaille frapée en 1775, eſt un monument qui ſuffiroit pour immortaliſer un prince. D'un côté on voit *Léopold*, & au revers l'abondance tenant un flambeau avec lequel elle brûle les ancienes loix, à ſes pieds un boiſſeau dans lequel eſt une gerbe de blé, avec cette inſcription *libertate frumentaria reſtituta, opes auctæ*, & dans l'exergue *Principi providentiſſimo*. 1775.

Si le grand Duc accepta avec plaiſir ce témoignage de la vénération de ſes ſujets bien animés, ils refuſa conſtament de conſentir au deſir qu'ils avoient formé de lui élever une ſtatue équeſtre de ſon vivant.

La mort prématurée de l'empereur Joſeph II. (20. fev. 1790.) plaça *Léopold* ſur le trône des états héréditaires de ſa maiſon. Déja la renomée avoit publié ſa bienfaiſance, & la ſageſſe de ſon gouvernement. Il fut proclamé empereur le 30 Septembre & couroné le 9 Octobre à Francfort ſur le Main. Le 15 Novembre il fut auſſi couroné roi de Hongrie à Presbourg, & le 6 août de l'année ſuivante il reçut la courone de Bohême à Prague.

Léopold, à peine monté ſur le trône s'occupa de rendre la paix & la tranquillité à ſes états. Déja la Hongrie étoit pacifiée, le Brabant rentré ſous ſon obéiſſance, & les préliminaires de la paix avec la Porte Ottomane étoient ſignés par la médiation de la Pruſſe & de l'Angleterre; l'Archiduc Ferdinand ſon ſecond fils, inveſti du grand Duché de Toſcane, la concluſion des mariages des deux princes aînés de la famille impériale, un traité d'alliance avec la Pruſſe, tout annonçoit une félicité que rien ne ſembloit devoir alterer. Cependant les troubles de France commençoient à inquiéter tous les princes de l'Europe, la convention de Pilnitz fut bientôt ſuivie de la publication du concordat des Puiſſances & particuliérement de celles d'Autriche & de Pruſſe. *Léopold*, en prenant toutes ſes précautions eſperoit encore de conſerver à ſes états la paix qu'il leur avoit rendue. Il avoit ſigné le traité definitif avec la Porte & l'audience publique qu'il donna à l'ambaſſadeur de cette Puiſſance fut ſa derniere fonction. Une indiſpoſition qui ſembloit n'exiger que de repos, ſe changea tout à coup en une funeſte maladie qui l'enleva en trois jours, dans la 45 année de ſon âge, le 29. Fevrier 1792. *Léopold* fut bon époux, bon pere & bon prince. Il forma le bonheur de la Toſcane, prépara celui de l'Empire & de ſes vaſtes états héréditaires.

Il avoit eu, de Marie Louiſe Infante d'Eſpagne, ſon unique épouſe, François Joſeph Charles Jean, aujourd'hui Empereur glorieuſement régnant, Joſeph Ferdinand gran duc de Salisbourg & Electeur du St. Imp. Rom. Charles, grand marechal, grand maître de l'ordre Teutonique, Jean Antoine Palatin d'Hongrie, Antoine Victor Joſeph, Jean Joſeph, Réné Joſeph, Louis Joſeph, Rodolphe Jean Joſeph Réné, & Marie Tereſe épouſe de Duc Antoine frere de l'Electeur de Saxe.)

LÉOPOLD, duc du Lorraine, fils de *Charles V* & d'*Eléonore d'Autriche*, naquit à Inſpruck en 1679. Il porta les armes dès ſa plus tendre jeuneſſe, & ſe ſignala en 1695 à la journée de Temeſwar. Le duc *Charles V* ſon pere, ayant pris parti contre la France, avoit vu la Lorraine envahie, & elle étoit encore au pouvoir de la France à ſa mort, arivée en 1690. *Léopold* fut rétabli dans ſes états par la paix de Ryſwicke en 1697, mais à des conditions aux quelles ſon pere n'avoit jamais voulu ſouſcrire: il ne lui étoit pas ſeulement permis d'avoir des remparts à ſa Capitale. Quelque mortification que dût lui donner la perte d'une partie des droits régaliens, il crut pouvoir être utile à ſon peuple, & il ne s'occupa dès-lors que de ſon bonheur. Il trouva la Lorraine déſolée & dé-

ſerté; il la repeupla & l'enrichit. Auſſi grand politique que ſon pere étoit brave guerrier, il ſut conſerver la paix, tandis que le reſte de l'Europe étoit ravagé par la guerre. Sa nobleſſe, réduite à la derniere miſere, fut miſe dans l'opulence par ſes bienfaits. Il faiſoit rebâtir les maiſons des gentils hommes pauvres, il payoit leurs dettes, il marioit leurs filles. *Stanislas Leczinski*, depuis duc de Lorraine, ayant paſſé par Luneville en 1714, fut obligé de faire vendre ſecrétement des bijoux de grand prix. *Léopold* le ſut par le marquis de *Beauvau*, & lui renvoya les bijoux avec leur valeur en argent. Un de ſes miniſtres repréſentoit à *Léopold* que ſes ſujets le ruinoient. *Tant mieux*, répondit-il! *je n'en ſerai que plus riche, puiſqu'ils ſeront heureux.* Un gentil-homme pauvre jouoit avec lui, & gâgnoit beaucoup: *Vous jouez bien malheureuſement*, dit-il au prince... *Non*, répartit *Léopold*; *jamais la fortune ne m'a mieux ſervi.* Protecteur des arts & des ſciences, il établit une univerſité à Luneville, & alla chercher les talens juſques dans les boutiques & dans les forêts pour les mettre au jour & les encourager. *Je quiterois*, diſoit-il, *demain ma ſouveraineté, ſi je ne pouvois faire de bien.* Adminiſtrer la juſtice, étoit pour lui un devoir ſacré. Il aſſiſtoit toujours au conſeil, & ſignoit non ſeulement ſes édits, mais même les décrets ſur requête. Afin de ſe décider plus ſûrement dans les afaires importantes, il avoit à Paris un conſeil, compoſé des avocats les plus célebres de la capitale. Il avoit formé le projet de liquider les dettes de l'état en dix années; mais la mort l'empêcha de l'exécuter. Il fut enlevé à ſes ſujets en 1729, à Luneville, à 50 ans. Il laiſſa ſon exemple à ſuivre à *François I* ſon fils, depuis empereur, & jamais exemple n'a été mieux imité. L'empereur *Joſeph-Benoît*, petit-fils de *Léopold*, eſt en tout l'image de ſon grand-pere. *Léopold* avoit épouſé *Eliſabeth*, fille du duc d'*Orléans*, morte en 1744, qui avoit porté à Luneville toute la politeſſe de la cour de Verſailles.

LÉOTYCHIDE, (*Hiſt. anc.*) roi de Sparte, vainqueur des Perſes au combat naval près de Mycale l'an 479 avant J. C. Sa fin fut malheureuſe & aſſez ſemblable à celle de *Pauſanias*. (voyez cet article) Accuſé d'un crime capital par les Éphores, il ſe réfugia dans un temple de Minerve à Tégée, & il y mourut.

LÉOVIGILDE, roi des Viſigoths, (*Hiſt. d'Eſp.*) grand prince, habile général, légiſlateur, mais en même temps homme dur, pere ſévere, inflexible, cruel, ennemi formidable par la vengeance ſanguinaire qu'il exerçoit ſur les vaincus: ami sûr, allié fidele, *Léovigilde* réunit les qualités les plus oppoſées entr'elles. Il ſe rendit célebre par ſes vices comme par ſes vertus; il ſe rendit illuſtre auſſi par ſes victoires. On oublia ſes cruautés, ſon ambition, ſon avarice, & l'on ne ſe ſouvint que des ſervices eſſentiels qu'il avoit rendus à l'état. Par ſa naiſſance comme par ſes talens, *Léovigilde* étoit digne du trône. Sa puiſſance étoit déja très-conſidérable, lorſqu'il épouſa Théodoric, fille de Severien, gouverneur de Carthagene, & que l'on croit avoir été le fils de Theudis, roi des Goths. Cette alliance accrut de beaucoup l'autorité de *Léovigilde* qui avoit eu deux fils de ce mariage, Hermenigilde & Recarede, lorſque ſon frere Linva l'aſſocia, du conſentement des grands, au trône des Viſigoths. Lors de cet événement, Théodoric n'étoit plus, & *Léovigilde*, dans la vue d'affermir ſa puiſſance & de pouvoir plus facilement mettre fin aux factions qui déchiroient l'état, épouſa Goſuinde, veuve d'Athanagilde, prédéceſſeur de Linva. Ce mariage & l'activité du roi des Viſigoths, diſſiperent les troubles qui agitoient le royaume; & dès qu'il vit le calme rétabli, *Léovigilde*, toujours occupé de plans de guerre & de projets de conquêtes, raſſembla une armée nombreuſe, marcha contre les troupes de l'empire, & alla aſſiéger Medina-Sidonia. Les habitans de cette ville lui oppoſerent la plus vigoureuſe défenſe: il s'en vengea d'une maniere bien cruele; il corrompit l'un des habitans de la place, qui, pendant la nuit, introduiſit dans la ville les ſoldats Viſigoths, qui maſſacrerent le peuple & la garniſon. Sa vengeance aſſouvie, *Léovigilde* alla mettre le ſiége devant Cordoue, qu'il reduiſit, mal-gré les éforts & le courage des défenſeurs de cette ville. Il ſe rendit maître enſuite de toutes les forteresſes du pays, qui furent ſoumiſes, moins par la force de ſes armes que par la terreur qu'inſpiroit ſa ſévérité. La mort de Linva, ſon frere, le laiſſant ſeul poſſeſſeur du trône, il profita de la ſoumiſſion du peuple & des grands à ſes volontés, pour aſſurer dans ſa famille la courone qui, juſqu'alors, avoit été élective; & leur faiſant ſentirr combien il leur ſeroit avantageux de lui aſſocier ſes deux fils, & de les déclarer héritiers du ſceptre, il parvint à faire reconoître Hermenigilde & Recarede pour princes des Goths, & ſes ſucceſſeurs. Cette grande afaire terminée au gré de ſes eſpérances, il porta ſes armes dans la Biſcaye & les contrées voiſines, qu'il conquit, mal-gré le caractere belliqueux & indépendant des peuples qui les occupoient. Mir, roi des Sueves, avoit ſecouru ſes voiſins contre les Viſigoths, & c'étoit contre lui que *Léovigilde* alloit tourner ſes armes, lorſque Mir, par ſes ſoumiſſions, détourna, du moins pour quelque temps, l'orage qui le menaçoit. *Léovigilde*, ne croyant point avoir encore aſſez reculé les frontieres de ſon royaume, pourſuivit le cours de ſes conquêtes juſqu'au royaume de Murcie. Rien ne lui réſiſta, les peuples ſe ſoumirent, & il rentra dans ſes états couvert de gloire, ſouverain de beaucoup de nouveles provinces & n'ayant plus d'expédition à faire qui pût ajouter à l'éclat de ſa célébrité. Peu de temps après ſon arivée, il demanda en maria-

ge, pour Hermenigilde ſon fils, Ingonde, fille de la célebre Brunehaut, & petite-fille de Goſuinde. Cette union cauſa la plus grande ſatisfaction aux Viſigoths, & les deux nouveaux époux allerent tenir leur cour à Séville. Mais la joie publique fut de courte durée, & la concorde qui régnoit dans la famille royale ſe changea en averſion. Inſtruit & perſuadé par Ingonde, Hermenigilde embraſſa le catholiciſme. Le roi *Léovigilde*, attaché juſqu'au fanatiſme à la ſecte ariene, indigné de cette converſion, prit les armes & déclara la guerre à ſon fils, qui, vivement preſſé, & hors d'état de réſiſter à un tel ennemi, ſe détermina, par les conſeils de ſon frere Recarede, à venir ſe ſoumettre. *Léovigilde* le traita en vainqueur irrité, le fit dépouiller de ſes vêtemens royaux, & l'envoya priſonnier à Tolede. Le roi des Viſigoths crut par cette rigueur ramener ſon fils à l'arianiſme: il ſe trompa; le jeune prince perſévéra conſtament dans la foi; & *Léovigilde*, attribuant ſon inébranlable conſtance aux catholiques, fit tomber ſa colere ſur eux, & ſa fureur s'étant enflamée en proportion de la perſévérance de ſon fils, il aluma contre les catholiques une perſécution atroce & générale. Pendant qu'il s'occupoit du barbare ſoin de répandre le ſang des catholiques, les Vaſcons, qui habitoient alors les territoires de Guipuſcoa, de la Navarre & de Sacca, ſe ſouleverent, & tenterent de ſe rendre indépendans: leurs éforts furent inutiles; *Léovigilde* réprima leur révolte, les réduiſit &, en mémoire de ſes ſuccès, bâtit dans l'Alava une ville, à laquelle il donna le nom de *Victoira*. Mais la dureté du joug qu'il voulut impoſer aux Vaſcons, lui fut infiniment plus nuiſible qu'à eux; ils quiterent leur patrie, & paſſant en foule les Pyrénées, ils allerent s'emparer de cette partie de l'Aquitaine, qui, depuis cette époque, a retenu le nom de *Gaſcogne*. Cependant Hermenigilde étoit toujours étroitement reſſerré: mais il trompa la vigilance de ſes gardes, prit les armes; & comptant ſur le ſecours de Mir, roi des Sueves, crut pouvoir échaper au courroux de ſon pere: ſon eſpérance fut trompée. *Léovigilde* ſe hâta de marcher, à la tête d'une formidable armée, vers les murs de Séville. Il empêcha le roi des Sueves d'envoyer les ſecours qu'il avoit promis, & le contraignit même de lui fournir des troupes contre le prince qu'il s'étoit engagé de défendre comme allié. Le ſiége de Séville fut long & meurtrier: la famine ſe fit ſentir dans cette ville inveſtie de toutes parts; les habitans en firent ſortir tous ceux qui, par leur ſexe ou par leur âge, ne pouvoient concourir à la défenſe commune, & l'infléxible *Léovigilde* eut la barbarie de les faire paſſer tous au fil de l'épée. La ville étoit réduite à la derniere extrémité; Hermenigilde en ſortit, & ſe retira précipitament à Cordoue; mais bientôt il y fut aſſiégé par l'implacable roi des Viſigoths, qui emporta la place, prit ſon fils, le fit charger de chaînes & transférer à Séville, d'où bientôt il le fit conduire à Tarragone. Avant ſon malheur, Hermenigilde avoit demandé des ſecours à l'empereur grec, qui envoya ordre à ſon lieutenant en Eſpagne, d'attaquer les Viſigoths. Dès les premieres hoſtilités de ce puiſſant allié, *Léovigilde* fit conduire ſecrétement ſon fils à Séville, &, après l'avoir tenu quelques jours enfermé dans une priſon il lui envoya un évêque arien pour tâcher de lui faire abjurer le catholiciſme. Hermenigilde refuſa; & ſon pere, inſenſible au cri de la nature, le fit mourir cruélement. Ses mains parricides, encore teintes du ſang de ſon fils, le roi des Viſigoths porta ſes armes contre les Sueves, & conquit ce royaume, qu'il réunit au ſien. L'Europe étoit indignée de ſa barbarie; mais les rois les plus puiſſans redoutoient ſa valeur: elle étoit cependant moins formidable alors, ſoit à cauſe de la foibleſſe & des infirmités de ſon âge avancé, ſoit parce que ſes cruautés l'avoient rendu fort odieux à ſes ſujets, aux catholiques ſur-tout, qu'il avoit ſi violemment perſécutés: ainſi, ſous prétexte de venger Hermenigilde, qu'on regardoit avec raiſon comme un martyr, & qu'on a élevé au rang des ſaints, les François déclarerent la guerre aux Viſigoths, & firent une vive irruption dans les Gaules. Recarede défendit ce pays, &, après bien des hoſtilités, il triompha enfin des François qui ſe retirerent. Enchanté de la valeur de ſon fils, *Léovigilde* lui fit épouſer Bada, fille d'un des principaux ſeigneurs Goths. Il ne ſurvécut que peu de temps à cette union. On aſſure qu'avant ſa mort, il reconut ſes injuſtices, déteſta ſon parricide, renonça même à l'arianiſme, & mourut catholique en 585, après un regne de 18 années. *Léovigilde* ne s'illuſtra pas ſeulement par ſa valeur, ſes victoires & ſes conquêtes, mais davantage encore par ſon habileté dans l'art de gouverner. L'état étoit en proie au trouble & au déſordre lorſqu'il commença à régner; &, en très-peu de temps, il rétablit le calme. Les Viſigoths avoient beaucoup de loix, mais qui ſe contrarioient les unes les autres, & par-là étoient plutôt des ſources de conteſtations que des regles de jugemens. Il revit ſes loix & toutes celles qui avoient été publiées depuis le temps d'Alaric: il abolit toutes celles qui étoient inutiles, & en fit de nouveles, qui prouvent en lui quelque ſageſſe. Ce fut à lui que le fiſc, juſqu'alors inconnu chez les Viſigoths, dut ſon établiſſement, ainſi que les finances, fort en déſordre juſqu'alors, leur exacte adminiſtration: en un mot, *Léovigilde* eut des vices dignes d'un tyran, & des qualités dignes d'un roi; mais ces qualités, quelque grandes qu'elles aient été, ne feront jamais oublier qu'il fut l'aſſaſſin de ſon fils.

LÉPIDUS, (*Hiſt. Rom.*) *Voyez* TRIUMVIRAT.

LÉPROSERIE,

LÉPROSERIE, ſ. f. (*Hiſt.*) MALADRERIE, mais ce terme ne ſe ſoutient plus que dans le ſtyle du palais, dans les actes & dans les titres, pour ſignifier une *maladrerie* en général. En effet, il ne s'appliquoit autrefois qu'aux ſeuls hôpitaux, deſtinés pour les lépreux. Matthieu Paris comptoit dix-neuf mille de ces hôpitaux dans la chrétienté, & cela pouvoit bien être, puiſque Louis VIII. dans ſon teſtament fait en 1225, légue cent ſols, qui reviennent à environ 84 livres d'aujourd'hui, à chacune des deux mille *léproſeries* de ſon royaume.

La maladie pour laquelle on fit bâtir ce nombre prodigieux d'hôpitaux, a toujours eu, comme la peſte, ſon ſiége principal en Égypte, d'où elle paſſa chez les Juifs, qui tirerent des Égyptiens les mêmes pratiques pour s'en préſerver; mais nous n'avons pas eu l'avantage d'en être inſtruits.

Cette maladie eſt caracteriſée avec exactitude par Arétée parmi les Grecs, *liv. IV. chap. xiii* & par Celſe parmi les Romains *liv. III. chap. xxv.*

Proſper Alpin remarque que dans ſon temps, c'eſt à-dire, ſur la fin du ſeizieme ſiecle, la lepre étoit encore commune en Égypte. Nos voyageurs modernes, & en particulier Maundrel, diſent, qu'en Orient & dans la Paleſtine, ce mal ataque principalement les jambes, qui devienent enflées, écailleuſes & ulcéreuſes.

Le D. Townes a obſervé qu'une pareille lepre regne parmi les eſclaves en Nigritie; l'enflure de leurs jambes, & les écailles qui les couvrent vont toujours en augmentant; & quoique cette écorce écailleuſe paroiſſe dure & inſenſible, cependant, pour peu qu'en éfleure la ſurface avec la lancete, le ſang en ſort librement. On a tenté juſqu'à ce jour ſans ſuccès la cure de ce mal éléphantiatique.

L'hiſtoire raconte que les ſoldats de Pompée revenant de Syrie, raporterent pour la premiere fois en Italie, une maladie aſſez ſemblable à la lepre même. Aucun réglement fait alors pour en arrêter les progrès, n'eſt parvenu juſqu'à nous; mais il y a beaucoup d'apparence qu'on fit des réglemens utiles, puiſque ce mal fut ſuſpendu juſqu'au temps des Lombards.

Rotharis qui les gouvernoit avec tant de gloire au milieu du ſeptieme ſiecle, ayant été inſtruit de l'étendue & des ravages de cette maladie, trouva le moyen le plus propre d'y couper court. Il ne ſe contenta pas de reléguer les malades dans un endroit particulier, il ordona de plus, que tout lépreux chaſſé de ſa maiſon, ne pouroit diſpoſer de ſes biens, parce que du moment qu'il avoit été mis hors de ſa maiſon, il étoit cenſé mort. C'eſt ainſi que pour empêcher toute communication avec les lépreux, ſa loi les rendit incapables des effets civils.

Je penſe avec M. de Monteſquieu, que ce mal reprit naiſſance pour la ſeconde fois en Italie, par les conquêtes des empereurs Grecs, dans les armées deſquels il y avoit des milices de la Paleſtine & de l'Égypte. Quoi qu'il en ſoit, les progrès en furent arrêtés juſqu'au temps des croiſades, qui répandirent la lepre en Europe, & pour lors, on établit par-tout des *léproſeries*.

Cette cruele maladie dura long-temps par ſon étendue dans le corps du petit peuple, par le manque de connoiſſance dans la maniere de la traiter, par le peu d'uſage du linge, & par la pauvreté des pays, ou pour mieux dire, leur extrême miſere, car les *léproſeries* manquoient de tout; & ces cliquetes ou barils qu'on faiſoit porter aux lépreux pour les diſtinguer, n'étoient pas un remede pour les guérir.

LERI, (Jean de) (*Hiſt. Litt. mod.*) né en Bourgogne, fut en 1556, de la colonie que Charles Durand de Villegagnon, vice-amiral de Bretagne, conduiſoit au Bréſil ſous la protection de l'amiral de Coligny; on a de lui une relation intéreſſante de ce voyage & qui a été louée par M. de Thou; au retour du Bréſil, il avoit eſſuyé une tempête violente & à la ſuite un famine épouvantable; cet homme étoit dévoué aux horreurs de la famine & fait pour les décrire. Il étoit auſſi enfermé dans la ville de Sancerre, lorſqu'elle eſſuya en 1573 ce trop fameux ſiége, où la famine fut telle, qu'une mere y mangea ſon fils. Ce mot diſpenſe de la décrire. On a de Jean de Leri, un journal curieux de ce ſiége. Leri mourut à Berne, en 1611.

LÉRIGET, (*voyez* FAYE.)

LERME, (François de Roxas de Sandoval, duc de) (*Hiſt. d'Eſp.*) premier miniſtre de Philippe III roi d'Eſpagne, fut diſgracié en 1618, ayant été accuſé fauſſement, ſelon l'opinion la plus commune, d'avoir fait empoiſoner par Rodrigue Caldéron, ſon confident & ſa créature, la reine Marguerite d'Autriche, femme de Philippe III. morte en 1611. Caldéron eut cependant la tête tranchée en 1621; mais comme le pape Paul V avoit fait le duc de Lerme cardinal, le roi d'Eſpagne, par reſpect pour cette dignité, ne voulut pas qu'on examinât la conduite du duc de Lerme, relativement à cette accuſation. Un des plus grands ennemis du duc de Lerme, étoit le duc d'Uzéda ſon fils, qui fut ſon ſucceſſeur dans le miniſtere, mais dont la faveur finit avec la vie de Philippe III ſon maître, en 1621. Philippe IV, regardant ſans doute le duc de Lerme comme coupable, le dépouilla d'une grande partie de ſes biens; le duc Cardinal, mourut en 1625, il étoit trois fois grand d'Eſpagne, par ſon duché de Lerme, par ſon marquiſat de Dénia, & par le comté de Santa-Gadea. Marie-Anne de Sandoval ſa fille, & ſœur du duc d'Uzéda,

porta dans la maiſon de Cardonne, par ſon mariage avec Louis Raimond Flock, duc de Cordonne, les biens & les grandeſſes de ſa maiſon, & la charge de grand-ſenéchal de Caſtille.

LESBONAX, (*Hiſt. anc.*) philoſophe de Mitylene, au premier ſiecle de l'ere chrétiene, fut diſciple d'un autre philoſophe nommé Timocrate, diſtingué par ſa doctrine auſtere que Lesbonax ſut adoucir. Ce qui lui réuſſit ſi bien & le rendit ſi agréable à ſa patrie, qu'elle fit fraper une médaille en ſon honeur. Cette médaille, échapée long-temps aux recherches des antiquaires, a été recouvrée de nos jours par M. Cary, de l'académie de Marſeille, qui l'a fait connoître par une diſſertation publiée en 1744. On avoit de Leſbonax pluſieurs ouvrages, mais ils ne nous ſont point parvenus; on lui en attribue quelques-uns d'éxiſtans, mais ils ſont de peu d'importance. Ce ſont deux harangues qui ſe trouvent dans le recueil des anciens orateurs d'Alde; c'eſt un traité des figures de grammaire, imprimé avec le traité d'Ammonius, de la différence des ſons, & avec d'autres anciens grammairiens. Potamon, fils de Lesbonax, fut un des plus célebres orateurs de Mitylene.

LESCAILLE, (Jacques) (*Hiſt. Litt. mod.*) poëte & imprimeur Hollandois, natif de Geneve, mort en 1677. Il avoit reçu de l'empereur Léopold, la courone poétique en 1663.

Catherine Leſcaille, ſa fille, fut ſurnomée *la Sapho Hollandoiſe, & la dixieme muſe*. On a d'elle quelques tragedies, entr'autres ouvrages qui furent recueillis en 1728, elle étoit morte en 1711.

LESCUN, (*voyez* Foix.)

LESDIGUIERES, (*Hiſt. de Fr.*) (François de Bonne, duc de) pair, maréchal, connétable de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur du Dauphiné, ayant mérité tous ces honeurs par une ſuite non interrompue de ſervices, d'exploits, de ſuccès étonans, ſous Charles IX, Henri III, & ſur-tout Henri IV & Louis XIII, ayant d'ailleurs vécu ſous ſept rois, étoit de la maiſon de Bonne en Dauphiné, qui poſſédoit, dit-on, anciénement le bourg de Bonne, dans le Faucigny en Savoie, auquel elle avoit donné ſon nom ou qui lui avoit donné le ſien. Leſdiguieres naquit en Dauphiné le 1er. avril 1543, ſous le regne de François Ier. Il prit de bonne heure le parti des armes, & ſe ſignala dès 1563, à la défenſe de Grenoble. Henri IV, qui, lorſqu'il n'étoit encore que roi de Navarre, avoit connu ſon zele & ſes talens, devenu roi de France, le fit ſon lieutenant général en Piémont, Savoie & Dauphiné. Il fut en effet, comme une eſpece de vice-roi dans ces pays, y déconcertant tous les éforts de la ligue, toutes les entrepriſes de l'Eſpagne, toutes les tentatives du duc de Savoie, qu'il batit en toute occaſion & ſur lequel il conquit la Savoie preſque entiere. „ Ces deux „ princes, dit M. de Sully en parlant du roi „ d'Eſpagne, & du duc de Savoie, rencontre„ rent un adverſaire redoutable, qui les arrêta „ dans leur carriere, & réduiſit leur parti aux „ abois: c'eſt Leſdiguieres, connu par ſa va„ leur & ſon bonheur contre le duc de Savoie. „ Il ſe tint toujours ataché au roi; & on ne „ lui reproche point d'avoir ſongé à s'appro„ prier ſes ſuccès, ni d'avoir convoité la ſou„ veraineté du Dauphiné: peut-être ſouhaita-t-il „ ſeulement que le roi eût long-temps beſoin „ de ſon ſecours, & ne vint jamais en cette „ province „.

On raconte que, lorſque Leſdiguieres eut pris la ville de Grenoble en 1590, il envoya ſaint Julien ſon ſécretaire porter cette nouvele au roi, & lui demander le gouvernement de cette province. Le conſeil répondit que le roi s'étoit engagé à ne donner des gouvernemens qu'aux catholiques, & en effet, quoique Henri IV, n'eût point encore fait ſon abjuration, il étoit poſſible que la néceſſité d'attirer les catholiques à ſon parti, lui eût arraché cette promeſſe. Saint Julien ſe retire ſans répliquer, & rentrant un moment après: *meſſieurs*, dit-il, *votre réponſe inatendue m'a fait oublier un mot: c'eſt que puiſque vous ne trouvez pas à propos de donner à mon maître le gouvernement de Grenoble, vous ſongiez aux moyens de le lui ôter*. Le conſeil décida que c'étoit là un cas tout particulier, & le brevet fut expédié ſur le champ.

Le même Henri IV lui donna le bâton de maréchal de France, en 1608. Le duc de Savoie ayant fait ſa paix avec la France, & étant entré en guerre avec l'Eſpagne, le duc de Leſdiguieres lui mena des troupes en 1617, & lui ſoumit diverſes places en 1621. Lorſque le duc de Luynes, qui avoit à peine ſervi, fut fait connétable, Leſdiguieres fut fait maréchal général des camps & armées, comme ſi on eût voulu lui montrer qu'on faiſoit pour lui tout ce qu'il étoit poſſible de faire pour un huguenot, mais que l'épée de connétable ne pouvoit être portée que par une main catholique. Cependant ſon calviniſme commençoit à ſe refroidir; car dans la premiere guerre civile & de religion du regne de Louis XIII, qui s'aluma cette même année 1521, il conſentit de ſervir contre les huguenots, & cette année encore il ariva deux événemens importans ſur-tout pour Leſdiguieres; le pape Paul V, & le connétable de Luynes, moururent. Le cardinal Ludoviſio, ami de Leſdiguieres, ſuccéda au pape Paul V, ſous le nom de Grégoire XV. Ce cardinal avoit ſouvent parlé de converſion a Leſdiguieres ſon ami, qui lui répondoit toujours: *je vous la garde pour quand vous ſerez pape*. Devenu pape il rapela cette promeſſe à Leſdiguiers, qui fit enfin ſon abjuration dans l'égliſe de ſaint

André de Grenoble, le 24 juillet 1622, entre les mains de Guillaume d'Hugues, archevêque d'Embrun. Au retour de la cérémonie, le maréchal de Créquy ſon gendre, lui préſenta de la part du roi ſes lettres de connétable, & ſes lettres portent qu'on n'a jamais vu Leſdiguieres vaincu, & que toutes ſes expéditions ont été des triomphes. Leſdiguieres avoit près de quatre-vingt ans, quand l'épée de connétable lui fut remiſe; elle ne reſta pas oiſive entre ſes mains; en 1625 à quatre-vingt deux ans, il alla faire la guerre en Italie, il prit des places aux Génois, il fit lever le ſiége de Verue aux Eſpagnols. Pendant ſon abſence, les huguenots du Vivarais y ſurprenent le Pouſin, & font des courſes dans le Dauphiné; il accourt & de Valence où la maladie le retient, il ordonne & conduit le ſiége de Meuillon. Cette place ſe rend le 23 ſeptembre, Leſdiguieres meurt le 28, en triomphant comme le connétable du Gueſclin. L'hiſtoire du Dauphiné de Nicolas Chorier, eſt pleine des exploits de Leſdiguieres, & la vie particuliere de ce connétable a été écrite par Louis Videl ſon ſecrétaire.

Sur la poſtérité du connétable de Leſdiguieres, & du maréchal de Créquy ſon gendre, (*voyez* l'article CRÉQUY.

LESLEY, (Jean) (*Hiſt. d'Écoſſe.*) évêque de Roſs en Écoſſe, défenſeur éloquent & courageux de ſa ſouveraine, Marie Stuart, dans les conférences qui ſe tinrent en Angleterre, par ordre de la reine Éliſabeth, & devant ſes commiſſaires, pour examiner ſi Marie Stuart étoit coupable de la mort de Stuart Darnley, ſon ſecond mari. On produiſoit contre Marie, un recueil de lettres écrites, diſoit-on, par elle, au comte de Bothwel, ſon troiſieme mari, du vivant de ſon ſecond, & qui contenoient l'aveu & les preuves d'un commerce criminel qu'elle avoit entretenu avec ce Bothwel, du vivant de Darnley, ainſi que du conſentement qu'elle avoit donné à l'aſſaſſinat du même Darnley, exécuté par Bothwel & ſes complices. Ces lettres, dont la fauſſeté, mille fois démontrée, eſt généralement reconue (*Voyez* le ſecond tome du ſupplément à l'Hiſtoire de la rivalité de la France & de l'Angleterre) viennent d'être reproduites comme une découverte, dans un recueil de *pieces intéreſſantes & curieuſes pour ſervir à l'hiſtoire*, par un homme à qui on voit que ce point d'hiſtoire eſt entiérement inconnu. L'évêque de Roſs publia une apologie pour la reine d'Écoſſe; il obſerva que ces lettres ne préſentoient ni date, ni adreſſe, ni ſceau, ni ſignature; que le domeſtique Nicolas Hubert, qu'on ſuppoſoit avoir été chargé de les porter, avoit proteſté au moment de ſon ſupplice, qu'il n'avoit jamais porté de pareilles lettres, & que la reine d'Écoſſe n'avoit eu aucune part au crime qu'on lui imputoit.

L'évêque apoſtrophe vivement les adverſaires de Marie: „ Qui de vous, dit-il, a comparé „ ces pieces avec l'écriture de la reine? oſe„ riez-vous aſſurer que dans une cauſe auſſi „ importante, auſſi capitale que celle-ci, „ vous avez apporté cette exactitude, cette „ droiture d'intention, vous avez pris toutes les „ précautions que preſcrivent les loix dans l'a„ faire civile la plus légere? .... L'étrange „ façon de collationer des papiers de cette eſ„ pece! quels hommes on a choiſis pour un „ pareil office? comme ſi tout l'univers ne ſa„ voit pas que vous êtes le plus mortels enne„ mis de la reine! comme ſi votre trahiſon, „ votre uſurpation n'étoient pas fondées ſur ces „ lettres ſuppoſées; comme s'il ne ſe trouvoit „ pas en Ecoſſe plus d'un fauſſaire habile à con„ tre-faire l'écriture de la reine, & qu'il n'y en „ eût pas parmi vous, un ſur-tout qui plus „ d'une fois, ſans ordre, & à ſon inſu, ait en„ voyé des lettres en ſon nom, en Angleterre „ & ailleurs! Puis-je donc héſiter encore à „ prononcer que ces lettres ſont votre infâme „ ouvrage? .... Oui certes, vous avez vous„ même forgé ces lettres, &c. „

Les ennemis de Marie n'ont jamais rien répondu à ces preſſantes interpellations. À la tête de ſes ennemis & de ſes accuſateurs, étoient le lord Murray, ſon frere naturel, qui ſe prétendant légitime, dévoroit dans ſon cœur la courone, & la poſſédoit alors ſous le titre de régent, par la diſgrace & la captivité de ſa ſœur; Morton, confident de Murray, qui fut convaincu dans la ſuite d'avoir été un des aſſaſſins de Darnley; le ſecrétaire d'état, Léthington, troiſieme membre de ce Triumvirat, qui n'avoit ceſſé de trahir la reine Marie, & qui poſſédoit dans un degré ſuprême, le talent de contre-faire des écritures, ſur-tout celle de Marie Stuart.

L'évêque de Roſs étoit incommode avec ſon zele & ſes aſſertions, qu'on ne pouvoit démentir; mais le juge (Éliſabeth), étoit d'intelligence avec les accuſateurs, & auſſi ennemi qu'eux de Marie Stuart, qui avoit des droits à la courone d'Angleterre & dont l'Angleterre vouloit depuis long-temps aſſervir la courone. Pour ſe débaraſſer de l'évêque de Roſs, on l'accuſa d'intelligence avec quelques ſeigneurs anglois, qui, révoltés de l'injuſtice & de la cruauté d'Éliſabeth envers Marie, avoient fait quelques mouvemens en faveur de celle ci; en conſéquence, l'évêque ambaſſadeur, au mépris du droit de gens, fut retenu pendant quatre mois, priſonier en Angleterre, enfermé dans le cachot nommé *la Tour du ſang*, & menacé ſans ceſſe de la mort.

M. Robertſon ne peint pas avantageuſement l'évêque de Roſs; nous ne voyons dans toute la conduite de ce prélat, que du courage & de la fidélité, qu'un zele généreux pour la reine opprimée; en tout cas, s'il avoit beſoin de

ſuffrage d'une ennemie, voici le témoignage que lui rend Éliſabeth elle-même, dans une lettre à Marie Stuart, en date du 21 décembre 1568.

„ Je ne puis que louer le choix que vous „ avez fait de l'évêque de Roſs, qui a fait „ éclater en public & en particulier, dans la „ défenſe de votre honeur, non ſeulement „ beaucoup de fidélité & de prudence, mais „ encore le plus entier dévoûment; je ne puis „ en parler autrement; je vous ſouhaiterois un „ grand nombre de pareils ſerviteurs; mais certainement nul ne l'emporte ſur lui en zele „ & en atachement pour votre perſone. Je lui „ dois ce témoignage, la fidélité d'un bon ſerviteur ne ſe montre jamais mieux que dans „ l'infortune de ſes maîtres „.

On eſt bien étoné d'entendre Éliſabeth parler ainſi d'une infortune qu'il étoit en ſon pouvoir, qu'il étoit de ſon devoir de faire ceſſer, & qui révoltoit ſes ſujets mêmes.

L'évêque de Roſs eut la douleur de ſurvivre au ſupplice de celle qu'il avoit ſi bien défendue, & dont il avoit ſi bien prouvé l'innocence. Il mourut à Bruxelles en 1591. On a de lui un ouvrage intitulé *de origine, moribus & rebus geſtis Scotorum*.

Un autre *Lesley*, (Charles) évêque de Carliſle, mort en 1721, très-ataché auſſi à la maiſon Stuart, a beaucoup écrit contre les Juifs & les déiſtes. La plupart de ſes écrits ont été traduits de l'anglois en françois, par le P. Houbigant de l'Oratoire.

LESPARRE. (*Voyez* Foix).

LESTONAC, (Jeanne de) (*Hiſt. Eccleſ.*) née en 1556, fondatrice de l'ordre des religieuſes bénédictines de la compagnie de Notre-Dame, pour l'inſtruction des jeunes filles. Lorſque le pape Paul V eut approuvé cette fondation en 1607, il dit au général des Jéſuites: *Je viens de vous unir a de vertueuſes filles, qui rendront aux perſones de leur ſexe, les ſervices que vos peres rendent aux hommes dans toute la chrétienté*. L'hiſtoire de ces religieuſes a été écrite par un auteur nommé Jean Bouzonie, & celle de Jeanne *de Leſtonac* en particulier, l'a été par le P. Beaufils jeſuite à Toulouſe; elle étoit niece de Montagne; elle avoit été mariée à Gaſton de Montferrand, dont elle avoit eu ſept enfans. Elle étoit fille d'un conſeiller au parlement de Bordeaux; à ſa mort, arivée le 10 février 1640, ſon ordre poſſédoit déjà vingt-ſix maiſons, & ce nombre s'eſt augmenté depuis.

LETI, (Gregorio) (*Hiſt. litt. mod.*) Italien, proteſtant, & qui paſſa ſa vie en pays proteſtant, à Lauſane, à Geneve, en Angleterre, en Hollande, ſe faiſant chaſſer preſque par-tout; le fameux Le Clerc fut ſon gendre. On regarde *Leti* comme le Varillas de l'Italie. En effet, il n'eut pas plus de reſpect que Varillas pour la vérité, & il déshonora comme lui l'hiſtoire par des fictions. Madame la dauphine, femme du dauphin, fils de Louis XIV lui ayant demandé ſe tout ce qu'il diſoit dans la vie du pape Sixte-Quint, étoit vrai, il répondit: *une fiction agréable vaut mieux qu'une vérité*. Mais ce n'étoit pas toujours ſeulement pour orner ſon récit qu'il inventoit, c'étoit par des motifs plus condamnables encore, par un eſprit ou d'adulation ou de ſatyre. On connoît ſes vies de Charles-Quint, de Philippe II, d'Éliſabeth reine d'Angleterre, de Cromwel, du duc d'Oſſone, &c. elles ſont toutes traduites en françois ainſi que quelques autres ouvrages de l'auteur; mais le plus grand nombre eſt de ceux qui n'ont point été traduits. Ils roulent preſque tous ſur l'hiſtoire & ſur la politique. Gregorio *Leti*, né en 1630, mourut à Amſterdam, en 1701.

LEUCIPPE, (*Hiſt. anc.*) philoſophe grec. On ſait peu de choſes ſur ſa perſone. Les uns croient qu'il étoit d'Élée, les autres d'Abdere, d'autres de Milet; il étoit diſciple de Zénon, & Démocrite fut ſon diſciple. Il paroît qu'il fut l'inventeur du ſyſtême des atomes & des tourbillons, plus de deux mille ans avant Deſcartes, car il vivoit l'an 428 avant J. C. Poſidonius, qui vivoit du temps de Cicéron, a prétendu que l'idée de ce ſyſtême étoit venue de Phénicie, où elle avoit été employée par un certain Moſchus ou Mochus. Bayle réfute auſſi l'allégation de Poſidonius, & blâme Épicure de n'avoir pas reconu hautement tout ce qu'il devoit à Démocrite & à *Leucippe*, dont il n'avoit fait que modifier la doctrine.

LEVE, (Antoine de) (*Hiſt. mod.*) navarrois, ſoldat de fortune, qu'un mérite éminent éleva aux honeurs militaires. Il ſervit & commanda ſous Ferdinand le Catholique & ſous Charles-Quint, avec la plus grande diſtinction. En 1503, il vainquit d'Aubigny à la ſeconde bataille de Seminare. En 1521, il contribua beaucoup à enlever le Milanès à la France. En 1524, ce fut lui qui défendit Pavie contre François Ier. En 1525, il ne contribua pas peu encore au ſuccès de cette fameuſe bataille de Pavie, par une vigoureuſe ſortie qu'il fit à propos pendant la bataille, avec toute ſa garniſon. En 1529, au milieu des douleurs de la goute, il ſurprend le comte de S. Pol à Landriano, le bat, & le fait priſonier. Dans cette bataille, on recontroit par-tout Antoine *de Leve*, qui ne pouvant monter à cheval à cauſe de ſa goute, ſe faiſoit porter tout armé dans une chaiſe, par quatre hommes. En cette même année 1529, il combatit avec ſuccès contre Soliman II, en Autriche. En 1535, il ſe diſtingua auſſi en Afrique, à la ſuite de l'empereur. Ce prince ſe plut à lui rendre en différentes occaſions, les honeurs qui n'apartiennent qu'aux grands d'Eſpagne; il le faiſoit aſſeoir à côté de lui, il vouloit qu'il ſe couvrît en ſa préſence, & un jour le voyant différer d'obeir à cet or-

dre, il lui mit lui-même le chapeau sur la tête, en disant : *un capitaine fameux par trente campagnes toutes glorieuses, a bien mérité d'être assis & couvert devant un empereur de trente ans*. En 1536, il défendit le Milanès pour l'empereur, contre l'amiral de Brion, arrêta les progrès que ce général avoit faits dans le Piémont, & profitant habilement de la défection du marquis de Saluces, il reconquit presque tout le Piémont; mais cette même année, au siége de Fossan, devenu célebre par le courage avec lequel il fut soutenu par les François, trahis & sans défense, *de Leve* courut un grand danger. Les assiégés font une sortie par deux endroits, la cavalerie d'un côté, l'infanterie de l'autre. Celle-ci gâgne par un chemin creux, une prairie éloignée, où étoit le quartier des Lansquenets de *de Leve*, lesquels ne pouvant s'atendre à être ataqués, faisoient la garde assez négligemment. L'infanterie Françoise en fait un grand carnage; la cavalerie qui les ataque d'un autre côté, augmente le désordre. L'alarme se répand dans tout le camp. Antoine *de Leve* envoie ses Espagnols pour soutenir les Lansquenets. Ceux qui étoient de garde à la tranchée, voyant courir aux armes de tous côtés, quitent leurs postes pour voler au lieu du combat, & laissent leurs travailleurs presque sans défense. La portion de la garnison restée dans la ville, voyant ce mouvement, sort, ataque les tranchées, les comble, taille en pieces ceux qui les gardoient encore. Les différens corps des assiégés se réunissent, on court au quartier d'Antoine *de Leve*, qui se voyoit alors presque abandoné, & qui pensa être surpris. La goute lui permettoit à peine de se remuer; on le jete précipitament dans une chaise; on le porte hors de sa tente; mais le porteurs poursuivis de près par les François, n'imaginerent pas d'autre moyen de le sauver & de se sauver, que de jeter *de Leve* avec sa chaise au milieu d'une piece de blé, où il resta caché jusqu'à la retraite des François, qui se fit en bon ordre. Enfin, il reçut à composition ces intrépides défenseurs d'une place hors de défense.

Cette même année 1536, est mémorable par l'expédition de Charles-Quint en Provence. Il ne se promettoit pas moins que la conquête de la France entiere. La foule des courtisans le fatiguoit d'avance d'applaudissemens, de présages heureux, de cris de victoire; mais on dit que ceux qui avoient plus d'usage de la cour, & qui savoient mieux l'art de flater, s'opposoient en public à cette expédition, & s'atachoient à démontrer l'impossibilité d'un succès qu'ils croyoient infaillible, afin de ménager à l'empereur la gloire d'avoir eu plus de lumieres que sa cour, que son conseil, & d'avoir vaincu contre l'espérance de ses capitaines les plus expérimentés. Le vieil Antoine *de Leve* se distingua parmi ces contradicteurs politiques. On le vit sortir de sa chaise, dont la goute lui rendoit l'usage toujours nécessaire, &, comme si le zele eût suspendu ses infirmités, se jeter aux pieds de l'empereur, le conjurer les larmes aux ieux, de ne point exposer sa gloire aux hazards d'une expédition si téméraire. Cependant on savoit, ou l'on croyoit savoir qu'il s'atendoit à être vice-roi de France, & à mêler un jour ses cendres avec celles des rois de France à St. Denis. Il mourut cette même année, de douleur du mauvais succès de cette entreprise & de la perte de ses espérances.

LEVESQUE, (*Hist. Litt. mod.*) Ce nom est celui de beaucoup de gens de lettres distingués:

1°. *Leveſque* de Gravelle (Michel-Philippe) conseiller au parlement, mort en 1752, a laissé un *recueil de Pierres gravées antiques*, estimé, en deux vol. *in* 4°.

2°. Pierre-Alexandre *Leveſque* de la Ravaliere, de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres, naquit à Troyes le 6 janvier 1697. Pierre *Leveſque*, son pere, étoit gréfier en chef de l'élection de cette ville. Pierre-Alexandre arivé à Paris, publia un Essai de comparaison entre la déclamation & la poésie dramatique. „ Il espéroit, dit M. Le Beau, être combatu „ & engager une querele. Le silence du public „ le déconcerta; pour s'en venger, il fit lui-„ même la critique de son ouvrage; après ce-„ la, il eût été difficile de le contre-dire „.

Il donna depuis les chansons de Thibaud VI, comte de Champagne & roi de Navarre. „ C'est dans cet ouvrage qu'il a donné la pre-„ miere idée d'un systême qu'il s'étoit formé, „ & dont nulle contradiction n'a pu le faire „ départir. Jamais persone n'eut l'âme plus fran-„ çoise.... Les anciens chevaliers n'ont jamais „ combatu pour l'honeur de leurs Dames, avec „ plus de courage & de constance, que M. „ *Leveſque* pour soutenir les priviléges de la „ langue françoise; il a rompu pour l'amour „ d'elle, plus d'une lance dans cette Académie, „ (des Belles Lettres). Selon lui, elle n'a „ rien emprunté, elle ne doit rien à la langue „ latine; tous les mots qui la composent lui „ apartienent à titre patrimonial: nous parlons „ encore celtique; & si quelques-uns de nos „ termes ont quelque affinité avec ceux du la-„ tin, ce n'est pas qu'ils en sortent, c'est qu'ils „ sont nés ensemble; ils leur ressemblent com-„ me jumeaux, & non pas comme des fils „ à leur pere „.

Si ce ton demi badin est propre à répandre quelque ridicule sur les systêmes littéraires de M. *Leveſque* de la Ravaliere, M. Le Beau l'en dédomage en rendant son caractere véritablement respectable.

M. *Leveſque* fut reçu à l'Académie des Belles Lettres en 1743, & il y a de lui plusieurs Mémoires dans le Recueil de cette Académie. Il mourut le 4 février 1762.

3°. Jean *Leveſque* de Burigny, auſſi de l'Académie des Inſcriptions & Belles Lettres, d'une autre famille que les précédens, vivoit encore, lorſqu'un homme de lettres lui rendit l'hommage ſuivant, (Mercure du 25 janvier 1783.) „ Ce que Cicéron dit de la vieilleſſe „ d'Iſocrate, rapele la vénérable & heureuſe „ vieilleſſe du doyen actuel de la littérature „ françoiſe, & peut-être de la littérature Eu„ ropéene, M. de Burigny, à qui une carriere „ de quatre-vingt-onze ans, conſacrée à l'étude „ & à la vertu, laiſſe encore une ſanté robu„ ſte, une mémoire étendue, l'uſage de tous „ ſes ſens, la jouiſſance de tous les plaiſirs de „ l'eſprit, l'habitude journaliere des lectures in„ ſtructives, la faculté même de compoſer & „ d'écrire, le goût & les agrémens de la ſo„ ciété, l'eſpérance enfin d'un grand nombre „ de jours ſereins, & la certitude que tout le „ monde les lui ſouhaite:

Et ſupereſt Lacheſi quod torqueat, & pedibus ſe Ipſe ſuis portat.

„ Vrai modele des mœurs du ſavant & de l'hom„ me de lettres, jamais il n'a connu ni l'or„ gueil, ni l'intrigue, ni l'envie; ſavant utile „ & ſans faſte, écrivain ſans prétention, ſim„ ple dans ſon ſtyle, ſimple dans ſes mœurs:

Cujus ſint mores, qualis facundia, mite Ingenium.

„ C'eſt avec un plaiſir mêlé d'atendriſſement, „ que nous lui payons ici un tribut d'eſtime „ & de reſpect qu'il n'a point recherché, qu'il „ n'a point déſiré, auquel il ne s'atend pas, „ & dont il aura la modeſtie d'être étoné, tan„ dis que tant d'intrigans littéraires emploient „ de ſi étranges moyens pour ſe faire proſti„ tuer dans les journaux, des éloges qu'ils ſa„ vent ne leur être pas dûs „.

Jean *Leveſque* de Burigny étoit né à Reims en 1692, d'une famille honorable à tous égards, mais dont nous remarquerons ſeulement ici que dans un eſpace de temps aſſez borné, elle a fourni trois ſujets à l'Académie des Belles Lettres, M. de Burigny & MM. de Pouilly, pere & fils; M. de Champeaux, troiſieme frere de M. de Pouilly le pere, & de M. de Burigny, fut miniſtre du roi dans différentes cours, & ſe diſtingua dans la carriere des négociations. M. de Pouilly le pere étoit un de ces ſavans rares, qui ſavent ſur-tout éclairer l'érudition par la critique, & l'hiſtoire par la philoſophie. C'étoit d'ailleurs un philoſophe aimable & ſenſible. On en peut juger par ſa Théorie des ſentimens agréables.

Dans ſa diſpute ſur l'incertitude de l'hiſtoire des premiers ſiecles de Rome, jamais il ne lui échapa un mot d'aigreur; les deux ſavans qui lui répondirent, ne purent pas démentir ainſi le caractere de ſavans. À la ſeconde ou troiſieme réplique, l'aigreur ſe montre. Au reſte, ils gâgnerent leur procès auprès des ſavans, & M. de Pouilly, auprès des philoſophes.

M. de Pouilly le fils eſt vivant, & les fonctions de la magiſtrature le diſputent aux occupations littéraires, ſans le leur enlever.

M. de Burigny n'a ceſſé de travailler pendant une vie de 93 ans, & c'eſt peut-être le ſeul homme de lettres qui n'ait jamais mis ſes ouvrages au deſſus de leur valeur; ils avoient tous un grand mérite d'érudition & de recherches; ſes vies de Grotius, d'Éraſme, du cardinal du Perron, de Boſſuet, & d'autres productions plus conſidérables, contienent preſque toujours tout ce qu'il eſt poſſible de ſavoir ſur la matiere traitée dans chacun de ces ouvrages; & quand on voudroit ne les regarder que comme des Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire, on n'en pouroit pas trouver de plus ſûrs, de mieux rédigés, ni de plus fidélement tirés des ſources les plus pures.

Un de ſes amis lui parloit un jour avec éloge, de quelques articles de l'*Europe ſavante*, dont il le croyoit l'auteur: *vous avez raiſon*, dit M. de Burigny, *ces articles ſont excellens, ils ne ſont pas de moi*. Cet ami ajoutant que les derniers volumes de ce Journal lui paroiſſoient inférieurs aux autres; *ils ſont tous de moi*, dit-il, *& j'en juge comme vous*.

M. de Burigny chériſſoit la mémoire de ſes amis morts, autant qu'il les avoit chéris vivans. Une perſone d'un rang élevé, parloit un jour très-mal de M. de Saint-Hyacinthe, dans un cercle nombreux. M. de Burigny, qui étoit préſent, fit tous ſes éforts pour défendre ſon ami; mais preſſé de plus en plus & pénétré de douleur de ne pouvoir détruire les imputations dont on le chargeoit. „ Monſieur, s'écria-t-il „ en fondant en larmes, je vous demande grâ„ ce, vous me déchirez l'âme; M. de Saint„ Hyacinthe eſt un des hommes que j'ai le „ plus aimés; vous le peignez d'après la calo„ mnie, & je proteſte ſur mon honeur, qu'il „ n'a jamais reſſemblé au portrait que vous „ en faites „.

M. de Burigny avoit alors 80 ans, & il y en avoit au moins 30 que Saint-Hyacinthe ne vivoit plus.

Un homme ſi digne d'avoir des amis, trouva dans ſes amis & ſes parens, les conſolations les plus touchantes dans ſa vieilleſſe & dans ſa derniere maladie, qui fut peut-être la ſeule. „ Sollicité anciénement, dit M. Dacier dans ſon éloge, d'occuper un aparte„ ment chez Mme. Geoffrin, il avoit cédé aux „ inſtances de l'amitié; recueilli enſuite par „ Mme. la marquiſe de la Ferté-Imbault, com„ me une portion précieuſe de l'héritage de ſa „ mere, il avoit retrouvé en elle les mêmes „ ſentimens & les mêmes procédés. Elle avoit

„ pour lui cette amitié prévenante, ſi douce, „ ſur-tout à la vieilleſſe, ces attentions nobles „ & délicates qui partent d'un cœur excellent, „ poli par l'uſage du grand monde, cette conſidé- „ ration & ces égards qu'une âme bonne & ver- „ tueuſe ſe plaît à temoigner au mérite & à la „ vertu, rendus encore plus reſpectables per l'â- „ ge ; & perſone n'a plus contribué qu'elle au „ bonheur de ſes dernieres années. En pu- „ bliant ici ce que M. de Burigny devoit à la „ mere & à la fille, & ſa reconoiſſance, je ne „ ſuis que ſon organe, dit M. Dacier, je ne „ fais que répéter ce qu'il diſoit ſans ceſſe, ce „ qu'il m'a chargé de redire, & j'aquite en ſon „ nom la dette de ſon cœur „.

Il s'éteignit le 8 octobre 1785, entre les bras de M. Pouilly ſon neveu, & de M.me de Broca, ſa niece, fille de M. de Champeaux, qui avoit renoncé à tout pour ſe dévouer ſans réſerve à M. de Burigny, „ & lui a prodigué avec „ un courage, une conſtance & une aſſiduité „ au deſſus de ſes forces, les ſoins les plus tou- „ chans & les plus empreſſés. Une fille tendre „ n'auroit rien fait de plus pour le meilleur & „ le plus chéri des peres „.

M. Dacier applique en particulier à M. de Burigny, ce que Cicéron a dit en général des lettres. „ Elles avoient nouri ſa jeuneſſe, elles „ embélirent ſes plus beaux jours, elles furent „ ſon refuge & ſa conſolation dans ſes peines, „ elles le rendirent heureux par-tout & dans tous „ les momens, elles ont fait le charme de ſa „ vieilleſſe, & pour derniere faveur, elles hono- „ rent ſa mémoire „.

LEVI, (*Hiſt. Sacr.*) troiſieme fils de Jacob & de Lia; ſon expédition avec Siméon ſon frere, contre les Sichimites, ſon arivée en Égypte avec ſes enfans, dont l'un fut l'ayeul de Moïſe, d'Aaron & de Marie; la part qu'il eut dans la prédication de Jacob mourant, enfin, tout ce qui le concerne, ſe trouve dans la Géneſe, chapitres 24, 46, 49.

LEVI-LEVIS, (*Hiſt. de Fr.*) La fable de cette maiſon la fait deſcendre de la tribu de *Levi*, à cauſe de la conformité des noms; mais elle n'a beſoin que de la vérité pour être grande & illuſtre ; elle l'étoit dès les onzieme & douzieme ſiecles. Elles tiroit ſon nom de la terre *de Levis*, près Chevreuſe, dans le Hurepoix : 1°. Gui *de Levis*, qu'on voit faire de grandes fondations en 1190, ſe croiſa contre les Albigeois, ſous le jeune Amaury de Montfort, fils de Simon de Montfort, dit le Fort ou le Machabée, & auquel on pouroit donner des épithetes moins glorieuſes. Il ſervit avec tant de gloire, qu'il obtint d'Amaury de Montfort, le titre de maréchal de la Foi, titre héréditaire, & qui a paſſé à ſa poſtérité, ainſi que la ſeigneurie de Mirepoix.

2°. Gui *de Levi*, troiſieme du nom, maréchal de la Foi, ſuivit en 1266, Charles, duc d'Anjou, à la conquête du royaume de Sicile.

3°. Jean, arriere-petit-fils du précédent, fut tué en 1342, dans une ſortie, en défendant la ville de Bergerac, aſſiégée par les Anglois.

4°. Alexandre, marquis de Mirepoix, maréchal de la Foi, tué en 1637, à l'ataque des lignes de Leucate, aſſiégée par les Eſpagnols. Éliſabeth *de Levis*, ſa fille, abbeſſe de Notre-Dame de Rieunette, fut aſſaſſinée par ſix fuſiliers en 1671, ſur le grand chemin, en revenant de prendre poſſeſſion d'une terre dépendante de ſon abbaye. Elle étoit la grande tante du maréchal de Mirepoix, qui ſuit.

5°. Gaſton-Charles-Pierre-François, maréchal de la Foi, capitaine des Gardes-du-Corps, commandant en Languedoc, ainſi que ſur toutes les côtes de la Méditerranée; né en 1700, colonel du régiment de Saintonge le 6 mars 1719, de celui de la Marine le 20 février 1734, brigadier d'armée le premier août ſuivant ambaſſadeur à Vienne en 1757, maréchal-de-camp le premier mars 1738, chevalier des ordres le 1 février 1741, lieutenant-général le 2 mai 1744, ambaſſadeur à Londres le premier janvier 1749, duc à brevet en 1751, maréchal de France le 24 février 1757, mort à Montpellier le 25 ſeptembre 1757. C'eſt le mari de M.me la maréchale de Mirepoix d'aujourd'hui, Anne-Gabrielle de Beauvau-Craon, ſœur de M. le maréchal de Beauvau, veuve du prince de Lexin, célébrée par Monteſquieu, chantée par Moncrif.

6°. Dans la branche des barons de la Voute, comtes, puis ducs de Ventadour, Gilbert *de Levis*, comte de Ventadour, bleſſé à la bataille de Marignan.

7°. François, comte de Vauvert, tué dans un combat naval contre les Rochelois en 1625.

8°. Le duc de Ventadour, mari de Charlotte-Éleonore-Magdeleine de la Mothe-Houdancourt, gouvernant du roi Louis XV, étoit neveu du précédent.

9°. Dans la branche des barons & comtes de Charlus, Jean, chevalier de St. Jean de Jéruſalem, tué à la priſe d'Alger en 1541.

10°. Jean-Louis, chevalier de l'ordre du roi, aſſaſſiné en 1611, avec François ſon fils, âgé de 15 ans.

11°. Charles-Eugene, dont les terres furent érigées en duché-pairie, ſous le nom *de Levis*, en 1723. Il avoit ſuivi en 1688, le dauphin aux ſiéges de Philisbourg, de Manheim, de Frankendal. Il fut fait brigadier d'armée le 29 janvier 1702, & ſe diſtingua en 1703, à la premiere bataille d'Hochſtet; maréchal-de-camp le 10 février 1704; lieutenant-général, ſeul & par diſtinction, le 18 février 1708; fait priſonnier cette même année par les Anglois, dans un vaiſſeau qui tentoit de paſſer en Écoſſe; reçu chevalier des ordres du roi le 2 février 1732. Mort le 9 mai 1734. En lui s'éteignit ſa branche.

12°. Dans la branche de Florenſac & Marly, Philippe, mort au ſiége d'Aqs en Gaſcogne en 1451.

13°. Dans la branche des barons & comtes de Quelus *de Levis*, Jacques *de Levis* comte de Quelus, tué en duel en 1578.

14°. Dans la branche des marquis de Gaudiés, Barthelemi, tué au combat de Senef en 1674.

LEUNCLAVIUS, (Jean) (*Hiſt. litt. mod.*) ſavant voyageur, qui nous a donné le premier des notions exactes & utiles ſur la Turquie. On a de lui une *Hiſtoire Muſulmane*. Il traduiſit en latin, les *Annales des Sultans Ottomanides*, de Jean Gaudier, ſur la verſion que Spiégel en avoit faite du turc en allemand, & il y ajouta une ſuite ſous le titre de: *Pandectæ Turcicæ*. On trouve & ces deux Annales & cette ſuite à la fin de Chalcondyle, imprimée au Louvre. On a encore de *Leunclavius*, un ouvrage intitulé: *Commentatio de Moſcorum bellis adverſus finitimos geſtis*, & des verſions latines de Xénophon, de Zoſime, de Conſtantin Manaſsès, & de quelques autres auteurs grecs, tant de la belle & ſaine antiquité que des temps plus modernes. Né en Weſtphalie. Mort à Vienne en Autriche en 1593, âgé de ſoixante ans.

LEUSDEN, (Jean) (*Hiſt. litt. mod.*) ſavant hollandois & grand Hébraïſant, profeſſeur d'hébreu à Utrecht ſa patrie, & dont tous les ouvrages, connus ſeulement des ſavans & des hébraïſans, roulent ſur la Bible. Né en 1624. Mort en 1699.

LEUVILLE. (*Voyez* OLIVIER.)

LEZKO I, (*Hiſt. de Pologne.*) ſurnomé le *Blanc* parce qui ſes cheveux étoient blonds; il étoit fils de Caſimir le Juſte, duc de Pologne. Après la mort de ce prince les Polonois voulurent établir la liberté des élections, exclure le fils du feu roi, & rapeler Miceslas le Vieux. Si cet avis eût prévalu, leur indépendance leur auroit coûté cher; ils auroient replacé ſur le trône un tyran qu'ils en avoient chaſſé eux-mêmes, & ſe ſeroient rendus eſclaves & malheureux pour prouver qu'ils étoient libres. Mais enfin le bien public l'emporta, & le jeune *Lezko* fut couroné l'an 1195. La régence fut confiée à Helene ſa mere. Miceslas trouva encore un parti & ſe montra à la tête d'une armée; un parti plus puiſſant marcha contre lui; on en vint aux mains, Miceslas fut vaincu; mais il reparut encore, & s'il avoit la férocité d'un tyran, il avoit auſſi le courage d'un héros. La ducheſſe qui craignoit de hazarder, dans de nouveau troubles, & ſa tête & celle de ſon fils, força ce jeune prince d'abdiquer. Miceslas régna, & laiſſa la couronne à ſon fils Uladislas Laskonogi; mais *Lezko* indigné de l'obſcurité ou il languiſſoit, raſſembla ſes amis, tailla en pieces les troupes de l'uſurpateur, & le contraignit, l'an 1206, à lui céder une courone qu'il avoit déja portée. Son regne fut aſſez paiſible juſqu'à l'an 1220, & l'eût été juſqu'à ſa mort, s'il avoit connu l'art de placer ſes bienfaits; mais en donnant au comte de Suantopelk le gouvernement de la Poméranie orientale, il ne fit qu'un ingrat d'autant plus dangereux, qu'il avoit des talens & qu'on lui croyoit des vertus. Celui-ci voulut ſecouer le joug de ſon bienfaiteur; *Lezko*, réſolu de le punir; l'appela au ſein de la Pologne ſous divers prétextes: le comte y entra à main armée, attira le duc dans une embuſcade, & le fit aſſaſſiner l'an 1227.

LEZKO II, ſurnomé *le Noir*, roi de Pologne; il étoit petit-fils de Conrad, duc de Mazovie: Boleslas V le déſigna pour ſon ſucceſſeur. Après la mort de Boleslas, l'an 1279, *Lezko* fut couroné: à peine étoit-il proclamé, que la Pologne ſe trouva menacée par une ligue puiſſante des Ruſſes, des Lithuaniens & des Tartares. *Lezko* marcha contre eux, & les tailla en pieces, l'an 1282. Pzzemakow ſoufla dans toute la Pologne l'eſprit de révolte; les Palatins ſe ſouleverent; *Lezko* terraſſa ces rebelles, & après les avoir diſſipés par la force de ſes armes, il acheva de les vaincre par ſes bienfaits. Mais lorſqu'il vit, en 1288, une multitude de Tartares deſcendre dans la Pologne, & porter ſes ravages juſque ſous les murs de Cracovie, ſoit foibleſſe, ſoit ruſe militaire, il s'enfuit en Hongrie, ne reparut qu'après leur départ, & mourut l'an 1289. Sa fuite eſt la ſeule faute qu'on puiſſe lui reprocher. Il étoit grand, généreux, & pardonoit ſans éfort. Il avoit l'art de tâter le goût des hommes, & de les aſſervir par des riens importans. C'eſt ainſi qu'il flata les Allemands, & leur inſpira un zele infatigable, en imitant & leur maniere de s'habiller & l'uſage reçu parmi eux de laiſſer croître ſa chévelure.

L'HUILLIER. (*Voyez* LUILLIER.)

LI, LY, LIS, LYS, ſ. m. (*Meſure Chinoiſe*) comme vous voudrez l'écrire, eſt la plus petite meſure itinéraire des Chinois. Le P. Maffée dit que le *li* comprend l'eſpace où la voix de l'homme peut porter dans une plaine quand l'air eſt tranquille & ſerein; mais les confreres du P. Maffée ont apprécié le *li* avec une toute autre préciſion.

Le P. Martini trouve dans un degré 90 mille pas chinois; & comme 350 de ces pas ſont le *li*, il conclut qu'il faut 250 de ces *lis* pour un degré: de ſorte que ſelon lui, 25 *lis* ſont ſix milles italiques; car de même que ſix milles italiques multipliés par dix, ſont 60 pour le degré, de même 25 *lis*, multipliés par dix, ſont 250.

Le P. Gouye remarque qu'il en eſt des *lis* chinois comme de nos lieues françoiſes, qui ne ſont pas de même grandeur par-tout. Le P. Noel confirme cette obſervation, en diſant que

dans

dans certains endroits 15 *lis* & dans d' autres 12, répondent à une heure de chemin ; c'eſt pourquoi, continue ce jéſuite, j'ai cru pouvoir donner 12 *lis* chinois à une lieue de Flandre. Cette idée du P. Noel s' acorde avec ce que dit le P. Verbieſt dans ſa *coſmographie chinoiſe*, qu'un degré de latitude ſur la terre eſt de 250 *lis*.

Or je raiſone ainſi ſur tout cela ; puiſque 250 *lis* chinois ſont un degré de latitude, & que ſuivant les obſervations de l'Académie des Sciences, le degré eſt de 57 mille 60 toiſes, il réſulte que chaque *li* eſt de 208 toiſes & de ſix vingt cinquiemes de toiſe, & que par conſéquent la lieue médiocre, la françoiſe, qui eſt de 2282 toiſes du Châtelet de Paris, fait environ dix *lis* chinois.

LIA, (*Hiſt. de Sa.*) fille aînée de Laban, premiere femme de Jacob. Ce qui concerne ſon hiſtoire ſe trouve dans la Géneſe, chapitres 29, 30, 31, 33.

LIAL-FAIL, ſ. m. (*Hiſt. anciene.*) C'eſt ainſi que les anciens Irlandois nommoient une pierre fameuſe qui ſervoit au couronement de leurs rois ; ils prétendoient que cette pierre, qui dans la langue du pays, ſignifie *pierre fatale*, pouſſoit des gémiſſemens quand les rois étoient aſſis deſſus lors de leur couronement. On dit qu'il y avoit une prédiction qui annonçoit que par-tout où cette pierre ſeroit conſervée, il y auroit un prince de la race des *Scots* ſur le trône au dixieme ſiecle. Elle fut enlevée de force par Edouard I, roi d'Angleterre, de l'abbaye de Scône, où elle avoit été conſervée avec vénération ; & ce monarque la fit placer dans le fauteuil qui ſert au couronement des rois d'Angleterre, dans l'abbaye de Weſtminſter, où l'on pétend qu'elle eſt encore. *Voyez l'Hiſtoire d'Irlande* par Mac-Geogegan.

LIANCOURT *ou* LIANCOUR, (*Hiſt. de Fr.*) Gabrielle d'Eſtrées fut, dit-on, contrainte par ſon pere, à épouſer Nicolas d'Amerval, ſeigneur *de Liancourt*, gentilhomme de Picardie ; elle ſe nomma quelque temps Mme *de Liancourt* avant de ſe nommer la marquiſe de Monceaux & la ducheſſe de Beaufort ; Henri IV fit câſſer ce mariage.

Henri IV avoit alors pour premier écuyer, du Pleſſis *Liancourt*, ſeigneur *de Liancourt*, près Clermont en Beauvoiſis. Il le nomma pour être du conſeil de régence ; *Liancourt* étoit dans le caroſſe du roi, lorſque ce prince fut aſſaſſiné.

Roger du Pleſſis, duc *de Liancourt* & de la Roche-Guyon, pair de France, chevalier des ordres du roi, étoit poſſeſſeur de ces deux belles & grandes terres, qui ſont aujourd'hui dans la maiſon de la Rochefoucauld ; c'étoit un des hommes les plus brillans & les plus braves de la cour. Il épouſa Jeanne de Schomberg, fille du maréchal de Schomberg, ſurintendant des finances, & ſœur du maréchal de Schomberg, duc d'Halluin, femme d'eſprit, & ſur-tout très-pieuſe. Elle laiſſa d'abord ſon mari rechercher tous les avantages que lui promettoient ſa naiſſance & ſes qualités brillantes, & ſe livrer à toutes les diſſipations du monde ; inſenſiblement elle l'attira dans la retraite, qu'elle embelit pour lui ; les beaux jardins, les belles eaux *de Liancourt* furent ſon ouvrage ; elles ſont célebrées dans la *Pſyché* de La Fontaine :

Raſſemblés, ſans aller plus loin,
Vaux, Liancourt & leurs naïades.

Le duc *de Liancourt* devient bientôt pieux comme elle. On raconte de la ducheſſe *de Liancourt*, des traits de généroſité ſinguliers ; elle fourniſſoit de l'argent à ceux qui plaidoient contr' elle, & qui faute de ce ſecours, n'euſſent pu faire valoir leurs droits. Si on demande pourquoi elle ne pouſſoit pas la généroſité juſqu'à leur épargner tout procès, en ſacrifiant ſes droits ; c'eſt qu'il s'agiſſoit de droits de terre, qu'on n'abandone pas ſans inconvénient, & qui ſont quelquefois aſſez incertains pour avoir beſoin d'être réglés par un jugement. Elle mourut le 14 juin 1774, à Liancourt, & ſon mari le premier août ſuivant. On a d'elle quelques petits écrits adreſſés à ſon mari & à ſa petite-fille, contenant des avis économiques & domeſtiques.

Ils n'avoient eu qu'un fils, tué jeune à l'armée. Ce fils laiſſa une fille, Mademoiſelle de la Roche-Guyon, qui fut élevée à Port-Royal ; c'étoit un excellent parti ; elle fut recherchée par tout ce que la cour avoit de plus grand ou de plus en faveur ; le cardinal Mazarin la demanda pour un de ſes neveux ; elle épouſa le prince de Marſillac, fils du duc de la Rochefoucauld, auteur des *Maximes*, & porta dans la maiſon de la Rochefoucauld les terres de Liancourt & de la Roche-Guyon.

LIBANIUS, (*Hiſt. Rom.*) fameux ſophiſte, fameux rhéteur du quatrieme ſiecle, né à Antioche, élevé à Athènes, profeſſoit l'éloquence à Conſtantinople du temps de l'empereur Julien. Ce prince faiſoit un cas ſingulier de *Libanius*, & ſoumettoit au jugement de ce philoſophe ſes actions & ſes écrits. Quoique orateur, *Libanius* ne le flatoit point. Julien étant à Antioche, avoit fait mettre en priſon les magiſtrats de cette ville, contre leſquels il étoit fort irrité. *Libanius* vint avec courage plaider la cauſe de ſes concitoyens. Son ton ferme & libre étona l'eſprit d'un homme qui l'entendit : *Orateur*, lui dit-il, *tu es bien près du fleuve Oronte, pour parler ſi hardiment - Courtiſan*, répondit Libanius, *ta menace eſt bien plus hardie que mes diſcours, elle tend à déshonorer le maître que tu veux me faire craindre*. Julien ne ſe

déshonora point, il continua d'entendre *Libanius* & de l'aimer. Ce rhéteur payen eut pour disciples deux illustres orateurs chrétiens, St. Basile & St. Jean-Chrysostôme; les lettres de St. Basile font foi de son atachement pour son maître.

Nous avons les œuvres de *Libanius* en deux vol. *in-fol.*; mais elles ne sont pas, à beaucoup près, completes; la plupart de ses harangues sont perdues: un italien, Antoine Bongiovanni, en a retrouvé dixsept dans un manuscrit de la bibliotheque de St. Marc, & les a publiées à Venise en 1755. On ignore le temps de la mort de *Libanius*.

LIBATTO, s. m. (*Hist. mod.*) C'est le nom que les habitans du royaume d'Angola donnent à des especes de hameaux ou de petits villages qui ne sont que des assemblages de cabanes chétives, bâties de bois & de terre grasse, & entourées d'une haie fort épaisse & assez haute pour garantir les habitans des bêtes féroces, dont le pays abonde. Il n'y a qu'une seule porte à cette haie, que l'on a grand soin de fermer la nuit, sans quoi les habitans couroient risque d'être dévorés.

LIBERAT, (*Hist. Ecclésiast.*) C'est le nom de deux martyrs d'Afrique au cinquieme siecle, sous la persécution du roi Hunneric, & celui d'un diacre de l'église de Carthage au sixieme siecle, qui se distingua dans l'afaire dite des *Trois Chapitres*; & dont on a un ouvrage intitulé: *Breviarium de causa Nestorii & Eutychetis*.

LIBERTAT. (*Voyez* CASAUX.)

LIBURNE, s. m. *Liburnus*, (*Hist. Rom.*) huissier qui appeloit les causes qu'on devoit plaider dans le bâreau de Rome; c'est ce que nous apprenons de Martial qui tâche de détourner Fabianus, homme de bien, mais pauvre, du dessein de venir à Rome où les mœurs étoient perdues; *procul horridus liburnus*; & Juvenal dans sa quatrieme Satyre,

Primus, clamante liburno,

Currite, jam sedit,

L'empereur Antonin décida dans la loi *VII*, *ff. de integ. restit.* que celui qui a été condamné par défaut, doit être écouté, s'il se présente avant la fin de l'audience, parce qu'on présume qu'il n'a pas entendu la voix de l'huissier, *liburni*. Il ne faut donc pas traduire *liburnus* par *crieur public*, comme ont fait la plupart de nos auteurs, trop curieux du soin d'appliquer tous les usages aux-nôtres.

LICETI *ou* LICETO, (*Hist. mod.*) Cet homme qui ne fut peut-être pas nommé sans dessein *Fortunius*, naquit avant le septieme mois de la grôsseſſe de sa mere; son pere le fit mettre dans une boëte de coton, & prit pour l'élever & assurer sa vie, des soins qui réussirent parfaitement à tous égards. *Fortunius* jouit d'une parfait santé, & vécut soixante & dix-neuf ans. Il fut d'ailleurs un médecin habile, ainsi que son pere. On a de lui plusieurs ouvrages en latin, les uns sur la médecine, comme celui qui a pour titre: *de his qui vivunt sine alimentis*; les autres sar la physique: *de fulminum natura*; *de maris tranquillitate & ortu fluminum*; d'autres enfin sur des matieres d'antiquité: *de annulis antiquis*; *de Lucernis antiquis*. Dans ce dernier traité, il soutient que les lampes sépulchrales des anciens ne s'éteignoient point. Ferrari, dans une dissertation bien posterieure, *de veterum lucernis sepulchralibus*, dit au contraire que ces prétendues lampes inextinguibles, étoient des phosphores qui s'alumoient pour quelques instans; lorsqu'ils étoient exposés à l'air. Fortunius *Liceti* né à Rapalo dans l'état de Gênes en 1577, mourut à Padoue en 1656.

On a de Joseph *Liceti* son pere, un ouvrage intitulé: *Nobiltà de'principali membri dell'Uomo*.

LICINIUS, (*Histoire des empereurs.*) né dans la Dacie, fut un soldat de fortune, qui n'eut d'autre titre à l'empire que son courage & ses talens pour la guerre. Galere-Maximien, qui avoit été simple soldat avec lui, en avoit reçu de grands sérvices: ce fut par reconoissance qu'il le choisit pour son collegue lorsqu'il parvint à l'empire. Il lui donna le département de l'Illyrie, & ensuite de tout l'Orient. Constantin, qui voyoit son crédit prendre chaque jour de nouveaux accroissemens, se fortifia de son alliance, & lui fit épouser sa sœur Constantia, & leurs forces réunies humilierent la fierté de Maximien, qu'ils défirent dans plusieurs combats. *Licinius* né barbare, ne se dépouilla jamais de la férocité naturele à sa nation. Ses mœurs agrestes rapelerent toujours la bassesse de sa naissance. Ennemi des lettres & des philosophes, il les appeloit la *peste* & le *poison* des états. C'étoit pour justifier son ignorance. Son éducation avoit été si négligée, qu'il ne savoit même pas signer son nom. Il oublia que c'étoit à Galere-Maximien qu'il devoit sa fortune, & ce fut contre les enfans de ce bienfaicteur qu'il exerça le plus de cruautés. Maximien défait dans plusieurs combats, fut enfin obligé de se rendre à sa discrétion; mais le vainqueur impitoyable le fit massacrer avec toute sa famille. Sa fureur avide de sang se tourna contre les chrétiens qu'il détestoit, parce qu'ils étoient favorisés par Constantin devenu l'objet de sa haine jalouse. Constantin assuré des armées des Gaules & de l'Italie, lui déclara la guerre. Ils en vinrent aux mains dans la Pannonie, & la victoire, sans être décisive, pencha du côté de Constantin. Il fallut tenter la fortune d'un second combat dans les plaines d'Andrinople: l'avantage fut à peu près

égal. Les troupes de *Licinius* plierent; mais tout le camp de Conſtantin fut pillé. Le deux rivaux également épuiſés & las de la guerre, firent la paix, que *Licinius* acheta par la ceſſion de la Grece & de l'Illyrie. *Licinius* honteux d'avoir ſouſcrit à des conditions humiliantes, recomença les hoſtilités; il fut encore défait près d'Andrinople, d'où il ſe retira à Chalcédoine, où, craignant d'être ataqué par l'armée victorieuſe, il demanda la paix qui lui fut acordée; mais dès qu'il eut réparé ſes pertes, il viola le traité; il en fut puni par une ſanglante défaite dans les plaines de Chalcédoine, où toujours malheureux ſans rien perdre da ſa réputation, il fut obligé de s'en remettre à la clémence de ſon vainqueur. Sa femme Conſtantia obtint ſa grâce de ſon frere. Conſtantin, après l'avoir admis à ſa table, le relégua à Theſſalonique, où il mena une vie privée avec ſa femme: il paroſſoit avoir renoncé à toutes les promeſſes de l'ambition, lorſque Conſtantin envoya des ordres pour l'étrangler. Il mourut âgé de ſoixante ans, dont il en avoit régné quatorze.

LIÉBAUT, (Jean) (*Hiſt. litt. mod.*) médecin; il eut part à *la Maiſon ruſtique*, dont le principal auteur fut Charles Étienne, ſon beaupere. On a de *Liebaut* divers ouvrages de médecine: *Theſaurus ſanitatis*, grand tréſor en effet; *de præcavendis curandiſque venenis Commentarius*; *traités ſur les maladies, l'ornement, & la beauté des femmes*. Mort en 1596.

LIEUTAUD, (Jacques & Joſeph) (*Hiſt. litt. mod.*) Tous deux furent de l'Académie des Sciences; tous deux étoient de Provence; l'un d'Arles; l'autre, d'Aix, nous ignorons s'ils étoient parens. On a du premier, mort en 1733, vingt-ſept volumes de la connoiſſance des temps, depuis 1703 juſqu'en 1729. Le ſecond a été premier médecin du roi Louis XVI. On a de lui beaucoup d'ouvrages de médecine. Mort à Verſailles le 6 décembre 1780, en diſant aux médecins ſes confreres, raſſemblés auteur de lui, & qui lui propoſoient différens remedes: *je mourrai bien ſans tout cela*.

LIGARIUS, (Quintus) (*Hiſt. Rom.*) On connoît l'éloquent & touchant plaidoyer de Cicéron pour ce *Ligarius*, & on ſait quel en fut le ſuccès. C'eſt un des beaux triomphes de l'éloquence, puiſqu'il s'agiſſoit de déterminer Céſar irrité, à faire grâce, quoiqu'il eût bien réſolu d'être inflexible; Cicéron le rendit clément, en louant ſa clémence. Ceux qui ne croient pas ou qui ne veulent pas croire à des grands effets de l'éloquence, aiment mieux ſuppoſer que Céſar & Cicéron étoient d'acord, & qu'il étoit convenu entre eux que Céſar ſeroit attendri à un certain endroit du plaidoyer, & laiſſeroit tomber de ſes mains l'arrêt qui proſcrivoit le coupable; c'eût été de la part de Céſar une complaiſance bien ſinguliere pour Cicéron, de ſe charger en public de ces apparences toujours odieuſes, de colere & de rigueur, tout exprès pour ménager à l'orateur la gloire d'en triompher. Tubéron, accuſateur de *Ligarius*, ayant ſuccombé dans cette occaſion, renonça pour toujours au Bâreau. Il eſt fâcheux que la clémence de Céſar envers *Ligarius*, n'ait pas empêché celui-ci d'entrer dans la conjuration qui fit périr ce dictateur.

Hélas! tous les humains ont beſoin de clémence.

il importe à l'humanité entiere que nul n'ait à ſe repentir d'avoir été clément, & l'hiſtoire d'Auguſte, qui après avoir puni juſqu'à dix conjurations formées contre lui, prend le parti de pardoner la onzieme, & depuis ce temps n'en voit plus naître aucune, eſt d'une moralité bien plus utile au genre humain, que celle de Ligarius, conſpirant contre celui qui lui a perdoné.

LIGER, (Louis) (*Hiſt. litt. mod.*) Charles Étienne & Liébaut, ſon gendre (*voyez* LIÉBAUT) avoient fait la *maiſon ruſtique*, Liger eſt auteur d'une *nouvele maiſon ruſtique*, & de beaucoup de livres économiques très médiocres ſur l'agricolture, le jardinage, la cuiſine, la chaſſe, la pêche, &c. Né à Auxerre en 1658, mort à Guerchi, en 1717.

LIGNAC, (Joſeph Adrien le large de) (*Hiſt. litt. mod.*) homme triſte, écrivain médiocre; il a beaucoup écrit ſur la phyſique, la métaphyſique & la religion. Il eſt auteur de la *lettre à un Américain ſur l'Hiſtoire naturele de M. de Buffon*. Il a écrit auſſi contre le livre de l'eſprit. Il a voulu expliquer les myſteres, & pour rendre ſenſible celui de la tranſſubſtantiation, il a ſoutenu la *poſſibilité de la préſence corporele de l'homme en pluſieurs lieux*. Ne ſeroit-on pas mieux de révérer en ſilence nos myſteres que de les expliquer ainſi? Mort à Paris, en 1762.

LIGNE *de marcation*, (*Hiſt. modern.*) ou *ligne de diviſion*, *de partition*, établie par les papes pour le partage des Indes entre le Portugais & les Eſpagnols.

Les Portugais dans le XV ſiecle demanderent aux papes la poſſeſſion de tout ce qu'ils découvriroient dans leurs navigations. Lorſque les Eſpagnols commencerent à s'établir dans l'Amérique, le pape Alexandre VI, en 1493, divila les deux nouveaux mondes, l'américain & l'aſiatique, en deux parties. Tout ce qui étoit à l'orient des îles Açores, devoit apartenir au Portugal; tout ce qui étoit à l'occident, fut donné par le ſaint ſiége à l'Eſpagne. On traça ſur le globe une *ligne* qui marqua les limites de ces droit réciproques, & qu'on appela la *ligne de marcation*, ou la *ligne alexandrine*; mais le voyage de Magellan dérangea cette *ligne*. Les îles Marianes, les Philippine, les Moluques, ſe trouvoient à l'orient des découvertes portugaiſes. Il fallut donc tracer une autre *ligne*, qu'on nomme la *ligne de démarcation*.

Toutes ces *lignes* furent encore dérangées, lorſque les Portugais aborderent au Bréſil. Elles le furent auſſi par les Hollandois qui débarquerent aux Indes orientales, par les François & par les Anglois qui s'établirent enſuite dans l'Amérique ſeptentrionale. Il eſt vrai qu'ils n'ont fait que glaner après les riches moiſſons des Eſpagnols ; mais enfin ils y ont eu des établiſſemens conſidérables, & il en ont encore aujourd'hui.

Le funeſte effet de toutes ces découvertes & de ces tranſplantations, a été que nos nations commerçantes ſe ſont fait la guerre en Amérique & en Aſie, toutes les fois qu'elles ſe la ſont faite en Europe, & elles ont réciproquement détruit leurs colonies naiſſantes. Les premiers voyages ont eu pour objet d'unir toutes les nations. Les derniers ont été entrepris pour nous détruire au bout du monde; & ſi l'eſprit qui regne dans les conſeils du puiſſances maritimes continue, il n'eſt pas douteux qu'on doit parvenir au ſuccès de ce projet, dont les peuples de l'Europe payeront la triſte dépenſe.

LIMBORCH, (Philippe de) (*Hiſt. Litt. mod.*) ſavant miniſtre d'Amſterdam, de la ſecte des Arminiens ou Remontrans, auteur de pluſieurs ouvrages de théologie. Né en 1633 à Amſterdam, mort en 1712.

LIMIERS, (Henri Philippe de) (*Hiſt. Litt. mod.*) mauvais compilateur d'hiſtoires. On connoît ſon hiſtoire de Louis XIV. Il y a de lui auſſi une hiſtoire de Charles XII, une ſuite de l'abrégé chronologique de Mézeray; des annales de toute eſpece, même une mauvaiſe traduction de Plaute.

LIMNŒUS, (Jean) (*Hiſt. Litt. mod.*) ſavant juriſconſulte Allemand, a donné une bonne édition de la Bulle d'or; il a donné auſſi les capitulations des empereurs, &c. Né à Jene en 1592, mort en 1663.

LIMOJON DE SAINT-DIDIER. (Ignace-François) (*Hiſt. Litt. mod.*) poëte François, qui publia une partie d'un mauvais poëme épique de *Clovis*. Il eſt auſſi l'auteur d'une ſatire en proſe & en vers contre Lamotte, Fontenelle & Saurin, ſous le titre de *voyage du Parnaſſe*. Il avoit remporté des prix à l'académie des Jeux Floraux, & à l'académie Françoiſe. Tout cela eſt oublié, ainſi que l'auteur, mort en 1739. à Avignon, ſa patrie. On a de ſon oncle, Alexandre-Touſſaint Limojon de St. Didier, une hiſtoire des négociations de Nimegue, ouvrage plus eſtimé que ceux du neveu.

LINACER, (Thomas) (*Hiſt. Litt. mod.*) médecin Anglois, élevé à Florence, où il avoit été diſciple de Démétrius Chalcondyle & de Politien, fut précepteur du prince Arthus ou Arthur, fils aîné de Henri VII. roi d'Angleterre, & enſuite médecin de Henri VIII. frere d'Arthus. Il a traduit quelques ouvrages de Galien; il a écrit auſſi ſur la grammaire.

LINANT, (Michel) (*Hiſt. Litt. mod.*) poëte François. Il remporta trois fois en vers le prix de l'académie Françoiſe, en 1739, 1740 & 1744, temps où le prix s'obtenoit aiſément. Il a fait auſſi des tragédies. Perſone ne connoît ſon *Alzande*, qui eut ſix repréſentations; mais on connoit de nom *Vanda*, qui tomba dès la premiere. Linant, né à Louviers, en 1709, mourut en 1749, avant l'âge où beaucoup de talens ſe ſont formés. Cependant Greſſet a dit:

Que l'harmonie
Ne verſe ſes heureux préſens,
Que ſur le matin de la vie,
Et que ſans un peu de folie
On ne rime plus à trente ans.

LINDANUS, (Guillaume) (*Hiſt. Litt. mod.*) évêque du Ruremonde, puis de Gand, exerça l'office d'inquiſiteur dans la Hollande, & dans la Friſe, fut un bon théologien & un homme eſtimé. On a de lui entr'autres ouvrages, celui qui a pour titre: *Panoplia Evangelica*; il a donné auſſi une édition de la *meſſe apoſtolique*, que quelques-uns ont attribuée à ſaint Pierre. Mort en 1588 à ſoixante-trois ans. Un auteur nommé Harchius, a écrit ſa vie.

LINDENBRUCH *ou* LINDENBROCH, Fréderic) en latin *Lindenbrogius*. (*Hiſt. Litt. mod.*) ſavant littérateur Flamand, du 17e. ſiecle, a donné des éditions de pluſieurs auteurs anciens, célebres, mais il eſt encore plus connu par ſon *codex legum antiquarum, ſeu leges wiſigothorum, burgundionum, longobardorum*, &c. Mort vers 1638.

LINGENDES, (*Hiſt. Litt. mod.*) trois hommes ont fait connoître ce nom: ils étoient tous les trois de la même famille.

1°. Claude de) Jéſuite, connu principalement par des ſermons. Né à Moulins 1591, mort à Paris, en 1660.

2°. Jean de) évêque de Sarlat, puis de Mâcon, étoit auſſi de Moulins, fut célebre auſſi par le talent de la chaire, Fléchier le reconnoiſſoit pour ſon maître. Il fut précepteur du comte de Moret, fils naturel de Henri IV, tué au combat de Caſtelnaudari, le 1er. ſeptembre 1632. Lingendes mourut en 1665.

3°. Jean de) poëte François de la même famille & du même pays, mort jeune en 1616.

LINIERE, (François Pajot de) (*Hiſt. Litt. mod.*) mauvais poëte François, ridiculiſé par Boileau:

Qu'ils charment de Senlis le poëte Idiot....
Peut fournir ſans génie un couplet à Liniere....
Mais ſes écrits tous pleins d'ennui
Seront brûlés, même avant lui.

Ce dernier trait paſſe le ridicule, mais il eſt conforme à l'opinion générale qui avoit fait

donner à Liniere le nom de *l'Athée de Senlis*. Mme. Deshoulieres, ſans partager ſes torts, étoit de ſes amies, elle l'étoit auſſi de Pradon, & qui plus eſt, elle étoit la protectrice de leurs ouvrages, ce qui a fait dire que ſon ſort ſembloit être d'en faire de bons & de prendre toujours le parti des mauvais. Liniere mourut en 1704.

LINNŒUS, (Charles) chevalier de l'Étoile Polaire, profeſſeur de botanique dans l'univerſité d'Upſal, de preſque toutes les Académies des Sciences de l'Europe & les honorant toutes, mort le 10 janvier 1778 à ſoixante & onze ans. C'eſt aux naturaliſtes à faire connoître tout le mérite de ce grand naturaliſte, & toute l'utilité de ſes nombreux ouvrages ſur la botanique & l'Hiſtoire Naturele.

LIONNE, (Hugues de) (*Hiſt. de Fr.*) miniſtre des afaires étrangeres ſous Louis XIV, neveu de Servien, homme d'état & homme de plaiſir, étoit d'une des plus ancienes familles du Dauphiné. Un de ſes ancêtres, Pierre de Lionne, mort en 1399, étoit un des plus célebres capitaines de ſon temps; il avoit rendu de grands ſervices aux rois Jean, Charles V, & Charles VI.; il s'étoit ſur-tout ſignalé à la bataille de Roſebeque, en 1382.

Saint Évremont, dans une lettre adreſſée à Iſaac Voſſius, fait un grand éloge du miniſtre Hugues de Lionne, & lui applique ce que Salluſte a dit de Sylla, que ſon loiſir étoit voluptueux, mais que par une juſte diſpenſation de ſon temps avec la facilité de travail dont il s'étoit rendu le maître, jamais afaire n'avoit été retardée par ſes plaiſirs, *otio luxurioſo eſſe, tamen ab negotiis nunquam voluptas remorata*. Saint Évremont lui adreſſe une multitude de lettres & a d'ailleurs écrit ſa vie. Hugues de Lionne mourut en 1671. Un de ſes fils, Artus de Lionne, évêque de Roſalie, & vicaire apoſtolique à la Chine, célebre auſſi dans ſon état, mourut en 1713.

LIPOU *ou* LIPU, ſ. m. (*Hiſt. de la Chine*) le *lipou*, dit le pere Lecomte, eſt l'un des grands tribunaux ſouverains de l'empire de la Chine. Il a inſpection ſur tous les mandarins, & peut leur donner ou leur ôter leurs emplois. Il préſide à l'obſervation & au maintien des ancienes coutumes.

Ce tribunal eſt chargé de veiller ſur la conduite de tous les officiers & magiſtrats des provinces, d'examiner leurs bonnes ou mauvaiſes qualités, de recevoir les plaintes des peuples, & d'en rendre compte à l'empereur, auprès de qui ce conſeil réſide; c'eſt de ſes raports & de ſes déciſions que dépend l'avancement des officiers à des poſtes plus éminens, ou leur dégradation, lorſqu'ils ont commis des fautes qui la méritent; le tout ſous le bon plaiſir de l'empereur qui doit ratifier les déciſions du tribunal.

Les Chinois donnent encore le nom de *li pu* à un autre tribunal chargé des afaires de la religion.

LIPSE, (Juſte) (*Hiſt. Litt. mod.*) litérateur & critique habile, peut-être mis au nombre des enfans célebres & des ſavans précoces. Il fit des poêmes à neuf ans, & des ouvrages d'érudition à dix-neuf. Il voyagea dans différentes parties de l'Europe, & changea de religion ſelon les différens pays; catholique à Bruxelles & à Rome, luthérien à Jene, calviniſte à Leyde, redevenu catholique à Louvain, où il profeſſoit les belles lettres. À travers tant de variations, il fit un *traité de la conſtance*.

Les œuvres de Juſte Lipſe ont été recueillies en ſix volumes *in-folio*. Ce ſavant dont l'eſprit avoit bien des travers & le caractere bien des défauts; qui croyoit s'être formé ſur Tacite, parce que ſon ſtyle étoit dur & obſcur, mais qui avoit du moins le bonheur de ſavoir Tacite tout entier par cœur, mourut à Louvain, en 1606. Il étoit né près de Bruxelles, en 1547, Aubert Le Mire a écrit ſa vie.

LIRE *ou* Lira, (Nicolas de) *voyez* LYRE *ou* LYRA.

LIRON, (Jean) (*Hiſt. Litt. mod.*) Dom *Liron*, ſavant bénédictin de la congregation de Saint-Maur. On connoît ſes *Singularités hiſtoriques & littéraires*. Il étoit de Chartes, & il a donné *la Bibliotheque des Auteurs Chartrains*. Né en 1665, mort au Mans en 1749.

L'ISLE, (DE) (*Hiſt. Litt. mod.*) nom qui, ſans parler de ceux qui le portent encore aujourd'hui avec gloire, ou qui en portent du moins un tout ſemblable, a été illuſtre dans les ſciences & dans le lettres.

Guillaume *de l'Isle*, né à Paris le dernier février 1675, a été pour la géographie ce que M. Lémery étoit pour la chimie; il l'a réformée ſi conſidérablement & ſur tant d'articles importans, qu'il peut en être regardé comme le créateur. Ces deux ſciences ont été perfectionées depuis, mais Lémery & *de l'Isle*, les ont preſque tirées du néant. Claude *de l'Isle*, pere de Guillaume, & digne d'un tel fils, avoit enſeigné la géographie à M. le régent; Guillaume *de l'Isle*, fut choiſi pour l'enſeigner à Louis XV; il eut le titre inconnu avant lui, de premier géographe du roi. À l'âge de huit ou neuf ans, il avoit déja dreſſé & deſſiné lui-même, ſous les ieux de M. Fréret, des cartes ſur l'hiſtoire anciene. À la fin de 1699, M. *de l'Isle*, âgé de vingt-cinq ans, préſenta au public une terre preſque nouvele, où la Méditerranée, qu'on croyoit ſi bien connoître, n'avoit que huit cents ſoixante lieues d'Occident en Orient, au lieu de onze cents ſoixante qu'on lui donnoit. L'Aſie étoit pareillement racourcie de cinq cents lieues; il y avoit un changement de dix-ſept cents dans la poſition de la terre d'Yéco. Croiroit-on que dans les cartes de l'Artois,

d'un petit pays si proche de nous & si connu, il y avoit des rivieres omises, & en récompense, d'autres supposées; quarante villages créés ou du moins transportés de si loin & avec des noms tellement défigurés; qu'ils ne pouvoient être reconus par ceux qui demeuroient sur les lieux? On peut juger par-là des services que Guillaume *de l'Isle* avoit à rendre à la géographie, & qu'il lui avoit en effet rendus.

M. *de l'Isle* entra dans l'Académie des Sciences en 1702. Il mourut d'apoplexie le 25 janvier 1726. Le roi de Sardaigne avoit voulu l'enlever à la France. D'autres puissances lui avoient fait les mêmes sollicitations. Le Czar alloit le voir familiérement pour lui donner des observations sur la Moscovie, & plus encore, dit M. de Fontanelle, pour connoître chez lui, mieux que par-tout ailleurs, son propre empire.

Deux de ses freres ont été astronomes, & tous deux de l'Académie des Sciences; tous deux ont été appelés à Petersbourg. Un autre prit l'histoire pour son partage. Ainsi, Claude *de l'Isle*, homme de mérite lui-même, fut l'heureux pere de quatre hommes d'un mérite distingué. Joseph-Nicolas, un des trois freres, membres de l'Académie des Sciences, proposa dès 1720, de déterminer la figure de la terre, ce qui fut exécuté plusieurs années après. Il est mort doyen de toutes les grandes Académies; il a formé nos plus grands astronomes, les La Lande, les Messier. Il resta en Russie depuis 1726 jusqu'en 1747, qu'il revint dans sa patrie, où il fut professeur au Collége Royal. Il mourut en 1768. Il étoit né en 1688. On a de lui des Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Astronomie, & d'autres Mémoires insérés dans le Recueil de l'Académie & dans des Journaux. Les noveles cartes des découvertes de l'amiral de Fonte, sont aussi de Joseph-Nicolas *de l'Isle*

Louis-François *de l'Isle* de la Drevetiere se fit un nom dans un genre tout différent. C'est l'auteur de la comédie d'*Arlequin Sauvage*, & de celle de *Timon le Misanthrope*. Il en a donné plusieurs autres; mais ces deux-là sont les principaux titres de sa réputation, & ils ne sont pas médiocres. On a de lui aussi un *Essai sur l'Amour propre*, poême, & quelques autres ouvrages. Il étoit d'une famille noble du Périgord, mais ses parens n'étant pas assez riches pour le soutenir à Paris, sa ressource fut de travailler pour le Théâtre Italien, où plusieurs de ses pieces eurent un succès brillant, soutenu & mérité. Mort en 1756. Il étoit né dans le Dauphiné. Il étoit, dit-on, misanthrope comme son *Timon*.

LISOLA, (François Baron de) (*Hist. mod.*) gentilhomme ataché au service des empereurs Ferdinand II, Ferdinand III. & Léopold, & employé par eux dans différentes négociations. On a de lui des *Lettres* & *Mémoires*, & dans un ouvrage politique & polémique, intitulé, *Bouclier d'état & de justice*, il réfuta les prétentions de la France sur divers états de la monarchie d'Espagne; & Verjus comte de Crecy, qui fut en 1697, un des plénipotentiaires François pour la paix de Riswick, ayant répondu à cet écrit, *Lisola* fit une réplique sous ce titre bassement burlesque: *la Sausse au Verjus*.

LISTER, (Martin) (*Hist. Litt. mod.*) médecin de la reine Anne d'Angleterre, est auteur de plusieurs ouvrages latins sur la médecine & sur différentes parties de l'Histoire naturele; d'un voyage de Paris en anglois; on lui doit aussi une édition du Traité d'Apicius, *de obsoniis & condimentis*.

LIT *des Romains*, (*Hist. Rom.*) *lectus cubicularis*, Cic. couche sur laquelle ils se reposoient ou dormoient. Elle passa du premier degré d'austérité au plus haut point de luxe; nous en allons parcourir l'histoire en deux mots.

Tant que les Romains conserverent leur genre de vie dur & austere, il couchoient simplement sur la paille, ou sur des feuilles d'arbres seches, & n'avoient pour couverture que quelques peaux de bêtes qui leur servoient aussi de matelas. Dans les beaux jours de la république, ils s'écartoient peu de cette simplicité, & pour ne pas dormir sous de riches lambris, leur sommeil n'en étoit ni moins profond, ni moins plein de délices. Mais bientôt l'exemples des peuples qu'ils soumirent, joint à l'opulence qu'ils commencerent à goûter, les porta à se procurer les commodités de la vie, & consécutivement les rafinemens de la molesse. À la paille, aux feuilles d'arbres seches, aux peaux de bêtes, aux couvertures faites de leurs toisons, succéderent des matelas de laine de Milet & des *lits* de plumes du duvet le plus fin. Non contens de bois de *lits* d'ébene, de cédre & de citronier, ils les firent enrichir de marquéterie, ou de figures en relief. Enfin ils en eurent d'ivoire & d'argent massif, avec des couvertures fines, teintes de pourpre, & rehaussées d'or.

Au reste, leurs *lits*, tels que les marbres antiques nous les représentent, étoient faits à peu près comme nos *lits* de repos, mais avec un dos qui régnoit le long d'un côté, & qui de l'autre s'étendoit aux pieds & à la tête, n'étant ouverts que par-devant. Ces *lits* n'avoient point d'impériale, ni de rideaux, & il étoient si élevés, qu'on n'y pouvoit monter sans quelque espece de gradins.

LITLE *ou* LE PETIT, (Guillaume) (*Hist. Litt. mod.*) surnomé de Neubridge, (*Neubrigensis*) chanoine régulier de St. Augustin en Angleterre, auteur d'une Histoire d'Angleterre, qui commence en 1066, c'est-à-dire, à l'époque de la conquête de Guillaume le Bâtard, & qui

finit en 1197. L'auteur mourut vers le commencement du treizieme ſiecle.

LITTLETON, (*Hiſt. d'Anglet.*) nom célebre en Angleterre.

1°. Thomas *Littleton*, juriſconſulte anglois, mort en 1482, ſous le regne d' Édouard IV, eſt connu par un livre célebre, intitulé : *Tenures de Littleton*.

2°. Adam *Littleton*, mort à Chelſea en 1694, eſt auteur d'un Dictionaire latin-anglois, d'un grand uſage en Agleterre.

3°. Le lord *Littleton* ou George *Littleton*, étoit né à Hagley dans le comté de Worceſter en 1708. Sa famille étoit anciene & avoit produit des hommes diſtingués dans pluſieurs genres. Son pere, ſir Thomas *Littleton*, avoit été l'un des lords de l' Amirauté.

Il montra dès ſa premiere jeuneſſe, un goût très-vif & un talent marqué pour la poéſie ; mais il ne le cultiva jamais que comme un amuſement. Son eſprit & ſes vues le portoient à des études plus ſérieuſes.

À l'âge de 20 ans, il quita ſa partie pour faire le tour de l'Europe. À Paris, il mérita l'eſtime & la confiance du miniſtre d'Angleterre en France, qui le chargea de quelques afaires, où le jeune *Littleton* montra la ſageſſe & la maturité de ſon eſprit.

Par-tout où il alla, il chercha tous les genres d'inſtructions ; il obſerva les gouvernemens & les mœurs, & cultiva les lettres & les arts.

De retour en Angleterre, il fut élu membre de la chambre des communes. Il ſe lia d'une amitié très-intime avec le prince de Galles, pere du roi régnant, qui l'atacha à ſa perſone, & l' aima juſqu'à ſa mort.

En 1744, il fut nommé l'un des lords de la tréſorerie ; & dans cette place, il employa ſon crédit à faire acorder des récompenſes & des encouragemens aux hommes de lettres les plus diſtingués de ſon temps. Il fut le protecteur, & l'ami de Thompſon, d'Young, de Weſt, de Pope & de pluſieurs autres ; & ſes ſervices s' étendirent quelquefois au delà de la vie de ceux qu'il avoit aimés. Le poëte des Saiſons laiſſa, en mourant, des afaires très-dérangées, *Littleton* travailla à réparer ce déſordre ; il prit ſous ſa protection la ſœur de Thompſon. Il ſe chargea de revoir & d'achever la tragédie de *Coriolan*, à laquelle ce poëte n'avoit pas mis la derniere main, & il la fit donner à Drury-lane, avec un prologue qu'il compoſa, & qui fut ſi touchant, que l'acteur qui le prononça, & l' aſſemblée qui l'entendit, fondiret en larmes.

Il avoit épouſé en 1742, Miſs Lucy Foſteſcue, jeune perſone douée de toutes les grâces & de toutes les vertus ; & qui pendant quatre ans, fit le bonheur de ſa vie. Il la perdit en 1646, ayant d'elle un fils & une fille. Il a conſacré ſa douleur & ſes regrets par une épitaphe & une *monodie* à la mémoire de cette femme chérie qui reſpirent la ſenſibilité la plus touchante. En 1654, il épouſa en ſecondes noces, Eliſabeth Rich, dont la conduite répandit autant d'amertume ſur la vie de *Littleton*, que la vertu de ſa premiere femme y avoit répandu de douceur. Il fut obligé de s'en ſéparer par un divorce légal quelques années après.

En 1757, il fut créé pair de la Grande-Bretagne. Il mourut au mois de juillet 1773, d'une inflammation d'entrailles, dans ſa terre de Hagley, où il étoit né, qu'il s'étoit plu à embélir, & où il a fait des jardins que vont admirer tous les voyageurs.

Comme citoyen, comme homme public, comme écrivain, le lord *Littleton* a mérité l'eſtime univerſele. Il eut dans la vie privée, la probité la plus exacte & en même temps la plus indulgente ; il porta dans les afaires & au parlement une intégrité ferme & incorruptible. Zélé pour la conſtitution de ſon pays, il ſoutint toujours le parti de la liberté, ſans donner jamais dans les excès où l'eſprit de faction entraîne ſouvent de prétendus patriotes.

Il reſte de lui quelques diſcours qu'il prononça au parlement dans des occaſions importantes ; on y trouve une éloquence plus élégante qu'énergique, plus perſuaſive qu'entraînante ; mais la ſincérité qui ſe fait ſentir dans les vues & les principes qu'il y dévelope, donne à ſes raiſons une force qu'une imagination plus brillante & des mouvemens plus impétueux y donneroient difficilement.

Ses ouvrages ſont :

1°. Des *nouveles Lettres Perſanes*, qu'il fit dans ſa jeuneſſe, où l'on trouve des vues ſages & des idées ingénieuſes, mais qui ont le tort d'être venues après celles de Monteſquieu, & d'être reſtées au deſſous.

2°. Des Dialogues des Morts, traduits en françois, où l'on reconoît par-tout l'honête homme, l'ingénieux obſervateur des mœurs, & le bon écrivain.

3°. Une Hiſtoire de Henri II, remarquable par les recherches curieuſes & exactes, par la peinture des mœurs, & la fidélité des récits, mais qui offre peut-être des détails peu intéreſſans pour d'autres lecteurs que les Anglois.

4°. Une Hiſtoire abrégée d'Angleterre en forme de lettres adreſſées à ſon fils, traduite pluſieurs fois en françois, & qui mérite de l'être dans toutes les langues, comme un modele pour le choix des faits, la préciſion du récit & l'intérêt des tableaux.

5°. Des *Obſervations ſur la converſion de St. Paul*, d'où il tire une des principales preuves de la vérité de la Religion Chrétiene.

6°. Des pieces fugitives de poéſie, où il y a plus d'élégance, de grâce & de fineſſe, que d'éclat, de chaleur & d'originalité.

7°. Pluſieurs petits écrits ſur différentes ma-

tieres, toujours ingénieux & agréablement écrits.

LITTRE, (Alexis) (*Hiſt. Litt. mod.*) de l'Académie des Sciences, né le 21 juillet 1658, à Cordes en Albigeois, docteur régent de la Faculté de Paris, grand anatomiſte. Il ne ſavoit pas parler, mais il ſavoit guérir : auſſi n'eut-il point de réputation dans un monde où le talent vraiment néceſſaire eſt celui de parler. Le monde, dit M. de Fontenelle, a plus beſoin d'être amuſé que d'être guéri. Il faut voir dans les mémoires de l'académie des ſciences de 1702, & dans l'éloge de M. *Littre* par M. de Fontenelle, la Relation d'une cure vraiment prodigieuſe qu'il fit dans cette année. On y ſent avec une admiration mêlée d'atendriſſement & de reconoiſſance, tout ce qu'il a fallu de patience, d'adreſſe, d'amour de ſon art, de reſpect pour l'humanité, de combinaiſons fines, juſtes, préciſes, pour réuſſir dans un pareil traitement.

M. *Littre* entra dans l'Académie des Sciences en 1699. Il y fut toujours très-aſſidu ; dans les dernieres années de ſa vie, on l'y voyoit plongé dans une mélancolie profonde & dans un ſilence dont il n'eſt jamais ſorti, qu'il eût été inutile de combatre, & dont on ne pouvoit que le plaindre. Il mourut d'apoplexie le 3 février 1725. Il n'avoit jamais été à aucun ſpectacle, il n'y a pas mémoire, dit M. de Fontenelle, qu'il ſe ſoit divérti.

LIUBA *ou* LIUVA I, roi des Viſigoths, (*Hiſt. d'Eſpagne.*) Il y avoit cinq mois que le trône des Viſigoths étoit vacant ; les grandes qualités d'Athanagilde qui en avoit été le dernier poſſeſſeur, rendoient ſi difficile le choix d'un nouveau ſouverain, que les grands prétendirent qu'il ſeroit beaucoup plus avantageux de ne point faire d'élection que de placer la couronne ſur la tête d'un prince qui n'auroit ni les vertus ni la capacité d'Athanagilde. Toutefois, ſous ce prétexte, fort reſpectable en apparence, les grands ne cherchoient qu'à profiter de l'interregne pour accâbler le peuple par les plus dures vexations ; mais tandis qu'ils opprimoient & fouloient à leur gré leurs vaſſaux, tandis qu'au lieu d'un roi, l'état reſtoit en proie à l'ambition d'une foule de tyrans, les Impériaux profitant du déſordre de cette eſpece d'anarchie, faiſoient des incurſions dans ce royaume. Les Viſigoths, ſur-tout ceux qui habitoient dans les villes, ſe plaignoient hautement, & ils étoient prêts à ſe ſoulever contre les grands, lorſque ceux-ci voyant eux-mêmes combien il importoit à la nation d'avoir un chef, s'aſſemblerent, & la plupart d'entr'eux donnerent leur ſuffrage à *Liuva*, gouverneur de la Gaule gothique : *Liuva* méritoit à tous égards l'honeur du choix : il étoit auſſi diſtingué par ſa modération, ſa valeur, ſa prudence, que par ſon généreux déſintéreſſement, par ſon patriotiſme, & ſon zele héroïque pour le bien public ; dont il avoit, en plus d'une occaſion, donné des preuves ſignalées. Le faſte de la royauté n'éblouit point le ſage *Liuva* qui ne ſentit, en recevant le ſceptre, que le poids des devoirs que ſon rang lui preſcrivoit. La crainte que les Gaules ne ſufriſſent de ſon abſence, l'empêcha de s'en éloigner ; mais craignant auſſi pour les Viſigoths, qui ne pouvoient guere tenir en Eſpagne, entourés, comme ils l'étoient, d'ennemis redoutables, contre leſquel ils ne pouroient luter qu'autant qu'ils ſeroient gouvernés & conduits par un chef habile & vigilant, il demanda aux grands que, par intérêt pour eux-mêmes, ils lui aſſociaſſent Leovigilde ſon frere, dont on connoiſſoit la valeur & la rare capacité. Les grands admirerent la généroſité de ce bon ſouverain, aſſez déſintéreſſé pour ſacrifier une portion de ſa grandeur à la tranquillité publique, & ils conſentirent à ſa propoſition. *Liuva* continua de fixer ſa réſidence dans les Gaules, où il ne s'occupa qu'à rendre ſes ſujets heureux & ſes états floriſſans juſqu'à ſa mort qui ariva en 572.

LIUBA *ou* LIUVA II, roi des Viſigoths, (*Hiſtoire d'Eſpagne*) Recarede, pere de *Liuva II*, s'étoit fait adorer de ſes peuples ; ſon fils avoit hérité de ſa courone, &, ce qui vaut encore mieux, de ſes talens, de ſes vertus, & ſurtout de ſa bienfaiſance ; auſſi fut-il aimé de ſes ſujets autant que Recarede l'avoit été ; mais cet atachement, qu'il mérita par ſa douceur & ſa juſtice, ne le mit pourtant point à l'abri des fureurs de l'ingrat qui lui arracha la vie, dès la troiſieme année de ſon regne. Bien des hiſtoriens aſſurent que *Liuva II* n'étoit que le fils naturel de Recarede qui l'avoit eu d'une femme de très-baſſe naiſſance, & qui laiſſa deux fils légitimes de ſa femme Bada. Mais lorſque ce ſouverain mourut, ſes deux fils étoient encore enfans ; & *Liuva*, qui atteignoit ſa vingtieme année, avoit donné tant de preuves de ſagacité, de ſageſſe, de valeur & de bienfaiſance, que les grands, fermant les ieux ſur l'illégitimité de ſa naiſſance, ne firent aucune difficulté de l'élever au trône, tant ils étoient perſuadés qu'il marcheroit ſur les traces de ſon pere : ils ne ſe tromperent point, & la généroſité, la douceur & le caractere bienfaiſant de *Liuva* lui concilierent l'eſtime & l'affection de ſes ſujets, dont il ſe propoſoit de faire le bonheur, lorſqu'un monſtre d'ingratitude, Witeric, qui s'étoit déja fait connoître par ſa ſcélérateſſe, & auquel Recarede avoit pardoné une conſpiration tramée contre ſes jours, n'ayant pu détrôner & faire mourir le pere, détrôna & fit périr le fils. Afin de réuſſir dans ſon attentat, le comte Witeric perſuada à *Liuva* de déclarer la guerre aux Impériaux, & de le nommer généraliſſime des Viſigoths. Le jeune roi adopta ce plan de guerre, lui donna le commandement

mandement de l'armée : mais le perfide Witeric, au lieu d'aller combatre les ennemis de l'état, corrompit les principaux officiers de l'armée, les engagea dans une conjuration, ſe mit à leur tête, alla ſe ſaiſir du malheureux *Liuva*, commença par lui couper la main droite, & finit par le faire mourir dans les tourmens. Ainſi périt *Liuva II*, digne d'un meilleur ſort.

LIVIE, (*Hiſt. Rom.*) femme de l'empereur Auguſte, l'avoit été d'abord de Tibérius Neron; du vivant même de ce premier mari, elle épouſa Octave. Tout fut vil dans cette afaire. *Livie* étoit grôſſe de ſix mois, & l'impatience d'Octave ne lui permit pas même d'atendre qu'elle fût acouchée. Les Pontifes eurent la baſſeſſe d'approuver ce mariage. Tibérius Néron eut celle de ſervir de pere à ſa femme dans la cérémonie de ce nouveau mariage, le ſenat eut bientôt celle d'ériger des ſtatues à *Livie*; il n'y eut de ſincere & d'honête que la ſimplicité d'un enfant qui ſervoit d'amuſement à *Livie*, & qui la voyant au feſtin des noces ſur un même lit de table avec Octave, & Tiberius Néron ſur un autre, crut qu'ils ſe trompoient tous, & les en avertit. La mort de Marcellus fit peut-être calomnier *Livie*, mais on la lui imputa, ainſi que celle des deux petits-fils d'Auguſte, Caïus & Lucius. La mort de ces Princes, héritiers naturels de l'Empire, puiſque l'un étoit neveu & gendre d'Auguſte, & les autres ſes petit-fils, laiſſoit le champ libre aux fils de *Livie*, qui n'avoient, par leur naiſſance, aucun droit à l'Empire, puiſqu'ils étoient étrangers à Auguſte : pour leur donner quelque droit, elle avoit fait épouſer Julie, fille d'Auguſte, à Tibere, l'aîné de ſes fils; elle vit périr le ſecond. On ne doute pas que le choix qu'elle fit faire à Auguſte, de Tibere pour ſon ſucceſſeur, n'ait été le fruit des ſuggeſtions les plus adroites & les plus aſſidues. Elle eut le mérite de conſeiller à Auguſte de faire grâce à Cinna; & Auguſte, qui penchoit de lui-même vers le parti de la clémence, la remercia d'un ſi bon conſeil, & qui s'acordoit ſi bien avec ſon inclination. *Uxori gratias egit*, dit Séneque. On ne conçoit pas pourquoi Corneille a mieux aimé mettre dans la bouche d'Auguſte ce reproche aviliſſant en lui-même, & comique par l'expreſſion.

Vous m'aviez bien promis des conſeils d'une femme,
Vous me tenez parole, & c'en ſont là, Madame...

Mot d'autant plus injuſte, qu'il eſt obligé d'en revenir à ſuivre le conſeil de *Livie*. Il eſt vrai qu'il falloit que le moment de la clémence d'Auguſte fût un coup de théâtre, & ne parût point préparé. Voilà pourquoi Auguſte rejete d'abord le conſeil de *Livie*, & même avec un mépris, qui écarte l'idée qu'il doive jamais le ſuivre; mais il n'y avoit qu'à ne point faire paroître en tout cette *Livie*, qui ne paroît qu'au 4e. acte, & donner tant de reſſentiment & de colere à Auguſte qu'on ne pût s'atendre au trait de clémence qui doit ſuivre.

Livie recuillit les derniers ſoupirs d'Auguſte, & ſe rendit maîtreſſe de ſes derniers momens; elle fut encore ſoupçonée de les avoir accélérés. Le teſtament d'Auguſte l'appeloit pour un tiers à la ſucceſſion, l'adoptoit pour ſa fille, & lui donnoit les noms de *Julia Auguſta*. Si elle avoit eſpéré un empire plus abſolu ſous ſon fils que ſous ſon mari, elle s'étoit fort trompée; Tibere s'atacha toujours à borner le pouvoir de ſa mere, à diminuer ſes honeurs. Son ingratitude égala preſque celle que Néron eut depuis à l'égard d'Agrippine; il ne la vit qu'une ſeule fois pendant les trois dernieres années de ſa vie, ne vint point la voir pendant la maladie dont elle mourut, n'aſſiſta point à ſes funérailles, & laiſſa ſon teſtament ſans exécution. Au contraire, ſon petit-fils Claude, qu'elle avoit toujours traité avec la plus grande dureté, parce qu'il étoit ſans eſprit & ſans agrément, lui fit rendre les honeurs divins. Elle fut injuſte auſſi à l'égard de ſon autre petit-fils Germanicus, ſi cher à la nation, ſi cher aux étrangers même. *Flebunt Germanicum etiam ignoti*. Elle fut complice de Tibere dans les perſécutions ſourdes qu'il fit ſoufrir à ſon neveu; elle protégea Plancine, accuſée d'avoir empoiſoné Germanicus; elle haïſſoit fortement Agrippine, femme de ce héros.

Caligula, ſon arriere-petit-fils, l'appeloit un Ulyſſe en jupe, *Ulyſſem ſtolatum*; ce fut lui qui prononça ſon éloge funebre dans la Tribune aux harangues. Selon Dion, elle avoit été pour Auguſte une femme très-aimable & tres-déſirable. Quelqu'un lui demandant par quel ſecret elle avoit toujours eu ſur lui tant d'empire? par ma ſoumiſſion à toutes ſes volontés, dit-elle, & par ma diſcrétion parfaite à l'égard & de ſes afaires & de ſes galanteries; on prétend que ſur ce dernier point elle alloit au delà de la diſcrétion, qu'elle pouſſoit la complaiſance juſqu'à fournir elle même des maitreſſes à ſon mari. Elle mourut à quatre-vingt-ſix ans, l'an de Rome 780.

LIVILLE, (*Hiſt. Rom.*) fille de Druſus, frere de Tibere, femme de Druſus, ſon couſin-germain, fils du même Tibere; elle empoiſona ſon mari, (*Voyez* l'article DRUSUS 5°.) à la ſollicitation de Séjan; elle fut entraînée dans la diſgrace de celui-ci, & on la fit mourir de faim, l'an de Rome 782.

LIVINEIUS, (Jean) (*Hiſt. Litt. mod.*) ſavant Flamand, né à Dendermonde, théologal d'Anvers, mort en 1599. On lui doit la Bible greque, imprimée chez Plantin.

LIVIUS, (*Hiſt. Rom.*) 1°. *Livius* Andronicus fut le premier poëte dramatique chez les Romains. Il fit repréſenter ſes tragédies l'an de Rome 512. (*Voyez* l'article ORBILIUS.)

2°. Marcius *Livius* Salinator, de la maiſon des Liviens, l'an de Rome 533, triompha de l'Illyrie. Il fut enſuite accuſé d'infidélité dans la diſtribution du butin; toutes les tribus, excepté la tribu Métia le condamnerent. Accâblé de douleur, il quita la ville, renonça aux afaires, & alla s'enſévelir à la campagne. Rapelé à Rome par les conſuls dans le cours de la guerre contre Annibal, il y porta toutes les marques de ſa douleur, l'éloignement des afaires, la barbe & les cheveux longs. Les cenſeurs l'obligerent de venir au ſénat; il y vint, mais il y garda un ſilence obſtiné. On lui propoſa un ſecond conſulat pour l'an 545 de Rome. „Si vous me croyez homme de bien, „ dit-il, pourquoi m'avez-vous condamné? ſi „ j'étois coupable, pourquoi m'offrez-vous le „ conſulat„? Mais il s'agiſſoit de combatre Annibal. *Livius* ſe rendit, quoiqu'on lui donnât pour collegue C. Claudius Nero, qui avoit porté témoignage contre lui; ces deux illuſtres ennemis ſe réconcilierent, & combatirent de concert l'ennemi. Mais l'an 548 de Rome, étant cenſeurs enſemble, ils ſignalerent l'un contre l'autre toute leur haine qu'ils avoient ſuſpendue pendant leur conſulat; il ſe dégraderent l'un l'autre de rang de chevalier; *Livius* nota le peuple Romain, à l'exception de la tribu Métia, pour l'inconſtance dont il avoit uſé à ſon égard, l'ayant d'abord condamné injuſtement, enſuite l'ayant nommé conſul & cenſeur. A leur ſortie de la cenſure, un des tribuns du peuple les accuſa de nouveau, mais l'afaire fut aſſoupie.

3°. Un autre *Livius* (Caius) amiral de la flote Romaine, l'an 561 de Rome, gâgna une bataille navale contre celle d'Antiochus, roi de Syrie, près du port de Coryce, au deſſus de Cyſſonte; l'année ſuivante il entra dans l'Helleſpont, & prit Seſtos.

Sur la branche des Liviens, diſtinguée par le nom de *Druſus*, (*Voyez* DRUSUS.)

LIVIUS T. *Voyez* TITE LIVE.

LIVONIERE, (Claude Pocquet de) (*Hiſt. Litt. mod.*) juriſconſulte d'Angers. On lui doit un recueil de commentaires ſur la coutume de ſon pays. Ses regles de Droit François ſont citées, & font regle en effet. On a auſſi de lui un *Traité des fiefs*. Mort en 1726, à Paris. Son fils eut part à ſes ouvrages.

LIVRÉE, ſ. f. (*Hiſt. mod.*) couleur pour laquelle on a eu du goût, & qu'on a choiſie par préférence pour diſtinguer ſes gens de ceux des autres, & par-là ſe faire diſtinguer ſoi-même des autres.

Les *livrées* ſe prenent ordinairement de fantaiſie, & continuent enſuite dans les familles par ſucceſſion. Les anciens chevaliers ſe diſtinguoient les uns des autres, dans leurs tournois, en portant les *livrées* des femmes qu'ils defendoient. Ce fut de là que les perſones de qualité prirent l'uſage de faire porter leur *livrée* à leurs domeſtiques; il eſt probable auſſi que la différence des émaux & des métaux dans le blaſon, a introduit la diverſité des couleurs, & même certaines figures relatives aux pieces des armoiries dans les *livrées*, comme on peut le remarquer dans les *livrées* de la maiſon de Rohan, dont les galons ſont ſemés de macles qui ſont une des pieces de l'écuſſon de cette maiſon. Le P. Meneſtrier dans ſon traité des carrouſels, a beaucoup parlé du mélange des couleurs dans les *livrées*. Dion raporte qu'Œnomaüs fut le premier qui imagina de faire porter des couleurs vertes & bleues aux troupes qui devoient repréſenter dans le cirque, des combats de terre & de mer.

Les perſones importantes dans l'état donnoient autrefois des *livrées* à des gens qui n'étoient point leurs domeſtiques, pour les engager pendant une année à les ſervir dans leurs quereles. Cet abus fut réformé en Angleterre par les premiers ſtatuts d'Henri IV. & il ne fut plus permis de donner des *livrées* qu'à ſes domeſtiques ou à ſon conſeil.

LIZET *ou* LISET, (Pierre) (*Hiſt. de Fr.*) avocat général, puis premier préſident au parlement de Pâris. On remarqua en lui un mélange d'audace & de timidité qui diſtingue les caractères foibles & indécis; tantôt il réſiſtoit aux Guiſes, tantôt il leur demandoit pardon: on a dit que tantôt il paroiſſoit plus qu'un homme, & tantôt moins qu'une femme. Il ſe diſtinguoit par une ſévérité exceſſive envers les proteſtans, & par une amitié trop indulgente pour le fameux Noël *Beda*, (*voyez* cet article). Il écrivit contre les verſions de l'Écriture Sainte en langue vulgaire, & fit quelques autres mauvais ouvrages de controverſe.

Lizet avoit été fait premier préſident en 1529. On lui ôta ſa place en 1550 & ce fut, dit-on, le cardinal de Lorraine qui la lui fit ôter, en vengeance de ce qu'il avoit empêché qu'on ne donnât aux Guiſes dans le parlement le titre de princes. On dit qu'à cette occaſion il alla s'humilier devant le cardinal de Lorraine & lui demander pardon à genoux en implorant ſa pitié pour un vieillard qui n'avoit pour tout bien que ſa charge. On donna au premier préſident *Lizet* pour dédomagement, l'abbaye de St. Victor, où il mourut en 1554 âgé de ſoixante & douze ans.

LLOYD (Guillaume,) (*Hiſt. d'Anglet.*) évêque de Saint-Aſaph en 1680, un des ſept évêques anglicans, qui, ayant hazardé de faire des repréſentations à Jacques II ſur toutes ſes innovations contre la religion du pays, furent mis à la tour de Londres. Jacques leur fit faire leur procès; le cri public s'éleva en faveur de

ces évêques avec tant de force qu'on fut obligé de les absoudre.

On peut croire que *Lloyd* & ses compagnons prirent le parti du roi Guillaume & de la princesse Marie, sa femme au moment de la révolution; *Lloyd* fut fait aumônier du roi, & transféré successivement aux siéges de Cowentry, de Litchfield, de Worcester. Il étoit savant, sur-tout en chronologie; le *series chronologica olympionicarum* dans le Pindare de l'édition d'Angleterre, est de lui. Il a fait aussi une histoire chronologique de Pythagore, & une description du gouvernement ecclésiastique de la Grande-Bretagne & de l'Irlande, dans les premiers temps de l'établissement du Christianisme dans ce pays. Mort en 1717 à quatre-vingt onze ans.

Un autre *Lloyd* (Nicolas) philologue anglois, mort en 1680 est auteur d'un *dictionaire historique, géographique & poétique*.

LOAYSA (Garcias de,) (*Hist. d'Esp.*) ce nom est peu connu, mais il mérite qu'on le fasse connoître; c'est celui de ce dominicain, évêque d'Osma, confesseur de Charles-Quint & un de ses principaux conseillers, qui ouvrit dans le conseil de l'empereur l'avis de renvoyer François I sans rançon, & de faire avec lui une paix solide fondée sur la générosité & sur la reconoissance; conseil excellent, si les hommes savoient s'élever jusqu'à une politique si sublime, c'est-à-dire, si raisonable & si utile. Le duc d'Albe rejeta cet avis comme dévot & chimérique & entraîna tout le conseil. Dans le même temps le fameux Érasme indiquoit dans ses écrits ce parti généreux comme le seul moyen d'assurer la paix. C'étoit, dirent dédaigneusement les ministres de Charles-Quint, l'idée d'un bel esprit, fort belle en morale & sur le papier, mais qui ne valoit rien en politique. Deux siecles de guerre, suite de la rigueur du traité de Madrid, & de l'inexécution nécessaire de ce traité si dur, ont prouvé que c'étoit l'avis du confesseur & du bel esprit qu'il auroit fallu suivre. On a de *Loayfa* un recueil des conciles d'Espagne.

LOBEIRA (Vasquez) (*Hist. Litt. d'Esp.*) portugais du 13. siecle, passe en Espagne pour le premier auteur du roman d'Amadis de Gaule.

LOBEL (Matthieu) (*Hist. Litt. mod.*) médecin & botaniste de Jacques I. roi d'Angleterre, a beaucoup écrit sur la botanique. Né à Lille en 1538. Mort à Londres en 1616.

LOBINEAU (Gui-Alexis,) (*Hist. Litt. mod.*) dom *Lobineau* savant bénédictin, connu principalement par son histoire de Bretagne & par les contestations auxquelles elle donna lieu entre lui & l'abbé de Vertot & l'abbé des Tuileries; connu principalement encore par l'histoire de Paris, commencée par dom Fehbien, achevée & publiée par dom *Lobineau*; on a encore de ce dernier d'autres ouvrages historiques & critiques, moins importans. Né à Rennes en 1666. Mort en 1727 à l'abbaye de St. Jagut près St. Malo.

LOBKOVITZ (Bohuslas de Hassenstein, baron de) (*Hist. d'Allem.*) grand chancelier de Bohême, mort en 1510; homme de lettres & poête: on a de lui un recueil de poésies latines & quelques autres ouvrages.

Le prince de *Lobkowitz* (Georges Chrétien) un des généraux de l'impératrice-reine de Hongrie, dans la guerre de 1741, mort en 1753, étoit de la même famille.

LOBO (Jérôme,) jésuite portugais dont nous avons une *relation curieuse de l'Abyssinie* où il avoit été missionaire. L'abbé le Grand a traduit en françois cette relation. Le P. *Lobo* mourut à Conimbre en 1678.

Le P. *Lobo* dans sa relation de l'Abyssinie a parlé des sources du Nil, & en a donné la description. Le sieur Bruce Écossois, qui a publié récemment son voyage aux sources du Nil, s'arroge la gloire d'avoir été le premier entre les Européens à les observer; & comme le P. Kircher en a aussi donné une description sur la relation, qu'en avoit apportée à Rome le P. Paez Jésuite Portugais, il voudroit nous faire croire, qu'elle est une imposture du P. Kircher, & que le P. Paez n'a jamais vu ces sources. Mais que dit-il de la relation du P. *Lobo*? Le sieur Bruce la connoit très-bien, car il la cite quelquefois. Mais lorsqu'il parle des sources du Nil, il ne la cite pas, plus que s'il ne l'eût jamais vue. Cependant la relation, de P. *Lobo*, est très-exacte, & très-conforme à celle, qu'en donne l'écrivain Écossois, qui semble même quelquefois l'avoir copiée. On poura voir sur cela un mémoire, que j'ai dessein de publier, où je me flate d'avoir démontré, que le P. Paez avoit vraiment observé ces sources, que la description, qu'il en a donnée, est assez exacte, pour ne pouvoir pas la soupçoner d'imposture; que celle du P. *Lobo* est encore plus exacte & plus detaillée, & que s'il y a de l'imposture, elle est toute du côté du sieur Bruce. La mauvaise foi de cet auteur a été encore remarquée, à ce qu'on m'assure, dans une traduction Allemande qu'on a donnée de ses voyages (Π). (*Le Chev. Tiraboschi.*)

Un autre *Lobo* (Rodriguez-François) qui se noya dans le Tage, en revenant dans un esquif, d'une maison de campagne à Lisbonne, a laissé des poésies estimées. Les Portugais font cas sur-tout de sa comédie d'Euphrosine.

LOCKE (Jean) (*Hist. Litt. mod.*) un des esprits les plus éclairés que l'Angleterre ait produits. Il eut dans son pays différentes places qu'il remplit toutes avec distinction & qu'il remit avec générosité, quand il crut trouver ou en lui-même ou dans des circonstances étrangeres, quelque obstacle à les bien remplir; mais c'est bien moins par ses emplois ou conservés ou quités, que *Locke* est connu, que par ses

ouvrages philoſophiques, par ſon eſſai ſur l'entendement humain; par ſon traité du gouvernement civil; par ſes penſées ſur l'éducation des enfans, &c. tous ouvrages traduits tant bien que mal en françois, & pour la plupart encore en diverſes autres langues.

Il admiroit la philoſophie qui regne dans les arts méchaniques, & il diſoit que la connoiſſance de ces arts renferme plus de vraie philoſophie que tous les ſyſtêmes & toutes les ſpéculations des philoſophes.

Il demandoit volontiers des conſeils à tout le monde, mais il en étoit un peu avare à l'égard des autres, ayant remarqué, diſoit-il, que la plupart des hommes, *au lieu de tendre les bras aux conſeils, y tendoient les griſes*.

Locke ſe trouvant un jour dans la ſociété des hommes d'Angleterre les plus ſpirituels & les plus inſtruits, les Buckingham, les Halifax, les Ashlei, &c. on s'ennuya de la converſation & on propoſa de jouer; *Locke* qui n'aimoit pas le jeu, prit des tabletes pendant qu'on jouoit & ſe mit à écrire: on voulut voir ce qu'il avoit écrit, c'étoient les propos des joueurs, chacun d'eux rit beaucoup de ce qu'il avoit dit, & put à peine comprendre qu'il l'eût dit: *Voilà*, leur dit Locke, *ce que des gens d'eſprit deviennent au jeu*.

Un jeune homme que *Locke* avoit beaucoup aimé & qu'il avoit comblé de bienfaits, finit par le trahir & le voler; étant enſuite tombé dans la miſere, il eut recours au bienfaiteur, dont il connoiſſoit la bonté: *Locke* n'étoit nullement implacable, mais il étoit juſte & n'étoit pas foible; il n'eut pas la dureté d'abandoner ce jeune homme dans ſa détreſſe; mais il n'eut pas l'imprudence de le raprocher de lui: il lui donna un billet de cent piſtoles & lui dit: „Je vous pardone vos procédés mais je ne dois pas vous mettre à portée de me trahir une ſeconde fois. Ce léger préſent n'eſt point un hommage rendu à notre anciene amitié, c'eſt un acte d'humanité, & rien de plus. L'amitié une fois outragée eſt pour jamais détruite, l'eſtime une fois perdue ne ſe recouvre plus„.

Ces divers traits peuvent ſervir à faire connoître le caractere de *Locke*, c'étoit un ſage dans ſa conduite comme dans ſes écrits. La calomnie ne l'épargna point, & ce ſont les ſages qu'elle aime particuliérement à noircir. *Locke* étoit fils d'un capitaine, qui avoit ſervi dans les armées parlamentaires contre Charles I. C'étoit un premier préjugé qu'on avoit contre lui. De plus; *Locke* avoit été l'inſtituteur du fils de milord Shaftesbury, grand chancelier d'Angleterre. Shaftesbury n'étoit pas digne par ſon caractere d'être l'ami de *Locke*, mais il avoit pris ſur lui l'aſcendant des bienfaits, & tout cœur honête eſt reconoiſſant. *Locke* fut enveloppé dans la diſgrace de Shaftesbury, & quita les places qu'il lui devoit; il alla voyager. Il parut alors quelques libelles contre le gouvernement, il avoit l'air d'un mécontent, on les lui imputa; les principes de *Locke* ne lui permettoient certainement pas une pareille vengeance, il regarda même comme trop au deſſous de lui de s'en juſtifier, & ſe laiſſa enlever ſans murmurer une derniere place qui lui reſtoit & qu'il ne daigna pas même redemander dans des temps plus heureux où ſon innocence étoit parfaitement reconue. La calomnie, irritée par ſes mépris, lui porta encore de plus vives atteintes, on l'accuſa d'être entré dans le complot du duc de Montmouth, quoiqu'il n'eût aucunes liaiſons avec ce prince, à qui ſon oncle Jacques II fit trancher la tête; Jacques fit redemander *Locke* aux états-généraux, & ce dernier, qui craignoit beaucoup ce monarque prit le parti de ſe cacher. Il ne retourna même en Angleterre qu'à la revolution; il fut auſſi agréable au roi Guillaume qu'il avoit été injuſtement ſuſpect à ſon prédéceſſeur, il obtint de nouveaux emplois qu'il quita ainſi que la ville de Londres, en 1700, pour vivre dans la retraite chez le chevalier Marsham ſon ami, qui recueillit ſes derniers ſoupirs en 1704. Il étoit né à Wrington près de Briſtol en 1632.

LOCKMAN *ou* LOCMAN (*Hiſt. mod.*) premiere queſtion: y a-t-il eu un *Lockman*? L'alcoran parle du ſage *Lockman*; on le met au rang des anciens fabuliſtes, des inventeurs de l'apologue, on le prend pour

Le ſage par qui fut ce bel art inventé.

Mais le portrait qu'on en fait donne lieu de croire qu'Eſope & *Lockman* ne ſont qu'un même perſonage. Les Arabes ont-ils emprunté l'apologue des Grecs ou les Grecs des Arabes? on n'en ſait rien encore; on préſume ſeulement que l'apologue a dû naître dans l'Orient qui a été auſſi le berceau des hieroglyphes, des emblêmens, & des allégories.

LOCUSTE, (*Hiſt. Rom.*) célebre empoiſoneuſe dont Neron ſe ſervoit contre ſes ennemis, quand il manquoit de prétextes pour les livrer aux ſupplices ou pour leur commander de ſe donner la mort. Il s'en ſervit contre Britannicus, & Racine en parle dans la tragédie qui porte le nom de cet infortuné prince. *La fameuſe Locuſte*.

LOEWENDAL, (Ulric Fréderic Woldemar, comte de) (*Hiſt. mod.*) maréchal de France, chevalier des ordres du roi, l'un des honoraires de l'Académie des Sciences, & plus que tout cela, l'un des généraux qui ont le plus aſſuré à la France, ſous le regne de Louis XV cette ſupériorité peut-être funeſte, qu'elle avoit eue long-temps ſous Louis XIV, ſur les autres nations de l'Europe. Né à Hambourg, en 1700, il avoit ſervi dès 1713, & d'abord

comme ſimple ſoldat, il avoit paſſé par tous les grades de la milice. Avant de ſe fixer en France, il avoit ſervi la plupart des puiſſances de l'Europe, il s'étoit ataché tour-à-tour au Dannemarck, à l'Empire, à la Pologne, à la Ruſſie. Il étoit à la bataille de Peterwaradin, au ſiége de Temeſwar, à la bataille & au ſiége de Belgrade, & dire qu'il y étoit, c'eſt dire qu'il s'y diſtingua. Il fit enſuite la guerre en Italie, toujours avec le même éclat, il défendit Cracovie, après la mort d'Auguſte, roi de Pologne, arivée en 1733. Il fit les campagnes de 1734 & de 1735, ſur le Rhin. Il commanda les armées Ruſſes, dans la Grimée & dans l'Ukraine, enfin il vint en France; il y obtint en 1743 le grade de lieutenant général: en 1744, il étoit aux ſiéges de Menin, d'Ypres, de Furnes & de Fribourg; il fut bleſſé à ce dernier; en 1745, il commandoit le corps de réſerve à la bataille de Fontenoy, & contribua beaucoup à la victoire. Il prit dans la même campagne Gand, Oudenarde, Oſtende, Nieuport. En 1747, il fit les ſiéges de l'Écluſe & du Sas de Gand; mais ce fut ſur-tout la priſe de Berg-op-zoom, place devant laquelle avoient échoué le duc de Parme, en 1588, & le marquis Spinola, en 1622, qui mit le comble à la gloire de M. de Loewendal, & qui lui valut le bâton de maréchal de France. Il prit cette place d'aſſaut, le 16 ſeptembre 1747, & démentit pleinement cette adreſſe faſtueuſe que portoient dix-ſept grandes barques chargées de proviſions, qu'il trouva dans le port, après avoir pris la place: *à l'invincible garniſon de Berg-op-zoom*. Cette adreſſe ne fut qu'un titre de gloire de plus pour celui qui avoit fait perdre à cette garniſon ce titre *d'invincible*; la paix ſuivit de près cet utile & admirable exploit, & le ſouvenir de tant d'exploits ſi rapides & ſi brillans du maréchal de Saxe, & du maréchal de Loewendal, ſi digne de s'aſſocier à ſa gloire, faiſoient reſpecter cette paix, lorſque par un malheur que la France elle-même regarda comme un ſigne de réprobation pour elle, nous perdimes ces deux héros, l'un à cinquante ans, (le maréchal de Saxe, en 1750) l'autre à cinquante cinq (le maréchal de Loewendal, en 1755.) dans le court intervalle de la paix de 1748 à la guerre de 1756. Le maréchal de Loewendal a laiſſé un fils, François-Xavier-Joſeph comte de Loewendal.

LOGES, (Marie Bruneau, dame des) (*Hiſt. Litt. mod.*) bel eſprit très-vanté dans les écrits de ſon temps, morte en 1641, inconnue aujourd'hui; elle avoit épouſé Charles de Rechignevoiſin, ſeigneur des Loges, gentilhomme de la chambre du roi; elle étoit tante de madame d'Aunoy, bel eſprit plus connu qu'elle.

LOGNAC, (*Hiſt. de Fr.*) ennemi des Guiſes, capitaine *des quarante-cinq* qui poignarderent le duc de Guiſe le balafré; il fut auſſi un de ceux qui, dans l'imprudence de leur zele, maſſacrerent Jacques Clément, qu'il falloit conſerver avec tant de ſoin pour l'intéroger. Il fut tué lui-même dans la Gaſcogne ſon pays, où il s'étoit retiré.

LOGOTHETE, ſ. m. (*Hiſt. mod.*) nom tiré du grec λόγος, *ratio*, compte, & de τίθημι, *établir*.

Le *Logothete* étoit un officier de l'empire grec, & on en diſtinguoit deux; l'un pour le palais, & l'autre pour l'égliſe. Selon Codin, le *logothete* de l'égliſe de Conſtantinople étoit chargé de mettre par écrit tout ce qui concernoit les afaires relatives à l'égliſe, tant de la part des grands, que de celle du peuple. Il tenoit le ſceau du patriarche, & l'appoſoit à tous les écrits émanés de lui ou dreſſés par ſes ordres.

Le même auteur dit que le *logothete* du palais impérial, mettoit en ordre les dépêches de l'empereur, & généralement tout ce qui avoit beſoin du ſceau & de la bulle d'or: c'étoit une eſpece de chancelier; auſſi Nicetas explique-t-il par ce dernier titre celui de *logothete*.

LOHENSTEIN, (Daniel Gaſpard de) (*Hiſt. Litt. mod.*) poëte Allemand, qui a fait faire les premiers pas à la tragédie dans ſon pays. A quinze ans il avoit donné trois tragédies applaudies. Né en Siléſie, en 1535. mort en 1683. Il étoit conſeiller de l'Empereur, ſyndic de la ville de Breslau.

LOI, *propoſition & ſanction d'une*, (*Hiſt. Rom.*) c'eſt un point fort curieux dans l'hiſtoire romaine que l'objet de l'établiſſement d'une *loi*. Nous avons donc lieu de penſer que le lecteur ſera bien-aiſe d'être inſtruit des formalités qui ſe pratiquoient dans cette occaſion.

Celui qui avoit deſſein, dans Rome, d'établir quelque *loi*, qu'il ſavoit être du goût des principaux de la république, la communiquoit au ſénat, afin qu'elle acquît un nouveau poids par l'approbation de cet illuſtre corps. Si au contraire le porteur de la *loi* étoit ataché aux intérêts du peuple, il tâchoit de lui faire approuver la *loi* qu'il vouloit établir, ſans en parler au ſénat. Il étoit cependant obligé d'en faire publiquement la lecture, avant que d'en demander la ratification, afin que chacun en eût connoiſſance. Après cela, ſi la *loi* regardoit les tribus, le tribun faiſoit aſſembler le peuple dans la place; & ſi elle regardoit les centuries, ce premier magiſtrat convoquoit l'aſſemblée des citoyens dans le champ de Mars. Là, un crieur public répétoit mot à mot la *loi* qu'un ſcribe lui liſoit; enſuite, ſi le tribun le permettoit, le porteur de la *loi*, un magiſtrat, & quelquefois même un ſimple particulier, autoriſé par le magiſtrat, pouvoit haranguer le peuple pour l'engager à recevoir ou rejeter la *loi*. Celui qui réuſſiſſoit à faire accepter la *loi*, en étoit appelé l'auteur.

Quand il s'agiſſoit d'une afaire de conſéquence, on portoit une urne ou caſſete, dans laquelle on renfermoit les noms des tribus ou des centuries, ſelon que les unes ou les autres étoient aſſemblées. On remuoit enſuite doucement la caſſete, de peur qu'il en tombât quelque nom; & quand ils étoient mêlés, on les tiroit au hazard; pour lors, chaque tribu & chaque centurie prenoit le rang de ſon billet pour donner ſon ſuffrage. On le donna d'abord de vive voix; mais enſuite il fut établi qu'on remettroit à chaque citoyen deux tabletes, dont l'une rejetoit la nouvele *loi* en approuvant l'ancienne, & pour cela cette tablete étoit marquée de la lettre *A*, qui ſignifioit *anciene*; l'autre tablete portoit les deux lettres *U. R.* c'eſt-à-dire, *ſoit fait comme vous le demandez, uti rogas.*

Pour éloigner toute fraude, on diſtribuoit ces tabletes avec beaucoup d'attention. On élevoit alors dans la place où ſe tenoient les aſſemblées, pluſieurs petit théâtres; ſur les premiers qui étoient les plus élevés, on poſoit les caſſetes où étoient renfermées les tabletes qu'on délivroit à ceux qui devoient donner leurs ſuffrages; & ſur les derniers étoient d'autres caſſetes où l'on remettoit leſdites tabletes qui portoient le ſuffrage. Delà vint le proverbe, *les jeunes gens chaſſent du théâtre les ſexagénaires*, parce qu'après cet âge, on n'avoit plus de droit aux charges publiques.

On élevoit autant de théâtres qu'il y avoit de tribus dans les aſſemblées des tribus, ſavoir 35; & dans les aſſemblées de centuries, autant qu'il y avoit de centuries; ſavoir, 193.

Il faut maintenant indiquer la maniere de donner les ſuffrages. On prenoit les tabletes qui étoient à l'entrée du théâtre, & après l'avoir traverſé, on les remettoit dans la caſſete qui étoit au bout. D'abord après que chaque centurie avoit remi ſes tabletes, les gardes qui avoient marqué les ſuffrages par des points, les comptoient, afin d'annoncer finalement la pluralité des ſuffrages de la tribu ou de la centurie pour ou contre la *loi* propoſée. Cette action de compter les tabletes en les marquant avec des points, a fait dire à Cicéron, *comptez les points*, & à Horace, *celui là a tous les points*, c'eſt-à-dire, réuſſit, qui fait joindre l'utile à l'agréable:

Omne tulit punctum, qui miſcuit utile dulci.

La *loi* qui étoit reçue par le plus grande nombre de ſuffrages, étoit gravée ſur des tables de cuivre; enſuite on la laſſoit quelque temps expoſée publiquement à la vue du peuple, ou bien on la portoit dans une des chambres du tréſor public pour la conſerver précieuſement.

LOISEL, (Antoine) (*Hiſt. litt. mod*) né à Beauvais, en 1536, diſciple & exécuteur teſtamentaire de Ramus, diſciple auſſi de Cujas, fut célebre comme avocat, comme magiſtrat, comme homme de lettres. Ses regles du droit François, ſes mémoire de Beauvais & du Beauvoiſis, ſur-tout ſes inſtitutes coutumieres, lui ont acquis beaucoup d'autorité. On a de lui auſſi quelques poéſies & quelques autres ouvrages littéraires plus médiocres; mort en 1617. L'abbé Joly, chanoine de Paris, ſon neveu, a donné ſa vie, en publiant en 1656, *ſes opuſcules divers*.

LOLLARD *ou* LOHARD, (Walter) *Hiſt. eccléſ.*) héréſiarque Allemand, brûlé à Cologne, en 1422.

LOLLIA PAULINA, (*Hiſt. Rom.*) fille & petite fille de conſuls. C'eſt à Marcus Lollius ſon grand-pere, conſul l'an 733 de Rome qu'Horace adreſſe l'ode neuvieme du livre 4, où il fait de cet homme un ſi beau portrait.

Non ego te meis
Chartis inornatum ſilebo
Totve tuos patiar labores
Impune, Lolli, carpere lividas
Oblivione: eſt animus tibi
Rerumque prudens & ſecundis
Temporibus dubiiſque rectus;
Vindex avaræ fraudis & abſtinens
Ducentis ad ſe cuncta pecuniæ:
Conſulque non unius anni,
Sed quoties bonus atque fidus
Judex honeſtum prætulit utili, &
Rejecit alto dona nocentium
Vultu, & per obſtantes catervas
Explicuit ſua victor arma.

Quant à la ſeconde épitre du I.er livre.

Trojani belli ſcriptorem, maxime Lolli, &c.

& à la dix-huitieme de même I.er livre:

Si bene te novi, metues, liberrime Lolli, &c.

M. Dacier croit qu'elles ſont adreſſées au même; le cardinal Norris croit que c'eſt à ſon fils qui fut auſſi conſul, & qui fut le pere de Lollia Paulina. Quoi qu'il en ſoit, l'ayeul fut un grand hypocrite, qui ſut long-temps ſe faire louer des vertus qu'il n'avoit pas. Horace le loue ici de ſon intégrité, de ſon mépris pour l'argent, de ſon éloignement pour les dons; c'étoit l'homme le plus avare & le plus avide. Horace exalte ſa fidélité, & il paroît qu'il trahiſſoit l'état, qu'il ſervoit d'eſpion aux ennemis pour retarder la paix & entretenir la guerre. Mais Rome étoit ſa dupe, & lorſqu'Auguſte envoya ſon petit fils Caius Ceſar, frere de Lucius, en Orient, pour y régler les afaires de l'Empire, il crut ne pouvoir lui donner un plus ſage gouverneur que Lollius. C'eſt dans ce voyage que Lollius perdit toute la réputation qu'il avoit uſurpée. Les préſens qu'il reçut de tous les princes & rois de l'Orient, les richeſſes immenſes qu'il amaſſa le

firent connoître pour ce qu'il étoit sur l'article de l'intérêt, & quant à l'infidélité, il fut convaincu d'avoir entretenu la discorde entre Caius Cesar & Tibere son beau-pere, & Caius ayant eu avec le roi des Parthes, une entrevue dans une île de l'Euphrate, y apprit des trahisons encore plus criminelles de ce même Lollius, il en conçut tant de haine contre ce coupable gouverneur, que celui-ci se jugeant perdu, prit le partit de s'empoisoner. Il n'étoit pas sans talent comme général. Il avoit éprouvé de la part des Allemands, un échec qu'on appela *Lolliana clades*, & où l'on perdit l'aigle de la cinquieme légion, mais il avoit pris sa revanche, batu & soumis les Allemands.

Lollia Paulina sa petite-fille, étoit si riche des déprédations de son ayeul, qu'elle portoit sur elle pour plus de trois millions de pierreries, elle avoit épousé Caius Memmius Regulus, qui avoit été consul l'année de la ruine de Séjan. L'empereur Caligula, ayant dans la suite entendu dire que Lollia Paulina avoit eu une ayeule d'une beauté rare, voulu épouser la petite-fille, il l'envoya chercher dans la Macédoine, dont son mari étoit gouverneur, il obligea ce mari de s'en dire le pere & de la lui donner en mariage, comme Tibérius Néron avoit donné Livie sa femme en mariage à Auguste. À peine l'eût-il épousée qu'il la répudia. Etant belle encore du temps de l'empereur Claude, à la mort de Messaline, elle entra en concurrence avec Agrippine pour épouser Claude; Agrippine l'ayant emporté sur elle, n'en fut pas moins implacable; elle l'accusa d'avoir consulté des devins & des oracles sur le mariage futur de l'empereur; elle la fit condamner au baniſſement, fit confiſquer ſes grands biens, & ne bornant point ſa vengeance, la fit tuer par un tribun dans le lieu de ſon exil.

LOLIUS, (*Hiſt. Rom.*) Le troiſieme des tyrans qui envahirent les provinces de l'empire Romain confiées à leurs ſoins, fut proclamé empereur par les légions des Gaules, après le meurtre de Poſtume & de ſon fils. Quoiqu'il eût acquis la réputation du plus grand homme de guerre de ſon ſiecle, il ne ſoutint pas ſur le trône la haute idée qu'on avoit conçue de ſes talens militaires. Son prédéceſſeur avoit tranſporté, pendant ſept ans, le théâtre de la guerre dans la Germanie. Après ſa mort, les Germains exercerent impunément leurs hoſtilités dans les Gaules. *Lolius* avoit toute la capacité néceſſaire pour réprimer leurs brigandages; mais il étoit mal ſecondé des Gaulois, qui ne pouvoient lui pardoner la morte de Poſtume. Les traverſes qu'il eut à eſſuyer, redoublerent ſon ardeur pour le travail il voulut aſſujétir les ſoldats aux fatigues dont il leur donnoit l'exemple. Cette ſévérité le rendit odieux aux légions, qui le maſſacrerent par les intrigues de Victoire ou Victorine, femme ambitieuſe, qui avoit l'âme des plus grands héros. Poſtume & *Lolius* ne ſont connus que par leur élévation & leur chute; tous les details de leur vie privée ſont tombés dans l'oubli. On ſait en général qu'ils avoient beaucoup de mérite, & qu'ils ne furent redevables de leur fortune qu'à leurs talens & à leurs vertus. On ne doit imputer leur malheur qu'au ſiecle de brigandage où ils regnerent.

LOLOS, ſ. m. (*Hiſt. mod.*) C'eſt le titre que les Macaſſarois donnent aux ſimples gentilshommes, qui chez eux formoient un troiſieme ordre de nobleſſe. Ce titre eſt héréditaire, & ſe donne par le ſouverain. Les *Ducus* forment le premier ordre de la nobleſſe; ils poſſedent des fiefs qui relevent de la courone & qui lui ſont dévolus faute d'hoirs mâles; ils ſont obligés de ſuivre le roi à la guerre avec un certain nombre de ſoldats qu'ils ſont forcés d'entretenir. Les *Carrés* forment le ſecond ordre; le ſouverain leur confere ce titre qui répond à celui de comte ou de marquis.

LOMBARD, (*Hiſt. mod.*) ancien peuple d'Allemagne qui s'établit en Italie dans la decadence de l'empire romain, & dont on a long-temps donné le nom en France aux marchands Italiens qui venoient y trafiquer, particuliérement au Génois & aux Vénitiens. Il y a même encore à Paris une rue qui porte leur nom, parce que la plupart y tenoient leurs comptoirs de banque, le commerce d'argent étant le plus conſidérable qu'ils y fiſſent. Le nom de *Lombard* devint enſuite injurieux & ſynonyme à *uſurier*.

La place du change à Amſterdam conſerve encore le nom de *place lombarde*, comme pour y perpétuer le ſouvenir du grand commerce que les *lombards* y ont exercé, & qu'ils ont enſeigné aux habitans des Pays bas.

On appelle encore à Amſterdam le *lombard* ou la maiſon des *lombards*, une maiſons où tous ceux qui ſont preſſés d'argent en peuvent trouver à emprunter ſur des effets qu'ils y laiſſent pour gages. Il y a dans les bureaux du *lombard* des receveurs & des eſtimateurs; ces derniers eſtiment la valeur du gage qu'on port à peu près ſon juſte prix; mais on ne donne deſſus que les deux tiers, comme deux cent florins ſur un gage de trois cents. L'on délivre en même temps un billet qui porte l'intérêt qu'on en doit payer, & le temps auquel on doit rétirer le gage. Quand ce temps eſt paſſé, le gage eſt vendu au plus offrant & dernier enchériſſeur, & le ſurplus (le prêt & l'intérêt préalablement pris) eſt rendu au propriétaire. Le moindre intérêt que l'on paye au *lombard*, eſt de ſix pour cent par an, & plus le gage eſt de moindre valeur, plus l'intérêt eſt grand: en ſorte qu'il va quelquefois juſqu'à vingt pour cent.

Les Hollandois nomment ce lombard *bank vanlecninge*, c'eſt à dire, *banque d'emprunt*. C'eſt un grand bâtiment que les régens des pauvres

avoient fait bâtir en 1550 pour leur ſervir de magaſin, & qu'ils céderent à la ville en 1614 pour y établir une banque d'emprunt ſur toutes de gages depuis les bijoux les plus précieux juſqu'aux plus villes guenilles, que les particuliers qui les ont portées peuvent retirer quand il leur plaît, en payant l'intérêt; mais s'ils laiſſent écouler un an & ſix ſemaines, ou qu'ils ne prolongent par le terme du paiement en payant l'intérêt de l'année écoulée, leurs effets ſont acquis au *lombard* qui les fait vendre, comme on a déja dit.

L'intérêt de la ſomme ſe paye, ſavoir, au deſſous de cent florins, à raiſon d'un pennin par ſemaine de chaque florin, ce qui revint à 16 ⅔ pour cent par an. Depuis 100 juſqu'à 500 florins, on paye l'intérêt à 6 pour cent par an: depuis 500 florins juſqu'à 3000, 5 pour cent par an: & depuis 3000 juſqu'à 10000 florins, l'intérêt n'eſt que de 4 pour cent par an.

Outre le dépôt général, il y a encore par la ville différens petits bureaux répandus dans les divers quartiers, qui reſſortiſſent tous au *lombard*. Tous les commis & employés de cette banque ſont payés par la ville. Les ſommes dont le *lombard* a beſoin ſe tirent de la banque d'Amſterdam, & tous les profits qui en proviennent, ſont deſtinés à l'entretien des hôpitaux de cette ville. *Diction. de Comm.* Jean P. Ricard, *Traité du commerce d'Amſterdam*.

LOMBARD, (Pierre) (*Hiſt. Litt. mod.*) Pierre Lombard, au douzieme ſiecle donna un fondement ſolide à la théologie ſcholaſtique par ce livre fameux, qui lui a mérité le nom de *maître des ſentences*, & qui eſt à la theologie ce que les œuvres d'Ariſtote ont été ſi long-temps à la philoſophie; c'eſt un corps de théologie, compoſé de paſſages des Peres, qui forment autant de ſentences. Les plus grands théologiens, Albert, St. Thomas, St. Bonaventure, Guillaume Durand, Guillaume d'Auxerre, Gilles de Rome, Gabriel Major, Scot, Ockam, Eſtius, le pape Adrien VI, &c. on commenté ce livre comme s'il eût été d'un ancien, & telle étoit la réputation de Pierre Lombard, & tel le reſpect qu'inſpiroit alors la réputation littéraire, que le prince Philippe, fils de Louis le Grôs, & frere de Louis le jeune, étant élu évêque de Paris, céda cette grande place à Pierre Lombard qu'il en jugeoit plus digne, & qui avoit été ſon maître; c'eſt par cette place, comme par ſes études & par ſes travaux que Pierre apartient à la France: il étoit né à Novare, ou dans les environs, & delà lui vient le nom de Lombard. De bons auteurs le regardent comme le vrai fondateur de l'univerſité de Paris. Il prit poſſeſſion de l'évêché de Paris, en 1159 & mourut en 1164.

Le pere Lombard, Jéſuite, eſt auteur de pluſieurs poêmes courones à l'académie des jeux Floraux de Toulouſe, & d'un diſcours couroné en 1747 à l'Académie Françoiſe ſur ce ſujet: juſqu'à quel point il eſt permis de rechercher ou de fuir les honeurs & les dignités, conformément à ces paroles de l'eccléſiaſtique: *noli quærere fieri judex, niſi valeas virtute irrumpere iniquitates*.

LOMÉNIE, (Brienne) (*Hiſt. de Fr.*) famille diſtinguée dans le miniſtere. 1°. Antoine de Loménie, ſeigneur de la ville aux Clercs, ſécretaire d'état ſous Henri IV, & Louis XIII. étoit fils de Martial de Loménie, ſeigneur de Verſailles, gréfier du conſeil, tué à la St. Barthelemi, en 1591. Antoine, fut fait priſonier par les Ligueurs, & conduit à Pontoiſe, où il ſervit utilement Henri VI. par des conférences qu'il eut avec Villeroy, alors gouverneur de Pontoiſe; en 1595, il fut ambaſſadeur extraordinaire en Angleterre; en 1606, ſécretaire d'état; en 1615, il obtint pour ſon fils, la ſurvivance de cette charge. Il mourut le 17 janvier 1638.

2°. Henri-Auguſte de Loménie, ſécretaire d'état, & ſécretaire du cabinet, capitaine du château des Tuileries, alla en 1624 comme ambaſſadeur en Angleterre pour régler les articles du mariage d'Henriette de France avec le prince de Galles, qui fut bientôt après le roi d'Angleterre Charles I. Il ſuivit depuis Louis XIII. au ſiége de la Rochelle, aux voyages d'Italie & de Languedoc. Il eut le département des afaires étrangeres. Il mourut le 5 novembre 1666. Nous avons de lui des mémoires curieux. Il avoit épouſé Louiſe de Luxembourg-Brienne; delà le nom de Brienne joint à celui de Loménie.

3°. Henri-Louis, fils du précédent eut en 1651 à ſeize ans, la ſurvivance de ſon pere; la même année, il fut fait conſeiller d'état. Deſtiné au miniſtere des afaires étrangeres, il voulut connoître les cours étrangers, il voyagea dans preſque toute l'Europe, & comme il étoit homme de lettres, il donna de ſes voyages une relation latine fort élégante. À ſon retour, il entra en exercice à vingt-trois ans; en 1665 la douleur que lui cauſa la mort d'Henriette de Chavigny ſa femme, lui troubla l'eſprit; ſans devenir entiérement fou, il eut des vertiges, des écarts, des bizâreries ſi étranges que Louis XIV fut obligé de lui demander ſa démiſſion.

Voici les vers élégiaques & chrétiens de M. de Loménie, ſur ce ſujet:

Tu m'ôtes tout, ſeigneur, ſans que mon cœur murmure,
Tu bornes juſtement mon vol ambitieux,
En me précipitant tu m'approches de cieux;
Et ta main me ſoutient dans les maux qui j'endure.

Il ſe retira dans la maiſon de l'inſtitution

de

de l'Oratoire, où il faiſoit des vers en honeur de Jéſus enfant; il voulut ſe faire chartreux, il ſortit de l'Oratoire ou on l'en fit ſortir; il voyagea de nouveau, retourna en Allemagne, y vit la princeſſe de Meckelbourg, s'enflama pour elle & lui déclara ſa paſſion. On le fit revenir en France où on le tint enfermé, d'abord à l'abbaye de St. Germain-des-Prés, enſuite à St. Benoît ſur Loire, puis à St. Lazare, où il entra en 1674, & où il étoit encore en 1690. Il ſe conſoloit de tout en écrivant, ſoit en vers, ſoit en proſe. Il fit à ſaint Lazare l'ouvrage dont voici le titre: *le roman véritable, ou l'hiſtoire ſecrete du Janſeniſme, dialogues de la compoſition de M. de Melonie (Loménie) ſire de Nebrine (Brienne) baron de Mentereſſe & autres lieux, bachelier en théologie dans l'univerſité de Mayence, aggrégé docteur en médecine dans celle de Padoue, & licencié en droit canon de la faculté de Salamanque, maintenant abbé de St. Léger, habitué à St. Lazare, depuis onze ans, en* 1685.

Cet ouvrage ajouta encore à ſes malheurs celui de lui faire des ennemis; mais il ne pouvoit plus mériter ni amis ni ennemis, il ne devoit qu'être plaint. Le reſte de ſa vie fut la vie d'un homme de lettres, compoſant des ouvrages ſenſés & ſavans dans ſes intervalles lucides, faiſant des folies dans ſes temps fâcheux, preſſant quelquefois les amis qu'il avoit eus à la cour, de lui procurer une liberté dont il auroit encore abuſé mal-gré lui. Il imputoit tous ſes malheurs à ſon goût pour la poéſie. Voici comment il s'en exprime lui-même, dans des vers que toute le monde n'auroit pas faits alors avec autant d'aiſance.

Le vain plaiſir de la rime
M'a ſeul rendu criminel;
Ce fut le ſang maternel
Qui tranſmit en moi ce crime.
Ma mere avoit de la voix,
Et ſe plaiſoit quelquefois.
À faire des chanſonetes.
Son eſprit mit dans mon corps
L'eſprit qui fait les poëtes
Et m'inſpira leurs acords.
Ainſi j'appris ſans étude
Cet art qu'on priſe ſi peu,
Et mon eſprit tout de feu
En contracta l'habitude,
Je rimois ſans le ſavoir;
Et du matin juſqu'au ſoir
Je ne faiſois autre choſe.
Toujours bouilloit mon cerveau;
Et croyant parler en proſe,
Je formois quelque air nouveau.

Déplorable exemple de la fragilité des avantages humains, du néant des grandeurs, de l'inconſtance de la fortune, cet homme plein d'eſprit, d'imagination, de ſenſibilité, d'inſtruction, d'une naiſſance diſtinguée du côté paternel, illuſtre du côté maternel, d'une famille décorée, d'un nom célébre par des ſervices, cet homme qui avoit joint l'étude aux talens & les voyages aux exemples domeſtiques pour ſe rendre digne d'exercer les nobles emplois de ſes peres, cet homme que la fortune ſembloit avoir pris plaiſir à élever dès l'enfance au comble des honeurs, un ſentiment vertueux un peu trop exalté le rabaiſſe au deſſous des hommes les plus maltraités, & par la nature & par la fortune.

Qui nimios tribuebat honores
Et nimias cumulabat opes, numeroſa parabat
Excelſæ turris tabulata, unde altior eſſet
Caſus, & impulſæ præceps immane ruina.

Sort cruel! ce ſont là les jeux où tu te plais;
Tu ne m'as prodigué tes perfides bienfaits,
Que pour me faire mieux ſentir ta tyrannie,
Et m'accabler enfin de plus d'ignominie.

Quelques années avant ſa mort, il fut envoyé dans l'abbaye de St. Severin de Château-Landon, où il mourut le 17 avril 1698.

Il laiſſa un fils Louis-Henri de Loménie, compte de Brienne, mort le 14 mars 1743.

LONG, (Jacques le) (*Hiſt. Litt. mod.*) le pere le Long, de l'Oratoire, auteur de *la Bibliotheque Hiſtorique de la France*, ſi conſidérablement augmentée depuis par M. de Fontete, & de quelques ouvrages ſavans. Né en 1665, mort en 1721.

LONGAUNAI, (*Hiſt. de Fr.*) nom d'une anciene maiſon de Bretagne, dont étoient:

1°. Lucas de Longannai, parent & ami du connétable du Gueſclin, ſous lequel il ſervit avec gloire.

2°. Hervé, qui porta les armes ſous cinq rois, Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV, & qui fut tué à près de quatre-vingt ans, à la bataille d'Ivry.

3°. & 4°. Deux de ſes fils, Jean & Antoine, étoient avec lui à cette bataille.

5°. Antoine-François, marquis de Longaunay, bleſſé d'un coup de mouſquet à la bataille de Fleurus, & qui ſe diſtingua aux combats de Valcourt, de Leuze, de Steinkerque, & aux ſiége de Mons & de Namur.

6°. Antoine, compte de Laugaunay, bleſſé d'un coup de mouſquet à la bataille de Staffarde.

7°. Un autre Longaunay, noyé ſur mer dans le vaiſſeau du chevalier d'Amfreville, ſon oncle (*voyez* l'article LAMBERT, le Hollandois.)

8°. Un frere du précédent, aide de camp du maréchal de Villars, tué en Allemagne, en 1703.

9°. M. de Longaunay, colonel des nouveaux

grenadiers, fut bleſſé à la bataille de Fontenoi, & mourut de ſes bleſſures. Il eſt au rang des héros du poême de Fontenoi.

Hélas! cher Longaunay, quelle main, quel ſecours
Peut arrêter ton ſang, & ranimer tes jours!

LONGEPIERRE, (Hilaire Bernard de Roqueleyne, ſeigneur de) (*Hiſt. Litt. mod.*) ſécretaire des commandemens du duc de Berry, poête dramatique auteur de la *Médée*, reſtée au théâtre & bien ſupérieur à celle de Corneille. Il eût fait d'aſſez bonnes tragédies, s'il avoit eu du ſtyle. Il a traduit en vers Anacréon, Sapho, Théocrite, Moſchus & Bion; mais pour traduire tels auteurs, il faut ſavoir écrire; & quand on ſe donne pour adorateur des anciens, le premier hommage à leur rendre, eſt de ne les pas défigurer. Rouſſeau s'eſt beaucoup moqué des traductions de Longepierre dans les couplets, dont le refrein eſt: *vivent les Grecs*, & dans l'épigramme:

Longepierre le tranſlateur, &c.

(*Voir* l'article Belot.)

Longepierre, né à Dijon en 1659, mourut à Paris, en 1721.

LONGIN, (Denys) (*Hiſt. Litt. anc.*) auteur de ce *traité du ſublime*, traduit par Boileau, & que Caſaubon appeloit un livre d'or. „ Longin, dit Boileau, ne fut pas ſimplement „ un critique habile, ce fut un miniſtre d'état „ conſidérable, & il ſuffit pour faire ſon éloge, de dire qu'il fut conſidéré de Zénobie, „ cette fameuſe reine des Palmyréniens, qui „ oſa bien ſe déclarer reine de l'Orient, après „ la mort de ſon mari Odenat. Elle avoit appelé d'abord Longin auprès d'elle, pour s'inſtruire dans la langue greque. Mais de ſon „ maître en grec, elle en fit à la fin un de „ ſes principaux miniſtres. Ce fut lui qui encouragea cette reine à ſoutenir la qualité de „ reine de l'Orient, qui lui rehauſſa le cœur „ dans l'adverſité, & qui lui fournit les paroles altieres qu'elle écrivit à Aurélian, quand „ cet empereur la ſomma de ſe rendre. Il en „ coûta la vie à notre auteur; mais ſa mort „ fut également glorieuſe pour lui, & honteuſe „ pour Aurélian, dont on peut dire qu'elle a „ pour jamais flétri la mémoire. Longin mourut en l'an 273, de l'ere chrétiene.„ (*Voyez* Zénobie.)

LONGOMONTAN, LONGOMONTANUS, (Chriſtian) (*Hiſt. Litt. mod.*) aſtronome & mathématicien Danois célébre, diſciple de Ticho-Brahé, utile à ſon maître. Fils d'un pauvre laboureur obligé de travailler pour vivre, il trouva le temps de travailler encore pour s'inſtruire. Il remplit depuis 1605, juſqu'à ſa mort, arivée en 1647, une chaire de mathématiques dans ſon pays. Il propoſa un nouveau ſyſtême du monde, compoſé de ceux de Ptolomée, de Copernic & de Tycho-Brahé; mais cette combinaiſon ne fit pas fortune; il crut avoir trouvé la quadrature du cercle, ce qui fit moins fortune encore; mais on a de lui des ouvrages aſtronomiques & géométriques, qui ont joui de quelque eſtime.

LONGUEIL, (*Hiſt. de Fr.*) illuſtre & ancienne famille, originaire de Normandie, tire, dit-on, ſon nom du bourg de Longueil, près de Dieppe.

1°. Adam de Longueil acompagna Guillaume le bâtard à la conquête de l'Angleterre, en 1066, & acquit de la gloire à la bataille d'Haſtings, qui conſomma cette grande révolution, le 14 octobre de cette même année.

2°. Guillaume de Longueil étoit Chambellan de Charles comte d'Anjou, roi de Sicile, frere de ſaint Louis.

3°. Geoffroy-Marcel, petit-fils de Guillaume, & chevalier de l'ordre de l'Étoile dans ſa naiſſance, fut tué à la bataille de Poitiers, en 1356.

4°. & 5°. Guillaume, fils de Geoffroy-Marcel, tué à la bataille d'Azincourt, avec Robert ou Raoul, ſon fils aîné.

6°. Philippe, ſon troiſieme fils, fut tué au ſiége de Falaize, en 1432.

7°. Jean, ſecond fils de Guillaume & frere des deux précédens, fut le premier de ſon nom qui entra dans la magiſtrature, il fut préſident au parlement. On a d'un de ſes deſcendans, conſeiller d'état ſous Henri II, un recueil d'arrêts notables.

8°. René de Longueil, marquis de Maiſons, fut ſurintendans des finances, miniſtre d'état, chancelier de la reine Anne d'Autriche, gouverneur des châteaux de Verſailles, de St. Germain, de Poiſſy, &c.

9°. Dominique, chevalier de Malthe, frere du ſurintendant, fut bleſſé au ſiége de Spire, & mourut peu de temps après, le 13 avril 1635.

10°. Jean, fils du ſurintendant, fut préſident à mortier, ainſi que:

11°. Claude, fils de Jean, qui mourut le 22 août 1715, au milieu des plus belles eſpérances, & dans l'atente des plus grandes places qui lui avoient été promiſes.

12°. Jean René ſon fils, eſt le préſident de Maiſons, qui mourut de la petite Vérole le 13 ſeptembre 1731.

Il avoit laiſſé un fils âgé de quelques mois, qui mourut d'une chûte le 21 octobre 1731. À la mort de cet enfant, les biens de la maiſon de Longueil, ont paſſé dans celle de Bois-Franc Soyecourt, par une fille de Marie Renée de Longueil, fille du ſurintendant & grande tante du dernier préſident de Maiſons.

LONGUEIL, (*Hiſt. Litt. mod.*) (Chriſtophe de) ſavant du quinzieme & du ſeizieme ſiecles. Les Italiens, du temps de François I prétendoient avoir ſeuls la maniere cicéronienne, & ne l'acordoient qu'à Longueil, parmi les François. Cette manie da cicéronianiſme étoit alors une des plus grandes ſources de haine entre les gens de lettres. Les cicéroniens mépriſoient ceux qu'ils ne jugeoient pas tels, & ceux-ci les haïſſoient. Dans ſes voyages littéraires Longueil ayant parcouru la Suiſſe peu de temps après la bataille de Marignan, il y fut retenu priſonier. Il mourut à Padoue, en 1522. Sur ſon parallele d'Éraſme & de Budée, (*voyez* l'article, Badius.)

LONGUEJOUE, (Mathieu de) (*Hiſt. de Fr.*) c'eſt le nom d'un garde des ſceaux, qui eut deux fois les ſceaux ſous François Ier, l'une en 1538, à la mort du chancelier du Bourg, l'autre en 1544, à la mort de François Errault, ſeigneur de Chemans, mais toujours par commiſſion & point en titre d'office.

LONGUERUE, (Louis du Four de) (*Hiſt. Litt. mod.*) abbé de Sept-Fontaines & du Jard, étoit d'une famille noble de Normandie; il naquit en 1622 à Charleville, où ſon pere étoit lieutenant de roi. Richelet fut ſon précepteur, d'Ablancourt ſon parent, veilloit à ſes études. Il fut, ſur-tout par la mémoire, au nombre des enfans merveilleux, & ſa réputation fut telle que Louis XIV, paſſant par Charleville, voulut le voir; cette réputation alla toujours en augmentant, & aujourd'hui même encore le nom de l'abbé de Longuerue donne l'idée d'un des plus ſavans hommes qui aient exiſté. Ce n'eſt pas que le peu d'ouvrages qu'on a de lui, nommément ſa *deſcription hiſtorique de la France*, ſoient d'un mérite bien diſtingué, même comme ouvrages d'érudition; mais dans les conférences & dans les converſations ſavantes, ſa vaſte mémoire qui lui rendoit préſens tous les faits, lui donnoit un prodigieux avantage. Le *Longueruana*, qui a paru en 1754, donne de lui l'idée d'un ſavant ſans goût, d'un pedant plein de hauteur & d'humeur, tranchant, deſpotique, opiniâtre, formé en tout ſur le modele de ces ſavans qui ont tant décrié l'érudition; mais le *Longueruana* ne mérite peut-être qu'une confiance médiocre. L'abbé de Longuerue mourut à Paris, en 1733. Il a laiſſé ſix volumes *in folio* de manuſcrits.

LONGUEVAL, (Jacques) (*Hiſt. Litt. mod.*) le P. Longueval, jéſuite, a publié les huit premiers volumes de l'*hiſtoire de l'égliſe Gallicane*, que les peres de Fontenay, Brumoi & Berthier ont continuée. Il avoit eu part auſſi aux neuvieme & dixieme volumes. Cet ouvrage a quelque réputation & il eſt d'un aſſez grand uſage. Né près de Pérone, en 1680, mort le 14 janvier 1735.

LONGUEVILLE. (*Hiſt. de Fr.*) Le comté de Longueville dans le pays de Caux en Normandie, donné ſucceſſivement par nos rois, pour récompenſe de ſervices, au connétable Charles d'Eſpagne de Lacerda, au connétable du Gueſclin, enfin au comte de Dunois, eſt reſté dans la maiſon de Longueville, iſſue de ce héros (*voyez* l'article Dunois;) en 1505, Louis XII érigea Longueville en duché, en faveur de François d'Orléans, ſecond du nom, petit-fils du comte de Dunois, & ſon frere, Louis d'Orléans, fut duc de Longueville après lui. C'eſt celui-ci qui eut le malheur de perdre le 6 juin 1513, la bataille de Guinegaſte ou des Éperons, & qui priſonier à Londres, rendit ſa captivité plus utile à la France, que ne l'avoient été ſes armes; il lui procura la paix en faiſant conclure le mariage de Louis XII avec la princeſſe Marie d'Angleterre.

Claude d'Orléans, duc de Longueville, ſon fils, fut tué au ſiége de Pavie, en 1524. Le petit neveu de celui-ci, Léonor d'Orléans-Longueville, duc de Fronſac, fut tué au ſiége de Montpellier, le 3 ſeptembre 1622.

Henri, duc de Longueville & gouverneur de Picardie, frere aîné de Léonor, avoit été tué, le 29 avril 1595, d'un coup de mouſquet dans une ſalve qu'on lui fit à ſon entrée en armes dans la ville de Dourlens.

Henri II. du nom, duc de Longueville, ſon fils, fut le mari de cette fameuſe ducheſſe de Longueville, l'héroïne de la Fronde d'abord, & enſuite de Port-Royal, ſœur du grand Condé & du prince de Conty. Le duc de Longueville fut arrêté le 18 janvier 1650, avec les princes ſes beaux freres; & la ducheſſe arma pour eux tous ſes amis, tous ſes amans, & le duc de la Rochefoucauld qu'elle aimoit, & Turenne qu'elle n'aimoit pas.

„ Le duc de Longueville, dit le cardinal de „ Retz, avoit de la vivacité, de l'agrément, „ de la libéralité, de la juſtice, de la valeur, „ de la grandeur, & il ne fut jamais qu'un „ homme médiocre, parce qu'il eut toujours „ des idées qui furent au deſſus de ſa capa- „ cité.

„ La ducheſſe de Longueville, dit le même „ cardinal de Retz, avoit une langueur dans „ les manieres qui touchoit plus que le brillant „ de celles même qui étoient plus belles. Elle „ en avoit une même dans l'eſprit, qui avoit „ ſes charmes, parce qu'elle avoit, ſi l'on peut „ le dire, des réveils lumineux & ſurprenans. „ Elle eût eu peu de défauts, ſi la galanterie „ ne lui en eût donné beaucoup. Comme ſa „ paſſion l'obligea de ne mettre la politique „ qu'en ſecond dans ſa conduite, d'Héroïne „ d'un grand parti, elle en devint l'aventu- „ riere „.

De ce mariage naquit Charles-Paris, duc de Longueville, comte de St. Pol, tué à vingt-trois ans au paſſage du Rhin, le 21 juin 1672,

fous les ieux du grand Condé ſon oncle, qui eut le bras câſſé dans cette occaſion. Le duc de Longueville alloit être élu roi de Pologne. Madame de Sévigné peint de la maniere la plus touchante, le déſeſpoir de la ducheſſe de Longueville, ſa mere, à cette nouvele.

„ Madame de Longueville fait fendre le „ cœur; mademoiſelle de Vertus étoit retour- „ née depuis deux jours à Port-Royal, où elle „ eſt preſque toujours : on eſt allé la querir „ avec M. Arnauld pour dire cette terrible „ nouvele. Mademoiſelle de Vertus n'avoit qu'à „ ſe montrer; ce retour ſi précipité marquoit „ bien quelque choſe de funeſte: en effet, dès „ qu'elle parut, ah! mademoiſelle, comment „ ſe porte M. mon frere? ſa penſée n'oſa aller „ plus loin. Madame il ſe porte bien de ſa „ bleſſure: & mon fils? on ne lui répondit „ rien. Ah! mademoiſelle, mon fils! mon cher „ enfant, répondez-moi, eſt-il mort ſur le „ champ? n'a-t-il pas eu un ſeul moment? Ah! „ mon Dieu, quel ſacrifice! & là deſſus elle „ tombe ſur ſon lit; & tout ce que la plus vive „ douleur peut faire, & par des convulſions, & „ par des évanouiſſemens, & par un ſilence mor- „ tel, & par des cris étoufés, & par des larmes „ ameres, & par des élans vers le ciel, & par „ des plaintes tendres & pitoyables, elle a tout „ éprouvé. Je lui ſouhaite la mort, ne compre- „ nant pas qu'elle puiſſe vivre après une telle „ perte „.

Charles-Paris laiſſa un fils naturel, Charles Louis, nommé le chevalier de Longueville, qui fut tué au ſiége de Philisbourg, en 1688.

Ce même Charles-Paris avoit un frere ainé (Charles) engagé dans l'état eccléſiaſtique, & qui mourut fou le 4 février 1694. „ Avec lui, dit M. le chancelier d'Agueſſeau, alors avocat général & portant la parole dans un grand procès concernant la ſucceſſion de Longueville, „ avec lui s'éteignit pour toujours la race des „ ducs de Longueville; heureuſe dans ſa naiſ- „ ſance & dans ſon progrès, par les actions écla- „ tantes des grands hommes qu'elle a produits; „ malheureuſes dans ſa fin, ſoit par la mort „ prématurée de M. le comte St. Pol, ſoit „ par la vie, encore plus triſte & plus dou- „ loureuſe de M. l'abbé d'Orléans-Longueville „.

Sur les Rothelins, iſſus des Longueville, (*Voyez* l'article ROTHELIN.)

LONGUS, (*Hiſt. Litt.*) auteur Grec; on ignore dans quel temps il vivoit, il ſuffit qu'on ſache qu'il eſt l'auteur du roman Paſtoral des amours de Daphnis & de Chloë, dont Amyot nous a donné une traduction ſi charmante, qu'en la liſant on ne peut pas concevoir qu'on ne liſe pas un original.

LOPEZ DE VEGA, (*voyez* VEGA.)

LOPIN, (Dom Jacques) bénédictin de la congrégation de St. Maur, né à Paris, en 1653, mort en 1693, travailla en ſociété avec dom Montfaucon, à l'édition de St. Athanaſe, & à celle des *Analecta Græca*.

Un autre dom Lopin, qui vivoit à peu près dans le même temps, étoit un homme, tel que l'illuſtre auteur des théâtres d'éducation & de ſociété nous repréſente le Moine de *l'Aveugle de Spa*.

C'étoit un homme ſimple dont la paſſion étoit de cultiver des fleurs. Le grand Condé lui avoit procuré le bonheur de les cultiver dans le plus beau lieu du monde, il lui avoit donné un petit hermitage dans le parc de Chantilly. Le cardinal de Retz étant allé voir le grand Condé à Chantilly, long-temps après leurs fameuſes quereles, qui n'étoient plus pour eux alors qu'un ſujet de converſation, ils allerent ſe promener dans l'hermitage du moine, & ſans le regarder lui, ni ſes fleurs, paroiſſant occupés de grands intérêts, ils parloient avec beaucoup d'action & marchoient à grands pas, ne choiſiſſant pas leur chemin, & n'épargnant pas les fleurs qui ſe trouvoient ſur leur paſſage; dom Lopin, les obſervoit avec étonement, & avec encore plus de chagrin, & n'oſoit rien dire; mais ayant ſurpris entr'eux un ſourire d'intelligence ſur l'épreuve à laquelle ils mettoient ſa patience: *Eh bien, meſſeigneurs*, leur dit-il, *vous voilà donc d'acord, lorſqu'il s'agit de mortifier un pauvre religieux, il falloit l'être autrefois pour le bien de la France, & pour le vôtre*. Ce diſcours leur plut infiniment, & ils convinrent qu'ils n'avoient point perdu leurs pas.

LOREDANO, (*Hiſt. de Veniſe*) c'eſt le nom de deux Doges de Veniſe, l'un nommé Léonor, élu en 1501, mort en 1521. L'autre nommé Pierre, élu en 1567, mort en 1570.

C'eſt auſſi le nom d'un ſénateur du dix-ſeptieme ſiecle, de la même famille, homme de lettres, fondateur de l'Académie *degli Incogniti*, auteur d'une vie d'Adam; c'eſt la plus ancienne qu'on puiſſe écrire ſans doute, mais que peut-on ajouter d'authentique au peu qui en eſt dit dans la Geneſe? Il eſt auteur auſſi des *Bizarrie Academiche*; de *Vita del Marini*; de *Morte del Valſtein*: d'une hiſtoire des rois de Chypre, de la maiſon de Luſignan, de quelques comédies, &c.

LORENS, (Jacques du) (*Hiſt. Litt. mod.*) plus connu par quelques mauvaiſes ſatyres, que par ſes *notes ſur les coutumes du pays Chartrain*, & par ſon état de premier juge du bailliage de Châteauneuf en Thimerais. Comme il avoit une méchante femme, à ce qu'il nous apprend lui-même dans ſes ſatyres, on lui attribue cette épitaphe qui ſe fait tellement d'elle-même, qu'on peut ne l'attribuer à perſone & l'attribuer à tout le monde:

Cy gît ma femme....Oh! qu'elle eſt bien
Pour ſon repos & pour le mien!

mort en 1655.

LORET, (Jean) (*Hiſt. Litt. mod.*) auteur d'une gazete burleſque en vers, depuis 1650 juſqu'en 1665, & de quelques autres poéſies burleſques. Le ſurintendant Fouquet lui faiſoit une penſion de deux cents écus, il la perdit à la diſgrace de ce miniſtre, & continua de le louer. Fouquet l'ayant ſu, lui fit tenir de ſa priſon une gratification de quinze cents livres, ſans qu'il ſut d'où lui venoit ce préſent qu'il s'empreſſa de publier: mort en 1665. Il étoit de Carentan en Normandie.

LORGES. (*Voyez* DURAS & DURFORT.)

LORME, (Philibert de) apartient à l'hiſtoire des Arts, & nous n'en dirons qu'un mot. Cet architecte qui a bâti le Palais des Tuileries & donné les deſſeins des châteaux de Meudon, d'Anet, de St. Maur-des-Foſſés, &c. fut récompenſé par une place d'aumônier du roi & par pluſieurs abbayes. Ronſard ayant fait une ſatyre contre lui, *de Lorme* qui étoit gouverneur des Tuileries lui en fit refuſer la porte, traitement qui devroit être fait peut-être à tout auteur de ſatyres, mais il ne faudroit pas qu'il fût infligé par la vengeance des perſones intéreſſées. Ronſard à ſon tour, ſe vengea. Il écrivit ſur la porte ces trois mots: *Fort. reverent. habe. De Lorme* ne douta pas que ce ne fuſſent des injures; il s'en plaignit: ce ſont, dit Ronſard, les trois premiers mots d'un diſtique d'Auſone, qui avertit les parvenus & les favoris de la fortune, de ne pas s'oublier:

Fortunam reverenter habe, quicumque repente
Dives ab exili progrederere loco.

On a de Philibert *de Lorme, dix livres d'Architecture*, & un Traité *ſur la manie de bien bâtir & à peu de frais*. Mort en 1577.

On a des theſes de médecine aſſez curieuſes, ſous le titre de *Laureæ Apollinares*, de Charles *de Lorme*, premier médecin de Marie de Médicis.

LORME, (Marion de) (*Hiſt. mod.*) maitreſſe fameuſe du jeune & malheureux Cinq-Mars, du comte de Grammont & de beaucoup d'autres. Le comte de Grammont dit dans ſes Mémoires, en parlant d'elle: „ la créature de „ France qui avoit le plus de charmes, étoit „ celle-là „.

Elle étoit née en 1618. Il paroît qu'elle mourut en 1650. Un auteur du temps, Jean Loret (*Voyez* ſon article) annonce ſa mort dans la *Muſe hiſtorique*, par ces vers, datés du 30 juin 1650:

La pauvre Marion *de Lorme*,
De ſi rare & gentille forme,
A laiſſé ravir au tombeau
Son corps ſi charmant & ſi beau.

Saint-Évremont a fait ſur cette mort, des ſtances qui ſe trouvent dans le recueil de ſes œuvres.

Mais l'auteur de *l'Eſſai ſur la Muſique ancienne & moderne*, prétend qu'elle n'eſt morte qu'en 1752, âgée de cent trente-quatre ans.

„ Nous n'avons pu, dit-il, découvrir quelles „ ont été les aventures d'une créature auſſi „ ſinguliere; mais ce que nous ſavons certainement, c'eſt que ſon grand âge lui ayant fait „ perdre la plus grande partie de ſa tête, elle „ fut volée par les domeſtiques qui la ſoignerent, & fut réduite à la derniere miſere. „ M. Gueret, curé de St. Paul, paroiſſe ſur „ laquelle elle demeuroit, en eut pitié, eut la „ généroſité de lui donner de quoi vivre, & „ voulut même qu'elle eût un laquais & une „ cuiſiniere, pour qu'elle ne manquât de rien. „ La perſone digne de foi dont nous tenons „ cette anecdote, a vu pluſieurs fois cette ſinguliere fille en 1752, y étant conduite par „ le curé de St. Paul, qui ſoupoit aſſez ſouvent avec elle. Elle avoit encore un peu de „ mémoire, & répondoit aux queſtions qu'on „ lui faiſoit ſur le cardinal de Richelieu, Cinq-„ Mars, &c. Elle avoit alors abſolument l'air „ d'une momie toute ridée; elle ne pouvoit plus „ ſe lever, & avoit à peine la force de reſpirer „. Enfin elle acheva de vivre en 1752, c'eſt-à-dire, cent deux ans après l'année où on croît communément qu'elle eſt morte.

L'auteur de *l'Eſſai ſur la Muſique* ſe fonde ſur le certificat d'un medecin qui a vu pluſieurs fois Marion dans ſes derniers momens, & qui fut préſent à l'ouverture de ſon corps. Il dit qu'elle convenoit d'être Marion; qu'elle s'en attribuoit les aventures; mais que ſa caducité étoit telle, qu'on ne pouvoit en tirer plus d'une phraſe & demie, après laquelle eſt s'endormoit. „ En l'éveillant & la remettant au mot par où „ elle avoit fini, elle reprenoit le premier mot „ de ſa phraſe, & s'arrêtoit toujours au même „ endroit. Son inſpection anatomique prouvoit un „ long âge; on trouva dans le cerveau trois „ lames oſſeuſes, le cœur étoit cartilagineux, „ &c. „

On a bâti une autre hiſtoire de Marion ſur cet extrait mortuaire ſingulier, levé à St. Paul, mais dont les dates ne ſe raportent point du tout avec celles de *l'eſſai ſur la Muſique*.

„ L'an 1741, le 5 janvier, eſt décédée au „ Paon Blanc, rue de la Mortellerie, Marie-„ Anne Oudette Grappin, âgée de cent trente-„ quatre ans & dix mois, comme il nous a „ apparu par l'extrait-baptiſtaire délivré le 18

„ ſeptembre 1707, ſigné & extrait par M. Tho-
„ mas, curé de Balheram, proche Gez (ou
„ Gex en Franche-Comté) laquelle eſt née le
„ 5 mars 1606, veuve, en quatrieme noces,
„ de François Le Brun, procureur-fiſcal de M.
„ Rhumant, quai des Théatins; a été inhu-
„ mée le 6 dans le cimetiere de St. Paul, ſa
„ paroiſſe. Signé, de Moncherray, prêtre. Col-
„ lationé à l'original, & délivré par nous prê-
„ tre, bachelier en théologie, vicaire de la ſuſ-
„ dite paroiſſe de St. Paul. À Paris, le 20 avril
„ 1780. Signé, Poitevin. En marge eſt la co-
„ pie de l'extrait-baptiſtaire. „

Dans l'hiſtoire dont nous parlons, qui ſe trouve dans un *Recueil de Pieces intéreſſantes pour ſervir à l'Hiſtoire des regnes de Louis XIII & de Louis XIV*, publié en 1781, on veut que cette Marie-Anne Oudette Grappin ait été la fameuſe Marion *de Lorme*, dont on prétend que ce premier nom étoit le véritable, & qui mourut, dit-on, dans la miſere à cent trente-quatre ans. On remplit ſes quatre mariages, & les autres événemens de ſa vie, ou par les Mémoires du temps, ou par des fictions, à peu près comme on rempliroit des buts rimés.

Marion *de Lorme* & Ninon de Lenclos étoient amies.

LORRAINE, (*Hiſt. mod.*) La Lorraine, province du royaume d'Auſtraſie, ſous la premiere race de nos rois, royaume ſous la ſeconde, & partage de Lothaire, ſecond fils de l'empereur du même nom, s'appela *Lorraine*, *Lotharii regnum*, du nom de l'un ou l'autre de ces deux Princes, ou peut-être de tous les deux; réduite dans la ſuite, par différens démembremens, à l'étendue quelle a aujourd'hui, elle fut un duché, poſſedé par des princes ſouverains, dont l'illuſtre maiſon eſt reconue par les ſavans pour avoir la même origine que la maiſon d'Autriche, avec laquelle elle eſt aujourd'hui unie & confondue. Plus cette maiſon de Lorraine a produit de perſonages immortaliſés dans l'hiſtoire, moins nous aurons à nous étendre ſur chacun d'eux. Nous nous contenterons de rapeler d'un ſeul mot, les grands traits qui les diſtinguent.

La branche régnante, la branche ducale a eu beaucoup de grands Princes, Thierry le Vaillant, contemporain de Philippe I & de Louis le Grôs, qui ſervit utilement l'empereur Henri IV, contre les Saxons révoltés.

Raoul, qui fut tué à la bataille de Crécy, en ſervant la France & Philippe de Valois, contre les Anglois.

Jean I, qui eut deux chevaux tués ſous lui, à la bataille de Poitiers, & y fut fait priſonier avec le roi Jean ſon parrein. Il ne ſe diſtingua pas moins à la bataille de Roſebeque en 1382, ainſi que:

Charles I ſon fils, qui fut fait Connétable de France, ſur la fin du regne de Charles VI; mais qui jugea bientôt que la France dans la confuſion où elle étoit ſur la fin du regne de Charles VI, ne méritoit pas qu'il voulût en être le connétable.

Jean I avoit eu deux fils: 1°. Charles, dont il vient d'être parlé, & dont la fille aînée Iſabelle, épouſa René d'Anjou, roi de Sicile, ſi connu ſous le nom du roi René.

2°. Ferry, comte de Vaudemont, qui fut tué en 1515, à la bataille d'Azincourt, en combatant vaillament pour la France.

Antoine ſon fils, diſputa la Lorraine au roi René; celui-ci fut batu & fait priſonier à la bataille de Bullegneville ou Bulgneville. Mais Ferry II, fils d'Antoine, épouſa Yoland d'Anjou, fille du roi René, & René II de Lorraine, qui naquit de ce mariage, réuniſſant les droits des deux contendans, fut reconu pour duc de Lorraine, après que ce duché eut été pendant quarante-trois ans dans la maiſon d'Anjou, ſous le roi René, Jean & Nicolas d'Anjou, ducs de Calabre, ſes fils & petits-fils.

Ce fut ce René II qui gâgna, le 5 janvier 1477, la bataille de Nancy, où périt Charles le Téméraire, ce formidable ennemi de la France, de la Lorraine & des Suiſſes.

De René II, deſcend la branche de Guiſe & toutes les autres branches de la maiſon de Lorraine; mais ſuivons la branche ducale.

Antoine, fils aîné & ſucceſſeur de René II, ſuivit Louis XII en 1507, dans l'expédition contre les Génois; en 1509, dans l'expédition contre les Vénitiens, & à la bataille d'Aignadel. Il fit des prodiges de valeur à la bataille de Marignan, ſous François Ier. On ne l'appeloit que *le bon duc Antoine*.

Un fils de René II, Louis, comte de Vaudemont, mourut au ſiége de Naples en 1527, ſous François I.

Un autre de ſes fils, François, comte de Lambeſc, fut tué à la bataille de Pavie.

Charles II ou III, duc de Lorraine & de Bar, arriere-petit-fils de René II, épouſa Claude de France, fille de Henri II. Juſque-là les ducs de Lorraine avoient été fort atachés à la France; la ligue changea ces diſpoſitions. Le duc Charles III fut un des lieutenans généraux de la ligue, & c'étoit lui ou ſon fils, que Catherine de Médicis, ſa belle-mere, vouloit faire roi de France, au préjudice de la maiſon de Bourbon, & même du duc de Guiſe. Il fut ſurnomé *le Grand* en Lorraine.

Henri II, duc de Lorraine & de Bar, ſon fils, fut ſurnomé *le Bon*; il épouſa Catherine de Bourbon, ſœur de Henri IV, & tout fut pacifié. Elle mourt le 13 février 1604, ſans enfans; mais le duc Henri II laiſſa, d'un ſecond mariage, deux filles.

Il avoit un frere, François de Lorraine. C'étoit le cas de renouveler la conteſtation qu'il y avoit eu entre le roi René & Antoine de

Vaudemont. La queſtion étoit toujours ſi la Lorraine étoit un fief maſculin ou féminin. Cette querele finit, comme la premiere, par des mariages. La princeſſe Nicole, fille aînée du duc Henri II, épouſa Charles IV, fils de François de Lorraine; & ſa ſœur Claude-Françoiſe, épouſa le cardinal Nicolas-François de Lorraine, qui quita l'état eccléſiaſtique, voyant que Charles IV ſon frere, n'avoit point d'enfans. Ce fut au ſujet du mariage de Marguerite, ſœur de Charles IV & de Nicolas-François, avec Gaſton, duc d'Orléans, que naquit entre la France & la Lorraine, cette longue guerre, interrompue par tant de traités, mais dont le réſultat fut que Charles IV, dépouillé de ſes états, & toujours à la tête d'une armée, fut réduit au perſonage d'un aventurier illuſtre, grand capitaine, vendant ſes grands talens & ſes foibles ſecours à tous les ennemis de la France, & ſe conſolant de toutes ſes diſgraces par une multitude de mariages & d'intrigues galantes. Il mourut dépoſſédé, & combatant contre la France, le 18 ſeptembre 1675.

Charles V, ſon neveu, fils de Nicolas-François, lui ſuccéda, comme dit M. le préſident Hénault, dans l'eſpérance de recuvrer ſes états. La deviſe naturele de Charles IV. & de Charles V étoit:

Spoliatis arma ſuperſunt.

Le dernier avoit déja eu en 1664, la plus grande part à la victoire de Saint-Godart, remportée ſur les Turcs. L'empereur Léopold n'a pas eu de plus grand général, ni d'allié plus fidele; il lui donna en mariage, ſa ſœur Éléonore-Marie, veuve du roi de Pologne, Michel Wiſnovieski.

De ce mariage naquit le duc Léopold, qui fut rétabli dans ſes états à la paix de Riſwick, & qui fut le Titus de la Pologne. On peut voir dans le ſiecle de Louis XIV, le tableau enchanteur & touchant de l'adminiſtration de cet excellent prince, auquel il n'a manqué que l'empire du monde.

Son fils fut l'empereur François Ier, qui, petit-fils d'un duc de Lorraine proſcrit & détrôné, fils d'un duc de Lorraine, qui n'en eut long-temps que le titre, devint par ſon mariage avec l'héritiere de la maiſon d'Autriche, un des plus puiſſans princes de l'Europe:

Curibus parvis & paupere terra
Miſſus in imperium magnum.

Par le traité de Vienne, conclu en 1735, il eut le grand-duché de Toſcane, en échange de la Lorraine, qui fut réunie à la France, après avoir été poſſédée en uſufruit par le roi de Pologne, Stanislas, pere de la reine Marie Leczinska, femme de Louis XV.

On ſait combien la branche de Guiſe a été utile & funeſte à la France, (*Voyez* l'article du cardinal d'Ossat.) Cette branche eut pour tige un héros, pere d'une foule de héros, Claude de Lorraine, cinquieme fils de René II, duc de Lorraine. Il reçut vingt-deux bleſſures à la bataille de Marignan, & tomba parmi les morts, il fut ſauvé préſque miraculeuſement: il ſauva la Lorraine, la Bourgogne & la Champagne après la bataille de Pavie, en repouſſant les payſans Allemands, qui menaçoient ces provinces. François Ier en 1527, érigea pour lui, Guiſe en duché-pairie. Mort en 1550.

Le duc de Guiſe, François, ſon fils aîné, eſt le héros de Metz & de Calais; c'eſt lui qui eut la gloire de chaſſer entiérement de France, les Anglois, & de fermer cette plaie qu'Édouard III avoit faite en 1347, au royaume. Mais il fut avec le cardinal de Lorraine ſon frere, l'auteur de quelques conſeils violens, & l'inſtaurateur de nos malheureuſes guerres de religion. Il en fut la victime:

Guiſe près d'Orléans ſe vit aſſaſſiné. (1563.)

Henri, duc de Guiſe, ſon fils, dit le balafré, preſque auſſi grand que lui, bien plus coupable, fut l'auteur de la ligue; il alloit détrôner Henri III, lorſque Henri III le fit aſſaſſiner le 23 décembre 1588.

Charles, duc de Guiſe, ſon fils, ne fut pas un des derniers à faire ſon accommodement avec Henri IV, & ne fut pas un de ſes moins fideles ſujets.

Henri, duc de Guiſe, fils de Charles, eſt connu par la tentative qu'il fit en 1647, pour faire valoir les prétentions de ſa maiſon ſur Naples.

Louis de Lorraine, un de ſes freres, mourut le 27 ſeptembre 1654, d'une bleſſure reçue dans un combat près d'Arras.

La branche des ducs de Guiſe s'éteignit en 1675. Elle en avoit formé pluſieurs autres:

1°. Celle de Mayenne, dont le duc de Mayenne, frere du duc de Guiſe le balafré, étoit la tige; elle s'éteignit promptement par la mort du fils de ce duc de Mayenne, tué en 1621, au ſiége de Montauban.

2°. Celle des ducs d'Aumale, deſcendue de Claude de Lorraine, premier duc de Guiſe, par ſon troiſieme fils, nommé auſſi Claude de Lorraine, qui fut duc d'Aumale; il fut tué d'un coup de canon au ſiége de la Rochelle, le 14 mars 1573, par ſa faute ou par celle du duc de Bouillon, ſon neveu, qui, de lui-même, ou par le conſeil du duc d'Aumale, prévint d'un jour l'expiration d'une treve.

Un de ſes fils, le chevalier d'Aumale, voulant ſurprendre, pour la ligue, Saint-Denis en France, défendu pour Henri IV, par dominique de Vic d'Ermenonville, fut tué à vingt-

huit ans le 3 janvier 1591. Cette branche s'éteignit en 1631, par la mort de Charles, duc d'Aumale, frere aîné du chevalier.

3°. Celle des ducs d'Elbeuf, deſcendue de René de Lorraine, ſeptieme fils de Claude, premier duc de Guiſe; de cette branche étoit le duc d'Elbeuf, Henri, qui ſervit avec diſtinction ſous le regne de Louis XIV, aux ſiéges de Valenciennes, de Cambrai, de Gand, d'Ypres, de Philisbourg, de Mons, de Namur, de Charleroy, & aux batailles de Steinkerque & de Nerwinde. Il avoit eu la cuiſſe câſſée au ſiége d'Ypres. De cette branche d'Elbeuf ſont ſorties:

1°. Celle d'Armagnac, deſcendue de Henri de Lorraine, ſecond fils de Charles II, duc d'Elbeuf. Ce Henri de Lorraine eſt le fameux comte d'Harcourt :

Qui ſecourut Caſal & qui reprit Turin.

(*Voyez* l'article du grand CONDÉ) les regnes de Louis XIII & de Louis XIV, ſont remplis de ſes exploits. Il s'étoit ſignalé dès 1620, à dix-neuf ans, à la bataille de Prague. Il ſe diſtingua de même aux ſiéges de Saint-Jean-d'Angely, de Montauban en 1621, de l'Île de Ré en 1625, de la Rochelle en 1627 & 1628, à l'ataque du Pas de Suſe en 1629. En 1637, il reprit les Îles de Sainte-Marguerite & de St. Honorat. En 1639, au combat de Quiers en Piémont, avec huit mille hommes, il batit vingt mille Eſpagnols, commandés par le marquis de Léganès, qui lui fit dire que s'il *étoit roi de France, il feroit trancher la tête au comte d'Harcourt, pour avoir hazardé une batail le contre une armée trop ſupérieure*. La réponſe étoit facile; *& moi, ſi j'étois roi d'Eſpagne, je ferois trancher la tête au marquis de Leganès, pour avoir cedé la victoire à une armée ſi inférieure*. Mais le propos du marquis de Leganès étoit un hommage rendu au vainqueur, & la réponſe du comte d'Harcourt étoit une injure faite au vaincu. Après le ſiége de Turin en 1640, j'aimerois mieux, diſoit le général Jean de Wert, être le général d'Harcourt que d'être empereur. Vice roi de Catalogne en 1645, il défit les Eſpagnols à la bataille de Liorens, prit Balaguer, & remporta d'autres avantages. En 1649, il fut vainqueur dans deux combats, l'un auprès de Valenciennes, l'autre entre Douay & Saint-Amand, où il prit un grand nombre de places. En 1651, il eut l'honeur de faire lever le ſiége de Cognac, an grand Condé. Parmi tant de triomphes, il n'eſſuya qu'un échec, & cet échec lui eſt en quelque ſorte commun avec le grand Condé. En 1746, il fut obligé de lever le ſiége de Lérida. Condé eut le même dégoût l'année ſuivante. Le comte d'Harcourt diſoit, & il l'avoit éprouvé, que *s'il y a des malheurs imprévus à la guerre, il y a auſſi des ſuccès inatendus*; & c'eſt ſans doute le ſens de ce vers de Mithridate:

La guerre a ſes faveurs ainſi que ſes diſgraces.

Le comte d'Harcourt étoit le pere des ſoldats. Au ſiege de Turin, où les aſſigeans, aſſiégés à leur tour dans leur camp, manquoient de tout auſſi bien que les habitans, les domeſtiques du compte d'Harcourt ayant procuré quelques barils de vin pour ſa table, il ne voulut point en faire uſage, & les envoya aux malades & aux bleſſés:

C'eſt ce que j'appele être
Grand par ſoi-même, & voilà mon héros.

Le comte d'Harcourt mourut ſubitement le 25 juillet 1666, à ſoixante-cinq ans, chez un de ſes fils, qu'il étoit venu voir dans ſon abbaye de Royaumont. Il eſt enterré dans l'égliſe de cette abbaye, où il a un magnifique tombeau, & une épitaphe qui contient l'hiſtoire de ſa vie militaire.

Un de ſes petits-fils, Louis-Alphonſe-Ignace, dit le bailly de Lorraine, fut tué au combat naval de Malaga le 29 août 1764.

LORRIS, (Guillaume de) (*Hiſt. Litt. mod.*) premier auteur du roman de *la Roſe*, continué par Clopinel. (*Voyez* cet article.) Mort vers l'an 1620.

L'HOSPITAL. (*Voyez* HÔPITAL (L').

LOTERIES *des Romains*, (*Hiſt. Rom.*) en latin *pitacia*, n. pl. dans Petrone.

Les Romains imaginerent pendant les ſaturnales, des eſpeces de *loteries*, dont tous les billets qu'on diſtribuoit gratis aux conviés, gâgnoient quelque prix; & ce qui étoit écrit ſur les billets ſe nommoit *apophoreta*. Cette invention étoit une adreſſe galante de marquer ſa libéralité & de rendre la fête plus vive & plus intéreſſante, en mettant d'abord tout le monde de bonne humeur.

Auguſte goûta beaucoup cette idée; & quoique les billets des *loteries* qu'il faiſoit conſiſtaſſent quelquefois en de pures bagateles, ils étoient imaginés pour donner matiere à s'amuſer encore davantage; mais Néron, dans les jeux que l'on célébroit pour l'éternité de l'empire, étala la plus grande magnificence en ce genre. Il créa en faveur du peuple des loteries publiques de mille billets par jour, dont quelques-uns ſuffiſoient pour faire la fortune des perſones entre les mains deſquels le hazard les faiſoit tomber.

L'empereur Héliogabale trouva plaiſant de compoſer des *loteries*, moitié de billets utiles, & moitié de billets qui gâgnoient des choſes riſibles & de nulle valeur. Il y avoit, par exemple, un billet de ſix eſclaves, un autre de ſix mouches, un billet d'un vaſe de grand prix, &

un

un autre d'un vaſe de terre commune, ainſi du reſte.

Enfin en 1685, Louis XIV renouvela dans ce royaume, la mémoire des anciens *loteries* romaines: il en fit une fort brillante au ſujet du mariage de ſa fille avec M. le duc. Il établit dans le ſalon de Marly quatre boutiques remplies de ce que l'induſtrie des ouvriers de Paris avoit produit de plus riche & de plus recherché. Les dames & les hommes nommés du voyage, tirerent au ſort les bijoux dont ces boutiques étoient garnies.

LOTAIRE I, troiſieme empereur d'Occident depuis Charlemagne, né vers l'an 795, de l'empereur Louis le Pieux, ſon prédéceſſeur, & de l'impératrice Irmengarde, aſſocié à l'empire en 817, ſuccede à ſon pere en 840, meurt ſous le froc dans l'abbaye de Prum en 855, âgé de 60 ans: il laiſſa de l'impératrice Irmengarde ſa femme, trois fils & une fille. Louis II, ſon aîné, lui ſuccéda au royaume d'Italie & au titre d'empereur. *Lotaire* ſon puîné, eut l'Auſtraſie, appelée *Lorraine* de ſon nom, & Charles, le troiſieme, eut la Provence qui fut érigée en royaume; Irmengarde, ſa fille, épouſa Giſalbert, duc d'Aquitaine. *Voyez* Louis *le Débonaire* & Charles *le Chauve*.

Lotaire I, roi de Lorraine, fils du précédent (*Hiſtoire de France.*) On ne ſait comment l'empereur *Lotaire I.* qui verſa tant de ſang pour réunir la monarchie ſous un ſeul maître, put conſentir à partager entre ſes fils la portion qu'il en avoit poſſédée, ſur-tout dans un temps où ces princes pouvoient être aſſervis par leurs oncles Louis de Germanie & Charles le Chauve, qui chacun poſſédoient autant d'états qu'eux trois réunis: les ſuites de ce partage furent telles qu'il eût dû les prévoir, les malheurs de ſes peuples & l'aviliſſement de ſa poſtérité: il fut ſans doute conduit par une fauſſe idée d'équité qui devoit céder à l'intérêt de l'état: il comptoit peut-être ſur l'union qui devoit régner entr'eux, & il y en eut peu: ils eurent d'abord des démêlés aſſez vifs, & bientôt ils ſe partagerent entre leurs oncles dont ils furent les eſclaves plutôt que les alliés. *Lotaire* entretenoit au fond de ſon cœur une paſſion qui lui devint trop funeſte, il avoit vécu dans ſa jeuneſſe avec Valdrade; il abandona Thietberge ſa femme pour épouſer Valdrade ſa maîtreſſe. Le Pape ſe déclara pour la reine diſgraciée, & *Lotaire* fut obligé de quiter la femme qu'il aimoit, pour reprendre celle qu'il n'aimoit pas, & il devoit aimer. *Lotaire* paſſe en Italie contre les Serraſins, eſpérant obtenir la diſſolution de ſon mariage. Mais le Pape lui fit jurer, en lui donnant la communion, qu'il avoit ſincérement quité Valdrade; & les ſeigneurs qui acompagnoient ce prince, firent le même ſerment. *Lotaire* mourut peu di temps après à Plaiſance le 7 Août 869. Il régna 14 ans.

Lotaire, XXXIIIe roi de France, (*Hiſtoire de France.*) fils & ſucceſſeur de Louis d'Outremer, & de la reine Gerberge, monta ſur le trône de France en 954. Son frere Charles fut le premier des fils de rois qui n'eût point d'états; une longue ſuite de guerres civiles avoit appris que le partage de la monarchie étoit le germe du dépériſſement d'un état. Cet heureux exemple a toujours été ſuivi depuis. Hugues le Grand, qui tenoit ſous ſa domination le duché de France & de Bourgogne, étoit revêtu des premieres dignités de l'état. Roi ſans en avoir le titre, il favoriſa l'élévation de *Lotaire*, qu'il tint dans ſa dépendance. Cette modération feinte fut récompenſée du duché d'Acquitaine qui fut enlevé à la maiſon de Poitiers: la mort délivra *Lotaire* d'un ſujet qui balançoit ſon pouvoir, & n'eût pas manqué de troubler ſon regne, comme il avoit fait celui de Louis d'Outremer, ſon pere. Hugues laiſſoit trois fils, dont l'aîné, célebre ſous le nom de *Hugues Capet*, fut la tige de la troiſieme race des rois de France. Othon & Henri ſes deux autres fils, poſſéderent ſucceſſivement le duché de Bourgogne.

Quoique *Lotaire* s'applaudit en ſecret d'être délivré d'un vaſſal qui, après l'avoir élevé ſur le trône, étoit aſſez puiſſant pour l'en précipiter, il crut cependant devoir témoigner ſa reconoiſſance à ſes enfans. Hugues Capet étoit à la cour du duc de Normandie, qui l'y retenoit dans un eſclavage honorable. *Lotaire* employa les prieres & les menaces pour l'en retirer, & voulant ſe l'atacher par le lien des bienfaits, il lui donna le duché de France & celui de Poitiers qu'avoit poſſédés ſon pere. Leurs intérêts étoient trop oppoſés pour qu'ils fuſſent long-temps unis. Hugues Capet rechercha l'alliance du duc de Normandie, & dès qu'il fut aſſuré de ſon inclination, il donna un libre cours à ſon ambition. *Lotaire* ſachant qu'il avoit tout à redouter de la part des Normands, s'occupa à multiplier les embaras de Richard, & lui ſuſcita une infinité d'ennemis: il avoit même formé la réſolution de le faire enlever; le complot fut découvert, & Richard montra toute ſon indignation contre ce lâche procédé; ſon reſſentiment éclata contre Thibaut, comte de Chartres, qui s'étoit ſignalé par ſon atachement aux intérêts de *Lotaire*. Tous deux entrerent dans une guerre où Thibaut eut le déſavantage, le roi entreprit de la venger. Richard attira Hugues dans ſon parti; l'alliance de ce duc ne lui paroiſſant pas ſuffiſante, il appela les Danois à ſon ſecours, qui fondirent tout-à-coup ſur la France, ils ſemblerent n'y être entrés que pour la changer en déſert. Ce fut dans le comté de Chartres qu'ils exercerent leurs plus cruels ravages, un nombre prodigieux d'habitans furent réduits en captivité. Thibaut, dépouillant la fierté de ſon caractere, demanda humblement pardon à Richard, qui

le reçut à la tête de ſon armée, & daigna lui pardoner.

Richard aſſez puiſſant pour impoſer la loi, n'écouta que ſa généroſité. *Lotaire* lui fit une députation pour lui demander la paix: ſes ambaſſadeurs furent reçus avec bonté, on aſſigna une conférence entre le roi & le duc, qui promirent de tout oublier réciproquement, & leur réconciliation parut ſincere, par des préſens que ſe firent le roi & le duc.

Lotaire avoit autant d'ennemis que de grands vaſſaux: il tourna ſes armes contre Arnoul, comte de Flandre, & voulut le punir du refus qu'avoit fait ce comte de l'aſſiſter dans la guerre contre les Normands. Arras fut ſa premiere conquête, une place auſſi forte emportée dans les premieres ataques, détermina les villes voiſines à ouvrir leurs portes. Le comte alloit être dépouillé de ſes états, lorſque Richard, par ſa médiation, força les deux partis à convenir de la paix. Le roi reſta en poſſeſſion d'une partie de ſes conquêtes.

Ce fut après ce traité que *Lotaire* ſe rendit à Cologne, où il eut une entrevue avec l'empereur Othon le Grand. Ces princes ſe donnerent réciproquement des marques d'eſtime & d'amitié; & pour établir une parfaite intelligence entre les François & les Allemands, on y arrêta le mariage du roi avec Emme, fille de *Lotaire II*, roi d'Italie, & d'Adélaïde, ſeconde femme d'Othon. L'empereur mena enſuite la cour de France à Ingelheim, pour y célébrer les fêtes de pâque; la princeſſe Emme vint en France l'année d'après, acompagnée d'une infinité de ſeigneurs Allemands, qui aſſiſterent aux fêtes de ſon mariage avec *Lotaire*. Cette alliance avec les Impériaux ne pouvoit long-temps ſubſiſter; la Lorraine qu'ils retenoient, & que les rois de France avoient toujours regardée comme une partie de leur patrimoine, étoit un germe de guerre toujours prêt à éclôre. Othon II. avoit ſuccédé à Othon I. Cet empereur, après avoir pacifié ſes états, s'étoit rendu à Aix-la-Chapelle pour ſe délaſſer de ſes fatigues: il s'occupoit des afaires de religion; mais un état ſi tranquille ne dura guere. Le roi de France profita de ſa ſécurité pour exécuter ſes deſſeins ſur la Lorraine; il fait une irruption ſubite dans cette province, & entre en vainqueur dans Aix-la-Chapelle ſans déclaration de guerre, & ſans qu'on eût le moindre avis de ſa marche. Peu s'en fallut que l'empereur ne tombât entre ſes mains; on dit même que les François y ariverent comme il alloit ſe mettre à table. *Lotaire* ne garda pas long-temps ſa conquête. Othon II. ne rentra en Allemagne que pour faire des préparatifs; il envoya dire à *Lotaire* que c'étoit dans Paris même qu'il prétendoit lui demander raiſon de cette inſulte: il ſe rendit en France dans l'année même, & vint devant Paris qu'il tint aſſiégé pendant trois jours; il auroit continué plus long-temps ſes aſſauts, ſans la ſaiſon qui étoit fort avancée: il reprit la route de ſes états. *Lotaire* l'incommoda dans ſa retraite; des auteurs prétendent que ce prince remporta une grande victoire ſur les Impériaux au paſſage de la riviere d'Aîne; mais comme la Lorraine reſta ſous la domination Allemande, leur opinion nous paroît fort ſuſpecte. Il y eut un traité entre les deux monarques. *Lotaire* renonça à la Lorraine en faveur d'Othon II. qui en donna l'inveſtiture à Charles de France, frere de *Lotaire*. On prétend cependant qu'Othon ne reçut la Lorraine que comme fief de la couronne de France. La mort d'Othon arivée en 883, donna quelqu'eſpoir à *Lotaire* de pouvoir rompre avec avantage un traité qui le privoit d'une province dont il avoit toujours ambitioné la domination. Il voyoit ſur le trône de Germanie un prince jeune encore, & que le vieux Henri de Baviere vouloit en faire deſcendre. Il ſe jeta d'abord ſur Verdun dont il ſe rendit maître, & fit priſonier le comte Godefroi; mais quand il ſut que la puiſſance d'Othon III. étoit affermie, il abandona ſa conquête & rendit la liberté à ſon priſonier.

L'aſſociation de ſon fils Louis à la royauté, fut le dernier événement mémorable de ſon regne: il le fit couroner avec ſa femme Blanche d'Aquitaine, qui peu ſenſible à l'élévation de ſon jeune époux, & à la courone qu'elle venoit de recevoir, s'enfuit de la cour. On prétend que Blanche étoit rebutée de l'humeur ſeche & bruſque de ſon mari. *Lotaire* fâché de l'évaſion de cette princeſſe, alla lui-même l'exhorter de revenir auprès de ſon fils. Il mourut à Reims au retour de ce voyage, qui atteſte ſon affection pour ſa famille: cet événement ſe raporte au ſecond jour de mars 986. On croit qu'il mourut du poiſon que lui préſenterent les aſpirans à la courone. Des hiſtoriens ont accuſé la reine ſa femme de ce crime: mais, ſans rien dire de l'exceſſive douleur qu'elle témoigna à la mort de ce prince, (tous les hiſtoriens convienent qu'elle verſa un torrent de larmes) eſt-il croyable que cette princeſſe eût pu ſacrifier ainſi ſon mari dont dépendoient ſon bonheur & ſa gloire? Que devoit-elle déſirer de plus que d'être reine de France? *Lotaire* eſt le dernier des rois du ſang de Charlemagne qui ait rétracé quelques-unes des vertus de ce grand homme. Il étoit d'un tempérament robuſte, & avoit une force de corps étonante. Sa dextérité le rendoit propre à tous les exercices; ſon eſprit ſe reſſentoit de la trempe de ſon corps, plein de ſéve & de vigueur. Il étoit actif, vigilant, & ſa bravoure alloit juſqu'à l'intrépidité. On lui reproche ſon peu de fidélité dans les traités, ce qui ſemble avoir été un vice de ce temps. L'hiſtoire lui donne un défaut plus grand en politique, elle l'accuſe de n'avoir point ſoutenu ſes entrepriſes avec aſſez de con-

ſtance. La plupart des hiſtoriens ne lui donnent que deux fils ; mais un livre de prieres trouvé dans le dernier ſiecle, a fait croire à de ſavans critiques qu'il en eut un troiſieme, nommé *Othon*. Ce livre avoit apartenu à la reine Emme : le nom de ce prince s'y lit expreſſément ; on y voit encore une image fort bien faite, où Jéſus-Chriſt eſt dépeint dans une nue, étendant ſa droite ſur les deux rois *Lotaire* & Louis, qui ſe tienent par la main, & qui ont des courones en forme de cercle ; & ſa gauche ſur la reine qui lui préſente un enfant tonſuré & portant une robe rouge : on prend cet enfant pour le jeune Othon.

Lotaire fut inhumé dans l'égliſe de St. Remi, à Reims. Adalberon, archevêque de cette métropole, célébra ſes funérailles : ce prélat qui l'avoit traverſé pendant tout le cours de ſon regne, lui donna à ſa mort les éloges que ce prince pouvoit mériter.

LOTAIRE II, (*Hiſt. d'Allemagne.*) XIe roi ou empereur de Germanie, depuis Conrad I, XVe empereur d'Occident depuis Charlemagne, fils de Gerard de Suplinbourg, & d'Hedwige, né en 1075, fait duc de Saxe en 1106, élu empereur en 1125. Il fut préféré à Conrad de Franconie, & à Frédéric de Suabe, fils d'Agnès, ſœur du dernier empereur ce qui cauſa de grands troubles. Il fut couroné empereur à Rome en 1133, pour le pape Innocent II. Ce regne fut l'époque de la police établie en Allemagne, vaſte pays livré depuis long-temps à la confuſion. Les priviléges des égliſes des évêchés, & des abbayes furent confirmés, ainſi que les héredités & les coutumes des fiefs & arriere-fiefs. Les magiſtratures des Bourg-meſtres, des maires, des prévôts furent ſoumiſes aux ſeigneurs féodaux. Ce regne eſt auſſi remarquable par la découverte du Digeſte qu'ont trouva au ſiége de Melphi. Après avoir fait tirer des copies de ce précieux ouvrage, *Lotaire* envoya l'original aux Piſans qui lui fournirent un ſecours de quarante galeres, ſans lequel il n'auroit pu ſe rendre maître de cette ville rebelle. Piſe partageoit alors la gloire du commerce avec Gênes & Veniſe. Ces trois villes rivales voituroient dans leurs ports les richeſſes de l'Aſie ; & c'étoient les ſeules, avec Rome dans l'Occident, que le gouvernement féodal n'avoit pas défigurées.

Lotaire II. eut de ſon mariage avec Rebecca ou Richenſa, un fils qui mourut jeune, & deux filles Gertrude & Hedvige ; la premiere épouſa Henri le Superbe, l'autre Louis le Barbu, langrave de Thuringe & de Heſſe. *Lotaire* mourut le 4 décembre 1137.

LOTICHIUS, (*Hiſt. Litt. mod.*) c'eſt le nom de pluſieurs allemands de la même famille, diverſement célebres dans les lettres.

1°. Pierre, né en 1501, mort en 1576, abbé d'un monaſtere appelé Solitaire, en allemand *Schluchtern*. Il eſt auteur de quelques ouvrages peu connus.

2°. Pierre ſon neveu, l'eſt davantage ; il paſſe pour un des plus grands poëtes que l'Allemagne ait produits. Ses poéſies ſont latines. Jean Hagius, médecin, en les publiant, a donné la vie de leur auteur, qui étoit auſſi médecin. Il étoit né en 1528, dans l'abbaye de ſon oncle. Il mourut en 1560, avant cet oncle.

3°. Chriſtian, frere puîné du précédent, eſt auteur auſſi de vers latins eſtimés, autant que peuvent l'être des vers latins modernes. Mort en 1568.

4°. Jean-Pierre, petit-fils de Chriſtian, étoit médecin & poëte. On a de lui des livres de médecine, un commentaire ſur Pétrone, des opuſcules en vers & en proſe. Il fut encore hiſtorien. On a de lui une hiſtoire des empereurs Ferdinand II & III.

LOUBERE, (Simon de la) (*Hiſt. Litt. mod.*) de l'Académie Françoiſe & de l'Académie des Belles Lettres. Né à Toulouſe en 1642, d'un des principaux officiers du préſidial de cette ville, & d'une mere nommée Bertrand ou Bertrandi, qui étoit de la famille du cardinal Bertrand ou Bertrandi, garde des ſceaux, ſous Henri II, cultiva les lettres, mais s'attacha plus particuliérement à la politique ; il fut d'abord ſecretaire d'ambaſſade en Suiſſe ; il alla enſuite à Siam en 1687, avec le titre d'envoyé extraordinaire. On a ſa relation ; elle eſt eſtimée. Chargé enſuite d'une commiſſion ſecrete & apparemment délicate, en Eſpagne & en Portugal, il fut arrêté à Madrid ; il fallut pour le ravoir, uſer de repréſailles en France, ſur les Eſpagnols qui s'y trouvoient. Il fut reçu à l'Académie Françoiſe en 1693, & préféré peut-être par le crédit de meſſieurs de Pont-chartrain, ſes protecteurs & ſes amis, à La Fontaine, qui s'en vengea par ces vers connus :

Il en ſera, quoi qu'on en die ;
C'eſt un impôt que Pont-Chartrain
Veut mettre ſur l'Académie,

En 1694, il fut un des huit ſeuls académiciens, dont l'Académie des Belles Lettres étoit alors compoſée, & qui étoient tous de l'Académie Françoiſe. Peu de temps après il ſe retira dans ſa patrie, s'y maria, y établit l'Académie des Jeux Floraux, alors dégénérés, & y mourut en 1729. Il diſoit qu'il n'avoit jamais fait de faux ſermens, pas même en amour. On a de lui des poéſies répandues dans divers recueils ; il cultivoit auſſi les mathématiques, & il eſt auteur d'un Traité *de la réſolution des Équations ou de l'extraction de leurs racines*.

LOUET, (Georges) (*Hiſt. Litt. mod.*) conſeiller au parlement de Paris, & agent général du clergé, nommé à l'évêché de Tréguier, mais mort en 1608, ſans en avoir pris poſſeſſion, eſt

auteur d'un recueil d'arrêts, auquel on joint les commentaires de Brodeau. (*Voyez* BRODEAU.)

LOUIS, (*Hiſt. de Pologne.*) roi de Pologne & de Hongrie. Il étoit déja ſur le trône de Hongrie, lorſqu'après la mort de Caſimir III, il fut appelé à celui de Pologne l'an 1370. La Pologne étoit en proie aux brigandages des Lithuaniens. Ce roi diſparut tout-à-coup, emportant avec lui toutes les marques de la royauté, le ſceptre, la courone, le globe d'or & l'épée. Il laiſſoit dans ſes nouveaux états Eliſabeth ſa mere, aſſez ſage pour les gouverner, mais trop foible pour les défendre. Les déſaſtres de la Pologne ne firent que s'accroître juſqu'à la mort de *Louis*, arivée l'an 1382. Il avoit déſigné pour ſon ſucceſſeur Sigiſmond, marquis de Brandebourg, ſon gendre.

Louis IV, ſurnomé l'*Enfant*, (*Hiſt. d'Allemagne.*) roi de Germanie & de Lorraine: ce prince, le dernier de la race de Charlemagne qui occupa le trône de Germanie, naquit l'an 893, de l'empereur Arnoul, & de l'impératrice Oda. Il n'avoit que ſept ans, lorſque les Germains, dans une aſſemblée libre, tenue à Forcheim, lui donnerent la courone. On dit dans une aſſemblée libre, parce que les Germains jouiſſoient du droit d'élire leurs ſouverains, depuis qu'Arnoul avoit conſenti de recevoir le ſceptre qu'ils lui offrirent, tandis que Charles le Grôs, ſon oncle, le poſſédoit encore. La courone avoit été promiſe à *Louis*, même avant ſa naiſſance; lorſque l'empereur, ſon pere, invita les états dans une diete qu'il tint en 889, à conſentir au partage de ſes états entre Zumtibold & Rathold, ſes fils naturels, ils le lui promirent, mais ſeulement dans le cas où il ne laiſſeroit aucun fils légitime. Ils ſuivirent l'anciene coutume, que l'on avoit violée à la vérité envers Charles, fils de Louis le Begue, mais que l'on reſpectoit encore. „ Nous avons beaucoup mieux „ aimé, dit Hatton archevêque de Mayence, „ ſuivre l'ancien uſage des Francs, dont les rois „ ont tous été d'une même maiſon, que d'in„ troduire une nouvele coutume „. Le regne de *Louis* ne fut pas moins orageux que celui de ſes prédéceſſeurs. Tous les ordres de l'état ſe jouerent de ſa jeuneſſe, & s'arrogerent les droits les plus précieux du trône. L'évêque de Toul en obtint le privilége d'avoir de la monoie frapée à ſon empreinte; il ſe fit encore donner tous les péages du Comté, qui fut déclaré libre de tribut envers la courone. La qualité de Hatton, & ſon crédit dans le royaume, porté au plus haut degré, puiſqu'il étoit à la tête de la régence, nous font ſoupçoner qu'il eut la plus grande part à cette conceſſion; & l'on a lieu de s'étoner de ce qu'Othon-le-Grand, beau-frere du jeune prince, & collegue de Hatton dans la régence, n'apporta aucun obſtacle aux déſirs du prélat. Cependant *Louis* fut à peine placé à la tête de l'état, que les Lorrains qui abhorroient la domination de Zumtibold, prince colere, & qui s'oublioit quelquefois juſqu'à maltraiter les évêques (dans un accès de fureur il manqua d'en faire expirer un chargé de coups) l'inviterent à venir recevoir leur hommage. Zumtibold voulut en vain éviter le ſort dont il étoit menacé: ataqué d'un côté par ſes ſujets, & de l'autre par les Germains qui le ſurprirent aux environs de la Meuſe, il fut vaincu & tué dans un combat; les deux tiers de ſon armée reſterent ſur le champ de bataille, & tous ſes bagages furent la proie du vainqueur. *Louis* trouvant tous les paſſages libres, ſe rendit à Thionville, où tous les ſeigneurs de la Lorraine le reconurent pour leur ſouverain; mais cette lueur de proſpérité s'éclipſa bientôt. Ses ſuccès étendoient les bornes de ſa domination ſans affermir ſon autorité. Les Lorrains & ſes autres ſujets ne lui rendirent qu'un ſtérile hommage. Devenus propriétaires des fiefs qui apartenoient à la courone, ils conſtruiſirent des châteaux, & ſe fortifierent les uns contre les autres, plus jaloux de venger leurs quereles particulieres, que de ſoutenir les intérêts de l'état, ou de combatre pour ſa gloire. Les Huns, ou Hongrois, armés par la politique de Bérenger, qui donnoit des loix à l'Italie, & qui craignoit de voir les Germains lui redemander un royaume où il régnoit au milieu des plus terribles factions, avoient déja ravagé la haute-Pannonie, & s'apprêtoient à paſſer le Lech, qui ſervoit de limite à cette province du côté de la Baviere. *Louis* abandoné par la plus grande partie de ſes ſujets, fut réduit à marcher preſque ſeul contre ces redoutables ennemis. Le courage féroce des Hongrois l'emporta ſur l'adreſſe & ſur la ſcience militaire. Les Germains furent vaincus, & ſe virent dans l'impuiſſance de couvrir la Baviere, la Suabe & la Franconie, qui furent expoſées à toutes les calamités de la guerre. Ces provinces déſolées ſoufrirent tout ce qu'elles pouvoient éprouver de la part de ces peuples ſanguinaires. *Louis* hors d'état de les chaſſer par la force des armes, leur donna des ſommes conſidérables qu'ils convertirent preſque auſſi-tôt en un tribut réglé. Forcé d'épouſer les quereles d'une partie de ſes ſujets contre l'autre, il ne put éfacer cette tache qui déshonoroit ſon regne. La douleur qu'il en conçut termina ſa carriere qui fut auſſi courte que laborieuſe. Il mourut le 21 janvier 912, dans la vingtieme année de ſon âge, la treizieme de ſon regne. Ce prince étoit digne d'une meilleure fortune, il eut beaucoup de fermeté dans un temps où il étoit dangereux d'en faire paroître. Il fit trancher la tête à Albert, comte de Bamberg, pour avoir excité une guerre civile, à laquelle preſque toutes les provinces de Germanie avoient pris part. Les biens de ce factieux furent confiſqués & ſervirent dans la ſuite à doter l'égliſe de Bamberg, dont l'em-

pereur Henri II fut le fondateur. Pluſieurs écrivains le regardent comme la tige des anciens margraves & ducs d'Autriche. Il avoit tué dans un combat Conrad de Fridzlard, ſon ennemi particulier. Ce Conrad fut la ſouche des empereurs de la maiſon de Franconie.

Louis V, dit *de Baviere & le Grand*, ſucceſſeur de Henri VII, (*Hiſt. d'Allemagne.*) né l'an 1284, de Louis le Sévere, duc de Baviere, comte palatin du Rhin, & de Mathilde, fille de l'empereur Rodolphe de Habsbourg, élu à Francfort l'an 1314, mort l'an 1346 le 11 octobre.

La vie guerriere & politique de Henri VII ſembloit promettre à l'Allemagne quelques jours heureux; mais la mort de ce prince, moiſſoné au milieu de ſa carriere, laiſſa cet infortuné pays expoſé aux maux qui le déſoloient. Les Allemands renonçant à la domination de la race des Pepin, avoient rendu le trône électif, ſans établir de loix fixes pour prévenir le déſordre que devoit occaſioner la concurrence. La pluralité des ſuffrages n'étoit pas un droit; d'ailleurs tous les ſeigneurs iſſus d'une maiſon électorale, prétendoient concourir aux élections. Un prince devoit donc réunir tous les ſuffrages, ou l'Allemagne étoit expoſée au feu des guerres civiles. Frédéric d'Autriche, ſurnomé *le Beau*, profitant du vice de la conſtitution germanique, ſe fit couroner à Bonn, tandis que *Louis V*, appelé par le plus grand nombre des électeurs; ſe faiſoit couroner à Aix-la-Chapelle. Ces deux célebres rivaux ſembloient également dignes du haut rang qu'ils ambitionoient: même dextérité dans les afaires, mêmes avantages dans l'extérieur, même valeur dans les combats. Frédéric, moins heureux, perdit l'empire & la liberté à la ſanglante journée de Muhldorff, le 28 ſeptembre 1322, & fut relégué dans le château de Tranſnitz, d'où, ſuivant les meilleurs témoignages, il ne ſortit dans la ſuite qu'après avoir abdiqué.

Louis, ſe diſpoſoit à retablir le calme & à fermer les plaies de l'état, quand, pour le malheur de l'Europe, commencerent ſes démêlés avec la cour de Rome, qui durerent ſous le regne de trois Pontifes: Jean XXII Benoit XII & Clement VI. La guerre s'aluma de toutes parts, l'Empereur porta ſes armes en Italie, où il fut d'abord victorieux & fit inſtaller ſur le Siége pontifical un franciſcain ſous le nom de Nicolas V qui dans la ſuite s'humilia devant le Pape & obtint ſon pardon. *Louis* ayant perdu preſque toute ſon armée, fut obligé de repaſſer promptement en Allemagne. Edouard III roi d'Angleterre attaché à l'Empereur porta la guerre au Sein de la france dont le roi protégeoit le Pape qui reſidoit à Avignon. Jean dit l'aveugle roi de Bohême & ſon fils Charles de Luxembourg leverent l'etendart de la revolte, & firent alliance avec les rois de France de Pologne & de Hongrie. Quoique leur parti fut plus foible que celui de *Louis*, ils eurent cependant la hardieſſe de faire ſacrer à Bonn Charles de Luxembourg, mais ils furent vaincus par le marquis de Brandebourg fils de l'Empereur, quoi qu'ils fuſſent commandés par leur chef. *Louis*, vainqueur par les armes de ſon fils, n'eut pas le bonheur de voir la fin d'une guerre commencée ſous ces heureux auſpices. Un accident termina ſa vie laborieuſe: il mourut à la chaſſe d'une chute de cheval, & fut enterré à Munich: il étoit dans la ſoixante-troiſieme année de ſon âge, & la trente troiſieme de ſon regne. L'impératrice Béatrix ſa femme, fille de Henri III, duc de Glogau, lui donna deux princes & deux princeſſes, ſavoir, Louis, l'aîné, électeur & marquis de Brandebourg, qui vainquit Charles de Luxembourg; Étienne, duc de Baviere, ſouche de la maiſon électorale & ducale de cette province; Anne, qui fut mariée à Martin de l'Eſcale, fils de Canis de l'Eſcale, comte de Vérone; & Mathilde, qu'épouſa Frédéric le ſévere, marquis de Miſnie. L'impératrice Marguerite, ſa ſeconde femme (en 1324), fille & héritiere unique de Guillaume III, comte de Hollande, lui donna quatre fils & une fille, ſavoir, Guillaume & Albert, comtes de Hollande, Louis le Romain & Othon, électeurs de Brandebourg; Éliſabeth qui fut ſucceſſivement femme de Jean, dernier duc de la baſſe-Baviere & d'Olri XI, comte de Virtemberg.

On crut que *Louis* eſt le premier, qui ſe ſoit ſervi dans ſes ſceaux de deux aigles en forme de ſupport. Venceslas les changea & les réduiſit en une aigle à deux têtes.

Louis *le pieux* ou *le Débonaire*, (*Hiſtoire de France & d'Allemagne.*) IIe empereur d'Occident depuis Charlemagne & XXIVe roi de France, né l'an 778, de Charlemagne, & d'Hildegarde, nommé empereur par ſon pere en 813, confirmé par la nation en 814, mort le 20 juin 840, âgé de 63 ans après un regne de 27 ans.

Ce prince étoit dans l'Aquitaine, qu'il gouvernoit depuis ſon enfance avec le titre auguſte de roi, lorſqu'il apprit la mort de Charlemagne ſon pere: il ſe rendit auſſi tôt à Aix-la-chapelle, & rompit les meſures de pluſieurs courtiſans qui pouvoient l'éloigner du trône de l'empire: il prit des précautions qui font ſoupçoner qu'on avoit conſpiré pour lui ravir le diadême. *Louis* voulut commencer ſon regne par réformer ſa famille: ſes ſœurs, pour ſe dedomager du célibat où la négligence de leur pere les avoit laiſſées, ſe livroient à leurs penchans. Leur vie licencieuſe humilioit ce monarque qui les confina dans un cloître: leurs amans languirent dans les priſons, & pluſieurs même perdirent la vie. Cette rigueur exercée ſur les principaux ſeigneurs, fit beaucoup de mécontens, & en rétabliſſant les mœurs, *Louis* jeta les ſemences de la révolte.

Le regne de Charlemagne n'avoit été qu'un enchaînement de guerres, & les loix avoient beaucoup perdu de leur vigueur: des citoyens avoient été livrés à l'oppreſſion & à la ſervitude: les vols, les rapts étoient reſtés impunis. *Louis* fit choix de magiſtrats integres qui parcoururent les provinces. Alors les loix reprirent leur activité. Les biens uſurpés furent rendus, & les citoyens opprimés trouverent un vengeur contre l'injuſtice des grands.

Le premier ſoin de *Louis*, après qu'il eut rétabli le bon ordre, fut d'aſſurer l'indiviſibilité de la monarchie dans la main des aînés. Il avoit vu les déſordres que le partage de l'autorité avoit occaſionés dans l'empire ſous la premiere race: ce fut pour les empêcher de renaître, qu'il ſe donna pour collegue Lotaire ſon aîné, & qu'il le déclara empereur: il ne donna à Louis & a Pepin, ſes puînés, que le titre de rois qui ne devoit pas les diſpenſer de l'obéiſſance. *Louis*, pour faire voir qu'il ne vouloit qu'un ſeul maître dans la monarchie, & que la qualité de roi devoit être ſubordonée à celle d'empereur, exigea l'hommage de la part de ſon neveu Bernard, que Charlemagne avoit fait roi d'Italie: il le punit du dernier ſupplice, pour avoir refuſé de le rendre, ou pour l'avoir rendu de mauvaiſe grace. Telles étoient les vues politiques de *Louis le Débonaire*, & telle fut la rigueur des premieres années de ſon regne. Un fils qu'il eut de Judith ſa ſeconde femme, rendit inutiles les ſoins qu'il prenoit pour conſerver ſes états dans le calme de la paix. Cet enfant fut la cauſe ou plutôt l'occaſion de bien des troubles: on ne pouvoit lui refuſer, ſans injuſtice, le titre de roi. On ne pouvoit non plus lui faire un apanage, ſans réformer le partage de la ſucceſſion déja fait entre les fils du premier lit: Lotaire & ſes freres ſe refuſerent à un acte auſſi légitime. Les prélats acoutumés à la licence ſous les regnes précédens, ſe plaignoient de la ſévérité du monarque, qui leur preſcrivit l'obſervance ſtricte des canons: d'un autre côté, les ſeigneurs atachés aux rois d'Aquitaine & de Baviere, ne voyoient qu'avec peine la réunion de la monarchie dans la main de l'empereur, parce qu'alors ils avoient deux maîtres, leur roi d'abord, enſuite l'empereur: pour les ſeigneurs de la ſuite de Lotaire, ils auroient voulu qu'il eût joui dès-lors de toutes les prérogatives atachées à la dignité imperiale: mais ſon pere ne lui avoit donné le tire d'empereur, que pour lui aſſurer le ſouverain pouvoir lorſqu'il ne ſeroit plus, & non pas pour le partager avec lui: on voit donc que les ſeigneurs & les prélats avoient de puiſſans motifs de ſe déclarer contre le monarque: la plupart ſe rangerent du côté de ſes fils. Telles furent les véritables cauſes des tragédies, dont *Louis* fut la principale victime. Deux fois ce prince, ſans contre-dit le meilleur de ceux qui ſont montés ſur le trône impérial, ſe vit priſonier de ſes propres fils: ce n'eſt pas qu'il manquât de courage & d'expérience dans l'art militaire; il avoit fait ſes preuves: ſon regne en Aquitaine avoit été celui d'un héros & d'un ſage. Mais le cœur trop ſenſible de *Louis* ne lui permettoit pas de ſoutenir le ſpectacle d'une guerre civile où il avoit contre lui ſes propres enfans qui l'ataquoient avec des armes de toute eſpece. Le pape Grégoire IV vint en France à la priere de Lotaire, & ne put mettre la paix entre le pere, & les enfans. Au mois de Juin de l'année 833, Lotaire ſe mit à la tête d'une puiſſante armée, augmentée bientôt par la défection preſque totale des troupes de ſon pere. *Louis* ne pouvant ſe déterminer à s'échaper en fugitif, une cohorte vint le ſommer de ſe rendre de la parte de Lotaire: toutes les loix de la nature furent violées, un pere fut obligé d'obéir à ſon fils qu'il avoit fait roi, empereur & pour ainſi dire ſon égal: l'infortuné monarque eut peine à obtenir qu'on reſpecteroit les jours de l'impératrice ſon épouſe & du prince Charles ſon fils: *Louis*, qui avoit tout à craindre de la part de cette âme dénaturée, exigea le ſerment de Lotaire, qu'il ne leur feroit couper aucun membre: on voit par ce ſerment quelle pouvoit être la férocité de ce ſiecle afreux. *Louis* eſt obligé de ſuivre en eſclave le char de ce perfide fils qui, après l'avoir traîné de ville en ville, le reſſerre dans une priſon de moines à Soiſſons. Il eſt impoſſible de rendre les traitemens afreux qu'on lui fit eſſuyer: le grand but étoit de le déterminer à ſe faire moine, & l'on croyoit y parvenir en multipliant ſes ſoufrances. On ſavoit que l'impératrice Judith & ſon fils Charles étoient le ſeul lien qui l'atachoit au monde. On ne ceſſoit de lui répéter qu'ils étoient morts. Il ne pouvoit en apprendre de nouveles, étant ſans ceſſe entouré de gardes. Son cœur étoit déchiré des plus cruels regrets: un religieux, qui ne put être témoin de tant de douleur, lui gliſſa un billet comme il lui préſentoit l'hoſtie, & lui apprit que ſon épouſe & ſon fils étoient encore en vie. Lotaire ne pouvant réuſſir à lui faire prendre l'habit, forma le projet de le mettre en pénitence publique: cette pénitence rendoit incapable du gouvernement: il falloit lui ſuppoſer des crimes & le forcer à s'en avouer coupable. On tint à compiégne une aſſemblée générale, où ce prince ſe laiſſa perſuader de ſe ſoumettre à la pénitence publique, come *s'avouant coupable de tous les maux qui afligeoient l'État*. On le conduiſit à l'Égliſe de Nôtre-Dame de Soiſſons; il y parut en préſence des évêques & du peuple, ſans les ornemens impériaux, & tenant à ſa main un papier, qui contenoit la confeſſion de ſes prétendus crimes. Il quita ſes vêtemens & ſes armes, qu'il mit au pied de l'autel, & s'étant revêtu d'un habit de pénitent, & proſterné ſur un cilice, il lut

la liſte de ſes crimes, parmi leſquels étoit celui d'avoir fait marcher ſes troupes en carême. Il fut enfermé un an dans une cellule du monaſtere de S. Medard de ſoiſſons, vêtu du ſac de pénitent, ſans domeſtiques, ſans conſolation, mort pour le reſte du monde. S'il n'avoit eu qu'un fils, il étoit perdu pour toujours; mais ſes trois enfans diſputant ſes dépouilles, leur déſunion rendit au pere ſa liberté & ſa couronne. *Louis* ayant été transferé à St-Denys, deux de ſes fils, Louis & Pepin vinrent le rétablir, & rémettre entre ſes bras ſa femme, & ſon fils Charles. Bientôt après, un de ces mêmes enfans, qui l'avoient rétabli, *Louis* de Baviere ſe révolte encore, mais il eſt mis en fuite. Le malheureux pere mourut en 840 de chagrin dans une île du Rhin au-deſſus de Mayenes, en diſant, *Je pardone à Louis, mais qu'il ſache qu'il m'arrache la vie*. *Louis le Débonaire*, dit Muratori, „ fut un prince illuſtre par la grandeur „ de ſon amour & de ſon zele pour la religion, „ & pour la diſcipline eccléſiaſtique, par ſon „ attention à faire rendre la juſtice; par ſa con„ ſtance dans l'adverſité, par ſa généroſité à „ l'égard des pauvres & du clergé ſéculier & „ régulier; prince qui n'eut point d'égal pour „ la clémence, pour la douceur & pour d'au„ tres vertus qui le rendirent très-digne du nom „ de *Pieux*, mais étrangement malheureux dans „ ſes fils du premier lit qui furent tous ingrats „ envers ce pere ſi bon, auquel ils firent eſſu„ yer tant de traverſes; & trop plein de ten„ dreſſe pour ſa ſeconde femme & pour le der„ nier de ſes fils, ce qui fut l'origine de tous „ les troubles. „

Louis II, ſurnomé *le Begue*, XXVIe roi de France, étoit fils de Charles le Chauve & d'Hermentrude: quoique le trône fut héréditaire, il ne crut pas pouvoir ſe diſpenſer de demander les ſuffrages des évêques & des ſeigneurs pour y monter. Cette particularité prouve la foibleſſe du gouvernement: leur ſuffrage lui coûta une conceſſion forcée de précieux priviléges. Ceux qui ne s'étoient point trouvés à ſon avénement accoururent en foule pour participer à des largeſſes dont le monarque n'eût pu ſe diſpenſer ſans péril, & ce ne fut qu'en les comblant de biens qu'il crut pouvoir s'aſſurer de leur fidélité. Mais lui & ſes ſucceſſeurs éprouverent que ce n'eſt pas en flatant des ſéditieux que l'on peut eſpérer d'être jamais bien obéi les ſujets alors aſſez puiſſans pour faire la loi au ſouverain, étendoient ou limitoient à leur gré ſa puiſſance. Boſon, frere de l'impératrice Richilde, ſans avoir le titre de roi, en affectoit toute la pompe, & jouiſſoit de toutes les prérogatives de la ſouveraineté; les dignités accumulées ſur ſa tête, ſes alliances avec les premieres familles du royaume le raprocherent du trône, qu'il ſembloit dédaigner par la grande facilité qu'il avoit d'y monter.

Louis aſpiroit à l'empire; on prétend même qu'il en reçut la courone des mains du pape dans un concile: mais cette opinion n'eſt pas générale, nous la révoquons en doute avec d'autant plus de raiſon, que dans tous les actes qui nous reſtent de ce prince, on n'en voit aucun où il prene la qualité d'empereur.

Louis le Begue déſiroit faire reconoître Adélaïde, qu'il avoit épouſée après avoir répudiée Anſgarde, dont il avoit eu Louis & Carloman; mais il ne put l'obtenir. Tout le peuple applaudit au refus qu'en fit le pape, Anſgarde étoit encore vivante: c'eût été exclure ſes enfans & confirmer le ſecond mariage, qui, ſuivant les loix de l'Égliſe, n'étoit qu'un concubinage. Après la ſéparation, la France fut embrâſée du feu des guerres civiles. Lotaire, roi de Lorraine, le marquis de Septimanie, & le comte du Mans, s'étoient erigés en tyrans de leurs vaſſaux: ils exercerent les plus cruels ravages dans le royaume. *Louis* employa contr'eux les armes de l'Égliſe. Le comte du Mans, éfrayé de l'anathême, reſtitua au roi tous les châteaux qu'il avoit ravis: les démêlés avec le roi de Lorraine furent terminés par la négociation. Le marquis de Septimanie refuſoit encore de ſe ſoumettre: quoique dépouillé de ſes états par l'interdiction eccléſiaſtique & par une ſentence de *Louis*, il n'en continuoit pas moins la guerre; ſon armée non moins intrépide que lui, & non moins impie, bravoit les excommunications & les menaces d'un roi trop foible pour les punir.

Louis, pour arrêter le feu de la révolte & l'empêcher de s'étendre dans toute l'étendue du royaume, s'avança contre ces rebelles, réſolu de terminer la guerre par un coup déciſif: mais il eſt ataqué à Troye par une maladie qui l'arrête dans ſa marche: on le traſporte à Compiegne, où il meurt avec le ſoupçon d'avoir été empoiſoné: il fut enterré à l'abbaye de Saint-Corneille; il étoit âgé de trente-cinq ans, il en avoit régné vingt-deux. L'hiſtoire l'a placé parmi les rois fainéans, ce n'eſt pas qu'elle l'accuſe de moleſſe ou d'indolence, elle lui reproche ſeulement de n'avoir rien fait de grand. Ce fut ſous ſon regne que l'on vit éclôre cet eſſaims de comtes, de ducs & de marquis: c'étoient autant de petits tyrans qui ſecouoient le joug de l'autorité royale, & qui chargeoient le peuple des chaînes dont ils ſe dégageoient. Il laiſſa Adélaïde enceinte d'un fils, qui fut appelé *Charles*, & qui, pour avoir donné ſa confiance à des traîtres, fut ſournomé *le Simple*. Le courage de ce prince & l'excellence de ſon cœur lui avoient mérité une dénomination plus honorable.

Louis III *&* Carloman, rois de France. *Louis*, fils aîné de Louis le Begue, étoit appelé au trône par la naiſſance & par le teſtament de ſon pere qui, en mourant, chargea Odon,

évêque de Beauvais, & le comte Albain, de lui porter la courone, le ſceptre & l'épée, ainſi que les autres attributs du pouvoir ſouverain. Les factions qui déchiroient le royaume, ne daignerent pas conſulter les loix; & comme la révolte eſt ingénieuſe en prétextes, les mécontens propoſerent d'élire un roi, les deux fils de Louis le Begue étant trop foibles, diſoient-ils, pour tenir le timon de l'état dans ces temps orageux; & pour donner l'appareil de la juſtice à la dégradation des princes, ils prétendirent que la répudiation d'Anſgarde, leur mere, devoit les ranger dans la claſſe des enfans naturels. Goſſelin, abbé de Sant-Denis, & Conrad, comte de Paris, étoient à la tête de cette faction: ils mettoient tout en combuſtion dans le royaume, tandis que Boſon, qui tenoit le parti des princes, prenoit des meſures à Meaux, pour mettre une armée en campagne. Le roi de Germanie, ſuſcité par Goſſelin & par ſes complices, entra ſur les terres de France: tout préſageoit ſes ſuccès, lorſque des troubles excités dans la Baviere le forcerent de repaſſer le Rhin; cette expédition ne lui fut cependant pas infructueuſe, les partiſans des princes lui céderent, par un traité, une partie de l'ancien royaume de Lorraine, royaume autrefois puiſſant, & dont la province qui retient ſon nom, n'eſt qu'un foible reſte.

Les rebelles privés de ſon apui, ne tarderent point à réveiller ſon ambition, ils l'engagerent à rompre le traité, il ſe préparoit à faire une nouvele invaſion, mais il fut retenu par Hugues, fils de Lotaire, qui menaçoit cette partie de la Lorraine qu'on lui avoit cédée. Le ſuffrage des François étoit partagé entre Carleman & *Louis*, les Neuſtriens fixoient leurs vœux ſur *Louis*; mais Carloman avoit pour lui Boſon; il étoit à craindre que la rivalité de ces princes n'excitât une guerre civile: ce fut pour en prévenir les ravages, qu'on les ſacra tous deux en même temps. *Louis* eut la France proprement dite, Carloman la Bourgogne & l'Aquitaine.

Boſon, qui venoit de faire deux rois, ne put réſiſter à la tentation de l'être. Les princes, jeunes & ſans expérience, laiſſoient un libre cours à ſon ambition: il ſéduiſit par des préſens ceux que les menaces ne purent ébranler: il s'étaya encore de la protection du pape & des évêques. Alors il prit la courone, & ſe fit couroner roi d'Arles. Ce nouveau royaume comprenoit le Dauphiné, le Lyonnois, la Provence, la Savoie & une partie de la Bourgogne.

Tous les princes de la maiſon Carliene tinrent une aſſemblée d'états à Gondreville; on y délibéra ſur le moyen de rétablir le bon ordre dans le royaume, & d'en chaſſer les ennemis domeſtiques & étrangers: il fut décidé que *Louis* & Carloman marcheroient contre Hugues, fils de Lotaire, qui dévaſtoit la Lorraine: le rebelle n'eut point aſſez de confiance pour tenter le ſort des armes en bataille rangée, il ſe retira dans les forêts. Les deux rois penſerent alors qu'il leur ſeroit facile de punir Boſon d'avoir oſé prendre le titre de roi; ils le tinrent aſſiégé pendant deux ans ſans pouvoir le réduire; une irruption de Normands répandus dans l'Artois & la Flandre força *Louis* d'oublier le rebelle. Il alla combatre ces nouveaux ennemis, qu'il vainquit dans le plaines de Saucour. Cette victoire fut le dernier événement mémorable du regne de *Louis*. Ce prince, qui méritoit une vie plus longue & un plus heureux regne, mourut vers l'an 883, deux ans & trois mois après ſon couronement.

Louis ne laiſſa point d'enfans, ſon frere lui ſuccéda ſans aucune contradiction. Carloman fit ſerment de garder les capitulaires de Charles le Chauve, & fut auſſi-tôt proclamé roi de Neuſtrie: ſon nouveau regne fut mêlé de proſpérités & de revers. La conquête du Viennois le rendit maître de la femme de Boſon qui, dans cette guerre, avoit montré un courage & une conduite qui auroient illuſtré un général: les Normands, témoins de ſes ſuccès, rechercherent ſon amitié, & lui demanderent la paix; Carloman y conſentit, mais à des conditions trop humiliantes pour une nation auſſi fiere: il eut à ſe repentir de ne leur en avoir point propoſé de plus modérées; les Normands lui taillerent en pieces trois armées puiſſantes, & le forcerent d'acheter la paix, il la paya douze mille livres d'or: la mort qui l'enleva (884) peu de temps après, ne lui permit pas d'éfacer la honte de ce traité; il mourut d'une bleſſure que lui fit un ſanglier à la chaſſe. Il ne laiſſoit point d'héritiers, ſes états paſſerent à Charles le Grôs, dont la fin fut ſi déplorable.

Louis IV, dit *d'Outremer*, XXXIIe roi de France, fils de Charles le Simple & de la reine Ogive, fille d'Édouard, roi d'Angleterre. Ce prince fut ainſi nommé *d'Outremer*, parce qu'au moment de la captivité de Charles le Simple, il alla chercher un aſyle en Angleterre contre la violence des grands qui avoit ſecoué le joug de l'obéiſſance: il reſta treize ans à la cour du roi de la Grande-Bretagne, ſon aïeul maternel. Hugues le Grand parut dédaigner un trône qui étoit environé d'écueils; & ne pouvant s'y placer ſans péril, il y fit monter *Louis*, & fut le premier à le reconoître pour ſon ſouverain. L'exemple de ſa ſoumiſſion politique entraîna les ſeigneurs des deux ordres qui l'acompagnerent juſqu'à Boulogne où, d'un commun acord ils ſaluerent *Louis* à la deſcente du vaiſſeau, & le proclamerent roi de France. Ce ſervice intéreſſé valut à Hugues le nom de *Grand*, avec une partie de la Bourgogne, dont le frere de Raoul fut dépouillé. Le timon de

l'état

l'état fût confié à ſes ſoins, & quoiqu'il n'eût qu'une autorité empruntée, il eut tout l'extérieur de la royauté. Ses procédés trop fiers pour ceux d'un ſujet, affectoient ſenſiblement le jeune monarque déja trop humilié de languir ſous la tutele d'un vaſſal qui, ſous prétexte de le ſoulager du poids des affaires, le tenoit captif dans l'enceinte d'un palais. Ce fut pour ſortir de cet eſclavage que *Louis* ſe ligua avec le duc de Normandie, les comtes de Vermandois & de Poitiers, qu'il croyoit ennemis de Hugues: mais ces alliés infideles le ſacrifierent bientôt aux intérêts de leur fortune. Hugues qui ſavoit que les hommes ſont toujours vaincus par leurs paſſions, augmenta le territoire des uns, & acorda des priviléges aux autres: Hugues verſa ſur eux une infinité de bienfaits, dont il étoit d'autant plus prodigue qu'ils ne lui coûtoient rien; c'eſt ainſi qu'il en fit les inſtrumens de ſes proſpérités. Le monarque chancela plus que jamais ſur le trône qu'il prétendoit raffermir: la révolte l'aſſiégea de toute part; les foudres de l'égliſe lancées contre les rebelles les arrêterent quelques inſtans dans la route du crime, & quoiqu'ils bravaſſent les excommunications, ils craignoient tout de la terreur qu'elles inſpiroient au peuple. Hugues en prévit les ſuites, & pour les prévenir il conſentit à une treve dont *Louis* crut devoir profiter pour reprendre la Lorraine: il en fit la conquête; mais cette démarche n'étoit pas d'un politique: il indiſpoſoit contre lui Othon, roi de Germanie, dans un temps où l'amitié de ce prince lui eût été d'un très-grand ſecours, comme ſa haine lui fut très-funeſte. *Louis* ne put conſerver la Lorraine, Othon la lui reprit dans une guerre, où il eut pour alliés Hugues & le comte de Vermandois.

Les prélats, dans ces troubles, ſe rendoient ſouverains des villes de leurs diocêſes; c'eſt ainſi, par exemple, que l'archevêché de Reims eſt devenu duché-pairie du royaume. Le comte de Vermandois, pour le conſerver à ſon fils, qui en avoit été dépouillé, atiſa le feu de la guerre; mais il fut obligé de ſe contenter de deux riches abbayes. Les rebelles aſſiégerent la ville de Laon; & pour marquer leur reconoiſſance à Othon qui les protégeoit avec une armée, ils le déclarerent roi de France. Le vertige de la révolte égarant les François, ils dépoſerent leur ſouverain, & ſe donnerent à Othon, eſpérant jouir d'une plus grande liberté ſous l'empire de ce prince, auquel les Germains ne rendoient qu'un pur hommage. *Louis* montra une âme ſupérieure à tous ces revers; ſa conſtance ne l'abandona jamais. Vaincu ſous les murs de Laon, il prit la route d'Aquitaine, que la contagion de la révolte n'avoit point corrompue. La France diviſée n'offroit que des ſcênes de carnage. Le pape montra beaucoup d'empreſſement à rétablir la concorde; ce fut par une ſuite de ſes négociations qu'Othon renonçant à ſes droits ſur la France, rendit la courone que ces rebelles lui avoient donnée. Guillaume-la-longue-épée, duc de Normandie, eut la plus grande part dans cette révolution. Ce prince étoit intéreſſé à entretenir les diviſions des François; mais il préféra le titre de pacificateur à celui de conquérant. Le comte de Flandre aſſaſſina ce duc bienfaiſant, & priva le monarque de ſon principal apui. *Louis* ſe montra peu digne de ſervices que lui avoit rendus Guillaume: ce prince feignant une reconoiſſance dont ſon cœur n'étoit pas capable, ſe nomma tuteur du fils de Guillaume, le jeune Richard; mais ſe jouant de ce titre ſacré, il attira ſon pupille à Laon, où il le retint dans une eſpece de captivité. Arnouf, gouverneur de jeune prince, voyant que l'on attentoit à ſa vie, l'enleva dans une voiture de foin, & le conduiſit à Senlis, chez ſon oncle Bernard. Cet attentat contre la foi publique déshonora *Louis* dans l'eſprit de ſes alliés, & prêta des armes aux ſéditieux. Hugues, toujours attentif à profiter des troubles, offrit ſon ſecours à Bernard, & l'exhorta à venger l'attentat commis contre ſon neveu; mais trop ambitieux pour ſe laiſſer enchaîner par ſes promeſſes, il ſe tourna preſqu'auſſi-tôt du côté de *Louis*, qui lui offrit de partager avec lui les dépouilles du jeune Richard. Ils ſe réunirent auſſi-tôt pour faire la conquête de la Normandie; leurs intérêts trop oppoſés cauſerent bientôt une rupture entr'eux: tous deux n'écoutoient que leur ambition, & comptoient pour rien la foi des traités. *Louis* fit une ligue ſecrete avec les Normands, qui promirent de le reconoître pour ſouverain dès qu'il auroit chaſſé Hugues de leur pays. Le monarque ébloui par cette promeſſe ſéduiſante, employa ſon armée contre un allié auſſi infidele. Hugues fut obligé de s'éloigner; mais *Louis* fut reçu dans Rouen moins comme un libérateur que comme un ennemi que l'on craignoit d'avoir pour maître. Ils appelerent Hérold, roi des Danois, qui accourut avec la plus grande célérité au ſecours d'un peuple qui ſe glorifioit d'avoir une origine commune avec lui. *Louis* s'avança pour le combatre, il fut vaincu & fait priſonier. Hugues, au premier bruit de ſa détention, ſongea à profiter de ſes malheurs: ce politique, inſtruit dans l'art de feindre, convoqua un parlement, dans lequel il déploia tout le faſte d'un zele patriotique, & parla pour obtenir la rançon du roi; mais il concluoit à ce qu'on le remît entre ſes mains pour prévenir l'abus d'autorité. Tout ce qu'il propoſa fut agréé; le roi fut rendu, le jeune Richard recouvra ſon duché, & Hugues eut la ville de Laon.

Louis ſavoit apprécier les ſervices de Hugues: il ne pouvoit aimer un ſujet qui n'avoit briſé ſes fers que pour le mettre dans ſa dépendance:

il ſecoua ce nouveau joug, & marcha à la tête d'une armée contre Hugues, en qui il ne voyoit qu'un rebelle. Le prélude de cette guerre fut brillant; Reims fut ſa premiere conquête, & Hugues fut exilé, après avoir vu ravager ſon duché de France. *Louis* profitant de ſes premiers ſuccès, prit la route de la Normandie & alla aſſiéger Rouen: cette ville fut l'écueil de ſes proſpérités. Othon lui avoit amené un renfort de Saxons, qui périrent preſque tous à ce ſiége mémorable. Cet échec releva les eſpérances de Hugues; ſes partiſans conſpirerent pour l'élever ſur le trône. *Louis*, déſeſpéré d'avoir ſans ceſſe à combatre & à punir des ſujets rebelles, crut qu'il lui ſeroit plus facile de les dompter par les foudres de l'égliſe que par celles de la guerre: le pape convoqua un concile, où il eut le ſoin de ſe trouver. Hugues, qui n'eut point aſſez de confiance pour s'y préſenter, fut frapé de l'excommunication: Jamais Rome ne fit un plus légitime uſage de ſa puiſſance. Hugues avoit trop d'audace pour s'en éfrayer; mais le peuple qui avoit horreur d'un excommunié, ne vouloit plus communiquer avec lui, & regardoit comme un ſacrilége de s'armer en ſa faveur; on ne lui laiſſa que l'alternative d'une punition rigoureuſe ou de l'obéiſſance. Ce vaſſal rebelle que rien n'avoit ſu dompter, conſentit enfin à fléchir devant un maître, & reconut *Louis IV* pour ſon ſouverain: cette ſoumiſion promettoit quelques inſtans de calme. *Louis* n'eut pas le temps d'en jouir; ſa mort prématurée donna une face nouvele aux afaires. Ce prince tomba de cheval comme il pourſuivoit un loup, & mourut de ſa chute, à l'âge de trente-trois ans, dont il en avoit régné dix-huit.

Louis V, XXXIVe roi de France, dernier roi de la ſeconde race, naquit vers l'an 966, de Lotaire, roi de France, & de la reine Emme, fille de Lotaire II, roi d'Italie. La monarchie touchoit à ſa fin, elle n'étoit pas même l'ombre de ce qu'elle avoit été: des vaſtes états qu'elle poſſédoit ſous Charlemagne, il ne lui reſtoit que quelques provinces envahies par les ſeigneurs qui s'y étoient érigés en ſouverains. Lotaire avoit fait de continuels éforts pour reprendre l'autorité dont avoient joui les premiers rois de ſa race; & les grands, qui craignoient de perdre les prérogatives qu'ils avoient uſurpées, conſpiroient enſemble pour faire paſſer le ſceptre en de nouveles mains. Les craintes de Lotaire s'étoient ſouvent manifeſtées; ce fut par un effet de ces craintes qu'il aſſocia *Louis V* au gouvernement du royaume, dans un temps où ce prince étoit trop jeune encore pour lui être d'aucun ſecours. *Louis* n'avoit que huit ans lorſqu'il fut préſenté aux états aſſemblés à Compiegne; ce fut le 6 juin 979 que ſe firent les cérémonies du couronement, qui furent réitérées à la mort de Lotaire; ſon nom fut depuis conſacré dans les actes publics. *Louis* éprouva de bonne heure des chagrins domeſtiques. La reine Blanche, que Lotaire lui avoit fait épouſer en l'aſſociant au gouvernement, s'enfuit de la cour & ſe retira en Provence dans le ſein de ſa famille, dont elle préféroit l'élévation aux intérêts du roi ſon époux. Quelques écrivains ont rejeté l'évaſion de cette princeſſe ſur l'humeur ſeche & bruſque du monarque; mais le prétexte qu'elle prit pour s'éloigner, montre bien que ſes parens l'avoient portée à cette démarche: elle dit qu'elle n'entreprenoit le voyage de Provence, où ſa famille étoit puiſſante, que pour engager cette Province à ſe ſoumettre. Lotaire alla la trouver, & l'engagea à revenir auprès de ſon fils. Le retour de cette princeſſe fut le dernier événement du regne de Lotaire: il mourut preſque dans le même temps; ſa mort étoit une perte pour *Louis*. La cour étoit dans la plus grande agitation, les prétentions des ſeigneurs étoient ſans bornes. Il eut de fréquens démêlés avec Hugues Capet, & l'iſſue lui en fut preſque toujours très-déſavantageuſe. La reine Emme ſa mere, princeſſe jalouſe de l'autorité, au point que les plus graves auteurs l'accuſent d'avoir fait empoiſoner Lotaire ſon mari, qui n'avoit point eu pour ſes conſeils toute la déférence qu'elle avoit exigée, fit d'abord éclater beaucoup de zele pour ſon fils, dont elle devint bientôt l'ennemie la plus implacable. Elle ſe fortifia par des alliances au dehors; elle exigea des ſeigneurs, de nouveaux ſermens de fidélité; & ce qui décele ſon ambition; c'eſt qu'elle ne ſe contenta pas de ſermens pour ſon fils, elle voulut encore qu'on les lui fît à elle-même; & quoique *Louis* eût alors vingt ans acomplis, elle ſe fit déférer la régence. Lorſque les François ſe furent aquités de leurs premiers devoirs, ils tournerent leurs regards vers la Lorraine, qui avoit paſſé ſous la domination des Allemands, & qu'ils déſiroient faire rentrer ſous la leur. Ils furent arrêtés par la révolte d'Adalberon, archevêque de Rheims, mécontent de la détention de Goudfroi ſon frere, fait priſonier ſous le regne du feu roi. Ce prélat entretenoit un commerce ſecret avec l'empereur Othon & l'impératrice Théophanie. *Louis* ſe vit obligé de faire une guerre réguliere contre ce ſujet rebelle: il l'aſſiégea dans la ville de Rheims, dont il ſe rendit maître, non ſans verſer beaucoup de ſang. Le prélat échapa au vainqueur, & toujours inflexible il rejeta un pardon généreux qui lui offroit le monarque. La retraite du prélat en Allemagne, perpétua la guerre: il avoit de nombreux partiſans; ſa famille étoit très-puiſſante. L'évêque de Laon, nommé *Adalberon* comme lui, & probablement ſon parent, lui fournit de très-grands ſecours. La reine Emme mere de *Louis* traitoit ce prélat familierement, & le monarque, qui juſqu'alors avoit eu les plus grands égards pour ſa mere, com-

mença à la negliger, & bientôt il la perſecuta. L'évêque de Laon fut privé de ſon ſiége. Ce coup d'autorité doit nous ſurprendre de la part d'un prince auquel les hiſtoriens n'ont pas craint de donner le ſurnom de *fainéant*. La dégradation de l'évêque remplit la cour de brigues, & entretint la plus grande fermentation parmi les évêques. *Louis* fut cependant ſe faire obéir de tous ſes ſujets: les évêques n'oſerent même ſe déclarer ouvertement pour Adalberon, qui ſe tourna auſſi du côté de Hugues Capet. La reine Emme préféroit les intérêts de l'évêque à ceux de ſon fils, & voyant que les François refuſoient de la ſeconder, elle eut recours aux Impériaux qui étoient intéreſſés à entretenir des troubles dans la France; elle s'adreſſa d'abord à Adélaïde, ſa mere: „J'ai tout perdu, lui écrivit-elle, en perdant le roi mon mari, je „ n'avois d'eſpoir qu'en mon fils; mais il eſt „ devenu mon ennemi le plus implacable . . . „ Tous ceux à qui je témoignois le plus d'amitié, ſe ſont éloignés de moi (cet abandon dont ſe plaint cette princeſſe, regardoit des perſones ſur qui elle avoit verſé ſes bienfaits): ſecourez donc, ajoutoit-elle, une fille accablée „ de douleur, mettez-vous en état de venir nous „ joindre, ou faites une puiſſante ligue contre „ les François, pour les obliger à nous laiſſer „ notre tranquillité „. Ces clameurs firent une impreſſion très-vive ſur l'eſprit d'Adélaïde, déja ébranlée par ſa qualité de mere, & les intrigues des deux Adalberon. L'empereur & l'impératrice, ſollicités par cette princeſſe, ſe déclarerent contre *Louis*; & quoique les troubles de l'Italie, où Creſcence, préfet de Rome, avoit preſque ruiné l'autorité impériale, duſſent déterminer à faire marcher une armée au delà des Alpes, il reſta en Allemagne à deſſein d'y lever des troupes, & de marcher contre le roi de France. *Louis* vit d'un œil tranquille les préparatifs de ce prince, & n'en pourſuivit pas moins ſes prétentions ſur la Lorraine: l'empereur d'Allemagne n'entreprit cependant rien de conſidérable, il gâgnoit autant à entretenir des troubles à la cour de *Louis* qu'à l'ataquer ouvertement; il y avoit toujours quelqu'orage qui grondoit ſur la tête du monarque François. La ducheſſe Béatrice négocia une eſpece de paix; Godefroi fut mis en liberté, & la ville de Verdun lui fut rendue ſans argent & ſans otages; mais ce comte & l'évêque de Verdun, ſon fils, abandonerent à *Louis* des terres de ce diocèſe, avec le droit d'y conſtruire autant de forteresſes qu'il le jugeroit à propos. La reine-mere & l'évêque de Laon ne furent point compris dans ce traité: tous deux trembloient dans la crainte d'éprouver le reſſentiment du roi, qui mourut ſur ces entrefaites, le 22. mai de l'année 987: une mort auſſi prompte, d'un prince qui n'avoit que vingt ans, frapa tous les eſprits d'étonement, & l'on ne tarda point à connoître qu'il avoit été empoiſoné: la chronique de Maillezais le dit expreſſément; mais elle ne nous a point révélé par qui ni comment. Les uns ont rejeté ce crime ſur la reine Emme, ſa mere, déja ſoupçonée de cet attentat envers Lotaire ſon mari; d'autres en ont accuſé la reine Blanche, avec laquelle il avoit toujours vécu avec aſſez d'indifférence. *Louis* ne laiſſoit point d'enfans; le prince Charles ſon oncle, frere de Lotaire, ſe préſenta pour recueillir ſa ſucceſſion; mais les grands vaſſaux lui refuſerent leur ſuffrage, & le donnerent à Hugues Capet, dont l'hiſtoire exalte la ſageſſe & les talens. Ainſi finit la race des Carlovingiens en France, elle avoit occupé le trône environ 236 ans.

Louis VI, dit *le grôs*, fut couroné roi de France, du vivant de Philippe Ier ſon pere, & monta ſur le trône après la mort de ce prince, arivée en 1108; il avoit diſſipé les cabales que l'on avoit formées contre ſon pere, & ne put étoufer celles qu'on forma contre lui-même. Les comtes de Mante & de Corbeil, & quelques autres vaſſaux, trop foibles pour ataquer le roi avec leurs ſeules forces, engagerent dans leurs intérêts le roi d'Angleterre, duc de Normandie. La ville de Giſors fut le flambeau de la diſcorde, on en vint aux mains près de Brenneville, en 1116: l'indocilité des François leur fit commettre des fautes que leur bravoure ne put réparer, ils furent vaincus. Dans la déroute, un anglois arrête le cheval de *Louis* par la bride, & s'écrie: *le roi eſt pris*. *Ne ſais-tu pas*, répond le monarque en le renverſant d'un coup de ſâbre, *qu'au jeu d'échecs on ne prend jamais le roi*? Il courut vers Chartres, réſolu de châtier les habitans révoltés; mais dès qu'il les vit à ſes pieds, il pardona. Un traité termina, ou du moins aſſoupit la guerre en 1120; *Louis* reçut l'hommage de Henri, mais bientôt il fut forcé de tourner ſes armes contre l'empereur Henri V, qui, à la tête d'une armée formidable, menaçoit la Champagne; on ſe ſépara ſans combatre. Le roi, en 1127, courut en Flandre, punit les aſſaſſins du comte Charles le Bon, & donna ce comté à Guillaume Cliton, neveu de Henri I, qu'il n'avoit pu rétablir dans le duché de Normandie. *Louis* mourut le premier août 1137: ce prince dompta l'orgueil des grands vaſſaux de la courone, & ſe fit craindre de l'étranger comme de ſes ſujets. On citera toujours comme une grande leçon, le conſeil qu'il donnoit en mourant à Louis le jeune: *Souvenez-vous, mon fils, que la royauté n'eſt qu'une charge publique, dont vous rendrez un compte rigoureux au roi des rois.*

Louis VII, dit *le jeune*, roi de France, né en 1119, fut couroné en 1137, après la mort de Louis le grôs; il punit Thibaut, comte de Champagne, qui s'étoit révolté; mais il fit périr une foule d'innocens pour châtier un coupable; & la ville de Vitry fut réduite en cen-

dres. Il porta ſes armes contre les Saraſins en Paleſtine; vainqueur d'abord, vaincu enſuite, prêt à tomber entre les mains des infideles, il ſe défendit long-temps ſeul contre une foule d'aſſaillans, ſe fit jour à travers l'armée ennemie, & revint en France avec les débris de la ſiene: il apaiſa les troubles qui agitoient la Normandie; mais l'élection d'un archevêque de Bourges ayant excité un différent entre la cour de France & celle de Rome, le pape Innocent II jeta un interdit ſur ſes domaines. Ce prince répudia en 1150, la reine Éléonore, qui épouſa depuis le comte d'Anjou, duc de Normandie, enfin roi d'Angleterre; pour lui, il épouſa Conſtance, fille d'Alphonſe, roi de Caſtille. La guerre ſe ralluma bientôt entre la France & l'Angleterre, au ſujet du comté de Toulouſe; on ſe livra beaucoup de combats, on ſigna beaucoup de treves, & rien ne fut terminé. Le mariage de Marguerite de France avec Henri, fils du roi d'Angleterre, réconcilia les deux cours; la guerre ſe renouvela encore, & l'on vit dès-lors éclater ces haines nationales qui ſe ſont perpétuées. *Louis VII* mourut à Paris, le 18 ſeptembre 1180. Ce fut lui qui attribua au ſiége de Rheims le droit de ſacrer les rois de France.

Louis VIII, ſurnomé *Cœur-de Lion*, avoit 36 ans lorſqu'il ſuccéda à Philippe-Auguſte, en 1223: Henri III, roi d'Angleterre, lui demanda la reſtitution de la Normandie, & de tous les domaines de Jean, que la cour des pairs de France avoit confiſqués: il fit apuier ſa demande par cinquante mille ſoldats; *Louis* y répondit de même, rentra dans toutes les conquêtes de ſon pere, & ſoumit la Guyenne que celui-ci avoit négligée: il diſſipa une faction excitée en Flandre par un impoſteur qui avoit pris le nom du comte Baudouin; bientôt il reprit les armes contre les Albigeois. Le ſiége d'Avignon fut formé, le roi y fut atteint d'une maladie mortele, on le tranſporta au château de Montpenſier, il y mourut l'an 1226; la cauſe de ſon mal fut ignorée; on ſoupçona Thibaut, comte de Champagne, de l'avoir empoiſoné; les médecins crurent que trop de continence avoit altéré ſa ſanté; on lui conſeilla de ſe relacher un peu ſur cet article, & en lui propoſa une jeune perſone mais *Louis* répondit qu'il aimoit mieux mourir que de manquer à la fidélité conjugale; ce fut en vain que pendant ſon ſomeil on mit près de lui une fille qui ſacrifioit ſon honeur au ſalut du roi: il la chaſſa, mais ſans dureté, & lui fit donner une dot & un époux. Ce prince dicta enſuite ſon teſtament d'une voix ferme & d'un air ſeren; la couronne apartenoit à Louis, l'aîné de ſes fils; le ſecond eut l'Artois; le troiſieme le Poitou; le quatrieme l'Anjou & le Maine.

Louis IX, dit *Saint-Louis*, roi de France, n'avoit que 12 ans lorſqu'il monta ſur le trône, en 1226; la régence fut confiée à la reine Blanche, ſa mere: cette princeſſe, auſſi courageuſe que ſage, ſut diſſiper la ligue de grands vaſſaux révoltés, il fallut négocier, prendre les armes, les quiter, les reprendre encore. Henri III, roi d'Angleterre, appelé en France par le duc de Bretagne, ne ſe montra que pour s'enfuir: le duc fut forcé d'implorer la clémence du roi, qui lui déclara qu'après la mort de ſon fils, la Bretagne retourneroit à la courone. *Louis* parvenu à l'âge fixé par les loix, gouverna par lui-même; mais il n'en fut pas moins docile aux conſeils de la reine Blanche; ce fut elle qui l'unit à Marguerite de Provence, fille de Raimond Béranger: on prétend que peu de temps après cette heureuſe alliance, le vieux de la Montagne, craignant au fond de l'Aſie un jeune prince qui faiſoit l'admiration de l'Europe, fit partir deux émiſſaires pour l'aſſaſſiner, que ces miſérables furent découverts; que *Louis* leur perdona, & les renvoya chargés de préſens.

Le comte de la Marche leva l'étendard de la révolte en 1240; Henri III, roi d'Angleterre, épouſa ſa querele; bientôt les bords de la Chareme furent couverts de combatans: on en vint aux mains près de Taillebourg; ce fut là que *Louis IX* ſoutint preſque ſeul, ſur un pont, le choc de l'armée ennemie; vaincue elle s'enfuit vers Xaintes, *Louis* la pourſuit, & la taille en pieces: Henri va chercher un aſyle en Angleterre, le comte de la Marche ſe ſoumet, & le roi lui pardone. Ce prince traita les priſoniers comme il auroit traité ſes ſujets; il tomba peu de temps après dans une maladie, pendant laquelle il fit vœu d'aller porter la guerre en Paleſtine, ſi le ciel lui rendoit la ſanté.

Il partit & laiſſa les rênes de l'état entre les mains de la reine Blanche; ſes freres le ſuivirent. *Louis*, en deſcendant ſur les côtés d'Égypte, ſigna'e ſon arivée par une victoire; celle de la Maſſoure donne encore aux Saraſins une plus haute idée de ſon courage; ce fut-là qu'on le vit pleurer & venger la mort du comte d'Artois ſon frere; mais bientôt la fortune change, une famine cruele déſole l'armée; pour comble de malheur, *Louis* eſt pris avec ſes deux freres: il avoit été modeſte dans ſes proſpérités, il fut grand dans les fers. Sa liberté coûta cher à l'état; au reſte, on ne pouvoit racheter à trop haut prix un ſi grand prince: il fut délivré, & ſigna une treve de 10 ans. Son deſtin étoit de repaſſer en France; mais ayant appris, que les Saraſins, au lieu de rendre les priſoniers, en avoient fait périr un grand nombre dans les tourmens pour les obliger de renoncer à leur religion, il ſe rendit dans la Paleſtine, où il demeura encore 4 ans, juſqu'en 1254. Le temps de ſon ſéjour fut employé à fortifier les places des Chrétiens, à procurer la liberté à tous ceux qui avoient été fait priſoniers en Égypte, & à travailler à la converſion des Infideles. Enfin la mort de la reine mere le força de revenir en

France : il laiſſa l'Aſie étonée de ſa valeur, & plus encore de ſes vertus. Les Saraſins ſe racontoient avec ſurpriſe tous ſes exploits, dont ils avoient été les témoins, comme il s'étoit défendu long-temps ſeul contre une multitude d'aſſaillans, comme il avoit pénétré ſouvent juſqu'aux derniers rangs de ſes ennemis ; avec quelle fermeté il avoit vu dans ſa priſon de vils aſſaſſins, lever le bras ſur ſa tête ; avec quelle grandeur d'âme il leur avoit pardoné !

Mais déja il eſt en France, le peuple le reçoit avec les tranſports de la joie la plus vive. Par un traité conclu avec le roi d'Aragon, *Louis* réunit à ſa courone la partie méridionale de la France, dont les Eſpagnols s'étoient emparés ; mais par un autre traité avec le roi d'Angleterre, il lui cede une partie de la Guienne, le Limouſin, le Quercy, le Périgord & l'Agenois, à condition que Henri en rendra hommage au roi de France, & qu'il renoncera à toutes ſes prétentions ſur la Normandie & quelques autres provinces. Henri III devenu plus puiſſant en France, n'en étoit pas moins foible en Angleterre ; les barons animés déja par cet eſprit d'indépendance qui s'eſt perpétué dans la Grande-Bretagne, leverent contre lui l'étendard de la révolte ; mais d'une voix unanime le roi & les rebelles ſoumirent leurs différens au jugement de *Louis IX*. Si la ſentence qu'il porta ne calma point cette grande querele, elle ſervit du moins à faire connoître quelle confiance inſpiroit à l'Europe la bonne-foi de ce monarque, puiſque des étrangers, ſi long-temps nos ennemis, venoient chercher aux pieds du trône, la juſtice qu'ils ne trouvoient point dans leur patrie. Cet amour de l'équité : lui dicta une ſage ordonance contre les duels uſités alors dans toutes les conteſtations ; mais s'il eut aſſez d'autorité pour proſcrire de ſes domaines cet abus exécrable, il n'eut pas aſſez de crédit ſur l'eſprit de ſes barons pour l'interdire dans leurs terres ; & après ſa mort, cette licence conſervée dans les domaines des grands vaſſaux, reflua bientôt dans ceux du roi. Ennemi de tout ce qui ſentoit l'impiété, il avoit condamné les blaſphémateurs à avoir la langue percée avec un fer chaud ; mais il ſentit que le délire de la fureur pouvoit quelquefois affoiblir la noirceur de ce crime, & il réduiſit la peine à une amende pécuniaire. La France étoit heureuſe, on avoit réparé les pertes qu'on avoit faites dans les croiſades ; le peuple payoit peu d'impôts ; & les payoit gaiement, parce qu'il en voyoit l'uſage. *Louis IX* vivoit, comme un pere au ſein de ſa famille, heureux du bonheur de ſes enfans ; une paix profonde régnoit dans les provinces ; la ſageſſe du roi étouffoit ces différens des ſeigneurs qui alumoient entr'eux de petites guerres, auſſi funeſtes en détail que celles des rois l'étoient en grand. Cependant on fit bientôt les préparatifs d'une nouvele croiſade ; *Louis* s'embarqua en 1269, il confia la régence du royaume à Mathieu, abbé de Saint-Denis, & à Simon de Clermont de Neſle ; il avoit fait ſon teſtament, afin que ſi la mort l'attendoit ſur les côtes d'Afrique, les ſuites n'en fuſſent point fatales à la France ; il aborda près Tunis, & fit le ſiége de cette ville : les Saraſins oppoſerent plus d'une fois la perfidie au courage ; on amena au roi trois de ces barbares, qu'on accuſoit d'avoir trempé dans une trahiſon ; le fait étoit probable, mais il n'étoit pas prouvé : „ qu'on les délivre, dit *Saint-Louis*, „ j'aime mieux m'expoſer à ſauver des coupa„ bles, qu'à faire périr des innocens „. Cependant la peſte faiſoit dans le camp les plus affreux ravages, *Louis* en fut atteint, & parut plus touché des maux qui affligeoient ſes ſoldats, que de ceux qu'il ſoufroit lui-même ; lorſqu'il ſentit les approches de la mort, il fit venir Philippe III, ſon fils, & lui donna les conſeils les plus ſublimes ; la baſe de cette morale étoit qu'un roi doit être le premier à obſerver les loix de la monarchie, & qu'il doit toujours préférer le bonheur de ſon peuple à ſon propre intérêt : ces diſcours n'auroient eu rien d'étonant, ſi *Louis IX* ne les eût apuiés par des grands exemples. La leçon la plus belle qu'il laiſſoit à Philippe III, étoit l'hiſtoire de ſa vie : il mourut le 25 août 1270, & fut canoniſé l'an 1297, par le pape Boniface VIII.

Louis IX étoit brave, & même un peu trop ; fils docile, époux fidele, pere tendre ; né avec des paſſions vives, il ſut les vaincre, & cette victoire l'honore plus que celles qu'il remporta ſur ſes ennemis, il étoit ſimple dans ſes mœurs comme dans ſes vêtemens ; ſa vertu étoit ſa plus riche parure ; l'amour de ſes ſujets lui tenoit lieu de gardes : clément & doux lorſqu'on l'avoit offenſé, il étoit inexorable lorſqu'on offenſoit Dieu ou l'état : ennemi de la flaterie, il cherchoit moins à recevoir des éloges qu'à les mériter. Joinville qui le ſuivit dans ſes expéditions, a écrit ſa vie avec ce ton ingénu qui porte le caractere de la vérité.

Louis X, ſurnomé le *Hutin*, étoit jeune encore, lorſqu'il ſuccéda à Philippe le Bel ſon pere l'an 1314 : veuf de Marguerite de Bourgogne, il épouſa Clémence de Hongrie : lorſqu'il ſe fit ſacrer, on ne trouva point dans le tréſor royal, d'argent pour cette cérémonie. Charles de Valois, oncle du roi, avoit juré la perte d'Enguerrand de Marigny, il ſaiſit cette occaſion pour ſatisfaire ſon reſſentiment. Le miniſtre fut accuſé de malverſation. Il étoit aiſé de rejetter ſur lui toutes les fautes du feu roi : il fut pendu au gibet de Mont-faucon qu'il avoit fait dreſſer. *Louis* fit des loix pour favoriſer l'agriculture & le commerce ; mais bientôt il démentit les heureux commencemens de ſon regne, en accâblant ſon peuple d'impôts, pour continuer la guerre de Flandre qu'il fit ſans

ſuccès. Ce prince mourut au château de Vincennes le 5 juin 1316. Le ſurnom de *Hutin* qu'on lui donna, ſignifioit *querelleur*; c'étoit ſans doute chez ce prince un défaut domeſtique; car il ne parut querelleur ni dans la maniere dont il gouvernoit ſes ſujets, ni dans celle dont il traitoit avec les étrangers.

Louis XI, roi de France, commença dès ſa jeuneſſe à jouer un rôle important dans l'état; il ſignala ſa valeur contre les Anglois, aida Charles VII à chaſſer du royaume ces conquérans, & força le célebre Talbot à lever le ſiége de Dieppe; mais à peine Charles VII fut-il tranquille ſur le trône, que l'indocile *Louis* raſſembla près de lui les mécontens, donna le ſignal de la révolte; il lui en coûta plus pour demander grâce, qu'à ſon pere pour lui pardonner; Charles l'envoya contre les Suiſſes, dont il fit un maſſacre éfroyable; pénétré d'eſtime pour ces braves républicains, il dit qu'il aimoit mieux déſormais les avoir pour alliés que pour ennemis. Revenu de cette expédition, il cauſa de nouveaux chagrins à Charles VII, ſe retira en Dauphiné, & paſſa dans le Brabant, où il apprit la mort de ſon pere l'an 1461. Il accourut pour prendre poſſeſſion du trône; ce ne fut qu'avec une répugnance marquée, & ſous des conditions très-dures, qu'il pardona aux officiers que Charles avoit envoyés pour réprimer ſa révolte; il dépouilla tous ceux que ſon pere avoit revêtus des premieres dignités de l'état, il en décora des hommes qu'il ne croyoit fideles que parce qu'ils avoient intérêt de l'être. Cependant il s'occupa de ſoins politiques: il prêta une ſomme conſidérable à Jean, roi d'Aragon, qui ſe voyoit ataqué par les Navarrois unis aux Caſtillans, & reçut pour gage de cette ſomme les comtés de Cerdaigne & de Rouſſillon. Pour ſûreté d'une autre ſomme que Marguerite d'Anjou emprunta de lui, cette princeſſe promit de lui livrer la ville de Calais ſitôt que les fers de Henri VI ſon époux, ſeroient briſés; il racheta de même pour de l'argent, les villes de Picardie qui avoient été cédées à Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Le peuple, quoiqu'accâblé d'impôts, aimoit mieux que ces conquêtes fuſſent payées de ſes richeſſes que de ſon ſang. *Louis XI*, en 1462, créa le parlement de Bourdeaux.

Cependant il ſe formoit une ligue puiſſante contre le roi: les ducs de Berry, de Bretagne & de Bourbon, les comtes de Charolois & de Dunois étoient à la tête des factieux. On en vint aux mains, plus par point d'honeur que par néceſſité, près de Montlhéri le 16 juillet 1465. Les deux partis s'attribuerent la victoire. Enfin le traité de Conflans aſſoupit ces diviſions. *Louis XI*, avant de le ſigner, proteſta contre les engagemens qu'il alloit prendre, comme s'ils avoient pu être anulés par cette démarche. Il ne tarda pas à violer la paix, en s'emparant de la Normandie, qu'il avoit cédée au duc de Berry ſon frere; les états aſſemblés à Tours en 1468, ratifierent cette uſurpation, & déclarerent que la Normandie ne pouroit plus, ſous aucun prétexte, être démembrée du domaine de la courone. Tout ſembloit pacifié, lorſque Charles le Téméraire, comte de Charolois, ſuccéda à ſon pere Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Il avoit encore des intérêts à démêler avec *Louis XI*, & lui propoſa une entrevue à Peronne. Ce prince oublia ſa défiance naturele, & ſe livra au plus grand de ſes ennemis; celui-ci ſe ſaiſit de ſa perſone, & lui fit ſigner un traité ignominieux; il le conduiſit à Liége pour être témoin de la vengeance qu'il alloit exercer ſur les habitans qui avoient pris le part du roi. *Louis*, apres avoir joué ce rôle auſſi afreux que ridicule, reparut dans ſes états. Charles toujours ambitieux, *Louis XI* toujours inquiet, reprirent bientôt les armes; les treves ne leur ſervirent qu'à faire de nouveaux préparatifs de guerre. Charles le Téméraire échoua devant Beauvais; les François firent plus pour le roi que le roi lui-même. Ce prince laiſſoit tranquillement ravager une partie de ſes états, perſuadé que les conquérans diſparoîtroient, quand ils ne trouveroient plus rien à détruire. Ses démêlés avec Jean, roi d'Aragon; ſes intrigues pour perdre le connétable de Saint-Paul; ſes traités avec Charles, tantôt éludés avec adreſſe, tantôt violés avec audace de part & d'autre; ſes menées ſecretes avec les miniſtres d'Édouard IV, pour détacher ce prince des intérêts du duc de Bourgogne; le traité d'Amiens, concludans cette vue & confirmé par celui de Pecquigny; enfin la paix faite avec Charles le Téméraire, toutes ces opérations dévelopent aſſez le caractere de *Louis XI*. Partout on le voit plutôt menteur que diſcret, prévoyant moins par ſageſſe que par crainte, ſe défiant de tous les hommes, parce qu'il les jugeoit ſemblables à lui-même; vindicatif, mais préférant les vengeances cachées aux coups d'éclat. Le comte de Saint-Paul, qui avoit trahi tour à tour & le roi de France & le duc de Bourgogne, eut la tête tranchée le 19 décembre 1475; ſon ſang cimenta la réconciliation des deux princes: Charles mourut deux ans après dans un combat contre les Suiſſes. C'étoit le dernier de cette maiſon ſi fatale à la France. Il ne laiſſoit qu'une fille, appelée *Marie*: *Louis XI* pouvoit rentrer dans tous les états de Charles, en conſentant au mariage de cette princeſſe avec le comte d'Angoulême. Mais il craignit d'augmenter la puiſſance d'un prince de ſon ſang; ce vaſte héritage paſſa à la maiſon d'Autriche, & fut un flambeau perpétuel de diſcorde. Maximilien, qui épouſa Marie, fit la guerre à la France; on verſa beaucoup de ſang de part & d'autre ſans ſuccès. Le teſtament de Charles d'Anjou agrandit les états

de *Louis XI*, par la ceſſion de la Provence. Il lui cédoit auſſi ſes droits ſur les royaumes de Naples & de Sicile; mais *Louis*, plus ſage que ſon ſucceſſeur, ne voulut conquérir que ce qu'il pouvoit conſerver, & fut ſatisfait de la Provence. Il mourut au Pleſſis-lès-Tours le 30 août 1483, âgé de ſoixante ans.

Louis XII, ſurnomé *le pere du peuple*, roi de France, étoit fils de Charles, duc d'Orléans, & de Marie de Cleves, & petit-fils de Louis, duc d'Orléans & de Valentine de Milan. Louis XI, qui connoiſſoit le dégoût de ce prince pour ſa fille, le força de l'épouſer, ſans autre raiſon que le plaiſir d'exercer ſon déſpotiſme. Il n'étoit alors que duc d'Orléans; en qualité de premier prince du ſang, il prétendit à la régence pendant la minorité de Charles VIII; mais la nation confirma le teſtament de Louis XI, qui remettoit le maniment des afaires à Madame de Beaujeu. Le duc raſſembla une faction puiſſante, & ſe ligua avec le duc de Bretagne; on prit les armes; Louis de la Trimouille étoit à la tête des royaliſtes; les deux armées ſe trouverent en préſence près de Saint-Aubin; la bravoure du duc d'Orléans fit quelque temps pencher la victoire de ſon côté; mais enfin aſſailli de toutes parts, il ſe rendit; les rebelles ſe diſſiperent, le prince fut renfermé à la Tour de Bourges; d'Amboiſe, qui étoit dès-lors ſon ami, & qui fut depuis ſon miniſtre, hazarda la liberté pour obtenir celle de ſon maître. Dès que que Charles VIII commença à régner par lui-même en 1490, il rendit la liberté à cet illuſtre captif. Ce prince ſuivit Charles VIII en Italie, & y donna de nouveles preuves de ſon courage; le prince de Tarente s'en fuit à ſon aſpect avec ſa flote, le duc mit pied à terre, & tailla ſon armée en pieces: il fut longtemps aſſiégé dans Novarre, & ſe défendit avec tant de valeur, qu'il donna aux François le temps de le ſecourir. Enfin Charles VIII n'ayant point laiſſé d'héritier de la courone, elle paſſa ſur la tête de *Louis XII*, en 1498. Des courtiſans, ennemis de la Trimouille, lui rapelerent que ce ſeigneur l'avoit perſécuté pendant les troubles de la régence, ils l'exciterent à ſe venger: „ Un roi de France, répondit *Louis*, n'eſt „ pas fait pour venger les injures du duc d'Or„ léans „. Il ſe repoſa ſur d'Amboiſe, d'une partie du fardeau des afaires; une intelligence parfaite régnoit entre ces âmis: aucun des deux ne commandoit à l'autre, l'équité ſeule commandoit à tous deux. Mais la manie des conquêtes s'empara de l'âme du roi; & d'Amboiſe, qui dès-lors peut-être jetoit ſes vues ſur la tiare, n'eut pas le courage de s'oppoſer à ſon départ pour l'Italie. *Louis* avoit hérité des droits de Charles VIII ſur le royaume de Naples, & de ceux de ſon aïeul ſur le duché de Milan. Ludovic Sforce s'étoit emparé de cet état; *Louis XII* parut, l'uſurpateur s'enfuit, & le Milanois fut conquis par *Louis* auſſi rapidement qu'il l'avoit été par Charles VIII; Gênes ſe ſoumit, *Louis* fut reçu par-tout avec des acclamations; les armes de ſon concurrent furent arrachées; mais à peine le roi eſt rentré en France, que Ludovic eſt rapelé. *Louis* fait partir la Trimouille à la tête d'une armée, Ludovic eſt pris, on l'amene en France. Quelques auteurs italiens ont accuſé *Louis XII* de l'avoir traité avec rigueur dans le château de Loches, où il étoit renfermé. Cette erreur paroit leur avoir été plutôt dictée par la haîne qui les animoit contre *Louis XII*, que par la pitié que Ludovic leur inſpiroit. De tous les biens que l'homme peut déſirer, il ne manquoit à ce prince que la liberté qu'on ne pouvoit lui acorder ſans péril.

Le roi n'avoit pas perdu du vue le royaume de Naples; la conquête en fut réſolue de concert avec les Eſpagnols. *Louis* & Ferdinand en réglerent d'avance le partage. On ſait combien ces ſortes de conventions ſont reſpectées. Louis d'Armagnac, duc de Nemours, ſi célebre par ſa valeur, & Stuart d'Aubigny commandoient l'armée Françoiſe; les Eſpagnols étoient aux ordres du fameux Gonſalve de Cordue. En quatre mois tout fut conquis. Frédéric, roi de Naples, qui connoiſſoit la généroſité de *Louis XII*, alla chercher un aſyle en France, céda au roi par un traité, la portion de ſes états qui lui étoit échue en partage, & reçut en échange des domaines conſidérables. Ainſi *Louis*, d'un mouvement libre, payoit ce qu'il avoit acquis par le droit de conquête; mais les Eſpagnols & les François tournoient leurs armes contr'eux-mêmes, & vengeoient Frédéric par leurs ſanglantes quereles. Elles furent apaiſées par le traité de Lyon, ſigné en 1503. Claude de France devoit épouſer Charles de Luxembourg; le royaume de Naples étoit la dot de Claude; Ferdinand, au mépris du traité, fit continuer la guerre. La confiance & la ſécurité des François furent les cauſes de leur perte; la peſte détruiſit ce que le fer avoit épargné.

Cependant les Génois levent l'étendard de la révolte; le roi y vole, ataque leur armée, la met en fuite, borne ſa vengeance à cette victoire, & leur pardone; Il avoit fait repréſenter ſur ſa cotte d'armes un roi des abeilles au milieu de ſon eſſaim, avec cette deviſe ingénieuſe & ſublime: *non utitur aculeo rex cui parcimus*. Sa bonne foi étoit ſi connue, que Philippe & les états de Flandre ne balancerent point à lui confier la tutele de l'archiduc Charles; l'exemple de tant de princes qui avoient dévoré le patrimoine de leurs pupilles, ne détourna point leur choix.

Le cardinal d'Amboiſe méditoit depuis longtemps la ligue de Cambray, qui fut enfin conclue en 1508. Le pape Jules II, l'empereur Maximilien, Ferdinand, roi d'Eſpagne, & *Louis XII*, réuniſſoient leurs forces pour accâbler la république de Veniſe. Les alliés laiſſerent à

Louis XII les travaux & la gloire de cette guerre, & s'en réſerverent le fruit. Le roi partit, les deux armées Vénitiene & Françoiſe ſe trouverent en préſence près du village d'Agnadel; le terrain étoit déſavantageux, on demanda au roi où il camperoit; *ſur le ventre de mes ennemis*, répondit-il. On lui repréſente que les Vénitiens peu redoutables par leur bravoure, ſont preſque invincibles par leur ruſe. „ Je connois, „ dit *Louis*, leur ſageſſe ſi vantée; j'oppoſerai „ tant de ſoux à ces ſages, qu'ils n'en pouront „ venir à bout „. La victoire fut complete; d'Alviane qui commandoit les Vénitiens, fut fait priſonier, & *Louis* le força à aimer ſon vainqueur. Mais dans un de ces momens où le dépit égare la raiſon, d'Alviane s'emporta juſqu'à l'inſulter, les courtiſans exciterent *Louis* à ſe venger. „ J'ai vaincu d'Alviane, dit-il, je „ veux maintenant me vaincre moi-même „. Le chevalier Bayard eut beaucoup de part à ſes ſuccès. Les alliés ſe hâterent de rentrer dans les états qu'ils avoient perdus, & que les François leur avoient reconquis; la république de Veniſe eut l'art de les détacher peu à peu du parti de *Louis XII*, qui ſe vit enfin obligé de repaſſer les monts & de rentrer en France. Jules II, pontife guerrier, ſe ligua en 1510, avec l'Eſpagne & l'Angleterre contre la France: il fit la guerre en perſone. Le duc de Nemours gâgne la bataille de Ravenne: mais en perdant ce jeune héros, *Louis* perdit Gênes & le Milanois: Depuis cette époque, les afaires des François allerent en décadence en Italie. Peut-être *Louis XII*, qui craignoit de ſe ſéparer de ſon miniſtre & de ſon âmi, n'avoit-il pas aſſez ſecondé le déſir que d'Amboiſe avoit d'être pape; ſi ce prélat étoit monté ſur le ſaint-ſiége, il auroit ménagé avec plus de ſuccès les intérêts de la France en Italie. Anne de Bretagne, veuve de Charles VIII, que *Louis XII* avoit épouſée, après avoir répudié Jeanne; Anne, dis-je, mourut; *Louis* la pleura: l'année ſuivante il épouſa Marie, ſœur d'Henri VIII, roi d'Angleterre; ſes traités avec Ferdinand & Léon X furent regardés comme des preuves de ſa foibleſſe. Ce prince, véritablement philoſophe, ſacrifia ſa gloire au bonheur de ſes ſujets. Il craignoit que les frais d'une nouvele guerre ne le forçaſſent à lever des ſubſides. Les impôts étoient légers ſous Charles VIII, il les avoit encore diminués; jamais il ne les augmenta pendant les guerre d'Italie. Le roi avoit vendu les charges de judicature pour ſuffire aux dépenſes de la guerre, ſans opprimer ſon peuple. Il avoit créé deux parlemens, celui de Rouen & celui d'Aix. Seiſſel parle avec éloge de ſon reſpect pour ces corps intermédiaires entre ſon peuple & lui; il ſoumettoit à leur jugement les différens qui pouvoient s'élever entre lui & les particuliers voiſins de ſes domaines; mais jamais il n'exigea qu'on ſuſpendît les afaires de ſes ſujets pour s'occuper des ſiennes. L'hiſtoire célebre avec raiſon l'édit par lequel il permet à ſes parlemens de lui rapeler les loix fondamentales du royaume, ſi jamais il oſoit s'en écarter. Le revenu de ſon domaine ſuffiſoit à ſon luxe, & les impôts levés ſur le peuple étoient conſacrés au bonheur du peuple. L'agriculture fleurit ſous ſon regne, le commerce circula ſans obſtacles, & la navigation fit de grands progrès. *Un bon paſteur*, diſoit-il, *ne peut trop engraiſſer ſon troupeau. Je ne trouve les rois heureux, qu'en ce qu'ils ont le pouvoir de faire du bien.* Inexorable pour les ennemis de l'état, il étoit ſans colere pour ſes propres ennemis. Des comédiens le tournerent en ridicule, on l'excita en vain à châtier ces audacieux. *Laiſſez-les faire*, dit-il, *ils m'ont cru digne d'entendre la vérité; ils ne ſe ſont pas trompés. Ils m'ont plaiſanté ſur mon économie; mais j'aime mieux encore ſoufrir ce ridicule que de mériter le reproche d'être prodigue aux dépens de mon peuple.* Non content d'avoir diminué les impôts, il avoit rendu moins onéreuſe la perception de ceux qu'il avoit conſervés. Une armée de commis, qui déſoloit la France, fut preſque entiérement ſupprimée. Dans les guerres où il s'agiſſoit plus de ſes intérêts que de ceux de ſon peuple, il ne força perſone à s'enrôler ſous ſes drapeaux; mais l'amour des François pour leurs rois, lui donna plus de ſoldats qu'une ordonance militaire ne lui en auroit amenés.

Ce grand roi digne d'être placé entre Charles V & Henri IV, mourut le premier janvier 1515.

Louis XIII, ſurnomé le *Juſte*, étoit fils de Henri le Grand & de Marie de Médicis ſa ſeconde femme. Il naquit à Fontainebleau le 27 ſeptembre 1601, & ſuccéda à ſon pere, ſous la tutele de ſa mere, le 14 mai 1610. Le royaume de France étoit encore troublé par les anciennes factions de la ligue & des proteſtans lorſqu'il monta ſur le trône; mais le traité de Sainte-Menehould en 1614, & le ſuccès des conférences de Loudun y rétablirent la tranquillité: elle ne fut pas de longue durée. Le gouvernement, la puiſſance & l'orgueil de Conchino Conchini, maréchal d'Ancre, étant devenus odieux à tout le monde, les troubles recomencerent; ils ne finirent que par la mort de ce maréchal, que le roi fit tuer ſur le pont du Louvre par *Vitri*, le 14 octobre 1617, & par l'éloignement de Marie de Médicis qui fut reléguée à Blois. Deux ans près, *Louis XIII* ayant voulu réunir le Bearn à la courone, & obliger les proteſtans à rendre les biens eccléſiaſtiques qu'ils avoient uſurpés, ceux-ci ſe révolterent. Ce prince marcha contr'eux, & fut arrêté au ſiége de Montauban, où le connétable de Luines étant mort, le cardinal de Richelieu obtint la faveur du roi, & devint ſon premier miniſtre.

Après

Après la reddition de la Rochelle, le roi de France entreprit de défendre le duc de Nevers, nouveau duc de Mantoue, contre les prétentions du duc de Savoye. *Louis XIII* força en perſone le Pas de Suze, défit le duc de Savoye, fit lever le ſiége de Caſal, & mit ſon allié en poſſeſſion de ſon état, par le traité de Quieraſque, du 19 juin 1631, lequel acquit à ce monarque le titre de *libérateur de l'Italie*. En vain les Eſpagnols & les Allemands, jaloux de ces heureux ſuccès, s'unirent pour les contrebalancer; nos armes & l'alliance avec le Grand Guſtave, roi de Suede, diſſiperent cette ligue. *Louis XIII* n'eut pas la ſatisfaction néanmoins de voir la guerre terminée: il mourut au moment où il eſpéroit faire une paix avantageuſe, le 14 mai 1643, peu de temps après le cardinal de Richelieu qu'il eſtimoit beaucoup, mais qu'il craignoit encore plus.

Ce prince étoit juſte & pieux. Il avoit des intentions droites, & on ne le gouvernoit qu'en le perſuadant. Il jugeoit bien des choſes, & l'on remarqua toujours en lui beaucoup de diſcernement; mais s'étant dégoûté de la lecture dès ſon enfance, il négligea de perfectioner par l'étude ce que la nature avoit commencé en lui. *Louis XIII* ne connoiſſoit guere d'autres amuſemens que la chaſſe, la peinture & la muſique, où il réuſſiſſoit. Sa piété tendre & vive n'étoit pas cependant exempte de ſcrupules. Les obſtacles le rebutoient, il abandonoit aiſément les entrepriſes où il avoit montré le plus de chaleur, & c'eſt alors qu'il avoit beſoin de toute la fermeté du cardinal.

Bien des hiſtoriens ont accuſé ce prince d'une économie indigne d'un roi, parce qu'elle tient à l'avarice. Après la mort du cardinal de Richelieu, on crut que le roi alloit tirer des priſons tous ceux que ce miniſtre y avoit renfermés; mais *Louis XIII* tint la même conduite que s'il eût été lui-même l'auteur de leur empriſonement. On le vit inacceſſible à toutes les ſollicitations; de maniere que pour obtenir la liberté de ces malheureux, on fut obligé de le prendre par le foible qu'on lui connoiſſoit pour l'épargne, & cette économie extrême qu'on appele d'un autre nom dans un ſouverain. Ses courtiſans lui repréſenterent que c'étoit employer bien mal-à-propos de grandes ſommes, qu'il pouvoit épargner en donnant la liberté à ceux qui étoient détenus à la Baſtille. Le roi, frapé de ce motif plus que de tout autre, permit qu'on élargît les priſoniers, parmi leſquels ſe trouvoient MM. de Vitry, de Baſſompierre & de Cramail. Ce fut en cette circonſtance que M. de Baſſompierre, qui étoit un diſeur de bons mots, dit en ſortant de la Baſtille (ce qui ariva le jour même des obſeques du cardinal de Richeliu): *je ſuis entré à la Baſtille pour le ſervice de M. le cardinal, j'en ſors pour ſon ſervice.*

Peu ſemblable à Gaſton d'Orléans ſon frere, prince extrêmement jaloux de ſes droits, *Louis XIII* ſavoit modérer l'éclat de la majeſté, & eviter à ſes courtiſans l'embaras de l'étiquete, lorſqu'il leur devenoit trop incommode, ou qu'il ſembloit préjudicier à leur ſanté. Ce prince alloit un jour de Paris à Saint-Germain, acompagné du duc ſon frere; la chaleur étoit exceſſive, & les ſeigneurs qui ſe tenoient nue tête aux portieres du caroſſe, avoient bien de la peine à ſoutenir l'ardeur du ſoleil; *Louis XIII* qui s'en aperçut, eut la bonté de leur dire: *couvrez-vous, meſſieurs, mon frere vous le permet.*

Quoi qu'en aient dit quelques auteurs, *Louis XIII* aimoit & entendoit parfaitement la guerre. Dans toutes les occaſions où il s'eſt trouvé en perſone, il a donné des marques de la valeur qui lui étoit naturele. Il eſt vrai que la foibleſſe de ſon tempérament ne lui permettoit pas de ſe trouver continuélement à la tête de ſes armées. On raporte que n'étant encore que dauphin & âgé de trois ans ſeulement, quelqu'un vint lui annoncer que le connétable de Caſtille, ambaſſadeur d'Eſpagne, venoit avec une grande ſuite de ſeigneurs, pour lui préſenter ſes hommages. *Des Eſpagnols*, dit avec chaleur ce jeune enfant, *çà, çà, qu'on me donne mon épée*. On eût dit que la nature lui inſpiroit en ce moment une haine forte contre cette nation qui avoit cauſé tant de diſgraces à ſes aïeux, & qui avoit mis le royaume de France à deux doigts de ſa perte. Mais, autant le roi témoignoit dès ſa plus tendre enfance d'indignation contre les Eſpagnols, autant il témoignoit de tendreſſe pour ſes ſujets rebelles, même en prenant les armes contr'eux. *Je ſouhaiterois*, diſoit-il, *qu'il n'y eût de places fortifiées que ſur les frontieres de mon royaume, afin que le cœur & la fidélité de mes ſujets ſerviſſent de citadelle & de garde à ma perſone.*

Tout le monde ſait à quel point le cardinal de Richelieu étendit ſon pouvoir, & combien il fit craindre & reſpecter ſon autorité. Ce miniſtre, devenu trop utile pour que le roi s'en défît, & trop impérieux pour qu'il l'aimât, aſſiſtoit à un bal qui ſe donnoit à la cour: le roi s'y ennuya, il voulut ſortir; le cardinal ſe diſpoſoit à en faire autant, & tout le monde ſe rangeoit pour lui laiſſer le paſſage libre, ſans preſque faire d'attention au roi: le miniſtre qui ne s'aperçut que ſa majeſté vouloit ſortir, qu'à la vue d'un de ſes pages, ſe rangea pour la laiſſer paſſer. *Eh bien!* lui dit *Louis XIII, pourquoi ne paſſez-vous pas, M. le cardinal? N'êtes-vous pas le maître?* Richelieu, le plus pénétrant de tous les hommes, & celui qui connoiſſoit le mieux le foible de ſon ſouverain, ſentit parfaitement toute la force de cette expreſſion. Au lieu de répondre & de s'excuſer, il prend lui-même un flambeau de

la main du page, & passe devant le roi pour l'éclairer. Conduite admirable de la part de cet adroit politique! Un ministre habile tâchera toujours de se dérober la gloire des actions qu'il fait, pour la laisser toute entiere à son prince. Il creusera lui-même sa ruine, s'il vise à afficher l'indépendance & le besoin que l'on a de ses services.

Tous les auteurs contemporains de *Louis XIII*, ont donné de grands éloges à sa modération & à sa chasteté. Le jésuite Barri qui déclama avec beaucoup de chaleur contre les nudités de gorge, est rempli d'anecdotes qui tendent toutes à démontrer combien le roi désapprouvoit hautement l'immodestie. Ce prince dînoit un jour en public, une demoiselle se trouva placée vis-à-vis sa majesté; le roi s'apercevant qu'elle avoit la gorge découverte, tint son chapeau abatu & renfoncé pendant tout son dîner, à la derniere fois qu'il but, il retint une gorgée de vin, & la rejeta sur la gorge de la demoiselle. Le jésuite Barri approuve sans réserve cette action du roi; mais il semble qu'il eût pu donner à sa leçon un ton plus doux. „ Être „ vertueux, dit un auteur moderne, est un „ grand avantage; faire aimer la vertu en est „ un autre, & les princes ont tant de voies „ pour la rendre aimable, que c'est presque „ leur faute s'ils n'y parvienent pas „.

On a parlé bien diversement de la longue stérilité de la reine & de la naissance de Louis XIV. On a vu éclôre à ce sujet dans les pays protestans, tout ce que la calomnie peut enfanter de plus noir & de plus afreux. Voici comme l'auteur, duquel nous avons emprunté ces anecdotes, raconte que la chose s'est passée. „ Le roi, dit-il, avoit marqué beaucoup d'in- „ clination pour mademoiselle de la Fayette, „ fille d'honeur de la reine Marie de Médicis. „ Le cardinal de Richelieu qui craignoit l'es- „ prit vif & pénétrant de cette demoiselle, em- „ ploya tous les moyens imaginables pour „ brouiller le roi avec elle; enfin il en vint à „ bout. Mademoiselle de la Fayette demanda „ à se retirer au couvent de la Visitation à „ Paris, & l'obtint. Le roi se défiant de quel- „ que intrigue de la part de son ministre, vou- „ lut s'éclaircir, & convint d'un rendez-vous „ avec mademoiselle de la Fayette. Il alla à „ la chasse du côté de Grôs-bois, & s'étant „ dérobé de sa suite, se rendit à la Visitation. „ Quatre heures se passerent dans leur entre- „ tien: on étoit au mois de décembre, il n'y „ avoit pas moyen de retourner à Grôs-bois. „ Le roi fut obligé de coucher à Paris, où il „ ne se trouva ni table, ni lit pour lui. La „ reine, contre laquelle il étoit indisposé depuis „ long-temps, à cause de la conspiration de „ Chalais, dans laquelle il étoit convaincu „ que cette princesse étoit entrée, lui fit „ part de l'un & de l'autre; & ce fut par „ cette chaîne d'événemens qu'Anne d'Autriche „ devint grôsse de Louis XIV, qui naquit dans „ les neuf mois précis, à compter de cette „ nuit „.

Un roi au lit de la mort est peut-être l'homme le plus malheureux de son royaume, *Louis XIII* en fit la triste expérience: presque abandoné de ses courtisans & de ses domestiques qui se rangeoient du côté de la faveur naissante, il manqua quelquefois des choses nécessaires à l'état où il se trouvoit. *De grâce*, dit-il un jour à quelques courtisans qui l'empêchoient de jouir de la vue du soleil qui donnoit dans les fenêtres de son apartement, *rangez-vous, laissez-moi la liberté de voir le soleil, & qu'il me soit permis de profiter d'un bien que la nature acorde à tous les hommes.*

Louis XIV, roi de France & de Navarre, surnomé *le grand*, étoit fils de Louis XIII & d'Anne d'Autriche. Il naquit à Saint-Germain-en-Laie, le 5 septembre 1638, & eut le surnom de *Dieu donné*, étant venu au monde après vingt-trois ans de stérilité de la reine sa mère. Il succéda à Louis XIII, le 14 mai 1643, sous la régence d'Anne d'Autriche, & dans le temps que la guerre se continuoit contre les Espagnols. Il fut sacré le 7 juin 1654, & mourut le 1 septembre 1715.

Les bornes de cet ouvrage ne nous permettent pas de nous étendre sur les actions glorieuses qui remplirent le cours de la vie de ce prince. Quand on se contenteroit simplement de dater les événemens considérables de son regne, on ne laisseroit pas de remplir un juste volume. Il nous suffira de dire que *Louis XIV* vint au monde avec ces dispositions heureuses que la nature n'acorde qu'à ses plus chers favoris. C'étoit un des plus beaux hommes & des mieux faits de son royaume; le son de sa voix étoit noble & touchant. Tous les hommes l'admiroient, & toutes les femmes étoient sensibles à son mérite. Il se complaisoit à en imposer par son air; & l'embaras de ceux qui lui parloient, étoit un hommage qui flatoit sa supériorité. Il étoit né avec une âme grande & élevée, un génie juste & délicat; mais il ne témoigna jamais beaucoup d'inclination pour l'étude. La nature & l'usage furent ses seuls maîtres, & l'amour de la gloire perfectiona leur ouvrage. *Louis XIV* obligeoit avec une grâce qui, ajoutant aux bienfaits, faisoit voir le plaisir qu'il goûtoit à les répandre. Une preuve que la majesté se concilie aisément avec les vertus aimables, est le respect qu'on eut toujours pour ce prince, & les bontés qu'il eut toujours pour ses courtisans, dont quelques-uns étoient même ses amis.

Son siecle est comparé avec raison à celui d'Auguste. *Louis XIV* avoit un goût naturel pour tout ce qui fait les grands hommes: il sut distinguer & employer les personnes de mérite,

dont il animoit les études par ſes récompenſes; jamais prince n'a plus donné, ni de meilleure grâce. On ne connoît point d'homme illuſtre du ſiecle paſſé ſur qui ſa généroſité ne ſe ſoit répandue. Dès ſon enfance, il honora le grand Corneille de la lettre la plus flateuſe, & dans la ſuite ayant appris que ce célebre auteur qui en avoit enrichi tant d'autres par ſes productions, étoit à l'extrémité ſans avoir les commodités que la moindre aiſance peut procurer, *Louis XIV* prit ſoin lui même de fournir à ſa ſubſiſtance. Vrai-ſemblablement ce prince avoit puiſé cet amour des belles lettres dans les inſtructions d'Anne d'Autriche ſa mere, qui les aimoit & qui en ſoutenoit la dignité. Un libraire de Paris ayant eu deſſein de joindre à la vie du cardinal de Richelieu, un grand nombre de lettres & de mémoires qu'il avoit raſſemblés avec beaucoup de ſoin, n'oſoit le faire, parce qu'il craignoit d'offenſer bien des gens qui y étoient fort maltraités, mais qui venoient de rentrer en grâce à la cour. Il fit part de ſes inquiétudes à la reine, & cette ſage princeſſe lui dit: *travaillez ſans crainte, & faites tant de honte au vice, qu'il ne reſte que la vertu en France.* „ Ce n'eſt, ajoute l'auteur „ duquel nous avons emprunté cette anecdote, „ qu'avec de pareils ſentimens dans les ſouve„ rains, qu'une nation peut avoir des hiſto„ riens fideles „.

Ce ne furent pas ſeulement les ſavans de la France qui eurent part aux bontés de ce prince, ceux des pays étrangers furent également honorés de ſes gratifications. *Louis XIV* fit auſſi fleurir les arts & le commerce dans ſes états; mais en fait de beaux-arts, il n'amoit que l'excellent, & ce qui portoit un caractere de grandeur. On peut en juger par les magnifiques bâtimens qui ont été élevés ſous ſon regne. Les peintres dans le goût flamand ne trouvoient point de grâce devant ſes yeux: *ôtez-moi ces magots-là*, dit-il un jour qu'on avoit mis un tableau de Téniers dans un de ſes apartemens. L'ambition & la gloire lui firent entreprendre & exécuter les plus grands projets, & il ſe diſtingua de tous les princes de ſon ſiecle, par un air de grandeur, de magnificence & de libéralité qui acompagnoit toutes ſes actions. Les traits principaux qui diſtinguent le regne de ce monarque, ſont l'entrepriſe de la jonction des deux mers par le fameux canal de Languedoc, achevé dès l'an 1664; la réforme des loix, en 1667 & 1670; la conquête de la Flandre Françoiſe en ſix ſemaines; celle de la Franche-Comté en moins d'un mois, au cœur de l'hiver; celles de Dunkerque & de Strasbourg. Qu'on joigne à ces objets une marine de près de deux cents vaiſſeaux, les ports de Toulon, de Breſt, de Rochefort bâtis; 150 citadelles conſtruites; l'établiſſement des invalides, de Saint-Cyr, l'obſervatoire, les différentes académies, l'abolition des duels, l'établiſſement de la police. Qu'on y ajoute encore le commerce ſorti du néant, les arts utiles & agréables créés, les ſciences en honeur, qui firent plus de progrès dans un demi-ſiecle, que depuis plus de deux cents ans.

Paſſons maintenant aux traits principaux qui caractériſent davantage la grande âme de *Louis XIV*. Les princes, quelque puiſſans qu'ils paroiſſent, ſe reſſentent toujours des foibleſſes de l'humanité. On en a vu & l'on en voit encore ſouvent qui, fiers de leur naiſſance & de leur mérite, ne laiſſent tomber qu'un regard jaloux ſur les hommes d'un génie rare & diſtingué. Une des grandes qualités du roi, étoit d'être touché de celles des autres, de les connoître & de les mettre en uſage. *Je ſerois charmé*, dit ce prince au vicomte de Turenne, qui le complimentoit ſur la naiſſance du grand dauphin, *je ſerois charmé qu'il vous pût reſſembler un jour. Votre religion eſt cauſe que je ne puis vous remettre le ſoin de ſon éducation, ce que je ſouhaiterois pouvoir faire, pour lui inſpirer des ſentimens proportionés à ſa naiſſance.* M. de Turenne étoit encore proteſtant. Dès qu'une fois *Louis XIV* avoit acordé ſa confiance à une perſone qui la méritoit, & qui en avoit donné des preuves, les intrigues ni les cabales de la cour n'étoient pas capables de la lui faire retirer. Il donna un pouvoir ſi abſolu au même maréchal de Turenne pour la conduite de ſes armées, qu'il ſe contentoit de lui faire dire dans les temps d'inaction, *qu'il ſeroit charmé d'apprendre un peu plus ſouvent de ſes nouveles, & qu'il le prioit de lui donner avis de ce qu'il auroit fait.* En effet, ce n'étoit quelquefois qu'après le gain d'une victoire, que le roi ſavoit que la bataille s'étoit livrée. Ce reproche obligeant fait autant d'honeur au ſouverain qu'au ſujet en qui il avoit mis une entiere confiance: auſſi, rien n'égala la douleur que ce prince reſſentit, en apprenant la mort du maréchal de Turenne, arivée au camp de Salsbach, au delà du Rhin, le 27 juillet 1675. *J'ai perdu*, dit ce prince, le cœur navré de douleur, *l'homme le plus ſage de mon royaume & le plus grand de mes capitaines.* Y a-t-il rien qui caractériſe plus avantageuſement l'âme ſenſible & reconoiſſante d'un ſouverain?

Parmi les traits qu'on raporte de la bonté de ſon caractere, en voici quelques-uns qui paroiſſent des plus frapans. Un jour qu'il s'habilloit, après avoir mis ſes bas lui-même, il ne ſe trouva point de ſouliers; le valet-de-chambre courut en chercher, & fut quelque temps à revenir; le duc de Montauſier en colere, voulant le gronder: *eh! laiſſez-le en paix*, dit auſſi-tôt le roi, *il eſt aſſez fâché*. Une autre fois un de ſes valets-de-chambre lui laiſſa tomber ſur la jambe nue la cire brûlante d'une bougie alumée; le roi lui dit, ſans s'émouvoir: *au moins*

donnez-moi de l'eau de la reine-d'Hongrie. Bontemps, ſon valet-de-chambre & ſon favori, lui demandoit une grâce pour un de ſes amis: *quand ceſſerez-vous de demander*? lui répondit bruſquement *Louis XIV*; mais s'apercevant de l'émotion de ſon valet-de-chambre, *oui, quand ceſſerez-vous de demander pour les autres*; ajouta ce prince, *& jamais pour vous? La grâce que vous me demandez pour un de vos amis, je vous l'acorde pour votre fils*.

Il n'eſt pas vrai que *Louis XIV* ſe ſoit jamais ſervi de termes offenſans à l'égard de ſes officiers, & il eſt également faux qu'il ait dit jamais au duc de la Rochefoucauld: *eh! que m'importe par lequel de mes valets je ſois ſervi*? On voit au contraire que dans mille circonſtances, il a toujours témoigné les plus grands égards pour la nobleſſe. Les paroles même de ce prince à ce ſujet, ne ſauroient être recueillies avec trop de ſoin. Le duc de Lauzun lui ayant un jour manqué de reſpect, le roi, qui ſentoit venir ſa colere, jeta bruſquement par la fenêtre une canne qu'il tenoit à la main, & dit, en ſe tournant vers ceux qui ſe trouverent auprès de lui: *je ſerois au deſeſpoir, ſi j'avois frapé un gentilhomme*. Ayant appris quelque temps après qu'un prince du ſang avoit maltraité de paroles une perſone de diſtinction, il lui en fit la plus ſévere remontrance. *Songez*, lui dit-il *que les plus légeres offenſes que les grands font à leurs inférieurs, ſont toujours des injures ſenſibles, & ſouvent des plaies mortelles; celles d'un particulier ne font qu'éfleurer ſa peau, celles d'un grand pénetrent juſqu'au cœur. Je vous avertis de ne plus maltraiter de paroles qui que ce ſoit; faites comme moi. Il m'eſt arivé plus d'une fois que les perſones qui m'ont les obligations les plus eſſentieles, ſe ſont oubliées juſqu'à m'offenſer: je diſſimule & leur pardone*. Il n'épargna pas plus madame la dauphine qui s'aviſa un ſoir de plaiſanter beaucoup & très-haut ſur la laideur d'un officier qui aſſiſtoit au ſouper du roi. *Pour moi, madame*, dit le monarque, en parlant encore plus haut que la princeſſe, *je le trouve un des plus beaux hommes de mon royaume; car c'eſt un des plus braves*. Une autre fois ce prince faiſoit un conte à ſes courtiſans, & il leur avoit promis que ce conte ſeroit plaiſant; mais dans le cours de la narration s'étant aperçu que l'endroit le plus riſible avoit quelque raport au prince d'Armagnac, il aima mieux le ſupprimer que de cauſer de l'embaras & du chagrin à ce ſeigneur qui étoit préſent: il ne l'acheva que lorſqu'il fut ſorti. On peut juger par-là combien ce prince avoit une averſion marquée pour tout ce qui pouvoit chagriner ceux qui l'environoient: la médiſance ne lui étoit pas moins odieuſe. On ſait qu'il punit de l'exil le chevalier de Grammont, qui s'aviſa de faire une mauvaiſe plaiſanterie ſur le marquis d'Humieres, auquel le roi venoit d'accorder le bâton de maréchal, à la recomandation de M. de Turenne.

La juſtice & l'équité de *Louis XIV* ne le diſtinguoient pas moins que ſes autres vertus. Jamais il ne voulut ſolliciter pour un de ſes valets-de-chambre, parce qu'il s'aperçut qu'il y auroit de l'injuſtice dans cette démarche. Il s'aſſujétit lui-même aux loi en pluſieurs occaſions, & voulut que ſes intérêts fuſſent balancés comme ceux de ſes derniers ſujets, bien perſuadé que le légiſlateur n'eſt jamais plus reſpecté que lorſqu'il reſpecte lui-même la loi. Le conſeil ayant annoncé que les amendes prononcées pour le roi ſeroient payées par privilége & préférence à tous autres créanciers, le roi ſoupçona la juſtice de ce réglement: il fit de nouveau examiner la queſtion dans ſon conſeil, ſe départit de ſon privilége, & dérogeant à la déclaration, il ne voulut prendre d'hypotheques ſur les biens des condamnés, que du jour de la condamnation, imitant en cela l'exemple de Trajan, ſous lequel la cauſe du fiſc étoit toujours défavorable.

La bienfaiſance étoit ſi naturele à *Louis XIV*, qu'il chercha un moyen de devenir le centre des grâces, ſans expoſer l'état ni la juſtice, en renvoyant à Colbert & à Louvois ceux qui lui demandoient ce qu'il ne pouvoit acorder. Lorſque ceux que l'un de ces deux ſeigneurs avoient rebutés, venoient s'en plaindre au roi, il les plaignoit lui-même, & s'en débaraſſoit avec une bonté qui lui faiſoit attribuer tous les bienfaits, & tous les refus aux miniſtres.

Le grand prince de Condé venoit ſaluer *Louis XIV*, après le gain de la bataille de Senef contre le prince d'Orange. Le roi ſe trouva au haut de l'eſcalier, lorſque le prince qui avoit de la peine à monter, à cauſe de ſes goutes, pria ſa majeſté de lui pardoner, s'il la faiſoit atendre. *Mon couſin*, lui répondit le roi, *ne vous preſſez pas, on ne ſauroit marcher bien vîte, quand on eſt auſſi chargé de lauriers que vous l'êtes*. Ce même prince ayant fait faire halte à ſon armée par une exceſſive chaleur, pour rendre au roi les honeurs qui lui étoient dûs, *Louis XIV* voulut que le prince ſe mît à couvert des ardeurs du ſoleil dans l'unique cabanne qui ſe trouvoit, en lui diſant, *que puiſqu'il ne venoit dans le camp qu'en qualité de volontaire, il n'étoit pas juſte qu'il fût à l'ombre, tandis que le général reſteroit expoſé à toute la chaleur du jour*. Dans une autre occaſion, il dit une choſe non moins obligeante au vieux maréchal Dupleſſis, qui portoit envie à ſes enfans qui partoient pour l'armée. *M. le maréchal, on ne travaille que pour approcher de la réputation que vous avez acquiſe: il eſt agréable de ſe repoſer après tant de victoires. Relevez-vous*, dit-il au marquis d'Uxelles, qui, ayant été obligé de rendre Maïence au prince Charles de Lorraine, étoit venu ſe jeter aux pieds du roi, pour juſtifier

ſa conduite ; *relevez-vous, vous avez défendu votre place en homme de cœur, & vous avez capitulé en homme d'eſprit.*

Quelques choſes que l'on ait pu dire contre le poids des impôts ſous leſquels ſes ſujets gémirent durant tout ſon regne, on ne ſauroit nier que ce prince n'eût toujours montré un cœur droit & tendre, & qu'il ne regardât les François comme très-dignes de ſon affection. Un enchaînement de guerres, dont preſque toutes étoient néceſſaires, & qui contribuerent au moins toutes à la gloire de l'état, l'empêcha de faire à ſes ſujets le bien qu'il eût voulu leur faire ; mais il gémit ſouvent de la néceſſité où il ſe trouva, & quelque temps après la ratification du traité de Riſwick, on l'entendit proférer ces belles paroles : *il y a dix ans que je me trouve obligé de charger mes peuples, mais à l'avenir, je vais me faire un plaiſir extrême de les ſoulager.* Ces mêmes ſentimens, il les renouvela à l'article de la mort, lorſque s'adreſſant à ſon ſucceſſeur, encore enfant, il lui dit : *J'ai chargé mon peuple au delà de mon intention, mais j'y ai été obligé par les longues guerres que j'ai eu à ſoutenir. Aimez la paix, & ne vous engagez dans aucune guerre qu'autant que l'intérêt de l'état & le bien des peuples l'exigeront.*

Un reproche que l'on fait à *Louis XIV*, c'eſt de s'être laiſſé trop éblouir par l'orgueil & l'amour-propre ; mais eſt-il ſurprenant que la vanité ſe ſoit quelquefois gliſſée dans un cœur où tout ſembloit l'autoriſer ? D'ailleurs, que ne fit-on point pour nourrir ce défaut dans ce monarque ? quels piéges ne lui tendit point la flaterie des courtiſans ? On ſait, & le duc d'Antin en eſt convenu lui-même, que lorſqu'il s'agiſſoit de dreſſer une ſtatue, il faiſoit mettre quelquefois ce qu'on nomme des *cales* entre les ſtatues & les ſocles, afin que le roi en s'allant promener eût le mérite de s'être aperçu que les ſtatues n'étoient pas droites. Une autre fois il fit abatre une allée de grands arbres qui, ſelon le roi, faiſoit un mauvais effet. Ce prince ſurpris à ſon réveil de ne plus voir cette allée, demanda ce qu'elle étoit devenue ; *ſire*, répondit le duc d'Antin, *elle n'a plus oſée reparoître devant vous, puiſqu'elle vous a déplu.* On ſeroit infini, ſi l'on vouloit raporter tous les traits que la flaterie inventa pour ſéduire le cœur de ce prince. Il y avoit devant le château de Fontainebleau un bois qui maſquoit un peu la vue du roi, le même duc d'Antin fit ſcier tous les arbres près de la racine ; on atacha des cordes au pied de chaque arbre, & plus de douze cents hommes ſe tinrent prêts au moindre ſignal : le roi s'étant allé promener de ce côté-là, témoigna combien ce morceau de forêt lui déplaiſoit ; le duc d'Antin lui fit entendre qu'il ſeroit abatu dès que ſa majeſté l'auroit ordoné, & ſur l'ordre qu'il en reçut du roi, il donna un coup de ſifflet, & l'on vit tomber la forêt. La ducheſſe de Bourgogne qui étoit préſente, ſentit toute la portée de la flaterie. *Ah ! bon Dieu*, s'écria-t-elle, toute ſurpriſe, *ſi le roi avoit demandé nos têtes, M. d'Antin les feroit tomber de même.* On ne ſauroit nier cependant que *Louis XIV* n'ait donné de grandes marques de modeſtie dans les occaſions les plus délicates. Il fit ôter lui-même de la galerie de Verſailles les inſcriptions pleines d'enflure & de faſte, qu'on avoit placées à tous les cartouches des tableaux : il ſupprima toutes les épithetes, & ne laiſſa ſubſiſter que les faits. D'ailleurs, ſon amour-propre n'étoit que cet amour de la gloire qui fait les grands hommes, & qui eſt, ſans qu'on s'en aperçoive, la ſource de bien des vertus.

Quelque malignes que ſoient les intentions de la jalouſie, elle n'a jamais pu diſputer à ce prince ſes grandes qualités pour l'art militaire, ainſi que ſon courage & ſa bravoure au deſſus de toute expreſſion. Les étrangers même rendirent à la valeur du roi des témoignages qui ne ſont pas ſuſpects. Au ſiége de Maeſtricht, où *Louis* ſe trouvoit en perſone, & fit des prodiges de valeur, le brave Farjaux défendoit la ville pour les Hollandois ; comme on reprochoit à cet officier qu'il s'étoit trop expoſé, *eh ! le moyen de ménager ma vie*, répondit-il, *en voyant un grand roi prendre ſi peu de ſoin de la ſienne !* Dans la campagne de Flandre en 1667, un jour que ce prince étoit dans les tranchées, & dans un endroit où le feu étoit fort vif, un page de la grande écurie fut tué derriere lui ; un ſoldat qui voyoit le roi ainſi expoſé, le prit rudement par le bras, en lui diſant : *ôtez-vous, eſt-ce là votre place ?* Ce fut durant la même campagne que le duc de Charoſt, capitaine de ſes gardes, lui ôta ſon chapeau garni de plumes blanches, & lui donna le ſien ; afin de l'empêcher d'être remarqué.

Nous finirons cet abrégé par dire qu'un des talens qu'on a admirés dans *Louis XIV*, eſt celui de tenir une cour. Il rendit la ſiene la plus magnifique & la plus galante de l'Europe. Ses goûts ſervoient en toutes choſes de loi, & une preuve bien convaincante de la déférence qu'on avoit pour ſes ſentimens, fut le changement ſubit qu'un ſeul mot de ſa bouche opéra dans la coëfure des femmes. Les modes étoient montées, comme elles le ſont de nos jours, à un point extravagant. *Louis XIV* agit très-prudemment en s'occupant des moyens de les réformer. Le luxe & la diſſipation ſont dans un état des maladies d'autant plus dangereuſes, qu'elles le conduiſent imperceptiblement au bord de l'abyme. Un gouvernement attentif & éclairé peut garantir quelque temps une nation, de ces malheureuſes influences ; mais le remede le plus efficace eſt l'exemple de ceux qui nous gouvernent.

Louis XV. fut notre contemporain, & ſon regne n'eſt pas encore mûr pour l'hiſtoire ; il

apartient encore au panégyrique & à la ſatyre ; il faut paſſer par ces épreuves avant d'ariver à l'hiſtoire.

Quant aux *Louiſes* célebres, telles que *Louiſe* de Savoye & autres, on les trouvera aux articles de leurs maiſons.

LOUP, (*Hiſt. Eccléſ.*) C'eſt le nom de pluſieurs ſaints évêques :

1°. Saint *Loup*, évêque de Troyes, député avec St. Germain d'Auxerre, pour aller en Angleterre combatre Pelage. Il mourut en 479. Il avoit épouſé la ſœur de St. Hilaire, évêque d'Arles. Ils ſe ſéparerent volontairement pour ſe conſacrer à Dieu dans des couvents. St. *Loup* s'enferma dans celui de Lérins, alors la pépiniere des ſaints évêques. Sidoine Apollinaire appele St. *Loup*, *le premier des prélats*. Il ſauva la ville de Troyes des fureurs d'Attila.

2°. Un autre St. *Loup*, évêque de Bayeux, mort vers l'an 465.

3°. Un autre, évêque de Lyon, mort en 542.

Un autre prélat du même nom, qui ne fut point évêque, ne cede à aucun de ces deux-ci en célébrité, & l'emporte même ſur quelques-uns d'entr'eux ; c'eſt *Loup*, abbé de Ferrieres dans le neuvieme ſiecle ; il dreſſa les canons du concile de Verneuil, tenu en 844, & où il avoit paru avec éclat ; il fut chargé avec Prudence, dit le jeune, ou Galindon, (*Voyez* l'article PRUDENCE) de réformer les monaſteres de France. On a de lui des Lettres & quelques écrits ſur la grâce contre le moine Goteſcalc. Baluze les a recueillis.

LOUVENCOURT, (Marie de) (*Hiſt. Litt. mod.*) On a de Mademoiſelle *de Louvencourt* quelques poéſies, & ſur-tout des cantates miſes en muſique, les unes par Bourgeois, les autres par Clérembault. Elle mourut en 1712, à trente-deux ans.

LOUVET, (le préſident,) (*Hiſt. de Fr.*) (*Voyez* l'article ARTUS de Bretagne, comte de Richemont.)

Deux autres *Louvet*, tous deux nommés *Pierre*, étoient l'un natif de Beauvais, l'autre du village de Reinville, à deux lieues de cette même ville ; celui-ci, maître de requêtes de la reine Marguerite, a beaucoup écrit ſur l'hiſtoire & les antiquités de Beauvais ; l'autre, docteur en médecine, puis hiſtoriographe de Dombes, a plus écrit & plus mal encore ſur l'hiſtoire de Provence & de Languedoc. Le premier mourut en 1646. Le ſecond vivoit en 1680.

LOUVETIER, (*Hiſt. mod.*) officier qui commande à l'équipage de la chaſſe du Loup. Autrefois il avoit des *louvetiers* entretenus dans toutes les forêts ; & il en reſte encore en beaucoup d'endroits. Le grand *louvetier* a deux têtes de loup au-deſſous de l'écu de ſes armes : ce fut François Ier. qui en créa la charge en 1520. Le grand *louvetier* prête ſerment entre les mains du roi, les autres officiers de la louveterie le prêtent entre ſes mains. Le ravage que cauſa dans les provinces la grande multiplication de loups, occaſionée par la dépopulation qui ſuivit les incurſions des barbares dans les Gaules, attirerent l'attention du gouvernement : il y eut des loix faites à ce ſujet. Il fut ordoné par celles des Bourguignons, & par les capitulaires de nos rois, d'avertir les ſeigneurs du nombre de loups que chacun aura tués, d'en préſenter les peaux au roi ; de chercher & de prendre les louveteaux au mois de mai ; & aux vicaires ou lieutenans des gouverneurs, d'avoir chacun deux *louvetiers* dans leur diſtrict : on propoſa des prix à ceux qui prendroient des loups. On finit par établir des *louvetiers* dans chaque forêt, & par créer un grand *louvetier*, auquel les autres ſeroient ſubordonés. Les places de *louvetiers*, en chaque province, n'étoient que des commiſſions, lorſque François Ier. les mit en titre d'office, & au deſſus des officiers, celui de grand *louvetier* de France. On attribua d'abord aux *louvetiers* deux deniers par loup, & trois deniers par louve, ſalaire qui dans la ſuite fut porté à quatre deniers par louve, & qui dut être payé par chaque feu de village, à deux lieues à la ronde du lieu où l'animal avoit été pris. Les habitans de la banlieue de Paris en furent & ont continué d'en être exempts.

LOUVIERES, (Charles-Jacques de) (*Hiſt. Litt. mod.*) vivoit ſous le regne de Charles V, roi de France. Il eſt un des auteurs auxquels on attribue le Songe du Vergier ou du Verdier, *Somnium Viridarii*. Les autres ſont Raoul de Preſle, Jean de Vertu, ſecrétaire de Charles V, Philippe de Maizieres. Il y a des raiſons pour chacun d'eux.

LOUVILLE, (Jacques-Eugene d'Allonville, chevalier de) (*Hiſt. Litt. mod.*) de l'Académie des Sciences, né le 14 juillet 1671, étoit d'une famille noble du pays Chartrain, qui poſſédoit au moins depuis trois cents ans la terre de Louville.

Deſtiné, comme cadet, à l'état eccléſiaſtique, il attendit le jour & le moment où il alloit être tonſuré, pour déclarer qu'il ne vouloit point être eccléſiaſtique. Il entra dans la marine ; il étoit à la bataille de La Hogue en 1690. Il ſervit enſuite ſur terre, & en France & en Eſpagne, dans la guerre de la Succeſſion ; il fut pris à la bataille d'Oudenarde. Peu de temps après, il quita & le ſervice & même Paris, pour ſe livrer tout entier & ſans diſtraction, aux mathématiques & à l'aſtronomie. Vers 1714, il alla à Marſeille prendre la hauteur du pôle, pour lier ſes Obſervations à celles de Pythéas. En 1715, il fit le voyage de Londres, uniquement pour y voir l'éclipſe totale du ſoleil. En 1717, il ſe retira dans une petite maiſon de campagne, à un quart de

lieue d'Orléans, où il établit un obſervatoire, qu'il remplit d'inſtrumens qui étoient pour la plupart ſon ouvrage; le peuple le prenoit, ſelon l'uſage, pour un magicien :

Ces ſorciers ont beau faire,
Les aſtres ſont pour nous auſſi bien que pour eux.

La bonne compagnie venoit au moins lui demander quel temps il devoit faire, & ſi la récolte ſeroit abondante. Il eſt vrai, dit M. de Fontenelle, que Paris même n'eſt pas encore bien parfaitement déſabuſé de faire le même honeur à Meſſieurs de l'Obſervatoire.

Dans ceste retraite, M. le Chevalier *de Louville* vivoit en vrai ſtoïcien, fort taciturne, fort indifférent, ſe prêtant à peine à la ſociété, recevant ſon voiſinage à dîner, mais à dîner ſeulement, ne ſortant de ſon cabinet que pour ſe mettre à table, & le repas fini, rentrant dans ce cabinet, quelque monde qu'il eût. „ On „ voit aſſez, dit encore M. de Fontenelle, „ combien il gâgnoit de temps par un retran„ chement ſi rigoureux & ſi hardi de toutes „ les inutilités ordinaires de la ſociété.

„ Dans les lectures qu'il faiſoit à l'Acadé„ mie, même ſtoïciſme, il ne manquoit pas „ de s'arrêter tout court, dès qu'on l'interrom„ poit: il laiſſoit avec un flegme parfait un „ cours libre à l'objection; & quand il l'avoit „ déſarmée ou laſſée par ſon ſilence, il repre„ noit tranquillement où il avoit quité : appa„ remment il faiſoit enſuite ſes réfléxions, mais „ il ne l'avoit ſeulement pas promis „.

Il réſulte de ces divers traits, un caractere plus ſingulier qu'aimable. Les monumens de ſes travaux aſtronomiques ſe trouvent dans le recueil de l'Académie des Sciences. Il y avoit été reçu en 1714. Il mourut le 10 ſeptembre 1732.

LOUVOIS. (*Voyez* TELIER (DE).

LOUVRE, (LE) (*Hiſt. mod.*) en latin *lupara*, palais auguſte des rois de France dans Paris, & le principal ornement de cette capitale. Tout le monde connoît le *louvre*, du moins par les deſcriptions détaillées de Brice & autres écrivains.

Il fut commencé grôſſiérement en 1214 ſous Philippe-Auguſte, & hors de la ville. François Ier. jeta les fondemens des ouvrages, qu'on appele le *vieux louvre*; Henri II, ſon fils, employa d'habiles architectes pour le rendre régulier. Louis XIII éleva le pavillon du milieu couvert en dôme quarré; Louis XIV fit exécuter la ſuperbe façade du *louvre* qui eſt à l'orient du côté de St. Germain-l'Auxerrois. Elle eſt compoſée d'un premier étage, pareil à celui des autres façades de l'ancien *louvre*; & elle a au deſſus un grand ordre de colonnes corinthiènes, couplées avec des pilaſtres de même. Cette façade, longue d'environ 88 toiſes, ſe partage en trois avant-corps, au milieu, & deux aux extrémités.

L'avant-corps du milieu eſt orné de huit colonnes couplées, & eſt terminé par un grand fronton, dont la cimaiſe eſt de deux ſeules pierres, qui ont chacune cinquante-deux pieds de lougueur, huit de largeur & quatorze pouces d'épaiſſeur.

Claude Perrault donna le deſſein de cette façade, qui eſt devenue, par l'exécution, un des plus auguſtes monumens qui ſoient au monde. Il inventa même les machines avec leſquelles on tranſporta les deux pierres dont nous venons de parler.

L'achévement de ce majeſtueux édifice, exécuté dans la plus grande magnificence, reſte toujours à deſirer. On ſouhaiteroit, par exemple, que tous les rez-de-chauſſée de ce bâtiment fuſſent netoyés & rétablis en portiques. Ils ſerviroient ces portiques, à ranger les plus belles ſtatues du royaume, à raſſembler ces ſortes d'ouvrages précieux, épars dans les jardins où on ne ſe promene plus, & où l'air, le temps & les ſaiſons, les perdent & les ruinent. Dans la partie ſituée au midi, on pouroit placer tous les tableaux du roi, qui ſont préſentement entaſſés & confondus enſemble dans des gardes-meubles où perſone n'en jouit. On mettroit au nord la galerie des plans, s'il ne s'y trouvoit aucun obſtacle. On tranſporteroit auſſi dans d'autres endroits de ce palais, les cabinets d'Hiſtoire naturele, & celui des médailles.

Le côté de Saint-Germain-l'Auxerrois libre & dégagé, offriroit à tous les regards cette colonade ſi belle, ouvrage unique, que les citoyens admireroient, & que les étrangers viendroient voir.

(Ce vœu eſt aujourd'hui rempli.)

Les Académies différentes s'aſſembleroient ici, dans des ſalles plus convenables que celles qu'elles occupent aujourd'hui; enfin, on formeroit divers apartemens pour loger des académiciens & des artiſtes. Voilà, dit-on, ce qu'il ſeroit beau de faire de ce vaſte édifice, qui peut-être dans deux ſiecles n'offrira plus que des débris. M. de Marigni a depuis peu exécuté la plus importante de ces choſes, la conſervation de l'édifice.

LOUVRE, *honeur du*, (*Hiſt. de France*) on nomme ainſi le privilége d'entrer au *louvre* & dans les autres maiſons royales, en caroſſe. En 1607, le duc d'Epernon étant entré de cette maniere dans la cour du *louvre*, ſous prétexte d'incommodité, le roi voulut bien le lui permettre encore à l'avenir, quoique les princes ſeuls euſſent ce privilége; mais il acorda la même diſtinction au duc de Sully en 1609; enfin, ſous la régence de Marie de Médicis, cet honeur s'étendit à tous les ducs & officiers de la courone, & leur eſt démeuré.

LOYER, (Pierre le) (*Hiſt. Litt. mod.*) conſeiller au préſidial d'Angers, ſavant homme ſans lumieres & un peu viſionaire. Son Traité des Spectres, eſt recherché pour la ſingularité. Son *Idom* ou *Colonies Iduméenes* offre de l'érudition, mais peu d'idées auxquelles on puiſſe ſe fier. *Loyer* voulut auſſi être poëte; il remporta le prix de l'Eglantine à l'Académie des Jeux Floraux. Né en Anjou en 1540. Mort à Angers en 1633.

LOYSEAU, (Charles) (*Hiſt. Litt. mod.*) juriſconſulte célebre, avocat à Paris, lieutenant particulier de Sens, bailli de Châteaudun, connu ſur-tout par ſon Traité *du Déguerpiſſement*.

Un autre avocat du même nom, mort jeune le 19 octobre 1771 (Alexandre-Jérôme *Loyſeau* de Mauléon) a prouvé par ſon Mémoire pour les Calas, dont il fut le premier défenſeur, que s'il eût vécu & travaillé plus long-temps, il auroit pu ſe faire un grand nom au bareau par ſon éloquence:

O miſerande puer, ſi qua fata aſpera rumpas,
Tu Marcellus eris!

LUCAIN, (*Marcus-Annæus Lucanus*) (*Hiſt. Litt. Rom.*) célebre poëte romain du temps de Néron, auteur de la Pharſale. Quelques-uns diſent que c'eſt un hiſtorien, & non pas un poëte, parce qu'il n'invente rien, & qu'il ne ſuit pas d'autre plan que celui de l'hiſtoire. Eh bien! c'eſt un hiſtorien-poëte & grand poëte. Virgile ceſſe-t-il de l'être, lorſque dans la deſcription du bouclier d'Enée, imité du bouclier d'Achille, au huitieme livre de l'Enéide & dans l'entrevue d'Enée & d'Anchiſe aux Champs-Eliſées, livre ſixieme, il retrace en beaux vers preſque toute l'hiſtoire Romaine, depuis Aſcagne juſqu'à Auguſte. Quintilien trouve à Lucain l'éloquence d'un orateur plus que celle d'un poëte. *Magis oratoribus quam poetis annumerandus*. Ce jugement auroit beſoin d'être un peu expliqué. Entre l'éloquence de l'orateur & celle du poëte, les bornes ne ſont pas faciles à poſer, ni les différences à aſſigner. *Lucain* eſt éloquent ſans doute, il eſt, comme le dit Quintilien, *ardens, & concitatus & ſententiis clariſſimus*. Corneille lui doit une grande partie de ſa ſublimité; Brébeuf étincele à ſa ſuite de quelques beautés ſupérieures. *Lucain* a quelquefois de la ſéchereſſe & de l'enflure, & il a ſur-tout le défaut de ne ſavoir pas finir. C'eſt Virgile qui, par la ſageſſe de ſon génie, par la pureté de ſon goût rend le plus ſenſible dans *Lucain*, ce dernier défaut. Décrivent-ils, l'un, les ſiniſtres prodiges arivés à la mort de Céſar; l'autre, ceux qui avoient préſagé la guerre civile. Virgile ne dit que ce qu'il faut, *Lucain* ne s'arrête pas qu'il n'ait entaſſé, accumulé, épuiſé toutes les images lugubres & éfrayantes dont il a pu s'aviſer, & qu'il n'ait rendu faſtidieux le tableau qu'il vouloit rendre terrible. Mais quelle beauté dans certains détails de cette exceſſive énumération! & quel degré d'eſtime peut-on refuſer à des morceaux tels que ceux-ci!

Medio viſi conſurgere campo
Triſtia Syllani cecinere oracula manes,
Tollentemque caput gelidas Anienis ad undas;
Agricolæ fracto Marium fugere ſepulchro.

Nous ne connoiſſons point de tableau plus énergique ni plus terrible. Ces mânes de Sylla qu'on voit s'élever tout-à-coup du milieu d'un champ, qu'on entend prononcer de ſiniſtres oracles; ce tombeau de Marius briſé, cette ombre qui en ſort; ces laboureurs tremblans & fuyans à la vue du ſpectre qui éleve ſa tête éfrayante; ce *tollentemque caput* qui rapele l'*attollentem iras* de Virgile, & qui ſemble donner une nature giganteſque à l'ombre de Marius: quel tableau!

Quels portraits que ceux de ſes principaux perſonages, Céſar & Pompée! combien de beautés, & quelles beautés fournies aux tragédies de la mort de Pompée, de Sertorius! &c. & quelle gloire d'avoir formé Corneille! La verſification de *Lucain* eſt d'ailleurs preſque toujours ferme, pleine, harmonieuſe, énergique, &c. & ce poëte eſt mort à moins de vingt-ſix ans. Il étoit fils d'Annéus Mella & neveu de Sénéque. Néron, qui, faiſant auſſi des vers, étoit jaloux de la gloire poétique de *Lucain*, cherchoit en toute occaſion à lui nuire; car nul genre de tyrannie n'échapoit à ce monſtre. *Lucain*, pour s'en venger, entra dans la conſpiration de Piſon, & fournit à Néron un prétexte de l'immoler. On lui coupa les veines; &, poëte juſqu'à la mort, lorſqu'il ſentit la chaleur abandoner les extrémités de ſon corps, il ſe ſouvint des vers où il avoit peint autrefois un ſoldat mourant de la ſorte, & il mourut en les récitant. Il faut avouer qu'il deſcendit dans la tombe avec deux grandes infamies; l'une, d'avoir flaté ſon tyran dans la Pharſale, au point de dire que ſi les deſtins ne pouvoient que par la guerre civile, procurer au monde l'empire de Néron, les crimes & les déſaſtres devienent des biens à ce prix:

Quod ſi non aliam venturo fata Neroni
Invenere viam, magnoque æterna parantur
Regna Deis, cælumque ſuo ſervire Tonanti
Non niſi ſævorum potuit poſt bella gigantum:
Jam nihil, o ſuperi, querimur: ſcelera ipſa, nefaſque
Hac mercede placent.

éloge ſi fort, que quelques-uns l'ont cru ironique; mais dans ce cas auſſi, l'inſulte eût été trop forte.

L'autre

L'autre infamie plus grande encore que la premiere, eſt que *Lucain*, gâgné par l'eſpérance de l'impunité, accuſa de complicité Atilla ſa mere. Il mourut l'an 65 de J. C.

LUCAS, (*Hiſt. Litt. mod.*) On connoît quelques ſavans de ce nom:

1°. *Lucas Tudenſis* ou Luc de Tuy, ainſi nommé, parce qu'il étoit évêque de Tuy en Galice, au treizieme ſiecle, a écrit contre les Albigeois. On a de lui encore une hiſtoire d'Eſpagne, depuis Adam juſqu'en 1236, & une vie de Saint Iſidore de Séville.

2°. *Lucas Brugenſis* ou Luc de Bruges, docteur de Louvain, doyen de Saint Omer, mort en 1619, ſavant dans les Langues orientales, a écrit ſur la Bible.

3°. Richard *Lucas*, théologien anglois, docteur d'Oxford, mort en 1715, a laiſſé des ſermons & d'autres ouvrages chrétiens.

4°. Paul *Lucas*, célebre voyageur. Il voyagea dans le Levant, ſous Louis XIV & ſous Louis XV; & en raporta des manuſcrits & des médailles pour la bibliotheque du roi. En 1736, il voulut entreprendre de nouveaux voyages, partit pour l'Eſpagne à ſoixante & douze ans, & mourut à Madrid l'année ſuivante. On a la relation de ſes divers voyages; elle a été miſe en ordre par des gens de lettres, Baudelot, Fourmont l'aîné, l'abbé Banier. Paul *Lucas* étoit né à Lyon en 1664; il étoit fils d'un marchand de cette ville.

LUCIEN, (*Hiſt. Rom.*) naquit à Samoſate ſur les bords de l'Euphrate dans la Comagene; l'année de ſa naiſſance n'eſt pas connue; il a vécu ſous les regnes des deux Antonins & de Commode; ſes parens étoient pauvres, & de condition médiocre. Il fut d'abord deſtiné à l'état de ſculpteur; il avoit un oncle ſtatuaire, chez lequel il fut mis en apprentiſſage. Pour ſon début, il briſa un modele qu'on lui avoit donné à dégroſſir; ſon oncle l'en punit avec une rigueur qui dégoûta le jeune *Lucien* de la ſculpture, & le tourna entiérement du côté des lettres, pour leſquelles il avoit toujours eu du penchant. Il fut Avocat à Antioche; il embraſſa enſuite la profeſſion du Rhéteur, & voyagea dans les principales villes de l'Aſie mineure, de l'Ionie & de l'Achaïe; il s'arrêta long-temps dans Athênes; il ariva jeune encore dans les Gaules, alors excellente école d'éloquence, & pépiniere féconde d'orateurs. Il voulut connoître l'Italie & Rome. Marc-Aurele lui donna une préfecture en Égypte. Il fut marié; il eut un fils.

On croit qu'il mourut ſous l'Empereur Commode dans un âge fort avancé. Nous avons de lui divers écrits, dont le ſtyle eſt naturel, vif, plein d'eſprit & d'agrément. *Lucien* eſt principalement connu par ſes *dialogues des Morts*. Il y peint les travers les ridicules, & la ſote vanité des hommes. Il ridiculiſe ſur-tout le faut des philoſophes, qui affectent de mépriſer la mort en ſouhaitant la vie. Quoiqu'il faſſe parler une infinité de perſonages, d'âges, de ſexes & d'états différens, il conſerve à chacun ſon caractere. M. Maſſieu a donné une verſion de tous les ouvrages de *Lucien*, Paris 1781, 3 vol. in-12.

LUCIFER, (*Hiſt. Eccléſ.*) évêque de Cagliari en Sardaigne, au quatrieme ſiecle, a été regardé par la plus grande partie de l'égliſe, comme ſchiſmatique, mort dans le ſchiſme (en 370) & chef de ſciſmatiques, nommés de ſon nom *Luciférіens*, cependant il ſoutint au concile de Milan en 354, la cauſe de St. Athanaſe contre l'empereur Conſtance, qui l'exila. *Lucifer* fit contre cet empereur, des écrits très-véhémens, qui furent imprimés à Paris en 1568, par les ſoins de Jean du Tillet, évêque de Meaux.

LUCILIUS, (Caïus) (*Hiſt. Litt. de Rome*) chevalier Romain, eſt regardé comme l'inventeur de la ſatyre chez les Romains.

Eſt Lucilius auſus
Primus in hunc operis componere carmina morem,
Detrahere & pellem, nitidus qua quiſque per ora
Cederet, introrſum turpis.

Cependant Pacuvius & Ennius avoient fait des ſatyres avant lui; mais il fut le premier qui donna de l'éclat à ce genre, il lui en donna tant qu'il fit des fanatiques qui ne permettoient pas qu'on lui reprochât un défaut. Horace, qui n'étoit point fanatique, en fait un aſſez bel éloge, quand il dit qu'il ne reſpectoit que la vertu:

Primores populi arripuit populumque tributim
Scilicet uni æquus virtuti atque ejus alumnis.

qu'il confioit tout à ſes livres, & ſe peignoit tout entier dans ſes ouvrages:

Ille velut fidis arcana ſodalibus olim
Credebat libris: neque ſi male ceſſerat, uſquam
Decurrens alio, neque ſi bene. Quo fit ut omnis
Votiva pateat veluti deſcripta tabella
Vita ſenis.

Mais, comme dans la quatrieme ſatyre du premier livre, Horace, en acordant à *Lucilius* du goût & du talent pour la raillerie;

Facetus,
Emuncta naris,

lui avoit reproché la dureté de ſes vers, la négligence avec laquelle il les jetoit ſur le papier par certaines, ſans jamais prendre la peine de les corriger ni de les polir, & l'avoit comparé enfin à un fleuve, qui parmi beaucoup de boue, roule néanmoins un ſable précieux:

Durus componere verſus,
Nam fuit hoc vitioſus, in hora ſæpe ducentos
Ut magnum, verſus dictabat, ſtans pede in uno.
Cum flueret lutulentus, erat quod tollere velles.
Garrulus atque piger ſcribendi ferre laborem,
Scribendi recte, nam ut multum, nil moror.

Horace pour ſe jugement eut une eſpece de perſécution littéraire à ſoufrir; on l'accuſa de décrier Lucilius par envie. Horace fut obligé de faire ſon apologie; c'eſt l'objet de la dixieme ſatyre du premier livre d'Horace, Lucilius n'y gâgne rien; Horace ne lui acorde toujours que ce qu'il avoit acordé, une plaiſanterie vive & piquante, tout le ſel de la ſatyre ; mais il lui dénie toujours ce qu'il lui avoit dénié, le mérite des vers:

Nempe incompoſito dixi pede currere verſus
Lucili. Quis tam Lucili fautor inepte eſt
Ut non hoc fateatur? at idem quod ſale multo
Urbem defricuit charta laudatur eadem!
Nec tamen hoc tribuens dederim quoque cætera....
... Non ſatis eſt riſu diducere rictum
Auditoris: & eſt quædam tamen hic quoque virtus.

C'eſt cette apologie d'Horace au ſujet de Lucilius, que Boileau paroît avoir voulu imiter dans la ſatyre à ſon eſprit.

Perſe a dit dans le même ſens qu'Horace:

Secuit Lucilius urbem.

Juvenal en parlant de *Lucilius*, ſemble ſe peindre lui-même :

Enſe velut ſtricto quoties Lucilius ardens
Infremuit, rubet auditor cui frigida mens eſt
Criminibus, tacita ſudant præcordia culpa.

Quintilien loue Lucilius de beaucoup d'érudition, & Cicéron lui reproche formélement d'en manquer; mais Cicéron ſur ce point, eſt tombé en contradiction avec lui-même. Pour lui, il déſiroit, diſoit-il, des lecteurs qui ne fuſſent ni tout-à-fait ignorants, ni trop ſavants. Il paroît que ce Lucilius étoit un homme de très-bonne compagnie. C'étoit l'ami de Scipion & de Lœlius, qui venoient ſe délaſſer avec lui dans un repas frugal, de leurs grandes & importantes occupations :

Quin ubi ſe a vulgo & ſcena in ſecreta remorant.
Virtus Scipiadæ & mitis ſapientia Lœli
Nugari cum illo & diſcincti ludere, donec
Decoqueretur olus, ſoliti.

Il étoit né à Sueſſa, au pays des Auronces en Italie l'an de Rome 605. Velleïus Paterculus dit qu'il porta les armes ſous le ſecond Scipion l'Africain, à la guerre de Numance; ſelon la chronique d'Euſébe, il n'auroit eu alors que quinze ans, ce qui forme une difficulté, parce qu'il n'auroit point eu encore la robe virile. Quintilien nous apprend que de ſon temps, Lucilius avoit encore des zélateurs qui le préféroient non ſeulement à tous les ſatyriques, mais à tous les poëtes. On dit qu'il en avoit eu d'aſſez fous pour cacher des fouets ſous leur robe afin de châtier ceux qui parloient mal des vers de Lucilius. Il ne nous reſte que quelques fragmens de ſes ſatyres. Il avoit fait la vie de Scipion l'Africain; & c'eſt à quoi Horace fait alluſion dans ces vers:

Attamen & juſtum poteras & ſcribere fortem,
Scipiadem ut ſapiens Lucilius.

Lucilius étoit grand-oncle de Pompée du côté maternel de ce dernier.

LUCILLE, (*Hiſt. Rom.*) fille indigne de Marc-Aurele, mais digne de Fauſtine, ſa mere; auſſi déréglée qu'elle dans ſes mœurs, épouſa d'abord l'empereur Verus, aſſocié à l'empire par Marc-Aurele, enſuite le ſénateur Claude Pompeïen, en conſervant les honeurs atachés à la dignité impériale. Elle eut un commerce inceſtueux avec l'empereur Commode ſon frere, puis dédaignée de lui dans la ſuite, & ſon orgueil ſoufrant impatiemment la néceſſité de céder le pas à l'impératrice ſa belle-ſœur, elle prit le parti de conſpirer contre ſon frere, & entraîna ſes amans dans cette conſpiration, qui fut découverte, & qui la fit d'abord reléguer dans l'île de Caprée, ou peu après elle fut miſe à mort l'an de J. C. 183.

LUCRECE, (*Lucretia*) (*Hiſt. Rom.*) dame romaine, dont le nom eſt devenu pour les femmes le ſymbole de la vertu. Elle étoit fille de Spurius Lucretius, & femme de Tarquin Collatin. (*Voyez* TARQUIN.)

LUCRECE, (Orologio, femme du marquis Obizzi) *Voyez* OBIZZI.

LUCRÉCE, (*Titus Lucretius Carus*) (*Hiſt. Litt. de Rom.*) poëte & philoſophe, dont tout le monde rejete le ſyſtême, & ſait les vers par cœur:

Pieridum ſi forte lepos auſtera canentes.
Deficit, eloquio victi, re vincimus ipsa.

a dit l'auteur de l'*Anti Lucréce*, excellent poëme de raiſonement & de diſcuſſion, où l'on réfute un excellente poëme de raiſonement & de diſcuſſion. C'eſt une choſe qu'on ne peut trop admirer, que la maniere heureuſe dont l'un & l'autre poëte a ſu appliquer la poéſie à la logique, à la phyſique, à la metaphyſique, à l'expoſition & à l'examen de divers ſyſtêmes. Ces deux Poëtes rivaux ont eu l'un & l'autre l'avantage de trouver un fort bon traducteur. M. de la Grange a enfin traduit *Lucréce* com-

me il méritoit de l'être; & long-temps auparavant, M. de Bougainville avoit fort bien traduit l'*Anti Lucrèce*. *Lucrèce* mourut à quarante-deux ans, & cinquante-deux ans avant la naiſſance de J. C.

LUCULLUS, (*Hiſt. Rom.*) Lucius Licinius, fils d'un pere condamné comme concuſſionaire, amaſſa d'immenſes richeſſes, & les dépenſa magnifiquement, ſans donner lieu même à un ſoupçon de concuſſion. Il put dire, comme dit dans la ſuite un grande général; *je n'ai jamais rien gâgné que ſur les ennemis de l'état.*

On cite *Lucullus* comme un exemple de ce que peuvent la lecture & l'étude de l'hiſtoire. Cicéron dit qu'étant parti de Rome encore novice dans l'art militaire, il ariva en Aſie général tout formé, parce qu'il employa tout le temps du voyage à lire, à méditer l'hiſtoire & à interroger les gens du métier. C'étoit pour la guerre contre Mitridate qu'il partoit. C'eſt dans cette guerre qui devoit occuper & illuſtrer les plus grands généraux Romains, que *Lucullus* acquit & ſa gloire & ſa fortune; il eſt un de ceux que Xipharès déſigne, lorſqu'il loue ſon pere d'avoir ſeul durant quarante ans,

Laſſé tout ce que Rome eut de chefs importans.

Lucullus eut contre lui les plus grands ſuccès. Cotta, collegue de *Lucullus*, & qui avoit toujours voulu lui enlever l'honeur de la victoire, s'étoit fait batre deux fois en un jour & ſur terre & ſur mer, par Mithridate, enfermé dans Chalcédoine; il n'avoit plus d'eſpérance que dans ce même *Lucullus*, objet de ſon envie; *Lucullus* accourt & le dégage; *j'aime mieux*, dit-il, *ſauver du péril un ſeul citoyen romain, que de conquérir tous les états de Mithridate:* il n'en conquit pas moins les états de Mithridate, après lui avoir fait lever le ſiége de Cyzique, l'avoir batu pluſieurs fois ſur terre & ſur mer, l'avoir chaſſé de la Bithynie, l'avoir pourſuivi de retraite en retraite. Mithridate défait, ſe ſauve chez Tigrane ſon gendre, roi d'Arménie; *Lucullus* redemande ſon vaincu pour le traîner en triomphe à Rome; Tigrane réſiſte, *Lucullus* paſſe l'Euphrate & le Tigre, bat Tigrane, prend Tigranocerte, & paſſant de cette prudente lenteur avec laquelle il avoit conſumé devant Cyzique les forces de Mithridate, à l'activité la plus rapide & la plus effrayante, il paſſe le Mont-Taurus, bat encore Tigrane & Mithridate, & un troiſieme roi qui s'étoit joint à eux, pouſſe juſqu'à l'Araxe, aſſiege Artaxate; ce fut le terme de ſes conquêtes. *Lucullus*, parmi tant de talens, avoit negligé le plus néceſſaire de tous, celui de plaire; il n'étoit point aimé des ſoldats, & il avoit à Rome des ennemis & des envieux; le factieux Clodius ſon beau-frere, étoit dans ſon armée; *Lucullus* le mépriſoit, & le lui témoignoit; Clodius, pour s'en venger, ſouleva les ſoldats, qui refuſerent de ſuivre *Lucullus* dans les pays lointains, où l'emportoient ſon ardeur & le bonheur de ſes armes; les complices de Clodius agirent auſſi à Rome contre *Lucullus*; on fit ceſſer ſon commandement, qui duroit depuis pluſieurs années; on lui donna Pompée pour ſucceſſeur. Au milieu de ces diſcordes, Mithridate & Tigrane reſpirerent; ils eurent le temps de ſe reconoître, temps que l'activité de *Lucullus* ne leur laiſſoit jamais auparavant; ils remirent des armées ſur pied, rentrerent dans une partie de leurs états, & l'ouvrage de *Lucullus* fut bientôt réduit à peu de choſe; Pompée fut obligé de le recomencer.

Lucullus avoit mérité les honeurs du triomphe; tout ce que put faire la jalouſie de ſes ennemis, fut de le différer pendant trois ans; mais ils ne purent enlever à ce triomphe tout l'éclat qu'il tiroit de tant de trophées érigés en Arménie, des conquêtes de Tigranocerte & de Niſibe, des richeſſes immenſes apportées de ces pays à Rome, du diadême de Tigrane, porté en pompe dans cette cérémonie. Ce fut, comme l'obſerve Plutarque, cette gloire de *Lucullus*, qui cauſa dans la ſuite les malheurs de Craſſus. Il s'imagina que les richeſſes de l'Orient étoient une proie toute prête pour quiconque voudroit ſeulement aller l'enlever. „ Mais „ bientôt, ajoute-t-il, les fléches des Parthes „ lui prouverent le contraire; & ſa défaite de„ plorable fait voir que *Lucullus* devoit ſes vi„ ctoires, non pas à l'imprudence & à la mol„ leſſe des ennemis, mais à ſon propre courage „ & à ſon habileté „.

Le jour du triomphe de *Lucullus*, dit M. Rollin, d'après Plutarque, fut le dernier de ſes beaux jours; le reſte de ſon hiſtoire n'eſt plus que celle de ſon luxe, de ſa molleſſe, de ſes palais, de ſes jardins, de ſes cabaux, de ſes viviers, de ſes feſtins au ſalon d'Apollon, de ſes ſoupers, où rien ne devoit jamais être négligé, parce que, ſelon ſon expreſſion, *Lucullus* ſoupoit toujours chez *Lucullus*, &c. Il dépoſa tout ſoin de la république, tout ſouvenir de ſes exploits. Il parut avoir pris pour modele ce ſoldat qui avoit ſervi ſous lui, & qui, devenu riche par ſes exploits, ne vouloit plus entendre parler d'exploits, de hazards brillans, d'expéditions glorieuſes; envoyez y, diſoit-il, quelqu'un qui ait perdu ſa bourſe:

Luculli miles collecta viatica multis
Æruinnis, laſſus dum noctu ſtertit, ad aſſem
Perdiderat; poſt hoc vehemens lupus, & ſibi & hoſti
Iratus pariter, jejunis dentibus acer,
Præſidium regale loco dejecit, ut ajunt,
Summe munito & multarum divite rerum.
Clarus ob id factum donis ornatur honeſtis,
Accipit & bis dena ſuper ſeſtertia nummum.
Forte ſub hoc tempus, caſtellum evertere Prætor

Neſcio quod cupiens, hortari cœpit eundem
Verbis quæ timido quoque poſſent addere mentem:
I, bone, quo virtus tua te vocat, i, pede fauſto;
Grandia laturus meritorum præmia, quid ſtas?
Poſt hæc ille catus, quantumvis ruſticus, ibit,
Ibit, eo quo vis, zonam qui perdidit, inquit.

On le prie un jour de prêter cent habits de théâtre; où voulez-vous, dit-il, que je trouve cent habits de théâtre? il fit chercher, il en avoit cinq-mille:

Chlamydes Lucullus, ut aiunt,
Si poſſet centum ſcenæ præbere rogatus
Qui poſſum tot? ait, tamen & quæram & quot habebo
Mittam; poſt paulo ſcribit ſibi millia quinque
Eſſe domi chlamydum; partem vel tollerat omnes.

Horace ajoute qu'il n'y a que des maiſons pauvres où on ſache ſon compte, & où la part des voleurs ne ſoit pas faite:

Exilis domus eſt, ubi non & multa ſuperſunt,
Et dominum fallunt, & proſunt furibus.

On ne s'étonera pas que *Lucullus*, ainſi dégénéré, ait tremblé & rampé devant Céſar naiſſant; il tomba dans un état de démence que le luxe & la bonne chere pouvoient avoir hâté; Marcus *Lucullus* ſon frere, qui l'avoit toujours tendrement aimé, fut ſon curateur. C'eſt dans cet état que mourut le grand *Lucullus*, l'an 695 de Rome.

LUCUMON, (*Hiſt. Rom.*) premier nom de Tarquin l'ancien. (*Voyez* TARQUIN.)

LUDE, (DU) (*Hiſt. de Fr.*) Fontarabie, que l'amiral de Bonnivet avoit priſe en 1521, fut conſervée la même année par le brave Daillon *du Lude*, avec encore plus de gloire qu'elle n'avoit été conquiſe; ce capitaine, long-temps exercé ſous Louis XII, dans les guerres d'Italie, ayant été nommé par François Ier, gouverneur de Fontarabie, juſtifia bien ce choix par le courage perſévérant avec lequel il la défendit pendant treize mois, contre toute l'armée d'Eſpagne. Il ſoutint quantité d'aſſauts, il ſoutint ſur-tout les horreurs d'une de ces famines dont les exemples ſont même rares dans les hiſtoires des malheurs & des fureurs des hommes; il y avoit long-temps que tous les animaux domeſtiques étoient dévorés, que les alimens les plus immondes, les plus dégoûtans manquoient à la faim enragée de la garniſon; qu'on s'arrachoit des cuirs grillés, des parchemins bouillis, & *du Lude* ne parloit point de ſe rendre, quoiqu'il ne reçut aucun ſecours. Enfin, une ſi belle défenſe fit ouvrir les yeux: on ne voulut point en perdre le fruit; on envoya pour faire lever le ſiége de Fontarabie, une armée commandée par le maréchal de Châtillon. Il ne put ariver que juſqu'à Dax, où la mort l'arrêta le 24 août 1522. Le maréchal de Chabannes prit le commandement de l'armée, paſſa l'Andaye à la vue des ennemis, très-ſupérieurs en forces, les ataqua dans leurs lignes, les força, entra triomphant dans Fontarabie, & le ſiége fut levé. *Du Lude*, après des travaux ſi longs & ſi pénibles, revint à la cour, où les embraſſemens de ſon maître & les applaudiſſemens du public furent ſa plus flateuſe récompenſe; on ne l'appeloit que *le rempart de Fontarabie*.

Le grand exemple qu'il avoit donné fut bien mal imité en 1523, par ſon ſucceſſeur le capitaine Frauget; celui-ci n'eut pas honte de rendre en moins d'un mois, cette place, que *du Lude* avoit défendue pendant plus d'un an de ſiége & de famine, & qui depuis avoit été ravitaillée, fortifiée, garnie de troupes & approviſionée de maniere que les capitaines les plus expérimentés de l'empereur Charles-Quint taxoient ce ſiége de témérité. François Ier conçut une ſi violente colere contre Frauget, qu'il vouloit lui faire trancher la tête, &, s'il lui fit grâce de la vie, ce fut pour le couvrir d'une infamie plus cruele que la mort pour un homme de cœur tel que Frauget avoit paru l'être juſqu'alors; il le fit caſſer & dégrader de nobleſſe ſur un échafaud dans la place publique de Lyon, avec les cérémonies les plus ignominieuſes. La gloire de *du Lude* parut s'augmenter encore par le paralele. Ce fameux *du Lude*, nommé Jacques, avoit un frere diſtingué par le nom du ſieur de la Crotte, & l'un des plus vaillants capitaines de Louis XII. Il fut tué à la bataille de Ravenne. Ils étoient fils de M. *du Lude*, qui gouvernoit le roi Louis XI, dit Brantôme; celui-ci ſe nommoit Jean; il étoit Chambellan du roi, capitaine de la Porte, capitaine de cent hommes d'armes, & fut ſucceſſivement gouverneur du Dauphiné & de l'Artois; il avoit été élevé avec Louis XI. Comines dit qu'il aimoit ſon profit particulier, mais qu'il n'aimoit à tromper perſone; trait remarquable en effet dans un favori de Louis XI.

Jacques Daillon *du Lude* eut deux fils, tous deux gouverneurs de Guyenne. Gui, l'un d'eux eut pour fils François, dont Brantôme dit *qu'il promettoit beaucoup, & qu'il avoit déja fait belle preuve*. Il fut fait gouverneur de Gaſton, duc d'Orléans, dont, ſelon les intentions de la cour, il négligea autant l'éducation, que M. de Breves, ſon prédéceſſeur, l'avoit ſoignée, ce qui la lui avoit fait ôter. On cite de ce comte *du Lude*, un calembourg qui fit bruit, dans le temps. La reine Marie de Médicis demandant ſon voile, & ſa dame d'atours s'empreſſant de l'aller chercher; *il ne faut point de voile*, dit le comte du Lude, *pour un navire qui eſt à l'ancre*, faiſant alluſion au maréchal d'Ancre. On ne diroit pas mieux aujourd'hui.

Sa poſtérité maſculine finit en 1685, par la

mort de Henri, comte, puis duc *du Lude*, grand-maître de l'artillerie.

LUDOLPHE *ou* LUDOLF, (Job) ſavant allemand, né en 1624, à Erfort dans la Thuſinge. On prétend qu'il ſavoit vingt-cinq langues; il s'étoit particuliérement appliqué à celle des Ethiopiens. Il nous a donné une hiſtoire latine de l'Ethiopie; un commentaire ſur cet ouvrage, & un appendix pour le même ouvrage, le tout en latin; une grammaire & un dictionaire abyſſin; les faſtes de l'Égliſe d'Alexandrie.

L'abbé Renaudot l'a critiqué, mais ſans porter atteinte à ſa réputation. *Ludolphe* mourut en 1704, à Francfort. Sa vie a été écrite par Juncker.

LUGO, (Jean de) (*Hiſt. Litt. mod.*) né à Madrid en 1588, jéſuite en 1603, cardinal en 1643, mort à Rome en 1660, eſt moins connu pour avoir partagé entre les Jéſuites de Séville & les Jéſuites de Salamanque, la riche ſucceſſion de ſon pere, dont il auroit pu jouir dans le monde, & pour avoir fait de grands traités de ſcolaſtique, en latin, recueillis en 7 vol. *in-fol.*, que pour avoir été le premier qui ait donné beaucoup de vogue au quinquina, qu'on appela d'abord de ſon nom, *la poudre de Lugo*. Il la vendoit bien cher aux riches, mais il la donnoit gratuitement aux pauvres.

Le cardinal de *Lugo* eut un frere aîné, (François *de Lugo*) jéſuite come lui, & auteur comme lui, de divers écrits théologiques. Mort en 1652.

LUILLIER, (*Hiſt. de France*). C'eſt le nom de quelques citoyens qui ont été utiles à leur patrie. Il y avoit au quinzieme ſiecle un avocat général ou avocat du roi au parlement de Paris, de ce nom.

Jean *Luillier* ſon fils, fut recteur de l'Univerſité en 1447, évêque de Meaux en 1483. Il avoit été confeſſeur de Louis XI, & avoit beaucoup contribué à terminer la guerre, dite *du Bien Public*. Mort en 1500.

De cette même famille étoit Jean *Luillier*, élu prévôt des marchands en 1592, célebre par les ſervices importants qu'il rendit à Henri IV, dont il facilita en 1593, l'entrée dans Paris, au péril de ſa vie. Henri IV, pour le récompenſer, créa en ſa faveur, une charge de préſident à la chambre des comptes. Il étoit déja maître des comptes.

Madeleine *Luillier* ſa fille, veue de Claude Le Roux de Sainte-Beuve, fonda le monaſtere des Urſulines du fauxbourg St. Jacques, & y mourut en odeur de ſainteté en 1628.

LUINES. (*Voyez* ALBERT DE)

LUITPRAND, (*Hiſt. d'Italie*) roi des Lombards, ſuccéda en 713, au roi Anſprand ſon pere; il fut ami de Charles-Martel; il fit la guerre & des conquêtes comme tant d'autres rois; mais ce qui l'éleve au-deſſus du vulgaire des Rois, ce ſont les loix qu'il donna aux Lombards. Il mourut en 744.

On a les œuvres d'un autre *Luitprand*, évêque de Crémone, qui fut deux fois ambaſſadeur à Conſtantinople en 948, & en 968. La ſeconde fois, il étoit envoyé par l'empereur Othon, à Nicéphore Phocas. Celui-ci, mécontent de ce qu'Othon prenoit le titre d'empereur Romain, tint à l'ambaſſadeur des diſcours que *Luitprand* crut de ſon devoir de repouſſer avec beaucoup de vigueur; Nicéphore, pour s'en venger, mit l'ambaſſadeur en priſon, & lui fit eſſuyer toute ſorte d'outrages. Il y a parmi les œuvres de *Luitprand*, une relation en ſix livres, des événemens arivés de ſon temps en Europe.

LULLE, (Raimond) (*Hiſt. Litt. mod.*) fut diſciple du célebre Arnaud de Villeneuve. L'amour le rendit chymiſte. Il étoit paſſionément amoureux d'une jolie fille appelée Éleonore, qui refuſoit de l'écouter. *Lulle* lui ayant demandé les raiſons de ſon dédain, Éleonore lui découvrit ſon ſein dévoré par un cancer. *Lulle* en amant tendre & généreux cercha dans la médecine & la chymie, toutes les reſſources qu'elles pouvoient fournir; il en trouva, il réuſſit, il ſauva, il épouſa Éleonore. Dès-lors il s'applique avec un travail infatigable à l'étude de la philoſophie des Arabes, de la chymie, de la médecine, & de la Théologie. Il alla enſuite annoncer les verités de l'Evangile en Afrique, & fut aſſommé à coups de pierre, en Mauritanie, le 29 mars 1315, à quatre-vingt ans. L'île Majorque, où il étoit né en 1236, le révere comme martyr. Il a beaucoup écrit ſur toutes ſortes de ſciences, mais avec beaucoup d'obſcurité. Cependant il eſt très-cher aux docteurs eſpagnols, qui l'ont fort vanté, même comme écrivain. On a donné, il y a peu d'années, une édition complete de ſes œuvres, à Mayence. Deux françois ont écrit ſa vie, & l'ont publiée, l'un en 1667, l'autre en 1668. L'un ſe nomme M. Perroquet; l'autre, le P. Jean-Marie de Vernon. Jordanus Brunus, dans quelques-uns de ſes ouvrages, fournit diverſes particularités ſur Raimond *Lulle* & ſur ſes écrits.

LULLI, (Jean-Baptiſte) (*Hiſt. mod.*) étoit né à Florence en 1633. Soit que ſes talens fuſſent méconnus dans ſon pays, ſoit qu'ils trouvaſſent beaucoup d'égaux, il ſe laiſſa aiſément engager à venir en France, où il eſpéroit faire ſenſation & révolution. En effet, le goût avec lequel il jouoit du violon, le fit d'abord rechercher; tout le monde voulut prendre de lui ce goût: Mlle. de Montpenſier atacha *Lulli* à ſon ſervice; Louis XIV lui donna l'inſpection ſur ſes violons, & en créa de nouveaux pour être ſes diſciples. Il devint alors une eſpece de favori; tous les grands ou petits ſeigneurs qui aimoient ou qui ſe piquoient

d'aimer les arts, aimoient & protégeoint *Lulli*. On ne le regardoit encore que comme un excellent violon, on ne l'appeloit que le petit Baptiſte, le cher Baptiſte.

Baptiſte le très-cher
N'a pas vu ma Courante, & je vais le chercher,

dit Liſandre, dans *les Fâcheux*.

L'abbé Perrin céda au mois de novembre 1672, à *Lulli*, le privilége qu'il avoit obtenu du Roi pour l'établiſſement de l'opéra. Ce fut alors qu'on vit paroître ces beaux ouvrages qu'on croyoit immortels & qu'on regardoit comme des chefs d'œuvre à la fois de poéſie & de muſique.

A ce talent brillant d'un violon plein de goût, au talent ſublime qu'exigeoient du moins alors ces belles compoſitions lyrico-dramatiques, Lulli joignoit un troiſieme talent moins eſtimable peut-être, mais dont Moliere faiſoit un grand cas, parce qu'il tient de près à l'art du Théâtre; c'eſt une pantomime parfaite qui excitoit toujours infailliblement le rire par la juſteſſe préciſe & fine de l'imitation; Moliere, excellent juge d'un pareil talent, lui diſoit: *Lulli, fais-nous rire*, & il jouiſſoit, & il réfléchiſſoit ſur ſon art; les gens du monde appeloient auſſi cela *faire rire*, mais ils atachoient à ce mot une idée aviliſſante, ne diſtinguant peut-être pas aſſez le ridicule qui fait rire à ſes dépens & le plaiſant qui fait rire aux dépens des autres, quand ils l'ont mérité. Une pantomime fidele n'eſt-elle pas une partie eſſentiele de la comédie, une partie morale qui peint & corrige le ridicule du maintien, du ton, du geſte, comme le poême peint celui des idées & des diſcours? La pantomime n'eſt-elle pas le talent de l'acteur, comme une bonne comédie eſt celui de l'auteur? Et l'un & l'autre talent ne ſuppoſe-t-il pas une obſervation fine, exacte & morale des caracteres & des moindres nuances qui peuvent les peindre? Louis XIV perſuadé que tout vrai talent eſt eſſentiélement noble & ne peut qu'honorer, trouva très-bon que Lulli traitât d'une charge de ſecrétaire du roi; mais M. de Louvois, qui pour être ſecrétaire d'état étoit ſecrétaire du roi, trouva très-mauvais que Lulli, un homme *qui faiſoit rire*, prétendît être ſon confrere: Eh! *tête-bleu*, lui dit Lulli, qui ne ſavoit pas parler à des miniſtres, *vous en feriez autant ſi vous le pouviez*. En effet Louvois ſavoit quelquefois faire pleurer la France & l'Europe, & ne ſavoit faire rire perſone. Louis XIV, mal-gré Louvois, anoblit Lulli. Ce muſicien avoit dans l'humeur toute l'impétuoſité, toute l'inégalité que la ſenſibilité donne. & c'étoit ſur-tout dans ce qui concernoit ſon art qu'il ne pouvoit ſe contenir. D'un bout du théâtre à l'autre il diſtinguoit le violon qui jouoit faux dans une répétition, couroit à lui, lui arrachoit ſon inſtrument, le lui briſoit ſur le dos, le lui payoit enſuite plus qu'il ne valoit, lui demandoit pardon & l'emmenoit dîner chez lui. Il y avoit en tout beaucoup d'excès dans ſon caractere; tout en lui étoit & paroiſſoit bizarre. Seneçai dans une lettre qu'il ſuppoſe écrite des champs éliſées, peu de temps après la mort de Lulli „ le repréſente comme „ un petit homme d'aſſez mauvaiſe mine, & „ d'un extérieur fort négligé. De petits ieux „ bordés de rouge, qu'on voyoit à peine, & „ qui avoient peine à voir, brilloient en lui „ d'un feu ſombre qui marquoit tout enſemble „ beaucoup d'eſprit & beaucoup de malignité. „ Un caractere de plaiſanterie étoit répandu „ ſur ſon viſage, & certain air d'inquiétude „ regnoit dans toute ſa perſone. Enfin ſa fi„ gure entiere reſpiroit la bizarrerie; & quand „ nous n'aurions pas été ſuffiſament inſtruits „ de ce qu'il étoit, ſur la foi de ſa phyſiono„ mie, nous l'aurions pris ſans peine pour un „ muſicien. „

Lulli étoit à la fois très-libertin & très-ſuperſtitieux; comme il avoit des mouvemens impétueux, il lui ariva de ſe fraper rudement le pied en batant la meſure avec ſa canne; cet accident qui n'eût été rien pour un autre, devint fort grave par la mauvaiſe qualité de ſon ſang; il ſe crut en danger, il eut peur, & crut devoir prendre pour confeſſeur un caſuiſte très-ſévere, afin qu'il mît ſa conſcience plus en ſureté. Ce directeur regardant comme un péché de fournir au Théâtre même des ſons, exigea le ſacrifice d'un opéra que Lulli étoit prêt à donner, & le brûla lui-même: Lulli ſans guérir entiérement, ſe trouva beaucoup mieux, reprit l'eſpérance & alors il auroit fort regreté ſon opéra; un prince qui aimoit Lulli & la muſique, lui reprocha la condeſcendance qu'il avoit eue pour les ſcrupules d'un rigoriſte, & il regretoit beaucoup l'opéra ſacrifié, ſoit qu'il le connût, ſoit qu'il en eût bonne opinion ſeulement ſur la foi des talens de l'auteur. Monſeigneur, lui dit Lulli, *conſolez vous, j'en ai gardé copie*. D'autres content ce fait autrement: ils diſent que le fils de Lulli, témoin du ſacrifice, pouſſoit de cris de douleur en voyant brûler l'ouvrage & que Lulli lui diſoit tout-bas: *tais-toi, Colaſſe en a une copie*. Colaſſe étoit muſicien auſſi & gendre de Lulli. Celui ci eut une rechute; les frayeurs & les remords revinrent, il ſe fit mettre ſur la cendre, la corde au col, fit amende honorable, il pleuroit & chantoit: *il faut mourir, pêcheur*. Il fallut morir en effet à cinquante-quatre ans en 1687, des ſuites de ce malheureux coup qu'il s'étoit donné au pied.

LUNA (Alvarez de) (*Hiſt. d'Eſp.*) connétable de Caſtille, ſous le roi Jean II; un de ces favoris dont il eſt toujours bon de rapeler

la catastrophe aux favoris, gouverna le roi & l'état, & les gouverna mal; il irrita les grands, il opprima le peuple, aluma la guerre dans le royaume; &, entretenant de coupables intelligences avec les ennemis de l'état, reçut de l'argent des Maures pour empêcher la prise de la Grenade. Il finit par être convaincu de ces crimes, & il eut la tête tranchée à Valladolid en 1453. Au lieu de prendre sur sa confiscation, de quoi le faire enterrer, on exposa pendant plusieurs jours, sa tête dans un bassin, où les passans étoient invités à mettre leurs aumônes pour l'inhumation du malheureux. Il avoit une terre nommée *Cadahalso*, mot qui, en espagnol, signifie *échafaud*. On n'a pas manqué d'imaginer, après coup, comme il arive toujours, qu'un astrologue lui avoit prédit qu'il mouroit à *Cadahalso*.

Un autre *Luna*, (Michel de) interprete du roi Philippe III, pour l'arabe, a traduit de cette langue en espagnol, l'histoire du roi Rodrigue, par *Abalcacin-Tarif-Abentarique*.

PIERRE DE LUNA. (Anti-Pape) (*V.* Benoit XIII.)

LUNDORPIUS, (Michel-Gaspard) (*Hist. Litt. mod.*) auteur allemand, très-médiocre continuateur de l'histoire de Sleidan, jusqu'à l'an 1609.

LUNETES, (*Hist. des invent. mod.*) les *lunetes*, ou plutôt les verres à *lunetes* qu'on applique sur le nez ou devant les ieux pour lire, écrire & en général, pour mieux découvrir les objets voisins que par le secours des ieux seuls, ne sont pas à la vérité, d'une invention aussi récente que les *lunetes* d'approche; car elles les ont précédées de plus de trois siecles; mais leur découverte apartient aux modernes, & les anciens n'en ont point eu connoissance.

Je sais bien que les Grecs & les Romains avoient des ouvriers qui faisoient des ieux de verre, de cristal, d'or, d'argent, de pierres précieuses pour les statues, principalement pour celles des dieux. On voit encore des têtes de leurs divinités, dont les ieux sont creusés: telles sont celles d'un Jupiter Ammon, d'une Bacchante, d'une idole d'Égypte, dont on a des figures. Pline parle d'un lion en marbre, dont les ieux étoient des émeraudes; ceux de la Minerve du temple de Vulcain à Athènes, qui selon Pausanias, brilloit d'un verd de mer, n'étoient sans doute autre chose que des ieux de béril. M. Buonarotti avoit dans son cabinet quelques petites statues de bronze avec des ieux d'argent. On nommoit *faber ocularius*, l'ouvrier qui faisoit ces sortes d'ouvrages; & ce terme se trouve dans les marbres sépulchraux; mais il ne signifioit qu'un faiseur d'ieux postiches ou artificiels, & nullement un faiseur de *lunetes*, telles que celles dont nous faisons usage.

Il seroit bien étonant si les anciens les eussent connues, que l'histoire n'en eût jamais parlé à propos de vieillards & de vue courte. Il seroit encore plus surprenant que les poëtes de la Grece & de Rome, ne se fussent jamais permis à ce sujet aucun de ces traits de satyre ou de plaisanterie, qu'ils ne se sont pas refusés à tant d'autres égards. Comment Pline, qui ne laisse rien échaper, auroit-il omis cette découverte dans son ouvrage, & particuliérement dans le *livre VII*, *chap. lvj*, qui traite des inventeurs des choses? Comment les médecins grecs & romains, qui indiquent mille moyens pour soulager la vue, ne disent-ils pas un mot de celui des *lunetes*? Enfin, comment leur usage, qui est fondé sur les besoins de l'humanité, auroit-il pu cesser? Comment l'art de faire un instrument d'optique si simple, & qui ne demande ni talent ni génie, se seroit-il perdu dans la suite des temps? Concluons donc que les *lunetes* sont une invention des modernes, & que les anciens ont ignoré ce beau secret d'aider & de soulager la vue.

C'est sur la fin du 13e. siecle, entre l'an 1280 & 1300, que les *lunetes* furent trouvées; Redi témoigne avoir eu dans sa biblioteque un écrit d'un Scandro Dipopozzo, composé en 1298, dans lequel il dit: „ Je suis si vieux, que je ne puis plus „ lire ni écrire sans verres qu'on nomme *lunetes*, „ *senza occhiali*; „ Dans le Dictionaire italien de l'Académie de la Crusca, ont lit que frere jordanus de Rivalto, qui finit ses jours en 1311, a fait un livre en 1305, dans lequel il dit qu'on a découvert depuis 20 ans, l'art utile de polir des verres à *lunetes*. Roger Bacon, mort à Oxford en 1292, connoissoit cet art de travailler les verres; cependant ce fut vrai-semblablement en Italie qu'on en trouva l'invention.

Maria Manni, dans ses Opuscules scientifiques, *tome IV*, & dans son petit livre intitulé *degli occhiali del naso*, qui parut en 1738, prétend que l'histoire de cette découverte est due à Salvino de gli armati, florentin, & il le prouve par son épitaphe. Il est vrai que Redi, dans sa lettre à Charles Dati, imprimée à Florence en 1678, *in*-4°. avoit donné Alexandre Spina, dominicain, pour l'auteur de cette découverte; mais il paroît par d'autres remarques du même Redi, qu'Alexandre Spina avoit seulement imité par son génie ces sortes de verres trouvés avant lui. En effet, dans la bibliotheque des peres de l'Oratoire de Pise, on garde un manuscrit d'une anciene cronique latine en parchemin, où est marquée la mort du frere Alexandre Spina à l'an 1313, avec cet éloge: *quacumque vidit aut audivit facta, scivit, & facere* ocularia *ab aliquo primo facta, & communicare nolent, ipse fecit, & communicavit*. Alexandre Spina n'est donc point l'inventeur des *lunetes*; il en imita parfaitement l'invention, & tant d'autres avec lui y réussirent, qu'en peu d'années cet art fut tellement répandu par-tout, qu'on n'employoit plus que des *lunetes* pour aider la

vue. Delà vient que Bernard Gordon, qui écrivoit en 1300, ſon ouvrage intitulé, *Lilium Medicinæ*, y déclare dans l'éloge d'un certain collyre pour les ieux, qu'il a la propriété de faire lire aux vieillards les plus petits caracteres, ſans le ſecours des *lunetes*.

Lunete d'approche, (*Hiſt. des inventions modernes.*) Cet utile & admirable inſtrument d'optique, qui raproche la vue des corps éloignés, n'a point été connu des anciens, & ne l'a même été des modernes, ſous le nom de *lunetes d'Hollande*, ou *de Galilée*, qu'au commencement du dernier ſiecle.

C'eſt en vain qu'on allegue, pour reculer cette date, que dom Mabillon déclare dans ſon voyage d'Italie, qu'il avoit vu dans un monaſtere de ſon ordre, les œuvres de Comeſtor écrites au treizieme ſiecle, ayant au frontiſpice le portrait de Ptolémée, qui contemple les aſtres avec un tube à quatre tuyaux; mais dom Mabillon ne dit point que le tube fût garni de verres. On ne ſe ſervoit de tube dans ce temps-là que pour diriger la vue, ou la rendre plus nette, en ſéparant par ce moyen les objets qu'on regardoit, des autres dont la proximité auroit empêché de voir ceux-là bien diſtinctement.

Il eſt vrai que les principes ſur leſquels ſe font les *lunetes d'approche* ou les téleſcopes, n'ont pas été ignorés des anciens géometres; & c'eſt peut-être faute d'y avoir réfléchi, qu'on a été ſi long-temps ſans découvrir cette merveilleuſe machine. Semblable à beaucoup d'autres, elle eſt demeurée cachée dans ſes principes, ou dans la majeſté de la nature, pour me ſervir des termes de Pline, juſqu'à ce que le hazard l'ait miſe en lumiere. Voici donc comme M. de la Hire raporte dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, l'hiſtoire de la découverte des *lunetes d'approche*; & le récit qu'il en fait eſt d'après le plus grand nombre des hiſtoriens du pays.

Le fils d'un ouvrier d'Alcmaer, nommé Jacques Métius, ou plutôt Jakob Metzu, qui faiſoit dans cette ville de la Nord-Hollande, des *lunetes* à porter ſur le nez, tenoit d'une main un verre convexe, comme ceux dont ſe ſervent les presbytes ou vieillards, & de l'autre main un verre concave, qui ſert pour ceux qui ont la vue courte. Le jeune homme ayant mis par amuſement ou par hazard, le verre concave proche de ſon œil, & ayant un peu éloigné le convexe qu'il tenoit au-devant de l'autre main, il s'aperçut qu'il voyoit au travers de ces deux verres quelques objets éloignés beaucoup plus grands, & plus diſtinctement, qu'il ne les voyoit auparavant à la vue ſimple. Ce nouveau phénomene le frapa; il le fit voir à ſon pere, qui ſur le champ aſſembla ces mêmes verres & d'autres ſemblables, dans des tubes de quatre ou cinq pouces de long, & voilà la premiere découverte des *lunetes d'approche*.

Elle ſe divulga promptement dans toute l'Europe, & elle fut faite ſelon toute apparence, en 1609; car Galilée publiant en 1610, ſes Obſervations Aſtronomiques avec les *lunetes d'approche*, reconoît dans ſon *Nuncius ſidereus*, qu'il y avoit neuf mois qu'il étoit inſtruit de cette découverte.

Une choſe aſſez étonante, c'eſt comment ce célébre aſtronome, avec une *lunete* qu'il avoit faite lui-même ſur le modele de celles de Hollande, mais très-longue, pût reconoître le mouvement des ſatellites de Jupiter. La *lunete d'approche* de Galilée avoit environ cinq pieds de longueur; or plus ces ſortes de *lunetes* ſont longues, plus l'eſpace qu'elles font apercevoir eſt petit.

Quoi qu'il en ſoit, Képler mit tant d'application à fonder la cauſe des prodiges que les *lunetes d'approche* découvroient aux ieux, que mal-gré ſes travaux aux tables rudolphines, il trouva le temps de compoſer ſon beau traité de Dioptrique, & de le donner en 1611, un an après le *Nuncius ſidereus* de Galilée.

Deſcartes parut enſuite ſur les rangs, & publia en 1637, ſon ouvrage de Dioptrique, dans lequel il faut convenir qu'il a pouſſé fort loin ſa théorie ſur la viſion, & ſur la figure que doivent avoir les lentilles des *lunetes d'approche*; mais il s'eſt trompé dans les eſpérances qu'il fondoit ſur la conſtruction d'une grande *lunete*, avec un verre convexe pour objectif, & un concave pour oculaire. *Une lunete* de cette eſpece ne feroit voir qu'un eſpace preſque inſenſible de l'objet. M. Deſcartes ne ſongea point à l'avantage qu'il retireroit de la combinaiſon d'un verre convexe pour oculaire; cependant ſans cela, ni les grandes *lunetes*, ni les petites, n'auroient été d'aucun uſage pour faire des découvertes dans le ciel, & pour l'obſervation des angles. Képler l'avoit dit, en parlant de la combinaiſon des verres lenticulaires: *duobus convexis majora & diſtincta præſtare viſibilia, ſed everſo ſitu.* Mais Deſcartes, tout occupé de ſes propres idées, ſongeoit rarement à lire les ouvrages des autres. C'eſt donc à l'année 1611, qui eſt la date de la Dioptrique de Képler, qu'on doit fixer l'époque de la *lunete* à deux verres convexes.

L'ouvrage qui a pour titre, *oculus Eliæ & Enoch*, par le P. Reita, capucin allemand, où l'on traite de cette eſpece de *lunete*, n'a paru que long-temps après. Il eſt pourtant vrai que ce pere, après avoir parlé de la *lunete* à deux verres convexes, a imaginé de mettre au-devant de cette *lunete*, une ſeconde petite *lunete*, compoſée pareillement de deux verres convexes; cette ſeconde *lunete* renverſe le renverſement de la premiere, & fait paroître les objets dans leur poſition naturele, ce qui eſt fort commode en pluſieurs occaſions; mais cette invention eſt d'une très-petite utilité pour les aſtres,

ſtres, en comparaiſon de la clarté & de la diſtinction, qui ſont bien plus grandes avec deux ſeuls verres, qu'avec quatre, à cauſe de l'épaiſſeur des quatre verres, & des huit ſuperficies qui n'ont toujours que trop d'inégalités & de défauts.

Cependant on a été fort long-temps ſans employer les *lunetes* à deux verres convexes: ce ne fut qu'en 1659, que M. Huyghens inventeur du micrometre, les mit au foyer de l'objectif, pour voir diſtinctement les plus petits objets. Il trouva par ce moyen le ſecret de meſurer les diametres des planetes, après avoir connu par l'expérience du paſſage d'une étoile derriere ce corps, combien de ſecondes de degrés il comprenoit.

C'eſt ainſi que depuis Métius & Galilée, on a combiné les avantages qu'on pouroit retirer des lentilles qui compoſent les *lunetes d'approche*. On ſait que tout ce que nous avons de plus curieux dans les ſciences & dans les arts, n'a pas été trouvé d'abord dans l'état où nous le voyons aujourd'hui: mais les beaux génies qui ont une profonde connoiſſance de la Méchanique & de la Géométrie, ont profité des premieres ébauches, ſouvent produites par le hazard & les ont portées dans la ſuite au point de perfection dont elles étoient ſuſceptibles.

LUSIGNAN *ou* LUZIGNAN, (*Hiſt. Mod.*) *ou* LUSIGNEM. Suivant la fable, le château de *Luſignan* en Poitou, qui paſſoit autrefois pour imprenable, avoit été bâti par Méluſine, & il en porte encore le nom; car *Luſignem* eſt l'anagramme de *Méluſine* ou *Méluſigne*. Or Méluſine étoit une nymphe ou fée, moitié femme, moitié poiſſon, comme les ſyrenes. Quand vivoit-elle? on n'en ſait rien, au temps des fables; mais il n'y a que les grandes maiſons qui aient de ces fables.

Hugues I *de Luſignan*, dit *le Veneur*, vivoit au dixieme ſiecle.

Hugues II, ſon fils, dit *le bien aimé*, eſt celui qui fit bâtir le château de *Luſignan*, à ce que croient ceux qui veulent bien abandoner la fable de Méluſine.

Hugues V, arriere-petit-fils de Hugues II, fut tué le 8 octobre 1060, dans ſes guerres contre le duc de Guyenne.

Hugues VI, ſon fils dit *le Brun* ou *le Diable*, peut-être parce qu'il étoit brun, fut tué en 1110, dans un voyage particulier qu'il fit à la Terre-Sainte.

Hugues VII, ſon fils, mourut à la croiſade de Louis-le-Jeune, en 1148.

Gui *de Luſignan*, ſon petit-fils, eſt le *Luſignan* de *Zaire*. Il fut comte de Jaffa & d'Aſcalon dans la Terre-Sainte; il devint roi de Jéruſalem par ſon mariage avec Sibylle, fille du roi Amaury, veuve du marquis de Montferrat. Saladin lui enleva Jéruſalem en 1187. Il eut quatre enfans qui moururent avec leur mere au ſiége d'Acre en 1190. Gui acheta en 1192, des Templiers, l'île de Chypre, où il mourut en 1194.

Aimery *de Luſignan*, ſon frere, fut le premier roi de Chypre, & il y en eut quatre de ſuite de la maiſon *de Luſignan*. (*Voyez* CORNARO.)

LUSSAN, (Eſparbez de) (*Hiſt. de Fr.*) noble & anciene famille, qui a produit entr'autres perſonages diſtingués:

François d'Eſparbez *de Luſſan*, de la branche d'Aubeterre, gouverneur de Blaïe, ſénéchal d'Agenois & de Condomois, qui fut fait maréchal de France le 18 ſeptembre 1620. Il commanda l'armée royale en 1621, aux ſiéges de Nérac & de Caumont; il mourut en 1628.

De cette même famille étoient deux chevaliers de Malthe, Jean & François, tués à la bataille de Dreux en 1562.

Un de leurs freres, mort d'une bleſſure reçue à Sainte-Foi, dans le cours de ces mêmes guerres civiles.

François d'Eſparbez *de Luſſan*, qui ſervit avec diſtinction dans les guerres de Louis XIII, contre les Huguenots, ſous le maréchal d'Aubeterre, ſon oncle à la mode de Bretagne.

Un fils de ce François, tué à Balaguier en Catalogne.

Un autre, mort au ſervice.

M. le maréchal d'Aubeterre, ci-devant ambaſſadeur à Rome, & commandant en Bretagne, étoit de cette maiſon. C'eſt de lui qu'il eſt parlé dans le poëme de Fontenoy:

Le jeune d'Aubeterre
Voit de ſa légion tous les chefs indomptés,
Sous le glaive & le feu mourans à ſes côtés.

M. le comte de Jonzac eſt auſſi de la même famille.

LUSSAN, (Marguerite de) (*Hiſt. Litt. mod.*) mademoiſelle de Luſſan, ſous le nom de laquelle nous avons tant d'ouvrages, étoit, dit-on, fille d'un cocher & d'une diſeuſe de bonne aventure, nommée *la Fleury*: qu'importe? ſes ouvrages ſont attribués à différents auteurs; les uns à M. de la Serre, les autres à M. l'abbé de Boiſmorand; d'autres à M. Baudot de Juilly, qu'importe encore? Ils ſont médiocres. Ils ont cependant un certain dégré de célébrité qu'ils doivent en partie à l'avantage qu'ils ont eu d'être d'une femme, ou d'avoir été publiés ſous ſon nom. *Les anecdotes de la cour de Philippe Auguſte*, ſont le plus connu & le plus lu de ces ouvrages, c'eſt celui qu'on attribue le plus communément à l'abbé de Boiſmorand; *l'hiſtoire de Charles VI; celle de Louis XI, & l'hiſtoire de la derniere révolution de Naples*, ſont des ouvrages hiſtoriques aſſez importans, auſſi ſont-ils attribués à M. Baudot de Juilly, auteur connu d'une *hiſtoire de Charles VII*, (*Voyez* l'article BAUDOT;) on dit qu'elle partageoit

avec lui les récompenſes littéraires que ſes ouvrages lui avoient procurées. Le vieux la Serre, (Ignace Louis de la Serre, ſieur de Langlade) gentilhomme de Cahors, né avec vingt-cinq mille livres de rente qu'il perdit au jeu, & qui n'en vécut pas moins content, juſqu'à près de cent années, lui fut, dit-on, tres utile par ſon goût; on lui attribue plutôt une influence générale de goût & de conſeil ſur les ouvrages de mademoiſelle de Luſſan, qu'on ne lui attribue nommément tel ou tel ouvrage. Il a fait pour ſon compte quelques opéra. C'étoit l'ami, l'amant, le mari peut-être de mademoiſelle de Luſſan. Les autres ouvrages de mademoiſelle de Luſſan, ſont *la vie du brave Crillon*, autre ouvrage hiſtorique, qu'on lui laiſſe; *les anecdotes, annales, intrigues, mémoires ſecrets, &c. de la cour de Charles VIII, de François I, de Henri II, de Marie d'Angleterre;* ouvrages moitié hiſtoriques, moitié romaneſques, mais tenant plus du roman que de l'hiſtoire; *les veillées de Theſſalie*, recueil de contes, qui du moins ne trompent perſone. Au reſte, ceux qui ont connu mademoiſelle de Luſſan, diſent beaucoup de mal de ſa figure, & beaucoup de bien de ſon caractere. Elle mourut d'indigeſtion à Paris, le 31. mai 1758, âgée de ſoixante & quinze ans.

LUTATIUS CATULUS, (*Hiſt. Rom.*) c'eſt le nom de deux conſuls Romains. L'un qui l'étoit l'an 242, avant J. C., mit fin à la premiere guerre punique, par la victoire navale qu'il remporta ſur les Carthaginois, entre Drépani & les îles Ægates.

L'autre, qui l'étoit l'an 102, avant J.C. aida Marius ſon collegue à vaincre les Cimbres. Il montra beaucoup d'ardeur dans les diſſenſions inteſtines de Rome, & périt dans les guerres civiles.

LUTHER, (Martin) (*Hiſt. eccléſ.*) Religieux de l'ordre des hermites de St. Auguſtin nâquit à Islebe dans le comté de Manasfeld le 10. Nov. 1483, de Jean Lauter ou Lotter, & de Marguerite Lindeman. Il étudia ſucceſſivement à Islebe, Magdebourg, Iſſenac & Erford, où il fut fait maître des arts à 20 ans. Un coup de foudre qui tua un de ſes compagnons à ſon côté determina ſa vocation, & le fit entrer dans l'ordre des hermites, où il fut fait prêtre à 24. ans. Quelque temps après in enſeigna la Théologie à Wittemberg, d'où il fut envoyé à Rome pour pacifier quelques troubles qui s'étoient élevés entre les Religieux de ſon ordre en Allemagne & y réuſſit parfaitement. À ſon retour il reçut le bonnet de Docteur, & profeſſa de nouveau la théologie à Wittemberg, il s'y fit admirer tant dans les égliſes que dans l'univerſité. Il s'appliqua enſuite à l'étude des langues greque & hebraïque, & dès l'an 1516 il commença à combatre les théologiens ſcholaſtiques par des theſes publiques ſur le libre arbitre, ſur le mérite des bonnes œuvres, ſur les traditions humaines &c.

L'année ſuivante le Pape Léon X. chargea les Dominicains de prêcher les indulgences en faveur de ceux qui contribueroient au bâtiment de l'égliſe de St. Piere de Rome. Jean Staupitz Vicaire général des Auguſtins en Allemagne, irrité de la préférence donnée par Léon aux Dominicains au préjudice de ſon ordre, commanda à Luther de prêcher contr'eux, ce qu'il éxécuta avec beaucoup de véhémence. La querelle s'étant échaufée devint bientôt publique, & produiſit de part & d'autre des theſes, des livres, & beaucoup de déclamations.

Luther paſſa bientôt des propoſitions douteuſes à des propoſitions condamnées qu'il s'engagea à ſoutenir dans le ſens même de leur condamnation. La faculté de théologie de Paris & d'autres univerſités le condamnerent; il n'en fut que plus aigri, & ayant levé entiérement le maſque; le Pape lança enfin contre lui l'excommunication l'an 1520.

Luther quita l'habit de ſon ordre en 1524, & épouſa l'année ſuivante Catherine de Bore. Ses opinions s'étant répandues en Allemagne, & pluſieurs princes les ayant adoptées, il profita de cet apui pour ſe déchaîner contre l'égliſe romaine, en publiant des ouvrages dans les quels on reconoît la fougue de ſon tempérament & la haîne qu'il lui avoit jurée. (*Voyez* LUTHÉRANISME, & LUTÉRIEN dans le Dictionaire de Théologie, faiſant partie de cette Enciclopédie) Luther mourut à Islebe le 18. fev. 1546. âgé de 63 ans, & laiſſa trois fils: Jean, Martin & Paul.

LUXEMBOURG, (Maiſon de) (*Hiſt mod.*) la maiſon de Luxembourg, l'une des plus illuſtres de l'Europe a produit cinq empereurs, dont trois ont été rois de Bohême.

Les cinq empereurs, ſont 1.° Henri Herman comte de Salms en Ardenne, élu empereur en 1081, au milieu des troubles que la guerre du Sacerdoce & de l'empire excitoit entre le pape Grégoire VII, & l'empereur Henri IV. Henri Herman mourut en 1087.

2.° Henri VII.

3.° Charles IV, auteur de la Bulle d'Or.

4.° Venceslas, ſon fils.

5.° Sigiſmond, auſſi fils de Charles IV.

Les trois empereurs rois de Bohême, ſont Charles IV, & ſes deux fils.

Le pere de Charles IV, Jean l'aveugle, étoit auſſi roi de Bohême. Ce roi chevalier, quoique privé de la vue, n'en avoit pas moins d'ardeur pour les combats; il abandonoit le ſoin de ſes états pour chercher les aventures à la guerre, il ſervoit comme volontaire ſous les drapeaux de la France, dans la fameuſe querelle de Philippe de Valois. & d'Edouard III; il prenoit même pour deviſe ce mot: *je ſers, Ich Dien I ſerve*, tandis que ſon devoir étoit de régner,

Tel étoit l'uſage du temps; une foule de ſouverains, partagés entre Edouard & Philippe, ſervoient en perſone dans leurs armées; combatre, même pour des intérêts étrangers, étoit un honeur que les rois ne cédoient point à leurs ſujets. Jean de Luxembourg-Bohême, étoit à la bataille de Grécy; les François, repouſſés de tous côtés, étoient déja en déroute, lorſque ce prince s'enforma de l'état de la bataille, on lui dit que tout paroiſſoit déſeſpéré; que l'élite de la nobleſſe Françoiſe étoit taillé en pieces ou priſoniere; que Charles de Luxembourg, ſon fils, roi des Romains, bleſſé dangereuſement avoit été forcé d'abandoner le combat; que rien ne pouvoit réſiſter au prince de Galles, dit le prince Noir: *qu'on me mene à ſa rencontre*, s'écria le roi de Bohême. Quatre de ſes chevaliers ſe chargent de le conduire, ils entrelâcent la bride de ſon cheval avec celles de leurs chevaux, ils s'élancent au fort de la mêlée & fondent ſur le prince de Galles; on vit ce prince & le roi aveugle ſe porter pluſieurs coups; mais bientôt on vit le roi de Bohême & ſes chevaliers tomber morts aux pieds du prince de Galles.

La maiſon de Luxembourg a produit encore deux impératrices.

1°. Cunegende, femme de l'empereur Henri II. (*Voyez* l'article de ce prince.)

2°. Eliſabet, femme d'Albert Ier, archiduc d'Autriche & empereur, morte en 1447.

Cinq reines. 1°. Beatrix, femme de Charles Robert ou Charobert, roi de Hongrie, morte en 1318.

2°. Marie, ſa ſœur, ſeconde femme de notre Charles le Bel, morte en 1323, toutes deux filles de l'empereur Henri VII.

3°. Bonne, femme du roi Jean, ſœur de l'empereur Charles IV, morte en 1349.

4°. Anne, fille de l'empereur Charles IV, premiere femme de Richard II, roi d'Angleterre, morte en 1394.

5°. Marguerite, fille du même empereur Charles IV, mais d'un autre lit que les précédentes, premiere femme de Louis le grand, roi de Hongrie & de Pologne, morte en 1359.

Cette maiſon de Luxembourg a donné à la France deux connétables.

1°. Valeran de Luxembourg, comte de St. Pol, de la branche de Luxembourg-Ligny, fait connétable en 1411, mort le 19 avril 1415 ou 1413.

2°. Louis de Luxembourg, comte de St. Pol, de la branche de Luxembourg Saint Pol. C'étoit ſous Louis XI, c'eſt-à-dire dans un temps de cabales & d'intrigues continueles qu'il étoit connétable. Général de Louis XI par ſa place, il traitoit par eſprit d'intrigue avec tous les partis. Il vouloit ſe rendre indépendant & jouer un rôle principal au milieu de ces troubles. Il s'étoit emparé de St. Quentin, au nom du roi, & le gardoit pour lui-même. Fier de la poſſeſſion de cette importante place qu'il promettoit tour-à-tour de remettre au roi de France, au roi d'Angleterre, au duc de Bourgogne, Charles le téméraire, il ſe faiſoit rechercher & redouter de tous ces princes. Louis XI, dans une entrevue avec le roi d'Angleterre Edouard IV, ſur le pont de Péquigny, ſut tirer de lui les inſtructions dont il avoit beſoin ſur les projets & les démarches du connétable; celui-ci n'avoit fait que les trahir tous deux, Edouard l'abandona ſans peine, & le duc de Bourgogne, inſtruit par les deux rois, des fourberies du connétable, le livra lui-même à Louis XI, qui lui fit trancher la tête à Paris, dans la place de Grêve, le 19 décembre 1475. Ses biens furent confiſqués, mais ils furent rendus à ſa poſtérité par une déclaration du roi Charles VIII, en 1587. Marie ſa petite-fille porta ces biens dans la maiſon de Bourbon, par ſon mariage avec François de Bourbon, comte de Vendôme, biſayeul du roi Henri IV, qui deſcend ainſi de cette illuſtre victime de Louis XI.

Ce fut pour François de Luxembourg, ſorti de la branche de Luxembourg-Brienne, & qui a formé celle de Pinei, que le roi Henri III érigea, en 1576, Pinei en duché; en 1581, il l'érigea en Pairie, & Tingri en principauté. François fut envoyé trois fois en ambaſſade à Rome, 1°. par Henri III, en 1586, 2°. en 1590, par les catholiques royaliſtes qui ſe donnoient à Henri IV, ſous la condition qu'il ſe feroit catholique; enfin en 1596, par Henri IV lui-même.

Sa petite fille, Marguerite-Charlotte de Luxembourg porta les biens de ſa maiſon dans celle de Clermont Tonnerre, qui ne les conſerva pas; car, du mariage de Marguerite Charlotte, avec Charles Henri de Clermont Tonnerre, naquit ſeulement Magdeleine-Charlotte-Bonne-Thereſe de Clermont-Tonnerre, ducheſſe de Luxembourg, qui épouſa le 17 mars 1661, François-Henri de Montmorenci, duc de Luxembourg, c'eſt le fameux maréchal de Luxembourg; on trouvera ce qui le concerne lui & ſa poſtérité à l'article MONTMORENCI.

La premiere maiſon de Luxembourg, cette maiſon impériale qui nous occupe ici, nous offre pluſieurs perſonages morts à la guerre & dans les batailles.

Dans la branche aînée, Baudouin & Jean, tués au combat de Vering, du 5 juin 1288, avec Valeran Ier leur frere, tige de la branche de Luxembourg-Ligny.

Dans cette branche de Luxembourg-Ligni, Gui de Luxembourg, pour qui le roi Charles V érigea Ligni en comté, en 1367, tué à la bataille de Baeſvider, le 22 août 1371.

Dans la branche de Saint-Pol, Jean, comte de Marle & de Soiſſons, fils du connétable de

Saint-Pol, tué à la bataille de Morat, le 22 juin 1476.

Dans la branche de Luxembourg-Martigues, Charles, vicomte de Martigues, tué au siége de Hesdin, en 1553.

Sebastien de Luxembourg, qui s'étoit trouvé & signalé aux siéges de Metz, de Térouanne, de Calais, de Guines, de Rouen, d'Orléans; aux batailles ou combats de Dreux, de Messignac, de Jarnac, de Moncontour, &c. & pour qui Charles IX venoit d'ériger, en 1569, le comté de Penthievre en duché-pairie, tué d'une blessure à la tête au siége de saint Jean d'Angely, le 19 novembre 1569.

LUZERNE, (de la) de Beusseville ou Beuzeville (*Hist. de Fr.*) maison des plus anciennes de la Normandie.

Thomas de la Luzerne, fut un des chevaliers qui acompagnerent Robert, duc de Normandie, fils aîné de Guillaume le conquérant, à la premiere croisade.

Guillaume de la Luzerne dans les guerres contre les Anglois sous Charles VII, défendit vaillament le mont saint Michel, & y mourut en 1458.

Jean de la Luzerne, son fils, fut chambellan des rois Louis XI & Charles VIII.

Gabrielle de la Luzerne porta la terre de la Luzerne dans la maison de Briqueville, en 1556, par son mariage avec François de Briqueville, un des plus braves capitaines de son temps, tué en 1574, sur la bréche de la ville de saint Lo, qu'il défendoit pour les religionaires.

De cette maison de la Luzerne-Beuzeville, sont M. le comte de la Luzerne, ministre de la marine, (en 1788) M. le marquis de la Luzerne, ambassadeur en Angleterre, & M. l'évêque de Langres, tous fils de César Antoine de la Luzerne, comte de Beuzeville, maréchal de camp, & petits fils du chancelier de Lamoignon, par Marie-Elisabeth de Lamoignon, leur mere.

LYCAMBE:

Qualis Lycambæ spretus infido gener.

(*Voyez* ARCHILOQUE.)

LYCOPHRON, (*Hist. Litt. anc.*) poëte & grammairien grec, né à Chalcis dans l'île d'Eubée, aujourd'hui Négrepont, vivoit environ trois siecles avant J. C. Il avoit fait des tragédies; mais il ne reste de lui qu'un poëme de *Cassandre*, si obscur, que le nom de *Lycophron* est resté comme le symbole de l'obscurité; on l'appeloit *le ténébreux*:

Cachez-vous, Lycophrons, antiques & moderues, &c.

Ovide, dans son poëme de l'*Ibis*, nous apprend que *Lycophron* fut tué d'un coup de fléche:

Utque cothurnatum periisse Lycophrona narrant,
Hæreat in fibris missa sagitta tuis.

Il y a un autre *Lycophron*, fils de ce sage Périandre, qui fut cependant tyran à Corinthe. S'il méritoit une punition comme tyran, il la reçut par ce fils, & par un autre qu'il eût encore, nommé Cypséle. Ce dernier étoit l'aîné. Periandre avoit tué leur mere; l'histoire n'explique pas trop les circonstances de ce fait. Proclès, leur ayeul maternel, roi d'Epidaure, après les avoir gardés quelque temps auprès de lui, obligé de les renvoyer à leur pere, ne leur dit que ce mot: *n'oubliez pas par qui a péri votre mere*. Ce trait resta gravé dans le cœur de *Lycophron*, qui ne put jamais voir dans Périandre que le meurtrier de sa mere. Il ne put se résoudre à lui parler, & resta toujours enseveli devant lui dans un morne silence. Périandre la chassa, & défendit à tous ses sujets, sous peine d'amende, de le loger ou de lui parler. *Lycophron* resta quatre jours couché par terre, sans boire ni manger. Son pere en eut pitié; il vint l'exhorter à prendre les sentimens & les procédés d'un fils, & lui promit ceux d'un pere. Il en reçut cette seule réponse: *payez l'amende, vous m'avez parlé*. Ce fut là le premier & le dernier mot qu'il entendit de son fils. Périandre rélégua *Lycophron* à Corfou, & ne songea plus à lui; mais dans la suite trouvant le fardeau de la royauté trop pesant pour sa vieillesse, & voyant Cypséle, son fils aîné, absolument incapable de régner, il crut que le temps auroit changé *Lycophron*, il lui offrit de l'associer à la royauté. *Lycophron* ne voulut pas même parler à un messager envoyé par son pere. Sa sœur vint lui faire la même proposition; elle étoit fille de Périandre; elle n'obtint rien. Son pere ne se rebuta point; il continua de négocier avec lui. Puisque vous ne voulez rien partager avec moi, lui dit-il, échangeons du moins; venez régner à Corinthe, j'irai vous remplacer à Corfou. On dit que les habitans de Corfou, pour prévenir cet échange qu'ils craignoient, tuérent *Lycophron*. Ce récit est d'Hérodote; & on ne peut se dissimuler qu'il manque en quelques endroits de vrai-semblance, & en quelques autres de clarté.

LYCORIS, (*Hist. Rom.*) célébre courtisane du temps d'Auguste, aimée de ce Cornelius Gallus que Virgile, dans sa dixieme Eglogue, console si tendrement de ce qu'elle lui préféroit Marc-Antoine, ce qui étoit alors matiere à consolation, & non pas à plaisanterie.

Pauca meo Gallo, sed quæ legat ipsa Lycoris,
Carmina sunt dicenda, neget quis carmina Gallo?...
Galle, quid, insanis? inquit: tua cura Lycoris
Perque nives alium, perque horrida castra secuta est.

Lycoris avoit été comédiene; ſon véritable nom étoit Cytheris; mais le nom ſous lequel Virgile l'a chantée, étoit celui qui devoit lui reſter. Elle apprit à ſon tour à ſoufrir des mépris; Gallus, conſolé par Virgile, fut encore vengé par Cléopâtre, pour qui Antoine abandona *Lycoris;* celle-ci en perdant le cœur de ſon amant, perdit l'empire de la moitié du monde.

LYCOSTHENES, nom grec que prit un ſavant allemand du ſeizieme ſiecle, (Conrad Wolthart) auteur en partie du *Theatrum vitæ humanæ*, achevé & publié par Théodore Zwinger ſon gendre. On a de lui encore un recueil d'Apophtegmes; un traité *de Mulierum præclare dictis & factis*; un abrégé de la bibliothéque de Geſner, &c. Né en 1518, dans la Haute-Alſace, mort miniſtre & profeſſeur de logique & des langues, à Bâle, en 1561.

LYCURGUE, (*Hiſt. anc.*) Ce légiſlateur de Lacédémone étoit fils d'Eunomus, l'un des deux rois qui régnoient enſemble à Sparte. Son frere aîné n'ayant point laiſſé d'enfans, il fut roi pendant quelques jours; mais dès que la groſſeſſe de ſa belle-ſœur fut connue, il déclara lui-même le premier que la royauté apartenoit à l'enfant qui naîtroit, ſi c'étoit un fils; & dès lors il n'adminiſtra plus que comme tuteur. La veuve, dit-on, lui propoſa de régner & de l'épouſer, offrant à ce prix de faire périr ſon fruit. Il diſſimula pour ne pas pouſſer une ſi méchante femme à quelque réſolution violente; il la mena, de prétexte en prétexte, juſqu'au terme de l'enfantement; l'enfant naquit, c'étoit un fils, on le nomma Charilaus.

Lycurgue ayant formé le projet d'une légiſlation nouvele, voyagea en Crete, dans l'Aſie, en Égypte:

Mores hominum multorum vidit & urbes.

Il obſerva, il compara & fit une légiſlation qui ne reſſembloit à aucune autre, mais à laquelle toutes les autres avoient concouru. Il établit un ſénat compoſé de vingt-huit magiſtrats, qui, avec les deux rois, formoient un conſeil de trente. Il fit un nouveau partage des terres, décria la monoie d'or & d'argent, mit tout en commun, voulut que les repas fuſſent publics, tout le monde étoit obligé de s'y trouver, & les rois n'en étoient pas diſpenſés; il acoutuma tous les citoyens à une ſobriété extrême; il les acoutuma auſſi au ſecret: quand un jeune homme entroit dans la ſale, le plus âgé lui diſoit, en lui montrant la porte; *rien de tout ce qui ſe dit ici, ne ſort par là*. Le mets qui leur plaiſoit le plus étoit ce qu'on appeloit *la ſauce noire*. Denys le tyran ſe trouvant à un de ces repas, voulut goûter de ce mets, & le trouva très-fade; c'eſt que l'aſſaiſonement y manque, lui dit-on. — Eh! quel eſt cet aſſaiſonement? — La courſe, la ſueur, la fatigue, la faim, la ſoif.

Education, entretiens, travaux, plaſirs, tout étoit public. Le vol étoit permis comme un jeu d'adreſſe, comme un moyen de s'exercer aux ruſes de guerre, & comme étant ſans conſéquence dans un pays où il n'y avoit preſque point de propriété. Il paroît qu'en général le grand objet des loix de *Lycurgue* étoit de former un peuple de guerriers, mais non pas de conquérans. Dans cette république, où une mere recomandoit à ſon fils, partant pour l'armée, de revenir *avec ſon bouclier ou ſur ſon bouclier;* dans cette république, où une autre mere, apprenant la mort de ſon fils tué dans une bataille, répondoit: *Je ne l'avois mis au monde que pour cela;* où la mere de Pauſanias, coupable, portoit des pierres pour murer la porte de l'aſyle dans lequel il s'étoit refugié; dans cette ville qui chaſſoit de ſes murs le poëte Archiloque pour quelques maximes trop indulgentes à l'égard de la lâcheté; dans cette république, où nul opprobre n'égaloit celui d'avoir fui à la guerre, où les femmes & les meres de ceux qui étoient revenus de la défaite de Leuctres, envioient les meres & les veuves de ceux qui avoient péri, & n'oſoient paroître devant elles; où les ſoldats qui avoient fui, dépouillés des droits du citoyen étoient obligés de ſoufrir toutes ſortes d'outrages & de porter ſur leur viſage & dans leur vêtemens des monumens publics de leurs honte; dans cette république enfin où trois cents hommes arrêtoient au pas des Thermopyles l'innombrable armée des Perſes, & *périſſoient pour obéir aux ſaintes loix de Sparte;* c'eſt-là, c'eſt dans cette même république qu'on évitoit le crime des conquêtes comme la honte de la fuite; c'eſt-là qu'également éloigné de l'eſprit d'avidité qui préſide aux guerres des peuples barbares, de l'eſprit d'orgueil & de domination qui porte les grands rois à la guerre; du petit eſprit de vengeance qui perpétue nos funeſtes & inutiles guerres, un peuple tout guerrier ne combatoit jamais que pour la défenſe de l'état; voilà pourquoi il ne fuyoit jamais. L'amour de la patrie augmentoit en intenſité à proportion du peu d'étendue de la patrie. Eh! quel citoyen ne deviendroit ſoldat! quel ſoldat ne deviendroit invincible, quand il s'agit de ces intérêts puiſſants de la nature & de l'amour! Le peuple le plus redoutable ſera toujours celui qui, fondant, comme les Spartiates, ſon bonheur ſur la vertu, ſa ſureté ſur la juſtice & la modération, bornera toujours la guerre à la défenſe. L'horreur des conquêtes étoit ſi forte chez les Lacédémoniens, que dans un pays preſque environé de la mer, ils refuſerent long-temps d'avoir une marine, de peur que la cupidité ne naquît avec les moyens de la ſatisfaire. Auſſi Plutarque nous repréſente-t-il les Lacédémoniens comme des miniſtres de

paix chez les nations étrangeres, portant partout l'ordre avec la concorde, terminant les guerres, apaiſant les ſéditions par leur ſeule préſence. Les peuples ſoumis, dit-il, venoient ſe ranger autour d'un ambaſſadeur lacédémonien, comme les abeilles autour de leur roi. Tel étoit l'aſcendant que le déſintéreſſement, la modération, la juſtice donnoient à ce peuple verteux ſur tous les autres peuples, & qu'il conſerva, ſelon Plutarque, pendant plus de ſept cents ans, c'eſt-à-dire, tant qu'il fut fidele aux loix de *Lycurgue*. Nous parlons d'après Plutarque; cependant comme les actions démentent quelquefois les principes chez les peuples auſſi bien que chez les individus, nous aurions peine à trouver les Lacédémoniens conſtament fideles à ce plan de modération & de déſintéreſſement que Lycurgue leur avoit tracé; nous les trouvons même ſouvent fort tyrannique à l'égard de leur voiſins, & fort injuſtes dans leurs guerres, comme on peut le voir dans Thucydide; mais le principe de juſtice & de modération ſubſiſtoit, & l'on y revenoit après s'en être écarté.

On a fait avec raiſon, divers reproches aux loix de Lycurgue. La nature a réclamé contre l'uſage barbare d'expoſer les enfans d'une complexion foible, & qu'on jugeoit devoir être incapables des exercices de la guerre; contre la dureté avec la quelle on élevoit les enfans conſervés; contre l'inhumanité dont on uſoit à l'égard des Ilotes. On a condamné même une éducation uniquement bornée aux exercices corporels, & qui négligeoit abſolument la culture de l'eſprit, une légiſlation, qui ne s'occupant que de la guerre, condamnoit les citoyens pendant la paix, à une inaction abſolue; enfin, la pudeur & la modeſtie étoient trop ouvertement violées dans les loix qui admetoient les femmes aux mêmes exercice corporels que les hommes. Les mœurs même & les loix les plus ſacrées du mariage étoient bleſſées par quelques-uns des réglemens de *Lycurgue*.

On dit que *Lycurgue*, pour aſſurer l'éxécution de ſes loix, fit jurer à ſes concitoyens de les obſerver inviolablement, au moins juſqu'à ſon retour de Delphes, où il alloit conſulter l'oracle ſur un dernier objet le plus important & le plus eſſentiel de tous; il partit, alla ou n'alla point à Delphes; mais il ne revint point. Il ſe laiſſa, dit-on, mourir de faim. On croit, aſſez généralement qu'il y a pour le moins de la fâble mêlée à ſon hiſtoire.

Lycurgue l'Orateur n'eſt guere moins célébre dans ſon genre. S'il ne fut pas légiſlateur d'Athênes comme l'autre *Lycurgue* le fut de Lacédémone, il fut un exécuteur ſévere & utile des loix de police de ſon pays; il purgea la ville de tous les mal-faicteurs & de tous les mauvais citoyens. Sa fonction étoit celle d'intendant du tréſor public. En ſortant de charge, il fit ce que peu de miniſtres peuvent faire, ce que tous devroient être obligés de faire; pendant ſon adminiſtration, il avoit tenu regiſtre de ce qu'il avoit fait, il fit atacher ce regiſtre à une colomne pour l'expoſer à la cenſure de tout le monde. On a remarqué que pendant ſa magiſtrature, voyant mener en priſon le philoſophe Xenocrate, faute d'avoir payé un tribut qu'on exigeoit des étrangers, *Lycurgue* indigné qu'on traitât avec cette dureté un philoſophe ſi célébre, le délivra, & fit mettre en priſon le fermier qui uſoit ſi impitoyablement de ſes droits. Peut-être même faut-il croire que le fermier excédoit ſes droits; car s'il n'eût demandé que ce qui lui étoit dû, il auroit été injuſte de le punir; & ce ſeroit porter trop loin les priviléges de la philoſophie, que de les étendre juſqu'à l'exemption d'impôts; le philoſophe obéit aux loix, & ne demande point d'en être diſpenſé. Les harangues de *Lycurgue* ſe trouvent dans un recueil de harangues des anciens orateur grecs, que les Aldes imprimerent à Veniſe en 1513, en deux vol. *in fol.* Il étoit contemporain de Démoſthenes.

LYRE *ou* LYRA, (Nicolas de) (*Hiſt. Litt. mod.*) Nicolas *de Lyra*, normand & de race juive, a écrit contre les juifs, il a fait d'ailleurs ſur la Bible, des commentaires eſtimés. Il vivoit dans le quatorzieme ſiecle.

LYSANDRE, (*Hiſt. de Lacédémone*) Lacédémonien, rendit à ſa patrie la ſupériorité qu'elle avoit cédée aux Athéniens. Les Spartiates afoiblis par les victoires d'Alcibiade, élurent pour général *Lyſandre*, génie audacieux & fécond en reſſources. Son éloquence militaire lui fit beaucoup d'alliés! il leva une armée dans le Péloponeſe, & en profitant des alarmes des Ephéſiens, qui craignoient de tomber ſous la dominations des Perſes ou des Athéniens, il les engagea à lui confier le gouvernement de leur ville; ayant appris que Cyrus, fils de Darius, éoit à Sardes, il s'y tranſporta pour lui expoſer combien il étoit intéreſſé à humilier la fierté des Athéniens; ce jeune prince dont il careſſa la fierté, lui acorda une augmentation pour ſes ſoldats: cette libéralité lui fournit une armée de déſerteurs qui, en afoibliſſant les Athéniens, le mit en état de tout exécuter; tandis qu'il enrichiſſoit ſes ſoldats, il conſervoit ſous ſa tente toute l'auſtérité Spartiate; il profita de l'abſence d'Alcibiade, pour attirer au combat le général imprudent à qui il avoit confié le commandement. *Lyſandre* coula à fond vingt vaiſſeaux Athéniens; le retour d'Alcibiade releva le courage des vaincus, qui brûloient d'effacer la honte de leur défaite dans un ſecond combat; *Lyſandre* craignit de compromettre ſa gloire contre un général qui n'avoit point encore éprouvé de revers. L'année de ſon commandement étant expirée, il ne put voir ſans jalouſie qu'on lui ſubſtituoit Callicratidas, qui

l'égaloit en talens militaires, & qui lui étoit bien supérieur en sentimens: il s'en vengea bassement, en renvoyant à Cyrus le trésor destiné à la paye du soldat; Callicratidas privé de cette ressource, fut dans l'impuissance de soutenir le poids de la guerre; sa flote fut batue & dispersée à la journée des Argineuses. Les alliés de Sparte solliciterent le rétablissement de *Lysandre*, & son retour à l'armée releva tous les courages; il justifia cette constance par la victoire d'Egos Potamos, où toute la flote des Athéniens fut dissipée; trois mille prisoniers furent égorgés impitoyablement par les Péléponésiens.

Lysandre parcourut en vainqueur toutes les villes maritymes, il y changea la forme du gouvernement; il ordona à tous les Athéniens de se retirer dans leur ville dont il méditoit le siége; sa politique étoit de l'afamer; les Athéniens, autrefois arbitres de la Grece, se virent réduits à mendier la paix, aux conditions qu'on voulut leur prescrire: *Lysandre* entra dans leur ville, dont il fit raser les murs, la forme du gouvernement fut changée; l'oligarchie fut abolie, & on y substitua trente archontes, qui, dans la suite, furent appelés *tyrans;* toutes les villes alliées ou sujetes d'Athènes, ouvrirent leurs portes à *Lysandre*, & lui érigerent des statues; les poëtes naturélement adorateurs des heureux qui peuvent les récompenser, chanterent ses louanges, & le mirent au rang des premiers héros de la Grece: il ne crut pas son ouvrage affermi tant qu'Alcibiade auroit les ieux ouverts; il sollicita Pharnabase de le lui livrer mort ou vif: ce satrape violant les droits sacrés de l'hospitalité, envoya des satellites qui le tuerent à coups de dards; les prosperités de *Lysandre* corrompirent son cœur, il devint avare & cruel: huit cents des principaux habitants de Milet furent égorgés par son ordre; quiconque lui déplaisoit étoit traité en coupable; les provinces devenues la proie de ses exactions, porterent leurs plaintes à Sparte, qui rapela son général pour entendre sa justification; quoiqu'il ne fût point puni, il est à présumer qu'il fut trouvé coupable, puisqu'il y vécut sans considération, jusqu'à l'expédition d'Agésilas, contre la Perse, où il fut nommé chef des trente capitaines subordonés à ce roi Spartiate, dont il traversa tous les desseins par une basse rivalité; il retourna à Sparte, où son ambition lui fit jeter les ieux sur le trône: sa descendance d'Hercule lui en frayoit le chemin; mais comme il n'avoit que deux branches de la postérité de ce héros qui eussent droit de prétendre au pouvoir souverain, il résolut de s'associer à leur privilége: il corrompoit la prêtresse de Delphes; mais, mal-gré toute sa dextérité, il ne put se faire assez de partisans pour ariver à son but.

Toute la Grece alarmée des progrès rapides d'Agésilas, résolut d'oppose une digue à ce torrent qui menaçoit de tout engloutir; toutes les villes se souleverent contre les Lacédémoniens. *Lysandre*, qu'on avoit laissé depuis quelque temps dans l'oubli, reparut à la tête de l'armée: il entra en Béotie, dans le dessein de faire sa jonction avec les Phocéens; mais il fut prévenu par les Thébains, qui remporterent une victoire d'autant plus complete, que ce fut dans cette journée qu'il perdit la vie.

Ce célébre spartiate, qui avoit aliéné tous les cœurs par ses exactions, mourut extrêmement pauvre, quoiqu'il eût vécu sans luxe; il fit servir ses richesses à son ambition; & dans le temps qu'il épuisoit les provinces, il en versoit les trésors sur ses partisans; vain & altier, il s'abandonoit à la bassesse de la jalousie, & craignoit de voir sa gloire éclipsée par l'éclat des autres généraux. Avant lui, Sparte étoit crainte & respectée; la dureté de son gouvernement attira sur elle l'envie & la haine de toute la Grece; mal-gré ses succès dans la guerre, on lui refusa une place parmi les grands capitaines; son grand talent fut de maîtriser les esprits; sa dextérité dans les négociations & le gouvernement, lui auroit mérité le nom de *grand*, si ses talens n'eussent été obscurcis par ses vices.

LYSERUS, (Polycarpe) (*Hist. Litt. mod.*) ministre de Wittemberg, puis de Dresde, fit beaucoup de commentaires sur la Bible, & beaucoup d'ouvrages de controverse; mais il est moins connu par ses propres ouvrages que par celui dont il a été l'éditeur. C'est une histoire des Jésuites, désavouée par les Jésuites, & contre laquelle le jésuite Gretser a écrit. *Lyserus* né en 1552, mourut en 1601.

Un autre *Lyserus*, (Jean) de la même famille, docteur de la confession d'Ausbourg, se fit publiquement le defenseur de la polygamie; cependant une seule femme auroit suffi, disoit-on, pour l'embaraser beaucoup. Il publia le livre intitulé: *Polygamia triumphatrix*, contre laquelle un ministre de Copenhague, nommé *Brunsmanus*, fit paroître la *Polygamia triumphata* & la *Monogamia victrix*.

LYSIAS, (*Hist. Litt. anc.*) célébre orateur grec, né à Syracuse l'an 459 avant J. C. Ce fut dans Athènes qu'il deploya ses grands talens pour l'éloquence. Nous avons de lui trente-quatre harangues imprimées dans le recueil des Aldes. (*Voyez* ci-dessus l'article de LYCURGUE l'orateur); elles sont aussi imprimées séparément.

LYSIMAQUE, (*Histoire de la Grece.*) disciple & ami du philosophe Calisthene, voyant son maître condamné aux plus rigoureux tourmens, lui donna du poison pour abréger son supplice. Alexandre, pour le punir de ce zele officieux, ordona de le livrer à la fureur d'un lion afamé dont il demeura vainqueur; son adresse & son courage lui rendirent la faveur de

ſon maître, qui l'éleva à tous les premiers grades de la guerre. Après la mort de ce conquérant, ſes lieutenans s'approprierent ſon héritage. La Thrace & les régions voiſines échurent à *Lyſimaque*: ce partage aluma bien des guerres. Antigone, dominateur de la plus grande partie de l'Aſie, eut l'orgueil de traiter ſes égaux en ſujets; les uns furent dépouillés, & les autres maſſacrés par ſes ordres; ce fut pour prévenir leur oppreſſion, que Séleucus, Ptolomée & Caſſandre ſe liguerent avec *Lyſimaque* contre cet ennemi commun. La race d'Alexandre fut éteinte par les crimes de l'ambitieux Caſſandre; alors les gouverneurs établirent leur domination dans les pays qui leur avoient été confiés. Antiochus & ſon fils furent les premiers à ceindre leur front du diadême; leur exemple fut ſuivi par Ptolomée & *Lyſimaque*, qui prirent le titre de roi dont ils avoient déja le pouvoir.

Lyſimaque ſe fortifia de l'alliance du roi d'Égypte, dont il épouſa la fille nommée *Arſinoé*: ces deux rois mirent dans leurs intérêts Pyrrhus, roi d'Epire; leurs forces réunies fondirent ſur la Macédoine, dont il ſe fit proclamer roi: mais comme *Lyſimaque* n'avoit pas moins contribué que lui à l'expulſion de Démétrius, il revendiqua la moitié du royaume conquis. Pyrrhus ne ménagea pas aſſez ſes nouveaux ſujets; ce prince incapable de repos, les rebuta par des marches & des fatigues ſtériles. *Lyſimaque* profita de leur mécontentement, pour envahir toute la Macédoine. Démétrius, chaſſé de ſes états, raſſembla les débris de ſon armée, & fit une invaſion ſur les terres de ſon ennemi. Sardes & pluſieurs autres places tomberent ſous ſa puiſſance: mais Agathocle, fils de *Lyſimaque*, l'obligea de ſe retirer à l'Orient. Il ne reſtoit plus que deux capitaines d'Alexandre, *Lyſimaque* & Séleucus, âgés l'un & l'autre de plus de quatre-vingts ans: ils avoient toujours vécu amis, & avant de mourir, ils s'acharnerent à s'entre-détruire. Séleucus agreſſeur, entra dans l'Aſie mineure, avec une nombreuſe armée; il prit Sardes, où *Lyſimaque* avoit renfermé tous ſes tréſors: ce dernier paſſa l'Helleſpont pour arrêter ſes progrès, il engagea une action où il perdit la vie; ſes états tomberent ſous la puiſſance de Séleucus.

LYSIMAQUE, fils d'Ariſtide, n'eut d'autre héritage que la gloire de ſon pere; les Athéniens touchés de la pauvreté d'un citoyen dont le pere n'avoit été malheureux, que pour avoir trop bien ſervi la patrie, lui firent préſent de cent arpents de bois, & d'autant de terres labourables: ils y ajouterent une ſomme de cinq mille livres d'argent une fois payée, & quarante ſols par jour pour ſa dépenſe: cette largeſſe faite au fils, fut la plus belle réparation qu'ils puſſent faire à la mémoire d'un pere reſpectable.

LYSIPPE, (*Hiſt. anc.*) célébre ſculpteur grec, par qui ſeul Alexandre-le-Grand voulut être repréſenté:

Edicto vetuit, ne quis ſe, præter Apellem;
Pigneret, aut alius Lyſippo duceret æra
Fortis Alexandri vultum ſimulantia.

ce qu'Horace appele:

Judicium ſubtile videndis artibus.

Néron ne montra pas tant de jugement & tant de goût, lorſqu'il gâta une belle ſtatue de bronze du même *Lyſippe*, en voulant l'enrichir & la dorer. *Lyſippe* eſt de tous les ſculpteurs anciens, celui qui a laiſſé le plus d'ouvrages. Il vivoit trois ſiecles & demi avant J. C. Il étoit de Sicyone.

LYSIS, (*Hiſt. anc.*) Philoſophe pythagoricien qui vivoit environ quatre ſiecles avant J. C. Il fut le maître & l'inſtituteur d'Epaminondas. On lui atribue ce qu'on appele *les vers dorés de Pythagore*.

MABILLON,

MABILLON, (Jean) ſavant bénédictin de la congrégation de Saint Maur; la vie d'un ſavant & d'un religieux conſiſte dans la liſte de ſes ouvrages; celle de *Mabillon* eſt ſur-tout de ce genre. Une petite ſingularité accidentele de cette vie, eſt que cet homme qui avoit donné dans ſes premieres études les plus grandes eſpérances, & qui devoit conſacrer ſa vie aux études les plus laborieuſes, débuta dans les plus belles années de ſa jeuneſſe par être incapable d'aucune application. Il fallut le ſéparer entiérement des livres, des papiers, de tout ce qui occupe l'eſprit; on le promena d'abbayes en abbayes, ſans lui donner aucun emploi, ſans lui permettre aucun travail. A Saint Denis, il fut employé pendant un an entier, à montrer le tréſor de l'abbaye & les tombeaux des rois; c'étoit là ce qu'on appeloit employer dom *Mabillon*. C'étoient des maux de tête violents & continuels qui mettoient ce ſavant homme dans cet état. La nature le rétablit d'elle-même, & le rendit aux lettres. Il travailla d'abord au Spicilége avec dom Luc d'Achery; il donna depuis deux éditions de St. Bernard; les actes des Saints de l'ordre de S. Benoît; les Annales de cet Ordre; les *Vetera analecta*, recueil de pieces ſingulieres & inconnues, ſur-tout ſa *Diplomatique*, par laquelle il eſt ſi connu & qu'il ſuffit de nommer. Il voyagea en Allemagne & en Italie par ordre du Roi; ces voyages furent purement littéraires, il alloit d'abbaye en abbaye, & de bibliotheque en bibliotheque.

Charlemagne avoit introduit dans ſes états la liturgie Romaine; ſon ordonance pour l'introduction de ce Rituel, un peu combatue d'abord, finit par être ſi exactement obſervée, qu'on oublia entiérement l'anciene liturgie, & que les ſavans même ignorerent en quoi elle avoit conſiſté, juſqu'à ce que dom *Mabillon*, dans le cours de ſes voyages, ayant trouvé dans l'abbaye de Luxeuil, un ancien livre d'égliſe, dont on ſe ſervoit en France il y a environ onze ſiecles, & l'ayant conféré avec divers fragmens de St. Hilaire de Poitiers, de Sidoine-Apollinaire, de St. Céſaire d'Arles, de St. Grégoire de Tours, & de quelques autres anciens auteurs, s'aſſura de ſa découverte, & fit connoître ce monument de la piété de nos peres, devenu, par le temps, un point d'érudition & un objet de curioſité.

Au retour du voyage d'Italie, dom *Mabillon* mit à la bibliotheque du roi, plus de trois mille volumes de livres rares, tant imprimés que manuſcrits, & donna ſon *Muſeum Italicum*, contenant en deux grôs vol. *in*-4.° des pieces qu'il avoit découvertes; il rend compte de ſon voyage dans le premier volume; mais, dit M. de Boze, ſon exactitude ne " s'étend pas juſqu'à „ raporter tous les honeurs que lui rendirent „ les ſavants & les perſones de la premiere „ qualité. Si dom *Mabillon* avoit un eſprit pro„ pre à toutes les ſciences, il avoit une mode„ ſtie ſupérieure à tous les ſuccès „.

On connoît ſon Traité des *Études Monaſtiques*, & ſa diſpute ſur ce ſujet avec l'abbé de la Trape.

Il traita une multitude d'autres ſujets, & eut part à une multitude d'autres ouvrages, indépendament de ceux qui ſont de lui ſeul.

Il mourut dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés le 27 décembre 1707. Il étoit né le 23 novembre 1632, ſur les frontieres de la Champagne & du Luxembourg, dans les environs de Mouſon. Il étoit entré en 1653, dans l'abbaye de St. Remi de Rheims.

Dom *Mabillon* avoit la plus grande réputation dans les pays étrangers; les ſavants, les ſouverains, les corps même le conſultoient, & ſes déciſions étoient regardées comme autant d'oracles. Voici ce que le cardinal Colloredo écrivoit de la part du pape Clément XI, à dom Thierry Ruinart, ſur la mort de dom *Mabillon*.

"Le pape a voulu lire pluſieurs fois le triſte „ & touchant détail que vous nous avez fait „ de ſa mort. Sa Sainteté s'eſt trouvée émue de „ toute ſon affection paternele, pour un hom„ me de mœurs reſpectables, & qui a ſi bien „ mérité des lettres & de toute l'égliſe.

„ Le ſaint pere a marqué que vous lui fe„ riez plaiſir de l'inhumer dans le lieu le plus „ diſtingué, puiſqu'il n'y en a point où ſa ré„ putation ne ſe ſoit répandue, & que tous „ les ſavants qui iront à Paris, ne manqueront „ pas de vous demander: *ou l'avez-vous mis?* „ Il prévoit quelle ſera leur peine, s'ils appre„ nent que les cendres d'un perſonage de ce „ mérite ont été confondues, & s'ils ne les trou„ vent pas recueillies ſous le marbre, avec „ quelque inſcription qui conviene à des reſtes „ ſi précieux! „

MABOUL, (Jacques) évêque d'Aleth, nommé en 1708. Mort en 1723; célebre par la prédication. On a de lui des oraiſons funebres,

Ce fut lui qui prononça celle de Louis XIV à Notre-Dame.

MABY, ſ. m. boiſſon rafraîchiſſante fort en uſage aux îles d'Amérique; elle ſe fait avec de grôſſes racines nommées *patates*; celles dont l'intérieur eſt d'un rouge-violet, ſont préférables à celle qui ſont ou jaûnes ou blanches, à cauſe de la couleur qui donne une teinture très-agréable à l'œil.

Après avoir bien nétoyé ou épluché ces racines, on les coupe par morceaux, & on les met dans un vaſe propre pour les faire bouillir dans autant d'eau que l'on veut faire de *maby*; cette eau étant bien chargée de la ſubſtance & de la teinture des patates, on y verſe une ſuffiſante quantité de ſirop de ſucre clarifié, y ajoutant quelquefois des oranges aigres & un peu de gingembre: on continue quatre à cinq bouillons, on retire le vaſe de deſſus le feu; & après avoir laiſſé fermenter le tout, on paſſe la liqueur fermentée au travers d'une chauſſe de drap, en preſſant fortement le marc. Il faut repaſſer deux ou trois fois la liqueur pour l'éclaircir, enſuite de quoi on la verſe dans des bouteilles, dans chacune deſquelles on a eu ſoin de mettre un ou deux cloux de girofle. Cette boiſſon eſt fort agréable à l'œil & au goût, lorſqu'elle eſt bien faite: elle fait ſauter le bouchon de la bouteille; mais elle ne ſe conſerve pas, & elle eſt un peu venteuſe.

MACAIRE, (*Hiſt. Eccleſiaſt.*) c'eſt le nom de deux ſaints ſolitaires d'Egypte au quatrieme ſiecle; l'un, nommé l'*ancien*, né vers l'an 301, à Alexandrie, mort vers l'an 391, auquel on attribue cinquante homélies en grec, imprimées en 1526, à Paris, avec les œuvres de St. Grégoire Thaumaturge, & ſéparément à Leipſick en 1698 & 1699.

L'autre, nommé *le jeune*, contemporain du premier, né, comme lui, à Alexandrie, mort vers l'an 394 ou 395, & à qui on attribue les *Regles des Moines*; car ce ſolitaire avoit cinq mille autres ſolitaires ſous ſa direction.

MACÉ, (Robert) (*Hiſt. Litt. mod.*) imprimeur de Caën, le premier qui ait fait uſage des caracteres de fonte dans l'imprimerie en Normandie. Chriſtophe Plantin fut ſont éleve. Mort vers l'an 1491.

On a d'un autre *Macé*, nommé François, curé de Sainte Opportune, à Paris, (nous ignorons s'il étoit de la famille du précédent) divers ouvrages de piété & d'autres ouvrages de morale & d'hiſtoire, dont quelques-uns ont été fauſſement attribués à des auteurs plus connus. *Melanie* ou *la Veuve charitable*, a été attribuée à l'abbé de Choiſy. Son *Hiſtoire des quatre Cicéron* a été attribuée au pere Hardouin, peut-être à cauſe des paradoxes qu'elle renferme; l'auteur prétend prouver par les hiſtoriens grecs & latins, que le fils de Cicéron n'étoit pas moins illuſtre que ſon pere. Mort en 1721.

MACEDO, (François & Antoine) *Hiſt. Litt. mod.*) deux freres, tous deux jéſuites portugais; mais François, inconſtant & bizâre, quita les Jéſuites pour les Cordeliers, & le Portugal pour Rome: ce qui lui réuſſit d'abord; car le pape Alexandre VII, auquel il plut, le combla de biens & d'honeurs; mais il tomba bientôt dans la diſgrace de ce pontife. Veniſe alors fut ſon aſyle; il y ſoutint des theſes *de omni Scibili*, & d'autres actes publics qu'il intitula: *les rugiſſemens littéraires du lion de St. Marc*. Ces ſotiſes étoient apparemment du goût du temps; elles lui procurerent encore un ſuccès paſſagér. L'inventaire qu'il fait lui-même de ſes ouvrages dans un de ſes livres eſt vraiment curieux. 53 panégyriques, 60 diſcours latins, 32 oraiſons funebres, 48 poëmes épiques, 2600 poëmes héroïques, qu'il diſtingue des épiques, 123 élégies, 115 épitaphes, 212 épîtres dédicatoires, 700 lettres familieres, 110 odes, 3000 épigrammes, 4 comédies latines; en tout, cent cinquante mille vers. Que de biens perdus! le mot de *macédoine* qu'on emploie en cuiſine pour déſigner de certains mélanges, mot dont on ne ſait pas bien l'étymologie dans ce ſens, viendroit-il par métaphore & par reſſemblance, des mélanges littéraires, oratoires, poëtiques, théologiques, polémiques de ce *Macedo?* Auroit-il eu aſſez de réputation pour laiſſer ſon nom à un mets?

Quoi qu'il en ſoit, il écrivit beaucoup contre le P. Nöris, depuis cardinal, au ſujet du Monachiſme de St. Auguſtin; il écrivoit pour & contre Janſénius. Il écrivit en faveur de l'inquiſition. Il en fait remonter l'origine juſqu'au paradis terreſtre. Dieu fit dans ce jardin de délices, les fonctions d'inquiſiteur à l'égard de nos premiers peres, il les continua enſuite à l'égard de Caïn & des architectes de la Tour de Babel. Ainſi, rien de plus reſpectable que l'inquiſition. L'inquiſition politique de Veniſe ſe chargea de le récompenſer de ces éloges; elle le ſoupçona ou le convainquit d'avoir voulu ſe mêler d'affaires de gouvernement; en conſequence, elle le fit mettre en priſon, où il mourut en 1681, âgé de quatre-vingt-cinq ans.

Antoine, ſon frere, étoit un eſprit plus ſage. Ayant acompagné en Suede, l'ambaſſadeur de Portugal, il fut honoré de la confiance de Chriſtine; il fut le premier à qui elle fit part du deſſein qu'elle avoit de quiter le luthéraniſme & la courone. Il vécut auſſi à Rome, mais il retourna dans ſon pays. On a de lui un livre intitulé: *Luſitania infulata & purpurata.*

MACÉDOINE, Empire de (*Hiſt. anc.*) Ce n'eſt point ici le lieu de ſuivre les révolutions de cet empire; je dirai ſeulement que cette monarchie, ſous Alexandre, s'étendoit dans l'Europe, l'Aſie & l'Afrique. Il conquit en Europe la Grece, la partie de l'Illyrie où étoient les Thraces, les Triballiens & les Daces. Il ſoumit dans l'Aſie, la preſqu'île de l'Aſie mineu-

re, l'île de Cypre, l'Assyrie, une partie de l'Arabie, & l'empire des Perses qui comprenoit la Médie, la Bactriane, la Perse proprement dite, *&c.* Il joignit encore à toutes ces conquêtes une partie de l'Inde en-deçà du Gange. Enfin, en Afrique il possédoit la Lybie & l'Égypte. Après sa mort, cette vaste monarchie fut divisée en plusieurs royaumes, qui tombèrent sous la puissance des Romains. Aujourd'hui cette prodigieuse étendue de pays renferme une grande partie de l'empire des Turcs, une partie de l'empire du Mogol, quelque chose de la grande Tartarie, & tout le royaume de la Perse moderne.

MACE-MUTINE, s. f. (*Hist. mod.*) monoie d'or. Pierre II, roi d'Aragon, étant venu en personne à Rome, en 1204, se faire couronner par le pape Innocent III, mit sur l'autel une lettre patente, par laquelle il offroit son royaume au saint siége, & le lui rendoit tributaire, s'obligeant à payer tous les ans deux cents cinquante *mace mutines*. La *mace-mutine* étoit une monoie d'or venue des Arabes; on l'appeloit autrement *maboze-mutine*. Fleuri *Hist. Eccléf.*

MACÉDONIUS, (*Hist. Eccléf.*) patriarche de Constantinople vers le milieu du quatrieme siecle, chef des Macédoniens hérétiques, qui nioient la divinité du St. Esprit, comme les Ariens celle de Jésus-Christ.

MACER, (*Hist. Rom.*) (Æmilius) poëte latin, né à Vérone, contemporain d'Auguste. Il avoit fait un poëme sur l'Histoire naturele, nommément sur *les oiseaux*, *les serpens & les plantes*, & un autres sur la ruine de Troye, pour servir de supplément à l'Iliade. Si ce poëme valoit le second livre de l'Enéïde, où le même sujet est traité, on ne peut trop le regreter. Ces deux poëmes de *Macer* sont perdus. Un poëme des plantes que nous avons sous le nom de *Macer*, est une de ces fourberies littéraires assez communes dans tous les temps, & dont il est toujours bon d'avertir les lecteurs. L'imposture au reste y est mal-adroite. L'auteur, qui prend le nom d'un écrivain du regne d'Auguste, cite Pline le Naturaliste.

Un autre *Macer* (Lucius Claudius) propréteur d'Afrique sous le regne de Néron, s'y fit proclamer empereur l'an 68 de J. C. & périt la même année accablé par Galba, d'ailleurs en horreur aux Africains par ses vexations & ses cruautés.

MACHABÉES, (*Hist. Sacr.*) On distingue sous ce nom, dans l'écriture sainte, 1°. sept freres juifs qui soufrirent le martyre à Antioche avec leur mere & le saint vieillard Eléazar, pour leur refus constant de manger des viandes defendues par la loi. C'étoit sous la persécution d'Antiochus Epiphanes, roi de Syrie. Leur histoire est raportée au second livre des Machabées, chap. 7.

2°. Les princes Machabées ou Asmonéens, c'est-à-dire, Matathias & ses fils qui combatirent avec tant de valeur contre les rois de Syrie ennemis des Juifs. Leur histoire est contenue dans les deux livres des Machabées, les seuls que l'église reconoisse pour Canoniques. Il y en avoit quatre, mais les deux derniers sont rejetés comme aprocryphes & ne font point partie de la bible.

MACHAULT, (*Hist. Litt. mod.*) Il y a eu trois jésuites de ce nom.

1°. (Jean de) qui a écrit contre l'histoire du président de Thou des notes & observations qui furent brûlées par la main du boureau. Il a traduit aussi de l'italien une *histoire de ce qui s'est passé à la Chine & au Japon.* Mort en 1619.

2°. (Jean Baptiste de) auteur d'un livre intitulé. *Gestæ à societate jesu in regno Sinensi, Æthiopico & Tibetano.* Mort en 1640.

3°. (Jacques de) auteur des livres suivans. *De missionibus pareguariæ & aliis in America Meridionali. De rebus Japonicis. De provinciis Goana, Malabarica & aliis. De regno Cochincinensi. De missione religiosorum societatis jesu in Persida. De regno Madurensi, Tangorenci, &c.* Des relations postérieures plus exactes ont ôté à ces ouvrages une partie du prix qu'ils avoient dans l'origine. Mort en 1680.

MACHÆRA, s. f. (*Hist. anc.*) machere, arme offensive des anciens. C'étoit l'épée espagnole que l'infanterie légionaire des Romains portoit, & qui la rendit si redoutable, quand il falloit combatre de près; c'étoit une espece de sâbre court & renforcé, qui frapoit d'estoc & de taille, & faisoit de terribles exécutions. Tite-Live raconte que les Macédoniens, peuples d'ailleurs si aguerris, ne purent voir sans une extrême surprise, les blessures énormes que les Romains faisoient avec cette arme. Ce n'étoit rien moins que des bras & des têtes coupées d'un seul coup de tranchant; des têtes à demi-fendues, & des hommes éventrés d'un coup de pointe. Les meilleures armes offensives n'y résistoient pas; elles coupoient & perçoient les casques & les cuirasses à l'épreuve: on ne doit point après cela s'étoner si les batailles des anciens étoient si sanglantes.

MACHIAVEL (Nicolas,) (*Hist. Litt. mod.*) naquit à Florence en 1469 d'une famille noble & patriciene, plus d'une fois honorée de la dignité de gonfanonier. Il fut mis à la question pour une conjuration contre les Médicis, n'avoua rien & fut sauvé. Il devint dans la suite secrétaire de sa république. Il enseigne la politique trompeuse & malfaisante, appelée de son nom, le Machiavellisme. Il a eu des apologistes, mais qui n'ont pu réussir à le disculper, ses écrits parlant plus haut que toutes leurs raisons. Et *le prince* de *Machiavel* & ses discours sur la premiere décade de Tite-Live enseignent à tromper & à faire du mal.

Dans les réflexions sur Tite-Live, l'auteur écrivoit pour des nations dégénérées qu'il vouloit ranimer; il s'éforce de les rapeler sinon à la vertu, du moins à l'énergie antique par l'exemple des Romains; mais il est en général trop indifférent au vice & à la vertu, au juste & à l'injuste, à la tyrannie & au gouvernement modéré, il donne à tous indistinctement des armes & des conseils; il enseigne à réussir dans le mal comme dans le bien. Il lui importe peu qu'on soit juste & bon, tout ce qu'il veut, c'est qu'on soit grand, c'est-à-dire, fort, & sur-tout que l'on soit habile; mais la force sans justice excite l'indignation & pousse à la révolte; la perfidie excite la défiance; & qu'est-ce qu'une force contre laquelle tout le monde est révolté? qu'est-ce qu'une habilité dont tout le monde se défie? Voilà ce que le beau génie de *Machiavel* devoit s'atacher à éclaircir, à développer, à rendre sensible. Comment le voir de sang-froid prendre la défense du fratricide de Romulus, & assûrer que ce prince ou ce brigand ne pouvoit pas se dispenser d'un tel crime, parce qu'il faut que le fondateur d'une république soit seul & ne puisse éprouver de contradiction? comment partager son indifférence sur le bien & le mal?

„ Voulez-vous, dit-il, qu'une ville étende au „ loin sa domination? „

Non, je ne le veux pas, & c'est pour l'avantage même de cette ville que je ne le veux pas.

„ Les moyens se réduisent à deux, la douceur & la force. „

Remarquez qu'il vous en laisse le choix, & qu'il ne vous dit rien de plus pour vous engager au parti de la douceur qu'au parti de la force; dans l'un & dans l'autre cas vous pouvez également compter sur lui, il ne vous refusera pas le secours de ses lumieres, il vous conduira également au succès.

„ Si vous prenez le parti de la douceur, ou- „ vrez toutes vos portes aux étrangers „.

Ici on ne peut qu'applaudir.

„ Si vous prenez celui de la force, détruisez „ toutes les villes voisines..... Rome fut fidele „ à ces principes. „

Et Rome fut violente, injuste & odieuse. Une telle république mérite

Que l'orient contre elle à l'occident s'allie,
Que cents peuples unis des bouts de l'univers,
Passent pour la détruire & les monts & les mers.

Et c'est ce qui devoit le plus naturélement ariver. Si le contraire a eu lieu, c'est par un concours de causes qui ne nous sont pas assez connues; car, comme nous avons eu plus d'une occasion de le remarquer, ce n'est peut-être pas un médiocre défaut dans nos meilleurs livres politiques, tels que ceux de *Machiavel* & de Bodin, de Montesquieu même, de voir toujours si évidemment que les événemens ont dû être tels qu'ils ont été, c'est une maniere de *prédire le passé* dont on apercevroit le ridicule s'il n'avoit pas été couvert à force d'esprit, de talent & de philosophie; nous n'avons presque jamais en effet toutes les données nécessaires pour asseoir un jugement certain de ce qui devoit ariver: à égalité d'esprit & de talent, on pouroit donner une autre explication tout aussi probable des mêmes événemens; & si toutes les données qui nous manquent, nous étoient fournies à la fois, si le degré d'influence de chaque cause dans le concours de toutes, nous étoit assigné avec précision, nous aurions avec les mêmes faits, des résultats politiques tout différens. On peut dire à ces philosophes qui voient si clairement dans le passé la liaison des causes avec les effets, ce que la Fontaine disoit aux astrologues: l'état où nous voyons aujourd'hui l'univers, méritoit bien que quelques-uns d'eux l'eussent prévu & annoncé, que ne l'ont-ils donc fait? Et quant à l'avenir, les causes sont sous leurs ieux, que ne prédisent-ils les effets?

Et par où l'un périt un autre est conservé

A dit Corneille, & il est vrai que tel est souvent le résultat de l'histoire dans ses principaux événemens; cependant le raport des effets avec leurs causes est infaillible & invariable; d'où vient donc cette différence, sinon de ce que les causes paroissent être les mêmes, & ne sont pas les mêmes, & de ce qu'aux causes apparentes se mêlent des causes réeles, mais secrêtes, qui nous échapent.

Pour appliquer cette théorie aux Romains, il ne faut pas toujours dire: *les Romains ont pris un tel moyen, & ils ont réussi, donc voilà le moyen qu'on doit employer quand on se propose la même fin*, car peut-être ont-ils réussi mal-gré le choix du moyen, & par d'autres causes tout-à-fait inconnues: il ne faut pas que l'événement nous en impose, & pour profiter des leçons de l'histoire, on doit y regarder d'un peu plus près, on doit remonter à la nature des choses, & éclaircir l'histoire par la philosophie. Le cœur humain est assez connu pour que nous sachions tous que

L'injustice à la fin produit l'indépendance,

la fourberie la défiance, & la violence la révolte. Voilà ce qui fut & ce qui sera toujours mal-gré tous les exemples contraires que l'histoire peut fournir; ces exemples ne sont que des exceptions & nous anoncent seulement qu'à cette cause premiere qui eût produit infailliblement son effet, se sont mêlées d'autres causes qui l'ont contrariée, & qui en

ont arrêté l'influence. Les Romains n'ont donc pas réuſſi pour avoir détruit toutes les villes voiſines; car, par la nature des choſes, ce moyen violent devoit opérer le ſoulévement de tous les peuples, la réunion de toutes les puiſſances contre la puiſſance Romaine: peut-être ont-ils réuſſi parce qu'ils avoient afaire à des voiſins ignorans & barbares, à des eſpeces de demi-ſauvages qui n'avoient les uns avec les autres aucune liaiſon, aucune correſpondance, qui ne ſavoient pas s'unir ni s'entre-ſecourir, qui peut-être ne ſavoient rien de ce qui ſe paſſoit chez leurs voiſins. Peut-être les Romains ont-ils réuſſi parce qu'ils appliquoient à une mauvaiſe fin & à de mauvais moyens des vertus & des talens qui devoient néceſſairement réuſſir. Peut-être enfin durent-ils leurs ſuccès à un concours de circonſtances ignorées qui leur échapoient à eux-mêmes, & dont ils n'ont pu nous inſtruire; mais ce que nous ſavons certainement c'eſt qu'il n'eſt pas poſſible qu'ils aient réuſſi uniquement pour avoir été violens, fourbes & injuſtes, parce que la nature des choſes y réſiſte. Il y a indépendament des faits, des vérités métaphyſiques, éterneles, invariables; quand l'hiſtoire ne montreroit pas la fin malheureuſe de la plupart des tyrans, je n'en ſaurois pas moins qu'un tyran eſt toujours en danger, parce qu'il eſt toujours menacé par la haine publique & particuliere. Les faits qui pouroient paroître démentir cette théorie, s'expliquent par d'autres cauſes apparentes ou cachées, connues ou ignorées, dont l'action a combatu l'influence de cette cauſe. Concluons donc que dans les inductions qu'on tire de l'hiſtoire il faut ſe défier des apparences, remonter à l'eſſence des choſes, diſcuter les cauſes & leur raport avec de certains effets, pour ne pas riſquer de porter de faux jugemens, & d'établir des principes pernicieux d'après quelques exemples. *Machiavel* a un chapitre, dont le titre eſt: *que la fraude ſert plus que la force pour s'élever d'un état médiocre à une grande fortune.*

Et la force & la fraude, & la grande fortune à laquelle on parvient par l'un ou l'autre moyen ou par tous les deux, ſont trois choſes tres-mauvaiſes & tres-condamnables que l'auteur paroît eſtimer beaucoup; mais paſſons-lui pour un moment cette eſtime, & voyons ſi la préférence qu'il donne à la fraude ſur la force, eſt juſte. Quoique les Romains ſe ſoient trop ſouvent permis la fraude, il eſt certain que la force en général a eu plus de part à leurs conquêtes, & que c'eſt principalement par la force qu'ils ont écraſé leurs ennemis.

Alexandre, celui de tous les conquérans qui a pouſſé le plus loin ſa fortune, peut avoir quelque fois employé la ruſe, mais c'eſt ce qu'on aperçoit à peine dans ſon hiſtoire: on le voit toujours triompher par l'audace, par la valeur, par la force.

Enfin, il eſt un peu étonant de voir un écrivain qui parle ſens ceſſe d'énergie & de grandeur, préférer la fraude à la force; c'eſt qu'il trouve de la grandeur à tromper auſſi bien qu'à vaincre, & qu'il veut qu'on réuſſiſſe, n'importe par quels moyens;

Dolus an virtus, quis in hoſte requirat?

Mais on peut toujours vaincre, & on ne trompe qu'une fois, du moins des gens aviſés: *Si tu me trompes une fois*, dit un proverbe Turc fort ſenſé, *tant pis pour toi; ſi tu me trompes deux fois, tant pis pour moi.* Quand on ſe détermine à tromper, il faut donc indépendament de toute morale, avoir bien examiné ſi l'intérêt du moment eſt aſſez fort pour qu'on y ſacrifie ſa vie entiere, pendant laquelle on ſe condamne à inſpirer la défiance & à n'être jamais cru. Voilà ce que devroient peſer avec ſoin ceux qui ſe déterminent toujours ſi facilement à tromper, & qui ne ſentent pas qu'on a toujours intérêt de conſerver une bonne réputation.

„ La force ſeule, dit *Machiavel*, n'a jamais „ ſuffi pour s'élever de la médiocrité à une „ grande fortune, la mauvaiſe foi ſeule y eſt „ quelquefois parvenue.“

Cela peut être, car il y a des exemples de tout; mais il n'en eſt pas moins vrai que l'effet naturel de la mauvaiſe foi eſt de décréditer, & de nuire aux ſuccès futurs, ſi elle ne nuit pas toujours au ſuccès préſent.

„ Xénophon, dans la vie de Cyrus, pourſuit „ *Machiavel*, prouve évidemment la néceſſité „ de recourir à la mauvaiſe foi.“

Xénophon eſt un grand nom; mais s'il a eu l'air de prouver cela (car on ne prouve pas véritablement ce qui n'eſt pas) il a fait un grand tort à la morale, ſans ſervir la politique.

„ Xénophon conclut tout ſimplement qu'un „ prince ne ſauroit faire de grandes choſes ſans „ apprendre l'art de tromper.“

Xénophon, en ce cas, *a tout ſimplement* fort mal conclu; il s'eſt fait le précepteur imprudent du vice & de la baſſeſſe.

„ L'hiſtorien a toujours ſoin de remarquer „ que jamais Cyrus, ſans ce talent, n'auroit „ pu s'élever à ce haut degré de puiſſance.“

Il a pris là un ſoin bien inutile, bien funeſte, bien indigne d'un hiſtorien & d'un philoſophe, & dont *Machiavel* n'auroit dû parler que pour en témoigner ſon indignation; mais bien loin de s'en indigner, il s'y complait, il y ajoute, il dévelope cette doctrine, il cherche à l'apuyer par d'autres exemples, & il ne s'aperçoit pas qu'il lui échape des traits qui la condamnent. „ Les Latins, dit-il, ſe por„ terent à la guerre, parce qu'ils ouvrirent en„ fin les ieux ſur la mauvaiſe foi des Ro„ mains.“ Voilà ce qui arive, on ouvre les

„ ieux ſur la mauvaiſe foi, & on s'empreſſe
„ de la punir.

„ La mauvaiſe foi eſt d'autant moins blâma-
„ ble, qu'elle eſt plus couverte, comme celle
„ des Romains. " C'eſt comme ſi on diſoit que l'empoiſoneur le plus eſtimable eſt celui, qui ſait le mieux ſe cacher.

Dans le chapitre intitulé: *Des ſujets ordinaires de guerres entre les Potentats*, *Machiavel* s'exprime ainſi:

„ Ai-je deſſein de faire la guerre à un prin-
„ ce, mal-gré les nœuds les plus ſolides formés
„ dès long-temps entre nous? je trouve des pré-
„ textes, j'invente des couleurs pour ataquer
„ ſon ami plutôt que lui: je ſais que ſon ami
„ étant ataqué il arivera de deux choſes l'une;
„ ou qu'en prenant ſa défenſe, il me fournira
„ l'occaſion de le combatre ou qu'en l'aban-
„ donant avec lâcheté, il découvrira ſa foi-
„ bleſſe & le peu de cas qu'on doit faire de
„ ſon alliance. L'effet naturel de ces deux com-
„ binaiſons eſt de flétrir ſa gloire & de facili-
„ ter mes deſſeins. "

Fort bien; voilà donc ce que vous faites quand vous avez un deſſein malhonête, injuſte, contraire à vos engagemens, & à la foi donnée, mais enfin ce deſſein, l'approuvez-vous? le condamnez-vous? Il eſt évident que vous l'approuvez & que vous le recomandez.

C'eſt avec peine encore que nous voyons un chapitre porter le titre ſuivant:

Un prince ne peut vivre avec ſécurité tant qu'il laiſſe le jour à ceux qu'il a dépouillés.

Quel mal eſt-il arivé à Charlemagne pour avoir laiſſé vivre Didier, roi des Lombards, dont il avoit envahi les états? & du temps même de *Machiavel* quel a été pour François I. l'inconvénient d'avoir laiſſé la vie à Maximilien Sforce, duc de Milan? Nous craindrions bien plutôt que cette maxime Machiavelliſte ne devînt funeſte au prince uſurpateur ou récupérateur, en mettant le prince dépouillé dans la néceſſité d'ôter la vie au vainqueur, pour pouvoir la conſerver. En devenant plus redoutable à ſon ennemi, on rend cet ennemi même plus redoutable.

Il faut cependant avouer que *Machiavel* eſt un des plus grands penſeurs qui ayent écrit, que ſon ouvrage eſt plein de vérités qui importent au genre humain, que ſes erreurs mêmes ſont d'un eſprit très-étendu. C'eſt lui qui nous a enſeigné à tirer de l'hiſtoire la plus grande utilité dont elle ſoit ſuſceptible, en la faiſant ſervir d'exemple & de preuve aux principes politiques qu'il établit: jamais on n'a fait de l'hiſtoire un plus bel uſage, jamais on ne l'a mieux appliquée à ſa véritable deſtination. *Machiavel* a fourni beaucoup d'idées aux écrivains politiques qui ſont venus après lui, & Monteſquieu même peut, à quelques égards, paſſer pour ſon diſciple. Chaque chapitre donne beaucoup à penſer, & il y en a un grand nombre qu'on peut regarder comme d'excellens traités ſur des matieres délicates & curieuſes, ou comme des démonſtrations très-piquantes de propoſitions paradoxales qui avoient d'abord étoné. Tels ſont les chapitres dont voici les titres: *Combien il importe à la liberté d'autoriſer les accuſations. Qu'autant les accuſations peuvent être utiles dans une république, autant la calomnie y eſt pernicieuſe. Qu'autant il eſt dû de louanges aux fondateurs d'une république ou d'une monarchie, autant il eſt juſte de blâmer les auteurs d'un gouvernement tyranique. Qu'un peuple corrompu qui devient libre, ne peut preſque pas réuſſir à conſerver ſa liberté. Que les états foibles ſont toujours indécis, & que la lenteur à ſe déterminer eſt toujours nuiſible. Que les places fortes ſont en général beaucoup plus nuiſibles qu'utiles. Que l'on prend un mauvais parti lorſqu'on veut profiter de la déſunion d'une ville pour l'ataquer & s'en rendre maître. Que les Romains laiſſoient leurs généraux parfaitement maîtres de leurs opérations. Qu'un chef vaut mieux que pluſieurs, & que leur multitude nuit au bien. Que la corruption du peuple vient toujours de celle des princes. Qu'un trait d'humanité ſervit plus à vaincre les Falſques que la prudence des Romains. Comment on rétablit la paix dans une ville diviſée, & qu'il eſt faux que pour conſerver ſon autorité il faille entretenir la déſunion.* Ce dernier chapitre eſt peut-être celui dont on doit ſavoir le plus de gré à *Machiavel*. Il prouve au moins que l'odieuſe maxime: *Divide & impera*, n'appartient pas au code machiavelliſte, mais dans ces chapitres mêmes qui ſemblent annoncer la doctrine la plus pure,

Invenias etiam diſjecti membra poetæ.

Tout n'eſt pas exempt de ce venin qu'on appele Machiavellisme.

Machiavel a écrit ſur beaucoup d'autres matieres. On a de lui l'hiſtoire de Florence & la vie de Caſtruccio Caſracani. (*Voyez* cet article) on a de lui encore des comédies & des poëmes, il a imité l'âne d'or de Lucien & d'Apulée. La Fontaine a imité ſon conte de *Belphegor* & ſa comédie de la *Mandragore*, mais il a fait de celle-ci un ſimple conte.

Machiavel mourut vers 1527 ou 1529.

MACKENSIE (George) (*Hiſt. Litt. mod.*) ſavant moraliſte & juriſconſulte Ecoſſois, il a ſoutenu ce paradoxe moral, très-vrai & très-utile, qu'il eſt plus aiſé d'être vertueux que vicieux! En effet quelle peine on ſe donne pour être méchant! Combien il faut réſiſter à ce penchant naturel, à cet attrait puiſſant qui porte à la vertu & à la raiſon! avec quel pénible éfort on ſe précipite dans les regrets, les remords, & les craintes! Combien il eſt plus facile, plus doux & plus heureux de combatre ſes paſſions que de les ſatisfaire. *Les hommes*, dit Montagne, *ſe-*

chent d'être pires qu'ils ne peuvent. Mot d'un grand ſens & qui contient la théorie de *Mackenſie*. On a encore de ce dernier auteur un traité en latin de la foibleſſe de l'eſprit humain. Il nous a donné auſſi *les loix & coutumes d'Écoſſe*. Né vers 1612. Mort en 1691.

Un autre George *Mackenſie*, médecin d'Edimbourg, a donné en 1708 & 1711, des *vies des écrivains Ecoſſois*.

MACKI (Jean,) (*Hiſt. d'Angl.*) gentilhomme Anglois, intriguant & eſpion fameux qui ſuivit le roi Jacque II en France, pour révéler ſes démarches, ſes ſecrets & ſes deſſeins au roi Guillaume. Il prépara par ſes perfides avis le ſuccès de la bataille de la Hogue en 1692. En 1706 il fit manquer l'entrepriſe de Jacques III. ſur l'Ecoſſe. Ayant prévariqué même dans ſon eſpionage, ſelon la coutume des eſpions, il fut mis en priſon ſous le regne de la reine Anne, & ne fut mis en liberté qu'à l'avénement de George I. Il mourut à Roterdam en 1726. On a de lui un *tableau de la cour de Saint-Germain*, où il traite indignement le prince infortuné qu'il trahiſſoit; on a auſſi de lui les *mémoires de la cour d'Angleterre ſous Guillaume III. & Anne*, ils ſont traduits en françois.

MACLAURIN (Colin,) (*Hiſt. Litt. mod.*) célebre mathématicien anglois. On a de lui un traité d'algebre fort eſtimé, une expoſition des découvertes philoſophiques de Newton, traduite par la Virote; un *traité des fluxions*, traduit par le P. Pezenas. Né à Kilmoddan, d'une famille noble, mort en 1746 à quarante huit ans.

MAÇON (Antoine le) (*Hiſt. Litt. mod.*) traducteur du *Décaméron de Bocace*, Éditeur des œuvres de Jean le Maire & de celles de Clément Marot, auteur des *amours de Phydie & de Gélaſine*. Il étoit ataché à la reine de Navarre, Marguerite, ſœur de François I. à la ſollicitation de laquelle il traduiſit Bocace.

MACQUART (Jacques Henri) (*Hiſt. Litt. mod.*) né à Rheims de parens pauvres, fut choiſi par M. de Pouilly pour diriger, ſous ſes ieux, les études de ſon fils. Aſſocié libre regnicole de l'académie des inſcriptions & belles-lettres, dont ſon pere & ſon oncle étoient aſſociés ordinaires. Pendant que M. de Pouilly le jeune étoit le diſciple de M. *Macquart*, M. *Macquart* l'étoit de M. de Pouilly le pere; il refit avec lui & ſous lui ces ſecondes études qui mûriſſent les premieres, & ſans leſquelles celles-ci ſe réduiſent bientôt à rien; il étoit à la ſource des belles connoiſſances, & il en profita: mais ce fut vers la médecine qu'il tourna principalement ſes études; il fut médecin de la faculté de Paris, médecin de la charité; il s'enflama d'abord pour l'inoculation, il crut s'être trompé dans la ſuite, & l'avoua hautement. Il eſt dû quelque eſtime à un ſavant qui dit: *je me ſuis trompé*, quand il ne ſe tromperoit qu'en le diſant. Il avoit formé le projet de ſe livrer tout entier à l'étude & aux traitemens des maladies des artiſans, qui provienent de leur art ou métier. Il mourut en 1768 à quarante-deux ans, d'une fievre maligne dont il fut ataqué dans le cours de ſes viſites à la charité. Il travailla pendant ſept ou huit ans avec beaucoup d'aſſiduité au journal des ſavans, où il avoit remplacé pour la partie de la médecine M. Barthés, qui a ſi bien rempli depuis les grandes eſpérances qu'il donnoit dès-lors.

A M. *Macquart* ſuccéda au journal des ſavans, dans la même partie, M. Macquer, célebre par ſes *élémens* de *chymie*, homme ſage & doux, & qui n'avoit pas la même averſion que ſon prédéceſſeur pour les idées nouveles & pour les découvertes de ſon ſiecle.

M. Macquer avoit un frere nommé Philippe, avocat, auteur de divers abrégés chronologiques de l'hiſtoire eccléſiaſtique, de l'hiſtoire d'Eſpagne & de Portugal, des annales romaines, autre abrégé chronologique. M. le préſident Hénault avoit eu part à l'abrégé chronologique de l'hiſtoire d'Eſpagne & de Portugal. M. Macquer fut aidé auſſi dans la compoſition de cet ouvrage, par M. Lacombe, ainſi que dans la traduction du *Syphilis* de Fracaſtor. Le même M. Macquer eut part encore au *dictionaire des arts & métiers*, en deux volumes *in-8°*. Né en 1720. Mort long-temps avant ſon frere, le 27 janvier 1770.

MACRIEN, (*Hiſt. Rom.*) (*Titus-Fulvius-Julianus-Macrianus*) né en Égypte, d'une famille obſcure, élevé aux premiers emplois, voulut s'élever à l'empire, lorſque Valérien qu'il acompagnoit dans ſon expédition contre les Perſes, fut fait priſonier en 258. Mais il fut défait par les généraux de Gallien, fils de Valerien, & ſes ſoldats, à ſa priere même, le tuerent avec le jeune Macrien ſon fils, en l'an 262. Deſtinée ordinaire de ces prétendans à l'empire, lorſqu'ils ne réuſſiſſoient pas.

MACRIN, (Marcus-Opilius-Severus-Macrinus) (*Hiſt. Rom.*) naquit à Alger de parens ſi pauvres, qu'il n'eut d'autre reſſource que de ſe faire gladiateur. Il fut chargé dans la ſuite d'acheter les bêtes ſauvages deſtinées à combatre dans les jeux publics. Dégoûté de tous ces états, il fut ſucceſſivement notaire, intendant & avocat. Son eſprit fin & délié prit une grande connoiſſance des afaires, & ce fut par-là qu'il fut élevé à la dignité de préfet du prétoire. Le crédit que lui donna cette place, ne fit qu'alumer ſon ambition; & honteux de n'occuper que le ſecond rang, il voulut monter au premier. Il monta ſur le trône en 218, après avoir fait aſſaſſiner Caracalla. Les premiers jours de ſon regne en firent heureuſement augurer: les impôts furent abolis, & le ſénat fut chargé de réchercher & de punir les délateurs qui avoient été en faveur ſous le dernie

regne. Les frontieres étoient alors dévaſtées par Artaban, roi des Parthes, qui vouloit tirer vengeance de la mort de ſes ſujets, que Caracalla avoit fait maſſacrer. *Macrin* lui oppoſa une armée qui l'arrêta dans le cours de ſes conquêtes. Mais enfin il ſe vit réduit à demander la paix à ce roi barbare, qui ne l'acorda qu'à des conditions honteuſes. *Macrin*, plus occupé de ſes plaiſirs que de ſa gloire, s'abandona à la baſſeſſe de ſes penchans. Indifférent aux proſpérités de l'empire, il oublia les afaires pour ſe plonger dans les plus ſales voluptés. Il s'éloigna de Rome, & fixa ſon ſéjour à Antioche, pour n'avoir plus le ſénat pour témoin de ſes débauches. Tandis qu'il étoit noyé dans les délices de la moleſſe, il exigea du ſoldat une obéiſſance d'eſclave: la diſcipline militaire devint cruele, ſous prétexte de la rendre exacte. Ingrat envers ceux qui l'avoient élevé à l'empire, il oublia qu'ils pouvoient détruire leur ouvrage. L'armée, laſſe de ſupporter ſa ſéverité outrée, proclama Héliogabale dans la ville d'Emeſſe. Le bruit de cette révolte ne put réveiller *Macrin* aſſoupi dans les voluptés: il ſe contenta de lui oppoſer une armée ſous les ordres de Julien. Ce général fut défait & maſſacré. Un ſoldat eut l'audace de porter ſa tête à *Macrin*, en diſant que c'étoit celle d'Héliogabale, ſon concurent. Ce ſoldat, après avoir été bien récompenſé, s'enfuit avec précipitation. *Macrin*, revenu de ſon erreur, reconut trop tard le danger que ſa négligence avoit dédaigné. Comme il n'avoit point d'amis, il ſe vit abandoné des adorateurs de ſon anciene fortune. Empereur ſans troupes & ſans ſujets, il ſe déguiſa pour n'être point connu dans ſa fuite. Il fut découvert dans un village de Cappadoce par des ſoldats qui avoient ſervi ſous lui, & qui avoient éprouvé la ſévérité de ſa diſcipline: ils lui trancherent la tête qu'ils porterent à Héliogabale, qui la reçut comme une offrande digne de lui. Son fils Diadumene fut envelopé dans ſa malheureuſe deſtinée. Il l'avoit aſſocié à l'empire; & ce fut cet honeur qui lui coûta la vie. *Macrin* mourut âgé de cinquante ans, après un regne de quatorze mois. Il laiſſa un nom abhorré. Son ſucceſſeur, qui eut tous les vices & qui commit tous les crimes, ne le fit point regréter.

MACRIN (*Hiſt. Litt. Mod.*) Il y avoit ſous les regnes de François I, & de ſes ſucceſſeurs, deux poëtes, pere & fils, qu'on nommoit *Macrin* & dont le vrai nom étoit Salmon. Le pere (Jean) fut nommé *Macrin*, parce qu'il étoit petit & maigre, & le fils (Charles) porta le même nom, parce que ſon pere l'avoit porté. Jean fut ſurnommé l'Horace françois, quoiqu'il ne fit que des vers latins, ou parce que ne faiſant que des vers latins, il ſuivoit Horace de plus près; il a célébré ſous le nom de *Gelonis* Gillonne Bourſault ſa femme; il étoit diſciple de le Févre d'Etaples.

Charles *Macrin* fut précepteur de Madame Catherine, ſœur de Henri IV. il périt dans le maſſacre de la Saint Barthelemi en 1572.

Sainte *Macrin* étoit ſœur de Saint-Baſile & de Saint-Grégoire de Nyſſe; ce dernier a écrit ſa vie. Elle mourut ſaintement en 379 dans un monaſtere qu'elle avoit fondé avec ſa mere au royaume de Pont.

MACROBE (Aurelius-Macrobius,) (*Hiſt. Litt. anc.*) ſavant, très connu par ſes *Saturnales* & par un commentaire ſur le traité de Cicéron, intitulé: *le ſonge de Scipion: Macrobe* étoit un des principaux officiers de *l'empereur Théodoſe*.

MACRON (Nœvius-Sertorius Macro,) (*Hiſt. Rom.*) flateur de Tibere & de Caligula, criminel puni par le crime; il fit périr Tibere pour ſervir Caligula, & Caligula le fit périr. Cet homme avoit ſuivi très-exactement les principes des plus vils courtiſans & des plus audacieux Machiavelliſtes. Il avoit été l'inſtrument dont Tibere s'étoit ſervi pour perdre Séjan. C'étoit un méchant lâche qui avoit opprimé un méchant foible pour plaire à un méchant puiſſant, & pour avoir la place de l'opprimé, qu'il eut en effet; la guerre qu'il déclara pendant tout le cours de ſa faveur à tous les gens de bien, prouve aſſez que c'étoit le foible & non le méchant qu'il avoit écraſé dans Séjan. Tant que Tibere fut dans toute la force de l'âge, de l'empire & de la ſanté, *Macron* lui fut fidele, & ne s'atacha qu'à lui: il fut conſtament l'eſclave odieux d'un tyran odieux; quand il vit Caligula s'approcher des marches du trône, il flata Caligula, il lui vendit Ennia ſa femme, que ce prince aima éperdument: quand Tibere devint vieux & malade, *Macron* hâta ſa mort; ce fut lui qui le fit étouffer entre deux matelas, ſe croyans sûr alors du ſucceſſeur; il le fut en effet, tant qu'Ennia plut au nouvel empereur; mais ce monſtre ſe dégoûta de ces monſtres, & obligea *Macron*, & même cette Ennia qu'il avoit tant aimé, de ſe donner la mort. Horreurs de toutes parts; & voilà les ſuccès, dont le Machiavelliſme eſt ſi avide & ſi fier!

MACTIERNE, ſ. m. & f. (*Hiſt. mod.*) ancien nom de dignité, d'uſage en Bretagne. Il ſignifie proprement *fils de prince*. L'autorité des princes, tyrans, comtes ou *mactiernes*, tous nom ſynonymes, étoit grande: il ne ſe faiſoit rien dans leur diſtrict, qu'ils n'euſſent autoriſé. Les Évêques ſe ſont fait quelquefois appeler *mactiernes*, ſoit des terres de leur patrimoine, ſoit des fiefs & ſeigneuries de leurs égliſes. Ce titre n'étoit pas tellement affecté aux hommes, que les femmes n'en fuſſent auſſi quelquefois décorées par les ſouverains: alors elles en faiſoient

ſoient les fonctions. Il y avoit peu de *maſtiernes* au douzieme ſiecle : ils étoient déja remplacés par les comtes, vicomtes, barons, vicaires & prévôts.

MADELEINE de France, (*Hiſt. de Fr.*) fille de François I. Lorſqu'en 1536 l'empereur Charles-Quint fit en Provence cette irruption d'abord éfrayante, qui tourna promptement à ſa confuſion, le jeune roi d'Écoſſe Jacques V, fidele à l'alliance des François, n'atendit pas qu'ils lui demandaſſent du ſecours, il s'embarque pour la France avec ſeize mille hommes d'élite. La tempête repouſſe deux fois ſa flote ſur les côtes d'Écoſſe; mais la ſeconde fois ſon vaiſſeau ſéparé du reſte de la flote, aborde à Dieppe. Jacques V. n'avoit plus qu'un foible ſecours à offrir à ſon allié, ſecours bien différent de celui qu'il avoit préparé. N'importe, il vient l'offrir, & s'offrir lui-même. François ſentit tout ce qu'un tel procédé avoit de généreux, & pour le récompenſer dignement, il crut devoir donner au roi d'Écoſſe la princeſſe *Madeleine* ſa fille. Le mariage ſe fit en janvier 1537: il n'en vint point d'enfans, & la jeune princeſſe étant morte la même année, François ſe chargea de remarier ſon gendre; il lui fit épouſer en 1538, Marie de Lorraine, ſœur du grand duc, (car on l'appeloit ainſi,) François de Lorraine & du grand cardinal Charle de Lorraine; c'eſt de ce mariage que naquit l'infortunée Marie Stuart, qui, appelée en apparence aux deſtinées les plus brillantes, épouſa le dauphin, François, fils aîné de Henri II, fut reine de France & mourut ſur un échafaud.

MAFFÉE, MAFFEI, *ou* MAPHÉE, (*Hiſt. Litt. mod.*) nom que divers ſavans ont fait connoître & qu'un ſur-tout a illuſtré. Tous ceux dont nous avons à parler & qui ont porté ce nom, étoient Italiens, mais de différentes parties de l'Italie, & nous doutons qu'ils fuſſent de la même famille.

1°. *Maffée* Vegio, chanoine de St. Jean de Latran, mort en 1458, a écrit ſur l'éducation des enfans, il a fait pluſieurs ouvrages de dévotion; mais il eſt particuliérement connu par un treizieme livre qu'il a cru devoir ajouter à l'Eneïde, poême, qui, mal-gré ce que veulent dire certains ſavans, réſolus de trouver parfait tout ce qui eſt ancien, (pour ſe délivrer de l'embaras de faire un choix,) eſt évidemment reſté incomplet. Le projet de continuer l'ouvrage de Virgile eſt hardi ſans doute, mais le trouver téméraire & ſacrilege, comme font quelques zélateurs, eſt encore une autre ſuperſtition. L'Eneïde eſt l'ouvrage d'un homme, un homme peut y toucher, ſur-tout quand il n'eſt pas pour le corriger. On a la comparaiſon à craindre; il eſt vrai; eh bien! c'eſt au talent & au travail à rendre cette crainte même ſalutaire, & à la tourner au profit de l'ouvrage.

2°. On a un traité ſur les inſcriptions & les médailles, & un commentaire ſur les épîtres de Cicéron, par Bernardin *Maffée*, ſavant cardinal, mort en 1553.

3°. On a de Jean-Pierre *Maffée*, jéſuite Italien, mort en 1605 une vie latine de Saint-Ignace & une hiſtoire des Indes auſſi latine, traduite en françois, par l'abbé de Pura, *avec qui elle rampe aujourd'hui dans la fange*. Grégoire XIII chargea le P. *Maffée* d'écrire l'hiſtoire de ſon pontificat. Elle a paru long-temps après la mort de l'un & de l'autre.

4°. François-Scipion *Maffée* ou *Maffei*; c'eſt le fameux marquis *Maffei*, la gloire de Véröne & de l'Italie, l'auteur de la *Mérope* Italiene.

La Mérope du marquis *Maffei* avoit fait révolution dans la tragédie en Italie, il voulut en faire autant dans la comédie, il en fit une intitulée: *la Cérémonie*, qui eut auſſi beaucoup de ſuccès. Il traduiſit en vers Italiens le premier chant de l'Iliade, & il étoit digne de faire pour ſa patrie, relativement à ce fameux poême, ce que Pope a fait pour la ſiene, & d'être comme lui l'Homere de ſa nation. Il ne tint pas à lui d'être utile au monde ſur une matiere qui intéreſſe la morale, la politique & l'humanité, & qui eſt la plus délicate de toutes les matieres par ſes raports éloignés ou prochains avec l'honeur & la bravoure, je veux dire le duel: il oſa, quoique gentilhomme, & militaire, en condamner l'uſage dans un livre plein de raiſon, intitulé: *La ſcienza cavalleresca*.

À tant de talens dans tant de genres, le marquis *Maffei* joignoit une érudition immenſe, une connoiſſance profonde des inſcriptions & des monumens antiques: on en peut juger par ſon *Muſæum Veronenſe*, ſa *Verona illuſtrata*, ſon traité *degli anfiteatri, e ſingolarmente del Veronese*, ſon *Iſtoria diplomatica, che ſerve d'introduzione all' arte critica in tal materia*, & par pluſieurs autres ouvrages. Il s'occupa même de la théologie; il écrivit ſur la grâce, le libre arbitre & la prédeſtination, & remontant aux ſources de la tradition ſur ces matieres ſi ſouvent & ſi diverſement agitées, il fit l'hiſtoire & le tableau des opinions théologiques qu'elles ont fait naître pendant les cinq premiers ſiecles de l'égliſe. Il a même donné des éditions de quelques peres, & elles ſont eſtimées. La gloire de M. le marquis *Maffei* rempliſſoit le monde; il voulut en jouir & l'augmenter, il voyagea en France, en Angleterre, en Hollande, en Allemagne; il recueillit par-tout des applaudiſſements & des hommages, & ne fut pas cependant du nombre de ceux que l'eſtime des étrangers a quelquefois conſolés de l'indifférence de leur patrie. Son exemple au contraire eſt une exception très marquée à la maxime connue: *nul n'eſt prophete en ſon pays*. A ſon

retour de ſes voyages, revenant prendre place à l'académie parmi ſes confreres, le premier objet qui frape ſes regards, eſt ſon buſte placé à l'entrée d'une des ſales, avec cette inſcription, *Au marquis Scipion Maffei encore vivant*, qu'un auteur célébre compare avec raiſon à celle qu'on lit à Montpellier: *A Louis XIV après ſa mort*.

Pendant la derniere maladie du marquis *Maffei*, on fit à Vérone des prieres publiques; après ſa mort, le conſeil lui décerna des obſeques ſolemneles, & ſon oraiſon funebre fut prononcée publiquement dans la cathédrale de Vérone. Il étoit né dans cette ville en 1675; il y mourut en 1755.

Un autre Scipion *Maffei*, beaucoup moins célébre, a donné en italien, une *Hiſtoire* eſtimée, *de la ville de Mantoue*.

MAFORTIUM, *MAFORIUM*, *MAVORTE*, *MAVORTIUM*, (*Hiſt. anc.*) habillement de tête des mariées chez les Romains; il s'appela dans des temps plus reculés *ricinum*.

MAGALHAENS. *Voyez* MAGELLAN.

MAGALOTTI, (Laurent) (*Hiſt. Litt. mod.*) ſecrétaire de l'Académie *del Cimento*, à Florence, a donné un recueil des expériences faites par cette Compagnie & divers autres ouvrages. Il revoyoit ſouvent ſes écrits avec un œil ſévere, & en étoit rarement content, ce qui donna lieu à cette médaille flateuſe qu'on frapa pour lui: c'étoit un Apollon rayonant, avec cette légende: *omnia luſtrat*. Né à Florence en 1637, mort en 1711. Il étoit de l'Académie de la Cruſca, de celle des Arcades & de la Société Royale de Londres.

MAGDALEN *ou* MANDLIN, (*Hiſtoire d'Anglet.*) L'Uſurpateur Henri IV tenoit en priſon Richard II, qu'il avoit détrôné; il avoit auſſi en ſa puiſſance Edmond, chef de la maiſon de la Marche, héritier légitime du trône, après Richard, & un frere puîné de ce jeune ſeigneur. Les amis de la maiſon de la Marche, contents de veiller à la ſûreté d'Edmond, alors âgé de ſept ans, & de ſon frere, n'oſoient rien entreprendre en leur faveur. On conſpira, & ce ne fut point pour eux. Un chapelain de Richard, nommé *Magdalen* ou *Mandlin* fut l'idole qu'on préſenta au peuple. Ce *Mandlin* avoit avec Richard, qui vivoit encore alors, une reſſemblance de taille & de figure, dont on crut pouvoir tirer parti. On commença par répandre ſourdement le bruit que le roi Richard s'étoit ſauvé de ſa priſon; & quand on crut avoir diſpoſé les eſprits, on indiqua un tournoi à Oxford, où l'on ſe propoſa d'attirer Henri IV, pour le faire priſonier ou l'aſſaſſiner. Le complot fut découvert. Le comte de Rutland, qui avoit flaté, puis trahi tour-à-tour le duc de Gloceſtre, immolé par Richard II, puis Richard II lui-même, & qui flatoit alors Henri IV, pour le trahir, s'étoit mis à la tête de la conſpiration. Un jour qu'il étoit à dîner chez le duc d'Yorck, ſon pere, on aperçut un papier caché dans ſon ſein; on en parla, il parut troublé: le duc d'Yorck voulut voir ce papier, & l'aracha de force à ſon fils; c'étoit le détail de la conjuration & la liſte des conjurés. Le duc d'Yorck veut abſolument partir pour aller révéler tout à Henri IV. Le comte de Rutland le prévient pour mériter ſa grâce. Les conjurés ſachant que ces deux princes s'étoient rendus auprès du roi, & jugeant qu'il n'y avoit plus rien à ménager, revêtirent *Mandlin* des ornements de la royauté. Une partie du peuple crut ou voulut croire qu'il étoit le roi; on retrouvoit dans ce chapelain toutes les grâces de Richard, qui en avoit aſſez pour ſe faire pardoner ſes vices, & qui étoit aſſez malheureux pour pouvoir être plaint. Les conjurés, en voulant ſurprendre Henri à Vindſor, furent eux-mêmes ſurpris à Cirenceſter, par le maire de cette place, qui les coupa, les batit, & envoya de ſa pleine autorité à l'échafaud, les principaux chefs & les plus grands ſeigneurs; *Mandlin* eut la tête tranchée; on vit le lâche Rutland, portant au haut d'une lance, la tête du lord Spenſer, ſon beau-frere & ſon complice, la préſenter honteuſement à Henri, qu'il eût traité de même, ſi le tournoi d'Oxford eût réuſſi. Ces faits ſe paſſoient en 1399.

MAGELLAN, (*Hiſt. mod.*) En 1517, le Portugais Ferdinand Magalhaëns ou *Magellan*, ayant quité ſon roi pour Charles-Quint, découvrit ſous les auſpices de cet heureux prince, le détroit connu ſous le nom de *Magellan*. Il entra le premier dans la mer du Sud; & pénétrant juſques dans l'Aſie par l'Amérique, il trouva les îles Marianes & une des Philippines. *Magellan* mourut en route; mais dans cette courſe le tour du globe fut achevé par Sébaſtien Cano, un des compagnons de *Magellan*, qui rentra dans Séville le 8 ſeptembre 1522. *Magellan* étoit parti le 10 août 1519. Charles-Quint donna pour deviſe à Cano un globe terreſtre avec ces mots: *Primus me circumdediſti*. *Tu as le premier fait ce tour*. Drake ou Drack le fit en 1056 jours; Cavendish en 777; Drake étoit parti en 1577; Cavendish en 1586. (*Voyez* les articles CAVENDISH & DRACK.)

MAGEOGHEGAN, (Jacques) (*Hiſt. Litt. mod.*) prêtre irlandois, habitué de la paroiſſe de St. Mery, à Paris, auteur d'une Hiſtoire d'Irlande, très-médiocre, mais qui manquoit. Mort en 1764.

MAGES, SECTE DES, (*Hiſt. de l'Idol. orient.*) Secte de l'Orient, diamétralement oppoſée à celle des Sabéens. Toute l'idolatrie du monde a été long-temps partagée entre ces deux ſectes.

Les *Mages*, ennemis de tout ſimulacre que les Sabéens adoroient, révéroient dans le feu qui donne la vie à la nature, l'emblême de la

Divinité. Ils reconoiſſoient deux principes, l'un bon, l'autre mauvais; ils appeloient le bon *yardan* ou *ormuzd*, & le mauvais, *ahraman*.

Tels étoient les dogmes de leur religion, lorſque Smerdis, qui la profeſſoit, ayant uſurpé la courone après la mort de Cambyſe, fut aſſaſſiné par ſept ſeigneurs de la premiere nobleſſe de Perſe; & le maſſacre s'étendit ſur tous ſes ſectateurs.

Depuis cet incident, ceux qui ſuivoient le magianiſme, furent nommés *Mages* par dériſion; car *mige gush* en langue perſane, ſignifie un homme qui a les oreilles coupées; & c'eſt à cette marque que leur roi Smerdis avoit été reconu.

Après la cataſtrophe dont nous venons de parler, la ſecte des *Mages* ſembloit éteinte, & ne jetoit plus qu'une foible lumiere parmi le peuple, lorſque Zoroaſtre parut dans le monde. Il entreprit de faire revivre une religion qui pendant tant de ſiecles avoit été la religion dominante des Medes & des Perſes.

Ce fut en Médie, dans la ville de Xiz, diſent quelques-uns, & à Ecbatane, ſelon d'autres, qu'il entreprit vers l'an 36 du regne de Darius, ſucceſſeur de Smerdis, de reſſuſciter le magianiſme en le réformant.

Il enſeigna qu'il y avoit un principe ſupérieur aux deux autres que les *Mages* adoptoient; ſavoir un Dieu ſuprême, auteur de la lumiere & des ténebres. Il fit élever des temples pour célébrer le culte de cet être ſuprême, & pour conſerver le feu ſacré à l'abri de la pluie, des vents & des orages. Il confirma ſes ſectateurs dans la perſuaſion que le feu étoit le ſymbole de la préſence divine. Il établit que le ſoleil étant le feu le plus parfait, Dieu y réſidoit d'une maniere plus glorieuſe que partout ailleurs, & qu'après le ſoleil, on devoit regarder le feu élémentaire comme la plus vive repréſentation de la divinité.

Voulant encore rendre les feux ſacrés des temples qu'il avoit érigés, plus vénérables aux peuples, il feignit d'en avoir apporté du ciel. Les prêtres eurent ordre de veiller jour & nuit à l'entretenir ſans ceſſe avec du bois ſans écorce, & cet uſage fut rigoureuſement obſervé juſqu'à la mort d'Yazdejerde, dernier roi des Perſes de la religion des *Mages*, c'eſt-à dire, pendant environ 1150 ans.

Il ne s'agiſſoit plus que de fixer les rites religieux; le réformateur du magianiſme y pourvut par une liturgie qu'il compoſa, qu'il publia, & qui fut ponctuélement ſuivie. Toutes les prieres publiques ſe font encore dans l'anciene langue de Perſe, dans laquelle Zoroaſtre les a écrites il y a 2245 ans.

Zoroaſtre ayant établi ſolidement ſa religion en Médie, paſſa dans la Bactriane, province la plus orientale de la Perſe, où ſe trouvant apuié de la protection d'Hyſtaſpe, pere de Darius, il éprouva les mêmes ſuccès. Alors tranquille ſur l'avenir, il fit un voyage aux Indes, pour s'inſtruire à fond des ſciences des Brachmanes. Ayant appris d'eux tout ce qu'il deſiroit ſavoir de métaphyſique, de phyſique & de mathématique, il revint en Perſe, & fonda des écoles pour y enſeigner ces mêmes ſciences aux prêtres de ſa religion; en ſorte qu'en peu de temps, *ſavant & mage* devinrent des termes ſynonymes.

Comme les prêtres *mages* étoient tous d'une même tribu, & que nul autre qu'un fils de prêtre, ne pouvoit prétendre à l'honeur du ſacerdoce, ils réſerverent pour eux leurs connoiſſances, & ne les communiquerent qu'à ceux de la famille royale qu'ils étoient obligés d'inſtruire pour les mieux former au gouvernement. Auſſi voyons nous toujours quelques-uns de ces prêtres dans le palais des rois, auxquels ils ſervoient de précepteurs & préſidoient aux exercices de réligion.

Il ne manquoit plus au triomphe de Zoroaſtre, que d'établir la réforme dans la capitale de Perſe. Ayant bien médité ce projet épineux, il ſe rendit à Suze auprès de Darius, & lui propoſa ſa doctrine avec tant d'art, de force & d'adreſſe, qu'il le gâgna, & en fit ſon proſélyte le plus ſincere & le plus zélé. Alors, à l'exemple du prince, les courtiſans, la nobleſſe, & tout ce qu'il y avoit de perſones de diſtinction dans le royaume, embraſſerent le *Magianiſme*. On comptoit parmi les nations qui le profeſſoient, les Perſes, les Parthes, les Bactriens, les Chowareſmiens, les Saces, les Medes, & pluſieurs autres peuples barbares qui tomberent ſous la puiſſance des Arabes dans le ſeptieme ſiecle.

Mahomet tenant le ſceptre d'une main & le glaive de l'autre, établit dans tous ce pays-là le Muſulmaniſme. Il n'y eut que les prêtres *mages* & une poignée de dévots, qui ne voulurent point abandoner une religion qu'ils regardoient comme la plus anciene & la plus pure, pour celle d'une ſecte ennemie, qui ne faiſoit que de naître. Il ſe retirerent aux extrémités de la Perſe & de l'Inde. " C'eſt-là „ qu'ils vivent aujourd'hui ſous le nom de *Gau-* „ *res* ou de *Guebres*, ne ſe mariant qu'entr'eux, „ entretenant le feu ſacré, fideles à ce qu'ils „ connoiſſent de leur ancien culte, mais igno- „ rants, mépriſés, & à leur pauvreté près, ſem- „ blables aux Juifs, ſi long-temps diſperſés, ſans „ s'allier aux autres nations; & plus encore aux „ Banians, qui ne ſont établis & diſperſés que „ dans les Indes „.

Le livre qui contient la religion de Zoroaſtre, & qu'il compoſa dans une retraite, ſubſiſte toujours; on l'appela *zenda veſta*, & par contraction *zend*. Ce mot ſignifie originairement, *allume-feu*. Ce livre renferme la liturgie & les rites du Magianiſme; & on en trouve encore

des exemplaires en vieux caracteres perſans. M. Hyde qui entendoit le vieux perſan comme le moderne, avoit offert de publier cet ouvrage avec une verſion latine, pourvu qu'on l'aidât à ſoutenir les frais de l'impreſſion. Faute de ce ſecours, qui ne lui manqueroit pas aujourd'hui dans ſa patrie, ce projet a échoué au grand préjudice de la république des lettres, qui tireroit de la traduction d'un livre de cette antiquité, des lumieres précieuſes ſur cent choſes dont nous n'avons aucune connoiſſance. Il ſuffit, pour s'en convaincre, de lire ſur les *Mages* & le Magianiſme, le bel ouvrage de ce ſavant anglois, *de religione veterum Perſarum*, & celui de Pocock ſur le même ſujet. Zoroaſtre finit ſes jours a Balk.

MAGGI, (Jérôme) MAGGIUS (*Hiſt. Litt. mod.*) homme heureuſement né pour les ſciences & pour les arts, & dons la deſtinée fut malheureuſe. Né à Anghiari dans la Toſcane, les Vénitiens l'avoient fait juge de l'amirauté dans l'île de Cypre; les Turcs vinrent aſſiéger Famagouſte; ſon induſtrie naturele lui fit inventer diverſes machines pour la défenſe de la place & pour ruiner les travaux des aſſiégeants. Mal-gré tous ſes éforts, Famagouſte fut pris; les Turcs le chargerent de chaînes, & le traînerent en eſclavage à Conſtantinople. Il travailloit les jour pour ſes maîtres impitoyables, il écrivoit la nuit. Privé de livres & de tout ſecours, il eut à ſe louer des tréſors qu'il avoit précédemment accumulés dans ſa mémoire; elle lui fournit aſſez de reſſources pour compoſer des ouvrages, non pas bons, mais ſavants, & qui d'après les conjonctures, devenoient des phénomenes. C'étoient entr'autres, un traité *de Tintinnabulis*, c'eſt-à-dire, une Hiſtoire des Cloches; une autre, *de Equleo*; des commentaires ſur les vies des Hommes illuſtres d'Œmilius Probus ou de Cornelius Nepos; des commentaires ſur les Inſtitutes; un traité des Fortifications: il dédia ces ouvrages aux ambaſſadeurs de France & de l'empereur; ce qui ayant intéreſſé ces miniſtres à ſon ſort, ils voulurent le racheter, & commencerent à traiter de ſa rançon; pendant la négociation, *Maggi* ayant trouvé un moyen de s'échaper, en profita, & ſe ſauva chez l'ambaſſadeur de l'empereur. Le viſir irrité, l'envoya reprendre, & le fit étrangler en 1572; conſentant ainſi à perdre la rançon, pourvu qu'il ſatisfit ſa vengeance.

On a de Barthélemi *Maggi*, frere de Jérôme, un Traité de la guériſon des plaies faites par les armes à feu.

Et d'un François-Marie *Maggi*, parent ou non des précédents, un livre intitulé: *Syntagmata linguarum Georgiæ*.

MAGISTER, ſ. m. (*Hiſt. mod.*) *maître;* titre qu'on trouve ſouvent dans les anciens écrivains, & qui marque que la perſone qui le portoit, étoit parvenue à quelque degré d'éminence, *in ſcientia aliqua, præſertim litteraria*. Anciennement on nommoit *magiſtri* ceux que nous appelons maintenant *docteurs*.

C'eſt un uſage encore ſubſiſtant dans l'univerſité de Paris, de nommer *maîtres* tous les aſpirans au doctorat, qui font le cours de la licence; & dans les examens, les theſes, les aſſemblées, & autres actes publics de la faculté de Théologie, les docteurs ſon nommés *S. M. N. Sapientiſſimi Magiſtri Noſtri*. Charles IX appeloit ordinairement & d'amitié ſon précepteur Amyot, *mon maître*.

MAGISTRIENS, ſ. m. pl. (*Hiſt. anc.*) ſatellites du magiſter. Or, comme il y avoit différents magiſters, les *magiſtriens* avoient auſſi différentes fonctions.

MAGLIABECCHI, (Antoine) (*Hiſt. Litt. mod.*) ſavant florentin, bibliothécaire du grand duc de Toſcane Coſme III, liſoit tout, ſavoit tout, mais n'écrivoit rien ou preſque rien. Il ſe contentoit d'être utile aux ſavants; & il leur fut ſi utile, qu'il a mérité que ſon nom paſsât juſqu'à nous ce ſeul titre. Le cardinal Noris lui écrivoit: *je vous dois plus pour le ſoin que vous avez bien voulu prendre de me diriger dans mes études, qu'au pape même pour la bonté qu'il a eue de m'honorer de la pourpre*. On a imprimé à Florence en 1745, un recueil de lettres que les ſavants lui écrivoient, & qui ſont autant de témoignages de leur reconoiſſance pour *Magliabecchi*. Ce recueil ſeroit plus complet, ſi *Magliabecchi*, toujours occupé de l'étude, eût ſeulement ſongé à ſa gloire & ſe fût ataché à conſerver, à multiplier, à mettre en ordre ces monuments de ſon érudition communicative & de ſa bienfaiſance littéraire. On a de lui ſeulement quelques éditions des différents ouvrages. Né à Florence en 1633, & deſtiné d'abord par ſes parents à l'orfévrerie, ſon goût l'emporta, comme il arive à tous ceux qui ont un goût véritablement dominant. Mort auſſi à Florence en 1714.

MAGLOIRE, (Saint) (*Hiſt. Eccleſ.*) Ce ſaint, mort en 575, étoit du pays de Galles dans la Grande-Bretagne; il paſſa en France dans la province auſſi nommée Bretagne, du nom des Bretons inſulaires qui vinrent y chercher un aſyle dans le temps de l'irruption des Saxons dans leur île. Il fut abbé de Dol, puis évêque en Bretagne; il fonda depuis dans l'île de Gerſey, un monaſtere, où il mourut. Ses reliques furent tranſférées à Paris, au fauxbourg St. Jacques, dans un monaſtere occupé alors par des Bénédictins, & qui a été cédé en 1628, aux Prêtres de l'Oratoire. C'eſt aujourd'hui le ſéminaire de Saint *Magloire*.

MAGNENCE, (*Hiſt. Romaine.*) né dans la Germanie, fut un ſoldat de fortune qui parvint par ſon courage à l'empire. La nature l'avoit comblé de tous les dons qui ſeduiſent le cœur & les ieux. Il étoit d'une taille noble & avan-

tageuſe; ſes traits étoient intéreſſants & réguliers; ſa démarche & ſon maintien étoient majeſtueux; il avoit cette éloquence naturele & militaire qui dédaigne les preſtiges de l'art. Sans être ſavant, il avoit la ſuperficie de toutes les ſciences. Conſtant, préſageant qu'il étoit appelé à une haute fortune, le tira de l'emploi de ſoldat pour l'élever aux premiers grades de la milice; ſes bienfaits ne firent qu'un ingrat. *Magnence*, plus abſolu que lui dans l'armée, avoit gagné le cœur des ſoldats en s'aſſociant à leurs débauches : il paſſoit les jours & les nuits avec eux dans les tavernes, & fourniſſoit par-tout à leur dépenſe. Aſſuré de leur affection, il ſort de ſa tente revêtu de la pourpre; il parcourt les rangs, accompagné de quelques ſatellites mercenaires. Ses partiſans le proclament empereur, & ceux qui n'étoient point ſes complices, garderent un morne ſilence. Tandis qu'il en impoſe à toute l'armée, il charge Gaïſon d'aller maſſacrer Conſtant dans ſa tente, & cet ordre eſt exécuté. *Magnence* fut reconu empereur par les armées d'Italie & d'Afrique: les Gaules ſeules refuſoient de lui obéir. Il y envoya ſon frere Decentius à la tête d'une armée pour s'y faire reconoître. Il écrivit enſuite à Conſtantin, qu'il lui abandonoit l'Orient & la Thrace, où il avoit déja le commandement des armées. Conſtantin, ſans daigner lui faire de réponſe, laiſſa le ſoin des afaires d'Orient à ſon oncle Gallus, qui avoit été nommé Céſar. Il aborde en Eſpagne, il invite les peuples à tirer vengeance du maſſacre de ſon frere Conſtant. Dès qu'il fut à la tête d'une armée, il chercha l'uſurpateur qu'il joignit en Pannonie; on en vint aux mains dans les plaines de Meurſe. L'action fut vivement diſputée. *Magnence*, contraint de céder à la fortune, ſe retira dans les Gaules, que Conſtantin offrit de lui céder pour épargner le ſang de ſes ſujets. Le tyran, ſe flatant de réparer la honte de ſa défaite, rejeta avec dédain une offre auſſi avantageuſe. Il tenta la fortune d'un ſecond combat dans la Provence, où la fortune trahit encore ſon courage. La crainte de tomber au pouvoir du vainqueur, le precipita dans le déſeſpoir. Il fit mourir ſa mere & tous ſes parents pour les ſouſtraire à la honte de la captivité, & ſe poignarda lui-même ſur leurs cadâvres ſanglants. Sa tête fut portée ſur une pique dans les principales villes de l'empire. Intempérant juſqu'à la débauche, il vécut dans une perpétuele ivreſſe. Fier & préſompteux dans la proſpérité, il ſe laiſſoit abatre par le moindre revers; quoiqu'il eût été nouri ſous la tente, il n'eut jamais cette franchiſe qui forme le caractere de l'homme de guerre. Cruel & diſſimulé, il déguiſoit ſa haine pour mieux aſſurer le ſuccès de ſes vengeances: il étoit âgé de cinquante ans lorſqu'il ſe donna la mort; il voulut voir mourir ſon frere & ſes plus intimes amis avant de ſe priver de la vie.

MAGNIEZ, (Nicolas) (*Hiſt. Litt. mod.*) Ce nom n'eſt pas connu, un mot le fera conoître; c'eſt celui de l'auteur du *Novitius*, ce dictionaire latin ſi utile. Mort en 1749.

MAGNON, (Jean) (*Hiſt. Litt. mod.*) poëte du dix-ſeptieme ſiecle, auteur de la *Science univerſele*, poëme moitié épique, moitié didactique; c'eſt par-tout le galimathias le plus ſec & le plus monotone.

Boileau s'eſt ſouvenu de *Magnon* dans ſon Art poétique, pour l'écraſer d'un ſeul coup en paſſant, & le laiſſer confondu dans la foule des écrivains à jamais oubliés:

> On ne lit guere plus Rampale & Ménardiere,
> Que Magnon, du Souhait, Corbin & La Morliere,

C'eſt tout ce qu'on trouve ſur *Magnon* dans Boileau:

> Il te met dans la foule, ainſi qu'un miſérable;
> Il croit que c'eſt aſſez d'un coup pour t'accâbler,
> Et ne t'a jamais fait l'honeur de redoubler.

On dit que ſa *Science univerſele* devoit avoir dix livres ou volumes de vingt mille vers chachun, & que quelqu'un lui demandant où il en étoit de cet ouvrage, il répondit: *je n'ai plus que cent mille vers à faire*. Il comptoit rendre par cette eſpece de poëme encyclopédique, toutes les bibliotheques inutiles, & il le dit dans la préface de la ſeule partie de cet ouvrage que nous ayons. On a de lui auſſi des pieces de théâtre, entr'autres, une tragédie *d'Artaxercès*. Il fut aſſaſſiné la nuit par des voleurs à Paris, en 1662.

MAGNUS, (*Hiſt. du Nord.*) roi d'Oſtrogothie; il étoit fils de Nicolas, roi de Danemarck: c'étoit un prince cruel qui n'avoit ni aſſez de lumieres pour dicter des loix, ni aſſez de vertu pour les obſerver; il aſſaſſina Canut, roi des Vandales. Son peuple eut horreur de cette perfidie, & la chaſſa de ſes états; il alla chercher un aſyle à la cour de l'empereur Lothaire, dont il paya les ſecours par la plus noire trahiſon; cependant les Juthlandois armerent une flote pour le rétablir dans ſes états; il fut vaincu, reparut encore les armes à la main, & périt dans un combat l'an 1135.

MAGNUS, (*Hiſt. de Danemarck.*) roi de Norwege & de Danemarck, régnoit vers l'an 1040; peu ſatisfait des états que la fortune lui avoit donnés, il contraignit Canut-Horda à le reconoître pour ſon ſucceſſeur à la courone de

Danemarck. Après la mort de ce prince, il demanda le trône du ton dont il auroit parlé, s'il y avoit été déja assis; il falloit le couroner ou le combatre; il fut couroné: *Magnus* ne se dissimula point que les Danois l'avoient élu malgré eux; & pour les retenir dans les bornes de l'obéissance, il distribua tous les gouvernemens à ses créatures, & confia aux troupes Norwégienes la défense des places: il somma ensuite Édouard de lui remettre la courone d'Angleterre; mais n'ayant pu l'obtenir par les menaces, il n'osa l'arracher par la force des armes, il demeura dans le Danemarck: Suénon devint son ministre, & bientôt son rival; il lui disputa la courone, *Magnus* le batit en plusieurs rencontres, on ignore les circonstances de la mort de ce prince, arivées vers l'an 1048. Les Danois lui donnerent les surnoms glorieux de *bon* & de *pere de la patrie*; on ne peut les accuser d'avoir voulu flater lâchement un prince étranger qu'ils n'avoient reconu qu'à regret.

Magnus, (*Hist. de Danemarck.*) roi de Livonie & duc de Holstein, il étoit fils de Christiern III, roi de Danemarck; le duché de Holstein avoit été partagé entre les trois enfans de ce prince, Frédéric, Jean & *Magnus*. Frédéric devenu roi de Danemarck, échangea l'an 1560, la souveraineté des diocêses d'Oësel & de Courlande, contre la portion du duché de Holstein qui étoit échue en partage à *Magnus*. Les Livoniens, las du joug de l'ordre teutonique, le reçoient avec enthousiasme: il est aisé de penser qu'on ne le laissa pas tranquille dans cette contrée, la république de Pologne & le czar de Moscovie lui disputerent les armes à la main, une conquête qui ne lui avoit coûté que des bienfaits: la Livonie devint donc le théâtre de la guerre. Enfin l'an 1570, le czar proposa au duc *Magnus* de le créer roi de Livonie: recevoir la courone des mains du czar, c'étoit se déclarer son vassal, & il valoit mieux être indépendant avec le titre de duc, que tributaire avec celui de roi; mais ce nom fascina les ieux de *Magnus*, il se rendit en Moscovie, il y fut couroné; le trône fut déclaré héréditaire dans sa famille, il se soumit à payer un tribut annuel au czar, & celui-ci se réserva le titre de protecteur de Livonie. *Magnus* né avec cette douceur, cette équité, ces vertus qui n'obtienent pas toujours des courones, mais qui les méritent, fit le bonheur des Livoniens; mais bientôt le czar arma contra lui: la guerre se raluma; *Magnus* se vit enlever la plupart de ses places, & se retira dans son douché de Courlande, où il mourut, le 18 mars 1583; les regrets des Livoniens le suivirent dans le tombeau, & ses sujets lui furent également gré, & du bien qu'il avoit fait, & de celui qu'il n'avoit pu faire.

Magnus, (*Hist. de Suede.*) roi de Suede, étoit fils d'Éric Scateller, roi de Danemarck: un parti de mécontens l'appela en Suede, Éric-le-saint y régnoit alors; il périt en défendant sa courone contre l'usurpateur: *Magnus* fut couroné; mais ce même peuple qui avoit eu la lâcheté d'abandoner son maître légitime, eut le courage de le venger. Les Goths & les Suédois reunis, s'avancerent contre *Magnus;* celui-ci crut qu'une fois monté sur le trône, il falloit le conserver ou mourir: les Danois étoient accourus pour le défendre; on en vint aux mains, *Magnus* périt avec toute son armée; ce fut l'an 1160, près d'Upsal, que se donna cette bataille; les vainqueurs bâtirent sur le champ même une église, pour rendre grâce à Dieu de la victoire, qu'ils avoient remportée.

Magnus-Ladeslal, roi de Suede: il étoit fils de Biger-Jert, & frere de Waldemar, roi de Suede: il avoit eu le duché de Sudermanie en apanage, son ambition étoit encore plus vaste que ses états; après la mort de son pere, il excita dans la Suede plusieurs guerres civiles, & parvint à détrôner son frere, l'an 1277. Il prit le titre de roi de Suede, & y ajouta celui de roi des Goths, aboli longtemps auparavant par Ollaüs le tributaire. L'expériences des regnes précedens lui apprenoit qu'il étoit dangereux de donner trop de crédit à la maison de Folkanger, dont lui-même il étoit issu; il aima mieux élever aux prémieres dignités quelques seigneurs du comté de Holstein, qu'Hedvige, son épouse, fille du comte Gerard, avoit attirés à sa cour; le plus célébre d'entr'eux & le plus digne de l'être, se nommoit *Ingemar Danske;* la haute fortune de ces étrangers blessa les ieux jaloux de Folkanger & Ingemar en fut la premiere victime; ils n'oserent attenter à la vie du comte de Holstein, mais ils le refermerent dans le château de Jernsbourg. *Magnus* obtint sa liberté par des démarches humiliantes, l'espoir d'une prompte vengeance lui en faisoit supporter la honte: ils atteignoient le dernier période de leur prospérité, lorsqu'il leur fit trancher la tête. Philippe de Rundi survécut seul au supplice des siens; une double alliance, le mariage projeté de son fils Briger avec Merette, princesse Danoise, & celui d'Éric, roi de Danemarck, avec Ingeburge, fille de *Magnus*, assoupit au moins pour quelque temps, les longues inimitiés des Suédois & des Danois. *Magnus* exerça dans la Suede une justice si sévere, qu'il rendoit, disoit-on, *les sérures inutiles*; & c'est de là que lui vint le surnom de *Ladeslas*; cependant Waldemar faisoit jouer secrétement mille ressorts pour se former un parti & remonter sur le trône; *Magnus* mépriſa son frere tant qu'il ne fut que turbulent, mais dès qu'il fut dangereux, il le fit enfermer. Au milieu des discordes civiles qui troublerent le repos du Gothland, il prit le parti le plus sage que la bonne politique puisse dicter dans

de pareilles circonſtances, ce fut de punir également les deux partis. La Suede fut heureuſe & floriſſante ſous ſon regne, mais on reprochera toujours à ſa mémoire le maſſacre des Folkanger & ſon uſurpation; il mourut le 18 décembre l'an 1290.

Magnus-Smeek, roi de Suede & de Norwege, n'avoit que trois ans lorſque la diſgrace de Birger II & la mort de Haquin lui laiſſerent ces deux courones: il étoit fils d'Éric; Éric étoit frere de Birger qui l'avoit fait aſſaſſiner. *Magnus* épouſa Blanche fille du comte de Namur, & profita des troubles qui agitoient le Danemarck pour s'emparer de la Scanie; ſon ambition même portoit ſes vues plus loin; le régent Matthias Kettelmundſon étoit mort, & depuis 1336 *Magnus* gouvernoit par lui-même; il demanda le royaume de Danemarck au pape, comme au roi des rois, & ſe ſoumit à payer au ſaint ſiége un tribut; mais le pontife fut aſſez ſage pour ne pas vouloir ſe mêler des afaires du Nord. Cependant *Magnus*, par un traité ſigné l'an 1343, demeura en poſſeſſion de la Scanie, du Blecking, de l'Hiſter, de l'île d'Huen, & du Halland qu'il acheta; mais il fut contraint de céder une partie de la Carélie aux Ruſſes, auxquels il avoit fait une guerre injuſte dans ſon principe, & mal conduite dans l'exécution: il avoit accâblé le peuple d'impôts, & le peuple ſe ſouleva. Au milieu de ce tumulte Éric fut couroné, & l'on vit ſans horreur un pere détrôné par ſon fils; ce ſpectacle n'étoit point extraordinaire dans le Nord, la guerre fut bientôt alumée, elle ſe fit avec divers ſuccès; enfin *Magnus* fut contraint de partager le royaume avec ſon fils; on lui laiſſa l'Uplande, la Gothie, le Wermland, la Dalécarlie, le Halland & l'île d'Oëland, le reſte fut le partage d'Éric. *Magnus* parut oublier la révolte de ſon fils, & l'attira à ſa cour; on prétend que Blanche, mere du jeune prince, l'empoiſona; mais quel que fût le genre de ſa mort, il périt à la fleur de ſon âge, l'an 1354; le pere ſuccéda à ſon fils, & tout le royaume rentra ſous l'obéiſſance de *Magnus*; ce prince méditoit depuis long-temps des projets de vengeance; pour en aſſurer le ſuccès il s'apuia de l'alliance de Waldemar, roi de Danemarck, autrefois, ſon ennemi, lui rendit, ſans l'aveu des états, la Scanie, le Haland & le Blecking, & promit de marier ſon fils Haquin, avec Marguerite, fille de ce prince. Waldemar devint le miniſtre des fureurs de *Magnus*; celui-ci cherchoit en vain des prétextes pour châtier les Gothlandois; mais au premier ſigne que donna ſa haine, Waldemar fit maſſacrer dix-huit mille payſans. C'étoit le ſort de *Magnus* d'être détrôné par ſes enfans; Haquin, roi de Norwege, le fit enfermer dans le château de Calmar, & prit en main le gouvernement du royaume. Le mariage de Haquin & de Marguerite, n'étoit pas encore célébré; les états forcerent le roi de Norwege à accepter la main d'Éliſabeth, ſœur de Henri, comte de Holſtein; cette princeſſe s'embarqua pour venir en Suede, mais une tempête la jeta ſur les côtes de Danemarck. Waldemar ſut alors rompre ce mariage & conclure le premier. *Magnus* ſortit de ſa priſon, exila un grand nombre de ſénateurs: ceux-ci au fond du Gothland, proclamerent Henri, comte de Holſtein, roi de Suede; mais il rejeta un préſent dangereux & illégitime, & leur conſeilla de placer la courone ſur la tête d'Albert, duc de Mecklenbourg; celui-ci la refuſa de même, mais il leur préſenta Albert, ſon ſecond fils, qui fut couroné. *Magnus* fut détrôné une troiſieme fois, & perdit à la fois le trône & la liberté, l'an 1365. Ses fers furent briſés quelque temps après. Il fixa ſa retraite en Norwege; où il ſe noya vers l'an 1375. Jamais prince n'auroit eu plus de droits à la compaſſion des hommes, s'il n'avoit pas mérité ſes malheurs.

Magnus, (Jean & Olaus) (*Hiſt. Litt. mod.*) deux freres, tous deux, l'un après l'autre, archevêques d'Upſal, en Suede, tous deux perſécutés, lorſque Guſtave Vaſa, introdut le Luthéraniſme dans ſes états. Jean, mort à Rome en 1544, eſt auteur d'une hiſtoire de Suede, & d'une des archevêques d'Upſal.

Olaus, mort à Rome en 1555, a laiſſé une *Hiſtoire des Mœurs, des Coutumes & des Guerres des Peuples du Septentrion.*

MAGON, (*Hiſt. des Carthagin.*) nom commun à Carthage, ainſi que celui de Barcée, qui diſtinguoit une famille de *Magons*, & qui avoit autrefois le nom d'une peuplade d'Africains répandus dans le déſert de Barca:

Hinc deſerta ſiti regio, lateque furentes
Barcæi.

Pluſieurs perſonages du nom de *Magon*, ſont connus dans l'hiſtoire de Carthage.

1°. *Magon* Barcée fit la guerre avec divers ſuccès, contre Denys-le-Tyran, dans la Sicile, pendant les années 394, 393, 389 avant J. C. Il le batit, il en fut batu, il fut tué enfin dans une bataille.

2°. *Magon* Barcée ſon fils, eut une deſtinée encore plus funeſte. On l'accuſa de s'être mal comporté en Sicile, & d'en être parti à l'arivée de Timoléon & des Corinthiens, avec une précipitation trop ſemblable à une terreur panique. Les Carthaginois puniſſoient dans leurs généraux non ſeulement la poltronerie & l'incapacité, mais encore le mauvais ſuccès. Chez eux, il falloit vaincre ou ne pas commander. On fit le procés à *Magon*. Il prévint ſon ſupplice par une mort volontaire, l'an 343 avant J. C. Mais s'il échapa aux tourmens, il ne put échaper à l'infamie. Les Carthaginois firent

metre en croix ſon cadâvre, comme ils l'y auroient mis lui-même.

3°. *Magon*, frere d'Annibal, eſt le plus célébre de tous; il étoit digne de ſon pere Amilcar, de ſes freres Annibal & Aſdrubal. Il fut chargé de porter à Carthage la nouvele de la victoire de Cannes, à laquelle il avoit contribué. Pour donner au ſénat de Carthage, une idée de la perte que les Romains avoient faite dans cette bataille, il fit répandre au milieu de l'aſſemblée trois boiſſeaux d'anneaux d'or, tirés des doigts des chevaliers Romains tués en cette occaſion. Il fut batu dans la ſuite, par Scipion, près de Carthage, & pouſſé juſque ſur le bord de la mer. Chaſſé de l'Eſpagne, il voulut ſe dédomager par la conquête des îles Baléares; on ſait combien les habitans de ces îles excelloient dans l'uſage de la fronde. Ceux de Majorque, que *Magon* ataqua d'abord, firent pleuvoir avec leurs frondes, une grêle de pierres ſi énormes ſur les Carthaginois, que ceux-ci furent obligés de prendre le large pour échaper à cette tempête. Plus heureux contre Minorque, *Magon* s'en rendit le maître, & c'eſt ſon nom qu'on reconoît encore dans celui de Port-Mahon, *Portus-Magonis*. Il paſſa dans la ſuite en Italie, où il ſoumit la ville de Gênes; mais ayant été batu & bleſſé dans un combat contre Quintilius Varus, il mourut des bleſſures qu'il y avoit reçues, l'an 203 avant J. C. Ainſi, une mort violente fut le prix de la gloire que tous ces illuſtres freres acquirent contre les Romains:

Le ſang de ces Romains eſt-il ſi précieux,
Qu'on ne puiſſe en verſer ſans offenſer les Dieux?

MAHADI, (*Hiſt. des Arabes*) fils & ſucceſſeur d'Abou-gia-ſar-Almanzor, & troiſieme caliſe de la race des Abaſſides, a laiſſé une grande réputation de courage, de ſageſſe & de bonté. Il humilia l'empire grec, & lui impoſa tribut, même ſous le regne de l'impératrice Irene. Il dépenſa, comme on le dit, 666 millions d'écus d'or pour un pélerinage à la Mecque, en étalant & exagérant le faſte aſiatique.

À ſon arivée à la Mecque, & à ſon entrée dans la Moſquée, un homme lui donna une très-bonne leçon ſur ſes largeſſes onéreuſes au peuple, qu'il répandoit avec profuſion dans la moſquée: *Mahadi* demanda à cet homme s'il ne vouloit pas y avoir part? *Dans la maiſon de Dieu*, lui répondit cet homme, *je ne demande qu'à Dieu, & je ne lui demande autre choſe que lui-même*.

D'autres réponſes faites à ce prince donnent une idée bien aimable de ſa bonté. *Juſqu'à quand*, diſoit il à un de ſes officiers, *retomberez-vous dans les mêmes fautes? Tant qu'il plaira au ciel*, lui répondit cet officier, *de vous conſerver pour notre bonheur, nous ferons des fautes, & vous nous les pardonerez*.

Mahadi mourut à la chaſſe par un accident à peu près ſemblable à celui qui chez nous enleva un des princes Carlovingiens, Louis, frere de Carloman. La bête qu'il chaſſoit, ſe jeta dans une maſure, où le cheval entra ſur ſes traces; arrêté par la porte qui ſe trouva trop baſſe, le prince fut renverſé; il eut les reins briſés, & expira ſur le champ, l'an 785 de J. C. Il avoit régné dix ans & un mois.

MAHAL, *ou* MAHL, (*Hiſtoire mod.*) c'eſt ainſi qu'on nomme le palais du grand mogol, où ce prince a ſes apartemens & ceux de ſes femmes & concubines. L'entrée de ce lieu eſt interdite même aux miniſtres de l'empire. Le médecin Bernier y eſt entré pluſieurs fois pour voir une ſultane malade, mais il avoit la tête couverte d'un voile, & il étoit conduit par des eunuques. Le *mahal* du grand mogol eſt la même choſe que le *ſerail* du grand ſeigneur & le *haram* des rois de Perſe; celui de Dehli paſſe pour être d'une très-grande magnificence. Il eſt rempli par les reines ou femmes du mogol, par les princeſſes du ſang, par les beautés aſiatiques deſtinées aux plaiſirs du ſouverain, par les femmes qui veillent à leur conduite, par celles qui les ſervent, enfin par des eunuques. Les enfans mâles du mogol y reſtent auſſi juſqu'à ce qu'ils ſoient mariés; leur éducation eſt confiée à des eunuques; quand ces princes ſont mariés, on leur donne un gouvernement ou une viceroyauté dans quelque province éloignée.

MAHA-OMMARAT, (*Hiſt. mod.*) c'eſt le nom que l'on donne dans le royaume de Siam, au ſeigneur le plus diſtingué de l'état, qui eſt le chef de la nobleſſe, & qui, dans l'abſence du roi & à la guerre, fait les fonctions du monarque & le repréſente.

MAHARBAL, (*Hiſt. des guerres Puniques*) capitaine carthaginois qui commandoit la cavalerie à la bataille de Cannes. Il eſt connu ſur-tout par le conſeil qu'il donna de marcher droit à Rome. Dans cinq jours, diſoit-il à Annibal, je vous donne à ſouper au Capitole. Annibal ne goûta point cet avis, & l'on ſait que *Maharbal* lui dit qu'il ne ſavoit que vaincre, & non pas uſer de la victoire: *Tum Maharbal: non omnia nimirum eidem Dii dedere; vincere ſcis, Annibal, victoria uti neſcis*.

Ne croyons pas cependant avoir le droit de condamner un général tel qu'Annibal, ſur ce mot d'un capitaine, que nous pouvons croire très-habile, mais dont nous ne ſavons pas bien préciſément quelle pouvoit être l'autorité, & dont les talens nous ſont beaucoup moins prouvés, que ceux d'Annibal. On a beaucoup parlé des délices de Capoue qui amolirent, dit-on, l'armée Carthaginoiſe; il eſt juſte de peſer auſſi les raiſons qui ont pu déterminer un homme

tel

tel qu'Annibal, & que M. Rollin a très-ſenſément expoſées.

Mahomet (Hiſtoire des Muſulmans). Mahomet dit le prophete naquit à la Mecque dans l'Arabie Petrée l'an 570, d'une famille pauvre, & fut long-temps au ſervice d'une femme nommée Cadiſchée qu'il épouſa. Ce ne fut qu'à 40 ans qu'il commença à deployer les talens qui le rendirent ſupérieur à ſes compatriotes, ſur-tout ſon éloquence vive, forte & depouillée de tout art & de toute méthode, telle qu'il la falloit à des Arabes. Il joignoit à ce talent un air d'autorité & d'inſinuation, animé par des ieux perçans, & par une heureuſe phyſionomie; il avoit auſſi l'intrepidité d'Alexandre, la liberalité & la ſobriété qui manquerent à ce conquerant.

Mahomete, connoiſſant l'ignorance & la credulité de ſes concitoyens, auſſi bien que leur diſpoſition à l'enthuſiaſme; conçut le projet de s'ériger en prophete, il feignit des révélations, il parla & parvint à ſe faire croire d'abord de ſa famille, & en peu d'années il eut un nombre aſſez conſiderable de diſciples: en declamant contre les religions juivé & Chretiene dont il diſoit les livres falſifiés, il enſeignoit qu'on devoit croire en un ſeul dieu créateur de toutes choſes, & en *mahomete* ſon dernier prophete; il admit la pluralité des femmes, interdit l'uſage du vin, conſerva la circonciſion, & ajouta beaucoup de cérémonies legales. Il propoſoit pour récompenſe la vie éternele, & la jouiſſance de toutes ſortes de voluptés.

Quoique Mahomet eût un grand nombre de diſciples, & que Omar ſon perſecuteur fût enfin devenu ſon plus zélé partiſan, il fut cependant obligé de s'enfuir de la Mecque; & c'eſt de cette époque que datent les Muſulmans ou Mahometans ſous le nom d'*Égire*. De fugitif il devint bientôt conquérant pour le zele des habitans de Médine où il s'étoit réfugié. La Mecque fut priſe & ſoumiſe à ſa loi, & dans l'eſpace de neuf ans toute l'Arabie le reconut pour maître.

Après des ſuccès ſi rapides, Mahomet écrivit à Coſroes II, roi de Perſe, à l'Empereur Héraclius, au prince des Coptes gouverneur d'Égypte; au roi des Abiſſins, à un roi nommé Mandar qui regnoit dans une province près du golfe Perſique. Il propoſoit à tous ces ſouverains d'embraſſer ſa religion. Deux ſe ſoumirent Mandar, & le Roi d'Abiſſinie. Héraclius répondit par des préſens; le prince des Coptes lui envoya une fille qui paſſoit pour un chef-d'œuvre de la nature; & Coſroes dechira la lettre avec indignation.

Au bout de neuf ans Mahomet ataqua la Syrie ſoumiſe à l'Empereur Héraclius, & prit pluſieurs villes. Il donnoit le choix aux habitans ou de ſe faire Muſulmans ou de lui payer un tribut fixé par l'alcoran à 13 drachmes d'argent par chef de famille.

Enfin Mahomet ſe voyant ataqué d'une maladie mortele à Médine s'écria: „ que celui à „ qui j'ai fait violence & injuſtice paroiſſe, je „ ſuis prêt à lui faire réparation „. Un homme ſe leva qui lui demanda quelqu'argent, Mahomet le lui fit donner & expira peu après dans la ſoixante quatrieme année de ſon âge.

Outre ce Mahomet il y a eu cinq Empereurs des Turcs du même nom.

1°. *Mahomet I.* fils de Bajazet I. fit périr Moyſe ſon frere & monta ſur le trône des Turcs en 1413. Il raſermit l'empire Ottoman, ébranlé par les victoires de Tamerlan; il vainquit & fit priſonier un prince de Caramanie, qui ſouvent vaincu & jamais ſoumis, s'atendoit que le ſupplice alloit expier ſes fréquentes infidélités, & par cette crainte même ſembloit dicter ſon arrêt. *Mahomet* épargna ſa vie, en l'accâblant de mépris. „ Je te permets de vi„ vre, lui dit-il; te punir, ce ſeroit me ven„ ger, & j'avilirois ma vengeance en l'exerçant „ ſur toi. Tu croirois d'ailleurs en mourant „ que *Mahomet* a pu te craindre. *Mahomet* étendit ſes conquêtes ſur une multitude de provinces & d'états, & fut d'ailleurs auſſi juſte que peut l'être un conquérant & un uſurpateur. Il établit le ſiége de ſon empire à Andrinople. Il mourut en 1421.

2°. *Mahomet II*, dit l'auteur du nouveau dictionaire hiſtorique, fut un monſtre & un grand homme, & ſon caractere ſur l'un & l'autre point, eſt établi ſur des faits. Il fut ſans doute un des conquérans les plus redoutables, les plus rapides & les plus habiles. On l'appela l'Alexandre Mahométan. Il prit Conſtantinople, exploit exécuté à force de talens, & qui forme à tous égards une grande époque dans l'hiſtoire; il renverſa deux empires, conquit douze royaumes, prit plus de deux cent villes ſur les chrétiens; mais il fut batu par Scanderberg, par Huniade, par le grand-maître Pierre d'Aubuſſon & les chevaliers de St. Jean de Jéruſalem, il échoua devant Rhodes.

Il connut & aima les lettres & les arts, qui pourtant s'enfuirent épouvantés devant lui, & chercherent un aſyle en Italie & en France. Il arrêta le pillage & le maſſacre à Conſtantinople; mais à Calcis dans l'île d'Eubée ou Négrepont il fit ſcier par le milieu du corps contre toutes les loix de l'honeur & même de la guerre, le gouverneur Arezzo dont tout le crime étoit de s'être défendu vaillament; à Otrante dans la Calabre, il fit périr d'une mort cruele, & le gouverneur & l'évêque; il fit paſſer au fil de l'épée douze mille habitans; après la priſe de Trébizonde, il fit maſſacrer David Comnéne & ſes trois enfans contre la foi donnée. Il en uſa de même envers les princes de Boſnie & envers ceux de Metelin. Il fit éven-

trer quatorze eſclaves ou pages, pour ſavoir lequel avoit mangé un melon, qu'on lui avoit dérobé. Il fit périr toute une famille honête & vertueuſe, parce qu'un père de famille avoit refuſé de livrer ſa fille à la brutalité de ce tyran. Que mécontent de Veniſe & du Doge, & entendant parler de la cérémonie du mariage du Doge avec la mer Adriatique, il ait dit qu'il l'enverroit bientôt au fond de cette mer conſommer ſon mariage, ce peut n'être que la plaiſanterie amere ou la bravade d'un ennemi en colere; mais ce vœu exécrable & pluſieurs fois répété d'exterminer juſqu'au dernier des chrétiens, eſt-il d'un grand homme ou d'une bête féroce? Il mourut en 1481 à cinquante-deux ans. Il avoit transféré le ſiége de l'empire à Conſtantinople. Il étoit né à Andrinople en 1430, avoit ſuccédé à ſon pere Amurat II. en 1451. Il ne reſpectoit pas plus ſa religion que celle des chrétiens. *Mahomet* appelé le prophete n'étoit à ſes ieux qu'un chef de bandits, & il ne l'appeloit jamais autrement.

3°. *Mahomet III.* fut plus barbare encore que *Mahomet II.*, & ne fut point comme lui un grand homme. Succeſſeur d'Amurat III, ſon pere, en 1595, il commença par faire étrangler dix-neuf de ſes freres & noyer dix des femmes de ſon pere & ces femmes on les croyoit & il les croyoit grôſſes. S'il fut mauvais fils & mauvais frere, il ne fut pas meilleur pere ni meilleur mari ou amant; il fit étrangler l'aîné de ſes fils & noyer la ſultane qui en étoit la mere. Il parut d'abord vouloir acquérir quelque gloire par la guerre; il vint avec deux cent mille hommes aſſiéger Agria en Hongrie, qui ſe rendit; la garniſon, en ſortant de la place, fut maſſacrée au mépris de la capitulation. *Mahomet* n'aimoit pas ſans doute les cruautés, quand ce n'étoit pas lui qui les commettoit; celle-ci qui d'ailleurs étoit mêlée de perfidie, le révolta, & il fit trancher la tête à l'âga des Janiſſaires qui l'avoit permiſe. Il gagna le 26 octob. 1596, contre l'archiduc Maximilien, frere de l'empereur Rodolphe, une bataille qu'il avoit d'abord perdue, mais averti que le vainqueur ſe laiſſoit entraîner par l'ardeur du pillage, il revint à la charge & lui arracha la victoire, retour du ſort dont l'hiſtoire offre à chaque pas une foule d'exemples qui devoient bien nous inſtruire. Dans la ſuite, *Mahomet*, moins habile ou moins heureux ne fit plus que des pertes. Réduit à demander la paix aux chrétiens, il ne put l'obtenir, il ne l'obtint pas davantage dans ſes propres états où tout étoit en combuſtion. Il prit le parti de ſe livrer aux voluptés, de devenir inacceſſible & d'ignorer tout. Quand les Janiſſaires murmuroient trop hautement, il leur ſacrifioit ſes meilleurs amis; il leur ſacrifia même ſa mere à laquelle on imputoit les déſordres de ſon regne; il l'exila & mourut de la peſte en 1603 à trente-neuf ans.

4°. *Mahomet IV.* né en 1642, reconu empereur des Turcs en 1649 après la mort tragique d'Ibrahim I. ſon pere, étranglé par les Janiſſaires. C'eſt ſous ſon regne que le grand viſir Coprogli, (voyez ſon article) batu d'abord à Raab par Montecuculli, prit Candie en 1669; mais ce fut auſſi ſous ſon regne que Sobieski roi de Pologne, remporta tant d'avantages ſur les Turcs & leur fit lever le ſiége de Vienne en 1683, ce qui coûta la vie au viſir Cara-Muſtapha que *Mahomet* fit étrangler; ce fut encore ſous ſon regne que le prince Charles V. de Lorraine, gâgna contre les Turcs la bataille de Mohatz en 1687, & que Moroſini, général des Vénitiens, prit aux mêmes Turcs le Péloponeſe ou la Morée qui valoit beaucoup mieux que Candie. Les Janiſſaires, outrés de tant de diſgraces dépoſerent *Mahomet IV.* le 8 octobre 1687. Soliman III. ſon frere, fut mis en ſa place, & *Mahomet* entra dans la priſon d'où ſortoit Soliman. *Mahomet* acutumé aux exercices de la chaſſe, ne put ſoutenir l'inaction où il ſe vit condamné; il ne fit que languir juſqu'à ſa mort arivée en 1693.

5°. *Mahomet V.* fils de Muſtapha II ſuccéda en 1730 à ſon oncle Achmet III. qui fut dépoſé. Il fut en guerre preſque continuele avec la Perſe. Thamas Kouli-Kan lui enleva la Géorgie & l'Arménie. Son regne d'ailleurs fut ſans orages & dura juſq'à ſa mort arivée en 1754.

MAHUDEL (Nicolas) (*Hiſt. Litt. mod.*) docteur en médecine. Nous trouvons le nom de ce ſavant ſur la liſte de l'académie des inſcriptions & belles-lettres en 1717. Nous voyons qu'en 1744 ſa retraite & non ſa mort fait vaquer dans l'académie une place qui fut remplie par M. l'abbé Belley; nous ne voyons point que M. *Mahudel* ait reçu dans l'académie l'éloge funebre que l'uſage ſemble aſſurer à chaque académicien. Nous ignorons ce qui l'a pu déterminer à quiter l'académie après tant d'années pendant leſquelles il avoit très-bien rempli ſes devoirs d'académicien, comme il paroît par une foule de mémoires de lui inſérés dans le recueil de l'académie, & dont quelques-uns ſont très-curieux, entr'autres ſa diſſertation ſur le lin incombuſtible, tome 4 pages 634 & ſuivantes; ſon mémoire ſur l'origine de la ſoie, tome 5. pages 218 & ſuivantes; ſon mémoire ſur l'autorité que les ſobriquets ou ſurnoms burleſques peuvent avoir dans l'hiſtoire. (Hiſt. de l'acad. vol. 14 pages 181 & ſuivantes.) Il y a encore de lui d'autres ouvrages imprimés hors des mémoires de l'académie, quoique dans ſon genre; une *Diſſertation hiſtorique ſur les monnoies antiques d'Eſpagne*; une *lettre ſur une médaille de la ville de Carthage*. Nous voyons ailleurs qu'il fut quelque temps détenu à la Baſtille. Il eſt mort en 1747.

MAI, (*Hiſt. mod.*) grôs arbre ou rameau qu'on plante par honeur devant la maiſon de

certaines perſones conſidérées. Les clercs de la Bazoche plantent tous les ans un *mai* dans la cour du palais. Cette cérémonie ſe pratique encore dans nos villages & dans quelques-unes de nos villes de province.

MAJESTÉ, ſ. f. (*Hiſt.*) titre qu'on donne aux rois vivants, & qui leur ſert ſouvent de nom pour les diſtinguer. Louis XI fut le premier roi de France qui prit le titre de *majeſté*, que l'empereur ſeul portoit, & que la chancelerie allemande n'a jamais donné à aucun roi juſqu'à nos derniers temps. Dans le douzieme ſiecle, les rois de Hongrie & de Pologne étoient qualifiés d'*excellence*; dans le quinzieme ſiecle, les rois d'Arragon, de Caſtille & de Portugal avoient encore les titres d'*alteſſe*. On diſoit à celui d'Angleterre, votre *grâce*. Le titre même de *majeſté* s'établit fort lentement: il y a pluſieurs lettres du ſire de Bourdeille dans leſquelles on appele Henri III, *votre alteſſe*; & quand les états accorderent à Catherine de Médicis l'adminiſtration de royaume, ils ne l'honorerent point du titre de *majeſté*.

Sous la république Romaine, le titre de *majeſté* apartenoit à tout le corps du peuple & au ſénat réuni: d'où vient que *majeſtatem minuere*, diminuer, bleſſer la *majeſté*, c'étoit manquer de reſpect pour l'état. La puiſſance étant paſſée dans la main d'un ſeul, la flaterie tranſporta le titre de *majeſté* à ce ſeul maître & à la famille impériale, *majeſtas auguſti*, *majeſtas divinæ domus*.

Enfin le mot de *majeſté* s'employa figurément dans la langue latine, pour peindre la grandeur des choſes qui attirent de l'admiration, l'éclat que les grandes actions répandent ſur le viſage des héros, & qui inſpirent du reſpect & de la crainte au plus hardi. Silius Italicus a employé ce mot merveilleuſement en ce dernier ſens, dans la deſcription d'une conſpiration formée par quelques jeunes gens de Capoue. Il fait parler ainſi le pere d'un des conjurés: „ Tu te trompes, ſi tu crois trouver „ Annibal déſarmé à table: la *majeſté* qu'il s'eſt „ acquiſe par tant de batailles, ne le quite „ jamais; & ſi tu l'approches, tu verras autour „ de lui les journées de Cannes, de Trébie & „ de Traſymene, avec l'ombre du grand Paulus:

Fallit te menſas inter quod credis inermem:
Tot bellis quæſita viro, tot cædibus, armat
Majeſtas *æterna ducem: ſi admoveris ora,*
Cannes & Trebiam ante oculos, Traſimenaque buſta,
Et Pauli ſtare ingentem miraberis umbram.

MAIGNAN *ou* MAGNAN, (Emmanuel) (*Hiſt. Litt. mod.*) Minime de Toulouſe, maître de mathématiques, qui l'étoit devenu ſans maître. Le pere Kirker lui diſputa quelques-unes de ſes découvertes; mais il paroît que les ſavants furent plus favorables au pere *Maignan* qu'au pere Kirker. On dit que Louis XIV, paſſant par Toulouſe, fit une viſite au pere *Maignan*; les rois ſont sûrs de s'honorer en honorant leurs ſujets qui le méritent. On a du pere *Maignan*, ſous le titre de *Perſpectiva horaria*, un Traité de Catoptrique, dans lequel l'auteur donne des regles ſur cette partie de la perſpective. Les lunetes d'approche que le pere *Maignan* fit conformément à ſes regles, étoient les plus longues qu'on eût encore vues. Il y a auſſi du même auteur un Traité *de uſu licito pecuniæ*, où il eſt beaucoup plus favorable à ce qu'on appele l'uſure, c'eſt-à-dire, au prêt à intérêt, que ne l'étoient les théologiens de ſon temps. Il fit des éforts ſuperflus, mais eſtimables, pour concilier les différentes opinions de l'école ſur la grâce. Ce fut en tout un religieux laborieux, inſtruit & vertueux. Né à Toulouſe en 1601, il y revint après avoir profeſſé pendant quelque temps avec éclat, les mathématiques à Rome. Il y étoit en 1660. Il y mourut en 1676. La ville plaça ſon buſte, avec une inſcription honorable, dans la galerie des hommes illuſtres. Sa vie a été écrite par le pere Saguens, ſon éleve, ſous ce titre: *de vita, moribus & ſcriptis Emman. Magnani*.

MAIGROT, (Charles) (*Hiſt. Eccléſ.*) miſſionaire à la Chine, nommé depuis évêque de Conon, & vicaire apoſtolique. Il ſe fit un nom par ſon oppoſition au Jéſuites dans l'afaire des rits Chinois.

MAILLA *ou* MAILLAC, (Joſeph-Anne-Marie de Moyriac de) (*Hiſt. Litt. mod.*) Le pere *de Maillac*, miſſionaire jéſuite, très-ſavant dans la langue & la littérature Chinoiſes. Il paſſa en 1703, à la Chine. Il leva la carte de la Chine & de la Tartarie Chinoiſe, qui fut gravée en France en 1732. Il traduiſit les *grandes Annales de la Chine*; premiere hiſtoire complete de cet empire. Il fut agréable aux divers empereurs ſous leſquels il vécut, ſurtout à l'empereur Cam-hi, mort en 1722. Il mourut à Pekin le 28 juin 1748.

MAILLARD, (Jean) (*Hiſt. de France*) citoyen courageux & fidele, capitaine d'un des quartiers de la ville de Paris, qui délivra cette ville & le royaume des fureurs & des perfidies du prévôt des marchands, Marcel, le 31 juillet 1358. (*Voyez* l'article MARCEL.) Ce traître devoit livrer aux Anglois & aux Navarrois, la porte de St. Antoine & celle de St. Honoré. Ce fut près de la porte de St. Antoine que *Maillard* le rencontra. *Ou allez-vous*, lui dit Maillard, du ton d'un juge qui interroge un coupable? *Que vous importe*, répond Marcel, qui depuis long-temps avoit perdu l'habitude de s'entendre parler en maître. „ Mes amis, „ dit *Maillard* à ſa troupe, voyez-vous dans les „ mains de ce perfide, les clefs des portes qu'il „ va livrer aux Anglois? „ Marcel conſterné

balbutia un démenti. *Maillard* s'élance ſur lui, la hache à la main, & lui fend la tête ; les ſatellites de Marcel ſont maſſacrés.

Tel eſt en ſubſtance le récit de Froiſſart dans les éditions que nous avons de lui ; mais M. Dacier, ſecrétaire perpétuel de l'Académie des Belles-Lettres, qui prépare une meilleure édition de cet auteur, a trouvé d'anciens manuſcrits de Froiſſart, qui ne s'acordent pas avec ceux ſur leſquels ont été faites les éditions actuélement exiſtantes. En conſéquence, dans une diſſertation imprimée au 43e volume des Mémoires de littérature, pag. 363 & ſuivantes, ſous ce titre : *queſtion hiſtorique : A qui doit on attribuer la gloire de la révolution qui ſauva Paris pendant la priſon du roi Jean ?* M. Dacier enleve à *Maillard* une grande partie de cette gloire. Il réſulte de ſes recherches à cet égard & de la comparaiſon qu'il fait des différents manuſcrits de Froiſſart, ſoit entr'eux, ſoit avec le récit des autres hiſtoriens, que *Maillard* avoit d'abord été partiſan du roi de Navarre, Charles-le-mauvais, & de Marcel ; qu'ayant eu avec Marcel une querele très-vive le jour même où Marcel fut tué, il embraſſa le parti du dauphin ; mais il nous ſemble que par une ſuite même de cette querele & de ce changement de parti, *Maillard* peut avoir eu plus de part à la révolution que M. Dacier ne paroît lui en donner. Le texte de Froiſſart que M. Dacier préfere à celui ſur lequel cet auteur a été imprimé, ne contre-dit pas formélement ce que le texte imprimé dit de *Maillard* ; il lui donne ſeulement des coopérateurs ; car voici ce que dit ce texte : „ *Meſſire Jéhan de Charny le feri* (Marcel) *d'une hache en la tête & l'abati à terre ; & puis, fut feru de maître Pierre Fouace, & autres qui ne le laiſſerent juſques à tant qu'il feuſt occis* „.

Pourquoi *Maillard* ne ſeroit-il pas de *ces autres* ; ſur-tout quand nous voyons dans le même texte, les mots ſuivants : „ *La eſtoit Jéhan Maillart de lez lui* (le dauphin) *qui grandement eſtoit en ſa grace & en ſon amour* ET AU VOIR DIRE, IL L'AVOIT BIEN ACQUIS „.

Ce dernier mot ſignifie beaucoup, & on ne voit pas par quel autre moyen *il avoit ſi bien acquis* les bonnes grâces du dauphin, que par la conduite qu'il avoit tenue à l'égard de Marcel & la part qu'il avoit eue à la révolution.

Maillard & ſa famille furent anoblis en 1372.

MAILLÉ, (*Hiſt. de France*) illuſtre & ancienne maiſon originaire de Touraine, où elle poſſédoit autrefois la terre de Maillé, dont elle porte le nom, & qui eſt la premiere baronie de cette province. Cette terre, acquiſe depuis par le connétable de Luynes, a été érigée en duché, ſous le nom de Luynes. La maiſon *de Maillé* portoit la baniere de Touraine. La chronique de Tours & d'autres chroniques parlent avec admiration, des exploits de Jacquelin *de Maillé*, chevalier de l'ordre des Templiers au treizieme ſiecle.

Hardouin IV, en 1233, fut fait priſonier dans une guerre particuliere contre le duc de Bretagne, Pierre Mauclerc ; ſervit auſſi dans la guerre contre les Albigeois.

Hardouin V, ſon fils, fut de la croiſade de Saint Louis en 1248.

Jean II *de Maillé* de la Tour, comte de Château-roux, mourut des bleſſures reçues au ſiége de Negrepeliſſe en 1635.

Louis ſon frere, qui avoit ſuivi en Flandre le duc d'Anjou-Alençon, fut tué en 1583, au maſſacre d'Anvers.

François, autre frere, chevalier de Malte, fut noyé en Provence, au retour de Malte, le 26 décembre 1624.

Leur frere aîné, Charles, fut tué en duel à Paris en 1605.

Un autre Charles de la branche des marquis de Kerman ou Carman, mourut le 14 juin 1628, au ſiége de la Rochelle.

Donatien ſon fils, fut tué en duel en 1652.

Charles-Sébaſtien, marquis de Kerman, fils de Donatien, colonel du régiment de Navarre, fut tué en Bretagne en 1672.

Donatien-Antoine ſon frere, capitaine au même régiment, fut tué au combat de Senef en 1674.

Dans la branche des ſeigneurs du Sablon, Céſar *de Maillé* fut tué au ſiége de Saint-Antonin ; Louis ſon neveu, au ſiége de Landrecy ; & François, frere de Louis, à l'armée de Catalogne en 1644.

Dans la branche des ſeigneurs de Brézé & Benehart :

Jacques *de Maillé*, gouverneur du Vendômois, fut fait priſonier en 1589, à la priſe de Vendôme, par Henri IV, qui lui fit trancher la tête.

René, ſon petit-fils, capitaine aux Gardes, plus fidele, fut tué au ſervice du roi.

Dans la branche des ſeigneurs, marquis, puis ducs de Brézé :

Philippe *de Maillé*, vicomte de Verneuil, tué au camp de Valencienes, ſous François Ier, en 1521.

Son frere aîné, Artus, ſeigneur de Brézé, capitaine des Gardes-du-corps, conduiſit Marie Stuart d'Écoſſe en France en 1548, lorſqu'elle venoit pour y être élevée & pour épouſer le dauphin François II ; & ce fut lui auſſi qui, en 1560, arrêta le prince de Condé.

Claude *de Maillé*, fils d'Artus, fut tué à la bataille de Coutras le 20 octobre 1587.

Claude, un de ſes fils, ſeigneur de Cériſai, chevalier de Malte, fut tué en duel en 1606.

Un autre de ſes fils fut le pere d'Urbain *de Maillé* Brézé, maréchal de France, qui le 20 mai 1635, gâgna la bataille d'Avein avec le maréchal de Châtillon. Il fut capitaine des Gardes-du-corps, gouverneur d'Anjou, vice-roi

de Catalogne; il étoit beau-frere du cardinal de Richelieu.

Il eut pour fils Armand *de Maillé* Brézé, duc de Fronſac, pair de France, grand-maître, chef & ſurintendant général de la navigation & commerce de France, tué ſur mer d'un coup de canon le 14 juin 1646, à vingt-ſept ans.

Sa ſœur Claire-Clémence *de Maillé* Brézé, fut la femme du grand Condé, mariée le 11 février 1641, morte le 16 avril 1694.

MAILLEBOIS, (*Hiſt. de France.*) Le maréchal *de Maillebois*, (Jean-Baptiſte Deſmarêts) étoit fils du contrôleur général Nicolas Deſmarêts. Il ſervit avec ſuccès dans la guerre de 1701 & dans celle de 1733. Il ſoumit en 1739, l'île de Corſe, qui ſe révolta de nouveau après ſon départ, mais qui fut ſoumiſe définitivement en 1769, & principalement d'après les plans de M. *de Maillebois*, à qui cette expédition de Corſe de 1739, avoit valu le bâton de maréchal de France. Il commanda en Allemagne & en Italie dans la guerre de 1741. M. de Pezay nous a donné *ſes Campagnes d'Italie*, & cet ouvrage n'a pas peu ſervi à la gloire du maréchal. Ce général, mort le 7 février 1762, a eu pour fils M. le comte *de Maillebois*, en qui les militaires reconoiſſent des talens ſupérieurs encore à ceux de ſon pere.

MAILLET, (Benoît de) (*Hiſt. Litt. mod.*) conſul au Caire, puis à Livourne, puis employé à viſiter les échelles du Levant, fort connu par *Telliamed*, titre qui n'eſt autre choſe que le nom *de Maillet*, renverſé, & par une *Deſcription de l'Égypte*. L'Abbé Le Maſcrier a été l'éditeur & le rédacteur de ces deux ouvrages. M. *de Maillet* étoit d'une famille noble de Lorraine; né en 1659, il mourut en 1738, à Marſeille.

MAILLOTIN, ſ. m. (*Hiſt. Mod.*) eſpece de maſſe ou mailloche de bois ou fer dont on enfonçoit les caſques & cuiraſſes. Il y a eu en France une faction appelée *maillotins*, de cette arme.

MAILLY, (*Hiſt. de Fr.*) l'une des plus grandes maiſons de Picardie, tire ſon nom de la terre de Mailly près d'Amiens.

Anſelme *de Mailly* commandoit en 1050, les armées de la comteſſe de Flandre, Richilde, & fut tuteur du comte de Flandre, fils de cette Richilde.

Nicolas, Gille I.er, ſon fils; Gille II, fils de Gille I.er, allerent tous à différentes croiſades, & y menerent à leur ſuite un grand nombre de chevaliers. Il y eut contre Gille II, ou contre ſon fils, un arrêt du parlement de Paris, rendu en 1289, au ſujet d'une expédition entrepriſe contre le roi Philippe-le-Bel.

Colard, dit *Payen*, ſeigneur *de Mailly*, & un de ſes fils, nommé auſſi Colard, furent tués à la bataille d'Azincourt en 1415.

Nicolas *de Mailly*, ſeigneur de Bouillencourt, commandoit l'artillerie à la bataille de Cériſoles en 1544.

René I.er ſon frere, fut bleſſé à la bataille de Montcontour, & s'étoit ſignalé dans les batailles précédentes & à la défenſe de Metz contre Charles-Quint, en 1553.

Louis, tué au ſiége de Bordeaux en 1650.

Jacques, tué devant Maſtricht.

De la branche de marquis de Nesle:

Louis Charles, après s'être diſtingué aux batailles de Rocroy & de Fribourg, reçut trois grandes bleſſures à la bataille de Nortlingue.

Louis ſon fils, eut les jambes caſſées à la bataille de Senef, & mourut le 18. octobre 1688, des bleſſures qu'il avoit reçues au ſiége de Philisbourg.

Louis III, fils de Louis II, fut bleſſé aux batailles de Ramilly & de Malplaquet, & fut ſeul vainqueur à la bataille d'Oudenarde, il y batit deux bataillons ennemis. La bataille fut cenſée perdue pour la France.

De la branche de *Mailly* d'Haucourt:

Antoine, tué au combat de la Bicoque en 1522.

Denis, ſon frere, chevalier de Malte, tué devant Rouen en 1562.

Edme ſon frere, tué au ſiége de Romans, auſſi en 1562.

François, fils d'Edme, tué d'un coup de canon au ſiége de la Fere en 1580.

Nicolas, tué au ſiége de Dixmude en 1647.

Jean-Baptiſte, tué à Maience en 1690.

De la branche des ſeigneurs d'Auchy:

Antoine, tué au ſiége de Heſdin en 1537.

De la branche des ſeigneurs de Rumeſnil:

Robert, tué ſur la bréche au ſiége de Pavie en 1524.

De la branche des ſeigneurs de Leſpine:

Nicolas, baron de Sourdon, aſſaſſiné dans l'égliſe de ſon château de Fieffe le 4 mars 1657.

De la branche des ſeigneurs de Talmas & de Conti:

Louis *de Mailly*, fameux par ſes exploits en Turquie, & dont Froiſſart parle avec éloge à l'an 1371.

Jean, grand panetier de France, tomba de cheval dans une foſſe pleine d'eau, où il ſe noya en 1419.

Ferri, mort en 1513, des bleſſures qu'il avoit reçues au ſiége de Milan.

De la branche des ſeigneurs d'Authuille:

Simon, mort des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille de Roſebeque en 1382.

Jean & Jacques, ſes freres, tués à la bataille de Nicopolis en 1396.

Un autre Jean, tué à la bataille d'Azincourt.

MAIMBOURG, (Louis) (*Hiſt. Litt. mod.*) Le pere *Maimbourg*, jéſuite, auteur des hiſtoires de l'Arianiſme, des Iconoclaſtes, du Luthéraniſme, du Calviniſme, du ſchiſme des Grecs, du grand ſchiſme d'Occident, des Croiſades, de

la Ligue, des pontificats de St. Grégoire-le-grand & de St. Léon, &c. tous ſujets bien choiſis & mal traités. Il fut auſſi prédicateur. Moliere diſoit de lui : *je mets des ſermons ſur la ſcène, le pere Maimbourg fait des comédies en chaire*. Il faiſoit auſſi des romans en hiſtoire & des romans allégoriques. Il n'aimoit pas Boſſuet ; il fit ſon portrait & ſa ſatyre dans une de ſes hiſtoires ; il n'aimoit pas les Janſéniſtes, il les plaçoit auſſi par-tout ; il aimoit la guerre, il la fit aux Catholiques, aux Hérétiques, aux Proteſtans, aux Janſéniſtes, à Arnauld, à Nicole, à Boſſuet, dont il ataqua l'*Expoſition de la Foi*, comme bornant trop les articles de foi ; il fit la guerre aux Jéſuites même, nommément au P. Bouhours, qui, en qualité de grammairien puriſte & d'homme d'un goût ſévere, n'avoit pu approuver quelques-unes de ſes expreſſions. Enfin il fut exclu de la Société des Jéſuites & à la ſortie de cette Société il prit pour retraite l'abbaye de St. Victor de Paris. Il y mourut en 1686. Il étoit né à Nancy en 1610, de parens nobles.

MAIMONIDE *ou* BEN MAIMON, *fils de Maimon*, (Moyſe) (*Hiſt. Litt. mod.*) fameux rabbin de Cordoue, diſciple d'Averroës. Les Juifs l'appelent l'*Aigle des Docteurs*, *le ſecond Moyſe*, & diſent que c'eſt le plus beau génie qui ait paru depuis leur grand légiſlateur. On le trouve cité ſous le nom de *Moſes Cordubenſis*, parce qu'il étoit de Cordoue, de *Moſes Egyptius*, parce qu'il étoit premier médecin & favori du ſultan d'Égypte. Les Juifs le déſignent auſſi aſſez ſouvent, ſelon leur uſage, par des lettres initiales, R. M. B. M., c'eſt-à-dire, *Rabbi Moyſe Ben Maimon*. Il a beaucoup écrit ſur la Miſchna, ſur le Talmud, &c. Son ouvrage intitulé : *More Nebochim* ou *Nevochim*, a été traduit en latin par Buxtorff, & ſon Traité de l'*Idolatrie*, par Voſſius. Il étoit né en 1139. Il mourut en 1209.

MAINARD. (*Voyez* MAYNARD.)

MAINE, (LE) (*Hiſt. de Fr.*) Le Maine, province de France, a eu d'abord ſes comtes particuliers ; leur ſucceſſion a paſſé par mariage, dans la maiſon des comtes d'Anjou, rois d'Angleterre. Le Maine fut confiſqué par Philippe-Auguſte, ſur Jean-ſans-terre, au ſujet de l'aſſaſſinat du jeune Artus, neveu de Jean-ſans-terre. Depuis ce temps, le comté du Maine a pluſieurs fois été donné en apanage aux princes François. St. Louis le donna au comte d'Anjou Charles ſon frere, tige de la premiere maiſon d'Anjou Françoiſe, qui regna en Sicile. Charles II, dit le Boîteux, fils de Charles I.er, céda en 1290, le comté du Maine à Charles, comte de Valois, frere de Philippe-le-Bel, en lui donnant en mariage ſa fille Marguerite d'Anjou-Sicile. Philippe de Valois, fils de Charles de Valois, à ſon avenement au trône, réunit à la courone le comté du Maine. Le roi Jean le donna au duc d'Anjou ſon ſecond fils, tige de la ſeconde maiſon d'Anjou Françoiſe, qui poſſéda ou diſputa le trône de Sicile. Le dernier prince de cette ſeconde maiſon d'Anjou, qui céda au roi Louis XI tous ſes droits ſur Naples, portoit le titre de comte du Maine. Ce comté étant encore réuni à la courone, fut donné en apanage d'abord au duc d'Anjou, qui fut depuis Henri III, & depuis au duc d'Anjou-Alençon, le dernier des quatre fils d'Henri II. Louis XIV, en 1673, donna le Maine, avec titre de duché, à ſon fils naturel Louis-Auguſte de Bourbon, légitimé de France, prince de Dombes, colonel général des Suiſſes, dont nous avons vu la veuve tenir à Sceaux, une cour ſi ſpirituele & ſi brillante.

MAINE, (*Hiſt. Litt. mod.*) (François Grudé de la Croix du) ſe nommoit *du Maine*, parce qu'il étoit de la province du Maine. Il étoit né en 1552. Il eſt connu par ſa *Bibliotheque Françaiſe*. Il fut aſſaſſiné à Toulouſe en 1592.

MAIN-FERME, (Jean de la) (*Hiſt. Litt. mod.*) religieux de l'ordre de Fontevrault, connu des ſavants & des critiques pour avoir fait, ſous le titre de *Bouclier de l'ordre de Fontevrault naiſſant*, une apologie de Robert d'Arbriſſel, fondateur de cet ordre, ſur les tentations volontaires, où on a dit qu'il s'expoſoit avec les femmes. Le religieux prend le parti de nier le fait. (*Voyez* ARBRISSEL.) Mort en 1633.

MAINFROY, (*Hiſt. de Sicile.*) (*Voyez* l'article ANJOU.)

MAINTENON, (Françoiſe d'Aubigné, marquiſe de) (*Hiſt. de Fr.*) On peut dire de cette femme célébre, *ingens diſputandi argumentum*. Fut-elle ſimplement une ambitieuſe & une intrigante, ſans choix & ſans délicateſſe dans les moyens de parvenir à la grandeur, chez qui la vertu, la décence, la piété n'aient été qu'un inſtrument utile à ſes deſſeins & qu'un échafaud pour s'élever d'une condition commune juſqu'au rang ſuprême ? ou ce goût pour la décence, ce reſpect pour la religion, cette dignité impoſante, cette modeſtie reſpectable, cette moderation en toutes choſes, étoient-elles en elle des vertus natureles & non feintes ? Son ambition, car elle en eut, elle en fait l'aveu dans ſes lettres, ne fit-elle que ſe prêter aux conjonctures, ſans les préparer ni les aider par aucun artifice ? ou enfin y avoit-il en elle un mêlange de vices & de vertus, de qualités eſtimables données par la nature, & d'artifices inſpirés par l'ambition, qui ſe ſoient aidés mutuélement, & qui aient concouru à l'exécution de ſes deſſeins ? C'eſt ſur quoi il eſt difficile d'avoir une idée abſolument arrêtée. Voici les événements publics de ſa vie ; on portera ſur les reſſorts ſecrets & cachés qui ont pu les produire, tel jugement qu'on voudra ou qu'on poura.

Françoiſe d'Aubigné étoit petite-fille du fameux Théodore Agrippa d'Aubigné. (*Voyez* l'ar-

ticle Aubigné.) Conſtant d'Aubigné, fils de Theodore Agrippa, & pere de M.me *de Maintenon*, fut un fils dénaturé, d'ailleurs homme vil, accuſé de fauſſe monnoie & d'autres crimes honteux. Enfermé au château-Trompette; il plut à la fille du gouverneur, Anne de Cardillac, s'enfuit avec elle, l'épouſa & ils étoient tous deux en priſon à Niort en Poitou, lorſque Françoiſe d'Aubigné naquit en 1635. Menée à l'âge de trois ans, en Amérique; abandonée par un domeſtique ſur le rivage, Françoiſe d'Aubigné penſa y être dévorée par un ſerpent. Dans la traverſée d'Amérique en France, on la crut morte d'une maladie qui régnoit dans le vaiſſeau, & on alloit la jeter à la mer, lorſqu'elle donna un ſigne de vie. Ramenée orpheline en France, à l'âge de douze ans, elle fut élevée chez M.me de Neuillant ſa parent, avec aſſez de dureté, pour avoir pu regarder comme une bonne fortune l'offre que lui fit le cul-de-jatte Scarron, de l'épouſer. C'étoit l'alliance de la dignité & de la boufonerie, du ſublime & du burleſque.

Effutire leves indigna tragœdia verſus,
Ut feſtis matrona moveri juſſa diebus,
Intererit ſatyris paulum pudibunda protervis.

Tel étoit le contraſte de ces deux perſonages, les plus diſcordants en apparence, que jamais l'hymen ait unis. Il ne paroit pas que leur union s'en ſoit reſſentie. Scarron avoit de l'eſprit, de l'enjouement, de la bonhomie; il avoit des amis; M.me Scarron ſut en tirer un grand parti & s'acquérir parmi eux beaucoup de conſidération: elle avoit dès-lors tant de dignité dans le caractere, dans le maintient & dans les manieres, que les hommes les plus entreprenants de la cour de Louis XIV, diſoient: *nus ſerions plutôt une propoſition hardie à la reine qu'à cet enfant de quinze ans*. Veuve en 1660. & retombée dans la miſere, elle fit long-temps ſolliciter en vain auprès de Louis XIV, le payement d'une penſion dont avoit joui ſon mari. Louis XIV ſe plaignoit de ne voir que des placets commençant par ces mots: *la veuve Scarron*. Enfin, déſeſpérant de réuſſir, elle alloit partir pour le Portugal, où on lui propoſoit d'élever des enfants; elle ſe fit cependant préſenter à M.me de Monteſpan, & lui dit qu'elle n'avoit pas voulu quiter la France, ſans en avoir vu la merveille. L'orgueilleuſe Monteſpan, flatée de ce compliment plus fort que délicat, lui dit qu'il ne falloit pas qu'elle quitât la France, & qu'on trouveroit à y employer ſes talents; elle ſe chargea d'un nouveau placet pour Louis XIV, qui, retrouvant encore la veuve Scarron, fit ſes exclamations ordinaires ſur l'importunité de cette femme; *il ne tient qu'à vous*, lui dit Madame de Monteſpan, *de vous en debaraſſer, en acordant la penſion;* il l'acorda.

Si Louis XIV étoit prévenu contr'elle avant de la connoître, il le fut encore bien davantage après l'avoir connue; il la trouvoit pédante & bel-eſprit. Votre bel-eſprit, diſoit-il à Madame de Monteſpan, vous rendra pédante comme elle. En la connoiſſant mieux, ce qui lui avoit paru de la pédanterie, ne lui parut plus qu'une raiſon aimable; & ce qu'il avoit pris pour du bel-eſprit, ne fut plus que du bon eſprit. Elle étoit gouvernante des enfants que Madame de Monteſpan avoit eus du roi, & le roi fut ſur-tout frapé d'un mot que lui dit le petit duc du Maine. C'étoit un enfant ſerieux & ſenſé. *Vous êtes bien raiſonable*, lui dit un jour le roi. *Comment ne le ſerois-je pas*, reprit l'enfant, *j'ai une gouvernante qui eſt la raiſon même*. Ce mot, qui lui faiſoit connoître combien cette femme ſavoit ſe faire aimer & reſpecter de ſes éleves, produiſit tout ſon effet; le roi, dès ce moment, lui deſtina des grâces, & voulut que le duc du Maine eût le mérite & le plaiſir de les lui annoncer. Ce fut de ces libéralités du roi, ménagées avec une ſage prévoyance, qu'elle acheta en 1674, la terre de Maintenon, dont elle prit le nom, & qui, lorſque ſon crédit fut devenu prédominant, la fit appeler par les courtiſans: *Madame de Maintenant*. Ce crédit parvint à éclipſer peu-à-peu, puis à décréditer tout-à-fait celui de Madame de Monteſpan; & comme cette femme avoit été ſa bienfaitrice & ſon introductrice auprès de Louis XIV, on ne manqua pas d'accuſer Madame *de Maintenon* d'ingratitude, & de ſuppoſer qu'elle avoit mis beaucoup d'art à ſupplanter une rivale à qui elle devoit tout. Cette idée eſt même très-naturele, en n'enviſageant le fait que dans ſa généralité. Mais ces ſont les incidents & les détails qui expliquent tout: on conçoit combien une femme altiere, violente, capricieuſe devoit rendre malheureux, d'un côté le grand roi qu'elle tenoit dans ſes fers, & qui depuis long-temps ne faiſoit plus qu'y languir; de l'autre, la femme que la fortune mettoit dans ſa dépendance; combien, par conſéquent, elle les pouſſoit, pour ainſi dire, l'un vers l'autre! Dans leurs peines communes, dont la cauſe étoit la même, & dont ils ne pouvoient ſe plaindre à perſone, n'étoient-ils pas le confident naturel & le conſolateur-né l'un de l'autre? Quand on a ſouffert enſemble, on ſe devient ſi néceſſaire! on eſt ſi près de s'aimer! Dans les chagrins que l'aigreur, les caprices, l'humeur donnent à ceux qui en ſont les victimes, la douceur, la raiſon, la complaiſance ſont ſi précieuſes & ſi aimables! Dans le cas particulier dont il s'agit, le contraſte rendoit le mal ſi inſupportable, & indiquoit ſi fortement le remede, que l'on conçoit aiſément que cette inclination a pu naître &

ſe former de la maniere la plus innocente, & ſans le ſecours d'aucun artifice. Ils peuvent avoir réſiſté long-temps; elle, par le ſouvenir des anciens bienfaits de cette femme; lui, par ſa tendreſſe pour tant de gages précieux, qui, nés de l'amour, ſembloient devoir en être de nouveaux nœuds:

Peut-être on t'a conté la fameuſe diſgrace
De l'altiere Vaſthi dont j'occupe la place,
Lorſque le roi contr'elle enflammé de dépit,
La chaſſa de ſon trône ainſi que de ſon lit;
Mais il ne put ſitôt en bannir la penſée,
Vaſthi régna long-temps dans ſon âme offenſée.

Ces vers ſuppoſent des combats; & ſi ces amants, d'un âge mûr, & qui n'étoient pas entraînés par une paſſion aveugle, ont ſuffiſamment combatu, que peut-on leur réprocher?

Quant au mariage, l'intrigue a pu le ſuggérer; mais la décence, le reſpect de la religion & des mœurs ont pu le preſcrire; & quand un motif honête ſuffit pour rendre compte raiſonablement d'un fait, pourquoi courir le riſque de calomnier, en ſuppoſant un motif malhonête?

Dans les diſgraces de la guerre de 1701, le roi paroît enfin ſenſible aux malheurs de ſa nation; peut-être faut-il faire honeur en partie de ces nouveaux ſentiments de Louis XIV, à cette femme qu'on a tant accuſée de lui avoir fait ſacrifier les devoirs de la royauté aux exercices de religion. Peut-être en l'arrachant au tumulte des camps, à la diſſipation des fêtes, en l'éloignant des plaiſirs, en l'acoutumant à la retraite & au recueillement, nourit-elle dans l'âme de ce prince cette ſenſibilité inconnue, cette compaſſion pour les malheureux, ſur-tout cet amour pour le peuple, la premiere des vertus royales.

Louis, dans le cours de ſes proſpérités, & ſous l'empire de la marquiſe de Monteſpan, avoit paru plus rempli du ſentiment de ſa grandeur & de ſa puiſſance, que touché des maux de ſes peuples.

On voit avec douleur, au milieu des exploits & des triomphes de cette brillante & injuſte guerre de 1672, le roi faire la guerre à ſes propres ſujets en Bretagne, pour leur arracher des ſubſides mille fois abſorbés, non par les beſoins de l'état, mais par les dépenſes faſteuſes qu'on faiſoit alors à Verſailles, à Clagni, à Trianon. Le cœur ſe ſouleve, quand on lit dans les lettres de Madame de Sévigné, l'hiſtoire de ce malheureux artiſan, qui ſaiſi d'un accès de rage, parce qu'on vient de lui enlever ſon écuele & ſon lit pour un impôt qu'il n'a pu payer, égorge trois de ſes enfants, ſe déſeſpere de ce que ſa femme & un autre de ſes enfants ont pu lui échaper, & ne porte au ſupplice que le regret de laiſſer au monde après lui ces deux infortunés. Le ſoulévement redouble, lorſqu'à côté de cette aventure, on trouve les détails du luxe de la cour, & cette profuſion ſcandaleuſe d'or circulant ſur-toutes les tables de jeu à Verſailles: Ces contraſtes irritants, ces diſparités révoltantes n'affligent plus les ieux ſous le gouvernement de la décente & modeſte *Maintenon*.

Au reſte, ſi elle avoit uſé d'artifices pour parvenir à la ſuprême puiſſance, elle en fut bien punie par l'impoſſibilité d'en jouir; elle avoue qu'elle fut dans l'ivreſſe pendant trois ſemaines; mais promptement déſabuſée, & ne pouvant plus voir les choſes que comme elles étoient, elle ſe ſentit très-malheureuſe. *Quel ſupplice*, diſoit-elle à Madame de Bolingbroke, ſa niece, *que l'emploi d'amuſer un homme qui n'eſt plus amuſable! Je n'y puis plus tenir*, diſoit-elle un jour au comte d'Aubigné, ſon frere, *je voudrois être morte*-----. Elle ſe conſoloit en fondant Saint-Cyr en faveur des jeunes filles nobles qui ſe trouveroient comme elle dans la pauvreté. C'eſt dans une piece faite pour Saint-Cyr, que Racine diſoit:

Comme eux vous futes pauvre & comme eux orphelin.

Ce pouvoir de faire du bien fut pour elle un dédomagement auquel elle parut ſenſible. *Ma place*, diſoit-elle, *a bien des côtés fâcheux, mais du moins elle me procure le plaiſir de donner*.

Un de ſes chagrins fut que le comte d'Aubigné ſon frere, ne répondoit point par ſes talents, aux vues qu'elle avoit ſur lui; elle le combla de biens, ſans oſer l'élever aux honeurs de la guerre. Madame de Monteſpan, plus heureuſe, avoit trouvé dans les ſervices du duc de Vivonne ſon frere, plus qu'un prétexte pour l'élever à la dignité de maréchal de France; d'Aubigné étoit envieux de l'élévation de Vivonne, & Vivonne l'étoit des richeſſes de d'Aubigné. Un jour qu'ils jouoient enſemble, d'Aubigné mit beaucoup d'argent ſur une carte; & Vivonne s'écria: *il n'y a que d'Aubigné qui puiſſe mettre ſur une carte une pareille ſomme. Il eſt vrai*, répondit bruſquement d'Aubigné, *c'eſt que j'ai reçu mon bâton de maréchal de France en argent*. Ce fut la fille du comte d'Aubigné, nommée Françoiſe comme ſa tante, qui épouſa en 1698, le duc, depuis maréchal de Noailles, pere des deux maréchaux de Noailles de nos jours.

Une tante de Madame *de Maintenon*, (Artemiſe d'Aubigné) avoit épouſé Benjamin de Valois, marquis de Villette. Sa petite-fille, Marthe-Marguerite de Valois de Vilette, élevée par Madame *de Maintenon*, fut mariée par elle à Jean-Anne de Tubiere, marquis de Caylus; elle fut mere de feu M. le comte de Caylus

Caylus ; elle eſt l'auteur des *Souvenirs*, imprimés en 1770.

On connoît les Mémoires de M. de la Beaumelle pour ſervir à l'hiſtoire de Madame *de Maintenon*, & les lettres de Madame *de Maintenon* que ces Mémoires acompagnent. Tout cela, non plus que les *Souvenirs* de Madame de Caylus, ne réſout pas le problême que nous avons propoſé au commencement de cet article ſur le caractere de Madame *de Maintenon*. Ce qui favoriſe l'idée qu'elle étoit très-artificieuſe, c'eſt ce mot qu'on a retenu d'elle, & qui contient tout l'artifice de la coquéterie: „ *Je le renvoie toujours affligé, jamais déſeſpéré*. C'étoit de Louis XIV qu'elle parloit, & c'étoit avant le mariage.

Après la mort de ce prince, elle choiſit la retraite que lui indiquoient ſes propres bienfaits ; elle ſe retira dans la maiſon de Saint-Cyr, où elle jouit d'un empire plus borné, mais plus abſolu, plus entier, qui n'étoit ſujet à aucuns orages, à aucuns revers, à aucuns dégoûts, & qui jamais ne lui fit dire : *Je voudrois être morte*. Elle y mourut en 1719 à quatrevingt-quatre ans. Objet de vénération, d'amour & de reconoiſſance, elle y mourut au milieu des plus tendres ſoins de ſes filles adoptives, & des bénédictions des pauvres.

MAINUS, (Jaſon) (*Hiſt. Litt. mod.*) juriſconſulte italien, dont on a des *Commentaires ſur les Pandectes & ſur le code de Juſtinien*. Il enſeignoit le droit en Italie, avec tant de réputation, que Louis XII étant dans ce pays, vint le voir & l'entendre dans ſon école. Il lui témoigna de l'eſtime & de l'intérêt, & lui demanda entr'autres choſes, porquoi il ne s'étoit pas marié ? *C'eſt*, lui répondit-il, *pour obtenir la pourpre, à votre recomandation*. Il avoit pris pour diviſe :

Virtuti fortuna comes non deficit.

idée fauſe, ſi on la généraliſe. Né à Peſaro en 1435. Mort à Padoue en 1519, ſans avoir obtenu la pourpre.

MAJOR, (George ((*Hiſt. Eccléſ.*) proteſtant allemand, diſciple de Luther, & auteur lui-même d'une petite ſecte, qu'on appela de ſon nom, les *Majorites*, & que perſone ne connoît aujourd'hui. Il ſoutenoit la néceſſité des bonnes œuvres pour être ſauvé, dans les enfants même. Mort en 1574.

MAJORDOME, ſ. m. (*Hiſt. mod.*) terme italien qui eſt en uſage pour marquer un maître-d'hôtel. Le titre de *majordome* s'eſt donné d'abord dans les cours des princes à trois différentes ſortes d'officiers, à celui qui prenoit ſoin de ce qui regardoit la table & le manger du prince, & qu'on nommoit autrefois *Eleata, præfectus menſæ, architriclinus dapifer, princeps coquorum*. 2°. *Majordome* ſe diſoit auſſi d'un grand-maître de la maiſon d'un prince ; ce titre eſt encore aujourd'hui fort en uſage en Italie, pour le ſurintendant de la maiſon du pape ; en Eſpagne, pour déſigner le grand-maître de la maiſon du roi & de la reine ; & nous avons vu en France le premier officier de la maiſon de la reine douairiere du roi Louis I, fils de Philippe V, Roi d'Eſpagne, qualifié du titre de *majordome*. 3°. On donnoit encore le titre de *majordome* au premier miniſtre, ou à celui que le prince chargeoit de l'adminiſtration de ſes afaires, tant de paix que de guerre, tant étrangeres que domeſtiques. Les hiſtoires de France, d'Angleterre & de Normandie fourniſſent de fréquents exemples de *majordomes*, dans ces deux premiers ſens.

MAJORIEN, (*Julius-Valerius Majorianus*) (*Hiſt. Rom.*) Un des meilleurs & des plus grands princes qu'ait eus l'Empire d'Occident dans ſa décadence. Il fut élevé au trône en 457, & fut tué par Ricimer, général de ſes armées, en 461. Avant de combatre Genſeric, roi de Vandales, il avoit voulu le connoître, il avoit fait à ſon égard ce qu'Autharis, roi des Lombards, fit plus d'un ſiecle après, à l'égard de Theudelinde, lorſqu'il la demanda en mariage. (*Voyez* AUTHARIS.) Ce qu'on ſuppoſe dans la tragédie de *Didon*, que fit Iarbe à l'égard de cette princeſſe ; il ſe déguiſa, & fut lui-même ſon ambaſſadeur. Après avoir vu Genſeric, il ne déſeſpéra point de le vaincre, & il fut l'amener à demander la paix. Une ſuite de princes, tels que *Majorien*, eut pu empêcher ou du moins retarder la chûte de l'Empire d'Occident.

MAIRAN, (Jean-Jacques d'Ortous de) (*Hiſt. Litt. mod.*) Né en 1678, à Béziers, d'une famille noble, a été un des hommes les plus aimables qui aient cultivé les lettres & qui aient excellé dans le ſciences. Il fut cher à M. de Fontenelle, qui, dans ſes Éloges des Académiciens, ne perd pas une occaſion de le faire valoir ; on peut dire de lui, à l'égard de M. de Fontenelle, qu'il fut

L'ami, le compagnon, le ſucceſſeur d'Alcide.

Il ſuccéda en effet, à M. de Fontenelle dans un emploi que celui-ci avoit rendu difficile pour ſes ſucceſſeurs, l'emploi de ſecrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, & il réuſſit dans ſes Éloges, même après M. de Fontenelle, auquel il eut l'art de ne reſſembler ni trop ni trop peu. Il ſuccéda auſſi à M. de Fontenelle dans l'emploi très-privilégié d'offrir à ſon ſiecle le modele d'une heureuſe & ſaine vieilleſſe : il conſerva, comme M. de Fontenelle, juſqu'au dernier moment, un eſprit fin, piquant, philoſophique ; &, plus heureux que M. de Fontenelle, à quatre-vingt-treize ans, il n'avoit éprouvé d'afoibliſſement dans aucun de ſes ſens, & n'avoit point, comme M. de Fontenelle le

diſoit de lui-même, *envoyé devant lui ſon grôs bagage*. Sa figure étoit encore très-agréable, ſa taille parfaitement droite, ſa propreté alloit juſqu'à la parure; il étoit également bien placé dans les compagnies ſavantes & dans le monde le plus poli. On a dit de lui, comme de M. de Fontenelle, qu'il manquoit de ſenſibilité pour les autres; que les principes en lui remplaçoient les ſentimens; que ſa conduite étoit un ſyſtême; qu'il ne manquoit à rien ni à perſone, mais qu'il raportoit tout à lui ſeul; qu'il rendoit beaucoup pour qu'on lui rendît davantage; qu'il avoit le propos modeſte & les prétentions orgueilleuſes; qu'il étoit occupé du ſoin de ſa réputation comme une coquete du ſoin de ſa beauté, & qu'il y mettoit autant de recherches & d'adreſſe. Heureux ceux dont les défauts ſont aſſez bien déguiſés pour n'être aperçus ainſi qu'à force d'eſprit & de ſagacité & pour être plutôt devinés que ſentis! Il deſira fortement d'avoir avec M. de Fontenelle un dernier trait de conformité qu'il ne put pas obtenir; c'étoit l'honeur d'être de trois grandes Académies de Paris:

Certat tergeminis tollere honoribus.

Il étoit de l'Académie des Sciences; il étoit de l'Académie Françoiſe; & dans celle-ci, des gens d'un ton plus décidé, mais beaucoup moins aimable, ne le mettoient pas au premier rang; l'Académie des Belles-Lettres ne s'empreſſa point d'acueillir le deſir qu'il avoit d'y être admis; mais il eſt le ſeul homme étranger à cette Académie dont on trouve un Mémoire imprimé dans ſon Recueil; & ce Mémoire, qui a pour titre: *Conjectures ſur l'Olympe*, &c. joint le goût à l'érudition, l'agrément à la ſolidité, & peut être cité comme un modele dans ce genre; quelques académiciens qui reſpectoient la vieilleſſe de M. *de Mairan*, déſiroient de l'honorer de cette derniere courone, & peut-être eût-on acordé enfin à ſon âge ce qu'il avoit droit de prétendre à d'autres titres, lorſqu'une maladie qui n'eſt, dit-on, mortele que dans la jeuneſſe, une fluxion de poitrine preſque guérie, lui laiſſa un dépôt dont il mourut à Paris le 20 février 1771, à quatre-vingt-treize ans. Ses ouvrages les plus connus, outre ſes Éloges & ſes Mémoires inſérés dans le Recueil de l'Académie des Sciences, ſont le Traité de l'*Aurore boréale*; la *Diſſertation ſur la Glace*; les *Lettres au pere Parennin*, contenant, ſous le nom de Queſtions, des obſervations philoſophiques & des idées ingénieuſes ſur la Chine.

MAIRAULT, (Adrien Maurice) *ou* MERAULT, (*Hiſt. Litt. mod.*) Il traduit Néméſien & Calpurnius, & les a beaucoup trop vantés dans ſa préface. Il eut part aux *Jugements ſur les Écrits modernes* de l'abbé des Fontaines. Il étoit encore plus ennemi que lui des bons écrivains de ſon temps. Mort en 1746.

MAIRE, (Jacques & Jean LE) (*Hiſt. Litt. mod.*)

Jacques *Le Maire* eſt ce fameux pilote hollandois, qui, parti du Texel le 14 juin 1615, avec deux vaiſſeaux, découvrit en 1616, le détroit qui porte ſon nom, vers la pointe la plus méridionale de l'Amérique. On a la relation de ſon Voyage.

Jean *Le Maire* eſt un vieux poëte françois, mort vers le commencement ou le milieu du ſeizieme ſiecle. Il étoit contemporain de Marot, mais il n'en avoit pas le talent piquant & original. On le diſtingue cependant parmi les poëtes de ſon temps.

MAIRET, (Jean) (*Hiſt. Litt. mod.*) la *Sophonisbe* de *Mairet* a paſſé long-temps pour la premiere bonne tragédie françoiſe, qui ouvrit avec éclat la carriere dramatique en France; mais cette tragédie n'a pu conſerver la réputation qu'elle avoit uſurpée. *Mairet*, né en 1604, deux ans avant Corneille, & mort en 1686, deux ans après lui, fut un de ceux, qui marcherent avant & avec Corneille dans la carriere, mais ſans lui préparer les voies; il n'eut pas du moins comme Rotrou, le mérite d'être ſon admirateur & ſon ami. (*Voyez* l'article CORNEILLE.) Il écrivoit contre lui avec cette animoſité qui décele l'envie, & qui eſt un aveu involontaire d'infériorité.

Mairet avoit été gentilhomme du généreux & brave & malheureux duc de Montmorenci; il l'avoit ſuivi dans deux combats contre Soubiſe, frere du duc de Rohan. *Mairet* s'étoit diſtingué dans ces combats. Il s'étoit retiré ſur la fin de ſes jours, à Beſançon.

MAIRONS, MAYRONS *ou* MAIRONIS, (François de) (*Hiſt. Litt. mod.*) diſciple de Scot, dit *le Docteur eclairé* ou *illuminé*, devint une pierre angulaire de la ſcolaſtique, après avoir été rejeté par les ouvriers. La Faculté de théologie l'avoit rejeté comme incapable. Pour montrer la capacité, il voulut ſoutenir une theſe depuis cinq heures du matin juſqu'à ſept heures du ſoir, ſans avoir de préſident & ſans ſe permettre aucune interruption ni aucune nouriture, ce qui pouvoit prouver plus de force & de loquacité que de ſcience. Depuis ce temps, les bacheliers ſe ſont piqués de l'imiter, & cette theſe fatiguante eſt ce qu'on appele *la grande Sorbonique*. François *de Mairons* eſt du quatorzieme ſiecle.

MAISIERES *ou* MAIZIERES, (Philippe de) (*Hiſt. Litt. mod.*) un des auteurs à qui on attribue *le Songe du Vergier*. (*Voyez* l'article PRESLE, (Raoul de.) Philippe *de Maiſieres* étoit conſeiller d'état ſous Charles-le-ſage, & fut fait par lui gouverneur du Dauphin, (Charles VI.) Il avoit été chancelier du roi de Cypre & de Jéruſalem, (Pierre, ſucceſſeur de Hugues de

Luzigan.) Il se retira en 1380, aux Célestins de Paris. Ces religieux avoient alors la faveur qu'avoient eue les Jacobins le siecle précédent, & qu'eurent dans la suite le Jésuites: aussi leur légua-t-il tous ses biens. Il mourut en 1405. C'étoit lui qui, en 1395, avoit beaucoup contribué à obtenir de Charles VI, qu'on donnât un confesseur aux criminels condamnés à mort. Pierre de Craon eut part aussi à ce changement, & fit planter une croix au lieu où se fit depuis la confession. (*Voyez* CRAON.)

MAISON MILITAIRE DU ROI, c'étoit en France outre les compagnies des Gardes-du-corps, les Gendarmes de la garde, les Chevaux-légers, & les Mousquetaires. On y ajoute aussi ordinairement les Grenadiers à cheval, qui campent en campagne à côté des Gardes-du-corps; mais ils ne sont pas du corps de la *maison du roi*. Les compagnies forment la cavalerie de la *maison du roi*. Elle a pour infanterie le régiment des Gardes-Françoises, & celui des Gardes-Suisses.

MAISTRE, (LE) (*Hist. mod.*) Des magistrats, des avocats, des gens de lettres ont porté ce nom.

1°. Gilles *Le Maistre*, avocat célébre, qui, comme presque tous les magistrats célébres de son temps, passa du bâreau dans la magistrature. François Ier. le fit avocat général du parlement de Paris; Henri II, président à mortier, puis premier président. C'est de ce Gilles *Le Maistre*, qu'on a un bail fait à ses fermiers, où on trouve des traces précieuses de la simplicité antique. Il y stipule qu'aux veilles des quatre bonnes „ fêtes de l'année & au temps „ des vendanges, ils seroient tenus de lui ame„ ner une charete couverte, avec de bonne „ paille fraîche dedans, pour y asseoir Marie „ Sapin sa femme, & sa fille Génévieve; com„ me aussi de lui amener un ânon & une ânesse „ pour monture de leur chambriere, pendant „ que lui, premier président, marcheroit de„ vant sur sa mule, acompagné de son clerc, „ qui iroit à pied à ses côtés. „ Mort en 1562, le 5 decembre.

2°. Jean *Le Maistre* fut aussi un Jurisconsulte célébre, élevé, pour son mérite, du bâreau à la magistrature. Il étoit avocat général du parlement de Paris, sous Henri III & Henri IV. Il défendit avec courage & avec succès, la cause des rois. Ce fut lui qui maintint la loi salique en France dans ces temps orageux, & qui fit rendre l'arrêt célébre, par lequel le parlement de Paris *déclaroit nulle l'élection d'un prince étranger, comme contraire aux loix fondamentales de la monarchie;* arrêt qui empêcha l'élection que les états ligueurs de Paris se disposoient à faire ou du duc de Lorraine, selon le vœu que Catherine de Médicis sa bellemere, avoit autrefois manifesté; ou de l'infante Isabelle-Claire Eugenie, selon le vœu que manifestoit alors le roi d'Espagne Philippe II, à qui la ligue obéissoit, ou le duc de Mayenne, chef des ligueurs en France, ou le jeune duc de Guise son neveu, qui avoit aussi son parti. Jean *Le Maistre* mourut en 1601, le 22 février. Henri IV avoit créé en sa faveur, une septieme charge de président du parlement en 1594. Il s'en étoit démis en 1596.

3°. Antoine *Le Maistre*, avocat au parlement de Paris, neveu par sa mere, du célébre Arnauld le docteur, que plusieurs appelent le grand Arnauld, fut célébre lui-même comme avocat, & plus encore comme solitaire de Port-Royal: „ J'ai assez parlé aux hommes, en public, di„ soit-il, je ne veux plus parler qu'à Dieu „ dans le silence & dans la solitude. J'ai plaidé „ devant des juges mortels la cause de mes „ cliens, je me borne aujourd'hui à plaider la „ miene au tribunal du souverain juge „. On a imprimé & estimé ses plaidoyer; on n'en fait plus aucun cas. On a d'ailleurs de lui divers écrits polémiques en faveur de Port-Royal; une vie de St. Bernard, & la traduction de quelques traités de ce pere; la traduction du traité du sacerdoce de St. Jean-Chrisostôme; la vie de St. Barthélemi des Martyrs: ce dernier ouvrage fut fait, dit-on, en société avec Thomas du Fossé, autre solitaire de Port-Royal. Antoine *Le Maistre*, né en 1608, mourut en 1658.

4°. Louis-Isaac *Le Maistre*, frere d'Antoine, beaucoup plus connu sous le nom de M. de Sacy, disciple & ami de M. l'abbé de St. Cyran, & directeur des religieuses & des solitaires de Port-Royal. Il fut mis à la Bastille pour les afaires des Jansenistes.

M. de Sacy composa dans sa prison, son livre des *Figure de la Bible*. On ignore jusqu'à quel point Nicolas Fontaine, le compagnon de sa prison, l'a aidé dans cet ouvrage. Thomas du Fossé, qui avoit eu part avec Antoine *Le Maistre*, à la vie de dom Barthélemi des Martyrs, avoit eu part à la traduction de la Bible qui porte le nom de Sacy, & qui est de lui en grande partie. Charles Huré, disciple de Port-Royal, & le fameux Le Tourneux y eurent part aussi. Il est difficile d'assigner parfaitement la part qui lui apartient dans chacun de ses ouvrages, parce que plusieurs ont été faits en commun. Il est difficile aussi d'assigner le nombre fixé de ses ouvrages, parce qu'il en a fait plusieurs sous des noms d'emprunt. Il a par exemple, traduit en françois l'Imitation de J. C., sous le nom de Beuil, prieur de St. Val; & les fables de Phédre, sous le nom de Saint-Aubin; il a traduit, sans user de déguisement, des Homélies de St. Chrysostôme, des comédies de Térence, les lettres de *Bongars*. (*Voyez* BONGARS.) Il a traduit en vers, le poême de St. Prosper contre les ingrats. On lui attribue aussi les *Heures de Port-Royal*, que les Jésuites appeloient les *Heures à la Janséniste*. Dans la perte de la

liberté & ſous les verrous de la Baſtille, M. de Sacy étoit heureux par la ſeule idée que Dieu vouloit qu'il fût là, & que ce Dieu juſte daignoit le viſiter & l'éprouver. Il avoit été mis à la Baſtille en 1666; il en ſortit le 31 octobre 1668. Il ſe retira en 1675, à ce Port-Royal, dont, comme Santeuil l'a dit de M. Arnauld ſon cœur n'avoit jamais été abſent:

Cor numquam avulſum nec amatis ſedibus abſens.

Il fut obligé d'en ſortir en 1679. Il mourut en 1684, à Pompone, chez M. de Pompone, ſon ami. (*Voyez* ſon article au mot ARNAULD.)

3.° Pierre *Le Maiſtre*, avocat au parlement, eſt auteur d'un commentaire très-eſtimé ſur la coutume de Paris. Mort nonagénaire en 1728.

6.° Charles-François-Nicolas *Le Maiſtre*, ſieur de Claville, préſident au bureau des finances de Rouen, eſt l'auteur d'un livre autrefois plus lu qu'eſtimé, & qui n'eſt plus guere aujourd'hui ni l'un ni l'autre; c'eſt le *Traité du vrai mérite*. Mort en 1740.

MAÎTRE, (*Hiſt. mod.*) titre que l'on donne à pluſieurs officiers qui ont quelque commandement, quelque pouvoir d'ordoner, & premierement aux chefs des ordres de chevalerie, qu'on appele *grands-maîtres*. Ainſi nous diſons *grands-maîtres* de Malthe, de S. Lazare, de la Toiſon d'Or, des Francs-maçons.

Maître, chez les Romains; ils ont donné ce nom à pluſieurs offices. Le *Maître* du peuple, *magiſter populi*, c'etoit le dictateur. Le *maître* de la cavalerie, *magiſter equitum*, c'étoit le colonel général de la cavalerie: dans les armées, il étoit le premier officier après le dictateur. Sous les derniers empereurs, il y eut des *maîtres* d'infanterie, *magiſtri peditum*; maître du cens, *magiſter cenſus*, officier qui n'avoit rien des fonctions du cenſeur ou ſubcenſeur, comme le nom ſemble l'indiquer, mais qui étoit la même choſe que le *præpoſitus frumentariorum*. *Maître de la milice* étoit un officier dans le Bas Empire, créé, à ce que l'on prétend, par Dioclétien; il avoit l'inſpection & le gouvernement de toutes les forces de terre, avec une autorité ſemblable à-peu-près à celle qu'ont eue les connétables en France. On créa d'abord deux de ces officiers, l'un pour l'infanterie, l'autre pour la cavalerie. Mais Conſtantin réunit ces deux offices en un ſeul. Ce nom devint enſuite commun à tous les généraux en chef dont le nombre s'augmenta à proportion des provinces ou gouvernemens où ils commandoient. On en créa un pour le Pont, un pour la Thrace, un pour le Levant, & un pour l'Illyrie; on les appela enſuite *comites*, comtes, & *clariſſimi*. Leur autorité n'étoit qu'une branche de celle du préfet du prétoire, qui par-là devint un officier purement chargé du civil.

Maître des armes dans l'empire grec, *magiſter armorum*, étoit un officier, ou un contrôleur ſubordoné au *maître* de la milice.

Maître des offices, *magiſter officiorum*; il avoit l'intendance de tous les offices de la cour. On l'appeloit *magiſter officii palatini*, ou ſimplement *magiſter*; ſa charge s'appeloit *magiſteria*. Ce *maître* des offices étoit à la cour des empereurs d'Occident le même que le curo-palate à la cour des empereurs d'Orient.

Maître des armoiries; c'étoit un officier qui avoit le ſoin ou l'inſpection des armes ou armoiries de ſa majeſté.

Maître ès arts, celui qui a pris le premier degré dans la plupart des Univerſités, ou le ſecond dans celles d'Angleterre, les aſpirans n'étant admis aux grades en Angleterre qu'après ſept ans d'études. Autrefois dans l'Univerſité de Paris, le degré de *maître ès arts* étoit donné par le recteur à la ſuite d'une theſe de philoſophie que le candidat ſoutenoit au bout de ſon cours. Cet ordre eſt maintenant changé, les candidats qui aſpirent au degré de *maîtres ès arts*, après leurs deux ans de philoſophie, doivent ſubir deux examens; un devant leur nation; l'autre devant quatre examinateurs tirés des Quatre Nations, & le chancelier ou ſous-chancelier de Notre-Dame, ou celui de Sainte-Genevieve. S'ils ſont trouvés capables, le chancelier ou ſous-chancelier leur donne le bonet de *maître ès arts*, & l'Univerſité leur en fait expédir des lettres.

Maître de cérémonie en Angleterre, eſt un officier qui fut inſtitué par le roi Jacques premier, pour faire une réception plus ſolemnele & plus honorable aux ambaſſadeurs & aux étrangers de qualité, qu'il préſente à ſa majeſté. La marque de ſa charge eſt une chaîne d'or avec une médaille qui porte d'un côté l'emblême de la paix avec la deviſe du roi Jacques, & aux revers l'emblême de la guerre avec ces mots: *Dieu & mon droit*. Cet office doit être rempli par une perſone capable, & qui poſſede les langues. Il eſt toujours de ſervice à la cour, & il a ſous lui un *maître*-aſſiſtant ou député qui remplit ſa place ſous le bon plaiſir du roi. Il y a auſſi un troiſieme officier appelé *maréchal de cérémonie*, dont les fonctions ſont de recevoir & de porter les ordres du *maître des cérémonie* ou de ſon député pour ce qui concerne leurs fonctions, mais qui ne peut rien faire ſans leur commandement. Cette charge eſt à la nomination du roi.

Maître de la chancelerie en Angleterre: on le choiſit ordinairement parmi les avocats ou licenciés en droit civil, & ils ont ſéance à la chancelerie ou au greffe du bureau des rôles & regiſtres, comme aſſiſtans du lord chancelier ou *maître* des rôles. On leur renvoie des rapports interlocutoires, les réglemens ou arrêts des comptes, les taxations des frais, *&c.* &

on leur donne quelquefois par voie de référé, le pouvoir de terminer entierement les afaires. Ils ont eu de temps immémorial, l'honeur de s'aſſeoir dans la chambre des lords, quoiqu'ils n'ayent aucun papier ou lettres-patentes qui leur en donnent le droit, mais ſeulement en qualité d'aſſiſtens du lord chancelier & du *maître* des rôles. Ils étoient autrefois chargés de l'inſpection ſur tous les écrits, ſommations, aſſignations: ce que fait maintenant le clerc du petit ſceau. Lorſque les lords envoient quelque meſſage aux communes, ce ſont les *maîtres de chancelerie* qui les portent. C'eſt devant eux qu'on fait les déclarations par ſerment, & qu'on reconoît les actes publics. Outre ceux qu'on peut appeler *maîtres ordinaires des chancelerie* qui ſont au nombre de douze, & dont le *maître* des rôles eſt regardé comme le chef, il y a auſſi des *maîtres de chancelerie* extraordinaires, dont les fonctions ſont de recevoir les déclarations par ſerment & les reconoiſſances dans les provinces d'Angleterre, à 10 milles de Londres & par-delà, pour la commodité des plaideurs.

Maître de la cour des gardes & ſaiſines en étoit le principal officier, il en tenoit le ſceau & étoit nommé par le roi; mais cette cour & tous ſes officiers, ſes membres, ſon autorité & ſes apartenances ont été abolis par un ſtatut de la ſeconde année du regne de Charles II. *ch. xxiv.*

Maître des facultés en Angleterre; officier ſous l'archevêque de Cantorbéry, qui donne les licences & les diſpenſes: il en eſt fait mention dans les *Statuts XXII, XXIII de* Charles II.

Maître de cavalerie en Angleterre, grand officier de la courone, qui eſt chargé de tout ce qui regarde les écuries & les haras du roi, & qui avoit autrefois les poſtes d'Angleterre. Il commande aux écuries & à tous les officiers ou maquignons employés dans les écuries, en faiſant apparoître au contrôleur qu'ils ont prêté le ſerment de fidélité: *&c.* pour juſtifier à leur décharge qu'ils ont rempli leur devoir. Il a le privilége particulier de ſe ſervir des chevaux, des pages, & des valets de pied de l'écurie, de ſorte que ſes caroſſes, ſes chevaux, & ſes domeſtiques ſont tous au roi, & en portent les armes & les livrées.

Maître de la maiſon; c'eſt un officier ſous le lord Steward de la maiſon, & à la nomination du roi: ſes fonctions ſont de contrôler les comptes de la maiſon. Anciénement le lord Steward s'appeloit *grand maître de la maiſon.*

Maître des joyaux; c'eſt un officier de la maiſon du roi, qui eſt chargé de toute la vaiſſele d'or & d'argent de la maiſon du roi & de celle des officiers de la cour, de celle qui eſt dépoſée à la tour de Londres, comme auſſi des chaînes & menus joyaux qui ne ſont pas montés ou atachés aux ornemens royaux.

Maître de la monnoie, étoit anciénement le titre de celui qu'on nomme aujourd'hui *garde de la monnoie*, dont les fonctions ſont de recevoir l'argent & les lingots qui vienent pour être frapés, ou d'en prendre ſoin.

Maître d'artillerie, grand officier à qui on confie tout le ſoin de l'artillerie du roi.

Maître des menus plaiſirs du roi, grand officier qui a l'intendance ſur-tout ce qui regarde les ſpectacles, comédie, bals, maſcarades, *&c.* à la cour. Il avoit auſſi d'abord le pouvoir de donner des permiſſions à tous les comédiens forains & à ceux qui montrent le marioneres, *&c.* & on ne pouvoit même jouer aucune piece aux deux ſales de ſpectacle de Londres, qu'il ne l'eût lue & approuvée; mais cette autorité a été fort réduite, pour ne pas dire abſolument abolie par le dernier réglement qui a été fait ſur les ſpectacles.

Maîtres des comptes, officier par patentes & à vie, qui a la garde des comptes & patentes qui paſſent au grand ſceau, & des actes de chancelerie. Il ſiége auſſi comme juge à la chancelerie en l'abſence du chancelier & du garde, & M. Edouard Cok l'appele *aſſiſtant*. Il entendoit autrefois les cauſes dans le chapelle des rôles; il y rendoit des ſentences; il eſt auſſi le premier des *maîtres* de chancelerie & il en eſt aſſiſté aux rôles, mais on peut appeler de toutes ſes ſentences au lord chancelier; & il a auſſi ſéance au parlement, & y ſiége auprès du lord chancelier ſur le ſecond tabouret de laine. Il eſt gardien des rôles du parlement & occupe la maiſon des rôles, & a la garde de toutes les chartes, patentes, commiſſions, actes, reconoiſſances, qui étant faites en rôles de parchemin, ont donné le nom à ſa place. On l'appeloit autrefois *clerc des rôles*. Les ſix clercs en chancelerie, les examinateurs, les trois clercs du petit ſac, & les ſix gardes de la chapelle des rôles ou gardes des rôles ſont à ſa nomination.

Maître d'un vaiſſeau, celui à qui l'on confie la direction d'un vaiſſeau marchand, qui commande en chef & qui eſt chargé des marchandiſes qui ſont à bord. Dans la Méditerranée le *maître* s'appele ſouvent *patron*, & dans les voyages de long cours *capitaine de navire*. C'eſt le propriétaire du vaiſſeau qui choiſit le *maître*, & c'eſt le *maître* qui fait l'équipage & qui leve les pilotes & les matelots, *&c.* Le *maître* eſt obligé de garder un regiſtre des hommes qui ſervent dans ſon vaiſſeau, des termes de leur engagement, de leurs reçus & payemens, & en général de tout ce qui regarde le commandement de ce navire.

Maître du Temple; le fondateur de l'ordre du Temple & tous ſes ſucceſſeurs ont été nommés *magni Templi magiſtri*; & même depuis l'abolition de l'ordre, le directeur ſpirituel de la maiſon eſt encore appelé de ce nom.

Maîtres, (*Hiſt. mod.*) *magiſtri*, nom qu'on a donné par honeur & comme par excellence à tous ceux qui enſeignoient publiquement les Sciences, & aux recteurs ou préfets des écoles publiques.

Dans la ſuite ce nom eſt devenu un titre d'honeur pour ceux qui excelloient dans les Sciences, & eſt enfin demeuré particuliérement affecté aux docteurs en Théologie dont le degré a été nommé *magiſterium* ou *magiſterii gradus*; eux-mêmes ont été appelés *migiſtri*, & l'on trouve dans pluſieurs écrivains les docteurs de la faculté de Théologie de Paris déſignés par le titre de *magiſtri Pariſienſes*.

Dans les premiers on plaçoit quelquefois la qualité de *maître* avant le nom propre, comme *maître Robert*, ainſi que Joinville appele Robert de Sorbonne *ou* Sorbon, *maître Nicolas Oreſme* de la maiſon de Navarres: quelquefois on ne mettoit cette qualification qu'après le nom propre, comme dans *Florus magiſter*, archidiacre de Lyon & pluſieurs autres.

Quelques-uns ont joint au titre de *maître* des dénominations particulieres tirées des Sciences auxquelles ils s'étoient appliqués & des différentes matieres qu'ils avoient traitées. Ainſi l'on a ſurnommé Pierre Lombard le *maître des ſentences*, Pierre Comeſtor *ou* le mangeur le *maître de l'Hiſtoire ſcolaſtique* ou *ſavante*, & Gratien le *maître des canons* ou *des décrets*.

Ce titre de *maître* eſt encore d'un uſage fréquent & journalier dans la faculté de Paris, pour déſigner les docteurs dans les actes & les diſcours publics: les candidats ne les nomment que *nos très-ſages maîtres*, en leur adreſſant la parole: le ſyndic de la faculté ne les déſigne point par d'autres titres dans les aſſemblées & ſur les regiſtres. Et on marque cette qualité dans les manuſcrits ou imprimés par cette abreviation, pour le ſingulier *S. M. N.* c'eſt-à dire *ſapientiſſimus magiſter noſter*, & pour le pluriel, par celle-ci, *SS. MM. NN. ſapientiſſimi magiſtri noſtri*, parce que la Théologie eſt regardée comme l'étude de la ſageſſe.

Maître Œcuménique, (*Hiſt. mod.*) nom qu'on donnoit dans l'empire grec au directeur d'un fameux collége fondé par Conſtantin dans la ville de Conſtantinople. On lui donna ce titre qui ſignifie *univerſel*, ou parce qu'on ne confioit cette place qu'à un homme d'un rare mérite, & dont les connoiſſances en tout genre étoient très-étendues, ou parce que ſon autorité s'étendoit univerſélement ſur-tout ce qui concernoit l'adminiſtration de ce collége. Il avoit inſpection ſur douze autres *maîtres* ou docteurs qui inſtruiſoient la jeuneſſe dans toutes les ſciences divines & humaines. Les empereurs honoroient ce *maître œcumenique* & les profeſſeurs, d'une grande conſidération, & les conſultoient même dans les afaires importantes. Leur collége étoit riche, & ſur-tout orné d'une bibliotheque de ſix cent mille volumes. L'empereur Léon l'Iſaurien irrité de ce que le *maître œcumenique* & ces docteurs ſoutenoient le culte des images, les fit enfermer dans leur collége, & y ayant fait mettre le feu pendant la nuit, livra aux flammes la bibliotheque & le collége & les ſavants, exerçant ainſi ſa rage contre les lettres auſſi bien que contre la religion. Cet incendie ariva l'an 726. *Cedren. Theop. Zonaras*.

Maître du sacré palais, (*Hiſt. mod.*) officier du palais du pape, dont la fonction eſt d'examiner, corriger, approuver ou rejeter tout ce qui doit s'imprimer à Rome. On eſt obligé de lui en laiſſer une copie, & après qu'on a obtenu une permiſſion du vice-gérent pour imprimer ſous le bon plaiſir du *maître du ſacré palais*, cet officier ou un de ſes compagnons (car il a ſous lui deux religieux pour l'aider) en donne la permiſſion; & quand l'ouvrage eſt imprimé & trouvé conforme à la copie qui lui eſt reſtée entre les mains, il en permet la publication & la lecture: c'eſt ce qu'on appele le *publicetur*. Tous les Libraires & Imprimeurs ſont ſous ſa juriſdiction. Il doit voir & approuver les images, gravures, ſculptures, *&c.* avant qu'on puiſſe les vendre ou les expoſer en public. On ne peut prêcher un ſermon devant le pape, que le *maître du ſacré palais* ne l'ait examiné. Il a rang & entrée dans la congrégation de l'*Index*, & ſéance quand le pape tient chapelle, immédiatement après le doyen de la Rote. Cet office a toujours été rempli par les religieux Dominicains qui ſont logés au Vatican, ont bouche à la cour, un caroſſe, & des domeſtiques entretenus aux dépens du pape.

Maître de la Garde-robe, (*Hiſt. mod.*) *veſtiarius*; dans l'antiquité, & ſous l'empire des Grecs, étoit un officier qui avoit le ſoin & la direction des ornemens, robes & habits de l'empéreur.

Le grand *maître* de la garde-robe, *proto-veſtiarius*, étoit le chef de ces officiers; mais parmi les Romains, *veſtiarius* n'étoit qu'un ſimple fripier ou tailleur.

Maître canonier, (*Hiſt. mod.*) eſt en Angleterre, un officier commis pour enſeigner l'art de tirer le canon à tous ceux qui veulent l'apprendre, en leur faiſant prêter un ſerment qui, indépendamment de la fidélité qu'ils doivent au roi, leur fait promettre de ne ſervir aucun prince ou état étranger ſans permiſſion, & de ne point enſeigner cet art à d'autres que ceux qui auront prêté le même ſerment. Le *maître canonier* donne auſſi des certificats de capacité à ceux que l'on préſente pour être canoniers du roi.

M. Moor obſerve qu'un *canonier* doit connoître ſes pieces d'artillerie, leurs noms qui dépendent de la hauteur du calibre, & les noms des différentes parties d'un canon; com-

me auſſi la maniere de les calibrer, *&c. Chambers.*

Il n'y a point en France de *maître canonier*; les ſoldats de royal-Artillerie ſont inſtruits dans les écoles de tout ce qui concerne le ſervice du *canonier*.

MAÎTRE-JEAN, (Antoine) (*Hiſt. Litt. mod.*) chirurgien célébre, éleve du célébre Méry, étoit de Méry près de Troyes. Nous ne le conſidérons ici que comme auteur d'un *Traité des Maladies de l'œil*, très-ſouvent réimprimé, & traduit dans toutes les langues.

MAITTAIRE, (Michel) (*Hiſt. Litt. mod.*) grammairien & bibliographe anglois de ce ſiecle, fameux par ſon érudition. On lui doit le *Corpus Poetarum Latinorum*; ſes *Annales Typographici* ſont auſſi très-connus; on y trouve les titres de tous les livres imprimés depuis l'origine de l'imprimerie juſqu'en 1557. On a du même auteur, & toujours en latin, l'hiſtoire des Etienne, & celle de pluſieurs autres célébres imprimeurs de Paris.

MALABRANCA, (Latin) (*Hiſt. Eccléſ.*) dominicain, puis cardinal, neveu du pape Nicolas III. Mort en 1294. On lui attribue la proſe des morts: *Dies iræ, dies illa*, qui ne manque ni de poéſie, ni d'image, ni de grandes idées, ni quelquefois d'expreſſion, témoins les ſtrophes:

Tuba mirum ſpargens ſonum, &c.
Mors ſtupebit & natura, &c.
Liber ſcriptus proferetur, &c.
Quid ſum miſer tunc dicturus, &c.

MALACHIE, (*Hiſt. Sacr.*) le dernier des douze petits prophetes.

MALACHIE (St.) (*Hiſt. Eccléſ.*) né à Armach ou Armagh en Irlande en 1094, en fut archevêque en 1127, & ſe démit de ſon archevêché en 1135. Il mourut en 1148, à Clairvaux entre le bras de St. Bernard ſon ami, qui a écrit ſa vie. L'honeur ſeul d'avoir eu un ſi célébre hiſtorien, ſuffiroit pour illuſtrer St. *Malachie*; Saint Bernard lui attribue beaucoup de prédictions, & les raporte toutes; mais il n'a point parlé & il ne pouvoit pas parler de celles qui ont fait tant de bruit dans la ſuite, & qui concernent la ſucceſſion des papes; ſon ſilence eſt même une des preuves qui concourent à établir que ces prédictions ont été faites après coup & dans des temps modernes, c'eſt-à-dire, dans le conclave de 1590; car depuis la mort de St. *Malachie* juſqu'au commencement du dix-ſeptieme ſiecle, dans un eſpace de quatre ſiecles & demi, aucun auteur n'avoit jamais parlé de ces prédictions concernant les papes. On prétendoit les avoir ſeulement découvertes en 1590; mais on les attribuoit à St. *Malachie*: l'objet de cette fraude étoit de déſigner le pape qu'on vouloit qui fût élu, & de perſuader qu'il avoit été déſigné par St. *Malachie*. Ce pape étoit Grégoire XIV. On le déſignoit par ces mots: *de Antiquitate Urbis*, parce qu'il étoit d'Orviete, en latin, *urbs vetus*. Tel étoit le voile énigmatique, aiſé à percer, qu'on affectoit de jeter ſur ces prédictions. Celles qui précédoient 1590, étoient toutes fort juſtes & fort claires, parce qu'elles rouloient ſur le paſſé; mais il étoit plus difficile d'expliquer les prophéties qui roulent ſur des temps poſtérieurs. On a cependant été frapé après coup, de la juſteſſe apparente de quelques-unes: par exemple, le pape Clement VII, (*Chigi*) a paru parfaitement déſigné ſoixante-cinq ans avant ſon élection, par ces mots: *montium cuſtos, le gardien des montagnes*, parce qu'il portoit dans ſes armes, une montagne à ſix côteaux, & qu'il établit à Rome les monts de Piété. On trouvoit auſſi il y a quelques années, le pape Pie VI, aſſez bien déſigné par ces mots: *peregrinus apoſtolicus*, le pélerin apoſtolique, à cauſe d'un voyage qu'il fit à Vienne pour aller conférer avec l'empereur.

MALAGRIDA, (Gabriel) (*Hiſt. de Portug.*) Jéſuite italien, fut invoyé en Portugal pour y faire des miſſions. Son zele ardent, & ſoutenu par une grande facilité de parler, fut ſi généralement goûté, qu'il dévint en peu de temps le diréćteur d'une foule de perſones de tout état & condition. Lorſque le duc d'Aveiro medita ſa conjuration contre Joſeph roi de Portugal, Malagrida & deux de ſes confreres Alexandre & Mathos furent impliqués dans le procès du duc. Le Monarque Portugais excité par un miniſtre peu favorable aux jéſuites, ſe declara alors ouvertement contre eux & les chaſſa bientôt de ſes états, mais il rétint Malagrida & ſes deux confreres. Malagrida fut livré à l'inquiſition comme coupable d'héréſie. Cette accuſation étoit fondée ſur deux livres dont l'un avoit pour titre: *Tractatus de vita & imperio Antichriſti*. L'autre en portugais étoit intitulé: *La vie de Ste. Anne compoſée avec l'aſſiſtance de la bienheureuſe vierge Marie, & de ſon trés-St. fils.* Dans ſon interrogatoire il ſoutint de vive voix aux inquiſiteurs que Dieu l'avoit déclaré ſon Ambaſſadeur, & que la Ste. Vierge de l'agrément de Jéſus-Chriſt & de la très Sainte Trinité l'avoit déclaré ſon fils. Il fut condamné au feu, & ſubit ſa ſentence le 21. novembre 1761, agé de 75 ans.

MALANDRIN, ſ. m. (*Hiſt. moderne.*) nom qu'on donna dans les croiſades aux voleurs arabes & égyptiens. Ce fut auſſi celui de quelques brigands qui firent beaucoup de dégâts ſous Charles V. Ils parurent deux fois en France; l'une pendant le regne du roi Jean, l'autre pendant le regne de Charles ſon fils. C'étoit des ſoldats licenciés. Sous la fin du regne du roi Jean, lorſqu'on les nommoit les *tards-venus*, ils s'étoient, pour ainſi dire, acoutumés à l'impunité. Ils avoient des chefs. Ils s'étoient preſ-

que disciplinés. Ils s'appeloient entr'eux les *grandes compagnies*. Ils n'épargnoient dans leurs pillages, ni les maisons royales ni les églises. Ils étoient conduits par le chevalier Vert, frere du comte d'Auxerre, Hugues de Caurelac, Mathieu de Gournac, Hugues de Varennes, Gautier Huet, Robert l'Ecot, tous chevaliers. Bertrand du Guesclin en délivra le royaume en les menant en Espagne contre Pierre le Cruel, sous prétexte de les employer contre les Maures.

MALATESTA, (*Hist. d'Italie.*) C'est le nom d'une ancienne famille d'Italie, qui possédoit la seigneurie de Rimini, & dont étoit Sigismond *Malatesta*, célèbre capitaine du quinzieme siecle.

MALAVAL. Deux hommes fort différents d'esprit & de profession, ont porté ce nom:

1.° François, il perdit la vue à neuf mois, ce qui ne l'empêcha pas d'être savant & auteur mystique & même hérétique. Il donna dans les erreurs du quiétisme, il les reproduisit du moins en partie dans une livre intitulé: *Pratique facile pour élever l'âme à la contemplation*; on condamna son livre à Rome. Il se retracta comme Fénélon, abjura le quiétisme, & n'y retourna plus. On sentit à Rome le prix de sa résignation; le cardinal Bona devint son ami, & lui obtint une dispense pour recevoir la clérícature, quoiqu'aveugle. Il mourut âgé de quatre-vingt douze ans en 1719, à Marseille, où il étoit né en 1627. Il laissa la réputation d'un pieux & digne ecclésiastique. On a de lui des *Poésies spirituelles*, & des *Vies des Saints*.

2.° Jean *Malaval*, né en 1669, au dioceſe de Nismes, étoit protestant; il fut un chirurgien habile. Le médecin Hecquet son ami, le conquit à la religion catholique. On trouve dans les mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie, des observations importantes *de Malaval*. Il tomba de bonne heure en enfance, mais il ne perdit pas la mémoire; il étoit hors d'état de suivre une conversation; mais lorsqu'en parlant devant lui, on se servoit d'un mot qui se trouvoit employé heureusement dans une tirade de vers ou dans un beau morceau du prose, dont il avoit autrefois été frapé, il recitoit à l'instant cette tirade ou ce morceau; on a comparé assez ingénieusement son esprit dans cet état, à une montre à répétition qui sonne l'heure quand on presse le bouton.

MALCHUS, (*Hist. Sacr.*) serviteur de Caïphe. St. Pierre lui coupa l'oreille, & J. C. le guérit.

Un autre *Malchus* ou *Malch* ou *Malc*, solitaire de Syrie au quatrieme siecle, est le sujet du poême de *S. Malc* de La Fontaine.

Mal des ardens, (*Hist. de France*) vieux mot qu'on trouve dans nos anciens historiens, & qui désignent un *feu brûlant*. On nomma *mal des ardens* dans le temps de notre barbarie, une fievre ardente, érésipélateuse, épidémique, qui courut en France en 1130 & 1374, & qui fit de grands ravages dans le royaume: voyez-en les détails dans *Mézerai* & autres historiens.

MALDONADO, (Diego de Coria) (*Hist. Litt. Mod.*) carme Espagnol, qui, dans les livres à la gloire de son ordre, fait descendre comme de raison, les Carmes du prophete Elie & du Mont-Carmel, & fait du prophete Abdias, des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, de St. Louis, &c. autant de Carmes. *Maldonado* vivoit au seizieme siecle.

MALDONAT, (Jean) (*Hist. Litt. mod.*) savant théologien, jésuite, né dans l'Estramadoure, enseignoit en 1534, à Paris. Il fut accusé d'avoir suggéré au président de Montbrun un testament en faveur de la Société, il gagna ce procès au parlement de Paris; il fut accusé d'enseigner des erreurs sur l'Immaculée Conception, il gagna cet autre procès au tribunal de Pierre de Gondi, évêque de Paris; il se cacha dans la ville de Bourges pour laisser respirer un peu l'envie. Cependant sa réputation l'annonçoit par-tout avec éclat: étoit depuis long-temps désiré & demandé par-tout. Le cardinal de Lorraine l'avoit appelé à Pont-à-Mousson, pour mettre en crédit une université qu'il y avoit fondée. Le pape Grégoire XIII le fit venir à Rome pour présider à l'édition de la Bible grecque de Septante. Il savoit bien le grec, & l'hébreu; il étoit profond dans la littérature sacrée & profane. Il mourut à Rome en 1583. Ses *Commentaires sur les Evangiles* paroissent les plus recherché de ses ouvrages. Il en a fait aussi sur plusieurs prophetes, & divers traités théologiques sur les Sacrements, sur la grâce, sur le peché originel; son Traité *des Anges & de Démons*, composé en latin, n'a été publié qu'en françois, la traduction ayant été faite sur le manuscrit latin, qui n'a jamais été imprimé. Son ouvrage intitulé: *Summa casuum conscientiæ*, a été condamné, comme favorisant une morale un peu relachée.

MALEBRANCHE, (Nicolas) (*Hist. Litt. mod.*) Le P. *Malebranche* étoit fils d'un secrétaire du roi, nommé comme lui, Nicolas *Malebranche*, il naquit à Paris le 6. août 1638. Il étoit neveu, par sa mere, d'un conseiller d'état; il eut un frere aîné conseiller de grand'chambre. Il entra dans la congregation de l'Oratoire à Paris en 1660. Le P. Le Cointe, auteur des *Annales Ecclesiastici Francorum*, voulut l'attacher à l'Histoire Ecclésiastique; mais les faits ne se lioient point dans sa tête, ils ne faisoient que s'effacer mutuélement; le fameux critique M. Simon, qui étoit alors de l'Oratoire, voulut l'attirer à l'hébreu & à la critique sacrée, chacun ne voit que son objet: *Malebranche* vit le Traité *de l'Homme* de Descartes, & il fut métaphysicien & cartésien. Il fit *la Recherche de la Vérité*, qui parut vers 1674. Ce livre lui donna des disciples & des contradicteurs.

cteurs. Il fut ſuivi des *Converſations Chrétiennes* en 1677, du Traité *de la Nature & de la Grâce* en 1680, d'un Traité *de Morale* en 1684, d'*Entretiens ſur la Métaphyſique & ſur la Religion* en 1688. Tout cela n'étoit toujours que *la Recherche de la Vérité*, & on ne connoît guere des ouvrages du P. *Malebranche* que la *Recherche de la Vérité*, où l'auteur, en s'attachant beaucoup à décrier l'imagination, en montre une, dit M. de Fontanelle, fort noble & fort vive, qui travailloit pour un ingrat mal-gré lui-même, & qui ornoit la raiſon en ſe cachant d'elle.

M. de Fontenelle, en expoſant les ſyſtêmes & les opinions du P. *Malebranche*, fait ce qu'il peut pour leur donner de l'importance, de la gravité, de la clarté; il tâche d'inſpirer au lecteur quelque reſpect pour la métaphyſique; mais, mal-gré les grands noms de *Malebranche* & d'Arnauld, qui rompirent l'un contre l'autre beaucoup de lances ſur les idées vraies ou fauſſes, ſur la grâce & le libre-arbitre, ſur la prémotion phyſique, le lecteur reſte très-froid ſur ces matieres.

Ces théologiens métaphyſiciens ne s'entendent ni avec leurs amis ni avec leurs ennemis; ils ſe plaignent toujours qu'on ne les entend pas, & peut-être ne s'entendent-ils pas eux-mêmes. Si M. Arnauld combat le P. *Malebranche*, celui-ci ſoutient que M. Arnauld ne l'a pas entendu; ſi le P. Lamy, diſciple du P. *Malebranche*, veut s'apuier de l'autorité de ſon maître, ce maître difficile prétend auſſi que ſon diſciple fidele ne l'a pas entendu. Expliquez-vous mieux, & parlez de choſes plus claires & moins chimériques. On a encore du P. *Malebranche*, un Traité *de l'Amour de Dieu*, publié en 1697. C'eſt celui où il corrige ſon diſciple le P. Lamy; des *Entretiens d'un Philoſophe Chretien & d'un Philoſophe Chinois ſur la nature de Dieu*, imprimés en 1708, où il accuſe d'athéiſme les lettrés de la Chine, autre matiere à diſpute; des *Réflexions ſur la Prémotion Phyſique*, pour répondre à un Traité *de l'action de Dieu ſur les créatures*, célébre dans le temps. Ces réflexions ſont le dernier ouvrage du P. *Malebranche*; elles parurent en 1715.

Le P. *Malebranche*, dans ſes livres même de théologie & de métaphyſique, ſe montroit grand géometre & grand phyſicien; c'eſt ce qui lui fit donner une place d'honoraire à l'Académie des Sciences en 1699, à l'époque du renouvélement de cette compagnie.

Dans la derniere édition de la *Recherche de la Vérité*, qui parut en 1712, on trouve une théorie complete des loix du Mouvement, & un ſyſtême général de l'Univers, qui ont été regardés alors comme de beaux morceaux de phyſique.

Il étoit plus cartéſien que Deſcartes même, & ne mettoit point de bornes à ſon Cartéſianiſme. Il admettoit le ſyſtême du mécaniſme des bêtes ſans aucune reſtriction. Un jour M. de Fontanelle étant allé le voir dans l'hiver, le P. *Malebranche* donna rudement un coup de pied à un grand chien qui les empêchoit de ſe chauffer; le chien cria en ſe rangeant. M. de Fontenelle demanda grâce pour le chien, en le plaignant de la douleur qui l'avoit fait crier, le P. *Malebranche* trouva bien peu philoſophique cette compaſſion pour une machine, & gronda très-philoſophiquement M. de Fontanelle de ſon peu de foi à Deſcartes & à la métaphyſique.

Il n'avoit jamais pu lire de vers ſans dégoût, & il avoit fait ces deux vers pour tourner la poéſie en ridicule:

Il fait en ce beau jour le plus beau temps du monde
Pour aller à chéval ſur la terre & ſur l'onde.

L'abbé Trublet trouve cela plaiſant, parce qu'il n'aimoit pas non plus les vers:

L'honête homme eſt plus juſte, il eſtime en autrui
Le goût & les talents qu'il ne ſent point en lui.

Le P. *Malebranche* ne peut que perdre tous les jours déſormais; mais de ſon temps il eut beaucoup de réputation. On recherchoit ſa converſation, dit M. de Fontenelle, quoiqu'elle fût toujours ſage & inſtructive. Il ne venoit preſque point de ſavants étrangers à Paris, qui ne lui rendiſſent leurs hommages. Des princes Allemands y ſont venus exprès pour lui; le roi d'Angleterre, Jacques II, l'honora d'une viſite. Un officier anglois, priſonier, ſe conſoloit de venir en France, parce qu'auſſi bien il avoit toujours eu envie de voir Louis XIV & M. *Malebranche*. Milord Quadrington, mort vice-roi de la Jamaïque, pendant deux ans de ſéjour à Paris, venoit tous les matins paſſer deux ou trois heures avec le P. *Malebranche*. Ces effets de la réputation ne ſont pas ſans inconvénient; car, qui peut ſe flater d'amuſer ou d'inſtruire tous les jours un ſavant pendant deux ou trois heures? Et n'a-t-il pas un meilleur emploi à faire de ſon temps?

Un M. Taylor traduiſit en anglois, la *Recherche de la Vérité*. Le P. *Malebranhe* mourut le 13 octobre 1715. Sa vie meſure aſſez exactement celle de Louis XIV. Il naquit & mourut les mêmes années.

On a d'un autre pere *Malebranche* ou *Mallebranque*, (Jacob), jéſuite, une hiſtoire eſtimée *de Morinis & Morinorum rebus*. Il étoit à peu près du pays, natif de Saint-Omer ou d'Arras. Mort en 1653.

MALÉZIEU, (Nicolas de) (*Hiſt. Litt. mod.*) naquit à Paris en 1650. Son pere ſe nommoit

comme lui Nicolas *de Malézieu*, il apprit la philoſophie ſous M. Rohaut. Les mathématiques, qui, dit M. de Fontenelle, ſoufrent ſi peu „ qu'on ſe partage entre elles & d'autres ſciences, lui permettoient cependant les belles-lettres, l'hiſtoire, le grec, l'hébreu, & même „ la poéſie, plus incompatible encore avec elles „ que tout le reſte..... M. *de Malézieu* ne fit point de choix, il embraſſa tout.

Il n'avoit que vingt ans quand M. Boſſuet le connut & le goûta. Louis XIV ayant chargé ce prélat & M. de Montauſier de lui chercher des gens de lettres propres à être mis auprès de M. le duc du Maine, M. *de Malézieu* fut un de ceux dont ils firent choix. Il fut conſtament l'ami & de M. Boſſuet & de M. de Fénélon; on dit même qu'ils le prirent plus d'une fois pour arbitre de leurs différends.

Madame la ducheſſe du Maine, avide de ſavoir, & propre à ſavoir tout, trouva dans M. *de Malézieu* celui dont elle avoit beſoin pour tout apprendre. Souvent, dit M. de Fontenelle, pour lui faire connoître les bons auteurs de l'antiquité, que tant de gens aiment mieux admirer que lire, il lui a traduit ſur le champ, en préſence de toute ſa cour, Virgile, Térence, Sophocle, Euripide.

Cette princeſſe aimoit à donner à Sceaux, des fêtes, des divertiſſemens, des ſpectacles; elle vouloit qu'il y entrât de l'idée, de l'invention, & que, ſuivant l'expreſſion de M. de Fontenelle, la joie eût de l'eſprit. M. *de Malézieu* étoit le grand ordonateur de ces fêtes, & ſouvent il y étoit acteur; l'impromptu lui étoit familier: il a, di M. de Fontenelle, beaucoup contribué à établir cette langue à Sceaux; ajoutons ſeulement pour la conſolation de ceux à qui elle n'eſt pas familiere, que cette langue n'a jamais produit un bon ouvrage; & en effet, il n'eſt rien reſté de tant d'eſprit prodigué à Sceaux par M. *de Malézieu*.

On lui attribue une piece fort médiocre, jouée par les Marionetes de Brioché, qui a pour titre: *Polichinel demandant une place à l'Académie*. Un académicien, ou pour venger l'Académie, ou par quelqu'autre motif, fit contre cette piece une autre piece intitulée: *Arlequin Chancelier*; on fit auſſi contre la même piece, une ſatyre intitulée: *Broiché Chancelier*.

M. *de Malézieu* avoit remplacé M. d'Agueſſeau, pere du chancelier, & M. de Fieubet, tous deux conſeillers d'état, dans l'emploi de chef des conſeils de M. le duc du Maine. Il étoit auſſi chancelier de la ſouveraineté de Dombes. L'eſprit même des afaires ne s'étoit pas refuſé à lui.

Madame de Staal dit que les déciſions de M. *de Malézieu* avoient à la cour de Sceaux, la même infaillibilité que celles de Pythagore parmi ſes diſciples; que les diſputes les plus échauffées s'y terminoient au môment que quelqu'un prononçoit: *il l'a dit*.

En 1699, il fut choiſi pour enſeigner les mathématiques à M. le duc de Bourgogne; il les avoit déja enſeignées à Madame la ducheſſe du Maine, qui, comme nous l'avons dit, auroit voulu tout ſavoir, & vouloit au moins ſavoir de to[illegible]. Il engagea M. le duc de Bourgogne à écrire de ſa main le réſultat de chaque leçon, & ces leçons écrites par le prince pendant le cours de quatre ans, ont formé un corps ſuivi & complet que M. de Boiſſiere, bibliothécaire de M. le duc du Maine, fit imprimer en 1715, ſous le titre d'*Élémens de Géométrie de Monſeigneur le duc de Bourgogne*.

Au renouvélement de l'Académie des Sciences en 1699, M. *de Malézieu* fut un des honoraires. Il faiſoit dans ſa maiſon de Châtenay près de Sceaux, des obſervations aſtronomiques, qu'il communiquoit à l'Académie des Sciences. En 1701, il fut reçu à l'Academie Françoiſe.

En 1718, il fut mis à la Baſtille, ainſi que Madame de Staal, alors Mlle. de Launai, pour la part qu'ils pouvoient avoir eue à la conjuration du prince de Cellamare, comme conſeils ou comme agens de M. le duc & ſur-tout de Madame la ducheſſe du Maine, qui furent auſſi empriſonés eux-mêmes à ce ſujet. Il paroît que M. *de Malézieu* fut le plus en danger. On parla de le transférer de la Baſtille dans une priſon ordinaire, & de lui faire faire ſon procès. Il fut mis en liberté, & continua de vivre, moitié à Châtenay, moitié à Sceaux.

Il mourut le 4 mars 1727. Il avoit épouſé à vingt-trois ans Françoiſe Faudelle de Favereſſe; & quoique amoureux, dit M. de Fontenelle, il avoit fait un bon mariage, & ce mariage fut conſtament heureux pendant cinquante-quatre ans. Il a laiſſé trois fils & deux filles.

MALFILLASTRE, (Jacques-Charles Louis) (*Hiſt. Litt. mod.*) auteur du poême de *Narciſſe dans l'île de Vénus*, fut poête, bon poête, mais uniquement poête; & il vécut & mourut dans la pauvreté. Né en 1732. Mort en 1767.

MALHERBE, (François DE) (*Hiſt. Litt. mod.*)

Enfin *Malherbe* vint,

dit Boileau. Les héritiers *de Malherbe* ont fait de cet hémiſtiche l'inſcription dont il ont orné la ſtatue *de Malherbe*. Ce grand poête étoit né à Caën en 1556, ſous le regne de Henri II. Il mourut à Paris en 1628, ſous le regne de Louis XIII, ayant vu ſix rois. Il avoit été gentilhomme ordinaire de la chambre ſous Henri IV. On a donné chez Barbou en 1764 & 1776, deux très-bonnes éditions *de Malherbe*, d'après celle que M. Le Febvre de Saint-Marc avoit donnée chez le même Barbou en 1757. Les poéſies *de Malherbe* y ſont rangés par ordre chronologique; c'eſt de tout point l'ordre le plus

naturel; par-là, le lecteur eſt en état de comparer *Malherbe* avec lui-même, & de ſuivre les progrès & les viciſſitudes de ſon génie. En effet, il y a bien loin du poëme des larmes de ſaint Pierre, à l'Ode au Roi Louis XIII partant pour l'expédition de La Rochelle. Lorſque *Malherbe* fit la premiere piece, il étoit bien jeune; lorſqu'il fit la ſeconde, il étoit bien vieux, du moins pour un poëte; il avoit ſoixante & douze ans; il ſe glorifie dans ce dernier ouvrage, d'avoir conſervé le feu de ſes premieres années; c'eſt-là qu'il dit:

Je ſuis vaincu du temps, je cede à ſes outrages;
Mon eſprit ſeulement exempt de ſa rigueur,
A de quoi témoigner en ſes derniers ouvrages,
Sa premiere vigueur.

Quant au premier ouvrage, *Malherbe* le déſavoue en quelque ſorte, non comme n'étant pas de lui, mais comme en étant indigne; c'eſt de cette piece que le P. Bouhours a dit: *c'eſt un ouvrage de jeuneſſe, mais de la jeuneſſe de Malherbe*, comme Longin avoit dit de l'Odyſſée; *c'eſt un ouvrage de vieilleſſe, mais de la vieilleſſe d'Homere*. Ce poëme des larmes de ſaint-Pierre eſt imité d'un ouvrage italien, qui a pour titre: *Lagrime di ſanto Pietro di Luigi Tanſillo*. Le Tanſille, auteur de ce poëme, étoit un gentilhomme napolitain, mort en 1569. On trouve dans la traduction faite par *Malherbe*, plus de *concetti*, plus de pointes, plus d'hyperboles & généralement plus de mauvais goût que dans ſes autres ouvrages qui ſont à peu près du même temps.

Les trois pieces de *Malherbe* auxquelles nous donnerions la préférence, ſont *la Conſolation à M. du Perrier*, qu'il fit en 1599, à quarante-cinq ans, âge où un goût déja exercé ſe joint à un génie encore ardent; l'épitaphe du duc d'Orléans en 1611, où après que ce prince a lui-même expoſé les avantages de la grandeur & de la naiſſance dont il étoit environé, il ajoute:

Je ſuis poudre toutefois,
Tant la parque a fait ſes loix
Égales & néceſſaires!

Rien ne m'en a ſu parer;
Apprenez, âmes vulgaires,
A mourir ſans murmurer!

Et enfin la paraphraſe d'une partie du pſeaume 145:

N'eſpérons plus, mon âme, aux promeſſes du monde, &c.

ouvrage dont on ignore la date.

On trouve dans ces dernieres éditions de Barbou, une lettre que *Malherbe* adreſſa au roi Louis XIII, à l'occaſion de la mort de ſon fils, tué en duel en 1627. Ce fait que le fils de *Malherbe* a été tué en duel, ſe trouve dans l'intitulé de la lettre & dans la vie de *Malherbe*, placée à la tête de ſes œuvres; mais dans la lettre même & dans quelques autres pieces, *Malherbe* aſſure que ſon fils a été aſſaſſiné, & il en demande juſtice au roi.

„ Cette perte, dit Balzac, le toucha bien „ ſenſiblement; je le voyois tous les jours dans „ le fort de ſon affliction, & je le vis agité de „ pluſieurs penſées différentes. Il ſongea une „ fois à ſe battre contre celui qui avoit tué ſon „ fils; & comme nous lui repréſentâmes, M. „ de Porcheres d'Arbaud & moi, qu'il y avoit „ trop de diſproportion de ſon âge de ſoixante-„ douze ans à celui d'un homme qui n'en avoit „ que vingt-cinq: *c'eſt à cauſe de cela, que je „ veux me battre*, dit-il. *Ne voyez-vous pas que je „ ne hazarde qu'un denier contre une piſtole?* „

MALLE, ſ. m. (*Hiſt. de France*) Dans la baſſe latinité *mallus*; malle eſt un vieux mot qui ſignifie *aſſemblée*. M. de Verrot s'en eſt ſervi dans une *diſſertation ſur les ſermens uſités parmi les Francs*. On voyoit, dit-il, au milieu du *malle* ou de l'aſſemblée une hache d'armes & un bouclier.

Les Francs s'étant jetés dans les Gaules, & n'ayant pas encore de lieu fixe pour leur demeure, campoient dans les champs & s'y aſſembloient en certains temps de l'année pour régler leurs différends & traiter des afaires importantes. Ils appelerent cette aſſemblée *mallum*, du mot *mallen*, qui ſignifioit *parler*, d'où ils avoient fait *maal* un diſcours: & enſuite on dit *mallare* ou *admallare*, pour ajourner quelqu'un à l'aſſemblée générale. *Voyez* M. Ducange.

MALLEMANS, (*Hiſt. Litt. mod.*) Quatre freres de ce nom ont cultivé les lettres aſſez obſcurément. Le plus connu des quatre eſt un chanoine de ſainte Opportune, d'abord capitaine des dragons & marié, auteur d'une mauvaiſe traduction de Virgile, en proſe; d'une *Hiſtoire de la Religion depuis le commencement du monde juſqu'à l'empire de Jovien*, & de quelques autres ouvrages très-médiocres. Mort en 1740, à 91 ans.

MALLET, (*Hiſt. Litt. mod.*) Deux docteurs en théologie de ce nom, ont été connus dans les lettres.

L'un, (Charles) docteur de Sorbonne, mort en 1680, a beaucoup diſputé contre M. Arnauld ſur la verſion du nouveau Teſtament de Mons, que *Mallet* ataquoit & qu'Arnauld défendoit. L'abbé *Mallet* pouſſoit le zele juſqu'à proſcrire toute traduction de la bible en langue vulgaire. Cette opinion a été ſoutenue par des Catholiques, contre les Proteſtans & enſuite contre les Janſéniſtes.

L'autre, (Edme) docteur de Navarre, mort en 1755, bien différent du premier, a travaillé à l'Encyclopédie, & son Éloge historique s'y trouve dans l'avertissement placé à la tête du sixieme volume. Il étoit né à Melun en 1713. Il éleva les enfans de M. de la Live, fermier général, & fut choisi par la maison de Rohan, pour élever les jeunes princes de Gueméné de Montbazon; mais bientôt le desir de se rapprocher de ses parents & de leur être utile, lui fit accepter en 1744, une petite cure auprès de Melun. Les conjonctures ayant changé, il revint à Paris en 1751, remplir au collége de Navarre, une chaire de théologie. Il avoit déja publié en 1745, du fond de sa retraite, ses *Principes pour la lecture des Poëtes*. Il publia en 1753, ses *Principes pour la lecture des Orateurs*, & son *Essai sur les bienséances oratoires*. Il avoit entrepris deux grands ouvrages; l'un étoit une Histoire générale de toutes nos Guerres, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'à Louis XIV inclusivement; l'autre, une Histoire du concile de Trente, qu'il vouloit opposer à celle de Fra-Paolo, donnée par le P. Le Courayer.

Un travail forcé occasiona la maladie dont il mourut à la fleur de son âge, le 25 septembre 1755. C'étoit un esprit sage, modéré, ami de la paix. M. l'évêque de Mirepoix, (Boyer) lui donna un canonicat de Verdun.

MALLEVILLE, (Claude) (*Hist. Litt. mod.*)

A peine dans Gombaut, Mainard & Malleville
En peut-on admirer deux ou trois entre mille.

a dit Boileau, en parlant du sonet; & on pouroit ajouter qu'à peine aujourd'hui dans *Malleville* y a-t-il rien qu'on puisse lire. *Malleville* remporta le prix sur tous les faiseurs de sonets, Voiture à leur tête, par le sonet de la *Belle Matineuse*, qui ne fit point secte, comme les sonets d'Uranie & de Job, parce que tous les rivaux furent écrasés, mais qui fit autant de bruit. On ne parleroit aujourd'hui d'un pareil ouvrage. Le bon en tout genre alors étoit rare, & cette rareté du bon & du beau faisoit paroître tel même ce qui ne l'étoit pas. *Malleville* fut un des premiers membres de l'Académie Françoise dans le temps de son institution. Il avoit été secrétaire du maréchal de Bassompiere. Il lui rendit de grands services pendant sa prison, & en reçut de grands bienfaits. Il mourut secrétaire du roi en 1647.

MALLINCKROT, (Bernard) (*Hist. Litt. mod.*) doyen de la cathédrale de Munster, nommé évêque de Ratzebourg, puis élu évêque de Minden, voulut l'être de Munster, & excita tant de séditions contre celui qui lui fut préféré, qu'il se fit déposer de la dignité de doyen de Munster, qu'il conservoit encore, n'ayant pas pu ou n'ayant pas voulu prendre possession des évêchés où il avoit été nommé. L'évêque de Munster le fit même arrêter & enfermer dans un château fort, où il mourut en 1664. *Mallinckrot* étoit savant. On a de lui un Traité de l'invention & du progrès de l'Imprimerie; un de la nature & de l'usage des Lettres; un *des Archi-chanceliers du Saint-Empire Romain, & des Chanceliers de la Cour de Rome*.

MALMESBURY, (Olivier de) (& Guillaume Sommerset dit de) (*Hist. d'Anglet.*) 1°. Olivier, que d'autres appelent *Elmer* ou *Egelmer*, bénédictin anglois du onzieme siecle, mathématicien, astrologue, voulut voler en l'air avec des ailes atachées à ses bras & à ses pieds. Il se cassa les jambes. Mort à Malmesbury en 1060.

1°. Guillaume Sommerset, dit de *Malmesbury*, surnommé le Bibliothécaire, bénédictin, & historien anglois du douzieme siecle, dédia cinq livres *de rebus gestis Anglorum*, à Robert, comte de Gloceſtre, fils naturel de Henri Ier. Il y a encore de lui d'autres ouvrages historiques. Il vivoit en 1140.

MALO, (Saint ou Saint Maclou) (*Hist. Eccléſ.*) né dans la Grande-Bretagne, ayant passé dans la petite, c'est-à-dire, dans la province de France qu'on appele Bretagne, y fut évêque d'un lieu nommé Al th, qui n'est plus qu'un village. Il mourut le 15 novembre 565, dans une solitude auprès de Xaintes. Son corps & le siége épiscopal furent transférés au lieu qui s'appele actuélement de son nom S. *Malo*. Il étoit d'une famille de saints; St. Samson & St. Magloire étoient ses cousins.

MALOUIN, (Paul-Jacques) (*Hist. Litt. mod.*) professeur de médecine au Collége Royal, médecin de la reine, membre de l'Académie des Sciences de Paris, & de la Société Royale de Londres, auteur de plusieurs ouvrages sur la chymie appliquée à la médecine, a donné les arts du *Meûnier*, du *Boulonger* & du *Vermicelier* dans le recueil que l'Académie des Sciences a publié sur les Arts & Métiers; il est aussi l'auteur des articles de Chymie employés dans la premiére édition de l'Encyclopédie. Il mourut à Paris en 1778; il étoit de Caën; & un médecin de Caën, Charles *Malouin*, mort en 1718, dont on a un Traité des Corps solides & des fluides, étoit de la même famille.

MALPIGHI, (Marcel) (*Hist. Litt. mod.*) italien illustre, grand médecin, grand physicien, grand naturaliste, premier médecin du Pape Innocent XII, (Pignatelli) né en 1628, près de Bologne, mourut à Rome dans le palais Quirinal en 1694. Ses ouvrages avoient été recueillis & imprimés à Londres de son vivant, en deux volumes *in folio*. Ses œuvres posthumes, précédées de sa vie, forment de plus un

in-4.° Ce ſavant eſt extrêmement cité par les ſavans. On connoît & on cite particuliérement ſon Anatomie des Plantes, & ce qu'il a écrit ſur le Ver à ſoie, ſur la formation du Poulet dans l'œuf, ſur le Polype du cœur, ſur les Poumons, ſur le Cerveau, la Langue & différentes parties du corps humain, &c. Il renvoyoit avec candeur, peut-être même avec généroſité, la gloire de la plûpart de ſes découvertes à ſon ami Borelli.

MALVASIA, (Charles-Céſar) (*Hiſt. Litt. mod.*) noble Bolonois du dix-ſeptieme ſiecle, a écrit l'*Hiſtoire des Peintres de Bologne*, auxquels il n'aſſigne pas un rang médiocre parmi les peintres. On a écrit contre lui & contr'eux; il s'eſt défendu & les a défendus, le tout avec chaleur.

MALVENDA, (Thomas) (*Hiſt. Litt. mod.*) dominicain eſpagnol, qui fut utile au cardinal Baronius pour ſes ouvrages. Il en fit auſſi pour ſon propre compte, entr'autres les *Annales des Freres Prêcheurs*, en latin; un Traité, auſſi latin, de l'Ante-Chriſt, une verſion du texte hébreu de la Bible. Né à Xativa en 1566. Mort à Valence en Eſpagne, le 27 mai 1628.

MALVEZZI, (Virgilio, marquis de) (*Hiſt. Litt. mod.*) gentilhomme Bolonois. Mort à Bologne en 1654. Il a écrit ſur Tacite, & fait quelques ouvrages hiſtoriques.

MAMBRUN, (Pierre) *Hiſt. Litt. mod.*) jéſuite, poëte latin moderne, né à Montferrant en Auvergne en 1600, mort à la Fleche en 1661. Il ſut ſe donner avec Virgile, ſon modele, le genre de conformité le plus aiſé à ſaiſir. Il fit, comme lui, des Églogues, des Géorgiques en quatre livres; un poëme épique ou héroïque, en douze chants ou livres; Conſtantin en eſt le héros, & le ſujet eſt l'établiſſement de la Religion Chrétienne dans l'Empire Romain. Le pere *Mambrun* eſt un des imitateurs les plus heureux de Virgile; ſi Boileau n'avoit eu d'autre conformité avec Horace que d'avoir fait des Satyres, des Épîtres & un Art poétique, on auroit pu lui dire:

Quand ſur une perſone on prétend ſe regler,
C'eſt par les beaux côtés qu'il lui faut reſſembler;
Et ce n'eſt point du tout la prendre pour modele,
Ma ſœur, que de touſſer & de cracher comme elle.

MAMERT, (Saint) (*Hiſt. Eccléſ.*) évêque de Vienne en Dauphiné, inſtitua *les Rogations* en l'an 469, à l'occaſion d'une calamité publique. Cet établiſſement a été adopté par l'égliſe, & rendu perpétuel. Saint *Mamert* mourut en 475. Claudien *Mamert* étoit ſon frere. Celui-ci étoit ſimple prêtre; il eſt auteur d'un Traité ſur la nature de l'Âme, contre Fauſte de Riez; on lui attribue auſſi l'hymne qu'on chante le vendredi ſaint pendant l'adoration de la Croix:

Pange lingua glorioſi
Lauream certaminis.

Mort en 473 ou 474.

MAMERTIN, (Claude) (*Hiſt. Litt. mod.*) Nous avons de cet orateur du quatrieme ſiecle, un Panégyrique latin de l'empeur Julien, qui l'avoit fait conſul en 362. On croit qu'il étoit fils d'un autre Claude *Mamertin*, dont nous avons auſſi deux Panégyriques de Maximien Hercule.

MAMMÉE, (Julie) (*Hiſt. Rom.*) fille de Julius-Avitus & Mere de l'empereur Alexandre Séveré; elle eſt louée dans l'hiſtoire, pour avoir donné à ſon fils une excellente éducation, à laquelle elle préſidoit elle-même; mais *elle ne travailla point à ſe rendre inutile*, elle conſerva l'autorité ſuprême, & s'en montra toujours très-jalouſe: on lui reproche quelques cruautés; on lui reproche auſſi de l'avarice. Elle ſe montra favorable au Chriſtianiſme, & fit venir Origene pour en conférer avec lui. Quelques auteurs prétendent même qu'elle finit par embraſſer cette religion. Le Goth Maximin excita contr'elle & contre ſon fils un ſoulevement parmi les ſoldats, qui les maſſacrerent l'un & l'autre à Mayence l'an 235 de notre ere. Hérodien peint d'une maniere intéreſſante la douceur inaltérable, mais un peu puſillanime & trop mêlée de foibleſſe d'Alexandre, fils de *Mammée*. Le moment où cet enfant malheureux, détrôné pour les vices & l'avarice de ſa mere, qu'il n'avoit jamais oſé reprimer, ſe jete entre ſes bras, en lui reprochant ſa mort qu'il atend, & à laquelle il ſe réſigne, eſt un mouvement pathetique.

MAMMELUC, ſ. m. (*Hiſt. d'Égypte*) milice compoſée d'abord d'étrangers, & enſuite de conquérans; c'étoient des hommes ramaſſés de la Circaſſie & des côtes ſeptentrionales de la mer Noire. On les enrôloit dans la milice au Grand-Caire, & là on les exerçoit dans les fonctions militaires. Salah Nugiumeddin inſtitua cette milice des *mammelucs* qui devinrent ſi puiſſans, que, ſelon quelques auteurs arabes, ils éleverent en 1255 un d'entr'eux ſur le trône. Il s'appelloit *Abouſaid Berkouk*, nom que ſon maître lui avoit donné pour déſigner ſon courage.

Sélim I. après s'être emparé de la Syrie & de la Méſopotamie, entreprit de ſoumettre l'Égypte. C'eût été une entrepriſe aiſée s'il n'avoit eu que les Égyptiens à combatre; mais l'Égypte étoit alors gouvernée & défendue par la milice formidable d'étrangers dont nous venons de parler, ſemblable à celle des janiſſaires. Leur nom de *mammeluc* ſignifie en ſyriaque *homme de guerre à la ſolde*, & en arabe *eſclave*: ſoit qu'en effet le premier ſoudan d'Égypte qui les employa, les eût achetés comme eſclaves; ſoit plutôt que ce fût un nom qui les arachât de

plus près à la perſone du ſouverain, ce qui eſt bien plus vraiſemblable. En effet, la maniere figurée dont on s'exprime en Orient, y a toujours introduit chez les princes les titres les plus ridiculement pompeux, & chez leurs ſerviteurs les noms les plus humbles. Les bachas du grand-ſeigneur s'intitulent ſes eſclaves; & Thamas Kouli-Kan, qui de nos jours a fait creve les ieux à Thamas ſon maître, ne s'appeloit que ſon eſclave, comme ce mot même *Kouli* le témoigne.

Ces *mammelucs* étoient les maîtres de l'Égypte depuis nos dernieres croiſades. Ils avoient vaincu & pris ſaint Louis. Ils établirent depuis ce temps un gouvernement qui n'eſt pas différent de celui d'Alger. Un roi & vingt-quatre gouverneurs de provinces étoient choiſis entre ces ſoldats. La moleſſe du climat n'afoiblit point cette race guerriere, qui d'ailleurs ſe renouveloit tous les ans par l'affluence des autres Circaſſes, appelés ſans ceſſe pour remplir ce corps toujours ſubſiſtant de vainqueurs. L'Égypte fut ainſi gouvernée pendant environ deux cent ſoixante ans. Toman-Bey fut le dernier roi *mammeluc*; il n'eſt célébre que par cette époque, & par le malheur qu'il eut de tomber entre les mains de Sélim. Mais il mérita d'être connu par une ſingularité qui nous paroît étrange, & qui ne l'étoit pas chez les Orientaux, c'eſt que le vainqueur lui confia le gouvernement de l'Égypte dont il lui avoit ôté la courone. Toman-Bey, de roi devenu bacha, eut le ſort des bachas, il fut étranglé après quelques mois de gouvernement. Ainſi finit la derniere dynaſtie qui ait régné en Egypte. Ce pays devint, par conquête de Sélim en 1517, une province de l'empire turc, comme il l'eſt encore.

MAMURRA, (*Hiſt. Rom.*) chevalier romain, qui ſervoit ſous Céſar, dans les Gaules, en qualité d'intendant des machines; Céſar n'en parle pas, & on ne le connoît que par ce qu'en ont dit Cicéron, Catulle & Pline le Naturaliſte. Ce n'eſt pas le connoître avantageuſement. Cicéron, dans ſes lettres à Atticus, parle des richeſſes acquiſes dans le Gaules par *Mamurra*, comme d'une choſe odieuſe. Catulle s'indigne auſſi de ces ſcandaleuſes richeſſes:

Quis hoc poteſt videre, quis poteſt pati
Niſi impudicus, & vorax, & helluo,
Mamurram habere quod comata Gallia,
Habebat omnis ultima & Britannia? &c.

Pline, liv. 36, chap. 6, de ſon Hiſtoire Naturele parle du luxe, de la prodigalité de *Mamurra*, de la dépenſe exceſſive qu'il fit à Rome, dans une maiſon ſituée ſur le mont *Cælius*. Il la fit incruſter de marbre en dedans & en dehors; toutes le colonnes étoient d'un marbre tiré des carrieres de Caryſtos dans l'île d'Eubée, ou des carrieres de Luna, ville de Toſcane, voiſine de la Ligurie. Il fut le premier romain qui donna l'exemple de ce faſte ruineux.

Horace parle de la ville des *Mamurra*:

In Mamurrarum laſſi deinde urbe manemus.

Cette ville des *Mamurra* eſt Formies, ville du Latium, voiſine de la Campanie, dont la famille des *Mamurra* étoit originaire.

MANASSES *ou* MANASSÉ (*Hiſt. Sacr.*) deux perſonages de ce nom ſont célébres dans l'Écriture-Sainte. L'un fils aîné de Joſeph & d'Aſeneth, chef de la tribu de ſon nom. Il en eſt parlé aux chapitres 46 & 48 de la Geneſe.

L'autre roi de Juda, fils indigne du pieux Ezéchias. Son hiſtoire eſt raportée au quatrieme livre des rois, chapitre 21 & au livre ſecond des Paralipomenes, chapitre 33. Il fit périr le prophete Iſaie, âgé de plus de cent ans.

MANCA, ſ. f. (*Hiſt. mod.*) étoit autrefois une piece quarrée d'or, eſtimée communément 30 ſols; *mancuſa* étoit autant qu'un marc d'argent. *Voyez les loix* de Canut; on l'appeloit *mancuſa*, comme *manu cuſa*.

MANCINI, (*Hiſt. mod.*) anciene maiſon romaine, elle ne figure en France que depuis le cardinal Mazarin. Elle s'eſt preſque toujours diſtinguée par l'amour des lettres.

Paul *Mancini*, baron Romain, fut l'inſtituteur de l'académie des Humoriſtes; il vivoit en 1600.

Son fils aîné, Michel-Laurent *Mancini*, épouſa Jéronyme-Mazarin, ſœur du cardinal.

De ce mariage naquirent toutes ces belles *Mancini*, ſi célébres à la cour de Louis XIV, par leur figure, par leur eſprit, par leur éclat, par leurs intrigues, par leurs ſuccès, par leurs diſgrâces; la connétable Colonne, qui avoit penſer épouſer Louis XIV. & dont l'hiſtoire eſt le ſujet de la tragédie de *Bérénice*; la comteſſe de Soiſſons, mere du prince Eugene; la ducheſſe de Mazarin, tant célébrée par Saint-Evremont; la ducheſſe de Bouillon, leur ſœur aînée; la ducheſſe de Vendome.

Elles eurent auſſi pluſieurs freres: 1.° le comte de *Mancini*, tué au combat de Saint-Antoine en 1652; un abbé de *Mancini*, tué malheureuſement au collége en jouant avec ſes compagnons d'étude; un autre mort jeune; le ſeul qui ait vécu a été le duc de Nevers Philippe-Julien Mazarini *Mancini*, ſi connu par ſon eſprit, par ſon goût pour les lettres, par ſon talent pour la poéſie, par ſes démêlés avec Racine au ſujet de *Phedre* & du *Sonet* de Madame Deshoulieres contre cette piece, ſonet qui fut mal à-propos attribué au duc de Nevers.

Ce duc de Nevers étoit l'ayeul de M. le duc de Nivernois qui réunit tout ce qu'il y a jamais eu dans ſa maiſon d'eſprit, de grâces, de talens, & qui joint à tous les agrémens de l'homme de

cour le plus aimable, les lumieres & la capacité d'un homme d'état.

MANCO-CAPAC, (*Hiſt. du Pérou.*) fondateur, législateur & premier Inca de l'empire du Pérou; il paroît qu'il fit adorer aux Péruviens, ſous le nom de *Pachacamac*, le Dieu Suprême, créateur & conſervateur de l'univers, c'eſt même à peu près ce que ſignifie le mot *Pachacamac*. Cependant pour s'accomoder à la grôſſiéreté de ces peuples, il leur propoſa d'adorer le ſoleil; & pour participer à la divinité de cet aſtre, il ſe dit ſon fils. Bientôt les Péruviens furent les enfans du ſoleil; ſitués ſous la ligne & aux environs, ils reſſentoient plus vivement ſes influences, ils étoient donc la nation chérie & favoriſée de ce Dieu. Delà ce culte du ſoleil, le plus raiſonable des tous les cultes idolâtres, & qui eſt indiqué par les ſens à ceux à qui la ſageſſe éternele n'a point parlé.

MAND, (*Hiſt. mod. Comm.*) eſpece de poids uſité dans l'Indoſtan, & qui varie dans le différentes provinces. A Bengale le *mand* eſt de 76 livres, à Surate il eſt de 37 livres ½; en Perſe le *mand* n'eſt que de 6 livres.

MANDAJORS (Jean-Pirre des Ours de,) (*Hiſt. Litt. mod.*) né à Alais en Languedoc le 24 juin 1679, étoit fils du bailli général du comté d'Artois. Il fut reçu à l'académie des inſcriptions & belles-lettres en 1712. Il fit imprimer en 1732 une *Hiſtoire critique du Languedoc*. Il y a de lui pluſieurs mémoires dans le recueil de l'académie, entr'autres un ſur la marche d'Annibal dans les Gaules; des recherches ſur les antiquités de *la ville d'Alais* ſa patrie, &c. C'eſt lui qui eſt l'auteur de l'inſcription placée ſous la ſtatue de Louis XIV. à Montpellier: *à Louis XIV. après ſa mort*. M. *de Mandajors* mourut en 1747 dans la ſoixante-neuvieme année de ſon âge.

MANDANE, (*Hiſt. anc.*) fille d'Aſtyage, roi des Medes, ſœur de Cyaxare, femme de Cambyſe, roi des Perſes, & mere de Cyrus. (*Voyez* les articles: *Aſtyage*, *Cyaxare* & *Cyrus*.)

Mandanes eſt le nom d'un philoſophe Indien, qui ſe moqua de la divinité d'Alexandre, & qui refuſa de ſe trouver au banquet où ce prince devoit reconoître Jupiter pour ſon pere. Alexandre l'avoit invité ſolemnélement par des ambaſſadeurs qui n'épargnerent pour l'engager à la complaiſance, ni les promeſſes ni les menaces. *Les promeſſes*, leur dit-il, *ne me tentent pas, je ſais vivre de ce que j'ai. Les menaces ne m'épouvantent pas, je ſais mourir.*

MANDARIN, ſ. m. (*Hiſt mod.*) nom que les Portugais donnent à la nobleſſe & aux magiſtrats, & particuliérement à ceux de la Chine. Le mot *mandarin* eſt inconnu en ce ſens parmi les Chinois, qui, au lieu de cela, appelent leurs grands & leurs magiſtrats *quan*, ou *quan-fu*, ce qui ſignifie *ſerviteur* ou *miniſtre* d'un prince. Il y a à la Chine neuf ſortes de *mandarins* ou degrés de nobleſſe qui ont pour marque divers animaux. Le premier a une grue, pour marque de ſon rang; le ſecond a un lion; le troiſieme a un aigle; le quatrieme a un paon, *&c.* Il y a en tout 32 ou 33 mille *mandarins*; il y a des *mandarins* de lettres & des *mandarins* d'armes. Les uns & les autres ſubiſſent pluſieurs examens; il y a outre cela des *mandarins* civils ou de juſtice. Depuis que les Tartares ſe ſont rendus maîtres de la Chine, la plupart des tribunaux ſont mi-partis, c'eſt à-dire, au lieu d'un préſident on en a établi deux, l'un tartare & l'autre chinois. Ceux de la ſecte de Confucius ont ordinairement grande part à cette diſtinction. Dans les gouvernemens qu'on leur confie, & qui ſont toujours éloignés du lieu de leur naiſſance, pour éviter les injuſtices que l'amitié, la proximité du ſang pourroient leur faire commettre, ils ont un vaſte & riche palais; dans la principale ſale eſt un lieu élevé où eſt placée la ſtatue du roi, devant laquelle le *mandarin* s'agenouille avant que de s'aſſeoir ſur ſon tribunal. On a un ſi grand reſpect pour les *mandarins* qu'on ne leur parle qu'à genoux; les voyageurs vantent fort leur intelligence & leur équité. Le mandarinat n'eſt pas héréditaire, & l'on n'y éléve que des gens habiles.

MANDESLO (Jean Albert,) (*Hiſt. Litt. mod.*) Allemand qui voyagea en Moſcovie, en Perſe, aux Indes. On a une relation des ſes voyages, traduit par Wicquefort.

MANDEVILLE (Bernard de) (*Hiſt Litt. mod.*) auteur d'un livre intitulé, *Recherches ſur l'origine de l'honeur & ſur l'utilité du Chriſtianiſme dans la guerre*. *Mandeville* étoit un médecin hollandois, il mourut à Londres en 1733.

Un autre *Mandeville* (Jean de) médecin anglois du quatorzieme ſiecle, voyagea en Aſie & en Afrique, & compoſa une relation de ſes voyages, qui eſt imprimée. Mort à Liege le 17 Novembre 1732.

MANÉS, (*Hiſt. Eccleſ.*) Héréſiarque du troiſieme ſiecle. C'eſt de ſon nom que s'eſt aſſez mal formé le nom du Manichéiſme ou héréſie des Manichéens ou des deux principes. Le manichéiſme s'eſt mêlé dans les divers temps & dans les divers lieux à beaucoup d'autres erreurs; de là vienent tous les différens noms de ſectes dont le manichéiſme eſt la baſe & qui ne ſe diſtinguent que par les noms de leurs différens chefs & par les erreurs particulieres qu'ils ont ajoutées à l'erreur principale. Dans la ſuite, les Albigeois ou Pétro-bruſiens, ou Henriciens, ou Toulouſains, ou Bulgares, ou Cathares, ou Poplicains, ou Pathariens, car ils ont eu tous ces noms, furent de vrais Manichéens, avec quelques modifications, additions, reſtrictions, &c. *Beauſobre* a écrit l'hiſtoire critique du Manichéiſme, Saint-Auguſtin avoit été Manichéen & combatit leur ſecte.

Quant à *Manès*, il avoit puiſé ſes erreurs dans les écrits d'hérétiques plus anciens. *Manès* étoit né en Perſe, il étoit né dans l'eſclavage. Une femme dont il étoit l'eſclave, le fit inſtruire par les mages. Son eſprit & ſa figure lui procurerent des ſuccès. Il ſe qualifioit d'abord l'apôtre de J. C. par excellence ; bientôt il fut le Saint-Eſprit que J. C. avoit promis d'envoyer. Il ne manqua pas des faires des miracles:

C'eſt un poids bien péſant qu'un nom trop tôt fameux,
Manès ne ſoutint point cet honeur dangereux.

Sa réputation parvint juſqu'à la cour, il faiſoit des miracles ; on lui en demanda, il en promit. L'occaſion s'en préſentoit: un fils du roi de Perſe étoit dangereuſement malade, *Manès* commença par chaſſer tous les médecins & aſſura qu'il n'avoit beſoin que de ſes prieres pour guérir le prince ; le prince mourut comme ſi les médecins étoient reſtés. Les rois ſont ſouvent trompés, & ils s'en doutent bien ; mais quand par hazard ils vienent à s'en appercevoir, malheur au trompeur mal-adroit ou malheureux. Ici la choſe étoit claire, le roi de Perſe crut que *Manès*, en renvoyant les médecins, avoit privé ſon fils de ſecours qui auroient pu lui être ſalutaires ; il fit arrêter *Manès*, en atendant qu'il diſpoſat de ſon ſort. *Manès* trouva le moyen de ſe ſauver de ſa priſon, c'eût été ſon miracle le plus utile ; mais ayant été repris peu de temps après par les gardes du roi de Perſe, il fut écorché vif, châtiment trop cruel, preſque mérité cependant, ſi *Manès* n'étoit de tout point qu'un impoſteur ; mais dans ces temps d'ignorance & d'abſurdité, les charlatans même étoient les premiers dupes de leur art ; les hommes ſe croyoient inſpirés, prophetes, ſorciers. Il eſt difficile d'aſſigner des bornes à l'extravagance & à la ſotiſe humaine.

MANÉTHON, (*Hiſt. Litt. anc.*) vivoit ſous Ptolomée Philadelphe, plus de trois ſiecles avant J. C. C'étoit un prêtre d'Égypte natif d'Héliopolis ; il avoit compoſé en grec, une hiſtoire d'Égypte d'après les écrits de Mercure & d'anciens mémoires conſervés dans les archives des temples confiés à ſa garde. Cet ouvrage eſt ſouvent cité par Joſephe & par d'autres auteurs anciens ; mais nous n'avons ni l'original de *Manéthon*, ni l'abrégé que Jules Africain en avoit fait. Il ne nous reſte que des fragmens, des extraits de Jules Africain dans le ſyncelle, & ces fragmens ſont très-précieux. Gronovius a publié à la fin du dernier ſiecle un poême de *Manéthon* en grec avec la verſion latine, ſur le pouvoir des aſtres qui préſident à la naiſſance des hommes: l'abbé Salvini a traduit ce poême en vers Italiens.

MANFREDI (Euſtache, Euſtachio,) (*Hiſt. Litt. mod.*) fils d'Alphonſe *Manfredi* notaire à Bologne en Italie, doit être regardé comme le fondateur de l'inſtitut de Bologne. Cette académie d'hommes, dit M. de Fontenelle, eſt née d'une académie d'enfans dont le jeune *Manfredi* étoit le chef, & qui s'aſſembloit pour ajouter aux leçons du collége, par la réflexion & la communication des lumieres. M. *Manfredi* fut docteur en droit à 18 ans ; mais il ne ſe partagea véritablement qu'entre la poéſie & les mathématiques. Il fit des ſonets, des canzoni, il eut beaucoup de ſuccès en poéſie, il réforma même à quelques égards le goût de ſa nation dans ce genre, & la raprocha de la nature, il étoit à ce titre de l'académie de la Crusca.

La fameuſe Méridiene de Bologne reſtoit négligée dans l'égliſe de St. Pétrone, il manquoit des aſtronomes à ce bel inſtrument. M. *Manfredi*, trois freres, deux ſœurs, & un ami particulier qu'il avoit, ſe firent tous aſtronomes, ou du moins obſervateurs, & ce ne furent pas les deux ſœurs qui ſeconderent avec le moins de zele & d'intelligence les travaux de M. *Manfredi*. Jamais, dit M. de Fontenelle, une famille entiere & auſſi nombreuſe ne s'étoit unie pour un ſemblable deſſein.

On ſait quels ſont les embarras, quelles ſont les conteſtations que les rivieres cauſent dans toute la Lombardie & dans quelques autres contrées de l'Italie ; il faut que les habitants défendent ſans ceſſe leur terrein contre quelque riviere qui menace de les inonder ; chaque état veut rejeter ce fleau ſur l'état voiſin, au lieu qu'on devroit s'acorder enſemble pour trouver quelque expédient général, qui garantît également tous ces états. La ville de Bologne donna en 1704, à M. *Manfredi* l'importante charge de ſur-intendant des eaux, l'aſtronomie en ſouffrit, mais l'hidroſtatique en profita. Dans l'exercice de ce nouvel emploi, il s'expoſa pluſieurs fois aux plus grands dangers, parce qu'il vouloit tout voir & tout faire par lui-même. Ce qu'il a écrit ſur les eaux a été imprimé en 1723, à Florence, dans un recueil de pieces ſur cette matiere.

M. *Manfredi* eut en 1711 une place d'aſtronome dans ce même inſtitut de Bologne qui lui devoit ſon exiſtence.

Quelques années après, il publia pluſieurs volumes d'Ephémérides, ouvrage plein de calculs laborieux & difficiles dans leſquels il fut encore très-utilement aidé par ſes ſœurs.

En 1724, il publia les obſervations qu'il avoit faites le 9 novembre 1723, ſur une conjonction de Mercure avec le Soleil, à l'obſervatoire naiſſant & à peine encore achevé de l'inſtitut de Bologne.

En 1726, il fut reçu à l'académie des ſciences de Paris, en qualité d'aſſocié étranger.

En 1729, il fut reçu dans la ſociété royale de

de Londres. Cette même année & la ſuivante, il publia ſes obſervations ſur les aberrations des étoiles fixes.

En 1735, il fit imprimer à Rome le réſultat des travaux aſtronomiques & géographiques de M. Bianchini, qui avoit laiſſé ſes papiers dans un tel déſordre qu'on déſeſperoit abſolument d'en rien tirer. Les ſœurs de M. *Manfredi* l'aiderent encore dans ce travail.

Il mourut le 15 février 1739. Il étoit né le 20 ſeptembre 1674. Il n'étoit, dit M. de Fontenelle, ni ſauvage comme mathématicien, ni fantaſque comme poëte. Un de ſes amis particuliers fut le cardinal Lambertini, archevêque de Bologne, depuis Benoit XIV. Il n'eut pas le plaiſir de le voir pape.

Un autre *Manfredi* (Lelio,) traduiſit en Italien dans le ſezieme ſiecle, (1538,) le roman Eſpagnol de *Tyran le Blanc*, qui avoit paru à Barcelone à la fin du quinzieme ſiecle, (1497,) & qui a été traduit en François dans celui-ci par M. le comte de Caylus.

MANGEART, (Dom Thomas,) (*Hiſt. Litt. mod.*) ſavant bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne & de Saint-Hidulphe, antiquaire, bibliothécaire & conſeiller du duc Charles de Lorraine, auteur d'un grand ouvrage, publié en 1763 après ſa mort, par M. l'abbé Jacquin, ſous ce titre : *Introduction à la ſcience des Médailles, pour ſervir à la connoiſſance des dieux, de la Religion, des Sciences, des Arts & de tout ce qui apartient à l'hiſtoire ancienne, avec les preuves tirées des Médailles*. On regarde cet ouvrage comme pouvant ſervir de ſupplément à l'*antiquité expliquée* de Dom. Montfaucon. Dom *Mangeart* mourut dans cette même année 1763 où ſon livre fut publié après ſa mort. Il eſt encore auteur de quelques autres ouvrages moins importans.

MANGET (Jean-Jacques,) (*Hiſt. Litt. mod.*) ſavant Genevois, premier médecin de l'électeur de Brandebourg, auteur de *Bibliotheca Anatomica; Bibliotheca Pharmaceutico Medica; Bibliotheca Chymica; Bibliotheca Chirurgica;* & autres ſemblables ouvrages dans leſquels il fut aidé par Daniel le Clerc, auteur d'une hiſtoire de la médecine. Né en 1652. Mort à Geneve ſa patrie, en 1742, ayant prolongé ſa vie, ſoit par ſon art, ſoit par un heureux tempérament, juſqu'à près de 91 ans.

MAGNOT, (*Hiſt. de Fr.*) c'eſt le nom de deux freres, fils d'un avocat de Loudon en Poitou, tous deux magiſtrats diſtingués.

Le premier, Jacques *Mangot*, avocat général au parlement de Paris dans des temps de factions & de troubles, fut inacceſſible à l'eſprit de parti & occupé uniquement de ſes devoirs; il mourut en 1586 à trente-ſix ans avec la réputation d'un homme integre, d'un orateur éloquent, d'un magiſtrat ſavant, il ne fut qu'eſtimable. Il eſt à peine connu aujourd'hui.

Le ſecond, Claude *Mangot*, eſt beaucoup plus connu, parce que la courte & rapide faveur du maréchal d'Ancre, l'éleva rapidement d'honeurs en honeurs juſqu'à la dignité de garde des ſceaux. Il y fut nommé en 1616. L'année ſuivante, ſon protecteur, le maréchal d'Ancre, fut aſſaſſiné. Au prémier bruit de cet évenement, *Mangot* tout éfrayé, courut ſe cacher dans les écuries de la reine. S'étant enſuite remis peu-à-peu de ſa terreur, il réſolut de tout hazarder, il ſe préſenta au louvre, & marcha droit vers l'apartement de la reine. Mais la reine avoit elle-même perdu ſon crédit par le coup qui avoit détruit le maréchal d'Ancre; elle alloit elle-même partir pour l'exil, ſans avoir pu parler en mere à un fils, dont *la réponſe étoit dictée & même le ſilence*. Le capitaine des gardes du corps, Vitri, qui venoit de tuer le maréchal, rencontrant *Mangot*, lui dit d'un ton de raillerie & d'inſulte : *ou allez-vous, Monſieur, avec votre robe de ſatin? Le roi n'a plus beſoin de vous*. Vitri, qui avoit la confiance de Luynes, dont le regne commençoit, ſe ſentoit autoriſé ſans doute à parler ainſi; en effet *Mangot* fut obligé de remettre les ſceaux. Il mourut dans l'obſcurité où il avoit long-temps vécu. Avoit-il mérité d'en ſortir? avoit-il mérité d'y rentrer? Il ne fut pas aſſez long-temps en place pour qu'on ait pu en juger.

MANIA, (*Hiſt. anc.*) tient un rang diſtingué parmi les femmes illuſtres de l'antiquité. Après la mort de ſon mari, gouverneur de l'Eolie, elle pria Pharnabaſe de lui conſerver le gouvernement de cette province. Le ſatrape étoné de ſa demande, & ſéduit par ſon aſſurance, lui confia une place qui juſqu'alors n'avoit été occupée que par des hommes de guerre. Elle s'en acquita avec l'intelligence des plus grands capitaines. Les villes furent tenues dans l'obéiſſance, elle ſe mit à la tête des armées, & montée ſur un char, elle donnoit ſes ordres avec la contenance d'un général expérimenté. Les limites de ſon gouvernement furent reculées par ſes conquêtes. Ce fut au milieu de ſes proſpérités, que ſon gendre humilié d'obéir à une femme, la maſſacra avec ſon fils qu'elle formoit dans l'art de vaincre & de gouverner.

MANILIUS (Marcus,) (*Hiſt. Litt. anc.*) poëte latin qui vivoit ſous Tibere, & dont nous avons un poëme ſur l'aſtronomie. C'eſt de lui qu'eſt ce vers connu :

Ornari res ipſa negat contenta doceri.

que tous ceux qui ne ſavent pas Horace par cœur, croyent d'Horace.

MANLIUS, (*Hiſt. Romaine.*) gendre de Tarquin le Superbe, eſt regardé comme la tige de l'illuſtre famille des Manliens qui fournit à

Rome deux dictateurs, trois conſuls & douze tribuns. Il n'eſt connu que par l'aſyle qu'il donna à ſon beau-pere que ſes crimes & ſon orgueil avoient précipité du trône, & qui fut le dernier roi des Romains.

Manlius Capitolinus, deſcendant du premier, étoit à peine parvenu à l'âge de ſeize ans, que Rome le comptoit déja au nombre de ſes plus braves guerriers. Cette ville devenue la conquête des Gaulois, n'avoit plus de reſſource que dans le capitole, dont les barbares étoient ſur le point de ſe rendre maîtres. *Manlius* réveillé aux cris des oies, ſe mit à la tête d'une troupe de jeunes gens, & repouſſa les ennemis, dont il fit un grand carnage. Ce ſervice lui mérita le ſurnom de *Capitolinus* ou *de conſervateur de Rome*. Alors couvert de gloire, il ſe ménagea la faveur du peuple pour parvenir aux premieres dignités de la république, & peut-être pour en être le maître. Dès qu'il fut entré dans les charges, il introduiſit pluſieurs nouveautés dangereuſes, & ſur-tout l'abolition des dettes. Le dictateur Cornelius Coſſus le fit arrêter & conduire en priſon. Le peuple qui le regardoit comme ſon protecteur, fit éclater ſon mécontentement par un deuil public, & le ſénat fut contraint d'ordoner ſon élargiſſement. Alors devenu plus audacieux par ſon impunité, il alluma le feu des ſéditions. Les tribuns du peuple ſe rendirent eux-mêmes ſes accuſateurs, & lui imputerent pluſieurs trahiſons. Les premieres aſſemblées ſe tinrent au champ de Mars, d'où l'on découvroit le capitole qu'il avoit ſauvé. Les juges ſaiſis d'un ſaint reſpect, n'oſerent prononcer la condamnation d'un citoyen dans le lieu même qui avoit été le théâtre de ſa gloire. Les comices ſuivants furent indiqués dans un autre endroit. *Manlius* convaincu d'être traître à la patrie, fut condamné à être précipité du haut du capitole, & il fut défendu aux Manliens de prendre dans la ſuite le nom de Marcus qu'il avoit porté.

Manlius (Torquatus), de la même famille que le premier, étoit né avec un eſprit vif & facile; mais il avoit une ſi grande difficulté de s'énoncer, que ſon pere rougiſſant de ce défaut naturel, lui donna una éducation agreſte & ſauvage, dans la crainte qu'étant élevé à Rome, il n'excitât la dériſion de la multitude. Cette fauſſe honte fit regarder ſon pere comme un dénaturé qui condamnoit ſon fils aux fonctions de l'eſclavage. Il fut cité au jugement de peuple. Le jeune *Manlius* alarmé du danger de ſon pere, s'arma d'un poignard, & ſe rendit chez l'accuſateur auquel il ne laiſſa que l'alternative, ou d'être égorgé, ou de ſe déſiſter de ſon accuſation. Cette piété filiale lui mérita la faveur du peuple, qui l'année ſuivante le nomma tribun militaire. Il ſignala ſon courage & ſon adreſſe contre les Gaulois, & il vainquit dans un combat ſingulier un ennemi, qui, fier de ſa taille giganteſque, avoit défié le plus brave des Romains. Après l'avoir fait tomber ſous ſes coups, il lui enleva ſon collier d'or dont il ſe fit un ornement. Sa valeur éprouvée lui mérita la dignité de dictateur. Il fut le premier des Romains qu'on en revêtit ſans qu'il eût paſſé par le conſulat. Son fils animé par ſon exemple, accepta un défi que lui fit un officier ennemi. La diſcipline militaire puniſſoit ſévérement ces ſortes de combats. Il en ſortit vainqueur; mais au lieu de jouir de ſa gloire, il fut condamné à la mort par ſon inéxorable pere, comme infracteur de la diſcipline; & depuis ce temps on donna le nom d'arrêt de *Manlius* à tous les jugemens qui parurent trop ſéveres. Le dictateur, fumant du ſang de ſon fils, marcha contre les ennemis ſur les bords du Viſiris. Ce fut dans ce combat que Decius ſon collegue ſe dévoua à la mort. *Manlius* obtint les honeurs du triomphe. Il fut élevé pluſieurs fois au conſulat, & il refuſa cet honeur dans ſa vieilleſſe, ſous prétexte de ſa cécité, diſant qu'il étoit imprudent de confier le gouvernement à celui qui ne pouvoit rien voir par ſes ieux; & comme les jeunes avoient le plus d'empreſſement de le voir à leur tête, il leur dit: *Ceſſez de me ſolliciter; ſi j'étois conſul, je réprimerois la licence de vos mœurs, & vous murmureriez bientôt de ma ſévérité.*

Manlius Vulson, de la famille des deux premiers, fut nommé conſul l'an 280 de Rome. Il marcha contre les Veïens qu'il avoit ordre d'exterminer; mais touché de leur repentir, il leur acorda la paix, après les avoir mis dans l'impuiſſance de nuire. Il fit le dénombrement de tous les chefs de famille de Rome, & l'on en compta cent dix mille, ſans comprendre les marchands, les artiſans, les étrangers & les eſclaves. Les villes modernes les plus peuplées ne renferment point un ſi grand nombre d'habitans, & Rome ne faiſoit encore que ſortir de l'enfance.

Un autre Manlius exerça le conſulat conjointement avec Fabius Vibulanus. Il fut chargé de faire la guerre aux Toſcans, dont il fit un grand carnage; mais il ne jouit point du plaiſir de ſa victoire, il fut tué dans la chaleur de la mêlée.

On voit encore un Titus Manlius Imperiosus Torquatus, qui fut élevé à la dictature, l'an 405 de la fondation de Rome.

MANSARD, ſi grand nom dans l'architecture, qu'il ne faut que le nommer ici & le renvoyer au département des arts. Nous obſerverons ſeulement ce qu'il n'eſt permis à perſone d'ignorer, c'eſt que le château de Maiſons en entier, & le val de Grace en grande partie, ſont l'ouvrage de François *Manſard*, né en 1598; mort en 1666. C'eſt lui qui eſt l'inventeur de ce qu'on appele de ſon nom des *Manſardes*. Quand Colbert lui demandoit des plans pour

les bâtiments du roi, qu'il les adoptoit avec éloge & vouloit lui faire promettre de n'y rien changer, *Manſard* refuſoit de s'en charger à cette condition, diſant: *je me réſerve toujours le droit de mieux faire*. Ce mot eſt d'un homme qui reſpecte ſon art. Il faudroit ſeulement qu'en ſe réſervant ce droit indéfini de mieux faire, on renonçât au droit de ſe faire mieux payer, car il faut que celui qui bâtit, ſur-tout des deniers du peuple, ſache à quoi il s'engage.

Jules-Hardouin *Manſard*, neveu de François, chevalier de Saint-Michel, fut, comme ſon oncle, premier architecte du roi. Ses principaux ouvrages ſont la galerie du palais royal, la place de Louis le Grand & celle des victoires; la maiſon de Saint-Cyr, la Caſcade de Saint-Cloud, le château de Verſailles, la Ménagerie, l'Orangerie, les Écuries, la Chapelle, qu'il n'a pas pu voir achever. Un ouvrage enfin auquel Rome n'a peut-être rien de ſupérieur, le Dôme des Invalides, & une partie de l'égliſe, dont le premier architecte avoit été Libéral Bruant. Jules-Hardouin *Manſard* mourut en 1708.

MANSEBDARS, ſ. m. (*Hiſtoire mod.*) nom qu'on donne dans le Mogol à un corps de cavalerie qui compoſe la garde de l'empereur, & dont les ſoldats ſont marqués au front. On les appele ainſi du mot *manſeb*, qui ſignifie une paye plus conſidérable que celle des autres cavaliers. En effet, il y a tel *manſebdar* qui a juſqu'à 750 roupies du premier titre de paye par an; ce qui revient à 1075 livres de notre monoie. C'eſt du corps des *manſebdars* qu'on tire ordinairement les omrhas ou officiers généraux.

MANSFELD, (*Hiſt. d'Allem.*) c'eſt le nom d'une maiſon d'Allemagne, féconde en grands capitaines. Les plus illuſtres ſont Pierre Erneſt, comte *de Manſfeld* & ſes deux fils, ſur-tout ſon fils naturel Erneſt.

Pierre Erneſt étoit gouverneur d'Yvoi, lorſque les François firent le ſiége de cette place en 1552. Le comte *de Manſfeld* y fut fait priſonnier. Devenu libre dans la ſuite il ſervit les catholiques contre les Proteſtants à la bataille de Montcontour. Le roi d'Eſpagne le fit gouverneur de Luxembourg & de Bruxelles. Il mourut en 1604 à quatre-vingt-ſept ans. S'il laiſſa une aſſez grande réputation de talent & de capacité, il en laiſſa une bien plus grande d'avarice & de cruauté. Les priſoniers qui tomboient entre ſes mains, étoient plus malheureux que les captifs qui ſervent en Barbarie. Ils étoient obligés de ſacrifier preſque toute leur fortune pour ſe tirer d'une captivité ſi inſupportable, ou ils y périſſoient miſérablement. Cet homme avoit cependant été priſonier. Il pouvoit dire:

Ainſi que ces guerriers j'ai langui dans les fers:
Qui ne ſait compatir aux maux qu'on a ſouferts?

On pouvoit lui dire:

Vous futes malheureux & vous êtes cruel!

Charles, prince *de Manſfeld*, ſon fils légitime, étoit mort du vivant de Pierre Erneſt en 1595 après avoir batu les Turcs qui vouloient ſecourir la ville de Gran ou Strigonie dont il faiſoit le ſiége. Il avoit ſervi avec diſtinction en Flandre & en Hongrie. Il ne laiſſa point d'enfans.

Erneſt *de Manſfeld*, fils naturel de Pierre Erneſt, plus illuſtre encore & que ſon pere & que ſon frere, fut d'abord ataché comme eux à la maiſon d'Autriche; l'archiduc Erneſt d'Autriche, fut ſon parrain & lui donna ſon nom; il ſervit avec Charles ſon frere, le roi d'Eſpagne en Flandre, & l'empereur en Hongrie. Élevé à Bruxelles dans la religion catholique, tout l'éloignoit du parti Proteſtant. L'empereur Rodolphe II. le légitima: On lui promit les charges & les biens du comte *de Manſfeld* ſon pere, on ne lui tint point parole; alors il ſe jeta dans le parti des princes Proteſtants, ennemis de la maiſon d'Autriche. En 1618, il ſe mit à la tête des révoltés de Bohême, & commença la guerre de trente ans: il ravagea le Palatinat & l'Alſace, batit les Bavarois, les Allemands l'appeloient l'*Attila de la Chrétienté*. Enfin il fut défait par le fameux Valſtein à la bataille de Daſſou en 1626. Il mourut le 20 novembre de la même année à quarante-ſix ans, ayant cédé au duc de Saxe-Weymar les troupes qui lui reſtoient. Il mourut dans un village de la Dalmatie entre Zara & Spalatro, en voulant paſſer dans l'état de Veniſe pour y entamer quelque négociation utile au parti. Quand il ſentit approcher ſa derniere heure, il crut qu'il étoit indigne d'un ſi grand capitaine de mourir dans ſon lit, & voulant ſans doute mettre en pratique la maxime connue: *decet Imperatorem ſtantem mori*, il ſe fit habiller & même parer, & ſe tint debout l'épée au côté apuié ſur deux domeſtiques, entre les bras deſquels il expira. Il avoit eu long temps une confiance entiere dans un de ſes officiers nommé Cazel, il acquit la preuve que cet officier le trahiſſoit & révéloit tous ſes projets au comte de Buquoy, général des Autrichiens; il ne lui en dit rien, il lui fait donner trois cents richdales (on ne voit pas trop pourquoi) & l'envoie porter une lettre au comte de Buquoy; elle étoit conçue en ces termes: *Cazel étant votre affectioné ſerviteur & non le mien, comme je l'avois cru, je vous l'envoye afin que vous pro-*

fitiez de ſes ſervices. Ce procédé étoit imprudent, ſi l'on veut, mais il étoit noble & fier; c'eſt ainſi que Céſar renvoyoit à Pompée Domitius, Afranius, Petréius, & avec eux tous ceux qu'il jugeoit être plus affectionés à la cauſe de la république qu'à ſes intérêts particuliers, quoiqu'il pût les retenir au moins comme priſoniers. Les Hollandois, que *Mansfeld* avoit ſouvent bien ſervis, diſoient de lui: *Bonus in auxilio, carus in pretio; Allié utile, mais cher*. C'eſt ce que Clovis diſoit de Saint Martin de Tours, dont il combloit l'égliſe de préſents, & à la protection duquel il croyoit devoir une partie de ſes victoires; *il ſert aſſez bien ſes amis, mais il eſt un peu cher*.

Un autre comte de *Mansfeld*, (Henri-François) de la même maiſon, ſervit avec diſtinction la maiſon d'Autriche, dans la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne, fut général des armées de l'empereur, ambaſſadeur en France & en Eſpagne, & mourut à Vienne en 1715.

Pendant ſon ambaſſade en Eſpagne, il fut accuſé d'avoir, de concert avec le comte d'Oropeza, miniſtre d'Eſpagne, fait empoiſoner la reine, premiere femme de Charles II, fille de Monſieur & ed Henriete-Anne d'Angleterre, parce qu'elle rendoit ſon mari favorable à la France. Le marquis de Torcy dit dans ſes mémoires, qu'ils prirent peu de ſoin de s'en juſtifier.

MANTE, ſ. f. *ſyrma* ou *palla*, (*Hiſt. anc.*) habillement des dames Romaines. C'étoit une longue piece d'étoſe riche & précieuſe, dont la queue extraordinairement trainante, ſe détachoit de tout le reſte du corps, depuis les épaules où elle étoit arrêtée avec une agraſe le plus ſouvent garnie de pierreries, & ſe ſoutenoit à une aſſez longue diſtance par ſon propre poids. La partie ſupérieure de cette *mante* portoit ordinairement ſur l'épaule & ſur le bras gauche, pour donner plus de liberté au bras droit que les femmes portoient découvert comme les hommes, & formoit par-là un grand nombre de plis qui donnoient de la dignité à cet habillement. Quelques-uns prétendent que la forme en étoit quarrée, *quadrum pallium*. Le fond étoit de pourpre & les ornemens d'or, & même de pierreries, ſelon Iſidore. La mode de cette *mante* s'introduiſit ſur la ſcene, & les comédiennes balayoient les théâtres avec cette longue robe;

Longo ſyrmate *verrit humum*.

Saumaiſe, dans ſes notes ſur Vopiſcus, croit que le *ſyrma* étoit une eſpece d'étoſe particuliere, ou les fils d'or & d'argent qui entroient dans cette étoſe; mais le grand nombre des auteurs penſe que c'étoit un habit propre aux femmes, & ſur-tout à celles de la premiere diſtinction.

MANTECU, *terme de relation*, ſorte de beure cuit dont les Turcs ſe ſervent dans leurs voyages en caravane; c'eſt du beure fondu, ſalé, & mis dans des vaiſſeaux de cuir épais, cerclés de bois, ſemblables à ceux qui contienent leur baume de la Méque. Pocock, *Deſcript. d'Égypte*.

MANTICA, (François) (*Hiſt. Litt. mod.*) juriſconſulte célébre d'Italie, créé auditeur de Rote par Sixte-Quint, & cardinal par Clément VIII, auteur de divers traités de droit; *de conjecturis ultimarum voluntatum libri* 12; *lucubrationes Vaticanæ*, ſeu *de tacitis & ambiguis conventionibus; Deciſiones Rotæ Romanæ*. Né à Udine en 1534, mort à Rome en 1614.

MANUCE, (Alde, Paul & Alde le jeune) (*Hiſt. Litt. mod*) pere, fils & petit-fils, imprimeurs & littérateurs célébres de Veniſe & de Rome.

Alde fut le premier qui imprima le grec correctement & ſans beaucoup d'abréviations. On a de lui une Grammaire greque, des notes ſur Homere, ſur Horace, &c. Il mourut à Veniſe en 1516.

Paul *Manuce* ſon fils, y naquit en 1512. On a de lui des Traités pleins d'érudition ſur divers ſujets relatifs à l'hiſtoire, aux loix, aux uſages des Romains: *de Legibus Romanis; de dierum apud Romanos veteres ratione; de Senatu Romano; de Comitiis Romanis;* des Commentaires ſur Cicéron; des Epîtres, &c. Mort à Rome en 1574.

Alde le jeune, né à Veniſe en 1545, fils de Paul, eut, comme ſon pere, la direction de l'imprimerie du Vatican; on a de lui un Traité *de l'Ortographe*, qu'il avoit compoſé à l'âge de quatorze ans; des Commentaires ſur Cicéron; des Epîtres; la vie de Coſme de Médicis; celle de Caſtruccio Caſtracani. (*Voyez* cet article.) On put dire de lui:

Virtus laudatur & alget

Des éloges furent ſa ſeule récompenſe; il vécut & mourut pauvre, & fut réduit, pour pouvoir ſubſiſter, à vendre ſa bibliotheque, qui étoit, dit-on, de quatre-vingt mille volumes que ſon pere & ſon ayeul avoient amâſſés à grands frais. Mort à Rome en 1597.

MANUDUCTEUR, ſ. m. (*Hiſt. mod.*) terme eccléſiaſtique, nom qu'on donnoit anciénement à un officier du chœur, qui placé au milieu du chœur, donnoit le ſignal aux choriſtes pour entoner, marquoit les temps, batoit la meſure, & régloit le chant.

Les Grecs l'appeloient *meſochoros*, par la raiſon que nous venons de dire, qu'il étoit placé au milieu du chœur: mais dans l'égliſe latine on l'appeloit *manuductor*, de *manus*, main, & *duco*, conduire, parce qu'il régloit le chœur par le mouvement & les geſtes de ſa main.

MANUEL, (*Hiſtoire du Bas-Empire.*) C'eſt le nom de deux empereurs de Conſtantinople; l'un, de la maiſon Comnene; l'autre, de la maiſon Paléologue. Le premier, né en 1120, couronné empereur en 1143, fit beaucoup la guerre. C'eſt ſous ſon regne qu'ariva la ſeconde croiſade. Les Grecs, & ce qu'on appeloit les Latins, c'eſt-à-dire, tous les croiſés d'Europe vécurent en fort mauvaiſe intelligence; les Latins ont fort diffamé & vrai-ſemblablement un peu calomnié *Manuel*, dont ils n'étoient pas contens, & qui étoit encore plus mécontent d'eux. Il mourut en 1180, dans un habit de moine, pour expier le ſcandale qu'il avoit donné à l'égliſe greque, par des dogmes hazardés.

MANUEL PALÉOLOGUE, fils de Jean VI, fit la guerre aux Turcs; ceux-ci étoient alors dans toute leur vigueur, & l'empire grec dans ſa décadence; les Turcs lui prirent Theſſalonique, & penſerent lui enlever Conſtantinople en 1395. Il remit le ſceptre à Jean VII Paléologue ſon fils, & mourut auſſi dans l'habit religieux en 1425; il avoit 77 ans, il en avoit régné trente-cinq; on vante ſa douceur plus que ſon habilité. Il étoit bel eſprit, on a de lui un recueil d'ouvrages.

MANZO. (*Voyez Ville*) (marquis de)

MAPPAIRE, (*Hiſt. anc.*) nom d'officier chez les anciens Romains; c'étoit celui qui dans les jeux publics, comme celui du cirque & des gladiateurs, donnoit le ſignal pour commencer, en jetant une mappe, *mappa*, qu'il recevoit auparavant de l'empereur, du conſul, ou de quelqu'autre magiſtrat, apparemment le plus diſtingué qui fût préſent, ou de celui qui donnoit les jeux.

MARACCI, (Louis) (*Hiſt. Litt. mod.*) de la congrégation des clercs réguliers *de la mere de Dieu*, confeſſeur du pape Innocent XI; né à Lucques en 1612; mort en 1700. On a de lui l'ouvrage ſuivant: *Alcorani textus univerſus arabice & latine*, avec des notes explicatives & réfutatives. Maracci eut grande part auſſi à l'édition de la *Bible Arabe*, qui ſe fit à Rome en 1671, en 3 vol. in-fol.

MARAIS, (Marin) muſicien célébre, né en 1656 à Paris, mort en 1728, auteur de pluſieurs opéra, celui d'*Alcione* paſſe pour ſon chef-d'œuvre.

MARALDI, (Jacques-Philippe) (*Hiſt. Litt. mod.*) neveu par ſa mere du grand Caſſini, étoit né comme lui à Périnaldo, dans le comté de Nice. Appelé en France par ſon oncle en 1687, il ſe mit à obſerver le ciel, & perſone de ſon temps, n'en a mieux connu tous le détails. Il entreprit un nouveau catalogue des étoiles fixes, qui l'occupa toute ſa vie. On ne pouvoit lui déſigner aucune étoile, qu'il ne dît ſur le champ la place qu'elle occupoit dans ſa conſtellation: nul phénomene céleſte ne lui échapoit; la plus petite nouveauté dans le ciel frapoit auſſi-tôt des ieux ſi exercés à l'obſervation.

Il travailla ſous M. Caſſini en 1700, à la prolongation de la fameuſe méridiene, juſqu'à l'extrémité méridionale du royaume. Étant allé enſuite en Italie, il fut employé par le pape Clément XI, à la grande afaire du calendrier; & M. Bianchini, ami de M. Caſſini, ne manqua pas de copier le neveu & l'éleve de ce grand aſtronome, dans la conſtruction d'une méridiene qu'il traçoit pour l'égliſe des chartreux de Rome, à l'imitation de celle de Saint Pétrone de Bologne, tracée par celui qu'il reconoiſſoient tous deux pour leur maître.

En 1718, M. Maraldi, avec trois autres Académiciens, alla terminer la grande méridiene du côté du nord. À ces voyages près, dit M. de Fontenelle, il a paſſé ſa vie renfermé dans le ciel.

Il s'eſt pourtant permis quelquefois, par forme de délaſſement & de récréation, des obſervations phyſiques ſur des inſectes, ſur des pétrifications curieuſes, ſur la culture des plantes, &c. Son obſervation terreſtre la plus importante, eſt celle des abeilles.

Il mourut le premier décembre 1729; il étoit né le 21 août 1665. Il ſe diſtingua ſur-tout par ſa reconoiſſance envers le célébre Dominique Caſſini, ſon oncle.

MARAN, (dom Prudent) (*Hiſt. Litt. mod.*) ſavant bénédictin de la congrégation de Saint Maur, a donné une bonne édition de S. Cyprien, a eu beaucoup de part à celles de S. Baſile & de S. Juſtin, & s'occupoit à en donner une de S. Grégoire de Nazianze, lorſqu'il mourut en 1762. On a de lui quelques ouvrages théologiques & pieux, moins importans.

MARANA, (Jean-Paul) (*Hiſt. Litt. mod.*) auteur de l'*eſpion Turc*, ouvrage beaucoup lu autrefois, & qui l'eſt bien moins depuis que les lettres perſanes nous ont offert un ſi parfait modele dans un genre à peu près ſemblable. Marana étoit un Génois qu'on avoit accuſé d'avoir eu part à la conjuration de Raphaël de la Torre, qui avoit voulu livrer Gênes au duc de Savoye. Il fut quatre ans en priſon pour cette afaire, dont il écrivit enſuite l'hiſtoire qu'il fit imprimer à Lyon en 1682, & qui contient des particularités curieuſes. Ce fut à Paris où il vécut quelques années, qu'il donna l'*Eſpion Turc*. Il mourut en Italie en 1693.

MARANES, f. m. (*Hiſt. Mod.*) nom que l'on donna aux Maures en Eſpagne. Quelques-un croient que ce nom vient du ſyriaque *maran-atha*, qui ſignifie *anathême, exécration*. Mariana, Scaliger & Ducange en raportent l'origine à l'uſurpation que Marva fit de la dignité de calife ſur les Abaſſides, ce qui le rendit odieux lui & ſes partiſans à tous ceux de la

race de Mohammed, qui étoient auparavant en poſſeſſion de cette charge.

Les Eſpagnols ſe ſervent encore aujourd'hui de ce nom pour déſigner ceux qui ſont deſcendus de ces anciens maures, & qu'il ſoupçonent retenir dans le cœur la religion de leurs ancêtres: c'eſt en ce pays-là un terme odieux & une injure auſſi atroce que l'honeur d'être deſcendu des *ancien chrétiens* eſt glorieux.

MARATTES, *ou* MAHARATAS, (*Hiſt. mod.*) c'eſt le nom qu'on donne dans l'Indoſtan à une nation de brigands, ſujets de quelques rajahs ou ſouverains idolâtres, qui deſcendent du fameux rajah Sevagi, célébre par les incurſions & les conquêtes qu'il fit vers la fin du ſiecle paſſé, qui ne purent jamais être réprimées par les forces du grand mogol. Les ſucceſſeurs de ce prince voleur ſe ſont bien trouvés de ſuivre la même profeſſion que lui, & le métier de brigands eſt le ſeul qui conviene aux *Marattes* leurs ſujets. Ils habitent des montagnes inacceſſibles, ſituées au midi de Surate, & qui s'étendent juſqu'à la riviere de Gongola, au midi de Goa, eſpace qui comprend environ 250 lieues; c'eſt de cette retraite qu'ils ſortent pour aller infeſter toutes les parties de l'Indoſtan, où ils exercent quelquefois les cruautés le plus inouies. Le gouvernement du grand-mogol n'a point encore mis frein aux entrepriſes de ces brigands, qui ſont idolâtres, & qui parlent un langage particulier.

MARAVEDI, ſ. m. (*Hiſt. mod.*) petite monoie de cuivre qui a cours en Eſpagne, & qui vaut quelque choſe de plus qu'un denier de France. Ce mot eſt arabe, & eſt dérivé de *almoravides*, l'une des dinaſties des Maures, leſquel paſſant d'Afrique en Eſpagne, donnerent à cette monoie leur propre nom, qui par corruption ſe changea enſuite en *maravedi*; il en eſt fait mention dans les decrétales auſſi bien que dans d'autres auteurs latins ſous le nom de *marabitini*.

Les Eſpagnols comptent toujours pars *maravedis*, ſoit dans le commerce, ſoit dans les finances, quoique cette monoie n'ait plus cours parmi eux. Il faut 63 *maravedis* pour faire un réal d'argent, en ſorte que la piaſtre ou piece de huit réaux contient 504 *maravedis*, & la piſtole de quatre pieces de huit en contient 2016.

Les loix d'Eſpagne ſont mention de pluſieurs eſpece de *maravedis*, les *maravedis* alphonſins, les *maravedis* blancs, les *maravedis* de bonne monoie, les *maravedis* ombrenos, les *maravedis* noirs, les vieux *maravedis*: quand on trouve *maravedis* tout court, cela doit s'entendre de ceux dont nous avons parlé plus haut; les autres different en valeur, en finance, en ancienété, *&c.*

Mariana aſſure que cette monoie eſt plus anciene que les Maures; qu'elle étoit d'uſage du temps des Goths, qu'elle valoit autrefois le tiers d'un réal, & par conſéquent douze fois plus qu'aujourd'hui. Sous Alphonſe XI, le *maravedi* valoit dix-ſept fois plus qu'aujourd'hui; ſous Henri ſecond, dix fois; ſous Henri III, cinq fois; & ſous Jean II, deux fois & demie davantage.

MARBODE, (*Hiſt. Eccléſ.*) évêque de Rennes, mort en 1123, moine dans l'abbaye de Saint Aubin d'Angers, ſa patrie. On a de lui des œuvres imprimées en 1708, à la ſuite de celles d'Hildebert, évêque du Mans.

MARC. L'hiſtoire ſacrée & l'hiſtoire eccléſiaſtique offrent divers perſonages de ce nom.

1°. Saint Marc Évangéliſte, converti à la foi après la reſurrection de J. C. fut diſciple de S. Pierre. On croit que c'eſt lui que cet Apôtre appele ſon fils ſpirituel, parce qu'il l'avoit engendré en J. C. Lorſque S. Pierre alla à Rome por la ſeconde fois, *Marc* l'y acompagna. Ce fut là, qu'il écrivit ſon évangile ſur ce qu'il avoit appris de la bouche de cet apôtre. On ne ſait s'il l'écrivit en grec ou en latin, & on diſpute ſur ce point. On montre à Veniſe quelques cahiers d'un manuſcrit que l'on dit être l'original écrit de la main de S. Marc; mais il eſt ſi gâté par le temps ou autrement, qu'on ne peut en lire une ſeule lettre, ni diſcerner ſeulement ſi c'eſt du grec ou du latin. D'ailleurs, comment prouver que c'eſt véritablement l'original de S. Marc? Suivant une tradition anciene, S. Marc fonda l'égliſe d'Aléxandrie en Égypte. Veniſe le prend pour ſon patron. On a voulu lui attribuer une *liturgie* & une *vie de Saint Barnabé* qui ne ſont pas de lui.

2°. Un hérétique nommé Marc, diſciple de Valentin, dans le ſecond ſiecle de l'égliſe. Ce qui diſtingue ſur-tout cet impoſteur de tant d'autres, c'eſt que d'autres faiſoient des miracles, & qu'il en faiſoit faire aux autres, ſurtout aux femmes, & de maniere qu'elles en étoient elles-mêmes les dupes, ce qui lui donna une vogue extraordinaire.

3°. Le pape Saint Marc, ſucceſſeur de Sylveſtre I, fut nommé le 18 janvier 336, & mourut le 7 octobre ſuivant.

Il y a encore un autre Saint *Marc*, évêque d'Aréthuſe, ſous Conſtantin, mort ſous Jovien ou ſous Valens, vers l'an 365; Saint Grégoire de Nazianze en fait un grand éloge, & l'égliſe greque honore ſa mémoire le 23 mars.

Et un autre *Marc*, ſurnommé l'*Aſcétique*, célébre ſolitaire du IVe. ſiecle, dont on a des traités dans la bibliotheque des peres.

MARC-ANTOINE (*Voyez Antoine*).

MARC-AURELE, (ANTONIN), (*Hiſt. Rom.*) dont le nom rapele l'idée d'un prince citoyen & ami des hommes, étoit d'une famille anciene & plus reſpectable encore par une probité héréditaire que par les dignités. Son âme,

en ſe dévelopant, ne parut ſujete à aucune des paſſions qui amuſent l'enfance & tyranniſent la jeuneſſe. Il ne connut ni l'ivreſſe de la joie, ni l'abatement de la triſteſſe: cette tranquillité d'âme détermina Antonin le Pieux à le choiſir pour ſon ſucceſſeur. Après la mort de ſon bienfaiſteur, il fut élevé à l'empire par le ſuffrage unanime de l'armée, du peuple & du ſénat. Sa modeſtie lui inſpira de la défiance, & ne ſe croyant point capable de ſoutenir ſeul le fardeau de l'empire, il partagea le pouvoir ſouverain avec ſon frere Verus, gendre d'Antonin le Pieux. Le partage de l'autorité qui fomente les haines, ne fit que reſſerrer les nœuds de leur amitié fraternele. Il ſembloit qu'ils n'avoient qu'une âme, tant il y avoit de conformité dans leurs actions. Une police exacte, ſans être auſtere, réforma les abus, & rétablit la tranquillité. L'état calme au dedans fut reſpecté au dehors. Le ſénat rentra dans la jouiſſance de ſes ancienes prérogatives; Marc-Aurele aſſiſta à toutes les aſſemblées, moins pour en régler les déciſions que pour s'inſtruire luimême des maux de l'empire. Sa maxime étoit de déférer à la pluralité des ſuffrages. Il eſt inſenſé, diſoit-il, de croire que l'avis d'un ſeul homme ſoit plus ſage que l'opinion de pluſieurs perſones integres & éclairées. Il avoit encore pour maxime de ne rien faire avec trop de lenteur ni de précipitation, perſuadé que les plus légeres imprudences précipitoient dans de grands écarts. Ce ne fut plus par la baſſeſſe des intrigues qu'on obtint des emplois & des gouvernemens. Le mérite fut prevenu & récompenſé. Le ſort des provinces ne fut confié qu'à ceux qui pouvoient les rendre heureuſes. Il ſe regardoit comme l'homme de la république, & il n'avoit pas l'extravagance de prétendre que l'état réſidoit en lui. Je vous donne cette épée, dit-il au préfet du prétoire, pour me défendre tant que je ſerai le miniſtre & l'obſervateur des loix; mais je vous ordone de la tourner contre moi, ſi j'oublie que mon devoir eſt de faire naître la félicité publique. Il ſe fit un ſcrupule de puiſer dans le tréſor public, ſans y avoir été autoriſé par le ſénat, à qui il expoſoit ſes motifs, & l'uſage qu'il vouloit faire de ce qu'il prenoit. Je n'ai, diſoit-il, aucun droit de propriété en qualité d'empereur. Rien n'eſt à moi, & je conſeſſe que la maiſon que j'habite eſt à vous. Le peuple & le ſénat lui décernerent tous les titres que l'adulation avoit proſtitués aux autres empereurs; mais il refuſa les temples & les autels. Philoſophe ſur le trône, il aima mieux mériter les éloges que de les recevoir. Dans ſa jeuneſſe il prit le manteau de la philoſophie, qu'il conſerva dans la grandeur comme un ornement honorable. Sa frugalité auroit été pénible à un ſimple particulier. Dur à lui-même, autant qu'il étoit indulgent pour les autres, il couchoit ſur la terre, & n'avoit d'autre couverture que le ciel & ſon manteau. Sa philoſophie ne fut point une curioſité ſuperbe de découvrir les myſteres de la nature & la marche des aſtres, il la courba vers la terre pour diriger ſes mœurs. Le fleau de la peſte déſola l'empire. Les inondations, les volcans, les tremblemens de terre bouleverſerent le globe. Ces calamités multipliées firent naître aux Barbares le déſir de ſe répandre dans les provinces. *Marc-Aurele* ſe mit à la tête de ſon armée & marcha contr'eux, les vainquit & les força de s'éloigner des frontieres. Après qu'il eut puni les Quades & les Sarmates, il eut une guerre plus dangereuſe à ſoutenir contre les Marcomans. Il falloit de l'argent pour fournir à tant de dépenſes. Il reſpecta la fortune de ſes ſujets, & il ſuffit à tout en faiſant vendre les pierreries & les plus riches ornemens de l'empire. Le ſuccès de cette guerre fut long-temps douteux. Les Barbares, après avoir éprouvé un mélange de proſpérités & de revers, furent plutôt ſubjugués par les vertus bienfaiſantes du prince philoſophe que par ſes armes. *Marc-Aurele* ne confia point à ſes généraux le ſoin de cette expédition. Il commanda toujours en perſone, & donna par-tout des témoignages de cette intrépidité tranquille, qui marque le véritable héroïſme: on compara cette guerre aux ancienes guerres puniques, parce que l'état fut expoſé aux mêmes dangers, & que l'événement en fut le même. Attentif à récompenſer le valeur, il érigea des ſtatues en l'honeur des capitaines de ſon armée qui s'étoient le plus diſtingués. Son retour à Rome fut marqué par de nouveaux bienfaits. Chaque citoyen fut gratifié de huit pieces d'or. Tout ce qui étoit dû au tréſor public, fut remis aux particuliers. Les obligations des debiteurs furent brûlées dans la place publique. Il s'éleva une ſédition, qui troubla la ſérénité de ces beaux jours. Caſſius qui fut proclamé empereur par les rebelles, fut maſſacré par eux. Tous ſes partiſans obtinrent leur pardon, & s'en rendirent dignes par leur repentir. Les papiers de ce chef rebelle furent tous brûlés par l'ordre de *Marc-Aurele* qui craignit de connoître des coupables qu'il auroit été dans la néceſſité de punir. Des profeſſeurs de philoſophie & d'éloquence furent établis à Athênes, & ils furent magnifiquement payés. Fatigué du poids de l'empire, il s'aſſocia ſon fils Commode, dont ſon amitié paternele lui deguiſoit les penchans vicieux, & ce choix aveugle fut la ſeule faute de gouvernement qu'on eut à lui reprocher. Il ſe retira à Lavinium pour y goûter les douceurs de la vie privée, dans le ſein de la philoſophie qui l'appeloit *ſa mere*, comme il nommoit la cour *ſa marâtre*: ce fut dans cette retraite qu'il s'écria: Heureux le peuple dont les rois ſont philoſophes! Importuné des honeurs divins qu'on vouloit lui rendre, il avoit coutume de dire, la

vertu ſeule égale les hommes aux dieux ; un prince équitable a l'univers pour temple ; les gens vertueux en ſont les prêtres & les ſacrificateurs. Il fut arraché de ſon loiſir philoſophique, par la nouvele que les Barbares avoient fait une irruption ſur les terres de l'empire. Il ſe mit à la tête de ſon armée ; mais il fut arrêté dans ſa marche par une maladie qui le mit au tombeau, l'an 180 ; il étoit âgé de ſoixante & un ans, dont il en avoit régné dix-neuf. Ses ouvrages de morale dictés par le cœur, ſont écrits avec cette ſimplicité noble qui fait le caractere du génie.

MARC-PAUL (*Voyez Paul*).

MARCA, (Pierre de) (*Hiſt. Litt. mod.*) d'une famille anciene du Béarn, originaire d'Eſpagne, prélat ſpirituel, ſavant auteur de pluſieurs bons ouvrages; mais trop indifférent au bien & au mal, à l'erreur & à la vérité, toujours prêt à ſacrifier ſes opinions & ſes principes à ſon ambition & à ſon intérêt. Il avoit travaillé avec ſuccès au rétabliſſement de la religion catholique, dans le Béarn ; il eut pour récompenſe une charge de preſident au parlement de Pau, en 1621, & celle de conſeiller d'état en 1639. Étant magiſtrat, il crut que son fameux traité *de concordia Sacerdotii & Imperii*, où il défendoit les libertés de l'égliſe gallicane, pouroit être pour lui un moyen de parvenir aux premieres dignités de la magiſtrature ; mais étant devenu veuf, il entra dans les ordres pour faire plus ſûrement & plus rapidement fortune. Il fut nommé à l'évêché de Conſerans; mais les démarches que l'ambition fait faire, ne tournent pas toujours à l'avantage des ambitieux, le pape ſe ſouvint du traité *de concordia Sacerdotii & Imperii*, & en conſequence il refuſa longtemps des bulles à l'auteur: alors, celui-ci, dans un autre ouvrage, expliqua de la maniere la plus raprochée des maximes ultramontaines, ce qu'il avoit dit de plus fort en faveur des libertés de l'égliſe Gallicane, & tâcha en effet d'acorder le ſacerdoce avec l'empire. On prétend même que, pour mériter la pourpre, il dicta, quelques mois avant ſa mort, au fameux Baluze, ſon ſecrétaire, ſon ami, & l'héritier de ſes manuſcrits, un *traité de l'infaillibilité du pape*. Juſtifiant ainſi ce que dit l'abbé de Longuerue, " quand Marca dit mal, c'eſt qu'il eſt „ payé pour ne pas bien dire, ou qu'il eſpere „ de l'être.

Une commiſſion dont il fut chargé en Catalogne, fut habilement remplie & réuſſit bien; il ſe fit aimer dans cette province, & y étant tombé malade, on y fit des vœux publics pour ſa ſanté. Sa récompenſe fut l'archevêché de Toulouſe, qu'il eut en 1652 ; il fut fait miniſtre d'état en 1658. Le janſéniſme lui fournit des occaſions de rendre des ſervices, peut-être médiocrement utiles, mais qu'on trouvoit alors agréables. Il fit en 1657, une *relation de ce qui s'étoit paſſé depuis* 1653 *dans les aſſemblées des évêques, au ſujet des cinq propoſitions*. Nicole la refuta ſous le titre de *Belga percontator*; car elle étoit peu favorable au janſéniſme, & en général, M. *de Marca*, que ſon traité *de concordia Sacerdotii & Imperii*, annonçoit comme un homme fait pour plaire aux janſéniſtes, fit tout ce qu'il put pour leur déplaire, afin de s'avancer dans l'égliſe. Ce fut lui qui dreſſa le premier le projet d'un *formulaire* où l'on condamneroit les cinq propoſitions de Janſénius, dans le ſens de l'auteur. Sa récompenſe fut encore l'archevêché de Paris, en 1662; mais il mourut le jour même où ſes bulles ariverent. Ses principaux ouvrages, indépendament de ceux dont nous avons parlé, ſont le *Marca Hiſpanica*, dont Baluze a donné une bonne édition, comme il a donné la meilleure que nous ayons du traité *de Concordia Sacerdotii & Imperii*. Il a donné auſſi divers opuſcules poſthumes de M. *de Marca* L'abbé de Faget, couſin-germain de ce prélat, a auſſi donné quelques traités théologiques de M. *de Marca*, &, en les publiant, il a donné la vie de ſon parent. Cette vie a été le ſujet d'une diſpute fort vive entre l'abbé de Faget & Baluze, qui s'ecarta un peu dans cette occaſion, de ſa modération ordinaire. (*Voyez* l'article Baluze). On a encore de M. *de Marca* un ouvrage important, ſavant & curieux, l'*hiſtoire du Béarn*, & une bonne diſſertation latine ſur la primatie de Lyon, qu'il auroit bien voulu avoir.

MARCEL, (*Hiſt. eccléſ.*) c'eſt le nom de deux papes, dont le premier eſt au nombre des ſaints. Il ſuccéda en 308 au pape Marcellin, & ſubit le martire en 310, ſelon l'opinion la plus commune. D'anciens martyrologes lui donnent ſeulement le titre de confeſſeur.

MARCEL II ſuccéda au pape Jules III, le 9 avril 1555, & mourut vingt & un jours après ſon élection.

Saint-Marcel ou Saint Marceau, évêque de Paris; mourut au commencement du cinquieme ſiecle.

Il y a encore d'autres ſaints, & même pluſieurs martyrs de ce nom; mais il ſont moins connus.

MARCEL, (*Hiſt. de France*) (Étienne) prévôt des marchands pendant la captivité du roi Jean, & la régence du dauphin Charles, étoit à la tête du tiers-état, dans l'aſſemblée de 1356; & ſi le peuple s'écarta dans cette aſſemblée, de l'obéiſſance qu'il devoit à l'autorité du dauphin, & du reſpect qu'il devoit au malheur du roi, c'étoit l'ouvrage de *Marcel*. Le roi de Navarre Charles le mauvais, qui avoit démêlé ſon caractere, également audacieux & perfide, l'avoit ataché à ſes intérêts & rempli de ſon eſprit, il l'avoit formé à l'inſolence, à la révolte, à l'aſſaſſinat. *Marcel* avoit trempé dans la conſpiration de Charles de mauvais, contre le roi &

contre le dauphin ; il avoit fait alors pluſieurs voyages ſecrets à Evreux, apanage de Charles le mauvais; il y étoit reſté quelques temps caché & déguiſé. *Marcel* ſe chargea du rôle de défenſeur du peuple, pour le ſéduire & le ſoulever. Les états ayant refuſé tout ſecours au dauphin pour la délivrance de ſon pere, le dauphin crut que la néceſſité le metroit au deſſus des loix; il crut pouvoir, mal-gré le ſermens de ſon pere & les ſiens, recourir à une refonte des monoies; il chargea le compte d'Anjou (1), ſon frere, d'en publier l'ordonance; tandis qu'il alloit à Metz conférer avec l'empereur Charles IV, ſon oncle, ſur les moyens de tirer de l'Allemagne, les ſecours que la France lui refuſoit. *Marcel* & ſes partiſans ſentirent que le dauphin cherchoit à ſe paſſer des états; ils ſe hâterent de détourner ce coup, *Marcel* vient au louvre, & demande, au nom du peuple, la révocation de l'ordonance; il n'eſt point écouté; il y retourne le lendemain, il eſt encore renvoyé ſans réponſe; il y retourne de nouveau & ſi bien acompagné, que le comte d'Anjou crut devoir ſuſpendre l'exécution de l'ordonance juſqu'au retour de ſon frere. Le dauphin arive, il veut négocier; *Marcel* rejete tout accommodement, fait fermer les boutiques, ceſſer les travaux, armer la bourgeoiſie. Le dauphin eſt obligé non ſeulement de ſupprimer l'ordonance des monoies, mais encore de conſentir à la deſtitution de ſes officiers & de ſes miniſtres, demandée précédemment par les états, de convoquer de norveau ces mêmes états qui, devenus plus inſolens par le ſuccès, ne mirent plus de bornes à leurs prétentions, dépouillerent le dauphin de toute autorité, créerent un conſeil auquel il confierent le gouvernement des afaires & l'adminiſtration des finances.

Le dauphin manda au louvre *Marcel* & les chefs des factieux; il leur dit qu'il prétendoit gouverner ſans tuteurs, qu'il leur défendoit de ſe mêler davantage des afaires du royaume: ils feignirent de ſe ſoumettre; mais ils mirent en liberté le roi de Navarre, qui étoit priſonier depuis quelques années. Alors, les malheurs du royaume furent au comble, le mal fut au deſſus de tous les remedes. Le dauphin n'eut plus ni autorité, ni liberté, ni voix dans les états. C'étoient *Marcel* & ſes complices qui ſe chargeoient de répondre pour lui; s'il ouvroit la bouche pour propoſer une difficulté, on la lui fermoit, en diſant: *il convient que cela ſoit ainſi*.

Un complice de *Marcel* aſſaſſine un tréſorier du dauphin, & ſe réfugie dans l'égliſe de S. Médéric. Le dauphin l'en fait arracher, & le fait juger; le prévôt l'envoye au gibet. L'aſſaſſin étoit *clerc*. L'évêque de Paris s'écrie qu'on a violé à la fois le droit d'aſyle & les immunités eccléſiaſtiques; il fallut détacher du gibet le corps du criminel, & le raporter à Saint Médéric où on lui fit des funérailles ſolemneles. *Marcel* aſſemble une troupe d'aſſaſſins que Charles le mauvais avoit mis en liberté; il marche à leur tête droit au palais; il rencontre ſur ſa route Regnaut d'Acy, avocat du roi, magiſtrat fidele; il le montre à ſa troupe; Regnaut d'Acy eſt égorgé. *Marcel* entre avec ſes ſatellites dans la chambre du dauphin. *Sire*, lui dit-il, *ne vous esbahiſſez de choſe que vous voyez, car il eſt ordoné & convient qu'il ſoit ainſi. Allons*, dit-il à ſes gens, *faites en bref ce pourquoi vous êtes venus ici*. Auſſi-tôt, Jean de Conflans, maréchal de Champagne & Robert de Clermont, maréchal de Normandie, amis & conſeillers du dauphin, ſont maſſacrés, le premier en ſa préſence, l'autre dans un cabinet voiſin où il s'étoit ſauvé: on traîna ſous ſes ieux leurs cadâvres qu'on accâbloit d'outrages; on les laiſſa expoſés ſur la table de marbre. Tous les officiers du dauphin prenent la fuite, il reſte ſeul expoſé à la furie des aſſaſſins. On dit que, ſaiſi d'éfroi, il s'abaiſſa juſqu'à demander la vie. „ Monſeigneur, lui dit „ l'inſolent *Marcel*, ne craignez rien, voici le „ gage de votre ſalut „. En même temps il lui met ſur la tête le chaperon mi-parti de rouge & d'un bleu verdâtre, qu'on appeloit *pers*, marque du parti navarrois, & le ſouverain eſt protégé par ce ſignal de la révolte. De là *Marcel* ſe rend à l'hôtel-de-ville, paroit à une fenêtre, harangue le peuple: *Je vous ai vengé*, dit-il, *il faut me ſeconder*. On l'applaudit, on le ſuit, il retourne au palais, ou plutôt on l'y porte en triomphe; il trouve le dauphin, les ieux fixés ſur les cadâvres ſanglans de ſes amis: „ Prince, lui dit il, tout s'eſt fait par de bon„ nes raiſons, il faut tout approuver, votre „ peuple vous en prie „. J'approuve tout, j'acorde tout, dit le dauphin, ſuis-je en état de rien refuſer? *Marcel* lui envoya le ſoir des chaperons pour lui & pour ſes officiers.

Le dauphin fit porter les corps des deux maréchaux à Sainte-Catherine du Val. Les religieux voulurent avoir un ordre par écrit de *Marcel*, pour leur donner la ſépulture. *Marcel* affectant quelque déférence pour le dauphin, dit qu'il falloit prendre ſes ordres. Quand on en parla au dauphin, *qu'on les enterre ſans ſolemnité*, dit ce prince en ſoupirant.

Le dauphin échape à ſes tyrans, & ſe retire à Compiegne, où ce qui reſtoit de nobleſſe fidele, vient ſe ranger auprès de lui; il convoque les états-généraux à Compiegne. *Marcel* commence à ſentir qu'il a mal connu ce prince; il s'alarme, il négocie, & juſque dans ſes menaces, on voit ſa crainte. Il appele à ſon ſecours le roi de Navarre, & le roi de Navarre appele les Anglois. On voyoit avec horreur

(1) Anjou n'étoit point encore érigé en Duché.

ces Anglois auxiliaires qu'il traînoit à sa suite, s'ériger en défenseurs de Paris, contre le dauphin qui bloquoit cette ville. Les François s'offensent & s'humilient d'être ainsi protégés par une nation ennemie; les vues du Navarrois leur deviennent enfin suspectes; ses crimes fatiguent & révoltent, il est chassé; les Anglois, quoiqu'apuiés par *Marcel*, sont insulté par le peuple.

Paris alors fut bloqué par deux armées ennemies l'une de l'autre; celle du dauphin, du côté du levant & du midi; celle du roi de Navarre & des Anglois, du côté du couchant & du nord. Les Parisiens entreprenent de résister seuls & au dauphin, & au roi de Navarre, & aux Anglois, & à *Marcel* lui-même, qui traite à la fois avec tous ces ennemis. Ce rebelle sent le pouvoir s'échaper de sa main; il perd son insolence avec son ascendant, son génie l'abandone, il ne se fie plus au peuple qui ne se fie plus à lui, & il se fie au roi de Navarre, qu'il conjure bassement de le dérober au supplice! Le roi de Navarre profita de cette crainte pour tromper son complice: „ Si le dauphin prend „ Paris, lui dit-il, tous vos trésor seront pil- „ lés, mettez-les à l'abri de l'orage, je vous „ les garderai à Saint-Denys, & ce sera pour „ vous une ressource assurée dans le malheur „. Le piege n'étoit pas adroit, *Marcel* cependant y tomba. *Marcel* n'étoit plus lui-même, la vertu du dauphin l'épouvantoit; il désespéroit d'une clémence dont il se sentoit indigne; c'est à force de forfaits qu'il prétend assurer sa grâce. Il va faire plus qu'on ne lui demande, il va livrer Paris au roi de Navarre & aux Anglois: ce fut dans ce moment, que Maillard frapa ce rebelle, la nuit du 31 juillet au premier août 1338. (*Voyez* l'article *Maillard*) (Jean)

Quelques personages du nom de *Marcel*, se sont fait un nom dans les lettres.

1°. Christophe, Vénitien, archevêque de Corfou. Il fut pris au sac de Rome, en 1517, par les troupes du duc de Bourbon & du Prince d'Orange, & n'ayant pas de quoi payer sa rançon, les soldats le firent mourir dans les tourmens. On a de lui un traité *de anima*, & une édition des *Ritus Ecclesiastici*.

2°. Guillaume, ami de Segrais & de Brébeuf, auteur de harangues & de divers écrits & opuscules en prose & en vers. Mort en 1702, âgé de 90 ans.

3°. Un autre Guillaume très-connu par son *histoire de l'origine & des progrès de la monarchie Françoise*, & par ses *tabletes chronologiques pour l'histoire profane, & pour les afaire de l'église*. Né à Toulouse, d'abord avocat au Conseil, il mourut à Arles, commissaire des classes en 1708. Il avoit des talens pour la négociation, & des vues pour le commerce. Il conclut en 1677, la paix d'Alger avec Louis XIV. Il fit fleurir le commerce de la France en Égypte.

MARCELLIN, (*Hist. Eccléf.*) pape, succéda en 296, au pape Caïus. Les Donatistes l'ont accusé d'avoir été foible dans un temps de persécution, & d'avoir sacrifié aux idoles. Saint-Augustin le lave de cette accusation dans son livre contre Pétilien. Les prétendus actes du concile de Sinuesse, qui contienent aussi cette accusation, sont supposés. *Marcellin* mourut le 24 octobre 304.

Il y a deux saints Marcellin, l'un martyrisé à Rome en l'an 304; l'autre regardé comme le premier évêque d'Embrun, mort vers l'an 353, & dont on ne sait d'ailleurs rien de certain.

Parmi les écrivains du nom de *Marcellin*, on distingue principalement Ammien-*Marcellin* (*Voyez Ammien*.)

Et un officier de l'Empire, comte d'Illyrie au sixieme siecle, du temps de l'empereur Justinien, auteur d'une chronique qui peut servir de suite à celle de S. Jérôme, laquelle est elle-même la suite de la chronique d'Eusebe. La chronique de *Marcellin* commence à l'an 379, où finit celle de Saint Jérôme, & va jusq'à l'an 534. Cassiodore en parle avec éloge. Le pere Sirmond en a donné, en 1619, une bonne édition.

MARCELLUS, (Marcus-Claudius) (*Hist. Rom.*) de l'illustre famille de Claudius, fut le premier de sa maison qui se fit appeler *Marcellus*, qui veut dire *belliqueux* ou *petit Mars*. Son adresse dans les armes, & sur-tout son goût pour les combats particuliers, lui méritèrent ce surnom. Quoique ses penchans fussent tournés vers la guerre, il aima les lettres & ceux qui les cultivoient. Ce fut dans la guerre de Sicile qu'il fit l'essai de ses talens militaires. Il ne revint à Rome que pour y exercer l'édilité; & dès qu'il eut atteint l'âge prescrit par la loi, il fut élevé au consulat. Chargé de faire la guerre aux Gaulois Cisalpins, il les vainquit dans un combat, où leur roi Breomatus fut tué de sa propre main, & on lui décerna les honeurs du triomphe, *Marcellus* passa presque toute sa vie sous la tente & dans le camp. La Sicile fut le premier théâtre de sa gloire. Les Siciliens, séduits par la réputation d'Annibal, qui avoit remporté plusieurs victoires en Italie, penchoient du côté des Carthaginois: *Marcellus* y fut envoyé pour les contenir dans le devoir. Les Léontins, qui étoient les plus mal intentionés, furent les premiers punis. Leur ville fut prise & saccagée. Le vainqueur marcha contre Syracuse qu'il assiégea par terre & par mer. Jamais siége ne fut plus mémorable. Le génie inventeur d'Archimede fit agir contre les Romains des machines qui en firent un grand carnage. On parle encore d'un miroir ardent, par le moyen duquel une partie des galeres ennemies fut engloutie sous les eaux. Des savans ont douté de ce fait. *Marcellus*, rebuté de tant d'obstacles, changea le siége en blo-

cus; mais tandis qu'il tenoit Syracuſe inveſtie, il parcourut en vainquer la Sicile, où il ne trouva point de réſiſtance. La flote Carthaginoiſe, commandée par Himilcon, retourna ſans combatre ſur les côtes d'Afrique. Hypocrate, un des tyrans de la Sicile, fut vaincu dans un combat, où il perdit huit mille hommes. Ces ſuccès n'ébranlerent point Syracuſe, défendue par un géometre. *Marcellus* n'eſpérant rien de la force ni de ſes intelligences, s'en rendit maître par la ruſe d'un ſoldat. La ville la plus opulente du monde fut livrée au pillage. Mais il avoit ordoné à toute ſon armée d'épargner ſon habile défenſeur. Les Syracuſains porterent leurs plaintes à Rome contre leur vainqueur, qu'ils taxerent d'avarice & de cruauté; mais il fut abſous par le ſénat.

Après le carnage de Cane, *Marcellus* fut nommé conſul avec Fabius-Maximus. L'oppoſition de leur caractere dicta ce choix. La ſage lenteur de l'un parut propre à tempérer la valeur impétueuſe de l'autre. Comme Fabius ſavoit mieux prévenir une défaite, que remporter des victoires, les Romains diſoient qu'il étoit leur bouclier, & que l'autre étoit leur épée.

Marcellus fut le premier qui apprit qu'Annibal n'étoit point invincibile. Il le harcela ſans ceſſe dans ſes marches par des eſcarmouches, il lui enleva des quartiers, lui fit lever tous les ſiéges, & le batit dans pluſieurs rencontres. Il prit Capoue, contint Naples & Nole, prêtes à ſe déclarer pour les Carthaginois. Le ſoin qu'Annibal prit de l'éviter, montre combien il lui paroiſſoit redoutable. Les proſpérités ont leur terme. *Marcellus*, après une continuité de ſuccès, tomba dans des embûches où il périt avec ſon collegue Criſpinus. Annibal lui fit rendre les honeurs funebres, & renvoya à ſon fils ſes cendres & ſes os dans un cercueil d'argent. Les Numides s'approprierent cette riche dépouille, & les reſtes de ce grand homme furent diſperſés. Il avoit été cinq fois conſul. Sa poſtérité s'éteignit dans *Marcellus*, fils de la ſœur d'Auguſte, dont il avoit épouſé la fille nommé *Julie*; & cette alliance lui ouvroit le chemin à l'empire. Il mourut l'an 547. de Rome.

MARCELLUS, (Marcus-Claudius) deſcendant de celui dont nous venons de parler, fut un des plus zélés partiſans de Pompée. Après la diſperſion de ſon parti Céſar jura de ne lui jamais faire grâce. Ce fut pour fléchir ce vainqueur irrité, que Cicéron prononça cette harangue fleurie qui déſarma la colere de Céſar. Le ſenat joignit ſes prieres à l'éloquence de l'orateur: *Marcellus* fut rapelé de ſon exil.

MARCELLUS, (Marcus-Claudius) petit-fils du précédent, étoit fils d'Octavie, ſœur d'Auguſte. Sa naiſſance l'appeloit à l'empire du monde, & ſes vertus le rendoient digne de le gouverner. Auguſte, qui le regardoit comme ſon héritier, lui fit épouſer ſa fille Julie. Une mort prématurée l'enleva à l'empire. Sa famille chercha des conſolations dans la magnificence de ſes obſeques. On célébra des jeux en l'honeur de ſa mémoire: mais ce furent les larmes & les regrets qui honorerent le plus ſes cendres.

MARCHAND, (Proſper) (*Hiſt. Litt. mod.*) connu par ſon dictionaire hiſtorique, qui peut être regardé comme un ſupplément à celui de Bayle, dont on lui doit auſſi une édition, ainſi que de ſes lettres; du *Cymbalum mundi*, &c. connu encore par ſon hiſtoire de l'imprimerie, étoit dans ces derniers temps un de ces libraires, hommes de lettres, qui retraçoient ces ſavans imprimeurs du ſeizieme ſiecle. Il fut auſſi un des principaux auteurs du journal littéraire de Hollande, & eut part encore à d'autres journaux. Mort en 1756.

MARCHE, (Olivier de la) (*Hiſt. de Fr.*) gentilhomme Bourguignon, page, puis gentilhomme de Philippe le Bon, duc de Bourgogne; maitre-d'hôtel & capitaine des gardes de Charles le téméraire, fils de Philippe; grand maître d'hôtel de Maximilien d'Autriche, qui épouſa Marie de Bourgogne, fille unique de Charles le téméraire; ataché dans la même qualité à l'archiduc Philippe, fils de Maximilien & de Marie de Bourgogne, étoit contemporain de Philippe de Comines, & ataché comme lui au dernier prince de la maiſon de Bourgogne; il a laiſſé comme lui, des mémoires hiſtoriques moins agréables à la vérité que ceux de Philippe de Comines; mais ce qui vaut beaucoup mieux, il a laiſſé l'exemple d'une fidelité inviolable à ſes prémiers maîtres & à leur poſtérité. Mort à Bruxelles en 1501.

On a encore d'Olivier de la *Marche*, outre ſes mémoires, un *traité ſur les duels & gages de bataille*, & l'ouvrage intitulé: *Triomphes des dames d'honeur*.

MARCHET, ſ. m. *ou* MARCHETA, (*Hiſt. d'Angleterre*) droit en argent que le tenant payoit autrefois au ſeigneur pour le mariage d'une de ſes filles.

Cet uſage ſe pratiquoit avec peu de différence dans toute l'Angleterre, l'Écoſſe, & le pays de Galles. Suivant la coutume de la terre de Dinover dans la province de Caermarthen, chaque tenant qui marie ſa fille, paye dix ſchelins au ſeigneur. Cette redevance s'appele dans l'ancien breton, *gwaber marched*, c'eſt-à-dire, *preſent de la fille*.

Un temps a été qu'en Écoſſe, dans les parties ſeptentrionales d'Angleterre, & dans d'autres pays de l'Europe, le ſeigneur du fief avoit droit à l'habitation de la premiere nuit avec les épouſées de ſes tenans. Mais ce droit ſi contraire à la juſtice & aux bonnes mœurs, ayant été abrogé par Malcom III, aux inſtances de la reine ſon épouſe, on lui ſubſtitua une rede-

vance en argent, qui fut nommée le *marcher de la mariée*.

Ce fruit odieux de la débauche tyrannique a été depuis long-temps aboli par toute l'Europe; mais il peut rapeler au lecteur ce que Lactance dit de l'infame Maximien, *ut ipse in omnibus nuptiis præguſtator eſſet*.

Pluſieurs ſavans anglois prétendent que l'origine du *borough-english*, c'eſt-à-dire, du privilége des cadets dans les terres, qui a lieu dans le Kentshire, vient de l'ancien droit du ſeigneur dont nous venons de parler; les tenans préſumant que leur fils aîné étoit celui de ſeigneur, il donnerent leurs terres au fils cadet qu'ils ſuppoſoient être leur propre enfant. Cet uſage par la ſuite des temps, eſt devenu coutume dans quelques lieux.

MARCHETTI, (Alexandre) (*Hiſt. Litt. mod.*) poëte & mathématicien célébre d'Italie, ami du ſavant Borelli, (Voir cet article) & ſon ſucceſſeur dans ſa chaire de mathématiques à Piſe, eſt auteur de poéſies & de traités de phyſique & de mathématique eſtimés; entr'autres, d'un traité *de reſiſtentia fluidorum*. Il a traduit en vers italiens, Lucrece & Anacréon. Creſcimbeni, dans l'hiſtoire de la poéſie italiene, a cité un ſonet de *Marchetti*, comme un modele parfait dans ce genre.

MARCHI, (François) (*Hiſt. Litt. mod.*) gentilhomme romain, habile ingénieur du ſeizieme ſiecle, auteur d'un traité *della architettura militare*, devenu rare.

MARCHIN, MARCIN *ou* MARSIN, (Ferdinand) (*Hiſt. de France*) maréchal de France, d'une famille Liégeoiſe, fut bleſſé à la bataille de Fleurus, en 1690; ſe diſtingua à la bataille de Nervinde en 1693; fut nommé en 1701 par Louis XIV. ambaſſadeur extraordinaire auprès de Philippe V, roi d'Eſpagne, qui partant pour aller faire la guerre en Italie, lui donna la premiere audience dans le vaiſſeau qui l'y tranſportoit. *Marcin* eut le bâton de maréchal en 1703, & commanda dans cette guerre de la ſucceſſion. Il commanda, en 1704, cette triſte retraite d'Hochſtet. Chargé en 1706, de diriger & de gêner les opérations du duc d'Orléans, devant Turin, & ayant forcé ce prince, contre l'avis du prince, & contre le ſien, mais d'après les ordres de la cour, dont il étoit porteur, d'atendre l'ennemi dans les retranchemens, il vit perdre cette autre triſte bataille de Turin, où, en quatre heures, toute l'Italie fut perdue. Il fit tout ce qu'il falloit pour être tué ſur le champ de bataille. Plus malheureux, il ne fut que bleſſé à mort, & fait priſonier. On eſſaya de le traiter, & ce fut pour le faire mourir dans les tourmens, on lui coupa la cuiſſe, & il expira quelques momens après l'operation.

MARCIEN, (*Hiſtoire des empereurs.*) Ce Thrace fit oublier la baſſeſſe de ſon origine par ſon courage & ſes talens guerriers. Le jour qu'il quita ſon pays pour aller s'enrôler penſa être le dernier de ſa vie. Il rencontra ſur ſa route le cadâvre d'un voyageur qui venoit d'être aſſaſſiné. Il s'arrêta pour examiner ſes bleſſures autant par curioſité que par le déſir de lui procurer un remede à ſes maux, il fut aperçu & ſoupçoné d'avoir commis ce meurtre. On le conduiſit en priſon, & l'on étoit prêt à le condamner au dernier ſupplice, lorſque le véritable aſſaſſin fut découvert. Il ne vieillit point dans l'emploi de ſoldat; il parvint aux premiers grades de la milice ſans d'autres protecteurs que ſon mérite. Théodoſe avoit avili le pouvoir ſouverain, par ſon indolence. Sa ſœur Pulchérie employa tout ſon crédit pour lui donner un ſucceſſeur qui fit reſpecter la majeſté du trône: elle ſe flata que *Marcien* lui devant ſon élévation, l'épouſeroit & partageroit avec elle l'autorité ſuprême. *Marcien* fut proclamé empereur, mais engagé par un vœu de chaſteté, il refuſa de le rompre. Son regne fut appelé l'*age d'or*, & ce fut la loi aſſiſe ſur le trône qui préſida aux deſtinées des citoyens. Quoique *Marcien* fut déja vieux, il ſembloit avoir encore la vigueur de la jeuneſſe. Les Barbares n'exercerent plus impunément leurs brigandages. Attila lui envoya demander le tribut annuel que Théodoſe s'étoit ſoumis à lui payer. Il lui répondit: „Je n'ai de l'or que pour „mes amis, & je garde le fer pour en faire „uſage contre mes ennemis." Quoiqu'il eût tous les talens pour faire la guerre avec gloire, il ne prit jamais les armes que pour ſe défendre. Il avoit coutume de dire qu'un prince qui faiſoit la guerre lorſqu'il pouvoit vivre en paix, étoit l'ennemi de l'humanité. La reconoiſſance ſi rare dans les fortunes élevées, fut une de ſes vertus ſur le trône. Talianus & Julius, qui étoient deux freres, lui avoient donné l'noſpitalité dans une de ſes maladies; après qu'il eut recouvré ſa ſanté par leurs ſoins, ils lui firent encore préſent de deux cents pieces d'or pour continuer ſon voyage. *Marcien* s'en ſouvint lorſqu'il fut parvenu à l'empire: il donna à l'un le gouvernement d'Illyrie, & à l'autre celui de Conſtantinople. Genſeric avoit envahi l'Afrique. *Marcien* ſe diſpoſoit à le dépouiller de ſes uſurpations, lorſque la mort l'enleva aux vœux des peuples après un regne de ſept ans dont chaque jour avoit été marqué par des traits de bienfaiſance. Sa foi fut pure & brûlante. Les orthodoxes exilés peuploient les déſerts, il les rapela pour les élever aux premiers emplois. Les hérétiques furent exclus des dignités. Il convoqua en 451 le concile général de Chalcédoine & ſe chargea d'en faire obſerver exactement les décrets. Sa mémoire fut long-temps précieuſe aux peuples qu'il avoit déchargés du poids des impôts. Le pinceau des hérétiques a un peu défiguré ſes traits. Il mourut en 457.

MARCILE (Théodore) (*Hiſt. Litt. mod.*) profeſſeur royal en éloquence, né en 1548, mort en 1617. On a de lui des notes & de remarques ſur divers auteurs latins, poëtes & autres, Horace, Perſe, Catulle, Martial, Suétone, Aulugelle, ſur les loix des douze tables, ſur les inſtituts de Juſtinien, l'ouvrage intitulé, *Hiſtoria Strenarum*, le badinage intitulé, *Luſus de NEMINE*, imprimé, avec le *Paſſeratii* NIHILE, le *Guillimani aliquid*, badinages de même eſpeces. On a encore de lui des harangues, des poéſies & autres opuſcules.

MARCION. (*Hiſt. Eccléſ.*) héréſiarque du ſecond ſiecle de l'égliſe, chef de la ſecte des Marcionites, diſciple de l'hérétique Cerdon. Il adoptoit la doctrine des deux principes, l'un bon l'autre mauvais, auteurs du bien, & du mal, & partageant entr'eux l'empire de l'univers. On dit qu'il avoit fait un livre intitulé, *les Antitheſes*, dans lequel il prétendoit montrer pluſieurs contrariétés entre l'ancien, & le nouveau Teſtament. Dans le noveau il ajouta, retrancha, & changea ce qui paroiſſoit combatre ſon hipotheſe des deux principes.

MARCIUS, (Caïus) (*Hiſt. Rom.*) conſul & dictateur, & le premier dictateur pris parmi les Plébeiens, vers l'an 354, avant J. C. Il vainquit les Privernates, les Toſcans & les Falisques.

MARCK (la) (*Hiſt. mod.*) La maiſon de la *Marck* tire ſon nom du comté de la *Marck*; elle deſcend des comtes d'Altena & d'Altemberg qui vivoient dans le onzieme ſiecle. Le premier qui prit le nom de comte de la *Marck* fut Engilbert, mort en 1251.

Évrard I, ſon fils, combatit en 1288, à la bataille de Woring, pour Jean, duc de Brabant, contre Renauld, comte de Gueldre.

Robert de la *Marck*, premier du nom, ſeigneur de Sedan, duc de Bouillon, fut tué au ſiége d'Ivoy en 1489.

Robert de la *Marck*, ſecond du nom, ſon fils, ſeigneur de Sedan, duc de Bouillon, mort en 1535, s'étoit ſignalé à la bataille de Novare, par un trait de déſeſpoir bien brillant & bien heureux. Il apprend qu'on a vu ſes deux fils aînés renverſés dans un foſſé, bleſſés & perdant tout leur ſang. On ne pouvoit pénétrer juſqu'à eux, qu'à travers l'armée des ſuiſſes vainqueurs, cet obſtacle ne l'arrête pas. Furieux, terrible, il perce à la tête de ſa compagnie d'hommes d'armes, cette armée victorieuſe, il trouve ſes fils mourans; il charge l'un ſur ſon cheval, l'autre ſur celui d'un de ſes hommes d'armes; il paſſe encore l'épée à la main au travers des ſuiſſes, & rejoint les François dans leur retraite. Ses deux fils lui durent la vie une ſeconde fois, ils guérirent. L'aîné fut depuis le maréchal de Fleuranges, fait maréchal de France, vers l'an 1530, & dont nous avons des mémoires, où il parle toujours de lui ſous le nom *du jeune adventureux*.

Robert de la *Marck*, & l'évêque de Liége, Érard de la *Marck*, ſon frere, avoient toujours été dans les intérêts de la France. On leur l'imprudence de les déſobliger dans le temps de la fameuſe concurrence de François Ier & du roi d'Eſpagne à l'empire; on avoit câſſé la compagnie de cent hommes d'armes du premier, à cauſe des excès qu'elle commettoit, & on ne lui en avoit point donné d'autre. La ducheſſe d'Angoulême lui faiſoit mal payer ſes penſions, parce qu'il avoit été ataché au parti d'Anne de Bretagne. L'évêque de Liége aſpiroit au cardinalat, le roi ſollicitoit pour lui avec une vivacité ſincere; mais la ducheſſe d'Angoulême qui s'intéreſſoit pour Bohier, archevêque de Bourges, frere du tréſorier de l'Epargne, parce qu'elle étoit dit-on, intéreſſée par le tréſorier, trompoit & le roi ſon fils & le pape; elle mandoit au pape que ſon fils étoit d'intelligence avec elle, & qu'il ne parloit pour l'évêque de Liége, que par un reſpect extérieur pour des engagemens dont il ne déſiroit point l'exécution: le pape la crut, & Bohier fut cardinal. Cette intrigue fut découverte; le chancelier de Liége, le ſavant Aléandre qui étoit à Rome, ſurpris du peu d'égard que le pape avoit eu pour la recomandation du Roi, voulut s'en expliquer avec le ſecrétaire du pape, qui fut dans la ſuite la cardinal Bembe; celui-ci montra au chancelier de Liége la lettre de la ducheſſe d'Angoulême, & lui permit d'en tirer copie. Le chancelier l'envoya à l'évêque, l'évêque au roi. Le roi la déſavoua, & ne fut pas cru. L'évêque de Liége indigné, oublia qu'il devoit ſa fortune à la France; il ſe jeta entre les bras du roi d'Eſpagne, y entraîna ſon frere; il obtint depuis, par le crédit de l'Eſpagne, le chapeau de cardinal, & le roi d'Eſpagne n'eut point auprès des électeurs de miniſtres plus zélés, ni plus intelligens que les deux la *Marck*.

Devenu empereur, il fit à ſon tour la faute de les déſobliger dans une afaire qui intéreſſoit la principauté de Sedan, & il n'eut pas de plus grands ennemis; ils lui déclarerent la guerre, & ils la lui firent, même avant d'être ſoutenus par la France. Le cardinal reſta cependant ataché à Charles-Quint, mais Robert de la *Marck* & ſes trois fils ſe livrerent à la France. Le retour de la *Marck* vers la France, fut un événement heureux pour Fleuranges, qui étoit toujours reſté ataché au roi, & qui ſe voyoit deshérité par le traité que la *Marck* avoit fait avec l'empereur. Un attrait particulier qui tenoit à la chevalerie, l'entraînoit vers François Ier, & l'y avoit retenu pendant la déſection de ſes parens. Il étoit avec François Ier, au camp du drap d'or; il fut fort inquiet de la démarche chevaleresque que fit ce prince, d'aller ſeul & ſans eſcorte, voir Henri VIII à Guînes. Au retour de François Ier, il le gronda, comme Sully dans la ſuite grondoit Henri IV

Il lui dit de ce ton que le zele juſtifie : *mon maître, vous êtes un fou d'avoir fait ce que vous avez fait, & ſuis bien-aiſe de vous revoir ici, & donne au diable celui qui vous l'a conſeillé. --- Je n'ai pris conſeil de perſone*, dit le roi, *parce qui je ſavois bien que perſone ne me donneroit celui que je voulois prendre.*

Un des plus grands & des plus utiles exploits du maréchal de Fleuranges dans les guerres de François Ier, contre Charles-Quint, fut la défenſe de Pérone, en 1536. Ce fut un chef-d'œuvre que cette défenſe : ni le bonheur, ni l'adreſſe du comte de Naſſau, ni tous les éforts de l'armée nombreuſe des Impériaux qu'il commandoit, ni l'action continuele d'une artillerie puiſſante & bien ſervie, ni le jeu terrible des mines, ni quatre aſſauts dans chacun deſquels les ennemis revinrent pluſieurs fois à la charge, ne purent réduire cette place défendue par le maréchal de Fleuranges, qui fut en cette occaſion parfaitement ſecondé par le généreux d'Eſtourmel (*Voyez* l'article Estourmel).

Dans l'intervalle d'un des aſſauts à un autre, le maréchal de Fleuranges manquoit de poudre. Le duc de Vendôme & le duc de Guiſe étoient à Ham, épiant l'occaſion de faire entrer des ſecours dans la place. Le maréchal de Fleuranges envoya un ſoldat déterminé leur demander de la poudre. Comme toutes les portes étoient obſédées par les ennemis, il fallut le deſcendre avec une corde par-deſſus les murs, au milieu des marais ; il ariva heureuſement juſqu'à Ham. Le duc de Guiſe ſe chargea de faire entrer dans la ville, pendant la nuit, les ſecours que Fleuranges demandoit. Il choiſit quatre cents arquebuſiers, parmi les plus braves, il leur fit prendre à chacun un ſac de poudre de dix livres, & les eſcorta lui-même avec deux cents chevaux, juſqu'au bord des marais de Pérone. Tandis qu'ils traverſoient ces marais, le duc de Guiſe, pour attirer d'un autre côté l'attention des ennemis, tourna autour du camp impérial, ſonant par-tout l'alarme. Pour faire plus de bruit, il avoit mené avec lui tous le trompetes de l'armée qui étoit à Ham. Les ennemis perſuadés qu'on alloit leur livrer bataille, coururent tous à leurs poſtes. Cependant les arquebuſiers guidés par le ſoldat, furent tirés les uns après les autres dans la ville, par des cordes. Au point du jour, les ennemis aperçurent les derniers qui entroient. Le duc de Guiſe de ſon côté, failoit ſa retraite en bon ordre.

Le lendemain, le comte de Naſſau envoya ſommer le maréchal de Fleuranges de ſe rendre, ſous promeſſe de la vie ſauve, pour la gurniſon ; mais ſous la condition d'un pillage de trois jours. Sur le refus de Fleuranges la ville devoit être réduite en cendres, & la garniſon paſſée au fil de l'épée. Fleuranges répondit à Naſſau : „ Votre propoſition auroit déja „ été indécente, avant que j'euſſe reçu quatre „ mille livres de poudre dont j'avois beſoin, „ & quatre cents arquebuſiers dont je pouvois „ me paſſer „.

Le roi averti par le maréchal de Fleuranges de l'état de la place, au moment où il venoit de chaſſer l'empereur de la Provence, alloit s'avancer à la tête de ſon armée victorieuſe, pour ſecourir Pérone, lorſqu'il apprit que le ſiége venoit d'être levé au moment où l'ennemi ſembloit avoir tout préparé pour un cinquieme aſſaut.

Le maréchal de Fleuranges ne jouit pas longtemps de la gloire qu'il avoit acquiſe par la défenſe de Pérone. À peine étoit-il retourné auprès du Roi, à peine en avoit-il reçu l'accueil dû à ſa valeur & à ſa bonne conduite, qu'il apprit la mort du fameux Robert de la *Marck*, ſon pere (arivée la même année 1536) Il prit auſſi-tôt la poſte pour Sedan ; mais il fut arrêté à Longjumeau, par une fievre maligne, dont il mourut. (1537) La France perdit à la fois, dans le pere, un allié utile, dont les ſervices avoient preſque éfacé le tort irréparable qu'il avoit fait à François Ier, lors de la concurrence à l'empire, & dans le fils un de ſes plus fideles ſujets, un de ſes plus braves officiers, & ce qui eſt toujours bien plus rare, un très-habile capitaine. Il ſe ſervoit de ſa plume, comme de ſon épée. Ses mémoires reſpirent la naïveté libre & hardie d'un chevalier du temps de François Ier.

Le fils du maréchal de Fleuranges, fut auſſi maréchal de France ; il eſt auſſi nommé par quelques-uns, le maréchal de Fleuranges, par quelques autres le maréchal de Bouillon. Il fut fait priſonier par les Eſpagnols, le 18 Juillet 1553, à la priſe du château de Heſdin. Les Eſpagnols le traiterent aſſez durement, & lorſqu'en vertu de la treve conclue à Vaucelles, le 5 février 1556, ils furent obligés de le relâcher, ils le taxerent à ſoixante mille écus d'or de rançon. Il mourut cette même année 1556.

Il fut l'ayeul de Charlotte de la *Marck*, qui, par ſon mariage avec le vicomte de Turenne, Henri de la Tour, ſi connu depuis ſous le nom de maréchal de Bouillon, porta dans cette maiſon de la Tour d'Auvergne, les principautés de Sedan & de Bouillon, & tous les grands biens de la maiſon de la *Marck*.

Turenne qui, depuis de la jeune Bouillon
Mérita dans Sedan la puiſſance & le nom ;
Puiſſance malheureuſe & trop mal conſervée,
Et par Armand détruite auſſi-tôt qu'élevée.

La branche de la *Marck* Maulevrier, iſſue d'un ſecond fils du maréchal de la Marck-Bou-

illon, mort en 1556, a produit à la seconde génération Louise de la *Marck*, qui épousa en 1633, Maximilien Échallard, marquis de la Boulay; leurs enfans prirent le nom & les armes de la *Marck*: l'aîné, Henri Robert, comte de la *Marck*, fut tué à la bataille de Consarbrick, près de Treves, le 11 août 1675.

La seule branche de la *Marck* qui subsiste aujourd'hui, celle des barons de Lumain, descend de Guillaume de la *Marck*, dit le *sanglier des Ardennes*, pour sa valeur barbare & sa férocité. Dans une sédition qu'il excita contre Louis de Bourbon, évêque de Liége, tige de la branche de Bourbon Busset, il lui fendit la tête à coups de hache, & jeta son corps, du haut du pont, dans la Meuse, en 1482. Maximilien, archiduc d'Autriche, & depuis empereur, neveu de l'évêque de Liége, par Marie de Bourgogne, sa femme, vengea la mort de son oncle: ayant sû que Guillaume cherchoit à exciter des troubles dans les pays-bas, il le fit arrêter à Utrecht, & lui fit trancher la tête en 1485. On dit que Guillaume portoit cette étrange devise: *Si Dieu ne me veult, le diable me prye*. Ses descendans ont hérité de sa valeur, & non pas de sa férocité.

MARCOUL, (Saint) MARCULPHUS (*Hist. Eccles.*) né à Bayeux, mort en 558 au monastere de Nanteuil, près de Coutances. Il y a une église de saint Marcoul, à Corberi, au diocèse de Laon, elle dépend de saint Remi de Reims. C'est-là, dit-on, que les rois de France vont, ou alloient faire une neuvaine, après leur sacre, avant que de toucher les malades des écrouelles.

MARCULFE, (*Hist. Litt. mod.*) moine François, célébre par son livre des *Formules* des actes anciens, publié par Jérôme Bignon, & dont Baluze a donné depuis une édition très-complete. Cet ouvrage est divisé en deux livres; le premier contient les chartres royales, le second, les actes des particuliers.

On ne sait rien d'ailleurs de *Marculfe*, pas même s'il vivoit au septieme ou au huitieme siecle; mais son ouvrage est d'une grande utilité pour la connoissance de l'histoire, tant civile qu'ecclésiastique, des rois de la premiere race.

MARD (de saint.) (*Voyez* REMOND).

MARDOCHÉE, (*Hist. Sacr.*) cousin-germain d'Esther. Son histoire remplit presque tout le livre d'*Esther*.

MARDONIUS, (*Hist. anc.*) gendre de Darius, & beau-frere de Xercès, commanda les armées des Perses contre les Grecs, & perdit contre ceux-ci la bataille de Platée, où il fut tué l'an 479 avant J. C.

MARE, (de la) (*Hist. Litt. mod.*) le plus connu des écrivains qui ont porté ce nom, est Nicolas de la *Mare*, doyen des commissaires au Châtelet, mort en 1723, plus qu'octogénaire, auteur de traité de la police, ouvrage très-estimé, auquel M. le Clerc du Brillet a ajouté un quatrieme volume.

On a de Philibert de la *Mare*, conseiller au parlement de Dijon, mort en 1687, un ouvrage intitulé: *Commentarius de bello Burgundico*; c'est l'histoire de la guerre de 1635, & du siége de saint Jean de Losne, & cet ouvrage fait partie d'un autre plus vaste, *Historicorum Burgundiæ conspectus*.

On a aussi de Guillaume de la *Mare*, poëte latin du seizieme siecle, chanoine de Coutances, deux poëmes intitulés, l'un *Chimæra*, l'autre *de tribus fugiendis, venere, ventre & pluma*.

MARÊTS. (Jean des Marêts de Saint Sorlin). *Voyez* DESMARÊTS.

MARÈS, ou MARÈTS. des (*Hist. de France*) Dans les premieres années du regne de Charles VI, l'avidité, les exactions du duc d'Anjou, & ensuite du duc de Bourgogne, ses oncles, avoient excité quelques séditions dans Paris; les Maillotins avoient massacré des commis & des partisans; la cour vouloit se venger; & n'atendoit qu'une occasion favorable; elle se présenta, lorsqu'après la bataille de Rosebeque, en 1382, le roi revenant à Paris à la tête d'une armée victorieuse, vit les habitans de cette ville venir avec un zele suspect à sa rencontre, au nombre de trente mille, mal armés & mal disciplinés. Deux mots du connétable de Cliffon, prononcés d'un ton fier & menaçant, mirent en fuite cette multitude imprudente. Le roi entra dans Paris, comme dans une place conquise, brisa les portes, rompit les barrieres, arracha les chaînes, enleva les armes, supprima la prévôté des marchands & l'échevinage, déploya l'appareil des supplices, avec plus de rigueur que d'équité fit trancher la tête à *Desmarêts*, magistrat vénérable par son âge, par sa vertu, par ses longs services; son plus grand crime étoit d'être adoré du peuple, & odieux au duc de Bourgogne, dont l'autorité étoit devenue sans bornes depuis que le duc d'Anjou, entiérement livré à l'expedition de Naples, lui avoit abandoné les rênes du gouvernement. *Desmarêts* porta au supplice cette fermeté tranquille, que donne une bonne conscience. *Jugez moi, Seigneur, & separez ma cause de celles des impies*, dit-il en montant sur l'échafaud. On l'avertit de demander pardon au roi, *Je n'ai, répondit-il, jamais offensé les rois de la terre, j'ai employé à en servir quatre, les soixante & dix années de ma vie, en voici la récompense*. Le peuple, à ce spectacle, frémissoit de douleur & de crainte; une consternation générale avoit succédé à toute son audace. Le gouvernement profita de ces dispositions; on assembla dans la cour du palais ce peuple éperdu; on avoit élevé sur un échafaud un trône, où le roi étoit assis, environé des princes & des grands du royaume. Le Chan-

celier ſe leve, reproche au peuple ſes révoltes, & les bontés du roi payées, diſoit-il, de tant d'ingratitude. Son ton étoit ſi menaçant, & ſes regards ſi ſéveres, que le peuple proſterné, & tout en larmes, n'oſoit eſpérer de grâces: les princes la demanderent à genoux, feignant d'être touchés des marques d'un repentir ſi ſincere. Le roi ſe rendant à leurs inſtances, déclara qu'il commuoit en une peine pécuniaire la peine de mort *que tout ce peuple avoit méritée*. „ C'étoit-là, dit Mézeray, le vrai ſujet de „ cette piece de théâtre". L'édit pour le rétabliſſement des impôts fut publié aux acclamations de ce même peuple, qui avoit tant combatu pour s'y ſouſtraire.

MARÊTS, (Samuel des) (*Hiſt. Litt. mod.*) c'eſt le nom d'un miniſtre proteſtant, auteur d'une multitude d'écrits polémiques contre les catholiques, contre les ſociniens, contre Grotius. Ses deux fils, Henri & Daniel ont donné l'édition de la bible françoiſe, imprimée in-folio, chez Elzevir, en 1669, & dont les notes ſont de Samuel leur pere, né en 1599, mort vers 1673.

MAREUIL, (*Hiſt. Litt. mod.*) eſt le nom d'un traducteur françois du *Paradis* reconquis de Milton.

MARGGRAVE, ſ. (*Hiſt. mod.*) en allemand *marck-graf*, titre que l'on donne à quelques princes de l'empire germanique, qui poſſedent un état qne l'on nomme *marggraviat*, dont ils reçoivent l'inveſtiture de l'empereur. Ce mot eſt compoſé de *marck*, frontiere ou limite, & de *graf*, comte ou juge; ainſi le mot de *marggrave* indique des ſeigneurs que les empereurs chargeoient de commander les troupes & de rendre la juſtice en leur nom dans les provinces frontieres de l'empire.

Ce titre ſemble avoir la même origine que celui de marquis, *marchio*. Il y a aujourd'hui en Allemagne quatre *marggraviats*, dont les poſſeſſeurs s'appelent *marggraves*, ſavoir; 1.° celui de Brandebourg; tous les princes des différentes branches de cette maiſon ont ce titre, quoique la Marche ou le *marggraviat* de Brandebourg apartiene au roi de Pruſſe, comme chef de la branche aînée: c'eſt ainſi qu'on dit le *marggrave* de Brandebourg-Anſpach, le *marggrave* de Brandebourg-Culmbach, ou de Baruth; le *marggrave* de Brandebourg-Schwedt, *&c.* 2.° Le *marggraviat* de Miſnie, qui apartient à l'électeur de Saxe. 3.° Le *marggraviat* de Bade; les princes des différentes branches de cette maiſon prenent le titre de *marggrave*. 4.° Le *marggraviat* de Moravie, qui apartient à la maiſon d'Autriche. Ces princes, en vertu des terres qu'ils poſſedent en qualité de *marggraves*, ont voix & ſéances à la diete de l'empire.

MARGON, (Guillaume Plantavit de la Pauſe de) (*Hiſt Litt. mod.*) grand faiſeur de *brevets de la Calotte*, grand faiſeur de ſatyres en général. Il en fit une contre les janſéniſtes, qui déplut même aux jeſuites. L'ouvrage qu'il avoit fait, avoit pour titre, *le janſéniſme démaſqué*. L'abbé de Margon ne fut pas peu ſurpris, ni peu mécontent de voir cette brochure très-maltraité dans le journal de Trévoux, par le pere de Tournemine.

L'abbé de Margon a laiſſé la réputation d'un mediſant; on dit que ſa phyſionomie annonçoit ſon caractere à tout le monde. Les libelles qu'il répandoit avec profuſion, attirerent l'attention du gouvernement, il fut relégué aux îles de Lérins; &, lorſque ces îles furent priſes par les Autrichiens, en 1746, (car dans cette guerre ſi brillante & ſi heureuſe, le royaume fut plus d'une fois entamé) il fut transféré au château d'If, il obtint enſuite une demie liberté, à condition de vivre dans un couvent. Mais il troubla ſouvent la petite ſphere qui le renfermoit. Il mourut en 1760. On a de lui d'autres ouvrages que des libelles; des *mémoires de Villars*, qui ne ſont pas les véritables; des *mémoires de Berwick*, qui ne ſont pas les véritables; des *mémoires de Tourville*, qui ne ſont pas les véritables; *les lettres de Fitz-Moritz*.

MARGUERITE, (ſainte) vierge & martyre; on croit qu'elle a reçu le martyre à Antioche en 275.

MARGUERITE, Sambirie, (*Hiſt. de Danem.*) reine & régente de Danemarck, fille d'un duc de Poméranie, avoit épouſé Chriſtophe I, roi de Danemarck. Elle excelloit dans tous les exercices, & ſe fit admirer ſouvent dans les tournois. Sa figure annonçoit ſon mâle caractere. Elle avoit le port noble, les traits durs, &, le teint baſané; elle eut beaucoup de part aux troubles qui agiterent le Danemarck pendant le regne de ſon époux; mais elle ne put lui inſpirer le courage dont elle étoit animé. La reine fut nommée régente du royaume de Danemarck après la mort de Chriſtophe I, pendant la minorité d'Éric Glipping, ſon fils. Elle eſſuya d'abord quelques démêlés avec l'Égliſe, Elle refuſa l'inveſtiture du duché de Sleſwick à Éric, prince Suédois; elle ſentoit combien il étoit dangereux de recevoir cet étranger dans le royaume: ſon refus aluma la guerre. *Marguerite* parut à la tête de ſon armée: mais trahie par ſes généraux, elle fut vaincue l'an 1262, & tomba entre les mains de ſes ennemis. Éric, ſon fils, eut le même ſort; l'un & l'autre obtinrent leur liberté: le premier uſage qu'en fit *Marguerite*, fut d'envoyer à l'échafaud les chefs qui avoient donné à l'armée l'exemple d'une fuite honteuſe. Mais Éric ayant commencé à gouverner par lui-même, il ne reſta plus à *Marguerite* que le ſouvenir de ſes belles actions, & la vénération publique qui en étoit le prix: elle mourut vers l'an 1300. Une conduite ſoutenue & adaptée aux événemens, une

hume

humeur égale & ſans caprice, une ſévérité guidée par l'équité & non par la vengeance, ſon courage dans ſes malheurs, ſa modeſtie dans le cours de ſes proſpérités lui aſſurent une place parmi les femmes célébres & même parmi le grands hommes.

MARGUERITE, reine de Danemarck, de Suede & de Norwege. Tout eſt ſingulier dans cette princeſſe, juſques à ſa naiſſance. Valdemar III, le plus ſoupçoneux des hommes, avoit fait enfermer Hedwige, ſon épouſe, dans le château de Sobourg; s'étant égaré à la chaſſe, cette priſon même lui ſervit d'aſyle; on lui ſi préſenta ſon épouſe, déguiſée avec art & ſous un autre nom; ſon erreur lui rendit tout ſon amour, & *Marguerite* en fut le fruit; elle naquit l'an 1353; talens, eſprit, courage, tout fut précoce en elle; ſon pere prévit de bonne heure ſa haute deſtinée. „La nature s'eſt trompée, di-„ ſoit-il, elle vouloit en faire un héros, & non „ pas une femme". Olaüs V étant mort en 1385, la courone fut briguée par Henri de Mecklenbourg, fils d'Albert, roi du Suede; mais *Marguerite*, dont les grâces & le génie naiſſant avoient charmé tous le Scaniens, fut proclamée par eux: leur exemple entraîna les ſuffrages des autres provinces: la princeſſe fut couronée. Elle étoit déja régente de Norwege: le trône étoit encore vacant: elle avoit gouverné avec tant de ſageſſe ſous le nom de *régente*, qu'elle méritoit de gouverner ſous celui de *reine*: cependant pluſieurs partis s'oppoſoient à ſon élection: elle s'empara des places fortifiées, remplit la Norwege de troupes, ſoumit une partie de ſes ennemis par la terreur de ſes armes, & le reſte par ſes bienfaits. Enfin elle fut couronée; elle étoit reine & femme, & ne ſe vengea point. Les Danois plus fiers, rougiſſoient de fléchir ſous le joug d'une femme. *Marguerite* ſe vit forcée de faire couroner le jeune & foible Éric Wratislas, duc de Poméranie, le dernier des ſes enfans. C'étoit un fantôme qu'elle préſentoit au peuple pour le tromper; Hacquin, prince Suédois, fut contraint de renoncer à toutes ſes prétentions ſur la courone. Il étoit plus difficile d'écarter Albert de Mecklenbourg, roi de Suede, qui avoit déja arboré les trois courones dans ſon écuſſon: déja, pour aſſurer le ſuccès de ſes deſſeins, il avoit levé des armées & fait équiper des flotes; mais il avoit oublié que l'amour du peuple eſt le plus ferme apui du trône. Le deſpotiſme étoit l'objet de toutes ſes démarches politiques. Les Suédois gémiſſoient ſous le fardeau des ſubſides; la bienfaiſance intéreſſée de *Marguerite* les ſoulageoit dans leur indigence; les gouverneurs des fortereſſes ouvrirent les portes à ſes troupes, le ſénat dépoſa le roi Albert, le peuple appela *Marguerite*, & la nobleſſe la courona. Cette révolution fut l'ouvrage de quelques mois. La victoire de Falkoping en aſſura la durée: Albert tomba entre les mains des mécontens; ſon fils eut le même ſort; mais la captivité des deux princes ne fit point rentrer ſous le joug de *Marguerite* quelques troupes des factieux qui avoient pris les armes, moins pour la défenſe d'Albert, que pour troubler l'état; les diſcordes étoient ſurtout fomentées par les comtes de Holſtein & le duc de Sleſwigh qui craignoient que la nouvele reine ne s'emparât de leurs états, & qui eſpéroient qu'Albert, pour payer leurs ſervices, leur laiſſeroit cette indépendance à laquelles ils aſpiroient. La reine crut qu'il falloit faire quelques ſacrifices à la gloire de porter trois courones: elle renonça à toute juriſdiction ſur les domaines de ces princes, & ils promirent d'abandoner le parti du malheureux Albert. Ce prince ne trouva plus d'amis que dans la Wandalie. Ces peuples demanderent ſa liberté; mais on la lui vendit bien cher; il fut contraint d'abjurer tous ſes droits ſur la courone de Suede, & s'obligea de payer une ſomme de ſoixante mille marcs pour prix de ſa rançon. Ce fut l'an 1395 que ce traité fut conclu, ſous la garantie de Barmin, duc de Poméranie, & de Jean, duc de Meklenbourg. *Marguerite*, qui craignoit qu'après ſa mort, la poſtérité d'Albert ne s'emparât du trône voulut régler elle-même le choix de ſon ſucceſſeur: cette élection ſe fit ſans obſtacles; *Marguerite* préſenta au peuple Éric, ſon petit-neveu, & ce jeune prince fut couroné. L'ambition de *Marguerite* n'étoit point encore ſatisfaite; tant que les trois courones étoient diſtinctes & ſéparées, elle craignoit que l'une ne vînt à ſe détacher des deux autres; elle voulut donc former un ſeul royaume de la Suede, du Danemarck & de la Norwege. Son deſſein n'étoit pas ſans doute de donner à ce plan politique une conſiſtance invariable pour l'avenir, mais ſeulement d'en aſſurer la durée pendant ſa vie, ou tout au plus pendant celle d'Éric. Cette princeſſe connoiſſoit trop le cœur humain, le caractere, les intérêts, la rivalité des trois nations ſur leſquelles elle régnoit, pour ſe perſuader qu'un projet ſi difficile dans l'exécution, pût ſe ſoutenir pendant pluſieurs ſiecles. Ce fut à Calmar qu'elle aſſembla les ſénateurs & la nobleſſe de Danemarck, de Suede & de Norwege; la réunion des trois royaumes y fut propoſée; elle excita des débats très-vifs; la reine *Marguerite* leva tous les obſtacles, elle régla que le roi ſeroit alternativement élu par un des trois royaumes; que ce monarque, pour ainſi dire, errant, fixeroit ſon ſéjour en Suede, en Danemarck, en Norwege, pendant quatre mois ou pendant une année; qu'il conſommeroit dans chaque royaume les revenus qu'il en tireroit; que chaque nation ne payeroit des impôts que pour ſes propres beſoins; enfin que les loix, les coutumes, les priviléges de chaque royaume ne ſoufriroient au-

cune altération; qu'enfin dans chaque royaume les gouvernemens & les charges seroient le partage des naturels du pays, & ne seroient jamais donnés à des étrangers. Telle fut cette union de Calmar, si célébre & si funeste, qui devoit, au jugement des politiques de ce temps, assurer le repos du Nord, & qui y aluma tous les feux de la guerre. Albert n'osa plus disputer à *Marguerite* un trône où trois nations s'empressoient à la maintenir. Mais cette reine, qui avoit fait une étude profonde des intérêts du commerce, des penchans des peuples sur lesquels elle régnoit, préféroit, les Danois aux deux autres nations; „ La Suede, disoit-elle à „ Éric, son successeur, vous donnera de quoi „ vivre, la Norwege de quoi vous vêtir, le Da„ nemarck de quoi vous défendre „. Elle n'observa pas elle-même avec un respect bien scrupuleux, les conditions qu'elle s'étoit imposées. Les chevaliers Teutoniques s'étoient emparés de l'île de Gothland, *Marguerite* volut y rentrer à main armée; mais les troupes Suédoises qu'elle y envoya, furent repoussées; elle prit le parti d'acheter ce qu'elle n'avoit pu conquérir. Ce traité fut conclu l'an 1398. Les Suédois payerent la somme qui avoit été fixée; le Gothland devoit dès-lors apartenir à la Suede: cependant il fut annexé au Danemarck. *Marguerite* auroit dû sentir quel préjudice cette conduite devoit faire un jour au jeune Éric. L'union de Calmar auroit été rompue dès-lors, si la politique de cette grande reine n'eût enchaîné les trois nations, qui se promettoient bien de se séparer, lorsqu'Éric, dont elles mépriſoient la foiblesse, rempliroit la place de cette femme étonante. Elle mourut l'an 1411, d'une maladie qu'elle gâgna dans un vaisseau. Ses restes furent depuis transportés dans l'église de Roschild, & déposés sous un magnifique mausolée, que la reconoissance d'Éric lui fit élever. Un an avant sa mort, elle avoit fait célébrer avec une pompe digne des trois courones, le mariage d'Éric avec Philippine, fille de Henri IV, roi d'Angleterre. Dès cet instant Éric voulut régner par lui-même; mais la reine conserva toujours l'empire qu'elle avoit & sur ses sujets & sur lui; elle ne laissa à ce prince que le pouvoir de hazarder quelques coups d'état peu importans qui flatoient sa vanité; mais qui n'influoient point sur la situation des trois royaumes. Elle eut l'art de l'écarter du gouvernement, & de lui persuader qu'il gouvernoit.

La gloire de son regne, son courage, ses talens, la protection dont elle honoroit les arts, le respect qu'elle inspira à ses voisins, l'immense étendue des états qu'elle conquit par ses bienfaits, qu'elle conserva par la force de ses armes & par ses ruses politiques, la firent surnomer la *Sémiramis du Nord*. Mais si l'on examinoit en détail la conduite de cette princesse, on verroit peut-être qu'elle eut plus de talens que de vertus. Elle présenta aux trois nations un fantôme de liberté pour les asservir en effet; elle avoit soin que la justice fût observée dans les trois royaumes, mais elle n'en donnoit pas l'exemple; elle distribua les principales dignités de la Suede à des seigneurs Danois, confia à des troupes Danoises la garde des forteresses des Suédois; & lorsque la noblesse vint lui reprocher ses injustices, & lui présenter ses titres & le traité de Calmar: „ Je ne touche point à „ vos papiers, dit-elle, conservez-les, je saurai „ bien conserver vos forteresses „. Du reste, grande dans ses vues, & ne mépriſant pas les détails, jugeant les hommes d'un coup-d'œil, & les jugeant bien, gouvernant presque sans ministre, joignant à propos la patience & l'activité, écartant avec art les demandes importunes, refusant avec grâce quand son autorité chanceloit; avec fermeté quand elle fut assez puissante, *Marguerite* fut un prodige pour son sexe; elle l'eût été pour le nôtre.

Marguerite de Provence, femme de Saint Louis. Raimond Bérenger, comte de Provence, eut quatres filles; toutes les quatres furent mariées à des rois; l'aînée (*Marguerite*) épousa Saint Louis, roi de France; la seconde (*Éléonore*) Henri III, roi d'Angleterre; la troisieme, (*Sancie*) Richard, frere du roi d'Angleterre, élu roi des Romains; la quatrieme, (*Béatrix*) épousa Charles, comte d'Anjou, frere de Saint-Louis, qu'elle força d'accepter le royaume de Sicile, afin d'être reine aussi bien que ses sœurs.

Le mariage de Saint Louis avec *Marguerite* de Provence, fut l'union de deux âmes célestes; mêmes inclinations, mêmes vertus, tendresse égale, épanchemens réciproques; elle le suivit au delà des mers, & chez les infideles; elle acoucha en 1250, à Damiette, d'un fils qui fut surnomé *Tristan*, parce qu'il vint au monde dans de tristes conjonctures; on venoit de recevoir depuis trois jours, la nouvele de la défaite & de la prise du roi.

Marguerite fut la consolatrice de son mari dans la captivité; il la consultoit sur les afaires les plus importantes, sans qu'elle prétendit à cet honeur: *je le dois*, dit-il à des gens assez injustes pour s'en étoner, *elle est ma dame & ma compagne*. Des princes étrangers suivirent son exemple; le roi d'Angleterre, Henri III, prit *Marguerite* pour arbitre de quelques démêlés particuliers; l'empereur Rodolphe en fit autant dans la suite.

Sur quelques autres traits de son caractere, & quelques autres détails de son union avec Saint Louis (*Voyez* l'article Blanche de Castille)

Marguerite survécut quinze ans son mari, elle mourut en 1285.

Marguerite respectoit les mœurs dans sa conduite, & vouloit qu'on les respectât dans les écrits: un poëte Provençal lui ayant présenté

un ouvrage qu'elle jugea trop libre, il fut exilé aux îles d'Hieres.

Marguerite étant l'aînée des quatre filles du comte de Provence, qui n'avoit point de fils, sembloit devoir hériter de la Provence, & l'espérance de réunir ce comté à la courone, pouvoit être entrée pour beaucoup dans les vues qui déterminerent ce mariage; mais ce fut la plus jeune (Béatrix) qu'il plut à Raimond Bérenger d'instituer son héritiere. Le droit romain, qui régit la Provence, sembloit l'y autoriser, par la faculté indéfinie de tester qu'il acorde aux citoyens; mais il semble que le droit de succéder à des états, ne puisse point être soumis à cette faculté indéfinie de tester, & qu'un pareil droit mérite bien d'être fixé par la nature. Saint Louis respecta le testament de son beau-pere; mais *Marguerite* regarda toujours Béatrix & le comte d'Anjou, roi de Sicile, son mari, comme des usurpateurs à l'égard de la Provence; elle fit beaucoup d'instances à Saint Louis, pour qu'il défendit ses droits. C'est le seul article sur lequel elle ne fut pas écoutée.

Marguerite de Bourgogne, premiere femme de Louis Hutin, enfermée en 1314, au château Gaillard, puis étranglée en 1315, pour mauvaise conduite. Philippe le bel eut trois brus, toutes les trois furent accusées d'adultere. Il n'en coûta la vie qu'à *Marguerite*; elle étoit fille de Robert II, duc de Bourgogne.

Blanche, fille d'Othon IV, comte de Bourgogne, femme de Charles, qui fût depuis Charles le bel, en fut quite pour être répudiée, sous prétexte de parenté, & pour se faire religieuse à Maubuisson.

Jeanne, sœur aînée de Blanche, femme de Philippe, qui fut depuis le roi Philippe le long, fut jugée innocente, *inculpabilis & omnino innoxia*, & en conséquence reprise par son mari, après une prison d'environ un an.

Les amans des princesses coupables étoient deux freres, Philippe & Gautier de Launai, gentilshommes Normands. Ils furent écorchés vifs, & traînés dans la prairie de Maubuisson, nouvélement fauchée, mutilés, décapités, puis leurs troncs pendus par les bras à un gibet. Tous les complices & fauteurs furent diversement punis, suivant la part qu'ils avoient eue à cette intrigue.

Marguerite d'Écosse, (*Hist. de Fr.*) premiere femme de Louis XI. (*Voyez* Chartier) (Alain.) Elle étoit fille de Jacques Ier. roi d'Écosse, de cette malheureuse maison Stuart. (*Voy.* Stuart.) Elle ne démentit point une race funeste. Vertueuse, aimable, amie des lettres, dauphine de France, ayant en perspective les plus brillantes destinées, elle fut victime de la calomnie, & mourut à vingt ans en 1444, moitié de maladie, moitié de douleur & déja lasse de la vie. Son dernier mot fut: *Fi de la vie, qu'on ne m'en parle plus*. Elle mourut sous Charles VII, & ne fut point reine.

Marguerite d'Anjou. (*Voyez* Anjou.)

Marguerite d'Autriche (*Hist. mod.*) fille de l'empereur Maximilien & de Marie de Bourgogne, sœur de l'archiduc Philippe le beau, roi d'Espagne, tante de Charles-Quint. Le mariage de Maximilien avec Marie de Bourgogne, avoit rendu ce prince ennemi nécessaire des François, en lui imposant le devoir de défendre sa femme & les états de la succession de Bourgogne contre les armes & les intrigues de Louis XI. On avoit voulu étoufer cette haine dans son origine, en mariant le dauphin, depuis Charles VIII, avec *Marguerite* d'Autriche, qui devoit porter en dot à la France le comté de Bourgogne ou la Franche-Comté, & le comté d'Artois; mais tandis que Maximilien paroissoit uniquement occupé du mariage de sa fille, il épousoit par procureur, Anne de Bretagne, que Charles VIII, mal conseillé & mal conduit, opprimoit alors; par là, Maximilien devenoit le défenseur de cette princesse contre la France, comme il l'avoit été de Marie de Bourgogne. Charles VIII, refroidi sur l'alliance de Maximilien, depuis la découverte de ses vues sur la Bretagne, prit le parti de lui renvoyer sa fille & de lui prendre sa femme, qui heureusement ne l'étoit pas encore. *Marguerite* d'Autriche ne pardona, dit-on, jamais à la France l'afront qu'elle en avoit reçu dans cette occasion.

C'est d'elle qu'on raconte qu'ayant été promise en 1497, à Jean, infant d'Espagne, fils de Ferdinand le Catholique & d'Isabelle, & allant par mer joindre ce nouveau mari, elle fut batue d'une si violente tempête, qu'elle pensa périr, & qu'au milieu d'un tel danger, elle sut conserver assez de sang froid & de gaité de cœur pour se faire cette épitaphe badine:

Ci gît Margot, la gente demoiselle,
Qu'eut deux maris, & si mourut pucelle.

Peu de temps après l'Infant étant mort, elle épousa Philibert le beau, duc de Savoie. Devenue veuve, sans enfans, elle se retira en Allemagne, auprès de l'empereur Maximilien son pere. Elle fut dans la suite gouvernante des Pays-Bas. Ce fut elle qui, en 1508, contribua beaucoup à former cette fatale ligue de Cambray, où Louis XII s'unit avec ses ennemis de tous les temps contre les Vénitiens ses alliées naturels.

Elle eut à ce sujet de violens démêlés avec le cardinal d'Amboise, légat du Saint-Siége & ministre de France, qui sentoit quelle faute Louis XII faisoit alors contre la politique, & qui vouloit s'y opposer; *& nous sommes, monseigneur le legat & moi, cuidié prendre au poil*, mandoit-elle alors.

Ce fut elle encore qui, en 1529, dans cette

même ville de Cambray, eut avec la ducheſſe d'Angoulême, la gloire de conclure enfin la paix, qui fut nommée *la Paix des Dames*, entre Charles-Quint & François I.er Elle mourut à Malines en 1530.

Sa diviſe étoit: *Fortune, infortune, fors une.* On l'explique de différentes manieres. Nous préſumons que c'eſt une deviſe chrétiene, qui rentre dans le ſens de ce paſſage de l'Écriture: *Porro unum eſt neceſſarium; il n'y a qu'une choſe néceſſaire, c'eſt le ſalut;* de même le jeu de mots de la deviſe nous paroît ſignifier: *ce que le monde regarde comme une fortune, eſt une véritable infortune, parce que ce ſont autant d'obſtacles au ſalut. ſeule fortune véritable.*

Marguerite d'Autriche aimoit & cultivoit les lettres, & a été célébrée par les ſavans; elle a laiſſé des ouvrages en proſe & en vers, entr'autres, *le Diſcours de ſes infortunes & de ſa vie.* Jean Le Maire fit à ſa louange, l'ouvrage intitulé: *la Courone Margaritique*, imprimée à Lyon en 1549.

Marguerite *ou* Marie d'Autriche, ſa niece, ſœur de Charles-Quint, fut, comme elle, gouvernante des Pays-Bas. Elle étoit veuve de Louis, roi de Hongrie.

Marguerite de Valois, ducheſſe d'Alençon, depuis reine de Navarre, ſœur de François I.er (*Voyez* l'article Alençon.)

Voici le portrait qu'on fait de cette princeſſe dans l'hiſtoire de François I.er: " *Marguerite* „ penſoit comme lui; elle avoit les mêmes goûts, „ les mêmes lumieres, & le talent d'inſpirer „ tout ce qu'elle ſentoit. Aux qualités héroï„ques qui font les grands caracteres, elle joi„gnoit les qualités douces qui font les caracte„res intéreſſans; avec le déſir de plaire, elle „ en eut tous les moyens, & la beauté fut le „ moindre de ſes charmes; ornement de la cour „ de François I.er elle étona celle de l'empe„reur, qui la prit pour modele ſans pouvoir „ l'égaler; dans les cercles, dans les fêtes, c'étoit „ une femme aimable, qui aſpiroit à la con„quête des cœurs comme Charles-Quint à cel„le des empires; dans ſon cabinet ſolitaire, „ c'étoit un philoſophe ſenſible, qui ſe pénétroit du plaiſir de penſer & de connoître, & „ pour qui l'inſtruction étoit un beſoin ..... „ elle avoit un beſoin plus noble encore, celui „ de faire du bien; elle y joignoit le courage „ plus rare d'empêcher le mal .... toujours li„bre & toujours ſage, elle plaça la liberté „ dans l'eſprit & la ſageſſe dans les mœurs; „ pour conſerver le droit de tout dire & de „ tout écrire, elle ne fit rien contre ſon devoir. „ Indulgente ſans intérêt, elle excuſoit les paſ„ſions, ſourioit aux foibleſſes, & ne les par„tageoit pas. Quelque tort qu'on eût avec el„le, elle ne fit jamais un reproche, & n'en „ eut point à ſe faire. Bienfaiſante avec équité, „ on ne vit, autant qu'il fut en elle, ni un „ ſervice oublié, ni un talent négligé, ni une „ vertu méconnue; elle aimoit paſſionément & „ ſon frere & les lettres; les ſavans lui étoient „ chers, les malheureux lui étoient ſacrés. On la calomnia, & elle pardona, ayant mille moyens de ſe venger. On rendit ſa foi ſuſpecte, même à ſon frere; à cauſe des perſones qui l'approchoient, mais elle conſerva conſtamment la foi catholique & eut pour conſeillers de conſcience & de politique, l'archevêque d'Embrun Tournon, depuis cardinal, le plus vertueux des prélats de ſon temps & l'évêque de Tarbes-Grammont, cardinal auſſi dans la ſuite, qui ne lui cedoit ni en mérite ni en vertus. Elle mourut à cinquante-ſept ans, le 21 décembre 1549, au château d'Odos dans le Bigorre. Elle étoit née à Angoulême le 11 avril 1492, fut mariée le 9 octobre 1509, au duc d'Alençon, dont elle n'eut point d'enfans, & qui mourut le 11 avril 1525; elle épouſa en ſecondes noces le 24 janvier 1527, Henri d'Albret, roi de Navarre, ſecond du nom, dont elle eut Jeanne d'Albret, qui fut mere de notre roi Henri IV.

On connoît ſes Nouveles. Jean de La Haye, ſon valet-de-chambre, a recueilli ſes autres œuvres, ſous ce titre, digne du temps: *les Marguerites de la Marguerite des Princeſſes.* C'étoit François I.er qui avoit donné à ſa ſœur le nom de *Marguerite des Marguerites*, & tout le monde l'appeloit ainſi à la cour. Sa deviſe, une fleur de ſouci regardant le ſoleil, avec ces mots: *Non inferiora ſecutus*, ne nous paroît pas aſſez claire. Eſt-ce un hommage de tendreſſe pour ſon frere ou pour un de ſes deux maris? Dans le ſecond cas, les compare-t-elle entr'eux ou avec ſon frere, comme Virgile compare les deux maîtres de Miſene, & dit qu'Enée n'étoit pas inférieur à Hector? Ces comparaiſons n'auroient rien d'heureux. Ou bien, ſans faire aucune comparaiſon, *Marguerite* dit-elle de l'objet qui l'occupe, qu'elle ne s'atache qu'à l'objet le plus noble, qu'elle ne veut ſuivre que le modele le plus parfait? Il eſt certain que cette diviſe eſt ſuſceptible de tous ces ſens. Quant à cette autre deviſe, un lys entre deux marguerites, avec ces mots: *Mirandum naturæ opus*, François I.er eſt le lys, les deux marguerites ſont apparemment ſa ſœur & ſa fille, Marguerite de France, qui épouſa en 1559, Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, & qui aima les lettres auſſi bien que ſon pere & ſa tante. Ses ſujets l'appelerent *la Mere des Peuples*. Ce titre eſt un grand éloge. Elle mourut en 1574; elle étoit née en 1523.

Marguerite de France *ou* de Valois, fille de Henri II & de Catherine de Médicis, ſœur des derniers rois Valois, & premiere femme de Henri IV, naquit à Fontainebleau le 14 mai 1552. On ſait trop ſous quels funeſtes auſpices Henri IV devint ſon mari. Ce mariage ne fit le bonheur ni de Henri ni de *Marguerite*. Cette princeſſe témoigna de l'éloignement pour cette

union; il paroît qu'elle aimoit alors le duc de Guiſe, & jamais elle n'eut d'inclination pour Henri IV, qui ne paroît pas non plus en avoir eu pour elle. Charles IX uſa de ſon autorité pour déterminer ſa ſœur. À la cérémonie du mariage, *Marguerite* ne répondit rien, lorſqu'on lui demanda ſi elle acceptoit pour époux, le roi de Navarre; le cardinal de Bourbon; qui faiſoit la cérémonie, ou, ſelon d'autres, Charles IX lui-même pouſſa bruſquement la tête par-derriere, à *Marguerite*. Cette inclination de tête forcée, fut priſe pour un conſentement, & fut le ſeul que donna *Marguerite*; ſa répugnance eût vrai-ſemblablement été plus forte encore, ſi elle eut ſu à quelle entrepriſe ſon mariage ſervoit de voile.

La reine de Navarre peint elle-même dans ſes Mémoires, la ſituation difficile où elle ſe trouvoit dans le temps de la St. Barthélemy. „ Les Huguenots me tenoient ſuſpecte, parce „ que j'étois catholique, & les Catholiques, „ parce que j'avois épouſé le roi de Navarre, „ qui étoit huguenot..... Un ſoir étant au „ coucher de la reine ma mere, aſſiſe ſur un „ cofre, auprès de ma ſœur de Lorraine, que „ je voyois fort triſte, la reine ma mere, parlant à quelques-uns, m'apercut, & me dit „ que je m'en allaſſe coucher. Comme je faiſois la révérence, ma ſœur me prend par le „ bras, & m'arrête, & ſe prenant fort à pleurer, me dit: *Mon Dieu, ma ſœur, n'y allez „ pas*. La reine ma mere s'en aperçut, & appelant ma ſœur, ſe courrouça fort à elle, & „ lui défendit de me rien dire. Ma ſœur lui „ dit qu'il n'y avoit point d'apparence de me „ ſacrifier comme cela, & que ſans doute s'ils „ découvroient quelque choſe, il ſe vengeroient „ ſur moi. La reine ma mere répond que s'il „ plaiſoit à Dieu, je n'aurois point de mal, „ mais quoi que ce fût, il falloit que j'allaſſe, „ de peur de leur faire ſoupçoner quelque choſe. Je voyois bien qu'ils ſe conteſtoient, & „ n'entendois pas leurs paroles. Elle me commanda encore rudement que je m'en allaſſe „ coucher. Ma ſœur fondant en larmes, me „ dit: bon ſoir, ſans m'oſer dire autre choſe; „ & moi, je m'en allai toute tranſie & éperdue, ſans me pouvoir imaginer ce que j'avois „ à craindre..... J'avois toujours dans le „ cœur les larmes de ma ſœur, & ne pouvois „ dormir pour l'appréhenſion en laquelle elle „ m'avoit miſe.... La nuit ſe paſſa de cette façon, ſans fermer l'œil.... Enfin, voyant „ qu'il étoit jour, eſtimant que le danger que „ ma ſœur m'avoit dit fut paſſé, vaincue du „ ſomeil, je dis à ma nourice qu'elle fermât „ la porte pour pouvoir dormir à mon aiſe. „ Une heure après, comme j'étois le plus endormie, voici un homme frapant des pieds & „ des mains à la porte, & criant: *Navarre, Navarre*. Ma nourice penſant que ce fût le roi „ mon mari, courut vîtement à la porte. Ce fut „ un gentilhomme, mommé M. de Tréjan ou „ Teyran, qui avoit un coup d'épée dans le coude „ & un coup d'hallebarde dans le bras, & étoit „ encore pourſuivi de quatre archers, qui entrerent tous après lui en ma chambre. Lui „ ſe voulant garantir, ſe jeta deſſus mon lit. „ Moi, ſentant ces hommes qui me tenoient, „ je me jete à la ruele, & lui après moi, me „ tenant toujours à travers du corps. Je ne „ connoiſſois point cet homme, & ne ſavois „ s'il venoit là pour m'offenſer, ou ſi les archers en vouloient à lui ou à moi. Nous „ criions tous deux, & étions auſſi éfrayés l'un „ que l'autre. Enfin, Dieu voulut que M. de „ Nancey, capitaine des Gardes, y vînt, qui „ me trouvant en cet état-là, ne ſe put tenir „ de rire, & ſe courrouça fort aux archers de „ cette indiſcrétion, les fit ſortir, & me donna „ la vie de ce pauvre homme qui me tenoit, „ lequel je fis coucher & panſer dans mon cabinet, juſque à tant qu'il fût du tout guéri „. Un autre gentilhomme, nommé Bourſe, fut percé d'un coup de hallebarde, à trois pas de la reine. „ Je tombai, dit-elle, de l'autre côté, „ preſqu'évanouie, entre les bras de M. de „ Nancey, & penſois que ce coup nous eût „ percés tous deux „.

Brantôme & l'auteur du diſcours de la vie de Catherine de Médicis, diſent qu'en cette occaſion, le roi de Navarre dut la vie à l'interceſſion de *Marguerite*, qui, ſe jetant aux genoux de ſon frere, le conjura d'épargner ſon mari. *Marguerite* n'en dit rien dans ſes Mémoires.

Au lieu de ſe repentir du grand crime qu'on venoit de commettre, on ne ſe repentit que de ne l'avoir pas conſommé en ôtant la vié au roi de Navarre & au prince de Condé. La reine-mere interrogea la reine de Navarre, ſa fille, ſur les particularités les plus ſecretes de ſon mariage, lui diſant *que ſi cela n'étoit, il y avoit moyen de la démarier*. Marguerite *ſe doutant bien que ce qu'on vouloit l'en ſéparer, étoit pour lui faire un mauvais tour*, répondit à ſa mere „ qu'elle ignoroit totalement ce dont elle „ lui parloit, & qu'elle la prioit de lui épargner une réponſe auſſi embaraſſante „.

Le roi de Navare & le duc d'Anjou-Alençon s'échaperent de la cour vers le commencement du regne de Henri III. On s'en prit à la reine de Navarre, qui cependant avoit ignoré le ſecret de ſon mari, & on la retint priſoniere. „ À la cour, dit-elle, l'adverſité eſt toujours ſeule „ comme la proſpérité eſt acompagnée, & la „ perſécution aſſiſtée: le ſeul brave Grillon fut „ celui qui, mépriſant toutes défenſes & toute „ défaveur, vint cinq ou ſix fois en ma chambre, étonant tellement de crainte les cerberes que l'on avoit mis à ma porte, qu'ils „ n'oſerent jamais..... lui refuſer le paſſage „.

Monſieur, (c'eſt le duc d'Anjou-Alençon) étoit toujours l'ennemi des Mignons qui gouvernoient Henri III, & il n'avoit guere d'ami à la cour, que la reine de Navarre, ſa ſœur. Empriſoné pluſieurs fois, il étoit gardé à vue dans le Louvre en 1578. Il eut recours à *Marguerite*, & la pria de lui fournir une corde, pour qu'il pût ſe ſauver la nuit par la fenêtre de ſa chambre qui étoit au ſecond étage, & qui donnoit ſur le foſſés du château. La reine de Navarre fit emporter ce jour-là même hors du Louvre, un cofre à demi briſé; quelques heures après, on le lui raporta racomodé, & renfermant la corde que Monſieur avoit demandée. Le ſoir la reine-mere ſoupa ſeule avec ſa fille. Monſieur, impatient d'exécuter ſon deſſein, arive, parle bas à ſa ſœur; Matignon, qui n'aimoit pas Monſieur, conſidérant l'air d'empreſſement & d'embaras avec lequel il avoit parlé à la reine de Navarre, dit à Catherine de Médicis: *demain, Monſieur ne ſera plus dans le Louvre*. La reine-mere troublée, demande à *Marguerite* ſi elle avoit entendu ce que *Matignon* venoit de dire; *Marguerite* repondit que non, & Catherine répéta ce que Matignon avoit dit. „ Lors, dit *Marguerite* dans ſes Mémoires, me trouvant entre ces deux extrémités ou de manquer à la fidélité que je devois à mon frere & mettre ſa vie en danger, ou de jurer contre la vérité (choſe que je n'euſſe voulu pour éviter mille morts) je me trouvai en ſi grande perpléxité, que ſi Dieu ne m'eût aſſiſtée, ma façon eût aſſez témoigné ſans parler, ce que je craignois qui fût découvert. Mais comme Dieu aſſiſte les bonnes intentions, & ſa divine bonté opéroit en cette œuvre pour ſauver mon frere, je compoſai tellement mon viſage & mes paroles, qu'elle ne pût rien connoître que ce que je voulois; & que je n'offenſai mon âme ni ma conſcience par aucun faux ſerment. Je lui dis donc ſi elle ne connoiſſoit pas bien la haine que M. de Matignon portoit à mon frere; que c'étoit un brouillon malicieux, qui avoit regret de nous voir tous d'acord; que lorſque mon frere s'en iroit, j'en voulois répondre de ma vie; que je m'aſſurois bien que ne m'aiant jamais rien célé, il m'eût communiqué ce deſſein, s'il eût eu cette volonté. Ce que je diſois m'aſſurant bien que mon frere étant ſauvé, l'on n'eût oſé me faire déplaſir; & au pis aller, quand nous euſſions été découverts, j'aimois trop mieux y engager ma vie que d'offenſer mon âme par un faux ſerment, & mettre la vie de mon frere au hazard; elle ne recherchant pas de près le ſens de mes paroles, me dit penſez bien à ce que vous me dites, vous m'en ſerez caution, vous m'en répondrez ſur votre vie. Je lui dis en ſouriant, que c'étoit ce que je voulois „. La reine de Navarre étant rentrée dans ſon apartement, ſe coucha d'abord pour écarter les femmes de ſa ſuite; elle ne garda que ſes femmes-de-chambre dont elle connoiſſoit la fidélité. Monſieur ariva bientôt avec ſes deux confidens, Simier & Cangé, qui devoient acompagner ſa fuite. *Marguerite* ſe leva, les aida elle-même à lier la corde à une traverſe de bois. Monſieur deſcendit le premier en riant; Simier en tremblant, & ayant peine à ſe tenir à la corde; Cangé, qui deſcendoit le troiſieme, étant encore en l'air, on vit un inconnu ſortir du foſſé, & marcher à grands pas vers le corps-de-garde du Louvre. La reine de Navarre ſe rapelant le diſcours qu'avoit tenu Matignon, craignit que cet homme ne fût un eſpion apoſté par lui, pour obſerver ſon frere: la vie de ce prince n'eût pas été en ſûreté après cette ſeconde fuite, s'il fût tombé entre les mains de ſes ennemis. Les femmes de la reine jeterent vîte la corde au feu, pour qu'elle ne pût ſervir à convaincre leur maitreſſe; mais la corde en s'enflamant, mit le feu à la cheminée. Les gardes apercevant des flammes au deſſus de l'apartement de *Marguerite*, fraperent rudement à ſa porte, en criant qu'on ouvrît.

Marguerite crut d'abord que ſon frere étoit pris, & qu'on venoit l'arrêter elle-même; voyant que la corde n'étoit encore qu'à demi brûlée, elle défendit à ſes femmes d'ouvrir. Celles-ci s'approcherent de la porte, & parlant bas, comme ſi elles euſſent craint d'éveiller la reine, elles aſſurerent les gardes qu'elles alloient éteindre le feu; qu'il n'y avoit aucun danger, & leur recomanderent ſur-tout de ne point faire de bruit, de peur de réveiller & d'éfrayer la reine. Ils ſe retirerent; mais deux heures apres on ſut dans le Louvre l'évaſion de Monſieur. Coſſé vint chez la reine de Navarre pour la conduire devant le roi & la reine-mere, qui vouloient l'interroger ſur cette évaſion; une des femmes de la reine ſe jete toute éplorée à ſes pieds, s'éforçant de la retenir, & lui criant: *Vous n'en reviendrez jamais*. Coſſé repouſſa cette femme, & dit à la reine: *Voilà, Madame, une indiſcrétion qui vous perdroit, ſi tout autre que moi en eût été le témoin*. Elle trouva, en arivant, le roi aſſis auprès du lit de ſa mere, & dans une ſi grande fureur, qu'il l'auroit maltraitée, ſans la préſence de Catherine; ils lui reprocherent l'un & l'autre les diſcours qu'elle avoit tenus la veille; *Marguerite* aſſura que ſon frere l'avoit trompée, ainſi que toute la cour; au reſte elle répondit de nouveau ſur ſa vie des bonnes intentions de Monſieur, qui n'avoit, diſoit-elle, aucun deſſein de troubler la tranquillité du royaume, & qui n'étoit occupé que de l'expédition des Pays-Bas.

La reine de Navarre alla rejoindre ſon mari. On a dit que le fameux Pibrac, chancelier de Navarre, avoit été amoureux d'elle; il crut

même devoir s'en diſculper, & nous avons ſon apologie.

Les Mémoires de la reine de Navarre finiſſent en 1582, & les autres hiſtoriens lui ſont moins favorables.

En 1583, Henri III, qui avoit fait revenir ſa ſœur à la cour de France, parce qu'il eſpéroit tirer parti, pour ſes intérêts, de la préſence de cette princeſſe, la chaſſa ignominieuſement; l'ordre portoit en propres termes, qu'elle eût *à délivrer la cour de ſa préſence contagieuſe;* elle part en s'écriant qu'il n'y avoit jamais eu deux princeſſes plus malheureuſes que Marie Stuart & elle. Pendant qu'elle dînoit au Bourg la-Reine, le roi paſſa dans ſa voiture fermée, ſans daigner la ſaluer. Arivée entre Saint-Clair & Palaiſeau, des gardes arrêtent ſa litiere, font la viſite par-tout, l'obligent d'ôter ſon maſque, ne lui épargnent pas même les propos injurieux, & ſe ſaiſiſſent de ſon écuyer, de ſon médecin & de ſon chirurgien. D'autres arrêtoient dans le même temps, les dames de Béthune & de Duras, confidentes de la reine, *auxquelles ils donnerent pluſieurs coups & des ſoufflets*, diſent l'Étoile, d'Aubigné & du Pleſſis-Mornay. Le roi de Navarre fit faire à Henri III, de fortes remontrances ſur l'afront qu'il avoit fait à *Marguerite*: ſi elle l'a mérité, diſoit-il, je ne dois plus la recevoir; ſi elle ne l'a pas mérité, je demande réparation pour elle. Henri III, fort embaraſſé par un argument ſi preſſant, cherchoit à ſe rejeter ſur la découverte qu'on avoit faite, diſoit-il, de la vie ſcandaleuſe que menoient les dames de Béthune & de Duras, qu'il appeloit *vermine très-pernicieuſe & non ſupportable auprès de princeſſe de tel lieu*. Henri IV reçut *Marguerite*, mais il ne lui témoigna plus ni amitié ni eſtime. Il eut cependant à ſe louer d'elle dans l'afaire du divorce. Le duc de Sully, dans ſes Mémoires, rend témoignage à la docilité que cette reine fit paroître en cette occaſion, pour les volontés de Henri IV. Elle rendit même à ce prince & à l'état un ſervice important, en révélant la conſpiration du comte d'Auvergne & de la demoiſelle d'Entragues ſa ſœur.

Marguerite aſſiſta au ſacre de Marie de Médicis; Henri IV l'exigea ſans doute, à la ſollicitation de Marie, mais on auroit dû épargner à *Marguerite* un tel déſagrément.

Les recherches qu'elle fit pour connoître les auteurs de l'aſſaſſinat d'Henri IV, ſemblent prouver combien elle fut ſenſible à cet événement.

Marguerite mourut le 27 mars 1615, âgée de ſoixante & trois ans. L'avocat général Servin lui fit cette épitaphe:

Margaris alma ſoror, conſors & filia regum,
Omnibus his moriens (proh dolor!) orba fuit.
Pars ferro occubuit, pars altera cœſa veneno;
Tutior eſt ſolio parvula ſella gravi.
Prævifis obiit mater vexata procellis;
Par natæ mœror præſtitit inferias.

Elle aima les lettres comme François Ier. ſon ayeul, & comme *Marguerite* de Valois, reine de Navarre, ſa grande-tante.

MARGUERITE-MARIE ALAQUOQUE, plus connue ſous le nom de *Marie* Alacque (*Voyez* ALACOQUE.)

MARIAGE (des Romains) (*Hiſt. Rom.*) le *Mariage* ſe célébroit chez les Romains avec pluſieurs cérémonies ſcrupuleuſes qui ſe conſerverent long-temps, du moins parmi les bourgeois de Rome.

Le *mariage* ſe traitoit ordinairement avec le pere de la fille ou avec perſone dont elle dépendoit. Lorſque la demande étoit agréée & qu'on étoit d'acord des conditions, on les mettoit par écrit, on les ſcelloit du cachet des parens, & le pere de la fille donnoit le repas d'ailliance; enſuite l'époux envoyoit à ſa fiancée un anneau de fer, & cet uſage s'obſervoit encore du temps de Pline; mais bientôt après on n'oſa plus donner qu'un anneau d'or. Il y avoit auſſi des négociateurs de *mariages* auxquels on faiſoit des gratifications illimitées, juſqu'à ce que les empereurs établirent que ce ſalaire ſeroit proportioné à la valeur de la dot. Comme on n'avoit point fixé l'âge des fiançailles avant Auguſte, ce prince ordona qu'elles n'auroient lieu que lorſque les parties ſeroient nubiles: cependant dès l'âge de dix ans on pouvoit acorder une fille, parce qu'elle étoit cenſée nubile à douze.

Le jour des noces on avoit coutume, en coëffant la mariée, de ſéparer les cheveux avec le fer d'une javeline, & de les partager en ſix treſſes à la maniere des veſtales, pour lui marquer qu'elle devoit vivre chaſtement avec ſon mari. On lui mettoit ſur la tête, un chapeau de fleurs, & par-deſſus ce chapeau une eſpece de voile, que les gens riches enrichiſſoient de pierreries. On lui donnoit des ſouliers de la même couleur du voile, mais plus élevés que la chauſſure ordinaire, pour la faire paroître de plus grande taille. On pratiquoit anciénement chez les Latins une autre cérémonie fort ſinguliere, qui étoit de préſenter un joug ſur le col de ceux qui ſe fiançoient, pour leur indiquer que le *mariage* eſt une ſorte de joug: & c'eſt de là, dit-on, qu'il a pris le nom de *conjugium*. Les premiers Romains obſervoient encore la cérémonie nommée *confarréation*, qui paſſa dans la ſuite au ſeul *mariage* des pontifes & des prêtres atachés au ſervice de leurs temples.

La mariée étoit vêtue d'une longue robe blan-

che ou de couleur de ſafran, ſemblable à celle de ſon voile; ſa ceinture étoit de fine laine nouée du nœud herculéen, qu'il apartenoit au mari de denouer. On feignoit d'enlever la mariée d'entre les bras de la mere pour la livrer à ſon époux, ce qui ſe faiſoit le ſoir à la lueur de cinq flambeaux de bois d'épine blanche, portés par de jeunes enfans, qu'on nommoit *pueri lauti*, parce qu'on les habilloit proprement, & qu'on les parfumoit d'eſſences: ce nombre de cinq étoit de regle en l'honeur de Jupiter, de Junon, de Venus, de Diane, & de la Déeſſe de la perſuaſion. Deux autres jeunes enfans conduiſoient la mariée, en la tenant chacun par une main, & un troiſieme enfant portoit devant elle le flambeau de l'hymen. Ses parens faiſoient cortege en chantant *hymen, o himenée*. Une femme étoit chargé de la quenouille, du fuſeau, & de la caſſete de la mariée. On lui jetoit ſur la route de l'eau luſtrale, afin qu'elle entrât pure dans la maiſon de ſon mari.

Dès qu'elle arivoit ſur le ſeuil de la porte, qui étoit ornée de ghirlandes de fleurs, on lui préſentoit le feu & l'eau, pour lui faire connoître qu'elle devoit avoir part à toute la fortune de ſon mari. On avoit ſoin auparavant de lui demander ſon nom, & elle répondit *Caïa*, pour certifier qu'elle ſeroit auſſi bonne ménagere que Caïa Cæcilia, mere de Tarquin l'ancien. Auſſi-tôt après on lui remettoit les clefs de la maiſon, pour marquer ſa juriſdiction ſur le ménage; mais en même temps on la prioit de s'aſſeoir ſur un ſiége couvert d'une peau de mouton avec ſa laine, pour lui donner à entendre qu'elle devoit s'occuper du travail de la tapiſſerie, de la broderie, ou autre convenable à ſon ſexe: enſuite on faiſoit le feſtin de nôces. Dès que l'heure du coucher étoit arivée, les époux ſe rendoient dans la chambre nuptiale, où les matrones qu'on appeloit *pronuba*, acompagnoient la mariée & la mettoient au lit génial, ainſi nommé, parce qu'il étoit dreſſé en l'honeur du génie du mari.

Les garçons & les filles, en quitant les époux, leur ſouhaitoient toutes les félicités, & leur chantoient quelques vers feſcennins. On avoit ſoin cette premiere nuit de ne point laiſſer de lumiere dans la chambre nuptiale, ſoit pour épargner la modeſtie de la mariée, ſoit pour empêcher l'époux de s'apercevoir des défauts de ſon épouſe, au cas qu'elle en eût de cachés. Le lendemain des nôces il donnoit un feſtin, où ſa femme étoit aſſiſe à côté de lui ſur le même lit de table. Ce même jour les deux époux recevoient les préſens qu'on leur faiſoit, & offroient de leur côté un ſacrifice aux dieux.

Voilà les principales cérémonies du *mariage* chez les Romains; j'ajoterai ſeulement deux remarques: la premiere, que les femmes mariées conſervoient toujours leur nom de fille, & ne prenoient point celui du mari. On fait qu'un citoyen romain qui avoit ſéduit une fille libre, étoit obligé par les loix de l'épouſer ſans dot, ou de lui en donner une proportionée à ſon état; mais la facilité que les Romains avoient de diſpoſer de leurs eſclaves, & le grand nombre de courtiſanes rendoit le cas de la ſéduction extrêmement rare.

2.° Il faut diſtinguer chez les Romains deux manieres de prendre leurs femmes: l'une étoit de les épouſer ſans autre convention que de les retenir chez ſoi; elles ne devenoient de véritables épouſes que quand elles étoient reſtées auprès de leurs maris un an entier, ſans même une interruption de trois jours: c'eſt ce qui s'appeloit un *mariage* par l'uſage, *ex uſu*. L'autre maniere étoit d'épouſer une femme après des conventions matrimoniales, & ce *mariage* s'appeloit de vente mutuele, *ex coemptione*: alors la femme donnoit à ſon mari trois as en cérémonie, & le mari donnoit à ſa femme les clefs de ſon logis, pour marquer qu'il lui acordoit l'adminiſtration de ſon logis. Les femmes ſeules qu'on épouſoit par une vente mutuele, étoient appelées meres de famille, *matres-familias*, & il n'y avoit que celles-là qui devinſſent les uniques héritieres de leurs maris après leur mort.

Il réſulte de là que chez les Romains le *matrimonium ex uſu*, ou ce que nous nommons aujourd'hui *concubinage*, étoit une union moins forte que le *mariage* de vente mutuele; c'eſt pourquoi on lui donnoit auſſi le nom de demi-mariage, *ſemi-matrimonium*, & à la concubine celui de demie-femme, *ſemi-conjux*. On pouvoit avoir une femme ou une concubine, pourvu qu'on n'eût pas les deux en même temps.

MARIAGE LÉGITIME & NON LÉGITIME, (*Hiſtoire & Droit Romain.*) Les *mariages légitimes* des enfans chez les Romains, étoient ceux où toutes les formalités des loix avoient été remplies. On appeloit *mariages non légitimes* ceux des enfans, qui, vivant ſous la puiſſance paternele, ſe marioient ſans le conſentement de leur pere. Ces mariages ne ſe câſſoient point lorſqu'ils étoient une fois contractés; ils étoient ſeulement deſtitués des effets de droit qu'ils auroient eus s'ils euſſent été autoriſés par l'approbation du pere: c'eſt ainſi que Cujas explique le paſſage du juriſconſulte Paul, dont voici les paroles: *Eorum, qui in poteſtate patris ſunt, ſine voluntate ejus, matrimonia jure non contrahuntur, ſed contracta non ſolvuntur.* Mais il y a tout lieu de croire que le juriſconſulte romain parle ſeulement du pouvoir ôté aux peres de rompre le *mariage* de leurs enfans encore ſous leur puiſſance, lors même qu'ils y avoient donné leur conſentement. On peut voir là-deſſus les notes de M Schulting, *page* 300 de ſa *Juriſprudentia ante Juſtinianea*. Pour ce qui eſt de l'*uxor injuſta* dont il eſt parlé dans *la loi* 13. §. 1. *dig. ad leg. Jul. de adult.* Cujas lui-même ſemble

ſemble s'être retracté dans un autre endroit de ſes obſervations, où il conjecture qu'il s'agit dans cette loi, d'une femme qui n'a pas été épouſée avec les formalités ordinaires, *qua non ſolemniter accepta eſt, aqua & igne obſervat. lib. VI. cap. xvj.*: car chez les anciens Romains, quand on avoit omis ces formalités, qui conſiſtoient dans ce que l'on appeloit *confarreatio* & *coemptio*, une fille, quoiqu'elle eût été menée dans la maiſon de celui qui en vouloit faire ſa femme, n'étoit pourtant pas cenſée pleinement & légitimement mariée; elle n'étoit pas encore entrée dans la famille, & ſous la puiſſance du mari, ce qui s'appeloit *in manu viri convenire*: elle n'avoit pas droit de ſuccéder à ſes biens, ou entiérement, ou par portion égale avec les enfans procrées d'eux: il falloit, pour ſuppléer à ce défaut de formalités requiſes, qu'elle eût été un an complet avec ſon mari, ſans avoir découché trois nuits entieres, ſelon la loi des XII. tables, qu'Aulu-Gelle, *Noct. Attic. lib. III. cap. ij.* & Macrob. *Saturnal. lib. I. ch. xiij.* nous ont conſervée. Juſque-là donc cette femme étoit appelée *uxor injuſta*, comme le préſident Briſſon l'explique dans ſon Traité, *ad leg. jul. de adulteriis*; c'eſt-à-dire, qu'elle étoit bien regardée comme véritablement femme, & nullement comme ſimple concubine; en ſorte cependant qu'il manquoit quelque choſe à cette union pour qu'elle eût tous les droits d'un *mariage légitime*. Mais tout *mariage* contracté ſans le conſentement du pere ou de celui ſous la puiſſance de qui le pere étoit lui-même, avoit un vice qui le rendoit abſolument nul & *illégitime*, de même que les *mariages* inceſtueux, ou le *mariage* d'un tuteur avec ſa pupille, ou celui d'un gouverneur de province avec une provinciale, *&c.*

MARIAMNE, (*Hiſt. de Juifs.*) L'une des plus illuſtres princeſſes de ſon temps épouſa Hérode le Grand, dont elle eut Alexandre & Ariſtobule. Le Roi l'aimoit éperdument. Sa faveur excita l'envie; ſes ennemis vinrent à bout de la perdre dans l'eſprit de ſon mari. Hérode, dans un moment de jalouſie & de colere, fit périr *Mariamne*, comme il fit périr dans la ſuite les deux fils qu'il avoit eus d'elle, Alexandre & Ariſtobule. Le déſeſpoir où le jeta la mort de cette femme adorée, lui donna une maladie dont il penſa mourir, & lui laiſſa des momens d'égarement, dans leſquels il ordonoit à ſes domeſtiques d'aller chercher la reine, la croyant toujours vivante, & ne pouvant recevoir de conſolation que d'elle. *Mariamne*, mourut vingt-huit ans avant l'ere Chrétiene. Hérode épouſa une autre *Mariamne*, fille de Simon, grand ſacrificateur des Juifs, il ſe contenta d'exiler celle-ci qui fut accuſée de conſpiration contre lui.

MARIANA, (Jean) (*Hiſt. Litt. mod.*) jéſuite eſpagnol, fameux par pluſieurs ouvrages, & ſur-tout pour ſon hiſtoire d'Eſpagne; il la compoſa en latin, & la traduiſit en eſpagnol; le pere Charenton ſon confrere l'a traduite en françois. L'original ne va que juſqu'en 1506, mais des continuations l'étendent juſqu'en 1678. Mort à Tolede en 1623, âgé de 87 ans.

MARIANUS SCOTUS, (*Hiſt. Litt. mod.*) moine écoſſois, rétiré en 1059, à l'abbaye de Fulde, mort à Mayence en 1086, parent du vénérable Bede, auteur d'une chronique qui va depuis la naiſſance de J. C. juſqu'à l'an 1083, & qui a été continuée juſqu'en 1200, par un abbé nommé Dodechin.

MARIE, *amertume de la mer*, (*Hiſt. Sacrée*) ſœur de Moyſe & d'Aaron, fille d'Amram & de Jocabed, naquit vers l'an du monde 2424, environ douze ou quinze ans avant ſon frere Moyſe. Lorſque celui-ci, qui venoit de naître, fut expoſé ſur le bord du Nil, *Marie*, qui s'y trouva, s'offrit à la fille de Pharaon pour aller chercher une nourice à cet enfant. La princeſſe ayant agréé ſes offres, *Marie* courut chercher ſa mere, à qui l'on donna ce jeune Moyſe à nourir. On croit que *Marie* épouſa Hur, de la tribu de Juda, mais on ne voit pas qu'elle en ait eu des enfans. Après le paſſage de la mer rouge & la deſtruction entiere de l'armée de Pharaon, *Marie* ſe mit à la tête des femmes de ſa nation, & entona avec elles ce fameux cantique *Cantemus Domino*, &c. pendant que Moyſe le chantoit à la tête du chœur des hommes. Lorſque Séphora, femme de ce dernier, fut arivée dans le camp, *Marie* ayant eu quelques démêlés avec elle, intéreſſa dans ſon parti Aaron, & l'un & l'autre murmurerent contre Moyſe. Dieu en fut irrité, & frapa *Marie* d'une lepre fâcheuſe dont il la guérit à la priere de Moyſe, après l'avoir cependant condamnée à demeurer ſept jours hors du camp. Elle mourut l'an 2552, au campement de Cadès, dans le déſert de Sin, où elle fut enterrée; & Euſebe dit que de ſon temps on voyoit encore ſon tombeau à Cadès. *Exod. xv, nombre xx, 26.* (†.)

Dans le Nouveau Teſtament on trouve, indépendament de la Vierge *Marie*, mere de J. C., pluſieurs femmes du nom de *Marie*. On a diſputé ſur leur nombre, ainſi que ſur celui des Magdeleines; les uns diſtinguent ce que les autres confondent.

La femme qui, au ſiége de Jéruſalem, mangea ſon fils, ſe nommoit *Marie*. Il eſt remarquable qu'une telle horreur ſoit arivée ſous Titus & ſous Henri IV. C'eſt un grand argument contre la guerre.

MARIE DE BRABANT, femme de Philippe le Hardi, roi de France. (*Voyez* l'article BROSSE) (Pierre de la.)

MARIE D'ANJOU. (*Voyez* ANJOU.)

MARIE DE BOURGOGNE. Cette princeſſe, fille de Charles le Téméraire, dernier prince de la

ſeconde Maiſon de Bourgogne, étoit auſſi douce, auſſi docile, auſſi patiente que ſon pere avoit été violent emporté, ambitieux. Comme elle étoit héritiere de vaſtes & nombreux états, elle fut promiſe par ſon pere à tous les princes de l'Europe. Louis XI, qui n'auroit dû ſonger qu'à la faire épouſer à ſon fils, aima mieux la perſécuter: il la força de ſe jeter entre les bras de Maximilien, archiduc d'Autriche, fils de l'empereur Frédéric III, & de faire paſſer dans la maiſon d'Autriche une ſucceſion qui n'auroit jamais dû ſortir de la maiſon de France.

Marie de Bourgogne témoigna beaucoup de bonté, lorſqu'en 1477, les Gantois révoltés contr'elle par les intrigues de Louis XI, ayant condamné à mort ſes miniſtres Hugonet & d'Imbercourt, pour avoir trop bien ſervi leur ſouveraine, elle parut dans la place publique en habit de deuil, pâle, échevelée, déſolée, avouant ſes miniſtres de tout ce qu'ils avoient fait, & demandant leur grâce au peuple avec des torrens de larmes & les plus tendres inſtances; & ce peuple montra bien toute ſa férocité, en repouſſant la priere, en réſiſtant aux larmes d'une ſi bonne princeſſe, & en faiſant tomber à ſes pieds les têtes de ſes miniſtres & de ſes amis. *Marie* de Bourgogne mourut à Bruges en 1482, des ſuites d'une chûte de cheval.

Marie d'Angleterre, (*Hiſt. de Fr. & d'Angl.*) ſœur de Henri VIII, roi d'Angleterre, troiſieme femme de notre roi Louis XII, eſt le ſeul exemple d'une princeſſe angloiſe, devenue reine de France, ſous la troiſieme race. Bathilde qui, ſous la premiere, avoit épouſé Clovis II, & en avoit eu trois fils, étoit angloiſe; c'eſt tout ce qu'on en ſait.

On avoit vu ſur la fin de la ſeconde, Ogine, fille d'Édouard, de la race Saxone, régner avec Charles le ſimple. C'eſt cette Ogine qui, pendant la détention de ſon mari au château de Pérone, ſe retira en Angleterre, auprès d'Adeſtan ſon frere, & y emmena ſon fils Louis, qui en eut le ſurnom d'*Outremer*, lorſqu'il revint régner ſur les François. *Marie* eut avec cette Ogine, une conformité ſinguliere. Toutes deux avoient d'abord été mariées par raiſon d'état; toutes deux devenues maitreſſes de leur ſort, ſe marierent par inclination. Ogine épouſa Hebert, comte de Troyes; *Marie* épouſa le duc de Suffolck-Brandon. Ce Charles Brandon, duc de Suffolck, étoit le favori de Henri VIII. Il l'étoit auſſi de *Marie* ſa ſœur, des le temps où elle vivoit encore en Angleterre; il l'acompagna en France, où leur conduite fut ſi diſcrete, que Louis XII n'en ſoupçona rien. François, comte d'Angoulême & duc de Valois, qui fut bientôt après le roi François Ier, s'enflama d'abord pour *Marie*; mais il ſentit ou on lui fit ſentir combien il ſeroit dangereux même de réuſſir dans un pareil amour. Il changea de perſonage, veilla & fit veiller avec ſoin ſur la reine, ſur le duc de Suffolck & ſur lui-même. La ducheſſe de Valois & la comteſſe d'Angoulême trouverent des prétextes pour ne jamais perdre la reine de vue; on lui perſuada qu'elle n'oſoit coucher ſeule, & la barone d'Aumont, ſa dame d'honeur, réclama, comme un droit de ſa place, de coucher dans ſa chambre en l'abſence du roi. La reine prit ou feignit de prendre toute cette contrainte pour une étiquete dont ſon rang la rendoit eſclave.

Louis XII ne vécut que deux mois avec *Marie*; l'amour exceſſif qu'il avoit conçu pour cette jeune épouſe lui coûta la vie.

Après la mort de Louis XII, Monſieur d'Angoulême, dit le maréchal de Fleuranges, demanda à ladiſte reine „s'il ſe pouvoit nommer „ roi, à cauſe qu'il ne ſavoit ſi elle eſtoit en„ ceinte ou non; ſur quoi ladiſte dame lui fit „ réponſe qu'oui, & qu'elle ne ſavoit aultre roi „ que lui, car elle ne penſoit avoir fruict au „ ventre qui l'en peuſt empêcher".

Trois mois après, le duc de Suffolck épouſa ſecrétement la reine, qui écrivit elle-même à ſon frere, qu'elle avoit forcé le duc de Suffolck à recevoir ſa main: „Vous m'auriez refuſé vo„ tre conſentement, lui dit-elle, vous m'acor„ derez mon pardon".

Polydore Virgile va juſqu'à dire que Henri VIII deſtinoit ſa ſœur à Suffolck, avant que des intérêts politiques l'obligeaſſent de la donner à Louis XII, & qu'il n'avoit fait ſon favori duc, que dans l'intention d'en faire ſon beau-frere.

Marie retourna auprès de Henri VIII, & l'Angleterre qui l'avoit vue partir reine de France, la vit revenir ducheſſe de Suffolck, plus contente de l'heureuſe médiocrité de ce ſecond état, que de la ſplendeur génante du premier. Il lui reſta de ſa courone un douaire de ſoixante mille livres de rente, bien payé quand la France & l'Angleterre étoient amies.

Marie d'Angleterre mourut en 1534, à trente-ſept ans.

Marie Stuart. (*Voyez* Stuart.)

Marie de Médicis. (*Voyez* Médicis.)

Marie premiere, (*Hiſt. d'Anglet.*) reine d'Angleterre, fille de Henri VIII & de Catherine d'Arragon, ſœur d'Édouard VI, à qui elle ſuccéda, & d'Eliſabeth qui lui ſuccéda, eût pu paroître digne du trône, ſi elle ne l'eût point occupé. Jamais enfant royal n'avoit été plus éprouvé par le malheur des ſon enfance. Enveloppée dans la proſcription d'une mere malheureuſe & reſpectable elle ne trouva dans ſon pere, qu'un tyran & un ennemi, qui la priva des droits de ſa naiſſance, qui la livra, ſans apui & ſans conſolation, à la haine de ſes belles-meres; elle oſa réſiſter à ce pere bar-

bare, & reſter fidele à ſa mere ; elle oſa regarder comme nul tout ce qui n'étoit que l'ouvrage de la violence, & défendre avec fermeté les droits dont on la dépouilloit. Tant qu'Anne de Boulen vécut, *Marie* ne voulut faire aucune démarche pour ſe réconcilier avec ſon pere, elle rejetoit hautement ſa ſuprématie, cette ſuprématie qu'il ne s'étoit arrogée que pour répudier Catherine d'Arragon, & épouſer Anne de Boulen. La mort de cette derniere raprocha le pere & la fille. Henri força *Marie* de ſigner un acte, par lequel elle reconoiſſoit enfin ſa ſuprématie, renonçoit à l'obéiſſance du pape, & avouoit la nullité du mariage de ſa mere. Son cœur déſavoua toujours cette ſignature arrachée à ſa foibleſſe; elle trouva plus de force contre ſon frere, elle n'en reconut jamais la ſuprématie, & refuſa conſtament de ſouſcrire à la nouvele liturgie, ce qui lui attira de la part d'Édouard VI une perſécution, qui lui fir former le projet de quiter le royaume; mais on veilloit ſur elle, & la fuite lui fut impoſſible.

Le premier acte d'autorité que fit *Marie*, en montant ſur le trône, fut d'ouvrir les priſons des Catholiques perſécutés, & de les rétablir dans leurs biens & dans leurs égliſes. Tout cela étoit juſte. Que les Catholiques même euſſent la meilleure part aux faveurs de la nouvele reine, on avoit dû s'y atendre; elle leur devoit ce dédomagement de l'oppreſſion qu'ils avoient ſouferte ſous les regnes précédens, mais ſon zele la rendit cruele. Un grand nombre de victimes furent ſacrifiées. Elle n'eut par la généroſité de pardoner à Jeane Grai, qu'on avoit rendue coupable mal-gré elle. Son regne ne fut que de cinqs ans.

Marie Épouſa Philippe II, roi d'Eſpagne, mariage le plus contraire & à la politique angloiſe en particulier, & à la politique européene en général. Philippe II la gouvernoit & la mépriſoit. Mal-gré ſon indifférence, il crut avoir donné un héritier au trône ; *Marie* le déſiroit trop pour n'en pas concevoir & n'en pas donner un peu légérement d'eſpérance. À un ſermon du cardinal Polus, dont elle avoit été pieuſement affectée, elle avoit ſenti ſon enfant remuer; le bruit ſe répandit en quelques provinces, qu'elle étoit acouchée d'un fils ; le *Te Deum* fut chanté dans la cathédrale de Norwick; mais la reine n'avoit été délivrée que d'une mole. Philippe renonçant à l'eſpérance d'avoir des enfans de *Marie*, retourna dans ſes états, laiſſant ſa femme inconſolable de ſon abſence & de ſes froideurs.

Philippe avoit averti *Marie* que la cour de France formoit des projets qui paroiſſoient menacer Calais; Philippe ajoutoit à cet avis l'offre de mettre garniſon flamande dans cette place; mais les Anglois ſe défierent d'un ſoin ſi obligeant, & l'offre fut rejetée; ce qui acheva de rendre Philippe auſſi indifférent ſur les afaires de l'Angleterre, qu'il l'étoit déja pour la reine ſa femme. Le duc de Guiſe prit Calais, & *Marie* mourut peu de temps après, en 1558. *On n'a pas connu mon mal*, dit-elle dans ſes derniers momens, *ſi l'on veut le ſavoir, qu'on ouvre mon cœur; & on y trouvera Calais*. Elle étoit née en 1515, & avoit commencé à régner en 1553.

Marie seconde, reine d'Angleterre conjointement avec Guillaume III ſon mari, prince d'Orange, étoit fille du malheureux Jacques II. Elle nâquit au palais de Saint-James en 1662, ſous le regne de Charles II, ſon oncle. Jacques II, étoit alors duc d'Yorck; il ſe fit catholique, au grand déſagrément de la nation angloiſe; mais il n'eut pas la liberté d'élever ſes filles dans cette religion.

Le prince d'Orange, déja uni par les liens du ſang à la maiſon d'Angleterre, neveu de Charles II & du duc d'Yorck par ſa mere, leur ſœur, plus uni encore par les liens politiques avec les républicains anglois, qui, ſoulevés par lui contre la France, s'indignoient des liaiſons de leurs princes avec Louis XIV, voulut former de nouveaux nœuds plus étroits encore avec cette maiſon & avec ce pays, en épouſant la princeſſe *Marie*. Les grandes révolutions que ce mariage entraîna dans la ſuite, ſembloient annoncées par les conjontures mêmes dans leſquelles ce mariage fut conclu, & par la hauteur avec laquelle Guillaume fit la demande de la princeſſe *Marie*. Charles II n'avoit point d'enfans légitimes, & le duc d'Yorck n'avoit que des filles; celui qui épouſeroit *Marie*, acquerroit de grandes eſpérances.

Le prince d'Orange vint en 1677, en Angleterre, faire la demande de la princeſſe; c'étoit le temps où il ſoulevoit toute l'Europe contre la puiſſance menaçante de Louis XIV. Le duc d'Yorck acueillit froidement cette propoſition, & ſe contenta de dire qu'il ſe ſoumettroit toujours aux volontés du roi ſon frere. Charles vouloit que le mariage de ſa niece fût le ſceau de la paix qui ſe négocioit alors à Nimegue; le prince d'Orange commença par déclarer hautement que la princeſſe lui avoit plu dès la premiere vue, & qu'en la connoiſſant mieux, il l'aimoit tous les jours davantage, mais qu'il étoit incapable de ſacrifier le moindre des intérêts de ſes concitoyens & de ſes alliés, pour la plus belle femme du monde, & qui lui ſeroit la plus chere; Charles prit le parti de dire qu'il eſtimoit infiniment cette franchiſe de ſon neveu.

L'afaire du mariage traînant en longueur, parce que Louis XIV la traverſoit, Guillaume dit hautement qu'il falloit que cela finît, & que le roi choiſît d'avoir en lui un ami fidele ou un ennemi implacable. Ces traits d'impatience & de hauteur qui révoltoient le duc

d'Yorck, trouvoient plus d'indulgence chez Charles II. Il voulut toujours n'y voir qu'une noble franchiſe; il avoua au chevalier Temple, qui avoit toujours fait des vœux & des démarches pour cette alliance, qu'il s'étoit toujours piqué d'être phyſionomiſte; qu'il prétendoit ne s'être jamais trompé, en jugeant d'après la phyſionomie: „ Celle de mon neveu me „ plait ajouta-t-il, elle m'annonce un honête „ homme; vous pouvez l'aſſurer qu'il aura ma „ niece „. Ce mariage ſe fit en effet en 1677, à la grande ſatisfaction des Anglois, & le prince d'Orange acquit à la ſucceſſion d'Angleterre, des droits qu'il fit valoir avant le temps, quoique détruits par la naiſſance de Jacques III. Cette naiſſance même hâta la révolution. Le prince d'Orange aſſuré des ſuffrages de la nation angloiſe, prit le parti, en 1688 de détrôner ſon beau-pere, du conſentement de ſa femme. Guillaume & *Marie* furent couronés roi & reine d'Angleterre.

Marie mourut le 7 janvier 1695, ſans enfans, & le trône paſſa, mais ſeulement après la mort de Guillaume en 1702, à la princeſſe Anne, ſœur de *Marie*, & femme de George, prince de Danemarck.

Marie-Thérese d'Autriche, reine de France, fille de Philippe IV, roi d'Eſpagne; née à Madrid en 1638, épouſa Louis XIV le 9 juin 1660, à Saint-Jean-de-Luz, en vertu de la paix des Pyrénées, mourut en 1683, le 30 juillet.

On a, pour juger de cette princeſſe, deux mots, dont l'un eſt d'elle, l'autre a été dit à ſon occaſion. Une carmélite l'aidant à faire ſon examen de conſcience pour une confeſſion générale, & lui demandant ſi, avant ſon mariage, elle n'avoit pas déſiré de plaire à quelques-uns des jeunes gens de la cour du roi ſon pere? *Oh non! ma Mere*, répondit-elle, *il n'y avoit point de rois*: ce trait raporté par Madame la comteſſe de Caylus dans ſes *Souvenirs*, & cité avec éloge par M. le préſident Hénault, ne plaît pas à tout le monde.

L'autre mot fut dit à ſa mort, par Louis XIV: *Voila le ſeul chagrin qu'elle m'ait donné*. Louis XIV pouvoit ajouter qu'il lui en avoit donné quelques-uns qu'elle avoit ſouferts avec beaucoup de douceur & de patience, & ſur leſquels il avoit aſſez mal acueilli des plaintes tendres & reſpectueuſes qu'elle avoit quelquefois hazardées.

Marie-Thérese d'Autriche, impératrice d'Allemagne, reine de Hongrie, fille de l'empereur *Charles VI*, naquit à Vienne le 13 Mai 1717, & épouſa en 1736 *François-Etienne* de *Lorraine*, grand-duc de Toſcane. L'empereur ſon pere étant mort en 1740, l'électeur de Baviere fut élu empereur à Francfort par les armes de la France, ſous le nom de *Charles VII*. Ce qui reſtoit des dépouilles de *Charles VI*, fut près d'être enlevé à ſa fille & partagé entre pluſieurs puiſſances. La France, la Pruſſe, la Baviere, la Saxe s'unirent pour l'accâbler. Le roi de Pruſſe envahit la Siléſie; les troupes Françoiſes allerent juſqu'aux portes de Vienne. *Marie-Thérese* ſe vit une année entiere ſans ſecours & ſans autre eſpérance que ſon courage. Elle ſe mit à la tête de ſes armées, & s'étant fait un allié puiſſant dans *George II* roi d'Angleterre, elle eut bientôt pour elle la Sardaigne, la Hollande, & juſqu'à la Ruſſie, qui envoya la derniere année de la guerre environ 30,000 hommes à ſon ſecours. La Hongrie, qui n'avoit été pour ſes peres qu'un éternel objet de guerres civiles, de réſiſtances & de punitions, devint pour elle un royaume uni, affectioné, peuplé de ſes défenſeurs. Après bien des combats livrés en Allemagne, en Italie, en Flandre, elle goûta le plaiſir & la gloire de faire élire empereur ſon époux en 1745, & elle fit renaître la maiſon d'*Autriche*. L'électeur de Baviere, empereur ſans pouvoir, général preſque ſans troupes nationales, étoit mort la même année, l'un des plus malheureux princes de la terre, accâblé de maladies & d'infortunes, après avoir été élevé au faîte des grandeurs. La paix de 1748 fut avantageuſe à *Marie-Thérese*. Le roi de Pruſſe ayant envahi la Saxe & ataqué la Bohême, une nouvele guerre déſola l'Europe, & après des ſuccès divers elle fut terminée en 1763. *Marie Thérese* devenue veuve en 1765, ne s'appliqua plus qu'à l'éducation de ſes auguſtes Enfans, au bonheur de ſes ſujets, & à l'exercice de toutes les vertus. Elle mourut le 29 Novembre 1780, après avoir mérité le beau nom de MERE de la Patrie, que lui ont donné les peuples attendris. Ses derniers momens ne furent employés qu'à répandre des bienfaits ſur les pauvres & les orphelins. Parmi les paroles qu'elle dit quelques heures avant ſa mort, on n'oubliera pas celle-ci: „ S'il s'eſt fait quelque choſe de répréhen- „ ſible pendant mon regne, ç'a été certainement à „ mon inſu; car j'ai toujours eu le bien en vue. „ L'état où je ſuis, (dit-elle à ſon auguſte Fils,) „ eſt l'écueil de ce qu'on appele grandeur & „ force: tout diſparoit dans ces momens. La „ tranquillité où vous me voyez, vient de celui qui ſçait la pureté de mes vues. Pendant „ un regne pénible de 40 années, j'ai aimé & „ recherché la vérité; peut-être ai-je été trompée dans mon choix; mes intentions ont peut-„ être été mal compriſes, encore plus mal exécutées. Mais celui qui ſçait tout, a vu le „ fond de mon cœur. La tranquillité dont je „ jouis eſt la premiere grâce de ſa miſéricorde, „ qui m'en fait eſpérer d'autres. Je n'ai jamais „ fermé le cœur aux cris des malheureux: c'eſt „ la plus conſolante idée que j'aie dans mes „ derniers momens. „ *Marie Thérese* étoit entrée dès l'âge de 14 ans au conſeil de *Charles VI* ſon pere. Comme elle ne ceſſoit pas de demander

des grâces; „ Je vois bien, *lui dit un jour l'em-* „ *pereur*, que vous ne voudriez être Reine que pour „ faire le bien. — Il n'y a que cette maniere de „ régner, *repondit-elle*, qui puisse faire suppor- „ ter le poids d'une courone. „ Chaque jour de son regne fut marqué par quelque bienfait. Ayant aperçu un soldat malade, qui étoit en faction à la porte d'une de ses maisons de plaisance, elle le fit relever tout de suite, & conduire dans une voiture jusqu'à l'hôpital. On lui dit que la maladie de ce jeune-homme n'avoit d'autre cause que l'indigence, & l'éloignement d'une mere qu'il ne pouvoit plus faire vivre du travail de ses mains. Elle envoya chercher cette femme jusqu'à Brinn en Moravie, distante de 40 lieues, pour la réunir à son fils. " Je suis charmé, lui dit *Marie-Thérese*, de vous „ remettre moi-même un enfant qui vous est „ si tendrement ataché. Je vous donne une pen- „ sion pour suppléer à son travail, & je vous „ recomande à tous les deux de toujours vous „ aimer. *Ce sont là mes récréations*, disoit-elle. „ La bonne femme fut si transportée d'entendre sa Souveraine lui parler avec tant de bonté, qu'elle s'écria: " Je n'ai que ce fils que vous „ me rendez, & quoique je l'aime plus que „ ma vie, je voudrois tout-à-l'heure le voir ex- „ pirer sous mes ieux, pour le service de Vo- „ tre Majesté .... „ *Marie-Thérese*, sans autre garde que le cœur de ses sujets, se rendoit accessible aux petits comme aux grands. „ Je ne „ suis qu'un *gueux de payſan*, (disoit un pau- „ vre laboureur de la Bohême;) mais je par- „ lerai à notre bonne Reine quand je voudrai, „ & elle m'écoutera comme si j'étois un *Mon-* „ *seigneur*... „ L'Impératrice rentrant un jour dans son palais, apérçoit une femme & deux enfans qui se traînoient à ses pieds. La faim les arrachoit à leur chaumiere. *Marie Thérese* assure qu'on va les soulager, & dans l'instant même leur faisant apporter son dîner, elle ne se nourit que des larmes qu'elle répand, sans pouvoir se résoudre à manger. „ Ce sont mes „ enfants, *dit-elle*, ils ne seront plus reduits à „ mendier... Je me reproche, *disoit-elle un jour*, le „ temps que je donne au sommeil, parce que c'est „ autant de dérobé à mon peuple. „ Quelque temps après la mort de l'empereur *François I*, son époux chéri, elle fit faire son cercueil, & consut elle même son habit mortuaire; & c'est dans cette robe funebre, faite dans le plus grand secret, de sa main royale, qu'elle fut ensévelie.

Marie-Christine-Victoire de Baviere, fille de Ferdinand de Baviere, née à Munich en 1660, épousa en 1680, à Châlons en Champagne, le dauphin, fils de Louis XIV. La mémoire de cette princesse a passé comme une ombre; elle méritoit cependant, à quelques égards, qu'on se souvint d'elle.

Elle étoit laide, & se rendant justice, elle ne cherchoit qu'à se cacher; l'éclat de la cour de Louis XIV lui déplaisoit; elle vivoit retirée dans son apartement, avec ses femmes, surtout avec sa femme-de-chambre allemande, Bessola, ne s'occupant qu'à la priere & à la lecture; car elle aimoit l'instruction, & elle montroit de l'esprit. M. de Fontenelle lui a dédié ses Églogues, & cette dédicace est une Églogue à sa louange; il y vante beaucoup l'esprit de cette princesse, & le jugement plein de finesse & de goût qu'elle portoit sur les ouvrages d'esprit.

C'est de cette dauphine de Baviere, que le président de Croissy, qui avoit été chargé de négocier son mariage à la cour de Munich, disoit au roi à son retour: *Sire, ſauvez le premier coup-d'œil, elle vous paroîtra fort bien*. C'est elle à qui le roi disoit un jour: *Vous ne m'aviez pas dit, Madame, que la ducheſſe de Toſcane, votre ſœur, étoit extrêmement belle! Étoit-ce à moi*, répondit-elle, *à me ſouvenir que ma ſœur a toute la beauté de la famille, lorſque j'en ai tout le bonheur?* Que pouvoit-on dire de plus aimable? Le mot qu'elle dit, en mourant, au duc de Berry, son dernier fils, est plus aimable encore: elle mouroit des suites de cette derniere couche; elle demande son fils, l'embrasse avec toute la tendresse d'une mere: *c'eſt de bien bon cœur*, lui dit-elle, *quoique tu me coûtes bien cher*. Une telle femme pouvoit être plus intéressante que celles qui brilloient dans les fêtes, dans les bals, dans les jeux de Versailles, & qui étoient plus selon le cœur de Louis XIV. Elle mourut en 1690. Louis XIV étoit dans sa chambre au moment où elle expiroit; on lui proposa de sortir, pour se dérober à l'horreur de ce spectacle: *Non, non*, répondit-il, *il eſt bon que je voie comment meurent mes ſemblables*. On ajoute qu'il dit à M. le dauphin: *Voila ce que deviennent les grandeurs*.

MARIES, s. f. (*Hiſt. mod.*) fêtes ou réjouissances publiques qu'on faisoit autrefois à Venise, & dont on tire l'origine de ce qu'autrefois les Istriens, ennemis des Vénitiens, dans une course qu'ils firent sur les terres de ceux-ci, étant entrés dans l'église de Castello, en enlevérent les filles assemblées pour quelque mariage, que les Vénitiens retirerent de leurs mains après un sanglant combat. En mémoire de cette action, qui s'étoit passée au mois de février, les Vénitiens instituerent dans leur ville la fête dont il s'agit. On l'y célébroit tous les ans le 2 de février, & cet usage a subsisté trois cents ans. Douze jeunes filles des plus belles, magnifiquement parées, acompagnées d'un jeune homme qui représentoit un ange, couroient par toute la ville en dansant; mais les abus qui s'introduisirent dans cette cérémonie, la firent supprimer. On en conserva seulement quelques traces dans la procession que le doge & les sénateurs faisoient tous les ans à pareil jour, en

ſe rendant en troupe à l'égliſe Notre-Dame. Jean-Baptiſte Egnat. *exempl. illuſtr. virg.*

MARIETTE, (Pierre-Jean) (*Hiſt. Litt. mod.*) fils d'un libraire & libraire lui-même, puis ſecrétaire du roi & contrôleur de la chancellerie. Son Recueil d'Eſtampes étoit un des plus complets en ce genre. M. *Mariette* eſt connu par ſon Traité *des Pierres gravées*; par des *Lettres à M. le comte de Caylus*, ſur la Fontaine de Grenelle, & en général, par le goût & la connoiſſance des arts. Mort à Paris le 10 ſeptembre 1774.

MARIGNAN, (Jean-Jacques-Medichino) MÉDEQUIN, (marquis de) (*Hiſt. Litt. mod.*) Nous trouvons ſon nom écrit de diverſes manieres; *Médicis*, *Medici*, *Médiquin*, *Médequin*; Brantôme l'appele même *Médecin*; mais il paroît que c'eſt une plaiſanterie ſur ſon nom. Il étoit milanois, fils d'un commis à la douane. Son eſprit, ſes talens, ſes intrigues lui avoient donné entrée dans la maiſon du duc de Milan, François Sforce, auquel il ſervoit de ſecrétaire. C'étoit dans le temps où François Ier. diſputoit, conquéroit, perdoit tour-à-tour le Milanès; *Médequin* conçut l'eſpérance d'une plus grande fortune, ſi les François parvenoient à s'établir dans ce duché: pour s'attirer leur faveur, il leur révéloit tous les ſecrets de ſon maître: Sforce fut inſtruit de cette infidélité par une lettre qu'il intercepta; il jura la perte de *Médequin*; mais il voulut éviter d'un côté, les longueurs & l'éclat d'une procédure criminele, de l'autre les inconvéniens plus grands encore d'un aſſaſſinat direct: il n'avoit pas oublié qu'ayant fait aſſaſſiner pour des raiſons à peu près pareilles, un Monſignorino Viſconti, il avoit été aſſaſſiné lui-même par un Viſconti. Guichardin fait entendre que Sforce s'étoit ſervi de *Médequin* pour aſſaſſiner Monſignorino Viſconti; & il paroît encore par le récit de quelques autres auteurs, que c'étoit un complice que Sforce avoit voulu perdre, dans *Médequin*. Quoi qu'il en ſoit, l'expédient dont il ſe ſervit, fut de charger *Médequin* d'une lettre pour le gouverneur de Muſſo, place ſituée à l'extrémité du Milanès, vers le nord du lac de Côme, dans un pays dont on recevoit à peine des nouveles dans le reſte du duché; cette lettre étoit un ordre au gouverneur de faire jeter le porteur dans le lac. *Médequin*, ſoit par défiance, ſoit pour pouvoir inſtruire les François du ſujet de ſa commiſſion, décacheta la lettre, & apprit le ſort qu'on lui préparoit; il voulut que les moyens employés pour ſa perte, ſerviſſent à ſa fortune & à ſa vengeance. Il ſupprima la lettre de Sforce, & imitant ſon écriture, il fabrique deux lettres, adreſſées, l'une au gouverneur de Muſſo, l'autre à ſon lieutenant. Par le premiere, le duc avertiſſoit vaguement le gouverneur d'être en garde contre les Griſons, qui en deſcendant de leurs montagnes pour ſervir la France, pouroient ſurprendre Muſſo. Par la ſeconde, le duc mandoit au lieutenant qu'il avoit découvert un projet formé par le gouverneur, de livrer la place aux François; qu'il falloit prévenir cette trahiſon, & prêter main-forte à *Médequin*, qui alloit par ſon ordre à Muſſo pour arrêter le gouverneur & veiller à la ſûreté de la place. *Médequin* arive à Muſſo, rend les lettres, eſt bien reçu par le gouverneur, bien ſervi par le lieutenant. Le gouverneur eſt arrêté; *Médequin* ſe ſaiſit de ſon argent, & l'emploie à corrompre la garniſon; il ſe rend maître de la place, il leve la maſque, & chaſſe le lieutenant. Mais pour conſerver cette place, & pour braver le reſſentiment de Sforce, il avoit beſoin d'une puiſſante protection; il avoit à choiſir de celle de François Ier. ou de Charles-Quint; il préféra celle de l'empereur, & voulut la mériter par un ſervice important. Six mille Griſons ſervoient dans l'armée de François Ier. *Médequin* entreprit de les forcer à retourner dans leur pays; il dreſſa des embûches au gouverneur de Chiavenne, place importante du pays des Griſons, & voiſine du lac de Côme, il enleva aiſément ce gouverneur, un jour que celui-ci étoit ſorti de la place ſans eſcorte; il paroît enſuite à la vue de Chiavenne, il demande à parler à la femme du gouverneur; elle ſe préſente ſur la muraille. *Médequin* tenant une épée dans une main, lui montre de l'autre ſon mari déſarmé, lié, prêt à recevoir le coup mortel: *Choiſiſſez, Madame*, lui dit-il, *de me remettre votre place, ou de voir & de faire égorger votre mari*. Cette femme s'éfraye, &, n'ayant point le courage de préférer ſon devoir de ſujete à ſon devoir d'épouſe, ouvre les portes à *Médequin*; à cette nouvele, les Griſons quiterent l'armée Françoiſe qui aſſiégeoit alors Pavie, & qui alloit bientôt livrer la funeſte bataille de ce nom; ils jugerent que leur devoir le plus preſſant étoit d'aller défendre leur pays.

Médequin ayant eu Marignan pour échange de la ville de Muſſo, qu'il avoit remiſe à l'empereur, prit le titre de marquis *de Marignan*, ſous lequel il eſt ſi connu. Étant devenu dans la ſuite un des hommes les plus conſidérables de l'Italie, & Jean-Ange *Médequin* ſon frere, ayant été fait pape, ſous le nom de Pie IV, Coſme I, à la faveur de la reſſemblance des noms, reconut ces Médicis ou *Médequins* de Milan, pour être de ſa maiſon; mais cette opinion n'a pu s'établir, mal-gré les efors de Meſſaglia, auteur de la vie du marquis *de Marignan*, lequel dit avoir vu les armes de Médicis ſculptées dans une très-anciene maiſon des ayeux du marquis à Milan; mais n'avoient-elles pas été ſculptées après coup? Il parle auſſi d'une ſalle, où l'on voyoit peintes les tiares de trois papes de la maiſon de Médicis; ces trois papes étoient Léon X, Clément VII & Pie

IV, frere du Marquis *de Marignan*. Mais ce fait peut ne prouver que la prétention des *Médequins* & cette prétention eſt certaine. L'auteur ajoute qu'Alexandre de Médicis écrivit au marquis du Guaſt, général de l'empereur, pour lui recomander le marquis de Marignan comme ſon parent, & que c'étoit avant le pontificat de Pie IV. Oui, mais c'étoit dans un temps où le marquis *de Marignan*, par l'éclat de ſes exploits & de ſes ſervices, & parle rôle important qu'il jouoit en Italie, avoit mérité qu'on ſe fît l'honneur de l'avouer pour parent.

Le marquis *de Marignan* paſſa dans la ſuite, du parti de l'empereur dans celui du roi de France, qui s'appeloit la ligue, parce que toutes les puiſſances de l'Italie s'étoient liguées avec François Ier, contre Charles-Quint qui, depuis la bataille de Pavie, devenoit trop redoutable.

Le duc Sforce & le marquis *de Marignan*; mal-gré leur haine mutuele, ſervoient alors la même cauſe. Sforce aſſiégé dans le château de Milan par le duc de Bourbon, fut obligé de capituler; échapé des mains des Impériaux, il alla joindre les confédérés, à Lodi, place qu'il devoit à leurs armes; le marquis *de Marignan*, après tant de trahiſons, ne put ſoutenir ſa vue, & quita l'armée; mais il eut l'inſolence d'être mécontent de ce que la ligue lui préféroit Sforce, & il en témoigna ſon mécontentement d'une maniere plus inſolente encore, en faiſant arrêter des ambaſſadeurs de Veniſe, qui alloient en France. Le prétexte qu'il prit fut que la ligue lui devoit de l'argent pour des levées qu'il avoit faites en Suiſſe: les Griſons avoient pris ſur lui Chiavenne; mais il les gênoit tant par des impôts qu'il avoit établis ſur la navigation du lac de Côme, que les Griſons, pour s'exempter de ces droits, lui avoient donné cinq mille cinq cents ducats, & lui en avoient promis encore autant. La ligue, pour attirer à elle les Griſons, qu'elle savoit être ſollicités par le duc de Bourbon, de s'unir à lui, promit de les aquiter envers le marquis *de Marignan*, des cinq mille cinq cents ducats qui reſtoient à payer, de leur rembourſer ceux qu'ils avoient déja payés, & de faire ceſſer les vexations de cet aventurier.

MARIGNY, (Enguerrand Le Portier; ſeigneur de) (*Hiſt. de Fr.*) Sous le regne de Philippe le Bel, il gouvernoit les finances & le roi & le royaume, & vrai-ſemblablement il ne les gouvernoit pas bien; car ce regne eſt une époque de grandes violences & de grandes déprédations. Enguerrand *de Marigny* & ſous lui, Etienne Barbete, maître de la monoie, devinrent trop puiſſans par le malheur public, & les altérations de la monoie: „ Il s'étoit plus „ levé, dit Mézeray, de deniers extraordinai„ res durant ce regne ſeul que dans tous les „ précédens ..... on faiſoit entreprendre au „ roi des choſes au deſſus des forces de ſon „ état..... il étoit d'ailleurs envelopé par ceux „ qui manioient les finances; il leur en laiſ„ ſoit prendre leur bonne part en récompenſe „ de ce qu'ils donnoient les moyens de faire „ ces exactions. Ses cofres étoient comme le „ toneau des Danaïdes, où l'on verſoit ſans „ ceſſe, & qui ne ſe rempliſſoit jamais. Ainſi, „ c'étoit toujours à recomencer; un impôt en „ attiroit un autre nouveau & plus grand „. Enguerrand *de Marigny* a trouvé des défenſeurs qui l'ont repréſenté comme un homme d'état, & qui ont pris ſon parti contre Mézeray; mais la mauvaiſe adminiſtration des finances & ſa fortune particuliere l'accuſent trop hautement. Les paradoxes hiſtoriques peuvent éblouir, mais ils ne perſuadent pas toujours. La fin *de Marigny* fut malheureuſe, c'eſt ce qui lui a donné des partiſans. La pitié fait quelquefois illuſion. *Marigny* fut pendu ſous Louis-le-Hutin en 1315, la veille de l'aſcenſion, au gibet de Monfaucon qu'il avoit fait conſtruire; *& comme maître du logis*, dit encore Mézeray, *il eut l'honeur d'être mis au haut bout au deſſus de tous les autres voleurs*.

Divers perſonages du nom de *Marigny* ſont connus dans les lettres: 1°. Jacques Carpentier *de Marigny*, gentilhomme françois, fils du ſeigneur de *Marigny* près Nevers, eccléſiaſtique peu édifiant, eſprit plaiſant, conteur agréable, chanſonier célébre, fut frondeur, parce qu'il étoit ataché au cardinal de Retz, puis au grand Condé; il fit des chanſons contre le cardinal Mazarin. Cependant ſa plaiſanterie ſur le prix propoſé par le parlement, à celui qui apporteroit la tête du cardinal, & la répartition qu'il fit de la ſomme aſſignée, tant pour qui lui couperoit le nez, tant pour une oreille, tant pour un œil; cette plaiſanterie étoit plus propre à donner du ridicule à l'arrêt qu'au cardinal. On a de *Marigny*, un *Recueil de Lettres en vers & en proſe*, & un *poême ſur le Pain béni*. Il eſt le gentilhomme françois dont il eſt parlé à l'article Allen. (*Voyez* cet article.) Il avoit voyagé en Allemagne & en Suede. Étant en Allemagne, il eut une maladie très-grave, dont il penſa mourir; l'évêque luthérien d'Oſnabruck l'aſſuroit qu'il n'en mourroit pas, & plaiſantant pour rendre ſon pronoſtic plus vrai-ſemblable, vous n'aurez pas, lui dit-il, le chagrin d'être enterré parmi des Luthériens: *En tout cas*, répondit Marigny, *le remede ſeroit facile, il ſuffiroit de creuſer deux ou trois pieds plus bas, je ſerois avec des Catholiques*. Il mourut en 1670.

Nous avons d'un autre *Marigny* (l'abbé Augier de) mort à Paris en 1762, une *Hiſtoire du douzieme ſiecle*; une *Hiſtoire des Arabes*; & *les Révolutions de l'Empire des Arabes*.

MARIGOT, ſ. m.) *Terme de relation*) Ce mot ſignifie en général dans les îles de l'Amé-

rique, un lieu où les eaux de la pluie s'assemblent & se conservent.

MARILLAC, (*Hist. de Fr.*) famille françoise, qui a produit entr'autres, trois personages très-célèbres :

1°. Charles *de Marillac*, archevêque de Vienne, fils de Guillaume *de Marillac*, contrôleur général des finances du duc de Bourbon. Il se distingua sur-tout à la conférence de Fontainebleau en 1560. Il fut suspect de protestantisme, ainsi que son ami Montluc, évêque de Valence, & son autre ami le chancelier de l'Hôpital, parce qu'il ataquoit la cour de Rome, & qu'il osoit s'élever contre les Guises, alors tout-puissans. Il mourut dans la même année 1560, de douleur, dit-on, des maux qu'il prévoyoit, & qui furent plus grands peut-être, qu'il ne l'avoit prévu.

2°. Michel *de Marillac*, garde des sceaux, neveu de l'archevêque de Vienne, avoit été dans sa jeunesse, un ardent ligueur. Il étoit fort dévot, & sembloit d'abord n'avoir de goût que pour la retraite ; il s'étoit fait faire un apartement dans l'avant-cour des Carmélites du fauxbourg St. Jacques, pour avoir la jouissance continuele de leur église. Marie de Médicis, fondatrice de cette maison, y venoit souvent ; elle connut *Marillac*, & le recomanda au cardinal de Richelieu, sur qui elle avoit encore alors du crédit. Richelieu fit *Marillac* directeur ou surintendant des finances en 1624, & garde des sceaux en 1626. *Marillac* publia en 1629, une Ordonance générale, qui régloit les principaux points de la jurisprudence, & qu'ayant été rejetée par le parlement, & nommée par dérision, *le Code Michau*, du nom de Baptême de *Marillac*, est aujourd'hui louée & regretée à beaucoup d'égards, par quelques jurisconsultes. La disgrace du *Marillac*, arivée quelques années après, porta le dernier coup à cette ordonance. L'ingratitude du cardinal de Richelieu envers la reine-mere, rendit les *Marillac* ingrats à leur tour envers Richelieu, ou, si l'on veut, ayant a prendre parti entre la reine & le cardinal, ils regarderent la reine comme leur premiere & principale bienfaitrice, puisque c'étoit elle qui les avoit recomandés au cardinal. Quoi qu'il en soit, ils travaillerent de concert avec elle, à la perte de Richelieu, & ils furent les plus fortes dupes de ce qu'on appela *la Journée des dupes*, journée où Richelieu découragé suivit cependant le conseil que lui donna le cardinal de la Valette, d'aller joindre le roi à Versailles, & revint triomphant de ses ennemis, qui, se croyant sûrs du succès, négligerent de faire la même démarche, & laisserent le champ libre au Cardinal. Celui-ci fit enfermer le garde des sceaux dans le château de Caën, puis dans celui de Châteaudun, où il mourut en 1632, si pauvre, que Marie de Creil sa belle-fille ; fut obligée de faire les frais de ses funérailles, après l'avoir nouri dans sa prison. Le dernier descendant du garde des sceaux, a été Jean-François *de Marillac*, brigadier des armées du roi, gouverneur de Béthune, tué en 1704, à la bataille d'Hochstet ; mais il restoit d'autres *Marillac* de la même famille. Le garde des sceaux *de Marillac* a laissé quelques ouvrages. On a de lui des poésies, entr'autres, une traduction des Pseaumes en vers françois ; une Dissertation sur l'auteur du livre de l'*Imitation*.

3°. Louis de *Marillac*, maréchal de France ; frere du garde des Sceaux, fut une des victimes du Cardinal de Richelieu, dont il avoit voulu tramer la perte. Étant aussi entré avec la reine mere dans une conjuration contre le cardinal, dans l'espoir de s'élever sur ses ruines, il offrit de le tuer lui même. Ce projet ne fut pourtant point allégué au procès, on l'accusa de péculat & de concussion ; on discuta jusqu'aux moindres droits de sa place, qu'il avoit exercés ou permis qu'on exerçât, on les lui contesta tous, & à force d'envie de le trouver coupable, on le trouva coupable. Il s'agissoit le plus souvent d'objets qui, par leur peu d'importance, n'avoient pas été jusqu'à lui, & dont il n'avoit pas même d'idée. Il répondit sur les uns, *j'ai cru avoir ce droit ;* sur les autres, *j'ignore si j'avois ce droit ;* sur tous, *j'ignore si ces droits ont été exercés en mon nom, ou s'ils ont été négligés ; des soins plus importans exigeoient mon attention*. Quelquefois impatienté des interrogatoires ridicules qu'on lui faisoit subir, il s'écrioit, *chose étrange qu'un homme de mon rang soit persécuté avec tant de rigueur & d'injustice ! Il ne s'agit dans tout mon procès que de foin, de paille, de pierres & de chaux*.

Il est vrai que la petitesse de ces objets ne seroit pas toujours une raison de les négliger, & que chez une nation, très-ferme sur tous les principes de la probité, la plus légere faute dans l'emploi des deniers publics, & dans l'exercice de droits onéreux seroit si fort en contradiction avec les mœurs qu'elle paroîtroit toujours fort grave ; mais acoutumé comme on l'étoit depuis si long-temps, à la plus grande indulgence sur cet article, les excès même les plus crians dans ce genre, paroissoient à peine une faute légere, & le maréchal de *Marillac*, même coupable, avoit le droit de n'être pas condamné, sur-tout à mort pour une faute sur laquelle on avoit l'habitude de ne rechercher persone ; rien de plus injuste en général que ce qu'on appele faire un exemple, sur-tout quand c'est sur un malheureux ou sur un ennemi, & qu'on ne le fait pas indistinctement sur tous les coupables. Voulez-vous remettre en vigueur une loi pénale tombée en désuetude ? Commencez par la renouveler, & par avertir que les coupables, qu'on étoit auparavant dans l'usage d'épargner, ne seront plus épargnés désormais. Le maréchal eut la tête tranchée à Paris, à la

place

place de Grêve, le 10 mai 1632. Son procès avoit duré près de deux ans, & le maréchal étoit si sûr de son innocence, qu'il avoit rejeté l'offre que plusieurs de ses amis lui avoient faite, de le tirer de prison. Il avoit été gentilhomme ordinaire de la chambre de Henri IV, il avoit eu le bâton de maréchal de France en 1629; il l'avoit mérité par ses services; il étoit couvert de blessures, & eût-il été coupable, il méritoit de ne pas périr.

MARIN, (P. Carvilius Marinus) (*Hist. Rom.*) À la fin de l'empire de Philippe, vers le milieu du troisieme siecle, ce Carvilius Marinus, qui avoit fait la guerre avec distinction, contre les Goths, reçut des troupes, en 249, le titre de César, & prit la pourpre impériale dans la Mœsie. Philippe envoya une armée pour dissiper ce parti; il s'étoit dissipé de lui-même. Les mêmes soldats qui avoient proclamé Carvilius Marinus, l'avoient aussi massacré.

MARIN, (Michel-Ange) (*Hist. Litt. mod.*) minime, né à Marseille en 1697, mort le 3 avril 1767, auteur d'une multitude d'ouvrages de piété, a joui d'une réputation distinguée parmi les écrivains ascéptiques. La plupart de ses ouvrages sont des romans pieux, tels que *Farfalla* ou *la comédiene convertie; Théodule* ou *l'enfant de bénédiction; Agnès de Saint-Amour*, ou *la fervente novice; Angelique ou la religieuse selon le cœur de Dieu*, &c. L'objet de ces ouvrages est toujours de porter à la vertu & à la piété. Le pape Clément XIII honora le P. *Marin* de plusieurs brefs pleins de louanges. On a fait de lui un éloge historique, qui a été imprimé en 1769, à Avignon.

MARINE, (Sainte) (*Hist. Eccléf.*) vierge chrétiene. On croit qu'elle vivoit en Bithynie, vers le huitieme siecle.

MARINELLA, (Lucrece) (*Hist. Litt. mod.*) savante Vénitiene du dix-septieme siecle, dont on a plusieurs ouvrages, tels que *la Nobiltà delle donne*, où elle soutient la prééminence de son sexe, these que les femmes pouroient abandoner aux hommes; en prose & en rimes; *Arcadia felice*; *amore innamorato*; un recueil de rimes ou de poésies.

MARINELLO, (Jean) (*Hist. Litt. mod.*) médecin italien du seizieme siecle, est auteur d'un ouvrage sur les maladies des femmes, qui porte deux titres en apparence bien différens, & bien peu faits pour s'appliquer à un même livre.

L'un est: *Gli ornamenti delle donne, tratti delle scritture d'una Rena greca.*

L'autre, qui annoce plus précisément le sujet, est: *le Medecine pertenenti alle infermità delle donne.*

Cet ouvrage eut de la réputation dans son temps; mais on a beaucoup mieux écrit depuis en toute langue & en tout pays, soit sur le même sujet soit sur toutes les autres parties de la médecine.

MARINI, (Jean-Baptiste) (*Hist. Litt. mod.*) connu sous le nom de *Cavalier Marin*, poëte célebre par son poëme d'*Adonis*. Il est aussi l'auteur d'un poëme sacré intitulé *la strage degli Innocenti*. Il y a de lui encore un autre poëme intitulé: *la Murtoleïde*. C'étoit une satyre contre un autre poëte Italien, nommé Gaspard Murtola, qui de son côté fit contre lui la *Marinéide*; mais qui, se sentant apparemment le plus foible dans ce genre d'escrime, permit à sa vengeance de joindre à la satyre la ressource de l'assassinat; il tira un coup de pistolet au *Cavalier Marin*, qui ne fut que blessé. Celui-ci jugeant qu'il falloit pardoner beaucoup de choses à un poëte irrité, demanda & obtint grâce pour Murtola. Cette démarche étoit convenable de sa part; mais les juges auroient dû sentir le danger de permettre l'assassinat à l'amour-propre blessé des poëtes. Pour ne pas revenir à ce Murtola, nous dirons ici qu'on a de lui un poëme italien de la création du monde; & d'autres poésies, tant italienes que latines. Il mourut en 1624, & le *Cavalier Marin* en 1625. Celui-ci étoit né en 1569. Murtola étoit de Gênes; *Marini*, de Naples.

MARINIANA, (*Hist. Rom.*) femme de l'empereur Valérien, qui ayant suivi son mari en Asie, fut prise avec lui par Sapor, roi de Perse, & qui témoin des affronts de l'empereur, & exposée elle-même aux insultes de Sapor, mourut de douleur dans sa prison. Sur cette aventure de Valérien & de Sapor, *voyez* l'article BAJAZET. Les historiens vantent la vertu de *Mariniana*, autant qu'ils déplorent ses malheurs.

MARION, (Simon) (*Hist. de Fr.*) célebre avocat-général au parlement de Paris, sous le regne de Henri IV, avoit plaidé comme simple avocat pendant trente-cinq ans. Il mourut à Paris en 1605: il fit imprimer en 1594 ses plaidoyers, sous le titre d'*actiones forenses*. Catherine *Marion*, sa fille, femme d'Antoine Arnauld, fameux par son plaidoyer pour l'université contre les Jésuites, eut vingt enfans, presque tous célebres par leurs talens & par leurs vertus. Elle fut la mere de docteur Arnauld, de M. Arnauld d'Andilly, de l'evêque d'Angers, &c. (*voyez* l'article ARNAULD). Elle fut mere aussi de Marie-Angélique Arnauld, abbesse de Port-Royal. Elle vecut dans cette abbaye sous la direction de sa fille; elle y mourut en 1641.

MARIOTTE, (Edme) (*Hist. Litt. mod.*) reçu à l'académie des sciences en 1666, dans le temps de son institution: célebre par des expériences de physique, dans plus d'un genre; il a fait à Chantilly la plupart de ses expériences d'hidrauliques, science qu'il a contribué à perfectioner; il a sû ajouter aussi aux découvertes de Pascal sur la pesanteur. On a de lui un traité du mouvement des eaux; un traité

du nivélement; un traité du choc des corps; un traité du mouvement des pendules, & d'autres ouvrages de phyſique. Il a auſſi fait & publié des expériences ſur les couleurs. Mort en 1684; c'eſt à lui qu'on attribue ces deux vers latins ſi concis & ſi flateurs ſur la rapidité des conquêtes de Louis XIV.

Una dies Lotharos, Burgundos hebdomas una;
Una domat Batavos luna, quid annus erit?

MARIVAUT. (*Voyez* MAROLLES)

MARIVAUX, (Pierre Carlet de Chamblain de) (*Hiſt. Litt. mod.*) de l'académie françoiſe.

On a donné un *eſprit de Marivaux*, comme on en avoit donné un de Fontenelle. À la tête de ce recueil on trouve un éloge hiſtorique de M. de *Marivaux*, qui ne peut rien apprendre ſur ſon eſprit, ni ſur ſes talens; mais qui donne l'opinion la plus avantageuſe de ſon caractere. Il contient deux lettres, l'une ſur la pareſſe, l'autre ſur les ingrats „Ah! ſainte pareſſe, ſalutaire indolence, s'écrie-t-il dans „ l'une, ſi vous étiez reſtées mes gouvernantes, „ je n'aurois pas vrai-ſemblablement écrit tant „ de néants plus ou moins ſpirituels; mais j'aurois eu plus de jours heureux que je n'ai eu „ d'inſtans ſupportables. Mon ami! le repos ne „ vous rend pas plus riche que vous ne l'êtes, „ mais il ne vous rend pas plus pauvre, avec „ lui vous conſervez ce que vous n'augmentez „ pas, encore ne ſais-je ſi l'augmentation ne „ vient pas quelquefois récompenſer la vertueuſe inſenſibilité pour la fortune„.

C'eſt du moins la morale de la fâble de la Fontaine, qui a pour titre: *l'homme qui court après la fortune, & l'homme qui l'atend dans ſon lit*. L'auteur parle enſuite d'un homme de ſa connoiſſance qui va voyager avec un prince: „ Il a l'honeur d'apartenir à un prince, il faut „ qu'il marche; & moi, j'ai la douceur de „ n'apartenir qu'à moi, & je ne marcherai „ point„.

C'eſt par une ſuite de cet amour pour le repos & pour la liberté, qu'il fit un jour une aumône conſidérable à un pauvre, auquel il reprochoit de mendier, étant dans toute la force de la jeuneſſe & de la ſanté, & qui lui répondit avec toute l'énergie d'un ſentiment profond: *ah! Monſieur, ſi vous ſaviez, je ſuis ſi pareſſeux!*

Il y a de fort beaux traits dans la lettre ſur les ingrats; tel eſt celui-ci: „Ils ont beau faire, mon ami, leur conſcience ne ſauroit être „ ingrate, tout s'y retrouve. Elle a des replis, „ où les reproches que nous méritons ſe conſervent, où nos devoirs ſe plaignent de n'avoir pas été ſatisfaits „.

Une des maximes de M. *Marivaux* étoit *que, pour être aſſez bon, il faut l'être trop*. Il diſoit encore, „ſi mes amis venoient m'aſſurer que je „ paſſe pour un bel eſprit, je ne ſens pas en „ vérité que je fuſſe plus content de moi-même; mais ſi j'apprenois que quelqu'un eût „ fait quelque profit en liſant mes ouvrages, „ ſe fût corrigé d'un défaut, oh! cela me toucheroit, & ce plaiſir-là ſeroit de ma compétence„.

On fera éternélement à M. de *Marivaux* le reproche d'avoir été affecté & maniéré dans ſon ſtyle, & ce reproche ſera éternélement injuſte. Sa maniere d'écrire étoit celle qui lui étoit preſcrite par ſa maniere de voir & de ſentir, & elle en eſt la plus fidele expreſſion. Loin qu'elle lui coûtât de la recherche & de l'éfort, c'eſt pour écrire autrement, c'eſt pour écrire d'une maniere qui auroit paru plus naturele, qu'il eût été réduit à faire des éforts. S'il ne réunit pas tous les ſuffrages, c'eſt que tout le monde n'a pas aſſez d'eſprit pour goûter tout le ſien. Qui pouroit cependant n'aimer pas *Marianne & le Payſan parvenu?* qui peut les quiter quand on s'eſt une fois engagé dans cette lecture? Où trouve-t-on des tableaux plus vrais, plus fins, plus philoſophiques, une peinture plus fidele du cœur humain dans toutes les ſituations, dans tous les ordres de la ſociété, dans toutes les conditions de la vie? Il peint en miniature, il eſt vrai; mais comme il fait ſortir toutes les phyſionomies! comme mal-gré la petiteſſe & la fineſſe des traits, tout ſe diſtingue, tout frape, tout fait effet! Dans le *Spectateur François* que de grandes & fortes leçons! Que d'hiſtoires morales & intéreſſantes! les critiques les plus juſtes qu'on ait faites du talent de *Marivaux*, tombent ſur ſes comédies, d'ailleur charmantes, telles que les deux *ſurpriſes de l'Amour*, *le Legs*, *le préjugé Vaincu*, *la Double Inconſtance*, *l'Épreuve*, *la Mere Confidente*. C'eſt-là qu'on peut dire véritablement qu'il y a trop d'eſprit, parce que tous les perſonages ont toujours le même eſprit, qui eſt celui de l'auteur, au lieu d'être celui du perſonage. On a dit que toutes ſes pieces n'étoient toujours que la ſurpriſe de l'amour, & que pour ſe faire un mérite de cette uniformité, il auroit dû les intituler, *premiere*, *ſeconde*, *troiſieme*, *quatrieme*, &c. *Surpriſe de l'Amour*; qu'alors ce qui a paru ſtérilité, défaut d'invention, auroit paru tour de force & fécondité. Ce langage ſingulier & original, ce jargon, ſi l'on veut, que les ennemis de M. de *Marivaux* ont appelé *du marivaudage*, peut en effet paroître meſquin aux eſprits nouris des grands modeles, & acoutumés à une maniere plus ſérieuſe & plus noble; mais il n'arrête jamais le lecteur par aucune obſcurité, par aucun embaras, par aucune diſproportion, aucune diſconvenance entre l'idée & l'expreſſion. Il ne faut pas imiter ce ſtyle, mais il eſt bon qu'il en exiſte ce modele unique.

Ajoutons à la gloire de M. de *Marivaux*, conſidéré du moins comme Romancier, que ces

grands Romanciers Anglois, ces grands peintres de la nature & des mœurs, le reconoiſſent pour leur modele dans le genre qui les a immortaliſés.

M. de *Marivaux* étoit né à Paris en 1688, d'un pere qui avoit été directeur de la monoie à Riom en Auvergne, & d'une famille anciene dans le parlement de Rouen; il fut reçu à l'académie françoiſe le 14 février 1743, à la place de l'abbé Houtteville. Sur la maniere dont il fut reçu par l'archevêque de Sens M. Languet de Gergy, alors directeur, *Voyez* l'article LANGUET. M. de *Marivaux* mourut le 12 février 1763.

Son goût étoit auſſi ſingulier que ſon ſtyle; ami de M. de la Motte & de M. de Fontenelle, il combatit ſous eux dans la querele des anciens & des modernes, & outrant leur ſyſtême, il le pouſſa juſqu'au mépris formel des anciens. Il ne goûtoit pas Moliere, & trouvoit ſon genre de comique mauvais, toute vanité d'auteur à part: car il étoit ſincérement modeſte: il préféroit ſon dévot, M. de Climal dans *Marianne*, au Tartuffe de Moliere, comme un caractere beaucoup plus fin, & toute comparaiſon auſſi à part, il n'avoit pas tort de l'eſtimer beaucoup; car c'eſt véritablement un portrait fait de main de maître.

MARIUS, (*Hiſt. Rom.*) (Cajus) ſoldat de fortune, né de parens obſcurs, fut ſept fois conſul, honeur qui le diſtingue & qui le condamne, comme ayant été acquis au mépris des loix. Il étoit d'Arpinum, qui étoit auſſi la patrie de Cicéron, & Cicéron ſe glorifie en plus d'un lieu d'un tel compatriote qu'on pouvoit cependant vouloir déſavouer à quelques égards.

Les parens de *Marius* vivoient de travail de leurs mains, & *Marius* lui-même travailla d'abord à la terre.

Arpinas alius Volſcorum in monte ſolebat
Poſcere mercedes alieno laſſus aratro. JUVENAL.

Il ſe ſentit toute ſa vie du défaut d'éducation où la pauvreté de ſes parens l'avoit condamné; il fut toujours grôſſier, brutal, emporté; il prit le parti de mépriſer l'éloquence & les connoiſſances qui lui manquoient, & que tant d'autres alloient chercher dans la Grece; il demandoit pourquoi un peuple libre daignoit apprendre la langue d'un peuple eſclave, & à quoi ſervoient des ſciences & des lettres qui n'avoient préſervé les Grecs, ni des armes, ni du joug des Romains. Il quita la charue pour les armes, & ſervit d'abord au ſiége de Numance, ſous Scipion, qui ne tarda pas à le diſtinguer. Des admirateurs de ce grand général, lui diſant un jour avec enthouſiaſme: *qui pourra jamais vous remplacer? Ce ſera celui-ci peut-être*, dit-il, en montrant *Marius*, encore ſimple ſoldat.

Son ambition s'étoit déclarée de bonne heure; mais elle fut d'abord malheureuſe. Dans ſa petite ville d'Arpinum, il n'avoit jamais pu parvenir à aucune charge municipale; ce ne fut pas de même ſans eſſuyer beaucoup de refus, qu'il parvint à être créé ſucceſſivement tribun des ſoldats, tribun du peuple, préteur; il manqua en un ſeul jour, & l'édilité curule, & l'édilité plébéiene, & comme le dit Valere-Maxime: *patientia repulſarum irrupit magis in curiam quam venit*.

Cet homme avoit dans un degré rare, le courage qui conſiſte à braver & à ſoutenir la douleur. Il avoit des varices qui lui défiguroient les jambes; il réſolut de faire couper ces varices, & il ſoufrit cette opération ſans être ataché, ſans faire un mouvement, ſans pouſſer un cri; mais après cette épreuve faite ſur une jambe, il ne voulut pas qu'elle fût continuée ſur l'autre, jugeant, d'après ſon expérience, qu'une telle douleur devoit être réſervée pour le cas d'une néceſſité abſolument indiſpenſable. *Ita*, dit Cicéron, *& tulit dolorem, ut vir: & ut homo, majorem ferre ſine cauſa neceſſaria noluit*.

Le conſul Métellus le fit ſon lieutenant-général dans la guerre contre Jugurtha; il ne pouvoit en choiſir un, ni plus utile pour Rome, ni plus funeſte pour lui: dans les fonctions de cet emploi, nuls travaux ne le rebuterent, nuls périls ne l'éfrayerent, rien de ce qui pouvoit être utile ne lui parut au deſſous de lui; nul ſoldat ne l'emportoit ſur lui en frugalité, en ardeur pour le travail, en conſtance à ſupporter la fatigue; nul ne menoit une vie plus dure. Quand il crut avoir mérité le conſulat, il ſe mit ſur les rangs pour le briguer; les nobles regardoient cet honeur comme réſervé pour eux, & ne pouvoient ſoufrir qu'il fût déféré à ce qu'ils appeloient *des hommes nouveaux*: ce n'eſt pas qu'il n'y en eût eu pluſieurs exemples; mais ces exemples commençoient à s'éloigner, & la prétention des nobles étoit alors dans toute ſa force; quand *Marius* demanda ſon congé à Métellus pour aller à Rome briguer le conſulat, Métellus lui donna des conſeils d'ami ſur cette ambition qu'il jugeoit exceſſive, & lui refuſa ſon congé. *Marius* ne ceſſa de le ſolliciter, & un jour Métellus, dans un mouvement d'impatience, lui dit: *en ſuppoſant que cet honeur puiſſe vous regarder, il ſera temps pour vous de le demander, quand mon fils le demandera*. Ce fils n'avoit que vingt ans, & on ne pouvoit être Conſul qu'à quarante-trois ans.

Marius ne pardona jamais ce propos à Métellus, il ſe mit à cabaler contre lui & à Rome & dans l'armée, & lui ayant, à force d'importunité, arraché la permiſſion d'aller à Rome, il y calomnia tellement ce ſage général, il décria tant ſes talens, ſes exploits, ſes ſuc-

cès; il fit de ſi belles promeſſes, que non ſeulement il obtint le conſulat, mais qu'il fit rapeler Métellus, & ſe fit nommer à ſa place pour continuer la guerre contre Jugurtha.

Salluſte met dans la bouche de *Marius*, en cette occaſion, une harangue contre les nobles qui étoit fort dans ſon caractere & dans ſes ſentimens; mais dont l'éloquence apartient ſans doute toute entiere à Salluſte. Métellus, en recevant l'ordre de ſon rapel, pleura de dépit, & prit ſoin d'éviter la recontre de ſon ſucceſſeur; il eut pour conſolation les honeurs du triomphe, & le ſurnom de *Numidique*.

Marius eut pour queſteur Sylla, qu'il vit travailler à s'élever ſur ſes ruines, comme il s'étoit élevé lui-même ſur celles de Métellus. Ce fut Sylla qui détermina Bocchus à trahir Jugurtha, ſon parent & ſon allié & à le livrer aux Romains, & quoique ce moyen de triompher d'un ennemi, n'eût rien de noble, cependant Jugurtha, depuis ſi long-temps, donnoit tant d'embaras aux Romains, & fatiguoit tant leurs principaux chefs; Métellus & *Marius*, après les victoires les plus conſidérables & les plus glorieuſes, étoient encore ſi loin de terminer cette guerre, qu'on s'applaudit de la voir heureuſement terminée ſans faire attention à la baſſeſſe d'un moyen auquel Rome, dans le temps de ſa vertu, n'auroit jamais voulu devoir ſes ſuccès. Sylla tira vanité de ce moyen, il fit faire un anneau qui lui ſervit toujours, dans la ſuite, de cachet, où il étoit repréſenté recevant Jugurtha des mains de Bocchus. *Marius*, à qui, en qualité de général, la gloire de tout ſuccès devoit être raportée, regarda cette jactance de Sylla, comme une inſulte qu'il lui faiſoit. Delà, cette haine implacable & terrible, qui coûta tant de ſang à la République.

Marius étoit encore en Afrique, lorſqu'il aprit qu'il venoit d'être nommé conſul pour la ſeconde fois au bout de deux ans, quoique réguliérement il dût y avoir un intervalle de dix ans entre deux conſulats. Il revint en Italie, & triompha dans Rome, de Jugurtha, le jour même où il entroit en charge, c'eſt-à-dire, le premier janvier de l'an 647 de la fondation de Rome. Après la cérémonie, il entra dans le ſénat avec ſa robe triomphale, choſe juſqu'alors ſans exemple, & qui excita beaucoup d'étonement & de murmure. Il ſortit, & revint avec l'habit ordinaire de ſénateur, c'eſt-à-dire, la robe bordée de pourpre.

La terreur qu'inſpiroient les Cimbres, le fit nommer conſul pour la troiſieme fois l'an 649 de Rome. Ce fut, pendant cette expédition contre les Cimbres, qu'il fit creuſer ce canal du Rhône, connu ſous le nom de *Foſſa Mariana*. Aux Cimbres étoient joints les Teutons & les Ambrons. Ces deux derniers peuples traverſoient le Dauphiné & la Provence pour pénétrer dans la Ligurie. Les Cimbres prenoient par la Baviere & le Tirol, pour entrer dans l'Italie par le Trentin. Les Conſuls ſe ſéparerent de même. *Marius* alla camper au confluent du Rhône & de l'Iſere, pour s'oppoſer aux Teutons & aux Ambrons, tandis que ſon collegue Quintus Lutatius Catulus attendit les Cimbres au pied des Alpes du côté du Tirol.

Un géant Teuton défia *Marius* à un combat particulier; *Marius* répondit que *s'il étoit ſi preſſé de mourir, il pouvoit s'aller pendre*.

Conſul pour la quatrieme fois, l'an 650, *Marius* laiſſe l'inſolence de ces ennemis parvenir au dernier degré, ils paſſent à la tête du camp des Romains, y font mille bravades, demandent ironiquement aux Romains, s'ils ne veulent rien mander à leurs femmes, les aſſurant qu'ils ſeroient inceſſament dans le cas de leur donner des nouveles de leurs maris; enfin quand la meſure fut comblée, quand les Romains s'étant acoutumés à la vue, aux cris, aux hurlemens de ces barbares, purent les enviſager & les entendre ſans frayeur, il les ataqua & les tailla en pieces auprès de la ville d'Aix, & lorſqu'après ſa victoire, il offroit aux dieux un ſacrifice ſolemnel, en action de grâces, il reçut la nouvele qu'il venoit d'être nommé conſul pour la cinquieme fois; ce conſulat étoit pour l'anné 651 de Rome. À peine l'eut il obtenu, qu'il courut le mériter comme le précédent par une nouvele victoire. Il joignit Catulus pour combatre avec lui les Cimbres; il les atteignit près de Verceil. Les Cimbres ignorant la défaite des Teutons, ou ne la croyant pas poſſible, envoyerent des ambaſſadeurs demander à *Marius* de villes & des terres pour eux & pour leurs freres. Qui ſont ces freres? leur demanda *Marius*. — Les Teutons. — N'en ſoyez point en peine, reprit *Marius*, ils ont la terre que nous leur avons donné & ils la garderont éternélement. — Cette inſolente ironie ſera punie, dirent les Cimbres, & par nous & par les Teutons, dès qu'ils ſeront arivés. — Ils ſont arivés, & les voici, ſaluez les, embraſſez vos freres, dit *Marius*, en faiſant paroître devant eux les chefs des Teutons enchaînés. Trois jours après, la bataille ſe livra dans la plaine de Verceil. Cette ſeconde victoire fut encore plus complete que la premiere. *Marius* en eut le principal honeur, ſelon Juvénal, mais Catulus fut aſſocié à ſa gloire.

Hic (Marius) *tamen & Cimbros & ſumma pericula rerum*
Excidit, & ſolus trepidantem protegit arbem
Atque ideo, poſtquam ad Cimbros ſtragemque volabant,
Qui nunquam attigerant majora cadavera corvi,
Nobilis ornatur lauro collega ſecunda.

Sylla, qui ſervoit dans l'armée de Catulus, avoit laiſſé des mémoires où il refuſoit à *Ma-*

rius toute part à la victoire; cette opinion n'a point prévalu.

Juſqu'ici *Marius* eſt un héros, il va ceſſer de l'être. Il revient à Rome, & après avoir obtenu & mérité tant de conſulats par des ſervices & des victoires, il ne rougit pas de s'en procurer un ſixieme par brigue & par argent, pour l'an 652. Il fait exiler Métellus pour avoir refuſé de prêter un ſerment injuſt; il remplit Rome de troubles, & en ſortit bruſquement pour n'être pas témoin du rapel glorieux de ce même Métellus. Dans la guerre déſignée par le nom de *guerre ſociale* ou *des alliés*, *Marius* acquit peu de gloire, il parut éclipſé par Sylla, & par Sertorius naiſſant. La jalouſie éclate entre *Marius* & Sylla, au ſujet des ſtatues de la victoire, données par Bocchus au peuple Romain, où on voyoit, comme dans l'anneau de Sylla, Jugurtha livré par Bocchus à ce même Sylla. Bientôt Sylla & *Marius* ſe diſputerent le commandement dans la guerre contre Mithridate. Le ſénat étoit pour Sylla, le peuple pour *Marius*; il y eut de violentes ſéditions à ce ſujet; Sylla marche avec une armée contre Rome, s'en empare, oblige *Marius* à prendre la fuite, le fait déclarer ennemi public, ainſi que ſes principaux partiſans. Quintus Scevola, l'Augure, beau-pere de *Marius* le fils, oſa ſeul réſiſter à la volonté abſolue de Sylla. *Non*, dit-il, *je ne déclarerai point ennemi de Rome, un homme par lequel j'ai vu Rome & l'Italie entiere ſauvées*. Il faiſoit alluſion à la défaite des Cimbres.

Cependant *Marius*, ſorti de Rome avec ſon fils, (l'an 664) ſe retira dans une maiſon de campagne qu'il avoit près de Lanuvium; il vouloit gâgner la mer, & ſortir de l'Italie; mais n'ayant eu le temps de faire aucun arangement pour un pareil voyage, il envoya ſon fils dans une terre de Scévola qui étoit voiſine, pour prendre chez ſon beau-pere les choſes principales dont ils avoient beſoin. Le jeune *Marius* paſſa la nuit dans la maiſon de Scévola; le jour étant venu, il voulut joindre ſon pere, il aperçut des gens à cheval, qu'il jugea envoyés par Sylla, pour faire la recherche dans la maiſon de Scévola, qui lui étoit naturélement ſuſpecte. Le fermier de Scévola ne put ſauver le jeune *Marius*, qu'en le cachant dans une charete remplie de féves, qu'il mena vers Rome, en paſſant au travers de ceux qui cherchoient *Marius*; ils n'eurent aucun ſoupçon. Le jeune *Marius* entra dans Rome & juſque dans la maiſon de ſa femme, y prit tout ce dont il avoit beſoin, en ſortit ainſi que de Rome & de l'Italie, ſans faire aucune rencontre fâcheuſe, & n'eſpérant plus pouvoir rejoindre ſon pere, qui n'auroit pu l'atendre ſi longtemps ſans être pris, il paſſa en Afrique.

Le pere s'étoit rendu à Oſtie, y avoit trouvé un vaiſſeau, s'étoit embarqué. La violence du vent le força d'aborder dans un lieu ſuſpect, & environé de ſes ennemis; les vivres lui manquoient, il commençoit à ſentir la faim; il aperçut des bergers, il s'en approcha pour leur demander quelques ſecours, ils n'en avoient point à lui donner; mais l'ayant reconu, ils l'avertirent qu'il venoient de voir des gens à cheval qui le cherchoient. Il s'enfonça dans un bois où il paſſa la nuit, tourmenté par la faim; mais exhortant les compagnons de ſa fuite à ſe réſerver pour une meilleure déſtinée. Errant ſur le bord de la mer, près de Minturnes, à l'embouchure du Liris ou Garigliano, avec ſa troupe fugitive, ils aperçoivent des gens à cheval qui vienent à eux; en même temps, tournant les ieux vers la mers ils voient deux vaiſſeaux marchands qui fendoient les flots: ils courent à la mer, ſe jetent à l'eau, tâchent de gâgner à la nage les deux vaiſſeaux. *Marius*, vieux & peſant, porté avec peine au deſſus de l'eau par deux eſclaves, atteignit enfin un des vaiſſeaux, & y fut reçu, tandis que les cavaliers arivés ſur le bord, crioient aux matelots d'aborder ou de jeter *Marius* à la mer. Celui-ci eſt réduit à implorer avec larmes la pitié des maîtres du vaiſſeau, qui, après avoir quelque temps délibéré & balancé, ne voulurent point livrer cet illuſtre ſuppliant. Les cavaliers ſe retirent en menaçant.

Quand ils ſe furent éloignés, les matelots, toujours incertains, abordent à l'embouchure du Liris, propoſent à *Marius* de deſcendre pour ſe repoſer un moment; à peine eſt-il aſſis ſur le rivage, il voit lever l'ancre, il voit partir le vaiſſeau; le voilà ſeul avec ſes malheurs & ſes dangers; il ſe traîne dans la fange des marais, juſqu'à la cabane d'un pauvre bucheron qui le cache ſous un amâs de feuilles, de roſeaux & de joncs. Bientôt il entend un grand bruit du côté de la cabane, c'étoient des gens à cheval, envoyés à ſa pourſuite, qui interrogeoient le bucheron, qui le preſſoient & l'intimidoient. *Marius* ſentit qu'il alloit être découvert; il change d'aſyle, & ſe plonge tout nu dans l'eau ſale & bourbeuſe de ces marais. Ce ſont-là ces marais de Minturnes, devenus ſi fameux par la fuite & les dangers de *Marius*: il fut aperçu, il fut pris, traîné à Minturnes, la corde au col, livré aux Magiſtrats, condamné à périr; mais aucun citoyen ne voulut ſe charger de l'exécution; on envoya un étranger, Cimbre ou Gaulois de naiſſance pour le tuer dans ſa priſon; *Marius* lançant ſur lui un regard, plutôt terrible qu'éfrayé, lui cria du ton d'un homme qui a la conſcience de ſa grandeur, & qui ſait que le ciel réſerve des reſſources extraordinaires aux grands courages dans les grands périls: *Quoi! barbare, oſerois-tu tuer Caius Marius?* Le barbare, comme terraſſé par la majeſté d'un héros, s'arrête, ſort, jete ſon épée, & s'écrie: *non, je ne ſaurois tuer Caius*

Marius. Le ſentiment dont il avoit été pénétré dans cette occaſion, ſe communique aux Minturnois, ils rougiſſent d'être moins humains qu'un barbare. *Marius* eſt mis en liberté; bientôt il s'embarque pour l'Afrique; mais obligé de relâcher en Sicile, il y trouve de nouveaux ennemis. Le queſteur de la province tombe ſur ſa troupe, tue dix-huit hommes de ſon équipage, & penſe le prendre lui-même. *Marius* ſe rembarque précipitament, il aborde enfin en Afrique, & c'eſt pour y trouver encore des ennemis; il voit venir à lui un officier du préteur, qui lui dit d'un ton menaçant: *le préteur Sextilius vous défend de mettre le pied dans ſa province, ſous peine d'être traité en ennemi public, ſuivant le décret du ſénat, auquel il a réſolu d'obéir*. *Marius* eut encore ici une de ces reſſources qui n'apartenoient qu'à lui. *Va*, dit-il à l'officier, *va dire à celui qui t'envoie, que tu as vu Marius fugitif, aſſis au milieu des ruines de Carthage*. C'eſt ce mot que les hiſtoriens & les poëtes ont fait valoir à l'envi.

Cum Marius intuens Carthaginem, illa intuens Marium, alter alteri poſſent eſſe ſolatio, dit Velleius-Paterculus.

Solatia fati
Carthago Mariuſque tulit, pariterque jacentes
Ignovere deis....

A dit Lucain.

Et ces grands monumens ſe conſoloient entr'eux. A dit M. l'abbé de Lille.

Marius reſta en Afrique aſſez long-temps pour y recueillir ſon fils, qui, comblé d'honeurs, mais retenu priſonier par Hiempſal, roi de Numidie, accepta le bienfait de la liberté que l'amour lui offroit. Une des maitreſſes d'Hiempſal conçut pour le jeune *Marius*, une paſſion ſi généreuſe, qu'elle conſentit à ſe priver de lui, en favoriſant ſa fuite; c'eſt le ſujet d'une des héroïdes de M. de Fontenelle. Aucune partie du monde ne pouvoit recevoir *Marius*, il fallut ſortir de l'Afrique; à peine étoit il embarqué avec ſon fils, qu'ils virent accourir ſur le bord de la mer, des cavaliers Numides, envoyés par Hiempſal à la pourſuite du jeune *Marius*, qui put juger par-là de l'importance du ſervice que lui avoit rendu ſa libératrice, & du deſſein qu'avoit formé Hiempſal de faire ſa cour aux Romains, aux dépens de ſon priſonier. Les deux *Marius* paſſerent l'hiver aſſez tranquillement dans les îles de l'Afrique, & la fortune ſe laſſa enfin de les perſécuter; mais il méritoient leurs malheurs, puiſqu'après ces malheurs mêmes ils furent cruels.

Cinna, ennemi de Sylla & du parti des nobles, ami de *Marius* & de la faction populaire, ayant été nommé conſul pour l'an de Rome 665, obligea Sylla de ſortir de l'Italie, & de partir pour la guerre contre Mithridate, en le faiſant accuſer par un des Tribuns; il travailla au rapel de *Marius*, remplit la ville de troubles, l'inonda de ſang, ſe fit lui-même chaſſer de Rome, & dépoſer du conſulat. (*Voyez* l'article MERULA). Il revient avec *Marius*, qu'il déclara proconſul & qu'il comble d'honeurs; ils marchent contre Rome qui leur eſt livrée; ils y exercent les plus abominables vengeances, font égorger les chefs de la nobleſſe, les perſonages conſulaires le plus diſtingués, les Craſſus, les Céſars, les Catulus, les Merula, l'orateur Marc-Antoine, ayeul du Triumvir. Un ſigne de tête de *Marius* coûtoit la vie à ceux qui ſe préſentoient devant lui; ceux qui venoient le ſaluer, & auxquels ou à deſſein, ou par diſtraction, ou parce qu'il ne les démêloit pas dans la foule, il ne rendoit pas le ſalut, étoient à l'inſtant poignardés par les eſclaves & les boureaux, qui lui ſervoient de gardes; on expoſoit leurs têtes ſur la tribune aux harangues, on fouloit aux pieds leurs corps dans les rues.

Marius ſe nomma lui-même conſul pour l'an de Rome 666. Ce fut ſon ſeptieme & dernier conſulat. Il mourut en verſant le ſang, en faiſant précipiter du haut du roc Tarpéien, le ſénateur Sextus Licinius; il mourut le 13 janvier de l'an 666 de Rome. Fimbria, un des exécuteurs de ſes cruautés, crut ne pouvoir mieux honorer ſes funérailles, qu'en les marquant par l'aſſaſſinat du vertueux pontife Quintus Scevola. Celui-ci n'ayant été que légérement bleſſé, Fimbria le cita devant le peuple. Quel crime, lui dit-on, pouvez vous reprocher à cet homme, qu'on ne peut pas même aſſez dignement louer? *Je lui reprocherai*, répondit ce forcéné, *de n'avoir pas reçu aſſez avant dans le corps le poignard dont il devoit être tué ſur la place*. Tel étoit *Marius*, tels étoient ſes complices.

Marius le fils n'imita de ſon pere que les cruautés. Le premier jour de l'an 666, il tua de ſa main un tribun du peuple, & en envoya la tête aux conſuls, c'eſt-à-dire, à ſon pere & à Cinna. Il fut nommé conſul avec Carbon, pour l'an de Rome 670. Il fit maſſacrer les chefs de la faction de Sylla, entr'autres, ce reſpectable pontife Scevola, qui avoit échapé au poignard de Fimbria; il perdit contre Sylla, la bataille de Sacriport, entre Segni & Paleſtrine (Segnia & Preneſte), aſſiégé enſuite dans cette derniere ville, il tâcha de ſe ſauver par des ſouterrains qui donnoient dans la campagne; mais trouvant toutes les iſſues fermées & gardées par des ſoldats, il prit le parti de ſe batre avec le jeune Teleſinus, ſon ami, & de concert avec lui, dans l'eſpérance qu'ils périroient par la main l'un de l'autre; & qu'ils échaperoient aux ſuppiices que Sylla leur préparoit. *Marius* tua ſon ami; mais il n'en fut que bleſſé, & il ſe fit achever par un de ſes eſclaves.

Marius le jeune n'avoit que vingt-ſix à vingt-ſept ans, & il étoit conſul, quoique les loix ne permiſſent de prétendre au conſulat qu'à quarante-trois ans; mais il n'y avoit plus de loix. Sa mere, au lieu de le féliciter de cet honeur prématuré, pleura ſur lui; & prévit ſa perte. La tête de *Marius* fut portée à Sylla, qui la fit expoſer ſur la tribune aux harangues, & qui, en la conſidérant & en inſultant à la jeuneſſe de ce conſul, dit que cet enfant téméraire auroit dû apprendre à manier la rame avant que d'entreprendre de conduire le gouvernail. Les malheurs de *Marius*, qui auroient dû au moins lui apprendre à pardoner, ne lui avoient appris qu'à ſe venger.

L'Hiſtoire Romaine offre encore quelques autres *Marius*, moins célebres. Juvénal parle d'un Préteur *Marius* qui avoit fort vexé ſa province, & qui jouiſſoit en paix du fruit de ſes vexations, tandis que la province, qui l'avoit fait rapeler & exiler, en gémiſſoit encore:

Exul ab octava Marius bibit, & fruitur diis Iratis, at tu victrix provincia ploras!

Horace parle d'un *Marius*, forcéné d'amour, qui après avoir tué ſa maitreſſe dans un excès de jalouſie, ſe précipite lui-même pour mourir avec elle:

Hellade percuſſa Marius cum præcipitat ſe
Cerritus fuit? an commotæ crimine mentis
Abſolves hominem, & ſceleris damnabis eumdem,
Ex more imponens cognata vocabula rebus?

MARLBOROUGH, (Jean Churchill duc de) (*Hiſt. d'Angleterre*) étoit d'abord favori du roi Jacques II; il étoit frere d'Arabelle Churchill, maitreſſe de ce prince, & mere du maréchal le Berwick; il abandona Jacques II, dans le temps de la révolution en 1688. Il ſervit avec éclat contre lui, dans la guerre d'Irlande en 1689 & 1690. Quelque temps après, il forma, en faveur de ce même Jacques II, une conſpiration, pour laquelle il fut mis à la tour de Londres; Lady *Marlborough*, ſa femme, gouvernoit la princeſſe Anne, qui, ſous le regne de Guillaume III & de Marie II, ſœur d'Anne, étoit héritiere préſomptive de la couronne d'Angleterre, Guillaume & Marie exigerent que la princeſſe Anne renvoyât la ducheſſe *de Marlborough*. Anne affecta de paroître partout avec elle; la reine arivant à un ſpectacle où la ducheſſe *de Marlborough* étoit avec la princeſſe Anne, envoya ordre à la ducheſſe de ſortir; elle obéit, & la princeſſe ſortit avec elle; on lui ôta ſes gardes, on défendit aux Dames de la cour de la voir; elle ſe retira dans la ville de Bath, & ſa diſgrace fut publique.

Quand elle monta ſur le trône, après la mort de Guillaume III, les *Marlboroughs* y montèrent avec elle; la ducheſſe fut ſa favorite, le duc fut ſon général: il gâgna les batailles d'Hochſtet le 13 août 1704; de Ramillies, le 23 mai 1706; d'Oudenarde, le 11 juillet 1708; de Malplaquet, le 11 ſeptembre 1709; en 1704, il avoit embrâſé la Baviere juſqu'à Munick, pour punir l'électeur de Baviere de ſon atachement à la France. On a obſervé qu'il n'avoit jamais aſſiégé de place, qu'il n'eût priſe, ni livré de bataille, qu'il n'eût gâgnée. L'union, le concert qui régnoient entre lui & le prince Eugene, leur donnoient une force invincible; Eugene & *Marlborough* étoient moins de ſujets que de véritables puiſſances. Le marquis de Torcy dit qu'Eugene, *Marlborough*, Heinſius, penſionaire de Hollande, étoient comme les Triumvirs de la Ligue contre la France. *Marlborough* gouvernoit Heinſius. La paix & la guerre étoient entre les mains de deux généraux, dont la gloire & la puiſſance étoient fondées ſur la guerre. En 1709, Louis XIV traitoit ſecrétement de la paix avec les Hollandois; mais Eugene & *Marlborough* étoient inſtruits de tout par Heinſius. Ils vinrent même enſuite aux conférences à la Haye. Heinſius étoit incorruptible, le prince Eugene étoit trop au deſſus de la corruption; mais on ſavoit que *Marlborough* aimoit l'argent, on l'ataqua de ce côté. Louis XIV lui avoit fait faire des propoſitions par le duc de Berwick, ſon neveu, & par le marquis d'Alegre. Torcy, dans ſa premiere conférence avec *Marlborough*, crut s'apercevoir qu'il faiſoit ſouvent revenir avec art, dans la converſation, les noms de ces deux perſones, & qu'il ſembloit vouloir pénétrer ſi Torcy étoit inſtruit de leur négociation avec lui; il fit connoître qu'il ne l'ignoroit pas, il l'aſſura que les diſpoſitions du roi n'étoient point changées à cet égard; *Marlborough* rougit, & parla d'autre choſe. Torcy eſſaya plus d'une fois de le ramener des intérêts généraux à ſes intérêts particuliers, chaque fois *Marlborough* rougiſſoit, & paroiſſoit vouloir détourner la converſation; cependant, continue Torcy, *Marlborough* n'ometoit aucune „ occaſion de parler de ſon reſpect „ pour Louis XIV, même de ſon atachement „ à la perſone de S. M. C'étoit en France & „ ſous M. de Turenne, qu'il avoit appris le „ métier de la guerre, il vouloit perſuader qu'il „ en conſervoit une éternele reconoiſſance. Ses „ expreſſions étoient acompagnées de proteſta- „ tions de ſincérité, démenties par les effets, „ de probité, apuiée de ſermens ſur ſon ho- „ neur, ſa conſcience, & nommant ſouvent le „ nom de Dieu, il l'appeloit à témoin de la „ vérité de ſes intentions. On étoit tenté de „ lui dire: *pourquoi ta bouche profane oſe-t-elle „ citer ma loi?* „

Cette négociation fut ſuivie. On voit dans une inſtruction de Louis XIV au marquis de

Torcy, le prix qu'il mettoit aux différens avantages que *Marlborough* lui feroit obtenir, tant pour Naples & la Sicile, tant pour Dunkerque, tant pour Strasbourg, &c.

La reine Anne se dégoûta de la personne, & se lassa de l'empire de Sara Jennings, duchesse *de Marlborough*. Une nouvele favorite la gouvernoit; l'imprudent *Marlborough* s'étoit donnée une rivale, en faisant entrer au service de la reine, une de ses parentes, nommée *Hill*, qui fut depuis milady Masham. Plus imprudente encore, la duchesse même *de Marlborough* voyant ce crédit naissant ébranler le sien, acheva de se perdre par des hauteurs & des traits d'aigreur qui aliénerent entiérement le cœur de la reine. Une jate d'eau que la duchesse, par une mal-adresse réelle ou feinte, répandit sur la robe de la nouvele favorite, dans un moment où la reine & les femmes de la cour prenoient plaisir à considérer la beauté de cette robe, fut le dernier écueil où vint se briser cet énorme crédit des *Malboroughs*; la duchesse fut entiérement disgraciée, le ministere fut changé. On ataqua par degré la puissance du duc *de Marlborough* lui-même; on commença par borner son autorité: on rechercha ensuite son administration; on osa lui faire son procès dans le même lieu, dit le marqnis de Torcy, où depuis dix ans, il recevoit, au nom de la nation, des remercîmens & des éloges au retour de chaque campagne. On se contenta cependant d'abaisser & d'humilier *Marlborough*; on ne voulut pas le perdre, parce qu'on craignit les représailles; son avidité, ses extorsions fournirent des raisons ou des prétextes de le dépouiller de ses emplois, & on prétendit montrer assez de respect pour sa gloire, en lui laissant la vie.

Le nouveau ministere fit aisément connoître à la reine que *Marlborough* seul avoit intérêt à la continuation d'une guerre qui augmentoit tous les jours sa gloire & sa puissance, mais qui ruinoit la nation, sans qu'elle en tirât ou même qu'elle s'en promit aucun avantage.

Le prince Eugene vint à Londres pour mettre obstacle à la paix, de concert avec le duc *de Marlborough*; il fut reçu froidement par la reine, on éclaira ses démarches, on arrêta ses intrigues; les ministres lui rendirent des respects; mais ils veillerent sur lui; un de ces ministres, qui avoit le plus contribué à faire priver *Marlborough* du commandement des armées, donnant à dîner au prince Eugene, dit qu'il regardoit comme le plus beau jour de sa vie celui où il avoit l'honeur de recevoir chez lui le plus grand capitaine du siecle; le prince Eugene lui répondit; *si je le suis, c'est depuis peu, & c'est sur-tout à vous que j'en ai l'obligation*. Il ne s'agissoit pas de moins, dit-on, dans les complots d'Eugene & *de Marlborough*, que de détrôner & d'emprisoner la reine. Le lord Bolingbroke a raconté en France, à des personnes dignes de foi, qu'alarmé du danger de cette princesse, il entra dans sa chambre au milieu de la nuit, lui fit part des avis qu'il avoit reçus, & lui proposa de faire arrêter sur le champ le prince Eugene & le duc *de Marlborough*. La reine éfrayée d'un parti aussi violent, lui demanda s'il n'imaginoit pas de moyen plus doux? Oui, Madame, dit Bolinybroke, & il proposa de remplir de gardes le palais & les environs & les postes les plus importans de Londres. En effet, les mal-intentionés voyant leurs projets découverts & prévenus, resterent tranquilles, & se cacherent. Le prince Eugene partit; *Marlborough* quita aussi l'Angleterre, & se retira dans la ville d'Anvers. À l'avénement du roi Georges Ier. à la courone, en 1714, il fut rétabli dans toutes ses charges; il les quita quelques années avant sa mort, tomba en enfance avant le temps, & n'eut plus d'autre occupation, d'autre récréation que de jouer au petit palet avec ses pages. Il mourut en 1722. Il étoit né en 1650.

Le duc *de Marlborough* avoit été le plus bel homme, & la duchesse *de Marlborough* la plus belle femme de l'Angleterre; lorsque le duc servoit en France, sous Turenne, on ne l'appeloit que *le bel Anglois*; mais le général François, jugea que le bel Anglois seroit un jour un grand homme. Le roi Guillaume disoit n'avoir jamais vu personne qui eût moins d'expérience & plus de talent, qui eût la tête plus froide & le cœur plus chaud. Après la bataille d'Hochstet, *Marlborough* ayant reconu parmi les prisoniers, un soldat françois dont il avoit remarqué la valeur pendant l'action, lui dit: *Si ton maître avoit beaucoup de soldats comme toi, il seroit invincible. — Ce ne sont pas les soldats comme moi qui lui manquent*, répondit le soldat, *mais des généraux comme vous*.

Marlborough faisoit les honeurs des victoires & des succès guerriers, & c'étoit à lui à les faire: un seigneur françois lui faisant compliment sur ses belles campagnes de Flandre: *Vous savez*, lui dit Marlborough, *ce que c'est que les succès de la guerre; j'ai fait cent fautes, & vous en avez fait cent & une*.

La duchesse *de Marlborough* n'est morte qu'en 1744.

MARLORAT, (Augustin) (*Hist. du Calvinisme*) ministre calviniste célebre; il se distingua au colloque de Poissy en 1561. L'année suivante il fut pris dans Rouen, & pendu. On a de lui des Commentaires sur l'Écriture-Sainte. Il avoit, comme Luther, été Augustin avant d'être hérétique.

MARMOL, (Louis) (*Hist. Litt. mod.*) écrivain espagnol, né à Grenade, connu par sa *Description générale de l'Afrique*, que Nicolas Perrot d'Ablancourt a traduite. Il avoit connu l'Afrique

l'Afrique par huit années de captivité, ayant été pris au siége de Tunis en 1536.

MAROLLES, (Claude de) (*Hist. de Fr.*) *Marolles* & Marivault, gentilshommes françois, ennemis, & de partis contraires. *Marolles*, ligueur, Marivault, royaliste, donnerent les derniers le spectacle d'un duel solemnel; car cet usage ne fut point aboli, (comme tout le monde le dit & le répete) à l'occasion du combat de Chabot & de la Châtaigneraie, au commencement du regne de Henri II. *Marolles* & Morivault se batirent derriere les Chartreux, en présence du peuple & de l'armée, le jour même ou le lendemain de l'assassinat de Henri III, en 1589. Les deux lances furent brisées, mais ce fut *Marolles* qui fut vainqueur, il eut seulement sa cuiraſſe faussée, mais il laissa le fer de sa lance avec le tronçon dans l'œil de son ennemi, qui mourut un quart d'heure après, en vrai royaliste, ou plutôt, en ami tendre de Henri III: *Si je n'ai pas le plaisir de vaincre*, dit-il, *du moins je n'aurai pas la douleur de survivre au roi mon maître*. Observons que Henri III eut des amis, & que tous ses favoris l'aimerent tendrement, au lieu que tous ceux de Louis XIII le haïssoient. La ligue triompha de la victoire de *Marolles*; elle ramena le vainqueur dans Paris, au son des trompetes, au bruit des acclamations. Les prédicateurs le comparerent en chaire, à David, vainqueur de Goliath, soit parce qu'il étoit plus petit ou plus jeune que Marivault, soit seulement parce qu'il l'avoit vaincu. *Marolles* fit la guerre en différens pays, & signala par-tout sa valeur. On raconte de lui un trait, qui montre à quel point les hommes pouſſent quelquefois l'abus des mots, & avec quelle facilité ils les prenent pour la chose même. Il ne faisoit, dit-on, jamais saigner que debout & apuié sur sa pertuisane, parce qu'il tenoit pour maxime qu'un guerrier ne doit verser de sang que les armes à la main. De bonne foi, étoit-ce-là le sens de cette maxime? Son objet n'eſt-il pas évidemment ou de rapeler les guerriers à l'humanité en leur interdisant toute effusion de sang hors des combats, ou de les avertir de réserver le leur pour les besoins de la patrie; Claude *de Marolles* mourut en 1633.

L'abbé *de Marolles*, (Michel) cet infatigable traducteur d'Athénée, de Pline, de Térence, de Lucrece, de Catulle, de Virgile, d'Horace, de Lucain, de Juvénal, de Perse, de Martial, de Stace, d'Aurélius-Victor, d'Ammien-Marcellin, de Grégoire de Tours, étoit fils de Claude *de Marolles*; ce paisible ecclésiastique étoit aussi laborieux que son pere étoit intrépide. Il remplit une carriere de soixante & un ans & plus, de travail, depuis sa traduction de Lucain, qui parut en 1619, jusqu'à son Histoire des comtes d'Anjou, qu'il publia en 1681; car il ne se bornoit pas à traduire, & il composa aussi quelques ouvrages de son chef, entr'autres des Mémoires, dont l'abbé Goujet a donné une édition en 1755. Il continua l'Histoire Romaine de Coëffeteau; mais entremêlant toujours ses ouvrages de traduction. Il entreprit & commença celle de la Bible; on n'en a que les trois premiers livres de Moyse: cette traduction éprouva des contradictions, & ne fut pas continuée. L'abbé *de Marolles* y avoit inséré les notes & les rêveries du Préadamite la Peyrere. L'archevêque de Paris, de Harlay, crut l'ouvrage dangereux, & en fit saisir & disparoître les exemplaires. L'abbé *de Marolles* faisoit aussi des vers; on sait le nombre de ceux qu'il a faits, il eſt de cent trente-trois mille cent vingt-quatre; on n'en a pas retenu un seul. Il disoit un jour à Liniere: *mes vers me coûtent peu. Ils vous coûtent ce qu'ils valent*, répondit Liniere. L'abbé *de Marolles* aimoit les estampes; il en fit un recueil de près de 100,000, qui étoit un des ornemens du cabinet du roi. Il mourut en 1681. Il étoit né avec le siecle. Ses traductions, sur-tout celles des poëtes, ne sont pas estimées, mais il ne manquoit pas d'instruction.

MAROSIE (*Voyez* l'article Alberic.)

MARON, ℒ m. (*terme de relation.*) On appele *marons* dans les îles Françoises, les negres fugitifs qui se sauvent de la maison de leurs maîtres, soit pour éviter le châtiment de quelque faute, soit pour se délivrer des injustes traitemens qu'on leur fait. La loi de Moyse ordonoit que l'esclave à qui son maître auroit câssé un dent seroit mis en liberté; comme les Chrétiens n'acquierent pas les esclaves dans ce dessein, ceux-ci accâblés de travaux ou de punitions, s'échapent par-tout où ils peuvent, dans les bois, dans les montagnes, dans les falaises, ou autres lieux peu fréquentés, & en sortent seulement la nuit pour chercher du manioc, des patates, ou autres fruits dont ils subsistent. Mais selon le *code noir*, (c'eſt le code de marine en France), ceux qui prenent ces esclaves fugitifs, qui les remettent à leurs maîtres, ou dans les prisons, ou entre les mains des officiers de quartier, ont cinq cents livres de sucre de récompense. Il y a plus: lorsque les *marons* refusent de se rendre, la loi permet de tirer dessus; si on les tue, on en eſt quite en faisant sa déclaration par serment. Pourquoi ne les tueroit-on pas dans leur fuite, on les a bien achetés? Mais peut-on acheter la liberté des hommes, elle eſt sans prix.

MAROT, (*Hist. Litt. mod.*) Jean *Marot*, poëte de la reine Anne de Bretagne & valet de chambre de François Ier. mort en 1523, seroit peut-être aujourd'hui plus célebre, si son fils ne l'eût éfacé. Ce fils nous apprend lui-même que Jean *Marot* lui recomanda en mourant la poésie qu'il avoit cultivée, avis rarement donné par un pere mourant à son fils.

Clément *Marot*, né à Cahors, fut valet-de-chambre, d'abord de la sœur de François I. ensuite de François I. lui-même. Marguerite étoit alors femme du duc d'Alençon. *Marot* suivit ce Duc aux guerres d'Italie; il se comporta bien mieux que lui à la bataille de Pavie. Pendant que le maître fuyoit, (*Voyez* l'article ALENÇON) le valet-de-chambre se faisoit blesser & prendre avec le roi. Il revint bientôt en France, mais ce fut pour essuyer une autre captivité. Il fut accusé d'hérésie & enfermé au châtelet, d'où le fit pourtant sortir François Ier, qui étoit alors prisonier en Espagne. Quelque temps après il fut arrêté par la cour des Aides qui l'accusoit d'avoir fait évader un prisonier. Le Roi le fit encore élargir. Son indiscretion, tant dans ses écrits que dans ses discours lui attira une visite de la police qui fit perquisition dans sa maison. Il prit le parti de s'enfuir en Bearne chez la duchesse d'Alençon alors reine de Navarre; & ne s'y croyant pas en sûreté, il alla en Italie chez la duchesse de Ferrare. Il obtint la permission de rentrer en France en 1536 & fut encore obligé d'en sortir. Il se retira à Geneve, où l'on dit qu'il ne fut pas plus sage. Marot alla enfin mourir à Turin en 1545. âgé d'environ 60. ans.

On a remarqué que dans ses poésies, où il fait l'histoire de sa vie, & où il parle de tout ce qui l'intéresse, *Marot* ne dit rien de sa femme, ce qui feroit croire qu'il n'étoit point marié; concluons seulement de ce silence, que sa femme l'intéressoit peu; mais il parle de ses enfans à François I., & il en parle d'une maniere également naïve & touchante; il dit qu'en quitant la France, qu'il appele ingrate, ingratissime à son poëte, il la regréta peu; puis il se reprend:

Tu ments, Marot, grands regrets tu sentis,
Quand tu pensas à tes enfans petits!

Un de ces enfans, nommé Michel *Marot*, fit des vers qui ont été imprimés avec ceux de Jean & de Clément; mais, loin d'égaler son pere, il n'égala pas même son ayeul.

MARQUARD FREHER, (*Hist. Litt. mod.*) savant allemand des 16e & 17e siecles, né à Ausbourg en 1565, professeur en droit à Heidelberg, conseiller de l'electeur-palatin, employé par l'electeur Frédéric IV, en différentes afaires en Pologne, à Mayence & dans plusieurs autres cours, mourut à Heidelberg en 1614. On a de lui une foule d'ouvrages tous savans, dont voici les principaux. *Origines Palatinæ; de Inquisitionis processu; de re monetaria veterum Romanorum, & hodierni apud Germanos imperii*; *rerum Bohemicarum scriptores; rerum Germanicarum scriptores; Corpus historiæ Francicæ.*

MARQUE, (*Hist. mod.*) *lettres de marque*, ou *lettres de représailles*; ce sont des lettres acordées par un souverain, en vertu desquelles il est permis aux sujets d'un pays de faire des représailles sur ceux d'un autre après qu'il a été porté par trois fois, mais inutilement, des plaintes contre l'aggresseur à la cour dont il dépend.

Elles se nomment ainsi du mot allemand *marcke*, limite, frontiere, comme étant *jus concessum in alterius principis marchas seu limites transeundi sibique jus faciendi*, un droit de passer les limites ou frontieres d'un autre prince, & de se faire justice à soi-même.

MARQUIS, s. m. (*Hist mod.*) & par quelques vieux auteurs gaulois MARCHIS, ce qui est plus conforme au terme de la basse latinité *marchio*.

Les princes de la maison de Lorraine prenoient la qualité de *ducs* & de *marchis de Loherrene*, comme on le voit dans le codicille de Thibaut III. de l'an 1312, dans un autre acte de 1320, & dans le testament du duc Jehan I. de 1377.

Quoique les noms de *marchis*, *marquis*, & *marggrave* signifient originairement la même chose, *un seigneur commandant sur la frontiere*, ils ont acquis avec le temps une signification bien différente.

Un marggrave est un prince souverain qui jouit de toutes les prérogatives atachées à la souveraineté; & les marggraves ne se trouvent que dans l'empire d'Allemagne.

Il y a quelques *marquis* ou marquisats en Italie, comme Final; en Espagne, comme le marquisat de Villena, possédé par le duc d'Escalona. Il n'y en a point en Danemark, en Suede & en Pologne.

Enfin le titre de *marquis* en France est une simple qualification que le souverain confere à qui il veut, sans aucun raport à sa signification primitive; & le marquisat n'est autre chose qu'une terre ainsi nommée par une patente, soit qu'on en ait été gratifié par le roi, soit qu'on en ait acheté la patente pour de l'argent.

Sous Richard, en 1385, le comte d'Oxford fut le premier qui porta le titre de *marquis* en Angleterre, où il étoit alors inusité.

MARRIER, (D. Martin) (*Hist. Litt. mod.*) bénédictin Cluniste, auteur du recueil intitulé: *Bibliotheca Cluniacensis*; c'est une collection de titres, de pieces concernant les abbés & l'ordre de Cluni. Ces sortes d'ouvrages sont toujours de quelque utilité pour l'histoire ecclésiastique. On a du même dom Martin *Marrier*, une histoire latine du monastere de St. Martin-des-Champs, dont il étoit prieur. Né en 1572; mort en 1644.

MARSAIS, (César Chesneau du) (*Hist. Litt. mod.*) né à Marseille en 1676, entra d'abord dans la congrégation de l'Oratoire; mais il lui falloit plus de liberté en tout genre, que cette congrégation n'en permet & ne peut en

permettre ; il la quita, il vint à Paris, s'y maria, épouſa une *Honeſta*, dont il fut obligé de ſe ſéparer :

N'épouſez point d'Honeſta, s'il ſe peut,
N'a pas pourtant une Honeſta qui veut.

ſa reſſource fut d'élever des enfans. Il fut précepteur dans la maiſon du fameux Law, dans celle du préſident de Maiſons, dans celle du marquis de Baufremont; dont il éleva les trois fils. On l'accuſa de Janſéniſme, & il eut des demêlés avec les Jeſuites. Il mourut en 1756: il avoit vécu pauvre, aimé & eſtimé :

Probitas laudatur & alget.

M. le comte de Lauraguais lui faiſoit une penſion de mille livres, dont il a continué une partie à une perſone qui a pris ſoin de la vieilleſſe de ce philoſophe. M. *du Marſais* avoit l'eſprit le plus juſte, le plus lumineux, le plus ami du vrai, & du naturel en tout genre. Il avoit dans le commerce, beaucoup de ſimplicité, de candeur, de naïveté, peu d'uſage du monde, peu de connoiſſance des hommes. Fontenelle le caractériſoit, en diſant que c'étoit le nigaud le plus ſpirituel qu'il eût connu. Par une ſuite de ſon amour pour le naturel, il fit adopter, dit-on, à mademoiſelle Le Couvreur, un ſyſtême de déclamation ſimple & raprochée de la nature, qu'on ne connoiſſoit point avant elle. Son *Traité des Tropes*, que des ignorans appeloient ſon *Hiſtoire des Tropes*, eſt un des meilleurs ouvrages de grammaire & de rhétorique. Ses articles de grammaire dans l'Encyclopédie, ont le même mérite ; lumiere & juſteſſe par-tout. Sa Méthode raiſonée pour apprendre la langue latine, eſt d'un eſprit qui ne reconoît d'autorité que celle de la raiſon. On a de lui encore une *Expoſition de la doctrine de l'Égliſe Gallicane ;* & une *Logique* ou *Réflexions ſur les opérations de l'eſprit*.

MARSHAM, (Jean) (*Hiſt. Litt. mod.*) célebre antiquaire & chronologiſte anglois, baronet & chevalier de l'ordre de la jaretiere, a débrouillé les Antiquités Égyptienes, autant qu'elles peuvent être débrouillées. On connoît ſa *Diatriba chronologica*, & ſur-tout ſon *Canon Chronicus Ægyptiacus, Hebraicus, Græcus*. Prideaux l'a réfuté ſur quelques points, ſans avoir porté aucune atteinte à ſa réputation. Non moins bon citoyen qu'habile chronologiſte, le chevalier Marsham avoit ſoufert pour la cauſe de Charles I. & en fut récompenſé par Charles II. Né à Londres en 1602, il mourut en 1672.

MARSIGLI (Louis-Ferdinand) (*Hiſt. Litt. mod.*) il y a deux hommes à conſidérer dans M. le comte Marſigli, le militaire & le ſavant. Il étoit né à Bologne le 10 Juillet 1658, du comte Charles-François Marſigli, d'une ancienne maiſon patriciene de Bologne. Ses maîtres de mathématiques furent Geminiano Montanari & Alphonſe Borelli ; ſon maître d'anatomie, Marcel Malpighi. Capitaine d'infanterie en 1683 au ſervice de l'empereur, & combatant contre les Turcs, il fut bleſſé au paſſage du Raab les 2 juillet, & tomba preſque mourant entre les mains des Tartares. Il fut ſi malheureux dans cette premiere captivité, qu'il regarda comme ſes libérateurs deux Turcs, freres, forts pauvres qui l'acheterent, chez leſquels il manquoit de tout, & qui le faiſoient enchaîner toutes les nuits à un pieu planté au milieu de leur cabane ; un troiſieme Turc qui vivoit avec eux étoit chargé de ce ſoin. Délivré le 25 Mars 1684, il fortifia pluſieurs places & ſervit très-utilement, & comme ingénieur & comme ſoldat. Il fut fait colonel en 1689. À la paix, il fut employé, par l'empereur à régler les limites reſpectives de ſes États, de ceux de Veniſe & de ceux de la Porte. Se trouvant ſur les confins de la Dalmatie Vénitiene, il reconut de loin une montagne, au pied de laquelle habitoient les deux Turcs dont il avoit été l'eſclave ; ils vivoient toujours & étoient toujours pauvres ; il eut le plaiſir de ſe faire voir à eux, environé de troupes qui lui obéiſſoient ou le reſpectoient, & le plaiſir encore plus doux de ſoulager leur miſere. Il écrivit au grand-viſir, & lui demanda pour l'un de ces Turcs un timariot (bénéfice militaire) ; il en obtint un beaucoup plus conſidérable qu'il ne le demandoit. Sa généroſité, dit M. de Fontenelle, fut ſentie par ce „ viſir comme on auroit pû ſouhaiter qu'elle le „ fût par le premier miniſtre de la nation la „ plus polie & la plus exercée à la vertu.

Le comte *Marſigli* trouva dans la ſuite à Marſeille un galérien Turc ; c'étoit celui qui l'atachoit toutes les nuits au pieu dont on a parlé ; ce malheureux, ſaiſi d'éfroi, ſe jete à ſes pieds pour le prier de ne pas ſe venger en le faiſant traiter avec plus de rigueur. Le comte lui procura la liberté par M. le comte de Pontchartrain, & le fit renvoyer à Alger, d'où il manda au comte *Marſigli*, qu'en reconoiſſance du bienfait qu'il avoit reçu de lui, il avoit obtenu du bacha des traitemens plus doux pour les eſclaves chrétiens. Il eſt donc vrai que le bien ſe rend ainſi que le mal, & qu'on a par conſéquent intérêt de faire le bien !

Dans la guerre de 1701 pour la ſucceſſion d'Eſpagne, parvenu au grade de général de bataille, il étoit en 1703, dans Briſac ſous le comte d'Arco, gouverneur, lorſque cette place ſe rendit le 6 Septembre à M. le duc de Bourgogne. L'empereur crut que Briſac avoit été mal défendu, il fit faire le procès aux comtes d'Arco & *Marſigli*, & par un jugement du 4 Février 1704, le premier fut condamné à avoir la tête tranchée, ce qui fut exécuté le 18 du

même mois ; le comte *Marſigli* fut *dépoſé de tous honeurs & charges avec la rupture de l'épée*.

Le comte *Marſigli* vint à Vienne demander la réviſion du procès, mais n'ayant pu approcher de la perſone de l'empereur, il prit le public pour juge & publia ſa juſtification ; long-temps avant le ſiége de Briſac, il avoit fait voir que la place ne pouvoit pas ſe défendre ; il le prouve par les états de la garniſon, des munitions de guerre, &c. On lui avoit refuſé, ſous prétexte d'autres beſoins, ce qu'il avoit demandé de plus néceſſaire. *Marſigli* n'étoit pas le commandant, il n'avoit rien ordoné, il n'avoit fait que ſe ranger à l'avis unanime du conſeil de guerre. L'innocence du comte *Marſigli* fut reconue par les puiſſances mêmes, alliées de l'empereur. Le public, qui fait ſi bien, dit M. de Fontenelle, faire „ entendre ſon jugement ſans le prononcer en forme, ne ſouſcrivit pas à celui des commiſſaires impériaux. „ Parmi tant de ſuffrages favorables au comte *Marſigli*, Fontenelle en cite un qui n'eſt que celui d'un particulier, mais ce particulier „ eſt M. le maréchal de Vauban, „ dont l'autorité auroit pu être oppoſée, s'il l'eût „ fallu, à celle de toute l'Europe. Il paroît „ qu'on avoit voulu, au commencement d'une „ guerre, donner un exemple éfrayant de ſévérité, „ mais il faut que ces exemples ſoient juſtes „.

Le comte *Marſigli* ſe crut ſi peu flétri par ce jugement, qu'il prit pour deviſe une *M*, premiere lettre de ſon nom, qui porte de part & d'autre antre ſes jambes les tronçons d'une épée rompue, avec ces mots, *Fractus integro*. Diverſes puiſſances lui propoſerent de l'emploi, & le jugement dont il avoit à ſe plaindre, fut regardé comme non avenu.

Le comte *Marſigli* ſe conſola du tort qu'il avoit eſſuyé, par les plaiſirs de l'étude qu'il avoit toujours joints à l'exercice des armes. Dès 1670, n'ayant encore que vingt-un ans, il avoit été à Conſtantinople ; il avoit examiné en politique l'état des Forces Ottomanes, & en phyſicien le Boſphore de Thrace & ſes fameux courans. Son *traité du Boſphore*, qui eſt ſon premier ouvrage, parut en 1681. & fut ſuivi d'un autre traité, intitulé : *Dell' incremento e decremento dell' imperio Ottomano*.

En 1712, il fonda le fameux inſtitut de Bologne, dont l'ouverture ſe fit en 1714.

En 1715 parut ſon *hiſtoire phyſique de la mer*. La même année il fut reçu aſſocié étranger de l'académie des ſciences concurremment avec le duc d'Eſcalonne, grand d'Eſpagne. Le roi ne voulut point faire de choix entre eux, il ordona que tous deux ſeroient de l'académie, & que la premiere place d'aſſocié étranger qui vaqueroit, ne ſeroit point remplie ; ſur que M. de Fontenelle fait la réflexion ſuivante : N'eût-il pas, ſans héſiter, donné la préférence à un „ homme du mérite & de la dignité du duc „ d'Eſcalonne, pour peu qu'il fût reſté de ta„ che au nom de ſon concurrent, & cette ta„ che n'eût-elle pas été de l'eſpece la plus odieu„ ſe aux ieux de ce grand prince ? „

Le comte *Marſigli* étoit auſſi de la ſociété royale de Londres & de celle de Montpellier.

Il fit encore un établiſſement d'une grande utilité pour les lettres, celui d'une imprimerie fournie de caracteres non ſeulement latins & grecs, mais encore hébreux & arabes ; & ſe ſouvenant de ſes malheurs utilement pour les malheureux, il établit dans la chapelle de ſon inſtitut de Bologne, un tronc pour le rachat des chrétiens, & principalement de ſes compatriotes, eſclaves en Turquie.

Qui ne ſait compâtir aux maux qu'on a ſouferts !

Son grand ouvrage du *cours du Danube* parut imprimé en 1726. Il mourut le premier Novembre 1730.

MARSIN (*Voyez* MARCHIN.)

MARSOLLIER (Jacques) (*Hiſt. Litt. mod.*), chanoine régulier de ſainte Genevieve, puis prévôt d'Uzés, né en 1647, mort en 1724, auteur de beaucoup d'ouvrages connus, ſur-tout dans le genre hiſtorique & biographique, tels que les vies de Henri VII roi d'Angleterre, du cardinal Ximenès, de Henri de la Tour d'Auvergne duc de Bouillon, de ſaint-François de Sales, de madame de Chantal, de l'abbé de Rancé, réformateur de la Trappe. Ce dernier ouvrage a été vivement critiqué par dom Gervaiſe, auſſi abbé de la Trappe. L'abbé *Marſollier* a auſſi fait une *Hiſtoire de l'origine des Dixmes & autres biens temporels de l'Égliſe*, & des *Entretiens ſur pluſieurs devoirs de la vie civile*.

MARSY, (François-Marie de) (*Hiſt. Litt. mod.*) d'abord jéſuite, il s'annonça par le plus grand talent pour la poéſie latine. Son poême *de Pictura* eſt un des plus agréables ouvrages de ce genre, ſans diſtinction d'antique & de moderne ; on en retient par cœur des vers & des tableaux entiers comme dans Virgile & dans Ovide. L'art de peindre, qu'il poſſéda au plus haut degré, le déſignoit pour le chantre de la peinture, & lui indiquoit ce ſujet. Il eſt impoſſible, par exemple, que le portrait d'une vieille boſſue qui inſulte à ſes railleurs, faſſe plus effet dans le tableau que dans ces vers :

Nunc inducit anum rigidis cui plurima ſulcis
Ruga cavat frontem, gibboſo lignea dorſo
Capſa ſedet, geminum poples ſinuatur in arcum ;
Ora tamen rictus diſtendit ludicra mordax,
Riſoreſque ſuos prior irridere videtur.

D'excellent poëte latin, l'abbé *de Marſy* ſortî des Jéſuites, devint un proſateur françois, aſſez obſcur, c'eſt-à-dire, qu'il ſe mit aux gages des libraires, ſûr moyen d'anéantir le talent le plus heureux. Son *Analyſe de Bayle* fut lue cependant,

& assez lue pour avoir été condamnée par le parlement & avoir fait mettre son auteur à la Bastille, & on juge bien que dès-lors elle ne pouvoit plus manquer de lecteurs; mais qui est-ce qui connoît son histoire de *Marie Stuart?* On lit bien peu aussi sa volumineuse Histoire moderne pour servir de suite à l'Histoire ancienne de M. Rollin. Sa traduction des Mémoires de Melvill, est un livre utile, parce que les Mémoires de Melvill, dont il faut pourtant quelquefois se défier, sont très-curieux & assez véridiques. Les amateurs de Rabelais n'aiment point qu'il ait prétendu mettre Rabelais à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs; tant pis, disent-ils, pour qui ne sait pas lire Rabelais. On a de lui aussi un Dictionaire abrégé de Peinture & d'Architecture; mais son poême de la Peinture vaut mieux, & peut faire des peintres. Il mourut en 1763.

MARTELIERE, (Pierre de la) (*Hist. Litt. mod.*) avocat au parlement de Paris, puis conseiller d'état. Il fut connu, comme les Pasquier & les Arnauld, par un plaidoyer pour l'Université contre les Jésuites, qui passa pour un chef-d'œuvre d'éloquence, parce qu'il étoit contre les Jésuites, & que l'avocat leur disoit beaucoup d'injures; on compara dans le temps ce plaidoyer aux Philippiques de Démosthene & aux Catilinaires de Cicéron. Quelle différence! Les Philippiques & les Catilinaires ne cessent de nous occuper; & qui est-ce qui s'occupe du plaidoyer de la *Marteliere?* qui est-ce qui en sait même l'existence? *La Marteliere* mourut en 1631.

MARTELLI, (*Hist. Litt. mod.*) Louis & Vincent, deux freres, poëtes italiens du seizieme siecle. On vante la tragédie de *Tullia*, du premier, mort en 1527, à vingt-sept ou vingt-huit ans.

Un autre *Martelli*, (Jean-Jacques) secrétaire du sénat de Bologne, au dix-septieme siecle, s'est fait connoître aussi par des tragédies applaudies; il est mis par le marquis Maffei, au rang des meilleurs poëtes italiens.

MARTENNE, (Edmond) (*Hist. Litt. mod.*) dom *Martenne*, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, auteur d'une multitude d'ouvrages & de collections utiles pour l'Histoire Ecclésiastique, tels que *Thesaurus novus Anecdotorum; Veterum Scriptorum amplissima collectio*, divers traités sur les anciens Rits de l'Église & des Moines, &c. Dom *Martenne* est un des plus savans hommes qu'ait produits l'ordre de St. Benoît, & aucun n'a poussé plus loin l'érudition ecclésiastique. Né à St. Jean-de-Losne en 1654. Mort en 1739.

MARTHE, (*Hist. Sacr.*) sœur de Lazare & de Marie. Tout ce qui concerne leur histoire se trouve dans la Bible, Evangile de St. Luc, chapitre 10; de St. Jean, chapitres 11 & 12.

MARTHE, (Abel, Scévola, &c. de Sainte.) (*Voyez* SAINTE MARTHE).

MARTIA. (*Voyez* COMMODE.)

MARTIAL, (Marcus-Valerius-Martialis) né en Espagne, vécut à Rome sous Galba & ses successeurs, & mourut sous Trajan. Il a dit trop de bien de Domitien vivant, & trop de mal de Domitien mort. On connoît ses Épigrammes; l'abbé de Marolles les a traduites, & Ménage appeloit sa traduction des épigrammes contre *Martial*.

MARTIAL d'Auvergne, procureur au parlement & notaire au Châtelet de Paris au quinzieme & seizieme siecles, a compilé ou composé cinquante & un *Arrêts de la Cour d'Amour*. Cet ouvrage est célebre, ainsi que les *Vigiles de Charles VII*, par le même auteur. Ce sont les Croniques de ce temps mises en vers. On a encore du même auteur, *l'Amant rendu Cordelier*. On a aussi de lui un poême historique de la vie de la *Ste Vierge*. Les poésies de *Martial* d'Auvergne ont conservé tant de réputation, mal-gré le temps où elles ont été composées, qu'elles ont été réimprimées à Paris, chez Coustelier en 1724. *Martial* d'Auvergne mourut en 1508.

MARTIALE, COUR (*Hist. mod. d'Angl.*) c'est aussi qu'on appele en Angleterre le conseil de guerre, établi pour juger la conduite des généraux, des amiraux, & la décision est quelquefois très-sévere.

MARTIANAY, (Jean) (*Hist. Litt. mod.*) bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, a donné une *Vie de St. Jérôme*, & une édition des œuvres de ce Pere. Cette édition a été fort critiquée par Simon & par Le Clerc, & en général elle n'est pas aussi estimée des savans que les éditions des Peres, données par plusieurs bénédictins. On a de lui quelques autres ouvrages pieux. Né en 1647. Mort en 1717.

MARTIGNAC, (Étienne Algai, sieur de) (*Hist. Litt. mod*) traducteur très-médiocre, mais estimé de son temps. Il a traduit Virgile, Horace, Ovide, Juvénal & Perse, & quelques comédies de Térence. Il a traduit aussi l'Imitation de J. C. Il avoit commencé à traduire la Bible. Il a écrit la Vie des archevêques & derniers évêques de Paris au dix-septieme siecle. Il a rédigé les Mémoires du duc d'Orléans Gaston, à la confiance duquel il avoit eu part. Il mourut en 1698.

MARTIN, (St.) (*Hist. Eccléf.*) né vers 316, à Sabarie dans la Pannonie, (à présent *Stain* dans la basse Hongrie) d'un tribun militaire, fut forcé de porter les armes, quoiqu'il eût beaucoup de goût pour la solitude. Il donna l'exemple de toutes les vertus, dans une profession qui en est souvent l'écueil. Il coupa son habit en deux, pour couvrir un pauvre qu'il rencontra à la porte d'Amiens. *Martin* étoit alors catéchumene; il reçut bientôt après le baptême, & renonça à la milice séculiere, pour entrer dans la milice ecclésiastique. Après avoir passé

pluſieurs années dans la retraite, *S. Hilaire* évêque de Poitiers lui conféra l'ordre d'exorciſte. De retour en Pannonie, il convertit ſa mere, & s'oppoſa avec zele aux Ariens qui dominoient dans l'Illyrie. Foueté publiquement pour avoir rendu témoignage à la divinité de J. C., il montra au milieu de ſon ſupplice la conſtance des premiers Martyrs. Cet illuſtre confeſſeur de la foi, ayant appris que *S. Hilaire* étoit revenu de ſon exil, alla s'établir près de Poitiers. Il y raſſembla un nombre de religieux, qui ſe mirent ſous ſa conduite. Ses vertus éclatant de plus en plus, on l'arracha à ſa ſolitude en 374. Il fut ordoné évêque de Tours, avec l'applaudiſſement général du clergé & du peuple. Sa nouvele dignité ne changea point ſa maniere de vivre. Au zele & à la charité d'un évêque, il joignit l'humilité & la pauvreté d'un anachorete. Pour vivre moins avec le mond, il bâtit auprès de la ville, entre la Loire & une roche eſcarpée, le célebre monaſtere de Marmoutier, qui ſubſiſte encore, & que l'on croit être la plus anciene abbaye de France. *S. Martin* y raſſembla 80 moines, qui retraçoient dans leur vie celle des ſolitaires de la Thébaïde. Après avoir converti tout ſon diocêſe, il fut l'Apôtre de toutes les Gaules; il diſſipa l'incrédulité des Gentils, détruiſit les temples des Idoles, & confirma ſes prédications par des miracles ſans nombre. L'empereur *Valentinien*, étant venu dans les Gaules, le reçut avec honeur. Le tyran *Maxime*, qui, après s'être révolté contre l'empereur *Gratien*, s'étoit emparé des Gaules, de l'Angleterre & de l'Eſpagne, l'acueillit d'une maniere non moins diſtinguée. Le ſaint évêque ſe rendit auprès de lui à Treves vers l'an 383, pour en obtenir quelques grâces. *Maxime* le fit manger à ſa table, avec les plus illuſtres perſones de ſa cour, & le fit aſſeoir à ſa droite. Quand on donna à boire, l'officier préſenta la coupe à *Maxime*, qui la fit donner à *Martin* pour la recevoir enſuite de ſa main; mais l'illuſtre prélat la donna au prêtre qui l'avoit acompagné à la cour. Cette ſainte hardieſſe, loin de déplaire à l'emperur, obtint ſon ſuffrage & celui des courtiſans. Revenu à Tours, il s'y prépara à aller jouir de la récompenſe de ſes travaux. Il mourut à Candes le 11 Novembre de l'an 400. On a conſervé, ſous ſon nom, une *Profeſſion de Foi* touchant le myſtere de la Sainte Trinité. *Sulpice-Sévere* ſon diſciple, & *Fortunat*, ont écrit ſa *Vie*: on ne peut conſeiller une meilleure lecture aux eccléſiaſtiques.

Il y a eu cinq papes du nom de *Martin*:

1°. *Martin* Ier. nommé pape en 649, mourut exilé dans la Cherſoneſe le 16 ſeptembre 655, par l'effet du reſſentiment de l'empereur Conſtant, dont il avoit condamné le *Type* en même temps que l'*Echteſe* d'Héraclius & que l'héréſie des Monothelites.

2°. *Martin* II, élu en 882, mort en 884, condamna Photius.

3°. *Martin* III, élu en 942, mourut en 946.

4°. *Martin* IV, (Simon de Brie *ou* de Brion) avoit été chancelier de France ſous Saint Louis. Il fut élu pape en 1281. Il ſe diſtinguoit par ſa connoiſſance du droit. Il excommunia l'Empereur grec Michel Paléologue qui avoit abandoné la foi catholique, mal-gré le ſerment qu'il avoit fait lui même de la conſerver en préſence des legats du Pape, & par ſes ambaſſadeurs au concile de Lion. Il traita de même Pierre III, roi d'Arragon tant à cauſe des Vêpres Siciliennes, que pour ſon invaſion du royaume de Sicile. Martin IV mourut en 1285.

5°. *Martin* V, étoit de la maiſon Colonne. On a remarqué que dans ſa bulle contre les Huſſites, il recomande la ſoumiſſion à toutes les déciſions du concile de Conſtance. Au reſte, il n'eut rien de plus preſſé que de diſſoudre ce concile, & d'en laiſſer preſque tous les réglemens ſans aucune exécution. Élu en 1417, mort en 1431.

Le nom de *Martin* a été porté auſſi par quelques hommes de lettres plus ou moins connus.

1°. *Martin* de Pologne, *Martinus Polonus*, dominicain, nommé à l'archevêché de Gneſne par le pape Nicolas III. Il eſt auteur d'une Chronique, nommée de ſon nom *Chronique Martiniene*. Mort en 1278.

2°. *Martin*, *Martens* ou *Mertens*, (Thierry) flamand, un des premiers qui cultiverent l'art de l'Imprimerie dans les Pays-Bas; il exerça cet art à Aloſt ſa patrie, à Louvain, à Anvers, & comme tous les premiers Imprimeurs, il étoit ſavant. Mort à Aloſt en 1534.

3°. Dom Claude *Martin*, bénédictin de la congrégation de St. Maur, a écrit la vie de ſa mere, premiere ſupérieure des Urſulines de Québec, ſous le nom de Marie de l'Incarnation, & dom Martenne, a écrit ſa vie; & la mere & le fils avoient fait quelques ouvrages de piété. La mere mourut à Québec en 1672. Le fils, à l'abbaye de Marmoutier, en 1696.

4°. David *Martin*, miniſtre proteſtant, paſteur d'Utrecht. C'étoit un françois refugié. Il eſt l'auteur d'une Hiſtoire du Vieux & du Nouveau Teſtament, appelée la Bible de Mortier, du nom de l'imprimeur; d'un traité de la Religion révélée, & de divers autres ouvrages ſur la Bible. Mort à Utrecht en 1721. Né en 1639, dans le diocêſe de Lavaur.

5°. Dom Jacques *Martin*, bénédictin de la congrégation de St. Maur, homme ſimple & doux dans la ſociété, fougueux & amer la plume à la main, ayant le caractere & le ton des ſavans du ſeizieme ſiecle. Il eſt auteur d'un Traité *de la Religion des anciens Gaulois*; d'une Hiſtoire des Gaulois, publiée par dom de Brezillac, neveu de dom Jacques *Martin*; d'une

Explication de divers Monumens ſinguliers qui ont raport à la Religion des plus anciens peuples, avec *l'examen de la derniere édition des ouvrages de St. Jérôme*; & un Traité *ſur l'Aſtrologie judiciaire*; *d'éclairciſſemens littéraires ſur un projet de Bibliotheque alphabétique*. Tous ces ouvrages ſont fort ſavans & fort ennuyeux, & les traits ſatyriques dont l'auteur a voulu les ſemer, ſont en pure perte, on ne s'en s'aperçoit pas:

Eh! l'ami, qui te ſavoit là?

Dom Jacques *Martin* mourut à l'abbaye de Saint Germain-de-Prés en 1751.

MARTIN GUERRE, (*Hiſt. mod.*) né à Andaye au Pays des Baſques, épouſa Bertrande de Rols du Bourg d'Artigat au diocêſe de Rieux en Languedoc. Après avoir habité dix ans avec elle, il paſſa en Eſpagne, & diſparut pendant huit ans. Au bout de ce temps, un homme ſe préſente, dit à Bertrande qu'il eſt ſon mari, le lui perſuade & habite avec elle. Une tentative qu'il fit enſuite pour s'approprier les biens de Bertrande, le rendit ſuſpect; Bertrande & ſes parens, & ceux de ſon mari, examinant de plus près cet homme, virent ou crurent voir que c'étoit un impoſteur: en effet, il fut condamné comme tel par le juge de Rieux, à être pendu. Il appela au parlement de Toulouſe, où on étoit fort embaraſſé, lorſque le vrai *Martin Guerre* revint d'eſpagne. L'impoſteur étoit ſon ami, Arnould du Thil, qui tenoit de lui-même tous les faits qui avoient donné de la vrai-ſemblance à ſa prétention d'être *Martin Guerre*. Arnauld du Thil fut pendu & brûlé devant la maiſon de *Martin Guerre* à Artigat en 1560; mais il avoit eu de Bertrande de Rols, ſous la foi du mariage, une fille, à laquelle ſes biens furent donnés.

MARTINEAU, (Iſaac) (*Hiſt. Litt. mod.*) jéſuite. M. le Duc, ayeul de M. le prince de Condé, étant prêt à entrer en philoſophie au collége de Louis le Grand, les Jéſuites dirent au gran Condé ſon ayeul, qu'ils avoient en province un excellent profeſſeur de philoſophie, qui conviendroit bien à M. le duc, mais qu'ils n'oſoient le faire venir à Paris ni le propoſer, à cauſe de l'excès de la difformité. *Il ne doit pas faire peur à qui connoît Peliſſon*, dit le prince de Condé. Il demande qu'on le fit venir. C'étoit le pere *Martineau*. Il vint, il plut, il fit oublier ſa laideur. De la cour de Chantilly il paſſa bientôt à celle de Verſailles; il fut confeſſeur de M. le duc de Bourgogne. Il vit mourir ſon pénitent: entr'autres livres de dévotion, il publia un ouvrage intitulé: *les Vertus du duc de Bourgogne*. Le P. *Martineau* né en 1640, mourut en 1720.

MARTINI, (Martin) (*Hiſt. Litt. mod.*) jéſuite, miſſionaire à la Chine, dont il a fait la deſcription, & dont il a écrit l'Hiſtoire; il étoit lu & conſulté avant que le P. du Halde eût écrit. Il étoit revenu de la Chine en 1651.

MARTINIERE, (Antoine-Auguſtin Bruzen de la) (*Hiſt. Litt. mod.*) auteur de pluſieurs ouvrages, dont les plus célebres ſont le grand *Dictionaire géographique*; *l'Introduction à l'Hiſtoire de l'Europe par le baron de Puffendorff, entiérement remaniée, augmentée de l'Hiſtoire de l'Aſie, de l'Afrique & de l'Amérique & purgée de plus de deux mille fautes*; & une *Introduction générale à l'étude des Sciences & des Belles Lettres, en faveur de perſones qui ne ſavent que le françois*. C'eſt à la *Martiniere* qu'on doit le recueil des Lettres choiſies de Richard Simon ſon oncle. La Hode ou ſon imprimeur, a mis mal-à-propos le nom de Bruzen de la *Martiniere* à la tête d'une mauvaiſe Hiſtoire de Louis XIV, dont il l'accuſe injuſtement d'avoir été l'éditeur & le reviſeur. La *Martiniere* mourut à la Haye en 1749. Il étoit né à Dieppe, & s'étoit ataché ſucceſſivement à divers princes étrangers.

MARTINOZZI, (Marie) (*Hiſt. de Fr.*) niece du cardinal Mazarin, femme du premier prince de Conty, connue par ſon atachement à Port-Royal. Le fameux Lancelot, (*Voyez* ſon article) de Port-Royal, fut précepteur des princes ſes fils. Elle mourut en 1672. Laure *Martinozzi* ſa ſœur, épouſa le duc de Modene.

MARTINUSIUS, (George) (*Hiſt. de Hongrie*) cardinal, premier miniſtre de Jean Zapol ou Zapolski, Vaivode de Tranſylvanie, concurrent de l'empereur Ferdinand Ier au royaume de Hongrie, & qui partagea ce royaume avec lui. On vante l'adminiſtration du cardinal *Martinuſius* comme la valeur de Zapol. Ce prince confia en mourant, (en 1549) la tutele de ſon fils à *Martinuſius*. Ferdinand Ier fit aſſaſſiner ce miniſtre vers l'an 1551. Un chanoine de l'égliſe d'Uzès, nommé Béchet, a écrit ſa vie.

MARTYR, (Pierre) (*Hiſt. mod.*) Divers perſonages ſont connus ſous le nom de Pierre *Martyr*:

1.° Pierre *Martyr*, d'Anghiera dans le Milanois éleva les enfans de Ferdinand le Catholique, & fut ambaſſadeur extraordinaire à Veniſe, puis en Égypte. On a de lui une relation curieuſe de cette derniere ambaſſade; une Hiſtoire de la découverte du Nouveau Monde, intitulée: *de Navigatione & terris de novo repertis*; des Lettres hiſtoriques, ſous ce titre: *Epiſtola de rebus Hiſpanicis*, fort utiles pour l'Hiſtoire du quinzieme ſiecle. Né en 1455, mort en 1525.

2. Pierre *Martyr* de Novare, auteur d'un traité *de Ulceribus & Vulneribus capitis*, imprimé à Pavie en 1584.

3.° Pierre *Martyr*, eſpagnol & ſans doute dominicain, dont on a un livre intitulé: *Summa-*

rium Conſtitutionum pro regimine ordinis Prædicatorum, imprimé en 1619.

4.° Pierre *Martyr*, fameux hérétique du ſeizieme ſiecle. Son véritable nom étoit Vermigli ou Vermilli. Il étoit florentin. Il mourut à Zurich en 1562. Ses œuvres ont été recueillies en 3 vol. *in-fol.*, ſous le titre de *Loci communes Theologici*. On a auſſi des Lettres de lui & elles ont été imprimées par Elzevir.

MARTYRS, (Barthelemi des). *Voy.* BARTHELEMI.

MARVILLE, (Vigneul de) *Voyez* ARGONNE

MARULLE, (*Hiſt. anc. & mod.*) Pluſieurs hommes de lettres de divers temps & de divers pays, ont porté ce nom:

1.° Pompée *Marulle*, grammairien Romain, oſa reprendre Tibere, ſur un mot peu latin qui lui étoit échapé, diſant que l'empereur pouvoit donner droit de bourgeoiſie aux hommes, mais non pas aux mots.

2.° Tacite *Marulle*, poëte calabrois, fit un poëme à la louange d'Attila, comme on pouroit en faire un à la louange de la peſte & des tremblemens de terre. Attila, pour récompenſe de ſes flateries, voulut le faire brûler avec ſon ouvrage.

3.° Michel *Marulle*, un de ces grecs ſavans, refugiés en Italie après la priſe de Conſtantinople. Il ſe noya en paſſant la Cecina, près de Volterre en 1500. On a de lui des Epigrammes, &c., & un récueil intitulé: *Marulli Naniæ*.

4.° Marc *Marulle*, natif de Spalatro en Dalmatie, auteur du ſeizieme ſiecle. On connoît de lui un traité *de religioſe vivendi inſtitutione per exempla*.

MAS, (Louis du) (*Hiſt. Litt. mod.*) inventeur du *Bureau Typographique*, il en a expliqué tout le ſyſtême & toute l'économie dans un ouvrage intitulé: *Bibliotheque des Enfans*. On a de lui auſſi *l'Art de tranſpoſer toutes ſortes de Muſiques ſans être obligé de connoître ni le temps, ni le mode*. Il étoit fils naturel de Jean Louis de Montcalm, ſeigneur de Candiac. Il éleva, ſelon ſa métode, le jeune de Candiac, ſon neveu; il l'acompagna, tant à Paris que dans les autres grandes villes du royaume, où ce jeune homme fut admiré comme un prodige d'eſprit & de connoiſſances, bien ſupérieur à ſon âge qui n'étoit pas encore de ſept ans. Dumas jouiſſoit doublement de ce triomphe d'un neveu & d'un éleve. Il eut la douleur de la perdre en 1726, avant ſa ſeptieme année révolue, & cette douleur fut ſi forte, qu'elle lui donna une maladie dont il ſeroit mort dans la miſere & dans l'abandon, ſans les ſoins généreux de M. Boindin. Boindin fit tranſporter Dumas chez lui, & l'y fit traiter; la ſanté lui fut rendue, & il ne mourut qu'en 1744

MASCARADE, ſ. f. (*Hiſt. mod.*) troupe de perſones maſquées ou déguiſées qui vont danſer & ſe devertir ſur-tout en temps de carnaval: ce mot vient de l'italien *maſcarata*, & celui-ci de l'arabe *maſcara*, qui ſignifie *raillerie*, *bouffonerie*.

Je n'ajoute qu'un mot à cet article; c'eſt Granacci qui compoſa le premier & qui fut le premier inventeur des *maſcarades*, où l'on repréſente des actions héroïques & ſérieuſes. Le triomphe de Paul-Émile lui ſervit du ſujet, & il y acquit beaucoup de réputation. Granacci avoit été éleve de Michel-Ange, & mourut l'an 1543.

MASCARDI, (Auguſtin) (*Hiſt. Litt. mod.*) camérier d'honeur du pape Urbain VIII, auteur d'une *Hiſtoire de la Conjuration de Fieſque*, dont l'ouvrage du cardinal de Retz qui porte le même titre, n'eſt proprement qu'une Traduction libre. On a auſſi du même *Maſcaradi* un traité *dell'arte Hiſtorica* & des harangues & poéſies tant latines qu'italienes. Né à Sarzane dans l'état de Gênes en 1591, d'une famille illuſtre. Mort auſſi à Sarzane en 1640.

MASCARENHAS, (Freyre de Montarroyo) (*Hiſt. Litt. mod.*) d'une famille noble de Lisbonne, membre diſtingué du pluſieurs Académies, introduiſit le premier en Portugal, l'uſage des Gazetes. On a de lui pluſieurs ouvrages: *Les negociations de la paix de Riswik; l'Hiſtoire naturele chronologique & politique du Monde;* La *conquête des Onizes*, peuple du Breſil; la *relation de la bataille de Peterwaradin*, le livre intitulé: *Événemens terribles*, arivés en Europe en 1717, le récit des *avantages des Ruſſes ſur les Turcs & les Tartares*.

MASCARON, (Jules) (*Hiſt Litt. mod.*) oratorien, que ſes ſuccès dans la chaire éleverent à l'épiſcopat comme Maſſilon. Il fut évêque de Tulles, puis d'Agen; il paſſoit pour le rival de Fléchier, arivé auſſi à l'épiſcopat par la même route, & il eſt à remarquer que leur chef d'œuvre à l'un & à l'autre, & le ſeul ouvrage peut être où ils aient été l'un & l'autre véritablement éloquens eſt l'Oraiſon funebre de M. de Turenne; tant les grands & beaux ſujets élevent le génie à leur hauteur! Tant les grandes choſes fourniſſent les grandes penſées & les grands mouvemens! Dans la comparaiſon de ces deux Oraiſons funebres, le public paroît avoir préféré comme dans toute le reſte, Fléchier à *Maſcaron*. Madame de Sévigné ayant lu celle de *Maſcaron*, diſoit: „il me ſemble „ n'avoir rien vu de ſi beau que cette piece „ d'éloquence. On dit que l'abbé Fléchier veut „ la ſurpaſſer, mais je l'en défie; il poura par„ ler d'un héros, mais ce ne ſera pas de M. „ de Turenne, & voilà ce que M. de Tulle a „ fait divinement à mon gré. La peinture de „ ſon cœur eſt un chef-d'œuvre, & cette droi„ ture, cette naïveté, cette vérité dont il eſt „ pétri, cette ſolide modeſtie, enfin tout, je „ vous avoue que j'en ſuis charmée„. Elle dit

dans

„ dans un autre lettre: „ Je n'ai point eu l'Oraiſon funebre de M. Fléchier, eſt-il poſſible qu'il puiſſe conteſter à M. de Tulle? Elle ſe retracta dans la ſuite: Madame de Lavardin, dit-elle, me „ parla de l'Oraiſon funebre du „ Fléchier. Nous la fimes lire, & je demande „ mille & mille pardons à M. de Tulle; mais „ il me parut que celle-ci étoit au deſſus de „ la ſiene, je la trouve plus également belle „ par-tout; je l'écoutai avec étonement, ne „ croyant pas qu'il fût poſſible de dire les mêmes choſes d'une maniere toute nouvele, en „ un mot, j'en fus charmée „.

Maſcaron, né a Marſeille en 1634, étoit fils d'un avocat célebre au parlement d'Aix. Il prêcha d'abord à Saumur, & Tannegui Le Fevre, pere de Madame Dacier, ayant entendu ſes premiers ſermons, s'écria: *malheur à ceux qui prêcheront ici après Maſcaron*! Quand il parut à la cour, quelques courtiſans qui n'avoient pas une juſte idée de la liberté évangélique, crurent qu'il la pouſſoit trop loin, ou plutôt crurent faire leur cour à Louis XIV, en tenant ce langage; ce monarque, à qui une liberté exceſſive eût ſans doute déplu, & qui dit dans une autre occaſion: *j'aime à prendre ma part d'un ſermon, mais je n'aime pas qu'on me la faſſe*, ferma dans cette occaſion-ci la bouche aux courtiſans, en diſant du prédicateur: *Il a fait ſon devoir, faiſons le nôtre*. En 1671, Louis XIV demanda deux Oraiſons funebres à *Maſcaron*, l'une pour Madame, (Henriette d'Angleterre) l'autre pour le duc de Beaufort, & il plaça les deux ſervices à deux jours près l'un de l'autre. Le maître des cérémonies lui fit obſerver que ce raprochement des deux diſcours pouroit être embaraſſant pour l'orateur. *C'eſt l'évêque de Tulle*, répliqua Louis XIV, *il s'en tirera bien*. *Maſcaron* devenu évêque d'Agen en 1678, reparut pour la derniere fois à la cour en 1674; après un long intervalle, il obtint les mêmes applaudiſſemens que dans ſa jeuneſſe, & le roi lui dit: *Vous devez trouver ici bien des changemens; il n'y a que votre éloquence qui ne vieillit point*. *Maſcaron* fonda l'hôpital d'Agen; ſa mémoire eſt en vénération dans cette ville. Il mourut en 1703.

MASCLEF, (François) (*Hiſt. Litt. mod.*) théologien de confiance de M. Brou, évêque d'Amiens. Il eſt auteur du *Catéchiſme d'Amiens*, & des *Conférences Eccléſiaſtiques* de ce diocêſe. Il avoit une grande connoiſſance des langues orientales. On a de lui une *Grammaire hebraïque*; il avoit inventé une nouvele méthode pour lire l'hébreu ſans ſe ſervir des points. Les ſavans ſe partagerent ſur cette méthode; le pere Guarin dans ſa Grammaire hébraïque, fit beaucoup d'objections, auxquelles on trouve des réponſes dans une réimpreſſion qui fut faite en 1730 de la Grammaire hébraïque de *Maſclef*, par les ſoins de M. l'abbé de la Bletterie ſon ami, alors oratorien. *Maſclef* mourut en 1728.

MASCRIER, (Jean-Baptiſte le) (*Hiſt. Litt. mod.*) Nous avons dit, à l'article *Maillet* (voir cet article) que M. l'abbé le *Maſcrier* fut le rédacteur des ouvrages de M. Maillet ſur l'Égypte; ajoutons qu'il eſt l'auteur des ouvrages ſuivans: *Réflexions chrétiennes ſur les grandes vérités de la Foi; Hiſtoire de la derniere révolution des Indes Orientales*. Il a eu part à la traduction de M. de Thou; il a traduit encore les Commentaires de Céſar; il a donné des éditions des Mémoires du marquis de Feuquieres & de l'Hiſtoire de Louis XIV. par Péliſſon. L'abbé le *Maſcrier* étoit de Caën; il mourut à Paris en 1760.

MASENIUS, (Jacques) (*Hiſt. Litt. mod.*) jéſuite allemand du dix-ſeptieme ſiecle. Des gens ſans goût, mais qui avoient la petite ambition de ſe diſtinguer par un paradoxe littéraire, crurent ou voulurent avoir fait une découverte en déterrant dans l'ombre des claſſes, un poême latin de ce *Maſenius*, ſur un ſujet qui a été & qui a dû être ſouvent traité, mais auquel Milton ſeul a ſu conſerver ſon intérêt & ſa dignité; ce ſujet eſt la chute du premier homme & l'introduction du péché dans le monde. Milton & *Maſenius* étoient contemporains, même *Maſenius* avoit deux ans de plus que Milton, étant né en 1606, & Milton ſeulement en 1608; donc Milton, dont le poême n'a paru qu'après ſa mort, avoit copié *Maſenius* dans les endroits où ils ont dû preſque néceſſairement ſe rencontrer. C'eſt à peu près le raiſonement de ceux qui ont prétendu avoir fait cette découverte. Il eſt probable au contraire, que Milton n'avoit jamais entendu parler de *Maſenius* ni de ſa *Sarcothée*. Si ce titre de mauvais goût étoit parvenu juſqu'à lui, il n'y auroit pas reconu ſon ſujet. Il n'y a guere que dans un collége qu'on imagine, en traitant ſur-tout un pareil ſujet, de repréſenter la nature humaine en général, ſous l'emblême d'une déeſſe qui préſide à la chair. On reconoît partout dans Milton, la maniere d'un maître, la touche du génie, tous les caracteres de la grande & belle poéſie. L'inconnu *Maſenius* n'offre que des fictions collégiales dans des vers empoulés. Milton eſt mis, au moins par les Anglois, au rang d'Homere & de Virgile, & il n'eſt pas néceſſaire d'être anglois pour le reſpecter beaucoup; mais qui eſt-ce qui connoiſſoit *Maſenius* avant 1757, où Barbou fit l'honeur à ſon poême de l'imprimer avec les pieces du procès qui s'étoit élevé au ſujet du parallele entre le *Paradis perdu* & la *Sarcothée*, entre Milton & *Maſenius*, pour ſavoir lequel avoit ſervi de modele à l'autre? On peut répondre hardiment: *aucun*; car *Maſenius* ne doit pas avoir vu le poême de Milton ne connoiſſoit guere les productions latines des colléges des Jéſuites.

Les autres ouvrages de *Masenius* ſont encore plus ignorés. C'eſt *Palæſtra eloquentiæ ligatæ*, eſpece d'art poétique à l'uſage des colleges ; *Palæſtra ſtyli Romani*; une vie de Charles-Quint & de Ferdinand, qu'il intitule: *Anima Hiſtoriæ*. Il a écrit auſſi ſur les Antiquités de Treves.

MASQUE DE FER, (l'Homme au) (*Hiſt. de France.*) C'eſt ſous ce nom que l'on déſigne un priſonier inconnu; envoyé dans le plus grand ſecret au château de Pignerol, & delà transféré aux îles *Sainte Marguerite*. C'étoit un homme d'une taille au-deſſus de l'ordinaire, & admirablement bien fait. Sa peau étoit un peu brune, mais fort douce, & il avoit autant de ſoin de la conſerver dans cet état que la femme la plus coquete. Son plus grand goût étoit pour le linge fin, pour les denteles, pour les colifichets. Il jouoit de la guitare, & paroiſſoit avoir reçu une excellente éducation. Il intéreſſoit par le ſeul ſon de ſa voix, ne ſe plaignant jamais de ſon état, & ne laiſſant point entrevoir ce qu'il étoit. Dans les maladies où il avoit beſoin du médecin ou du chirurgien, & dans les voyages que ſes différentes translations lui occaſionerent, il portoit un maſque, dont la mentoniere avoit des reſſorts d'acier, qui lui laiſſoient la liberté de manger & de boire. On avoit ordre de le tuer s'il ſe découvroit; mais lorſqu'il étoit ſeul, il pouvoit ſe démaſquer: & alors il s'amuſoit a s'arracher le poil de la barbe avec des pincetes d'acier. Il reſta à Pignerol, juſqu'à ce que *St-Mars*, officier de confiance, commandant de ce château, obtint la lieutenance-de-roi des îles de Lérins. Il le mena avec lui dans cette ſolitude maritime, & lorſqu'il fut fait gouverneur de la Baſtille, ſon captif le ſuivit, toujours maſqué. Il fut logé dans cette priſon auſſi bien qu'on peut l'être. On ne lui refuſoit rien de ce qu'il demandoit; on lui donnoit les plus riches habits, on lui faiſoit la plus grande chere, & le gouverneur s'aſſeyoit rarement devant lui. Le marquis de *Louvois* étant allé le voir à *Ste-Marguerite*, avant ſa translation à Paris, lui parla avec une conſidération qui tenoit du reſpect. Cette illuſtre inconnu mourut le 19 Novembre 1703, & fut enterré ſous le nom de MARCHIALI le lendemain à 4 heures après midi, dans le cimetiere de la paroiſſe de S. Paul. Ce qui redouble l'étonement, c'eſt que quand on l'envoya aux îles *Ste-Marguerite*, il ne diſparut dans l'Europe aucun homme conſidérable. Ce priſonier l'étoit ſans doute; car voici ce qui ariva les premiers jours qu'il fut dans l'île. Le gouverneur mettoit lui-même les plats ſur ſa table, & enſuite ſe retiroit après l'avoir enfermé. Un jour il écrivit avec un couteau ſur une aſſiete d'argent, & jeta l'aſſiete par la fenêtre vers un bateau qui étoit au rivage, preſque au pied de la Tour. Un pêcheur, à qui ce bateau apartenoit, ramaſſa, l'aſſiete & la raporta au gouverneur. Celui-ci étoné demanda au pêcheur: *Avez vous lu ce qui eſt écrit ſur cette aſſiete? Et quelqu'un l'a-t-il vue entre vos mains? — Je ne ſais pas lire*, répondit le pêcheur: *je viens de la trouver, perſone ne l'a vue*. Ce payſan fut retenu juſqu'à ce que le gouverneur fût bien informé qu'il n'avoit jamais lu, & que l'aſſiete n'avoit été vue de perſone. *Allez*, lui dit-il, *vous êtes bien heureux de ne ſavoir pas lire*... La *Grange-Chancel* raconte, dans une lettre à l'auteur de l'*Année Littéraire* que lorſque *St. Mars* alla prendre le *Maſque de fer* pour le conduire à la Baſtille, le priſonier dit à ſon conducteur: *Eſt-ce que le Roi en veut à ma vie?*... *Non, mon Prince*, répondit Saint-Mars, *votre vie eſt en ſûreté; vous n'avez qu'à vous laiſſer conduire*. „ J'ai ſu, ajoute-t-il, d'un „ nommé *Dubuiſſon*, caiſſier du fameux *Samuel* „ *Bernard*, (qui, après avoir été quelques an„ nées à la Baſtille, fut conduit aux îles *Ste*„ *Marguerite*,) qui étoit dans une chambre avec „ quelques autres priſoniers, préciſement au„ deſſus de celle qui étoit occupée par cet in„ connu: que par le tuyau de la cheminée, ils „ pouvoient s'entretenir & ſe communiquer leurs „ penſées; mais que ceux-ci lui ayant deman„ dé pourquoi il s'obſtinoit à leur taire ſon nom „ & ſes aventures, il leur avoit répondu que „ cet aveu lui couteroit la vie, ainſi qu'à ceux „ auxquels il auroit révélé ſon ſecret „. Toutes ces anecdotes prouvent que le *Maſque de fer* étoit un priſonier de la plus grande importance. Mais quel étoit ce captif? Pour réſoudre ce problême hiſtorique, il faudroit avoir des Mémoires des perſones qui ont eu ce ſecret important; & ces perſones n'en ayant point laiſſé, il faut ſavoir ſe taire.

MASQUIERES, (Françoiſe) (*Hiſt. Litt. mod.*) fille d'un maître-d'hôtel du roi, morte à Paris en 1728, connue dans ſon temps par quelques poéſies aujourd'hui oubliées, qui ſe trouvent dans quelques anciens recueils.

MASSEVILLE, (Le Vavaſſeur de) (*Hiſt. Litt. mod.*) normand, auteur d'une *Hiſtoire ſommaire de Normandie*, & d'un *État géographique de la Normandie*; il avoit fait auſſi un Nobiliaire de cette province: mais il jeta ſon manuſcrit au feu dans ſa derniere maladie. Mort à Valogne en 1733.

MASSIEU, (Guillaume) (*Hiſt. Litt. mod.*) de l'Académie des Belles Lettres & de l'Académie Françoiſe, écrivain nouri des bons auteurs de l'antiquité. Son Hiſtoire de la Poéſie Françoiſe eſt eſtimée, ainſi que ſa traduction de Pindare dont il n'a donné que ſix odes. On eſtime auſſi la préface qu'il a miſe à la tête des œuvres de Tourreil ſon ami, dont il a donné une édition en 1721. Il y a de lui pluſieurs diſſertations ſavantes & d'une bonne & ſaine littérature, dans le recueil de l'Académie des

Belles Lettres. L'abbé d'Olivet dans un recueil de quelques poëtes latins modernes, a publié un poëme latin de M. l'abbé *Maſſieu* ſur le Café. L'abbé *Maſſieu* étoit né à Caën en 1665 le 13 avril; il fut quelque temps jéſuite. M. de Sacy, de l'Académie Françoiſe, lui confia l'éducation de ſon fils. Il fut nommé en 1710, profeſſeur en grec au Collége Royal; il fut reçu à l'Académie des Belles Lettres en 1705; à l'Académie Françoiſe en 1714; il fut trois ans aveugle, & il eut le bonheur de recouvrer la vue; mais il mit une économie aſſez ſinguliere dans la jouiſſance d'un ſi grand avantage; il ſe contenta d'avoir recouvré un œil dont l'uſage ſuffiſoit à ſes travaux; impatient de l'employer, il ne put ſe réſoudre à ſacrifier encore quelques mois que demandoit l'oculiſte pour lui rendre auſſi l'uſage de l'autre œil; *il le tenoit*, diſoit-il, *en réſerve, & comme une reſſource dans de nouveaux malheurs*. Il mourut à Paris en 1722.

MASSILLON, (Jean-Baptiſte) (*Hiſt. Litt. mod.*) Le premier mot de *Maſſillon* après avoir entendu les prédicateurs de ſon temps, fut: *Si je prêche jamais, je ne prêcherai pas comme eux*; ce mot étoit déja d'un réformateur & d'un ennemi de la routine.

Les paralleles entre *Maſſillon* & Bourdaloue, ne nous ont pas plus manqué que les paralleles de Corneille & de Racine; mais ſi l'un des deux eût imité l'autre, on n'auroit fait aucun parallele, entr'eux: tout imitateur reconoît ſon infériorité. À préſent *Maſſillon* gâgne tous les jours quelque choſe ſur Bourdaloue, comme Racine ſur Corneille; on préfere cette profonde connoiſſance du cœur humain, cette élégance harmonieuſe, cette langue ſi belle & ſi riche de *Maſſillon*, à la logique quelquefois preſſante & entraînante, mais ſouvent ſeche, de Bourdaloue. On s'étonoit de cette connoiſſance du cœur humain, de ces peintures vraies des paſſions, de ces beaux dévelopemens de l'amour propre dans un homme voué par état, à la retraite, & qui vivoit éloigné des hommes. C'eſt, en me ſondant moi-même, diſoit-il, que j'ai appris à connoître les autres; en effet, en étudiant attentivement ſon propre cœur, on peut y voir l'hiſtoire de tous les cœurs, & deviner tout ce que l'expérience ne fait enſuite que confirmer & qu'appliquer aux cas particuliers.

Maſſillon étoit né à Hieres en Provence en 1663, d'une famille obſcure, il dut tout à ſon génie; il entra dans l'Oratoire à dix-ſept ans. Dès qu'il eut prêché, ſon humilité chrétiene s'efraya de ſa réputation naiſſante; il craignoit, diſoit-il, le *démon de l'orgueil*, &, pour lui échaper, il alla ſe cacher dans la ſolitude rigoureuſe & éfrayante de Sept-Fons. Ce démon l'y pourſuivit. Le cardinal de Noailles ayant envoyé à l'abbé de Sept-Fons, un mandement qu'il venoit de publier, l'abbé chargea *Maſſillon* de faire en ſon nom, une réponſe qui pût plaire à ce prélat. Cette réponſe fut un ouvrage & un ouvrage ſi bien écrit, & qu'on atendoit ſi peu de la ſolitude de Sept-Fons, que le cardinal voulut éclaircir ce myſtere & ſavoir quel étoit le véritable auteur de la lettre; il le tira de ſon déſert, le fit venir à Paris & rentrer à l'Oratoire, & ſe chargea de ſa réputation & de ſa fortune; *Maſſillon* vit croître alors à chaque pas, le danger qu'il avoit redouté; un de ſes confreres lui diſant ce qu'il entendoit dire à tout le monde de ſes ſuccès: *le diâble*, répondit-il, *me l'a déja dit plus éloquemment que vous*.

Quel cours d'éducation pour un jeune prince, que le petit Carême de *Maſſillon*! avec quelle éloquence, quel intérêt, quelle perſévérance il y plaide la cauſe de l'humanité contre la la ligue toujours ennemie & toujours ſubſiſtante de ces courtiſans:

Diviſés d'intérêt & pour le crime unis?

La même année où ces diſcours furent prononcés, M. *Maſſillon* fut reçu à l'Académie Françoiſe le 23 février 1719, à la place de l'abbé de Louvois. Ce grand prédicateur venoit d'être nommé à l'évêché de Clermont en Auvergne. C'étoit l'abbé Fleury, auteur de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, qui le recevoit à l'Académie Françoiſe; il étoit impoſſible de trouver deux plus rigides obſervateurs des canons que le directeur & le récipiendaire, & M. de Fleury ſavoit bien qu'il ne déſobligeoit point un évêque tel que *Maſſillon*, en lui diſant: „ Nous „ prévoyons avec douleur, que nous allons vous „ perdre *pour jamais*, & que la loi *indiſpenſable* „ de la réſidence, va vous enlever ſans retour „ à nos aſſemblées; nous ne pouvons plus eſpé- „ rer de vous voir que dans les momens où „ quelque afaire *fâcheuſe* vous *arrachera mal-gré* „ *vous*, à votre égliſe „.

M. *Maſſillon* exécuta de point en point ce qu'avoit dit M. l'abbé Fleury; il paſſa le reſte de ſa vie dans ſon diocêſe.

Les conférences que M. *Maſſillon* faiſoit à ſes curés dans ſon diocêſe, ſont au nombre de ſes meilleurs ſermons, & le bien que M. *Maſſillon* a fait en tout genre à ſon diocêſe, le met au nombre des meilleurs & des plus utiles évêques: une lettre qu'il écrivit au cardinal de Fleury, pour lui repréſenter la miſere de ſon peuple, ſuffiroit pour faire bénir ſa mémoire; & nous ne concevons pas comment ceux à qui la religion fournit des motifs ſi puiſſans & des droits ſi impoſans pour mettre ainſi aux pieds du trône la miſere du peuple, s'aquitent ſi rarement de ce devoir ſacré. C'eſt peut-être l'effet du défaut de réſidence, qui, en les éloignant du ſpectacle de cette miſere, prive leur troupeau de ce fruit de leur ſenſibilité.

C'étoit peu d'être charitable avec profuſion,

M. *Maſſillon* ſavoit l'être avec une délicateſſe qui lui étoit propre. Un couvent de religieuſes étoit ſans pain depuis pluſieurs jours; ces infortunées alloient mourir plutôt que d'avouer leur miſere, dans la crainte qu'on ne ſupprimât leur maiſon, à laquelle elles étoient fort atachées. L'évêque de Clermont apprit & leur indigence & le motif de leur ſilence; il commença par leur faire tenir par une voie ſecrete, une ſomme conſidérable, il pourvut enſuite à leur ſubſiſtance par des reſſources plus ſolides; & ce ne fut qu'après la mort de M. *Maſſillon*, qu'elles connurent leur bienfaiteur.

Plein de reſpect pour la religion & plein de mépris pour la ſuperſtition, il aholit des proceſſions trés-anciennes & trés-indécentes, auxquelles le peuple couroit en foule par différens motifs. Les curés de la ville craignant la fureur du peuple, n'oſoient publier le mandement qui défendoit ces proceſſions. *Maſſillon* monta en chaire, publia ſon mandement lui-même, & ſe fit écouter d'un auditoire tumultueux, qui auroit inſulté tout autre prédicateur.

Il mourut, comme étoit mort Fénelon, & comme tout évêque doit mourir ſans argent & ſans dettes. Ce fut le 28 ſeptembre 1742. On raporte que, près de trente ans peut-être après ſa mort, un voyageur ſe trouvant à Clermont, voulut voir la maiſon de campagne où *Maſſillon* paſſoit la plus grande partie de l'année. Un ancien grand-vicaire qui, depuis la mort de *Maſſillon*, n'avoit pas eu la force de retourner à cette maiſon de campagne, conſentit cependant à y mener le voyageur. „ Ils partirent enſemble, & le grand-vicaire montra tout à l'étranger. *Voilà*, lui diſoit-il, les larmes aux ieux, *l'allée où ce digne prélat ſe promenoit avec nous..... voilà le berceau où il ſe repoſoit en faiſant quelques lectures..... voilà le jardin qu'il cultivoit de ſes propres mains.....* Quand ils furent arivés à la chambre où *Maſſillon* avoit rendu les derniers ſoupirs: *Voilà*, dit le grand-vicaire, *l'endroit où nous l'avons perdu*, & il s'évanouit en prononçant ces mots„.

Maſſillon eſt auteur de quelques Oraiſons funebres, mais elles ſont jugées inférieures à ſes Sermons.

Il lui étoit arivé une ſeule fois de manquer de mémoire en chaire; le démon de l'orgueil lui exagéra ſans doute ce léger dégoût; en conſéquence, il penſoit qu'il y auroit plus d'avantage à lire les ſermons qu'à les réciter. On lui demandoit un jour quel étoit celui de ſes ſermons qu'il préféroit aux autres; il répondoit: *celui que je ſais le mieux*; & en effet, celui de ſes ouvrages qu'un auteur, homme de goût, ſait le mieux, pouroit bien être preſque toujours le meilleur.

MASSINISSA, (*Hiſt. anc.*) fils de Gela, roi de Maſſiliens, parvint au trône qu'avoit uſurpé le meurtrier de preſque toute ſa famille. Les Numides ſe rangerent en foule ſous ſes drapeaux, & il remporta une victoire qui le rendit paiſible poſſeſſeur de l'héritage de ſes ancêtres. Il uſa avec modération de ſa proſpérité, & pouvant punir l'uſurpateur Lacumaces, il eut la généroſité de lui pardoner, & de lui rendre tous ſes biens. Syphax, roi des Maſſiliens & allié des Romains, prévoyant ſa grandeur future, le dépouilla de ſes états. *Maſſiniſſa* vaincu, ſe retira ſur le mont Balbus, d'où il ne deſcendoit que pour faire de courſes ſur les terres de ſon ennemi. Syphax lui oppoſa un de ſes meilleurs généraux qui le contraignit de ſe retirer ſur le ſommet de la montagne, où il fut aſſiégé. *Maſſiniſſa*, après une vigoureuſe réſiſtance, ſe ſauva avec quatre ſoldats qui avoient ſurvécu à leurs compagnons. Il ſe retira dans une caverne où il ne ſubſiſta que de brigandages; mais ennuyé de ſa retraite, il eut l'audace de reparoître ſur les frontieres de ſon royaume, où raſſemblant une armée de ſix mille hommes de pied & de deux mille chevaux, il rentra en poſſeſſion de ſes états. Syphax, avec des troupes ſupérieures, marcha contre lui; l'action fut ſanglante, & la valeur fut obligée de céder à la ſupériorité du nombre. *Maſſiniſſa* vaincu ſe retira avec ſoixante & dix cavaliers, entre les frontieres des Carthaginois & de Garamantes, où l'arivée de la flote Romaine le rétablit dans ſon royaume. Ce prince étoit devenu l'ennemi des Carthaginois qui lui avoient enlevé ſa chere Bérénice. Cette princeſſe qui uniſſoit tous les talens aux charmes les plus touchans, lui avoit été promiſe; mais le ſénat de Carthage contraignit ſon pere Aſdrubal de la donner à Syphax. *Maſſiniſſa* indigné de cet outrage, ſe jeta dans les bras des Romains. Ce fut par leur ſecours qu'il ſe rendit maître du royaume de Syphax, & qu'après la bataille de Zama, il dicta des conditions humiliantes aux Carthaginois, qu'il obligea de lui payer cinq mille talens. Après une autre victoire qu'il remporta ſur eux, il fit paſſer ſous le joug leurs ſoldats, & les força de rapeler leurs banis qui s'étoient réfugiés dans ſes états. Il étoit âgé de quatre-vingt-dix ans, lorſqu'il termina cette guerre. Avant de mourir, il donna ſon anneau à l'aîné des cinquante-quatre fils qui lui ſurvécurent, & dont il n'y avoit que trois nés d'un mariage légitime. Le commencement de ſa vie ne fut qu'un tiſſu d'infortunes; mais ſur la fin de ſon regne, chaque jour fut marqué par des proſpérités. Son royaume s'étendoit depuis la Mauritanie juſqu'aux bornes occidentales de la Cyrénaïque. La guerre dont il fut occupé, ne l'empêcha point de civiliſer ſes peuples dont il fut le conquérant & le légiſlateur. Il étoit d'un tempérament robuſte, & il conſerva ſa vigueur juſqu'à une

extrême vieilleſſe, puiſqu'étant mort à quatre-vingt-dix ans, il laiſſa un fils qui n'en avoit que quatre. Il fut redevable de cette ſanté inaltérable à ſa frugalité, & à l'habitude des fatigues. Il reſtoit à cheval pendant pluſieurs jours & pluſieurs nuits de ſuite. Le lendemain d'une victoire remportée ſur les Carthaginois, on le trouva dans ſa tente mangeant un morceau de pain bis.

MASSON, (Jean) (*Hiſt. Litt. mod.*) françois réfugié, miniſtre réformé en Hollande, auteur d'une *Hiſtoire critique de la république des lettres*, depuis 1712, juſqu'en 1716; des vies d'Horace, d'Ovide, de Pline le jeune; & parmi les modernes de Bayle. Cette Hiſtoire de Bayle & de ſes ouvrages, différente de celle de M. Deſmaiſeaux, a cependant été attribuée à La Monnoye. On dit que l'auteur de *Mathanaſius* a eu Jean *Maſſon* en vue dans pluſieurs de ſes remarques.

MASSUET, (Dom René.) (*Hiſt. Litt. mod.*) bénédictin de la congrégation de ſaint Maur, a donné une édition de ſaint Irénée, & a défendu l'édition de St. Auguſtin, donnée par ſes confreres. Il a donné auſſi une ſeconde édition de S. Bernard de dom Mabillon. Le cinquieme volume des Annales de l'ordre de S. Benoît eſt encore de lui. Il eſt mort en 1716. Il étoit né dans le diocèſe d'Évreux en 1665.

MATAMOROS, (Alphonſe Garcias) chanoine de Séville, & profeſſeur d'éloquence dans l'univerſité d'Alcala, au ſeizieme ſiecle. On a de lui un *traité des Académies & des hommes doctes d'Eſpagne*. C'eſt une apologie des connoiſſances & des lumieres de ſon pays.

MATAMORS, (*Hiſt. mod. Econom.*) c'eſt ainſi que l'on nomme des eſpeces de puits ou de cavernes faites de mains d'hommes, & taillées dans le roc, dans leſquelles les habitans de pluſieurs contrées de l'Afrique ſerrent leur froment & leur orge, comme nous faiſons dans nos greniers. On aſſure que les grains ſe conſervent pluſieurs années dans ces magaſins ſouterrains, qui ſont diſpoſés de maniere que l'air peut y circuler librement, afin de prévenir l'humidité. L'entrée de ces conduits eſt étroite, ils vont toujours en s'élargiſſant, & ont quelquefois juſqu'à 30 pieds de profondeur. Lorſque les grains ſont parfaitement ſecs, on bouche l'entrée avec du bois que l'on recouvre de ſable.

MATATOU, ſ. m. (*terme de relation*) meuble des Caraïbes: c'eſt une eſpece de corbeille carrée, plus ou moins grande, & qui n'a point de couvercle. Le fond en eſt plat & uni; les bords ont trois ou quatre pouces d'élévation, les coins ſont portés ſur quatre petits bâtons qui excedent de trois à quatre pouces la hauteur des bords; ils ſe terminent en boule ou ſont coupés à quatre pans. Ils ſervent de pieds au *matatou*, & s'enchâſſent dans les angles. On lui donne depuis huit juſqu'à douze pouces de hauteur, au deſſous du fond de *matatou*, pour l'élever de terre à cette hauteur. Le fond & les côtés ſont travaillés d'une maniere ſi ſerrée, qu'on peut remplir d'eau le *matatou*, ſans craindre qu'elle s'écoule, quoique cette corbeille ne ſoit faite que de roſeaux ou de queue de lataniers.

Les *matatous* ſervent de plats aux Caraïbes; ils portent dans un *matatou* leur caſſave qu'ils font tous les jours, & qui eſt bien meilleure en ſortant de deſſus la platine, que quand elle eſt ſeche & roide. Ils mettent ſur un autre *matatou* la viande, les poiſſons, les crabes, en un mot leur repas avec un coui plein de pimentade, c'eſt-à-dire, du ſuc de manioc bouilli, dans lequel ils ont écraſé quantité de piment avec du jus de citron. C'eſt là leur ſauce favorite pour toutes ſortes de viandes & de poiſſons; elle eſt ſi forte, qu'il n'y a guere que des Caraïbes, qui puiſſent la goûter.

MATCOMECK, (*Hiſt. mod.*) c'eſt le nom que les Iroquois & autres ſauvages de l'Amérique ſeptentrionale donnent à un dieu qu'ils invoquent pendant le cours de l'hiver.

MATHA, (Saint Jean. de) (*Hiſt. Eccleſ.*) fondateur de l'ordre de la Rédemption des Captifs ou de la Sainte Trinité, etoit né le 24 juin 1160, dans un bourg de la vallée de Barcelonette. Il s'aſſocia pour ſa fondation avec Félix de Valois. Jean de *Matha* & Félix de Valois allerent à Rome, où le Pape Innocent III leur donna ſolemnélement le 2 février 1199, l'habit blanc, tel que le portent les Trinitaires avec la croix rouge & bleue, atachée à l'habit. Le bienheureux Jean de *Matha* mourut à Rome le 22. décembre 1213 ou 1214.

Les *Mémoires de Grammont* & les Souvenirs de Madame de Caylus font connoître un autre Matha bien différent & homme d'une Société piquante, d'une ignorance aimable, d'une inſouciance intéreſſante, d'une gaité plaiſante, dont tous les mots ont un caractere original de naïveté, d'eſprit & de franchiſe; eſpece de plaiſant de tres-bonne compagnie, ce qui n'arive guere aux plaiſans.

MATHAN, (*Hiſt. Sacr.*) fils d'Eléazar, pere de Jacob & ayeul de Joſeph, l'époux de la Sainte Vierge.

MATHATIAS, (*Hiſt. Sacr.*) pere & chef des Macchabées. Son hiſtoire ſe trouve au premier livre chap. 2 de Macchabées.

MATHIAS, ſucceſſeur de Rodolphe II, (*Hiſtoire d'Allemagne, de Hongrie & de Bohême.*) XXXIII empereur depuis Conrad I, XXVII roi de Hongrie, XXXVII roi de Bohême, naquit l'an 1557, de Maximilien II & de Marie d'Eſpagne. L'ambition qui l'avoit porté à la révolte contre Rodolphe, ſon frere, qui fut contraint de lui céder la Hongrie, la Bohême, & preſque tous ſes autres états héréditaires, ſembloit l'éloigner du trône impérial. Cependant il par-

vint à réunir tous les ſuffrages dans une aſſemblée qui ſe tint à Francfort (13 juin 1612): le voiſinage des Turcs, comme l'ont remarqué pluſieurs écrivains, ſembloit exiger l'élection d'un prince de la maiſon d'Autriche aſſez puiſſant pour leur oppoſer un barriere. Les états cependant crurent devoir ajouter quelques articles à la capitulation de Charles Quint. La cérémonie de ſon ſacre fut recomencée en faveur de la reine Anne, ſa femme. On ne peut paſſer ſous ſilence cette particularité, parce que c'étoit un honeur dont n'avoient pas joui les femmes de ſes prédéceſſeurs. On remarque encore que les députés des états de Bohême furent admis dans l'aſſemblée lors du ferment de *Mathias*. Dans les dietes précédentes, on s'étoit contenté de leur notifier les concluſions des électeurs. Cette faveur fut érigée en droit en 1708, après des conteſtations bien vives, & depuis ce temps les rois de Bohême jouirent de toutes les prérogatives des autres électeurs. La Hongrie étoit toujours expoſée aux incurſions des Turcs, voiſins de ſes frontieres: le ſultan déſavouoit leurs brigandages, mais les Hongrois n'en étoient pas moins malheureux. Les cantons qui confinoient à ces brigands étoient devenus déſerts: *Mathias*, pour arrêter le mal, demanda du ſecours aux états d'Allemagne. Les princes catholiques, toujours affectionés au ſang Autrichien qui leur avoit toujours été favorable, y conſentirent avec zele, & donnerent leur part de la contribution; mais les princes proteſtans trouverent des prétextes pour ne point ſuivre leur exemple. L'empereur, au lieu de chercher à ſe venger du refus que les princes proteſtans venoient de lui faire eſſuyer, mit tous ſes ſoins à les adoucir. Cette conduite diminua la haine des deux ligues; elles ne prirent qu'un médiocre intérêt à la ſucceſſion de Juliers qui les avoit fait naître; ainſi la guerre entrepriſe pour cette ſucceſſion; guerre qui ſembloit devoir embrâſer l'Europe, ne fut plus qu'une de ces quereles qui de tous temps avoient diviſé quelques principautés ſans détruire l'harmonie du corps Germanique. Un traité conclu à Sand, entre l'électeur du Brandebourg & le palatin de Neubourg pour le partage de la ſucceſſion de Juliers, ſembloit rétablir le calme dans cette partie de l'Allemagne. On avoit réglé le mariage de la fille de l'électeur de Brandebourg avec le jeune palatin de Neubourg-Wolffgand; mais un ſouflet que l'électeur donna au palatin, occaſiona une nouvele rupture. Cependant *Mathias* faiſoit des préparatifs contre les Turcs. La principauté de Tranſilvanie, vacante par la mort de Gabriel Battori, qui venoit de ſe tuer pour ne pas ſurvivre à la honte de ſa défaite, offroit un nouveau motif de guerre. Un bacha avoit donné cette principauté à Bethlem-Gabor, & cette province, obéiſſante à ſon nouveau ſouverain, ſembloit à jamais perdue pour la maiſon d'Autriche. Achmet, dans l'âge de l'ambition, & maître abſolu d'un empire qui, ſous les Soliman II & les Mahomet II, avoit menacé toute la terre de ſon joug; cauſoit à *Mathias* les plus vives alarmes. Il craignoit que le ſultan, déja maître de la plus belle partie de la Hongrie, n'entreprît de la lui enlever toute entiere: mais la vaſte étendue de l'empire Ottoman qui depuis ſi long-temps répandoit la terreur dans les états Chrétiens, fut ce qui les ſauva. Les Turcs étoient perpétuélement en guerre avec les Perſes, dont le pays fut tant de fois l'écueil de la proſpérité des Romains: les Géorgiens, les Mingréliens indiſciplinés, & d'autres barbares les inquiétoient par leurs continueles révoltes, & infeſtoient les côtes de la mer Noire. Les Arabes ſi redoutables ſous les ſucceſſeurs de Mahomet, & qui, avant d'être ſoumis aux Turcs, jamais n'avoient ſubi de joug étranger, étoient difficiles à gouverner. Il arivoit ſouvent que, quand on craignoit une nouvele inondation de Turcs, ils étoient obligés de conclure une paix déſavantageuſe. D'ailleurs les ſultans avoient beaucoup dégénéré: autrefois uniquement ſenſibles à la gloire, ils étoient toujours à la tête de leurs armées; mais depuis Selim II, ils reſtoient dans l'enceinte du ſerail, où, livrés à des plaiſirs grôſſiers, ils ſe déchargeoient du poids de la courone ſur des miniſtres peu ſenſibles aux proſpérités de l'état. Achmet ſe montra peu jalou de ſuivre les projets de ſes prédéceſſeurs ſur la Hongrie, & conclut avec *Mathias* un traité déshonorant. Il conſentit à reſtituer Caniſe, Agria, Albe-Royale, Piſte & Bude, place plus importante que les autres, ainſi l'empereur tira beaucoup plus d'avantages de l'indifférence du ſultan, qu'il n'eût pu s'en promettre de la guerre la plus laborieuſe. Il eſt vrai qu'il renonça aux prétentions de ſa courone ſur la Tranſilvanie. Cette province reſta à Bethlem-Gabor qui la gouverna ſous la protection de la Porte. Les dernieres années de ce regne ſe paſſerent en négociations & en intrigues, occaſionées par le défaut de poſtérité dans *Mathias*. L'impératrice Anne ne lui avoit donné aucun héritier, & pluſieurs princes briguoient l'honeur de lui ſuccéder. Philippe III, roi d'Eſpagne, déſiroit que le choix tombât ſur l'archiduc Ferdinand, petit-fils de Ferdinand I, par Charles, duc de Stirie. Ce choix devoit plaire aux électeurs, parce que ſi l'empire ſe perpétuoit dans la maiſon d'Autriche, au moins il ſortoit de l'ordre des ſucceſſions, puiſque l'empereur avoit encore pluſieurs freres qui, ſi les loix du ſang euſſent été écoutées, avoient plus de droits au trône, que Ferdinand: *Mathias* ſe laiſſa perſuader par Philippe; il engagea Albert & Maximilien, ſes freres, à renoncer à ſes trois courones, & les aſſura toutes à Ferdinand. *Mathias* mourut peu de temps après: il étoit âgé de ſoixante-treize ans; il en avoit

régné ſept. Il ſe comporta avec beaucoup de modération ſur le trône. Il avoit des talens, & ſouvent il en cacha l'éclat pour ne point alarmer les grands qui auroient pu en craindre l'abus; & lorſqu'en mourant il remit ſon ſceptre à Ferdinand, il lui dit que s'il vouloit paſſer des jours heureux, il devoit rendre ſa domination preſqu'inſenſible. Il eut un fils naturel connu dans l'hiſtoire ſous le nom de dom *Mathias d'Autriche*.

MATHILDE, (*Hiſt. mod.*) trois femmes de ce nom ſont principalement célebres dans nos hiſtoires modernes.

1.° Sainte *Mathilde*, femme de Henri l'Oiſeleur, roi de Germanie, mere de l'empereur Othon, dit le grand & aïeule maternele de Hugues Capet, fonda beaucoup de monaſteres & d'hôpitaux, & mourut en 968.

2.° *Mathilde*, comteſſe de Toſcane, morte en 1115, célebre par la donation ſolemnele qu'elle fit de ſes biens au ſaint Siége. Cette comteſſe *Mathilde* étoit couſine de l'empereur Henri IV, & n'en étoit pas plus de ſes amies; elle ſoutint contre lui les intérêts des papes Grégoire VII & Urbain II. Les biens de cette princeſſe étoient très-conſidérables; elle poſſédoit la Toſcane, le Mantouan, le Parmeſan, le Plaiſantin, le Modénois, le Veronois, Reggio, une partie de l'Ombrie, une partie de la Marche d'Ancône, preſque tout ce qu'on appele aujour d'hui le patrimoine de St. Pierre, depuis Viterbe juſq'à Orviete. Quand le pape Paſcal II voulut ſe mettre en poſſeſſion des biens de *Mathilde*, il éprouva la plus forte oppoſition de la part de l'empereur Henri IV, qui prétendit que la plupart de ces biens étoient des fiefs de l'empire, dont *Mathilde* n'avoit pas pu diſpoſer; delà des conteſtations longues & ſanglantes, qui finirent par une eſpece de tranſaction: une partie des biens de la comteſſe *Mathilde*, reſta au St. Siége.

3.° *Mathilde*, fille de Henri I.er roi d'Angleterre. Elle épouſa en premieres noces, l'empereur Henri V; reſtée veuve ſans enfans, elle retourna en Angleterre. Dévenue fille unique par le naufrage déſaſtreux qui fit périr tous les enfans du roi d'Angleterre, preſqu'à la vue du port de Barfleur, d'où ils partoient pour retourner dans leur île, en 1120, Henri I.er la fit reconoître pour ſon héritiere dans une aſſemblée générale des vaſſaux de la courone, & lui fit épouſer en ſecondes noces, Geoffroi, dit Plantagenet, fils de Foulques, comte d'Anjou. On a prétendu que le premier mari de *Mathilde*, l'empereur Henri V, qui avoit à ſe reprocher la mort de ſon pere, cauſée par les chagrins qu'il lui avoit donnés & les guerres qu'il avoit faites contre lui, & contre le pape, voulant en faire pénitence, avoit fait répandre le bruit de ſa mort, & s'étoit ſecrétement conſacré au ſervice des malades dans l'hôpital d'Angers, où il fut rencontré long-temps après & reconu par *Mathilde* ſa femme, devenue femme du comte d'Anjou. De ce ſecond mariage naquit Henri II roi d'Angleterre.

Les dernieres intentions de Henri I.er ne furent point ſuivies. Le droit de la nature, les ſermens réitérés des Anglois ne purent procurer ſa ſucceſſion à *Mathilde* ſa fille. Ce fut Étienne de Boulogne ſon neveu, qui lui ſuccéda; ce même Étienne avoit prêté avec toutes les apparences du zele, le ſerment que Henri avoit exigé pour *Mathilde*. Robert, comte de Gloceſter, fils naturel de Henri, pouſſé par une tendreſſe ſincere pour ſa ſœur, vouloit jurer le premier d'en défendre les droits; Étienne de Boulogne affectant, ou ayant alors la même tendreſſe pour ſa couſine, réclama, en vertu de la légitimité, le droit de donner à la nation l'exemple de ce ſerment. Henri ni *Mathilde* ne ſe défioient point de ſon ambition. Mais *Mathilde* & le comte d'Anjou ſon mari, étant abſens d'Angleterre, à la mort de Henri I.er, Étienne oublia ſes ſermens, & ſe ſouvint ſeulement qu'une pareille conjoncture avoit procuré autrefois le trône à Henri lui-même, il ſe hâta de prévenir *Mathilde*: l'évêque de Wincheſter ſon frere, & quelques autres prélats, gâgnerent l'archevêque de Cantorberi, & le déterminerent à ſacrer Étienne. *Mathilde* ne ceſſa de lui diſputer la courone pour elle & pour ſon fils; elle fait Étienne priſonier à la bataille de Lincoln, le charge de chaînes, & rejete toutes ſes propoſitions; ſa dureté choque & révolte; on ſe ſouleve; elle eſt ſurpriſe dans Londres, d'où elle eut peine à s'échaper: on la pourſuit de ville en ville, & ce ne fut qu'à la faveur de mille déguiſemens & qu'à travers mille fatigues, qu'elle put enfin ariver dans un lieu ſûr. Pour paſſer de Devizes à Gloceſtre, au milieu d'un pays occupé par ſes ennemis, elle fut obligée de ſe faire mettre dans une biere, ſes gardes déguiſés en prêtres, conduiſoient le convoi, qui ne fit naître aucun ſoupçon. Robert, comte de Gloceſtre ſon frere, & l'âme de ſon parti, ayant été pris; fut échangé contre le roi Étienne; celui-ci quelque temps après, tenant *Mathilde* aſſiégée dans le château d'Oxford, le comte de Gloceſtre accuroit pour la délivrer par une bataille, lorſqu'il apprit qu'elle s'étoit ſauvée d'Oxford. Cette princeſſe acoutumée aux périls de la fuite, exercée à l'art des déguiſemens, avoit imaginé un nouveau ſtratagême qui lui avoit encore réuſſi; la riviere étoit glacée, la campagne couverte de neige; *Mathilde* ayant remarqué qu'une ſaiſon ſi rude faiſoit perdre aux aſſiégeans une partie de leur vigilance, ſortit pendant la nuit, par une fauſſe porte, vêtue de blanc, afin qu'on ne pût aiſément la diſtinguer au milieux de la neige; elle traverſa la riviere ſur la glace, alla à pied juſqu'à la ville d'Abington, d'où elle fut tranſportée à Wallingford.

Enfin, après beaucoup d'autres viciſſitudes de bonne & de mauvaiſe fortune, où elle ſe diſtingua toujours par un grand courage, elle fit avec Étienne un traité, par le quel il fut permis à Étienne de garder le trône d'Angleterre le reſte de ſa vie, en reconoiſſant ſolemnélement pour ſucceſſeur le prince Henri, fils de *Mathilde*, au préjudice de ſon propre fils, auquel on aſſura ſeulement toutes les terres que poſſédoit le comte de Boulogne, tant en Angleterre qu'en France, avant qu'il fût roi. Ce traité fut exécuté. On a prétendu que *Mathilde* y avoit déterminé le roi Étienne, en lui rapelant dans une conférence particuliere, qu'ils s'étoient aimés autrefois, & que ce Henri qu'il perſécutoit, étoit ſon propre fils, non le fils de Geoffroy. *Mathilde* mourut en 1167.

MATHUSALEM, (*Hiſt. Sacr.*) fils d'Enoch, pere de Lamech & ayeul de Noë, vécut 969 ans, c'eſt celui de tous les patriarches, dont la vie a été la plus longue (*Geneſe chap. 5.*)

MATIGNON, (DE GOYON DE) (*Hiſt. de Fr.*) grande & illuſtre maiſon dont les antiquités ſe perdent dans les premiers temps de notre hiſtoire. On ignore ſi elle tire ſon nom de la ville de Matignon, ou ſi elle lui a donné le ſien.

Quant au nom de Goyon, on croît que c'étoit le nom propre d'un des auteurs de cette maiſon, nom adopté par ſes deſcendans; d'anciennes chroniques diſent que ce Goyon chaſſa les Normands de la Bretagne, dont ils s'étoient emparé vers l'an 931, & que, pour mettre ce pays à l'abri de leurs incurſions, il fit bâtir ſur un rocher eſcarpé, qui domine entiérement la mer, le château de la Roche-Goyon.

On ne connoît des premiers Goyon-Matignon, que des donations faites à d'anciennes abbayes, ce qui ſuppoſe toujours une grande puiſſance dans des temps fort reculés.

Dans la grande guerre pour la ſucceſſion de Bretagne au quatorzieme ſiecle, les Matignon prirent parti pour Charles de Blois & Jeanne de Penthievre ſa femme, contre la maiſon de Montfort.

1.° Bertrand Goyon, ſecond du nom, ſire de Matignon & de la Roche-Goyon, porta, l'an 1364, à la bataille de Cocherel, la baniere du connétable du Gueſclin. Il le ſuivit auſſi en Eſpagne l'an 1366.

2.° Lancelot-Coyon fut fait priſonier dans les guerres contre l'Angleterre, par le ſire de l'Eſcale, chevalier Anglois, & traita de ſa rançon le 23 Avril 1434.

3.° Alain Goyon, grand écuyer de France ſous Louis XI & Charles VIII, défendit les frontieres de Normandie contre le duc de Berry, frere de Louis XI, & contre le duc de Bretagne. Il défendit la ville de Caën contre le ſeigneur de Leſcun.

4.° Jacques I du nom, ſire de Matignon, fut celui qui, avec d'Argouges, découvrit la conſpiration du connétable de Bourbon.

5.° Il fut pere de Jacques II. qui fut le premier maréchal de Matignon. Celui-ci élevé, en qualité d'enfant d'honneur auprès de Henri II alors dauphin porta les armes ſoux ſix rois, depuis & compris François I, juſques & compris Henri IV; il ſe diſtingua aux ſiége de Montmédy, de Damvilliers, de Metz, de Heidin, de Blois, de Tours, de Poitiers, de Rouen. Il fut fait priſonier à la bataille de Saint-Quentin en 1557. Toujours ataché au parti du roi & de la religion de ſes peres, dans les guerres contre les Huguenots, il combatit ceux-ci à Jarnac, à la Roche-Abeille, à Montcontour. Mais en même temps il eſt du petit nombre de ces gouverneurs catholiques, qui, par leur déſobéiſſance vertueuſe, ſauverent le Huguenots à la ſaint-Barthelemi; il préſerva de ce maſſacre, Alençon & ſaint-Lo où il commandoit. En 1574, il pacifica la baſſe-Normandie & prit le comte de Montgommeri dans la ville de Domfront. Charles IX. érigea pour lui en comté, l'anciene baronie de Thorigny; Henri III. le fit maréchal de France le 14 Juillet 1579, & chevalier de l'ordre du Saint-Eſprit le 31 décembre de la même année. Il ne ceſſa pendant tout ce regne de remporter des avantages ſur les Huguenots. Lorſque Henri IV. parvint au trône, il fut un des premiers à le reconoître, il remit Bordeaux & toute la Guyenne ſous ſon obéiſſance. Au ſacre du roi à Chartres le 27 Février 1594, il fit les fonctions de connétable. A la réduction de Paris le 22 Mars de la même année, il entra dans cette ville à la tête des ſuiſſes. Il mourut au château de Leſparre le 27 Juillet 1597.

6.° Odet, fils aîné du maréchal, mort avant ſon pere le 7 Août 1595, s'étoit diſtingué au combat d'Arques & à la bataille d'Ivry; aux ſiéges de Rouen, d'Alençon, de Lizieux, de Laon, de Dijon. Il eut le brevet d'amiral. Henri IV le viſita dans ſa derniere maladie.

7.° Charles, ſecond fils du maréchal, fut digne de ſon pere & de ſon frere. Louis XIII. en conſidération de ſes ſervices, lui acorda, le 8 Mars 1622, un brevet de Maréchal de France qui n'eut point d'effet. Mort le 8 Juin 1648.

8.° Jacques, fils de Charles, élevé comme enfant d'honneur de Louis XIII, ſervit en 1622 contre les Huguenots, fut bleſſé à Blaye d'un coup de mouſquet, prit Agen en 1625, fut tué en duel par le comte de Boutteville le 25 Mars 1626.

9.° François, frere de Jacques, fut bleſſé près de Pavie en Italie en 1625; ſervit au ſiége de la Rochelle en 1628; ſe diſtingua en 1632 au combat de Rouvroi. Mort le 19 Janvier 1675.

10.° Charles, fils de François, ſe diſtingua en 1664 au combat de St. Gothar ou St. Godard

dard contre les Turcs; à la déroute du comte de Marſin, pere du maréchal de Marſin près de Lille en 1667, à la conquête de la Hollande en 1672. Il mourut en 1674 d'une bleſſure reçue à la bataille de Senef.

11.° Henri, frere du précédent, ſervit avec honeur à l'ataque des lignes d'Arras en 1654; aux ſiéges de Montmedy, Gravelines & Dunkerque en 1658, à la deroute de comte de Marſin en 1667 ainſi que ſon frere. Il mourut le 28 Décembre 1682.

12.° Dans la branche des comtes de Thorigny, Jacques III ſervit en 1664, à la priſe de Gigeri en Barbarie, ſous le duc de Beaufort, puis en Portugal, ſous le comte de Schomberg, & fut chevalier des ordres du roi en 1688, lieutenant-général en 1693. Il mourut le 14 Janvier 1725.

13.° C'eſt ſon fils, Jacques-François Léonor, qui épouſa le 20 octobre 1715, l'heritiere de la principauté de Monaco, Louiſe-Hippolyte de Grimaldi, ducheſſe de Valentinois, à la charge de prendre le titre de duc de Valentinois avec les armes de Grimaldi. Louis XIV le 24 juillet 1715, donna un brevet & Louis XV, au mois de décembre de la même annee donna de nouveles lettres d'érection de Valentinois en duché-pairie, pour M. de *Matignon*, en faveur de ce mariage, elles furent enrégiſtrées en 1716, & M. de *Matignon* fut reçu pair en conſéquence le 14 decembre 1716. La famille des princes de Monaco eſt iſſue de ce mariage.

14.° Dans la branche des comtes de Gacé, le ſecond maréchal de *Matignon*, Charles-Auguſte, fils de Charles, (article 10) avoit ſervi en Candie, où il avoit été dangereuſement bleſſé en 1668; en Hollande en 1672; il s'étoit diſti gué le 16 juin-1674, au combat de Sintzeim; le 6 janvier 1675 au combat de Turkeim; le 11 août de la même année à l'aſaire de Conſarbrick; à Fleurus, à Steinkerque, & dans une multitude de ſiéges. En 1689, il ſuivit le roi d'Angleterre Jacques II en Irlande. En 1708, il fut chargé de mener en Écoſſe le roi d'Angleterre Jacques III. Il fut déclaré maréchal de France en pleine mer; l'expédition n'ayant pas réuſſi, le maréchal de *Matignon* vint ſervir ſous M. le duc de Bourgogne à la bataille d'Oudenarde. Mort en 1729.

La maiſon de *Matignon* a eu des alliances avec diverſes branches de la maiſon de France, celle de Bretagne, celle d'Orléans-Longueville, enfin celle de Bourbon.

MATILALCUIA, (*Hiſt. mod. ſuperſt.*) c'eſt le nom que les Mexiquains donnoient à la déeſſe des eaux.

Matricule de l'Empire, (*Hiſt. mod. & Droit public*) c'eſt ainſi qu'on nomme dans l'empire d'Allemagne, le *regiſtre* ſur lequel ſont portés les noms des princes & états de l'Empire, & ce que chacun d'eux eſt tenu de contribuer dans les charges publiques de l'Empire & pour l'entretien de la chambre impériale ou du tribunal ſouverain de l'Empire. Cette *matricule* eſt confiée au ſoins de l'électeur de Mayence, comme garde des archives de l'Empire. Il y a pluſieurs *matricules* de l'Empire qui ont été faites en differens temps, mais celle qu'on regarde comme la moins imparfaite, fut faite dans la diete de Worms en 1521. Depuis on a ſouvent propoſé de la corriger, mais juſqu'à préſent ces projets n'ont point été mis à exécution.

MATRONE, ſ. f. (*Hiſt. anc.*) ſignifioit parmi les Romains une *femme*, & quelquefois auſſi une *mere de famille*.

Il y avoit cependant quelque différence entre *matrone* & *mere de famille*. Servius dit que quelques auteurs la font conſiſter en ce que *matrona* étoit une femme qui n'avoit qu'un enfant, & *mater-familias*, une femme qui en avoit pluſieurs; mais d'autres & en particulier Aulugelle, prétendent que le nom de *matrona* appartenoit à toute femme mariée, ſoit qu'elle eût des enfans, ſoit qu'elle n'en eût point, l'eſpérance & l'attente d'en avoir ſuffiſant pour faire acorder à une femme le titre de mere, *matrona*; c'eſt pour cela que le mariage s'appeloit *matrimonium*. Cette opinion a été auſſi ſoutenue par Nonius.

MATTHIEU, (Saint) (*Hiſt. Sacr.*) Apôtre & auteur du premier des quatre évangiles. On croit qu'il le compoſa dans la langue que les Juifs parloient alors, & qui étoit un Hébreu mêlé de Chaldéen & de Syriaque. Les Nazaréens ont long-temps conſervé cet original Hébreu, mais il s'eſt perdu dans la ſuite; le texte grec que nous avons aujourd'hui, & qui tient lieu d'original eſt une anciene verſion faite du temps des Apôtres. (*Voy. Calmet Præf. in Evangelium S. Matthæi*).

Il y a pluſieurs auteurs de nom de *Matthieu*.

Matthieu Paris, bénédictin Anglois, du monaſtere de St. Alban. On a de lui une hiſtoire univerſele juſqu'en 1259, année de ſa mort. Il en avoit fait un abrégé ſous le titre *d'Hiſtoria Minor*, par oppoſition avec le grand ouvrage, *Hiſtoria Major*.

Matthieu de Vendôme, abbé de St. Denis, regent de royaume de France pendant la derniere croiſade de St. Louis, & principal miniſtre ſous Philippe le Hardi, eſt, dit-on, auteur d'une *hiſtoire de Tobie* en vers, imprimée à Lyon en 1505; mais ce n'eſt ni comme hiſtorien ni comme poëte qu'il eſt le plus connu, c'eſt comme miniſtre, autant qu'un miniſtre de ces temps reculés peut l'être. Mort en 1286.

3.° Matthieu de Weſtminſter, bénédictin de l'abbaye de ce nom en Angleterre au quatorzieme ſiecle, auteur d'une Chronique latine, depuis le commencement du monde juſqu'en l'an 1307.

4.° Pierre *Matthieu*, hiſtoriographe de France

ſous Henri IV & Louis XIII. né en 1563. Mort en 1621. On a de lui l'*Hiſtoire des choſes mémorables arivées ſous le regne de Henri le Grand; l'Hiſtoire de la Mort déplorable de Henri le Grand*; des hiſtoires de Saint Louis & de Louis XI; une Hiſtoire de France ſous François I, tous les rois ſuivans juſques & compris les premieres années de Louis XIII. *Matthieu* avoit été ligueur & avoit fait une tragédie intitulée *la Guiſiade*, où il déploroit l'aſſaſſinat du duc de Guiſe le balafré, très déplorable en effet, de quelque maniere qu'on veuille l'entendre. On a de lui encore des *quatrains ſur la vie & la mort*.

(MATTHIOLE, (Pierre-André) (*Hiſt. Litt. mod.*) médecin célebre & bon littérateur, né à Siene vers l'an 1500, fit de grands progrès dans les langues grecque & latine, dans la botanique & la médecine. Il joignoit à ces connoiſſances une littérature agréable. On a de lui des *Commentaires* ſur les VI livres de *Dioſcoride*, écrits avec jugement & avec politeſſe & remplis d'érudition, à Veniſe 1565, in-folio, avec figures; & à Bâle, 1598. Cette derniere édition, moins eſtimée que la précédente, fut enrichie de notes par *Gaſpard Bartholin*. Il y en a une traduction françoiſe, dont la meilleure édition eſt de *Deſmoulins*. Lyon 1572, in-fol. *Matthiole* laiſſa encore d'autres ouvrages, & mourut de la peſte en 1577. Il avoit ſervi *Ferdinand* archiduc d'Autriche pendant 2 ans, en qualité de premier médecin. Ce prince, & les électeurs de Saxe & de Baviere, contribuerent aux frais de l'impreſſion de ſes Commentaires ſur *Dioſcoride*... Il ne faut pas le confondre avec un autre médecin qui portoit ſon nom, & qui étoit né à Perouſe. Celui-ci fut profeſſeur à Padoue, où il mourut en 1498. On a de lui un ouvrage rare intitulé: *Ars memorativa*, in-4.°, Ausbourg 1498.)

MAUCROIX, (François de) (*Hiſt. Litt. mod.*) Chanoine de Reims, ami de Boileau, de Racine & ſur-tout de la Fontaine, avec les œuvres du quel il oſa mêler les ſiennes dans un recueil en deux volumes in-12 qui parut en 1685, ſous le titre *d'Œuvres diverſes*. On a donné auſſi en 1726, un autre recueil de *Maucroix* ſeul, intitulé *les nouveles Œuvres de Maucroix*. Il eut de plus que ſes trois illuſtres amis, une longue & heureuſe veilleſſe. Il mourut à 90 ans 1708. C'eſt par des traductions qu'il eſt particulierement connu. Les principales ſont celles des Philippiques de Démoſthenes, du dialogue de Platon, intitulé: *Euthidemus*; des *Homélies* de Saint-Jean Chryſoſtôme au peuple d'Antioche; du *Rationarium temporum* du pere Petau; de l'hiſtoire du Schiſme d'Angleterre de Nicolas Sanderus; de vies des cardinaux Polus & Campegge.

MAULEON, (Auger de) ſieur de Granier. (*Hiſt. Litt. mod.*) éditeur des Mémoires de la reine Marguerite, de ceux de M. de Villeroi, des Lettres du cardinal d'Oſſat, & de celles de Paul de Foix. Les regiſtres de l'Académie Françoiſe du 6 février 1635, portent qu'il fut élu par billets, qui furent tous en ſa faveur, excepté trois; mais les mêmes regiſtres portent que le 14 mai ſuivant, ſur la propoſition qui en fut faite par le directeur, de la part de M. le cardinal, il fut dépoſé pour une mauvaiſe action, d'une commune voix. „C'étoit, dit l'hiſtorien de l'A„ cademie, un eccléſiaſtique, natif du pays de „ Breſſe, homme de bonne mine, de bon eſ„ prit, d'agréable converſation, qui avoit du „ ſavoir & même des belles lettres..... fort „ civil & fort officieux envers les perſones d'eſ„ prit & les gens de lettres„. Il vivoit encore en 1653, lorſque l'hiſtoire de l'Académie de Péliſſon, parut pour la premiere fois.

MAUPERTUIS, (Pierre-Louis Moreau de) (*Hiſt. Litt. mod.*) naquit à Saint-Malo le 28 ſeptembre 1698. Son pere René Moreau fut pendant quarante ans député du commerce pour la ville de Saint-Malo; Jeanne-Eugénie Baudron, mere de M. de *Maupertuis*, aima ſon fils avec une tendreſſe dont l'excès lui fut pernicieux, en nouriſſant dans un caractere vif, altier & ſenſible, le germe de pluſieurs défauts, que la réflexion & l'expérience eurent dans la ſuite bien de la peine à corriger. Par un effet naturel de cette tendreſſe, l'éducation de M. de *Maupertuis* fut domeſtique: juſqu'à ce qu'en 1714, l'affection courageuſe de ſon pere, triomphant des foibleſſes de ſa mere, il le conduiſit à Paris, où il fit ſa philoſophie au collége de la Marche. La grammaire & la rhétorique l'avoient amuſé, la philoſophie l'entraîna; ſon génie ſe déclara, il étona & ſurpaſſa ſes maîtres; cependant il parut moins ſonger d'abord à éclairer le monde qu'à ſervir ſa patrie; il embraſſa le parti des armes & entra en 1718 dans la premiere compagnie des mouſquetaires. En 1720, il eut une compagnie de cavalerie; en 1721, pendant un ſejour qu'il fit à Paris, guidé dans le choix de ſes ſociétés par ſon goût dominant, il fréquenta beaucoup les ſavans & les gens de lettres; ſon amour pour les ſciences s'enflama de plus en plus. M. Fréret fut un des premiers à préſager la deſtinée du ce jeune homme, il lui conſeilla de ſe livrer entiérement à la géométrie, *il n'y avoit que la géometrie*, diſoit-il, *qui pût ſatisfaire cette âme active & dévorante*. MM. Varignon, Saurin, Nicole, &c. furent du même avis, & déterminerent M. de *Maupertuis*. Il quita le ſervice, & conſacra ſa vie aux ſciences.

Il fut reçu à l'académie des ſciences le 11 décembre 1723, & y lut dans l'aſſemblée publique du 15 novembre 1724 ſon premier Mémoire ſur la forme des inſtrumens de muſique, car la muſique inſtrumentale étoit un de ſes plaiſirs & de ſes talens.

La phyſique ne lui fut pas moins chere; dès

ſa tendre jeuneſſe il s'étoit plû à diſſéquer des animaux de l'eſpece de ceux qui paſſent pour venimeux; on trouve dans les mémoires de l'académie des ſciences, années 1727 & 1731, deux mémoires de lui, l'un ſur une eſpece de ſalamandre, l'autre ſur les ſcorpions, ſans compter une multitude d'autres mémoires ſur toute ſorte de ſujets, répandus dans ce même recueil.

L'avidité d'apprendre entraîna M. *de Maupertuis* dans différens pays, & fut le premier principe de cette vie errante qu'il a ſouvent menée. La patrie de Newton attira d'abord ſes regards; la Société Royale de Londres s'empreſſa d'acquérir en lui, non ſeulement un de ſes plus illuſtres membres, mais encore un françois plus paſſioné qu'aucun anglois pour la gloire de Newton, & qui devoit concourir avec le plus grand zele aux progrès de la philoſophie Newtoniene. Il alla enſuite à Bâle, où il s'unit d'une amitié très-étroite avec la célebre famille des Bernoulli.

Il publia en 1723, *ſon Diſcours ſur les différentes figures des Aſtres;* cet ouvrage ajouta beaucoup à ſa réputation, & lui donna un rang diſtingué parmi le petit nombre d'écrivains vraiment utiles qui, en joignat l'agrément à l'inſtruction, ont rendu la philoſophie acceſſible à tous les ordres de lecteurs.

Le mémoire que M. *de Maupertuis* lut en 1733, à l'Académie ſur la figure de la terre & ſur les moyens que l'aſtronomie & la géographie fourniſſent pour la déterminer, fut l'avant-coureur d'une des plus grandes époques de la phyſique, celle des voyages à l'Équateur & au cercle polaire; le compte que M. *de Maupertuis* rendit du ſien, lui attira des applaudiſſemens & des contradictions d'où naît la gloire.

Le Voyage du Nord avoit fixé ſur M. *de Maupertuis* les regards de toutes les compagnies ſavantes; elles s'empreſſerent à l'admetre. La Société Royale de Berlin ne fut pas des dernieres à l'adopter. Peu de temps après, l'illuſtre Frédéric monta ſur le trône de Pruſſe; il appeloit dès-lors M. *de Maupertuis* pour lui confier l'adminiſtration d'une compagnie, qui ayant pour fondateur le grand Leibnitz, ſembloit demander pour reſtaurateur M. *de Maupertuis*.

Dès 1740, ſur les invitations du roi de Pruſſe, il ſe rendit à Berlin; il ſuivit ce prince dans la campagne de 1741, en Siléſie; il fut pris par les Autrichiens à la bataille de Molwitz, ſon cheval l'ayant emporté pendant le feu de l'action; il fut conduit à Vienne, où leurs majeſtés impériales l'honorerent des bontés les plus diſtinguées; il revint à Berlin, mais le temps où il devoit s'y fixer n'étoit pas encore arivé; il revint à Paris, & fut reçu à l'Académie Françoiſe en 1743.

Le goût de ſa premiere profeſſion, celle des armes, ne l'avoit point quité; il aimoit le ſpectacle des opérations militaires; nous l'avons vu à Molwitz, nous le retrouvons en 1744, au ſiége de Fribourg; là, par une diſtinction aſſez remarquable, M. le maréchal de Coigny & M. le comte d'Argenſon le chargerent de porter au roi de Pruſſe la nouvele de la priſe du château de Fribourg; ce fut vers ce temps que le roi de Pruſſe prit toutes les méſures néceſſaires pour ſe l'atacher. La France ne voulut point paroître avoir perdu un ſujet que les nations étrangeres s'empreſſoient d'acquérir, elle ne traita point M. *de Maupertuis* en expatrié, elle lui conſerva le droit de régnicole. Le 8 octobre 1745, il épouſa Mlle de Borck; il fut fait préſident de l'Académie de Berlin le 6 juin 1746, & bientôt après le roi s'en déclara le protecteur. M. *de Maupertuis* reçut auſſi preſqu'en même temps l'ordre du mérite.

On connoit les divers ouvrages compoſés par M. *de Maupertuis*, ſoit en France, ſoit en Pruſſe, ſes Élémens de Géographie, ſon Aſtronomie Nautique, ſa Lettre ſur le progrès des Sciences, ſa Vénus phyſique, ſon Eſſai ſur la formation des corps organiſés, ſon Eſſai de Philoſophie morale, ſon Eſſai de Coſmologie, &c.

On connoît la trop fameuſe querelle de M. *de Maupertuis* avec M. Kœning, querelle où M. *de Maupertuis* paroît avoir mis trop de hauteur. Au milieu des orages qu'entraîna cette triſte diſpute, M. *de Maupertuis* étoit mourant & dégoûté d'une vie, que dans des temps même plus heureux, il appeloit déja *le mal de vivre*. Il voulut revoir ſa patrie; il eſpéroit y trouver le ſoulagement que quelques voyages précédens qu'il y avoit faits, lui avoient procuré; il partit de Berlin le 7 juin 1756. Il paſſa l'hiver à Saint-Malo; il en repartit le 12 juin 1757, pour retourner en Pruſſe; mais comme la guerre rendoit alors la navigation peu sûre, il traverſa toute la France s'arrêta à Bordeaux, puis à Toulouſe, ſe rendit enſuite par Narbone & par Nîmes, à Lyon, d'où il alla voir à Neufchâtel, le gouverneur de cette principauté, frere du célebre maréchal Keith; il paſſa enfin à Bâle, où il vit ſon intime ami M. Bernoulli, & où, après de longues ſouffrances, il mourut dans le ſein de l'amitié, le 27 juillet 1759.

MAUPERTUY, (Jean-Baptiſte Drouet de) (*Hiſt. litt. mod.*) homme inconſtant & dont le goût pour l'étude fut le ſeul goût durable; avocat, puis bel-eſprit, puis employé dans les fermes, & ruiné dans cet état, qui auroit dû l'enrichir. Il revient à Paris, puis tout-à-coup il renonce au monde, & après une retraite de deux ans, prend l'habit eccléſiaſtique; il paſſe enſuite cinq ans dans un ſéminaire, cinq autres années dans l'abbaye de Sept-Fons, dont il a écrit l'Hiſtoire, qu'on accuſe d'infidélité. Il change encore de ſolitude, & ſe cache au fond du Berry. Il eſt fait chanoine de Bourges; de l'égliſe de Bourges, il paſſe dans celle de Vienne, dont il a auſſi écrit l'Hiſtoire; il revient à Paris,

& se retire enfin à Saint-Germain-en-Laye, où il mourut en 1730. On a de lui, outre plusieurs livres de dévotion, un grand nombre de traductions françoises. Les principales sont celles du premier livre des *Institutions de Lactance;* du *Traité de la Providence* & *du Timothée* de Salvien; des *Actes des Martyrs*, recueillis par dom Ruinart; de l'*Histoires des Goths* de Jornandès; de la *pratique des Exercices spirituels* de St. Ignace; du Traité latin de Lessus *sur le choix d'une Religion;* de l' *Euphormion* de Jean Barclei. L'abbé de *Maupertuy* étoit né à Paris en 1650, d'une famille noble, originaire du Berry.

MAUR, (Saint) (*Hist. Eccléf.*) contemporain & disciple de St. Benoit, mort en 584, donna son nom à une congrégation célebre de Bénédictins, qui a produit une foule d'hommes savans & vertueux.

Maur, (Raban.) (*Voyez* Raban-Maur).

MAURICE (*Hist. Rom.*) quoique romain d'origine, naquit dans la Capadoce, où sa famille s'étoit établie. Il avoit commencé par être notaire, mais il se dégoûta des fonctions paisibles & sédentaires. Il s'enrôla dans la milice comme simple soldat. Sa valeur & sa capacité l'éleverent au commandement des armées, & aux premieres dignités de l'Empire; & Tibere Constantin voulant se l'attacher par des bienfaits, lui donna sa fille Constantine en mariage. Il parvint à l'empire l'an 585 de Jesus-Christ. Les Perses faisoient alors de fréquentes incursions sur les terres des Romains. *Maurice* envoya contr'eux son beau-frere Philippicus qui éprouva des prospérités & des revers. La fin de cette guerre fut glorieuse à *Maurice* qui rétablit sur le trône Cosroës que ses sujets en avoient fait descendre. Les Perses humiliés & punis, n'insulterent plus les provinces de l'Empire. Mais des ennemis plus redoutables, parce qu'ils étoient plus cruels, y porterent la désolation. Les Lombards, maîtres d'une partie de l'Italie, y exerçoient les plus cruels vexations; *Maurice* les affoiblit & les mit dans l'impuissance de nuire. Les Huns, après avoir essuyé de fréquentes défaites, furent contraints de se renfermer dans leurs déserts. Les Abares firent une plus longue résistance. *Maurice* pour délivrer l'Empire de ce peuple de brigands, consentit à leur payer annuellement cent mille écus. Fiers d'avoir les Romains pour tributaires, ils eurent plus de confiance dans leurs forces; & sans foi dans les traités, ils récommencerent leurs ravages. *Maurice* en tua cinquante mille dans différens combats sans pouvoir les rebuter. Ils furent plus sensibles au sort de leurs prisonniers qui étoient tombés au pouvoir des Romains. Ils consentirent à se retirer sur leurs terres, à condition qu'on leur rendroit leurs compagnons captifs, & ils s'engagerent à leur tour à remettre les Romains qu'ils avoient en leur pouvoir. Ces conditions furent exactement remplies par *Maurice;* mais le roi des Abares infidele à ses promesses, au lieu de renvoyer ses prisoniers, les fit tout passer au fil de l'épée. *Maurice* indigné de cette infidélité, fit de grands préparatifs pour porter la guerre dans le pays des Abares. Ce dessein fut déconcerté par la rébellion de Phocas, qui fut proclamé empereur par l'armée dont *Maurice* lui avoit confié le commandent. Ce dangereux rival qui des plus bas emplois étoit parvenu aux premiers honeurs de la guerre, le poursuit jusqu'à Chalcédoine où il se saisit de sa persone. L'infortuné *Maurice*, après avoir vu égorger ses fils, eut la tête tranchée. Toute sa famille fut envelopée dans ce carnage. Il s'étoit rendu odieux à la milice qu'il payoit mal & qui souvent manquoit du nécessaire. Ce fut un simple soldat qui l'arrêta pour se venger du refus qu'il avoit fait de lui payer sa solde. Jamais empereur n'avoit poussé aussi loin l'avarice. Il vécut pauvre pour mourir riche: on remarqua que le desir d'accumuler avoit toujours été le vice dominant des empereurs nés dans la pauvreté. Il étoit dans la soixante-sixieme année de son âge lorsqu'il perdit la vie. Il en avoit passé vingt sur le trône avec la réputation d'un grand capitaine. Il eut de la piété & protégea le christianisme dont il pratiqua religieusement les maximes. On n'eut à lui reprocher que son avarice. Ce fut sous son regne que les Mahométans commencerent à se faire connoître par leurs expéditions guérrieres.

MAURICEAU, (François) (*Hist. Litt. mod.*) chirurgien de Paris, auteur d'un ouvrage de son art, très-estimé & traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, qui a pour titre: *Traité des Maladies des Femmes grosses & de celles qui sont acouchées, & de leurs enfans nouveaux nés.* Mort en 1709.

MAUROLICO, (François) (*Hist. Litt. mod.*) né à Messine en 1494, abbé de Sainte Marie-du-Port en Sicile. On a de lui beaucoup d'ouvrages sur la méchanique & les mathématiques, & sur diverses parties de la physique. On lui doit l'édition des *Sphériques de Théodose*; *Emendatio & restitutio Conicorum Apollonii Pergæi; Archimedis monumenta omnia, Euclidis Phenomena*, &c. On a aussi de lui une Histoire de son pays, sous ce titre: *Sicanicarum rerum compendium*. Mort en 1575.

MAURUS, (Terentianus) (*Hist. Rom.*) gouverneur de Syenne dans la haute Égypte, auteur d'un poême latin sur les regles de la poésie & de la versification, sous ce titre, *de Arte Metrica*, vivoit sous Trajan ou sous les Antonins.

MAUSSAC, (Philippe-Jacques) (*Hist. Litt. mod.*) conseiller au parlement de Toulose, & président en la cour des aides de Montpellier, mort en 1650, auteur de notes estimées sur Harpocration, de remarques sur le traité des Monts & des Fleuves, attribué à Plutarque,

& d'autres opuſcules qui annoncent de l'érudition & de la critique.

MAUTOUR, (Philibert-Bernard Moreau de) (*Hiſt. Litt. mod.*) auditeur de comptes de Paris, fut reçu à l'Académie des Belles Lettres en 1701, & il y a pluſieurs mémoires de lui dans le recueil de cette Académie. On a de lui auſſi une traduction de l'Abrégé chronologique du P. Pétau & quelques poéſies peu connues, ou plutôt tout-à-fait inconnues aujourd'hui, qui ne ſont pas même recueillies, mais qu'il avoit répandues dans le Journal de Verdun & dans d'autres Journaux ou recueils. Il étoit né à Beaune en 1654. Mort en 1737.

MAXENCE, (Marcus Valerius) (*Hiſt. Rom.*) fils de l'empereur Maximien, fut proclamé empereur par les gardes prétoriennes qui conſervoient un précieux ſouvenir des bienfaits de ſon pere. Il profita de l'abſence de Galere Maximien qui étoit occupé de la guerre d'Illyrie. Il abandona le ſoin de cette province pour venir combatre en Italie ſon rival, encore mal affermi. Mais il fut informé dans ſa marche que ſes troupes étoient réſolues de paſſer dans le camp de ſon ennemi. Il rentra dans l'Illyrie, tandis que Severe, qu'il avoit adopté, ſoutenois la guerre dans l'Italie, où il ne put raſſembler les reſtes épars de ſon parti. *Maxence* l'aſſiégea dans Ravenne où il l'obligea de ſe rendre après lui avoir promis la vie: mais ce vainqueur perfide ne l'eut pas plutôt en ſon pouvoir qu'il lui fit trancher la tête. Maximien dégoûté de la vie que ſes démêlés avec ſon fils lui avoit rendu odieuſe, s'étrangla, & ſa mort raiſſa *Maxence* ſans concurent à l'empire. L'Afrique qui juſqu'alors avoit refuſé de le reconoître, ſe rangea ſous ſon obéiſſance. Il y commit tant de cruautés, que les peuples implorerent l'aſſiſtance de Conſtantin pour briſer leur joug. Ce prince avoit alors le gouvernement des Gaules. Il ſe rendit aux vœux des perſones les plus conſidérables de Rome qui le ſollicitoient de ſe charger de l'empire. Il entre dans l'Italie où les vieux ſoldats s'empreſſent de ſe ranger ſous ſes enſeignes. Les villes lui ouvrent leurs portes & le reçoivent comme leur libérateur. Le tyran alarmé de ſes progrès, reconut trop tard qu'il avoit un rival redoutable. Il ſortit de Rome réſolu de terminer la querelle par une bataille. La fortune qui l'avoit juſqu'alors favoriſé, lui fit éprouver un humiliant revers. Il fut entiérement défait, & comme il ſe précipitoit dans ſa fuite, il tomba dans le Tibre avec ſon cheval, & fut englouti ſous les eaux en 315, après un regne de ſix ans. Il avoit fait éclater ſa haine contre les chrétiens que Conſtantin à ſon avénement à l'empire, favoriſa par un édit. Sa mémoire fut en horreur aux Romains qu'il avoit accablés d'impôts; exacteur impitoyable, il confiſquoit par avarice les biens de ceux qui n'avoient d'autres crimes que d'être riches; & pour juſtifier ſes uſurpations, il leur ſuppoſoit des crimes qui les faiſoient condamner à la mort. Il n'eut aucune des vertus de ſon pere. Il étoit lent à concevoir des projets & lâche dans l'exécution. Sa phyſionomie ſiniſtre manifeſtoit les vices de ſon cœur. Son eſprit foible & borné étoit incapable de gouverner un grand empire, ſur-tout dans ces temps orageux. Il croyoit en impoſer par un orgueil inſultant qui le fit encore plus déteſter que l'aſſemblage de tous ſes crimes.

MAXIME (*Hiſt. Rom.*) général de l'armée Romaine en Angleterre, ſe concilia l'affection des légions mécontentes de Gratien qui leur avoit préféré un corps d'Alains pour veiller à la ſûreté de ſa perſone. Ses ſoldats le proclamerent empereur, & leur exemple fut ſuivi par les légions des Gaules. Gratien marcha contre lui; & comme il ſe préparoit à le combatre, il ſe vit abandoné de ſes ſoldats & réduit à prendre honteuſement la route d'Italie. Il fut aſſaſſiné à Lyon, & *Maxime* eut la cruauté de lui refuſer les honeurs de la ſépulture. La mort de ſon rival ne le laiſſa point poſſeſſeur paiſible de l'empire. Valentinien, frere de Gratien, ſe réfugia avec ſa mere auprès de Théodoſe qui commandoit dans l'Orient. *Maxime* maître de l'Italie, la regarda comme un pays de conquête. Il y commit toutes ſortes de cruautés & de brigandages. Les ſoldats, à l'exemple de leur chef, profanerent les temples & maltraiterent les citoyens. Il chercha les moyens de ſéduire Théodoſe, à qui il fit les plus éblouiſſantes promeſſes. Mais celui-ci, plus politique que lui, l'amuſa par des négociations artificieuſes qui lui donnerent le temps d'aſſembler une armée & d'équiper une flote. *Maxime* qui s'étoit flaté de lui en impoſer en mettant en mer quelques vaiſſeaux, eſſuya une honteuſe défaite. Son armée de terre fut miſe en déroute ſous les murs d'Aquilée qui fut priſe d'aſſaut. *Maxime* abandoné de ſes ſoldats, fut amené chargé de chaînes aux pieds de ſon vainqueur, qui, s'atendriſſant ſur ſon malheur, lui reprocha ſes crimes & eut la généroſité de les lui pardoner. Mais ſes ſoldats à qui il étoit devenu odieux, murmurerent de cette indulgence; & craignant qu'il ne ſe relevât de ſa chûte, ils lui trancherent la tête en 338. Valentinien qui lui avoit diſputé l'empire pendant ſept ans, avoit établi ſa domination dans l'Occident. Tandis qu'il s'endormoit à Vienne dans une fauſſe ſécurité, il fut trahi par deux de ſes officiers, Eugene & Arbogaſte, qui l'étranglerent dans ſon lit; c'étoient ces miniſtres de ſang qui avoient maſſacré Gratien. Preſſés par leurs remords & ſans eſpoir de pardon, ils ſe précipiterent dans la mer pour ſe ſouſtraire à l'infamie d'un juſte ſupplice.

Maxime II, (Petrone) ſénateur & conſul Romain, jouit d'une grande conſidération dans l'exercice de ſes fonctions pacifiques. Tant qu'il

ne fut qu'homme privé, ſa vie n'offrit rien à la cenſure. Riche de toutes les connoiſſances qui rendent un particulier aimable & eſſentiel, il apporta dans le commerce de la vie civile les vertus qui en font le ſûreté, & les talens qui en font les agrémens. L'amour qu'il ſentit pour Eudoxie le rendit ambitieux & criminel. Il épouſa la veuve de ce prince infortuné, & dans une ivreſſe d'amour, il lui découvrit que le deſir de la poſſéder l'avoit porté à aſſaſſiner Valentinien. Eudoxie, ſaiſie d'horreur, appele ſecrétement Genſéric en Italie. Ce roi des Vandales ſe rendit à des vœux qui flatoient ſon ambition. Il entre avec ſon armée dans Rome où *Maxime* croyoit n'avoir d'ennemis que ſes remords. Ce lâche empereur, au lieu de lui oppoſer de la réſiſtance, ne voit d'autres moyens que la fuite. Ses ſoldats s'offrent en vain d'expoſer leur vie pour protéger la ſiene. Il n'eſt ſuſceptible que de crainte; & tandis qu'il les ſollicite à être les compagnons de ſa fuite, ils l'aſſomerent à coups de pierre l'an 455. Il n'avoit régné que deux mois & quelques jours.

MAXIMIEN HERCULE, (*Hiſt. Rom.*) né de parens obſcurs, n'eut d'autre reſſource pour ſubſiſter que la profeſſion des armes. Il fut redevable de ſon élévation à Dioclétien, témoin de ſa valeur & ſon compagnon dans ſon apprentiſſage de la guerre. *Maximien*, aſſocié à l'empire par la faveur de ſon ancien ami, n'oublia jamais qu'il étoit ſon bienfaiteur. Il eut pour lui la docilité d'un enfant qui obéit ſans réplique aux ordres d'un pere chéri. Son bienfaiteur lui donna le département de l'Afrique & de la Gaule dont il apaiſa les tumultes populaires, autant par ſa ſageſſe que par ſes armes. Ses ſuccès lui mériterent les honeurs du triomphe qui lui furent décernés conjointement avec Dioclétien. Il éprouva quelques revers dans la Bretagne, qu'il fut obligé d'abandoner à Carauſe qui l'avoit envahie. Cette honte fut efacée dans le ſang de Julianus qui avoit fait ſoulever l'Afrique. Les Maures vaincus par ſes armes, furent tranſplantés d'autres contrées. *Maximien* ſollicité par Dioclétien, qui ſe dépouilla de la pourpre, ſuivit ſon exemple; & dégoûté des embaras des afaires, il voulut jouir de lui-même dans le loiſir de la vie privée; mais fatigué du poids de ſon inutilité, il reprit la pourpre à la ſollicitation de ſon fils. Soit par dégoût des grandeurs, ou par mauvaiſe volonté contre ſon fils, il l'obligea de s'exhéréder & de ſe réduire à la condition de ſimple particulier. Le peuple & l'armée ſe ſouléverent contre cette injuſtice. *Maximien* n'eut d'autre reſſource que de ſe réfugier dans les Gaules où commandoit Conſtantin qui avoit épouſé Fauſtine ſa fille. Son caractere inquiet & remuant ne put ſe ployer ſous les volontés d'un gendre, & ce fut pour s'en débaraſſer qu'il engagea ſa fille à ſe rendre complice du meurtre de ſon époux. Fauſtine ſaiſie d'horreur parut diſpoſée à commettre ce crime pour le prévenir. Conſtantin averti par elle fit coucher dans ſon lit un de ſes eunuques, que les meurtriers maſſacrerent au milieu des ténebres. Conſtantin ſurvint acompagné des ſes gardes. Il reprocha à ſon beau-pere l'énormité de ſon crime, & ne croyant pas devoir le laiſſer impuni, il ne lui laiſſa que le choix de ſon ſupplice. *Maximien* déſeſpéré d'avoir manqué ſon coup, s'étrangla à l'âge de 60 ans dont il en avoit régné vingt-un. Quoiqu'il eût toutes les qualités d'un grand capitaine, il en ternit l'éclat par les vices qui font les grands ſcélérats. Son élévation ne put corriger la ruſticité de ſe mœurs féroces. Toutes ſes actions rapelerent qu'il étoit né barbare & ſans éducation. Il eut l'avarice & la cupidité d'un publicain. Sa figure étoit auſſi rebutante que ſon caractere.

MAXIMIEN II, fut ſurnomé l'*armentaire*, parce qu'étant né de parens pauvres, il avoit paſſé ſa jeuneſſe à garder les troupeaux. Ce fut par ſa valeur que de ſimple ſoldat, il parvint aux premiers grades de la guerre. La faveur des ſoldats le rendit néceſſaire à Dioclétien qui le créa Céſar, en lui faiſant épouſer ſa fille Valéria. Tant qu'il n'avoit eu qu'un commandement ſubordoné, il s'étoit acquis la réputation d'un grand capitaine: il démentit cette idée dans la guerre contre les Goths & les Perſes qui le vainquirent dans pluſieurs combats. Ses défaites furent imputées à ſon incapacité. Dioclétien l'obligea de marcher à pied à la ſuite de ſon char avec tous les attributs de la dignité impériale. Senſible à cette humiliation, il demanda le commandement d'une nouvele armée pour réparer la honte de ſes ancienes défaites. Plus heureux ou plus ſage, il remporta une victoire complete ſur Narsès, qui lui abandona ſon camp, ſes femmes & ſes enfans. Le vainqueur uſa avec humanité de ſa victoire: la famille de Narsès n'eſſuya aucune des humiliations de la captivité; mais il ne lui rendit la liberté qu'à condition qu'on reſtitueroit toutes les provinces ſituées en deçà du Tigre, que les Perſes avoient envahies. Il ſuccomba ſous le poids de ſes proſpérités. Saiſi d'un fol orgueil, il prit le titre de fils de Mars. Dioclétien qui l'avoit mépriſé commença à le craindre, & quelque temps après il ſe détermina à ſe démettre de l'empire. *Maximien* après cette abdication monta ſur le trône & il prit le titre d'Auguſte, qu'il déshonora par ſes cruautés. Les peuples furent accablés d'impôts, & ceux qui furent dans l'impuiſſance de les payer, furent expoſés aux bêtes féroces: ce fut contre les Chrétiens qu'il exerça le plus de cruautés. Toutes les calamités qui affligerent l'empire leur furent imputées. L'âge qui tempere les paſſions, ne fit qu'aigrir ſa cruauté. Tous les ſujets de l'empire furent obligés à donner une

déclaration de leurs biens, & ceux qui furent convaincus d'inexactitude, furent punis par le supplice de la croix. Les indigens furent accusés de cacher leurs tresors, & sur cette fausse idée, ils furent jetés dans le Tibre. Ces exécutions barbares le rendirent odieux aux peuples. Maxence, appelé par les vœux des Romains, le força de quiter l'Italie. Les chagrins épuiserent ses forces; il tomba malade, & son corps couvert d'ulceres ne fut plus qu'une plaie Ce tyran qui dans la santé avoit bravé les dieux & leurs ministres, devint superstitieux en sentant sa fin approcher. Il invoqua toutes les divinités du paganisme qui n'apporterent aucun soulagement à ses maux. Il adressa ensuite ses vœux au dieu des Chrétiens qui rejeta ses prieres. Il mourut au milieu des douleurs les plus aiguës qui furent le châtiment anticipé de ses excès monstreux. Son extérieur décéloit les vices cachés de son âme. Il étoit d'une taille giganteſque & chargé d'embonpoint. Sa voix forte & discordante ne se faisoit entendre que pour faire des menaces ou dicter des arrêts de mort. Les lettres qu'il dédaigna ne lui prêterent point leur secours pour adoucir sa férocité. Il mourut l'an 311.

C'est le même que *Galerius*. (*Voyez* GALERIUS.)

MAXIMILIEN I, archiduc d'Autriche, (*Hist. d'Allemagne*:) XXVIII.e empereur depuis Conrad, naquit le 22 mars l'an 1459, de Frédéric le Pacifique, & d'Éléonore de Portugal, & fut élu roi des Romains en 1486 le 16 février: il succéda à son pere l'an 1493, & mourut le 12 janvier 1519.

Le commencement du regne de ce prince offre un mélange de prospérités & de revers. Son mariage avec la princesse Marie, fille & héritiere de Charles le Téméraire, le mit en état de figurer avec les plus puissans potentats de l'Europe, même avant qu'il parvînt au trône de l'empire. Ce mariage fut une source de guerres entre les maisons de France & d'Autriche. Au nombre des provinces qui formoient l'opulente succession de Charles, on comptoit le Cambresis, l'Artois, le Hainaut, la Franche-Comté & la Bourgogne. La France prétendoit avoir un droit de souveraineté sur ces provinces. Louis XI. devoit commencer par se saisir des deux Bourgognes, & de plusieurs places dans l'Artois & le Hainaut. La France foible & malheureuse sous le regne des prédécesseurs de Louis, parce qu'elle étoit toujours divisée & ennemie de ses rois, se rendoit redoutable sous un prince qui avoit l'art de se faire obéir, & qui, au risque d'éprouver des remords, commettoit indifféremment tous les crimes, pourvu qu'ils fussent avoués par la politique. *Maximilien* savoit ce qu'il avoit à craindre d'un semblable ennemi; persuadé que les troupes de la princesse son épouse, étoient insuffisantes, il implora les princes allemands qui lui refuserent des secours. Les Liégeois seuls embrasserent son parti. Aidé de ces nouveaux alliés dont la fidélité lui étoit d'autant moins suspecte, qu'il connoissoit leur aversion pour la domination françoise, *Maximilien* prit plusieurs places importantes, battit les François à Guinegaste; cette victoire ne fut pas décisive. Louis XI eut l'adresse de lui en dérober tout le fruit en le forçant de lever le siége de Térouane. La mort de Marie arivée sur ces entrefaites fournit de nouveaux alimens à cette guerre. *Maximilien* fut regardé comme un étranger, & les états, sur-tout ceux de Flandres, lui conteſterent la tutele & la garde-noble du prince Philippe, son fils, & de la princesse Marguerite, sa fille. Cette nouvele conteſtation étoit en partie l'effet des intrigues de la cour de France. Elle se termina à l'avantage de *Maximilien*: ce prince fut déclaré tuteur de Philippe, son fils; on lui fit cependant quelques conditions. Il se déchargea alors de soins de la guerre de France sur ses généraux, & alla à Francfort où les princes de l'empire lui donnerent le titre de roi des Romains. La mort de Louis XI, arivée peu de temps avant qu'il eût obtenu cette nouvele dignité, sembloit lui promettre des succès heureux du côté de la Flandre où étoit le théâtre de la guerre; mais le peu de discipline qu'il entretenoit parmi ses troupes, excita une rumeur universele. Les parens de la princesse défunte, qui se voyoient éloignés des afaires, & de la perſone de Philippe, favorisoient l'esprit de révolte. Ces menées l'ayant obligé à des actes d'une sévérité nécessaire, il se vit tout-à-coup arrêté dans Bruges; on le traita avec beaucoup de déférence & de respect, mais on fit le procès à ses partisans. Il y en eut dix-sept de décapités par l'ordre des états généraux. L'empereur Frédéric s'approcha avec une armée; on fit la paix: les Flamans se soumirent, & le rois des Romains alla faire la guerre à Ladislas Jagellon qui conservoit la basse-Autriche engagée à la courone d'Hongrie pour les frais d'une guerre ruineuse. Il reprit cette province, & força Ladislas à renouveler le traité que Frédéric le Pacifique avoit fait avec Mathias. Ce traité qui forçoit Ladislas à reconoître *Maximilien* pour son successeur aux royaumes d'Hongrie & de Bohême, pourvu qu'il ne laissât point d'héritier, préparoit de loin ce deux états à obéir à la maison d'Autriche. Il avoit à peine conclu cet important traité, qu'on lui apprit le mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII. Il se vengea de la perte de cette princesse qu'il avoit eu dessein d'épouser en prenant Arras & profita de cette conquête pour conclure une paix avantageuse. Le roi de France lui céda la Franche-Comté en pleine souveraineté; l'Artois, le Charolois & Nogent, à condition d'hommage. On doit observer que *Maximilien* n'agissoit que comme régent

& tuteur de Philippe ſon fils, titulaire de ces provinces, comme repréſentant Marie de Bourgogne. Il faut avouer, dit un moderne, que nul roi des Romains ne commença plus glorieuſement ſa carriere que *Maximilien*. La victoire de Guinegaſte ſur les François, l'Autriche reconquiſe, la priſe d'Arras & l'Artois gâgné par un traité, le couvroient de gloire. Frédéric le Pacifique mourut (1493), peu de temps après la concluſion de ce traité ſi avantageux à ſa maiſon. *Maximilien* lui ſuccéda ſans contradiction, & s'approcha de la Croatie & de la Carniole, que menaçoient les Turcs, gouvernés alors par Bajazet II. Il épouſa à Inſpruck, la niece de Louis Sforce ſurnomé le *Maure*, auquel il donna l'inveſtiture de Milan. Charles VIII paſſa dans le même temps en Italie, il y alloit réclamer le royaume de Naples, en vertu du teſtament de Charles d'Anjou, comte de Provence, qui prenoit toujours le titre de roi des deux Siciles, depuis long-temps enlevées à ſa maiſon. Il fut reçu à Rome dans un appareil qui approchoit de la pompe d'un triomphe. Les ſuccès de Charles furent rapides; il entra dans Naples précédé par la terreur du nom François; mais ſa vanité qui lui fit prendre le double titre d'Empereur & d'Auguſte dont les princes d'Allemagne étoient ſeuls en poſſeſſion, lui prépara un retour funeſte. *Maximilien* ſe ligua avec la plupart des princes de l'Europe pour lui faire perdre les noms pompeux qu'il avoit eu l'indiſcrétion de prendre. Le pape, Louis Sforce & les Vénitiens, qui craignoient de voir s'élever en Italie une puiſſance rivale de la leur, ſe réunirent pour chaſſer le conquérant. Ferdinand d'Aragon & Iſabelle de Caſtille entrerent dans cette ligue, qui força Charles de repaſſer en France, & d'abandoner Naples & ſes autres conquêtes en moins de cinq mois. L'empereur après avoir obligé Charles de ſortir de l'Italie, y entra à ſon tour; mais il repaſſa bien-tôt les Alpes au bruit de la mort de Charles VIII, & fit une irruption ſur les terres de France du côté de la Bourgogne. *Maximilien* perſiſtoit à réclamer, pour ſon fils, toute la ſucceſſion de Marie. Louis XII rendit pluſieurs places au jeune prince qui fit hommage-lige entre les mains du chancelier de France dans Arras, pour le Charolois, l'Artois & la Flandre, & l'on convint de part & d'autre de s'en raporter au parlement de Paris ſur le duché de Bourgogne. Cette anecdote eſt bien honorable pour Louis XII, rien ne peut donner une plus haute idée de ſa juſtice; c'étoit le reconoître incapable de corrompre un tribunal ſur le quel il avoit tout pouvoir. L'empereur, après avoir ainſi réglé ce différent, fut obligé de faire la guerre aux ſuiſſes: ce qui l'empêcha de s'oppoſer aux progrès de Louis XII en Italie. Cependant, pour jouir en quelque ſorte des victoires de Louis qui lui demandoit l'inveſtiture de Milan, conquis ſur Louis Sforce, ſon oncle, il mit une condition à ſon agrément, ſavoir, que Louis conſentiroit au mariage de Claude, ſa fille, avec Charles ſon petit-fils qui étoit à peine dans ſa deuxieme année. La minorité de Philippe ſuſcita bien des guerres à *Maximilien*; la mort prématurée de ce prince en excita de nouveles. Il laiſſoit un fils enfant, c'étoit Charles de Luxembourg qui eſt mieux connu ſous le nom de *Charles-Quint*. Les Pays-Bas refuſoient de reconoître l'empereur pour régent: les états alléguoient pour prétexte que Charles étoit françois, comme étant né à Gand, capitale de la Flandre, dont Philippe, ſon pere, avoit fait hommage au roi de France. *Maximilien* multiplia tous ſes efforts pour engager les provinces à ſe ſoumettre, elles refuſerent avec opiniâtreté pendant dix-huit mois; mais enfin elles reçurent pour gouvernante la princeſſe Marguerite, fille chérie de *Maximilien*: cependant l'empereur faiſoit toujours des vœux pour reprendre quelqu'autorité en Italie, où dominoient deux grandes puiſſances, ſavoir, la France & Veniſe, & une infinité de petites qui ſe partageoient entre l'une & l'autre, ſuivant que leurs intérêts l'exigeoient. Ce fut pour ſatisfaire cet ardent déſir qu'il entra dans la fameuſe ligue de Cambrai, formée par Jule II, contre la république de Veniſe aſſez fiere pour braver tous les princes de l'Europe qui avoient conjuré ſa ruine. Louis XII, qui devoit la protéger, ne put réſiſter à l'envie de l'humilier, & de ſe venger de quelques ſecours qu'elle avoit fournis à ſes ennemis: il entra dans la ligue, ainſi que le roi d'Eſpagne qui vouloit reprendre pluſieurs villes qu'elle lui avoit enlevées, & auxquelles il avoit renoncé par un traité. Il ſeroit trop long d'entrer dans le détail de cette guerre; il nous ſuffit de faire connoître quelle étoit la politique qui faiſoit agir ces princes, & de montrer quelle en fut l'iſſue. Jule qui en avoit été le premier moteur, & qui raſſembloit tant d'ennemis autour de Veniſe, ne vouloit qu'abaiſſer cette république, mais non pas la détruire. Elle perdit dans une ſeule campagne les riches provinces que lui avoient à peine acquiſes deux ſiecles de la politique la plus profonde & la mieux ſuivie. Réduite au plus déplorable état, elle s'humilia devant le pontife qui s'occupa dès-lors avec Ferdinand pour la relever & la délivrer des François, ſes ennemis les plus redoutables. Louis XII perdit ſes états d'Italie, & l'Empereur donna à Maximilien Sforce, fils de Louis le Maure, l'inveſtiture du duché de Milan. Les grands événemens qui s'acomplirent en Europe ſur la fin de ſon regne n'apartienent point à ſon hiſtoire; il ne ſut que les préparer. *Maximilien* mourut à Urlez, dans la haute Autriche; il étoit dans la ſoixantieme année de ſon âge, & la vingt-cinquieme de ſon regne.

MAXIMILIEN

MAXIMILIEN II, ſucceſſeur de Ferdinand I, (*Hiſtoire d'Allemagne.*) XXXI. empereur depuis Conrad I, né en 1527 de l'empereur Ferdinand I, & de l'impératrice Anne de Hongrie, couronné roi des Romains en 1562, élu empereur à Francfort, le 24 novembre de la même année, ſacré roi de Hongrie en 1563.

Les commencemens du regne de Maximilien II. n'offrent rien qui apartiene à l'hiſtoire de ce prince. Il tâcha de ramener les différentes ſectes au culte catholique, mais toutes ſes tentatives furent infructueuſes. Ces détails concernent l'hiſtoire eccléſiaſtique. La Tranſilvanie fut la cauſe d'une guerre qu'il eut à ſoutenir contre les Turcs. Ferdinand avoit acquis cette province de la veuve de Jean Sigiſmond à laquelle il avoit donné en échange des terres dans la Siléſie. En conſéquence de ce contrat Maximilien prétendoit y maintenir un gouverneur, mais le fils de Sigiſmond, mécontent de l'échange ſe ſoutenoit en Tranſilvanie par la protection des Turcs. Les Autrichiens ſe ſignalerent au commencement de cette guerre par la priſe de Tokai, mais cette conquête ayant alarmé Soliman II, qui régnoit alors, il ſe fit porter devant Rigith, dont il ordona le ſiége. La place fut priſe mal-gré les éforts du brave compte de Serin, qui voyant l'ennemi monter à la breche fit le feu à la ville & en diſputa les cendres juſqu'au dernier ſoupir. Soliman II. déja fort vieux étoit mort quelques jours avant la priſe de Rigith.

La tranquillité de l'Allemagne fut encore troublée par un gentilhomme de Franconie nommé Grombak. C'étoit un ſcélérat proſcrit pour ſes crimes, qui cherchoit à tirer avantage du reſſentiment de l'anciene maiſon électorale de Saxe privée de ſon électorat par Charles-quint. Il s'étoit refugié à Gotha chez Jean-Frédéric, fils de Jean-Frédéric, au quel la bataille de Mulberg avoit été ſi funeſte. S'étant inſinué dans l'eſprit de ce duc, il l'engagea à déployer l'étendard de la révolte. La fin de cette guerre fut fatale à ſes auteurs, Grombak perit ſur l'échafaud avec ſes complices. Frédéric fut relégué à Naples, & ſon duché de Gotha fut donné à ſon frere Jean-Guillaume. Un magicien, apoſté par Grombak, lui avoit promis une deſtinée bien différente. Cet impoſteur lui avoit fait croire qu'il parviendroit à l'empire dont il depouilleroit Maximilien.

La chrétienté étoit alors menacée d'un grand orage. Les troubles auxquels elle avoit été en proie juſqu'alors avoient été apaiſés par l'autorité des conciles, mais les lutériens & les autres ſectaires refuſoient de reconoître le concile de Trente, & Maximilien, ne pouvant les ramener par les voies de la perſuaſion, mit tous ſes ſoins à conſerver la paix.

Dans une diete, que Maximilien tint à Spire, il eut la généroſité de rendre aux enfans du duc de Gotha les biens, que cette maiſon poſſédoit avant les troubles, qui avoient occaſioné la révolte. Maximilien eut la ſatisfaction d'aſſurer l'empire à ſon fils aîné Rodolphe II. qu'il fit reconoître Roi des Romains. Le trône de Pologne étant devenu vaquant par l'abdication du Duc d'Anjou, qui alla monter ſur celui de France, les Polonois eurent l'occaſion d'élire un nouveau monarque. Ils aſſemblerent une diete, où s'étant diviſés en deux partis, les uns élurent l'Empereur Maximilien, & les autres Etienne Batori, prince de Tranſilvanie, à condition, que celui qui régneroit, épouſeroit Anne, ſœur du defunt Roi. Batori avec beaucoup d'empreſſement alla en Pologne, épouſa la Princeſſe, & ſe mit en poſſeſſion de la couronne. Maximilien lorſqu'il ſe préparoit à faire la guerre à Batori, mourut à Ratisbone le 12. Octobre 1576. après un regne de 12. ans.

MAXIMIN, (Saint) (*Hiſt. Eccléſ.*) évêque de Treves au quatrieme ſiecle, étoit né à Poitiers; il combatit les Ariens, & reçut honorablement ſaint Athanaſe, exilé à Treves. Il vivoit en 349: étant allé peu de temps après revoir ſa patrie, il y mourut.

MAXIMIN, (*Hiſt. Rom.*) eſt le nom de deux empereurs romains.

Le premier étoit né l'an 173, dans une bourgade de Thrace; ſon pere étoit de la nation des Goths, ſa mere de celle des Alains; il fut d'abord berger, puis ſoldat & excellent ſoldat, & encore meilleur tribun légionaire; à meſure qu'il avançoit en grade, il redoubloit ſes ſoins & augmentoit de zele pour tous les détails du ſervice; *plus je ſerai grand*, dit-il à ceux qui s'en étonoient, *plus je travaillerai*. Il étoit d'une force de corps qu'on peut ſoupçoner l'hiſtoire d'avoir même exagérée, ainſi que ſa taille, qui étoit, dit-on, de huit pieds & demi; & ſa voracité, qui alloit, dit-on encore, juſqu'à dévorer quarante livres de viande par jour, & avaler une amphore de vin, contenant environ vingt-huit de nos pintes. On lui attribue tout ce qui a été dit de Milon le Crotoniate. (*Voyez* l'article MILON.) Il mettoit tout ſeul en mouvement le chariot le plus chargé; d'un coup de poing, il briſoit les dents à un cheval ou lui caſſoit une jambe; avec la main il réduiſoit en poudre des pierres de tuf, & fendoit des arbres. L'empereur Sévere le fit luter un jour contre ſept ſoldats, choiſis parmi les plus vigoureux, une autre fois contre ſeize de ſes domeſtiques, il les renverſa tous. Étant tribun ou centurion, ſon plus grand plaiſir étoit de s'exercer ainſi à la lute contre ſes ſoldats, & il triomphoit toujours. Un tribun envieux de ſes ſuccès continuels, & qui ſe ſentoit auſſi de la force & du courage, lui dit: „ c'eſt une foible gloire pour un officier ſupérieur, de vaincre ſes ſoldats. Ce propos, dit *Maximin*, eſt „ ſans doute d'un homme qui veut ſe meſurer

„ avec moi. Le défi accepté, *Maximin*, d'un „ coup de poing le renverſe: qu'un autre main- „ tenant ſe préſente, dit-il, mais que ce ſoit „ un tribun „. Tel étoit *Maximin* juſqu'au temps où il fut à portée d'élever ſon ambition juſqu'au trône, & de tourner contre Alexandre Sévere, ſon bienfaiteur, la grandeur & l'autorité dont il lui étoit redevable. Alexandre Sévere, vainqueur des Perſes, retournoit à Rome, d'où il partit bientôt pour chaſſer les Germains de la Gaule. C'eſt dans cette expédition malheureuſe que l'ingrat & perfide *Maximin* engagea les légions de la Gaule à maſſacrer ce vertueux empereur, dont Rome alors n'étoit pas digne. *Maximin* uſurpa l'empire & détruiſit tout le bien qu'avoit fait ſon prédéceſſeur, on ne vit plus en lui, qu'un monſtre farouche, barbare de caractere comme de naiſſance; ſa taille démeſurée, ſon aſpect terrible, ſa force incroyable ſon courage impétueux, ſa férocité exceſſive qui dans un ſoldat, avoient pu quelquefois exciter l'admiration, n'inſpiroient plus que la crainte dans un empereur ou plutôt dans un tyran; il haïſſoit la nobleſſe, & travailloit à l'exterminer; il perſécutoit les Chrétiens en haine d'Alexandre Sévere, qui les avoit protégés. Ses ſombres défiances, ſes emportemens, ſes fureurs révolterent contre lui tous les ordres de l'empire. Un jour on lui fit au ſpectacle, une application qui eût été un avertiſſement, s'il avoit pu l'entendre; un acteur prononçoit des vers grecs dont voici le ſens: *Celui qui ne peut pas être tué par un ſeul, peut l'être par pluſieurs. L'éléphant eſt un grand animal, & on le tue. Le lion & le tigre ſont fiers & courageux, & on les tue. Craignez la réunion de pluſieurs, ſi un ſeul ne peut vous faire craindre.* L'ignorant *Maximin*, qui n'entendoit pas le grec, mais, qui vit un grand mouvement dans l'aſſemblée, demanda ce qui venoit d'être dit; on le trompa: & il fut obligé de croire ce qu'on lui diſoit. Peu de temps après, la nobleſſe d'Afrique ayant maſſacré un officier, dont les exactions approuvées ſans doute par *Maximin*, ruinoient la province, le deſir d'obtenir l'impunité, produiſit une révolution qui plaça pour un moment ſur le trône, les deux Gordiens, ce fut l'arrêt de leur mort. Gordien le pere, vieillard octogénaire, ſe laiſſa proclamer empereur par les légions d'Afrique, afin d'éviter la mort dont elles le menaçoient, & qui n'en fut que plus horrible pour avoir été retardée. Il fut témoin de la défaite & de la mort de ſon fils, & ſe pendit de déſeſpoir. Le ſénat qui avoit confirmé leur élection, déféra l'empire, ſans le concours du peuple & des ſoldats, à Maxime & à Balbin, & les chargéa de ſoutenir la guerre contre *Maximin*, devenu l'objet de l'exécration publique; le peuple ne deſavoua point ce choix; mais il força les deux nouveaux empereurs de s'aſſocier un troiſieme Gordien: c'eſt celui qui eſt connu ſous le nom de Gordien le jeune; cependant l'Italie tremblioit au ſeul nom de *Maximin* qui, averti de toutes ces révolutions, accouroit furieux des bords du Danube, où les Germains avoient exercé ſon courage; cet homme terrible n'avoit jamais ſu pardoner; aigri par le malheur, il n'en étoit que plus éfrayant; les tortures & la mort devoient être le partage inévitable des vaincus; le tyran approchoit, la terreur redoubloit, les Alpes mal gardées n'avoient rien oppoſé à ſon paſſage. Aquilée l'arrêta, il y trouva une réſiſtance qui pouſſa ſa férocité juſqu'au comble; ne pouvant l'exercer ſur ſes ennemis, il l'exerçoit ſur ſa propre armée, qui enfin délivra elle même l'empire de ce fléau; les têtes des deux *Maximin* pere & fils, portées à Maxime, réunirent les deux armées, chacun ſe crut délivré de la mort, Maxime triompha de l'ennemi qu'il n'avoit pas vaincu. La mort de *Maximin* tombe à l'an 238. Jamais bête plus cruele n'a marché ſur la terre, dit Capitolin, en parlant du pere. Son nom étoit *Caïus Julius Verus Maximinus*. Le fils, qui avoit été nommé Céſar par ſon pere, ne vecut que vingt & un ans. L'hiſtoire n'a guere conſervé que le ſouvenir de ſa belle figure, qu'il ſe plaiſoit, dit-on, à relever par la parure. Un Auteur a écrit que les Romains furent preſqu'auſſi affligés de ſa mort que contents de celle du pere.

Le ſecond empereur, du nom de *Maximin*, étoit *Galerius Valerius Maximinus*, ſurnommé Daïa ou Daza, neveu de Galerius, & nommé par lui Céſar l'an 305. Il étoit digne par ſes vices, du choix de Galérius. Les uns uſurpant la pourpre impériale, les autres la conſervant, quelques-uns même, tels que Maximien Hercule, collegue de Dioclétien, la reprenant après l'avoir quitée, on compta juſqu'à ſix empereurs à la fois: Galerius, ſucceſſeur de Dioclétien; Conſtantin, héritier de Conſtance-Chlore ſon pere; Licinius, beau-frere de Conſtantin; Maximien, qui avoit repris la pourpre; Maxence ſon fils, qui l'avoit priſe & qui ne la quita pas même pour ſon pere; & *Maximin* Daïa: tous ces ſix empereurs furent ennemis, mal-gré les liens qui uniſſoient quelques uns d'entr'eux. *Maximin*, vaincu par Licinius, s'empoiſona l'an 313, & tout vint aboutir à Conſtantin, qui reſta ſeul maître de l'empire. Avant de s'empoiſoner, *Maximin* s'étoit rempli de vin & de viandes, comme pour dire un dernier adieu aux plaiſirs de la table, ce qui rendit l'effet du poiſon plus lent, mais plus terrible. Le feu du poiſon lui dévora les entrailles, il devint un ſquélete, les yeux lui ſortirent de la tête, il ſentit alors de cruels remords d'avoir perſécuté les Chrétiens avec autant de violence que le premier *Maximin*; il demandoit pardon à Jesus-Christ, il le prioit douloureuſement de l'épargner & de ſe contenter des maux qu'il éprouvoit. Il avoit voulu epouſer Valérie, fille de

Dioclétien, & veuve de Galerius, femme vertueuſe qui, par des raiſons de décence, & peut-être par averſion pour un homme haïſſable, rejeta ſes propoſitions; il prit un plaiſir barbare à la perſécuter, à la tourmenter, à la traîner d'exil en exil, ſans que Dioclétien ſon pere, tantôt ſuppliant comme un ſimple particulier, tantôt parlant d'un ton plus ferme, comme un homme qui ſe ſouvenoit d'avoir été empereur, pût obtenir aucun ſoulagement aux peines de ſa fille qui, du fond des déſerts de la Syrie, où elle étoit réléguée, imploroit ſa protection.

On trouve encore dans l'Hiſtoire Romaine, un autre *Maximin*, parent de l'empereur Tacite, & gouverneur de Syrie ſous ce prince; ce *Maximin* étoit, comme tous ceux de ce nom, un homme violent & emporté qui, maltraitant & les ſoldats & les officiers, les ſouleva contre lui, & périt ſous leurs coups, l'an de J. C. 276. Sa mort entraîna celle de l'empereur Tacite, parce que les meurtriers de *Maximin* crurent ne pouvoir s'aſſûrer l'impunité qu'en faiſant périr Tacite lui-même, vengeur naturel de ſon parent & de ſon protégé.

MAYER *ou* MAIER, (*Hiſt. Litt. mod.*) C'eſt le nom de pluſieurs écrivains connus:

1.° Michel *Mayer*, grand alchymiſte du dernier ſiecle, a beaucoup écrit ſur la Pierre philoſophale & ſur les freres Roſe-Croix.

2.° Jean-Frédéric *Mayer*, luthérien, de Leipſick, a donné une *Bibloteque de la Bible*. Mort en 1712.

3.° Tobie *Mayer*, un des plus grands aſtronomes de ce ſiecle, connu ſur-tout par ſes *Tables du mouvement du Soleil & de la Lune*, auteur d'une *nouvele maniere générale de réſoudre tous les problêmes de Géometrie, au moyen des lignes géométriques;* d'un *Atlas mathématique, dans lequel toutes les mathématiques ſont repréſentées en* 60 *tables*, & d'autres ouvrages d'aſtronomie & de mathématiques très-utiles. Il étoit né en 1723, à Marſpach dans le duché de Wirtemberg. Il fut profeſſeur de mathématiques à Gottingue, en 1750. Il mourut le 20 février 1762.

MAYERNE, (Théodore Turquet, ſieur de) (*Hiſt. Litt. mod.*) médecin de Henri IV, & enſuite des rois d'Angleterre. Il mourut à Chelſéy près de Londres, en 1655. Il étoit né à Geneve en 1573. Ses œuvres ont été imprimées en 1700, en un grôs vol. *in folio*.

MAYNARD, (François) (*Hiſt. Litt. mod.*) un des premiers bons poëtes françois & un des membres de l'Académie Françoiſe les plus diſtingués de ſon temps, étoit fils d'un conſeiller au parlement de Toulouſe, dont on a un recueil d'arrêts; on le regarde comme celui qui a établi la regle très-néceſſaire & très-impérieuſement exigée par l'oreille de faire une pauſe au troiſieme vers dans les couplets, ſtrophes ou ſtances de ſix vers, & une au ſeptieme vers dans les ſtrophes de dix. Malherbe diſoit de *Maynard*, qu'il tournoit fort bien un vers, mais que ſon ſtyle manquoit de force, & nous pouvons dire qu'il mérite une place très-honorable au-deſſous de Malherbe; ſes vers ſont d'un homme qui ſait & qui ſent ce qu'il dit; ils diſent quelque choſe, & ils ont de l'intérêt; on voit quels ſentimens animoient l'auteur, on voit qu'il eſpéroit beaucoup des grands; que ſes eſpérances étoient ſouvent trompées, & qu'alors il ſe plaignoit d'eux avec l'amertume d'un cœur ulcéré. On connoit ſes vers au cardinal de Richeliu:

Armand, l'âge afoiblit mes ieux,
Et toute ma chaleur me quite,
Je verrai bientôt mes ayeux
Sur le rivage du Cocyte,
Je ſerai bientôt des ſuivans
De ce bon monarque de France
Qui fut le pere des ſavans,
Dans un ſiecle plein d'ignorance.

Je l'entretiendrai des merveilles de ton miniſtere, & ſur ce point j'aurai beaucoup à lui dire:

Mais s'il demande à quel emploi
Tu m'as *tenu dedans* le monde,
Et quel bien j'ai reçu de toi,
Que veux-tu que je lui réponde?

Le cardinal répondit durement: *rien*. Il avoit ſans doute de le haine ou des préventions contre lui; il n'avoit certainement pas beaucoup d'occaſions de placer mieux ſes bienfaits; & puiſque les poëtes de ce temps ſe permetoient de demander auſſi franchement, puiſqu'ils étoient ſur ce point ſans délicateſſe & ſans dignité, il eſt ſûr que *Maynard* ne pouvoit trouver une maniere de demander plus ingénieuſe, plus obligeante pour le miniſtre, plus faite pour lui plaire & pour être acueillie. Si le cardinal de Richelieu, qui donnoit ſix cents liv. à Colletet pour ſix vers plutôt d'une bonne fabrique que d'un bon goût, ne ſentoit pas combien *Maynard* étoit ſupérieur à Colletet & à ſes ſemblables, il avoit tort de juger des vers & des ouvrages d'eſprit.

Maynard avoit été ſecrétaire de la reine Marguerite, & avoit trouvé grâce auprès d'elle par ſon eſprit & ſon enjouement. Noailles ambaſſadeur à Rome, l'y mena en 1634; il plut auſſi au pape Urbain VIII, par les charmes de ſa converſation, il revint en France, & comme aux agrémens dont nous avons parlé, il joignoit encore ceux d'une belle figure, il ſembloit pouvoir ſe promettre des ſuccès ſolides auprès des grands; il obtint, au lieu de richeſſes, un brevet de conſeiller d'état. Il tenta encore la fortune ſous la régence d'Anne d'Autriche; & n'ayant ni eu ni prévu un meilleur ſuccès, il ſe rebuta & ſe retira dans ſa province, où il écrivit ſur la porte de ſon cabinet, ces quatre

vers plus philoſophiques qu'on ne ſavoit les faire alors :

Las d'eſpérer & de me plaindre
Des Muſes, des grands & du ſort,
C'eſt ici que j'atends la mort,
Sans la déſirer ni la craindre.

C'eſt le *Summum nec metuas diem, nec optes*.

Il mourut en 1646, âgé de ſoixante & quatre ans.

MAZARIN, (Jules) (*Hiſt. de Fr.*) né à Piſcina dans l'Abruzze en 1602, d'une famille noble, fait cardinal en 1641, le 16 décembre, gouverna la France depuis 1643 juſqu'à ſa mort, arivée à Vincennes le 9 mars 1661. Il régna au milieu des orages ; tout ce qu'on a fait contre lui de chanſons & de libelles formeroit une bibliotheque conſidérable : mais ce n'eſt par des chanſons & des libelles, qu'il faut juger les hommes célebres. L'hiſtoire de ſon miniſtere ſe trouve dans tous les mémoires du temps, tantôt avec éloge, tantôt avec cenſure. Tout eſt dit ſur ce point, tout eſt connu, tout eſt jugé. Nous nous bornerons ici à quelques réſultats généraux.

Ce miniſtre, qu'on a tant comparé avec Richelieu ſon prédéceſſeur & ſon protecteur, avoit ſans doute moins d'étendue d'eſprit, moins d'élévation dans l'âme, moins d'énergie dans le caractere. L'un gouvernoit par la force, l'autre par l'adreſſe, l'un accabloit ſes ennemis, l'autre les trompoit ; l'un commandoit, l'autre négocioit. Si l'on examine de quelle utilité ils ont été au monde, & qu'on les compare ſous ce point de vue, il vaut certainement mieux avoir apaiſé des troubles que d'en avoir fait naître, il vaut mieux avoir terminé la guerre de trente ans que de l'avoir entretenue & ranimée ; la paix de Weſtphalie (1648.) & celle des Pyrénées (1659) ſont deux époques qui élevent *Mazarin* au-deſſus de Richelieu & des plus grands miniſtres. Tant de droits réglés par le traité de Weſtphalie ; la ſouveraineté des Pays-Bas irrévocablement reconue, la liberté de l'Allemagne, l'indépendance de ſes princes aſſûrée, & le code germanique fondé pour l'avenir ſur cette baſe ſolide ; la rivalité des maiſons de France & d'Autriche ſuſpendue par le traité des Pyrénées ; de noveaux nœuds formés entre ces deux maiſons ; & par l'effet de ces nœuds, la ſucceſſion d'Eſpagne préſentée de loin à la France qui la recueillit dans la ſuite : ces monumens de paix valent bien l'honeur d'avoir inventé des moyens nouveaux ou renouvelé des moyens anciens de troubler l'Europe.

Mazarin s'étoit annoncé de bonne heure pour un miniſtre de paix. Le trait ſuivant devroit immortaliſer beaucoup plus que des victoires. En 1630, les François & les Eſpagnols étoient près d'en venir aux mains dans les environs de Caſal ; *Mazarin* s'élance entre les deux armées, les arrête, les ſépare, & par une négociation heureuſe, au moins pour le moment, fait conclure une treve ſous la médiation du duc de Savoie dont il étoit l'envoyé. Ce fait a été trop peu célébré dans l'hiſtoire, on a preſque oublié que *Mazarin*, dans cette occaſion éclatante, a épargné le ſang des hommes ; on ſe ſouvient ſeulement qu'il les trompoit : on lui en a même fait un mérite, & dom Louis de Haro a paru avancer un paradoxe, en obſervant que *Mazarin* avoit un grand défaut en politique celui de vouloir toujours tromper.

On a auſſi beaucoup vanté Richelieu d'avoir abaiſſé les grands & les corps intermédiaires. La preuve qu'il ne les avoit point abaiſſés, c'eſt la guerre de la Fronde, & la foibleſſe des motifs apparens qui la firent naître. Quelques édits burſaux, peu onéreux exigés d'ailleurs par les conjonctures, auroient-ils excité une ſi violente tempête contre un miniſtre doux & modéré, ſi une multitude d'autres impôts établis dès le temps du cardinal de Richelieu & l'inexactitude dans les payemens, fruits d'une guerre longue & ruineuſe, n'avoient aigri depuis long-temps les eſprits ? Les troubles de la Fronde n'éclaterent que ſous *Mazarin*, mais Richelieu en avoit fourni & dévelopé le germe ; *Mazarin*, ſans avoir eu le tort de les exciter, eut le talent de les diſſiper, il eut le bonheur de triompher deux fois de la haine publique, qu'il n'avoit pas méritée.

C'eſt ſur-tout par l'amour des lettres que le cardinal de Richelieu eſt ſupérieur à l'indifférent *Mazarin*, qui n'aimoit que la fortune ; il reſte cependant un monument préciex du cardinal *Mazarin*, c'eſt le collége & la bibliotheque qui portent ſon nom.

Richelieu s'étoit principalement propoſé pour modele l'infléxible ſévérité de Ximénes ; *Mazarin* la ſoupleſſe artificieuſe de Louis XI & de Ferdinand le Catholique.

On ſait ſi Richelieu étoit vindicatif & ſanguinaire ; *Mazarin*, quoiqu'il ſe ſoit cru forcé à quelques coups d'autorité aſſez hardis, ne ſavoit point haïr, oublioit aiſément les injures & en a pardoné quelques-unes aſſez généreuſement. On raconte que dans un ſouper de frondeurs, le chanſonier Blot fit contre lui ce couplet, plus violent qu'ingénieux :

Creuſons tous un tombeau
À qui nous perſécute :
Que le jour ſera beau
Qui verra cette chûte !
Pour ce Jules noveau,
Cherchons un noveau Brute.

Le lendemain le cardinal envoye chercher Blot. *Si vous croyez avoir ſoupé hier avec tous gens de vos amis*, lui dit-il, *vous vous trompez ;*

il y en avoit quelques uns des miens; vous avez du talent, monſieur Blot, mais vous en faites un mauvais uſage: que faudroit-il faire pour être de vos amis? On ajoute qu'il lui donna une penſion de deux mille francs, à condition de renoncer à la ſatyre; c'étoit lui rendre deux ſervices au lieu d'un.

L'ambition de Richelieu ſe portoit à tous les objets; il vouloit être tantôt patriarche des Gaules, tantôt électeur de Treves, tantôt régent du royaume après Louis XIII, qu'il voyoit mourant ſans voir qu'il l'étoit lui-même davantage; en effet il mourut plus de cinq mois avant Louis XIII. Il avoit auſſi l'ambition d'être canoniſé. Il paroît que le dernier but de l'ambition de *Mazarin* étoit d'amaſſer des richeſſes; Richelieu vouloit être riche pour être puiſſant, *Mazarin* vouloit être puiſſant pour être riche.

Richelieu & *Mazarin* eurent tous deux le ridicule de vouloir uſurper la gloire d'autrui dans un genre qui leur étoit étranger. Richelieu vouloit que Corneille lui cédât la tragédie du Cid; *Mazarin*, que Turenne lui cédât la victoire des Dunes & la campagne de 1654. C'eſt à cette prétention d'être guerrier, annoncée déja depuis long-temps, que le grand Condé faiſoit alluſion, lorſqu'il diſoit au cardinal avec un ſourire amer: *adieu, Mars.*

M. le préſident Hénault a fait un bien beau portrait du cardinal *Mazarin*; il eſt peut-être un peu embelli comme ceux de Velleius Paterculus ſon modele, mais il a de grands traits de vérité.

„ Ce miniſtre, dit-il, étoit auſſi doux que le „ cardinal de Richelieu étoit violent. Un de „ ſes plus grands talens fut de bien connoître „ les hommes. Le caractere de ſa politique „ étoit plûtot la fineſſe & la patience que la „ force. Oppoſé à don Louis de Haro, com„ me Richelieu l'avoit été au duc d'Olivares, „ après être parvenu, au milieu des troubles „ civils de la France, à déterminer toute l'Alle„ magne à nous céder de gré ce que ſon pré„ déceſſeur lui avoit enlevé par la guerre; il „ ſut tirer un avantage encore plus précieux „ de l'opiniâtreté que l'Eſpagne fit voir alors, „ & après lui avoir donné le temps de s'épui„ ſer, il l'amena enfin à la concluſion de ce „ célebre mariage (de Louis XIV & de Marie „ Thereſe) qui acquit au roi des droits légiti„ mes & vainement conteſtés ſur une des plus „ puiſſantes monarchies de l'univers. Ce mini„ ſtre penſoit que la force ne doit jamais être „ employée qu'au défaut des autres moyens, & „ ſon eſprit lui fourniſſoit le courage conforme „ aux circonſtances. Hardi à Caſal, tranquille „ & agiſſant dans ſa retraite à Cologne, entre„ prenant lorſqu'il fallut arrêter les princes; „ mais inſenſible aux plaiſanteries de la Fron„ de, mépriſant les bravades du coadjuteur, & „ écoutant les murmures de la populace, com„ me on écoute du rivage le bruit des flots de „ la mer. Il y avoit dans le cardinal Richelieu „ quelque choſe de plus grand, de plus vaſte & „ de moins concerté; & dans le cardinal *Ma„ zarin* plus d'adreſſe, plus de meſures & moins „ d'écarts. On haïſſoit l'un & l'on ſe moquoit „ de l'autre; mais tous deux furent les maî„ tres de l'État.

Le Cardinal *Mazarin* qui, ſans rien avoir de la cruauté de Louis XI, ſe piquoit d'en avoir la politique machiaveliſte, en avoit auſſi les petiteſſes. On ſait que Louis XI, dans la maladie de langueur dont il mourut, cherchoit à faire illuſion aux autres, ne pouvant ſe la faire à lui-même; il paroiſſoit en public avec de riches vêtemens, croyant déguiſer par la parure, ſa décadence & ſa foibleſſe; *Mazarin* en fit autant dans ſa derniere maladie. Il donna une audience publique, où il crut avoir un air de ſanté, parce qu'il s'étoit mis un peu de rouge. Le comte de Fuenſaldagne, ambaſſadeur d'Eſpagne, n'en fut point la dupe, & dit à M. le prince, auprès duquel il ſe trouvoit: *voilà un portrait qui reſſemble un peu à M. le cardinal.*

Le Roi & la cour porterent le deuil à la mort du cardinal. On a prétendu qu'il avoit amaſſé plus de deux cents millions; cette immenſe richeſſe a auſſi été révoquée en doute au moins quant au degré, mais ce qui n'eſt pas douteux, c'eſt que, ſans être prêtre, il étoit évêque de Metz, & qu'il poſſédoit dans la même ville les abbayes de S. Arnould, de S. Clément & de S. Vincent; celles de S. Denis, de Cluni, de S. Victor de Marſeille, de S. Médard de Soiſſons, de S. Taurin d'Evreux, & pluſieurs autres, ſans compter, dit-on, la vente des bénéfices qu'il conféroit, & tous les autres profits qu'il ſe réſervoit ou ſe ménageoit, ſoit dans les biens eccléſiaſtiques, ſoit dans toute ſorte d'affaires de finances & autres.

Les mariages de ſes nieces furent de grandes & importantes affaires. (*Voyez* les articles MANCINI & MARTINOZZI.) Charles II, depuis Roi d'Angleterre, alors fugitif & proſcrit pendant la tyrannie de Cromwel, demanda au cardinal *Mazarin* une de ſes nieces en mariage, & fut refuſé. Richelieu la lui eût accordée & eût voulu la faire reine d'Angleterre. Quand les affaires de Charles II. parurent ſe rétablir, *Mazarin* voulut renouer la négociation; il fut refuſé à ſon tour. Voilà encore à quoi Richelieu ne ſe ſeroit pas expoſé.

Le cardinal *Mazarin* dans ſes lettres, paroît s'oppoſer de bien bonne foi au deſir que Louis XIV, dans l'ardeur de la jeuneſſe & de la paſſion, montroit d'épouſer mademoiſelle de Mancini, qui fut depuis la connétable Colonne; on croit cependant aſſez généralement qu'il fut tenté de laiſſer agir la paſſion du Roi, & que ce fut dans cet eſprit qu'il dit à la reine-mere, qu'il craignoit bien que le Roi ne voulût trop

abſolument épouſer ſa niece. On ſait la réponſe que lui fit la reine-mere, qui comprit, comme dit l'auteur du ſiecle de Louis XIV, que le miniſtre deſiroit ce qu'il ſeignoit de craindre : *Si le roi étoit capable d'une telle baſſeſſe je me mettrois avec mon autre fils à la tête de la nation contre lui & contre vous*, réponſe que le miniſtre, ajoute-t-on, ne lui pardona jamais, & qu'il dut d'autant moins lui pardoner, qu'il fut obligé de s'y conformer. Dès qu'il put ſe paſſer du crédit de la reine, qui l'avoit fait tout ce qu'il étoit & à laquelle il devoit bien plus que Richelieu à Marie de Medicis, il travailla ſourdement à diminuer ce crédit. Quant à la tentative qu'il avoit faite en faveur de ſa niece ſur l'eſprit de la reine mere, ce n'étoit vrai-ſemblablement que l'effet d'une irréſolution aſſez naturele en pareil cas; car on croit qu'en général il n'étoit pas de ſa politique de faire ſa niece reine, parce qu'il eût été beaucoup moins roi lui même, & qu'elle n'avoit pas pour lui le reſpect & la tendreſſe qu'elle lui devoit. M. l'abbé d'Alainval a publié en 1745, les lettres du cardinal *Mazarin*.

Permi ſes nieces, ce fut Hortenſe Mancini qu'il fit principale héritiere; elle avoit épouſé en 1661, l'année même de la mort du cardinal, Armand-Charles de la Porte de la Meilleraie, fils du maréchal de ce nom. Il prit le nom de duc de *Mazarin*, & c'eſt cet homme auſſi connu par la bizarrerie de ſon eſprit, que ſa femme l'étoit par la beauté, par l'eſprit & par toutes les qualités que Saint Evremont a tant célébrées en elle: très-malheureuſe avec ſon mari, elle voulut s'en faire ſéparer, & n'ayant pas pu y reuſſir, elle s'en ſépara de fait en fixant ſon ſéjour en Angleterre.

J'ai voulu par des mers en être ſéparée.

Le duc de *Mazarin* fut la tige des ducs de *Mazarin* qui ne ſubſiſte plus, & dont les héritieres ont porté ce titre de ducs de *Mazarin* dans différentes maiſons. Il eſt actuelement dans la maiſon d'Aumont.

MAZEL *ou* MAZELI, (David) (*Hiſt. Litt. mod.*) miniſtre François, réfugié en Angleterre, a traduit le traité de Sherlock ſur la mort; le traité de Loke, du gouvernement civil; l'eſſai de Gilbert Burnet ſur la vie de la reine Marie. Mort à Londres en 1725.

MAZEPPA, (*Hiſt. mod.*) Gentilhomme polonois, naquit dans l'Uckraine. Il s'engagea chez les coſaques & il ſe ſignala parmi eux dans différentes courſes contre les Tartares. Sa réputation parvint juſqu'au Czar Pierre I. qui le fit prince de l'Ukraine & qui ſe ſervit de lui pour civiliſer les Coſaques; mais un jour à table, dans un mouvement de colere & peut-être d'yvreſſe, le Czar l'ayant menacé de le faire empaler, il réſolut de ſe rendre indépendant, de ſe compoſer un royaume de l'Ukraine & des débris qu'il pouroit enlever à l'empire de Ruſſie. Il fit un traité avec Charles XII, qui s'engageoit alors dans les déſerts de l'Ukraine, mais il lui ariva ce que arive ordinairement à ces rebelles illuſtres, ce qui étoit arivé au connétable de Bourbon quand il s'étoit donné à Charles-Quint, ce qui étoit arivé à M. de Turenne lorſqu'il avoit pris le parti des princes empriſonés, ou plutôt celui de Madame de Longueville, c'eſt-à-dire qu'au lieu d'une armée de trente mille hommes & d'autres puiſſans ſecours qu'il avoit promis, il ariva preſque ſeul en fugitif, parce que ſon projet avoit été découvert & prévenu; mais ce fugitif fut être utile, il ſervit de guide à l'armée de Charles XII dans les déſerts de l'Ukraine, il la fit ſubſiſter pendant le rigoureux hiver de 1709. Le czar, qui avoit fait rouer ſes amis & qui l'avoit fait pendre lui-même en effigie, lui fit propoſer de rentrer ſous ſa domination, mais il fut fidele à ſon nouvel allié & à ſon projet de ſe faire roi de l'Ukraine, ſoit qu'il n'osât plus compter ſur les promeſſes du czar après l'avoir trahi, ſoit qu'il compta pour le ſuccès de ſes grandes vues ſur le prince, qui avoit donné la courone au roi Stanislas, il l'engagea au ſiége de Pultava, & il étoit près de le rendre maître de cette place par les intelligences qu'il y entretenoit, lorſque l'arivée du czar, pour faire lever le ſiége, donna lieu à cette funeſte bataille de Pultava, du 8 juillet 1709, qui renverſa tous les projets & toutes les eſpérances de Charles XII. & de *Mazeppa*; ce qu'il y avoit de plus étonant dans celui-ci, c'eſt que dans le temps où il s'égaroit ainſi dans de vaſtes projets, & où il s'allioit avec un roi, aventurier égaré lui-même à une diſtance immenſe, de ſon royaume; il avoit 84. ans. Après la bataille, où il ſe comporta très-vaillament, il ſe ſauva dans la Valachie & enſuite à Bender, auprès du roi de Suede, ou il mourut.

MEAD, (Richard) (*Hiſt. Litt. mod.*) célebre médecin anglois, dont le caractere bienfaiſant & généreux n'a pas été moins vanté que ſes connoiſſances. On dit qu'à Londres, l'exercice de ſa profeſſion lui raportoit près de cent mille livres par an, & qu'il faiſoit le plus magnifique uſage de cette fortune. Ses principaux ouvrages ſont un *Eſſai ſur les Poiſons*, réſultat d'une foule d'expériences, ſur-tout ſur les viperes; & un *recueil de conſeils & préceptes de Médecine* où ſe trouvent deux traités curieux: l'un *de la Folie*, l'autre des *Maladies* dont il eſt parlé dans la Bible. *M. Mead* étoit de la Société Royale de Londres, & n'étoit pas un des membres les moins diſtingués. Il étoit né en 1673, dans un village près de Londres, avoit été diſciple de Grœvius à Utrecht, & mourut en 1754.

MÉCENE, (C. *Clinius* ou *Cilnius Mecænas*) (*Hiſt. Rom.*) chevalier romain, & qui, mal-gré la faveur d'Auguſte, ne voulut jamais être rien de plus. Virgile lui dédia ſon poême des Géorgiques; Horace lui adreſſa pluſieurs de ſes Odes & de ſes autres poéſies. Le nom de *Mécene* eſt devenu celui des protecteurs des lettres; & en effet, *Mécene* leur a donné deux grandes exemples, l'un de bien choiſir parmi les gens de lettres:

Præſertim cautum dignos aſſumere.

L'autre, de leur permettre le ton de l'égalité & de l'amitié.

Ah! te meæ ſi partem animæ rapit
Maturior vis, quod moror alteram?
Nec carus æque nec ſuperſtes
Integer.

D'ailleurs il paroît que *Mécene* très-éloigné des mœurs des anciens Romains, pouſſoit le goût des arts & des commodités de la vie juſqu'à la molleſſe. Quant à ſon caractere, on le repréſente tantôt comme un aſſez vil courtiſan d'Auguſte, tantôt comme un ami courageux de ce prince. On connoît le trait de courage qui honore l'amitié de *Mécene* pour Auguſte. Cet empereur, encore cruel alors, étoit occupé à faire une liſte de proſcriptions; la liſte grôſſiſſoit, & l'inquiétude augmentoit. *Mécene* fait paſſer à Auguſte ſes tabletes, il les ouvre & y lit ces mots: *ſurge, carnifex, leve toi, bourreau, & ceſſe d'égorger.* Auguſte qui juſques-là ne ſuivoit que la haine, obéit à la voix de l'amitié & ſe leva. *Mécene* étoit avec Agrippa le confident le plus intime de ce prince. Ce furent eux qu'il conſulta ſur le projet d'abdiquer l'empire; Agrippa étoit pour l'abdication, *Mécene* fut d'un avis contraire; mais à ce conſeil de garder le pouvoir ſuprême, il joignit celui d'en bien uſer; & il faut rendre juſtice à Auguſte, il ſuivit en grande partie ce ſecond conſeil. Quand il eut perdu *Mécene* & que quelques fautes lui donnoient des repentirs, ces repentirs ſe tournoient toujours en regrets d'être privé des conſeils d'un tel ami, & devenoient autant d'hommages pour ſa mémoire. O *Mécene*, s'écrioit-il, *ſi tu vivois, jamais tu ne m'aurois laiſſé commettre une telle faute!*

Mécene cultivoit la poéſie, on a de lui quelques fragmens dans le *Corpus Poetarum* de Maittaire. On connoît ſur-tout ces vers qui peignent l'atachement des hommes à la vie:

Debilem facito manu,
Debilem pede, coxa,
Tuber adſtrue gibberum,
Lubricos quate dentes;
Vita dum ſupereſt, bene eſt:
Hanc mihi, vel acuta
Sedeam cruce, ſuſtine.

La Fontaine a imité ces vers:

Mécénas fut un galant homme
Il a dit quelque part: qu'on me rend impotent,
Cu-de-jatte, gouteux, manchot, pourvu qu'en ſomme:
Je vive, c'eſt aſſez, je ſuis plus que content.

Mécene mourut huit ans avant la naiſſance de J. C.

MÉDARD, (Saint) (*Hiſt. Eccléſ.*) évêque de Noyon & de Tournay au ſixieme ſiecle, nommé à l'évêché de Noyon l'an 530, & à celui de Tournay en 532, fut obligé de les garder tous deux, parce que tous deux avoient beſoin de ſon zele & de ſes ſoins, & que cette réunion, quelquefois néceſſaire dans ces temps de l'égliſe naiſſante, n'étoit pas alors un ſcandale dans l'égliſe. Beaucoup de converſions de l'idolâtrie au chriſtianiſme, furent le fruit de ſes travaux apoſtoliques.

Saint *Médard* étoit né au village de Salency, près de Noyon, & on raporte à ce ſaint évêque, l'utile inſtitution des Roſieres. Il mourut à Noyons vers l'an 645, le 8 juin; jour où l'on célebre ſa fête; il eſt enterré au bourg de Crouy, dans le voiſinage de Soiſſons. On y a bâti une égliſe, & enſuite un monaſtere qui a été fort enrichi par les liberalités des rois.

On ſait quelle bizarre célébrité des miracles & des convulſions ſcandaleuſes ont donné vers le commencement ou le milieu de ce ſiecle, au cimetiere de St. *Médard* à Paris. (*Voyez* l'article du diacre PARIS.)

MÉDAVY. (*Voyez* GRANCEY.)

MEDIASTITICUS ou *MEDIXTUTICUS*, ſubſt. maſc. (*Hiſt. anc.*) c'étoit autrefois le premier magiſtrat à Capoue. Il avoit dans cette ville la même autorité que le conſul à Rome. On abolit cette magiſtrature, lorſque Capoue quitta le parti des Romains pour ſe ſoumettre à Annibal.

MÉDIATEUR, (*Hiſt. de Conſtant.*) en grec Μεσαζων. On nommoit *médiateur*, Μεσειζωντος ſous les empereurs de Conſtantinople, les miniſtres d'état, qui avoient l'adminiſtration de toutes les afaires de la cour; leur chef ou leur préſident s'appeloit le *grand médiateur*, μέγας Μεζασων, & c'étoit un poſte de grande importance.

MÉDICIS, (*Hiſt. d'Italie.*) La puiſſance des *Médicis*, née du commerce & de l'opulence s'accrut par la ſageſſe, par la prudence, par l'amour des arts, par toutes les reſſources d'un luxe éclairé, bienfaiſant, digne des plus grands rois; ils ne donnoient à Florence leur patrie, que des fers dorés, qu'elle n'apercevoit pas, &

qu'elle forgeoit quelquefois elle-même par l'hommage qu'elle rendoit aux vertus *des Médicis*. L'illuſtre Côme fut honoré du titre de *pere de la patrie*.

Laurent & Julien, ſes petits-fils, gouvernerent leur république en citoyens, mais en maîtres. La conjuration des Pazzi, (*voyez* l'article Pazzi,) qui fit périr Julien, rendit Laurent ſon frere plus cher aux Florentins, par le danger qu'il avoit couru; ſes ennemis, en voulant le perdre, ne firent qu'augmenter ſon pouvoir. Il marcha ſur les traces de Côme ſon ayeul, fit comme lui les délices de ſa république, & fut ſurnommé le pere des Muſes, à cauſe de ſon amour pour les lettres.

Pierre ſon fils, moins habile & moins heureux, fut chaſſé. (*Voyez* à l'article Léon X), comment ce pontife, alors cardinal, frere de Pierre, ramena ſa maiſon triomphante dans Florence.

Le jeune Laurent II *de Médicis*, ſon neveu, régna ſous lui dans cet état, & commanda les armées de ſon oncle, en Italie. Il vint en France en 1517, tenir ſur les fonts, au nom du pape Léon X, le dauphin, fils de François I.er & qui fut nommé François comme ſon pere. Pendant le ſéjour de Laurent dans ce royaume, le roi lui fit épouſer Marguerite de Boulogne, une de ſes parentes. Le maréchal de Fleuranges décrit vivement dans ſes Mémoires, les fêtes qui furent données à Amboiſe, à l'occaſion de ce baptême & de ce mariage. Le banquet, le bal durerent juſqu'à deux heures après minuit, heure alors plus qu'indue. Il y eut enſuite huit jours de combats & tournois. Les deux époux moururent en moins de deux ans, laiſſant pour ſeul fruit de leur mariage, la célebre Catherine *de Médicis* née à Florence en 1519.

(Les hiſtoriens ont parlé bien diverſement de cette princeſſe. Ce qu'il y a de certain c'eſt qu'elle réuniſſoit à la beauté & aux grâces de ſa perſone beaucoup d'eſprit, & cette magnificence héréditaire dans la maiſon de *Médicis*. Catherine fut mariée en 1533 au Daufin de France qui régna ſous le nom de Henri II. Elle fut l'ornement de la cour de François I.er & montra mal-gré ſa jeuneſſe la prudence la plus conſommée, puiſqu'elle vecut également bien avec la ducheſſe d'Etampes maitreſſe de François I.er, & avec Diane de Poitiers maitreſſe du Daufin ſon époux. Elle fut ſi bien captiver l'eſprit de ces deux princes qu'ils ſe refuſerent conſtament aux propoſitions de divorce que la ſtérilité de Catherine, pendant les dix premieres années de ſon mariage, fit hazarder à pluſieurs repriſes. À la mort de Henri ſon époux elle fut declarée régente du Royaume, & elle l'avoit déja été pendant le voyage de Henri en Lorraine. Cette régence fut très-orageuſe; Catherine ſe trouvant placée entre les catholiques & les proteſtans, les Guiſes & les Condés, tâchoit de diviſer par l'intringue les partis qu'elle ne pouvoit gâgner par argent. À la majorité de ſon fils Charles IX elle ſe fit continuer l'adminiſtration des afaires, mais elle ne fut pas plus heureuſe qu'auparavant: la guerre civile ſe taluma avec la plus grande fureur, & toute la France fut embraſée. Cependant Catherine pendant tous ces troubles donna des preuves de la plus grande intrepidité: on la vit, au ſiége de Rouen, aller tous les jours au fort Sainte Catherine mal-gré une grêle de Boulets & de balles que les aſſiégés, y faiſoient pleuvoir. Elle acueilloit avec diſtinction les officiers qui avoit donné des preuves de valeur, elle les préſentoit elle-même au roi & les lui recomandoit. Catherine empêchoit les duels autant qu'il étoit en elle travaillant elle-même à reconcilier les ennemis avec tout le menagement que leur delicateſſe ſur le point d'honeur pouvoit exiger. À tant de qualités Catherine joignoit pourtant de grands défauts; on lui reproche le maſſacre de la St. Barthelemy, & on l'accuſe d'avoir donné des leçons de cruauté & de libertinage à ſes enfans, & de n'avoir pas été elle même fort délicate ſur le ſoin de ſon honeur: À la mort de Charles IX elle fut declarée régente juſqu'à l'arivé de Henri III qui abandona le trône de Pologne pour la courone de France. Elle mourut le 5 janvier 1589. on lui fit dans le temps l'épitaphe ſuivante.

La reine qui cy gît, fut un diâble & un ange,
Toute pleine de blâme & pleine de louange;
Elle ſoutint l'état, & l'état mit à bas,
Et le fit maints acords & pas moins de débats.
Elle enfanta trois rois & cinq guerres civiles,
Fit bâtir des châteaux & ruina des villes,
Fit de fort bonnes loix & de mauvais édits;
Souhaite-lui, paſſant, enfer & paradis.

L'heritiere légitime des droits de la maiſon de *Médicis* ſur Florence, étoit Catherine de *Médicis*; mais l'intérêt du nom faiſoit préférer les fils naturels aux filles légitimes. Dans cette maiſon l'illégitimité n'étoit un obſtacle ni à la grandeur ni à la fortune; Clément VII. fils naturel, mais légitimé de Julien tué dans la conjuration des Pazzi; Alexandre fils naturel de Laurent II, par conſéquent frere de Catherine de *Médicis*; & Hyppolite fils naturel d'un Julien II, ſurnommé le jeune & le magnifique, oncle de Laurent II, ſoutenoient tous trois avec honeur la gloire du nom de *Médicis*. C'étoit à Alexandre que Clément VII. deſtinoit le gouvernement de Florence; il avoit fait Hyppolite cardinal, partage dont celui-ci fut toujours mécontent. L'empereur Charles-Quint donna en mariage à Alexandre *de Médicis*, Marguerite d'Autriche, qu'il avoit eue d'une flamande, nommée Marguerite Van-Geſt; il promit dans un traité conclu en 1529, de mettre Alexandre

dre en poſſeſſion de l'autorité que les *Médicis* avoient eue à Florence, promeſſe dont le mariage de ſa fille garantiſſoit l'exécution, & qu'il acomplit en effet; mais il lui en coûta une guerre ſanglante, où périt le dernier prince d'Orange de la maiſon de Châlon, qui commandoit l'armée impériale, & le ſiége de Florence dura onze mois. L'autorité ſouveraine fut entiérement rétablie en Toſcane, & déclarée héréditaire dans la maiſon *de Médicis*, par la déciſion de l'empereur. Après la mort de Clément VII, arivée le 4 ſeptembre 1534, Hyppolite conſpira contre Alexandre, & mourut empoiſoné, à ce qu'on croit, par cet Alexandre. Alexandre lui-même fut égorgé par des aſſaſſins que Laurent *de Médicis*, un de ſes parens, introduiſit la nuit dans ſa chambre; Laurent fut maſſacré à ſon tour par les vengeurs d'Alexandre.

La ſouveraineté de Florence paſſa dans une autre branche de la maiſon *de Médicis*. Côme II. monta ſur ce trône en 1569. Il étoit fils de ce brave & infidele Jean *de Médicis*, un des plus vaillans capitaines de l'Italie, qui, dans la grande guerre de 1521, entre Charles-Quint & François I.er, avoit paſſé & repaſſé ſi ſouvent du camp des François dans celui des Impériaux, & du camp des Impériaux dans celui des François; il ſervoit ces derniers en 1525, au ſiége de Pavie; Antoine de Leve qui commandoit dans la place, fit une ſortie que Jean *de Médicis* fut chargé de repouſſer. Tandis qu'il s'aquitoit de cette commiſſion avec ſa valeur ordinaire, il fut bleſſé au talon, comme Achille, dont la valeur lui avoit fait donner le ſurnom. Un coup de feu lui briſa l'os & le mit hors de combat. Il fut obligé de ſe faire tranſporter à Plaiſance. Sa troupe, qui n'aimoit & ne craignoit que lui ſe débanda lorſqu'elle ſe vit ſans chef.

Il ſervoit encore les François, & étoit un des chefs de la ligue contre Charles-Quint en 1526, au combat de Borgo Forte, vers le confluent de l'Oglio & du Pô, lorſque chargeant les Allemands de Bourbon, à la tête de ſa troupe, un coup de fauconeau lui fracaſſa la cuiſſe; il fut tranſporté à Mantoue, & il y mourut de cette bleſſure; Brantôme & Varillas diſent qu'on lui coupa la cuiſſe, & que *Médicis*, ſans vouloir ſoufrir qu'on le ſoutînt ni qu'on lui bandât les jeux, pouſſa la fermeté juſqu'à tenir lui-même la lumiere pendant l'opération, ſans qu'il parût la moindre altération ſur ſon viſage.

C'étoit le ſeul de tous les chefs de la ligue que les ennemis craigniſſent; tous les partis tour-à-tour avoient éprouvé ſon courage. Un tempérament plein de feu le précipitoit dans toutes les occaſions perilleuſes; ſes talens, que l'expérience mûriſſoit tous les jours, l'égaloient déja aux plus grands capitaines. Il mourut à vingt-neuf ans. Les exploits dont il remplit cet eſpace ſi court, auroient ſuffi pour illuſtrer une longue carriere.

La troupe particuliere dont il étoit le chef, pour témoigner la douleur qu'elle avoit de ſa perte, arbora le drapeau noir qu'elle conſerva depuis, monument reſpectable de la gloire du général & de l'amour de ſes ſoldats. Elle prit le nom de Bandes noires qu'avoit porté une autre troupe, détruite à la bataille de Pavie. Brantôme dit que c'étoit Jean *de Médicis* lui-même qui avoit fait prendre à ſa troupe le drapeau noir, à la mort de Léon X, mais elle le garda en mémoire de Jean *de Médicis*.

Côme ſon fils, fut le premier revêtu du titre de grand-duc par le pape Pie V.; c'eſt de lui que Brantôme raporte que les partiſans de la république lui tendoient toute ſorte de pieges, & que, comme il étoit grand nâgeur & grand plongeur, & qu'il prenoit plaiſir à ſe jeter dans l'Arno du haut du pont, ils pouſserent la haine juſqu'à ficher en terre au fond de la riviere, des épées & des dagues, le pointes en haut, afin qu'il ſe perçat en ſe jetant d'en haut dans le fleuve; mais il vit le piege, & l'évita. Son regne d'ailleurs fut long & illuſtre; il eût pu paſſer pour heureux, ſans la terrible & funeſte aventure de deux de ſes fils. La voici, telle qu'elle eſt raportée par un écrivain moderne, d'après ceux du temps.

„ Jean, l'aîné des deux princes, étoit d'un „ caractere doux & bienfaiſant; Garcias le ca„ det, avoit l'âme d'un barbare; les vertus de „ ſon frere exciterent ſa jalouſie. Un jour „ qu'ils étoient enſemble à la chaſſe, il ſe trou„ verent par hazard ſéparés de leur ſuite; Gar„ cias ne laiſſa pas échaper l'occaſion d'aſſou„ vir ſa rage, il s'élança ſur Jean, le tua d'un „ coup de poignard, & rejoignit ſa ſuite ſans „ paroître ému de ſon forfait.

„ On trouva le cadavre ſanglant; le meur„ trier diſſimula comme auroit pu faire un ſcé„ lérat nouri depuis long-temps dans le crime; „ mais le pere ſe doutant de la vérité, renfer„ ma ſa douleur, & fit publier que ſon fils „ étoit mort ſubitement. Le jour d'après, il „ ordone à Garcias de le ſuivre dans le lieu où „ étoit le corps du prince aſſaſſiné: là le déſeſpoir „ & la douleur s'emparent de l'âme de Côme. „ *Voilà*, dit alors ce pere infortuné, *voilà le* „ *ſang de votre frere, qui vous accuſe & qui* „ *demande vengeance à Dieu & à moi-même*. „ Garcias fit l'aveu de ſon crime; mais il ac„ cuſa Jean d'avoir attenté à ſes jours. Le pe„ re, loin de recevoir ſes excuſes, le tua du „ même poignard dont Jean avoit été aſſaſſiné.

Ce fait n'eſt pas généralement adopté. Pluſieurs auteurs diſent que les deux jeunes princes moururent de la peſte en 1562. Côme mourut en 1574 Il fut l'ayeul de Marie *de Médicis*, femme de notre roi Henri IV, & mere de Louis XIII.

Marie, par ſon caractere intrigant, & par ſon inſouciance pour le roi ſon époux, a donné occaſion à ſes ennemis de la calomnier. À la vérité les auteurs modernes, en peignant ſon eſprit ſous des couleurs peu favorables, ont rendu juſtice à ſon cœur, & l'ont juſtifiée ſur l'horrible attentat qui tronqua les jours de ſon époux.

Par la mort de Henri IV. Marie devint régente & ſouveraine ſous le nom de Louis XIII ſon fils, & ce fut l'époque de ſes malheurs les plus réels. Elle prit le contrepied du gouvernement de Henri IV, caſſa les alliances qu'il avoit faites, & en fit de nouvelles avec d'autres puiſſances; elle diſſipa en très-peu de temps les tréſors amaſſés par la ſage adminiſtration de ſon époux, il fallut ſurcharger les peuples d'impoſitions, de là naquirent les troubles & les révoltes qui agiterent ſon gouvernement. Enfin Louis XIII. ſe révolta contre ſa mere par l'intrigue des ſeigneurs qui vouloient la perdre avec ſes partiſans, & Marie après beaucoup de perplexités finit ſes jours à Cologne ſur le Rhin le 3. juillet 1642. Dans ſes derniers momens le Nonce Chigi, qui fut depuis le Pape, Alexandre VII, lui recomandoit de pardoner à Richelieu, dont elle avoit fait la fortune & dont elle pouvoit ſe plaindre, mais ce ſacrifice étoit déja fait depuis long-temps, Marie étoit incapable de haïr perſone. Cette reine de France veuve & mere de rois de France, belle-mere des rois d'Eſpagne d'Angleterre, & du duc de Savoie, étoit née le 26. avril 1575. & avoit épouſé Henri IV le 27. Decembre 1600.)

La maiſon *des Médicis*, grands-ducs de Toſcane, s'eſt éteinte dans la perſone de Jean Gaſton *de Médicis*, né le 24 mai 1671, mort le 9 juillet 1737. Alors le grand duché de Toſcane a paſſé à la maiſon de Lorraine, en vertu des arangemens politiques de l'Europe.

La maiſon *de Médicis* avoit produit un troiſieme pape, (Léon XI.) qui ne ſiégea que vingt-ſix jours. (*Voyez* l'article LÉON XI.)

Les généalogiſtes parlent diverſement de l'origine de cette maiſon. Il en eſt qui la font remonter juſqu'au onzieme ſiecle; elle eſt connue au moins depuis le milieu du treizieme.

Ce Pierre II, frere du pape Léon X, & pere de Laurent II, & qui, comme nous l'avons dit, fut chaſſé de Florence (le 9 novembre 1494) fut le premier qui chargea un des tourteaux de ſes armes de trois fleurs de lys d'or, par conceſſion ou de Louis XI, ou, ſelon d'autres, de Charles VIII.

MÉDICIS *ou* MEDICHINO. (*Voyez* MARIGNAN.)

MÉDIMNE, ſ. m. (*Meſur. antiq.*) Μέδιμνος. C'étoit une meſure de Sicile, qui ſelon Budée, contient ſix boiſſeaux de blé, & qui revient à la meſure de la mine de France; mais j'aime mieux en traduiſant les auteurs grecs & latins, conſerver le mot *médimne*, que d'employer le terme de *mine* qui eſt équivoque. M. l'abbé Terraſſon met toujours *médimne* dans ſa traduction de Diodore de Sicile.

MEDITRINALES, adj. (*Hiſt. anc.*) fêtes que les Romains célébroient en Autone le 11 d'Octobre, dans leſquelles on goûtoit le vin nouveau & l'on en buvoit auſſi du vieux par maniere de médicament, parce qu'on régardoit le vin non ſeulement comme un confortatif, mais encore comme un antidote puiſſant dans la plupart des maladies. On faiſoit auſſi en l'honeur de *Méditrina*, déeſſe de la Médecine, des libations de l'un & de l'autre vin. La premiere fois qu'on buvoit du vin nouveau, ou ſe ſervoit de cette formule, ſelon Feſtus: *Vetus novum vinum bibo, veteri novo morbo medior;* c'eſt-à-dire *je bois du vin vieux, nouveau, je remédie à la maladie vieille, nouvele;* paroles qu'un long uſage avoit conſacrées, & dont l'omiſſion eût paſſé pour un préſage funeſte.

MEDON, (*Hiſt. Grecque*) fils de ce Codrus, *pro patria non timidus mori*, fut le premier archonte d'Athênes; ſon pere avoit été le dix-ſeptieme & dernier roi. Il fut fait archonte vers l'an 1068 avant Jeſus-Chriſt.

MÉGAHETERIARQUE, ſ. m. (*Hiſt. du bas empire*) nom d'une dignité à la cour des empereurs de Conſtantinople. C'étoit l'officier qui commandoit en chef les troupes étrangeres de la garde de l'empereur; & ſon vrai nom, dit M. Fleury, étoit *mégahétairiaque*.

MEGASTHENE, (*Hiſt. Litt. anc.*) hiſtorien grec qui vivoit environ trois ſiecles avant Jeſus Chriſt, avoit compoſé une *Hiſtoire des Indes*, qui eſt citée par les anciens, mais qui eſt perdue; celle que nous avons ſous ſon nom, eſt une ſuppoſition d'Annius de Viterbe.

MEGE, (dom Antoine-Joſeph) *Hiſt. Litt. mod.*) bénédictin de la congrégation de Saint Maur, auteur d'une vie de St. Benoît, & d'un Commentaire ſur ſa Regle. Mort en 1691.

MEHEGAN, (Guillaume-Alexandre de) (*Hiſt. Litt. mod.*) naquit en 1721, dans les Cevennes, d'une famille originaire d'Irlande. Il eſt auteur de pluſieurs ouvrages. Il étoit en train de faire ſa réputation littéraire, lorſqu'il mourut très-promptement le 23 janvier 1766.

MEIBOMIUS, (*Hiſt. Litt. mod.*) Quatre ſavans ont fait connoître ce nom:

1°. Henri, médecin de Helmſtadt, mort en 1625, que ſon petit-fils a placé parmi ſes *rerum Germanicarum ſcriptores*.

2°. Jean-Henri, fils de l'un, pere de l'autre; auſſi médecin, d'abord à Helmſtadt, enſuite à Lubeck, a découvert des vaiſſeaux dirigés vers les paupieres, qui ſe nomment de ſon nom, les *Conduits de Meibomius*. Son ouvrage ſur cette matiere, a pour titre *de fluxu humorum Oculorum*. On connoît ſon traité *de uſu flagrorum in re Medica & Venerea*. Il y a auſſi de lui un

traité *de Cerevisiis*, & une Vie de Mécene. Mort vers 1670.

3°. Henri, fils du précédent, petit-fils du premier, eſt ſur-tout connu par le recueil dont nous avons parlé : *rerum Germanicarum Scriptores*. On a auſſi de lui un ouvrage intitulé : *ad Saxoniæ inferioris hiſtoriam introductio. Chronicon Bergenſe. Valentini Henrici Vogleri introductio univerſalis in notitiam cujuſcumque generis bonorum ſcriptorum*; ce n'eſt qu'une édition, mais *Meibomius* l'a enrichie de ſavantes notes ; enfin, on a de lui des diſſertations de Médecine, &c. Né à Lubeck en 1638, mort en 1700. Il avoit beaucoup & utilement voyagé dans toute l'Europe.

4°. Marc, de la même famille. Il avoit dédié à la reine Chriſtine, un recueil des auteurs qui ont écrit ſur la muſique des anciens. Bourdelot, médécin, favori & bouffon de Chriſtine, lui donna l'idée d'un divertiſſement où *Meibomius* chanteroit un air de muſique ancienne, & Naudé, au ſon de ſa voix, danſeroit des danſes greques ; il ne vouloit que rendre ridicule *Meibomius* & Naudé, il y réuſſit. *Meibomius* prit mal la plaiſanterie ; il maltraita fort Bourdelot, lui meurtrit le viſage à coups de poing, & s'enfuit de la cour de Suede. On a de lui un traité *de Fabrica Triremium* ; une édition des anciens Mythologues grecs. Il prétendit corriger l'exemplaire hébreu de la Bible qui, ſelon lui, étoit plein de faute. Son ouvrage ſur ce ſujet, a pour titre : *Davidis pſalmi & totidem ſacra ſcripturæ veteris Teſtamenti capita.... reſtituta.*

MEILLERAIE *ou* MEILLERAYE, (LA) (*Voyez* PORTE (LA)).

MEINGRE. (Le) (*Voyez* BOUCICAUT.)

MELA. (*Voyez* POMPONIUS MELA.)

MÉLANCTHON, (Philippe) (*Hiſt. du Luther.*) Le vrai nom de *Mélanchton* eſt *Sehwartſerdt*, qui ſignifie, en allemand, *terre noire*, comme *Mélanchton* le ſignifie en grec. *Mélanchton* étoit le diſciple & le coopérateur de Luther, mais auſſi doux, auſſi modéré que ſon maître étoit altier & violent ; il avoit beaucoup à ſouffrir des emportemens, des fureurs & des caprices de Luther ; il tâchoit toujours vainement, d'adoucir cet homme fougueux, & de concilier tous les chefs de la réforme, qu'il voyoit avec douleur auſſi diviſés entr'eux & auſſi ennemis les uns des autres qu'ils l'étoient des Catholiques. Quand la Sorbonne eut condamné Luther, *Mélanchton* fit l'apologie de ſon ami. Cette apologie, compoſée ſous les ieux de Luther & toute animée de ſon eſprit, ne le contenta pas parce que *Mélanchton* y avoit laiſſé quelques traits de ſa modération naturele, & n'avoit pas pu ſe monter par-tout au ton de Luther. Florimond de Remond & le P. Maimbourg, catholiques, prétendent que *Mélanchton* ſe laiſſa ſéduire par l'idée de la néceſſité du travail manuel que Carloſtadt fondoit ſur ces paroles de la Geneſe : *tu mangeras ton pain à la ſueur de ton corps* ; & qu'en conſequence il ſe fit garçon boulanger, tandis que Carloſtadt alla labourer la terre ; mais le fait, du moins en ce qui concerne *Mélanchton*, eſt nié par les Proteſtants. (*Voyez* l'article CARLOSTAD.)

Ce fut *Mélanchton* qui fut chargé de dreſſer la confeſſion luthériene d'Ausbourg, de concert avec Luther : ce concert ne fut pas ſans diſſonances ; Luther vouloit pouſſer tout à l'excès, *Mélanchton* vouloit tout adoucir ; on faiſoit ou défaiſoit à tout moment quelque article de foi. *Il falloit*, dit Mélanchton, *les accommoder à l'occaſion ..... Je changeois tous les jours & rechangeois quelque choſe, & j'en aurois changé beaucoup davantage, ſi nos compagnons nous l'avoient permis*. Les lettres de *Mélanchton* ne parlent que de ſes inquiétudes pendant tout ce temps-là. Luther le déſoloit par ſes hauteurs, l'éfrayoit par ſes emportemens ; il entroit quelquefois contre *Mélanchton* dans une ſi violente colere, qu'il ne vouloit pas lire ſes lettres, & renvoyoit les meſſagers ſans réponſe. *Mélanchton* gémiſſoit, cédoit & changeoit. Il parvint enfin à mettre cette confeſſion d'Ausbourg en état d'obtenir le ſuffrage de Luther. Le grand maître prononça ces grands mots : *elle me plaît infiniment, je n'y puis rien changer ni corriger*. Il fait pourtant quelques petits reproches, il inſinue qu'il ne veut pas faire de corrections parce qu'elles trancheroient trop avec la timide circonſpection qui préſide à tout l'ouvrage : *je ne ſais point*, dit-il, *procéder avec cette molle délicateſſe*. En effet, depuis ce temps, les Luthériens, déja ſéparés des Anabaptiſtes & des Sacramentaires, parurent encore ſe ſubdiviſer en deux eſpeces de ſectes, de Luthériens purs & de Luthériens *mitigés* ; & *Mélanchton*, qui n'ambitionoit point d'autre honeur que celui d'être le premier & le plus fidele des diſciples de Luther, ſe trouva mal-gré lui, érigé en chef des Luthériens relâchés ; mais cette différence étant plus dans les caracteres que dans les opinions, ne fut aperçue que par des ieux intéreſſés, & ne forma point deux ſectes ſenſiblement ſéparées.

La confeſſion d'Ausbourg fut préſentée à l'empereur le 25 juin 1530. Elle fut réfutée par les Sacramentaires d'un côté, par les Catholiques de l'autre ; cette derniere réfutation fut faite par ordre de l'empereur. *Mélanchton* y répondit ; & ſa réponſe eſt ce qu'on appele l'*Apologie de la confeſſion d'Ausbourg*. Il fit auſſi la cenſure de l'*interim* de Charles-Quint en 1548. Rien n'eſt comparable aux agitations, aux douleurs qu'éprouva *Mélanchton*, lorſqu'il vit la réforme, après avoir établi pour principe : qu'on ne prendroit jamais les armes pour la défenſe *de l'Evangile*, former des ligues & prendre les armes. Toutes ſes lettres préſentent le tableau

d'une âme déchirée; il pleuroit, il excuſoit Luther, il accuſoit le malheur des temps, il parloit pour s'étourdir, il appeloit des conſolations qui le fuyoient, il verſoit des larmes ameres dans le ſein de ſes amis. On le voit faire de vains éforts pour ſe raſſurer, pour excuſer la guerre que ſon cœur condamnoit, pour juſtifier Luther qu'il s'obſtinoit à aimer. Il lui avoit donné le beau nom de Péricles; & quand il lui arivoit de le condamner même nommément, il ne le comparoit qu'à des héros: Luther avoit, diſoit-il, la colere d'Achille, les emportemens d'un Hercule, d'un Philoctete, d'un Marius; mais il en revenoit toujours à trouver quelque choſe d'extraordinaire dans cet homme. *Mélanchton*, au milieu de tous ces mouvemens, étant allé voir ſa mere, femme ſimple & dévote, la trouva fort émue des diſputes de religion qui troubloient alors l'Allemagne, & fort incertaine de ce qu'elle devoit croire, elle lui récita ſes prieres pour ſavoir s'il n'y trouveroit rien de condamnable. „ Votre foi & vos prieres ſont très-bonnes, lui „ répondit *Mélanchton*, n'y changez rien, & „ laiſſez diſputer les docteurs „.

Mélanchton, avec beaucoup d'eſprit & de lumieres pour ſon ſiecle, étoit foible: cette foibleſſe alloit juſqu'à croire aux prodiges, aux prédictions, à l'aſtrologie. On lui avoit prédit un naufrage ſur la Mer Baltique & ſur la Mer du Nord; & pour ne pas s'embarquer ſur ces deux mers, *Mélanchton*, ſe refuſoit à des amis qui l'appeloient en Danemarck & en Angleterre; car, en croyant que ces prédictions s'acompliroient infailliblement, on faiſoit tout pour les démentir. Il avoit tiré l'horoſcope de ſa fille, & un horrible aſpect de Mars le faiſoit trembler pour elle; de triſtes conjonctions des aſtres & la flamme d'une comete extrêmement ſeptentrionale, ne l'éfrayoient pas moins; dans le temps des conférences d'Ausbourg, il ſe conſoloit de la lenteur avec laquelle on y procédoit, parce que *vers l'autone, les aſtres devoient être plus propices aux diſputes theologiques*.

La fameuſe diſpenſe acordée au Landgrave de Heſſe pour épouſer une nouvele femme, ſans répudier la premiere, étoit ſignée de *Melanchton* auſſi bien que de Luther & de quelques autres; & *Mélanchton* fut un des témoins ſecrets de ce ſecond mariage.

À la mort de Luther, *Mélanchton* crut perdre un ami, & il gâgna un rang dans la réforme; il en fut en quelque ſorte, le chef, comme l'avoit été Luther; il n'en fut que plus expoſé à l'envie & aux perſécutions dans ſon propre parti; car après la mort de Luther, tous ſes ſoldats voulurent être rois; ſes chefs ſe multiplierent & ſe diviſerent. *Melanchton* étoit trop doux pour pouvoir contenir tant d'ardents diſputeurs. Illyric, ſon diſciple, voulut être ſon maître; il fit condamner quelques propoſitions de *Mélanchton*. Oſiandre l'outrageoit du fond de la Pruſſe; David Chytré, plus zélé qu'eux tous, ne propoſoit pas moins que de ſe défaire de *Mélanchton*, à cauſe de ſon dangereux amour pour la paix. *Mélanchton* réduit au ſilence & aux larmes, mourut (en 1560.) incertain, comme il avoit vécu; on a dit de lui qu'il avoit paſſé ſa vie entiere à chercher ſa religion ſans avoir pu la trouver. On prétend qu'il changea quatorze fois de ſentiment ſur le péché originel & ſur la prédeſtination. Camérarius a écrit ſa vie.

MÉLANIE, (*Hiſt. Eccléſ.*) C'eſt le nom de deux ſaintes dames romaines, ayeule & petite-fille; elles ſe conſacrerent au ſervice des Catholiques perſécutés par les Ariens, viſiterent les ſaints lieux & bâtirent des monaſteres. L'une vivoit ſous la direction de Rufin, prêtre d'Aquilée, l'autre ayant paſſé en Afrique, eut des relations avec ſaint Auguſtin. Toutes deux moururent à Jeruſalem, l'ayeule en 410, la petite-fille en 434.

MÉLANIPPIDES (*Hiſt. Litt. anc.*) C'eſt le nom de deux pôëtes grecs, ayeul & petit-fils, dont l'un vivoit plus de cinq ſiecles, l'autre environ quatre ſiecles & demi avant J. C. On a des fragmens de leurs ouvrages dans le *Corpus poetarum græcorum*.

MELCHIOR-CANUS, (*Voyez* CANUS).

MELCHISÉDECH, (*Hiſt. ſacr.*) Roi de Salem & prêtre du Dieu très-haut. C'eſt ainſi qu'il eſt qualifié dans la geneſe, chap. 14, & c'eſt à-peu-près tout ce que l'ecriture nous en apprend; les ſavans ne s'en ſont pas contentés; ils ſe ſont partagés en différentes opinions ſur ce qui concerne Melchiſédech: les uns l'ont cru un payen, les autres un ange: il y a eu même des hérétiques nommés *Melchiſedeciens*. Ce que les ſavans ſavent le moins, c'eſt ce que l'écriture appele *ſapere ad ſobrietatem*.

MELCHTAL (Arnold de) (*Hiſt. mod.*) Un des principaux auteurs de la liberté helvétique, un des coopérateurs de Guillaume Tell, *voyez* TELL.

MÉLÉAGRE (*Hiſt. Litt. mod.*) Poëte grec, auteur du recueil d'épigrammes grecques connu ſous le nom d'*Anthologie*, & où il y a des épigrammes de quarante ſix poëtes diférents. On en a ſouvent changé la diſpoſition. C'eſt le moine grec Planudes, qui, en 1380 l'a mis dans l'état où nous l'avons actuélement. Méléagre étoit Syrien, & vivoit ſous le regne de Séleucus VI roi de Syrie, environ un ſiecle avant J. C.

MELECHER, ſ. m. (*Hiſt. anc.*) idole que les Juifs adorerent. *Melecher* fut, ſelon les uns, le ſoleil; la lune, ſelon d'autres. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que les femmes lui offroient un gâteau ſigné d'une étoile, & que les Grecs faiſoient à la lune l'offrande d'un pain ſur lequel la figure de cette planete étoit imprimée.

MELIN (*Voyez*) S. GELAIS.

MELIKU-ZIZIAR, *ou* PRINCE DES MARCHANDS, ſ. m. (*Hiſt. mod. & Comm.*) On nomme ainſi en Perſe celui qui a l'inſpection générale ſur le commerce de tout le royaume, & particuliérement ſur celui d'Iſpaham. C'eſt une eſpece de prevôt des marchands, mais dont la juriſdiction eſt beaucoup plus étendue que parmi nous.

C'eſt cet officier qui décide & qui juge de tous les différends qui arivent entre marchands, il a auſſi inſpection ſur les tiſſerands & les tailleurs de la cour ſous le nazir, auſſi bien que le ſoin de fournir toutes les choſes dont on a beſoin au ſerrail: enfin il a la direction de tous les courtiers & commiſſionaires qui ſont chargés des marchandiſes du roi, & qui en font négoce dans les pays étrangers. *Diction. de Comm.*

MELITON (*Hiſt. Eccléſ.*) (Saint) évêque de Sardes en Lydie, au ſecond ſiecle de l'égliſe, auteur d'une *apologie pour les Chrétiens* qu'il préſenta en 171 à l'Empereur Marc-Aurele, & dont Euſebe & les autres écrivains eccléſiaſtiques font l'éloge. Tertullien & S. Jérôme parlent auſſi avec éloge de St. Meliton. Il ne reſte de ſes œuvres que quelques fragmens dans la bibliotheque des peres.

MÉLITUS. (*Hiſt. anc.*) Orateur & poëte grec, peu connu à ce double titre, mais diffamé pour avoir été avec Anitus un des ennemis & des accuſateurs de Socrate. Les Athéniens, dans leur repentir, condamnerent Mélitus à la mort, comme leur ayant arraché un jugement inique contre le plus ſage des grecs. Socrate & Mélitus vivoient environ quatre ſiecles avant J. C.

MELLO, (*Hiſt. de Fr.*) Anciene famille de Picardie, deſcend de Dreux I du nom, ſeigneur de *Mello*, nommée par corruption *Merlou*, en Beauvoiſis entre Creil & Beaumont ſur-Oiſe; Dreux étoit frere de Martin de Mello, chanoine de l'égliſe de Paris, qui fonda, l'an 1103, le Chapitre de Mello.

Raoul de Mello, fils de Dreux II & petit-fils de Dreux I, l'un des plus vaillants capitaines de ſon temps, fut tué à Tripoli en 1151.

Dreux IV fut Connétable de France ſous Philippe-Auguſte, entre Raoul comte de Clermont & Matthieu de Montmorenci. Il ſuivit Philippe-Auguſte à la Terre-Sainte, & y acquit beaucoup de gloire. Il mourut le 3. Mars 1218.

Guillaume I. fils de Dreux IV, fut fait priſonier dans un combat entre Philippe-Auguſte & Richard-Cœur-de-lion, l'an 1198.

Dreux de Mello ſon frere acompagna St. Louis à la cinquieme croiſade & mourut dans l'île de Chypre en 1248. ainſi que Guillaume II ſon neveu, fils de Guillaume I. Un autre Dreux, frere de Guillaume II, acompagna auſſi St. Louis à cette même croiſade.

Un Dreux de Mello de la branche de St. Pariſe, mourut en 1396 dans l'expédition de Hongrie contre Bajazet, où ſe livra la bataille de Nicopolis.

MELON, (Jean-François) (*Hiſt. litt. mod.*) auteur de *l'Eſſai politique ſur le commerce*, réfuté à quelques égards par M. du Tot dans ſes *réflexions ſur le commerce & les finances*; ce ſont ces deux ouvrages qui ont commencé à rendre familieres au commun des lecteurs les idées de politique, de commerce & de finances. M. le Régent faiſoit un grand cas des lumieres de M. Melon. On a encore de lui l'ouvrage intitulé: *Mahmoud le Gaſnevide*, Hiſtoire allégorique de la régence de ce même prince, & des diſſertations pour l'académie de Bordeaux que M. Melon avoit engagé le duc de la Force à fonder; mort à Paris en 1738.

MELOT, (Jean-Baptiſte) (*Hiſt. litt. mod.*) né à Dijon en 1697, reçu à Paris dans l'Académie des inſcriptions & belles-lettres en 1738, fut nommé en 1741 Garde des manuſcrits de la Bibliotheque du roi, & travailla au catalogue de ces manuſcrits avec beaucoup d'ardeur. Il travailla auſſi pendant quelques années à un gloſſaire néceſſaire pour l'intelligence de l'édition du Joinville, faite d'après un manuſcrit de 1309, le plus ancien qu'on connoiſſe, & auquel on a joint la vie du même St. Louis par Guillaume de Nangis, & un livre des *miracles* du même St. Louis, deſcrits par le confeſſeur de la reine Marguerite-de-Provence, ſa femme. Cette édition à laquelle M. Melot avoit travaillé de concert avec M. l'abbé Sallier, a été donnée en 1761. par M. Capperonnier, ſucceſſeur de M. Melot dans l'emploi de garde des manuſcrits de la bibliotheque du roi.

M. Melot n'étoit pas uniquement propre à donner des gloſſaires & des éditions. C'étoit d'ailleurs un homme d'eſprit, à en juger par la deviſe heureuſe qu'il propoſa pour la médaille dramatique promiſe par le roi aux auteurs qui auroient eu trois ſuccès bien reconus dans la carriere ſoit tragique, ſoit comique. La muſe du théâtre dévelope un rouleau ſur lequel on lit les noms de Corneille & de Racine, & celui de Moliere, & le mot de la deviſe eſt cet hémiſtiche de Virgile;

& qui naſcentur ab illis.

M. Melot étoit de plus un homme intéreſſant par la douceur de ſes mœurs & par ſes vertus.

MELVILL, (Jacques de) (*Hiſt. d'Écoſſe.*) gentilhomme écoſſois, ambaſſadeur de la reine Marie Stuart, auprès d'Eliſabeth, reine d'Angleterre. Eliſabeth, qui, jalouſe de la beauté, de l'eſprit & des grâces de Marie, ne ſe laſſoit jamais de faire des queſtions ſur cette princeſſe, dans l'eſpérance de lui découvrir des défauts; ou de ſe faire acorder quelque ſupério-

rité ſur elle, demanda une fois ſans détour à *Melvill*, laquelle étoit la plus belle de Marie ou d'elle. *Melvill* éluda la queſtion. Marie eſt, dit-il, la plus belle femme de l'Écoſſe, comme Eliſabeth eſt la plus belle femme de l'Angleterre. La taille étoit ſur-tout ce qu'on vantoit dans Marie; ce fut auſſi ce qu'ataqua Eliſabeth: du moins, dit-elle, Marie n'eſt pas ſi grande que moi. Ici *Melvill* ſe crut obligé d'avouer que Marie étoit plus grande. Elle l'eſt donc trop, répliqua aigrement Eliſabeth. *Melvill* ſourit, ſe tut, & conſigna ce fait dans ſes mémoires.

Melvill étoit venu notifier en Angleterre la naiſſance du prince d'Écoſſe, (Iacques VI) fils de Marie Stuart; il raporte lui-même dans ſes mémoires ce qu'il vit dans cette occaſion. Quand il ariva, Eliſabeth donnoit un bal, la gaieté brilloit ſur ſon viſage, & animoit toute l'aſſemblée; auſſi-tot qu'on eut appris le ſujet de l'arivée de *Melvill*, une morne triſteſſe avoit tout glacé; Eliſabeth, la tête apuiée ſur ſa main, s'écria douloureuſement: *la reine d'Écoſſe eſt mere, & moi je ne ſuis qu'un arbre ſtérile*. L'aſſemblée ſe ſépara ou fut congédiée; c'étoit l'effet du premier mouvement; le lendemain Eliſabeth ayant eu le temps de ſe compoſer, donna audience à l'ambaſſadeur, témoigna la joie la plus vive de l'heureuſe nouvele qu'il apportoit, le remercia de la diligence qu'il avoit faite pour la lui apprendre plutôt; elle nomma des ambaſſadeurs pour aller tenir en ſon nom ſur les fonts de baptême l'enfant *de ſa chere ſaur*.

Jacques de *Melvill*, mal-gré le zele qu'il témoigne quelquefois pour Marie Stuart, étoit penſionaire d'Eliſabeth, & partiſan ſecret de Murray, frere naturel de Marie, & ſon ennemi & ſon perſécuteur le plus ardent. *Melvill* doit donc être ſuſpect, quand il parle contre Marie & qu'il fournit des armes contre elle à ſes ennemis ſur certains points controverſés.

Marie Stuart, qui n'étoit pas ſoupçoneuſe, n'ôta point ſa confiance à *Melvill*, & le roi Jacques ſon fils, peut-être à l'inſtigation des ennemis de ſa mere, le mit dans ſon conſeil, & lui donna l'adminiſtration de ſes finances; quand il alla régner en Angleterre, ſous le nom de Jacques I, il voulut emmener *Melvill* avec lui; mais celui-ci s'excuſa de le ſuivre & mourut retiré des afaires.

Robert *Melvill*, de la même famille, fut un des ambaſſadeurs envoyés par Jacques VI, encore ſimple roi d'Écoſſe, pour demander la grâce de Marie Stuart, ſa mere; il la demandoit comme un roi domande juſtice à un roi; en laiſſant entrevoir ce que l'honeur & le devoir exigeroient de lui, ſi le crime étoit conſommé; l'inſolente tyranie trouva de l'inſolence dans la menace d'un fils qui parloit de venger ſa mere. Robert *Melvill* agit avec zele, & ne put rien obtenir.

Un autre *Melvill* (André) étoit maître d'hôtel de la même reine d'Écoſſe; lorſqu'elle alloit au ſupplice, elle le trouva au bas de l'eſcalier dans les convulſions du déſeſpoir, ſe roulant par terre, ſe tordant les bras, rugiſſant de douleur, & pouvant à peine proférer ces paroles: quelle nouvele je vais porter en Écoſſe, au roi mon maître! La reine lui reprocha doucement ſon peu de fermeté, & comme elle avoit de la peine à monter ſur l'échafaud, à cauſe d'un mal de jambe, elle lui dit d'un air ſerein & d'un ton encourageant: *allons, mon cher André, encore ce petit ſervice, aidez moi à monter*. Elle le chargea de recomander ſes domeſtiques au roi ſon fils, & de lui défendre en ſon nom, de chercher à la venger.

MELUN, (*Hiſt. anc. & mod.*) Céſar parle de Melun (*Melodunum*) dans ſes commentaires, comme d'une ville dès-lors anciene & alors conſidérable. Les Normands la ruinerent en 845. Le roi Hugues Capet la donna à Bouchard, ſon favori. Sous le regne de Robert, Eudes, comte de Champagne, s'en rendit maître à prix d'argent; Robert la reprit l'an 999, & fit pendre le châtelain & ſa femme, qui l'avoient livrée au comte de Champagne; les Anglois la prirent par famine en 1420. Elle eut part auſſi aux malheurs de la France dans les guerres civiles du ſeizieme ſiecle.

La Maiſon de Melun paroit avoir tiré ſon nom de cette ville; nous la voyons figurer parmi les maiſons les plus conſidérables du Royaume, à la cour des rois Hugues Capet & Robert. Nous diſtinguerons dans cette maiſon les perſonages ſuivans:

1.° Guillaume I. du nom, vicomte de Melun, ſurnommé *le Charpentier*, parce qu'il n'y avoit point d'armure qui pût réſiſter à la peſanteur ou de ſes armes ou de ſes coups; il vivoit vers la fin du onzieme ſiecle, ſous le regne de Philippe I.

2.° Adam II. du nom, ſe ſignala ſous Philippe-Auguſte en 1207. Il commandoit en Poitou contre les Anglois; il les défit, & fit priſonier Aimeri VII, vicomte de Thouars, leur chef. Il étoit à la bataille de Bovines en 1214. Il acompagna le prince Louis, fils de Philippe-Auguſte, à la guerre contre les Albigeois en 1215; il le ſuivit encore dans ſon expédition d'Angleterre. Il mourut le 22. Septembre 1217.

3.° Dans la branche de la Loupe & Marcheville, Simon de Melun, maréchal de France, ſous Philippe le Bel, tué à la bataille de Courtrai en 1302, le 11. juillet.

4.° Jean I. ſon neveu, vicomte de Melun, ſucceſſeur d'Enguerrand de Marigny, dans l'office de grand chambellan, eſt fameux par ſes ſervices ſous Philippe le Long, Charles le Bel & Philippe-de-Valois.

5.° Jean ſecond, vicomte de Melun, comte

de Tancarville, fils de Jean I, fut auſſi grand-chambellan après ſon pere, & de plus, grand-maître de France, après le ſeigneur de Châtillon. Le roi Jean erigea en ſa faveur la terre de Tancarville en comté, le 4 février 1351. Il fut fait priſonier à la bataille de Poitiers, avec Guillaume, archevêque de Sens, ſon frere. Il eut part à toutes les grandes afaires de ſon temps; il mourut en 1382.

6.° Guillaume IV ſon fils, comte de Tancarville, grand chambellan, & de plus, grand-bouteiller de France & premier préſident laic de la chambre des comptes, charge annexée alors à celle de grand-bouteiller, alla en 1396, prendre poſſeſſion de l'État de Gênes qui s'étoit donné au roi Charles VI. Tancarville fut tué en 1415, à la bataille d'Azincourt.

7.° Dans la branche d'Eſpinoi, Henri de Melun étoit à la bataille de Nicopolis en 1396, & s'y diſtingua.

Les aînés de cette branche d'Eſpinoi étoient connétables héréditaires de Flandre.

8.° Robert de Melun, marquis de Roubaix, chevalier de la toiſon d'or, tué au ſiége d'Anvers en 1580.

9.° Henri, marquis de Richebourg, filleul du roi Henri IV, qui lui donna ſon nom, tué en duel.

10.° Matthias, dont nous obſerverons ſeulement qu'il mourut en bas âge de piquûres que lui firent des mouches à miel. Il étoit frere de Henri.

11.° Ainſi que Henri-Anne, marquis de Richebourg, qui étoit au ſervice de l'empereur Ferdinand II, & qui ſe diſtingua à la bataille de Prague, du 8. novembre 1620.

12.° Ambroiſe de Melun, neveu des précédens, mort d'une bleſſure reçue au ſiége d'Aire le 5. Août 1641.

13.° Henri, marquis de Richebourg, frere d'Ambroiſe, mort en Portugal, au ſervice du roi d'Eſpagne en 1664.

14.° Louis de Melun, prince d'Epinoi; c'eſt celui qui fut tué à la chaſſe à Chantilly, par un cerf, le 31 juillet 1724.

15° Dans la branche de la Borde-Normanville, Charles de Melun, bailli de Melun, gouverneur de Paris & de l'île de France & grand-maître de France, long-temps favori de Louis XI, tombé enſuite dans ſa diſgrace par les intrigues du cardinal Baluu, qui lui devoit ſa fortune, eut la tête tranchée dans le marché d'Andely le 10 août 1768.

Cette maiſon de Melun a donné à l'égliſe une multitude de prélats diſtingués.

MÊMES *ou* MESMES (de) (*Hiſt. de Fr.*) anciene & noble famille, originaire de la province de Béarn. Amanieu de Mêmes, le premier de ce nom dont on ait connoiſſance, vivoit au commencement du treizieme ſiecle, & on prétend qu'une branche cadete de cette famille, étoit établie vers celui du douzieme en Angleterre, où elle a ſubſiſté long-temps. On lit ces mots dans un ancien manuſcrit en vers enrichi de mignatures: *Ce livre fut au roi St. Louis, qui en la fin de ſes jours le donna à meſſire Guillaume de Mêmes, ſon premier Chapelain.* C'étoit un pſeautier qui paſſa depuis dans la bibliotheque des rois d'Angleterre, d'où il eſt revenu dans celle de Meſſieurs de Mêmes, & où il eſt conſervé comme une des antiquités de leur famille.

Le premier de cette famille qui vint s'établir à Paris, eſt Jean-Jacques de Mêmes, premier du nom, le 11 mai 1490. En s'atachant aux rois de France, il ne diminua rien de ſon zele pour la maiſon royale de Navarre, c'eſt-à-dire, pour les maiſons de Foix & d'Albret, il partagea ſes ſervices entre ſon maître naturel & ſon maître adoptif, dont heureuſement les intérêts étoient les mêmes. François lui offrit la place de l'avocat du roi Jean Ruzé, dont apparemment il étoit mécontent. De Mêmes la refuſa, en diſant que jamais un homme de bien ne prenoit la place d'un homme de bien, vivant; il fut lieutenant-civil, maître des requêtes, nommé à la place de premier préſident du parlement de Rouen, mais il reſta dans le conſeil. Il alla en qualité d'ambaſſadeur en Allemagne, en Suiſſe, en Eſpagne, toujours pour les intérêts réunis des rois de France & de Navarre. Il négocia le mariage de Jeanne d'Albret avec Antoine de Bourbon. Il mourut le 23 octobre 1569.

Henri de Mêmes, premier du nom, ſon fils, amateur des lettres, ainſi que Jean-Jacques, ami & compagnon d'étude des de Foix, des Pibrac, des Turnebe, des Lambin. Il fut à la fois & magiſtrat & homme de guerre; la république de Siene s'étant miſe ſous la protection de la France, il y fut envoyé en 1556, en qualité de podeſtat ou chef des armes & de la juſtice. En France, ayant raſſemblé différentes garniſons pour en faire une petite armée, il reprit pluſieurs villes & châteaux forts, dont les Eſpagnols s'étoient emparés. Après avoir été chargé de différentes négociations en Italie, & avoir fait preuve de capacité dans tous les emplois de robe & d'épée dont il s'étoit acquité, il fut fait conſeiller d'état, chancelier de Navarre, ſur-intendant de la maiſon de la reine Louiſe de Lorraine, femme de Henri III. Ce fut lui qui en 1570, avec le maréchal de Biron, ſuſpendit la guerre civile contre les Huguenots, par cette paix conclue à St. Germain, qui fut nommée *boiteuſe & mal aſſiſe*, parce qu'elle avoit été négociée de la part du roi par Biron qui étoit boiteux, & par *de Mêmes* qui étoit ſeigneur de Malaſſiſe. Cette plaiſanterie annonçoit des défiances qui furent cruélement juſtifiées deux ans après; mais les négociateurs avoient été de bonne foi. Henri *de Mêmes* mourut le premier août 1596. Dans ſon épitaphe qu'on voit aux

Grands-Auguſtins, il eſt dit que Henri a été beaucoup loué, & qu'il ne l'a pas encore été aſſez ; *doctiſſimorum hominum ſcriptis celeberrimum, a nemine tamen ſatis pro dignitate laudatum*. Meſſieurs de Sainte Marthe ont fait l'éloge hiſtorique de Jean Jacques & de Henri *Mêmes*. Le fils unique de Henri, ſe nommoit Jean-Jacques comme ſon ayeul. Le célebre Jean Paſſerat fut ſon précepteur. Jean Jacques mourut doyen du Conſeil le 31 Octobre 1642; c'eſt pour lui que la terre & ſeigneurie d'Avaux a été érigée en Comté par Louis XIII, en 1638, *en conſidération*, portent les lettres d'érection, *des grands & recomandables ſervices rendus à ſes couronnes de France & de Navarre, par les défunts ſeigneurs de Mêmes, tant dedans que dehors le royaume, notament au feu Roi, par le feu ſeigneur de Roiſſy*, (Henri) *Chancelier de Navarre & premier Conſeiller d'État de France, & à préſent par ledit ſeigneur de Roiſſy; ſon fils* (Jean Jacques II,) *premier & plus ancien Conſeiller en tous ſes Conſeils*. Henri II, fils aîné de Jean Jacques fut Lieutenant-Civil en 1613, Prévôt des marchands en 1618; il mourut Préſident à Mortier en 1650.

Claude, ſecond fils de Jean-Jacques II, eſt ce fameux comte d'Avaux, le modele des négociateurs & des hommes d'État, l'auteur du traité de Weſtphalie; il mourut le 19 Novembre 1650, il avoit été Surintendant des Finances.

Jean Antoine, troiſieme fils de Jean Jacques II, mourut Préſident à Mortier le 23 Février 1673.

Jean-Jacques de *Mêmes*, troiſieme du nom, fils de Jean Antoine, fut auſſi Préſident à Mortier; il étoit de l'Académie Françoiſe: mort le 9 Janvier 1688.

Jean Antoine, fils de Jean-Jacques III, eſt le premier Préſident de *Mêmes*, mort le 23 Août 1723; il étoit auſſi de l'Académie Françoiſe.

MEMMIUS, (*Hiſt. Rom.*) C'eſt le nom :

1.° Du tribun du peuple *Caius Memmius*, orateur célebre. *Ea tempeſtate Romæ Memmii facundia clara pollensque fuit*; il engagea par ſon éloquence le peuple Romain, à informer des crimes de Jugurtha & des complices qu'il avoit à Rome, ſur-tout parmi les Grands & la Nobleſſe, dont Memmius étoit l'ennemi déclaré. Salluſte prétend qu'il ne fait, pour ainſi dire, que tranſcrire le diſcours prononcé en cette occaſion par *Memmius*, (l'an de Rome 641) *unam ex tam multis orationem ejus perſcribere*: il paroît cependant que ſi *Memmius* a fourni le fond des idées, Salluſte y a mis la forme; on peut même l'inférer du mot *dicam* qu'il employe. Le effet de ce diſcours fut que Lucius Caſſius fut député vers Jugurtha pour l'engager à venir à Rome rendre compte de ſa conduite & de celle des Romains ſes amis, qu'il y vint & qu'il fut interrogé juridiquement devant le peuple par *Memmius*, l'an de Rome 652. *Memmius*, diſputa le conſulat contre Glaucia, créature de factieux Tribun Saturnin, l'âme du parti de Marius. *Memmius* alloit l'emporter, lorſque Saturnin le fit aſſaſſiner ſur la place en préſence de tout le peuple.

2.° De *Memmius* Pollio, conſul déſigné pour l'an de Rome 801, de J. C. 50. Ce fut de lui qu'Agrippine ſe ſervit pour engager le Sénat à propoſer à l'Empereur Claude de conclure le mariage du jeune Domitius, fils d'Agrippine, & qui fut depuis l'Empereur Néron, avec Octavie, fille de Claude.

3.° De *Memmius* Regulus, conſul l'an de Rome 782, de J. C. 31. Ce fut à lui que Tibere adreſſa ſes ordres contre Séjan, lorſqu'il voulut perdre cet ambitieux & coupable Miniſtre. Fulcinius Trio ſon collegue, qui étoit le premier dans l'ordre des conſuls, mécontent de cette prédilection, qui lui annonçoit qu'il étoit ſuſpect, & voulant détruire tout ſoupçon, affecta un zele exceſſif, & imputa au conſul *Memmius*, homme doux & modéré, de procéder trop mollement dans la recherche & la punition des complices; c'eſt à dire, des amis de Séjan: *Memmius* repouſſa le reproche & lui imputa d'avoir été lui même des amis de Séjan; on apaiſa cette querelle. Ce fut à *Memmius* Regulus que Caligula enleva, l'an de Rome 789, de J. C. 38, Lollia Paulina ſa femme. Lorſque ce même Prince, la derniere année de ſa vie, c'eſt à dire, l'an de Rome 792, de J. C. 41, voulut qu'on tranſportât à Rome, la Statue de Jupiter Olympien qu'il vouloit placer dans le capitole, & dont il ſe propoſoit d'ôter la tête pour mettre la ſienne en la place, la ſuperſtition des peuples, qui réveroient cette ſtatue, inventa mille prétextes pour ſe diſpenſer d'obéir; le vaiſſeau deſtiné au tranſport de la Statue avoit été foudroyé; la Statue ne ſe laiſſoit point approcher, & mettoit en pieces ceux qui vouloient y porter la main; le plus plauſible de ces prétextes étoit qu'on ne pouvoit tranſporter la Statue ſans l'expoſer à être briſée. *Memmius* Regulus, alors gouverneur de la Macédoine & de l'Achaïe, chargé à ce titre de rendre compte de ces obſtacles, eût payé de ſa vie cette commiſſion hardie & dangereuſe de s'oppoſer aux folies de Caligula: la mort du tyran le ſauva.

Memmius Regulus mourut ſous le regne de Néron l'an de Rome 812, de J. C. 61. Il avoit une grande réputation, & cette réputation, ce qui eſt ſur-tout à craindre ſous le tyrans, avoit de l'éclat, *auctoritate, conſtantia, fama, in quantum præmörante Imperatoris faſtigio datur, clarus*, dit TACITE.

Néron l'eſtimoit, & dans une maladie où ſes flateurs lui diſoient que ſi la république avoit le malheur de le perdre, elle ſeroit perdue elle-même, il répondit qu'elle auroit une puiſſante reſſource dans *Memmius* Regulus. *Memmius* vécut cependant après ce mot, dit Tacite, il vécut

cut parce qu'il étoit défendu par ſa douceur, par ſon caractere paiſible & peu entreprenant, par la nouveauté de ſon illuſtration & la médiocrité de ſa fortune. *Vixit tamen poſt hæc Regulus, quiete defenſus, & quia nova generis claritudine, neque invidioſis opibus erat.*

MEMNON, (*Hiſt. Anc.*) Rhodien, habile guerrier, général de Darius, dernier Roi des Perſes; il avoit donné à Darius le conſeil de faire le dégât dans ſon pays pour afamer l'armée d'Alexandre, moyen par lequel dans la ſuite le Connétable Anne de Montmorenci en 1536, ſauva la Provence ataquée par Charles-Quint, & il vouloit qu'enſuite Darius portât lui-même la guerre en Macedoine. Après la bataille du Granique, il défendit la ville de Milet, s'empara des îles de Chio & de Lesbos, répandit la terreur dans la Grece, & on lui fait l'honneur de croire qu'il mourut à propos pour Alexandre, dont il étoit ſeul capable de repouſſer les éforts & d'arrêter les conquêtes. Après la bataille d'Iſſus, ſa femme & ſon fils tomberent entre les mains d'Alexandre, ainſi que la mere & la femme de DARIUS.

MÉNAGE, (Gilles) (*Hiſt. Litt. mod.*) homme d'une grande Littérature, d'une vaſte mémoire, d'un médiocre talent. On ſait & il ſavoit qu'il étoit le *Vadius* des *femmes ſavantes* & il n'en étoit pas trop fâché, c'étoit toujours jouer un rôle & avoir mérité les ataques d'un grand homme (*Voyez* l'article COTIN.) Sans être Poëte, il fit des vers Grecs, Latins, Italiens, & François. Il réuſſit aſſez bien dans les vers Italiens & fut de l'Académie de la Cruſca; il ne put être de l'Académie Françoiſe. Il auroit pu être refuſé à cauſe de la médiocrité de ſes talens, il le fut, dit-on, à cauſe de ſa *Requête des Dictionaires*, eſpece de ſatyre contre le Dictionaire de l'Académie Françoiſe. *C'eſt pour cela*, diſoit Montmaur, *qu'il faut le condamner à être de l'Académie, comme on condamne un homme qui a déshonoré une fille, à l'épouſer. Ménage* aimoit la guerre & eut beaucoup de querelles Littéraires. Il ſe piquoit de galanterie, (*Voyez* l'article COSTAR.) C'eſt vraiſemblablement par air qu'il vouloit qu'on le crût fort ataché à Madame de la Fayette & à Madame de Sévigné, ſur-tout à la premiere; il n'avoit pas de quoi leur plaire, & à peine avoit-il l'eſprit néceſſaire pour les aimer. Il ne ſavoit que citer, & le *Menagiana* n'annonce qu'un ſavant de peu d'eſprit:

Jamais Eglé, jamais Sylvie,
Jamais Liſe à ſouper ne prie
Un pédant à citations.

Sa converſation cependant toujours riche des dépouilles d'autrui, n'étoit pas ſans fruit & ſans l'eſpece d'agrément ataché à l'utilité. Un jour qu'il s'étoit fait écouter avec plaiſir à l'hôtel de Rambouillet, la Marquiſe de Rambouillet lui dit: *vous venez de nous dire des choſes agréables, mais tout cela eſt aux autres; ne pouriez vous pas enfin nous dire quelque choſe qui fût de vous?* On ne dit pas s'il ſatisfit à cette demande. *Son Dictionaire Etymologique* eſt toujours conſulté, quoiqu'il ſatisfaſſe rarement. *Ses origines de la Langue Italiene* ont étoné de la part d'un étranger. On lui doit une édition de Diogene-Laërce, avec des obſervations eſtimées; une *hiſtoire de Sablé*, & divers autres ouvrages. L'édition du *Menagiana* en quatre volumes eſt due aux ſoins de M. de la Monnoye. Ces ſortes de recueils, bons ou mauvais, ſont preſque ſûrs de réuſſir, pourvu qu'on y apprene quelque choſe, & on apprend beaucoup dans celui-ci. Né en 1613; mort en 1692.

MÉNAGER, (Nicolas) (*Hiſt. de Fr.*) La France dans un moment où ſes afaires paroiſſoient déſeſpérées (en 1711), fit partir pour Londres, Ménager, député pour la ville de Rouen au conſeil du commerce, l'homme de l'Europe le mieux inſtruit de ce qui concernoit le commerce des Indes Occidentales; il avoit formé le projet de laiſſer le commerce libre dans le nouveau monde, à toutes les nations de l'Europe, ſans que l'Eſpagne en reçût aucun préjudice, & même de concert avec cette puiſſance. Il ſuivit avec Prior la négociation particuliere dont il étoit chargé. Tous deux agiſſant de bonne foi, tous deux étant amis de la paix & ſe voyant élevés par leur mérite perſonel à ce noble emploi de pacificateurs de l'Europe, ils eurent bientôt avancé ce difficile ouvrage. Les préliminaires furent ſignés à Londres au mois d'Octobre 1711, & *Ménager* fut nommé Plénipotentiaire pour la France à Utrecht, en 1613, avec le Maréchal d'Huxelles & l'Abbé de Polignac. Un député de la province d'Overyſſel, que l'Empereur avoit fait comte de Rechteren, & qui s'oppoſoit à la paix parce qu'il avoit un petit intérêt perſonel à la guerre, imagina un moyen aſſez puéril de rompre ou de ſuſpendre les conférences; il prétendit qu'un jour, lorſqu'il paſſoit en caroſſe devant la porte de *Ménager*, les laquais de ce plénipotentiaire avoient *fait des grimaces* aux ſiens; en conſéquence il pria *Menager* de trouver bon qu'on vint faire des perquiſitions dans ſa maiſon, pour reconoître ceux de ſes domeſtiques dont on croyoit avoir à ſe plaindre. *Ménager* répréſenta que ce ſeroit rendre les accuſateurs juges des accuſés, & que cette querelle de valets ne méritoit gueres d'occuper leurs maîtres: „en ce cas, „ dit Rechteren, les maîtres & les valets ſe „ feront juſtice eux-mêmes „. En effet, il fit faire aux domeſtiques de *Ménager* une inſulte moins équivoque que des grimaces. Sur le compte que *Ménager* en rendit à Louis XIV, ce monarque exigea que Rechteren fut déſavoué & révoqué; ce qui fut fait ſans difficulté, &

l'ouvrage de la paix fut conſommé dans ce même congrès d'Utrecht: cette même année 1713, Louis XIV avoit fait *Ménager* Chevalier de l'Ordre de S. Michel, & avoit érigé ſa terre de S. Jean en Comté. *Ménager* mourut le 15 Juin 1714.

MENANDRE, (*Hiſt. Litt. anc.*) Poëte Comique d'Athènes, honoré du titre de *Prince de la nouvele Comédie*. On ſuppoſe avec quelque raiſon, ſur la foi des anciens, qu'il avoit autant de délicateſſe & de fineſſe dans la plaiſanterie, qu'Ariſtophane mettoit de force & quelquefois de groſſiereté dans la Satire. *Menandre* eſt cité comme le grand modele dans le genre comique, mais nous n'en pouvons pas juger. De cent-huit Comédies qu'on dit qu'il avoit compoſées, & qu'on dit que Térence avoit toutes traduites, il ne nous reſte que peu de fragmens. Ils ont été recueillis & publiés en Hollande par le Clerc en 1709. La fécondité des auteurs Dramatiques Grecs, telle qu'on nous la repréſente, eſt ſi inconcevable qu'on ſeroit tenté de croire, ou que les Hiſtoriens nous en ont impoſé ſur ce point pour nous étoner par cette réunion de l'abondance & de l'excellence, toujours ſi rare dans la nature, ou qu'il n'y a que les bons ouvrages qui ſe ſoient conſervés par leur bonté même, & que les autres ne faiſoient que nombre; mais cette derniere opinion ne peut être adoptée, toute l'antiquité réclame contre. Trop de pieces qui n'exiſtent plus, ſont citées avec éloge par les meilleurs critiques, & celles de *Menandre* nommément, ſont dans ce cas. Ce Poëte ſe noya près du port Pirée, environ trois ſiecles avant J. C. Céſar croit donner un aſſez grand éloge à Térence, en l'appelant *un demi-Menandre*.

Tu quoque, tu in ſummis, o dimidiate Menander,
Poneris, & merito, puri ſermonis amator.

MENARD, (*Hiſt. Litt.*) pluſieurs hommes de lettres ont porté ce nom:

1.° Claude *Menard*, Lieutenant de la Prévôté d'Angers, a publié deux livres de Saint Auguſtin contre Julien, qu'il avoit tirés de la bibliotheque d'Angers. Il a donné l'*hiſtoire de S. Louis*, de Joinville avec des notes, une hiſtoire de Bertrand du Gueſclin, &c. mort en 1652, à 72 ans.

2.° Dom Nicolas-Hugues *Menard*, Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, a trouvé l'*épître de St. Barnabé* dans un manuſcrit de l'Abbaye de Corbie; mais c'eſt Dom Luc d'Achery qui l'a publiée après la mort de Dom *Menard*, arivée en 1644. Dom *Menard* a donné le *Concordia Regularum* de St. Benoit d'Aniane, avec la vie de ce Saint; *Diatriba de unico Dyoniſio*; *le ſacramentaire de S. Grégoire le Grand*, *le Martyrologe des Saints de l'ordre de S. Benoit*.

3.° Jean *Menard* de la Noë, Prêtre du diocèſe de Nantes, né en 1650, mort en 1717, fondateur de la maiſon du Bon Paſteur pour les brebis égarées, c'eſt à dire, pour les filles repenties, rue du Cherche-mdi à Paris; ſa vie a été imprimée en 1734.

4.° Léon *Menard*, de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, Conſeiller au Préſidial de Nîmes, homme doux, médiocre & taciturne; on n'entendit jamais ſa voix s'élever dans les ſéances de l'Académie, il écoutoit & apparemment il profitoit, mais il n'inſtruiſoit pas: il y a cependant de l'inſtruction à prendre dans ſes livres. Son *hiſtoire Civile*, *Eccléſiaſtique & Littéraire de la ville de Nîmes*, en 7 volumes *in*-4.°, eſt un monument d'érudition, mais de prolixité. On a encore de M. *Menard* un ouvrage intitulé, *mœurs & uſages des Grecs*, même un Roman (les amours de Calliſthene & d'Ariſtoclie) dont l'objet eſt de peindre ces mêmes mœurs. Il a donné de plus un recueil de pieces fugitives pour ſervir à l'hiſtoire de France, en 3 volumes *in* 4.°; M. *Menard* vécut & mourut pauvre. Il mourut en 1767.

MENARDAIE, (la) (*Hiſt. Litt. mod.*) s'eſt rendu fameux pour avoir voulu, ſans aucun intérêt, ſans aucun à propos & uniquement par un dérangement d'eſprit perſuader que le curé de Loudun, Urbain Grandier, étoit véritablement Magicien, & les Religieuſes de Loudun véritablement poſſédées. (*Voy. l'art. ſuivant.*)

MESNARDIERE ou MENARDIERE (Hippolyte-Jules Pilet de la) (*Hiſt. Litt. mod.*) Il a pris la défenſe de la poſſeſſion des Religieuſes de Loudun, pour faire ſa cour au Cardinal de Richelieu. Un Médecin Écoſſois, nommé Duncan, avoit écrit pour prouver que cette prétendue poſſeſſion n'étoit qu'un dérangement de cerveau produit par la mélancolie. Cette opinion déplaiſoit au Cardinal de Richelieu; la *Menardiere* vint à ſon ſecours & oppoſa un Médecin (car il l'étoit) à un Médecin. Il fit un *traité de la mélancolie* exprès pour réfuter Duncan, le traité flata le Cardinal, qui prit la *Menardiere* pour Médecin & le fit Maître d'Hôtel du Roi. Sa converſation avoit de l'éclat, il plut à la cour, il fit de mauvaiſes Poéſies, de mauvaiſes traductions, une Poétique qu'il commença par l'ordre du Cardinal, & qu'il n'acheva pas parce que le cardinal mourut. Il fut de l'académie françoiſe, parce qu'il parloit bien; (on ne devroit en être que quand on écrit bien). Il n'en fut pas cependant du temps du Cardinal; il ne fut reçu qu'en 1655; il mourut en 1663.

MENASSEH-BEN-ISRAEL, (*Hiſt. Litt. mod.*) célebre Rabbin, né en Portugal & mort à Middelbourg vers le milieu du dix-ſeptieme ſiecle, auteur du *Conciliator*, ouvrage ſavant & curieux, dans lequel il concilie les paſſages de l'écriture qui ſemblent ſe contre-dire; d'un

traité, *de riſurrectione mortuorum*, d'un autre, *de termino vitæ*: Thomas Pocock a écrit ſa vie en Anglois.

MENCKE, MENCKENIUS (Louis-Othon) (*Hiſt. Litt. mod.*) premier auteur de Journal de Leipſick, avoit été cinq fois recteur de l'univerſité, & ſept fois doyen de la faculté de Philoſophie de cette ville. On a de lui un traité intitulé: *Micropolitia, ſeu reſpublica in microcoſmo conſpicua*, & un autre intitulé: *jus Majeſtatis circa venatienem*, droit dont on ne peut uſer avec trop de réſerve & d'indulgence; né à Oldembourg en 1644, mort en 1707.

Jean Burchard, ſon fils, & Fréderic Othon ſon petit-fils, continuerent l'un après l'autre le Journal de Leipſick. Jean Burchard fut de l'Académie de Berlin & de la ſociété royale de Londres; hiſtoriographe & conſeiller Aulique de Frédéric-Auguſte de Saxe, Roi de Pologne. Il mourut en 1732, il étoit né en 1674. On a de lui: *ſcriptores rerum Germanicarum, ſpeciatim Saxonicarum*, 3 vol. *in-folio*; deux diſcours latins, traduits en divers langues, ſur la charlatanerie des ſavans, &c.

MENDAJORS, (pierre des Ours de) (*Hiſt. Litt. mod.*) gentilhomme Languedocien, né en 1679 à Alais, fut reçu en 1712 à l'Académie des Inſcriptions & Belles Lettres, dans le recueil de laquelle on trouve pluſieurs Mémoires de lui, qui roulent principalement ſur des points de la géographie ancienne, tels que *la poſition du camp d'Annibal le long des bords du Rhône; les limites de la Flandre, de la Gothie*, &c. On a de lui encore, hors de ce recueil, *l'hiſtoire de la Gaule Narbonoiſe*. Il paſſa en 1715 à la vétérance dans l'Académie, & retourna dans ſa patrie, où il eſt toujours ſi doux de retourner. Il y mourut le 15. Novembre 1747.

MENDEZ-PINTO, (Ferdinand) (*Hiſt. mod.*) Portugais, d'abord laquais, puis ſoldat, pris pluſieurs fois, vendu ſeize fois, treize fois eſclave, a donné une relation rare & curieuſe de ſes voyages, publiée à Lisbonne en 1614, traduite de Portugais en François par un gentilhomme Portugais, nommé Bernard Figuier. Cette traduction a été imprimée à Paris en 1645. La relation de *Mendez-Pinto* offre un grand nombre de particularités remarquables ſur la géographie, l'hiſtoire & les mœurs de la Chine, du Japon & des divers royaumes ſitués entre l'Inde & la Chine, tels que Pégu, Siam, Achem, Java, &c. M. de Surgy en reſſerrant cette relation & n'en prenant que ce qu'il y a de plus curieux, en a formé une hiſtoire intéreſſante qu'il a fait imprimer dans l'ouvrage intitulé: *les viciſſitudes de la fortune*.

MENDOZA, (*Hiſt. d'Eſp.*) grande maiſon d'Eſpagne, qui a produit pluſieurs hommes célebres.

1.° Deux Cardinaux, hommes d'état & hommes de lettres; l'un ſous Ferdinand & Iſabelle, l'autre ſous Charles-Quint; le premier (Pierre Gonzales de Mendoza) Archevêque de Séville, puis de Tolede, mort en 1495; le ſecond (François de Mendoza) Évêque de Burgos, mort en 1566.

2.° Diego-Hurtado, comte du Tendilla, utile au même Charles Quint dans les négociations & dans les armes. On lui attribue la premiere partie des *aventures de Lazarille de Tormes*; ſa bibliotheque, très-riche en manuſcrits, eſt fondue dans celle de l'Eſcurial. Mort vers l'an 1575.

3.° Antoine Hurtado, qui vivoit ſous Philippe IV, a laiſſé des Comédies Eſpagnoles.

4.° Ferdinand, homme très-ſavant dans les langues & dans le droit, a fourni aux ſavans un triſte exemple du danger de l'excès dans le travail. Son application à l'étude le rendit fou. Il vivoit dans le ſeizieme ſiecle. Cette maiſon a produit auſſi des hommes célebres pour des ſervices d'un autre genre.

5.° Pierre Gonzales Hurtado de Mendoza, Grand Maître de la maiſon du Roi d'Eſpagne, Jean I. Il fut tué à la bataille d'Albujarrota le 14 Août 1385, en tirant le Roi du danger où il ſuccomba.

6.° Diégue Hurtado de Mendoza, ſon fils, fut Amiral de Caſtille.

7.° Un autre Diégue Hurtado de Mendoza, petit-fils de celui-ci, fut créé duc de l'Infantado en 1475.

8.° & 9.° Pierre & Jean de Mendoza, freres, l'un chevalier de l'ordre de S. Jacques, l'autre de S. Jean de Jéruſalem, tués dans une expédition en Angleterre.

10.° Bernardin de Mendoza, tué à la bataille de Saint-Quentin en 1557.

11.° Inigo Lopez, tué à la même bataille.

12.° Emmanuel-Gomez-Manrique de Mendoza-Sarmiento delos Cobos & Luna, tué le 21 Juillet 1668. en Sardaigne où il étoit Vice-roi.

13.° Laurent de Mendoza, mort en 1578, dans une expédition en Angleterre.

14.° Jean de Mendoza, tué dans la guerre de Granade.

15.° Rodrigo de Mendoza, tué dans une expédition en Angleterre.

MÉNÉCRATE, (*Hiſt Anc.*) Médecin de Syracuſe, fameux par la vanité ou plutôt par la folie qu'il avoit de vouloir abſolument être Jupiter, & par ſa lettre à Philippe, pere d'Alexandre, ainſi que par la réponſe de ce Prince: *Ménécrate Jupiter, au Roi Philippe, ſalut:* — *Philippe à Menecrate, ſante & bon ſens*. Philippe l'ayant invité à un feſtin, lui fit ſervir pour tous mets la fumée de l'encens & l'odeur des parfums. *Ménécrate* avoit compoſé un livre de remedes. Il eſt perdu. *Ménécrate* vivoit plus de trois ſiecles & demi avant J. C.

MENES, (*Hiſt. Anc.*) fondateur du royaume d'Égypte & premier Roi des Égyptiens, on croit

qu'il bâtit Memphis; mais tout ce qu'on dit de ce Prince & de ſes premiers ſucceſſeurs, eſt fort incertain.

MENESES, (Alexis de) (*Hiſt. mod.*) Portugais, Archevêque de Goa; il viſita les chrétiens de St. Thomas dans le Malabar, & y tint le ſynode, dont nous avons les actes ſous le titre de *Synodus Diamperenſis*. *Meneses*, à ſon retour en Portugal après cette expédition, fut fait Archevêque de Brague & Vice-roi du Portugal par Philippe II. Il mourut à Madrid en 1617.

MENESTRIER, (Claude-François) (*Hiſt. Litt. mod.*) Jeſuite, connu par ſa *méthode du Blaſon*, & en général par ſon goût pour le Blaſon, les fêtes publiques, les cérémonies, pompes funebres, décorations en tout genre. On le conſultoit & on lui demandoit de toutes parts des deſſeins pour des cérémonies; ces deſſeins étoient toujours chargés ou enrichis d'une quantité prodigieuſe de deviſes, d'inſcriptions & de médailles. Il avoit & beaucoup d'imagination & beaucoup de mémoire. Quant à l'imagination, elle eſt prouvée par ce goût même pour les décorations & par ſes inventions dans ce genre; pour ſa mémoire, elle étonoit tout le monde. On raconte que la Reine Chriſtine paſſant par Lyon, où demeuroit le pere *Meneſtrier*, voulut éprouver ſa mémoire dont la réputation étoit venue juſqu'à elle; elle fit prononcer & écrire en ſa préſence trois cent mots, les plus bizares & les plus difficiles à retenir & même à prononcer, qu'on put imaginer; le pere *Meneſtrier* les répéta tous de memoire dans l'ordre où ils étoient écrits. Outre une multitude de traités ſur les deviſes, les médailles, les tournois, le blaſon, les armoiries, *&c.* on a de cet auteur une *hiſtoire conſulaire de la ville de Lyon* ſa patrie; une *hiſtoire du regne de Louis le Grand par les médailles, emblêmes, deviſes, &c.* un ouvrage intitulé *la philoſophie des Images*; un traité de *l'uſage de ſe faire porter la queue*. Il avoit beaucoup voyagé; ſon imagination & ſa mémoire s'en étoient accrues. Il étoit né en 1633, il mourut en 1705.

Deux autres hommes du nom de *Meneſtrier* ou *le Meneſtrier* (Jean Baptiſte & Claude) tous deux antiquaires, tous deux de Dijon; l'un mort en 1634, l'autre vers 1657, avoient eu quelque réputation dans leur temps. Le premier a écrit ſur les médailles des Empereurs & des Impératrices de Rome: on a du ſecond l'ouvrage intitulé: *Symbolica Dianæ Epheſiæ ſtatuæ ....expoſita.*

MENI, ſ. m. (*Hiſt. anc.*) idole que les Juifs adorerent. On prétend que c'eſt le Mercure des payens. On dérive ſon nom de manoh, *numerarii*, & l'on en fait le dieu des Commerçans. D'autres diſent que le *Meni* de Juifs fut le Mena des Arméniens & des Égyptiens, la lune ou le ſoleil. Il y a ſur cela quelques autres opinions qui ne ſont pas fondées.

MENIANUM, ſ. m. (*Hiſt. anc.*) *Balcon*. Lorſque Caïus Menius vendit ſa maiſon aux cenſeurs Caton & Flaccus, il ſe réſerva un balcon ſoutenu d'une colonne, d'où lui & ſes deſcendans puſſent voir les jeux. Ce balcon étoit dans la huitieme région. Il l'appela *Menianum*, & on le déſigna dans la ſuite par la colonne qui le ſoutenoit; on dit, *columna menſæ* pour le *menianum*. Les Italiens ont fait leur mot *mignani* du mot *menianum* des anciens:

MENIN, ſ. m. (*Hiſt. mod.*) ce terme nous eſt venu d'Eſpagne, où l'on nomme *meninos*, c'eſt à dire; *mignons* ou *favoris*, de jeunes enfans de qualité placés auprès de princes, pour être élevés avec eux, & partager leurs occupations & leurs amuſemens.

MENIPPE, (*Hiſt. Anc.*) eſclave, philoſophe cynique, ſatyrique, uſurier, finit par ſe pendre, tout cela n'eſt pas trop d'un philoſophe. Il étoit de Phénicie il vivoit à Thebes. Il avoit compoſé treize livres de Satyres, elles ſont perdues.

Un autre philoſophe Cynique du nom de Ménippe, diſtingué par le titre de Gadaréni en, qui paroit déſigner ſon pays, eſt celui qui a donné ſon nom à la ſatyre Ménippée, genre de ſatyre, non ſeulement mêlée du pluſieurs ſortes de vers, mais encore entremêlée de proſe, & où, comme dans Varron, il y avoit quelquefois un mélange de diverſes langues. Voilà pour la forme; quant au fond le principal objet de la ſatyre *Ménippée*, paroit être de tourner en ridicule des choſes ſérieuſes ou réputées telles.

MENNON-SIMONIS, (*Hiſt. Eccléſ.*) chef des Anabaptiſtes, appelés de ſon nom *Mennonites*. Ce *Mennon* eut un grand nombre de diſciples en Allemagne & dans les pays-bas. Ses dogmes, outre la rebaptiſation des adultes, étoient encore que Jeſus-Chriſt n'avoit point reçu ſon corps de la Vierge Marie, & que ce corps étoit ou de la ſubſtance du pere ou de celle du ſaint eſprit. On mit à prix la tête de *Mennon* en 1543. *Mennon* échapa & mourut en 1565 à Oldeslo entre Lubeck & Hambourg. Le recueil de ſes œuvres a été imprimé à Amſterdam.

MENOCHIUS, (Jacques & Jean-Etienne) (*Hiſt. Litt. mod.*) pere & fils; le premier, juriſconſulte de Pavie étoit appelé le Balde & le Barthole de ſon ſiecle, on a de lui des traités: *de recuperanda poſſeſſione, de adipiſcenda poſſeſſione, de præſumptionibus, de arbitrariis judicum quæſtionibus & cauſis conciliorum*. Il mourut en 1607, préſident du conſeil de Milan.

Le ſecond, né à Pavie en 1576, ſe fit Jeſuite en 1593. & mourut en 1656. On a de lui des *inſtitutions politiques & économiques*, tirées de l'écriture ſainte; un ſavant traité *de la république des Hébreux*; un commentaire ſur l'écriture ſainte. Il a eu pour éditeur le P. de Tournemine, ſon confrere.

MENOT, (Michel) (*Hiſt. Litt. mod.*) Cordelier, prédicateur des quinzieme & ſeizieme

ſiecles, fameux par le ton burleſque & le ridicule groteſque de ſes ſermons: mort en 1518.

MENSAIRES, ſ. m. pl. (*Hiſt. anc.*) officiers qu'on créa à Rome, au nombre de cinq, l'an de cette ville 402, pour la premiere fois. Ils tenoient leurs ſéances dans les marchés. Les créanciers & les débiteurs comparoiſſoient là; on examinoit leurs afaires; on prenoit des précautions pour que le débiteur s'acquitât, & que ſon bien ne fût plus engagé aux particuliers, mais ſeulement au public qui avoit pourvu à la ſûreté de la créance. Il ne faut donc pas confondre les *menſarii* avec les *argentarii* & les *nummularii*: ces derniers étoient des eſpeces d'uſuriers qui faiſoient commerce d'argent. Les *menſarii* au contraire, étoient des hommes publics qui devenoient ou quinquivirs ou triumvirs; mais ſe faiſoit *argentarius* & *nummularius* qui vouloit. L'an de Rome 356, on créa à la requête du tribun du peuple M. Minucius, des triumvirs & des *menſaires*. Cette création fut occaſioné par le défaut d'argent. En 538, on confia à de pareils officiers les fonds des mineurs & des veuves; & en 542, ce fut chez des hommes qui avoient la fonction des *menſaires*, que chacun alloit dépoſer ſa vaiſſele d'or & d'argent & ſon argent monnoyé. Il ne fut permis à un ſénateur de ſe réſerver que l'anneau, une once d'or, une livre d'argent; les bijoux des femmes, les parures des enfans & cinq mille *aſſes*; le tout paſſoit chez les triumvirs & les *menſaires*. Ce prêt, qui ſe fit par eſprit de patriotiſme, fut rembourſé ſcrupuleuſement dans le ſuite. Il y avoit des *menſaires* dans quelques villes d'Aſie; les revenus publics y étoient perçus & adminiſtrés par cinq préteurs, trois queſteurs & quatre *menſaires* ou *trapezetes*; car on leur donnoit encore ce dernier nom.

MENTEL, (Jean) (*Hiſt. Litt. mod.*) on a voulu lui attribuer l'invention de l'Imprimerie, & Jacques *Mentel*, Médecin de la faculté de Paris vers le milieu du 17.e ſiecle, ſe diſant un de ſes deſcendans, fit deux diſſertations latines pour prouver qu'en effet on étoit redevable de cet art à Jean *Mentel*. Cette opinion n'a pas été adoptée, & il n'eſt reſté à Jean *Mentel* que l'honeur d'avoir été le premier qui ſe ſoit diſtingué dans cet art à Strasbourg. Il y publia en 1466, une bible en 2 volumes *in*-folio, & de 1473 à 1476, le miroir hiſtorial de Vincent de Beauvais en dix volumes auſſi in-folio. L'Empereur Fréderic III. lui acorda des armoiries en 1466, Jacques *Mentel* prétend qu'il étoit déja noble.

MENZIKOW, (Alexandre) (*Hiſt. de Ruſſie*) devenu par ſon merite & par la faveur du Czar Pierre I Feld-maréchal & prince, étoit, ſelon l'opinion générale, fils d'un payſan, il avoit été garçon-pâtiſſier à Moſcou; on ſe ſouvenoit de l'y avoir vu porter des petites pâtés dans les rues en chantant. Quelques-uns diſent cependant que ſon pere avoit ſervi comme officier dans les armées du Czar, Alexis Michaëlowitz. M. le comte de Manſtein & quelques autres s'en tienent à l'opinion commune, *Menzickow* n'en fut pas moins un grand général & un grand miniſtre. La premiere bataille rangée que les Ruſſes gâgnerent contre les Suédois, fut gâgnée par *Menzikow*, auprès de Kalish en Pologne, le 19 octobre 1706, & le premiere fois que le Czar en perſone batit les Suédois, il étoit ſecondé par Menzikow, c'étoit à la bataille de Leſnau entre le Boryſthene & la Soſſa ou Sockza, le 7 octobre 1708. À la bataille de Pultava, du 8 juillet 1709, *Menzikow* eut trois chevaux tués ſous lui & contribua beaucoup à la victoire. Ce fut à un ſouper chez le prince *Menzikow*, que le Czar vit la célebre Impératrice Catherine & en devint amoureux, il l'épouſa en 1707. *Menzikow* contribua beaucoup à la placer ſur le trône, à la mort de Pierre I.

À Catherine ſuccéda Pierre II. fils de ce Pétrowitz, que ſon pere avoit fait périr, & de la princeſſe de Wolfembutel, Pierre deux étoit né en 1715, & n'avoit qu'onze ans & demi. Ce fut d'abord le prince *Menzikow*, qui s'empara de toute la puiſſance; il en abuſa: on voulut ſe venger, & ſon crédit fut ataqué ſourdement; celui des princes Dolgorouky s'élevoit peu à peu ſur ſes ruines: un d'eux parvint à être favori du jeune Empereur. Cependant *Menzikow* ne ceſſoit d'élever ſa fortune, il avoit fiancé à l'empereur une de ſes filles; il vouloit marier ſon fils à la grande Ducheſſe Natalie, ſœur de l'Empereur; ce fut ſa grandeur même qu'on employa pour le perdre. On fit remarquer au jeune prince le deſpotiſme de *Menzikow*; on lui fit entendre que ce miniſtre ne s'approchoit ainſi du trône que pour y monter par degrès. L'âme du jeune Empereur s'ouvrit à ces inſinuations, & *Menzikow* donna priſe ſur lui par des imprudences.

Un corps d'artiſans ayant fait, ſelon un uſage du pays, un préſent de neuf mille ducats à l'Empereur, ce prince voulut en gratifier ſa ſœur, & lui envoya cette ſomme par un de ſes gentilshommes. Celui-ci rencontra *Menzikow* qui ayant ſu de lui où il portoit cet argent, lui dit: „ *l'Empereur eſt encore trop jeune pour* „ *ſavoir l'uſage qu'il faut faire de l'argent: por-* „ *tez celui-ci chez moi, je me charge du tout.* Le gentilhomme, n'oſant répliquer, obéit. Le lendemain la princeſſe étant venue voir l'Empereur, ſon frere, ce prince étoné du ſilence qu'elle gardoit ſur le préſent qu'il lui avoit fait, lui demanda s'il ne valoit pas bien un remerciement. Elle répondit qu'elle n'avoit rien reçu, le gentilhomme ayant été appelé raconta ce qui s'étoit paſſé. *Menzikow* fut mandé; l'Empereur qu'il n'avoit jamais vu que docile & ſoumis, lui demanda du ton d'un maître, ce qui

le rendoit assez hardi pour s'opposer à l'exécution des ordres de son Empereur. *Menzikow* allégua les besoins de l'état, & s'excusa au moins par la nécessité de s'informer avant tout si c'étoit réellement par l'ordre de l'Empereur qu'on portoit cet argent chez sa sœur. L'Empereur frapa du pied, & dit en colere: *je t'apprendrai que je suis Empereur, & que je veux être obéi.* *Menzikow* le suivit, & parvint à l'apaiser pour le moment.

Ménzikow fut malade: on peut croire que ce temps fut employé contre lui. Revenu en santé, au lieu de retourner promptement à la cour, il alla faire bénir une chapelle dans une de ses maisons: l'Empereur étoit invité à la cérémonie, il n'y vint pas. *Menzikow* eut l'imprudence d'asseoir pendant cette cérémonie sur une espece de trône, qui avoit été destiné pour l'Empereur; cette petite circonstance, empoisonée par ses ennemis, décida sa perte.

Il se rendit enfin à Pétershof, où devoit être la cour; l'Empereur étoit à la chasse & ne revint pas de deux jours. *Menzikow* se rendit à Petersbourg, où il attendit l'Empereur, qui jusqu'alors avoit logé dans la maison de *Menzikow*. Mais le général Soltikoff vint apporter l'ordre d'enlever de cette maison les meubles de l'Empereur, & de les transporter dans le palais d'été; en même temps on renvoya au prince *Menzikow* les meubles de son fils, qui, en qualité de grand-chambellan, devoit loger auprès de l'Empereur.

Il fut la faute alors de renvoyer dans les quartiers le régiment d'Ingermanland, qu'il avoit fait camper pour sa sûreté autour de son palais. Ce régiment qu'il avoit levé, lui étoit entiérement dévoué, & avoit long-temps contenu ses ennemis.

Le lendemain, le général Soltikoff vint arrêter le prince, sa femme & ses enfans coururent au palais d'été pour se jetér aux pieds de l'Empereur; l'entrée de ce palais leur fut interdite.

Cependant on dit à *Menzikow* qu'il ne perdroit que ses charges, qu'on lui laisseroit ses biens; & qu'on lui permettroit de passer le reste des ses jours à Oranienbourg, jolie ville qu'il avoit fait bâtir sur les frontieres de l'Ukraine. Il partit acompagné de toute sa famille & avec une suite nombreuse de domestiques; mais sur la route de Pétersbourg à Moscou, on reçoit l'ordre de doubler sa garde, de l'observer de plus près, de mettre le scellé sur ses effets, de ne lui laisser que le nécessaire. En même temps on lui fait son procès, il est condamné à passer ses jours à Bésorowa au bout de la Sibérie. Sa femme devenue aveugle à force de pleurer, mourut en chemin: le reste de sa famille le suivit dans son exil. *Menzikow* soutint ses malheurs avec fermeté: il eut plus de santé pendant les deux ans qu'il vécut en Sibérie, qu'il n'en avoit eu dans le temps de sa puissance. On lui avoit assigné dix roubles par jour; il trouva le moyen de ménager sur cette somme de quoi faire bâtir une petite église, à la construction de laquelle il travailla en persone comme Charpentier. Il mourut au mois de novembre 1729 d'une réplétion de sang, dit M. le comte de Manstein, parce que, dit-on, il ne se trouva persone à Besorowa, qui pût le saigner. Il avoit un fils & deux filles. Celle qui avoit été fiancée avec l'Empereur, mourut dans l'exil avant son pere, l'autre a été mariée du temps de l'Impératrice Anne, avec le général Gustave Biron, frere du duc de Curlande. Elle est morte au commencement de l'année 1737, le fils étoit major aux Gardes dans le temps où M. le comte de Manstein écrivoit. „ Tant que son pere fut dans le „ bonheur, dit naïvement M. de Manstein, „ tout le monde lui trouvoit de l'esprit, quoi- „ qu'il ne fût alors qu'un enfant; depuis la dis- „ grace & la mort de son pere, il se trouve „ peu de persones dans tout l'empire de Russie „ qui en ayent moins que lui. „

M. la Manstein juge que ce prince de *Menzikow* qui passa par tant de fortunes diverses, fut lui-même l'artisan de sa disgrace, par l'ambition qu'il eut de placer sa famille sur le trône de Russie. Les favoris qui l'ont suivi, sont venus se briser contre le même écueil.

M. de la Harpe a mis à la tête de sa tragédie, intitulée: *Menzicoff ou les exilés*, un précis historique excellent sur le Prince Menzicoff ou Menzicow.

MENZINI, (Benoît) (*Hist. Litt. mod.*) poëte italien, de l'académie des Arcades, compté parmi les bons poëtes italiens du dix-septieme siecle. Il fut protégé par la reine Christine. Ses œuvres ont été récueillie à Florence en 1731, en deux volumes *in* 4.°

MEQUE, Pélerinage de la (*Hist. des Turcs*) c'est un voyage à la *Meque* prescrit par l'alcoran. „ Que tous ceux qui peuvent le faire, n'y „ manquent pas dit l'auteur de ce livre „. Cependant le *pélerinage* de la *Meque* est non seulement difficile par la longueur du chemin, mais encore par raport aux dangers que l'on court en Barbarie, où les vols sont fréquens, les eaux rares & les chaleurs excessives. Aussi par toutes ces raisons, les docteurs de la loi ont décidé qu'on pouvoit se dispenser de cette course, pourvu qu'on substituât quelqu'un à sa place.

Les quatre rendez-vous des pélerins sont Damas, le Caire, Babylone & Zébir. Ils se préparent à ce pénible voyage par un jeûne qui suit celui du ramazan, & s'assemblent par troupes dans des lieux convenus. Les sujets du grand seigneur qui sont en Europe, se rendent ordinairement à Alexandrie sur des batimens de Provence, dont les patrons s'obligent à voiturer les pélerins. Aux approches du moindre vaisseau, ces bons musulmans, qui n'appréhendent rien tant que de tomber entre les mains des arma-

teurs de Malte, baiſent la baniere de France s'envelopent dedans, & la regardent comme leur aſyle.

D'Alexandrie ils paſſent au Caire, pour joindre la caravane des Africains. Les Turcs d'Aſie s'aſſemblent ordinairement à Damas; les Perſans & les Indiens à Babylone; les Arabes & ceux des îles des environs, à Zébir. Les pachas qui s'acquitent de ce devoir, s'embarquent à Suez, port de la mer Rouge, à trois lieues & demi du Caire. Toutes ces caravanes prenent ſi bien leurs meſures, qu'elles arivent la veille du petit hairam ſur la colline d'Arafagd, à une journée de la *Meque*. C'eſt ſur cétte fameuſe colline qu'ils croient que l'ange apparut à Mahomet pour la premiere fois; & c'eſt-là un de leurs principaux ſanctuaires. Après y avoir égorgé des moutons pour donner aux pauvres, ils vont faire leurs prieres à la *Meque*, & de là à Médine, où eſt le tombeau du prophete, ſur lequel on étend tous les ans un poële magnifique que le grand-ſeigneur y envoie par dévotion: l'ancien poële eſt mis par morceaux; car les pélerins tâchent d'en atraper quelque piece, ſi petite qu'elle ſoit, & la conſervent comme une relique très-précieuſe.

Le grand-ſeigneur envoie auſſi par l'intendant des caravanes, cinq cent ſequins, un alcoran couvert d'or, pluſieurs riches tapis, & beaucoup de pieces de drap noir, pour les tentures des moſquées de la *Meque*.

On choiſit le chameau le mieux fait du pays, pour être porteur de l'alcoran: à ſon retour ce chameau, tout chargé de ghirlandes de fleurs & comblé de bénédictions, eſt nouri graſſement, & diſpenſé de travailler le reſte de ſes jours. On le tue avec ſolemnité quand il eſt bien vieux, & l'on mange ſa chair comme une chair ſainte; car s'il mouroit de vieilleſſe ou de maladie, cette chair ſeroit perdue & ſujete à pourriture.

Les pélerins qui ont fait le voyage de la *Meque*, ſont en grande vénération le reſte de leur vie; abſous de pluſieurs ſortes de crimes, ils peuvent en commettre de nouveaux impunément, parce qu'on ne ſauroit les faire mourir ſelon la loi; ils ſont réputés incorruptibles, irréprochables & ſanctifiés dès ce monde. On aſſûre qu'il y a des Indiens aſſez ſots pour ſe crever les ieux, après avoir vu ce qu'ils appelent les ſaints lieux de la *Meque*; prétendant que les ieux ne doivent point après cela être prophanés par la vûe des choſes mondaines.

Les enfans qui ſont conçus dans ce pélerinage, ſont regardés comme de petits ſaints, ſoit que les pélerins les aient eu de leurs femmes légitimes, ou des avanturieres, qui s'offrent ſur les chemins. Ces enfans ſont tenus plus proprement que les autres, quoiqu'il ſoit mal-aiſé d'ajouter quelque choſe à la propriété avec laquelle on prend ſoin des enfans par-tout le levant.

MERCATOR, (Marius) (*Hiſt. Eccléſ.*) auteur eccléſiaſtique, ami de ſaint Auguſtin, écrivit contre les Neſtoriens & les Pélagiens. Mort vers l'an 451. Baluze a donné en 1684, une édition de ſes ouvrages.

Nicolas *Mercator*, mathématicien du dix-ſeptieme ſiecle, de la ſociété royale de Londres, eſt auteur d'une *Coſmographie* & d'autres ouvrages eſtimés; il a corrigé les défauts de premieres Cartes marines & fait quelques découvertes. Il étoit du Holſtein.

MERCATOR, (Iſidore) *Voyez* ISIDORE & DENYS le Ptite.

MERCI. (*Voyez* MERCY.)

MERCIER, MERCERUS (Jean) (*Hiſt. Litt. mod.*) ſucceſſeur de Vatable dans la chaire d'hébreu au Collége Royal, a écrit ſur diverſes parties de l'Écriture Sainte. Mort à Uzès ſa patrie, en 1572.

Joſias *Mercier* ſon fils, beau-pere de Saumaiſe, & habile critique, a donné une bonne édition de Nenius-Marcellus, des notes ſur Ariſténete, ſur Tacite, ſur Dictys de Crete, & ſur le livre d'Apulée, *de Deo ſocratis*. Mort en 1625.

Un autre *Mercier*, (Nicolas) profeſſeur d'humanités au Collége de Navarre, mort en 1647. eſt auteur du *Manuel des Grammairiens*, dont on ſe ſert ou dont on s'eſt ſervi dans pluſieurs colléges; d'un traité de l'Epigramme, eſtimé; il a donné auſſi une édition des Colloques d'Eraſme à l'uſage des Colléges.

MERCŒUR. (*Voyez* LORRAINE.)

MERCURIALIS, (Jérôme) médecin italien, très-célebre au ſeizieme ſiecle; on l'appeloit l'*Eſculape de ſon temps*; on aſſûre qu'il guériſſoit beaucoup, & il fit une très-grande fortune. (Il exerça & profeſſa la médicine à Padoue, à Bologne, & à Piſe.) Forli, ſa patrie, lui érigea une ſtatue: on a de lui des traités eſtimés *de Arte Gymnaſtica*, *de Morbis Mulierum*, des notes ſur Hippocrate & ſur Pline le naturaliſte: ſes œuvres ont été réucuellies à Veniſe en 1644. en un volume *in folio*. Il mourut en 1596, à Forli, où il étoit né en 1530.

MERCY, (*Hiſt. mod.*) c'eſt le nom de deux généraux allemands célebres, ayeul & petit-fils, tous deux morts au lit d'honeur, tous deux connus plutôt pas de grands talens que par de grands ſuccès. L'ayeul ſur-tout (François *de Mercy*) général du duc de Baviere, fut un digne rival des Condés & des Turennes, dont on dit qu'il devinoit toujours tous les deſſeins & qu'il les prévenoit, toutes les fois que la choſe étoit poſſible. Il prit Rotweil en 1643, Fribourg en 1644; mais la même année il perdit contre Condé & Turenne, les batailles de Fribourg, dont on puroit dire cependant qu'elles ont plutôt été gâgnées par Condé & Turenne, qu'elles n'ont été perdues par Mercy, qui c'y couvrit de gloire; on en peut dire autant de la bataille de

Nortlingue du 3 août 1645, où il reçut des bleſſures dont il mourut. On l'enterra ſur le champ de bataille, & on grava ſur ſa tombe cette impoſante épitaphe: *Sta viator, heroem calcas; arrête, voyageur, tu foules un héros.* Il avoit eu l'honeur de batre le vicomte de Turenne à Mariendal le 5 mai 1645.

Florimond, comte *de Mercy*, ſon petit-fils, devint welt-maréchal de l'empereur en 1704; en 1705, il força les lignes de Pfuffenhoven. En 1709, il fut vaincu en Alſace par le comte du Bourg. Il acquit beaucoup de gloire dans les guerres de l'empereur Charles VI, contre les Turcs. Il fut tué à la bataille de Parme, le 29 juin 1734. Le comte d'Argentan, ſon couſin, alors colonel au ſervice de l'empereur, fut ſon héritier, à la charge de prendre le nom & les armes de la maiſon *de Mercy*.

MÉRÉ, (George Broſſin, chevalier de) (*Hiſt. Litt. mod.*) écrivain du Poitou, qui a traité divers ſujets de morale & de littérature, & dont l'abbé Nadal a publié quelques œuvres poſthumes. Il en eſt parlé dans le troiſieme volume des mêlanges d'hiſtoire & de littérature de Vigneul-Marville & dans le quatrieme tome de la bibliotheque hiſtorique du Poitou, de M. Dreux du Radier. Le chevalier *de Méré* mourut vers l'an 1690, dans une terre qu'il avoit en Poitou.

MERE-FOLLE *ou* MERE-FOLIE (*Hiſt. mod.*) nom d'une ſociété facetieuſe qui s'établit en Bourgogne ſur la fin du XIV. ſiecle ou au commencement du XV. Quoiqu'on ne puiſſe rien dire de certain touchant la premiere inſtitution de cette ſociété, on voit qu'elle étoit établie du temps du duc Philippe le Bon. Elle fut confirmée par Jean d'Amboiſe, évêque de Langres, gouverneur de Bourgogne, en 1454; *feſtum fatuorum*, dit M. de la Mare, eſt ce que nous appelons la *mere-folle*.

Telle eſt l'époque la plus reculée qu'on puiſſe découvrir de cette ſociété, à moins qu'on ne veuille dire avec le P. Meneſtrier, qu'elle vient d'Engelbert de Cleves, gouverneur du duché de Bourgogne; qui introduiſit à Dijon cette eſpece de ſpectacle; car je trouve, pourſuit cet auteur, qu'Adolphe, comte de Cleves, fit dans ſes états une eſpece de ſociété ſemblable, compoſée de trente ſix gentilshommes ou ſeigneurs qu'il nomma la *compagnie des fous*. Cette compagnie s'aſſembloit tous les ans au temps des vendanges. Les membres mangeoient tous enſemble, tenoient cour pleniere, & faiſoient des divertiſſemens de la nature de ceux de Dijon, éliſant un roi & ſix conſeillers pour préſider à cette fête. On a les lettres-patentes de l'inſtitution de la ſociété du *fou*; établie à Cleves en 1381. Ces patentes ſont ſcellées de 35 ſceaux en cire verte, qui étoit la couleur des fous. L'original de ces lettres ſe conſervoit avec ſoin dans les archives du comté de Cleves.

Il y a tant de raport entre les articles de cette inſtitution & ceux de la ſociété de la *mere-folle* de Dijon, laquelle avoit, comme celle du comté de Cleves, des ſtatuts, un ſceau & des officiers, que j'embraſſe volontiers le ſentiment du P. Meneſtrier, qui croit que c'eſt de la maiſon de Cleves que la compagnie dijonoiſe a tiré ſon origine; ajoutez que les princes de cette maiſon ont eu de grandes alliances avec le duc de Bourgogne, dans la cour deſquels ils vivoient le plus ſouvent.

La plupart des villes des Pays bas dépendantes des ducs de Bourgogne, célébroient de ſemblables fêtes. Il y en avoit à Lille ſous le nom de *fête de l'épinete*, à Douai ſous le nom de la *fête aux ânes*, à Bouchain ſous le nom de *prevôt de l'étourdi*, & à Evreux ſous celui de la *fête des covards*, ou *cornards*.

Doutreman a décrit ces fêtes dans ſon hiſtoire de Valenciennes; en un mot, il y avoit alors peu de villes qui n'euſſent de pareilles bouffoneries.

La mere-folle ou *mere-folie*, autrement dite *l'infanterie dijonoiſe*, en latin de ce temps-là, *mater ſtultorum*, étoit une compagnie compoſée de plus de 500 perſones, de toutes qualités, officiers du parlement, de la chambre des comptes, avocats, procureurs, bourgeois, marchands, &c.

Le but de cette ſociété étoit la joie & le plaiſir. La ville de Dijon, dit le P. Meneſtrier, qui eſt un pays de vendanges & de vignerons, a vu long-temps un ſpectacle qu'on nommoit *mere folie*. Ce ſpectacle ſe donnoit tous les ans au temps du carnaval; & les perſones de qualité déguiſées en vignerons, chantoient ſur des chariots des chanſons & des ſatyres qui étoient comme la cenſure publique des mœurs de ce temps-là. C'eſt de ces chanſons à chariots & à ſatyres que venoit l'ancien proverbe latin, des chariots d'injures, *plauſtra injuriarum*.

Cette compagnie, comme nous l'avons déja dit ſubſiſtoit dans les états du duc Philippe le Bon avant 1444, puiſqu'on en voit la confirmation acordée cette même année par ce prince. L'on voit auſſi au tréſor de la ſainte chapelle du roi à Dijon une ſeconde confirmation de la *mere folle* en 1482, par Jean d'Amboiſe, évêque de Langres, lieutenant en Bourgogne, & par le ſeigneur de Beaudricourt, gouverneur du pays; ladite confirmation eſt en vers françois.

Cette ſociété de *mere folle* étoit compoſée d'infanterie. Elle tenoit ordinairement aſſemblée dans la ſalle du jeu de paume de la poiſſonerie, à la réquiſition du procureur fiſcal, dit *fiſcal verd*, comme il paroît par les billets de convocation, compoſés en vers burleſques. Les trois derniers jours du carnaval, les membres de la ſociété portoient des habillemens déguiſés & bigarrés de couleur verte, rouge & jaûne, un

bonnet

bonnet de même couleur à deux pointes avec des ſonetes, & chacun d'eux tenoit en mains des marotes ornées d'une tête de fou. Les charges & les poſtes étoient diſtingués par la différence des habits; la compagnie avoit pour chef celui des aſſociés qui s'étoit rendu le plus recomandable par ſa bonne mine, ſes belles manieres & ſa probité. Il étoit choiſi par la ſociété, en portoit le nom, & s'appeloit la *mere-folle*. Il avoit toute ſa cour comme un ſouverain, ſa garde ſuiſſe, ſes gardes à cheval, ſes officiers de juſtice, des officiers de ſa maiſon; ſon chancelier, ſon grand écuyer; en un mot toutes les dignités de la royauté.

Les jugemens qu'il rendoit s'exécutoient non obſtant appel, qui ſe relevoit directement au parlement. On en trouve un exemple dans un arrêt de la cour du 6 Février 1579, qui confirme le jugement rendu par la *mere folle*.

L'infanterie qui étoit de plus de 200 hommes, portoit un guidon ou étendard, dans lequel étoient peintes des têtes de fous ſans nombre avec leurs chaperons, pluſieurs bandes d'or, & pour deviſe, *ſtultorum infinitus eſt numerus*.

Ils portoient un drapeau à deux flammes de trois couleurs, rouge, verte & jaûne, de la même figure & grandeur que celui des ducs de Bourgogne. Sur ce drapeau étoit répréſentée une femme aſſiſe, vêtue pareillement de trois couleurs, rouge, verte & jaûne, tenant en ſa main une marote à tête de fou, & un chaperon à deux cornes, avec une infinité de petits fous coëffés de même, qui ſortoient par-deſſous & par les fentes de ſa jupe. La deviſe pareille à celle de l'étendard, étoit bordée tout-au-tour de franges rouges, vertes & jaûnes.

Les lettres-patentes que l'on expédioit à ceux que l'on recevoit dans la ſociété, étoient ſur parchemin, écrites en lettres de trois couleurs, ſignées par la *mere folle*, & par le griſon verd, en ſa qualité de grefier. Sur ces lettres-patentes étoit empreinte la figure d'une femme aſſiſe, portant un chaperon en tête, une marote en main, avec la même inſcription que l'étendart.

Quand les Membres de la ſociété s'aſſembloient pour manger enſemble, chacun portoit ſon plat. La *mere-folle* (on ſait que c'eſt le commandant, le général, le grand-maître) avoit cinquante ſuiſſes pour ſa garde. C'étoient les plus riches artiſans de la ville qui ſe prêtoient volontiers à cette dépenſe. Ces ſuiſſes faiſoient la garde à la porte de la ſalle de l'aſſemblée, acompagnoient la *mere-folle* à pié, à la reſerve du colonel qui montoit à cheval.

Dans les occaſions ſolemneles, la compagnie marchoit avec de grands chariots peints, traînés chacun par ſix chevaux caparaçonés avec des couvertures de trois couleurs, & conduits par leurs cochers & leurs poſtillons vêtus de même. Sur ces chariots étoient ſeulement ceux qui récitoient des vers bourguignons; habillés comme le devoient être les perſonages qu'ils repréſentoient.

La compagnie marchoit en ordre avec ces chariots par les plus belles rues de la ville, & les plus belles poéſies ſe chantoient d'abord devant le logis du gouverneur, enſuite devant la maiſon du premier préſident du parlement, & enfin devant celle du maire. Tous étoient maſqués, habillés de trois couleurs, mais ayant des marques diſtinctives ſuivant leurs offices.

Quatre hérauts avec leurs marotes, marchoient à la tête devant le capitaine des gardes; enſuite paroiſſoient les chariots, puis la *mere-folle* précédée de deux hérauts, & montée ſur une haquenée blanche; elle étoit ſuivie de ſes dames d'atour, de ſix pages & de douze valets de pied: après eux venoit l'enſeigne, puis 50 officiers, les écuyers, les fauconiers, le grand veneur & autres. À leur ſuite marchoit le guidon, acompagné de 50 cavaliers, & à la queue de la proceſſion le fiſcal verd & les deux conſeillers, habillés comme lui; enfin les ſuiſſes fermoient la marche.

La *mere folle* montoit quelquefois ſur un chariot fait exprès, tiré par deux chevaux ſeulement, lorſqu'elle étoit ſeule; toute la compagnie le précédoit, & ſuivoit ce char en ordre. D'autres fois on ateloit au char de la *mere folle* douze chevaux richement caparaçonés; & cela ſe faiſoit toujours lorſqu'on avoit conſtruit ſur le chariot un théâtre capable de contenir avec la *mere-folle* des acteurs habillés ſuivant la cérémonie: ces acteurs récitoient aux coins des rues des vers françois & bourguignons conformes au ſujet. Une bande de violons & une troupe de muſiciens étoient auſſi ſur ce théâtre.

S'il arivoit dans la ville quelque événement ſingulier, comme larcin, meurtre, mariage bizare, &c. pour lors le chariot & l'infanterie étoient ſur pied; l'on habilloit des perſones de la troupe de même que ceux à qui la choſe étoit arivée, & on repréſentoit l'événement d'après nature. C'eſt ce qu'on appele faire marcher la *mere folle*, l'infanterie dijonoiſe.

Si quelqu'un aggregé dans la compagnie s'en abſentoit, il devoit apporter une excuſe légitime, ſinon il étoit comdamné à une amende de 20 livres. Perſone n'étoit reçu dans le corps que par la *mere-folle*, & ſur les concluſions du fiſcal verd; on expédioit enſuite au nouveau reçu des proviſions qui lui coûtoient une piſtole.

Quand quelqu'un ſe préſentoit pour être admis dans la compagnie, le fiſcal aſſis faiſoit des queſtions en rimes, & le récipiendaire debout, en préſence de la *mere-folle* & des principaux officiers de l'infanterie, devoit auſſi répondre en rimes; ſans quoi ſon aggregation n'étoit point admiſe. Le récipiendaire de grande condition, ou d'un rang diſtingué, avoit le privilege de répondre aſſis.

D'abord après la réception, on lui donnoit les marques de confrere, en lui mettant ſur la tête le chapeau de trois couleurs, & on lui aſſignoit des gages ſur des droits imaginaires, ou qui ne produiſoient rien, comme on le voit par quelques lettres de réception qui ſubſiſtent encore. Nous avons dit plus haut que la compagnie comptoit parmi ſes membres de perſones du primier rang, en voici la preuve qui méritoit d'être tranſcrite:

Acte de réception de Henri de Bourbon, *prince de Condé, premier prince du ſang*, en la compagnie de la *mere-folle* de Dijon *l'an* 1626.

Les ſuperlatifs, mirélifiques, & ſcientifiques l'opinant de l'infanterie dijonoiſe, régent d'Appollon & des muſes, nous légitimes enfans figuratifs du vénérable Bontemps & de la marote, ſes petits-fils, neveux & arriere-neveux, rouges, jaûnes, verds, couverts, découverts & fort-en-gueule; à tous fous, archi-fous, lunatiques, hétéroclites, éventés, poëtes de nature bizares, durs & mols, almanachs vieux & nouveaux, paſſés, préſens & à venir *ſalut*. Doubles piſtoles, ducats & autres eſpeces forgées à la portugaiſe, vin nouveau ſans aucun malaiſe, & chelme, qui ne le voudra croire, que haut & puiſſant ſeigneur Henri de Bourbon, prince de Condé, premier prince du ſang, maiſon & couronne de France, chevalier, *&c.* à toute outrance auroit ſon alteſſe honoré de ſa préſence les feſtus & guoguelus mignons de la *mere-folle*, & daigné requérir en pleine aſſemblée d'infanterie, être immatriculé & récepturé, comme il a été reçu & couvert du chaperon ſans péril, & pris en main la marote, & juré par elle & pour elle ligue offenſive & défenſive, ſoutenir inviolablement, & garder & maintenir folie en tous ſes points, s'en aider & ſervir à toute fin, requérans lettres à ce convenables; à quoi inclinant, de l'avis de notre redoutable dame & *mere*, de notre certaine ſcience, connoiſſance, puiſſance & autorité, ſans autre information précédente, à plein confiant de S. A. avons icelle avec allégreſſe par ces préſentes, *burelu*, *berelu*, à bras ouverts & découverts, reçu & impatroniſé, les recevons & impatroniſons en notre infanterie dijonoiſe, en telle ſorte & maniere qu'elle demeure incorporée au cabinet de l'inteſte, & généralement tant que folie durera, pour par elle y être, tenir & exercer à ſon choix, telle charge qu'il lui plaira aux honeurs, prérogatives, prééminences, autorité & puiſſance que le ciel, ſa naiſſance & ſon épée lui ont acquis; prêtant S. A. main forte à ce que folie s'éterniſe, & ne ſoit empêchée, ains ait cours & décours, débit de ſa marchandiſe, trafic & commerce en tout pays, ſoit libre par tout, en tout privilégiée, moyenant quoi, il eſt permis S. A. ajouter, ſi faire le veut, folie ſur folie, franc ſur franc, *ante*, *ſub ante*, *per ante*, ſans intermiſſion, diminution ou interlocutoire, que le branle de la machoire; & ce aux gages & prix de ſa valeur, qu'avons aſſigné & aſſignons ſur nos champs de Mars & dépouilles des ennemis de la France, qu'elle levera par ſes mains, ſans en être comptable. Donné & ſouhaité à S. A.

À Dijon, où elle a été,
Et où l'on boit à ſa ſanté,
L'an ſix cent mille avec vingt-ſix,
Que tous les fous étoient aſſis.

Signé par ordonance des redoutables ſeigneurs buvans & ſolatiques, & contre-ſigné *Deſchamps*, *Mere*, & plus bas, *le Grifon verd*.

Cependant, peu d'années après cette facétieuſe réception du premier prince du ſang dans la ſociété, parut l'édit ſévere de Louis XIII, donné à Lyon le 21 Juin 1630, vérifié & enregiſtré à la cour le 5 juillet ſuivant, qui abolit & abrogea ſous de grôſſes peines la compagnie de la *mere-folle* de Dijon; laquelle compagnie de *mere-folle*, dit l'édit, eſt vraiment une *mere* & *pure folie*, par les déſordres & débauches qu'elle à produits, & continue de produire contre les bonnes mœurs, repos & tranquillité de la ville, avec très-mauvais exemple. Ainſi finit la ſociété dijonoiſe.

Ces ſortes de ſociétés burleſques prirent grande faveur & fournirent long-temps au public un ſpectacle de récréation & d'intérêt, mêlé ſans-doute d'abus; mais faciles à réprimer par de ſages arrêts du parlement, ſans qu'il fût beſoin d'ôter au peuple un amuſement qui ſoulageoit ſes travaux & ſes peines.

MERIDIANI, (*Hiſt. anc.*) nom que les anciens Romains donnoient à une eſpece de gladiateurs qui ſe donnoient en ſpectacle, & entroient dans l'arene vers le midi, les beſtiaires ayant déja combatu le matin contre les bêtes.

Les *Méridiens* prenoient leur nom du temps auquel ils donnoient leur ſpectacle. Les *Méridiens* ne combatoient pas contre les bêtes, mais les uns contre les autres l'épée à la main. Delà vient que Séneque dit que les combats du matin étoient pleins d'humanité, en comparaiſon de ceux qui les ſuivoient.

MERLIN, (Ambroiſe) (*Hiſt. d'Anglet.*) c'eſt le fameux enchanteur *Merlin*, dont le *roman* & les *prophéties* ſont ſi célebres. Cet homme, que Buchanan repréſente comme un impoſteur qui trompoit les peuples pour leur plaire, vivoit dans le temps de l'irruption des Saxons en Angleterre, & annonçoit peut-être aux Bretons opprimés par ces Saxons, la fin de leurs miſeres pour les engager à ſe défendre. Selon d'autres auteurs, quelques connoiſſances des mathématiques, connoiſſances trop étrangeres à ſon ſiecle, lui valurent cette réputation de devin, que lui donnerent les poëtes, & celle de ſorcier que lui donna le peuple. On aſſuroit aſſez communément qu'il étoit né d'un incube. Il avoit

transporté d'Irlande en Angleterre, les grands rochers qui s'élevent en pyramide, près de Salisbury. Rien de si connu dans les vieilles fables britanniques que les enchantemens de *Merlin*.

MERLIN, (Jacques) (*Hist. du Luthéran.*) docteur de la maison de Navarre, chanoine de Notre-Dame, grand pénitencier, & vicaire général de l'évêque de Paris, & dans la suite archi-prêtre & curé de la Madeleine; on lui doit la premiere collection des Conciles & quelques autres ouvrages. Il essaya de justifier Origene; mais quelque temps après il se plaignit si amérement & si publiquement de ce qu'on usoit d'indulgence envers les hérétiques, qu'il fallut user de rigueur envers lui. On l'enferma au Louvre le 11 avril 1527. Il n'en sortit qu'au bout de deux ans révolus, le 12 avril 1529, & alors il fut exilé à Nantes; mais le roi le rendit l'année suivante, aux vœux du chapitre de Notre-Dame, qui sollicitoit son rapel; Jacques *Merlin* mourut en 1541.

MERLIN COCCAYE. (*Voyez* COCAYE).

MÉROUÉE, III. roi de France, (*Hist. de France.*) successeur de Clodion. L'origine de ce prince est incertaine: on sait seulement qu'il étoit fils de la femme de Clodion: on lui donnoit pour pere une divinité de la mer: cette fable qui prouve la grossiéreté des peuples qui l'adopterent, rendroit suspecte la vertu de la femme de Clodion, si l'on ne savoit quelle étoit la sainteté des mariages parmi les Francs, dans les temps voisins de leur origine: cette princesse put recourir à ce stratagême pour enchaîner la vengeance du roi qui devoit respecter dans sa femme le dieu de la mer. Peut-être aussi que la reine avoit eu *Mérouée* d'un autre lit: & ce conte put être imaginé pour lui faire obtenir la préférence sur ses freres, qui dans cette supposition avoient plus de droit à la courone (nous parlons ici par figure, car la courone n'étoit point encore le symbole de la royauté parmi les Francs) auprès d'un peuple qui n'admettoit pour le gouverner que les princes du sang le plus illustre. Toujours est-il certain que *Mérouée* eut à soutenir une guerre longue & sanglante contre un fils de Clodion que l'histoire ne nomme pas, & qu'il ne parvint à l'exclure de la royauté qu'en faisant alliance avec les Romains: on a prétendu que Childeric, son fils, étoit allé à Rome cimenter les nœuds de cette alliance; qui prouve que les Francs dès-lors offroient une puissance respectable. Cette conjecture est fondée sur le raport de Priscus qui dit avoir vu dans cette anciene capitale du monde un prince Franc dont les traits convienent assez au fils de *Mérouée*. Cette guerre civile excitée par la rivalité de ces princes, accéléra la chute de l'empire d'Occident & de celui d'Orient; car celui-ci ne fut plus qu'un fantôme dès que l'autre fut détruit. Le fils de Clodion qui voyoit son ennemi soutenu par une puissance aussi formidable que les Romains, se mit sous la protection des Huns, les seuls peuples en état de les vaincre; & telle fut la cause ou l'occasion de la fameuse invasion d'Attila dans les Gaules. *Mérouée* voulut en vain défendre Cologne contre un aussi terrible ennemi, il en fut chassé: cette ville fut brûlée, & Childeric son fils tomba au pouvoir du vainqueur. Des écrivains ont prétendu qu'il fut dépouillé du pays que les Francs occupoient au delà du Rhin, & que son rival en resta paisible possesseur. Cette opinion est en quelque sorte justifiée; les rois de Thuringe dont parlent les écrivains de la premiere race, pouvoient bien descendre de ce prince. Au reste *Mérouée* fut bien dédomagé de cette perte après la défaite des Huns, à laquelle il eut beaucoup de part; les Francs, à l'époque de sa mort, étoient en possession de Soissons, de Châlons, du Vermandois, d'Arras, de Cambrai, de Tournai, de Senlis, de Beauvais, d'Amiens, de Terouane & de Boulogne. *Mérouée* mourut en 457, après un regne d'environ dix ans, laissant ses états à Childeric son fils. L'histoire ne nous a pas conservé le nom de sa femme, elle est également muete sur celui de ses enfans.

MÉROVINGIEN, subst. & adj. masc. (*Hist. de France*) nom que l'histoire donne aux princes de la premiere race des rois de France, parce qu'ils descendoient de Mérovée. Cette race a régné environ 333 ans, depuis Pharamond jusqu'à Charles Martel, & a donné 36 souverains à ce royaume.

M. Gibert (*Mem. de l'acad. des Belles-Lettres*) tire le mot de *Mérovingien*, de Maroboduus, roi des Germains, d'où les Francs ont tiré leur origine, & ont formé le nom de *Mérovée* par l'analogie de la langue germanique rendue en latin. M. Freret, au contraire, après avoir essayé d'établir que le nom de *Mérovingien* ne fut connu que sous les commencemens de la deuxieme race (ce que nie M. Gibert), dans un temps où il étoit devenu nécessaire de distinguer la famille régnante de celle à qui elle succédoit, rend à Mérovée, l'ayeul de Clovis, l'honeur d'avoir donné son nom à la premiere race de nos rois; & sa raison, pour n'avoir commencé cette race qu'à Mérovée, est que, suivant Grégoire de Tours, quelques-uns doutoient que Mérovée fût fils de Clodion, & le croyoient seulement son parent, *de stirpe ejus*, au lieu que depuis Mérovée la filiation de cette race n'est plus interrompue. C'est un procès entre ces deux savans, & je crois que M. Freret le gâgneroit.

MERRE, (le) (*Hist. Litt. mod.*) pere & fils, tous deux nommés Pierre, tous deux avocats au Parlement de Paris & professeurs en droit canon au College Royal. On leur doit le grand

recueil des actes, titres & memoires, concernant les afaires du clergé de France. On a de plus, du premier, un *Sommaire touchant la juriſdiction*, & un memoire intitulé : *Juſtification des uſages de France, ſur le mariage des enfans de famille, faits ſans le conſentement de leurs parens.*

Le premier mourut en 1728 ; le ſecond en 1763.

MERSENNE, (Marin) (*Hiſt. Litt. mod.*) minime, compagnon d'études, correſpondant actif & ami fidele de Deſcartes. Il fut lui-même grand Mathématicien & inventeur en géometrie. On a de lui un *traité de l'harmonie univerſele, contenant la théorie & la pratique de la muſique* ; un traité des Sons, de *ſonorum natura, cauſis & effectibus ; Cogitata Phyſico-Mathematica ; la verité des ſciences ; les Queſtions inouies*. Le goût du pere *Merſenne* pour les mathématiques ne lui faiſoit pas oublier ce qu'il devoit à ſon état. Il a peut-être même un peu trop payé le tribut à cet état, lorſque dans ſes *Quæſtiones celebres in Geneſim*, il a donné naïvement la liſte des athées de ſon temps. Tout n'apartient pas au pere *Merſenne* dans ſes écrits. On lui trouvoit le talent d'employer ingénieuſement les penſées d'autrui ; & la Mothe-le-Vayer l'appelloit *le bon larron*. Le pere Hilarion de Coſte, ſon confrere & ſon diſciple, a écrit ſa vie.

MERVEILLE, (*Hiſt. mod.*) L'aſſaſſinat de de l'Écuyer *Merveille* fut la cauſe de la ſeconde guerre entres Charles-Quint & François I. C'étoit un gentilhomme milanois, qui ayant fait fortune en France, par les bienfaits de Louis XII & des François Ier, eut la vanité aſſez naturele d'étaler cette fortune aux ieux de ſes parents & de ſes concitoyens. Il fit un voyage à Milan ; le duc (François Sforce), avoit pour chancelier Taverne, neveu de *Merveille*. L'oncle fut acueilli dans cette cour, & plut au duc. Quelque temps après ſon retour en France, Taverne y vint, & fit entendre à François I. que le duc Milan ſeroit flaté d'avoir à ſa cour un ambaſſadeur François ; que cette ambaſſade pouroit n'être pas infructueuſe au roi ; qu'elle donneroit les moyens de traiter d'afaires également avantageuſes & à la France & au duc de Milan ; mais comme le duc, placé entre l'empereur & le roi de France, étoit obligé de les ménager l'un & l'autre, Taverne ajouta qu'il falloit dérober avec ſoin à l'empereur, la connoiſſance de ces liaiſons ; qu'il ne falloit point que celui qui ſeroit envoyé, prit publiquement le caractere d'ambaſſadeur, content d'être connu du duc ſous ce titre ; que pour diſſiper les ſoupçons qui pouroient naître dans l'eſprit de l'empereur, le roi, par des lettres expreſſes, recomanderoit au duc cet ambaſſadeur, comme un homme que des afaires particulieres avoient conduit à Milan. Taverne déſigna *Merveille* ſon oncle, comme un homme qui ſeroit agréable au duc : le roi approuva tous ces arrangemens ; *Merveille* partit avec des lettres de créance qui ne devoient être montrées qu'au duc, & des lettres de recomandation, qui devoient être montrées à l'empereur à tout événement.

Peut-être la même vanité qui lui faiſoit étaler ſes richeſſes dans ſa patrie, rendit-elle *Merveille* indiſcret ſur ſon caractere d'ambaſſadeur. Quoi qu'il en ſoit, l'empereur ou ſut ou ſoupçona que cet homme avoit un titre pour réſider auprès du duc ; il fit des reproches & des menaces. Sforce lui envoya les fauſſes lettres de recomandation ; ce ſtrategême n'étoit pas aſſez fin pour tromper Charles-Quint : d'ailleurs, la même indiſcrétion qui lui avoit appris que *Merveille* étoit miniſtre de François Ier, pouvoit lui avoir dévoilé l'artifice des lettres de recomandation, il comprit que Sforce joignoit la fourberie au myſtere, il parut doublement irrité ; Sforce trembla, & promit à l'empereur de lui donner bientôt des preuves éclatantes de fidélité.

Merveille paſſoit un jour dans les rues de Milan, à la ſuite du duc ; un gentilhomme de la chambre du duc, de la maiſon de Caſtiglioné, les voyant paſſer, demande, d'un ton fier, à un des domeſtiques de *Merveille*, à qui il eſt ; le domeſtiques répond qu'il a l'honeur de ſervir le ſeigneur *Merveille*, de France, Caſtiglioné dit un mot qui marquoit peu d'eſtime pour le ſeigneur *Merveille*. Un autre domeſtique de *Merveille*, moins endurant, ou plus zélé que le premier, demande raiſon à Caſtiglioné, des diſcours injurieux qu'il a tenus ſur ſon maître. Après des démentis donnés & reçus, Caſtiglioné, ſoit prudence, ſoit honte de ſe commettre avec un domeſtique, ſe retire, & laiſſe à ſes domeſtiques le ſoin de le venger. Deux d'entr'eux fondent ſur celui de *Merveille* ; on les ſépare, *Merveille*, inſtruit de tout par ſon domeſtique, prie un de ſes amis, parent de Caſtiglioné, de lui demander ce qu'il devoit penſer de ce raport. Caſtiglioné proteſte qu'il n'a point tenu les diſcours qu'on lui impute. L'ambaſſadeur content de ce déſaveu, envoie faire des excuſes à Caſtiglioné ſur l'étourderie & l'inſolence de ſon domeſtique. Le duc défend aux deux gentilshommes toute voie de fait. *Merveille* répond qu'il obéira d'autant plus volontiers, qu'il n'a point d'ennemi, & qu'il n'a ni fait ni reçu d'inſulte. Cependant on voyoit Caſtiglioze, paſſer & repaſſer devant l'hôtel de l'ambaſſadeur, acompagné de dix ou douze hommes armés ; un ſoir ayant rencontré cinq ou ſix domeſtiques de l'ambaſſadeur, il les ataqua & les mit en fuite, *Merveille* en porta ſes plaintes au magiſtrat, qui promit juſtice, & reſta tranquille. Caſtiglioné ataqua de nouveau les gens de *Merveille*, qui étant ſur leurs gardes & déterminés à tout, repouſſerent vivement l'inſulte ; le combat fut ſanglant ; Caſtiglioné reſta mort ſur la place. Les ſiens, épouvantés, prirent la fuite.

Le lendemain matin (4 juillet 1533) le même magiſtrat, qui n'avoit pas voulu prévenir ce malheur, ſe tranſporte chez l'ambaſſadeur, le même en priſon, fait mettre ſes gens au cachot, leur fait donner la queſtion, n'épargne pas même un domeſtique de plus de quatre-vingts ans, que l'âge avoit rendu ſourd; il ne néglige rien pour leur arracher, par la violence des tourmens, une dépoſition contre leur maître. *Merveille* eſt mis au ſecret. Quelques-uns de ſes amis, ſans avoir pu le voir, preſentent au magiſtrat; un mémoire pour ſa juſtification; le magiſtrat, ne le lit point, & le déchire en leur préſence. Le 6, ayant pris les ordres du duc; il ſe tranſporte pendant la nuit, à la priſon, fait trancher la tête à l'ambaſſadeur, & fait expoſer ſon corps dans la place.

Un neveu de ce malheureux miniſtre, autre que Taverne, prend la poſte, vient ſe jeter aux pieds du roi, & lui demander juſtice & vengeance.

Taverne y vint auſſi; mais bien loin d'y venir défendre la mémoire de cet oncle qu'il avoit lui-même demandé nommément pour ambaſſadeur, il vint juſtifier ſon maître, &, qui le croiroit? ſoutenir que *Merveille* n'avoit point ce caractere d'ambaſſadeur. Accâblé à l'inſtant par les preuves de ſon menſonge, troublé par des queſtions auxquelles il n'avoit rien à répondre, & par des reproches dont il ſentoit la juſtice, preſſé ſur l'irrégularité de ce ſupplice qu'on avoit fait ſubir à *Merveille* dans la priſon & pendant la nuit, il répondit en bégayant, que le duc en avoit uſé ainſi par reſpect pour le roi & par égard pour le caractere d'ambaſſadeur dont *Merveille* étoit revêtu. „ Fourbe „ mal adroit, lui dit François Ier, digne miniſtre „ d'un maître aſſaſſin, te voilà convaincu par „ ta propre bouche. Si le caractere d'ambaſ„ ſadeur avoit été auſſi avili dans la perſone „ de *Merveille* qu'il l'eſt dans la tiene, j'ap„ prouverois preſque ſon ſupplice „: il chaſſa auſſi-tôt de ſa cour ce miniſtre de fraude & d'impudence, & prépara tout pour la vengeance de ſon ambaſſadeur.

Merveille du Monde (*Hiſt. anc.*) On en compte ordinairement ſept; ſavoir, les pyramides d'Égypte, les jardins & les murs de Babylone, le tombeau qu'Arthemiſe reine de Carie éleva au roi Mauſole ſon époux, à l'Halycarnaſſe; le temple de Diane à Epheſe; la ſtatue de Jupiter Olympien, par Phidias; le coloſſe de Rhodes; le phare d'Alexandrie.

MERVILLE, (Michel Guyot) (*Hiſt. Litt. mod.*) C'eſt l'auteur de pluſieurs pieces de théâtre, qui prouvent un vrai talent. Telles ſont *Achille à Scyros*, faite à la vérité, d'après Métaſtaſe, mais qui en eſt une imitation très-heureuſe & très-originale; & le *Conſentement forcé*, très-jolie comédie qui ſe joue toujours avec grand ſuccès à la Comédie Françoiſe. Ses œuvres de théâtre ont été imprimées en trois volumes *in*-12. Il a fait d'ailleurs des Journaux. Sa vie a été moins uniforme que celle de la plupart des gens de lettres. Né à Verſailles, fils d'un préſident du Grenier à ſel, il ſe fit libraire à la Haye. Il voyagea beaucoup & à diverſes repriſes. Il quita ſon commerce, & vint à Paris travailler pour le théâtre. Sa fortune ſe dérangea; il étoit marié, il avoit une fille. La miſere, partagée avec une femme & un enfant, lui parut inſupportable; il laiſſa ſur ſa table un bilan, qui prouvoit que ſes effets étoient ſuffiſans pour payer ſes dettes, mais il ne voulut pas continuer de vivre à la charge d'en faire de nouveles, qu'il ne pouroit pas acquitter; il chargea un magiſtrat de ſes amis, de l'exécution de ſes dernieres volontés, & ſe noya dans le lac de Geneve en 1765. Il étoit né en 1696, & s'étoit retiré en Suiſſe en 1751.

MERULA, (L. Cornelius) (*Hiſt. Rom.*) l'an de Rome 665, au milieu de diſcordes fatales de Marius & de Sylla, L. Cornelius Cinna, complice de Marius, étant conſul, le Sénat lui fit ſon procès, & le déclara déchu du conſulat; Cinna méritoit cet afront; mais l'exemple étoit d'une dangereuſe conſéquence. *Hæc injuria*, dit Vellejus Paterculus, *homine quam exemplo dignior fuit*. On mit à la place de Cinna, L. Cornelius *Merula*, prêtre de Jupiter, homme vertueux. Le parti de Marius & de Cinna ayant triomphé, & le ſénat ſe voyant réduit à la neceſſité de rendre le conſulat à ce dernier, mais ne pouvant ſe réſoudre à dépoſer un homme tel que *Merula*, celui-ci le tira d'embaras, en déclarant qu'il ne ſoufriroit jamais que ſes intérêts fuſſent un obſtacle à la paix. C'eſt pour travailler au ſalut de la patrie, dit-il, que j'ai reçu les faiſceaux; puiſque le ſalut de la patrie demande que je les dépoſe, je donne avec joie à mes concitoyens, cette preuve d'amour & de zele. Il monta enſuite à la tribune aux harangues, & fit devant le peuple une abdication ſolemnele; cette généroſité de *Merula* n'empêcha pas que Marius & Cinna introduits dans la ville, ne le miſſent au nombre des proſcrits. Ce fut au pied de l'autel de Jupiter que *Merula* s'ouvrit les veines, ſon ſang rejaillit juſques ſur la ſtatue du Dieu, dont il parut implorer la vengeance contre les cruels ennemis qui le forçoient à mourir.

Merula, (*Hiſt. Litt. mod.*) On connoît deux ſavans de ce nom.

1.° Georges, italien, natif d'Alexandrie de la Paille; mort à Milan en 1494, auteur d'une hiſtoire des Viſcomtis, de commentaires ſur divers auteurs anciens, & de quelques autres ouvrages. Eraſme & d'autres ſavans l'ont loué; il avoit été diſciple de Philelphe.

2.° Paul, hollandois, ſucceſſeur de Juſte-Lipſe dans la chaire d'hiſtoire de l'Univerſité de Leyde, auteur d'une Coſmographie, d'un traité de

Droit, de Commentaires ſur les Fragmens d'Ennius; éditeur d'une Vie d'Eraſme. Mort à Roſtock en 1707.

MERY, (Jean) (*Hiſt. Litt. mod.*) chirurgien célebre & de l'Académie des Sciences. Il étoit né à Vatan en Berry, le 6 janvier 1645, d'un autre Jean *Mery*, auſſi chirurgien. Il vint à Paris à dix-huit ans, s'inſtruire à l'Hôtel-Dieu. Depuis ce temps, l'anatomie l'occupa tout entier. Il fut chirurgien de la reine Marie-Thereſe; en 1683, M. de Louvois le nomma chirurgien-major des Invalides; en 1684, le roi de Portugal ayant demandé à Louis XIV, un chirurgien habile, pour ſecourir la reine ſa femme, M. de Louvois fit partir en poſte M. *Mery*; mais la reine étoit morte avant ſon arivée; M. *Mery*, à ſon retour, entra dans l'Académie des Sciences. M. Fagon le plaça auprès de M. le duc de Bourgogne, encore enfant; mais il revint auſſi-tôt qu'il le put, dit M. de Fontenelle, reſpirer ſon véritable air natal, celui des Invalides & de l'Académie.

En 1692, il fit, par ordre de la cour, un voyage en Angleterre, dont on a toujours ignoré l'objet, même dans ſa famille. Il eſt preſque étonant, dit à ce ſujet M. de Fontenelle, que M. *Mery* ait été connu; il n'a rien mis de ſien dans ſa réputation, que ſon mérite, & communément il s'en faut beaucoup que ce ne ſoit aſſez.

En 1710, M. le premier préſident de Harlay le nomma premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu. Avec la connoiſſance la plus parfaite de la ſtructure des animaux, il diſoit, en ſongeant à l'ignorance où l'on eſt de l'action & du jeu des liqueurs: *nous autres anatomiſtes, nous ſommes comme les crocheteurs de Paris, qui en connoiſſent toutes les rues juſqu'aux plus petites & aux plus écartées, mais qui ne ſavent pas ce qui ſe paſſe dans les maiſons.*

C'eſt dans les Mémoires de l'Académie qu'on trouve ce qu'il a écrit ſur divers ſujets d'anatomie; hors des Mémoires, il n'a publié qu'un ſeul traité ſur la circulation du ſang dans le fœtus, où il défend ſeul contre tous une opinion qui lui étoit particuliere.

Son ton étoit celui d'un homme de cabinet, à qui les ménagemens de la ſociété ſont peu connus: „il ne donnoit point à entendre qu'un „ fait étoit faux, qu'un ſentiment étoit abſurde, „ il le diſoit.„ Ceux de ſes confreres de l'Académie qui pouvoient ſe plaindre de quelques-unes de ces ſincérités, ne l'abandonerent pas cependant lorſque ſes infirmités le réduiſirent à ſe renfermer abſolument chez lui. Il fut touché de ces ſentimens, qu'il méritoit plus, dit M. de Fontenelle, qu'il ne ſe les étoit attirés. Il mourut le 3 novembre 1722.

Mescies, ſ. f. pl. (*Hiſt. anc.*) fêtes célébrées dans Athènes à l'honeur de Théſée, & en mémoire de ce qu'il les avoit fait demeurer dans une ville où il les avoit raſſemblés tous, des douze petits lieux où ils étoient auparavant diſperſés.

MESENGUY, (François Philippe) (*Hiſt. Litt. mod.*) Il eut les amis & les ennemis que le janſéniſme étoit en poſſeſſion de donner. M. *Meſenguy* avoit enſeigné au Collége de la ville de Beauvais ſa patrie. Il quita en 1728 le Collége de Beauvais à Paris, ayant été rendu ſuſpect & déſagréable à la cour par ſon oppoſition à la conſtitution. Il avoit compoſé pour les penſionaires de ce Collége, une expoſition de la doctrine chrétiene. On a de lui pluſieurs autres ouvrages, tels que l'*abrégé de l'hiſtoire & de la morale de l'ancien Teſtament*, & un autre ouvrage qui eſt le dévelopement de ce premier, & qui a pour titre: *Abrégé de l'hiſtoire de l'ancien Teſtament, avec des éclairciſſemens & des réflexions;* des *entretiens ſur la Religion*, &c. Il eut part aux vies des Saints, de l'abbé Goujet. Il eſt auſſi l'auteur de quelques écrits janſéniſtes, aujourd'hui oubliés. Né en 1677. Mort en 1763.

MESLIER, (Jean) (*Hiſt. Litt. mod.*) curé du village d'Etrepigny en Champagne, connu par un écrit impie publié après ſa mort, ſous le titre de *Teſtament de Jean Meslier*. Mort en 1733.

MESMES, (de) *Voyez* Mêmes (de)

MESNAGER, (Nicolas) (*Voyez* Ménager.)

MESNIL, (Jean-Baptiſte du) (*Hiſt. de Fr.*) avocat du roi, c'eſt-à-dire, avocat général au parlement de Paris, mourut de douleur en 1569, des troubles civils dont il étoit témoin. On trouve quelques écrits de lui dans les Opuſcules de Loiſel.

Un autre Jean-Baptiſte *du Meſnil*, dit *Roſimond*, comédien de la troupe du Marais, auteur du quelques mauvaiſes comédies, mourut en 1686, & fut enterré ſans aucune cérémonie, dans le cimetiere de Saint-Sulpice, à l'endroit où l'on met les enfans morts ſans baptême: ſa profeſſion lui fit réfuſer la ſépulture ordinaire: il avoit cependant fait une vie des Saints. Rouen 1680 in-4.°

MESSAGER, ſ. m. chez l'anciens Romains étoit un officier de juſtice; ce terme ne ſignifioit originairement qu'un *meſſager* public ou un *ſerviteur* qui alloit avertir les ſénateurs & les magiſtrats, des aſſemblées qui devoient ſe tenir, & où leur préſence étoit néceſſaire.

Et comme dans les premiers temps de l'empire romain la plupart des magiſtrats vivoient à la campagne, & que ces *meſſagers* ſe trouvoient continuélement en route, on les appeloit *voyageurs*, de *via*, grand-chemin, *viatores*.

Avec le temps le nom de *viator* devint commun à tous les officiers des magiſtrats, comme ceux qu'on appeloit *lictores*, *accenſi*, *ſcribæ*, *ſtatores*, *præcones*, ſoit que tous ces emplois fuſſent réunis dans un ſeul, ſoit que le terme *via-*

tor fût un nom général, & que les autres termes signifiassent des *officiers* qui s'aquitoient chacun en particulier de fonctions diférentes, comme Aulu-Gelle semble l'insinuer, lorsqu'il dit que le membre de la compagnie des *viatores*, chargé de garroter un criminel condamné au fouet, s'appeloit *licteur*.

Quoi qu'il en soit, les noms de *lictor* & *viator* s'employoient indiféremment l'un pour l'autre, & nous lisons aussi fréquemment: *Envoyer chercher ou avertir quelqu'un par un* licteur *que par un* viator.

Il n'y avoit que les consuls, les préteurs, les tribuns & les édiles qui fussent en droit d'avoir des *viatores*. Il n'étoit pas nécessaire qu'ils fussent citoyens romains, & cependant il falloit qu'ils fussent de condition libre.

Du temps de l'empereur Vespasien il y eut encore une autre espece de *messagers*. C'étoient des gens prépossés pour aller & venir d'Ostie à Rome prendre les ordres du prince pour la flote, & lui raporter les avis des commandans. On les appeloit *messagers des galeres*, & ils faisoient leurs courses à pied.

MESSALINE, (Valerie) (*Hist. Rom.*) son nom est devenu celui de l'impudicité même & de la prostitution, il est inséparable du souvenir de ce vers de Juvénal:

Et lassata viris, necdum satiata recessit:

fille de Messala, dit Barbatus, elle fut la premiere femme de l'empereur Claude, la mere du malheureux Britannicus & de la vertueuse Octavie, épouse malheureuse de Néron. Son mariage solemnélement contracté avec le jeune & beau Silius, du vivant de l'empereur Claude son mari, & dont elle fit signer l'acte à l'empereur lui-même, est un des faits les plus incroyables qui aient été raportés par un historien croyable. Que peut nous importer une pareille femme, après une pareille conduite, après avoir épuisé toutes les horreurs du vice & toutes les fureurs du crime? Eh bien! le pinceau énérgique de Tacite nous force encore de la plaindre. Ce n'est plus cette impératrice toute-puissante, terrible & criminele, l'orage qu'elle a pris plaisir à conjurer a enfin éclaté contre elle; c'est une infortunée, sans apui, sans défense, que l'inflexible & audacieux Narcisse repousse loin du char de l'empereur, elle lui présente en vain ses enfans, en criant: *ne condamnez point, sans l'entendre, la mere de Britannicus & d'Octavie!* sa voix est étoufée par les cris barbares de Narcisse, qui commande à l'empereur le meurtre & la vengeance: cependant Claude s'attendrit, il veut entendre sa femme, il va lui pardoner, Narcisse la fait égorger au nom de Claude même; on la trouve dans les jardins de Lucullus, renversée par terre, abîmée dans le désespoir & dans la terreur, mourante sur le sein de sa mere, qui, long-temps éloignée d'elle par l'éclat de sa fortune, mais ramenée auprès d'elle par son malheur, la consoloit, l'encourageoit, pleuroit avec elle; le tribun présente le fer à *Messaline*, elle veut se percer, mais son âme afoiblie par le long usage des voluptés, est incapable de ce trait de courage; elle pleure, elle hésite, le tribun aide sa main tremblante, elle expire dans le bras de sa mere.

Une autre *Messaline*, dont le prénom étoit Statilie, fut la troisieme femme de Néron; elle lui survécut, & Othon étoit sur le point de l'épouser, lorsqu'il se donna la mort. Elle se consola dans l'étude des lettres & de la philosophie, d'avoir été la femme de Néron & de n'avoir pas été celle d'Othon.

MESSENIUS (*Hist. de Suede*) Jean & Arnold, pere & fils, savans suédois, eurent une destinée malheureuse: le pere accusé en 1615, d'être partisan secret de Sigismond, roi de Pologne, fut condamné à une prison perpétuele. Il y éleva un monument à la gloire de cette même patrie qui le flétrissoit. Son ouvrage, en 14 volumes *in-folio*, porte pour titre: *Scandia illustrata*; l'auteur mourut en 1636.

Son fils, historiographe de Suede, fut décapité en 1648, avec un fils, âgé d'environ 17 ans, pour de prétendues satyres contre le roi ou ses ministres. Il est rare que des satyres méritent la mort, il est rare qu'un enfant de 17 ans ait mérité la mort par des satyres. On a d'Arnold *Messenius*, le Théâtre de la Noblesse de Suede en latin.

MESSIER, (Robert) (*Hist. litt. mod.*) franciscain, prédicateur du quinzieme siecle, c'est tout dire; ses sermons, imprimés en 1424, servent de pendant à ceux de Menot.

MESSIS, MESSIUS *ou* MATHYS *ou* MATHYSIS, (Quintin) (*Hist. mod.*) dit le *maréchal d'Anvers*. C'est sur lui qu'on a fait ce vers:

Connubialis amor de Mulcibre fecit Apellem.

parce qu'ayant exercé vingt ans la profession de maréchal, l'amour le fit peintre comme il avoit fait Raimond Lulle, médecin; *Messis* devenu amoureux de la fille d'un peintre, qui ne vouloit la donner qu'à un peintre, se fit peintre, fit pour premier tableau, le portait de sa maitresse, & la conquit par ses talens. Il mourut à Anvers en 1529.

MESTREZAT, (Jean & Philippe) (*Hist. Litt. mod.*) oncle & neveu, tous deux ministres & controversistes dans le dix-septieme siecle, le premier en France, le second à Geneve. On a du premier des sermons; du second, des écrits polémiques.

METASTASE, (l'Abbé Pierre) (dont le vrai nom étoit *Trapassi* naquit à Assisse en 1698. La lecture du *Tasse* dévelopa son talent pour la poésie Italiene. Il se rendit bientôt si célebre,

qu'en 1729 l'empereur *Charles VI* le nomma ſon poëte impérial, & dès lors il fut ataché à la cour de Vienne. C'eſt dans cette ville qu'il a paſſé la plus grand partie de ſa vie, & qu'il eſt mort le 12 Avril 1782. Ce favori des Muſes & de la cour, a laiſſé une ſucceſſion d'environ 150 mille florins. Nous avons de lui un grand nombre de *Tragédies-Opéra*, & divers petits *Drames*, qui ont été mis en muſique. Il y en a différentes éditions in-4.°, in-8.°, & in-12 & M. *Richelet* en a publié une traduction en françois en 12 vol, in-12, petit format. La plupart ſont des titres à l'immortalité. Ce poëte eſt naturel, ſimple, aiſé dans le dialogue; ſon ſtyle, toujours pur & élégant, eſt quelquefois touchant & ſublime. Le fond de ſes pieces eſt noble, intéreſſant, théatral. Connoiſſant parfaitement les fineſſes & les reſſources de ſon art, il a ſoumis l'Opéra à des regles. Il l'a dépouillé des machines & du merveilleux qui étoncit les ieux, ſans rien dire au cœur. Ses tableaux ſont puiſés dans la nature. Les ſituations intéreſſantes de ſes actueurs atachent, & ſouvent arrachent des larmes. Ce ſont des actions célebres, des caraćteres grands & ſoutenus, des intrigues ſagement conduites, heureuſement dénouées. *Metaſtaſe* étoit l'éleve du célebre Gravina, & il ſut joindre à la juſteſſe d'eſprit, & à l'érudition de ſon maître, une douceur de caractere, qui le rendit cher à tout le monde.)

MÉTATEURS, ſ. m. pl. (*Hiſt. anc.*) c'étoient quelques centurions commandés par un tribun; ils précédoient l'armée, & ils en marquoient le camp. On entendoit encore par ce *mot* des officiers ſubalternes qui partoient avant l'empereur; & qui alloient marquer ſon logis & celui de ſa maiſon.

METEL. Il y a eu dans le treizieme ſiecle, un abbé prémontré, nommé Hugues *Metel*, dont les lettres publiées par dom Hugo, autre abbé prémontré, ſont de quelque utilité pour l'hiſtoire des XIe & XIIe ſiecles.

METELLUS (*Hiſt. Rom.*) grande famille de Rome, qui a produit pluſieurs hommes célebres.

Q. Cæcilius *Métellus*, préteur l'an 604 de Rome fit la guerre avec ſuccès & avec gloire en Macédoine & en Achaïe. Quinze ou ſeize ans après la défaite & la mort de Perſée, dernier roi de Macédoine, un aventurier, nommé Andriſcus, ſe prétendant fils naturel de Perſée, prit le nom de Philippe, & voulut ſe faire roi de Macédoine, il fut batu par *Mételius*, obligé de s'enfuir chez les Thraces, qui le livrerent au préteur; il fut envoyé à Rome.

Un autre aventurier, qui ſe diſoit auſſi fils de Perſée & qui ſe faiſoit nommer Alexandre, fut auſſi batu par *Métellus*; la Macédoine fut alors réduite en province, & *Métellus* en eut le ſurnom de *Macedonicus*.

Deux ans après, il remporta ſur les Achéens, une victoire conſidérable près de Scarphée, ville de la Locride; il batit auſſi & paſſa au fil de l'épée mille Arcadiens dans la Béotie, près de Chéronée; il ſoumit Thebes, il prit Mégare, il marcha vers Corinthe, & prépara les voies au conſul Mummius, auquel il étoit réſervé de ſoumettre cette derniere ville. *Métellus* fut honoré du triomphe, comme vainqueur de la Macédoine & de l'Achaïe. Andriſcus étoit traîné devant ſon char, & ce qu'on appeloit *la troupe d'Alexandre-le Grand*, décoroit ce triomphe. C'étoient les ſtatues équeſtres de vingt-cinq amis ou braves d'Alexandre; tués à la bataille du Granique, & auxquels il avoit fait ériger ce monument par Lyſippe; elles étoient placées à Dium, ville de Macédoine; *Métellus* les fit tranſporter à Rome.

Cenſeur l'an de Rome 622, il prononça devant le peuple un diſcours dont Aulu-Gelle nous a conſervé deux morceaux, & dont l'objet étoit d'exhorter les citoyens à ſe marier.

Le tribun du peuple, Caïus Atinius, qu'il avoit exclu du ſénat, voulant ſe venger, le fit ſaiſir, & alloit, en vertu du droit de ſa place, le faire précipiter du haut de la roche Tarpéïene, ſi *Métellus* en reſiſtant, en ſe faiſant traîner & violenter au point qu'il en eut la tête toute enſanglantée, n'eût donné le temps à ſes fils de faire venir un autre tribun, qui le prit ſous ſa protection, & le ſauva des fureurs d'Atinius. *Métellus* mourut prince du ſénat. Son lit funebre fut porté par ſes quatre fils, dont l'un étoit conſulaire & actuélement cenſeur, le ſecond auſſi conſulaire, le troiſieme conſul, le quatrieme avoit été préteur, & fut élevé au conſulat deux ans après. De trois gendres qu'il avoit auſſi, deux furent auſſi conſuls. Environé d'une telle famille, chef du ſénat, comblé d'ans & d'honeurs, Velleïus Paterculus le cite comme un modele de felicité. Ce n'eſt pas là mourir, dit-il, c'eſt ſortir heureuſement de la vie: *hoc eſt nimirum magis feliciter de vita migrare, quam mori*. Il mourut l'an 637 de Rome. Dans l'eſpace de douze ans, on trouve plus de douze conſulats, ou cenſures, ou triomphes des *Métellus*; & l'an 639 de Rome, deux *Métellus* freres, & tous deux fils de Macédonicus, triompherent en un même jour. Quintus Cæcilius *Métellus*, fils de Macédonicus, conſul l'an de Rome 629, triompha l'an 631, des Baléares, & prit le ſurnom de *Balearicus*; Lucius Cæcilius *Métellus*, neveu de Macédonicus, conſul en 633, triompha des Dalmates en 634, & prit le ſurnom de *Dalmaticus*. Un autre Quintus Cæcilius *Métellus* prit, l'an de Rome 645, le ſurnom de *Numidicus* (*Voyez* l'article MARIUS). Un autre *Métellus* eut auſſi le ſurnom de *Creticus*. En général cette famille affecta de ſe diſtinguer par ces ſur-noms glorieux, qui atteſtent des victoires, & dont les Scipions avoient donné les premiers exemples. Un fils de *Métellus* Numidicus

acquit

acquit le surnom de *Métellus Pius*, par la piété filiale qu'il fit éclater dans le temps de l'injuste exil de son pere. (*Voyez* l'article MARIUS.) Il alla de maison en maison, revêtu d'habits de deuil, sollicitant la grâce de son pere, ou plutôt sollicitant pour lui la justice. Les larmes qu'il versa dans cette occasion, lui acquirent, dit Valere Maxime, un nom aussi glorieux qu'auroient pu faire des victoires. *Pertinaci ergà civilem patrem amore tam clarum lacrymis quam alii victoriis nomen assecutus*. Il fut dans la suite, un des lieutenans du parti de Sylla, il le servit en Afrique, en Italie; il fit long-temps la guerre en Espagne, tant seul, tant avec Pompée contre Sertorius; celui-ci ayant défié *Métellus* à un combat singulier, *Métellus* le refusa, comme Marius avoit refusé le défi du géant Teuton. (*Voyez* l'article MARIUS.) La bataille de Sacrone entre Sertorius & Pompée, étant restée indécise, Sertorius se préparoit à recommencer le combat le lendemain, lorsque *Métellus* Pius, que Pompée auroit dû attendre, & dont au contraire il avoit voulu prévenir l'arrivée, pour avoir seul l'honneur de la victoire, fit sa jonction & fortifia l'armée de Pompée; Sertorius alors se retira, en disant: *si cette vieille n'étoit survenue*, (c'étoit *Métellus* Pius qu'il désignoit ainsi) *j'aurois renvoyé ce petit garçon*, (Pompée) *à Rome, après l'avoir châtié comme il le mérite*. *Métellus* & Pompée donnoient l'exemple de la plus parfaite intelligence. Pompée déféroit toujours à *Métellus*, comme à son supérieur. *Métellus* traitoit toujours avec Pompée comme avec son égal; ces deux capitaines réunis battirent Sertorius dans un affaire générale. *Métellus*, malgré son âge avancé, combattit avec toute la vigueur d'un jeune soldat; il fut blessé, & ce fut ce qui détermina la victoire. Ses soldats voyant couler le sang de ce général chéri, s'animerent tellement de douleur & de colere que rien ne put leur résister, & que Sertorius se vit arracher des mains la victoire. *Métellus* à cette occasion, eut la foiblesse de se laisser rendre les honneurs divins & de se laisser donner de fêtes dont la magnificence démentoit trop la simplicité romaine & le goût antique. La sévérité naturele de Pompée, encore jeune, & la dignité de ses mœurs, condamnoient hautement le luxe fastueux de ce vieillard, qui en perdit une partie de sa réputation. Il se fit plus de tort encore en mettant à prix la tête de Sertorius, alors le plus intéressant des Romains. Sertorius se soutint contre *Métellus* & Pompée, deux des plus habiles généraux que Rome eût alors, il rendit leurs avantages inutiles; mais il périr par la trahison de Perperna, & *Metellus* & Pompée triompherent comme vainqueurs & pacificateurs de l'Espagne.

Métellus Népos, tribun de peuple l'an de Rome 689, & consul l'an 695, d'abord ennemi de Caton & de Cicéron, & défendant avec zele la cause de Claudius, son cousin, empêcha par son autorité de tribun, que Cicéron, sortant du consulat, ne haranguât le peuple, & le força de se renfermer dans le serment ordinaire qu'il n'avoit rien fait contre les loix. Cicéron sans se déconcerter, eut la présence d'esprit de juger que Rome & la république lui devoient leur salut; c'étoit en effet tout ce qu'il avoit à dire, & le public applaudit. Ce *Métellus* Népos étoit un homme de bien & un bon citoyen; son zele pour Pompée & pour César, alors unis dans leurs desseins ambitieux, l'avoit égaré. Dans la suite il ouvrit les ieux, rendit justice à Cicéron, & servit constament sa cause.

Quintus-Cæcilius *Métellus* Celer, consul l'an de Rome 692, frere ou cousin du précédent, défendit toujours avec zele la liberté publique. Son consulat sert d'époque à la formation du premier triumvirat, & à l'origine de la guerre civile:

Motum ex Metello consule civicum, &c.

Pompée voulant faire passer une loi pour assigner des terres à ses soldats, *Métellus* s'y opposa constament; le tribun Flavius poussa le zele pour Pompée jusqu'à faire emprisoner le consul. Le sénat voulut s'assembler auprès du consul dans la prison, Pompée se hâta de faire cesser ce scandale; Flavius se désista, & la victoire resta définitivement à *Métellus*. Il mourut l'an de Rome 793.

Quintus-Cæcilius *Metellus* Pius-Scipion, consul l'an de Rome 700, avec Pompée son gendre, dont le credit l'avoit dérobé aux suites fâcheuses d'une accusation de brigue, dans laquelle il alloit succomber, d'après une loi portée par Pompée lui même. Cet homme voulut rétablir la censure dans tous ses droits; mais ses mœurs s'élevoient contre lui. Pendant son consulat, il avoit été avec quelques tribuns, d'un repas que donnoit un huissier, & dans lequel ce miserable prostitua deux femmes d'une naissance illustre, & un jeune homme de condition, à ces mutérables magistrats. Ce *Metellus* Scipion fut cependant un des derniers soutiens de la république expirante; après la défaite de Pompée à Pharsale, il fit la guerre en Afrique avec Juba, contre César; mais il ne montra dans cette guerre ni talent ni conduite; il s'y rendit odieux par des cruautés, & mépriſable par des bassesses; il n'eut de grandeur que dans sa mort, arivée l'an 706 de Rome. Vaincu à la bataille de Thapsus, & prêt à tomber entre les mains de César, voyant son vaisseau envelopé par une flote ennemie, il se perça de son épée; les vainqueurs entrent dans son vaisseau, & demandent à grands cris, *où est le général? Le général*, dit-il, *est en sureté*, & il expire.

Un Lucilius *Métellus*, tribun du peuple l'an de Rome 703, oſa réſiſter avec quelque courage, à Céſar lorſque celui-ci fit enfoncer les portes du tréſor public, dont les conſuls avoient emporté la clef.

Il ſembloit être dans la deſtinée des *Métellus*, de mériter ce ſurnom de *Pius*, que pluſieurs d'entr'eux avoient porté; l'an 721 de Rome, Octave, vainqueur d'Antoine à la bataille d'Actium, étant dans ſon conſeil à décider du ſort des priſoniers du parti d'Antoine, on amene devant ſon tribunal, un vieillard accâblé d'années & de miſere, défiguré par une longue barbe, une chevelure en déſordre, tout l'appareil de l'infortune & de la douleur. Un des juges du tribunal ayant levé les ieux ſur le vieillard, court à lui & l'embraſſe en fondant en larmes. Céſar, s'écrie-t-il, c'eſt mon pere, c'eſt ton ennemi, mais moi, je t'ai toujours ſervi avec zele; tu peux le punir, mais tu dois me récompenſer: eh bien! que ma récompenſe ſoit de mourir avec lui, ſi tu as réſolu ſa mort. On ne put réſiſter à ce mouvement inatendu, toute l'aſſemblée atendrie entraîna Octave, atendri lui-même; il acorda au vieux *Métellus* la vie & la liberté.

METEZEAU, (Clément) (*Hiſt. de Fr.*) architecte; c'eſt à lui qu'on doit la fameuſe digue de La Rochelle, exécutée en 1628, & qui avoit 747 toiſes de longueur. Il fut ſecondé par Jean Tiriot, maçon, nommé depuis *le capitaine Tiriot*. On mit au bas du portrait de *Metezeau* ces deux vers, où on égale l'artiſte qui avoit ſu arrêter la mer, au philoſophe qui diſoit qu'il ſouleveroit la terre:

Dicitur Archimedes terram potuiſſe movere,
Æquora qui potuit ſiſtere non minor eſt.

Metezeau avoit un frere oratorien & prédicateur, auteur de quelques livres de théologie.

METHOCHITE *ou* METOCHITE, (*Hiſt. du Bas Empire*) eut des emplois conſidérables ſous Andronic II, dit *l'ancien*, par oppoſition avec Andronic III, ſon petit-fils, dit *le jeune*. *Methochite*, qu'on appeloit une *Bibliotheque vivante*, tant il étonoit par ſon grand ſavoir eſt auteur d'une *Hiſtoire Romaine*; d'une *Hiſtoire Sacrée*; d'une *Hiſtoire de Conſtantinople*. Il mourut en 1612.

METICHÉE, ſ. m. (*Hiſt. anc.*) tribunal d'Athênes; il falloit avoir paſſé 30 ans, s'être fait conſidérer, & ne rien devoir à la caiſſe publique, pour être admis à l'adminiſtration de la juſtice. En entrant en charge, on juroit à Jupiter, à Apollon & à Céres, de juger en tout ſuivant les loix; & dans le cas où il n'y auroit point de loi, de juger ſelon la conſcience. Le *Metichée* fut ainſi nommé de l'architecte *Metichius*.

METIREN, (Emmanuel) (*Hiſt. Litt. mod.*) auteur d'une *Hiſtoire des Pays-Bas*, natif d'Angers, mort en 1612.

METIUS-SUFFETIUS, (*Hiſt. Rom.*) dictateur d'Albe, ſoumis aux Romains depuis le combat des Horaces & des Curiaces; il trahit Tullus Hoſtilius dans un combat contre les Véïens & les Fidenates. Tullus, vainqueur, mal-gré la défection de Metius, & maître de la perſone du traître, le fit tirer à quatre chevaux:

Haud procul inde citæ Metium in diverſa quadrigæ
Diſtulerant (at tu dictis, Albane, maneres)
Raptabatque viri mendacis viſcera Tullus,
Per ſylvam, & ſparſi rorabant ſanguine vepres.

Jacques *Metius*, natif d'Alcmaër en Hollande, inventa les lunetes d'approche, & en préſenta une aux états généraux en 1609. Des écoliers en jouant ſur la glace, & en mettant des morceaux de glace aux bouts de leurs écritoires, lui donnerent l'idée de cette invention, ouvrage du hazard, comme preſque toutes les autres. Jacques *Metius* avoit un frere, Adrien *Metius*, profeſſeur de Mathématiques, & qui a écrit dans ce genre. Adrien mourut en 1635.

METOCIE, ſ. m. (*Hiſt. anc.*) tribut que les étrangers payoient pour la liberté de demeurer à Athênes. Il étoit de 10 ou 12 drachmes. On l'appeloit auſſi *enorchion;* mais ce dernier mot eſt *l'habitatio* des Latins, déſignant plutôt un loyer qu'un tribut. Le *metocie* entroit dans la caiſſe publique; l'énorchion étoit payé à un particulier propriétaire d'une maiſon.

METON *ou* METHON, (*Hiſt. anc.*) mathématicien d'Athênes, inventeur du cycle de 19 ans, appelé le *nombre d'or*. Il le publia l'an 432 avant J. C.

METRIE *ou* METTRIE, (Julien Offray de la) (*Hiſt. Litt. mod.*) Né à Saint-Malo en 1709, alla étudier en médecine, en Hollande, ſous Boherhave. Il fut médecin du duc de Grammont & du régiment des Gardes-Françoiſes, dont le duc étoit colonel; il chercha dans la profeſſion du matérialiſme, une funeſte renomée: il fit l'*Hiſtoire naturele de l'âme;* l'*Homme-machine;* l'*Homme-plante*, & d'autres ouvrages d'une philoſophie téméraire. Son Machiavel en médecine, ſatyre contre tous ſes confreres, lui en fit autant d'ennemis; il fut beaucoup lu & eſt devenu rare. Il avoit perdu ſon protecteur le duc de Grammont, tué à la bataille de Fontenoy; il fut réduit à s'expatrier; il ſe retira en Hollande, on y brûla ſon *Homme-machine*, & il ne s'y crut pas en ſûreté, il ſe ſauva & ſe fixa enfin à Berlin. Il fut lecteur du roi de Pruſſe, & membre de l'Académie de Berlin. Ami du paradoxe & toujours bizare dans ſes ſyſtêmes & dans ſa conduite, il vouloit aſſu

jetir l'indigeſtion à la ſaignée, & ne croyant pas le légiſlateur diſpenſé de ſa loi, il eut une fievre d'indigeſtion, il prit des bains, ſe fit ſaigner huit fois, & mourut. On a parlé diverſement de ſes derniers momens. Les uns ont dit qu'il avoit témoigné du repentir de tant d'erreurs & de folies; d'autres diſent & ont écrit qu'il étoit ſorti du monde à-peu-près comme un acteur quite le théâtre, ſans autre regret que celui de perdre le plaiſir d'y briller. On a de lui une traduction des Aphoriſmes de Boërhave ſon maître, avec des obſervations qui ne ſont pas toujours auſſi juſtes ni auſſi ſages que le texte. Un grand roi l'eſtimoit ou du moins l'aimoit, & a daigné l'honorer d'un éloge public, lu à l'Académie de Berlin. *La Mettrie* mourut en 1751.

MÉTROUM, ſ. m. (*Hiſt. anc.*) en général un temple conſacré à Cibele; mais en particulier celui que les Athéniens éleverent à l'occaſion d'une peſte, dont ils furent affligés pour avoir jeté dans une foſſe un des prêtres de la mere des dieux.

METZ (Claude Barbier ou Berbier du), (*Hiſt. de Fr.*) lieutenant général d'artillerie & lieutenant général des armées du roi, naquit en 1638. La campagne de 1658 eſt la ſeule qu'il n'ait pas faite depuis ſon entrée dans le ſervice juſqu'à ſa mort, parce qu'un coup de canon qu'il avoit reçu en 1657 l'avoit mis cette année-là hors d'état de ſervir. Il étoit, comme nous avons vu dans ces derniers temps M. de Villepatour, d'une diformité honorable, effet de ſes bleſſures. Les femmes veulent qu'on ſerve l'état, mais elles ne diſpenſent gueres de plaire. Barbier du *Metz* ayant paru au dîner du roi, Madame la Dauphine ne put s'empêcher de dire: *Voilà un homme bien laid*, ſans conſidérer la ſource de cette laideur. Louis XIV, l'homme du monde qui avoit le plus de talent pour réparer ces ſortes d'étourderies, prit la parole, & dit d'une voix haute: *Et moi je le trouve bien beau; c'eſt un des plus braves hommes de mon royaume*. Un de ces mots-là remplit d'amour & de zele un bon citoyen, & fait qu'il va gaiment ſe faire tuer à la premiere occaſion. Barbier du *Metz* fut tué d'un coup de mouſquet à la bataille de Fleurus en 1690. C'étoit, avant M. de Vauban, le plus habile ingénieur qu'eût eu la France. C'étoit d'ailleurs un homme de bien comme M. de Vauban. „ *Vous perdez beaucoup*, dit „ Louis XIV au frere de Barbier du *Metz*; „ *je perds encore davantage par la difficulté de* „ *remplacer un pareil homme*.

MÉVIUS *ou* MŒVIUS, (*Hiſt. anc.*) (*V. Bavius*.) Indépendament du vers ſatyrique de Virgile, d'après lequel tous les commentateurs aſſurent que *Bavius* & *Mœvius* etoient de très-mauvais poëtes, comme ſi Virgile n'avoit pas pu ſe tromper ou être injuſte, & comme ſi Boileau ne l'avoit pas été envers Quinault; nous avons une ode d'Horace contre Mœvius, c'eſt la dixieme des épodes. Il ne reproche point à Mœvius d'être un mauvais poëte, mais de ſentir mauvais, *Ferens olentem Mœvium*; & pour ce ſeul tort, il lui ſouhaite un naufrage & la mort; il appele tous les vents pour ſubmerger ſon vaiſſeau; il ſe plaît à ſe repréſenter ce malheureux au milieu de la tempête, pâle, tremblant, implorant vainement le ſecours de Jupiter, & lui demandant timidement la vie. Il prend plaiſir encore à le voir étendu ſur le rivage ſervant de pâture aux animaux: il l'inſulte dans cet état, & promet un ſacrifice aux tempêtes pour les remercier d'avoir exaucé ſes vœux.

Opima quod ſi præda curvo littore
Porrecta mergos juveris,
Libidinoſus immolabitur caper,
Et agna tempeſtatibus.

Il y a de la poéſie dans cette ode: les imprécations prêtent toujours à la poéſie. Si ces imprécations ne ſont ici qu'un badinage, il eſt de mauvais goût, ſi elles ſont ſérieuſes, c'eſt une barbarie bien indécente. Il n'y a point de reſpect pour l'antiquité qui puiſſe faire excuſer un pareil oubli de la morale & des bienſéances. Voilà le modele de toutes les grôſſiéretés du quinzieme & du ſeizieme ſiecles; on a dit: *Nous avons l'exemple d'Horace*.

MEUN. (Jean de) (*Voyez* CLOPINEL.)

MEURSIUS, (Jean de) (*Hiſt. Litt. mod.*) ſavant hollandois, profeſſeur d'hiſtoire, d'abord à Leyde, enſuite dans l'Univerſité de Sora en Danemarck. Ses traités ſur l'état de l'ancienne Grece; *de populis Atticæ; Atticarum lectionum libri* 4; *Archontes Athenienſes*; *Fortuna Attica; de Athenarum origine*; *de feſtis Græcorum*, inſérés dans le recueil de Grœvius & de Gronovius, ſont d'une érudition inſtructive. On a de lui encore une hiſtoire latine du Danemarck & une hiſtoire de l'Univerſité de Leyde ſous ce titre: *Athenæ Batavæ*. Ses œuvres ont été recueillies en douze voulumes in-folio. Né à Utrecht en 1579, il mourut en 1641.

On a de Jean MEURSIUS, ſon fils né en 1613, à Leyde, mort en Danemarck à la fleur de ſon âge, divers ouvrages, entr'autres un traité de la conſervation des arbres. *Arboretum ſacrum, ſive de arborum conſervatione*.

MEYNIER, (Jean) baron d'Oppede, (*Hiſt. de Fr.*) acquit une célébrité funeſte dans la ſanglante & barbare exécution de Cabrieres & de Mérindol contre les Vaudois. Il étoit premier préſident du parlement d'Aix. Il fit rendre, par cette compagnie, un arrêt de proſcription contre les Vaudois, & il ſe chargea de l'exécuter avec l'avocat général Guérin & d'autres commiſſaires ou animés de ce zele fanatique, qui

vingt-ſept ans après, produiſit la Saint-Barthélemy, où intéreſſés à la ruine des Vaudois, dont on leur abandonoit la dépouille; on prétend que d'Oppede étoit ſur-tout animé contre Cabrieres, parce qu'un de ſes fermiers qui ne l'avoit pas payé, y avoit trouvé un aſyle. Le baron de la Garde étoit avec ſes troupes aux ordres de d'Oppede. On parcourut tout le Comtat & une partie de la Provence en faiſant main-baſſe ſur tout ce qui parut ſuſpect. Tous les ennemis d'Oppede & de Guérin étoient inconteſtablement Vaudois. Quatre mille perſones furent maſſacrées, & il en périt un bien plus grand nombre de faim & de miſere dans les forêts, où ils ſe ſauverent & où on leur coupa les vivres. On étrangla de plus une multitude de priſoniers dans une vaſte prairie. On avoit réſervé quelques femmes & quelques enfans qu'on prétendoit convertir: on les avoit enfermés pour cela dans une égliſe: on changea d'avis, & on trouva plus court d'aller les y égorger; car, diſoit-on, l'arrêt l'ordonoit expreſſément. D'autres femmes furent enfermées dans une grange, & d'Oppede y fit mettre le feu. Si ces malheureuſes paroiſſoient à la fenêtre pour ſe jeter en bas, on les repouſſoit à coups de fourche, ou on les recevoit ſur les pointes des hallebardes. Un de ſes ſoldats ne put tenir à ces cruautés; il monta ſur la côte la plus élevée; il fit du bruit, il roula au fond des vallées de grôſſes pierres pour avertir de l'approche de l'ennemi ceux des Vaudois qui pouvoient y être cachés; il pouſſa l'imprudence de la compaſſion juſqu'à leur crier de toute ſa force de ſe ſauver au plutôt.

Il reſtoit environ mille priſoniers dont on ne ſavoit que faire, mais qu'il n'y avoit pas moyen d'épargner, puiſque l'arrêt ne le permettoit pas. On en pendit environ trois cents pour varier cette ſcene d'horreurs, & on envoya les ſept cents autres aux galeres. Il eut environ vingt-quatre villages ou bourgs réduits en cendres. François I approuva, par des lettres-patentes du 18 août 1545, la conduite du parlement d'Aix. Mais, ſous Henri II, cette afaire fut ſoumiſe à l'examen du parlement de Paris, où elle tint cinquante audience. Sans doute la cauſe de l'humanité y fut foiblement défendue. Le préſident d'Oppede plaida lui-même la ſiene: il parla en fanatique comme il avoit agi; il prit un texte; ce fut ce verſet de pſeaume par où commence la meſſe: *Judica me, Deus, & diſcerne cauſam meam de gente non ſancta*. Il prouva qu'il avoit fallu égorger tous les Vaudois, parce que Dieu avoit ordoné à Saül d'exterminer tous les Amalécites. Ses raiſons furent apparemment jugées bonnes: il fut renvoyé abſous, & continua d'exercer ſa charge. Il mourut de la pierre en 1558.

Le baron de la Garde, pour la part qu'il avoit eue, peut-être mal-gré lui, à l'expédition de Cabrieres & de Mérindol, garda la priſon pendant quelques mois. L'avocat du roi Guérin paya pour tous: il fut pendu en 1554; mais il paroît que ce fut pour des fauſſetés & des concuſſions étrangeres à l'afaire de Mérindol.

MÉZERAY (François-Eudes de) (*Hiſt. Litt. mod.*), ſi connu par ſa grande hiſtoire de France, & ſur-tout par ſon abregé chronologique, a paſſé long-temps pour un hiſtorien très-exact.

Et que ſon vers, exact, ainſi que Mézeray,

dit Boileau. On ſait aujourd'hui que Mézeray n'eſt pas aſſez exact, & qu'il n'a pas pouſſé aſſez loin ſes recherches. Il eut long-temps auſſi la réputation d'un écrivain hardi, parce qu'on n'avoit pas une idée juſte de la liberté de l'hiſtoire. Un vieux prejugé dont on ne ſe rendoit pas compte, mais qui perçoit dans toutes les idées & dans tous les diſcours, perſuadoit qu'il n'étoit permis de parler de nos rois, même les plus anciens & les plus mauvais, qu'avec éloge. *La ſageſſe de nos rois* étoit une eſpece de phraſe proverbiale, applicable à tous; mais ſi Charles cinq étoit ſage, Charles VI étoit fou; ſi Louis XII étoit le pere de peuple, Louis XI en étoit le tyran. Si vous ne diſtinguez rien, ſi vous confondez tout dans des phraſes de routine, vous trompez les rois & les peuples au préjudice de la ſociété: en épargnant au vice la flétriſſure qu'il mérite, vous privez la vertu des récompenſes qui lui ſont dues.

Qui ne hait point aſſez le vice
N'aime point aſſez la vertu.

On demandoit ſérieuſement à Mézeray, pourquoi il avoit peint Louis XI comme un tyran? Sa réponſe fut ſimple: *Pourquoi l'étoit-il*? Le Duc de Bourgogne, pere de Louis XV, demandoit à l'Abbé de Choiſy comment il s'y prendroit pour faire entendre que Charles VI étoit fou. *Monſeigneur, je dirai qu'il étoit fou.*

Mais un reproche qu'on peut faire à Mézeray, c'eſt que ſa véracité a ſouvent l'air & le ton de l'humeur; que c'eſt ſouvent ſon caractere qui juge au lieu de ſon eſprit, & qu'il juge quelquefois l'état plus que la perſone; qu'il donne plus à des préventions générales qu'aux circonſtances particulieres des faits. Son ſtyle eſt bas & dur, mais d'une énergie quelquefois pittoreſque, & il a un grand mérite, celui d'être à lui.

Mézeray étoit né en 1610 à Ry en Baſſe-Normandie. Son pere étoit Chirurgien. Son frere cadet, Charles-Eudes, écrit Chirurgien-Acoucheur, aſſez habile dans ſa profeſſion: il étoit connu ſous le nom de Douay. Jean-Eudes, leur frere aîné, fut le fondateur de la

Congrégation des Prêtres nommés de ſon nom, *Eudiſtes*. Ce Jean-Eudes étoit l'objet des plaiſanteries & des perſécutions éterneles de Mézeray, qui avoit autant de malice & de cauſticité, que Jean Eudes avoit de dévotion & de ſimplicité. Mézeray entra d'abord dans le ſervice, & le quita bientôt pour ſe livrer au travail avec tant d'ardeur, qu'il en eut une maladie dangereuſe. Le Cardinal de Richelieu, ayant appris ſon état & en ayant ſu la cauſe, lui envoya cinq cents écus dans une bourſe aux armes de Richelieu. Le Cardinal lui fit auſſi donner une penſion conſidérable. Quand les beſoins de l'état & les dépenſes de la guerre amenoient des difficultés ou des délais dans le paiement, Mézeray ſe préſentoit à l'audience du Cardinal, & lui demandoit la permiſſion d'écrire l'hiſtoire de Louis XIII, alors régnant. Le Cardinal entendoit ce que cela vouloit dire, & les ordres étoient donnés pour que Mézeray fût payé. Il fut fait Secrétaire perpétuel de l'Académie Françoiſe, à la mort de Conrat. Aux élections, ſa méthode étoit de donner toujours une boule noire à l'Académicien élu; & auquel il avoit ſouvent donné ſa voix. *C'étoit*, diſoit-il, *pour maintenir la liberté de l'Académie dans les élections*. La vérité eſt que c'etoit une des nombreuſes bizareries de Mézeray, qui en avoit de toutes les eſpeces & qui en avoit même beaucoup d'inſignifiantes & d'inſipides, comme celle de ne ſe ſervir jamais de la clarté du jour, de travailler à la chandele en plein midi, & s'il lui ſurvenoit des viſites, de reconduire tout le monde juſqu'à la porte le flambeau à la main au plus grand jour.

Ses mœurs étoient ignobles & crapuleuſes, & il en parloit d'un ton aſſorti à la choſe, lorſqu'il diſoit qu'il étoit redevable de la goutte *à la fillete & à la feuillete*. Quand il ſe mettoit au travail, il avoit toujours une bouteille ſur ſon bureau.

Quelques traits de ſincérité ou d'humeur contre les traitans, traits auxquels on n'étoit pas accoutumé alors, lui firent retrancher ſous le miniſtere de Colbert, d'abord une partie de ſa penſion enſuite ſa penſion toute entiere. Il mit à part dans une caſſete les derniers apointemens qu'il avoit reçus en qualité d'hiſtoriographe; & il y joignit ce billet: *Voici le dernier argent que j'ai reçu du roi: il a ceſſé de me payer, & moi de parler lui tant en bien qu'en mal*. Tout cela n'annonce pas une âme fort noble. Son averſion pour les traitans étant encore augmentée par le retranchement de ſa penſion, il diſoit: „ Je garde deux écus d'or frapés au coin de Louis XII, ſurnomé le Pere du peuple: l'un pour louer une place à la Greve la premiere fois qu'on pendra un traitant; l'autre pour boire à la vue de ſon ſupplice „. A l'article Comptable, dans le Dictionaire de l'Académie, il avoit propoſé ſérieuſement cet exemple que ſon indécence fit rejeter: *tout comptable eſt pendable*. Avec de telles diſpoſitions on n'eſt pas fort propre à écrire l'hiſtoire. Mézeray étoit de bonne compoſition ſur les erreurs répandues dans ſes ſienes. Le ſavant pere Petau lui diſant qu'il y avoit trouvé mille erreurs. *Vous n'y avez pas bien regardé*, dit-il, *pour moi, j'y en ai trouvé dix mille*. Etoit-ce un aveu cependant, ou une dériſion?

Mézeray mourut en 1683. Il affecta, pendant le cours de ſa vie un pyrrhoniſme, qui étoit plus dans ſa bouche, que dans ſon cœur. C'eſt ce qu'il fit paroître dans ſa derniere maladie: car ayant fait venir ceux de ſes amis qui avoient été les temoins les plus ordinaires de ſa licence à parler ſur les choſes de ſa religion, il en fit devant eux une eſpece d'amende-honorable. Il la termina en les priant d'oublier ce qu'il avoit pu leur dire autrefois de contraire: *Souvenez-vous*, leur dit-il, *que* Mézeray *mourant eſt plus croyable que* Mézeray *en ſanté*.

Un de ſes travers avoit été d'aller le plus ſouvent vêtu comme un mendiant. Un jour étant en voyage & vêtu ainſi, il fut arrêté par les archers des pauvres. *Meſſieurs*, leur dit-il, charmé de cette aventure, qui étoit fort de ſon goût: *j'aurois peine à vous ſuivre à pied, on racomode quelque choſe à ma voiture, auſſitôt qu'elle m'aura joint nous irons enſemble où il vous plaira*.

C'étoit dans le peuple qu'il aimoit à former des liaiſons. Un cabaretier du village de la Chapelle, ſur la route de Saint-Denis, nommé Lefaucheur, lui plut tellement par ſa franchiſe & ſes propos naïfs, qu'il prit l'habitude d'aller paſſer chez lui les journées entieres, & qu'il le fit ſon légataire univerſel.

Outre ſes hiſtoires de France, ſon avant Clovis, ſon traité de l'origine des François, on a de lui une continuation de l'hiſtoire des Turcs depuis 1612 juſqu'en 1649; une traduction françoiſe du traité latin de Jean de Sarisbery ou de Salisbery, intitulé: *Les vanités de la cour*. On lui attribue quelques ſatyres contre le gouvernement, qui parurent ſous le nom de Sandricourt; *l'hiſtoire de la mere & du fils*, &c.

MEZIRIAC, (Claude-Gaſpard Bachet de) (*Hiſt. Litt. mod.*) né à Burg-en-Breſſe, d'une famille noble, fut d'abord Jéſuite, & dès l'âge de vingt ans il profeſſoit la rhétorique à Milan. Ayant quité la Société des Jéſuites, il vint à Paris, & fut de l'académie françoiſe dès la naiſſance de cette compagnie. Il mourut en 1638, âgé d'environ 60 ans. On a de lui une vie d'Eſope où il réfute le roman de Planudes, & ſoutient qu'Eſope n'étoit ni boſſu ni mal fait, article fort étranger au mérite de ſes fables; il a traduit en vers françois du temps quelques héroïdes d'Ovide, auxquelles il a joint un commentaire dont on fait aſſez de cas, non pour le ſtyle, mais pour l'érudition mythologi-

que. Il étoit mathématicien auſſi bien qu'homme de lettres. On eſtime ſa traduction latine de Diophante, & le commentaire qui l'acompagne : elle a été réimprimée en 1670 avec des obſervations du célebre Fermat.

MEZRAIM, (*Hiſt. Sacr.*) fils de Cham & petit-fils de Noé : Il en eſt parlé au chapitre 10 de la Geneſe.

MIAGOGUE, ſ. m. (*Hiſt. anc.*) nom qu'on donnoit, par plaiſanterie, aux peres qui faiſant inſcrire leurs fils le troiſieme jour des apaturies dans une tribu, ſacrifioient une chevre ou une brebis, avec une quantité de vin, au-deſſous du poids ordoné.

MICATION, ſ. f. (*Hiſt. anc.*) jeu où l'un des joueurs leve les mains en ouvrant un certain nombre de doigts, & l'autre devine le nombre de doigts lévés, pairs ou impairs. Les lutteurs en avoient fait un proverbe, pour ſignifier, agir ſans les connoiſſances néceſſaires à la choſe qu'on ſe propoſoit, ce qu'ils déſignoient par *micare in tenebris*.

MICESLAS I, (*Hiſt. de Pologne.*) duc de Pologne. Juſqu'au regne de ce prince, la Pologne avoit été plongée dans les ténebres de l'idolatrie : ce fut lui qui le premier éleva la croix ſur les débris des idoles. Si la courone doit être le prix des victoires, peu de princes en ont été plus dignes que *Miceslas* : il défit les Saxons près de Vidin, l'an 968, porta le ravage juſqu'au centre de la Bohême, & laiſſa par-tout des monumens de ſon courage ; il prêta à la religion chrétiene l'apui de ſes armes contre les peuples du Nord. Ce fut ſous ſon regne qu'on vit s'établir la coutume, de tirer l'épée lorſque le prêtre lit l'évangile ; elle s'eſt long-temps conſervée en Pologne. *Miceslas* avoit commencé à régner vers 964, & mourut l'an 999 : l'hiſtoire le peint comme un prince occupé ſans ceſſe du bonheur de ſes ſujets, & de la ſplendeur de l'état.

MICESLAS II, roi de Pologne : la nation avoit décoré du titre de roi, la tombe de Boleslas Crobri, ſon pere. Le fils couroné à Gneſne en 1025, avec Richſa ſon épouſe, prit le même titre ; mais il n'en avoit ni les vertus, ni les talens : endormi dans les bras de ſon épouſe, inviſible à ſon peuple, renfermé dans ſon palais, à peine fut-il informé que les Ruſſes venoient venger les défaites qu'ils avoient eſſuyées ſous le regne de ſon pere, & qu'ils emmenoient les Polonois en eſclavage pour cultiver leurs terres. Enfin la nation fit entendre ſes murmures ; *Miſcelas* étoit menacé de perdre la courone, s'il ne ſe montroit à la tête de ſon armée ; il ſe montra, mais il ne fit rien de plus ; auſſi indolent dans ſon camp que dans ſon palais, il obſerva l'ennemi & n'oſa le combattre. Ulric, duc de Bohême, tributaire de la Pologne, en ſecoua le joug, il prit les armes pour obtenir une indépendance que *Miceslas* ne lui diſputoit pas, & ravagea la Pologne pour conſerver la Bohême. La Moravie ſuivit cet exemple, *Miceslas* parut une ſeconde fois à la tête de ſes troupes, & n'oſa hazarder ni ſiéges ni batailles : il voulut négocier, mais il étoit auſſi mauvais politique que mauvais général. Les gouverneurs qu'il avoit établis dans les provinces, mépriſerent un maître indolent qui n'avoit pas plus de courage pour contenir ſes ſujets que pour vaincre ſes ennemis ; ils s'érigerent en ſouverains, & la Pologne devint un état anarchique, livré aux diviſions les plus funeſtes : Trois princes hongrois entreprirent de ſauver ce royaume prêt à s'abîmer dans ſes fondemens : il arracherent *Miceslas* de ſon palais, l'entrainerent en Poméranie, & le firent vaincre mal-gré lui-même. Son goût pour les plaiſirs le ramena dans ſa capitale, où il donna encore pendant quelque temps le ſpectacle de ſes débauches, & mourut l'an 1034.

MICESLAS III, ſurnomé *le vieux*, ſuccéda, l'an 1173, à Boleslas IV, ſon frere, roi de Pologne : tant qu'il avoit été confondu dans la foule, on avoit eſtimé ſes vertus, ou plutôt on n'avoit pas aperçu ſes vices ; dès qu'il fut roi toute la noirceur de ſon caractere ſe dévelopa ſans obſtacles ; il accâbla le peuple d'impôts dépouilla les riches, vexa les pauvres, écarta les gens vertueux de toutes les grandes dignités. Le peuple gémiſſoit en ſilence ; la nobleſſe oſoit à peine murmurer. Gedéon, évêque de Cracovie changea la face de l'état, & fit dépoſer *Miceslas* ; Caſimir, après quelques refus politiques ou ſinceres, accepta ſa courone : *Miceslas* mendia des ſecours chez tous ſes voiſins, & ne trouva pas un ami. Quelques factieux dans la grande Pologne prirent les armes en ſa faveur ; mais cet orage fut bientôt diſſipé, & *Miceslas* s'enfuit à Ratibor, dans la haute-Siléſie, l'an 1179 ; il revint à la tête d'une armée ; chaſſa Lezko qui avoit ſuccédé à Caſimir, & mourut l'an 1202.

MICHABOU, ſ. m. (*Hiſt. mod. culte*) c'eſt le nom que les Algonquins, & autres ſauvages de l'Amérique ſeptentrionale donnent à l'Être ſuprême ou premier Eſprit.

Les Hurons déſignent l'Être ſuprême ſous le nom d'*Areskoui*, que les Iroquois nomment *Agréskoué*. Suivant les Iroquois, la race humaine fut détruite par un déluge univerſel, & pour repeupler la terre, les animaux furent changés en hommes. Les ſauvages admetent des génies ſubalternes bons & mauvais, à qui ils rendent un culte. Ces génies s'appelent *Okkiſik* dans la langue des Hurons, & *Manitons* chez les Algonquins.

MICHÉE. (*Hiſt. Sac.*) Il y a dans l'ancien teſtament deux prophêtes de ce nom : l'un, dit *Michée* l'ancien, fils de Jemla. Sa prohétie eſt raportée au vingt-deuxieme & dernier chapitre du troiſieme livre des rois. L'autre eſt le ſixieme des douze petits prophêtes. Sa prophétie contient ſept chapitres.

Michel Wiesnowski, (*Hiſt. de Pologne.*) roi de Pologne. Après l'abdication de Jean Caſimir, le prince de Condé, le duc de Neubourg, le prince Charles de Lorraine & le grand duc de Moſcovie, au nom de ſon fils, briguerent les ſuffrages de la diete, aſſemblée pour l'élection d'un roi, l'an 1669. Aucun de ces concurrens ne fut élu, & après des délibérations tumultueuſes, l'aſſemblée jeta les ieux ſur *Michel Koribut Wieſnowski*. Ce prince n'avoit point acheté les ſuffrages, il languiſſoit dans l'indigence, & c'étoit pour la défenſe de l'état qu'il s'étoit ruiné. Il étoit de la race des Jagellons, & avoit fait la guerre aux Coſaques; ce peuple reprit les armes, les Turcs le ſeconderent, Kaminiec fut emporté d'aſſaut, la Podolie fut conquiſe; c'en étoit fait de la Pologne, ſi elle n'eût trouvé dans ſon ſein un Jean Sobieski (*Voyez* ce mot) qui vengea ſes outrages, répara ſes pertes, & terraſſa les forces de l'empire Ottoman. *Michel Wieſnowski*, ſimple ſpectateur de ces expéditions, s'endormoit ſur ſon trône. Il mourut l'an 1673, le 10 novembre, jour où Jean Sobieski vainquit les Turcs ſous le murs de Choczim.

Michel I, (*Hiſtoire du Bas-Empire.*) qui eut le ſurnom de *Rangabe*, eſt plus connu ſous celui de *Curopalate*. Il monta ſur le trône de Conſtantinople après la mort de Nicéphore, dont il avoit épouſé la fille ou la ſœur. Il avoit toutes les vertus d'un homme privé, & n'avoit pas tous les talens qui ſont les grands princes. Occupé du bonheur de ſes peuples, il ne put les protéger contre les invaſions fréquentes des barbares qui déſoloient les provinces. Pauvre, mais ſans beſoins, il adoucit, le poids des impôts. Les ſénateurs dépouillés de leurs biens ſous le regne précédent, rentrerent dans la jouiſſance de leurs biens & de leurs dignités. Les veuves & les orphelins retrouverent un époux & un pere dans un maître compatiſſant. Tandis qu'il s'occupoit du bonheur de ſes ſujets, les Saraſins enlevoient le plus belles provinces. *Michel* ſans talent pour la guerre, leur oppoſa ſes lieutenans. Léon l'Arménien remporta ſur eux pluſieurs victoires. Les Bulgares, plus heureux que les Seraſins, s'emparerent de Meſembrie ſur le Pont Euxin. Cette conquête leur donnoit une libre entrée ſur le territoire de Conſtantinople. Le peuple alarmé d'avoir de ſi dangereux voiſins, reconut qu'il lui falloit un empereur belliqueux pour le protéger. *Michel* plus propre à édifier ſa cour par ſes mœurs qu'à briller à la tête d'une armée, tomba dans le mépris. Léon l'Arménien fut proclamé empereur par l'armée dont il avoit le commandement. *Michel*, à la premier nouvele de cette élection, deſcendit ſans regret du trône qu'il n'avoit occupé que pendant deux ans. Il ſe réfugia dans une égliſe avec ſa femme & ſes enfans, il n'en ſortit que pour prendre l'habit monaſtique.

Michel II, ſurnomé *le Begue*, étoit né dans la Phrygie, de parens obſcurs & indigens, qui ne lui laiſſerent d'autres reſſources que les armes. Ses talens militaires l'éleverent au rang de Patricien; Léon l'Arménien l'admit dans ſa familiarité, & lui confia l'exécution des entrepriſes les plus difficiles. Sa faveur arma l'envie; il fut accuſé d'avoir conſpiré contre ſon maître qui l'avoit comblé d'honeurs & de bienfaits. Ses juges le condamnerent à être brulé vif la veille de Noël. L'impératrice Théodoſie remontra qu'une exécution auſſi ſanglante profaneroit la ſainteté de cette fête. L'exécution du ſupplice fût différée. Les partiſans de *Michel* moins religieux, ne ſe firent point un ſcrupule d'aſſaſſiner Léon le jour même de Noël. Il tirerent *Michel* de priſon, le proclamerent empereur. Dès qu'il fut ſur le trône, il ſe montra indigne de l'occuper: il voulut aſſujétir les Chrétiens à l'obſervation du ſabbat & à pluſieurs autres cérémonies judaïques. Quoiqu'il ne ſût ni lire ni écrire, il eut la manie de s'eriger en théologien, & de prononcer ſur tous les points de doctrine. Eupheme, qui avoit enlevé une religieuſe, fut condamné à la mort; il fut informé de ſon arrêt avant d'être arrêté. Il avoit alors le gouvernement de la Sicile, où il étoit auſſi chéri que *Michel* y étoit déteſté. Il déploya l'étendard de la révolte, & appela dans cette île les Saraſins toujours prêts à ſoutenir la cauſe de rebelles. Eupheme ayant été ſur le chemin de Syracuſe dont il alloit prendre poſſeſſion, les Barbares s'approprierent la Sicile qu'ils avoient afranchie de joug de *Michel*. Leurs flotes dominatrices de la mer s'emparent de la Crete, de la Puille & de la Calabre. Tandis qu'ils élévoient leur puiſſance ſur les débris, de l'empire, *Michel*, tranquille dans ſon palais, ſe plongeoit dans les plaiſirs. Son intempérance épuiſa ſon tempérament robuſte: une rétention d'urine termina ſa vie, dans la neuvieme année de ſon regne.

Michel III, fils de Théophile, étoit encore enfant lorſqu'il fut élevé à l'empire. Théodora, ſa mere, fut chargée de l'adminiſtration pendant ſa minorité. Dès que ſon fils fut en âge de régner, elle lui remit les rênes du gouvernement; mais il ſe laſſa bientôt des embaras des afaires pour ſe livrer à ſes penchans voluptueux. Les excès de la table occuperent tous ſes momens. Son intempérance, qui égaroit ſouvent ſa raiſon, lui fit donner le ſurnom d'*Ivrogne*. Sa mere affligée de ſes déſordres, fit d'inutiles éforts pour le rapeler à ſes devoirs. Fatigué de ſes leçons, il l'obligea de ſe faire couper les cheveux & de s'enfermer dans un monaſtere, avec les princeſſes ſes filles. Les Barbares le voyant abruti dans la débauche, déſolerent impunément les provinces de l'empire. *Michel*, qui, de guerrier intrépide & actif, étoit devenu un prince efféminé, n'aimoit plus qu'à ſignaler ſon adreſſe dans les jeux du cirque. Il aſſiſtoit à la cour-

ſe des chevaux, lorſqu'on vint lui annoncer que les Saraſins s'avançoient vers Conſtantinople; c'eſt bien le temps, répondit-il, de me parler de guerre quand je ſuis occupé de mes plaiſirs. Son oncle Bardas qui régnoit ſous ſon nom, entretenoit ſes goûts par l'art d'inventer chaque jour de nouveaux plaiſirs. Ce lâche corrupteur, accuſé d'aſpirer à l'empire, fut condamné à la mort: *Michel* incapable de gouverner, ſe donna pour collegue Baſile, qui juſqu'alors n'avoit été connu que par ſon adreſſe à careſſer les foibleſſes de ſon maître. Dès que ce nouveau Céſar fut revêtu de la pourpre, il adopta d'autres maximes & d'autres mœurs: il avoit été le complice des débauches de ſon maître, il devint ſon cenſeur auſſi-tôt qu'il fut ſon collegue. *Michel*, indigné de ce qu'il oſoit lui donner des leçons, réſolut de l'empoiſoner. Baſile inſtruit qu'il méditoit ſa perte, le fit aſſaſſiner en 867. Il avoit occupé le trône pendant treize ans: ce fut ſous ſon regne que le ſchiſme, qui ſépare l'Égliſe greque d'avec la latine, prit naiſſance.

Michel IV fut ſurnomé *le Paphlagonien*, parce qu'il étoit né en Paphlagonie. Il ne dut ſon élévation qu'à ſes crimes & à ſa beauté; il avoit entretenu un commerce adultere avec l'impératrice Zoé, femme de Romain Argire, qu'il fit etoufer dans le bain. Zoé délivrée d'un mari qui la dédaignoit, révêtit ſon amant des ornemens impériaux. Le patriarche Alexis ſéduit per les offrandes, dont elle enrichit ſon egliſe leur donna la bénédiction nuptiale. *Michel* n'avoit d'autre mérite qu'une taille avantageuſe, & une figure gracieuſe & intéreſſante; mais il étoit ſujet à de fréquentes ataques d'épilepſie, qui du plus bel homme de ſon ſiecle en faiſoient le plus dégoûtant; Zoé qui, ſur la foi de ſes promeſſes, s'étoit flatée de jouir de toute l'autorité, s'aperçut bientôt qu'elle s'étoit donné un maître. *Michel*, ſans talent pour la guerre & ſans capacité pour les afaires, confia la ſoin du gouvernement à l'eunuque Jean, ſon frere, qui, dans un corps inutile, renfermoit tous les reſſorts de la politique. Les grands murmurerent contre Zoé, qui leur avoit donné un maître ſans mérite & ſans naiſſance. Les murmurateurs, trop foibles pour oſer être rebelles, furent punis, les uns par la priſon & les autres par l'exil. Leurs biens furent confiſqués pour les priver de la puiſſance de nuire. Les Barbares, pleins de mépris pour un prince qui ne ſavoit ni combattre, ni gouverner, porterent la déſolation dans toutes les provinces de l'empire. *Michel*, pour détruire l'idée qu'on avoit de ſon incapacité pour la guerre, ſe mit à la tête de ſes armées, où, ſecondé de géneraux plus habiles que lui, il eut quelques ſuccès mêlés de revers; il porta enſuite la guerre dans l'Égypte dont il força le roi de lever le ſiége d'Édeſſe. Ce prince déchiré de remords d'avoir fait périr ſon roi, regarda ſon épilepſie comme le châtiment de ſon crime. Enſuite il apprit que ſon médecin avoit été corrompu pour l'empoiſoner. Alors il ſe degoûta du pouvoir ſouverain qui l'expoſoit à vivre au milieu de ſes ennemis. Il prit l'habit monaſtique, & mourut après avoir créé céſar un de ſes neveux.

Michel V fut ſurnomé *Calaphate*, parce que Étienne, ſon pere, avoit été calfateur de navires. Son oncle, avant de mourir, l'avoit créé céſar pour lui aſſurer l'empire. Zoé, par complaiſance pour ſon mari, l'avoit adopté pour ſon fils. Son caractere ſouple & délié ploya ſous les volontés de l'impératrice, qui fut charmée d'avoir un collegue qui ſe bornant à la ſimple décoration, lui abandonoit toute l'autorité. Cette princeſſe, mal-gré ſa politique clairvoyante, s'en laiſſa impoſer par cet extérieur ſoumis. Dès qu'elle eut afermi le pouvoir de *Michel* elle éprouva ſon ingratitude. Auſſi ambitieux qu'elle, mais plus habile à voiler ſes deſſeins, il lui ſuppoſa des crimes, & ſur le prétexte ſpécieux qu'elle avoit voulu l'empoiſoner, elle fut exilée & contrainte d'embraſſer la vie monaſtique. Le patriarche de Conſtantinople, qui n'avoit d'autre crime que ſon atachement pour elle, fut chaſſé de ſon ſiége & condamné à l'exil avec toute ſa famille. Le peuple indigné de cette ingratitude, ſe ſouleva. *Michel* publia un manifeſte, où il expoſoit les motifs de ſa conduite. Cette apologie ne fut point écoutée: pendant que le préfet du prétoire en faiſoit la lecture il s'éleva pluſieurs voix qui crierent: „ Nous ne voulons point de *Michel* pour em„ pereur; nous ſommes diſpoſés à n'obéir qu'à „ Zoé, mere de la patrie: c'eſt à elle ſeule que „ le trône apartient „. Théodora ſœur de Zoé & compagne de ſon exil, fut proclamée impératrice avec elle, mais elle n'eut que le ſecond rang. *Michel* marcha contre les rebelles, dont trois mille furent paſſés au fil de l'épée: ce carnage ne ſervit qu'a alumer la fureur du peuple, qui l'obligea de chercher un aſyle dans le monaſtere de S. Jude. Les deux nouveles ſouveraines rentrerent dans Conſtantinople aux acclamations d'un peuple nombreux. Zoé, naturélement éloquente, ſe rendit dans la place publique où elle harangua le peuple pour le remercier de ce qu'il avoit fait pour elle. Elle ajouta que ne voulant rien faire que de concert avec ſes ſujets, elle les laiſſoit les arbitres de la deſtinée de *Michel*. Auſſi-tôt on entend par-tout crier: qu'on lui creve les ieux, qu'on le pende, qu'il expire ſur l'échafaud. Les plus furieux vont l'arracher de ſon monaſtere, il eſt traîné dans la place publique, & après qu'on lui a crevé les ieux, il eſt condamné à l'exil.

Michel VI, proclamé empereur de Conſtantinople en 1056, fut dépoſé l'année ſuivante. Sans talent pour gouverner, ce fut ſon incapacité qui prépara ſon élévation. Les miniſtres ambi-

ambitieux de perpétuer leur pouvoir, le propoſerent à Théodora, en lui faiſant croire que *Michel* étant né pour la guerre, ſeroit plus jaloux de paroître à la tête d'une armée que de ſe charger du fardeau d'une adminiſtration. À peine fut-il placé ſur le trône, que Théodoſe, couſin-germain de Conſtantin Monomaque, forma une conjuration pour l'en faire deſcendre. Ses complots furent découverts, il fut arrêté & relégué à Pergame. *Michel*, gouverné par d'avares miniſtres, ſupprima les gratifications que les empereurs avoient coutume de faire aux troupes le jour de Pâque. Catacalon, Iſaac Comnene & Brienne, qui étoient les principaux de l'empire, lui firent des remontrances ameres ſur ce retranchement, ils en reçurent une réponſe qui choqua leur fierté. Ces trois généraux qui avoient une injure commune à venger, convoquent leurs amis dans la grande égliſe. Les généraux offrent l'empire à Catacalon, qui refuſant de l'accepter à cauſe de ſon grand âge, leur conſeilla d'élire Iſaac Comnene, à qui tous les conjurés donnerent leur ſuffrage. Ils ſe retirerent en Aſie, où l'armée qu'ils avoient ſous leurs ordres, proclama Iſaac empereur dans la ville de Nicomédie. *Michel* inſtruit de cette révolte, leur envoya des députés qui propoſerent d'aſſocier Iſaac à l'empire. Cette offre fut accepté par les rebelles qui, par cette feinte modération, voilerent mieux leur véritable deſſein. Iſaac marche à Conſtantinople pour s'y faire reconoître: les patrices & les ſénateurs confirment ſon élection dans l'égliſe de ſainte Sophie; dès qu'il eut connu la diſpoſition favorable des eſprits, il fit dire à *Michel*, par l'organe du patriarche, qu'il n'étoit plus que ſon ſujet, & qu'en cette qualité il devoit ſe dépouiller de la pourpre, & ſortir du palais. *Michel* plus jaloux de ſon repos que des grandeurs, deſcendit du trône avec plus de joie qu'il n'y étoit monté. Il ſe retira dans ſa maiſon pour y goûter les douceurs de la vie privée; il y mourut peu de temps après. Il fut ſurnomé *Stratiotique*, parce qu'élevé ſous la tente, il n'eut de paſſion que pour les armes. Il s'étoit acquis, pendant ſa jeuneſſe, la réputation d'un grand homme de guerre. Mais ce n'eſt point avec l'épée qu'on gouverne un empire.

Michel VII, ſurnomé *Parapinace*, étoit de l'illuſtre maiſon des Ducas. Il fut le ſecond de ſa famille qui monta ſur le trône de Conſtantinople pour ſuccéder à Conſtantin ſon parent. Eudocie ſa mere, en qualité de tutrice de ſes trois fils déſignés empereurs, gouverna ſous leur nom pendant leur minorité. Son mari par ſon teſtament l'avoit déſignée pour régner conjointement avec eux, à condition qu'elle ne contracteroit point un ſecond mariage. Cette princeſſe trop ambitieuſe pour partager le pouvoir, fut bientôt infidele à ſon engagement. Ses fils furent exclus du gouvernement, & elle épouſa Romain Diogene qu'elle fit proclamer empereur. Le peuple fut indigné d'avoir un pareil maître. Les trois princes intéreſſerent tous les cœurs. La ſédition avoit déja étendu ſes ravages, lorſqu'elle fut arrêtée par les fils d'Eudocie, qui ſacrifierent leurs intérêts à la tranquillité publique. Mais quelque temps après ils adopterent un autre ſyſtême. *Michel* profitant d'un revers eſſuyé par Romain Diogene, ſe fit reconoître empereur, & condamna ſa mere à l'exil. L'uſurpateur, après avoir fait une guerre incertaine pendant un an, fut vaincu & fait priſonier. On lui creva les ieux, & il fut confiné dans un monaſtere. *Michel* éloigna ſes freres du gouvernement où ils avoient été appelés comme lui par le teſtament de leur pere. Ce prince ſans talens & ſans courage, vit d'un œil indifférent les Turcs ravager les provinces d'Aſie. Un Normand nommé *Ourſel*, de la maiſon de Bailleul, qui a donné des rois à l'Écoſſe, & dont quelques rejetons ſubſiſtent encore en Normandie, ſe mit à la tête d'une troupe mercenaire d'Italiens, & fortifié de l'alliance des Turcs, il ſe rendit maître de la Bithinie & de la Lycaonie. Jean Ducas, oncle de *Michel*, entreprit de l'en chaſſer, mais il fut vaincu & fait priſonier. Ce héros aventurier auroit étendu plus loin ſes conquêtes, ſi les Turcs jaloux de ſes proſpérités ne l'euſſent livré à ſes ennemis. Il fut conduit chargé de chaînes à Conſtantinople. On lui dechira le corps à coups de nerfs de bœuf, & il fut enſuite jeté dans la plus afreuſe priſon. *Michel*, délivré d'un ennemi ſi redoutable, s'abandona aux conſeils de ſes avares miniſtres, qui le firent déteſter par ſes exactions. Un cri général s'éleva contre la dureté de ſon gouvernement il crut en impoſer aux mécontens, en ſe donnant un collegue. Son choix tomba ſur Nicephore, de Brune, qui étoit véritablement digne de commander. Les ennemis de ſa gloire le repréſenterent comme un ambitieux qui, mécontent de n'occuper que le ſecond rang, ſe rendroit bientôt criminel pour monter au primier. *Michel*, naturélement timide & ſoupçoneux, l'éloigna de la cour, ſous prétexte qu'l étoit le ſeul capable de s'oppoſer aux incurſions des Bulgares. Nicephore eut de ſi brillans ſuccès, que tous les ieux de la nation ſe fixerent ſur lui. Importuné de ſa propre gloire, il vit les dangers où elle l'expoſoit. Il fut bientôt inſtruit qu'il n'y avoit plus de ſûreté pour lui à la cour. Il aima mieux ſe rendre coupable que d'expirer victime de la colomnie. Il déploya l'étendarde de la rébellion, & ſe fit proclamer empereur dans Conſtantinople. Le Normand Ourſel fut tiré de ſa priſon, comme le ſeul capitaine qui pût arrêter les progrès de la rébellion, il attaqua & vainquit Nicephore, mais il ne put profiter de ſa victoire par le refus que firent les

ſoldats de pourſuivre les vaincus. Nicephore profita de cette mutinerie pour réparer ſa défaite. Il ſe rendit maître de Nicée, & il fut reconu empereur par toutes les provinces de l'Orient. Ses partiſans, dont le nombre dominoit dans la capitale, s'aſſemblerent dans ſainte Sophie, où le peuple fut convoqué. *Michel* qui étoit encore aſſez puiſſant pour diſſiper & punir cette troupe ſéditieuſe, aima mieux abdiquer en faveur de ſon frere qui refuſa avec ſageſſe un préſent auſſi dangereux. Les conjurés l'enleverent du palais de Blaquerne, & le transfererent avec ſon fils dans le monaſtere de Stude où il embraſſa l'état monaſtique. Il en fut tiré dans la ſuite pour être évêque d'Éphe-ſe. Sa femme ſe fit religieuſe. Ce prince, plus foible que vicieux, étoit enfant juſque dans ſes amuſemens. Il avoit plus de mœurs que de talens. Il eût pu ſe faire eſtimer dans la vie privée; mais incapable de gouverner, il ne fut qu'un prince vil & mépriſable. Son regne qui ne fut que de ſix ans, ne ſervit qu'à faire connoître ſa petiteſſe.

Michel VIII, de la famille des Paléologues, monta ſur le trône de Conſtantinople en 1259. L'empereur Théodoſe, ſeduit par l'extérieur de ſes vertus, l'avoit chargé en mourant de la tutele de ſon fils, Jean Laſcaris. *Michel* reconut mal cette confiance. Il fit mourir ſon pupille âgé de quinze ans, aprés lui avoir fait crever les ieux. Cette atrocité lui ſervit de degré pour monter au trône. Ses talens politiques & guerriers adoucirent l'horreur qu'inſpiroit ſon crime. Il reprit Conſtantinople, qui depuis cinquante-huit ans, étoit ſous la domination des François. Il regarda le trône comme un héritage qu'il devoit tranſmettre à ſa poſtérité; c'eſt ce qui le rendit plus jaloux d'en étendre les limites, & de lui rendre ſa premiere ſplendeur. Il tourna d'abord ſes armes contre Guillaume, prince d'Achaïe, qu'il dépouilla de ſes états. Son alliance avec les Génois lui fournit des moyens de réſiſter aux Vénitiens, dont la puiſſance étoit alors redoutable aux empereurs d'Orient. La paix qu'il fit avec eux lui procura un loiſir dont il fit uſage pour régler la police de l'empire. Ses premiers ſoins furent d'aplanir les obſtacles qui ſéparoient l'égliſe Greque d'avec la Latine. Il ſe rendit à Lyon où le concile étoit aſſemblé pour cette réunion. Il remit ſa profeſſion de foi au pape Grégoire à qui il prêta ſerment d'obéiſſance. Cette ſoumiſſion le rendit odieux aux Grecs qui refuſerent de ſouſcrire à la reunion. Il eut la lacheté de retourner au ſchiſme, ce qui lui attira les anathêmes du pape Nicolas, ſans lui rendre le cœur de ſes ſujets dont il fut ſi fort abhorré qu'ils lui refuſerent les honeurs de la ſépulture. Cette haine ne s'étendit point ſur ſa famille, qui après lui, occupa le trône de Conſtantinople pendant 193 ans, juſqu'à la deſtruction de l'empire d'Orient par Mahomet II, en 1452.

Michel-Ange, *cachet de*, (*Pierres gravées*) fameuſe cornaline du cabinet du roi de France, ainſi nommée, parce qu'on croit qu'elle ſervoit de cachet à *Michel-Ange*. Quoi qu'il en ſoit, cette cornaline eſt tranſparente, gravée en creux, & contient dans en eſpace de cinq à ſix lignes, treize ou quatorze figures humaines, ſans compter celles des arbres, de quelques animaux, & un exergue où l'on voit ſeulement un pêcheur. Les antiquaires françois n'ont pas encore eu le plaiſir de deviner le ſujet de cette pierre gravée. M. Moreau de Mautour y découvre un ſacrifice en l'honeur de Bacchus, & en mémoire de ſa naiſſance; & M. Baudelot y reconoît la fête que les Athéniens nommoient *Puanepties*. Quand vous aurez vu dans l'hiſtoire de l'académie des Belles-Lettres, la figure de ce prétendu *cachet de Michel-Ange*, vous abandonerez l'enigme, ou vous en chercherez quelque nouvele explication, comme a fait M. Elie Roſmann, dans ſes remarques ſur ce cachet, imprimées à la Haye en 1752. *in* 8.°

MICHELI, (Pierre-Antoine) (*Hiſt. Litt. mod.*) né de parens pauvres, apprit le latin ſans maître, & la botanique dans les champs. Le Grand-Duc de Toſcane, dont il étoit ſujet, lui fit fournir des livres & le fit ſon botaniſte. On a de lui: *Nova plantarum genera*, ouvrage dont Boërhave faiſoit grand cas; *Hiſtoria plantarum horti Farneſiani*, &c. Mort en 1737.

MICHOL, (*Hiſt. Sac.*) fille de Saül, femme de David. Son hiſtoire avec celle de David, ſe trouve au premier livre des rois, chapitres 18 & 19, & liv. 2, chap. 6.

MICIPSA, roi des Numides, en Afrique, fils de Maſſiniſſa, oncle de Jugurtha, pere d'Adherbal & d'Hiempſal que Jugurtha fit mourir. C'eſt lui qui, dans Salluſte, fait en mourant à ſes fils & à Jugurtha ce beau diſcours que tout le monde connoît: *Parvum ego te, Jugurtha*, &c. où ſe trouve cette belle maxime qu'on devroit prendre pour baſe de toute bonne politique: *Regnum vobis trado, ſi boni eritis, firmum, ſin mali, imbecillum; nam concordia res parvæ creſcunt, diſcordia maximæ dilabuntur.* Il finit par cette exhortation adreſſée à ſes fils en les mettant en parallele avec Jugurtha qu'il avoit adopté: *Enitimini ne ego meliores liberos ſumpſiſſe videar quam genuiſſe.* Voyez *l'article* Adherbal.

MIDDELBOURG, (Paul-Germain de) (*Hiſt. Litt. mod.*) ainſi nommé parce qu'il étoit de Middelbourg en Zélande, étoit évêque de Foſſombrone. On a de lui un traité aſſez rare: *De recta Paſchæ celebratione & de die Paſſionis J. C.* & un autre aſſez rare auſſi & aſſez ſingulier, à en juger même par le titre *De numero atomorum totius univerſi*. Mort en 1534 à 89 ans.

MIDDENDORP, (Jacques) (*Hiſt. Litt. mod.*) chanoine & recteur de l'univerſité de Cologne, auteur d'un traité : *De Academiis orbis univerſi*, & d'autres ouvrages. Mort en 1611.

MIDLETON, (Richard) (*Hiſt. Litt. mod.*) *Ricardus de media villa*, cordelier, un des héros de la ſcholaſtique en Angleterre, & honoré d'un de ces titres pédanteſques familiers à la ſcholaſtique. Le ſien étoit celui de *docteur ſolide & abondant*, *de docteur très fondé & autoriſé*. On a de lui un de ces commentaires que tout le monde faiſoit alors ſur le maître des ſentences. Mort en 1304.

Midleton eſt auſſi le nom d'un poëte dramatique anglois, & celui de l'auteur de la vie de Cicéron.

MIDORGE. *Voyez* Mydorge.

MIGNOT, (Etienne) (*Hiſt. Litt. mod.*) de l'académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, où il fut reçu à près de ſoixante-trois ans, & dont il a rempli le recueil de mémoires plus ſavans que précis. Il a d'ailleurs beaucoup écrit en théologien & en canoniſte ſur pluſieurs livres de l'écriture ſainte, & pour le dévelopement & la défenſe des vérités de la religion. On a encore de lui une hiſtoire des procédés de Henri II, roi d'Angleterre, envers S. Thomas de Cantorbéry ; un mémoire ſur les libertés de l'Egliſe Gallicane ; un ouvrage intitulé : les droits de l'état & du prince ſur les biens du clergé ; un traité qui a pour titre : la réception du concile de Trente dans les états catholiques ; un traité des prêts de commerce. L'abbé *Mignot* étoit docteur de Sorbone. C'étoit un vieillard intéreſſant & reſpectable par ſes mœurs. Il étoit né à Paris en 1698 ; il y mourut en 1771.

MIKADO, (*Hiſt. mod.*) c'eſt ainſi que l'on nomme au Japon l'empereur eccléſiaſtique, ou le chef de la religion de cet empire ; il s'appele auſſi *dairo*, ou *dairi*.

MILIARISIUM, ſ. m. (*Hiſt. anc.*) monnoie d'argent de cours à Conſtantinople, on n'eſt pas d'acord ſur ſa valeur. Il y en a qui prétendent que ſix *miliariſium* valoient un *ſolidum*, & que le *ſolidum* étoit la ſixieme partie de l'once d'or.

MILICH, (Jacques) (*Hiſt. Litt. mod.*) médecin allemand, né en 1501, mort en 1559 d'un excès de travail, auteur des traités : *de Arte medica & de conſideranda ſimpathia & antipathia in rerum natura*. On a de lui auſſi des commentaires latins ſur Pline le naturaliſte, & des diſcours latins ſur Hippocrate Galien & Avicenne. Il étoit de Fribourg en Briſgaw & profeſſoit la médecine à Vittemberg.

MILIEU (Antoine) (*Hiſt. Litt. mod.*) Jéſuite & profeſſeur dans ſon ordre, né à Lyon en 1573, avoit fait plus de vingt mille vers latins qu'il brûla dans une maladie dont il croyoit ne pas revenir : le premier livre d'un poëme intitulé : *Moyſes viator*, échapa ſeul aux flammes. Le cardinal Alphonſe de Richelieu, archevêque de Lyon, frere du miniſtre, engagea l'auteur à finir cet ouvrage, qui eut beaucoup de ſuccès, & que perſone ne connoît ajourd'hui. Antoine *Milieu* mourut à Rome en 1646.

MILL, (Jean) (*Hiſt. Litt. mod.*) théologien anglois, chapelain de Charles II. auteur d'une très-bonne édition du nouveau teſtament grec, dans laquelle il a recueilli toutes les variantes que les manuſcrits ont pu lui fournir ; elle a ſuffi pour lui faire un nom dans la littérature ſacrée. Mort en 1707.

MILLETIERRE, (Théophile Brachet, ſieur de la) (*Hiſt. Eccl.*) homme qui varia beaucoup ſur la religion ; mais qui, dans les diférens partis qu'il embraſſa, porta toujours le même eſprit de contention & de guerre. On diſoit de lui, pour exprimer ſon caractere, que *c'étoit un homme à ſe faire brûler tout vif dans un concile*. D'abord proteſtant furieux, il anima les Rochelois à la révolte par ſes écrits. Il fut arrêté en 1628 à Toulouſe, & retenu en priſon pendant quatre ans. Devenu libre il voulut réunir les Calviniſtes avec les Catholiques. Il déplut aux Calviniſtes ſans plaire aux Catholiques. Le mécontentement des premiers, le détacha entiérement de leur parti. Il fit abjuration publique du calviniſme en 1645. Il ne ceſſa depuis d'écrire contre les Proteſtans avec beaucoup de zele. Il mourut en 1665.

MILLIAIRE, ſ. m. (*Hiſt. anc.*) eſpace de mille pas géométriques, diſtance par laquelle les Romains marquoient la longueur des chemins, comme nous la marquons par lieues. On compte encore par milles en Italie. Il y avoit à Rome au milieu de la ville une colonne appelée *milliaire*, qui étoit comme le centre commun de toutes les voies ou grand chemins ſur leſquels étoient plantés, de mille pas en mille pas ; d'autre colonnes, ou pierres numerotées, ſuivante la diſtance où elles étoient de la capitale ; de là ces expreſſions fréquentes dans le auteurs *tertio ab urbe lapide*, *quarto ab urbe lapide*, pour exprimer une diſtance de trois ou quatre mille pas de Rome. À l'exemple de cette ville les autres principales de l'Empire firent poſer dans leurs places publiques des colonnes *milliaires* deſtinées au même uſage.

Milliaires, *milliaria*, (*Hiſt. anc.*) grands vaſes, ou reſervoirs dans les thermes des Romains, ainſi nommés de la grande quantité d'eau qu'ils contenoient, & qui par des tuyaux ſe diſtribuoit, à l'aide d'un robinet, dans les différentes piſcines, ou cuves où l'on prenoit le bain.

MILON le Crotoniate, (*Hiſt. anc.*) ainſi nommé parce qu'il étoit de Crotone, athlete connu par ſa force ſinguliere. Il fut vainqueur, dans ſon enfance, aux jeux pythiens, & il le fut ſix fois depuis ; il le fut ſix fois auſſi aux jeux olympiques, & la ſeptieme fois il ne put

trouver de concurrens. Il ſerroit dans ſes doigts une grenade ſans l'écraſer, & perſone ne pouvoit la lui arracher. Il ſe tenoit ſi ferme ſur un diſque ou palet de forme plate & ronde, (qu'on avoit huilé pour le rendre plus gliſſant) qu'il étoit impoſſible de l'ébranler. Il ceignoit ſa tête d'une corde & retenoit ſon haleine, les veines s'enfloient & rompoient la corde. Le coude apuié ſur le côté, il préſentoit la main droite ouverte, les doigts ſerrés l'un contre l'autre, & aucune force humaine ne pouvoit lui écarter le petit doigt des trois autres, le pouce reſtant élevé. Un jour qu'il aſſiſtoit aux leçons de Pythagore, dont il étoit un des diſciples les plus aſſidus, la colonne qui ſoutenoit le plafond de la ſalle fut ébranlée par un accident, il la ſoutint ſeul, donna le temps aux auditeurs de ſe retirer, & ſe ſauva lui-même après eux. Ce trait, joint à ſa foibleſſe pour une courtiſane, pouroit faire naître l'idée que l'hiſtoire de *Milon* ne ſeroit que celle de Samſon altérée & corrompue. La voracité de *Milon* égaloit ſa vigueur. Il mangeoit, dit-on, vingt livres de pain & vingt livres de viande par jour, & buvoit quinze pintes de vin. Athénée raporte que *Milon* parcourut on jour toute la longueur du ſtade portant ſur ſes épaules un taureau de quatre ans, qu'il aſſoma enſuite d'un coup de poing & qu'il mangea tout entier dans la journée. Ce fut cet Hercule de Crotone, qui, armé d'une maſſue comme Hercule, & couvert comme lui d'une peau de lion, détruiſit à la tête de cent mille Crotoniates, trois cent mille Sibarites, dont la ville demeura déſerte.

Milon, dans ſa vieilleſſe, regardoit triſtement ſes bras, autrefois ſi robuſtes, alors afoiblis par l'âge: Ah? diſoit-il en pleurant, ils ſont morts à préſent, ces bras dont tant d'athletes ont éprouvé la vigueur.

Il voulut cépendant faire un eſſai, & cet eſſai lui coûta la vie: il trouva un vieux chêne entr'ouvert par quelques coins qu'on y avoit enfoncé à force; il voulut achever de le fendre avec ſes mains; mais c'étoit une entrepriſe digne de ſa jeuneſſe: les coins étant dégagés, ſes mains ſe trouverent priſes; les deux parties de l'arbre ſe rejoignirent, il ne put ſe débaraſſer & reſtant ainſi privé de ſes mains captives, il fut dévoré par les loups. Il vivoit environ cinq ſiecles avant J. C.

Milon, (*Hiſt. Rom.*) (*Titus Annius*) briguoit le conſulat. Il avoit pour irréconciliable ennemi, l'ennemi de tous les gens de bien, le factieux Clodius, tribun du peuple. (*Voyez ſon article*) Ils ſe rencontrerent ſur la voie Appienne, à peu de diſtance de Rome; tous deux étoient bien acompagnés; ils en vinrent aux mains: le choc fut violent: on ignore quel fut l'agreſſeur, mais Clodius y périt avec un grand nombre des gens de ſa ſuite. Sextus Clodius, parent du mort, fit porter ſon corps ſur la tribune aux harangues, & les tribuns ſes confreres demanderent vengeance de ſa mort. Cicéron, ennemi de Clodius, défendit *Milon*. Nous avons ſa harangue; c'eſt une des plus éloquentes de cet éloquent Orateur; mais elle ne fut pas prononcée telle que nous l'avons. Le tribunal entouré de ſoldats, les murmures, les cris des partiſans de Clodius troublerent & intimiderent l'orateur. Son diſcours produiſit peu d'effet, il ne produiſit pas du moins celui de perſuader les juges de l'innocence de *Milon*. Celui-ci fut exilé à Marſeille, où Ciceron lui envoya ſon diſcours tel qu'il l'avoit compoſé. *Milon* l'ayant lu, s'écria: O! *Ciceron, ſi tu avois parlé ainſi*, Milon *ne ſeroit pas à Marſeille!*

Milon eſt auſſi le nom d'un Bénédictin, mort en 872, & qui avoit été inſtituteur d'un fils de Charles le Chauve. Il a écrit en vers une vie de S. Amand, qui ſe trouve dans Surius & dans Bollandus. Une autre piece de lui, qui a pour titre: *Le combat du printemps & de l'hiver*, eſt inſérée dans l'ouvrage de Caſimir Oudin ſur les auteurs eccléſiaſtiques.

MILTIADE, (*Hiſt Greq.*) C'eſt à ce grand capitaine que commencent & la gloire de l'anciene Grece, & ſon ingratitude envers les grands hommes. Il étoit Athenien, fils de Cimon. Son oncle, nommé auſſi Miltiade, avoit établi une colonie dans la Cherſoneſe de Thrace, dont il fut le prince ou, comme on le diſoit alors, le tyran. *Miltiade*, ſon neveu, qui eſt le ſujet de cet article, fut auſſi tyran de la Cherſoneſe. Il l'étoit dans le temps de l'expédition de Darius contre les Scythes. Il ſuivit ce monarque dans cette expédition; mais dès-lors plus favorable à la liberté publique que jaloux de ſa propre domination, *amicior omnium libertati quam ſuæ dominationi*, dit Cornélius Nepos, il propoſa aux Grecs d'Ionie, qui ſervoient comme lui dans l'armée de Darius, de ſe rendre libres, & d'enfermer ce prince dans les déſerts de la Scythie en coupant le pont qu'il avoit conſtruit ſur le Danube pour aſſurer ſa retraite. C'étoit fait du grand roi ſi ce conſeil avoit été ſuivi. Darius ayant envahi la Grece, *Miltiade* gâgna contre ſes généraux cette célebre bataille de Marathon que Platon regarde comme la ſource & la premiere cauſe de toutes ces importantes victoires qui aſſurerent la gloire & la liberté des Grecs, & qui furent toujours comme celle-ci, le triomphe du petit nombre ſur la multitude, & de la valeur ſur la force. L'armées de Perſes étoit de cent dix mille hommes, celle des Athéniens de dix mille en tout, & la victoire de ceux-ci fut complete. La récompenſe de *Miltiade* fut d'être répréſenté à la tête des chefs dans le tableau où étoit peinte cette glorieuſe victoire de Marathon. Ce tableau étoit de Polygnote, & il fut mis à Athênes dans la galerie connue ſous le nom de *Pécile*, c'eſt à-dire *variée*, où étoient raſſemblés les tableaux des plus grands maîtres. Après la bataille de Ma-

rathon, *Miltiade* fut chargé de soumettre les îles de la mer Egée, qui avoient pris le parti des Perses. Il en subjugua plusieurs, mais ayant échoué devant Paros, où il avoit été dangereusement blessé, il fut accusé de s'être laissé corrompre par l'argent des Perses, tant on étoit persuadé que le vainqueur de Marathon ne pouvoit essuyer d'echec qui ne fût volontaire. Mais il étoit encore plus impossible au libérateur de la Grece de devenir un traître & de vouloir détruire son ouvrage. Cependant le peuple encore récemment delivré de la tyrannie des Pisistratides; craignit que celui qui avoit été tyran de la Chersonese ne voulut l'être à Athènes; il craignit la gloire & le mérite même de *Miltiade*. Il aima mieux punir un innocent que d'avoir à redouter un coupable. *Maluit eum innoxium plecti quam se diutius esse in timore; Miltiade* fut condamné à perdre la vie & à être jeté dans *le barathre*, lieu où l'on précipitoit les coupables convaincus des plus grands crimes. Sur l'opposition des magistrats, révoltés de ce jugement inique, on commua sa peine & on le condamna en une amende de cinquante talens. Étant hors d'état de la payer, il fut retenu en prison & il y mourut de la blessure qu'il avoit reçue devant Paros, & qui attestoit l'ingratitude des Grecs. Cimon son fils paya les cinquante talens pour pouvoir lui rendre les honeurs de la sépulture. (*Voyez l'article* CIMON.)

MILTON (Jean) (*Hist. d'Anglet.*) C'est le poëte épique de l'Angleterre. On a de lui deux poëmes en ce genre: *le Paradis perdu*, qui est sa gloire & celle de sa patrie, & *le Paradis reconquis*, qu'on juge en général moins digne de lui, & auquel cependant il donnoit, dit-on, la préference. Le Paradis perdu a été traduit en prose françoise par M. Dupré de Saint-Maur, & par M. Racine le fils. La premiere traduction est noble, énergique, passionée, animée de tout le feu de la poésie angloise. On sent que c'est un poëte qu'on lit, & un poëte anglois, & on ne sent jamais que c'est une traduction. Celle de M. Racine est, dit-on, plus littérale; mais malheur aux traductions littérales, & celle de M. Racine n'a pas été heureuse. La traduction littérale d'un poëte ne sera jamais une traduction fidele, qu'autant qu'elle rendra les mouvemens, les images, les formes du style; en un mot, ce qui constitue la poésie. M. de Beaulaton a fait une traduction en vers de ce même poëme & Madame du Boccage une imitation aussi en vers.

Addisson (*Voyez cet article*) a fait connoître à sa nation tout le prix du *Paradis perdu*. Le libraire Tompson consentit avec bien de la peine à doner trente pistole à *Milton* de cet ouvrage, qui valut plus de cent mille écus aux héritiers du libraire. Au reste, dans ce poëme étincelant de beautés bizares, on trouve aussi des beautés d'un genre très-agréable, telles que la description du paradis terrestre, & la peinture de l'amour d'Adam & d'Eve dans le jardin d'Eden. Sur l'idée générale de ce poëme, *voyez* ANDREINI. *Milton* eut le malheur comme Homere, de devenir aveugle; car suivant l'observation de Velléïus Paterculus, il faut être aveugle pour croire qu'Homere ait été aveugle né. *Quem si quis cæcum genitum putat, omnibus sensibus orbus est*. En effet, comment un si grand peintre de la nature auroit-il pu ne l'avoir jamais vue? *Milton* privé de ce magnifique spectacle déplora son malheur dans son poëme, ce qui lui fournit un exorde superbe d'un de ses chants. On dit que d'autres malheurs personels & domestiques lui ont fourni encore d'autres beautés remarquables. Sa premiere femme l'ayant quité, en alléguant qu'ils étoient de partis différens dans les guerres civiles, sa famille ayant toujours été royaliste & *Milton* s'étant hautement déclaré pour le parti républicain, celui-ci fit à ce sujet son traité du divorce, où il disoit que la seule contrariété d'humeurs étoit une cause suffisante de divorce; mais sa femme s'étant présentée inopinément devant lui chez un ami commun, & s'étant jetée dans ses bras en fondant en larmes, il n'eut pas la dureté de la repousser; il s'attendrit, pleura avec elle, & la reprit. Ce coup de théâtre qui l'avoit frapé, lui inspira le beau morceau de la réconciliation d'Adam & Eve après le péché.

Le Paradis reconquis a été traduit en françois par le P. de Mareuil, Jesuite. *Milton* fut en effet un des plus zélés défenseurs de la cause républicaine. Il écrivit pour justifier le supplice de Charles Ier Saumaise prit la défense de ce monarque infortuné; mais il resta trop au-dessous d'une cause si intéressante. L'ouvrage de *Milton*, intitulé: *Défense de peuple Anglois*, scandalisa beaucuup les monarchies, & fut brûlé à Paris par la main du bourreau, tandis que l'auteur étoit récompensé à Londres par un présent de mille livres sterling. Il écrivit aussi contre le livre de Pierre Dumoulin le fils, qu'il attribuoit à Morus, (Alexandre) & qui a pour titre; *Clamor regii sanguinis adversus parricidas anglos*. Il étoit Secrétaire de Cromwel: Il le fut aussi de Richard Cromwel & du parlement qui dura jusqu'au temps de la restauration. Après le rétablissement de Charles II on le laissa tranquille dans sa maison, dont il eut soin cependant de ne pas sortir que l'amnistie ne fût publié. On lui offrit même de lui rendre sa place de Sécretaire auprès de Charles II, & sa femme le sollicitoit vivement d'accepter. *Vous autres femmes*, lui dit-il avec colere, *il n'y a rien que vous ne soyez prêtes à faire pour aller en carosse. Quant à moi, je veux vivre libre & mourir en homme*; & il refusa. On a de lui une histoire d'Angleterre. Toutes ses œuvres, tant poétiques qu'historiques & polémiques, ont été recueillies en 1699 à Londres, en trois volumes

in-folio. À la tête de cette édition, se trouve la vie de *Milton* par Roland. Il étoit né en 1608 d'une famille noble. Il mourut à Brunhill en 1674.

On avoit remarqué que notre roi Henri III, prince d'un caractere naturélement doux, devenoit presque furieux dans le temps de gelée. On a fait une remarque de physique à peu près semblable sur *Milton* : c'est que son génie étoit dans sa plus grande force, depuis l'équinoxe d'autone, jusqu'à l'équinoxe du printemps. Il avoit beaucoup voyagé, & les voyages, indépendament des idées & des tableaux qu'ils lui fournissoient, renouveloient & ranimoient son imagination par le seul mouvement. Il avoit autant de goût pour la musique que pour la poésie : sa voix étoit belle, & il chantoit bien. Il jouoit de divers instrumens.

Ses filles, qui étoient au nombre de trois, l'aidoient dans ses travaux, & c'étoit sans y rien connoître; il les avoit instruites à lire & à prononcer distinctement huit langues différentes sans les entendre; & pour raison de ne pas pousser plus loin leur instruction à cet égard, il alléguoit ce mauvais quolibet : *Qu'une langue suffit de reste à une femme*. Elles ne lui étoient pas moins utiles dans le malheureux état de cécité où il étoit réduit. Elles lui lisoient en hébreu Isaïe, en grec Homere, en latin Virgile & Ovide. Madame Clarke, une de ses filles, avoit retenu quantité de vers de ces différens poëtes, & les récitoit par cœur imperturbablement sans savoir ce qu'elle disoit. Addisson étant parvenu au ministere, voulut la connoître pour lui faire du bien : il lui fit dire de la venir voir & d'apporter les titres qui prouvoient qu'elle étoit fille de *Milton*. Elle ressembloit si fort à son pere; qu'aussi-tôt qu'Addisson la vit il s'écria : *Ah! Madame, il n'est plus besoin de papiers; oui, vous êtes la fille de l'illustre* Milton; *voilà des traits qui l'attestent bien mieux que ne pouroient faire tous les titres du monde.*

MIMNERME, (*Hist. Litt.*) poëte & Musicien Grec, qui vivoit du temps de Solon, il n'en reste que des fragmens dont un des plus considérables se trouve dans Stobée. Ses élégies amoureuses sont fort vantées dans toute l'antiquité. Properce a dit :

Plus in amore valet Mimnermi versus Homero.

Horace le cite comme le chantre & le panégyriste le plus célebre de l'amour & des jeux :

Si Mimnermus uti censet, sine amore jocisque
Nil est jucundum, vivas in amore jocisque.

Il paroît le préférer à Callimaque, lorsqu'il dit :

Discedo Alcœus puncto illius, ille meo quis?
Quis nisi Callimachus? Si plus adposcere visus,
Fit Mimnermus, & optivo cognomine crescit.

Quelques-uns croyent *Mimnerme* l'inventeur de l'élégie, mais il n'y a rien de constant sur ce point.

Quis tamen exiguos elegos emiserit auctor
Grammatici certant, & adhuc sub judice lis est.

MINERVIUM, s. m. (*Hist. anc.*) en général édifice consacré à Minerve, mais en particulier ce petit temple consacré à *Minerva capitata*, dans l'onzieme région de la ville de Rome, au pied du mont Cœlius.

MINIANA, (*Hist. Litt. mod.*) continuateur de Mariana, mort en 1630; étoit Religieux de la rédemption en Espagne.

(MINGARELLI (Jean Louis) (*Hist. Litt. mod.*) né à Grizzana dans le territoire de Bologne en 1722 chanoine régulier de la congrégation du S. Sauveur, qui le nomma son général l'an 1776, & mort à Bologne le 10 mars 1793, étoit un des plus savans hommes de sa congrégation. Formé sous l'instruction & la direction du célebre P. Trombelli, il s'appliqua singuliérement à l'étude de la langue greque, dont il étoit Professeur à l'Université de Bologne depuis plus de trente ans. Il a donné plusieurs essais de son savoir dans les ouvrages qu'il a publiés, comme la collection d'Anecdotes latines & Greques publiée à Rome en 1756, l'édition du traité de Didyme sur la Trinité faite à Bologne en 1769, des recherches sur les odes de Pindare imprimées à Bologne en 1772, le catalogue des MSS. grecs de la biblioteque Nani publié dans la même ville l'an 1784 &c. &c. Mais ce qui est plus surprenant c'est, qu'ayant reçu de Venise en 1784, lorsqu'il avoit déja 62 ans, certains fragmens MSS. de la même bibliotheque, qu'on croyoit grecs, & ayant compris qu'ils étoient égyptiens, il s'adona à l'étude de cette langue difficile, & il y réussit de façon, qu'il put les traduire & les publier avec ses réflexions l'an 1784. Dans les mémoires d'Histoire qu'on a imprimés à Venise chez Stella, on a donné l'éloge de ce savant avec le catalogue de ses ouvrages (Juillet 1793 p. 36). Le P. D. Ferdinand Mingarelli moine Camaldule, homme aussi très-savant, étoit son frere. Il a publié plusieurs petits ouvrages, sur les antiquités, la bible, & l'erudition ecclésiastique; & c'est à lui que nous devons entre autres choses l'ouvrage, qui a pour titre, *Veterum Testimonia de Didymo Alexandrino*, imprimé à Rome en 1764. Il mourut à Faenza en 1777 à l'âge de 50 ans. On a inséré son l'éloge dans *l'Antologia Romana* an. 1778. p. 305.)

MINISTERE, ſ. m. (*Hiſt. mod.*) profeſſion, charge ou emploi où l'on rend ſervice à Dieu, au public, ou à quelque particulier.

On dit dans le premier ſens, que le *miniſtere* des prélats eſt un *miniſtere* redoutable, & qu'ils en rendront à Dieu un compte rigoureux. Dans le ſecond; qu'un avocat eſt obligé de prêter ſon *miniſtere* aux opprimés, pour les défendre. Et dans le troiſieme, qu'un domeſtique s'aquite fort bien de ſon *miniſtere*.

Miniſtere ſe dit auſſi du gouvernement d'un état ſous l'autorité ſouveraine. On dit en ce ſens que le *miniſtere* du cardinal de Richelieu a été glorieux, & que les lettres n'ont pas moins fleuri en France ſous le *miniſtere* de M. Colbert qu'elles avoient fait à Rome ſous celui de Mécénas.

Miniſtere eſt auſſi quelquefois un nom collectif, dont on ſe ſert pour ſignifier le miniſtres d'état. Ainſi nous diſons, le *miniſtere* qui étoit Wigh, devint Tory, dans les dernieres années de la reine Anne, pour dire que les miniſtres atachés à la premiere de ces factions furent remplacés par d'autres du parti contraire.

MINISTRE, (*Hiſt. mod.*) celui qui ſert Dieu, le public ou un particulier.

C'eſt en particulier le nom que les Prétendus Réformés donnent à ceux qui tienent parmi eux la place de prêtres.

Les Catholiques même appelent auſſi quelquefois les évêques ou les prêtres, les *miniſtres* de Dieu, les *miniſtres* de la parole ou de l'Evangile. On les appele auſſi *paſteurs*.

Miniſtres de l'autel, ſont les eccléſiaſtinue qui ſervent le célébrant à la meſſe; tels ſont ſinguliérement le diacre & le ſous-diacre, comme le porte leur nom; car le mot grec Διάκονος ſignifie à la lettre, *miniſtre*.

MINISTRES DU ROI ſont des perſones envoyées de ſa part dans les cours étrangeres pour quelques négociations: tels ſont les ambaſſadeurs ordinaires & extraordinaires, les envoyés ordinaires & extraordinaires, les *miniſtres* plénipotentiaires; ceux qui ont ſimplement le titre de *miniſtres du roi* dans quelque cour ou à quelque diete, les réſidens & ceux qui ſont chargés des afaires du roi auprès de quelque république, quoi que ces *miniſtres* ne ſoient pas tous de même ordre, on les comprend cependant tous ſous la dénomination générale de *miniſtres du roi*.

Les cours étrangeres ont auſſi des *miniſtres* réſidens près la perſone du roi, de ce nombre eſt le nonce du pape; les autres ſont, comme les *miniſtres du roi*, des ambaſſadeurs ordinaires, & extraordinaires des envoyés ordinaires & extraordinaires, des *miniſtres* plénipotentiaires, des perſones chargés des afaires de quelque prince ou république, il y a auſſi un agent pour les villes anſéatiques.

Le nombre des *miniſtres du roi* dans les cours étrangeres, & celui des *miniſtres* des cours étrangeres réſidens près le roi, n'eſt pas fixe; le prince envoient ou rapelent leurs ambaſſadeurs & autres *miniſtres*, ſelon les diverſes conjonctures.

Les *miniſtres* des princes dans les cours étrangeres ſignent, au nom de leur prince, les traités de paix & de guerre, d'alliance, de commerce, & d'autres négociations qui ſe font entre les cours.

Lorſqu'on fait venir quelque expédition d'un jugement ou autre acte public, paſſé en pays étranger, pour s'en ſervir dans un autre état, on la fait légaliſer par le *miniſtre* que le prince de cet état a dans le pays étranger d'où l'acte eſt émané, afin que foi ſoit ajoutée aux ſignatures de ceux qui ont expédié ces actes; le *miniſtre* ſigne cette légaliſation, & la fait contreſigner par ſon ſecrétaire, & ſceller de ſon ſceau.

MINORITÉ DES ROIS, (*Hiſt. mod.*) âge pendant lequel un monarque n'a pas encore l'adminiſtration de l'état. La *minorité des rois* de Suede, de Danemarck & des provinces de l'Empire, finit à 18 ans; celle des rois de France ſe termine à 14 ans, par une ordonance de Charles V. du mois d'Août 1374. Ce prince voulut que le recteur de l'univerſité, le prévôt des marchands & les échevins de la ville de Paris, aſſiſtaſſent à l'enregiſtrement. Le chancelier de l'Hôpital expliqua depuis cette ordonnance, ſous le regne de Charles IX; il fut alors décidé que l'eſprit de la loi étoit que les rois fuſſent majeurs à 14 ans commencés, & non pas acomplis, ſuivant la regle, que, dans les cauſes favorables, *annus inceptus pro perfecto habetur*. Il eſt bien difficile de peſer le pour & le contre qui ſe trouve à abréger le temps de la *minorité des rois;* ce qu'il y a de certain, c'eſt que ſi dans la *minorité* on porte aux pieds du trône les gémiſſemens du peuple, le prince laiſſe répondre pour lui, les auteurs même des maux dont on ſe plaint; & ceux-ci ne manquent jamais d'ordoner la ſuppreſſion de pareilles remontrances. Mais des miniſtres n'abuſeront-ils pas également de l'esprit d'un prince qui commence ſa 14°. année?

MINUTIUS-FELIX, (*Hiſt. Anc.*) orateur Romain qui vivoit au commencement du troiſieme ſiecle, & dont nous avons un dialogue intitulé: *Octavius*, où un chrétien & un payen disputent enſemble. L'objet & le réſultat de cet ouvrage eſt de jeter du ridicule ſur les fables du paganiſme. D'Ablancourt, parmi nous, a traduit ce Dialogue.

MIPHIBOSETH, (*Hiſt. Sacr.*) il y en a deux: l'un fils de Saül & de Respha, dont il eſt parlé au ſecond livre des Rois, *chapitre* 21, *verſ.* 9.

L'autre, fils de Jonathas, dont on trouve l'hiſtoire au ſeconde livre de Rois, *chapitres* 4, 9, 16 & 19.

MIRABAUD, (Jean Baptiſte de) (*Hiſt. Litt. mod.*) Provençal, ſecrétaire perpétuel de l'Aca-

démie Françoiſe, traducteur de la *Jeruſalem délivrée*, du Taſſe, & du *Roland Furieux* de l'Arioſte. De meilleures traductions de ces deux ouvrages, faites depuis, n'ont cependant pas fait oublier celles de M. *Mirabaud*. Il eut pour ſucceſſeurs, dans le ſecrétariat de l'Académie, M. Duclos & dans la place d'Académicien, M. de Buffon qui a fait de lui un fort bel éloge, où ſe trouve cette maxime générale très-importante & très-vraie: „ *plus un homme eſt honête, & plus ſes écrits lui reſſemblent*, „ mais à l'application, on ne voit pas trop comment M. de *Mirabaud* pouvoit ſe peindre dans la traduction du Taſſe & de l'Arioſte; c'étoit le Taſſe & l'Arioſte qu'il devoit peindre & qu'il n'a peut-être pas aſſez bien peints. M. de *Mirabaud* mourut le 24 juin 1760, âgé de quatre-vingt-ſix ans. On a fort mal-à-propos mis ſous ſon nom, dix ans après ſa mort, *le ſyſtême de la nature*, ouvrage qu'il ne faut attribuer à perſone.

MIRAMION, (*Hiſt. mod.*) (Marie Bonneau dame de) née à Paris en 1629, mariée en 1645, à Jean Jacques de Beauharnois, ſeigneur de *Miramion*, femme pieuſe & charitable, connue par pluſieurs fondations utiles, entr'autres, par celle de Sainte Pélagie, & ſur-tout par celle des dames qui de ce nom s'appelent Miramiones; elle mourut en 1696. L'Abbé de Choiſy a écrit ſa vie.

MIRANDE ou MIRANDOLE. (*Voyez* Pic de la)

MIRAUMONT, (Pierre de) (*Hiſt. Litt. mod.*) natif d'Amiens, Lieutenant de la prévôté de l'hôtel, auteur de Mémoires ſur la prévôté de l'hôtel, d'un *traité de chancellerie*, & du livre intitulé: *origine des cours ſouveraines*. Mort en 1611.

MIRE, (Aubert le) (*Hiſt. Litt. mod.*) né à Bruxelles en 1573, doyen de l'égliſe d'Anvers, dont Jean le *Mire* ſon oncle étoit évêque, & premier aumônier & bibliothécaire de l'archiduc Albert d'Autriche, a beaucoup travaillé ſur les origines monaſtiques, particuliérement ſur celles des Bénédictins & des Chartreux; on a recueilli en quatre volumes *in*-folio tous ſes ouvrages ſur l'hiſtoire eccléſiaſtique. Il a travaillé auſſi ſur des ſujets profanes. On a de lui un recueil de Chartes & de Diplômes concernant les Pays-Bas, ſous le titre d'*Opera Hiſtorica & Diplomatica*, avec des notes, corrections & augmentations de Foppens, & des éloges des écrivains célebres des Pays-Bas, éloges toujours trop forts, ſelon l'uſage. Aubert le *Mire* a encore écrit la vie de Juſte-Lipſe, & on a de lui quelques ouvrages hiſtoriques utiles, tels que ceux-ci: *Rerum Belgicarum Chronicon*; *De rebus Bohemicis*. Toutes les œuvres de le *Mire* ſont en latin.

MIREPOIX, (*Voyez* Levis.)

MIRIWEYSS, (*Hiſt. mod. de Perſe*) rebelle fameux par ſes ſuccès & par ſes cruautés, fils d'un autre rebelle, qui avoit enlevé à l'Empereur de Perſe la province de Candahar. *Miriweyss* prenoit en conſéquence le titre de *prince de Candahar*. Ayant raſſemblé une armée d'environ douze mille hommes, il remporta, le 8 mars 1722, une grande victoire & s'empara d'Ispahan. Il abuſa de la victoire & de la vengeance, il viola tous les traités de commerce que la Perſe entretenoit avec les différentes puiſſances de l'Europe, il ſe rendit odieux, mais redoutable: les ennemis de la Perſe ſe joignirent à lui. En 1724, le Mogol & le Turc lui fournirent des ſecours; mais en 1725 les choſes changerent, ſes vaſtes deſſeins alarmerent ſes voiſins, & la Turquie, loin de le ſeconder, ſe tourna contre lui; il fut réſiſter même avec avantage à la Turquie, mais c'étoit de ſes propres vices qu'il avoit le plus à craindre; il avoit enlevé une femme à ſon mari légitime; le fils de cette femme, pour venger ou ſon pere ou ſa mere, ou tous les deux enſemble, tua le tyran au mois d'octobre 1725.

MIRMILLON, ſ. m. (*Hiſt. anc.*) eſpece de gladiateurs qui étoient armés d'un bouclier & d'une faux. On les diſtinguoit encore à la figure de poiſſon qu'ils portoient à leurs casques.

Miroir des anciens, (*Hiſt. des Invent.*) voici ſur ce ſujet des recherches qu'on a inſérées dans l'hiſtoire de l'Académie des Inſcriptions, & qui méritent de trouver ici leur place.

La nature a fourni aux hommes les premiers *miroirs*. Le cryſtal des eaux ſervit leur amour propre, & c'eſt ſur cette idée qu'ils ont cherché les moyens de multiplier leur image.

Les premiers *miroirs* artificiels furent de métal. Cicéron en attribue l'invention au premier Eſculape. Une preuve plus inconteſtable de leur antiquité eſt l'endroit de l'exode, *chap. xxxviij. v.* 8. où il eſt dit qu'on fondit les *miroirs* des femmes qui ſervoient à l'entrée du tabernacle, & qu'on en fit un baſſin d'airain avec ſa baſe.

Outre l'airain, on employa l'étain & le fer bruni; on en fit depuis qui étoient mêlés d'airain & d'étain. Ceux qui ſe faiſoient à Brindes paſſerent long-temps pour les meilleurs de cette derniere eſpece; mais on donna enſuite la préférence à ceux qui étoient faits d'argent; & ce fut Praxitele, différent du célebre ſculpteur de ce nom, qui les inventa. Il étoit contemporain de Pompée le grand.

Le badinage des poëtes & la gravité des juriſconſultes ſe réuniſſent pour donner aux *miroirs* une place importante dans la toilete des dames. Il falloit pourtant qu'ils n'en fuſſent pas encore, du moins en Grece, une piece auſſi conſidérable du temps d'Homere, puiſque ce poëte n'en parle pas dans l'admirable deſcription qu'il fait de la toilete de Junon, où il a pris plaiſir à raſſembler tout ce qui contribuoit à la parure la plus recherchée.

Le luxe ne négligea pas d'embélir les *miroirs*.

Il

Il y prodigua l'or, l'argent, les pierreries, & en fit des bijoux d'un grand prix. Seneque dit qu'on en voyoit dont la valeur surpassoit la dot que le sénat avoit assignée des deniers publics à la fille de Cn. Scipion. Cette dot fut de 11000 âs; ce qui, selon l'évaluation la plus commune, revient à 550 livres de notre monoie. On ornoit de *miroirs* les murs des apartemens; on en incrustoit les plats ou les bassins dans lesquels on servoit les viandes sur la table, & qu'on appeloit pour cette raison *specillatæ patinæ*; on en revêtoit les tasses & les gobelets, qui multiplioient ainsi l'image des convives; ce que Pline appele *populus imaginum*.

Sans nous arrêter aux *miroirs ardens*, qui ne sont pas de notre sujet, passons à la forme des anciens *miroirs*. Il paroît qu'elle étoit ronde ou ovale. Vitruve dit que les murs des chambres étoient ornés de *miroirs* & d'abaques, qui faisoient un mélange alternatif de figures rondes & de figures carrées. Ce qui nous reste de *miroirs anciens* prouve la même chose. En 1647 on découvrit à Nimegue un tombeau où se trouva entr'autres meubles, un *miroir* d'acier ou de fer pur, de forme orbiculaire, dont le diametre étoit de cinq pouces romains. Le revers en étoit concave, & couvert de feuilles d'argent, avec quelques ornemens.

Il ne faut cependant pas s'y laisser tromper: la fabrication des *miroirs* de métal n'est pas inconnue à nos artistes; ils en font d'un métal de composition qui approche de celui dont les anciens faisoient usage: la forme en est carrée, & porte en cela le caractere du moderne.

Le métal fut long-temps la seule matiere employée pour les *miroirs*. Il est pourtant incontestable que le verre a été connu dans les temps plus reculés. Le hazard fit découvrir cette admirable matiere environ mille ans avant l'époque chrétiene. Pline dit que des marchands de nitre qui traversoient la Phénicie, s'étant arrêtés sur le bord du fleuve Bélus, & ayant voulu faire cuire leurs viandes, mirent, au défaut de pierres, des morceaux de nitre pour soutenir leur vase, & que ce nitre mêlé avec le sable, ayant été embrasé par le feu, le fondit, & forma une liqueur claire & transparente qui se figea, & donna la premiere idée de la façon du verre.

Il est d'autant plus étonant que les anciens n'aient pas connu l'art de rendre le verre propre à conserver la représentation des objets, en appliquant l'étain derriere les glaces, que les progrès de la découverte du verre furent chez eux poussés fort loin. Quels beaux ouvrages ne fit-on pas avec cette matiere! quelle magnificence que celle du théâtre de M. Scaurus, dont le second étage étoit entiérement incrusté de verre! Quoi de plus superbe, selon le récit de saint Clément d'Alexandrie, que ces colonnes de verre d'une grandeur & d'une grôsseur extraordinaire, qui ornoient le temple de l'île d'Aradus!

Il n'est pas moins surprenant que les anciens, connoissant l'usage du cristal plus propre encore que le verre à être employé dans la fabrication des *miroirs*, ne s'en soient pas servis pour cet objet.

Nous ignorons le temps où les anciens commencerent à faire des *miroirs* de verre. Nous savons seulement que ce fut des verreries de Sidon que sortirent les premiers *miroirs* de cette matiere. On y travailloit très-bien le verre, & on en faisoit de très-beaux ouvrages, qu'on polissoit au tour, avec des figures & des ornemens de plat & de relief, comme on auroit pu faire sur des vases d'or & d'argent.

Les anciens avoient encore connu une sorte de *miroir* qui étoit d'un verre, que Pline appele *vitrum Obsidianum*, du nom d'Obsidius qui l'avoit découvert en Éthiopie; mais on ne peut lui donner qu'improprement le nom de *verre*. La matiere qu'on y employoit étoit noire comme le jayet, & ne rendoit que des représentations fort imparfaites.

Il ne faut pas confondre les *miroirs* des anciens avec la pierre spéculaire. Cette pierre étoit d'une nature toute différente, & employée à un tout autre usage. On ne lui donnoit le nom de *specularis* qu'à cause de sa transparence; c'étoit une sorte de pierre blanche & transparente qui se coupoit par feuilles, mais qui ne résistoit point au feu. Ceci doit la faire distinguer du talc, qui a bien la blancheur & la transparence, mais qui résiste à la violence des flammes.

On doit raporter au temps de Séneque l'origine de l'usage des pierres spéculaires; son témoignage y est formel. Les Romains s'en servoient à garnir leurs fenêtres, comme nous nous servons du verre, sur-tout dans les sales à manger, pendant l'hiver pour se garantir des pluies & des orages de la saison. Ils s'en servoient aussi pour les litieres des dames, comme nous mettons des glaces à nos carosses; pour les ruches, afin d'y pouvoir considérer l'ingénieux travail des abeilles. L'usage des pierres spéculaires étoit si général, qu'il y avoit des ouvriers dont la profession n'avoit d'autre objet que celui de les travailler & de les mettre en place. On les appeloit *specularii*.

Outre la pierre appelée *spéculaire*, les anciens en connoissoient une autre appelée *phengites*, qui ne cédoit pas à la premiere en transparence. On la tiroit de la Cappadoce. Elle étoit blanche, & avoit la dureté du marbre. L'usage en commença du temps de Néron; il s'en servit pour construir le temple de la Fortune, renfermé dans l'enceinte immense de ce riche palais, qu'il appela la *maison Dorée*. Ces pierres répandoient une lumiere éclatante dans l'intérieur du temple; il sembloit, selon l'expression de Pline, que le jour

y étoit plutôt renfermé qu'introduit, *tanquam incluſa luce, non tranſmiſſa.*

Nous n'avons pas de preuve que la pierre ſpéculaire ait été employée pour les *miroirs*; mais l'hiſtoire nous apprend que Domitien, dévoré d'inquiétudes & agité de frayeurs, avoit fait garnir de carreaux de pierre phengite, tous les murs de ſe portiques, pour apercevoir, lorſqu'il s'y promenoit, tout ce qui ſe faiſoit derriere lui, & ſe prémunir contre les dangers dont ſa vie étoit menacée.

MIRON, (*Hiſt. de Fr.*) François *Miron*, médecin de Charles IX, eut pour fils Gabriel *Miron*, qui fut Lieutenant-Civil. Celui-ci eut deux fils: François, Lieutenant-Civil & ſurtout Prévôt des marchands très-célebre & très-célébré par Mézeray; il fut nommé à cette derniere place en 1604. Il mourut le 4 juin 1609, c'eſt lui qui a fait faire la façade de l'hôtel de ville de Paris, qui paſſoit alors pour un bel édifice: Robert, ſon frere, préſident aux requêtes du palais, ambaſſadeur en Suiſſe, fut auſſi Prévôt des marchands, & à ce titre Préſident du tiers-état à l'aſſemblée des états-généraux de 1614. Il mourut en 1641.

Charles *Miron*, fils du prévôt des marchands, François, fut nommé à l'évêché d'Angers, par Henri III en 1588. Il en prit poſſeſſion le 4 avril 1589, & fut ſacré à Tours par Simon de Maillé le 11 avril 1591. Ataché à Henri IV à la vie & à la mort, il fut préſent à ſon abjuration à St. Denys le 25 juillet 1593; à ſon ſacre fait à Chartres le 27 février 1594; en 1610, il fit ſon oraiſon funebre, il ſe démit de ſon évêché d'Angers en faveur de Guillaume Fouquet de la Varenne. Le cardinal de Richelieu auquel il faiſoit ombrage à Paris, l'obligea de reprendre ſon évêché d'Angers à la mort de Fouquet de la Varenne en 1621. Il en reprit poſſeſſion le 23 avril 1622, trente trois ans après la premiere priſe de poſſeſſion. Il fut tranſféré à l'archevêché de Lyon en 1626. Mort doyen des prélats de France en 1628.

Un Robert *Miron*, maître des comptes, de la même famille, fort ataché au Roi, fut maſſacré au ſortir de l'hôtel de ville, dans l'émeute du 4 juillet en 1652.

MIS, ſ. m. (*Hiſt. du bas Empire*) c'eſt, comme on le dit dans le *Dictionaire de Trévoux*, le nom que l'on donnoit autrefois aux commiſſaires que les rois déléguoient dans les généralités, & qui répond en partie aux intendans de nos jours. On voit dans les vieux capitulaires, que Charles-le-Chauve nomme douze *mis* dans les douze miſſies de ſon royaume, on les appeloit *miſſi dominici*; ſur quoi le P. d'Argone, ſous le nom de Vigneul Marville, dit qu'un bibliothécaire ignorant rangea au nombre des miſſels un traité *de miſſis dominicis*, croyant que c'étoit un recueil des meſſes du dimanche. Ces commiſſaires informoient de la conduite des comtes & jugeoient les cauſes d'appel dévolues au roi, ce qui n'a eu lieu cependant que ſous la deuxieme race. Sous la troizieme, ce pouvoir a été transferé aux baillis & ſenéchaux, qui depuis ont eu droit de juger en dernier reſſort, juſqu'au temps que le parlement a été rendu ſédentaire par Philippe-le-Bel.

MISLA, ſ. m. (*Hiſt. mod. Diete*) c'eſt une boiſſon que font les Indiens ſauvages, qui habitent par la terre ferme de l'Amérique vers l'iſthme de Panama. Il y a deux ſortes de *miſla*; la premiere ſe fait avec le fruit des plantes fraîchement cueilli, on le fait rôtir dans ſa gouſſe & on l'écraſe, dans une gourde; après en avoir ôté la pelure, on mêle le jus qui en ſort avec une certaine quantité d'eau. Le *miſla* de la ſeconde eſpece ſe fait avec le fruit du platane ſéché, & dont on a formé une eſpece de gâteau; pour cet effet, on cueille le fruit dans ſa maturité, & on le fait ſécher à petit-feu ſur un gril de bois, & l'on en fait des gâteaux qui ſervent de pain aux Indiens.

MISSI DOMINICI, (*Hiſt. de Fr.*) c'eſt ainſi que l'on nommoit ſous le princes de la race carlovingiene, des officiers atachés à la cour des empereurs, que ces princes envoyoient dans les provinces de leurs états, pour entendre les plaintes des peuples contre leurs magiſtrats ordinaires, leur rendre juſtice & redreſſer leurs griefs, & pour veiller aux finances; ils étoient auſſi chargés de prendre connoiſſance de la diſcipline eccléſiaſtique & de faire obſerver les réglemens de police. Il paroît que ces *miſſi dominici* faiſoient les fonctions que le roi de France a donnés depuis aux intendans de ſes provinces.

MISSILIA, ſ. m. pl. (*Hiſt. anc.*) preſens en argent qu'on jetoit au peuple. On envelopoit l'argent dans des morceaux de drap, pour qu'ils ne bleſſaſſent pas. On faiſoit de ces préſens aux couronemens. Il y eut des tours bâties à cet uſage. Quelquefois au lieu d'argent, on diſtribuoit des oiſeaux, des noix, des dates, des figues. On jeta auſſi des dés. Ceux qui pouvoient s'en ſaiſir alloient enſuite ſe faire délivrer le bled, les animaux, l'argent, les habits déſignés par leur dé. L'empereur Léon abolit ces ſortes de largeſſes qui entraînoient toujours beaucoup de déſordre. Ceux qui les faiſoient, ſe ruinoient; ceux qui s'atroupoient pour y avoir part, y perdoient quelquefois la vie.

MISSON, (Maximilien) (*Hiſt. Litt. mod.*) zélé proteſtant, dont on liſoit beaucoup autrefois le voyage d'Italie, parce qu'on n'en avoit pas encore de meilleur. On a encore de *Miſſon* des *mémoires d'un voyageur en Angleterre*, & un petit ouvrage fanatique & polémique, intitulé: le *théâtre ſacré des Cevennes*. *Miſſon* mourut à Londres en 1721.

MITELLA, ſ. f. (*Hiſt. anc.*) eſpece de bonet qui s'atachoit ſous le menton. C'étoit une coë-

ſure des femmes que les hommes ne portoient qu'à la campagne. On appela auſſi *mitella* des courones d'étoſe de ſoie, bigarées de toutes couleurs, & parfumées de odeurs les plus précieuſes. Neron en exigeoit de ceux dont il étoit le convive. Il y en eut qui coûterent juſqu'à quatre millions de ſeſterces.

MITHRIDATE, (*Hiſt. rom. en Aſie*) nom de pluſieurs rois de Pont: *Mithridate*, VI. ſurnomé Eupator, ce grand ennemi des romains, eſt le plus célebre de tous. Il étoit d'un ſang très noble, Racine a dit:

Qui voit juſqu'à Cyrus remonter ſes ayeux,

Ce qui ne ſeroit pas exactement vrai, ſi comme le penſent pluſieurs ſavans, il deſcendoit de Darius, fils d'Hyſtaſpe par Artabazane, fils aîné de Darius & frere aîné de Xerxes; car Xerxes deſcendoit de Cyrus par Atoſſe, ſa fille, une des femmes de Darius, & ce fut la raiſon pour laquelle il fut préféré pour le trône à ſon frere aîné Artabazane, qui, né d'une autre mere, étoit étranger à Cyrus, fondateur de l'empire des Perſes. Artabazane obligé de céder cet empire à Xerxes & l'ayant cédé de bonne grâce, obtint de lui un établiſſement ſur la côte du Pont-Euxin: de là le royaume de Pont.

Le pere de *Mithridate*, nommé *Mithridate* Evergete, étoit le premier de ſa race qui eût fait alliance avec les romains. L'avénement de *Mithridate* Eupator ou le grand, peut ſe raporter à l'an de Rome 629, avant J. C. 123. Il fut élevé par des tuteurs perfides qui tenterent tous les moyens de le faire périr, mais leur mauvaiſe volonté tourna toujours à ſon avantage, ils lui faiſoient monter un cheval farouche & indompté, ils le condamnoient aux exercices les plus violens & les plus dangereux; il ariva de là qu'il devint le meilleur cavalier, l'homme le plus robuſte & le plus adroit de ſon royaume. Ils tenterent le poiſon, le jeune prince qui s'en défioit, ſe précautiona par l'uſage des contrepoiſons, & ſeul entre tous les hommes, dit Pline, il contracta l'habitude de prendre tous les jours du poiſon après s'être muni d'Antidotes. Il inventa même des contrepoiſons, dont un avoit retenu ſon nom.

... Des plus cheres mains craignant les trahiſons
J'ai pris ſoin de m'armer contre tous les poiſons,
J'ai ſu par une longue & pénible induſtrie
Des plus mortels venins prévenir la furie.

La chaſſe & la guerre, dont il fit un uſage continuel, l'acoutumerent au ſang & le rendirent féroce & cruel autant que hardi & vigoureux. Juſtin dit d'après Trogue Pompée, que *Mithridate* vécut ſept ans entiers dans les forêts, y paſſant les nuits comme les jours, ſans entrer non ſeulement dans aucune ville, mais même dans acune maiſon de payſan. Quand il eut quité cette vie ſauvage & innocente où du moins il ne tuoit que des bêtes, il fit mourir ſes tuteurs, ſa mere, ſon frere, ſes fils, ſes filles, ſes femmes, ſes maitreſſes, Laodice ſa ſœur dont il avoit fait auſſi ſa femme, & qui lui ayant été infidele pendant une de ſes lorgues abſences, avoit tenté de l'empoiſoner à ſon retour; cependant il eſt moins diffamé par ces crimes que célebre comme un grand roi:

Qui ſeul a durant quarante ans
Laſſé tout ce que Rome eut de chefs importans,
Et qui dans l'Orient balançant la fortune
Vengeoit de tous les rois la querele commune...,
Qui de Rome toujours balançant le deſtin,
Tenoit entre elle & lui l'univers incertain;

Et qui nous plait enfin par ſa ſeule haine pour les Romains, peuple conquérant, peuple auſſi odieux qu'admirable. *Mithridate* auſſi conquéran, mais moins heureux & par-là plus intéreſſant, chercha d'abord à s'agrandir du côté du nord du Pont-Euxin & vers les Palus Méotides, mais bien-tôt tournant ſes vûes vers le midi, l'Aſie Mineure devint l'objet de ſon ambition; elle étoit alors partagée entre les romains & *Mithridate* & quelques autres rois, dont les romains ſe rendoient ou les protecteurs ou les oppreſſeurs, ſelon les intérêts de leur politique; il réſolut de chaſſer les Romains de l'Aſie & de dépouiller ces autres rois. Il ataqua d'abord ceux-ci, ſûr que les romains prendroient leur défenſe, non par zele pour eux, mais pour empêcher ſon agrandiſſement; il parut d'abord vouloir ménager les romains juſqu'à ce qu'il eût formé contre eux une ligue aſſez puiſſante pour éclater. Tigrane, ſon gendre, Roi d'Arménie, lui fourniſſoit des troupes, tous les rois de l'Orient étoient dans ſes intérêts, l'Égypte & la Phénicie fourniſſoient ſa flote des pilotes expérimentés; tout lui réuſſit d'abord, toute l'Aſie Mineure ſe ſoumit à lui; il fait priſonier Oppius, général romain & le traîne par-tout à ſa ſuite, comme les romains dans leurs triomphes traînoient les rois vaincus à la ſuite d'un char; ayant auſſi vaincu & pris Aquilius, autre général Romain, il le traita encore avec bien plus d'outrages, il le fit charger de chaînes, battre de verges, promener publiquement ſur un âne, atacher par une chaîne à un Baſtarne d'une hauteur démeſurée, qui étoit à cheval & qu'il étoit obligé de ſuivre à pied; il finit par lui faire verſer de l'or fondu dans la bouche, pour inſulter à l'avidité qu'il lui reprochoit & qu'on lui reprochoit.

De ces cruautés particulieres, *Mithridate* s'éleva par dégrés à des cruautés publiques. Il envoya un ordre à tous les gouverneurs des provinces & des villes de ſon obéiſſance dans l'Aſie, de maſſacrer en un ſeul jour tout ce qui ſe trouvoit des Romains dans l'Aſie. L'ordre fut exécuté avec autant de barbarie qu'il avoit été donné. Il en coûta la vie à cent mille Romains, hommes, femmes, enfans. C'eſt un de ces grands maſſacres, une de ces horribles perfidies qui ſouillent les annales du monde, & cependant *Mithridate* n'inſpire point d'horreur, parce qu'il s'agiſſoit des Romains. Xipharès dit à Mithridate :

N'en atendez jamais qu'une paix ſanguinaire,
Et telle qu'en un jour un ordre de vos mains
La donna dans l'Aſie à cent mille Romains.

Xipharès veut ici complaire à *Mithridate*, & applaudir à ſa haine pour les Romains; mais il ſemble que le perſonage intéreſſant de la piece, perſonage réputé vertueux, ne devroit pas applaudir à ce lâche aſſaſſinat, où la foi publique eſt ſi indignement trahie. Il avoit d'autres éloges à donner à *Mithridate*, & des exploits plus glorieux à célébrer; celui-là eſt trop infâme : un fils n'en devoit point rapeler la mémoire.

Mithridate, ayant pris Stratonicée, ville de Carie, y vit cette Monime que Racine a célébrée. Il l'aima; mais cette amour ne l'engagea d'abord qu'à la ſéduire. Il lui envoya quinze mille pieces d'or, croyant, dit Racine :

Qu'elle lui céderoit une indigne victoire.

Sa vertu & ſes refus n'ayant fait qu'irriter l'amour de *Mithridate*, il lui envoya le bandeau royal, & l'épouſa ſolemnélement. Elle n'en fut que plus malheureuſe. „ La pauvre dame, dit „ Amyot, traduction de Plutarque, depuis que „ ce roi l'eut épouſée, avoit vécu en grande „ déplaiſance, ne faiſant continuélement autre „ choſe que de plorer la malheureuſe beauté de „ ſon corps, laquelle, au lieu d'un mari, lui „ avoit donné un maître, & au lieu de com„ pagnie conjugale, & que doit avoir une da„ me d'honeur, lui avoit baillé une garde & „ garniſon d'hommes barbares, qui la tenoit „ comme priſoniere loin du doux pays de la „ Grece, en lieu où elle n'avoit qu'un ſonge „ & une ombre de biens, & au contraire avoit „ réellement perdu les véritables dont elle jouiſ„ ſoit au pays de ſa naiſſance. „ *Mithridate*, vaincu par Luculius, craignit que ſes femmes ne tombaſſent au pouvoir du vainqueur; & les fit toutes tuer. Plus il aimoit Monime, moins ſa jalouſie pouvoit l'épargner, dans cette conjoncture „ Et quand l'eunuque fut arivé devers „ elle, pourſuit Amyot, & lui eut fait commande ment de par le roi, qu'elle eût à mou„ rir; elle s'arracha d'alentour de la tête ſon„ bandeau royal & ſe le nouant à l'entour du „ col, s'en pendit; mais le bandeau ne fut pas „ aſſez fort, & ſe rompit incontinent; & lors „ elle ſe prit à dire : ô maudit & malheureux „ tiſſu, ne me ſerviras-tu point au moins à ce „ triſte ſervice ? En diſant ces paroles, elle le „ jeta contre terre, crachant deſſus, & tendit „ la gorge à l'eunuque „.

Philopémen, pere de Monime, n'avoit rien de commun avec le fameux chef de la ligue achéene.

Quant à *Mithridate*, on l'a beaucoup comparé avec Annibal, qui il paroiſſoit avoir pris pour modele. Xipharès, qui partageoit la haine de ſon pere pour les Romains, pouvoit lui dire comme la choſe du monde la plus propre à le flater :

Rome pourſuit en vous un ennemi fatal,
Plus conjuré contre elle & plus craint qu'Annibal.

Mais hors de cette ſituation, peut-on juſtement comparer à cet Annibal, qui pendant dix-ſept ans ravagea l'Italie avec une armée victorieuſe, épouvanta & preſſa Rome même, l'humilia & l'afoiblit par tant de grandes batailles, ne laiſſa enfin à ſes généraux, après la bataille de Cannes, que l'honeur de n'avoir point déſeſpéré de ſon ſalut ? peut-on, diſons-nous, lui comparer pour les ſuccès ce *Mithridate* toujours ſucceſſivement vaincu par Sylla, par Lucullus, par Pompée; jamais heureux que contre les alliés des Romains, tels qu'Ariobarzane, roi de Cappadoce, & Nicomede, roi de Bithynie, ou contre des généraux Romains de peu de gloire & dont l'avantage le plus ſignalé ſur les Romains, fut ce lâche & odieux maſſacre qu'il en fit faire dans toute l'Aſie. *Mithridate* fut bien moins redoutable aux Romains par la force de ſes armes, qu'incommode & fatiguant par le renouvélement perpétuel de ſes éforts toujours opiniâtres & toujours malheureux, qui l'ont fait comparer par Florus à un ſerpent menaçant encore de la queue lorſque ſa tête eſt écraſée. *More anguium*, dit-il, *qui obtrito capite, poſtremum cauda minantur*. S'il eſt un général auquel on puiſſe le comparer, ce n'eſt point Annibal, auquel il ne reſſembloit que par la haine de Rome, c'eſt Jugurtha, dont il avoit en effet les talens & les vices, & dont il eut à peu près le ſort, excepté qu'il ſut échaper à l'humiliation d'être traîné en triomphe. S'il étoit poſſible de dire qu'il eſt juſte qu'un pere périſſe par les complots de ſes fils, on le diroit de *Mithridate*: il avoit fait périr preſque tous ſes fils, il venoit d'égorger Xipharès ſon fils innocent, pour punir ſa mere coupable, & cette mere malheureuſe vit, du rivage oppoſé du Boſphore, tomber cette déplorable victime de la vengeance d'un

pere & de l'infidélité d'une mere. Il reſtoit Pharnace, objet de la prédilection de *Mithridate*, & qu'il déſignoit pour ſon ſucceſſeur; mais aucun fils ne pouvoit prendre confiance en un tel pere. Pharnace conſpira contre *Mithridate*. Le projet fut découvert, il alloit être puni; l'ordre étoit donné d'arrêter Pharnace; l'armée ſe ſouleva, proclama Pharnace, aſſiégea *Mithridate* dans un château. Ce malheureux pere fut réduit à demander la vie à ſon fils, qui rejeta ſa priere. *Mithridate* déſeſpéré, empoiſona ſes femmes & ſes filles, voulut s'empoiſoner lui-même, & comme le dit Racine;

D'abord il a tenté les atteintes morteles
Des poiſons que lui-même a cru les plus fideles,
Il les a trouvés tous ſans force & ſans vertu . . . .
Auſſitôt dans ſon ſein il plonge ſon épée;
Mais la mort fuit encor ſa grande âme trompée.

Il ſe fit achever par quelques guerriers; mais ce ne fut pas ſans avoir prononcé contre ſon fils la malédiction des peres outragés.

Diris agam vos, dira deteſtatio
Nulla expiatur victima.

Sa mort tombe à l'année 689 de Rome, avant J. C. 63.

MITTA, ſ. f. (*Hiſt. mod.*) étoit anciénement une meſure de Saxe, qui tenoit 10. boiſſeaux.

MOAB, (*Hiſt. Sacr.*) né de Loth, ainſi qu'Ammon, dans le déſert, après l'embrâſement de Sodome & des autres villes de la Pentapole, fut le pere & le chef d'un peuple nommé de ſon nom les Moabites. Ceux-ci habitoient à l'orient du Jourdain & de la mer morte, ſur le fleuve Arnon, dans un pays qu'ils avoient conquis ſur les géans Enacim, & que les Amorrhéens reprirent dans la ſuite en partie ſur les Moabites. (*Géneſe, chap. 19. & ailleurs.*)

MOAVIAS, (*Hiſt. des Califes.*) général du Calife Othman, connu par des deſtructions, entr'autres par celle du coloſſe du Rhodes, ouvrage mémorable de Charès. *Moavias* le fit briſer, & en fit porter les morceaux à Alexandrie ſur neuf cent chameaux. Mort en 680.

MOCENIGO. (*Hiſt de Veniſe.*) C'eſt le nom d'une maiſon illuſtre chez les Vénitiens & qui a donné à Veniſe pluſieurs citoyens utiles: 1.° André *Mocenigo* qui vivoit en 1522, fut employé dans les plus grandes afaires par ſa république, qui eut à ſe louer de ſon zele & de ſes talens. Il a laiſſé deux morceaux d'hiſtoire, l'un en latin: *De bello Turcarum;* l'autre en italien: *La guerra di Cambrai*. Ce dernier ouvrage n'a pas eté inutile à l'Abbé Dubos pour la compoſition de ſon hiſtoire de la ligue de Cambrai.

2.° Louis *Mocenigo*, nommé Doge en 1570. Lorſque les Turcs eurent pris l'île de Chypre, ce Doge ſe ligua contre eux avec le pape & le roi d'Eſpagne, & ce fut alors que ces trois puiſſances gâgnerent la célebre bataille de Lépante, le 7 octobre 1571. Louis *Mocenigo* mourut en 1576. Son gouvernement avoit été agréable à ſa patrie, & brillant aux ieux des étrangers.

3.° Sébaſtien *Mocenigo*, un des deſcendans de Louis, élu Doge le 28. août 1722, après avoir été provéditeur général de la mer, gouverneur de la Dalmatie & commiſſaire de la république, pour régler avec les commiſſaires Turcs les limites des deux états. Mort en 1732.

MODEL, (*Hiſt. Litt. mod.*) médecin & ſavant Allemand, établi en 1737 en Ruſſie, où il eut la direction des apothicaireries impériales, mort à Pétersbourg le 2 avril 1775, a publié pluſieurs ouvrages qui ont été traduits en françois par M. Parmentier, ſous le titre de Récréations phyſiques, économiques & chimiques.

MODENE. *Voyez* Est.

MODIMPERATOR, ſ. m. (*Hiſt. anc.*) celui qui déſignoit dans un feſtin les ſantés qu'il falloit boire, qui veilloit à ce qu'on n'enivrât pas un convive, & qui prévenoit les quereles. On tiroit cette dignité au ſort. Le *modimperator* des Grecs s'appeloit *ſympoſiarque;* il étoit couroné.

MODIOLUM, ſ. m. (*Hiſt. anc.*) eſpece de bonet à l'uſage des femmes greques. Il reſſembloit à un petit ſeau, ou à la meſure appelée *modiolus*.

MODIOLUS, ſ. m. (*Hiſt. anc.*) c'étoit la quatrieme partie du modius. C'étoit auſſi un vaiſſeau à boire, & un ſeau à puiſer de l'eau. C'eſt la configuration qui avoit raſſemblé ces objets ſous une même dénomination.

MODIUS, ſ. m. (*Hiſt. anc.*) meſure antique qui ſervoit à meſurer les choſes ſeches, & tous les grains chez les Romains; elle contenoit trente-deux hemines ou ſeize ſetiers, ou un tiers de l'*amphora*; ce qui revient à un picotin d'Angleterre, Il a huit litrons, meſure de Paris.

MOEBIUS. (*Hiſt. Litt. mod.*) C'eſt le nom de deux ſavans médecins allemands, pere & fils, tous deux ayant pour nom de baptême Godefroy. Le pere a beaucoup écrit ſur diverſes parties de la médecine. Il mourut en 1664.

C'eſt auſſi le nom d'un théologien Luthérien, (George) mort en 1697, auteur d'un *Traité de l'origine de la propagation & de la durée des oracles des payens, contre Vandale*. Le pere Baltus s'en eſt ſervi contre M. de Fontenelle.

MOENIUS, (Caïus) (*Hiſt. Romaine.*) conſul romain. Il atacha autour de la tribune aux harangues les becs & les éperons des navires qu'il avoit pris à la bataille d'Antium, l'an

338 avant J. C., & c'eſt ce qui a fait donner à la tribune aux harangues le nom de *Roſtra*.

Horace, dans la ſatire quinzieme du livre premier, parle d'un *Mænius*, fameux diſſipateur.

Mænius ut rebus maternis atque paternis
Fortiter abſumptis, &c.

Ayant mangé tout ſon bien, il vendit aux cenſeurs une maiſon qu'il avoit dans la place publique, & ne s'en réſerva qu'une colone ſur le haut de laquelle il pratiqua une loge pour voir les jeux. *Mænius columnam cum exciperet*, dit Lucilius.

Ce *Mænius* étoit auſſi renomé & redouté pour ſes méditances.

Qualibet in quemvis opprobria fingere ſævus,

dit Horace dans l'endroit cité & dans la troiſieme ſatire du livre premier,

Mænius abſentem Novium cum carperet, heus tu,
Quidam ait, ignoras te an ut ignotum dare nobis
Verba putas? egomet mi ignoſco, Mænius inquit,
Stultus & improbus hic amor eſt dignuſque notari.

MOESTIN, (Michel) (*Hiſt. Litt. mod.*) mathématicien célebre qui découvrit le premier la raiſon de cette foible lumiere qui paroît ſur la lune lorſqu'elle eſt renouvelée ou lorſqu'elle eſt près de l'être, mort à Hidelberg en 1650.

MOHOCKS *ou* MOHAWKS, (*Hiſt. mod.*) c'eſt ainſi qu'on nomme une nation de ſauvages de l'Amérique ſeptentrionale, qui habitent la nouvele Angleterre. Ils ne ſe vétiſſent que des peaux des bêtes qu'ils tuent à la chaſſe, ce qui leur donne un aſpect très-éfrayant; ils ne vivent que de pillage & traitent avec la derniere cruauté ceux qui ont le malheur de tomber entre leurs mains, mais ils ne ſont, dit-on, rien moins que braves, lorſqu'on leur oppoſe de la réſiſtance. En 1712, il s'éleva en Angleterre une troupe de jeunes débauchés qui prénoient le nom de *mohocks*, ils parcouroient les rues de Londres pendant la nuit, & faiſoient éprouver toutes ſortes de mauvais traitemens à ceux qu'ils rencontroient dans leurs courſes nocturnes.

MOINE. (le) (*Hiſt. mod.*) divers perſonages ont illuſtré ce nom de *le Moine*.

1.° Le Cardinal *le Moine*, (Jean) évêque de Meaux, qui a fondé à Paris, rue S. Victor, le collége de ſon nom. C'étoit un célebre Ultramontain, miniſtre du pape Boniface VIII, qui l'envoya légat en France l'an 1303, dans le cours de ſes démêlés avec Philippe-le-Bel. Il mourut à Avignon en 1313. On a de lui un commentaire ſur les décrétales.

2.° Etienne *le Moine*, miniſtre proteſtant, né l'an 1624, mort en 1689. Il eſt auteur du *Varia ſacra*. Il publia le premier le livre de *Nilus Doxopatrius* touchant les cinq patriarchats.

3.° Pierre *le Moine*, Jéſuite, auteur du poême de S. Louis, & de quelques autres ouvrages moins connus. Deſpréaux diſoit de lui. *Il eſt trop fou pour que j'en diſe du bien; il eſt trop poëte pour que j'en diſe du mal.* Son poême ſeroit une prouve de l'un & de l'autre. Il ne ſeroit que trop aiſé d'en tirer une multitude de mauvaiſes épigrammes, de traits forcés, de vers gothiques; mais le P. *le Moine* a quelque fois tiré parti fort ingénieuſement de certaines circonſtances hiſtoriques, relatives à ſon ſujet. Tout le monde connoît ce conte vrai ou faux raporté par tant d'hiſtoriens: que le Vieux de la Montagne avoit ſous ſes ordres une multitude d'aſſaſſins qu'il envoyoit en différentes contrées égorger les rois & les princes qu'il leur déſignoit. Il envoya, dit-on, deux en France pour tuer St. Louis; mais depuis, touché de la vertu de ce grand roi, il ſe hâta de le contremander, & en atendant qu'on les eût trouvés, il fit avertir le roi de prendre garde à lui. Voici comment le P. *le Moine* déguiſe & embélit ce fait:

Au milieu d'un tournoi que donnoit S. Louis en réjouiſſance de la priſe de Damiete, parut tout-à-coup un chevalier inconnu qui portoit dans ſes armes deux haches en ſautoir ſur des têtes de rois; il demande à courir contre ſix des plus braves de l'armée, qu'il renverſe tous. Enorgueilli par ces ſuccès, il demande à courir contre le roi lui-même, qui veut bien y conſentir. L'inconnu prend pour ce combat:

Un pin noueux & vert
Armé d'un long acier ſous l'écorce couvert.

C'étoit violer les loix des tournois qui n'admetoient que des lances ſans fer, & le roi n'avoit point d'autre arme: il évite avec art le fer du perfide étranger, & briſant ſa lance contre lui, il le renverſe & lui creve un œil. Ce malheureux avoue ſon projet criminel & l'ordre qu'il avoit reçu

Du vieillard aſſaſſin des rois ſi redouté.

Louis lui pardone ſon attentat, & récompenſe ſa valeur par des préſens magnifiques.

Dans le 8.e livre, un ange tranſporte S. Louis au ciel dans un char de feu: J. C. lui offre trois courones à ſon choix. S. Louis choiſit la courone d'épines, & la préfere à celles de deux empires. Triple & heureuſe alluſion faite d'un ſeul trait: 1.° au ſujet du poême, qui eſt la conquête de la courone d'épines: 2.° au refus

que S. Louis fit véritablement de la courone impériale qui lui fut offerte par le pape pour le comte d'Artois ſon frere; 3.° À la préférence que donna Salomon à la ſageſſe ſur tous les autres biens dont Dieu lui propoſoit le choix.

Le P. *le Moine*, ſans le ſecours de l'hiſtoire, imagine quelquefois des ſituations intéreſſantes: l'ombre de Saladin, évoquée par l'enchanteur Mirême, déclare au ſultan Mélédin qu'il ne peut conſerver ſa courone, qu'en immolant ſon fils ou ſa fille. Mélédin choiſit comme un moindre mal d'immoler Zahide ſa fille, qui conſent généreuſement à ſon trépas, ce qu'elle eût dû faire ſans employer cette équivoque:

Et le fer inhumain du triſte exécuteur
M'ouvrira *l'eſtomac* ſans ébranler *mon cœur*.

Il n'auroit pas fallu non plus que le fer en ſe levant, ſemblât de regret jeter un triſte éclair. Tandis que Mélédin eſt prêt à fraper ſa fille, amenée en pompe ſur le bord du Nil pour ce ſacrifice, il ſe ſent arrêter le bras. C'étoit Muratan ſon fils: ce jeune prince veut mourir pour ſa ſœur. Zahide & Mélédin s'y oppoſent. Muratan n'en croit que ſon cœur, il ſe tue, il accomplit l'oracle. Ce trait seroit beau dans un beau poême.

Il arive quelquefois au P. *le Moine* d'avoir le ſtyle, épique, & d'être harmonieux ſans être empoulé. Voici, par exemple, une image forte dans le récit des ſonges qui toutes les nuits venoient éfrayer Mélédin:

L'innocente ſultane, à qui ſur un ſoupçon
Il fit donner la mort par un traître échanſon,
Venoit toutes les nuits, terrible & menaçante,
Arracher de ſon front ſa courone ſanglante.

Le P. *le Moine* étoit né en 1602, à Chaumont en Baſſigny, il mourut 1672 à Paris.

4.° François *le Moine*, premier Peintre du roi. Il prit les prémiers principes de ſon art ſous Galloche, profeſſeur de l'Académie de peinture. De rapides ſuccès juſtifierent le mérite du maître, & de l'éleve. Un amateur qui partoit pour l'Italie, l'emmena avec lui. Il n'y reſta qu'une année; mais les études continuelles qu'il y fit d'après les plus grands maîtres, l'éleverent au premier rang. Il revint en France avec une réputation formée. *Le Moine* avoit un pinceau doux & gracieux, une touche fine; il donnoit beaucoup d'agrement, & d'expreſſion à ſes têtes, de la force, & de l'activité à ſes teintes. Son chef d'œuvre, & peut être celui de la peinture, eſt la compoſition du grand Sallon qui eſt à l'entrée des appartemens de Verſailles. Ce monument repréſente l'apothéôſe d'Hercule. Le cardinal de Fleury, frapé de la beauté de ce plafond, ne peut s'empêcher de dire, en ſortant de la Meſſe avec le roi, *j'ai toujours penſé que cé morceau gâteroit tout Verſailles*. *Le Moine* étoit naturélement mélancolique, & diverſes conjonctures pouſſerent cette diſpoſition juſqu'à la folie; il ſe faiſoit lire l'hiſtoire romaine, & toutes les fois qu'un romain ſe touoit par une fauſſe idée de grandeur d'âme, il s'écrioit: *Ah! la belle mort!* Un de ſes amis qui avoit fait avec lui le voyage d'Italie, devoit le venir prendre pour le mener à la campagne, où il ſe propoſoit de lui faire prendre quelques remedes dont ſa tête, qui s'échaufoit, paroiſſoit avoir beſoin. Il arive au jour & au moment convenus. *Le Moine* entend fraper à ſa porte: ſon imagination s'égare, il ſe repréſente des archers qui vienent l'arêter, il s'enferme, ſe perce de neuf coups d'épée, ouvre enſuite la porte, & tombe mort aux ieux de ſon ami, le 7 juin 1737, à quarante-neuf ans. Il étoit né en 1688.

5.° Abraham *le Moine*, né en France vers la fin du dernier ſiecle, mourut en 1760 en Angleterre, où il étoit miniſtre proteſtant. Il a traduit *les témoins de la réſurrection*, *&c.* de l'évêque Sherlock; *l'uſage & les fins de la prophétie*, du même; les *Lettres Paſtorales* de l'évêque de Londres.

MOINE LAY *ou* OBLAT, ſoldat eſtropié que différentes abbayes royales en France étoient auſſi obligées de lui donner une portion comme à un autre moine. *L'oblat* étoit obligé de balayer l'égliſe & de ſoner les cloches. Louis XIV, en fondant les invalides y atacha les fonds dont les abbayes royales étoient chargées à l'occaſion des ſoldats hors de ſervice. Depuis la fondation de cet hôtel, il n'y a plus de *moine lay*.

MOIVRE, (Ahraham) (*Hiſt. Litt. mod.*) de la Société royale de Londres, & de l'Académie des Sciences de Paris. On a de lui un traité des chances en Anglois, un traité des rentes viageres, divers Mémoires dans les tranſactions philoſophiques, entr'autres, une analyſe des jeux de hazard, dans laquelle il prit une route différente de celle de M. de Montmort. Il joignoit aux connoiſſances mathémathiques le goût de la littérature, & mal gré le plus grand reſpect pour Newton, dont il ſe regardoit comme le diſciple, il avouoit qu'il auroit encore mieux aimé être Moliere que Newton. Né en 1667, il avoit vu jouer la troupe de Moliere; il en avoit été frapé, & ſoixante-dix ans encore après, & bien avant dans ce ſiecle, il retraçoit à la génération nouvele, la maniere dont les acteurs qui avoient vu Moliere & qui avoient été formés par lui, repréſentoient ſes pieces. Il paſſoit pour être d'une franchiſe que les nations polies ſe ſont interdite depuis long-temps. Quelqu'un croyant lui faire un compliment en lui diſant que les mathématiciens n'avoient gueres de religion: *J'en ai aſſez*, lui dit-il, *pour vous pardoner cette ſotiſe*. Un des plus grands ſei-

gneurs de l'Angleterre lui faisant un reproche d'amitié sur ce qu'il venoit rarement dîner chez lui : *Je ne suis pas assez riche*, dit-il, *pour avoir souvent cet honneur-là*. Chacun sait que c'étoit l'usage, en Angleterre, quand on dînoit en ville, de donner quelque argent à tous les domestiques de la maison où on dînoit. Abraham *Moivre* perdit la vue & l'ouïe dans les dernieres années de sa vie, & le besoin de sommeil, suite de l'extinction de ses sens, augmenta tellement, que sur les vingt-quatre heures du jour, il dormoit vingt heures. Il mourut à Londres en 1754. Il étoit de Vitry en Champagne.

Gilles ou Gillet *de Moivre*, avocat, a donné en 1743, une vie de Tibulle, & en 1746 une vie de Properce, avec des imitations en vers françois, des élégies de ces deux poëtes.

MOLAC. (*Voyez* SÉNÉCHAL) (le)

MOLACHEN, s. m. (*Hist. mod.*) monoie d'or des Sarrasins. C'est, à ce qu'on pense, la même que le miloquin.

MOLANUS, (Jean) (*Hist. Litt. mod.*) professeur de Théologie à Louvain, auteur de notes sur le Martyrologe d'Usuard; d'une bibliotheque théologique; d'un traité *de militia sacra Ducum ac Principum Brabantiæ*; d'un traité *de Decimis dandis & decimis recipiendis*, &c. Né à Lille, mort à Louvain en 1585.

On a aussi quelques ouvrages d'un autre *Molanus*, (Gérard Welter) Luthérien, mort en 1722.

MOLAY *ou* MOLÉ, (Jacques de) dernier Grand-Maître des Templiers, brûlé vif avec les principaux de son ordre, dans l'île du palais le 11 mars 1314. Le pape Clément V & Philippe le Bel étant morts dans la même année que Jacques *de Molay*, on a dit, & on a dû dire au quatorzieme siecle, que *Molé*, mort innocent, les avoit cités au tribunal du Dieu dans cette même année. Tout ce qu'on peut dire, c'est que l'afaire des Templiers est encore un problême que le temps, suivant les apparences, ne résoudra pas. On aura peine à comprendre que des Religieux fussent à la fois athées & sorciers; qu'un ordre entier de Religieux ait renoncé en Europe à la religion, pour laquelle il combatoit en Asie, en Afrique, & pour laquelle même encore plusieurs d'entr'eux gémissoient dans les fers des Turcs & des Arabes, aimant mieux mourir dans les cachots, que de renier cette même religion. On croira plutôt aisement, que leurs plus grands crimes furent leur richesse, leur puissance, une sorte d'indépendance de tout gouvernement, & quelques séditions qu'ils avoient excitées en France au sujet d'une altération de monoies, où ils avoient beaucoup perdu. On les accusoit aussi d'avoir fourni de l'argent à Boniface VIII pendant ses démêlés avec Philippe le Bel, & ce fait seul suffiroit pour expliquer l'acharnement impitoyable avec lequel ce prince les poursuivit. On sait que ce fut de la France que partit le souffle qui les extermina: ils furent dépouillés par-tout; mais ils ne furent brûlés qu'en France. On eut au moins la justice, en France même, d'enrichir de la dépouille des Templiers les Chevaliers hospitaliers de S. Jean de Jérusalem: ils en eurent les bénefices, le roi en eut l'argent. Philippe le Bel se fit donner d'abord deux cents mille livres, somme alors immense. Louis le Hutin, son fils, en demanda encore soixante mille. On convint qu'il auroit les deux tiers pe l'argent des Templiers, les meubles de leurs maisons, les ornemens de leurs églises, & tous leurs revenus échus depuis le 13 octobre 1307, époque de leur détention, jusqu'à l'année 1314, époque du supplice des derniers. L'ordre des Templiers avoit duré depuis 1118 jusqu'en 1312, qu'il fut aboli par le concile de Vienne.

MOLÉ, (*Hist. de Fr.*) famille originaire de Troies en Champagne, & distinguée dans la robe, descend de Guillaume *Molé*, qui, sous le regne de Charles VII, de concert avec l'évêque de Troyes, son beau-frere, chassa de cette ville les Anglois.

Nicolas *Molé*, conseiller au parlement, son petit-fils, eut, entre autres enfans, Edouard *Molé*, qui forma la branche des seigneurs de Champlâtreux. Edouard, reçu conseiller au parlement en 1567, fut procureur-général dans le temps de la ligue. Il contribua en 1594, à réduire Paris sous l'obéissance du roi, il fut fait président à mortier en 1612, mourut en 1614.

Son fils, Matthieu *Molé*, est le fameux premier président & garde des sceaux. *Molé*, ce magistrat vertueux & intrépide, qui avoit été vingt-sept ans procureur-général dans des temps difficiles, qui, devenu chef du parlement dans les temps les plus orageux, fut toujours le défenseur du parlement à la cour, & de la cour au parlement. C'est de lui que le cardinal de Retz dit, dans ses mémoires „. Si ce n'étoit „ pas une sorte de blasphême de dire qu'il y „ avoit alors un homme plus intrépide que le „ grand Condé & que Gustave, je nommerois „ le premier président *Molé* „. En effet, la vertu courageuse ne va pas plus loin. Jamais le danger le plus pressant ne put le déterminer à des précautions qu'il regardoit comme une foiblesse. On proposoit un jour de sortir par une porte inconnue au vulgaire, pour éviter la fureur du peuple, qui rempliſſoit la grande salle, prêt à se jeter sur le parlement, dont il étoit mécontent alors : *Non*, dit Molé, *nous augmenterions l'insolence des mutins par cet air de crainte*; & faisant ouvrir les portes de la grand'chambre, il fend les flots de la multitude, & se fait un passage à la tête da sa compagnie. Un des mutins le saisit & lui présente la pointe d'un poignard qui pouvoit être suivi à l'instant de mille autres poignards. *Molé* le

fait

fait trembler en le menaçant de la juſtice, & cet homme reſte accâblé ſous le poids de la dignité & de l'autorité. Tel étoit *Molé* en toute occaſion: il donna en France l'idée de ce qu'étoit un magiſtrat Romain dans les beaux jours de la République. On lui donna les ſceaux le 3 avril 1651; il les remit le 13 du même mois; on les lui redona le 6 ſeptembre ſuivant, & il les garda juſqu'à ſa mort arivée le 3 janvier 1656. Il étoit né en 1584.

Sa poſtérité offre une ſuite de préſidens à mortier, dont le dernier, (vivant en 1788) a été premier préſident en 1757, & s'eſt démis en 1763.

MOLIERE, (Jean Baptiſte Poquelin de) fils & petit-fils de valets de-chambre-tapiſſiers du roi, né en 1620, mort le 17 février 1673. Boileau a beaucoup loué *Moliere*, & vivant & mort, mais dans l'Art Poétique, où il paroît plus particuliérement le juger, il dit que Moliere:

> Peut-être de ſon art eût remporté le prix
> Si, &c.

Un contemporain pouvoit en parler avec cette réſerve, mais la poſtérité a prononcé. Il n'y a plus là de *peut être* ni de *ſi*. *Moliere* eſt l'eſprit le plus original & le plus utile qui ait jamais honoré la France, & Boileau même en jugeoit à-peu-près ainſi; car Louis XIV lui ayant demandé quel étoit le génie qu'il devoit regarder comme ayant le plus illuſtré ſon regne, il nomina ſans balancer *Moliere*.

La comédie de l'*Étourdi* eſt la premiere des pieces imprimées & connues de *Moliere*; mais auparavant il avoit fait quelques farces, telles que *le Docteur amoureux*, *les trois Docteurs rivaux*, le *Maître d'École*, dont il ne reſte que le titre; *le Médecin volant* & *la jalouſie de Barbouille*, que quelques curieux ont conſervé, & dont *Moliere* a employé quelques traits dans d'autres pieces. Le comique de caractere, cette carriere ouverte par Corneille dans le *Menteur*, apelloit *Moliere*; mais le comique d'intrigue s'étoit emparé de la ſcene, il ne falloit point l'en chaſſer; conſervons, multiplions les genres, n'excluons rien. Loin de vouloir établir le nouveau genre ſur les ruines de l'ancien, *Moliere* commence par les unir. *L'Étourdi* eſt une machine compoſée de ces deux reſſorts; Maſcarille renoue ſans ceſſe une intrigue toujours rompue ou par l'étourderie de *Lelie* ou par des contre-temps que le hazard amene. Il vaudroit mieux peut-être que ces contre-temps vinſſent toujours de l'étourderie de *Lelie*, l'action en ſeroit plus nete & plus morale. *Mais* d'ailleurs, quel eſſai! que d'invention! quelle ſoupleſſe! & quelle vivacité dans l'intrigue! quelle variété d'incidens! quelle vérité dans l'expreſſion, toujours différente, de la colere de *Maſcarille*!

Dans le *Dépit Amoureux*, c'eſt encore l'intrigue qui domine, intrigue bizare, compliquée, peu décente; mais déja la main d'un maître fait répandre ſur ce fonds ingrat, des caracteres d'un comique fort, des ſituations piquantes, des ſcenes exquiſes & dans des genres tout différens. Raprochez la ſcene de *Metaphraſte* avec *Albert*, de celle qui donne le nom à la piece, & qui égale presque deux ſcenes pareilles du *Dépit amoureux*, l'une dans *le Bourgeois Gentilhomme*, l'autre dans le *Tartuffe*, vous connoîtrez déja l'immenſité du génie de *Moliere*.

La bonne comédie naît enfin avec les *Précieuſes Ridicules*; ce n'étoit pas encore la perfection du genre, mais c'étoit l'ébauche du genre le plus parfait; c'étoit à quelques égards, une farce, mais une farce morale & philoſophique; ſi le comique étoit un peu chargé, il étoit fort, il étoit vrai. Corneille avoit oublié de punir ſon *Menteur*, & par là il avoit privé ſa fable de moralité; *Moliere* punit ſes *Précieuſes* par un afront ſanglant qu'elles s'attirent, & par là il a mérité d'être regardé comme l'inventeur du comique de caractere moral. *Moliere* n'invente rien qu'il ne perfectione c'eſt ce qui le diſtingue des inventeurs ordinaires, déja ſi rares. C'eſt en perfectionant toujours qu'il s'éleve par dégrés juſqu'au *Miſanthrope*, juſqu'aux *Femmes Savantes*, juſqu'au *Tartuffe*, juſqu'à cette piece qui eſt non ſeulement le chef d'œuvre du théâtre comique, mais un grand bienfait envers l'humanité.

Il eſt aſſez remarquable que Pradon éclairé par le deſir de contre-dire Boileau, ait mieux vu que cet arbitre du goût, combien les farces même de *Moliere* ſont eſtimables.

Si l'on conſidere *Moliere* comme acteur, ſi l'on veut ſavoir quels furent ſes talens pour la déclamation, l'auteur répond aſſez du comédien; on ſent qu'il n'a pu lui manquer que les avantages extérieurs; on dit qu'en effet ils lui manquerent; qu'une voix ſourde, des inflexions dures, une volubilité déſagréable le forcerent d'abandoner la déclamation tragique, dont ſa ſeule préſence, en rapelant ſi vivement la comédie, devoit trop afoiblir l'impreſſion. À force de travaux & d'efforts dignes de Démoſthénes, il excella dans les grands rôles comiques, il forma Baron dans le genre même qu'il abandonoit, & il ne le forma pas moins à la vertu qu'au talent; il lui donna de grands exemples de l'une & de l'autre.

Sa vie privée fut celle d'un ſage obſcur comme ſa vie publique eſt celle d'un ſage illuſtre: Il fut le conſeil, l'arbitre, quelquefois même le réformateur de ſes amis comme il l'étoit du public au théâtre. Jamais la conſidération ne s'eſt unie plus intimement à la gloire.

On ſait que *Moliere* fut frapé à mort ſur le théâtre, en contre-faiſant le mort dans le *Malade imaginaire*, circonſtance qui a fourni des

épigrammes, tandis que l'évènement devoit arracher des larmes; on ſait qu'il mourut dans les bras de la piété, & qu'ils s'en étoit rendu digne par ſa charité; il donnoit l'hoſpitalité à deux de ces pauvres religieuſes qui vienent quêter à Paris pendant le carême; elles lui prodiguerent par devoir & par reconoiſſance, les conſolations & les ſoins dans ſes derniers momens; on ſait juſqu'à quel point la rigueur de nos uſages (qu'il ne s'agit pas ici de juger) fut adoucie en ſa faveur à la priere de Louis XIV. Toutes nos réfléxions ſur cette rigueur & ſur cette indulgence, ne vaudroient pas ce cri énergique de la femme de *Moliere : quoi! l'on refuſeroit un peu de terre à un homme auquel la Grece auroit dreſſé des autels!* juſte, mais tardif témoignage que la vanité plus que la douleur de cette femme rendoit à un grand homme dont elle avoit trahi la tendreſſe & empoiſoné la vie.

Sur quelques particularités concernant l'éducation, le caractere, les talens, &c. de *Moliere*, *voyez* les articles BOURSAULT, CHAPELLE, COTIN, GASSENDI, &c.

MOLIERES, (Joſeph Privat de) de l'Académie des Sciences; profeſſeur de philoſophie au Collége royal, grand partiſan de Deſcartes & diſciple du P. Malebranch. On a de lui des Élémens de Géométrie, des Leçons de Mathématiques, des Leçons de Phyſique. Son Syſtême des Petits Tourbillons eſt connu; on voit quelquefois qu'il cherche à rectifier les idées de Deſcartes par les expériences de Newton.

Il étoit ſi diſtrait que tout le monde s'en appercevoit, & qu'on pouvoit tout oſer avec lui; on dit qu'un décroteur, en netoyant ſes ſouliers, lui vola des boucles d'argent & en ſubſtitua de fer, ſans qu'il s'en aperçût; on dit qu'un autre voleur étant entré dans ſon appartement, il crut faire avec lui un excellent marché, en lui indiquant le lieu où étoit ſon argent & en ſe laiſſant voler, à condition ſeulement qu'on ne dérangeroit rien à ſes papiers.

Il tenoit ſi fortement à ſes ſyſtêmes qu'il ne ſoufroit ſur ce point ni doute ni plaiſanterie; un jour qu'on l'avoit un peu tourmenté à l'Académie ſur ſes opinions, il s'étoit fâché ſerieuſement & étoit ſorti de l'Académie tout échauffé; le froid le ſaiſit, la fievre le prit, il mourut au bout de cinq jours le 12 mai 1742. Il étoit né à Taraſcon en 1677.

MOLINA, (Louis) (*Hiſt. Eccléſ.*) jéſuite, dont le traité ſur la Grâce & le Libre-Arbitre a donné lieu aux quereles des Janſéniſtes & des Moliniſtes, des Jacobins & des Jéſuites, quereles que le pape Clément VIII. chercha de terminer en formant la célebre congrégation *de Auxiliis*.

Molina étoit né à Cuença dans la Caſtille neuve d'une famille noble; il étoit entré chez les Jéſuites en 1553. Il mourut à Madrid en 1600.

Un autre Louis *Molina*, juriſconſulte eſpagnol, eſt auteur d'un ſavant traité ſur les ſubſtitutions des terres ancienes de la Nobleſſe d'Eſpagne, intitulé : *De Hiſpanorum primogenitorum origine & natura*. Il vivoit ſous Philippe II & Philippe III.

On a de Jean *Molina*, hiſtorien eſpagnol du ſeizieme ſiecle : *Cronica antigua d'Aragon*, publiée en 1524 & *de las Coſas memorables de Eſpagna*, publié en 1539.

On a auſſi d'un chartreux eſpagnol, nommé Antoine *Molina*, un traité de *l'inſtruction des Prêtres*, qui a été traduit en françois.

MOLINIER (Jean-Baptiſte) (*Hiſt. Litt. mod.*) oratorien connu par ſes ſermons imprimés en 14 volumes & par quelques autres ouvrages de piété. Maſſillon l'ayant entendu, lui dit : *il ne tient qu'à vous d'être à votre choix le prédicateur du peuple ou des Grands;* mais il étoit ſouvent l'un & l'autre dans un même ſermon, tant ſon ſtyle étoit inégal; né à Arles en 1675, il entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1700, il en ſortit en 1720. Il mourut en 1745.

MOLINOS, (*Hiſt. Eccléſ.*) prêtre eſpagnol, grand fauteur du quétiſme. Il expoſa ſes idées ou ſes chimeres dans ſon livre intitulé : *Conduite Spirituele*. On condamna, en 1687, ſoixante-huit propoſitions extraites de ce livre; on exigea de l'auteur une abjuration, & on l'enferma dans un cachot, où il mourut en 1696, à ſoixante & dix ans. On dit qu'en ſe ſéparant du moine qui le conduiſoit dans le cachot où il devoit vivre & mourir, ſon dernier mot fut : *Adieu, mon pere, nous nous reverrons au jour du jugement, & nous ſaurons alors de quel côté eſt la vérité*. On conclut de là qu'il n'étoit pas bien converti.

MOLLER, (Jean) (*Hiſt. Litt. mod.*) né en 1661, dans le duché de Sleſwick. Mort en 1725. On a de lui divers ouvrages hiſtoriques, *Introductio ad hiſtoriam Ducatuum Sleſwicenſis & Holſatici; Cimbria litterata; Iſagoge ad hiſtoriam Cherſoneſi Cimbriacæ*, &c. Ses fils ont écrit ſa vie.

Il y a quelques autres ſavans du nom de *Moller*, mais ils ſont moins connus, & leurs ouvrages moins utiles.

MOLSA *ou* MOLZA, (François-Marie) (*Hiſt. Litt. mod.*) & Tarquinie ſa petite-fille, ſe diſtinguerent tous deux par la poéſie, & leurs œuvres ſont imprimées enſemble. L'ayeul mourut en 1544; ſa petite-fille fut une autre Artemiſe. Elle obtint en 1600, pour elle & pour toute ſa famille, les priviléges des citoyens romains. Elle étoit de Modene, ainſi que ſon ayeul. Elle fut un des principaux ornemens de la cour d'Alphonſe II, duc de Ferrare. Le Taſſe, le Guarini, tous les hommes célebres de ſon temps en Italie, étoient ſes amis & la conſultoient ſur leurs ouvrages.

MOLYNEUX, (Guillaume) (*Hiſt. Litt. mod.*) ami de Locke, né à Daublin, forma dans ſa patrie une ſociété de ſavans ſemblable à la So-

ciété Royale de Londres. On a de lui un traité de Dioptrique, & la description en latin d'un Télescope de son invention. Mort en 1698.

MONALDESCHI, (Jean de) (*Hist. de Suede*) écuyer & favori de la reine Christine, assassiné par ses ordres & presque par elle (*voyez* l'article CHRISTINE.) Le Bel, trinitaire, qui confessa *Monaldeschi*, a donné une relation intéressante de sa mort.

On a d'un Louis de *Monaldeschi*, gentilhomme d'Orviéte, né en 1326, des Annales Romaines en italien, depuis 1328 jusqu'en 1340. On ignore si l'écuyer de Christine étoit de la même famille.

MONARDES, (Nicolas) (*Hist. Litt. mod.*) médecin espagnol dont on a un *traité des Drogues de l'Amérique*, & d'autres ouvrages, les uns en latin, les autres en espagnol. Mort en 1577.

MONBRON, (Fougeret de) (*Hist. Litt. mod.*) on a de lui des Romans, l'ouvrage intitulé: le *Cosmopolite*, un autre qui a pour titre: *Préservatif contre l'Anglomanie*; celui par lequel il est le plus connu, est la *Henriade travestie*. *Monbron* mourut en 1760.

MONCADE, (Hugues de) (*Hist. d'Esp.*) vice-roi de Naples sous Charles-Quint, avoit succédé dans cette place à Charles de Lannoi, son ami. Il avoit mérité cet emploi par ses services, quoiqu'ils n'eussent pas toujours été heureux. En 1524, lorsque le connétable de Bourbon, à la tête des Impériaux, faisoit le siége de Marseille, on comptoit beaucoup pour le succès de ce siége sur l'armée navale, commandé par Hugues de *Moncade*; mais la flote françoise, commandée par le vice-amiral La Fayette & par le célebre André Doria, gênois, alors ataché au service de la France, remporta une victoire complete sur *Moncade*, & lui prit plusieurs vaisseaux. En 1528, tandis que Lautrec assiégeoit Naples par terre Philippin Doria avoit le commandement des galeres qui devoient bloquer le port de Naples; le vice-roi *Moncade* entreprit ou de surprendre cette flote, ou de l'attaquer à force ouverte: instruit par ses espions que le service étoit fort négligé sur la flote de Doria, & que souvent les soldats en descendoient pour aller se promener dans le camp de Lautrec, il croyoit aller à un succès certain; mais, averti par Lautrec, Philippin Doria se tint sur ses gardes. Le combat fut terrible, il dura depuis deux heures après midi jusqu'à une heure après minuit. Tous les chefs de la flote impériale furent faits prisoniers. *Moncade*, qui n'avoit jamais montré autant de valeur que dans cette journée, après avoir long-temps combatu, mal-gré une blessure considérable qu'il avoit reçue au bras, mourut accâblé sous une grêle d'arquebusades. *Moncade* étoit d'une anciene & illustre famille originaire de Catalogne, & autrefois souveraine du Béarn. Elle se prétend issue des anciens ducs de Baviere, & remonte par eux jusqu'au commencement du 8me siecle, elle porte les armes de Baviere écartelées avec celles de *Moncade*. Les premiers *Moncades* firent vigoureusement la guerre aux Maures en faveur des comtes de Barcelone.

Guillaume Raimond fut tué à la bataille de Matabous en 993.

Gaston son fils, le vengea en 1003, par des victoires remportées sur les Maures de Cordue.

Guillaume Raimond 3e. du nom, se signala en 1133, à la bataille de Fraga; en 1147, à celle d'Almeria; en 1148, il prit Tortose & concourut à la prise de Lérida.

Guillaume-Raimond, 5e. du nom, se distingua aussi à la bataille des Naves de Toulouse en 1212.

Oton, 5e. du nom, fut tué en 1354 à l'expédition de Juel d'Arborea en Sardaigne.

Guillaume Raimond, 8e. du nom, fut blessé en différentes occasions, dans les guerres de Naples du 15e. siecle.

Matthieu Florimond son neveu, prit, en 1463, Saint Félix sur l'Ebre, & gâgna en 1464, une bataille en un endroit, nommé *les Prés du Roi*.

Pierre Raimond, pere de notre illustre ennemi, Hugues de *Moncade*, avoit aussi combatu les François, qui étoient entrés en 1496, dans le Roussillon.

Michel-François, 5me. du nom, mourut à Girone le 8 août 1674, des fatigues qu'il avoit essuyées dans cette campagne.

Guillaume Raimond 6me. du nom son fils, se signala dans le Milanès à la déroute du général Visconti, le 26 octobre 1703. Il fut capitaine des Gardes de Philippe V.

MONCHESNAY, (Jacques Lôme de) (*Hist. Litt. mod.*) fils d'un procureur au parlement, donna plusieurs comédies au Théâtre Italien, & fit ensuite une satyre contre la comédie. Il étoit lié avec Boileau; mais ayant fait imprimer des satyres, & sachant que Boileau ne les goûtoit pas, il se refroidit beaucoup pour lui; car nous avons beau faire, nous n'aimons pas ceux qui n'aiment pas nos ouvrages. *Il me vient voir rarement*, disoit Boileau, *parce que quand il est avec moi, il est toujours embarassé de son mérite & du mien*. C'est encore ce qui arive souvent dans la société des gens de lettres. Leurs prétentions réciproques, la difficulté de régler les rangs entr'eux & de les faire convenir de ces rangs, met toujours de l'embaras dans leur commerce. Le *Boloeana* ou entretiens de M. de *Monchesnay* avec Boileau, est un monument de cette liaison, fâcheuse nécessairement pour l'un des deux, & peut-être pour tous deux. Né à Paris en 1666, mort à Chartres en 1740.

MONCHY D'HOCQUINCOURT, (Charles de) (*Hist. de Fr.*) d'une noble & anciene

famille de Picardie, ſe diſtingua par ſa valeur à la guerre, plus que par ſa capacité. En 1647, il prit Tubinge dans le Wirtemberg. En 1650, à la bataille de Réthel, où M. de Turenne fut batu par le maréchal du Pleſſis-Praſſin, il commandoit l'aîle gauche de l'armée victorieuſe. Il eut l'année ſuivante le bâton de maréchal de France. En 1652, il alla prendre le cardinal Mazarin ſur la frontiere pour le ramener à la cour. Le 6 avril de la même année, le prince de Condé lui enleva pluſieurs quartiers à Bleneau; la même année il prit ſa revanche au combat d'Etampes, où joint avec M. de Turenne, il força les fauxbourgs, & batit quelques troupes du prince de Condé. En 1654, joint avec le vicomte de Turenne & le maréchal de la Ferté, il fit lever le ſiége d'Arras au même prince de Condé, joint avec l'archiduc Léopold & le comte de Fuenſaldagne. En 1655, s'étant brouillé avec le cardinal Mazarin, la ducheſſe de Châtillon dont il étoit amoureux, profita de ſon mécontentement pour l'atirer au parti de M. le prince. Le maréchal d'Hocquincourt, qui étoit gouverneur de Péronne, lui écrivit vers ce temps ce billet connu: *Péronne eſt à la belle des belles*. Le maréchal d'Hocquincourt, voyant la ville de Hesdin ſoulevée par deux aventuriers François, de Fargues & la Riviere ſon beau-frere, gouverné par le premier, ſe retira dans cette place. Un mécontent de cette importance devoit naturélement être le maître dans une ville rebelle; de Fargues lui fit rendre de grands honeurs; mais il appliqua ſes ſoins à le priver de toute autorité, de toute influence. Le maréchal, ennuyé du rôle ſubalterne qu'il jouoit dans Hesdin, ſe hâta d'en ſortir & d'aller joindre les Espagnols; il fut tué en allant rec[illegible]tre l'armée Françoiſe avant la bataille des Dunes en 1658.

Les ancêtres du maréchal d' Hocquincourt avoient bien ſervi l'état, & cette maiſon de *Monchy* d'Hocquincourt, ſoit avant, ſoit après le maréchal, a verſé bien du ſang dans les batailles.

1°. Jean, ſeigneur de Monchy, fut fait chevalier l'an 1351.

2°. Son petit-fils Edmond le fut en 1437, à la priſe du Crotoy.

3°. Jean III, petit-fils d'Edmond, fut tué à la bataille de Ravenne en 1512.

4°. Trois des petits-fils de Jean III, Charles, Louis & Pierre furent tués; les deux premiers à la bataille de Dreux, le dernier à la bataille de Jarnac.

5°. Le maréchal d'Hocquincourt eut auſſi trois fils tués; ſavoir:

Jacques, ſeigneur d'Inqueſſen, au ſiége d'Angers, en 1652.

Dominique, dit le chevalier d'Hocquincourt, ſubmergé dans ſon vaiſſeau, après s'être ſignalé dans un combat naval contre les Turcs, le 28 novembre 1665.

Et Gabriel, comte d'Hocquincourt, tué d'un coup de mousquet dans la tête à l'ataque de l'égliſe de Gramshuſen en Allemagne, le 25 juillet 1675.

6°. Georges *de Monchy*, autre fils du maréchal d'Hocquincourt, eut deux fils tués; ſavoir:

Charles, tué en Irlande le premier juillet 1690.

Jean-George, tué près de Huy, le 27 août 1692.

7°. Dans la branche d'Inqueſſen, Nicolas mourut priſonier de guerre.

8°. Dans la branche de Caveron, Pierre-Robert fut tué au ſiége de Lille, en 1667.

9°. Dans la branche de Senarpont ou Senerpont, Jean batit, en 1545, deux partis anglois devant Boulogne, & contribua, en 1557, à la priſe de Calais.

10°. Jean eut deux fils tués; ſavoir: François, en ſortant de Page; & Louis, à la priſe de Meaux.

MONCK, (Georges) (*Hiſt. d'Anglet.*) combatit d'abord dans les armées de Charles Ier.; & ayant été fait priſonier par le chevalier Thomas Fairfax, il fut mis à la Tour de Londres, d'où il ne ſortit que pluſieurs années après. Charles Ier. étant mort & tout ayant cédé à la fortune & au génie de Cromwel, il eut pendant le regne de ce premier, le commandement des troupes d'Écoſſe, enſuite celui des flotes Angloiſes dans la guerre entre l'Angleterre & la Hollande pour le *Salut*. Il remporta, en 1653, ſur la flote Hollandoiſe, une grande victoire, où le célebre amiral hollandois Tromp fut tué. Après la mort d'Olivier Cromwel, le général *Monck* fit proclamer protecteur Richard, fils d'Olivier. Après l'abdication de Richard, la multitude des ſectes & des factions, les querelles du parlement & de l'armée jeterent l'Angleterre dans une telle anarchie, qu'il n'y avoit plus que le rétabliſſement de Charles II qui pût l'en tirer. Le général *Monck*, pénétré de cette vérité, entreprit de rétablir ce prince, & y parvint en ne diſant ſon ſecret à perſone, en craignant autant le zele des amis que l'oppoſition des ennemis, en ne ſe confiant pas même à ſon propre frere, en paſſant, pour ainſi dire, à travers tous les partis, ſans s'y mêler, en les aſſoupiſſant & les déconcertant tous par une conduite myſtérieuſe & impénétrable qui le menoit à ſon but, & paroiſſoit l'en éloigner. Il vit luire enfin ce beau jour qu'il avoit préparé, ce 8 juin 1660, où Charles II ramené dans une patrie ſi cruele autrefois pour ſon pere & pour lui-même, n'entendit que des acclamations, ne vit que des larmes de joie, & fut porté en triomphe dans ſa capitale; jour de paix & de tendreſſe, où cette eſtimable nation, éclairée par les événemens, abjura ſes fureurs, & reconut combien l'eſprit de guerre & le zele

perſécuteur l'avoient égarée & dégradée. Charles II fit *Monck* duc d'Albermale, général des armées, grand écuyer, conſeiller d'état, tréſorier, &c. Il ſe ſignala encore dans les combats de mer de 1665 & de 1666, contre les Hollandois. Il mourut comblé d'honeurs & de biens en 1679, & fut enterré avec pompe à Weſtminſter. Il ne croyoit point qu'il y eût d'état où l'on pût ſe paſſer de probité, même de vertu; il en exigeoit dans les ſoldats, & vouloit qu'on y tînt la main & qu'on y mît du choix: *une armée*, diſoit-il, *ne doit point ſervir d'aſyle aux voleurs & aux mal-faiteurs*.

MONCLAR, (Pierre-François de Ripert de) (*Hiſt. mod.*) procureur-général du parlement d'Aix. Mort en 1773, dans ſa terre de Saint-Saturnin en Provence, magiſtrat illuſtre, homme éloquent, dont les réquiſitoires ont fait du bruit & ont eu beaucoup de ſuccès dans le temps; mais, quoiqu'on en diſe, il n'a pas été aſſez juſte à l'égard des Jéſuites dans le fameux *Compte* qu'il rendit de leurs Conſtitutions. Il ne falloit pas affecter de refuſer à cette ſociété juſqu'au mérite littéraire, qu'elle a eu certainement dans un degré diſtingué.

MONCONYS, (Balthaſar de) (*Hiſt. Litt. mod.*) fils d'un lieutenant-criminel de Lyon, voyagea dans l'Orient pour y trouver des traces de la philoſophie de Mercure Triſmégiſte & de Zoroaſtre. On a ſes Voyages en trois volumes *in* 4°. & en quatre volumes *in* 12. Mort à Lyon en 1665.

MONCRIF, (François-Auguſtin Paradis de) (*Hiſt. Litt. mod.*) ſecrétaire des commandemens de M. le comte de Clermont, lecteur de la reine, l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe, & membre de celles de Nancy & de Berlin, né en 1687, reçu à l'Académie Françoiſe en 1733, mort en 1770; homme aimable, ami ſûr, auteur plein de grâce; on peut trouver quelquefois de la maniere dans ſes chanſons & ſes madrigaux, mais on y trouve toujours de la fineſſe, de la delicateſſe, de la grâce. Il eſt du petit nombre de ceux qui ont ſu tirer parti du ſtyle marotique, mérite beaucoup plus rare qu'on ne penſe. Rouſſeau, qui l'a prodigué ſans motif & ſans goût dans ſes épitres & ſes allégories, n'a ſu l'employer heureuſement que dans quelques épigrammes; l'heureux La Fontaine ne l'a jamais employé ſans en tirer quelqu'agrément; M. *de Moncrif* a ſu en tirer non ſeulement de la grâce, mais encore de l'intérêt dans ſes romances *d'Alix & Alexis*, & de la comteſſe de Saulx, modeles de tout ce qui s'eſt fait de bon dans ce genre. Ses chanſons ne ſont pas inférieures à ſes romances; la chanſon d'Aſpaſie eſt d'une volupté, d'une moleſſe anacréontique dont le charme inexprimable eſt toujours ſenti. Les *Conſeils ſur l'Amour* eſt non ſeulement une chanſon très-paſtorale & très-agréable, mais encore très-morale; divers traits répandus dans ſes ouvrages, ont mérité, par un naturel plein de fineſſe, par leur forme ſentencieuſe, par l'avantage d'être bien placés, & de pouvoir être appliqués à propos, ont mérité, dis-je, de devenir, pour ainſi dire, proverbes.

M. *de Moncrif* a eu auſſi des ſuccès dans le grand genre lyrique, *les Fragmens*, *Zélindor* & d'autres opéras de lui, ſont fameux.

Son traité *ſur la neceſſité & ſur les moyens de plaire* eſt d'une philoſophie uſuele qui apprend à vivre dans le mond, qui fait ſentir tous les avantages de l'indulgence, qui prouve que l'abus de la liberté eſt la mort de la liberté, le commencement de la tyranie.

On dit que M. *de Moncrif* témoignant devant M. le comte d'Argenſon le deſir d'être hiſtoriographe de France, quoique ſes titres ne fuſſent pas dans le genre hiſtorique; M. d'Argenſon, qui avoit acquis par beaucoup d'autres bienfaits, le droit de lui parler avec franchiſe, s'écria; *hiſtoriographe! à quel titre? bon pour hiſtoriographe, vous y auriez des droits inconteſtables*. Ce calembourg étoit fondé ſur ce que M. *de Moncrif* avoit fait une *Hiſtoire des Chats*, badinage que le public avoit eu la pédanterie de juger avec autant de ſévérité que ſi ç'avoit été un ouvrage ſérieux.

Lorſqu'en 1757, éclata la fameuſe diſgrace de ce miniſtre chéri du public, & qui avoit fait du bien à beaucoup de particuliers, M. *de Moncrif* ſe diſtingua parmi ceux-ci, en demandant la permiſſion de ſuivre ſon bienfaiteur dans ſa retraite, & de lui conſacrer ſa vie; il n'obtint que celle d'aller tous les ans pendant quelque temps, l'entretenir de ſon atachement & de ſa reconoiſſance.

Nous avions rendu ce témoignage aux talens & aux qualités de M. *de Moncrif*, lorſque nous avons reçu de M. ſon fils, la note ſuivante, relative au nom & à la famille *de Moncrif*.

M. *de Moncrif* (Paradis, du nom de ſon pere) lecteur de la reine, l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe dont nous avons pluſieurs ouvrages, a obtenu la permiſſion de s'appeler *Moncrif*, du nom de ſa mere.

Il eſt le dernier de ce nom de la branche de cette famille, établie en Champagne.

Deux autres branches, iſſues d'une de plus ancienes maiſons d'Écoſſe, alliées aux Conighen, aux Stuart, &c. exiſtent à Paris, dans MM. *de Moncrif* de la chambre des comptes, & en Bourgogne, dans MM. *de Moncrif*, qui ſont dans le ſervice.

Cette maiſon tire ſon nom du lieu & baronie *de Moncrif*, (Moncrieffe en écoſſois) ſitué dans le comté de Perth, à deux lieues d'Edimbourg, ſur la riviere d'Ierne, à l'embouchure de laquelle eſt le château.

Pluſieurs chefs de cette famille ont péri les armes à la main aux côtés de Jacques IV, à la ſanglante bataille de Flouden.

Un rejeton de cette maiſon, (le capitaine *Moncrieffe*) s'eſt diſtingué dans notre derniere guerre à Savannah, ſous le général Prevoſt. *Voyez* les hiſtoriens J. Makendry, l'Huyde, Thom. Eliot, Candene, Thevel, Beda, Grandchamps, Belleforêt, P. Davity; les États de la France, les Nobiliaires de Bourgogne, Champagne & Paris; les Couriers de l'Europe & Gazete de France des 21 & 22 décembre 1779, & 4 janvier 1780.

MONDEJEU. (*Voyez* MONTDEJEU.)

MONDONVILLE, (Jeanne de) (*Hiſt. Eccléſ.*) inſtitutrice de la congrégation des Filles de l'Enfance, à Toulouſe; cet inſtitut, approuvé par M. de Marca, archevêque de Toulouſe, confirmé par un bref du pape Alexandre VII, en 1662, autoriſé par des lettres-patentes du roi en 1663, fut ſupprimé par arrêt du conſeil en 1686. Cette Congrégation fut accuſée de Janſéniſme, d'avoir donné aſyle à des perſones pourſuivies comme hérétiques, & d'avoir publié des libelles contre la conduite du roi & de ſon conſeil. Mde de *Mondonville* fut réleguée dans le couvent des Hoſpitalieres de Coutances, où elle mourut en 1603, & ſes files furent diſperſées.

On ſait que *Mondonville* eſt le nom d'un muſicien célebre (Jean-Joſeph Caſſanea *de Mondonville*.) (Il appartient à l'Hiſtoire des Arts.)

MONGAULT, (Nicolas-Hubert de) (*Hiſt. Litt. mod.*) de l'Académie Françoiſe & de l'Académie des Belles Lettres, étoit fils naturel de M. Colbert de Saint-Pouanges, & reſta quelque temps auprès de M. Colbert, archevêque de Toulouſe. Il fut auſſi quelque temps Oratorien. On le reçut à l'Académie des Belles Lettres en 1708. Enfin il devint précepteur de M. le duc de Chartres, fils de M. le Régent. Ce fut là ſon malheur: l'ambition s'empara de lui; il eut toujours devant les ieux l'étonante fortune du cardinal Dubois; & ſe ſentant fort ſupérieur en mérite à ce miniſtre, il fit ce ſophiſtique raiſonement, que l'amour propre fait toujours faire: *Je vaux mieux, je dois donc mieux reuſſir*.

Il ne manqua rien à l'Abbé *Mongault* du côté de la fortune. Il eut pluſieurs bonnes abbayes: le prince ſon éleve, lui donna de plus les places de ſecrétaire général de l'infanterie françoiſe, de ſecrétaire de la province de Dauphiné, de ſecrétaire des commandemens du cabinet; mais toutes ces grâces le laiſſoient dans un état ſubalterne, & le cardinal Dubois s'étoit élevé à la ſuprême puiſſance. Cette idée rendit l'Abbé *Mongault* malheureux, elle le jeta dans la mélancolie, & lui donna des vapeurs noires, *maladie d'autant plus afreuſe*, diſoit-il, *qu'elle fait voir les choſes comme elles ſont*. Mais les vapeurs d'ambition ne font pas voir les objets d'ambition tels qu'ils ſont; on ſeroit trop tôt guéri. L'Abbé *Mongault* étoit en effet un homme d'un mérite diſtingué: Sa traduction des Lettres de Cicéron à Atticus, eſt d'un littérarateur excellent, & ſes remarques ſont d'un homme d'état.

La traduction d'Hérodien, par le même Abbé *Mongault*, eſt encore une fidele copie d'un très-bon original. Il y a auſſi quelques diſſertations, mais en petit nombre, de l'Abbé *Mongault*, dans le recueil de l'Académie des Inſcriptions & Belles Lettres. Il avoit été reçu à l'Académie Françoiſe en 1718. Il mourut en 1746. Il étoit né en 1674.

MONGIN, (Edme) (*Hiſt. Litt. mod.*) évêque de Bazas en 1724, avoit été précepteur de M. le duc de Bourbon, pere de M. le prince de Condé & de M. le comte de Charolois, ſon oncle & ſon tuteur. Il avoit été reçu à l'Académie Françoiſe en 1708. Ses œuvres furent imprimées en 1745: elles contienent des ſermons & d'autres diſcours chrétiens, & l'Abbé *Mongin* avoit eu, avant d'être évêque & académicien, quelque réputation comme prédicateur. On cite de lui un mot en preuve de ſon amour pour la paix: un de ſes confreres (évêques) vouloit publier un mandement ſur des matieres délicates: *Monſeigneur*, lui dit-il, *parlons beaucoup, mais écrivons peu*. M. *Mongin* mourut en 1746. Il étoit né en 1668.

MONIN, (Jean-Edouard du) (*Hiſt. Litt. mod.*) un des beaux eſprits du ſeizieme ſiecle. On a de lui des poéſies & latines & françoiſes, & quelques tragédies. Peut-être eût-il été un homme, mais il fut aſſaſſiné à vingt-ſix ans, en 1586.

MONIQUE, (Sainte) (*Hiſt. Eccléſ.*) mere de S. Auguſtin. C'eſt à ſes ferventes prieres qu'on attribue la converſion de ſon fils. Elle avoit auſſi converti ſon mari Patrice, bourgeois de Tagaſte en Numidie, qui étoit payen. Elle étoit née en 332, & mourut en 380 à Oſtie.

MONIME, (*Voyez* MITHRIDATE).

MONITEUR, ſ. m. (*Hiſt. anc.*) gens conſtitués pour avertir les jeunes gens des fautes qu'ils commettoient dans les fonctions de l'art militaire. On donnoit le même nom aux inſtituteurs des enfans, garçons ou filles, & aux oiſifs qui connoiſſoient toute la bourgeoiſie romaine, qui acompagnoient dans les rues les prétendans aux dignités, & qui leur nommoient les hommes importans dont il falloit captiver la bienveillance par des careſſes. Le talent néceſſaire à ces derniers étoit de connoître les perſones par leurs noms: un bourgeois étoit trop flaté de s'entendre déſigner d'une maniere particuliere par un grand. Aux théâtres, le *moniteur* étoit ce que nous appelons *ſouffleur*. Dans le domeſtique, c'étoit le valet chargé d'éveiller, de dire l'heure de boire, de manger, de ſortir, de ſe baigner.

MONMORENCI. (*Voyez* MONTMORENCI.)

MONNIER. (le) (*Hiſt. Litt. mod.*) Trois hommes de ce nom, le pere nommé Pierre, & les deux fils Pierre-Charles & Louis-Guillaume, ont été de l'académie des Sciences. Le pere avoit été long-temps profeſſeur de philoſophie au collége d'Harcourt. On a de lui le *Curſus philoſophicus*, long-temps célebre dans les écoles. Il mourut en 1757.

MONNOYE, (Bernard de la) (*Hiſt. Litt. mod.*) de l'académie Françoiſe, excellent littérateur plutôt qu'homme d'un vrai talent. Son érudition en littérature, l'avoit rendu l'oracle des Bibliographes. On a de lui des poéſies françoiſes, & il avoit remporté cinq fois le prix de poéſie à l'Académie Françoiſe. Ses vers n'en ſont pas moins très-médiocres, & il n'eſt perſone qui oſe mettre *la Monnoye* au rang des vrais poëtes. Ses noëls bourguignons ſont peut-être ſon ouvrage le plus original; mais il faut être Bourguignon pour en ſentir tout le mérite. Au reſte, il n'eſt qu'au rang des poëtes médiocres, il eſt à la tête des littérateurs & des bibliographes. Ses notes, ſes diſſertations ſur le *Menagiana*, ſur les *Jugemens des Savans* de Baillet, & *l'Anti Baillet* de Ménage; ſur la Bibliotheque choiſie de Colomiès, ſur la Bibliotheque de Duverdier & de la Croix du Maine, ſur Rabélais, ſur le livre *De tribus impoſtoribus*; en un mot ſes ouvrages d'érudition *Philologique* ſont les vrais fondemens de ſa réputation. Il étoit né à Dijon en 1641. Il avoit remporté, en 1671, le premier prix de poéſie que l'académie ait diſtribué: le ſujet étoit *Le Duel aboli*, & le duel n'eſt point aboli. Il fut reçu à l'académie Françoiſe en 1713. Il mourut en 1728. Le funeſte ſyſtême de Law le ruina entiérement, & il ne ſubſiſta depuis ce temps que des bienfaits du duc de Villeroy. Songeons qu'il avoit quatre-vingts ans lorſqu'il perdit ainſi tout ſon bien, & repréſentons-nous le ſort d'un vieillard qui ſe voit privé du néceſſaire abſolu dans un âge où les beſoins qui ſe multiplient, rendroient le ſuperflu même abſolument néceſſaire, dans un âge où tous les moyens de travail & de ſubſiſtance manquent à la fois.

M. *de la Monnoye*, Avocat célebre au parlement de Paris, & homme très-aimable, étoit ſon petit fils. Il croyoit devoir au nom qu'il portoit, de paroître occupé de littérature, dans un temps où les avocats s'en occupoient peu; il n'avoit gueres que des préjugés littéraires.

Monoies des Romains, (*Hiſt. rom.*) La pauvreté des premiers Romains ne leur permit pas de faire battre de la *monoie*; ils furent deux ſiecles ſans en fabriquer; ſe ſervant de cuivre en maſſe qu'on donnoit au poids: Numa, pour une plus grand commodité, fit tailler groſſiérement des morceaux du cuivre du poids de douze onces, ſans aucune marque. On les nommoit, à cauſe de cette forme brute, *as rudis*: c'étoit là toute la *monoie* romaine. Long-temps après, Servius Tullius en changea la forme groſſiere en pieces rondes du même poids & de la même valeur, avec l'empreinte de la figure d'un bœuf; on nommoit ces pieces *as libralis*, & *libella*, à cauſe qu'elles peſoient ſemblablement une livre; enſuite on les ſubdiviſa en pluſieurs petites pieces, auxquelles on joignit des lettres, pour marquer leur poids & leur valeur; proportionélement à ce que chaque piece peſoit. La plus forte étoit le *decuſſis*, qui valoit & peſoit dix *as*; ce qui la fit nommer *denier*; & pour marque de ſa valeur, il y avoit deſſus un X. Le *quadruſſis* valoit quatre de ces petites pieces; le *tricuſſis* trois; le ſeſterce deux & demi: il valut toujours chez les Romains le quart d'un denier, mal-gré les changemens qui ariverent dans leurs *monoies*, & pour déſigner ſa valeur, il étoit marqué de deux grands I, avec une barre au milieu, ſuivi d'un S, en cette maniere H-S. Le *dupondius* valoit deux as, ce que les deux poins qui étoient deſſus ſignifioient. L'as ſe ſubdiviſoit en parties, dont voici les noms; le *duns* peſoit onze onces, le *dextans* dix, le *dodrans* neuf, le *bes* huit, le *ſeptunx* ſept, le *ſemiſſis*, qui étoit le demi-as, en peſoit ſix, le *quintunx* cinq, le *triens* qui étoit la troizieme partie de l'as, peſoit quatre onces, le *quatrans* ou quatrieme partie, trois, le *ſextans* ou ſixieme partie, deux; enfin *uncia*, étoit l'once, & peſoit une once.

Toutes ces eſpeces n'étoient que de cuivre, & même ſi peu communes dans les commencemens de la république, que l'amende décernée pour le manque de reſpect envers les magſtats ſe payoit d'abord en beſtiaux. Cette rareté d'eſpeces fit que l'uſage de donner du cuivre en maſſe au poids dans les paiemens, ſubſiſta long-temps; on en avoit même conſervé la formule dans les actes, pour exprimer que l'on achetoit comptant, comme on voit dans Horace, *libra mercatur & ære*. Tite-Live raporte que l'an 347 de Rome, les ſénateurs s'étant impoſé une taxe pour fournir aux beſoins de la république, en firent porter la valeur en lingots de cuivre dans des chariots au tréſor public, qu'on appeloit *ærarium*, du mot *as*, genitif *æris*, qui ſignifie du *cuivre*, parce qu'il n'y avoit point à Rome d'or ni d'argent.

Ce fut l'an 485 de la fondation de cette ville que les Romains commencerent de fabriquer des *monoies* d'argent, auxquelles ils impoſerent des noms & valeurs relatives aux eſpeces de cuivre: le denier d'argent valoit dix as, ou dix livres de cuivre, le demi-denier d'argent ou *quinaire* cinq, le ſeſterce d'argent deux & demi, ou le quart du denier. Ces premiers deniers d'argent furent d'abord du poids d'une once, & leur empreinte étoit une tête de femme, coëfée d'un caſque, auquel étoit atachée une aîle de chaque côté; cette tête repréſentoit la ville de Rome: ou bien c'étoit une vi-

étoire menant un char atelé de deux ou quatre chevaux de front, ce qui faiſoit appeler ces pieces *bigati* ou *quadrigati* & ſur le revers étoit la figure de Caſtor & Pollux. Pour lors la proportion de l'argent au cuivre étoit chez le Romains, comme 1 à 960 : car le denier romain valant dix as, ou dix livres de cuivre, il valoit 120 onces de cuivre ; & le même denier valant un huitieme d'once d'argent, ſelon Budée, cela faiſoit la proportion que nous venons de dire.

À peine les romains eurent aſſez d'argent pour en faire de la *monoie*, que s'aluma la premiere guerre punique, qui dura 24 ans, & qui commença l'an 489 de Rome. Alors les beſoins de la république ſe trouverent ſi grands, qu'on fut obligé de reduire l'*as libralis* peſant douze onces, au poids de deux, & toutes les autres *monoies* à proportion, quoiqu'on leur conſervât leur même valeur. Les beſoins de l'état l'ayant doublé dans la ſeconde guerre punique qui commença l'an 536 de Rome, & qui dura 17 ans, l'as fut réduit à une once, & toutes les autres *monoies* proportionélement. La plupart de ces as du poids d'une once avoient pour empreinte la tête du double Janus d'un côté, & la proue d'un vaiſſeau de l'autre.

Cette réduction ou ce retranchement que demandoient les beſoins de l'état, répond à ce que nous appelons aujourd'hui *augmentation des monoies* ; ôter d'un écu de ſix livres la moitié de l'argent pour en faire deux, ou le faire valoir douze livres, c'eſt préciſément la même choſe.

Il ne nous reſte point du monument de la maniere dont les Romains firent leur opération dans la premiere guerre punique ; mais ce qu'ils firent dans la ſeconde, nous marque une ſageſſe admirable. La république ne ſe trouvoit point en état d'aquiter ſes dettes : l'as peſoit deux onces de cuivre, & le denier valant dix as, valoit vingt onces de cuivre. La république fit des as d'une once de cuivre ; elle gâgna la moitié ſur ſes créanciers ; elle paya un denier avec ces dix onces de cuivre. Cette opération donna une grande ſecouſſe à l'état, il falloit la donner la moindre qu'il étoit poſſible ; elle contenoit une injuſtice, il falloit qu'elle fût la moindre qu'il étoit poſſible ; elle avoit pour objet la libération de la république envers ſes citoyens, il ne falloit donc pas qu'elle eût celui de la libération des citoyens entr'eux : cela fit faire une ſeconde opération, & l'on ordona que le denier, qui n'avoit été juſques-là que de dix as, en contiendroit ſeize. Il réſulta de cette double opération que, pendant que les créanciers de la république perdoient la moitié, ceux des particuliers ne perdoiént qu'un cinquieme : les marchandiſes n'augmentoient que d'un cinquieme ; le changement réel dans la *monoie* n'étoit que d'un cinquieme ; on ſait les autres conſéquences. En un mot les Romains ſe conduiſirent mieux que nous, qui dans nos opérations, avons envelopé & les fortunes publiques, & les fortunes particulieres.

Cependant les ſuccés des Romains ſur la fin de la ſeconde guerre punique, les ayant laiſſés maîtres de la Sicile, & leur ayant procuré la connoiſſance de l'Eſpagne, la maſſe de l'argent vint à augmenter à Rome ; on fit l'opération qui réduiſit le denier d'argent de vingt onces à ſeize, & elle eut cet effet qu'elle remit en proportion l'argent & le cuivre, cette proportion étoit comme 1 à 160, elle devint comme 1 eſt à 128.

Dans le même temps, c'eſt-à-dire, l'an de Rome 547, ſous le conſulat de Claudius Nero, & de Livius Salinator, on commença pour la premiere fois de fabriquer des eſpeces d'or, qu'on nommoit *nummus aureus*, dont la taille étoit de 40 à la livre de douze onces, de ſorte qu'il peſoit près de deux dragmes & demi ; car il y avoit trois dragmes à l'once. Le *nummus aureus*, après s'être maintenu aſſez longtemps à la taille de 40 à la livre, vint à celle de 45 de 50 & de 55.

Il ariva ſous les empereurs de nouveles opérations encore différentes ſur les *monoies*. Dans celles qu'on fit du temps de la république, on procéda par voie de retranchement : l'état confioit au peuple ſes beſoins, & ne prétendoit pas le ſéduire. Sous les empereurs, on procéda par voie d'alliage : les princes réduits au déſeſpoir par leurs libéralités même, ſe virent obligés d'altérer les *monoies* ; voie indirecte qui diminuoit le mal, & ſembloit ne les pas toucher : on retiroit une partie du don, & on cachoit la main ; & ſans parler de diminution de la paye ou des largeſſes, elles ſe trouvoient diminuées. On remarque que ſous Tibere, & même avant ſon regne, l'argent étoit auſſi commun en Italie, qu'il pouroit l'être aujourd'hui en quelque partie de l'Europe que ce ſoit ; mais comme bientôt après, le luxe reporta dans les pays étrangers l'argent qui regorgeoit à Rome, ce tranſport en diminua l'abondance chez les Romains, & fut une nouvele cauſe de l'afoibliſſement des *monoies* par les empereurs. Didius Julien commença cet afoibliſſement. La *monoie* de Caracalla avoit plus de la moitié d'alliage, celle d'Alexandre Severe les deux tiers : l'afoibliſſement continua, & ſous Galien, on ne voyoit plus que du cuivre argenté.

Le prince qui de nos jours feroit dans les *monoies* des opérations ſi violentes, ſe tromperoit lui-même, & ne tromperoit perſone. Le change a appris au banquier à comparer toutes les *monoies* du monde, & à les mettre à leur juſte valeur ; le titre des *monoies* ne peut plus être un ſecret. Si un prince commence le billon, tout le monde continue, & le fait pour lui : les eſpeces ſortent d'abord, & on les lui renvoie foibles. Si, comme les empereurs romains, il a-

foibliſſoit l'argent, ſans afoiblir l'or, il verroit tout-à-coup diſparoître l'or, & il ſeroit réduit à ſon mauvais argent. Le change, en un mot, a ôté les grands coups d'autorité, du moins les ſuccès des grands coups d'autorité.

Je n'ai plus que quelques remarques à faire ſur les *monoies romaines* & leur évaluation.

Il ne paroît pas qu'on ait mis aucune tête de conſul ou de magiſtrat ſur les eſpeces d'or ou d'argent avant le déclin de la république. Alors les trois maîtres des *monoies*, nommés *triumvirs monétaires*, s'ingérerent de mettre ſur quelques-unes les têtes de telles perſones qu'il leur plaiſoit, & qui s'étoient diſtinguées dans les charges de l'état, obſervant néanmoins que cette perſone ne fût plus vivante, de peur d'exciter la jalouſie des autres citoyens. Mais après que Jules-Céſar ſe fut arrogé la dictature perpétuele, le ſénat lui acorda par excluſion à tout autre, de faire mettre l'empreinte de ſa tête ſur les *monoies*; exemple que les empereurs imiterent enſuite. Il y en eut pluſieurs qui firent fabriquer des eſpeces d'or & d'argent portant leur nom, comme des Philippes, des Antonins, *&c.* Quelques-uns firent mettre pour empreinte la tête des impératrices. Conſtantin fit mettre ſur quelques-unes la tête de ſa mere: & après qu'il eut embraſſé le chriſtianiſme, il ordona qu'on marquât d'une croix les pieces de *monoie* qu'on fabriqueroit dans l'empire.

Les Romains comptoient par deniers, ſeſtérces, mines d'Italie, ou livres romaines, & talens. Quatre ſeſterces faiſoient le denier, que nous évaluerons, *monoie* d'angletetre, qui n'eſt point variable, à ſept ſols & demi. Suivant cette évaluation 96 deniers, qui faiſoient la mine d'Italie, ou la livre romaine, monteront à 3. liv. ſterl. & le 72 liv. romaines qui faiſoient le talent, à 216 liv. ſterling.

J'ai dit que les Romains comptoient par ſeſterces; il avoient le petit ſeſterce, *ſeſtercius*, & le grande ſeſterce, *ſeſtertium*. Le petit ſeſterce valoit à-peu-près 1 d. trois quarts ſterling. Mille petits ſeſterces faiſoient le *ſeſtertium*, valant a liv. 1. shell. 5. d. 29. ſterling. *Mille ſeſtertia* faiſoient *decies ſeſtertium* (car le mot de *centies* étoit toujours ſous-entendu), ce qui revient à 8972 liv. 18. sh. ſterling. *Centies ſeſtertium*, ou *centies* H-S répondent à 80729 liv. 3. sh. 4. d. ſterl. *Millies* H S à 807291 liv. 13. sh. 4. d. ſterl. *Millies centies* H-S. à 888020 liv. 16 sh. 8. d. ſterl.

La proportion de l'or à l'argent étoit d'ordinaire de 10 à 1, quelquefois de 11, & quelquefois de 12 à 1. Outre les *monoies* réelles d'or & d'argent & de cuivre, je trouve que Martial fait mention d'une *monoie* de plomb, ayant cours de ſon temps; on la donnoit, dit-il, pour rétribution à ceux qui s'engageoient d'acompagner les perſones qui vouloient paroître dans la ville avec un cortege. Mais il eſt vrai-ſemblable que cette prétendue *monoie* de plomb, ne ſervit que de marque & de mereau, pour compter le nombre des gens qui étoient aux gages de tel ou tel particulier.

Pour empêcher les faux-monoyeurs de contre-faire certaines eſpeces d'or ou d'argent, les Romains imaginerent de les denteler tout-autour comme une ſcie; & on nomma ces ſortes d'eſpeces *nummi ſerrati*; il y a des traducteurs & des commentateurs de Tacite qui ſe ſont perſuadés, que *nummus ſerratus* étoit une *monoie* qui portoit l'empreinte d'une ſcie; & cette erreur s'eſt gliſſée au moins dans quelques dictionaires.

Monoie obsidionale, (*Hiſt. milit.*) on appele de ce nom une *monoie* communément de bas-alloi, de quelque métal, ou autre matiere, formée & frapée pendant un triſte ſiége, afin de ſuppléer à la vraie *monoie* qui manque, & être reçue dans le commerce par les troupes & les habitans, pour ſigne d'une valeur intrinſeque ſpécifiée.

Le grand nombre de villes aſſiégées ou l'on a frapé pendant les xvj. & xvij. ſiecles de ces ſortes de pieces, a porté quelques particuliers à en rechercher l'origine, l'eſprit, & l'utilité. Il eſt certain que l'uſage de fraper dans les villes aſſiégées des *monoies* particulieres, pour y avoir cours pendant le ſiége, doit être un uſage fort ancien, puiſque c'eſt la néceſſité qui l'a introduit. En effet, ces pieces étant alors reçues dans le commerce pour un prix infiniment au-deſſus de leur valeur intrinſique, c'eſt une grande reſſource pour les commandans, pour les magiſtrats, & même pour les habitans de la ville aſſiégée.

Ces ſortes de *monoies* ſe ſentent de la calamité qui les a produites; elles ſont d'un mauvais métal, & d'une fabrique grôſſiere; ſi l'on en trouve quelques-unes de bon argent, & aſſez bien travaillées, l'oſtentation y a eu plus de part que le beſoin.

Leur forme n'eſt point déterminée, il y en a de rondes, d'ovales, & de carrées; d'autres en loſange, d'autres en octogone, d'autres en triangles, *&c.*

Le type & les inſcriptions n'ont pas de regles plus fixes. Les unes ſont marquées des deux côtés, & cela eſt rare; les autres n'ont qu'une ſeule marque. On y voit ſouvent les armes de la ville aſſiégée, quelquefois celles du ſouverain, & quelquefois celles du gouverneur; mais il eſt plus ordinaire de n'y trouver que le nom de la ville tout au long, ou en abrégé, le milleſime & d'autres chifres qui denotent la valeur de la piece.

Comme les curieux ont négligé de ramaſſer ces ſortes de *monoies*, il ſeroit difficile d'en faire une hiſtoire bien ſuivie: cependant la diverſité des pieces obſidionales que nous connoiſ-

ſons, la ſingularité de quelques-unes, & les faits auxquels elles ont raport, pouroient former un petit ouvrage agréable, neuf & intéreſſant.

Les plus ancienes de ces *monoies abſidionales* de notre connoiſſance, ont été frapées au commencement du xvj. ſiecle, lorſque François I. porta la guerre en Italie; & ce fut pendant les ſiéges de Pavie & de Crémone, en 1524 & 1526. Trois ans après on en fit preſque de ſemblables à Vienne en Autriche, lorſque cette ville fut aſſiégée par Soliman II. Lukius en raporte une fort ſinguliere, frapée par les Vénitiens à Nicéſie, capitale de l'île de Chypre, pendant le ſiége que Selim II. mit devant cette île en 1570.

Les premieres guerres de la république d'Hollande avec les Eſpagnols, fourniſſent enſuite un grand nombre de ces ſortes de *monoies*; nous en avons de frapées en 1573, dans Middelbourg en Zélande, dans Harlem, & dans Alcmaer. La ſeule ville de Leyde en fit de trois différens revers pendant le glorieux ſiége qu'elle ſoutint en 1474. On en a de Schoonhoven de l'année ſuivante; mais une des plus dignes d'attention, fut celle que fraperent les habitans de Kampen durant le ſiége de 1578; elle eſt marquée de deux côtés. On voit dans l'un & dans l'autre les armes de la ville, le nom au-deſſous, le milléſime, & la note de la valeur. On lit au-deſſus ces deux mots *extremum ſubſidium*, derniere reſſource, inſcription qui revient aſſez au nom que l'on donne en Allemagne à ces ſortes de *monoies*; on les appele ordinairement *pieces de néceſſité*; celles qui furent frapées à Maſtricht, en 1579, ne ſont pas moins curieuſes; mais celles qu'on a frapées depuis en pareilles conjonctures, ne contienent rien de plus particulier, ou de plus intéreſſant.

On demande ſi ces ſortes de *monoies*, pour avoir un cours légitime, doivent être marquées de la tête ou des armes du prince de qui dépend la ville; ſi l'une ou l'autre de ces marques peut être remplacée par les ſeules armes de la ville, ou par celle du gouverneur qui la défend; enfin s'il eſt permis à ce gouverneur ou commandant de ſe faire repréſenter lui-même ſur ces ſortes de *monoies*. Je réſous toutes ces queſtions en remarquant que ce n'eſt qu'improprement qu'on appele les pieces obſidionales *monoies*; elles en tienent lieu, à la vérité, pendant quelque temps; mais au fond, on ne doit les regarder que comme des eſpeces de méreaux, de gages publics de la foi des obligations contractées par le gouverneur, ou par les magiſtrats dans des temps auſſi cruels que ceux d'un ſiége. Il paroît donc fort indifférent de quelle maniere elles ſoient marquées, pourvu qu'elles procurent les avantages que l'on en eſpere. Il ne s'agit que de prendre le parti le plus propre à produire cet effet, *ſalus urbis, ſuprema lex eſto*.

Au reſte, il ne faut pas confondre ce qu'on appele *monoies obſidionales*, avec les médailles frapées à l'occaſion d'un ſiége, & de ſes divers événemens, ou de la priſe d'une ville; ce ſont des choſes toutes différentes.

MONOCROTON, ſ. m. (*Hiſt. anc.*) vaiſſeau à un banc de rames de chaque côté. On l'appeloit auſſi *moneris*; ce n'étoit donc pas, comme on le pouroit croire, une barque qu'un ſeul homme put gouverner.

MONOMACHIE, ſ. f. (*Hiſt. mod.*) en grec μονομαχία, *duel*, combat ſingulier d'homme à homme. Ce mot vient de μόνος, *ſeul*, & de μάχη, combat.

La *monomachie* étoit autrefois permiſe & ſouferte en juſtice pour ſe laver d'une accuſation, & même elle avoit lieu pour des afaires purement pécuniaires, elle eſt maintenant défendue. Alciat a écrit un livre *De monomachia*.

MONOPHILE, (*Hiſt. anc.*) eunuque de Mithridate. Sommé de rendre un château où il étoit renfermé avec la fille de ce prince, & déſeſpérant de pouvoir le défendre contre les Romains, qui venoient de vaincre Mithridate ſous la conduite de Pompée, il poignarda la princeſſe, & ſe poignarda lui-même pour ne point ſurvivre à la défaite de ſon maître.

MONOPTERE, ſ. m. (*Hiſt. anc.*) ſorte de temple chez les anciens, qui étoit de figure ronde & ſans murailles pleines, enſorte que le dôme qui le couvroit n'étoit ſoutenu que par des colonnes poſées de diſtance en diſtance; ce mot eſt compoſé de μόνος, *ſeul*, & de πτέρον, *aîle*, comme qui diroit bâtiment compoſé d'une *ſeule aîle*.

MONRO, (Alexandre) (*Hiſt. Litt. mod.*) célebre médecin anglois, né en 1697, mort en 1767, un des plus grands anatomiſtes de ſon ſiecle. Ses œuvres ont été publiées en 1781. On diſtingue ſur-tout ſon traité de *l'anatomie des os*, qui a été imprimé huit fois du vivant de l'auteur, & traduit dans preſque toutes les langues de l'Europe.

MONSEIGNEUR, MESSEIGNEURS, *au pluriel*, (*Hiſt. mod.*) titre d'honeur & de reſpect dont on uſe lorſqu'on écrit ou qu'on parle à des perſones d'un rang ou d'une qualité auxquelles l'uſage veut qu'on l'attribue. Ce mot eſt compoſé de *mon* & de *ſeigneur*. On traite les ducs & pairs, les archevêques & évêques, les préſidens au mortier de *monſeigneur*. Dans les requêtes qu'on préſente aux cours ſouveraines, on ſe ſert du terme *monſeigneur*.

Sous le regne de Louis XIV. s'eſt introduit l'uſage d'appeler abſolument *Monſeigneur* le Dauphin de France, auparavant on appeloit le premier fils de France *monſieur le dauphin*.

MONSIEUR, *au pluriel* MESSIEURS, (*Hiſt. mod.*) terme ou titre de civilité qu'on donne à celui à qui on parle, ou de qui on parle, quand il eſt de condition égale ou peu inférieure. Ce

mot eſt composé de *mon* & de *ſieur*. Borel dérive ce mot du grec, κύριος, qui ſignifie *ſeigneur* ou *ſire* comme ſi on écrivoit *moncyeur*.

Paſquier tire l'étymologie des mots *ſieur* ou *monſieur*, du latin *ſenior*, qui ſignifie *plus âge;* les Italiens diſent *ſignor*, & les Eſpagnols *ſenor*, dans le même ſens, & d'après la même étymologie; les adreſſes des lettres portent à *monſieur*, *monſieur*, *&c.* L'uſage du mot *monſieur* s'étendoit autrefois plus loin qu'à préſent. On le donnoit à des perſones qui avoient vécu pluſieurs ſiecles auparavant; ainſi on diſoit *monſieur S. Auguſtin & monſieur S. Ambroiſe*, & ainſi des autres ſaints, comme on le voit dans pluſieurs actes imprimés & manuſcrits, & dans les inſcriptions du xve & du xvie ſiecles. Les Romains, du temps de la république, ne reconoiſſoient point ce titre, qu'ils euſſent regardé comme une flaterie, mais dont ils ſe ſervirent depuis, employant le nom de *dominus* d'abord pour l'empereur, enſuite pour les perſones conſtituées en dignités: dans la converſation ou dans un commerce de lettres, ils ne ſe donnoient que leur propre nom; uſage qui ſubſiſta même encore après que Céſar eut réduit la république ſous ſon autorité. Mais la puiſſance des empereurs s'étant enſuite affermie dans Rome, la flaterie des courtiſans qui recherchoient & la faveur & les bienfaits des empereurs, inventa ces nouveles marques d'honneurs. Suétone raporte qu'au théâtre un comédien ayant appelé Auguſte, *ſeigneur* ou *dominus*, tous les ſpectateurs jeterent ſur cet acteur des regards d'indignation, enſorte que l'empereur défendit qu'on lui donnât davantage cette qualité. Caligula eſt le premier qui ait expreſſément commandé qu'on l'appelât *dominus*. Martial, lâche adulateur d'un tyran, qualifia Domitien *dominum deumque noſtrum*; mais enfin, des empereurs ce nom paſſa aux particuliers. De *dominus* on fit *dom*, que les Eſpagnols ont conſervé, & qu'on n'acorde en France qu'aux religieux de certains ordres.

Monſieur, dit abſolument, eſt la qualité qu'on donne au ſecond fils de France, au frere du roi. Dans une lettre de Philippe de Valois, ce prince parlant de ſon prédéceſſeur, l'appele *monſieur* le roi. Aujourd'hui perſone n'appele le roi *monſieur*, excepté les enfans de France.

MONSTRELET, (Enguerrand de) (*Hiſt. Litt. mod.*) gentilhomme flamand, mort en 1453, gouverneur de Cambrai ſa patrie; plus connu par ſa *Chronique* ou *Hiſtoire curieuſe & intéreſſante des choſes mémorables arivées de ſon temps*, depuis l'an 1480, jusqu'en 1467.

MONTAGNE *ou* MONTAIGNE, (Michel de) (*Hiſt. Litt. mod.*) Ses *Eſſais* ſont un chef d'œuvre qui ne périra jamais; c'eſt l'ouvrage le plus penſé qu'il y ait dans une langue qui, malheureuſement, n'eſt plus la nôtre; c'eſt l'ouvrage qui fait le plus regréter l'ancien langage françois; mais qu'on y prene garde, ce n'eſt pas tant l'ancien langage qu'on regrete en liſant *Montagne*, que le langage particulier qu'il avoit ſu ſe faire, ce langage énergique & pittoreſque, presque tout formé d'expreſſions de génie qui donnent de la force, du mouvement, de la couleur aux penſées; jamais l'imagination n'a ſi bien ſervi la philoſophie, & le ſtyle de *Montagne* n'étonoit pas moins ſes contemporains qu'il nous étone nous-mêmes. Un charme particulier de ce livre, c'eſt que ce n'eſt point un livre, c'eſt une converſation continuele de *Montagne* avec ſon lecteur; converſation avec tous les écarts, toutes les diſparates, tous les épiſodes, toutes les excurſions hors du ſujet, tous les retours au ſujet, tout le naturel, toute la franchiſe, tous les avantages, & ſi l'on veut, tous les défauts de la converſation. Prenez une idée devenue commune, ou qui pouvoit l'être du temps même de *Montagne*, vous pourez la rencontrer dans *Montagne*, vous ne la reconoîtrez plus, tant l'expreſſion l'aura dénaturée, embellie, fortifiée, rendue propre à l'auteur! Le germe de presque toutes les idées utiles qui vienent d'être adoptées ou qui vont l'être ſur l'éducation, ſur la légiſlation, ſur les objets les plus intéreſſans pour la ſociété, ſe trouve dans *Montagne*; & ceux qui en tout genre, ont eu la gloire ou le bonheur de renverſer la bariere ébranlée par leurs prédéceſſeurs, ſe ſont ſur-tout aidés de *Montagne* en le citant ou en ne le citant pas. Jamais on n'a fait un uſage plus juſte ni plus riche de l'hiſtoire. Tout précepte, toute idée, toute propoſition eſt apuiée ſur des exemples; c'eſt vraiment la philoſophie de l'hiſtoire; c'eſt la morale prouvée par les faits: auſſi le cardinal du Perron appeloit-il ce livre, *le breviaire des honnêtes gens*.

On a imprimé en 1772, *des Voyages de Montagne*; ce n'eſt qu'un Journal informe & minutieux, dicté à un domeſtique, & que le domeſtique auroit pu faire presqu'auſſi bien que le maître. On y trouve cependant quelques traits, quelques deſcriptions, où on peut reconoître *Montagne*:

Invenias etiam diſjecti membra poetæ.

Mais il eſt triſte d'avoir à lui tenir compte de certains petits détails de ſa dépenſe dans ſes *Voyages*, parce que, dit-on, ils peuvent ſervir d'objets de comparaiſon pour le prix des denrées & pour la proportion du numéraire actuel avec celui du temps de *Montagne*.

Michel de *Montagne* naquit en 1533, au château de Montagne en Périgord, de Pierre Eyquem, ſeigneur de Montagne. Son éducation offre quelques particularités. *Montagne* fut le latin à ſix ans, parce que ce ne fut pas pour lui une langue appriſe, mais une langue natu-

role. Son pere avoit placé auprès de lui, un allemand qui ne lui parloit jamais qu'en latin. On avoit le singulier usage de ne le réveiller le matin, qu'au son des instrumens; il eût mieux valu peut-être ne le point réveiller du tout, & peut-être devroit-on ne lever les enfans que lorsqu'ils s'éveillent d'eux-mêmes: pourquoi les frustrer d'une partie du repos que la nature leur avoit destiné? *Montagne* eut pour maîtres Buchanan & Muret; sorti des études, il voyagea, & observa beaucoup; car c'étoit l'homme sur-tout qu'il vouloit connoître, & il y réussit:

Montagne, sans art, sans système,
Cherchant l'homme dans l'homme-même,
Le connoît & le peint bien mieux.

Il fut quelque temps conseiller au parlement de Bordeaux; mais cette profession n'avoit point pour lui d'attraits. Son pere avoit été maire de la ville de Bordeaux; il le fut aussi en 1581; il succéda dans cette place, au maréchal de Biron, & il y eut pour successeur le maréchal de Matignon. Charles IX lui avoit donné le collier de l'ordre de Saint-Michel, celui du Saint-Esprit n'étoit pas encore institué. Il mourut en 1592, ayant vu jusqu'à six rois. C'est voir trop de rois & pour eux & pour soi-même.

MONTAIGU, (*Hist. de Fr.*) nom d'une illustre maison d'Auvergne, dont étoit Guerin *de Montaigu*, le quatorzieme & l'un des plus célebres grands-maîtres de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui résidoit alors à Ptolémaide ou Saint-Jean-d'Acre. Il fut élu l'an 1206, chassa les Turcs de l'Arménie l'an 1209; il se signala en 1219, à la prise de Damiette. Il mourut en 1230, comblé de gloire, reduté des Turcs & regreté de tous les princes chrétiens. Cette maison *de Montaigu* subsiste encore dans les marquis de Bouzols & vicomtes de Beaune.

Gilles ou Guillaume-Aicelin *de Montaigu* (car il est appelé de ces deux différens noms de Gilles ou de Guillaume, par différens autour) fut cardinal-évêque de Térouane, & chancelier de France. Il suivit le roi Jean à Bordeaux & en Angleterre, après la funeste bataille de Poitiers; il tenoit les sceaux en Angleterre auprès du roi prisonier, & on a des lettres scellées de lui, datées d'Angleterre. En 1358, il se retira en Auvergne; en 1360, le roi le rapela auprès de lui; il fut fait cardinal en 1361, & mourut à Avignon en 1378. Voici le témoignage que lui rend Froissart: *alors étoit chancelier de France un moult sage homme & vaillant, qui étoit nommé messire Guillaume* de Montaigu, *évêque de Térouane, par lequel conseil on besogna en France & bien le valoit en tous états; car son conseil étoit bon & loyal.*

MONTAGU *ou* MONTAIGU, (Jean de) (*Hist. de Fr.*) Lorsque le cruel Jean, duc de Bourgogne, après avoir assassiné son cousin le duc d'Orléans, frére de Charles VI, revint, la force à la main, avouant son crime, osant le justifier, & donnant à la France ce grand scandale d'une apologie publique de l'assassinat du frere du roi, prononcée devant toute la cour, devant tous les corps de l'état, devant le peuple même, par un prêtre & un religieux, il s'empara du gouvernement, & l'autorité resta entre les mains du crime; le duc de Bourgogne avoit déja surpis la confiance du peuple, il se l'assura encore en faisant trancher la tête à *Montaigu*, surintendant des finances, coupable sans doute de quelques déprédations, mais puni seulement pour avoir déplu au duc de Bourgogne, selon l'usage si connu de rendre injuste par le motif & par la maniere, ce qui pouroit être juste au fond. *Montaigu* fut jugé par des commissaires en 1409; c'est de lui, qu'un célestin de Marcoussy, dit à François Ier., qu'*il n'avoit pas été condamné par juges, ains par commissaires*. *Montaigu* fut réhabilité dans la suite par le parti orléanois, peut être avec aussi peu de justice, & seulement en haine du duc de Bourgogne. Ses richesses & son énorme puissance déposoient contre lui; la prospérité avoit fait sur lui son effet ordinaire. On raconte que Séjan, au moment de sa disgrace, appelé deux fois en plein sénat par le consul Régulus, ne répondit point, parce que dans le cours de sa longue puissance, il avoit perdu l'habitude de recevoir des ordres. Ce fut par une disposition à-peu-près semblable, que quand le prévôt de Paris, des Essarts, arrêta *Montaigu*, celui-ci lui dit: *Ribaud, comment es-tu si hardi de moi attoucher?*

Un frere de *Montaigu*, nommé Jean, comme lui, évêque de Chartres, puis archevêque de Sens & chancelier de France, fut tué à la bataille d'Azincourt. *Ce prélat*, dit un auteur du temps, *fut peu plaint, parce que ce n'étoit pas son office.*

Un autre frere de *Montaigu*, nommé Gérard, fut évêque de Paris, & mourut en 1420.

Tous trois étoient fils de Gérard *de Montaigu*, secrétaire du roi Charles V, trésorier de ses Chartes, & maître des comptes, mort le 15 juillet 1391.

Le fils de Jean *de Montaigu*, décapité en 1409, fut Charles *de Montaigu*, vidame de Laonnois, seigneur de Marcoussy, tué à la bataille d'Azincourt. C'est par Jacqueline, une de ses sœurs, que la terre de Marcoussy & d'autres biens des *Montaigu*, ont passé dans la maison de Graville.

Le nom de *Montaigu* ou *Montagu*, a été porté aussi en Angleterre, par plusieurs personages dignes de mémoire. C'étoit celui:

1°. D'un lord, frere de ce fameux comte de Warwick, tour-à-tour l'apui & la terreur des deux Roses rivales d'Angleterre. Le lord *de Montaigu* fut tué avec le comte de Warwick

ſon frere, à la bataille de Barnet, qu'ils perdirent contre Edouard IV, le 3 avril 1471.

Il y a en Angleterre une anciene maiſon de *Montaigu*, dont les deux principales branches ont été les *Montaigu* du comté de Northampton, & les comtes de Salisburi. Ceux de Northampton ſe ſont diſtingués par leur atachement à la maiſon Stuart dans les temps les plus difficiles. Le lord *Montaigu* de Bougthon, dans le comté de Northampton, ſoufrit pour la cauſe de Charles Ier, & fut empriſoné par ordre du parlement; ſon frere Henri, lord *Montaigu* de Kymbolton, dans le comté de Mancheſter, fut tréſorier d'Angleterre & garde du ſceau privé ſous le même Charles Ier.

Edouard, fils de Henri, concourut au rétabliſſement de Charles II, & fut ſon chambellan.

Un autre *Montaigu*, le lord *Montaigu* de Saint-Neots, fit paſſer au ſervice du même Charles II, la flote angloiſe qu'il commandoit. Il fut tué le 26 mai 1672, dans un combat naval entre les flotes angloiſe & hollandoiſe.

C'étoit un *Montaigu* qui étoit ambaſſadeur d'Angleterre en France, dans le temps de la mort de Madame Henriete-Marie d'Angleterre; & nous avons de lui ſur cette mort, des lettres adreſſées au comte d'Arlington, ſecrétaire d'état.

Le fameux comte de Halifax, chancelier de l'échiquier ſous Guillaume III, & auteur des billets de l'échiquier, & d'autres établiſſemens utiles au commerce & aux finances d'Angleterre, diſgracié ſous la reine Anne, en 1711, dans le temps de la treve, ſuivie de la paix d'Utrecht, régent du royaume après la mort de la reine Anne juſqu'à l'arivée du roi Georges Ier ayant beaucoup contribué à fixer la ſucceſſion dans la maiſon de Hanovre, rentra, ſous Georges I.^r^, dans tous ſes emplois, & y mourut le 30 mai 1715. Il étoit *Montaigu* de la branche de Northampton.

Vers le même temps, un lord *Montaigu* étoit ambaſſadeur à Conſtantinople. C'eſt à lady Wortley *Montaigu* ſa femme, que l'Angleterre a dû la méthode de l'inoculation. Voici ce qu'un auteur écrivoit à ce ſujet en 1727, avant que perſone connût en France cette Méthode. „ Mme de Wortley-*Montaigu*, une des femmes „ d'Angleterre qui a le plus d'eſprit & le plus „ de force dans l'eſprit, étant avec ſon mari „ en ambaſſade à Conſtantinople, s'aviſa de „ donner ſans ſcrupule, la petite vérole à un „ enfant dont elle étoit acouchée en ce pays; „ ſon chapelain eut beau lui dire que cette ex„ périence n'étoit point chretiene, & ne pou„ voit réuſſir que chez des infideles, le fils de „ Mme Vortley s'en trouva à merveille. Cette „ dame, de retour à Londres, fit part de ſon „ expérience à la princeſſe de Galles, (c'étoit „ la princeſſe Guillelmine-Dorothée-Charlotte „ de Brandebourg-Anſpach, femme de Geor„ ges II.) Dès que cette reine eut entendu parler „ de l'inoculation ou inſertion de la petite véro„ le, elle en fit faire l'expérience ſur quatre cri„ minels condamnés à mort, à qui elle ſauva „ doublement la vie.... Aſſurée de l'utilité de „ cette épreuve, elle fit inoculer ſes enfans. „ L'Angleterre ſuivit ſon exemple; & depuis „ ce temps, dix mille enfans de famille, au „ moins, doivent ainſi la vie à la reine & à „ Mme Wortley-*Montaigu*.„

On nous a fourni ſur Mme de *Montaigu* & ſur ſon fils, les anecdotes ſuivantes.

Miladi *Montaigu* avoit été fort liée avec Pope; elle lui écrivoit de Conſtantinople, & pluſieurs de ſes lettres ont été imprimées & traduites. Ils ſe brouillerent, & l'on en ignore la cauſe.

Lady Mary-Wortley *Montagu*, ſurvécut de pluſieurs années à ſon époux Édouard-Wortley *Montagu*, qui, dit-on, mourut ſubitement, ſans avoir eu le temps de changer, comme il l'avoit projeté, les diſpoſitions de ſon teſtament, par lequel il avoit deshérité ſon fils. Voici ce qu'on raporte de ce jeune homme. À peine ſorti de l'enfance, il avoit abandoné la maiſon paternele pour aller habiter la chaumiere & s'aſſervir au genre de vie & aux ordres d'un ramoneur. Une mauvaiſe nouriture & des haillons lui parurent préférables aux commodités & aux agrémens dont il avoit joui. Il ſe tint ainſi caché dans Londres même, pendant neuf mois, au bout deſquels on parvint à le découvrir. Ramené chez ſes parens, on combatit inutilement en lui le deſir de ſe dégrader volontairement, il s'échapa de nouveau, ſe fit recevoir mouſſe ſur un vaiſſeau qui partoit pour Lisbonne, & après ce voyage, traverſa toute l'Eſpagne au ſervice d'un muletier; ſa vie enfin ne fut qu'une ſuite d'aventures & de bizareries. C'étoit pourtant un homme du plus grand mérite, & il l'a prouvé par un excellent ouvrage, intitulé: *Reflexions ſur l'origine & la décadence des Républiques*. Il étoit revenu en Angleterre, & s'étoit racomodé avec ſon pere avant la mort de celui-ci; mais à-peu-près vers cette époque, il offenſa griévement ſa mere, qui, n'ayant jamais voulu lui pardoner, ne lui légua qu'un ſchelling de la riche ſucceſſion qu'elle auroit pu lui laiſſer. Il étoit chez l'étranger lorſqu'il reçut ce legs, & il le donna à un de ſes amis, qui dans ce moment là ſe trouvoit chez lui. Le lord Bute, qui avoit épouſé ſa ſœur, devint par là maître d'une tres grand fortune, à laquelle il n'avoit pas droit de prétendre; mais cet homme généreux céda à ſon beau-frere, plus qu'on ne lui auroit probablement acordé en juſtice, ſi celui ci eût voulu ataquer les diſpoſitions de ſa mere. M. *Montagu* paſſa dans le Levant les quinze dernieres années de ſa vie, pendant leſquelles il étoit devenu paſſioné pour le coſtume

& les uſages des Arabes, qu'il adopta & ſuivit conſtament juſqu'à ſa mort.

Il a paſſé les vingt dernieres années de ſa vie, en Égypte & dans la Grece, vivant comme les Turcs, vêtu comme eux, & cultivant toujours les lettres. Il reparut en Italie, ſans quiter le doliman ni la barbe.

Il revint en Angleterre exprès pour ſe marier, mais il annonça qu'il n'épouſeroit qu'une fille grôſſe; elle ne fut pas difficile à trouver. Il l'épouſa afin de laiſſer à l'enfant les biens dont il vouloit priver ſa famille.

On a de lui quelques obſervations ſur des monumens & des inſcriptions antiques.

Nous ignorons ſi le ſavant anglois Richard *de Montaigu* ou *Montagu*, évêque de Cheſter, puis de Nortwich, étoit de cette maiſon *de Montaigu*; il étoit du comté de Buckingham; c'étoit de tous les théologiens anglois, celui dont les opinions ſe raprochoient le plus de la foi catholique, & on croit qu'il alloit l'embraſſer ouvertement, lorſque la mort le prévint en 1641. Il a beaucoup écrit ſur des ſujets rélatifs à l'Écriture-Sainte & à la théologie. Il eut quelques conteſtations avec Caſaubon, au ſujet d'ouvrages qu'ils avoient fait l'un & l'autre contre Baronius; Caſaubon accuſoit ou ſoupçonoit *Montaigu* de plagiat & d'abus de confiance à ſon égard, parce qu'il lui avoit anciénement communiqué ſon ouvrage; mais tout en s'en plaignant, il loue le ſavoir de *Montaigu*.

On a auſſi *de Montaigu*, des éditions de quelques ouvrages de pluſieurs peres de l'égliſe.

MONTALEMBERT. *Voyez* Eſſé.

MONTAMY, (Didier-François d'Arclais, ſeigneur de) (*Hiſt. Litt. mod.*) premier maître d'hôtel de feu M. le duc d'Orléans, & chevalier de S. Lazare mort à Paris en 1764, a traduit de l'allemand de Pott, ſa Litogiognoſie. Il eſt auſſi auteur d'un traité des couleurs pour la peinture en émail & ſur la porcelaine, imprimé à Paris en 1765, & dont M. Diderot a été l'éditeur.

MONTAN, (*Hiſt. de l'Égliſe.*) Héréſiarque & illuminé du ſecond ſiecle de l'Égliſe, chef des Montaniſtes.

(MONTANARI (Geminien) né à Modene en 1632, s'appliqua d'abord à l'étude de la juriſprudence & fut reçu docteur en droit à Saliſbourg. Mais ayant fait connoiſſance avec Paul de Bono patricien florentin diſciple de Galilée, & mathématicien de l'empereur, il embraſſa l'étude des mathématiques & ſuivi ſon nouveau maître dans diverſes parties de l'Allemagne où il viſitoit les mines par ordre de l'empereur. De retour à Florence il fut employé par les princes de Medicis aux obſervations aſtronomiques. Alfonſe IV duc de Modene le décora du titre de philoſophe & mathématicien de la cour, pour le fixer dans ſa patrie. Peu après la mort prematurée de ſon ſouverain il fut nommé profeſſeur de mathématique à Bologne. *Montanari* remplit cette chaire avec tant d'éclat que le ſenat de Veniſe lui donna celle d'Aſtronomie à l'univerſité de Padoue. Il profeſſa cette ſcience avec tant de diſtinction, qu'il fut généralement regardé comme un des plus ſavans hommes de ſon temps. Malheureſement il n'occupa ſa nouvele chaire que neuf ans, étant mort d'apoplexie l'an 1687. dans la 55 année de ſa vie. On a de lui beaucoup d'ouvrages en latin.)

MONTANUS, (Jean-Baptiſte) (*Hiſt. Litt. mod.*) de Vérone, poëte, & ſur-tout médecin célebre, paſſa en Italie, pour un ſecond Galien. Il enſeigna & pratiqua la médecine à Padoue. Il a beaucoup écrit ſur cette ſcience, tant générale que particuliere, ſur les vertus des médicamens, &c. On a auſſi de lui: *Lectiones in Galenum & Avicennam*. Il étoit de preſque toutes les Académies d'Italie. Mort en 1551.

MONTARGON, (Robert-François de) (*Hiſt. Litt. mod.*) dit le pere Hyacinte de l'Aſſomption, auguſtin de la place des Victoires, aumônier du roi de Pologne Stanislas, eſt connu par ſon *Dictionaire Apoſtolique*, à l'uſage des prédicateurs, & par quelques autres ouvrages relatifs à la chaire & à la religion. Il périt malheureſement dans la crue d'eau que Plombieres éprouva la nuit du 24 au 25 juillet 1770.

MONTARROYO MASCARENHAS, (Freyre de) (*Hiſt. Litt. mod.*) noble portugais, ſervit quelque temps, puis ſe livra tout entier aux lettres. Ses principaux ouvrages ſont: les *Négociations de la Paix de Reſwich*; les relations des batailles d'Oudenarde & de Peterwaradin; de la mort de Louis XIV; *la Conquête des Onizes*, peuple du Bréſil; *détail des progrès des Ruſſes contre les Turcs & les Tartares*, &c. Né en 1670. Mort vers l'an 1730.

MONTAUBAN, (Jacques Pouſſet de) avocat, mort en 1685. Il étoit lié avec Boileau, Racine, Chapelle, &c. On a de lui quelques pieces de théâtre ignorées, mais on dit qu'il a eu part à la comédie des *Plaideurs*. Si c'eſt lui, qui, par la connoiſſance qu'il avoit du barreau, a fourni le plaidoyer de l'Intimé & donné ce parfait modele de la fauſſe éloquence & de la fauſſe chaleur, il avoit bien ſaiſi les ridicules du barreau. Le portrait reſſemble encore.

MONTAULT, (*Voyez* Navailles.)

MONTAUSIER, (de Sainte-Maure) (*Hiſt. de Fr.*) Il y avoit une ancienne maiſon de Sainte-Maure, connue par des titres dès la fin du dixieme ſiecle & le commencement du onzieme. Avoye de Sainte-Maure, héritiere de cette maiſon épouſa en 1205, Guillaume de Précigny, de la même province, la Touraine; il prit le nom de Sainte-Maure, & leurs enfans réuniſſoient ou prenoient alternativement les noms de Précigny & de Sainte-Maure. Deux oncles d'Avoye, du nom de Sainte-Maure, avoient été tués dans les guerres que Henri Ier., roi d'Angleterre, faiſoit en

France vers les commencemens du regne de Louis-le-Grôs.

Pierre de Sainte-Maure-Précigny, dans la grande querele d'Edouard III & de Philippe de Valois, fut fait trois fois priſonier par les Anglois; il ſervoit en 1338 & 1340.

Guillaume de Sainte-Maure ſon frere, doyen de Saint-Martin de Tours, & qui refuſa l'évêché de Noyon, fut chancelier de France ſous Philippe de Valois, il fut nommé le 7 ſeptembre 1329, & mourut en 1334.

Gui de Sainte-Maure épouſa vers l'an 1325, l'héritiere *de Montauſier*, & forma la branche de *Montauſier*.

Arnauld de Saint-Maure, ſeigneur *de Montauſier* ſon petit-fils, mourut, à ce qu'on croit, priſonier des Anglois; il vivoit ſous Charles VI & Charles VII.

François, baron *de Montauſier*, fut tué en 1594, au ſiége de Laon.

François, ſeigneur de Sales, ſon frere, fut tué en duel le 26 janvier 1614.

Hector, baron *de Mantauſier*, leur neveu, maréchal-de-camp dans l'armée de la Valteline, y mourut au ſiége de Bormio en 1635.

Il étoit le frere du fameux Charles de Sainte-Maure, duc *de Montauſier*, pair de France, gouverneur du dauphin, fils de Louis XIV. Le duc *de Montauſier* naquit en 1610, de Léon de Sainte-Maure, baron *de Montauſier*, frere des deux François nommés ci-deſſus, & de Marguerite de Château-Briant. Il fut élevé dans la religion proteſtante, il l'abjura.

Julie d'Angenes & ce fameux hôtel de Rambouillet, célébré par Mme. Deshoulieres, ſous le nom du *Palais d'Artenice*, rapelent la fameuſe guirlande de Julie, ouvrage de tous les beaux eſprits qui fréquentoient cet hôtel, ouvrage auquel M. *de Montauſier* a contribué comme les autres, & dont on n'a retenu que le quatrain de la violete, fait par l'abbé Reigner Deſmarais;

Modeſte en ma couleur, modeſte en mon ſéjour,
Libre d'ambition, je me cache ſous l'herbe;
Mais ſi ſur votre front je puis me voir un jour,
La plus humble des fleurs ſera la plus ſuperbe.

Montauſier ſervit d'abord avec éclat; à vingt-huit ans il étoit maréchal de camp. En 1643, il fut pris à la journée de Dutinguen. Sa captivité dura dix mois. Sa rançon fut de dix mille écus, il racheta en même temps pluſieurs officiers, & s'engagea pour un grand nombre d'autres qui lui étoient inconnus. Pendant la guerre de la Fronde, il reprit ſur les Frondeurs, Saintes & Taillebourg; dans un combat en Périgord, il reçut cinq bleſſures conſidérables, on le transporta mourant à Angoulême, où il fut long-temps à ſe rétablir.

Lorſqu'il prit le parti de quiter ſa province & de venir s'établir à Paris & paroître à la cour: *oui*, dit-il, *je vais à la cour & j'y dirai la vérité*. On ſait s'il fut fidele à ce ſerment; & rendons ici juſtice à Louis XIV: cette ſincérité qui devoit perdre *Montauſier*, fut la ſource de ſa fortune; Mme, *de Montauſier* fut faite gouvernante des enfans de France, & M. *de Montauſier* gouverneur du Dauphin en 1668. Il avoit été fait duc & pair & chevalier des ordres en 1664. Il plaça d'abord auprès de ſon éleve, l'éloquent Boſſuet & le ſavant Huet; celui-ci préſida aux éditions *ad uſum Delphini*; mais ce fut, dit-on, le duc *de Montauſier*, le plus ſavant homme de la cour, qui en conçut l'idée. Du moment où il fut chargé de l'éducation du dauphin, il ſembla dire à tous ceux qui approchoient de la perſone de ſon éleve, comme Brutus à Meſſala:

Allez donc, & jamais n'encenſez ſes erreurs.

M. le dauphin tirant à un but, & en étant reſté fort éloigné, un jeune page qu'on ſavoit être fort adroit, tira enſuite, & s'en éloigna encore davantage. Petit flateur, s'écria *Montauſier*, c'eſt de M. le dauphin qu'il faut t'éloigner.

Il menoit le dauphin dans les chaumieres & les maſures les plus voiſines de Verſailles. Eh! qui peut, dit l'enfant, habiter ces triſtes & dégoûtantes demeures? *Entrez & voyez, monſeigneur, c'eſt ſous ce chaume, c'eſt dans cette miſérable retraite que logent le pere, la mere, les enfans qui travaillent ſans ceſſe pour payer l'or dont vos palais ſont ornés, & qui meurent de faim pour ſubvenir aux frais de votre table.*

On connoît ſon mot à ſon éleve, au moment où il ceſſoit d'être ſon gouverneur: *Monſeigneur, ſi vous êtes honnête homme, vous m'aimerez; ſi vous ne l'êtes pas, vous me haïrez, & je m'en conſolerai.*

Et ſa lettre au même prince, après la priſe de Philisbourg: *Monſeigneur, je ne vous fais point de compliment ſur la priſe de Philisbourg; vous aviez une bonne armée, des bombes, du canon & Vauban. Je ne vous en fais point auſſi ſur ce que vous êtes brave; c'eſt une vertu héréditaire dans votre maiſon. Mais je me réjouis avec vous de ce que vous êtes bon, libéral, faiſant valoir les ſervices de ceux qui font bien; c'eſt ſur quoi je vous fais mon compliment.*

S'il n'aimoit pas la flaterie adreſſée aux princes, il ne la ſoufroit pas adreſſée à lui-même:

Cui male, ſi palpere, recalcitrat undique tutus.

Fléchier, qu'il ne connoiſſoit pas encore, lui tenant un propos obligeant: *Ah!* dit-il, *voilà de mes flateurs!* Il lui rendit plus de juſtice dans la ſuite. Le peuple, quand il voyoit paſſer la cour, demandoit: où eſt cet honête homme qui dit toujours la vérité?

Montauſier ſut gré à Moliere de l'avoir eu en vue dans ſon *Miſanthrope*, homme d'humeur, mais honête homme; il l'en remarcia. (*Voyez* l'article COTIN.) Si *Montauſier* haïſſoit la flaterie, il haïſſoit auſſi la ſatyre; il s'étoit expliqué durement ſur Boileau, & c'étoit le propos même du duc *de Montauſier*, que Boileau avoit rendu ainſi:

Mais tout n'iroit que mieux
Quand de ces médiſans l'engeance toute entiere,
Iroit, la tête en bas, rimer dans la riviere.

Dans la ſuite, Boileau ſentit combien il étoit important pour lui d'obtenir le ſuffrage de *Montauſier*, & dans l'Epître à Racine, où il fait, comme Horace, l'énumération des hommes de goût & de mérite aux-quels il aſpire à plaire, il ſollicita ce ſuffrage d'une maniere ſi noble & ſi obligeante, que *Montauſier* y fut ſenſible, & lui acorda ſon amitié. Après avoir parlé des Colbert, dés Pomponne, des La Rochefoucauld, des Condé, il ajoute:

Et plût au ciel encor, pour couroner l'ouvrage,
Que *Montauſier* voulût lui donner ſon ſuffrage!
C'eſt à de tels lecteurs que j'offre mes écrits.

Le duc *de Montauſier* mourut en 1690. La ducheſſe *de Montauſier*, ſa femme, & l'objet de toutes ſes affections, étoit morte en 1671, dame d'honeur de la reine. Fléchier fit l'oraiſon funebre de tous deux, & conſacra leur tendreſſe mutuele. C'eſt dans l'oraiſon funebre de M. *de Montauſier*, que ſe trouve ce beau mouvement oratoire, qui a été ſi ſouvent imité depuis: „ Oſerois-je dans ce diſcours, où la franchiſe „ & la candeur ſont le ſujet de nos éloges, em„ ployer la fiction & le menſonge? ce tombeau „ s'ouvriroit, ces oſſemens ſe rejoindroient, & „ ſe ranimeroient pour me dire: pourquoi viens„ tu mentir pour moi, qui ne mentis pour „ perſone?

La branche de *Montauſier* s'éteignit dans la perſone du duc: ſa fille unique Marie-Julie de Sainte-Maure, épouſa le 16 mars 1664, Emmanuel, comte de Cruſſol, duc d'Uzès, premier pair de France.

MONTBRUN, (Charles Dupuy) (*Hiſt. de Fr.*) fut nommé *brave* dans le parti calviniſte, & fut l'éfroi des catholiques dans les guerres civiles ſous Charles IX & ſous Henri III. Il faiſoit la guerre en Provence & en Dauphiné, où il s'étoit emparé de pluſieurs places. Il ſe trouva & ſe diſtingua aux batailles de Jarnac & de Montcontour. En 1570, il acompagna l'amiral de Coligny dans le Vivarais, paſſa le Rhône à la nage avec ſa cavalerie, qui venoit de batre le marquis de Gordes, comandant du Dauphiné, lequel avoit été bleſſé dans cette afaire. Les proteſtans ayant repris les armes après la Saint-Barthelemi, *Montbrun* s'empara encore de quelques places. Henri III, à ſon retour de Pologne, prenant poſſeſſion de ſon royaume de France, paſſa devant Livron, place importante par ſa ſituation, entre Lyon & Marſeille; ſes troupes en faiſoient le ſiége; il fut inſulté par les habitans, ſans pouvoir en tirer vengeance; ce qui jeta ſur ſa perſone, ainſi que ſur ſon regne, un diſcrédit dont il ne put ſe relever. C'étoit *Montbrun* qui commandoit dans cette place; il fit piller par ſes troupes, le bagage du roi, & il répondit à ceux qui s'étonoient de la hardieſſe qu'il avoit eue dans cette occaſion: *deux choſes rendent les hommes égaux, le* JEU ET LA GUERRE. Dans une autre occaſion, *Montbrun* étant pourſuivi par le marquis de Gordes, & ſe voyant au moment d'être tué ou pris, pouſſa ſon cheval excédé de fatigue, & voulut ſauter un canal, près de Die, il tomba, ſe caſſa la cuiſſe, & fut pris. Il fut conduit le 29 juillet 1575, à Grenoble, où on lui fit ſon procès; il fut condamné à mort, & exécuté le 12 août ſuivant. La paix ſe fit en 1576, entre les catholiques & les proteſtans, & *Montbrun* fut expreſſement réhabilité dans le traité; le jugement rendu contre lui fut anéanti.

MONTCALM, (Louis-Joſeph de Saint Veran, marquis de) (*Hiſt. de Fr.*) naquit en 1712, à Candiac; ſa famille étoit du Rouergue; elle avoit produit autre-fois un grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, nommé Gozon. Le marquis *de Montcalm* porta les armes de bonne heure, & ce ne fut qu'après avoir ſervi dix-ſept ans qu'il fut fait colonel en 1743. Il reçut trois bleſſures à la bataille donnée ſous Plaiſance, le 15 juin 1746. La même année il reçut encore deux coups de feu au combat de l'Aſſiete, du 19 juillet 1747. Il fut fait brigadier des armées du roi cette même année 1747; maréchal de camp en 1756, & en même temps il fut nommé commandant en chef des troupes Françoiſes dens l'Amérique. Il prit alors la ferme réſolution de défendre & de conſerver le Canada ou de s'enſevelir ſous ſes ruines. À peine arivé en Amérique, il arrêta par ſes bonnes diſpoſitions, l'armée du général Loudon, au lac du Saint Sacrament. Pendant quatre ans qu'il fit la guerre dans cette contrée, il ſoutint la

deſtinée

deſtinée chancelante de la colonie Françoiſe, il batit ou repouſſa des armées ſupérieures à la ſiene, prit des forteresſes défendues par des garniſons nombreuſes. Ses troupes eurent beaucoup à ſoufrir du froid & de la faim pendant l'hiver de 1757 à 1758; il ſoufrit avec elles, & leur donna l'exemple de la conſtance; il ſe priva de tout pour les ſecourir. Le 8 juillet 1758, il remporta une victoire complete ſur le général Abercromby, qui avoit ſuccédé au lord Loudon; le modeſte vainqueur diſoit dans ſa relation, qu'il n'avoit eu pour tout mérite que le bonheur de commander des troupes valeureuſes; il avoit été fait commandeur de l'ordre de Saint Louis en 1757; il fut fait lieutenant-général en 1758. Au combat de Québec, livré le 14 ſeptembre 1759, il reçut au premier rang & au premier choc, une profonde bleſſure, dont il mourut le lendemain. Ses vertus égaloient ſa valeur & ſes talens. Un trou qu'avoit fait une bombe, fut pour lui comme une eſpece de tombeau militaire. Au milieu des travaux guerriers, il avoit toujours trouvé du temps pour l'étude qu'il avoit toujours aimée, & dans les idées de retraite dont il s'occupoit quelquefois, il faiſoit entrer pour beaucoup dans ſon bonheur l'eſpérance d'être un jour de l'Académie des Inſcriptions & Belles Lettres, & de ſe livrer preſque entiérement aux travaux de cette compagnie. L'Académie n'a pu que faire ſon épitaphe. La voici :

Hic jacet
Utroque in orbe æternum victurus
Ludovicus-Joſephus de Montcalm Gozon,
Marchio Sancti Verani, Baro Gabriaci,
Ordinis Sancti Ludovici commendator,
Legatus generalis exercituum Gallicorum,
Egregius & civis & miles,
Nullius rei appetens præterquam veræ laudis,
Ingenio felici & Litteris exculto,
Omnes militiæ gradus per continua decora emenſus,
Omnium belli artium, temporum, diſcriminum gnarus
In Italia, in Bohemia, in Germania dux induſtrius,
Mandata ſibi ita ſemper gerens ut majoribus par haberetur,
Jam clarus periculis
Ad tutandam Canadenſem provinciam miſſus,
Parva militum manu hoſtium copias non ſemel repulit,
Propugnacula cepit viris armiſque inſtructiſſima,
Algoris, inediæ, vigilarum, laboris patiens,
Suis unice proſpiciens, immemor ſui,
Hoſtis acer, victor manſuetus,
Fortunam virtute, virium inopiam peritia & celeritate compenſavit
Imminens coloniæ fatum & conſilio & manu per quadriennium ſuſtinuit
Tandem ingentem exercitum duce ſtrenuo & audaci
Claſſemque omni bellorum mole gravem
Multiplici prudentia diu ludificatus,
Vi pertractus ad dimicandum
In prima acie, in primo conflictu vulneratus,
Religioni quam ſemper coluerat innitens,
Magno ſuorum deſiderio nec ſine hoſtium mœrore extinctus eſt
Die 14 ſeptemb. ann. 1759, ætatis 48.
Mortales optimi ducis exuvias in excavata humo,
Quam globus bellicus decidens diſſilienſque
Defoderat
Galli lugentes depoſuerunt,
Et generoſæ hoſtium fidei commendarunt.

MONTCHAL, (Charles de) (*Hiſt. Litt. mod.*) archevêque de Toulouſe, dont on a des Mémoires connus. Il avoit été précepteur du cardinal de la Valette, & il fut nommé à l'archevêché de Toulouſe ſur la démiſſion de ce cardinal. Il étoit fils d'un apothicaire d'Annonai en Vivrais. On lui attribue une diſſertation faite pour prouver que les puiſſances ſéculieres ne peuvent impoſer ſur les biens de l'égliſe aucune taxe, ſans le conſentement du clergé. Mort en 1651.

MONTCHENU, (*Hiſt. de Fr.*) fut l'ami le plus déſintéreſſé de François I.er Élevé avec ce prince, il ſe contenta dans ſa plus grande faveur, de l'office de premier maître d'hôtel; cet emploi l'atachoit à la perſone du roi, qu'il aimoit; il n'ambitiona ni fortune ni dignités plus éminentes; ce qui a donné lieu au conte ſuivant, fondé ſur quelque vérité. Parmi l'élite de la nobleſſe qui étoit élevée avec François I.er, alors comte d'Angoulême, François diſtinguoit dès-lors Montmorency, Brion & *Montchenu*. Brantôme raporte que ces trois jeunes ſeigneurs s'entretenant avec lui ſur leurs deſtinées futures, lui demanderent ce qu'il feroit pour eux lorſqu'il ſeroit roi : *déſirez ſeulement*, leur dit François, *& ſoyez ſurs de tout obtenir*. Montmorenci déſira d'être connétable, Brion d'être amiral, *Montchenu* borna ſon ambition à être premiere maître-d'hôtel: leurs vœux furent remplis dans la ſuite, & le conte fut aiſé à imaginer.

Ces trois fideles amis de François I.er eurent le même ſort que lui à Pavie, Montmorenci fut pris avant la bataille, Brion & *Montchenu* dans la mêlée.

MONTCHEVREUIL. (*Voyez* MORNAI.)

MONTDEJEU, (Jean de Sculemberg *ou* de Schulemberg, marquis de) (*Hiſt. de Fr.*) commandoit dans Arras en 1654, lorſque le prince de Condé, l'archiduc Léopold & le Comte de Fuenſaldagne en firent le ſiége, que M. de Turenne leur fit léver. *Montdejeu* fut fait maréchal de France en 1658. Mort en 1651. Il étoit d'une anciene maiſon établie, dès le 12.e ſiecle, dans ſa Marche de Brandebourg.

MONT-D'ORGE, (Antoine Gautier de) (*Hiſt. Litt. mod.*) maître de la chambre aux deniers du roi, auteur des *Talens lyriques*, & de quel-

ques autres ouvrages. Né à Lyon en 1727. Mort à Paris en 1768.

MONTECUCULI *ou* MONTECUCULO (Sebaſtien) (*Hiſt. mod.*) accuſé d'avoir empoiſoné le Dauphin fils de François I. fut écartelé le 7. Octobre 1536. Il manque bien des lumieres ſur cette funeſte aventure. Pluſieurs hiſtoriens ont tâché, de laver ſa mémoire, & ont prétendu, que la veritable cauſe de la mort du Dauphin fut une pleuriſie, & non le poiſon.

Montecuculi, (Raimond, comte de) (*Hiſt. mod.*) Nous ignorons ſi le fameux Raimond, comte *de Montecuculi*, généraliſſime des armées de l'empereur, & rival de Turenne, étoit de la même famille que le malheureux Sébaſtien; tous deux étoient italiens, l'un de Ferrare, l'autre du Modénois. Raimond étoit né en 1608. Il porta d'abord les armes ſous Erneſt *de Montecuculi* ſon oncle, général de l'artillerie impériale, qui l'inſtitua ſon héritier; il ſervit d'abord comme ſimple ſoldat, & paſſa rapidement par tous les degrés de la milice. En 1644, il commandoit & eut un avantage marqué ſur les Suédois; mais le 6 mars 1645, il fut batu & fait priſonier à Tabor, par le général Tortenſon; il reſta deux ans dans la captivité. Ces deux années ne furent point perdues pour lui; la lecture & l'étude le conſolerent, & contribuerent à le former dans l'art même qu'il ne pouvoit exercer. Il ſe vengea de cette premiere défaite par de nouveaux avantages, mais il fut encore batu le 17 mai 1648, à Summerhauſen, près d'Ausbourg, avec le général Melander, par le vicomte de Turenne, joint aux Suédois, commandés par le général Wrangel & le comte de Konigſmarck. Après la paix de Munſter, paſſant en Italie, & aſſiſtant aux fêtes du mariage du François, duc de Modene, avec Victoire Farneſe, il eut le malheur de tuer dans un carrouſel, d'un coup de lance pouſſé avec trop de force & qui perça la cuiraſſe, le comte Manzani ſon ami. Il fit la guerre enſuite avec bonheur & avec capacité, contre les Suédois tantôt en faveur du roi de Pologne, tantôt en faveur du roi de Danemarck; il la fit depuis contre les Turcs, non ſeulement avec bonheur, mais avec éclat & avec gloire; il remporta ſur eux, en 1664, la célebre bataille de Saint-Gothard. En 1673 & 1675, il fut oppoſé à M. de Turenne, ce fut alors qu'on vit ces deux grands généraux s'obſerver, ſe meſurer, ſe deviner, ſe recontrer par-tout où les appeloient les principes d'une guerre ſavante, combinée, réfléchie. Toute l'Europe avoit les ieux ſur ces deux grands généraux, tous les militaires apprenoient d'eux les ſecrets de leur art, & attendoient en ſilence quel ſeroit l'événement de tant de préparatifs ſi ſagement, ſi habilement concertés. *Cette campagne* (de 1657), dit le chevalier Folard, *fut le chef-d'œuvre du vicomte de Turenne & du comte de Montecuculi; il n'y en a point de ſi belle dans l'antiquité, il n'y a que les experts dans le métier qui puiſſent en bien juger.* Enfin M. de Turenne paroiſſoit prendre le deſſus, & croyoit pouvoir ſe promettre la victoire, lorſque le coup de canon qui l'emporta le 27 juillet, près de Salsbac, valut aux François une défaite; ils repaſſerent le Rhin précipitament, & la belle retraite du comte de Lorges, neveu de Turenne, parut une victoire dans la conſternation où l'on étoit. Le marquis de Vaubrun, qui commandoit l'armée avec le comte de Lorges, fut tué au combat d'Atlenheim, où *Montecuculi* chargeoit les François dans leur retraite, le duc de Vendôme y fut bleſſé; il fallut envoyer Condé pour arrêter les ſuccès de *Montecuculi*: Condé lui fit lever les ſiéges d'Haguenau & de Saverne, le força de repaſſer le Rhin, & termina par ce dernier exploit, ſa carriere militaire.

La plus grande gloire de Turenne fut d'avoir été à la veille de batre *Montecuculi*; la derniere gloire de Condé fut de l'avoir contenu & repuſſé; & celle de *Montecuculi*, fut de s'être meſuré avec ces deux grands hommes, ſans aucun déſavantage marqué. Il ne reparut plus dans la carriere.

Montecuculi joignoit à ſes grands talens, des vertus & des ſentimens nobles. Il pleura ſincérement ſon illuſtre rival. *C'étoit*, dit-il, *un homme qui faſoit honeur à l'homme*. De tous ceux qui ont loué Turenne, perſone n'a auſſi bien connu que *Montecuculi*, toute l'étendue de ſes talens de ſon mérite militaire.

Montecuculi, comme preſque tous les grands généraux, étoit rigide obſervateur de la diſcipline. Il avoit une fois défendu, ſous peine de mort, qu'on paſſât dans un ſentier, à travers les bleds; il aperçut un ſoldat, qui mal-gré la défenſe, paſſoit par ce ſentier; il envoya ordre au prévôt de l'armée de la faire pendre; le ſoldat, en s'avançant vers le général, lui crioit qu'ayant été abſent dans le temps de la défenſe, il l'avoit abſolument ignorée; *Montecuculi* croyant que c'étoit une défaite, dit froidement: *que le prévôt faſſe ſon devoir*. Le ſoldat réduit au déſeſpoir, & qui n'avoit pas encore été déſarmé, s'écria: *je n'etois pas coupable, je le ſuis maintenant;* il tira ſur le général, & le manqua. *Montecuculi* reconut à ce mouvement d'énergie, l'indignation d'un innocent qui ſe voit opprimé; il lui pardona, & rien n'étoit plus juſte, il l'avoit ſeul rendu coupable.

Montecuculi mourut à Lintz en 1680. Il aimoit les lettres, il contribua beaucoup à l'établiſſement de l'Académie des Curieux de la Nature. On a de lui des Mémoires ſur ſon art, qu'il avoit compoſés dans ſes compagnes de Hongrie contre les Turcs, & qu'il avoit préſentés en 1665, à l'empereur. Ils ont été traduits d'italien en françois, par M. Adam, de l'Académie Françoiſe, ſecrétaire des commandemens de M.

ſe prince de Conty ; & M. le compte de Turpin a donné en 1759, des commentaires ſur ces Mémoires.

MONTEGUT, (Jeanne de Segla, femme de M. de) (*Hiſt. Litt. mod.*) Les œuvres de cette femme aimable & d'un talent diſtingué, ont paru en 1768, recueillies par M. de *Montegut* ſon fils, conſeiller au parlement de Toulouſe. Jeanne de Segla naquit à Toulouſe le 25 octobre 1709, d'une famille noble. Son pere, qui ſe nommoit Jean-Joſeph de Segla mourut à vingt-trois ans ; Jeanne n'en avoit que deux alors. Eliſabeth de Gras ſa mere, épouſa en ſecondes nôces, M. de Lardos, célebre avocat au parlement de Toulouſe, dont elle eut trois filles, Meſdames de Maſqueville, d'Anſeau de Terſac, & de Druillet. La jeune de Segla fut élevée à la campagne par une tante paternele. Elle avoit une facilité merveilleuſe à tout apprendre ſans maître. Ce fut ainſi qu'elle apprit l'italien, l'eſpagnol, l'hiſtoire, la géographie, le deſſein ; elle excella dans les talens agréables & dans tous les ouvrages de ſon ſexe. Elle peignoit en miniature avec beaucoup de délicateſſe, & ſon fils a conſervé d'elle des tableaux, qui, dit-il, feroient honeur aux plus grands maîtres.

L'indulgence, la bonté, la tendreſſe percent par-tout dans l'hiſtoire de ſa vie & dans ſes ouvrages. On voit dans ſes lettres à ſon fils, l'épanchement d'une mere joint aux attentions délicates d'une amie ; on la voit attirer la confiance de ſon fils, encourager ſon eſprit, ſes talens naiſſans, ménager ſa ſenſibilité. „ Eh „ bien, mon fils, lui dit-elle dans une de ſes „ lettres, vous voilà bien rembruni pour une „ maladie que je n'ai plus„ ; & l'on voit bien qu'elle lui avoit caché & fait cacher ſon danger. Toute idée d'autorité diſparoit dans ce commerce ; c'eſt l'amie qui conſeille, qui exhorte, qui prie ; la mere ne ſait qu'aimer. Dans les ſentimens du fils, on voit un mélange de ceux qu'on doit à une mere tendre & de ceux qu'inſpire une femme aimable. M.me *de Montegut* nous apprene qu'elle étoit tendre ; c'eſt le défaut ou le mérite de toute perſone ſpirituele & ſenſible, élevée à la campagne, loin de ce grand monde qui paroît toujours éfrayant à ceux que l'éducation de l'enfance n'a pas familiariſés avec ſes uſages, ſes travers & ſes ridicules.

Madamoiſelle de Segla fut mariée à ſeize ans, avec M. *de Montegut*, tréſorier de France, de la généralité de Toulouſe. De ce mariage aſſorti du côté des biens, de la naiſſance & des agrémens, naquit M. *de Montegut*, éditeur des œuvres de ſa mere. Son éducation fournit à M.me *de Montegut* l'occaſion de développer ſon goût & ſes diſpoſitions pour les langues. „ Elle „ s'amuſa, dit-il, à lire les livres latins qu'elle „ voyoit entre mes mains ; elle aſſiſtoit aux „ leçons qu'on me donnoit ; bientôt elle en ſut „ autant que mes maîtres, & voulut me ſervir „ de précepteur „.

Elle apprit l'anglois avec la même facilité que le latin ; elle prit même quelque connoiſſance du grec. La phyſique, les mathématiques ne lui furent point étrangeres ; elle fit une étude particuliere de la botanique médicinale, & compoſoit des rémedes pour les pauvres.

Dès l'âge de vingt ans, elle étoit ſujete à des maux de tête qui l'ont tourmentée juſqu'à la fin de ſes jours. Trois ans avant ſa mort, elle penſa être la victime d'une mépriſe d'apothicaire. On lui donna dans une médecine, un poiſon ſubtil, dont on arrêta l'effet avec peine, & qui laiſſa des traces que rien ne put éfacer.

La mort de ſon mari, arivée en 1751, acheva de ruiner ſon foible tempérament. Il expira dans ſes bras. Dès ce moment, la ſanté de M.me *de Montegut* alla en déclinant, ſes forces s'épuiſerent, ſon corps ſe deſſécha, une maladie épidémique qui régnoit à Toulouſe, acheva de l'éteindre le 17 juin 1752.

Elle avoit près de trente ans, lorſqu'elle fit ſes premiers vers ; en 1738, elle compoſa pour le prix de l'Académie des Jeux Floraux, l'églogue de *Célimene & Daphnis*, qui pertagea les ſuffrages. En 1539, l'ode à *Alexandre* concourut pour le prix, & l'élégie intitulée : *Iſmene*, le remporta.

En 1741, le poême de la converſion de Sainte Madeleine remporta le prix du genre paſtoral ; & la même année, l'ode ſur le Ptintemps, remporta le premier prix. Alors M.me *de Montegut* demanda, ſuivant le droit qu'elle en avoit, des lettres de *Maitreſſe* des Jeux Floraux, & prit ſéance dans cette Académie, à côté de M.lle de Catellan.

Il y a en général une grande analogie entre le talent poétique de Mme *de Montegut* & celui de M.me Deshoulieres. C'eſt preſque toujours cette triſteſſe tendre, cette mélancolie douce & philoſophique, qui atache & qui pénetre, qui ſans rejeter les images, ſe nourit avec plus de complaiſance, de réflexions & de ſentimens :

J'ai déja trente fois vu le naiſſant feuillage
Les prés couverts de fleurs, les fertiles
moiſſons ;...
C'en eſt fait : j'ai paſſé mes plus belles années,
Je ne reverrai plus ces riantes journées,.....
Déja j'entrevois ces ténebres
Qui pour jamais obſcurciront mes ieux,

Une Ode à ſon fils pour le rapeler de Paris, auprès d'elle, eſt de la tendreſſe la plus aimable. Sa mélancolie philoſophique paroît toute entiere dans une fort belle Elégie, ſur la coupe des beaux arbres de Segla :

Qu'eſt-ce qui m'attendrit ſur vos mourans apas?
Dois-je pleurer des maux que vous ne ſentez pas?..
Tout paſſe, tout périt: bientôt, ainſi que vous,
De l'implacable mort j'éprouverai les coups.
La pouſſiere & l'oubli deviendront mon partage:
Et s'il reſte de moi quelque légere image,
Que l'amitié ſenſible ait pris ſoin de tracer,
Le temps qui détruit tout, ſaura trop l'éfacer.

Elle a fort bien traduit divers morceaux d'Horace.

Age, jam meorum
Finis Amorum.
Non enim poſt hac alia calebo
Fœmina.

Cher & dernier objet de mes tendres amours,
Juſqu'au triſte moment qui finira mes jours,
Tu ne te verras point préférer de rivale.

Vers de Racine très-bien appliqué:

Nec coæ referunt jam tibi purpuræ,
Nec cari lapides tempora quæ ſemel
Notis condita faſtis
Incluſit volucris dies.

La pourpre qui te pare & le feu des rubis
De tes jours trop nombreux dans nos faſtes écrits,
N'ont pu ralentir la viteſſe.

Voilà quatre vers rendu en trois, & rien d'eſſentiel n'eſt oublié.

MONTEJEAN, (René de) (*Hiſt. de Fr.*) fut fait priſonier à la bataille de Pavie avec tous les plus braves chevaliers de l'armée françoiſe en 1525. Il acquit beaucoup de gloire en 1536, en Piemont, ſous l'amiral de Brion; il ſervit la même année ſous Montmorenci, à cette belle défenſe de la Provence, où ce grand déſir de gloire, cette valeur impétueuſe, cette ardeur de chevalier qui caractériſoient *Montejean*, plus encore que tous les autres braves, étoient préciſément ce qu'il y avoit de plus funeſte & ce dont le général avoit le plus à ſe défendre. Le plan de cette campagne étoit de faire le dégât pour afamer l'ennemi, d'abandoner & de ſacrifier tout ce qui n'étoit pas ſitué ſur le Rhône & ſur la Durance. *Montejeau* fit les plus fortes inſtances, pour qu'on lui permit de s'enfermer dans la ville d'Aix; il promettoit de la défendre juſqu'à l'hiver, qui obligeroit d'en lever le ſiége; Montmorenci, qui ne vouloit s'en raporter qu'à lui, alla viſiter lui-même cette place, & ne jugea pas qu'elle pût être défendue. Aix fut démantelé; mais *Montjean* ne pouvoit ſe contenir, il faiſoit tous les jours de nouveles inſtances pour qu'on lui permît d'en venir aux mains avec quelque détachement ennemi. L'importunité de *Montejean* l'emporta enfin ſur la défiance de Montmorenci, qui, pour ne pas le refuſer toujours, lui permit d'aller tâter l'ennemi, en lui recomandant d'obſerver tout avec la plus grande circonſpection, de n'ataquer qu'à ſon avantage, & de ſe tenir toujours près de quelque poſte sûr, où il pût ſe retirer en cas d'inégalité. C'étoit lui recomander de changer de caractere. Montmorenci le ſentit bien; à peine *Montejean* étoit-il parti, tout enivré du plaiſir de pouvoir combatre, ayant déja oublié les conſeils de ſon général, & ne ſongeant qu'à ceux de la gloire, qu'un exprès fut envoyé pour révoquer la permiſſion, & pour enjoindre a *Montejean* de revenir: mais cet exprès prit un autre chemin, & ariva trop tard. *Montejean* trouva quelques officiers qui continuoient le dégât ordoné, il en entraina quelques-uns avec lui, mal-gré la réſiſtance des autres. On apprit le lendemain, qu'il avoit été fait priſonier avec ceux qui avoient conſenti à le ſuivre. L'honeur d'avoir pris *Montejean*, autant que l'intérêt d'avoir un priſonier de cette importance, excita entre trois officiers impériaux, une conteſtation qui fut portée au Tribunal de Ferdinand de Gonzague. L'un avoit ôté à *Montejean* ſa maſſe de fer, l'autre ſon gant, & le troiſieme l'avoit arrêté en ſaiſiſſant la bride de ſon cheval. Gonzague prononça en faveur de ce dernier; il ſe nommoit Marſilio Sola de Breſſe.

L'échec de *Montejean* produiſit l'effet que le roi & Montmorenci avoient craint. Gonzague par vanité, l'empereur par politique, enflerent à l'excès cette petite victoire. L'Europe retentit d'une petit eſcarmouche, qui devoit à peine faire la matiere d'une nouvele dans les deux camps, & ce bruit porta le découragement & l'éroi pour un temps, dans le camp d'Avignon, où étoit Montmorenci avec l'armée françoiſe.

Montmorenci, pour ſa belle défenſe de Provence & pour ſes autres ſervices, eut l'épée de connétable, & *Montejean* eut ſon bâton de maréchal de France, le 10 février 1538. Il fut fait auſſi lieutenant, général pour le roi, en Piémont. Il mourut l'année ſuivante.

Il avoit aſſiſté en 1532, au nom du roi, aux états de Bretagne, convoqués à Vannes pour la réunion de la Bretagne à la courone; mais on ne ſe contentoit pas que les états y conſentiſſent, on vouloit qu'ils la demandaſſent; & c'étoit ce qui révoltoit ſur-tout les oppoſans à la réunion. Quoi! s'écrioient-ils, nous demanderons la ſervitude comme une grâce! Le député de Nantes s'oppoſa fortement à cette pro-

position; il déclara que ſes pouvoirs ne s'étendoient pas juſques-là; qu'il croiroit trahir la confiance dont on l'avoit honoré, & ſacrifier par une lâche prévarication, les intérêts de ſa patrie, s'il prêtoit les mains à une pareille démarche, ſans avoir de nouveau conſulté ſa communauté. *Montejean*, ſoldat téméraire, négociateur mal-adroit, courtiſan peu acoutumé à trouver de la réſiſtance, quand il parloit au nom du roi, s'emporte, éclate, ſe leve de ſon ſiége pour maltraiter le député. Cette indécence révolte la fierté bretonne, les états indignés ſe ſoulevent, & veulent ſe ſéparer; enfin les eſprits ſages calment les eſprits échaufés; ils leur font comprendre que la réunion étant un bien pour la Bretagne, la démarche que le roi demandoit aux états, devenoit pour eux un honeur & un devoir; on ſe rendit à ces raiſons, la réunion fut demandée & acordée, la charte en fut donnée au mois d'août 1532.

MONTEIL, (Adhémar de) (*Hiſt. de Fr.*) Maiſon très-connue & très-célebre en Provence & en Dauphiné; les deux noms d'Adhémar & de *Monteil* ſe retrouvent dans le nom de Montelimart en Dauphiné, qui ſe nommoit autrefois Monteil ou Montilly, & dont le nom latin eſt *Mens* ou *Montelium Adhemari*, ou parce que c'étoit la demeure des Adhémars, ou parce que les Adhémars de Monteil en avoient été les fondateurs ou les reſtaurateurs. Il paroît que la maiſon des Adhémars *de Monteil*, ſe partagea en deux branches principales, dont l'une reſta établie en Dauphiné, & l'autre, qui eſt celle des ſeigneurs de Grignan, s'établit en Provence.

De la premiere deſcendoient Balthaſar & Louis *de Monteil*; ce dernier fut tué en 1673, dans un combat de Saint-François, où il ſervoit la France, & commandoit un régiment françois en pays étranger.

Balthaſar eut ſept fils, dont ſix furent tués au ſervice de la France, en différentes actions. De cette branche étoit auſſi Aymar ou Adhémar de *Monteil* ou *du Monteil*, évêque du Puy au onzieme ſiecle, qui aſſiſta en 1095, au concile de Clermont, où fut réſolue la premiere croiſade, & qui fut un des principaux chefs de cette expédition. Il faiſoit porter devant lui une lance qu'on croyoit être & qui n'étoit pas celle dont Notre-Seigneur avoit eu le côté percé; les écrivains n'ont pas manqué de raconter qu'aucun des ſoldats qui combatoient ſous les enſeignes de l'évêque du Puy & ſous la protection de cette lance ſacrée, n'avoit reçu aucune bleſſure dans les combats. L'évêque Adhémar *de Monteil* mourut de la peſte après la priſe d'Antioche en 1098. Il étoit pour ſon temps, un prélat lettré; on lui attribue l'anciene *Salve Regina*.

De la branche des Grignan étoient: 1.° Louis-Adhémar *de Monteil*, premier comte de Grignan, que nous voyons employé en Allemagne, dans des ambaſſades importantes ſous le regne de François I.er Il mourut en 1557, ſans poſtérité; mais Blanche Adhémar *de Monteil* ſa ſœur, avoit épouſé Gaſpard de Caſtellane, premier du nom de l'illuſtre & anciene maiſon de Caſtellane. (*Voyez* CASTELLANE.) De ce mariage naquit Gaſpard de Caſtellane-Adhémar *de Monteil*, comte de Grignan, qui fut héritier de Louis ſon oncle, & ſubſtitué au nom & aux armes d'Adhémar.

De lui deſcendoient: 1.° Louis Adhémar *de Monteil*, comte de Grignan, chevalier des ordres du roi en 1584, fidele ſujet des rois Henri III & Henri IV.

2.° Pluſieurs archevêques d'Arles, prélats diſtingués.

3.° Roſtaing, qui mourut à Toulouſe en 1621, au retour du ſiége de Montauban, & des fatigues de ce ſiége.

4.° Philippe ſon frere, tué au ſiége de Mardick en 1657.

5.° François Adhémar *de Monteil*, comte de Grignan, lieutenant-général en Languedoc & en Provence, chevalier des ordres du roi, neveu des précédens & tous ſes freres. Ce fut lui qui épouſa en troiſiemes noces, mademoiſelle de Sévigné; tous ces Grignan, ces Adhémar, ces *Monteil*, ſi diverſement célébrés dans les lettres de Mme de Sévigné, étoient Caſtellane.

MONTE-MAJOR, (Georges de) (*Hiſt. Litt. mod.*) ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance, auprès de Conimbre, fut un poëte caſtillan célebre au ſeizieme ſiecle. Ses poéſies, ſous le titre de *Cancionero*, & une eſpece de roman intitulé, *La Diane*, ont été traduits. Mort vers 1560.

MONTESPAN. (*Voyez* ROCHECHOUART.)

MONTESQUIEU, (Charles de Secondat, baron de la Brede & de) (*Hiſt. Litt. mod.*) Il ſuffit pour montrer l'étendue de ſon génie & la variété de ſes talens, d'obſerver que c'eſt l'auteur du livre *des cauſes de la grandeur & de la décadence des Romains*, *des lettres Perſanes*, *du Temple de Gnide*, *& de l'Eſprit des Loix*. Ce dernier ouvrage fut, pour ainſi dire, l'afaire de toute ſa vie; il y raporta ſes études, ſes réflexions, ſes voyages; c'eſt le produit de vingt ans de travail: Ce livre l'a placé parmi les écrivains politiques & les légiſlateurs des nations, au rang qu'occupa long-temps Deſcartes & qu'occupe aujourd'hui Newton dans la phyſique. On peut dire de *Montſquieu* en politique, ce que Louis Racine a dit de Deſcartes:

Nous courons; mais ſans lui nous ne marcherions pas.

À la naiſſance de cet ouvrage, on n'en ſentit pas tout le mérite; des légiſtes dirent que c'étoit de l'eſprit ſur les loix; on ſait aujourd'hui qu'il n'y a pas le moindre eſprit dans ce mot là. Des gens du monde, qui ſe croyoient en droit

de lire & de juger un livre de l'auteur des Lettres Perſanes, qui les avoient amuſés autrefois, furent étonés de ne point trouver dans ce nouveau livre, le même amuſement; les penſeurs & ceux qui comptent pour quelque choſe le bonheur du genre humain, vinrent à leur tour, & dirent: voilà le code des nations, on aura peut-être à le perfectioner, & il nous en fournira lui-même les moyens; mais commençons par l'admirer & par le méditer profondément.

M. de *Monteſquieu* étoit né au château de la Brede, près de Bordeaux, le 18 janvier 1689, d'une famille noble de Guyenne. La terre de *Monteſquieu* avoit été acquiſe par ſon triſayeul, Jean de Secondat, maître d'hôtel du roi de Navarre, Henri d'Albret, & de Jeanne d'Albret ſa fille. Cette terre fut érigée en baronie par Henri IV, pour Jacob de Secondat, fils de Jean. Jean Gaſton, fils de Jacob, fut préſident à mortier au parlement de Bordeaux. Un de ſes fils, qui étoit dans le ſervice, fut pere de M. de *Monteſquieu*. Un de ſes freres, oncle de M. de *Monteſquieu*, & à qui avoit paſſé la charge de préſident à mortier, la tranſmit à M. de *Monteſquieu*, & le fit ſon héritier. M. de *Monteſquieu* avoit été reçu conſeiller au parlement de Bordeaux le 24 février 1714; il fut reçu préſident à mortier le 13 juillet 1716; le 3 avril de la même année, il avoit été reçu à l'Académie de Bordeaux, qui ne faiſoit que de naître. Ce fut à la mort de M. de Sacy, arrivée en 1727, qu'il ſe préſenta pour l'Académie Françoiſe; & il y fut reçu le 24 Janvier 1728. Quelque temps auparavant il avoit quité ſa charge pour ſe livrer tout entier aux lettres. Il voyagea pour connoître les loix & les mœurs, comme Platon, comme Anacharſis, comme Démocrite, comme Uliſſe:

Qui mores hominum multorum vidit & urbes.

Il parcourut l'Allemagne, la Hongrie, l'Italie, la Suiſſe, la Hollande, l'Angleterre; il vit partout ce que chaque contrée offroit de plus curieux, il étudia les hommes & les choſes. Il vit à Vienne le prince Eugene, à Véniſe le fameux Law & le comte de Bonneval; il ariva trop tôt en Allemagne, Frédéric-le-Grand n'étoit pas encore ſur le trône; il ariva trop tard en Angleterre, Locke & Newton n'étoient plus. Revenu dans ſa patrie, il ſe retira deux ans à ſa terre de la Brede pour recueillir ſes idées & les mûrir; & toujours occupé de l'Eſprit des Loix, il commença par mettre la derniere main à ſon ouvrage ſur les cauſes de la grandeur & de la décadence des Romains, qui parut en 1734, & que M. d'Alembert appele avec raiſon, une Hiſtoire Romaine à l'uſage des hommes d'état & des philoſophes. Enfin, l'Eſprit des Loix parut en 1748; puis la défenſe de l'Eſprit des Loix; & M. de *Monteſquieu*, vainqueur de l'envie & des préjugés, commençoit à jouir pleinement de ſa gloire, lorſqu'il mourut le 10 février 1755.

Ses vertus égaloient ſes lumieres; le bonheur, qui ne lui manqua jamais, fut celui de la bienfaiſance; on ſait que la comédie touchant du *Bienfait Anonyme*, eſt ſon hiſtoire, & qu'il eſt le vrai héros de la piece.

Il n'a pas tenu à ſa modeſtie que les traits mêmes de ſon viſage ne nous fuſſent inconnus. Il s'étoit refuſé long-temps aux preſſantes ſollicitations de M. de la Tour, qui ne vouloit que la ſatisfaction de le peindre. M. Daſſier, célebre par les médailles qu'il a frapées à l'honeur de pluſieurs hommes illuſtres, vint de Londres à Paris, pour fraper la ſiene. Il eſſuya d'abord des refus, mais il venoit aguerri contre les refus: „ Croyez-vous, lui-dit, qu'il y ait „ moins d'orgueil à refuſer ma propoſition qu'à „ l'accepter „ ? M. de *Monteſquieu*, frapé du fond de vérité, caché ſous cette plaiſanterie, laiſſa faire M. Daſſier.

MONTESQUIOU, (*Hiſt. de Fr.*) Aucun de nos anciens hiſtoriens n'a ſu qui étoit un fameux Eudes, duc d'Aquitaine, qu'on voit jouer un grand perſonage & figurer comme un ſouverain du temps de Charles-Martel. On ne ſavoit rien de ſa généalogie ni avant ni après lui. Cette généalogie n'a été bien connue que dans ces derniers temps, par la charte d'Alaon, ainſi nommée d'un monaſtere du diocêſe d'Urgel, dont elle confirme la fondation; cette charte, donnée à Compiegne le 21 janvier 845, eſt de Charles le Chauve; elle a paru imprimée pour la premiere fois en 1694, dans la collection des conciles d'Espagne, par le cardinal d'Aguirre; & depuis en 1730, dans l'hiſtoire du Languedoc, de dom Vaiſſette. Ce ſavant bénédictin a diſcuté cette charte, il l'a éclaircie, il en a ſoutenu l'authenticité. Il eſt dit dans la charte d'Alaon, qu'après la mort du jeune Chilpéric, fils d'Aribert, lequel étoit frere de Dagobert, ce dernier prince donna l'Aquitaine à Boggis & à Bertrand, freres de Chilpéric & fils d'Aribert; qu'Eudes, fils de Boggis, poſſéda l'Aquitaine à titre héréditaire, & qu'il la réunit toute entiere, ayant auſſi recueilli la ſucceſſion de Bertrand ſon oncle, qui lui fut abandonée par le fameux Saint-Hubert, évêque de Maëſtricht & de Liege, fils unique de Bertrand. Eudes eut pour ſucceſſeur, Hunaud ſon fils aîné; celui-ci Gaïffre ſon fils, Gaïffre eut pour fils, Loup II, duc de Gaſcogne, qui vainquit, dit-on, Charle-magne à la journée de Roncevaux, & que Charle-magne fit pendre dans la ſuite, comme Pepin ſon pere avoit fait pendre Rémeſtain, grand-oncle de ce même duc. Charle-magne, dit toujours Charles le Chauve dans la charte d'Alaon, laiſſa par pitié, *miſericorditer*, à Adalaric ou Adalric, fils de Loup, une partie

de la Gaſcogne. On voit dans la ſuite, ce duc Adalric ſe révolter contre Louis le Debonnaire, & périr en 812, avec Centulle, un de ſes fils, dans un combat contre ce prince, alors roi d'Aquitaine, du vivant de Charle-magne ſon pere. La Gaſcogne fut partagée entre Sciminus, frere de Centulle, & Loup III, neveu de Sciminus & fils de Centulle. Loup III & Garſimine, ſon couſin, fils de Sciminus, ne furent pas plus fideles que leurs peres, & perdirent la Gaſcogne, qui fut confiſquée ſur eux. Garſimine & Sciminus ſon pere furent tués dans des combats, aux-quels leur révolte donna lieu. Sciminus périt comme Adalric ſon pere, & Centulle ſon frere, en 812; Garſimine en 818; Loup fut chaſſé de ſon duché, & exilé en 819. Donatus Lupus & Centulupus, fils de ce Loup, furent, l'un comte de Bigorre, l'autre comte de Béarn: celui-ci fut pere de Sance, ſurnomé Mitarra, premier comte ou duc héréditaire de Gaſcogne, élu par les Gaſcons; ſon petit-fils, Garcias Sance, dit le Courbé, eut deux fils, dont le ſecond, nommé Guillaume Garcie, eſt la tige des comtes de Fezenſac; ſon ſecond fils, Bernard de Fezenſac, dic le Louche, fut la tige des comtes d'Armagnac, dont étoient ce connétable d'Armagnac, trop fameux du temps de Charles VI; ce duc de Nemours, trop malheureux ſous Louis XI; & le duc de Nemours, ſon fils, tué en 1503 à la bataille de Cérignoles, & dans la perſone duquel s'eſt éteinte cette branche.

Othon, frere ainé de Bernard de Fezenſac, eut pour petit-fils, Aimeri, comte de Fezenſac, dont le fils, nommé auſſi Aimeri, eſt la tige des barons de *Montesquiou*.

De cette branche étoient:

Arſieu II, qui alla en 1212, en Espagne, combatre les Sarraſins. Ce fut lui qui, en 1226, acquit pour lui & pour ſes deſcendans, le titre de fils & chanoine de l'égliſe d'Auch.

Son petit-fils Pictavin fut évêque de Baſas en 1323, de Maguelone en 1334, d'Albi en 1338, & créé cardinal par le pape Clément VI, le 17 décembre 1350. Mort en 1355.

Raimond Almeri V, arriere-petit-fils d'Arſieu II, fut fait priſonier en 1361, dans une bataille contre Gaſton Phœbus, comte de Foix.

De cette branche des barons de *Montesquiou*, ſe ſont formées diverſes autres branches. Les principales ſont celles de Montluc & d'Artagnan.

Celle de Montluc a produit deux maréchaux de France, diverſement célebres, Blaiſe de Montluc & Montluc-Balagny. (*Voyez* MONTLUC.)

Le fils aîné du maréchal Blaiſe de Montluc, nommé Marc-Antoine, fut bleſſé à mort au port d'Oſtie en 1557, en allant reconoître un fort.

Pierre-Bertrand, frere de Marc-Antoine, fut bleſſé à mort, à la priſe de Madere en 1568.

Il eut un fils nommé Blaiſe, comme le maréchal ſon ayeul, qui l'avoit inſtitué ſon héritier.

Ce Blaiſe II mourut au ſiége d'Ardres en 1596.

Fabien, autre fils du maréchal Blaiſe de Montluc, fut bleſſé en 1570, au ſiége de Rabaſteins, & tué en 1573, en Guienne.

Le maréchal de Montluc-Balagny étoit neveu de Blaiſe.

Deux de ſes fils, Damian & Alphonſe-Henri, furent tués.

Jean-Alexandre, fils d' Alphonſe-Henri, eut la cuiſſe emportée d'un coup de canon à la priſe de Tortoſe en 1648, & il en mourut ſur le champ.

Dans la branche d'Artegnan, Jean fut tué au ſiége de La Rochelle en 1628.

Le marquis d'Artagnan, capitaine-lieutenant de la premiere compagnie des Mousquetaires, tué au ſiége de Maëſtricht en 1673, n'étoit pas de la maiſon de *Montsquiou*, il ſe nommoit Charles de Batz, & étoit fils d'une *Montesquiou*-d'Artagnan, ſœur de Jean, tué au ſiége de La Rochelle.

De cette branche de *Montesquiou*-d'Artagnan, étoit M. d'Artagnan, officier de la plus grande diſtinction, qui prit le nom de maréchal de *Montesquiou*, lorsque ſes longs & utiles ſervices lui eurent acquis le bâton de maréchal de France. Il ſervit ſous Louis XIV, dans les guerres de 1667, de 1672, de 1688, de 1701, ſe trouva aux batailles de Fleurus, de Steinkerque, de Nerwinde, commandoit l'infanterie aux batailles de Ramillies & de Malplaquet, eut dans cette derniere bataille, trois chevaux tués ſous lui, & y reçut deux coups dans ſa cuiraſſe. Il fut fait maréchal de France le 20 ſeptembre 1711, eut grande part en 1712, à la victoire de Denain; fut fait chevalier des ordres ſous Louis XV, le 2 février 1724.

Dans la branche de Préchac, iſſue, comme les deux précédentes, des barons de *Montesquiou*, nous devons diſtinguer Daniel, qui comme le maréchal de *Montesquiou*, ſervit dans toutes les guerres de Louis XIV, fut bleſſé en 1674, au ſiége d'Antoing, au pied gauche, eut, en 1675, un cheval tué ſous lui au combat d'Altenheim, d'un coup de canon, & y reçut lui-même un coup de mousquet au pied droit, en reçut un autre à la cuiſſe en 1695, en voulant ravitailler Caſtelfollit en Catalogne, & s'étoit ſignalé l'année précédente, au paſſage du Ter. Il mourut à quatre-vingt-un ans en 1615.

Il eſt d'un bon exemple, que le *Montesquiou* qui tua le prince de Condé à Jarnac diſparoiſſe, pour ainſi dire, dans la généalogie de cette maiſon, & qu'il y ait même quelque incertitude ſur la perſone & quelque difficulté à le déſigner, comme s'il étoit retranché de cette race illuſtre, & vrai-ſemblablement d'origine royale. *Atavis*

edita regibus. On dit que quand M. d'Artagnan prit le nom de maréchal de *Montesquiou*, & que Mme. d'Artagnan, que Mme. la ducheſſe de Bourbon, fille de Louis XIV, avoit toujours beaucoup aimée, ſe préſenta au Palais Bourbon, ſous le nom de la maréchale de *Montesquiou*, elle fut froidement acueillie par cette princeſſe, qui ne lui diſſimula pas que ſon nouveau nom étoit mal ſonant à l'hôtel de Condé. C'étoit pouſſer bien loin le reſſentiment d'un attentat qui n'eſt plus connu, pour ainſi dire, que par l'hiſtoire, & ſur lequel les points de vue, les intérêts, les ſentimens ſont ſi changés par les revolutions du temps. Établiſſons bien qu'un nom ne peut être coupable; que les crimes des peres, ſouvent déteſtés par les enfans, ne doivent point être imputés à ceux-ci; qu'il faut juger les individus, & ne jamais condamner une race.

MONTEZUMA, (*Hiſt. mod.*) dernier roi du Mexique, dans le temps où Fernand Cortez, (*Voyez* CORTEZ) fit la conquête de ce pays. *Montezuma* n'en fut pas quite pour ſe reconoître vaſſal & être tributaire de Charles-Quint, il n'en perdit pas moins la liberté, & les Eſpagnols s'en prenoient à lui de tous les éforts que faiſoient ſes ſujets pour la lui rendre. Un officier eſpagnol, de la ſuite de Fernand Cortez, nommé Alvarado, ayant, ſur un ſimple ſoupçon de quelque mouvement de la part des Mexicains, maſſacré inhumainement au milieu d'une fête, deux mille d'entr'eux, ſe vit aſſiégé dans ſa maiſon par 200 mille Mexicains. *Montezuma* offrit aux Eſpagnols de ſe montrer à ſes ſujets pour les engager à ſe retirer; mais le Mexicains ne voyant plus en lui qu'un eſclave des Eſpagnols, n'eurent aucun égard à ſes diſcours, & ſe révoltant contre lui-même, le chaſſerent à coups de pierres; il fut bleſſé mortélement en cette occaſion & expira bientôt après. C'étoit en 1520. Deux de ſes fils & trois filles embraſſerent le chriſtianiſme; Charles-Quint donna au fils aîné des terres, des revenus conſidérables & le titre de comte de *Montezuma*, foibles dédomagemens d'un empire. Cette famille eſt encore puiſſante en Eſpagne.

MONTFAUCON, (dom Bernard de) (*Hiſt. Litt. mod.*) ſavant religieux, homme vertueux comme tous ceux qui s'occupent uniquement des lettres. Il étoit de l'anciene famille de Roquetaillade, dans le diocèſe d'Aleth. Il naquit en 1655, au château de Soulage en Languedoc. Il prit d'abord le parti des armes; mais la perte de ſes parens l'ayant dégoûté du monde il entra dans la congrégation de St. Maur en 1675. De ce moment, toute ſon hiſtoire eſt dans ſes ouvrages. En 1698, il fit un voyage en Italie pour conſulter les Bibliotheques les plus célebres, & y chercher d'anciens manuſcrits. Revenu à Paris en 1701, il donna une relation curieuſe de ſon voyage, ſous le titre de *Diarium Italicum*, qu'il publia en 1702. On y trouve une deſcription de pluſieurs monumens antiques & une notice de pluſieurs manuſcrits, tant grecs que latins, inconnus juſqu'alors. Jamais ſavant n'a été plus laborieux, ni plus fécond que dom *Montfaucon*, nul n'a eu plus pleinement ni plus abondament les honeurs de l'*in-folio*. Ses ouvrages de ce format montent à quarante-quatre volumes, encore eſt-il deſcendu quelquefois à l'*in-4.°* comme dans le *Diarium Italicum*, dans un volume d'analectes greques, publié en 1688, & même juſqu'à l'*in-12*, comme dans une Diſſertation ſur *l'Hiſtoire de Judith*, & dans la traduction françoiſe du livre de Philon, de la Vie contemplative. Dom *Montfaucon* tâche d'y prouver que les Thérapeutes dont parle Philon, étoient chrétiens, opinion qui a été réfutée par le préſident Bouhier. Les ouvrages d'ailleurs les plus connus de dom *Montfaucon*, ſont ſa *Palæographie greque*, dans laquelle il entreprend de faire pour le grec, ce que Mabillon fait pour le latin dans ſa Diplomatique. Il y donne des exemples de toutes les différentes écritures greques dans tous les ſiecles; l'*Antiquité expliquée ; les Monumens de la Monarchie Françoiſe ;* le *Bibliotheca Bibliothecarum manuſcriptorum nova*. Il a donné auſſi une édition de Saint Athanaſe, avec un recueil d'ouvrages d'anciens écrivains grecs, qu'on joint ordinairement à cette édition de Saint Athanaſe. Il a donné auſſi une édition de Saint Jean-Chryſoſtome. Il eſt inutile d'obſerver que dom *Montfaucon* n'eſt un bon écrivain ni en latin ni en françois, mais c'eſt un ſavant utile. Il vécut toujours paiſible, ſtudieux & laborieux juſqu'à 87 ans; il mourut en 1741. Il étoit honoraire de l'Académie des Inſcriptions & Belles Lettres, & y avoit été reçu en 1719, à la place du pere Le Tellier, jéſuite.

MONTFLEURY, (Zacharie Jacob) (*Hiſt. Litt. mod.*) d'une famille noble d'Anjou, prit, pour ſe déguiſer, ce nom *de Montfleury*, en ſe faiſant comédien. Il avoit été page chez le duc de Guiſe. Il eſt un des premiers acteurs tragiques françois qui ſe ſoient fait un nom, & il eſt auſſi un des premiers qui aient récité au théâtre des vers dignes de former un acteur. Il joua dans les premieres repréſentations du *Cid* en 1637, & il mourut au mois de décembre 1667, pendant le cours des premieres repréſentations d'*Andromaque*, où il jouoit le rôle d'Oreſte; ainſi, il avoit vu naître le génie de Corneille & celui de Racine, & il avoit contribué à leur gloire. On a dit qu'il étoit mort ſur le théâtre ou en ſortant du théâtre, victime des éforts qu'il avoit faits pour bien rendre les fureurs d'Oreſte; les uns ont dit qu'il s'étoit caſſé un vaiſſeau dans la poitrine; les autres, que ſon ventre s'ouvrit mal-grê le cercle de fer qu'il étoit obligé de porter pour en ſoutenir le poids énorme. Mlle Du Pleſſis, ſa petite-fille, a écrit

que

que tous ces bruits étoient faux, & elle attribue sa mort, arivée en effet peu de jours après qu'il eut joué le rôle d'Oreste, au saisissement que lui causa la prédiction qui lui fut faite d'une mort prochaine, par un charlatan indiscret. Il est vrai au reste, qu'il étoit d'une énorme grôsseur. Cirano de Bergerac disoit de lui: *Il fait le fier, parce qu'on ne peut pas le bâtoner tout entier dans un jour*. Il est bien étonant qu'un homme de cette taille jouât ce qu'on appele *les amoureux* dans la tragédie. Comment pouvoit-il faire illusion? Il est auteur d'une tragédie de la *Mort d'Asdrubal* qui a été attribué à son fils.

Mais c'est ce fils (Antoine-Jacob de *Montfleury*) qui est l'auteur *de la Femme Juge & Partie*, *de la Fille Capitaine*, & de quelques autres pieces qu'on joue de temps en temps, & qui lui forment un théâtre en quatre volumes. Il mourut en 1685.

Un autre *Montfleury*, qui n'a rien de commun avec ces deux-là, (Jean Le Petit de *Montfleury*) de Caën, & de l'Académie de cette ville, est auteur de quelques Odes & de quelques Poêmes sans poésie. Mort en 1777.

MONTFORT, (Simon, comte de) (*Hist. de Fr.*) C'est ce fameux chef de la croisade contre les Albigeois, au commencement du treizieme siecle; ce fut lui qui remporta en 1213, une grande victoire sur Pierre, roi d'Arragon, sur Raimond, comte de Toulouse, & sur les comtes de Foix & de Cominges. C'est à lui que le quatrieme concile général de Latran & le pape Innocent III donnerent, en 1215, l'investiture du comté de Toulouse: à la charge de l'hommage au roi Philippe Auguste. Il fut tué au siége de Toulose le 25 juin 1218. Son second fils fut célebre en Angleterre, sous le nom de comte de *Leicester*.

Amauri de *Montfort*, fils de Simon & frere aîné du comte de Leicester, continua la guerre contre les Albigeois, mais avec moins de succès que son pere; il fut obligé de céder au roi Louis VIII, ses droits, quels qu'ils fussent, sur le comté de Toulouse. Il fut fait connétable sous Saint Louis en 1231. Il fit la guerre dans la Palestine, & fut fait prisonier dans un combat livré sous les murs de Gaza. Il recouvra sa liberté en 1241, mais il mourut la même année à Otrante.

Le comte de Leicester, se nommoit Simon de *Montfort* comme son pere; possédant du chef d'une ayeule, de grands biens en Angleterre, il s'y étoit fixé; il plut au roi Henri III, prince léger & capricieux; bientôt sa faveur éclipsa toute autre faveur; le roi lui donna en mariage Eléonore sa sœur, mal-gré elle & mal-gré toute sa cour. Elle étoit veuve de Guillaume Maréchal, comte de Pembrock, qui avoit été régent d'Angleterre sous la minorité de Henri III. Le comte de Leicester fut disgracié à son tour. Le roi lui reprocha un jour d'avoir séduit sa femme avant son mariage, & de l'avoir eue mal-gré lui. Elle étoit présente. Tous deux se retirerent de la cour. Leicester alla gouverner & opprimer la Guienne au nom du roi: cette province porta ses plaintes à Londres, Leicester y passa pour se défendre; l'éclaircissement fut vif entre les deux beaux-freres. Leicester s'indigna de ce que le roi daignoit seulement écouter ses accusateurs. Henri s'indigna de l'orgueil de Leicester: celui-ci appela le roi *ingrat*; le roi l'appela *traître*. Leicester eut l'insolence de donner au roi un démenti. Le roi se contenta de se plaindre de sa brutalité. Leicester aussi dévot qu'insolent, lui dit: *Il faut que vous n'alliez jamais à confesse*. Le roi daigna lui répondre qu'il y alloit souvent. — *On ne le croiroit point en voyant votre conduite*, reprit Leicester; *que sert la confession sans le repentir? — Je ne suis jamais tant repenti de rien*, dit le roi, *que d'avoir comblé de biens un homme tel que vous*.

Le roi vouloit faire arrêter Leicester, mais il vit tous les barons prêts à se déclarer en faveur de cet homme, non qu'ils approuvassent ou son administration en Guienne ou sa maniere de se défendre à Londres, mais parce qu'ils ne cherchoient qu'un chef à la revolte. Un parlement s'assemble à Oxford en 1258; on y forme un conseil perpétuel de vingt-quatre barons, douze nommés par le roi, douze par le parlement. Le comte de Leicester est mis à la tête des douze barons parlementaires; ils entrent un jour tout armés dans la salle de l'assemblée. *Suis-je prisonier*, demanda le roi en tremblant? *Non*, *vous êtes libre*, répondit un d'entr'eux, *mais il faut que la nation le soit aussi*. On dressa les fameux statuts d'Oxford, qui font époque dans la constitution angloise, comme les deux chartes dont ils sont la confirmation & l'extension. Richard, comte de Cornouailles, frere du roi, étant absent, Henri, fils de Richard, protesta contre les statuts d'Oxford, déclarant que son pere ne les approuveroit jamais. *Il ne conservera donc pas un pouce de terre dans le royaume*, répondit insolemment Leicester. Il dit à un autre opposant, frere utérin du roi: *Votre tête répondra de votre obéissance*. Ce tyran, ennemi d'un tyran, agissoit & parloit en roi, sous prétexte de borner l'autorité royale.

Henri III, dépouillé de sa puissance, eût encore donné sa courone pour se venger du comte de Leicester, auquel seul il attribuoit toutes ses disgraces. Sa haine pour Leicester étoit devenue de l'horreur; il fremissoit à son nom. Un jour le roi alloit par la Tamise, à la Tour de Londres, un violent orage l'obligea de gâgner promptement la terre. On le descendit près du château de Durham; il y trouva le comte de Leicester; il parut se troubler à sa vue: *craignez-vous le tonerre?* lui dit le comte *oui*

répondit le roi, *mais je crains encore plus ta préſence*.

Le roi qui avoit approuvé, mal-gré lui, les ſtatuts d'Oxford, les déſavoua, & réclama contre: il fallut que la force en décidât; les barons élurent pour général le comte de Leiceſter. Londres ſe déclara pour eux; la reine voulant paſſer ſous le pont de Londres pour ſe ſauver de la Tour à Windſor, fut inſultée par la populace, qui crioit: *Il faut noyer cette ſorciere*, & qui pouſſa en effet l'inſolence juſqu'à jeter de grôſſes pierres dans la barque pour la faire enfoncer. La guerre eut lieu, tout fut en combuſtion dans le royaume; le comte de Leiceſter fit priſoniers à la bataille de Lewes, le 14 mai 1264, le roi Henri, Edouard ſon fils, & Richard ſon frere. Mais qu'y gâgnerent les barons? Leiceſter fut un tyran vigoureux, au lieu que Henri avoit été un tyran foible. Leiceſter fit tout plier ſous un jong de fer, & préluda aux fureurs de Cromwel. Il eſt tué lui-même à la bataille d'Evesham, le 4 août 1265, bataille où il tenoit à ſa ſuite le roi priſonier, qu'il forçoit de combatre pour les barons, & qui, bleſſé par ceux qui combatoient pour lui, fut obligé de ſe nommer pour échaper à la mort. Ce fut le prince Edouard, fils de Henri, qui s'étant ſauvé des fers de Leiceſter, lui arracha la vie avec l'autorité qu'il avoit uſurpée. Le comte de Leiceſter vit ſa perte écrite dans les diſpoſitions de cette journée: *que Dieu ait pitié de nos âmes*, s'écria-t-il en jetant ſes regards ſur les deux armées avant le combat, *nos corps ſont condamnés à perir*. Il y mourut en effet. Henri, remonta ſur le trône mais tout le reſte de ſon malheureux regne ſe paſſa au milieu de ces horreurs. Simon de *Montfort*, fils du comte de Leiceſter, voulut venger ſon pere comme le prince Edouard vengeoit le ſien; ſelon que le roi ou les barons étoient vainqueurs ou vaincus, le parti royal, ou le parti parlementaire prenoit le deſſus.

À travers cette anarchie & pendant la priſon du roi, les repréſentans des Bourgs, nommés par les conſervateurs des priviléges du peuple dans chaque comté, eurent ſéance pour la premiere fois, au parlement, où ils furent appelés par le comte de Leiceſter en 1265. Telle eſt, ſelon la plupart des auteurs l'origine de la chambre baſſe ou chambre des communes, époque mémorable dans la conſtitution d'Angleterre.

Cette maiſon de *Montfort* tiroit ſon nom de la ville de Montfort-l'Amauri, ou le lui avoit donné.

De cette maiſon étoient Amauri III, ſeigneur de *Montfort* au onzieme ſiecle, ſurnomé le puiſſant, mort d'un coup de lance qu'il reçut dans le château d'Ivry.

Richard, ſeigneur de *Montfort*, ſon frere, mort en 1090, d'un coup de trait à l'ataque du château de Conches.

La fameuſe Bertrade de *Montfort*, enlevée par Philippe I.er roi de France, à Foulques-le Réchin, comte d'Anjou, (*Voyez* BERTRADE) étoit leur ſœur.

En 1543, dans les guerres du Piémont ſous François Ier, le comte d'Enguien pour la France, & Barberouſſe pour la Turquie, ayant réſolu d'aſſiéger Nice, le commandant qu'ils ſommerent de ſe rendre, répondit: je me nomme *Montfort*, mes armes ſont des pals, & ma deviſe: *Il me faut tenir*. Tout cela étoit fort beau à dire, mais *Montfort* ne tint point. Il rendit promptement la ville, mais il prit ſa revanche dans le château, dont il fit lever le ſiége au comte d'Enguien & à Barberouſſe.

MONTFORT DE BRETAGNE. (*Voyez* PENTHIEVRE.)

MONTGAILLARD, (Bernard de Percin de) (*Hiſt. de Fr.*) On l'appeloit *le petit Feuillant & le Laquais de la ligue*, parce qu'il étoit toujours en mouvement pour la ſervir: c'étoit d'ailleurs un religieux plein de zele & un homme de mœurs auſteres. Après avoir refuſé des évêchés & des bénéfices de toute eſpece, il accepta l'abbaye d'Orval, & y introduiſit une reforme aſſez ſemblable à celle de le Trappe. On l'avoit fait paſſer je ne ſais pourquoi, de l'ordre des Feuillans dans l'ordre des Bernardins; il avoit beaucoup écrit contre Henri IV. Il brûla depuis lui-même tous ſes écrits; car il étoit de ceux que l'abjuration d'Henri IV. avoit ramenés ſincérement à ce prince. Il mourut en 1628, dans ſon abbaye d'Orval. Il étoit né en 1563.

MONTGERON, (Louis-Baſile Carré de) Conſeiller au parlement de Paris, fils d'un maître des requêts, fut d'abord incredule frondeur, puis devînt tout d'un coup janſeniſte convulſionaire, & comme tel fit un livre intitulé: *la vérité des miracles opérés par l'interceſſion du bienheureux Paris*. Il préſenta lui même ſon livre au roi, mais cela n'empecha pas de le juger ce qu'il valloit, on le regarda comme le fruit d'un cerveau fort exalté; ſon auteur fut mis à la baſtille, enſuite relegué chez les bénédictins d'Avignon, puis à Viviens, enfin dans la citadelle de Valence où il mourut en 1754.

MONTGOMMERY *ou* MONGOMERI, (*Hiſt. mod.*) eſt le nom d'une petite ville d'Angleterre dans la principauté des Galles; c'eſt auſſi le nom d'un comté de France dans la Normandie. L'un de ces deux endroits a-t-il donné ſon nom à l'autre? Mais les lieux ne nous intéreſſent ici qu'à cauſe des perſones. Il y a ou il y avoit en Angleterre, une ancienne maiſon de *Montgommery*: étoit-elle d'origine angloiſe ou bien deſcendoit-elle d'une famille Normande qui eût paſſé en Angleterre du temps de Guillaume le Conquérant ou depuis la conquête? Quoi qu'il en ſoit, de cette ancienne

maiſon de *Montgommery*, deſcendoient par un puîné, les comtes d'Egland en Écoſſe, & de ces comtes d'Egland deſcendoit Alexandre de *Montgommery*, parent par les femmes, de Jacques Ier, roi d'Écoſſe.

Robert de *Montgommery*, petit-fils d'Alexandre, vint d'Ecoſſe au ſecours de la France, & s'attacha au ſervice de ce pays vers le commencement du regne de François Ier

Jacques de *Montgommery* ſon fils, ſeigneur de Lorges dans l'Orléanois, fut un des plus vaillans hommes de ſon temps; il eſt nommé François par quelques auteurs: ce fut lui qui, en 1521, au commencement de la premiere grande guerre de François Ier contre Charles-Quint, ravitailla Mézieres, & qui, ſuivant l'uſage du temps, où on mêloit toujours les combats de chevalerie aux opérations militaires, propoſa aux Impériaux un combat ſingulier à pied & à la pique, combat qui fut accepté pour les impériaux, par un chevalier de la maiſon de Vaudrei; aucun des deux tenans n'eut d'avantage marqué.

Pendant ce même ſiége, le capitaine grand-Jean Picart, qui après avoir long-temps ſervi la France, avoit paſſé au ſervice de l'empereur, voulut ſavoir s'il étoit vrai que la place eût été auſſi abondament ravitaillée que les aſſiégés le publioient; il envoya un tambour demander, de ſa part, une bouteille de vin à de Lorges, ſon ancien ami. De Lorges envoya deux bouteilles, une de vin vieux, une de vin nouveau, & mena le tambour dans une cave garnie d'une multitude de toneaux, mais dont la plupart n'étoient remplis que d'eau. Telles étoient alors les grandes fineſſes & de l'ataque & de la défenſe.

Le capitaine de Lorges acheta en 1543, le comté de *Montgommery* en Normandie, qu'il diſoit avoir apartenir aux auteurs de ſa race.

Nicolas Paſquier dit dans ſes lettres, que ce fut le capitaine de Lorges *Montgommery* qui eut le malheur de jeter le tiſon fatal de Romorentin, dont François Ier fut dangereuſement bleſſé. (*Voyez* POL) (le comte de Saint). S'il n'y a pas là d'erreur, cette race de *Montgommery* étoit bien fatalement deſtinée à punir nos rois de leurs imprudences chevalereſques, & à les bleſſer ou à les tuer, ſans aucune intention criminele.

C'eſt Gabriel de *Montgommery*, fils d'un capitaine de Lorges, qui, plus malheureux encore que ſon pere, bleſſa mortélement Henri II, au tournoy de la rue Saint-Antoine; mais le tiſon de Romorentin fut plus coupable que la lance du Tournoy, parce qu'il ne devoit point abſolument entrer parmi les armes du combat de Romorentin; l'intention n'étoit point coupable, mais c'étoit une étourderie & une imprudence. Gabriel de *Montgommery* n'eut rien à ſe reprocher; il pouſſa même ſi loin les précautions, qu'il en réſulte une ſorte de confirmation du récit de Nicolas Paſquier; car dans ces temps de chevalerie, où les rois figuroient dans le tournois comme les autres chevaliers, il n'y avoit aucune raiſon pour qu'un chevalier refusât d'entrer en lice avec eux, & *Montgommery*, par une eſpece de preſſentiment ſecret, s'en défendit à pluſieurs repriſes, comme s'il eût voulu dire: *ne choiſſez point pour ce combat le fils de celui dont la main s'eſt égarée à Romorentin; ſouvenez vous de votre pere & du mien.* Il ne ſe rendit enfin qu'en voyant le roi prêt à s'irriter de ſes refus. Le roi ne mourut qu'onze jours après; il fut la plus illuſtre victime de ces périlleux amuſemens, dont un envoyé du grand-ſeigneur diſoit: *que ſi c'étoit tout de bon, ce n'étoit pas aſſez, & que ſi c'étoit un jeu, c'étoit trop.* Il défendit en mourant, que *Montgommery* fût inquiété ni recherché pour ce fait, en aucune maniere. *Montgommery* ſe retira dans ſes terres, & alla enſuite voyager; mais il revint en France dans le temps des guerres de religion, & au malheur d'avoir tué Henri II, il joignit le tort d'entrer contre Charles IX ſon fils, dans toutes les révoltes du parti proteſtant. Il ſe jeta dans Rouen, d'où il eut peine à ſe ſauver en 1562. Après avoir vaillament défendu la place juſqu'au dernier moment, il n'eut que le temps de ſe jeter dans un eſquif, pour ſe retirer vers le Havre; mais à Caudebec il trouva la riviere fermée par une chaîne, il briſa la chaîne, ce que quelques-uns expliquerent par une intelligence avec l'ouvrier qui avoit fait la chaîne, & qui l'avoit apparemment conſtruite de maniere qu'elle pût être aiſément rompue.

Après la victoire remportée par les proteſtans à la Rochelle le 15 juin 1569, la cour humiliée de cet échec, fit mettre à prix par le parlement, les têtes de Coligny & de *Montgommery*. Ce dernier recouvra tout le Béarn, que les catholiques avoient enlevé à Jeanne d'Albret, reine de Navarre, mere de Henri IV.

Montgommery étoit à Paris dans le temps du maſſacre de la Saint-Barthélemi; le fauxbourg Saint-Germain, où il demeuroit, étant alors le quartier de Paris le plus éloigné, l'exécution y fut un peu retardée, ce qui donna le temps à ceux qui furent avertis de ſe ſauver, *Montgommery* s'enfuit au grand galop, avec quelques amis; on les pourſuivit juſqu'à Montfort-l'Amaury, & même par delà; *Montgommery* devint dans le parti proteſtant, à-peu-près ce que Coligny & Condé y avoient été; il vint au ſecours de la Rochelle en 1573. L'année ſuivante il fit la guerre en Normandie, & eut le malheur d'être pris dans Domfront, par le maréchal de Matignon. Il s'étoit rendu ſous la promeſſe de la vie ſauve; mais il faut expliquer ce mot. Matignon ne pouvoit ſans doute lui rien garantir de la part de la cour; il ne lui donna, ſelon d'Aubigné même, auteur proteſtant,

d'autre parole, ſinon que ſa vie ſeroit reſpectée, ſa perſone bien traitée tant qu'il ſeroit entre les mains de Matignon ; mais celui-ci reçut bientôt de Catherine de Médicis, l'ordre d'envoyer ſon priſonier à Paris, ſous bonne & ſûre garde; elle montra la joie la plus vive d'avoir *Montgommery* en ſa puiſſance, & courut porter cette nouvele au roi Charles IX, qui n'y prit point d'intérêt, parce qu'il n'en pouvoit plus prendre à rien, étant accâblé par le mal & touchant au terme de ſa vie. „ Mon fils, lui „ dit Catherine, n'êtes-vous pas charmé que „ votre ennemi & le meurtier de votre pere „ ſoit tombé entre nos mains? Madame, ré„ pondit Charles IX, je ne me ſoucie ni de „ cela ni d'autre choſe „.

On n'en fit pas moins le procès a *Montgommery*; mais ce procès étoit difficile, à cauſe des édits de pacification, & des amniſties acordées; il falloit un prétexte qui lui fût particulier: on prit le prétexte qu'en venant ſecourir la Rochelle avec des vaiſſeaux conſtruits en Angleterre, il avoit arboré ſur ces vaiſſeaux le pavillon anglois, comme ſi les proteſtans n'avoient pas toujours, tant qu'ils avoient pu, fait entrer les puiſſances proteſtantes dans toutes leurs guerres contre les catholiques françois. *Montgommery* mourut avec le même courage qu'il avoit montré à la tête des armées. Lorſqu'on lui lut ſon arrêt, qui portoit que ſes enfans étoient dégradés de nobleſſe: *s'ils n'ont la vertu des nobles pour s'en relever*, dit-il, *je conſens à la dégradation*. Ce fut le 26 juin 1574, qu'il eut la tête tranchée à la greve, après avoir été briſé par la queſtion. C'étoit un des grands capitaines de ſon ſiecle. Il laiſſa deux fils, Jacques de Lorges & Gabriel II.

Jacques ne laiſſa qu'une fille, nommée Marie, qui épouſa Jacques de Durfort, compte de Duras; par ce mariage, le nom de Lorges & les biens de la maiſon de *Montgommery* paſſerent dans la maiſon de Durfort.

Gabriel II, oncle de Marie, recheta en 1610, de ſa niece, le comté de *Montgommery*. Il mourut en 1653, laiſſant des enfans qui continuerent cette race, laquelle dans aucun temps n'a paſſé pour dégradée.

MONTGON, (Charles-Alexandre de) (*Hiſt. mod.*) naquit en 1690, à Verſailles; d'une famille atachée à la cour; il étoit fils d'une dame du palais de madame la ducheſſe de Bourgogne, mere du roi Louis XV.

On ne conçois pas bien pourquoi l'abdication de Philippe V, roi d'Eſpagne, fut pour lui un motif ſi puiſſant d'aller s'atacher au ſervice de ce prince; mais puiſque nous voyons qu'il fut chargé ſecrétement par M. le duc Bourbon, alors premier miniſtre, de ménager le racomodement des cours de Verſailles & de Madrid, que le renvoi de l'infante rendoit alors ennemies, ne cherchons pas d'autre motif de ce voyage: le reſte apparemment n'eſt que prétexte. Il revint à Paris avec une commiſſion pareillement ſecrete de Philippe V, qui, depuis la mort du prince Louis ſon fils, en faveur duquel il avoit abdiqué, avoit remonté ſur le trône d'Eſpagne, & qui, dans le cas où Louis XV viendroit à mourir ſans enfans, prétendoit ſuccéder à la courone de France. La commiſſion ſecrete donnée à l'abbé *de Montgon* par Philippe V, concernoit ce dernier projet. Il eut même ſur ſe ſujet, à ce qu'il raporte dans ſes mémoires, une entrevue très-myſtérieuſe avec M. le duc de Bourbon, alors exilé à Chantilly, & qui ſe rendit ſecrétement à Ecouen pour cette conférence, dont le réſultat, ſelon lui, fut que M. le duc de Bourbon, contre ſon intérêt perſonel & celui de ſa branche, promit, dans le cas prévu, d'être pour la branche d'Eſpagne contre la branche d'Orléans. On trouve dans les mémoires de l'abbé de *Montgon* des idées aſſez raiſonables ſur le miniſtere de M. le duc de Bourbon en France, & des jugemens fort injuſtes ſur le miniſtere & ſur la perſone du cardinal de Fleury, qu'il paroît regarder comme ſon ennemi perſonel, & qu'il traite bien comme tel. On entre-voit que toute cette haine ne vient que de ce que le cardinal avoit paru le dédaigner; & delà naiſſent en effet, les haines les plus atroces.

MONTHOLON, (François de) (*Hiſt. de Fr.*) Dans le grand procès intenté au connétable de Bourbon par la ducheſſe d'Angoulême, Poyet qui fut depuis chancelier, étoit l'avocat de la ducheſſe. *Montholon*, qui fut depuis garde des ſceaux, étoit l'avocat du connétable. Il y avoit entre leurs caracteres, la même différence qu'entre leurs cauſes: l'un étoit digne de proſtituer ſon miniſtere à la perſécution; l'autre, de déployer ſa généreuſe éloquence en faveur d'un héros opprimé: il fut cependant garde des ſceaux ſous François Ier.; mais ce ne fut qu'après la mort de la ducheſſe. Le roi, ſans être vu, avoit entendu *Montholon* plaider la cauſe du connétable de Bourbon contre le roi lui-même & contre ſa mere; dès-lors, plein d'eſtime pour lui, il lui avoit deſtiné une charge d'avocat-général au parlement, quand il en viendroit à vaquer. Olivier Alligret étant mort le 23 ſeptembre 1532, le roi nomma en effet le 28, *Montholon*, pour le remplacer. Dans le même temps, & deux jours avant la mort d'Alligret, le connétable de Montmorenci mandoit au roi, qu'à propos de la maladie d'Alligret, il s'étoit informé des Avocats les plus propres à le remplacer, & que la voix publique lui avoit nommé *Montholon*. „ Je ne le connois point, dit-il, je „ ne l'ai jamais vu, mais ſi l'on vous en dit „ autant de bien qu'à moi, je penſe, Sire, que „ au lieu que pourez être importuné de bail„ ler cet office à autre, vous aurez envie de „ prier icelui *Montholon* de le prendre „. Il fut

enſuite préſident au parlement avant d'être garde des ſceaux ; il prêta le ſerment en cette derniere qualité, le 22 d'Août 1542, entre les mains du cardinal de Tournon, à qui le roi donna le 9 août de la même année, une commiſſion particuliere pour le recevoir. Le 9 ſeptembre ſuivant, le dauphin Henri nomma *Montholon* garde des ſceaux de la Bretagne, province que Henri étoit cenſé, poſſéder du chef de ſa mere, fille aînée d'Anne de Bretagne.

Vers la fin de l'année 1542 & le commencement de 1543, les impôts, ſource très-féconde de diviſions entre les rois & les peuples, avoient excité à la Rochelle, la ſeule révolte qui ait troublé le regne paiſible de François Ier. Ce fut pour ce prince, une occaſion d'exercer ſa clémence & de ſe faire aimer davantage ; cette révolte ne coûta aux Rochelois qu'une ſomme de deux cent mille francs, qui tourna au profit de la ville par la généroſité du garde des ſceaux *de Montholon*, dont le roi avoit voulu récompenſer les ſervices par cette ſomme, & qui la remit aux habitans pour fonder un hôpital. Ainſi nulle ombre de peine n'obſcurcit la clémence du roi, ne borna la grâce acordée aux Rochelois, & *Montholon* fut plus que récompenſé, il s'immortaliſa. On le perdit le 10 juin 1543, *perſonage d'une probité rare & qui a toujours été héréditaire dans ſa famille*, dit Mezerai. Il fut ſurnomé l'*Ariſtide François*, ſurnom le plus glorieux qui pût être donné à un magiſtrat & à un citoyen.

Son fils, nommé comme lui, François *de Montholon*, fut digne de lui & fut auſſi garde des ſceaux. Antoine Seguier, le premier des avocats du Roi au parlement qui eut le titre d'avocat-général, en préſentant au parlement les lettres de garde des ſceaux données à François II *de Montholon*, l'appela auſſi *l'Ariſtide François* ; il dit que ces lettres étoient une déclaration publique que le roi faiſoit à tous ſes ſujets, de vouloir *honorer les charges par les hommes, & non les hommes par les charges*. On a dit encore de *Montholon* que le parlement où il avoit longtemps plaidé avant d'être en charge, n'*avoit jamais deſiré autres aſſûrances de ſes plaidoyers, que ce qu'il avoit mis en avant par ſa bouche, ſans recourir aux pieces*. Eût-il été encore plus digne de foi, le devoir du parlement étoit ſans doute de recourir aux pieces ; mais on ne peut rien imaginer de plus glorieux pour un particulier que d'être l'objet d'une pareille confiance. Il fut nommé garde des ſceaux en 1588, par Henri III. Il remit les ſceaux en 1590, à Henri IV, pour n'être pas obligé de ſceller des édits favorables aux Proteſtans ; il faut croire que ce zele catholique ſe renfermoit dans les bornes de la tolérance & de la charité, mais chez tout autre que François *de Montholon*, l'époque de la ligue rendroit ce même zele ſuſpect au moins d'un peu d'excès. Il mourut la même année 1590.

C'eſt de Jacques, *de Montholon* ſon fils, avocat au parlement de Paris, qu'on a un Recueil d'Arrêts ſervant de réglement. Celui-ci mourut le 17 juillet 1622.

On a auſſi de Jean *de Montholon*, frere du premier garde des ſceaux, oncle du ſecond, chanoine de Saint-Victor de Paris, nommé au cardinalat, mais qui n'en reçut point les honeurs, une eſpece de Dictionaire de Droit ſous ce titre : *Promptuarium juris divini & utriusque humani*. Mort le 10 mai 1521.

MONTIGNY, (François de la Grange d'Arquien, dit le Maréchal de) (*Hiſt. de Fr.*) Il avoit été fait priſonier à la bataille de Coutras en 1587, par Henri IV, alors ſeulement roi de Navarre. Il fit la guerre aux ligueurs, après la mort de Henri III, en faveur de ce même Henri IV, ſon vainqueur. Il ſe diſtingua au combat d'Aumale en 1592, & au ſiége d'Amiens en 1597. Il fut fait gouverneur de Paris en 1601. Il fut fait maréchal de France ſous la régence de Marie de Médicis, & par la faveur du maréchal d'Ancre. En 1617, il ſervit la cour contre les mécontens. Il mourut cette même année, le 9 ſeptembre. Son fils ne laiſſa point de poſtérité maſculine. Son neveu Henri, marquis d'Arquien, fut pere de la reine de Pologne, Marie-Caſimire, femme de Sobieski. Après la mort de ſa mere, elle procura le chapeau de cardinal à ſon pere, avec lequel elle alla s'établir à Rome. En 1714, elle revint en France, où le roi lui donna pour demeure, le château de Blois. Elle y mourut en 1716. Une autre fille du marquis de la Grange d'Arquien épouſa le comte de Bethune, & fut ayeule de la maréchale de Belle-île.

MONTLHERY, (Guy de & Hugues de) (*Hiſt. de Fr.*) comtes de Rochefort, pere & fils, ſous les regnes de Philippe I & de Louis le Grôs. Tous deux eurent l'office de ſénéchal de France. Le pere ſigna en cette qualité, à une charte du roi Philippe I, de l'an 1093, & fut de la premiere croiſade en 1096. Philippes I voulut que Louis le Grôs épouſât la fille de Guy, la ſœur de Hugues ; mais ce prince au bout de trois ans, ayant fait caſſer ſon mariage, ſous ce prétexte de parenté, qui ne manquoit jamais dans un temps où la preuve de la parenté ſe faiſoit par témoins, & non par actes, Guy & Hugues devinrent ſes ennemis, & troublerent l'état. Guy fut batu auprès du château de Gournay, & ce château fut pris & confiſqué ſur lui. Il mourut en 1108. Hugues continua la querele ; celui-ci acquit une funeſte célébrité par des violences & des injuſtices : un de ſes parens étant tombé dans ſa diſgrace, il le fit enlever, l'enferma dans une tour, & on trouva ce malheureux, mort au pied de la tour ; il l'avoit fait étrangler, & il l'avoit jeté par la fenêtre, pour perſuader que le priſonier s'étoit tué en voulant ſe ſauver ; mais des ſignes cer-

tains manifeſterent la fraude. Le ſoulevement que les cruautés de Hugues exciterent contre lui, le fit dépouiller de ſa charge de ſénéchal, & l'obligea de quiter le monde, il ſe fit moine à Cluni vers l'an 1118, & y mourut quelques années après.

MONTLUC, (Blaiſe de) (*Hiſt. de Fr.*) un de ces hommes en qui le pur eſprit de chevalerie a brillé avec tous ſes avantages & tous ſes défauts. Il étoit d'une branche de cette maiſon de Montesquiou Artagnan, dont la prétention, auſſi bien fondée que toute prétention généalogique, eſt de deſcendre de la premiere race de nos rois, par Boggis, fils de Charibert ou Aribert, lequel étoit frere de Dagobert I. Blaiſe naquit en 1500, dans un petit village près de Condom. Il fut d'abord page d'Antoine, duc de Lorraine, frere de Claude, duc de Guiſe. À dix-ſept ans il ſervoit en Italie; il ſervit d'abord ſous les de Foix, Lautrec & Leſcun; il étoit au funeſte combat de la Bicoque en 1522. Il fut fait priſonier, ainſi que le roi François Ier. à la funeſte bataille de Pavie en 1525. Il reçut deux coups d'Arquebuſade au bras gauche dans l'expédition non moins funeſte de Naples en 1528, où périt Lautrec. En 1536, il étoit dans Marſeille, lorsque Charles-Quint aſſiégeoit cette place, dont il fut obbligé de lever le ſiége.

En 1554, il ſervoit en Piémont ſous le comte d'Enguien. Le comte aſſiégeoit Carignan; le marquis du Guaſt, un des plus habiles généraux de Carles-Quint, s'ébranloit pour venir au ſecours; le comte d'Enguien manquoit d'argent pour payer ſes troupes; d'ailleurs, la France étoit dans un moment de criſe, où le roi n'approuvoit pas qu'on courût les risques d'une bataille; le duc d'Enguien dépêcha *Montluc* en diligence pour demander au roi de l'argent & la permiſſion de combatre. *Montluc* s'eſt plu à décrire dans ſes Mémoires, les particularités de ce voyage à la cour. Le roi voulut qu'il aſſiſtât an conſeil, où la propoſition d'une bataille fut aſſez généralement rejetée. *Montluc* étoit obligé de garder le ſilence; mais ſon air, ſa contenance, ſes geſtes parloient, tout en lui exprimoit l'impatience & le mécontentement. Le roi voyant la violence qu'il ſe faiſoit, lui permit de parler. *Montluc* peignant alors avec une gaieté audacieuſe & gaſcone, la valeur des troupes, les talens du général, l'ardeur des ſoldats, mit tant de feu dans ſes diſcours, dans ſes mouvemens, dans ſes geſtes, qu'il ſembloit être ſur le champ de bataille, au milieu du carnage, aſsûrant la victoire, pourſuivant les vaincus. Le roi qui, d'abord rioit de ſon enthouſiaſme, finit par le partager. Le comte de St. Pol ſe voyant ébranlé, lui dit : *Sire, changeriez-vous d'opinion, pour les vaines déclamations de ce fol enragé? Ce fol*, répondit le roi, *dit des choſes fort ſages, & ſes raiſons méritent d'être peſées. Avouez-le, Sire*, dit l'amiral d'Anebaut, *vous combatriez à leur place, & vous voulez qu'ils combatent. J'ai commandé cette armée d'Italie, je puis vous répondre de la valeur des ſoldats; vous ſavez, d'ailleurs, de qui les ſuccès dépendent.* A ces mots, le roi leva les ieux au ciel, joignit les mains; & jetant ſon bonet ſur la table : *qu'ils combatent*, s'écria-t-il, *qu'ils combatent*. Le comte de St. Pol voyant cet avis prévaloir, dit à Montluc: *fol enragé! tu feras cauſe aujourd'hui du plus grand bonheur ou du plus grand malheur!* Vous n'avez qu'un ſeul mot, répondit Montluc; *ſi nous perdons!* Mais pourquoi ne pas dire auſſi : *ſi nous gâgnons?* Nous gâgnerons, aſſurez-vous que les premieres nouveles ſeront *que nous les aurons tous fricaſſés, & en mangerons, ſi nous voulons*. Après de tels diſcours il falloit vaincre; on vainquit, & *Montluc*, qui commandoit les Arquebuſiers à cette mémorable journée de Ceriſoles, ne contribua pas médiocrement à la victoire.

En 1546, il ſervoit en Picardie ſous le maréchal du Biez: il s'agiſſoit de reprendre Boulogne-ſur-mer, dont les Anglois s'étoient emparés; on faiſoit venir du canon pour former l'attaque d'un fort qui couvroit la place. L'artillerie n'avoit pas encore entiérement triomphé alors de l'ancien eſprit militaire, qui donnoit plus à l'adreſſe, à la force, à la valeur de l'homme qu'aux combinaiſons de l'art, qui préféroit l'audace à la prudence, un coup de main aux précautions & aux meſures, les combats de chavalier à la ſcience du général. Cet eſprit de chevalerie qui, à Pavie, avoit emporté le valeur bouillante de François Ier. au milieu des bataillons ennemis, & qui lui avoit fait maſquer l'artillerie de Galiot de Genouillac, ſeule ſuffiſante pour aſſurer la victoire, emporta ici Blaiſe de *Montluc* : *Pourquoi du canon*, dit-il; mes compagnons & moi, nous allons ſeuls emporter ce fort, ils l'emporterent en effet; mais du canon auroit ménagé quelques-uns de ces braves aventuriers; & cette raiſon qui ſeroit déciſive aujourd'hui, offenſoit alors leur valeur. En marchant à cette expédition, *Montluc* : avoit dit à ſes ſoldats : *ſi je vous vois reculer, je vous coupe les jarêts; coupez-les moi, ſi vous me voyez reculer*.

En 1551, ſous le regne de Henri II, le maréchal de Briſſac, dans l'armée duquel il étoit employé, l'engageoit à ſe jeter dans la ville de Bene, aſſiégée alors par les Eſpagnols, & réduite à la famine. *Montluc* réſiſtoit: *qu'irai-je faire*, diſoit-il, *dans une ville où tout le monde ſera mort de faim dans trois, jours?* Briſſac redoubla ſes inſtances; &, comme le Préteur dont parle Horace :

Hortari cæpit eundem
Verbis, quæ timido quoque poſſent addere mentem.

Si je vous savois dans la place, dit-il, *je la croirois sauvée. Vous obtiendriez du moins une capitulation honorable.* *Montluc* s'irritant à ce mot de capitulation, dit qu'il aimeroit mieux être mort *que de voir son nom en de pareilles écritures*. C'est ainsi que Henri IV répondit au duc de Parme, qui lui demandoit ce qu'il pensoit de sa retraite de Caudebec, qu'il ne se conoissoit point en retraites. *Montluc* n'eut point d'*écritures* à signer; il entra dans Bene, & en fit lever le siége; mais il ne faut jamais dire qu'on ne fera point de capitulation ni de retraite. En 1554, *Montluc* porta du secours à la ville de Siene, qui s'étoit mise sous la protection de la France, & qui soutint un siége de huit mois contre l'armée Imperiale, commandée par le marquis de Marignan; *Montluc* fit convértir le siége en blocus, & fit tant par son éloquence & par son exemple, qu'il engagea le Sienois à soufrir toutes les horreurs de la famine; ce ne fut qu'à la derniere extrêmité qu'on capitula; mais on capitula enfin, *Montluc* & toutes ses troupes sortirent avec les honeurs de la guerre.

Sous Charles IX, *Montluc* commanda en Guyenne, contre les Huguenots, & dans une foule de combats qu'il leur livra, il eut toujours l'avantage. Brantôme lui reproche des cruautés dans ces guerres de religion, & dit qu'il sembloit en disputer avec le baron des Adrets, qui, encore huguenot alors, exerçoit sur les Catholiques les mêmes violences que *Montluc* sur les Huguenots. En 1570, *Montluc* assiégeant le château de Rabasteins, y fut blessé aux deux joues, d'une arquebusade, dont il resta tellement défiguré, qu'il fut obligé de porter un masque tout le reste de sa vie. Quand on vit tout le sang qui lui sortoit par le nez & par la bouche, on voulut l'emporter, & lui-même se croyoit blessé à mort: *ne songez qu'à me venger*, dit-il, & donna l'ordre de n'épargner persone; cet ordre fut trop bien exécuté, tout fut passé au fil de l'épée.

En 1574, il fut fait maréchal de France. Il y avoit long-temps que ses services & ses succès continuels dans le commandement, (car il ne fut jamais batu) avoient mérité cet honeur. Il mourut en 1577, dans sa terre d'Estillac en Agenois. Ce fut dans cete retraite qu'il écrivit de mémoire, à soixante & quinze ans, son histoire que nous avons sous le titre de *Commentaires de Blaise de Montluc, maréchal de France*, & qui n'a paru que long-temps après sa mort, en 1592, par les soins de Florimond de Remond, conseiller au parlement de Bordeaux. On a dit de *Montluc*, au sujet de ses Comentaires: *Multa fecit, plura scripsit. Il en a beaucoup fait, il en a plus raconté encore*. On trouve en effet dans cet ouvrage, un grand caractere de chevalerie; mais on y trouve aussi de la jactance. C'est le contraire de ce que Salluste dit de Jugurtha: *plurimum facere, & minimum de se ipso loqui*. L'auteur de l'Esprit de la Ligue compare les Comentaires *de Montluc* avec les Mémoires du sage La Noue. „La Noue, dit-il, ne parle presque „ jamais de lui, & le lecteur par son estime, „ lui paie sa modestie au centuple. *Montluc* par„ le toujours de lui-même, & ne déplaît pas, „ parce qu'on voit que dans ses actions, il n'a„ voit en vue que son devoir, & que son prin„ cipal motif, en écrivant, étoit d'en inspirer „ l'amour aux autres„.

On ne peut rien dire de plus indulgent à la fois & de plus juste.

Montluc avoit vu six rois, & avoit porté les armes sous cinq.

Il avoit un frere aussi célebre & aussi utile dans les négociations que le maréchal l'étoit à la guerre; c'étoit l'évêque de Valence, Jean *de Montluc*. Ce fut cet évêque, qui dans son ambassade de Pologne, fit élire roi de Pologne, le duc d'Anjou, depuis Henri III. Il fut employé aussi avec succès, en Allemagne, en Angleterre, en Écosse, à Constantinople. Il mourut à Toulouse en 1579. On a de lui des sermons imprimés & quelques autres ouvrages.

MONTMAUR, (Pierre de) (*Hist. Litt. mod.*) professeur en langue greque au Collége Royal. Il n'y a pas le mot pour rire dans toutes les quereles, épigrammes, chansons, satyres, calomnies, injures, &c. dont cet homme a été ou l'auteur ou l'objet. Ménage a écrit la vie satyrique de *Montmaur*, sous le titre de *Gargilius Mamurra*. Sallengre a recueilli, sous le titre d'*Histoire de Montmaur*, tous les libelles faits contre cet homme. Pour lui, il n'écrivoit point, mais il parloit, & sa langue étoit encore plus venimeuse que la plume de ses adversaires: il avoit une mémoire chargée d'anecdotes scandaleuses, vraies ou fausses, contre les auteurs, morts ou vivans; & on appeloit de son nom *Montmaurismes*, des allusions malignes, tirées du grec ou du latin, qu'il faisoit aux noms des auteurs qui l'ataquoient. La grand réputation qui lui est restée, est celle de parasite. Grâce aux changemens arivés dans nos mœurs, on ne sait plus aujourd'hui ce que c'est qu'un parasite. Boileau a dit:

> Savant en ce métier, si cher aux beaux-esprits,
> Dont Montmaur autrefois fit leçons dans Paris.

Les beaux-esprits, les gens des lettres dînent beaucoup en ville, plus peut-être que l'intérêt du travail ne le demanderoit; mais aucun ne peut-être désigné par le titre de parasite, même en se reportant au temps où ce titre avoit une signification. Tout ce qu'on voit dans cette conjuration des auteurs contre *Montmaur*, c'est la jalousie que leur inspiroit la facilité de par-

ler qui le distingoit parmi eux, & qu'il exerçoit contr'eux, tandis qu'il leur laissoit les écrits. On peut y voir aussi combien les injures dites en grec ou en latin, faisoient d'impression alors, & quelle étoit la grossiéreté du ton & des discours des gens de lettres. *Montmaur* abusoit quelquefois de la parole & de l'érudition fugitive que permet la conversation; il hazardoit de fausses citations, dans l'espérance qu'on ne les vérifieroit pas; il en fut plusieurs fois convaincu avec honte; mais cette honte ne satisfit point ses ennemis; ils eurent recours à la vengeance des lâches, à la calomnie. Un portier du Collége de Boncour, où demeuroit *Montmaur*, ayant été tué, ils publierent que c'étoit *Montmaur* qui l'avoit assomé d'un coup de bûche; ils donnerent assez de vrai-semblance à leur accusation, pour que *Montmaur* fût mis en prison; leur succès n'alla pas plus loin, son innocence fut prouvée. Ce qu'il y a de plus constant sur son compte, c'est que c'étoit un pédant redoutable & odieux aux pédans ses confreres. Il mourut en 1648, âgé de soixante & quatorze ans.

MONTMÉNIL. *Voyez* SAGE (le).

MONTMORENCI, (Maison de) (*Hist. de Fr.*) C'est ici sur-tout que l'on peut dire:

Fortia facta patrum, series longissima rerum,
Per tot ducta viros antiquæ ab origine gentis.

L'origine de la maison *de Montmorenci* se perd dans la nuit des temps. On a toujours cru que les *Montmorenci* descendoient du premier des Francs qui embrassa le christianisme. Les auteurs se partagent sur cette origine; les uns, tels que Robert Cenal, évêque d'Avranches, liv. 1 de ses Remarques Gauloises, & le président Fauchet, liv. 2 des Antiquités Françoises, l'attribuent à Lisoie, général de Clovis; d'autres, tels que Mérula, du Verdier, Anssel, à Lisbius, le plus noble & le plus puissant des Gaulois qui habitoient la province nommée aujourd'hui l'île de France. Lisbius fut, dit-on, converti par St. Denis, & soufrit le martyre avec lui au troizieme siecle. Le nom de Lisbius & celui de Lisoie paroissent être le même.

Quant au nom de *Montmorenci*, il vient, dit-on, de ce que Guy le Blond, l'un des chefs de cette maison, & compagnon d'armes de Charles-Martel, tua dans une bataille, un roi More, & le voyant tomber, s'écria: *voilà mon More occis*; on ajoute qu'en mémoire de ce succès, il bâtit un château qu'il appela *Mon-More-occis*, d'où est venu par corruption, le nom de *Montmorenci*.

Quant aux armes de *Montmorenci*, elles n'avoient d'abord que la croix; mais dans l'excursion que l'empereur Othon II fit jusqu'aux portes de Paris, l'an 978, Bouchard de *Montmorenci*, dont Othon avoit brûlé le château, fut un de ceux qui se distinguerent le plus contre ce formidable ennemi, lorsque Lothaire & Hugues-Capet batirent son arriere-garde au passage de l'Aîne. On assure qu'il enleva aux Alemands, quatre étendards ou aigles impériales, & que ce fut en mémoire de cet exploit, qu'il orna la croix de ses armes de quatre aigletes ou alérions. Ses descendans n'eurent point d'autres armes jusqu'à Matthieu II de *Montmorenci*, dit le Grand, connétable de France, qui à la bataille de Bovines, ayant enlevé douze aigles impériales, augmenta son écusson de douze alérions, par ordre de Philippe-Auguste.

Les *Montmorenci* s'intituloient: *Sires de Montmorenci, par la grâce de Dieu*. Sous les rois Robert & Henri I, Bouchard III & d'Alberic *de Montmorenci* son frere, connétable de France, signent presque toutes les chartres avec les grands vassaux de la courone, tels que les comtes de Flandres, de Champagne, les ducs de Normandie. Sous Henri I & Philippe I, le connétable Thibaud & Hervé *de Montmorenci* son frere, bouteiller de France, signent presque tous les actes solemnels avant les grands officiers de la courone; les rois les appelent *princes du royaume*, *nobles princes*. Sous Louis le Jeune, Matthieu I *de Montmorenci*, connétable de France, épouse, du consentement du roi, la reine douairiere, sa mere, veuve de Louis le Gros, & gouverne sagement le royaume avec elle & avec l'abbé Suger, pendant la funeste expédition de Louis le Jeune dans la Palestine. Hervé *de Montmorenci*, son frere, s'atache à Henri II, roi d'Angleterre, & par les exploits les plus signalés, obtient les dignités de connétable & de sénéchal d'Irlande, avec un établissement immense dans ce royaume, à la conquête duquel il avoit beaucoup contribué.

Matthieu *de Montmorenci*-Marly, fils de connétable Matthieu I, héros plein d'audace, cherchoit dans les combats, les guerriers les plus redoutés, tels que le comte de Leiceftre, surnomé l'Achille de l'Angleterre, & Richard cœur de lion lui-même. Il suivit Philippe-Auguste en Syrie, & se distingua au siége d'Acre, où il perdit Jocelin de *Montmorenci* son neveu; mais ce fut sur-tout dans l'expédition de Constantinople en 1203 & 1204, qu'il acquit une gloire immortele. Il mourut dans le sein de la victoire, au moment où il alloit partager avec les autres chefs, les débris de l'empire conquis par leur valeur.

Les plus illustre des *Montomorenci* du 13.me siecle, est le connétable Matthieu II, dit le Grand. Ce fut lui qui éleva la dignité de connétable au-dessus de tous les offices militaires, & qui en fit la premiere dignité de l'état. Sa vie n'offre qu'une suite continuele de victoires & de conquêtes. Son histoire, nécessairement liée avec celle de Philippe-Auguste, qui lui dut en grande

de partie l'éclat de ſon regne ; de Louis VIII & de St. Louis, à qui ſes ſervices furent encore ſi utiles, eſt ſuffiſament connue par l'Hiſtoire de France ; mais un trait plus intéreſſant, aux ieux de l'humanité, que des victoires, c'eſt que *Montmorenci*, moyenant une légere redevance, afranchit tous ſes vaſſaux des corvées, des tailles & des impoſitions que les barons étoient alors en poſſeſſions d'exiger ; bienfait immenſe, car plus de ſix cents fiefs dépendoient de ſa ſeule baronie de *Montmorenci*.

Ce Connétable étoit grand-oncle, oncle, beau-frere, neveu, petit-fils de deux empereurs, de ſix rois, & allié de tous les ſouverains de l'Europe ; il prenoit, comme ſes ancêtres, la qualité de *Sire de Montmorenci, per la grâce de Dieu*. La plupart des têtes couronées de l'Europe deſcendent de ce grand homme par le mariage de Jeanne de Laval, une de ſes petites-filles, avec Louis de Bourbon, comte de Vendôme, triſayeul d'Henri IV.

Un autre Matthieu *de Montmorenci*, ſurnomé auſſi le Grand, amiral & grand chambellan de France, ne ſe ſignala pas moins par les ſervices qu'il rendit aux rois Philippe le Hardi & Philippe le Bel. Ce Seigneur, qui aimoit beaucoup la chaſſe, ayant reçu des plaintes de ſes vaſſaux ſur le dégât que faiſoit le gibier dans leurs héritages, leur permit, leur ordona même de tuer & d'emporter tout ce qu'ils trouveroient de gibier de toute eſpece dans l'étendue de ſes domaines, ne ſe réſervant qu'une ſeule garene, pour y prendre le plaiſir de la chaſſe, ſans acun préjudice pour ſes vaſſaux ; trait qui trouvera plus d'admirateurs parmi le peuple, que d'imitateurs parmi les grands.

Le même Matthieu aſſigna des fonds pour habiller tous le pauvres de ſes terres : pluſieurs de ſes ancêtres lui en avoient donné l'exemple.

Sous les rois de la branche des Valois & pendant les longues diviſions de la France & de l'Angleterre, les *Montmorenci* continuent à ſe diſtinguer par leur zele pour l'état, par leurs talens & par leurs vertus. Nulle maiſon du royaume ne donna de plus grandes marques d'atachement à Charles VII, pendant la domination des Anglois en France. Jean II, ſeigneur de *Montmorenci*, à peine ſorti de l'enfance, abandona, pour le ſuivre, des biens immenſes dans l'île de France, en Normandie, en Brie, en Champagne, en Picardie, en Artois, en Flandres ; les Anglois le déclarerent criminel de leze-majeſté ; ils confiſquerent ſes biens ; cet arrêt ne contient pas un mot qui ne ſoit l'éloge le plus complet de ſa fidélité pour ſon roi. Une branche de cette maiſon, connue ſous le nom de *Montmorenci-Beauſau*, fut enſevelie dans les plaines de Verneuil en 1424. Guy 14e comte de Laval, ſes freres André de Laval, ſire de Loheac, maréchal de France & amiral, & Louis de Laval, ſire de Châtillon, gouverneur du Dauphiné, Gilles de Laval, ſire de Rais, maréchal de France ; ſon frere, René de Laval, ſire de la Suze ; Guy de Laval, ſeigneur de Loué, firent par-tout des prodiges de valeur contre les Anglois. À peine trouve-t-on dans ces temps malheureux, un ſeul combat où il n'y ait point eu de *Montmorenci*, tué ou bleſſé, ou pris.

Le maréchal de Rais, qui vient d'être nommé, eut une célébrité funeſte & une deſtinée déplorable ; dès l'âge de dix ans, il avoit ſignalé ſa valeur contre les Anglois, à l'expulſion deſquels il eut beaucoup de part. Sa naiſſance, une fortune immenſe, de grands talens pour la guerre ſembloient lui ouvrir une carriere brillante. Ses diſſipations, ſes débauches, ſes folies le conduiſirent au bûcher. Il donna dans toutes les ſuperſtitions de la magie ; il avoit fait avec le diable, un traité, par lequel il lui abandonoit tout, excepté ſa vie & ſon âme. Il y eut dans ſa condamnation, un mélange ſingulier de rigueur & d'indulgence. Jean V, duc de Bretagne, qui, profitant du déſordre de ſes affaires, avoit acheté ſes terres à vil prix, fut ſon plus ardent perſécuteur. Le maréchal de Rais fut condamé à être brûlé vif en 1470. On fit à Nantes une proceſſion générale, dont l'objet étoit de demander pour le maréchal, le courage de ſoutenir cet horrible ſupplice. Le duc de Bretagne fut préſent à l'exécution. Des hiſtoriens diſent qu'il permit qu'on l'étranglât avant de le livrer aux flammes. On retira du feu ſon corp avant qu'il fût endomagé, & on l'enterra dans l'égliſe des Carmes de Nantes, avec la plus grande pompe. Il étoit d'une branche de *Montmorenci*-Laval, éteinte dans le quinzieme ſiecle.

Jean II, baron de *Montmorenci*, déshérita ſes deux fils aînés, Jean de Nivelle & Louis de Foſſeux, parce qu'ils avoient embraſſé la querele du duc Bourgogne, Charles le Téméraire, dont ils étoient les vaſſaux ; il tranſporta leurs droits à Guillaume, ſon troizieme fils, qui vint avec lui ſervir Louis XI. Ce Guillaume, qui ſe diſtingua ſous Louis XI, Charles VIII, Louis XII & François I, fut la tige d'une branche de la maiſon de *Montmorenci*, qui l'emporta encore en éclat, ſur toutes les autres ; elle a donné à la France, dans l'eſpace d'environ un ſiecle, depuis François I juſqu'à Louis XIII, deux connétables, deux grands-amiraux, deux grands-maîtres, quatre maréchaux de France, cinq ducs & pairs, huit chevaliers de Saint-Michel, avant l'inſtitution de l'ordre du Saint-Eſprit, trois chevaliers de ce dernier ordre, deux de la Jaretiere, des colonels-généraux de Suiſſes & de la Cavalerie-Légere. L'hiſtoire du fameux connétable Anne, du connétable Henri I ſon fils, non moins fameux, des freres de Henri, François, maréchal de France ; Charles duc d'Amville & grand-amiral ; du brave, du brillant, du généreux & infortuné

Henri II, fils de Henri I, décapité à Toulouſe en 1632; & en qui finit ſon illuſtre branche; la conſternation de toute la France à cet événement, la douleur profonde & inconſolable de la ducheſſe de *Montmorenci* ſa femme, ſont des objets connu de tout le monde.

Sous Louis XIV, un autre *Montmorenci* joint l'intérêt du malheur à l'éclat de la gloire; c'eſt le maréchal de Luxembourg, l'ami, l'éleve & le rival du grand Condé:

> Malheureux à la cour, invincible à la guerre, Luxembourg fait trembler l'Empire & l'Angleterre.

François-Henri de *Montmorenci*, comte de Bouteville, depuis maréchal-duc de Luxembourg, naquit à Paris le 8 janvier 1628, environ ſix mois après la mort de ſon pere, décapité pour duel. Le jeune comte de Bouteville, préſenté à la cour par la princeſſe de Condé, ſœur de l'infortuné duc *de Montmorenci*, auſſi décapité, s'atacha au grand Condé, fils de cette princeſſe; il ſe diſtingua ſous lui à la bataille de Lens en 1648, où il mérita le brevet de maréchal-de-camp à vingt ans. Les troubles de la Fronde ſuivirent de près, l'eſprit de faction ſouleva contre la cour la plupart des grands; l'amitié ſeule rangea Bouteville ſous les drapeaux de Condé. Après avoir eſſayé d'exciter un ſoulévement général dans Paris en faveur des princes qu'on arrêtoit, & d'enlever les nieces du cardinal Mazarin pour leur ſervir d'ôtage, il alla combatre ſous Turenne, qui s'avançoit pour délivrer les princes. Il fut pris à la bataille de Rhétel, & mis au d'onjon de Vincennes, d'où il ne ſortit que quand la liberté fut rendue aux princes. Dans le cours de la guerre où le grand Condé ſervit l'Eſpagne contre ſa patrie, le comte de Bouteville eut la plus grande part à toutes les actions qui immortaliſerent ce prince; il fut pris encore à la journée des Dunes; mais les Eſpagnols qu'il avoit ſi bien ſervis, ſe hâterent de l'échanger contre le maréchal d'Aumont. La paix des Pyrénées rendit l'année ſuivante à la France, ces héros, dont la fatalité des conjonctures avoit égaré le courage. Condé & Bouteville renvinrent, & ne ſongerent plus qu'à éfacer par d'utiles ſervices, la gloire coupable dont ils s'étoient couverts.

Bouteville épouſa le 17 novembre 1661, Madeleine-Charlotte-Bonne-Thereſe de Clermont-Tonnerre, (*voyez* l'article CLERMONT-TONNERRE.) héritiere, du côté maternel, de la maiſon impériale de Luxembourg. (*voyez* l'article LUXEMBOURG) Bouteville, en faveur de ce mariage, joignit au nom & aux armes de *Montmorenci*, le nom & les armes de Luxembourg.

Ce mariage donna naiſſance à deux grands procès. Le Marquis de Béon, petit-fils par ſa mere, de Jean de Luxembourg, comte de Brienne, réclama le duché de Piney-Luxembourg. Le duc & la ducheſſe de Luxembourg-*Montmorenci* furent maintenus dans la poſſeſſion de ce duché par un arrêt définitif du parlement de Rouen, rendu en 1675.

Le roi, en acordant en 1662, des Lettres-patentes à M. de Bouteville, pour prendre le nom & la qualité de duc de Piney-Luxembourg, avoit déclaré qu'il ne prétendoit pas faire une nouvele érection; en conſéquence, le duc de Luxembourg prétendit avoir rang parmi les pairs, du jour de l'érection originaire de Piney Luxembourg an duché-pairie. Cette conteſtation entre les ducs de Luxembourg & les autres pairs, ne fut entiérement terminée que par l'édit de 1711, qui décide que les ducs de Luxembourg n'auront rang parmi les pairs, que du mois de mai 1662, époque des lettres obtenues par le comte de Bouteville.

Le nouveau duc de Luxembourg ſuivit Louis XIV, à la conquête de la Flandre en 1667. L'année ſuivante il contribua beaucoup à celle de la Franche Comté.

Dans la guerre contre la Hollande en 1672, il eut le commandement de l'armée des princes Allemands, ligués avec Louis XIV, contre les Holandois. Ses plus importantes conquêtes furent celles de Voërden, Bodegrave, Swammerdam. Dans une expédition tentée contre Leyde & contre La Haye, un dégel ſubit le mit dans un preſſant danger. La campagne de 1673, offre auſſi les plus grandes preuves de talent dans le duc de Luxembourg. Il partagea en 1674, avec le grand Condé, l'honeur de la victoire de Senef. En 1675, il fut fait maréchal de France, & c'eſt lui ſeul qu'on voit dans la ſuite rendre à la France, Turenne & Condé, dont cette année termina la carriere militaire par la mort du premier, & par la retraite du ſecond: après ces deux événemens, après la défaite de Créquy & la priſe de Treves, Luxembourg ſauva la France par une conduite à-peu-près pareille à celle que nous avons vue tenir en 1744, au maréchal de Saxe dans des conjonctures aſſez ſemblables. L'année ſuivante, Luxembourg ſauva de la même maniere, l'Alſace & la Lorraine; des chanſons, des épigrammes en furent la récompenſe. La bataille de Caſſel & ſes ſuites en 1677, celle de St. Denis, près Mons en 1578, impoſerent ſilence à la ſatyre, & aſſûrerent à Luxembourg la gloire du plus grand général de l'Europe: la récompenſe de ces nouveaux exploits fut encore plus indigne. La haine de Louvois penſa le perdre. La calomnie ourdiſſoit en ſecret, contre lui, une trame perfide que ce miniſtre favoriſoit. De vils ſcélérats furent encouragés à charger de crimes odieux, le héros de la France. Il ſe vit empriſoné, interrogé, prêt à être condamné. La baſſeſſe & l'infamie des accuſateurs, la dureté du miniſtre, les préventions de Louis XIV,

ſes prévarications de quelques juges ſont trembler pour Luxembourg, qui, abandoné de ſon roi, oublié de la cour, perſécuté par Louvois, chargé par les raporteurs de ſon afaire, trahi par le ſort, déchiré par le peuple ingrat & trompé, n'a pour lui que ſon innocence, ſes ſervices & la ſimplicité noble & ferme de ſes réponſes. La force de la vérité l'emporta enfin, les juges le déclarent innocent, & rendent hommage à ſes vertus. Mais l'influence des calomnies & des intrigues de la cour ſe fait encore ſentir. Luxembourg eſt exilé, il reçoit tous les déſagremens, toutes les mortifications que la haine d'un miniſtre puiſſant peut attirer. La guerre qui ſe ralume en 1688, fait ſentir le beſoin qu'on avoit de Luxembourg, il eſt remis à la tête des armées; le reſte de ſa vie n'eſt plus qu'une ſuite de victoires & de triomphes, mal-gré les contradictions qu'il ne ceſſa d'éprouver de la part de M. de Louvois & de M. de Barbéſieux ſon fils. Chaque campagne eſt marquée par une de ces grandes & heureuſes batailles, qui ont fait donner à M. de Luxembourg ce titre plaiſant & flateur de *Tapiſſier de Notre Dame : batailles de Fleurus* en 1690. de Leuze en 1691, de Steinkerque en 1692, de Nervinde en 1693: *ſi percuſſiſſes quinquies ..... percuſſiſſes ſyriam uſque ad conſumptionem*, a dit à ce ſujet le pere de La Rue, par une application ingénieuſe. Le maréchal de Luxembourg mourut comblé de gloire le 4 janvier 1695.

En réuniſſant les principaux titres d'honeur répandus ſur les diverſes branches de la maiſon de *Montmorenci*, on trouve qu'elle a produit ſix connétables, onze maréchaux de France, quatre amiraux, ſans compter une multitude preſque innombrable de grands ſénéchaux, de grands-maîtres de la maiſon du roi, de grands chambellans, de bouteillers, de chambiers de grands-pannetiers, de chevaliers de Saint-Michel, de la toiſon d'or, de la jarretiere, du Saint-Eſprit, de capitaines des Gardes, &c.

MONTMORT, (Pierre Remond de) (*Hiſt. Litt. mod.*) deſtiné par ſon pere à une charge de magiſtrature, pour laquelle il ſe ſentoit de l'averſion avant même de ſe ſentir de l'attrait pour autre choſe, quita la maiſon paternele & alla voyager en Angleterre, dans les Pays-Bas, en Allemagne; le livre *de la recherche de la Vérité* le rendit philoſophe & philoſophe chrétien. Revenu en France en 1699, il perdit ſon pere peu de temps après, & à vingt deux ans, il ſe trouva maître d'un aſſez grand bien; les mathématiques, devenues ſa paſſion dominante, furent ſon préſervatif contre d'autres paſſions plus dangereuſes. Des arangemens de famille l'obligerent d'accepter pour un temps, un canonicat de Notre-Dame de Paris. Il fut chanoine, dit M. de Fontenelle, & le fut à toute rigueur; les offices du jour n'avoient nulle préférence ſur ceux de la nuit, ni les aſſiduités utiles ſur celles qui n'étoient que de piété. Cette vie rigoureuſe de chanoine, ſur laquelle il ne ſe faiſoit aucun quartier, le gênoit trop, il acheta vers la fin de 1704, la terre de Montmort. Là il étoit voiſin de celle de Mareuil, où demeuroit la ducheſſe d'Angoulême, cette bru de Charles IX, qui vivoit encore 139 ans après la mort de ſon beau-pere; il vit chez elle mademoiſelle de Romicourt, ſa petite niece & ſa filleule, il l'épouſa en 1706, au château de Mareuil. Par un bonheur aſſez ſingulier, dit Fontenelle, le mariage lui rendit ſa maiſon plus agréable, & les mathématiques en profiterent. Il donna en 1708, ſon *eſſai d'analyſe ſur les jeux de hazard*, qui le mit en grande liaiſon avec les Bernoulli, occupés auſſi de ſemblables combinaiſons; il en donna en 1714, une nouvele édition, enrichie de ſon commerce épiſtolaire avec Meſſieurs Bernoulli. Il avoit entrepris auſſi une Hiſtoire de la géometrie, mais elle eſt reſtée imparfaite. Il étoit l'ami de tous les grands mathématiciens de l'Europe, des Newton, des Leibnitz, des Bernoulli, des Halley, des Taylor, &c. En 1715, il alla obſerver à Londres, une éclipſe ſolaire, qui étoit totale en Angleterre; la Société Royale l'admit dans ſon ſein; M. de Fontenelle dit à ce ſujet que les attractions qu'on croyoit abolies par le cartéſianiſme, ont été reſſuſcitées par les Anglois, *qui cependant ſe cachent quelquefois de l'amour qu'ils leur portent*; c'eſt de l'amour qu'on pouroit encore porter au cartéſianiſme qu'il faudroit aujourd'hui ſe cacher avec grand ſoin.

M. de *Montmort* fut reçu aſſocié libre à l'Académie des Sciences en 1716.

La ducheſſe d'Angoulême, en 1713, l'avoit nommé ſon exécuteur teſtamentaire, honeur qui lui donna deux procès à ſoutenir; il les gâgna tous deux.

Il mourut à Paris de la petite vérole, le 7 octobre 1716. Sa mort fut une calamité pour les paroiſſes dont il étoit ſeigneur.

Il étoit ſujet, dit M. de Fontenelle; à des coleres d'un moment, & à ces coleres „ ſuccé„ doit une petite honte & un repentir gai. Il „ étoit bon maître, même à l'égard de dome„ ſtiques qui l'avoient volé, bon ami, bon ma„ ri, bon pere, non ſeulement pour le fond des „ ſentimens, mais, ce qui eſt plus rare, dans „ tout le détail de la vie.

Rien ne pouvoit déranger ſon application à l'étude. M. de Fontenelle nous le repréſente travaillant aux problêmes les plus embaraſſans, dans une chambre où on jouoit du clavecin, & où ſon fils couroit & le lutinoit, & les problêmes ne laiſſoient pas de ſe réſoudre.

MONTMOUTH, (Jacques, duc de) (*Hiſt. d'Ang.*) Charles II, roi d'Angleterre, n'avoit point d'enfans de ſon mariage avec Catherine de Portugal, mais il en avoit de naturels, parmi leſquels on diſtinguoit ſur-tout le duc *de*

Montmouth, né d'une femme, nommée Miſtriſſ Walters ou Barlow; le duc d'Yorck, qui fut depuis Jacques II, étoit l'héritier préſomptif, mais ſon zele pour la religion catholique & ſon goût pour le deſpotiſme le rendoient odieux à la Nation; il fut obligé de ſortir des trois royaumes & d'aller, pour un temps, chercher un aſyle à Bruxelles; le duc de *Montmouth*, en conſéquence de l'éloignement du duc d'Yorck, conçut des eſpérances, & forma des projets qui lui attirerent pendant quelque temps, la diſgrace de ſon pere. Il commençoit à prétendre & ſes partiſans à publier que Charles II avoit épouſé Miſtriſſ Walters, mere de *Montmouth*, & qui le contrat de mariage exiſtoit; on alloit même juſqu'à nommer celui qui en étoit dépoſitaire. Le Roi démentit publiquement en plein conſeil, ces impoſtures: le prétendu dépoſitaire déclara auſſi qu'il n'avoit jamais été chargé d'un pareil dépôt, & qu'il n'en avoit jamais entendu parler. *Montmouth* plaidant un jour dans la chambre des lords pour l'excluſion du duc d'Yorck, en préſence de Charles II, dit qu'il voioit avec d'autant plus de zele pour ce parti, qu'il y croyoit la ſûreté du roi ſon pere, intéreſſée. Charles dit tout haut: *c'eſt un baiſer de Judas qu'il me donne*; mais toujours partagé entre le duc d'Yorck & le duc de *Montmouth*, & trop foible pour tenir la balance entr'eux, Charles la faiſoit pencher tour-à-tour de l'un & de l'autre côté.

Montmouth trempa dans ce qu'on appela *le complot de la maiſon de Rye*, maiſon qui apartenoit à un des conjurés & où le complot fut formé, où même il devoit être exécuté; il ne s'agiſſoit pas de moins dans quelques-unes des propoſitions qui furent faites, que d'aſſaſſiner ou du moins d'arrêter le roi & le duc d'Yorck; mais les chefs de ce complot mal concerté différoient tous de vues, de motifs & d'objet: des hommes même vertueux y entrerent, & ceux-ci n'avoient pour but que la liberté de leur pays; tous ſe réuniſſoient dans le projet d'exclure de la courone le duc d'Yorck; la conſpiration fut découverte & punie, & le duc de *Montmouth* fut obligé de ſe cacher.

Après la mort de Charles II, arivée le 16 février 1685, Jacques II ſon frere, monta ſur le trône, mal-gré tous les bills d'excluſion: *Montmouth* eut la folie de lui diſputer la courone, & la folie encore plus grande de tenter cette entrepriſe ſans parti, ſans vaiſſeaux, ſans armée, ſuivi ſeulement de quelques aventuriers; il fit une deſcente à main armée, en Angleterre, tandis que le comte d'Argyle en faiſoit une en Écoſſe; ils furent défaits, pris & décapités; la loi autoriſoit cette rigueur: mais le duc de *Montmouth* étoit neveu de Jacques; il avoit été l'objet de toute la tendreſſe de Charles II, qui le lui avoit recomandé en mourant; il étoit plus étourdi que méchant; ſon malheur & la clémence du vainqueur l'auroient aiſément fait rentrer dans le devoir: il étoit l'idole du peuple, & la politique vouloit qu'on lui pardonât, mais Jacques le craignoit trop pour l'épargner.

La fuite du duc de *Montmouth*, après la bataille de Sedgemoor, du 5 juillet 1685, où il avoit été défait, fut acompagnée de fatigues & de périls, qui rapelant les anciens malheurs de Charles II, pourſuivi par Cromwel, devoient diſpoſer à la clémence un prince qui les avoit partagés. Plus malheureux que ſon pere, *Montmouth* tomba entre les mains de ſes ennemis: alors ſon courage l'abandona; il montra tant de foibleſſe, & demanda la vie à genoux avec tant d'inſtances, que Jacques eſpéra qu'il l'engageroit aiſément à livrer ceux qui l'avoient ſuivi: mais il y avoit loin dans *Montmouth* de la foibleſſe à la baſſeſſe: il crut ſon honeur intéreſſé au ſilence, & il le garda juſqu'à la mort.

Selon une tradition raportée par le chevalier Dalrymple, le matin du jour de l'éxécution de *Montmouth*, Jacques II envoya demander à déjeuner à la ducheſſe de *Montmouth*; elle ne douta pas que ſon mari n'eût ſa grâce; mais Jacques ſe crut généreux, en remettant à la veuve & aux enfans (ſes petits neveux) les biens qui, ſuivant la rigueur de la loi, étoient acquis à la courone par la révolte de *Montmouth*, & c'étoit cette ceſſion, que, par un défaut de délicateſſe, il s'étoit fait un plaiſir d'aller porter lui-même à la ducheſſe.

Une foule de peuple ſuivit *Montmouth* à l'échafaud en verſant des larmes; c'étoit la douleur plus que la mort que *Montmouth* avoit redoutée, il pria encore plus inſtament le boureau de prendre ſes meſures pour ne le pas manquer, qu'il n'avoit prié le roi ſon oncle de lui acorder la vie; il chargea ſes domeſtiques de payer après ſa mort, à l'exécuteur le prix de ſon adreſſe, s'il méritoit, & ce prix étoit conſidérable; ce fut préciſément ce qui rendit le boureau plus mal-adroit. Agité par la crainte & par l'eſpérance, il ne porta qu'un coup mal aſſuré, qui laiſſa au duc de la force de ſe relever & de le regarder au viſage, comme pour l'avertir que le traité étoit rompu. Le duc remit enſuite tranquillement ſa tête ſur le billot, l'exécuteur ayant porté deux autres coups avec auſſi peu de ſuccès, jeta la hache, en s'écriant qu'il lui étoit impoſſible de remplir ſon miniſtere; les ſchérifs le forcerent de la reprendre, & ce ne fut qu'après deux autres coups que la tête tomba.

Après l'éxécution, le peuple ne voulut plus croire que cette tête qu'il avoit vue tomber, fût celle de *Montmouth*; il aima mieux ſuppoſer qu'un ami de *Montmouth* qui lui reſſembloit beaucoup, avoit voulu mourir pour lui, il ſe flata de revoir *Montmouth*, & cette eſpérance toujours préſentée, ce nom toujours pro-

noncé par les factieux, exciterent ou secondérent plus d'un soulevement.

C'est sur toutes ces chimeres qu'on a élevé la conjecture fabuleuse que le duc de *Montmouth* étoit l'homme *au masque de fer*. (*Voyez* MASQUE DE FER.) car c'est une des mille conjectures auxquelles l'aventure du masque de fer a donné lieu.

MONTPENSIER, (*Hist. de Fr.*) nom 1.° d'une branche de la maison de Bourbon, laquelle est elle-même une branche de la maison de France. (*Voyez* BOURBON) où ce qui concerne cette branche, dont étoit le fameux connétable de Bourbon, est raporté.

2.° D'une autre branche de la maison de France, qui descend de Louis de Bourbon, premier du nom, prince de la Roche-sur-Yon, second fils de Jean de Bourbon IId du nom, comte de Vendôme, & d'Elizabeth de Beauvau. Cette seconde branche de *Montpensier*, est celle des ducs de *Montpensier*, & elle descend de la premiere par les femmes. En effet Louis de Bourbon Ier du nom, tige de cette seconde branche, avoit épousé, le 21 mars 1504, Louise de Bourbon, comtesse de *Montpensier*, fille aînée de Gilbert de Bourbon, & sœur du fameux connétable de Bourbon, tué au siége de Rome.

Louis I. eut deux fils:

1.° Louis de Bourbon, II.d du nom, qui fut le premier duc de *Montpensier*. Il se distinguoit par son zele contre les Huguenots. Louis II, né le 10 juin 1513, mourut le 23 septembre 1582. La fameuse duchesse de *Montpensier*, Catherine de Lorraine, sœur des Guises, tués à Blois; cette implacable ennemie de Henri III qui portoit, disoit-elle, toujours à ses côtés une paire de ciseaux pour faire à Henri III, une courone de Moine, & qui détermina Jacques Clément à son attentat, étoit la seconde femme du duc de *Montpensier*, qui n'en eut pas d'enfans; mais il en avoit d'un premier lit.

2°. Charles, prince de la Roche-sur-Yon, mort le 10 octobre 1565: l'auteur de l'histoire de la maison de Bourbon, raporte de lui un trait curieux.

„ À l'exception de la principauté dont il portoit le nom, le prince de la Roche-sur-Yon ne possédoit rien.... il jeta les ieux sur l'héritiere de la maison de Laval, aussi riche que noble.... mais il échoua par le crédit prépondérant du connétable de Montmorenci, qui obtint la préférence en faveur de Coligny-d'Andelot, son neveu. On prétend que d'Andelot, jeune & avantageux, non content du triomphe qu'il avoit remporté sur son rival, s'échapa contre lui en railleries sanglantes. Le prince de la Roche-sur-Yon.... voulut se batre contre lui. D'Andelot, quoiqu'issu d'une maison très-puissante...., quoiqu'il passât pour le plus fier & le plus déterminé de tous les hommes, & que dans ce siecle du courage & de l'audace il fût surnomé *le chevalier sans peur*, frémit cependant à la seule idée de se batre contre un prince du sang, & évita toujours l'occasion de se batre avec lui.

„ Mais le hazard confondit ses précautions. Un jour qu'il acompagnoit le roi à la chasse, il se trouva seul à l'écart; le prince de la Roche-sur-Yon, qui peut-être l'épioit, arive, & le traite avec mépris & dureté; bien plus, il veut se porter contre lui aux voies de fait. Alors d'Andelot met l'épée à la main pour repousser l'outrage, & bleſſe son ennemi; il est bleſſé lui-même par un gentilhomme du prince, appelé Defroches, qui survint. D'Andelot & Defroches continuoient de se batre & se chargeoient avec fureur, lorsqu'ils furent séparés par un corps de chasseurs. Cet événement fit beaucoup de bruit; les princes du sang en corps, demanderent au roi justice de l'audace de d'Andelot: le connétable de Montmorenci embrassa hautement la défense de son neveu, & il eut besoin de tout son crédit à la cour, pour le soustraire à la rigueur de la justice.

„ D'Andelot échapé au péril qui le menaçoit, se confirma de plus en plus dans l'idée de fuir toute rencontre avec un ennemi que la loi lui rendoit sacré. Il revenoit un jour de Saint-Germain-en-Laye, où habitoit la cour; à peine entré dans un bac pour traverser la Seine, il aperçoit le prince de la Roche-sur-Yon, qui accouroit à toute bride, & qui crioit qu'on l'atendit. D'Andelot s'imagine que le prince le poursuit pour l'obliger à se batre; aussi-tôt il tire son épée, & coupe le câble du bac. Le prince regarda cette sage précaution de son rival comme un nouvel afront; son ressentiment augmenta contre lui; mais il ne trouva plus occasion de le faire éclater. „

Le prince de la Roche-sur-Yon laissa un fils, Henri de Bourbon, marquis de Beaupréau, mort d'une chûte de cheval dans un tournoi, à Orléans en 1560.

Le dernier duc *de Montpensier*, en qui finit cette branche, fut très-ataché à Henri IV. Il perdit contre le duc de Mercœur, la bataille de Craon en Anjou; il fut bleſſé d'un coup d'arquebuse au siége d'Evreux en 1593. En 1596, il eut la foibleſſe de se laisser seduire par plusieurs seigneurs françois mal-intentionés, qui, voulant profiter pour eux-mêmes de la mauvaise situation des afaires du royaume à cette époque, le chargerent de proposer au roi, comme seul moyen de résister aux ennemis, de rendre tous les gouverneurs héréditaires, moyenant quoi tous ces gouvernemens devenus héréditaires, se chargeroient de lui entretenir des troupes toujours prêtes dans tous ses besoins; le roi le fit rougir d'une proposition si déplacée dans

ſa bouche, lui prince du ſang, & beaucoup plus proche de la courone que n'en avoit été autre-fois Henri lui-même. Le duc *de Montpenſier* reconut ſa faute, & courut la réparer, en déclarant à tous ſes conjurés, qu'ils l'avoient trompé; que leur propoſition étoit la ſubverſion de la monarchie; qu'il n'en parleroit au roi que pour l'en détourner, & lui dévoiler leurs artifices. Cette entrepriſe n'alla pas plus loin, les événemens changerent & les afaires ſe rétablirent.

Le duc *de Montpenſier* mourut le 27 février 1608; laiſſant une fille, Marie de Bourbon, qui épouſa le 6 août 1626, le duc d'Orléans, Gaſton, frere de Louis XIII, & qui mourut le 4 juin 1627, ſix jours après être acouchée de la fameuſe Mademoiſelle *de Montpenſier*, Anne-Marie-Louiſe d'Orléans, dont nous avons des Mémoires, & qui épouſa le duc de Lauzun, (*Voyez* l'article LAUZUN) après avoir manqué plus de mariages, dit M. le préſident Hénault, que la reine Eliſabeth n'en avoit rompus. Ses Mémoires, aſſez mal écrits pour que l'on puiſſe aſſurer qu'ils ſont d'elle, ne donnent l'idée que d'un petit eſprit de cour, occupé de petites intrigues & de fracaſſeries; mais elle avoit du caractere; c'étoit elle qui fixoit les irréſolutions de ſon pere; ce fut elle qui, en 1652, retint Orléans dans le parti de ſon pere & dans celui du grand Condé; ce fut elle qui, cette même année, au combat de Saint-Antoine, en faiſant tirer le canon de la Baſtille ſur l'armée royale & la forçant de ſe retirer, ſauva la vie peut-être au grand Condé, & fit ceſſer cet horrible carnage qui ſe faiſoit de l'élite de la nobleſſe françoiſe à la porte Saint-Antoine, laquelle ne s'ouvroit point & refuſoit un aſyle aux vaincus; ce fut elle qui, à la mort de Cromwel, dont on portoit le deuil à la cour de France, oſa ſeule paroître en couleur, & proteſta par ſon exemple, contre cet indigne hommage qu'on rendoit au mourtrier du roi ſon oncle. Elle avoit donné en 1682, la principauté de Dombes à M. le duc du Maine & laiſſa en mourant, (le 5 avril 1693) ſa maiſon de Choiſy, au dauphin, fils de Louis XIV, & elle fit Monſieur, frere de Louis XIV & ſon couſin-germain, ſon légataire univerſel; c'eſt ainſi que tous ſes grands biens ont paſſé dans la maiſon d'Orléans, qui les poſſede aujourd'hui.

MONTPENSIER, petite ville de la Baſſe-Auvergne entre Aigueperſe & Gannat, & où notre roi Louis VIII étoit mort le 8 novembre 1226, dans un château, ruiné ſous le regne de Louis XIII, avoit eu ſes ſeigneurs particuliers; elle avoit paſſé ſucceſſivement dans les maiſons de Thiern, de Beaujeu, de Dreux, de Ventadour. Bernard de Ventadour & Robert ſon fils, l'avoient vendue en 1384, au duc de Berry, oncle de Charles VI. Marie ſa fille, la porta dans la maiſon de Bourbon, par ſon mariage avec Jean I, duc de Bourbon, qu'elle épouſa le 24 juin 1400; & ce fut un de leurs fils, Louis de Bourbon, qui forma, comme nous l'avons dit, la premiere branche de *Montpenſier*. Cette ville étoit érigée en comté dès le temps de la vente faite au duc de Berry, par les Ventadour. Elle fut érigée par François I, en duché-pairie au mois de février 1538.

MONTPEZAT, (Antoine de Lettes dit dès Prez, ſeigneur de) (*Hiſt. de Fr.*) Lorsque les Anglois reſtituerent 1518, à la France, la ville de Tournay, qu'il avoient priſe en 1513, ils ſe piquerent de procurer à François Ier, dont leur roi Henri VIII étoit alors ami, toutes les facilités poſſibles pour le paiement des ſommes ſtipulées pour le prix de cette reſtitution. François Ier n'avoit pas d'argent. Le roi d'Angleterre ſe contenta de prendre huit ôtages des plus illuſtres & des plus riches maiſons; du nombre de ces ôtages étoit un *Montpezat* d'Agenez ou d'Agenois, qui, ſelon Brantôme, n'a rien de commun avec le *Montpezat* de Quercy, depuis maréchal de France. Il paroît que Brantôme a ſur-cela des idées bien confuſes. Antoine de Lettes, qui prit le nom de *Montpezat*, & qui fut maréchal de France, étoit de l'anciene maiſon de *Montpezat* par ſa mere, & les de Lettes & les *Montpezat* étoient également du Quercy. Lorsque François Ier. fut pris à la bataille de Pavie, le tumulte & l'éfroi ayant écarté tous ſes domeſtiques, & aucun ne ſe préſentant pour le deshabiller, un inconnu s'offrit avec empreſſement à lui rendre ce ſervice. Le roi lui dit: qui êtes-vous? vous paroiſſez françois. Je le ſuis, répondit l'inconnu. Je me nomme *Montpezat*, gentilhomme du Quercy! (c'étoit Antoine de Lettes) Mais que faites-vous ici?.... J'étois un des Gendarmes de la compagnie du maréchal de Foix. Un ſoldat espagnol de votre garde m'a fait ſon priſonier, & me mene à ſa ſuite, de peur que je ne lui échape. Le roi fit venir le ſoldat espagnol, & lui dit: je vous réponds de la rançon de ce gentilhomme, & je vous donnerai de plus cent écus, laiſſez-le-moi ſeulement pour valet-de-chambre; Dès ce moment la fortune *de Montpezat* fut décidée; il s'atacha au roi, il lui plut, il le ſervit utilement pendant ſa priſon, & fit pluſieurs voyages, tantôt vers l'empereur, tantôt vers la régente, chargé de commiſſions ſecretes, & qu'on n'oſoit écrire. Ses talens pour la négociation & pour les intrigues utiles, l'éleverent aux honneurs militaires & jusqu'à la dignité de maréchal de France.

En 1542, le roi envoya le dauphin commander en Rouſſillon, & faire le ſiége de Perpignan, avec *Montpezat*, alors lieuténant-général en Languedoc, qui avoit propoſé cette expédition; elle ne réuſſit pas, le dauphin fut obligé de lever le ſiége de Perpignan. Le mécontente-

ment qu'eut le roi de cet afront que ſon fils venoit de recevoir, éclata par la disgrace de *Montpezat*, à laquelle ne contribuerent pas peu les plaintes du roi & de la reine de Navarre, qui ne pouvoient lui pardoner de l'avoir emporté ſur eux pour l'expédition du Rouſſillon; cependant quelque défectueux que put être le plan propoſé par *Montpezat*, il paroît qu'on auroit pu en tirer parti, ſi l'exécution eût été plus prompte & plus exacte. Mais la cour veut des ſuccès, & punit le malheur; elle exige du moins que l'auteur d'un ſyſtême nouveau, par conſéquent combatu, prévoye des défauts dans l'exécution, & qu'il aſſure le ſuccès mal-gré ces défauts prévus. La disgrace de *Montpezat* ne dura pas long-temps, il fut fait maréchal de France le 13 mars 1544, & il ne jouit pas long-temps de cet honeur, car il mourut cette même année. Sa défenſe de Foſſan en 1536, contre les armes d'Antoine de Leve & les artifices du marquis de Saluces, qui trahiſſoit la France, fut un exploit mémorable & romanesque. On raconte que *Montpezat*, par une ſuite du reſſentiment de l'afaire de Perpignan, tint à la reine de Navarre, ſœur de François Ier., dans les états de laquelle il étoit alors, un propos peu respectueux qui l'irrita. *Rendez grâce*, lui dit-elle, *à l'honeur que vous avez d'apartenir au roi de France mon frere, ſans cela, je vous ferois bientôt ſortir de mes terres.... En effet, Madame*, répondit-il, *il ne faudroit pas aller bien loin pour en ſortir.*

Il y avoit dans le commencement du 14me ſiecle, un *Montpezat*, de la maiſon de *Montpezat* d'Agénois, qui avoit été cauſe du renouvélement de le guerre entre la France & l'Angleterre, ſous Edouard II & Charles le Bel. Ce *Montpezat*, un des plus grands ſeigneurs de l'Agénois, avoit fait bâtir une fortereſſe, ſur un terrein qu'il prétendoit être du domaine du roi d'Angleterre, & que les François réclamoient comme apartenant au domaine de leur couronne. Cette conteſtation fut portée au parlement de Paris, qui adjugea la fortereſſe à la France. *Montpezat*, qui apparemment avoit ſes raiſons pour aimer mieux rélever d'Edouard que de Charles le Bel, demanda mainforte au ſénéchal de Guyenne, officier du roi d'Angleterre; ils aſſiégerent enſemble la fortereſſe, ils l'emporterent d'aſſaut, maſſacrerent la garniſon françoiſe, firent pendre quelques officiers du roi de France. Charles le Bel demanda une réparation; il exigeoit qu'on lui remît avec la fortereſſe, *Montpezat*, le ſénéchal de Guyenne & leurs complices, pour être jugés ſelon les loix; le roi d'Angleterre négocia, & finit par éluder la réparation. Charles le Bel voulant châtier ſon vaſſal, envoya en Guyenne le comte de Valois: celui-ci prit & raſa la fortereſſe qui avoit été la cauſe de cette guerre. *Montpezat* en mourut de douleur, presque toute la Guyenne fut ſoumiſe.

MONTPLAISIR, (René de Bruc de) (*Hiſt. Litt. mod.*) gentilhomme breton, oncle du maréchal de Créquy; on a de lui quelques poéſies, entr'autres, *le Temple de la Gloire*, adreſſé au duc d'Enguien, (le grand Condé) après la victoire de Nortlingue; il avoit ſervi avec diſtinction ſous ce grand prince. Il mourut vers 1673. *Montplaiſir* étoit ami de madame de la Suze; en conſéquence, on n'a pas manqué de dire qu'il avoit eu part aux ouvrages de cette dame. Une femme bel-esprit ne peut pas avoir d'amis ni même de liaiſons parmi les gens de lettres, ſans qu'on leur attribue ſes ouvrages, ſur-tout quand ils ſont bons.

MONTRÉAL *ou* REGIOMONTAN, (*Hiſt. Litt. mod.*) dont le vrai nom étoit Jean Muller, célebre mathématicien allemand du quinzieme ſiecle, né en Franconie, appelé de Vienne, où il enſeignoit, à Rome, par le cardinal Beſſarion, il fut élevé par le pape Sixte IV, à l'archevêché de Ratisbonne. Il mourut à Rome en 1476; il étoit né en 1436. On a dit qu'il avoit été aſſaſſiné ou empoiſoné par les fils de Georges de Trébiſonde, en haine de ce qu'il avoit relevé beaucoup de fautes dans les traductions de leur pere; c'eſt pouſſer loin le reſſentiment d'une critique & le zele pour la gloire littéraire d'un pere. Paul Jove dit que *Regiomontan* mourut de la peſte. Il s'étoit fait un aſſez grand nom en publiant l'abrégé de l'almageſte de Ptolomée, que Georges Purbach, maître de Muller en aſtronomie, avoit commencé. Gaſſendi a eſtimé aſſez Muller, & ſes ouvrages, pour avoir écrit ſa vie.

MONTREUIL *ou* MONTEREUL, (Mathieu de) (*Hiſt. Litt. mod.*)

> On ne voit point mes vers à l'envi de Montreuil,
> Grôſſir impunément les feuillets d'un recueil.

dit Boileau. La Monnoie prétend que *Montreuil* ne metoit ſes vers dans aucun recueil, & que ce trait de Boileau porte à faux. Cela peut être, & cela n'eſt d'aucune importance. Boileau a bien plus penſé à imiter ces vers d'Horace:

> *Nulla taberna meos habeat neque pila libellos*
> *Queis manus inſudet vulgi hermogenisque Tigelli....*
> *Non recito quicquam niſi amicis, idque coactus,*
> *Non ubivis coram quibuslibet....*

qu'à lancer un trait bien juſte contre *Montreuil*; mais le nom de *Montreuil* s'eſt trouvé là pour la rime. *Montreuil* étoit, comme dit Collé:

> De ces nigauds,
> Qui font des Madrigaux.

On trouvoit les ſiens fort ingénieux; il ne paroît pas cependant qu'on en ait beaucoup retenu. *Montreuil* étoit ſecrétaire du célebre M. de Coſnac, évêque de Valence, puis archevêque d'Aix. Il mourut en 1691 à Aix, où il l'avoit ſuivi.

Matthieu *de Montreuil* ou *Montereul*, avoit pour frere, Jean de *Montreuil*, de l'Académie Françoiſe, chanoine de Toul, ſecrétaire d'ambaſſade à Rome & en Angleterre, réſident en Écoſſe, ſecrétaire des commandemens du premier prince de Conti, frere du grand Condé; il fut employé en diverſes négociations importantes; ce fut ſur ſes avis qu'on arrêta en 1639, & qu'on mit à Vincennes, l'électeur palatin, qui paſſoit *incognito* par la France, pour aller ſurprendre Briſac, & nous enlever les troupes Veimariennes, à la mort du duc de Saxe-Veimar, dont il réclamoit la ſucceſſion. Il négocia auſſi pour faire remettre Charles Ier. entre les mains des Écoſſois, & ce malheureux prince étoit ſauvé, ſi les Écoſſois n'avoient pas eu depuis la lâcheté de le vendre aux Anglois. *Montreuil* agit avec beaucoup de zele en France, pour la délivrance des princes arrêtés le 18 janvier 1650. Il leur faiſoit parvenir dans leur priſon, des avis utiles, au moyen d'un ſecret que le roi d'Angleterre lui avoit appris. On écrivoit avec une liqueur blanche, qui ne laiſſoit rien paroître; celui qui recevoit la lettre, avoit une poudre qui, jetée ſur le papier, rendoit liſible tout ce qu'on avoit écrit. Les princes avoient de cette poudre ſur la cheminée de leur chambre; leurs gardes les voyoient tous les jours s'en ſervir pour deſſécher leurs cheveux. On envoyoit au prince de Conti, des drogues dont il avoit ou ſeignoit d'avoir beſoin; elles étoient envelopées dans du papier blanc, mais ce papier blanc étoit chargé de la liqueur blanche que la poudre en queſtion faiſoit paroître, & qui inſtruiſoit les princes de ce qu'ils avoient intérêt de ſavoir. De tels ſervices ne ſeroient pas reſtés ſans récompenſe, mais les princes ne ſortirent de leur priſon que le 13 février 1651; & Jean *de Montreuil* mourut le 27 avril ſuivant, à trente-ſept ans. Comme on n'a de lui aucun ouvrage, du moins imprimé, on ne voit pas trop pourquoi il étoit de l'Académie Françoiſe. Encore ſi c'eût été ſon frere! L'épitaphe de Jean *de Montreuil* ou *Montereul*, qu'on lit dans l'égliſe des Urſulines du fauxbourg St. Jacques à Paris, dit qu'il joignoit une belle âme avec un corps acompli; l'hiſtoire de l'Académie vante auſſi ſa belle figure. On lit à la fin de l'épitaphe ces quatre vers latins:

Montrolii cineres (quem Gallia luget ademptum)
Hæc gelido clauſos continet urna ſinu.
Si numeras bene quæ geſſit, plus Neſtore vixit,
Si numeras annos, occidit ante diem.

Il ſemble que Jean-Baptiſte Rouſſeau ait en ces vers en vue, lorsqu'il a dit dans ſon Ode ſur la mort du prince de Conti, fils de celui à qui Jean *de Montreuil* avoit été ataché:

Pour qui comte les jours d'une vie inutile,
L'âge du vieux Priam paſſe celui d'Hector:
Pour qui compte les faits, les ans de jeune Achille
L'égalent à Neſtor.

MONTRUIL, ou MONTEREUIL (Bernardin de) Jéſuite, ſe diſtingua par ſes talens pour la chaire. Nous avons de lui une excellente *vie* de Jes. Chr. Elle à été réimprimée à Paris en 1741 en 3 vol. L'auteur a conſervé, autant qu'il a pu, cette onction divine qui eſt audeſſus de tous les vains ornemens de l'eſprit.

MONTROSS, (Jacques Graham, comte & duc de) (*Hiſt. d'Écoſſe.*) vice-roi d'Écoſſe, le plus brave, le plus habile & le plus fidele défenſeur de la cauſe de Charles Ier. & de ſes enfans; il eut la gloire de batre pluſieurs fois Cromwel & de le bleſſer de ſa main. Après avoir combatu avec divers ſuccès en Angleterre, il paſſa en Écoſſe, y leva une armée à ſes dépens, s'empara de Perth, d'Aberdéen, d'Edimbourg, batit le comte d'Argyle. Si le malheureux Charles Ier. avoit pu échaper à la deſtinée de ſa déplorable maiſon, il en auroit eu l'obligation au comte *de Montroſs*; mais s'étant remis entre les mains des Écoſſois, qui eurent la lâcheté de le vendre à ſes ennemis, les Écoſſois, tandis qu'ils le retenoient encore, exigerent qu'il ordonât à *Montroſs* de déſarmer; celui-ci obéit à regret, par fidélité, & parce qu'il ne ſavoit pas réſiſter à ſon roi. Devenu inutile à ſon ſervice, il s'éloigna d'un pays infidele à ſes maîtres légitimes; il vint en France, il paſſa en Allemagne, où il fut maréchal de l'Empire, où il ajouta encore à ſa gloire. Lorsqu'après la mort de Charles Ier., Charles II ſon fils voulut faire une tentative en Écoſſe, il ſentit le beſoin qu'il avoit de *Montroſs* pour cette expédition; & *Montroſs* toujours prêt à ſervir par préférence, ſes maîtres légitimes, s'empreſſa de repaſſer en Écoſſe. Il eut d'abord des avantages, il s'empara des îles Orcades; mais étant deſcendu dans le continent de l'Écoſſe, avec une trop foible armée, il fut batu, obligé de ſe cacher comme Marius, mais pour une meilleure cauſe, dans des roſeaux, déguiſé en payſan. La faim le contraignant de ſortir de ſon aſyle, il crut pouvoir risquer de ſe découvrir à un écoſſois, nommé Brime, qui avoit autrefois ſervi ſous lui. Mais vil & lâche cet homme le vendit à Lesley, général ennemi, qui le fit conduire à Edimbourg, & dans cette capitale, ſa conquête dans des temps plus heureux, il fut indignement pendu & écartelé pour prix de ſa fidélité envers ſon ſouverain.

MONUMENT,

MONUMENT, (le) (*Hiſt. d'Anglet.*) il eſt ainſi nommé par les Anglois, & avec raiſon, car c'eſt le plus célebre *monument* des modernes, & une des pieces des plus hardies qu'il y ait en architecture: ce fut en mémoire du triſte embrâſement de Londres, qui ariva le 2 ſeptembre 1666, qu'on érigea cette pyramide, au nord du pont qui eſt de ce côté-là ſur la Tamiſe, près de l'endroit où l'incendie commença; c'eſt une colonne ronde de l'ordre toſcan, bâtie de grôſſes pierres blanches de Portland. Elle a deux cens pieds d'élévation & quinze de diametre; elle eſt ſur un piédeſtal de quarante pieds de hauteur, & vingt-un en quarré. Au-dedans eſt un eſcalier à vis de marbre noir, dont les bareaux de fer regnent juſqu'au ſommet, où ſe trouve un balcon entouré d'une baluſtrade de fer, & qui a vue ſur toute la ville. Les côtés du nord & du ſud du piédeſtal ont chacun une inſcription latine; une de ces inſcriptions peint la déſolation de Londres réduite en cendres, & l'autre ſon rétabliſſement qui fut auſſi prompt que merveilleux. Tout ce que le feu avoit emporté d'édifices de bois, fut en deux ou trois ans rétabli de pierres & de briques ſur de nouveaux plans plus réguliers & plus magnifiques, au grand étonement de toute l'Europe, & au ſortir d'une cruele peſte qui ſuivit l'année même de l'embrâſement de cette capitale; & rien ne fait tant voir la richeſſe, la force & le génie de cette nation, quand elle eſt d'acord avec elle-même, & qu'elle a de grands maux à réparer.

MOPINOT, (Simon) (*Hiſt. Litt. mod.*) bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, a travaillé avec dom Conſtant, à la collection des Lettres des Papes. On a de lui des Hymnes, qu'on chante encore dans pluſieurs maiſons de ſa congrégation. Né à Rheims en 1686, mort en 1724.

MORA, ſ. f. (*Hiſt. anc.*) troupe de Spartiates, compoſée de 500, ou de 700, ou de 900 hommes. Les ſentimens ſont variés ſur cette appréciation. Il y avoit ſix *mora*, chacune étoit commandée par un polémarque, quatre officiers ſous le polémarque, huit ſous ces premiers, & ſeize-ſous ceux-là. Donc ſi ces dernieres avoient à leurs ordres 50 hommes, la *mora* étoit de 400, ce qui reduit toute la milice de Lacédémone à 2400: c'eſt peu de choſe, mais il s'agit des temps de Lycurgue. On ne recevoit dans cette milice que des hommes libres, entre 30 & 60 ans.

MORABIN, (Jacques) (*Hiſt. Litt. mod.*) ſecrétaire de la police, mort le 9 ſeptembre 1762. Il aimoit les lettres, & s'occupa beaucoup de Cicéron, il fit & ſon hiſtoire générale & l'hiſtoire particuliere de ſon exil. On lui doit auſſi le *Nomenclator Ciceronianus*. Il traduiſit le Traité des Loix du même Cicéron, le Dialogue des Orateurs, attribué à Tacite; le Traité de la Conſolation.

MORALES, (Ambroiſe) (*Hiſt. Litt. mod.*) prêtre de Cordoue, hiſtoriographe de Philippe II, profeſſeur dans l'Univerſité d'Alcala, contribua un peu à répandre le goût des lettres en Eſpagne. On a de lui une *Chronique de l'Eſpagne*, & *les Antiquités d'Eſpagne*; il avoit été dominicain, mais les Dominicains l'avoient chaſſé, parce que par une piété mal entendue, il avoit imité l'action d'Origene.

MORAND, (Pierre de) (*Hiſt. Litt. mod.*) auteur des Tragédies de *Teglis*, de *Childéric*, de la comédie intitulée: l'*Eſprit de Divorce*, &c. poëte très-médiocre, auquel il ariva diverſes aventures qui ne ſont pas médiocrement ridicules. Il s'étoit attiré les unes, quelques autres paroiſſent être l'effet du hazard, & lui ſont abſolument étrangeres; telle eſt, par exemple, celle-ci:

À la premiere repréſentation de *Childéric*, un vers fut extrêmement applaudi, le voici:

Tenter eſt des mortels, réuſſir eſt des Dieux.

Un des ſpectateurs à qui le vers étoit échapé, s'adreſſa pour l'apprendre, à un homme qui applaudiſſoit avec tranſport, & qui ſe fit un plaiſir de l'aſſocier à ſon enthouſiaſme, en lui recitant ce vers, qu'il avoit entendu de cette maniere:

Enterrer des mortels, reſſuſciter des Dieux.

Alors l'homme, bien inſtruit, remerciant ſon voiſin, & convenant que le vers étoit fort beau, s'empreſſa de joindre ſes applaudiſſemens à ceux du public; & voilà quels ſont ſouvent les applaudiſſemens du parterre. On ſait que dans une autre piece, ce vers:

Un héros à ſa voix enfante des ſoldats,

fut ſur-tout applaudi, parce qu'on crut entendre:

Un héros en Savoie enfante des ſoldats,

& parce qu'on crut que c'étoit un compliment pour le roi de Sardaigne, duc de Savoie.

Au contraire, ce vers d'une tragédie moderne fut ſiflé:

Vous ſerez dans ma tente en paix comme dans Londres.

parce qu'on crut entendre *dans l'onde*, & qu'un plaiſant s'écria: *oui, comme le poiſſon dans l'eau*; & voilà quelles ſont quelquefois les critiques du parterre.

M. *Morand* avoit été marié; il crut avoir à ſe plaindre de ſa belle-mere, il la quita ainſi

que ſa femme; il les laiſſa en province, & vint faire des vers à Paris. Sa belle-mere lui fit des procès, & le déchira dans un *factum*. Pour ſe venger, il la joua dans ſa comédie de *l'Eſprit du Divorce*. On a remarqué que M. Morand n'avoit été heureux ni en littérature, ni en mariage, ni au jeu, ni en bonnes fortunes, & qu'il mourut au moment où ſes afaires étant arangées & ſes dettes payées, il alloit commencer à jouir d'une fortune honête & ſans embaras. Ce fut le 3. août 1757.

Dans le même temps vivoit un autre homme du même nom, plus illuſtre & plus utile, Sauveur-François *Morand*, de l'Académie des Sciences, de la Société Royale de Londres, chevaliers de l'ordre de St. Michel, un de nos plus grand chirurgiens & pere d'un Médecin qui ſoutient dignement la gloire de ſon nom. L'hiſtoire de Sauveur-François apartient à celle de l'art ſalutaire qui lui a dû des progrès importans. En 1729, il alla en Angleterre pour connoître à fond par lui-même la pratique du célebre Cheſelden dans l'opération de la taille, & en procurer les avantages à ſes concitoyens. L'article du charbon de terre dans les arts, de l'Académie, eſt de M. *Morand*, & on a de lui pluſieurs pieces fugitives d'un grand prix, ſur la médecine & la chirurgie, entr'autres, la relation de la maladie de la femme Supiot, dont les os s'étoient amolis, & divers mémoires dans le recueil de l'Académie des Sciences, & dans celui de l'Académie de Chirurgie. Il mourut en 1773.

MORATA *ou* MORETA, (Olympia Fulvia) (*Hiſt. Litt. mod.*) née à Ferrare en 1526, morte à vingt-neuf ans en 1555, avoit enſeigné publiquement en Allemagne, les lettres greques & latines; elle avoit embraſſé le luthéraniſme, & avoit épouſé un profeſſeur de médecine à Heidelberg. On a d'elle des vers grecs & latins, imprimées à Bâle en 1562. avec les œuvres de Cœlius Curion.

MORAVES *ou* FRERES UNIS, *Moraves*, *Moravites*, ou *Freres unis*, ſecte particuliere & reſte des Huſſites, répandus en bon nombre ſur les frontieres de Pologne, de Bohême & de Moravie, d'où, ſelon toute apparence, ils ont pris le nom de *Moraves*: on les appele encore *Hernheutes*, du nom de leur principale réſidence en Luſace, contrée d'Allemagne. (*Voyez* des plus grands details ſur la ſecte des *Moraves* à l'article HERNEUTES dans la Théologie de cette Encyclopédie.)

MORDAUNT. (*Voyez* PETERBOROUGH.)

MOREAU, (Moreau de Maupertuis & Moreau de Mautour, (*Voyez* MAUPERTUIS & MAUTOUR.) Ce nom de *Moreau* a été celui de pluſieurs autres perſonages connus. Voici les principaux.

1°. René Moreau, profeſſeur royal en médecine & en chirurgie à Paris, mort le 17 octobre 1656. On lui doit une édition de l'École de Salerne & un traité du Chocolat.

2°. Dans le même genre, Jacques *Moreau*, médecin, diſciple de Guy-Patin, auteur de Conſultations ſur les Rhumatiſmes, de traités ſur l'Hydropiſie & ſur les fievres. Né en 1647. Mort en 1728.

3°. Dans le même genre encore, un homme plus célebre que les précédens, a été M. *Moreau*, Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris.

4°. Jacques *Moreau* de Braſey, né à Dijon en 1663, mort à Briançon, à 90 ans. Il étoit militaire, hiſtorien & poête. On a de lui un journal de la campagne de Piémont en 1690 & 1691; des *Mémoires politiques, ſatyriques & amuſans* à ce que dit le titre; la ſuite du Virgile traveſti, amuſante encore ſi l'on veut.

5°. Etienne *Moreau*, autre poête de Dijon, dont les poéſies ont été imprimées en 1667, ſous ce titre: *nouveles fleurs du Parnaſſe*. Mort en 1699.

6°. Jean Baptiſte *Moreau*, muſicien; c'eſt lui qui a fait la maiſon de St. Cyr, la muſique des chœurs d'Eſter & d'Athalie, & d'autres pieces poſtérieures compoſées pour la même maiſon. Mort en 1733.

MOREL. Il y a auſſi pluſieurs perſonages connus de ce nom de *Morel*:

1°. Trois Imprimeurs célebres, pere, fils & petit-fils; les deux premiers nommés Fréderic, le troſieme Claude, dans les ſeizieme & dix-ſeptieme ſiecles, tous trois ſtudieux & ſavans. Le ſecond ſur-tout, qui n'aimoit abſolument que l'étude, eſt célebre par le ſang froid qu'il conſervoit ſur tout le reſte. Il travailloit lorſqu'on vint lui annoncer que ſa femme ſe mouroit, il étoit au milieu d'une phraſe, il ne voulut pas la laiſſer interrompue; avant qu'elle fût achevée, ſa femme étoit morte; il dit froidement en l'apprenant: *j'en ſuis marri, c'étoit une bonne femme;* & il ſe remit à écrire.

2°. Guillaume *Morel*, profeſſeur royal en grec, & directeur de l'Imprimerie royale à Paris, mort en 1564. On a de lui un Dictionaire grec-latin-françois & d'autres ouvrages.

Son frere, nommé Jean, âgé d'environ vingt ans, mourut en priſon, où il étoit retenu pour crime d'héréſie. Son corps fut brûlé le 27 février 1559.

3°. André *Morel*, antiquaire de Berne, avoit été employé par Louis XIV, à un travail ſur les médailles; M. de Louvois le fit mettre à la Baſtille, parce qu'il ſe plaignoit de n'avoir pas été récompenſé. On lui rendit ſa liberté le 16 novembre 1691, à la ſollicitation du grand conſeil de Berne. Il mourut en Allemagne en 1703. Ses principaux ouvrages, qui roulent tous ſur les medailles, ſont: *Theſaurus Morellianus, ſive familiarum Romanarum numiſmata omnia diſpoſita ab Andrea Morello, cum Commentariis Havercampi: ſpecimen rei nummariæ*, &c.

4°. Dom Robert *Morel*, bénédictin de la congrégation de Saint Maur, bibliothécaire de Saint Germain-des-Prés, auteur de beaucoup de livres de piété. Né en 1653. Mort en 1731.

MORERI, (Louis) (*Hiſt. Litt. Mod.*) Il eut ou non lui donna une idée heureuſe, mais il n'eut pas le temps de l'exécuter, & ne fit du moins qu'en ébaucher l'exécution. Son ouvrage a depuis été réformé, retravaillé, augmenté, de ſorte qu'il eſt devenu l'ouvrage d'une multitude d'auteurs; mais il s'appele & s'appelera toujours le Dictionaire de *Moreri*: tant il importe de commencer:

Dimidium facti qui cœpit habet, ſapere aude, Incipe.

L'abbé Goujet entr'autres continuateurs, avoit fait des ſupplémens qui avoient d'abord été imprimés à part, mais qui ont été inférés dans le texte, dans la derniere édition, laquelle eſt de 1759.

Moreri étoit prêtre, docteur en théologie. Il étoit né en 1643, à Bargemont, petite ville de Provence. Il fut ataché à M. de Pomponne, miniſtre & ſecrétaire d'état. Il mourut à Paris le 10 juillet 1680, ayant à peine atteint l'âge de devenir ſavant.

Comme les généalogies, ſur-tout le Françoiſes, ſont une des parties les plus conſidérables & même les plus exactes de cet ouvrage, & qu'il doit toujours y avoir de longs intervalles entre les diverſes éditions d'un livre ſi volumineux, il ſeroit à deſirer, que chaque année, ou du moins à de très-courts intervalles, on donnât un état des changemens arivés par mariage, par naiſſance & par mort, dans chacune des familles dont la généalogie eſt inſérée dans *Moreri*; ces divers états formeroient un ſupplément naturel à la partie généalogique, ſupplément au moyen duquel on auroit toujours ſous les ieux le tableau fidele de l'état préſent de chaque famille, & le *Moreri* conſerveroit toujours à cet égard le même dégré d'utilité qu'il avoit en 1759, c'eſt à-dire, à l'époque de la derniere édition, au lieu qu'étant inſtruit de tout juſqu'à cette époque, on eſt comdamné à ignorer tout ce qui la ſuit, & ce qui exiſte de ſon temps.

MORET, (Antoine de Bourbon, comte de) (*Hiſt. de Fr.*) fils naturel & legitimé de Henri IV & de Jacqueline de Beuil, comteſſe de *Moret*, naquit en 1607. Sous le regne de Louis XIII, le comte de *Moret* ne ſoufrit pas plus patiemment que les autres l'eſprit dominant du cardinal de Richelieu. Il étoit avec le duc de Montmorenci au combat de Caſtelnaudari en 1632, & il y fut tué; voilà du moins l'opinion commune, mais il y a une tradition contraire; on prétend que, déſabuſé des choſes de la terre par le malheur de cette journée, redoutant la deſtinée du duc de Montmorenci ſon ami, & étant enſuite pénétré de douleur du ſort de ce héros, il prit le parti de s'enſevelir dans une retraite; qu'il fut hermite d'abord en Portugal; qu'enſuite croyant pouvoir ſans danger revenir en France, & conſervant aſſez l'amour de la patrie, pour vouloir du moins y vivre, quoique caché & quoiqu'éloigné de la cour, il choiſit pour aſyle, un hermitage au fond de l'Anjou, mais que trahi par la reſſemblance qu'il avoit avec le roi ſon pere, il attira l'attention, & que ſur les bruits qui ſe répandirent, Louis XIII chargea l'Intendant de Touraine de voir cet hermite & de tâcher de tirer de lui ſon ſecret. La réponſe de l'hermite fut propre à confirmer les ſoupçons: *qui que je ſois*, dit-il, *je ne demande qu'une grâce, c'eſt qu'on me laiſſe tel que Je ſuis*. Un curé nommé Grandet a donné ſa vie.

MORGAGNI, (Jean-Baptiſte) (*Hiſt. Litt. mod.*) ſavant anatomiſte italien, de l'inſtitut de Bologne, & correſpondant de l'Académie des Sciences de Paris, auteur de divers ouvrages importans ſur ſon art. (Les principaux ſont *Adverſaria Anatomica*, *Epiſtolæ Anatomicæ*, *de ſedibus*, *& cauſis morborum per anatomen indagatis*. La République de Veniſe le tira de Forli, où il exerçoit la médeciné ſur un trop petit théâtre, pour lui donner la chaire d'anatomie de Padoue. Il a donné ſon nom à un trou de la langue, & à un muſcle de la luete, parce qu'il les découvrit le premier. Il mourut en 1771 âgé de 90 ans. Il avoit recueilli lui-même ſes Ouvrages, qui parurent en 1765 en 5 Vol. M. Fabroni a écrit la vie de Morgagni.) (*Vitæ Ital. Doctr. Excel.* T. XII.)

MORGUES. (*Voyez* MOURGUES.)

MORHOF, (Daniel-Georges) (*Hiſt. Litt. mod.*) ſavant littérateur allemand, auteur de quelques œuvres poétiques & oratoires, mais ſur-tout d'un livre ſavant, intitulé: *polyhiſtor ſive de notitia auctorum & rerum*, & du *princeps medicus*, diſſertation où il acorde également aux rois de France & d'Angleterre le don de guérir les écroueles, & ſoutient que ce non eſt miraculeux. Né en 1639, à Wiſmar, dans le duché de Meckelbourg; mort en 1691, à Lubeck.

MORICE de Beaubois, (Dom Pierre-Hyacinthe) (*Hiſt. Litt. mod.*) ſavant bénédictin de la congrégation de Saint Maur, connu par ſon travail ſur l'hiſtoire de la maiſon de Rohan; mais ce travail eſt reſté manuſcrit dans cette maiſon. Dom *Morice* étoit lui même Breton, il étoit né en 1693, à Quimperlay dans la baſſe Bretagne, il mourut en 1750.

MORIN. Il y a pluſieurs perſonages connus de ce nom.

1°. Pierre, de qui on a un traité du bon uſage des Sciences, & quelques autres ouvrages. Il avoit travaillé dans l'imprimerie de Paul

Manuce à Veniſe, ce qui étoit alors un titre littéraire. Les papes Grégoire XIII & Sixte-Quint l'employerent à l'édition des Septante & à celle de la Vulgate. Né à Paris en 1531. Mort en 1608.

2°. Jean-Baptiſte, fameux aſtrologue & tireur d'horoſcopes, du temps des cardinaux de Richelieu & Mazarin. Le cardinal de Richelieu le conſultoit, & un autre miniſtre du même temps, le comte de Chavigny, ne voyoit jamais le cardinal ſans avoir demandé à *Morin* quelles heures les aſtres indiquoient comme les plus propices pour voir ce miniſtre. Le cardinal Mazarin pour qui un aſtrologue étoit un homme précieux, ſoit qu'il crût à l'aſtrologie, ſoit qu'il n'y crût pas, lui donna une penſion de deux mille livres & la chaire de mathématiques au collége royal. Si l'on s'en raporte à ces gens qui font ſemblant de ne pas croire au merveilleux pour engager les autres à y croire, *Morin* avoit prédit à peu de jours près le jour de la mort de Guſtave-Adolphe; à ſeize jours près celle du connétable de Leſdiguieres; à ſix jours près celle de Louis XIII; à dix heures près le moment précis de la mort du cardinal de Richelieu. Il y a deux manieres de réfuter ces faits, l'une eſt de les nier, l'autre eſt d'obſerver qu'en les ſuppoſant vrais, il n'y a rien à conclure de tant d'erreurs tant grandes que petites; mais le triomphe de ſes horoſcopes, c'eſt qu'en voyant ou la perſone de Cinq-Mars ou ſon portrait, ſans ſavoir qui c'étoit, il annonça que cet homme auroit la tête tranchée. Il eſt bien vrai-ſemblable que Cinq-Mars étoit en priſon & qu'on lui faiſoit ſon procès, lorſque *Morin* fit cette prédiction, qui n'étoit qu'une conjecture. *Morin* écrivit contre Copernic & contre Gaſſendi; il réfuta le livre des Préadamites. On a de lui un livre intitulé: *Aſtrologia Gallica*, & d'autres qui annoncent ce qu'il étoit, c'eſt-à-dire, un homme bizare juſqu'à la folie. Il étoit né en 1583, à Villefranche en Beaujolois. Il mourut en 1656.

3°. Jean, né à Blois en 1591, de parens calviniſtes, abjura entre les mains du cardinal du Perron, & entra dans la congrégation de l'Oratorie nouvélement fondée par le cardinal de Berulle; il écrivit contre le régime de cette congrégation, un ouvrage intitulé: *des défauts du gouvernement de l'Oratoire*. Un pareil ouvrage eût pu être très-innocent; il eût pu tendre au bien & indiquer les moyens de perfectioner l'ouvrage de M. de Berulle; mais il fut regardé comme une ſatyre, & le plus grand nombre des exemplaires a été brûlé. Le pere *Morin* étoit très-ſavant dans les langues orientales, & très-verſé dans la critique eccléſiaſtique. Il publia le Pentateuque Samaritain dans la bibliotheque polyglotte de Le Jay. (Ses principaux ouvrages ſont, *Exercitationes Biblicæ*, *de ſacris ordinationibus*, *de Pœnitentia*, *Antiquitates Eccleſiæ Orientalis*. Il mourut d'une attaque d'apoplexie en 1659, à 68 ans également régrété pour ſes connoiſſances, & ſon caractere franc & ſincere.)

4°. Etienne, miniſtre proteſtant, profeſſeur des langues orientales à Amſterdam. Il mourut en 1700. On a de lui une vie de Samuel Bochard, & des diſſertations ſur des ſujets d'antiquité.

5°. Henri, fils du précédent, fut auſſi miniſtre; mais il ſe fit catholique, & fut de l'Académie des Belles Lettres. On ne connoît guere de lui que les Mémoires qu'il a donnés dans le recueil de cette Académie. Mort en 1728.

6°. Louis, de l'Académie des Sciences, premier médecin de Mademoiſelle de Guiſe, homme ſimple & ſtudieux, qui ne connoiſſoit dans Paris, que des livres & des ſavans. Né au Mans en 1635. Mort en 1715. M. de Fontenelle a fait ſon éloge.

7°. Jean, né à Meung, près d'Orléans, en 1705, profeſſeur de philoſophie à Chartres, correſpondant de l'Académie des Sciences. On a de lui le *Méchaniſme univerſel*, & un *traité de l'Électricité*, qui fut ataqué par M. l'abbé Nollet, & défendu par ſon auteur. Mort à Chartres le 28 mars 1764.

8°. Simon; celui-ci étoit fou; il étoit un homme à-peu-près tel qu'Eon de l'Étoile; il ſe jeta ſans les rêveries des *Illuminés*; il prêchoit & écrivoit des folies; il fut pluſieurs fois enfermé; il n'y avoit peut-être pas grand mal à cela; mais à peine l'étoit-il, qu'on avoit grand ſoin de le mettre en liberté, comme ſi on eût voulu qu'il prêchât & qu'il écrivît de nouveau. Sa vie n'eſt preſque qu'une alternative continuele de captivité & de liberté. Le parlement l'avoit enfin condamné à être enfermé aux petites maiſons; on pouvoit & on devoit s'en tenir là. On le relâcha encore, & il dogmatiſa encore. Deſmarêts de Saint Sorlin joua un indigne rôle dans cette afaire; il feignit de ſe mettre au rang de ſes proſélytes, pour lui arracher les ſecrets de ſa doctrine, qui n'étoient pas fort ſecrets: cette doctrine étoit publique & manifeſte, c'étoit l'extravagance d'un viſionaire. Deſmarêts qui n'étoit pas mal viſionaire lui-même, (& c'eſt même la ſeule circonſtance qui puiſſe l'excuſer ici) alla dénoncer *Morin* comme hérétique. Sur cette dénonciation on court arrêter *Morin*; on le trouve occupé à compoſer un écrit qui commençoit par ces mots: *le Fils de l'Homme au Roi de France*. Le procès étoit tout fait; l'homme étoit fou, & il falloit ou ſoufrir ſes folies, ou le remettre aux petites maiſons, d'où on avoit eu grand tort de le tirer: on eut la cruauté de lui faire ſon procès-criminel dans toutes le regles de l'inquiſition, & il fut condamné à être brûlé avec ſes écrits; ce qui fut impitoyablement exécuté le 14 mars 1663. Au reſte, on rend le témoigna-

ge à ce malheureux, que dans les tourmens, il proféra jusqu'au dernier soupir, ces mots ! *Jesus, Maria ! Mon dieu, faites-moi misericorde ! je vous demande pardon !*

MORINIENS, *morini*, (*Hist. anc.*) peuple de l'ancienne Gaule belgique, qui habitoit du temps des Romains, le pays de Cleves, de Juliers & de Gueldres.

MORINIÉRE, (Adrien-Claude Le Fort de la) *Voyez* FORT (le)

MORION, armure de tête qui étoit autrefois en usage pour l'infanterie.

MORIONS, s. m. pl. (*Hist. anc.*) personages bossus, boiteux, contrefaits, tête pointue à longues oreilles, & à physionomie ridicule, qu'on admettoit dans les festins, pour amuser les convives. Plus un *morion* étoit hideux, plus chérement il étoit acheté. Il y en a qui ont été payés jusqu'à 2000 sesterces.

MORISON, (Robert) (*Hist. Litt. mod.*) botaniste écossois célebre. Dans les guerres civiles d'Angleterre & d'Ecosse, sous Charles Ier., il s'étoit montré bon royaliste, & avoit été blessé dangereusement à la tête, dans un combat contre les Presbytériens d'Ecosse, livré sur le pont d'Aberdeen sa patrie. Il vint en France, où le duc d'Orléans Gaston lui confia la direction du Jardin des Plantes, à Blois. Il vit & connut en France, le roi Charles II, qui, après son rétablissement, le fit venir à Londres, le prit pour son médecin, & le fit professeur royal de botanique. Il passe pour l'inventeur d'une méthode nouvele d'expliquer cette science. Il mourut en 1683, il étoit né en 1620. On a de lui *Praludium Botanicum; Hortus Blesensis*; la seconde & la troisieme partie seulement de son *Histoire des Plantes*. La premiere est perdue, elle est remplacée par un traité intitulé : *Plantarum umbelliferarum distributio nova*.

MORISOT, (Claude-Barthélemi) (*Hist. Litt. mod.*) auteur d'un livre intitulé *Peruviana*, c'est l'histoire des démêlés du cardinal de Richelieu avec la reine-mere & le duc d'Orléans. On a encore de lui quelques autres ouvrages, & un grand nombre de lettres latines sur differens sujets. Né à Dijon en 1592. Mort aussi à Dijon en 1661.

MORNAC, (Antoine) (*Hist. Litt. mod.*) célebre avocat au parlement de Paris. On a ses ouvrages de droit en 4 volumes *in-fol.* & ses vers en un volume *in* 8°. sous le titre de *Feria Forenses*, pour bien avertir qu'il ne se permettoit d'en faire que dans les vacances & à ses heures perdues. Mort en 1619.

MORNAY *ou* MORNAI, (*Hist. de Fr.*) anciene & illustre famille déjà puissante dans le Berry & dans la Touraine dès le douzieme siecle, & qui au commencement du quatorzieme, a eu deux chanceliers de France, savoir:

1°. Pierre de *Mornay*, élu evêque d'Orléans en 1288, puis d'Auxerre en 1295. Mort en 1306.

2°. Etienne, clerc du roi, nommé chancelier au commencement de 1314, & qui le fut jusqu'en 1316. Il fut depuis président des comtes, & chargé d'ailleurs de diverses négociations importantes. Il mourut le 31 août 1332.

Guillaume, frere d'Etienne, étoit valet-de-chambre de Louis Hutin, Charles le Bel le fit chevalier le 17 juin 1322.

Le personage le plus célebre est Philippe de *Mornai*, seigneur du Plessis-Marli, né dans la Haute-Normandie en 1549, fut élevé à Paris. Il y fit des progrès rapides dans les belles lettres, les langues savantes, & les sciences. On le destina d'abord à l'Eglise: mais sa mere imbue des erreurs de Calvin, les ayant inspirées à son fils, lui ferma la porte des dignités ecclésiastiques, que ses talens, & sa naissance lui promettoient. Il publia un livre sur les prétendus *abus de la Messe*; il ne volut répondre aux catholiques, que dans une conférence publique. Elle fut indiquée en 1600 à Fontainebleau, où la cour devoit être. Le combat fut entre du Perron Evêque d'Evreux & *Mornay*. Après bien des coups reçu & parés, la victoire fut adjugée à du Perron. Il s'étoit vanté de faire voir clairement près de cinq cens fautes dans le livre de son adversaire, & il tint en partie sa parole. Pour constater la victoire de du Plessis *Mornai* il ne faut que lire ce qu'en dit le Duc de Sully, zélé protestant, dans ses mémoires. Hugues Grotius dans ses lettres attribue à *Mornay* le traité *de Monarchia* publié sous le nom de Junius Brutus; mais M. Bossuet dit qu'il n'en fut que l'éditeur. Lorsqu'en 1621, Louis XIII raluma la guerre contre les Hugenots, il crut devoir ôter à du Plessis *Mornai* le gouvernement de Saumur, que *Mornai* tenoit de l'amitié de Henri IV, & qu'il possédoit depuis 1590. Il mourut le 11 novembre 1623. Il étoit né le 5 novembre 1549.

Philippe de *Mornai*, son fils, fut tué le 23 octobre 1605, dans les Pays-Bas, à l'entreprise de Gueldres.

Dans la branche des marquis de Montchevreuil, Charles de *Mornai* eut cinq fils tués au service, savoir:

Philippe, chevalier de Malte, tué au passage du Rhin en 1672.

Charles-François & Marc, capitaines de cavalerie, tués en diverses occasions.

Gaston-Jean-Baptiste, comte de Montchevreuil, lieutenant-général des armées du roi, tué à la bataille de Nerwinde le 19 juillet 1693.

Henri, leur frere, marquis de Montchevreuil, fut gouverneur du château de S. Germain-en-Laye, ainsi que Léonor son fils.

René, frere de Léonor, ambassadeur en Portugal, abbé d'Orcamp, nommé à l'archevêché de Besançon, passoit par l'Espagne en revenant

du Portugal, lorſqu'il fut aveuglé d'un coup de ſoleil ; il mourut aux eaux de Bagneres en 1721.

Dans la branche des ſeigneurs de Meſnil-Terribus & de Ponchon :

Charles de *Mornai* eut la jambe fracaſſée à la bataille de Rocroi en 1643.

Philippe, ſon ferre, fut tué auſſi dans un autre combat.

François, fils de Charles, mourut au ſervice à Sar-Louis le 18 décembre 1719.

Henri, frère aîné de François, reçut au ſiége de Namur en 1692, un coup de mouſquet dans la joue gauce, & la balle ſortit derriere l'oreille droite ; cette bleſſure ne l'empêcha pas de ſe trouver l'année ſuivante à la bataille de Nerwinde, où il en reçut pluſieurs autres.

Louis-François, leur frere, après avoir été trente ans capucin, fut nommé en 1713, coadjuteur de Quebec.

Dans la branche de Villarceaux :

Philippe, chevalier de Malte, fut tué en duel en 1624.

Pierre, ſeigneur de Villarceaux ſon frere, fut aſſaſſiné le même année.

Charles, marquis de Villarceaux, petit-fils de Pierre, fut tué à la bataille de Fleurus, le 19 juillet 1690.

MORON, (Jérôme) (*Hiſt. d' Ital.*) chancelier du Milanès, ſous Maximilien & François Sforce. Lorſque François Ier. en 1515, tenoit le premier de ces princes aſſiégé dans le château de Milan, le connétable de Bourbon jugea, d'après les diſpoſitions particulieres dont il étoit informé, que la voie de la négociation ſeroit plus efficace & plus prompte que celle des armes ; il y employa Jean de Gonzague ſon oncle, favori de Sforce, il gâgna par ſon moyen, Jérôme *Moron*, chancelier de Milan, l'âme du conſeil de Sforce, homme adroit & politique. Quelques hiſtoriens accuſent ces deux hommes d'avoir deshonoré leur maître, en lui faiſant ſigner une capitulation prématurée ; *Moron* fut conſervé dans ſa dignité de chancelier du Milanès, on lui promit de plus, une charge de maitre des requêtes ; on lui manqua de parole, & il eut d'ailleurs à ſoufrir du gouvernement des de Foix, qui exerçoient l'autorité du roi dans le Milanès ; il ſe mit donc à intriguer avec ſuccès auprès du pape, de l'empereur & de tous les ſouverains d'Italie, en faveur de François Sforce ; il fit pour lui des levées de troupes. Le maréchal de Foix, dur & ſévere, & aliénant par-là tous les eſprits, envoya au ſupplice tous ceux qu'il ſoupçona de relations avec *Moron*, & il ne fit que fortifier le parti de Sforce & de *Moron*. Ce dernier ſervit contre la France en 1521, dans l'armée de Proſper Colonne & de Peſcaire ; il s'oppoſa de tout ſon pouvoir à la levée du ſiége de Parme ; par la connoiſſance particuliere qu'il avoit du pays, il facilita aux confédérés le paſſage de l'Adda, en leur indiquant un endroit mal gardé, où ils trouverent des bateaux cachés dans des roſeaux, tandis que Lautrec, averti par François Ier. de veiller ſur l'Adda, & d'en diſputer le paſſage aux confédérés, aſſuroit qu'il étoit impoſſible qu'ils tentaſſent ſeulement de le paſſer. Au commencement de 1522, le parti François s'étant fortifié, *Moron* ne perdit point courage ; il courut à Milan pour chercher de l'argent & pour achever de ſoulever tous les eſprits en faveur du maître ſous lequel il eſpéroit gouverner : il gâgna un moine enthouſiaſte, nommé André de Ferrare, qui lui prêta le ſecours de ſes diſcours. L'infatigable *Moron*, plus utile au duc de Milan que les plus habiles généraux, faiſoit de plus en plus repentir les François de ne lui avoir pas tenu parole. En 1523, pendant la campagne de l'amiral de Bonnivet dans le Milanès, il empêcha Milan d'être ſurpris par ce général ; il encourageoit & les bourgeois & les ſoldats, veilloit à l'aproviſionement de la place & à l'avancement des travaux ; Milan étant bloqué, cent mille hommes manquerent de pain pendant huit jours, non par défaut de bled, car ſes ſoins y avoient pourvu, mais par défaut de farine, parce que tous les moulins étoient ruinés ; il employa des moulins à bras, il redoubla de zele & de travaux, il inſpira aux habitans ſon eſprit de reſſource & ſa conſtance ; enfin il ſauva Milan.

Après la bataille de Pavie, *Moron* vit avec douleur, la dépendance dans laquelle l'empereur retenoit Sforce. Il forma le projet de raſſembler dans une ligue contre l'empereur ſeul, la France, l'Angleterre, le pape, les Florentins, les Vénitiens & Paſcaire lui-même, général de l'empereur, mais mécontent, qui devoit attirer au parti de la ligue tout ce qu'il pouroit entraîner de l'armée impériale, & faire égorger le reſte. Peſcaire trahit *Moron*, le projet échoua ; *Moron* mourut ſubitement au camp devant Florence en 1529.

Il eut un fils, (Jean *Moron*) cardinal, & qui eut des ſuffrages pour la papauté, entr'autres, celui de Saint-Charles Borromée. Il fut envoyé légat en diverſes contrées, & il fut préſident du concile de Trente. Mort à Rome en 1525. On a de lui quelques Epîtres, Conſtitutions, &c., & autres ouvrages eccléſiaſtiques. Sa vie, beaucoup moins active que celle de ſon pere, a été écrite par Jacobellus, évêque de Foligny.

MOROSINI, en latin *Maurocenus* (*Hiſt. mod.*) noble & anciene maiſon qui a donné pluſieurs doges à la république de Veniſe :

1°. Dominique, élu doge en 1148.

2°. Marin elu en 1249.

3°. Michel, mort en 1581, quatre mois après ſon élection. Il ſoumit l'île de Ténedos.

4°. François, le plus illuſtre de tous, quatre

fois généraliſſime des armées vénitiennes contre les Turcs, ſe ſignala par les plus grandes & les plus belles actions; ce fut lui qui fit cette belle défenſe de Candie, à laquelle la France & diverſes puiſſances de l'Europe contribuerent. On compte que pendant le cours de ce ſiége, il ſoutint plus de cinquante aſſauts, livra plus de quarante combats ſous terre, éventa près de cinq-cents fois les mines des aſſiégeans. Il fut enfin forcé de capituler au bout de vingt-huit mois de ſiége, en 1669. Les Vénitiens avoient perdu à ce ſiége au moins trente mille hommes; les aſſiégeans cent vingt mille. Le grand-viſir, qui aſſiégeoit Candie, avoit cherché à corrompre *Moroſini*, en lui offrant, au nom du grand-ſeigneur, la principauté de la Valachie & de la Moldavie. *Moroſini* n'avoit pas été plus accéſſible à l'ambition qu'à la crainte. Quelle fut ſa récompenſe? Il fut arrêté à ſon retour à Veniſe, par ordre du ſénat. Cette injuſtice ſervit à manifeſter non ſeulement ſon innocence, mais ſa vertu inflexible & inaltérable. La république, pour réparation, lui donna la charge de Procurateur de Saint-Marc. En 1677, il remporta ſur les Turcs, une victoire près des Dardanelles, prit Corinthe, Athènes, preſque toute la Grece avec les Îles voiſines. Ce fut alors qu'on lui donna le titre de *Peloponéſiaque*, comme les anciens Romains donnoient à leurs généraux, le ſurnom glorieux des conquêts qu'ils avoient faites. Ses concitoyens lui érigerent une ſtatue avec cette inſcription: *Franciſco Mauroceno, Peloponeſiaco, adhuc viventi*. Ce grand homme fut fait doge en 1688. Il fut généraliſſime pour la quatrieme fois en 1693. Il étoit alors âgé de ſoixante & quinze ans, étant né en 1618; il n'en batit pas moins les Turcs, & à pluſieurs repriſes. Enfin la fatigue & les travaux l'ayant épuiſé, il tomba malade, & mourut à Napoli de Romanie en 1693. On grava ſur ſon tombeau la même inſcription que ſur ſa ſtatue, en retranchant les deux derniers mots, qui ne pouvoient plus avoir lieu, *adhuc viventi*, mais en conſervant ce titre de Péloponéſiaque, qui fait ſa gloire.

Deux cardinaux du nom de *Moroſini*, Pierre & Jean-François, ont été célebres, l'un au quinzieme ſiecle, l'autre au ſeizieme. Au commencement du dix-ſeptieme, André *Moroſini*, revêtu de principales charges de la république, continua l'hiſtoire de Veniſe de Paruta, qu'il pouſſa juſqu'en 1615.

MORTIMER *ou* MORTEMER., (Roger de) (*Hiſt. d'Anglet.*) Seigneur Anglois d'une belle figure, & d'une naiſſance diſtinguée, plut infiniment à Iſabelle de France, femme d'Edouard II. Aprés la mort tragique de ce prince, à laquelle *Mortimer* contribua beaucoup, il gouverna entiérement la reine, dont il étoit à la fois l'amant & le miniſtre. Sa tyrannie étoit devenue inſupportable & au peuple & au roi; le peuple frémiſſoit de voir une femme meurtriere de ſon mari, régner ſcandaleuſement avec ſon complice; le roi Edouard III. quoique élevé ſur le trône par les crimes de ſa mere, s'indignoit des horreurs dont on ſouilloit les prémices de ſon regne. Iſabelle & *Mortemer* voyoient l'exécration publique & la bravoient; ils s'imaginoient pouvoir tout, parce qu'ils oſoient tout; ils croyoient couvrir des crimes atroces par des crimes adroits. Quand ils voulurent perdre le comte de Kent, qui les avoit trop bien ſervis, mais qui s'en repentoit, ils lui firent donner le faux avis que le roi Edouard II, ſon frere, dont il pleuroit la mort, étoit vivant; on lui dit qu'il ne pouvoit pas le voir, mais on l'aſſura qu'il pouvoit lui écrire, & l'on offrit de remettre ſes lettres, le comte de Kent écrivit, il promit à ſon frere de ne rien négliger pour lui rendre la liberté & la courone. C'étoit tout ce qu'on voluoit: la lettre portée à *Mortemer*, fut le crime pour lequel un parlement vendu, condamna au dernier ſupplice le frere d'Edouard II & l'oncle d'Edouard III. Sa confiſcation fut donné à un des fils de *Mortemer*, tant l'autorité avoit dépouillé toute pudeur. *Mortemer* fit arrêter pour la même cauſe, un autre prince du ſang, dont il avoit reçu, auſſi bien qu'Iſabelle, les plus grands ſervices, c'étoit le comte de Lencaſtre. Les Parlemens n'oſoient plus réſiſter à *Mortemer*: au mépris de toutes les loix, il entroit à main armée dans les aſſemblées, menaçant de la mort quiconque prétendroit réſiſter. Préſent à tout par les eſpions dont il entouroit le roi & les grands, il rendit le roi inacceſſible & les grands ſuſpects les uns aux autres. Quand le roi entreprit de le punir, il fallut qu'il cachât ſon projet comme on cache une conſpiration; à peine put-il trouver des complices; il convoqua un parlement à Nottingham; il voulut ſe rendre le maître du château, mais Iſabelle & *Mortemer* l'avoient prévenu; on lui permit à peine de s'y loger avec trois ou quatre domeſtiques; la reine avoit pris la précaution de faire changer les ſerrures, & tous les ſoirs on lui apportoit les clefs du château: le roi eut connoiſſance d'un paſſage ſouterrain, pratiqué autrefois pour donner au château une ſecrete iſſue, abandonné alors & bouché par des décombres. Ce paſſage qu'on appele encore *la foſſe de Mortemer*, communiquoit à l'appartement de ce favori; ce fut par là que les confidens du roi, introduits pendant la nuit, ſurprirent *Mortemer* tenant un conſeil ſecret avec ſes amis particuliers. Deux de ces derniers ayant tiré l'épée pour le défendre, furent maſſacrés à l'inſtant: la reine réveillée par le bruit & par ſon inquiétude, s'élance de ſon lit, vole au ſecours de ſon amant: *mon fils, mon fils*, crioit-elle, *épargnez le gentil Mortemer*! Elle le vit entraîner; *Mortemer* fut pendu, Iſabelle enfermée, alors Edouard fut roi.

Obſervons ſeulement, en faveur de l'autorité toujours néceſſaire des loix, que le parlement ayant condamné *Mortemer* ſur la ſeule notoriété des faits, ſans avoir entendu de témoins, ſans avoir donné à l'accuſé les moyens de ſe défendre, cet arrêt fut caſſé environ vingt ans après, ſur les repréſentations du fils de *Mortemer*, qui allégua l'irrégularité de la procédure.

Quant à Iſabelle, l'opinion conſtante eſt qu'elle vécut vingt-huit ans dans ſa priſon. Froiſſard, auteur preſque contemporain, dit qu'*elle y uſa ſa vie doucement; qu'on lui donna des chambrieres pour la ſervir, dames pour lui tenir compagnie, chevaliers d'honeur pour la garder, belle revenue pour la ſuffiſament gouverner ſelon ſon noble état, & que le roi ſon fils la venoit voir deux ou trois fois l'an;* c'étoit tout ce qu'il lui devoit.

La maiſon de *Mortemer*, joua dans la ſuite un rôle conſidérable, & eut des droits inconteſtables au trône après la mort de Richard II, fils du prince Noir, & petit-fils d'Edouard III. Le ſecond des fils d'Edouard III, qui ſuivoit immédiatement le prince Noir, & qui précédoit les ducs de Lancaſtre & d'Yorck, auteurs des deux Roſes, étoit le duc de Clarence. Celui-ci étoit mort avant ſon pere, ne laiſſant d'Eliſabeth de Burgh ſa femme, qu'une fille, mariée à Edmond *Mortemer*, comte de la marche, d'une autre branche que Roger, ces *Mortemer*, trahis par le ſort, ne régnerent point, mais leurs droits paſſerent par mariage, à la branche d'Yorck, qui les fit valoir.

MORTON, (*Hiſt. d'Anglet. & d'Écoſſe*) le comte de Murray frere naturel de Marie Stuart & ſon plus mortel ennemi, chef du parti proteſtant en Écoſſe; le comte de *Morton* de la maiſon de Douglas, ami de confident de Murray, & le ſecrétaire d'état Maitland de Léthington formoient ce qu'on pouroit appeler le Triumvirat d'Écoſſe, dont l'objet étoit de perdre Marie Stuart & de mettre ſur le trône le comte de Murray, ſous lequel les deux autres eſpéroient de régner. Ils avoient d'abord engagé la reine Eliſabeth à faire enlever la reine d'Écoſſe à ſon paſſage de France en Écoſſe; c'étoient eux qui avoient fait aſſaſſiner David Riccio; (*voyez* Riccio) c'étoient eux qui entretenoient par toute ſorte d'artifices, la méſintelligence & la diviſion entre Marie Stuart & Stuart Darnley ſon mari. La politique aſſez conſtante du Triumvirat, étoit de ne jamais s'expoſer tout entier & de paroître même ſe diviſer; quand l'un des trois prenoit les armes, les deux autres, ou l'un d'eux feignoit de s'atacher aux intérêts de la reine, & reſtoit auprès d'elle pour l'épier, la tromper & rendre comte de tout aux autres. La nuit du 9 au 10 février 1567, la maiſon où étoit logé Darnley ſaute en l'air par le jeu d'une mine, on retrouve le corps de ce prince à quelque diſtance de là, ſous un arbre. Quels étoient les aſſaſſins? La voix publique accuſa d'abord le comte de Bothwel. Le crédit de Murray & de *Morton* fit choiſir les juges & les officiers qui devoient connoître de ce crime. Quand Botwel parut devant ſes juges, *Morton* prit ſa défenſe, & voulut l'acompagner. Pendant qu'on inſtruiſoit ou qu'on feignoit d'inſtruire le procès de Bothwel, Murray content de lui avoir fait donner des juges à ſon choix, voyageoit en Angleterre & en France, paroiſſant ne prendre part à rien, & ſuppoſant que la recherche qu'on alloit faire des aſſaſſins du roi ne pouvoit le regarder, ou en tout cas voulant détourner de lui les ſoupçons. Bothwel fut abſous par la connivence de ſes juges, par le crédit de ſes complices, à la tête deſquels étoit *Morton*; mais ceux-ci virent bien que le peuple n'avoit pas confirmé la ſentence des juges, & que Bothwel étoit condamné par l'opinion publique. Ils engagerent la nobleſſe à ſigner un acte de confédération, par lequel elle garantiſſoit l'innocence de Bothwel, prenoit ſa défenſe contre ſes accuſateurs, & le propoſoit à Marie avec inſtance comme un homme digne de recevoir la main de ſa ſouveraine, comme un vieux ſerviteur de la reine d'Écoſſe Marie de Lorraine ſa mere, comme un apui néceſſaire & dont elle ne pouvoit ſe paſſer dans un temps de factions & de crimes, où ſon précédent mari venoit de lui être enlevé par un attentat ſi hardi & ſi éfrayant. Murray, avant ſon départ, affectant un faux zele pour les intérêts de ſa ſœur, lui avoit auſſi tenu le même langage; cependant on ſentoit que la reine ſeroit retenue par la conſidération des ſoupçons dont Bothwel avoit été l'objet. C'eſt ſur-tout à détruire ces ſoupçons que l'on s'atache. Les termes dans leſquels étoit conçu l'acte ſouſcrit par la nobleſſe, avoient ſur ce point une énergie qui ne permettoit aucun doute ſur l'innocence de Bothwel. „ pour la ſoutenir, diſoit-on, & pour aſſurer le mariage „ de Bothwel avec la reine, nous ſacrifierons „ nous fortunes & nos vies.... ſi nous venions „ jamais à penſer ou agir autrement, nous conſentons à perdre pour toujours notre réputation & à être regardés comme des gens ſans „ foi, comme des traîtres. „ Cet acte étoit ſigné de *Morton* & de ſes amis & de tous les géntilshommes qu'ils avoient pu ſéduire. Marie, en épouſant mal-gré elle, ce vieux Bothwel, crut céder aux vœux de ſa nobleſſe & ſe ſacrifier au bien de l'état; d'ailleurs éfrayée pour elle-même de la violence qui lui avoit enlevé ſon mari, elle crut en effet avoir beſoin d'un apui, & n'en pouvoir choiſir un plus ſûr que celui qui lui avoit été propoſé par ſon frere & par la nobleſſe de ſon royaume; elle ne pouvoit croire Bothwel coupable; accuſée elle-même par des libelles, la conſcience qu'elle avoit de ſon innocence la diſpoſoit à juger innocent,

nocent, sur la foi de la noblesse du royaume, un ancien & zélé serviteur de sa maison. Elle se persuada même qu'on n'avoit accusé Bothwel qu'en haine de l'attachement qu'il lui avoit toujours montré, & de la confiance dont elle l'honoroit.

Morton avoit fait absoudre le comte de Bothwel, il avoit déterminé la reine à épouser ce Bothwel; à peine le mariage est-il célebré, tout change. *Morton* se déclare ennemi de Bothwel & de la reine; peu s'en faut qu'il ne les surprene & ne les enleve dans leur palais même; il souleve cette même noblesse qu'il avoit séduite, & lui fait prendre les armes. Quel motif allégue-t-il de cette révolte contre sa souveraine? *c'est que par son mariage, aussi honteux que précipité, avec le comte de Bothwel, Marie fournit une preuve non équivoque qu'elle a participé à la mort du roi son époux.*

La vérité est que *Morton* avoit été complice de Bothwel dans l'assassinat du roi; ainsi, bien assuré que Bothwel étoit coupable, il le défend devant les juges, il le fait absoudre par ces juges vendus, il fait attester son innocence par la noblesse, il la fait attester devant la reine, il lui propose cet homme pour mari; & quand elle a bien voulu l'agréer sur la foi d'une innocence ainsi confirmée, c'est le moment que *Morton* attendoit pour accuser Bothwel du meurtre du roi, & la reine elle-même de complicité! cette complicité, il la fonde sur le mariage même qu'il a eu l'insolence & la perfidie de proposer!

Morton poursuit la reine & Bothwel; l'injustice triomphe, la reine tombe entre les mains des rebelles, elle s'en échape, elle se sauve en Angleterre, où, contre tout droit, elle est retenue prisoniere. Quant à Bothwel, il eût été aussi aisé à prendre que la reine, mais Murray & *Morton* étoient trop habiles pour se charger de ce dangereux prisonier qui, n'ayant plus rien à ménager, eût tout dit & tout prouvé: on le laissa échaper; on attendit qu'il eût gâgné les Orcades, puis le Danemarck, alors on mit sa tête à prix pour lui fermer le retour. Murray est nommé régent d'Écosse. Cependant Elisabeth, reine d'Angleterre, veut que sa prisoniere se justifie; on nomme des commissaires de part & d'autre; Murray, *Morton* & Léthington ont grand soin de se faire nommer à la tête des commissaires accusateurs de Marie; ils veulent suivre tous les détails de cette afaire, quoiqu'ils n'aient rien à craindre, ayant pour juge Elisabeth leur alliée & l'ennemi de Marie.

Après la mort de Murray la régence d'Écosse fut donnée au comte de Lennox, père du malheureux Darnley. Vengeur naturel de la mort de son fils, son premier soin fut d'envoyer en Danemarck, réclamer Bothwel; cette ambassade donnoit de vives inquiétudes à *Morton*; de concert avec Elisabeth, auprès de laquelle il étoit alors, il fit manquer la négociation, & Bothwel resta en Danemarck, *Morton* intercepta les dépêches que le ministre écossois envoyoit au régent d'Écosse: cependant la guerre civile continuoit en Écosse entre le parti de la régence, qu'on appeloit le parti du jeune roi, & celui de la reine, c'est-à-dire, qu'on armoit le fils contre la mere; Lennox étant tombé entre les mains du parti ennemi, fut massacré sans pitié, en vengance de cruautés pareilles qu'il avoit exercées contre les gens de ce parti qui étoient tombés entre ses mains, nommément contre l'archevêque de Saint-André, Hamilton, qu'il avoit fait pendre.

La régence fut donnée aut comte de Marr, gouverneur du jeune prince, homme digne d'un parti plus juste; il mourut en peu de jours, d'une maladie inconnue, dont il fut saisi en sortant de dîner chez le comte de *Morton*, qui voulut avoir sa place & qui l'eut (1572.)

Morton se signala par des violences plus grandes encore que celles de son ami Murray envers les partisans de Marie; il se rendit odieux à la nation, qui le déposa; après avoir passé quelque temps dans une retraite que ses amis même appeloient l'*Antre du Lion*, il rentra dans la régence à main armée, mais ce fut pour tomber de plus haut & dans un abîme plus profond.

Elisabeth avoit brouillé Marie avec le prince d'Écosse son fils; on parvint à brouiller à son tour Elisabeth avec le prince d'Écosse; ce fut l'ouvrage des Guises. Un des moyens qu'ils imaginerent pour servir Marie Stuart, leur cousine, fut d'envoyer en Écosse, Edme Stuart, baron d'Aubigny, nevu du feu comte de Lennox, & le plus proche parent du jeune prince, du côté paternel. Il s'associa un autre Stuart, fils du lord Ochiltrée. La faveur de Jacques fit le premier, duc de Lennox; le second, comte d'Arran. Tous deux avoient de quoi plaire; ils s'emparerent de l'esprit de jeune prince, l'approcherent de sa mere, l'éloignerent d'Elisabeth, l'irritérent sur-tout contre *Morton*, qu'ils accuserent devant le prince d'être un des meurtriers de son pere; *Morton* fut arrête, on lui fit son procès; la reine d'Angleterre en fut vivement alarmée, elle envoya coup sur coup, pour cette afaire, plusieur ambassadeurs extraordinaires en Écosse. Elle fit avertir le prince de se défier du duc de Lennox & du comte d'Arran, qui, disoit-elle, le trahissoient. Un de ses ministres plaida publiquement par son ordre, la cause de *Morton* devant le parlement d'Écosse; elle pria & menaça, elle voulut soulever en faveur de *Morton*, la noblesse écossoise. *Morton* s'étoit fait trop d'ennemis dans la noblesse même; Elisabeth fit avancer des troupes sur la frontiere; on avoit tout prévu & pourvu à tout. *Morton*, convaincu & condamné, fut exécuté sans ré-

clamation ; il fit au moment de ſon ſupplice, une déclaration qui fut rédigée ou écrite ſous ſa dictée, par des eccléſiaſtiques de ſes amis, qui l'aſſiſtoient à la mort, & il réſulte de cette déclaration :

1°. Qu'ayant ſu le complot de Bothwel, il ne l'avoit ni prévenu ni révélé ; qu'après l'exécution du crime, ſachant Bothwel coupable, il l'avoit fait abſoudre par des juges à ſa bienſéance, devant leſquels il l'avoit même acompagné ; qu'il l'avoit propoſé & fait propoſer par la nobleſſe, pour mari à la reine, & qu'il s'étoit ſervi enſuite de ce mariage pour prouver la complicité de la reine avec Bothwel, qu'il n'avoit accuſé qu'après le mariage.

2°. Que croyant ou ſachant Léthington coupable, il l'avoit fait reconoître par la même nobleſſe, *pour homme d'honeur & citoyen utile*.

3°. Qu'enfin, ayant ſu, avant la mort du roi, que ſon couſin Archibald Douglas étoit entré dans une conjuration ; & après la mort du roi, que ce même Archibald Douglas avoit aidé Bothwel dans l'exécution du crime, il en avoit fait ſon agent & ſa créature, l'avoit élevé de l'emploi obſcur de miniſtre à Glaskow, à la dignité de lord de la cour de juſtice ; qu'enfin il avoit fait ſa fortune, comme pour le récompenſer d'avoir aſſaſſiné le roi.

MORVILLIERS, (de) (*Hiſt. de Fr.*) Il y a eu un chancelier & un garde des ſceaux de ce nom ; mais il n'étoient pas, dit-on, de la même famille :

1°. Le chancelier, nommé Pierre, étoit fils de Philippe *de Morvilliers*, premier préſident du parlement de Paris, ſous les regnes de Charles VI & de Charles VII, mort en 1438. Ils étoint d'une famille noble de Picardie. Pierre fut fait chancelier en 1461, la premiere année du regne de Louis XI. Ce prince l'envoya en 1464, auprès du duc de Bourgogne, Philippe le Bon ; il l'avoit envoyé auparavant auprès du duc de Bretagne, & voici à quelle occaſion. Le comte de Charolois, (Charles le Téméraire) à qui le duc de Bourgogne ſon pere, avoit confié le gouvernement des Pays-Bas, faiſoit ſon ſéjour à Gorkon en Hollande, d'où il entretenoit une correſpondance ſecrete avec le duc de Bretagne, par le moyen de Romillé, vice-chancelier de ce duc. Louis XI envoya ſon chancelier *Morvilliers*, homme violent, impétueux & hardi, défendre au duc de Bretagne, de batre monoie & de lever des tailles dans ſon duché. Le duc ſurpris, feignit de ſe ſoumettre, gâgna du temps, & ſe ligua ſecrétement avec le comte de Charolois.

Le bâtard de Rubempré, déguiſé en marchand, entra dans le port de Gorkon, à deſſein d'enlever Romillé, l'âme & l'inſtrument de cette intrigue. Peut-être la commiſſion de Rubempré s'étendoit-elle juſqu'à enlever le comte de Charolois lui-même, ſi l'occaſion s'en préſentoit, du moins le comte affecta de le croire & de le publier ; Rubempré fut découvert & arrêté. Le roi envoya au duc Bourgogne, qui étoit pour lors à Heſdin, une ambaſſade célebre, à la tête de laquelle étoit *Morvilliers*, pour demander la liberté de Rubempré & une réparation éclatante des bruits injurieux, répandus par le comte de Charolois, au ſujet de cette expédition. *Morvilliers* mit tant de hauteur dans ſes plaintes & dans les reproches dont il accâbla le comte de Charolois ſur ſes intelligences avec le Breton, qu'il aliéna les eſprits plus que jamais, & fit partager au duc de Bourgogne le reſſentiment de ſon fils contre le roi. Lorſque les ambaſſadeurs prirent congé du duc de Bourgogne, le comte de Charolois dit à l'archevêque de Narbonne, d'un ton ironique & fier : „ recomandez-moi très-humblement à la bonne grâce du roi, & lui dites qu'il m'a bien „ fait laver la tête par ſon chancelier, mais „ qu'avant qu'il ſoit un an, il s'en repentira „. Il lui tint parole, comme Louis XI le reconut lui-même dans la ſuite, & l'aventure de Rubempré & les hauteurs de *Morvilliers*, furent une des principales cauſes de la guerre du bien public & de la bataille de Montlhéri. Le chancelier de *Morvilliers* mourut en 1476.

2°. Le garde des ſceaux, nommé Jean, fils du procureur du roi de la ville de Blois, naquit en 1507, fut d'abord lieutenant-général de Bourges, doyen de la cathédrale de cette ville, puis conſeiller au grand-conſeil. Il fut envoyé en ambaſſade à Veniſe, & s'y conduiſit bien ; il eut l'évêché d'Orléans en 1552, & les ſceaux en 1568. Il acquit de la réputation au concile de Trente. Il ſe démit de ſon évêché en 1563, il quita auſſi les ſceaux & les reprit. Il les avoit eus la premiere fois, à la retraite du chancelier de l'Hôpital, auquel il étoit fâcheux de ſuccéder. Il mourut à Tours en 1577.

MORUS, (Thomas) (*Hiſt. d'Anglet.*) chancelier d'Angleterre, ſavant, d'une vertu douce, d'un eſprit gai, qui plaiſanta juſques ſur l'échafaud, où le barbare Henri VIII l'envoya, parce qu'il refuſoit de reconoître ſa ſuprématie ; il dit à un des aſſiſtans : *aidez-moi, je vous prie, à monter, il n'y a pas d'apparence que vous m'aidiez à deſcendre*, il rangea ſa barbe ſous la hache de l'exécuteur, en diſant : *celle ci n'a point commis de trahiſon*. Cette homme rare donnoit toujours à la vertu un caractere d'enjouement & de gaieté. Un gentilhomme auglois, qui avoit un procès à la chancellerie, lui envoya deux flacons d'or d'un travail recherché ; Thomas *Morus* les fit remplir d'un vin exquis, & les remit au domeſtique du gentilhomme : „ mon „ ami, lui dit-il, dites à votre maître, que ſi „ mon vin lui paroît bon, il peut en envoyer „ chercher tant qu'il voudra. „

Thomas *Morus* fut décapité en 1535. Sa fem-

me le conjuroit d'obéir au roi, & de se conserver pour elle & pour ses enfans. Il avoit soixante-deux ans, étant né vers l'an 1473. *Combien d'années croyez-vous que je puisse vivre encore ? — Plus de vingt ans*, répondit-elle. — *Et c'est à vingt ans de vie sur la terre que je sacrifierois l'éternité* ! Marguerite *Morus* sa fille, digne d'un tel pere, lui écrivit, dit-on, pour lui persuader aussi d'obéir au roi; mais elle avoit espéré que sa lettre seroit interceptée : elle le fut, & en conséquence, on lui acorda la permission qu'elle sollicitoit, d'aller consoler & servir son pere dans la prison; alors elle loua son zele & sa constance, lui promit de suivre son exemple, s'il en étoit besoin, & d'être, comme lui, fidele à la religion, au péril de sa vie; elle racheta de l'exécuteur, la tête de son pere, professa hautement l'orthodoxie en Angleterre, & chercha sa consolation dans la foi dont son pere étoit mort martyr, & dans les lettres qu'il avoit cultivés avec gloire. On a de lui un dialogue, intitulé: *quod Mors pro fide fugienda non sit*. Ce principe régla sa conduite. Il écrivit contre Luther; on a encore de lui une histoire de Richard III & d'Edouard V; une version latine de trois dialogues de Lucien; des lettres; des épigrammes; son apologie de *l'Éloge de la Folie*, par Erasme, est célebre; mais c'est surtout son *Utopie*, qui mérite d'être distinguée. Ce roman politique, souvent comparé à la république de Platon, peut être regardé comme un ouvrage de génie, sur-tout si l'on considere le temps où il a paru; la plupart des idées philosophiques & politiques, auxquelles on a su donner plus d'éclat dans la suite, se trouvent dans ce livre. Les réflexions du voyageur Raphaël Hythlodée, sur l'inconvénient des soldats & des domestiques trop nombreux; sur la peine de mort infligée aux voleurs; sur les moyens de prévenir le vol, pour n'avoir pas à le punir; sur les loix injustes en général, méritent l'attention des législateurs & des hommes d'état; & quant à la politique extérieure, aux intérêts des princes, toujours si mal connus par eux, à leurs conventions superflues, s'ils étoient justes; inutiles, s'ils sont injustes, on n'a rien dit de mieux depuis l'*Utopie*. L'auteur juge que la guerre, *bellum*, *rem plane belluinam*, doit être abandonée aux bêtes carnacieres.

Les mêmes principes de bienfaisance & d'équité présidents en général aux usages & aux loix des Utopiens. Si jamais les chefs des nations s'occupoient du soin de réformer les sociétés politiques & de raprocher le genre humain de la nature & du bonheur, ils auroient plus d'une idée utile à puiser dans ce livre, un des meilleurs certainement qu'ait produits le seizieme siecle. Il a été traduit par Gueudeville.

Morus, (Alexandre) (*Hist. Litt. mod.*) est le nom d'un ministre protestant, qui exerçoit son ministere à Charenton, il écrivit contre Milton, en faveur des Rois; son ouvrage a pour titre: *Alexandri Mori fides publica*. Milton & Daillé l'ont fort maltraité dans leurs écrits. On a de lui des Sermons qui attirerent la foule dans le temps; des traités de Controverses; des Harangues & des Poêmes latins, un entre autres, qu'il publia étant en Italie, au sujet d'un combat naval, gâgné par les Vénitiens contre les Turcs. La république de Venise lui fit présent d'une chaîne d'or pour cet ouvrage. Alexandre *Morus* étoit françois, né à Castres en 1616, d'un pere écossois; il mourut à Paris en 1670.

Il y a quelques autres savans, mais obscurs, du nom de *Morus*.

MOSCHUS, (*Hist. Litt. anc.*) poête bucolique grec, étoit contemporain de Théocrite & de Bion. Il vivoit comme eux du temps de Ptolemée-Philadelphe, environ deux siecles ou un peu plus avant J. C.

Les poésies de Moschus & de Bion, qui sont ordinairement imprimées ensemble, sont pleines de goût & de délicatesse, & plaisent à ceux même qu'on accuse de ne pas assez sentir le mérite de la simplicité des anciens.

Moschus est aussi le nom d'un pieux solitaire, prêtre de Jérusalem, connu par les voyages qu'il entreprit pour visiter les monasteres d'Orient & de l'Égypte & par un ouvrage intitulé: *Le Pré Spirituel*, qui a été traduit par M. Arnauld d'Andilly. Ce Moschus, nommé Jean, vivoit, à ce qu'on croit, dans le 7e. siecle de l'ere chrétienne.

MOSHEIM, (Jean Laurent) (*Hist. Litt. mod.*) célebre prédicateur allemand, de l'ancienne famille des barons de Mosheim. On a de lui une Histoire Ecclésiastique sous ce titre: *Institutiones Historiæ Ecclesiasticæ*, une histoire très-estimée par les Luthériens, de Michel Servet, des dissertations savantes sur divers objets littéraires. Il a traduit & commenté quelques ouvrages de Cudworth, de tous les historiens ecclésiastiques protestans, c'est peut-être le plus modéré, quoiqu'on sente très-bien qu'il penche pour sa communion. Il est mort vers le milieu du siecle présent, chancelier de l'université de Gottingue. Il étoit né à Lubeck en 1694.

MOSQUÉE, f. f. (*Hist. mod.*) parmi les Mahométans, c'est un temple destiné aux exercices de leur religion, ce mot vient du mot turc *meschit*, qui signifie proprement un temple fait de charpente, comme étoient ceux que construisirent d'abord les Mahométans; c'est delà que les Espagnols ont fait *meschita*, les Italiens *Moscheta*, & les François & les Anglois *mosquée* & *mosques*. Borel le dérive du grec μόσχος, *vitulus*, à cause que dans l'alcoran il est beaucoup parlé de vache; d'autres le tirent, avec plus de raison, de *masgiad*, qui, en langue arabe, signifie *lieu d'adoration*.

Il y a des *moſquées* royales fondées par les empereurs, comme la Solimanie, la Muradie, *&c.* A Conſtantinople il y a des *moſquées* particulieres fondées par des muphtis, des viſirs, des bachas, *&c.*

Les *moſquées* royales ou *jamis*, bâties par les ſultans, & qu'on appele *ſelatyn*, d'un nom générique qui ſignifie *royal*, ſont ordinairement acompagnées d'académies ou grandes écoles bâties dans leur enceinte ou dans leur voiſinage; on y enſeigne les loix & l'alcoran, & ceux qui ſont prépoſés à ces académies ſe nomment *muderis*, & n'en ſortent que pour remplir des places de mollaks ou de juges dans les provinces. Elles ſont auſſi acompagnées d'*imarets* ou hôpitaux pour recevoir les pauvres, les malades, les inſenſés. Les *moſquées* royales ont de grands revenus en fonds de terre, & les autres à proportion, ſelon la libéralité de leurs fondateurs.

On n'aperçoit dans les *moſquées* ni figures, ni images, parce que l'alcoran les défend expreſſément, mais pluſieurs lampes ſuſpendues, & pluſieurs petits dômes ſoutenus de marbre ou de jaſpe; elles ſont carrées & ſolidement bâties. A l'entrée eſt une grande cour plantée d'arbres touſus, au milieu de laquelle & ſouvent ſous un veſtibule eſt une fontaine avec pluſieurs robinets & de petits baſſins de marbre pour l'*abdet* ou ablution. Cette cour eſt environée de cloîtres où aboutiſſent des chambres pour les imans & autres miniſtres de la religion, & même pour les étudians & les pauvres paſſans. Chaque *moſquée* a auſſi ſes minarets, d'où les muezins appelent le peuple à la priere. Quand les Muſulmans s'y aſſemblent, avant que d'y entrer ils ſe lavent le viſage, les mains & les pieds. Ils quitent leur chauſſure & entrent enſuite avec modeſtie, ſaluent le mirob ou niche placé au fond de temple & tourné vers la Meque. Ils levent enſuite dévotement les ieux au ciel en ſe bouchant les oreilles avec les pouces, & s'inclinent profondément par reſpect pour le lieu d'oraiſon. Enfin ils ſe placent en ſilence, les hommes dans le bas de la *Moſquée*, les femmes dans ſes galeries d'en haut ou ſous les portiques extérieurs; là ils ſont tous à genoux ſur un tapis ou ſur la terre nue qu'ils baiſent trois fois; de temps-en-temps ils s'aſſeyent ſur leurs talons, & tournent la tête à droite & à gauche pour ſaluer le prophête, ainſi que les bons & mauvais anges. L'iman fait à haute voix la priere que le peuple répete mot pour mot. Les dômes des *moſquées* & les minarets ſont ſurmontés d'aiguilles qui portent un croiſſant: les Turcs ont changé en *moſquées* pluſieurs égliſes.

MOTASSEM, (Hiſt. des Califes) Calife au neuvieme ſiecle de l'ere chrétiene, cinquieme de l'Hégire. Son hiſtoire eſt d'une ſingularité qui paroît fabuleuſe ou du moins très-exagérée, elle eſt toute compriſe dans le ſurnom de *Huitainier*, qui lui fut donné parce que le nombre *huit* entre dans toutes les époques de ſa vie. Il naquit le *huitieme* mois de l'année, il fut le *huitieme* Calife Abaſſide & entour le *huitieme* de ſa race; il monta ſur le trône l'an de l'Hégire quatre cent dix-*huit* &, ſi l'on veut, l'an de J. C. *huit* cent quarante. Il alla *huit* fois commander ſes armées. Il régna *huit* ans, *huit* mois & *huit* jours. Il mourut âgé de quarante-*huit* ans. Il eut *huit* fils & *huit* filles. Il laiſſa dans l'épargne *huit* millions d'or & d'argent. On peut parier hardiment pour la fauſſeté de plus de la moitié de ces raports.

MOTHE HOUDANCOURT, (Philippe de la) (*Hiſt. de Fr.*) maréchal de France ſous Louis XIII & ſous Louis XIV, eſt au nombre des meilleurs généraux du temps où il a vécu. Ce fut dans les guerres civiles contre les Huguenots qu'il ſe ſignala d'abord en 1622; puis au combat naval gâgné contre eux par le duc de Montmorenci en 1625, à la priſe de Privas en 1629. Il fut bleſſé au combat du pont de Carignan en 1630. Il ſe diſtingua encore à la bataille d'Avein en 1635, au combat de Keiſinghen, où il commandoit l'infanterie françoiſe en 1637, à celui de Poligni en 1638, &, la même année encore, au combat où Savelli fut défait le 7 novembre. En 1639, il prit Quiers en Piémont & ravitailla Caſal. En 1641, il fut obligé de lever le blocus de Tarragone, parce que l'archevêque de Bordeaux Sourdis avoit laiſſé paſſer les ſecours que les Eſpagnols portoient à cette place; mais ce ne fut pas ſans avoir batu ces mêmes Eſpagnols le 10 Juin ſous les murs de Tarragone. Il les batit encore en 1642 au combat de Vals, le 19 janvier, & à la bataille de Villefranche, le 31 mars, & dans un troiſieme combat, & prit Monçon le 16 juin. Il étoit alors maréchal de France; Le roi lui en avoit donné le bâton à Narbonne le 13 avril de la même année. Il lui donna en même temps le duché de Cardonne & la vice-royauté de Catalogne. Le maréchal de *la Mothe* gâgna encore la bataille de Lérida le 7 Octobre. Juſques-là les ſuccès du maréchal de *la Mothe* excitoient l'envie; mais en 1643 le roi d'Eſpague reprit Monçon que *la Mothe* ne put ſecourir &, en 1644, dom Philippe de Selve batit le maréchal de *la Mothe* qui vouloit empêcher la priſe de Lérida. Le roi d'Eſpagne prit cette place & Balaguier, & fit lever le ſiége de Tarragone au maréchal. Celui-ci fut rapelé & mis à Pierre-Enciſe. Sa diſgrace venoit, dit-on, de ſes liaiſons avec le miniſtre Deſnoyers, qui étoit alors en diſgrace lui-même, parce qu'il n'avoit pas encore donné ſa démiſſion de la charge de ſecrétaire d'état de la guerre dans laquelle le Tellier étoit déſigné pour le remplacer. Le Tellier fit entrer le cardinal

Mazarin dans ſes intérêts, & on fit le procès au maréchal de *la Mothe*; il fut traîné de tribunaux en tribunaux, juſqu'à ce qu'enfin pleinement juſtifié par le parlement de Grenoble, il ſortit de Pierre-Enciſe en 1648. La vice-royauté de la Catalogne lui fut rendue en 1651. Il y força les lignes des ennemis devant Barcelone le 23 avril 1652, & ne rendit Barcelone, le treize octobre, qu'après 15 mois de ſiége. Il mourut le 24 mars 1657. La maréchale de *la Mothe Houdancourt*, ſa femme, fut gouvernante des enfans de France, & la ducheſſe de Ventadour, leur fille, fut la gouvernante de Louis XV.

Il y a eu ſous le regne de ce dernier prince, un autre maréchal de *la Mothe Houdancourt*, mort en 1755.

Le premier maréchal de *la Mothe Houdancourt* avoit eu un frere (Henri) évêque de Rennes, puis aréhevêque d'Auch.

Un autre, (Jérôme) évêque de Saint-Flour.

Un autre, abbé de l'ordre de Saint-Antoine.

Un autre, (Jacques) commandeur de l'ordre de Malthe.

Le comte de *la Mothe*, leur petit-neveu, fut tué à la défenſe d'Aire le 2 novembre 1610.

MOTHE LE VAYER, (François de la) (*Hiſt. Litt. mod.*) fils d'un ſubſtitut du procureur-général du parlement de Paris, il exerça lui-même long-temps cette charge; mais ſon goût l'entraînoit vers les lettres & la philoſophie. Il fut précepteur du duc d'Orléans, frere unique de Louis XIV, & avoit été propoſé pour Louis XIV lui-même. Il vécut en ſage & en ſolitaire à la cour. Il fut reçu à l'Académie Françoiſe en 1639. Ses ouvrages ont été recuillis en deux volumes in folio, en quatorze volumes in 8°. en 15 volumes in-12. Ils annoncent du jugement & du ſavoir. L'*Hexameron ruſtique* & les *Dialogues faits de l'imitation des Anciens*, ſous le nom d'*Oraſius Tubero*, ſont de *la Mothe le Vayer*. Ils ſont imprimés à part & ne ſe trouvent point dans le recueil de ſes œuvres. La traduction de Florus, qui porte le nom de *la Mothe le Vayer*, eſt d'un fils unique de François, ami de Boileau & auquel ce poëte adreſſe ſa quatrieme Satyre. C'eſt l'abbé le Vayer.

D'où vient, cher le Vayer, que l'homme le moins ſage,
Penſe toujours avoir la ſageſſe en partage? &c.

Ce fils mourut en 1664, du vivant du pere. On lui attribue le roman de Tarſis & Zélie. Le pere ne mourut qu'en 1672. Il étoit né à Paris en 1588. On a donné l'*Eſprit de la Mothe le Vayer*, in-12.

François de *la Mothe le Vayer* de Boutigny, maître des requêtes, mort intendant de Soiſſons en 1685, étoit de la même famille. On a de lui une *Diſſertation ſur l'autorité des Rois, en matiere de régale*; elle avoit d'abord été imprimée ſous le nom de M. Talon, avec ce titre: *Traité de l'autorité des Rois touchant l'adminiſtration de la juſtice*.

MOTHE, GUYON, (de la) *Voyez* GUYON.

MOTHE, (de la Mothe Fénelon) *Voyez* FÉNELON.

MOTIN, (Pierre) (*Hiſt. Litt. mod.*) poëte françois, né à Bourges, mort en 1615.

J'aime mieux Bergerac & ſa burleſque audace
Que ces vers où Motin ſe morfond & nous glace,

Dit Boileau.

MOTTE, (Houdart de la) (*Hiſt. Litt. mod.*) l'un des écrivains les plus ingénieux & les plus éclairées, l'un des meilleurs proſateurs françois: il eut auſſi de la réputation en plus d'un genre comme poëte, quoiqu'il n'y ait de lui en poéſie aucun ouvrage fini, & qu'on puiſſe regarder comme claſſique; mais qui pouroit ne pas aimer toujours *Ines de Caſtro*? Qui pouroit ne pas goûter le tranſport paſſioné de dom Pedre? Dans les fables, que de traits à retenir & à citer!

C'eſt l'imitation de La Fontaine qui a perdu tous les auteurs de fables, & qui a égaré *la Motte* même. S'il eût conſenti d'être lui, d'être *la Motte* & non pas la Fontaine, c'étoit un fabuliſte philoſophe, plein d'eſprit & de raiſon; mais il a voulu, dans ſes prologues & dans ſes réflexions, badiner comme la Fontaine, & ces petites grâces étrangeres devienent chez lui autant de grimaces, il ne s'eſt pas aſſez ſouvenu de la fable de La Fontaine:

Ne forçons point notre talent,
Nous ne ferions rien avec grâce.

C'eſt dans le genre lyrique, dans l'opéra que M. de *la Motte* a eu le plus de ſuccès; *Alcione*, *Iſſé*, *Scanderberg*, *l'Europe Galante*, *le Triomphe des Arts*, *Canente*, *le Carnaval & la Folie*, *Amadis de Grece*, *Omphale* ont conſervé de la reputation. Il nous ſemble cependant que ſa poéſie eſt ſeche & froide, ſi on la compare à celle de Quinault, au prologue des Élémens, à l'acte de Vertumne & Pomone, enfin à ce qu'il y a de mieux après Quinault dans ce genre.

On a de *la Motte* auſſi des comédies, & ces comédies ont du mérite; on joue toujours le Magnifique avec ſuccès. Il eut part, dit-on, au *Port de Mer*, très-jolie piece qu'on attribue communément au ſeul Boindin, & qui en effet n'eſt pas dans le recueil des œuvres de *la Motte*. Il avoit d'abord débuté par ce genre, & ſon début ne fut point heureux. Il avoit donné en 1693, à vingt & un ans, une comédie qui

avoit pour titre: *Les Originaux ou l'Italien*. La douleur qu'il eut de ſa chute, l'engagea pour quelque temps à quiter le monde & ce fut à la Trappe qu'il ſe retira. Rouſſeau qui étoit jaloux de tous les talens, le fut des talens de M. de, *la Motte*. Ils furent en concurrence pour l'Académie, *la Motte* l'emporta & devoit l'emporter auprès d'une compagnie qui exige, dans ſes membres, la réunion des mœurs & des talens. M. d'Alembert trouve cependant que l'Académie fut injuſte, en ne reconoiſſant pas la prééminence des titres de Rouſſeau ſur ceux de ſon rival. Il eſt vrai que Rouſſeau portoit dans l'ode une énergie, un éclat, un enthouſiaſme qui avoient été refuſés à *la Motte*; mais, ſans vouloir approuver ni blâmer ceux qui croiront pouvoir mettre en parallele la philoſophie de *la Motte* avec la poéſie de Rouſſeau, le grand ſens du premier, même dans l'ode, avec l'harmonie impoſante, mais quelquefois un peu inſignifiante du ſecond, *la Motte* avoit pour lui ſes ſuccès en divers genres au théâtre, auxquels Rouſſeau n'avoit rien à oppoſer; *la Motte* avoit ſa Proſe la plus parfaite qu'on connût, juſqu'alors en françois, mérite auquel Rouſſeau n'avoit encore rien à oppoſer; *la Motte* avoit l'univerſalité des genres; Rouſſeau étoit reſtreint à une ſphere bien bornée, & quand *la Motte* lui en auroit abandoné l'empire & ſe ſeroit borné aux autres titres ſur leſquel il n'y avoit point de concurrence entre lui & ſon rival, il auroit pu dire:

illa ſe jactet in aula
Æolus, & clauſo ventorum carcere regnet.

Ainſi, tout bien peſé, nous ne ſaurions trouver dans la préférence donnée à *la Motte* ſur Rouſſeau, cette injuſtice qu'y trouve M. d'Alembert.

M. de Fontenelle, qui diſoit que ſa gloire étoit de n'avoir pas été jaloux de M. de *la Motte*, parle dans l'éloge de ſon ami, d'églogues „ qu'il renfermoit, dit-il, peut-être par un prin„ cipe d'amitié pour moi „. En effet ſi nous n'avions pas les Églogues de M. de Fontenelle, ce ſeroient celles de M. de *la Motte* qui en tiendroient la place; elles ſont dans le même genre & du même ton, pleines d'eſprit, de grâce, de délicateſſe, elles ne peignent pas plus les travaux ni les plaiſirs champêtres que celles de Fontenelle, mais elles peignent auſſi bien l'amour tranquille & heureux, le cœur doucement occupé d'une inclination naiſſante & ſans trouble. L'idée en eſt preſque toujours ingénieuſe & philoſophique. *Voyez* ſur-tout la neuvieme églogue, intitulée: *L'oiſeau*. *Voyez* dans la douzieme le combat de chant entre Iſmene & Licidas, & toute la délicateſſe de l'explication qu'ils ont enſuite.

Que d'eſprit, je ne dis plus dans les grands morceaux de proſe de M. de *la Motte*, je ne dis plus dans ces *réflexions ſur la critique*, ouvrage excellent à tous égards & ſi agréable que l'auteur pouroit ſe paſſer d'avoir auſſi ſouvent raiſon; mais, dans les moindres billets, dans cette correſpondance de Sceaux, dans ces bagatelles, dans ces amuſemens de ſociété, qui ſont comptés pour rien dans ſa gloire littéraire!

M. de *la Motte* étoit né à Paris le 17 janvier 1662. Il fut reçu à l'Académie Françoiſe le 8 février 1710, à la place de Thomas Corneille. Il avoit dès-lors le malheur d'être aveugle, il tira un grand parti de cette conjoncture dans ſon diſcours de réception: „ Ce que l'âge, „ dit-il, avoit ravi à mon prédéceſſeur, je l'ai „ perdu dès ma jeuneſſe..... Il faut l'avouer „ cependant, cette privation dont je me plains, „ ne ſera plus pour moi un prétexte d'ignoran„ ce. Vous m'avez rendu la vue, Meſſieurs, „ vous m'avez ouvert tous les livres, en m'aſ„ ſociant à votre compagnie... Et puiſque je „ puis vous entendre, je n'envie plus le bon„ heur de ceux qui peuvent lire. „

On ſait que M. de *la Motte*, ſe trouvant dans une foule, marcha ſur le pied, ſans le vouloir, à un jeune homme qui ſe trouvoit trop près de lui: celui-ci, dans ſon impatience brutale, lui donna un ſoufflet. *Monſieur*, lui dit M. de *la Motte*, *vous allez être bien fâché en apprenant que je ſuis aveugle*. Quelle leçon en effet!

Les opinions de M. de *la Motte*, au ſujet de la prééminence de la proſe ſur les vers, & des modernes ſur les anciens, ont ſervi de prétexte à l'envie pour accâbler de ſatyres & d'épigrammes cet homme bon & ſage qui jamais n'affligea volontairement l'amour-propre de perſone.

On ſait qu'indépendament des talens qu'annocent ſes ouvrages, il en eut deux autres par leſquels il fut même célebre: celui de les lire de la maniere la plus ſéduiſante, & celui de charmer par une converſation toujours atachante & toujours aimable. Ses principaux amis furent Mde. la ducheſſe du Maine, Mde. la marquiſe de Lambert, M. de Fontenelle, M. le marquis de Saint-Aulaire, M. de Sacy, M. de la Faye, &c. Il croyoit n'avoir point d'ennemis parmi les gens de lettres; „ ce ſeroit un „ grand préjugé contre vous, lui dit M. de Fon„ tenelle, mais vous leur faites trop d'honeur „ & vous vous en faites trop peu.

„ Il n'y a jamais eu, dit le même M. de „ Fontenelle, qu'une voix à l'égard de ſes „ mœurs, de ſa probité, de ſa droiture, de ſa „ fidélité dans le commerce, de ſon atachement „ à ſes devoirs; ſur tous ces points la louan„ ge a été ſans reſtriction, peut-être parce que „ ceux qui ſe piquent d'eſprit, ne les ont pas „ jugés aſſez importans & n'y ont pas pris „ beaucoup d'intérêt. „

Privé de l'uſage des ieux, il ne ſe ſervoit que de ceux d'un neveu (M. le Fevre) dont les

ſoins conſtans & perpétuels pendant vingt-quatre années, qu'il a entiérement conſacrées à ſon oncle, méritent, dit encore M. de Fontenelle, „ l'eſtime &, en quelque ſorte, la reconoiſſance de tous ceux qui aiment les lettres, „ ou qui ſont ſenſibles à l'agréable ſpectacle „ que donnent des devoirs d'amitié bien remplis „.

M. de *la Motte* mourut le 26 décembre 1731. Le P. Vanier l'a loué noblement dans ces vers latins:

Motteus, fatis vivens agitatus iniquis,
Conſurgit tumulo radians & funere major.
Non tulerat livor laudum genus omne metentem:
Ultima nunc poſt fata ſilet, palmiſque poetam
Uſque novis decorat mors, ultima meta, triumphis.

MOTTEVILLE, Françoiſe Bertaud, (dame de) (*Hiſt. mod.*) elle étoit niece du célebre Bertaud, évêque de Séez, dont nous avons des poéſies, & fille d'un gentilhomme ordinaire, elle étoit née en Normandie vers l'an 1615. Elle plut à la reine Anne d'Autriche; elle déplut au cardinal de Richelieu qui la fit diſgracier: alors elle ſe retira, ainſi que ſa mere, en Normandie, où elle épouſa Nicolas Langlois, ſeigneur de Motteville; premier préſident de la chambre des comtes de Rouen; elle reſta veuve au bout de deux ans, & la reine Anne d'Autriche étant auſſi devenue veuve & de plus régente de royaume, ſe reſſouvint de Françoiſe Bertaud, & la rapela auprès d'elle. On connoit les Mémoires de Mde. de *Motteville* pour ſervir à l'hiſtoire d'Anne d'Autriche. En général elle réuſſiſſoit beaucoup à la cour, & la reine d'Angleterre, veuve de Charles I, l'avoit priſe auſſi en affection; elle ſurvécut à ces deux princeſſes, la premiere (Anne d'Autriche) morte en 1666. la ſeconde (la reine d'Angleterre) morte en 1669. Mde. de *Motteville* mourut à Paris en 1689. Elle avoit toujours été auprès de la reine Anne d'Autriche, en qualité de dame employée ſur l'état de la maiſon de la reine, après la dame d'honeur & la dame d'atours. Un Mémoire hiſtorique touchant Mde. de Motteville, inſéré dans le Journal des Savans du mois de mai 1724, pages 288 & 289, nous apprend qu'il y avoit alors pluſieurs dames qui avoient ce titre, „ ainſi qu'il eſt aiſé de voir par „ les états de la France; & même il y en avoit „ de fort qualifiées par leur naiſſance ou par „ leurs maris; dans un état de la France de „ 1648, il y a une liſte de ces dames. À la „ tête eſt Mde. la maréchale de Vitry & autres „ dames, du nombre deſquelles eſt Mde. la préſidente de *Motteville*. Dans un autre état de „ la France de 1663 & de 1665 il y a encore „ une liſte de ces dames employées ſur l'état „ de la maiſon de la reine-mere. À la tête eſt „ Mde. de Brégy, & après elle Mde. la préſidente de *Motteville*, & enſuite pluſieurs „ autres parmi leſquelles eſt Mde. la comteſſe „ de la Suze. „

Madame de *Motteville* avoit un frere, François Bertaud, ſieur de Fréauville, conſeiller-clerc au parlement de Rouen; elle en parle dans ſes Mémoires. Elle contribua beaucoup par ſes conſeils auprès de la reine d'Angleterre, à l'établiſſement du monaſtere de Ste Marie de Chaillot, & elle alloit y faire de fréquentes retraites, ſoit avec la reine d'Angleterre, ſoit ſeule, depuis la mort de cette reine. Mde. le Vayer, ſupérieure de ce couvent, a fait une eſpece d'éloge hiſtorique de Mde. de *Motteville*, inſéré dans le Journal des Savans, à la ſuite du Mémoire Hiſtorique qui vient d'être cité.

MOUCHACHE, ſ. f. (*Hiſt. des drog.*) nom vulgaire d'une eſpece d'amidon que l'on fait dans les Îles avec du ſuc de manioc bien deſſéché au ſoleil, où il devient blanc comme neige. Le ſuc récemment tiré du manioc, a un petit goût aigrelet, & eſt un vrai poiſon, qui perd néanmoins toutes ſes mauvaiſes qualités, ou en vieilliſſant, ou par le feu; de ſorte que les ſauvages, après l'avoir gardé & deſſéché, en mettent ſans aucun accident dans les ſauſſes qu'ils font bouillir, & dans preſque tous leurs gâteaux.

MOUFET, (Thomas) (*Hiſt. Litt. mod.*) médecin anglois, mort vers l'an 1600, connu par ſon *Theatrum Inſectorum*, eſtimé des uns, décrié par les autres.

MOULIN, (du) Il y a de ce nom pluſieurs perſonage connus.

1°. Le plus célebre eſt le juriſconſulte Charles Du Moulin. On a ſes œuvres en cinq vol. *in-fol.* ſes obſervations ſur l'édit du roi Henri II, contre les petites dates furent agrables à la cour de France, mais déplurent à celle de Rome. Son penchant pour les nouveles erreurs lui ſuſcita des traverſes. On pilla ſa maiſon à Paris en 1552, & ſe voyant en danger d'être maltraité, il ſe retira en Allemagne, où il fut retenu onze mois par les luthériens, dans les priſons de Montbéliat & de Blamont, parce qu'il étoit plus favorable aux rêveries des calviniſtes qu'aux leurs. Après avoir mené enſuite une vie aſſez errante, il revint à Paris en 1557, les guerres de religion l'en chaſſerent en 1562; il y rentra en 1564, & y retrouva encore la perſécution, il fut mis à la conciergerie; il en ſortit peu de temps après. On aſſure qu'il mourut bon catholique en 1566. Il étoit l'oracle de la juriſprudence, & les juriſconſultes même l'appelent le Prince des juriſconſultes françois. On le conſultoit de toutes les provinces du royaume; on s'écartoit rarement de ſes réponſes dans les tribunaux tant civils qu'eccléſiaſtiques: c'étoient véritablement *reſponſa prudentis*. Ses déciſions, dit Teiſſier, avoient plus d'autorité dans

les palais que les arrêts du parlement. *Du Moulin* avoit cet orgueil grossier que les savans de son temps croyoient suffisament autorisé par l'exemple de quelques anciens. Il se vantoit comme eux, il s'appeloit lui-même *le docteur de la France & de l'Allemagne*, & à la tête de ses consultations, au lieu de la formule: *le Conseil soussigné*, &c. il mettoit cette phrase: *Moi qui ne cede à personne, & à qui personne ne peut rien apprendre*:... C'étoit bien gratuitement & bien ridiculement énoncer une chose impossible, car il est bien reconu qu'il n'y a pas d'ignorant de qui le plus savant homme du monde ne puisse apprendre quelque chose. Il se contenta toujours d'être simple avocat, & il avoit raison. Il avoit fait de cette profession le premier état du monde. On lui offrit une place de conseiller au parlement, il la refusa.

2°. Pierre *du Moulin*, ministre protestant, d'une noble & ancienne famille, qui avoit fourni dans le douzieme siecle un grand-maître à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem: Pierre fut ministre à Charenton; il fut le théologien de la duchesse de Bar, sœur de Henri IV; il le fut ensuite du duc de Bouillon, & mourut ministre à Sedan en 1658. Il étoit né en 1568 au château de Buhny, dans le Vexin. Il eut la réputation d'un satyrique sans goût, & théologien emporté. Son caractere se fait sentir dans ses ouvrages, que personne ne lit plus, aussi bien que ceux de Pierre, de Louis, & de Cyrus du *Moulin* ses fils: le premier mort en 1684, chapelain du roi Charles II & chanoine de Cantorberi. Distinguons cependant parmi les œuvres de ce Pierre II, un ouvrage qui lui fait honeur & contre lequel Milton s'est déchaîné d'une maniere qui ne lui en fait gueres: c'est une défense de la mémoire & des droits de Charles I, sous ce titre: *Clamor regii sanguinis*, (*Voyez* l'article MILTON) Milton attribuoit mal à-propos cet ouvrage à Alexandre Morus.

MOULIN, (Gabriel du) (*Hist. Litt. mod.*) curé de Maneval, dans le diocèse de Lisieux, au dixseptieme siecle, auteur d'une *Histoire Générale de Normandie sous les ducs*, & d'une *Histoire des Conquêtes des Normands dans les royaumes de Naples & de Sicile*.

MOULINET, (*Voyez* THUILERIES.)

MOULINS, (Guyard des) (*Hist. Litt. mod.*) doyen du chapitre d'Aire en Artois, à la fin du XIIIe siecle, est connu des savans & des curieux par sa traduction de l'abrégé de la Bible de Pierre Comestor, sous le titre de *Bible Historiaux*. On conserve un manuscrit de cette traduction dans la bibliotheque de sorbonne; elle a été imprimée à Paris en 1490.

Laurent *des Moulins*, prêtre & poëte françois du diocèse de Chartres, au commencement du seizieme siecle, est auteur d'un poëme moral, intitulé: Le *Catholicon des mal-avises*, ou le *Cimetiere des malheureux*.

MOURET, (Jean-Joseph) (*Hist. mod.*) célebre musicien françois; né en 1692 à Avignon, mort en 1738 à Charenton, apartient à l'histoire des Arts. Il mourut fou par une suite de pertes & de malheurs qui dérangerent sa fortune.

MOURGUES, (Matthieu de) (*Hist. de Fr.*) sieur de Sant-Germain, ex-jésuite, prédicateur de Louis XIII, aumônier de Marie de Médicis sa mere, écrivain à gages du cardinal de Richelieu, tant que celui-ci fut uni d'intérêt & d'amitié avec la reine-mere; quand le cardinal fut brouillé avec cette princesse, il maltraita *Mourgues*, qui se retira auprès de la reine, & ne revint en France qu'après la mort du cardinal; il mourut aux Incurables en 1670, à quatre-vingt-huit ans. On a delui *la Défense de la Reine-Mere*, & quelques autres écrits polémiques, & des Sermons.

On a d'un autre *Mourgues*, (Michel) jésuite, un *Traité de la Poésie Françoise* & des *Élémens & de Géométrie*; un *Plan Theologique du Pithagorisme*; un *Parallele de la Morale Chrétiene avec celle des anciens Philosophes*. Mort en 1713, à soixante-dix ans.

MOUSSET, (Jean) (*Hist. Litt. mod.*) Le respect pour les anciens a quelquefois été poussé jusqu'à l'imitation la plus ridicule & la plus excessive; on a pensé que les vers grecs & latins ayant été mesurés par des spondées, des dactyles & des trochées, c'étoit honorer la poésie françoise que de l'asservir à ces mêmes mesures; cette folie a donné naissance à quelques odes en vers saphiques & adoniques. Voici une épigramme en vers héxametres & pentametres sur la naissance de l'Amour. L'idée n'en est pas absolument mauvaise, & méritoit d'être employée dans une mesure qui convînt à la langue, ou dans une langue qui convînt à la mesure:

Vénus grosse, voyant approcher son terme,
demanda
Aux trois Parques de quoi elle devoit accoucher;
D'un tygre, dit Lachesis; d'un roc Corithon,
Atropos, d'un feu.
Et pour confirmer leur dire, naquit Amour.

On a traduit aussi des vers latins par des vers françois de même mesure:

Cæsare venturo, Phœbore, redde diem
César va revenir, Aube, ramene le jour.

On ne convient pas de l'inventeur de cette sottise. Pasquier l'attribue à Jodelle. Du Verdier, dans sa *Bibliotheque Françoise*, l'attribue à Baif; Nicolas Rapin s'en donne l'honeur dans une strophe saphique, que voici: elle est tirée d'une

ode

ode toute saphique, adressée à Scévole de Sainte-Marthe:

Sainte Marthe, enfin je me suis avancé
Sur le train des vieux, et premier commencé
Par nouveaux sentiers m'approchant de bien près
Au mode des Grecs.

Mais le premier, si l'on en croit d'Aubigné, qui ait fait de ces vers françois mesurés à la maniere des Grecs & des Latins, c'est Jean *Mousset*, qui donne lieu à cet article. S'il est vrai qu'il ait publié, dès l'an 1550, l'Iliade & l'Odyssée en vers françois de cette espece, il seroit certainement antérieur dans ce genre d'escrime, à Jodelle, à Baïf & à Nicolas Rapin, dont les deux premiers étant nés en 1532, & le dernier étant mort 1609, étoient trop jeunes en 1550, pour avoir devancé Jean *Mousset*.

On dit qu'un homme bien propre à faire réussir cette admission des metres grecs & latins dans la poésie françoise, si elle étoit susceptible de succès, M. Turgot, avoit traduit en vers de ce genre, le quatrieme livre de l'Enéïde, mais cet essai n'ayant été approuvé, l'auteur supprima l'essai, & abandona l'entreprise.

MOUSTACHE, s. f. (*Hist. mod.*) partie de la barbe qu'on laisse au-dessus des levres; les Orientaux portent en général de longues *moustaches* qui leur donnent un air martial & terrible à leurs ennemis. Parmi les Turcs il n'y a guere que les levantins ou soldats de marine qui se rasent les joues & le menton, les autres laissent croître leur barbe pour paroître plus respectables. La plus grande ménace qu'on puisse leur faire est celle de la leur couper, ce qu'ils regardent comme le plus outrageant de tous les affronts. Le roi de Suede, Charles XII. en ayant menacé dans une occasion les janissaires qui lui servoient de garde à Bender, ils s'en tinrent très-offensés.

Il n'y a pas plus de cent ans que tout le monde portoit la *moustache* en France, même les ecclésiastiques, comme on le voit par les portraits des cardinaux de Richelieu & Mazarin; on les a reléguées parmi les troupes, où les soldats sont même libres d'en porter & il n'y a guere parmi nous d'officiers qui en portent que ceux des housards: les Chinois & les Tartares les portent longues & pendantes comme faisoient autrefois les Sarrasins.

MOUVANS, (Paul Richieud, dit *le brave*) gentilhomme provençal, fameux capitaine protestant se signala dans les guerres civiles & religieuses du seizieme siecle. Son frere, ayant été tué à Draguignan dans une émeute populaire, il prit les armes pour le venger; & étant devenu lui-même l'objet des vengeances de la cour, il prit le parti de se retirer à Geneve pour mettre sa vie en sûreté. Rentré en France les armes à la main, en 1562, après le massacre de Vassy, ayant rejeté toutes les offres que lui fit le duc de Guise pour l'attirer au parti Catholique, il alla s'enfermer à Sisteron, qu'il défendit contre les Catholiques: il y soutint un assaut de sept heures, où il repoussa les assiégeans avec sa valeur ordinaire; mais il vit qu'il seroit impossible d'en soutenir un second, & alors il forma le projet d'une des belles expéditions qui se soient faites à la guerre. Ayant remarqué un passage que les ennemis avoient négligé de garder, il résolut de sortir par là de la ville pendant la nuit, & d'emmener avec lui non seulement toute la garnison, mais encore tous ceux des habitans, de tout sexe & de tout âge, qui voudroient le suivre, & de les aller mettre en sûreté dans Grenoble. Cette marche fut également pénible & périlleuse; mais la bonne conduite de *Mouvans* & ses sages précautions triompherent de tous les obstacles. Les vieillards, les femmes, les enfans, tout ce qui étoit sans défense, fut placé au centre de cette petite troupe. Des Arquebusiers étoient à la tête, à la queue & sur les cotés. Il y avoit par-tout des embûches dressées sur les routes, il falloit s'en détourner à tout moment, & traverser les défilés les plus étroits & les plus tortueux des montagnes, souvent même s'élever au sommet de ces montagnes, & diriger delà sa route à travers des lieux inhabités & presque inaccessibles. Ils se rafraîchirent quelques jours dans les vallées d'Angrone & de Pragelas, où les Vaudois les reçurent comme des amis persécutés, & leur fournirent des vivres dont ils avoient grand besoin; ils continuerent ensuite leur marche; & enfin au bout de vingt-un à vingt-deux jours, ils arriverent à Grenoble, excédés de fatigue & presque consumés par la faim. *Mouvans* perdit la vie en 1568, au combat de Mésignac en Perigord. On dit que se voyant vaincu pour la premiere fois, il se brisa la tête contre un arbre, de désespoir.

MOYSE *ou* MOISE, (*Hist. Sacrée*) législateur des Juifs. Son histoire est raportée par lui-même fort en détail, dans les cinq premiers livres de la Bible, qui forment ce qu'on appele le *Pentateuque*.

Il y a aussi de ce nom quelques solitaires, quelques martyrs, plusieurs rabbins, dont le plus célebre est *Moyse* Maimonide (*Voyez* MAIMONIDE).

MUET, (Pierre le) (*Hist. Litt. mod.*) architecte. C'est lui qui a fini l'Église du Val-de-Grace. L'hôtel de Luynes & l'hôtel de Beauvilliers sont aussi de lui. Il a écrit sur son art, sur les ordres d'architecture, sur la maniere de bien bâtir. Né à Dijon en 1591. Mort à Paris en 1669.

MUGNOS, (Gilles) (*Hist. Eccléf.*) cha-

noine de Barcelone, ſavant canoniſte, fut antipape ſous le nom de Clément VIII. après la mort de l'antipape Benoit XIII, en 1424; mais, par ſa ſoumiſſion volontaire au pape Martin V en 1429, il eut la gloire de mettre fin au grand ſchiſme d'Occident, qui duroit depuis l'an 1378.

Dans le ſiecle dernier, un Philadelphe *Mugnos* fit imprimer à Palerme en italien, depuis 1647 juſqu'en 1670, un *Théâtre généalogique des familles nobles de Sicile*.

MUIS, (Siméon de) (*Hiſt. Litt. mod.*) profeſſeur en hébreu au Collége Royal, grand hebraïſant, a eu ſur l'authenticité du texte hébreu, des conteſtations aſſez vives avec le P. Morin de l'Oratoire. (*Voyez* l'article MORIN.) (Jean) mort en 1644, chanoine & archidiacre des Soiſſons. Il a écrit auſſi ſur quelques livres de la Bible.

MULÂTRE, ſ. m. & f. (*Terme de voyageur*) en latin *hybris* pour le mâle, *hybryda* pour la femele, terme dérivé de *mulet*, animal engendré de deux différentes eſpeces. Les Eſpagnols donnent aux Indes le nom de *mulata* à un fils ou fille nés d'un negre & d'une indienne, ou d'un indien & d'une négreſſe. À l'égard de ceux qui ſont nés d'un indien & d'une eſpagnole, ou au contraire, & ſemblablement en Portugal, à l'égard de ceux qui ſont nés d'un indien & d'une portugaiſe, ou au rebours, ils leur donnent ordinairement le nom de *métis*, & nomment *jambos* ceux qui ſont nés d'un ſauvage & d'une métive: ils different tous en couleur & en poil. Les Eſpagnols appelent auſſi *mulat*, les enfans nés d'un maure & d'une eſpagnole, ou d'un eſpagnol & d'une maureſſe.

Dans les îles Françoiſes, *mulâtre* veut dire un enfant né d'une mere noire & d'un pere blanc; ou d'un pere noir & d'un mere blanche. Ce dernier cas eſt rare, le premier très-commun par le libertinage des blancs avec les négreſſes. Louis XIV. pour arrêter ce deſordre, fit une loi qui condamne à une amende de deux mille livres de ſucre celui qui ſera convaincu d'être le pere d'un *mulâtre*; ordone en outre, que ſi c'eſt un maître qui ait débauché ſon eſclave, & qui en ait un enfant, la négreſſe & l'enfant ſeront confiſqués au profit de l'hôpital des freres de la Charité, ſans pouvoir jamais être rachetés, ſous quelque prétexte que ce ſoit. Cette loi avoit bien des défauts: le principal eſt, qu'en cherchant à remédier au ſcandale, elle ouvroit la porte à toutes ſortes de crimes, & en particulier à celui des fréquens avortemens. Le maître, pour éviter de perdre tout à-la-fois ſon enfant & ſa négreſſe, en donnoit lui-même le conſeil; & la mere tremblante de devenir eſclave perpétuele, l'exécutoit au péril de ſa vie.

Il eût ſans doute été à ſouhaiter pour les bonnes mœurs & pour la population des blancs dans les colonies, que les Européens n'euſſent jamais ſenti que de l'indifférence pour les Négreſſes; mais il étoit moralement impoſſible que le contraire n'arivât: car les ieux ſe font aſſez promptement à une différence de couleur qui ſe préſente ſans ceſſe, & les jeunes Négreſſes ſont preſque toutes bien faites, faciles & peu intéreſſées. On ne peut cependant s'empêcher de convenir que de ce déſordre il ne ſoit réſulté quelques avantages réels pour nos colonies. 1°. Les afranchiſſemens de *mulâtres* ont conſidérablement augmenté le nombre des libres, & cette claſſe de libres eſt, ſans contre-dit, en tout temps, le plus sûr apui des blancs contre la rébellion des eſclaves: ils en ont eux-mêmes; & pour peu qu'ils ſoient aiſés, ils affectent avec les Negres la ſupériorité des blancs, à quoi il leur faudroit renoncer ſi les eſclaves ſecouoient le joug; & en temps de guerre, les *mulâtres* ſont une bonne milice à employer à la défenſe des côtes, parce que ce ſont preſque tous des hommes robuſtes & plus propres que les Européens, à ſoutenir les fatigues du climat. 2°. La conſommation qu'ils font des marchandiſes de France, en quoi ils emploient tout le profit de leur travail, eſt une des principales reſſources du commerce des colonies.

MULLER, (Jean) (*Voyez* MONTREAL).

MULLER, (André) (*Hiſt. Litt. mod.*) allemand très-verſé dans la connoiſſance des langues orientales & de la littérature chinoiſe. Il avoit promis une *clef* de la langue chinoiſe, dont il ſe promettoit des effets ſurprenans pour faciliter l'étude de cette langue, mais il brûla cet ouvrage dans un accès de folie. Appelé par Walton en Angleterre, pour travailler à ſa Polyglotte, il travailloit avec tant d'ardeur qu'on raconte qu'à l'entrée ſolemnele de Charles II, à Londres, entrée qui non ſeulement par la pompe du ſpectacle, mais par l'intérêt de la révolution; attiroit tous les regards, il ne daigna pas ſe lever pour aller à la fenêtre, ſous laquelle paſſoient le roi & ſon cortége. Le trait paroît ſi fort, qu'on a peine à croire qu'il n'y entrât point d'affectation. Cependant on trouve des traits d'application preſque auſſi forts dans l'hiſtoire de quelques ſavans. *Voyez* les articles BUDÉE & MOREL. *Muller* mourut en 1694. On a de lui pluſieurs ouvrages d'érudition.

On a auſſi de quelques autres *Muller* des ouvrages dans divers genres, entr'autres, de Henri *Muller* de Lubeck, mort en 1671, une *hiſtoire de Berenger* en latin; de Jean-Sebaſtien *Muller*, ſecrétaire du duc de Saxe-Weymar, mort en 1708, *les annales* de la maiſon de Saxe, depuis 1300 juſqu'en 1700, en allemand.

MULLEUS, ſ. m. (*Hiſt. anc.*) chauſſure que portoient les rois d'Albe. Romulus la prit; les rois ſes ſucceſſeurs s'en ſervirent auſſi. Elle

fût à l'usage des curules dans les jours solemnels. Jules-César porta le *mulleus*. Il étoit de cuir rouge. Il couvroit le pied & la moitié de la jambe; le bout en étoit recourbé en dessus, ce qui le fit appeler aussi *calceus uncinatus*. Les empereurs grecs y firent broder l'aigle en or & en perles. Les femmes prirent le *mulleus*, les courtisanes se chaussèrent aussi de la même maniere.

MULIONES AURI, (*Hist. mod.*) étoient autrefois des pieces d'or avec la figure d'un mouton ou agneau, dont la monoie portoit le nom. *Multo* signifioit alors un *mouton*, de même que *muto* & *multo*, d'où vient l'anglois *mutton*. Cette monoie étoit plus commune en France; cependant il paroît qu'elle a aussi eu cours en Angleterre.

MUMBO-JUMBO, (*Hist. mod. superstition*) espece de fantôme dont les Mandingos, peuple vagabond de l'intérieur de l'Afrique, se servent pour tenir leurs femmes dans la soumission. C'est une idole fort grande. On leur persuade, ou elles affectent de croire qu'elle veille sans cesse sur leurs actions. Le mari va quelquefois, pendant l'obscurité de la nuit, faire un bruit lugubre derriere l'idole, & il persuade à sa femme que c'est le dieu qui s'est fait entendre. Lorsque les femmes paroissent bien persuadées des vertus que leurs maris attribuent à leur *mumbo-jumbo*, on leur accorde plus de liberté, & l'on assure qu'elles savent mettre à profit les momens où elles demeurent sous l'inspection de l'idole. Cependant on prétend qu'il se trouve des femmes assez simples pour craindre réellement les regardes de ce fantôme; alors elles cherchent à le gâgner par les présens, afin qu'il ne s'oppose point à leurs plaisirs. Des voyageurs nous apprenent qu'en 1727, le roi de Jagra eut la foiblesse de réveler à une de ses femmes tout le secret de *mumbo-jumbo*: celle-ci communiqua sa découverte à plusieurs de ses compagnes: elle se répandit en peu de temps; & parvint jusqu'aux seigneurs du pays: ceux-ci, citerent le foible monarque à comparoître devant le *mumbo-jumbo*: ce dieu lui fit une reprimande sévere, & lui ordona de faire venir toutes les femmes: on les massacra sur le champ; par-là l'on étoufa un secret que les maris avoient tant d'intérêt à cacher, & qu'ils s'étoient engagés par serment de ne jamais reveler.

MUMMIUS, (Lucius) (*Hist. Rom.*) c'est ce fameux consul Romain qui soumit l'Achaïe, prit & brûla Corinthe, l'an 146. avant J. C. Il fit transporter à Rome ces magnifiques statues, ces beaux monumens des arts dont Corinthe étoit ornée, & il étoit d'une ignorance si grôssiere dans ce genre, qu'en recomandant aux voituriers d'avoir grand soin de ces statues, il les avertit que si elles étoient brisées ou gâtées, ils seroient obligés d'en rendre d'autres, n'imaginant aucune différence entre une statue & une statue, & croyant que les chefs-d'œuvre se remplaçoient: *Mummius tam rudis fuit, ut capta Corintho, cum maximorum artificum perfectas manibus tabulas ac statuas in Italiam portandas locaret, juberet pradici conducentibus, si eas perdidissent, novas eos reddituros.* Velléius Paterculus regrete cette ignorance des arts & la croit bien plus favorable à l'honeur romain & aux mœurs publiques, que cette connoissance rafinée qui lui a succédé, cette recherche, cet amour des commodités, ce goût du luxe, cette molesse que les arts amenent à leur suite. *Non tamen puto dubites quin magis pro republica fuerit, manere adhuc rudem Corinthiorum intellectum, quam in tantum ea intelligi; & quin hac prudentia illa imprudentia decori publico fuerit convenientior.* Mummius mourut exilé à Delos.

MUMMOL, (Ennius) (*Hist. de Fr.*) Le patrice *Mummol* se fait remarquer parmi les barbares de la premiere race par des succès qui semblent supposer des talens; il paroît que ce titre de patrice désigne en lui un général d'armée; il étoit en effet général des armées de Gontran, roi d'Orléans & de Bourgogne. Les Lombards à peine établis en Italie, ayant fait une descente dans le Dauphiné, qui étoit du partage du roi Gontran, y remporterent d'abord une victoire, bientôt expiée (en 569), par trois grandes défaites, qui leur apprirent à respecter le nom françois & à trembler au seul nom du patrice *Mummol*. Gontran ayant pris la protection du jeune Childebert, roi d'Austrasie, son neveu, fils de Sigebert & de Brunehaut, contre Chilpéric & Frédégonde, *Mummol* défait Didier, général de Chilpéric (en 576 & 577) & recouvre les provinces de Touraine & de Poitou, que Chilpéric avoit distraites par violence du partage de Sigebert & de Childebert. Il paroît que *Mummol*, peut-être mécontent de son maître, entra dans l'intrigue de l'aventurier Gondebaud, (*Voyez* l'art. GONDEBAUD) qui se disoit fils du Clotaire I & que Gontran disoit fils d'un homme qui avoit été meûnier & cardeur de laine. Quelques séditieux l'avoient élevée sur le pavois à Brive-la-Gaillarde; Frédégonde & Brunehaut, désirant également de secouer le joug de Gontran qui, en qualité de beau-frere, de modérateur & d'arbitre, réprimoit leurs fureurs & tenoit la balance entre elles, firent des avances à Gondebaud & conspirerent avec lui contre Gontran; *Mummol*, que Gontran eût envoyé contre Gondebaud, ayant pris le parti de ce dernier, Gontran envoya contre eux un autre général, nommé Leudegisile avec une puissante armée; les factieux furent enfermés dans Comminges, Gondebaud fut tué ou livré par ceux mêmes qui l'avoient fait roi, *Mummol* se fit tuer les armes à la main en 585.

MUNASCHIS *ou* MUNASCILES, ſ. m. pl. (*Hiſt. Mod.*) ſecte de Mahométans qui ſuivent l'opinion de Pythagore ſur la métempſycoſe ou tranſmigration des âmes d'un corps dans un autre. En prétendant néanmoins qu'elles paſſeront dans le corps d'animaux avec leſquels on aura eu le plus d'analogie de caractere ou d'inclinations, celle d'un guerrier par exemple, dans le corps d'un lion, & ainſi des autres; & qu'après avoir ainſi roulé de corps en corps pendant l'eſpace de 3365 ans, elles rentreront plus pures que jamais dans des corps humains. Cette ſecte a autant de partiſans au Caire qu'elle en a peu à Conſtantinople. Son nom vient de *munachat*, qui, en arabe, ſignifie *métempſycoſe*, qu'on exprime encore dans la même langue par le mot *altenaſoch*, qui a auſſi fait donner le nom d'*Altenaſochites* à ceux qui ſont infatués de cette opinion. Ricaut *de l'Empir. ottom.*

MUNCER, (Thomas) (*Hiſt. Eccl.*) diſciple de Luther, mais déſavoué par Luther & chef de la ſecte particuliere des Anabaptiſtes, étoit un des miniſtres fanatiques des payſans d'Allemagne, révoltés contre leurs ſeigneurs en 1525. Ces payſans, s'étant armés, parcoururent la Suabe, le Virtemberg, la Franconie, l'Alſace, une partie des bords du Rhin, marquant par-tout leur route par le ſang & par la flamme. La comteſſe de Helſeſtein, fille naturele de l'empereur Maximilien & tante de Charles-Quint, ſe jetant à leurs pieds toute en larmes, pour obtenir la vie de ſon mari, tombé entre leurs mains, & leur préſentant, pour les émouvoir, ſon fils au berceau, qu'elle portoit dans ſes bras, ils firent paſſer ſon mari par les piques à ſa vue.

Mais ces furieux ſavoient maſſacrer & ne ſavoient point combatre; la nobleſſe s'étant raſſemblée, les aſſoma en cent lieux comme de vils troupeaux; quinze ou vingt mille de ces brigands voulurent ſe jeter ſur la Lorraine & pénétrer dans la France accâblée alors par la défaite de Pavie & la captivité du roi. Le duc de Lorraine & le comte de Guiſe, (Claude) allant à leur rencontre juſqu'à Saverne, les exterminerent & ſauverent la France.

Ceux de ces malheureux qui reſtoient encore en Allemagne, n'avoient plus qu'à demander grâce, & ils l'auroient obtenue; le nouvel électeur de Saxe, Jean, le duc George de Saxe, ſon couſin, Philippe Landgrave de Heſſe & Henri duc de Brunſwick, les tenant enfermés dans leurs foibles retranchemens de chariots, près de Franckuſen dans la Turinge & prenant pitié de ces victimes de la ſéduction, leur offrirent la vie & la liberté, porvu qu'ils livraſſent leurs chefs & leurs prédicans. Cette offre commençoit à ébranler les payſans, lorſque *Muncer*, frémiſſant de ſon danger, ſe préſente à eux avec l'air & le ton d'un prophete, & leur promet la victoire de la part du ciel. „Je ne vous „ demande point de combatre, leur dit-il, „ Dieu combatra pour vous, ſon bras eſt étendu ſur vos tyrans: reſtez immobiles dans vos „ retranchemens, vous verrez vos ennemis tomber à vos pieds, & moi ſeul je recevrai ſans „ bleſſure & ſans péril dans mes habits, tous „ les boulets qui partiront de leur camp „.

L'arc-en-ciel parut, les payſans révoltés portoient ſur leurs étendards un arc-en-ciel, ſigne de l'alliance de Dieu avec tous les hommes également, car ce grand principe de l'égalité des hommes étoit leur mot de ralliment: „ Dieu „ m'entend, s'écria *Muncer*, Dieu vous promet ſon aſſiſtance; levez les ieux, voyez cet „ arc céleſte; cet arc, ce même arc eſt peint „ ſur vos étendards; point de paix avec les impies, Dieu nous le défend: exterminons les „ ennemis de Dieu „.

Les payſans trop aiſément perſuadés de ce qu'ils déſirent, rejetent les propoſitions des princes; *Muncer* égorge de ſa main le député qui étoit venu offrir la paix; les payſans reſtent dans leurs retranchemens; quelques coups de canon renverſent cette foible barriere; ils attendent le ſecours promis, ils levent les bras & les ieux au ciel, & ſans ſonger à ſe défendre, ils chantent des hymnes; le vent emporte leurs cris, le canon éclaircit leurs rangs, & bientôt la nobleſſe y pénétrant l'épée à la main, fait un horrible carnage: les payſans trompés, n'ont plus même la reſſource du déſeſpoir; l'effroi les ſaiſit, ils fuyent en déſordre vers Franckuſen; les vainqueurs y entrent avec eux; tout ce qui n'eſt pas égorgé, eſt pris; *Muncer* & un autre illuminé, nommé Pfeiffer, n'ayant pu mourir dans le combat, ſont livrés aux bourreaux. Telle fut l'iſſue de cette guerre, qui dura quatre ou cinq mois; on compte qu'elle coûta la vie à plus de cent trente mille de ces payſans.

MUNCKER, (Thomas) (*Hiſt. Litt. mod.*) ſavant allemand du dix-ſeptieme ſiecle; on eſtime ſon édition des *Mytographi Latini*, & ſes notes ſur Hygin.

MUNICIPE, ſ. m. (*Hiſtoire Romaine.*) en latin, *municipium*, lieu habité ſoit par des citoyens romains, ſoit par der citoyens étrangers qui gardoient leurs loix, leur juriſprudence, & qui pouvoient parvenir avec le peuple romain à des offices honorables, ſans avoir aucune ſujétion aux loix romaines, à moins que ce peuple ne ſe fût lui-même ſoumis & donné en propriété aux Romains.

Le lieu ou la communauté, qu'on appeloit *municipium*, différoit de la colonie en ce que la colonie étant compoſée de romains que l'on envoyoit pour peupler une ville, ou pour récompenſer des troupes qui avoient mérité par leurs ſervices un établiſſement tranquille, ces romains portoient avec eux les loix romaines, & étoient gouvernés ſelon ces loix par des magiſtrats que Rome leur envoyoit.

Le *municipe*, au contraire, étoit composé de citoyens étrangers au peuple roman, & qui, en vue de quelques services rendus, ou par quelque motif de faveur, conservoient la liberté de vivre selon leurs coutumes & leurs propres loix, & de choisir eux-mêmes entr'eux leurs magistrats. Mal-gré cette différence, ils ne laissoient pas de jouir de la qualité de citoyens romains; mais les prérogatives, attachées à cette qualité, étoient plus resserées à leur égard qu'à l'égard des vrais citoyens romains.

Servius, cité par Festus, dit qu'anciénement il y avoit des *municipes*, composés de gens qui étoient citoyens, à condition de faire toujours un état à part; que tels étoient ceux de Cumes, d'Acerra, d'Atella, qui étoient également citoyens romains, & qui servoient dans une légion, mais qui ne possédoient point les dignités.

Les Romains appeloient *municipalia sacra*, le culte religieux que chaque lieu municipal avoit eu avant que d'avoir reçu le droit de bourgeoisie romaine; il le conservoit encore comme auparavant.

A l'exemple des Romains, nous appelons en France *droit municipal*, les coutumes particulieres dont les provinces jouissent, & dont la plupart jouissoient avant que d'être réunies à la courone, comme les provinces de Normandie, de Bretagne, d'Anjou, *&c.*

Paulus distingue trois sortes de *municipes*: 1°. les hommes qui venoient demeurer à Rome, & qui, sans être citoyens romains, pouvoient pourtant exercer certains offices conjointement avec les citoyens romains; mais ils n'avoient ni le droit de donner leurs suffrages, ni les qualités requises pour être revêtus des charges de la magistrature. Tels étoient d'abord les peuples de Fondi, de Formies, de Cumes, d'Acerra, de Lanuvium, de Tusculum, qui, quelques années après, devinrent citoyens romains.

2°. Ceux dont toute la nation avoit été unie au peuple romain; comme les habitans d'Arioie, les Cérites, ceux d'Agnani.

3. Ceux qui étoient parvenus à la bourgeoisie romaine, à condition qu'ils conservoient le droit propre & particulier de leur ville, comme étoient les Citoyens de Tibur, de Préneste, de Pise, d'Arpinum, de Nole, de Bologne, de Plaisance, de Sutrium & de Luques.

Quoique l'exposition de cet ancien auteur ne soit pas fort claire en quelques points, nous ne laissons pas d'y voir que les *municipes* ne se faisoient pas par-tout aux mêmes conditions, ni avec les mêmes circonstances. De-là, nous devons inférer que ce nom de *municipe* a eu des significations différentes selon les temps & les lieux; or, c'est à ce sujet qu'Aulugelle nous a conservé quelques remarques qui répandent un grand jour sur cette matiere. Insensiblement tous les *municipes* devinrent égaux pour le droit de suffrage. Enfin cet usage même changea de nouveau. Les *municipes*, amoureux de leur liberté, aimerent mieux se gouverner par leurs propres loix que par celles des Romains.

Il y avoit un grand nombre de lieux municipaux, *municipia*, dans l'empire romain; mais nous connoissons sur-tout ceux d'Italie, parce que plusieurs auteurs en ont dressé des listes. Chaque *municipe* avoit son nom propre & particulier.

MUNIFICES, s. m. pl. (*Hist. rom.*) soldats qui étoient assujétis à tous les devoirs de la guerre, comme de faire la garde, d'aller au bois, à l'eau, au fourrage; tandis que d'autres en étoient exemptés.

MUNICK, (le comte de) (*Hist. de Russie.*) favori de la czarine Anne, & général de ses armées, remporta de grands avantages sur les Tartares de la Crimée, batit les Turcs en 1739, près de Choczim, prit cette place & celle de Jassi, capitale de la Moldavie. (*voyez* toute son histoire à l'article ANNE IWANOWNA.)

MUNSTER, (Sebastien) (*Hist. mod.*) né à Ingelheim en 1489, fut d'abord cordelier; puis, ayant adopté la réforme de Luther, il quita son couvent & se maria. Il enseigna les lettres & les sciences à Heidelberg & à Bâle; il étoit savant dans l'hébreu & dans la géographie. On a de lui un Dictionaire & une Grammaire Hébraïques & une cosmographie, &c. Mort à Bâle en 1552.

Dans le même temps vivoit Nicolas de *Munster*, auteur d'une secte qui s'appeloit *la Famille ou maison d'amour*; Nicolas fit quelques livres, tels furent *l'Evangile du royaume*; *la Terre de paix*. La secte de la *Famille d'amour* reparut en Angleterre en 1604, & présenta au roi Jacques Ier., una confession de foi, dans laquelle elle se déclare séparée des Bronwistes.

MUNTER, (GEORGE), (*Hist. de Danemarck*) étoit né en Westphalie; Frédéric I l'avoit attiré en Danemarck, & l'avoit élevé à la dignité de maire de Malmoë. Mais, sous le regne du fils, il oublia les bienfaits du pere, & conspira contre le Danemarck avec la régence de Lubec. Il fit arrêter, l'an 1534, le gouverneur de la citadelle de Malmoë, souleva les habitans, emporta le chateau, le fit raser, jeta dans les fers plusieurs gentilhommes attachés à Christiern; il combatit avec beaucoup de courage à la journée d'Elsingbourg en 1535; mais il fut entraîné dans la déroute de ses troupes, & se jeta dans Copenhague, où il fit une révolution momentanée: mais voyant Christiern prêt à entrer dans la place, il alla se jeter à ses pieds, & obtint pour les habitans de Malmoë & pour lui-même, une amnistie générale. Il passa le reste de sa vie dans une heureuse & sage tranquillité.

MURAILLE DES PICTES, (*Hist. anc.*) c'étoit un ouvrage des Romains très-célebre, commen-

cé par l'empereur Adrien, ſur les limites ſeptentrionales d'Angleterre, pour empêcher les incurſions des Pictes & des Écoſſois. *Voyez* MURAILLE.

Ce n'étoit d'abord qu'une *muraille* gazonée, fortifiée de paliſſades; mais l'empereur Severe étant venu en Angleterre, la fit bâtir de pierres ſolides. Elle s'étendoit huit milles en longueur, depuis la mer d'Iſlande juſqu'à la mer d'Allemagne, ou depuis Carliſte juſqu'à Newcaſtle, avec des guérites & des corps-de-garde à la diſtance d'un mille l'un de l'autre.

Les Pictes la ruinerent pluſieurs fois, & les Romains la réparerent; enfin Aetius, général romain, la fit conſtruire en brique, & les Pictes l'ayant détruite l'année ſuivante, on ne la regarda plus que comme une limite qui ſéparoit les deux nations.

Cette *muraille* étoit épaiſſe de huit pieds, haute de douze à compter du ſol; elle s'allongeoit ſur le côté ſeptentrional des rivieres de Tyne & d'Irthing, paſſant par-deſſus les collines qui ſe trouvoient ſur ſon chemin. On peut encore en voir aujourd'hui les veſtiges en différens endroits de Cumberland & de Northumberland.

MURLAT, (*Hiſt. Litt. Mod.*) né en Suiſſe, voyagea en philoſophe; ſes *lettres ſur les François & ſur les Anglois* ſont le fruit de ſes voyages. Mort vers l'an 1750.

MURAT, (la comteſſe de) *voyez* CASTELNAU.

MURATORI, Louis-Antoine) (*Hiſt. Litt. mod.*) ſavant italien, né à Vignola dans le Modénois, le 21 octobre 1672; mort le 21 janvier 1750, fut pour l'érudition & la fécondité, le Montfaucon de l'Italie. Il a tant écrit, qu'il n'eſt pas étonant qu'il n'ait pu mettre la derniere main à ſes productions. La fameuſe collection des écrivains de l'hiſtoire d'Italie eſt le plus important de ſes travaux & le principal titre de ſa réputation; mais il a travaillé dans pluſieurs genres. La politique, la morale & la littérature étoient de ſon reſſort auſſi bien que l'érudition. La liſte de ſes ouvrages eſt étonante; on croit voir le catalogue d'une grande bibliotheque; on trouve cette liſte à la ſuite de ſa vie dans la traduction françoiſe qui a paru en 1772, de ſon traité du *Bonheur public*. On avoit déja vu dans le ſixieme tome des nouveaux Memoires d'hiſtoire, de critique & de littérature par M. l'abbé d'Artigny, une lettre adreſſée à cet abbé par M. l'abbé Goujet, & qui contenoit l'Éloge hiſtorique de M. *Muratori*, & un catalogue de ſes ouvrages. M. Soli *Muratori*, neveu de célebre *Muratori*, a compoſé ſa vie en italien; elle a été imprimée à Veniſe en 1756, en un volume *in*-4°., & cet écrit & l'extrait qu'on en trouve dans la traduction du traité du Bonheur public, ſont trop longs pour ce qu'ils contienent; mais il en réſulte au moins que M. *Muratori* étoit auſſi vertueux & auſſi charitable que ſavant. Il étoit bibliothécaire du duc de Modene.

(Ce n'eſt pas bien connoître les ouvrages de *Muratori* que de dire, que la grand collection des Écrivains de l'Hiſtoire d'Italie eſt le principal titre de ſa réputation. Les ſavans lui doivent béaucoup ſans doute pour cet ouvrage. Mais enfin il n'y a de lui que des préfaces, qui cependant témoignent ſa vaſte érudition. Ce qui fait voir le grand homme ce ſont ſes *Antiquitates Italicæ*, où il a été le premier, qui ait éclairci les ténebres des bas ſiecles, les loix, les uſages, le gouvernement de ce temps, & où il a publié un nombre prodigieux de pieces authentiques & très-intéreſſants. Les *Antichità Eſtenſi* où il a débrouillé par des titres authentiques l'origine de la Maiſon d'Eſt, ſont auſſi un ouvrage, qu'on peut regarder comme un chef-d'œuvre dans ſon genre. Π)

MURE,) Jean-Marie de la) (*Hiſt. Litt. mod.*) chanoine de Montbriſon, dont on a l'hiſtoire eccléſiaſtique de Lyon & celle du Forez. Mort vers la fin du 17e ſiecle.

MURENA, (Lucius-Licinius) (*Hiſt. Rom.*) on connoît l'oraiſon de Cicéron pour *Murena*, où cet orateur, en convenant avec candeur que ſes vœux avoient été pour Servius-Sulpitius, concurrent de *Murena* au conſulat, défend cependant la légitimité de l'élection de *Murena* qui l'a emporté. Combien ces ſortes de cauſes où un orateur généreux défendoit la loi contre ſa propre inclination, & un ami contre un ami préféré, produiſoient d'intérêt & fourniſſoient à l'éloquence, & combien cette confiance d'un client dans la vertu d'un défenſeur dont il connoît la prédilection pour ſon rival, eſt noble, héroique & romaine! *Murena* ſignala ſa valeur contre Mithridate.

MURET, (Marc-Antoine ((*Hiſt. Litt. mod.*) eſt un des plus célebres littérateurs du ſeizieme ſiecle. On a de lui des diſcours, des poëmes, des odes, des hymnes, des ſatyres, des épigrammes, des élegies, d'excellentes notes ſur les principaux auteurs claſſiques grecs & latins, même des traités de juriſprudence romaine; il enſeigna les belles-lettres d'abord à Auch, enſuite à Paris, au collége de Sainte-Barbe; & ſes leçons eurent tant d'éclat & de ſuccès, que le roi & la reine allerent l'entendre. Un vice abominable, dont il fut accuſé, l'obligea de ſortir de Paris. Il ſe retira à Toulouſe & y eſſuya les mêmes accuſations. Joſeph Scaliger, piqué de ce qu'il lui avoit fait accroire qu'une Epigramme qu'il avoit compoſée, étoit l'ouvrage d'un poëte de l'antiquité, s'en vengea en lui rapelant le danger qu'il avoit couru à Toulouſe d'être brûlé. Voici l'epigramme de Scaliger.

Qui rigidæ flammas evaſerat ante Toloſæ,
Muretus fumos vendidit ille mihi.

Au reſte, les vers de *Muret* étoient tellement dans le goût des anciens, qu'un homme auſſi verſé dans l'antiquité que Scaliger, pouvoit aiſément s'y méprendre; les voici :

Here, ſi querelis, ejulatu, fletibus,
Medicina fieret miſeriis mortalium,
Auro paranda lacruma contra forent,
Nunc hæc ad minuenda mala non magis valent;
Quam næniæ Præficæ ad excitandos mortuos.
Res turbidæ conſilium, non fletum expetunt.

Mais ſi ces accuſations avoient eu quelque fondement, comment auroit-il été reçu avec tranſport à Rome, où il ſe retira? Ce qu'il y a de sûr, c'eſt qu'il reçut dans cette capitale du monde chrétien les ordres ſacrés, fut pourvu de riches bénéfices, y mena une conduite reglée, & y profeſſa, avec un applaudiſſement ſingulier, la philoſophie & la théologie.

On raconte qu'en paſſant de France en Italie, il tomba malade ſur la route. Il ſe crut en effet, & on le crut très-malade; les médecins voulurent faire ſur lui l'eſſai d'un remede qu'ils avoient à éprouver; & comme ils le prenoient pour un homme du peuple & ſans éducation, ils crurent avoir tenu leur deſſein bien ſecret, en ſe diſant en latin: *faciamus experimentum in corpore* ou *in anima vili*. *Muret* en contant cette hiſtoire, diſoit que le lendemain il il s'étoit trouvé guéri par la ſeule frayeur qu'il avoit eue de cette expérience. Il étoit né en 1526 au bourg de *Muret* près de Limoges, & en avoit pris le nom. Il mourut en 1586.

MURRAI, (Jacques, comte de) (*Hiſt. d'Écoſſe.*) (*Voyez* l'article MORTON.) *Murrai* étoit fils naturel de Jacques V, roi d'Écoſſe, & frere de Marie Stuart. La mere de *Murrai* prétendoit avoir été femme légitime de Jacques V. en conſéquence, elle ſoutenoit que le trône appartenoit à ſon fils. Delà tous les attentat de ce fils contre Marie Stuart ſa ſœur. *Murrai*, nouri dans ces idées ambitieuſes, regrétoit le trône comme un bien qui lui avoit échapé; il n'y avoit rien qu'il ne fût capable de tenter pour y parvenir ou pour s'en raprocher.

Pendant la régence de Marie de Lorraine & la vie de François II, ces ſentimens avoient aſſez éclaté, pour que les fideles ſujets de Marie Stuart ſe cruſſent obligés de l'en avertir; *Murrai* étoit dès lors à la tête du parti réformé, *Murrai* aſpiroit au trône.

La mort de la reine régente d'Écoſſe & celle de François II, furent des événemens favorables pour *Murrai*; il n'avoit plus à combatre ou à tromper que la jeune reine ſa ſœur. Son coup d'eſſai fut de lui extorquer un pouvoir, en vertu duquel il acheva d'abolir en Écoſſe, la religion catholique que profeſſoit cette princeſſe; de ſorte qu'en arivant dans ſes états, elle trouva ſes ſujets diſpoſés à la révolte pour l'article de la religion. Tandis que *Murrai* abuſoit ainſi de la confiance de ſa ſœur, il ſongeoit à l'empêcher de paſſer en Écoſſe.

Quand elle y fut arivée, à la faveur du brouillard qui déroba ſa marche aux Anglois, *Murrai* régna en quelque ſorte, avec elle, par la confiance qu'elle lui témoignoit; il étoit comblé de biens & d'honeurs. Son ambition étoit en partie ſatisfaite auſſi ces premieres années de Marie ſont-elles les moins troublées, excepté ſur l'article de la religion qui pouvoit mettre des bornes à cette confiance de Marie.

Mais c'eſt à l'occaſion du mariage de la reine avec le Lord Darnley, que les grands orages éclaterent; la raiſon en eſt ſenſible. Marie donnoit un maître à *Murrai*, de nouveles barrieres s'élevoient entre le trône & lui, *Murrai* devient le chef du parti de l'oppoſition, il prend les armes pour empêcher ce mariage. Delà, la guerre civile, la paix perfide qui la ſuit, la diviſion ſemée entre Darnley & ſa femme, l'aſſaſſinat de Riccio, la mort violente de Darnley, & ce dernier crime imputé à ſa femme par les vrais coupables, après qu'ils l'ont fait déterminer par les inſtances les plus preſſantes de la nobleſſe, à épouſer Bothwel, un de leurs complices.

Murrai, au milieu de tous ces troubles qui étoient ſon ouvrage, voyage pour perſuader qu'il n'y a aucune part; il revient quand Bothwel eſt en fuite, quand Marie eſt priſoniere, quand il eſt nommé régent. Son premier ſoin eſt d'aller voir Marie dans ſa priſon, il lui fait les reproches les plus outrageans ſur l'aſſaſſinat de ſon mari, dont il la ſuppoſe convaincue; il la fait fondre en larmes, & il l'outrage encore. Ce procédé atroce n'étoit pas moins adroit. *Murrai* vouloit s'aſſurer ſi Bothwel avoit caché ſon ſecret à ſa femme; voilà pourquoi il s'atache à irriter Marie, à la pouſſer au dernier degré de l'impatience. Un innocent qui s'entend accuſer par celui qu'il ſait être coupable, a de le peine à ſe contenir. *Murrai* obſerve avec ſoin ſi l'indignation n'arrache à ſa ſœur aucun trait qui annonce que Bothwel ait parlé.

Il produit contre ſa ſœur, deux ſortes de preuves:

1°. Il fabrique avec Morton & Léthington, habile fauſſaire, une ſuite de lettres de Marie au comte de Bothwel, lettres qu'on ſuppoſe écrites du vivant de Darnley qui auroient ſuppoſé dès lors une intelligence coupable entre la jeune Marie, & le vieux & difforme Bothwel. Ils inventerent un roman pour expliquer comment ces lettres avoient pu tomber entre leurs mains.

2°. Ils produiſirent contre Marie, les dépoſitions des domeſtiques de Bothwel, exécutés pour le meurtre du roi; ces dépoſitions étoient toutes à la décharge de la reine; mais

elles chargeoient Bothwel, & *Murrai* & ſes amis en concluoient que la reine étoit complice, à cauſe de ſa liaiſon avec Bothwel, conjecture qu'ils transformoient en certitude au moyen des lettres, où ils avoient eu ſoin d'établir la connivence, même ſur le fait de la morte de Darnley.

La reine d'Écoſſe ne put jamais obtenir la communication de ces lettres, qu'elle ne ceſſa de demander; & la reine d'Angleterre, qui n'avoit pu s'empêcher de dire que cette communication demandée étoit de droit, refuſa toujours de l'acorder, & remit elle-même à *Murrai*, l'original de ces lettres, après s'en être ſervie pour diffamer Marie Stuart dans toutes les cours.

Ce fut une trahiſon de *Murrai* qui fit périr ſur un échafaud le duc de Nortfolck, qui, convaincu de l'innocence de Marie Stuart par les pieces du procès qu'il avoit ſous les ieux, & touché de ſes malheurs, avoit réſolu de l'épouſer (*Voyez* NORTFOLCK).

Murrai périt enfin, (en janvier 1570) victime de ſes violences. Il avoit confiſqué les biens des partiſans de Marie, nommément ceux des Hamilton. Les terres d'une riche héritiere, femme de Jacques Hamilton de Bothwellaugh, avoient été données à un favori de *Murrai*, qui exerça ce droit odieux avec la plus afreuſe inhumanité; en chaſſant cette femme de ſon château, il la dépouilla de ſes habits, & la laiſſa expoſée nue en pleine campagne, ſeule & ſans aſyle, pendant une nuit très-froide; elle en perdit la raiſon: le mari, outré de douleur, atendit *Murrai* en plein jour, dans une rue de la petite ville de Linlitgow, lui tira un coup d'arquebuſe, & eut le temps de ſe ſauver en France. Le régent mourut le même jour, (en janvier 1570) emportant avec lui tous ſes afreux ſecrets.

MURTOLA. (*Voyez* MARINI.)

MUSA, (Antonius) (*Hiſt. Rom.*) afranchi & médecin d'Auguſte, grec de naiſſance, frere d'Euphorbe médecin de Juba, roi de Mauritanie, il avoit guéri Auguſte d'une grande maladie. Horace parle de *Muſa* & des bains d'eau froide que ce médecin lui faiſoit prendre au milieu de l'hyver.

Nam mihi Baïas
Muſa ſupervacuas Antonius, & tamen illis
Me facit inviſum, gelida cum perluor unda
Per medium frigus.

On attribue à *Muſa* deux petits traités *de herba Betonica & de tuenda valetudine*. Le ſénat Romain lui fit dreſſer une ſtatue d'airain qui fut placée à côté de celle d'Eſculape. Auguſte lui permit de porter un anneau d'or & l'exempta de tout impôt, & ce privilége fut étendu à tous ceux de ſa profeſſion.

MUSCHENBROECH *ou* MUSSCHENBROECK (Pierre de) (*Hiſt. Litt. mod.*) célebre Phyſicien Hollandois, de l'académie des ſciences de Paris & de la ſociété royale de Londres. Ses *eſſais de phyſique* ont été traduits en François par M. Sigaud de la ſond. On a encore de lui: *tentamina experimentorum*; *inſtitutiones phyſicæ*; *compendium Phyſicæ experimentalis*; les rois d'Angleterre, de Pruſſe, de Danemarck voulurent en vain l'attirer dans leurs états; il réſerva ſes talens pour ſon pays, & ſe contenta d'enſeigner la phyſique & les mathématiques, d'abord à Utrecht, puis à Leyde, où il étoit né en 1692, & où il mourut en 1761.

MUSCULUS, (*Hiſt. anc.*) machine dont les anciens ſe ſervoient dans l'ataque des places pour faciliter les approches, & mettre à couvert les ſoldats. C'étoit un mantelet ou gabion portatif fait en demi-cercle, derriere lequel ſe tenoit le ſoldat, ou travailleur, & qu'il faiſoit avancer devant lui par le moyen des rouletes ſur leſquelles cette machine étoit ſoutenue. M. le chevalier de Folard, qui dans ſon *Commentaire ſur Polybe*, a décrit ainſi cette machine, s'y moque agréablement du docte Stewechius, qui prenant à la lettre le mot *muſculus*, en a fait une boëte carée ſoutenue ſur quatre pieds, & renfermant un reſſort qu'on faiſoit jouer au moyen d'une manivelle, pour dégrader & miner les murs de la ville aſſiégée.

MUSÉE, (*Hiſt. Litt. mod.*) poëte grec, que l'on croit avoir été antérieur à Homere & auquel on attribue le *poëme de Léandre & Hero* qu'on trouve dans le *corpus Poetarum Græcorum*. Virgile lui donne un rang diſtingué parmi les ombres heureuſes qu'Enée rencontre dans l'Elyſée.

Muſæum ante omnes, medium nam plurima turba
Hunc habet, atque humeris exſtantem ſuſpicit altis,
Dicite, felices animæ tuque optime vates
Quæ regio Anchiſen, quis habet locus?

Mais, comme le nom de *Muſée* a été commun à pluſieurs grands hommes de la Grece, poëtes, hiſtoriens, philoſophes; que l'auteur du poëme de Léandre & Héro eſt appelé, dans les manuſcrits, Muſée le Grammairien; qu'il paroît avoir été, ainſi que ſon ouvrage, inconnu aux anciens Scholiaſtes, aux anciens commentateurs; que pluſieurs de ſes vers paroiſſent empruntés des Dionyſiaques de Nonnus, de Panopolis, qui vivoit vers le quatrieme ſiecle de l'ere chrétiene, c'eſt auſſi le temps où le chévalier Marsham, Caſaubon & la plupart des ſavans placent, contre l'avis de Jules Scaliger, le *Muſée*, auteur du poëme de Léandre & Héro, & ils ne croient pas, comme Scaliger, que

que ce soit le même *Musée* dont Virgile parle dans les vers qui viennent d'être cités.

MUSONIUS RUFUS (Caïus.) (*Hist. Rom.*) Dans le recueil de l'Académie des Belles-Lettres, tome 31, page 131, hist., on trouve l'extrait d'un Mémoire de M. de Burigny sur ce personage. Caïus *Musonius Rufus* étoit toscan, né dans une ville appelée aujourd'hui Bolsena: c'étoit un philosophe de la secte des Stoïciens, il fut l'ami de Thrasea Pœtus & de Barea Soranus. Néron, en haine de sa vertu, l'exila dans l'île de Gyare, où des princes plus justes n'exiloient que des malfaiteurs:

Aude aliquid brevibus Gyaris & carcere dignum,
Si vis esse aliquid.

Cette île n'avoit point d'eau, *Musonius* en examina le terrain & y découvrit une fontaine. Néron lui avoit obligation, car *Musonius* avoit détourné Rubellius Plautus d'aspirer à l'empire; il revint à Rome & fut d'une députation que Vitellius envoyoit à Antonius Primus, général de l'armée de Vespasien, pour demander la paix; il fit, pour en relever les avantages, de beaux discours, dont le vainqueur se moqua; car tout vainqueur sait trop bien qu'il ne sera jamais vaincu, & a bien du mépris pour un philosophe qui prévoit la possibilité de revers.

Carmina tantum
Nostra valent, Lycida, tela inter Martia, quantum
Chaonias dicunt, aquila veniente, columbas.

Publius Egnatius, natif de Tarse en Cilicie, faux philosophe, infame délateur, qui ne professoit le stoïcisme que pour le deshonorer, avoit porté sous la tyrannie de Néron un faux témoignage contre Soranus, & avoit été la cause de la mort de cet homme juste: Musonius, pour venger son ami, accusa Egnatius & le fit condamner. C'est de cet Egnatius que Juvénal a dit:

Stoicus occidit Baream, delator amicum,
Discipulumque senex ripa nutritus in illa,
Ad quam Gorgonei delapsa est penna caballi.

Ce fut sous l'empire de Vespasien qu'il fut condamné. (*Voyez* l'art. Egnatius.) Musonius eut la permission de rester à Rome, lorsque Vespasien se laissa engager par Mucien à chasser les philosophes; il fut de nouveau exilé par Domitien; l'empereur Julien s'exprime ainsi à son sujet dans une lettre à Themistius: *Musonius devint célebre par la patience héroïque avec laquelle il endura les cruautés des tyrans, & vécut peut-être aussi heureux au milieu de ses disgraces, que ceux qui gouvernent les plus grands états.* On ignore les autres événemens de la vie de Musonius. Pline le jeune étoit son admirateur & s'applaudit d'avoir été aussi lié avec lui, que la différence des âges avoit pu le permettre. Pollion avoit composé des Mémoires sur Musonius. Stobée nous a conservé quelques-unes de ses maximes.

Il disoit que la véritable admiration se manifestoit plutôt par un grand silence que par les louanges:

Quand il vous en coûtera quelque peine pour faire le bien, songez, disoit-il, que la peine passera & que le mérite de l'action restera; si, au contraire, le plaisir vous fait faire quelque chose de mal, le plaisir passera & la honte restera.

Il professoit un grand mépris pour l'argent; il donna un jour une somme considérable à un faux philosophe qui alléguoit des besonis; on l'avertit que c'étoit un fourbe & un malhonête homme. Il n'en est que plus digne, dit-il, de recevoir de l'argent.

Un prince syrien, attiré par sa réputation, vint lui rendre visite, &, charmé de ses entretiens philosophiques, le pria de lui dire quel seroit le présent qui lui seroit le plus agréable de sa part:

Quæ tibi, quæ tali reddam pro munere dona?

Il n'en est qu'un, répondit *Musonius*; si mes entretiens vous ont plu, profitez-en: c'est la seule récompense qui puisse me flater.

Il y avoit de son temps un autre Musonius, philosophe de la secte des Cyniques, que Néron fit mettre en prison où il pensa périr de misere. Philostrate l'exalte beaucoup: il étoit ami d'Apollonius de Tyane. Il fut condamné à travailler avec ceux que Néron voulut employer à couper l'isthme de Corynthe. Le philosophe Démetrius l'y vit travaillant, enchaîné & la bêche à la main, & ne put retenir quelques imprécations contre la tyrannie. Un philosophe m'entendra, lui dit tranquillement *Musonius*, quand je lui dirai que le tyran est beaucoup plus à plaindre que ses victimes. C'est cet événement de la vie de Musonius le Cynique, qui est le sujet d'un dialogue de Lucien, entre Ménécrate & *Musonius*.

MUSORITES, s. m. (*Hist. anc.*) juifs qui avoient de la vénération pour les rats & les souris, sont ainsi appelés d'un mot composé de *mus*, rat, & de *forex*, souris. Cette superstition vint de ce que les Philistins ayant enlevé l'arche d'alliance, Dieu fit naître parmi eux un grand nombre de rats & de souris qui dévoroient tout, ce qui les obligea de rendre l'arche pour se délivrer de ce fléau; mais avant que de la raporter, leurs sacrificateurs leur ordonerent d'y mettre cinq souris d'or, comme une offrande au Dieu d'Israel, pour être délivrés de

ces ſortes d'animaux. *Ancien Teſtament, I. liv. des Rois, ch. vj.*

MUSSATI, (Albertin) (*Hiſt. Litt. mod.*) hiſtorien & poëte padouan, mort en 1329. On a de lui une hiſtoire en latin de l'empereur Henri VII, dont il étoit miniſtre. Ses œuvres ont été recueillies & commentées à Veniſe en 1636, *in folio*.

(*Muſſati* n'a jamais été miniſtre d'Henri VII. Il alla ſeulement quelque fois à lui, chargé des commiſſions de Padoue ſa patrie, & il en reçut des honeurs, & des préſens. Ses hiſtoires ont été reimprimées par Muratori dans le T. X. *Scriptores Rerum Italicarum*.)

MUSTAPHA, (*Hiſt. des Turcs*) Il y a eu trois empereurs turcs de ce nom: les deux premiers furent dépoſés, le premier le fut deux fois & n'en fut pas quite la ſeconde fois pour une ſimple dépoſition, il fut promené dans les rues de Conſtantinople, ignominieuſement monté ſur un âne, expoſé aux outrages de la populace, puis conduit au château des ſept tours, où il fut étranglé en 1623. Il avoit ſuccédé en 1617 à ſon frere Achmet.

Muſtapha II ſuccéda en 1695 à ſon oncle Achmet *II*. Il défit les impériaux devant Temeſwar en 1696 & eut d'autres avantages contre les Vénitiens, les Polonois, les Moſcovites; mais, s'étant livré à la molleſſe à Andrinople, il fut contraint, par le ſoulévement de tout l'empire, de céder, en 1703, le trône à ſon frere Achmet III, dont *Muſtapha III* étoit le fils. Celui-ci parvint au trône le 29 novembre 1757, vécut dans la molleſſe & dans l'avarice, amaſſa de l'argent & mourut en 1774, laiſſant ſoixante millions dans ſes cofres.

Muſtapha eſt encore le nom du fils aîné de Soliman II, qui s'étoit acquis un grand nom par ſa valeur & qui s'étoit fait aimer & reſpecter dans pluſieurs provinces dont ſon pere lui avoit confié le gouvernement. Roxelane, femme de Soliman, pour faire régner ſes fils au préjudice de *Muſtapha*, accuſa celui-ci de trahiſon: Soliman, trompé par ſes calomnies, fit étrangler ſon fils (en 1553.)

MUSULMAN, ſ. m. (*Hiſt. mod.*) titre par lequel les Mahométans ſe diſtinguent des autres hommes: il ſignifie en langage turc *vrai croyant*.

En arabe ce mot s'écrit *moſtem*, ou *moſteman*, ou *moſolman*.

Les Sarrazins ſont les premiers qu'on ait appelés *Muſulmans*, ſelon l'obſervation de Leunclavius. Il y a deux ſortes de *Muſulmans*, fort oppoſés les uns aux autres: les uns ſont appelés *ſonnites*, & les autres *shiites*; les ſonnites ſuivent l'explication de l'alcoran donnée par Omar, les shiites ſuivent celle d'Hali. Les ſujets du roi de Perſe ſont shiites, & ceux du grand-ſeigneur ſonnites.

Selon quelques auteurs le mot de *muſulman* ſignifie *ſauvé*, c'eſt-à-dire *prédeſtiné*; & c'eſt en effet le nom que les Mahométans ſe donnent eux-mêmes, ſe croyant tous prédeſtinés au ſalut. Martinius dit, ſur l'origine de ce nom, des choſes plus particulieres; il le fait venir du mot arabe *muſalum*, *ſauvé*, *echapé du danger*. Les Mahométans, dit cet auteur, ayant établi leur religion par le fer & le feu, maſſacrant ceux qui ne vouloient pas l'embraſſer, & acordant la vie à tous ceux qui l'embraſſoient, les appeloient *muſulmans*, c'eſt-à-dire *empti a periculo*: de là il eſt arivé par la ſuite des temps que ce mot eſt devenu le titre & la marque diſtinctive de cette ſecte, & a été ataché par eux à ce qu'ils appelent *vrais croyans*.

MUSURUS, (Marc) (*Hiſt. Litt. Mod.*) né dans l'île de Candie, profeſſeur en grec à Veniſe, archevêque da Malvaſie dans la Morée, mort en 1517 à trente-cinq ans. On a de lui des épigrammes & d'autres pieces en grec. On lui doit les premieres éditions d'Ariſtophane & d'Athénée & un *Etymologicon magnum Græcorum*.

MUTITATION, (*Hiſt. Anc.*) coutume établie chez les Romains, qui conſiſtoit à inviter pour le lendemain chez ſoi ceux qu'on avoit eu pour convives chez un autre.

MUTIUS *ou* MUCIUS, (*Hiſt. Rom.*) Rome eut pluſieurs perſonages célebres de ce nom. 1°. Caïus *Mutius* Scévola, jeune romain d'une naiſſance illuſtre, qui, ayant pénétré juſques dans la tente de Porſenna, roi d'Etrurie, dans le temps que ce prince aſſiégoit Rome, tua, au lieu de Porſenna, un ſecrétaire qu'il jugea être le roi; &, comme pour punir ſa main de cette erreur, la plongea dans un braſier ardent auprès duquel il ſe trouvoit montrant par là au roi combien il étoit au-deſſus des menaces. Il en eut le ſurnom de *Scévola*, *Goucher*, parce qu'ayant perdu par là uſage de la main droite, il apprit à ſe ſervir de la gauche. Tout le monde ſait les belles paroles que Tite-Live lui met dans la bouche.

Romanus ſum, inquit, civis; C. Mucium vocant; hoſtis hoſtem occidere volui: nec ad mortem minus animi eſt, quam fuit ad cædem. Et facere & pati fortia Romanum eſt. „ Je ſuis romain, „ mon nom eſt *Mutius*; j'ai voulu tuer un enne„ mi, & je n'ai pas moins de courage pour „ ſouffrir la mort que pour la donner. Il eſt „ d'un romain de faire de grandes actions & de „ braver de grandes douleurs „.

Porſenna, ſaiſi d'admiration, le fit retirer des flammes, & le renvoya libre. *Mutius*, comme pour lui témoigner ſa reconoiſſance, lui déclara qu'ils étoient trois cents jeunes romains qui avoient conſpiré ſa mort; qu'il étoit le premier ſur qui le ſort étoit tombé; que les autres viendroient à leur tour; qu'ils avoient tous la même audace & la même fermeté, que Porſenna n'avoit d'autre moyen d'échaper à ſon ſort que

de lever le ſiége de Rome ; cette aventure, celle d'Horatius Cocles & celle de Clélie furent en effet les motifs qui le déterminerent à conclure la paix, telle qu'il plut aux Romains de la lui accorder. Tout ce qu'il y a de merveilleux dans cette aventure, eſt la main brûlée, & il eſt à remarquer que Denys d'Halicarnaſſe n'en dit pas un mot ; on peut remarquer encore, mais comme une moindre objection, que Virgile, en parlant du ſiége de Rome par Porſenna, & du Pont défendu par Cocles, & du Tibre paſſé à la nâge par Clélie, ne dit rien de l'aventure de *Mutius*, qui pouvoit lui fournir un bien beau tableau à graver ſur le bouclier d'Enée :

Nec non Tarquinium ejectum Porſenna jubebat
Accipere, ingentique urbem obſidione premebat,
Æneadæ in ferrum pro libertate ruebant;
Illum indignanti ſimilem, ſimilemque minanti
Aſpiceres, pontem auderet quod vellere Cocles,
Et fluvium vinclis innaret Cloelia ruptis.

Mais Martial a fait de l'aventure de *Mutius*, le ſujet d'une de ſes plus belles épigrammes :

Cum peteret Regem decepta ſatellite dextra,
Injecit ſacris ſe peritura focis.
Sed tam ſæva pius miracula non tulit hoſtis,
Et raptum flammis juſſit abire virum.
Urere quam potuit contempto Mucius igne,
Hanc ſpectare manum Porſena non potuit,
Major deceptæ fama eſt & gloria dextræ,
Si non erraſſet, fecerat ille minus.

Cette épigramme n'eſt que le récit du fait avec des réflexions ſur la gloire que *Mutius* ſut tirer de ſon erreur.

2°. Publius *Mutius* Scévola, conſul l'an de Rome 619, avant J. C. 133. Ce fut ſous ſon conſulat, que Tibérius Gracchus fut tué. Tibérius lui avoit communiqué ſon projet de faire revivre la loi Licinia ſur le partage des terres. Cet homme modéré n'approuva ni les idées de Tibérius Gracchus, ni la violence dont on uſa envers lui ; car lorſque Scipion Naſica ſomma le conſul de ſecourir la patrie, & de faire périr Tibérius : „ jamais, dit Scévola, je ne donnerai l'exemple d'employer la force ni de faire périr un citoyen, ſans que ſon procès lui ait été fait dans les formes ; mais ſi le peuple, à l'inſtigation de Tibérius, prenoit quelque délibération contraire aux loix, Scévola promettoit de n'y avoir aucun égard. „ Sur cette réponſe, que Naſica regarda comme un refus de rendre juſtice au ſénat & au parti de la nobleſſe, Naſica marcha vers le Capitole, où il fit aſſomer Tibérius.

3°. Quintus *Mutius* Scévola le Pontife, ſi ſouvent célébré par Cicéron : ſur ſa conduite en Aſie, où il étoit proconſul, l'an de Rome 654, & ſur le courage vertueux avec lequel il réprima les vexations des chevaliers romains, *voyez* l'article Rutilius. Scévola fut fait conſul l'an de Rome 657, avec ſon ami le fameux orateur Craſſus, tous deux orateurs, tous deux juriſconſultes ; mais Scévola, excellant principalement dans la ſcience du droit, & Craſſus dans l'éloquence. Scévola fut un des citoyens les plus vertueux de Rome dans des temps corrompus. C'eſt lui que le coupable & audacieux Fimbria bleſſa d'un coup de poignard, aux funérailles de Marius le pere, l'an 666 ; c'eſt lui que Marius le jeune, pendant ſon conſulat (l'an 670) n'eut pas honte de faire aſſaſſiner par le préteur Brutus Damaſippus, barbare vendu à toutes ſes fureurs, & qui égorgeoit les ſénateurs, au milieu même de l'aſſemblée du ſénat.

4°. Quintus *Mutius* Scévola l'Augure, non moins célébré que le premier par Cicéron, fut collégue de Métellus dans le conſulat, l'an de Rome 635. Il fut le ſeul qui, lorſque l'an 664 de Rome, Sylla, vainqueur & maître, fit déclarer ennemis publics les deux Marius, Sulpicius & les ſénateurs de lur parti, oſa lui réſiſter en face, refuſa d'abord d'opiner, parce qu'il n'y avoit point de liberté, & forcé enfin de parler, dit à Sylla : je parlerai, pour vous dire que ni ces ſoldats dont vous avez environé le ſénat, ni vos menaces ne peuvent m'éfrayer. Ne penſez pas que pour conſerver quelques foibles reſtes d'une vie languiſſante & quelques goutes d'un ſang glacé dans mes veines, je puiſſe me réſoudre à déclarer ennemi de Rome ce même Marius, par qui je me ſouviens d'avoir vu la ville de Rome & toute l'Italie préſervées du joug des Cimbres.

L'exemple de Scévola eut beaucoup d'admirateurs ſecrets, mais pas un imitateur. Il étoit beau-pere du jeune Marius & gendre de Lælius ; c'eſt lui qui eſt un des interlocuteurs du premier livre *de Oratore*, & du traité *de l'Amitié*. Cicéron nous apprend qu'un de ſes plus grands plaiſirs étoit de l'entendre raconter diverſes anecdotes de Lælius ſon beau-pere, ou diſcourir ſavament ſur différens ſujets, & qu'il ne pouvoit jamais ſe réſoudre à s'éloigner de lui.

Quintus Mucius Augur multa narrare de C. Lælio ; ſocio ſuo memoriter & jucunde ſolebat, nec dubitarem illum in omni ſermone appellare ſapientem. Ego autem a patre ita eram deductus ad Scævolam ſumpta virili toga, ut quoad poſſem & liceret a ſenis latere numquam diſcederem. Itaque multa ab eo prudenter diſputata, multa etiam breviter & commode dicta, memoriæ mandabam, fierique ſtudebam ejus prudentia doctior.

MUZARABES, MOZARABES *ou* MISTARABES, (*Hiſt. mod.*) chrétiens d'Eſpagne qui furent ainſi appelés, parce qu'ils vivoient ſous

la domination des Arabes, qui ont été long-temps maîtres de cette partie de l'Europe. Quelques-uns prétendent que ce nom eſt formé de *muſa*, qui en arabe ſignifie *chrétien*, & d'*arabe* pour ſignifier un chrétien ſujet des Arabes; d'autres prononçant *miſtarabes*, le dérivent du latin *mixtus*, mêlé, c'eſt-à-dire, *chrétien mêlé aux Arabes*. D'autres enfin, mais avec moins de fondement, prétendent que ce nom vient de *Muça*, capitaine arabe qui conquit l'Eſpagne ſur Roderic, dernier roi des Goths. Almanſor, roi de Maroc, emmena d'Eſpagne dans ſon royaume 500 cavaliers *Muzarabes*. Vers l'an 1170, ces chrétiens d'Eſpagne avoient une meſſe & un rit à eux propres, qu'on nomme encore *meſſe mozorabique & rit mozorabique*. Il y a encore dans Tolède ſept égliſes principales où ce rit eſt obſervé.

MYDORGE, (Claude) (*Hiſt. Litt. mod.*) ſavant mathématicien, fils de Jean *Mydorge*, conſeiller au parlement, & de Madéleine de Lamoignon. On a de lui quatre livres de *Sections coniques*. Il étoit ami de Deſcartes, & le défendit hautement contre ſes détracteurs, ce qui demandoit alors du courage. Il dépenſa de ſommes conſidérables en expériences de phyſique, en fabrique de verres de lunetes & de miroirs ardens. Il avoit beaucoup de zele & de connoiſſances. Il étoit né à Paris en 1585. Il mourut en 1647.

MYER, (Paul) (*Hiſt. Litt. mod.*) écrivain du dernier ſiecle, dont nous avons des *Mémoires touchant l'établiſſement d'une Miſſion Chrétienne dans le troiſieme Monde, appelé Terres Auſtrales*.

MYINDA; (*Hiſtoire anc.*) jeu d'enfans, qui revient à notre colin-maillard. On bandoit les yeux à l'enfant; il couroit après ſes camarades, en diſant χαλκὴν μυῖον διώκω, *je courrai après une mouche d'airain*; les autres lui répondoient; διώξεις, ἀλλ' οὐ λήψεις; *tu courras après, mais tu ne l'attraperas pas*.

MYLORD, (*Hiſt. mod.*) titre que l'on donne en Angleterre, en Écoſſe, & en Irlande à la haute nobleſſe, & ſur-tout aux pairs de l'un de ces trois royaumes, qui ont ſéance dans la chambre haute du parlement, aux évêques, & aux préſidens des tribunaux. Ce titre ſignifie *monſeigneur*, & quoique compoſée de deux mots anglois, il s'emploie même en françois lorſqu'on parle d'un ſeigneur anglois; c'eſt ainſi qu'on dit *mylord Albemarle*, *mylord Cobham*, *&c.* Quelques françois, faute de ſavoir le vraie ſignification de ce mot, diſent dans leur langue, *un mylord*, maniere de parler très-incorrecte; il faut dire *un lord*, de même qu'on dit en françois *un ſeigneur*, & non pas *un monſeigneur*. Le roi d'Angleterre donne lui-même le titre de *mylord* à un ſeigneur de la Grande Bretagne lorſqu'il lui parle; quand dans le parlement il s'adreſſe à la chambre-haute, il dit *mylords*, *meſſeigneurs*.

MYRIADE, (*Hiſt. anc.*) nombre de dix mille; de-là eſt venu *myriarche*, capitaine ou commandant de dix mille hommes.

MYRIONIME, ou qui a mille noms (*Hiſt. anc.*) titre qu'on donnoit à Iſis & à Oſiris, parce qu'ils renfermoient, diſoit-on, ſous différens noms, tous les dieux du paganiſme; car Iſis adorée ſous ce nom en Égypte étoit ailleurs Cybele, Junon, Minerve, Vénus, Diane, *&c.* & l'Oſiris des Égyptiens étoit ailleurs connu ſous le noms de Bacchus, Jupiter, Pluton, Adonis, *&c.*

MYRMILLONS, (*Hiſt. anc.*) ſorte de gladiateurs de l'ancienne Rome, appelés auſſi *Murmuliones*. Turnebe fait venir ce mot de *Myrmidons*: d'autres croyent que ce nom vient du grec μύρμυρος, qui ſignifie un *poiſſon de mer*, tacheté de pluſieurs couleurs, dont Ovide fait mention dans ſes Halieutiques, & que ces gladiateurs furent ainſi nommés, parce qu'ils portoient la figure de ce poiſſon ſur leur caſque; ils étoient outre cela armés d'un bouclier & d'une épée. Les *Myrmillons* combattoient ordinairement contre une autre eſpece de gladiateurs appelés *Retiaires*, du mot *rete*, filet de pêcheur, dans lequel ils tâchoient d'embaraſſer la tête de leurs adverſaires. On appeloit encore les Myrmillons *Gaulois*, ſoit que les premiers fuſſent venus de Gaules, ſoit qu'ils fuſſent armés à la gauloiſe. Auſſi les Retiaires, en combattant contr'eux, avoient-ils coutume de chanter: *quid me fugis, galle, non te peto, piſcem peto*, „ pourquoi me fuis-tu, gaulois, ce „ n'eſt point à toi, c'eſt à ton poiſſon que j'en „ veux „: ce qui confirme la ſeconde étymologie que nous avons raportée. Selon Suétone, Domitien ſupprima cette eſpece de gladiateurs.

MYRON (*Hiſt. anc.*) célebre ſculpteur grec, vivoit environ quatre ſiecles avant J. C. Sa vache de cuivre eſt célébrée dans pluſieurs épigrammes de l'Anthologie, & citée comme un modele de perfection.

MYRSILE, (*Hiſt. anc.*) ancien hiſtorien grec, que l'on croit contemporain de Solon. Il ne reſte de lui que des fragmens, recueillis avec ceux de Bérose & de Manethon. Le Livre *de l'origine de l'Italie*, que nous avons ſous ſon nom, eſt une des fables d'Annius de Viterbe.

MYRTIS, (*Hiſt. anc.*) femme greque célebre, qui enſeigna les regles de la verification à Corinne, & même, dit-on, à Pindare. On a des fragmens des poéſies de *Myrtis*.

MYSCELLUS, (*Hiſt. anc.*) c'eſt le nom du fondateur de Crotone, & il fonda cette ville un peu plus de ſept ſiecles avant J. C. C'eſt tout ce qu'on en ſait; car dès qu'on veut en ſavoir davantage, on rentre dans les fables.

MYTHÉCUS, (*Hiſt. anc.*) de Syracuſe, premier bon cuiſinier qui ait oſé paroître à Sparte: auſſi les magiſtrats le chaſſerent-ils comme un empoiſoneur public.

NAAMAN, (Beau) (*Hiſt. ſacr.*) ſeigneur ſyrien, général de l'armée de Benadad, homme riche & vaillant, & en grand crédit auprès de ſon maître. *Naaman* étoit tout couvert de lepre; & n'ayant point trouvé de remede contre ſon mal, il ſuivit l'avis que lui donna une jeune fille juive qui étoit au ſervice de ſa femme, & il vint à Samarie trouver le prophete Éliſée. Quand il fut à la porte, le prophete, voulant éprouver la foi de ce ſeigneur, & lui montrer qu'un miniſtre de Dieu ne doit ſe laiſſer éblouir ni par l'éclat des richeſſes, ni par le faſte des grandeurs humaines, lui envoya dire par Giézi ſon ſerviteur, d'aller ſe laver ſept fois dans le Jourdain, & qu'il ſeroit guéri. *Naaman* mécontent de la réponſe du prophete, & de la maniere peu civile dont il l'avoit reçu, s'en retournoit tout indigné; mais ſes ſerviteurs lui ayant repréſenté que le prophete exigeoit de lui une choſe très-aiſée, il les crut, alla ſe laver ſept fois dans le Jourdain, & en ſortit bien guéri. Alors il revint avec ſa ſuite vers l'homme de Dieu, pour lui témoigner ſa reconoiſſance; & ſa guériſon paſſant juſqu'à l'âme, il rendit hommage au Dieu du prophete comme à celui qui devoit être adoré par tout le monde, & promit que dans la ſuite il ne ſacrifieroit qu'à lui ſeul; c'eſt pourquoi il conjura le prophete de loi permettre d'emporter la charge de deux mulets de la terre d'Iſraël, pour dreſſer un autel dans ſon pays ſur lequel il offriroit des holocauſtes au Seigneur. Éliſée, content de la bonne foi & de la diſpoſition du cœur de cet étranger, n'exigea rien de plus, & ne l'aſſujétit ni à la circonciſion ni aux obſervances légales. *Naaman* lui propoſa une queſtion; & lui demanda s'il lui étoit permis de continuer à acompagner ſon maître dans le temple de Remmon, & s'il offenſeroit le Seigneur en s'inclinant, lorſque le roi, apuié ſur lui, s'inclineroit lui même; Éliſée lui répondit: *allez en paix*; & *Naaman* ſe ſépara de lui. Cette réponſe d'Éliſée fait entendre que ce ſaint prophete penſoit que *Naaman* pouvoit, ſans crime & ſans ſcandale, continuer une action qui n'étoit qu'un ſervice purement civil & qu'il rendoit par-tout ailleurs au roi; ainſi les aſſiſtans ne pouvoient regarder cette génuflexion comme un acte de religion, parce que le changement de *Naaman* ne pouvoit être ſecret en Syrie, mais ſeulement comme une fonction indiſpenſable de ſa charge, qui l'obligeoit de donner la main au roi dans toutes les cérémonies publiques. Cependant quelques interpretes, craignant avec raiſon l'abus que l'on pouroit faire de la réponſe d'Éliſée, pour autoriſer des actions ſemblables dans d'autres circonſtances où elles ſeroient crimineles, traduiſent cet endroit par le paſſé, & font demander pardon à *Naaman d'avoir adoré dans le temple de Remmon, lorſque ſon maître s'apuioit ſur lui*. Cet étranger purifié de la lepre par l'eau du Jourdain, eſt une excellente image du peuple gentil, appelé, par un choix tout gratuit de Dieu, à la foi & au baptême de Jéſus-Chriſt. Ce peuple puiſſant & riche avoit de grandes qualités natureles, mais tout étoit gâté par la lepre d'infidélité. Ce fut une pauvre femme du pays d'Iſraël, qui annonça à *Naaman* qu'il y avoit dans Iſraël un prophete à qui il falloit qu'il s'adreſſât pour être guéri, & la parole du ſalut fut portée aux Gentils par des Juifs aſſujétis à la domination romaine, & mépriſés de tous les autres peuples. Jéſus-Chriſt n'eſt point allé en perſone les chercher, mais il les a fait inviter par ſes ſerviteurs de venir à lui: ils ſe ſont préſentés pour entrer dans la maiſon du prophete qui eſt l'Égliſe; mais ils n'y ont pas d'abord été introduits. On les a arrêtés à la porte comme catéchumenes; & là, on les a inſtruits de la néceſſité & des admirables effets du baptême. Les ſages & les grands du monde ne pouvoient ſe réſoudre à s'abaiſſer devant des hommes qui n'offroient rien à leurs ieux de ce que le ſiecle eſtime: ils traitoient de folies les merveilleux changemens que l'on attribuoit à l'application de foibles élémens, tels que l'eau commune; mais les perſones ſimples qui crurent les premieres, engagerent enfin les ſages du paganiſme à chercher leur guériſon dans les eaux ſalutaires du baptême, où ils prirent une nouvele naiſſance, & ſe purifierent de leur premiere ſouillure. (L'hiſtoire de la lepre de *Naaman* & de ſa guériſon eſt raportée au quatrieme livre des Rois, chapitre V.)

NAAS, (*Hiſt. ſacr.*) roi des Ammonites vaincu par Saül. Son hiſtoire ſe trouve au premier livre des Rois, chapitre XI.

NABAB, ſ. m. (*Hiſt. mod.*) C'eſt le nom que l'on donne dans l'Indoſtan aux gouverneurs préposés à une ville ou à un diſtrict par le grand-mogol. Dans les premiers temps, ce prince a

conféré le titre de *nabab* à des étrangers : c'eſt ainſi que M. Dupleix, gouverneur de la ville de Pondichery pour la compagnie des Indes de France, a été nommé *nabab* ou gouverneur d'Arcate par le grand-mogol. Les gouverneurs du premier ordre ſe nomment *ſoubas* ; ils ont pluſieurs *nababs* ſous leurs ordres.

NABAL, Fou, (*Hiſt. ſacr.*) (*voyez* ABIGAIL.) iſraélite de la tribu de Juda, fort riche, mais avare & brutal, qui demeuroit à Maon, & dont les troupeaux nombreux paiſſoient ſur le Carmel. Un jour David, ayant appris qu'à l'occaſion de la tondaille de ſes brebis il faiſoit une grande fête, il envoya dix de ſes gens pour le ſaluer de ſa part, & lui demander quelques vivres pour ſa troupe. Cet homme inſolent reçut avec une fierté brutale les députés de David, parla avec outrage de leur maître, & les renvoya avec mépris. David, inſtruit par le raport de ſes gens, entra en fureur ; & faiſant prendre les armes à quatre cents hommes de ſa ſuite, il marcha vers la maiſon de *Nabal*, dans le deſſein de l'exterminer lui & toute ſa famille. Cependaut Abigail, femme de *Nabal*, inſtruite par un ſerviteur, de la maniere dont ſon mari avoit reçu les gens de David, & craignant le reſſentiment de ce dernier, fit ſecrétement charger ſur des ânes, des proviſions de toute eſpece, & courut au-devant de David : elle le rencontra dans une vallée, ne reſpirant que la vengeance ; mais ſa beauté, ſa ſageſſe & ſes diſcours ſoumis déſarmerent la colere de ce prince, & elle obtint le pardon de ſon mari. *Nabal*, qui étoit ivre, n'apprit que le lendemain ce qui venoit de ſe paſſer, & il fut tellement frapé du danger qu'il avoit couru, qu'il en mourut de frayeur dix jours après. *Nabal*, qui fait de vaines profuſions en feſtins, & qui refuſe avec dureté & inſulte quelques ſecours à des malheureux, eſt l'image de tant de riches qui ne ſe refuſent rien, & à qui rien ne coûte quand il s'agit de ſe ſatisfaire eux-mêmes, ou de ſe donner chez les autres une réputation de généroſité ou de magnificence, tandis qu'ils ont la cruauté de refuſer une aumône légere à leurs freres qui manquent de tout.

NABARZANES & BESSUS. (*Hiſt. anc.*) Rien de plus célebre dans l'hiſtoire d'Alexandre & de Darius, (*voyez* l'article ALEXANDRE) que la perfidie de Beſſus & de *Nabarzanes* envers Darius, après qu'il eut perdu la bataille d'Arbelles. *Nabarzanes*, un des plus grands ſeigneurs de Perſe, étoit général de la cavalerie de Darius ; Beſſus étoit général des Bactriens qui ſervoient dans l'armée perſane ; Alexandre vainqueur pourſuivoit Darius ; ces deux traîtres lierent & enchaînerent leur roi, & le conduiſirent vers la Bactriane dans un chariot couvert. Leur deſſein étoit, s'ils étoient atteints par Alexandre, de traiter avec lui en lui livrant Darius ; &, s'ils pouvoient échaper à ſa pourſuite, de tuer Darius & de ſe faire rois. Lorſqu'ils virent approcher Alexandre, quoiqu'ils fuſſent ſupérieurs en forces, éfrayés par leur crime & par ſa gloire, ils ne ſongerent qu'à la fuite ; ils propoſerent à Darius de monter à cheval & de fuir avec eux ; ſur ſon refus, ils le percerent de traits, & le laiſſerent expirant. Les premiers Macédoniens, envoyés à la pourſuite des Perſes, recueillirent ſes derniers ſoupirs, mais il étoit mort lorſqu' Alexandre ariva ; *Nabarzanes* s'étoit enfui en Hircanie, Beſſus dans la Bactriane ; celui-ci, trahi par Spitamenes ſon confident, comme il avoit trahi Darius, fut remis entre les mains d'Alexandre, qui le remit lui-même dans celles d'Oxatres, frere de Darius, pour qu'il vengeât la mémoire de ce roi malheureux.

Beſſus, auprès avoir eu le nez & les oreilles coupées, mourut dans les tourmens ; le ſupplice qu'il ſubit répond à ce que nous appelons *écarteler*.

Nabarzanes, plus ſage & plus heureux, avoit traité avec Alexandre, avoit reçu ſa foi & s'étoit remis entre ſes mains, il lui remit auſſi l'eunuque Bagoas : il falloit qu'un eunuque fût alors une choſe bien précieuſe, ou que celui-ci eût un grand talent de plaire ; il gouverna preſque Alexandre comme il avoit gouverné Darius. On cherche pourquoi tant d'états & de princes ont été gouvernés par tant d'eunuques miniſtres, on en trouve une raiſon dans les états, où la ſucceſſion à la courone n'eſt pas parfaitement réglée, c'eſt que la qualité d'eunuque a preſque toujours & par-tout exclu du trône ; le préjugé que le trône ne pouvoit être rempli par un eunuque, parce que le vœu public attendoit de chaque ſouverain un héritier né de lui, étoit vrai-ſemblablement le principe de la confiance des ſouverains dans cette eſpece d'hommes, qui ne pouvoient être pour eux un objet de jalouſie, ni dans leurs plaiſirs ni dans leur ambition ; mais on peut dire de ces eunuques miniſtres, ce que Pline diſoit à Trajan, des afranchis, qui avoient été ſi puiſſans ſous les empereurs Claude & Néron : *ſcis præcipuum eſſe indicium non magni principis magnos libertos.*

Un afranchi puiſſant ſuppoſe un prince foible. Cependant Alexandre ne l'étoit pas.

NABIS, (*Hiſt. anc.*) tyran de Sparte, odieux aux citoyens par ſes extorſions & ſes violences, aux étrangers par ſes infidélités. On raconte ſur le premier article des traits qui paroiſſent fabuleux, quoique raportés par Polybe : tel étoit la machine, qui repréſentoit Apéga, femme du tyran, & qui embraſſant d'un air affectueux ceux qui refuſoient de payer les contributions exigées par *Nabis*, leur enfonçoit dans le corps des pointes de fer aiguës cachées ſous ſes habits. Quant aux infidélités politiques de *Nabis*, il les ſignala ſur-tout dans la guerre de Philippe, roi de Macé-

doine, contre les Romains; il trahit tour-à-tour & les Romains & Philippe. Celui-ci avoit mis en dépôt entre ſes mains la ville d'Argos, à condition que s'il étoit heureux dans cette guerre, *Nabis* la lui remettroit; que dans le cas contraire *Nabis* garderoit cette ville pour l'empêcher de tomber au pouvoir des Romains. *Nabis* commença par y exercer le mêmes violences & les mêmes brigandages qu'à Sparte; il fit enſuite alliance avec les Romains contre Philippe, mais, n'ayant pas été plus fidele aux Romains, ceux-ci lui déclarerent la guerre & l'aſſiégerent dans Sparte. Il demanda la paix, l'obtint, la viola, & s'étant procuré quelque ſuccès par artifice, fut obligé enfin de ſouſcrire à cette même paix, qu'on voulut bien encore lui accorder. L'illuſte Philopémen, général de la ligue achéene, fit auſſi la guerre à *Nabis*; il fut batu ſur mer; mais il remporta ſur terre, près de Sparte, une victoire complete ſur le tyran. Les ennemis de celui-ci ſe multiplioient; la fourberie qu'il employoit contre eux ſe tourna enfin contre lui, ſelon l'uſage: les Etoliens, auxquels il demandoit du ſecours, & qu'il auroit auſſi trahis à la premiere occaſion, réſolurent de le prévenir; ils envoyerent le ſecours demandé, mais dans l'intention de le faire ſervir à ſurprendre Sparte. Alexamene, qui commandoit ce ſecours, s'étudia ſur-tout à gâgner la confiance du tyran; ils ſortoient tous les jours enſemble avec leurs troupes pour les exercer ſur les bords de l'Eurotas. Un jour il tire *Nabis* à l'écart, fait un ſigne à ſes cavaliers qui s'approchent en diligence, alors il ataque *Nabis*, les cavaliers l'achevent; il court au palais du tyran pour s'en rendre maître; le reſte de l'entrepriſe ne réuſſit pas, & Alexamene y périt; mais *Nabis* avoit péri le premier, laiſſant un nom déteſté. C'étoit vers l'an 191 avant J. C.

NABONASSAR. (*Chronologie*) L'ere de *Nabonaſſar* eſt célebre: nous ne ſavons preſque rien de l'hiſtoire de ce prince, ſinon qu'il étoit roi de Babylone, & qu'on l'appeloit auſſi Beleſus, quoique, ſuivant quelques auteurs, il ſoit le même que le Baladan dont il eſt parlé dans Iſaïe, xxxix, & dans le quatrieme livre des Rois, xx, 12. Quelques-uns même conjecturent qu'il étoit Mede, & qu'il fut élevé ſur le trône par les Babyloniens, après qu'ils eurent ſecoué le joug des Medes.

Le commencement du regne de ce prince eſt une époque fort importante dans la chronologie, par la raiſon que c'étoit, ſelon Ptolémée, l'époque du commencement des obſervations aſtronomiques des Chaldéens; c'eſt pour cela que Ptolémée & les autres aſtronomes commencent à compter les années à l'ere de *Nabonaſſar*.

Il réſulte des obſervations raportées par Ptolémée, que la premiere année de cette ere eſt environ la 747e année avant Jéſus Chriſt, & la 3967e de la période Juliene.

Les années de cette époque ſont des années égyptienes de 365 jours chacune, commençant au 29 février & à midi, ſelon le calcul des aſtronomes.

NABOPOLASSAR, (*Hiſt. anc.*) général des armées de Saracus, roi des Aſſyriens, ſe révolta contre lui, & fit alliance avec Cyaxare, roi des Medes; ayant réuni leurs forces; ils aſſiégerent & prirent Ninive, tuerent Saracus, & partagerent ſes dépouilles. Babylone & la Chaldée furent le partage de *Nabopolaſſar*; il y régna vingt & un ans. Le roi d'Égypte Nechao lui fit la guerre avec avantage; pluſieurs provinces ſe détacherent de l'obéiſſance de *Nabopolaſſar*, & il ne trouva d'autre moyen d'afermir la couronne ſur ſa tête, que d'y aſſocier Nabuchodonoſor II, ſon fils, dit le Grand.

NABOTH. *prophétie*, (*Hiſt. ſacr.*) de la ville de Jezraël, avoit une vigne près le palais d'Achab. Ce prince, voulant faire un jardin potager, preſſa pluſieurs fois *Naboth* de lui vendre ſa vigne ou de la changer contre une meilleure; mais *Naboth*, très-fidele obſervateur de la loi, refuſa de vendre l'héritage de ſes peres. Achab en conçut tant de chagrin, qu'il ſe mit au lit, & ne voulut prendre aucune nouriture. Jézabel, inſtruite du ſujet de ſa triſteſſe, le railla de ſa foibleſſe, & ſe chargea de lui faire livrer la vigne qu'il déſiroit. Auſſi-tôt elle écrivit aux premiers de la ville où *Naboth* demeuroit, des lettres qu'elle cacheta avec le cachet du roi, par leſquelles elle leur ordonoit de publier un jeûne, de faire aſſeoir *Naboth* entre les premiers du peuple, de gâgner de faux témoins, qui dépoſaſſent qu'il avoit blaſphémé contre Dieu, & maudit le roi, & de le condamner à mort. Les premiers de la ville exécuterent cet ordre: deux témoins dépoſerent contre *Naboth*, qui fut lapidé le même jour. Jézabel, en ayant appris la nouvele, courut la porter au roi qui partit auſſi-tôt pour prendre poſſeſſion de ſa vigne; mais le prophete Elie vint troubler ſa joie, lui reprocha ſon crime, & lui prédit que les chiens lécheroient ſon ſang au même lieu où il avoit répandu celui d'un innocent. Quoique le refus que fait *Naboth* de vendre ſa vigne à Achab, paroiſſe d'abord condamnable aux ieux de la chair, la foi en juge autrement. *Naboth*, en refuſant de vendre à Achab l'héritage de ſes peres, obéiſſoit à la loi qui défendoit aux Iſraélites d'aliéner leurs terres à perpétuité. Tout héritage vendu retournoit l'année du jubilé à ſon premier maître ou à ſes héritiers. Or la prétention d'Achab étoit d'acquérir la vigne de *Naboth* ſans eſpérance de retrait, puiſqu'il vouloit l'enfermer dans ſon parc. La même loi ne permettoit de vendre ſon bien, que lorſqu'on y étoit contraint par la pauvreté: & *Naboth*, qui étoit riche & des premiers de la ville, ne ſe trouvoit point dans ce cas. Il aima donc mieux s'expoſer à la diſgrace de ſon prince, que

de le satisfaire en désobéissant à Dieu. (La vigne de *Naboth* est passée en proverbe pour désigner le foible héritage d'un pauvre comparé aux vastes domaines d'un riche oppresseur. L'histoire de *Naboth* est raportée au troisieme livre de Rois, chapitre 21.)

NABUCHODONOSOR, *pleurs de la génération*, (ou SAOSDUCHIN) (*Hist. sacr.*) roi d'Assyrie, fils d'Assaradon, commença à régner à Ninive, l'an du monde 3335. Ce prince, enflé de la victoire qu'il avoit remportée sur Arphaxad ou Déjoces, roi des Medes, dans les plaines de Ragau, entreprit de réunir toute la terre à son empire. Il envoya donc sommer les nations qui s'étendent jusqu'aux confins de Ethiopie, de le reconoître pour roi; mais ces peuples renvoyerent avec mépris les ambassadeurs, & firent peu de cas de ses menaces. *Nabuchodonosor*, outré de colere, jura de s'en venger; & ayant levé une armée formidable, il en donna le commandement à Holopherne, avec ordre d'exterminer tous ceux qui avoient fait insulte à ses ambassadeurs. Ce général, après avoir porté la désolation dans une grande étendue de pays, vint enfin échouer à Betulie, où il trouva le terme de ses conquêtes & de sa vie. *Nabuchodonosor*, ayant appris le mauvais succès de ses armes, en mourut de chagrin, après avoir régné près de vingt ans. *Judith*, 1, 2, *& seq.*

NABUCHODONOSOR, autrement NABOPOLASSAR, (*Hist. sacr.*) pere du grand *Nabuchodonosor*, si fameux dans l'écriture, étoit babylonien, & commandoit les armées de Saracus, roi d'Assyrie. Il se joignit à Astyages pour renverser cet empire: ils assiégerent Saracus dans sa capitale; & ayant pris cette ville, ils établirent sur les débris de l'empire d'Assyrie deux royaumes, celui des Medes qui apartint à Astyages, & celui des Chaldéens, sur lequel fut établi *Nabopolassar*, l'an du monde 3378. (*Voyez* NABOPOLASSAR.)

NABUCHODONOSOR, (*Hist. sacr.*) fils de celui dont nous venons de parler, avoit été associé à l'empire de Chaldée du vivant de son pere, qui l'avoit employé à diverses expéditions. Ce jeune prince; après avoir châtié plusieurs gouverneurs qui s'étoient révoltés, marcha contre Pharaon Néchao, roi d'Égypte, & ayant rencontré l'armée de ses ennemis près de l'Euphrate, il la vainquit & fondit sur le royaume de Juda, dont le roi étoit tributaire de Néchao. Il assiégea ce prince dans Jérusalem, prit la ville, fit le roi prisonier, & vouloit d'abord le mener à Babylone chargé de chaînes; mais ayant changé de sentiment, il lui rendit la couronne & la liberté, à condition qu'il lui demeureroit assujéti, & qu'il lui paieroit tribut. Il se contenta d'enlever plusieurs jeunes enfans du sang royal, du nombre desquels furent Daniel, Ananias, Misael & Azarias, qu'il fit conduire à Babylone pour être élevés dans son palais: c'est de cet événement, qui ariva l'an du monde 3398, que l'on commence à compter les soixante & dix années de la captivité de Babylone. Nabopolassar étant mort, son fils se hâta de retourner à Babylone pour monter sur le trône de son pere; dès qu'il y fut arivé, il distribua par colonies ses captifs, & mit dans le temple de Vénus les vases sacrés du temple de Jerusalem, & les riches dépouilles qu'il avoit remportées sur ses ennemis. Ce prince, la deuxieme année de son regne eut un songe mystérieux, dont il fut éfrayé, mais qu'il oublia entiérement. Il consulta les sages de son royaume pour savoir d'eux ce qu'il avoit vu en songe; mais aucun n'ayant pu le deviner, le roi, outré de colere, les condamna tous à la mort. Daniel, qui se trouvoit envelopé dans cet arrêt, comme étant du nombre des sages, alla trouver le roi, & le pria de lui acorder quelque délai pour chercher l'explication de ce qu'il desirois. Il l'obtint; & après qu'il eut imploré la misericorde du Dieu du ciel, avec ses trois compagnons, le mystere lui fut découvert dans une vision pendant la nuit, alors il rétourna vers le roi, & lui dit qu'il avoit vu en songe une statue d'une hauteur énorme, dont la tête étoit d'or, la poitrine & les bras d'argent, le ventre & les cuisses d'airain, & les jambes de fer: que pendant qu'il étoit attentif à cette vision, une pierre se détachant de la montagne avoit frapé la statue par les pieds & l'avoit réduite en poudre, & que cette pierre devenue une grande montagne avoit rempli toute la terre. *Voila votre songe, ô roi*, ajouta Daniel, & en voici l'interprétation: „ tous êtes le roi des „ rois, & le Dieu du ciel a soumis toutes choses à votre puissance. C'est donc vous qui êtes „ la tête d'or. Après vous il s'élevera un autre „ royaume qui sera d'argent, ensuite un troisieme qui sera d'airain, & auquel toute la „ terre sera soumise. Le quatrieme sera de fer, „ & reduira tout en poudre. Ce sera alors que „ Dieu suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit, qui anéantira tous les autres, „ & qui subsistera éternélement. *Dan.* 11, 37 „ *& seq.* „

Nabuchodonosor, ravi d'admiration, rendit gloire au vrai Dieu, & éleva Daniel aux plus grands honeurs. Ces quatre empires représentés par les quatre différens métaux de la statue, étoient ceux des Assyriens, des Perses, des Grecs & des Romains. Ces quatre empires se succédent; les uns sont envahis par les autres, & il se forme ainsi un liaison entr'eux, exprimée par l'unité de la statue où se trouvent joints les quatre métaux. Le premier est celui des Babyloniens, dont la grandeur & la magnificence étoient marquées par l'or, le plus précieux des métaux. Cyrus fonda le second empire, & la sagesse de son gouvernement forma un siecle d'argent; cet empire s'agrandit sous ses successeurs,

ſeurs, & finit à Darius-Codoman. L'empire des Grecs, figuré par le ventre & les cuiſſes d'airain, fut établi par Alexandre; & les guerres ſanglantes qui le caractériſent, ainſi que la dureté de la plupart des ſucceſſeurs du gouvernement de ce prince, répondent très-bien à l'airain. Les jambes de fer figuroient la monarchie des Romains, qui ne s'établit & ne ſe ſoutint que par des guerres perpétuelles, & qui, par la force invincible de ſes armes, ſubjugua toutes les nations. La pierre détachée de la montagne, qui réduit tout en poudre, eſt la figure de Jéſus-Chriſt, qui deſcend du ciel dans le ſein d'une vierge pour former ſon Égliſe, anéantir l'idolâtrie, & ſubjuguer, par la croix, tous les royaumes du monde, pour n'en faire qu'un ſeul empire à qui l'éternité eſt promiſe. Cependant Joakim, ſe laſſant de payer tribut aux Chaldéens, ſe ſouleva contre eux. *Nabuchodonoſor*, occupé à régler les affaires de ſon empire, & ne pouvant marcher contre ce rebelle, y envoya une puiſſante armée qui déſola toute la Judée. Joakim lui même fut pris dans Jéruſalem, mis à mort & jeté à la voirie, ſuivant la prédiction de Jérémie. Jéchonias, ſon fils, qui lui ſuccéda, s'étant auſſi révolté contre le roi de Babylone, ce prince vint l'aſſiéger, le mena captif à Babylone, avec ſa mere, ſa femme, & dix mille hommes de Jéruſalem: entre les priſonniers ſe trouverent Mardochée & Ezéchiel. *Nabuchodonoſor* enleva tous les tréſors du temple, briſa les vaſes d'or que Salomon y avoit mis, & établit à la place de Jéchonias, l'oncle paternel de ce prince, auquel il donna le nom de *Sédécias*. Ce nouveau roi marcha ſur les traces de ſes prédéceſſeurs, & fit une ligue avec les princes voiſins contre celui à qui il étoit redevable de la courone. Le roi de Babylone vint encore en Judée avec une armée formidable; & après avoir réduit les principales places du pays, il fit le ſiége de Jéruſalem. Il fut contraint de le lever pour marcher contre Pharaon Ephra, roi d'Égypte, qui venoit au ſecours de Sédécias; mais ayant batu ce prince, & l'ayant forcé de rentrer en Égypte, il fut reprendre le ſiége. Sédécias, voyant qu'il n'y avoit plus d'eſpérance de défendre la ville, s'enfuit, fut pris en chemin & mené à *Nabuchodonoſor*, qui étoit alors à Réblatha en Syrie. Ce prince, après lui avoir reproché ſon infidélité & ſon ingratitude, fit égorger ſes enfans en ſa préſence, lui fit crever les ieux, le chargea de chaînes & le fit mener à Babylone. L'armée des Chaldéens entra dans Jéruſalem, & y exerça des cruautés inouies: on égorgea tout ſans diſtinction d'âge ni de ſexe. Nabuzardan, chargé d'exécuter les ordres de ſon maître, fit mettre le feu au temple du Seigneur, au palais du roi, aux maiſons de la ville, & à toutes celles des grands, après en avoir tiré tout ce qu'il y avoit de plus précieux, & les réduiſit en cendres. Les murailles de la ville furent démolies; on chargea de chaînes tout ce qui reſtoit d'habitans, après avoir égorgé ſoixante des premiers de peuple aux ieux de *Nabuchodonoſor*; & Nabuzardan ne laiſſa dans le pays de Juda que les plus pauvres, à qui il donna des vignes & des terres à cultiver. Ainſi périrent pour la premiere fois, ſous la main de *Nabuchodonoſor*, Jéruſalem & ſes princes. Jérémie ne ceſſoit de leur dire que Dieu même les avoit livrés à ce roi, & qu'il n'y avoit de ſalut pour eux qu'à ſubir le joug; ils ne crurent point à ſa parole. Pendant que ce prince les tenoit étroitement enfermés par les prodigieux travaux dont il avoit entouré leur ville, ils ſe laiſſoient enchanter par leurs faux prophetes. Le peuple, ſéduit par ces impoſteurs, ſoufrit les plus rudes extrémités, & fit tant per ſon audace inſenſée, que la ville fut renverſée, le temple brûlé, & tout perdu ſans reſſource. Le même prodige de ſéduction, de témérité & d'endurciſſement ſe remarqua à la derniere ruine de Jéruſalem, par Tite, envoyé de Dieu, comme *Nabuchodonoſor*, pour exercer ſa vengeance ſur ce peuple rebelle. Ils furent réduits aux mêmes extrémités, la même rebellion, la même famine, les mêmes voies du ſalut ouvertes, la même chûte; & pour que tout fût ſemblable, le ſecond temple fut brûlé ſous Tite, le même mois & le même jour que l'avoit été le premier ſous *Nabuchodonoſor*. Ce prince, de retour à Babylone, au lieu de faire hommage à Dieu des victoires qu'il avoit remportées par ſon ſecours, en fit honeur à ſes idoles. Il fit dreſſer dans la plaine de Dura une ſtatue d'or, haute de ſoixante coudées. La dédicace s'en fit avec pompe; les grands de l'état & les gouverneurs des provinces furent appelés à la cérémonie, & tous eurent ordre, ſous peine de mort, de ſe proſterner devant cette ſtatue, & de l'adorer. Les ſeuls compagnons de Daniel ayant refuſé de le faire, le roi irrité les fit jeter dans une fornaiſe ardente, où ils furent miraculeuſement préſervés des flammes par l'ange du Seigneur. Alors *Nabuchodonoſor*, frapé de ce prodige, les fit retirer, & donna un édit, dans lequel il publia la grandeur du roi des Juifs, & défendit à qui que ce fût, ſous peine de la vie, de blaſphémer ſon nom. Deux ans après la guerre des Juifs, *Nabuchodonoſor*, qui avoit été le fléau de la juſtice divine contre Jéruſalem & la Judée, lui prêta ſon miniſtere pour punir les Tyriens, les Philiſtins, les Moabites & pluſieurs autres peuples voiſins & ennemis des Juifs, qui éprouverent à leur tour la ſévérité des jugemens de Dieu. Il alla d'abord mettre le ſiége davant Tyr, ville maritime, illuſtre par ſon commerce. Ce ſiége dura treize ans; & dans cet intervalle, l'armée du roi déſola les pays dont nous venons de parler. Tyr enfin fut priſe & ſaccagée. Dieu, pour dedomager ce prince des maux qu'il

avoit ſouferts à ce ſiége, lui abandona l'Égypte dont il fit la conquête, & d'où il remporta un butin immenſe. C'étoit pour cela qu'il l'y avoit appelé, comme il s'en explique lui-même dans Ezéchiel: *Fils de l'homme*, dit Dieu lui-même au prophete, *Nabuchodonoſor, roi de Babylone, m'a rendu avec ſon armée un grand ſervice au ſiége de Tyr. Toutes les têtes de ſes gens en ont perdu les cheveux, & toutes leurs épaules en ſont écorchées, & néanmoins ils n'ont reçu aucune récompenſe. C'eſt pourquoi je vais donner à Nabuchodonoſor le pays d'Égypte. Il en enlevera le peuple & les dépouilles; il y fera un grand butin, & ſon armée recevra ainſi ſa récompenſe.* Ce prince, de retour de ſon expédition, s'appliqua à embélir ſa capitale & à y faire conſtruire de ſuperbes bâtimens. Il fit élever ces fameux jardins ſuſpendus ſur des voûtes, que l'on a mis au rang des merveilles du monde. Il eut dans le même temps un ſonge qui lui donna de grandes inquiétudes. Il crut voir un arbre qui touchoit le ciel de ſa cime, qui couvroit la terre de ſes branches, & à l'ombre duquel tous les animaux ſe retiroient. Tout d'un coup un ange deſcendit du ciel, fit couper & abatre l'arbre, & ordona qu'il fût réduit pendant ſept ans dans l'état des animaux, broutant l'herbe de la terre, & expoſé à la roſée du ciel. Les ſages de Babylone n'ayant pu donner au roi aucune explication de ce ſonge; Daniel lui dit qu'il ſignifioit le changement qui devoit ariver en ſa perſone: *C'eſt vous*, lui dit-il, *qui êtes déſigné par ce grand arbre; vous ſerez abatu, réduit à l'état d'une bête & chaſſé de la compagnie des hommes; mais après avoir été ſept ans en cet état, lorſque vous aurez reconu que toute puiſſance vient du ciel, vous redeviendrez homme.* La prédiction s'acomplit un an après. Ce prince, victorieux de toute l'Aſie, ſe promenant dans ſon palais, livré aux mouvemens de vanité que lui inſpiroient ſes conquêtes & la magnificence de Babylone qu'il venoit de rendre une des plus ſuperbes villes du monde, entendit une voix du ciel qui lui prononça ſon arrêt. À l'heure même il perdit le ſens; on le châſſa de ſon trône & de la ſociété des hommes, & il fut réduit à la condition des bêtes. Après avoir paſſé ſept ans à vivre dans la campagne comme une bête ſarouche, il recouvra la raiſon, & le premier uſage qu'il en fit, fut de bénir & de glorifier le Très-Haut qu'il avoit ſi long-temps méconnu. Il reprit ſa premiere dignité, & continua de régner avec le même éclat qu'auparavant. Alors il publia dans toute l'étendue de ſa domination les merveilles étonantes que Dieu venoit de faire en ſa perſone, & il en termina le récit par ces paroles: „ Maintenant „ donc je loue le roi du ciel, & je publie hau„ tement ſa grandeur & ſa gloire, parce que „ toutes ſes œuvres ſont ſelon la vérité, que „ ſes voies ſont pleines de juſtice, & qu'il peut, „ quand il lui plait, humilier les ſuperbes. „ Ce prince mourut ſur la fin de la même année, après avoir régné quarante-trois ans depuis la mort de ſon pere Nabopolaſſar, qui l'avoit aſſocié à l'empire deux ans auparavant. Il y a pluſieurs ſentimens ſur la métamorphoſe de *Nabuchodonoſor*, dont le plus ſuivi eſt que ce prince s'imaginant fortement être devenu bête, broutoit l'herbe, ſembloit fraper des cornes, laiſſoit croître ſes cheveux & ſes ongles, & imitoit à l'extérieur toutes les actions d'une bête: ce changement, qui probablement n'avoit lieu que dans ſon cerveau altéré, ou dans ſon imagination échaufée, étoit un effet de la lycantropie, maladie dans laquelle l'homme ſe perſuade qu'il eſt changé en loup, en chien, ou en un autre animal.

NACHOR. (*Hiſt. ſacr.*) On en trouve deux dans l'écriture ſainte; *Nachor*, fils de Sarug & pere de Tharé, & *Nachor*, fils de Tharé & pere d'Abraham.

NADAB. (*Hiſt. ſacr.*) Il y en a deux auſſi dans l'écriture ſainte, *Nadab*, fils d'Aaron & frere d'Abiu, dévoré avec celui-ci par le feu celeſte, (*Levitiq. c.* 10.) & *Nadab*, roi d'Iſrael, fils & ſucceſſeur de Jéroboam, tué en trahiſon avec toute ſa race par Baaſa, l'un de ſes généraux. *Troiſieme livre des Rois, chap.* 14, 15, 16.

(Il y a même encore un troiſieme *Nadab*, fils de Semei. *Paralip. liv.* 1, *c.* 2, *verſ.* 28.)

NADAL, (Auguſtin) (*Hiſt. Litt. mod.*) de l'académie des belles lettres, n'a point d'éloge (on ne ſait pourquoi) dans le recueil de cette académie. Il y avoit été reçu éleve en 1706, aſſocié en 1712, vétéran en 1714. On a de lui, dans le recueil de l'académie, une diſſertation ſur l'uſage où étoient les ſoldats romains de dire des vers ſatyriques contre les triomphateurs; une hiſtoire des Veſtales, des diſſertations ſur le luxe des dames romaines. L'abbé *Nadal* a travaillé pour le théâtre on a de lui; *Saül*, *Hérode*, *Antiochus* ou *les Machabées*, *Mariamne*. On a encore quelques poéſies fugitives. L'abbé *Nadal* a auſſi des *penſées ſur l'éducation*. Il mourut en 1740 ou 1741, âgé de 82 ans; il avoit été, en 1712, ſecrétaire de l'ambaſſadeur (le duc d'Aumont) auprès de la reine Anne en Angleterre.

NADASTI, (*Hiſt. de Hongrie.*) Deux gentilshommes hongrois de ce nom figurent dans l'hiſtoire, Thomas & François. Thomas, comte de *Nadaſti*, ſujet fidele de Ferdinand, roi de Hongrie & de l'empeur Charles-Quint ſon frere, défendit vaillament, en 1531, la ville de Bude, contre l'empereur des Turcs, Soliman II; ſa valeur fut trahie; la guarniſon ſéduite livra aux Turcs la ville & le château, & le livra lui-même à Soliman; mais ce prince, qui avoit de la grandeur, punit les traîtres, en profitant de la trahiſon; il combla d'éloges, il honora *Nadaſti*,

& le renvoya ſous une eſcorte ſûre au roi de Hongrie. Nadaſti continua de ſervir Charles & Ferdinand. Le fameux Ferdinand de Tolede, duc d'Albe, qui avoit ſervi ſous lui, ſe faiſoit honeur de ſe dire ſon diſciple, & *Nadaſti* prédit & annonça de bonne heure ce que ſeroit un jour le duc d'Albe.

François de *Nadaſti*, de la même famille, qui étoit une des plus anciennes & des plus conſidérables de la Hongrie, étoit préſident du conſeil ſouverain de Hongrie; il n'eut pas la même fidélité que Thomas. Mécontent de n'avoir pu obtenir de l'empereur Léopold la dignité de palatin; il entra en 1665 dans la révolte des comtes de Serin & de Frangipani. (*Voyez* FRANGIPANI.) Non content d'être un rebelle, il fut un ſcélérat; il ne mit point de bornes à ſon reſſentiment ni à ſa vengeance; cette vengeance fut atroce; il n'en vouloit pas moins qu'à la vie de l'empereur; il mit, dit-on, le feu au palais impérial, dans l'eſpérance que ce prince, ou ſeroit brûlé, ou pouroit aiſément être tué, dans la confuſion & le tumulte que produiroit l'incendie. Ce moyen n'ayant pas réuſſi, mal-gré l'embraſement du palais, qui s'exécuta le 23 février 1668, il tenta le poiſon; il fit, dit-on, empoiſoner les puits, dont il crut que l'eau étoit employée dans les cuiſines de l'empereur; & ce nouveau crime étant encore reſté ſans effet, il invita l'empereur, l'impératrice & toute la cour à venir prendre chez lui le divertiſſement de la pêche, le 5 avril 1668. L'empereur aimoit extrêmement la pâtiſſerie; *Nadaſti* donna ordre qu'on ſervit devant lui une tourte de pigeoneaux qu'il fit empoiſoner par ſon cuiſinier. La comteſſe de *Nadaſti*, inſtruite du complot, le fit manquer; elle ordona au cuiſinier de faire promptement une tourte ſemblable à la tourte empoiſonée, & ce fut celle-là qu'elle prit ſoin de faire ſervir. Enfin, un des complices ayant été arrêté, & ſes papiers ayant fait connoître la part que le comte de *Nadaſti* avoit à la conjuration, celui-ci aſſembla cinq cents hommes, avec leſquels il vouloit s'enfuir à Veniſe; mais il fut prévenu & arrêté dans ſon château. Il avoua tout, & fut condamné à avoir le poing coupé & la tête tranchée. L'empereur lui remit une partie de la peine, il n'eût pas le poing coupé. Sa famille fut dégradée de nobleſſe; ſes enfans quiterent leur nom & leurs armes, & prirent le nom de Cruzemberg. *Nadaſti* fut décapité le 30 avril 1671, dans l'hôtel-de-ville de Vienne.

Dans la guerre de 1741, un général *Nadaſti* commandoit les armées de la reine de Hongrie. Ce fut lui qui, au mois de ſeptembre 1746, força la ville de Gênes de capituler, & le ſénat d'envoyer le doge avec ſix ſénateurs, implorer la clémence de la reine de Hongrie, comme la même ville de Gênes avoit imploré, en 1682, celle de Louis XIV.

NÆVIUS, (CNEÏUS) (*Hiſt. Rom.*) poëte latin, auteur de comédies & d'autres poëmes, mort plus de deux ſiecles avant l'ére chrétiene. Son principal ouvrage étoit *une hiſtoire de la premiere guerre punique*; il ne reſte de lui que des fragmens dans le *corpus poetarum* de Maittaire. Horace parle du reſpect qu'on avoit de ſon temps pour *Nævius* parce qu'il étoit ancien:

Nævius in manibus non eſt, & mentibus hæret
Pene recens: adeo ſanctum eſt vetus omne poema.

NAHUM, (*Hiſt. ſacr.*) le ſeptieme des douze petits prophetes. Sa prophétie eſt compoſée de trois chapitres. Il paroît avoir prophétiſé ſous Ezéchias, lorſque Sennachérib portoit dans la Judée la déſolation & l'éfroi. Ses prédictions, dirigées uniquement contre les Aſſyriens, auxquels il dénonce une entiere deſtruction, le ſervoient à conſoler les Juifs des maux qu'ils ſoufroient, par la vue de ceux qui dèvoient fondre ſur leurs ennemis. Elles furent acomplies dans le temps où Cyaxare & Nabucadnetzar, (Nabuchodonoſor) réuniſſant leurs forces, firent tomber la ſuperbe Ninive, & égalerent enfin les vainqueurs aux vaincus.

NAILLAC, (PHILIBERT DE) (*Hiſt. mod.*) élu en 1383 grand maître de l'ordre de Saint Jean de Jéruſalem, réſident pour lors à Rhodes. Il combatit en 1396, à la funeſte journée de Nicopolis, à la tête de ſes chevaliers qui furent taillés en pieces. Mort à Rhodes en 1421.

NAILOR, (JACQUES) (*Hiſt. d'Ang.*) (importeur du diocêſe d'Yorck, après avoir ſervi en qualité de maréchal-de-logis dans le régiment du colonel Lambert, embraſſa la ſecte des Quakers ou Trembleurs. Il entra, en 1656, dans la ville de Briſtol, monta ſur un cheval, dont un homme & une femme tenoient les rênes, & qui crioient, ſuivis d'une foule de ſectateurs, *Saint, Saint, Saint, le Seigneur dieu de Sabaoth*. Les Magiſtrats ſe ſaiſirent de lui, & l'envoyerent au parlement, où il fut condamné en 1657, comme un Séducteur, à avoir la langue percée avec un fer chaud, & le front marqué de la lettre *B*, pour ſignifier *Blaſphémateur*. Il fut enſuite réconduit à Briſtol; où on le fit entrer à cheval, le viſage tourné vers la queue. On le confina enſuite dans une étroite priſon pour y expier ſes rêveries. On l'elargit, comme un fou, qu'on ne pouvoit corriger. Il mourut en 1660.)

NAIN, (LOUIS SÉBASTIEN LE NAIN DE TILLEMONT) (*Hiſt. litt. mod.*) ſavant vertueux & modeſte, fils de M. *le Nain*, maître des requêtes, avoit été élevé à Port-Royal; il paſſa une partie de ſa vie dans cette ſolitude de Port Royal, & une autre dans l'agréable ſolitude de Tillemont, au deſſus de Vincennes, à laquelle il a donné de la célébrité. C'eſt là qu'il a compoſé ſes ouvrages. Les plus conſidérables ſont ſes *mémoires pour ſervir à l'hiſtoire eccléſiaſtique*,

& ſon *hiſtoire des empereurs*. M. de Sacy l'engagea, en 1676, à recevoir l'ordre de prêtriſe; & M. de Buzanval évêque de Beauvais, vouloit l'avoir pour ſucceſſeur; mais il ſe refuſa conſtament aux vues de ce prélat. M. de Tillemont étoit né en 1637; il commença dès l'âge de 18 ans à recueillir des matériaux pour ſon hiſtoire eccléſiaſtique; il mourut en 1698, après quarante-deux ans & plus de ſolitude, de travail & de bonheur. L'abbé Tronchai, chanoine de Laval, a écrit ſa vie.

Dom Pierre *le Nain*, ſon frere, ſolitaire de la Trappe, a écrit la vie de l'abbé de Rancé, réformateur de cette abbaye, & l'hiſtoire de l'ordre de Cîteaux. On a auſſi de lui une traduction françoiſe de Saint Dorothée, pere de l'Égliſe greque, & divers ouvrages de piété. Né en 1643, mort en 1713.

Cette famille des *le Nain*, récemment éteinte, avoit produit beaucoup de magiſtrats diſtingués par leur vertu & leur capacité, entr'autres un ſous-doyen du parlement, pere des précédens, mort en 1655; un maître des requêtes, ſon fils, homme du plus grand mérite, mort en 1698; un doyen du parlement, fils de celui-ci, mort le 20 ſeptembre 1719; un avocat-général, fils de ce dernier, & mort avant lui, le 24 octobre 1709, dont M. le chancelier d'Agueſſeau, alors ſon confrere au parquet du parlement, a fait un fort éloquent & fort juſte éloge. „ Au-deſſus des plus grandes afaires par l'étendue de „ ſon génie, & ſe croyant preſque au deſſous des „ plus petites, par l'exactitude de ſa religion; „ eſprit auſſi lumineux que ſolide, les principes „ y naiſſoient comme dans leur ſource, & la „ même juſteſſe qui les produiſoit, les plaçoit „ ſans éfort dans leur ordre naturel; ſes paroles „ remplies, & comme pénétrées de la ſubſtance „ des choſes mêmes, ſortoient moins de ſa bouche que de la profondeur de ſon jugement, & „ l'on eût dit, en l'écoutant, que c'étoit la raiſon même qui parloit à la juſtice... Il devoit „ encore aujourd'hui faire entendre cette voix, „ dont la douce inſinuation ſembloit donner du „ poids à la juſtice, & du crédit à la vertu. Que „ ne nous eſt-il permis de le faire parler au lieu „ de nous! Mais, puiſque nous ſommes privés „ de cette ſatisfaction, que pouvons nous faire „ de mieux que de vous parler de lui? Son éloquence même ne lui étoit pas néceſſaire pour „ inſpirer l'amour de la vertu; il n'avoit, pour „ la rendre aimable, qu'à ſe peindre dans ſes „ diſcours, & parler d'après lui-même. Né dans „ le ſein de la juſtice, digne fils d'un pere, auſſi „ heureux de lui avoir donné la vie, que malheureux de lui ſurvivre; élevé ſous les ieux d'un „ aïeul vénérable, objet de la tendreſſe & de „ la complaiſance de cet homme vrai, qui n'a „ point connu les foibleſſes du ſang, & qui, dans „ ſes propres enfans, n'a jamais loué que la vérité, il avoit ſu allier heureuſement à la vertu „ héréditaire de ſa famille, des grâces innocentes qui, ſans lui rien faire perdre de ſa droiture inflexible, répandoient ſur elle ce charme „ ſecret qui lui attire l'amour encore plus que „ l'admiration.

„ Quelle facilité dans le commerce! quel agrément dans les mœurs! quelle douceur, ce „ n'eſt pas aſſez dire, quel enchantement dans „ la ſociété!... Vrai, ſimple, ſans faſte, ſans „ affectation, aucun fard ne corrompoit en lui „ la vérité de la nature. Exempt de toute ambition, il n'en avoit pas même pour les ouvrages de ſon eſprit; le deſir de bien faire n'a „ jamais été avili dans ſon cœur par le deſir de „ paroître avoir bien fait, & pour parvenir à la „ gloire, il ne lui en avoit pas même coûté de „ la ſouhaiter. On eût dit que ſon âme étoit le „ tranquille ſéjour de la paix. Nul homme n'a „ jamais mieux ſu vivre avec ſoi-même: nul „ homme n'a jamais mieux ſu vivre avec les „ autres. Content dans la ſolitude, content dans „ la ſociété, par-tout il étoit à ſa place; & ſachant toujours ſe rendre heureux, il répandoit le même bonheur ſur tous ceux qui l'environoient.

„ Le ciel n'a pas permis que nous ayons joui „ plus long-temps de ce bonheur: il a rompu les „ liens de cette union ſi douce, ſi intime, qui, „ dans les peines & les travaux atachés à notre miniſtere, étoit notre force, notre ſûreté, „ notre gloire, nos délices... Nous n'aurons plus „ le plaiſir de l'avoir pour collegue & pour coadjuteur de nos fonctions; mais nous l'aurons „ toujours pour modele; & ſi nous ne pouvons „ plus vivre avec lui, nous tâcherons au moins „ de vivre comme lui. „

Le fils de l'avocat-général eſt mort intendant de Languedoc, avec la réputation d'un homme d'eſprit & d'un homme aimable; ſon fils eſt mort très-jeune, intendant de Moulins; & c'eſt dans la perſone du fils de ce dernier, mort plus jeune encore, que cette famille s'eſt éteinte, il y a peu d'années. Les peres, & quelques collatéraux & contemporains de ces trois derniers perſonages, dont la vie a été ſi courte, avoient rempli la plus longue carriere; tels étoient le doyen des maîtres des requêtes, mort à 85 ans; le doyen du parlement, mort à 87 ans; & un autre que nous avons vu mourir à près de cent ans, doyen des correcteurs des comptes & de toute la chambre des comptes, & peut-être de toute la magiſtrature du royaume, & de celle du monde entier; il avoit une figure plutôt antique que vieille, c'étoit un monument bien conſervé; il étoit reſté poſſeſſeur pendant quelques années de la totalité de la premiere tontine (celle de 1689) qu'il avoit vu créer. Il avoit ſurvécu près de cinquante ans à un accident qui auroit pu lui coûter la vie. Ayant trouvé un ſoir le pont-tournant des Tuileries levé, il étoit tombé dans le foſſé, & s'étoit caſſé une jambe, qui fut mal

remiſe, & dont il reſta boiteux. Le Maſcrany, les Portail, les d'Aſfeld, les Tilly de Blaru, les Charpentier, les Chamberiot, (*voyez* l'article BARATIER) les Bragelogne, &c. les familles les plus connues dans le parlement & ailleurs, ſoit dans la robe, ſoit dans l'épée, étoient alliées de la famille des *le Nain*.

NANCEL, (NICOLAS DE) (*Hiſt. litt. mod.*) ainſi nommé d'un village où il étoit né, entre Noyon & Soiſſons, plutôt medecin habile qu'homme ſenſé, grand partiſan du ſyſtême chimérique, en vertu duquel on voudroit appliquer des regles de la poéſie métrique des anciens à la verſification françoiſe, écrivit *de Deo* *de immortalitate animæ*, *contre* Gallien; & *de Sede animæ in corpore*. Son ouvrage le plus raiſonable, eſt peut-être la vie du célebre Ramus, qui avoit été ſon maître. Mort en 1610.

NANGIS. (GUILLAUME DE) (*Hiſt. litt. mod.*) Cet auteur s'intitule: *Frater Guillelmus de Nangis, eccleſiæ ſancti Dioniſii in Francia indignus monachus*. Il pouvoit avoir vécu ſous ſaint Louis, dont il a écrit la vie, ainſi que celle de Philippe le Hardi, ſon fils; & il vivoit ſûrement encore ſous Philippe le Bel, puiſque c'eſt à ce prince qu'il adreſſe ces deux ouvrages; il vivoit même encore en 1300, puiſque ſa grande chronique comprend cette année. Cette chronique commence, ſelon l'uſage des anciens chroniqueurs, à la création du monde; mais elle n'eſt, juſqu'à l'an 1113, que celle de Sigebert de Gemblours, dont Guillaume de *Nangis* devient enſuite le continuateur après en avoir été le copiſte. *Nangis* avoit auſſi compoſé une chronique des rois de France, qu'il avoit même traduite de latin en françois; mais elle n'a point été imprimée. Tous les auteurs qui ont travaillé ſucceſſivement à la compilation, connue ſous le nom des grandes chroniques de France, autrement de Saint-Denis, peuvent être regardés comme des continuateurs de Guillaume de *Nangis*; mais il n'y en a que deux qui aient pris formélement ce titre: le premier eſt inconnu, on ne ſait pas même ſon nom; on ſait ſeulement qu'il étoit moine de Saint-Denis auſſi bien que Guillaume de *Nangis*, car il l'appele *venerabilis frater cœnobii noſtri*, *commonachus Guillelmus de Nangiaco*. Il parle comme témoin oculaire des faits qu'il raconte; ſa continuation s'étend depuis l'an 1301 juſqu'à l'an 1348. Mais on voit, par quelques détails de cette même continuation, qu'elle n'eſt pas l'ouvrage d'un ſeul homme.

Le ſecond continuateur avoué ſe fait un peu plus connoître; il nous apprend qu'il étoit né au village de Venette près de Compiegne, & c'eſt par ce nom de Venette qu'on le déſigne; en 1315 il avoit ſept ou huit ans: il s'intitule *frater*, & on croit, mais ſans preuve certaine, qu'il étoit bénédictin, & qu'il demeuroit à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Sa continuation s'étend juſqu'à l'année 1368, & contient la fin du regne de Philippe de Valois, le regne entier du roi Jean, & une partie de celui de Charles le Sage. L'auteur y paroît un peu trop favorable au roi de Navarre Charles le Mauvais. La chronique des rois de France de Guillaume de *Nangis*, dont nous avons parlé, qu'il compoſa d'abord en latin, & qu'il traduiſit enſuite en françois, remonte à l'an 845, & s'étend juſqu'à l'an 1380, quoique Guillaume de *Nangis* n'ait vécu, ou du moins écrit que juſqu'en 1300; auſſi ce qu'on lit depuis cette époque, & même depuis l'an 1286 juſqu'en 1380, n'eſt-il qu'une mauvaiſe & très-défectueuſe copie de ces grandes chroniques de France, ou chroniques de Saint-Denis, qui ne ſont elles-mêmes qu'une copie de la grande chronique de Guillaume de *Nangis* & de ſa premiere continuation. On peut voir, dans les mémoires de littérature de l'académie des inſcriptions & belles lettres, tome 8, pages 560 & ſuivantes, un mémoire de M. de la Curne de Sainte-Palaye, ſur la vie & les ouvrages de Guillaume de *Nangis* & de ſes continuateurs.

On a des mémoires beaucoup plus modernes de Beauvais *Nangis*, homme vertueux, qui vivoit ſous Henri III & ſous Henri IV. Ce *Nangis* ſe fit l'honeur de conſeiller à Henri III d'oſer faire juger le duc de Guiſe ſelon les loix, comme dans les commencemens de la ligue il avoit conſeillé à Henri III de l'étouſer & de prévenir les deſſeins du duc de Guiſe. Il en étoit temps alors, le duc de Guiſe avoit des projets vaſtes & des moyens bornés; la ligue naiſſante n'avoit pas encore acquis ces forces redoutables ſous leſquelles la fortune de Henri III penſa ſuccomber. *Nangis* raporte lui même dans ſes mémoires, qu'ayant demandé un jour au duc de Guiſe ce qu'il prétendoit faire, ſi Henri III eût pris le parti ſage de l'ataquer: „ me retirer en Allemagne, lui répondit le „ duc, en attendant une occaſion plus favo- „ rable. „

Il y a eu ſous Louis XV, un maréchal de France du nom de *Nangis*, créé à la promotion du 11 février 1741.

NANI, (JEAN-BAPTISTE) (*Hiſt. litt. mod.*) procurateur de Saint-Marc, ainſi que ſon pere, formé par lui aux afaires, & employé comme lui aux ambaſſades, nommément en France, où il obtint du ſecours pour Candie. Il eſt ſurtout connu par ſon *hiſtoire de Veniſe*, qui s'étend depuis 1613 juſqu'en 1671, & dont les Venetiens, furent contens, ce qui n'eſt pas une raiſon pour que les autres nations en ſoient contentes. L'abbé Tallemant en a traduit le premier volume *in*-4°, & M. Maſchari le ſecond. (L'Hiſtoire de *Nani* a été auſſi traduite en Anglois. Il faut bien croire, qu'on puiſſe en être content, ſi les deux nations les plus ſpirituelles de l'Europe ont voulu la lire dans leur langue.)

NANNI, (PIERRE) (NANNIUS) (*Hiſt. litt. mod.*) critique, grammairien, poëte, né à Alc-

maër en 1500. On a de lui des notes sur la plupart des auteurs classiques, & des traductions latines de Démosthene, d'Eschine, de Synésius d'Apollonius, de Plutarque, de saint Basile, de de saint Chrysostôme, d'Athénagore & de presque tous les ouvrages du Saint Athanase; une traduction des pseaumes en vers latins estimés, des *dialogues des heroïnes*, qui ont été traduits en françois, &c. Mort en 1557.

NANNI, (Jean) est aussi le nom d'Annius de Viterbe. (*Voyez* Annius.)

NANQUIER, (Simon *dit* le Coq) (*Hist. litt. mod.*) poëte latin du quinzieme siecle, auteur de quelques épigrammes, d'un poëme: *De lubrico temporis curriculo, deque hominis miseria*, & d'un autre poëme en forme d'égloque sur la mort de Charles VIII, roi de France.

NANTERRE. (Matthieu de) (*Hist. de Fr.*) premier président au parlement de Paris, étoit d'une ancienne famille qui tiroit son nom du village de Nanterre près Paris. En 1465, Louis XI fit entre Matthieu de *Nanterre* & le président Dauvet un échange de places assez singulier. Dauvet étoit premier président du parlement de Toulouse, il le fit premier président du parlement de Paris, & il envoya Matthieu de *Nanterre* tenir sa place à Toulouse. Matthieu de *Nanterre* revint dans la suite à Paris, & n'y fut plus que second président. Il n'est pas aisé de rendre raison des dispositions de Louis XI. En général, il aimoit à placer & à déplacer arbitrairement & sans raison apparente, ce qui produisoit deux effets: l'un de soulever contre lui tous les officiers destitués ou déplacés, leurs parens & leurs amis; l'autre d'alarmer & d'éfaroucher la nation, aux vœux de laquelle il fut obligé d'accorder, en 1467, la fameuse loi de l'inamovibilité. Matthieu de *Nanterre* mourut en 1487.

NANTEUIL, (le comte de) (*Voyez* Scomberg.)

NANTEUIL, (Robert) (*Hist. mod.*) peintre, & sur-tout graveur célebre. Nous laisserons les maîtres de l'art juger de ses talens, & nous ne l'envisagerons que par les côtés qui intéressent l'histoire. Il étoit de Reims; il montra dans l'enfance, pour les arts qui l'ont illustré, des dispositions, qui, furent contrariées par ses parens, auxquels ils ne parurent pas une route assez sûre vers la fortune. Ses parens se trompoient. *Nanteuil* fit fortune par son talent, & devint l'apui de sa famille. *Nanteuil*, plein de la dignité de son art, demanda en grâce à Louis XIV, après l'avoir peint & gravé à la satisfaction de ce monarque & à celle de tout le monde, que l'art de la gravure ne fût jamais érigé en maîtrise pour qu'il ne cessât point d'être compté avec honeur parmi les arts libéraux; sa demande lui fut acordée. Ce privilége est connu sous le nom d'*arrêt de saint Jean-de-Luz*.

Le portrait du premier président Pomponne de Bellievre passe pour le chef-d'œuvre de *Nanteuil*; à propos du portrait de mademoiselle de Scudéry, fait aussi par *Nanteuil*, & flaté, de l'aveu même de mademoiselle de Scudéry, cette fille célebre fit pour lui ces quatre vers.

Nanteuil, en faisant mon image;
A de son art divin signalé le pouvoir;
Je hais mes ieux dans le miroir,
Je les aime dans son ouvrage.

Nanteuil a aussi gravé la fameuse Christine, reine de Suede & l'emphatique Scudéry, frere de l'auteur des vers précédens mit les vers suivans au bas du portrait de cette reine:

Christine peut donner des loix
Aux cœurs des vainqueurs les plus braves;
Mais la terre a-t-elle des rois
Qui soient dignes d'en être esclaves?

Nanteuil grava presque tous les grands hommes du regne de Louis XIV, & ceux qui, sans être grands, étoient alors fameux. Dans le premier rang étoient certainement le grand Condé, Bossuet, Colbert, le cardinal Mazarin; dans le second, Voiture, & même Chapelain.

Nanteuil mourut à Paris, le 18 décembre 1678, âgé de 48 ans. On est surpris qu'ayant si peu vécu, ayant d'ailleurs aimé les plaisirs au point de s'y livrer sans ménagement, il ait trouvé le temps de composer le grand nombre d'ouvrages qui nous restent de lui. On trouve au cabinet des estampes de la bibliotheque du roi, quatre volumes *in-folio* de ses œuvres.

On lit dans les mélanges d'histoire & de littérature, que le pere d'Argone, bénédictin, demandant un jour à *Nanteuil* s'il pouroit peindre une personne absente sur la description qu'il lui en feroit: Je la peindrai, répondit *Nanteuil*, pourvu que vous répondiez juste à toutes les questions que je vous ferai sur cette personne-là.

Nanteuil faisoit aussi des vers, on a de lui quelques poésies françoises oubliées: voici de vers qu'il récita peu de temps avant sa mort à Louis XIV, en lui demandant un délai pour achever un nouveau portrait de ce monarque qu'il avoit entrepris

Après les actions qui vous couvrent de gloire,
Après tant de faits éclatans,
Il me faudroit, grand roi, donner un peu de temps
Pour rendre votre image égale à votre histoire.
On verroit dans les traits de votre majesté
Une grandeur parfaite unie à la bonté,
Ce souris si charmant, cet air si magnanime
Ces mouvemens causés par un esprit sublime,
Et tout ce qui compose & fait voir à la fois,

Dans un homme un grand homme & le plus grand des rois.
Mais pourquoi dans mes vers achever votre image ?
Tant d'écrivains ſur moi n'ont-ils pas l'avantage,
Quand nul autre graveur par ſa dextérité
Ne peut vous conſacrer à la poſtérité ?
Je me puis bien vanter, brûlant d'un zele extrême,
Je ſais mon art, & j'aime.
Ainſi dans cet ouvrage on poura voir un jour
Ce que peuvent enſemble & l'adreſſe & l'amour.
Excuſez ce tranſport, & pardonez-moi, Sire,
Ce qu'un ſujet fidele a bien oſé vous dire.

Nanteuil ſe rend juſtice ici comme poëte & comme graveur; il pouvoit en effet ſe borner à la gravure.

Quam ſcit uterque, libens, cenſebo, exerceat artem.

NANTIGNI, (Louis Chasot de) (*Hiſt. Litt. mod.*) né en 1690, à Saulx-le-Duc en Bourgogne, avoit fait une étude particuliere des généalogies. On a de lui des généalogies hiſtoriques des rois, des empereurs, & de toutes les maiſons ſouveraines; quatre volumes *in*-4°. des tabletes géographiques, des tabletes hiſtoriques, généalogiques & cronologiques; des tabletes de Thémis; divers articles généalogiques dans le dictionaire de Moréri. Il devint totalement aveugle en 1752, & mourut en 1755.

NANTILDE, (*Hiſt. de Fr.*) femme de Dagobert I, mere de Clovis II, dont elle eut la tutele, & ſous la minorité duquel elle gouverna très-ſagement. Morte vers le milieu du ſeptieme ſiecle.

NANTOUILLET. (*Voyez* Melun) Boileau, dans la peinture du paſſage du Rhin, fait mention d'un chevalier de *Nantouillet*, qui ſe diſtingua dans cette occaſion:

Mais déja devant eux une chaleur guerriere,
Emporte loin du bord le bouillant Leſdiguiere,
Vivonne, *Nantouillet*, & Coiſſin & Salard.

Le même chevalier de *Nantouillet* eut la cuiſſe percée à la bataille de Caſſel en 1677, &, dit-on, à côté de Monſieur, qui commandoit à cette bataille.

NARCISSE, (*Hiſtoire Romaine.*)

La cour de Claudius, en eſclaves fertile
Avoit élevé à la ſuprême puiſſance trois affranchis, Pallas, tréſorier de Claude, *Narciſſe*, ſon ſecrétaire, & Calliſte chargé de recevoir les requêtes adreſſées à l'empereur; ces trois hommes étoient, comme tant de miniſtres & de favoris,

Diviſés d'intérêt & pour le crime unis.

Narciſſe étoit le plus entreprenant & le plus audacieux, tous étoient très-avides; & on diſoit un jour à l'empereur Claude, qui ſe plaignoit de manquer d'argent, qu'il ſeroit bientôt riche, s'il pouvoit obtenir de ſes affranchis qu'ils vouluſſent bien partager avec lui ce qu'ils lui avoient volé. Toute la confiance de Claude & par conſéquent tout le pouvoir étoit partagé entre ſes femmes & ſes affranchis, & il fallut d'abord que ceux-ci ſe miſſent ſous la protection des femmes, & ſerviſſent leurs paſſions & leurs crimes. Meſſaline régnoit alors, & tous les vices avec elle. Appius Silanus, proconſul d'Eſpagne, avoit eu le bonheur de plaire à l'empereur, qui lui avoit fait épouſer Lepida, mere de Meſſaline, & qui avoit choiſi ſon fils pour gendre; mais ce même Appius Silanus avoit eu le malheur de plaire auſſi à Meſſaline, & n'avoit pas répondu à ſa paſſion; il pouvoit l'accuſer, elle réſolut de le perdre. Pour obtenir de Claude le ſacrifice de ſon meilleur ami, il ne falloit que lui repréſenter cet ami comme redoutable: Meſſaline s'étant concertée avec *Narciſſe*, qui affectoit de veiller avec un ſoin particulier à la conſervation de l'empereur, de la vie duquel il avoit en effet beſoin, *Narciſſe* entre un matin dans la chambre de ſon maître qui étoit encore au lit, & lui dit d'un air éfrayé qu'il l'a vu en ſonge poignardé par Silanus. Meſſaline admire le raport ſingulier de ce ſonge avec un ſonge tout pareil qui la tourmente toutes les nuits; voilà Silanus condamné. Dans le moment arive Silanus que Meſſaline & *Narciſſe* avoient eu ſoin de faire mander de la part de l'empereur, afin qu'il arivât dans le moment de la plus grande frayeur de ce prince: quoi! s'écria Meſſaline, vient il déja conſommer ſon parricide? On le fait tuer à l'inſtant.

Depuis ce temps la puiſſance de *Narciſſe* n'eut plus de bornes; il acompagnoit l'empereur au ſénat, s'y aſſeyoit à côté de lui, jugeoit avec lui les ſénateurs & les chevaliers romains, & les faiſoit appliquer à la torture, quoique Claude au commencement de ſon regne, eût promis avec ſerment de leur épargner toujours cette indignité; mais Claude & ſes ſermens n'étoient rien. Au milieu de tant de baſſeſſes, l'énergie romaine ſe relevoit quelquefois. Un affranchi de Furius Camillus Scribonianus, nommé Galéſus, oſa donner à *Narciſſe* une ſage & coura-

geuſe leçon. *Narciſſe*, aſſis à côté de Claude, interrogeoit Galéſus ſur le complot de ſon maître qui s'étoit fait proclamer empereur : qu'auriez-vous fait, lui diſoit-il, ſi votre patron étoit réellement devenu empereur ? „ Je me ſerois „ tenu debout derriere lui, répondit Galéſus, & „ j'aurois gardé le ſilence. „ Comparez ce mot de Galéſus avec la lâcheté de Vitellius, qui avoit parmi ſes dieux domeſtiques les images en or de *Narciſſe* & de Pallas.

Narciſſe croyoit ſon pouvoir reſpecté par-tout, comme il l'étoit à la cour & au ſénat : Claude envoyant dans la Grande-Bretagne une armée ſous la conduite de Plautius, les ſoldats réſiſtoient à leur général, & refuſoient de paſſer, diſoient-ils, dans un autre monde ; *Narciſſe* vint les haranguer & monta ſur le tribunal de Plautius ; les ſoldats, indignés de l'inſolence de cet eſclave, crierent *aux ſaturnales*, pour lui reprocher les fers qu'il avoit portés ; mais cette tentative de *Narciſſe* produit l'effet deſiré ; car, pour ne pas l'écouter, ils déclarerent qu'ils étoient prêts à ſuivre leur général.

Claude étoit fait pour être trompé ; mais *Narciſſe* le trompoit avec une impudence trop criminele. Les Bithyniens accuſant à Rome l'intendant Junius Cilo, que *Narciſſe* protégeoit, & déclamant contre lui avec tant d'emportement, que la confuſion des voix empêchoit l'empereur de les entendre, Claude demanda ce qu'ils diſoient. *Narciſſe* prit ſur lui de répondre qu'ils exaltoient Cilo juſqu'aux cieux, & qu'ils rendoient grâces à l'empereur de le leur avoir donné. Eh bien ! dit l'empereur, puiſqu'ils en ſont ſi contens, qu'il reſte encore deux ans chez eux.

Lorſque Meſſaline eut épouſé Silius, les affranchis tremblerent pour la vie de Claude & pour leur puiſſance. *Narciſſe* réſolut de perdre Meſſaline, & il y parvint, (*voyez* l'article MESSALINE) mais, s'étant déclaré contre le mariage de Claude avec Agrippine, ſon crédit vint échouer contre la puiſſance de cette ſeconde femme ; elle s'aperçut que *Narciſſe*, après avoir fait périr Meſſaline, paroiſſoit prendre ſes enfans ſous ſa protection, & s'oppoſoit au deſſein qu'elle avoit de faire paſſer l'empire à Néron ; elle le rendit ſuſpect à Claude, & le fit éloigner : il alla en Campanie prendre les eaux pour la goute ; là finit ſon pouvoir. Agrippine, délivrée d'un tel ſurveillant, ſe défit de Claude, après lui avoir fait adopter Néron ; &, devenue toute-puiſſante, elle obligea *Narciſſe* de ſe donner la mort dans ſa retraite. Ainſi *Narciſſe* ne commit point les crimes que Racine lui fait commettre dans *Britannicus* ; mais on voit qu'il étoit très-capable de les commettre. Néron n'eut point de part à ſa mort, & regréta en lui un confident qui eût été très-aſſorti à ſes vices encore cachés, *cujus abditis adhuc vitiis .....mire congruebat*. Agrippine étoit parvenue à rendre *Narciſſe* preſque intéreſſant : 1°. Il avoit raiſon de vouloir que l'empire ne fût point enlevé à Britannicus par un étranger, & qu'un fils ne fût pas dépouillé de la ſucceſſion de ſon pere. 2°. La prompte mort de Claude, arivée auſſi-tôt que *Narciſſe* ceſſa d'être à portée de veiller ſur ſes jours, fit voir combien l'ambition même de *Narciſſe* & le deſir de conſerver ſa faveur, avoient été utiles à l'empereur Claude. 3°. *Narciſſe*, avant de mourir, fit une action louable. Dépoſitaire de papiers importans, qui auroient été dans la main d'Agrippine une ſource inépuiſable de reſſentimens & de vengeances contre les principaux citoyens, il eut grand ſoin de les brûler. Ce qui dépoſe le plus hautement contre lui, c'eſt ſa prodigieuſe fortune. Après avoir vécu avec tout le faſte des Lucullus & des Craſſus, il laiſſa quatre cents millions de ſeſterces (cinquante millions de nos livres). Il méritoit ſon ſort ; mais on a eu raiſon de dire que, dans des occaſions éclatantes, il avoit montré une capacité & une fermeté au-deſſus de ſa condition. Il mourut l'an 54 de Jéſus-Chriſt.

Narciſſe eſt auſſi le nom d'un jeune athlête qui avoit eu le plus grand crédit ſous le regne de Commode, mais qui, étant enſuite entré dans la conſpiration contre ce prince, l'étrangla en feignant de luter contre lui par jeu : l'empereur Sévere, cinq ans après, vengea Commode, en expoſant *Narciſſe* aux lions avec cet écriteau : *meurtrier de Commode*. (L'an 197 de Jéſus-Chriſt.)

NARCISSE (Saint), évêque de Jéruſalem, vivoit dans le ſecond & le troiſieme ſiecles de l'Égliſe. Son hiſtoire eſt remplie de prodiges. On croit qu'il mourut vers l'an 216 ; on dit qu'il avoit cent-ſeize ans.

NARSÈS. Il y a deux perſonages de ce nom, très-connus dans l'hiſtoire, à des époques & dans des états différens.

1°. NARSÈS *ou* NARSI, roi de Perſe, ſucceſſeur de Varanes ſon pere ; il monta ſur le trône l'an 294, fit la guerre aux Romains, s'empara de la Méſopotamie & de l'Arménie, remporta même quelques avantages ſur Galérius, que Dioclétien avoit envoyé pour le combattre, mais fut enſuite complétement batu par ce même Galérius.

Tout trembloit, quand de loin nous vîmes dans la plaine
Sur le camp de *Narsès* fondre l'aigle romaine :
C'étoit Galérius, & tu vis quel revers
Mit en ce jour la Perſe & ſon roi dans nos fers.
(Brueys, tragédie de *Gabinie*.)

Narsès ne tomba point dans les fers des Romains, mais il fut mis en fuite, & demanda la paix en ſuppliant. Quelques-uns jugeoient que

que le moment étoit arivé de réduire la Perſe en province de l'empire romain ; mais Dioclétien ne voulut pas, dit-on, prendre ce qu'il n'étoit pas en état de garder ; ce prince avoit de la ſageſſe dans le caractere & de la modération dans les deſirs. Il ſavoit que Trajan s'étoit beaucoup occupé de ce projet, & n'y avoit pas réuſſi. Il voulut mettre à profit cet exemple. Il ſe contenta de faire avec la Perſe une paix ſolide & avantageuſe, qui dura quarante ans, phénomene rare dans l'hiſtoire de la guerre & de la paix.

2°. L'eunuque *Narſès*, illuſtre général de l'empire, ſous les empereurs Juſtinien & Juſtin II; uni avec les Lombards, il avoit écraſé Totila & les Goths; il devint ſuſpect pour avoir été trop utile : ſes conquêtes & les richeſſes qu'elles lui avoient procurées, avoient excité l'envie; les Romains, qui le haïſſoient, le perdirent dans l'eſprit de Juſtin II, neveu & ſucceſſeur de Juſtinien, & ſur-tout dans celui de l'impératrice Sophie. Juſtin crut trop aiſément qu'un mot ſuffiroit pour perdre un homme tel que *Narsès* ; il le rapela & envoya Longin pour commander à ſa place en Italie, ſous le nouveau titre d'exarque. L'indiſcrete & ſuperbe Sophie, joignant l'inſulte à l'injuſtice, écrivit à *Narsès* : *hâtez votre retour, les femmes vous attendent dans le gynécée pour filer avec vous ; venez leur diſtribuer la laine, c'eſt l'emploi d'un eunuque*. Le fier *Narsès* lui répond : *je vais vous ourdir une trame que vous ne démêlerez de votre vie*. Il ſe retire à Naples plein de fureur, & ne reſpirant que vengeance ; il appele ces Lombards qui avoient déja vaincu avec lui : *Quitez*, leur dit-il, *vos pauvres campagnes de Pannonie* ; *venez partager avec moi les délices de cette fertile Italie*. Une pareille propoſition flatoit un peuple guerrier & un prince avide de conquêtes ; Alboin, alors roi des Lombards, la reçut avec tranſport. Telle eſt la tradition la plus générale ſur l'introduction des Lombards en Italie. Anaſtaſe le bibliothécaire nous apprend que le reſſentiment de *Narsès* dura peu, que le pape Jean III courut à Naples auſſi-tôt que *Narsès* s'y fut retiré, qu'il écouta ſes plaintes, qu'il le conſola, qu'il le calma, & qu'à force d'inſtances il ſut le ramener à Rome; il paroît qu'il ſe chargea de le juſtifier auprès de l'empereur. *Narsès* étant rentré dans le devoir, & le pape répondant de lui à la cour impériale, on oublia un premier mouvement, pardonable peut-être au mérite outragé; on laiſſa *Narsès* vivre à Rome en particulier paiſible. Il y mourut, & ſon corps porté à Conſtantinople, y fut enterré avec pompe.

Au reſte, les ſavans diſtinguent trois *Narsès* contemporains, tous trois célebres, tous trois perſaméniens, tous trois atachés aux empereurs de Conſtantinople : l'eunuque, qui eſt le plus connu; un autre *Narsès*, frere d'Aratius & d'Iſaaces, dont parle Procope; enfin un troſieme, dont parle Théophylacte dans l'hiſtoire de l'empereur Maurice, & dont Théophane parle beaucoup auſſi ſous Juſtin II, ſous Tibere, ſous Maurice, & enfin ſous Phocas qui le fit brûler l'an 604.

On cherche quel eſt celui de ces trois *Narsès*, dont a parlé le poëte Corippus, auteur contemporain, dans le poëme qu'il a compoſé à la louange de Juſtin II : ce ne peut être l'eunuque ; Corippus peint un jeune homme d'une beauté frapante, d'une parure recherchée & aſſortie à ſa figure ; l'eunuque *Narsès* étoit alors dans l'extrême vieilleſſe : ce n'eſt pas non plus le ſecond, il avoit été tué ſous l'empire de Juſtinien dans la guerre des Perſes. Reſte que ce ſoit du troiſieme *Narsès* que Corippus ait parlé.

NASI, ſ. m. (*Hiſt. anc. & mod.*) c'eſt à dire, en hébreu, prince, qui ſe trouve ſouvent dans les livres des Juifs. On le donnoit autrefois au ſouverain juge & grand préſident de leur ſanhédrin. Les Juifs modernes ont encore retenu ce titre ; & leurs rabbins, qui s'imaginoient être les princes & les chefs de ce peuple diſperſé, s'attribuent cette autorité comme une marque de leur prétendue autorité.

NASSAU, (*Hiſt. Mod.*) Grande & puiſſante maiſon qui tire ſon nom de la ville & comté de *Naſſau* dans la Vétéravie, ſur le bord de la Lohn : cette maiſon a produit un empereur, (Adolphe) qui perdit la courone & la vie l'an 1298, en combatant contre Albert d'Autriche I du nom; elle a donné un roi à l'Angleterre, (Guillaume III) pluſieurs ſtathouders à l'Hollande, une foule de princes à l'Allemagne.

On voit les *Naſſau* à la tête des armées impériales, dès le commencement du dixieme ſiecle, ſous les empereurs Henri l'Oiſeleur & Othon.

Walrame III & Robert ſon fils, furent des capitaines célebres ſous Conrad III & Frédéric Barberouſſe, au douzieme ſiecle.

Un Walrame, frere de l'empereur Adolphe fut tué à la guerre un an après lui, en 1299; & Robert, fils d'Adolphe, fut fait priſonier à la bataille où ſon pere fut tué. Il fiança la fille du roi de Bohême Wenceſlas IV, & commanda ſes armées.

Jean, comte de *Naſſau*, mort en 1480, fut un des grands capitaines de ſon temps, & Philippe ſon fils, mort en 1490, fut général des armées de l'empereur Maximilien I.

Balthaſar, comte de *Naſſau*, commandeur de l'ordre teutonique, tué en 1568.

Dans la branche de *Naſſau*-Sarbruck & Weilbourg, Craton tué à la guerre de la Hollande contre l'Eſpagne, ſous le prince d'Orange, en 1642.

Guſtave-Adolphe, général-major des troupes de l'empire & maréchal de bataille, bleſſé &

fait priſonier au combat de Kochbert, du 7 octobre 1677, & mort deux jours après, de ſes bleſſures, dans le camp des François où il avoit été mené priſonier. Il eut un fils, Guſtave-Adolphe, tué à la chaſſe en 1683. L'aîné de ſes fils, Louis Craton, entra au ſervice de la France, ſe trouva aux batailles de Fleurus & de Nerwinde, & mourut lieutenant-général le 13 février 1713.

Dans la branche dite d'Idſtein, Guſtave-Adolphe, tué au combat de Saint-Gothart en 1664.

Frédéric-Louis ſon frere, tué d'un coup de canon à Dantzick, en 1656.

De la branche de Witgenſtein, Frédéric-Guillaume, tué au ſiége de Balde, le 13 août 1684.

De la branche de Dillembourg, Louis ou Ludovic, tué à la bataille, dite de Moukerkeide, près de Grave, le 14 avril 1574.

Adolphe ſon frere, tué d'un coup d'arquebuſe à un ſiége qu'il faiſoit dans la Friſe, le 23 mai 1568.

Henri leur frere, tué auſſi avec Louis ſon aîné, à Moukerkeide.

Leur mere, Juliene de Stolberg, avoit vu juſqu'à cent-ſoixante enfans & petits-enfans iſſus d'elle.

Un de ſes fils, jean le Vieux, eut vingt-cinq enfans, & en vit juſqu'à quatre-vingt-cinq iſſus de lui.

Un des fils de Jean le Vieux, (Philippe, gouverneur de Nimegue), fut bleſſé & pris dans une eſcarmouche, en Zélande, & mourut de ſes bleſſures le premier ſeptembre 1595.

De la branche de Siégen, Adolphe, tué & percé de dix coups, en conduiſant dans le Luxembourg un parti hollandois, en 1608.

Maurice, neveu d'Adolphe tué en 1638.

Guillaume-Othon & Chriſtian, freres d'Adolphe; tués, le premier en 1641, le ſecond en 1644.

D'une autre branche, ſortie de celle de Dillembourg, & qui en a conſervé le nom, Adolphe, tué à la bataille de Fleurus en 1690.

De la branche de Dieſt, Erneſt-Caſimir, tué à l'ataque de Rurémonde le 5 juin 1632.

Henri-Caſimir ſon fils, commandeur de l'ordre teutonique, mort à vingt-neuf ans le 13 juin 1640, d'une bleſſure reçue le 6 du même mois en Flandre.

Guillaume-Frédéric, frere de Henri Caſimir, mourut le 21 octobre 1664, d'une bleſſure qu'il s'étoit faite en maniant une arme.

Jean-Guillaume Friſon, prince de *Naſſau*-Dieſt, fut noyé le 4 juillet 1711, au paſſage du Moërdick.

Mais de toutes les branches de cette illuſtre maiſon de *Naſſau*, qui a verſé tant de ſang dans les combats, celle dont la gloire a été la plus éclatante, eſt la branche d'Orange.

Le comte Henri de *Naſſau*, de la branche de Dillembourg, vint en 1515 à Paris rendre hommage pour les comtés de Flandre, d'Artois & de Charolois, au nom de l'archiduc Charles ſon maître, qui fut depuis l'empereur Charles-Quint, & traiter avec François I ſur divers intérêts reſpectifs. On prétend qu'un article ſecret de ce traité, acordé de part & d'autre aux conjonctures, fut que le comte de *Naſſau* épouſeroit Claude de Châlon, ſœur de Philibert, prince d'Orange, qui étoit élevée auprès de la reine de France. Ce mariage, ſeul article du traité qui ait eu ſon exécution, fit paſſer la principauté d'Orange & tous les biens de la maiſon de Châlon dans celle de *Naſſau*, le prince Philibert étant mort en 1530 ſans enfans; il ſeroit remarquable que l'archiduc eût pris aſſez d'intérêt au mariage du comte de *Naſſau*, pour vouloir qu'on en fît un article ſecret du traité, comme s'il eût été pouſſé, par une eſpece de fatalité, à procurer l'élévation de cette maiſon de *Naſſau*, qui devoit un jour faire perdre à la ſiene une partie des Pays-Bas.

Ce fut ce même comte de *Naſſau*, qui, général des troupes de l'empereur Charles-Quint en 1521, prit Mouzon, & fit le ſiége de Mézieres que le chevalier Bayard lui fit lever.

René ſon fils, premier prince d'Orange de la maiſon de *Naſſau*, eut l'épaule caſſée d'un éclat de pierre au ſiége de Saint-Dizier, & en mourut au bout d'un jour, le 18 juillet 1544, à vingt-ſix ans.

Guillaume, neveu du précédent, fut le fondateur de la liberté des Pays-Bas. (*Voyez* l'article EGMONT, l'article. ANJOU-ALENÇON, & l'article GÉRARD (BALTHASAR.)

Ce Guillaume, qui eſt le neuvieme du nom parmi les comtes de *Naſſau*, eſt le premier parmi les ſtathouders de Hollande; il fut élu en 1579. Mort le 10 juin 1584.

Maurice, ſon ſecond fils, fut le ſecond ſtathouder. Ce fut le plus grand général de ſon temps; il diſoit lui-même, ſans parler de lui, que Spinola étoit le ſecond. Il avança, il afermit l'ouvrage commencé par ſon pere; il fit de la Hollande un état conſidérable: Turenne, ſon neveu, étoit ſon éleve, & avoit fait ſous lui ſes premieres armes. L'ambition de Maurice nuiſit à ſa gloire, & c'eſt une tache à la mémoire de ce grand homme, que la mort de *Barnevelt* & l'empriſonement de *Grotius*. (*Voyez* ces deux articles.) Il mourut le 23 avril 1627.

Henri-Frédéric de *Naſſau*, ſon frere, lui ſuccéda; il augmenta la puiſſance de la république; on l'appeloit *le pere des ſoldats*, il ménageoit leur ſang, & ne les menoit qu'à des ſuccès certains, ménagés par ſa prudence. Ce fut de lui principalement que Turenne apprit à faire une guerre de combinaiſon, une guerre ſavante. Henri-Frédéric mourut le 14 mars 1647.

Henri-Frédéric & Maurice, avoient un frere aîné Philippe Guillaume, qui, à la mort de Guillaume I ſon pere, étoit entre les mains des Eſpagnols. Il fut toute ſa vie dans leurs intérêts, & fidele à la religion catholique. Mort ſans poſtérité le 20 février 1618.

Henri Frédéric eut pour ſucceſſeur Guillaume II ſon fils, quatrieme ſtathouder; dévoué à la France & au cardinal Mazarin, il ne reſpiroit que la guerre contre l'Eſpagne, & ne pardona jamais à la province de Hollande & à la ville d'Amſterdam l'influence qu'elles avoient eue ſur les états pour les déterminer à la paix de Munſter. Les princes d'Orange, après avoir affranchi leur patrie, avoient toujours aſpiré à l'aſſervir; ils avoient toujours menacé la liberté, qui avoit d'abord été leur ouvrage. Guillaume II, plus ambitieux que ſes prédéceſſeurs, relâchoit inſenſiblement, par ſa haine pour la Hollande, les nœuds qui uniſſoient cette province aux ſix autres: celles-ci étoient jalouſes de l'opulence de la Hollande, & du crédit que cette opulence lui donnoit dans les délibérations publiques. Le ſtatouder enflamma cette jalouſie, & chercha par toute ſorte de moyens, à faire partager ſa haine aux ſix autres provinces. Il ſe fit donner une commiſſion pour viſiter ſucceſſivement toutes les places de la Hollande, & ſolliciter dans chacune le déſaveu de quelques délibérations particulieres de la province, oppoſées aux délibérations de la république entiere. Cette commiſſion ne fut point reſpectée par la province de Hollande; elle réclama ſes priviléges; le ſtathouder allégua les loix générales de l'union. Les eſprits s'échauferent, on négocia cependant; les états de Hollande envoyerent des députés au ſtathouder, qui, ſaiſiſſant l'occaſion d'exercer à la fois un acte de vengeance & de ſouveraineté, fit arrêter ſix de ces députés, & fit marcher ſecrétement des troupes pour ſurprendre Amſterdam. Les Amſterdamois furent avertis à temps, & dans le premier tranſport de leur colere, ils voulurent percer leurs digues & inonder leurs ennemis. Cette fureur ſe ralentit cependant, & fit place à la voie de la négociation, qui réuſſit. Tout s'apaiſa, tout rentra dans l'ordre; mais de Witt, qui avoit été un des ſix députés arrêtés, de Witt, pere des fameux de Witt Jean & Corneille, ſe mit contre la maiſon d'Orange, à la tête du parti républicain. À la mort de Guillaume II, arrivée le 9 novembre 1650, trois mois après l'aventure d'Amſterdam, les deux freres de Witt firent rendre *l'édit perpétuel*, qui ſupprima le ſtathoudérat; mais dans la ſuite le parti d'Orange eut l'avantage, *l'édit perpétuel* fut révoqué, le ſtathoudérat rétabli en 1672, en faveur de Guillaume III. C'eſt ce fameux prince d'Orange, ce fameux roi d'Angleterre. Guillaume, ſouvent vaincu à la guerre, jamais défait, & toujours vainqueur dans les négociations. Le maréchal d'Eſtrades avoit prédit qu'on verroit revivre en lui Guillaume le Taciturne, Maurice & Frédéric-Henri; le duc d'Yorck Jacques II, qui fut mal-gré lui ſon beau-pere & qui, en 1688, fut détrôné par lui, en avoit jugé de même, & l'événement prouva qu'ils l'avoient bien connu.

Le prince d'Orange, élevé au ſtathoudérat, commença par détruire dans la république tout autre pouvoir que le ſien; il ſouleva le peuple contre les de Witt qui furent maſſacrés. Jean de Witt, penſionaire de Hollande, avoit pris ſoin de l'éducation de Guillaume III, comme Barneveld de celle de Maurice. Sur le prince d'Orange, devenu roi d'Angleterre, (*Voyez* l'article GUILLAUME III, hiſtoire d'Angleterre.) Il mourut ſans enfans en 1702, & nomma pour ſon légataire ce jeune prince de *Naſſau*-Dieſt, qui ſe noya en 1711, au paſſage du Moërdick. Ce prince & ſon fils poſthume-Guillaume-Charles-Henri Friſon, ne furent ſtathouders que de quelques provinces, & non de la république entiere, mais en 1747, le ſtathoudérat général fut rétabli en faveur de ce dernier, & rendu héréditaire dans la maiſon d'Orange; il a paſſé, après ſa mort, au prince Guillaume ſon fils (le 22 octobre 1751.)

Les bâtards de *Naſſau* n'ont point dégénéré de la valeur des princes légitimes. Maurice, ſecond ſtathouder, qui ne s'eſt point marié, n'en a pas moins formé une race de héros. L'empereur Léopold leur a permis de porter le titre de comtes de *Naſſau*.

Guillaume, vice-Amiral de Hollande & d'Oueſt-Friſe, fils de Maurice, fut tué au ſiége de Grool en 1627.

Guillaume-Adrien, comte de *Naſſau*, fut plénipotentiaire pour la paix de Nimègue.

Henri ſon fils capitaine des gardes du prince d'Orange, Guillaume III, depuis roi d'Angleterre, lui ſauva la vie à la bataille de Mons, dite de Saint-Denis.

Guillaume-Henri, ſeigneur de Blickembourg, fut tué d'un coup de canon à Liége en 1702.

Corneille, fils de Henri, fut bleſſé à la cuiſſe & à l'épaule au ſiége de Menin, le 11 août 1706; bleſſé encore à la bataille de Malplaquer, le 11 ſeptembre 1709; noyé à la déroute du camp près de Dénain, le 24 juillet 1712.

François, frere de Corneille, fut tué d'un coup de canon au combat d'Alménar en Catalogne, le 27 juillet 1710.

Frédéric fut tué, le 12 octobre 1672, en attaquant Woerden.

Henri, fils de Frédéric, fut tué au ſiége de Bonne en 1689.

Frédéric ou Guillaume, frere aîné de Henri, fut créé par le roi d'Angleterre, Guillaume III, comte de Rochefort & vicomte de Tumbridge, pair d'Angleterre le 10 mai 1695.

Guillaume ſon fils, comte de Rochefort, fut tué, comme François, (*voyez* ci deſſus) au combat d'Almenar en Catalogne.

NATALIS COMES,) Noël Conti) (*Hiſt. Litt. Mod.*) ſavant vénitien du ſezieme ſiecle. Il a traduit Athénée de grec en latin. Il a compoſé trente livres de l'hiſtoire de ſon temps, dix de mythologie, un poême latin de la chaſſe, imprimé à Véniſe en 1551. On croit que Noël le Comte mourut en 1582.

NATHAN, *qui donne*. (*Hiſt. ſacr.*) prophete qui parut dans Iſraël du temps de David, qui déclara à ce prince qu'il ne bâtiroit point de temple au Seigneur, & que cet honeur étoit réſervé à ſon fils Salomon. Ce même prophete reçut ordre de Dieu d'aller trouver David après le meurtre d'Urie, pour lui reprocher ſon crime, & l'adultere qui y avoit donné lieu. *Nathan* lui rapela ſon crime ſous une image empruntée, en racontant à ce prince l'hiſtoire feinte d'un homme riche, qui ayant pluſieurs brebis avoit enlevé de force celle d'un homme pauvre qui n'en avoit qu'une. David ayant entendu le récit de *Nathan*, lui répondit : l'homme qui a fait cette action eſt digne de mort, il rendra la brebis au quadruple. *C'eſt vous même, qui êtes cet homme*, repliqua *Nathan*, *vous avez ravi la femme d'Urie Héthéen, vous l'avez priſe pour vous, & vous l'avez lui-même fait périr l'épée d'Ammon*. Le prophete ajouta enſuite les maux que Dieu alloit faire fondre ſur la maiſon de David en punition de ſon crime : il lui dit qu'il prendroit ſes femmes à ſes ieux, qu'il les donneroit à un autre qui dormiroit avec elles aux ieux du ſoleil & de tout Iſraël : c'eſt ce qu'exécuta Abſalon, fils de David, l'inſtrument dont Dieu ſe ſervit pour punir les péchés du pere. *Nathan* contribua beaucoup à rendre inutile la brigue d'Adonias qui vouloit ſe faire déclarer roi, & à faire ſacrer Salomon. L'écriture ne nous apprend ni le temps ni la maniere dont il mourut. On croit qu'il a eu part à l'hiſtoire des deux premiers livres des rois avec Gad & Samuel. On prétend même qu'il avoit écrit l'hiſtoire particuliere de David & de Salomon. Il y a eu quelques autres perſones de ce nom, moins conſidérables.

Ce prophete offre aux miniſtres du Seigneur un modele admirable de la maniere dont ils doivent dire la vérité aux grands. C'eſt de la leur préſenter avec une ſainte liberté, laquelle n'exclut point les ſages ménagemens qui, ſans l'afoiblir, lui ôtent ce qu'elle auroit de dur pour des oreilles peu acoutumées à l'entendre. *Nathan*, pour ménager la délicateſſe du roi, évite de lui repréſenter directement ſa faute : il emprunte une image qui force David de prononcer lui-même ſon arrêt ; mais à peine David s'eſt-il condamné, que le prophete, reprenant le ton & le langage d'un miniſtre du Seigneur, lui découvre l'énormité de ſes crimes, & lui annonce les châtimens que la juſtice divine lui prépare.

(*Nathan* eſt auſſi le nom d'un rabbin du quinzieme ſiecle, connu par ſa *concordance hebraïque*, perfectionée depuis par Buxtorf. (*Voyez* l'article Buxtorf.) C'eſt le premier des quatre *Buxtorf*, dont il y eſt parlé, qui a travaillé ſur la concordance hébraïque.)

NATHANAEL, (*Hiſt. ſacr.*) diſciple de Jéſus-Chriſt, de la petite ville de Cana en Galilée ; préſenté à Jéſus-Chriſt par l'apôtre ſaint Philippe : tout ce qu'on en ſait ſe trouve dans l'évangile de ſaint Jean, chap. premier, depuis le verſet 45, juſques & compris le verſet 49, & chap. 21, verſet 2 ; mais ceux qui veulent toujours en ſavoir plus que l'écriture ſur les objets qu'on ne connoît que par l'écriture, ont prétendu, les uns que *Nathanael* étoit le même que l'apôtre ſaint Barthélemi, les autres, qu'il étoit l'époux aux noces de Cana. Il eſt impoſſible aux ſavans de ſe réſoudre à ignorer ce qu'il eſt inutile qu'ils ſachent & ce qu'ils ignoreront toujours.

NATION, ſ. f. (*Hiſt. mod.*) mot collectif dont on fait uſage pour exprimer une quantité conſidérable de peuple, qui habite une certaine étendue de pays, renfermée dans des certaines limites, & qui obéit au même gouvernement.

Chaque *nation* a ſon caractere particulier ; c'eſt une eſpece de proverbe que de dire : léger comme une françois, jaloux comme un italien, grave comme un eſpagnol, fier comme un écoſſois, ivrogne comme un allemand, pareſſeux comme un irlandois, fourbe comme un grec, &c.

Le mot de *nation* eſt auſſi en uſage dans quelques univerſités pour diſtinguer les ſuppôts ou membres qui les compoſent, ſelon les divers pays d'où ils ſont originaires.

La faculté de Paris eſt compoſée de quatre *nations* ; ſavoir, celle de France, celle de Picardie, celle de Normandie, celle d'Allemagne : chacune de ces *nations*, excepté celle de Normandie, eſt encore diviſée en tribus, & chaque tribu a ſon doyen, ſon cenſeur, ſon procureur, ſon queſteur & ſes appariteurs ou maſſiers.

La *nation* d'Allemagne comprend toutes les *nations* étrangeres, l'angloiſe, l'italiene, &c.

Les titres qu'elles prenent dans leurs aſſemblées, actes & affiches, &c. ſont pour la *nation* de France, *honoranda Gallorum natio ;* pour celle de Picardie, *fideliſſima Picardorum natio ;* on déſigne celle de Normandie, par *veneranda Normanorum natio*, & celle d'Allemagne, par *conſtantiſſima Germanorum natio*. Chacune a ſes ſtatuts particuliers pour régler les élections, les honoraires, les rangs, en un mot, tout ce qui concerne la police de leur corps. Ils ſont homologués en parlement, & ont force de loi.

NATURALISATION, (*Hiſt. d'Anglet.*) acte du parlement qui donne à un étranger, après

un certain séjour en Angleterre, les priviléges & les droits des naturels du pays.

Comme cet acte coûte une somme considérable que plusieurs étrangers ne seroient pas en état de payer, on agite depuis long-temps dans la Grande Bretagne la question importante, s'il seroit avantageux ou désavantageux à la nation de passer une acte en parlement qui naturalisât généralement tous les étrangers, c'est-à-dire, qui exemptât des formalités & de la dépense d'un bill particulier, & de lettres-patentes de *naturalisation*, tout étranger qui viendroit s'établir dans le pays.

Les personnes qui sont pour la négative, craignent que cette *naturalisation* générale n'attire d'un côté, en Angleterre, un grand nombre d'étrangers qui, par leur commerce ou leur industrie, ôteroient les moyens de subsister aux propres citoyens; & de l'autre côté, quantité de pauvres familles qui seroient à chargé à l'état, au lieu de lui être utiles.

Les personnes qui tiennent pour l'affirmative (& ce sont les gens les plus éclairés de la nation) répondent, 1°. que de nouveaux sujets industrieux acquis à l'Angleterre, loin de lui être à charge, augmenteroient ses richesses en lui apportant de nouveles connoissances, de manufacture ou de commerce, & en ajoutant leur industrie à celle de la nation; 2°. qu'il est vrai-semblable que parmi les étrangers, ceux-là principalement viendroient profiter du bienfait de la loi, qui auroient déja dans leur fortune ou dans leur industrie des moyens de subsister; 3°. que quand même dix ou vingt mille autres étrangers pauvres, qu'on *naturaliseroit*, ne retireroient de leur travail que la dépense de leur consommation sans aucun profit, l'état en seroit toujours plus fort de douze ou vingt mille hommes; 4°. que le produit des taxes sur la consommation en augmenteroit, en diminution des autres charges de l'état qui n'augmenteroient aucunement par ces nouveaux habitans; 5°. que l'Angleterre peut aisément nourir une moitié en sus de sa population actuele, si l'on en juge par ses exportations de blé, & l'étendue de ses terres incultes, que ce royaume est un des plus propres de l'Europe à une grande population par sa fertilité, & par la facilité des communications entre ses différentes provinces, au moyen des trajets de terre ou de mer assez courts qui les produisent; 6°. que les avantages immenses de la population justifient la nécessité d'inviter les étrangers à venir l'augmenter.

Enfin, on cite aux Anglois jaloux, ou trop réservés sur la *naturalisation* des étrangers, ce beau passage de Tacite, *liv. XII*, *de ses annales*: „ Nous repentons-nous d'avoir été chercher „ les familles des Balbes en Espagne, & d'au„ tres non moins illustres dans la gaule narbo„ noise? leur postérité fleurit encore parmi nous, „ & ne nous cede en rien dans leur amour pour „ sa patrie. Qu'est-ce qui a causé la ruine de „ Sparte & d'Athènes, qui étoient si florissan„ tes, que d'avoir fermé l'entrée de leur répu„ blique aux peuples qu'ils avoient vaincus? Ro„ mulus, notre fondateur, fut bien plus sage, „ de faire de ses ennemis autant de citoyens „ dans un même jour. „ Le chancelier Bacon ajoûteroit: „ On ne doit pas tant exiger de „ nous, mais on peut nous dire: naturalisez „ vos amis, puisque les avantages en sont pal„ pables. „

NAVAGERO, (André) (*Hist. litt. mod.*) (NAUGERIUS) noble Vénitien, envoyé successivement en ambassade par sa république auprès de l'empereur Charles-Quint & auprès de François I; mais il ne parvint point après de ce dernier, étant mort en chemin en 1529. Il fut chargé d'écrire l'histoire de sa patrie depuis l'an 1486, & il l'écrivit en effet, mais il la brûla dans sa derniere maladie. *Navagero* aimoit pardessus tout la retraite & l'étude. Ses œuvres ont été recueillies à Padoue en 1718, sous ce titre: *Andreæ Navagerii, patrici Veneti, oratoris & poetæ clarissimi, opera omnia.* On y trouve des poésies, des harangues, des lettres; il paroît que dans ses poésies il s'étoit principalement proposé pour modele la douceur & la délicatesse de Catulle, & comme Martial lui paroissoit dégénérer du bon goût & de la simplicité de Catulle, il l'immoloit à son modele cheri; il avoit pris la coutume de jeter au feu tous les ans, à un certain jour, qu'il regardoit comme consacré aux muses, un certain nombre d'exemplaires de Martial. C'est dans ce sens que feu M. Diderot, qui, si ses amis & ses justes admirateurs permettent de le dire, feint quelquefois de l'enthousiasme, lorsqu'il n'en a pas, a dit dans l'éloge de Lafontaine, placé à la tête d'une jolie édition de ses contes:

„ Une fois chaque année j'irai visiter sa tombe.

„ Ce jour-là je déchirerai une fable de La „ motte, un comte de Vergier, ou quelques„ unes des meilleures pages de Grécourt. „

Eh! pourquoi déchirer? eh! pourquoi brûler? pourquoi ces halocaustes pédantesques, réels ou métaphoriques? mérite-t-on le feu parce qu'on est resté inférieur à celui qui a le mieux fait dans le même genre? C'est peut-être à cette sorte de froid & systématique enthousiasme qu'il faut imputer en partie la perte de tant de bons ouvrages de l'antiquité, qui pouvoient être encore d'un grand prix, quoiqu'inférieurs, à quelques égards, aux chefs-d'œuvre qui nous sont restés. Dira-t-on, par exemple, que nous ne perdrions rien si tous les exemplaires de Martial avoient été immolés à Catulle? N'immolons rien & jouissons de tout.

NAVAILLES, (Montault-Benac de) (*Hist. de Fr.*) maison considérable du Bigorre. Jean de Montault, seigneur de Benac, servit utilement

les rois Jean & Charles V contre les Anglois.

Jean Paul, baron de Benac, fut tué à la bataille de saint Denis.

De quatre fils de Bernard, baron de Montault & de Benac, un fut tué au siége de Saint-Jean-d'Angéli en 1612. Les autres moururent de maladie, suite des fatigues de la guerre, Blaise au siége de la Rochelle, un seigneur de la Roque-*Navailles*, dans l'île de Rhé, où il commandoit la cavalerie; un quatrieme au siége de Lamothe en 1634.

Philippe de Montault-Benac, leur frere aîné, sénéchal de Bigorre, mort en 1654, fut créé duc de *Navailles* & pair de France.

Mais le personage le plus célebre de cette maison est le maréchal duc de *Navailles*, Philippe de Montault-Benac, fils du précédent; il étoit né protestant. À l'âge de quatorze ans, en 1635, il avoit été reçu page chez le cardinal de Richelieu; qui prit le soin de le convertir, lui & toute sa famille. *Navailles* lui fut toujors fidelement ataché, ainsi qu'à son successeur le cardinal Mazarin. Il entra au service en 1638, commanda l'armée d'Italie, en 1658, sous le duc de Modene, & prit Mortare dans le Milanès, le 25 août. L'année suivante il commanda cette même armée en chef. En 1662 il fut, ainsi que sa femme, la victime de cette fameuse intrigue de Madame, de la comtesse de Soissons, du comte de Guiche & du marquis de Vardes, où il s'agissoit d'instruire la reine, Marie-Thérese, de l'atachement de Louis XIV pour mademoiselle de la Valliere; Vardes eut la perfide adresse de tourner les soupçons contre la duchesse de *Navailles*, dame d'honeur de la reine, mais qui étoit absolument innocente du complot: la calomnie prévalut, elle fut obligée de vendre sa charge à madame de Montausier; le duc de *Navailles* fut forcé aussi de vendre sa charge de capitaine-lieutenant des chevaux-légers au duc de Chaulnes, & son gouvernement du Havre au duc de Saint-Aignan. Les *Navailles* étoient, dit M. le président Hénault, les plus honêtes gens de la cour.

En 1669 le duc de *Navailles* commanda le secours que le roi envoyoit en Candie aux Vénitiens. Il essuya encore une disgrace en cette occasion: les Vénitiens se plaignirent de sa conduite, &, sur leurs plaintes, il fut relégué pendant trois ans dans une de ses terres. Il prétend, dans ses mémoires, qu'il se justifia pleinement. Il eut divers commandemens, en 1673 & 1674. Dans cette derniere année il commença la conquête de la Franche-Comté par la prise de Grai, & cette même année il commandoit l'aile gauche au combat de Senef. En 1675 il fut un des huit maréchaux de France créés après la mort du vicomte de Turenne. En 1676 il alla commander en Roussillon. Le 4 juillet 1677, il batit le comte de Monterey dans le Lampourdan. Le 28 mai 1678, il prit Puycerda en Catalogne. En 1683, il fut fait gouverneur de M. le duc de Chartres, qui fut depuis régent du royaume. Il mourut le 5 février 1684. Les injustices qu'il avoit éprouvées autrefois avoient été réparées en grande partie; il avoit eu, outre le bâton de maréchal, qu'il avoit bien mérité par ses services, le gouvernement de la Rochelle & du pays d'Aunis. Quand au cordon-bleu, il l'avoit dès 1661, avant sa disgrace.

NAVARRE (*un des quatre vieux corps*) s'est signalé dans toutes les occasions. Henri IV lui donna le premier rang au siége de Paris en 1589; au siége de Chartres en 1591, le sort décida en faveur de Picardie, mais le roi voulut que *Navarre* eût rang ensuite. Sous Louis XIII, dans le temps des guerres civiles, en 1615, le maréchal de Bois-Dauphin, qui commandoit les troupes royales contre les rebelles, se servoit dans toutes les actions du régiment de *Navarre*, préférablement à celui de Picardie.

D'Aubigné, dans son *histoire*, remarque une chose singuliere du régiment de *Navarre*; c'est qu'au siége d'Amiens par Henri IV, Porto-Carrero, qui en étoit gouverneur, ne faisoit jamais de sortie, lorsque ce régiment étoit de jour à la tranchée, tant il étoit redouté. À la bataille de Fleurus, à la journée de Saint-Denis & à celle de Spierbac, ce même régiment se distingua par une valeur extraordinaire. Son drapeau a le fond feuille-morte, la croix blanche au milieu, & au centre de la croix les armes de *Navarre*. *Milice françoise* de Daniel, *abr. en deux vol.* 1773.

NAVARRE, (PIERRE) (*Hist. mod.*) Pierre *Navarre* ou de *Navarre* étoit un espagnol ou basque, soldat de fortune, le primier ingénieur de l'Europe, & un des premiers capitaines; son mérite l'avoit élevé au commandement en Espagne. À la bataille de Ravenne, en 1512, où il commandoit l'infanterie espagnole, il avoit long-temps disputé la victoire à Gaston de Foix, général de l'armée françoise; il en coûta la vie à Gaston & la liberté à *Navarre*. Le duc de Longueville ayant été pris, en 1513, à la bataille de Guinegaste par les Impériaux, alliés des Espagnols, Louis XII lui donna *Navarre*, afin que la rançon qu'il en tireroit, l'aidât à payer la siene; mais Cardonne, vice-roi de Naples, qui avoit fui des premiers à la bataille de Ravenne; osa imputer sa défaite à *Navarre*, objet de sa basse envie; le roi d'Espagne, Ferdinand le Catholique saisit ce prétexte de refuser la rançon de *Navarre*, qu'il savoit n'être pas en état de la payer. Louis XII & François I lui firent les offres les plus pressantes pour l'attirer à leur service; il en fit part à Ferdinand, son maître qui ne daigna y faire aucune attention; enfin *Navarre* prit le parti de s'atacher à la France. C'est Pierre de *Navarre* qui inventa, ou du moins qui exerça le premier en Europe, avec

un succès marqué, l'art des mines par la poudre, si redoutable dans les siéges; on ne connoissoit avant lui que les mines par excavation; c'est-à-dire, qu'on creusoit un terrain, qui restoit soutenu par des étançons, auxquels on mettoit le feu au moment où on vouloit faire jouer la mine; l'explosion de la poudre produisoit des effets bien plus subits & bien plus aisés à préparer. Au siége de Milan, dans cette même année 1515, Pierre de *Navarre* ne se proposoit pas moins que de faire sauter en l'air le château de Milan, par le moyen de ses mines; il pensa lui-même être la victime de son art terrible: une casemate du boulevard qu'il fit sauter, & dont il se trouvoit trop près, l'ensevelit sous ses ruines; on ne l'en tira qu'avec peine, presque écrasé, couvert de blessures; les travaux, que lui seul savoit diriger, en soufrirent quelque temps. Dès qu'il fut en état de les continuer, les assiégés s'alarmerent, la casemate renversée les menaçoit d'un péril plus grand. L'art des mines éfrayoit d'autant plus, qu'il étoit plus nouveau, & que les secrets en étoient moins connus, le château de Milan pouvoit sauter en l'air avec le duc & tous les assiégés. Le duc, après vingt jours de siége, remit aux François les chateaux de Milan & de Crémone, les deux seules places qui restoient dans le Milanès; & ce fut principalement l'effet de la terreur qu'inspiroit Pierre de *Navarre*.

En 1522, lorsque Lautrec eut perdu le Milanès, Gênes, qui apartenoit alors à la France, se partageoit entr'elle & les Impériaux, les Adornes étoient pour Charles-Quint, les Frégoses pour François I; le parti des Adornes se fortifioit de jour en jour par les succès des Impériaux & des Espagnols en Italie. Octavien Frégose, qui commandoit dans Gênes pour François I, étoit malade & découragé; il réclamoit en vain les secours des François accâblés. Pierre de *Navarre* eut ordre d'embarquer pour Gênes tout ce qu'il pouroit rassembler de soldats; il ne put se procurer que deux galeres montées de cent hommes chacune, avec lesquelles il entra dans le port de Gênes au moment où les promesses & les menaces du marquis de Pescaire, général des Espagnols, commençoient d'ébranler les habitans. *Navarre* empêcha qu'il ne fût introduit alors dans la place, mais il ne put empêcher qu'on ne capitulât. On étoit convenu d'une suspension d'armes pendant les conférences: les Gênois, endormis sur la foi de cette trêve, négligeoient la garde de leur ville; quelques soldats espagnols, en se promenant, sans dessein, autour de la place, aperçurent à la muraille une brêche qu'on avoit oublié de relever, ils s'en emparerent; toute l'infanterie espagnole les suit, on entre dans la ville, Adorne est proclamé doge; Frégose, malade, est pris dans son lit; l'évêque de Salerne son frere & quelques chefs du parti Frégose, s'enfuient sur une barque à Marseille. *Navarre* rassemble à la hâte tout ce qu'il peut trouver de soldats, il gâgne la place d'armes, range en bataille sa petite troupe, fait la plus belle & la plus inutile résistance, on l'envelope, il est pris.

En 1528, il étoit au siége de Naples dans l'armée du maréchal de Lautrec. Ce général étant mort, moitié de la peste, moitié de chagrin des désastres de l'armée françoise, & du mauvais succès du siége, le marquis de Saluces, qui lui succéda dans le commandement de l'armée, fut obligé d'ordoner la retraite, elle se fit pendant la nuit, & d'abord en assez bon ordre; mais ensuite les ennemis en ayant été avertis, vinrent la troubler, ils défirent l'arriere-garde, &, pénétrant jusqu'au corps de bataille que commandoit Pierre de *Navarre*, ils firent celui-ci prisonier; on le conduisit à Naples où il mourut peu de temps après.

Ce fut un excellent capitaine que la France perdit; sa longue expérience, cet art des mines, dont il fit un usage si nouveau & si brillant, tant de siéges qu'il conduisit, tant de malheurs qu'il éprouva, sur-tout celui d'être pris jusqu'à trois fois, l'ont distingué parmi les capitaines de son temps. Consalve-Ferdinand de Cordoue, petit-fils du grand Consalve, moins célebre, mais plus vertueux que son aïeul, généreux ami des héros malheureux, quoiqu'ennemis de son pays, rendit à la mémoire de Pierre de *Navarre*, les mêmes honeurs qu'il avoit rendus à celle de Lautrec; il fit enterrer Pierre de *Navarre*, ainsi que Lautrec dans l'église de Sainte-Marie la neuve, & lui érigea un tombeau avec une inscription, où il dis que la prérogative de la vertu est de se faire admirer même dans un ennemi. Voici cette Inscription: *Ossibus & memoriæ Petri Navarri cantabri, solerti in expugnandis urbibus arte clarissimi, Consalvus Ferdinandus, Ludovici filius, magni Consalvi Sueſſiæ principis nepos, ducem Gallorum partes secutum pro sepulchri munere honestavit. Hoc in se habet virtus ut vel in hoste sit admirablis.* Paul Jove & Philippe Tomassini ont écrit la vie de Pierre de *Navarre*.

NAVARRETTE, (Ferdinand) (*Hist. Litt. mod.*) dominicain espagnol, missionaire à la Chine. Charles II. roi d'Espagne, le fit archevêque de Saint-Domingue. On a de lui un *traité historique, politique & moral de la monarchie de la Chine*, le 1er. volume parut à Madrid en 1676 en espagnol; il y avoit 2 autres vol. dont l'un fut supprimé par l'Inquisition; l'autre n'a jamais vu le jour. Mort en 1689.

NAUCLERUS, (Jean) (*Hist. Litt. mod.*) Nauclerus, Nauclerc, c'est-à-dire, en grec, Nautonier, & c'est ce que signifioit en allemand, le véritable nom de ce savant, qui étoit *Vergeau*. On a delui une chronique latine depuis Adam jusqu'en l'an 1500, continuée par Baselius jusqu'en 1514, & par Surius jusqu'en 1564.

Nauclere étoit d'une famille noble de Souabe, professeur en droit dans l'université de Tubinge, & prévôt de l'église de cette ville; il vivoit encore en 1501.

NAUCRATE, (*Hist. anc.*) poëte grec, un de ceux qui furent employés par Artémise à faire l'éloge de Mausole; il vivoit trois siecles & demi avant Jésus-Christ.

NAUDÉ, (GABRIEL) (*Hist. Litt. mod.*) né à Paris en 1600, bibliothécaire, d'abord du cardinal Bagni, ensuite du cardinal Barberin, enfin du cardinal Mazarin, & médecin de Louis XIII. Il eut un procès criminel à soutenir au sujet de l'ouvrage intitulé, *L'Imitation de Jésus-Christ*. Les bénédictins attribuoient ce livre à Jean Gerson, abbé de Verceil, religieux de leur ordre, les génovéfains à Thomas à Kempis leur confrere. Le bénédictins se fondoient sur l'autorité de quatre manuscrits qui étoient a Rome. *Naudé* étant alors dans cette ville, le cardinal de Richelieu le chargea d'examiner ces manuscrits. *Naudé* crut s'apercevoir que le nom de Gerson, placé à la tête de quelques-uns de ces manuscrits, étoit d'une écriture plus récente que les manuscrits, il envoya ses observations aux savans messieurs du Puy; ceux-ci les communiquerent au pere Pronteau, génovéfain, qui se hâta de donner une édition de l'*imitation*, avec le nom de Thomas à Kempis, & les observations de *Naudé*. Les bénédictins mécontens accuserent *Naudé* d'avoir falsifié les manuscrits, & de les avoir vendus aux chanoines réguliers pour un prieuré simple de leur ordre. Sur cela grand procès criminel, grandes écritures de part & d'autre, jugement enfin qui supprime une partie de ces écritures, & qui défend de plus d'imprimer l'*imitation* sous le nom de Gerson, attendu qu'elle est d'à Kempis; il étoit important que *Naudé*, auteur vivant, restât ou chargé ou absous de la falsification dont on l'accusoit : mais qu'importoit que le meilleur livre du monde fût d'un génovéfain ou d'un bénédictin? (*Voyez* l'article KEMPIS (THOMAS A). La reine Christine, invita *Naudé* à venir à sa cour; il y alla, mais il ne s'y fixa point. En revenant de Suede, il mourut à Abeville en 1653. Ses ouvrages les plus connus sont son *apologie pour les grands personages faussement accusés de magie*; ses *considérations politiques sur les coups d'état*; le *jugement de tout ce qui a été imprimé contre le cardinal Mazarin*, ouvrage connu aussi sous le titre du *mascurat de Naudé*; la *Marfore, ou discours contre les libelles*; *addition à la vie de Louis XI*; *de antiquitate scholæ medicæ parisiensis*; *instruction à la France, sur la vérité de l'histoire des freres de la Rose-Croix*; des poêmes, des épîtres, &c.

On a d'un Philippe *Naudé*, né à Metz en 1654, mort à Berlin en 1729, & de son fils, diverses pieces dans les *miscellanea berolinensia*. On a aussi du pere une géométrie.

NEARQUE, (NEARCHUS) (*Hist. Anc.*) amiral d'Alexandre le Grand; ce prince l'envoya reconnoître la mer des Indes, depuis l'embouchure de l'Indus, jusqu'au fond du golphe persique. Tandis qu'il se rendoit par terre à Babylone, *Néarque*, parti fort tard, parce que les vents étoient contraires, & côtoyant toujours les bords, parvint au golphe de Perse, & ariva à l'île d'Harmusia aujourd'hui Ormus. Il y apprit qu'Alexandre n'en étoit qu'à cinq journées; il mit sa flote en sûreté, & alla rendre compte à ce prince des découvertes déja faites; le roi, qui n'avoit point de nouveles de la flote, & qui en étoit fort inquiet, la crut perdue, lorsqu'il vit venir vers lui *Néarque*, accompagné seulement de quatre personnes; l'air fatigué & négligé que leur donnoit le voyage, confirmoit encore cette idée. Je vois bien, leur dit-il, que les vents ont dissipé ou détruit ma flote, & je ne m'en félicite pas moins de vous voir échapés au naufrage. Votre flote, dit *Néarque*, n'est ni dissipée ni détruite, & nous n'avons point fait naufrage, il acheva de le désabuser & de le remplir de joie, par le recit de son voyage. Alexandre, que ces découvertes flatoient plus encore, disoit-il que la conquête de toute l'Asie, renvoya *Néarque* remonter l'Euphrate jusqu'à Babylone. Arrien a donné un journal de cette navigation sur les mémoires même de *Néarque*.

NÉBRISSENSIS, (ANTOINE) (*Hist. Litt. mod.*) se faisoit appeler *Ælius Antonius Nebrissensis*, parce qu'il étoit de Lébrixa, bourg de l'Andalousie, qu'on appeloit en latin *Nebrissa*. On le regarde comme le restaurateur des lettres en Espagne. Il enseigna long-temps les langues, les belles lettres & diverses sciences, dans l'université de Salamanque, & dans celle d'Alcala. Le cardinal Ximénes le fit travailler à sa polyglotte, & le fit nommer historiographe du roi. *Nebrissensis* publia en 1509, deux décades de l'histoire de Ferdinand & d'Isabelle. On a de lui divers lexicons, dictionaires & instructions de tout genre, sur l'hébreu, le grec & le latin; des commentaires sur Virgile, Perse, Juvénal, Pline, &c.; une rhétorique tirée d'Aristote, de Cicéron & de Quintilien; des traités des poids, des mesures, des nombres, &c. des anciens; une cosmographie, diverses pieces en vers. C'étoit un homme d'un grand savoir; sa femme, Elisabeth de Solis, étoit savante aussi, & ils eurent six fils tous savans.

Nebrissensis mourut à Alcala de Hénarès le 11 juillet 1522. Il étoit né en 1444.

NÉCHAO. (*Hist. d'Égyp.*) Il y a deux rois d'Égypte de ce nom; le premier commença son regne, 691 ans avant la venue de J. C. & fut tué huit ans après, par Sabacon roi d'Ethiopie: il eut pour successeur, Psammétique son fils, qui fut pere de *Néchao* second : celui-ci, dont le regne commence à l'an 616 avant J. C., voulut joindre par un canal le Nil avec la mer Rouge,

Rouge, & abandona son entreprise sur ce qu'on lui représenta que c'étoit ouvrir aux étrangers une entrée de plus dans son pais. On dit que d'habiles navigateurs de Phénicie, que ce prince prit à son service, partis de la mer Rouge, avec ordre & dans l'intention de reconoître les côtes d'Afrique, en firent le tour, & rentrerent en Égypte par le détroit de Gibraltar, & par la Méditerranée, la troisieme année de leur navigation, & sans le secours de la bousſole, ayant doublé le cap de Bonne-Espérance, vingt & un siecles avant que le portugais Vasquès de Gama retrouvât, pour aller aux Indes, (en 1497) cette même route du cap de Bonne-Espérance, par laquelle ces phéniciens étoient venus des Indes dans la mer Méditerranée. Le reste de l'histoire de *Néchao* rentre dans l'histoire sacrée, & se trouve dans la bible, au quatrieme livre des Rois, chapitre 23, & au second livre des Paralipomenes, chapitres 35 & 36.

NÉCROLOGE, s. m. (*Hist. mod.*) livre mortuaire dans lequel on écrit le noms des morts. Ce *mot* est formé du grec νεκρὸς *mort*, & de λόγος *discours*. Les premiers chrétiens avoient dans chaque église leur *nécrologe*, où ils marquoient soigneusement le jour de la mort de leurs évêques. Les moines en ont eu & en ont encore dans leurs monasteres. On a donné aussi le nom de *nécrologe* aux catalogues des saints, où le jour de leur mort & de leur mémoire est marqué, &, à parler exactement, ce nom leur convient mieux que celui de *martyrologe* qu'on donne communément à ces sortes de recueils, puisque tous ceux dont il y est fait mention ne sont pas morts martyrs. Il paroit cependant que la dénomination de *martyrologe* a prévalu, parce que dans les premiers temps les Chrétiens n'inscrivoient sur ces regiſtres que les noms de ceux qui étoient morts pour la foi, & que, dans la collection qui en a été faite depuis, on y a ajouté ceux des autres personages qui s'étoient distingués par la sainteté de leur vie.

NECTAIRE, (*Hist. Eccl.*) successeur de saint Grégoire de Nazianze, dans le siége de Constantinople, où il fut élevé en 381, n'étant encore que cathéchumene: ce fut sous son patriarchat que la dignité de pénitencier fut supprimée dans l'église de Constantinople. *Nectaire* mourut en 397.

NÉE DE LA ROCHELLE, (JEAN BABTISTE) (*Hist. Litt. mod.*) subdélégué de l'intendant d'Orléans à Clamecy, auteur des romans du *maréchal de Boucicaut & de la ducheſſe de Capoue*, & d'un *commentaire sur la coutume d'Auxerre*. Mort en 1772.

NÉEL, (LOUIS-BALTASSAR,) (*Hist. Litt. mod.*) auteur du *voyage de Paris à Saint Cloud, par mer & par terre*; d'une histoire du maréchal de Saxe; d'une histoire de Louis, duc d'Orléans, fils du régent, &c. *Néel* mourut en 1754.

NÉERCASSEL (JEAN DE) (*Hist. Eccl.*) né à Gorkum, dans les pays-bas hollandois, fut oratorien à Paris, puis archevêque d'Utrecht sous le titre d'évêque de Castorée. Son *amor pœnitens* fit du bruit; le pape Alexandre VIII le condamna & en défendit la lecture. *Néercaſſel* mourut en 1686, à soixante ans.

NÉHÉMIE, (*Hist. sac.*) juif pieux & savant, échanson d'Artaxercès Longuemain. Le second livre d'Esdras porte le nom de *Néhémie*, & contient l'histoire de ce qu'il fit pour la reconstruction de Jérusalem, pour le rétablissement des sacrifices, pour l'observation du sabbat, la lecture & l'acompliſſement des écritures, & la correction des abus & des désordres; le début de ce second livre d'Esdras, les nouveles que *Néhémie* reçoit du malheureux état de Jérusalem, la profonde douleur dont il est pénétré, la priere qu'il adresse à Dieu, la grâce qu'il demande à Artaxercès, qui s'aperçoit de sa douleur, forment un tableau plein d'un intérêt touchant.

NEIPERG, (*Hist. litt. mod.*) un des généraux de l'empereur Charles VI, qui le fit arrêter pour avoir conclu avec les Turcs la paix de 1739, soit d'après un plein pouvoir expédié en bonne forme, comme le prétendoit le comte de *Neiperg*, soit en excédant ses pouvoirs, comme l'objectoit l'empereur, & en acordant trop aux ennemis, entr'autres la restitution de Belgrade. Aussi-tôt après la mort de Charles VI, arivée le 20 octobre 1740, *Neiperg* fut mis en liberté, ainsi que le comte de Wallis & le comte de Seckendorff, arrêtés aussi pour des torts de généraux, qui n'ont jamais été bien éclaircis. Le comte de *Neiperg* rentra entiérement en faveur, fut honoré de toute la confiance & de toute la bienveillance de la reine de Hongrie, fille de Charles VI. Il eut en 1741 le le commandement de l'armée destinée à arrêter les progrès du roi de Prusse en Silésie. Il perdit, le 10 avril, contre le roi de Prusse & le maréchal de Schwerin, la bataille de Molwitz, près de Neiſs; mais la victoire fit plus d'honeur au roi de Prusse, que la défaite ne fit de tort au comte de *Neiperg*, qui, mal-gré cet échec, se soutint toute la campagne en Silésie.

NEMBROD, *rebelle*, (*Hist. sacrée*) fils de Chus, petit-fils de Cham, commença le premier à usurper la puissance souveraine sur les autres hommes. L'Écriture dit de lui que c'étoit un puissant chasseur devant le seigneur; (*Gen. X*, 9) c'est-à-dire, qu'il fut le plus hardi, le plus adroit, & le plus infatigable de tous les hommes dans ce dangereux exercice. Il s'exerça d'abord à la chasse des bêtes les plus farouches, avec une troupe de jeunes gens fort hardis, qu'il endurcit au travail, & qu'il acoutuma à manier les armes avec adresse. Cette troupe grossissant peu à peu, & pleine d'estime pour son courage, lui déféra sans doute volontairement l'autorité.

dans l'espérance que la crainte de ses armes la mettroit à l'abri de l'injustice & de la violence des autres hommes; mais *Nembrod*, ayant une fois goûté la douceur du gouvernement, ne mit plus de bornes à son ambition; & avec le secours de cette jeunesse qu'il avoit aguerrie; il employa, à asservir les hommes, les armes dont il ne s'étoit servi que pour détruire les bêtes. La tour de Babel, dont il avoit été sans doute un des entrepreneurs, lui servit de citadelle: Il environa ce lieu de murailles, & en fit une ville appelée *Babylone*, qui fut le siége de son empire. Dans la suite, à mesure qu'il étendoit ses conquêtes, il bâtit d'autres villes, dont la plus considérable fut Ninive sur le Tigre. Il l'appela ainsi de son fils Ninus, qui succéda à sa puissance & à ses ambitieux desseins, selon le sentiment de ceux qui traduisent ainsi le passage de Moïse: *De terra illa egressus est Assur. Gen. X, 11.* De ce lieu-là il sortit pour aller en Assyrie, où il bâtit Ninive, &c. D'autres prenent *Assur* pour un nom d'homme; qu'ils distinguent de *Nembrod*, & qu'ils prétendent avoir donné son nom à l'Assyrie. *Gen. 10*, *Par. I*, *Mich. V.*

NÉMÉSIEN. C'est le nom,

1°. D'un saint, confesseur ou martyr sous la persécution de l'empereur Valérien, l'an 257 de J. C. Saint Cyprien a beaucoup loué sa constance & ses vertus, ainsi que celles de ses collégues évêques, confesseurs & martyrs en Afrique.

2°. D'un poëte du même siecle, dont il nous reste deux fragmens d'un poëme intitulé: *Ixeutique*, ou la chasse à la glu, dans le recueil des *Poeta rei venaticæ*, & dans le recueil intitulé, *Poeta latini minores*.

3°. D'un autre poëte latin du même siecle, né à Carthage, nommé *Aurelius Olympius Nemesianus*, auteur d'églogues communément imprimées avec celles de Calpurnius; nous avons des unes & des autres une traduction françoise qui a paru en 1744, dont l'abbé Desfontaines a dit beaucoup de bien, car elle étoit de son ami, M. Mairault, ennemi comme lui de tous les hommes à talent. On a encore des fragmens d'un poëme du même Némésien, intitulé, *Cynegytica, sive de venatione*, adressé aux empereurs Carin & Numérien: au lieu de poëmes sur la chasse, il faudroit adresser aux princes les remontrances de l'humanité contre la chasse. Ce *Némésien* vivoit vers l'an 281.

NÉMÉSIUS, (*Hist. eccl.*) philosophe chrétien, évêque d'Emese dans la Phénicie, vivoit vers la fin du quatrieme siecle, ou le commencement du cinquieme: on a de lui un livre *de la Nature de l'homme*. On lui attribue des découvertes sur la qualité & l'usage de la bile; on dit même qu'il a connu la circulation du sang.

NÉMOURS, (*Hist. de Fr.*) ville du Gatinois, située sur le Loing, à 18 lieues de Paris, & possédée en différens temps par différentes maisons. Elle apartenoit d'abord à une anciene maison de *Nemours* de Guercheville dont étoit Gautier, sieur de *Nemours*, maréchal de France, qui vivoit encore en 1265; Philippe son frere, vendit *Nemours* au roi saint Louis; & Jean, autre frere, vendit aussi en 1274, à Philippe le Hardi, les droits qu'il pouvoit avoir sur *Nemours*. Le 19 juin 1404, Charles VI érigea *Nemours* en duché pairie en faveur de Charles III, dit le noble, roi de Navarre, à l'occasion d'un échange de terres qu'il faisoit avec ce prince. Par la mort de Charles le Noble, arivée en 1425. *Nemours* étant retourné à la courone, Louis XI le céda en 1461, à Jacques d'Armagnac, qui prétendoit y avoir quelques droits. Il n'y avoit point encore eu jusques-là d'autres pairs de création que des princes du sang. Avoit-on alors de l'extraction illustre de la maison d'Armagnac (issue de la premiere race de nos rois) quelque notion particuliere qui engageât à lui conférer un honeur encore réservé à la maison de France? ou regardoit-on la maison d'Armagnac comme une puissance étrangere, parce que ses domaines étoient à l'extrémité du royaume & sur la frontiere? mais il n'y avoit pas encore eu d'erection en pairie en faveur même de princes étrangers, autres que des princes du sang; ou enfin n'étoit-ce qu'un effet singulier de la puissance & du crédit de cette maison, & de la politique de Louis XI. C'est ce même duc de *Nemours*, auquel le même Louis XI fit trancher la tête aux halles à Paris, le lundi 4 août 1477. Ce fut une des grandes violences & une des grandes iniquités de ce regne; Louis XI n'avoit pu pardoner au duc de *Nemours* la part que ce duc & le comte d'Armagnac, son cousin germain, avoient eu autrefois à la formation de la ligue *du bien public*. Lorsque le sire de Beaujeu vint, par ordre de Louis XI, investir le duc de *Nemours* dans la ville de Carlat, qui passoit pour imprenable & où il y avoit des provisions pour deux ou trois ans, le duc ne voulant pas se défendre contre son roi, se remit entre les mains du sire de Beaujeu, sous la condition expresse de la vie sauve, condition dont Louis de Graville, seigneur de Montaigu, & Boffille de Juge, se rendirent garans personélement. La duchesse de *Nemours*, fille du comte du Maine, & cousine-germaine de Louis XI, voyant qu'on venoit pour arrêter son mari, en étoit morte d'éfroi & de douleur; circonstance bien propre à désarmer la haine, & que le duc de *Nemours* rapela au roi dans une lettre qu'il lui écrivit de sa prison pour lui demander grâce. Le duc de *Nemours* conduit d'abord à Pierre-Encise, puis transféré à la Bastille, fut enfermé dans une cage de fer: on forma une commission pour le juger; Graville & Boffille de Juge furent de cette commission; le

chancelier Pierre Doriole qui la préſidoit, ayant fait au roi quelques repréſentations en faveur du duc de *Nemours*, devint ſuſpect à Louis XI, qui écrivit à un des commiſſaires qu'il falloit ſe défier de ce magiſtrat, & qui bientôt après le révoqua expreſſément, ainſi que quelques autres commiſſaires qui ne lui paroiſſoient pas aſſez mal diſpoſés à l'égard du duc de *Nemours*. À la vérité Louis XI envoya dans la ſuite la connoiſſance de cette afaire au parlement de Paris, où le duc de *Nemours* avoit toujours demandé d'être jugé, attendu ſa qualité de pair; mais ce fut ſur cette procédure, commencée par les commiſſaires, qu'il fut jugé. Le parlement prit les ordres du roi avant de rendre l'arrêt; & le roi, pour s'aſſurer davantage que ſes vues ſeroient remplies, transféra cette compagnie à Noyon, où il avoit projeté de ſe rendre en perſone, tant il craignoit que l'arrêt ne fût pas aſſez ſévere; n'ayant pas pu venir, il y envoya, pour le repréſenter, le ſire de Beaujeu ſon gendre, qui avoit promis la vie ſauve au duc de *Nemours*, & qui avoit fait garantir cette condition eſſentiele du traité par Louis de Graville & Boffille de Juge; ce fut le ſire de Beaujeu qui recueillit les voix: le roi joignit au parlement les anciens commiſſaires qui avoient travaillé à l'inſtruction du procès, & beaucoup d'autres encore qu'il lui plut de commettre de nouveau; il voulut qu'ils euſſent tous voix délibérative; il eſt vrai que Beaujeu, Graville & Boffille ſentirent qu'il ne leur convenoit pas d'opiner, après tout ce qui s'étoit paſſé, mais ils avoient aſſiſté à toute la procédure, & les choſes étant diſpoſées ſelon les vues du roi, on ſavoit bien que trois voix de moins ne changeroient rien au jugement. Il paroît même que ce fut de concert avec le roi, & pour ne pas révolter le public par une indécence trop forte & d'ailleurs inutile, qu'ils s'abſtinrent d'opiner, puiſque le roi, loin de leur ſavoir mauvais gré de cette conſidération, partagea entre eux, par l'abus le plus condamnable, mais très-commun alors, la confiſcation du duc de *Nemours*; lui qui pouſſa l'animoſité dans cette afaire, juſqu'à priver de leurs offices trois conſeillers, parce qu'ils avoient opiné favorablement pour le duc de *Nemours*; lui qui répondit très-aigrement aux remontrances que le parlement lui fit à ce ſujet; lui qui, ne bornant point ſon reſſentiment à la condamnation & à l'exécution du duc de *Nemours*, voulut, par un rafinement de cruauté, juſques-là ſans exemple, que les enfans de cet infortuné fuſſent placés ſous l'échafaud de leur pere, pour être aroſés de ſon ſang, quoique leur bas âge, quelque pût être le crime de leur pere, les mît à l'abri de tout ſoupçon de complicité.

Au reſte, ce partage même de la confiſcation du duc de *Nemours* entre ſes principaux juges, ſur-tout entre ceux qui avoient uſé d'artifice envers lui & qui l'avoient trompé par de fauſſes aſſurances de la vie ſauve, pour parvenir à ſe rendre maîtres de ſa perſone, eſt une derniere iniquité, qui acheve de rendre bien ſuſpect l'injuſtice du jugement prononcé contre lui: la confiſcation déja odieuſe en elle-même le devient bien davantage, lorſqu'elle eſt le prix de la condeſcendance des juges pour les volontés d'un maître abſolu, qui laiſſe éclater ſi hautement le deſir de perdre un malheureux.

Aux états de Tours tenus ſous Charles VIII, en 1484, un avocat ſe préſenta pour plaider la cauſe des enfans de duc de *Nemours*, qui étoient hors d'état, par leur miſere & leur mauvaiſe ſanté, de paroître dans l'aſſemblée. L'aîné étoit malade au lit; ſes freres, qui ne ſe portoient guere mieux, étoient occupés à le ſervir. L'avocat repréſenta ces infortunés orphelins, aroſés du ſang de leur pere, pleurans la mort de leur mere, couverts d'opprobres, ayant à peine où repoſer leur tête, & ne vivant que d'aumônes, c'eſt cependant, dit-il, le pur ſang de vos maîtres; leur mere étoit la couſine-germaine du roi. Le roi vous a chargés de lui dévoiler toutes les injuſtices qui déshonorent le gouvernement: ne lui laiſſez pas ignorer celle dont ils ſont les victimes. Ils rentrerent en grâce, ils ſervirent l'état; le dernier des trois, le duc de *Nemours*, Louis, vice-roi de Naples, pour le roi Louis XII, fut tué le 28 avril 1503, à la bataille de Cérignoles où il commandoit l'armée françoiſe. En lui s'éteignit la branche de *Nemours*-Armagnac.

Louis XII donna le duché de *Nemours* à ſon neveu, Gaſton de Foix, le héros de la France: *voyez* ſon article au mot *Foix*.

La ducheſſe d'Angoulême, Louiſe de Savoie, engagea François Ier ſon fils à donner, en 1515, le duché de *Nemours* à Julien de Médicis, frere du pape Léon X; Julien avoit épouſé Philiberte de Savoie, ſœur de la ducheſſe d'Angoulême & tante de François Ier; il mourut ſans enfans, le 17 mars 1516.

Le même François Ier, mariant en 1528 Philippe de Savoie ſon oncle, frere de Louiſe & de Philiberte de Savoie, avec Charlotte d'Orléans-Longueville, lui donna le duché de *Nemours*, qui eſt reſté dans cette branche de la maiſon de Savoie, juſqu'à ſon extinction en 1659, il paſſa depuis à la maiſon d'Orléans.

NÉOMÉNIE. ſ. f. (*Chronol.*) C'eſt le jour de la nouvele lune. Les *néoménies* ſont d'un uſage indiſpenſable dans le calcul du calendrier des Juifs, qui leur donnent le nom de *tolad*.

NEPER, (Jean) (*Hiſt. Litt. mod.*) gentilhomme écoſſois, mathématicien habile, inventeur des logarithmes. On a de lui ſur ce ſujet, *Arithmetica logarithmica* & *logarithmorum deſcriptio*. *Neper* vivoit au commencement du dix-ſeptieme ſiecle.

NEPHTALI, (*Hiſt. ſacr.*) ſixieme fils de Jacob, né de Bala, ſervante de Rachel, & chef de la tribu de ſon nom. Il eſt parlé dans le Geneſe, chapitres 30, 46.

Voici quel fut ſon partage dans la bénédiction de Jacob mourant: „ *Nephtali* ſera comme „ un cerf qui s'échape, & la grâce ſera ré„ pandue ſur ſes paroles. *Geneſe*, chap. 49, v. 21.

NÉPOS, (Cornelius) (*Hiſt. Litt. anc.*) hiſtorien latin du ſiecle d'Auguſte, ami de Cicéron & d'Atticus; il ne nous reſte de lui que ſes vies des plus illuſtres capitaines grecs & romains. Il paroît qu'Æmilius Probus, qui vivoit du temps de Théodoſe, voulut s'attribuer cet ouvrage qu'il ne fit que publier. Nous en avons des traductions françoiſes du pere Legras de l'oratoire, & de M. l'abbé Vallart.

Un autre *Népos* (Flavius Julius) avoit épouſé une niece de la femme de Léon I, empereur d'Orient, qui le nomma empereur d'Occident, en 474, à la place de *Glycere*, *Flavius-Glycerius*; mais Oreſte, pere d'Auguſtule, obligea *Népos* de quiter Ravenne, dont il avoit fait le ſiége de ſon empire, & des émiſſaires de Glycere l'aſſaſſinerent en 480 dans la Dalmatie, ſa patrie, où il s'étoit retiré.

NÉPOTIEN, (Flavius-Popilius-Nepotianus) (*Hiſt. Rom.*) neveu de Conſtantin par Eutropie ſa ſœur, prétendit à l'empire après la mort de l'empereur Conſtant ſon couſin; il ſe fit couroner à Rome le 3 juin 350; dans le même temps, Magnence (*Voyez* cet article) uſurpoit la puiſſance impériale dans les Gaules. Anicet, préfet du prétoire de Magnence, fit périr Népotien, ſa mere & ſes principaux partiſans.

NÉRI, (Saint Philippe de) (*Hiſt. eccléſ.*) fondateur de la congrégation des prêtres de l'oratoire en Italie. Il avoit fondé, en 1550, une confrairie pour le ſoulagement des pauvres étrangers, des pélerins, de ceux qui n'avoient point de retraite. Cette confrairie fut comme le berceau de la congrégation de l'oratoire, qui ne commença d'exiſter ſous ſa forme actuele qu'en 1564. Le pape Grégoire XIII l'approuva l'an 1575. Les premiers coopérateurs de Philippe de *Néri*, furent Salviati, frere du cardinal, Tarugio, depuis cardinal, le fameux cardinal Baronius, en faveur duquel Philippe ſe démit du généralat. C'eſt cette même congrégation que le pere de Bérulle, depuis cardinal, établit à Paris en 1612. Saint Philippe de *Néri*, né à Florence en 1515, mourut à Rome en 1595. Il fut canoniſé en 1622, par le pape Grégoire XV. (*Voyez* l'article Berulle.)

On a d'un Antoine de *Néri*, un traité *dell'arte vetraria*, imprimé à Florence en 1612.

Un dominicain, nommé Thomas *Néri* ou de *Néri*, s'eſt fait remarquer par ſon zele pour la défenſe du malheureux Savonarole, ſon confrere. (*Voyez* l'article Savonarole.)

NÉRICAULT-DESTOUCHES, (Philippe) (*Hiſt. litt. mod.*) né à Tours en 1680, mort le 4 juillet 1754, auteur comique diſtingué, auteur du *philoſophe marié*, qui contient l'hiſtoire de ſon mariage, & les portraits de ſa femme & de ſa belle-ſœur; auteur du *Glorieux*. (*Voyez* ſur cette piece l'article Fresne.) (Abraham-Alexis Quinault du) Ces deux pieces ſont ſi ſupérieures à toutes les autres de Deſtouches, qu'il ſemble que tout ſoit dit pour ſon hiſtoire & pour ſon éloge, quand elles ſont nommées.

Au deſſous de ces deux comédies, qui ſont les deux fondemens inébranlables de la gloire de M. Deſtouches, il reſte à l'auteur beaucoup d'autres pieces d'un grand mérite, dont quelques-unes, telles que le *diſſipateur*, *la fauſſe agnès*, *le tambour nocturne*, *le triple mariage*, *l'obſtacle imprévu*, ſe jouent très-ſouvent à la comédie françoiſe; les autres, telles que le *curieux impertinent*, *l'ingrat*, *l'irréſolu*, *le médiſant*, ſe jouoient beaucoup autrefois. Toutes ſe liſent avec plaiſir.

Une tradition conſtante, apuiée même ſur des monumens anecdotes du temps, & jamais démentie par M. Deſtouches, avoit perſuadé à tout le monde qu'il avoit été quelque temps comédien. M. d'Alembert l'avoit dit dans l'éloge de M. Deſtouches, lu à l'académie le 25 août 1776. La famille a réclamé contre ce fait. Sur cette réclamation, M. d'Alembert a raſſemblé dans le cinquieme volume de l'hiſtoire des membres de l'académie françoiſe, depuis la page 480 juſqu'à la page 498, toutes les raiſons de croire ce fait, & toutes les raiſons d'en douter; & il réſulte de cet examen, qu'il eſt difficile d'aſſigner le temps & le lieu où M. Deſtouches auroit exercé la profeſſion de comédien. Il paroît plus certain qu'il ſervit pendant quelques années, & qu'il s'étoit trouvé à la guerre dans des occaſions périlleuſes, quoiqu'il y ait auſſi quelque difficulté à fixer l'époque de ſes ſervices militaires. Ce qui paroît conſtant par ſes écrits, c'eſt qu'il étoit fort jeune encore, & n'avoit pas vingt ans, lorſque M. le marquis de Puiſieux, ambaſſadeur en Suiſſe, l'ayant connu & goûté, ſe l'atacha, le forma aux afaires, & le fit entrer dans la carriere des négociations. Il s'y diſtingua auſſi-bien qu'au théâtre. En 1717, M. le régent l'envoya en Angleterre avec l'abbé Dubois & après le retour de l'abbé Dubois en France, il reſta ſeul chargé à Londres des afaires de la cour. Il contribua même, dans une occaſion ſinguliere, à l'étonante fortune de l'abbé Dubois, auquel il devoit en partie ſa place. Le régent étoit alors, pour ainſi dire, en communauté d'intérêts & de vues politiques avec le roi d'Angleterre. L'abbé Dubois, attentif & habile à tourner à ſon profit particulier la faveur des conjonctures publiques, écrivit à M. Deſtouches d'engager Georges I à demander pour lui au régent l'archevêché de Cambrai. *Comment voulez vous*, répondit Georges, *qu'un*

prince proteſtant ſe mêle de faire un archevêque en France? Le régent en rira & n'en fera rien. — *Il en rira, ſire, mais il le fera*, répondit M. Deſtouches; & en même temps il lui préſenta une lettre, toute dreſſée & très-preſſante, à ſigner; Georges ſigna, & Dubois fut archevêque de Cambrai.

Le ſage Deſtouches eut de bonne heure le goût de la retraite; il acheta la terre de Forroiſeau près de Melun, où il vécut heureux & tranquille. On voulut l'envoyer, en qualité de miniſtre, à Pétersbourg, auprès du czar Pierre I; & quelque intéreſſant qu'il pût être pour un philoſophe d'aller voir de près un empereur, créateur des arts utiles dans ſon pays, & réformateur de ſa nation, il ſe montra plus philoſophe encore en préférant à tout ſa retraite, & en bornant ſon ambition à la gloire littéraire: il continua d'enrichir le théâtre de ſes pieces. Il avoit été reçu à l'académie françoiſe le 25 août 1723. Il mourut le 4 juillet 1754. Il a donné au théâtre lyrique *les amours de Ragonde*. Quant à la comédie, M. d'Alembert regarde Deſtouches comme l'inventeur du mélange des ſcenes touchantes avec les ſcenes comiques dans une même piece, & comme celui, qui en donna l'exemple à M. de la Chauſſée à cet égard. Une différence eſſentielle entre ces deux auteurs, eſt que c'eſt le comique qui domine dans les pieces de Deſtouches, & le touchant dans celles de la Chauſſée; mais on trouve, dans des auteurs précédens, & même chez les anciens, quelques traces du moins de ce genre touchant, mêlé au genre comique dans une même piece.

Il y a ſur la comédie de *l'ambitieux* de Deſtouches une anecdote aſſez peu connue, & que l'auteur a peut-être ignorée lui-même. Cette piece fut froidement acueillie. L'auteur, qui d'après l'allégorie même dont la piece étoit ſuſceptible, s'en étoit promis un très-grand ſuccès; ne put retenir les premiers mouvemens de ſa colere; il fit imprimer ſa piece, & y mit une de ces préfaces chagrines, dont l'effet le plus ordinaire eſt de faire rire aux dépens de l'auteur. Heureuſement il avoit deux amis éclairés & zélés, qui ne dirent pas.

Cur ego amicum
Offendam in nugis?

& qui conclurent comme Horace:

Hæ nugæ ſeria ducent
In mala, deriſum ſemel exceptumque ſiniſtre.

Deſtouches leur avoit envoyé ſa préface, & les avoit chargés de la faire imprimer. Ils ſe concerterent; & jugeant bien que leur ami n'étoit pas en état d'entendre leurs repréſentations, ils firent la préface qu'on voit aujourd'hui à la tête de cette piece, & où il ne reſte pas la moindre trace d'aigreur. Deſtouches, calmé par le temps & par la raiſon, crut avoir fait cette préface, où il retrouvoit toutes les raiſons qu'il avoit dites, & dû dire en faveur de ſa piece; tout au plus crut-il que ſes amis ou le cenſeur avoient retranché quelques traits d'humeur, il ne les en remercia point, il ne ſe plaignit point à eux, il ne ſe plaignit point d'eux, il adopta la préface & n'en parla jamais.

NÉRONS, (*Hiſt. rom.*) le nom des *Nérons* fut long-temps cher à Rome. Elle conſervoit avec reſpect le ſouvenir de ce fameux Claudius *Néron*, conſul l'an de Rome 545, vainqueur d'Annibal & d'Aſdrubal, qui, trompant la vigilance du premier, au point de lui perſuader qu'il étoit toujours tranquille dans ſon camp aux environs de Capoue, & vis-à vis d'Annibal, traverſoit toute l'Italie avec des forces conſidérables, alloit à l'extrémité oppoſée de cette contrée, accâbler Aſdrubal, revenoit vainqueur dans ſon camp, faiſoit jeter la tête d'Adrubal dans le camp d'Annibal, & apprenoit, de cette maniere terrible, à ce terrible Annibal, déja deux fois vaincu par lui, qu'il venoit de lui enlever ſa derniere eſpérance. Du temps d'Auguſte, Horace diſoit encore:

Quid debeas, o Roma! Neronibus
Teſtis metaurum flumen & Aſdrubal
Devictus, & pulcher fugatis
Ille dies Latio tenebris,
Qui primus alma riſit adoreâ,
Dirus per urbes afer ut Italas
Ceu flamma per tædas, vel Eurus
Per ſiculas equitavit undas.
Poſt hoc ſecundis uſque laboribus
Romana pubes crevit, & impio
Vaſtata pœnorum tumultu
Fana Deos habuere rectos.
Dixitque tandem perfidus Annibal...
Carthagini jam non ego nuntios
Mittam ſuperbos: occidit, occidit
Spes omnis & fortuna noſtri
Nominis, Aſdrubale interempto.

Druſus, & ſur-tout Germanicus ſon fils, par ſes talens, ſes vertus & ſes malheurs, (*voyez* l'article GERMANICUS) ajouterent encore à l'intérêt & au reſpect qu'inſpiroit le nom de *Néron*, car ils étoient de la famille des Tiberius *Néron*; la fameuſe Livie, femme d'Auguſte, & fille de Livius Druſus, avoit épouſé, avant Auguſte, Tiberius *Néron*, dont elle avoit eu l'empereur Tibere & Druſus, qu'Auguſte leur beau-pere éleva comme ſes enfans:

Videre rhetis bella ſub Alpibus
Druſum gerentem vindelici, & diu
Lateque victrices catervæ,
Conſiliis juvenis revictæ
Senſere quid mens rite, quid indoles
Nutrita fauſtis ſub penetralibus

Posset, quid Augusti paternus
In pueros animus Nerones.

L'empereur Tibere, à la vérité, répandit des ombres funeſtes ſur ce nom de *Néron*; mais Germanicus ſon neveu, encore plus aimé que Tibere n'étoit haï, ſoutint la glôire de ce même nom.

La deſtinée déplorable des enfans de Germanicus, *Néron* & Druſus, tous deux trahis par leurs femmes, (*voyez* l'article JULIE & l'article LEPIDA EMILIA) tous deux immolés, par la perfidie de Séjan, aux ſombres défiances de Tibere, continua de répandre ſur ce nom l'intérêt ataché au malheur.

C'eſt par les crimes de l'empereur *Néron*, que ce nom, ſi intéreſſant autrefois, eſt devenu le nom de la cruauté & de la tyrannie. Mais ce nom n'étoit pas le ſien. Son véritable nom étoit *Domitius*; il étoit de la race des Domitius Ænobarbus; (*voyez* l'article DOMITIUS) il étoit *Néron* par Agrippine ſa mere, fille de Germanicus, & de la premiere Agrippine. (*Voyez* l'article AGRIPPINE). Elle dit elle même dans *Britannicus*, en parlant de *Néron*:

Il ſe déguiſe en vain, je lis ſur ſon viſage
Des fiers Domitius l'humeur triſte & ſauvage;
Il mêle avec l'orgueil, qu'il a pris dans leur ſang,
La fierté des *Nérons* qu'il puiſa dans mon flanc.

Sur la monſtrueuſe hiſtoire de ce Domitius-*Néron*, *voyez* les articles ANICET, AGRIPPINE, BRITANNICUS, BURRHUS, CORBULON, POPPÉE, SORANUS, SÉNEQUE, THRASÉAS, &c. Indiquer ces articles, c'eſt donner la liſte de ſes principaux crimes. Renvoyer à *Vindex* & à *Galba*, c'eſt en indiquer le châtiment. On ſait comment *la longue patience du genre humain ſe laſſa enfin*, & avec quelle lâcheté mourut ce tyran qui s'étoit baigné dans le ſang; comment enfin ſe vérifia de point en point, la prédiction que lui fait Agrippine dans *Britannicus*:

Mais j'eſpere qu'enfin le ciel, las de tes crimes,
Ajoutera ta perte à tant d'autres victimes;
Qu'après t'être couvert de leur ſang & du mien,
Tu te verras forcé de répandre le tien.

La mort de *Néron* tombe à l'an 68 de l'ere chrétiene.

NERVA. (*Hiſt. Rom.*) (*Voyez* COCCÉIUS) 1°. Coccéius *Nerva*, aïeul de l'empereur *Nerva*, étoit un perſonage conſulaire, un juriſconſulte célebre & un homme de bien, quoiqu'ami de Tibere. Il acompagna cet empereur dans ſa retraite de Caprées, retraite trop voluptueuſe & trop criminele, pour convenir à un homme de mœurs auſteres. Sa mort ne tarda pas à le juſtifier; elle prouva qu'il n'avoit ſuivi Tibere à Caprées, que pour remplir le devoir d'un ami & celui d'un citoyen, & que ſon motif avoit été celui de ſauver Tibere & les Romains. Quand il eut perdu l'eſpérance, il réſolut de quiter la vie, Tibere en fut averti & alarmé; il courut chez *Nerva*, il le conjura de vivre, il réclama les droits de l'amitié: vous me perdez de réputation, lui dit il; que penſera-t-on de moi, quand on verra mon ancien & meilleur ami ſe donner la mort ſans aucun motif apparent de haïr la vie, & n'ayant à ſe plaindre ni de la nature, ni de la fortune? Ces inſtances de Tibere ſembloient donner à *Nerva* de grands droits pour exiger à ſon tour que Tibere, par une conduite plus conforme à la juſtice & à l'humanité, lui rendît la vie deſirable; mais ſes réflexions étoient faites & ſon parti pris de ne plus voir les malheurs de ſa patrie; il s'envelopa dans un profond ſilence, & ſe laiſſa mourir de faim. Tibere avoit perdu ſa confiance.

2°. Coccéius *Nerva*, petit-fils du précédent, eſt l'empereur *Nerva*. Il avoit été deux fois conſul, l'an 71 de Jéſus-Chriſt, avec Veſpaſien, & l'an 90, avec Domitien. Il eut le bonheur de ſuccéder à un tyran; & le mérite d'appeler Trajan pour lui ſuccéder; ſon gouvernement, doux & modéré, prépara le regne heureux & bienfaiſant de ſon ſucceſſeur. Il eut bien des déſordres à réparer, & il ne les répara pas tous, mais il commença l'ouvrage; il rapela les bannis, il punit les délateurs, il jura publiquement de ne faire mourir aucun ſénateur, & il tint parole, même à l'égard de Calpurnius Craſſus, qui avoit conſpiré contre lui. On a dit de lui, comme de Titus, qu'ayant fait aſſeoir les conjurés à côté de lui à un ſpectacle, il leur avoit remis les épées des gladiateurs, qu'on lui préſentoit ſelon l'uſage, en leur diſant d'exécuter leur complot, s'ils le vouloient, ou s'ils oſoient: ceux qui ont quelque uſage de l'hiſtoire, ſavent combien les hiſtoriens ſont ſujets à reproduire les mêmes faits ſous des noms différens, pour peu qu'il y ait quelque analogie entre les caracteres. *Nerva* eſt aſſez voiſin du temps de Titus, pour qu'il ait pu y avoir à cet égard confuſion de perſones dans la mémorire des hiſtoriens. La violence des ſoldats du prétoire ne permit pas à *Nerva* de ſe livrer à toute ſa bonté; ils regrétoient Domitien, car la tyrannie eſt toujours favorable à la licence; ils enfermerent *Nerva* dans ſon palais, & lui demanderent, à grands cris, la mort des meurtriers de Domitien: s'ils ne l'obtinrent pas, ils n'en égorgerent pas moins leurs victimes, & ils forcerent *Nerva* d'approuver publiquement leurs attentats.

Le grand défaut de *Nerva*, étoit la foibleſſe

de son âge, (car il passoit de beaucoup soixante ans) & peut-être aussi celle de son caractere. Il étoit au moins d'une extrême facilité. Il avoit un jour à sa table Junius Mauricus, qu'il avoit rapelé de l'exil où Domitien l'avoit envoyé sur d'injustes délations; mais il avoit aussi à cette même table Fabricius Véiento, personage consulaire, mais personage indigne de cet honeur, & qui avoit été un des plus coupables délateurs du regne de Domitien; on parla d'un autre délateur plus célebre, Catullus Messalinus, qui ne vivoit plus; & *Nerva* s'applaudissant de ce que:

Les déserts autrefois peuplés de sénateurs
N'étoient plus habités que par leurs délateurs,

dit avec satisfaction: *Que feroit maintenant ce Catulle, s'il vivoit encore? Hélas!* dit Mauricus, *il seroit peut-être fort tranquillement assis à table parmi nous*. Voyez à l'article d'Atticus, pere d'Hérode Atticus, comment *Nerva* en usa envers lui au sujet d'un trésor trouvé par cet Atticus.

Le regne de *Nerva*, encore plus court que celui de Titus, ne fut que de seize mois & quelques jours. Tacite appele ce regne *primus beatissimi sæculi ortus*, l'aurore du siecle le plus heureux: *Nerva Cæsar*, dit-il, *res olim dissociabiles miscuit, principatum ac libertatem*.

Nerva, en adoptant Trajan, en le nommant César, en l'associant à l'empire, fit tout le contraire de ce qui avoit été imputé à Auguste, qui n'avoit, disoit-on, nommé Tibere pour son successeur, qu'afin que le parallele lui fût favorable, & le fît regréter davantage. *Nerva*, dans le choix qu'il fit, ne songea qu'à se rendre inutile, & qu'à se faire oublier, si l'on pouvoit oublier un prince capable de consulter avec un soin si généreux les intérêts de la république, & un vieillard qui, dans l'impuissance de faire tout le bien dont il a l'idée & le desir, étaye sa foiblesse de toutes les ressources que la force de l'âge & du courage donne au plus vertueux des Romains. Cette adoption fut la derniere action de *Nerva*. Il eût été difficile de mieux finir. Il mourut au mois de janvier de l'an 98 Jésus Christ.

On a remarqué qu'il avoit été le premier empereur romain, qui ne fût pas d'origine romaine ou italiene. Il étoit né, à la vérité, à Narni dans l'Ombrie, mais sa famille étoit originaire de l'île de Crete. On voit plusieurs *Nerva*, ses ancêtres, dans la liste des consuls.

NESLE. (*voyez* Maelly.)

NESLE. (N.... de) (*Hist. Litt. mod.*) auteur du poême du *sansonnet*, & des ouvrages en prose, intitulés; *l'Aristippe moderne*; *les préjugés du public*; *les préjugés des anciens & des nouveaux philosophes sur l'âme humaine*; *les préjugés du public sur l'honeur*. (Les livres de cet auteur sont écrits d'un style foible; mais l'honêteté des mœurs de l'écrivain a passé dans ses ouvrages.)

NESMOND, (*Hist. de Fr.*) famille noble, originaire de l'Angoumois.

De cette famille étoit le président de *Nesmond*, chef du conseil du prince de Condé, & beau-frere du premier président Guillaume de Lamoignon. À la mort de Chrétien de Lamoignon, président à mortier, pere du premier président, & beau-pere du président de *Nesmond*, arivée en 1636, le vœu de la famille avoit été de conserver à son fils la charge de président à mortier; & comme ce fils, n'ayant encore que dix-huit ans, n'étoit point en âge de l'exercer, on en demanda l'agrément pour M. de *Nesmond*, son beau-frere, qui, dans l'intention de la famille, devoit la remettre à Guillaume de Lamoignon, à une époque dont on convint, ou dont on crut convenir. Le temps arivé, M. de *Nesmond* se crut en droit de garder la charge: ne nous pressons pas de le condamner; écoutons sur ce point Guillaume de Lamoignon lui-même, c'est-à-dire la partie intéressée.

„ Je suis obligé, dit-il, de rendre témoigna-
„ ge; non seulement à l'amitié & à la liaison
„ très-étroite que j'ai avec M. le président de
„ *Nesmond*, mais encore à la pure vérité, qui
„ est que je suis persuadé qu'il a été toujours
„ dans la bonne foi toute entiere, & que notre
„ différend ne venoit que de l'interprétation dif-
„ férente de nos écrits; car je crois, dans la
„ connoissance très-exacte que j'ai de lui & de
„ toute la conduite de sa vie, qu'il ne voudroit
„ pas retenir un royaume même, s'il se croyoit
„ obligé par honeur ou par conscience à le
„ rendre. „

Quant à madame de *Nesmond*, (Anne de Lamoignon) voici le témoignage que lui rend le même Guillaume de Lamoignon.

„ J'ai eu toute ma vie la plus haute estime
„ pour ma sœur de *Nesmond*, dans laquelle j'ai
„ toujours reconu toutes les bonnes qualités
„ qu'on puisse souhaiter dans une femme acom-
„ plie, sans que j'en aie remarqué une seule où
„ l'on puisse dire qu'il y ait des défauts; né-
„ anmoins, sa conduite en cette afaire m'a paru
„ encore plus admirable que dans tout le reste
„ de sa vie, ayant toujours conservé toutes les
„ mesures d'une excellente femme & d'une
„ très-bonne sœur, sans nulle confusion de ces
différens devoirs & de ces diverses affections. „

C'est ainsi que cette respectable famille, au milieu des divisions que faisoit naître dans son sein un objet si important, savoit non seulement conserver la décence, mais entretenir l'union & la paix.

Cette afaire finit de la maniere la plus heureuse. M. de Lamoignon, de simple maître de requêtes, fut fait premier président; de *Nesmond*

garda ſa charge, & en obtint la ſurvivance pour ſon fils aîné, avec la promeſſe d'un évêché pour un autre de ſes fils, qui étoit dans l'état eccléſiaſtique.

L'aîné, qui fut préſident à mortier après ſon pere, étoit un véritable magiſtrat, rempli de l'eſprit de ſon état, & preſque uniquement occupé de ſes devoirs.

L'eccléſiaſtique fut évêque de Montauban, puis archevêque d'Albi, & enfin archevêque de Toulouſe; en cette derniere qualité, il fut ſouvent chargé de haranguer Louis XIV au nom de la province de Languedoc. Un jour en le haranguant, il manqua de mémoire; Louis XIV, toujours indulgent & obligeant, ſur-tout quand la décence y étoit intéreſſée, lui dit avec bonté: *Je ſuis bien aiſe que vous me donniez le temps de goûter les belles choſes que vous me dites.*

Cet archevêque ſe fit un nom dans le clergé par ſon éloquence, & ne ſe diſtingua pas moins par ſa charité envers les pauvres. Il fut reçu à l'académie françoiſe le 30 juin 1710, à la place de M. Fléchier, évêque de Niſmes. Il cultivoit la poéſie; il adreſſa ces vers à une jeune femme qui ſe livroit à une coquéterie dont ſa jeuneſſe, dit M. d'Alembert, lui cachoit le danger.

Iris, vous comprendrez un jour
Le tort que vous vous faites;
Le mépris ſuit de près l'amour
Qu'inſpirent les coquetes;
Songez à vous faire eſtimer
Plus qu'à vous rendre aimable;
Le faux honeur de tout charmer
Détruit le véritable.

Mais il y a une choſe ſinguliere à remarquer au ſujet de ce couplet, c'eſt que M. d'Alembert, qui l'attribue à M. de *Neſmond* dans la quatrieme tome de l'hiſtoire des membres de l'académie françoiſe, page 393, oublie que dans le troiſieme tome, page 350, il l'a attribué à M. de Fénélon, avec un très-léger changement d'expreſſions, & de meſure. Le couplet de M. de Fénélon étant antérieur, eſt celui qui a été copié.

M. de *Neſmond* mourut en 1627.

Il eut un autre frere, célebre dans la marine françoiſe, & qui remporta, ſur-tout en 1695, 1696 & 1697, pluſieurs avantages ſignalés ſur les flotes ennemies. Son nom figure avec éclat parmi ceux des Châteaux-Renaud, des Tourville, des d'Eſtrées, des Pointis, des Dugué-Trouin, &c.

NESTORIUS, (*Hiſt. eccléſ.*) né à Germanicie dans la Syrie, d'abord moine près d'Antioche, évêque de Conſtantinople en 428, ſous l'empire de Théodoſe le jeune, ſe rendit déteſtable par ſon héréſie. Il fut condamné, en 431, au concile d'Épheſe, troiſieme concile œcuménique. Il fut dépoſé, & relégué, en 432, dans la Thébaïde, où il mourut dans l'opprobre & dans la miſere. (*voyez* cet article dans le Dictionaire de Théologie de cette Encyclopédie)

NEUBRIDGE. (*Voyez* LITLE.)

NEUBURI, (*Hiſt. d'Anglet.*) bourg d'Angleterre, célebre par deux batailles qui s'y donnerent le 10 ſeptembre 1643, & le 27 ſeptembre 1644, entre les troupes de Charles I & les troupes parlementaires. Dans la premiere, l'avantage ou le déſavantage fut à peu près égal de part & d'autre. Dans la ſeconde, les parlementaires furent vainqueurs.

NEUCHATEAU ou NEUF-CHATEAU, (BARTHELEMI DE) en italien, de NEOCASTRO ou de NEUCASTRO, (*Hiſt. litt. mod.*) ſavant juriſconſulte de Meſſine au treizieme ſiecle, eſt auteur d'une hiſtoire de Sicile, depuis la mort de l'empereur Frédéric II, en 1250, juſqu'à l'an 1293 incluſivement. Cet ouvrage, compoſé d'abord en vers, & mis enſuite en proſe par l'auteur même, a été inſéré de cette derniere maniere, par Muratori, dans ſon recueil des écrivains de l'hiſtoire d'Italie.

NEVERS. (*Hiſt. de Fr.*) Céſar parle de cette ville dans ſes commentaires, il l'appele *Noviodunum in Æduis*; il en avoit fait une place d'armes, & il y avoit un magaſin. D'autres auteurs latins lui ont donné des noms qui ſe raprochent plus de celui de *Nevers*, tels que *Niverna*, *Nivernium*, *Nivernum*, *Nevernum*; *Nevers* a le titre de comté dès les premiers temps de notre hiſtoire. Une Adélaïde, fille de Hugues Capet, épouſa Renaud I, comte de *Nevers*, & une autre Adélaïde, fille du roi Robert, épouſa un autre Renaud, auſſi comte de *Nevers*. De cette premiere maiſon des comtes de *Nevers* étoient:

Guillaume IV, comte de *Nevers*, mort en 1168, dans la Paleſtine;

Renaud, comte de Tonnerre, ſon frere, mort en 1191, au ſiége d'Acre.

Après la mort de Guillaume V, leur neveu, arivée en 1180, Agnès leur niece, ſœur de Guillaume V, héritiere des biens de ſa maiſon, épouſa Pierre II du nom, ſeigneur de Courtenay. Le comté de *Nevers* paſſa enſuite, de filles en filles, dans diverſes maiſons; dans celles de Donzi, de Châtillon, de Bourbon l'Archambaud; dans la premiere maiſon de Bourgogne, enfin dans la maiſon de Flandre, où il reſta plus d'un ſiecle, & d'où il paſſa dans la ſeconde maiſon de Bourgogne, par le mariage de Marguerite, héritiere de Flandre, avec Philippe, dit le Hardi, tige de cette ſeconde maiſon de Bourgogne.

Le cruel Jean de Bourgogne, ſons fils, l'aſſaſſin du duc d'Orléans, portoit du vivant de ſon pere, le titre de comte de *Nevers*; mais le comté de *Nevers* fut le partage d'un de ſes freres puînés, nommé Philippe comme leur pere,

Ce

Ce fut en faveur de Jean de Bourgogne, ſon ſecond fils, que le comté de *Nevers* fut, pour la premiere fois, érigé en duché par le roi Charles VII, en 1457; ce qui fut vérifié en 1459, & ce qui fut encore confirmé par le roi Louis XI, en 1464.

Ce fut Éliſabeth, fille de Jean de Bourgogne, qui porta *Nevers* dans la maiſon de Cleves; mais la duché-pairie étoit éteinte avec la branche de Bourgogne, dont Éliſabeth étoit héritiere, & *Nevers* paſſoit dans la maiſon de Cleves, avec ſon premier titre de comté.

On étoit encore alors au troiſieme âge de la pairie, c'eſt-à-dire, à celui de la pairie de création, encore bornée aux princes du ſang; on étendit la pairie aux princes étrangers; Engilbert, duc de Cleves, fils de Jean I, duc de Cleves, fils de Jean I, duc de Cleves & d'Éliſabeth de Bourgogne, lequel épouſa par contrat du 23 février 1489, Charlotte de Bourbon, fille de Jean de Bourbon comte de Vendôme, & d'Iſabelle de Beauvau, & qui tenoit ainſi de tous côtés, par ſa mere & par ſa femme, à la maiſon de France, fut le premier prince étranger élevé au rang de pair de France; cette érection fut faite en 1505, ſous le regne de Louis XII.

Mais, en devenant pairie, *Nevers* reſta toujours comté, & ce ne fut qu'en 1538 que François l'érigea en duché pairie en faveur de François de Cleves, premier du nom, & en conſidération de ſon mariage avec Marguérite de Bourbon, fille de Charles de Bourbon, duc de Vendôme & de Françoiſe d'Alençon; ce qui nous donne ici occaſion d'obſerver que, quand on paſſa du troiſieme âge de la pairie au quatrieme, c'eſt-à-dire, des érections de pairies en faveur des princes du ſang aux érections de pairies en faveur des princes étrangers, ce furent les alliances avec la maiſon de France qui formerent, pour ainſi dire, le paſſage inſenſible du troiſieme âge au quatrieme, & des princes du ſang de France aux princes étragers. Nous avons déja vu qu'Engilbert, premier comte-pair de *Nevers*, & François, premier duc & pair du même *Nevers*, de la maiſon de Cleves, avoient l'un & l'autre pour femmes des princeſſes du ſang de France. Claude de Guiſe, qui fut le ſecond prince étranger élevé aux honeurs de la pairie, (en 1527) avoit auſſi épouſé une princeſſe du ſang de France, Antoinette de Bourbon, fille de François, comte de Vendôme.

De la maiſon de Cleves, le duché de *Nevers* paſſa dans la maiſon de Gonzague, (*voyez* les articles CLEVES & GONZAGUE) par le mariage d'Henriette de Cleves, ducheſſe de *Nevers*, avec Louis de Gonzague. Ce fut des princes de la maiſon de Gonzague, que le cardinal Mazarin acquit le duché de *Nevers*. Il obtint au mois d'octobre 1660, de nouveles lettres d'érection en duché-pairie, & il laiſſa ce duché à ſon neveu Philippe Mancini Mazarini, frere de toutes ces brillantes Mancini, (*voyez* l'article MANCINI), & tige des ducs *Nevers* & de Nivernois, dont le dernier, pour le bien de l'état, & pour l'avantage des lettres, feroit déſirer que ſa race pût être immortele, comme ſa gloire le ſera.

NEUF-CHATEL, (*Hiſt. mod.*) ville & comté ſouverain de Suiſſe, ſur le lac du même nom, avoit ſes comtes particulier dès le commencement du neuvieme ſiecle; il paſſa ſucceſſivement dans différentes maiſons, ſoit par des alliances, ſoit par des diſpoſitions teſtamentaires, juſqu'à ce que Jeanne, de la maiſon des marquis de Hochberg, le porta en dot à Louis d'Orléans, duc de Longueville, qu'elle épouſa en 1504. François, leur fils, étant mort ſans enfans en 1551, il y eut conteſtation entre Léonor d'Orléans-Longueville, marquis de Rhotelin, ſon couſin & ſon héritier, & Jacques de Savoie, duc de Nemours, qui deſcendoit d'une ſœur de Louis d'Orléans, duc de Longueville; le comté de *Neuf-Châtel* demeura au marquis de Rothelin & à ſa poſtérité. Le duc de Longueville, Henri d'Orléans, petit-fils de Léonor & beau-frere du grand Condé & du premier prince de Conti, eut deux fils: Jean-Louis-Charles, qui ſe fit prêtre en 1669, & mourut fou le 4 février 1694, en qui finit la maiſon de Longueville; & Charles-Paris, tué en 1672, au paſſage du Rhin, à qui ſon aîné avoit cédé, en 1668, le comté de *Neuf Châtel*, à condition d'y rentrer, ſi Charles-Paris mouroit ſans enfans, ce qui ariva en 1672; alors la ducheſſe de Nemours leur ſœur, femme de Henri de Savoie, duc de Nemours, prétendant qu'un prêtre ne pouvoit ſuccéder au comté de *Neuf-Châtel*, le réclama pour elle: les états déciderent en faveur de Jean-Louis-Charles: mais à la mort de celui-ci, les mêmes états du pays prononcerent en faveur de la ducheſſe de Nemours, contre les prétentions du prince de Conti, François-Louis, inſtitué héritier par l'abbé de Longueville (Jean-Louis-Charles). La ducheſſe de Nemours jouit paiſiblement du comté de *Neuf-Châtel* juſqu'à ſa mort arivée le 16 juin 1707. Alors il ſe préſenta une foule de concurrens tant françois qu'étrangers. Les états adjugerent leur ſouveraineté à l'électeur de Brandebourg, par leur ſentence du 3 novembre 1707; mais il n'en fut poſſeſſeur paiſible, qu'après, qu'à la paix d'Utrecht, conclue le 11 avril 1713, il eût été reconu, par la France, roi de Pruſſe & ſeigneur ſouverain de la principauté de *Neuf-Châtel* & de Wallengen.

Il y avoit autrefois une maiſon conſidérable de *Neuf-Châtel* dans le comté de Bourgogne; mais elle eſt éteinte depuis le ſeizieme ſiecle.

NEUF-GERMAIN, (LOUIS DE) (*Hiſt. litt. mod.*) poëte françois du temps de Louis XII, dont les poéſies, imprimées en deux volumes *in*-4°, ſont ignorées de tout le monde ſon nom ne l'eſt pas, parce que Voiture, qui ne le ſera vrai-ſemblablement pas, puiſqu'il ne l'eſt pas encore, s'eſt

moqué de lui, & parce que ce nom de *Neuf-Germain*, ſe trouve acolé avec celui de la Serre dans les ſatyres de Boileau; mais ce nom eſt tout ce qui eſt reſté de lui dans la mémoire des hommes; il y eſt reſté comme obſcurément ridicule, & on ne ſait pas, même, que par une baſſeſſe de courtiſan qui conſent à ſe charger d'un ridicule, pourvu qu'il en réſulte un amuſement pour les grands, il ſe qualifioit *poëte hétéroclite de Monſieur, frere unique de ſa Majeſté.*

NEUFVILLE (*Voyez* VILLEROI.)

NEVISAN, (JEAN) (*Hiſt. litt. mod.*) juriſconſulte italien, profeſſeur de droit à Turin, auteur d'un livre intitulé: *Sylvæ nuptialis libri ſex, in quibus materia matrimonii, dotium, filiationis, adulterii diſcutitur.* On dit que les femmes de Turin choqueés de ſes déclamations contre leur ſexe le chaſſerent à coups de pierre, & que, pour y rentrer, il fut obligé de leur faire amende honorable à genoux. Mort en 1540.

NEUMANN, (GASPARD) (*Hiſt. litt. mod.*) allemand, paſteur, inſpecteur des égliſes & des écoles à Breslau, auteur d'une grammaire hébraïque ſous ce titre: *clavis domus heber*, & de deux autres ouvrages toujours relatifs à l'hébreu: *De punctis Hebræorum litterariis & geneſis linguæ ſanctæ.* Mort en 1715.

Un autre *Neumann*, théologien & homme de lettres, bibliothécaire de l'univerſité de Wittemberg, eſt auteur de quelques ouvrages de controverſe. Mort en 1709.

NEURÉ, (MATHURIN DE) (*Hiſt. litt. mod.*) mathématicien du dix-ſeptieme ſiecle, ami de Gaſſendi, qu'il défendit contre Morin. (*Voyez* l'article MORIN) (JEAN-BAPTISTE), *Neuré* fut chargé de l'éducation des princes de la maiſon de Longueville. On a de lui des vers latins.

NEUVILLE. (LE QUIEN DE LA) (*Voyez* QUIEN.)

NEUVILLE, (CHARLES & PIERRE-CLAUDE FREY DE) (*Hiſt. litt. mod.*) deux freres, tous deux jéſuites, tous deux prédicateurs.

Les ſermons du pere Charles Frey de *Neuville* jouiſſoient d'une grande célébrité long-temps avant l'impreſſion; ils n'ont rien perdu à paroître au grand jour; le public les a fort acueillis, & ils s'en eſt fait pluſieurs éditions en peu de temps. Cet orateur a une maniere à lui, & ne reſſemble à perſone. Ses deux oraiſons funebres, l'une du cardinal de Fleury, l'autre du maréchal de Belle-Isle, n'ont pas moins réuſſi que ſes ſermons, ſur tout la premiere, dans laquelle, parmi des tableaux de la plus grande force, le tableau ingénieux & antithétique du janſéniſme, n'a pas trop déplu aux janſéniſtes mêmes.

„ Jours de préſomption & d'indocilité, où, „ par un rafinement de ſoupleſſe & de diſ- „ ſimulation profonde, l'erreur vaſte & hardie „ dans ſes projets, timide & méſurée dans ſes „ démarches, condamne l'Égliſe, & ne la quite „ pas; reconoît l'autorité, & ne plie pas; dé- „ daigne le joug de la ſubordination, & ne le „ ſecoue pas; reſpecte les paſteurs, & ne les „ ſuit pas; dénoue imperceptiblement les liens „ de l'unité, & ne les rompe pas; ſans paix „ & ſans guerre, ſans révolte & ſans obéiſ- „ ſance. „

Le pere de *Neuville* avoit un frere aîné, jéſuite comme lui, moins célebre que lui par le talent de la chaire, quoiqu'il l'eût exercé auſſi avec ſuccés; ſes confreres le jugerent plus propre à d'autres emplois, & après l'avoir mis ſucceſſivement à la tête des principales maiſons de leur ordre, ils le firent deux fois provincial de la province de France. Après la diſſolution de la ſociété, il s'étoit retiré à Rennes, où il eſt mort au mois d'août 1773, dans ſa quatre-vingt-unieme année, au même âge que ſon frere qui avoit un an de moins que lui, & qui eſt mort le 13 juillet 1774, environ un an après lui.

Soit humilité chrétiene, ſoit modeſtie d'auteur qui ne croit point avoir remoli l'idée qu'il s'eſt faite de ſon art, le pere de *Neuville*, l'aîné, avoit condamné ſes ſermons à l'oubli, & avoit réſiſté à un prélat qui vouloit ſe charger de les faire imprimer: M. Frey de *Neuville*, ſon neveu, avocat du roi au préſidial de Renes, a penſé différemment. En effet, les ſermons de Pierre-Claude, qui ſont au nombre de ſeize, huit dans chacun des volumes dont l'édition eſt compoſée, ne paroiſſent pas indignes de ce nom de *Neuville*, que l'éloquence de Charles a illuſtré.

NEWCASTIE (*Voyez* CAVENDISH.)

NEWTON, (ISAAC) (*Hiſt. litt. mod.*) On peut appliquer à *Newton*, dit M. de Fontenelle, ce que Lucain a dit du Nil: *qu'il n'a pas été permis aux hommes de voir le Nil foible & naiſſant.*

Nec licuit populis parvum, te Nile, videre....
. . . . . Et gentes maluit ortus
Mirari quam noſſe tuos.

Newton n'étudia point Euclide, il lui parut trop clair; il le ſavoit preſqu'avant que de l'avoir lu; il paſſa tout d'un coup à la géométrie de Deſcartes, aux optiques de Képler. Il y a des preuves que *Newton* avoit fait à vingt-quatre ans ſes grandes découvertes en géométrie, & poſé les fondemens de ſes deux célebres ouvrages, les *principes*, &c. qui ne parurent qu'en 1687, l'auteur ayant alors quarante-cinq ans; & l'*optique*, qui ne parut qu'en 1704, l'auteur ayant ſoixante-deux ans. On ſait le grand procès qu'il eut entre MM. Leibnitzh & *Newton*, ou plutôt entre leurs nations, pour la découverte du calcul des infiniment petits: la ſociété royale de Londres, priſe pour Juge par Leibnitz lui-même, a jugé en faveur de *Newton*; celui-ci, dit M. de

Fontenelle, eſt certainement inventeur, ſa gloire eſt en ſûreté; il ne s'agit que de ſavoir ſi M. Leibnitz a pris de lui cette idée qu'il a publiée le premier. On peut croire qu'ils l'ont inventée chacun de leur côté, & M. de Fontenelle paroît approuver qu'on appele *Newton* le premier inventeur, & Leibnitz le ſecond.

Un autre ouvrage de M. *Newton*, qui a fait révolution, eſt ſon ſyſtême de chronologie.

M. *Newton* étoit né le jour de Noël 1642, à Volſtrope dans la province de Lincoln; cette terre de Volſtrop étoit dans ſa famille depuis près de deux cents ans. Les *Newton* étoient originaires de *Newton* dans la province de Lancaſtre. Iſaac *Newton* ſortoit de la branche ainée de Jean *Newton*, chevalier baronet. Mal-gré toute ſa gloire, il vécut heureux & tranquille, honoré dans ſon pays, qui s'honoroit d'avoir produit un tel homme, & qui ne ſoufroit aucun parallele entre lui & Deſcartes. Pour qu'il ne manquât rien à la douceur de ſa vie, il fut riche: en 1696, le comte d'Halifax le fit créer garde des monoies; trois ans après, il fut maître de la monoie, emploi d'un revenu très-conſidérable, & qu'il a poſſédé juſqu'à ſa mort. Il fut pluſieurs fois député au parlement, il le fut au parlement de 1688, & au parlement de 1701.

En 1703, il fut élu préſident de la ſociété royale, & il l'a été pendant vingt-trois ans ſans interruption & juſqu'à ſa mort. Exemple unique, dit M. de Fontenelle, & dont on n'a pas cru devoir craindre les conſéquences.

La reine Anne le fit chevalier en 1706. Pour comble de bonheur, il jouit d'une ſanté parfaite juſqu'à l'âge de quatre-vingts ans. Il ſoufrit dans les derniers temps de ſa vie, & ſoufrit beaucoup, car il avoit la pierre; mais, acoutumé à la ſageſſe & à la modération, il ne donna pas un ſigne d'impatience, & les plus violentes douleurs ne lui arracherent jamais un cri. Il mourut le 20 mars 1727, à quatre-vingt-cinq ans. On lui rendit les plus grands honeurs. Son corps fut expoſé ſur un lit de parade dans la chambre de Jéruſalem; c'eſt un apartement de l'abbaye de Weſtminſter, où étoit mort le roi Henri IV, premier roi de la maiſon de Lancaſtre. C'eſt, depuis ce temps, l'endroit où l'on porte au lieu de leur ſepulture les perſones du plus haut rang, & quelquefois les têtes couronées. *Newton* fut porté dans l'abbaye de Weſtminſter, le poêle fut ſoutenu par ſix pairs d'Angleterre dont le grand-chancelier étoit un. „ Il faudroit preſque, dit M. de Fontenelle, „ remonter chez „ les anciens Grecs, ſi l'on vouloit trouver des „ exemples d'une auſſi grande vénération pour „ le ſavoir. „

„ Deſcartes & *Newton*, ces deux grands hommes, dit M. de Fontenelle, qui ſe trouvent dans une ſi grande oppoſition, ont eu „ de grands raports. Tous deux ont été des génies du premier ordre, nés pour dominer ſur „ les autres eſprits, & pour fonder des empires. Tous deux, géometres excellens, ont vu „ la néceſſité de tranſporter la géométrie dans „ la phyſique. Tous deux ont fondé leur phyſique ſur une géométrie qu'ils ne tenoient „ preſque que de leurs propres lumieres. Mais „ l'un, prenant un vol hardi, a voulu ſe placer à la ſource de tout, ſe rendre maître des „ premiers principes, par quelques idées claires „ & fondamentales, pour n'avoir plus qu'à deſcendre aux phénomenes de la nature, comme à des conſéquences néceſſaires. L'autre, „ plus timide ou plus modeſte, a commencé ſa „ marche par s'apuier ſur les phénomenes pour „ remonter aux principes inconnus, réſolu de „ les admetre quels que les pût donner l'enchaînement des conſéquences. L'un part de ce „ qu'il entend nétement pour trouver la cauſe „ de ce qu'il voit. L'autre part de ce qu'il voit „ pour en trouver la cauſe, ſoit claire, ſoit „ obſcure. Les principes évidens de l'un ne le „ conduiſent pas toujours aux phénomenes tels „ qu'ils ſont. Les phénomenes ne conduiſent „ pas toujours l'autre à des principes aſſez évidens. Les bornes qui, dans ces deux routes „ contraires, ont pu arrêter deux hommes de „ cette eſpece, ce ne ſont pas les bornes de leur „ eſprit, mais celles de l'eſprit humain. „

Il étoit impoſſible à un cartéſien de tenir la balance plus égale entre ſon héros & le héros des Anglois, qui eſt devenu, avec le temps, celui de tout le monde.

NICAISE. (*Hiſt. eccléſ.*) Il y a de ce nom deux ſaints évêques & martyrs. Le plus connu eſt l'évêque de Reims au cinquieme ſiecle martyriſé par les Vandales; l'autre l'étoit de Rouen, vers le milieu du troiſieme ſiecle.

Un abbé *Nicaiſe* (Claude), frere du procureur-général de la chambre des comptes de Dijon, quita un canonicat de la Sainte-Chapelle de Dijon pour aller vivre à Rome, parmi les monumens des arts. Il eſt moins connu par l'explication d'un ancien monument trouvé en Guyenne, & par un diſcours ſur les ſirenes, où il prétend que c'étoient des oiſeaux & non pas des poiſſons, que par les correſpondances qu'il entretenoit avec preſque tous les ſavans de l'Europe; ce qui a donné à La Monnoie l'idée de lui faire une épitaphe burleſque, qui contient l'énumération des principaux ſavans auxquels ſa mort va faire perdre des lettres; elle finit par ce vers:

Mais nul n'y perd tant que la poſte.

Mort en 1701.

NICANDRE, (Nicander) (*Hiſt. litt. anc.*) grammairien, poête & médecin grec, dont il reſte deux poêmes; *theriaca* & *alexipharmaca*, dans le *corpus poetarum græcorum*. On les trouve

ſouvent cités avec éloge dans les anciens. *Nicandre* vivoit environ un ſiecle & demi avant Jésus-Chriſt.

NICANOR, (*Hiſt. de Syrie & Hiſt. ſacr.*) général des armées du roi de Syrie, vaincu par Judas Machebée. Son hiſtoire ſe trouve au premier live des Machabées, chapitres 3 & 7, & au ſecond livre, chap. 14 & 15.

Pour DÉMÉTRIUS NICANOR ou NICATOR, roi de Syrie, (*voyez* RODOGUNE)

NICÉPHORE, (*Hiſt. des emp. d'Orient*) empereur d'Orient, & premier du nom, adminiſtra les finances ſous les regnes précédens avec tant d'intégrité, que ſa fortune n'excita point l'envie. Il fit paroître la même modération dans l'exercice de la dignité de chancelier, de ſorte que, quand il parvint à l'empire, les eſprits prévenus ſe flaterent de voir renaître les temps heureux de la république. Les peuples fatigués de vivre ſous la domination d'Irene, le révérerent comme le vengeur public. Ce fut pour ſervir le reſſentiment de la nation opprimée, qu'il relégua Irene dans l'île de Mételin. Dès qu'il fut armé du pouvoir, il en abuſa pour aſſouvir ſon avarice & ſes cruautés qu'il avoit tenues cachées dans ſon cœur. Les bornes de l'empire furent réglées par un traité qu'il conclut avec Charlemagne. Les exacteurs du peuple furent recherchés & punis; mais au lieu de reſtituer les biens à ceux qui en avoient été dépouillés, il les confiſqua à ſon profit. Son fils Staurace fut déclaré auguſte pour perpétuer le trône dans ſa famille. Les révoltes éclaterent dans toutes les provinces, qui ne pouvoient plus ſupporter le fardeau des impôts. *Nicéphore*, cruel par penchant & par politique, fit périr par le fer ou le poiſon les murmurateurs & les rebelles. Le ſang qu'il verſa devint la ſemence de nouveles rebellions. Les légions d'Aſie proclamerent empereur Bardane, ſurnomé le *Turc*, qui avoit le commandement des armées de l'Orient. Cette rebellion fut bientôt apaiſée. Conſtantinople, refuſant de reconoître le nouvel empereur, donna un exemple qui fut ſuivi par toutes les provinces. Bardane conſentit, ſous promeſſe qu'on n'attenteroit point à ſa vie, de renoncer à l'empire, & il fut confiné dans un monaſtere, où, quelque temps après, on lui creva les ieux. Tous ſes complices périrent dans les tourmens. Tandis que *Nicéphore* ſe baignoit dans le ſang de ſes ſujets, les Sarraſins envahiſſoient la Cappadoce; il marcha contre eux & fut vaincu. Ils auroient pouſſé plus loin leur conquête, s'il n'eût conſenti à leur payer un tribut annuel de trente-trois mille pieces d'or. Il fallut multiplier les impôts pour remplir cet engagement. On en mit ſur toutes les denrées. Chaque chef de famille fut taxé. Les Bulgares porterent la déſolation dans la Thrace. *Nicéphore* marcha contre eux; il fut ataqué pendant la nuit par les barbares; il périt avec toute ſon armée. Crum, roi des Bulgares, féroce dans la victoire, exerça ſur ſon cadâvre les plus afreuſes indignités. Il fit couper ſon crâne qu'il enchâſſa pour lui ſervir de coupe. Staurace, fils de *Nicéphore*, qu'il avoit aſſocié à l'empire, fut bleſſé dans la mêlée; il eut le bonheur de ſe ſauver. Ses partiſans le reconurent empereur. Mais Michel Curopalate, qui avoit épouſé ſa ſœur, le ſupplanta, & lui fit embraſſer la vie monaſtique. *Nicéphore* fut tué l'an 811 de Jéſus-Chriſt.

NICÉPHORE Phocas, ſecond du nom, monta ſur le trône d'Orient l'an 960 de Jéſus-Chriſt. Il étoit d'une des plus ancienes familles de Conſtantinople. L'éclat de ſa naiſſance & ſon courage éprouvé lui mériterent l'affection des ſoldats. Théophane, veuve de Romain le jeune, lui donna l'empire & ſa main; il marcha contre les Sarraſins qui, maîtres de Candie, de la Cilicie & de Cypre, faiſoient de fréquentes incurſions dans la Sicile & la Calabre; il fut heureux & triomphant dans tous les lieux où il combatit en perſone. Les Sarraſins, défaits dans pluſieurs combats, furent contraints d'abandoner la Cilicie & l'Aſie mineure. Ce prince, grand à la tête d'une armée, ignoroit l'art de gouverner; les provinces & la capitale, épuiſées par la rigueur des impoſitions, murmurerent de ſa tyrannie; il mépriſa les plaintes des peuples qu'il crut devoir opprimer pour les rendre plus dociles. La famine déſoloit les villes, tandis que l'abondance régnoit dans ſon camp. Il ſe forma une conſpiration, & ſa femme, qui ne pouvoit ſe familiariſer avec ſa laideur & ſes cruautés, ſe mit à la tête des conjurés. Jean Zimiſcès ſe chargea de l'exécution; il fut introduit, à la faveur des ténebres, dans ſa chambre, avec cinq autres conjurés qui lui plongerent leur poignard dans le ſein pendant qu'il dormoit. Il mourut en 969, dans la dixieme année de ſon regne.

NICÉPHORE III, ſurnomé le *Botoniate*, ſe glorifioit d'être un rejeton de la famille des Fabiens, qui avoit donné des conſuls & des dictateurs à la république romaine. Il comptoit parmi ſes ancêtres l'empereur Phocas. Il fut proclamé empereur d'Orient le 10 octobre 1077 & couroné à Conſtantinople le 5 avril 1078. *Nicéphore* Brienne refuſa de le reconoître; mais il fut vaincu par Alexis Comnene, qui lui fit crever les ieux. Baſilas ſe fit auſſi proclamer empereur; mais il fut défait dans un combat, & contraint de ſe réfugier à Theſſalonique, dont les habitans le livrerent au vainqueur. Conſtantin Ducas, qui avoit eu la modération de refuſer l'empire que ſon frere Michel vouloit lui céder, ſe fit proclamer empereur par l'armée d'Orient dont il avoit le commandement. Ses troupes, qui venoient de le reconoître, eurent la lâcheté de le livrer à *Nicéphore*, qui le relégua dans une île. Botoniate prépara ſa ruine en proſtituant ſa confiance à deux eſclavons

qu'il fit ſes premiers miniſtres. Comme ils n'étoient point aimés des Comnene, qui craignoient de les voir parvenir à l'empire, ce fut pour les en exclure qu'ils perſuaderent à Botoniate de déſigner ſon parent, nommé *Sinadene*, pour ſon ſucceſſeur. Sa femme fut la premiere à murmurer de ce choix qui excluoit du trône ſon fils Conſtantin Ducas qu'elle avoit eu de Michel. Les Comnene, également offenſés, aigrirent ſon reſſentiment. Dans le même temps, leur beau-frere Méliſſene prit la pourpre en Aſie. Alexis Comnene, qui étoit regardé comme le plus grand capitaine de l'empire, fut chargé de ſe mettre à la tête de l'armée pour le faire rentrer dans le devoir; mais il refuſa un emploi où le moindre revers pouvoit rendre ſa fidélité ſuſpecte. Botoniate, irrité de ce refus, réſolu de faire crever les yeux aux deux freres; il les manda dans ſon palais; mais, au lieu d'obéir, ils ſortirent ſecrétement de Conſtantinople, & ſe retirerent dans la Thrace, où ils furent bientôt ſuivis de leurs partiſans, qui délibérerent auquel des deux freres ils déféreroient l'empire. Alexis, qui en étoit le plus digne, le refuſoit par égard pour Iſaac qui étoit ſon aîné. Celui-ci aplanit toutes les difficultés en chauſſant lui-même les brodequins de pourpre à ſon frere, qui ſur le champ fut proclamé empereur. Un corps de François, qui gardoit une des portes de Conſtantinople, l'ouvrit au nouvel empereur, dont les troupes commirent les mêmes excès que dans une ville priſe d'aſſaut. Botoniate n'eut d'autre moyen pour ſauver ſa vie que d'abdiquer. Il ſe réfugia dans l'égliſe de Sainte-Sophie, d'où Alexis le fit enlever pour le reléguer dans un couvent où il prit l'habit monaſtique: il mourut peu de temps après.

NICÉPHORE GREGORAS, (*Hiſt. litt. mod.*) hiſtorien grec, né vers la fin du treizieme ſiecle, vivoit ſous l'empire des Andronics, de Jean Paléologue & de Cantacuzene. On a de lui une hiſtoire qui s'étend depuis l'an 1204, époque de la formation de l'empire des Latins, juſqu'en 1351. Elle fait partie de la Byzantine imprimée au Louvre.

NICÉRON. (*Hiſt. litt. mod.*) C'eſt le nom de deux ſavans religieux, l'un minime, (Jean-François) ami du P. Merſenne & de Deſcartes. Il a traduit de l'italien d'Antonio-Maria Coſpi, le livre intitulé: *Interprétation des chiffres*, ou *regles pour bien entendre & expliquer ſolidement toutes ſortes de chiffres ſimples*. Sa *perſpective curieuſe*, ou *magie artificielle des effets merveilleux de l'optique*, eſt imprimée *avec la catoptrique* du pere Merſenne. On a de lui auſſi le *thaumaturgus opticus*. Mort en 1646, à 33 ans.

L'autre, barnabite (Jean-Pierre), de la même famille, & plus connu encore, l'eſt ſur-tout par ſes *mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des hommes illuſtres dans la république des lettres*. Il a traduit auſſi divers ouvrages: les *réponſes de Woodward au docteur Camérarius, ſur la géographie phyſique*, ou *hiſtoire naturele de la terre*; l'ouvrage anglois intitulé: *la converſion de l'Angleterre au chriſtianiſme, comparée avec ſa prétendue réformation*. Il a traduit encore de l'anglois de Jean Hanckock, *le grand fébrifuge, où l'on fait voir que l'eau commune eſt le meilleur remede pour les fievres, & vrai-ſemblablement pour la peſte*. On a depuis réimprimé ce livre ſous ce titre plus ſimple: *traité de l'eau commune*.

On trouve l'éloge du pere *Nicéron*, par l'abbé Goujet, dans le quarantieme tome des mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des hommes illuſtres, &c. Le pere *Nicéron* étoit mort à Paris en 1738, le 8 juillet.

NICET, (Flavius Nicetius) (*Hiſt. litt.*) orateur & juriſconſulte des Gaules, ami de Sidoine Apollinaire. Sa harangue à la cérémonie du conſulat d'Aſtere, à Lyon en 449, fut célebre.

NICETAS eſt le nom:

1°. D'un ſaint abbé de Céſarée en Bithynie, perſécuté ſous l'empire de Léon l'Arménien pour la foi & le culte des images; mort en 824.

2°. D'un hiſtorien grec, (*Nicetas* Achominate, ſurnomé *Choniate*, parce qu'il étoit de Chone en Phrygie) mort en 1206, à Nicée, où il s'étoit rétiré après la priſe de Conſtantinople par les Latins, en 1204. Son hiſtoire, qui s'étend depuis 1118 juſqu'en 1205, & qui fait partie de la Byzantine, imprimée au Louvre, a été traduite en françois par le préſident Couſin: *Nicétas* a écrit auſſi ſur des matieres de religion.

NICIAS, (*Hiſt. anc.*) général athénien, long-temps le plus heureux capitaine de ſon pays dans la guerre de Péloponeſe, & qui, ſoit par un caractere naturélement pacifique, ſoit par la crainte que quelque revers ne vint flétrir ſes lauriers, étoit parvenu à faire conclure entre les Athéniens & les Lacédémoniens une paix ou une treve de cinquante ans. *Nicias* avoit alors pour rival de gloire & de puiſſance, dans la république d'Athènes, le célebre Alcibiade. (*Voyez* ſon article.)

Alcibiade étoit en tout l'oppoſé du *Nicias*; celui-ci étoit à la tête du parti des vieillards qui n'aſpiroient qu'à la paix; Alcibiade étoit le chef du parti des jeunes gens qui ne reſpiroient que la guerre, & ce qu'ils appeloient la gloire. Alcibiade, piqué d'ailleurs de ce que les Lacédémoniens, dans leurs négociations avec Athènes, ne paroiſſoient faire aucun cas de lui, & ne s'adreſſoient qu'à *Nicias*, fit rompre le traité conclu par *Nicias*, & engagea les Athéniens dans la guerre de Sicile. Ce peuple, ébloui par les diſcours d'Alcibiade, regardoit la Sicile, non comme le but & l'objet de cette guerre, mais comme le commencement & le premier degré des exploits qu'il méditoit; il comptoit

faire de la Sicile une place d'armes & un arſenal, d'où il partiroit pour conquérir d'un côté l'Italie & le Péloponeſe; de l'autre, Carthage & l'Afrique, & pour ſe rendre maître de la mer juſqu'aux colonnes d'Hercule. *Nicias* s'étant inutilement oppoſé à ces vaſtes projets de conquête, eſpéra de n'être pas chargé de l'exécution; il le fut, & conjointement avec Alcibiade, dont on vouloit que ſa ſageſſe tempérât l'ardeur. On leur aſſocia Lamachus dans le commandement. Peu de temps après, Alcibiade ayant été rapelé, s'étant ſauvé, ayant été condamné par contumace, (*voyez* ſon article) & s'étant retiré à Sparte, preſque toute l'autorité ſe trouva entre les mains de *Nicias*; bientôt même elle s'y réunit toute entiere par la mort de Lamachus, tué dans un combat livré ſous les murs de Syracuſe, dont *Nicias* avoit formé le ſiége. La rivalité de *Nicias* & d'Alcibiade ſubſiſta plus que jamais après leur ſéparation; car ce fut Alcibiade qui, armant les Lacédémoniens contre les Athéniens, détermina les premiers à ſecourir les Syracuſains, & à faire même d'un autre côté une diverſion en leur faveur dans l'Attique. Cependant Syracuſe, réduite aux dernieres extrémités, s'occupoit à régler les articles de la capitulation qu'elle vouloit propoſer à *Nicias*, lorſqu'on vit ariver Gylippe à la tête des Lacédémoniens; il envoya dire aux Athéniens qu'il leur donnoit cinq jours pour ſortir de la Sicile. Cette propoſition, à laquelle *Nicias* ne daigna faire aucune réponſe, fit rire ſes ſoldats qui demanderent au héraut, avec mépris, *ſi la préſence d'une cappe lacédémonienne avoit la vertu d'apporter quelque changement à l'état déſeſpéré de la ville?* elle eut en effet cette vertu; les travaux de Gylippe renverſerent ceux des aſſiégeans; on combatit, & Gylippe fut vainqueur. *Nicias*, fort embaraſſé à ſon tour, écrivit à Athènes pour demander du ſecours & un ſucceſſeur; on lui envoya du ſecours; mais on voulut qu'il conſervât le commandement, & qu'il le partageât ſeulement avec deux autres généraux, Eurymédon & Démoſthene, choiſis pour remplacer Alcibiade & Lamachus; &, en atendant l'arivée de ces deux nouveaux collegues, il eut ordre de ſe concerter avec deux de ſes principaux officiers, Ménandre & Euthydeme. Ce fut alors qu'on eut tout lieu de reconoître l'inconvénient de cette multiplicité de chefs; Ménandre & Euthydeme, dont l'autorité devoit ceſſer à la arivée des deux nouveaux généraux, voulurent prévenir cette arivée, ils forcerent *Nicias* à livrer un combat déſavantageux où les Athéniens furent vaincus; à l'inſtant même on voit ariver la flote de Démoſthene & d'Eurymédon dans un appareil triomphant. Démoſthene, accuſant *Nicias* de lenteur & de foibleſſe, croit pouvoir emporter la ville d'emblée; les principaux officiers ſe rangent à ſon avis; *Nicias* ſeul réſiſte: il eſt entrainé, on combat de nouveau, & les Athéniens ſont défaits, d'abord ſur terre, enſuite ſur mer. Forcés de lever le ſiége, ils ne ſongent plus qu'à faire voile pour l'Attique, & bornent leur ambition à aller défendre Athènes, que les ennemis tenoient alors bloquée. La flote lacédémonienne & ſyracuſaine, maitreſſe de la mer, leur ferme le paſſage; ils veulent au moins ſe retirer par terre chez les alliés que leurs premiers ſuccès dans la Sicile leur avoient procurés, & à qui cette alliance commençoit à peſer. Ils ſont défaits de nouveau dans un combat de nuit; Démoſthene s'étoit rendu à diſcrétion; *Nicias*, malade, abatu, découragé, combatoit encore; il fut obligé enfin de ſuivre l'exemple de Démoſthene. Les Syracuſains, irrités, ordonerent que ces deux généraux ſeroient batus de verges, & mis à mort, & les autres priſoniers, envoyés aux carrières. Un vieillard ſyracuſain monte dans la tribune, aux harangues: „ Citoyens, dit-il, j'ai tout perdu; cette guerre „ m'a enlevé mes deux fils, les ſeuls héritiers „ de mon nom & de mes biens; je jure aux „ Athéniens une haine immortele, mon cœur „ ne peut plus goûter d'autres douceurs que celles de la vengeance; mais que les dieux me „ préſervent d'être vengé par le déshoneur de „ mon pays: ſoyons les ennemis des Athéniens, „ & non pas leurs boureaux. Citoyens, révo„ quez cet infame décret, qui nous flétriroit à „ jamais dans la poſtérité; je vous le demande „ par le ſang de mes fils, répandu pour vous, „ par la gloire de leur nom, inſéparable de cel„ le du nom ſyracuſain; ne ſouillez pas ce nom „ illuſtre & triomphant; ne déshonorez pas „ votre victoire. „ Le peuple fut étoné; il fut ému; mais il reſta féroce & inflexile, le barbare décret eut ſon exécution; Gylippe réclama en vain les deux généraux qui étoient ſes priſoniers; il demanda qu'ils fuſſent conduits à Lacédémone. Sa réclamation fut rejetée avec l'auteur; Démoſthene & *Nicias* furent mis à mort, & les Athéniens, au lieu de venger leur mémoire & de conſoler leur famille par des honeurs, ne voulurent point que leurs noms fuſſent inſcrits parmi ceux des généraux morts pour la patrie, parce qu'ils n'étoient pas morts les armes à la main, & qu'ils s'étoient rendus aux ennemis.

NICOCLÈS. (*Hiſt. anc.*) L'hiſtoire ancienne nous offre divers perſonages célebres de ce nom.

1°. Nicoclès, fils d'Evagoras, roi de Salamine dans l'ile de Cypre, plus de trois ſiecles & demi avant J. C., petit prince, dont l'exemple peut bien être propoſé aux plus grands princes. Voilà le compte qu'il rend lui-même, dans Iſocrate, des principes de ſon adminiſtration & de ſa conduite.

„ Rapelez-vous dans quelles circonſtances je „ montai ſur le trône. Le tréſor de l'état étoit

„ épuiſé..... tout demandoit les plus grands „ ſoins, beaucoup d'attention & de dépenſes. Je „ n'ignorois pas que dans ces conjonctures..... „ on ſe voit ſouvent forcé d'agir contre ſon ca- „ ractere. Aucune conſidération ne m'a fait „ abandoner mes principes; j'ai réglé tout avec „ l'intégrité la plus ſcrupuleuſe, ſans négliger „ ce qui pouvoit contribuer „ à la gloire & à „ la proſpérité de mon royaume.

„ Bien éloigné de cette ambition qui convoite „ les poſſeſſions d'autrui, & qui, pour entre- „ prendre ſur ſes voiſins, n'a beſoin que de ſe „ croire des forces ſupérieures, on m'a vu réſi- „ ſter aux exemples que j'avois ſous les ieux, „ refuſer même les pays qui m'étoient offerts....

„ Sur l'article de la continence, j'ai encore „ plus à dire en ma faveur; je ſavois qu'il n'eſt „ rien de plus cher aux hommes, que leur fem- „ mes & leurs enfans; que les injures faites à „ ces objets de leur tendreſſe ſont celles qu'ils „ pardonent le moins; que de pareils outrages „ occaſionent les plus triſtes cataſtrophes, & „ que pluſieurs particuliers, des monarques mê- „ me, en ont été les victimes. À ces égard, je „ n'ai eu rien à me reprocher; & du premier „ moment de mon regne, prenant un engage- „ ment légitime, je me ſuis interdit tout autre „ goût; non que je ne ſuſſe qu'on pardone ai- „ ſément ces foibleſſes à un prince, pourvu que „ dans ſes plaiſirs il ménage l'honeur de ſes ſu- „ jets, mais j'ai voulu que ma conduite fût à „ l'abri du plus léger reproche..... Sachant que „ la foule des citoyens aime à prendre exemple „ ſur ſes maîtres, j'eſtimois auſſi que les rois „ devoient être plus parfaits que de ſimples par- „ ticuliers, en proportion de la ſupériorité de „ leur rang; & il me ſemble que ce ſeroit en „ eux le comble de l'injuſtice, de forcer leurs „ ſujets à ſe tenir dans la regle, tandis qu'ils „ s'en afranchiroient eux-mêmes. D'ailleurs, „ voyant des âmes aſſez communes qui triom- „ phoient des autres paſſions, & de très-grands „ perſonages qui s'étoient laiſſés vaincre par la „ volupté, je me ſuis fait une gloire de réſiſter „ à ſes attraits, & de m'élever par cet éfort, „ non au deſſus du ſimple vulgaire, mais au „ deſſus des héros les plus recomandables par „ toute autre vertu. Pour moi, je ne connois „ rien de ſi criminel que ces princes qu'on voit, „ au mépris d'un lien formé pour la vie, chan- „ ger d'objet tous les jours, &, par leur incon- „ ſtance, affliger une compagne à laquelle ils ne „ voudroient rien pardoner. Ces princes, qui, „ fideles à leurs autres engagemens, ne ſe font „ aucun ſcrupule de violer le plus ſacré de tous, „ & le plus inviolable, ne ſentent point qu'une „ pareille conduite leur prépare, juſque dans „ leur palais même, des diſſentions & des trou- „ bles; mais un monarque ſage, non content „ de maintenir la paix dans les états qu'il gou- „ verne, doit s'étudier à la faire régner dans ſa „ propre maiſon, & dans tous les lieux qu'il „ habite. „

2°. Nicocles, roi de Paphos, un peu plus de trois ſiecles avant J. C., connu par ſa fin tragique & celle de ſa famille. Dans les guerres des ſucceſſeurs d'Alexandre, placé entre Ptolémée & Antigone, il avoit fait alliance avec le dernier; le premier, pour l'en punir, chargea quelques officiers qu'il avoit dans l'île de Cypre de le faire mourir; *Nicocles* les prévint, & ſe tua. Axithea, ſa femme, tua ſes filles de ſa propre main, & ſe tua elle-même après; & les ſœurs de *Nicocles* & leurs maris s'entre-tuerent tous après avoir mis le feu aux quatre coins du palais.

3°. Nicocles, tyran de Sicyone, chaſſé par Aratus, qui rendit la liberté à Sicyone, deux ſiecles & demi avant J. C.

NICODEME, (*Hiſt. ſacr.*) diſciple de J. C. On peut s'en tenir ſur lui à ce qui en eſt dit dans l'évangile de ſaint Jean, chapitre 3, quoique la tradition y ajoute bien des choſes. (Il y a un Evangile ſous le nom de Nicodeme, plein d'erreurs & de fauſſetés, compoſé par les Manichéens.)

NICOLAI, (Ollaus) (*Hiſt. de Norwege.*) gentilhomme Norwégien, qui, l'an 1454, ſe forma un parti dans Berghes, arbora les armes du royaume, & ſe fit proclamer roi par une troupe de brigands comme lui. Ce tyran de la derniere claſſe ſe perſuada que ce n'étoit qu'en perſécutant les hommes qu'on obtenoit le droit de les gouverner. Il s'empara de toutes les marchandiſes qu'il put rencontrer, ou ſur la terre, ou ſur mer. C'étoit ainſi qu'il ſavoit répartir les impôts. Aſſiégé dans ſa maiſon, il s'enfuit dans l'égliſe de ſainte Brigide, le peuple furieux lança des torches alumées ſur le temple, & il expira dans les flammes.

NICOLAI, (*Hiſt. de Fr.*) noble & anciene famille, jouit d'une de ces illuſtrations qui diſtinguent le plus avantageuſement, parce qu'elles ſont uniques dans leur genre. Aymard-Charles Marie *Nicolai* eſt le dixieme premier préſident, de pere en fils, qu'a produit cette famille ſucceſſivement & ſans interruption. Le premier *Nicolai*, qui a été revêtu de cette charge en 1506, ſous Louis XII, dans un temps très-voiſin de celui où elle étoit remplie par les Beauvau, les Luxembourg, les Crouy, les Melun, les Coucy, & même les Bourbons, princes du ſang royal, avoit ſuivi Charles VIII à la conquête du royaume de Naples, & avoit été fait chancelier de ce royaume. Son pere & ſon aïeul étoient déja des perſonages connus dans l'hiſtoire. Deux *Nicolai* freres, ſont actuélement à la tête de deux compagnies ſouveraines des plus conſidérables. Aymard-Charles-François de *Nicolai*, frere aîné du premier préſident de la chambre des comptes, eſt (en 1788) premier préſident du grand-conſeil, Antoine-Chrétien de *Nicolai*,

leur oncle, fut meſtre-de-camp d'un régiment de dragons, le 2 juillet 1731, après le premier préſident, ſon frere, qui avoit depuis pluſieurs années ce régiment de dragons, & à qui la mort d'un frere du premier lit, reçu dans la charge de premier préſident de la chambre des comptes, fit quiter alors l'épée pour la robe. Antoine-Chrétien ſuivit le ſervice, fut fait brigadier des armées du roi le 15 mars 1740, maréchal de camp le 2 mai 1744, lieutenant-général le 10 mai 1748, maréchal de France le 24 mars 1775. Le premier préſident & le maréchal de France avoient un frere, l'évêque de Verdun, diſtingué dans le clergé par ſon zele, & à la cour, par la tendre amitié dont l'honora feu monſeigneur le dauphin, pere du roi. Un des freres de MM de *Nicolai* d'aujourd'hui, eſt évêque de Beziers.

Il y a divers *Nicolai* étrangers à cette maiſon, & un peu connus dans les lettres.

1°. Nicolas de *Nicolai*, gentilhomme dauphinois, voyageur, & auteur d'une relation de ſes voyages ſous ce titre : *diſcours & hiſtoire véritables des navigations & voyages faits en Turquie*. Les figures dont cet ouvrage eſt orné ſont gravées d'après le Titien. Mort en 1583.

2°. Jean *Nicolai*, dominicain, mort en 1673. On lui doit quelques écrits polémiques ſur la grâce, & une édition eſtimée de la ſomme de ſaint Thomas, &c.

NICOLAS, (*Hiſt. de Danemarck*) roi de Danemarck, étoit fils de Suénon Eſtrith : Ubbon ſon frere ayant refuſé la courone, les Danois la placerent ſur la tête de *Nicolas* l'an 1106. Le luxe, toujours funeſte dans un pays ſtérile & dans un état pauvre, minoit ſourdement les forces du royaume ; *Nicolas*, par de ſages loix & par l'exemple d'une vie frugale, rendit aux mœurs des Danois leur premiere ſimplicité ; il congédia ſa garde, n'en voulant avoir d'autre que l'amour du peuple ; il renvoya dans les champs la plupart de ſes domeſtiques & de ceux des ſeigneurs, afin que la terre ne demeurât point ſans culture : tels furent les plus beaux traits de ſa vie. Peu ſatisfait de la gloire atachée à un gouvernement paiſible, il voulut être conquérant, fit la guerre aux Vandales, aux Slaves & aux Suédois ; tantôt vainqueur, tantôt vaincu ; il montra pour la guerre des talens médiocres, & ce fut la fortune qui décida du ſuccès de ſes armes. Les habitans de Sléwigh s'étoient révoltés ; il crut qu'il ſuffiroit de ſe préſenter à eux pour les faire rentrer dans le devoir. En vain on lui repréſenta qu'il avoit tout à craindre d'une populace mutinée : „ il „ ſeroit trop honteux, dit-il, de voir un roi „ fuir devant des cordoniers & des corroyeurs. „ Il entra dans Sléwigh ſuivi de quelques courtiſans ; le peuple prit auſſi-tôt les armes, on lui conſeilla de chercher un aſyle dans une égliſe : „ non, dit-il, je ne veux pas que les autels „ ſoient ſouillés de mon ſang ; je mourrai dans „ le palais de mes peres. „ Il fut égorgé l'an 1135.

NICOLAS, (*Hiſt. Eccl.*) Il y a eu cinq Papes du nom de Nicolas.

Nicolas I. dit le Grand. Ce Pontife né à Rome fut élevé mal-gré lui ſur le Siége, en préſence de l'empereur Louis II. l'an 858. Lothaire roi de Lorraine éxerça beaucoup ſon zele, par ſon opiniâtreté à retenir Valdrade ſa favorite, au mepris de Teuteberge ſa legitime épouſe, & au grand ſcandale de toute l'égliſe. Nicolas eut enfin la ſatisfaction qu'il deſiroit, & l'Empereur repara ſa faute comme il le devoit. Ce Pontife tint ſept conciles à Rome, dans les quels furent condamnées l'héréſie de l'égliſe greque ſur la proceſſion du S. Eſprit, & les prétentions des Patriarches de Conſtantinople, relativement à la Suprématie. Nicolas mourut l'an 867. & eſt mis au nombres des Saints.)

Nicolas II. Son nom étoit Gerard originaire de Bourgogne. Il étoit évêque de Florence, lors qu'il fut élevé en 1058 ſur le S. Siége, à la ſollicitation d'Hildebrand qui fit ceſſer le ſcandale que donnoit à l'égliſe l'anti-pape Benoit X. Nicolas travailla avec ardeur à extirper la ſimonie, & obligea l'hérétique Berenger à brûler ſes ecrits de ſa propre main. Il inveſtit Robert Guiſcard fils aîné de Tancrede des terres que ce prince poſſedoit en Italie. Il mourut à Florence en 1061.)

Nicolas III. De la maiſon des Urſins étoit ſi diſtingué par ſa prudence & ſa modeſtie qu'on l'appeloit communement *Cardinalis compoſitus*, fut élu l'an 1277. L'Empereur Rodolphe V. confirma ſous ſon pontificat tout ce que ſes prédéceſſeurs avoient acordé au S. Siége. Nicolas écrivit à Michel Paléologue Empereur de Conſtantinople, à Andronique ſon fils, au Patriarche & aux Évêques de l'égliſe greque pour confirmer la paix établie entre les deux égliſes au concile de Lion. Nicolas mourut en 1280.

Nicolas IV. Religieux de l'ordre de S. François fut élu en 1288, & ſe rendit avec beaucoup de peine aux vives inſtances des cardinaux. Il prit le nom de Nicolas par reconoiſſance pour Nicolas III qui l'avoit fait cardinal. Il fut très zélé pour la propagation de l'evangile, & envoya des miſſionaires à différens peuples. Ce fut ſous ſon pontificat, c'eſt à dire l'an 1291. que les Sarraſins s'emparerent de jéruſalem & de la terre ſainte. Il mourut en 1292. Nicolas fut le premier Pape de ſon ordre.)

Nicolas V. (Thomas de Sarzane) fut élu le 6. mars 1447. Ce grand Pontife l'honeur & l'ami de tous les ſavans de ſon temps, eut le bonheur de terminer le Schiſme cauſé par l'anti-pape Felix V. qu'il traita avec la plus grande bonté & libéralité. Il tranſporta à Veniſe le Patriarchat de Grado en faveur de S. Laurent-Juſtinien ſon ami qui fut le premier Patriarche

de

de Veniſe. Mahomet II. ayant pris Conſtantinople en 1453, ce Pontife non ſeulement accueillit avec diſtinction tous les ſavans qui ſe refugierent dans ſes états, mais il vint à bout de raſſembler environ 3000 volumes qu'il ſauva des ruines de l'empire grec. Rome dut à ſa libéralité pluſieurs monumens & la fondation d'un collége. Le chagrin qu'il éprouva en voyant tomber les Chrétiens devant les Turcs le conduiſit au tombeau le 24. mars 1454.)

Nicolas de Damas, (*Hiſt. litt. anc.*) ainſi nommé, parce qu'il étoit né dans cette ville, étoit hiſtorien, poëte, philoſophe, péripatéticien, très-ſavant ſur tout: il vivoit du temps d'Auguſte, mais il ne nous reſte que des fragmens de ſes ouvrages. Henri de Valois a fait imprimer en 1634, à Paris, en grec & en latin, les recueils que Conſtantin Porphyrogénete avoit faits de divers ouvrages de cet auteur. Ces recueils apartenoient au ſavant Péyreſc, qui les avoit fait acheter dans l'île de Chypre. Joſeph Scaliger en avoit publié deux autres fragmens à la fin de ſon traité *de emendatione temporum*.

Nicolas de Clairvaux, (*Hiſt. litt. mod.*) diſciple & ſecrétaire de ſaint Bernard. On a de lui un recueil de lettres dans la bibliotheque des peres, il y en a auſſi quelques-unes dans le ſecond tome des *miſcellanea* de Baluze. Les ſavans diſent qu'il y a beaucoup d'eſprit dans ces lettres.

Nicolas, (Auguſtin) (*Hiſt. litt. mod.*) maître des requêtes au parlement de Beſançon, mort en 1695, n'eſt plus guere connu que par le *menagiana*, & n'y eſt pas peint avantageuſement. Il faiſoit des vers en quatre langues: en latin, en françois, en eſpagnol, en italien; il les vantoit beaucoup, & par conſéquent on les a beaucoup décriés. Il fit une piece italiene ſur un ſujet traité par Pétrarque, & fit imprimer les deux pieces à côté l'une de l'autre, pour que le lecteur jugeât entre lui & Pétrarque. On fit beaucoup d'épigrammes contre lui en diverſes langues; ou lui fit, entr'autres, cette épitaphe:

Ci gît Auguſtin *Nicolas*,
Auteur de la premiere claſſe,
Réformateur de Vaugelas,
Rival de Virgile & d'Horace.

Caſtillan plus que Garcilas,
Toſcan plus que n'étoit Bocace,
Digne favori de Pallas,
Et grand Dragoman du Parnaſſe.

Inſtruit des afaires d'état,
Au conſeil & dans le ſénat,
Il méritoit le rang ſuprême.
C'étoit un homme enfin..... holà
De qui ſavez-vous tout cela?
De qui je le ſais? de lui-même.

Deux autres épigrammes, l'une greque, l'autre latine, calquées l'une ſur l'autre, diſent à peu près la même choſe, & ne parlent que de ſa vanité.

Il étoit, dit-on, fort avare, & il mourut l'année où on établit la capitation; c'étoit, diſoit-on, de peur de la payer. Voici comment on alongea ce mot:

Pour éviter la capitation,
Don Auguſtin eut recours à la parque,
Il crut par-là trouver l'exemption;
Mais comme il fut prêt d'entrer dans la barque,
Voyant Caron qui, l'arrêtant au bord,
Lui demanda le tribut ordinaire:
Hélas! dit-il, que le ſort m'eſt contraire!
Par tête on paye encore après la mort.

NICOLE, (Pierre) (*Hiſt. Litt. mod.*) un des plus célebres écrivains de Port-Royal, ſi connu par ſes *eſſais de morale*; par ſon traité des *moyens de conſerver la paix dans la ſociété*, par le *traité de la foi Humaine*, & le traité de la *perpétuité de la foi* qu'il a compoſés en ſociété avec M. Arnauld; par ſes *préjugés légitimes contre les Calviniſtes*; par ſes *lettres imaginaires & viſionnaires* contre Deſmarêts de Saint-Sorlin, qui attirerent à Port-Royal deux lettres non imaginaires ni viſionaires du ſeul homme qui, pour la plaiſanterie polémique, pût entrer en lice alors avec Paſcal, de Racine; par la traduction latine des lettres provinciales ſous le nom de Guillaume Vendrock; par une multitude d'autres écrits polémiques. *Nicole* n'avoit d'eſprit & de lumieres que la plume à la main; il avoit beaucoup de déſavantage dans la converſation; il diſoit lui-même d'un autre ſolitaire de Port-Royal: (M. de Tréville qui parloit bien) *il me bat toujours dans la chambre; mais je ne ſuis pas au bas de l'eſcalier qu'il me vient dans l'eſprit de quoi le confondre*. Il reſſembloit beaucoup, dans la ſociété, à la Fontaine pour la timidité, la naïveté, l'inſouciance, & auſſi pour la diſtraction, & pour une ſorte de diſproportion bien marquée entre ſa converſation & ſes écrits, diſproportion que les gens ſans eſprit croient apercevoir chez preſque tous les gens de lettres, (ſoit par l'idée fauſſe qu'ils ſe font de l'eſprit, ſoit par le jugement non moins faux qu'ils portent ſur le mérite de la converſation,) mais diſproportion qui eſt au contraire très-rare, & dont on expliqueroit preſque toujours les apparences par la timidité ou par le défaut d'uſage. On raconte que *Nicole* fut refuſé à l'examen pour le ſous-diaconat, parce qu'il ſe troubla, trembla, & ne ſut pas répondre aux queſtions des examinateurs: on ajoute que les examinateurs furent un peu honteux, quand ils ſurent quel candidat ils avoient refuſé, car M. *Nicole*

avoit déja beaucoup de réputation; ils offrirent de le recevoir avec acclamation pour réparer leur erreur, mais M. *Nicole* voulut s'en tenir à ce premier jugement, & le regarder comme celui de Dieu même. On attribue à M. *Nicole* des traits de pusillanimité bien outrés; on dit qu'il n'osoit à peine passer dans les rues, tant il étoit tourmenté par la crainte perpétuelle que quelque tuile ne lui tombât sur la tête. Il demeuroit au bout du faux-bourg Saint-Marcel, dit Saint-Marceau; & quand on lui en demandoit la raison, il répondoit que c'étoit pour échaper plus aisément aux ennemis qui, venant de la Flandre, devoient naturélement entrer dans Paris par la porte Saint-Martin: cette défaite a bien l'air d'une plaisanterie qu'on aura prise pour une réponse sérieuse; erreur qui n'est nullement rare. *Nicole*, né en 1625, entré dans le monde vers 1645, mort en 1695, n'avoit vu que les prospérités des armes de la France, & n'avoit jamais été dans le cas de craindre l'arivée des ennemis à Paris. Le trait suivant annonce un degré de simplicité bien étrange dans un homme éclairé. Une demoiselle le consultoit sur un cas de conscience relatif à des aveux, peut-être délicats, qu'elle lui avoit faits, par la confiance qu'inspiroit à cette demoiselle ou le caractere de *Nicole* ou sa réputation. On annonce le pere Fouquet de l'oratoire, un des fils du fameux ministre & sur-intendant Fouquet; à ce nom, *voici*, *mademoiselle*, s'écrie Nicole, *quelqu'un qui levera vos doutes*; en même temps il raconte au pere Fouquet tout ce qu'il y avoit de plus secret dans l'histoire de cette demoiselle, dont la rougeur continuele, pendant ce récit, témoignoit l'embaras. On fut cette indiscrétion, & on en fit reproche à M. *Nicole*, qui crut fort bien se défendre en disant: *C'est mon confesseur, je ne lui cache rien*. *Nicole*, qui avoit tant disputé dans sa vie, la plume à la main, ne disputoit jamais dans la conversation, & même dans la dispute écrite il mettoit beaucoup de logique, & n'y mettoit point d'ardeur. *Je n'aime pas*, disoit-il, *les guerres civiles*. Son ami M. Arnauld les aimoit mieux. Tous deux aimoient beaucoup & gouvernoient un peu la duchesse de Longueville, qui n'avoit jamais haï la guerre civile, & qui, mondaine, avoit été à la tête de la fronde, & dévote, se mit à la tête du jansénisme, ce qui avoit persuadé à Louis XIV que les jansénistes n'étoient que des frondeurs mitigés. Après la mort de cette princesse, arivée en 1679. *J'ai perdu tout mon crédit*, disoit *Nicole; j'ai même perdu mon abbaye, car cette princesse étoit la seule qui m'appelât M. l'abbé*. En effet, il ne voulut avoir ni bénéfice ni titre dans l'Église, il ne vouloit qu'écrire; ce partage suffit à la félicité de quelques hommes, & ce ne sont pas les moins estimables. (*Voy. l'Histoire de la vie, & des ouvrages de Nicole*, par l'Ab. Goujet: le Tom. XXIX des *Memoires de Niceron*, & le nouveau *Moreri*, dans lequel il y a une liste exacte des productions de cet écrivain célebre.)

On a un recueil de vers d'un Claude *Nicole*, président de l'élection de Chartres, mort en 1685, parent & compatriote du célebre *Nicole*.

François *Nicole* de l'académie des sciences, mathématicien célebre, auteur d'un *essai sur la théorie des rouletes*, qui le fit recevoir en 1707 dans cette compagnie, d'un *traité du calcul des différences finies*, d'un traité des lignes du troisieme ordre, &c. étoit né à Paris, en 1683, & mourut en 1757.

NICOLLE DE LA CROIX. (*Voyez* CROIX; *voyez* BALLERINI; *voyez* BARBEAU DE LA BRUYERE.)

NICOLO' dell'ABATE, (*Hist. mod.*) peintre italien, qui a beaucoup travaillé en France à Fontainebleau & à Paris, aux hôtels de Soubise & de Toulouse. Il étoit éleve du primatice; l'examen & l'appréciation de ses ouvrages regardent le dictionaire des arts. Nous ne parlons ici de lui que pour observer qu'il est l'auteur d'un *portrait emblématique de François I*, d'une idée & d'une exécution assez bizâre, que feu M. le comte de Caylus a donnée, en 1765, au cabinet des estampes du roi. Le tableau a neuf pouces de haut sur six pouces de large. François I y est représenté debout; il tient d'une main l'épée de Mars, de l'autre, le caducée de Mercure, dont il a aussi les talonieres; il porte sur la poitrine l'égide de Pallas, sur les épaules, le carquois de l'Amour, au dessous est la trompe de Diane. Le peintre a voulu représenter sous ces cinq emblêmes les principaux caracteres qui distinguoient son héros. Ronsard a rendu l'idée du peintre dans ces huit vers:

François en guerre est un Mars furieux,
En paix Minerve & Diane à la chasse;
À bien parler Mercure copieux,
À bien aimer vrai Amour plein de grâce.
O France heureuse! honore donc la face
De ton grand roi qui surpasse nature;
Car l'honorant tu sers en même place,
Minerve, Mars, Diane, Amour, Mercure.

Ce tableau a été gravé par Chenu, dans la même grandeur que l'original.

Nicolo del Abate, étoit né à Modene en 1512. Il vint en France à la suite du primatice, en 1532.

NICOMEDE. (*Hist. anc.*) Trois rois de Bythinie porterent ce nom. Le premier, à qui on le donna, eut un dangereux concurrent dans son frere qui lui disputa le trône. *Nicomede* appela à son secours les Gaulois, qui le débarasserent d'un rival si redoutable. Les détails de son regne sont tombés dans l'oubli. Ce fut lui qui bâtit la ville de Nicomédie.

NICOMEDE, second du nom, étoit fils de Pru-

fias : il fut auſſi ſon ſucceſſeur au trône de Bythinie, où il monta par un parricide. La cruauté de ſon pere, qui avoit voulu le faire aſſaſſiner, adoucit l'horreur de cette action, & il fut aimé & reſpecté de ſes ſujets. Mithridate, après la mort d'un de ſes fils, roi de Cappadoce, s'appropria ſon royaume dont il dépouilla ſon petit-fils. Pruſias craignit qu'un voiſin ſi puiſſant ne vint fondre ſur ſes états. Il ſuppoſa un enfant de huit ans qu'il envoya à Rome comme fils du pernier roi Cappadoce, pour y revendiquer l'héritage de ſes ancêtres. Le ſénat, ſans aprofondir ce myſtere, déclara les Cappadociens libres; mais ce peuple nouri dans la ſujétion, rejeta un don ſi précieux, & eut la baſſeſſe de demander un roi de la main des Romains qui nommerent Ariobarzane. *Nicomede*, quelque temps après, fut tué par ſon fils Socrate, qui ſembla regarder le parricide comme un titre pour régner.

NICOMEDE, troiſieme du nom, & fils du précédent, fut proclamé roi de Bythinie, auſſi-tôt après la mort de ſon pere. Mithridate, qui, voulant afoiblir ſes voiſins par des diviſions, lui ſuſcita un concurrent dans la perſone de ſon frere Socrate, dont il apuia les droits. *Nicomede*, précipité du trône, ſe rendit à Rome pour implorer l'aſſiſtance du ſénat, qui, moins par l'amour de la juſtice que par le déſir d'abaiſſer Mithridate, le rétablit dans ſes états. Dès qu'il fut aſſuré de l'apui des Romains, il eut l'ambition de tirer vengeance du roi de Pont. Il fit pluſieurs incurſions dans ſes provinces, d'où il revint chargé d'un butin qui l'aida à payer les dettes qu'il avoit contractées à Rome pour acheter ſon rétabliſſement. Mithridate porta ſes plaintes au ſénat; mais n'ayant pu en obtenir ſatisfaction, il ſe la procura les armes à la main. Il entra dans la Bythinie dont il chaſſa pour la ſeconde fois *Nicomede*. Sylla, vainqueur du Mithridate, l'obligea de ſe réconcilier avec lui, & de lui rendre ſes états. *Nicomede*, pour reconoître les ſervices du ſénat, fit, en mourant, le peuple romain ſon héritier.

NICOT, (JEAN) (*Hiſt. Litt. mod.*) fils d'un notaire de Nimes, fut ambaſſideur en Portugal, ſous les regnes de Henri II & de François II. À ſon retour il apporta en France la plante ſi connue aujourd'hui ſous le nom de tabac, & qui ſe nomma d'abord de ſon nom *Nicotiana* & *herbe à la reine*, parce que *Nicot* la préſenta en arivant à Catherine de Médicis.

Nicot eſt encore célebre par un autre endroit; il eſt l'auteur d'un dictionaire imprimé après ſa mort en 1606. ſous ce titre: *tréſor de la langue françoiſe, tant anciene que moderne*. Il avoit laiſſé auſſi en manuſcrit un *traité de la marine* où il avoit recueilli tous le termes de cet art. Mort à Paris en 1600.

NIDHARD. (*Voyez* NITHARD.)

NIEREMBERG, (JEAN-EUSEBE DE) (*Hiſt. litt. mod.*) jéſuite eſpagnol, auteur d'un *éloge des jéſuites*, de divers livres myſtiques, mais auſſi d'une *hiſtoria naturæ*, & d'un livre intitulé, *curioſa y filoſophia de las maravillas de naturalezza*; quelques-uns de ſes ouvrages ont été traduits en françois & même en arabe, & ce ſont ſes livres myſtiques. Né à Madrid en 1590, & il y mourut en 1658.

NIEUHOFF, (JEAN DE) (*Hiſt. Litt. Mod.*) auteur hollandois du commencement du dix-ſeptieme ſiecle. La relation de ſon *ambaſſade de la part de la compagnie orientale des Provinces-Unies vers l'empereur de la Chine*, a été traduite en françois par Jean le Carpentier.

NIEUWENTYT, (BERNARD) (*Hiſt. litt. mod.*) ſavant hollandois, né dans la Nord-Hollande en 1654, bourg-meſtre d'une petite ville, auteur d'un fameux ouvrage hollandois, traduit en françois par M. Nogués ſous ce titre: *l'exiſtence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature*; d'une réfutation de Spinoſa, & auſſi de quelques traités ſur le calcul différentiel & les infinis. Mort en 1718.

NIGER; (C. PESCENNIUS JUSTUS) (*Hiſt. rom.*) lorſque les ſoldats du prétoire eurent maſſacré le vertueux empereur Pertinax,) l'an de J. C. 193.)

Ils mirent les premiers à d'indignes encheres
L'ineſtimable prix des vertus de leurs peres.

Ces encheres pour l'empire furent publiées à haute voix dans le camp; les ambitieux vinrent faire leurs offres; Didius Julianus, homme conſulaire, l'emporta; (*Voyez* DIDIUS) ſon enchere couvrit de 623 livres toutes les autres. Il vint au ſénat dans un appareil menaçant, qui lui aſſuroit la confirmation de ce honteux marché; mais le peuple, plus libre & plus ſincere, manifeſtoit ſon indignation par des outrages & des cris de vengeance, ſur-tout par un refus généreux des largeſſes que Didius lui promettoit pour le ſéduire. Une autorité ſi mal afermie étoit un frein trop foible pour arrêter ſes concurrens. Péſcennius Niger, gouverneur de Syrie, ſe fit proclamer à Antioche; Sévere en Illyrie; Albin dans la Grande-Bretagne. L'activité de Sévere détermina la fortune en ſa faveur; il vole à Rome, entre au ſénat, fait rendre un arrêt de mort contre Didius, l'envoie exécuter par un tribun trompé, & déſarme Albin par une aſſociation frauduleuſe à l'empire; &, ſûr de la foibleſſe de ce rival, marche à la tête d'une puiſſante armée contre *Niger*, qui, par une négligence pleine de grandeur & de témérité, s'endormoit à l'ombre des lauriers, qu'il avoit cueillis plus d'une fois dans la guerre réveillé par le péril, & par l'approche de l'infatigable Sévere, il veut armer l'Orient en ſa faveur; il ne trouve dans ſes alliés inquiets que froideur, vaines promeſſes, ou refus colorés de

mauvais prétextes. Il ne lui reſte enfin de reſſource que dans ſes légions & dans ſon courage; trois grandes batailles gâgnées par les lieutenans de Sévere, le contraignent de chercher un aſyle chez les Parthes. Il eſt encore prévenu par la diligence de ſes ennemis; des ſoldats envoyés à ſa pourſuite l'atteignent au paſſage de l'Euphrate, le tuent, & portent ſa tête au vainqueur, dont les cruautés ſouillerent la gloire, ſi elles aſſurerent ſa puiſſance. Sévere, ayant vaincu *Niger* & ſoumis l'Orient, ne ſe déguiſa plus; il rompit hautement avec Albin, il lui refuſa le titre de Céſar que ſa politique lui avoit acordé dans un temps où Albin étoit à craindre: l'imprudent Albin avoit cru, ſur la foi de ce vain nom, que, dans l'expédition de Syrie, Sévere travailloit pour la cauſe commune; il fut bientôt déſabuſé. Sévere s'avançoit vers lui à grands pas, avec toutes les forces de l'Orient & de l'Italie. Albin voulut trop tard arrêter ce torrent dans ſa courſe; il oſa même aller à ſa rencontre; la bataille ſe livre entre Lyon & Trévoux; Albin eſt défait, & ſe tue. Le cruel Sévere, n'ayant plus de concurrent, ſe baigne à loiſir dans le ſang des amis d'Albin & de *Niger*. La mort de *Niger* eſt de l'an de J. C. 194; celle d'Albin, du 19 février 197.

Niger étoit un capitaine d'un mérite diſtingué, grand zélateur de la diſcipline militaire: Sévere lui-même le citoit pour modele à cet égard, & l'appeloit un homme néceſſaire à la république. Il vouloit faire trancher la tête à dix ſoldats, pour avoir mangé une poule volée par l'un d'eux, & il ne leur fit grâce, ſur les inſtances de toute l'armée, qu'à condition de rendre dix poules pour celle qui avoit été volée; il interdit l'uſage de toute argenterie dans le camp, & ne permit que la vaiſſelle de bois, diſant qu'il ne falloit pas que les Barbares, s'ils venoient à s'emparer des bagages, puſſent tirer vanité d'une argenterie conquiſe ſur les Romains. Il ne ſouffroit point de boulanger dans l'armée; il réduiſoit au ſimple biſcuit & ſoldats & officiers; il avoit proſcrit le vin & rétabli l'ancien uſage du vinaigre, mêlé avec de l'eau. Des ſoldats, qui gardoient les frontieres de l'Égypte, lui ayant demandé du vin: *du vin!* s'écria-t-il, *à la vue du Nil!* Ces ſoldats ayant été batus, & s'excuſant ſur l'épuiſement de leurs forces: vos vainqueurs, leur dit-il, ne boivent que de l'eau. Il avoit en horreur la flaterie. Un orateur ayant voulu célébrer par un panégyrique la nomination de *Niger* à l'empire: „*Célébrez*, lui dit *Niger*, *quelque grand capitaine mort; voilà ceux qu'il faut louer: ne voyez-vous pas que c'eſt une dériſion de louer un homme vivant & puiſſant, parce que le motif de la louange eſt toujours pour le moins ſuſpect?*„

NIGIDIUS FIGULUS, (Publius) (*Hiſt. Rom.*) ſénateur & préteur romain, qui avoit été fort utile à Cicéron pour diſſiper la conjuration de Catilina, comme Cicéron le reconoît lui-même; epiſt. ad familiar. lib. 4. epiſt. 13: *Per me quondam te ſocio defenſa reſpublica..... quibus nos olim adjutoribus illud incendium extinximus*. Aulugelle, Pline, Plutarque, Macrobe, &c. ont cité pluſieurs de ſes ouvrages; il n'en reſte que des fragmens. On ſait que c'étoit un très-ſavant homme, & on le comparoit, à cet égard, à Varron; mais il avoit le malheur d'être ſavant, ſur-tout en aſtrologie judiciaire. On dit que C. Octavius, pere d'Octave ou Auguſte, étant venu tard au ſénat, & s'étant excuſé ſur les couches de ſa femme, *Nigidius* lui dit prophétiquement: *votre femme vient de nous donner un maître*. Ce grand aſtrologue, qui prévoyoit ou prédiſoit de ſi loin la grandeur future du petit Octave, auroit bien dû prévoir qu'auparavant Céſar triompheroit de Pompée; cependant il s'étoit ataché à Pompée, ce qui le fit exiler par Céſar. Lucain veut lui faire honeur d'avoir prévu ou prédit les maux qui alloient naître de la diviſion de ces deux grands hommes. C'eſt ſur cet exil que Cicéron lui écrit une lettre de conſolation qui les honore tous deux; & où *Nigidius* eſt fort exalté: il l'appele *uni omnium doctiſſimo & ſanctiſſimo & maxima quondam gratia & mihi certe amiciſſimo*. Il lui dit en l'exhortant à la fermeté: *quid ſit forti & ſapienti homine dignum, quid gravitas, quid altitudo animi, quid acta tua vita, quid ſtudia, quid artes, quibus a pueritia floruiſti, a te flagitent, tu videbis*. Il lui fait cependant eſpérer un prompt retour, & en cela ſa prédiction fut fauſſe; car *Nigidius* mourut dans ſon exil, l'an 709 de la fondation de Rome.

Les ſavans obſervent que pluſieurs perſonages, célebres à Rome, ont porté ce ſurnom de *Figulus*, & qu'il paroiſſoit ataché particuliérement à la famille Marcia.

NIL, (*Hiſt. eccl.*) ſaint *Nil*, diſciple de Saint-Jean-Chryſoſtôme, étoit, ainſi que ſon fils, un des ſolitaires du Mont-Sinai, au cinquieme ſiecle. Des Sarraſins porterent le ravage parmi les ſolitaires, ſéparerent le pere & le fils, qui furent réunis enſuite & tous deux ordonés prêtres en même temps. Au fond, leur hiſtoire eſt peu connue; on a les œuvres de ſaint *Nil* en grec & en latin, en deux volumes *in folio*. Ce ſont des œuvres de piété. On place ſa mort vers l'an 450.

On a d'un *Nil*, archimandrite, c'eſt-à-dire, abbé d'un monaſtere grec, à la fin du onzieme ſiecle, un traité des cinq patriarchats de Rome, d'Antioche, d'Alexandrie, de Jéruſalem & de Conſtantinople, compoſé par ordre de Roger, roi de Sicile;

NINIAS *ou* NINUS le jeune, fils de Ninus & de Sémiramis. (*Voyez* Sémiramis)

NINON. (*Voyez* Lenclos.)

NINUS. (*Voyez* Sémiramis.)

NIORD, (*Hiſt. de Suede*) avoit été grand-

prêtre du temple d'Upſal; il monta ſur le trône de Suede, en fut chaſſé par Hervitus, prince de Ruſſie, alla chercher un aſyle en Danemarck, & fut enfin rapelé par ſes ſujets. Ce prince vivoit dans le premier ſiecle de l'ere chrétiene.

NIPA *ou* ANNIPA. (*Hiſt. mod. Voyag.*) C'eſt ainſi qu'on nomme au Pégu une liqueur ſpiritueuſe; aſſez ſemblable à du vin, que l'on obtient en faiſant des inciſions à certains arbres du pays. On dit que c'eſt une boiſſon très-agréable. Dans le royaume de Siam on fait une liqueur ſemblable, que l'on appele auſſi *nipa*, en diſtillant l'eau ou liqueur qui ſort des cocos.

NIPHUS, (Auguſtin.) (*Hiſt. litt. mod.*) ſavant Calabrois des quinzieme & ſeizieme ſiecles, né vers l'an 1473, mort vers l'an 1550, plus connu par les priviléges ſinguliers que lui acorda le pape Léon X, que par ſes écrits qu'on ne lit plus. Léon X le créa comte palatin, lui permit de joindre à ſes armes celles de la maiſon de Médicis, lui donna le pouvoir de créer des maîtres ès-arts, des bacheliers, des licenciés, des docteurs en théologie & en droit civil & canonique, de légitimer des bâtards, & d'anoblir trois perſones. Les lettres qui lui conferent ces priviléges, ſont du 15 juin 1521. *Niphus* dans ſa jeuneſſe avoit fait un traité *de intellectu & dæmonibus*. On a auſſi de lui des commentaires latins ſur Ariſtote & Averroès; des traités *de amore*, *de pulcro*; un traité de l'immortalité de l'âme, & d'autres traités, ou de morale, ou de politique, &c.

NITARD. (*Hiſt. de Fr.*) Nous avons une hiſtoire des guerres du neuvieme ſiecle, entre les enfans de Louis le Debonaire, par *Nitard*, abbé de Saint-Riquier, l'un des deux fils qu'Angilbert, avoit eus de Berthe, fille de Charlemagne. Mort vers l'an 853.

NITHARD, (Jean-Éverard) (*Hiſt. mod.*) jéſuite allemand, confeſſeur de l'archiducheſſe Marie-Anne d'Autriche, ſeconde femme de Philippe IV, roi d'Eſpagne, & mere de Charles II. C'étoit lui qui diſoit à un miniſtre d'Eſpagne, mais non pas au duc de Lerme, (comme on le dit dans des ouvrages modernes) puiſque ce duc de Lerme étoit miniſtre de Philippe III mort en 1621, avant que le pere *Nithard* vînt en Eſpagne: *C'eſt vous qui me devez du reſpect, j'ai tous les jours votre Dieu dans mes mains & votre reine à mes pieds*. Un parti à la tête duquel étoit don Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV le fit envoyer en Ambaſſade à Rome. Clément X le fit cardinal & archevêque d'Édeſſe en 1672. Il mourut en 1681. Il a écrit ſur l'immaculée conception.

NITOCRIS, (*Hiſt. anc.*) reine de Babylone, qui fit faire de beaux & grands ouvrages dans cette capitale & ſur l'Euphrate. Elle avoit fait placer ſon tombeau ſur une des portes de la ville, avec une inſcription qui avertiſſoit ſes ſucceſſeurs de ne toucher, que dans le cas d'une néceſſité indiſpenſable, au tréſor renfermé dans ce tombeau. Le tombeau reſta fermé juſqu'au temps de Darius, fils d'Hyſtaſpes qui, croyant être dans de cas de néceſſité urgente qu'indiquoit l'inſcription, ouvrit le tombeau, & n'y trouva que cette autre inſcription: *Si tu n'étois inſatiable d'argent, & dévoré par une baſſe avarice, tu n'aurois pas violé l'aſyle des morts*.

NIVELLE. (*Voyez* Montmorenci.)

Nivelle. *Voyez* Chaussée. (de la)

Gabriel-Nicolas Nivelle, (*Hiſt. litt. mod.*) prêtre, mort le 7 janvier 1761, a beaucoup écrit contre la conſtitution. Il fut mis en 1750 à la baſtille; il laiſſa un catalogue manuſcrit de tous les ouvrages faits ſur le janſéniſme & la conſtitution juſqu'en 1738. On le conſerve à la bibliotheque du roi, & il a ſervi à la confection du catalogue de cette bibliotheque dans cette partie.

NIZOLIUS, (Marius) (*Hiſt. litt. mod.*) un des reſtaurateurs des lettres au ſeizieme ſiecle. On a de lui: *De veris principiis, & vera ratione philoſophandi, contra pſeudophiloſophos, lib. 4. Theſaurus Ciceronianus, ſeu apparatus linguæ latinæ e ſcriptis Tullii Ciceronis collectus. Obſervationes in Ciceronem*. C'eſt un des écrivains à qui Cicéron à été le mieux connu. *Ille ſe multum profeciſſe ſciat, cui Cicero valde placebit*.

NOAILLES, (*Hiſt. de Fr.*) maiſon illuſtre, & l'une des plus anciennes du Limoſin, tire ſon nom du château de *Noailles*, ſitué entre Brive-la-Gaillarde & Turenne. Des titres conſervés dans différentes abbayes nous montrent cette maiſon déja grande & puiſſante, dès le commencement du onzieme ſiecle. Elle a produit des perſonages de la plus grande diſtinction, & dans l'état & dans l'égliſe.

1°. Hugues, ſeigneur de *Noailles* chevalier, mourut dans la Terre-ſainte, où il avoit ſuivi le roi Saint-Louis.

2°. Hélie II, ſeigneur de *Noailles*, ſervit utilement le roi Charles-Quint contre le prince de Galles, qui, pour l'en punir, ravagea ſes terres du Limoſin.

3°. Louis de *Noailles*, fut fait chevalier à la bataille d'Aignadel en 1505, ſous Louis XII.

4°. Antoine, gouverneur du Bourdelois, amiral des mers de Guyenne, & même, par commiſſion, amiral de France pendant la diſgrace de l'ammiral d'Annebaut, au commencement du regne de Henri II, ſervit avec éclat ſous François Ier, ſur-tout à la bataille de Cériſoles.

5°. Henri, fils du précédent. C'eſt pour lui qu'Henri IV érigea, en 1592, la terre d'Ayen en Comté; il le fit auſſi, en 1604, chevalier du Saint-Eſprit.

6°. Henri, comte d'Ayen, petit-fils du précédent, tué à la bataille de Rocroy en 1643,

après s'être distingué à celle d'Avein en 1635.

7°. Charles, frere de Henri, mort en 1632, de blessures reçues au siége de Maëstricht.

8°. Anne, frere des précédens, lieutenant-général des armées du roi; c'est pour lui que Louis XIV érigea, en 1663, le comté d'Ayen en duché-pairie.

9°. Annes Jules, maréchal duc de *Noailles*; c'est le premier de quatre maréchaux de France consécutifs, dont deux le furent en 1788, par une distinction, dont il ne paroît pas qu'il y ait eu d'exemple depuis les maréchaux de Lautrec & de Foix sous François Ier, ces deux maréchaux de Fance sont freres.

Il y a aussi deux compagnies des gardes-du-corps dans la maison de *Noailles*.

Anne-Jules commanda en Roussillon & en Catalogne dans la guerre de 1688, prit Campredon le 23 mai 1689, la Seu d'Urgel le 11 juillet 1691; fut fait maréchal de France à la promotion du 27 mars 1693; prit Roses le 9 juin suivant; gâgna, le 27 mai 1694, la bataille du Ter; prit Palamos d'assaut le 7 juin; prit Gironne le 25 du même mois, & Ostalric le 20 juillet, enfin Castel Follit le 8 septembre. Il mourut à Versailles le 2 octobre 1708. Le pere de la Rue a fait son oraison funebre.

10°. Adrien-Maurice, maréchal-duc de *Noailles*, fils du précédent, fut général & homme d'état. Il seconda les succès de son pere dans le Roussillon & dans la Catalogne. Il y commanda lui-même en 1707, prit Puicerda & soumit la Cerdagne; en 1709, il gâgna deux combats; en 1710, il sauva le Languedoc, où les ennemis avoient fait une descente, en 1711, il prit Gironne: „ Il fallut, dit M. le président Hénault, „ toute la constance de ce général pour „ en venir à bout; il avoit ouvert la tranchée „ devant le fort Rouge dès le 27 décembre „ 1710; son armée fut comme assiégée par les „ débordemens, mais enfin il prit la ville basse „ d'assaut le 23 janvier 1711, & la ville haute „ se rendit par capitulation le 25. „ La grandesse, en fut le prix. Il fut fait maréchal de France en 1734, ministre d'état en 1743, il avoit été chef de divers conseils pendant la régence. On sait quelles combinaisons savantes, quels heureux préparatifs alloient mettre entre ses mains, en 1743, le roi d'Angleterre en persone, & le duc de Cumberland avec toute leur armée, sans l'imprudente impétuosité qui déconcerta des mesures si sages & perdit tout à Ettinghen, comme autrefois à Crécy, à Poitiers, à Azincourt, à Pavie, &c.

Le maréchal de *Noailles* étoit, en 1745, à la bataille de Fontenoy avec le maréchal de Saxe.

Ses deux fils, maréchaux de France, sont aussi célebres dans le poëme de Fontenoy. Le maréchal de Saxe, au milieu de ses victoires, appeloit toujours le maréchal de *Noailles son maître*.

C'est ce maréchal de *Noailles*, Adrien-Maurice, qui avoit épousé, en 1698, l'héritiere d'Aubigné, niece de madame de Maintenon. *Voyez* à l'article ARPAJON l'alliance qu'a faite son second fils. L'aîné a épousé Catherine-Françoise-Charlotte de Cossé-Brissac. Les enfans des deux maréchaux de France soutienent avec éclat la gloire de leur nom.

11°. Le cardinal de *Noailles*, archevêque de Paris, dont la mémoire est toujours si chérie & si révérée dans l'église, étoit fils du premier duc de *Noailles* Anne, (article 8) & frere du premier maréchal Annes-Jules. (article 9) Il avoit été fait évêque de Cahors en 1679; de Châlons sur-Marne en 1680; archevêque de Paris en 1695; chef du conseil de conscience en 1715. Il mourut le 4 mai 1729.

12°. Gaston-Jean-Baptiste-Louis de *Noailles*, frere du cardinal, lui succéda, en 1695, dans l'évêché de Châlons.

13°. Long temps avant eux, François de *Noailles*, évêque de Dax, né le 2 juillet 1519, mort le 19 septembre 1585, fils de leur quatrieme aïeul, & ambassadeur du roi en Angleterre, à Rome, à Venise, à Constantinople, fut un des plus habiles négociateurs de son temps; nous avons la relation de son ambassade & de celle d'Antoine de *Noailles*, son frere, en Angleterre, sous le regne de Henri II, avec la correspondance & les pieces justificatives, rédigée par M. l'abbé de Vertot, & qui n'a paru qu'après la mort de celui-ci.

14°. Gilles de *Noailles*, frere d'Antoine & de François, fut aussi évêque de Dax après celui-ci, & fut célebre, comme ses freres, par ses ambassades & ses négociations en Angleterre, en Écosse, en Pologne, à Constantinople. Mort en 1600.

NOBLE (EUSTACHE LE) (*Hist. lit. mod.*) Cet homme déshonora les lettres & la magistrature; il étoit procureur-général du parlement de Metz. Convaincu de faux, il fut condamné par le châtelet à faire amende honorable & à être banni pour neuf ans, & la sentence fut confirmée par un arrêt du 24 mars 1608. Le *Noble* passa une partie de sa vie au châtelet & à la conciergerie; il fit connoissance dans cette derniere prison avec une femme, nommée Gabrielle Perreau, connue sous le nom de *la belle épiciere*: elle étoit enfermée pour mauvaise conduite, à la requisition de son mari. Le *Noble* vécut avec elle dans un commerce intime, d'où naquirent trois fils adultérins, dont le *Noble* fut chargé par un autre arrêt du mois de mai de la même année 1698. Mal-gré l'arrêt de banissement, il obtint la permission de revenir à Paris. Il continua d'y vivre dans la crapule, & y mourut, dans la misere, en 1711. Croiroit-on qu'un pareil homme eût l'impudence de faire, pour être mis au bas

de ſon portrait, quatre vers, où il ne parle que de la nobleſſe, de ſa naiſſance, de ſon nom, de ſon eſprit, & même de ſa vertu ? ou plutôt rien de plus croyable, c'eſt le déshoneur même qui donne cette impudence, & ce n'eſt qu'un vice de plus. Voici les quatre vers:

Nobilitas ſi clara dedit nomenque genuſque,
Clarior ingenio, nobiliorque micat:
Invida fortunæ ſic ſpernes tela malignæ:
Per ſcopulos virtus ſæpius aſtra petit.

Le *Noble* fut enterré par charité à Saint-Séverin; mais ſes imprimeurs avoient gâgné plus de cent mille écus ſur ſes ouvrages, qui furent beaucoup lus dans leur naiſſance, & qu'on liſoit encore dans la province, il y a quarante ans. Quelques-uns même ont conſervé une ſorte de réputation qui ne va pourtant pas juſqu'à engager à les lire. Tels ſont les *contes & fables* de le *Noble*; un ouvrage d'un genre bien différent, intitulé: *Le bouclier de la France, ou les ſentimens de Gerſon & des canoniſtes, touchant les différens des papes & des rois de France*, ouvrage plus connu encore ſous le titre *d'eſprit de Gerſon; l'hiſtoire ſecrete de la conjuration des Pazzi contre les Médicis, l'école du monde*, ouvrage moral, car la théorie de la morale eſt à l'uſage même de ceux qui s'en éloignent le plus dans la pratique; la traduction des *voyages de Gemelli Carreri*, &c. Nous ne parlons pas d'une multitude d'autres ouvrages moins connus.

Un autre le *Noble*, (pierre) ſubſtitut du procureur général du parlement de Rouen, mort en 1720, a donné un *recueil de plaidoyers*.

NODOT. (*Hiſt. litt. mod.*) Cet homme n'eſt connu que par ce qu'il a prétendu avoir trouvé à Belgrade en 1688, & qu'il a publié à Paris en 1694 des *fragmens de Pétrone*, ſur l'authenticité deſquels les ſavans ſont partagés.

NOÉ, (*Hiſt. ſacr.*) fils de Lamech, & pere de Sem, de Cham & de Japhet. Son hiſtoire & celle de l'arche qui conſerva le genre humain, ſont raportées dans la Geneſe, chap. 5. 6, 7, 8, 9.

NOEL, (Étienne) (*Hiſt. litt. mod.*) jéſuite; ami de Deſcartes, & qui a écrit contre Paſcal en faveur du plein contre le vide. On a de lui: *Aphoriſmi phyſici, ſeu phyſicæ peripateticæ principia breviter & dilucide propoſita, & ſol flamma, ſeu tractatus de ſole ut flamma eſt ejuſque pabulo*. Deſcartes, encore vivant, y eſt cité avec honeur, ce qui annonce dans l'auteur un eſprit d'équité alors peu commun. Mort vers l'an 1660.

NOEMA, (*Hiſt. ſacr.*) fille de Lamech & de Sella ſa ſeconde femme. (Geneſe, chapitre 4.) Elle paſſe pour avoir inventé l'art de filer & de faire de la toile; mais quand l'écriture n'en dit rien, ſur quoi eſt fondée cette opinion?

NOEMI. (*Hiſt. ſacr.*) Son hiſtoire, celle d'Orpha & de Ruth, de Booz, ſont raportées au livre de Ruth.

NOET, NOETIUS, (*Hiſt. eccl.*) héréſiarque du troiſieme ſiecle, maître de Sabellius, & inventeur de l'héréſie qui fut appelée *ſabellianiſme* du nom de celui-ci, & dont le propre étoit de ſupprimer toute diſtinction de perſones dans la Trinité. Ses ſectateurs s'appeloient d'abord Noétiens, mais Sabellius l'emporta dans la ſuite pour le triſte honeur de donner ſon nom à la ſecte.

NOGARET. (*Hiſt. de Fr.*) *Voyez* Valette, (Nogaret de la)

NOGAROLA, (Isotta) (*Hiſt. mod.*) fille ſavante de Vérone au quinzieme ſiecle. Le cardinal Beſſarion fit le voyage de Rome exprès pour la voir. Elle examina qui d'Adam ou d'Eve avoit péché le plus griévement en mangeant du fruit défendu, elle prit le parti d'Eve; Louis Foſcarini celui d'Adam. Génevieve & Laure *Nogarola*, ſœurs d'Iſotta, étoient auſſi des femmes ſavantes, auſſi bien qu'une Antonia & une Angélique de la même famille. En général, cette famille de Nogarole, ou *Nogarola*, a produit beaucoup de ſavans, hommes & femmes; on vient de voir les femmes. Le plus célebre des hommes eſt Louis *Nogarola*, ſavant médecin, & littérateur très-verſé dans la langue greque. Mort en 1559 à Vérone, patrie de tous les Nogaroles.

NOIR (jean le) (*Hiſt. Eccl.*) Chânoine & théologal de Sées. Il prêcha à Paris, & en provence avec réputation. Il eût pu jouir tranquillement de ſa gloire; mais ſon zele inconſidéré le brouilla avec ſon évêque, & le porta juſqu'à accuſer juridiquement ce prelat de favoriſer les erreurs, ſur la religion & acompagna ſa requête d'une denonciation de pluſieurs propoſitions qu'il croyoit hérétiques; & publia à ce ſujet des écrits, où il franchiſſoit toutes les bornes de la modération, non ſeulement à l'égard de ſon évêque, mais encore de ſon Métropolitain. On nomma des commiſſaires pour le juger, & ſur la repréſentation de ſes libelles, il fut condamné le 24 Avril 1684 à faire amende-honorable devant l'Égliſe métropolitaine de Paris, & aux galeres à perpétuité. Cependant la peine des galeres ayant été commuée, il fut conduit à Sant-Malo, puis dans les priſons de Breſt & enfin dans celles de Nantes où il mourut en 1692. On a de lui pluſieurs ouvrages, écrits d'un ſtyle vif & ſingulier, mais remplis d'injures & d'emportement.)

NOLASQUE. (Pierre) (*Hiſt. eccl.*) Saint Pierre *Nolaſque* gentilhomme languedocien, né au diocèſe de Saint-Papoul, vers l'an 1189, fut, avec Raymond de Pennafort, (dominicain, confeſſeur de Jacques, roi d'Arragon, de Valence, de Murcie, &c. dit le victorieux) le fondateur de la confrairie de la miſéricorde, connue ſous

le nom de l'ordre de la Merci, pour la rédemption des captifs, c'eſt-à-dire, des chrétiens eſclaves chez les Barbareſques. Cette ſociété reſpectable fut formée le 10 août 1223. Elle fut approuvée, en 1230, par Grégoire IX: Clément V, en 1308, y fit quelques légers changemens. Saint Pierre *Nolaſque* mourut la nuit de noël 1256 ou 1258.

NOLDIUS, (Christian) (*Hiſt. Litt. mod.*) né en Scanie en 1626, recteur du collége de Landſcroon en 1650, miniſtre & profeſſeur de théologie à Copenhague en 1664, y mourut en 1683. On a de lui: *Concordantiæ particularum hebræo-chaldaïcarum; hiſtoria idumea, ſeu de vita & geſtis herodum diatribe; ſacrarum hiſtoriarum & antiquitatum ſynopſis*, une édition de l'hiſtorien Joſephe.

NOLIN, (*Hiſt. litt. mod.*) Denis & Jean-Baptiſte; le premier étoit un avocat au parlement de Paris, qui quita le bâreau pour ſe livrer à l'érudition hébraïque: il a beaucoup écrit ſur la bible, & ſur les antiquités des Chaldéens & des Égyptiens. Mort en 1710. Le ſecond a été un géographe célebre. Mort le premier juillet 1762.

NOLLET, (Jean-Antoine) (*Hiſt. litt. mod.*) de l'académie des ſciences de Paris, de la ſociété royale de Londres, de l'inſtitut de Bologne, de l'académie de ſciences d'Erfort, &c. profeſſeur royal de phyſique expérimentale au collége de Navarre, ſavant utile aux progrès de la phyſique, ſur-tout dans ce qui concerne l'électricité, a beaucoup écrit ſur cette ſcience, & on peut dire qu'il a régné long-temps ſur elle, juſqu'à ce qu'à la fin des découvertes nouveles que ſes travaux avoient peut-être préparées, & qu'il eut le malheur de combatre, ſemblerent lui enlever en quelque ſorte cet empire de l'électricité. On a de lui, indépendament de ſes écrits ſur les phénomenes électriques, des *leçons de phyſique expérimentale*, & un traité de *l'art des experiences*. Il étoit eccléſiaſtique, licencié en théologie, & s'étoit livré à la ſcholaſtique. Il avoit auſſi prêché; mais c'étoit la phyſique qui l'appeloit, & qui devoit faire ſa réputation: c'eſt lui qui, par ſes cours de phyſique, a fait naître l'idée de tant de cours qui ſe font aujourd'hui dans tous les genres. Il voyagea beaucoup relativement à la phyſique, & par-tout il fut reçu comme le repréſentant & le député des phyſiciens de l'Europe. Il avoit donné des leçons de phyſique expérimentale à M. le dauphin, pere du roi Louis XVI, qui l'honora toujours de ſes bontés. Un jour étant venu à Paris pour une cérémonie, il fit avertir l'abbé *Nollet* qu'il dînoit aux Tuileries; l'abbé *Nollet* s'étant rendu pour y faire ſa cour, M. le dauphin lui dit: *Binet eſt plus heureux que moi, il a été chez vous*. Ce prince, deſirant être utile à ſa fortune, lui conſeilla d'aller préſenter ſes ouvrages à un homme en place, auquel il croyoit, avec raiſon, tout le crédit qu'il ne ſe flatoit pas d'avoir lui-même. L'abbé *Nollet* alla chez cet homme pour obéir aux ordres du prince; il trouva en lui un protecteur froid, qui, ayant jeté un regard diſtrait ſur ſes ouvrages, lui dit: *Je ne lis guere ces ſortes de livres. Monſieur*, répondit l'abbé *Nollet*, *je vais les laiſſer dans votre antichambre; il s'y trouvera peut-être des gens d'eſprit qui les liront*. L'abbé *Nollet* mourut à Paris, le 25 avril 1770.

NOM, (*Hiſt. génér.*) appelation diſtinctive d'une race, d'une famille, & des individus de l'un & de l'autre ſexe dans chaque famille.

On diſtingue en général deux ſortes de *noms* parmi nous, le *nom propre*, & le *nom de famille*. Le *nom* propre, ou le *nom* de baptême, eſt celui que l'on met devant le *ſurnom* ou le *nom* de famille: comme *Jean*, *Pierre*, *Louis*, pour les hommes: *Suſanne*, *Thereſe*, *Eliſabeth*, pour les femmes.

Le *nom* de famille eſt le *nom* qui apartient à toute la race, à toute la famille, qui ſe continue de pere en fils, & paſſe à toutes les branches; tel eſt le *nom* de Bourbon. Il répond au patronymique des Grecs; par exemple les deſcendans d'Éaque ſe nommoient *Éacides*. Les Romains appeloient ces *noms* généraux, qui ſe donnent à toute la race, *gentilitia*.

Nous n'avons que des connoiſſances incertaines ſur l'origine des *noms* & des *ſurnoms*; & l'ouvrage de M. Gilles-André de la Roque, imprimé à Paris en 1681, *in*-12, n'a point débrouillé ce chaos par des exemples préçis tirés de l'hiſtoire. Son livre eſt d'ailleurs d'une ſéchereſſe ennuyeuſe.

Dans les titres, au deſſus de l'an 1000, on ne trouve guere les perſones déſignées autrement que par leur *nom* propre ou de baptême; c'eſt de là peut-être que les prélats ont retenu l'uſage de ne ſigner que leur nom propre avec celui de leur évêché, parce que, durant les ſiecles précédens, on ne voyoit point d'autres ſouſcriptions dans le conciles. Le commun peuple d'Angleterre n'avoit point de *nom* de famille ou de *ſurnom* avant le regne d'Édouard II de la race ſaxone, qui monta ſur le trône en 975. Pluſieurs familles n'en ont point encore dans le Holſtein & dans quelques autres pays, où l'on n'eſt diſtingué que par le *nom* de baptême & par celui de ſon pere: Jacques, fils de Jean; Pierre, fils de Paul.

On croit que les *ſurnoms* ou *noms* de famille ont commencé de n'être en uſage en France que vers l'an 987, ſur la fin de la lignée des Carlovingiens, où les nobles de France prirent des *ſurnoms* de leurs principaux fiefs, ou bien impoſerent leurs *noms* à leurs fiefs, & même avec un uſage fort confus. Les bourgeois & les ſerfs qui n'étoient pas capables de fief, prirent leurs *ſurnoms* du miniſtere auquel ils étoient employés, des lieux, des métairies qu'ils

qu'ils habitoient, des métiers qu'ils exerçoient, &c.

Matthieu, hiſtoriographe, prétend que les plus grandes familles ont oublié leurs premiers *noms* & *ſurnoms*, pour continuer ceux de leur partage, apanages & ſucceſſions, c'eſt-à-dire, que leurs *noms* n'ont pas été d'abord héréditaires. M. le Laboureur, parlant du temps que les *noms* & les armes commencerent à être héréditaires, prétend qu'il y en a peu qui puiſſent prouver leur deſcendance au delà de cinq cents ans, parce que les *noms* & les armes étoient ſeulement atachés aux fiefs qu'on habitoit. Ainſi, Robert de Beaumont, fils de Roger, ſire de Beaumont, & d'Adeline de Meulan, prit le *nom* & les armes de Meulan, & quita le *ſurnom* de Beaumont. On remarque même que les fils de France, en ſe mariant avec des héritieres qui avoient des terres d'un grand état, en prenoient les *noms* & les armes, comme Pierre de France, en épouſant Iſabelle de Courtenay.

Mézerai prétend que ce fut ſur la fin du regne de Philippe II, dit Auguſte, que les familles commencerent à avoir des *noms* fixes & héréditaires; & que les ſeigneurs & gentils-hommes les prenoient le plus ſouvent des terres qu'ils poſſédoient. Quant à l'origine des *ſurnoms* de la roture, le même hiſtorien la tire de la couleur, des qualités ou des défauts, de la profeſſion, du métier, de la province, du lieu de la naiſſance, & d'autres cauſes ſemblables & arbitraires, impoſſibles à découvrir.

On s'eſt encore ſervi de ſobriquets pour faire des diſtinctions dans les familles. Les ſouverains mêmes n'en ont pas été exceptés, comme Pépin dit le Bref, Charles le Simple, Hugues Capet, & autres. Mais il faut remarquer que ces ſobriquets ſe prenoient indifféremment des qualités bonnes ou mauvaiſes de l'eſprit & du corps.

Perſone n'ignore que les papes changent de *nom* lors de leur pontificat; mais ce changement de *nom* paroît un peu plus ancien que l'élection de Sergius IV, l'an 1009: car Jean XVII s'appeloit *Sicco* avant ſon élévation au pontificat; & Jean XVIII ſon ſucceſſeur, en l'an 1003, ſe nommoit *Faſanus*.

Les grands d'Eſpagne multiplient leurs *noms*, tant par adoption, qu'en conſidération de leurs alliances avec des riches héritieres. Les François multiplient auſſi leurs *noms*, mais par pure vanité, ou bien ils les changent par le même principe. Certaines gens, dit la Bruyere, portent trois *noms* de peur d'en manquer; d'autres ont un ſeul *nom* diſſyllabe qu'ils anobliſſent par des particules, dès que leur fortune devient meilleure. Celui-ci, par la ſuppreſſion d'une ſyllabe, fait de ſon *nom* obſcur un *nom* illuſtre; celui-là, par le changement d'un lettre en une autre, ſe traveſtit, & de Syrus devient Cyrus. Pluſieurs ſupprimen leurs *noms* qu'ils pouroient conſerver ſans honte, pour en adopter de plus beaux où ils n'ont qu'à perdre, par la comparaiſon que l'on fait toujours d'eux qui les portent avec les grands hommes qui les ont portés. Il s'en trouve enfin qui, nés à l'ombre des clochers de Paris, veulent être flamands ou italiens, comme ſi la roture n'étoit pas de tout pays; ils alongent leurs *noms* françois d'une terminaiſon étrangere, & croient que venir de bon lieu c'eſt venir de loin.

NON-CONFORMISTES, ſ. m. (*Hiſt. mod.*) nom d'une ſecte, ou plutôt de pluſieurs ſectes en Angleterre. Autrefois ce nom étoit reſtreint aux puritains ou calviniſtes rigides; aujourd'hui il s'étend à tous ceux qui ne ſont pas du ſentiment de l'égliſe anglicane dominante, excepté les catholiques romains.

On dit que ce mot a pris ſon origine dans une déclaration du roi Charles I, qui ordona que toutes les égliſes d'Angleterre & d'Écoſſe obſervaſſent les mêmes cérémonies & la même diſcipline; & c'eſt l'acquieſcement ou l'oppoſition à cette ordonance qui a fait donner aux uns le nom de *conformiſtes*, & aux autres celui de *non-conformiſtes*.

NONIUS-MARCELLUS, (*Hiſt. litt. anc.*) grammairien & philoſophe péripatéticien, auteur d'un traité. *De proprietate ſermonum*, dont Joſias Mercier a donné en 1615 une bonne édition avec de ſavantes notes. On trouve dans *Nonius Marcellus* des fragmens d'anciens auteurs qu'on ne trouve que là.

Nonius eſt auſſi le nom d'un ſénateur romain, qui aima mieux paſſer ſa vie dans l'exil, que de vendre ou de donner à Marc-Antoine une opale d'un grand prix que ce triumvir vouloit avoir.

NONNIUS. (On connoît deux ſavans de ce nom.)

1°. Pierre, dont le nom en eſpagnol eſt Nunnez, médecin & mathématicien portugais, précepteur de l'infant don Henri, fils d'Emmanuel le Grand, & qui fut dans la ſuite le cardinal Henri, roi de Portugal, après la mort de don Sébaſtien, ſon petit neveu, tué, ou qui diſparut du moins à la bataille d'Alcazar, contre les maures, en 1578. On a de ce *Nonnius* un traité, *De arte navigandi*; un autre, *De crepuſculis*; des œuvres mathématiques. Il mourut en 1577, & ne vit point ſon éleve, le cardinal Henri, ſur le trône.

2°. Louis, médecin d'Anvers au dix-ſeptieme ſiecle auteur d'un traité intitulé: *Dieteticon ſive de re cibaria*; d'un autre traité. *De piſcium eſu*; d'une deſcription de l'Eſpagne, intitulée: *Hiſpania ſive populorum, urbium accuratior deſcriptio*, & d'autres ouvrages ſavans & utiles.

NONNUS, (*Hiſt. litt. anc.*) poëte grec du cinquieme ſiecle, étoit né en Égypte. On a de lui un poëme intitulé: *Dionyſiaca*, *&c.*

NOODT, (Gérard) (*Hiſt. litt. mod.*) ſavant

hollandois, professeur en droit dans plusieurs villes de Hollande. On a de lui d'excellens Traités sur des matieres de Jurisprudence, dont il donna un recueil à Leyde en 1724. Mort en 1725, à 78 ans.

NORADIN, (*Hist. mod.*) soudan d'Alep au douzieme siecle, devint, par sa valeur & ses conquêtes, un des plus puissans princes de l'Asie. Ce fut lui qui, par la reprise d'Édesse & par les avantages qu'il remporta sur les chrétiens, auxquels il paroissoit prêt d'enlever toutes leurs conquêtes, donna lieu à la seconde croisade, prêchée par saint Bernard, entreprise par Louis le Jeune, & dans laquelle *Noradin* se rendit très-redoutable aux croisés. Il mourut en 1174.

NORBERG *ou* NORDBERG, (*Hist. litt. mod.*) chapelain du fameux roi de Suede Charles XII. Il avoit suivi ce roi dans toutes ses campagnes, & avoit écrit son histoire, ou du moins il croyoit l'avoir écrite, parce qu'il en avoit entassé tous les actes, sans prendre la peine de les fondre dans son récit, qu'on ne lit pas.

NORBERT, (*Saint*) (*Hist. ecc.*) fondateur de l'ordre de Prémontré en 1120. Cet ordre fut confirmé en 1126, par le pape Honorius II. Saint *Norbert* fut fait archevêque de Magdebourg; il étoit parent de l'empereur Henri V, & avoit vécu à sa cour qu'il avoit quitée pour se sanctifier dans la retraite. Saint *Norbert* mourut en 1134. Le pape Grégoire XIII le canonisa en 1584. Dom Hugo a écrit son histoire & celle de l'ordre de Prémontré.

Norbert (*le pere*) capucin, dont le vrai nom étoit, dit-on, Pierre Parisot, fut curé de Pondichery: il est principalement connu, par ses contestations avec les Jésuites au sujet des rits malabars, par ses mémoires historiques sur les missions des Indes, &c.

Le pere *Norbert* étoit né à Bar-le-Duc en 1697. Depuis sa rupture avec les jésuites, il erra dans presque toutes les contrées de l'Europe. (Le Pape lui permit en 1759 de porter l'habit de prêtre séculier. Il se retira dans une chambre d'un village de Lorraine, où il finit sa vie errante en 1770.)

NORDEN, (Frédéric-Louis) (*Hist. litt. mod.*) voyageur célebre, mort en 1742. Ses mémoires sont estimés. Ils sont très-instructifs sur ce qui concerne les antiquités de l'Égypte. On y voit les desseins des monumens qui subsistent dans la Thébaïde. Ces desseins ont été pris sur les lieux par l'auteur.

NORÈS, (Jason de) *Hist. litt. mod.*) né à Nicosie dans l'île de Chypre, dépouillé par les Turcs en 1570, se consola de la perte de ses biens par la culture des lettres; il écrivit contre le *pastor fido* du Guarini, qui lui répondit d'un ton qui n'a rien de la douceur du *pastor fido*. *Norès* a d'ailleurs beaucoup écrit sur la rhétorique, la poétique, & la politique même, d'après Aristote, Horace & Cicéron. Mort en 1590. Il enseignoit la philosophie morale à Padoue, & étoit fort ataché aux Vénitiens, ses souverains, dont il donne le gouvernement pour le modele d'une république parfaite, dans son *Traité de la république*.

NORTFOLCK, (*V.* Hovard.) (*Hist. d'Ang.*) Il y a plusieurs ducs de *Nortfolck* de la maison Hovard, malheureux & célebres dans l'histoire d'Angleterre. Catherine Hovard, cinquieme femme de Henri VIII, étoit niece d'un de ces ducs de *Nortfolck*. Henri VIII, après l'avoir beaucoup aimée, lui fit trancher la tête, & persécuta ses parens; il fit aussi trancher la tête au comte de Surrey, cousin de cette infortunée, & fils du duc de *Nortfolck*; il signa l'arrêt de mort du duc; mais la mort du tyran sauva la vie au duc de *Nortfolck*. Leur crime étoit d'avoir, conformément à un ancien usage autorisé par le héraut d'armes, porté les armes d'Angleterre mêlées avec les leurs, parce qu'ils avoient des alliances avec la maison royale. On voulut regarder cette petite vanité héraldique comme la marque d'une prétention secrete à la courone. Le pere & le fils avoient tous deux très-bien servi l'état; mais tous deux étoient atachés au saint-siége, & détestoient les violences de Henri VIII, dont ils rejetoient la suprématie.

Un autre Hovard, (Thomas) oncle de Catherine, emprisoné par Henri VIII, pour des raisons à peu près pareilles, fut trouvé mort dans sa prison le premier novembre 1537, non sans soupçon de poison.

Du temps de la reine Élisabeth, le duc de *Nortfolck*, de la même maison Hovard, fils du duc de Surrey, décapité, étoit le plus grand seigneur, l'homme le plus puissant, le plus populaire, le plus aimable de toute l'Angleterre; il avoit toujours montré beaucoup de zele pour ce qu'on appeloit la succession d'Écosse, c'est-à-dire, pour que la maison Stuart fût déclarée héritiere du trône d'Angleterre: ce zele fut encore échaufé par les malheurs de Marie. Chef de la commission angloise, chargée de juger, ou plutôt de ne juger pas la reine d'Écosse, il fut à portée de connoître l'innocence de cette princesse; sa probité s'indigna des injustices qu'elle éprouvoit. La compassion lui suggéra, même à l'égard de sa souveraine, une infidélité, qu'un tel motif peut au moins excuser. Il ne laissa point ignorer à Marie, que l'intention d'Élisabeth étoit de ne rien prononcer sur son afaire, mais de la laisser dans l'état d'une accusation non jugée, & cependant de publier qu'elle avoit entre les mains la preuve de son crime, & que, par pitié, par égard pour une reine sa parente, elle avoit voulu lui épargner un arrêt flétrissant. *Nortfolck*, pour rétablir Marie sur son trône, tenta de la réconcilier avec son frere naturel & son persécuteur Murray; il crut avoir gâgné la confiance de Murray, parce que Mur-

ray avoit ſurpris la ſiene. Il ne lui cacha point qu'il avoit formé le deſſein d'épouſer la reine d'Écoſſe, & de marier au prince Jacques, ſon fils Marie, ſa fille unique. Murray applaudit à ce projet, & paſſa en Écoſſe pour diſpoſer, diſoit-il, les états à l'adopter. Il envoya d'Écoſſe un exprès annoncer au duc de *Nortfolck* & à Marie, que la propoſition avoit été très-bien reçue en Écoſſe, & que ce mariage ne pouvoit manquer de produire le rétabliſſement de Marie; en même temps ils révéloit à la reine d'Angleterre l'indiſcrétion de *Nortfolck*, le projet du double mariage, & lui envoyoit les lettres du duc. *Nortfolck* fut arrêté, il avoua tout à Éliſabeth avec la plus grande candeur; il l'aſſura qu'il s'étoit toujours propoſé de demander pour ce mariage l'agrément de ſa ſouveraine, quand la négociation auroit encore fait quelques progrès; il promit de n'y plus ſonger que de l'aveu d'Éliſabeth, & il parut être rentré en grâce; mais les courtiſans, qui envioient ſa grandeur & ſa fortune, & les miniſtres, qui redoutoient ſa popularité, acheverent l'ouvrage commencé par Murray.

On l'accuſa d'être entré dans diverſes conſpirations réelles ou chimériques en faveur de Marie, il fut arrêté de nouveau; il avoua, dit-on, qu'il avoit eu connoiſſance de quelques projets ſemblables, mais il ſoutint qu'il ne les avoit ni ſecondés, ni approuvés. On vouloit ôter cet apui à Marie, on affecta de regarder la conduite du duc de *Nortfolck* dans cette afaire, comme une récidive, il fut condamné à perdre la tête, quoiqu'aucun des chefs de haute trahiſon, allégués contre lui dans ſon jugement, n'eût été prouvé. Toute l'Angleterre le pleura; le comte de Shrewsbury, Talbot, fondoit en larmes en prononçant la ſentence; Éliſabeth, qui, toujours inexorable, affectoit toujours de la clémence, fut quatre mois ſans vouloir ſigner le warrant de mort, & ſe fit prier ſous main, par le parlement, de conſentir à l'exécution du duc; elle parut céder mal-gre elle au vœu public, & elle reprocha dans la ſuite au lord Burleigh, Guillaume Cécil, de lui avoir arraché un conſentement qui n'avoit été que trop volontaire. Le duc de *Nortfolck*, jugé le 12 janvier 1572, fut exécuté le 8 mai ſuivant.

Le comte d'Arondel, ſon fils, ne fut guere plus heureux; il mourut en priſon le 10 novembre 1595. Dans l'injuſte procès qu'on fit à la reine d'Écoſſe, Marie Stuard, ſous prétexte de conſpiration contre la reine Éliſabeth, on lut une lettre, dans laquelle il étoit fait mention de ce comte d'Arondel & de ſes freres; à ce nom, qui rapeloit à Marie les malheurs du duc de *Nortfolck*, leur pere, elle fondit en larmes, & s'écria: *Helas! combien cette noble maiſon des Hovards a ſoufert pour moi!*

De la branche des Howard Effingham, étoit ce fameux lord Effingham, (Charles) grand amiral d'Angleterre, qui, ſecondé par le vice-amiral Drake détruiſit, dans pluſieurs combats en 1588, la partie de la fameuſe *flote invincible* de Philippe II, qui n'avoit pas été diſſipée par la tempête. Il fut fait comte de Nottingham en 1597. (*Voyez* à l'article Essex,) comment il fut cauſe de la perte de cet infortuné ſeigneur, ſon ennemi capital.

Guillaume Hovard, pere de Charles, & tige de la branche d'Effingham, étoit auſſi grand amiral d'Angleterre.

Édouard, Hovard, frere de Guillaume, l'avoit auſſi été; il fut tué, en 1513, dans un combat naval contre les François.

Georges-Charles, un autre de leurs freres, fut tué en France dans un combat.

Le duc de *Nortfolck*, (Jean Hovard) leur aïeul, fut tué en Angleterre à la bataille de Boſwort, le 22 août 1485. C'eſt cette bataille qui décida la querelle de Richard III & de Henri VII. Richard y périt.

Voyez à l'article du docteur Arnauld, comment Guillaume Hovard, fils du duc de *Nortfolck* Thomas IV, & tige de la branche des vicomtes de Stafford, eut la tête tranchée à ſoixante-dix ans, le 8 janvier 1681, ſur la dépoſition de quelques fauſſaires dans l'afaire d'une conſpiration qui n'eut jamais lieu.

Les malheurs des Hovards égalent preſque ceux des Stuarts.

NORICIENS, (*Hiſt. anc.*) peuple de l'anciene Germanie, qui occupoit les bords du Danube, & faiſoit partie de Vindéliciens. Leur pays comprenoit l'Autriche, la Styrie, la Carinthie, le Tyrol, la Baviere, & une partie de la Franconie; les Romains nommoient cette partie *Noricum ripenſe*, la Pannonie & la Hongrie s'appeloient *Noricum mediterraneum*.

NORIS, (Henri (*Hiſt. eccl.*), né à Verone en 1631, montra dès ſon enfance beaucoup d'eſprit & d'application à l'étude. Son goût pour les ouvrages de Saint Auguſtin l'engagea à prendre l'habit des Hermites qui portent le nom de ce pere de l'Égliſe. Ses talens le firent choiſir pour profeſſer dans différentes maiſons de ſon ordre. Il s'en aquita avec tant de ſuccès, que le Grand Duc de Toſcane l'appela à Florence en 1674, le prit pour ſon théologien & lui confia la chaire d'Hiſtoire eccléſiaſtique dans l'Univerſité de Piſe. Le premier ouvrage qu'il donna au public, fut ſon *Hiſtoire Pélagienne*, imprimée à Florence en 1673, in-fol. Ce livre fut déféré à l'Inquiſition Romaine, & non ſeulement il n'y fut point condamné, mais même le Pape Clément X, pour venger *Noris* de ſes adverſaires, le nomma qualificateur du Saint-Office. Innocent XII le vengea bien mieux encore en le faiſant Cardinal en 1695. les ennemis de la doctrine de Saint Auguſtin ſont revenus depuis à la charge. Le grand Inquiſiteur d'Eſpagne en 1747, mit à l'index ce livre que les inquiſiteurs

de Rome avoient reſpecté dans le ſiecle précédent. Le grand Pape Benoît XIV écrivit à ce ſujet au grand Inquiſiteur d'Eſpagne en 1748, une lettre pleine de modération & de ſageſſe, dans laquelle il condamne cette cenſure. Le grand Inquiſiteur n'a pas reſpecté la lettre du Pape. Son ſucceſſeur entra dans les vues ſages & pacifiques de Benoît XIV, & anula, en 1758, par un décret ſolemnel, le décret de ſon prédéceſſeur contre le libre du Cardinal *Noris*.

Les œuvres de ce Cardinal ont été recueillies en 5 volumes *in fol.* elles ne roulent pas toutes ſur la théologie; pluſieurs apartienent à l'érudition profane; le Cardinal *Noris* étoit en effet un littérateur eſtimable & eſtimé, & Benoît XIV aimoit & reſpectoit ſa mémoire. La Mort l'enleva à l'Égliſe, & à la république des lettres en 1704, à 73 ans.)

NORMANT, (Alexis) (*Hiſt. mod.*) célebre avocat au parlement de Paris: on a beaucoup vanté ſon éloquence au bâreau, & ſes ſuccès dans le monde. On diſoit de lui, *qu'il devinoit la loi, & qu'il devinoit juſte*; c'étoit lui acorder plus d'eſprit & de ſagacité que d'étude. À des talens brillans il joignoit des ſentimens généreux: on raconte qu'ayant conſeillé à une de ſes clientes de placer une ſomme de vingt mille francs ſur une perſone qui devint inſolvable dans la ſuite, il ſe crut obligé à reſtitution. Il mourut en 1745, à cinquante-huit ans. Il étoit fils d'un procureur au parlement de Paris.

NORTHUMBERLAND, (*Hiſt. d'Anglet.*) c'eſt le nom d'un des royaumes de l'Heptarchie, ainſi nommé, parce que ce pays eſt ſitué au nord de la riviere de Humber. Le *Northumberland* a depuis été un comté & un duché important par ſa ſituation ſur les frontieres de l'Écoſſe. Divers comtes & ducs de *Northumberland*, jouent un grand rôle dans l'hiſtoire. Un comte de *Northumberland*, de la maiſon de Piercy, avoit beaucoup contribué à renverſer du trône Richard II, pour y faire monter le duc de Lancaſtre, Henri IV. Celui-ci, après la mort de Richard, tenoit dans une ſorte de captivité à Vindſor le véritable héritier du trône, le chef de la maiſon de la Marche, Edmond de Mortemer, âgé alors de ſept ans, & un frere puîné de ce jeune ſeigneur: Éliſabeth de Mortemer leur tante avoit épouſé le comte de *Northumberland* qui par elle avoit des droits au trône, ſupérieurs à ceux de Henri IV, puiſqu'elle deſcendoit, ainſi que ſes neveux, du duc de Clarence, ſecond fils d'Edouard III, & que les Lancaſtres ne deſcendoient que du troiſieme. Mal-gré cette ſupériorité de droits, le comte de *Northumberland* avoit conſenti à ſervir Henri IV, & celui-ci l'avoit fait connétable d'Angleterre. En Écoſſe, la maiſon de Douglas, en Angleterre, celle de Piercy, ſembloient, par ſa ſituation même de leurs domaines ſur la frontiere, chargées l'une contre l'autre de la défenſe de la patrie; auſſi étoient-elles preſque toujours en guerre, ſoit pour la cauſe commune, ſoit pour leurs querelles particulieres. Le comte de *Northumberland* fondit ſur le comte de Douglas, qui perdit un œil au combat d'Holmedon, & fut fait priſonier ainſi que le comte de Fiſe, neveu du roi d'Écoſſe. Henri IV, voulant s'aſſurer de l'Écoſſe par de pareils otages, défendit au comte de *Northumberland* de traiter de leur rançon. Le fier *Northumberland* croyoit avoir peu de défenſes à recevoir du roi, & ne s'attendoit pas ſur-tout à recevoir celle-là. Il refuſa formélement de céder au roi ſes priſoniers.

Vers le même temps Édouard Mortemer & le comte de la Marche, ſon neveu, tomberent entre le mains d'un deſcendant des anciens princes de Galles, nommé Glendour ou Glendourdy; le comte de *Northumberland* voulut délivrer le comte de la Marche ſon neveu; le roi, qui redoutoit les droits de ce dernier, voulut qu'il reſtât priſonier de Glendourdy, nouveau ſujet de mécontentement pour le comte de *Northumberland* & pour tous le Piercy. Ils éclaterent; la révolte ſe déclara; *Northumberland* mit le comte de Douglas en liberté, fit alliance avec lui & avec Glendourdy, les Piercy redemanderent le trône pour le comte de la Marche, par un manifeſte auquel Henri n'avoit rien à répondre; il fallut combatre. Le comte de *Northumberland* étant tombé malade dans ces conjonctures, le jeune Piercy ſon fils, ſurnomé *Hot-ſpur*, *chaud éperon*, pour ſon ardeur dans les combats, ſe mit à la tête du parti du comte de la Marche contre Henri IV, lui livra, le 21 juillet 1405, la bataille de Shrewsbury; Piercy fut tué, Douglas fut pris, ainſi que le comte de Worceſter, oncle du jeune Piercy, & frere du comte de *Northumberland*; Worceſter fut dans la ſuite envoyé au ſupplice. Quant au comte de *Northumberland*, quand il vit ſon fils tué, & ſon frere priſonier, il prit le parti de les déſavouer, il prétendit ne s'être armé que pour offrir ſa médiation; Henri feignit de le croire & lui fit grâce, mais ſans lui rendre ni ſa faveur ni ſa confiance. Le comte de *Northumberland*, de ſon côté, n'attendoit qu'une occaſion de reprendre les armes; il s'enfuit en Écoſſe; mais il ne put engager les Écoſſois à faire une incurſion en Angleterre, qu'après qu'ils eurent laiſſé le temps à Henri IV & à ſon fils d'accâbler Glendourdy qui mourut peu de temps après. Le premier combat que *Northumberland*, à la tête des Écoſſois, livra ſur les frontieres d'Angleterre, lui coûta auſſi la vie. (en 1407)

Sous le regne d'Eliſabeth, un autre comte de *Northumberland* de la même maiſon de Piercy, & un comte de Weſtmoreland, entrerent dans les intérêts de Marie Stuart, reine d'Écoſſe, & exciterent quelques ſoulevement dans le nord

de l'Angleterre ; ils furent défaits. *Northumberland* ſe ſauva en Écoſſe, où il tomba entre les mains du régent Murray, frere & ennemi mortel de Marie Stuart ; Weſtmoreland s'enfuit dans les Pays-Bas, puis en France où il mourut. Le comte de *Northumberland*, livré à Eliſabeth par Murray, fut décapité en 1572.

Quant au duc de *Northumberland*, de la maiſon Dudley, beau-pere de Jeanne Gray (*voyez* l'article GRAY (JEANNE) ; nous ajouterons ſeulement ici, pour l'inſtruction de ſes pareils qui s'oublient dans la proſpérité, que cet homme tout puiſſant ſous le petit roi Edouard VI, avoit fait trancher la tête au duc de Sommerſet Seymour, oncle du roi, qu'il ſavoit être innocent ; qu'ayant voulu mettre ſur le trône, mal-gré elle, Jeanne Gray, ſa belle-fille, qui y avoit en effet des droits il eut à ſon tour la tête tranchée ſous le regne de Marie d'Angleterre, mal-gré toutes les baſſeſſes qu'il fit pour ſauver ſa vie, implorant lâchement la pitié des ennemis qu'il avoit accâblés de mépris & d'outrages au temps de ſa faveur : nous ajouterons encore que, dans le moment où on le menoit à la tour, une femme du peuple s'approcha de lui, & lui montrant un mouchoir ſanglant : „ vois-tu ce ſang, lui dit-elle, c'eſt „ du ſang innocent, c'eſt celui de Sommerſet „ qu'a verſé ta fureur ; j'y ai moi-même trem„ pé ce mouchoir, & j'attendois ce jour pour „ te le préſenter.

NOSTRADAMUS, (MICHEL,) (*Hiſt. mod.*) médecin de Montpellier, vivoit à Salon en Provence, & y mourut en 1566 ; il y a ſon tombeau dans l'égliſe des cordeliers. Il étoit né en 1503, à Saint-Remy dans la même province. Il a plus de réputation comme devin, que comme médecin ; & il dut principalement cette réputation de devin au foible de Henri II & de Catherine de Médicis pour les prédictions, & à leur fureur de croire. Ils le firent venir, & non ſeulement ils le crurent, mais ils le comblerent de bienfaits, & l'envoyerent à Blois tirer l'horoſcope des princes leurs fils, alors dans l'enfance. On ignore ce qu'il dit ; mais il faut convenir qu'un pareil horoſcope eût été difficile à déclarer, en ſuppoſant un homme réellement doué du talent de connoître l'avenir.

Il auroit fallu dire à un pere & à une mere à un roi & à une reine que l'aîné de leurs fils, mourroit à dix ſept ans ; qu'on le croiroit empoiſoné, qu'on le diroit même empoiſoné par ſa mere ; que le ſecond mourroit à vingt-quatre ans, qu'on le croiroit auſſi empoiſoné, qu'on le diroit auſſi empoiſoné par ſa mere, qu'il mourroit après s'être ſouillé du ſang de ſes ſujets attirés par lui dans le piege.

Que le troiſieme mourroit aſſaſſiné à trente-huit ans, après avoir fait aſſaſſiner lui-même l'ennemi qui l'avoit chaſſé de ſa capitale, & qui alloit le chaſſer du trône.

Que le quatrieme mourroit à trente ans, de chagrin & de débauche, & qu'il mourroit banqueroutier.

Que de deux filles, l'une mourroit à vingt-trois ans, empoiſonée par un vieux mari jaloux.

L'autre, femme ſcandaleuſe, & répudiée, reine détrônée, n'échaperoit au mépris comme Charles IX, ſon frere, à l'horreur, que par ſon goût pour les lettres.

Si *Noſtradamus* a dit tout cela, il a été un grand devin ; mais on n'a pas même oſé dire qu'il l'ait dit ; & s'il l'avoit dit, il n'auroit pas été ſi bien récompenſé.

Mais voici ce qu'on ſait certainement qu'il a dit ; & voici à côté ce qui ariva.

Le célebre philoſophe Gaſſendi étant à Salon en 1638. Jean-Baptiſte Suffren, juge de cette ville, lui communiqua l'horoſcope d'Antoine Suffren ſon pere tiré par *Noſtradamus*, & même écrit de ſa main.

Suffren portera une barbe fort longue & fort crêpée. Il ſe la fit toujours raſer.

Les dents mal propres & rongées par la rouille. Jamais homme n'eut les dents plus blanches, & il les conſerva telles juſqu'à la mort.

Il ſera fort courbé dans ſa vieilleſſe. Jeune & vieux il fut toujours extrêmement droit.

Dans ſa dix-neuvieme année il recueillera une ſucceſſion étrangere. Il ne recueillit jamais d'autre ſucceſſion que celle de ſon pere, & ce ne fut pas dans ſa dix-neuvieme année.

Ses freres lui dreſſeront des embûches. Il n'eut point de freres. *Il ſera bleſſé dans ſa trente-ſeptieme année par ſes freres utérins*. Il n'eut ni freres utérins, ni freres conſanguins, & ſa mere n'eut qu'un ſeul mari.

Il ſe mariera hors de la Provence. Il ſe maria dans la ville de Salon même.

Dans ſa vingt-cinquieme année, il apprendra la théologie, les ſciences naturelles ; il s'appliquera ſur-tout à la philoſophie occulte, à la Geometrie, à l'arithmétique, à la rhétorique. Il ne s'occupa jamais d'aucune de ces ſciences, il ſe livra tout entier à l'étude de la juriſprudence, ſeule ſcience que *Noſtradamus* avoit paru exclure, au moins par ſon ſilence.

Dans ſa vieilleſſe il aimera la muſique, & jouera des inſtrumens. Jamais ni dans ſa vieilleſſe, ni dans ſa jeuneſſe il ne s'occupa de muſique, jamais il ne joua d'aucun inſtrument.

Dans ſa vieilleſſe encore, il aimera beaucoup la navigation. Jamais il ne fit aucun voyage ſur mer.

Il mourra en 1618. Il mourut en 1597.

C'eſt Gaſſendi lui même qui raporte ces faits dans le premier volume de ſa phyſique.

En voilà plus qu'il n'en faut pour juſtifier ces vers en forme de calembourg que Jodelle fit ſur *Noſtradamus*.

Noſtradamus, *cum falſa damus, nam fallere noſtrum eſt ;*
Et cum falſa damus, nil niſi Noſtradamus.

Noſtradamus étoit d'une famille juive, ce qui ne contribua pas peu encore à acréditer ſes prédictions. Il ſe prétendoit de la tribu d'Iſſachar; & préciſément il eſt dit dans le premier livre des Paralipomenes, chap. XII, vers 32. *De filiis quoque Iſſachar viri eruditi qui noverant ſingula tempora ad præcipiendum quid facere deberet Iſrael, principes ducenti: omnis autem reliqua tribus eorum conſilium ſequebatur* : ce qui ſignifie ſeulement ques ces principaux chefs de la tribu d'Iſſachar connoiſſoient l'hiſtoire de tous les temps paſſés; mais *Noſtradamus* étendoit ces mots, *ſingula tempora*, juſqu'à l'avenir, & il vouloit qu'on regardât ce paſſage des Paralipomenes comme prophétique à ſon égard. Tout cela étoit fait pour réuſſir alors, & peut-être encore aujourd'hui.

On a les *centuries de Noſtradamus*, c'eſt-à-dire, le recueil de ſes prédictions en autant de quatrains rimés, diviſés en centuries.

La premiere édition eſt de Lyon, 1555; elle ne contient que ſept centuries. En 1558, il publia les huitieme, neuvieme & dixieme centuries, qu'il dédia au roi Henri II, & qui réuſſiſſoient d'autant mieux, qu'elles ſont d'une obſcurité impénétrable. La réputation de ces centuries étoit, & a continué d'être telle, qu'aujourd'hui encore, à chaque événement, on publie ce qu'on appele une centurie de *Noſtradamus*, c'eſt-à-dire, une prédiction en quatrain, qu'on aſſure être dans *Noſtradamus*, & que perſone ne vérifie, de peur de ne l'y pas trouver.

Nostradamus avoit un frere, nommé Jean, procureur à Aix, auteur des *vies des anciens poëtes provençaux*.

Il laiſſa deux fils qui ſe ſont auſſi fait connoître:

Céſar, né en 1555, auteur d'une mauvaiſe *hiſtoire & chronique de Provence*, & de mauvaiſes poéſies. Mort en 1629.

Michel, dit le jeune; il crut devoir à ce nom de Michel, joint à celui de *Noſtradamus*, deviner auſſi bien que ſon pere; mais il fut moins heureux, parce que, pour mieux réuſſir, il voulut acomplir lui-même ſes prédictions. Au ſiége du Pouzin en 1574, dans le cours de nos guerres de religion d'Eſpinay, Saintluc lui ayant demandé quelle ſeroit l'iſſue de ce ſiége, il répondit ſans balancer que la ville ſeroit brûlée quelques jours après: Saintluc aperçut *Noſtradamus*, qui croyant n'être pas vu, mettoit lui-même le feu à la ville. C'étoit tricher, & Saintluc n'entendit point raillerie. Plein d'une juſte indignation, il court au faux prophete, le renverſe lui fait paſſer ſon cheval ſur le corps, & le tue. Le fait étoit d'un exemple fâcheux pour ſes prédictions; mais rien n'arrête le torrent de la crédulité. L'art divinatoire parut attaché à la ville de Salon & au nom de Michel qu'avoit porté le grand *Noſtradamus*. À la fin du dix-ſeptieme ſiecle, & preſque à la fin du regne de Louis XIV, un maréchal ferrant, qui n'étoit point de la famille de *Noſtradamus*, mais qui s'appeloit François-Michel, & qui étoit de Salon, crut qu'à ces deux titres, il avoit droit auſſi de deviner. Il alla trouver l'intendant de Provence, annonça qu'un ſpectre lui étoit apparu, & lui avoit ordoné d'aller révéler au roi des choſes importantes & ſecretes. On le fit partir pour la cour au mois d'avril 1697; on lui paya ſon voyage. Perſone ne ſait ce qu'il révéla ou ce qu'il ne révéla point, & il eſt reſté incertain s'il fut admis ou non à parler à Louis XIV; mais il revint ayant obtenu l'exemption de tailles & de toute impoſition, du moins Larrey le raporte ainſi au ſixieme tome de l'hiſtoire de Louis XIV: il eſt très-poſſible, au reſte, que tout ceci ne ſoit qu'une fâble fondée uniquement ſur une exemption de taille acordée à un homme, en faveur de ce qu'il étoit peut-être de la famille de *Noſtradamus*, quoiqu'il ne fût pas du nom même de *Noſtradamus*; & cette grâce prouveroit encore un reſte de reſpect pour la mémoire de ce *Noſtradamus*, dont le nom ne préſente plus aujourd'hui aux gens raiſonables, que l'idée d'un charlataniſme ridicule.

NOSTRE ou NÔTRE. (André le.) (*Hiſt. mod.*) Le *Nôtre* a eu dans ſon temps, & avoit conſervé, même encore juſqu'à nos jours, la gloire d'un homme de génie, d'un créateur en matiere de jardins; que ſes plans ont une grandeur & une majeſté analogues au ſiecle de Louis XIV, & peut être imparfaitement remplacée par tous les agrémens du genre moderne (qui ſont grands cependant). Le premier ouvrage célebre de le *Nôtre* eſt célebre en effet dans l'hiſtoire; c'eſt la décoration des jardins de Vaux-le-Vicomte, château du ſur-intendant Fouquet, qui fut depuis Vaux-le-Villars, & qui eſt actuélement *Praſſin*, maiſon toujours recomandable par ſes ancienes beautés, & par des maîtres illuſtres & puiſſans. Ce fut alors qu'on vit, pour la premiere fois, des portiques, des berceaux, des grotes, des treillages, des labyrinthes, employés à l'embéliſſement des jardins; c'eſt le *Nôtre* qui a décoré ceux de Verſailles, leſquels exiſtoient avant lui; c'eſt lui qui a fait ceux de Trianon, de Clagny, ceux ſur-tout de Chantilly, qu'on accuſoit encore, il n'y a pas vingt ans, d'irrégularité, & que les *irréguliariſtes* intolérans oſent accuſer aujourd'hui d'un reſte de régularité, en ſentant mal-gré eux le charme poétique & romaneſque, la grandeur à la fois riante & majeſtueuſe de ces jardins, les plus beaux, au moins de la France. Ce mélange de régularité impoſante & d'irrégularité piquante, qui ne ſe trouve en même degré que dans ce beau lieu, eſt une choſe bien précieuſe à conſerver, & à laquelle on reviendra vrai-ſemblablement, quand le temps aura réglé & mitigé cet enthouſiaſme

excluſif, par lequel nous ſommes condamnés à paſſer pour ariver au vrai & au raiſonable en tout genre.

L'âme du grand Condé ſemble reſpirer dans ce beau lieu ; on dit en le voyant : *Voilà ce qu'a dû inſpirer au génie de le Nôtre le génie du grand Condé, le déſir de plaire à ce heros, & d'amuſer dans la retraite ſes nobles loiſirs*. On ſent la vérité de ce qu'a dit Boſſuet avec une ſimplicité ſi éloquente: „ Toujours grand dans l'a- „ ction & dans le repos, Condé parut à Chan- „ tilly comme à la tête des troupes. Qu'il em- „ bélît cette magnifique & délicieuſe maiſon, „ ou bien qu'il munît un camp au milieu du „ pays ennemi, & qu'il fortifiât une place; „ qu'il marchât avec une armée parmi les pé- „ rils, & qu'il conduiſît ſes amis dans ces ſu- „ perbes allées au bruit de tant de jets d'eau, „ qui ne ſe taiſoient ni jour ni nuit, c'étoit „ toujours le même homme, & ſa gloire le „ ſuivoit par-tout. „ Celui qui peut voir ces jardins avec indifférence, n'eſt digne d'aimer, & n'aime véritablement ni le genre régulier ni le genre irrégulier.

Les jardins de Saint-Cloud, de Meudon, de Sceaux, le parterre du Tibre & les canaux de Fontainebleau, la terraſſe de Saint-Germain, ſont encore les ouvrages de le *Nôtre*; & on a beau faire, on conſerve mal-gré ſoi du reſpect pour ces beaux lieux, conſacrés par l'admiration du ſiecle de Louis XIV. Nous ne parlons pas d'une multitude de jardins particuliers, deſſinés par le *Nôtre*; on ne voit guere de grands jardins dans le genre régulier à vingt lieues à la ronde autour de Paris, dont les propriétaires ne s'énorgueilliſſent encore de vous dire qu'ils ont été plantés ou deſſinés par le *Nôtre*. Cet homme rare fut pour les jardins d'agrémens, ce que la Quintime étoit, dans le même temps, pour les jardins d'utilité, pour les jardins potagers.

Quant à la perſone de le *Nôtre*, on en raconte des traits de franchiſe & de ſimplicité qui convienent aſſez à un artiſte ſans uſage du monde, mais qui ne ſont pourtant pas aſſez avérés. On prétend qu'il dit un jour au pape Innocent XI, en lui frapant ſur l'épaule: „ Mon révé- „ rend pere, vous vous portez bien, & vous „ enterrerez tout le ſacré collége. „ On prétend qu'il lui arivoit ſouvent d'embraſſer, avec toute la familiarité de l'enthouſiaſme, Innocent XI & Louis XIV. On peut douter de ces embraſſades, aſſez peu vrai-ſemblables en effet. Les traits ſuivans ont plus de vrai-ſemblance.

Le *Nôtre*, plein d'enthouſiaſme pour Louis XIV, embraſſoit avec tranſport tous ceux qu'il entendoit célébrer la gloire de ce roi, comme pour les en remercier.

C'étoit, dit-on, le *Nôtre*, qui avoit produit le célebre Manſard auprès du roi (*Voyez* l'article MANSARD), & qui l'avoit fait employer; le roi, qui ſentoit le mérite de tous les deux, les combloit de diſtinctions. *Il faut avouer*, lui dit le *Nôtre*, avec cet enthouſiaſme de reconoiſſance qui lui étoit propre, *que votre majéſté traite bien ſon maçon & ſon jardinier!*

Un jour, dans les jardins de Marly, Louis XIV ayant voulu qu'il montât comme lui dans une de ces chaiſes couvertes, traînées par des ſuiſſes & que les deux chaiſes fuſſent à côté l'une de l'autre pour qu'il fût à portée de parler à le *Nôtre* ſur les objets qu'il vouloit lui montrer, le *Nôtre* lui dit: *Sire, en vérité, mon bonhomme de pere ouvriroît de grands ieux s'il me voyoit dans un char auprès du plus grand roi de la terre. Ce bon-homme de pere* avoit été comme lui intendant du jardin des Tuileries.

En 1675, le rois donna la croix de Saint Michel & des lettres de nobleſſe à le *Nôtre*; il voulut lui donner des armes: *J'ai les mienes*, répondit le *Nôtre*; *ce ſont trois limaçons couronés d'une pomme de chou*. Il ajouta: *& pourrois-je oublier ma bêche? c'eſt à elle que je dois les bontés dont votre majeſté m'honore*.

Le *Nôtre* étoit né en 1613; il mourut en 1700. Sa vie a été écrite par ſon neveu, nommé *Deſgots*.

NOVAT & NOVATIEN, (*Hiſt eccl.*) chefs de la ſecte des *Novatiens*, au troiſieme ſiecle de l'Égliſe.

NOUCHIRVAN *ou* NOUSCHIRVAN, (*Hiſt. de Perſe*), roi de Perſe, ſujet à la colere, & dont les premiers mouvemens étoient cruels. Il étoit le contraire de l'homme dont Horace a dit:

Poſſet qui ignoſcere ſervis,
Et ſigno læſo non inſanire lagenæ.

Mais la réflexion pouvoit le ramener à la juſtice & à la clémence.

Iraſci celerem tamen ut placabilis eſſet.

Un de ſes pages ayant eu le malheur de renverſer ſur lui un peu de ſauſſe en le ſervant à table, *Nouchirvan* ordone qu'on le faſſe périr ſur le champ; le page qui tenoit encore le plat, le renverſe tout entier ſur le prince.

Une telle ſingularité piqua la curioſité du prince, qui ſuſpendit le ſupplice du page pour ſavoir de lui ce qu'il pouvoit avoir eu dans l'eſprit, en faiſant une choſe ſi contraire à l'uſage & à la raiſon. *Prince*, dit le page, *on n'eût jamais pour ta gloire une attention plus délicate ni plus généreuſe: ce beau titre de juſte qui te diſtingue entre tous les rois, tu allois le perdre en proportionant ſi mal la peine à la faute, j'ai voulu te le conſerver en proportionant moi-même le crime à la peine*. On devine la morale de ce conte. *Nouchirvan* lui fit grâce. Ce prince vivoit au ſixieme ſiecle.

NOUE, (François de la) (*Hiſt. de Fr.*) gentil-homme breton, proteſtant, un des plus habiles capitaines dans les guerres civiles de France, au ſeizieme ſiecle. Ce fut lui qui ſurprit Orléans en 1567. Il commandoit l'arriere garde à la bataille de Jarnac en 1569. Il fut ſurnomé *Bras-de-fer*, & ce ſur-nom ne lui avoit pas été donné par métaphore, comme il l'avoit été, dans des temps plus anciens, à certains héros moitié hiſtoriques, moitié romaneſques, pour exprimer la vigueur de leur bras & la peſanteur de leurs coups; il eût pu le mériter dans ce ſens, mais la choſe étoit réelle chez lui. À l'ataque de Fontenay en Poitou, en 1570, il avoit reçu au bras gauche un coup de feu qui lui avoit caſſé l'os: la gangrêne ſe mit à la plaie; les chirurgiens lui déclarerent que l'amputation devenoit néceſſaire; il avoit d'autant plus de peine à s'y réſoudre, que, même après l'opération, la cure reſtoit encore incertaine. Jeanne d'Albret, reine de Navarre, mere de Henri IV, l'y détermina: „ Vous vous devez, „ lui dit-elle, au ſalut de vos freres, & c'eſt „ pour vous un devoir de tenter tout ce qui „ peut vous conſerver pour eux.„ Elle lui tint elle même le bras pendant l'amputation, & à force de ſoins elle parvint à lui rendre la ſanté; pour comble de bonheur, un artiſte habile lui fit un bras de fer, avec lequel il pouvoit tenir & gouverner la bride de ſon cheval, tandis que le bras droit lui reſtoit pour combatre.

Lorſque, dans la guerre qui ſuivit la Saint-Barthelemy, le duc d'Anjou faiſoit le ſiége de la Rochelle en 1573, Catherine de Médicis, par un rafinement qui étoit toujours dans ſon caractere, imagina de donner le *Noue* aux Rochellois pour le leur ôter plus ſûrement. Libre de tout engagement, la *Noue* eût été ſe renfermer dans la Rochelle; mais la cour ſavoit qu'il étoit eſclave de ſa parole, elle fit avec lui un traité bizâre; elle l'envoya défendre la Rochelle contre l'armée royale, mais ſous la condition qu'il feroit tout ſon poſſible pour engager les Rochellois à ſe rendre, & qu'il les abandoneroit s'il ne pouvoit y réuſſir. La cour avoit ſans doute eſpéré que la *Noue* deviendroit ſuſpect aux proteſtans, & qu'il en ſeroit plus facilement attiré au parti catholique. Quoi qu'il en ſoit, la *Noue*, fidele aux deux emplois dont il étoit chargé, épuiſa toute ſa capacité en faveur de la Rochelle, & toute ſon éloquence en faveur de la cour. Le miniſtre la Place, homme auſſi emporté que la *Noue* étoit modéré, s'indignant de ces propoſitions de paix, accâbla la *Noue* de reproches, d'injures, & s'oublia même juſqu'à lui donner un ſoufflet. La *Noue* toujours tranquille, le fait arrêter & le renvoie à ſa femme, en lui écrivant: *prenez ſoin de la ſanté de votre mari, ſa tête n'eſt pas en bon état.* Enfin, la *Noue* ayant mieux réuſſi à défendre les Rochellois qu'à les perſuader, il les quita conformément à ſon traité: les Rochellois, affligés de ſon départ ſans en être abatus, perſévérerent dans leur réſiſtance en ſuivant le plan de défenſe qu'il leur avoit tracé. Il ſe trouva, en derniere analyſe, que le calcul rafiné de la cour n'étoit pas avantageux, & que la *Noue* avoit plus nui à ces vues ſubtiles par ſes talens militaires & ſes ſavantes diſpoſitions, qu'il ne les avoit ſecondées par ſa négociation. En 1578, ſervant, dans les Pays-Bas, les états-généraux contre l'Eſpagne, il fit priſonier, à la priſe de Ninove, le comte d'Egmont. Il fut fait priſonier lui-même en 1580, & ne recouvra ſa liberté qu'au bout de cinq ans: il en fit uſage pour combatre la Ligue. Les Ligueurs ayant entrepris le ſiége de Senlis en 1589, la *Noue* eſſaya de faire entrer dans la place des munitions & des vivres, mais ni les marchands ne vouloient en fournir ſans argent, ni les traitans avancer de l'argent; la *Noue* engagea ſes terres. Il fut tué au ſiége de Lamballe en 1591, toujours en ſervant Henri IV. Il étoit né en 1531. On a de lui des diſcours politiques & militaires pluſieurs fois imprimés. Amirault, miniſtre proteſtant, a écrit ſa vie.

Odet de la *Noue*, ſon fils, ſervit bien Henri IV, & fut cher à ce bon prince, qui lui dit un mot d'un grand & bon exemple, acompagné d'une action juſte & louable. Des ſergens avoient ſaiſi les effets de la *Noue*; celui-ci s'en plaignit au roi, alléguant qu'il s'agiſſoit d'engagemens pris par ſon pere pour le ſervice du roi (peut-être à ce ſiége de Senlis, dont nous avons parlé,) la *Noue* croyoit ſes plaintes ſi juſtes qu'il ne balança pas à les faire en public. *La Noue*, lui dit le roi, auſſi en public, *il faut payer ſes dettes, je paie les miennes*; il le prit enſuite en particulier, & lui donna ſes pierreries pour les engager aux créanciers. Odet de la *Noue* mourut vers 1618. On a de lui des *poeſies chrétiennes*.

La *Noue* eſt auſſi le nom d'un fameux financier, pilorié & envoyé aux galeres en 1705. Son faſte avoit bleſſé les ieux du public; un palais qu'il avoit bâti étoit devenu dans Paris un grand objet de curioſité. Quelqu'un qui vouloit tout voir, apercevant une porte qu'on n'ouvroit pas, démanda ce que c'étoit, on lui répondit que c'étoit un *eſcalier derobé*; oui, reprit l'autre, *comme tout le reſte*.

Jean-Sauvé de la *Noue*, acteur froid, mais intelligent; poëte énergique, mais quelquefois bourſoufflé. Sa tragédie de *Mahomet II* eut du ſuccès & en méritoit; ſon *Retour de Mars* a auſſi de la réputation; ſa *Coquete corrigée* en a plus encore. Il étoit né à Meaux en 1701; il mourut le 15 Novembre 1761. On a de lui encore *Zeliſca*, comédie-ballet, repréſentée à la cour le 3 mars 1746.

NOURRY,

NOURRY, (Don Nicolas le) (*Hiſt. litt. mod.*) bénédictin de la congrégation de S. Maur, a donné, en ſociété avec don Garet, l'édition de Caſſiodore, avec don Jean du Cheſne, don Julien Bellaiſe, puis avec don Jacques Friches, celle de S. Ambroiſe; ſeul, l'*Apparatus ad bibliothecam patrum*. Il diſpute à Lactance, dans une diſſertation particuliere, le traité de *mortibus perſecutorum*. Les ſavans n'ont point adopté ſon opinion. Né à Dieppe en 1647, mort à Paris en 1724.

NOYER, (Anne-Marguerite Petit, femme de M. du) (*Hiſt. litt. mod.*) femme qui n'appartient à l'hiſtoire que parce qu'elle eſt l'auteur d'un livre intitulé : *Lettres hiſtoriques d'une dame de Paris à une dame de province*. Ces lettres ne ſont pas ſans quelque agrément ; des provinciaux les liſent encore, & ſe croient très-bien inſtruits des anecdotes de Paris & de la cour, ſous le regne de Louis XIV : mais pluſieurs de ces anecdotes ſont ou fauſſes, ou hazardées.

NOYERS, (de) *Miles* (*Hiſt. de Fr.*) maréchal de France ſous Philippe le Bel & ſes ſucceſſeurs, fut auſſi porte-oriflamme & grand-bouteiller ; il portoit l'oriflamme à la bataille du Mont-Caſſel, en 1328, ſous Philippe de Valois; il avoit été un des exécuteurs du teſtament de Louis-Hutin, en 1316. Il mourut fort âgé, en 1350. Il étoit-d'une bonne & ancienne famille de Bourgogne, dans laquelle ce nom de *miles*, en latin, ſoldat ou chevalier, étoit comme héréditaire ; elle tiroit ſon nom de Noyers, de la ville de Noyers en Bourgogne.

Noyers, (des). *Voyez* Sublet.

NUMA-POMPILLIUS. (*Hiſt. Rom.*) Il vivoit ſage & tranquille à la campagne, lorſque les Romains, après la mort de Romulus, vinrent lui offrir leur couronne : un refus modeſte montra d'abord combien il étoit digne de cet honneur ; il l'accepta enfin ſur les remontrances de ſon pere & de ſes concitoyens. Le regne de Romulus avoit été un regne de guerre, c'eſt-à-dire, de brigandage : *Romani*, dit Eutrope, *conſuetudine prœliorum jam latrones ac ſemi-barbari putabantur* : celui de *Numa* fut le regne de la paix, des loix & des mœurs. *Numa* fut le fondateur de Rome pour la religion & la légiſlation : il inſtitua les pontifes ; s'il n'inſtitua point les veſtales, il régla leurs fonctions ; il établit auſſi les féciaux ou hérauts d'armes, & d'autres hérauts pour les cérémonies de la religion ; il bâtit des temples ; il réforma & adoucit les mœurs des Romains ; il leur inſpira l'amour de la paix, de l'ordre, du travail, de la frugalité, de la pauvreté ; il répandit les ſemences de ces grandes vertus qui diſtinguerent Rome dans les temps heureux de la république ; il diſtribua le peuple en différentes claſſes, ſelon les arts & métiers ; il recomanda & encouragea l'agriculture ; il réforma le calendrier ; ou plutôt, il le forma ; car, qu'étoit-ce qu'une année à laquelle il fallut d'abord ajouter deux mois entiers ? il fallut enſuite réformer ſon calendrier ; mais c'étoit beaucoup alors de ſavoir compoſer, comme il le fit, l'année de 365 jours, & mettre en uſage pour le reſte, des intercalations qui, au bout de vingtquatre ans, ramenoient les années à un point juſte.

S'il trompa les hommes en ſuppoſant des entretiens myſtérieux avec la nymphe Egérie, il paroît du moins que ce fut toujours pour leur bien. *Bellum quidem nullum geſſit*, dit Eutrope, qui annonce aſſez par ce *quidem*, qu'il croit que *Numa* peut avoir beſoin d'apologie ſur cet éloignement pour la guerre ; *ſed non minus civitati quam Romulus profuit* : Eutrope croyoit dire beaucoup, & il ne diſoit pas aſſez : *Numa* fut certainement plus utile à Rome que Romulus. Mais cet état de paix étoit, pour les Romains, un état forcé. *Numa* eut pour ſucceſſeur Tullus-Hoſtilius ; *hic bella reparavit*. Virgile, qui n'a que trop & que trop bien chanté la guerre, quoiqu'il l'ait appelée *ſcelerata inſania belli*, ne refuſe pas non plus à *Numa* l'éloge d'avoir été le fondateur de la religion & des loix chez les Romains.

Quis procul ille autem ramis inſignis olivæ
Sacra ferens? noſco crines incanaque menta
Regis romani, primus qui legibus urbem
Fundabit, Curibus parvis & paupere terra
Miſſus in imperium magnum.

Mais on ſent qu'il voit avec plaiſir la patrie arrachée à ce grand calme, & ramenée aux armes & aux triomphes par Tullus-Hoſtillius.

Cui deinde ſubibit
Otia qui rumpet patriæ, reſideſque movebit
Tullus in arma viros, & jam deſueta triumphis
Agmina.

Cicéron a mieux ſenti tout le prix d'un roi tel que *Numa*. On avoit cru, ſans fondement, que ce roi philoſophe avoit été diſciple de Pythagore ; mais Pythagore n'a paru dans l'Italie que plus de cent cinquante ans après *Numa*, qui n'a dû qu'à lui-même toutes ſes idées religieuſes, politiques & philoſophiques, ce qui le rend encore plus admirable aux yeux de Cicéron.

Quo etiam major vir habendus eſt Numa, cum illam ſapientiam conſtituendæ civitatis duobus prope ſæculis ante cognovit quam eam Græci natam eſſe ſenſerunt.

Le regne de *Numa* fut de quarante-trois ans, & il étoit dans ſa quarantieme année lorſqu'il parvint à la courone. Ses funérailles furent très-honorées, ſur-tout par le deuil public; il fut enterré au pied du Janicule; ſon corps fut mis dans un cercueil de pierre, & ſes écrits qui rouloient à ce qu'on croit, ſur la religion, furent mis par ſon ordre dans un autre cercueil auſſi de pierre: il ne vouloit donc pas qu'on profitât de ces écrits. Plus de cinq cents trente ans après, en 573, en creuſant dans la terre, on trouva ces deux cercueils de pierre; celui qui avoit contenu le corps, étoit entiérement vide, le temps avoit tout conſumé; les écrits étoient ſains & très-bien conſervés, ce que Pline explique par l'uſage d'un certain ſuc tiré du cedre ou du citronier, lequel a, ſelon lui, la vertu de préſerver de la corruption, & c'eſt, dit-on, de ce ſuc qu'Horace veut parler, quand il dit:

Speremus carmina fingi
Poſſe linenda cedro & levi ſervanda cupreſſu.

Sur le raport que fit le préteur Pétilius de ce que contenoient ces livres, ils furent brûlés, comme pouvant nuire à la religion: *plerasque diſſolvendarum religionum eſſe*, dit Tite-Live. M. Rollin conjecture que pluſieurs ſuperſtitions établies après coup chez les Romains, & qui régnoient alors à Rome, pouvoient ſe trouver condamnées dans ces écrits de *Numa*.

NUMENIUS, (*Hiſt. anc.*) philoſophe grec, natif d'Apamée en Syrie, qui vivoit au ſecond ſiecle de l'ere chrétiene, & dont il ne reſte que des fragmens qu'on trouve dans Origene & dans Euſebe: perſuadé que Platon avoit tiré de Moïſe, ce qu'il dit de Dieu & de la création, il diſoit: *Qu'eſt ce que Platon, ſinon Moïſe parlant athénien?*

NUMÉRIEN (Marcus-Aurelius Numerianus.) (*Hiſt. Rom.*) (*Voyez* les articles Carus, & Carinus.)

Dion parle d'un autre *Numérien*, ſimple grammairien, qui dans le temps où Albin & Sévere ſe diſputoient l'empire, prit le titre de ſénateur, leva des troupes, batit Albin; Sévere, qui ne le connoiſſoit pas, le croyant véritablement un ſénateur de ſon parti, lui envoya des renforts avec des pouvoirs pour agir en ſon nom; il uſa bien des uns & des autres, & auſſi généreux que vaillant, ayant pris ſur les ennemis ſoixante & dix millions de ſeſterces, (huit millions ſept cents cinquante mille livres) il les envoya auſſi-tôt à Sévere: la guerre finie, il ſe retire, quite ce titre de ſénateur qu'il avoit uſurpé, ne demande aucune récompenſe, & paſſe paiſiblement ſes jours à la campagne au fond d'une retraite, où il vivoit d'une modique penſion. Dion n'explique pas les motifs d'une conduite ſi ſinguliere.

NUMITOR, (*Hiſt. Rom.*) fils de Proca, roi des Albains, étoit appelé par le privilége de ſa naiſſance au trône de ſon pere. Son frere Amulius, trop fier pour obéir à un maître, oſa lui conteſter ſes droits. Tout annonçoit une guerre civile, lorſque *Numitor*, né avec des inclinations douces & pacifiques, immola ſon ambition à la félicité de ſon peuple; &, content de quelques terres, il ſe condamna lui-même à la vie privée. Sa politique, cruele à force d'être prévoyante, força ſa fille Rhea Sylvia de ſe conſacrer au miniſtere de la déeſſe Veſta, pour lui ôter les moyens de mettre au monde des enfans qui pouroient un jour revendiquer les droits de leur aïeul: cette prévoyance fut inutile. La jeune veſtale étant allée puiſer de l'eau dans un bocage pour les ſacrifices de la déeſſe, fut abordée par un homme qui ſe dit le dieu Mars, à qui ce bois eſt conſacré. Ce titre impoſant triompha bientôt de la pudeur de la princeſſe, & une prompte grôſſeſſe revéla ſa chûte & ſa foibleſſe. *Numitor*, ſans être coupable, fut jeté dans une priſon avec ſa femme & ſa fille, qui mit au monde Romulus & Remus; ceux-ci furent expoſés à la fureur des bêtes féroces. Ces deux princes, préſervés par une providence ſecrete, ne démentirent point la fierté de leur naiſſance. Leurs premieres années furent employées à la garde des troupeaux: mais bientôt leur courage murmura de ramper dans un ſi vil emploi. Ils trouverent plus beau de l'exercer contre les bêtes farouches, & contre les brigands qui infeſtoient le pays. Une querelle ſurvenue entre les paſteurs de *Numitor* & d'Amulius, ſervit à découvrir le ſecret de leur naiſſance. Les deux freres, dont le pere nourricier étoit paſteur d'Amulius, ſe trouverent engagés à prendre ſa défenſe contre *Numitor*. Rémus fut pris & conduit à ſon grand-pere, qui, étoné de ſa fierté & de certains traits de reſſemblance, lui fit des queſtions qui le conduiſirent à reconoître qu'il étoit ſon petit-fils. Romulus, inſtruit de la détention de ſon frere, ſe mit à la tête d'une troupe d'aventuriers pour le dégager. Il apprit dans ſa marche le ſecret de ſa naiſſance; il ſe rendit au palais de *Numitor*, qui ſe ſervit de leur courage pour rentrer dans la poſſeſſion de ſes prérogatives, ſept cents cinquante-quatre ans avant J. C.

NUNEZ *ou* NONIUS, (Ferdinand (*Hiſt. litt. mod.*) ſavant qui introduiſit en Eſpagne l'étude de la langue greque. Il étoit de la noble maiſon des Guzmans, & n'en profeſſa pas moins les belles lettres à Alcala & à Salamanque. Le roi Ferdinand-le-Catholique le

mit à la tête de ſes finances, mais il n'eſt connu que comme ſavant ; on fait cas de ſes commentaires ſur Pline, ſur Séneque, ſur Pomponius Méla. On lui doit en partie la verſion latine des ſeptante, imprimée dans la polyglotte de Ximenes. Il mourut en 1552. Il fit graver ſur ſon tombeau cette phraſe, demi-philoſophique, demi-chrétiene, & qui peut auſſi n'être ni l'une ni l'autre : *La mort eſt le plus grand bien de la vie.*

HISTOIRE

TOME TROISIEME, SECONDE PARTIE.

O, (François d') (*Hiſt. de Fr.*) ſeigneur de Fresnes, de Maillebois, &c., étoit d'une famille illuſtre de Normandie, dont il a été le perſonage le plus conſidérable. Il étoit ſur-intendant des finances ſous Henri III. Après la mort de Henri III. en 1589, il s'atacha à Henri IV. Il contribua beaucoup à la converſion du roi, tandis que d'un autre côté il travailloit à la ſubverſion de l'état par le déſordre & la confuſion qu'il mettoit dans les finances. Il faiſoit manquer, par le défaut d'argent, toutes les afaires, toutes les opérations militaires, tous les traités; les Suiſſes, les Réitres, toutes les troupes mercenaires ſe diſperſoient faute de ſolde. Le roi, dans ſes plus grands beſoins, dit M. de Sully, „ ne put pas jouir du moins du pri- „ vilege de partager ſes propres revenus avec „ le ſur-intendant. D'O s'embaraſſoit fort peu „ de lui faire manquer une ville ou un gouver- „ nement pour une ſomme ſouvent très-légere, „ pendant qu'il ne vouloit rien refuſer à ſes „ plaiſirs..... Naturélement porté à la diſſipa- „ tion, à la molleſſe & à l'indolence, il avoit „ encore été gâté par tous les vices, dont on „ faiſoit gloire à la cour d'Henri III, le grand „ jeu, la débauche outrée, les dépenſes folles, „ le dérangement domeſtique & les prodigalités „ de toute eſpece.

Henri IV ne ſe vengeoit des brigandages du ſur-intendant que par de douces plaiſanteries que d'O pouvoit feindre de ne pas entendre.

Le Grain raporte que ce bon roi jouant à la paume avec M. d'O, lui fit obſerver que le „ marqueur voloit leurs balles, & dit enſuite tout haut: *d'O, vous voyez bien que tout le monde nous dérobe.*

„ Le bonheur du roi, dit M. de Sully, vou- „ lut qu'une rétention d'urine le délivrât (au „ mois d'octobre 1594) de ce mauvais ſerviteur. „ Ce qu'il y eut de ſingulier dans cette mort, „ ajoute-t-il, c'eſt que cet homme riche de tout „ l'argent du royaume, dont il diſpoſoit preſque „ abſolument, plus ſplendide dans ſes équipa- „ ges, ſes meubles & ſa table, que le roi mê- „ me, n'étoit pas encore abandoné des mé- „ decins, que ſes parens, qu'il avoit toujours „ fort affectionés; ſes domeſtiques, & quelques „ autres, à titre de créanciers, le dépouillerent „ comme à l'envi & ſi parfaitement, que long- „ temps avant qu'il expirât, il n'y avoit que „ les murailles nués dans la chambre où il „ mourut, comme ſi la fortune avoit cru de- „ voir finir avec lui, du moins par un acte de „ juſtice. „

On vit ariver à peu près la même choſe à la mort du connétable de Luynes. (*Voyez* l'article Albert) (d') de Luynes.

Le ſur-intendant d'O ne laiſſa point d'enfans de Charlotte Catherine de Villequier, ſa femme. Il avoit été maître de la garde robe du roi Henri III, premier gentilhomme de ſa chambre, chevalier des ordres, gouverneur de Paris & de l'Île-de-France.

OBED, (*Hiſt. ſacr.*) fils de Booz & de Ruth, pere d'Iſaï & aïeul de David; Ruth, chap. 4, verſ. 17, 21, 22, ſaint-Matthieu, chap. 1, verſ. 5.

OBED-EDOM. (*Hiſt. ſacr.*) Ce fut dans ſa maiſon que David dépoſa l'arche d'alliance, lorſqu'il la fit tranſporter de Galbaa à Jéruſalem; Rois, liv. 2, chap. 6.

OBIZZI. (Lucrece de Gli Orologgi, femme d'Énée, marquis d') (*Hiſt. d'Italie.*) On la croit la Lucrece de l'hiſtoire moderne, mais elle ne put pas, comme Lucrece, rendre compte elle-même & demander vengeance de ſon outrage; elle fut trouvée poignardée dans ſon lit pendant l'abſence de ſon mari; ſon fils âgé de cinq ans, qui devoit être couché à côté d'elle, avoit été tranſporté dans une chambre voiſine. Un gentilhomme qui s'étoit montré fort amoureux d'elle, & qu'on avoit vu entrer ce jour-là dans la maiſon, fut accuſé de s'être vengé ainſi de ſes refus. Lucrece étoit un modele de ſageſſe & de piété; ſa mort fut chantée par les meilleurs poëtes du temps, & la ville de Padoue, par un décret Solemnel fit placer ſon buſte dans l'hôtel-de Ville, où il eſt encore l'objet de la vénération des habitans.

L'hiſtoire fait mention de pluſieurs femmes de cette ville qui ont ſcellé de leur ſang la foi conjugale. *Vid. Scardeone l. 3. de ant. urb. Pat.* Martial, dont le témoignage n'eſt pas ſuſpect fait un bel éloge des femmes de Padoue, dans le *liv. XI, epigr.* 17. Pline le jeune liv. 1er. lettre 14. fait clairement entendre le haute idée qu'il avoit de la pureté de leurs mœurs, en s'exprimant ainſi: „ *Habet aviam maternam Seranam Proculam e municipio Patavino. Noſtè*

„ *loci mores. Serrana tamen Patavinis quoque se-* „ *veritatis exemplum est.* „

Ferdinand *degli Obizzi* fils de Lucrece âgé de vingt ans se crut obligé de venger sa mere au défaut de la justice, il tua d'un coup de pistolet celui que la voix publique lui désignoit comme assassin de la marquise. Tous ces événemens se passoient à Padoue dans le dix-septieme siecle. Lucrece avoit été tuée vers l'an 1645. Son fils passa au service de l'empereur Léopold qui le fit marquis du saint empire, gouverneur de Vienne, conseiller d'état & maréchal-général de camp. Il mourut, en 1710, sous l'empereur Joseph, après cinquante années de service, pendant lesquelles il acquit la plus grande réputation de valeur & de probité.

OBRECHT, (Ulric) (*Hist. litt. mod.*) professeur en droit à Strasbourg, ainsi que Georges *Obrecht*, son pere, lequel étoit mort luthérien en 1612.

Ulric se fit catholique, & Louis XIV, devenu maître de Strasbourg en 1681, le fit préteur royal en 1685. „ On disoit d'*Obrecht* qu'il „ parloit de tous les personages de l'histoire, „ comme s'il eût été leur contemporain, de „ tous les pays, comme s'il y eût vécu, & „ des différentes loix, comme s'il les eût établies. „ Bossuet l'appeloit *Epitome omnium scientiarum*.

On a de lui un ouvrage en faveur des droits de Philippe V à la courone d'Espagne, sous ce titre: *Excerpta historica de natura successionis in monarchia Hispaniæ* on a aussi le *Prodromus rerum alsaticarum*; un mémoire concernant la sûreté publique de l'Empire; une édition de Quintilien; une version de la vie de Pythagore par Jamblique. Mort en 1701.

OBREGON, (Bernardin) (*Hist. d'Espag.*) instituteur des freres infirmiers, qui prenent soin des malades dans les hôpitaux d'Espagne, & qu'on appele, de son nom, *les Obregons*. Né près de Burgos en 1540, mort dans son hôpital général de Madrid le 6 août 1599.

OBRINE, (*Hist. mod.*) chevalier de l'*Obrine*, ordre militaire institué dans le huitieme siecle par Conrad, duc de Mazovie & de Cujavie, que quelques auteurs appelent aussi *duc de Poland*.

Il donna d'abord à cet ordre le nom de *chevaliers de Jésus Christ*. Leur premier grand maître fut Bruno. Leur principale destination étoit de défendre le pays des courses des Prussiens, qui étoient pour lors idolâtres, & y commettoient de grandes cruautés.

Le duc Conrad mit ces chevaliers en possession du fort de l'*Obrine*, d'où ils prirent leur nouveau nom; & ils convinrent ensemble que toutes les terres qu'ils envahiroient sur les Prussiens seroient également partagées entr'eux.

Mais les Prussiens ayant bloqué le fort de maniere qu'aucun des chevaliers n'en pouvoit sortir, l'ordre dont il s'agit devint inutile, & fut aussi-tôt supprimé, & Conrad appela à son secours l'ordre teutonique.

OBSEQUENS, (Julius) (*Hist. litt.*) écrivain latin, qui vivoit, à ce qu'on croit, vers la fin du quatrieme siecle de l'ere chrétiene, & dont on ne sait rien, sinon qu'il est auteur d'un traité, *de prodigiis* dont il ne reste qu'une partie, avec des additions ou supplément de Conrad-Lycosthenes.

OCCAM. (*Voyez* Ockam.)

OCELLUS LUCANUS, (*Hist. litt. anc.*) ancien philosophe grec de l'école de Pythagore. Il fut nommé, *Lucanus*, parce qu'il étoit de la Lucanie, contrée limitrophe de la Pouille; on sait qu'Horace, qui étoit de Venouse, disoit de lui même:

Lucanus an Appulus anceps,
Nam venusinus arat finem sub utrumque colonus.

Il descendoit, dit-on, d'une ancienne famille de Troie, & on croit qu'il vivoit long-temps avant Platon. On n'a que des fragmens de son *traité des rois & du royaume*; mais le livre *de l'univers* qu'on lui attribue, nous est parvenu tout entier, il a été traduit par le marquis d'Argens, & depuis par l'abbé Batteux.

OCHOSIAS. (*Hist. sacr.*) Il y a deux princes de ce nom, l'un roi d'Israël, fils d'Achab & de Jézabel, dont l'histoire se trouve au troisieme livre des Rois, chap. 22 & dernier, & au quatrieme livre chap. premier.

L'autre, roi de Juda, fils de Joram & d'Athalie, & pere de Joas, dont l'histoire se trouve au quatrieme livre des Rois, chap. 8 & 9, & au deuxieme livre de Paralip. ch. 22.

OCHUS. (*Voyez* Artaxercès & Darius.)

OCKAM, (Guillaume) (*Hist. litt. mod.*) disciple de Scot, dit le *docteur singulier*. Il entra dans le querelles des papes & des empereurs; il écrivit en fanatique contre le pape; mais il se repentit ensuite, & se fit absoudre des censures pontificales. Il étoit dans son temps le chef de la secte des nominaux. Il a fait divers ouvrages de philosophie & de théologie. Mort en 1347.

OCTAVE. (*Voyez* Auguste.)

OCTAVIE, (*Hist. rom.*) sœur d'Auguste; mais née d'une autre mere, fut mariée en premieres noces avec Claudius Marcellus, dont elle eut un fils. L'intérêt de la politique lui fit contracter une seconde alliance avec Marc-Antoine. Cette union rétablit une heureuse intelligence entre les deux triumvirs, divisés par la rivalité du pouvoir. *Octavie*, qui unissoit les charmes les plus touchans à tous les dons du génie, ne put fixer le cœur de son volage époux; Marc-Antoine, insensible à tant de perfections, l'abandona pour Cléopatre, reine d'Égypte, qui, aussi artificieuse que bel-

le, étoit plus ingénieuse que sa rivale dans la recherche des voluptés. Cette infidélité fut un affront dont Auguste se sentit offensé : *Octavie*, la seule à plaindre, suspendit les effets de cette inimitié; & ne voyant dans un impudique qui la trahissoit qu'un époux qu'elle devoit aimer, elle se transporta à Athènes, dans l'espoir de dissiper ses erreurs. Cette démarche ne produisit point l'effet qu'elle s'en étoit promis, elle n'essuya que des dédains dont Auguste, justement irrité, tira vengeance à la journée d'Actium. La mort de Marc-Antoine fut moins un triomphe pour elle qu'une source de regrets. Auguste, pour la consoler, lui rendit tous les honeurs qui auroient pu flater une femme ambitieuse. Tous les Romains, à l'exemple de leur maître, lui rendirent des hommages qu'elle seule savoit dédaigner.

Son fils Marcellus, qui étoit l'espoir de l'empire, avoit épousé Julie, fille d'Auguste, & le titre de gendre du maître du monde lui en préfageoit le brillant héritage. Ce jeune prince, que la mort enleva à la fleur de son âge, plongea *Octavie* dans une langueur qui termina ses jours. Sa mort fut un deuil public; ses gendres, accablés d'affliction, porterent eux-mêmes son cercueil, comme un témoignage de leur piété filiale. Auguste, fondant en larmes, prononça son éloge funebre. Les Romains, dont elle avoit fait les délices, ne se bornerent point à de stériles regrets, leur amour superstitieux voulut lui rendre les honeurs divins; mais Auguste eut assez de modération pour mettre un frein à leur zele. Elle avoit eu de Marc-Antoine deux filles, qui toutes deux porterent le nom d'Antonia; la premiere fut mariée à Domitius Enobarbus, & la plus jeune à Drusus, frere de Tibere.

Octavie, (*Hist. rom.*) fille de l'impudique Messaline & de l'imbécille Claudius, fit oublier, par l'innocence de ses mœurs, la tache de son origine. Placée au milieu d'une cour licencieuse, où ses ieux n'étoient frapés que du spectacle de la débauche, elle fit revivre les vertus des premiers temps de la république: sa douceur, sa modestie & sa bienfaisance, lui concilierent tous les cœurs des Romains. À peine étoit-elle sortie de l'enfance, qu'on la fiança au jeune Silanus. Cette union qui leur promettoit une félicité réciproque, fut rompue par les intrigues de l'ambitieuse Agrippine, qui paya des délateurs pour accuser le jeune époux des délits les plus graves. Des juges corrompus le trouverent coupable, & après lui avoir fait soufrir les tourmens les plus douloureux; on le condamna à se faire ouvrir les veines. La politique barbare d'Agrippine étoit de faire épouser *Octavie* à son fils Néron, pour raprocher, par cette alliance, l'intervalle qui le séparoit du trône. Le stupide Claudius, asservi lâchement aux volontés d'une femme impérieuse, ratifia ce mariage. Néron fut déclaré son héritier à l'empire, au préjudice de Britannicus, frere d'*Octavie*. Ce nouvel époux, trop vicieux pour être capable d'aimer, n'eut aucun atachement pour une princesse dont les mœurs pures & bienfaisantes étoient la censure des ses penchans dépravés. Dès qu'il fut parvenu à l'empire, il la répudia, sous prétexte de stérilité. Ce ne fut pas le plus grand des outrages qu'il lui fit essuyer; Poppée, qui avoit usurpé sa place dans la couche du tyran, porta la fureur jusqu'à l'accuser d'un commerce impudique avec un de ses esclaves. Tous les domestiques de cette princesse furent mis à la question; quelques-uns succombant à la violence des tourmens, déclarerent ce qu'ils ne savoient pas. La vertueuse *Octavie*, traitée en coupable, fut tristement reléguée dans la Campanie. Le peuple, indigné de cette oppression, fit éclater ses murmures qui annonçoient une révolte générale. Ce fut pour la prévenir que Néron la rapela de son exil. Son retour à Rome alarma Poppée qui craignit la perte de son crédit; cette femme artificieuse se jeta aux pieds de Néron qui, par une lâche complaisance, prononça un second exil. *Octavie* fut exilée dans une île, où bientôt on lui signifia l'ordre de se faire ouvrir les veines. Elle n'avoit que vingt ans lorsqu'elle reçut l'arrêt de sa mort: les malheurs de sa vie lui en avoient inspiré le dégoût; elle envisagea son dernier moment sans se plaindre ni pâlir. Ses infames assassins lui couperent la tête, qu'ils porterent aux pieds de son indigne rivale.

OCTAVIEN, (*Hist. eccléf.*) antipape, de la famille des comtes de Frescati se fit élire en 1159 par deux cardinaux, après la mort d'Adrien IV; il prit le nom de Victor IV. Il fut soutenu par l'empereur Fréderic I protecteur de ce antipape. Il convoqua un concile en 1160 à Pavie, où Alexandre III. fut dépose. Ce Pape contraint de fuir en France, laissa le trône pontifical à l'usurpateur, qui mourut à Lucques en 1164, également haï, & mépriſé.

ODENAT. (*Hist. rom.*) Après la prise de Valérien, par Sapor les Perses sembloient devoir envahir toute l'Asie mineure; mais la valeur d'*Odenat*, roi de Palmyre, mari de la célebre Zénobie, fidele allié des Romains & de l'empereur Gallien, fils de Valérien, arracha aux Perses vainqueurs toutes leurs conquêtes. Gallien voulut recevoir les honeurs du triomphe pour les victoires d'*Odenat*, ce qui fut d'autant plus ridicule, que d'un côté il n'y avoit eu aucune part, & que de l'autre, ces victoires même n'avoient pas procuré la liberté au malheureux Valérien, quoique ce fût l'objet principal de l'ambition d'*Odenat*, & qu'il eût tout tenté pour y parvenir. La reconoissance de Gallien alla jusqu'à élever *Odenat* à la dignité d'Auguste, & à lui donner le commandement général des troupes romaines dans l'Orient. *O-*

denat avoit mérité ces honeurs, non ſeulement par les victoires qu'il avoit remportées ſur les Perſes; mais encore par la deſtruction de divers petits tyrans qui avoient eſſayé de s'élever ſur les ruines de la puiſſance de Gallien, & de profiter du malheur de Valérien. Il chaſſa auſſi de l'Aſie les Scythes que la ravageoient. Il périt, vers l'an de J. C. 267, par des embûches domeſtiques, dont Zénobie, ſa femme, paroît n'avoir pas été la cauſe innocente. (*Voyez* l'art. ZÉNOBIE.)

Odenat étoit originairement le chef d'une tribu de ſarraſins. Dès l'enfance il s'étoit acoutumé à braver les injures de l'air & l'intemperie des ſaiſons, il s'étoit endurci à la fatigue, il s'étoit exercé à combatre les lions, les léopards, les ours. Il s'étoit procuré, par les exercices les plus durs, une force de corps qui ſecondoit merveilleuſement ſon grand courage, & qui fut le principe de ſes ſuccès.

ODILON, (SAINT) (*Hiſt. Eccléſ.*) cinquieme abbé de Cluny, né en Auvergne l'an 962, mort à Souvigni en 1049, après avoir répandu ſon ordre en Italie, en Eſpagne, en Angleterre. Il eſt célebre comme inſtituteur de la *commémoration générale des morts*, pratique non moins tendre que ſainte. Elle paſſa des monaſteres de Cluny dans d'autres Égliſes, & fut enſuite adoptée par l'Égliſe univerſele. Il y a quelques ouvrages de ſaint *Odilon* dans le recueil intitulé: *Bibliotheca Cluniacenſis*: entr'autres, *la vie de ſaint Mayeul*, ſon prédéceſſeur dans l'abbaye de Cluny, & celle de l'impératrice ſainte Adélaïde. Saint *Odilon* refuſa, dit-on, l'archevêché de Lion. Il étoit d'une naiſſance diſtinguée, fils de Bernard, dit le Grand, ſeigneur de Mercœur.

ODIN. (*Hiſt. du Nord.*) Les Romains en pourſuivant Mithridate tant de fois vaincu & jamais dompté, avoient pénétré juſqu'au Tanais & aux Palus Méotides, qu'ils appeloient les bornes du monde; les alliés de Mithridate, ou laſſés, ou ſoumis, chercherent leur ſalut dans l'eſclavage ou dans la fuite; *Odin*, chef d'un peuple ſcythe, établi vrai-ſemblablement entre le Pont-Euxin & la mer Caſpiene, prit le parti plus noble d'aller chercher dans des pays plus ſeptentrionaux, & inconnus aux Romains, la ſûreté qu'il ne trouvoit plus dans ſa patrie. Son véritable nom étoit Sigge, fils de Fridulphe; il avoit pris celui d'*Odin*, qui étoit le Dieu ſuprême des Scythes, ſoit parce qu'il en étoit le pontife, ſoit par quelque motif politique qu'on ſuppoſe & qu'on ne ſait point. *Odin*, conquérant rapide, ſoumit d'abord en paſſant quelques peuples de Ruſſie & la Saxe, c'eſt-à-dire, ces vaſtes contrées que poſſédoient autrefois les Saxons, du Rhin juſqu'à l'Elbe & même vers l'Oder. Il partagea ces domaines entre ſes enfans, prit enſuite la route de la Scandinavie par le Holſtein & le Jutland ou la Jutlande; ces provinces épuiſées d'abitans, lui réſiſterent peu; il parut, & conquit la Fionie; il y bâtit la ville d'Odenſée, dont le nom perpétue le ſouvenir de ſon fondateur; il étendit ſes conquêtes dans toute le reſte du Nord; il ſoumit le Danemark, la Suede & la Norwege. Les peuples éperdus croyoient voir en lui une divinité terrible, prête à les foudroyer à la moindre réſiſtance; il ne dédaignoit pas d'employer la fourberie pour fortifier le preſtige; il étoit inſpiré; il avoit deux corbeaux privés, qui faiſoient tous les matins le tour du monde, & lui raportoient à ſon dîner des nouveles de tout ce qui ſe paſſoit; par ce mélange de l'impoſture & d'une éloquence impétueuſe comme ſa valeur, il perſuadoit aux crédules Scandinaves tout ce qu'il vouloit. Cependant une maladie mortele vint détruire cette illuſion; *Odin* ſut encore en tirer parti pour ſa gloire: ſentant approcher ſa mort, il voulut du moins la rendre éclatante. Il raſſembla ſes amis, les compagnons de ſes victoires & de ſa fortune; en leur préſence, il ſe fit neuf bleſſures en forme de cercle avec la pointe d'une lance & diverſes autres découpures ſur la peau avec ſon épée; il déclara enſuite, en mourant, qu'il alloit en Scythie prendre place avec les autres dieux à un feſtin éternel où il admetroit tous ceux qui ſeroient morts honorablement les armes à la main. Cette idée de la divinité des guerriers, morts les armes à la main & de leur admiſſion dans le palais & aux feſtins d'*Odin*, fit une grande fortune dans tout le Nord. Le chevalier Temple raporte dans ſes œuvers que le comte d'Oxentiern lui avoit dit à Nimegue qu'il étoit reſté en Suede un monument de cette ancienne croyance, dans une place nommé *Odinshall*, ou *la ſalle d'Odin*. C'eſt une grande baie, environée de tous côtés de rochers eſcarpés, où ceux mêmes que la foibleſſe de leur âge ou de leur tempérament empêchent d'aller chercher à la guerre une mort glorieuſe, voulant du moins échaper à la honte de mourir miſérablement dans leur lit, & donner en mourant une derniere marque de courage, ſe faiſoient porter le plus près qu'il ſe pouvoit de la pointe de ces rochers, d'où ils ſe précipitoient eux-mêmes dans la mer, perſuadés qu'*Odin*, touché de cet acte de fermeté, ne les puniroit pas d'avoir été privés du bonheur de mourir à la guerre, & voudroit bien les admetre dans ſon palais. Une des grandes voluptés dont on jouiſſoit dans les feſtins d'*Odin*, étoit de boire de la biere dans les crânes de ſes ennemis vaincus. Un roi des Danois, Lothbrok ou Lodbrog, célebre ce bonheur dans une eſpece d'ode, dont l'enthouſiaſme reſſemble aſſez au délire de l'ivreſſe.

Pugnavimus enſibus;
Hoc ridere me facit ſemper,

Quod Othini ſcamna
Parata ſcio in aula.
Bibemus cereviſiam brevi
Ex concavis crateribus craniorum.

La femme d'*Odin*, nommée Frigga ou Fréa, partageoit avec lui les honeurs divins: aprés avoir été dans l'origine la terre-mere & la mere des dieux, elle devint la déeſſe de l'amour & de la débauche, la Vénus du Nord; on la prenoit auſſi quelquefois pour la Lune.

ODOACRE, (*Hiſt. rom.*) roi de Hérules, deſtructeur de l'empire d'Occident, & fondateur du royaume d'Italie ou des Hérules, qui ne dura que dix-ſept ans, depuis l'an 476, juſqu'en 493, Théodoric, après l'avoir vaincu, lui promit la vie, & le maſſacra, en traître, dans un feſtin. *Odoacre* en avoit uſé avec plus d'humanité à l'égard d'Auguſtule qu'il avoit détrôné. (*Voyez* l'article AUGUSTULE.)

ODON, (SAINT) (*Hiſt. Eccléſ.*) ſecond abbé de Cluny, en 927. On a de lui dans la collection intitulée: *Bibliotheca Cluniacenſis*, (*voyez* l'article ODILON) (ſaint) des hymnes en l'honeur de ſaint Martin, trois livres du ſacerdoce, la vie de ſaint Gérard, comte d'Aurillac, &c. & on trouve dans ce même recueil la vie de ſaint *Odon* lui-même, écrite par un de ſes diſciples, nommé Jean. Saint *Odon* mourut en 942.

Il y avoit dans le onzieme ſiecle un autre *Odon* ou Eudes, frere utérin de Guillaume le conquérant, roi d'Angleterre & duc de Normandie, qui le fit évêque de Bayeux & comte de Kent, & qui lui confia l'adminiſtration de l'Angleterre pendant ſon abſence. Il auroit pu lui confier auſſi le commandement des armées, car, à la bataille d'Haſtings, du 14 Octobre 1066, qui décida de la conquête de l'Angleterre, *Odon* avoit rallié les Normands & contribué à la victoire. Le grands biens que ſon frere lui avoit donnés, & quelques fauſſes prédictions lui firent naître l'idée de ſe faire pape. Il amaſſa, par toutes ſortes d'extorſions, des ſommes immenſes en Angleterre, & il ſe fit achéter & meubler un palais à Rome; mais au moment qu'il ſe diſpoſoit à partir avec des troupes, qu'il avoit gâgnées, il fut arrêté par ordre du roi indigné de ſes concuſſions & fut conduit à Rouen, où il reſta priſonier pendant tout le regne de Guillaume. Robert, fils aîné de Guillaume, & qui, quoique bon & vertueux, avoit été l'ennemi de ſon pere, prit *Odon* pour ſon principal miniſtre & ne s'en trouva pas bien. Lorſqu'en 1096 Robert partit pour la premiere croiſade, *Odon* l'y ſuivit, & mourut en chemin l'année ſuivante, à Palerme en Sicile.

ŒBARES, (*Hiſt. anc.*) étoit le nom de cet écuyer de Darius, qui procura la courone à ſon maître en faiſant hennir ſon cheval le premier, *Si credere dignum eſt.*

(*Voyez* l'article DARIUS.)

ŒCOLAMPADE. (JEAN) (*Hiſt. Eccléſ.*) Ce nom grec ſignifie *lumiere domeſtique*; le véritable nom d'*Œcolampade* étoit *Hauſſchein*, qui a la même ſignification en allemand: ce ſectaire, miniſtre à Baſſe, étoit le diſciple & le lieutenant du Zuingle, comme Mélanchton l'étoit de Luther, chacun de ces lieutenans avoit plus de modération que ſon chef. *Œcolampade* & Mélanchton étoient amis, ils auroient déſiré que leurs maîtres le fuſſent, mais l'autorité ne ſoufre guere de partage: Luther ne vouloit point d'égal; Zuingle au moins ne vouloit pas de ſupérieur.

Œcolampade & Mélanchton eurent toujours au-deſſus de ces deux hommes le mérite de ſavoir ſe contenter du ſecond rang.

Œcolampade avoit été moine comme Luther, &, comme lui, il s'etoit marié depuis la réforme. „Tous ces grands mouvemens, diſoit „ Eraſme, aboutiſſent à défroquer quelques „ moines & à marier quelques prêtres. La ré„ forme n'eſt qu'un drame tragi-comique, dont „ l'expoſition eſt impoſante, le nœud ſanglant, „ & le dénouement heureux. Tout finit par „ un mariage„.

Le premier décembre 1531, le diable, ſelon Luther, étrangla *Œcolampade*, ce qui ſignifioit alors, qu'on étoit mort d'apoplexie; ſelon d'autres, ce Mélanchton du parti ſacramentaire, mourut de douleur en voyant les triſtes fruits de la prétendue réforme.

ŒLIEN. (*Voyez* ELIEN.)

ŒNOMAUS, (*Hiſt. Litt.*) philoſophe & orateur grec du ſecond ſiecle de l'égliſe; Euſebe, dans ſa *préparation évangélique*, nous a conſervé une partie conſidérable d'un traité d'*Œnomaus*, contenant le recueil des menſonges de l'oracle de Delphes.

OFFA, (*Hiſt. d'Angleterre.*) roi de Mercie au temps de l'Heptarchie, vers le milieu du huitieme ſiecle, aſſaſſina Ethelbert, roi d'Eſtanglie, ſon gendre, & prit ſon royaume. Il eut enſuite des différents avec Charlemagne; mais Alcuin, moine ſavant & politique, les réconcilia. *Offa*, dans un voyage qu'il fit à Rome, augmenta le tribut établi par Ina pour l'entretien du college Anglois: mais il fut depuis aboli par Henri VIII, lorſqu'il ſe ſépara de l'Égliſe Catholique. *Offa* mourut l'an 796.

OFFICIER, ſ. m. (*Hiſt. mod.*) homme qui poſſede un office, qui eſt revêtu d'une charge. (*Voyez* OFFICE dans le dictionaire de juriſprudence.)

Les grands *officiers* de la courone ou de l'état ſont en Angleterre le grand maître-d'hôtel, le chancelier, le grand tréſorier, le préſident du conſeil, le garde du ſceau privé, le grand

chambellan, le grand connétable, le comte-maréchal & le grand amiral.

En France on a une notion très-vague de ce qu'on nomme les *grands officiers*, & d'ailleurs tout cela change perpétuélement. On s'imagine naturélement que ce sont ceux à qui leurs charges donnent le titre de grand, comme grand écuyer, grand échanson; mais le connétable, les maréchaux de France, le chancelier, sont grands *officiers*, & n'ont point le titre de grand, & d'autres qui l'ont, ne sont point réputés grands *officiers*. Les capitaines des gardes, les premiers gentilshommes de la chambre, sont devenus réélement de grands officiers, & ne sont pas comptés pour tels par le pere Anselme. En un mot, rien n'est décidé sur leur nombre, leur rang & leurs prérogatives.

Les grands *officiers* de la courone n'étoient autrefois qu'*officiers* de la maison du roi. Ils étoient élus le plus souvent par scrutin sous le regne de Charles V, & dans le bas âge de Charles VI, par les princes & seigneurs, à la pluralité des voix. Les pairs n'en vouloient point soufrir avant le regne de Louis VIII, qui régla qu'ils auroient séance parmi eux. Son arrêt, donné solemnélement à Paris en 1224, dans sa cour des pairs, porte, que suivant l'ancien usage & les coutumes observées dès longtemps, les grands *officiers* de la courone; savoir, le chancelier, le bouteiller, le chambrier, &c. devoient se trouver aux procès qui se feroient contre un pair de France, pour le juger conjointement avec les autres pairs du royaume; en conséquence ils assistèrent tous au jugement d'un procès de la comtesse de Flandre.

Il paroît que sous Henri III, les grands *officiers* de la courone étoient le connétable, le chancelier, le garde des seeaux, le grand-maître, le grand chambellan, l'amiral, les maréchaux de France & le grand écuyer. Ce prince ordona, en 1577, par des lettres-patentes vérifiées au parlement, que les susdits grands *officiers* ne pouroient être précédés par aucun de ses pairs nouveaux créés.

Les *officiers* de justice sont ceux auxquels on a confié l'administration de la justice dans les différentes cours ou tribunaux du royaume.

Les *officiers* royaux sont ceux qui administrent la justice au nom du roi, comme les juges, &c.

Les *officiers* subalternes sont ceux qui administrent la justice au nom de quelque seigneur sujet du roi, tels sont les juges qui exercent leurs fonctions sous le comte maréchal, sous l'amiral, &c.

Les *officiers* de police sont ceux auxquels on a confié le gouvernement & la direction des afaires d'une communauté ou d'une ville: tels sont les maires, les shérifs, &c.

Les *officiers* de guerre sont ceux qui ont quelque commandement dans les armées du roi.

Ces *officiers* sont généraux ou subalternes.

Les *officiers* généraux sont ceux dont le commandement n'est point restreint à une seule troupe, compagnie ou régiment; mais qui ont sous leurs ordres un corps de troupes composé de plusieurs régimens, tels sont les généraux, lieutenans-généraux, majors-généraux & brigadiers.

Les *officiers* de l'état-major sont ceux qui ont sous leurs ordres un régiment entier, comme les colonels, lieutenans-colonels & majors.

Les *officiers* subalternes sont les lieutenans, cornetes, enseignes, sergens & caporaux. (*Voyez* tous ces *officiers* sous leurs propres l'articles, CAPITAINE, COLONEL, &c. dans le dictionaire de l'art militaire.)

Les *officiers* à commission sont ceux qui ont commission du roi: tels sont tous les *officiers* militaires, depuis le général jusqu'au cornete inclusivement.

On les appele *officiers à commission*, par opposition aux *officiers à brevet* ou *à baguete*, qui sont établis par brevet des colonels ou des capitaines: tels sont les quartier-maîtres, sergens, caporaux, & même les chirurgiens & les chapelains.

Les *officiers* de mer ou de marine sont ceux qui ont quelque commandement sur les vaisseaux de guerre.

Les *officiers* à pavillon sont les amiraux, vice-amiraux, contre-amiraux.

Les *officiers* de la maison du roi sont le grand-maître d'hôtel, le trésorier, le contrôleur, le trésorier de l'épargne, le maître, les clercs du tapis verd, &c., le grand chambellan, le vice-chambellan, les gentilshommes de la chambre privée & de la chambre du lit, les gentilshommes huissiers, les garçons de la chambre, les pages, le maître de la garde-robe, le maître des cérémonies, &c., le grand écuyer, le contrôleur de l'écurie, les sous-écuyers, les intendans, &c.

Les *officiers* à baguete sont ceux qui portent une baguete blanche en présence du roi, & devant lesquels un valet de pied, nue tête, porte une baguete blanche quand ils sortent en public, & quand ils ne sont pas en présence du roi: tels sont le grand-maître d'hôtel, le grand-chambellan, le grand-trésorier, &c.

La baguete blanche est la marque d'une commission, & à la mort du roi ces *officiers* cassent leur baguete sur le cercueil où l'on doit mettre le corps du roi, pour marquer par cette cérémonie, qu'ils déchargent leurs *officiers* subalternes de leur subordination.

Dans toutes les autres cours & les autres gouvernemens de l'Europe & du monde, il y a également différentes sortes d'*officiers*, tant pour le civil & le militaire, que pour les maisons des princes.

Les *officiers* militaires en France, sont les

maréchaux de France, lieutenans-généraux, maréchaux-de-camp, brigadiers, colonels, lieutenans-colonels, majors, capitaines, lieutenans, sous-lieutenans, enseignes ou cornetes, sergens, maréchaux-des-logis, & brigadiers dans la cavalerie, pour le service de terre; & pour celui de mer, l'amiral, les vice-amiraux, le général des galeres, les chefs d'escadres, capitaines lieutenans, enseignes des vaisseaux, &c. (*Voyez* MARÉCHAL, LIUTENART-GÉNÉRAL, &c. dans le dictionaire de l'art militaire.)

Pour le civil, les *officiers* de justice sont le chancelier, le garde des sceaux, les conseillers d'état, maîtres des requêtes, présidens à mortier, conseillers au parlement, procureurs & avocats-généraux; & dans les justices subalternes, les présidens & conseillers au présidial, les lieutenans-généraux de police, les lieutenans-civils & criminels, baillis, prévôts, avocats & procureurs du roi & leurs substituts, & autres dignités de robe, *qu'on peut voir chacun à leur article particulier dans le dictionaire de jurisprudence.*

Les principaux *officiers* de la maison du roi sont le grand-maître, le grand-écuyer, le grand-veneur, le grand échanson, le grand-aumônier, le grand-chambellan, les quatre gentilshommes de la chambre, les quatre capitaines des gardes, sans parler de plusieurs autres, & tous les divers *officiers* qui sont soumis à ces premiers, &c.

Les grands *offices* ou gardes militaires sont conférés par le bon plaisir du roi, & ne sont point héréditaires; mais la plupart des offices de judicature, aussi-bien que les charges chez le roi, passent de pere en fils, pourvu que l'on ait payé les droits imposés sur quelques-unes pour les conserver à sa famille: on achete pourtant un régiment, une compagnie.

Les princes étrangers ont aussi des *officiers* dans tous ces divers genres.

OFFICIERS-GÉNÉRAUX, *ou comandans des troupes*, ceux qui ont autorité sur les soldats. On peut en distinguer de deux sortes, les *officiers généraux*, & les *officiers* subalternes.

Parmi tous les anciens peuples, la discipline militaire qui n'a pas été la partie la moins cultivée du gouvernement, exigeant de la subordination dans les troupes, les souverains ont été obligés de confier une partie de leur autorité à des hommes intelligens dans le métier de la guerre; & ceux-ci pour mettre plus d'ordre dans les armées, ont distribué les troupes en différens corps, commandés par des chefs capables d'exécuter leurs ordres, & de les faire exécuter au reste des soldats.

Nous savons en général, que les Égyptiens avoient de nombreuses troupes sur pied, qu'elles alloient ordinairement à quatre cents mille hommes, & que l'armée de Séfostris étoit de seize cents mille combatans. Nous voyons les rois d'Égypte à la tête de leurs armées; mais autant il seroit absurde de dire qu'un seul prince, un seul homme commandoit seul en détail à cette multitude, autant est-il raisonable de penser qu'il avoit sous lui des *officiers-généraux*, & ceux-ci des subalternes distribués avec plus ou moins d'autorité dans tous les corps.

La milice des Hébreux, dans les premiers temps, ne nous est guere moins inconnue. Cependant on peut inférer de l'ordre que les tribus gardoient dans leur campemens, chacune sous leur enseigne particuliere, qu'elles avoient aussi leurs *officiers* subordonés à un général en chef, tel que fut Josué. Sous les rois des Juifs, nous voyons ces princes commander eux-mêmes leurs armées, ou en confier la conduite à des généraux en chef, tels qu'Abner sous Saül, Joab sous David; & ce dernier avoit dans les troupes plusieurs braves, connus sous le nom de *force d'Israël*, hommes distingués par leurs exploits, & qui sans doute commandoient des corps particuliers: tels qu'un Bananias, chef de la légion des Phéletes & des Cérethes, & qui devint, sous Salomon, général en chef. Il est donc plus que probable, que sous les rois d'Israël, & sous ceux de Juda, jusqu'à la captivité de Babylone, les troupes Israélites furent divisées en petits corps, commandés par des *Officiers*, quoique l'écriture ne nous ait pas conservé le nom de leurs dignité, ni le détail de leurs fonctions. Sous les Machabées il est parlé clairement de tribuns, de pentacontarques & de centurions, que ces illustres guerriers établirent dans la milice juive; il y a apparence que les tribuns commandoient mille hommes, les pentacontarques cinq cents, & les centurions cent hommes.

Pour les temps héroïques de la Grece, nous voyons toujours des rois & des princes à la tête des troupes. Jason est le premier des argonautes; sept chefs sont ligués contre Thebes pour venger Polynice; & dans Homere, les Grecs, confédérés pour détruire Troie, ont tous leurs chefs par chaque nation; mais Agamemnon est le généralissime, comme Hector l'est chez les Troyens, quoique différens princes commandent le Troyens mêmes, & d'autres leurs alliés, comme Rhesus les Thraces, Sarpedon les Luciens, &c.

Mais l'histoire en répandant plus de lumieres sur les temps postérieurs de la Grece, nous a conservé les titres & les fonctions de la plupart des *officiers*, tant des troupes de terre, que de celles de mer.

À Lacédémone les rois commandoient ordinairement les armées; qu'ils eussent sous eux des chefs, cela n'est pas douteux, puisque leurs troupes étoient divisées par bataillons, & ceux-ci en trois ou quatre compagnies chacun. Mais les historiens n'en donnent point le détail. Comme ils étoient puissans sur mer, ils avoient un amiral & des commandans sur chaque vais-

ſeau; mais en quel nombre, avec quelle autorité, c'eſt encore ſur quoi nous manquons des détails néceſſaires. Il reſte donc à juger des autres états de la Grece par les Athéniens, ſur le militaire deſquels on eſt mieux inſtruit.

À Athènes, la république étant partagée en dix tribus, chacune fourniſſoit ſon chef choiſi par le peuple, & cela chaque année. Mais ce qui n'eſt que trop ordinaire, la jalouſie ſe metoit entre ces généraux, & les afaires n'en alloient pas mieux. Ainſi voit-on que dans les temps de criſe, les Athéniens furent attentif à ne nommer qu'un général. Ainſi à la bataille de Marathon on déféra à Miltiade le commandement ſuprême; depuis Conon, Alcibiade, Thraſybule, Phocion, &c. commanderent en chef. Ordinairement le troiſieme archonte, qu'on nommoit le *polemarque* ou l'*archiſtrategue*, étoit généraliſſime, & ſous lui ſervoient divers *officiers* diſtingués par leurs noms & par leurs fonctions. L'hipparque avoit le commandement de toute la cavalerie. On croit pourtant que comme elle étoit diviſée en deux corps, compoſés chacun des cavaliers des cinq tribus, elle avoit deux hipparques. Sous ces *officiers* étoient des philarques, ou commandans de la cavalerie de chaque tribu. L'infanterie de chaque tribu avoit à ſa tête un taxiarque, & chaque corps d'infanterie de mille hommes, un chiliarque; chaque compagnie de cent hommes étoit partagée en quatre eſcouades, & avoit un capitaine ou centurion. Sur mer il y avoit un amiral, ou généraliſſime, appelé ναύαρχος ou στρατηγὸς, & ſous lui les galeres ou les vaiſſeaux étoient commandés par des trierarques, citoyens choiſis d'entre les plus riches, qui étoient obligés d'armer des galeres en guerre, & de les équiper à leurs dépens. Mais comme le nombre de ces citoyens riches, qui s'uniſſoient pour armer une galere, ne fut pas toujours fixe, & que depuis deux il alla juſqu'à ſeize, il n'eſt pas facile de décider, ſi ſur chaque galere il y avoit pluſieurs trierarques, ou s'il n'y en avoit qu'un ſeul. Pour la manœuvre chaque bâtiment avoit un pilote, ναυκλερὸς, qui commandoit aux matelots.

À Rome les armées furent d'abord commandées par les rois, & leur cavalerie par le préfet des céleres, *præfectus celerum*. Sous la république, le dictateur, les conſuls, les proconſuls, les préteurs & les propréteurs, avoient la premiere autorité ſur les troupes qui recevoient enſuite immédiatement les ordres des *officiers* appelés *legati*, qui tenoient le premier rang après le général en chef, & ſervoient ſous lui, comme parmi nous les lieutenans-généraux ſervent ſous le maréchal de France, ou ſous le plus ancien lieutenant-général. Mais le dictateur ſe choiſiſſoit un général de cavalerie, *magiſter equitum*, qui paroît avoir eu, après le dictateur, autorité ſur toute l'armée. Les conſuls nommoient auſſi quelquefois leurs lieutenans-généraux. Ils commandoient la légion, & avoient ſous eux un préfet qui ſervoit de juge pour ce corps. Enſuite étoient les grands tribuns ou tribuns militaires, qui commandoient chacun deux cohortes, chaque cohorte avoit pour chef un petit tribun; chaque manipule ou compagnie, un capitaine de deux cents hommes, *ducentarius*; ſous celui-ci deux centurions, puis deux ſuccenturions ou options, que Polybe appele *tergiducteurs*, parce qu'ils étoient poſtés à la queue de la compagnie. Le centurion, qu'on appeloit *primipile*, étoit le premier de toute la légion, conduiſoit l'aigle, l'avoit en garde, la défendoit dans le combat, & la donnoit au porte-enſeigne; mais celui-ci, ni tous les autres, nommés *vexillarii*, n'étoient que de ſimple ſoldats, & n'avoient pas rang d'*officier*. Tous ces grades militaires furent conſervés ſous les empereurs, qui y ajouterent ſeulement le préfet du prétoire, commandant en chef la garde prétoriene; & en outre les conſuls eurent des généraux qui commandoient ſur les frontieres pendant tout le cours d'une guerre, tels que Corbulon en Arménie, Veſpaſien en Judée, &c. Dans la cavalerie, outre les généraux nommés *magiſter equitum*, & *præfectus celerum*, il y avoit des décurions, nom qu'il ne faut pas prendre à la lettre, ſelon Elien, pour, des capitaines de dix hommes, mais pour des chefs de diviſion de cinquante, ou cent hommes. Les troupes des alliés, tant d'enfanterie que cavalerie, étoient commandées par des préfets, dont Tite-Live fait ſouvent mention ſous le titre de *præfecti ſociorum*. Dans la marine, outre le commandant général de la flote, chaque vaiſſeau avoit le ſien particulier, & dans une bataille, les différentes diviſions ou eſcadres avoient leurs chefs comme à celle d'Actium.

OG, (*Hiſt. ſacr.*) roi de Baſan, taillé en pieces par les Iſraélites avec ſes enfans & tout ſon peuple, ſans qu'il en reſtât un ſeul. Il en eſt parlé dans l'écriture, au Deutéronome, chap. 3, ver. 1 & ſuivans; chap. 29, verſ. 7; chap. 31, verſ. 4; pſeaume 135, verſ. 20.

OGIER le Danois. On ne peut pas dire juſqu'à quel point le héros ou paladin, connu ſous ce nom dans les anciens romans, apartient à l'hiſtoire. Comme ces anciens romans, dont Charlemagne & ſes paladins ſont l'objet, ont été imprimés & corrigés, quelques-uns même compoſés ſous le regne de François I, ils ſont pleins d'alluſions manifeſtes aux événemens de ce regne: par exemple, *Ogier* le Danois, qui, après avoir rendu de grands ſervices à Charlemagne, eſt forcé à la révolte par des mauvais traitemens & des injuſtices, & qui fait priſonier, dans une bataille, Charlemagne, qui ne le fut jamais en réalité, mais qui l'eſt ſouvent en fiction dans ces romancier. *Ogier*

le Danois reſſemble beaucoup, il faut l'avouer, au connétable de Bourbon, d'autant plus que les Danois étoient les ennemis de Charlemagne, comme les Autrichiens, chez qui Bourbon ſe retira & qu'il ſervit, étoient les ennemis de François I. Dans l'hiſtoire, on ne ſait pas bien préciſément d'où venoit à *Ogier* ce ſurnom de Danois; s'il étoit ainſi nommé, parce qu'il étoit né en Danemarck, ou parce que ſa valeur lui fit quelqu'établiſſement, & lui acquit quelque petit état dans les contrées du Nord aux dépens des Danois, ou ſi c'étoit un titre de gloire qui atteſtât ſes victoires, & s'il fut nommé *le Danois*; comme Scipion étoit nommé l'*Africain*, Métellus, le *Numidique*, &c. Les romanciers même qui, à cet égard, tiendroient lieu d'hiſtoriens, varient ſur ce point.

Ces mêmes romanciers parlent auſſi de la retraite di *Ogier* à la cour du roi des Lombards, & cette retraite paroît avoir quelque fondement dans l'hiſtoire: divers auteurs croient trouver *Ogier* le Danois dans un ſeigneur auſtraſien, nommé Orger, Auchaire ou Autcaire, qui lorſque Charlemagne, appelé par la nation, enleva aux enfans de Carloman, ſon frere, les états de leur pere, ſuivit & joignit ces enfans déshérités à la cour de Didier, roi de Lombardie, leur fut toujours fidele, & finit par ſe faire moine à Saint-Faron de Meaux.

Un autre *Ogier*, plus moderne & plus certain, nommé Charles, fils d'un procureur au parlement de Paris, né en 1595, mort en 1654, auroit pu auſſi être nommé *le Danois*, comme auteur de l'ouvrage, intitulé: *Iter Danicum*, mais il eût fallu l'appeler auſſi le Suédois & le Polonois, car le titre entier du livre eſt: *Iter Danicum, Suecicum, Polonicum*. Il avoit ſuivi le comte d'Avaux, ambaſſadeur de France, en Danemarck, en Suede & en Pologne.

François *Ogier*, ſon frere, qui avoit embraſſé l'état eccléſiaſtique, ſuivit auſſi le comte d'Avaux lorſque ce miniſtre alla, en 1648, ſigner la paix de Weſtphalie. L'abbé *Ogier* intervint dans la querelle de Balzac avec le pere Goulu.

Il publia l'apologie de Balzac ſon ami; mais il ſe brouilla dans la ſuite avec lui, parce que Balzac convenoit franchement, ou ſe vantoit ridiculement d'être l'auteur principal de cette apologie, où il eſt extraordinairement loué: *Je ſuis le pere de cet ouvrage*, diſoit-il; *Ogier n'en eſt que le parrain. Il a fourni la ſoie & moi le canevas*. On a de l'abbé *Ogier* d'autres ouvrages, des ſermons qui ne le placent pas au rang des orateurs, des poéſies qui ne le placent pas au rang des poëtes, une critique du pere Garaſſe, qui peut encore ne le pas placer au rang des critiques. Mort en 1670.

OGILBI *ou* OGILVI, (Ogilvius) (*Hiſt. litt. mod.*) écrivain écoſſois du dix ſeptieme ſiecle, auteur de deux éditions très-ornées, l'une de la bible, ſous ce titre. *Biblia regia anglica*, l'autre de Virgile; d'un *atlas* qui le fit nommer coſmographe du roi d'Angleterre.

OGNA SANCHA, (*Hiſt. d'Eſpagne*) comteſſe de Caſtille, vivoit vers la fin du dixieme ſiecle. Louis Turquet de Mayerne, pere de Théodore Turquet, ſieur de Mayerne, (*Voyez* Mayerne) raporte dans ſon hiſtoire d'Eſpagne, comment cette femme donna lieu à un uſage qui s'obſerve encore dans divers endroits de l'Eſpagne, celui de faire boire les femmes les premieres. Veuve du comte de Caſtille, elle voulut épouſer un prince maure qui lui avoit inſpiré une paſſion violente; mais craignant les obſtacles que Sanche Garcias, ſon fils, comte de Caſtille, pouvoit apporter à ſon mariage, elle voulut l'empoiſoner. Garcias fut averti de ce deſſein; & lorſqu'on vint lui préſenter à table, en préſence de ſa mere, & par ſes ordres, le vin empoiſoné qu'elle lui avoit préparé, il la pria, comme par reſpect & par civilité, de boire la premiere. *Ogna*, jugeant que ſon crime étoit découvert, avala la coupe, & mourut. C'eſt abſolument la cataſtrophe de *Rodogune*. On lit en effet dans l'hiſtoire des guerres de Syrie d'Appian Alexandrin, d'où eſt tiré ce ſujet de *Rodogune*, qu'Antiochus contraignit Cléopâtre ſa mere, d'avaler le poiſon qu'elle lui avoit préparé.

OGYGES, (*Hiſt. anc.*) fils de la Terre, ſelon les uns; de Neptune, ſelon les autres: langage de Fable. On raporte à cet *Ogyges* la fondation de pluſieurs villes dans la Grece; mais on ne ſait rien de certain ſur ſon hiſtoire. Seulement ſon regne eſt célebre, parce qu'il ſert d'époque à ce fameux déluge local qui ſubmergea toute l'Attique & toute l'Achaïe. On le place communément à l'an 1796, avant l'ere chrétienne, environ deux cents trente, quarante ou cinquante ans, avant le déluge de Deucalion. On peut voir à ce ſujet dans le Recueil de l'académie des inſcriptions & belles lettres, tome 10, pages 357 & ſuivantes, les réflexions de M. Freret ſur un ancien phénomene céleſte, obſervé au temps d'*Ogyges*; & tome 23, pages 129 & ſuivantes, les obſervations du même M. Freret, ſur les deux déluges ou inondations d'*Ogyges* & de Deucalion.

OIHENART, (Arnauld) (*Hiſt. litt. mod.*) auteur de livre intitulé: *Notitia utriuſque vaſconiæ*. Il vivoit au dix-ſeptieme ſiecle.

OISEL, (Jacques) (*Hiſt. litt. mod.*) profeſſeur de droit public à Groningue, ami de Puffendorff, auteur d'un traité, intitulé: *Theſaurus ſelectorum numiſmatum antiquorum ære expreſſorum*. Mort en 1686; né à Dantzick en 1631, d'une famille originaire de France.

OKOLSKI, (Simon) (*Hiſt. litt. mod.*) dominicain polonois, du dix-ſeptieme ſiecle, auteur de l'*Orbis polonus*.

OKOZI, (Staniſlas) Orichovius, (*Hiſt. litt. mod.*) gentilhomme polonois, diſciple de

Luther & de Mélanchton, à Vittemberg, d'Egnace à Veniſe, fut nommé le *Démoſthene polonois*. D'abord proteſtant, il ſe fit enſuite catholique. On a, ou plutôt on eut de lui divers écrits de controverſe, & les annales en latin du regne de Sigiſmond-Auguſte. Il vivoit au ſeizieme ſiecle.

OLAUS, (*Hiſt. du Nord*) roi de Suede & de Danemarck, ne dut la premiere courone qu'à la haine que les Suédois avoient conçue contre Amund, & la ſeconde qu'à ſes armes. Il fut un des premiers proſelites que fit ſaint Anſcaire, l'apôtre du Nord : fidele à la religion qu'il venoit d'embraſſer, il refuſa d'offrir un ſacrifice aux faux dieux, adorés dans le temple d'Upſal. Le peuple irrité du refus d'*Olaus*, le traîna à l'autel d'Upſal, où il fut maſſacré vers l'an 853.

OLAUS Skotkonung, (*Hiſt. de Suede*) fut un des premiers rois chrétiens de la Suede. Il étoit frere de Schentilmilde qui fut maſſacré pour avoir briſé les idoles ; il lui ſuccéda. Son zele lui fit oublier le ſort de ſon frere ; il ſe fit baptiſer. Oluf, roi de Norwege, brigua ſon alliance, dont il eſpéroit ſe ſervir pour abatre la puiſſance danoiſe. Mais Suénon, roi de Danemarck, eut l'adreſſe de mettre *Olaus* dans ſes intérêts, & de le forcer à une rupture avec Oluf. On en vint à une bataille ; *Olaus* fut vainqueur : Oluf ſe noya de déſeſpoir, & la Norwege conquiſe fut réunie à la Suede. Mais Oluf, fils du roi détrôné, s'empara du royaume de Gothland. *Olaus* éfrayé, ne voulut point compromettre contre lui la gloire de ſes armes ; & prévoyant qu'un jour ce jeune prince remonteroit l'épée à la main ſur le trône de Norwege, il aima mieux le lui rendre, & ſe l'attacher ainſi par les liens de la reconoiſſance. Il défendit long-temps Oluf contre Canut, roi de Danemarck & d'Angleterre, & ne put prévenir ni ſa chûte, ni ſa mort. *Olaus* voulut alors étoufer pour jamais les ſemences de diviſions que le Gothland avoit fait naître : il déclara que le Gothland étoit déſormais réuni à la Suede ; que ce n'étoit plus un royaume particulier ; mais une ſimple province, & que ſes ſucceſſeurs n'ajouteroient point au titre de roi de Suede, celui de roi des Goths, de peur que ce royaume, devenant dans la famille royale un objet de partage, n'alumât de nouveles guerres. Une diſpoſition ſi ſage ne fut pas aſſez long-temps ſuivie ; *Olaus* mourut vers l'an 1030.

Olaus Thruggon (*Hiſt. de Norwege*) roi de Norwege, régnoit vers l'an 980 : il prétendit à la main de Sigrite, reine de Suede & veuve d'Eric. Suénon le détourna de ce mariage, & lui propoſa ſa ſœur. *Olaus* donna dans le piege : il s'attira la haine des Suédois, & Suénon lui refuſa ſa ſœur. *Olaus* feignit de vouloir renouer avec Sigrite, & lui propoſa une entrevue ; il avoit placé au rendez-vous quelques perfides comme lui qui devoient jeter la reine dans la mer ; mais les Suédois enleverent leur princeſſe des mains des aſſaſſins. *Olaus* voulut ſe venger ſur les Danois du peu de ſuccès de ſon crime, mais il fut vaincu par Suénon dans le détroit du Sund ; & pour ne pas tomber entre les mains d'un ennemi auſſi barbare que lui même, il ſe précipita dans la mer.

OLDENBOURG, (Henri) (*Hiſt. litt. mod.*) gentilhomme allemand, conſul à Londres pour la ville de Brême, ami du fameux Robert Boyle, dont il traduiſit en latin pluſieurs ouvrages, a publié les quatre premiers volumes des *tranſactions philoſophiques*. Il étoit ſecrétaire de la ſociété royale de Londres. Mort en Angleterre en 1678.

OLDENBURGER, (Philippe André) (*Hiſt. litt. mod.*) profeſſeur de droit & d'hiſtoire, à Geneve, mort en 1678. Il prit différens noms dans ſes divers ouvrages, dont les principaux ſont : *Theſaurus rerum publicarum totius orbis* ; *Tractatus de rebus publicis turbidis in tranquillum ſtatum reducendis* ; *Notitia imperii ſive diſcurſus ad inſtrumenta pacis Oſnabrugo-monaſterienſis*.

OLDHAM, (Jean) (*Hiſt. litt. mod.*) poëte anglois, ami de Dryden, & célébré par lui comme le Marcellus du Parnaſſe anglois.

O miſerande puer, ſi quo fata aſpera rumpas,
Tu Marcellus eris.

Mort en 1683, à trente ans.

OLEARIUS, (*Hiſt. litt. mod.*) nom de divers ſavans d'Allemagne & des Pays-Bas.

1°. Adam, né en 1603, dans les Pays-Bas, bibliothécaire, antiquaire, & mathématicien du duc de Holſtein. Il avoit été ſecrétaire d'ambaſſade en Ruſſie & en Perſe ; il joignit à la connoiſſance des mathématiques celle des langues orientales, ſur-tout du perſan. On a de lui la *relation de ſon voyage*, traduite en françois par Wiquefort ; une *chronique abrégée du Holſtein*. *La vallée des roſes de Perſe*, recueil d'hiſtoires, de bons mots, de maximes tirées des livres perſans. Mort en 1671.

2°. Jean, l'un des premiers auteurs des journaux de Leipſick, ſous le titre d'*Acta eruditorum*. Né à Hall, en 1639 ; mort à Leipſick, en 1713.

3° Godefroi, né à Leipſick en 1672 ; mort en 1715. On lui doit une bonne édition de Philoſtrate, une traduction latine de l'*hiſtoire de la philoſophie* de Thomas Stanley, un abrégé de l'hiſtoire romaine & de l'hiſtoire d'Allemagne.

OLIER, (Jean-Jacques) (*Hiſt. eccl.*) curé de Saint-Sulpice, inſtituteur & premier ſupérieur de la communauté des prêtres, & du ſéminaire

du même Saint-Sulpice à Paris, étoit fils d'un maître des requêtes ; il étoit né en 1608. Le zele & la charité l'unirent d'une amitié intime avec le héros de la charité, le bien-heureux Vincent de Paul, inſtituteur des lazariſtes. *Olier* obtint, en 1645, des lettres-patentes pour la fondation de ſon ſéminaire ; il fit commencer, en 1646, la conſtruction de l'égliſe de Saint-Sulpice que nous avons vu achever ſur un plan bien plus vaſte par un de ſes ſucceſſeurs, dont le zele mérite auſſi beaucoup d'éloges. (*Voyez* l'article LANGUET.) Le projet que M. *Olier* avoit formé, de faire concourir à la fois l'honneur & la religion à l'abolition du duel, prouve que chez lui les principes de l'évangile étoient aſſociés aux vues d'un homme d'état. Il engagea les plus grands ſeigneurs de ſa paroiſſe à faire publiquement dans ſon égliſe un jour de fête ſolemnele, (le jour de la pentecôte) le ſerment de ne jamais donner ni accepter aucun appel, & de ne jamais ſervir de ſeconds dans aucun combat ſingulier. Ce ſerment fut ſigné de chacun d'eux. Peut-être ces rénonciations volontaires, apuiées ſur la foi du ſerment, étoient-elles le moyen le plus efficace de détruire un abus qui a réſiſté à tous les éforts de la légiſlation & de l'autorité, par l'extrême difficulté que les loix trouveront toujours à vaincre la crainte du déshoneur & à contenir, par la terreur de la mort, ceux dont la faute conſiſte préciſément à braver la mort. Quant à l'infamie du ſupplice, elle dépend de la nature du crime, & peut, dans certains cas, être transformée en gloire par l'opinion. Intéreſſer l'honeur véritable à extirper les préjugés d'un faux honeur, eſt peut-être ce qu'on a pu imaginer de mieux.

On prétend encore, qu'avant M. *Olier* la paroiſſe de Saint-Sulpice ſervoit de retraite à tous ceux qui vivoient dans le déſordre ; il eut la gloire d'en faire la paroiſſe la plus réguliere de Paris. Il a ſu d'une troupe, autrefois gangrenée de tous les vices de Paris, & devenue la terreur du paiſible citoyen au milieu de ſes foyers, faire un corps de braves ſoldats, d'honêts citoyens, d'hommes bien élevés & pleins d'honeur ; qui tous inſpirent à leurs concitoyens, autant de confiance & d'eſtime que pluſieurs d'entr'eux avoient autrefois le malheur d'inſpirer d'éfroi dans Paris. Qu'il eſt beau d'opérer de pareilles réformes ! Quel ſervice rendu à la patrie & à l'humanité !

M. *Olier* ſe démit de ſa cure en 1652, & ſe retira dans ſon ſéminaire, d'où il envoyoit de ſes prêtres travailler à la converſion des ſauvages en Amérique. Il mourut en 1657. Il avoit réfuſé l'évêché de Châlons-ſur-Marne, que le cardinal de Richelieu lui avoit offert. On a de lui quelques ouvrages de ſpiritualité. Ce n'eſt pas ſur ces opuſcules que ſa gloire eſt fondée. Le P. Giry a écrit ſa vie, d'aprés des mémoires fournis par M. Leſchaſſier, un des ſucceſſeurs de M. *Olier*, dans la pace de ſupérieur du ſéminaire de Saint-Sulpice.

OLIMPO, (BALTHASAR) (*Hiſt. litt. mod.*) poëte italien du ſeizieme ſiecle. On a ſes œuvres en deux volumes in-8°.

OLINA, (JEAN-PIERRE) (*Hiſt. litt. mod*) naturaliſte de Navarre, au ſeizieme ſiecle. On a de lui ſur divers oiſeaux un traité curieux, intitulé : *Vccelliera*.

OLIVA, (JEAN) (*Hiſt. litt. mod.*) né à Rovigo en 1690, vint à l'âge de 16 ans achever ſes études au Séminaire Epiſcopal de Padoue, où il ſe diſtinguá de la maniere la plus brillante. De retour dans ſa patrie, il ouvrit une école de belles lettres qui fut bientôt remplie des enfans des premieres familles du pays. Quelques années après il alla à Aſolo comme profeſſeur public, enſuite à Rome ſous le pontificat de Clement XI, dont il mérita l'eſtime. À la mort de ce Pontife il fut fait préſident des ſecrétaires du conclave. Le Cardinal de Rohan ayant connu ſon mérite ; l'emmena en France, & le fit ſon bibliothécaire. Il eut auſſi la même charge prés du Cardinal de Soubiſe, & mourut d'hydropiſie en 1752.

On a de lui : une traduction italiene du traité ſur le choix & la méthode des études par M. Claude Fleury, 1716. Une diſſertation intitulée. *Ad cives Acelanos de nummorum veterum cognitione cum hiſtoria jungenda.* 1717. Autre diſſertation : *de antiqua in Romanis Scholis grammaticorum diſciplina* 1718. Un autre opuſcule intitulé *Exercitationes in marmor Iſiacum nuper effoſſum Romæ.* 1719. *La vie du comte Camille Silveſtri* avec ſa diſſertation ſur un *anaglypton* grec en italien Rome 1720. Ce fut auſſi par ſes ſoins qu'on imprima à Paris l'ouvrage de Pogio *de varietate fortunæ*, & cinquante deux lettres du même auteur.

OLIVARÈS. (GASPAR DE GUZMAN, comte d') (*Hiſt. d'Eſpagne*) Le comte d'*Olivarès* étoit duc de Sanlucar ; on le nommoit en conſéquence le comte-duc. La maiſon des Guzman dont il étoit, eſt une des plus grandes & des plus conſidérables de l'Eſpagne. *Olivarès* étoit le Richelieu de l'Eſpagne ſous Philippe IV. Son miniſtere, comme celui du cardinal de Richelieu, eut de l'éclat & de la force, il eut auſſi de la durée ; mais il ariva au comte d'*Olivarès* ce qui dut ariver cent fois au cardinal de Richelieu, d'être diſgracié. Richelieu & *Olivarès* déployerent l'un contre l'autre tous leurs talens ; leurs maîtres étoient en guerre, mais la rivalité n'étoit point entre les ſouverains ni entre les nations, elle étoit entre les miniſtres ; c'étoient Richelieu & *Olivarès* qui étoient rivaux, non Louis XIII & Philippe IV.

Les rois qui ne gouvernent pas rendent reſponſables des événemens les miniſtres qui gouvernent. Le cardinal de Richeliu ayant joué plus

adroitement ou plus heureuſement, mourut en place, peut-être parce qu'il ſe mouroit depuis long-temps, & parce que ſon maître ſe mouroit auſſi. La perte de la Catalogne & du Portugal renverſa le comte duc d'*Olivarès*; il périt par la guerre, ayant voulu la guerre. On ſait de quelle maniere adroite il s'y prit pour apprendre à Philippe IV la révolution qui venoit de ſe faire dans le Portugal, en faveur du duc de Bragance. Il félicita le roi ſur l'acquiſition que la courone venoit de faire des grands biens de la maiſon de Bragance; le roi ayant demandé l'explication de ce diſcours: „ C'eſt, répondit *Olivarès*, que cet étourdi de duc de Bragance s'eſt „ laiſſé perſuader par une poignée de rebelles, „ de ſe faire couroner roi de Portugal; & voi„ là par ſa rebellion, tous ſes biens confiſqués „ de droit.„ Le roi ſentit l'importance de la nouvele, & ne reçut point le compliment de ſon miniſtre. Il le laiſſa quelque temps en place, pour voir s'il pouroit réparer ſes fautes ou ſes malheurs; mais voyant que les événemens continuoient d'être contre lui, il prit enfin le parti de le renvoyer ſix ſemaines après la mort du cardinal de Richelieu, au moment, dit M. le préſident Hénault, où *Olivarès*, délivré de ſon plus redoutable rival, auroit pu rétablir les afaires. Il alloit être rapelé, ajoute le même préſident Hénault, „ ſi le duc n'eût pas précipité ſes eſ„ pérances; car, en voulant je juſtifier par un „ écrit qu'il publia, il offenſa pluſieurs perſo„ nes puiſſantes, dont le reſſentiment fut tel, „ que le roi jugea à propos de l'éloigner en„ core davantage, en le confinant à Toro, où „ il mourut de chagrin en 1643. „

Il avoit été marié trois fois, & ne laiſſa point d'enfans.

OLIVET, (Joseph Thoullier d') (*Hiſt. litt. mod.*) naquit le 1er avril 1682. „ Il étoit fort & „ robuſte d'âme & de corps,„ dit M. Batteux, (en recevant à l'académie M. l'abbé de Condillac, ſucceſſeur de M. l'abbé d'*Olivet*,) & „ quand on eût voulu, ajoute-t-il, lui donner „ une éducation molle, il l'eût repouſſée par ſon caractere. „ Il fut élevé par ſon pere, depuis conſeiller au parlement de Franche-Comté. Il eut un oncle, jéſuite célebre; il fut jéſuite lui-même juſqu'à trente-trois ans, il renvoya l'habit aſſez bruſquement, après avoir ſollicité trop long-temps à ſon gré la permiſſion de le quiter.

Occupé de l'enſeignement public pendant cet intervalle, il ſe donna cette ſeconde éducation, dont la premiere n'eſt jamais qu'une ébauche. Il eſſaya ſes talens dans divers genres; il fut poëte, il fut prédicateur, il crut dans la ſuite devoir laiſſer la poéſie aux Deſpréaux & aux Racines, la prédication aux Bourdaloues & aux Maſſillons; il ſe livra tout entier à ce genre mêlé de littérature & de philoſophie, qui nourit l'âme & qui l'exerce; il s'atacha particuliérement à Cicéron, parce qu'il y trouvoit une ſource vive, & abondante de morale & de goût.

Quelque temps avant ſa ſortie des jéſuites, on voulut lui confier l'éducation du prince des Aſturies; il aima mieux venir à Paris vivre dans le ſein des lettres; il ſe fit en peu d'années une telle réputation, que, „ lorſqu'il étoit occupé à „ rendre les derniers ſoins à un pere mourant, „ l'académie le choiſit, abſent, par la ſeule con„ ſidération de ſon mérite. Il n'eut beſoin que „ d'un ami pour répondre à l'académie de ſon „ deſir. „

L'étude de la langue françoiſe devint alors, dit M. l'abbé Batteux, ſon amour de préférence, ſa penſée habituele; il fut toujours ennemi des innovations dans la langue, parce qu'il croyoit que la naiſſance d'un mot étoit ordinairement la mort d'un autre. Il fit la guerre à tout ce qui lui paroiſſoit affectation ou bel eſprit; connu de Deſpréaux, ami de l'abbé Fraguier, de Boivin, des Daciers, de tous ceux qui avoient épouſé la querelle des anciens; il uſoit de temps en temps de leurs armes contre MM. de la Motte & de Fontenelle..... Loin d'aiguiſer aucune de ſes penſées, il en eut briſé la pointe pour la raprocher du ſimple bon ſens.

M. l'abbé d'*Olivet* a continué l'hiſtoire de l'académie françoiſe depuis 1652, juſqu'en 1700. Il a luté contre Peliſſon, en donnant à ſon ouvrage une forme plus difficile; & il n'a pas eu moins de ſuccès. Son traité de la proſodie françoiſe, ſes eſſais de grammaire ont été accueillis du public. On connoît la préciſion & la fineſſe de ſes remarques ſur Racine. „ Quel „ travers abſurde, dit M. l'abbé Batteux, „ d'al„ ler prendre ces remarques pour un acte d'ho„ ſtilité, & de vouloir venger Racine d'un „ hommage qu'on lui rendoit!„

Ce fut le haſard qui fit l'abbé d'*Olivet* traducteur. Il s'étoit chargé de revoir quelques traductions de M. de Maucroix; ſa maniere de les revoir, fut de les refaire d'un bout à l'autre, & il les donna cependant au public ſous le nom de M. de Maucroix. Lorſque dans la ſuite, dit ſon panégyriſte, il voulut revendiquer ſon propre bien, il eut à combatre, & fut obligé de produire ſes titres.

Sa traduction des entretiens de Cicéron ſur la nature des dieux, & l'édition qu'il donna du fameux traité de M. Huet, *de la foibleſſe de l'eſprit humain*, lui attirerent des démêlés fâcheux, & l'engagerent à brûler une hiſtoire de l'académie d'Athènes, qui auroit été le pendant de celle de l'académie françoiſe.

Ce fut la cour d'Angleterre qui propoſa d'abord à l'abbé d'*Olivet* la magnifique édition qu'il a donnée de Cicéron. „ Il montra les „ lettres à M. le cardinal de Fleuri; & ou„ bliant les riches promeſſes de l'étranger, il „ conſacra à l'éducation de monſeigneur le dau-

„ phin le travail qu'il eût offert au duc de „ Cumberland. Quand cet ouvrage long & pé- „ nible fut achevé, on lui donna une penſion „ de 1500 livres ſur la caſſete. Il fut plus „ flaté, ajoute M. l'abbé Batteux, de cette „ diſtinction, que d'une récompenſe.„

Le pape Clément XI à Rome, Newton & Pope à Londres, le traiterent avec une diſtinction qui ſuppoſoit une haute eſtime & une réputation peu commune. Il avoit l'accès le plus familier chez le cardinal de Fleuri. L'évêque de Mirepoix l'écoutoit avec confiance. Ces deux prélats furent plus d'une fois étonés de ſon zele pour les autres & de ſon indifférence pour lui-même. Une demande à faire lui eût plus coûté que ſes deſirs à modérer.

„ Dès que M. l'abbé d'*Olivet* ſe ſentit afoi- „ blir, il fit la revue de ſes papiers, & ſuppri- „ ma, dit toujours M. Batteux, tout ce qui „ pouvoit paroître inutile à un eſprit, peut- „ être trop près du terme pour apprécier ces ob- „ jets. Cette rigueur nous a privés de quantité „ de détails ſur ſa vie, & de pluſieurs mor- „ ceaux intéreſſans pour les lettres.„

Ce fut à l'académie que M. l'abbé d'*Olivet* ſentit les premieres atteintes de la maladie qui l'a enlevé. „ Il vit ſon danger, & en parla „ ſans détour, comme d'un événement qui ne „ l'auroit point regardé: *ce ſoir, cette nuit, „ quand on voudra; j'ai tout prévu*. Il conſerva „ cette égalité d'âme juſqu'à la fin; ſans ennui „ dans la même ſituation pendant deux mois; „ ſans plainte dans ſes douleurs; parlant ſou- „ vent de Dieu avec confiance, & des lettres „ par diſtraction. Il mourut ainſi dans la ſécu- „ rité d'un homme qui a fait un uſage légi- „ time de ſes talens, & qui n'a rien à éfacer „ dans ſes écrits. Il eſt mort le 9 octobre 1768, „ âgé de 87 ans.„

Voilà ce que l'amitié a dit de M. l'abbé d'*Olivet* dans une occaſion même où elle étoit obligée de louer. L'hiſtoire réduite à toute ſa ſincérité, ou ſe permettant même ſi l'on veut un peu de malice, l'a moins bien traité dans les éloges des académiciens de M. d'Alembert, derniere partie de l'hiſtoire de l'académie. On y parle de ſon extérieur peu attirant, & preſque fait pour repouſſer ceux qui n'y étoient pas aguerris. On lui attribue des principes de goût peu ſûrs, d'ailleurs excluſifs & ſuperſtitieux; Cicéron ſeul étoit ſon oracle parmi les anciens, Deſpréaux ſeul parmi les modernes.

OLIVETAN, (Robert) ami & parent de Calvin, eſt auteur de la premiere traduction françoiſe de la bible, imprimée à Neuf-chatel en 1535. Elle eſt écrite d'un ſtyle dur & barbare, & n'eſt pas trop fidele: le caractere de l'impreſſion eſt gothique, & la diction ne l'eſt pas moins. Sa rareté eſt ſon ſeul merite. *Olivetan* mourut peu de temps après la publication de cette bible.

OLIVIER DE MALMESBURY. (*Voyez* Malmesbury.

OLIVIER, (*Hiſt. de Fr.*) nom d'une famille Françoiſe, qui s'eſt élevée par ſon mérite, & qui a produit de grands magiſtrats, & des hommes diſtingués dans plus d'un genre.

Le premier homme connu de cette famille, étoit un procureur au parlement de Paris, qui avoit amaſſé de grands biens.

Son fils, Jacques *Olivier* de Leuville, fut avocat-général au parlement, ou avocat du roi, comme on diſoit alors, & finit par être premier-préſident ſous le regne de François Ier. Il mourut en 1519. (Le P. Hénault en fait deux hommes différens.

Jean, évêque d'Angers, frere du premier préſident, mourut en 1540. C'étoit un homme de mérite & un homme de lettres. On a de lui un poême latin, intitulé: *Jani Olivarii Pandora*.

Mais l'homme le plus célebre de cette famille, & qui l'eſt même parmi les chanceliers de France, eſt François *Olivier* de Leuville, fils du premier préſident, & neveu de l'évêque d'Angers. Il étoit préſident à mortier au parlement de Paris, lorſqu'après la deſtitution ignominieuſe du chancelier Poyet, & comme pour expier l'indignité de ce choix, François Ier. nomma chancelier *Olvier* de Leuville. Sous le regne de Henri II, la ducheſſe de Valentinois lui fit ôter les ſceaux à cauſe des entraves qu'il mettoit aux libéralités funeſtes du roi; ce fut le cardinal Bertrandi (*voyez* ſon article!) qui eut les ſceaux, d'abord par commiſſion, enſuite il fut le premier qui les eut en titre d'office, *Olivier* ayant bien voulu s'en démettre, par complaiſance pour le roi, en même temps qu'il déclaroit fiérement qu'ayant toujours rempli d'une maniere irréprochable les fonctions atachées à la dignité de chancelier, & pouvant ſommer & ſommant réélement ceux qui cherchoient à le dépouiller, de déclarer publiquement en quoi il avoit démérité, il croyoit devoir aux loix ſous la ſauve-garde deſquelles il poſſédoit cet office, de ne conſentir jamais que perſone de ſon vivant oſât en prendre le titre, ni s'en arroger les prérogatives. Il alla vivre dans la retraite, où il cultiva les lettres en paix. L'Hôpital, ſon ami, & qui fut ſon ſucceſſeur après ſa mort, ne manqua pas de le féliciter alors ſur l'honorable diſgrace que ſa vertu lui avoit attirée, il lui adreſſa une épître où il lui peint cet empire ſi noble que la vertu ne doit qu'à elle-même, & qu'elle exerce ſur ceux même qui l'oppriment. Voici quelques vers de cette épître:

Ecce velut ſupero demiſſum fulmen Olympo,
Concuſſit totam geminatis ictibus ædem
Juſtitiæ, qua tu ingenti cecidiſſe ruina

Creditus, erexti caput altius : ardua tanquam Impoſito attollit contra ſe pondere palma.

Le chancelier *Olivier* lui répond :

„ *Tuam illam epiſtolam legens, quam ingenti* „ *voluptate ſum perfuſus haud facile dixerim.* „ *cum tu mihi meam felicitatem poneres ob ocu-* „ *los, qui a freto illo aulico, procellis, ventis,* „ *tempeſtatibus continuis inhorreſcente in hunc* „ *portum, in hanc tranquillitatem devenerim, a* „ *qua vel Attalicis conditionibus nunquam dimo-* „ *veri ſuſtineam.* „

Rapelé à la cour par François II. en 1559, il étoit au conſeil lorſque l'empereur Ferdinand I envoya demander la reſtitution de Metz, Toul & Verdun, pris par Henri II en 1552, ſur Charles-Quint ; il fut que l'évêque de Trente, ambaſſadeur de Ferdinand, avoit gâgné pluſieurs membres du conſeil il n' attendit pas qu' ils ſe déclaraſſent, & pour leur en ôter les moyens, il commença par dire hautement, en plein conſeil, qu' il ne concevoit pas comment l'empereur avoit pu ſe flater de quelque ſuccès dans cette négociation, puiſqu' aucun ſujet du roi ne pouvoit la favoriſer ſans ſe montrer traître & mériter d' avoir la tête tranchée. Tout le monde fut ou parut de ſon avis.

Ce digne magiſtrat mourut à Amboiſe en 1560. Sa poſtérité maſculine finit à Charles *Olivier* mort en 1671, à 22 ans.)

OLIVIER (Séraphin.) natif de Lyon, étudia à Bologne en droit civil & canon. Etant allé à Rome, il y fut connu par Pie IV, devint auditeur de Rote, & exerça cet emploi pendant 40 ans. Gregoire XIII, & Siſte V l'employerent en diverſes nonciatures. Clément VIII le fit cardinal, en 1604, à la recomandation de Henri IV. Il eut auſſi l'évêché de Rennes après le cardinal d'Oſſat. Il laiſſa un ouvrage en deux volumes *in-folio*, intitulé, *Deciſiones rotæ Romanæ*. (Il mourut en 1609.)

OLIVIER (Claude) Matthieu, avocat au parlement d'Aix, eſt auteur d'une *hiſtoire de Philippe, roi de Macédoine & pére d' Alexandre le grand;* de *mémoires ſur les ſecours donnés aux Romains par les Marſeillois pendant la ſeconde guerre punique, & pendant la guerre contre les Gaulois*. Né à Marſeille en 1704 ; mort en 1736.

OLIVIER MAILLARD. (*Voyez* Maillard.)

OLONNOIS, (Jean David l') (*Hiſt. mod.*) fameux aventurier françois du dix-ſeptieme ſiecle, nommé l'*Olonnois*, parce qu'il étoit né près d'Olonne en Poitou, s'étant joint aux boucaniers de l'île de Saint-Domingue & à d'autres aventuriers dont il devint le chef, fit beaucoup d'exploits & exerça beaucoup de cruautés en Amérique, juſqu'à ce qu'à la fin il fut pris, haché, rôti & mangé par les Sauvages.

OLUF *ou* OLEF, (*Hiſt. du Nord*) roi de Norwege & de Gothland, étoit fils d' Oluf Triggeſon, détrôné par Olaus Skotkonung, roi de Suede. Son fils trouva en Angleterre une flote & des bras prêts à le ſervir ; il voulut rentrer dans ſon patrimoine. D' abord le paſſage du Sund fut forcé, le Gothland fut conquis, *Oluf* eut l'empire de la mer, & fut le maître du commerce. Olaus prit le parti le plus ſage, li lui rendit la Norwege, lui acorda ſa ſœur en mariage, & d'un ennemi dangereux ſe fit un ami puiſſant & fidele. Le nouveau roi exerça des violences, le peuple indigné ſe ſouleva : Canut, roi d'Angleterre & de Danemarck, ſaiſit cette circonſtance. *Oluf* fut détrôné, il s' enfuit en Suede, paſſa en Ruſſie ; revint à la tête d'une armée, & ne ſurvécut pas à ſa défaite. Sa mort ariva vers l'an 1028.

OLYBRIUS. (*Hiſt. Rom.*) Tout ce qu'on ſait de lui, c' eſt qu' il avoit épouſé Placidie, fille de Valentinien III, qu'il ſuccéda dans l'empire d' Occident à Anthémius, le 11 juillet 472, & qu'il mourut de maladie le 23 octobre de la même année.

OLIMPIAS, (*Hiſt. anc.*) fille de Neoptoleme, & ſœur d' Alexandre, roi des Moloſſes ou des Epirotes, femme de Philippe, roi de Macédoine & mere d' Alexandre le grand, n'en fut pas plus heureuſe pour tenir de ſi près à de ſi grands hommes. Philippe ne put vivre avec elle, & la répudia ; il reprochoit à *Olympias* une humeur inſupportable ; il épouſa Cléopâtre, niece d'Attalus, ce qui excita d' abord entre Attalus & Alexandre, enſuite entre ce même Alexandre & Philippe, qui prit le parti d' Attalus, des querelles ſanglantes, où Philippe parut trop manquer de tendreſſe pour ſon fils, & Alexandre de reſpect pour ſon pére ; Alexandre quita la cour de Philippe, & mena ſa mere en Epire, où il la laiſſa comme en dépôt juſqu' à ce qu' il montât ſur le trône ; elle fut ſoupçonée d' avoir eu part à la mort de Philippe, tué peu de temps après par Pauſanias, & les honeurs qu' elle fit rendre à la mémoire du meurtrier ſemblerent dépoſer contre elle. Elle eſpéra gouverner ſon fils, mais on ne gouvernoit point Alexandre ; elle refuſa toujours de ſe prêter à la prétention ridicule qu' avoit Alexandre d' être fils de Jupiter, elle ne fit qu'en plaiſanter : *pourquoi*, diſoit-elle, *voulez-vous me brouiller avec Junon ?* Après la mort d'Alexandre, tout le monde voulut lui ſuccéder. Antipater eut la régence, & *Olympias* ſe retira de nouveau en Epire ; Antipater en mourant nomma Polyſperchon pour le remplacer dans la régence ; celui-ci crut avoir beſoin de s' apuier de l'autorité d' *Olympias*, il la fit revenir d'Epire, offrit de partager la régence avec elle, & lui donna des conſeils de modération & de paix qu'elle ne ſuivit pas, elle écraſa ſes ennemis, & par-là elle s'en fit de nouveaux ; elle fit périr Aridée ou Philippe, frére naturel d'Alexandre ;

xandre ; elle envoya un poignard, une corde & de la cigue à Eurydice, femme d' Aridée, ne lui laiſſant que le choix du genre de mort. Eurydice choiſit la corde & s'étrangla, après avoir fait des imprécations contre ſa cruele ennemie.

Une maxime d' Horace s'applique bien naturélement à ces politiques ſi imprudemment cruels, qui, lorſque la fortune paroît les ſeconder, ſe permettent tout contre leurs ennemis :

Eheu !
Quam temere in noſmet legem ſancimus iniquam !

Caſſandre, fils d'Antipater, voulant ſe défaire d'*Olympias* pour régner ſeul, ſe ſervit contre elle de ſes cruautés, & la fit accuſer publiquement dans l'aſſemblée du peuple par les parens & les amis de ceux qu'elle avoit fait mourir ; elle fut condamnée, mais abſente, & ſans que perſone ſe préſentât pour prendre ſa défenſe ; Caſſandre alors lui fit offrir une galere pour la tranſporter à Athènes & la ſouſtraire à l'exécution de ſon jugement ; elle comprit que les meſures ſeroient priſes pour la faire périr en mer, elle répondit que rien ne pouroit la réſoudre à la honte de la fuite, & elle demanda d' être entendue dans l'aſſemblée du peuple : c' eſt ce que Caſſandre redoutoit le plus, il ſe hâta d'envoyer des ſoldats pour la tuer ; mais pluſieurs de ces ſoldats avoient ſervi ſous Philippe & ſous Alexandre, ils reſpecterent la veuve & la mere de ces héros. Caſſandre envoya contre elle ces mêmes ennemis qui l'avoient accuſée devant le peuple, & qui avoient tous quelque parent ou quelque ami à venger ſur elle ; ceux-ci furent impitoyables & immolerent *Olimpias*, l'an 316 avant J. C.

OLYMPIODORE, (*Hiſt. litt.*) philoſophe péripatéticien d' Alexandrie, ſous l'empire de Théodoſe le jeune, au cinquieme ſiecle, a commenté Ariſtote & Platon, & donné une vie de ce dernier.

OMAR, (*Hiſt. des Califes*) ſucceſſeur d'Abubekre, ou Abu-Beker, ou *Abu-Becre*. (*Voyez* cet article.) ſecond calife des Muſulmans, après *Mahomet* ſon gendre, commença ſon regne l'an 634 de J. C. Ce prince fut un des plus rapides conquérans qui aient déſolé la terre. Il prit d'abord Damas, capitale de la Syrie, & chaſſa les Grecs de cette province & de la Phénicie. Il tourna enſuite ſes armes vers Jéruſalem, & la reçut à compoſition, après un ſiége opiniâtre. Dans le même temps, ſes lieutenans s'avançoient en Perſe, & défaiſoient en bataille rangée *Iſdegerde*, le dernier des rois idolâtres de cette grande monarchie. Cette victoire fut ſuivie de la priſe de Mœdaïn, la capitale de l'empire des Perſes. *Amrou*, un de ſes lieutenans, batit les troupes de l'empereur *Heraclius* ; Memphis & Alexandrie ſe rendirent ; l'Égypte entiere & une partie de la Libye furent enlevées aux Romains. C'eſt dans cette conquête que fut brûlée la fameuſe bibliotheque d'Alexandrie, commencée par *Ptolomée Philadelphe*, & augmentée par tant de rois. Alors les Saraſins ne vouloient d'autre ſcience que celle de l' *Alcoran* ; mais ils faſoient déja voir que leur génie pouvoit s' étendre à tout. L' entrepriſe de renouveler en Égypte l'ancien canal creuſé par les rois, rétabli enſuite par *Trajan*, & de rejoindre ainſi le Nil à la Mer-Rouge, eſt digne des ſiecles les plus éclairés. Un gouverneur d'Égypte entreprit ce grand travail ſous le califat d' *Omar*, & en vint à bout. Rien ne réſiſtoit aux armes des Muſulmans : ils pouſſerent leurs conquêtes bien avant dans l'Afrique, & même, ſuivant quelques-uns, juſqu'aux Indes. *Omar* ne jouit pas long-temps de ſes conquêtes ; il fut tué l'an 643, de l'hégire 23 par un eſclave Perſe, nommé *Firoux*, & ſurnomé *Abouloulou*, *l'homme à la perle*. tué fut

Le huitieme calife de la race des Ommiades, qui monta ſur le trône, l'an 717 de l'hégire 99 & qui mourut deux ans après, ſe nommoit auſſi *Omar*.

OMER, (Saint) *Sanctus Audomarus*. (*Hiſt. eccl.*) élevé au monaſtere de Luxeuil, il bâtit celui de Sithieu, aujourd'hui Saint-Bertin du nom du premier ou ſecond abbé, ſon neveu. (*Voyez* Bertin.) (Saint) Le roi Dagobert nomma, en 636, ſaint *Omer* évêque de Térouane, & ce fut alors qu'il fonda, dans ſon diocèſe, cette nouvele abbaye. Il mourut en 668.

ONAN, (*Hiſt. ſacr.*) fils de Juda & petit-fils de Jacob. Il en eſt parlé au chapitre 38 de la Geneſe.

ONÉSICRITE, (*Hiſt. anc.*) philoſophe ſectateur de Diogene le Cynique, fort conſidéré d'Alexandre, qu'il ſuivit dans toutes ſes guerres, & dont il écrivit en partie l'hiſtoire. Lorſqu' Alexandre, après avoir vaincu Porus, pénétra dans les Indes, la réputation dont y jouiſſoient les Brach-manes, lui fit déſirer d'avoir quelques-uns de ces philoſophes dans ſa cour & à ſa ſuite ; ce fut le philoſophe *Onéſicrite* qu'il chargea de leur en faire la propoſition & de négocier cette afaire ; il échoua en général dans ce projet, mais il engagea du moins Calanus à le ſuivre. C'eſt ce même Calanus qui donna depuis à toute l'armée d'Alexandre l'étrange ſpectacle d'une mort cruele & volontaire, s'étant brûlé lui-même à leurs ieux ſur un bûcher où il fit mettre le feu, ſans qu' Alexandre, dit-on, pût l'en empêcher. On ne conçoit ni qu'il ne l'eût pas pu, s'il l'eût voulu, ni qu'il ait pu ne le pas vouloir. Il eſt vrai qu'il n'auroit pas pu l'empêcher de ſe donner la mort en particulier dans ſa maiſon, (*Voyez* l'article Calanus.)

ONÉSIME. (*Hiſt. ſacr.*) C'eſt lui qui eſt l'objet de l'épître de ſaint Paul à Philémon. *Onéſime* avoit été eſclave de ce dernier; il paroît par l'épître même de ſaint Paul, que cet eſclave avoit fait quelque tort à Philémon, ou qu'il lui redevoit quelque choſe; ſaint Paul le lui renvoie, & lui dit: *mettez tout cela ſur mon compte, recevez-le comme moi-même, comme celui qui d'eſclave eſt devenu l'un de nos freres bien-aimés*, car ſaint Paul l'avoit fait chrétien. On dit (mais ceci n'eſt plus dans l'épître de ſaint Paul) qu'il le fit évêque de Bérée, & qu'*Onéſime* mourut martyr.

ONÉSIPHORE, (*Hiſt. eccl.*) diſciple de ſaint Paul, ſoufrit le martyre pour la foi. Son ſupplice fut d'être traîné à la queue d'un cheval.

ONIAS (*Hiſt. ſacr.*) Il eſt parlé de deux ſouverains pontifes des Juifs, du nom d'*Onias*, dans les deux livres des Maccabées; ſavoir: du premier, liv. 1, chap. 12. du ſecond, liv. 2. chap. 3 & 4.

(Sur d'autres *Onias*, grands-prêtres, *voyez* l'hiſtoire. Ioſephe, Moréri, & le nouv. Dict. hiſt.)

ONOMACRITE, (*Hiſt. litt. anc.*) poëte grec, qui vivoit un peu plus de cinq ſiecles avant J. C., & qu'on croit l'auteur des poëmes attribués à Orphée, & des oracles de Muſée. Il fut chaſſé d'Athènes par Hipparque, un des fils de Piſiſtrate.

ONOSANDER, (*Hiſt. litt. mod.*) philoſophe platonicien dont il nous reſte un traité du *devoir & des vertus d'un général d'armée*, publié en grec par Rigault en 1600, avec une traduction latine. Nous en avons deux traductions françoiſes l'une de Blaiſe de Vigénere, publiée en 1605; l'autre de M. le baron de Zurlauben, qui fait partie de ſa bibliotheque militaire, imprimée en 1760.

ONUPHRE PANVINI. (*Voyez* PANVINI)

OPISTOGRAPHE, ſ. m. (*Hiſt. du bas Empire*) en grec ὀπιστογράφον, en latin *opiſtographum*; c'étoit un gros livre dans lequel on écrivoit ſur le champ les différentes choſes qui auroient beſoin d'être revues & corrigées par la ſuite. Ce mot eſt compoſé de ὄπιστον, c'eſt-à-dire, *ſur le feuillet du revers*, & γράφω, *j'écris*, parce qu'on écrivoit ſur le revers de chaque page ce qui avoit été omis de l'autre part.

OPITIUS. (MARTIN) (*Hiſt. litt. mod.*) poëte allemand, natif de Breslau, mort en 1639; célebre par ſes poéſies latines, & beaucoup plus encore par ſes poéſies allemandes.

OPORIN, (JEAN) (*Hiſt. litt. mod.*) imprimeur de Bâle, & l'un de ces ſavans imprimeurs qui contribuoient, & comme ſavans & comme imprimeurs, à la reſtauration des lettres. On a de lui des ſcholies ſur Cicéron, & des notes ſur Démoſthene, &c. Mort en 1568.

OPPEDE. (JEAN MEYNIER, BARON D') (*Voyez* l'article MEYNIER.)

OPPIEN, (*Hiſt. litt. anc.*) poëte grec, qui vivoit ſous le regne de l'empereur Caracalla; nous avons de lui cinq livres du poëme de la pêche, & quatre du poëme de la chaſſe. Caracalla, connoiſſeur ou non en poéſie, lui fit, dit-on, donner un écu d'or pour chacun des vers du *cynegeticon*, ou traité de la chaſſe, ce qui fit appeler les vers d'*Oppien*, des vers dorés, par alluſion aux vers dorés de Pythagore. *Oppien* étoit natif d'Anazarbe en Cilicie; il mourut à trente ans au commencement du troiſieme ſiecle. Florent Chrétien Fermat avoit traduit en vers françois, & en proſe, le poëme de la chaſſe; nous en attendons une meilleure traduction. Les ſavans ſont partagés ſur *Oppien*; les uns attribuent au même les deux poëmes de la pêche & de la chaſſe; les autres croient ces deux ouvrages de deux auteurs différens.

OPPORTUNE, (SAINTE) (*Hiſt. eccl.*) abbeſſe dans le diocèſe de Séez, dont Godegrand, ſon frere, étoit évêque. Morte le 22 avril 770.

OPSOPÆUS. (*Hiſt. litt. mod.*) Deux allemands de ce nom ont été connus au ſeizieme ſiecle:

1°. Vincent, auteur d'un poëme bachique *De arte bibendi*.

2°. Jean, d'abord correcteur d'imprimerie de Wechel; ce qui étoit alors une eſpece d'état dans les lettres, enſuite profeſſeur un médecine à Heidelberg: mort en 1596. On lui doit le *Recueil des oracles des Sibylles*, & quelques traités ſur ſon art.

OPSTRAET, (JEAN) (*Hiſt. eccl.*) ſavant docteur ataché à la doctrine de Janſénius, & à la perſone du P. Queſnel. Il profeſſa, d'abord la théologie à Luvain, enſuite au ſéminaire de Melines. L'archevêque de cette ville le renvoya comme un homme qu'il croyoit dangereux par ſon atachement au Janſéniſme. Il fut banni par lettre de cachet, en 1704, de tous les états de Philippe V. Louvain, & preſque tous les Pays-Bas, ayant paſſé, en 1706, après la bataille de Ramilly, ſous la domination de l'empereur, & étant reſté par la paix à la maiſon d'Autriche, *Opſtraet* rentra dans Louvain, & y mourut en 1720. Il étoit né à Béringhen, dans le pays de Liége, en 1651. On a de lui beaucoup d'ouvrages théologiques & polémiques, que les janſéniſtes même, s'il y en a encore, ne liſent plus guere.

OPTAT (de Mileve.) (*Hiſt. eccl.*) Mileve; dont *Optat* étoit évêque, eſt une ville de Numidie en Afrique; ce prélat, dont ſaint Auguſtin, ſaint Jérôme, ſaint Fulgence, parlent avec éloge, vivoit ſous l'empire de Valentinien & de Valens, au quatrieme ſiecle. Nous avons de lui ſept livres du ſchiſme des donatiſtes contre l'évêque Parménien. L'édition de cet ouvrage, par le docteur Dupin, eſt très-précieuſe, tant à cauſe du recueil qu'elle contient de tous les actes relatifs à l'hiſtoire des donatiſtes, qu'à cauſe

d'une savante préface sur la vie, les œuvres & les différentes éditions d'*Optat*.

ORANGE ; (*Hist. de Fr.*) on croit, mais sans certitude, que la ville d'Orange fut bâtie par les Phocéens, fondateurs de Marseille. On y voit beaucoup de monumens des Romains, un cirque, des aqueducs, un arc de triomphe, élevé par Caïus Marius & Luctatius Catulus, en mémoire de la victoire qu'ils avoient remportée sur les Cimbres & les Teutons. Il y a eu quatre races de comtes ou princes d'Orange. On fait remonter la premiere jusqu'au commencement du huitieme siecle. Cette principauté passa par une femme dans la maison de Baux, vers la fin du douzieme siecle, & de celle de Baux dans celle de Châlons, vers la fin du quatorzieme. De tous ces princes, le plus célebre fut Philibert, dernier prince d'Orange, de la maison de Châlons. Ce seigneur, né françois, avoit d'abord offert ses services à François Ier; il parut dans un équipage brillant à la cérémonie du baptême du dauphin ; mais on ne lui témoigna pas toute l'estime qu'il méritoit ; il fut froidement acueilli, on lui ôta même l'appartement qu'on lui avoit donné d'abord à la cour ; sa fierté ressentit vivement cet outrage, il partit mécontent, & s'alla jeter entre le bras de Charles-Quint.

Les François, pour punir Philibert de s'être ataché à une puissance ennemie, confisquerent la principauté d'Orange, & les grands biens qu'il possédoit en Bourgogne. La haine du prince d'Orange pour les François, devint si violente, qu'il ne pouvoit la contenir ; elle éclatoit en toute occasion, elle s'exhaloit en satyres & en injures, quand elle n'avoit pas la ressource des armes ; il s'afligeoit hautement de leurs succès, il insultoit publiquement à leurs disgraces. Il avoit été pris par André Doria, dans une bataille sur la mer de Gênes, en 1524. On l'avoit enfermé au château de Lusignan en Poitou ; là, son amusement étoit de charger les murailles de sa chambre, d'inscriptions injurieuses pour les François. Par le traité de Madrid, l'empereur lui fit promettre la restitution de ses biens ; le traité de Madrid étant resté sans exécution, ses biens ne lui furent point restitués ; mais il recouvra sa liberté ; dont il fit aussi-tôt usage contre les François & contre leurs alliés. Ce fut lui qui, à la mort du connétable de Bourbon, se trouva chargé de l'exécution de son entreprise ; qui fit le sac de Rome, & le siége du château Saint-Ange ; il y reçut à la tête un coup d'arquebuse, dont il fut plusieurs jours dans un extrême danger.

À la paix de Cambrai, en 1529, l'empereur, pour faire voir qu'on ne perdoit rien à le servir, voulut que toutes les confiscations auxquelles la guerre avoit donné lieu, fussent rendues ; cette clause resta encore sans exécution, à l'égard du prince d'Orange, en faveur de qui elle avoit principalement été faite. L'empereur s'en plaignit, mais il ne fit que s'en plaindre. Le prince d'Orange continua de le servir, & fit pour lui le siége de Florence, où il fut tué, en 1530, en ataquant un convoi sur le chemin de Pise à Pistoya. Sa mort eut cela de commun avec celle du connétable de Bourbon, son maître & son ami, qu'elle n'empêcha pas ses troupes de vaincre.

Le prince d'Orange n'avoit que trente ans, lorsqu'il mourut, après avoir fait de si grandes choses, après avoir exécuté l'entreprise du connétable sur Rome, après avoir détruit les afaires de France dans le royaume de Naples, après avoir bien avancé la réduction de la Toscane, qui fut presque entiérement son ouvrage. Brantôme semble attribuer le redoublement de valeur que le prince d'Orange fit paroître, selon lui, dans cette guerre de Toscane, au désir qu'il avoit d'épouser Catherine de Médicis, que, selon cet auteur, Clément VII avoit promise au prince d'Orange ; elle avoit à peine onze ans quand il fut tué.

Les droits sur la principauté d'Orange passerent, à la mort de Philibert, de la maison de Châlons, dans la maison de Nassau, par le mariage de la sœur de Philibert, avec le comte de Nassau ; sur ce mariage, & sur les princes d'Orange, de la maison de Nassau, *voyez* l'article NASSAU.

ORBILIUS, (PUPILLUS) ancien grammairien, natif de Bénévent, qui, à l'âge de cinquante ans, alla enseigner à Rome, l'année où Cicéron fut consul ; il faisoit voir à ses disciples les comédies de Livius Andronicus ; c'est de lui que parle Horace, épît 1, liv. 2 :

Non equidem insector, delendaque carmina Livi
Esse reor, memini quæ plagosum mihi parvo
Orbilium dictare.

Cette épithete *plagosum* annonce qu'il étoit fort ataché à cet usage barbare & mal-honête, dont il a donné l'exemple à nos pédans. Suétone parle aussi de ce vieux pédant, & rapele l'épithete que lui donne Horace, & qu'il apuie d'un vers d'un autre poëte, Domitius Marsus :

Si quos Orbilius ferula scuticaque cecidit.

Il le représente comme également dur dans ses écrits ou ses discours contre ses adversaires, & dans les châtimens dont il usoit envers ses écoliers : *Fuit naturæ acerbæ, non modo in antisophistas, quos omni sermone laceravit, sed etiam in discipulos.*

ORCAN *ou* ORKAN, (*Hist. des Turcs*) fils d'Ottoman, monta sur le trône en 1326, & mourut en 1360. C'est lui qui, par la prise de

Gallipoli & de plusieurs villes de l'empire grec, & par l'alliance qu'il fit avec l'empereur Jean Cantacuzene, dont il épousa la fille Théodora, ouvrit l'Europe à ses successeurs. Il donna d'ailleurs à ces mêmes successeurs l'exemple du fratricide & de beaucoup d'autres cruautés.

ORDA; (*Hist. des Tartares*) on écrit *orde* ou *horde*, terme d'usage chez les Tartares. Ce terme désigne une tribu de leur nation, qui est assemblée pour aller contre les ennemis, ou pour d'autres raisons particulieres. Chaque tribu a son chef particulier, qu'on nomme *mursa*.

ORDERIC, (Vital) (*Hist. litt. mod.*) d'une famille originaire d'Orleans, naquit en Angleterre en 1075, fut élevé en Normandie à l'abbaye d'Ouche, aujourd'hui Saint-Evroul, où il fut moine. Il mourut après l'an 1143. On a de lui une histoire ecclésiastique, en treize livres, que Duchesne a fait imprimer dans le recueil qui a pour titre: *Historiæ Normanorum scriptores*.

ORDOGNO I, roi d'Oviédo & de Léon. (*Hist. d'Espagne*) C'étoit dans le neuvieme siecle un rang fort épineux que celui de la royauté en Espagne; la haine mutuele, implacable, mortele, qui divisoit les maures & les chrétiens, obligeoit les souverains d'avoir toujours les armes à la main; ils étoient perpétuélement en guerre; & à peine ils étoient élevés sur le trône, qu'ils étoient condamnés à vivre habituélement dans les camps, ou à hazarder leur vie dans les combats. La courone étoit pourtant alors l'objet le plus sublime de l'ambition humaine; & comme tous les grands pouvoient y prétendre, le sceptre étoit aussi une source intarissable de factions, d'intrigues, de troubles & de crimes. Don Alphonse, & ensuite don Ramire, pere d'*Ordogno I*, avoient en quelque sorte rendu le trône héréditaire dans leur famille, & l'avénement de ces deux souverains s'étoit passé sans obstacle, sans contradiction; mais comme, suivant l'ancien usage, la courone étoit élective, & que ce n'étoit que par une sorte de complaisance qu'elle avoit été héréditaire, il s'étoit formé dans Oviédo & Léon, pour le rétablissement de l'élection, un parti puissant, & qui n'atendoit qu'une occasion favorable pour placer quelqu'un de ce parti sur le trône, & rétablir par-là l'usage de tout temps observé. La mort de don Ramire sembloit offrir cette occasion; mais *Ordogno*, son fils, étoit chéri du peuple; & sans assembler les grands, sans atendre qu'ils le proclamassent, il exerça les fonctions de la royauté, comme s'il eût été solemnélement élu; & il en imposa si fort par sa sécurité, que les grands, ne pouvant mieux faire, parurent satisfaits de son avénement à la courone. Quelques-uns d'entr'eux n'étoient pourtant rien moins que contens; & n'osant point s'opposer ouvertement à cette maniere de prendre possession du trône, ils engagerent les Vascons à se soulever dans la province d'Alava: aussi mauvais citoyens qu'ils étoient sujets infideles, ils engagerent en même temps aussi les Maures à secourir & soutenir la rebellion des Vascons. *Ordogno I* n'atendit point que les Maures eussent joint les Vascons, & rassemblant ses troupes, il marcha contre ceux-ci, les surprit, les mit en déroute, alla ensuite à la rencontre de l'armée mahométane, la força dans son camp, en massacra une partie, & mit le reste en fuite. Délivré par ces deux victoires de toute inquiétude, & n'ayant plus à craindre de nouveau soulévement, il fomenta, en politique habile, les dissentions qui divisoient les Maures. Le royaume de Cordoue étoit violemment agité par les factions: Muza, général très-célebre, mais encore plus ambitieux, avoit formé le projet de se rendre indépendant; dans cette vue, il avoit alumé le feu de la guerre civile; & maître de Tolede, dont il s'étoit emparé, il menaçoit Mahomet, roi de Cordoue, de le renverser du trône. *Ordogno*, persuadé que le vrai moyen d'afoiblir les Maures étoit d'entretenir les quereles qui les divisoient, prit parti pour Muza, & lui envoya un secours très-considérable; mais le roi de Cordoue batit complétement la troupe du roi de Léon; & sa victoire fut si éclatante, qu'il resta huit mille chrétiens & douze mille tolédains sur le champ de bataille. Ce revers ne découragea point *Ordogno I*, qui continua de secourir Muza, & qui, tandis qu'il occupoit chez eux les Maures, fortifioit les villes de ses états, & entouroit de fortes murailles Léon & Astorga. Son allié Muza réussit; & mal-gré le roi de Cordoue, il se rendit indépendant & souverain; Sarragosse devint la capitale de ses états, & il fit fortifier Albayda, place qui, située sur les frontieres de Léon, facilitoit aux Maures leur entrée dans ce royaume. *Ordogno* ne crut pas devoir laisser subsister cette ville, & il se proposa d'aller à force armée l'assiéger & la détruire. Il partit, suivi d'une nombreuse armée, pour cette expédition; mais Muza accourut avec toutes ses troupes au secours d'Albayda. Les deux armées ne se furent pas plutôt rencontrées, qu'elles se livrerent une bataille sanglante, malheureuse pour les Maures, qui furent taillés en pieces, & Muza lui-même mortélement bleſſé, mourut à Sarragosse fort peu de jours après. Le roi de Léon emporta d'assaut & démolit Albayda; mais ses succès lui furent moins utiles qu'à Mahomet, roi de Cordoue, qui, par la mort de Muza, fit rentrer sous sa domination toutes les places qui s'étoient déclarés pour ce général rebelle. Aussi Mahomet, plus puissant qu'il ne l'avoit été jusqu'alors, ne tarda point à déclarer la guerre à *Ordogno* qui, mal-gré les éforts de

ſes ennemis, eut ſur eux de grands avantages; il en eût eu de plus complets, ſi au moment où il alloit profiter de ſes ſuccès, par une action déciſive, les Normands qui parurent ſur les côtes de ſes états, ne l'avoient obligé d'envoyer une partie de ſes troupes à don Pedre, ſon général, qui les défit, & les contraignit de ſe retirer. Secourus par *Ordogno*, les habitans de Tolede ſe revolterent une ſeconde fois contre Mahomet, & mirent Abenlope à leur tête. Pendant qu'il ſoulevoit les ſujets du roi de Cordoue, *Ordogno* fit une invaſion dans ce royaume, ſe rendit maître de Salamanque & de Coria, mit le pays à contribution, & rentra dans ſes états, couvert de gloire & chargé d'un immenſe butin. Son activité, ſes conquêtes, la victoire qu'il fixoit ſous ſes étendards, le rendirent ſi cher à ſes ſujets, qu'ils reçurent avec acclamation la propoſition qu'il leur fit de reconoître don Alphonſe, ſon fils, pour ſon ſucceſſeur. Don Alphonſe s'étoit diſtingué dans les dernieres guerres par ſa valeur & le ſuccès de ſes opérations: bientôt il ſe ſignala encore davantage dans la nouvele guerre que le roi de Cordoue fit à celui d'Oviédo; ce jeune prince repouſſa les Mahométans, & batit leur armée, qui avoit faite une irruption en Portugal. Mahomet tenta d'infeſter les côtes de Galice, mais le roi de Léon fit équiper une puiſſante flote, qui prit ou diſperſa tous les vaiſſeaux mahométans; en ſorte que les Maures, après les plus irréparables pertes, furent contraints de reſpecter la puiſſance & les poſſeſſions d'*Ordogno I.*, qui régna encore quelque temps avec autant de ſageſſe que de gloire, & mourut univerſélement regreté, le 17 mai 866, après avoir tenu le ſceptre pendant onze ans.

Ordogno II, roi d'Oviédo & de Léon. (*Hiſt. d'Eſpagne*) C'eſt domage que la vie de ce prince ait été trop longue, pour ſa gloire, de deux ou trois années; il s'étoit montré généreux, bon, affable, ingénu, pere, ami, bienfaicteur de ſes ſujets, grand général, illuſtre conquérant; il avoit mérité l'eſtime, le reſpect, la confiance de ſes peuples; il devint dur, injuſte, ſanguinaire, ſur la fin de ſon regne. Par quelques actions d'iniquité, il ternit l'éclat de ſa vie; & par deux ou trois fautes répréhenſibles & très-inexcuſables, il perdit ou du moins afoiblit conſidérablement le grand nom qu'il s'étoit fait pendant pluſieurs années. Fils d'Alponſe III, ſurnomé *le Grand*, & de dona Ximene ou Chimene, de la maiſon de Navarre, *Ordogno* parut de très-bonne heure, par ſes talens, ſa bienfaiſance & ſa valeur, digne du ſouverain illuſtre qui lui avoit donné le jour; la nation le préféroit à Garcie, ſon frere aîné, qui avoit à la vérité de brillantes qualités, mais une ambition injuſte, outrée, dévorante, & qui le porta juſques à conſpirer contre Alphonſe ſon pere, qu'il tenta de détrôner. Son complot ne réuſſit point, Alphonſe le vanquit, & le fit renfermer dans une priſon, où vrai-ſemblablement il eût paſſé le reſte de ſa vie, ſi ſon frere *Ordogno*, plus touché de ſon état qu'il n'eût dû l'être, & animé par la reine ſa mere, n'eût fait de coupables éforts pour briſer les fers du captif. Alphonſe III craignant un ſoulevement général, & voulant épargner à ſes fils & à ſes ſujets la honte & l'atrocité du crime qu'ils ſembloient diſpoſés à commettre, mit le prince rebelle en liberté, lui réſigna la courone, & donna la Galice à don *Ordogno*. Garcie ne jouit pas long-temps du fruit de ſes complots & de l'objet de ſon ambition, il mourut après trois ans de regne; & comme il ne laiſſoit point d'enfans les grands & les évêques proclamerent ſon frere *Ordogno II*, roi de Léon & d'Oviédo. Le miramolin de Cordoue, Abderame, ne ſuppoſant ni beaucoup de valeur, ni des talens bien ſupérieurs au ſucceſſeur d'Alphonſe & de Garcie, crut que le temps étoit venu de laver, dans le ſang des chrétiens, la honte des défaites multipliées des Maures ſous les deux derniers ſouverains. *Ordogno II* ne ſongeoit de ſon côté qu'à ſignaler les commencemens de ſon regne par quelque victoire éclatante ſur les Mahométans. Le miramolin de Cordoue ſe trompa dans ſes eſpérances, & le roi de Léon réuſſit au gré de ſes déſirs; il marcha contre les Maures, leur livra bataille, les mit en déroute, emporta Talavera d'aſſaut, paſſa la garniſon au fil de l'épée, & rentra dans ſes états triomphant & chargé de butin. Encouragé par l'éclat & l'utilité de ce ſuccès, il fit de plus grands préparatifs, & dès la ſeconde campagne il pouſſa fort loin ſes conquêtes dans le royaume d'Abderame, qui ne pouvant s'oppoſer ſeul à un tel ennemi, eut recours aux rois Maures d'Afrique & en reçut les plus puiſſans ſecours. Son armée étoit de quatre-vingts mille hommes: celle d'*Ordogno II* étoit de beaucoup moins nombreuſe, mais cette inégalité de forces ne l'empêcha point de livrer bataille; & après un combat auſſi long que meurtrier, les Maures furent entiérement défaits, & un très grand nombre d'entr'eux furent maſſacrés par le vainqueur, qui, rentré en triomphe dans Léon, fit bâtir, des dépouilles des infideles, la cathédrale de cette ville, où il fixa ſa cour. Les Mahométans accâblés, demanderent une treve de trois ans, qui leur fut acordée; mais à peine ce terme fut expiré, que la guerre recomença avec plus de vivacité, de haine & de fureur que les chrétiens & les Maures n'en avoient montré juſqu'alors; la fortune parut abandoner *Ordogno II*. Dans une premiere action, Abderame, ſans remporter une victoire complete, eut quelque avantage ſur l'armée ennemie, & profitant, en général habile, de ce ſuccès, il fondit ſur la Navarre; *Ordogno* l'y ſuivit avec toutes ſes troupes; & les deux armées s'étant rencontrées dans le val de Junquera, les chrétiens

furent mis en déroute, & leur perte fut si considérable, que ce ne fut qu'avec bien de la peine que le roi d'Oviédo, suivi des débris de son armée, parvint à gâgner les frontieres de ses états. Les habitans des royaumes d'Oviédo & de Léon étoient consternés; & si les Maures eussent profité de la terreur qu'avoit inspirée leur victoire, il est très-vraisemblable qu'ils se fussent aisément emparés d'une partie de ces contrées; mais ils eurent l'imprudence d'aller fort inutilement faire une irruption en France, & ils donnerent le temps au roi *Ordogno II* de réparer ses dernieres pertes; il leva une nouvele armée, & à son tour alla faire une violente irruption sur les terres du miramolin de Cordoue. Peu de temps après cette expédition, le roi d'Oviédo perdit la reine dona Elvire, son épouse; & pour répondre aux vœux de ses peuples, qui désiroient qu'il se donnât des successeurs, quoiqu'il eût deux fils de dona Elvire, don Alphonse & don Ramire, il épousa dona Argonte, galicienne d'une très-anciene maison. Ce mariage ne fut rien moins qu'heureux; Argonte étoit jeune, belle & honête, mais elle avoit des ennemis, & ceux-ci parvinrent à donner sur sa conduite d'injurieux soupçons au roi, qui, sans examiner la vérité ou la fausseté des dénonciations, répudia durement son épouse. Cette reine dédaignant de se justifier, & peu fâchée peut-être de se séparer d'*Ordogno*, qui depuis quelque temps, enivré des faveurs de la fortune, commençoit à abuser de son autorité, se retira dans un monastere, où elle passa le reste de ses jours, plus satisfaite dans sa retraite qu'elle ne l'avoit été sur le trône. On assure que le roi son époux connut ensuite la fausseté des délations qui l'avoient engagé à ce divorce, & qu'ils se repentit d'avoir été si prompt à opprimer l'innocence; il ne parut pourtant pas que cette aventure le corrigeât: au contraire, sur quelques soupçons qu'il eut de la fidélité des comtes de Castille, il leur envoya ordre de venir se justifier: quoique vassaux de la courone de Léon, les comtes de Castille étoient indépendans à bien des égards; ils ne crurent pas devoir obéir aux ordres d'*Ordogno*, qui, à la tête d'une armée formidable, se rendit sur les frontieres, & pour la seconde fois envoya ordre aux comtes de Castille de se rendre auprès de lui: la crainte de voir ravager leurs terres les rendit plus dociles; mais ils ne se furent pas plutôt présentés au roi d'Oviédo, qu'ils furent arrêtés, conduits, enchaînés à Léon, & jetés en prison, où quelque jours après l'inflexible monarque les fit étrangler. Quelques historiens disent que les comtes de Castille s'étant révoltés, méritoient d'être punis: cela peut être; mais quel que criminele qu'eût été leur révolte, c'étoit à *Ordogno* à les faire juger, & non de son autorité seule, & sans forme de procès, à les faire périr: une telle punition n'est pas un châtiment, c'est un assassinat. Aussi la mort violente des comtes de Castille, jointe à la répudiation fort injuste de la reine Argonte, mécontenta beaucoup la nation, à laquelle ce souverain commençoit à devenir odieux, lorsqu'à la sollicitation du roi de Navarre, qui vouloit recouvrer quelques places qui lui avoient été prises par les Maures, *Ordogno* conduisit une armée à ce prince, & eut sur les Mahométans les plus grands avantages. Cette expédition terminée, le roi de Léon épousa dona Sanche, fille de don Garcie, & petite-fille du roi de Navarre. Il revint avec sa jeune épouse dans ses états, où il mourut fort peu de temps après, moins regrété qu'il ne l'eût été, si le peuple avoit pu oublier la mort des comtes de Castille & l'outrage de la reine Argonte. *Ordogno II* avoit fait de très-grandes choses, quoiqu'il n'eût régné que neuf ans & quelques mois: il eût mieux fait encore, s'il eût pu rester tel qu'il s'étoit montré dès le commencement de son regne, & s'il n'eût pas préféré l'abus de la puissance à la modération, la rigueur à la bienfaisance, la violence à l'équité.

ORDOGNO III, roi d'Oviédo & de Léon, (*Hist. d'Espagne*) Ce roi fut sage; il fut prudent: il se rendit célebre aussi par sa valeur & ses victoires. Les Maures le redouterent, ses peuples le chérirent. Il n'eut qu'un défaut, celui d'être trop sensible aux mauvais procédés de ses proches; & cette sensibilité lui fit commettre une injustice qui dément un peu les éloges, d'ailleurs très-mérités, qu'on a donnés à sa conduite, à ses actions, à ses talens. Ces talens étoient connus, & *Ordogno* s'étoit si fort signalé durant le regne de Ramire, son pere & son prédécesseur, qu'à la mort de celui-ci la courone lui fut unanimement déférée par tous les grands du royaume. Quelque temps avant la mort de son pere, il avoit épousé dona Urraque, fille du comte Ferdinand Gonçalez, l'un des premiers seigneurs de l'état. Toutefois, quelque satisfaction que l'avénement d'*Ordogno III* au trône parût donner à la nation, le commencement de son regne ne fut pas aussi paisible qu'on l'avoit espéré. Don Sanche, son frere, demanda, comme héritier en partie du roi, don Ramire, quelques provinces; le roi n'y voulut pas consentir, & fonda son refus sur ce qu'il ne dépendoit pas même des souverains de démembrer leurs royaumes. Sanche fit apuier ses prétentions par le roi de Navarre, son oncle: il se fit dans le royaume beaucoup de partisans, & gâgna même le comte Ferdinand Gonçalez, qui pressa vivement le roi, son gendre, de satisfaire l'infant don Sanche. *Ordogno III* résista avec fermeté; ses refus irriterent tous ceux qui avoient embrassé la cause de son frere; ils prirent les armes, & tenterent d'avoir par la force les provinces que le roi n'avoit pas voulu céder par accommodement: ils ne réussirent point. *Ordogno III* leur opposa son armée, & les menaça d'en user avec tant

de rigueur, que les rebelles prirent le ſage parti de ſe ſoumettre, à l'exemple de don Sanche. Le roi d'Oviédo pardona volentiers à ſon frere; mais il n'eut pas la même indulgence pour don Ferdinand Gonçalez, ſon beau-pere; au contraire, indigné contre lui & aveuglé par ſon reſſentiment, il répudia la reine dona Urraque, qui, pourtant, n'avoit pris part en aucune maniere à la rebellion: il la renvoya durement; & afin de rendere cet afront encore plus offenſant, il épouſa dona Elvire, fille de l'un des plus riches & des premiers ſeigneurs de Galice. Cet acte de vengeance fut ſans doute très-mortifiant pour don Ferdinand Gonçalez; mais les ſuites n'en furent pas heureuſes pour *Ordogno* lui-même, car les parens de la nouvele reine, énorgueillis de l'alliance que le ſouverain venoit de former avec eux, traiterent les autres ſeigneurs avec tant de hauteur, que ceux ci, fatigués d'une telle inſolence, & irrités de ne pouvoir en obtenir juſtice, prirent les armes & leverent l'étendard de la rebellion. *Ordogno III* tenta tous les moyens poſſibles de ramener les révoltés à leur devoir; ſa douceur les excita au lieu de les calmer; & il falloit enfin en venir contr'eux aux dernieres extrémités. Le roi, ſuivi de l'élite de ſes troupes, marcha contre les mécontens; mais, avant que de leur livrer bataille, le bon *Ordogno III* leur offrit encore leur pardon, & leur promit d'oublier le paſſé s'ils vouloient ſe ſoumettre. Ce trait de bienfaiſance, & ſur-tout la ſupériorité de l'armée royale, adoucirent les rebelles, qui implorerent la clémence de leur maître, ſe rangerent ſous ſes drapeaux, allerent avec lui faire une irruption ſur les terres de Maures, & s'emparerent de Lisbonne, que le roi vainqueur fit démanteler, avant que de rentrer heureux & triomphant dans ſes états. Mais, tandis qu'il faiſoit avec tant de ſuccès la guerre en Portugal, don Ferdinand Gonçalez, toujours irrité de l'outrage que ſa fille avoit reçu, ſe mit à la tête des troupes caſtillanes, & fit une irruption dans le royaume de Cordoue. Cette invaſion étoit encore plus avantageuſe à *Ordogno*, ennemi irréconciliable du roi maure de Cordoue, qu'à Ferdinand lui-même: cependant, comme ce ſeigneur n'avoit pas été autoriſé à lever des troupes, ni à faire des actes d'hoſtilité ſans le conſentement de ſon ſouverain, celui-ci n'eut pas plutôt mis fin à ſon expédition de Portugal, qu'il conduiſit lui-même ſon armée ſur les frontieres de Caſtille, réſolu de punir le comte de cette invaſion, qu'il traitoit de nouvele révolte. Ferdinand Gonçalez, éfrayé de l'orage qui le menaçoit, alla ſe jeter aux pieds d'*Ordogno III*, avoua ſa faute, demanda grâce, l'obtint, & avertit le roi des diſpoſitions du ſouverain de Cordoue qui ſe préparoit à fondre ſur la Caſtille. *Ordogno* promit de ſecourir les Caſtillans, & bientôt après, envoya au comte des troupes, avec leſquelles il batit les Mahométans, & remporta ſur le roi de Cordoue une victoire mémorable. Ce fut par ſes ſervices que le comte Ferdinand Gonçalez repara ſes fautes paſſées, & gâgna la confiance d'*Ordogno III*, qui, allant de Léon à Zamora, fut ataqué en route d'une ſi violente maladie, qu'il en mourut vers la fin du mois da juin, en 955, après un regne glorieux (au divorce de ſon épouſe près) de cinq ans & cinq mois.

Ordogno IV, roi d'Oviédo & de Léon. (*Hiſt. d'Eſpagne*) Ce ſouverain ne vécut pas comme il méritoit de vivre, mais il mourut comme il devoit mourir, de miſere & couvert d'opprobre. C'étoit, ſans contredit, de plus mépriſable des hommes, & il ne dut le trône qu'au caprice & à l'ambition d'un ſeigneur factieux qui, peu content d'avoir bouleverſé l'état, voulut achever encore de opprimer, en plaçant la courone, ſur la tête d'*Ordogno*, fils d'Alphonſe le moine, & qui n'avoit pour toutes qualités qu'une inſolence révoltante, des mœurs très-corrompues & beaucoup de cruauté. À peine Ordogno III fut mort, que don Sanche, ſon frere, fut proclamé roi par les grands du royaume: mais don Sanche n'avoit ni la capacité, ni la valeur active de ſon prédéceſſeur; & le comte Ferdinand Gonçalez, qui avoit ſuſcité tant de troubles, toujours animé du déſir de ſe rendre indépendant, fit tant, par ſes intrigues ſes cabales, ſes dénonciations, qu'il aigrit les grands & le peuple contre don Sanche, qui, à la vérité, étoit, dans ces fâcheuſes circonſtances, fort au deſſous de ſon rang. Les diſcours du comte firent un tel effet, & le mécontentement général fut porté ſi loin, que le foible Sanche, craignant les plus terribles événemens, prit la fuite, & alla ſe réfugier à la cour du roi de Navarre, ſon oncle. Le trône de Léon, vacant par cette fuite honteuſe & précipitée, ce royaume tomba dans la confuſion de l'anarchie, & le comte Ferdinand Gonçalez s'afranchit, comme il le déſiroit, de l'hommage qu'il avoit été juſqu'alors obligé de rendre aux ſouverains de Léon. Ses vues étoient remplies, mais ſon ambition n'étoit pas ſatisfaite; &, peu content des déſordres qu'il avoit occaſionés, il aſpira à l'honeur de régner ſur Léon, ſous le nom de celui qu'il jugeroit à propos de mettre en la place de Sanche. Perſone n'étoit plus capable de remplir le projet de Gonçalez que *Ordogno*, qui n'avoit ni mœurs, ni connoiſſances, ni talens, mais qui promit à ſon bienfaiteur le dévoûment le plus entier à toutes ſes volontés; & la premiere de ces volontés fut d'obliger *Ordogno* d'épouſer dona Urraque, femme répudiée d'Ordogno III, & qui, par ce moyen, fut pour la ſeconde fois élevée au trône de Léon. Quelques domages que les grands euſſent ſouferts pendant les troubles de l'anarchie, ils la préféroient encore aux maux

bien plus considérables qu'ils craignoient d'éprouver sous le regne de ce nouveau souverain, aussi ne fut-ce que forcément qu'ils consentirent à le reconoître pour roi. Leurs craintes n'étoient que trop fondées, & *Ordogno* se conduisit avec si peu de décence, & commit tant d'injustices, de vexations, que les peuples lui donnerent le surnom de *mauvais*. Cependant Sanche, en proie à une cruele hydropisie, & ne trouvant point de remedes qui le soulageassent, alla, par les conseils du roi de Navarre, son oncle, à la cour du roi de Cordoue, où on lui faisoit espérer qu'il trouveroit d'excellens médecins. Le roi de Cordoue lui fit l'acueil le plus distingué; &, par l'habileté de ses médecins maures, il guérit de son hydropisie. Les grands de Léon, informés du séjour de Sanche à Cordoue, lui firent savoir qu'ils étoient excédés de la tyrannie d'*Ordogno*; & que s'il vouloit se montrer à la tête de quelques troupes, toutes les villes du royaume lui ouvriroient leurs portes; & en effet, Sanche, secondé par Abderame & le roi de Navarre, n'eut pas plutôt paru sur les terres de Léon, qu'*Ordogno IV*, abandoné de tous, se crut trop heureux qu'on voulut bien lui laisser la liberté, dont il profita, pour s'enfuir dans les Asturies. Gonçalez, pendant son absence, voulut faire quelque résistance, mais il fut batu & fait prisonier. *Ordogno*, averti que les Asturiens vouloient aussi l'arrêter & le livrer à don Sanche, se sauva; &, suivi de sa femme, se retira à Burgos. Les habitans de cette ville reçurent avec respect dona Urraque, mais ils ne voulurent point donner asyle à son époux, qui ne sachant que devenir, accablé de terreur, alla se réfugier chez les Mahométans d'Arragon, où il vécut couvert d'opprobre, très-misérable, & également mépriſé par les infideles & par les chrétiens.

OREGIUS, (Augustin) (*Hist. litt. mod.*) théologien florentin; le cardinal Bellarmin l'appeloit son théologien, le pape Urbain VIII son docteur. Ce pontife le fit cardinal en 1634, & lui donna l'archevêché de Bénévent, où il mourut en 1635. On a d'*Oregius* un traité intitulé: *Aristotelis vera de rationalis anima immortalitate sententia*, & d'autres traités théologiques de Dieu, des anges, de l'ouvrage des six jours.

ORELLANA. (François) (*Hist. Mod.*) C'est le nom du premier Européen qui a reconu la riviere des Amazones; elle fut ainsi nommée, parce qu'*Orellana* rencontra en effet en descendant ce fleuve, quelques femmes armées, dont un cacique indien l'avoit averti de se défier. Il s'étoit embarqué en 1539, près de Quito, sur la riviere nommée Coca, & de riviere en riviere, il étoit arivé au cap du Nord, sur la côte de la Guyane ou Goyane, après une navigation de dix-huit cents lieues.

ORESME, (Nicolas) précepteur de Charles V, qui le fit, en 1377, évêque de Lizieux. On a de Nicolas *Oresme* divers ouvrages & quelques-unes de ces premieres traductions que Charles V fit faire en France, par exemple, celle de la morale & de la politique d'Aristote; il traduisit aussi le traité de Plutarque, *des remedes de l'une & de l'autre fortune*.

ORGEMONT, (Pierre d') (*Hist. de Fr.*) reçu premier président au parlement de Paris le 12 novembre 1373, & fait chancelier huit jours après, le 20 du même mois; étoit fils d'un autre Pierre d'*Orgemont*, bourgeois de Lagny-sur-Marne, dont il est fait mention dans le testament de Louis Hutin, de l'an 1316. Des actes anciens de la chambre des comptes, portent que Pierre d'*Orgemont* fut élu chancelier de France par scrutin, en présence de Charles V, qui tenoit au louvre un grand-conseil, composé de princes & barons, des seigneurs du parlement & autres, au nombre de cent-trente. Il remplit cette place avec distinction, & remit les sceaux volontairement, à ce qu'il paroit, au mois d'octobre 1380; depuis ce temps il vécut en homme privé, tantôt dans sa maison de Méry-sur-Oise, tantôt à Chantilly, qu'il avoit acheté de Guy de Laval, & que Marguerite d'*Orgemont*, son arriere-petite-fille, porta dans la maison de Montmorenci, d'où elle a passé dans celle de Bourbon-Condé.

La famille d'*Orgemont* s'éteignit, en 1639, par la mort de Guillemette d'*Orgemont*, qui n'eut point d'enfans de son mariage avec François des Ursins, marquis de Traynel.

ORIBASE DE PERGAME, (*Hist. anc.*) médecin de l'empereur Julien. Ses œuvres ont été imprimées à Bâle, en 1557, en trois volumes *in folio*, & on a encore imprimé depuis, à part, son anatomie.

ORIENT, *empire d'* (*Hist.*) c'est ainsi qu'on appela l'empire romain, lorsque Constantin, transporta le trône à Byzance; & fabriqua la ville, que de son nom il appela Constantinople. Mahomet II prit cette ville en 1453, & finit l'empire d'*Orient*, qui avoit duré 1123 années.

ORIFLAMME, s. f. (*Hist. de Fr.*) Nos anciens historiens font ce *mot* masculin, & écrivent tantôt *oriflamme*, tantôt *oriflambe*, tantôt *auriflamme*, tantôt *auriflambe* ou *oriflande*: étendard de l'abbaye de Saint-Denis; c'étoit une espece de gonfanon ou de baniere, comme en avoient toutes les autres églises; cette baniere étoit faite d'un tissu de soie couleur de feu, qu'on nommoit *cendal* ou *saint vermeil*, qui avoit trois fanons, & étoit entourée de houpes de soie. L'*oriflamme* de Saint-Denis étoit atachée au bout d'une lance, d'un fust, d'un bâton, que Raoul de Presles nomme *glaive* de l'*oriflamme*.

Louis le grôs, prince recomandable par la douceur de ses mœurs, & par les vertus qui font

ſont un bon prince, eſt le premier de nos rois qui ait été prendre l'*oriflamme* à Saint-Denis, en 1124, lorſqu'il marcha contre l'empereur Henri V. Depuis ce temps, ſes ſucceſſeurs allerent prendre en grande cérémonie cette eſpece de baniere à Saint-Denis, lorſqu'ils marchoient à quelque expédition de guerre; ils la recevoient des mains de l'abbé, &, après la victoire, l'*oriflamme* étoit raportée dans l'égliſe de Saint-Denis, & remiſe ſur ſon autel. C'étoit un chevalier qui chargé de porter l'*oriflamme* à la guerre; & cet honeur apartint pendant long-temps au comte de Vexin, en ſa qualité de premier vaſſal de Saint-Denis.

Il eſt aſſez vrai-ſemblable qu'il y avoit deux *oriflammes*, dont l'une reſtoit toujours en dépôt à Saint-Denis, & lorſqu'il ſe préſentoit une occaſion de guerre, on en faiſoit une ſeconde toute ſemblable; on conſacroit cette derniere, & on la levoit de deſſus l'autel avec de grandes cérémonies.

Guillaume Martel, ſeigneur de Bacqueville eſt le dernier chevalier qui fut chargé de la garde de l'*oriflamme*, le 28 mars 1414, dans la guerre contre les Anglois; mais il fut tué l'année ſuivante à la bataille d'Azincourt, & c'eſt la derniere fois que l'*oriflamme* ait paru dans nos armées, ſuivant du Tillet, Sponde, dom Félibien, & le pere Simplicien. Cependant, ſuivant une chronique manuſcrite, Louis XI prit encore l'*oriflamme* en 1465; mais les hiſtoriens du temps n'en diſent rien.

Les Bollandiſtes dérivent le mot *oriflamme* du celtique & du tudeſque *flan*, *fan* ou *van*, qui ſignifie une *baniere*, un *étendard*, & d'où l'on a fait *flanon* ou *fanon*, qui veut dire la même choſe; la premiere ſyllabe *ori* vient du latin *aurum*, c'eſt donc à dire *étendard doré*, parce qu'il étoit enrichi d'or.

Le lecteur peut conſulter Galant, *traité de l'oriflamme*; Borel du Tillet, & les *mémoires des inſcriptions*.

ORIGENE, (*Hiſt. eccléſ.*) un des peres grecs les plus célebres, diſciple de ſaint Clément d'Alexandrie; on l'appeloit *Adamantius*, *de diamant*, ou, ſelon Photius, à cauſe de la force de ſes raiſonemens, ou ſelon ſaint Jérôme, parce qu'il avoit la fermeté du diamant: le même ſaint Jérôme dit qu'*Origene* fut un grand homme dès ſon enfance. Léonide, pere d'*Origene*, ſouffrit le martyre dans la perſécution de l'empereur Sévere, au commencement du troiſieme ſiecle, & on eut beaucoup de peine à empêcher *Origene*, âgé alors de dix-ſept ans, de s'offrir de lui-même à la perſécution. Il n'avoit que dix-huit ans, lorſqu'il fut nommé catéchiſte ou profeſſeur des lettres ſaintes à Alexandrie; il compta tant de martyrs parmi ſes diſciples, qu'on a dit qu'il ſembloit tenir école de martyre plutôt que de théologie. Il enſeignoit la théologie aux femmes auſſi bien qu'aux hommes, & on ſait quelle étrange & courageuſe précaution il prit à cet égard contre la calomnie; on l'en a loué, on l'en a blâmé; on a auſſi beaucoup diſputé ſur ſa chûte & ſur ſes erreurs: cependant ſes ouvrages ſont d'une grande autorité dans l'égliſe. Les bénédictins en ont donné l'édition complete en quatre volumes *in-folio*.

Origene étoit né à Alexandrie, l'an 185 de l'ere chrétiene; il mourut à Tyr l'an 252, 254 ou 256, car on balance entre ces trois époques.

Il y a encore un autre *Origene*, philoſophe platonicien, diſciple & ami de Porphyre & d'Ammonius, & condiſciple d'Hérennius & de Plotin. Il étoit à peu près contemporain du pere de l'égliſe; & des auteurs même ſavans, ont confondu ces deux *Origenes*, mais c'eſt une erreur aujourd'hui reconue.

ORIGNI, (D') (PIERRE-ADAM) étoit de Reims; il entra d'abord au ſervice & fut bleſſé à l'ataque des lignes de Wiſſembourg. Le reſte de ſa vie fut d'un ſavant; il écrivit beaucoup ſur l'Égypte & ſur la chronologie des Egyptiens. Mort le 29 ſeptembre 1774.

ORIOL, (D') (PIERRE) *ou* AUREOLE *ou* DORIOLE cordelier, natif de Verberie ſur-Oyſe, défenſeur de l'Immaculée Conception, fut nommé le *docteur inſigne*, ou ſelon quelques-uns le *docteur éloquent*; on a de lui, entr'autres ouvrages, un commentaire ſur la Bible, que Mézeray dit être *très-ſucculent*. Sa réputation lui procura, en 1321, l'archevêché d'Aix. Il vivoit encore en 1345.

ORIOLE, (PIERRE D') (*Hiſt. de Fr.*) chancelier de France ſous Louis XI, étoit fils d'un maire de la Rochelle, & avoit lui-même occupé cette place, dans laquelle il s'étoit aſſez diſtingué pour attirer les regards de la cour. Il avoit de la probité, des talens, des lumieres; il avoit d'abord été ataché au frere du roi, & l'avoit ſervi dans la guerre du bien public; mais bientôt dégoûté des intrigues qui diviſoient cette petite cour, il s'atacha au roi, qui le fit d'abord général des finances, & qui, à la mort du chancelier Juvénal des Urſins, arivée en 1472, le nomma ſon ſucceſſeur. L'hiſtoire lui rend le témoignage que dans les fonctions de cette place, & dans les afaires importantes & délicates de toute eſpece dont il fut chargé pendant dix ou onze ans, il fut toujours occupé du bien public, & parut moins jaloux de l'amitié de ſon maître que de ſon eſtime. Louis XI lui envoyoit ſouvent ſes ordres deſpotiques, auxquels il réſiſtoit avec autant de fermeté que de reſpect. En 1483, dans un moment où il n'avoit contre le chancelier aucun ſujet de mécontement même injuſte, ce roi, qui aimoit à changer pour le plaiſir de changer, & ſans en rendre d'autre raiſon, ſinon que *nature ſe plaît en diverſité*, mande au chancelier d'*Oriole*, que

ſon âge ne lui laiſſe plus l'activité néceſſaire pour cette place, & qu'il s'acquittera bien mieux de celle de préſident de la chambre des comptes, à laquelle il le nomme, en même temps qu'il donne la chancellerie à Guillaume de Rochefort. Pierre d'*Oriole* mourut en 1485.

ORANDIN, (Nicolas) jéſuite italien, auteur d'une hiſtoire latine de la compagnie de Jéſus, né à Florence en 1556; mort à Rome en 1606.

ORLÉANS. (la Pucelle d') (*Voyez* Arc.) (Jeanne d')

Orléans, (*Hiſt. de Fr.*) *Aurelia*, *Aurelianum* ou *Genabum*. On eſt partagé ſur l'étymologie & la ſignification de ce nom; Sabellicus croit que ce nom vient de l'or que le commerce de cette ville lui raporte. *Or-léans*, c'eſt-à-dire, *il y a de l'or là dedans*. Othon de Friſinghen a cru que l'empereur Aurélien l'ayant augmenté, l'avoit appelé de ſon nom *Aurelia*; d'autres croient qu'*Or-léans* eſt *ora Ligeriana*, rive de Loire. *Orléans* ſoutint à différentes époques quatre ſiéges particuliérement mémorables; celui d'Attila, en 451, dont elle fut, dit-on, miraculeuſement délivrée par les prieres de ſaint Agnan, ſon évêque. Celui des Anglois, en 1428, dont elle fut tout auſſi miraculeuſement délivrée par la pucelle d'*Orléans*. Celui des proteſtans, en 1562, celui des catholiques, en 1563.

L'univerſité d'*Orléans* fut fondée par Philippe le bel. L'égliſe de Sainte-Croix eſt cette cathédrale vantée par le pape Grégoire VII, par ſaint Bernard, par Pierre le vénérable; ruinée par les proteſtans, elle fut rebâtie par les ſoins de Henri IV; elle eſt aujourd'hui une des plus belles égliſes de France.

Orléans a été un royaume dans le partage des quatre fils de Clovis & des quatre fils de Clotaire Ier. Clodomir, ſecond fils de Clovis, & Gontran, ſecond fils de Clotaire, furent rois d'*Orléans*.

Orléans a été l'apanage de pluſieurs de nos princes.

Le premier qui fut duc d'*Orléans*, fut auſſi le premier dauphin de la maiſon de France; c'eſt Philippe, cinquieme fils de Philippe de Valois. Il mourut ſans enfans, en 1375; & ce duché, qui lui avoit été donné en apanage, & qu'il tenoit en pairie, fut réuni à la courone. Il avoit épouſé Blanche, fille unique de Charles le bel.

La premiere maiſon d'*Orléans* deſcendoit de Charles le ſage par Louis Ier, duc d'*Orléans*; qui avoit épouſé Valentine de Milan, fille de Jean Viſconti, ſeigneur de Milan.

La nuit du 23 au 24 novembre 1407, le duc d'*Orléans* fut aſſaſſiné dans la rue Barbette, par ordre du cruel Jean de Bourgogne; ſon couſin germain. Ce fut à la fois le crime de la jalouſie & de l'ambition. Le duc d'*Orléans*, galant & indiſcret, comptoit publiquement la ducheſſe de Bourgogne au nombre de ſes conquêtes; mais ſur-tout il diſputoit au duc de Bourgogne les rênes du gouvernement, pendant la démence de Charles VI; ces deux princes abuſoient, à l'envi, du pouvoir précaire & borné qu'ils s'arrachoient l'un à l'autre. Le peuple qu'ils opprimoient tour-à-tour preſque également, mettoit pourtant entr'eux une juſte différence: en effet le duc de Bourgogne étoit plein de vices & de fureurs; le duc d'*Orléans* n'avoit que des paſſions & des foibleſſes.

Le duc d'*Orléans* laiſſa trois fils: Charles, duc d'*Orléans*, pére de Louis XII; Philippe, comte de Vertus, qui ne laiſſa point de poſtérité légitime; & Jean, comte d'Angoulême, aïeul de François Ier.

Il eut auſſi de Mariette d'Enghien, femme d'Aubert de Cany, gentilhomme de Picardie, le comte de Dunois, tige de la maiſon de Longueville. (*Voyez* les articles Dunois, Longueville & Rothelin.)

Charles, duc d'*Orléans*, vecut malheureux, & mourut de douleur. À peine ſorti de l'enfance, il ſe trouva chargé du devoir pénible de venger ſon pere ſur un criminel puiſſant & armé de l'autorité. Il implora la juſtice du roi; la juſtice tremblante ſe taiſoit devant l'aſſaſſin; Charles eut recours aux armes, il appela les Anglois; mais bientôt il ſentit qu'il eſt toujours plus juſte de ſervir l'état, même injuſte, que de le troubler pour l'intérêt le plus ſacré; il céda au temps, & tourna ſa valeur contre ces mêmes Anglois qu'il avoit introduits en France; il tomba dans leurs fers à la bataille d'Azincourt, & conſuma ſes plus belles années dans l'ennui de la captivité; il n'en ſortit qu'après vingt-cinq ans, par les ſoins généreux du fils du meurtrier de ſon pere; c'étoit Philippe le bon, duc de Bourgogne. Ce prince s'étoit trouvé dans les mêmes conjonctures que le duc d'*Orléans*; il avoit eu comme lui un pere à venger, c'étoit le duc de Bourgogne Jean, aſſaſſiné par la faction Orléanoiſe, ſur le pont de Montereau, dans ſon entrevue avec le dauphin, (depuis Charles VII.) Il avoit, comme le duc d'*Orléans*, ouvert les portes du royaume aux Anglois, & comme lui s'en étoit repenti: rendu à la bonté naturele de ſon cœur, il avoit, on peut le dire, pardoné en maître à ſon roi, en pere à l'état, en héros au duc d'*Orléans*, dont il paya en partie la rançon. Alors toute diſcorde fut étouffée; l'aſſaſſinat du duc de Bourgogne avoit expié l'aſſaſſinat du duc d'*Orléans*; on déteſta ces crimes, & on les oublia. Une paix ſincere réunit les maiſons d'*Orléans* & de Bourgogne; le mariage de Charles avec Marie de Cléves, niece de Philippe le bon, mit le ſceau à la réconciliation.

Charles s'occupa toujours tendrement des intérêts de ſa patrie; il vit avec douleur la con-

duite altiere & violente de Louis XI ramener, dès le commencement de ſon regne, les troubles que la prudence de Charles VII avoit pacifiés. Dans une aſſemblée des états, tenue à Tours, il parla contre ces nouveaux déſordres avec la liberté que ſon rang, ſon expérience & ſes vertus ſembloient autoriſer. Le roi, dont l'oreille ſuperbe s'offenſoit de la vérité, lui répondit avec une aigreur outrageante, qui précipita en deux jours ce prince ſenſible au tombeau.

Louis ſon fils, éprouvé comme lui par l'adverſité, fut le roi Louis XII, & *Orléans* fut réuni à la courone.

Deux fils de François Ier porterent le titre de duc d'*Orléans*; l'un fut Henri II, l'autre mourut ſans enfans. Il mourut avant ſon pere, d'une fievre maligne contagieuſe, à Forêt-Moutier, près d'Abbeville, en 1545, le 8 ſeptembre, ſelon du Bellay, le 9, d'après une lettre écrite d'Amiens le 18, par le nonce du pape, & adreſſée aux préſidens du concile de Trente. Ce prince ſuivoit le roi, ſon pere, dans les courſes qu'il n'avoit ceſſé de faire cette année, pour veiller à la sûreté des provinces menacées & inſultées par les Anglois & les Allemands. Arivé à Forêt-Moutier, il ne fut pas content de l'apartement qui avoit été marqué pour lui; il en trouva un qu'on avoit laiſſé vuide & qui lui plut davantage. On l'avertit que deux ou trois perſones venoient d'y mourir d'une maladie épidémique, qui faiſoit alors de grands ravages en Picardie: „ *Bon, bon*, dit-„ il, „ *jamais fils de France n'eſt mort de la peſte.*„ Il ſavoit mal l'hiſtoire de ſa maiſon; le Comte d'Artois, fils de France, & ſaint Louis lui-même en étoient morts.

Le duc d'*Orléans* gâgna la fievre maligne dont il mourut. Le Féron raconte que le dauphin & le duc d'*Orléans* entrerent dans une maiſon de payſan, quoiqu'on les eût avertis qu'elle étoit infectée de la peſte; que le duc d'*Orléans* plaiſanta beaucoup de cette témérité, & ſe plut à y ajouter, qu'il remuoit & renverſoit, avec ſon épée, les matelas d'un lit tout pénétré de ce venin, qu'il faiſoit voler les plumes du lit ſur ſon frere & ſur lui-même, qu'enfin il ne ſortit de cette fatale maiſon, que puni de ce badinage & frapé à mort.

La lettre du nonce, dont nous avons parlé, contient des particularités qui confirment le récit de le Féron, en y ajoutant. Après toutes les bravades qu'on vient de raporter, le duc d'*Orléans* ſe ſent échaufé, il oublie que ſon frere aîné eſt mort pour avoir bu un verre d'eau ayant trop chaud; il en boit & ſe couche, deux heures après le friſſon & le mal de tête ſe font ſentir: Ah! dit le prince, *c'eſt la peſte, j'en mourrai*; il ſe confeſſe, les remedes paroiſſent réuſſir, & le 9 on le crut hors de danger; mais ce jour même le redoublement le ſaiſit, il demande le viatique, il demande à voir le roi. François Ier l'ayant appris, accourt mal-gré le danger, mal-gré les remontrances de tout le monde. Dès que le jeune prince le vit entrer: *Ah! mon ſeigneur*, s'écria-t-il, *je me meurs, mais puiſque je vois votre majeſté, je meurs content*; il expire à l'inſtant aux ieux du roi, qui jete un grand cri & s'évanouit; revenu à lui, ſon premier ſoin, au milieu de ſa douleur, fut d'éloigner toute ſa cour de ce lieu funeſte, & de prendre les précautions les plus ſages pour arrêter les progrès de la contagion.

Le duc d'*Orléans* étoit gai, brillant, étourdi, aimable, plein de valeur comme l'étoient tous les princes & tous les gentilshommes. Ce fut lui qui, pendant le paſſage de Charles-Quint en France, ſautant agilement ſur la croupe du cheval de l'empereur, & le tenant embraſſé, s'écria: *Votre majeſté impériale eſt à préſent mon priſonier*; mot & action qui firent treſſaillir l'empereur, menacé alors de ſe voir retenu en France juſqu'à ce qu'il eût donné l'inveſtiture du Milanès au duc d'*Orléans*, comme il l'avoit promis.

Marot reprocha au duc d'*Orléans* un air & un caractere efféminés; cependant ce prince efféminé pouſſoit le délire de l'étourdérie & de la valeur juſqu'à battre le pavé les nuits, au péril de ſa vie, avec de jeunes ſeigneurs que ſon exemple & leur propre folie entraînoient; ils ataquoient les gens armés qu'ils rencontroient, ſur-tout les laquais, qui, par un abus du temps, portoient des armes, cauſoient mille déſordres à la ſuite de la cour, s'emparoient des ponts & des grandes rues, & inſultoient les paſſans. Une nuit, la cour étant à Amboiſe, le duc d'*Orléans* voulut en aller diſputer le pont à cette canaille inſolente; ſa ſuite étoit foible, les laquais nombreux; un d'eux porte au prince un grand coup d'épée; le jeune Caſtelnau, le plus brave & le plus fou des gentilshommes de ce temps, voit partir le coup, s'élance entre le prince & le laquais, eſt percé, tombe & meurt. Alors, pour faire ceſſer ce jeu funeſte, on nomme le prince, auſſi-tôt les laquais éfrayés prenent la fuite; le duc d'*Orléans*, reſté maître du pont, pleure ſon indigne victoire, & fait emporter le corps de ſon ami mort pour lui.

Le lendemain le roi ſut ce qui s'étoit paſſé, la tendreſſe ne lui faiſoit point diſſimuler de pareilles fautes, il traita le duc d'*Orléans* avec toute la rigueur d'un roi irrité; *Vous pouvez vous perdre*, lui-dit il, *l'état ſe paſſera bien d'un fou, mais il a beſoin du ſang de la nobleſſe, & ce ſang n'eſt pas fait pour couler au gré de vos caprices.*

Le caractere du duc d'*Orléans*, plus formé, plus dévelopé que celui du dauphin François, ſon frere, mort en 1536, ſembloit devoir laiſſer plus de regrets, & en inſpira pourtant moins;

c'eſt que le duc d'*Orléans* étoit déja un chef de parti, & l'âme & l'objet des cabales de la cour; or, les partis & les cabales ôtent d'un côté ce qu'ils procurent de l'autre, & empêchent la réunion des ſuffrages; d'ailleurs, la prédilection du roi pour ce jeune prince, étoit moins regardée comme l'effet de ſon mérite que des inſtigations de la ducheſſe d'Eſtampes, qui fondoit ſur lui des eſpérances & des projets de retraite hors du royaume, après la mort de François Ier. (*Voyez* l'article ESTAMPES.)

Charles IX & Henri III, avant leur avénement au trône, portoient le titre du duc d'*Orléans*.

Le frere unique de Louis XIII (Jean-Baptiſte Gaſton) fut auſſi duc d'*Orléans*, après avoir été duc d'Anjou. Il ne laiſſa que des filles, ainſi il ne forma point de nouvele maiſon d'*Orléans*. Sur ſon caractere timide & irréſolu, (*voyez* l'article CHEVREUSE; *voyez* GASTON.)

La ſeconde maiſon d'*Orléans*, dont le chef eſt premier prince du ſang, tire ſon origine de Philippe de France, frere unique de Louis XIV.

ORLÉANS *ou* D'ORLÉANS, (LOUIS) fameux ligueur, avocat-général du parlement de la ligue, qui appeloit le roi Henri IV: *fœtidum ſatanæ ſtercus*, & dont preſque tous les écrits, la plupart brûlés par la main du boureau, portoient ce caractere de violence & de fanatiſme. Ce Louis d'*Orléans* eſt le premier auteur françois qui ait raporté le fait de la monoie d'or ou d'argent que Louis I, prince de Condé, fit, dit-on, fraper à ſon coin & à ſon effigie, & ſur laquelle on lui donnoit le titre de roi de France. C'étoit dans deux libelles imprimés en 1586 & 1590, contre Henri IV & les princes du ſang; un écrivain & des écrits ſi ſuſpects n'étoient pas faits pour acréditer un pareil bruit. Louis d'*Orléans* d'ailleurs varie beaucoup dans ſon récit, & dit des choſes manifeſtement abſurdes, comme lorſqu'il ſuppoſe que les Bourbons ont toujours prétendu que la courone leur apartenoit du temps des Valois, & qu'il cite l'exemple du fameux connétable de Bourbon, tué devant Rome, qui, ſelon lui & ſelon lui ſeul, avoit diſputé la courone à François I. Le récit de Louis d'*Orléans* avoit donc laiſſé le fait de la monoie pour le moins très-incertain; cependant ce fait a depuis été mieux éclairci, & l'exiſtence de cette monoie paroît prouvée; mais il paroit auſſi que cette monoie étoit l'ouvrage des ennemis du prince de Condé, qui vouloient par-là le rendre odieux; le nom ſeul de Catherine de Médicis & des Guiſes rend cette conjecture très-vrai-ſemblable, auſſi eſt-elle adoptée par preſque tous les auteurs proteſtans, & par pluſieurs auteurs catholiques. L'abjuration de Henri IV n'adoucit point la violence de Louis d'*Orléans*; ſes déclamations n'en furent que plus ſanglantes, ce qui prouve que c'étoit bien moins le zele catholique qui l'animoit, que l'eſprit ſéditieux; il fallut l'exiler, mais ſa fureur ne ſervit qu'à faire éclater la clémence de Henri IV. Il le rapela d'exil; on repréſenta au roi que cette bonté n'étoit pas ſans imprudence, & on lui remit ſous les ieux les ſatyres de cet homme contre la reine de Navarre, ſa mere, contre le prince de Condé, ſon oncle, contre lui-même; il en lut les endroits indiqués, & s'écria: *ô le méchant! mais il n'eſt plus à craindre, & d'ailleurs je l'ai rapelé, je dois reſpecter la grâce que je lui ai faite, quoiqu'il en ſoit indigne. De plus*, ajouta-t-il, *il eſt bien auſſi fou que méchant, & je lui dois peut être plus de pitié que de colere.* D'*Orléans*, ſoit qu'il fût touché de la bonté de Henri IV, ſoit qu'il craignit la révocation de de la grâce, ſe hâta de la célébrer par un *remercîment au roi*, imprimé en 1604, où il lui donne autant d'éloges qu'il lui avoit donné de malédictions. Il mourut fort âgé en 1629. Nous avons aſſez dit de quel genre ſont ſes ouvrages.

Le pere d'*Orléans*, (Pierre-Joſeph) jéſuite, eſt l'auteur connu d'un ouvrage eſtimé à quelques égards (*les Révolutions d'Angleterre*); on trouve dans l'abbé de Voiſenon l'anecdote ſuivante, qui ſemble d'abord ne pouvoir pas être vraie, au moins de la maniere dont elle eſt contée: „ Le pere d'*Orléans* préſenta ces Révolutions au *regent*, qui frapé de la conformité „ du nom, crut *que cela ne venoit pas en droiture*. Il queſtiona le pere, qui écarta ſes ſoupçons, en aſſurant que ſa famille étoit d'une „ très-bonne nobleſſe d'*Orléans*. *N'en a-t-elle pas obligation à quelqu'un de mes ancêtres*, reprit „ le prince? *Monſeigneur*, lui repliqua modeſtement le pere, *je ſais que ma famille exiſtoit long-temps avant que le roi eût donné l'apanage au premier des ducs d'Orléans*. „ Le fond de ce fait peut être vrai, & la queſtion du prince n'a rien que de très-vrai-ſemblable; mais il ne falloit pas l'appeler *régent*, car la régence n'a commencé qu'en 1715, & le pere d'*Orléans* étoit mort dès le 31 mars 1698. De plus, le pere de M. le régent étoit le premier duc d'*Orléans* de ſa branche, & M. le régent ne pouvoit pas croire que ſon pere, né le 21 ſeptembre 1640, fût le pere du premier d'*Orléans* né en 1641; d'ailleurs, il n'eût pas dit *un des mes ancêtres*, pour déſigner ſon pere; mais pouvoit-il, avec quelque propriété d'expreſſion, donner ce titre d'*ancêtres* à des princes dont les branches étoient éteintes, & dont il ne deſcendoit pas? C'eſt une queſtion que nous faiſons; & ſi on répond affirmativement, nous avouons qu'il n'y a pas beaucoup de difficulté à admettre l'anecdote très-vrai-ſemblable de l'abbé de Voiſenon; car il a pu dire *le régent* pour déſigner le prince qui fut régent dans la ſuite; & quant au mot d'*ancêtres*, pour de-

ſigner les anciens ducs d'*Orléans*, en ſuppoſant ce mot impropre, M. le régent peut ou l'avoir employé pour abréger, ou en avoir ſeulement dit l'équivalent, comme par exemple ; *n'en a-t-elle pas l'obligation à quelqu'un de nos prédéceſſeurs?* L'auteur qui raporte un fait, ne garantit pas les mots.

On pouroit demander encore ſi le pere d'*Orléans* entendoit que ſa famille exiſtoit avant Philippe, duc d'*Orléans*, cinquieme fils, ou ſi on ne compte que ceux qui vécurent, ſecond fils du roi Philippe-de-Valois, & le premier de tous les princes de la race Capétiene, qui ait eu *Orléans* pour apanage? Nous ne pouvons répondre à cette queſtion. Nous ſavons ſeulement qu'il y a une noble & très-anciene famille du nom d'*Orléans*, établie à *Orléans*, & dont étoit feu M. le marquis d'*Orleans*, beaufrere de feu M. de Foncemagne ; mais nous ignorons ſi le premier d'*Orléans* étoit de cette famille. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt à titre d'écrivain qu'il eſt le plus connu. Outre les *Révolutions d'Angleterre*, nous avons de lui les *Révolutions d'Eſpagne*, continuées par les peres Arthuis & Brumoi; *la vie de M. Conſtance*, premier miniſtre du roi de Siam; *l'hiſtoire des deux conquérans tartares Chunchi & Can-hi, qui ont ſubjugué la Chine*; les *vies du P. Cotton, du bienheureux Louis de Gonzague*, & de quelques autres jéſuites; des ſermons en deux volumes.

Louis-François Gabriel d'*Orléans* de la Motte, évêque d'Amiens, né à Carpentras en 1683, nommé à l'évêché d'Amiens en 1733, mort le 10 juillet 1774, a laiſſé la réputation d'un homme très-vertueux & très-aimable, & qui l'a été conſtament juſqu'à l'âge de quatre-vingt-onze ans; mais il n'apartient à l'hiſtoire que par un recueil de *Lettres ſpirituelles* imprimées en 1777, en un volume in-12.

ORMA, (LE MARQUIS FERRERI D') (*Hiſt. mod.*) d'une famille noble de Mondovi en Piémont, général des finances du roi de Sardaigne Victor-Amédée, & employé par ce prince en pluſieurs négociations importantes avec beaucoup de ſuccès, fut miniſtre des afaires étrangeres ſous le roi Charles Emmanuel, fils de Victor, qui le fit, en 1742, chancelier de robe & d'épée. Il étoit auſſi de l'ordre de l'Annonciade.

ORMESSON, (LE FEVRE D') (*Hiſt. de Fr.*) famille diſtinguée dans la robe, & qui a produit des hommes de beaucoup de mérite & de vertu.

De cette famille étoient :

1°. Olivier le Fevre, ſeigneur d'Ormeſſon, préſident de la chambre des comptes, intendant & contrôleur-général des finances; mort le 26 mai 1600.

2°. André, ſon fils, doyen du conſeil. Il porta la parole au nom du roi au renouvélement de l'alliance avec les Suiſſes, fait dans l'égliſe de Paris, le 18. novembre 1663, le chancelier Seguier étant malade alors. Il mourut le 2 mars 1665 à 88 ans, ayant ſervi plus de ſoixante ans les rois Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, dans leurs conſeils.

3°. Nicolas, frere du précédent, auſſi doyen du conſeil, mort le premier novembre 1680, à plus de cent ans.

4°. Olivier, fils d'André, maître des requêtes, intendant d'Amiens, de Soiſſons, des armées. C'eſt celui qui fut un des deux raporteurs du procès de M. Fouquet; il joignoit à toute la délicateſſe de la probité tout le courage de la vertu.

Une particularité aſſez ſinguliere du procès de M. Fouquet, eſt qu'il ſe méprit tellement ſur les diſpoſitions de ſes juges à ſon égard, que quand il fallut nommer les raporteurs, madame Fouquet la mere pria M. le premier préſident de donner l'excluſion à ce même M. d'Ormeſſon, qui s'acquit tant d'honeur dans cette afaire par ſa courageuſe indulgence envers M. Fouquet; elle lui coûta la dignité de chancelier qui lui avoit été promiſe. Au lieu de cette grande place, il eut le reſpect du public, & l'eſtime du roi lui-même. Lorſque le petit-fils de M. d'Ormeſſon fut préſenté à ce prince : *je l'exhorte*, dit Louis XIV, *à être auſſi honête homme que ſon grand-pére*; c'eſt ainſi que la vertu obtient, tôt ou tard, l'hommage de ceux même à qui elle a d'abord déplu en contrariant leurs paſſions. Mort le 4 novembre 1686.

5°. André, fils du précédent, intendant de Lyon, mort avant ſon pere en 1684; c'eſt pour ſon inſtruction que l'abbé Fleury compoſa l'*Hiſtoire du droit françois*, imprimée à la tête des Inſtitutions d'Argou.

6°. Claude-François de Paule, frere du précédent, grand-vicaire de Beauvais, où ſa mémoire eſt encore en bénédiction, & qu'il ne voulut jamais quiter pour aucun évêché. Mort le 3 février 1717.

7°. Henri-François de Paule, conſeiller d'état & au conſeil royal des finances, directeur du temporel de Saint-Cyr, place occupée depuis par ſon fils aîné, intendant des finances, & qui l'eſt aujourd'hui par ſon petit-fils, que nous avons vu intendant des finances & contrôleur-général. Henri-François de Paule mourut le 20 mars 1756.

Anne-Françoiſe, ſœur de Henri-François de Paule, fut la femme du chancelier d'Agueſſeau.

M. le premier préſident d'Ormeſſon eſt fils de Henri-François de Paule.

ORNANO. (*Hiſt. de Corſe & Hiſt. de Fr.*) Il y a deux maiſons de ce nom, toutes deux originaires de Corſe, & dont l'une deſcend de l'autre, mais par femmes ſeulement.

La premieres, très-illuſtre & très-ancienne, eſt deſcendue des anciens ſouverains de la Cor-

se. De cette maison étoit Vannina d'Ornano, qui épousa le célebre aventurier Sampiétro, & c'est d'eux que descend la maison d'Ornano, qui a produit deux maréchaux de France.

Peu de personages méritent autant d'être remarqués que ce Sampiétro de Bastelica, colonel-général des Corses en France. Cet homme singulier, né en Corse, élevé en Italie chez les Médicis, parut avec éclat en France. François Ier lui donna dans ses armées des emplois distingués, où Sampiétro acquit la plus grande glorie. Cette gloire lui servit de titre au défaut de naissance, pour obtenir la main de Vannina d'*Ornano*. Jean-Marie Spinola, gouverneur de cette île pour les Génois, le soupçonant de quelques intrigues contraires aux intérêts de Gênes, le fit mettre en prison à Bastia. Le roi Henri II le réclama. Sampiétro devenu libre, court servir Henri II; & moitié reconoissance pour son libérateur, moitié haine pour les Génois, il engage le roi de France à s'emparer de la Corse; de-là l'expédition de Paul de Termes en 1553. Elle réussit bien tant qu'elle fût secondée par Sampiétro; mais ce capitaine s'étant brouillé avec de Termes pour les intérêts de ses concitoyens, & ayant été rapelé en France, Doria déconcerta aisément toutes les mesures des François. Cependant Sampiétro avoit toujours un grand parti en Corse; il demanda la vice-royauté à la cour de France, & ayant été refusé, il parcourut presque toutes les cours de l'Europe, offrant partout la conquête de la Corse, à qui voudroit la tenter, & s'armer contre Gênes. Les Génois avoient confisqué ses biens. Pendant son absence, de faux amis engagerent, Vannina sa femme, à désavouer devant le sénat de Gênes la rebellion de son mari, & à se séparer de lui pour conserver à ses enfans les biens de Sampiétro; mais ayant été arrêtée dans sa route par un ami de Sampiétro, elle est conduite à Aix. Sampiétro étoit à Alger, lorsqu'il apprit la fuite de sa femme; aussi féroce que vaillant, il se livre aux transports de la plus sombre fureur; il tue de sa main Pierre-Jean Calueſe, son domestique, parce que cet homme s'étoit permis sur cet événement délicat des réflexions indiscretes; il part d'Alger, arive à Marseille, court à Aix, demande sa femme: elle étoit sous la garde du parlement, qui fit difficulté de la livrer à sa fureur; mais la courageuse Vannina déclare qu'elle veut retourner avec son mari; ils revienent ensemble à Marseille, où Vannina faisoit sa résidence ordinaire. A la vue de cette maison encore démeublée, dont le désordre rapeloit la fuite de Vannina, Sampiétro ne peut plus se contenir; il déclare à sa femme avec un sang froid afreux, qu'un crime tel que le sien ne peut être expié que par la mort, & il lui laisse trois jours pour s'y préparer; il revient ensuite acompagné des ministres de sa vengeance, auxquels il ordone d'étrangler Vannina. Que je meure du moins par vos mains, lui dit-elle. J'y consens, & j'obéis, puisque vous l'ordonez, lui répond ce barbare acoutumé, au milieu de ses plus terribles emportemens, à respecter sa naissance, & à lui parler en inférieur, quoiqu'en maître; il se jete à ses genoux, en l'appelant encore sa dame & sa souveraine, & en la priant de lui pardoner sa mort; alors, sans être touché de ses larmes, il lui dénoue ses jaretieres, les lui passe autour du cou, & l'étrangle impitoyablement. Il fuit de Marseille, vient à Paris, ose paroître à la cour; il ne rencontre que des ieux éfrayés & des cœurs révoltés. La reine Catherine de Médicis refuse de le voir; les courtisans lui ferment l'accès du trône; il découvre sa poitrine; il montre les blessures qu'il avoit reçues au service de la France. Qu'importe au roi & au royaume, dit-il, quelle ait été la conduite de Sampiétro avec sa femme, pourvu qu'il ait bien servi l'état? Il impose aux courtisans, & on n'ose lui faire son procès; il repasse en Corse, oppose les plus grands talens aux talens supérieurs de Doria; les Génois mettent sa tête à prix, il tombe dans une embuscade, où il périt par les mains des d'Ornano, freres & vengeurs naturels de Vannina; mais dont l'aîné eut la bassesse d'aller demander au sénat de Gênes la somme promise aux meurtriers de Sampiétro. Celui-ci fut tué en 1567.

Alphonse d'Ornano, son fils, colonel-général des Corses, élevée à la cour de Henri II comme enfant d'honeur des princes ses fils, servit très-bien & très-fidélement Henri III & Henri IV. Il reconut celui-ci des premiers, & uni avec Lesdiguieres & le connétable de Montmorenci, il remit sous l'obéissance de ce prince, Lyon, Grenoble & Valence. Il fut créé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit le 7 janvier 1595, maréchal de France le 6 septembre de la même année, lieutenant-général au gouvernement de Guienne en 1599. Il mourut à Paris le 21 janvier 1610.

Jean Baptiste d'Ornano, son fils, fut comme lui colonel-général des Corses & maréchal de France. Il étoit né en 1581; il fut fait gouverneur de Gaston, duc d'Orléans, le premier octobre 1619, après la mort du comte du Lude. En 1624, la Vieuville, alors puissant, le fit mettre à la Bastille, puis transférer à Caen; mais lui même ayant été enfermé à Amboise, d'Ornano rentra en grâce, revint auprès de Monsieur, qu'il gouverna, fut fait maréchal de France le 7 avril 1626. Mais ayant déplu au cardinal de Richelieu, ennemi plus redoutable que la Vieuville, parce qu'il avoit voulu rendre Gaston, son éleve, indépendant de ce premier ministre, en mariant Gaston à une princesse étrangere, il fut remis à la Bastille le 4 mai, & transféré à Vincennes, où il mourut

le 4 octobre ſuivant, non ſans un violent ſoupçon de poiſon. M. Arnauld d'Andilly parle beaucoup de lui dans ſes mémoires.

Pluſieurs autres d'*Ornano* de la même famille furent atachés à divers titres au même Gaſton, duc d'Orléans.

ORNEMENT DES ARMES. (*Hiſt. milit.*) Les *ornemens des armes* ont été inventés pour donner aux armes de la beauté, du relief & de l'agrément, comme étoient autrefois les cimiers qu'on ajoutoit aux heaumes, & qu'on mettoit ſur les caſques. Les lambrequins etoient encore un *ornement* de caſque.

Cet *ornement* a paſſé dans les armoiries, auſſi bien que le caſque. On mettoit quelquefois des pierres précieuſes au caſque; mais il étoit de la prudence de celui qui le portoit, de les ôter pour ſa ſûreté, quand il alloit au combat. Aux cimiers ſuccéderent les panaches ou bouquets de plumes en touſe au haut du caſque. C'étoit un *ornement* de l'armure de tête des ſoldats romains. Les panaches furent auſſi mis ſur la tête des chevaux, au-deſſus du chamfrain. Un autre *ornement des armes* étoit le cotte d'armes. Dans la ſuite des temps, on ſe contenta d'orner la cuiraſſe d'une écharpe, qui tantôt fut portée en baudrier, tantôt en ceinturon. Ce qui diſtinguoit encore nos anciens chevaliers, étoient les éperons dorés. Les écuyers en portoient d'argent. Les armoiries du chevalier, ou de l'écuyer, étoient ſur ſon bouclier; ce qui faiſoit encore un *ornement*. Tout ce qu'on voit aujourd'hui d'*ornement*, c'eſt le plumet au chapeau des officiers, & des chevaux richement caparaçonés, mais plus ou moins, ſuivant le rang & la dignité de ceux qui les montent.

OROBIO, (Isaac) (*Hiſt. litt. mod.*) ſavant juif eſpagnol, fut élevé dans la réligion judaïque par ſon pere, & par ſa mere, quoique ils fiſſent profeſſion extérieure de la religion catholique. *Orobio* s'appliqua à la médicine, & l'exerça avec ſuccés. Mais ayant été accuſé de Judaïſme il fut mis dans les priſons de l'Inquiſition. Après trois ans ſa liberté lui ayant été rendue, il paſſa en France; & las de porter le maſque ſe retira à Amſterdam, où il reçut la circonciſion, & mourut en 1687. Philippe de Limborch eut avec lui ſur la religion une conférence qu'il a rendue fameuſe, ainſi que le juif *Orobio*, en publiant le réſultat de cette conférence, ſous ce titre: *Amica collatio cum erudito judæo*. On a d'*Orobio* un ouvrage intitulé: *Certamen philoſophicum adverſus Spinoſam*.

ORODES. (*Hiſt. des Parth.*) Rien de plus fréquent dans l'hiſtoire des Arſacides, que les rois détrônés & tués par leurs freres & par leurs enfans. *Orodes* qui régnoit ſur les Parthes, lorſque Craſſus vint les ataquer, l'an de Rome 698, avoit ainſi fait périr d'abord Phraate, ſon pere, de concert avec Mithridate, ſon frere, & enſuite, ce même Mithridate, ſon frere & ſon complice. (Sur l'expédition de Craſſus contre les Parthes, *Voyez* les articles *Andromaque*, *Ateius*, *Craſſus*, *Surena*.) La tête de Craſſus, tué par trahiſon après la bataille, en 699, fut apportée à *Orodes*, & ce qui ſe paſſa en cette occaſion, peut ſervir encore à faire connoître les mœurs des Parthes à cette époque; un acteur ſaiſit cette tête, & faiſant alluſion au rôle d'Agavé, portant la tête de Penthée, ſon fils, il prononça ces vers qu'Euripide met dans la bouche de cette mere furieuſe, & dont le ſens eſt: *J'apporte de la montagne au palais, un gibier, fraîchement tué, heureuſe & magnifique chaſſe!* application qui fit grand plaiſir au roi & à toute l'aſſemblée. *Orodes* fit, dit-on, verſer de l'or fondu dans la bouche de Craſſus, pour inſulter à l'inſatiable avidité qu'il ſuppoſoit avoir été le principe de ſon expédition. Pacorus, fils d'*Orodes*, moins heureux contre les Romains, fut tué dans une bataille qu'il perdit contre Ventidius. La douleur qu'en reſſentit *Orodes* eſt célebre chez les hiſtoriens. Il avoit de différentes femmes, trente fils, qui tous aſpiroient au trône; il choiſit pour ſon ſucceſſeur Phraates, l'aîné de tous & le plus méchant; celui-ci commença par faire périr ſon pere, enſuite ſes freres, & enfin même ſon fils qui lui faiſoit ombrage, parce, qu'il eſt dans l'ordre & dans la nature qu'un fils qui a tué ſon pere craigne ſon fils à ſon tour. *Orodes* périt la 716 année de la fondation de Rome, la trente-ſixieme avant J. C.

ORONCE FINÉ. (*Voyez* Finé.)

OROSE, (Paul) (*Hiſt. eccl.*) écrivain eſpagnol du cinquieme ſiecle de l'égliſe, prêtre de Tarragone, en Catalogne, qui eut des relations aſſez intimes avec ſaint Jérôme & ſaint Auguſtin. On a de lui une hiſtoire en ſept livres, depuis le commencement du monde juſqu'à l'an 316 de Jéſus-Chriſt. Il a écrit auſſi contre Pélage & à ſaint Auguſtin, au ſujet des erreurs des priſcillianiſtes & des origéniſtes.

ORRERY. (les comtes d') (*Voyez* l'article Boyle.)

ORSATO. (*Hiſt. litt. mod.*) Il y avoit vers le milieu du dix-ſeptieme ſiecle, & vers la fin de ce même ſiecle, & le commencement de celui-ci, deux hommes de lettres célebres de ce nom, Sertorio & Jean-Baptiſte, tous deux de Padoue; le premier poëte & ſavant littérateur, de l'academie de *Ricovrati*, & de pluſieurs autres académies d'Italie, né en 1617, mort en 1678. Il a beaucoup écrit, & en latin, & en italien. Ses principaux ouvrages latins, ſont: *Monumenta Patavina. Commentarius de notis Romanorum. Deorum Dearumque nomina & attributa. Prænomina cognomina, & agnomina antiquorum Romanorum. Lucubrationes in quatuor libros meteorum Ariſtotelis. Orationes & carmina.* Ses principaux ouvrages italiens ſont auſſi des poé-

ſies lyriques, des comédies, &c. ſon hiſtoire de Padoue, dédiée au ſénat & au doge de Veniſe, l'ouvrage intitulé: *Marmi eruditi*.

L'autre, médecin & antiquaire, né en 1673, mort en 1720 a laiſſé quelques ouvrages ſavans: *De ſtrenis veterum; de patera antiquorum, de lucernis antiquis*.

ORSI. (*Hiſt. litt. mod.*) Deux perſonages ont fait connoître ce nom dans les lettres en Italie, Jean-Joſeph, & François-Joſeph-Auguſtin, Le premier, fils de Mario *Orſi*, patrice de Bologne, naquit dans cette ville en 1652, & mourut en 1733. Il eſt ſur-tout fameux par ſes ſonets; il eſt connu auſſi par quelques autres ouvrages; il prit la défenſe de quelques auteurs de ſon pays, nommément du Taſſe contre la critique du pere Bouhours.

Le ſecond, eſt le cardinal *Orſi*, né en 1692, dans le duché de Toſcane, fait cardinal par le pape Clément XIII, en 1759, mort en 1761, auteur d'une volumineuſe hiſtoire eccléſiaſtique, écrite en italien, qui ne va que juſqu'à l'an 600, & qui a vingt tomes in-4°. Il a écrit auſſi ſur l'infaillibilité du pape.

ORSINI. (*voyez* FULVIUS.)

ORTE, (LE VICOMTE D') (*Hiſt. de Fr.*) gouverneur de Bayonne dans le temps de la Saint-Barthelemi. On doit célébrer la déſobéiſſance vertueuſe qui diſtingua dans cette occaſion divers gouverneurs de provinces ou de villes, les Matignons, les Simianes, les Charny, les le Veneur, les Saint-Hérans, les de Tende; le nom de l'évêque de Lizieux, Jean Hennuyer, ſera toujours célebre pour la charité courageuſe qu'il déploya dans ce moment. (*Voyez* ſon article.) Mais ce qui diſtingue particuliérement le vicomte d'*Orte*, c'eſt ce billet digne d'un ſpartiate pour la vertu & l'énergie laconique; ce billet adreſſé à Charles IX, après la réception de ſes ordres ſanglans: „ Sire, j'ai communiqué la lettre de „ votre majeſté à la garniſon & aux habitans „ de cette ville. Je n'y ai trouvé que de bra„ ves ſoldats, de bons citoyens, mais pas un „ boureau. „

ORTELIUS, (ABRAHAM) (*Hiſt. litt. mod.*) ſavant géographe flamand, né & mort à Anvers, 1527, 1598. On a de lui pluſieurs ouvrages, tous latins, tous ſur la géographie. On l'appeloit le *Ptolomée de ſon temps*.

ORTIZ. (*Hiſt. eccl. d'Eſp.*) Alfonſe & Blaiſe, tous deux chanoines de Tolede; le premier, mort vers 1530; l'autre, vivant vers le milieu du même ſiecle, ſont connus en Eſpagne, l'un pour avoir rédigé par l'ordre du cardinal Ximenès l'office moſarabe, l'autre pour avoir donné en latin une deſcription de la grande égliſe de Tolede.

ORVILLE. (D') (*Hiſt. litt. mod.*) Jacques-Philippe & Pierre, hollandois, freres; l'un ſavant, mort en 1751; le ſecond, poëte, mort en 1739. On a ſes poéſies. On a du premier, quatorze volumes des *Obſervationes Miſcellaneæ, novæ*, ouvrage commencé par des ſavans anglois, & continué par Burman & d'*Orville*; des quatorze volumes, les dix premiers ont été publiés par Burman & d'*Orville*; les quatre derniers par d'*Orville* ſeul après la mort de Burman. (*Voyez* l'article BURMAN.) Parmi les morceaux qui dans ce recueil apartienent à d'*Orville* ſeul, on diſtingue une diſſertation ſur l'antiquité de l'île de Délos, des remarques ſur le roman grec de *Chariton* d'Aphrodiſe, &c.

OSÉE. (*Hiſt. ſacr.*) On en remarque deux dans l'écriture. L'un eſt le premier des douze petits prophetes. Sa prophétie a quatorze chapitres.

L'autre eſt *Oſée*, fils d'Ela, qui régna ſur Iſraël, à Samarie, pendant neuf ans; ſon hiſtoire eſt raportée au quatrieme livre des Rois, chapitres 17 & 18.

OSIANDER *ou* OSIANDRE. (*Hiſt. du luthéran.*) André *Oſiandre*. Son nom de famille étoit *Hoſen*; ce nom, qui en allemand ſignifie *haut-de-chauſſe*, lui déplut il prit celui d'*Oſiandre*, qui en grec ſignifie *ſaint-homme*. Ce n'étoit pas de modeſtie que ſe piquoient les chefs de la réforme. *Oſiandre* étoit un des plus célebres d'entre eux; il fut vingt ans miniſtre à Nuremberg, de-là il alla gouverner l'égliſe de Pruſſe, où il s'écarta un peu de la doctrine de Luther, ſon maître, ſur l'euchariſtie; il voulut pouſſer la conſubſtantiation que Luther avoit ſubſtituée à la tranſſubſtantiation catholique, juſqu'à l'impanation & à l'invination; il voulut auſſi faire quelques changemens aux principes de Luther ſur la juſtification; mais il n'oſa rien écrire pendant la vie de ce docteur, qui ne fut jamais contredit impunément par ſes diſciples. Luther aimoit *Oſiandre*, ce miniſtre l'amuſoit par ſa gaieté, par ſes bons mots, par des applications plus que profanes qu'il faiſoit à table, des paſſages de l'écriture, maniere ordinaire de montrer de l'eſprit dans ces temps-là. Calvin le goûtoit moins; c'étoit, ſelon lui, un brutal & une bête farouche, incapable d'être apprivoiſée. On le voit figurer dans toutes les conférences parmi les chefs de la réforme; il eut beaucoup d'autorité à Konisberg, ſans pouvoir former une ſecte à part, quoiqu'il parût rechercher cet honeur, & qu'il troublât la Pruſſe par des ſubtilités qui diſparurent avec lui. Jean Funccius, ſon gendre, la troubla par des cabales; il eut la tête tranchée à Konisberg, le 28 octobre 1566. *Oſiandre* étoit mort en 1552. Il étoit né en Baviere en 1498. On a de lui quelques écrits théologiques & polémiques.

Son fils, Luc *Oſiandre*, & ſon petit fils André, furent auſſi miniſtres, ſavans & auteurs d'ouvrages théologiques qu'on ne lit pas plus que ceux du grand *Oſiandre*. Le petit-fils étoit miniſtre à Wittemberg; il mourut en 1617.

Il y a encore un Jean-Adam *Oſiandre*, parent

rent ou non des précédens, théologien de Tubinge, mort en 1697, dont on a plusieurs ouvrages, tant de théologie que d'érudion : entr'autres, *De asylis hebræorum, gentilium & christianorum; De jubilæo eorumdem*, &c.

OSIUS. (*Hist. eccl.*) Rien de plus célebre dans l'histoire ecclésiastique, que la chûte de ce grand *Osius*, évêque de Cordoue, qu'on appeloit *le pere de conciles* parce qu'il en avoit tant vus & tant présidés, de cet homme que la persécution de Maximien-Hercule avoit trouvé inébranlable; cet homme le plus ancien, le plus courageux des confesseurs de J. C., le plus ardent zélateur de la divinité & de la consubstantialité du verbe contre l'arianisme, le plus ferme défenseur de la doctrine & de la vertu de saint Athanase. Il tomba, il souscrivit la formule ariene de Sirmich, & on cite sans cesse son exemple à tous ceux qui se confient trop dans leurs forces & dans leur vertu. Lorsque l'empereur Arien Constance entreprit de l'entraîner ou de le séduire : „ J'ai résisté à votre terrible aïeul, lui dit-il, j'ai présidé depuis au „ concile de Nicée, convoqué à ma priere par „ votre pere, j'en ai dressé le symbole; pensez-„ vous triompher d'un évêque blanchi dans la „ défense de la foi & dans l'amour de la vérité? „ Il résista aux prieres, aux menaces, aux coups, à un an d'exil; il avoit cent ans passés, il succomba un moment, un seul moment au poids des tourmens & de l'âge; mais revenu en Espagne, il protesta au lit de la mort contre la violence qui lui avoit été faite, il demanda pardon de sa foiblesse, & ses derniers mots furent une condamnation de l'arianisme. Il mourut l'an 358, à cent-deux ans.

Un autre *Osius* ou *Osio*, beaucoup plus moderne, né à Milan en 1587, mort en 1631, à Padoue, où il professoit la rhétorique, a donné un recueil des écrivains de l'histoire de Padoue, & quelques autres ouvrages savans, tels que *Romano-græcia; Tractatus de sepulchris & epitaphiis ethnicorum & christianorum; Elogia Scriptorum illustrium; Orationes; Epistolarum libri duo;* des remarques sur l'Histoire de *Mussati*. On a aussi quelques traités savans de Théodat *Osius*, son frere.

OSMA. (Pierre) (*Hist. d'Esp.*) Lorsqu'après la bataille de Pavie, l'empereur Charles-Quint fit examiner dans son conseil quel usage il devoit faire de sa victoire, & quelle conduite il devoit tenir à l'égard de son prisonier, l'évêque d'*Osma*, dominicain son confesseur, se fit l'honneur d'ouvrir l'avis de renvoyer François Ier sans rançon, & de faire avec lui une paix solide, fondée sur la générosité & sur la reconoissance : conseil excellent, si les hommes savoient s'élever jusqu'à une politique si sublime, & cependant si simple. La politique s'en moqua le duc d'Albe rejeta cet avis comme dévot & chimérique, & entraîna tout le conseil. Dans le même temps, voici ce qu'écrivoit sur le même sujet, Erasme, homme fort éclairé : „ Si j'étois „ l'empereur, je dirois au roi de France : mon „ frere, quelque mauvais génie nous a fait entrer en guerre; la fortune vous a fait mon „ prisonier, ce qui vous est arivé pouvoit „ m'ariver; vos malheurs me font sentir les „ malheurs atachés à la condition humaine; „ nous n'avons que trop fait la guerre; disputons d'une autre maniere : je vous rends la „ liberté, acordez-moi votre amitié, oublions „ le passé, je ne vous demande point de rançon, vivons en bons voisins, & n'ayons d'autre ambition que celle de nous distinguer par „ la bonne foi & par les bienfaits. Celui de „ nous deux qui remportera la victoire, jouira „ de plus beau de tous les triomphes. Ma clémence me fera plus d'honeur que si j'avois „ conquis la France, & votre reconoissance „ vous sera plus glorieuse que si vous m'aviez „ chassé de l'Italie. O qu'une si belle action „ illustreroit l'empereur ! ô quelle nation ne „ se soumettroit volontiers à un tel prince ! „

Les ministres de Charles-Quint répondirent dédaigneusement que c'etoit-là l'idée d'un bel esprit, fort belle en morale, & sur le papier, mais qui ne valoit rien en politique. Deux siecles de guerre, suite de la rigueur du traité de Madrid; & de l'inexécution nécessaire de ce traité si dur; ont prouvé que c'étoit l'avis du confesseur & du bel esprit qu'il auroit fallu suivre.

OSMOND, (Saint) (*Hist. eccl.*) gentilhomme normand, qui suivit le duc Guillaume à la conquête de l'Angleterre, & fut évêque de Salisbury, & chancelier du royaume; il corrigea la liturgie de son diocèse, & ainsi corrigée, elle devint la liturgie générale du royaume. Saint Osmond mourut en 1099, & fut canonisé trois siecles & demi après, vers le milieu du quinzieme siecle, par le pape Calixte III.

OSORIO, (Jérôme) (*Hist. litt. mod.*) portugais, évêque des Algarves, mort en 1580. On l'appeloit le *Ciceron du Portugal*. Ses œuvres ont été recueillies en quatre volumes in-folio; elles contienent des traités moraux & chrétiens, *De nobilitate civili, de nobilitate christiana, de gloria, de justitia cælesti, de sapientia, de regis institutione*, &c. Son ouvrage historique, *de rebus Emmanuelis, Lusitaniæ regis, virtute & auspicio gestis*, libri 12, a été traduit en françois peu de temps après la mort de l'auteur, sous le titre d'*Histoire de Portugal*, par Simon Goulard. La vie de Jérôme *Osorio* a été écrite par un autre Jérôme *Osorio*, son neveu, chanoine d'Evora.

OSSAT. (Arnaud d') Le cardinal d'*Ossat*, naquit le 23 août 1536, dans un village ou petit bourg du diocèse d'Auch, ses parens étoient

d'une condition obſcure, & d'une extrême pauvreté. Un gentilhomme de ſes voiſins du nom de Marca, le retira chez lui, & le fit étudier; d'*Oſſat* employa les connoiſſances qu'il lui devoit pour l'éducation des neveux de ce gentilhomme; il paroît qu'il fut auſſi précepteur du fils d'un marchand de Lectoure, nommé Jean Perez. Il ſuivit à Bourges les leçons de Cujas, & s'atacha au bâreau à Paris; il avoit fait ſa philoſophie ſous Ramus, il le défendit contre Charpentier, qui lui répondit par des injures.

Le fameux Paul de Foix, conſeiller d'état, & archevêque de Toulouſe, aimoit à raſſembler chez lui les gens de lettres & les eſprits éclairés; il connut d'*Oſſat*, le diſtingua, lui donna un aſyle dans ſa maiſon; & cette amitié de Paul de Foix, pour d'*Oſſat*, a été la premiere ſource de la fortune de celui-ci. De Foix fit avoir à ſon ami, en 1559, une charge de conſeiller au préſidial de Melun, que d'*Oſſat* poſſédoit encore en 1588. Envoyé en Italie pour remercier le pape & les autres princes qui avoient félicité Charles IX ſur l'élection de ſon frere à la courone de Pologne, M. de Foix fut acompagné dans ce voyage de M. d'*Oſſat* & de M. Thou, qui fut depuis ce célebre hiſtorien; il ſe forma entre ces deux hommes, ſi dignes l'un de l'autre, une amitié qui n'a fini qu'avec leur vie, & qui augmenta encore celle qu'ils avoient l'un & l'autre pour Paul de Foix.

Cet illuſtre prélat (de Foix) mourut à Rome vers la fin de mars 1584. D'*Oſſat* avoit été ſon ſecrétaire d'ambaſſade; cette place lui avoit donné des occaſions de faire connoître ſes talens à Villeroy, ſecrétaire d'état. La recomandation de ce miniſtre, & le mérite perſonel de d'*Oſſat* le placerent auprès du cardinal d'Eſt, protecteur des afaires de France à Rome. Ce fut là que d'*Oſſat* acquit cette connoiſſance profonde des intérêts de toutes les puiſſances & de la politique de toutes les cours; il fut même chargé, en ſon nom, des afaires de France dans cette cour. Henri III & Catherine de Médicis lui témoignerent la confiance la plus flateuſe. Le cardinal de Joyeuſe ayant ſuccédé au cardinal d'Eſt, dans le titre de protecteur des afaires de France à Rome, on donna pour guide à ſa jeuneſſe, l'expérience déja conſommée de d'*Oſſat*. Bientôt la plus intime amitié unit ces deux hommes eſtimables, mal-gré toutes les différences d'âge & de rang. Il étoit donné à d'*Oſſat* d'inſpirer l'eſtime & la confiance; une ſageſſe aimable & une modération ſupérieure préſidoient à toutes ſes démarches, à tous ſes diſcours à toutes ſes penſées. Ceux qui eurent avec lui des liaiſons particulieres ſemblerent jaloux de ſignaler envers lui leur amitié. Le cardinal d'Eſt lui laiſſa par ſon teſtament une ſomme de 12000. liv. Le cardinal de Joyeuſe lui conféra le prieuré de Saint Martin du vieux Belleſme, qui étoit à ſa nomination. Ce fut en 1558; on ignore en quel temps d'*Oſſat* étoit entré dans l'état eccléſiaſtique.

Villeroy étant tombé dans la diſgrace, Henri III offrit ſa place à d'*Oſſat*, qui la réfuſa; il avoit déja depuis long-temps l'eſtime de ce miniſtre, il acquit par ce refus des droits éternels à ſon amitié; & Villeroy ayant été rétabli dans ſes emplois par Henri IV, n'en fut que plus empreſſé à charger d'*Oſſat*, des négociations les plus importantes.

La plus importante de toutes étoit celle de l'abſolution de Henri IV. Ce prince avoit été abſous en France par des évêques françois, & c'étoit une difficulté de plus dans ſon afaire; Rome conteſtoit aux évêques ce droit d'abſoudre un prince hérétique, & il importoit à Henri IV de ſe réconcilier avec Rome. Le cardinal de Gondi & le marquis de Piſani, qu'il envoya d'abord au pape, même avant ſon abjuration, ne purent obtenir d'être admis. Clément VIII, porté ſur le ſaint-ſiége par la faction d'Eſpagne, & dévoué à la ligue, donna ordre à ces ambaſſadeurs de ſortir des terres de l'égliſe: mais d'*Oſſat* étoit toujours à Rome; il négocioit & balançoit, par ſes ſages repréſentations, les intrigues ardentes & continueles du roi d'Eſpagne, du duc de Savoie, de tous les ligueurs; il ſoufroit les refus, il atendoit les temps favorables, & il ſut les faire naître, il plaiſoit, il réuſſit; mais quand l'afaire eût été mille fois nouée, rompue & renouée, quand il eût amené Clément VIII de ſa premiere répugnance pour Henri IV, au déſir ſincere de ſe réconcilier avec lui, & à la crainte de l'aliener; tout ce qu'il fallut encore employer de machines politiques, pour déterminer Clément VIII à conclure enfin ce qu'il avoit bien réſolu de faire, ne peut être compris que par ceux qu'une longue habitude a initiés à tous les myſteres de la politique.

Henri IV avoit envoyé la Clielle, ſon maître-d'hôtel ordinaire, faire part à Clément VIII de ſon abjuration; la Clielle ne put obtenir qu'une audience ſecrete, & il ne l'obtint qu'avec peine. Le pape affecta de le recevoir très mal mais il l'avoit fait avertir ſous main de ne pas s'éfrayer de cet acueil.

Henri envoya enſuite le duc de Nevers; le pape lui fit ſavoir qu'il le recevroit comme duc de Nevers, non comme ambaſſadeur de Henri IV. Le duc reçut cet avis en chemin, & n'en continua pas moins ſa route. Le pape conſentit à le voir, mais il exigea que le duc eût très-peu de ſuite, ne vît aucun des cardinaux, & ne reſtât que dix jours à Rome. Le roi avoit chargé d'*Oſſat*, ou pour nous ſervir des termes même du roi, il l'avoit prié de guider le duc de Nevers; il paroît que le duc ſe jugeant capable de ſe conduire par ſes propres lumieres, crut pouvoir ſe paſſer des avis

de d'*Oſſat*; que par une petiteſſe de grand ſeigneur, il négligea un homme trop inférieur à lui du côté du rang & de la naiſſance : la négociation du duc de Nevers ne réuſſit pas ; d'*Oſſat* ſeul amena le temps de la réconciliation & de la paix ; & lorſqu'il eût une fois perſuadé Clément VIII de la ſincérité de la converſion de Henri IV, ce prince lui aſſocia l'évêque d'Evreux du Perron, pour la cérémonie de l'abſolution.

D'*Oſſat* avoit été chargé ou le fut dans la ſuite de beaucoup d'autres afaires, ſoit à Rome, ſoit dans les autres cours d'Italie.

À la mort de Henri III, la cour de Rome irritée de l'aſſaſſinat du duc de Guiſe, & plus encore de celui du cardinal, refuſa au roi la cérémonie uſitée des obſeques à Rome. Louiſe de Lorraine, ſa veuve, employa en vain le zele & les talens de d'*Oſſat* pour obtenir que les papes, alors tous ligueurs, honoraſſent la mémoire d'un roi mort ſous les coups de la ligue.

La preſtation d'obédience de Henri IV, après ſon abſolution, fut encore une afaire digne d'occuper l'eſprit conciliant de d'*Oſſat*; l'article de la Navarre étoit une ſource de difficultés dans cette afaire, à cauſe des prétentions, rivales de l'Eſpagne, & à cauſe des progrès de la réforme dans le Béarn; toutes ces difficultés furent levées par la dextérité de d'*Oſſat*.

Il ne réuſſit pas moins pleinement dans la négociation dont il fut chargé auprès du grand duc de Toſcane pour la reſtitution des îles d'If & de Pomegues, dont ce prince s'étoit emparé, & pour les arangemens relatifs aux ſommes que Henri IV lui devoit. Elles furent acquitées par le mariage de Henri avec Marie de Médicis.

D'*Oſſat* eut auſſi beaucoup de part à l'afaire de la reſtitution du marquiſat de Saluces; il éclaira de près la conduite de l'adroit Emmanuel, & donna pluſieurs fois à Henri IV des avis utiles ſur les démarches & les projets de ce dangereux ennemi.

Les afaires des jéſuites occuperent beaucoup d'*Oſſat* à Rome; Sully le jugea partiſan de ces religeux. Sa conduite & ſes lettres ne le montrent qu'impartial & modéré. Sully haïſſoit dans d'*Oſſat* l'ami & la créature de Villeroy; l'inflexible auſtérité de Sully répugnoit auſſi à la douce dextérité de d'*Oſſat*; & peut-être ces deux hommes étoient-ils condamnés par la différence de leurs caractères à être injuſtes à l'égard l'un de l'autre; d'*Oſſat* peut avoir eu des torts à l'égard de Sully; mais il faut convenir auſſi que Sully, à travers ſes grandes vertus & ſes rares talens, n'étoit incapable ni de hauteur, ni de prévention. Il y avoit certainement une petiteſſe coupable à retarder le paiement des penſions de d'*Oſſat*, tandis qu'il ſervoit bien l'état, & que la médiocrité de ſa fortune, effet de ſon déſintéreſſement, lui rendoit ces penſions neceſſaires. Béthune, frere de Sully, ambaſſadeur à Rome, dans le temps de la mort de d'*Oſſat*, & qui annonça cette mort à Villeroy, ne partageoit point l'injuſtice de Sully à l'égard du cardinal; il marque à Villeroy qu'*il ne tient pas aiſé à ſa majeſté de réparer cette perte, d'autant que ce cardinal avoit joint enſemble en ſa perſone toutes les parties qui ſont ſéparément dans pluſieurs autres, & tient que l'on reconoîtra encore plus par ſa privation, le défaut qu'il fera au ſervice du roi, que l'on ne s'apercevoit de l'utilité qu'y apportoit ſa préſence. J'avois reconu*, ajoute-t-il, *tant de franchiſe & d'intégrité dans ſon âme, que, depuis que je ſuis ici, je lui avois toujours ouvert mon cœur.*

Le déſintéreſſement diſtingua toujours d'*Oſſat* auſſi bien que Sully. Jamais il ne réclama le legs que lui avoit fait le cardinal d'Eſt, ſon ami, & il avoit réfuſé un diamant que ce cardinal avoit voulu lui remettre en mourant, comme pour lui aſſurer le paiement de ce legs; ce ne fut que treize ans après la mort du cardinal d'Eſt que ſes héritiers, de leur propre mouvement, acquiterent ce legs par reſpect pour la mémoire du cardinal, & par eſtime pour d'*Oſſat*.

D'*Oſſat* & Séraphin, auditeur de Rote, furent nommés en même temps, le premier, par le roi; le ſecond, par le pape, à l'abbaye de Saint-Nicolas-des Prés de Verdun. Le pape prétendoit avoir ce droit de nomination dans les trois Evêchés, & l'on étoit alors dans des conjonctures où il devenoit dangereux pour le roi de conteſter quelque choſe au pape. D'*Oſſat* conſerva au roi ſon droit de nomination, mais en même temps il le pria de nommer Séraphin, qui l'avoit bien ſervi auſſi dans l'afaire de l'abſolution, & il obtint qu'il n'y eût de ſacrifié que ſes propres intérêts.

Dans cette afaire il avoit tout fait, l'évêque d'Evreux n'étoit arivé que pour la cérémonie; d'*Oſſat* ne demanda de grâces que pour l'évêque d'Evreux. Ce fut contre ſon eſpérance qu'il fut nommé par le roi à l'évêché de Bayeux, qu'il réſigna, & au cardinalat qui lui valut dans la ſuite l'emploi de protecteur des afaires de France à Rome; le pape le nomma auſſi à une abbaye qui avoit vaqué *in curia*. Le cardinal d'*Oſſat* mourut le 13 mars 1604; il fut enterré à Rome dans l'égliſe de Saint-Louis; Pierre Boſſu & René Courtin, ſes ſecrétaires, qu'il avoit fait ſes héritiers, lui érigerent un tombeau. En 1755, on fit des réparations à cette égliſe, & les tombeaux furent tranſportés dans le cloître. M. le chevalier Baſquiat de la Houze, employé en diverſes négociations, tant à la cour de Naples qu'à celle de Rome, compatriote & admirateur du cardinal d'*Oſſat*, fit replacer, en 1763, ſon tombeau dans l'égliſe de Saint Louis, y

ajouta des ornemens & l'inſcription ſuivante, qui dit tout ce que nous venons de dire:

Arnaldo Oſſato S. R. E. presbytero cardinali
Ob inſignia in ſuos reges univerſamq. chriſtianam rempublicam merita
Ingenti apud omnes fama adminiſtro
Dudum jam à Petro Boſſu *&* Renato Courtin,
Utroque à ſecretis
An. 1604 *vix ab obitu ipſius excitatum,*
Sed ævitate novaque templi molitione diſjectum
Comes Mathæus de Baſquiat de la Houze, & de Bonnegarde, Eques hieroſolymitanus
Pridem ad utriuſque Siciliæ regem
Mox ad PP. Clementem XIII. Ludovici XV. orator.
Ad perennandam conterranei ſui memoriam,
Et ad Gallici nominis ſplendorem
Reſtituit:
Titulumque cum imagine, opere muſivo,
Ære ſuo poni fecit
Anno 1763.

On connoît les lettres du Cardinal d'*Oſſat*, c'eſt le bréviaire des hommes d'état. Il avoit compoſé en italien, en 1590, un *Diſcours ſur les effets de la ligue en France*; les reſſorts de la politique des Guiſes y ſont très-bien dévelopés, Henri III y eſt ſouvent juſtifié d'imputations qu'on lui a trop légérement faites ſur la foi des Guiſes; ce ſont eux ſeuls que d'*Oſſat* accuſe de beaucoup de fautes commiſes par Henri III; c'étoient eux qui les lui faiſoient commettre pour pouvoir le décrier & le perdre dans l'eſprit de ſes peuples. Le duc de Guiſe empêchoit qu'on ne diminuât ces impôts & qu'on ne réformât les abus, & ſes émiſſaires publioient qu'il avoit inutilement employé tous les moyens poſſibles auprès du roi pour l'engager à ſoulager le peuple.

En 1583, le roi envoya dans toutes les provinces du royaume des commiſſaires tirés tant du conſeil d'état que du parlement & de la chambre des comptes, il les chargea d'écouter les plaintes de ſes ſujets & d'étudier les moyens de ſoulager le peuple. Sur le raport de ſes commiſſaires, le roi rendit une ordonance pour le rétabliſſement de la diſcipline militaire, & pour la diminution de la taille. Au mois de novembre 1584, il ſupprima juſqu'à ſoixante & douze eſpeces d'impôts extraordinaires, il déclara coupables de leſe-majeſté tous les fabricateurs d'édits onéreux. Le duc de Guiſe craignit que les prétextes dont il vouloit colorer ſa révolte, ne vinſſent à lui manquer s'il laiſſoit au roi le temps de regagner les cœurs de ſes ſujets, il précipita l'exécution de ſon deſſein, & avança le temps des baricades.

Le grand objet de la ligue étoit d'ôter la courone à la maiſon régnante & de-la porter ſur la tête des Guiſes; de là ce livre généalogique, où la maiſon de Lorraine ſe prétendoit iſſue, de mâle en mâle, de Charles de Lorraine, exclus du trône par Hugues Capet; de-là ces mémoires, où le cardinal de Lorraine, oncle du duc de Guiſe, cherchoit à établir les prétendus droits de ſa maiſon à la courone de France. „ On diſoit, dans ces mémoires, que Pépin & Charlemagne avoient reçu la bénédiction de l'égliſe pour eux & pour toute leur poſtérité; „ que Hugues Capet au contraire n'avoit „ point reçu une pareille bénédiction; qu'en „ conſéquence, parmi les deſcendans de Charlemagne, quoique dépouillés de leurs droits, „ on voyoit encore aujourd'hui de beaux & „ grands hommes, forts & vigoureux de corps „ & d'eſprit, bons catholiques, gens de bien, „ prudens, braves & heureux dans tout ce „ qu'ils entreprenoient, & particuliérement „ dans la branche des Guiſes, où l'on remarque évidemment plus que dans toute autre „ branche de la maiſon de Lorraine, les fruits „ de cette ſainte bénédiction. Ceux au contraire qui deſcendent de l'uſurpateur, ſont petits, laids, foibles, ſots, hérétiques, ſuperſtitieux, ſans capacité, lents & malheureux. „

Voilà des raiſons bien dignes de ce ſiecle, & de la cauſe pour laquelle on les employoit.

On a donné en 1771, une hiſtoire du cardinal d'*Oſſat* en deux volumes in-8°.

OSSIAN. (*Hiſt. litt. mod.*) fils de Fingal, barde ou druide écoſſois, au troiſieme ſiecle, fut poëte & guerrier. *Oſſian* Fingal, ſon pere, & Comhal, pere de Fingal, ſont célebres dans les hiſtoires d'Écoſſe & d'Irlande, comme des guerriers illuſtres. *Oſſian* eſt plus illuſtre encore comme poëte, il étoit aveugle comme Homere & comme Milton, & comme ce dernier, il a déploré poétiquement ce malheur. Des chroniques d'Irlande & des hiſtoires d'Angleterre avoient parlé des poéſies d'*Oſſian*. Ces poéſies & celles de quelques autres bardes s'étoient conſervées pendant quatorze cents ans, par une tradition purement orale, dans les montagnes de l'Écoſſe; M. Macpherſon les recueillit dans un voyage qu'il fit au nord de cette contrée & dans les îles voiſines, & les a fait imprimer avec une verſion angloiſe, ſur laquelle M. le Tourneur en a donné une traduction françoiſe. (M. l'Ab. Ceſarotti en a donné une verſion en vers italiens.)

OSSONE, (DON PIERRE GIRON DUC D') (*Hiſt. d'Eſp.*) d'une maiſon illuſtre d'Eſpagne, petit-fils d'un vice-roi de Naples, fut vice-roi de Naples lui-même, après l'avoir été de Sicile. Il l'étoit de Naples en 1718. dans le temps de la fameuſe conjuration de Veniſe, & il eut beaucoup de part, ſi pourtant cette conjuration fut réele, car M. Crosley eſt parvenu à répandre quelques doutes ſur ce fait. En Sicile, il ſe rendit redoutable aux Turcs; à Naples, aux

Vénitiens; il rendit la marine d'Eſpagne floriſſante], & ſut partager avec Veniſe l'empire de la mer Adriatique.

Il s'étoit ataché à la fortune du duc de Lerme, & avoit marié ſon fils à la fille du duc d'Uzéda où d'Ucéda, fils du duc de Lerme & favori de Philippe III; on lui reprocha dans ſes divers gouvernemens de l'orgueil, du faſte; du deſpotiſme, de la cruauté même. Les Napolitains remplirent, dit-on, plus de ſept rames de papier de leurs diverſes accuſations contre lui; quand il faut tant écrire pour prouver qu'un homme eſt coupable, c'eſt un préjugé de plus pour ſon innocence. Les réponſes du duc annonçoient la fierté d'une âme eſpagnole & la ſécurité d'un homme innocent; mais le regne & le miniſtere ayant changé, & le gouvernement ne lui étant pas favorable, il reſta renfermé pendant trois ans, & mourut dans ſa priſon en 1624. Grégorio Leti a écrit ſa vie.

OSSUN. (D') (*Hiſt. de Fr.*) D'*Oſſun*, le brave d'*Oſſun* qui avoit acquis ce titre & une gloire immortele, dans les guerres d'Italie, ſous Henri II, éprouva dans la bataille de Dreux, (20 décembre 1562) que la valeur eſt journaliere. Entraîné par l'exemple, il prit la fuite. Il s'en punit bien cruélement; ſe jugeant indigne de vivre après une telle tache imprimée ſur ſa gloire, il refuſa toute nouriture, & ſe laiſſa mourir de faim.

OSTERVALD, (JEAN FRÉDÉRIC) (*Hiſt. litt. mod.*) paſteur de Neuchatel, nommé en 1699, fut lié d'une étroite amitié avec Jean-Alphonſe Turretin de Geneve, & Samuel Werenfels de Basle, & l'union de ces trois théologiens fut nommée le *Triumvirat des théologiens de Suiſſe*. *Oſtervald* étoit né en 1663. Il mourut en 1747. On a de lui pluſieurs ouvrages; une édition de la bible françoiſe de Geneve, avec des réflexions; un abrégé de l'hiſtoire ſainte; un traité des ſources de la corruption en morale; un traité de l'impureté: un catéchiſme & des ſermons.

Rodolphe *Oſtervald*, ſon fils, paſteur de l'égliſe françoiſe à Basle, eſt auteur d'un traité, intitulé: *Les devoirs des communians*.

OSTRACISME, ſ. m. (*Polit. d'Athènes*) loi par laquelle le peuple athénien condamnoit, ſans flétriſſure ni déshoneur, à dix ans d'exil, les citoyens dont il craignoit la trop grande puiſſance, & qu'il ſoupçonoit de vouloir aſpirer à la tyrannie.

Cette loi fut appelée *oſtraciſme*, du mot grec ὄστρακον, qui ſignifie proprement une *écaille*, ou une *coquille*; mais qui dans cette occaſion eſt pris pour le bulletin, s'il m'eſt permis de me ſervir de ce terme, ſur lequel les Athéniens écrivoient le nom du citoyen qu'ils vouloient banir. Peut-être que ὄστρακον, déſignoit un morceau de terre cuite faite en forme d'écaille ou de coquille, du moins les Latins ont traduit le mot grec par *teſtula*.

Le ban de l'*oſtraciſme* n'avoit d'uſage que dans les occaſions ou la liberté étoit en danger; s'il arivoit, par exemple, que la jalouſie ou l'ambition mit la diſcorde parmi les chefs de la république, & qu'il ſe formât différens partis qui fiſſent craindre quelque révolution dans l'état, le peuple alors s'aſſembloit, & délibéroit ſur les moyens qu'il y avoit à prendre pour prévenir les ſuites d'une diviſion qui pouvoit devenir funeſte à la liberté. L'*oſtraciſme* étoit le remede ordinaire auquel on avoit recours dans ces ſortes d'occaſion; les délibérations du peuple ſe terminoient le plus ſouvent par un décret, qui indiquoit à certain jour, une aſſemblée particuliere pour procéder au ban de l'*oſtraciſme*. Alors ceux qui étoient menacés du baniſſement, ne négligeoient rien de ce qui pouvoit leur concilier la faveur du peuple, & le perſuader de l'injuſtice qu'il y auroit à les banir.

Quelque temps avant l'aſſemblée, on formoit au milieu de la place publique, un enclos de planches, dans lequel on pratiquoit dix portes, c'eſt-à-dire, autant de portes qu'il y avoit de tribus dans la république; & lorſque le jour marqué étoit venu, les citoyens de chaque tribu entroient pas leur porte particuliere, & jetoient au milieu de cet enclos, la petite coquille de terre ſur laquelle étoit écrit le nom du citoyen qu'ils vouloient banir. Les archontes & le ſénat préſidoient à cette aſſemblée, & comptoient les bulletins. Celui qui étoit concondamné par ſix mille de ſes concitoyens, étoit obligé de ſortir de la ville dans l'eſpace de dix jours; car il falloit au moins ſix mille voix contre un Athénien pour qu'il fût bani par l'*oſtraciſme*.

Quoique nous n'ayons point de lumieres ſur l'époque préciſe de l'inſtitution de l'*oſtraciſme*, il eſt vrai-ſemblable qu'il s'établit après la tyrannie des piſiſtratides, temps où le peuple athénien ayant eu le bonheur de ſecouer le joug de la tyrannie, commençoit à goûter les douceurs de la liberté. Extrêmement jaloux de cette liberté, c'eſt alors, ſans doute, qu'il dut redoubler ſon attention pour prévenir & éloigner tout ce qui pouroit y donner la moindre atteinte. Quoique Piſiſtrate eût gouverné la république avec beaucoup de douceur & d'équité, cependant la ſeule idée d'un maître cauſoit une telle horreur à ce peuple, qu'il crut ne pouvoir prendre d'aſſez fortes précautions pour ne plus retomber ſous un joug qui lui paroiſſoit inſupportable. Ataché par goût à la démocratie, il jugea que l'unique moyen d'affermir & & de conſerver cette eſpece de gouvernement, étoit de maintenir tous les citoyens dans une parfaite égalité; & c'eſt ſur cette égalité qu'il fondoit le bonheur de l'état.

Ce fut sur de tels motifs que les Athéniens établirent l'*ostracisme*, au raport d'Androtion cité par Harpocration: „ Hipparchus, dit-il, étoit „ parent du tyran Pisistrate, & il fut le premier que l'on condamna au ban de l'*ostracisme*; „ cette loi venoit d'être établie, à cause du „ soupçon & de la crainte qu'on avoit, qu'il ne „ se trouvât des gens qui voulussent imiter Pisistrate, qui ayant été à la tête des afaires „ de la république, & général d'armée, s'étoit „ fait tyran de la patrie. „

Les Athéniens prévirent sans doute les inconvéniens de cette loi; mais ils aimerent mieux, comme l'a remarqué Cornélius Népos, s'exposer à punir des innocens, que de vivre dans des alarmes continueles; cependant, comme ils sentirent que l'injustice auroit été trop criante, s'ils avoient condamné le mérite aux mêmes peines dont on avoit coutume de punir le crime, ils adoucirent autant qu'ils purent la rigueur de l'*ostracisme*; ils en retrancherent ce que le banissement ordinaire avoit d'odieux & de déshonorant par lui-même. On ne confisquoit pas les biens de ceux qui étoient mis au ban de l'*ostracisme*; ils en jouissoient dans le lieu où ils étoient relégués; on ne les éloignoit que pour un temps limité, au lieu que le banissement ordinaire étoit toujours suivi de la confiscation des biens des exilés, & qu'on leur ôtoit toute espérance de retour.

Mal-gré les adoucissemens que les Athéniens apporterent à la rigueur de leur loi, il est aisé de voir, que si d'un côté elle étoit favorable à la liberté, de l'autre elle étoit odieuse, en ce qu'elle condamnoit des citoyens, sans entendre leur défense, & qu'elle abandonoit le sort des grands hommes à la délation artificieuse, & au caprice d'un peuple inconstant & capricieux. Il est vrai que cette loi auroit été avantageuse à l'état, si le même peuple qui l'avoit établie, eût toujours ou assez de discernement & d'équité, pour n'en faire usage que dans les occasions où la liberté auroit été réellement en danger; mais l'histoire de la république d'Athènes ne justifia que par trop d'exemples l'abus que le peuple fit de l'*ostracisme*.

Cet abus ne fut jamais plus marqué que dans le banissement d'Aristide. On en peut juger par l'aventure qui lui ariva dans l'assemblée du peuple, le jour même de son banissement. Un citoyen qui ne savoit pas écrire, s'adressa à lui comme au premier venu, pour le prier d'écrire le nom d'Aristide. Aristide étoné, lui demanda quel mal cet homme lui avoit fait, pour le bannir. Il ne m'a point fait de mal, répondit-il; je ne le connois même pas, mais je suis las de l'entendre par-tout nommer *le juste*. Aristide écrivit son nom sans lui répondre.

Ce sage fut bani par les intrigues de Thémistocle qui, débarassé de ce vertueux rival, demeura maître du gouvernement de la république; avec plus d'autorité qu'auparavant; mais il ne jouit pas long-temps de l'avantage qu'il avoit remporté sur son émule; il devint à son tour l'objet de l'envie publique, & malgré ses victoires & les grands services qu'il avoit rendus à l'état, il fut condamné au ban de l'*ostracisme*.

Il est certain que la liberté n'avoit pas de plus dangereux écueil à craindre, que la réunion de l'autorité dans la main d'un seul homme; & c'est cependant ce que produisit l'*ostracisme*, en augmentant le crédit & la puissance d'un citoyen, par l'éloignement de ses concurrens. Périclès en sut tirer avantage contre Cimon & Thucydide; les deux seuls rivaux de gloire qui lui restoient à éloigner, pour tenir le timon de l'état.

Sentant qu'il ne pouvoit élever sa puissance que sur les débris de celle de Cimon qui étoit en crédit auprès des grands, il excita l'envie du peuple contre ce rival, & le fit banir par la loi de l'*ostracisme*, comme ennemi de la démocratie, & fauteur de Lacédémone. Enfin Thucydide forma un puissant parti pour l'opposer à celui de Périclès; tous ses éforts hâterent sa propre ruine. Le peuple tint l'assemblée de l'*ostracisme*, pour reléguer l'un de ces deux chefs. Thucydide fut bani, & laissa Périclès, tyran désarmé comme un ancien écrivain l'appele, en possession de gouverner la république avec une autorité absolue, qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie. Il trouva le moyen, par son habileté, de subjuguer ce peuple envieux & jaloux, ennemi plus redoutable à celui qui le gouvernoit, que les Perses & les Lacédémoniens.

Il faut pourtant convenir, que ce même peuple, très-éclairé sur les inconvéniens de l'*ostracisme*: sentit plus d'une fois le tort que son abus avoit fait à la république; le rapel d'Aristide & de Cimon, avant que le terme des dix ans fût expiré, en est une preuve éclatante. Mais quelques raisons que les Athéniens eussent de rejeter une loi, qui avoit causé plusieurs fois un grand préjudice à l'état, ce ne furent pas ces motifs qui les déterminerent à l'abolir; ce fut une raison opposée; & qui est vraiment singuliere: nous en devons la connoissance à Plutarque.

Il s'étoit élevé, dit cet auteur, un grand différend entre Alcibiade & Nicias; leur mésintelligence croissoit de jour en jour, & le peuple eut recours à l'*ostracisme*: il n'étoit pas douteux que le sort ne dût tomber sur l'un ou l'autre de ces chefs. On détestoit les mœurs dissolues d'Alcibiade, & l'on craignoit sa hardiesse; on enviot à Nicias les grandes richesses qu'il possédoit, & on n'aimoit point son humeur austere. Les jeunes gens qui désiroient la guerre, vouloient faire tomber le sort de l'*ostracisme* sur Nicias; les

vieillards qui aimoient la paix, ſollicitoient contre Alcibiade. Le peuple étant ainſi partagé, Hyperbolus, homme bas & mépriſable, mais ambitieux & entreprenant, crut que cette diviſion étoit pour lui une occaſion favorable de parvenir aux premiers honeurs. Cet homme avoit acquis parmi le peuple une eſpece d'autorité; mais il ne la devoit qu'à ſon impudence. Il n'avoit pas lieu de croire que l'*oſtraciſme* pût le regarder; il ſentoit bien que la baſſeſſe de ſon extraction le rendoit indigne de cet honeur; mais il eſpéroit que ſi Alcibiade ou Nicias étoient bannis, il pouroit devenir le concurrent de celui qui reſteroit en place. Flaté de cette eſpérance, il témoignoit publiquement la joie qu'il avoit de les voir en diſcorde, & il animoit le peuple contr'eux. Les partiſans d'Alcibiade & de Nicias ayant remarqué l'inſolence & la lâcheté de cet homme, ſe donnerent le mot ſecrétement, ſe réunirent, & firent en ſorte que le ſort de l'*oſtraciſme* tomba ſur Hyperbolus.

Le peuple ne fit d'abord que rire de cet événement; mais il en eut bientôt après tant de honte & de dépit, qu'il abolit la loi de l'*oſtraciſme*, la regardant comme déshonorée par la condamnation d'un homme ſi mépriſable. Par l'abolition de cette loi, les Athéniens voulurent marquer le repentir qu'ils avoient d'avoir confondu un vil délateur, & de condition ſervile, avec les Ariſtide, les Cimon & les Thucydide: ce qui a fait dire à Platon le comique, parlant d'Hyperbolus, que ce méchant avoit bien mérité d'être puni à cauſe de ſes mauvaiſes mœurs, mais que le genre du ſupplice étoit trop honorable pour lui, & trop au-deſſus de ſa baſſe extraction, & que l'*oſtraciſme* n'avoit point été établi pour les gens de ſa ſorte.

Finiſſons par quelques courtes réflexions: je remarque d'abord que l'*oſtraciſme* ne fut point particulier à Athênes, mais que toutes le villes, où le gouvernement étoit démocratique, l'adopterent; c'eſt Ariſtote qui le dit; on ſait qu'à l'imitation des Athéniens, la ville de Syracuſe établit le pétaliſme.

Le bill appelé d'*atteinder* en Angleterre, ſe raporte beaucoup à l'*oſtraciſme*; il viole la liberté contre un ſeul, pour la garder à tous. L'*oſtraciſme* conſervoit la liberté; mais il eût été à ſouhaiter qu'elle ſe fût maintenue par quelque autre moyen. Quoi qu'il en ſoit, ſi les Athéniens ont mal pourvu au ſoutien de leur liberté, cela ne peut préjudicier aux droits de toutes les autres nations du monde. Le pis qu'on puiſſe dire, c'eſt que par leur loi de l'*oſtraciſme*, ils n'ont fait de mal qu'à eux-mêmes, en ſe privant pour un temps des bénéfices qu'ils pouvoient ſe promettre des vertus éclatantes des perſones qu'ils condamnoient pour dix ans à cette eſpece d'exil.

OSTROGOTHS, (*Hiſt. anc.*) nation qui faiſoit partie de celle des Goths; elle deſcendoit des Scandinaves, & habitoit la partie orientale de la Suede bornée par la mer Baltique, qui s'appele encore aujourd'hui *Oſtrogothie* ou *Gothie* orientale. Ce peuple partit de là pour aller faire des conquêtes & s'établit d'abord en Poméranie; de-là les *Oſtrogoths* allerent vers l'Orient & ſe rendirent maitres d'une partie de la Sarmatie ou Scythie, & du pays qui eſt entre le Danube & le Boryſthene, connu aujourd'hui ſous le nom de *Podolie*, où ils furent vaincus par les Huns, qui les forcerent de quiter leurs pays & d'aller chercher des établiſſemens en Thrace. De-là ils firent des incurſions fréquentes ſur les terres de l'empire romain. Enfin, l'an 488 de Jéſus-Chriſt, ils marcherent ſous la conduite de leur roi Théodoric; & aprés avoir défait Odoacre qui avoit pris le titre de roi d'Italie, ils s'emparerent de ce pays, dont Théodoric fut reconu ſouverain par les empereurs de Conſtantinople. Ce conquérant adopta les loix romaines, & gouverna ſes conquêtes avec beaucoup de ſageſſe & de gloire. La puiſſance des *Oſtrogoths* ſe maintint en Italie juſqu'à l'an 553, où Totila, leur dernier roi, fut tué dans une bataille qui décida du ſort de ſon royaume, lequel fut de nouveau réuni à l'empire romain par le fameux Narſés, ſous le regne de l'empereur Juſtinien.

OSYMANDIAS, (*Hiſt. d'Égypte.*) roi d'Égypte. Diodore de Sicile, liv. I, donne une haute idée de ſa magnificence & du progrès que les arts avoient déja faits de ſon temps en Égypte. Des édifices magnifiques conſtruits par ce prince, étoient ornés de ſculptures & de peintures, qui repréſentoient ſes expéditions militaires & les principaux événemens de ſon regne.

Nous apprenons du même Diodore, qu'*Oſymandias* tiroit chaque année des mines d'Égypte une ſomme de ſeize millions.

Ce prince avoit auſſi une riche bibliotheque, la plus ancienne dont il ſoit parlé dans l'hiſtoire; & le titre très-philoſophique qu'on avoit donné à ce monument, prouve qu'on avoit connu le principal fruit qu'on devoit atendre de la lecture; ce titre étoit: *Le tréſor des remedes de l'âme*. C'eſt l'idée qu'Horace n'a fait que développer dans les vers ſuivans:

Fervet avaritia miſeroque cupidine pectus?
Sunt verba & voces, quibus hunc lenire dolorem
Poſſis, & morbi magnam deponere partem;
Laudis amore tumes? ſunt certa piacula quæ te
Ter pure lecto poterunt recreare libello.
Invidus, iracundus, iners, vinoſus, amator,
Nemo adeo ferus eſt, ut non mitеſcere poſſit,
Si modo cultura patientem commodet aurem.

Cette biblioteque étoit ornée des ſtatues de tous les dieux d'Égypte. Le tombeau d'*Oſymandias*, très-magnifique auſſi, étoit environé d'un cercle d'or, d'une coudée de largeur, & de trois cents ſoixante & cinq coudées de circuit ; le lever & le coucher du ſoleil, de la lune & des autres conſtellations y étoient marqués. Ce cercle fut enlevé par Cambyſe, lorſqu'il fit la conquête de l'Égypte. La ſtatue d'*Oſymandias* portoit cette inſcription : *Je ſuis Oſymandias*, ROIS DES ROIS : *celui qui voudra me diſputer ce titre, qu'il me ſurpaſſe dans quelqu'un de mes ouvrages*. Il y a beaucoup de difficulté à fixer le temps de regne de ce prince.

OTACILIA, (MARCIA OTACILIA SEVERA) (*Hiſt. Rom.*) femme de l'empereur Philippe, étoit chrétiene, & rendit ſon mari favorable aux chrétiens; Philippe, parvenu au trône par le meurtre de l'empereur Gordien, ayant été tué à ſon tour, *Otacilia* crut ſauver ſon fils en lui donnant pour aſyle le camp des prétoriens, il fut poignardé dans les bras de ſa mere; *Otacilia* paſſa la reſte de ſa triſte vie dans la retraite, & dans la douleur.

OTANES (*Hiſt. anc.*) eſt le nom du ſeigneur perſan qui, par le moyen de Phédime, ſa fille, découvrit l'impoſture de Smerdis le mage, & qui forma en conſéquence la conſpiration ſous laquelle le mage ſuccomba.

OTFRIDE, (*Hiſt. litt. mod.*) bénédictin de l'abbaye de Weiſſembourg, diſciple de Raban Maur, a retouché & perfectioné une grammaire que Charlemagne avoit compoſée pour la langue tudeſque, c'eſt-à-dire, pour l'allemand. Ce religieux vivoit vers le milieu du neuvieme ſiecle; on a de lui encore d'autres ouvrages, des ſermons, des poéſies, des lettres.

OTHON. (*Hiſt. Romaine*) Quoiqu'iſſu d'une anciene famille d'Étrurie, *Othon* n'avoit aucun titre pour parvenir à l'empire du monde. Son aïeul fut le premier qui entra dans le ſénat. Son pere, Lucius-Othon, avoit une reſſemblance ſi parfaite avec Tibere, qu'on le ſoupçona d'être ſon fils. Les bienfaits & les diſtinctions dont il fut comblé par Livie, fortifierent ce ſupçon. Le jeune *Othon* s'abandona à la licence de ſes penchans voluptueux. Ce fut par ſes débauches & par le crédit des courtiſanes, qu'il s'inſinua dans la cour de Néron, qui le fit dépoſitaire de ſes plus intimes ſecrets. Leur amitié fut altérée par Poppée-Sabina, qui paſſa des bras du favori dans le lit de l'empereur. Cette infidélité mit de la froideur entre les deux rivaux; & ce fut pour ſe débaraſſer d'un témoin importun, que Néron l'envoya en Portugal avec le titre de queſteur. Il ſe gouverna dans ſa charge avec la gravité & l'intelligence d'un homme conſommé dans les afaires '. Cet exil, quoiqu'honorable, ne calma point ſon reſſentiment : ſon amour offenſé le rendit l'ennemi ſecret de Néron; &, dès que Galba eut levé l'étendard de la révolte, il ſe montra ſon plus zélé partiſan, dans l'eſpoir de le détruire. Quoiqu'il fût accâblé de dettes, il n'en fut pas moins prodigue, pour ſe concilier l'affection de la milice. Ses profuſions ne lui laiſſerent que l'alternative, ou de s'approprier les tréſors de l'empire, ou d'être la victime de ſes créanciers. Piſon, adopté par Galba, aigrit ſon ambition au lieu de l'éteindre. Ses largeſſes l'avoient aſſuré des prétoriens; il fut conduit à leur camp par une poignée de ſoldats; où, après avoir été proclamé empereur, il envoya des ſatellites qui mirent à mort Galba & Piſon. Il ſe rendit enſuite au ſénat, à qui il promit de ne rien faire ſans ſon conſentement. La canaille de Rome, qui conſervoit un grand reſpect pour la mémoire de Néron dont il avoit été l'ami, ſouhaita qu'il en portât le nom, & il eut la complaiſance de le prendre dans toutes les lettres qu'il écrivit aux gouverneurs des provinces. Tandis que tout étoit calme dans Rome, il ſe formoit en Allemagne un orage prête à fondre ſur l'Italie. Vitellius, ſous prétexte de venger la mort de Galba, fut proclamé empereur par les légions d'Allemagne. Il paſſa les Alpes avec une armée, réſolu de ſoutenir ſon élection. La cavalerie qui étoit campée ſur les bords du Pô, lui prêta ſerment de fidélité, & les plus fortes villes lui ouvrirent leurs portes. *Othon*, abruti dans les voluptés, ſe réveilla de ſon ſomeil, & ſe prépara à une vigoureuſe défenſe. Il entama des négociations avec Vitellius; ils ſe firent réciproquement des offres & des promeſſes pour ſe déſiſter de l'empire; mais à la fin ils en vinrent aux injures, & il fallut que le ſort des combats décidât de celui de l'empire. *Othon* fit purifier la ville par des ſacrifices, & les armées ſe mirent en mouvement. Avant de partir, il recomanda la république au ſénat, & fit de magnifiques largeſſes au peuple. Ses lieutenans eurent quelques avantages auprès de Crémone, où les Vitelliens prirent la fuite pour l'attirer dans une embuſcade qu'il ſut éviter. Cette action ne fut point déciſive; il en fallut venir à une bataille générale dans las plaines de Bédriac: les Vitelliens remporterent une victoire complête; & ce ne furent que les approches de la nuit qui préſerverent leurs ennemis d'une entiere deſtruction. *Othon*, avant le combat, avoit abandoné ſon armée par le conſeil des flateurs, qui ne vouloient pas expoſer ſa perſone ſacrée. Il en atendoit ſans crainte le ſuccès, lorſqu'il apprit ſa défaite. Son armée fugitive ſe raſſembla autour de ſa perſone, lui jurant de rétablir ſa fortune & de réparer ſa honte. Les plus éloignés lui tendoient les bras, les autres embraſſoient ſes genoux, en lui promettant de mourir pour ſa défenſe. Lui ſeul conſervoit ſa tranquilité, & perſiſtoit dans la réſolution de mourir, pour éteindre dans ſon ſang le feu des guerres civiles. Rien ne put le faire changer

de deſſein. Il conjura ſes braves défenſeurs d'aller ſe rendre aux victorieux; il leur fournit des chariots & des navires, brûla toutes les lettres qui témoignoient trop d'inclination pour lui, ou trop d'averſion pour ſon rival. Il diſtribua ſon argent à ſes domeſtiques; il fit enſuite retirer tout le monde, & repoſa quelque temps. À ſon réveil il demanda un verre d'eau fraîche & deux poignards qu'il mit ſous ſon chevet, après les avoir eſſayés. On prétend qu'il dormit tranquillement pendant toute la nuit, & que ce ne fut que le matin qu'ils s'enfonça le poignard dans le ſein. Ses domeſtiques accourent au bruit, & le trouverent mort d'un ſeul coup. On ſe hâta de faire ſes funérailles comme il l'avoit commandé, de peur qu'on ne lui coupât la tête pour en faire un trophée après ſa mort. Les officiers des cohortes prétoriennes porterent ſon corps au bûcher en pleurant. Les ſoldats s'approchoient pour baiſer ſa plaie; quelques-uns ſe tuerent près de ſon bûcher, non pas par crainte, ni comme coupables, mais par l'émulation de ſa gloire. Cet enthouſiaſme fanatique de l'amitié éclata dans tous les lieux où il commandoit. On lui éleva un ſépulcre ſans pompe & ſans ornemens. Telle fut la fin d'*Othon*, âgé de trente-ſept ans, dont il avoit paſſé la plus grande partie dans les délices. Ceux qui l'avoient le plus déteſté pendant ſa vie, l'admirerent après ſa mort. On ne pouvoit comprendre comment un homme noyé dans les voluptés, avoit eu le courage de renoncer à la vie pour garantir la patrie des ravages des guerres civiles. Il étoit d'une taille au-deſſous de la médiocre; ſa démarche étoit chancelante: il n'avoit preſque point de cheveux; mais il cachoit ce défaut par une perruque faite avec tant d'art, qu'on ne pouvoit la diſtinguer de ſa chevelure naturele. Il étoit d'une propreté ſi récherchée, qu'on le croyoit incapable de grandes choſes.

Othon. (ou comme l'auteur l'écrit par-tout.)

Oton Ier, ſurnomé *le grand* (*Hiſt. d'Allem.*) duc de Saxe, troiſieme roi ou empereur de Germanie, depuis Conrad Ier, neuvieme empereur d'Occident depuis Charlemagne. L'hiſtoire nous a conſervé peu de détails ſur les premieres années d'*Oton*. Sa conduite ſur le trône, la tendreſſe éclairée de Henri ſon pere, nous font préſumer que ſon enfance fut heureuſement cultivée. Les prélats & les grands de Germanie avoient promis à Henri, alors dans ſon lit de mort, de reconoître *Oton* pour ſon ſucceſſeur: ils ſe montrerent fideles à leur parole, & réſiſterent aux ſollicitations de la reine Matilde qui, ſous le ſingulier prétexte que ſa naiſſance avoit précédé l'avénement de ſon pere au trône, prétendoit que la courone étoit due à Henri le queréleur, ſon frere, né depuis. Le couronement d'*Oton* ſe fit à Aix-la-Chapelle, ville anciene & capitale de la monarchie, ſous les empereurs françois. Les archevêques de Maïence de Cologne & de Treves ſe diſputerent l'honeur de la cérémonie. L'archevêque de Maïence obtint cette glorieuſe préférence, moins par raport aux droits de ſon égliſe, qu'à ſon mérite & à la ſainteté de ſes mœurs. Ce prélat ténant *Oton* par la main, & s'adreſſant au peuple aſſemblé dans l'égliſe cathédrale: „ Je vous préſente *Oton*, dit il, Dieu l'a choiſi „ pour régner ſur vous ſuivant le déſir de ſon „ pere Henri, votre ſeigneur & votre roi: ſi „ ce choix vous plaît, levez les mains au ciel.„ Le peuple ayant témoigné ſa joie par des acclamations redoublées, Hiddebert, tel étoit le nom du prélat, le conduiſit vers l'autel où étoient les vétemens, & les ornemens des rois. Il lui ceignit l'épée, lui recomandant de ne s'en ſervir que pour le bonheur de l'égliſe & de l'empire, & pour entretenir l'un & l'autre dans une profonde paix. „ Ces marques d'autorité, ajouta-t-il, en lui donnant le ſceptre & la main de juſtice, „ vous convienent & vous obligent „ à maintenir vos ſujets dans le devoir, à ré„ primer & à punir, mais avec des ſentimens „ d'humantité, les vices & les déſordres, à „ vous rendre le protecteur de l'égliſe & de ſes „ miniſtres, & à témoigner à tous vos ſujets „ une tendreſſe & une bonté paterneles. Son„ gez enfin à vous rendre digne des récompen„ ſes éterneles.„ Le jeune monarque après les cérémonies de ſon ſacre, qui n'étoient pas de vaines cérémonies, fut conduit dans un palais qu'avoit fait conſtruire Charlemagne, & que les deſcendans de ce grand homme avoient négligé d'entretenir. On y avoit préparé un feſtin; les prélats mangerent avec le prince qui fut ſervi par les ducs. On voit par cette diſtinction de quelle vénération jouiſſoient déja les évêques. *Oton*, pendant la cérémonie de ſon ſacre, prit au lieu de titre de roi, celui d'empereur qu'il conſerva toujours depuis. Louis d'Outremer pouvoit le lui conteſter comme deſcendant par mâles en ligne directe & légitime de Charlemagne qui l'avoit reçu avec l'agrément de preſque toutes les nations de l'Occident: mais ce prince en bute à ſes grands vaſſaux, comme ſes infortunés prédéceſſeurs, étoit dans l'impuiſſance de juſtifier ſes droits. *Oton* avoit dans ſa famille les plus grands modeles. Il voyoit dans *Oton*, ſon aïeul paternel, un ſage qui avoit refuſé le trône ſur lequel il étoit aſſis, & dans Henri, ſon pere, un légiſlateur & un conquérant qui l'avoit affermi par de ſages inſtitutions, en même temps qu'il l'avoit illuſtré par des victoires: mais la gloire de ces princes étoit éclipſée par celle de Witikind, que Mathilde, mere d'*Oton*, comptoit parmi ſes ancêtres. C'étoit ce fameux Witikind qui, ſans autre ſecours que les troupes de la Saxe ſa patrie, & celui de quelques hordes normandes, ſoutint près de trente ans la guerre contre Char-

lemagne qui le combatoit avec toutes les forces de ſon vaſte empire. Cependant *Oton* n'avoit pas beſoin d'être encouragé par ces grands modeles: il avoit dans ſon propre cœur le germe des plus ſublimes vertus, & la nature l'avoit comblé de tous ſes dons que l'âge ne fit que développer. La premiere année de ſon regne ne fut agitée par aucune tempête, & tous les ordres de l'état eurent à ſe louer de ſa clémence & de ſa juſtice. La ſeconde fut troublée par la guerre de Bohême, excitée par l'ambition de Boleslas qui avoit fait périr Vencéſlas ſon frere, & s'étoit emparé du duché que lui avoit donné Henri. *Oton* ne voulant pas laiſſer ſans vengeance un crime de cette nature, cita le coupable à ſon tribunal; mais Boleſlas chercha l'impunité dans la révolte, & réuſſit en partie. Après pluſieurs combats, dont les ſuccès furent variés, *Oton*, vainqueur en perſone, força le rebelle à s'en remettre à ſa diſcrétion. Ce prince, humain dans la victoire, ſongea moins à ſatisfaire ſes vengeances, qu'à aſſurer le privilége de ſa courone, & à prévenir les déſordres. En pardonant à Boleſlas, il eut ſoin de reſſerrer les chaines des Bohémiens. Il exigea un tribut annuel; il ſoumit le gouvernement de leur province à celui de la Baviere. Cette guerre dura quatorze ans, mais il s'en fallut bien qu'elle occupât toutes les armes d'*Oton*. Ce prince, ſur ces entrefaites, remporta une victoire ſignalée ſur les Hongrois qui, conduits par un chef intrépide, avoient pénétré juſqu'à Helberſtad, retint dans le devoir les Lorrains, que Gifalbert, leur duc, prétendoit faire paſſer au ſervice de Louis d'Outremer, pacifia la Suabe, la Baviere révoltées, entretint en France des diviſions plus ou moins grandes, ſuivant que les intérêts de ſa politique l'exigeoient, & vengea ſur les Danois le maſſacre qu'avoient fait ces peuples d'une garniſon qu'il entretenoit dans le duché de Sleswick, pour conſerver les conquêtes de Henri, ſon pere, au delà de l'Eider.

Après ces exploits *Othon* paſſe en Italie s'empare de Pavie, délivre Adélaïde qui étoit aſſiégée dans la forteresſe de canoſſa, & qu'il épouſe l'an 951. *Oton* étoit veuf d'une princeſſe Angloiſe, & Adélaïde l'étoit de Lothaire roi d'Italie. Ludolfe fils d'*Oton* vit ce mariage avec inquiétude, & prit des meſures pour uſurper le trône dont il craignoit d'être exclu, ſi Adélaïde donnoit un fils au monarque.

Oton rentre dans ſes états de Saxe; il y trouve Berenger II ſon concurrent au trône d'Italie, & qui fomentoit des troubles, dont ſa politique avoit déja repandu les premieres ſemences, lorſqu'il étoit en Italie. Le monarque rejete ſes excuſes & ſes offres; mais enfin déſarmé par les prieres de Conrad, ſon gendre, & déterminé par des circonſtances particulieres, il lui donna l'inveſtiture du royaume d'Italie, en lui remettant aux mains un ſceptre d'or. „ Mais ſongez, lui dit-il, à m'obéir „ comme le font mes autres vaſſaux: gardez „ vous d'être l'opreſſeur des ſujets que je vous „ confie; enfin, ſoyez-en le roi, & non pas „ le tyran. „ Mais en lui donnant ce royaume, *Oton* eut la précaution ſage d'en retenir pluſieurs villes importantes, comme Aquilée & Vérone, afin de pouvoir aller le punir s'il oſoit aſpirer à l'indépendance. Cette conduite atteſte la politique d'*Oton*. Ce prince, dans l'impuiſſance alors de conſerver l'Italie, ne pouvoit agir plus ſagement qu'en confiant le gouvernement de cette contrée à des rois qui devenoient ſes feudataires.

Dès que Berenger eut pris congé de la cour, on y vit éclater l'incendie que ſa main y avoit préparé. Lutolfe, ſoutenu de Conrad, ſon beau-frere, leva l'étendard de la révolte; mais les orages que le perfide roi d'Italie raſſembloit ſur la tête d'*Oton*, devoient bientôt retomber ſur la ſiene propre. Lutolfe, après deux ans d'une guerre malheureuſe, tombe aux genoux de ſon pere, qui lui pardone, & l'envoje en Italie, où Berenger II & Adalbert, ſon fils, mettoient tout en feu. Ce prince, digne fils d'un pere tel qu'*Oton*, gâgne autant de victoires qu'il livre de combats; & ſa magnanimité égalant ſa valeur, il rend la liberté au pere & au fils, après les avoir faits priſoniers l'un & l'autre, & ſe contente de les mettre dans l'impuiſſance d'exciter de nouveaux troubles. La mort qui moiſſona ce prince au milieu de ſes triomphes, permit à Berenger il d'élargir ſes liens, & força *Oton* de paſſer en Italie. Il venoit de pacifier l'Allemagne par une victoire éclatante qu'il remporta ſur les Hongrois près d'Ausbourg. Tous les eſprits étoient aigris contre Berenger: le pape & les prélats d'Italie faiſoient chaque jour de nouveles plaintes contre lui; le monarque le ſacrifia à la vengeance publique, & reprit la courone qu'il lui avoit confiée. Les portes de Rome lui furent ouvertes; le Pontife lui prepara une reception magnifique. Berenger II & ſa femme furent relegues; l'empereur les envoya l'un & l'autre à Bamberg, où ils reçurent les traitemens les plus favorables. Ils euſſent été parfaitement heureux, s'ils avoient pu l'être après avoir poſſédé un royaume.

Oton ne fut pas plutôt rentré dans ſes états de Germanie, où l'appeloient de nouveles victoires ſur les Sclaves, que les rives du Tibre retentirent du cri de la liberté: la garniſon allemande eſt obligée de fuir; Jean XIII, ſucceſſeur de Léon VIII, veut en vain s'oppoſer à leurs projets inſenſés; il eſt forcé de ſortir de Rome, & de ſe réfugier à Capoue. Le gouvernement républicain fut rétabli, mais il avoit une trop foible baſe. *Oton* vole à Rome, malgré ſon âge & ſes infirmités: il exile les conſuls en Germanie, & fait pendre les tribuns

du peuple au nombre de douce, & fuſtiger publiquement le préfet de Rome, qui fut promené ſur un âne la tête tournée vers la queue : tel fut le ſort de ces nouveaux républicains.

La Pouille & la Calabre réunies à la Germanie, furent le dernier événement mémorable de ce regne glorieux ; l'empereur les conquit ſur les Grecs pour venger le maſſacre de ſes ambaſſadeurs, ordonné par Nicéphore, lorſqu'ils alloient ſur la foi des traités chercher Théophani, fille de Romain le jeune, promiſe à *Oton* ſon fils. Jean Zimiſcès, ſucceſſeur de Nicéphore, à qui ſa perfidie venoit de coûter le trône & la vie, lui confirma la poſſeſſion de ces deux provinces avec tous ſes droits ſur la Sicile, dont les Saraſins étoient alors les maîtres. Il eſt probable qu'il eût fait valoir ſes prétentions ſur cette île riche & commerçante, ſi ſes afaires ne l'euſſent rapelé en Germanie, où il mourut, après avoir fait pluſieurs ſages réglemens, l'an 973. Il étoit dans la cinquante-huitieme année de ſon âge, la trente-ſeptieme de ſon regne comme roi ou empereur de Germanie, la onzieme depuis ſon couronement à Rome. Son corps fut porté dans l'égliſe cathédrale de Magdebourg, où il fut inhumé près d'Édith, ſa premiere femme : prince admirable, grand ſans faſte & ſans orgueil ; ſévere ſans être druel ; ſa bravoure ne dégénéra jamais en témérité : toujours calme, toujours maître de lui-même, ſon front étoit auſſi ſerein lorſqu'il régloit les opérations d'une campagne, ou qu'il ſe diſpoſoit à livrer une bataille, que quand il ſignoit quelque édit favorable à ſes peuples. *Oton* fit ſes guerres en héros, & jamais en barbare : il ſe livra quelquefois au penchant d'un cœur généreux, naturélement libéral, mais modéré dans ſes dons ; il récompenſa tous les ſervices rendus à la patrie, ſans épuiſer ſes finances. Les richeſſes des provinces conquiſes furent verſées dans le tréſor public. Quant aux dépouilles de l'ennemi, dont le tiers apartenoit au prince, il les abandona tout entieres à ſes armées. Comme Alexandre, il ne ſe réſerva que la gloire de vaincre. Sous ſon regne, le culte public reprit ſa premiere ſplendeur ; & jamais les dangers de la guerre, ni les afaires du gouvernement, ne le détournerent de ſes devoirs de religion. Sa piété fut auſſi ſincere qu'éclairée, l'archevêché de Magdebourg, les évêchés de Brandebourg, de Mersbourg, de Zellz, de Havelberg, de Miſni, de Sleſwick, de Ripen, d'Aarhus, d'Attinbourg & de Naumbourg, en ſont les principaux monumens.

Edwitz ou Edith, ſa premiere femme, fille d'Edouard, dit l'*ancien*, roi d'Angleterre, donna le jour à Ludolfe, dont on a fait mention dans cet article, & à Huitgarde de Saxe, mariée à Conrad le Sage, duc de Lorraîne & de Franconie ; Adélaïde, fille de Raoul, roi des deux Bourgognes, & veuve de Lothaire, le fit pere d'Oton II, d'Henri & de Brunon, morts en bas âge ; d'Adélaïde & de Matilde, toutes deux abbeſſes, la premiere d'Eſſen en Weſtphalie, & l'autre de Quedlimbourg. *Oton* rétablit les comtes Palatins : ce ſont des juges ſupérieurs qui rendent la juſtice au nom du prince. Le deſſein d'*Oton*, en établiſſant cette charge, n'étoit pas de la rendre héréditaire : il auroit manqué ſon but, qui étoit d'abaiſſer les grands vaſſaux déja trop puiſſans. La maiſon de Franconie qu'il en avoit pourvue s'en étant rendue indigne, il la confia à celle de Baviere. *Oton* eût bien voulu abolir les fiefs & rétablir les gouvernemens ; mais ce fut aſſez de pouvoir en diſpoſer dans le cas de félonie. Ce fut encore pour diminuer l'autorité des grands que ce prince augmenta le priviléges du clergé ; il lui confia des duchés & des comtés. Ont eût atendu d'*Oton* qu'il eût aboli le jugement par le duel, qu'il eut l'indiſcrétion de confirmer. On vit ſous ſon regne un exemple de la cynéphorie ; cet uſage bizâre condamnoit les coupables de certains crimes parmi la haute nobleſſe, à porter un chien galeux ſur leurs épaules ; les bourgeois portoient une ſelle, les payſans une charue.

Oton II, ſurnomé *le Roux*, (*Hiſt. d'Allemag.*) duc de Saxe, quatrieme roi ou empereur de Germanie depuis Conrad Ier, dixieme empereur d'Occident depuis Charlemagne. Ce prince naquit l'an 955 d'Oton le grand & d'Adélaïde de Bourgogne. Son pere l'avoit aſſocié au trône, & l'avoit fait couroner empereur lors de ſon dernier voyage en Italie : mais cette aſſociation avoit beſoin d'être confirmée ; la cérémonie s'en fit dans l'égliſe de Magdebourg (973) avec la pompe ordinaire au ſacre des rois. Les commencemens de ſon regne furent troublés par l'ambition de ſon couſin-germain Henri le jeune, duc de Baviere, fils de Henri le Queréleur, & par quelques autres qui trouvoient leur intérêt à brouiller. Des écrivains ont imputé cette guerre à l'impératrice Adélaïde que l'empereur avoit exilée en Bourgogne, après lui avoir ôté la régence dont elle s'étoit ſaiſie. Le courage & l'activité d'*Oton* l'ayant rendu maître de la deſtinée des rebelles, il les fit juger dans une diete. Henri fut déclaré déchu de ſon duché de Baviere, & ſes complices furent punis par l'exil. Oton, fils de Ludolfe, frere aîné d'*Oton II*, abandona ſon duché de Suabe pour celui de Baviere, qui pour lors étoit regardé comme le premier de l'empire. Ce duc étant mort en 982, Henri fut retabli, mais à cette condition pénible qu'il ne ſortiroit jamais de Maſtricht. Henri s'étoit montré redoutable ; l'évêque de Friſongen l'avoit couroné & ſacré empereur, & tel avoit été le ſignal de ſa révolte.

Cette guerre civile fut ſuivie de pluſieurs victoires remportées par l'empereur ſur les Sclaves

tributaires & ſur les Bohêmes; ces peuples n'avoient pu voir les diviſions des Germains ſans être tentés d'en profiter. *Oton*, après avoir pacifié la Bohême, y établit l'évêché de Prague, qu'il ſoumit à la métropole de Mayence: c'étoit une voie douce d'augmenter les dependances de cette province. L'empereur fit encore ſentir la force de ſes armes aux Danois, qui, pendant la guerre civile, avoient envahi le duché de Sleſvick, conquis ſur eux par Henri Ier. Ces peuples, pour fermer aux Allemands l'entrée de leur pays, avoient conſtruit ſur Daine ce fameux retranchement dont les debris ſubſiſtent ſous le nom de *Daninverk*. Les Danois avoient commencé à ſe retrancher dans le neuvieme ſiecle; auparavant ils ne connoiſſoient d'autres remparts que leur valeur & la terreur de leur nom. L'empereur leur reprit Sleſvick, & les força à lui payer tribut.

Oton, après avoir rendu à l'Allemagne ſes ancienes limites du côté du nord; & fait reſpecter ſon autorité dans toutes le provinces de Germanie, tourna ſes regards vers la Lorraine, que menaçoit Lothaire, roi de France, ſon couſin-germain par ſa mere. L'autorité royale reprenoit quelque vigueur en France, & Lothaire profitoit de ces momens ſi rares, depuis un ſiecle & demi, pour ataquer à la fois la haute & baſſe Lorraine, que les rois de Germanie avoient enlevée à ſa maiſon. Ses premiers éforts furent couronés par le plus heureux ſuccès; mais en rendant juſtice à ſon courage, on doit blâmer ſes procédés: il parcourut à la vérité toute la Lorraine, & s'y fit rendre hommage par pluſieurs ſeigneurs; mais il ſembloit moins un vainqueur qu'un brigand; en effet il n'y eut aucune déclaration de guerre. *Oton* lui reprochant ſa conduite, lui fit dire qu'il étoit incapable de dérober des victoires, & qu'il iroit l'ataquer le premier octobre, (978) & tint parole. On le vit au jour marqué ataquer Paris avec ſoixant-dix mille hommes, il brûla les faux-bourgs, & ne ſe retira qu'après avoir changé en déſerts les campagnes fertiles de la Seine. Cependant avant d'entreprendre cette expédition, il avoit fait un grand trait de politique, en donnant en fief la baſſe Lorraine à Charles, frere de Lothaire. Les environs de Laon, de Reims & de Paris furent ravagés, à l'exception des égliſes, qui même reſſentirent les bienfaits du vainqueur. Cependant Lothaire le pourſuivit dans ſa retraite, & lui fit éprouver quelque échec au paſſage de la riviere d'Aine; mais cet avantage ne l'empêcha pas de faire les premieres démarches pour la paix. Il ſe rendit auprès d'*Oton*, acompagné de ſon fils, & lui fit les plus magnifiques préſens. *Oton* conſentit à mettre bas les armes, mais à condition que Lothaire renonceroit à toutes ſes prétentions ſur le royaume de Lorraine. Le continuateur de Flodoart prétend au contraire que ce fut l'empereur qui reconut la tenir à foi & hommage du roi de France. L'état floriſſant où étoit alors l'Allemagne, l'autorité d'*Oton* & ſa fierté, ne nous permettent guere d'être de ce ſentiment. L'amitié de ce prince étoit néceſſaire à Lothaire dans un temps où Hugues prenoit des meſures pour lui ravir le trône. Charles de France reçut une nouvele inveſtiture de la baſſe Lorraine; & l'empereur, pour récompenſer ſa fidélité dans la derniere guerre, y ajouta les villes de Metz, de Toul, du Verdun & de Nanci, avec le territoire. Cette fidélité ſervit de prétexte à Hugues pour ôter le trône à la race de ce prince.

Cependant *Oton* pouvoit déſirer la fin de cette guerre: les eſprits étoient toujours échaufés à Rome par l'eſpoir de rétablir la république, & de lui rendre ſon anciene ſplendeur. Les exemples terribles que l'empereur défunt avoit fait des rebelles, ne ſuffiſant pas pour les guérir de leur chimere, un ſénateur, nommé *Creſcence*, fit élire antipape un nommé *Francon* qui pour grôſſir l'orage, ſe rend à Conſtantinople, & détermine l'empereur d'Orient à ſe déclarer contre les Germains. Francon négocioit ſous le nom de *Boniface VII*, que lui avoient donné ſes partiſans. Ce prétendu pape ne trouvant pas le ſecours de la Grece ſuffiſant, fait entrer dans ſa ligue les Saraſins d'Afrique.

Oton II fut bientôt informé des intrigues du faux pontife: il ſe rend à Rome, elle étoit alors diviſée en mille factions, il invite à un feſtin les principaux de Rome: tous s'y rendirent amis & ennemis. Il dreſſe une liſte des derniers, & la donne à un capitaine de ſes gardes. Les troupes s'emparent des avenues du palais, & pluſieurs cohortes entourerent la ſalle du feſtin. Le capitaine des gardes entre au milieu du repas, arrête les proſcrits & leur fait trancher la tête. Cette exécution ſanglante a trouvé peu d'approbateurs. Elle eſt digne de la cenſure la plus amere, mais elle paroit avoir été imaginée pour excuſer les fréquentes perfidies de Romains. Le ſilence de tous les auteurs contemporains nous invite à le penſer. Godefroi de Vicerbe eſt le ſeul qui la raporte après deux ſiecles écoulés.

Cependant les Grecs & les Saraſins ravageoient de concert la Pouille & la Calabre: *Oton*, après pluſieurs victoires qui le font nommer *la Mort des Saraſins*, eſt vaincu par la perfidie des Romains & des Bénéventins qui ſervoient dans ſon armée. Ses meilleurs officiers, & un grand nombre d'abbés & d'évêque périrent dans la mêlée; & lui même ayant quité les marques de ſa dignité, regarda comme un bonheur d'être tombé dans les mains des pirates; qui lui rendirent la liberté moyenant une rançon que paya l'impératrice. *Oton* ſe préparoit à venger cet afront lorſque la mort le prévint le 7 décembre

983. Il étoit dans sa trentieme année; il en régna dix ans & sept mois, depuis la mort de son pere. Les auteurs varient sur le genre de sa mort; les uns l'attribuent à une fleche empoisonée qu'il reçut dans la bataille perdue contre les Grecs, d'autres au chagrin que lui causa Théophanie, son épouse, qui, dit-on, témoigna de la joie au bruit de sa disgrace: ce sentiment manque de vrai-semblance. L'impératrice, naturélement ambitieuse, avoit oublié la Grece, sa patrie, en montant sur le trône de Germanie, & avoit été la premiere à exciter l'empereur à conserver ses droits sur la Pouille & la Calabre. D'ailleurs il est reconu que ce fut cette princesse qui fournit les sommes que les pirates exigerent pour prix de sa liberté.

Oton eut de l'impératrice Théophanie un fils qui lui succéda sous le nom d'*Oton III*, & trois princesses; la premiere, appelée *Sophie*, fut abbesse de Gaudesheim; Adélaïde, la seconde, le fut de Quedlimbourg; la troisieme, nommée, *Judith*, élevée dans un monastere, fut enleveé par un seigneur de Bohême, dont elle devint l'épouse. Des écrivains lui donnent une quatrieme fille, qui, suivant eux fut mere de sept fils, tous marquis en Italie. Il est incertain si ce fut sous le regne de ce prince, ou sous celui de son pere que furent découvertes les mines d'argent près Goslard, dans la Basse-Saxe.

Oton III, dit *l'Enfant* & *la Merveille du monde*, (*Hist. d'Allemagne.*) duc de Saxe, cinquieme roi ou empereur de Germanie depuis Conrad Ier, dixieme empereur d'Occident depuis Charlemagne, naquit l'an 980 d'*Oton II* & de Théophanie. Il étoit dans sa quatrieme année lorsque son pere, pour perpétuer le trône dans sa famille, le fit élire empereur dans une diete à Vérone. Le jeune prince étoit à Aix-la-Chapelle pour faire ratifier son élection, lorsqu'on y apprit la nouvele de la mort d'*Oton II*. Les conjonctures étoient embarassantes; les états qui vouloient conserver le droit de disposer du trône, comptoient avec peine quatre empereurs dans une même famille en quatre générations consécutives. *Oton* étoit perdu sans la fermeté d'Adélaïde, son aïeule, & de l'imperatrice Théophanie, dont la tendresse fut opposer une barriere puissante à l'ambition de Henri de Baviere. Ce duc étoit sorti de Mastricht après la mort d'*Oton II*, & s'étoit rendu maître de la persone du jeune prince, sous prétexte que les loix lui en déféroient la tutele. Son projet étoit de s'emparer une seconde fois de la courone; il se fit même proclamer roi a Quedlimbourg, où il se trouva une multitude de seigneurs. Mais les deux princesses liguées lui reprirent aussi-tot le sceptre qu'il venoit d'usurper. Théophanie, après s'être fait rendre son fils, ordona les cérémonies de son sacre qui se célébrerent à Weinsestat; le jeune prince, la courone sur la tête, fut servi à table par les grands officiers de l'empire. Henri de Baviere, après avoir obtenu une grâce qu'il demanda en suppliant, fit les fonctions de maître-d'hôtel; le comte Palatin, de grand-échanson; le duc de Saxe, de grand-écuyer; le duc de Franconie, de grand-chambellan; les ducs de Pologne & de Bohême assistoient au repas comme grands-vassaux, & non comme membres de l'empire. Théophanie fut déclarée régente, Willigis, archevêque de Maïence & archichancelier de l'empire, lui fut donné pour collegue. Le regne d'*Oton* offre peu d'événemens mémorables en Germanie. Les Sclaves firent des courses qui furent réprimées par les lieutenans du monarque. Cependant Boleslas, duc de Bohême, se distinguoit par des victoires signalées sur les Polonois & sur les Russes. *Oton* craignant que les succès de ce duc ne le portassent à secouer le joug de l'empire, fit un voyage dans son gouvernement, sous prétexte de visiter le tombeau d'Adalbert, évêque de Prague, fameux missionaire, & l'un des principaux apôtres de la Pologne, mis à mort par les Prussiens idolâtres. *Oton* fut reçu par Boleslas avec la plus grande magnificence; & pour n'être point vaincu en générosité; il le déclara roi de Pologne, le fit sacrer en sa présence par l'archevêque de Gnesne, & lui posa lui-même la courone sur la tête l'an 1000. Mais toujours jaloux des droits de son trône, en le décorant de ce titre, il ne l'exempta pas du tribut & de l'hommage qu'il avoit exigés de Miceslas, son pere. Boleslas supporta difficilemeut ce joug qui n'étoit pas moins odieux à sa nation: mais tant que vécut *Oton*, il lui fut impossible de le secouer sous un prince aussi formidable.

L'Italie étoit toujours dans l'agitation où nous l'avons représentée sous les regnes précédens. L'empereur y avoit envoyé ses lieutenans, & y étoit allé lui-même pour y maintenir son autorité toujours ataquée par les Romains, entêtés de la chimere de leur anciene liberté. Rome s'opiniâtroit à avoir des consuls. Crescence, fils d'un factieux de ce nom, avoit pris ce titre si grand, avant la révolution qui mit les Césars sur le premier trône du monde. Glorieux de sa dignité, Crescence s'étoit érigé en souverain, ou plutôt, en tyran. Deux papes, Jean XV & Grégoire V, tous deux atachés à la domination allemande, avoient successivement éprouvé ses persécutions. Grégoire s'étoit retiré dans Pavie, *Oton III* passa en Italie. Crescence fait prisonier au siége du château Saint-Ange, où il s'étoit réfugié comme dans une place inexpugnable, fut décapité avec douze de ses complices. Jéan Philagate qui, soutenu par la faction de Crescence, avoit usurpé le saint Siége, voulut en vain se soustraire, par la fuite au juste ressentiment de ce prince, fut arrêté, sous des habits déguisés, par des Romains, ses ennemis, qui lui couperent le nez & la langue, & lui creverent les ieux avant de recevoir les ordres

de l'empereur. La mort de Grégoire V, arivée l'année ſuivante (999), cauſa une vive douleur à *Oton III*; mais la fidélité de Silveſtre II, qui ſuccéda à Gregoire V., calma ſon chagrin. L'autorité impériale n'avoit jamais été plus abſolue en Italie. Un prince de Capoue fut dépouillé de ſon territoire, & envoyé en exil. Ce fut après cet acte de ſévérité qu'*Oton* fit ce voyage en Allemagne, pendant lequel il érigea la Pologne en royaume, mouvant de ſa courone. La rivalité des Romains & des habitans de Tivoli le rapela bientôt en Italie. Ceux-ci offenſés de ce qu'il embraſſoit de préférence le parti des Romains, leverent l'étendard de la révolte. *Oton* les eût ſévérement punis, ſans l'interceſſion du pape & de pluſieurs prélats. Les rebelles, avant d'obtenir leur pardon, ſe préſenterent devant la tente du monarque, n'ayant pour tout vêtement que des haut-de-chauſſes, & portant des épées nues dans la main droite, & des fouets dans la gauche. Ils lui firent le diſcours le plus ſoumis, s'offrant à périr, ou à ſe laiſſer fraper de verges, & à démolir leur ville, s'il l'exigeoit. C'étoit alors l'uſage parmi les nobles que, lorſqu'ils ſe ſoumettoient, ils ſe préſentoient devant le ſouverain, l'épée nue pendue au cou, ſe déclarant dignes de perdre la tête. Les roturiers ſe préſentoient la corde au cou, pour marque qu'ils méritoient d'être pendus: mais cet uſage, quoique général, étoit ſuſceptible de quelque différence. Si l'empereur eût voulu répondre à la haine des Romains contre les habitans de Tivoli, il les auroit tous fait paſſer au fil de l'épée, mais il n'écouta que ſon penchant à pardoner. La grâce qu'il acorda aux rebelles, excita même un ſédition dans Rome. *Oton III* mourut peu de temps après cette expédition, dans ſon jeune âge au château de Paterne, l'an 1002. Son corps fut d'abord enterré à Rome, & enſuite transféré à Aix la-Chapelle.

Oton IV, *dit le Superbe & le pere de la juſtice*, (*Hiſt. d'Allemagne.*) duc de Brunswick & de Lunebourg, fils de Matilde d'Angleterre & de Henri le Lion ſeizieme roi ou empereur de Germanie, depuis Conrad Ier, vingt-deuxieme empereur d'Occident, depuis Charlemagne, ſuccede à Philippe par droit d'élection, eſt dépoſé en 1214, meurt en 1218.

Oton, après la mort de Frédéric Barberouſſe, avoit fait ſes éforts pour monter ſur le trône, aidé de la faveur d'Innocent III, il mit à deux doigts de ſa perte Philippe ſon concurrent; les immenſes richeſſes de celui-ci & le grand nombre de ſes vaſſaux n'auroient pu le ſoutenir ſans l'alliance de Philippe-Auguſte, roi de France, qui haïſſoit autant la famille d'*Oton* que Philippe le craignoit. *Oton* après avoir ſoutenu, pendant pluſieurs années, une guere opiniâtre, dans laquelle il déploya toutes les reſſources d'un grand général, ſe retira à la cour da Richard, roi d'Angleterre, ſon oncle maternel, d'où, ſuivant les meilleurs critiques, il ne reparut qu'après la mort de Philippe, ſon vainqueur. Les états étoient partagés en pluſieurs factions; ce fut pour les réunir tous à ſon parti qu'il épouſa Béatrice, fille de ſon prédéceſſeur, & qu'il mit au ban impérial Oton de Wetelsbak, meurtrier de ce prince. Il fit auſſi-tôt ſes diſpoſitions pour entrer en Italie. Arivé à Boulogne, il tint une aſſemblée compoſée des ſeigneurs du pays, & envoya des députés au pape, pour traiter des conditions de ſon couronement *Oton* promit d'acorder à Innocent III, tout ce que ce pontife pouvoit déſirer. Il lui confirma la poſſeſſion de Viterbe, d'Orviette & de Pérouſe; il lui abandona en outre les biens de la comteſſe Matilde, qui ſembloient avoir été légués, au ſaint Siége, pour être une pomme de diſcorde entre le ſacerdoce & l'empire. Il lui donna encore la ſupériorité territoriale, c'eſt-à-dire, le domaine ſuprême ſur Naples & Sicile; ces promeſſes furent ſcellées en bulle d'or. L'empereur & le pape ſembloient devoir vivre dans la plus parfaite intelligence; mais *Oton* n'eut pas plutôt reçu la courone impériale des mains du pontife qu'il ſongea à révoquer ſes ſermens, fondé ſur ce qu'il n'étoit pas maître d'aliéner les droits de l'empire; mais pour faire valoir cet argument, il falloit être le plus fort, & *Oton* ne l'étoit pas. D'ailleurs, ſes droits à l'empire étoient équivoques, Fréderic II, alors roi de Sicile, avoit été reconnu roi des Romains du vivant de Henri VI, ſon pere, prédéceſſeur de Philippe. La politique qui avoit écarté ce jeune prince du trône impérial, l'en raprocha. Innocent III lui aplanit tous les obſtacles qu'il lui avoit oppoſés lui-même. Frédéric profitant habilement des conjonctures, ſe rend en Alſace, où vinrent le joindre les anciens amis de ſon pere, & ceux qui avoient quelque intérêt de déſirer une révolution. L'Allemagne & l'Italie ſe partagent, mais celle-ci s'atache preſque toute entiere au parti de Frédéric II. Philippe-Auguſte, toujours ennemi d'*Oton*, que ſoutenoit Jean, roi d'Angleterre, ſe déclara pour le roi de Sicile. Les deux partis ſe ſignaloient par de continuels ravages; les ſeigneurs, les abbés, les évêques pilloient & étoient pillés tour à-tour. *Oton*, pour faire ceſſer ces déſordres, réſolut de confier ſa courone au deſtin d'une bataille. On prétend que mal-gré la diviſion des états, il avoit une armée de cent cinquante mille hommes; mais ce nombre eſt certainement exagéré, ſans doute pour faire plus d'honeur à Philippe-Auguſte, auquel on ne donne que le tiers de cette armée & qui remporta la victoire. Ce fut près de Bovines, petit village entre Lille & Tournai, que ſe donna cette bataille, l'une des plus célebres dont les annales du monde faſſent mention. La cavalerie françoiſe, ſupérieure par le nombre & par l'excellence des armes, décida la victoire. L'ar-

mée Teutone, dit un moderne, très-forte en infanterie, avoit bien moins de chevaliers que celle du roi; c'eſt, continue-t-il, à cette différence que l'on doit principalement attribuer le gain de cette bataille. Ces eſcadrons de chevaux caparaçonés d'acier, ſuivant l'uſage d'alors, portant des hommes impénétrables aux coups, armés de longues lances, devoient mettre en déſordre les milices Allemandes, preſque nues & déſarmées, en comparaiſon de ces citadelles mouvantes. L'empereur & le roi de France firent des prodiges de valeur; tous deux manquerent de périr. Philippe-Auguſte ayant été démonté, fut long-temps foulé aux pieds des chevaux, & il ſeroit inconteſtablement reſté ſur la place ſans l'excellence de ſon armure, & ſans Valois de Montigny, qui portoit l'oriflame & qui la baiſſa en ſigne du danger que couroit ce prince. Le roi de France, à peine échapé à ce péril, fait entourer l'empereur d'un grôs de François, Henri, comte de Bar, jeune homme renomé dans notre hiſtoire, par ſa beauté, ſa ſageſſe & ſa valeur, le ſaiſit par le hauſſe-col, & le ſomme de ſe rendre; mais la force extraordinaire d'*Oton*, & la vigueur de ſon cheval, qui fut encore excité par la douleur d'un coup de ſâbre, le ſauverent du danger. Il prit la fuite & ſe retira vers Gand, d'où il paſſa dans ſon duché de Brunswik. La perte de cette bataille entraîna celle de ſa courone; il ne fit aucun éfort pour la conſerver plus long-temps. Philippe-Auguſte envoya à Fréderic l'aigle impérial, comme une marque glorieuſe de ſa victoire. *Oton* ne fut cependant pas dépoſé, mais il fut oublié. L'hiſtoire vante la taille majeſtueuſe d'*Oton*, ſa force extraordinaire, ſon amour pour la juſtice & ſa valeur; mais elle blâme ſon peu de politique & ſon orgueil; il n'eut point d'enfans de Béatrice, fille de l'empereur Philippe, ni de Marie, fille de Henri VI, ſes deux femmes. Il mourut en 1218, le 27 avril, & fut inhumé dans l'égliſe de Brunswich.

OTHONIEL, (*hiſt. ſacr.*) ſon hiſtoire eſt raportée au livre des juges, chapitres 2 & 3.

OTTER (Jean) (*hiſt. lit. mod.*) de l'académie des inſcriptions & belles-lettres, étoit Suédois, né à Chriſtienſtadt dans la Scanie, le 23 octobre 1707. Il abjura le luthéraniſme à Stockolm même, & M. le comte de Céreſte-Brancas, alors ambaſſadeur de France en Suéde, le fit paſſer en France. On n'eut jamais pour l'étude des langues plus de goût & de facilité que M. *Otter*. Il parloit avec pureté non ſeulement ſa langue & la notre; mais encore le danois, l'allemand, l'anglois, l'eſpagnol, l'italien: il apprit avec la même ardeur & la même facilité les langues Orientales, lorſqu'en 1734. M. de Maurepas l'envoya dans l'Orient chercher les moyens de rétablir le commerce des François dans la Perſe. Il fit quelque ſéjour à Conſtantinople, & il en partit déja ſavant dans la langue Turque & initié dans la langue Arabe. Il ariva en 1738 à Hiſpaham après une marche d'environ huit mois à travers de vaſtes pays. Le caractere de Thamas-kouli-kan qui régnoit alors en Perſe, & l'état du royaume, firent renoncer au projet de rétablir le commerce françois dans ce pays; mais Achmed pacha qui quoique ſujet du grand-ſeigneur, gouvernoit la province de Bagdad avec l'autorité d'un ſouverain, fut plus docile aux propoſitions de M. *Otter* pour l'accroiſſement du commerce des François à Baſra ou Baſſora. M. *Otter* reſta près de quatre ans dans cette ville d'abord ſans caractere, enſuite avec le titre de conſul, il s'y fortifia dans la connoiſſance des diverſes langues de l'Orient, ſur tout du Turc & de l'Arabe. Il entreprit une traduction Turque du nouveau Teſtament à l'uſage des chrétiens de cette contrée. L'ouvrage étoit preſque fini, lorſque le 6 mai 1743 il reçut ordre de retourner en France, où il fut fait interprête pour les langues Orientales; en 1746 il fut nommé profeſſeur-royal en langue Arabe, en 1748 il fut reçu à l'académie des Belles-lettres, le 19 mars. Il mourut le 26 ſeptembre, de la même année.

Il a publié une relation de ſon voyage & de ſon ſéjour dans le Levant, elle eſt un peu ſeche, mais fidele, & diſtinguée par là, de la foule des *voyages*. Il avoit entrepris pluſieurs grands ouvrages à la fois, entre autres la traduction d'une hiſtoire générale de Suede, écrite en Suédois, qui devoit avoir pluſieurs volumes *in-folio*. La mort a interrompu tous ſes travaux.

OTTO *ou* OTHON, GUÉRICK *ou* GUÉRICKE. (*voyez* Guéricke.)

OTTOCARE, (*hiſt. mod.*) roi de Bohême au treizieme ſiecle, acquit par divers moyens en Allemagne, une puiſſance qui commençoit à devenir formidable à l'empire. Il poſſédoit la plupart des biens héréditaires de la maiſon d'Autriche, l'Autriche, la Bohême, la Stirie, la Carinthie, la Carniole, &c. Il ataquoit ſes voiſins pour s'agrandir encore, il portoit la guerre dans la Pruſſe, dans la Hongrie, &c. Rodolphe, comte de Hasbourg, élu empereur en 1273, le ſomma de rendre hommage pour les fiefs qui dépendoient de l'empire, *Ottocare* refuſa cet hommage. Cité à la diete de l'empire pour rendre compte des motifs de ce refus, & pour rendre raiſon de ſes immenſes acquiſitions, dont les titres ne paroiſſoient pas tous légitimes, il refuſa de comparoître, l'empire lui déclara la guerre, l'empereur marcha vers l'Autriche, *Ottocare* négocia, demanda & obtint la paix, mais à des conditions qui rabatoient de ſa fierté & qui réduiſoient ſes conquêtes, il céda l'Autriche, il rendit à genoux l'hommage qu'il devoit pour la Bohême & pour les autres terres relevantes de l'empire, il s'en

repentit, rompit le paix, reprit l'Autriche, & alla se faire tuer l'an 1278, à la bataille de Marckfeld près de Vienne.

OTTOMAN, (*hist. des Turcs*) premier empereur des Turcs, dont le nom est resté à la maison impériale de Turquie, & à l'empire même. À l'avénement de chaque empereur, on ne manque pas de lui souhaiter la bonté d'*Ottoman*. *Ottoman* étoit un des émirs ou généraux d'Alaëdin, dernier sultant d'Iconie, mort sans postérité, & dont les états, comme ceux d'Alexandre furent partagés entre ses généraux. *Ottoman* prit le titre de sultan en 1299 ou 1300. Prusе fut la capitale de son empire, il commença cette suite de conquêtes sur les Grecs, qui n'a fini que par la destruction totale de l'empire grec. Il mourut en 1326.

OTAWAY, (THOMAS) (*Hist. litt. mod.*) célebre poëte tragique anglois, mort à trente-quatre ans, en 1685. On a recueilli ses œuvres à Londres, en 1736; en deux volumes *in*-12. Ses pieces les plus célebres sont, *Don Carlos*, & sur-tout *Venise sauvée*, que M. de la Place a su faire applaudir sur notre théâtre.

OUBLIETTE, s. f. (*Hist. Mod.*) lieu ou cachot dans certaines prisons de France, où l'on renfermoit autrefois ceux qui étoient condamnés à une prison perpétuele. On l'appeloit ainsi, parce que ceux qui y étoient renfermés, étant retranchés de la société, en étoient ou devoient être entiérement *oubliés*. Bonfons, dans ses *antiquités de Paris*, parlant d'Hugues Aubriot, prévôt de cette ville, dit „ qu'il fut condamné „ à être en l'*oubliette*, au pain & à l'eau. „

OUDARD DE BUSSY, (*Hist. de Fr.*) lorsqu'en 1477, Louis XI dépouilloit si violemment l'héritiere de Bourgogne, qu'il eût dû faire épouser à son fils, la ville d'Arras qu'il assiégeoit, commençant après la plus vigoureuse défense à désespérer de son salut, envoya au roi, qui étoit pour lors à Hesdin, une députation pour le prier de trouver bon qu'on avertit Marie de Bourgogne de l'état de la place & de l'impossibilité de la défendre plus long-temps. Le roi leur répondit: *Vous êtes prudens & sages, faites comme vous l'entendrez*. Les députés s'en alloient contens; mais sur la route on les arrête, on les ramene à Hesdin, on fait trancher la tête à douze d'entr'eux, dont le chef étoit *Oudard de Bussy*, qui ayant été conseiller au parlement, fournit au roi le prétexte de le traiter lui & ses compagnons comme des traîtres. Il sembloit que le roi eût juré de faire abhorrer le nom françois dans ces provinces, qu'il vouloit conquérir; de quel œil pouvoit-on voir cette violation scandaleuse du droit des gens, cet abus cruel d'une confiance inspirée par une basse équivoque?

Si l'on en croit le récit de l'annaliste Gilles, secrétaire de Louis XII, le roi étoit encore bien plus coupable. *Oudard* n'avoit jamais été son sujet. Louis XI, pour l'attirer à son service, lui avoit offert une charge de conseiller au parlement, & une charge de maître des comptes. *Oudard*, inviolablement ataché à Marie, avoit rejeté ces offres; & c'étoit ce refus si estimable que Louis XI punissoit en lui. Au reste Gilles, qui raporte ces faits, taxe *Oudard* d'opiniâtreté, & ne paroît point sentir ce que le procédé de Louis XI avoit d'odieux.

Ce prince, pour faire voir que c'étoit le conseiller au parlement & le sujet infidele qu'il punissoit dans *Oudard de Bussy*, lui fit mettre sur la tête un chaperon d'écarlate, & voulut que couverte de cet ornement ignominieux, elle restât exposée pour servir d'exemple.

Voici comment Louis XI raporte lui-même cette histoire, & s'applaudit de cette atrocité, dans une lettre du 26 avril 1477, adressée *à monsieur de Bressure, son conseiller* & son chambellan, sénéchal de Poitou, lieutenant-général dans les provinces de Poitou, Saintonge, & pays d'Aunis.

Après s'être applaudi d'un avantage remporté sur les garnisons des villes voisines, qui s'étoient rassemblées pour venir secourir Arras, & avoir remarqué que de six cents prisoniers faits en cette occasion, les uns avoient été pendus, les autres avoient eu la tête coupée, il ajoute:

„ Ceux dudit Arras restoient assemblés bien „ vingt-deux ou vingt-trois pour aller en am„ bassade devers mademoiselle de Bourgogne; „ ils ont été pris, & les instructions qu'ils „ portoient, & ont eu les têtes tranchées, *car* „ *ils m'avoient fait une fois le ferment*. Il y en „ avoit un entre les autres, maître *Oudard de* „ *Bussy*, à qui j'avois donné une seigneurie en „ parlement, & afin qu'on connût bien sa tê„ te, je l'ai fait atourner d'un beau chaperon „ fourré, & est sur le marché de Hesdin, là „ où il préside. „

Quand *Oudard* auroit mérité son sort, cette maniere légere & badine de parler de l'insulte qu'il lui faisoit après sa mort, seroit toujours une grande indécence dans un roi, qui doit punir à regret quand la justice l'exige, mais qui ne doit jamais se permettre d'insulter.

Mais quel serment avoient pu lui prêter les habitans d'Arras, sujets de Marie de Bourgogne? c'est ce qui auroit besoin d'un peu plus d'explication pour être cru, & ce qui est fort suspect sous la plume de Louis XI; & les garnisons des villes voisines, Lille, Douay, Orchies, Valenciennes, toutes villes sujetes de Marie de Bourgogne, avoient-elles aussi prêté serment à Louis XI, pour lui donner le droit si cher à son cœur, de faire pendre ou décapiter six cent prisoniers?

Cette lettre est raportée par Brantôme, qui descendoit par femmes de ce Bressure à qui elle est adressée, & qui l'avoit trouvé avec plusieurs autres

autres lettres du même roi, dans ſes titres de famille.

OUDIN. (*Hiſt. litt. mod.*) Pluſieurs ſavans ont fait connoître ce nom :

1°. Céſar *Oudin*, élevé à la cour du roi de Navarre (Henri IV), nommé par lui, en 1697, interprete des langues étrangeres, auteur de grammaires & de dictionaires pour les langues italiene & eſpagnole, mort en 1625.

2°. Antoine, fils de Céſar, & ſon ſucceſſeur dans ſa place d'interprete des langues étrangeres, fut choiſi pour enſeigner l'italien à Louis XIV. Il eſt auteur *du Tréſor des deux Langues eſpagnole & françoiſe*, & de quelques autres livres concernant ces deux langues & la langue italiene; mort en 1653.

3°. Caſimir *Oudin*, d'abord prémontré, enſuite proteſtant & ſous bibliothécaire de l'univerſité de Leyde, où il s'étoit retiré en 1690, & où il mourut en 1717. Il étoit né à Mézieres ſur la Meuſe, en 1638, & étoit entré chez les prémontrés en 1656. Il étoit à l'abbaye de Bucilly en Champagne, lorſque Louis XIV y paſſa, le premier mars 1680. Le roi étant entré dans la ſalle de cette abbaye, au milieu d'un temps ſombre & couvert, le ſoleil parut tout-à-coup, & ſes premiers rayons tomberent ſur un portrait du roi qui étoit dans cette ſalle, ce qui donna lieu à *Oudin* de faire deux vers latins, où il repréſente l'ancien ſoleil adorant le nouveau, & le premier jour de mars contemplant le Mars des François :

Solem vere novum nunc ſol antiquus adorat
Et Martem primum Martia prima dies :

Vers qui ont beaucoup moins de goût, que celui de Virgile :

Diviſum imperium cum Jove Ceſar habet.

Caſimir *Oudin* appliqua principalement à l'étude de l'hiſtoire eccléſiaſtique; on a de lui une note des auteurs eccléſiaſtiques, qui ne ſe trouvent pas dans Bellarmin, & queiques autres ouvrages du même genre.

4°. Fraçois *Oudin*, jéſuite, ſavant & excellent littérateur. On a de lui des poéſies latines eſtimées. Il ſe glorifioit d'être diſciple de Santeuil. Il avoit entrepris une traduction de l'Iliade en vers latins. En voici le début :

Iliacas dic, Muſa, acies, iramque ferocis
Æacidæ, ſavos Danais funeſta labores
Et luctus quæ mille tulit, multaſque ſub orcum
Ingentes heroum animas demiſit acerbo
Ante diem, Letho, crudeli & ſorte peremptas
Dardania prædam canibus projecit arena
Alitibuſque : ſevera Jovis ſic fata ferebant ;
Præcipiti ; poſtquam inceſſit diſcordia motu,
Et regem magno Atridem diſtraxit Achille.
Quis Deus hunc illis injecit mente furorem ?
Mutuaque infeſtis jactantes jurgia verbis,
Impulit hoſtili pariter contendere rixa ?
Magnanimi Jovis & Latonæ filius. Atram
Ille luem diro per achaica caſtra tumultu
Sparſerat, & fato populos ſternebat iniquo.

Ces vers ne ſont pas ſans beauté, mais ils n'ont pas la verve d'Homere, ni celle de Santeuil.

On en trouvera davantage dans ces vers d'un diſciple du pere *Oudin*, M. Bauyn, depuis évêque d'Uzes; ils ſont tirés d'un poëme ſur la paix, compoſé, en 1714, par ce M. Bauyn, alors écolier de rehétorique; il nous ſemble qu'il y peint en maître les heros du ſiecle précédent.

Præcipiti Condæus equo ſublimis in hoſtes
Fulminat & longo fidens Turennius uſu :
Sævi terror adhuc, tu Luxemburge, Britanni,
Proruis infenſas acies. Quot prælia miſcet
Vindocinus, victo tot collocat hoſte trophæa.
Egregioque novum capiti decus aggerat ; illis
Proximus, hàud fama ille minor, bellique ſecundus
Laudibus, hoſtilis fati mora gallicus Hector
Cernitur & multo rutilat ſpectandus honore.
Cui mixtas heredis intexit laurus olivas,
Æternum famæ monumentum. Hos inter, aperto
Qualis ubi cælo radiat ſol altus & aſtra
Luce minora premit, Lodoix ſic arduus exoat.

Le ſecond volume des mémoires hiſtoriques & philologiques de M. Michault, eſt un monument d'eſtime & de reconoiſſance que M. Michault éleve à la mémoire du pere *Oudin*, ſon ami, l'ami de tous les gens de lettres, digne par ſes travaux & par ſes mœurs de leur être propoſé pour modele. Le pere *Oudin* avoit rendu le même hommage à la mémoire de M. le préſident Bouhier, ce magiſtrat illuſtre, dont les talens, les lumieres & les vertus méritoient en effet un ami, un panégyriſte tel que le pere *Oudin*. Ces nobles témoignages d'eſtime & de tendreſſe portés au delà du tombeau, s'ils étoient moins rares parmi les ſavans, ſeroient la gloire de la littérature.

Le pere *Oudin* étoit plus connu encore par ſon érudition, tant ſacrée que profane, qu'il ne l'étoit par ſa littérature agréable. Il a beaucoup travaillé ſur l'écriture ſainte. On a de lui une hiſtoire dogmatique des conciles en latin, des étymologies celtiques, des vies de pluſieurs ſavans, inſérées dans les mémoires du pere Nicéron. Il a continué la bibliotheque des écrivains jéſuites, commencée par Ribadeneira, & déja continuée avant lui par quelques autres Jéſuites.

Il étoit né, en 1673, à Vignory en Champagne, & étoit entré chez les jéſuites en 1691, Il s'étoit fixé a Dijon, ville ſi célebre par les gens de lettres qu'elle a ou produits ou nourris. Il y eſt mort en 1752.

OUDINET, (Marc-Antoine) (*Hiſt. litt. mod.*) de l'académie des inſcriptions & belles-lettres, naquit à Reims, en 1643. Il fut avocat, puis profeſſeur en droit dans l'univerſité de Reims; il finit par être commis à la garde des médailles du cubinet du Roi, après M. Rainſſant, qui ſe noya le 7 juin 1689, dans la piece des Suiſſes à Verſailles. Ce M. Rainſſant & M. *Oudinet* étoient parens, & la vocation pour les médailles, dit M. de Boze, leur étoit venue en même temps & par le même hazard.

„ Un fermier de M. Oudinet le pere trouva en labourant la terre, une grande urne „ pleine de médailles de bronze. Ce fut une „ merveilleuſe occupation pour ces deux jeunes gens: c'étoit à qui en déchifreroit „ mieux les légendes, à qui en expliqueroit „ le mieux les types: tout leur étoit nouveau, & tout par conſéquent piquoit leur „ curioſité. „

M. *Oudinet* entra dans l'académie en 1701. On n'a de lui pour tous ouvrages que trois diſſertations dans le recueil de l'académie; mais il a été très-utile au gabinet des médailles. Mort le 22 Janvier 1712.

OUEN, (Saint) AUDOENUS, (*Hiſt. eccl.*) évêque de Rouen, étoit référendaire de Dagobert I. Judicaël, roi, ou duc, ou comte des Bretons, étant venu à Saint Denis, faire des ſoumiſſions à Dagobert & reconoître ſa ſouveraineté, Dagobert voulut le retenir à dîner, Judicaël le refuſa, & ſon excuſe, qui fut reçue & même approuvée, fut qu'il étoit engagé chez le référendaire Ouen, & que c'étoit pour un ſaint qu'il manquoit à un roi. Il mourut à Clichy près Paris, le 24 août 683. On a de lui une vie de ſaint Eloi, qui a été traduite en françois.

OVIDE, (Publius Ovidius Naso,) (*Hiſt. litt. anc.*) un de ces hommes rares à qui dans tous les temps & dans tous les pays, les gens de peu d'eſprit reprochent d'en avoir trop. Il n'y a point de genre de beautés dont on ne trouve de grands & de fréquens exemples dans ſes œuvres. Quoi de plus riche & de plus varié que les métamorphoſes; de plus ſavant & de plus agréablement orné de récits & d'epiſodes, que le poëme des faſtes; de plus galant, de plus ingénieux que les livres érotiques? Par tout où le genre ſe refuſe à ces grandes & magnifiques beautés, qui étonent & qui entrainent, & qu'on regarde plus particuliérement comme les fruits de ce qu'on appele proprement le génie, on eſt toujours conſolé, amuſé, piqué, réveillé, ſoutenu, par ce qu'on appele eſprit: on pouroit dire d'Ovide dans ces endroits: *il eſt vrai qu'il n'eſt que charmant*; comme M. Dacier diſoit des endroits d'Homere qu'il avoit peine à défendre. *il eſt vrai qu'ici Homere n'eſt que ſublime.* Quintilien a dit qu'Ovide eſt quelquefois *nimium amator ingenii ſui*, cela eſt vrai, mais il inſpire ce ſentiment à tous ſes lecteurs. Quel homme de goût, s'il veut parler de bonne foi, n'éprouve pas un peu d'ennui à la lecture de ces deſcriptions toujours uniformes de batailles, dont les ſix derniers livres de l'Enéide ſont trop remplis; & quel eſt l'ouvrage d'*Ovide*, qui inſpira jamais l'ennui?

Ovide étoit un chevalier romain, né à Sulmone, ville de l'Abruze, l'an 43 avant J. C. & qui mourut exilé à Tomes ſur le pont Euxin, ou le mer Noire, l'an 17 de Jéſus-Chriſt. Il nous a lui-même appris combien il étoit heureuſement né pour la poéſie; & avec quelle facilité dès ſon enfance les vers naiſſoient ſous ſa plume, mal gré ſon pere, car ce n'eſt pas d'aujourd'hui que les parens combatent dans leurs enfans ce goût pour la poéſie, qui, dans de certains temps & ſous de certains princes, n'a pourtant pas procuré moins de fortune, ni moins de conſidération que tout autre talent & tout autre état, & qui dans tous les temps a procuré plus de réputation & plus de gloire.

On a beaucoup cherché, on cherche encore tous les jours la cauſe de la diſgrace d'*Ovide*; on ne la ſaura pas, il faut prendre ſon parti là-deſſus. Voici tout ce qu'il a plu à *Ovide* de nous en apprendre ou de nous en cacher:

Cur aliquid vidi? cur noxia lumina feci?
Cur imprudenti cognita culpa mihi eſt?
Inſcius Acteon vidit ſine veſte Dianam:
Preda fuit canibus non minus ille ſuis.

C'eſt ſur ce fondement qu'on a bâti mille fables conjecturales. L'idée à laquelle on paroît s'être le plus généralement arrêté, eſt qu'*Ovide* avoit eu le malheur de ſurprendre Auguſte en inceſte avec Julie ſa fille. Cette idée nous paroît peu réfléchie. En effet comment *Ovide*, courtiſan ſouple & plein d'eſprit, auroit-il eu la mal-adroite imprudence, de rapeler au tiran qu'il vouloit fléchir, le malheur qu'il avoit eu d'être témoin de ſon crime? comment auroit-il oſé préſenter des idées que la connoiſſance des paſſions & des intrigues de la cour d'Auguſte rendoit bien plus faciles alors à ſaiſir & à pénétrer? d'ailleurs il dit dans un autre endroit:

Ingenio perii Naſo poeta meo.

Nous voilà rejetés bien loin de la premiere idée. Ce n'eſt plus pour avoir vu ce qu'il ne devoit pas voir qu'*Ovide* eſt exilé, c'eſt pour la licence de ſes écrits. Quoi qu'il en ſoit, *Ovide* paſſa tout le reſte de ſa vie à flater ſes deux tyrans, Auguſte & Tibere, & à leur demander grâce, ils furent inexorables, & *Ovide* mourut de chagrin & d'ennui dans ſon exil. On lui a

reproché cette foiblesse, & sur-tout ses adulations & ses déprécations perpétuelles à Auguste. Il lui consacra même après sa mort une espece de temple, où il alloit tous les matins lui offrir de l'encens, sur quoi on a dit qu'*Ovide* rendoit à Auguste des honeurs divins, pour inspirer à Tibere des sentimens humains. M. Gresset a dit :

Je cesse d'estimer Ovide,
Quand il vient sur de tristes tons
Me chanter, pleureur insipide,
De longues lamentations.

M. Gresset, qui a su vivre si heureux & si obscur à Amiens, après avoir vécu à Paris dans un monde qui a pu lui inspirer le *méchant*, & lui en fournir le modele, M. Gresset étoit peut-être le sage le moins propre à se bien mettre à la place d'un génie brillant & frivole, accoutumé aux délices, aux intrigues, aux agitations, aux succès, dans une ville telle que Rome, dans une cour, telle que la cour d'Auguste, & qui se trouve seul dans une espece de désert, parmi des gens qui lui paroissent des barbares, & dont il n'entend, pour ainsi dire, ni la langue, ni les intérêts, ni les passions.

L'élégie dans laquelle il raconte son départ de Rome, & sa séparation d'avec sa famille :

Cum subit illius tristissima noctis imago
Quæ mihi supremum tempus in urbe fuit,
Cum repeto noctem qua tot mihi cara reliqui, &c.

Est un des ouvrages les plus touchans de ce poëte, à la vérité peu touchant; on en a une traduction en vers par M. de Pompignan, assez belle, mais bien moins touchante que l'original. Beaucoup de membres célebres de l'académie françoise, & de l'académie des inscriptions & belles-lettres, & d'autres littérateurs connus, ont traduit, soit en prose, soit en vers, différens ouvrages d'*Ovide*. Duryer & l'abbé Banier ont traduit en prose les Métamorphoses; Thomas Corneille les a traduites en vers, ce qui n'empêche pas que la traduction qu'en fait actuélement, aussi en vers, M. de Saint-Ange, ne soit encore nécessaire, & la traduction en prose de Duryer ne devoit pas moins faire désirer celle que M. de Fontanelle a donnée depuis, aussi en prose; le P. Kervillars, jésuite, a traduit en prose les *Tristes* & les *Fastes*; Meziriac a traduit en vers quelques Héroïdes; Martignac a tout traduit, & c'est comme s'il n'avoit rien fait, (*Voyez son article.*) La tragédie de *Médée* d'*Ovide*, qui ne nous est point parvenue, paroît avoir eu les suffrages de l'antiquité.

OVIEDO. (*Hist. mod.*) Deux Espagnols de ce nom se firent connoître dans le seizieme siecle par leurs relations avec l'Amérique, alors nouvelement découverte.

L'un (Jean-Gonsalve d'Oviedo) est le premier, selon Fallope, qui employa le bois de gayac dans le traitement des maladies vénériennes. Il fut ataqué de ce mal à Naples, dans le temps où on commençoit à le connoître en Europe. Il jugea que, puisque c'étoit en Amérique une maladie du pays, le remede de cette maladie devoit aussi être en Amerique. Pour s'en assurer, il se transporta dans cette contrée, où on lui indiqua le bois de gayac. Il en vit les heureux effets; il les éprouva sur lui-même; il raporta en Espagne ce remede, qui fit sa fortune.

L'autre, Gonzales-Fernand d'Oviedo) intendant-général du commerce dans le Nouveau-Monde, sous le regne de Charles-Quint, est auteur d'une *Histoire generale des Indes occidentales*, en espagnol, qui a été traduite en italien & en françois.

OULANS, s. m. plur. (*Milice polon.*) nom d'une troupe de cavalerie legere, composée de Polonois & de Tartares, montés sur des chevaux de ces deux nations; il font un service pareil à celui des hussards, qu'ils surpassent en bonté, soit par l'armure, soit par la vitesse de leurs chevaux, qui, quoiqu'à peu près de la même taille, leur sont supérieurs en légéreté, & beaucoup plus durs à la fatigue.

OUVILLE, (Antoine le Metel, Sieur d') (*Hist. litt. mod.*) étoit frere de l'abbé de Bois-Robert. On a de lui quelques comédies oubliées; il en donna une premiere qui réussit, puis une seconde qui tomba: *le parterre*, disoit-il, au sujet de cette derniere, *n'a plus le sens commun.* — *Je m'en étois aperçu dès la premiere*, lui dit l'abbé de Bois-Robert, son frere, qui cependant ne faisoit pas mieux.

OWEN, (Jean *Audænus*, (*Hist. litt. mod.*) poëte latin moderne, né dans le comté de Caernarvon en Angleterre, mort à Londres en 1622, est auteur d'épigrammes imprimées chez Elzevir, & dont il a dit lui-même, qu'il y auroit de la sotise à y louer tout, & de l'envie à y blâmer tout.

Qui legis istas, tuam reprehende, si mea laudes
Omnia, stultitiam, si nihil, invidiam.

OXENSTIERN. (*Hist. de Suede.*) C'est le nom d'une famille de Suede, qui a produit plusieurs personages considérables.

Deux grands chanceliers de Suede, Benoit & Axel, dont le plus célebre est Axel, qui fut premier ministre sous Gustave-Adolphe, & l'un des tuteurs de la reine Christine sa fille, pendant sa minorité; il conserva jusqu'à la mort

l'autorité principale. Il étoit ſavant en politique & en littérature.

Jean Oxenſtiern, ſon fils, fut plénipotentiaire pour la Suede à la paix de Munſter, & ſe diſtingua parmi les négociateurs de ce grand ouvrage.

Le livre connu ſous le titre *de penſées du comte Oxenſtiern*, eſt d'un petit-neveu du chancelier Axel.

Il y a eu auſſi poſtérieurement un grand-maréchal de Suede, (*Gabriel Oxenſtiern*) qui étoit de la même maiſon.

OZA, *ou* OSA, (*Hiſt. ſacr.*) frapé de Dieu pour avoir mis la main à l'arche; ce fait eſt raporté au ſecond livre des Rois, chapitre 6, & au premier livre des Paralipomenes, chap. 13.

OZANAM, (Jacques) (*Hiſt. litt. mod.*) de l'académie des ſciences, né en 1640, dans la principauté de Dombes, & que mademoiſelle de Montpenſier appeloit *l'honeur de ſa Dombe*, étoit d'une famille d'origine juive, comme le marque aſſez le nom, qui, dit M. de Fontenelle, a tout a-fait l'air hébreu; il étoit cadet, & quoique ſa famille fût riche, il vécut pauvre, parce que tous les biens apartenoient à l'aîné. Les mathématiques, auxquelles il ſacrifia toutes les eſpérances de fortune, furent ſa reſſource unique; il fut obligé de les enſeigner pour vivre, les ayant appriſes ſans maître; il les enſeignoit d'abord à Lyon. Des étrangers auxquels il prêta généreuſement de l'argent ſans billet, pour venir à Paris, y parlerent de lui, de ſa capacité, de ſon procédé à leur égard. M. d'Agueſſeau, pere du chancelier, en fut touché; il leur propoſa de faire venir à Paris M. *Ozanam*, & l'aida de tout ſon pouvoir à s'y faire connoître; les talens de M. *Ozanam* firent le reſte. Il avoit eu dès l'enfance un goût naturel & de prédilection pour l'aſtronomie. M. de Fontenelle nous le repréſente à dix ou douze ans, paſſant de belles nuits dans le jardin de ſon pere, couché ſur le dos, pour contempler la beauté d'un ciel bien étoilé, ſpectacle, ajoûte-t-il, auquel en effet il eſt étonant que la force même de l'habitude puiſſe nous rendre ſi peu ſenſibles. À quinze ans, M. *Ozanam* avoit compoſé un ouvrage de mathématiques. On connoît ſes *récréations mathématiques*. On a de lui d'ailleurs un dictionaire de mathématiques, un cours de mathématiques, un traité d'algebre, des ſections coniques. De ſon tems on confondoit encore un peu l'aſtronomie avec l'aſtrologie. Un comte de l'Empire le pria de dreſſer le theme de ſa nativité, quoique M. *Ozanam* l'avertît de ne pas croire à ces chimeres; en même tems le comte faiſoit tirer ſon horoſcope par un médecin très-entêté de cet art. M. *Ozanam*, ſans ſuivre aucune des prétendues regles de l'aſtrologie, ſe contenta de prédire au comte tout ce qu'il put imaginer d'heureux: le médecin ſuivit ſcrupuleuſement toutes les regles; vingt ans après, le ſeigneur allemand apprit à *Ozanam* que toutes ſes predictions étoient arivées, & pas une de celles du médecin. „ Cette nouvele lui fit „ un plaiſir tout différent de celui qu'on prétendoit lui faire. On vouloit l'applaudir ſur „ ſon grand ſavoir en aſtrologie, & on le confirmoit ſeulement dans la penſée qu'il n'y „ a point d'aſtrologie. „

M. *Ozanam* étoit pieux, & ne ſe permettoit point, dit encore M. de Fontenelle, d'en ſavoir plus que le peuple en matiere de religion. Il diſoit en propres termes, *qu'il apartient aux docteurs de Sorbonne de diſputer, au pape de prononcer, & au mathématicien d'aller en paradis en ligne perpendiculaire*.

Il fut heureux dans le mariage, il avoit choiſi ſa compagne & ne l'avoit pas marchandée; il en eut juſqu'à douze enfans, mais la plupart mouroient, & il les regrétoit comme s'il eut été riche, où plutôt comme ne l'étant point, dit encore le même M. de Fontenelle.

Sans être malade, il eut un tel preſſentiment de ſa mort, que des étrangers ayant voulu le prendre pour maître de mathématiques il les refuſa, dit toujours le même auteur, ſur ce qu'il alloit mourir. Il mourut preſque ſubitement, le 3 avril 1717.

OZIAS, (*Hiſt. ſacr.*) eſt le même perſonage qu'Azarias: *Voyez* Azarias.)

PACATIEN, (*Hiſt. rom.*) Titus-Julius-Marinus-Pacatianus, concurrent de Dece à l'empire, & tué en 249 par les ſoldats de cet empereur, n'eſt connu que par des médailles qu'on a de lui.

PACAUD, (PIERRE) (*Hiſt. litt. mod.*) prêtre de l'oratoire, predicateur connu, mort en 1760. On a ſes ſermons en 3 volumes *in*-12.

PACCHIONI (ANTOINE), (*Hiſt. Litt. mod.*) de Reggio en Lombardie Médecin & Anatomiſte très-célebre au commencement de ce ſiecle, vecut long-temps à Rome, où il étoit Médecin de l'Hôpital de la Conſolation, & où il mourut en 1726. âgé de 62. ans. On a recueilli & imprimé ſes ouvrages à Rome en 1741. Ils roulent ſinguliérement ſur la dure-mere du cerveau, où il fit quelque nouvele decouverte.)

PACHÉCO. (*Hiſt. d'Eſpagne*) c'eſt le nom d'une grande & anciene maiſon d'Eſpagne, dont étoient:

1°. Don Jean, marquis de Villéna, grand-maître de l'ordre de ſaint Jacques, miniſtre & favori du Henri IV roi de Caſtille, avec lequel il avoit été élevé. On lui reproche de grandes infidélités. Il étoit penſionaire ſecret de Louis XI, qu'il ſervit en différentes afaires au préjudice de ſon maître. S'étant brouillé avec Henri, il le dépoſa ſolemnélement, & fit proclamer roi le prince Alphonſe, frere de Henri; puis s'étant réconcilié avec le même Henri, il empoiſona, dit-on, le prince Alphonſe. Il engagea pour lors Henri à déclarer héritiere du trône la princeſſe Iſabelle, ſa ſœur, que *Pachéco* vouloit marier au roi de Portugal, dont il étoit peut-être auſſi penſionaire; mais Iſabelle ayant épouſé Ferdinand, prince héréditaire d'Arragon, *Pachéco* détruiſit ſon propre ouvrage, & obligea Henri IV d'appeler à ſa ſucceſſion la princeſſe Jeanne, qu'il avoit déshéritée en faveur d'Iſabelle. Jeanne paſſoit pour fille de Henri IV, & l'étoit de la reine, ſa femme, & de Bertrand de la Cueva, ſuivant l'opinion publique. Cependant *Pachéco* ſe fortifioit d'argent, d'amis & de places dans le royaume, & cherchoit à ſe rendre indépendant. Il mourut au milieu de toutes ces intrigues, en 1473.

2°. Deux cardinaux de *Pachéco*; Pierre *Pachéco* de Montalvan, cardinal en 1546, mort à Rome le 4 février 1560. On parla de le faire pape à la mort de Paul IV.

Et François *Pachéco* de Ceralbo, fait cardinal en 1561. Mort à Burgos le 23 août 1579.

3°. Don François *Pachéco* d'Acuna, &c. duc d'Eſcalone, marquis de Villéna, deux fois grand d'Eſpagne, vice-roi de Naples pour le roi Philippe V, étoit de cette maiſon.

PACHYMERE, (GEORGE) (*Hiſt. litt. mod.*) hiſtorien grec, qui vivoit du temps de Michel Paléologue, & qui mourut vers l'an 1310. Son *hiſtoire d'Orient*, qui commence à l'an 1308, fait partie de la Byzantine; elle y remplit un vuide depuis le temps où finiſſent Nicétas & Acropolite, juſqu'au temps où commence Cantacuzene. Le pere Pouſſines, jéſuite, a traduit cette hiſtoire en latin, & le préſident Couſin en françois. *Pachymere* a écrit encore ſur les ouvrages de ſaint Denys l'aréopagite, & ſur la proceſſion du Saint-Eſprit.

PACIAULI (PAUL), (*Hiſt. litt. mod.*) Théatin né à Turin en 1710; & mort en 1785. à Parme où il étoit depuis long-temps Bibliothécaire de S. A. R. l'Infant Duc. Il s'adonna ſinguliérement à l'étude des Antiquités: & ce ſont les ouvrages de ce genre, qui l'ont fait connoître plus avantageuſement. Les plus recherchés ſont ceux *de Sacris Chriſtianorum balneis*, *de Cultu S. Johannis Baptiſtæ*, *Monumenta Peloponneſiaca*. Il donna encore en Italien les Mémoires des Grands Maîtres de l'Ordre de Malthe en trois volumes in-4°; qui ne vont pas au de là du premier ſiecle de l'Ordre. M. Fabroni a écrit ſa vie, & a donné le catalogue de ſes ouvrages. (Vitæ Ital. Doct. Excell. T. XIV. p. 186.)

PACIFICATION, ſ. f. (*Hiſt. mod.*) l'action de remettre ou de rétablir la paix & la tranquillité dans un état.

Dans notre hiſtoire, on entend par édits de *pacification* pluſieurs ordonances des rois de France, rendues pour pacifier les troubles de religion qui s'éleverent dans le royaume pendant le ſeizieme ſiecle.

François I & Henri II avoient rendu des édits très-ſéveres contre ceux qui feroient profeſſion des nouveles opinions de Luther & de Calvin. Charles IX, en 1561, ſuivit à cet égard les traces de ſes prédéceſſeurs. Mais ce prince fut obligé, au mois de janvier 1562, de

révoquer ſon premier édit par un nouveau qui acordoit aux prétendus réformés le libre exercice de leur religion, excepté dans les villes & bourgs du royaume. En 1563, il donna à Amboiſe un ſecond édit de *pacification* qui acordoit aux gentilshommes & hauts-juſticiers, la permiſſion de faire le prêche dans leurs maiſons pour leur famille & leurs ſujets ſeulement. On étendit même ce privilége aux villes, mais avec des reſtrictions qui le rendit peu favorable aux calviniſtes, au lieu qu'on les obligea à reſtituer aux catholiques les égliſes qu'ils avoient uſurpées. L'édit de Lonjumeau ſuivit en 1568; mais les deux partis qui cherchoient à s'y tromper mutuélement, peu temps après rentrés en guerre, Charles IX, par un édit donné à Saint-Maur au mois de Septembre 1568, révoqua tous les précédens édits de *pacification*. Cependant la paix ayant été faite le 8 août 1570, dès le 10 du même mois, ce prince rendit un nouvel édit, qui, aux priviléges acordés par les précédens, ajouta celui d'avoir quatre places de ſûreté; ſavoir, la Rochelle, Montauban, Coignac & la Charité, pour leur ſervir de retraite pendant deux ans.

Le maſſacre de la ſaint Barthelémi & un édit qui le ſuivit de près, annulla toutes ces conditions; mais Henri III, en 1576, donna un nouvel édit de *pacification*, plus favorable aux calviniſtes qu'aucun des précédens; la ligue qui commença alors, le fit révoquer aux états de Blois ſur la fin de la même année; mais le roi ſe vit obligé de faire en leur faveur l'édit de Poitiers du 8 ſeptembre 1577, par lequel en rétabliſſant à certains égards, & en reſtreignant à d'autres les priviléges acordés par les précédens édits pour le libre exercice de leur religion, il leur acorda de plus d'avoir des chambres mi-parties, & huit places de ſûreté pour ſix ans; ſavoir, Montpellier, Aigues-mortes, Nyons, Seyne, la Grand'Tour, & Serres en Dauphiné; Périgueux, la Réole, & le mas de Verdun en Guienne. Mais en 1585 & 1588, la ligue obtint de ce prince la révocation totale de ces édits.

Enfin Henri IV, en 1591, caſſa les derniers édits d'Henri III, & en 1598 donna à Nantes ce fameux édit de *pacification* qui, entr'autres choſes, permettoit aux prétendus réformés l'exercice public de leur religion dans tous les lieux où il avoit été fait publiquement pendant les années 1596 & 1597 & leur en acordoit l'exercice particulier à deux lieues des principales villes, pour chaque bailliage où on n'en pouvoit établir l'exercice public ſans trouble. Louis XIII le confirma à Nîmes en 1610, & Louis XIV en 1652, pendant les troubles de la minorité; mais il le révoqua en 1650, & le ſupprima en 1685.

En Angleterre, par édit de *pacification* on entend ceux que fit le roi Charles I pour mettre fin aux troubles civils entre l'Angleterre & l'Écoſſe en 1638.

On appele auſſi *pacification* en Hongrie des conditions propoſées par les états du royaume, & acceptées par l'archiduc Léopold en 1655.

PACIFICUS MAXIMUS, (*Hiſt. litt. mod.*) natif d'Aſcoli, poëte latin moderne. Ses poéſies ont été imprimées en 1489, quatre ans avant le voyage de Chriſtophe Colomb en Amérique; & on croit y trouver la maladie vénérienne exactement décrite, ce qui ſeroit contraire à l'opinion de M. Aſtruc, qui croit que cette maladie n'a été connue en Europe que depuis 1594.

Ce poëte, né en 1400, a vécu un ſiecle.

PACÔME, (Saint) (*Hiſt. eccléſ.*) né dans la haute Thebaïde, il la peupla de monaſteres auxquels il donna une regle très-connue, ſous le nom de ſaint *Pacôme*. Sa ſœur donna la même regle à un monaſtere de filles qu'elle fonda de l'autre côté du Nil. Les parens de ſaint *Pacôme* étoient idolâtres, il fut le premier chrétien de ſa race, il avoit commencé par porter les armes. La vie de ſaint *Pacôme*, écrite d'abord en grec par un ancien auteur, fut traduite en latin par Denys le Petit, & en françois par M. Arnauld d'Andilly, qui l'a placée dans ſes vies des Peres du déſert. Saint *Pacôme* étoit mort l'an 348.

PACIOLI (Lucas) (*Hiſt. litt. Modern.*) du Bourg S. Sépulcre en Toſcane, de l'Ordre de S. François, fut un de ceux, qui ſur la fin du XV. ſiecle, & ſur le commencement du XVI. contribuerent le plus à faire revivre les Mathématiques. Il en fut Profeſſeur à Naples à Milan, à Veniſe, à Perouſe, & par-tout on le combla d'éloges & d'honeurs. Il publia pluſieurs ouvrages; mais à preſent on les lit peu, parce qu'ils manquent de clarté. Cependant M. l'Abbé Ximenes a obſervé (*del Gnomone Fiorentino p. LXIII.*) que dans l'ouvrage, qui a pour titre *Summa de Arithmetica, Geometria* &c. imprimé à Veniſe en 1494, on voit les Regles & les Équations Algébriques, & des Problêmes d'Algebre expliqués par le moyen de la Géométrie; & que ſi l'on avoit continué ſur les traces de Pacioli, on auroit perfectioné l'Algebre plutôt qu'on ne l'a fait.)

PACORUS, (*Hiſt. anc.*) nom de pluſieurs rois des Parthes, entr'autres du fils d'Orodes, du neveu de Mithridate, qui triompha de Craſſus, l'an 53 avant Jéſus-Chriſt. Craſſus fut vengé par Ventidius, & Pacorus périt dans une bataille qu'il perdit contre ce général romain, l'an 39 avant Jéſus-Chriſt. C'eſt à cet événement que ſe raporte ce vers connu d'Ovide:

Parthe, dabis panas; Craſſi gaudete ſepulti.

Horace appele les Parthes: *Pacori manus.*

Jam bis Monœſes & Pacori manus,
Non auſpicatos contudit impetus
Noſtros, & adjeciſſe prædam
Torquibus exiguis renidet.

PACTA-CONVENTA, (*Hiſt. mod. politiq.*) c'eſt ainſi que l'on nomme en Pologne les conditions que la nation polonoiſe impoſe aux rois qu'elle s'eſt choiſis dans la diete d'élection. Le prince élu eſt obligé de jurer l'obſervation des *pacta-conventa*, qui renferment ſes obligations envers ſon peuple, & ſur-tout le maintien des priviléges des nobles & des grands officiers de la république, dont ils ſont trés-jaloux. Au premier coup-d'œil on croiroit d'après cela que la Pologne jouit de la plus parfaite liberté; mais cette liberté n'exiſte que pour les nobles & les ſeigneurs, qui lient les mains à leur monarque afin de pouvoir exercer impunément la plus forte oppreſſion ſur leurs vaſſaux, tandis qu'ils jouiſſent eux-mêmes d'une indépendance & d'une anarchie preſque toujours funeſtes au repos de l'état; en un mot, par les *pacta-conventa* les ſeigneurs polonois s'aſſurent que le roi ne les troublera jamais dans l'exercice des droits, ſouvent barbares, du gouvernement féodal, qui ſubſiſte aujourd'hui chez eux avec les mêmes inconvéniens que dans une grande partie de l'Europe.

PACTE, ſ. m. *pactum*, ſignifie en général un *accord*, une *convention*.

Ulpien, dans la loi I. §. *ff. de pactis*, fait venir ce mot de *pactio*, dont on prétend que le mot *pax* a auſſi pris ſon origine; & en effet dans nos ancienes ordonances le terme de *paix* ſignifie quelquefois *convention*.

Chez les romains on diſtinguoit les contrats & obligations, des ſimples *pactes* ou *pactes nuds*, appelés auſſi *pactum ſolum*.

Le *pacte* nud étoit ainſi appelé *quaſi nudatum ab omni effectu civili*; c'étoit une ſimple convention naturele, une convention ſans titre, une ſimple promeſſe, qui n'étant fondée que ſur la bonne foi & le conſentement de ceux qui contractoient, ne produiſoit qu'une obligation naturele qui n'entraînoit avec elle aucuns effets civils. *Voyez* la loi 23. *Cod. de pign. & hyp.* & la loi 15. *cod. de tranſact.*

Le droit de propriété ne pouvoit être tranſmis par un ſimple *pacte*: ces ſortes de conventions ne produiſoient point d'action, mais ſeulement une exception.

Parmi nous on confond le terme de *pacte*, & *accord* & *convention*. Tout *pacte* eſt obligation, pourvu qu'il ſoit conforme aux regles. Le terme de *pacte* eſt néanmoins encore uſité pour déſigner certaines conventions.

Pacte appelé *in diem addictio*; étoit chez les Romains une convention qui étoit quelque fois ajoutée à un contrat de vente, par laquelle les contractans convénoient que ſi dans un certain temps quelqu'un offroit un plus grand prix de la choſe vendue, on rendroit dans un certain temps la condition de celui qui vendoit meilleure par quelque moyen que ce fût; le vendeur pouvoit retirer la choſe vendue des mains de l'acheteur. *Voyez le tit. 2 du liv. XVIII. du Digeſte.*

Le *pacte* n'eſt point admis parmi nous pour les ventes volontaires, mais on peut le raporter aux adjudications par decret qui ſe font ſauf quinzaine, pendant laquelle chacun eſt admis à enchérir ſur l'adjudicataire.

Pacte de famille, eſt un acord fait entre les perſones d'une même famille, & quelquefois entre pluſieurs familles, pour régler entre les contractans & leurs deſcendans, l'ordre de ſuccéder autrement qu'il n'eſt réglé par la loi.

L'uſage des *pactes de famille* paroît être venu d'Allemagne, où il commença à s'introduire dans le xiij. ſiecle, en même temps que le droit romain.

Les ancienes loix des Allemands ne permettoient pas que les filles concouruſſent avec les mâles, dans les ſucceſſions allodiales.

Lorſque le droit romain commença d'être obſervé en Allemagne, ce qui ariva dans le xiij. ſiecle, la nobleſſe allemande jalouſe de ſes anciens uſages & de la ſplendeur de ſon nom, craignit que l'uſage du droit romain ne fît paſſer aux filles une partie des allodes: ce fut ce qui donna la naiſſance aux *pactes* de famille.

Ces *pactes* ne ſont en effet autre choſe que des proteſtations domeſtiques, par leſquelles les grandes maiſons ſe ſont engagées de ſuivre dans l'ordre des ſucceſſions allodiales l'ancien droit de l'empire, qui affecte aux mâles tous les allodes, c'eſt-à-dire tous les biens patrimoniaux à l'excluſion des filles.

Il eſt d'uſage de fixer dans ces *pactes* la quotité des dots qui doivent être donées aux filles, & pour une plus grande précaution, la famille convient de faire en toute occaſion, renoncer les filles à toutes ſucceſſions en faveur des mâles: ces ſortes de *pactes* ſont très-communs dans les grandes maiſons d'Allemagne.

En France au contraire ils ſont peu uſités; nous n'en connoiſons guere d'autre exemple parmi nous que celui des différentes familles qui ſont propriétaires des étaux de boucherie de l'apport Paris, & des maiſons de la rue de Gêvres, entre leſquels, par un ancien *pacte de famille*, les mâles ſont ſeuls habiles à ſuccéder à ces biens, à l'excluſion des filles; il y a même droit d'accroiſſement, à défaut de mâles d'une famille, au profit des mâles des autres familles.

Ces ſortes de *pactes* ne peuvent produire parmi nous acun effet, à moins qu'ils ne ſoient autoriſés par lettres-patentes. *Voyez* Berengarius, Ferrandus, Franciſc. Marc. & Charondas *en ſes réponſes.*

Pacte de la loi commiſſoire, eſt une convention qui ſe fait entre le vendeur & l'acheteur, que ſi le prix de la choſe vendue n'eſt pas payé dans un certain temps, la vente ſera nulle s'il plait au vendeur.

Ce *pacte* appelé *loi*, parce que les *pactes* ſont les loix des contrats, & *commiſſoire*, parce que la choſe vendue, *venditori committitur*, c'eſt-à-dire que dans ce cas elle lui eſt rendue comme ſi la vente n'avoit point été faite.

L'effet de ce *pacte* n'eſt pas de rendre la vente conditionele, mais il opere la réſolution au cas que la condition prévue arive, ſavoir le défaut de payement du prix dans le temps convenu.

Il n'eſt pas béſoin pour cela que le vendeur ait averti l'acheteur de payer, parce que, *dies interpellat pro homine*.

Ce *pacte* étant en faveur du vendeur, il eſt à ſon choix de ſe ſervir de la faculté qu'il lui donne, ou de pourſuivre l'acheteur pour l'exécution de la vente; mais quand une fois le vendeur à opté l'un ou l'autre des deux partis, il ne peut plus varier.

Le vendeur d'un héritage qui demande la réſolution de la vente en vertu d'un tel *pacte*, peut faire condamner l'acheteur à la reſtitution des fruits, à moins que l'acheteur n'ait payé des arrhes, ou une partie du prix, auquel cas les jouiſſances ſe compenſent juſqu'à due concurence.

On ne peut pas demander la réſolution de la vente faute de payement, lorſque l'acheteur a fait au vendeur, dans le temps convenu, des offres réelles du prix, ou qu'il a conſigné, ou qu'il n'a pas tenu à lui de payer à cauſe de quelque ſaiſie ou empêchement procédant du fait du vendeur.

Quoiqu'on n'ait pas appoſé dans la vente le *pacte de la loi commiſſoire*, le vendeur ne laiſſe pas d'avoir la faculté de pourſuivre l'acheteur pour réſilier la vente faute de payement du prix convenu.

En fait de prêt ſur gage, on ne peut pas oppoſer le *pacte de la loi commiſſoire*, c'eſt-à-dire ſtipuler que ſi le débiteur ne ſatisfait pas dans le temps convenu, la choſe engagée ſera acquiſe au créancier; un tel *pacte* ſeroit uſuraire, & comme tel il étoit reprouvé par les loix romaines, *lib. ult. cod. de* pact. *pign.* à moins que le créancier n'achetât la choſe ſon juſte prix, *l. XVI. § ult. ff. de pign. & hyp. Voyez* Henrys, *tom. I. liv. IV. ch. vj. queſt. xlj. & xlij.*

Pacte *de quota litis*, eſt une convention par laquelle le créancier d'une ſomme difficile à recouvrer, en promet une portion, comme le tiers ou le quart, à quelqu'un qui ſe charge de lui procurer ſon payement.

Cette convention eſt valable, quand elle eſt faite an faveur de quelqu'un qui ne fait que l'office d'ami & qui veut bien avancer ſon argent pour la pourſuite d'un procès.

Mais elle eſt vicieuſe & illicite, quand elle eſt faite au profit du juge, ou de l'avocat ou procureur du créancier, ou de quelque ſolliciteur de procès, parce que l'on craint que de telles perſones n'abuſent du beſoin que l'on peut avoir de leur miniſtere pour ſe faire ainſi abandoner une certaine portion de la créance. *Voyez* Papon, *l. XII. tit. 2. n°. 1.* Louet & ſon commentateur, *let. L. ſ. 2.* & Mornac ſur la *loi 6. § maurus ff. mandati*, & ſur la loi *ſumptus ff. de pactis*, & la loi *ſi qui advocatorum*, *cod. de poſtulando*.

Pacte de succéder, eſt la même choſe que *pacte de famille*. *Voyez ci-devant* Pacte de Famille.

PACUVIUS, (Marcus) (*Hiſt. litt. Rom.*) neveu d'Ennius, poëte tragique. Horace dit qu'il avoit la réputation d'un ſavant vieillard:

Ambigitur quoties uter utro ſit prior, aufert
Pacuvius docti famam ſenis, Accius alti.

(*Voyez* l'article Accius) Cicéron parle avec admiration, dans ſon traité de l'amitié, de l'effet que faiſoit au théâtre le combat de généroſité & d'amitié entre Oreſte & Pylade qui veulent mourir l'un pour l'autre: *Qui clamores tota cavea nuper hoſpitis & amici mei M. Pacuvii in nova fabula, cum ignorante rege, uter eorum eſſet Oreſtes, Pilades Oreſtem ſe eſſe diceret, ut pro illo necaretur; Oreſtes autem, ita ut erat, Oreſtem ſe eſſe perſeveraret.*

Quintilien, dans un parallele de Pacuvius & d'Accius, dit, comme l'avoit dit Horace, que Pacuvius paſſe pour plus ſavant, & Accius pour avoir plus d'énergie:

Tragœdiæ ſcriptores Accius atque Pacuvius, clariſſimi gravitate ſententiarum, verborum pondere & auctoritate perſonarum. Cæterum nitor, & ſumma in excolendis operibus manus..... videri poteſt..... ipſis defuiſſe..... virium Accio plus tribuitur; Pacuvium videri doctiorem volunt.

Pacuvius étoit né à Brindes, il mourut à Tarente, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans, l'an 154 avant Jéſus-Chriſt. On a de lui quelques fragmens dans le *Corpus poetarum latinorum* de Maittaire.

PAEZ, *ou* PAS, *ou* PACÉ, PACÆUS, (Richard) (*Hiſt. d'Anglet.*) étoit réputé, du temps de Henri VIII, le plus grand négociateur de l'Angleterre. À la mort du pape Léon X, le cardinal Volſey qui aſpiroit à la papauté, le tira de l'ambaſſade de Véniſe, où il ne ſervoit que le roi ſon maître, pour l'envoyer à Rome ſervir les projets de ce cardinal, auquel il importoit beaucoup plus alors de plaire qu'au roi même; mais la faction qui vouloit faire pape Adrien Florent, précepteur de Charles Quint, trompa la pénétration de Richard. Ce miniſtre retourna à Veniſe, où il fut plus heureux; il determina les Vénitiens à renoncer à l'alliance

de

de la France, & à prendre parti pour l'empereur Charles-Quint & pour Henri VIII, qui dans ce moment étoit ennemi de la France. Mais soit que Volsey fût mécontent de ce que Richard Pacé n'avoit pas aussi bien réussi dans les afaires du cardinal que dans celles du roi, soit qu'il fût jaloux & inquiet du crédit que les services de Richard pouvoient lui procurer, il s'atacha fortement à le perdre, & il y parvint. *Pacé* soutint mal sa disgrace, il en perdit l'esprit, & en mourut de douleur en 1532. Il étoit ami d'Erasme & des savans de son temps. On a de lui des lettres & divers ouvrages, tels qu'un traité, *De fructu scientiarum*; un autre, *De lapsu hebraicorum interpretum*, &c.

PAGAN, (Blaise-François, comte de) (*Hist. de Fr.*) né en 1604, près de Marseille, entra dans le service à douze ans, & signala dès-lors sa valeur & son adresse dans toutes les occasions. À l'expédition des baricades de Suze, en 1629, il étoit à la tête de ce qu'on apeloit les enfans perdus; il se fit un chemin particulier pour ariver le premier à l'ataque: *voici*, cria-t-il à ses compagnons, *le chemin de la gloire*; ils le suivirent, & ils forcerent les baricades: Louis XIII, témoin de cette action héroïque, en fut si frapé, qu'il ne se laissoit point de la raconter; il fit le comte de *Pagan* maréchal de camp, & l'envoya en 1642 en Portugal faire la guerre aux Espagnols. Le comte de *Pagan* avoit perdu l'œil gauche d'un coup de mousquet au siége de Montauban, & une maladie lui fit perdre l'autre œil dans l'expédition du Portugal; il n'avoit encore que trente huit ans, & mal-gré cette horrible privation, sa carriere ne finit point à cette époque. Il avoit toujours aimé & cultivé les mathématiques, & il étoit, avant M. de Vauban, le plus grand ingénieur qu'eût eu la France. Privé du plaisir de combatre & de s'exposer pour la patrie, il se livra tout entier au plaisir de l'instruire. Il écrivit sur les fortifications, & son ouvrage fut long-temps le meilleur sur cette matiere. M. de Vauban montra le premier le vice de quelques-uns de ses principes, & ceux même de M. de Vauban ne sont pas aujourd'hui à l'abri de toute ataque. On a de plus du même M. de *Pagan* des *théoremes géométriques*; des *tables astronomiques*; une *théorie des planetes*; une *relation historique de la riviere des Amazones*: mort à Paris en 1651. M. le comte de *Pagan* avoit le foible de donner dans l'astrologie judiciaire; c'étoit la maladie du temps.

PAGE, s. m. (*Hist. mod.*) c'est un enfant d'honeur qu'on met auprès du prince & des grands seigneurs, pour les servir, avec leurs livrées, & en même temps y recevoir une honete éducation, & y apprendre leurs exercices.

On voit par les mémoires de Philippe de Comines, que les *pages* qui servoient les princes & les seigneurs de son temps, étoient nobles enfans, qui par-tout suivoient leurs maîtres pour apprendre la vertu & les armes. Loiseau remarque, dans son traité des ordres, qu'anciénement les jeunes gentilshommes étoient *pages* des seigneurs, & les jeunes demoiselles étoient filles-de-chambre des dames; car, comme nous enseigne fort bien Ragueau, les *pages* sont *pædagogia*, sive *pædagogiani pueri*.

On distinguoit alors deux sortes de *pages*, savoir les *pages* d'honeur, & les communs. Les *pages* d'honeur n'étoient que chez les princes & les souverains, & étoient ordinairement fils de barons ou chevaliers, desquels la fonction est, pour ainsi dire, décrite par Quinte-Curce, *LVIII. hæc cohors veluti seminarium ducum præfectorum est*; en effet, quand ils étoient hors de *page*, ils devenoient bacheliers ou damoiseaux. Bachelier signifie *prétendant à chevalerie*: damoiseau est le diminutif de *dant*, qui signifie *seigneur*, jusqu'à ce qu'étant devenus chefs de maison, *ils* soient qualifiés *seigneurs* tout-à-fait. Les *pages communs* sont issus de simple noblesse, & servent les chevaliers ou seigneurs; car un simple gentilhomme ne doit point avoir *pages*, mais seulement laquais qui sont roturiers.

Lancelot dérive le mot *page* du grec παῖς, qui veut dire *un enfant*. Ménagé & Caseneuve le tirent de *pædagogium*. Cujas & Jacques Godefroi témoignent que les enfans d'honeur étoient nommés chez les Européens *pædagogiani pueri*. Dans la suite on appela *pages* & *enfans de cuisine*, les petits officiers servant à la cuisine du roi. Le président Fauchet dit, que jusqu'au regne des rois Charles VI & Charles VII on nommoit *pages* de simples valets-de-pied; & que de son temps les Tuilliers appeloient *pages* certains valets qui portoient sur des paletes les tuiles vertes pour les faire sécher: il ajoute, que c'étoit seulement depuis quelque temps qu'on avoit distingué les *pages* nobles des *pages* villains servant-à-pied, qui ont été nommés *naquets* ou *laquais*.

Il est vrai que les *pages* du temps de l'anciene chevalerie, se nommoient autrement *varlets* ou *damoiseaux*, & qu'ils rempliſſoient alors l'emploi de domestiques auprès de la persone de leurs maîtres ou de leurs maitresses; ils les acompagnoient à la chasse, dans leurs voyages, dans leurs visites ou promenades, faisoient leurs messages, & même les servoient à table: le célebre chevalier Bayard avoit versé à boire & fait les autres fonctions de *page* auprès de l'évêque de Grenoble.

On prenoit grand soin de les instruire aux exercices des écuyers & chevaliers, qui étoient les grands auxquels ils devoient aspirer. Ils ne quitoient point l'état de *page* sans passer par une cérémonie religieuse. Le gentilhomme mis *hors de page* étoit présenté à l'autel par son pere & sa mere, qui chacun un cierge à la main alloient à l'offrande: le prêtre célébrant prenoit de dessus l'autel une épée & une ceinture qu'il atachoit au côté du jeune gentilhomme, après les avoir

bénis. *Voyez l'hiſtoire de la chevalerie*, par M. de Saint-Palaye.

PAGI. (*Hiſt. litt. mod.*) Trois cordeliers provençaux ont fait connoître ce nom. Le premier (*Antoine Pagi*) eſt l'auteur de la fameuſe critique des annales de Baronius, critique qu'on ne ſépare point de ces annales. L'abbé de Longuerue l'avoit beaucoup aidé dans cet important ouvrage. On a encore du P. *Pagi*, *Diſſertatio hypatica, ſeu de conſulibus Cæſareis*, ouvrage qui éclaircit la chronologie aſſez embrouillée des conſulats. Le P. *Pagi*, né à Rognes en Provence en 1624, mourut à Aix en 1695.

Le ſecond, (*François Pagi*) neveu du précédent, l'aida auſſi dans la critique des annales de Baronius. On a de lui une hiſtoire des papes en latin, dont le dernier volume a été publié par le troiſieme Pere *Pagi*, neveu de François, nommé Antoine comme ſon grand-oncle; François, né à Lambeſc, en 1654, mourut en 1721.

Un autre neveu de P. François *Pagi*, après avoir été jéſuite, fut prévôt de Cavaillon; il eſt connu ſous le nom de l'abbé *Pagi*. On a de lui une hiſtoire de Cyrus le jeune, & une hiſtoire des révolutions des Pays-Bas. Il étoit né au Martigue en Provence.

PAGNINI (Sanctes) (*Hiſt. litter. Mod.*) de Lucques de l'ordre des Précheurs mort à Lion en 1541. Il s'adona entiérement à l'étude de la langue Hébraique, dont il fit un Dictionaire très volumineux imprimé à Lion en 1529; & une Grammaire imprimée dans la même Ville en 1526. Il publia encore à Lion en 1528. une nouvele verſion de l'ancien Teſtament avec le nouveau traduit du Grec. Mais cette verſion, quoique recherchée, n'eſt pas approuvée par tous les Théologiens.)

PAGOMEN, ſ. m. (*Calendrier*) les Égyptiens & les Ethiopiens donnent ce nom au réſidu de cinq jours de leur année, ou de ſix; ſi l'année eſt biſſextile; ils ajoutent ces jours à leur dernier mois.

PAIRS, (*Hiſt. d'Anglet.*) le mot *pairs*, veut dire *citoyens du même ordre*. On doit remarquer qu'en Angleterre, il n'y a que deux ordres de ſujets, ſavoir, les *pairs* du royaume & les communes. Les ducs, les marquis, les comtes, les vicomtes, les barons, les deux archevêques, les évêques, ſont *pairs* du royaume, & pairs entr'eux, de telle ſorte, que le dernier des barons ne laiſſe pas d'être *pair* du premier duc. Tout le reſte du peuple eſt rangé dans la claſſe des communes. Ainſi à cet égard, le moindre artiſan eſt *pair* de tout gentilhomme qui eſt au deſſous du rang de baron. Quand donc on dit que chacun eſt jugé par les *pairs*, cela ſignifie que les *pairs* du royaume ſont jugés par ceux de leur ordre, c'eſt-à-dire par les autres ſeigneurs qui ſont, comme eux, *pairs* du royaume. Tout de même un homme du peuple eſt jugé par des gens de l'ordre des communes, qui ſont ſes *pairs* à cet égard, quelque diſtance qu'il y ait entr'eux par raport aux biens, ou à la naiſſance.

Il y a pourtant cette différence entre les *pairs* du royaume & les gens des communes; c'eſt que tout *pair* du royaume a droit de donner ſa voix au jugement d'un autre *pair*; au lieu que les gens des communes ne ſont jugés que par douze perſones de leur ordre. Au reſte, ce jugement ne regarde que le fait: ces douze perſones, après avoir été témoins de l'examen public que le juge a fait des preuves produites pour & contre l'accuſé, prononcent ſeulement qu'il eſt coupable ou innocent du crime dont on l'accuſe: après quoi le juge le condamne ou l'abſout, ſelon les loix. Telle eſt la prérogative des citoyens anglois depuis le tems du roi Alfred. Peut-être même que ce prince ne fit que renouveler & rectifier une coutume établie parmi les Saxons depuis un temps immémorial.

Le chevalier Temple prétend qu'il y a ſuffiſament de traces de cette coutume depuis les conſtitutions même d'Odin, le premier conducteur des goths aſiatiques ou getes en Europe, & fondateur de ce grand royaume qui fait le tour de la mer baltique, d'où tous les gouvernemens gothiques de nos parties de l'Europe, qui ſont entre le nord & l'oueſt, ont été tirés. C'eſt la raiſon pourquoi cet uſage eſt auſſi ancien en Suede, qu'aucune tradition que l'on y ait & il ſubſiſte encore dans quelques provinces. Les Normands introduiſirent les termes de *juré* & *verdict*, de même que pluſieurs autres termes judiciaires; mais les jugemens de douze hommes ſont mentionés expreſſément dans les loix d'Alfrée & d'Ethelred.

Comme le premier n'ignoroit pas que l'eſprit de domination, dont l'oppreſſion eſt une ſuite naturele, s'empare aiſément de ceux qui ſont en autorité, il chercha les moyens de prévenir cet inconvénient. Pour cet effet, il ordone que dans tous les procès criminels, on prendroit douze perſones d'un même ordre, pour décider de la certitude du fait, & que les juges ne prononceroient leur ſentence que ſur la déciſion de ces douze.

Ce droit des ſujets anglois, dont ils jouiſſent encore, aujourd'hui, eſt ſans doute un des plus beaux & des plus eſtimables qu'une nation puiſſe avoir. Un anglois accuſé de quelque crime, ne peut être jugé que pars ſes *pairs*, c'eſt-à-dire par des perſones de ſon rang. Par cet auguſte privilége, il ſe met hors de danger d'être opprimé, quelque grand que ſoit le crédit de ſes ennemis. Ces douze hommes ou *pairs*, choiſis avec l'approbation de l'accuſé entre un grand nombre d'autres, ſont appelés du nom collectif de *jury*.

PAIX RELIGIEUSE, (*Hiſt. mod. politique*) *pax religioſa*; c'eſt ainſi qu'on nomme en Allemagne une convention ou traité conclu en 1555, entre l'empereur Charles-Quint & les princes & états Proteſtans, par lequel l'exer-

cice de la religion luthérienne ou confeſſion d'Ausbourg étoit permis dans tout l'empire. Les princes proteſtans demeuroient en poſſeſſion des biens eccléſiaſtiques dont ils s'étoient emparés, ſans cependant pouvoir s'en approprier de nouveaux. En 1629 l'empereur Ferdinand II. publia un édit, par lequel il ordonoit aux proteſtans de l'empire, de reſtituer aux eccléſiaſtiques catholiques les biens qui leur avoient été enlevés durant les troubles précédens. Les princes proteſtans ne voulurent point ſe ſoumettre à cet édit ce qui donna lieu à une guerre civile qui dura 30 ans, & qui ne fut terminée que par la paix de Weſtphalie en 1648.

PAJON, (Claude) né à Romorentin en 1616, proteſtant miniſtre à Orléans, grand ennemi de Jurieu, n'eſt connu que par des écrits polémiques. Il mourut immédiatement avant la révocation de l'édit de Nantes.

PAJOT, (Louis Léon) (*Hiſt. litt. mod.*) comte d'Onſembray, directeur-général des poſtes, né à Paris en 1678, mort en 1753, avoit formé un cabinet de phyſique & de mécanique, le plus curieux qu'on connût de ſon temps, & qui lui attira la viſite du Czar Pierre-le-grand, de l'Empereur, du prince Charles de Lorraine, &c. Il étoit de l'académie des ſciences, & il y a de lui divers mémoires dans le recueil de cette académie. Les principaux ſont: un mémoire ſur un inſtrument pour meſurer les liquides; un ſur l'*anémometre* ou *meſure-vent*; un ſur une machine pour batre la meſure des différens airs de muſique d'une maniere fixe. Il a été le bienfaicteur de l'académie & du public, par le legs qu'il a fait à la premiere, de ſes cabinets, ſous des conditions qui les rendent utiles au ſecond. Il a mérité d'être compté parmi ces hommes:

Inventas aut qui vitam excoluere per artes,
Quique ſui memores alios fecere merendo.

PALAFOX, (don Jean de) (*Hiſt. d'Eſp.*) Eſpagnol, évêque d'abord d'Angelopolis en Amérique, puis d'Oſma en Eſpagne, eſt célebre, principalement per ſes conteſtations avec les jéſuites. Don Jean de *Palafox*, né en 1600, au royaume d'Arragon, eſt mort en 1659, en odeur de ſainteté; on a propoſé de le canoniſer, mais ce projet n'a pas été ſuivi. On a de lui pluſieurs ouvrages myſtiques. Amelot de la Houſtaye a traduit ſes homélies. Il y a auſſi de don Jean de *Palafox* quelques morceaux hiſtoriques; une hiſtoire du ſiége de Fontarabie en 1638; une *hiſtoire de la conquete de la Chine, par les Tartares*; celle-ci a été traduite en françois. M. l'abbé Dinouart a donné une vie de ce prélat en 1767.

PALAIS, *comte du*, (*Hiſtoire de France*) charge éminente ſous la ſeconde race des rois de France: ſous la premiere race, le *comte du palais* étoit fort inférieur au maire, quoiqu'il fut cependant le juge de tous les officiers de la maiſon du roi, & qu'il confondit dans ſa perſone tous les autres offices que l'on a vu depuis, tels que le bouteiller, le chambrier, *&c.* Cette charge s'éleva ſous la deuxieme race, tandis que celle de maire fut anéantie; & ſous les rois de la troiſieme, celle de ſénéchal anéantit celle de *comte ou palais*, dont l'idée nous eſt reſtée dans le grand-prévôt de l'hôtel. Le connétable, qui ne marchoit qu'après le *comte du palais* ſous la deuxieme race, devint le premier homme de l'état ſous la troiſieme, & la charge de ſénéchal finit en 1191. *P. Henaut.*

PALAPRAT, (Jean) (*Hiſt. litt. mod.*) né à Toulouſe, en 1650; il fut fait capitoul en 1675. Il alla par pure curioſité voir Paris, Rome & Chriſtine; mais cette reine voulut inutilement ſe l'atacher. Il s'atacha cependant à un prince, ce fut au grand-prieur de Vendôme; il ſe permettoit avec lui des ſaillies ingénieuſes qui amuſoient ce prince, & des vérités hardies qui ne l'offenſoient pas; *c'étoient*, diſoit-il, *ſes gages*; c'étoit peut-être encore là une vérité. *Palaprat* étoit en ſociété d'amitié, d'eſprit & de talent avec Brueys, & on ne ſait pas bien ce qui appartient excluſivement à l'un ou à l'autre dans les pieces qu'ils ont faites en commun; mais enfin, ils ont fait enſemble *le Muet* & *le Grondeur*. *Palaprat* mourut à Paris en 1721, le 23 octobre, (Brueys) (David-Auguſtin) n'étoit pas ſeulement auteur dramatique dans tous les genres, il étoit auſſi grand controverſiſte; né à Aix en 1640, d'un pere proteſtant, il avoit d'abord écrit contre l'*expoſition de la doctrine de l'égliſe*, *&c.* de M. Boſſuet; converti enſuite par Boſſuet, il a écrit contre les proteſtans. Il mourut à Montpellier le 25 novembre 1723. Il deſcendoit d'un Pierre Brueys, annobli par Louis XI, le 3 ſeptembre 1481.

PALATI, (Jean) (*Hiſt. litt. mod.*) médiocre hiſtorien, né dans les états de Veniſe, mort vers 1680, auteur de divers morceaux hiſtoriques, écrits en latin, ſur l'empire d'Occident & l'état de Veniſe. *Monarchia Occidentalis; Aquila Franca; Aquila Sueva; Faſti Ducales Venetorum.*

PALEARIUS, (Aonius) (*Hiſt. litt. mod.*) ſavant Italien du ſeizieme ſiecle, auteur d'un poëme de l'immortalité de l'âme, & de quelques autres ouvrages en latin, fut brûlé à Rome en 1570, par l'inquiſition.

Paleurius inclinoit vers les opinions des réformés.

PALÉMON, (Q. Rhemmius) (*Hiſt. litt. des Rom.*) grammairien célebre, qui enſeignoit à Rome ſous Tibere, Caligula & Claude, & dont on a des fragmens dans le recueil intitulé: *Poetæ latini minores*. On a auſſi de lui un traité, *De ponderibus & menſuris.*

PALÉOLOGUE ; (*Hiſt. du Bas-Empire*) c'eſt le nom d'une maiſon impériale de Conſtantinople, qui poſſéda l'empire grec, depuis la ceſſation de ce qu'on appele l'empire des Latins, juſqu'à la chute de ce même empire grec, & à la priſe de Conſtantinople par Mahomet II, c'eſt-à-dire depuis 1260, que *Michel Paléologue* fut couronné, juſqu'au 29 mai 1453, que Conſtantinople fut priſe, & *Conſtantin Paléologue*, dernier empereur grec, entiérement dépouillé. Il laiſſa pour héritier de ſes droits ſur cet empire ſon neveu *André Paléologue*, deſpote de la Morée. Celui-ci céda, le 6 ſeptembre 1494, tous ſes droits ſur l'empire de Conſtantinople au roi de France Charles VIII, & à ſes ſucceſſeurs. Cette donation fut faite à Rome, en préſence du cardinal de Gurce ou de Gurck, qui l'accepta pour le roi de France, ſans en avoir aucun pouvoir de lui. C'étoit ſans doute un moyen qu'on employoit à Rome pour engager Charles VIII dans une guerre contre les Turcs. Il faut, dit M. le préſident Hénault, que Charles VIII n'ait pas fait grand cas de cette ceſſion, puiſque'il ne paroît aucune trace de ſon acceptation, & que ſix ans après, *Paléologue* fit la même ceſſion à Ferdinand & Iſabelle.

L'acte de ceſſion, de l'exiſtence duquel on avoit douté, a été retrouvé à Rome par feu M. le duc de Saint-Aignan, pendant ſon ambaſſade. On peut le voir tout entier dans un memoire de M. de Foncemagne, inſéré dans le recueil de l'académie des inſcriptions & belles-lettres, tome 17, *in*-4°, pages 539 & ſuivantes. Il paroît que Charles VIII n'avoit d'abord que trop d'ardeur pour ces conquetes vaſtes & lointaines, & que cette ardeur fut encore augmentée par la rapidité avec laquelle il perça d'abord l'Italie, mais qu'elle fut bien réfroidie enſuite par le mauvais ſuccès dont cette expédition d'Italie fut ſuivie. D'ailleurs, il vécut trop peu pour reprendre ces projets de conquete.

André Paléologue de ſon côté ſe rendit mépriſable par un mariage infâme avec une courtiſane greque, & ſes droits qu'il vendoit à tous ceux qui daignoient les acheter, parurent perdre de leur prix.

PALEOTA, (Gabriel) (*Hiſt. litt. mod.*) ſavant cardinal, ami de ſaint Charles Borromée, mourut à Rome en 1597. à 73 ans. On a de lui un traité, *de bono Senectutis*, plein d'excellentes reflexions morales & chrétienes, Anvers 1598, *in*-8°.

On a encore du cardinal *Paleota* un traité, *De nothis ſpuriiſque filiis*. (L'ouvrage le plus eſtimé du Card. Paleota c'eſt celui, qui a pour titre : *de Sacri Conciſtorij Conſultationibus*. Il fut auteur auſſi de pluſieurs autres ouvrages, dont on peut voir le Catalogue dans *gli Scrittori Bologneſi* du Comte Fantuzzi. Ce grand Cardinal a été à Bologne ce que S. Charles Borromée a été à Milan dans la réforme du Clergé & du peuple, & dans les réglemens qu'il y laiſſa, pour le maintien de la Religion & de la piété.)

PALEPHATE, (*Hiſt. litt. anc.*) ancien philoſophe grec, dont on a un traité des choſes incroyables, édition d'Elzevir. On ignore en quel temps vivoit cet auteur.

PALFIN, (Jean) (*Hiſt. litt. mod.*) Flamand, lecteur en chirurgie à Gand, auteur d'une oſtéologie & d'une anatomie du corps humain, ouvrages eſtimés. Mort à Gand ſa patrie, en 1730.

PALICE. (la) *Voyez*. Chabannes.

PALINGENE, (Marcel) (*Hiſt. litt. mod.*) (*Palingenius*) n'eſt guere connu que par ſon poême, intitulé : *Zodiacus vitæ* ; connu par les traits de ſatyre qu'il contient contre le clergé, & l'Égliſe catholique. Il eſt dédié à Hercule II, duc de Ferrare, mari de la princeſſe Renée de France : on a dit, qu'il étoit un de ces ſavans luthériens ; que la ducheſſe de Ferrare reçut à ſa cour, & qu'elle honora de ſa protection. Son poême eſt *à l'index* au nombre des livres hérétiques de la premiere claſſe. On dit que l'inquiſition voulut bien atendre que *Palingenius*, ou Pierre-Ange Manzoli, (c'eſt ſon vrai nom) fût mort pour le faire brûler. On a de ſon poême une mauvaiſe traduction françoiſe, publiée en 1731, par un ſieur de la Monnerie.

PALISSY, (Bernard de) (*Hiſt. litt. mod.*) né à Agen, faïancier ou potier de terre à Saintes, avoit reçu de la nature les diſpoſitions les plus heureuſes pour la chymie : *il étoit*, dit M. de Fontenelle, *auſſi grand phyſicien que la nature ſeule puiſſe en former*. La force de ſon génie lui avoit fait ſaiſir pluſieurs de ces idées meres que d'autres grands phyſiciens ont ſu faire valoir depuis, & dont ils ne lui ont point fait honeur. Quant à ſon ſiecle, il n'en ſavoit pas aſſez pour l'entendre & pour lui rendre juſtice. On avoit recueilli ſes ouvrages ſous un titre qui annonçoit qu'on n'avoit guere de lui d'autre idée que celle d'un ſoufleur & d'un charlatan ; ce titre étoit : *moyen de devenir riche* ; enfin il étoit preſque généralement inconnu, lorſqu'on a réimprimé ſes œuvres en 1777, avec des notes de M. Faujas de Saint-Fonds. L'éditeur a fait ſur ſa perſone & ſes ouvrages des recherches qui ont entiérement réhabilité ſa mémoire. Quant au temps où il a vécu, on ſait ſeulement qu'il étoit vivant en 1584, & qu'il avoit alors ſoixante ans. *Paliſſy* étoit né pauvre, & il en faiſoit gloire : „*Je n'ai point eu d'autre bien*, diſoit-„ il, *que le ciel & la terre*. „

PALLADE ; (*Hiſt. eccléſ.*) c'eſt le nom de deux évêques de l'égliſe d'Orient, au commencement du cinquieme ſiecle, tous deux amis de ſaint Jean Chryſoſtôme, & dont l'un a écrit ſa vie : l'autre, qui avoit été ſolitaire de Nitrie, a écrit l'*Hiſtoire des ſolitaires*, qu'on appele

auſſi *Hiſtoire Lauſiaque*, parce qu'elle fut dédiée à Lauſus, gouverneur de Cappadoce.

PALLADIO, (André) (*Hiſt. litt. mod.*) célebre architecte italien du ſeizieme ſiecle. Ce fut Jean Georges Triſſino, qui de ſculpteur le fit architecte, en lui expliquant Vitruve, & en le menant avec lui à Rome pour étudier les monumens antiques. Son traité d'architecture & ſon livre poſthume des antiquités de Rome, font connoître juſqu'où il a pouſſé la théorie de ſon art. Pluſieurs magnifiques édifices, ſurtout le fameux théâtre de Vicence ſa patrie, montrent combien il a excellé dans la pratique de ce même art; né en 1508, mort en 1580. Son traité d'architecture a été traduit en françois par Rolland Friard, & a paru en 1726. (Son traité d'Architecture a eté auſſi traduit en Anglois, & on en a une magnifique édition faite à Londres en 1715. en Italien, en François & en Anglois. On a derniérement publié a Vicence en IV. Volumes *in*-fol. la deſcription de tous les palais deſſinés par Palladio qu'on voit à Vicence & ailleurs.)

PALLADIUS, (Rutilius Taurus Æmilianus) (*Hiſt. litt. rom.*) auteur d'un traité, *de Re ruſtica*, dont M. Saboureux de la Bonnetrie a donné en 1775 une traduction françoiſe, qui fait le tome cinquieme de l'économie rurale, en ſix volumes *in*-8°. On a des vers du même *Palladius* dans le *corpus poetarum* de Maittaire. On ignore en quel temps il vivoit.

PALLAS, (*Hiſt. Romaine*) afranchi tout-puiſſant ſous Claude, diſgracié ſous Néron; *voyez* l'article de *Felix* ſon frere.

Néron l'exila, & dans la ſuite il le fit mourir pour confiſquer tous ſes biens. *Pallas* eut un tombeau ſuperbe ſur le chemin de Tibur, avec une inſcription faſtueuſe ordoné par le ſénat.

PALLAVICINI, (*Hiſt. d'Italie*) noble & ancienne maiſon d'Italie, dont les diverſes branches répandues à Rome, à Gênes, dans la Lombardie, paſſent pour avoir une origine commune, quoiqu'il y ait quelque doute à cet égard. Cette maiſon a produit un grand nombre de cardinaux, ſur-tout dans la branche établie à Rome. La branche de Gênes à donné un doge à la république; c'eſt Auguſtin *Pallavicini*, élu en 1637, mort en 1649. La branche de Lombardie a joué une rôle dans les guerres d'Italie, ſous Charles-Quint & François I.

Pallavicini Ferrante, chanoine régulier de ſaint Auguſtin; il étoit né à Plaiſance; ainſi les Farneze étoient ſes ſouverains. Odoard Farneze, duc de Parme & de Plaiſance, étoit en guerre avec le pape Urbain VIII, de la maiſon Barberin; Ferrante ne pouvant en qualité de religieux le ſervir par les armes, voulut le ſervir par la plume; il écrivit contre le Pape & toute la maiſon Barberin. Son nom fut en exécration à Rome, on y mit ſa tête à prix. Il vivoit tranquille à Veniſe: un traître, un faux ami, lui conſeilla de venir en France où il lui faiſoit eſpérer les plus grands avantages; il lui perſuada de s'établir à Orange, où il ſeroit plus en ſûreté ſous la protection des princes de Naſſau, proteſtans, que dans l'Italie & dans un état catholique, il le fit paſſer dans un bourg du comtat. Ferrante voyant les armes du pape ſur la porte de ce bourg, s'écria: *je ſuis perdu*. En effet, il fut arrêté dans le moment par des gens apoſtés, qui le conduiſirent à Avignon, où il eut la tête tranchée en 1644. On nomme le traître, c'étoit le fils de Breſche, libraire de Paris; il fut lui-même tué quelques années après, par un ami de *Pallavicini*, qui ne put le voir jouir en paix du fruit de ſon crime, car de Breſche avoit touché la ſomme promiſe à celui qui livreroit *Pallavicini*. Celui-ci étoit auteur de pluſieurs ouvrages dont voici les titres: *la Taliclea; la Suſanna; il Giuſeppe; il Sanſonne; l'Ambaſciatore invidiato;* ce dernier ouvrage parut ſous le nom d'*Alcinio Lupa*, qui eſt l'anagramme de *Pallavicini* ou *Pallavicino*; *la Pudicitia ſchernita; il Divorcio celeſte*. (*Voyez* les notices, que nous a données récemment M. Poggiali (*Memor. per la Stor. Letter. di Piacenza T. II. p. 170. ec.*): il examina trés-exactement toutes les aventures de *Pallavicini*. Non ſeulement il avoit écrit contre le Pape; mais il étoit auſſi auteur d'un grande nombre d'ouvrages pleins d'impiété.)

Pallavicini Sforza, jeſuite, puis cardinal, né à Rome le 20 novembre 1607, reçu chez les jéſuites le 28 juin 1638, nommé cardinal en 1657, mort le 5 juin 1667, eſt fort connu par ſon hiſtoire du concile de Trente, qu'il compoſa exprès pour combatre celle de Fra-Paolo. (On réimprime à Faenza l'Hiſtoire du Concile de Trento de ce célebre auteur avec des additions de M. l'abbé Zaccaria, & la vie du même Cardinal écrite par le P. Affò.)

PALLIOT, (Pierre) (*Hiſt. litt. mod.*) généalogiſte des duché & comté de Bourgone, auteur de deux ouvrages recherchés ſur les généalogies & le blaſon, l'un intitulé: *Le parlement de Bourgogne, ſes origines, qualités, blaſon*; l'autre: *Science des armoiries de Guſſiot, augmenté de plus de ſix mille écuſſons*. Il étoit imprimeur-libraire à Dijon; il compoſa & imprima ces ouvrages, & grava les innombrables planches dont ils ſont remplis. Né en 1608, mort en 1698.

PALLUAU. (*Voyez* Clerembault.)

PALMER, ſ. m. (*Hiſt. mod.*) nom anglois qui dans les anciens écrivains en cette langue ſignifie un *pelerin*, & quelquefois un *croiſé*, par raport aux bâtons ou branches de palmier qu'ils portoient après leur retour de la Terre ſainte en ſigne de dévotion.

Il y a à Paris dans l'égliſe des grands cordeliers une confrairie de Jéruſalem, dont on nom-

me les confreres *palmiers*, parce que dans les proceſſions ils portent une palme à la main.

PAMPHILE, (Saint) (*Hiſt. eccl.*) prêtre de Céſarée en Paleſtine, ſoufrit le martyre dans la perſécution de Maximin, vers l'an 308. Euſébe de Céſarée lui donne de grands éloges. Saint Pamphile avoit tranſcrit de ſa main les œuvres d'Origene; ſaint Jerôme, qui poſſéda depuis ce manuſcrit, dit qu'il le préféroit à tous les tréſors.

Un autre *Pamphile*, peintre macédonien, qui vivoit ſous le regne de Philippe, pere d'Alexandre, fut le maître d'Apelle, le fondateur de l'école de peinture à Sicyone, & le premier peintre qui appliqua les mathématiques à la peinture.

PANAGIOTI, (*Hiſt. litt. mod.*) premier interprete du grand-ſeigneur, défendit la foi de l'égliſe greque contre le patriarche Cyrille Lucar, (*Voyez* l'article *Cyrille Lucar.*) Il écrivit en grec vulgaire, & fit imprimer en Hollande un livre intitulé: *Confeſſion orthodoxe de l'égliſe catholique & apoſtolique d'Orient*; confeſſion adoptée en effet en 1658, par toutes les égliſes greques d'Orient. *Panagioti* avoit du crédit à la Porte, & s'en ſervit en faveur des Grecs ſes compatriotes. C'étoit un homme eſtimé. Il étoit de l'île de Chio; or, ſelon un proverbe grec, il n'eſt pas plus difficile de trouver un cheval verd qu'un homme ſage de l'île de Chio; en conſéquence, on appeloit Panagioti *le cheval verd.* Mort en 1673.

PANARD. (Charles-François) (*Hiſt. litt. mod.*) On le regarde comme le créateur du vaudeville moral; on l'a nommé le La Fontaine du vaudeville, & on ne pouvoit rien dire de mieux pour le caractériſer; il avoit en effet dans le vaudeville cette ſimplicité piquante & originale, cette grâce naturele, cette perfection que la Fontaine a dans ſes bonnes fables: perſone ne tournoit mieux un couplet, perſone n'a jamais ſu tirer parti plus heureuſement de la meſure, de la rime, du raport des ſons, de tout le méchaniſme du vaudeville. Il n'y a perſone qui, ayant de l'oreille & du goût, ne ſente dans le couplet ſuivant toute la perfection dont le genre eſt ſuſceptible:

Dans ma jeuneſſe,
Les papas, les mamans,
Séveres, vigilans,
En dépit des amans,
De leurs tendrons charmans,
Conſervoient la ſageſſe.
Aujourd'hui ce n'eſt plus cela.
L'amant eſt habile,
La fille docile,
La mere facile,
Le pere imbécille,
Et l'honeur va cahin cahà.

Une autre raiſon de comparer *Panard* à la Fontaine c'eſt que, jamais deux hommes n'ont été plus ſemblables & dans leurs mœurs & dans leur extérieur. Quant aux mœurs, même inſouciance, même oubli des ſoins de la vie, même confiance dans des amis chargés de leur exiſtence; tous deux euſſent dit également, *j'y allois*. Quant à l'extérieur, *Panard* avoit, comme la Fontaine, cette ſimplicité, mêlée de diſtractions, cet air ſtupide, ces manieres négligées juſqu'au déſagrément, & qui ſembloient dépoſer contre ſon eſprit & contre ſon éducation.

On a obſervé qu'avec du talent pour l'épigramme, *Panard* n'avoit ataqué perſone, qu'il chanſonoit le vice & non le vicieux. Il mourut à Paris, le 13 juin 1765, à ſoixante & quatorze ans. On avoit imprimé ſes ouvrages en quatre volumes *in*-12, en 1763, ſous ce titre; *Théâtre & œuvres diverſes de M. Panard*. Cet auteur étoit ſans lettres, ainſi que Bourſault, & n'en étoit que plus original.

PANCIROLE, (Gui) (*Hiſt. litt. mod.*) grand juriſconſulte & profeſſeur de droit célebre à Padoue & à Turin au ſeizieme ſiecle. Mort à Padoue en 1599. Son traité, *De rebus inventis & perditis* (*des inventions perdues*) avoit été compoſé en italien; Henri Salmuth le traduiſit en latin, ſous ce titre, & le fit imprimer en 1599. Pierre de la Neve en fit imprimer, en 1617, une traduction françoiſe faite ſur le latin. On a encore de *Pancirole* d'autres ſavans ouvrages: *Commentarius in notitiam utriuſque imperii, & de magiſtratibus; De numiſmatibus antiquis; De juris antiquitate; De claris juris interpretibus.* (Il ecrivit encore l'hiſtoire de ſa patrie (Regio de Lombardie); mais cet ouvrage n'a jamais eté imprimé. On en conſerve l'original dans la Bibliotheque du Duc de Modene. Il compoſa encore un commentaire ſur les ouvrages de Tertullien en 3. tomes *in* fol. qu'on conſerve MS. dans la Bibliotheque des Servites à Reggio.)

PANCKOUCKE, (André-Joseph) d'une anciene famille de la bourgeoiſie, libraire à Lille en Flandre, y eſt mort le 17 juillet 1753, âgé de 54 ans. Il avoit fait d'excellentes études au collége de Sainte-Barbe à Paris. Sa mémoire étoit prodigieuſe, & ſes connoiſſances très-étendues. André *Panckoucke* a laiſſé quatre enfans, deux garçons & deux filles. La cadete a épouſé M. Suard, de l'académie françoiſe, & l'aîné de ſes fils (Charles Panckoucke) eſt l'entrepreneur de l'édition de l'Encyclopédie méthodique. Voici la note des principaux ouvrages de M. *Panckoucke* le pere: *Elémens d'aſtronomie*, in-8°; *Géographie à l'uſage des négocians*, in-8°. *Eſſais ſur les philoſophes*, in-12; *la Bataille de Fontenoy, poëme héroïque*; *Manuel philoſophique*, ou *Précis univerſel des ſciences*, 2 vol. in-12; *Amuſemens mathématiques*, in-12; *Dictionaire des proverbes, françois*, in-12; *les Etudes convenables aux demoiſelles*, 2. vol. in-12, dont on a fait

plusieurs éditions ; *l'Art de désopiler la rate*, 2 vol. in-12 ; *Abrégé chronologique de l'histoire des comtes de Flandre*, in-8°.

PANETIER, GRAND, s. m. (*Hist. de France*) le *grand panetier* de France, étoit un officier de la maison du roi qui recevoit les maîtres boulangers, avoit sur eux droit de visite & de confiscation, avec une juridiction dans l'enclos du palais, nommé *la paneterie*, laquelle étoit exercée par un lieutenant-général. Les boulangers de Paris lui devoient un certain droit qu'on nommoit *bon denier* & le *pot de romarin*.

Cet office du *grand panetier* étoit possédé par un homme du premier rang; il jouissoit de prérogatives qui le relevoient au-dessus de ses fonctions; on voit dans les preuves de l'histoire de Montmorency, qu'en 1333, Burchard de Montmorency étoit *panetarius Franciæ*, & qu'en cette qualité il eut un grand procès avec le prévôt des marchands & les échevins de la ville de Paris, qui soutenant les intérêts des boulangers de cette ville & des fauxbourgs, ne pouvoient souffrir qu'il exerçât la juridiction du *panetier*, ni l'inspection qu'il prétendoit avoir sur eux; mais il fut maintenu dans tous ses droits.

Du Tillet a fait mention, dans ses recherches, du *grand panetier* de France, & des seigneurs qui ont possédé cet office; & après avoir raporté l'arrêt rendu en 1333, il ajoute qu'il y en a eu plusieurs autres, entr'autres un provisionel du 2 mai 1406, par lequel il fut permis au *grand panetier* d'avoir sa petite justice, *&c.* à condition de porter au châtelet les contraventions qu'il découvriroit dans les visites, pour punir les coupables: cette charge fut supprimée par Charles VII, ainsi que celle du grand bouteillier.

PANÉTIUS *ou* PANŒTIUS, (*Hist. anc.*) un des plus célebres philosophes de la secte stoïciene, étoit de l'île de Rhodes; ses ancêtres avoient commandé les armées des Rhodiens; il vivoit environ un siecle & demi avant Jésus-Christ. Il eut pour maître Antipater de Tarse. Il alla visiter & fréquenter l'école fameuse des stoïciens à Athènes. Les Athéniens lui offrirent le droit de bourgeoisie; il les remercia, en disant qu'un homme modeste devoit se contenter d'une seule patrie. Zénon, fondateur du portique, c'est-à-dire, de la secte des stoïciens, avoit refusé le même honeur, dans la crainte de déplaire à ses concitoyens.

Panétius vint à Rome. La jeune noblesse romaine courut à ses leçons. On raconte qu'un jeune Romain lui demandant, ou sérieusement, ou avec dérision, s'il étoit permis au sage d'être amoureux, il répondit: *À l'egard du sage, c'est une grande question, il nous faut du temps pour l'examiner; mais pour vous & pour moi, qui sommes si éloignés de la sagesse, nous n'avons rien de mieux à faire que de nous défendre de l'amour, autant qu'il nous sera possible;* il compta parmi ses disciples les Scipions & Lœlius; il acompagna Scipion dans ses diverses expéditions, & fut le seul dont ce même Scipion voulut être acompagné, lorsque le sénat le nomma son ambassadeur auprès des peuples & des rois de l'Orient, alliés de la république. *P. Africani Historiæ loquuntur, in legatione illa quam obiit, Panætium unum omnino comitem fuisse.* Cic. acad. quæst. lib. 4. *Panétius* eut auprès de Scipion un crédit qui ne fut point inutile aux Rhodiens ses compatriotes.

Panétius avoit voulu être utile au monde, en publiant son traité des devoirs de l'homme, dont Cicéron a fait usage dans son livre que nous appelons *des offices*, ce qui signifie *des devoirs*. Le cas que Cicéron faisoit de cet ouvrage de *Panétius*, est bien propre à nous le faire regréter, ainsi que beaucoup d'autres composés par le même *Panétius*:

Nobiles
Libros Paneti:

Dit Horace.

On peut voir l'énumération de ces divers ouvrages dans un mémoire de M. l'abbé Sevin, sur la vie & sur les ouvrages de *Panétius*, inséré au dixieme tome du recueil de l'académie des inscriptions & belles-lettres. On vante beaucoup le talent qu'il avoit de joindre dans ses ouvrages, comme le fit depuis Cicéron, l'agrément à l'utilité; la beauté, l'éloquence du style à la solidité du raisonement, & on oppose son exemple à celui de ces premiers écrivains du Portique, Cléanthe & Chrysippe, très-accusés de sécheresse & de dureté dans leurs écrits & dans leurs mœurs. *Quam illorum tristitiam atque asperitatem fugiens Panætius, nec acerbitatem sententiarum nec differendi spinas probavit: fuitque in altero genere mitior, in altero illustrior.* *Cic. de finib.* lib. 4, n°. 78, 79.

On ne sait pas exactement le temps de la mort de *Panétius*; on sait qu'il a survécu trente ans à la publication de son traité des devoirs de l'homme, & que par conséquent il a joui de sa gloire.

PANIGAROLA, (FRANÇOIS) (*Hist. litt. mod.*) évêque d'Asti en Piémont, distingué par son talent pour la prédication & par un traité de l'éloquence de la chaire, intitulé: *il predicatore*. Le pape Grégoire XIV l'envoya en France l'an 1590, avec le cardinal Gaëtan & le jésuite (depuis cardinal) Bellarmin, pour soutenir le parti de la ligue contre Henri IV. *Panigarola*, né à Milan en 1547, mourut à Asti en 1594.

PANNON, (JANUS PANNONIUS) Hongrois, poëte latin moderne, évêque de cinq-églises dans la basse Hongrie; mort en 1490. On a de lui des élégies & des épigrammes dans les *deliciæ poetarum Hungarorum*. Ces poésies a-

voient auſſi été imprimées à part, à Veniſe, en 1553.

PANOPION. (*Hiſt. rom.*) Ce n'eſt pas le nom de *Panopion* qui devroit être connu, il n'a rien fait qui le recomande à la poſtérité ; mais il avoit un eſclave, dont le nom ignoré devroit être à jamais célebre. *Panopion* étoit proſcrit ; cet eſclave voit des ſoldats ariver pour tuer ſon maître, il change d'habit avec lui, le fait ſortir par une porte de derriere, court ſe jeter dans le lit de *Panopion*, & ſe laiſſe tuer à ſa place.

PANORMIE, ſ. f. (*Hiſt. mod.*) recueil de toutoutes les loix, de *πᾶν* tout, & de *νόμος* loi. C'eſt le titre d'un décret attribué à Yves de de Chartres, mais qui n'eſt pas de lui. Sigebert prétend que Hugues de Châlons en eſt auteur.

PANORMITA, (LE PANORMITAIN, autrement ANTOINE DE PALERME) (*Hiſt. litt. mod.*) ſavant du quinzieme ſiecle, & qui en avoit bien le ton & les mœurs, comme on le voit par les querelles qu'il eut avec Laurant Valle, (*Laurentius Valla*) ſe nommoit le *Panormitain*, parce qu'il étoit né à Palerme, *Panormi*. Le roi de Naples, Alphonſe d'Arragon, l'envoya, en 1451, demander aux Vénitiens l'os du bras de Tite-Live, qu'il obtint. Il eût mieux valu en obtenir ces lacunes, qu'on s'eſt quelquefois flaté de recouvrer, mais qui ſont peut-être perdues pour toujours. On dit qu'Antoine le *Panormitain*, qui étoit d'une famille riche & diſtinguée, vendit une de ſes terres pour acheter un exemplaire manuſcrit du même Tite-Live, copié par le Pogge. Il mourut à Naples en 1471, à ſoixante & dix-huit ans. On a de lui des épîtres, des harangues, des épigrammes, des ſatyres, ſur-tout contre Laurent Valle, & un recueil d'apophtegmes du roi Alphonſe ſon maître. Il avoit auſſi des connoiſſances en juriſprudence.

(La Famille du Panormita étoit la Beccadelli originaire de Bologne. Il eſt certain, qu'il vendit une de ſes terres pour acheter un exemplaire MS. de Tite Live. C'eſt lui-même qui le dit dans une de ſes lettres. On doit ajouter, qu'il fut le premier fondateur de la célebre Académie de Naples, qu'on appela enſuite l'Académie de Pontanus.)

PANTALÉON, (SAINT) (*Hiſt. eccléſ.*) martyr de Nicomédie; on place ſon martyre vers l'an 305, ſous la perſécution de Galérius.

PANTHÉE. (*Voyez* ABRADATE.)

PANTINS, (*Hiſt. mod.*) petites figures peintes ſur du carton, qui par le moyen de petits fils que l'on tire, font toutes ſortes de petites contorſions propres à amuſer des enfans. La poſtérité aura peine à croire qu'en France, des perſones d'un âge mûr aient pu, dans un accès de vertige aſſez long, s'occuper de ces jouets ridicules, & les rechercher avec un empreſſement, que dans d'autres pays l'on pardoneroit à peine à l'âge le plus tendre.

PANVINI, (ONUPHRE) (*Hiſt. litt. mod.*) religieux auguſtin célebre, né à Vérone, mort à Palerme en 1568, à trente-neuf ans, après avoir fait preuve de la plus vaſte érudition. Paul Manuce l'appele, *helluonem antiquarum hiſtoriarum, devoreur d'antiquités*. Sa diviſe étoit un bœuf placé entre un autel & une charue, avec ces mots: *in utrumque paratus*, elle ſignifioit qu'il étoit toujours également prêt à ſe dévouer aux plus pénibles travaux de la littérature, & à s'immoler aux devoirs de l'état religieux. Ses ouvrages les plus connus ſont ſes Vies des papes, ſes Faſtes, ſa République romaine ; mais il y a encore de lui une foule de productions ſavantes : *De antiquis romanorum nominibus ; De principibus romanis ; De triumpho & ludis Circenſibus* ; *De primatu Petri ; De ritu ſepeliendi mortuos apud veteres chriſtianos & de cœmeteriis eorundem ; De antiquo ritu baptizandi catechumenos ; Topographia Roma* ; *Chronicon eccleſiaſticum*.

PAOLI, (*Hiſt. de Corſe*) Paſcal *Paoli*, fils puîné d'Hyacinte *Paoli* & de Deniſe N. . . . naquit le 26 avril 1725, au village de la Stretta, paroiſſe de Meroſoglia, pieve de Roſtino & juriſdiction de Baſtia. Quoiqu' Hyacinte ne fût pas de la claſſe des nobles, il fut choiſi pour être un des douze repréſentans de la nation auprès du gouverneur génois ; c'eſt par lui que la famille *Paoli* commença d'être connue, & qu'elle ceſſa d'être confondue avec celles de tous les payſans de l'île ; mais cette obſcurité même ajoute à la gloire d'Hyacinte & de Paſcal *Paoli*, qui ont ſu donner une illuſtration réelle à leur nom, & l'ont rendu auſſi honorable à porter que ceux des plus diſtingués de leur pays.

Hyacinte devenu l'un des chefs des mécontens ; fut empriſoné, puis relâché par les Génois ; nommé général des Corſes, & vaincu par M. de Maillebois, il fut forcé de ſe retirer à Naples avec ſon fils Paſcal. Sa majeſté ſicilienne ayant formé un régiment corſe des banis de cette île qui ſe refugioient dans ſes états, en donna la lieutenance colonele au pere de Paſcal, qui ne négligea rien pour donner une bonne éducation à ſon fils. Hyacinte eut le bonheur de le voir répondre à ſes eſpérances, & annoncer de bonne heure les talens qu'il devoit développer un jour. Paſcal fut nommé porte-enſeigne au ſervice du roi de Naples, & exerça cet emploi honorable, mais trop inférieur à ſes talens, juſqu'en 1754, qu'il revint en Corſe, il étoit alors âgé de près de trente ans, & n'avoit pas, comme on voit, fait une grande fortune. Les intrigues de ſon frere Clément, & l'ambition le ramenerent dans ſon pays, & le porte-enſeigne y devint tout d'un coup général.

La

La nature & l'art ſembloient avoir travaillé de concert à le rendre digne de commander à une nation valeureuſe, mais qu'un caractere violent & indompté rend très-difficile à plier au joug ſalutaire des loix. *Paoli* étoit d'une taille moyene, ſon regard étoit ſévere, ſa voix agréable, ſon ton grave, ſon allure majeſtueuſe; tres-aimable avec ſes partiſans, il étoit haineux, mais non cruel envers ſes ennemis. D'un accès très-facile, & d'une politeſſe extrême avec ceux même dont il avoit eu lieu de ſe plaindre, foible & ſans reſſources dans les grands dangers; mais ſachant préparer les événemens, plein de cette fineſſe qui ſemble naturele aux italiens, politique habile & profond, naturélement laborieux, actif & vigilant, rempli de ſens froid & de ſagacité, liſant avec promptitude dans les ieux d'un homme tout ſon caractere, doué d'une grâce, d'une facilité ſinguliere à s'exprimer, d'une éloquence qui ſéduiſoit, d'une mémoire prodigieuſe, d'une ſoupleſſe d'intrigues non moins ſurprenante, & d'une diſcrétion impénétrable. Voilà les qualités qu'il réuniſſoit.

Paoli ſemble avoir eu peu de goût pour les femmes; s'il en eût marqué, il auroit alarmé la jalouſie des Corſes, multiplié ſes ennemis & les facilités de conſpirer contre lui: ſi l'on ne veut pas croire, comme on l'a prétendu, que ſa ſageſſe n'étoit qu'une vertu de tempérament, on peut penſer qu'elle étoit l'effet de ſa politique; il ſavoit, outre l'italien ſa langue naturele, le françois qu'il aimoit & parloit bien, il entendoit l'anglois & le latin: il aimoit à s'entretenir avec les jeunes gens, & ſes converſations avec eux etoient celles d'un inſtituteur qui prêche avec grâce la vertu, le courage, l'amour des hommes & de ſa patrie, & qui fait aimer ſes leçons: avec ſes amis, ſes diſcours les plus ordinaires rouloient ſur la politique, la littérature. Il dictoit lui-même toutes ſes lettres, & quoiqu'il écrivit avec autant de facilité que d'élégance, ce n'étoit pas un de ſes moindres travaux.

Paoli vivoit avec un certain luxe, ſon palais à Corté étoit élégament meublé, & ſa table bien ſervie, la liberté s'y plaiſoit au milieu d'un grand nombre de convives; vers la fin du jour il ſortoit, & ſe promenoit à pied, eſcorté de ſa garde & acompagné de quelques amis; ſon embonpoint ne lui permettoit guere l'exercice du cheval, & il n'étoit pas à beaucoup près auſſi bon écuyer qu'il avoit, dit-on, été autrefois à Naples dangereux ſpadaſſin.

Quand celui dont nous venons d'eſquiſſer le portrait & de décrire les mœurs, fut parvenu au généralat des Corſes, il prit une route tout-à-fait oppoſée à celle qu'avoient ſuivie les généraux Corſes ſes prédéceſſeurs; il ne crut pas, comme eux, que les Corſes dûſſent continuer la guerre contre les génois, afin de les contraindre à leur acorder un réglement d'adminiſtration, & à établir une forme de gouvernement qui convint aux inſulaires: *Paoli* portant ſes vues plus haut que Ciaccaldi, Giafferri & Gaffori, prétendit à gouverner ſeul, il perſauda en conſéquence à la nation qu'elle étoit capable de ſe gouverner librement & ſans dépendre de Gênes; les exemples des républiques ſubſiſtantes, & de celles dont on ne connoît plus que l'hiſtoire, ne lui manquerent pas, & les Corſes convaincus qu'ils pouvoient faire pour eux & contre Gênes, ce que la Hollande avoit exécuté pour elle & contre les Eſpagnols, réſolurent de ne jamais traiter avec la république qu'elle n'eût reconu leur indépendance & leur légitime ſouveraineté. Animés par leur général, & remplis d'un courage égal à ſon ambition, ils ſe crurent autant de héros, & ne douterent plus qu'ils ne puſſent aiſément chaſſer les génois de leur île. C'eſt un grand talent que celui de ſavoir perſuader à un peuple qu'il vaut quelque choſe: *Paoli* l'avoit ce talent, & s'en ſervit, parce qu'il n'ignoroit pas combien la préſomption qu'on vaincra, donne d'audace & facilite la victoire. Toutes ſes vues eurent pour objet d'éloigner des Corſes l'idée de ſe ſoumettre à une puiſſance étrangere quelconque, & de ſe les aſſujétir doucement. Ils ſembloient aux ieux des ſpéculateurs éloignés & mal inſtruits, un peuple de héros armé pour défendre la liberté qu'il idolâtre; mais, vus de près, le tableau changeoit, ce n'étoit plus qu'une multitude trompée, qui ne combatoit que pour changer de maître; le nouveau qu'elle s'étoit donné, étoit un enchanteur dont tout le ſecret conſiſtoit à lui faire croire que ſes ordres particulieres n'étoient que l'expreſſion de la volonté générale, & il dominoit cette nation, comme la maréchale d'Ancre dominoit la reine régente Marie de Médicis, par le pouvoir qu'ont les âmes fortes ſur les eſprits foibles. Général d'une nation toute guerriere, on n'a jamais vu *Paoli* donner à la tête de ſes patriotes, il faut que le charme de ſes talens eût bien faſciné la vue des Corſes, pour que le défaut de courage dont on pouvoit le ſoupçoner, ou l'excès de prudence qu'on lui pouvoit reprocher, ne l'aie pas perdu dans leur eſprit; s'il n'eſt pas eſſentiélement du devoir d'un roi de ſe montrer à la tête de ſes armées, on peut croire que c'eſt pour un chef de parti une obligation indiſpenſable. Que réſultat-il de cette diſpoſition de l'âme de *Paoli*? qu'il fut forcé d'employer ſouvent des gens atroces, des ſcélérats ſanguinaires, mais intrépides, qui le ſervoient bien, & dont il n'oſoit punir les excès quand ils l'avoient mérité. Né enfin pour briller plus dans le cabinet que dans les camps, ſa gloire ſemble apartenir davantage à ſon eſprit qu'à ſon cœur.

La paix étoit donc le temps où il devoit ſe montrer dans ſon plus beau jour. Auſſi lorſque

les François, en venant garder les places Génoises en 1764, la donnerent à l'île, en profita-t-il pour créer des établiſſemens utiles, pour augmenter le bonheur des Corſes, donner une forme fixe à leur gouvernement & conſolider ſa propre puiſſance. On vit s'élever par ſes ſoins une univerſité dans un pays où toute ſcience étoit inconnue; une marine fut créée, le commerce encouragé & protégé. Les loix, le gouvernement, la police, l'introduction des arts, l'encouragement de l'agriculture, la civiliſation enfin furent les objets dont il s'occupa pendant les loiſirs de la paix. Cette nation rendue barbare par quarante années de guerres inteſtines, & par l'horrible miſere dans laquelle l'avoient plongée, comme de concert, ſa pareſſe naturele & l'extrême avarice des Génois, parut s'étoner elle-même de la tranquillité & du bonheur dont elle jouit durant quelques années. Cependant tout étoit l'ouvrage d'un ſeul homme, il travailloit pour lui, dira-t-on: eh! qu'importe, s'il n'en faiſoit pas moins le bien de ſa patrie?

Sous le prétexte ſpécieux de rémedier aux déſordres qui régnoient chez un peuple ſans frein, *Paoli* ſe fit acorder le pouvoir le plus étendu; il devint dans le fait preſque deſpote, mal-gré la conſulte qui ne conſervoit à la nation que l'apparence trompeuſe de la liberté. On s'acoutume ſi aiſément à commander, il eſt ſi doux de ſe faire obéir, & tout pouvoir tend ſi naturélement à s'accroître, qu'il eſt pour le moins douteux que le général des Corſes leur eût remis la puiſſance qu'il avoit eu l'adreſſe d'acquérir. Au reſte l'état d'anarchie où vivoit ce peuple, le forçoit d'en acorder une preſque illimitée à ſon chef, & obligeoit celui-ci à ne s'en déſaiſir que graduélement, & peu-à-peu; mais ſi ſa conduite eût été d'acord avec ſes principes, on en peut conjecturer que difficilement il auroit renoncé à tant d'autorité. L'amour propre, l'ambition &, ſi l'on veut, l'amour de ſon pays & de ſa liberté, ou plutôt le réſultat du mêlange de tous ces ſentimens, le précipiterent dans la guerre qu'il ſoutint contre la France, & ſans entrer dans les motifs qui l'ont determiné à l'entreprendre, il eſt toujours très-glorieux pour *Paoli*, ſimple particulier, d'avoir forcé la premiere puiſſance de l'Europe de s'armer contre lui. Il s'eſt plaint que durant cette guerre tout le monde l'avoit trompé ou abandoné; au lieu de s'en plaindre il falloit le prévoir; quoi qu'il en ſoit, ce reproche qu'il faiſoit aux Corſes n'eſt pas ſans fondement. Le trône qu'il avoit fait élever dans ſon palais, & ſur lequel il s'étoit aſſis, avoit decillé les ieux d'un grand nombre; ſon argent même lui enlevoit ſes partiſans. Ceux qu'il ſoudoyoit en ayant amaſſé une certaine quantité, lui manquerent quand ils le virent hors d'état de les punir de leur infidélité, *Paoli* auroit mérité la reconoiſſance éternele de ſa patrie, ſi, préférant ſes avantages aux ſiens propres, & le plaiſir de la voir heureuſe à la gloire d'y dominer, il eût fait l'honorable capitulation qu'il étoit en droit de demander pour elle après avoir enlevé Borgo aux François, en 1768; mais ou cette conquête même l'enivra en lui perſuadant qu'il leur pouvoit réſiſter, ou la crainte d'être puni comme un traître s'il traitoit avec les ennemis des Corſes, par les enthouſiaſtes dont il avoit lui-même exalté l'imagination, l'empêcherent d'exécuter ce projet & peut-être même d'y ſonger.

Paoli déconcerté par tous les événemens de la campagne de 1769, après avoir vu devenir inutiles les belles diſpoſitions de défenſe qu'il avoit faites à l'ouverture de cette campagne, ſembla ne plus ſonger qu'à ſa retraite. Il alloit de poſte en poſte, y donnoit ſes ordres & gâgnoit toujours les derrieres, il s'eſt enfin, je ne dirai pas retiré, mais enfui juſqu'à Porto-Vecchio, où il s'embarqua ſuivi de 150 Corſes, le 13 juin 1769, ſur un bâtiment anglois qui l'y atendoit pour le conduire d'abord à Livourne & enſuite à Londres, où il a fixé ſa demeure. Les François pouvoient le prendre à Porto-Vecchio, ils ne l'ont pas voulu par une politique qu'on a peine à concevoir.

Ceux qui croyent decouvrir le caractere des hommes dans leurs moindres actions, ont remarqué que *Paoli*, pour careſſer le peuple & s'atacher la multitude, propoſa un jour de mettre tous les biens de l'île en commun, ou au moins d'en faire entre tous les Corſes un partage égal. Ce projet étoit abſurde, & mis en exécution, il ne pouroit que faire croupir une nation dans la barbarie & la pauvreté; mais quoiqu'abſurde, la propoſition faiſoit ſon effet, elle plaiſoit au peuple, & lui rendoit *Paoli* plus cher, c'eſt tout ce qu'il en atendoit, il n'ignoroit pas qu'elle n'étoit ni avantageuſe, ni faite pour être acceptée.

On ſe ſouvient encore que dans un de ſes voyages au-delà des monts, en partant de Santa-Maria d'Ornans, les gens de ce lieu le voyant monter à cheval, crierent *viva il re*, vive le roi. *Paoli* ne les loua ni ne le blama. Quelques-uns de ſes courtiſans, moins tolérans que lui, reprirent fort aigrement les crieurs, qui firent ſûrement plus leur cour à leur général, que les cenſeurs de ſon cortege.

Les admirateurs outrés de *Paoli* prétendent qu'il ne manque à ſa gloire que d'être mort les armes à la main; qu'ils daignent ſuivre ſa conduite, ils verront qu'ils n'a pas voulu laiſſer de doute ſur ſes ſentimens. Il s'eſt préféré à ſa patrie, rien n'eſt plus clair; & ceux qui ſavent combien il exiſte malheureuſement peu de héros, & qui connoiſſent le cœur humain, trouveront la conduite de *Paoli* très-naturele & très-conſéquente. Pourquoi ſe ſeroit-il ſacrifié à ſa pa-

trie, quand la moitié de ſes compatriotes le trahiſſoit, & le livroit à ſes ennemis? il a cru qu'il valoit mieux jouir à Londres des fruits des ſoins qu'il avoit pris de la Corſe, de la fortune qu'il avoit ſu s'y ménager, & atendre en paix les événemens, que de ſe ſouſtraire à la faculté d'en profiter. Sa gloire éternele ſera d'avoir délivré la Corſe du joug odieux des Génois, & de l'avoir mieux governée qu'aucun des chefs qui l'avoient précédé.

PAOLO, (Fra) (*Voyez* Fra-Paolo.)

PAOLUCCIO (Paul-Luc Anafeste;) (*Hiſt. de Veniſe*) premier doge ou duc de Veniſe, élu en 697, mort en 717. Cette république avoit d'abord été gouvernée pendant deux cents ans par des tribuns annuels & électifs. Paoluccio fut le premier doge, & il eut auſſi pour ſucceſſeurs deux doges; le gouvernement de la république fut enſuite donné à des généraux d'armée, dont le pouvoir ne duroit qu'un an, comme autrefois celui des conſuls à Rome; mais ſix ans après on reprit l'uſage des doges.

PAPE, (Gui) (*voyez* Gui-Pape.)

PAPEBROCH, (Daniel) (*Hiſt. litt. mod.*) Jéſuite d'Anvers, célebre bollandiſte, aſſocié aux travaux des peres Bollandus & Henſchenius ſur les actes des ſaints. Il eut une grande querele avec les Carmes, dont il n'avoit fixé l'origine qu'au douzieme ſiecle, & auxquels il n'avoit donné que Berthold pour premier général. Les Carmes réclamerent Elie pour fondateur, & le Mont-Carmel pour berceau de leur ordre; & pour preuve ils ſe nomment Carmes & portent encore le manteau d'Elie. Le P. *Papebroch*, répondit aux Carmes par quatre volumes in-4°. après quoi le pape défendit d'écrire, ſoit pour, ſoit contre la deſcendance d'Elie & d'Eliſée. Effectivement on pouvoit en avoir aſſez ſur ce ſujet. Les freres de la Charité eurent auſſi quelque velléité de ne s'en pas tenir à leur ſaint Jean-de-Dieu, mais de deſcendre directement d'Abraham, & d'avoir autrefois exercé leurs fonctions dans la vallée de Mambré; mais un ridicule ne put pas prendre ſur un ordre ſi reſpectable & ſi utile, voué au ſoulagement des maux de l'humanité. Il faut pourtant convenir que les gens inſtruits parmi les Carmes, abandonent cette origine du Mont-Carmel & que le pere Eliſée, par exemple, cet eſprit ſi ſage, cet orateur ſi éloquent, ce religieux ſi décent, ne ſe croyoit pas diſciple du prophete Eliſée. Le P. *Papebroch* jouit d'une aſſez grande réputation parmi les compilateurs des antiquités eccléſiaſtiques, & les tracaſſeries mêmes qu'il eſſuya, atteſtent l'exactitude de ſa critique. Né en 1628, mort en 1714.

PAPHNUCE, (Saint) (*Hiſt. eccl.*) D'abord ſolitaire & diſciple de ſaint Antoine, enſuite évêque de la Haute-Thébaide, eſt au rang, ſinon des martirs, au moins des confeſſeurs qui ont le plus ſoufert pour la foi. Il eut le jaret coupé, l'œil droit arraché; il fut condamné à travailler aux mines. C'étoit ſous la perſécution de Galérius & de Maximin. Ce généreux confeſſeur aſſiſta dans la ſuite au concile de Nicée en 325, & il reçut de grands honeurs. L'empereur Conſtantin le faiſoit venir preſque tous les jours dans ſon palais, & lui baiſoit avec un ſaint reſpect la place, où avoit étoit l'œil qu'il avoit perdu pour la foi. Socrate, & Sozomene raportent que quelques évêques ayant propoſé dans le Concile d'obliger au célibat ceux qui étoient dans les ordres ſacrés, Paphnuce s'y oppoſa: Baronius & d'autres le nient, les ſavans ſont partagés ſur ce fait. Saint *Paphnuce* défendit avec zele au concile de Tyr la cauſe de ſaint Athanaſe ſon ami.

PAPIAS, (*Hiſt. eccléſ.*) Evêque d'Hiéraple en Phrygie, diſciple de ſaint Jean l'Evangéliſte, ainſi que ſaint Polycarpe, eſt l'auteur de l'erreur des Millenaires.

On a d'un autre *Papias*, grammairien, qui vivoit vers le milieu du onzieme ſiecle, un vocabulaire latin.

PAPILLON, (*Hiſt. litt. mod.*) Divers perſonages ont rendu ce nom recomandable dans les lettres. Tous étoient de Dijon, & de la même famille.

1°. Almach ou Almaque Papillon, poëte François, ami de Marot, & comme lui, valet de chambre de François I. Il avoit été page de Marguerite de Valois, ſœur de ce prince. Il fut fait priſonier avec le roi, à la bataille de Pavie. Mort à Dijon en 1559, né auſſi à Dijon en 1487.

2°. Thomas Papillon, neveu du précédent, né auſſi à Dijon, (en 1514,) avocat & juriſconſulte célebre, dont on a des livres de juriſprudence eſtimés, *de jure accreſcendi*, *de directis hæredum ſubſtitutionibus*; des commentaires ſur une partie du Digeſte; mort en 1596.

3°. Philibert Papillon, né encore à Dijon le premier mai 1666, étoit fils de Philippe Papillon, avocat diſtingué. Il fut reçu docteur de Sorbonne en 1694. Il eſt connu ſous le nom de l'abbé *Papillon*. Il s'atacha particuliérement à faire des recherches ſur l'hiſtoire littéraire de ſa province: il eſt l'auteur de la Bibliotheque des auteurs de Bourgogne, en deux volumes *in-folio*, imprimés après ſa mort en 1742 & 1745, par les ſoins de M. *Papillon* de Flavignerot, ſon neveu, maître des comptes de Dijon. M. l'abbé *Papillon* étoit mort dès le 23 février 1738.

Trois autres perſonages du nom de *Papillon*, pere, fils & petit-fils, ſur-tout les deux derniers, ont été célebres dans l'art de graver en bois. Le ſecond des trois, nommé Jean, né à Saint-Quentin en 1661, mort en 1744, eſt celui dont nous avons tant de vignetes, culs de lampe & autres ornemens de livres ſi bien exécutés. Son

fils mort en 1776, a donné l'hiſtoire de la gravure en bois.

PAPIN. (*Hiſt. litt. mod.*) C'eſt encore le nom d'une famille qui a produit quelques perſonages connus dans les lettres.

1°. Iſaac *Papin*, né à Blois en 1757, neveu & diſciple du miniſtre Pajon, proteſtant modéré, fut forcé par les raiſons victorieuſes de Boſſuet, & par la déraiſon perſécutrice de Jurieu, d'abjurer enfin une religion qui décrioit la perſécution & qui l'exerçoit. *Papin* mourut à Paris en 1709. Le pere Pajon de l'oratoire, ſon couſin germain, publia en 1723, le recueil des ouvrages compoſés en faveur de la religion par Iſaac *Papin*.

2°. Nicolas *Papin*, oncle d'Iſaac, calviniſte & médecin habile, eſt auteur de quelques ouvrages de médecine & d'un traité ſur la ſalure, le flux & reflux de la mer, les ſources des fleuves & des fontaines.

3°. Denys *Papin*, fils de Nicolas & couſin-germain d'Iſaac, calviniſte & médecin comme ſon pere, eſt l'auteur de ce qu'on appele *la machine de Papin*, dont l'objet eſt d'amollir les os pour en faire du bouillon, elle a mérité d'être perfectionée depuis.

PAPINIEN. (*Hiſt. Rom.*) Juriſconſulte célebre du troiſieme ſiecle, vivoit ſous l'empereur Septime Severe, & ſes fils Caracalla & Geta. Il eſt plus connu par quelques loix de lui qui exiſtent dans le digeſte, & par les éloges des juriſconſultes, que par ſes ouvrages qui ſont perdus pour la plupart. Lorſque Caracalla eut maſſacré Geta ſon frere dans les bras de leur mere, (*voyez* l'article GETA) il crut ce que croyent aſſez facilement les tyrans, que la fonction des hommes de génie eſt de leur fournir des couleurs pour pallier ou excuſer leurs crimes; il engagea *Papinien* à lui faire un diſcours pour juſtifier dans le ſénat le meurtre de Geta, Le vertueux *Papinien* répondit avec indignation: „ Le fratricide n'eſt pas auſſi aiſé à juſtifier qu'à commettre; d'ailleurs c'eſt égorger deux „ fois votre malheureux frere que de le calo„ mnier encore après ſa mort.„ Caracalla fut, dit-on, tellement irrité de cette réponſe qu'il fit trancher la tête à *Papinien*, (l'an 212 de J. C.) On voit que Zoſime a eu raiſon de dire que *Papinien* aimoit la juſtice autant qu'il la connoiſſoit. Les empereurs dans leurs édits, les juriſconſultes dans leurs écrits appelent *Papinien* le *génie éminent*. Cujas dit que c'eſt le plus habile juriſconſulte qui ait jamais été & qui ſera jamais. D'après ces éloges, on ſe repréſente *Papinien* comme un vieillard blanchi dans l'étude des loix & dans la ſcience du droit. Il vecut à peine trente-ſix ans.

PAPIRE-MASSON, (JEAN) (*Hiſt. litt. mod.*) fut d'abord jéſuite, & enſuite ſubſtitut de M. le procureur-général. Ce fut un ſavant. On a de lui *annalium libri* 4. *Notitia epiſcoporum Gallia*; une vie latine de Calvin que quelques-uns attribuent à Jaques Gillot; & quelques autres ouvrages, entre autres des *éloges latins d'hommes illuſtres*, recueillis par Baleſdens, de l'académie Françoiſe. L'abbé Baudrand a donné une édition d'un livre géographique de Papire Maſſon, intitulé: *deſcriptio fluminum Galliæ*. Né en 1544, à ſaint Germain-Laval en Forez. Mort en 1611 à Paris.

PAPIRIUS, (*Hiſt. Rom.*) Un *Papirius* qui vivoit du temps de Tarquin l'ancien, fut le premier qui raſſembla les loix que les rois de Rome avoient publiées. Cette collection fut appelée de ſon nom *droit Papirien*.

Cette famille des *Papirius* étoit illuſtré à Rome parmi les familles patriciennes; un des hommes les plus célebres qu'elle ait produits eſt *Papirius Curſor* qui fut dictateur vers l'an 320 avant J. C. il vainquit les Sabins, triompha des Samnites, prit Lucerie.

De la même famille encore étoit le jeune *Papirius*, ſurnomé *Prætextatus*, parce qu'il portoit encore la robe prétexte, lorſqu'il fit l'action qui l'a rendu célebre. Les ſénateurs étoient alors dans l'uſage de mener avec eux au ſénat leurs enfans, avant même qu'ils euſſent atteint l'âge de puberté, pour les former de bonne heure aux afaires & au ſecret qu'elles exigent, car une des conditions de l'admiſſion de ces enfans aux délibérations du ſénat, étoit qu'ils garderoient ce ſecret auſſi religieuſement que leurs peres; le jeune *Papirius* ayant été ainſi mené par ſon pere au ſénat, ſa mere, qui eût dû lui donner le précepte & l'exemple de la diſcrétion, voulut par une curioſité peu digne d'une Romaine, ſavoir ce qui s'étoit paſſé au ſénat; elle preſſa ſon fils de le lui révéler. Le jeune homme, après avoir long-temps réſiſté à ſes inſtances, cédant enfin à ſa mere, lui avoua, ſur l'aſſurance du ſecret le plus inviolable, qu'on avoit agité la queſtion ſuivante: *lequel ſeroit le plus avantageux à la république de donner deux femmes à un mari ou deux maris à une femme?* il ajouta qu'on n'avoit rien décidé & que la délibération étoit remiſe au lendemain. Le lendemain les dames Romaines ſe préſentent en foule au ſénat, demandant avec des cris & des larmes qu'il ne fût rien innové, ou qu'on donnât plutôt deux maris à une femme que deux femmes à un mari. Les ſénateurs ne pouvoient rien comprendre à cet atroupement des femmes, & encore moins à l'objet de leurs ſollicitations; le jeune *Papirius* les mit au fait, en s'applaudiſſant d'avoir celé le véritable objet des délibérations qui n'auroit pas été tenu plus ſecret; la mere du jeune *Papirius* fut juſtement punie par un aſſez grand ridicule, & de ſa curioſité & de ſon indiſcrétion; mais *Papirius* n'eût-il pas mieux fait d'épargner ce ridicule à ſa mere, en ne lui faiſant point de menſonge, & en ſe retranchant dans ſon devoir & dans la

religion du ſerment pour réſiſter à la curioſité immorale de cette femme? Cet événement fit abolir l'uſage d'introduire les enfans au ſénat ; on n'y admit que le jeune *Papirius* qui, par ce trait de prudence & de fidélité, s'étoit montré digne d'un tel privilége. Auguſte rétablit dans la ſuite l'ancien uſage pour tous les fils des ſénateurs.

PAPON, (Jean) (*Hiſt. litt. mod.*) Lieutenant-général de Montbriſon en Forès, & maître des requêtes de la reine Catherine de Médicis; on a de lui des commentaires ſur la coutume du Bourbonois, un recueil d'arrêts notables & quelques autres ouvrages. Né à Montbriſon en 1505, mort au même lieu en 1590.

PAPPUS, (*Hiſt. litt. anc. & mod.*) C'eſt le nom d'un mathématicien d'Alexandrie, qui, ſous le regne de Théodoſe le grand, ſe fit un nom par ſes *collections Mathématiques*.

Et d'un proteſtant, miniſtre & profeſſeur à Strasbourg, né à Lindan en 1549; mort en 1610, dont on a un abrégé de l'hiſtoire eccléſiaſtique en latin, & quelques livres de controverſe.

PARABOSCO, (Jérôme) (*Hiſt litt. mod.*) poëte Italien du ſeizieme ſiecle, auteur de comédies d'un caractere original & de nouveles, dans le goût de Bocace & de Bandello, &c. Il étoit de Plaiſance.

(M. Poggiali nous a donné quelque détail ſur la vie de *Paraboſco*, & ſur ſes Ouvrages en proſe & en vers, dont il a laiſſé un grand nombre. Il mourut vers 1557. (*Memor. per la ſtor. lett. di Piacenza T.* II. *p.* 74. *&.*)

PARACELSE, (Aurele-Philippe-Théophraste Bombast de Hohenheim) (*Hiſt. mod.*) *Paracelſe* étoit ſuiſſe, né dans le canton de Zurich en 1493. Il avoit voyagé, il avoit vu les médecins de preſque toute l'Europe & avoit conféré avec eux. Il ſe donnoit pour le réformateur de la médecine, & il voulut en arracher le ſceptre à Hippocrate & à Galien; il décria leurs principes & leur méthode; on lui reproche des erreurs, des folies, de l'obſcurité, un orgueil cynique, ſur-tout une charlatanerie ſans bornes; mais ce fut lui qui appliqua la chymie à la médecine, on lui doit la connoiſſance de l'opium & du mercure, & de la maniere de les employer. *Paracelſe* eſt ſur-tout le héros de ceux qui croyent à la pierre philoſophale, & qui ſont, dit-on, en plus grand nombre que jamais. Ceux-là lui attribuent hautement l'avantage de l'avoir poſſédée, & ils ont ſur cela ſa propre autorité. Dieu lui avoit, diſoit-il, révélé le ſecret de faire de l'or & de prolonger la vie. Il ſe vantoit de pouvoir, ſoit par ce ſecret de la pierre philoſophale, ſoit par la vertu de ſes remedes, conſerver la vie aux hommes pendant pluſieurs ſiecles; & il ne vécut pas un demi ſiecle. Il mourut à quarante-huit ans en 1541, à Saltzbourg. Ses œuvres recueillies en trois volumes *in-folio*, roulent ſur la médecine & la philoſophie. Ceux qui le jugent le plus favorablement, lui appliquent la maxime: *nullum magnum ingenium ſine mixtura dementiæ: point de grand génie ſans un mêlange de folie.*

PARACHRONISME, ſ. m. (*chronolog.*) c'eſt une erreur que l'on commet dans la chronologie, ou la ſupputation des temps, en plaçant un événement plus tard qu'il ne doit être placé. Le *parachroniſme* eſt oppoſé à l'*anachroniſme*, qui place l'événement plus tôt qu'il n'eſt arivé.

PARADIN, (Guillaume) (*Hiſt. litt. mod.*) écrivain du ſeizieme ſiecle, plus fécond qu'utile, eſt l'auteur d'une hiſtoire de ſon temps, depuis le couronement de François Ier, juſqu'à l'année 1550; d'annales de Bourgogne, d'une chronique de Savoye, de mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de Lyon, &c. Il étoit doyen de Beaujeu, & vivoit encore en 1581.

Il avoit un frere (Claude, chanoine de Beaujeu) dont on a des *alliances généalogiques de Fran.* & des *deviſes héroïques*. Il vivoit en 1569.

PARADIS, (Paul) (*Hiſt. litt. mod.*) Le premier profeſſeur hébreu, nommé au collége royal par François Ier, fut Paul Paradis, ſurnomé le Canoſſe, vénitien de naiſſance, originairement juif de religion; il avoit abjuré ſincérement; dit-on, & n'avoit conſervé de ſon judaïſme qu'une parfaite connoiſſance de la langue hébraïque. On aſſure qu'il avoit un grand talent pour enſeigner, talent rare & qui ne ſuit pas toujours le degré de connoiſſances. Marguerite reine de Navarre, qui vouloit ſavoir de tout & même de l'hébreu, prit de ſes leçons; il paroît que ce fut elle qui le fit connoître au roi ſon frere. On a de Paul Paradis un dialogue latin ſur la maniere de lire l'hébreu. Les interlocuteurs ſont deux de ſes diſciples, & apparemment des meilleurs, c'eſt Martial Govéan & Matthieu Budée, fils du ſavant Guillaume Budée. Jean Duſreſne, autre diſciple de *Paul Paradis*, & qui fut l'éditeur de cet ouvrage, annonce encore dans ſon avertiſſement d'autres ouvrages de ſon maître.

Paul Paradis faiſoit des vers latins; il y en a de lui pour la reine de Navarre, à la tête de ſon dialogue. Leger du Cheſne en fit ſur la mort de ce profeſſeur, arivée vers 1555. Les voici:

Inſignis Paradiſe Paule, ſplendor
Muſarum Charitumque, qui periſti
Tota flente Lutetia, aſt Olympo
Applaudente, ubi nunc ſedes quietus,
Deſcende huc iterum; tui precantur:
Nam, poſtquam invida fata te tulerunt,
Nemo ſubſtitui tibi meretur.
Hac ergo ratione nunc neceſſe eſt,
Ut ſis ſuppoſititius tibi ipſi.

Le ſens général de ces vers, qui n'ont rien de piquant, eſt: „ deſcend du ciel, reviens „ parmi nous, tu ne peux être dignement rem„ placé que par toi même.

PARAMO, (Louis de) (*Hiſt. litt. mod.*) Inquiſiteur eſpagnol, hiſtorien & apologiſte de l'inquiſition, comme l'annonce le titre de ſon ouvrage : *de origine & progreſſu officii ſanctæ inquiſitionis, ejuſque utilitate & dignitate*. Ce livre fut publié à Madrid en 1598.

PARCIEUX, (Antoine de) (*Hiſt. litt. Mod.*) Un de ces hommes autrefois rares, mais que l'établiſſement de l'académie des ſciences & l'eſprit du ſiecle rendent de jour en jour plus communs, qui appliquent immédiatement & ſenſiblement au bien public, les connoiſſances les plus abſtraites, & qui ont diſſipé pour jamais les doutes que l'ignorance affectoit de répandre ſur l'utilité de la ſcience. On connoît ſon *Eſſai ſur les probabilités de la durée de la vie humaine*, probabilités que la politique, dans ſes opérations, a ſouvent beſoin d'évaluer. On connoit ſur-tout ſon *mémoire ſur la poſſibilité d'amener à Paris les eaux de la riviere d'Yvette*. Il a écrit auſſi ſur la trigonometrie & a perfectioné l'art de faire des cadrans. Il étoit des académies des ſciences de France, de Suéde, de Pruſſe. Il étoit né en 1703, dans le diocèſe d'Uzes. Il mourut à Paris en 1769.

PARDAILLAN *ou* GONDRIN, (*Hiſt. de Fr.*) anciene maiſon Françoiſe, tire le nom de *Pardaillan*, d'une ville de l'Armagnac qui a le titre de premiere baronie, & le nom de Gondrin d'une ville ſituée à quatre lieues de Condom. Cette maiſon eſt connue dès l'onzieme ſiecle. Au treizieme, Bernard ſeigneur de *Pardaillan* & de *Gondrin*, ſuivit ſaint Louis en Afrique au ſiége de Tunis. Il ſomma ſes armes, d'une tête de maure, parce qu'il tua, dit-on, un maure redoutable dans l'armée ennemie.

Au quatorzieme ſiecle, *Odet de Pardaillan*, quatrieme du nom, ſeigneur de Gondrin, fut fait priſonier dans un combat en 1361.

Au quinzieme, Pons ou Poncet de *Pardaillan*, fut tué en 1451 dans un combat contre les Anglois près de Bordeaux; un titre de ſa maiſon porte ces termes honorables : *certando pro republica obdormivit in prælio*.

Au ſeixieme, *Arnauld de Pardaillan*, chevalier de l'ordre du Roi, un des grands capitaines de ſon temps, commanda un ſecours de quatre mille gaſcons & de mille chevaux que Louis XII envoya, en 1514, à Jean d'Albret roi de Navarre, contre les Eſpagnols en 1518; il fut envoyé avec Gaſton de Brezé, prince de Douquar mont, au ſecours de Chriſtiern, roi de Danemarck, contre les Suédois; il gâgnerent d'abord une bataille dans la Gothie. Jamais les troupes Françoiſes n'avoient pénétré ſi avant dans le nord, jamais elles n'avoient combatu dans climats ſi froids. Il y eut un ſecond combat ſur un lac glacé, où les François abandonés par les Danois leurs alliés, aveuglés par la neige, & ne ſachant pas ſe tenir ſur la glace, furent taillés en pieces, ſans preſque pouvoir ſe défendre; parmi ceux qui échaperent au carnage, les uns s'égarerent dans ce pays inconnu, & s'avançant vers le nord périrent de froid & de faim, ou furent dévorés par les ours blancs; les autres demanderent des vaiſſeaux à Chriſtiern pour retourner dans leur patrie, & ce monſtre eut la barbare ingratitude de leur en refuſer; il fallut qu'ils s'en procuraſſent eux-mêmes, il en revint à peine trois cents en France, tous ſans armes, ſans bagage, preſque nuds & périſſans de miſere.

Antoine de Pardaillan, fils d'Arnaud, & comme lui, chevalier de l'ordre du Roi, fut pris à la bataille de Pavie. Il épouſa, en 1521, une héritiere de la maiſon d'Eſpagne-Monteſpan, que les uns croient être une branche de la maiſon d'Arragon, les autres de la maiſon de Caſtille: delà le nom de Monteſpan porté dans la maiſon de Pardaillan-Gondrin. Il eſt parlé avec éloge d'Antoine de *Pardaillan* dans les mémoires de Montluc.

Hector de Pardaillan, fils d'Antoine, chevalier de l'ordre du Roi, porta les armes ſous cinq rois, Henri II, ſes trois fils & Henri IV. Il fit la guerre aux huguenots dans pluſieurs provinces, il fut bleſſé au viſage dans une affaire très-vive, où il défit les huguenots commandés par le comte de Curſon, qui fut tué dans le combat, ainſi que deux de ſes freres. Henri III le fit chevalier du ſaint Eſprit en 1585. Il épouſa, en 1561, l'héritiere d'Antin, d'où le nom d'Antin porté par les *Pardaillan*.

Antoine-Arnauld, fils d'Hector, chevalier des ordres du Roi, & capitaine des gardes-du-corps, batit avec le maréchal de Biron, les Eſpagnols commandés par le marquis de Varambon, gouverneur de l'Artois. Ce fut pour lui que Louis XIII érigea en marquiſat Monteſpan & Antin, en 1612 & en 1615.

Roger-Hector, ſon fils, eut trois fils, l'un tué à ſa ſeconde campagne, l'autre mort à la guerre fort jeune, le troiſieme tué en duel, & un autre fils qui fut le marquis de Monteſpan, mari de la fameuſe marquiſe de Monteſpan, Françoiſe-Athenias de Rochechouart.

Leur fils fut le duc d'Antin, pair de France, chevalier des ordres, ſur-intendant des bâtimens, protecteur magnifique des arts, courtiſan ingénieux, qui ſut mettre de l'eſprit & de la grandeur juſques dans la flaterie.

Dans la branche de la Mothe-Gondrin, Pons ſeigneur de la Mothe-Gondrin, diſtingué, comme tous ceux de ſa maiſon, par ſon zele contre les huguenots, fut tué dans un combat contre la Renaudie vers le temps de la conjuration d'Amboiſe.

Cette maiſon a produit auſſi quelques prélats diſtingués, nommément Louis-Henri de *Pardaillan*, fils d'Antoine-Arnauld, archevêque de Sens, mort le 10 ſeptembre 1674.

Et Pierre de *Pardaillan* de Gondrin, évêque duc de Langres, nommé à cet évêché en 1724.

PARDIES, (Ignace-Gaston) Jéſuite, géometre célebre dans ſon temps. On a de lui une multitude d'ouvrages; les plus connus ſont ſes *Elémens de geométrie*, dont on a fait deux traductions latines pour la Hollande & pour l'Allemagne; ſon *Diſcours de la connoiſſance des bêtes*, où il n'oſe pas ſe montrer tout-à-fait cartéſien, comme cinquante ans après il n'eût pas oſé ne pas l'être; ſa *Deſcription & explication de deux machines propres à faire des cadrans avec une grande facilité*; ſa *Diſſertation ſur la nature & le mouvement des comètes*; ſa *ſtatique*. Il y a de lui encore pluſieurs autres ouvrages ſur les mathématiques, tant en latin qu'en françois. C'étoit un ſavant laborieux, & ce n'en étoit pas moins un religieux plein de zele: il mourut à trente-ſept ans, victime de ce zele, ayant confeſſé & prêché à Bicêtre pendant les fêtes de Pâques de l'année 1673, il y contracta une maladie contagieuſe qui l'emporta. Il étoit né à Pau en 1636.

PARÉ, (Ambroise) (*Hiſt. de Fr.*) Chirurgien du roi Henri II, & de ſes fils. On l'appeloit *le chirurgien des rois, & le roi des chirurgiens*. Il penſoit que Charles IX étoit mort d'avoir trop chaſſé & trop donné du cor: il eut de ſon temps cette immenſe réputation que donne un art naiſſant à celui qui l'exerce le premier avec éclat; il dut ſa principale gloire à la guériſon d'une énorme plaie qu'avoit reçue en 1545, au ſiége de Boulogne, le comte d'Aumale qui fut dans la ſuite le fameux François, duc de Guiſe. Il avoit eu une lance briſée dans la tête entre le nez & l'œil; le fer tout entier, la douille, deux doigts du bois y reſterent enfermés & preſque ſans priſe pour les tirer: on s'atendoit à le voir tomber ſans mouvement & ſans connoiſſance, on le vit avec étonement continuer de combatre; il perça le bataillon dont il étoit environé, & ſe retira dans ſa tente, où il ſe mit tranquillement entre les mains des chirurgiens; ceux-ci ne douterent point qu'il n'expirât dans l'opération violente qu'on alloit faire pour arracher ce tronçon enfoncé dans ſa tête; *Ambroiſe Paré*, dont le nom auroit mérité d'être immortel, quand il n'eût fait que cette opération admirable pour le temps, fut le ſeul qui oſa ne pas déſeſpérer entiérement; ſon adreſſe & la fermeté du comte d'Aumale également étonantes, firent réuſſir l'opération. Le comte ne pouſſa pas un cri, ne fit pas un mouvement: *il ſembla*, dit du Bellai, *qu'on lui eût tiré un cheveu*; on le porta en litiere à Péquigny, où pendant quatre jours encore on craignit pour ſa vie; au cinquieme enfin on aperçut des ſymptômes favorables. La guériſon fut entiere, ſans retour, ſans ſuite facheuſe; il ne reſta au comte d'Aumale qu'une cicatrice également glorieuſe pour lui & pour *Ambroiſe Paré*. Du Bellai, en conſidérant toutes les circonſtances de cette cure, ne peut croire qu'elle apartiene à l'ordre commun: „ Quant „ à moi, dit-il, je penſe aſſurément que Dieu „ lui ſauva la vie, non pas les médicamens „ des hommes, & qu'il le préſerva, afin que „ par ci-après le roi en tirât plus grand ſer- „ vice. „

C'eſt donner une haut idée de ces *médicamens* auxquels il déclare ne pas croire; mais les anatomiſtes ſavent aujourd'hui que cette bleſſure, placée où *Ambroiſe Paré* dit dans ſes œuvres qu'elle l'étoit, pouvoit n'être pas auſſi dangereuſe, & que l'extraction du corps étranger pouvoit n'être pas auſſi douloureſe qu'on le croyoit alors, & qu'il le croyoit lui-même.

Ambroiſe Paré étoit huguenot; mais Charles IX, qui avoit beſoin de lui, ne voulant pas qu'il périt à la ſaint Barthélemi, l'enferma dans ſa chambre pendant le maſſacre, diſant *qu'il n'étoit pas raiſonable qu'un qui pouvoit ſervir à tout un petit monde fût ainſi maſſacré*. Il continua de ſe diſtinguer par pluſieurs belles opérations, & par d'excellens traités de chirurgie qui parurent en françois en 1561, & que Jacques Guillemeau traduiſit en latin. *Ambroiſe Paré* mourut en 1592, ayant exercé ſon art avec gloire ſous ſix rois: François Ier. Henri II, François II, Charles IX, Henri III & Henri IV. Il étoit de Laval au Maine.

PARENNIN *on* PARRENNIN, (Dominique) (*Hiſt. litt. mod.*) Jéſuite, envoyé à la Chine en 1698, célebre par les ſervices qu'il y a rendus & les honeurs qu'il y a reçus. L'empereur Camhi le goûta, & il lui fit aimer les ſciences; il traduiſit pour lui en langue tartare ce qu'il y avoit de plus nouveau & de plus important dans les mémoires de l'académie des ſciences & dans les ouvrages des phyſiciens & des mathématiciens les plus habiles. L'Europe de ſon côté lui doit les cartes & la connoiſſance de l'empire de la Chine. Il eut l'honeur d'être médiateur dans les conteſtations ſurvenues entre les cours de Pekin & de Moſcou, ſur les limites des deux empires. On connoît ſa correſpondance avec M. de Mairan, imprimée en 1759. Le P. *Parennin* mourut à la Chine, le 27 ſeptembre 1741. L'empereur fit les frais de ſes funérailles & les mandarins y aſſiſterent.

PARENT, (Antoine) (*Hiſt. litt. mod.*) de l'académie de ſciences, naquit à Paris le 16 ſeptembre 1666, & mourut de la petite vérole le 29 ſptembre 1719. Sa vie n'a pas d'événemens; elle eſt renfermée toute entiere dans ſes écrits & dans les ſéances de l'académie; on

lui a reproché d'être obſcur dans ſes écrits, & contradicteur pour le moins incommode dans l'académie. La recherche de la vérité, dit M. de Fontenelle, demande dans l'académie la liberté de la contradition; mais toute ſociété demande, dans la contradiction, de certains égards, & il ne ſe ſouvenoit pas que l'académie eſt une ſociété. On ne laiſſoit pas de bien ſentir ſon mérite au travers de ſes manieres; mais il falloit quelque petit éfort d'équité qu'il vaut toujours mieux épargner aux hommes.

Indépendament des mémoires qu'on a de lui dans le recueil de l'académie des ſciences, il donna en 1705 une eſpece de journal intitulé: *Recherches de Mathématiques ou de Phyſique*, & il a d'ailleurs rempli le journal des ſavans, le journal de Trévoux, le mercure, de diſſertations de toute eſpece, & ſur toutes ſortes de ſujets. Il en donne la liſte, à la fin de ſon *arithmétique théori-pratique*, publiée en 1714.

PAREUS (Jean Philippe) (*Hiſt. litt. mod.*) a été un des plus laborieux grammairiens d'Allemagne. On a de lui une édition de Plaute. *Lexicon Plautinum*; *analecta Plautina*. Il eut avec Gruter au ſujet du même Plaute, une querele d'anciens ſavans, c'eſt-à-dire, crocheteurs. Né en 1576, mort vers l'an 1650.

Daniel, fils du précédent, auteur de divers abrégés hiſtoriques: *Hiſtoria palatina*; *Medulla hiſtoriæ eccleſiaſticæ*; *Medulla hiſtoriæ univerſalis*, & de quelques ouvrages de littérature, mourut vers l'an 1645, aſſaſſiné par des voleurs de grand chemin.

PARFAIT, (François et Claude, Freres) (*Hiſt. litt. mod.*) auteur de *l'Hiſtoire générale du théatre François, depuis ſon origine*; du *Dictionnaire des théâtres*, & de quelques autres ouvrages toujours relatifs à l'hiſtoire des divers théâtres, même à l'hiſtoire du théâtre de la Foire; morts, ſavoir, François en 1753, à 55 ans, & Claude en 1777.

PARIS, (Matthieu) (*Hiſt. litt. mod.*) Bénédictin Anglois du monaſtere de Saint-Alban, fort ſavant, dit-on, pour ſon temps, (le treizieme ſiecle,) mais connu pricipalement & preſque uniquement par une *Hiſtoire univerſele*, qui s'étend juſqu'à ſa mort arivée en 1259.

Un abbé, François *Paris*, prêtre habitué de paroiſſe à Paris après avoir été domeſtique, eſt auteur de divers ouvrages de piété. Il mourut en 1732.

Un autre François *Paris*, beaucoup plus connu eſt le diacre *Paris*, homme très-obſcur pendant ſa vie, trop célebre après ſa mort, par les miracles & les convulſions, qui engagerent le gouvernement à ordoner la clôture du cimetiere de Saint-Médard, le 27 janvier 1732. Sur quoi un Janſéniſte fit ces deux vers:

De par le roi, défenſe à Dieu
D'opérer miracle en ce lieu.

On connoît d'autres plaiſanteries, faites en ſens contraire ſur ces prétendus miracles, ſi célébrés & ſi prouvés dans le livre de M. de Mongeron, conſeiller au parlement.

Quant aux miracles des convulſions, on a ſu le faire de tout temps. On trouve à la ſuite des œuvres d'Agobard, archevêque de Lyon, une lettre fort curieuſe d'Amulon ou Amolon, ſon ſucceſſeur, mort en 854, elle contient le détail d'une avanture toute ſemblable à celle de Saint-Médard. Des moines errans & fort ſuſpects, dépoſérent dans l'égliſe de Saint-Bénigne de Dijon, des reliques qu'ils avoient, diſoient-ils, apportées de Rome, & qui étoient d'un ſaint dont ils avoient oublié le nom. L'évêque de Langres, nommé Théotbolde, du diocêſe duquel Dijon dépendoit alors, refuſa de recevoir ces reliques ſur cette allégation vague & ſuſpecte. Les reliques ne manquerent pas de faire des miracles, & ces miracles furent des convulſions dont étoient ſaiſis ceux qui venoient pour révérer ces reliques. L'oppoſition de l'évêque fit bientôt de cette dévotion une fureur & de ces convulſions une épidémie. Cette folie paſſa du peuple aux grands: les femmes s'empreſſerent de donner de la vogue au parti. Théotbolde conſulte l'archevêque de Lyon dont il étoit ſuffragant. „ Proſcrivez, lui dit l'archevêque de Lyon, ces fictions infernales, ces hideuſes merveilles, qui ne peuvent „ être que des preſtiges ou des impoſtures. „ Vit-on jamais aux tombeaux des martirs „ ces funeſtes prodiges, qui, loin de guérir „ les malades, font ſoufrir les corps & trouvent les eſprits? „ La lettre d'Amulon étoit acompagnée d'une lettre écrite anciénement par ſon prédéceſſeur Agobard, ſur des preſtiges à peu près ſemblables employés de ſon temps dans la ville d'Uzés. Il n'y a gueres de folies modernes, dont on ne trouve le modele dans les temps anciens, ni de folies ancienes qu'on ne répete avec ſuccès dans les temps modernes. En effet il n'y a aucun genre de fanatiſme & de barbarie dont on ne retrouve des traces dans ce dix-huitieme ſiecle ſi fier de ſes lumieres, & les peuples ont toujours beſoin d'être avertis de veiller ſur eux.

L'abbé *Paris* étoit appelant, ce fut là ſon ſeul titre pour faire des miracles. Les miracles d'un parti perſécuté ſont les ſeuls qui réuſſiſſent, parce que ce ſont les ſeuls qui ayent un objet intéreſſant, celui de conſoler & d'encourager. On a dit dans pluſieurs vies de M. *Paris*, qu'il n'approchoit pas des ſacremens, & on a voulu lui en faire honeur, parce, que, dit-on, c'étoit par humilité; il n'y a humilité qui tiene, il ne faut point paſſer les bornes,

déſobéir

désobéir à l'église ne sauroit être un acte de piété:

Insani sapiens nomen ferat, æquus iniqui,
Ultra quam satis est virtutem si petat ipsam.

Il faisoit des bas au métier pour les pauvres & c'est un acte de bienfaisance & de charité, sous une forme qui tient bien plus de l'humilité chrétiene & qui ressemble aux mœurs des premiers chrétiens. L'abbé *Paris* avoit écrit sur quelques épîtres de Saint-Paul, mais les jansénistes mêmes ne s'en souvienent plus; il étoit fils d'un conseiller au parlement. Il mourut à trente-sept ans, en 1727.

PARIS, COMTE DE (*Hist. de France*) c'étoit la plus éminente dignité du royaume avant Hugues Capet. En 888, Eudes, comte de Paris, fut proclamé roi, & couroné par l'archevêque de Sens, au préjudice de Charles le Simple. Il mourut à la Fere en 898, âgé de quarante ans, & est enterré à Saint-Denis.

PARIS, POLICE DE (*Hist. de France*) elle a été établie sous saint Louis vers l'an 1260, par Etienne Boileau, prévôt de cette ville, magistrat digne des plus grands éloges; il s'appliqua d'abord à punir les crimes: les prévôts fermiers avoient tout vendu, jusqu'à la liberté du commerce, & les impôts sur les denrées étoient excessifs: il remédia à l'un & à l'autre; il rangea tous les marchands & artisans en différens corps de communauté, sous titre de confrairies; ; il dressa les premiers statuts, & forma plusieurs réglemens; ce qui fut fait avec tant de justice & une si sage prévoyance, que ces mêmes statuts n'ont presque été que copiés ou imités dans tout ce qui a été fait depuis pour la discipline des mêmes communautés, ou pour l'établissement des nouveles qui se sont formées dans la suite des temps. La famille d'Etienne Boileau, dont le véritable nom est *Boylesve*, a continué de se distinguer depuis dans la province d'Anjou, où elle subsiste encore aujourd'hui. Hénault, (*Hist. de France*.

PARISATIS *ou* PARYSATIS, (*Hist. anc.*) Sœur de Xercès, femme de Darius Ochus, mère d'Artaxerxes-Mnémon & de Cyrus le jeune, (*Voyez* à l'article Artaxerxes-Mnémon, par quelles cruautés elle vengea la mort de Cyrus le jeune, elle n'est presque connue que par-là dans l'histoire.)

PARISIERE, (JEAN-CÉSAR ROUSSEAU DE LA) (*Hist. litt. mod.*) Évêque de Nîmes. On a de lui un un recueil de harangues, sermons, mandemens, &c. Et il en avoit beaucoup brûlé. On lui attribue une *fable allégorique*, *sur le bonheur & l'imagination* qu'on trouve dans le recueil des œuvres de mademoiselle Bernard. Il étoit né en 1667, à Poitiers; il mourut à Nîmes en 1736.

PARKER, (MATTHIEU) (*Hist. d'Anglet.*) nommé archevêque de Cantorbéri, en 1559 On a de Parker un tratité *de antiquitate Britannicæ ecclesiæ*. Il étoit né à Norwick en 1504. Il mourut en 1575. Jean Styrpe a publié sa vie en 1711, en un volume *in-fol.*

On a divers ouvrages de théologie & de discipline ecclésiastique d'un autre *Parker*, (Samuel) archevêque de Cantorbéri en 1686, mort en 1687. Né à Northampton en 1640.

PARKINSON, (Jean) (*Hist. litt. mod.*) Botaniste anglois du dernier siecle, auteur d'un *Theatrum Botanicum sive herbarium amplissimum, anglice descriptum*, & d'un autre ouvrage de Botanique intitulé: *Collection de fleurs*.

PARME, (*Hist. d'Italie.*) Les ducs de Parme de la maison Farnese, étoient de la famille du pape Paul III. cette maison Farnese étoit anciene en Italie.

Deux Ranuces Farnese, pere & fils, chefs des troupes de l'église, acquirent beaucoup de gloire au treizieme siecle, le fils fut tué dans un combat en 1288.

Ranuce IV, aussi général des troupes de l'Église en 1432, reçut du pape Eugene IV la rose d'or dont les papes ne gratifient que de grands princes ou de grands capitaines. Berthold Farnese fut fait prisonier par les Turcs en 1560; un de ses fils, Fabio, chevalier de Malte, fut tué en Hollande au siége d'Utrecht.

Dans la branche des ducs de Parme, un des fils du premier de ces ducs, Horace, duc de Castro, fut tué au siége de Hesdin le 18 juillet 1953. Il avoit épousé Diane, fille naturele de Henri II, roi de France.

Alexandre, troisieme duc de Parme, petit-fils du premier duc, est ce fameux Alexandre, duc de Parme, digne ennemi de notre Henri IV, qui fit lever à ce grand roi les siéges de Paris & de Rouen, devant qui Henri IV fit la retraite d'Aumale, & qui fit devant Henri IV la retraite plus belle encore de Caudebec; il mourut en 1592, des suites d'une blessure qu'il avoit reçue au bras dans un combat près cette même ville de Caudebec. Il n'est peut-être pas inutile pour la connoissance des mœurs de ce temps-là, d'observer que ce grand général voulut mourir en habit de capucin, & ordona de graver sur son tombeau dans l'église des capucins de Plaisance l'épitaphe suivante:

Hic jacet frater Alexander Farnesius capucinus.

Il s'étoit trouvé à l'âge de dix-huit ans à la fameuse bataille de Lépante où il avoit combatu vaillament sous don Jean d'Autriche. Il fit aussi la guerre en Flandre avec gloire & avec succès.

Ranuce, son fils aîné & son successeur dans le duché, pensa dans sa jeunesse avoir la tête

tranchée à Rome ſous le pontificat de Sixte-Quint. Ce pape venoit de renouveler la défenſe de porter des armes cachées; il fut averti que le jeune prince avoit ſur lui des piſtolets, il le fit arrêter dans une des ſalles du palais Pontifical, au moment où il alloit à l'audience: le cardinal Farneſe ſon grand-oncle ſollicita vainement ſa liberté, le pape envoya ſur les dix heures des ordres ſecrets au gouverneur du chateau où il étoit enfermé, de le faire exécuter; à onze heures il parut ſe laiſſer fléchir & donna ordre de remettre le prince au cardinal; celui-ci qui avoit ignoré le premier ordre, fut fort étoné de trouver ſon neveu entre les mains d'un confeſſeur, il lui fit prendre la poſte ſur le champ dans la crainte d'un troiſieme ordre.

Eliſabeth Farneſe, ſeconde femme de Philippe V, héritiere de ſa maiſon, porta les duchés de Parme & de Plaiſance dans la maiſon de Bourbon.

PARLEMENT d'Angleterre, (*Hiſt. d'Angl.*) Le *parlement* eſt l'aſſemblée & la réunion des trois états du royaume; ſavoir des ſeigneurs ſpirituels, des ſeigneurs temporels, & des communes, qui ont reçu ordre du roi de s'aſſembler, pour délibérer ſur matieres relatives au bien public, & particuliérement pour établir ou révoquer des loix. C'eſt ordinairement à Weſtminſter que s'aſſemble le *parlement* de la Grande-Bretagne.

Qu'il me ſoit permis de m'étendre ſur ce puiſſant corps légiſlatif, puiſque c'eſt un ſénat ſouverain, le plus auguſte de l'Europe, & dans le pays du monde où l'on a le mieux ſu ſe prévaloir du commerce, & de la liberté.

Les deux chambres du *parlement* compoſent le grand conſeil de la nation & du monarque. Juſqu'au temps de la conquête, ce grand conſeil compoſé des grands du royaume ſeulement, étoit nommé *magnatum conventus & prælatorum procerumque conventus*. Spelman nous apprend auſſi qu'on en appeloit les membres, *magnates regni*, *nobiles regni*, *proceres & fideles regni*, *diſcretia totius regni*, *generale conſilium regni*. Les Saxons l'appeloient dans leur langue *wittenagemot*, c'eſt-à-dire aſſemblée des ſages.

Après la conquête, vers le commencement du regne d'Edouard I, ou, ſelon d'autres, dans le temps d'Henri I, il fut nommé *parlement*, peut-être du mot françois *parler*; mais on n'eſt point d'acord ni ſur le pouvoir & l'autorité des anciens *parlemens* de la grande Bretagne, ni ſur les perſones qui le compoſoient; & vrai-ſemblablement on ne le ſera jamais ſur l'origine de la chambre des communes, tant les ſavans du premier ordre ſont eux-mêmes partagés à cet égard.

Les uns prétendent que le *parlement* ne fut compoſé que des barons ou des grands de la nation, juſqu'à ce que ſous le regne d'Henri III, les communes furent auſſi appelées pour avoir ſéance au *parlement*. Cambden, Prynn, Dugdale, Heylin, Bradyd, Filmer, & autres ſont de cet avis. Une de leurs principales raiſons eſt que le premier ordre ou lettre circulaire pour convoquer l'aſſemblée en *parlement* de tous les chevaliers citoyens & bourgeois, n'eſt pas plus anciene que la 49e année du regne d'Henri III, c'eſt-à-dire l'an 1217; ils ajoutent, pour apuier leur ſentiment, que la chambre des communes fut établies ſous le regne de ce prince ſeulement après qu'il eut vaincu les barons, parce qu'il n'eſt guere croyable qu'auparavant les barons euſſent ſoufert aucun pouvoir qui fût oppoſé au leur.

Cependant le célebre Raleigh, dans ſes prérogatives des *parlemens*, ſoutient que les communes y furent appelées la 17e *année d'Henri I.* D'un autre côté, le Ch. Edouard Coke, Duderidge & autres ſavans ſe ſont éforcés de prouver par pluſieurs faits d'un grand poids, que les communes ont toujours eu part dans la légiſlation, & ſéance dans les grandes aſſemblées de la nation, quoique ſur un pied différent d'aujourd'hui; car à préſent elles ſont une chambre diſtinguée, & qui eſt compoſée de chevaliers, de citoyens & de bourgeois. Une choſe certaine, c'eſt que ſous le regne d'Edouard I il y a eu une chambre des ſeigneurs, une chambre des communes, laquelle derniere chambre étoit compoſée de chevaliers, de citoyens & de bourgeois.

Le *parlement* eſt indiqué par une ſommation du roi, & quand la pairie parlementaire fut établie, tous les pairs étoient ſommés chacun en particulier, ce qui a fait dire au Ch. Coke que tout lord ſpirituel & temporel, d'âge requis, doit avoir un ordre d'ajournement, *ex debito inſtituto*. On trouvera la forme de ces ſommations dans les *Cotton's records*, *iij.* 4.

Anciénement la tenure d'un fief formoit le droit de ſéance, & tous ceux qui poſſédoient des tenures *per baroniam*, étoient ſommés d'aſſiſter au *parlement*; de-là vint que la tenure en la ſéance au *parlement* formoit le baron; mais cette tenure n'étoit pas ſuffiſante pour les autres degrés de qualité au-deſſus de celle de baron. Il y avoit pour eux d'autres cérémonies requiſes, à moins qu'on n'en fût diſpenſé par lettres patentes dûement enregiſtrées.

La premiere ſommation d'un pair au *parlement* differe des ſommations ſuivantes, en ce que dans la premiere ſommation le pair eſt ſeulement nommé par ſon nom de baptême & de famille, ne devant poſſéder le nom & le titre de ſa dignité qu'après avoir ſiégé, & pour-lors ſeulement le nom de ſa dignité devient partie de ſon nom-propre.

L'ordre de ſommation doit émaner de la chancellerie; il porte que le roi, *de aviſamento conſilii*, ayant réſolu d'avoir un *parlement*, déſire

quod interfitis eum; &c. Chaque lord du *parlement* doit avoir une ſommation particuliere, & chaque ſommation doit lui être adreſſée au-moins 40 jours avant que le *parlement* commence.

Quant à la maniere de ſommer les juges, les barons de l'échiquier, ceux du conſeil du roi, les maîtres en chancellerie qui n'ont point de ſuffrage, & en quoi ces ſommations different de celles d'un lord membre du *parlement*, *Voyez* le *Reg.* 261. *F. N. B.* 229. 4. *Inſt.* 4.

Tout ordre de ſommation doit être adreſſé au ſhériff de chaque comté d'Angleterre & de la principauté de Galles pour le choix & l'élection des chevaliers, citoyens & bourgeois, qui ſont dans l'étendue de leur département reſpectif; de même l'ordre de ſommation s'adreſſe au lord gouverneur des cinq ports pour les élections des barons de ſon diſtrict. La forme de ces ſommations doit être toujours la même ſans acun changement quelconque, à moins qu'il n'en ſoit ordoné autrement par acte du *parlement*.

Le roi convoque, proroge & caſſe le *parlement*. Ce corps auguſte eſt dans l'uſage de commencer ſes ſéances avec la préſence du roi ou ſa repréſentation. La repréſentation du roi ſe fait de deux manieres, ou 1°. par le lord gardien d'Angleterre, *the guardian of England*, quand le roi eſt hors du royaume; ou 2°. par commiſſion du grand ſceau d'Angleterre à un certain nombre de pairs du royaume qui repréſentent la perſone du roi, lorſqu'il eſt dans le royaume, mais qu'il ne peut aſſiſter au *parlement* à cauſe de quelque maladie.

Dans le commencement, on convoquoit de nouveaux *parlemens* tous les ans; par degrés leur terme devint plus long. Sous Charles II, ils étoient tenus pendant long-temps avec de grandes interruptions, mais l'une & l'autre de ces coutumes fut trouvée de ſi dangereuſe conſéquence, que du regne du roi Guillaume il fut paſſé un acte, par lequel le terme de tous les *parlemens* ſeroit reſtraint à trois ſeſſions ou trois années, & pour cette raiſon cet acte fut nommé *acte triennal*. Depuis, par d'autres conſidérations à la 3e année de Georges I, la durée des *parlemens* a été de nouveau prorogée juſqu'à ſept ans. Les *parlemens* ſont convoqués par des ordres par écrit ou lettres du roi adreſſées à chaque ſeigneur, avec commandement de comparoître, & par d'autres ordres adreſſés aux shérifs de chaque province, pour ſommer le peuple d'élire deux chevaliers par chaque comté, & un ou deux membres pour chaque bourg. *&c.*

Anciénement tout le peuple avoit voix dans les élections, juſqu'à ce qu'il fut arrêté par Henri VI qu'il n'y auroit que les propriétaires de francfiefs réſidens dans la province, & ceux qui ont au-moins 40 ſchellings de revenu annuel, qui ſeroient admis à voter; perſone ne peut être élu qu'il ne ſoit âgé de 21 ans.

Tout lord ſpirituel & temporel, chevalier, citoyen & bourgeois, membre du *parlement*, doit s'y rendre ſur l'ordre de ſommation, à moins qu'il ne produiſe des excuſes raiſonables de ſon abſence: ſans cela il eſt condamné à une amende pécuniaire; ſavoir un ſeigneur par la chambre des pairs, & un membre des communes par la chambre baſſe. Mais en même temps, afin que les membres vienent au *parlement* en plus grand nombre, il y a un privilége pour eux & leurs domeſtiques, qui les met à couvert de toutes condamnations, ſaiſies, priſes de corps, *&c.* pour dettes, delits, *&c.* pendant le temps de leur voyage, de leur ſéjour & de leur retour: ce privilége n'a d'exception que les condamnations pour trahiſons, félonie & rupture de paix.

Quoique les droits & qualifications pour les élections ſoient généralement établies par divers actes du *parlement*, il faut néanmoins remarquer que ces droits & qualifications des membres du *parlement* pour les cités, villes & bourgs ſont fondées de temps immémorial ſur leurs chartes & leurs coutumes. *Hobart*, 120. 126. 141.

Le roi déſigne le lieu où le *parlement* doit ſe tenir; j'ai nommé ci-deſſus, Weſtminſter, parce que depuis long-temps le *parlement* s'y eſt toujours aſſemblé. Dans ce palais, les ſeigneurs & les communes ont chacun un appartement ſéparé. Dans la chambre des pairs, les princes du ſang ſont placés ſur des ſiéges particuliers, les grands officiers de l'état, les évêques, les ducs, les marquis, les comtes ſur des bancs, & les vicomtes & les barons ſur d'autres bancs en travers de la ſalle, chacun ſuivant l'ordre de leur création & leur rang.

Les communes ſont pêle-mêle; l'orateur ſeul a un ſiége diſtingué au plus haut bout; le ſecrétaire & ſon aſſiſtant ſont placés proche de lui à une table. Avant que d'entamer aucune matiere, tous les membres de la chambre des communes prêtent les ſermens, & ſouſcrivent leur opinion ſur quelques points religieux *&c.* Les ſeigneurs ne prêtent point de ſermens, mais ils ſont obligés de ſouſcrire comme les membres de la chambre baſſe. Tout membre de cette derniere chambre qui vote après que l'orateur a été nommé, & ſans avoir auparavant prêté les ſermens requis, eſt déclaré incapable de tout office, & amendé à 500 livres ſterlings par le ſtatut 30. *carol. II. c.* j. Il eſt vrai ſeulement que la forme du ſerment de ſuprématie a été changée par le ſtat. 4. *an. c. v.*

La chambre des pairs eſt la cour ſouveraine de juſtice du royaume, & juge en dernier reſſort: la chambre baſſe fait les grandes enquêtes, mais elle n'eſt point cour de juſtice.

Comme l'objet le plus important dans les

afaires du *parlement* concerne la maniere dont les bills ou projets d'actes ſont propoſés & débatus, nous nous y arrêterons quelques momens.

L'anciene maniere de procéder dans les bills étoit différente de celle qu'on ſuit aujourd'hui; alors le bill étoit formé en maniere de demande qu'on couchoit ſur le regiſtre des ſeigneurs avec le conſentement du roi; enſuite à la clôture du *parlement*, l'acte étoit rédigé en forme de ſtatut, & porté ſur le regiſtre nommé *regiſtre des ſtatuts*. Cet uſage ſubſiſta juſqu'au regne d'Henri VI, où ſur les plaintes qu'on fit que les ſtatuts n'étoient point fidélement couchés comme ils avoient été prononcés, on ordona qu'à l'avenir les bills, *continentes formam actus parlamenti*, ſeroient dépoſés dans la chambre du *parlement*. Aujourd'hui donc, dès qu'un membre déſire d'avoir un bill ſur quelque objet, & que ſa propoſition eſt agréée par la majorité des voix, il reçoit ordre de le préparer & de l'extraire; on fixe un temps pour le lire: la lecture faite par le ſecrétaire, le préſident demande s'il ſera lu la ſeconde fois ou non; après la ſeconde lecture, on agite la queſtion, ſi on verra ledit bill en comité ou non: ce comité eſt compoſé de la chambre entiere ou d'un comité privé, formé d'un certain nombre de commiſſaires.

Le comité étant ordoné, on nomme un préſident qui lit le bill article par article, & y fait des corrections ſuivant l'opinion du plus grand nombre; après que le bill a été ainſi balloté, le préſident fait ſon raport à la bâre de la chambre, lit toutes les additions, & corrections, & le laiſſe ſur la table. Alors il demande ſi le bill ſera lu une ſeconde fois; quand la chambre y conſent, il demande encore ſi le dit bill ſera grôſſoyé, écrit ſur le parchemin, & lu une troiſieme fois. Enfin il demande ſi le bill paſſera. Quand la majorité des ſuffrages eſt pour l'affirmative, le ſecrétaire écrit deſſus *ſoit baillé aux ſeigneurs*, ou ſi c'eſt dans la chambre des pairs, *ſoit baillé aux communes*; mais ſi le bill eſt rejeté, il ne peut plus être propoſé dans le cours de la même ſeſſion.

Quand un bill paſſe à une chambre, & que l'autre s'y oppoſe, alors on demande une conférence dans la chambre-peinte, où chaque chambre députe un certain nombre de membres, & là l'afaire eſt diſcutée, les ſeigneurs aſſis & couverts, & les communes debout & tête nue; ſi le bill eſt rejeté, l'afaire eſt nulle; s'il eſt admis, alors le bill, ainſi que les autres bills qui ont paſſé dans les deux chambres, eſt mis aux piéds du roi dans la chambre des pairs: le roi vient revêtu de ſon manteau royal & la courone ſur la tête; alors le ſecrétaire du *parlement* lit en ſa préſence le titre de chaque bill, & à meſure qu'il lit, le ſecrétaire de la courone prononce le conſentement ou le refus du roi.

Si c'eſt un bill public, le conſentement du roi eſt exprimé en ces termes, *le roi le veut*; ſi c'eſt un bill particulier, *ſoit fait comme il eſt déſiré*: ſi le roi refuſe le bill, la réponſe eſt, *le roi s'aviſera*: ſi c'eſt un bill de ſubſides, le ſecrétaire répond, *le roi remercie ſes loyaux ſujets, accepte leur bénévolence, & auſſi le veut*.

Le bill pour le pardon général acordé par le roi n'eſt lu qu'une fois.

Il faut encore remarquer que pour la paſſation d'un bill, le conſentement des chevaliers, citoyens & bourgeois doit être fait en perſone; au lieu que les ſeigneurs peuvent voter par procureur; la raiſon de cette différence eſt que les barons ſont cenſés ſiéger en *parlement* de droit en qualité de pairs de la cour du roi, *pares curtis*; comme il leur étoit permis de ſervir dans les guerres par procureur, de même ils ont droit d'établir procureur en *parlement*; mais les chevaliers venant ſeulement en *parlement*, comme repréſentant les *barons minors*; & les citoyens & bourgeois, comme repréſentant les gens de leur cité & bourg, ils ne pouvoient pas conſtituer des procureurs, parce qu'ils n'y ſont eux-mêmes que comme procureurs, & repréſentans d'autrui.

Quarante membres ſuffiſent pour former un comité. Ces membres de quarante & de huit devroient, pour le bien public, être au moins portés au quadruple chacun, dans un corps compoſé de plus de 500 deputés; il conviendroit de ne permettre qu'à peu de gens de s'abſenter, même dans les débats de particuliers, parce qu'alors les brigues ſeroient moins faciles, & la diſcuſſion de toutes afaires ſeroit plus mûrement peſée.

Un membre des communes en parlant eſt debout, découvert, & adreſſe ſon diſcours à l'orateur ſeul. Si un autre membre répond à ſon diſcours, le premier n'eſt point admis à repliquer le même jour, à moins que cela ne le regarde perſonélement. La même perſone ne peut parler qu'une fois le même jour ſur le même bill.

Dans la chambre des pairs les membres donnent leurs ſuffrages, en commençant par le baron le plus jeune & le moins qualifié, & en continuant ainſi par ordre juſqu'au plus élevé; chacun répond à ſon rang, ou pour approuver ou pour déſapprouver.

Dans la chambre des communes, on donne les ſuffrages par oui & non; & quand on doute quel eſt le plus grand nombre, la chambre ſe partage: s'il s'agit de faire recevoir quelque choſe dans la chambre, ceux qui ſont pour l'affirmative ſortent; ſi c'eſt quelque choſe que la chambre ait déja vu, ceux qui ſont pour la négative, ſortent.

Dans toute diviſion le préſident nomme quatre orateurs, deux de chaque opinion. Dans un comité de la chambre entiere elle ſe parta-

ge en changeant de côté, ceux qui consentent, prenant le côté de la chaire, & ceux qui refusent, prenant le côté gauche, & alors il n'y a que deux orateurs.

Le nombre des membres dans la chambre des pairs n'est par déterminé, parce qu'il augmente selon le bon plaisir de S. M. Les membres de la chambre des communes, quand elle est complete, sont au nombre de 553; savoir, 92 chevaliers ou gouverneurs de provinces; 52 deputés pour les 25 villes, Londres en ayant quatre; 16 pour les cinq ports; 2 pour chaque université; 332 pour 180 bourgs; enfin 12 pour la principauté de Galles, & 45 pour l'Écosse.

Enfin les deux chambres doivent être prorogées ensemble, ou dissoutes ensemble; car une chambre ne peut pas subsister sans l'autre.

À ces détails, dont les étrangers n'ont peut-être pas une entiere connoissance, il est difficile de ne pas ajouter quelques réflexions.

La chambre des pairs & celle des communes sont les arbitres de la nation, & le roi est le surarbitre. Cette balance manquoit aux Romains; les grands & le peuple étoient toujours en division, sans qu'il y eût une puissance mitoyene pour les acorder. Le gouvernement d'Angleterre est plus sage, parce qu'il y a un corps qui l'examine continuélement, & qui s'examine continuélement, lui-même; telles sont ses erreurs qu'elles ne sont jamais longues, & que par l'esprit d'attention qu'elles donnent à la nation, elles sont souvent utiles. Un état libre, c'est-à-dire, toujours agité, ne sauroit se maintenir, s'il n'est par ses propres loix, capable de correction; & tel est l'avantage du corps législatif qui s'assemble de temps en temps pour établir ou révoquer des loix.

Les rois d'Angleterre peuvent convoquer un *parlement*, s'il en est besoin, dans un temps auquel la loi ne les oblige pas de le faire. Ils sont, pour ainsi dire, en sentinelle; ils doivent observer avec beaucoup de vigilance les mouvemens de l'ennemi, & avertir de ses approches; mais si la sentinelle s'endort, qu'elle néglige son devoir, ou qu'elle tâche malicieusement de trahir la ville, ceux qui sont intéressés à sa conservation, ne sont-ils pas en droit de se servir de tout autre moyen pour découvrir le danger qui les menace, & pour s'en préserver?

Il est certain que c'étoit aux consuls, ou aux autres principaux magistrats de Rome, d'assembler & de congédier le sénat; mais lorsqu'Annibal étoit aux portes de la ville, ou que les Romains se trouvoient dans quelqu'autre danger pressant, qui ne les ménaçoit pas moins que d'une entiere destruction, si ces magistrats eussent été ivres, insensés, ou qu'ils eussent été gâgnés par l'ennemi, il n'y a point de personne raisonable qui puisse imaginer qu'on eût dû alors s'arrêter aux formalités ordinaires.

Dans cette occasion chaque particulier est magistrat; & celui qui s'aperçoit le premier du danger, & qui sait le moyen de le prévenir, est en droit de convoquer l'assemblée du sénat ou du peuple. Le peuple seroit toujours disposé à suivre cet homme, & le suivroit infailliblement, de même que les Romains suivirent Brutus, & Valerius contre Tarquin, ou Horatius & Valerius contre les décemvirs; & quiconque agiroit autrement, seroit sans contre-dit aussi fou que les courtisans de Philippe III & de Philippe IV rois d'Espagne. Le premier ayant un jour le frisson de la fievre, on apporta dans sa chambre un brasier qu'on mit si proche de lui, qu'il en fut cruélement brûlé; un des grands s'écria, le roi se brûle; un autre grand répondit; c'est très-vrai; mais comme la personne chargée d'ôter le brasier étoit absente, avant qu'elle fût arivée, les jambes du roi se trouverent dans un pitoyable état. Philippe IV ayant été surpris à la chasse d'une tempête mêlée de grêle & de pluie, fut ataqué d'un grôs rhume & d'une fievre très-dangereuse, parce qu'aucun des courtisans de sa suite n'avoit osé prendre la liberté de lui prêter son manteau pour le garantir pendant l'orage.

C'est encore en vain que les *parlemens* s'assemblent, s'il ne leur est pas permis de continuer leurs séances, jusqu'à ce qu'ils aient achevé les afaires pour lesquelles ils se sont assemblés, & il seroit ridicule de leur donner pouvoir de s'assembler, s'il ne leur étoit pas permis de demeurer assemblés jusqu'à l'expédition des afaires. La seule raison pour laquelle les *parlemens* s'assemblent, c'est pour travailler l'avancement du bien public; & c'est en vertu de la loi qu'ils s'assemblent pour cette fin. On ne doit donc pas les dissoudre avant qu'ils aient terminé les objets pour lesquels ils se sont assemblés.

L'histoire des rois d'Angleterre, & sur-tout de ceux qui dans le dernier siecle travailloient sans cesse à s'emparer du pouvoir despotique, justifie bien les réflexions de Sydnei; en effet, c'est principalement en refusant d'avoir des *parlemens*, ou en dissolvant ceux qui étoient assemblés, que ces princes tachoient d'établir leur puissance; mais ces moyens, qu'ils mirent en usage, leur furent plus nuisibles qu'avantageux. Charles I en 1682, câssa le troisieme *parlement* qu'il avoit convoqué, parce qu'il ne vouloit pas se soumettre à ses volontés; ce qui fit voir, dit Clarendon, la force des *parlemens*, puisque l'autorité souveraine se porte à la dure idée d'en abolir l'usage, ne pouvant en borner la puissance. C'est donc au *parlement* qu'il apartient de réprimer les attentats de la politique sur la liberté, & de ménager l'autorité du prince en la modérant.

PARMENIDE D'ELÉE, (*Hiſt. ancienne*) philoſophe ancien, diſciple de Xénophane, étoit de la ſecte déſignée par le nom d'Eléatique, ſecte dont le doute formoit le principe favori, & qui étoit à-peu-près la même que le Pyrroniſme.

PARMÉNION, (*Hiſt. de la Grece*) après avoir ſervi avec gloire dans les armées de Philippe de Macédoine, fut le principal inſtrument des victoires d'Alexandre, qui, dans ſon expédition contre la Perſe, le mit à la tête de ſa cavalerie, où il dévelopa un génie véritablement fait pour la guerre. Le plus beau de ſes éloges, eſt de dire qu'il vainquit ſouvent ſans Alexandre, & qu'Alexandre ne vainquit jamais ſans lui. Il ſe ſaiſit du pas de Syrie, & ſe rendit maître de la petite ville d'Iſſus. Après la priſe de Damas; Alexandre, qui connoiſſoit ſon déſintéreſſement & ſa fidélité, lui confia la garde des priſoniers & des tréſors enlevés à Darius, qui montoient à la ſomme de plus de quatre cents millions. Tandis qu'Alexandre étoit occupé au ſiége de Tyr, Darius lui fit offrir dix mille talens pour la rançon des princeſſes captives, & ſa fille Statira en mariage, avec tout le pays qu'il avoit conquis juſqu'à l'Euphrate. L'afaire fut miſe en délibération; & *Parménion* dit que s'il étoit Alexandre, il accepteroit une offre auſſi avantageuſe; & moi auſſi, dit Alexandre, ſi j'étois Parménion. Philotas, fils de ce grand capitaine, & le digne émule de ſa gloire, commandoit un corps de cavalerie ſous ſes ordres. Son mérite perſonel & la faveur de ſon maître lui avoient fait beaucoup d'ennemis. Il fut accuſé, par les envieux de ſa gloire, d'avoir conſpiré contre le roi: on le mena chargé de chaînes à la tente d'Alexandre, qui lui dit: je vous donne pour juges des Macédoniens. C'étoit le livrer à ſes ennemis, qui, depuis long-temps, travailloient à le ſupplanter dans la faveur. Il ne lui fut pas difficile de ſe juſtifier, puiſqu'on n'allégua aucune preuve contre lui; mais, comme ſes juges étoient intéreſſés à le trouver coupable, ils s'en tirent à des allégations vagues, & il fut condamné à être lapidé: ſon pere fut envelopé dans ſa condamnation. Ce vieillard, raſſuré par ſon innocence, ne prit aucune précaution pour ſe dérober aux fers de ſes aſſaſſins, qui lui enfoncerent le poignard dans le ſein. Les vieux ſoldats, acoutumés à vaincre ſous lui, firent éclater leurs regrets. L'armée fut ſur le point de paſſer du murmure à la révolte. Alexandre donna des marques de repentir qui calmerent les eſprits.

PARMENTIER, (Jean) (*Hiſt. mod.*) marchand de la ville de Dieppe, voyageur & poëte, inconnu comme poëte, aſſez célebre comme voyageur; il eſt le premier pilote qui ait conduit des vaiſſeaux au Bréſil; il fit des découvertes dans les Indes, & mourut en 1530 dans l'île de Sumatra; il étoit né en 1494.

PARNELL, (Thomas) (*Hiſt. lit. mod.*) Poëte anglois du dix-huitieme ſiecle, ami de Pope, de Swift, de Gay, de Bolingbroke, &c. On remarque que Swift l'ayant mené à l'audience du comté d'Oxford, miniſtre, dont il vouloit que ſon ami fût connu, ne préſenta point le poëte au miniſtre, mais alla prendre celui-ci par la main, & le mena chercher & diſtinguer *Parnell* parmi la foule, de ceux qui s'empreſſoient de faire leur cour, comme ſi le miniſtre avoit eu plus d'intérêt de connoître *Parnell* que *Parnell* d'en être connu: *Parnell* eſt auteur du conte de *l'Hermite* dont nous avons deux imitations dans deux romances de MM. Feutry & Berquin.

PARPAILLOTS, ſ. m. pl. (*Hiſt. mod.*) nom qu'on a donné autrefois en France aux prétendus réformés, qu'on y appele auſſi *huguenots* ou *calviniſtes*. Quelques-uns croyent que l'origine de ce nom vient de ce que François Fabrice Serbellon, parent du pape, fit décapiter à Avignon, en 1562, Jean Perrin, ſeigneur de *Parpaille*, préſident à Orange, & l'un de principaux chefs des calviniſtes de ces cantons-là. Cette dénomination fut renouvelée pendant le ſiége de Montauban ſous Louis XIII, & le même peuple s'en ſert encore pour déſigner les ſectateurs de Calvin.

PARR, (Catherine) (*Hiſt. d'Anglet.*) Lorſque Henri VIII eut fait trancher la tête pour infidélité à Catherine Howard, ſa cinquieme femme, il fit une loi, où entr'autres diſpoſitions également ridicules & ſanguinaires, il prononçoit la peine de mort contre toute fille, qui, en épouſant le roi, le tromperoit ſur ſa virginité. La tyrannie, ſur ce dernier article, devenoit ſi exceſſive, qu'elle fit rire au lieu de faire trembler; le peuple dit que le roi ne vouloit plus épouſer que des veuves. Ce fut effectivement une veuve qu'il épouſa en ſixiemes noces; Catherine *Parr* étoit veuve du Lord Latimer.

Elle inclinoit, dit-on, vers le Luthéraniſme; mais Henri VIII ne vouloit ni qu'on fût catholique, parce qu'il étoit brouillé avec le pape, ni qu'on fût Luthérien, parce qu'il avoit écrit contre Luther & Luther contre lui; il eût été plus ſûr d'ataquer Henri VIII dans ſon autorité que dans ſa théologie. Il penſa en coûter la vie à Catherine pour s'être prêtée par complaiſance à diſputer contre lui ſur des queſtions théologiques, & pour avoir eu ſur lui quelque avantage. La froideur du roi & quelques avis qu'elle reçut lui firent connoître ſon danger; elle ne trouva d'autre moyen de s'y ſouſtraire que d'aller conſulter ſérieuſement le roi, toujours ſur des queſtions théologiques, & de lui témoigner le plus grand reſpect pour ſes lumieres. Henri étoit trop ſenſiblement

bleſſé pour ſe rendre d'abord: „ *C'eſt vous*, *Catherine*, dit-il avec aigreur, *qu'il faut conſulter; vous êtes un docteur fait pour inſtruire, non une femme faite pour être inſtruite.* „ Catherine, joignant avec art les careſſes aux ſoumiſſions, pervint enfin à perſuader Henri, qu'elle l'avoit toujours regardé comme un oracle, & qu'elle ne lui avoit propoſé des doutes que pour être inſtruite: „ S'il eſt ainſi, lui dit Henri, en lui „ donnant un nom de tendreſſe, avec la joie „ naïve de l'orgueil ſatisfait, nous ſerons tou„ jours amis. „ Pendant qu'ils étoient enſemble, le chancelier Wriotesley, auquel Henri, dans ſa colere, l'avoit déja ſacrifiée, vint avec des gardes pour la conduire à la tour; le roi alla au devant de lui pour lui couper la parole, & dérober à Catherine la connoiſſance de ce qui avoit été projeté contre elle: Catherine entendit ſeulement que le roi s'emportoit contre le chancelier, qu'il le traitoit de *ſcélérat*, de *fou* & de *ſot*. Elle voulut apaiſer le roi, qui la regardant avec attendriſſement, lui dit *Pauvre femme, tu ne ſais pas en faveur de qui tu parles!* on peut croire que Catherine ne diſputa plus ſur la théologie.

Elle eut le bonheur d'être veuve de Henri; c'étoit le ſeul moyen, pour une femme de Henri VIII, d'avoir la vie aſſurée. Catherine, au bout de trente-quatre jours de viduité, épouſa en troiſiemes noces Thomas Seymour, amiral d'Angleterre, oncle d'Edouard VI, à qui le duc de Sommerſet, ſon frere, protecteur du royaume ſous Edouard, fit trancher la tête aſſez injuſtement. Catherine ne vit point cette violence, elle mourut le 7 ſeptembre 547. On a dit que l'amiral étoit amoureux de la princeſſe Eliſabeth, & que dans l'eſpérance de l'epouſer, il avoit avancé les jours de Catherine *Parr*; ce n'eſt qu'un ſoupçon fort téméraire peut-être, & nullement une aſſertion.

PARRHASIUS, (*Hiſt. anc.*) peintre célebre de l'antiquité, natif d'Epheſe, fils & diſciple d'Evenor, fut auſſi diſciple de Socrate, qui étant fils d'un ſculpteur, & ayant été ſculpteur lui-même, avoit d'ailleurs aprofondi par la force de ſon génie les principes de tous les arts. *Parrhaſius* excelloit, dit-on, à exprimer les paſſions. Dans la comparaiſon de ce peintre avec Zeuxis, ſon rival, on trouvoit que *Parrhaſius* l'emportoit pour le deſſein & Zeuxis pour le coloris. On ſait que *Parrhaſius*, par ſon tableau du rideau, trompa Zeuxis lui-même qui par ſon tableau des raiſins n'avoit trompé que des oiſeaux, & qui par cette raiſon s'avoua vaincu. Mais *Parrhaſius* fut vaincu à ſon tour par Timante dans la ville de Samos. Le ſujet du tableau & du prix étoit l'indignation d'Ajax, lorſque les armes d'Achille ſont données à Ulyſſe. *Parrhaſius* ne ſe rendit point à la déciſion des juges. „ *C'eſt le ſort d'Ajax*, „ dit-il, *de voir paſſer aux mains d'un rival in„ digne le prix qu'il a ſeul mérité. Voyez mon „ Ajax*, ajoutoit-il, *vous lirez ſur ſon viſage „ le profond reſſentiment de cette double injuſtice.* „ On a reproché à *Parrhaſius*, ainſi qu'à Zeuxis un orgueil inſupportable. Où ſont les grands artiſtes ſans orgueil? *Parrhaſius* vivoit environ quatre ſiecles & demi avant Jéſus-Chriſt.

PARRHASIUS (JANUS AULUS) (*Hiſt. litt. mod.*) Grammairien célebre au commencement du XVI. ſiecle. Il étoit de Beſence; & il fut Profeſſeur d'Eloquence à Milan, à Vicence, & à Rome. Il ſe retira depuis à Beſence, où il mourut vers 1534. Son nom étoit Jean Paul Pariſius; mais il le changea pour ſuivre l'exemple de pluſieurs ſavans de ſon temps qui prenoient des noms Grecs avec la terminaiſon Latine. On a de lui des commentaires ſur Claudien, & ſur d'autres auteurs anciens. Mais on eſtime ſinguliérement ſon Ouvrage *de Quæſtit per Epiſtolam*, où il réſout avec beaucoup d'érudition pluſieurs difficultés, qu'on rencontre dans les auteurs claſſiques.

PARRAINS. (*Hiſt. mod.*) On donnoit le nom de *parrains* aux ſeconds qui aſſiſtoient aux tournois, ou qui acompagnoient les chevaliers aux combats ſinguliers.

Il ſe pratiquoit encore un uſage ſemblable dans les carrouſels où il y avoit deux *parrains*, & quelquefois davantage dans chaque cadrille.

Les *parrains* des duels étoient comme les avocats choiſis par les parties pour repréſenter aux juges les raiſons du combat.

PARTHENAY, (*Hiſt. de France.*) On a d'Emmanuel de *Parthenay*, aumônier de la ducheſſe de Berry, fille de M. le duc d'Orléans, régent, une traduction latine publiée en 1718, du diſcours de M. Boſſuet ſur l'hiſtoire univerſele, ſous ce titre: *Commentarii univerſam complectentes hiſtoriam, ab orbe condito ad Carolum magnum: quibus accedunt ſeries religionis & imperiorum vices.*

PARTHENIENS (*Hiſt. anc.*) Dans le cours de la premiere guerre entre les Meſſéniens & les Lacédémoniens, qui commença l'an 743 avant J. C., les Lacédémoniens s'engagerent par ſerment à ne point retourner à Sparte qu'ils n'euſſent dépouillé ler Meſſéniens de toutes leurs villes & de toutes leurs terres; mais la guerre, dont les événemens ne ſe reglent pas ainſi ſur les projets & ſur les vœux de ceux qui la font, ayant tiré en longueur, ils craignirent que l'effet de leurs vœux indiſcrets ne fût de faire périr leurs familles & de laiſſer Sparte deſtituée de citoyens. Ils prirent le parti d'y envoyer ceux des ſoldats qui n'étoient arivés à l'armée que depuis le ſerment dont ils ſe repentoient, & qui par conſéquent n'avoient pas prêté ce ſerment. Ils leur abandonerent leurs femmes, leurs filles; les enfans qui nâquirent de ces conjonctions, furent appelés *Parthéniens*, nom qui

désignoit le vice de leur naissance; ne pouvant dans la suite supporter cet opprobre, ils se bannirent de Sparte, & sous la conduite de Phalante, ils allerent s'établir en Italie à Tarente après en avoir chassé les anciens habitans, ce qui fait dire à Horace, od. 6. liv. 2.

Dulce pellitis ovibus Galesi
Flumen, & regnata petam Laconi
Rura Phalanto.

& dans l'ode de Regulus.

Tendens Venafranos in agros,
Aut Lacedemonium Tarentum.

PARTHÉNIUS (*Hist. anc.*) est le nom d'un Poëte grec contemporain de Cicéron, & maître de Virgile pour la poésie greque, que cet illustre disciple ne paroît pas avoir beaucoup cultivée. *Parthénius* avoit été fait prisonier dans la guerre contre Mithridate.

PARTHÉNIUS est aussi le nom d'un ministre de Théodebert, fils de Thierry, & petit-fils de Clovis, ministre funeste d'un prince qui fut nommé *utile*. Les peuples se vengerent de Parthénius, ils l'assomerent à coups de pierre, après l'avoir rassasié d'outrages. „ C'étoit, „ dit Mézerai, un homme horriblement gour- „ mand, comme le sont presque tous les gens „ de cette sorte, qui prenoit de l'aloès pour „ digérer les viandes dont il se gorgeoit, & qui „ lâchoit son ventre encore plus vilainement „ qu'il ne le remplissoit.

Il vivoit vers le milieu du sixieme siecle.

PARUTA (*Hist. litt. mod.*) Paul & Philippe; tous deux connus dans les lettres; Paul, noble Vénitien, historiographe de la république, gouverneur de Bresse, procurateur de saint-Marc, auteur d'une histoire de Venise depuis 1513 jusqu'en 1551, de notes sur Tacite & de discours politiques. Mort en 1598. Philippe, connu par sa *Collection des médailles de Sicile* imprimée à Palerme en 1612, & plusieurs fois réimprimée depuis. Havercamp la traduisit en latin, & cette traduction fait partie des antiquités d'Italie de Grævius & Burmann.

PAS (DE) FEUQUIERES (*Hist. de Fr.*) C'est le nom d'une des plus ancienes maisons de la province d'Artois.

De cette maison qui a produit plusieurs hommes célebres, étoit Manassès de *Pas*, marquis de Feuquieres. Toute sa race étoit éteinte; son pere, qui étoit chambellan de Henri IV, avoit été tué à la bataille d'Ivry; ses oncles paternels avoient aussi perdu la vie pour ce prince, lorsque Manassès naquit à Saumur en 1590 pour servir ce même roi & son fils. En effet il entra au service à treize ans en 1603, & parvint de grade en grade à celui de lieutenant-général & au comandement des armées. Il fut pris au siége de la Rochelle, & pendant sa prison qui dura neuf mois, parce que les Rochelois sentirent qu'ils ne pouvoient avoir un meilleur ôtage de la sûreté de leurs compatriotes tombés au pouvoir du roi & du cardinal de Richelieu, il ne fut point inutile à sa patrie, il contribua beaucoup à la reddition de la place. Envoyé ambassadeur extraordinaire en Allemagne après la mort de Gustave Adolphe, il retint dans l'alliance de la France les Suédois, & y attira plusieurs princes de l'empire. On a ses *négociations* d'Allemagne, pendant les années 1633 & 1634, publiées à Paris en 1653, trois volumes *in*-12. En 1635, il commanda contre les Autrichiens, l'armée françoise avec le duc de Saxe-Veimar qu'il avoit ataché aux intérêts de la France. En 1639, il fit le siége de Thionville: Picolomini vint au secours avec une armée supérieure; le combat s'engagea, Feuquieres y reçut quantité de blessures, & perdit tant de sang qu'il tomba sans connoissance entre les mains des ennemis. Le roi ne crut pas l'acheter trop cher, en donnant pour sa rançon le général Ekenfort, deux colonels & dix-huit mille écus. On pouvoit le tirer des mains des ennemis, mais ses blessures lui restoient.

Haret lateri lethalis arundo.

Il mourut à Thionville le 14 mars 1640.

Son fils aîné (*Isaac de Pas*) Vice-roi de l'Amérique, gouverneur de Verdun, dix ans ambassadeur en Suede, mort ambassadeur extraordinaire en Espagne en 1688, servit utilement la France & dans ses ambassades & dans les armées.

Mais le plus célebre des *Pas* Feuquieres, est Antoine, fils aîné d'Isaac. C'est celui de qui nous avons ces excellens mémoires, si propres à former un général, à lui enseigner les moyens d'éviter toutes les fautes qu'ont faites ou que n'ont point faites les généraux françois du regne de Louis XIV; car on sait qu'il faut lire ces mémoires avec précaution; qu'ils pourroient inspirer des préventions injustes contre de très-habiles généraux; que M. de Feuquieres, ou jaloux de leurs succès, & de les voir honorés de la dignité de maréchal de France (qu'il croyoit avoir mieux méritée, qu'il avoit méritée de l'aveu de tout le monde, & qu'il n'avoit pas obtenue), ou naturélement porté à la censure, se plaignoit de tout le monde, & que tout le monde se plaignoit de lui. (*Voyez* l'article CATINAT.) On disoit de Feuquieres, qu'il *étoit le plus brave homme de l'Europe, parce qu'il dormoit au milieu de cent mille ennemis*. Il étoit en effet & très-brave & très-habile; ce fut en 1688 qu'il commença de se signaler. Il servoit alors en Allemagne. Parti d'Hailbron avec mille chevaux, il fit dans un vaste pays

les

les courſes les plus brillantes & les plus heureuſes, batit pluſieurs partis conſidérables, paſſa des rivieres, évita des embuſcades, leva des contributions & revint triomphant au bout de trente-cinq jours, preſque tous marqués par quelque avantage. *Vous avez beaucoup riſqué*, lui diſoit-on: *moins que vous ne le croyez*, repondoit-il; *plus j'entreprenois, plus je trompois & éfrayois les ennemis; ils me croyoient beaucoup plus fort que je n'étois, & cette erreur faiſoit ma force*. C'étoit déja la maniere de voir d'un général. Il fut fait maréchal-de-camp en 1689; il ſe diſtingua en 1690, à la bataille de Stafarde & à la priſe de Suze. Nommé lieutenant-général en 1693, il ſervit en cette qualité avec la plus grande diſtinction, & Louis XIV déféra trop aux plaintes de ſes nombreux ennemis, en ne l'élevant point à la dignité de maréchal-de-France. Feuquieres mourut en 1711 à ſoixante-trois ans.

PASCAL, (Blaiſe) né à Clermont en Auvergne, en 1623, d'un préſident à la cour des Aides, nommé à l'intendance de Rouen en 1640, fut un grand-homme dès ſon enfance. Son pere fut ſon précepteur; il ſe retira de bonne heure à Paris, pour être à portée d'orner l'eſprit de ſon fils de toutes les connoiſſances dont il paroiſſoit avide. Les mathématiques eurent pour lui un attrait ſingulier; mais ſon pere lui en cacha avec ſoin les principes, de peur qu'elles ne les dégoûtaſſent de l'étude des langues. Le jeune *Paſcal*, gêné dans ſon goût pour la géométrie, ne devint que plus ardent à l'apprendre. Sur la ſimple définition de cette ſcience, il vint à bout de deviner, par la ſeule force d'un génie pénétrant, juſqu'à la 32e. propoſition *d'Euclide*. Son pere, cédant à la nature, lui confia les élémens du géometre Grec. Le jeune mathématicien en ſaiſit ſi bien toutes les difficultés, qu'à l'âge de 16 ans il publia un *Traité des Sections Coniques*, qui fut admiré des hommes conſommés dans cette ſcience. *Deſcartes* ne voulut jamais croire qu'il fût de *Paſcal* le fils, & il prétendit que ſon pere lui en faiſoit honneur. De la géométrie, l'illuſtre ſçavant paſſa, avec la même facilité, aux autres parties des mathématiques; mais ſa grande application donna quelque atteinte à ſa ſanté, dès l'âge de 18 ans. À peine en avoit-il 19, qu'il inventa cette Machine d'arithmétique, ſi connue & ſi ſinguliere, par laquelle on fait non ſeulement toutes ſortes de ſupputations ſans plume & ſans jetons, mais même ſans ſavoir l'arithmétique. Il eſt fâcheux ſeulement que cette machine ſoit d'un volume un peu embaraſſant, qui en rend l'uſage incommode; mais, étant compoſée de beaucoup de roues & d'autres pieces, cela ne pouvoit pas être autrement. De nouveaux prodiges vinrent exciter l'admiration de l'Europe littéraire. *Toricelli* avoit fait des expériences ſur le vide; *Paſcal* les vit & les exécuta, à l'âge de 23 ans. Il fut le premier qui prouva clairement que les effets que l'on avoit attribués juſqu'alors à l'horreur du vide, ſont cauſés par la peſanteur de l'air. Il découvrit quelques années après, au milieu des vives douleurs d'un mal de dents, la ſolution du problême propoſé par le Pere *Merſenne*, contre lequel la pénétration de tous les géometres avoit échoué. Il s'agit dans ce problême de déterminer la ligne courbe que décrit en l'air le clou d'une route quand elle roule de ſon mouvement ordinaire. Tous les vieux mathématiciens de l'Europe furent défiés par ce jeune-homme. Il conſigna 40 piſtoles pour celui qui trouveroit la ſolution du problême: mais aucun n'ayant réuſſi, il mit au jour la ſienne ſous le nom d'*A. d'Ettenville*, Paris, 1749, in-4. Il inventa encore, comme l'on ſait, la *Brouets* & les *Hachets*, deux machines fort communes & d'un uſage journalier. Les ſciences profanes ne le détournerent pas de la grande ſcience de la Religion. S'étant trouvé à Rouen, dont ſon pere avoit l'intendance, il fit revenir un philoſophe de ſes erreurs, & l'éclaira ſur le précipice qu'il avoit à ſes pieds. Sa piété devenant de jour en jour plus tendre il ſe retira à Port royal des Champs, & ſe conſacra dans cette retraite à l'étude de l'Écriture ſainte. Les illuſtres ſolitaires qui habitoient ce déſert, étoient alors dans l'ardeur de leurs diſputes avec les Jéſuites. C'eſt à cette occaſion qu'il publia ſes dix-huit lettres Provinciales. Elles ſont un mêlange de plaiſanterie fine, de ſatyre violente, & de ſublime. Outre ces lettres on a de lui des *Penſées*, recueillies & données au public depuis ſa mort, Amſterdam 1688, en un vol. in-12. C'eſt le fruit de différentes réflexions qu'il avoit faites ſur le Chriſtianiſme. Cet auteur éloquent avoit deſtiné les dernieres années de ſa vie à méditer ſur la Religion, & à travailler pour ſa défenſe contre les Athées, les Libertins & les Juifs. Ses infirmités l'empêcherent d'achever cet ouvrage, & il n'en reſta que quelques fragmens, écrits ſans aucune liaiſon & ſans aucun ordre: ce ſont ces fragmens qu'on a donnés au public, & dans ces reſtes précieux d'un grand-homme, on reconoît cette force, cette ſublimité de génie, cette préciſion qui le diſtinguoient.

La même délicateſſe d'organes à laquelle il devoit tant de pénétration, tant d'eſprit, des progrès ſi rapides dans les ſciences, fut auſſi la cauſe de la foibleſſe de ſa ſanté & de la courte durée de ſa vie. Il mourut jeune & paſſa par tous les ſymptômes les plus fâcheux de la vieilleſſe, l'afoibliſſement & l'égarement de l'eſprit. On ſait que dans ſes dernieres années il voyoit toujours un abîme du côté gauche, & qu'il faiſoit mettre une chaiſe ou un fauteuil pour ſe raſſurer.

Un accident qui lui étoit arivé, en 1654, pouvoit avoir contribué à cet effet bizâre. Il

ſe promenoit au pont de Neuilly dans un caroſſe à quatre chevaux; les deux premieres prirent le mords aux dents dans un endroit où il n'y avoit point de garde-foux & ſe jeterent dans la riviere. Heureuſement ils caſſerent leurs traits par la violence de la ſecouſſe, & le caroſſe reſta ſur le bord du pont. *Paſcal* s'évanouit & eut de la peine à revenir à lui; delà vrai-ſemblablement cette idée d'un abîme, fruit de la commotion terrible que ſa frêle machine éprouva dans cette occaſion.

Il paroît qu'il avoit toujours été très-dévot & très-ſcrupuleux. Madame Périer, ſa ſœur, qui a écrit ſa vie raporte qu'il condamnoit preſque tous les propos les plus innocens de la ſociété.

Blaiſe *Paſcal* mourut à Paris, en 1662, à trente-neuf ans. Une ſi courte vie ajoute encore au reſpect & à l'intérêt que *Paſcal* inſpire, & au mérite de tant de talens, de connoiſſances & de lumieres ſi précoces, ſi-tôt dévelopées & ſi-tôt perdues.

M. de la Harpe a fait les vers ſuivans pour le portrait de *Paſcal*:

Par la nature inſtruit, prodige de l'enfance,
Son eſprit créateur devina la ſcience
Des calculs & des mouvemens;
De l'homme & de Dieu même interrogea l'eſſence,
Connut l'art des bons mots & l'art de l'éloquence.
Admirez & pleurez... il mourut à trente ans.

PASCAL Ier. (St.) (*Hiſt. Eccléſ.*) né Romain, ſuccéda à Etienne IV. en 817. auſſitôt qu'il fut établi ſur le trône pontifical, il envoya des ambaſſadeurs à Louis le Debonnaire qui confirma, en ſa faveur, les donations faites au St. Siége. Le St. Pontife reçut à Rome les Grecs exilés pour le culte des St. images, & courona Lothaire Empereur. Il mourut l'an 824. Il vecut dans des temps ſi malheureux que ſon autorité ne put jamais détruire les factions qui régnoient dans Rome; il s'y commit des meurtres & d'autres crimes qui ſont les fruits de l'anarchie.)

PASCAL IIe. né Toſcan, ſuccéda au Pape Urbain IIe. en 1099, il avoit été religieux de l'ordre de Clugni. Ce Pontife par ſa fermeté trouva moyen de pacifier Rome, & de reduire les puiſſantes factions qui l'agitoient preſque continuélement. Mais il ne fut pas ſi heureux dans ſa querele avec les Empereurs pour les inveſtitures par la *croſſe* & *l'anneau*. *Paſcal* accâblé de chagrins, après avoir tenté inutilement d'abdiquer le Souverain Pontificat mourut le 22. janvier 1118.)

PASCHASE RATBERT, moine, puis abbé de Corbie au neuvieme-ſiecle. Les écrits polémiques de *Paſchaſe Ratbert* & de Ratramne ſur la préſence réelle avoient été fameux, & le ſont devenus encore plus par les diſputes du ſeizieme & du dix-ſeptieme ſiecles. Ces deux moines de Corbie avoient le mérite que le temps comportoit. Il ſont auteurs de beaucoup d'autres ouvrages théologiques & hiſtoriques. *Paſchaſe* a écrit la vie de Vala & d'Adélard, ſes prédéceſſeur dans la dignité d'abbé de Corbie, princes du ſang de Charlemagne; ils étoient fils du comte Bernard, lequel étoit fils naturel de Charles Martel.

On trouve dans la collection de dom Marténé l'édition la plus exacte du traité de *Paſchaſe Ratbert de corpore Chriſti*, & dans le tome 12 du ſpicilége de dom Luc d'Achery, ſon traité *de partu Virginis*.

PASQUIER, (Etienne) (*Hiſt. litt. mod.*) Ce magiſtrat ſavant & célebre, fut d'abord avocat au parlement; il y fut reçu en 1528, & y plaida avec un ſuccès diſtingué. Son éloquence brilla ſur-tout dans le temps des quereles des Jeſuites avec l'Univerſité. Henri III récompenſa ſes talens & ſes ſervices par le don d'une charge d'avocat général de la chambre des comptes. On connoît ſes *recherches de la France*, c'eſt ſon meilleur ouvrage, c'eſt même le ſeul par lequel il ſoit connu aujourd'hui.

On a de *Paſquier* des vers latins, épigrammes, portraits, &c. dont on a fait quelque cas; on a auſſi de lui des poéſies françoiſes, entiérement oubliées, mais qui firent beaucoup de bruit dans leur temps. *Paſquier* ſe fit peindre: le peintre, ſoit à deſſein, ſoit par hazard, ne lui fit point de mains. Cette ſingularité excita la verve de tous les rimailleurs du temps, à la louange de *Paſquier* ſur ce qu'il n'avoit point de mains. On voit encore à le tête de ſes *recherches* ſon portrait ſans mains, avec ces deux vers latins:

Nulla hic Paſchaſio manus eſt, lex Cincia quippe
Cauſidicos nullas ſanxit habere manus.

Long-temps après l'établiſſement de la vénalité des charges de magiſtrature, & du temps où *Paſquier* écrivoit, on avoit conſervé l'uſage de faire prêter ſerment aux récipiendaires de n'avoir rien payé pour leurs offices, ce qui fait dire à *Paſquier*: *De cette belle ancienété ne nous reſte que le parjure dont nous ſaluons quelquefois la compagnie, avant que d'entrer en l'exercice de nos états*. C'eſt (dit-il dans une épigramme qu'il compoſa ſur cette contradiction) c'eſt l'expreſſion des regrets de la Magiſtrature, & du déſir qu'elle conſerve de voir renaître l'anciene gratuité des offices:

Connivet tacitis oculis ampliſſimus ordo
Quod ſibi reſtitui tempora priſca velit.

Mais, ajoute-t-il, voyez ce qu'on doit a-

„ tendre d'un juge, dont la premiere démarche „ eſt de ſe parjurer.

Aſpice quid ſperes a judice, limine in ipſo
Quem non ulla Dei vox metuenda ferit.

L'uſage de ce ſerment étoit abſurde & l'on a bien fait de le ſupprimer. *Paſquier* vit cette ſuppreſſion qui fut l'ouvrage du procureur général la Gueſle. Sébaſtien Chauvelin eſt le premier qui ait été diſpenſé de ce ſerment à ſa réception dans une charge de conſeiller au parlement, le 7 février 1597.

C'eſt à l'occaſion de la vénalité des charges, qu'en 1522 François I, ſelon *Paſquier*, *mit ſus le tréſorier des parties caſueles, inconnu à tous ſes prédéceſſeurs*.

Etienne *Paſquier* mourut en 1715, à quatre-vingt-ſept ans; il laiſſa trois fils; on a du ſecond (Nicolas) un volume de lettres pleines de particularités hiſtoriques; Théodore, l'aîné, fut, comme ſon pere, avocat-général de la chambre des comptes; Nicolas étoit maître des requêtes; Gui, le troiſieme, fut auditeur des comptes.

PASQUIN, ſ. m. (*Hiſt. mod.*) eſt une ſtatue mutilée qu'on voit à Rome dans une encoignure du palais des Urſins; elle tire ſon nom d'un ſavetier de cette ville, fameux par ſes railleries & ſes lardons, dont la boutique étoit le receptacle d'un grand nombre de fainéans qui ſe divertiſſoient à railler les paſſans.

Après la mort de Paſquin, en creuſant devant ſa boutique, on trouva une ſtatue d'un ancien gladiateur bien taillée, mais mutilée de la moitié de ſes membres: on l'expoſa à la même place où on l'avoit trouvée, au coin de la boutique de *Paſquin*, & d'un commun conſentement on lui donna le nom du mort.

Depuis ce temps-là on attribue à la ſtatue toutes les ſatyres & les brocards; on les lui met dans la bouche, ou on les affiche ſur lui, comme ſi tout cela venoit de *Paſquin* reſſuſcité. *Paſquin* s'adreſſe ordinairement à Marforio, autre ſtatue dans Rome, ou Marforio à *Paſquin*, à qui on fait faire la réplique.

Les réponſes ſont ordinairement courtes, piquantes & malignes: quand on ataque Marforio, *Paſquin* vient à ſon ſecours; & quand on l'ataque, Marforio le défend à ſon tour, c'eſt-à-dire que les ſatyriques font parler ces ſtatues comme il leur plaît.

Cette licence qui dégénere quelquefois en libelles diffamatoires, n'épargne perſone, pas même les papes, & cependant elle eſt tolérée. On dit qu'Adrien VI indigné de ſe voir ſouvent en bute aux ſatyres de *Paſquin*, réſolut de faire enlever la ſtatue pour la précipiter dans le Tibre ou la réduire en cendres, mais qu'un de ſes courtiſans lui remontra ingénieuſement que ſi on noyoit *Paſquin*, il ne deviendroit pas muet pour cela, mais qu'il ſe feroit entendre plus hautement que les grenouilles du fond de leurs marais; & que ſi on le brûloit, les Poëtes, nation naturélement mordante, s'aſſembleroient tous les ans au lieu de ſon ſupplice, pour y célébrer ſes obſeques, en déchirant la mémoire de celui qui l'auroit condamné. Le pape goûta cet avis, & la ſtatue ne fut point détruite. Le même motif peut la conſerver long-temps.

PASQUINADES, ſ. f. (*Hiſt. Mod.*) C'eſt ainſi que l'on nomme à Rome les épigrammes, les bons mots & les ſatyres que l'on fait, ſoit contre les perſones en place, ſoit contre les particuliers qui donnent priſe par quelque vice ou par quelques ridicules. Le nom de *paſquinade* vient de ce qu'on atache communément des papiers ſatyriques à côté d'une vieille ſtatue briſée que les Romains ont appelée *Paſquin*, dans la bouche de qui les auteurs mettent les ſarcaſmes qu'ils veulent lancer à ceux qui leur déplaiſent. Quelquefois on lui donne un interlocuteur, c'eſt une autre ſtatue que le peuple appele *Marforio*, & qui eſt placée vis-à-vis de celle de Paſquin.

PASSEPORT, (*Hiſt. mod.*) c'eſt une permiſſion ou des lettres d'un prince ou d'un gouverneur, qui acordent un ſauf-conduit ou la liberté de paſſer, d'entrer & ſortir de leur territoire librement & ſans être inquiété.

Le *paſſeport* proprement dit, ne ſe donne qu'aux amis; on donne des ſauf-conduits aux ennemis.

Paſquier prétend que *paſſeport* a été introduit au lieu de *paſſepartout*. Balzac raporte un *paſſeport* bien honorable qu'un empereur acorda à un philoſophe; il eſt conçu en ces termes: „ S'il y a quelqu'un ſur terre ou ſur mer, aſſez „ hardi pour inquiéter Potamon, qu'il examine s'il eſt aſſez fort pour faire la guerre à „ Céſar „.

Paſſeport ſignifie auſſi la permiſſion acordée par le prince de faire amener ou tranſporter des marchandiſes, des meubles, *&c.* ſans payer les droits d'entrée ou de ſortie.

Les marchans ſe procurent quelquefois de pareil *paſſeports* pour certaines ſortes de marchandiſes; & on les acorde toujours aux ambaſſadeurs & aux miniſtres pour leurs bagages, équipages, *&c.*

PASSERAT, (Jean) (*Hiſt. mod.*) poëte latin moderne, poëte François, ancien ſucceſſeur de Ramus dans la chaire d'éloquence au college royal. C'eſt lui qui a fait la plus grande partie des vers de la *ſatyre menippée*; parmi ſes autres poéſies françoiſes, on diſtingue & on eſtime ſa *métamorphoſe d'un homme en oiſeau*. On a de lui d'ailleurs une traduction de la bibliotheque d'Apollodore; des commentaires ſur Catulle, Tibulle & Properce; un traité *de cognatione litterarum*, &c. Paſſerat étoit né à Troyes

en Champagne en 1534, & il eſt au nombre des hommes les plus illuſtres de cette ville; il avoit perdu un œil d'un coup de balle dans un jeu de paume. Il eut dans M. de Mêmes, (Henri) chancelier du royaume de Navarre, & depuis chancelier de la reine Louiſe de Lorraine, veuve de Henri III. un ami utile dont il ne ceſſa de célébrer les bienfaits & l'amitié. Il mourut en 1602.

PASSERI, (Jean-Baptiste) (*Hiſt. litt. mod.*) peintre, poëte & hiſtorien, à écrit *les vies des peintres, ſculpteurs & architectes* qui travaillerent à Rome depuis 1641 juſqu'en 1673. Mort à Rome en 1679.

PASSIONEI, (Dominique) (*Hiſt. mod.*) né à Foſſombrone dans le duché d'Urbin en 1682, d'une famille diſtinguée, vint en France en 1706 apporter la barete au nonce Gualterio ſon parent. Il s'y fit remarquer par ſon goût pour les lettres; il viſita ſur-tout les bibliotheques, & il commençoit dès-lors à s'en former une qui devint dans la ſuite très-riche & qui fut très-bien compoſée; il fréquenta les ſavans en tout genre & devint leur ami. Don Mabillon & & Don Montfaucon furent ceux avec leſquels il ſe lia le plus intimement. Il fut chargé par le ſaint ſiége de diverſes négociations délicates & ſecretes en Hollande, en France, au congrés de Bâle en 1714, à Soleure en 1715. Il avoit été fait, en 1713, Camerier ſecret & prélat domeſtique; il fut fait en 1719, ſecrétaire de la Propagande. Il fut depuis archevêque d'Epheſe, nonce en Suiſſe, puis à Vienne. Ce fut dans cette derniere nonciature qu'il connut le prince Eugêne, dont il fit dans la ſuite l'oraiſon funebre, qui a été traduite en françois par madame du Boccage. En 1738, il fut fait ſecrétaire des brefs & cardinal. Ce fut le pape Benoit XIV qui le nomma en 1755 bibliothécaire du Vatican, & ce fut un choix digne de ſa ſageſſe & de ſa juſtice. Ce pontife ſavoit tirer parti des vaſtes connoiſſances & des bonnes qualités du cardinal *Paſſionei*, & s'amuſer de ſes défauts; car *Paſſionei* en avoit quelques-uns aſſez marqués; il étoit emporté, impatient, homme d'humeur, homme de parti, d'une ardeur dans la diſpute, qui obligeoient toujours le pape de lui céder. Franc & coleré comme il l'étoit, il ne pouvoit cacher ni ſes affections ni ſes averſions. Il s'oppoſa fortement à la canoniſation du cardinal Bellarmin, & proſcrivit, dit-on, de ſa bibibliotheque tous les ouvrages des Jeſuites. Il n'aimoit pas davantage les autres religieux, à l'exception des Benedictins. Mal-gré ſes défauts le cardinal *Paſſionei* a des droits aux regrets des ſavans, & à l'eſtime de la poſtérité. Il a écrit en ſavant ſur quelques endroits de la bible & ce qu'il a écrit annonce de la connoiſſance des langues orientales; il a revu avec Fontanini le *Liber diurnus Romanorum pontificum*; mais ſon ouvrage le plus conſidérable eſt celui qui a pour titre *Acta legationis Helvetica*; c'eſt une relation de ſa nonciature en Suiſſe, il y rend compte des afaires qu'il avoit eues à traiter dans ce pays là. L'abbé Goujet a donné un abrégé de la vie de ce cardinal. Il avoit été reçu en qualité d'aſſocié étranger à l'académie des inſcriptions & belles lettres en 1755. Il mourut le 5 Juillet 1761.

M. Benoit Paſſionei, neveu du cardinal, a publié à Lucques en 1765 un volume in-folio italien, qui contient toutes les inſcriptions greques & latines que ſon oncle avoit pris plaiſir à raſſembler. Le cardinal avoit auſſi dans ſa collection beaucoup de bas-reliefs, d'urnes, &c. elle a été diſſipée après ſa mort.

PATANES *ou* Patans, (*Hiſt. mod.*) c'eſt ainſi que l'on nomme les reſtes de l'anciene nation ſur qui les Mogols ou Tartares monguls ont fait la conquête de l'Indoſtan. Quelques auteurs croyent que leur nom leur vient de *Patna*, province du royaume de Bengale au-delà du Gange; mais d'autres imaginent avec plus de vraiſemblance que ce ſont des reſtes des Arabes, Turcs & Perſans mahométans, qui vers l'an 1000 de l'ere chrétiene, firent la conquête de quelques provinces de l'Empire ſous la conduite de Mahmoud le Gaznévide. Les *Patanes* habitent les provinces ſeptentrionales de l'empire Mogol.

PATERCULUS, (*Voyez* Velleius.)

Patin, (*Hiſt. de Laponie*) les Lapons ſuédois ſe ſervent pour courir ſur la neige de *patins* de bois de ſapin fort épais, longs d'environ deux aunes, & larges d'un demi-pié. Ces *patins* ſont rélevés en pointe ſur le devant, & percés dans le milieu pour y paſſer un cuit qui tient le pié ferme & immobile. Ils courent ſur la neige avec tant de viteſſe, qu'ils atrapent les animaux les plus légers à la courſe. Ils portent un bâton ferré, pointu d'un bout, & arondi de l'autre. Ce bâton leur ſert à ſe mettre en mouvement, à ſe diriger, ſe ſoutenir, s'arrêter; & auſſi à percer les animaux qu'il pourſuivent. Ils deſcendent avec ces *patins* les fonds précipités, & montent les montagnes eſcarpées. Les *patins* dont ſe ſervent les Samoïedes ſont bien plus courts, & n'ont que deux piés de longueur. Ce que nous nommons *patins* des Lapons, s'appele *raquete* au Canada.

PATIN (Gui & Charles) (*Hiſt. litt. mod.*) pere & fils. Gui *Patin* eſt beaucoup moins connu par ſon *médecin* & ſon *apothicaire charitables*, & par ſes notes ſur le traité de la peſte de Nicolas Allain que par ſes lettres; elles ont réuſſi, comme malignes & ſatyriques, mais il y a peu d'inſtruction à en tirer, tout y eſt trop inexact & trop hazardé. *Patin* étoit un homme d'humeur & un homme à préventions, grand ennemi des uſages de ſon temps & des découvertes nouveles. Il combatit l'antimoine de tout ſon pouvoir, il tenoit regiſtre des ravages

qu'il attribuoit à ce remede. Il fut inconſolable d'avoir vu admettre le vin émétique au rang des remedes purgatifs par une délibération de la faculté du 29 mars 1666. Par une ſuite du même eſprit, il affectoit de reſter à une énorme diſtance de ſon ſiecle pour ſon habillement. On trouvoit qu'il reſſembloit par la figure à Cicéron & par l'eſprit à Rabelais; il reſſembloit plus à celui-ci par la cauſticité que par la gaité. Il mourut en 1672; il étoit né en 1601 entre Rouen & Beauvais. Il avoit de la littérature.

Il eut deux fils; Robert, médecin habile, mort avant lui en 1671; & Charles qui lui ſurvécut. Celui-ci né à Paris en 1633, mourut à Padoue en 1693, après avoir parcouru preſque toute l'Europe. Il occupoit dans cette ville une chaire de chirurgie. Il avoit beaucoup écrit dans plus d'un genre & dans plus d'une langue. Outre ſes divers traités de médecine, *de febribus; de ſcorbuto, de optima medicorum ſecta*, il a écrit en latin, en italien, en françois ſur les médailles & les monumens antiques; il a donné des relations de ſes voyages.

Charles eut deux filles, Charlotte & Gabrielle, ſavantes comme leur pere & leur ayeul, & qui étoient ainſi que leur mère, de l'académie des *Ricovrati* de Padoue. On a de toutes les deux des harangues & des diſſertations latines ſur des ſujets ſavans. On a de la mere un recueil de réflexions morales & chrétienes, imprimé en 1680.

PATISSON. (*Hiſt. litt. Mod.*) nom célebre dans l'imprimerie, dans un temps où les imprimeurs étoient tous des gens de lettres & des ſavans.

Mamert *Patiſſon*, mort l'an 1600, étoit ſavant dans les langues gréque & latine.

Philippe ſon fils, ſuivit la profeſſion du pere & c'étoit prendre l'engagement de ne pas lui céder en connoiſſances. La Croix du Maine en parle dans ſa bibliotheque françoiſe.

PATKUL (Jean Reginald de) (*hiſt. du nord.*) gentilhomme Livonien, fameux ſur-tout par ſon ſupplice qui paroît être une tâche à la gloire de Charles XII, roi de Suede; les droits de diverſes puiſſances du nord ſur la Livonie & les droits de la Livonie à la liberté, ou du moins ſon droit de ſe choiſir des maîtres, étoient alors des objets de conteſtation ſur leſquels chacun ſe partageoit à ſon gré ou au gré des circonſtances. Charles XI & Charles XII, grands partiſans de l'autorité militaire & abſolue, avoient anéanti les privileges de la Livonie. *Patkul*, livonien zélé, avoit eſpéré de les faire rétablir, en eſſayant à la mort de Charles XI, de livrer la Livonie au Czar Pierre I, ou au roi de Pologne Auguſte, électeur de Saxe. L'inflexible Charles XII ne lui pardona jamais cette démarche, qu'il affectoit de regarder comme la trahiſon d'un ſujet. *Patkul*, attaché au ſervice du roi de Pologne, & revêtu auprès de lui du caractere de réſident de Moſcovie en Saxe, crut pouvoir braver la haine de Charles XII; mais cet indomptable lion ſavoit atteindre par-tout ſes ennemis: il contraignit à force de ſuccès le roi Auguſte à lui livrer *Patkul* qu'il fit rouer & écarteler en 1607.

PATRICE. (*Hiſt. litt. mod.*) pluſieurs perſonages de ce nom apartienent à l'hiſtoire.

1°. Saint *Patrice*, évêque & apôtre d'Irlande, fondateur de l'égliſe d'Armagh, métropolitaine de ce royaume, mort vers l'an 460. On montre en Irlande la caverne qu'on nomme le purgatoire de ſaint *Patrice*; dans laquelle, à ce que prétendent les légendaires, les peines de l'Enfer étoient repréſentées. Les ouvrages, qu'on lui attribue, peut-être mal-à-propos, parurent à Londres en 1656.

2. Pierre *Patrice*, ambaſſadeur de l'empereur Juſtinien en 534 auprès d'Amalaſonte, Reine des Goths, & en 550 auprès de Choſroes, roi de Perſe; puis maître du palais de Juſtinien pour prix de ſes ſervices, a laiſſé une *hiſtoire des Ambaſſadeurs* dont nous avons des fragmens dans l'hiſtoire Byzantine avec de ſavantes notes de Chanteclair, qui a traduit de grec en latin l'ouvrage de *Patrice* & avec d'autres notes de Henri de Valois. *Patrice* étoit né à Theſſalonique.

3°. André *Patrice*, premier évêque de Wenden dans la Livonie, mort en 1583, a laiſſé des harangues latines & des commentaires ſur deux oraiſons de Cicéron.

4°. François *Patrice*, *Patrizi*, *Patrizio*, en latin *Patricius*, évêque de Gaete dans la terre de Labour, mort en 1494, a laiſſé des poéſies; des traités latins *de regno & regis inſtitutione; de inſtitutione reipublicæ;* ils ont été traduits en françois; un traité de *antiquitate ſenarum*, qui n'a jamais été publié.

5°. Un autre François *Patrce*, *Patrizi* ou *Patrizio*, né à Cherſo en Iſtrie, mort à Rome en 1597; a donné une édition des livres attribués à Mercure triſmégiſte, une poétique italiene; un ouvrage intitulé, *Paralleli Militari*, c'eſt un parallele de l'art militaire ancien & du moderne. Les Ouvrages de *François Patrice* les plus recherchés ſont ceux, qui ont pour titre: *Diſcuſſiones Peripateticæ*, & *Nova de Univerſis Philoſophia*. Ce ſont deux ouvrages pleins d'érudition, où l'on voit tout ce qu'on avoit juſqu'alors decouvert dans l'Aſtronomie & dans les autres branches de la Philoſophie. Il étoit ennemi d'Ariſtote, & il s'attachoit par préférence à Platon; mais auſſi il s'éloigne ſouvent de lui & il ſe jete dans des chemins tout nouveaux, qui le font paſſer pour un Philoſophe novateur. Il publia encore des Dialogues ſur la Rhétorique, & dans le premier qui a pour titre *il Lamberto*, on voit très-clairement la théorie de la Terre, que Burnet a depuis expoſée dans ſa *Telluris Theoria Sacra* imprimée

à Londres en 1681; & qu'on regarda comme un ſonge ingénieux de cet auteur.)

PATRIX, (Pierre) (*Hiſt. litt. mod.*) Sa piece qui commence par ces vers:

Je ſongeois cette nuit que, de mal conſumé,
Côte à côte d'un pauvre on m'avoit inhumé, &c.

& qui a été traduite en vers latins, eſt une des premieres que tout le monde ſait dès l'enfance; & en effet elle contient une leçon aſſez forte & aſſez naïve ſur la frivolité des diſtinctions & ſur la ſotiſe de l'orgueil. Les autres ouvrages du même Auteur ſont bien moins connus. Il ſupprima, autant qu'il put, les poéſies licencieuſes de ſa jeuneſſe; & il ne reſte gueres de lui que quelques livres de dévotion. Il eut à quatre-vingts ans une grande maladie, il paroiſſoit en revenir, il ſe portoit mieux, ſes amis l'exhortoient à faire des éforts & à ſe lever; *je trouve, Meſſieurs*, leur dit-il, *que ce n'eſt pas trop la peine de me rhabiller*. C'étoit la peine cependant, car il avoit encore quelques années à vivre; il ne mourut qu'à quatre-vingt-huit ans en 1672. Il fut ataché au duc d'Orléans (*Gaſton*) & après ſa mort, à ſa veuve, Marguerite de Lorraine. Il étoit de Caën & la Cour ſe moquoit de ſon accent Normand, mais elle étoit amuſée & inſtruite par ſa converſation.

PATRU, (Olivier) (*Hiſt. litt. mod.*) Avocat célebre, homme de lettres plus célebre encore, du moins de ſon temps. Il paſſoit pour le meilleur grammairien & pour le critique le plus ſévere à la fois & le plus judicieux de ſon ſiecle.

Patru, en conſéquence du préjugé de ſon temps, vouloit que Deſpréaux rompit la meſure dans ces paroles du *Traité du ſublime*, parce qu'elles forment un vers: *elle gele, elle brûle, elle eſt folle, elle eſt ſage*. Et il défioit de trouver un ſeul vers dans ſes plaidoyers imprimés: en voici un, dit Boileau, dans le ſeul titre d'un de ces diſcours: *Onzieme plaidoyer pour un jeune allemand*.

Patru nâquit à Paris en 1604. Il étoit fils d'un procureur au parlement. Sans négliger la profeſſion d'avocat, où il ſe rendit célebre, il ne la ſuivit pas avec aſſez d'ardeur pour la rendre utile à ſa fortune, le goût des lettres l'emporta dans une autre carriere, & partagé entre ces deux états, ſes ſuccès dans l'un & dans l'autre ſe ſentirent de ce partage. *Patru* correct & froid, dit M. de la Cretelle, retrancha les défauts qui défiguroient l'éloquence judiciaire, mais il n'en connut ni le caractere, ni les reſſources, ni les effets. Il tomba dans la pauvreté & fut obligé de vendre ſa bibliotheque. Boileau, dans cette occaſion, eut à ſon égard un procédé fort noble; il acheta cette bibliotheque au prix que *Patru* la voulut vendre, & il mit enſuite à ce marché une condition, ce fut que *Patru* en conſerveroit la poſſeſſion, & que l'acquéreur n'en auroit que la ſurvivance. On ajoute qu'il gâta cette belle action par une épigramme qu'il fit contre *Patru*, de la reconoiſſance duquel il n'étoit pas content.

Patru avoit été reçu à l'académie françoiſe en 1640, cinq ans après l'inſtitution de ce corps. L'uſage des diſcours de réception n'étoit point établi alors. On faiſoit, en venant prendre ſéance un remercîment verbal qui n'étoit pas cenſé préparé. Celui de *Patru* qui peut-être parut l'être, eut tant de ſuccès, qu'il donna lieu d'établir l'uſage des remercîmens publics. À la mort de Conrart, un Grand Seigneur riche & ignorant, demanda la place qu'il laiſſoit vacante; *Patru* détourna ſes confreres de ce mauvais choix: „ Un ancien grec, leur dit-il „ du ton d'Eſope, avoit une lyre admirable „ dont une corde ſe rompit. Au lieu d'en re„ mettre une de boyau, il en voulut une d'ar„ gent, & la lyre n'eut plus d'harmonie. „

Il mourut en 1681. On a obſervé avec raiſon que quelques vers de Boileau ſont plus aujourd'hui pour la renomée de *Patru* que ſes propres ouvrages.

PATU, (Claude-Pierre) (*Hiſt. litt. mod.*) Jeune avocat, homme de lettres, qui vrai-ſemblablement eût joué un rôle dans la littérature, s'il eût vecu. À vingt-cinq ans, en 1754, il donna la comédie des *Adieux du goût* qui réuſſit, & dont, par une ſingularité aſſez remarquable, tout eſt de lui, excepté les vers alexandrins qui ſont de M. Portelance. On dit que M. *Patu* avoit peine à s'aſtreindre au travail particulier qu'exigent les grands vers; d'autres, au contraire, en faiſant des vers libres, retombent plus qu'ils ne veulent dans le vers alexandrin, comme ſi leur oreille ne pouvoit ſe contenter que de cette meſure. M. *Patu* alla en Angleterre, & donna en 1765, une traduction de quelques comédies angloiſes. Il alla en Italie & fut de l'académie des Arcades. En revenant en France, il mourut pulmonique à Saint-Jean de Maurienne le 20 août 1757, à vingt-huit ans. Il ſavoit pluſieurs langues & donnoit en tout d'aſſez grandes eſpérances.

PAVIE, (Raimond de) baron de Fourqeuvaux; (*Hiſt. de Fr.*) étoit d'une branche de l'anciene famille des Beccari de *Pavie*, laquelle s'étoit retirée en France pour ſe dérober aux troubles de l'Italie pendant les longues & ſanglantes guerres des Guelphes & des Gibelins. Le baron de Fourquevaux dont il s'agit ici, fit ſes premieres armes au malheureux ſiége de Naples, en 1528, où mourut Lautrec; il fut bleſſé & fait priſonier à la bataille de Marciano en Toſcane, où Strozzi fut défait par le marquis de Marignan en 1554; il y com-

mandoit un corps considérable d'infanterie, tant Grisone qu'Italiene; il resta treize mois, non seulement prisonier, mais gardé dans un fort. On ignora long-temps son existence, on le croyoit mort, & sa premiere femme en mourut de douleur.

À son retour en France, il fut fait gouverneur de Narbone, où il imagina, dit-on, un moyen singulier de chasser de la ville, sans violence apparente, quelques habitans mal intentionés; il fit publier que deux chevaliers Espagnols devoient se batre en champ clos hors de la ville; il fit tout préparer pour le combat & toute la ville ne manqua pas d'accourir à ce spectacle; il fit alors fermer les portes, & ne laissa rentrer que les sujets fideles au roi. Il contribua en 1562 à la délivrance de Toulouse dont les Huguenots étoient près de se rendre maîtres. On a de lui quelques ouvrages sur la guerre. Il mourut à Narbone en 1574. Il étoit chevalier de l'Ordre du Roi. Nous ignorons si Emeric ou Aimery de *Pavie* étoit de cette famille: cet Aimery de *Pavie* étoit un capitaine Lombard, qui avoit été gouverneur d'Edouard III, Roi d'Angleterre. Ce prince ayant pris Calais, en avoit donné le gouvernement à Aimery & étoit retourné en Angleterre. Le seigneur de Charny, qui commandoit les troupes Françoises près de Saint-Omer, entreprit de corrompre Aimery & de rendre Calais à la France; le marché fut conclu moyenant vingt mille écus. Edouard averti de cette intrigue, non par Aimery, mais par le secrétaire de ce gouverneur, laisse Aimery dans sa place, & lui ordone de suivre cette négociation. Le 31 décembre 1348, à minuit, Charny se présente, selon les conventions, à une des portes de la ville avec une troupe choisie; Aimery répond que tout est prêt, & demande si l'argent l'est aussi; on compte l'argent, & Carny entre dans la place: aussi-tôt il est envelopé & chargé par des forces supérieures, il combat avec le courage du déseſpoir. Un chevalier de sa suite, nommé Eustache de Ribaumont, qui se distinguoit dans ce combat par une valeur extraordinaire, se batit long-temps corps à corps avec un anglois qu'il fit chanceler deux fois, mais qui enfin le renversa lui-même &; le fit prisonier, aussi bien que Charny, & quelques autres officiers françois; on les conduit dans la salle du château, où ils sont traités avec la plus grande distinction. Un chevalier s'aproche de Ribaumont: „ Reconoissez, lui dit-il, un soldat qui a pensé deux foi succomber sous vos coups, & qui „ ne doit qu'à son bonheur la gloire d'avoir „ triomphé d'un guerrier tel que vous. Vous „ êtes libre, il ne vous demande que votre „ estime & votre amitié; ils vous prie d'agréer „ un de ces légers présens que des chevaliers „ reçoivent sans déshoneur les uns des autres. „ En même temps il détacha de sa tête un chapelet de perles & l'atacha sur celle de Ribaumont. C'étoit Edouard lui-même, qui avoit passé la mer avec le prince de Galles & Mauny, pour se trouver à ce combat, & pour veiller sur la conduite du gouverneur de Calais dans une occasion si critique; persone hors de la ville n'avoit sû son arivée. Il se contenta de faire à Charny une légere réprimande, ou plûtôt une plaisanterie. „ Messire Geoffroy, „ lui dit-il, vous voulez avoir les places à trop „ bon marché. Vingt mille écus pour Calais. „ C'est trop peu; en conscience il m'a coûté „ plus cher „. Edouard eut d'ailleurs pour Charny toute sorte d'égards.

François, fils de Raymond, surintendant de la maison de Henri IV alors roi de Navarre, & chevalier d'honeur de la reine Marguerite, a écrit les vies de plusieurs grands capitaines françois, parmi lesquels il a donné place à Raimond son pere. Il avoit eu un frere aîné, Claude, tué à la guerre dans une extrême jeunesse. C'est pour Jean Baptiste, fils de François, que la baronie de Fourquevaux fut érigée en marquisat en 1686. Les lettres d'érection spécifient tous les services de ses ancêtres à commencer par Lancelot de *Pavie*, trisayeul de Raimond.

Paul Gabriel, marquis de Fourquevaux mourut à Strasbourg des blessures qu'il avoit reçues à la bataille d'Hochstet.

PAVILLON (Nicolas et Etienne) (*Hist. eccléſ. & hist. litt.*)

1°. Le premier, fils d'un autre Etienne *Pavillon*, correcteur des comptes, & petit-fils d'un autre Nicolas *Pavillon*, avocat au parlement de Paris, est ce célebre évêque d'Alet, si recomandable par ses vertus, sur-tout par une fermeté que toute la puissance de Louis XIV ne put ébranler ni dans l'afaire du Formulaire ni dans celle de la Régale. (*Voyez* à l'article Bossuet, le mot courageux que ce prélat dit à Louis XIV, au sujet de l'évêque d'Alet & de l'évêque de Pamiers). *Pavillon* avoit été formé au ministere ecclésiastique par Vincent de Paule, cet homme dont tous les talens avoient pour principe & pour objet la charité, & un tel disciple honoroit un tel maître. Il mourut dans la disgrace en 1677, à quatre-vingts ans passés. Malheureuses querelles dont l'effet est la disgrace de la vertu! il étoit né en 1597. Son épitaphe l'appele un *homme humble au milieu des vertus & des éloges*. Le *Rituel à l'usage du diocèse d'Alet*, qui a paru pendant son épiscopat, a été attribué au docteur Arnauld, c'est dire assez que c'est un ouvrage estimé: Il a cependant été condamné par le pape le moins contraire aux Jansénistes Clément IX, en 1668. On a de lui aussi des ordonances & des statuts synodaux. Il a paru en 1733, des memoires pour servir à la vie de Nicolas *Pavillon*, évêque d'Alet.

2°. Le ſecond, Etienne, étoit néveu de l'évêque d'Alet. Il avoit été avocat-général au parlement de Metz.

Il étoit de l'académie des belles-lettres, quoiqu'il ne ſoit connu que par des poéſies légeres & par des ouvrages de proſe qui ſont auſſi choſe légere, mais cette académie n'a jamais dédaigné aucun genre de littérature, ce ſeroit une injuſtice trop indigne d'elle. L'académie françoiſe lui trouva auſſi aſſez de talens & de goût pour l'admettre dans ſon ſein; il avoit en effet de la facilité, de la grâce, de la délicateſſe, du naturel; mais l'une & l'autre académie auroit pû le trouver trop peu laborieux. Il paroit qu'il étoit de ces gens à qui les ſuccès de la converſation ſuffiſent, & font négliger ces ſuccès plus durables que procurent les ouvrages; en effet ces ſuccès de la converſation coutent moins à ceux qui peuvent les obtenir, & on en jouit plus ſenſiblement. Il mourut à Paris le 10 janvier 1705; il étoit né en 1632, il avoit été reçu à l'académie françoiſe en 1691, à la place de Benſerade; ſes poéſies ont été recueillies en 1715 & 1720.

PAUL. Il y a d'abord deux ſaints de ce nom, connus de tout le monde.

1°. L'apôtre des Gentils, dont toute l'hiſtoire ſe trouve dans les actes des apôtres & dans ſes épîtres.

2°. Saint *Paul*, premier hermite: mort en 341, à cent quatorze ans, dans les déſerts de la Thebaïde, où la perſécution de l'empereur Dece & l'indignité d'un beau-frere de *Paul* qui avoit voulu le dénoncer pour avoir ſa confiſcation; l'avoient forcé de ſe retirer. Une caverne, habitée avant lui par des faux-monoyeurs, fut ſa demeure, des dattes ſa nouriture, des feuilles de palmier ſes vêtemens, mais il vivoit à l'abri des perſécuteurs, il vivoit loin des hommes, qu'il vaut mieux ſervir ſans doute, mais qu'il eſt plus sûr d'éviter. Dénué de tout, mais délivré de tout, il trouva dans une vie libre & tranquille, dans le ſilence des paſſions, dans la ſuppreſſion des beſoins, dans la méditation, dans la priere, une douceur qu'il n'avoit oſé ſe promettre. Saint Antoine qui d'un autre côté de la même contrée avoit embraſſé le même genre de vie & qui croyoit être le premier, en parcourant ces déſerts où il ſe croyoit ſeul égaré, parvint à la caverne de *Paul*, lia connoiſſance & amitié avec lui promit de revenir le voir. Quand il revint, il trouva ſaint *Paul* immobile, dans l'attitude d'un homme abſorbé dans la méditation ou livré tout entier à l'oraiſon; il le touche, il l'embraſſe, ſaint *Paul* n'étoit plus. M. Rollin cite deux vers d'un de ſes écoliers, qui traitant ce ſujet & peignant le moment où ſaint Antoine embraſſe ſaint *Paul*, s'écrie:

Quid facis, Antoni? jam friget Paulus, & altas,
Immixtus ſuperis, nec jam tuus, attigit arces.

Il y a eu cinq papes du nom de *Paul*.

Paul I, frere & ſucceſſeur d'Etienne II ou III, connoiſſant le goût de Pepin le Bref, roi de France, pour tout ce qui concernoit le culte & la Liturgie, lui envoya des chantres de l'égliſe romaine pour inſtruire ceux du palais. Il lui envoya auſſi quelques livres recherchés alors, & une horloge d'invention nouvele, que les hiſtoriens appelent *horloge nocturne*. Juſque-là on ne connoiſſoint point de maniere de meſurer le temps, qui ne dépendît du ſoleil; on n'avoit point d'autres horloges que les cadrans ſolaires: Tout ce qu'on ſait de cette nouvele horloge, c'eſt qu'elle marquoit les heures la nuit comme le jour. La deſcription qu'on nous en a laiſſée ne nous apprend point d'ailleurs ſi c'étoit une horloge de ſable, ou d'eau, ou à roues. *Paul I*, élu en 757, mourut en 767.

Paul II (Pierre Barbo), noble vénitien, étoit neveu d'Eugene IV, & ſuccéda en 1464, à Pie II. Il étoit beau, le ſavoit bien, & voulut à ſon exaltation prendre le nom de Formoſe, dans le même ſens où on diſoit de l'archevêque de Paris, de Harlay de Chanvallon:

Formoſi pecoris cuſtos formoſior ipſe.

Mais, il ſentit le ridicule qu'il ſe donneroit par cette vanité, & prit le nom de *Paul II*. Ce pontife avoit une grande facilité à pleurer. Pie II, ſon prédéceſſeur, l'appeloit: *Notre-Dame de Pitié*. Ce fut lui qui donna aux cardinaux la robe de pourpre & le bonet de ſoie rouge; ce fut lui auſſi qui; par une bulle du 19 avril 1470, ordonna que le Jubilé reviendroit tous les vingt-cinq ans. Il publia des croiſades contre les Turcs & contre Podiebrad roi de Bohême hérétique. Il n'aimoit pas les gens de lettres. Platina qu'il avoit mis deux fois en priſon & qu'il avoit dépouillé de ſes biens, ne l'a pas flaté dans ſon hiſtoire. Il mourut d'indigeſtion en 1471. Le cardinal Quirini a donné ſa vie en 1740.

Paul III (Alexandre Farneſe) né Romain, étoit évêque d'Oſtie, doyen du ſacré collége, & âgé de 67 ans lorſqu'il fut élevé ſur le trône pontifical, après la mort de Clement VII, en 1534. Ce Pontife maintint autant qu'il le put la balance égale entre Charles-Quint & François I.er Ce fut lui qui menagea l'entrevue d'Aigues-mortes, & la treve de Nice entre ces deux puiſſans rivaux. Henri VIII roi d'Angleterre ayant fait périr ſur un échafaud le Cardinal Fiſcher, & le chancellier Thomas Morus, qui avoient refuſé de le reconoi-

tre

tre pour chef de l'Égliſe, *Paul* renouvela contre lui les anathêmes de ſon prédéceſſeur. Pour remédier à l'héreſie qui s'étoit repandue dans une grande partie de l'Allemagne, il indiqua un Concile œcumenique à Trente dont la premiere ſeſſion fut tenue le 13. Xbre 1545. Ce Pontife établit l'inquiſition. Il confirma l'ordre des capucins & celui des Jéſuites. Il donna les duchés de Parme & Plaiſance à Pierre Louis Farneſe ſon fils, né avant qu'il fût cardinal, & qui fut la tige des Ducs de Parme, du nom de Farneſe. Paul III mourut en 1549, à la vérité fort avancé en âge, mais accâblé par les chagrins que lui cauſa l'ingratitude du Duc Octave Farneſe, fils de Pierre-Louis. Ce Pontife diſoit ſouvent ces paroles: *Si mei non fuiſſent dominati, immaculatus eſſem, & emundarer a delicto maximo.*) (ſur les FARNESES, *Voyez* l'article PARME.)

PAUL IV. (Jean Pierre Caraffe) Archevêque de Théate, autrement Chietti, inſtituteur des Théatins avec S. Gaétan, ſuccéda à Marcel II, en 1555. Quoiqu'il eût près de 80 ans lors qu'il monta ſur le trône pontifical, il montra une vigueur à laquelle on ne s'atendoit pas. Il travailla avec le plus grand zele à reformer les mœurs du clergé, obligea les évêques à reſider dans leurs diocêſes, & les moines à rentrer dans leurs monaſteres; il punit les blaſphémateurs, & chaſſa même de Rome ſes neveux qui abuſoient de leur autorité contre toutes les loix de la juſtice & de la religion. Ce Pontife confirma l'inquiſition & lui acorda de grands priviléges. Il érigea les Évêchés de Goa (dans l'Inde) de Cambrai, de Malines, & d'Utrecht. Il travailla à retablir la Religion Catholique en Angleterre, ſous le regne de Marie. Le peuple de Rome acoutumé à une vie licentieuſe, regardant comme trop ſeveres des actes qui n'étoient que juſtes, outragea la ſtatue de ce Pontife après ſa mort, qui ariva le 18 d'août 1559. on a de lui quelques écrits, entre autres un traité *de emendanda eccleſia* &c.)

PAUL V. (Camille Borgheſe) Romain, ſuccéda à Leon XI. en 1605. Ce Pontife eut un fameux démêlé avec la République de Veniſe ſur la quelle il jeta un interdit général. Heureuſement cette diſſenſion fut de peu de durée; Henri IV roi de France s'étant rendu médiateur, accomoda cette afaire à la ſatisfaction des deux parties, par le miniſtere du cardinal de Joyeuſe. Paul V termina la fameuſe congrégation *de Auxiliis* chargée d'examiner les controverſes qui exiſtoient entre les Dominicains & les Jeſuites ſur la grâce & le libre arbitre, & impoſa ſilence aux deux partis. Le zele de ce Pontife pour la propagation de l'Evangile, fut couroné par de grands ſuccès: L'Empereur du Japon, le Roi du Congo, & quelques autres ſouverains d'Aſie & d'Affrique auxquels il avoit envoyé des miſſionaires lui envoyerent à leur tour des ambaſſadeurs. Il confirma pluſieurs ordres religieux, entre autres ceux de l'Oratoire & de la viſitation. Il embélit Rome en retabliſſant d'anciens monumens & en conſtruiſant de nouveaux. Paul V mourut en 1621.)

PAUL DE SAMOSATE, (*Hiſt. eccléſ.*) patriarche d'Antioche, héréſiarque du troiſieme ſiecle, étoit de la ville de Samoſate ſur l'Euphrate. Le déſir de conquérir à la Religion chrétiene la célebre Zénobie, reine d'Orient, le mena plus loin qu'il n'auroit voulu. Cette reine donnoit la préférence à la religion Juive, & nos myſteres lui faiſoient de la peine; *Paul* de Samoſate ſe mit à les lui expliquer avec trop de condeſcendance pour les répugnances qu'elle lui montroit; & comme il y a toujours de l'inconvénient à expliquer ce qui eſt eſſentiélement inexplicable, de complaiſance en complaiſance, il alla juſqu'à nier la Divinité de Jéſus-Chriſt, & dans un concile tenu chez lui-même, c'eſt-à-dire, à Antioche, l'an 270, il fut dépoſé & excommunié. Ses diſciples furent nommés *Pauliniſtes*, mais cette ſecte s'éteignit bien-tôt, du moins ſous ce nom; car ſous le nom d'Arianiſme, elle agita l'égliſe pendant pluſieurs ſiecles.

Il y a quelques autres perſonages de ce même nom de *Paul*, qui aparſienent encore, ſoit à l'hiſtoire eccléſiaſtique, ſoit à l'hiſtoire littéraire. Tels ſont:

Paul de Tyr, rhéteur célebre ſous l'empire, d'Adrien, auteur de quelques écrits en Grec ſur la rhétorique.

Paul le Silentiaire, auteur Grec du ſixieme ſiecle, dont *l'hiſtoire* en vers *de l'égliſe de Sainte Sophie*, fait partie de la Byzantine; elle a été traduite & commentée par du Cange.

Paul Eginete, médecin Grec du ſeptieme ſiecle, né dans l'île d'Egine, & nommé par cette raiſon Eginete, auteur d'un abrégé des œuvres de Galien & d'un traité *de re medica*.

Paul, Diacre de Merida dans l'Eſtramadure, auſſi au ſeptieme ſiecle, auteur d'une *hiſtoire des peres d'Eſpagne*.

Paul, Diacre d'Aquilée, nommé vulgairement *Paul* Diacre, & dont le véritable nom étoit *Paul* Warnefride, auteur de l'hiſtoire des Lombardes, étoit ſecrétaire de Didier dernier roi des Lombards; il tomba entre les mains de Charlemagne, qui eut pour lui tous les égards qu'il ſe piquoit d'avoir pour les ſavans. L'atachement que *Paul* Diacre conſervoit pour ſon maître, l'ayant fait ſoupçoner d'avoir eu part à des projets formés par le duc de Frioul & par le duc de Bénevent, en faveur d'Adalgiſe fils de Didier, il fut exilé ſur le bord de la mer Adriatique; il ſe ſauva du lieu de ſon exil auprès du duc de Bénevent,

beau-frere d'Adalgiſe, & mourut moine au Mont-Caſſin. On lui attribue l'hymne de Saint Jean : *Ut queant laxis reſonare fibris;* & c'eſt par *Paul* Diacre que Charlemagne fit réformer l'office divin. Avant lui, on chantoit aux nocturnes des leçons peu convenables, ſans nom d'auteur, pleines de ſoléciſmes & de barbariſmes: Charlemagne chargea *Paul* Diacre, de choiſir dans les ouvrages des Saints Peres des morceaux dignes d'être récités par les fideles dans des temples chrétiens. *Voyez* à l'article COMINES, un parallele entre *Paul* Diacre, & Philippe de Comines.

On dit que Charlemagne ayant voulu s'éclaircir avec *Paul* Diacre, ſur l'affection que célui-ci paroiſſoit conſerver pour Didier & ſa famille, *Paul* Diacre eut la fermeté de lui répondre : *Mes devoirs ne dépendent pas des événemens. Didier eſt toujours mon maître, & je dois lui reſter fidele.* On ajoûte que Charlemagne irrité, ordona dans ſon premier mouvement qu'on lui coupât les deux mains. Voilà le conquérant. Voici le prince, ami des lettres. A peine cet ordre étoit-il donné qu'il étoit révoqué; Charlemagne, prompt à ſe rétracter, s'écria : *Eh! où trouverions-nous un auſſi habile hiſtorien, ſi on coupoit la main qui a écrit de ſi beaux ouvrages?* car alors ces ouvrages étoient beaux.

PAUL LUCAS, (*voyez* LUCAS)

PAUL de CASTRO, (*voyez* CASTRO.)

PAUL EMILE. (*Voyez* l'article EMILES, EMILIENS.)

PAUL, (Saint Vincent de) *voyez* VINCENT.

PAUL Jove, (*voyez* JOVE.)

PAUL, (Marc) (*Hiſt. litt. mod.*) c'eſt le voyageur Marc *Paul* ou Marco Polo, Vénitien. Il avoit pénétré juſqu'à la Chine; on a de lui une relation de ſes voyages ſous ce titre; *de regionibus Orientalibus libri tres.* Il étoit né en 1255. Il écrivoit en 1295.

PAULA (*Hiſt. Rom.*) (JULIA CORNELIA) fille de Julius Paulus, Préfet du Prétoire, eut le malheur d'épouſer Héliogabale; elle étoit auſſi ſage & auſſi vertueuſe que cet empereur étoit fou & pervers; il s'enflama pour elle, il s'en dégoûta promptement, il la dépouilla du titre d'Auguſte & des honeurs d'impératrice, il la chaſſa de ſon palais, ſans avoir rien à lui reprocher; elle en ſortit ſans joie & ſans regret, avec la tranquillité du ſage berger de La Fontaine,

Sortant de ces riches palais
Comme l'on ſortiroit d'un ſonge.

Ces exemples de modération & de réſignation ſont aſſez rares pour mériter d'être remarqués.

PAULE (SAINTE) (*Hiſt. eccléſ.*) Dame romaine, amie de Saint Jérôme; elle deſcendoit par ſa mere, des Scipions & des Gracques; elle avoit paſſé ſes belles années dans les délices d'une vie mondaine, elle en paſſa le reſte dans la pénitence, & renfermée dans un monaſtere à Bethléem ſous la direction de Saint-Jérôme. Il jugea cependant qu'elle pouſſoit trop loin les auſtérités. Après une grande maladie qu'elle avoit eue, les médecins la preſſerent, dans les premiers momens de ſa convaleſcence, de faire uſage d'un peu de vin. *Sainte Paule* ſe refuſoit à ce régime, le regardant comme une délicateſſe qu'elle ne devoit pas ſe permettre. Saint Epiphane étoit alors à Bethléem, il étoit fort âgé; Saint Jérôme crut qu'il n'en ſeroit que plus propre à perſuader *Sainte Paule* & il le pria de l'engager à ſuivre le conſeil des médecins; quand Saint Epiphane eut parlé, Saint Jérôme lui demanda quel avoit été le ſuccès de cette petite négociation! *Le ſuccès*, dit Saint Epiphane, *a été qu'elle a preſque perſuadé à un homme de mon âge de s'abſtenir de vin.* Elle mourut le 26. Janvier 405. étoit née en 347. Saint Jérôme a écrit ſa vie.

PAULE (SAINT FRANÇOIS DE) (*Hiſt. eccléſ.*) ou l'hermite de Calabre, fondateur de l'ordre des Minimes. Il étoit né à *Paule* en Calabre l'an 1416, delà ſon nom de *Paule*. Sa regle fut approuvée par Alexandre VI, & confirmée par Jules II. Louis XI malade auſſi puſillanime, que tyran cruel, l'appela en France pour être guéri par ſes prieres, il alla au devant de lui, ſe jeta tout tremblant à ſes pieds & lui demanda la ſanté. L'humble François de *Paule* le reprit de cette idolâtrie, l'avertit de s'adreſſer au maître des deſtinées, de lui demander avant tout des vertus & de mériter ſes grâces par une conduite toute différente de celle qu'il avoit tenue juſqu'alors. Les courtiſans de Louis XI n'appeloient François de *Paule* que le *Bonhomme*; delà le nom de *Bons hommes* donné aux Minimes de Chaillot. François de *Paule* mourut dans la maiſon des Minimes du Pleſſis du Parc en 1507; il fut canoniſé par Léon X en 1519.

PAULET (*Hiſt. eccléſ.*) Franciſcain, auteur de la Réforme, connue ſous le nom *de l'Obſervance*, & d'où les Cordeliers ont pris le nom *d'Obſervantins*. Il étoit fils d'un gentilhomme ſuédois, s'étoit fait Cordelier en 1323, mourut en 1390.

PAULET (GUILLAUME) (*Hiſt. d'Anglet.*) Marquis de Wincheſter, grand tréſorier d'Angleterre, conſerva ſa faveur pendant quatre regnes, ſous deux rois & ſous deux reines, dans les temps les plus difficiles & à travers les révolutions les plus contradictoires; ces quatre regnes étoient ceux de Henri VIII, d'Edouard VI, de Marie & d'Eliſabeth. Par une ſuite du même bonheur ou par l'effet du même caractere, il vécut juſqu'à quatre-vingt-dix-ſept ans, & vit juſqu'à trois cents enfans nés de lui. On lui demandoit comment il avoit fait pour

fixer la fortune à la cour? C'eſt, dit-il, *que la nature m'a fait de bois de ſaule & non de bois de chêne. Très-humble ſerviteur des événemens*, diſoit un autre Anglois: *toujours ami & même un peu parent de l'homme en faveur*, a dit un François. Alcibiade étoit populaire dans Athênes, magnifique en Perſe, frugal à Sparte, buveur en Thrace; cette ſoupleſſe qui fit les ſuccès du marquis de Wincheſter, n'avoit pas fait le bonheur d'Alcibiade, banni par ſes concitoyens, tué par les étrangers chez leſquels il s'étoit réfugié. Il n'y a point de regle certaine pour plaire, encore moins pour plaire conſtament; il n'y en a point pour attirer, & encore moins pour fixer les faveurs, ſoit de la cour, ſoit de la fortune.

Et par où l'un périt, un autre eſt conſervé.

PAULI (Grégoire) (*Hiſt. mod.*) Un des ſectateurs du Socinianiſme au ſeizieme ſiecle ſous Lélio Socin. Il repréſentoit l'égliſe romaine ſous l'emblême d'un temple; Luther en abatoit le toit, Calvin en démoliſſoit les murailles, Socin & *Pauli* en ſapoient les fondemens. Ces docteurs Sociniens ayant été chaſſés de l'Italie, ſe réfugierent en Pologne. *Pauli* étoit miniſtre à Cracovie dans les années 1560 & 1566.

PAULIN (Saint) (*Hiſt. eccléſ.*) Il y a trois Saints de ce nom. Le plus célebre eſt l'évêque de Nole aux quatrieme & cinquieme ſiecles. Il naquit à Bourdeaux vers l'an 353 & fut diſciple d'Auſone. Il avoit épouſé une Eſpagnole, nommée Théraſie, d'une naiſſance illuſtre & d'une fortune conſidérable. C'eſt du ſein de ces honeurs & de ces richeſſes qu'ils formerent les projets d'une vie ſainte & mortifiée, & qu'ils ſe conſacrerent à la retraite & à la continence. Ils ſe cacherent d'abord en Eſpagne, enſuite en Italie. Ce ſaint ſolitaire ſe fixa à Nole en Campanie, où il fit de ſa maiſon une communité de moines. Le peuple le tira bientôt de ſon monaſtere, pour le placer ſur le ſiége epiſcopal. Les commencemens de ſon épiſcopat furent troublés par les incurſions des Goths, qui prirent la ville de Nole. Ce fut dans ces malheurs que ſa charité eclata le plus: il ſoulagea les indigens, racheta les captifs, conſola les malheureux, encouragea les foibles, anima les forts. Après avoir donné des exemples d'umanité & de grandeur-d'âme il jouit paiſiblement de ſon évêché juſqu'à ſa mort, arivée en 431, à 74 ans. On lui attribue l'invention des cloches, mais des ſavans les croient plus ancienes. Dom Gervaiſe a écrit ſa vie. Les ouvrages de *Saint Paulin* ſont connus & eſtimés. Saint Auguſtin, dit-on, ne ſe laſſoit point de lire ſes lettres; elles ont été traduites en François; ſon *hiſtoire du martyre de Saint Geniès* eſt très-connue. *Saint Paulin* eſt au nombre des peres de l'égliſe.

Un autre *Saint Paulin*, évêque de Tréves, mourut en 359, exilé en Phrygie pour la cauſe de Saint Athanaſe:

Saint Paulin, patriarche d'Aquilée ſous le regne de Charlemagne, n'eſt gueres moins célebre que l'évêque de Nole. C'étoit un des ſavans prélats de ſon temps, c'eſt-à-dire que c'étoit un littérateur théologien, comme tous les ſavans de ce ſiecle. Charlemagne charmé de ſa littérature, le fit élever au patriarchat d'Aquilée vers l'an 777. *Paulin* ſe diſtinga en 794, au concile de Francfort ſur le Mein contre Elipand de Toléde & Félix d'Urgel; il écrivit contre eux & dédia ſon ouvrage à Charlemagne, qui avoit pris la peine de diſputer auſſi contre eux en perſone, & verbalement & par écrit, & qui mandoit aux eſpagnols qu'en ſoufrant parmi eux cette héréſie (dans laquelle il s'agiſſoit de ſavoir ſi le Chriſt conſidéré comme homme étoit réellement fils de Dieu ou ſeulement ſon fils adoptif,) ils s'étoient rendus indignes du ſecours qu'il avoit eu intention de leur fournir contre les ſaraſins.

Saint Paulin mourut en 804; il étoit Autrichien. Un prêtre de l'oratoire en Italie, nommé Madreſius, a donné en 1737 une ample édition de ſes œuvres.

PAULINE, (*Hiſt. Rom.*) pluſieurs dames romaines de ce nom ſont connues dans l'hiſtoire.

1°. *Pauline*, dame romaine, d'une naiſſance illuſtre, d'une beauté diſtinguée, d'une vertu rare, mais ſans doute un peu ſuperſtitieuſe, avoit épouſé Saturnin, gouverneur de Syrie ſous l'empire de Tibere. Elle eut le malheur d'inſpirer une violente paſſion à un jeune homme, nommé Mundus, qui n'éprouva de ſa part que des refus. Il uſa de ſtratagême, gâgna par argent un des prêtres d'Iſis, qui aſſura *Pauline* que le Dieu Anubis vouloit l'entretenir en particulier. Mundus fut le Dieu Anubis; mais ne pouvant ſe contenir dans ſon honheur ni laiſſer dans l'erreur celle qu'il aimoit, il lui avoua l'artifice que ſon amour lui avoit inſpiré; *Pauline* révela tout à ſon mari, qui s'en plaignit à Tibere; celui ci fit punir de mort le prêtre prévaricateur & tous ceux qui avoient ſecondé cette impoſture; il fit renverſer le temple d'Iſis & jeter ſa ſtatue dans le Tibre. Mundus ne fut qu'exilé.

2°. Pompeïa Paulina, femme de Séneque le philoſophe, voulut mourir avec lui, lorſque Néron eut condamné ſon mari, elle ſe fit ouvrir les veines; Néron qui n'avoit pas voulu qu'elle fût envelopée dans la diſgrace de ſon mari, la fit ſecourir à temps, & elle vécut encore un certain nombre d'années, mais elle porta toujours ſur ſon viſage une pâleur intéreſſante qui rendoit témoignage à ſa vertu &

à sa tendresse conjugale. Son action & la mort de son mari sont de l'an 65 de l'Ere chrétienne. *Voyez* l'article SENEQUE.

3°. *Pauline* est aussi le nom d'une très-belle femme qui avoit épousé le barbare empereur Maximin I, & dont la douceur & la bonté étoient le seul frein qu'on pût quelquefois opposer avec succès aux fureurs de ce prince.

4°. Lollia Paulina. (*Voyez* LOLLIUS & LOLLIA.)

PAUSANIAS, (*Hist. anc.*) Plusieurs personages de ce nom jouent un rôle dans l'histoire ancienne.

À Sparte deux rois de ce nom furent célebres, sur-tout le premier, mais il a laissé une renomée mêlée de gloire & d'infamie. Il n'étoit pas proprement roi, mais il exerçoit les fonctions de la royauté, comme le plus proche parent & le tuteur de Plistarque, fils de Léonide, encore enfant. Il commandoit à toute la Grece, comme général des Lacédémoniens qui avoient alors le commandement. Il eut la gloire de gâgner avec Aristide contre les généraux de Xerces la bataille de Platée, livrée l'an 479 avant J. C., le jour qui répond au 19 de notre mois de septembre. Cet homme que l'orgueil & l'ambition rendirent dans la suite traître à la patrie, avoit naturélement de la grandeur dans l'âme. Les Perses avoient ataché à une potence, le corps de Léonidas tué aux Thermopyles; un citoyen d'Egine proposoit à Pausanias d'user de répresailles sur le corps de Mardonius, général des Perses, tué à la bataille de Platée; Pausanias refusa d'étendre ainsi sa vengeance sur les morts: *Laissons*, dit-il, *cet indigne usage aux barbares; est-ce à nous à les prendre pour modeles dans de telles atrocités? Les manes des héros tués aux Thermopyles, sont assez vengés par la mort de tant de Perses immolés à Platée.* Le camp de Mardonius fut pillé par les Grecs, ils y trouverent d'immenses richesses, & ces richesses commencerent à corrompre la Grece, comme les richesses des Grecs corrompirent dans la suite l'Italie. Pausanias, après la bataille, fit dresser deux tables, l'une couverte de tous les mets qu'on servoit journélement à la table de Mardonius, l'autre simple & frugale à la maniere des Spartiates, & à la vue de ces deux tables, *Comment*, dit-il, *Mardonius accoutumé à de semblables repas, a-t-il pu avoir l'imprudence d'attaquer des hommes qui savent, comme nous, se passer de tout?* mot d'un grand sens. Mais Pausanias par son orgueil commença dès-lors à déplaire à sa nation. En envoyant un trépied d'or à Delphes en mémoire de la victoire de Platée, il s'attribua dans l'inscription tout l'honeur de cette victoire. Les Lacédémoniens, pour le punir, firent éfacer son nom de l'inscription, & mirent à la place les noms des villes qui avoient contribué à la victoire. Depuis ce temps, la vertu de Pausanias dégénéra de jour en jour. En voyant de près les Perses, leur faste & leur luxe le séduisirent; il se dégoûta de cette vie pauvre & frugale de Sparte dont il avoit lui-même fait l'éloge, & sur-tout de ces loix rigoureuses & inflexibles qui exerçoient leur empire sur les rois comme sur les moindres des citoyens. La flote des Grecs, commandée pour les Lacédémoniens, par *Pausanias*, pour les Athéniens, par Aristide & par Cimon, fils de Miltiade, ayant surpris Byzance, (l'an 476 avant J. C.) *Pausanias* fit courir le bruit que des prisoniers considérables qu'on avoit faits dans cette ville, s'étoient échapés pendant la nuit. La vérité étoit, que trahissant dès-lors sa patrie, il les avoit lui-même renvoyés à Xerces avec une lettre, dans laquelle il lui offroit de lui livrer la ville de Sparte & toute la Grece, si Xerces consentoit à lui donner sa fille en mariage. Xerces lui donna toutes les espérances capables de l'engager, & comme l'argent est le plus puissant moyen de corruption, il lui envoya des sommes considérables pour gâgner ceux des Grecs qui pouroient entrer dans ses vues. Artabaze, qu'il fit gouverneur général des côtes maritimes de l'Asie mineure, fut chargé de cette négociation.

Pausanias ne daigna pas mettre la moindre prudence dans l'exécution de ses desseins perfides; il prit l'habillement, les manieres, les mœurs, la somptuosité, l'arrogance, le despotisme des Perses; il traitoit les alliés avec une hauteur insupportable, ne parloit aux officiers qu'avec emportement & avec menaces; son joug devint odieux, il fut secoué. Sa conduite impérieuse & choquante, mise en parallele avec la vertu douce d'Aristide, & l'aimable popularité de Cimon, fit passer le commandement de la Grece aux Athéniens. Les Lacédémoniens eux-mêmes renoncerent de bon cœur à la supériorité qu'ils avoient eue jusqu'alors sur les autres peuples de la Grece, jugeant qu'en cette occasion c'étoit l'avantage général; ils rapelerent *Pausanias* à Lacédémone pour rendre compte de sa conduite: on ne put le convaincre alors de ses intelligences avec Xerces; mais moins averti que trompé par ce premier succès, il retourna sans mission & de son autorité particuliere à Byzance, pour être plus à portée de continuer ses pratiques secretes avec Artabaze. Il apprit qu'un de ses esclaves, nommé l'Argilien, qu'il avoit chargé d'un message pour ce Satrape, s'étoit retiré à Tenare dans le temple de Neptune, comme dans un asyle; il y courut pour savoir la raison de cette retraite. L'Argilien qui ne voyoit revenir aucun des autres esclaves employés avant lui à de pareils messages, étoit entré en soupçon sur leur sort & sur celui qui l'atendoit peut être; il avoit ouvert la lettre dont il étoit chargé, il

y avoit vu qu'en effet *Pauſanias* recomandoit au Satrape de traiter ce courier comme les autres qu'il n'avoit pas laiſſé ſurvivre à leur meſſage. L'Argilien avoit porté la lettre aux Ephores, & c'étoit de concert avec eux qu'il s'étoit réfugié dans le temple de Neptune pour y attirer *Pauſanias*; ce moyen ayant réuſſi, l'Argilien avoua tout à *Pauſanias*, excepté qu'il l'eût dénoncé aux Ephores; il lui laiſſa croire que la crainte, d'abord de ſes deſſeins, enſuite de ſon reſſentiment, étoit le ſeul motif qui lui avoit fait chercher cet aſyle : des Ephores & d'autres Spartiates cachés dans de petites loges pratiquées ſecrétement pour cet uſage, entendoient tout cet entretien; *Pauſanias*, de ſon côté, avoua tout ce qu'il ne pouvoit nier; il fit des excuſes pour le paſſé à l'Argilien, & ſurtout de grandes promeſſes pour l'avenir, il crut l'avoir gâgné, ils ſe ſéparerent. *Pauſanias* étant rentré dans la ville, rencontra les Ephores qui ſe mirent en devoir de l'arrêter; il lut ſa perte écrite dans leurs ieux, parvint à leur échaper, & ſe retira dans le temple de Pallas, ſurnomée Chalciæcos. On crut ne pas violer cet aſyle en l'y enfermant; on en mura la porte, & ſa propre mere, dit-on, y porta la premiere pierre. Telles étoient les Lacédémonienes, citoyenes d'abord, meres enſuite. On découvrit auſſi le toit du temple, pour que le coupable reſtât expoſé à toutes les injures de l'air. On le laiſſa périr de faim & de miſere. Ses premieres années promettoient un héros, les dernieres furent d'un traître.

L'oracle de Delphes déclara que Pallas étoit irritée de la violation de ſon temple, & qu'on ne pouvoit l'apaiſer qu'en érigeant deux ſtatues à *Pauſanias*; ce qui fut exécuté. Tout cela, en ſtyle d'hiſtoire anciene, ſignifie que le vainqueur de Platée avoit à Lacédémone un grand parti auquel il fallut donner cette ſatisfaction. *Pauſanias* mourut l'an 475 avant J. C.

2°. Il y a quelque raport entre la deſtinée du ſecond *Pauſanias* & celle du premier. Le ſecond régnoit du temps de Darius Nothus & d'Artaxerxe Mnémon; il fut le ſucceſſeur de Pliſtonax & régna quatorze ans. Il commandoit avec Agis, ſon collegue dans la royauté, au ſiége d'Athênes dans la guerre du Péloponeſe, l'an 404 avant J. C. Touché de l'état malheureux où les diſcordes civiles ſous les trente tyrans, jointes aux guerres étrangeres, avoient réduit cette ville autrefois ſi floriſſante, il eut la généroſité d'en favoriſer ſecrétement les habitans, & de leur procurer la paix, qui fut bientôt ſuivie de la liberté par la ruine des trente tyrans. L'an 304 avant Jéſus-Chriſt, dans un temps où la plupart des villes de la Grece ſe liguoient contre les Lacédémoniens, ceux-ci entrerent en campagne avec deux armées, l'une commandée par Lyſandre, l'autre par *Pauſanias*. Le premier demanda du ſecours au ſecond pour aſſiéger Haliarté, & lui donna rendez-vous, à jour nommé, ſous les murs de cette ville. La lettre eſt interceptée, Lyſandre atend vainement, & forcé de livrer une bataille ſans le ſecours dont il avoit beſoin, il y périt. *Pauſanias* apprend, après coup, cette triſte nouvele, il accourt, mais ſur l'inſpection de l'état des choſes, il ne juge pas à propos de renouveler le combat. À ſon retour à Sparte, il eſt cité pour rendre compte de ſa conduite, il refuſa de comparoître & fut condamné à mort, il s'enfuit & paſſa le reſte de ſes jours à Tégée, ſous la protection de Minerve. C'eſt lui qui diſoit qu'à Sparte les loix commandoient aux hommes & non les hommes aux loix.

Il y a auſſi en Macédoine deux *Pauſanias* connus.

1°. Un prince de la famille royale qui voulut diſputer le trône à Perdiccas & à Philippe ſon frere, pere d'Alexandre-le-Grand, il fut chaſſé par Iphicrate. (*Voyez* IPHICRATE.)

2°. *Pauſanias* eſt le nom de ce jeune ſeigneur Macédonien, qui ayant reçu, dans une partie de débauche, une inſulte ſanglante d'Attalus, oncle de Cléopatre, ſeconde femme de Philippe, & n'ayant pu en obtenir vengeance, s'en prit au roi qui lui refuſoit juſtice, & l'aſſaſſina au milieu de la ſolemnité des fêtes par leſquelles il célébroit les noces de ſa fille. Il fut pris & mis en pieces ſur-le-champ. Cet événement ariva l'an 335 avant J. C.

PAUSANIAS, (*Hiſt. litt. anc.*) hiſtorien & orateur Grec, ſi connu par ſon voyage hiſtorique de la Grece en dix livres, traduit en François par l'abbé Gédoyn, etoit établi à Rome ſous l'empire de Marc-Aurele.

PAYS, (RENÉ LE) (*Hiſt. litt. mod.*) né à Nantes en 1636. Mort en 1690. Directeur-général des gabeles en Provence & en Dauphiné, auteur d'un recueil de proſe & de vers; auteur encore d'un roman intitulé : *Zélotide*, n'eſt plus connu aujord'hui que par ce vers de contre-vérité que Boileau met dans la bouche du campagnard ridicule de la ſatire du feſtin :

> Le *Pays*, ſans mentir, eſt un boufon plaiſant.

PAZZI, (*Hiſt. mod.*) famille diſtinguée en Florence. Rien de plus connu dans l'hiſtoire de Florence que la conjuration des *Pazzi* contre les Médicis, exécutée, le 26 avril 1478, dans l'égliſe de Sainte-Réparate, où on célébroit une fête ſolemnele. Les chefs de la conjuration étoient Jacques *Pazzi*, banquier Florentin, & divers autres perſonages de la même famille; l'archevêque de Piſe, François Salviati, le cardinal Riario, neveu du Pape Sixte IV, qui promettoit de faire conſacrer cette en-

trepriſe par l'autorité pontificale, quand elle auroit réuſſi. L'objet de cette conjuration étoit de faire périr Laurent & Julien de Médicis, petits-fils de l'illuſtre Côme, honoré dans ſon temps du titre de *Pere de la Patrie ;* ces deux freres gouvernoient leur république non en citoyens, mais en maîtres, leur autorité faiſoit ombrage, nonſeulement à leurs concitoyens, mais à quelques princes voiſins, & ſur-tout au pape. C'étoit pendant la meſſe, au moment de l'élévation de l'hoſtie, lorſque le peuple, proſterné & attentif aux ſaints-myſteres, ſeroit le moins en état de s'oppoſer aux conjurés, que ceux-ci devoient s'élancer ſur les Médicis; en effet, Julien fut tué par un des *Pazzi* & par quelques autres. Laurent, légérement bleſſé, eut le temps de ſe ſauver dans la ſacriſtie, où il fut ſecouru; le peuple ſe ſouleva, également indigné de l'attentat & du choix du lieu & du moment, choix qui joignoit l'impiété du ſacrilege à l'indignité de l'aſſaſſinat; l'archevêque de Piſe & Jacques *Pazzi* furent arrêtés & pendus aux fenêtres du palais des Médicis, la pourpre romaine ſauva Riario qu'on ſe contenta de renvoyer à Rome. Bernard Bandini, l'un des meurtriers, s'étoit retiré chez les Turcs, il fut livré depuis à Laurent de Médicis par le ſultan Bajazet. La maiſon des *Pazzi* ſe réconcilia dans la ſuite avec celle des Médicis, & s'unit à elle par des alliances.

Côme *Pazzi*, archevêque de Florence, nommé en 1508, étoit neveu du fameux pape Léon X, de la maiſon de Médicis, qui alloit le nommer au cardinalat, lorſque Côme mourut. C'étoit un homme de lettres, il traduiſit de grec en latin Maxime de Tyr.

On a d'Alexandre *Pazzi*, ſon frere, quelques tragédies & une traduction de la poétique d'Ariſtote. Paul-Jove lui a donné place dans ſes éloges.

PEARSON (*Hiſtoire d'Angl.*) Jean & Richard, anglois, freres, ont donné enſemble à Londres en 1660, l'édition des *grands critiques* en dix volumes *in-folio*. Jean ſe diſtingua ſurtout par ſon atachement à la cauſe de Charles I & de Charles II. Ce dernier le fit en 1672, évêque de Cheſter. On a de lui beaucoup d'ouvrages d'érudition eccléſiaſtique, tels que *Vindiciæ epiſtolarum ſancti Ignatii*, où il établit l'authenticité des épîtres de ſaint Ignace, martyr, conteſtée par quelques calviniſtes; des annales de la vie & des ouvrages de ſaint Cyprien. On a auſſi de lui des prolégomenes ſur Hiéroclès à la tête des œuvres de ce philoſophe. Jean mourut en 1686. Richard étoit mort en 1670.

PÉCHANTRE, (Nicolas de) (*Hiſt. litt. mod.*) Auteur de quelques tragédies, telles que *Géta*, *la mort de Néron*, *le ſacrifice d'Abraham*, *Joſeph reconu par ſes freres*. On raconte de lui la même hiſtoire qu'on raconte auſſi de quelques autres avec un ſimple changement de circonſtances, qu'un papier où il avoit tracé en abrégé le plan d'une de ſes pieces, & où ſe trouvoient ces mots: *ici le roi ou le tyran ſera tué*, ayant été égaré par lui & trouvé par d'autres, lui fit des afaires, à la police du moins juſqu'à l'explication. Né à Toulouſe en 1638, mort à Paris en 1708.

PECQUET, (*Hiſt litt. mod.*) pluſieurs perſonages de ce nom ſe ſont diſtingués dans les ſciences & dans les lettres.

1°. Jean *Pecquet*, médecin, célebre par la découverte d'une veine lactée qui porte le chyle au cœur, & qui de ſon nom s'appele *le réſervoir de Pecquet*. Riolan a écrit contre lui un livre intitulé: *adverſus Pecquetum & Pecquetianos*, ce qui prouve que *Pecquet* a fait ſecte. Né à Dieppe, mort à Paris en 1674. Il mérite encore d'être célebre, par ſon atachement courageux & conſtant au malheureux ſur intendant *Fouquet* dans ſa diſgrace; il ne put ſe conſoler du malheur de ce miniſtre, & il repétoit ſan ceſſe hautement que *Pecquet* avoit toujours rimé & rimeroit toujours à *Fouquet*.

2°. Antoine *Pecquet*, grand-maître des eaux & forêts de Rouen, & intendant de l'école militaire en ſurvivance, connu par des traductions du *Paſtor-Fido* de Guarini, de l'*Aminte* du Taſſe, de l'*Arcadie* de Sanazar, par *l'analyſe de l'eſprit des loix & l'eſprit des maximes politiques;* par un *parallele du cœur, de l'eſprit & du bon ſens*, ſur-tout par les *loix foreſtieres de France*, ouvrage utile. Né en 1704, mort en 1762. Il eſt encore plus connu peut-être par un diſcours fort eſtimé ſur l'art de négocier, dédié au roi & qui a paru en 1737.

PEDARETE, (*Hiſtoire anc.*) c'eſt ce lacédémonien, qui n'ayant pas eu l'honeur d'être mis au nombre des trois cents citoyens, qui avoient un rang diſtingué dans la ville, remercia les dieux de ce que Sparte avoit trouvé trois cents hommes plus dignes que lui de cet honeur. On ſuppoſe que c'étoit chez lui un ſentiment vrai & un diſcours ſincere; mais ce même diſcours, dans un ſens ironique, eſt devenu la deviſe, la conſolation & la vengeance de tous les concurrens malheureux qui s'eſtiment plus que leurs vainqueurs, & qui croyent avoir éprouvé une injuſtice.

PEDIANUS. (*voyez* Asconius.)

PEDRE. (*voyez* Pierre.)

PEGUILLON. (*voyez* Beaucaire.)

PEIRESC, (Nicolas-Claude-Fabri, ſeigneur de) conſeiller au parlement d'Aix, ſavant illuſtre & l'ami de tous les ſavans; en France, des de Thou, des Caſaubon, des Pithou, des Sainte-Marthe: à Leyde, de Joſeph Scaliger: à la Haye, de Grotius: en Angleterre, de tous les ſavans de Londres & d'Oxford, utile à tous, célébré par tous & dans toutes les langues, objet d'un recueil d'éloges

imprimé ſous le titre de *Pangloſſia*, honoré d'une oraiſon funebre, à Paris, dans une aſſemblée ſolemnele des ſavans les plus diſtingués par leur rang & par leurs connoiſſances ; ayant mérité enfin d'avoir pour hiſtorien l'illuſtre Gaſſendi. Cet homme, néceſſaire aux lettres, a laiſſé des manuſcrits, mais on n'a d'imprimé de lui qu'une diſſertation, à la vérité ſavante & curieuſe, ſur un trépied ancien ; cette diſſertation ſe trouve au tome dixieme des *mémoires de littérature* du P. Deſmolets. *Peireſc* étoit né au château de Beaugencier, en Provence, l'an 1580. Il mourut à Aix en 1637 il étoit d'une trés-anciene famille, (les Fabri) originaire d'Italie, établie en Provence depuis le treizieme ſiecle.

PÉLAGE I. (*Hiſt. eccl.*).

Le pape *Pélage I*, ſuccéda en 555 au pape Vigile. L'année ſuivante, Totila, roi des Goths, s'empara de Rome; *Pélage* conſola les vaincus & adoucit les vainqueurs. Il condamna le *trois chapitres*. Ces trois chapitres étoient des écrits qu'on jugea infectes de Neſtorianiſme.

Pélage mourut en 560. On a de lui des épîtres.

PÉLAGE II ſuccéda en 578, à Benoît I; l'affaire des *trois chapitres* qui n'étoit pas encore terminée, l'occupa auſſi. Il eut des conteſtations pour le droit de ſon égliſe avec le patriarche de Conſtantinople, qui prenoit le titre d'évêque œcuménique. Il mourut en 590, de la peſte, qui faiſoit alors de grands ravages ; c'eſt cette peſte dont on mouroit ſouvent en éternuant & en baillant, actions qui étoient apparemment des ſimptômes particuliers du mal, & c'eſt de là, dit-on, que vient l'ancien uſage de dire à ceux qui éternuent : *Dieu vous aſſiſte*, ou *Dieus vous béniſſe*, uſage qui ſe réduit aujourd'hui à les ſaluer, & l'uſage aujourd'hui preſqu'aboli de faire le ſigne de la croix ſur la bouche lorſqu'on baille. On a auſſi de *Pélage II*, quelques épîtres.

L'héréſiarque *Pélage*, moine anglois, né au quatrieme ſiecle, acordoit trop à la liberté humaine & trop peu à la grâce divine. Saint Germain, évêque d'Auxerre, & ſaint Loup, évêque de Troyes, allerent en Angleterre vers l'an 429, pour le combatre. *Pélage* & Céleſtius, ſon plus ardent & ſon plus habile diſciple, répandirent les erreurs du Pélagianiſme. Ils furent condamnés dans pluſieurs conciles particuliers, nommément dans deux conciles tenus à Carthage en 415 & en 417. Le pape Innocent I les anathématiſa ; le pape Zozime, ſon ſucceſſeur, leur fut d'abord favorable & reconut enſuite qu'il avoit été ſurpris. Les Pélagiens furent de nouveau condamnés au concile général tenu auſſi à Carthage, dont l'ouverture ſe fit le 1er. mai 418, & où brilla le grand docteur de la grâce, ſaint Auguſtin L'empereur Honorius chaſſa de Rome les Pélagiens. *Pélage* diſparut & fut tellement ignoré qu'on ne ſait même ni dans quel lieu, ni dans quel temps il mourut. On a des fragmens de ſes ouvrages parmi les œuvres de ſaint Auguſtin. L'hiſtoire du pélagianiſme du cardinal Noris, eſt l'ouvrage le plus inſtructif ſur cette matiere. (*Voyez* l'article Noris.)

PÉLAGE, roi de Léon, (*Hiſt. de Eſpagne.*) l'Eſpagne entiere étoit ſoumiſe aux Maures, & ces fiers conquérans ne croyoient pas qu'il y eût encore des chrétiens à combatre; cependant quelques Eſpagnols, triſtes & déplorables reſtes de l'empire des Goths, ayant eu le bonheur d'échaper au glaive des Mahométans, s'étoient réfugiés avec le valeureux *Pélage*, parent du dernier roi Rodrigue, & iſſu, comme lui, de Recarede, dans les montagnes des Aſturies, où l'aridité du ſol, les ſinuoſités des vallées & les routes difficiles, ſouvent impraticables, des rochers, les mettoient à l'abri de la pourſuite & de la fureur des vainqueurs. Le nombre de ces fugitifs, anciens poſſeſſeurs de l'Eſpagne, n'étoit que d'environ cinquante mille ; & ce nombre étoit encore trop conſidérable relativement au produit de leurs poſſeſſions actueles, qui ne s'étendoient que ſur quelques rochers incultes ou dans quelques vallées préſque tout auſſi arides que la cyme de ces rochers. D'ailleurs, ſans alliés, ſans proviſions, ſans argent, ſans reſſources, ils étoient conſternés, abatus, par la terreur que leur donnoit le ſouvenir de leurs concitoyens maſſacrés ou captifs. D'abord ils ne ſongerent qu'à pourvoir à leur ſûreté & à la conſervation de leur liberté ; ils s'occuperent enſuite de la maniere dont ils pouroient ſubſiſter & ſe perpétuer dans ce pays, qui ne pouvoit avoir pour eux d'autre agrément que celui de leur ſervir d'aſyle. La forme démocratique peut convenir à une ſociété d'hommes heureux & établis dans de riches contrées; mais il faut néceſſairement un chef à une troupe d'hommes vaincus, proſcrits, fugitifs, accâblés par les rigueurs du ſort, & pourſuivis par des triomphateurs cruels & implacables. Auſſi les Goths réfugiés dans les Aſturies eurent à peine garanti leur retraite, autant qu'ils l'avoient pu, de toute invaſion, qu'ils s'occuperent des moyens de rétablir du moins le ſimulacre de leur anciene monarchie : ils avoient ſuivi dans ces montagnes don *Pélage*, que ſa naiſſance illuſtre, ſa valeur plus illuſtre encore, ſes rares qualités & ſes éminentes vertus avoient rendu ſi recomandable ſous le malheureux regne de Rodrigue ſon parent. Ce fut ſur lui que les Goths jeterent les ieux; ils s'aſſemblerent & l'élurent pour leur ſouverain, vers la fin de ſeptembre 718, ſuivant les plus exacts hiſtoriens. Il ne manquoit au nouveau roi que des ſujets qui puſſent le ſeconder, & un royaume capable de lui offrir quelques reſſources;

mais dénué de tout, *Pélage* suppléa par son activité, sa vigilance, ses talens, aux secours les plus indispensables qui lui manquoient; &, mal-gré la contrainte de sa situation, il releva, même avec quelque éclat, l'ancienne constitution, & posa les fondemens d'un nouvel état qui dévoit devenir dans la suite l'une des plus vastes, des plus riches & des plus respectables monarchies de l'Europe. Alahor, lieutenant du calife en Espagne, mépriſoit trop cette troupe de Goths, pour prévoir que dans le triſte état où ils étoient réduits, ils penseroient à se donner un roi. Alahor étoit alors dans les Gaules, & sa surprise fut extrême lorsqu'il reçut la nouvele de cette élection; mais ne croyant point encore ces foibles restes des anciens Espagnols assez formidables pour qu'il fût nécessaire de faire, pour les exterminer, des préparatifs bien considérables, il crut qu'il suffiroit d'ordoner à quelqu'un de ses principaux officiers de punir l'audace de ces esclaves échapés à ses fers. Alchaman, chargé de la poursuite & du châtiment des Goths, s'avança vers les montagnes des Asturies, plus en maître qui va punir, qu'en général qui marche à une expédition: il s'engagea inconsidérément dans les rochers peuplés & défendus par les chrétiens. *Pélage* profita, en capitaine habile, de l'imprudence d'Alchaman; il posta la plus grande partie de ses sujets (ils étoient tous soldats) sur la cyme des rochers, avec ordre de s'y tenir tranquilles jusqu'à ce qu'il fût ataqué lui-même dans le poste qu'il alloit prendre avec les siens au bas de ces mêmes rochers, dans la caverne de Sainte Marie de Cavadonga. Le général Maure cherche soigneusement, de sinuosité en sinuosité, la retraite des Goths, il marche d'abord avec beaucoup de précaution; mais ne voyant ni soldats ennemis, ni habitans dans ces déserts, il hâta sa marche, & ariva enfin près du lieu où il apprit qu'étoit *Pélage* avec une petite troupe: Alchaman, pour épargner le sang de ses soldats, envoya un de ses confidens à *Pélage* pour lui conseiller de se rendre, de livrer tous les fugitifs & de s'en remettre à la discrétion & à la récompense que lui donneroit Alahor. Indigné de ces propositions, *Pélage* rejeta ses offres avec mépris, lui ordona de sortir de sa présence, & d'aller raporter à ses maîtres que lui & ses sujets combatroient pour la liberté & la religion jusqu'au dernier moment de leur existence. Alchaman qui ne s'étoit point atendu à cette généreuse réponse, furieux de la résistance qu'on osoit lui opposer, marcha contre *Pélage*, & commença l'ataque avec la plus violente impétuosité; mais resserrés entre les rochers, les Maures s'embaraſſoient plus les uns les autres qu'ils n'incommodoient les Goths: ceux-ci, mieux exercés à combatre sur un pareil terrain, soutinrent le choc avec fermeté; & aggresseurs à leur tour, mirent les Mahométans en désordre. *Pélage*, sans leur donner le temps de se reconoître, s'élança, à la tête des siens, du fond de sa caverne sur les Maures, qui, éfrayés par la vigueur de cette nouvele ataque, plierent & commencerent à se disperser. Alors ceux d'entre les Goths qui, placés sur la cyme des rochers, n'avoient pas encore pris part au combat, firent rouler sur les infideles des masses énormes de pierres, sous lesquelles ils resterent ensévelis. Dès ce moment, la déroute des ennemis fut générale, complete, & l'on assure qu'en très-peu de temps les Maures perdirent dans cette action cent vingt-quatre mille hommes. Alchaman fut du nombre des morts.

La victoire de *Pélage* répandit la consternation parmi les infideles qui, redoutant à leur tour les armes des chrétiens, s'éloignerent des rochers des Asturies qui leur étoient devenus si funestes. Manuza renfermé dans Gijon avec une nombreuse garnison mahométane éfrayé du voisinage des vainqueurs, se hâta de sortir de la place où il commandoit, & suivi de tous ses soldats, il tâchoit de gâgner un lieu plus sûr, lorsque *Pélage* averti de sa retraite, marcha à lui, le rencontra, fondit, à la tête des siens, sur sa troupe, la tailla en pieces, & par ce succès acheva de nétoyer les Asturies de Maures, qui dès-lors n'oserent plus en approcher, du moins pendant la vie de ce redoutable guerrier. Leur crainte & leur éloignement ayant rendu le calme aux Goths, *Pélage* consacra ce temps de tranquillité à l'exécution des projets vraiment utiles qu'il avoit formés; il fit construire plusieurs villes, en rétablit quelques-unes ruinées par les Mahométans, fonda & répara plusieurs égliſes; mais ne voulut ni entourer ville de murailles, ni permettre la construction d'aucune forteresse, afin d'entretenir la valeur naturele de ses sujets, qu'il croyoit ne pouvoir que s'amolir & se relâcher par la sécurité que leur procureroient des remparts & des forts. Ce n'est cependant point au génie seul de *Pélage* qu'il faut attribuer le bonheur de son regne & la tranquillité que ses sujets goûterent. Les Asturies jouirent de la paix, parce que les Mahométans n'avoient que des dangers à courir dans ce pays rude & presque inaccessible à de nombreuses armées; parce que la conquête de ce pays ne leur offroit en dédomagement des soins, des dépenses & du sang qu'elle leur coûteroit, que quelques arides rochers, quelques hameaux, quelques villages, où ils ne pouvoient espérer de faire aucun butin. D'ailleurs, la conquête des Gaules tentoit plus l'avidité de cette nation; outre ces causes, les soulevemens presque perpétuels & les guerres civiles qui divisoient entr'eux les Mahométans, contribuoient autant que la valeur de *Pélage*, à maintenir & prolonger la paix dans les Asturies. Aimé de ses sujets qu'il rendoit auſſi heureux

reux qu'ils pouvoient l'être dans leur ſituation, *Pélage* ſongea auſſi, même par atachement pour ſon peuple, à affermir l'autorité royale, & à rendre la courone héréditaire dans ſa famille, ſeul moyen de prévenir le déſordre & les troubles qui trop ſouvent agitent les royaumes électifs. Il avoit deux enfans de la reine Gaudioſe ſon épouſe. Favila & Ormiſinde ; il s'aſſocia, du conſentement de la nobleſſe, le prince Favila, & il donna en mariage la princeſſe Ormiſinde à don Alphonſe, que bien des hiſtoriens ont regardé comme le fils de Pierre, duc de Cantabrie, de la maiſon royale de Recarede: mais Alphonſe avoit des titres encore plus reſpectables ; il avoit rendu à l'état les ſervices les plus ſignalés, ſoit par ſa valeur dans les combats, ſoit par ſes lumieres dans le conſeil, & ces ſervices lui mériterent bien plus que le hazard de la naiſſance, l'honeur de devenir l'époux d'Ormiſinde. *Pélage* continua encore de gouverner avec autant de ſageſſe que de ſuccès ; & accâblé d'années, il mourut le 18 ſeptembre 737, après un regne illuſtre & glorieux de dix-neuf années. Ses ſujets le regréterent, & le regne du foible Favila leur fit bientôt ſentir encore plus amérement combien étoit irréparable la perte que la nation avoit faite de ce reſtaurateur célebre de la monarchie des Goths.

PÉLAGE, (*Hiſt. Eccléſ.*) c'eſt le nom de deux ſaintes, toutes deux d'Antioche ; l'une vierge & martyre du quatrieme ſiecle, qui, condamnée à la proſtitution par les perſécuteurs payens, y échapa en ſe précipitant du toit de ſa maiſon. L'autre, pénitente fameuſe du cinquieme ſiecle, avoit été la principale & la plus célebre actrice d'Antioche. Elle ſe convertit, reçut le Baptême, & ſe retira ſur la montagne des Oliviers, près de Jeruſalem, où deguiſée en homme elle mena une vie très-auſtere. On reconut ſon ſexe après ſa mort.

PÉLERIN, ſ. m. (*Hiſt. mod.*) perſone qui voyage ou qui parcourt les pays étrangers pour viſiter les ſaints lieux, & pour faire ſes dévotions aux reliques des ſaints.

Ce mot eſt formé du flamand *pelegrin*, ou de l'italien *pelegrino*, qui ſignifie la même choſe, & tous ces *mots* vienent originairement du latin *peregrinus*, étranger ou voyageur.

On avoit autrefois un goût exceſſif pour les pélerinages, ſur-tout vers le temps des Croiſades.

Pluſieurs des principaux ordres de chevalerie étoient établis en faveur des *pélerins* qui alloient à la Terre ſainte, pour ſe mettre à couvert des violences & des inſultes des Saraſins & des Arabes, *&c.* Tels étoient l'ordre des chevaliers du Temple, ou des Templiers, des Hoſpitaliers, des chevaliers de Malte, &c.

PELETIER, (LE) (*Hiſt. de Fr.*) M. Boivin le cadet a écrit en latin très-élegant la vie de Claude le *Peletier*, ſon bienfaicteur & ſon ami. Il a fait auſſi ſon épitaphe, que nous raporterons comme un modele dans ce genre.

Claude le *Peletier*, préſident du parlement de Paris, miniſtre d'état & contrôleur-général des finances, naquit en 1631. Sa famille, originaire d'Anjou, y paroît avec éclat dès le quinzieme ſiecle. Pluſieurs branches de cette famille ſe ſont étendues dans le Maine, dans la Normandie, &c. La nobleſſe de leurs poſſeſſions & de leurs alliances atteſte l'anciéneté de leur origine. Le ſavant du Cheſne, dont l'autorité eſt ſi grande en ces matieres, nous apprend qu'un le *Peletier*, ſeigneur de Martinville en Normandie, épouſa, il y a plus de deux cents ans, Marguerite de Montmorenci.

François le *Peletier*, mort doyen du parlement, où il avoit été reçu en 1572, eſt le premier de ſon nom qui ſoit entré dans cette compagnie.

Louis le *Peletier*, conſeiller d'état en 1625, eſt la tige commune des diverſes branches de ſon nom, que nous voyons aujourd'hui remplir les premieres places de la magiſtrature. Il épouſa la petite-fille de ce Pierre Pithou, le ſeul juriſconſulte, à qui l'eſtime publique ait déféré le titre de légiſlateur. „ En effet, ſon traité „ des libertés de l'égliſe Gallicane, quoiqu'il „ ſoit plutôt la production du ſavoir & de la „ raiſon que de l'autorité, a force de loi dans „ les tribunaux. „

Du mariage de Louis le *Peletier* avec la petite-fille de Pierre Pithou, ſortirent trois fils. Claude le *Peletier*, c'eſt le miniſtre, objet principal de cet article ; Jérôme, mort conſeiller d'État en 1696, & Michel, c'eſt M. le *Peletier* de Souzy, dont il ſera queſtion auſſi dans la ſuite.

Claude eut dix enfans de ſon mariage avec Marguerite Fleuriau d'Armenonville, tante du garde des ſceaux de ce nom, & veuve de M. de Fourcy. Louis le *Peletier*, ſon troiſieme fils, premier préſident en 1707 ou 1708, & qui ſe démit en 1712, eſt le ſeul de ſes fils qui ait laiſſé poſtérité. Il a formé deux branches par deux différens mariages.

De ſon premier mariage avec Marie-Joſeph de Koskaër de Roſanbo, il a eu Louis le *Peletier*, auſſi premier préſident depuis 1736 juſqu'en 1743, & à qui les ſceaux furent offerts, non pas, comme l'a dit un auteur moderne, à la mort du chancelier d'Agueſſeau, qui avoit abdiqué deux mois avant ſa mort, & qui avoit été remplacé dans la dignité de chancelier par M. de Lamoignon le Blancmeſnil, & dans celle de garde des ſceaux par M. de Machault, mais à la retraite de ce dernier en 1757.

Ce ſecond premier préſident le *Peletier* dont nous parlons, de ſon mariage avec Marie-Théreſe Hennequin d'Ecquevilly, a eu pour fils M. le préſident de Roſanbo, (Louis le *Peletier*), mort avant le premier préſident ſon pe-

re, & qui, de ſon mariage avec la fille de Charles de Meſgrigny, comte d'Aunay, lieutenant-général des armées du roi, gendre de M. le maréchal de Vauban, a laiſſé deux fils; ſavoir, Louis le *Peletier*, marquis de Roſanbo, l'aîné du nom, cinquieme préſident-à-mortier de ſa branche & de pere en fils, & Charles Louis David le *Peletier*, comte d'Aunay.

Les curieux (& qui ne le devient pas au ſeul nom du maréchal de Vauban?) ſeront bien aiſés d'apprendre que les manuſcrits de ce grand homme ſont conſervés dans la bibliotheque de M. le préſident de Roſanbo; ce ſont ces manuſcrits que M. de Vauban appeloit *ſes oiſivetés*, & dont M. de Fontenelle a dit: „S'il „ étoit poſſible que les idées de M. de Vau„ ban s'exécutaſſent, *ſes oiſivetés* ſeroient plus „ utiles encore que tous ſes travaux.„

M. le préſident de Roſanbo a épouſé Antoinette-Marguerite-Thérese de Lamoignon, fille de M. de Malesherbes, & petite-fille de M. le chancelier de Lamoignon.

M. d'Aunay, d'abord chevalier de Malte, & enſuite cornete de la premiere compagnie des mouſquetaires, a épouſé mademoiſelle de Puyſegur, petite-fille du maréchal de France de ce nom.

Nous avons annoncé que le premier préſident le *Peletier* (Louis), troiſieme fils de Claude, avoit été marié deux fois. De ſon ſecond mariage avec mademoiſelle de Mairat de Verville, ſont nés deux fils: Jacques le *Peletier*, marquis de Montmélian & de Mortefontaine, préſident d'une chambre du parlement, mort conſeiller d'honeur; ſon fils, M. de Mortefontaine a été intendant de Soiſſons, & prévôt des marchands.

Le ſecond fils, non pas de Jacques, comme le dit encore un auteur moderne, mais de Louis, & de ſon ſecond mariage, eſt Charles-Etienne le *Peletier* de Beaupré, conſeiller d'État, ci-devant intendant de Champagne, mort il y a peu d'années.

Voilà ce qui compoſe la ſeconde branche des le *Peletier*, deſcendue de Claude, ainſi que la premiere.

La troiſieme deſcend de M. le *Peletier* de Souzy, mort doyen du conſeil dernier fils du premier Louis le *Peletier*, & frere puîné du miniſtre.

Il fut pere de Michel Robert le *Peletier* des Forts, qui fut auſſi miniſtre & contrôleur-général. De ſon mariage avec Madeleine de Lamoignon, petite-fille du premier préſident de ce nom, il eut Louis Claude le *Peletier*, mort à vingt-ſix ans, maître des requêtes; qui, de ſon mariage avec Marguerite-Charlotte d'Aligre, iſſue de deux chanceliers de France, a eu Michel-Etienne le *Peletier*, comte de Saint-Fargeau, mort depuis peu d'années, préſident du parlement, après avoir rempli avec la plus grande diſtinction les places d'avocat du roi au châtelet, puis d'avocat-général au parlement. L'aîné de ſes fils, après s'être diſtingué à ſon exemple dans les places d'avocat du roi au châtelet, puis d'avocat-général au parlement, fut préſident à Mortier.

Nous n'avons voulu ici que marquer l'état de cette famille illuſtre, dans la deſcendance maſculine; ſi nous la ſuivions juſques dans les maiſons où elle eſt entrée par les femmes, aux alliances des Lamoignons, des d'Aligres, des Meſgrignis, des d'Ecquevillis, des Puyſégurs, de tant de maiſons décorées du bâton de maréchal de France, ou de la dignité de chancelier, nous aurions à joindre encore les alliances des Fénelons, des d'Argouges, des Chimai enfin, & des Montmorenci-Luxembourg, noms après leſquels il n'en eſt plus qu'on doive citer.

Laiſſons les noms, & occupons-nous des actions, ce ſont elles qui font les noms célebres. De grandes vertus dont la mémoire s'eſt conſervée, des ſervices publics dont les monumens exiſtent, voilà les plus beaux titres de M. le *Peletier* le miniſtre, voilà ce qui rendra ſon nom à jamais recomandable & intéreſſant. Ses vertus s'annoncerent dès l'enfance, & furent cultivées avec ſoin par un ſage inſtituteur, dont M. Boivin nous a conſervé le nom; il l'appele *Philippus Dormeius*, *amani ingenii vir & moris antiqui*. N'oublions pas la tendre & vertueuſe reconoiſſance de M. le *Peletier* pour ce maître reſpectable; il ne voulut jamais en être ſéparé, il l'aima vivant, il le pleura mort, & ordona que les cendres du maître & du diſciple fuſſent réunies dans un même tombeau à ſa terre de Villeneuve. Subſtituons des noms anciens à des noms françois. Marc-Aurele pleuroit le maître qui avoit élevé ſon enfance; des courtiſans blâmoient ſa douleur, qu'ils taxoient de foibleſſe: „Laiſſez-le pleurer, dit „ Antonin, ſoufrez qu'il ſoit homme, cette „ ſenſibilité eſt le gage du bonheur de l'empi„ re, je l'aurois adopté ſur la foi de ces pleurs „ que vous condamnez.„

La jeuneſſe eſt confiante & préſomtueuſe; M. le *Peletier* annonça au contraire, dès ſes plus tendres années, cette modeſtie, cette défiance de lui-même qui le diſtingua dans tout le cours de ſa vie. M. Boivin en cite un trait qui n'étoit pas indigne d'être obſervé. Le jeune le *Peletier* faiſoit ſa rhétorique au collége de Graſſins, la diſtribution des prix alloit ſe faire. Perſuadé qu'il ne pouvoit y avoir aucune part, il réſolut de ne point aſſiſter à cette cérémonie, il pria inſtament ſon pere de n'y point aller, de s'épargner le déſagrément de ne pas même l'entendre nommer; le pere le promet. Le jour arive. Le jeune le *Peletier*, forcé par ſes maîtres de ſe trouver à la diſtribution, croit aſſiſter comme étranger à ce ſpectacle. Dans

ce moment décisif, si bien décrit par Virgile, où l'amour de la gloire fait tressaillir de crainte & d'espérance tous ces jeunes cœurs:

Exultantiaque haurit
Corda pavor pulsans laudumque arrecta cupido;

Il apperçoit son pere dans l'assemblée, il frémit. M. Boivin s'est plû à répandre sur cette scêne, de la chaleur & de l'intérêt:

Plena jam spectatoribus erant & cavea & orchestra; plena adolescentibus anabathra; inter quos ipse etiam Peleterius, coactus à magistris interesse spectaculo: cum ecce de improviso hujus quoque pater ingreditur, & sedem capit in conspectu theatri positam. Tum vero consternatus viso patre filius pallere, erubescere, tacite irasci, lacrymas vix continere. Interim... unus consurgit, qui victores advocet; isque CLAUDIUM PELETERIUM *magna voce omnium primum appellat; neque hoc semel, sed iterum & tertio; ita ut unus tria præmia, tres laureas acceperit, gratulantibus quotquot aderant viris primariis, in quibus Seguierius, Galliarum cancellarius.*

Mais hâtons-nous de voir M. le *Peletier* entrer dans le monde & dans la magistrature, devenir l'ami de ce Jérôme Bignon, *le Caton & le Varron* de son siecle, de ce juste & intrépide Matthieu Molé, premier président & garde des sceaux, du chancelier le Tellier, du chancelier Boucherat, de ce vertueux d'Ormesson, de ce Guillaume de Lamoignon, qui est parmi les premiers présidens ce que l'Hôpital & d'Aguesseau sont parmi les chanceliers. M. le *Peletier* tenoit par les liens du sang ou par des alliances à la plupart de ces illustres personages. Le nouvel auteur de la vie du P. Pithou (M. Grosley) observe que, „ par diverses alliances, sur-tout par celle de M. le *Peletier*, le „ nom de Pithou est devenu comme un centre „ qui réunit aujourd'hui les chefs de la magistrature. „ Il nomme les Lamoignon, les Maupeou, les Molé, les d'Aligre, les Joly de Fleury, les Briçonnet, les Turgot, les d'Argouges, &c. Ces familles patricienes de la magistrature, dont plusieurs (& c'est leur moindre avantage) pouroient se glorifier d'une origine militaire & d'un partage actuel entre les armes & les loix; ces respectables races, où la vertu, la science & l'amour du bien public sont héréditaires, & qui semblent conserver parmi nous le dépôt des mœurs, ne sont pas celles qui doivent être les moins cheres à la nation & en particulier aux gens de lettres.

M. le *Peletier* & ses amis aimoient à s'assembler chez les Dupuy, gardes de la bibliothêque du roi, savans si semblables aux Pithous, & dont la maison étoit une école de doctrine & de sagesse. Gaston, duc d'Orléans, & le grand Condé, ne dédaignoient pas de se ranger parmi leurs disciples. Gaston, témoin des talens & des vertus de M. le *Peletier* crut ne pouvoir confier à un plus sage administrateur la fortune des trois filles qu'il avoit eues de son second mariage: il le nomma leur tuteur. Ce choix fut généralement approuvé & pleinement justifié.

Dans le même temps M. le *Peletier* servoit de pere à une fille unique que sa femme avoit eue de son premier mariage; il augmentoit le patrimoine de cette enfant par toutes les ressources du zele, de l'intelligence & de l'économie; il la maria dans la suite à M. le marquis de Châteauneuf, aïeul de feu M. le duc de la Vrilliere.

M. le *Peletier* sembloit s'essayer, par cette administration domestique, à l'administration des afaires publiques. Après avoir été successivement conseiller au châtelet, (école utile aux magistrats) conseiller, puis président au parlement, il fut fait prévôt des marchands. On peut comparer sa prévôté avec celle de M. Turgot, petit-fils de M. le *Peletier* de Souzy son frere, & pere de ce ministre, dont la mémoire sera toujours sacrée aux gens de bien & aux bons citoyens. Nous nous contenterons de rapeler ici les principaux embélissemens, les établissemens les plus utiles dont Paris est redevable à M. le *Peletier* & à M. Turgot. C'est à M. le *Peletier* qu'on doit ce quai qui porte encore son nom, & qui conduit du pont Notre-Dame à l'hôtel-de-ville. M. le *Peletier*, fidele à son caractere modeste, vouloit faire appeler ce monument *le Quai Neuf*; mais la reconoissance publique l'a consacré sous le nom de M. le *Peletier*. Les portes Saint-Bernard, Saint-Antoine, Saint-Martin & Saint Denis; la machine du pont Notre-Dame pour la distribution des eaux dans divers quartiers de Paris; tous les ports élargis, netoyés, gardés, devenus plus commodes & plus sûrs; le boulevard planté depuis la porte Saint-Antoine jusqu'à la porte Saint-Honoré; voilà les principaux monumens de la prévôté de M. le *Peletier*. Le canal pour l'écoulement des eaux & des immondices qu'elles entraînent, la fontaine de Grenelle, monument qu'on eût admiré dans Athênes, dit M. de Bougainville, sont l'ouvrage de M. Turgot, & nous lui devons encore une foule de projets & de plans pour l'embélissement & l'amélioration de Paris. M. le *Peletier* fut huit ans prévôt des marchands; il n'y avoit point encore d'exemple qu'on eût exercé la prévôté pendant plus de six ans. M. Turgot l'exerça pendant onze ans.

Le rétablissement de la discipline & des études dans les écoles de droit, est encore un bienfait de M. le *Peletier*, devenu alors conseiller d'état & le coopérateur le plus utile du chancelier le Tellier. Il avoit eu part aussi à l'ordonance de 1667.

Enfin, en 1683, il fut choisi pour succéder

à Colbert dans le miniſtere des finances. L'abbé de Choiſy raporte que le roi ayant conſulté le chancelier le Tellier ſur ce choix, ce miniſtre répondit: „ Sire, votre majeſté ne doit „ pas me croire, le pere de M. le *Peletier* à „ été mon tuteur, & j'ai toujours regardé ſes „ enfans comme les miens. N'importe, dit le „ roi, dites moi ce que vous en penſez. — Si„ re, j'obéis: M. le *Peletier* eſt homme de bien „ & d'honeur, fort appliqué; mais je ne le „ crois pas propre aux finances, il n'eſt pas aſ„ ſez dur. Comment! reprit le roi, je ne veux „ pas qu'on ſoit dur à mon peuple; puiſqu'il eſt „ fidele & appliqué; je le fais contrôleur-gé„ néral. „

Des traditions particulieres ajoutent que Louis XIV paroiſſoit balancer entre M. le *Peletier* & deux autres, dont le fameux Gourville (*voyez* l'article GOURVILLE) étoit un; que M. le Tellier parut applaudir au choix qu'on feroit de Gourville, en diſant: *c'eſt le moyen de le détacher des intérêts de M. le Prince*, mot qui fit exclure Gourville; qu'il écarta de même l'autre par un éloge perfide, & ne parut exclure que M. le *Peletier* par le motif qu'énonce l'abbé de Choiſy, & qui le fit préférer, comme M. le Tellier l'avoit prévu.

Ce choix eut l'approbation du public, & le roi ne ceſſa jamais de s'en louer. L'abbé de Choiſy, mal-gré le ton léger & frivole dont il parle de M. le *Peletier*, ne peut s'empêcher de rendre juſtice à ſa modeſtie, à ſa bonté, à ſa probité, à ſes vertus. „ Il avoit peine à „ promettre, dit-il, mais l'on pouvoit ſe fier à „ lui quand une fois il avoit promis... Étant „ homme de bien & fort ſcrupuleux, il a„ voit... peur de ſe tromper & de faire tort „ à quelqu'un. „

Il n'eſt pas queſtion ici de comparer M. le *Peletier* avec ſon prédéceſſeur. Sully & Colbert, miniſtres ſéveres, étoient venus dans des temps où on avoit beſoin d'eux; dans des temps où le déſordre des finances & l'excès des déprédations exigeoient des réformes rigoureuſes & un caractere inflexible pour les faire; il falloit alors remonter la machine du gouvernement; il falloit des miniſtres reſtaurateurs.

Mais quand l'ordre eſt ſolidement rétabli, qu'y a-t-il de mieux à faire que de le maintenir? Loin cette ambition ſi petite & ſi déplacée, de renverſer l'ouvrage de ſes prédéceſſeurs, de faire des changemens pour le plaiſir d'en faire, pour occuper de ſoi, pour exercer ſon autorité, comme les enfans eſſaient & exercent leurs organes, ſans autre motif & ſans autre objet que de les exercer! Pourquoi accuſer par des changemens l'adminiſtration précédent, quand ces changemens ne ſont pas néceſſaires? M. le *Peletier* reſpecta la gloire de Colbert, il reſpecta le nom du roi, qui ne doit pas être légérement employé à conſacrer des opérations contradictoires. Il jugea celles de M. Colbert, les approuva & les maintint; ſupérieur en ce point à ſon ſiecle, qui ne ſavoit pas rendre juſtice à ce grand miniſtre. Il fit le plus grand bien poſſible, celui de conſerver le bien qui étoit fait. La guerre ſe raluma en 1688. Il vit venir l'orage, ſa bienfaiſance s'en alarma; il vit qu'il faudroit faire du mal, & il n'en ſavoit pas faire. Il ſe retira (en 1689). Malheur à qui pouroit ne pas ſentir le prix & d'une telle adminiſtration & d'une telle retraite!

Votre pere ne m'a jamais trompé, diſoit, plus de vingt ans après, Louis XIV au premier préſident le *Peletier*, fils de Claude. Ce n'eſt pas peut-être un médiocre éloge pour un miniſtre; & lorſqu'un grand roi ſe ſouvient ſi longtemps après de le donner, il nous montre combien il a trouvé cette ſincérité rare & néceſſaire.

M. le *Peletier* ne vouloit pas même pouvoir le tromper; jamais il ne régloit rien d'important dans ſon travail particulier avec le roi; toute opération conſidérable étoit ſoumiſe à „ l'examen du conſeil. Sire, diſoit-il, com„ ment ſaurez-vous que je vous dis la vé„ rité, s'il n'y a perſone qui puiſſe me con„ tre-dire? „

M. Turpin raconte le fait que voici: „ un „ grand avec lequel il vivoit dans une familia„ rité ſans réſerve, ſollicita une gratification; „ comme il n'avoit d'autre titre que ſa naiſſan„ ce & l'amitié du miniſtre, il eſſuya un re„ fus. Son amour propre offenſé s'exhala en „ reproches: eh! quoi, dit-il, ſi une perſone „ comme moi ne peut rien obtenir de vous, „ qui poura prétendre à votre faveur? *Les pau„ vres*, répondit l'Ariſtide françois „.

Nous ignorons ſi M. Turpin a eu ſur ce fait d'autres mémoires que ceux que fournit M. Boivin; mais cet auteur ne parle point d'un grand, & de la maniere dont il s'exprime, on pouroit croire que c'étoit lui même qui étoit cet ami. Auſſi ne s'agit-il ni de gratification demandée & refuſée, ni d'amour propre offenſé, ni de reproches, ni d'*homme comme moi*; ſeulement cet ami demande au miniſtre s'il lui permettroit de lui recomander quelques perſones, & quelles ſortes de perſones il lui permettroit de recomander. La reponſe fut la même: *les pauvres ſeuls: ſolos pauperes*.

M. *le Peletier* ne ſe borna point à conſerver l'adminiſtration de Colbert, il la perfectiona, il diminua les tailles, il éclaira de plus près la perception des impôts; il adoucit la miſere du peuple: ce fut Colbert-bienfaiſant. M. *le Peletier* de Souzy, ſon frere, partageoit ſes travaux, en qualité d'intendant des finances, place alors unique. Digne coopérateur d'un tel miniſtre, il reſte auſſi de lui des monumens utiles; chargé de la direction générale des fortifications & des places de terre & de mer,

qui, après la mort de M. Louvois, fut détachée en ſa faveur, du miniſtere de la guerre avec la prérogative du travail avec le roi, ce fut lui qui fit conſtruire le pont-royal.

M. le *Peletier*, en quitant le miniſtere put dire à Louis XIV: *Sire, je me retire du contrôle général, riche de huit mille livres de rente, c'eſt ce que j'ai reçu de mon pere.* Les biens de MM. *le Peletir* ſont le fruit de leurs mariages avec de riches héritieres. Le roi lui donna la ſurintendance des poſtes, à laquelle étoient atachés des émolumens conſidérables; M. *le Peletier* voulut en faire les fonctions gratuitement, & le produit en fut verſé dans le tréſor public.

Le roi lui avoit promis une charge de préſident à Mortier, & c'étoit le ſeul objet des vœux de M. le *Peletier;* une de ces charges vint à vaquer, le roi la lui offrit, M. le *Peletier* la demanda & l'obtint pour le fils de celui dont la retraite faiſoit vaquer cette place, & non pour *le fils du défunt*, comme le dit M. Turpin, qui n'a pas ſuivi aſſez exactement M. Boivin dans cet endroit ni dans quelques autres. M. le *Peletier* eut quelques années après la charge du préſident le Coigneux.

Il reſta encore pluſieurs années dans le conſeil, après avoir quité le contrôle général; mais en 1697, il quita entiérement la cour & tous ſes emplois, ſans pouvoir être retenu par la promeſſe même de la dignité de chancelier.

Il ne conſerva que ſon crédit auprès du Roi & ſa faveur dans le public, qui le ſuivirent juſqu'au tombeau: *utrique (& patriæ & principi) ad exitum percarus*, dit M. Boivin.

Obſervons un dernier trait qui acheve de faire connoître le caractere de M. le *Peletier*. Né dans la magiſtrature, comme la plupart des miniſtres de Louis XIV, il auroit pu, comme eux, établir ſa famille à la cour; il voulut la fixer dans la magiſtrature, & il eſt le ſeul qui ait donné cet exemple. Cette conduite tenoit en lui à deux principes: ſa modeſtie qui l'éloignoit de toute ambition; ſon reſpect & ſon atachement pour l'état de ſes peres, pour un état qui, par la nature même & la continuité des devoirs qu'il impoſe, ſemble exiger plus d'application & de vertu. Ces ſentimens, ſelon ſes vœux, ſe ſont perpétués dans ſa famille.

Les lettres que M. *le Peletier* avoit toujours aimées, les vertus qu'il avoit toujours pratiquées, embélirent ſa retraite & ſuffirent au bonheur de ſes dernieres années. Ami des ſavans, ſavant lui-même, nouri des anciens, juſte appréciateur des modernes, il avoit vécu dans l'intimité des Corneille, des Racine, des Boileaux, des Santeuil, des Tourreil, des Pompone, des Boſſuet, des Fénélon, des Rollin. On a de lui deux morceaux écrits en latin & adreſſés à ce dernier. L'un eſt la deſcription de Villeneuve, l'autre celle de Fleury, qui appartient à M. d'Argouges. On trouve dans ces deux ouvrages, outre le mérite d'une excellente latinité, cet amour profond de la retraite & de la campagne, qui a diſtingué dans tous les temps les ames douces & ſenſibles, & les véritables amis des lettres.

Scriptorum chorus omnis amat nemus, & fugit urbes.

Une troiſieme piece latine de M. *le Peletier*, eſt adreſſé à ſes enfans, auxquels il envoie le *comes theologus* de Pierre Pithou. Elle finit par cette phraſe, également pieuſe & bien tournée:

Illud vero mentibus veſtris infixum altius volo omnia flagitiorum & calamitatum genera, aut ex contempta, aut ex mentita pietate inter homines naſci.

Les mouvemens que M. le *Peletier* ſe donna pour découvrir & publier les ouvrages de P. Pithou, le ſoin qu'il prit de faire écrire la vie de ce juriſconſulte par M. Boivin le cadet, ſes bien-faits envers ces deux freres Boivin & d'autres ſavans, ſont autant de monumens de ſon amour pour les lettres.

C'étoit encore un trait de conformité, c'étoit un lien de plus entre lui & M. de Souzy ſon frere, véritable ſavant, par qui de véritables ſavans avouent avoir été inſtruits, homme de goût d'ailleurs & d'un eſprit éclairé, que Tourreil appeloit *homo limatiſſimi judicii*, expreſſion empruntée de Cicéron; il lui appliquoit auſſi ce que Velleïus Paterculus avoit dit du ſecond Scipion l'Africain.

Neque enim quiſquam hoc Scipione elegantius intervalla negotiorum otio diſpunxit.

Semblable en tout à ſon frere, il quita comme lui, mais beaucoup plus tard, la cour & les afaires. On peut voir ſon éloge dans le ſeptieme volume des mémoires de l'académie des inſcriptions & belles-lettres, dont il étoit un des honoraires, & dont il n'avoit point négligé les travaux. Il avoit fait de ſavantes recherches ſur la ville des Curioſolites, ancien peuple de l'Armorique, dont il eſt parlé dans quelques endroits des commentaires de Céſar.

Voici l'épitaphe de M. le *Peletier* le miniſtre, que nous avons promiſe & qui nous paroît un excellent abrégé de ſa vie:

Hic jacet
CLAUDIUS LE PELETIER
Regni adminiſter.

Vir clarus geſtis honoribus,
Clarior ſpretis ac relictis.
In quarta Inquiſition. Claſſe

Senator primum, deinde Præses,
Complures annos jus sancte dixit.

Præfectus Urbi,
Præclaris Operib. Lutetiam auxit
Et ornavit.

Factus inde Consistorian. Comes,
Ad restituenda Jurispr. studia
Operam & authorit. feliciter contulit.
Mox ad Ærarii regniq. administration.
Vocatus,
Et titulo Præsidis inful. auctus,
Inter summas dignitates
Veterem modestiam:
Inter lucri contagia
Nobilem pecuniæ abstinentiam
Retinuit.

Adhuc integer animo florensque gratia,
Sed meliora meditans,
Ærarii curam libentius abjecit
Quam susceperat.

Tandem Aula sponte & cupide cessit,
Ut Deo ac sibi liberius vacaret.
Otium dulce nec inglorium
Inter selectos amicos,
In sacrar. Litterar. meditatione
Ac pietatis officiis
Consumpsit.
Patriæ tamen & Principis semper
Memor.
Utrique ad exitum percarus,
Viribus paulatim deficientibus,
Octogenario major obiit an. 1711.
Mens. August. die 10.

Lud. le Peletier. S. Pr.
Cæterique superstites liberi
Optimo Parenti
Mærentes ac memores
Posuere.

PELHESTRE, (Pierre) (*Hist. litt. mod.*) savant précoce, moins connu par une seconde édition du traité de la lecture des peres, & par ses notes sur ce livre que par une réponse qu'il fit dans sa jeunesse à l'archevêque de Paris Péréfixe. *Pelhestre* avoit dix-huit ans, & on parloit beaucoup de ses lectures & de ses connoissances en histoire ecclésiastique, supérieures à son âge. L'archevêque lui demanda s'il se croyoit assez instruit pour pouvoir lire sans danger les livres hérétiques. *Monseigneur*, répondit le jeune homme, *votre question m'embarasse; si je dis que je suis assez instruit, vous me taxerez d'orgueil; si j'avoue mon ignorance, vous me defendrez ces lectures.* Sur cette réponse, l'archevêque lui permit de continuer. Il a donné une seconde edition du *Traité de la lecture des Peres*, & des *Notes* excellentes sur le texte de cet ouvrage. Mort en 1710.

PÉLICIER ou PÉLISSIER, (Guillaume) (*Hist. litt. Mod.*) se distingua par son érudition sous le regne de François I; évêque de Maguelone après son oncle, nommé aussi Guillaume Péliſſier, il fit transférer le siége épiscopal à Montpellier; il étoit abbé de Lérins. François I l'employa en 1529 aux négociations de la paix de Cambray, sous la duchesse d'Angoulême; il l'envoya en 1540 à Venise, d'où *Pelissier* raporta beaucoup de manuscrits Grecs, Hébreux & Syriaques, qui ornent la bibliotheque royale. Il travailla sur Pline & sur d'autres auteurs anciens. On a recueilli comme des objets de curiosité, des lettres qu'il écrivoit de Venise. Mort à Montpellier en 1568.

PÉLISSON-FONTANIER, (Paul) (*Hist. litt. mod.*) né à Beziers en 1624, d'une famille de robe, originaire de Castres, fut élevé dans la religion protestante. Il savoit très-bien le latin & le grec, & plusieurs langues modernes. Il avoit composé à dix-neuf ans, une paraphrase du premier livre des Institutes de Justinien, qui parut imprimée deux ans après, en 1645, (l'auteur ayant alors vingt & un ans,) & qui fut regardée comme l'ouvrage d'un jurisconsulte profond. Il suivit d'abord le barreau à Castre, & il y brilla; mais la petite vérole le défigura si étrangement qu'elle le fit renoncer à paroître en public; il devint le modele de la difformité.

C'est de *Pélisson* que mademoiselle de Scudéry qui n'étoit pas jolie, a dit qu'il abusoit de la permission qu'ont les hommes d'être laids, phrase qu'on a depuis appliquée à tout. Cette difformité ne l'empêcha pas cependant d'occuper des places assez importantes. Il fut secrétaire du Roi & s'attacha aux affaires du sceau, dont il acquit une connoissance particuliere. Il fut premier commis de M. Fouquet, & on sait avec quel généreux courage il défendit ce malheureux ministre qui pouvoit être coupable, mais sur lequel à force d'acharnement on étoit parvenu à répandre tout l'intérêt de l'innocence persécutée: *Pélisson* resta quatre ans enfermé à la bastille pour cette affaire, & sa vie fut en danger. On a raporté sur la maniere dont il vivoit dans sa prison, différentes particularités assez merveilleuses, arivées ou à lui ou à d'autres prisoniers, & qui prouvent de quelles ressources est capable un esprit toujours fortement occupé d'un même objet. Il avoit aprivoisé une araignée. Privé d'encre & de papier il écrivoit sur des marges de livres avec le plomb de ses vitres, ou selon quelques-uns, avec une espece d'encre qu'il fit en délayant de la croûte de pain brûlé dans quelques goutes de vin. On mit auprès de lui un espion qui sous un air bête cachoit toute la friponerie de ce vil métier. Il feignit d'en

être la dupe, & fit habilement ſervir cet homme à ſes deſſeins. Ce fut pendant cette détention qu'il compoſa pour la défenſe de M. Fouquet trois mémoires qu'on a comparés à ces belles oraiſons de Cicéron, où les afaires d'état mêlées avec les afaires judiciaires, ſont traitées avec toute la ſolidité de la logique & tout l'éclat de l'éloquence. C'eſt ici la plus belle partie de la vie de *Péliſſon ; Péliſſon* défenſeur de Fouquet, eſt un des hommes les plus reſpectables & les plus dignes d'admiration ; & Tannegui le Fevre parut s'aſſocier à ſa gloire, en dédiant à *Péliſſon* ſon *Lucrece* & un *traité* de Plutarque, noble hommage rendu à la vertu dans les fers. *Péliſſon* dans le loiſir que lui laiſſa ſa priſon, lut beaucoup de livres de controverſe, & cet examen ne tourna pas au profit de la religion de ſes peres, qui étoit le calviniſme ; il abjura en 1670, & entra dans l'état eccléſiaſtique. Il fut emporté par une maladie très-prompte. Le 2 fevrier 1693, jour de la Purification, il voulut abſolument aller à l'égliſe mal-gré ſon médecin qui le trouvoit trop foible pour ſortir. *C'eſt le jour de ma converſion*, dit Péliſſon, *je me ſuis fait une loi d'en célébrer l'anniverſaire, je ne veux pas y manquer*. Il alla en effet à l'égliſe & y communia ; le 6 le roi ſachant qu'il étoit mal, lui envoya M. Boſſuet, M. de Fenelon & le pere de la Chaiſe ; d'après leur avis, il parut ſe diſpoſer pour le lendemain à une confeſſion générale ; le lendemain il étoit mort à ſept heures du matin : le roi l'avoit ataché à ſa perſone d'une maniere particuliere ; il ſuivit ce prince dans ſes campagnes ; & chargé d'écrire ſon hiſtoire, il écrivit du moins ſon panégyrique ; mais *Péliſſon*, qui étoit maître des requêtes, ayant fait perdre un procès à madame de Monteſpan, celle-ci fit nommer hiſtoriographes Racine & Boileau à la place de *Péliſſon*. Voilà par quels motifs ſe font le plus ſouvent à la cour les choix les plus juſtes, & c'eſt ainſi que Crébillon, négligé ſi long-temps, vit honorer les derniers jours de ſa vieilleſſe, non par une juſte admiration pour ſes talens, mais par l'injuſte envie de mortifier un homme bien ſupérieur à lui. Louis XIV ne ſacrifia pas cependant ſon flateur à ſa maitreſſe ; il lui ordona de continuer ſon travail de ſon côté, & ne lui retira aucun de ſes bienfaits. *Péliſſon* n'étoit point de l'académie Françoiſe lorſqu'il compoſa l'hiſtoire de cette compagnie. Il en fut pour cette hiſtoire, & il en fut ſans qu'il y eut de place vacante. C'eſt le prix que l'académie crut devoir à ſon hiſtorien ; il fut d'abord ſurnuméraire avec droit d'aſſiſter aux aſſemblées & droit d'y opiner, & la premiere place qui vint à vaquer ſe trouva remplie par lui, & ne fut point donnée. Outre cette hiſtoire, le plus connu de ſes ouvrages, & plus connu même que ſon Panégyrique de Louis XIV, quoique traduit en Latin, en Eſpagnol, en Portugais, en Italien, en Anglois & même en Arabe par un patriarche du mont-Liban, on a de lui un abrégé de la vie d'Anne d'Autriche ; une hiſtoire de la conquête de la Franche Comté, imprimée dans le tome 7 des mémoires du P. Deſmolets, des lettres hiſtoriques formant une eſpece de journal des voyages & des campemens de Louis XIV, depuis 1670 juſqu'en 1683, un recueil de pieces galantes, mêlées avec celles de madame la comteſſe de la Suze ; des poéſies chrétienes & morales, & quelques écrits de controverſe. *Péliſſon* étoit aſſez dans l'uſage de célébrer l'anniverſaire des époques principales de ſa vie ; nous avons vu qu'il communioit tous les ans le jour de ſon abjuration : il délivroit auſſi tous les ans un priſonier le jour de ſa ſortie de la baſtille.

PELLEGRIN, (Simon-Joſeph) (*Hiſt. litt. Mod.*) Le nom de l'abbé *Pellegrin* eſt placé entre le ridicule & l'eſtime. Il a fait ces *cantiques ſpirituels* qui le ſont ſi peu. Il a mis l'hiſtoire de l'ancien & du nouveau teſtament, les Pſeaumes de David, l'Imitation de J. C. ſur des airs d'opéra & de vaudevilles. Il a fait un commerce également vil & ridicule de vers de toute meſure & de toute eſpece, & à tout prix. Il eſt l'auteur de l'opéra de *Jephté*, & de la comédie *du nouveau Monde*. Il avoit de la peine à parler, il étoit d'ailleurs ſimple dans ſes diſcours & négligé dans ſon extérieur, à un degré qui fait toujours un peu mépriſer, uoiqu' injuſtement.

Minus aptus acutis
Naribus horum hominum, rideri poſſit, eo quod
Ruſticius tonſo toga deſluit, & male laxus
In pede calceus hæret ; at eſt bonus ut melior vir
Non alius quiſquam.

Il eſt vrai qu'on ne peut pas ajouter :

At ingenium ingens
Inculto latet hoc ſub corpore.

Mais l'auteur du quatrain ſuivant lui a rendu pleine & entiere juſtice :

Poëte, prêtre, & provençal,
Avec une plume féconde,
N'avoir rien fait ni dit de mal,
Tel fut l'auteur du *Nouveau Monde*.

Il fut pendant quelque temps le poëte favori de la cour, parce qu'il avoit remporté en 1704 le prix de l'Académie Françoiſe par une épitre au roi *ſur les glorieux ſuccès de ſes armes* ; il commençoit cependant à être temps de ne plus parler au roi de gloire des armes & de ſuccès ; mais l'époque de nos revers ne commençant qu'à cette année, cet art de vaincre & de chan-

ter nos conquêtes & de flater le conquérant ſembloit encore nous apartenir. En même temps que l'abbé *Pellegrin* envoyoit cette épître au concours, il combatoit contre lui-même par une ode ſur le même ſujet, qui balança les ſuffrages de l'académie, & dont on ſut qu'il étoit l'auteur. On ne pouvoit guere ſe montrer dans un concours avec plus d'éclat & de ſuccés.

Ne quiſquam Ajacem poſſit ſuperare niſi Ajax.

Cette petite aventure le fit connoître à la cour, & lui procura la protection de madame de Maintenon, qui ne lui fut pas abſolument ſtérile, puiſqu'il obtint un bref de translation dans l'ordre de Cluni, étant religieux Servite, & dans le cas d'être réclamé par ſes confreres qu'il avoit quités pour ſe faire aumônier de vaiſſeau. L'abbé *Pellegrin* étoit de Marſeille, il mourut en 1745, à quatre vingt-deux ans. Indépendament de ceux de ſes ouvrages dont nous avons parlé, & de beaucoup d'autres productions dramatiques dont il n'y a rien à dire, il avoit traduit en vers françois les cinq livres d'odes d'Horace, & avoit mis le texte à côté de cette verſion qui n'eſt plus connue aujourd'hui que par cette épigramme de la Monnoie:

On devroit, ſoit dit entre nous,
A deux divinités offrir tes deux Horaces,
Le latin à Vénus, la déeſſe des Grâces,
Et le françois à ſon époux.

PELLERIN, (Joseph) (*Hiſt. litt. mod.*) ancien premier commis de la marine, célebre par ſon grand âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, par ſon cabinet de médailles le plus riche qu'aucun particulier ait poſſédé, & dont le roi a fait l'acquiſition en 1776; & par ſes recueils & traités de médailles, collection précieuſe en neuf volumes in-4°. Mort le 30 août 1776.

PELLETIER. Il y a pluſieurs perſones connues de ce nom. 1°. Julien, curé de S. Jacques de la Boucherie, fameux ligueur du conſeil des ſeize, qui eut part à la mort du préſident Briſſon, en 1595; il fut condamné à la roue pour ce crime, & alla chercher un aſyle en pays étranger. 2°. Il avoit un frere médecin, nommé Jacques, dont on a des ouvrages en proſe & en vers qu'on ne lit plus, entr'autres un traité *de la quadrature du cercle*.

3°. Un autre *Pelletier*, Jean, né à Rouen en 1633, étoit très-ſavant dans les langues. Il a travaillé ſur l'écriture ſainte & ſur des matieres eccléſiaſtiques; il y a de lui des diſſertations dans le journal de Trévoux; il a traduit en françois la vie de Sixte Quint par Grégorio Léti.

4°. Dom Ambroiſe *Pelletier*, bénédictin de la congrégation de ſaint Vannes & curé de Sénones, diſciple de Dom Calmet, eſt auteur du Nobiliaire ou Armorial de Lorraine. Né en 1703. Mort en 1758.

5°. Mais le plus connu de tous les *Pelletier*, grâce aux vers de Boileau, eſt le poëte Pierre *Pelletier* ou du *Pelletier*. Il prit pour un éloge ce vers ſatyrique de Boileau,

J'envie en écrivant le ſort de *Pelletier*.

La ſatyre à Moliere où ſe trouve ce vers n'étoit pas imprimée, elle parut dans un recueil où il y avoit de vers de *Pelletier*. Boileau s'étant plaint au libraire de ce qu'il avoit publié cette piece ſans ſon aveu, l'excuſe du libraire fut que *Pelletier* la lui avoit donnée à imprimer, *comme ouvrage fait à ſa louange*. Un eſprit ſi bien fait pouvoit encore prendre en bonne part ces autres vers:

Et j'ai tout *Pelletier*
Roulé dans mon office en cornets de papier.

Car c'eſt un perſonage ridicule qui parle. *Pelletier* faiſoit tous les jours un ſonnet. Mort en 1680.

PELLEVÉ, (Nicolas de) (*Hiſt. de Fr.*) né au château de Jouy en 1518 d'une anciene famille de Normandie s'atacha au cardinal Charles de Lorraine, qui lui avoit procuré en 1553, l'évêché d'Amiens; il eut depuis l'archevêché de Sens, & même dans la ſuite encore l'archevêché de Reims après la mort du troiſieme cardinal de Lorraine ou de Guiſe François, tué à Blois en 1588. On l'envoya en Écoſſe l'an 1559 avec pluſieurs docteurs de Sorbone, pour eſſayer de ramener les hérétiques ou par la douceur, ou par la force: mais la reine Eliſabeth ayant donné du ſecours aux Écoſſois, il fut obligé de revenir en France. Il ſuivit le Cardinal de Lorraine au concile di Trente, où il ſe déclara contre les libertés de l'Égliſe Gallicane. Cette conduite lui valut la pourpre, dont Pie IV l'honora en 1570. Envoyé à Rome 2 ans après, il ſervit les Rois de France avec beaucoup de zele, & de fidélité pendant pluſieurs années. Dans la ſuite il fut un des premiers chefs de la Ligue, & un des plus violens ennemis de Henri III, & de Henri IV. Il fut un de ceux pour qui la réduction de Paris & du royaume ſous l'obéiſſance de Henri IV fut une calamité; on dit même qu'il en mourut de chagrin en 1594.

PELLICAN, (Conrad) (*Hiſt. de la réformat.*) Ses œuvres ont été imprimées en 7 volumes in folio; elles roulent ſur la théologie & la controverſe. Il eut des démêlés aſſez vifs avec Eraſme. Il étoit né en Alſace en 1478, s'étoit fait cordelier en 1494, avoit été fait gardien du couvent de Bâle en 1522, où le commerce qu'il eut avec les hérétiques, le perverti;

vertit ; il quita ſon cloître en 1526 ; vint à Zurich, où il ſe maria. Il mourut en 1556.

PELLOUTIER, (Simon) (*Hiſt. litt. mod.*) Miniſtre proteſtant de l'égliſe françoiſe à Berlin, membre de l'académie de cette ville, eſt connu par ſon *hiſtoire des Celtes*, qui lui donne un rang honorable parmi les ſavans. Né à Leipſick en 1694, d'une famille originaire de Lyon. Mort en 1757.

PELOPIDAS. (*voyez* Epaminondas.)

PÉLOPIDES, (les), ſ. m. (*Hiſt. grecque.*) c'eſt le nom que les Grecs donnerent à la malheureuſe famille de Pélops. *Sæva Pelopis domus*, (Horace.) On ſait les tragiques ſcenes que cette famille a fournies ſans ceſſe au théâtre : la guerre de Thebes, les noms de Tantale, de Thyeſte, d'Atrée, d'Agamemnon, d'Egiſte, de Clytemneſtre & d'Oreſte, retracent à l'eſprit les plus ſanglantes cataſtrophes.

PENA, (Jean) (*Hiſt. litt. mod.*) né à Mouſtiers, dans le diocèſe de Riez en Provence, profeſſeur de mathématiques au college royal. Ramus lui enſeigna les belles-lettres, & il lui enſeigna les mathématiques. On a de lui une traduction latine de la Catoptrique d'Euclide, & une édition en grec & en latin des Sphériques de Théodoſe. Mort en 1560.

PENDANT, ſ. m. (*Hiſt. anc. & mod.*) anneau d'oreille ; c'eſt un ornement de quelque matiere précieuſe que portent les femmes. On le ſuſpend à l'oreille par un trou pratiqué à cet effet. Les *pendans d'oreilles* ſont fort ſouvent enrichis de diamans, de perles & autres pierres précieuſes.

Il y a long-temps que les *pendans d'oreille* ont été du goût de l'un & de l'autre ſexe. Les Grecs & les Romains ſe ſervoient des perles & des pierres le plus précieuſes pour parer leurs oreilles, avec cette différence remarquée par Iſidore, *liv. XVIII de ſes origines*, *ch.* xxxj, que les jeunes filles avoient un *pendant* à chaque oreille, & les jeunes garçons n'en avoient qu'à une ſeulement.

Les grecs nommoient les *pendans d'oreille*, χρυσοστήρες les Latins, *inaures* ou *ſtalagmia*. Une ſervante demande à Menechme, *act. III. ſc. iij.* de lui donner de quoi acheter des boucles & des *pendans d'oreille* :

Amabo, Menachme ſibi, inaureis *da mihi.*
Faciundas pondo duum nummum ſtalagmia.

Juvenal nous apprend auſſi dans ſa *Satyre VI.* que les Romains nommoient encore *elenchi*, les *pendans d'oreille* :

Nil non permittit mulier ſibi, turpe putat nil
Cum virides gemmas collo circumdedit, & cum
Auribus extenſis magnos commiſit elenchos.

Les Grecs avoient pluſieurs noms différens pour exprimer les *pendans d'oreille*. Heſychius & Julius Pollux en ont remarqué quelques-uns. Quant à la forme, à la matiere, au poids & à l'ouvrage, il n'y a point eu de regle certaine, chacun a ſuivi ſon génie, ſes forces & ſa vanité ; & le luxe n'a pas été moins dans cette eſpece d'ornement que dans tout ce que l'ambition & la volupté ont pu inventer pour ſatisfaire l'orgueil des hommes. Nous apprenons même de quelques inſcriptions raportées par Gruter, qu'il y avoit des femmes & des filles qui n'avoient d'autre emploi que d'orner les oreilles des femmes, comme nous avons des coëffeuſes.

Les *pendans d'oreille* étoient du nombre des choſes dont les meres ornoient leurs filles, pour paroître devant celui qui devoit être leur mari. Ce ſoin eſt dépeint par Claudien ſous un des conſulat d'Honoriuss :

At velut officiis trepidantibus ora puellæ,
Spe propiore thori mater ſolertior ornat
Adveniente proco, veſteſque & fingula comit
Sæpe manu, viridique anguſtat jaſpide pectus ;
Subſtringitque comam gemmis, & colla monili
Circuit, & baccis onerat candentibus aures.

Séneque n'avoit donc pas grand tort de dire qu'il connoiſſoit des femmes qui portoient deux & trois patrimoines au bout de chaque oreille : *Video uniones*, dit-il, *non ſingulo ſingulis auribus comparatos, jam enim exercitata aures oneri ferendo ſunt ; junguntur inter ſe, & inſuper alii binis ſuperponuntur : non ſatis mulieribus inſania viros ſubjecerat, niſi bina & terna patrimonia auribus ſingulis pependiſſent.*

On ſait, par le témoignage de Pline, qu'Antonia femme de Druſus, ne ſe contentoit pas de porter elle-même des *pendans d'oreille* magnifiques, mais qu'elle en mit de ſemblables à une lamproie dont elle faiſoit ſes délices.

Les *pendans* des femmes européenes ne ſont rien en comparaiſon de ceux que portent les Indiens, tant hommes que femmes, qui ont la mode de s'allonger les oreilles, & d'en augmenter le trou en y mettant des *pendans* grands comme des ſaucieres, & garnis de pierreries.

Pyrard dit que la reine de Calicut & les autres dames de ſa cour ont des oreilles qui, par le moyen de ces ornemens, leur deſcendent juſqu'aux mamelles, & même plus bas ; le préjugé du pays eſt que les plus longues ſont d'une grande beauté. Elles y font des trous aſſez larges pour y paſſer le poing. Aux Indes occidentales, Chriſtophe Colomb nomma une certaine côte *Orega*, à cauſe qu'il y trouva des peuples qui faiſoient dans leurs oreilles des trous aſſez grands pour y paſſer un œuf.

Ils ſe font auſſi percer les narines & les levres pour y ſuſpendre des *pendans* ; ce qui eſt pratiqué par les Mexiquains & par d'autres nations.

PÉNESTES, ſ. m. pl. (*Hiſt. greq.*) ce qu'étoient les ilotes à Lacédémone, les *Péneſtes* l'étoient en Theſſalie; on les traitoit avec la même dureté & barbarie; ce qui fut auſſi cauſe qu'ils ſe révoltèrent très-ſouvent. L'humanité des Athéniens eut ſa récompenſe, leurs eſclaves les ſervirent toujours fort utilement en plus d'une rencontre, comme à la bataille de Marathon, dans la guerre d'Egine & au combat d'Argineuſe.

PENN, (Guillaume) (*Hiſt. d'Angl.*) fils unique du chevalier Penn, vice-amiral d'Angleterre, fut le fondateur & le légiſlateur des Quakres en Amérique, où le gouvernement Anglois qui lui devoit des ſommes conſidérables, lui donna en 1680 pour s'acquiter, la propriété d'une province qui de ſon nom fut appelée Penſylvanie, & où il bâtit Philadelphie. Les Quakres perſécutés en Angleterre pour leur religion, ſe réfugierent dans la Penſylvanie. Il vendit en 1712 la Penſylvanie à l'Angleterre, moyenant deux cent quatre-vingt mille livres ſterling. Il mourut en Angleterre en 1718. Il étoit né en 1644.

PENTHIEVRE, (*Hiſt. de Bretagne*) Artus II, duc de Bretagne, avoit eu d'un premier mariage trois fils: Jean III qui lui ſuccéda; Guy, comte de Penthievre, qui fut pere de Jeanne la boiteuſe; & Pierre, qui mourut ſans enfans. D'un ſecond mariage, Artus eut Jean, comte de Montfort. Jean III, l'aîné du premier lit, ayant perdu ſes deux freres Guy & Pierre, & n'ayant point d'enfans, avoit toujours regardé Jeanne la boiteuſe ſa niece fille du comte de Penthievre, comme ſon héritiere; il l'avoit mariée à Charles, comte de Blois, de la maiſon de Châtillon, neveu de Philippe de Valois. A la mort de Jean III, le comte de Montfort avoit réclamé le duché en vertu de la maſculinité; il s'étoit emparé des tréſors & des places; Charles de Blois avoit demandé juſtice à Philippe de Valois ſon oncle; Montfort avoit traité avec Edouard II, roi d'Angleterre, rival de Philippe de Valois; cité enſuite à la cour des pairs de France, il avoit oſé y paroître; mais bientôt la crainte d'être arrêté l'avoit déterminé à s'enfuir. L'arrêt rendu à Conflans le 7 ſeptembre 1341, avoit jugé en faveur du comte de Blois, comme on devoit s'y atendre. Philippe lui fournit des troupes pour faire valoir ſes droits, & Montfort demanda du ſecours au roi d'Angleterre. Cette rivalité des maiſons de Montfort & de Penthievre occupe tout le regne de Philippe de Valois, tout le regne du roi Jean, une partie de celui de Charles V. Jean de Montfort tomba entre les mains des François, le comte de Blois entre les mains des Anglois; Jeanne de Penthievre femme de ce dernier, & Jeanne de Flandre, comteſſe de Montfort, ſa rivale, ſoutinrent avec éclat & avec grandeur la querele de la Bretagne. La comteſſe de Montfort, ſoldat & capitaine, guidoit ſon fils au milieu des périls, enflamoit, étonoit ſes guerriers tantôt par des coups hardis, tantôt par des opérations ſavantes, par des retraites ſupérieures à des victoires.

A tant de valeur, la comteſſe de Blois oppoſoit l'orgueil de ſon ſang, la certitude de ſes droits & l'infléxibilité de ſon caractere. Dans ſa foibleſſe altiere & opiniâtre, elle avoit juré de ne conſentir à aucun partage du duché; elle déſavoua tous les traités, tous les ſacrifices que l'amour de la paix eût pu arracher à ſon mari: ſeule armée de l'autorité, elle ne lui laiſſoit que le rang de ſon premier ſujet, & que l'honeur de mourir pour elle. Il eut cet honeur funeſte.

Les inſtances de la nobleſſe de Bretagne, les bons offices de Charles V & du prince Noir avoient fait enfin conſentir les concurrens au partage de la Bretagne. Tous deux conſervoient le titre de duc avec les mêmes prérogatives. Rennes & Nates étoient les capitales des deux duchés; la paix étoit concluë, les ôtages donnés de part & d'autre. Le comte de Blois envoie à ſa femme le traité pour lui demander ſon aveu; elle répond avec aigreur *que ſon mari fait bon marché de ce qui n'eſt pas à lui, qu'une cauſe pour laquelle tant de braves gens ont péri, mérite d'être ſoutenue juſqu'au bout.* C'eſt préciſément parce que cette cauſe avoit coûté tant de ſang, qu'il falloit ceſſer d'en répandre. Le comte de Blois fut touché juſqu'au fond du cœur des larmes d'orgueil ou de fureur que ſa femme avoit verſées & dont on lui rendit un compte trop fidele; il adoroit cette femme altiere, il vint la conſoler, la raſſurer, prendre ſes ordres, & jurer de mourir ou de vaincre pour elle. La comteſſe en l'embraſſant à ſon départ, lui recomanda encore de ne conſentir à aucun partage: ce fut leur dernier adieu. Il fallut que le ſort des armes vuidât la querele dans les champs d'Aurai, le jour de Saint-Michel, l'an 1364. Le comte de Blois y fut tué; ſon dernier mot fut: *j'ai guerroyé longtemps contre mon eſcient;* c'eſt-à-dire, contre ma conſcience. Montfort (Jean V, fils de Jeanne de Flandre), vit le cadavre de ſon rival & lui donna des larmes. *Ah! mon couſin*, s'écria-t-il, *par votre opiniâtreté vous avez été cauſe de beaucoup de maux en Bretagne. Dieu vous le pardone! Je regrete bien que vous êtes venu à cette male fin.* Charles V voulut qu'on s'en tînt à cet arrêt du ſort; il ordona à l'inflexible Penthievre de pleurer en paix ſon mari, ſes fautes, ſes diſgraces; de ſe contenter de quelques foibles dédomagemens & du vain titre de ducheſſe de Bretagne, dont la réalité paſſoit à la maiſon rivale par le traité de Guerrande conclu en 1365. Ce traité lui réſerva ſeulement ſes droits, dans le cas où la maiſon de Montfort viendroit à s'éteindre, clauſe qui réunit un mo-

ment les maiſons de Montfort & de Blois contre Charles V, lorſque ce roi ſi ſage fit la faute de vouloir confiſquer la Bretagne ſur Jean V, pour le punir de ſes liaiſons avec l'Angleterre; la maiſon de Blois-Penthievre réclama ſes droits, qui n'avoient été que ſuſpendus en faveur de la maiſon de Montfort & pour le bien de la paix, ils furent expreſſément réſervés par l'arrêt de confiſcation, & la confiſcation, par l'événement, n'eut point lieu.

Jean, fils de Charles de Blois étoit reſté en ôtage chez les Anglois; le connétable Cliſſon le délivra & lui donna Marguerite ſa fille; celle-ci eut encore plus de zele pour la cauſe de la maiſon de Blois que Jeanne de Penthievre elle-même.

Le duc de Bourgogne, Jean le cruel, maria Iſabelle ſa fille avec Olivier de Blois, fils de Marguerite de Cliſſon, & de l'héritier de Blois-Penthievre, & il ſe déclara hautement protecteur des droits de cette maiſon; il diſoit *que le duché de Bretagne appartenoit de bon droit à ſon gendre, & que, venant le temps qu'il attendoit, il l'y rétabliroit de droit & de force*. Ce temps n'ariva point.

Le duc de Bretagne combloit de bontés les Penthievres, il les admettoit à ſa familiarité, il les honoroit de ſa confiance, il leur prodiguoit les diſtinctions & les grâces; Marguerite de Cliſſon n'en étoit point touchée, elle ne voyoit que les droits de Penthiévre ſacrifiés, & qu'un uſurpateur aſſis au trône qu'elle & ſes enfans auroient dû occuper. Par ſon conſeil, les Penthievres invitent le duc à une fête dans leur château de Chantoceaux; le duc, toujours ſans défiance, s'y laiſſe conduire par Olivier, l'aîné des Penthievres. Il eſt arrêté, lié, conduit de forteresſe en forteresſe; le comte de Penthievre & Marguerite venoient inſulter à ſa douleur & redoubler ſa crainte: Marguerite lui citoit le verſet du *Magnificat: depoſuit potentes de ſede;* le comte de Penthievre le menaçoit de le faire couper par morceaux. Cependant la nobleſſe de Bretagne ſe ſouleve, on aſſiége Marguerite dans Chantoceaux où elle étoit alors ſéparée de ſes fils. Sa tête alloit répondre de celle du duc, & à ſon tour la barbare trembla pour ſa vie; elle envoyoit couriers ſur couriers à ſes fils, pour les prier de remettre le duc en liberté, s'ils vouloient la revoir; ils obéirent; on permit à la comteſſe de ſe retirer, le duc entra dans Chantoceaux qu'il raſa. On fit le procès aux Penthievres, ils furent déclarés infâmes & condamnés à mort, leurs biens confiſqués; ils traînerent, loin de leur patrie, une vie malheureuſe, après avoir comblé leur honte, en eſſayant encore, ſans ſuccès, la reſſource de l'aſſaſſinat. On dut plaindre Guillaume, l'un des trois freres Penthievres, qui, ſans avoir eu part à leur attentat, fut envelopé dans leur diſgrace, paſſa vingt-ſept ans en priſon, & perdit la vue à force de pleurer ſur le déshoneur & ſur le déſaſtre de ſa maiſon.

PEPIN, (*Hiſt. de France*) ſurnomé Gaudeix du lieu de ſa naiſſance, fils du duc Carloman, partagea l'autorité ſouveraine avec S. Arnoul Duc d'Auſtraſie ſous le regne de Dagobert, & fut inſuite Maire du palais du roi Sigebert. Il mourut en 647.)

PEPIN d'Hériſtal (*Hiſt. de France*), prince ou duc d'Auſtraſie après la mort de Dagobert II, fut batu par Ebroin, Maire de Neuſtrie; mais il lui enleva bientôt la victoire, & ſe fit déclarer Maire du palais de Neuſtrie & de Bourgogne, après avoir défait le roi Thierry. Ce fut lui qui ſtatua qu'un premier larcin ſeroit puni de la perte d'un oeil, que la peine d'un ſecond ſeroit l'amputation du nez, & que la troiſieme rechute mériteroit la mort. Entr'autres enfans il laiſſa Charles Martel, tige de la ſeconde race des rois de France. Il mourut en 714.)

PEPIN *le Bref*, (*Hiſt. de Fr.*,) fils de Charles Martel, & frere de Carloman fut le premier monarque de la ſeconde race des ſouverains de France. Après la mort de leur pere, les deux freres ſe partagerent le gouvernement de l'état. Carloman eut l'Auſtraſie, & *Pepin* la Neuſtrie & la Bourgogne. Mais Carloman ayant depuis pris la réſolution de ſe retirer en Italie, & d'entrer dans un monaſtere, *Pepin* demeura ſeul, s'empara avec la plus grande célérité des états de ſon frere, & pouſſa plus loins ſes deſſeins. En effet, voyant que les François étoient mécontens de la conduite de leur Roi Childeric III, prince foible & incapable de gouverner, il conçut le projet de le détrôner & de ſe mettre à ſa place. Pour en venir à but, il aſſembla les états du royaume, & ſur leur conſentement il envoya à Rome Burchard évêque de Versbourg, & Fulrede abbé de S. Denis demander au pape lequel on devoit décorer du diadême, ou de celui, qui ſans crédit, vivoit tranquille auprès de ſes foyers ſans s'occuper des intérêts de la nation, ou de celui, qui, ſans ceſſe les armes à la main, veilloit pour la défendre & pour étendre ſa gloire. Le pape Zacharie répondit, que pour ne point renverſer l'ordre, il valoit mieux donner le nome de roi à celui qui en avoit le pouvoir. D'après cette réponſe les évêques qui étoient aſſemblés à Soiſſons élurent roi *Pepin* le premier Mai de l'an 752, avec le conſentement des Grands & des peuples; & ce fut S. Boniface, archevêque de Mayence qui le ſacra. Le commencement du regne de *Pepin* fut ſignalé par des victoires remportées ſur les Saxons révoltés. Le pape Etienne II, ſucceſſeur de Zacharie ſe voyant extrêmement incomodé par les Lombards, paſſa les Alpes, & vint à Pontis dans le Partois, où la cour alla le récevoir. *Pepin* lui témoigna les

plus grands égards, & réſolu de le défendre contre ſes ennemis, il paſſa en Italie, & ayant obligé Aſtolphe roi des Lombards, de rendre tout ce qu'il avoit enlevé à l'égliſe, il s'en retourna en France. Mais le roi Lombard ayant manqué de tenir ſa parole, le Pape l'engagea à repaſſer les Alpes. *Pepin* fit auſſi-tôt ſes préparatifs, & prit la route de la Lombardie. Aſtolphe n'eut d'autre reſſource que d'aller s'enfermer dans Pavie; ce fut de là qu'il envoya demander grâce à *Pepin*, qui ſatisfait de ſes ſoumiſſions lui laiſſa la vie & la courone; mais les ſermens qu'il avoit déja profanés ne lui paroiſſant pas un gage aſſuré de ſa foi, il ne retourna dans ſes états qu'après avoir vu le traité exécuté. *Pepin* vainqueur des Lombards le fut auſſi de Gaifre, duc d'Aquitaine, qui après avoir erré en fugitif dans une province, où il avoit commandé en roi, fut tué par ſes propres ſoldats. Ce fut le dernier exploit de ce monarque conquérant. Il mourut d'hydropiſie à S. Denis le 24 ſeptembre 768, dans la cinquante-cinquieme année de ſon âge, & la dix-ſeptieme de ſon regne, comme roi de France. Avant ſa mort il partagea tous ſes états entre ſes enfans, Carloman, & Charles, qu'on a depuis appelé Charlemagne, & qui par ſes victoires a éclipſé la ſplendeur de ſon pere. (*Voyez* CHARLEMAGNE.)

PERAU, (GABRIEL-LOUIS-CALABRE) (*Hiſt. litt. mod.*) l'abbé *Perau* a continué, d'une maniere médiocre, le médiocre ouvrage des *hommes illuſtres de la France* de d'Auvigny. Il a donné auſſi une édition de Boſſuet, éfacée depuis par celle des bénédictins de Saint-Maur; une deſcription des Invalides; une vie de Jérôme Bignon. Mort le 31 mars 1767.

PERDICCAS, (*Hiſt. anciene.*) lieutenant d'Alexandre, fut aſſocié à la gloire de ſes conquêtes. Adroit courtiſan & brave guerrier, ce fut par ſon courage & ſa dextérité qu'il s'inſinua dans l'eſprit de ſon maître, qui épancha tous ſes ſecrets dans ſon ſein. Le héros enlevé par une mort prématurée, ne laiſſa point d'enfans pour lui ſuccéder; ſes lieutenans, compagnons de ſes victoires, crurent avoir des droits pour réclamer ſon héritage. *Perdiccas*, auquel il avoit remis ſon anneau royal, s'en faiſoit un titre pour être ſon ſucceſſeur; & ſe flatant de régner ſous le titre de régent, il fit aſſembler les chefs de l'armée, & leur repréſenta que Roxane étant enceinte, il falloit confier la régence à quelqu'un capable d'en ſoutenir le poids. Néarque éleva la voix, & dit: „ Il n'y a que „ le ſang d'Alexandre qui ſoit digne de nous „ donner un maître; ſongeons qu'il a laiſſé un „ fils de Barcine, c'eſt lui qui doit être ſon „ ſucceſſeur „. Cet avis étoit trop contraire aux intérêts de chaque particulier pour être ſuivi; tous les chefs frapant de leur javelot leur bouclier, s'écrierent que les fils de Roxane n'avoient aucun droit de commander à des Macédoniens, que c'étoit des demi-eſclaves dont le nom ſeroit un opprobre en Europe. Les partiſans de *Perdiccas* ſoutinrent qu'il avoit été déſigné par Alexandre, & il alloit être proclamé roi, ſi Méléagre, chef de la phalange macédonienne, n'eût excité une ſédition pour s'oppoſer à ſon élévation. On étoit prêt d'en venir aux mains, lorſqu'un particulier obſcur propoſa de reconoître Aridée, frere d'Alexandre, & comme lui, fils de Philippe. Cette propoſition fut reçue avec un applaudiſſement général. Olympias craignant que ce prince, fruit d'un amour adultere, ne fût un obſtacle à la grandeur future de ſon fils, lui avoit fait prendre un breuvage qui avoit altéré ſa raiſon, & ce fut ſon imbécillité qui prépara ſon élévation. Tous les grands ſe flatant de régner ſous ſon nom, lui donnerent leur voix. L'empire fut partagé entre les généraux ſous le titre de gouverneurs. *Perdiccas* chargé de la tutele du prince majeur, fut véritablement roi; il crut ne pouvoir mieux s'applanir le chemin au trône qu'en épouſant Cléopatre, ſœur d'Alexandre. Fier de cette alliance, il ne vit plus dans les autres gouverneurs que les exécuteurs de ſes volontés; mais ne voulant pas vivre dans ſa dépendance, ils ſe liguerent tous contre lui. Il uſa de la plus grande célérité pour diſſiper cet orage: il marcha contre Ptolomée, ſe faiſant acompagner d'Aridée & du jeune prince dont Roxane venoit d'accoucher. Il ſe ſervit de ce fantôme pour faire croire qu'il n'étoit armé que pour défendre deux princes trahis par des gouverneurs ambitieux. Dès qu'il ſe fut approché de Péluſe, il ſe vit abandoné des vieux ſoldats, qui ſervoient à regret contre Ptolomée. Il y eut pluſieurs eſcarmouces où le roi d'Égypte eut toujours l'avantage; les Macédoniens imputerent leurs déſaſtres à l'imprudence de leur chef. La phalange, plus irritée & plus indocile, éclata en menaces: cent des principaux officiers qui avoient Python à leur tête, paſſerent dans le camp de Ptolomée. Après cette défection, *Perdiccas* reſté ſans défenſeurs, fut aſſaſſiné dans ſa tente par ſes propres ſoldats.

PERDOTTE, ſ. m. (*Idolâtrie*) nom propre d'un faux dieu des anciens habitans de Pruſſe; c'étoit Neptune, ou leur dieu de la mer; d'où vient qu'il étoit honoré ſinguliérement par les matelots & les pêcheurs. Ils lui offroient des poiſſons en ſacrifice; enſuite leurs prêtres tiroient les auſpices, examinant les vents, & leur prédiſoient le jour & le lieu où ils pouroient faire une heureuſe pêche. Hartſnock, *Diſſert. X*, *de cultu deorum Pruſſiorum*, a forgé tous ces contes, ſemblables à ceux qu'il a imaginés ſur le dieu Perunnus.

PÉRÉDÉE. (*Voyez* ALBOIN.)

PÉRÉFIXE, HARDOUIN DE BEAUMONT DE) (*Hiſt. mod.*) évêque de Rhodez, puis arche-

vêque de Paris; il étoit d'une ancienne famille du Poitou, mais son pere étoit maître-d'hôtel du cardinal de Richelieu: ce ministre prit soin de son éducation & de sa fortune, mais *Péréfixe* manqua vrai-semblablement ou d'ambition, ou d'adresse, ou de bonheur, puisqu'ayant été précepteur de Louis XIV, il ne fut ni ministre ni cardinal; nous devons croire qu'il avoit peu d'ambition, ou du moins peu de cupidité, & beaucoup de religion puisqu'il quita l'évêché de Rhodez pour raison d'incompatibilité avec les devoirs de sa place auprès du roi. Il eut l'archevêché de Paris en 1664, long temps après l'éducation du roi achevée. On a de ce prélat un livre latin: *Institutio principis*, qui prouve que, chargé de l'éducation d'un grand roi, il ne négligeoit pas la théorie d'un art si important. Il composa aussi, pour l'instruction de son auguste éleve, son *histoire du roi Henri IV.* Il ne pouvoit lui proposer un meilleur exemple domestique. Cette histoire est plutôt un éloge historique & un recueil de traits vertueux, qu'une histoire proprement dite, mais elle n'en remplit que mieux l'objet de l'auteur. M. de *Péréfixe* avoit été reçu à l'académie françoise en 1654. Il mourut en 1670.

PÉRÉGRIN, (*Hist. anc.*) fameux philosophe, qui vivoit du temps de l'empereur Marc-Antonin, & qui mourut moins en philosophe qu'en fou, ivre & dupe d'une fausse gloire; on lui donnoit le surnom de *Protée*, soit parce qu'il étoit fort changeant, soit parce que par sa subtilité il échapoit aux argumens de ses adversaires, comme Protée aux éforts de ceux qui vouloient le saisir:

Fiet enim subito sus horridus atraque tigris,
Squamosusve draco, aut fulva cervice leæna,
Aut acrem flammæ sonitum dabit, atque ita vinclis,
Excidet, aut in aquas tenues dilapsus abibit.

Pérégrin de philosophe cynique, se fit chrétien, puis il retourna au paganisme; enfin, après avoir épuisé tous les moyens qui pouvoient être à son usage pour attirer sur lui les regards de la multitude, il en imagina un dernier qui ne pouvoit manquer son effet. Il publia, dans toute la Grece, qu'il se brûleroit en présence de toute la Grece, au milieu de la solemnité des jeux Olympiques, & il se brûla en effet en présence de toute la Grece. Lucien a raporté cet événement dont il fut témoin. Nous nous étonerons toujours qu'on laisse consommer de pareilles folies en public. Il est très-vrai-semblable que leurs auteurs désirent qu'on les en empêche, & qu'ils l'espérent.

PÉREIRA-GOMEZ, (GEORGE) (*Hist. litt. mod.*) médecin espagnol. Les envieux de la gloire de Descartes ont ataqué ses opinions de deux manieres contradictoires: 1°. comme des paradoxes; 2°. comme des plagiats. Tantôt elles étoient sans apui, sans autorité, sans modeles dans l'antiquité; tantôt elles étoient prises des anciens, & on lui refusoit l'honeur de l'invention. Son système des bêtes-machines, avoit, disoit-on, été soutenu en 1554 par ce *Péreira-Gomez*, dont on a d'ailleurs divers ouvrages assez obscurs sur la médecine, un, entr'autres, où il combat la doctrine de Galien sur les fievres. Quant à sa conformité de doctrine avec Descartes sur l'âme des bêtes, il y a grande apparence que Descartes qui pensoit beaucoup & qui lisoit peu, n'avoit pas lu *Péreira Gomez*.

PÉREZ, nom connu dans l'histoire & la litterature d'Espagne.

1°. Antoine *Pérez*, secrétaire d'état sous Philippe II, fut disgracié, non pour avoir deplu à une maitresse régnante, mais pour lui avoir plu; il se retira en France, où il vécut des bienfaits de Henri IV; il mourut en 1611. On a de lui des lettres où il dit les raisons de sa disgrace.

2°. Bernard *Pérez* de Vargas, est auteur d'un traité très rare: *De re metallica*, &c. en espagnol, publié à Madrid en 1559.

4°. Dom Antoine *Pérez*, bénédictin espagnol, qui vivoit au commencement du dix-septieme siecle, est auteur d'un ouvrage aussi fort rare, qui a pour titre: *Pentateuchon fidei*.

4°. Un troisieme Antoine *Pérez*, archevêque de Tarragone, mort à Madrid en 1637, est auteur d'un ouvrage de jurisprudence, imprimé chez les Elzévirs en trois volumes *in* 4°, sous ce titre: *Annotationes in Codicem & Digestum*. On a encore de lui d'autres traités & des sermons.

5°. Joseph *Pérez*, bénédictin espagnol, a écrit contre le Bollandiste Papebroch sur divers points d'érudition ecclésiastique. Mort vers la fin du dix-septieme siecle.

PERFETTI, (BERNARDIN (*Hist. litt. mod.*) poête italien, declaré poête Laureat en 1725, & couroné au Capitole comme l'avoit été Pétrarque, & comme le Tasse alloit l'être lorsqu'il mourut. *Perfetti* étoit de Sienne. (M. Fabroni a écrit sa vie. *Vitæ Ital. Vol. XI. p. 298.*)

PÉRI, (DOMINIQUE) (*Hist. litt. mod.*) berger de Toscane, devenu poête en lisant l'Arioste. On a de lui un poême, intitulé: *Fiesole destrutta*. Florence 1619.

PÉRIANDRE. (*Hist. anc.*) Il est mis au nombre des sept sages, quoiqu'il fût tyran à Corinthe. Plutarque raporte que lorsqu'il s'en fut rendu maître, il consulta Thrasybule, tyran de Milet, sur la conduite la plus propre à maintenir, à affermir son autorité. Thrasibule, pour toute réponse, mena son courier dans un champ de bled, où il abatit avec sa canne tous les épis plus élevés que les autres. On conte à-peu-près la même chose des Tarquins, pere & fils, excepté qu'il s'agissoit de pavots

au lieu d'épis. *Périandre* & le jeune Tarquin saisirent tous deux le sens de l'énigme, mais le second goûta l'avis, & le premier en eut horreur. Au reste nous devons avertir ceux qui n'admettent rien que de pur & de parfaitement vrai en histoire, que ces sortes de faits allégoriques, attribués, non seulement à divers personages, mais encore à différentes nations, manquent au moins de certitude.

C'est *Périandre* qui donna le banquet des sept sages, décrit par Plutarque. On raconte encore ici un fait à-peu-près de même nature que Planudes a depuis raporté sous le nom d'Esope & du philosophe Xanthus, son maître. Tandis que les sages étoient à table à discuter les matieres les plus importantes, contre l'avis d'Horace :

Discite non inter lances mensasque nitentes,
Cum stupet insanis acies fulgoribus, & cum
Acclinis falsis animus meliora recusat ;
Verum hic impransi mecum disquirite.

il ariva un courier de la part d'Amasis, roi d'Égypte ; il étoit chargé d'une lettre pour Bias, un des sept sages, avec lequel Amasis entretenoit une correspondance suivie. Il le consultoit sur la réponse qu'il devoit faire au roi d'Ethiopie, qui lui proposoit de lui donner un certain nombre de villes de ses états, à condition qu'il boiroit toutes les eaux de la mer, sinon le roi d'Egypte lui donneroit un pareil nombre de villes. Les rois de ce temps-là, dit-on, s'amusoient à se proposer de ces sortes d'énigmes pour s'embaraſſer les uns les autres, & elles avoient influence sur la politique, puisqu'il s'agissoit de gâgner ou de perdre des villes. Bias lui répondit sur-le-champ d'accepter l'offre, à condition que le roi d'Ethiopie arrêteroit tous les fleuves qui se jetent dans la mer, car il ne s'agissoit que de boire la mer & non les fleuves. C'est aussi l'expédient par lequel Esope tire d'afaire Xanthus qui, étant ivre, avoit promis de boire ainsi toutes les eaux de la mer, & que ses disciples sommoient de sa parole, dans un temps où il étoit de sang froid. Si les rois & les philosophes s'amusoient à de pareilles inepties, les rois ou les philosophes n'étoient gueres sages. Les questions qu'on agitoit au banquet des sept sages étoient d'une toute autre importance, mais elles donnoient lieu à une grande diversité d'avis. On demandoit quel étoit le gouvernement populaire le plus parfait ? C'est celui, dit Solon, où l'injure faite à un particulier intéresse tous les citoyens. Bias, où la loi tient de maître. Thales, où les habitans ne sont ni trop riches ni trop pauvres. Anacharsis, où la vertu est en honeur & le vice abhorré. Pittacus, où les dignités ne sont jamais acordées qu'aux gens de bien. Cléobule, où les citoyens craignent plus le blâme que la loi. Chilon, où l'on [illegible] le loix & non les orateurs. De tous ces [illegible] ainsi recueillis. *Périandre* conclut que le gouvernement populaire le plus parfait seroit celui qui s'approcheroit le plus de l'aristocratie. Les sept sages de Grece vivoient environ cinq siecles & demi ou six siecles avant J. C. Ils étoient presque tous poëtes.

PÉRICLES, (*Hist. anc.*) Ce grand homme a-t-il été ou plus utile ou plus funeste à sa patrie ? c'est un problême qui n'a pu être résolu & qui tient à la grande question du luxe. Ce qu'il y a de certain, c'est que peu de citoyens l'ont aussi bien servie & l'ont autant illustrée. Grand dans la guerre, grand dans la paix, général, homme d'état, orateur éloquent, & le plus éloquent de tous, plein de talens & de vertus, rémunérateur magnifique & éclairé des arts, jaloux de procurer à sa patrie toutes les sortes de gloire, somptueux dans les dépenses publiques, modeste dans sa maison :

Privatus illi census erat brevis,
Commune magnum.

Les hommes se trouvent souvent engagés par les conjonctures dans des partis opposés à leur caractere & à leur inclination. Cimon, fils de Miltiade, premier rival de puissance & de gloire de *Péricles*, étoit naturélement le plus populaire des hommes, il étoit dans le parti de la noblesse. *Péricles* qui eût été, par inclination, le plus zélé partisan de l'aristocratie & même de la monarchie, se jeta dans le parti populaire & excella dans l'art de persuader & d'entraîner le peuple dont il mépriſoit les suffrages en les obtenant. Il avoit cultivé cet art avec soin dès sa plus tendre jeunesse. Elevé par Anaxagore ou Anaxagoras, (*Voyez* l'article de ce philosophe) qui lui donna beaucoup de lumieres, & le prémunit de bonne heure contre tous le préjugés nuisibles ; il mit, selon l'expression de Plutarque, l'étude de la philosophie à la teinture de la rhétorique ; en lui la plus brillante imagination secondoit la plus puissante logique. Tantôt il foudroyoit, il tonoit, il mettoit toute la Grece en feu : *fulgurare, tonare, permiscere Græciam dictus est*, (Cicér.) tantôt la déesse de la persuasion, avec toutes ses grâces, résidoit sur ses levres ; on ne pouvoit se défendre de la solidité de ses raisonemens, ni de la douceur de ses paroles, dans le temps même qu'il combatoit avec le plus de fermeté le goût & les désirs des Athéniens ; il avoit l'art de rendre populaire la sévérité même avec laquelle il parloit contre les flateurs du peuple ; ses discours faisoient une impression profonde & laissoient dans les âmes un long souvenir ; *cum contra voluntatem Athenienſium loqueretur pro ſalute patriæ, ſeverius tamen ipſum, quod ille contra populares homines diceret*

populare omnibus & jucundum videretur : cujus in labris veteres comici..... leporem habitaſſe dixerunt ; tantamque vim in eo fuiſſe, ut in eorum mentibus qui audiſſent, quaſi aculeos quoſdam relinqueret, dit le même Cicéron, lib. 3, de orat. n°. 138.

Il ne parla jamais en public ſans avoir demandé aux dieux de ne pas permettre qu'il lui échapât une ſeule parole, ou étrangere à ſa cauſe, ou déſagréable au peuple : *ſonge bien, Péricles*, ſe diſoit-il à lui-même, *que tu vas parler à des hommes libres, à des Grecs, à des Athéniens*.

Il avoit, ſur-tout, ce grand talent de faire illuſion ; on demandoit à un Thucydide, ſon adverſaire & ſon rival, différent de Thucydide l'hiſtorien, qui de lui ou de *Péricles* avoit le plus d'avantage à la lute ; *c'eſt moi certainement*, répondit Thucydide, *mais que me ſert cet avantage ? quand je l'ai terraſſé, il ſe releve par la parole, il perſuade à ceux qui l'ont vu par terre que c'eſt lui qui m'a renverſé, & peu s'en faut qu'il ne me le perſuade à moi-même*.

Il avoit quelque droit, par ſa naiſſance, à la confiance du peuple. Xantippa, ſon pere, avoit batu à Mycale les lieutenans du roi de Perſe ; il étoit petit-neveu, par Agariſte, ſa mere, de Cliſthene, qui avoit chaſſé les Piſiſtratides & rétabli dans Athènes le gouvernement populaire ; mais les vieillards qui avoient vu Piſiſtrate, trouvoient qu'il lui reſſembloit ſinguliérement par les traits du viſage & par la douceur de la voix ; il lui reſſembloit auſſi par le caractere. Il étoit, comme lui, doux & moderé, mais comme lui il vouloit être le maître. Il étoit d'ailleurs riche, d'une naiſſance illuſtre, & avoit beaucoup d'amis puiſſans. Tous ces avantages pouvoient mener aux honneurs de l'oſtraciſme ; il parut d'abord éviter de ſe mêler des afaires publiques, il laiſſa mourir ceux qui pouvoient encore lui objecter ſa reſſemblance avec Piſiſtrate ; il alla chercher à la guerre & dans les dangers une gloire moins ſuſpecte à la république, & moins ſujete à l'envie.

Mais quand il vit Ariſtide mort, Thémiſtocle bani, Cimon retenu hors de la Grece par des guerres étrangeres, il ſentit que c'étoit à lui à remplacer ces grands hommes dans Athènes ; & voulant dominer par le peuple, puiſque Cimon dominoit par les nobles, il humilia & abaiſſa l'aréopage dont il n'étoit pas, afoiblit l'ariſtocratie, fit divers changemens, tous favorables au gouvernement populaire, contribua beaucoup, & par lui-même & par les orateurs dont il diſpoſoit, à faire banir Cimon ; mais ce fut lui auſſi qui, au bout de cinq ans, propoſa & dreſſa lui-même le décret du rapel de ce même Cimon ; tant les quereles & les animoſités, dit Plutarque, étoient alors modérées & prêtes à céder au temps, aux beſoins de la patrie, à l'utilité publique ! (*Voyez* l'article Cimon) Cimon étant mort l'an 449 avant Jéſus-Chriſt, *Péricles* devint un homme néceſſaire, & au commandement des armées, & au gouvernement de la république : il régna par le peuple, car c'eſt régner que de diſpoſer de tout : il connut bien l'eſprit de ce peuple, & flatant ſes goûts, il ne le laiſſa manquer, ni de ſpectacles, ni de fêtes de tout genre ; & recherchant tout ce qui avoit de l'éclat, d'un côté, il fonda des colonies & en deçà & au-delà des mers ; de l'autre, il orna la ville de bâtimens magniques & de chefs-d'œuvre de tous les arts. Ses ennemis voulurent lui faire refuſer l'argent néceſſaire pour toutes ces magnificences ; il offrit de prendre ſur lui tous les frais, pourvu que les inſcriptions lui en fiſſent honeur ; à ce mot le peuple d'Athènes qui ſe piquoit auſſi de grandeur d'âme, & qui ne ſoufroit pas qu'on l'éfaçat en générosité, s'écria que le tréſor public étoit ouvert à *Péricles*. On voulut lui oppoſer ce Thucydide d'ont nous avons parlé, & qui étoit beau-frere de Cimon ; il fit banir Thucydide. Il eut ſeul toute l'autorité, il la conſerva pendant quarante ans entiers ; au milieu de ce pouvoir ſuprême, quoiqu'il ſurpaſſât en grandeur & en richeſſes beaucoup de rois & de tyrans, quoiqu'il eût manié long-temps arbitrairement les finances, non ſeulement d'Athènes, mais de toute la Grece ; il n'augmenta pas d'une ſeule dragme le bien que ſon pere lui avoit laiſſé, & ce qui mérite en même temps beaucoup d'éloges, il ne négligea pas un moment le ſoin de ce patrimoine. Au milieu des arts corrupteurs dont il étoit entouré, qu'il aimoit & qu'il encourageoit, il fut toujours inacceſſible à la corruption. Il fut à la fois un homme brillant & vertueux, aimable & ſage, qualités dont la réunion paroît preſque aujourd'hui une chimere. Il fit reſpecter par-tout la puiſſance Athéniene, lui aſſura l'empire de la Grece & celui de la mer. Ce fut ſous lui, dit-on, & par l'effet des encouragemens qu'il donnoit aux arts, que l'ingénieur Artémon inventa les béliers, les tortues & d'autres machines de guerre qui furent employées, pour la premiere fois, au ſiége de la capitale de l'île de Samos, l'an 440 avant Jéſus-Chriſt. On prétendoit qu'il n'avoit entrepris cette guerre de Samos, en faveur de la ville de Milet, que pour plaire à la fameuſe courtiſane Aſpaſie, qui étoit de cette ville de Milet. Ce n'étoit peut-être qu'une des nombreuſes calomnies de ſes ennemis.

Après la réduction de Samos, il fit de magnifiques obſeques aux Athéniens morts dans cette guerre, & prononça leur éloge funebre ſur leur tombeau, uſage qu'il introduiſit & qui s'eſt conſervé.

Plus il acquéroit de gloire, plus il irritoit l'envie ; n'oſant d'abord l'ataquer dans ſa per-

ſone, qui étoit abſolument irréprochable, on l'ataqua dans les perſones qu'il aimoit, dans Anaxagoras, ſon maître, (*Voyez* l'article ANAXAGORAS.) dans Aſpaſie, ſa maitreſſe, (*Voyez* l'art. ASPASIE.) dans Phidias, ſon protégé, (*Voyez* l'art. PHIDIAS.) Enfin, on ariva par degrés juſqu'à lui. On l'accuſa d'avoir diſſipé ou mal employé les deniers dont il avoit eu l'adminiſtration, & on lui en demanda compte. Cette adminiſtration avoit été non-ſeulement pure, mais noble & déſintéreſſée; il ſavoit qu'on n'en doutoit pas, & c'eſt ce qui cauſoit ſon inquiétude; il craignoit que la même perverſité qui avoit ſuggéré l'accuſation, n'influât ſur le jugement. Alcibiade étant venu pour le voir, on lui dit que *Péricles* n'étoit pas viſible parce qu'il étoit trop occupé, qu'il ſongeoit ſérieuſement à rendre ſes comptes. Il devroit bien plutôt ſonger à ne le pas rendre, répondit Alcibiade. Ce fut en effet le parti qu'il prit; pour ſe rendre le peuple favorable, il ſeconda le penchant qu'Athènes paroiſſoit avoir pour la guerre du Péloponneſe, & il ne fut plus parlé de ces comptes. Plutarque ne veut pas qu'on croye qu'un homme de probité, tel que *Péricles*, ait allumé la guerre du Péloponneſe par des vues intéreſſées; il s'éleve contre cette manie d'aller chercher dans le cœur des grands hommes des intentions ſecretes qu'ils n'ont peut-être jamais eues. Il aime mieux croire que *Péricles* ſe détermina & détermina le peuple à la guerre du Péloponneſe par des raiſons d'état & d'utilité publique; mais on ne ſait gueres ce qu'on fait quand on s'engage dans une guerre. Quiconque l'entreprend, quand il lui reſte ſeulement un moyen poſſible de l'éviter, à coup ſûr, n'eſt point un homme d'état. La premiere année de la guerre du Péloponneſe, qui tombe à l'an 431 avant Jéſus-Chriſt, Archidamus, roi de Sparte, étant entré dans l'Attique, *Péricles* déclara aux Athéniens que ſi Archidamus, en ravageant leurs terres, épargnoit les ſienes, ſoit à cauſe du droit d'hoſpitalité qui étoit entr'eux, ſoit pour faire ſoupçoner entr'eux de intelligence, il donnoit dès ce jour-là ſes terres & ſes maiſons à la ville d'Athènes. Il ſauva cette ville par la prudente fermeté avec laquelle il y reſta enfermé, mépriſant les bravades des Lacédémoniens, réſiſtant aux inſtances de ſes amis, aux reproches & aux menaces de ſes envieux, ſe laiſſant accuſer de foibleſſe & de lâcheté, parce qu'il n'alloit pas étourdiment confier la deſtinée de l'état à une bataille contre des forces très-ſupérieures, qu'il vint à bout de conſumer par ſa patience & ſon habileté. Ce fut alors, dit Plutarque, qu'on vit à quel point *Péricles* étoit le maître des autres, parce qu'il étoit maître de lui-même. Il ſembla qu'il tint dans ſes mains les clefs des portes, & qu'il eût appoſé ſur les armes des citoyens un ſceau ſacré & inviolable, qui leur en interdiſoit l'uſage. Sa grande maxime, ſa grande pratique à la guerre étoit de ménager les ſoldats; *je voudrois*, diſoit-il, *les rendre immortales. Les arbres coupés revienent, quoique lentement. Les hommes morts ſont perdus pour toujours.* Il ne faiſoit nul cas de victoires dues à la témérité & dont le ſuccès n'avoit pas été préparé & aſſuré par la prudence. Auſſi ſe vantoit-il qu'il n'y avoit pas un ſeul citoyen auquel il eût fait prendre le deuil.

Après avoir chaſſé les Lacédémoniens de l'Attique, à ſon retour il porta le ravage dans le Péloponneſe. À l'inſtant de l'embarquement, il y eut une éclipſe totale de ſoleil, & les ténebres couvrirent la terre. La ſuperſtition & l'ignorance des cauſes natureles répandirent l'éfroi dans toute la flote; mais *Péricles* avoit été inſtruit par Anaxagore, il jete ſon manteau ſur les ieux du pilote qu'il voyoit troublé, & incertain de ce qu'il devoit faire, il lui demanda s'il le voyoit? Le manteau m'en empêche, dit le pilote. *Péricles* lui fit comprendre que la lune, interpoſée entre le ſoleil & la terre, étoit le manteau qui lui déroboit en ce moment la vue du ſoleil. Au retour de cette campagne, la cérémonie des funérailles & de l'éloge public des citoyens morts à la guerre recomença, & elle continua pendant toute la guerre du Péloponneſe.

Interea ſocios inhumataque corpora terræ
Mandemus, qui ſolus honos Acheronte ſub imo eſt.
Ite, ait, egregias animas quæ ſanguine nobis
Hanc patriam peperere ſuo, decorate ſupremis
Muneribus, maſtamque Evandri primus ad urbem
Mittatur Pallas, quem non virtutis egentem
Abſtulit atra dies & funere merſit acerbo.

La ſeconde année de la guerre du Péloponneſe, l'Attique fut ravagée par cette peſte trop fameuſe, que Thucydide a décrite en hiſtorien, Hippocrate en médecin, & Lucrece en poëte. Les Athéniens, rendus injuſtes par le malheur, s'en prirent à *Péricles*, qui les avoit, diſoient-ils, engagés dans une guerre qui avoit amené la peſte; ils le dépoſerent & le condamnerent à une amende. Il perdit par la peſte ſon fils aîné, ſa ſœur, tous ſes parens, tous ſes amis; enfin, Paralus, le dernier de ſes fils légitimes. Il avoit mis mal-à-propos ſa gloire à ne pas verſer une larme au milieu de tant de pertes qui l'accâbloient; mais quand il voulut, ſelon l'uſage, poſer la courone de fleurs ſur la tête de ſon dernier fils mort, ſes ſanglois le trahirent, & un torrent de larmes le ſoulagea; il apprit qu'on n'eſt pas pere impunément.

PERIERS *ou* PERRIERS, (BONAVENTURE DES) (*Hiſt. litt. mod.*) valet-de-chambre de la reine de Navarre, Marguerite de Valois ſœur de François I. Ses contes ſoutienent ſeuls ſa répu-

réputation ; car ſes poéſies, même ſa traduction de l'Andrienne, ſont oubliées. Les contes imprimés ſous ſon nom ne ſont pas tous de lui, car il y en a quelques-uns où il eſt parlé de François I & même de Henri II, comme ne vivant plus, & des *Perriers* étoit mort avant de l'année 1544, du vivant de François I ; il ſe tua lui-même d'un coup d'épée dans un accès de folie. Ceux de ces contes, qui ne ſont pas de lui, ſont attribués à Jacques Pelletier, qui donnant, en 1558, un édition des contes de des *Perriers*, a pu en inférer quelques-uns de lui ; on croit auſſi qu'il y en a pluſieurs de Nicolas Denifot, peintre & poëte célebre de ce même ſiecle. Le modele de la jolie fâble de la Laitiere & du Pot-au Lait, dans la Fontaine, ſe trouve, & même avec la plupart des agrémens de la copie, dans la quatorzieme nouvele de Bonaventure des *Perriers*. Le conte des Lunetes du même poëte, eſt tiré auſſi de la nouvele ſoixante-quatrieme de des *Perriers*.

PERINGS-KIOLD, (Jean) (*Hiſt. litt. mod.*) ſavant Suédois, antiquaire du roi de Suede, auteur d'une *Hiſtoire des rois du Nord*, & d'une *des rois particuliers des Norwege*, & de *Tables hiſtoriques & chronologiques, depuis Adam juſqu'à Jeſus-Chriſt.* en Suédois. Né dans la Sudermanie en 1654. Mort en 1720.

PÉRIZONIUS, (Jacques) (*Hiſt. litt. Mod.*) ſavant, laborieux, très-connu par ſes *Animadverſiones hiſtoricæ*, & par ſes *Origines Babylonicæ & Ægyptiacæ*, où il réfute le chevalier Marsham. Il eſt auteur encore de diſſertations ſur divers points de l'hiſtoire Romaine, & de pluſieurs autres ouvrages moins importans ou moins connus. Il étoit né à Dam en 1651, avoit été diſciple de Cuper & de Grœvius ; il mourut en 1715, à Leyde, où il étoit profeſſeur d'hiſtoire, d'éloquence & de langue Greque.

PERKIN, *dit* WARBECK *ou* VAERBECK, (*Hiſt. d'Angl.*) impoſteur, qui diſputa la courone à Henri VII, prétendant être le duc d'Yorck, ſecond fils d'Edouard IV, & qu'on croyoit avoir été immolé avec Edouard V ſon frere, par Richard III. *Perkin* étoit réputé fils d'un Juif, nommé Osbeck. Edouard IV avoit eu des liaiſons avec ſa mere & avoit été parrain de *Perkin* : ce fut, dit-on, la reſſemblance de ce jeune homme avec Edouard, qui le fit juger propre à repréſenter le duc d'Yorck. La ducheſſe douairiere de Bourgogne, ſœur d'Edouard IV, retirée dans les Pays-Bas, prit la peine d'inſtruire elle même *Perkin* en ſecret ; elle le fit enſuite voyager, dirigeant toujours ſa marche, & quand elle jugea la conjoncture favorable, elle le fit paroître en Irlande, pays dévoué à la maiſon d'Yorck, ou plutôt ennemi de quiconque régnoit en Angleterre. Cette princeſſe étoit ſi paſſionée pour le ſang d'Yorck, dont elle ſortoit, & ſi implacable ennemie du nom de Lancaſtre, qu'elle haïſſoit juſqu'à la reine d'Angleterre, Eliſabeth d'Yorck, ſa niece, pour avoir épouſé un Lancaſtre dans la perſone du roi Henri VII ; on appeloit la ducheſſe de Bourgogne la Junon perſécutrice de ce prince. Dans le déſir général qu'elle avoit de lui nuire, elle avoit déja favoriſé un autre impoſteur, Lambert Simnel, fils d'un menuiſier ou d'un boulanger ; Henri VII l'ayant vaincu & fait priſonier, ſe contenta de le faire ſervir dans ſa cuiſine comme marmiton.

Charles VIII, roi de France, alors mécontent de Henri VII, s'empreſſa d'envoyer des ambaſſadeurs à *Perkin* pour l'inviter de ſe rendre à ſa cour ; il s'y rendit & y reçut tous les honeurs dus au titre qu'il prenoit. La paix d'Etaples obligea bientôt Charles VIII de l'abandoner ; mais toutes les ſollicitations de Henri ne purent engager Charles à le lui livrer. *Perkin* ſe retira en Flandre, auprès de la ducheſſe douairiere de Bourgogne, qui feignit de ne l'avoir jamais connu, affecta des doutes, parut examiner avec d'autant plus de ſcrupule, qu'elle ſentoit qu'on pouvoit lui reprocher d'avoir un peu légérement reconu Lambert Simnel pour être le même duc d'Yorck ; elle ne ſe rendit enfin, diſoit-elle, qu'à la démonſtration & à l'évidence ; alors elle reconut *Perkin* pour ſon neveu, pour le fils & l'héritier d'Edouard IV. L'archiduc Philippe le Beau, ſouverain des Pays-Bas, ſollicité auſſi par Henri VII de lui livrer *Perkin*, parut d'intelligence avec la ducheſſe de Bourgogne pour ſoutenir cet avanturier ; mais le prince qui apuia le plus ouvertement les projets de *Perkin*, fut le roi d'Écoſſe, Jacques IV ; il le prit ſous ſa protection & le mena lui-même en Angleterre à la tête d'une armée ; il ravagea le Northumberland : *Perkin*, ſoit horreur naturele pour la deſtruction, ſoit ſenſibilité affectée pour gâgner le cœur des Anglois, parut s'attendrir ſur le ſort des malheureux, qu'on pilloit & qu'on égorgeoit ; il conjura, les larmes aux ieux, ſon protecteur d'épargner ſes ſujets. Cette humanité parut déplacée : „ Vos ſujets, lui répondit „ le roi d'Écoſſe avec un ſouris railleur, rien „ n'eſt encore à vous ; vous êtes trop tendre „ & trop généreux pour ce qui ne vous apar„ tient pas. „ L'année ſuivante, le roi d'Écoſſe fit ſa paix avec l'Angleterre & abandona *Perkin* que Henri VII vouloit qu'il lui livrât. *Perkin* demanda à être conduit en Irlande, & le roi d'Écoſſe le remit en effet entre les mains des Irlandois ; *Perkin*, avec leur ſecours, fit une deſcente en Angleterre. Un tailleur, nommé Skelton, un notaire, nommé Aſtley, & quelques banqueroutiers formoient ſon conſeil, trois mille Anglois ſe joignirent à lui, il voulut forcer Exeter, il fut repouſſé avec perte, & après avoir erré d'aſyle en aſyle, ſans pouvoir en trouver de ſûrs dans ce pays ennemi,

il fut pris ; on le mit à la tour de Londres, après l'avoir promené à cheval dans toutes les rues, pour lui faire eſſuyer les inſultes du peuple. Le roi eut la curioſité de le voir d'une fenêtre, mais *Perkin* ne put obtenir d'être admis en ſa préſence. On lui promit la vie ſauve, à condition d'avouer l'impoſture ; il en fit ſa déclaration qui fut publiée. Dans la ſuite, ayant fait quelques tentatives pour s'échaper de ſa priſon, & ayant entamé quelques nouveles intrigues, il fut pendu, (en 1499.)

PEROTTO, (Nicolas) (*Hiſt. litt. mod.*) ſavant Vénitien du quinzieme ſiecle, comblé des faveurs des papes, gouverneur de Pérouſe, puis de l'Ombrie, puis archevêque de Manfredonia. Il a traduit du Grec en Latin les cinq premiers livres du grec de Polybe, le Manuel d'Epictête, le Commentaire de Simplicius ſur la phyſique d'Ariſtote. On a de lui des poéſies Italienes ; des Commentaires ſur Stace & ſur Martial ; un traité *de generibus Metrorum* ; un autre *de Horatii Flacci, ac Severini Boëtii metris ; Rudimenta grammatices*. On conte qu'étant conclaviſte du cardinal Beſſarion, au conclave tenu après la mort du pape Paul II, & ce cardinal ayant réuni les ſuffrages pour la papauté, *Perotto* l'empêcha d'être pape, n'ayant jamais voulu introduire dans ſa cellule les cardinaux qui venoient lui annoncer ſon élection & l'adorer, ſous prétexte que le cardinal Beſſarion ne vouloit pas être interrompu lorſqu'il étudioit. Le cardinal Beſſarion apprenant l'étourderie ou la ſotiſe de ſon conclaviſte, ſe contenta de lui faire ce doux reproche : *Vous m'avez fait perdre la tiare, & vous avez perdu le chapeau*. Cette hiſtoire ſe trouve par-tout ; & n'en eſt peut-être pas plus vraie. Nicolas *Perotto* étoit né à Saſſo-Ferrato, dans l'état de Veniſe ; il fut fait archevêque en 1458. Il travailla avec ardeur à la réunion de l'Égliſe Greque, pendant le concile de Ferrare. Il mourut en 1480, dans une maiſon de plaiſance voiſine du lieu de ſa naiſſance.

PERPÉTUE ET FÉLICITÉ, (*Hiſt. eccléſiaſt.*) ſaintes & martyres mentionées dans le canon de la meſſe. On croit qu'elles ont ſoufert la mort à Carthage au commencement du troiſieme ſiecle. Dom Ruinart a donné les actes de leur martyre.

PERRAULT. (*Hiſt. litt. Mod.*) Ce nom, tant décrié par la ſatyre, n'eſt pas reſté ſans gloire, & en a moins obtenu encore qu'il n'en a mérité. Les *Perrault* étoient quatre freres, tous quatre hommes de mérite, élevés avec ſoin par un pere, homme de mérite lui-même, avocat au parlement, & à qui les lettres n'étoient point étrangeres.

Les deux freres les plus connus & les plus célebres ſont Claude & Charles. Claude, né à Paris en 1613, ſe partagea entre Galien & Vitruve, entre la médecine & l'architecture ; quoiqu'en diſe une épigramme ſatyrique de Boileau, il ne fut pas ignorant médecin, & il fut habile architecte ; il traduiſit Vitruve ; l'Obſervatoire & l'arc de triomphe du fauxbourg Saint-Antoine furent élevés ſur ſes deſſeins, mais ſurtout il donna le deſſein de la belle façade du Louvre.

Claude *Perrault* eut beaucoup de part a l'établiſſement de l'académie des ſciences. Il fut un des premiers & des plus dignes membres de cette académie naiſſante. Outre ſa traduction de Vitruve, un abrégé du même Vitruve, un traité intitulé : *Ordonances des cinq eſpeces de colonnes ſelon la méthode des anciens ;* on a un recueil de pluſieurs machines de ſon invention ; on a de lui encore des *eſſais de phyſique, des mémoires pour ſervir à l'hiſtoire naturele des animaux*. C'eſt lui que Boileau a placé dans le quatrieme livre de ſon art poétique :

Dans Florence jadis vivoit un médecin,
Savant hableur, dit-on, & célebre aſſaſſin, &c.

Nous en ſommes fâchés pour Boileau, mais aucun trait de ce tableau ne rapele de près ni de loin l'homme qu'il a voulu peindre ; & toute cette allégorie n'eſt fondée que ſur ce que *Perrault*, médecin de profeſſion, ſe livroit par goût à l'architecture ; & toute cette haine vient de ce que Perrault n'aimoit pas les ſatyres & n'en eſtimoit pas l'auteur. Claude Perrault mourut en 1688.

Charles *Perrault*, le plus jeune de ſes freres, fut encore plus particuliérement l'ennemi de Boileau & l'objet de ſes ſatyres. Indépendament de la vivacité que parut mettre dans cette haine la fameuſe querele des anciens & des modernes, Boileau étoit, dit-on, ſecrétement piqué de ce que dans le poême de *Perrault*, ſur le ſiecle de Louis le grand, poême où on citoit juſqu'aux Godeaux & aux Triſtans, il n'étoit pas dit un ſeul mot de lui, parce que la ſatyre ne plaiſoit pas plus à Charles *Perrault* qu'à ſon frere ; Boileau ne parloit pas de ce ſilence, mais il ſe plaignoit hautement de celui qu'on obſervoit dans ce même poême ſur ſon ami Racine, tandis que Corneille y étoit exalté. C'eſt contre Charles *Perrault* que ſont lancés une multitude de traits épars dans les réflexions ſur Longin, dans l'ode ſur la priſe de Namur, dans une foule d'épigrammes ; ce n'eſt point par là qu'il faut juger de *Perrault*, c'eſt par tous les avantages qu'il a procurés aux lettres. Tout ce que Louis XIV & Colbert ont fait pour les encourager, les illuſtrer & les récompenſer, ils l'ont fait à l'inſtigation de *Perrault* ; celui-ci inſpiroit Colbert, auquel il étoit ataché, & Colbert inſpiroit Louis XIV. *Perrault* fut le premier ſecrétaire de ce qu'on appeloit alors la petite académie, & qui eſt devenu depuis cette ſavante

académie des inſcriptions & belles-lettres, l'académie de l'hiſtoire. Ce fut lui qui fit engager Louis XIV par Colbert, à ſe rendre le ſeul protecteur de l'académie Françoiſe, & à ne plus abandoner à un ſujet, cet honeur trop grand pour tout autre que pour le Roi; ce fut auſſi à lui que l'académie fut principalement redevable du logement qu'elle obtint dans le Louvre, & ce fut lui qui fit la deviſe de la médaille frapée à cette occaſion; cette deviſe étoit: *Apollo Palatinus*, alluſion ingénieuſe au temple d'Apollon, bâti dans l'enceinte du palais d'Auguſte. Il paroît que Charles *Perrault* avoit un talent & un bonheur particulier pour ces deviſes; on lui en demanda une pour M. le Dauphin qui, à quatre ans, montroit, dit-on, un goût marqué pour la guerre, parce que tous les enfans ont du goût pour tout ce qui fait du bruit. Voici la deviſe du *Perrault* qui fut préférée à toutes les autres. Le corps eſt un éclat de tonerre qui ſort ds la nue, avec ce mot: *Et ipſo terret in ortu*, (*il eſt redoutable, même en naiſſant*). Cette deviſe fut miſe ſur les enſeignes du régiment de M. le Dauphin, & ſur les caſaques de ſes gardes; nous en aurions mieux aimé une qui eût inſpiré pour ce jeune prince, l'amour au lieu de la crainte. Il paroît que cette idée du goût naturel du Dauphin pour la guerre, n'a pas peu contribué à le faire charger en 1688 du ſiége de Philisbourg; ce qui a fait dire à Racine:

Tu lui donnes un fils, prompt à ſe ſeconder,
Qui ſait combatre.....
Un fils, comme lui, ſuivi de la victoire....
L'éternel déſeſpoir de tous ſes ennemis.....
Quand ſon roi lui dit: pars; il s'élance avec joie,
Du tonerre vengeur s'en va tout embraſer,
Et fidele, à ſes pieds revient le dépoſer.

On finit par reconoître que le Dauphin n'avoit de goût que pour la chaſſe & pour le repos.

Charles *Perrault* concourut avec Claude à procurer l'établiſſement de l'académie des ſciences; il eut part & au projet & à la diſtribution des penſions & gratifications acordées par le roi aux hommes célebres dans les lettres, ſoit en France, ſoit dans les pays étrangers. Devenu contrôleur des bâtimens ſous Colbert, qui en étoit ſurintendant, il fit inſtituer les académies de Peinture, de ſculpture & d'architecture. Le même talent qu'avoient les miniſtres de Louis XIV, & nommément Colbert, pour perſuader à ce prince que toutes leurs idées venoient de lui, *Perrault* l'avoit, pour perſuader à Colbert lui-même qu'il étoit l'auteur de toutes les ſienes. *Perrault* ne ſongeoit qu'à la gloire du Roi & qu'au bien des lettres; il aimoit la France & ſon ſiecle, & vouloit les honorer; il ne conceyoit pas la querele d'allemand que les ſavans lui faiſoient ſur la prééminence des anciens, atendu qu'ils devoient prendre moins d'intérêt à l'antiquité qu'à leur ſiecle. Il prioit un jour M. de Fontenelle de lui expliquer la colere dont l'honoroit Dacier, contre lequel il n'avoit jamais rien écrit. *Comment voulez-vous*, lui dit Fontenelle, *que M. Dacier vous pardone? En ataquant les anciens, vous décriez une monoie dont il a ſon coffre plein, & qui fait toute ſa richeſſe*. A travers toutes ces clameurs *Perrault* continuoit de ſervir ceux même des gens de lettres qui l'outrageoient

„ Si on réunit ſous un même point de vue, „ dit M. d'Alembert, tant de ſervices rendus „ par Charles & Claude *Perrault* aux Lettres, „ aux ſciences, aux arts.... on conclura peut-„ être que cette famille de ſimples citoyens, „ tant vexée par des ſatyres, n'a gueres moins „ fait pour la gloire de ſon roi que ſi elle eût „ été décorée des places les plus éminentes „.

Quelques mortifications que Charles *Perrault* eſſuya de la part de Colbert, le forcerent à la retraite; il s'enferma dans une maiſon du fauxbourg Saint-Jacques, où l'éducation de ſes enfans fut ſa principale afaire, comme ſon éducation & celle de ſes freres avoit été la principale afaire de leur pere. Colbert le regreta, & voulut le ravoir, il n'étoit plus temps; quand *Perrault* eut goûté des douceurs de la vie privée, il ne fut plus poſſible de le ramener au tumulte, aux agitations, aux dangers d'une vie publique & dépendante. Après la mort de Colbert, Louvois le raya de la petite académie des médailles, uniquement parce qu'il avoit été ataché à Colbert; *Perrault* s'en conſola par le plaiſir de vivre libre, & de cultiver en paix les lettres. On a de lui pluſieurs ouvrages qui ne ſont pas ſans mérite.

Charles *Perrault* mourut le 16 mai 1703. Soixante ans après ſa mort, on a publié ſes mémoires écrits par lui-même; ils ſont très-curieux: on y trouve ſur-tout, l'hiſtoire de la rivalité du cavalier Bernin avec les deux *Perrault*, Claude & Charles (*Voyez* l'article BERNIN.)

C'eſt le fils de Charles *Perrault* qui eſt auteur de ces contes de Fées en proſe, qui ſont entre le mains de tous les enfans, & dont quelques-uns, tels que *la Barbe bleue* & *le petit Poucet*, ſont d'un ſi grand intérêt. Il ſe nommoit *Perrault* d'Armancourt.

PERRENOT DE GRANVELLE, (NICOLAS & ANTOINE) (*Hiſt. d'Eſpagne*) 1°. Nicolas *Perrenot*, ſeigneur de Granvelle, étoit chancelier de l'empereur Charles Quint. Il mourut en 1550, & Charles-Quint écrivoit à Philippe II, ſon fils: *Nous avons perdu vous & moi un bon lit de repos*.

2°. Antoine, cardinal de Granvelle, étoit fils

de Nicolas, & eut auſſi la dignité de chancelier qu'avoit eue ſon pere ; il eut de plus l'archevêché de Malines, celui de Beſançon, ſa patrie, & l'évêché d'Arras. Il ſavoit, dit-on, parfaitement cinq langues, & dictoit à cinq ſecrétaires à la fois dans des langues différentes. Il mourut à Madrid le 22 ſeptembre 1586. Il étoit né en 1517. Dom Proſper l'évêque, bénédictin de la congrégation de ſaint Vannes, a publié, en 1753, à Paris, la vie de ce miniſtre en 2 volume *in*-12.

PERRIER, (DU) (*Hiſt. litt. mod.*) On connoît dans les lettres deux hommes de ce nom.

François du *Perrier*, ami de Malherbe, & à qui ce grand poëte adreſſe, ſur la mort de ſa fille, ces ſtances ſi connues :

> Ta douleur, du Perrier, ſera donc éternele ? &c.

imitées en quelques endroits de l'ode d'Horace à Valgius ſur un même ſujet :

> *Tu ſemper urges flebilibus modis*
> *Myſten ademptum ; nec tibi veſpere*
> *Surgente decedunt amores,*
> *Nec rapidum fugiente ſolem.*

C'eſt dans cette ode de Malherbe que ſont les ſtrophes citées dans toutes les rhétoriques ſur la mort & ſur la ſoumiſſion à la providence, & ces ſtrophes ſont encore imitées d'Horace :

> *Pallida mors æquo pulſat pede pauperum tabernas*
> *Regumque turres.*

Charles du *Perrier*, neveu de François, a mis en vers françois pluſieurs ouvrages de Santeuil, dont il étoit ami & jaloux ; il eut auſſi deux pieces de vers françois couronées à l'académie en 1681 & 1682 ; mais c'eſt comme poëte latin qu'il eſt le plus connu, c'eſt comme poëte latin que Ménage l'appeloit (& n'auroit pourtant pas dû l'appeler) *le prince des poëtes lyriques* ; c'eſt comme poëte latin que le même Ménage, chargé de prononcer entre lui & Santeuil, oſa le proférer à Santeuil, jugement qui pouroit bien reſſembler un peu à celui de Midas ; car Santeuil eſt de tous les poëtes latins modernes, celui dont on fait le plus de vers, & on n'en fait point de du *Perrier* ni de Ménage.

C'eſt ſur *du Perrier*, ſelon quelques-uns, que Boileau fit ces vers de l'art poétique :

> Gardez vous d'imiter ce rimeur furieux
> Qui de ſes vains écrits lecteur harmonieux,
> Aborde en récitant quiconque le ſalue,
> Et pourſuit de ſes vers les paſſans dans la rue.

Ses vains écrits, c'eſt le mot : en effet, que ſont-ils devenus ? *evanuerunt*. Du *Perrier* diſoit un jour devant d'Herbelot : *il n'y a que des foux qui puiſſent ne pas eſtimer mes vers* : d'Herbelot répondit : *ſtultorum infinitus eſt numerus*. Charles du *Perrier* mourut en 1692, & étoit né à Aix ; Charles du *Perrier*, ſon pere, étoit gentilhomme de Charles de Lorraine, duc de Guiſe, gouverneur de Provence.

PERRIN, (PIERRE) (*Hiſt. litt. mod.*) introducteur des ambaſſadeurs auprès de Gaſton, duc d'Orléans. On a de lui des opéra & d'autres poéſies ſans poéſie, même une traduction de l'Enéide en vers, où l'on pourroit apprendre à mépriſer l'Enéide ;

> Eh ! qu'importe à nos vers, que Perrin les admire ?

a dit Boileau : mais *Perrin* eſt parmi nous l'inventeur de l'opéra ; il en obtint, en 1669, le privilége qu'il céda, en 1672, à Lully. Il mourut en 1680.

On a des ſermons du pere *Perrin* jéſuite, (Charles-Joſeph) né à Paris en 1690, mort à Liege, en 1767, après la diſſolution de la ſociété.

PERRON, (JACQUES DAVY DU) (*Hiſt. de Fr.*) Il naquit le 25 novembre 1556. Julien Davy, ſon pere, étoit proteſtant. Le jeune du *Perron* demeuroit en Normandie avec ſa famille, lorſque le comte de Matignon, qui fut peu temps après maréchal de France, commandoit dans cette province. Un gentilhomme de la maiſon de Savari-Lancoſme inſpira au comte le déſir de connoître du *Perron*, qu'il lui annonça comme un prodige. Du *Perron* avoit alors dix-ſept ans ; Matignon l'ayant goûté, le mena, trois ans après, aux états de Blois. Du *Perron* fut préſenté à Henri III ; bientôt il obtint l'amitié du fameux Deſportes, abbé de Tiron, & de l'abbé de Bilozane, Touchard ; plus heureux encore, il plut au duc de Joyeuſe, & Deſportes l'ayant engagé à ſe faire catholique, Henri III le choiſit pour ſon lecteur, & lui donna une penſion de douze cents écus. Bientôt il le mit de ſes parties de dévotion, ce qui étoit alors la marque de la faveur. Le roi, Deſportes & du *Perron* s'exerçoient à prêcher, & du *Perron*, encore laïc, ſe diſtinguoit par ſes ſermons. Il prononça, le 24 février 1586, dans la chapele du collége de Boncourt, une eſpece d'oraiſon funebre du fameux Ronſard : on y apprend que Ronſard avoit écrit contre les proteſtans avec aſſez de ſuccès, pour que le pape Pie V crût devoir lui adreſſer un bref de remercîment (du *Perron* dans la ſuite en obtint des papes de ſon temps.) Ronſard étoit ſourd. „ Bienheureux ſourd, s'écrie du „ *Perron*, qui a donné des oreilles aux Fran„ çois pour entendre les oracles & les myſteres „ de la poéſie ! Bien-heureux ſourd, qui a tiré

„ notre langue hors d'enfance, qui lui a formé la parole, qui lui a appris à se faire entendre parmi les nations étrangeres! „ Telle étoit l'éloquence du temps.

Du *Perron* étant entré dans l'état ecclésiastique, fut chargé de l'oraison funebre de Marie Stuart; ne pouvant sans doute se livrer en chaire à toute son indignation contre Elisabeth, il s'en dédomagea par une satire en vers.

Du *Perron* fit aussi sur la mort du duc de Joyeuse, tué à Coutras, une espece de complainte qui a pour titre: *l'ombre de M. l'amiral de Joyeuse*. On y trouve ces vers:

Je leur dirai comment vivant je fus aimé
D'un roi si généreux, si grand, si renomé,
Qui se voit adoré de la terre & de l'onde,
Et qui sert de lumiere aux autres rois du monde;
Prince egal à lui seul dont le los mérité,
A pour lieu l'univers, pour temps l'éternité.

Ce dernier vers est pour le moins d'une très-grande prétention. Le même du *Perron* a fait l'épitaphe de Catherine de Médicis, qu'il appele:

De nos ans l'ornement, des futurs la merveille,
Tout l'honeur de notre âge & tout ce que l'histoire
Des vieux siecles passés consacre à la mémoire,
De grand, de généreux, de louable & de beau.

Du *Perron* traduisit, tant en prose qu'en vers, divers ouvrages de Cicéron, d'Ovide, de Virgile.

Du *Perron* rendit à Henri IV. un service essentiel, en l'aidant à dissiper les projets du tiers-parti, & en engageant le second cardinal de Bourbon, qu'il gouvernoit, à se soumettre au roi. Claud de Saintes, évêque d'Evreux, ayant été déclaré criminel de leze-majesté, & condamné à une prison perpétuele, Henri IV donna son évêché à du *Perron*. Le nouvel évêque eut beaucoup de part à la conversion de son bienfaicteur.

Du *Perron* aimoit ses conférences & les disputes, où ses talens le faisoient paroître avec éclat; & en abjurant le calvinisme, il s'étoit enflamé du zele le plus ardent pour la propagation de la foi catholique; il ne refusa jamais d'entrer en lice avec les ministres, & souvent il en chercha les occasions; il se distingua beaucoup à la conférence de Mantes en 1593. Il fut envoyé à Rome pour négocier la réconciliation du roi avec le saint siége; il y travailla de concert avec d'Ossat, & ils eurent la satisfaction d'y réussir. L'absolution donnée par le pape Clément VIII, est du 17 septembre 1595.

Lorsque du *Perron*, à son retour de Rome, parut devant le roi à Amiens, le 5 juillet 1596, il en reçut l'acueil le plus favorable; le roi l'embrassa cinq ou six fois, & déclara qu'il étoit très-satisfait de sa conduite; il lui donna même une pension sur des bénéfices; avant de l'envoyer à Rome, il l'avoit fait conseiller d'état & premier aumônier.

L'évêque d'Evreux reprit les fonctions de l'épiscopat & les travaux de l'apostolat. Ses conférences, ses sermons, ses écrits, toujours très-déchirés par les protestans, produisirent plusieurs conversions éclatantes, entr' autres celle de la propre mere de l'évêque d'Evreux, celle du célebre Victor-Palma Cayet, celle de Henri Sponde, depuis évêque de Pamiers, sur-tout celle de Sancy.

Tant de conversions, tant de conférences, de disputes, d'ocasions d'éclat, d'écrits, lui mériterent en 1604, le chapeau de cardinal.

Du *Perron* retourna la même année à Rome, où il fut chargé des afaires de France, il assista aux séances de la fameuse congrégation *de Auxiliis*; il s'y montra favorable aux Jésuites, quoiqu'un peu contraire à leur doctrine sur la grâce; il assista, dans un très-court espace de temps, à deux conclaves, l'un pour l'élection du cardinal Alexandre de Médicis, qui prit le nom de Léon XI, & mourut au bout de vingt-cinq jours; l'autre pour l'exaltation du cardinal Camille Borghese, qui prit le nom de Paul V. C'est ce pape si connu par l'importante afaire de l'interdit de Venise. Le cardinal du *Perron*, qui, ayant été dans le conclave à la tête de la faction Françoise, avoit eu grande part à l'élection de ce pape, travailla encore utilement à la réconciliation de la république de Venise avec le saint siége.

En 1606, le roi donna au cardinal du *Perron*, l'archevêché de Sens & la place de grand-aumônier, l'une & l'autre dignité vacantes par la mort de ce Renaud de Beaune qui, étant archevêque de Bourges, avoit reçu à Saint-Denis l'abjuration du roi, & lui avoit donné l'absolution; le roi fit aussi du *Perron* commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. La dignité de grand-aumônier, par une prérogative qui alors y étoit atachée, donnoit au cardinal du *Perron* une espece de sur-intendance sur les lettres; elle le plaçoit à la tête de la bibliotheque du roi & du college royal. Du *Perron* acquit encore de la gloire dans ce département, il employa son crédit auprès de Henri IV & de Louis XIII à faire remplir une partie des vues qu'avoit eues François I^e^ pour l'établissement de son collége royal.

Le cardinal du *Perron* mourut le 5 septembre 1618. On peut voir dans sa vie, publiée

par M. de Burigny en 1768, la liſte & l'analyſe de ſes ouvrages, tant littéraires que théologiques.

Tout ce qu'on pouvoit eſpérer ou craindre d'un homme tel que le cardinal du *Perron*, eſt compris dans ce mot du pape Clément VIII. „ Prions Dieu qu'il inſpire le cardinal du *Perron*, car il nous perſuadera tout ce qu'il „ voudra. „

Louis-Adrien du *Perron* de Caſtera, écrivain du ſiecle préſent, avoit de l'eſprit & du ridicule. Il a traduit la *Luſiade* du Camoens, & il a ſur ce poëme des idées allégoriques fort étranges.

M. du *Perron* de Caſtera a traduit auſſi le *Newtonianiſme des dames* de M. Algarotti. Il a fait de ſon chef une hiſtoire du Mont-Véſuve, quelques ouvrages dans le genre des romans & des *entretiens littéraires & galans*, livre en partie polémique contre l'abbé Desfontaines qui s'étoit moqué de lui à l'occaſion d'autres ouvrages, & qui s'en moqua encore à l'occaſion de celui-ci; on trouve dans cet ouvrage, où il y a beaucoup de variété, une eſpece d'idylle anacréontique, ou dans le goût de Bion ou de Moſchus, fort négligée cependant quant à l'expreſſion, mais dont l'idée eſt jolie, & dont l'expreſſion même, toute défectueuſe qu'elle eſt d'ailleurs, a quelquefois le mérite de la naïveté.

M. du *Perron* de Caſtera mourut, réſidant de France en Pologne, le 28 août 1752, à quarantecinq ans.

PERROT, Nicolas, (ſieur d'Ablancourt) (*Hiſt. litt. Mod.*) traducteur célebre dans ſon temps; on appeloit quelques-unes de ſes traductions, *les belles infideles*, elles ne ſont plus gueres qu'infideles. Il a traduit Thucydide, Xénophon, Arrien, Tacite, Céſar, Minutius Félix, Frontin, quelques oraiſons de Cicéron, l'hiſtoire d'Afrique de Marmol. Il avoit beaucoup d'eſprit & de feu; il avoit, diſoit-il lui-même, quoique ſimple proſateur, le feu de trois poëtes, & comme il étoit d'ailleurs fort inſtruit, ſa converſation étoit du plus grand intérêt; Péliſſon dit qu'on auroit deſiré qu'un greffier y fût toujours préſent pour écrire tout ce qu'il diſoit. On a dit qu'on ne ſavoit qui des morts ou des vivans perdoient le plus à ſa mort. Il s'étoit conſacré à la traduction, parce que, diſoit-il, les livres nouveaux n'ont rien de nouveau & ne font que répéter les anciens, ce qui eſt aſſez vrai dans plus d'un genre.

Patru, Conrart & Chapelain étoient ſes amis; Patru a écrit ſa vie. Colbert l'avoit choiſi pour écrire l'hiſtoire de Louis XIV, & il lui avoit fait donner une penſion de mille écus; mais n'ayant pas caché à Louis XIV que d'Ablancourt étoit proteſtant: *Je ne veux pas*, répondit Louis XIV, *d'un hiſtorien qui ſoit d'une autre religion que moi*. D'Ablancourt gâgna beaucoup à ce refus; il conſerva la penſion, & il fut diſpenſé d'écrire. Il étoit non ſeulement proteſtant, mais relaps; il avoit abjuré, à dix huit ans, le calviniſme, à la ſollicitation de Cyprien *Perrot*, ſon oncle, conſeiller de grande chambre, qui le deſtinoit à l'état eccléſiaſtique & n'ayant point goûté cet état, il retourna au calviniſme. Il étoit né en 1606, à Châlons ſur-Marne, d'une famille connue dans la robe. Paul *Perrot* de la Salle, ſon pere, étoit homme de lettres & avoit eu quelque part à la ſatyre Ménipée. Il mourut en 1664, retiré dans ſa terre d'Ablancourt.

PERRY, (Jean) (*Hiſt. litt. mod.*) hiſtorien anglois du dernier ſiecle, mort au commencement de celui-ci; il avoit été envoyé en Moſcovie & il a écrit ſur cet empire; ſon ouvrage, qui contient des particularités ſur le regne du czar Pierre, a été traduit en françois ſous ce titre: *État préſent de la grande Ruſſie*.

PERSE, (*Aulus Perſius Flaccus*,) (*Hiſt. littér. de Rome*) né ſous Tibere, & mort à vingt-huit ans ſous Néron, s'attacha dès l'âge de ſeize ans au Stoïcien Cornutus; c'eſt à l'école de ce philoſophe & ſur-tout dans ſon commerce intime que ce jeune chevalier Romain, puiſa cet amour de la ſecte Stoïque qui ſe manifeſte dans ſes ouvrages. Il conſacra dès-lors le reſte de ſes jours, trop promptement terminés, au culte des Muſes & de la philoſophie qui furent ſes premieres & ſes dernieres affections. Il s'attira chez Cornutus l'eſtime & la bienveillance de tous les hommes célebres qui le voyoient. Lucain fut ſon ami; il connut Séneque & ne l'aima point; le vertueux Pœtus Thraſeas qui avoit épouſé Arrie ſa parente, lui donna des marques d'une tendreſſe particuliere. Fils reſpectueux & frere ſenſible, il partagea ſes biens avec ſa mere & ſes ſœurs: ami non moins reconoiſſant, il légua une ſomme d'argent & ſa bibliotheque à Cornutus, qui n'accepta que les livres. *Perſe* vécut plus avec les livres qu'avec les hommes.

Quant à ſes écrits, Quintilien & Martial les ont vantés, & Boileau a dit: (eſt-ce éloge? eſt-ce blâme?)

> Perſe en ſes vers obſcurs, mais ſerrés & preſſans,
> Affecta d'enfermer moins de mot que de ſens!

Caſaubon a fait ſur Perse un ouvrage d'une érudition immenſe qui, s'il ne prouve pas le mérite de *Perſe*, prouve celui de Caſaubon, & qui a fait dire qu'au *Perſe* de Caſaubon, *la ſauſſe vaut mieux que le poiſſon*; mais Scaliger, Heinſius, le P. Rapin, le P. Vavaſſeur, Bayle, & ſur-tout M. du Saulx en ont penſé peu favorablement. Il ſuffit de lire *Perſe* pour ſe convaincre de ſon obſcurité, & pour dire avec un

de ſes détracteurs: *puiſqu'il n'a pas voulu être entendu, moi je ne veux pas l'entendre*. L'obſcurité générale pes Poëtes anciens tient à des alluſions à des énigmes du temps, dont le mot aiſé à trouver alors, nous échape aujourd'hui. L'obſcurité de *Perſe* n'eſt pas tant dans les choſes que dans le ſtyle même; elle conſiſte principalment dans l'accumulation fatiguante de métaphores diſparates, ce qui rend ſon ſtyle dur & forcé.

Outre le malheur d'être auſſi obſcur qu'il a voulu l'être, *Perſe* a encore celui de n'être pas auſſi plaiſant qu'il a cru l'être, & Caſaubon lui-même en convient; au reſte, quand tout le mal eſt dit ſur *Perſe*, on peut encore dire avec Quintilien *qu'il a mérité beaucoup de vraie gloire*; il en eſt dû beaucoup ſans doute à des vers tels que ceux ci:

Magne pater divum, ſævos punire tirannos
Haud alia ratione velis.....
Virtutem videant intabeſcantque relicta.

Perſe avoit été très-bien ataqué par M. du Saulx, traducteur heureux de Juvénal; il a été depuis très-bien défendu par M. Sélis, traducteur non moins heureux de *Perſe* lui-même. C'étoit à M. Sélis qu'il apartenoit de le défendre après l'avoir fait goûter dans ſa traduction; d'ailleurs il le juge avec impartialité, il le loue en convenant de ſes défauts, il s'exprime ainſis:

„ Ellipſes fréquentes, alluſions recherchées, „ métaphores extraordinaires, apoſtrophes mul„ tipliées, voilà les défauts de *Perſe* qu'on a „ nommé pour ſon obſcurité le *Lycophron Latin*. „ Voici ce qui les rachete: ſes ſatyres reſpi„ rent la probité; ſa morale eſt ſévere.... ſa „ critique juſte & ſenſée, ſon ſtyle impoſant; „ moins énergique que Juvénal, il a plus de „ ſenſibilité; (l'énergie cependant prouve la „ ſenſibilité) moins enjoué qu'Horace, il eſt „ peut-être plus éloquent. Enfin le temps où il „ oſoit plaider la cauſe de la vertu, lui donne „ un nouveau droit à l'eſtime des lecteurs; „ c'étoit ſous Néron „.

Dans les vers du Prologue de *Perſe*, qui ſont tous de ſix pieds, le cinquieme pied doit être un iambe, & le ſixieme un ſpondée. Cependant on lit ainſi dans preſque toutes les éditions le dernier vers de ce prologue:

Cantare credas Pegaſeium melos.

Or, la premiere ſyllabe de *melos* eſt breve, & c'eſt un ſpondée qu'il faut; quelques commentateurs vouloient qu'on dit *mellos*, en doublant la lettre *l*, comme Virgile & d'autres ont dit *relliquias*. Ange-Politien avoit lu dans un ancien commentaire, *nectar*, au lieu de *melos*, mais M. Sélis trouve le *Pegaſeium nectar*, une metaphore bien forcée. Turnebe a propoſé de lire:

Cantare Pegaſeium melos credas

& M. Sélis adopte cette leçon.

Il ne croit point ſur la foi d'un vieux ſcholiaſte de *Perſe*, que les quatre vers:

Torva Mimalloneis, &c.

fuſſent de Néron. Il obſerve que Cornutus ami de *Perſe*, lui fit changer ce vers:

Auriculas aſini Mida rex habet

& l'obligea de ſe renfermer dans cette généralité:

Auriculas aſini quis non habet?

dans la crainte que Néron ne s'appliquât cette allégorie; précaution ſage, mais qui ſeroit devenue inutile, ſi *Perſe* avoit laiſſé ſubſiſter d'ailleurs une critique directe de vers connus pour être de Néron. „ Le moyen, dit M. de Sélis, „ d'imaginer qu'un prince qui ne vouloit pas „ que l'on eût plus d'eſprit que lui, qui dé„ fendit à Lucain de faire des vers & le per„ mit à Labéon, qui banit Cornutus, pour „ avoir haſardé ſur ſes poéſies une critique „ aſſez innocente, eût ſoufert tranquillement „ une ſatyre directe? Si l'on répond que ces vers „ faits par *Perſe* lui-même, ne ſont qu'une „ imitation, une parodie de la maniere dont „ Néron verſifioit; nous repliquerons que c'é„ toit toujours offenſer Néron, que ce détour „ ne pouvoit échaper à perſone, & que la „ demi prudence de *Perſe* ne l'eût pas ſauvé. „ Il faut donc donner ces quatre vers à un „ autre que Néron. Il faut donc ſe réſoudre à „ faire perdre au ſatyrique l'honeur d'une „ audace courageuſe, & à cette ſatyre ce qui „ la rendoit la plus piquante; „ nous craignons que M. Sélis n'ait raiſon.

PERSES, *empire des*, (*Hiſt. anc.*) l'ancien empire des *Perſes* étoit beaucoup plus étendu que ce que nous appelons aujourd'hui la *Perſe*, car leurs rois ont quelquefois ſoumis preſque toute l'Aſie à leur domination. Xerxès ſubjugua même toute l'Égypte, vint dans la Grece, & s'empara d'Athênes; ce qui montre qu'ils ont porté leurs armes victorieuſes juſques dans l'Afrique, & dans l'Europe.

Perſépolis, Suze & Ecbatane, étoient les trois villes où les rois de *Perſe* faiſoient alternativement leur réſidence ordinaire. En été ils habitoient Ecbatane, aujourd'hui Tabris ou Tauris, que la montagne couvre vers le ſud-oueſt contre les grandes chaleurs. L'hiver ils ſéjournoient à Suze dans le Suzi-

ſtan, pays délicieux, où la montagne met les habitans à couvert du nord. Au printemps & en autone, ils ſe rendoient à Perſépolis ou à Babylone. Cyrus qui eſt regardé comme le fondateur de la monarchie des *Perſes*, fit néanmoins de Perſépolis, la capitale de ſon empire, au raport de Strabon, *livre XV.*

Cette grande & belle monarchie dura deux cent ſix ans ſous douze rois, dont Cyrus fut le premier, & Darius le dernier. Cyrus régna neuf ans depuis la priſe de Babylone, c'eſt-à-dire, depuis l'an du monde 3466, juſqu'en 3475, avant J. C. 525. Darius, dit Codomanus, fut vaincu par Alexandre le Grand en 3674, après ſix ans de regne; & de la ruine de la monarchie des *Perſes*, on vit naître la troiſieme monarchie du monde, qui fut celle de Macédoine dans la perſone d'Alexandre.

La *Perſe*, ayant obéi quelques temps aux Macédoniens & enſuite aux Parthes, un ſimple ſoldat perſan, qui prit le nom d'*Artaxare*, leur enleva ce royaume vers l'an 225 de J. C., & rétablit l'*empire des Perſes*, dont l'étendue ne différoit guere alors de ce qu'il eſt aujourd'hui.

L'hiſtoire ancienne des *Perſes* eſt intimément liée avec celle des Medes, des Aſſyriens, des Égyptiens, des Babiloniens, des Juifs, des Parthes, des Carthaginois, des Scythes, des Grecs & des Romains. Cyrus, le fondateur de l'*empire des Perſes*, n'eut point d'égal dans ſon temps en ſageſſe, en valeur & en vertu. Hérodote & Xénophon ont écrit ſa vie; & quoiqu'il ſemble que ce dernier ait moins voulu faire l'hiſtoire de ce prince, que donner ſous ſon nom l'idée d'un héros parfait, le fond de ſon ouvrage eſt hiſtorique, & mérite plus de croyance que celui d'Hérodote.

Nous ajoutons ici ce qui a été omis à l'article Chosroes. Nouſchirwan ou Choſroes le grand, qui monta ſur le trône l'an 551 de l'Ere chrétiene, eſt un des plus grands rois de l'hiſtoire. Il étendit ſon empire dans une partie de l'Arabie Pétrée, & de celle qu'on nommoit *heureuſe*. Il reprit d'abord ce que les princes voiſins avoient enlevé aux rois ſes prédéceſſeurs, enſuite il ſoumit les Arabes, les Tartares juſqu'aux frontieres de la Chine; les Indiens voiſins du Gange & les empereurs grecs, furent contraints de lui payer un tribut conſidérable.

Il gouverna ſes peuples avec beaucoup de ſageſſe: zélé pour l'ancienne religion de la *Perſe*, ne refuſant jamais ſa protection à ceux qui étoient opprimés, puniſſant le crime avec ſévérité, & récompenſant la vertu avec une libéralité vraiment royale; toujours attentif à faire fleurir l'agriculture & le commerce, favoriſant le progrès des ſciences & des arts, & ne conférant les charges de judicature qu'à des perſones d'une probité reconue, il ſe fit aimer de tous ſes ſujets qui le regardoient comme leur pere. Il eut un fils nommé *Hormizdas*, à qui il fit épouſer la fille de l'empereur des Tartares, & qui l'acompagna dans ſon expédition contre les Grecs.

Nouſchirwan, alors âgé de plus de 80 ans, voulut encore commander ſes armées en perſone; il conquit la province de Mélitene, mais bientôt après, la perte d'une bataille où ſon armée fut taillée en pieces, le mit dans la triſte neceſſité de fuir pour la premiere fois devant l'ennemi, & de repaſſer l'Euphrate à la nage ſur un éléphant. Cette diſgrace précipita ſes jours; il profita des derniers momens de ſa vie pour dicter ſon teſtament, & ce teſtament, le voici tel que M. l'abbé Fourmont l'a tiré d'un manuſcrit turc.

„ Moi, Nouſchirwan, qui poſſede les royaumes de *Perſe* & des Indes, j'adreſſe mes dernieres paroles a Hormizdas, mon fils, aîné, „ afin qu'elles ſoient pour lui une lumiere „ dans les ténebres, un chemin droit dans les „ déſerts, une étoile ſur la mer de ce monde.

„ Lorſqu'il aura fermé mes ieux, qui déja „ ne peuvent plus ſoutenir la lumiere du ſoleil, qu'il monte ſur mon trône, & que de„ là il jete ſur mes ſujets une ſplendeur égale „ à celle de cet aſtre. Il doit ſe reſſouvenir „ que ce n'eſt pas pour eux-mêmes que les rois „ ſont revêtus du pouvoir ſouverain, & qu'ils „ ne ſont à l'égard du reſte des hommes, que „ comme le ciel eſt à l'égard de la terre. La „ terre produira-t-elle des fruits ſi le ciel ne „ l'arroſe?

„ Mon fils, répandez vos bienfaits d'abord „ ſur vos proches, enſuite ſur les moindres de „ vos ſujets. Si j'oſois, je me propoſerois à „ vous pour exemple, mais vous en avez de „ plus grands. Voyez ce ſoleil, il part d'un „ bout du monde pour aller à l'autre; il ſe „ cache & ſe remontre enſuite, & s'il change „ de route tous les jours, ce n'eſt que pour „ faire du bien à tous. Ne vous montrez donc „ dans une province que pour lui faire ſentir „ vos graces, & lorſque vous la quiterez, „ que ce ne ſoit que pour faire éprouver à une „ autre les mêmes biens.

„ Il eſt des gens qu'il faut punir, le ſoleil „ s'éclipſe: il en eſt d'autres qu'il faut récompenſer, & il ſe remontre plus beau qu'il „ n'étoit auparavant: il eſt toujours dans le „ ciel, ſoutenez la majeſté royale: il marche „ toujours, ſoyez ſans ceſſe occupé du ſoin du „ gouvernement. Mon fils, préſentez-vous ſouvent à la porte du ciel pour en implorer le „ ſecours dans vos beſoins, mais purifiez votre „ âme auparavant. Les chiens entrent-ils dans „ le temple? Si vous obſervez exactement cette „ regle, le ciel vous exaucera; vos ennemis „ vous craindront; vos amis ne vous abandoneront jamais; vous ferez le bonheur de vos „ ſujets; ils feront votre félicité.

„ Faites

„ Faites justice, réprimez les insolens, soulagez le pauvre, aimez vos enfans, protégez „ les sciences, suivez le conseil des personnes „ expérimentées, éloignez de vous les jeunes „ gens, & que tout votre plaisir soit de faire „ du bien. Je vous laisse un un grand royaume, vous le conserverez si vous suivez mes „ conseils; vous le perdrez si vous en suivez „ d'autres „.

Nouschirwan mourut l'an 588.

PERSÉE, (*Hist. anc. de Macédoine.*) fils de Philippe, roi de Macédoine, avoit un frere que le droit d'aînesse appeloit au trône avant lui. Ce prince nommé *Démétrius*, s'étoit couvert de gloire par le succès de ses négociations & de ses exploits militaires. Ce fut en considération de son mérite que le sénat Romain acorda des conditions avantageuses à Philippe, qui, humilié d'être redevable à son fils de cette faveur, ne vit en lui qu'un ami des Romains. *Persée* ingénieux à aigrir sa haine, le détermina par de fausses accusations à condamner à la mort un fils à qui l'on ne pouvoit reprocher que ses vertus. *Persée* récueillit le fruit de ce parricide: devenu l'héritier présomptif de l'empire, il se comporta comme s'il en eût été le maître. Ce caractere impérieux le rendit suspect à son pere qui bientôt reconut que séduit par ses calomnies, il avoit fait mourir un fils innocent pour avoir un héritier coupable. Le monarque, déchiré de remords, eût puni l'auteur de son parricide, si la mort causée par ses chagrins n'eût prévenu sa vengeance.

Persée devenu possesseur de l'empire, trouva dans les trésors de son pere les moyens de faire la guerre avec gloire. Ennemi irréconciliable des Romains, il leur suscita par-tout des ennemis, & prodigue à dessein, il acheta partout des alliés. Le nom des Macédoniens beaucoup plus respecté dans la guerre que celui des Carthaginois, étoit encore dans ce temps, redoutable aux Romains. L'importance de cette guerre le détermina à augmenter leurs légions & à demander du renfort aux Numides & à leurs autres alliés. *Persée*, à la tête d'une armée de Macédoniens, acoutumé aux fatigues de la guerre, se croyoit invincible, & promettoit à ses sujets de faire renaître le regne triomphant d'Alexandre. Le prélude de cette guerre lui fut glorieux; une victoire remportée sur le consul Sulpicius lui fit présager de plus brillans succès; mais voyant que les Romains étoient plus redoutables après leur défaite qu'il ne l'étoit après sa victoire, il adopta un sistême pacifique qui fut rejeté avec mépris. Le consul vaincu lui fit des propositions aussi dures que s'il avoit été vainqueur. *Persée* trop fier pour y souscrire, fit des préparatifs qui inquiéterent les Romains. Paul Emile, chargé de cette guerre, la termina par une victoire remportée près de Pydne: il fit un carnage afreux des Macédoniens; vingt mille resterent sur la place, & onze mille furent massacrés dans la fuite. Polybe & Florus prétendent que *Persée*, sans attendre l'événement du combat, laissa le commandement à ses lieutenans, & qu'il se réfugia à Pydne, sous prétexte de sacrifier à Hercule. Dès qu'il eut appris la déroute de son armée, il alla chercher un asyle dans le temple de Castor & Pollux, adorés chez les Samothraces. La sainteté du lieu ne put dissiper la crainte qu'on attentât à sa vie; il en sortit à la faveur des ténebres, pour s'embarquer dans une chaloupe qu'un Candiot avoit fait équiper pous le recevoir. Ce serviteur infidele mit à la voile sans atendre son maître, dont il emporta toutes les richesses. *Persée* sans ressource rentra dans le temple qui lui restoit pour asyle: accâblé de son désespoir, il y atendoit tranquillement la mort, lorsqu'il apprit que le gouverneur de ses enfans les avoit livrés aux Romains. L'incertitude de leur destinée réveilla en lui l'amour de la vie, & voulant partager leur infortune, il se rendit à Cnéius Octavius qui le remit au pouvoir de Paul Emile. Ce consul, après l'avoir fait servir à son triomphe, le fit jeter dans une prison, où il mourut par le refus constant de prendre des alimens. D'autres assurent qu'il fut indignement traité par les gardes de sa prison, qui l'éveilloient toutes les fois qu'il étoit provoqué par le sommeil. La Macédoine, après avoir été la dominatrice des nations, ne fut plus qu'une province Romaine. Cette monarchie subsista cependant neuf cent vingt-trois ans, depuis Carannus jusqu'à *Persée* qui en fut le dernier roi.

PERTINAX (Elius ou Helvius), (*Hist. Rom.*) né dans un village de la Ligurie, succéda à l'empereur Commode en 193. Son pere qui n'étoit qu'un afranchi, lui donna une belle éducation. L'ambition de Letus l'éleva au trône, moins par sentiment d'amitié & d'estime, que pour s'y frayer le chemin. *Pertinax* étoit vieux & d'une vertu trop rigide pour plaire long-temps à une milice effrénée qui faisoit & détruisoit ses maîtres. Ce fut par ce motif que Letus employa son crédit pour préparer son élévation. *Pertinax* refusa constament cet honeur. Il falut que les légions employassent les menaces, & le sénat ses prieres pour vaincre sa résistance. L'opiniâtreté de son refus lui fit donner le nom de *Pertinax*. Sa jeunesse avoit été consacrée à enseigner les belles-lettres dans le lieu de sa naissance: il passa de l'obscurité de l'école dans le tumulte du camp. Sa valeur & sa prudence lui mériterent les premiers grades que sa modération sembloit dédaigner. On vit alors un sage préside au destin de l'empire: les délateurs furent banis: les boufons de Commode qui avoient scandalisé Rome par leurs obscénités, furent vendus à l'encan: sa table

ſi mal ſervie, qu'on craignoit d'y être admis : toutes les dépenſes ſuperflues furent retranchées. On crut voir revivre Trajan & les deux Antonins qu' il s'étoit propoſé pour modeles. Il étoit ſi modeſte, qu' il défendit de mettre ſon nom à l'entrée du domaine impérial, diſant que ces lieux ne lui apartenoient pas, mais à l'empire. Tous les gens de bien ſe félicitoient de ſon gouvernement. Il n'y eut que les prétoriens qui parurent mécontens. Cette ſoldateſque effrénée inſultoit impunément les premiers citoyens, il établit une diſcipline ſévere pour la contenir. Cette réforme devint funeſte à ſon auteur. Les prétoriens ſe révolterent, il oſa ſe préſenter à ces furieux qui, au lieu d'être ſenſibles à ſes remontrances, le percerent de pluſieurs coups de poignard. Celui qui le frapa le premier, lui dit : voilà ce que les prétoriens t'envoient. Sa mort fut l'ouvrage de Letus qui l'avoit élevé à l'empire, mais ce meurtrier ambitieux n'en retira aucun fruit. Le pouvoir ſouverain fut déféré à Julien qu' on ſoupçone d'avoir trempé dans la conjuration, ou du moins de l'avoir ſue. La tête de *Pertinax* fut apportée du camp dans Rome, pour inſulter aux habitans dont il avoit mérité l'amour; tous s'écrierent : tant que *Pertinax* a régné, nous avons vécu dans la ſécurité, la foibleſſe n'a point eu à redouter l'oppreſſion du plus fort. Pleurons ce pere de la patrie, ce pere du ſénat & de tous les gens de bien. Il étoit âgé de 71 ans : il ne régna que trois mois.

PERTUIS DE LA RIVIERE, (Piere de) (*Hiſt. litt. Mod.*) Gentilhomme & militaire, mort en 1668, au nombre des ſolitaires de Port-Royal. Il a traduit quelques ouvrages de Sainte-Théreſe.

PÉRUSSEAU, (Silvain) (*Hiſtoire litt. mod.*) C'eſt le pere *Péruſſeau*, Jéſuite, prédicateur & confeſſeur de Louis XV. Ses ſermons, panégyriques, &c. ſont imprimés. Mort en 1751.

PESANT, (Pierre le) (*Hiſt. litt. mod.*) Sieur de Bois-Guillebert, nom ſous lequel il eſt le plus connu, a traduit Herodien & Dion Caſſius; on a de lui une *vie de Marie Stuart;* on connoit ſon *état de la France*. Il étoit lieutenant-général au bailliage de Rouen. Mort en 1714.

PESCAIRE, (Ferdinand-François d'Avalos, marquis de) (*Hiſt. d'Eſpagne.*) Un des plus illuſtres généraux de Charles-Quint dans les guerres d'Italie, s'étoit diſtingué à vingt-trois ans à la bataille de Ravenne, en 1512, & y avoit été fait priſonier ; il partagea depuis avec Proſper Colonne, l'honeur de la victoire de la Bicoque en 1522; il eut ſeul l'honeur d'avoir défait le chevalier Bayard à la Camiſade de Rebec en 1523; mais ſon chef-d'œuvre fut la bataille de Pavie en 1525; elle ſuffit pour l'immortaliſer, puiſqu'au jugement même du roi vaincu, le principal honeur de cette fameuſe journée eſt dû à *Peſcaire*. Ce général aimoit l'éclat de la gloire & le fracas des batailles, mais il ne ſacrifioit rien d'eſſentiel à ce goût dominant. Dans les rencontres, dans les ſiéges, dans les courſes de partis, il étonoit par une activité incroyable qui le rendoit préſent par-tout, qui ſurprenoit preſque toujours l'ennemi le plus vigilant, qui ne lui permettoit pas de ſe reconoître pendant la chaleur de l'action.

L'entrevue de *Peſcaire* avec François I, après la bataille de Pavie, a paru digne de remarque. Ce géneral, à peine guéri des bleſſures qu' il avoit reçues dans la bataille, s'empreſſa d'aller faire ſa cour à ce roi chevalier, & au lieu que les autres officiers impériaux étaloient depuis la bataille une magnificence injurieuſe aux François & due en partie à leurs dépouilles, *Peſcaire* affecta de ne paroître devant le roi qu'avec un ſimple habit de drap noir, comme s'il eut voulu marquer par cette apparence de deuil, la part qu' il prenoit au malheur d'un ſi grand prince. Son compliment, aſſorti à cet extérieur & aux conjonctures, fut ſimple & reſpectueux; *Peſcaire* avoit été le témoin de la valeur du roi, elle avoit fait naître en lui une tendre admiration; le roi l'embraſſa pluſieurs fois, le fit aſſeoir à côté de lui, le combla d'éloges, lui attribua, comme nous l'avons dit, tout l'honeur de la victoire, cauſa familiérement avec lui ſur les circonſtances de cette afaire, comme un grand homme s'entretient de ſon art avec un grand homme qu' il eſtime, & dont il n'eſt point jaloux. *Peſcaire* termina la converſation par ces paroles :

„ Je crois connoître la modération de l'em-
„ pereur; je ſuis sûr qu' il uſera généreuſement
„ de la victoire. Si pourtant il pouvoit oublier
„ ce qu'il doit à votre rang, à votre gloire,
„ à vos malheurs, je ne ceſſerois de le lui ra-
„ peler, & je perdrois le peu de crédit que
„ mes ſervices peuvent m'avoir acquis, où vous
„ ſeriez content de ſa conduite.

Le roi embraſſa de nouveau *Peſcaire*, & lui jura une amitié éternele.

Lorſque le comte de Lannoi eut rendu à Carles-Quint le ſervice de tranſporter le roi priſonier à Madrid, en trompant Bourbon & Peſcaire, qui s'étoient acoutumés à regarder le roi, moins comme le priſonier de Charles-Quint que comme le leur, *Peſcarie* furieux écrivit à l'empereur contre Lannoi, une lettre pleine d'emportement & de menaces, où il accumuloit les reproches de lâcheté, d'incapacité, de baſſeſſe, de fourberie, reproches qu' il offroit de ſoutenir l'épée à la main ; depuis ce temps il ſe plaignoit & s'irritoit de tout ; ſes murmures éclaterent avec tant de violence & d'amertume, que les puiſſances d'Italie, qui, allarmées de la puiſſance de l'em-

pereur, se liguoient alors contre lui avec la France & l'Angleterre, commencerent à y faire une attention sérieuse, & à croire qu'elles pouvoient fonder sur le mécontentement de ce général le plus grandes espérances.

Jérôme Moron, chancelier de François Sforce, duc de Milan, (*Voyez* l'article MORON.) & qui avoit entraîné son maître dans la ligue, se chargea d'y attirer aussi *Pescaire*. *Pescaire*, pour prix de sa perfidie, devoit avoir le royaume de Naples, dont le pape lui auroit donné l'investiture.

Les avis sont partagés sur la conduite que tint *Pescaire* dans cette afaire. Les uns disent que toujours fidele sujet il ne feignit d'écouter les propositions de la ligue, qu'afin d'être mieux instruit de toutes les circonstances du projet, & de les révéler à son maître avec plus de connoissance; il est sûr du moins que *Pescaire* se justifia ainsi auprès de l'empereur, mais il n'est pas sûr qu'il lui ait dit la vérité; le plus grand nombre des auteurs soutient qu'il fut ébloui par l'offre d'une couronne, qu'il entra sincérement dans les vues de la ligue, mais qu'ensuite doutant du succès, sachant qu'Antoine de Leve, (*Voyez* l'article LEVE) (de) & d'autres, avoient découvert le complot, & en avoient avérti l'empereur, il crut devoir se faire un mérite de sa faute, en l'avouant & en déguisant son motif comme on vient de le dire.

Cette idée du double artifice de *Pescaire*, qui trahit d'abord l'empereur, & ensuite les alliés, semble établie aujourd'hui, & il faut convenir que le ressentiment dont *Pescaire* étoit alors animé, l'ambition dont il fut toujours dévoré, la duplicité de caractere qu'on lui a universélement reprochée, favorisent cette idée.

L'empereur parut croire *Pescaire* & lui savoir gré des intelligences perfides qu'il avoit entretenues avec la ligue; il lui ordona de les continuer, afin de pénétrer de plus en plus au fond de ce mystere, & lui donna le commandement général de ses troupes en Italie; l'ambition de *Pescaire* ne fit peut-être alors que changer d'objet. En trahissant l'empereur, il eût pu se faire roi de Naples; en trahissant les alliés, il parut vouloir mériter l'investiture du Milanès. Il falloit en dépouiller Sforce, & c'est à quoi *Pescaire* travailla; la félonie de Sforce qui avoit traité avec les ennemis de l'empereur, fournit le prétexte; *Pescaire* retenu à Novare par une maladie, fait prier Moron de s'y rendre, pour mettre avec lui la derniere main au traité contre l'empereur. A cette proposition, Moron hésite, balance, craint de se perdre, s'il y va, craint d'aliéner *Pescaire*, s'il n'y va pas: son courage & son zele pour les intérêts de son maître, l'emportent, il se rend à Novare. „ Cette résolution, dit Guichardin, „ me surprit d'autant plus, que Moron m'avoit „ assuré plusieurs fois, lorsque nous faisions la „ guerre sous le Pontificat de Léon X, que le „ marquis de *Pescaire* étoit l'homme le plus „ méchant & le plus perfide qu'il connût en „ Italie „.

Moron arive à Novare; *Pescaire* le reçoit avec toutes les marques de la confiance & de l'amitié: Moron dévelope tous les ressorts de la ligue, *Pescaire* se prête à tout, on convient de massacrer tous les Espagnols fideles à l'empereur, nommément Antoine de Leve qui, par la défection de *Pescaire*, alloit devenir leur chef. Cette conversation étoit entendue d'Antoine de Leve que le marquis de *Pescaire* avoit fait cacher derriere une tapisserie; Moron, en sortant de la chambre de *Pescaire*, est arrêté & conduit au château de Pavie. *Pescaire*, de son complice, devenu son juge, alla l'interroger lui-même sur toutes les circonstances du complot; Moron est forcé de tout avouer à un homme qui savoit tout de sa propre bouche, il chargea le duc de Milan de complicité, c'étoit cet aveu dont on avoit besoin. Aussi-tôt qu'on l'eut arraché, *Pescaire* parut aux portes de Milan, prêt à y forcer le duc, & le pressant avec toute la violence que lui inspiroient son ambition & le désir d'expier une perfidie dangereuse par une perfidie utile; en vain Sforce demandoit justice à l'Empereur, secours & vengeance à ses alliés, tout l'abandona, un événement imprévu le sauva, *Pescaire* mourut à trente-six ans, en 1525.

Ce jeune héros venoit de ternir sa réputation par l'afaire de Novare, & par la conduite au moins équivoque, qu'il avoit tenue à l'égard de la ligue. Tant d'artifice étoit trop au-dessous d'un si grand homme; on voyoit trop le principe ietéressé de cette bassesse politique. Dans les autres occasions, *Pescaire* avoit toujours déployé une âme fiere, fait pour le commandement, peu capable d'obéissance. Ami sincere du mérite, pourvu que la concurrence ne l'en rendit point jaloux, il l'honora dans Bayard, il l'admira dans François I, il le persécuta dans Prosper Colonne, il l'insulta dans le connétable de Bourbon. Ses talens militaires, opposés en tout à ceux de Prosper-Colonne, mais éminens dans leur genre, s'étoient déja mûris par une étude assidue & par une prompte expérience. Haï des Italiens ses compatriotes (car la maison d'Avalos étoit originaire de Catalogne, mais les ancêtres de *Pescaire* s'étoient établis dans le royaume de Naples, sous Alphonse le Magnanime, au commencement du quinzieme siecle) il étoit chéri des Espagnols. L'infanterie Espagnole, dont il étoit le capitaine-général, avoit pour lui une affection sans bornes.

Il laissa pour héritier de ses biens & de ses talens, Alphonse d'Avalos, marquis du Guast,

ſon couſin, (*Voyez* GUAST) (du) auquel il recomanda en mourant ſes ſoldats Eſpagnols, & Victoire Colonne, ſa femme, (*Voyez* COLONNE). L'empereur parut moins redoutable à toute l'Europe, lorſqu'il eut perdu *Peſcaire*.

PESSELIER, (CHARLES ETIENNE) (*Hiſt. litt. Mod.*) bel-eſprit & citoyen eſtimable, auteur de trois comédies, de *la maſcarade du Parnaſſe*, de *l'Ecole du temps*, d'*Eſope Parnaſſe*, & de quelques autres ouvrages qui annoncent plus d'eſprit & de facilité que de véritable talent. Il y a dans ſes comédies des morceaux agréables; on a encore de M. *Peſſelier* des fables & des lettres ſur l'éducation, &c. Il avoit un emploi dans les fermes, & il a écrit ſur les finances; il étoit de pluſieurs académies, tant nationales qu'étrangeres. Né à Paris en 1712, mort en 1763.

PESTE, *ſ. f.* (*Hiſt. anc. & mod.*) Je ne peindrai pas les rigueurs de ces climats, où cette cruele fille de la déeſſe Néméſis deſcend ſur les villes infortunées. Cette grande deſtructrice eſt née des bois empoiſonés de l'Ethiopie, des matieres impures du grand Caire, & des champs empuantis par des armées de ſauterele, entaſſées & putréfiées en nombre innombrable. Elle attire un nuage de mort ſur la demeure des hommes, que des vents tempérés & bienfaiſans ont abandonée. Tout alors n'eſt que déſaſtre. La ſageſſe majeſtueuſe détourne ſon œil vigilant; l'épée & la balance tombent des mains de la juſtice ſans fonctions; le commerce ne porte plus ſes ſecours utiles; l'herbe croît dans les rues dépeuplées; les demeures des hommes ſe changent en des lieux pires que les déſerts ſauvages; perſone ne ſe montre, ſi ce n'eſt quelque malheureux frapé de phrénéſie qui briſe ſes liens & qui s'échape de la maiſon fatale, ſéjour funeſte de l'horreur. La porte qui n'eſt pas encore infectée, n'oſe tourner ſur ſes gonds, elle craint la ſociété, les amis, les parens, les enfans mêmes de la maiſon. L'amour éteint par le malheur, oublie le tendre lien & le doux engagement de cœur ſenſible; le firmament & l'air qui animent tout, ſont infectés des traits de la mort; chacun en eſt frapé à ſon tour, ſans recevoir ni ſoins ni derniers adieux, & ſans que perſone ordone ſon triſte cercueil: ainſi le noir déſeſpoir étend ſon aîle funebre ſur les villes terraſſées, tandis que pour achever la ſcene de déſolation, les gardes inexorables diſperſés tout autour, refuſent toute retraite, & donent une mort plus douce au malheureux qui la fuit.

Les annales de l'hiſtoire font mention de deux *peſtes* à jamais mémorables, & qui ravagerent le monde; l'une 431 ans avant Jéſus-Chriſt, & l'autre dans le quatorzieme ſiecle de l'ére chrétiene. Thucydide, Diodore de Sicile & Plutarque, vous inſtruiront fort au long de la premiere qui parcourut une vaſte étendue de pays, & dépeupla la Grece ſur ſon paſſage, ſous le regne d'Artaxerxes Longue-main; cette *peſte* comença en Ethiopie, d'où elle deſcendit en Lybie, en Égypte, en Judée, en Phénicie, en Syrie, dans tout l'empire de Perſe, & fondit enſuite dans l'Attique, & particuliérement ſur Athênes. Thucydide qui en fut ataqué lui-même, en a décrit expreſſément les circonſtances & les ſymptômes, afin, dit-il, qu'une relation exacte de cette afreuſe maladie puiſſe ſervir d'inſtruction à la poſtérité, ſi un pareil malheur arivoit une ſeconde fois.

„ Premiérement, dit cet hiſtorien (*liv. II de la guerre du Péloponeſe*), cette année fut exempte de toute autre maladie, & lorſqu'il en arivoit quelqu'une, elle dégénéroit en celle-ci; à ceux qui ſe portoient bien, elle prenoit ſubitement par un grand mal de tête, avec des ieux rouges & enflamés, la langue & le goſier ſanglans, une haleine infecte, une reſpiration difficile, ſuivie d'éternuemens & d'une voix rauque. De là deſcendant dans la poitrine, elle excitoit une toux violente: quand elle ataquoit l'eſtomac, elle le faiſoit ſoulever, & cauſoit des vomiſſemens de toute ſorte de bile avec beaucoup de fatigue. La plupart des malades avoient un hoquet ſuivi de convulſions qui s'apaiſoient aux uns pendant la maladie, aux autres long-temps après. Le corps rougeâtre & livide étoit couvert de puſtules, & ne paroiſſoit pas fort chaud au toucher, mais brûloit tellement au dedans, qu'on ne pouvoit ſoufrir aucune couverture, ſi bien qu'il falloit demeurer nud. On prenoit un plaiſir infini à ſe plonger dans l'eau froide, & pluſieurs qu'on n'avoit pas eu ſoin de garder, ſe précipiterent dans des puits, preſſés d'une ſoif qu'on ne pouvoit éteindre, ſoit qu'on bût peu ou beaucoup.

„ Ces ſymptômes étoient ſuivis de veilles & d'agitations continueles, ſans que le corps s'afoiblit, tant que la maladie étoit dans ſa force; la plupart mouroient au ſeptieme & au neuvieme jour de l'ardeur qui les brûloit, ſans que leurs forces fuſſent beaucoup diminuées. Si l'on paſſoit ce terme, la maladie deſcendoit dans le bas-ventre, & ulcérant les inteſtins, cauſoit une diarrhée immodérée qui faiſoit mourir les malades d'épuiſement; car la maladie ataquoit, ſucceſſivement toutes les parties du corps commençant par la tête, & ſe portant, ſi on échapoit, aux extrémités. Le mal ſe jetoit tantôt ſur les bourſes, tantôt ſur les doigts des pieds & des mains; pluſieurs n'en guérirent qu'en perdant l'uſage de ces parties, & quelques-uns même celui de la vue: quelquefois revenant en ſanté, on perdoit la mémoire juſqu'à ſe méconoître ſoi-même & ſes amis.

„ La maladie donc, ajoute-t-il peu après, „ laiſſant à part beaucoup d'accidens extraor- „ dinaires, différens dans les différens ſujets, „ étoit en général acompagné des ſymptômes „ dont nous venons de faire l'hiſtoire. Quel- „ ques-uns périrent faute de ſecours, & d'au- „ tres quoiqu'on en eût beaucoup de ſoin; on „ ne trouva point de remede qui pût les ſou- „ lager, car ce qui faiſoit du bien aux uns „ nuiſoit aux autres; enfin la contagion gâ- „ gnoit ceux qui aſſiſtoient les malades, & „ c'eſt ce qui produiſit le plus grand déſaſtre „.

Hippocrate qui s'y dévoua noblement, a fait de ſon côté une courte deſcription de cette *peſte* en médecin, & Lucrece en grand poëte. Artaxerxes ovoit invité Hippocrate de venir dans ſes états, traiter ceux qui étoient ataqués de cette cruele maladie. Ce prince y joignit les offres les plus avantageuſes, ne mettant du côté de l'intérêt aucune borne à ſes récompenſes, & du côté de l'honeur promettant de l'égaler à ce qu'il y avoit de perſones le plus conſidérables à ſa cour; mais tout l'éclat de l'or & des dignités ne fit pas la moindre impreſſion ſur l'âme d'Hippocrate. Sa réponſe fut qu'il étoit ſans beſoins & ſans déſirs, qu'il devoit ſes ſoins à ſes concitoyens, & qu'il ne devoit rien aux barbares, ennemis déclarés des Grecs.

En effet, dès qu'il fut mandé à Athênes, il s'y rendit, & ne ſortit point de la ville que la *peſte* ne fût ceſſée. Il ſe conſacra tout entier au ſervice des malades, & pour ſe multiplier en quelque ſorte, il envoya pluſieurs de ſes éleves dans tout le pays, après les avoir inſtruits de la maniere dont ils devoient traiter les peſtiférés. Un zele ſi généreux pénétra les Athéniens de la reconoiſſance la plus vive. Ils ordonerent par un décret public, qu'Hippocrate ſeroit initié aux grands myſteres, de la même maniere que l'avoit été Hercule, le fils de Jupiter; qu'on lui doneroit une courone d'or de la valeur de mille ſtateres, & que le décret qui la lui acordoit, ſeroit lu à haute voix par un héraut dans les jeux publics, à la grande fête des Panathénées; qu'il auroit en outre le droit de bourgeoiſie, & ſeroit nouri dans le Prytanée pendant toute ſa vie, s'il le vouloit, aux dépens de l'état, enfin que les enfans de ceux de Cos, dont la ville avoit porté un ſi grand homme, pouroient être nouris & élevés à Athênes comme s'ils y étoient nés.

Il ne manqua à la gloire d'Hippocrate que d'avoir eu la ſatisfaction de compter Péricles parmi les malades auxquels il ſauva la vie. Ce grand capitaine, le premier homme de l'état, dont la ſageſſe & l'habileté avoient ſutenu le poids des afaires de la république pendans quarante ans, après avoir perdu tous ſes parens de la *peſte*, en mourut lui-même entre le bras d'Hippocrate, & mal-gré tous les ſecours de ſon art.

Mais quelque cruele qu'ait été la *peſte* dont nous venons de parler, elle le fut encore moins par ſa violence & par ſon étendue, que celle qui ravagea le monde vers l'an 1346 de J. C. La deſcription qu'en font les hiſtoriens contemporains, au défaut d'obſervateurs médécins qui nous manquent ici, ne ſe peut lire ſans frémir. La contagion fut générale dans toute notre hémiſphere. Elle commença au royaume de Cathay, partie ſeptentrionale de la Chine, par une vapeur de feu, dit-on, horriblement puante, qui infecta l'air, & conſuma avec une promptitude incroyable deux cents lieues de pays; elle parcourut le reſte de l'Aſie, paſſa en Grece, de là en Afrique, & finalement en Europe, qu'elle ſacagea juſqu'à l'extrêmité du nord. Ici elle emporta la vingtieme, là elle détruiſit la cinquieme partie des habitans; ailleurs ce fut la huitieme partie, comme en France; ailleurs même comme en Angleterre, le tiers ou le quart des habitans; j'en parle ainſi d'après le témoignage des écrivains des deux nations.

La derniere *peſte* qu'on ait vue en Europe, eſt celle de Marſeille en 1720 & 1721. Elle enleva dans cette ſeule ville environ cinquante mille perſones; la mémoire en eſt encore récente.

Toutes nos connoiſſances ſur cette horrible maladie ſe bornent à ſavoir qu'elle ſe répand par contagion; qu'elle eſt la plus aigue des maladies inflammatoires; qu'elle eſt acompagnée de ſymptômes très-différens & très-variés; qu'elle ſe termine par des tumeurs vers les parties glanduleuſes qui dégénerent en abſcès; que cette criſe eſt d'autant plus ſalutaire qu'elle eſt prompte; que ce mal a ſes temps de décroiſſement & de diminution, & qu'alors les ſecours de l'art ſont d'une grande utilité; que la contagion s'adoucit & ſe détruit par de grands froids; qu'en conſéquence elle eſt plus rare & fait moins de ravages dans les pays ſeptentrionaux que dans les pays méridionaux; qu'elle marche quelquefois ſeule, mais qu'elle a plus communement pour compagnes deux autres fléaux non moins redoutables, la guerre & la famine, & dans ce cas ſi elle n'ataque pas les hommes, les beſtiaux en ſont la victime: voilà les faits dont l'hiſtoire ne fournit que trop de triſtes monumens.

Il ſemble que le meilleur moyen de ſe garantir de la *peſte*, ſeroit de fuir de bonne heure les lieux où elle regne. Si cela n'eſt pas poſſible, il faut tâcher de ſe ſéqueſtrer dans un domicile convenable bien aéré, y éviter, autant qu'on peut, toute communication au dehors; vivre ſans frayeur, uſer d'acides, en particulier de citrons, ſe gargariſer de vinaigre, s'en laver le corps, les hardes, &c. purifier l'air des ap-

partemens par la vapeur du bois & des baies de genievre, uſer d'alimens oppoſés à la pourriture, & pour boiſſon, de vins blancs aciduleſ par préférence aux autres.

Ce ne ſont pas les livres qui manquent ſur la *peſte*, le nombre en eſt ſi conſidérable, que la collection des auteurs qui en ont fait des traités exprès, formeroit une petite bibliothêque. La ſeule *peſte* de Marſeille a produit plus de deux cent volumes qui ſont déja tombés dans l'oubli; en un mot de tant d'ouvrages ſur cette horrible maladie, à peine en peut-on compter une douzaine qui méritent d'être recherchés.

Celui de Mindererus, *de peſtilentia*, Aug. Vindel. 1608 *in*-8°. n'eſt pas mépriſable. Il faut lui joindre Méad. (*Richard*) *a ſhort diſcourſe concerning peſtilential contagion*, Lond. 1720. *in* 8°. Hodge, *de peſte*. Muratori (Ludov. Anton.) *del governo medico e politico delle peſte*, in Breſcia 1721, *in*-8°. & le traité ſuivant qui eſt fort rare. Vander Mye, *de morbis & ſymptomatibus popularibus Bredanis, tempore obſidionis hujus urbis graſſantibus* Antverp. 1627, *in*-4°. mais j'oublioiſ que je ne me ſuis propoſé dans cet article que de traiter de la *peſte* en hiſtorien; ainſi, *voyez* Peste, *Médec.*

PETAU, (Denys) (*Hiſt. littér. mod.*) *Petavius*, c'eſt le fameux P. *Petau* Jéſuite, ſi connu par ſes travaux ſur la chronologie; *de doctrina temporum*; *uranologia*; *Rationarium temporum*; ſur la théologie, *dogmata theologica*, ouvrage très-orthodoxe, que les Proteſtans mêmes ont fait imprimer pour leur uſage. Il y a encore du P. *Petau* un ſavant ouvrage: *de eccleſiaſtica Hierarchia*; enfin ce ſavant chronologiſte, ce théologien profond étoit encore ce que n'a été aucun autre chronologiſte, aucun autre théologien, un bon poëte, mais c'étoit ſans déroger à la ſcience, c'étoit poëte grec qu'il étoit, & quelquefois par accommodement poëte latin; les ſavans font cas de ſa traduction des pſeaumes en vers grecs; on ne leur reproche que d'être hexametres & pentametres, forme moins propre que celle de vers lyriques au genre particulier de la poéſie des pſeaumes; mais ces vers qui auroient été pour tout autre un grand & difficile travail, n'étoient qu'un délaſſement pour le P. *Petau*; il n'y conſacroit que le temps de ſa récréation, de ſes promenades, ou de ſes allées & venues ſur l'eſcalier & dans les dortoirs de ſon couvent, en ſe rendant au chœur ou au réfectoire. On lui doit encore de ſavantes éditions de Syneſius, de Thémiſtius, de Nicephore, de S. Epiphane, de l'empereur Julien, &c. M. Moreau de Mautour, de l'académie des belles-lettres, & l'abbé du Pin ont traduit ſon *Rationarium temporum*. Lorſqu'il voulut écrire ſur la chronologie, il crut avoir beſoin d'apprendre l'aſtronomie, parce qu'il y étoit un peu moins verſé que dans toutes les autres ſciences; il fit venir un maître; quand celui-ci vit quel diſciple il s'étoit chargé d'inſtruire, il crut qu'on avoit voulu lui tendre un piége en le commetant avec un homme plus inſtruit que lui, & il ne voulut point revenir. On peut voir dans le trente-ſeptieme volume des mémoires du P. Nicéron, l'éloge que le P. Oudin, Jéſuite, a fait du P. *Péteau*. Le P. *Péteau* ne haïſſoit pas les combats littéraires; il écrivit ſur la chronologie, principalement dans l'intention de relever les erreurs qu'il croyoit trouver dans Scaliger; il fit pluſieurs écrits plus que polémiques, plus même que ſatyriques, contre Saumaiſe, qui les lui rendit bien. Le P. *Pétau* étoit né à Orléans en 1583; il étoit entré chez les Jéſuites en 1605. Il mourut au collége de Clermont en 1652.

Nous ignorons s'il étoit parent d'un autre ſavant du même nom, Paul *Pétau*, reçu conſeiller au parlement de Paris en 1588, mort en 1614. Il s'occupoit beaucoup d'antiquités; on a de lui un ouvrage intitulé: *Antiquaria ſupellectilis portiuncula*; on mit ces vers autour de ſon portrait:

Tot nova cum quarant, non niſi priſca peto.

PETERSBOROUGH ou PETERBOROUGH, (Charles Mordaunt, comte de) (*Hiſt. d'Angl.*) d'une famille illuſtre d'Angleterre, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, homme de guerre, homme d'état. Il commanda en 1705 en Eſpagne, les troupes que la reine Anne envoyoit au ſecours de l'archiduc Charles; il prit Barcelone, défendue par une garniſon preſque auſſi nombreuſe que ſon armée; l'année ſuivante, il fit lever le ſiége de cette même place au maréchal de Teſſé. S'étant brouillé avec les autres généraux des alliés, il fut rapelé ſur les plaintes de l'archiduc lui-même; il fut depuis envoyé en ambaſſade dans un grand nombre de cours. Il étoit en 1711 à l'Aſſemblée de Francfort, où l'empereur Charles VI fut élu. Il mourut à Lisbonne le 5 novembre 1736.

PETIS & PETIT, nom que divers perſonages ont rendu célebre.

PETIS DE LA CROIX, (*Voyez* Croix) (de la).

PETIT, (François) médecin célebre, né à Paris en 1664, reçu à l'académie des ſciences en 1722, inventeur d'un Ophtalmometre, c'eſt-à-dire d'un inſtrument deſtiné à meſurer toutes les parties de l'œil; il s'étoit principalement attaché à la connoiſſance des ieux. On n'a de lui que des brochures, elles roulent preſque toutes ſur ce même ſujet; mort en 1741. Son vrai nom étoit *Pourfur*, mais il eſt plus connu ſous le nom de *Petit*.

PETIT, (Jean) (*Hiſt. de France*) apologiſte infâme de l'aſſaſſinat commis dans la per-

ſone du duc d'Orléans, frere de Charles VI, par le duc [illegible] Jean, ſon couſin germain. (*Voyez* l'article.) *Jean Petit* ſoutint dans la grande ſalle de l'Hôtel-royal de S. Paul, que le meurtre de ce Duc étoit légitime. Ce fut le 8 mars 1408, que cette indigne cauſe fut ſi indignement plaidée. Jean *Petit* mourut en 1411 à Héſdin, dans les états de ſon protecteur.

PETIT, (Samuel) (*Hiſt. litt. Mod.*) ſavant Proteſtant, profeſſeur à Geneve, connu principalement par ſes *Variæ Lectiones* & ſes *Leges Atticæ;* on a auſſi de lui *Eclogæ chronologicæ* & *miſcellaneæ;* né à Nîmes en 1594, fils d'un miniſtre, il fut fait miniſtre lui-même à dix-ſept ans. Mort en 1643.

PETIT, (Pierre) (*Hiſt. litt. mod.*) mathématicien & phyſicien, ami de Deſcartes, & le premier qui ait fait en France les expériences ſur le vuide, après la découverte de Toricelli. Il devint géographe du roi & intendant des fortifications de France. Il a écrit ſur le vuide, ſur les éliplſes, ſur les cometes, ſur la nature du chaud & du froid, ſur le compas de proportion, ſur la peſanteur & la grandeur des métaux, ſur l'artillerie; on a auſſi de lui un traité des remedes qu'on peut apporter aux inondations de la riviere de Seine dans Paris, & un traité de la jonction de l'océan & de la méditerranée, par les rivieres d'Aude & de la Garonne. Né en 1598 à Montluçon; mort en 1677 à Ligny-ſur-Marne.

PETIT, (Pierre) (*Hiſt. litt. mod.*) médecin & poëte, ſur-tout poëte latin; il eſt un des ſept poëtes qui formoient ce qu'on appela *la Pleïade latine de Paris*. On diſtingue, ou plutôt on diſtinguoit parmi les poéſies latines de *Petit*, le poëme de Codrus & la *Oynomagie ou le mariage du philoſophe Crates avec Hipparchie*, (*Voyez* l'article Crates.) On ne diſtingue point les poéſies françoiſes, elles ſont toutes mauvaiſes; comme médecin il a traité du mouvement des animaux, des larmes, de la lumiere; il eſt auteur de l'*Homeri Nepentes, ſeu de Helenæ medicamento luctum animique omnem agritudinem abolente*, & d'un commentaire ſur les trois premieres livres d'Arétée de Cappadoce, médecin grec du premier ou du ſecond ſiecle, dont Boërhave a donné une édition greque & latine avec de ſavantes notes; comme littérateur & ſavant, on a de *Petit* un traité des Amazones, un traité de la Sybille, &c. mort en 1687, à Paris ſa patrie; il étoit de l'académie de Padoue.

PETIT, (Jean-Louis) (*Hiſt. litt. mod.*) chirurgien célebre, éleve en anatomie, de M. Littre, dont M. de Fontenelle a fait l'éloge; en chirurgie, de meſſieurs Caſtel & Maréchal. Sa réputation s'étendit dans les pays étrangers; il fut appelé en 1726 par le roi de Pologne Auguſte I; en 1734 par dom Ferdinand, prince des Aſturies, depuis roi d'Eſpagne; il vit ces princes & il les guérit, mais ſans vouloir ſe fixer chez eux mal-gré toutes leurs inſtances. Il étoit honoré dans ſa patrie, il avoit été reçu à l'académie des ſciences en 1715. Il fut directeur de l'académie de chirurgie. On a de lui une chirurgie publiée en 1774, par M. Leſne, 3 vol. in-8°, un traité fort eſtimé ſu les maladies des os; des conſultations ſur les maladies vénérienes, des diſſertations inſérées dans les mémoires de l'académie des ſciences & de l'académie de chirurgie. Il étoit né à Paris en 1674; il mourut auſſi à Paris en 1750. Il avoit inventé des inſtrumens pour la perfection de la chirurgie; il étoit ſi paſſioné pour la gloire de cet art qu'on lui rend le témoignage qu'une bévue en chirurgie l'irritoit plus qu'une inſulte perſonele.

PETIT DIDIER (Dom Matthieu) (*Hiſt. litt. mod.*) Bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, abbé de Senones, comme le fut depuis le ſavant dom Calmet, mourut dans cette abbaye en 1728. Il fut évêque de Macra: le pape Benoît XIII qui l'aimoit, voulut le ſacrer lui-même, & lui fit préſent d'une mitre précieuſe. *Petit Didie* fit un traité *de l'infaillibilité du pape*. Il écrivit contre la bibliotheque eccléſiaſtique de l'abbé Dupin. Il étoit né à Saint-Nicolas en Lorraine en 1659, fut abbé de Senones en 1715, évêque de Macra en 1726.

PETIT-PIED, (Nicolas) (*Hiſt. litt. mod.*) oncle & neveu, tous deux du même nom de baptême comme de famille, tous deux docteurs de la maiſon & ſociété de Sorbonne, tous deux célebres, le neveu plus que l'oncle, le neveu par les quereles de janſéniſme, l'oncle par le *Traité du droit & des prérogatives des eccléſiaſtiques dans l'adminiſtration de la juſtice ſéculiere*.

M. *Petit-Pied* l'oncle, avoit été curé de Saint-Martial a Paris, cure réunie depuis à celle de Saint-Pierre-des-Arcis; il étoit chanoine & ſouschantre de l'égliſe de Paris à ſa mort arivée en 1705. En même temps qu'il étoit eccléſiaſtique, il étoit conſeiller au châtelet, & devint l'ancien en 1678. Il prétendit, à ce titre, préſider en l'abſence des lieutenans; on prétendit que les clercs n'avoient pas le droit de décaniſer ni de préſider, & un arrêt définitif du 17 mars 1782, décida en faveur des conſeillers-clercs. Ce fut à cette occaſion que M. *Petit-Pied* compoſa ſon ouvrage. Il fut jugé de même pour le conſeil du roi entre un archevêque de Reims, conſeiller d'état d'égliſe, & l'ancien des conſeillers d'état laïcs, qu'un conſeiller d'état eccléſiaſtique pouvoit être doyen du conſeil. En effet, on ne voit pas pourquoi l'état qui ſemble ſuppoſer le plus d'inſtruction, priveroit des prérogatives qu'on n'acorde à l'âge ou au long exercice des mêmes fonctions que parce qu'ils ſont naturélement ſuppoſer plus d'inſtruction.

M. *Petit-Pied* le neveu mourut à Paris en 1747, ayant fait une multitude d'ouvrages polémiques, qu'il seroit hors de propos de faire connoître ici, puisqu'on ne les lit plus. Il étoit né à Paris en 1665.

PÉTRARQUE, (François) (*Hist. litt. mod.*) si célebre par ses Canzoni qui ont tant contribué à former la langue italiene, naquit le 20 juillet 1304, dans Arezzo, ville de Toscane; sa famille étoit originaire de Florence; son pere, son ayeul, son bisayeul y étoient notaires. Ce dernier étoit mort âgé de 104 ans, en prononçant les paroles du Psalmiste: *in pace in idipsum dormiam & requiescam*. Au milieu des troubles qu'excitoient à Florence les factions des blancs & des noirs, le pere de *Pétrarque* qui étoit de la faction des blancs, fut chassé de Florence le 4 avril 1302, ainsi que le fameux Dante Alighieri. *Pétrarque* n'avoit que sept mois, lorsqu'il pensa être noyé dans l'Arno; le cheval de l'homme qui le portoit s'étant abatu sur le bord de cette riviere; il avoit sept ou huit ans, lorsqu'il pensa être noyé avec toute sa famille sur la côte de Marseille, où elle fit naufrage en passant d'Italie dans le Comtat d'Avignon en 1312 ou 1313. Il fit ses études à Carpentras, sous un excellent maître, Toscan comme lui, Nicolas de Prato, qui l'aima comme son fils, qui ne parloit qu'avec attendrissement de son disciple chéri, & avec lequel dans la suite *Pétrarque* partagea sa fortune. *Pétrarque* sortant à peine de l'enfance, fut mené à la fontaine de Vaucluse; il en sentit vivement les charmes, & sembla s'y attacher par un pressentiment secret. „ Si jamais „ je suis le maître de mon sort, dit-il, je pré- „ férerai cette retraite aux plus belles villes de „ l'univers „. On l'envoya étudier en droit à Montpellier, puis à Bologne, mais un attrait invincible l'entraîna vers les lettres. Bientôt l'amitié, mais sur-tout l'amour fixerent sa destinée. Il étoit devenu libre; à dix-neuf ou vingt ans il avoit perdu sa mere; à environ vingt-&-un ans, son pere. Son ami, le plus cher & le plus tendre, fut un seigneur de la maison Colonne, dont il avoit fait la connoissance à Bologne, & qui fut dans la suite évêque de Lombez. Sa maitresse fut la fameuse Laure, dont il ne dit nulle part dans ses œuvres le nom de famille, mais qu'on croit avoir été de la maison de Sade. (*a*) Ce fut le 6 avril 1327, qu'il la vit pour la premiere fois à la campagne, & qu'il conçut pour elle une de ces passions soudaines dont on ne voit gueres d'exemples que dans les romans; il lui dut sa gloire; elle ne cessa de l'inspirer & de l'exciter aux grandes choses. Cette passion fut la grande afaire de sa vie; il l'aima trente ans, dont dix furent donnés aux regrets, car elle n'étoit plus. Ses Canzoni ne respirent que Laure; tous ses ouvrages, tant italiens que latins, ne parlent que d'elle; il reconoît lui devoir tout & n'être rien que par elle. *Unum hoc non fileo, quod me quantulumcumque conspicis, per illam esse, nec unquam ad hoc si quid est nominis aut gloria, fuisse venturum, nisi virtutum tenuissimam sementem, quam pectore in hoc natura locaverat, nobilissimis his affectibus coluisset. Illa juvenilem animum ab omni turpitudine revocavit, uncoque, ut aiunt, retraxit atque alta compulit spectare.* Il rend aussi hautement témoignage aux vertus de Laure; parlons plus clairement, à sa vertu & au respect qu'il eut toujours pour elle; ainsi ce fut la passion la plus pure, & voilà pourquoi elle fut si durable. Quoique dans le fond de son cœur elle partageât sa passion, *Pétrarque* se plaint de ce qu'elle s'armoit souvent contre lui d'un œil trop fier, d'un front trop redoutable; il lui reproche à cet égard un peu d'ingratitude, un peu de hauteur & inégalité. *Cogita quot blanditias in votum effuderis! quot lamenta, quot lacrymas! cogita illius inter hæc altum sæpe ingratumque supercilium, & si quid humanius, quam id breve, auraque mobilius.* Peut-être la vertu de Laure avoit-elle besoin de toutes ces ressources, pour se défendre contre une passion si constante & si flateuse à tous égards.

Laure demeuroit près des rives de la Sourgue & de la Fontaine de Vaucluse; *Pétrarque* habitoit Avignon, & partageoit toute sa vie entre elle & des études qui étoient un moyen de plus de lui plaire. Un historien de Provence, Nostradamus, a cru que Laure avoit dû, comme Héloïse, briller par les talens de l'esprit qui distinguoient son amant, & qu'ayant inspiré un poëte, elle avoit dû être poëte elle-même; en conséquence, il lui donne une place distinguée parmi les poëtes qui ont écrit en langue provençale; mais comment son amant nous auroit-il laissé ignorer cette heureuse conformité qui se seroit trouvée entre lui & celle qu'il aimoit? *Pétrarque* voyagea, parce que c'étoit encore un moyen d'acquérir des connoissances & de fortifier ses talens; il vit Rome, il vit Paris & les Pays-Bas & une partie de l'Allemagne. L'évêque de Lombez, Colonne, qui n'avoit pas dédaigné d'être le confident de son amour pour Laure, ayant peine à concilier cette longue absence avec tant d'amour, lui en fait la guerre, & jouant sur les mots de *Laura* & *Laurea*, lui dit que ce n'est pas de Laure qu'il est amoureux, mais du laurier poëtique. *Pétrarque* répond très-sérieusement à cette plaisanterie; il atteste l'évêque lui-même & la connoissance personele qu'il a de

(*a*) Elle étoit fille d'Aubert de Noves d'Avignon, & lorsque *Pétrarque* la vit, elle étoit marié à Auges de Sade. C'est ce que l'auteur des memoires pour la vie des Petrarque publiés par l'Abbé de Sade a prouvé par de pieces authentiques.

a de la sincérité, de la violence de sa passion & de tout ce qu'elle lui a fait soufrir d'inquiétudes & de tourmens. Dans la suite, comme pour se dédomager de cette longue absence, il fixa son séjour, non plus dans Avignon, mais à Vaucluse même; il y transporta ses livres, & ce fut dans cette retraite, où il passa dix années à différentes fois, qu'il composa la plupart de ses ouvrages. Cependant sa réputation augmentoit tous les jours, & du fond de cette retraite amoureuse & littéraire, il commençoit à remplir l'univers du bruit de son nom. Il reçut en un même jour des lettres du sénat de Rome & du chancelier de l'Université de Paris, Robert de Bardis, Florentin, qui l'invitoient à venir recevoir la courone poétique, l'un à Rome, l'autre à Paris. Il consulta ses amis sur le choix, mais pourquoi falloit-il faire un choix entre ces deux courones? Ne pouvoit-on les recevoir toutes les deux? il semble même que l'une de ces deux courones déja reçue, étoit un titre de plus pour obtenir l'autre. Quoi qu'il en soit, l'avis de ses amis, conforme à son inclination, le détermina pour Rome; il partit & passa d'abord à Naples, pour faire hommage de sa gloire au roi Robert, qu'il regardoit comme son souverain, en qualité de comte de Provence, & qui avoit des bontés pour lui; ce prince passoit d'ailleurs pour le souverain de l'Europe le plus sage & le plus éclairé; *Pétrarque* voulut subir à sa cour une espece d'examen, pour qu'il fût en quelque sorte constaté juridiquement s'il étoit digne ou non de la courone qu'on lui offroit, & pour avoir à tout événement l'aveu de son souverain. Robert, charmé de tout ce qu'il lui connoissoit, & de tout ce qu'il vit alors en lui, & de lumieres & de talens, lui offrit de prévenir Rome & de le couroner dans sa cour. *Pétrarque* qui avoit sans doute pris ses engagemens avec Rome, pria Robert d'agréer ses excuses, & Robert à son tour lui fit les siennes, sur ce que son grand âge ne lui permettoit pas de se transporter à Rome pour y faire lui-même la cérémonie en l'absence des Papes, dont le siége étoit transféré alors à Avignon; il envoya du moins un de ses gentils-hommes pour le représenter, & fit expédier à *Pétrarque* les certificats les plus honorables. Ils furent présentes solemnélement au sénat de Rome, & le sénat y eut égard en déclarant expressément dans son diplôme, que le couronement se faisoit tant au nom du roi de Naples qu'au nom du sénat & du peuple Romain. Le jour de la cérémonie avoit été fixé au dimanche de Pâques 8 avril 1341. Ce jour le sénat s'assembla au Capitole, où le peuple averti par le bruit de trompetes, se rendit en foule. *Pétrarque* en habit de triomphateur, habit que le roi de Naples lui avoit donné pour cette cérémonie, demanda la courone poétique, par une courte harangue, dont Virgile lui avoit fourni le texte. Orso, comte d'Anguillara, sénateur de Rome, parla ensuite au nom du sénat, & en finissant son discours, mit sur la tête de *Pétrarque* une courone de laurier au bruit des applaudissemens, des batemens de mains & des transports de joie universels. Étienne Colonne, chef de cette illustre maison Colonne, à laquelle *Pétrarque* avoit toujours été ataché, prit ensuite la parole, & fit l'éloge du poête couroné. *Pétrarque* descendit du Capitole avec une nombreuse suite, & se rendit dans l'église de Saint-Pierre, où après avoir rendu grâces à Dieu, il dépose sa courone & la plaça parmi les dons appendus dans ce temple. Les lettres-patentes ou diplôme de son couronement, déclarent que François *Pétrarque* a mérité le titre de grand poête & de grand historien; en conséquence elles l'autorisent à porter dans tous les actes publics où il assistera, la courone de laurier, de hêtre ou de myrthe à son choix & l'habit poétique; enfin *Pétrarque* y est déclaré citoyen Romain.

Ces particularités & beaucoup d'autres sont tirées des lettres mêmes de *Pétrarque*.

Les seigneurs de Coreggio lui donnerent l'archidiaconé de la cathédrale de Parme; les Carrares un canonicat de Padoue; alors partagé entre la France & l'Italie, tantôt l'amour & le souvenir de ses belles années le rapeloient vers Vaucluse; tantôt le devoir & la reconoissance le ramenoient en Italie, & comme il falloit toujours que par-tout il vécût à la campagne, comme c'est là le véritable séjour d'un homme de lettres, d'un philosophe & d'un écrivain:

Scriptorum chorus omnis amat nemus & fugit urbes,

il prit aux environs de Parme une maison de campagne sur les bords de la Lenza, il y étoit lorsqu'il eût un rêve que le Baron de la Bastie, qui a écrit sa vie avec beaucoup de détail & assez de critique, raporte en ces termes, d'après *Pétrarque* lui-même.

„ Il crut voir l'évêque de Lombez, seul, traverſant un ruisseau qui arosoit son jardin (à „ lui *Pétrarque:*) il s'avança avec empressement „ pour demander à l'évêque d'où il venoit & „ pourquoi il marchoit ainsi sans suite & avec „ tant de hâte. Vous souvenez-vous, lui ré„ pondit l'évêque en souriant, de l'été que vous „ passâtes avec moi au-delà de la Garonne? „ Le climat vous parut insupportable; j'en suis „ ennuyé à mon tour, & je vais à Rome pour „ n'en plus revenir. L'évêque avançoit toujours „ en disant ces mots: & il étoit presqu'à l'ex„ trémité du jardin, lorsque *Pétrarque* se mit „ en devoir de le retenir, & le conjura de „ vouloir bien soufrir qu'il eût du moins l'ho-

„ neur de l'acompagner; mais le prélat le repouſſant doucement avec la main, & changeant de viſage & de ton; il n'eſt pas néceſſaire, dit-il, que vous veniez avec moi à préſent. À ces mots *Pétrarque* le regarde, & lui trouve le viſage ſi pâle & ſi défait, qu'il ne peut douter qu'il ne ſoit mort. Le ſaiſiſſement lui fait jeter un cri qui l'éveille; frapé de ce rêve, il en marque auſſitôt l'heure & le jour, il le raconte à ceux de ſes amis qui vienent le voir, & l'écrit aux autres. Enfin, au bout de vingt-cinq jours, des lettres venues de France, lui annoncent la mort de l'évêque de Lombez, arivée le même jour où ce Prélat lui avoit apparu en ſonge „.

Il faut obſerver qu'avant ce rêve, *Pétrarque* avoit reçu la nouvele que l'évêque de Lombez étoit dangereuſement malade; le rêve, d'après cela, prouve ſon inquiétude & ſa tendreſſe pour ſon ami & fait ſon éloge. Il ne reſte plus de merveilleux que la mort de l'évêque de Lombez, arivée préciſément le même jour que le rêve: la choſe eſt poſſible, mais elle tient du merveilleux, & ce qui n'en tient point du tout, c'eſt qu'un auteur du quatorzieme ſiecle n'ait pu réſiſter à la tentation d'ajouter à la vérité cette petite circonſtance merveilleuſe. Le fait eſt que les nouveles qui provoquerent le rêve préparoient à la mort de l'évêque de Lombez, & que les premieres nouveles arivées depuis ce même rêve furent celles de cette mort.

Le reſte de la vie de *Pétrarque* eſt l'hiſtoire de ſes liaiſons avec les papes, les rois & les perſonages les plus célebres de ſon temps, ſoit dans la politique, ſoit dans les lettres, des honeurs, des hommages de tout genre qu'il reçut. Tantôt c'eſt un ſouverain qui le conſulte ſur des afaires délicates, ou qui l'emploie dans des afaires difficiles, & qui reçoit ſes avis avec déférence; tantôt c'eſt un vieillard aveugle qui court après lui à Naples, à Rome, dans la Lombardie, à travers les neiges de l'Apennin, à travers mille dangers que les troubles continuels de l'Italie faiſoient naître ſous ſes pas, & qui eſt diſpoſé à mourir content, puiſqu'il a eu le bonheur de parler à *Pétrarque*, & de l'entendre: tantôt c'eſt le célebre Rienzi qui lui fait part de ſes projets pour le rétabliſſement de la république romaine & du tribunat, & qui parvient à l'y intéreſſer, parce que tout ce qui avoit l'air grand & noble, flatoit ſon imagination, & prenoit un grand empire ſur ſon âme; tantôt ce ſont des ſouverains qui ſe le diſputent, qui veulent ſe l'atacher, mais dont il ne veut jamais recevoir de bienfaits qui puiſſent engager ſa liberté; tantôt c'eſt un poëte Ferrarois, Antoine de Beccari, qui ſur un faux bruit de ſa mort, lui compoſe en vers Italiens une *pompe funebre* allégorique de fort mauvais goût, mais qui, au jugement de M. le baron de la Baſtie, pouroit avoir fourni à Sarrazin l'idée de ſa pompe funebre de Voiture; tantôt ce ſont les Florentins qui, ayant racheté des deniers publics, les biens de ſa famille confiſqués dans le temps de l'expulſion & du baniſſement de ſon pere, les lui reſtituent ſolemnélement, & lui redonent tous les droits de citoyen par un décret honorable que Bocace fut chargé de lui porter de la part de la république.

Pétrarque étoit déja vieux & infirme, lorſque François de Carrare, l'un de ſes bienfaiteurs, s'étant brouillé avec la république de Veniſe, & ayant été abandoné de ſes alliés, eut recours à ſon éloquence & à ſa reconoiſſance, pour obtenir du ſénat de Veniſe une paix qui lui étoit devenue néceſſaire, & qu'on n'étoit pas diſpoſé à lui acorder. *Pétrarque* part, arive à Veniſe le 27 ſeptembre 1373, & le ſurlendemain il eut ſon audience publique. La majeſté du ſénat aſſemblé lui parut ſi impoſante, que tout acoutumé qu'il étoit à ces actions publiques, & quoiqu'aimé du doge & de la plupart des ſénateurs, il ſe troubla & qu'il fallut remettre l'audience au lendemain. Sans doute, la crainte de ne pas réuſſir dans une négociation où il s'agiſſoit de la deſtinée d'un bienfaiteur & d'un ami, entra pour beaucoup dans les idées qui le troublerent. Le lendemain devenu plus intéreſſant encore par l'accident de la veille, & plus éloquent par le déſir de le réparer, il excita une admiration générale, & obtint tout ce qu'il demandoit. Son diſcours, qui n'eſt point parvenu juſqu'à nous, fut, ſelon l'expreſſion de M. le baron de la Baſtie, le chant du cigne. Il ne fit plus que languir, & mourut à Arqua dans le Padouan, le 18 juillet 1374, entre les bras d'un ami, nommé François de Serico. Le jour de ſa mort, dit le même baron de la Baſtie, ne fut pas moins glorieux pour lui, que le jour de ſon couronement; par la conſternation générale & l'empreſſement à lui rendre les derniers devoirs.

(En effet M. le marquis Dondi dall'Orologio Chanoine & Vic. Gen. Capitulaire de Padoue, aujourd'hui Évêque de Tremithunte, dans l'un de ſes Ouvrages, d'après Tomaſini & autres écrivains ſur la vie de *Pétrarque* raporte que le prince Carrareſe, l'Évêque, le Chapitre & pluſieurs prélats ſe tranſporterent à Arqua pour aſſiſter à ſes funerailles. Le P. Bonaventure de Paraga de l'ordre de S. Auguſtin, qui fut dans la ſuite cardinal, prononça ſon oraiſon funebre. Il fut d'abord inhumé dans l'égliſe paroiſſiale d'Arqua, & enſuite dépoſé dans un tombeau, que lui éleva, près de l'égliſe, François de Broſano ſon gendre. L'illuſtre Auteur que nous venons de citer termine ſon article par le vœu, bien digne de lui, d'ériger dans la cathédrale, un monument à ſon illuſtre Confrere. Voyez *Serie cronologico-Iſtorica dei Canonici di Padova. Padova* 1805. *p.* 149. *& ſuiv.*)

Le teſtament de *Pétrarque*, qui a été imprimé parmi ſes œuvres, ne contient rien de bien remarquable, excepté peut-être le legs fait au célebre Jean Bocace de cinquante florins d'or de Florence, pour acheter une robe de chambre qui le garantiſſe du froid, lorſque pendant l'hiver il ſera occupé à étudier, & que les excuſes pleines de tendreſſe qu'il lui fait ſur la modicité d'un tel legs.

Laure étoit morte le 6 avril 1348, le même jour où vingt-un ans auparavant *Pétrarque* en étoit devenu amoureux, ſi ce petit raport n'a pas été recherché, comme il arive ſouvent, aux dépens de la vérité.

On a prétendu en 1533, ſous François I, avoir découvert dans l'égliſe de Sainte-Croix d'Avignon le tombeau de la belle Laure, & François I lui fit, dit-on, à cette occaſion l'épitaphe ſuivante:

En petit lieu comprins vous pouvez voir,
Ce qui comprend beaucoup par renomée;
Plume, labeur, la langue & le ſavoir
Furent vaincus de l'amant par l'aimée.
O gentile âme, étant tant eſtimée,
Qui te poura louer qu'en ſe taiſant?
Car la parole eſt toujours réprimée
Quand le ſujet ſurmonte le diſant.

Le troiſieme & le quatrieme vers font voir que l'auteur qui peut-être n'avoit de Laure qu'une idée imparfaite, la confondoit avec Héloïſe, qui eut véritablement par ſes écrits, cette ſupériorité ſur Abailard ſon amant. Marot felicite Laure d'avoir été chantée par François I.

O Laure, Laure; il t'a été beſoing
D'aimer l'honeur & d'être vertueuſe;
Car François roi ſans cela n'eut pris ſoing
De t'honorer de tombe ſumptueuſe,
Ne d'employer ſa dextre valeureuſe
À par eſcrit ta louange coucher:
Mais il l'a fait pour autant qu'amoureuſe
Tu as été de ce qu'il tient plus cher.

Il faut avouer que les vers Italiens de *Pétrarque* à la gloire de Laure valent mieux que ces vers françois. Au reſte, M. le baron de la Baſtie croit que François I manquoit ſon but dans les honeurs qu'il rendoit aux reſtes prétendus de Laure; il paroît détruire facilement les foibles raiſons, les foibles apparences ſur leſquelles on apuioit la prétendue découverte de ſon tombeau. *Pétrarque* qui ne dit rien de précis ſur le lieu où repoſoient les cendres de Laure, en dit aſſez pour repouſſer l'idée qu'elles fuſſent dans une ville.

Pétrarque eut une fille qu'il nomma *Françoiſe*, à laquelle il donna une excellente éducation, & qu'il maria dans la ſuite à un jeune Milanois, nommé François de Broſſano. De ce mariage naquit un fils qui mourut âgé de deux ans, avant *Pétrarque* ſon aïeul, & dont *Pétrarque* fit l'épitaphe en douze vers latins. Ce fut François de Broſſano, ſon gendre, que *Pétrarque* inſtitua ſon légataire univerſel.

Ses ouvrages latins, tant en proſe qu'en vers, ſur leſquels il fondoit l'eſpoir d'une réputation immortele, & qui eurent de ſon temps le plus grand ſuccès, ſont aujourd'hui oubliés; ſes chanſons Italienes, qu'il regardoit comme des bagateles & comme de ſimples délaſſemens de ſes travaux, vivront éternelement. (On ne peut pas dire, que les ouvrages latins de *Pétrarque* ſoient à préſent oubliez. Ils ne le méritent pas. Ses lettres, dont on a pluſieurs livres, décelent l'homme vertueux, & l'homme ſavant. Quoique du côté de l'élégance on ne puiſſe pas les louer beaucoup, *Pétrarque*, s'y peint de façon qu'on eſt forcé à l'aimer, & à l'eſtimer. Il y fait une peinture naïve de ſon cœur, & de ſes ſentimens; & ces lettres nous donnent beaucoup de lumieres ſur l'hiſtoire, & ſur les mœurs de ſon ſiecle.

(On conſerve, dans la bibliotheque du Seminaire de Padoue, la lettre autographe de *Pétrarque* qui commence par ces mots: *Obtuliſti mihi materiam jocandi in malis*, & qui eſt la premiere du douzieme livre, edit. de Bâle. *Pétrarque* écrivit cette lettre à Jean Dondi, ſon ami, l'un des plus ſavans hommes de ſon ſiecle, grand mathématicien, & inventeur de cette fameuſe horloge, qui indiquoit le mouvement de toutes les planetes & des cieux, ſelon l'ancien ſyſtême, les fêtes & pluſieurs autres choſes; horloge, qu'on a tant célebrée & qui a valu le ſurnom d'Orologio à ſa Famille. C'eſt Monſig. Dondi-Orologio Évêque de Tremithunte, ſon illuſtre deſcendant, qui a donné au Seminaire cette lettre originale qu'il gardoit dans ſon cabinet comme un gage précieux de l'amitié de *Pétrarque* pour Jean Dondi l'un des glorieux ancêtres de ſa noble Famille.)

À force de goût, *Pétrarque* étoit parvenu à changer d'avis ſur ſes ouvrages, & dans ſa vieilleſe il écrivoit à ſon ami Boccace, que ſi c'étoit à recomencer, il n'écriroit plus qu'en langue vulgaire; c'eſt en effet la ſeule langue dans laquelle on penſe & on ſente véritablement.

Toute l'Italie s'acorde aujourd'hui à regarder *Pétrarque* comme le prince de la poéſie lyrique, & comme le pere de la langue Italiene. (*Voyez* la vie de *Pétrarque*, par M. le baron de la Baſtie, *Mém. de littérature, tome XV, pages 746 & ſuiv. & tome XVII, depuis la page 390 juſqu'à la page 490. Voy.* auſſi les *Memorie ſopra il Petrarca e le ſue Opere del K. Giambattiſta Baldelli.*)

PÉTRONE (*Hiſt. Rom.*) (Petronius Arbiter) eſt l'objet d'une queſtion qui partage les ſavans. Le *Pétrone* auteur de cette eſpece de ſatyre Ménippée, (*Voyez* Menippe) ou ſatyre mêlée de proſe & de vers, de ſtyle ſérieux & de ſtyle enjoué, dont il ne nous reſte que des fragmens, eſt-il le même que Petronius Turpilianus, proconſul de Bithynie, & enſuite con-

ſul, principal miniſtre des voluptés de Néron, & dont Tacite fait le portrait au ſeizieme livre, chapitre 18 de ſes annales? quelqu'un décide que non; le modeſte Rollin ne décide rien.

Selon Sidoine Apollinaire, *Pétrone* étoit Provençal, né aux environs de Marſeille; il paroît qu'il vivoit ſous les empereurs Claude & Néron. Les fragmens que nous avons de ſon roman ſatyrique & allégorique, ou peut-être de divers livres ſatyriques (ſatyricon) ne ſont que des extraits faits par quelque particulier inconnu; c'eſt un choix des morceaux, qui apparemment lui avoient plu davantage dans les écrits de *Pétrone*. Tout le monde convient que ces fragmens offrent beaucoup d'obſcénités, ce qui perſuade qu'ils ſont l'ouvrage de quelque libertin obſcur, qui a fait un tableau de fantaſie d'après quelques ſpectacles de débauche dont il avoit pu être témoin dans la mauvaiſe compagnie; qu'il eſt ridicule de les attribuer à un homme de cour, à un homme de goût, *eruditi luxus*, arbitre des plaiſirs, de la grâce & de la délicateſſe, au conſul *Pétrone*, & d'y voir le tableau allégorique des voluptés de la cour d'un puiſſant empereur.

Ceux qui croient au contraire que l'auteur des ſatyres eſt le même que le conſul, & qu'il s'agit en effet de la cour de Néron, trouvent dans ces fragmens à travers tant d'obſcénités, beaucoup de goût, de fineſſe, de délicateſſe, de talent pour peindre, nuancer & varier les différens caracteres. Ils appelent *Pétrone*, *auctor puriſſimæ impuritatis*; il ne faut pas, diſent-ils, que les titres de conſul, de proconſul & d'empereur Romain nous en impoſent; cet empereur étoit Néron, ce proconſul, ce conſul étoit *Pétrone*, qui n'avoit trouvé grâce devant Néron que par ſes vices, qui n'étoit pavernu aux grandeurs que par la baſſeſſe; *ut alios induſtria, ita hunc ignavia ad famam protulerat.... revolutus ad vitia, ſeu vitiorum imitationem, inter paucos familiarium Neroni adſumptus eſt elegantiæ arbiter*. Initié à ces honteux myſteres de la familiarité & des voluptés de Néron, il pouvoit y voir d'étranges ſpectacles de débauches. Pour qui *Pétrone* étoit-il un objet d'envie? Pour Tigellin,

Honteux d'être vaincu dans ſa propre ſcience.

Unde invidia Tigellini, quaſi adverſus æmulum & ſcientia voluptatum potiorem. D'ailleurs que prouvent les obſcénités contre l'identité de l'auteur & de l'homme de cour? Ovide & Horace vivoient à la cour d'Auguſte, & ils ſont pleins d'obſcénités.

Au reſte, quoiqu'on trouve dans *Pétrone* un goût exquis & un talent diſtingué pour la ſatyre, on trouve auſſi des défauts dans ſon ſtyle, mais ce ſont des défauts de recherches, des défauts d'*eruditi luxus*, & qui caractériſent l'*arbiter elegantiarum*; il dégénere de cette ſimplicité naturele & majeſteuſe du ſiecle d'Auguſte; ce n'eſt déja plus qu'une ſimplicité apparente, effet de l'art, *ſpecies ſimplicitatis*; ce qui Tacite dit de ſa converſation & de ſes diſcours, ainſi que de ſes actions, pouroit être employé pour peindre parmi nous le ſtyle de Fontenelle, ſi ſoigné avec l'apparence de la négligence & d'une ſimplicité familiere: *dicta factaque ejus, quanto ſolutiora, & quamdam ſui negligentiam præferentia, tanto gratius in ſpeciem ſimplicitatis accipiebantur*.

En ſuppoſant donc que le ſatyrique ſoit le même que le conſul, il faut pour completer ſon hiſtoire, obſerver que ce voluptueux qui donnoit le jour au ſomeil, & la nuit aux plaiſirs, & quelquefois cependant aux afaires, lorſqu'il fut proconſul de Bithynie, & enſuite conſul, ſe montra digne de ces emplois. *Illi dies per ſomnum, nox officiis & oblectamentis vitæ tranſigebantur.....proconſul tamen Bithyniæ, & nox conſul, vigentem ſe ac parem negotiis oſtendit*. Ce même voluptueux ſe donna la mort pour tromper l'avidité de l'empereur, qui ne l'aimant plus & déſirant ſa confiſcation, lui avoit ſuſcité ou laiſſé ſuſciter une accuſation calomnieuſe pour le perdre.

PETTIUS. (Horace adreſſe à Pettius ſa onzieme Epode:)

Petti, nihil me, ſicut antea, juvat
Scribere verſiculos
Amore percuſſum gravi.

On ne ſait quel eſt ce *Pettius*.

PETTY, (Guillaume) (*Hiſt. litt. mod.*) médecin de Charles ſecond, roi d'Angleterre, qui le fit chevalier en 1661. Il eſt auteur d'un *traité des taxes & des contributions*; d'un ouvrage intitulé: *Jus antiquum Communium Angliæ aſſertivum*, traduit en François ſous ce titre: *La défenſe des droits des Communes d'Angleterre*: enfin d'un ouvrage rare, intitulé: *Britannia languens*. Mort à Londres en 1687.

PEUCER, (Gaspar) gendre de Melanchton, médecin & mathématicien à Wittemberg; il répandit de plus en plus la doctrine de ſon beau-pere, dont il fit imprimer les œuvres à Wittemberg en cinq volumes *in-folio*. Enfermé pendant dix ans pour ſes opinions & parce qu'il étoit gendre de Mélanchton, & n'ayant dans ſa priſon ni encre ni papier, il fit une eſpece d'encre avec des croutes de pain brûlées, détrempées dans du vin; invention qu'on attribue auſſi à Péliſſon, ſoit qu'il la connût d'après *Peucer*, ſoit qu'il l'ait auſſi imaginée. Les marges des vieux livres ſans conſéquence qu'on vouloit bien lui prêter pour le déſennuyer, lui ſervirent de papier pour fixer les idées qu'il vouloit ne pas perdre.

Comme médecin, on a de lui en latin un *traité des fievres*, une *méthode pour guérir les maladies internes*, des *vies des médecins illuſtres*. Il a écrit auſſi ſur l'aſtronomie. On a de lui

un ouvrage contenant les noms des monoies, des poids & des meſures.

Son traité *de præcipuis divinationum generibus*, a été traduit en François par Simon Goulard, en 1584.

Peucer étoit né à Bautzen dans la Luſace en 1525. Il mourut en 1602.

PEUTINGER, (Conrad) (*Hiſt. litt. mod.*) ſavant Allemand, principalement connu par la table qui porte ſon nom, parce que c'eſt lui qui l'a publiée. Cette carte avoit été dreſſée ſous l'empire de Théodoſe le Grand; on y avoit marqué toutes les routes que tenoient alors les armées Romaines dans la plus grande partie de l'empire; elle avoit été trouvée dans un monaſtere d'Allemagne, par Conrad Celtes, de qui *Peutinger* l'avoit reçue. François Chriſtophe de Scheib en donna en 1753 à Vienne, une magnifique édition *in folio*, avec des diſſertations & des notes. *Peutinger* étoit ſecrétaire du ſénat d'Ausbourg, & conſeiller de l'Empereur Maximilien I. Il fut ſouvent employé dans les dietes de l'empire & dans les différentes cours de l'Europe. C'eſt à lui qu'Ausbourg, ſa patrie, fut redevable du privilége de batre monoie. On a de ce ſavant pluſieurs autres ouvrages qui l'ont fait moins connoître que la table publiée par ſes ſoins; les ſavans connoiſſent ſes *ſermones convivales*; ſon traité *de inclinatione Romani imperii & gentium commigrationibus*; ceux qui ont pour titre: *De rebus Gothorum & Romanæ vetuſtatis fragmenta in Auguſta Vindelicorum*. Né en 1465. Mort en 1547.

PEYRAT, (Guillaume du) (*Hiſt. litt. mod.*) tréſorier de la ſainte Chapelle à Paris, mort en 1645, auteur d'une hiſtoire de la chapelle de nos rois, & de mauvais vers.

PEYRE, (Jacques d'Auzolles, ſieur de la) (*Hiſt. litt. mod.*) gentilhomme Auvergnac, ſecrétaire de ce duc de Montpenſier, dont la fille fut la premiere femme de Gaſton d'Orléans. La *Peyre* n'eſt d'ailleurs connu que par ſes bizâreries & par les juſtes reproches que le P. Petau a daigné lui faire; ce ſavant jéſuite s'occupoit ſérieuſement & ſolidement de la chronologie; la *Peyre*, en l'honeur duquel des ignorans firent fraper une médaille où il étoit qualifié *prince des chronologiſtes*, ne diſoit que des folies en chronologie comme en toute autre choſe; il vouloit que l'on ne donnât à l'année que 364 jours, afin qu'elle commençât toujours par un ſamedi; il ignoroit que l'année dépendoit du cours des aſtres; en littérature, il étoit grand partiſan d'Annius de Viterbe & de ſes impoſtures; on n'en parle ici que pour avertir les amateurs de ſe défier des charlatans littéraires.

PEYRERE, (Iſaac, & Abraham la) (*Hiſt. litt. mod.*) deux freres diverſement célebres, l'un par une opinion extravagante, l'autre par un livre utile. Le fou, comme de raiſon, eſt de beaucoup le plus célebre. Le livre utile qui a fait connoître Abraham, eſt un recueil des déciſions du parlement de Bourdeaux. La folie d'Iſaac de la *Peyrere* fut de renouveler en France, au milieu du dix-ſeptieme ſiecle, l'erreur des Préadamites, il l'abjura, il l'a reprit. Cependant à l'article de la mort il reçut les ſacremens de l'égliſe, & il étoit retiré depuis long-temps au ſéminaire des Vertus, où il mourut en 1676, ayant, à ce qu'il paroît, abjuré plus ſincérement le calviniſme dans lequel il étoit né, mais qui n'étoit pour lui qu'une erreur héréditaire, que le Préadamiſme dont il vouloit être le reſtaurateur. Il cherchoit à intéreſſer les juifs à ſon opinion favorite, il les flatoit & fit un traité exprès *du rapel des juifs*. Ces bizâreries inſipides ſont d'autant plus étonantes, que la *Peyrere* étoit un homme d'eſprit, jugé tel par le grand Condé auquel il étoit ataché. Il eſt auteur de quelques bons ouvrages, tels qu'une relation du Groenland & une relation de l'Islande.

PEYRONIE, (François de la) (*Hiſt. de Fr.*) premier chirurgien de Louis XV, fit fonder en 1731, l'académie royale de chirurgie de Paris, & à ſa mort partagea ſes biens entre la communauté des chirurgiens de Paris & celle de Montpellier; il fit conſtruire dans cette derniere ville un amphithéâtre de chirurgie; il avoit, dit-on, formé le projet de ſe retirer à ſa terre de Marigny, d'y bâtir un hôpital, & de s'y conſacrer au ſervice des pauvres malades: c'eſt ce qui a été ſi généreuſement exécuté depuis par M. de la Garaye, gentilhomme Breton. M. de la *Peyronie* eſt mort à Verſailles en 1747.

PEYSSONNEL, (Charles) (*Hiſt. litt. mod.*) académicien libre regnicole, de l'académie des inſcriptions & belles-lettres, naquit à Marſeille, le 17 décembre 1700, d'une famille noble. Son pere, nommé Charles comme lui, exerçoit avec ſuccès la médecine à Marſeille. Il mourut victime de ſon zele & de ſon courage dans le temps de cette fatale peſte, dont on ne perdra pas ſitôt le ſouvenir.

Noſti & nimium meminiſſe neceſſe eſt.

„ C'eſt, dit à ce ſujet l'hiſtorien de l'académie des belles-lettres, „ c'eſt une ingratitude „ de l'hiſtoire, qui conſacre avec tant d'appa„ reil les actions guerrieres, de dérober à la „ poſtérité les noms de ces citoyens intrépides, „ qui dans ces afreuſes calamités où la frayeur „ étouſe la charité même, ſe plongeant au „ milieu des vapeurs peſtilentieles, placés entre „ les morts & les vivans, prodiguent leur pro„ pre vie pour ſauver celle de leurs compa„ triotes dans le ſein même de la mort, & „ bravent avec courage des traits plus meur„ triers & plus inévitables que le fer ennemi.

„ Qu'ils vivent dans les monumens de l'hiſtoire
„ ces conquérans injuſtes, qui ſont eux-mêmes
„ des redoutables fléaux de l'humanité ; que
„ leurs faits y ſoient écrits en caracteres de
„ ſang : mais que les noms des bienfaicteurs du
„ genre humain ſoient gravés dans le cœur de
„ tous les hommes ; que leurs enfans retrouvent
„ des peres dans les familles que les peres ont
„ conſervées ; que la reconoiſſance publique
„ s'éforce de les conſoler ; rendons-leur les mê-
„ mes honeurs que les Athéniens rendoient aux
„ enfans des guerriers morts aux ſervice de la
„ patrie. M. *Peyſſonnel* n'auroit pas eu beſoin
„ d'autres titres de nobleſſe „.

Charles *Peyſſonnel* le fils, fut reçu avocat le 21 juin 1723, & exerça dans ſa patrie cette noble profeſſion avec beaucoup de ſuccès. Il fut, avec ſon frere aîné, un des principaux promoteurs de l'établiſſement de l'académie de Marſeille, en 1727.

En 1735, M. le marquis de Villeneuve, ambaſſadeur à Conſtantinople, le demanda & l'obtint pour ſecrétaire d'ambaſſade. Il travailla ſous M. de Villeneuve à la fameuſe paix de Belgrade, conclue en 1739. Quatre ſouverains lui donnerent de glorieux témoignages de la ſatisfaction qu'ils avoient de ſes ſoins & de ſes travaux dans cette occaſion. Le roi l'honora d'une penſion, le pape du titre de comte, l'Empire & la Porte d'une gratification.

M. *Peyſſonnel* parcourut l'Aſie mineure en obſervateur & en antiquaire ; il retira des entrailles de la terre pluſieurs médailles en or des rois du Boſphore, ſur leſquelles il compoſa une ſavante diſſertation ; il enrichit de pluſieurs médailles rares & curieuſes le cabinet de M. Pellerin, collection qui ne cédoit en Europe qu'à celle du roi, pour le nombre, le prix, la rareté des pieces de tout métal & de toute grandeur ; M. de Maurepas fit venir du levant en 1749, des marbres précieux tirés des ruines de Calcedoine, de Cume, d'Eolie & de Cyzique, achetés par M. *Peyſſonnel*. Le déſordre, l'état de maigreur, de fatigue, d'épuiſement dans lequel il revint à Conſtantinople, les périls de toute eſpece qu'il avoit courus, & dont il ſe trouvoit ſi bien dédomagé par des tréſors qui n'étoient des tréſors que pour lui & pour ſes ſemblables, donnerent l'idée d'une petite comédie ſous le titre de l'antiquaire François : les jeunes gens du palais de France en Conſtantinople, s'amuſoient pendant l'hiver, faute de ſpectacles publics, à jouer eux-mêmes la comédie ; ils communiquerent celle-ci à M. *Peyſſonnel*, non ſans quelque inquiétude qu'il trouvât mauvais qu'on prit la liberté de plaiſanter ainſi ſur ſes occupations favorites : ils furent également ſurpris & charmés du bon & aimable caractere qu'ils trouverent en lui, de la grâce avec laquelle il ſe prêta dès le premier mot à la plaiſanterie ; il trouva la piece charmante, demanda, comme de droit, le rôle d'Antiquaire qu'on n'auroit oſé lui offrir, le joua huit jours après avec les mêmes habits qu'il avoit raportés de ſon voyage, & qui, par leur déſordre, devenoient des habits de coſtume, & pour compléter le divertiſſement, il ajouta au vaudeville de la fin un couplet auquel perſone ne pouvoit s'attendre, & que voici :

Vous voyez l'acteur principal
De la nouvele comédie :
Vous riez de l'original,
Croyant rire de la copie.

En 1747, il fut nommé au conſulat de Smyrne ; après la mort de M. Déſalleurs, il fut chargé des afaires de France à la Porte, juſqu'à l'arivée de M. de Vergennes.

En 1748, il eut à l'académie des inſcriptions & belles-lettres le titre d'aſſocié correſpondant, changé en 1750, en celui d'académicien libre regnicole. Ce fut pour ſatisfaire la curioſité de l'académie, qu'il rechercha dans l'Aſie mineure les traces de l'anciene géographie. On connoiſſoit aſſez bien la côte de l'Archipel depuis les Dardanelles juſqu'à l'embouchure du Méandre ; mais depuis ce fleuve, elle étoit preſque inconnue juſqu'au golphe de Satalie ; l'intérieur des terres qui répondent aux pays nommés autrefois Carie, Lycie, Piſidie & Pamphilie, étoit entiérement ignoré ; il fit tout obſerver par les navigateurs & les voyageurs les plus habiles, & enſuite il voulut tout obſerver lui-même & par mer & par terre.

Il eut en 1753, une ataque d'apoplexie dont il ne ſe releva jamais ; il ſe ſurvécut à lui-même pendant plus de trois ans, & mourut d'une autre ataque à Smyrne, le 16 mai 1757.

Il a laiſſé des fils dignes de lui, un entr'autres qui s'eſt diſtingué dans la même carriere des conſulats dans les échele du levant, & de qui nous avons pluſieurs ouvrages utiles, relatifs au commerce & à la politique.

PEZRON, (Paul) (*Hiſt. litt. mod.*) Le P. *Pezron*, Bernardin, s'eſt fait un nom dans la chronologie & dans l'érudition ſacrée ; on tient compte de ſon ſyſtême chronologique, ſi on ne l'adopte pas, & on juge qu'il mérite au moins d'être réfuté ; ſes ouvrages ſont : *l'antiquité des temps rétablie*, & la défenſe de ce livre contre les peres Martianay & le Quien. Son *hiſtoire évangélique, confirmée par la Judaïque & la Romaine*, eſt un de ces ouvrages où l'érudition eſt utilement employée à ſervir la cauſe du chriſtianiſme. Le traité *de l'antiquité de la nation & de la langue des Celtes, autrement appelés Gaulois*, &c. eſt plein de ſavantes recherches. Le P. *Pezron* étoit né à Hennebon en Bretagne, en 1639 ; il s'étoit fait Bernardin en 1661 ; il avoit été reçu docteur de Sorbonne en 1682 ; avoit été nommé abbé de la Charmoie

en 1697, s'étoit démis de cette abbaye en 1703; mourut en 1706.

PFAUNER, (Tobie) (*Hiſt. litt. mod.*) ſavant allemand, étoit ſecrétaire des archives du duc de Saxe-Gotha, & on l'appeloit *les archives vivantes de la maiſon de Saxe*. On a de lui en latin une *hiſtoire de la paix de Weſtphalie*, *une hiſtoire des aſſemblées de* 1652, 1653 *&* 1654; *un traité des princes d'Allemagne*, & quelques ouvrages théologiques; né à Ausbourg en 1641; mort à Gotha en 1717.

PFEFFERCORN (Jean) (*Hiſt. litt. mod.*) Juif rénégat, qui propoſoit à l'empereur Maximilien de brûler tous les livres des Rabbins; le ſavant Reuchlin, dit *Capnion*, nom qui en grec ſignifie *fumée*, comme *Reuch* le ſignifie en allemand, fut d'un avis contraire; il propoſa de ne brûler de livres que le moins qu'on pouroit; peu s'en fallut qu'on ne le brûlât lui-même comme ſuſpect d'un penchant ſecret au Judaïſme; cependant l'empereur, qui avoit goûté la propoſition de *Pfeffercorn*, & qui en conſéquence avoit ordoné par un édit ſolemnel que tous les livres hébreux fuſſent apportés à l'hôtel-de-ville, & qu'on brûlât du moins tous ceux qui contiendroient quelques blaſphêmes, l'empereur fut touché des raiſons de Reuchlin, & l'édit ne fut point exécuté. On a l'ouvrage de *Pfeffercorn* contre les écrits des Juifs, & un ſur la célébration de la Pâque chez les Juifs. Il vivoit encore en 1517.

PFIFFER, (Auguste) (*Hiſt. litt. mod.*) ſavant allemand, moins connu par ſa *Panſophie Moſaïque*, & par ſes autres ouvrages critiques ſur les Juifs, que remarquable par la ſingularité de ſa deſtinée. A l'âge de cinq ans, il tomba du haut d'une maiſon, parut s'être fracaſſé la tête, & reſta pour mort: on l'enſévelit, ſa ſœur qui lui rendoit ce triſte office, en couſant le drap mortuaire autour du corps, le piqua au doigt, & s'aperçut qu'il avoit retiré ce doigt, elle le ſecourut & le rendit à la vie. Il vécut cinquante-huit ans, & devint très-ſavant dans les langues orientales qu'il enſeigna publiquement à Wittemberg, à Leipſick, enfin à Lubeck, où il mourut en 1698, étant né à Lawembourg en 1640.

PFIFFER, (Louis) (*Hiſt. mod.*) Dans le cours des guerres civiles en France, ſous le regne de Charles IX, en 1567; la cour étant à Monceaux, le prince de Condé, chef des Huguenots, y vint pour traiter avec le roi, les armes à la main. La cour, pour plus de ſûreté, s'étant retirée à Meaux, le prince l'y ſuivit dans l'intention d'enlever le roi ſur la route. Le roi dut ſon ſalut dans cette occaſion à la fiere contenance des Suiſſes qui lui ſervoient d'eſcorte; le prince de Condé tenta pluſieurs fois de les charger; chaque fois ces hommes vaillans & fideles, faiſant au roi un rempart de leurs corps & de leurs piques, montrerent une reſolution inébranlable de mourir pour le défendre: on craignit leur déſeſpoir, & ils ne furent point ataqués; c'étoit le colonel *Pfiffer* qui les commandoit. En 1562, il s'étoit ſignalé à la bataille de Dreux, cette retraite de Meaux acheva de l'illuſtrer, & il acquit une ſi grande faveur auprès de Charles IX, & une ſi grande autorité ſur les Suiſſes atachés au ſervice de ce prince, qu'on le nommoit le roi *des Suiſſes*; il contribua beaucoup à faire triompher les catholiques à la bataille de Moncontour en 1569. Il étoit né à Lucerne en 1530, d'une famille féconde en grands capitaines. Il mourut en 1594, auſſi à Lucerne, étant advoyer de ce canton.

PFLUG, ou PHLUG, (Jules), évêque de Naümbourg, eſt célebre dans l'hiſtoire du Luthéraniſme, par la part qu'il eut à ce réglément proviſionel de doctrine, du 15 mai 1548, que Charles-Quint voulut faire recevoir dans tout l'empire, juſqu'à la déciſion du concile qui s'aſſembloit à Trente. Ce réglement connu ſous le nom d'*interim*, fut conclu entre *Phlug*, évêque de Naümbourg, Helding, évêque titulaire de Sidon pour les Catholiques, & Islebius, c'eſt-à-dire Jean Agricola, pour les Proteſtans. Mort en 1594.

PHACÉE, PHACEIA, (*Hiſt. ſac.*) ce ſont deux noms différens, & non pas deux manieres différentes d'écrire un même nom; l'un, (*Phaceïa*, fils de Manahem), étoit roi d'Iſraël; l'autre, (*Phacée*, fils de Romélie), étoit le général de ſon armée, qui conſpira contre lui, le tua dans ſon palais, & ſe fit proclamer roi à ſa place. Il fut traité de même par Oſée, un de ſes ſujets, au bout de vingt ans de regne, depuis l'an 759 avant J. C. juſqu'à l'an 739. L'hiſtoire de *Phacée* & de *Phaceïa* ſe trouve au livre quatrieme des rois, chapitre 15. Il eſt auſſi parlé de *Phacée*, fils de Romélie, au ſecond livre des Paralipomenes, chapitre 28, verſ. 6.

PHAINUS, (*Hiſt. anc.*) ancien aſtronome Grec, maître du célebre Meton, eſt regardé comme le premier qui ait connu & fixé le temps du ſolſtice.

PHALARIS, (*Hiſt. anc.*) ſon hiſtoire eſt de l'hiſtoire anciene, & ſi anciene, qu'elle pouroit bien tenir un peu de la fâble. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait eu certainement un *Phalaris*, tyran d'Agrigente, qui s'empara de cette ville l'an 571 avant J. C. Ce *Phalaris* étoit ſans doute très-cruel, ſoit que l'hiſtoire du Taureau d'airain, inventé par Pérille, & où il fit brûler Pérille même, ſoit vraie, ou qu'elle ait été inventée pour donner une idée exagérée de la cruauté de ce tyran. Cette hiſtoire ou cette fâble a eu beaucoup de ſuccès, & le Taureau de *Phalaris* où l'inventeur Pérille fut enfermé, a paſſé en proverbe & en moralité contre les inventeurs de ſupplices, & les hommes lâches

& vils qui fourniſſent des armes à la férocité des tyrans. Ovide, après avoir raporté ce fait de *Phalaris* & de Pérille, & celui d'un autre tyran qui punit de même un homme qui conſeilloit une cruauté, en exerçant ſur lui ſa propre cruauté; Ovide ajoute:

Juſtus uterque fuit; neque enim lex æquior ulla eſt
Quam necis artifices arte perire ſua.

C'eſt auſſi à *Phalaris* & à Pérille qu'Horace fait alluſion dans ces vers:

Invidia Siculi non invenere tyranni
Majus tormentum.

Les Agrigentins s'étant révoltés contre *Phalaris*, l'enfermerent, dit-on, lui-même dans ſon taureau brûlant, (l'an 561 avant J. C.) ce qui complete la moralité.

PHALERE (de) PHALEREUS. (*voyez* DÉMETRIUS.)

PHAON (*Hiſt. anc.*) de Mytilene dans l'île de Lesbos; c'eſt le nom de l'amant de Sapho, pour qui elle ſe précipita, dit-on, du haut du rocher de Leucade dans la mer; mais l'hiſtoire de ces deux perſonages eſt extrêmement mêlée de fâble.

PHARAMOND. (*Voyez* FARAMOND.)

PHARAON, (*Hiſt. ſacr.*) nom générique des anciens rois d'Égypte. On en diſtingue pluſieurs dans l'écriture ſainte: 1°. celui qui voulut enlever à Abraham Sara ſa femme, qui ſe diſoit ſa ſœur; *Geneſe*, chap. 12.

2°. Celui dont Joſeph devint le premier miniſtre; *Geneſe*, chap. 39, 40, 41, 45, 46, 47.

3°. Celui qui réduit les hébreux en eſclavage, & qui veut faire périr tous leurs enfans mâles; *Exode*, chap. 1. & 2.

4°. Celui qui refuſe à Moïſe de laiſſer ſortir les Hébreux de l'Égypte, qui eſt puni de ce refus par les dix plaies de l'Égypte, & qui finit par être ſubmergé dans la mer rouge, en pourſuivant les Hébreux. *Exode*, chap. 3 & ſuivans juſqu'au quinzieme.

PHARES & ZARA, freres jumeaux, (*Hiſt. ſacr.*) fils du patriarche Juda & de Thamar. *Geneſe*, chap. 38, verſ. 27, 28, 29, 30.

PHARNACE, (*Hiſt. anc.*) fils de Mithridate, roi de Pont, ce fameux ennemi des Romains, fit révolter l'armée contre ſon pere, qui ſe tua de déſeſpoir l'an 64 avant J. C. *Pharnace*, auſſi ami des Romains que ſon pere en avoit été ennemi, n'ayant point voulu prendre de parti entre Céſar & Pompée, parce que ç'auroit été ſe déclarer contre des Romains; Céſar qui vouloit qu'il ſe déclarât, le traita en ennemi, le combatit & le vainquit. *Pharnace* fut tué dans le combat; ce fut à l'occaſion de cette expédition ſi prompte que Céſar écrivit les trois fameux mots paſſés en proverbe: *veni, vidi, vici*, je ſuis venu, j'ai vu, j'ai vaincu.

PHÉDON, (*Hiſt. anc.*) philoſophe Grec, que Platon a immortaliſé, en donnant ſon nom à un de ſes dialogues: enlevé par des Corſaires, il avoit été vendu à des marchands d'eſclaves; Socrate l'avoit racheté & il étoit reſté ataché à Socrate, il reçut les derniers ſoupirs de ce philoſophe: après la mort duquel il ſe retira dans ſa patrie, c'étoit Élée; il y devint le chef de la ſecte Éléaque.

PHEDRE, PHŒDRUS (*Hiſt. rom.*) afranchi d'Auguſte, auteur ſi connu des fâbles, premier livre qu'on mette entre les mains des enfans au collége; il étoit né dans la Thrace; il écrivoit ſous l'empire de Tibere; il fut perſécuté par Séjan, dont il parle avec mépris dans le prologue du troiſieme livre:

Quod ſi accuſator alius Sejano foret,
Si teſtis alius, judex alius denique;
Dignum faterer eſſe me tantis malis;
Nec his dolorem delinirem remediis.

Ces fâbles nous furent long-temps inconnues; ce fut François Pithou, né en 1544, mort en 1621, qui en trouva le manuſcrit dans la bibliothéque de Saint-Remi de Reims, & qui le publia conjointement avec Pierre Pithou ſon frere.

PHELYPEAUX, (*Hiſt. de Fr.*) famille célebre ſur-tout par la multitude des miniſtres qu'elle a produits depuis Henri IV. Elle paroît être originaire de Blois; on la fait remonter juſqu'au treizieme ſiecle; elle a produit auſſi des militaires qui ont verſé leur ſang pour la patrie; tels ſont:

Dans la branche d'Herbaut, Antoine-François, intendant général de la marine, & Henri ſon frere; ce dernier tué au combat naval de Malaga, le 24 août 1704; l'autre mort à Malaga même, le 10 octobre ſuivant, de la bleſſure qu'il avoit reçue dans ce combat ſur le vaiſſeau amiral.

Dans la branche des marquis de la Vrilliere: Auguſtin, chevalier de Malte & capitaine de galere, mort ſur ſon bord, près de Vigo en Eſpagne, en 1673.

Et Raimond, ſon frere, comte de Saint-Florentin, mort à Mons, le 9 août 1692, des bleſſures qu'il avoit reçues au combat de Steinkerque.

Dans la branche des ſeigneurs du Verger: Raimond-Balthaſar, ſeigneur du Verger, lieutenant-général des armées du roi, conſeiller d'état d'épée, employé en différentes ambaſſades; mort en 1713, vice-roi du Canada.

Quant aux miniſtres, en voici la filiation: ils deſcendent tous de Louis *Phelypeaux*, ſeigneur de la Vrilliere, conſeiller au préſidial de Blois. Louis eut entr'autres enfans, deux fils; Raimond,

Raimond, seigneur d'Herbaut, & Paul, tige de la branche des comtes de Pont-Chartrain; ce dernier fut le premier secrétaire d'état de sa famille; il fut nommé le 21 avril 1610, à la place de Forget de Fresne. À sa mort, arivée le 21 octobre 1621, Louis *Phelypeaux* son fils, âgé seulement de huit ans, eut sa charge de secrétaire d'état, à condition qu'elle seroit exercée par Raimond, seigneur d'Herbaut, son oncle, en faveur duquel il s'en démit dans la suite. Raimond l'exerça donc jusqu'à sa mort arivée le 2 mai 1629; elle passa même à son second fils, Louis *Phelypeaux*, seigneur de la Vrilliere & de Châteauneuf, tige des marquis de la Vrilliere, qui mourut le 5 mai 1681.

Son fils aîné Louis avoit été reçu en survivance de sa charge de secrétaire d'état en 1648, & il en donna sa démission en 1669.

Alors cette même survivance fut donnée à Balthasar, son frere, marquis de Châteauneuf, qui entra en exercice en 1676, & mourut le 27 avril 1700.

Son fils, Louis *Phelypeaux*, marquis de la Vrilliere, fut fait secrétaire d'état après lui. C'est le pere de M. le comte de Saint-Florentin, duc de la Vrilliere, & de madame la comtesse de Maurepas, aujourd'hui vivante (en 1788.)

M. le comte de Saint Florentin, (Louis *Phelypeaux*) né le 18 août 1705, eut la survivance du marquis de la Vrilliere, son pere, & en prêta serment le 18 février 1723, âgé seulement de dix-huit ans; après avoir été cinquante-deux ans ministre, il s'est retiré en 1775. Duc de la Vrilliere, il est mort il y a quelques années.

Reprenons actuélement la branche de Paul, chef de la branche des comtes de Pontchartrain, & qui fut le premier secrétaire d'état de sa famille.

Nous avons dit que Louis *Phelypeaux*, son fils, s'étoit démis de cette charge en faveur de Raimond son oncle, seigneur d'Herbaut, de qui descendent tous les secrétaires d'état qui viennent d'être énoncés.

Louis fut le pere d'un autre Louis, qui fut ce célebre chancelier de Pontchartrain, premier président du parlement de Bretagne en 1677, intendant des finances en 1687, contrôleur général en 1689, ministre & secrétaire d'état le 6 novembre 1690, chancelier de France le 5 septembre 1699. Il se démit de cette derniere charge le 2 juillet 1714, & passa le reste de sa vie dans la retraite à l'institution de l'Oratoire. Louis XV, par respect pour sa vertu, alla le voir, & lorsque le Czar Pierre I vint en France, le régent le lui indiqua comme un objet digne de sa curiosité & comme un monument encore subsistant des vertus antiques. Il mourut le 22 décembre 1727.

Son fils fut le comte de Pontchartrain, (Jérôme *Phelypeaux*) né en 1644, reçu secrétaire d'état en survivance de son pere, le 19 décembre 1693. Il fut pere de M. le comte de Maurepas, (Jean-Fréderic *Phelypeaux*) né le 9 juillet 1701, & qui sur la démission du comte de Pontchartrain, fut reçu secrétaire d'état, & prêta serment en cette qualité le 13 novembre 1715, n'ayant encore que quatorze ans. Il entra en exercice au commencement de 1718, n'ayant que seize ans révolus. Il tomba dans la disgrace en 1749, & y resta pendant tout le regne de Louis XV. Au commencement du regne de Louis XVI, le 20 mai 1774, il rentra dans le conseil avec toute l'autorité d'un premier ministre, fut créé chef du conseil des finances le 16 mai 1776. Il mourut en place & en faveur, le 21 novembre 1781. Il étoit honoraire des deux académies des belles-lettres & des sciences.

Ainsi la famille des *Phelypeaux* nous offre un chancelier garde des sceaux, & onze, tant secrétaire d'état que ministres.

Elle nous offre de plus une foule d'intendans & de conseillers d'état, & plusieurs prélats distingués, entre autres, deux archevêques de Bourges, dont le dernier, mort depuis peu d'années, a laissé aux pauvres de son diocèse les regrets les plus sinceres.

PHELYPEAUX ou PHELIPEAUX, (Jean) qui ne paroît pas avoir été de la même famille, étoit un ecclésiastique ataché au grand Bossuet, qui le donna pour précepteur à son neveu, depuis évêque de Troyes. On a de lui un journal de la dispute relative au livre des *Maximes des Saints*, sous ce titre: *Relation de l'origine, du progrès & de la condamnation du Quiétisme repandu en France*. On peut croire qu'il s'y montre plus favorable à M. Bossuet qu'à M. de Fénélon. Cet ouvrage n'a été imprimé qu'en 1732, long-temps après la mort de l'auteur, arivée en 1708.

PHÉRÉCRATE, (*Hist. anc.*) On trouve dans le tome XV de l'académie des belles-lettres un mémoire de M. Burette, sur la musique des Grecs, où à l'occasion d'un fragment de *Phérécrate* sur la musique, fragment conservé par Plutarque, M. Burette fait des recherches sur la vie & les ouvrages de *Phérécrate*. Il étoit d'Athênes, contemporain de Platon, & Aristophane. Suidas dit qu'il fit quelques campagnes sous Alexandre, mais c'est comme poëte comique qu'il est connu. Hertelius dans sa Bibliothêque des anciens comiques Grecs, dont il nous reste quelques fragmens, dit que *Phérécrate* remporta le prix en ce genre. Il a mérité un éloge qui le distingue, & qui le distingue sur-tout d'Aristophane, c'est que, quoiqu'il travaillât dans le temps & dans le goût de la vieille comédie, qui mettoit sur le théâtre des personages vivans, qui les nommoit ou les faisoit connoître par des masques ressemblans, & les couvroit de ridicule, ou les perçoit de tous les traits de la satyre, & quelquefois de la ca-

lomnie, il ſe fit une loi de n'injurier & de ne diffamer perſone;

Sublato jure nocendi.

Ainſi c'eſt à lui qu'on peut appliquer cet éloge de la vieille comédie:

Succeſſit vetus his comœdia, non ſine multa Laude.

Et l'on ne peut point ajouter:

Sed in vitium libertas incidit, & vim Dignam lege regi.

Il excelloit, dit-on, dans cette raillerie fine & délicate qu'on appeloit *ſel atique*, *urbanité atique*, *aticiſme*; on a nommé *Phérécrate l'atique par excellence*. M. Burette nous donne, d'après Meurſius & Fabricius, les titres de vingt-une comédies de ce poëte; Athénée nous a conſervé des fragmens de preſque toutes ces pieces.

Phérécrate fut auteur d'une ſorte de vers, appelé de ſon nom *Phérécratien*; c'eſt pourtant moins un vers particulier que la derniere moitié d'un vers hexametre, qu'on aſſujétiroit à mettre un ſpondée avant le dactyle comme après; en un mot, c'eſt un dactyle entre deux ſpondées. Horace dans ſon ode:

O navis, referent in mare te novi Fluctus, &c.

met un vers *Phérécratien* au troiſieme vers, au lieu d'un troiſieme vers Aſclépiade:

Portum. nonne vides ut....
Vix durare carinæ....
Quamvis Pontica Pinus....
Fidit. tu niſi ventis....
Interfuſa nitentes &c.

PHÉRÉCYDE, (*Hiſt. anc.*) philoſophe ancien, diſciple de Pittacus & maître de Pythagore, étoit de l'île de Scyros, & vivoit vers l'an 560 avant J. C. On fait remonter juſqu'à lui l'opinion que les animaux ſont de pures machines (voir l'art. PEREIRA-GOMEZ); il paſſe pour le premier qui ait écrit ſur les choſes naturelles & ſur l'eſſence des dieux. Son hiſtoire eſt peu connue; on varie ſur le genre de ſa mort: les uns diſent qu'il mourut tranquillement dans un âge très-avancé, entre les bras de Pythagore ſon diſciple, qui lui fournit les ſecours & les remedes néceſſaires; les autres, qu'il mourut manquant de tout & dévoré par la vermine; d'autres enfin, qu'en allant à Delphes, il ſe précipita du haut du mont Corycius; c'eſt un des premiers auteurs parmi les Grecs qui ait écrit en proſe.

Un autre *Phérécide*, ſurnomé l'Athénien, qui vivoit vers l'an 456 avant J. C. avoit compoſé l'hiſtoire de l'Attique, mais cet ouvrage a péri.

PHIDIAS, (*Hiſt. anc.*) (*Voir la diſſertation de l'abbé Gédoyn ſur* Phidias *dans les mém. de l'académie des belles-lettres, tome 9, pag. 189 & ſuiv.*, ſculpteur célebre de l'antiquité, vivoit dans la quatre-vingt-troiſieme Olympiade, environ quatre ſiecles & demi avant J. C. Il avoit l'eſprit orné de toutes les connoiſſances utiles à ſon art. Il connoiſſoit ſur-tout très-bien l'optique, & cette ſcience lui procura une victoire très-flateuſe, non ſeulement ſur un rival qui lui fut oppoſé, mais encore ſur les juges qui le lui avoient d'abord préféré. Ce rival étoit Alcamene: tous deux furent chargés de faire une ſtatue de Minerve, pour être placée ſur une colonne fort élevée; on devoit choiſir pour cela celle qui ſeroit jugée la plus belle. Celle d'Alcamene parut parfaite & réunit les ſufrages; celle de Phidias n'offroit au premier coup-d'œil rien que de rude & de grôſſier. On fut étoné qu'un artiſte de cette réputation ſe fût oublié au point de mettre au concours cette lourde ébauche. *Placez les*, dit-il, *à l'endroit où elles doivent être*. On les y plaça l'une après l'autre. Les traits finis & délicats de la ſtatue d'Alcamene perdirent toute expreſſion; l'on n'y voyoit plus rien; les grands & grôs traits de celle de *Phidias* acquéroient par l'éloignement & l'élévation, de la nobleſſe & de la majeſté. Alcamene confus ſe promit bien d'apprendre les regles de l'optique, & les juges firent réparation à Phidias.

Ce fut *Phidias* qui, dans ſon art, donna le premier aux Grecs le goût de la belle nature; il avoit auſſi la connoiſſance des autres arts, & Périclès qui ornoit Athènes de tant de beaux édifices, le fit directeur des bâtimens de la république.

Après le fameux combat de Marathon, où les Perſes furent vaincus par Miltiade, on trouva dans le camp des Perſes un bloc de marbre que ces peuples, ne doutant point de la victoire, avoient apporté pour ériger un trophée; *Phidias* en fit une Néméſis, dont la fonction eſt de punir l'orgueil & l'inſolence, il fit placer en divers lieux beaucoup de ſtatues de Minerve & de Jupiter; on trouvoit qu'il excelloit ſur-tout à repréſenter les dieux. Il avoit fait pour le fameux temple de Minerve à Athènes, une ſtatue de cette déeſſe, haute de trente-neuf pieds. Cicéron, Pline, Plutarque, Pauſanias, &c. en ont parlé comme d'un des plus beaux ouvrages qu'on eût jamais vus. Il avoit gravé ſur la partie convexe du bouclier de Minerve, un combat des Athéniens contre les Amazones; ſur la partie concave, le combat des géans contre les dieux; ſur la chauſſure de la déeſſe, le combat des Centaures & des La-

pithes; ſur le piédeſtal, la naiſſance de Pandore.

Les envieux de Péricles & de *Phidias* n'oſant pas encore ataquer le premier, ataquerent du moins le ſecond. Ménon, un de ſes éleves, l'accuſa d'avoir détourné à ſon profit, une partie des quarante quatre talens d'or qu'il avoit dû employer à la ſtatue de Minerve; il ne ſavoit pas que *Phidias*, averti par Péricles de ce que l'envie & la calomnie pouvoient attenter contre le mérite & le ſuccès, avoit pris la précaution d'appliquer cet or à ſa ſtatue, de maniere qu'on pouvoit l'en detacher & le peſer; ce qui fut fait, & on retrouva les quarante-quatre talens. Mais indigné d'avoir vu ſon innocence expoſée à de telles ataques, il s'exila d'Athênes & ſe retira en Elide. Les Athéniens s'en conſoloient en ſongeant qu'ils poſſédoient ſa Minerve qui étoit regardée comme ſon chef-d'œuvre; il vouloit ſe venger d'eux noblement, en donnant aux Éléens un ouvrage plus parfait encore, & il fit ſon Jupiter Olympien, qui fut mis au nombre de ſept merveilles du monde, & qu'on n'avoit pas même la préſomption de vouloir imiter; *præter Jovem Olympium, quem nemo æmulatur*, dit Pline. Quintilien dit que la majeſté de l'ouvrage égaloit celle de Jupiter, & ajoutoit à la religion des peuples: *Ejus pulchritudo adjeciſſe aliquid etiam receptæ religioni videtur, adeo majeſtas operis Deum æquavit!* On demandoit ſi le Dieu étoit deſcendu du ciel en terre pour ſe faire voir à *Phidias*, ou ſi *Phidias* avoit été tranſporté au ciel pour contempler le Dieu. *Phidias* en faiſoit honeur à Homere, & il citoit de ce poête des vers qui l'avoient, diſoit-il, inſpiré. Pauſanias qui avoit vu cette ſtatue de Jupiter Olympien & qui l'avoit examinée avec un ſoin particulier, en a laiſſé une fort belle deſcription, que l'abbé Gédoyn a inſérée dans ſa diſſertation. Ce fut par cette ſtatue de Jupiter Olympien, que *Phidias* termina ſes travaux, qu'on dit avoir été innombrables. Les Éléens créerent, en faveur de ſes deſcendans, une charge dont toute la fonction étoit de nétoyer cette ſtatue, & de la purger de tout ce qui pouroit en ternir la beauté. On conſerva long-temps l'âtelier de *Phidias*, & les voyageurs l'alloient voir par curioſité, pour rendre hommage à une réputation que deux mille ans n'ont pu ravir à ce grand artiſte.

PHILADELPHE, (*Hiſt. anc.*) nom tiré du du grec φίλος *amateur*, & d'ἀδελφός, *frere*. Il fut donné comme une marque de diſtinction par les anciens à quelques princes qui avoient marqué beaucoup d'atachement pour leurs freres. Le plus connu eſt Ptolomée *Philadelphe*, roi d'Égypte, dont la mémoire ne périra jamais, tant que dureront les lettres, qu'il honora toujours d'une protection éclatante, ſoit en formant la magnifique bibliotheque d'Alexandrie, compoſée de 400000, & ſelon d'autres, de 700000 volumes, ſous la direction de Démétrius de Phalere, ſoit en faiſant traduire en grec les livres ſaints, cette traduction qu'on appele communément la *verſion des ſeptante*, parce que ce prince y employa ſoixante dix ſavans.

Le P. Chamillard avoit une médaille d'une reine de Comagene, avec le titre de *Philadelphe*, ſans aucun autre nom, & M. Vaillant dit que Philippe, roi de Syrie, avoit pris le même titre.

PHILELPHE, (François) (*Hiſt. litt. mod.*) Savant du quinzieme ſiecle, hautain, bizâre queréleur, gendre du ſavant grec Emmanuel Chryſoloras; il apprit de Théodora ſa femme, la douceur & les fineſſes de la langue greque; il enſeigna dans pluſieurs villes de l'Italie; c'eſt lui qu'on accuſe, peut-être à tort, de nous avoir privés du traité de Cicéron ſur la gloire; on a ſes œuvres *in fol.* en proſe & en vers, & un recueil de ſes lettres auſſi *in fol.* Les plus connus & les plus cités de ſes ouvrages ſont les traités *de morali diſciplina; de exilio; de jocis & feriis*; ſes deux livres *conviviorum*.

On a auſſi des poéſies de ſon fils Marius *Philelphe*.

PHILÉMON (*Hiſt. anc.*) Poête comique grec, rival de Ménandre, quelquefois préféré à Ménandre par le mauvais goût de ſon ſiecle, car tous les ſiecles ont manqué de goût dans l'appréciation, ſoit abſolue, ſoit comparative des contemporains; il n'y a de jugemens juſtes que ceux qui ſont conſacrés par le temps; il il n'y a que la poſtérité qui juge bien, parce que tous les acceſſoires étrangers au merite de l'ouvrage, & qui ſi ſouvent déterminent les ſuffrages des contemporains, n'exiſtent plus pour elle. Nous pouvons regarder comme le jugement de la poſtérité ſur *Philémon*, celui que Quintilien a porté ſi long-temps après. Il juge que s'il étoit injuſte de préférer ou d'égaler *Philémon* à Ménandre, il étoit très-juſte de le mettre au ſecond rang, comme l'y mettoit l'opinion publique. *Philemon, ut pravis ſui temporis judiciis Menandro ſæpe prælatus eſt, ita conſenſu omnium meruit credi ſecundus*.

Plaute a imité de *Philémon* la comédie du *Marchand*. C'eſt ce *Philémon* qui mourut, dit-on, de rire en voyant ſon âne manger des figues, ce qui n'eſt pourtant gueres plus plaiſant que de lui voir manger des chardons; mais *Philémon* avoit alors quatre-vingt-dix-ſept ans. *Philémon* le jeune, ſon fils, avoit auſſi compoſé beaucoup de comédies; il nous en reſte des fragmens que Grotius a recueillis. Ce dernier *Philémon* vivoit plus de deux ſiecles avant J. C.

Philémon eſt auſſi le nom d'un citoyen riche de la ville de Coloſſes, converti à la foi par un diſciple de Saint Paul, & à qui Saint Paul, adreſſe une de ſes épîtres.

PHILENES, (*Hiſt. anc.*) Rien de plus célebre que les autels des *Philenes*, *aræ Philenorum*. Salluſte & Valere Maxime raportent que Carthage & Cyrene étant en conteſtation au ſujet de leurs limites, on convint de les fixer au point où deux jeunes gens, partis en même temps de chacune des deux villes, ſe rencontreroient. Les Carthaginois, c'étoient deux freres, nommés *Philenes*, firent plus de diligence: les Cyrénéens prétendirent qu'il y avoit eu de la mauvaiſe foi, & que les *Philenes* étoient partis avant l'heure marquée. Cependant les Cyrénéens conſentirent de s'en tenir à l'acord, moyenant une condition, qui eſt que les *Philenes* conſentiroient de leur côté à être enterrés vivans à l'endroit où la rencontre s'étoit faite. Les *Philenes* y conſentirent, aimant mieux ſoufrir cette cruele mort, que de trahir les interêts de leur patrie. Les Carthaginois pour immortaliſer la gloire de ces deux freres éleverent deux autels au lieu où les *Philenes* avoient été enterrés, c'eſt ce qu'on appele *les autels de Philenes*; & ce lieu ſervit de borne à l'empire des Carthaginois du côté de Cyrene, tandis qu'il s'étendoit de l'autre côté juſqu'aux colonnes d'Hercule. Nous croyons reconoître, dans cette belle hiſtoire des *Philenes*, tous les caracteres de la fable, ou du moins d'une hiſtoire altérée. Cependant tous les hiſtoriens, tant anciens que modernes, la raportent ſans y trouver de difficulté; tout ce qu'on peut en dire, c'eſt qu'il faut qu'il y ait eu quelque événement glorieux aux *Philenes*, qui ait donné lieu à cette dénomination d'autels des *Philenes*.

PHILETAS, (*Hiſt. litt. anc.*) de l'île de Cos, grammairien & poëte grec; ſes poéſies ne nous ſont point parvenues, mais Ovide & Properce les ont vantées: on regardoit communément Callimaque, dit Quintilien, comme le premier des poëtes dans l'élégie amoureuſe quoiqu'Horace ait placé Mimnermus au deſſus de lui. (Voyez les articles *Callimaque & Mimnermus*). Et on donnoit le ſecond rang à *Philetas*. Ptolémée Soter donna ce dernier pour précepteur à ſon fils Ptolémée Philadelphe.

PHILIPPE I, (*Hiſt. anc. Hiſt. de Macéd.*) troiſieme fils d'Amyntas, roi de Macédoine, & ſon ſucceſſeur au trône, naquit l'an du monde 3621. Son pere, pour gage de l'obſervation des traités, le remit aux Thébains, qui confierent ſon éducation au ſage Epaminondas. Le jeune Macédonien formé par les leçons d'un ſi grand maître, en eut tous les talens ſans en avoir les vertus. Lorſqu'il parvint à l'empire, il eut honte de ne commander qu'à des barbares: il entreprit d'en faire des hommes, en leur donnant des loix & des mœurs. Les moyens dont il ſe ſervit pour monter ſur le trône, manifeſterent qu'il en étoit digne. Appelé de Thebes pour prendre la tutele de ſon neveu, il profita de ſon enfance pour préparer ſa grandeur. Les Macédoniens, environés d'ennemis, avoient juſqu'alors combatu ſans courage & ſans gloire; & s'ils n'avoient point encore été ſubjugués, c'eſt que leurs voiſins avoient dédaigné d'en faire leur conquête. *Philippe* affectant une confiance que peut-être il n'avoit pas, releva les courages abatus. Le ſoldat, fier de marcher ſous un diſciple d'Epaminondas, ſe ſoumit, ſans murmurer, à une diſcipline ſévere. Ses manieres affables & prévenantes adoucirent la rigueur du commandement: les Macédoniens, heureux & triomphans, le placerent ſur le trône, que ſon ambition dévoroit en ſecret, & dont il affectoit de redouter les écueils.

Le choix de la nation fut juſtifié par les plus brillans ſuccès; *Philippe*, âgé de 24 ans, dévelopa tous les talens qui ſont le fruit de l'expérience. Tous ſes concurrens au trône furent ſubjugués par ſes bienfaits: il n'y eut ni de murmurateurs ni de rebelles; ſes victoires impoſerent ſilence aux rivaux de ſa grandeur, & firent oublier par quels dégrés il étoit parvenu à l'empire. Sobre & tempérant, il introduiſit la frugalité dans le camp; ſa cour ſimple & même auſtere, n'offroit point cet éclat impoſteur dont les rois indignes de l'être maſquent leur petiteſſe. La ſévérité de la diſcipline militaire n'eut rien de pénible, parce qu'il en donna lui-même l'exemple. Ses ſoldats, honorés du titre de ſes compagnons, ſe précipitoient dans tous les perils pour mériter les diſtinctions dont il récompenſoit la valeur. Ce fut lui qui créa cette fameuſe phalange qui préſentoit à l'ennemi un rempart impénétrable; ce bataillon formoit un carré long de 400 hommes da front ſur 16 de profondeur; il étoit ſi ſerré dans ſa marche, que le choc de l'ennemi ne pouvoit l'ébranler ni réſiſter au ſien. Chaque ſoldat étoit armé d'une pique longue de vingt & un pieds: ce fut cette phalange redoutable qui éleva les Macédoniens à un ſi haut dégré de ſplendeur.

Une armée auſſi bien diſciplinée lui inſpira la paſſion des conquetes; il contint la Grece en répandant le bruit artificieux que le monarque Perſan méditoit d'y faire une invaſion: ce fut ainſi qu'en réaliſant des dangers imaginaires, il ſe rendit l'arbitre des rivaux de ſa puiſſance. Les Illyriens étoient maîtres de pluſieurs places dans la Macédoine, il les en chaſſa; & pour mieux les afoiblir, il porta le feu de la guerre dans leur pays. Après leur avoir livré pluſieurs combats toujours ſuivis de la victoire, il s'empara d'Amphipolis, colonie des Athéniens, que cette hoſtilité rendit ſes ennemis. *Philippe*, ſans leur déclarer la guerre, leur enleva Potidée. Son inſidieuſe éloquence leur perſuada qu'en perdant ces places ils ne perdoient rien de leur puiſſance. La plus utile de ſes conquêtes fut celle de Cnidé, à qui il donna ſon nom, & qui devint dans la ſuite célebre par la mort de Brutus & Caſſius. Cette acquiſition, ſans être

glorieuſe à ſes armes, ſervit de dégré à ſa puiſſance; il fit ouvrir près de cette ville une mine d'or d'où il tira par an trois millions. Cette ſource de richeſſe le mit en état d'acheter des eſpions & des traîtres qu'il entretint dans toutes les villes alarmées de ſon ambition. Il avoit coutume de dire qu'il n'y avoit de villes imprenables que celles où un mulet chargé d'or ne pouvoit entrer; en effet, ce fut avec ce métal plutôt qu'avec ſes armes qu'il ſubjugua la Grece.

Il eſt un héroïſme domeſtique que le ſage ſeul peut apprécier: l'ambitieux *Philippe*, du tumulte du camp veilloit aux devoirs d'un pere de famille. Sa femme Olympias ayant mis au monde Alexandre, il n'en eut pas plutôt appris la nouvele qu'il écrivit à Ariſtôte, pour le prier de ſe charger un jour de ſon éducation. „ Je vous apprends, lui dit-il, qu'il m'eſt né „ un fils; je rends grâce aux dieux moins pour „ me l'avoir donné que pour m'avoir fait ce „ préſent de votre vivant: je me flate que vos „ ſoins en feront un prince digne de ſes hautes „ deſtinées „.

La guerre ſacrée qui embraſa la Grece y donna le ſpectacle de toutes les atrocités. *Philippe*, tranquille ſpectateur de cette ſcene horrible, attiſoit en ſecret le feu qui dévoroit les différentes contrées de la Grece. Tandis que ſes voiſins s'afoibliſſoient par leurs défaites & même par leurs victoires, il affermiſſoit ſa puiſſance dans la Thrace; il établiſſoit ſes droits ſur tout ce qui paroiſſoit lui convenir. Ce fut au ſiége de Methone qu'un nommé *Aſter*, extrêmement adroit à tirer de l'arc, vint s'offrir à lui: *Philippe*, plein de mépris pour un ſi foible talent, lui dit qu'il le prendroit à ſon ſervice lorſqu'il feroit la guerre aux birondeles. Aſter, irrité de ce dédain, ſe jeta dans la ville aſſiégée, d'où il tira contre le monarque une fleche où étoit écrit, *à l'œil droit de Philippe*, dont l'œil en effet fut crevé. *Philippe* renvoya la fleche dans la ville avec cette inſcription: *Aſter ſera pendu auſſi tôt que la ville ſera priſe*. Cette menace fut bientôt ſuivie de l'exécution. Ce prince, ſi au-deſſus du reſte des hommes, ſe reprochoit d'eux par quelques foibleſſes; depuis qu'il avoit perdu un œil, il ne pouvoit entendre prononcer le nom de cyclope ſans ſe ſentir humilié.

Philippe, appelé par ſes voiſins pour être l'arbitre de leurs quereles, en profitoit pour les aſſervir. Les habitans de Pheres implorerent ſon ſecours contre Lycophron, beau-frere du cruel Alexandre, dont il imitoit la tyrannie. Le monarque Macédonien flaté du titre de protecteur d'un peuple opprimé, remporta deux victoires ſur le frere du tyran. Comme ces peuples s'étoient déclarés contre les violateurs du temple d'Apollon, *Philippe*, qui les protégeoit, fut regardé comme le vengeur de la religion. Les Grecs, acharnés à ſe détruire, ſe préparerent eux mêmes des fers. *Philippe*, inſtruit de leur foibleſſe, conçut le deſſein de les ſubjuguer: un ſeul homme réprimoit les vœux de ſon ambition, c'étoit l'orateur Démoſthene, dont l'éloquence lui paroiſſoit plus redoutable que toutes les flotes & les armées de la Grece. Ce fut lui qui détermina les Athéniens à diſputer le paſſage des Thermopyles à cet ambitieux, qui vouloit s'en emparer, pour s'ouvrir l'entrée de la Grece; mais ne quitant que pour un moment les jeux & les ſpectacles, ils ſe plongerent bientôt dans leur premier ſomeil. Tandis qu'ils perdoient le temps en délibérations ſtériles, *Philippe* inondoit la Thrace, & ſe rendoit maître d'Olinthe, colonie Athénienne, qui fut contrainte d'abandoner ſes foyers pour errer ſans patrie. Les traîtres qui lui livrerent la ville ne reçurent pour ſalaire que les railleries des Macédoniens; ils s'en plaignirent à *Philippe*: ce prince, railleur lui-même, leur répondit: „ Les Macédoniens ſont ſi groſſieres, qu'ils appelent tout par leur nom „. Cette conquete fut célébrée par des jeux & des ſpectacles.

Les Thébains, après avoir eſſuyé différentes défaites, crurent ſe relever par l'apui de *Philippe*: rechercher un allié ſi puiſſant, c'étoit ſolliciter des fers. Leur haine contre les Phocéens égara leur politique; *Philippe*, ſous le titre de libérateur, ſe vit l'arbitre de toute la Grece, dont les Thébains venoient de lui ouvrir les portes. Ce fut ſous le ſpécieux prétexte de protéger ſes nouveaux alliés qu'il rentra dans la Phocide, & que maître des Thermopyles, il répandit la terreur dans toute la Grece. Les Phocéens, trop foibles pour oppoſer une digue à ce débordement, s'abandonerent à ſa diſcrétion: leurs villes furent démolies; on leur impoſa un tribut ſi rigoureux, qu'ils aimerent mieux s'exiler eux-mêmes que d'être réduits à vivre malheureux pour enrichir leurs oppreſſeurs. *Philippe*, ſans foi dans les traités, ſans frein dans ſon ambition, ſans modération dans le traitement des vaincus, eut encore le ſecret d'être regardé, par le vulgaire, comme le vengeur des autels & de la religion. Les Amphictions, dont il avoit acheté les ſuffrages, applaudirent à tous ſes décrets, & même ils lui donnerent ſéance dans leur aſſemblée. Sa ſombre politique craignoit de réveiller l'amour de la liberté dans le cœur des Grecs; & au lieu de les ſubjuguer, il les façona à l'obéiſſance par des ſages délais; il parut reſpecter la liberté publique en tournant ſes armes contre les barbares. Après s'être aſſuré de la Theſſalie, il tranſporta le théâtre de la guerre dans la Thrace, d'où Athènes tiroit ſes ſubſiſtances, & qui, privée de cette reſſource, tomboit dans le dépériſſement, ſans qu'il lui fournît de juſtes motifs de ſe plaindre.

Son ambition, alumée par des ſuccès, lui

fit tenter une expédition dans la Querſoneſe, preſqu'île fertile en toutes les productions néceſſaires à la vie. Cette région alors preſqu'inconnue, avoit paſſé de la domination des Spartiates ſous celle des Macédoniens : c'étoit le théâtre des révolutions; Athênes y avoit encore quelques colonies; mais les habitans, impatiens d'un joug étranger, avoient remis ſur le trône les deſcendens de leurs anciens rois. Les Athéniens, qui regardoient cette région comme une partie de leur domaine, murmurerent de l'irruption des Macédoniens : leurs orateurs tonerent dans la tribune; *Philippe* les laiſſa dire, & ils lui laiſſerent tout exécuter.

Les Meſſéniens, les Argiens & les Thébains, fatigués d'eſſuyer l'orgueil farouche des Spartiates, lui porterent leurs plaintes, qui lui fournirent un prétexte de tourner ſes armes contre la Laconie. Cette entrepriſe fut autoriſée par un décret des Amphictions, dont les intentions pures étoient de tirer Argos & Meſſène de l'oppreſſion de Lacédémone. Au bruit de cette irruption, l'alarme ſe répandit dans la Grece, dont les forces réunies le déterminerent à ſuſpendre l'exécution de ſon entrepriſe; mais toujours ennemi du repos, il alla fondre ſur l'Eubée; & à la faveur des intelligences qu'il avoit ſu ſe ménager, il prit quelques places où il établit des gouverneurs pour commander ſous ſon nom. Les Athéniens lui oppoſerent Phocion, philoſophe guerrier, dont on admiroit autant l'intégrité que l'éloquence. Sa ſageſſe & ſon courage ramenerent la victoire ſous les drapeaux des Athéniens, qui conſerverent l'Eubée, dont les lieutenans de *Philippe* furent chaſſés. Ce prince, pour ſe venger de cette diſgrace, porta ſes conquêtes dans la Thrace, dont le ſalut intéreſſoit les Athéniens; il ſe préſenta devant les murs de Perinthe, ville de Propontide, à la tête d'une armée de trente mille hommes acoutumés à vaincre ſous lui : la place eût été forcée de ſe rendre, ſi elle n'eût été ſecourue par les Biſantins.

Philippe, ſenſible à cet afront, tourna ſes armes contre Bizance; & ce fut à ce ſiége que ſon fils Alexandre fit ſon apprentiſſage. La Grece alors ſortit de ſon ſomeil, & la Perſe vit avec inquiétude les entrepriſes d'un prince ſi ambitieux. Phocion fut envoyé avec une armée au ſecours de Bizance; la ſageſſe de ce général déconcerta tous les projets de l'ennemi commun, qui fut contraint de lever le ſiége, & d'abandoner l'Helleſpont. *Philippe* fécond en reſſources, ſe relevoit promptement de ſes pertes; ſon or qu'il prodiguoit, ſervoit à corrompre ceux dont il ne pouvoit triompher par ſes armes ou ſon éloquence. Tandis que ſes miniſtres amuſoient les Athéniens par des négociations artificieuſes, il fit une irruption dans la Scythie, d'où il revint chargé d'un riche butin; au retour de cette expédition, il fut ataqué dans ſa marche par les Triballes, peuplés de Mœſie, qui vivant de leurs brigandages, tenterent de lui enlever ſes richeſſes; il fut forcé de leur livrer un combat, où couvert de bleſſures, il ſe vit ſur le point d'être fait priſonier. Son fils Alexandre voyant le péril, perce les bataillons les plus épais, & parvient à le délivrer des mains des barbares; cette victoire, en le rendant plus puiſſant, ne fit que lui ſuſciter de nouveaux ennemis. Les diviſions des Grecs l'en rendirent l'arbitre; il ſut engager les Amphictions à le déclarer général dans la guerre que les Grecs déclarerent aux Lecriens, accuſés d'avoir envahi quelques terres apartenantes au temple de Delphes. Tous les peuples s'engagerent par piété dans cette guerre ſacrée : *Philippe* à la tête de ceux qu'il ambitionoit d'avoir pour ſujets, entra dans la Phocide, où il s'empara d'Elatée; les Athéniens s'aperçurent trop tard que cette conquête le rendoit maître des paſſages de l'Attique. L'orateur Démoſthene fut envoyé à Thebes où les Grecs étoient aſſemblés; il déploya toute ſon eloquence pour leurs repréſenter que la liberté étoit prête d'expirer; en vain on lui oppoſa les réponſes des oracles que l'or de *Philippe* avoit corrompus; il répondit que la Pythie philippiſoit. Les Grecs entraînés par l'impétuoſité de ſon éloquence, ſe déterminerent à la guerre; leurs forces réunies étoient à peu-près égales à celles de leur ennemi, mais elles leur étoient bien inférieures en expérience & en diſcipline. Les deux armées rivales en vinrent aux mains près de Chéronée dans la Béotie; l'habileté de *Philippe* & le courage du jeune Alexandre, qui commandoit l'aîle gauche, déciderent de la victoire. Ce ſuccès tranſporta de joie le monarque vainqueur qui, après des ſacrifices offerts aux dieux, récompenſa avec magnificence les ſoldats & les officiers qui s'étoient diſtingués; pluſieurs jours ſe paſſerent en feſtins, où il ſe livra à l'intempérance. Ce fut dans un de ces excès qu'il ſe tranſporta ſur le champ de bataille, où chantant & danſant comme un bouffon, il outragea les morts. L'Athénien Demade, qui étoit ſont priſonier, eut le courage de lui repréſenter qu'étant Agamemnom, il ſe déshonoroit en jouant le rôle de Therſite. *Philippe*, revenu de ſon ivreſſe, en répara l'erreur par la liberté qu'il rendit aux Athéniens, & par le pardon qu'il acorda aux Thébains dont il avoit juré la perte.

La bataille de Chéronée décida du ſort de la Grece; les Spartiates avilis n'étoient plus que l'ombre de ce qu'ils avoient été autrefois. Les Athéniens ſans émulation préféroient les jeux aux afaires : ces deux peuples qui tour à tour avoient été les dominateurs de la Grece, furent obligés de reconoître un étranger pour chef de l'expédition qu'on méditoit contre les

Perſes. *Philippe* ſatisfait de ce titre qui lui donnoit la réalité du pouvoir, n'ambitiona pas celui de roi qui eût réveillé dans les eſprits le ſentiment de la liberté dont il ne reſtoit que le fantôme. Tandis qu'il triomphoit au dehors, ſa vie étoit empoiſonée de chagrins domeſtiques; l'humeur impérieuſe & chagrine de ſa femme Olympias le contraignit de la répudier, pour épouſer Cléopâtre, fille d'un de ſes principaux officiers; la ſolemnité de la noce fut troublée par l'indiſcrétion d'Attale, pere de la nouvele reine, qui dans l'ivreſſe du feſtin invita les convives à prier les dieux d'acorder à *Philippe* un légitime ſucceſſeur; Alexandre, indigné de cette audace, s'élança ſur lui, en diſant: malheureux, me prends-tu pour un bâtard? & dans ce moment il lui jete ſa coupe à la tête. *Philippe* courroucé s'élance ſur ſon fils l'épée à la main; & comme il étoit boiteux, il fit une chute qui le préſerva de l'horreur d'un parricide. Alexandre qui ſans doute avoit participé à l'ivreſſe inſulta à la chute de ſon pere: Quoi, lui dit-il, vous prétendez aller en Perſe, & vous n'avez pas la force de vous tranſporter d'une table à une autre? Il ſe retira en Epire avec ſa mere, d'où il fut bientôt rapelé.

Philippe, roi de la Grece, ſans en avoir le nom faſtueux, célébra les noces de ſa fille avec une magnificence aſiatique; tous les Grecs, diſtingués par leur naiſſance ou leurs dignités, furent invités à cette fête. Ces républicains, autrefois ſi fiers & devenus les complices de leur dégradation, lui firent préſent de courones d'or au nom de leurs villes; Athênes donna l'exemple de cet hommage ſervile. Dans le temps qu'il jouiſſoit de toute ſa grandeur, Pauſanias, jeune Macédonien, perce la foule, & lui plonge ſon poignard dans le ſein: cet aſſaſſin avoit inutilement demandé à *Philippe* juſtice d'un outrage ſanglant, & ce refus en fit un régicide. La nouvele de cette mort laiſſa reſpirer la Grece, qui ſe flata de rentrer dans ſa premiere indépendance. Les peuples couronés de guirlandes chantoient des cantiques d'allégreſſe au lieu d'hymnes funéraires; cette indécence qui étoit le témoignage de la foibleſſe de ſes ennemis, étoit le plus grand honeur qu'on pût rendre à ſa cendre.

Ce prince fut un aſſemblage de vices & de vertus: ambitieux ſans frein & ſans délicateſſe dans les moyens, il pouſſoit la prudence juſqu'à l'artifice & la perfidie, ſemant par-tout les troubles pour avoir la gloire de les pacifier. Ses plaiſirs étoient des débauches; il proſtituoit ſa confiance & ses grâces aux complices de ſes excès: contempteur des dieux & de leur culte, il affectoit de reſpecter leurs miniſtres pour en faire les agens de ſes deſſeins. Son éloquence éblouiſſante fit croire aux peuples qu'il vouloit aſſervir, qu'il ne combatoit que pour leurs intérêts & leur liberté. Il ne dut ſes proſpérités, ni aux négociations de ſes miniſtres, ni à la capacité de ſes généraux: il voyoit tout par ſes ieux; & comme il étoit ſon propre conſeil, il exécutoit tout par lui-même. Libéral juſqu'à la prodigalité, il ſe débaraſſoit du poids des richeſſes en les verſant ſur ceux qui pouvoient lui être utiles. Egalement chéri & reſpecté du ſoldat, il ſe rendoit populaire & ſavoit prévenir l'abus de la familiarité. Un de ſes officiers étoit chargé de lui répéter tous les matins ces mots: *Philippe ſouvenez vous que vous êtes mortel*. Perfide envers ſes ennemis, il ſe piquoit d'équité envers ſes ſujets: un jour qu'il ſortoit de table, où il avoit bu avec excès, une femme qui vint lui démander juſtice, n'en put obtenir une déciſion favorable: J'en appele, dit-elle au roi, de *Philippe* ivre à *Philippe* à jeun; le monarque, au lieu de la punir, rectifia ſon jugement. Une autre femme à qu'il dit qu'il n'avoit pas le temps de lui rendre juſtice, lui répliqua: ſi vous n'avez pas le temps de protéger vos ſujets, ceſſez d'être roi. Démochares, athénien, lui ayant été député, le monarque lui dit: faites-moi connoître le ſervice que je puis rendre aux Athéniens; l'orateur impudent lui repliqua: c'eſt de t'aller pendre. *Philippe* armé du pouvoir, le renvoya ſans le punir, & le chargea de dire à ſes maîtres que ceux qui ſavent entendre & pardoner de ſemblables outrages, ſont plus eſtimables que ceux qui les prononcent. Inſtruit des calomnies dont les orateurs d'Athênes tâchoient de flétrir ſes actions il leur fit dire qu'il ſeroit ſi circonſpect dans ſes actions & dans ſes paroles, qu'il les convaincroit de menſonge & d'impoſture aux ieux de toute la Grece. Ce fut le mérite d'Alexandre qui mit le comble à la gloire de *Philippe*; le fils jeta un plus grand éclat, mais le pere, en applaniſſant les obſtacles qui s'oppoſoient aux ſuccès de ſon fils, montra plus de ſolidité; l'un, comme dit Cicéron, fut un plus grand conquérant, mais l'autre fut un plus grand homme: ce prince fut aſſaſſiné à l'âge de quarante-ſept ans, après en avoir régné vingt-quatre.

Philippe II, roi de Macédoine, après la mort de ſon pere Antigone, monta ſur le trône de Macédoine 220 ans avant Jéſu-Chriſt. L'aurore de ſon regne fut brillante: la Macédoine déchue de ſon ancien éclat reprit ſa premiere ſplendeur. La guerre des Achéens lui fournit l'occaſion de développer ſes talens pour la guerre; ces peuples implorerent ſon ſecours contre les Etoliens. *Philippe* flaté du titre de protecteur d'un peuple opprimé, entra dans l'Etolie, à la tête de quinze mille hommes, qui le rendirent maître de pluſieurs places importantes: il réuſſit dans toutes ſes entrepriſes, tant qu'il écouta les conſeils d'Aratus,

général des Achéens, habile général, & plus habile encore dans l'art de gouverner. *Philippe* avoit laiſſé prendre un grand aſcendant ſur ſon eſprit à Apelle, qui après avoir été ſon tuteur, étoit devenu ſon favori; cet Apelle, obſcurci par le mérite d'Aratus, qui partageoit la confiance de ſon maître, traverſa tous leurs projets, perſuadé qu'en les faiſant échouer, il ſupplanteroit le rival de ſa faveur. Le jeune monarque, avec une flote puiſſante, deſcendit dans l'île de Céphalonie, où il forma le ſiége de Palée, qu'il eut la honte de lever, par la faute des Léontins, dévoués au traître Apelle; après cet échec il marcha contre Therme, ville où toutes les richeſſes de l'Etolie étoient accumulées. Les Macédoniens vainqueurs brûlerent le temple, briſerent les ſtatues, & ſe retirerent chargés des dépouilles des dieux & des hommes; ils ſacagerent dans leur marche la Laconie; & de retour à Corinthe, *Philippe* découvrit la trahiſon d'Apelle, qui fut condamné à la mort avec ſon fils.

Philippe enivré de ſes proſpérités, s'abandonna à la baſſeſſe des penchans qui juſqu'alors étoit reſtée cachée dans ſon cœur: inſolent & cruel dans la victoire, ſans pudeur dans la débauche, il devint l'exécration des peuples dont il avoit été l'idôle: ſon humeur aigrie par les revers, le rendit ſévere juſqu'à la férocité. Après ſa défaite à la journée d'Apollonie, il ſe vengea ſur ſes alliés de la honte d'avoir été batu par les Romains. Aratus lui repréſentant l'horreur de ſes excès, lui parut un cenſeur importun; il eut la cruauté de le faire empoiſoner, oubliant qu'il étoit redevable de ſes proſpérités aux talens de ce grand homme.

Quoique privé de ſon ſecours, il enleva aux Etoliens la ville d'Iſſus, devant laquelle les plus grands capitaines avoient échoué; cette conquête fut ſuivie de deux grandes victoires remportées ſur les Etoliens. Tant de ſuccès lui faiſoient eſpérer l'empire de la Grece, lorſque Ptolomée, roi d'Égypte, les Rhodiens & les Athéniens ligués le forcerent de ſouſcrire à la paix, qui fut rompue auſſi-tôt que jurée. Les Romains commandés par Sulpitius, lui livrerent un combat, où la victoire fut vivement diſputée: le téméraire *Philippe* ſe précipita au milieu de l'infanterie romaine; & cette eſpece de déſeſpoir occaſiona un grand carnage pour le délivrer. *Philippe*, après avoir ravagé les terres des Rhodiens, fondit ſur les provinces d'Attale, allié des Romains. Quelques échées eſſuyés le rendirent plus barbare, il ſembloit ne faire la guerre que pour changer en déſerts les contrées les plus floriſſantes: s'étant rendu maître de Cios, en Bithynie, il fit périr au milieu des ſupplices les principaux habitans: ceux qui n'expirerent point par le fer & le feu, furent réſervés pour l'eſclavage. Après avoir aſſouvi ſa vengeance brutale, il fit mettre le ſiége devant Abydos, ville ſituée ſur l'Helleſpont, dans l'endroit que nous appellons le détroit des Dardanelles. Les habitans voyant qu'il exigeoit d'eux de ſe rendre à diſcrétion, réſolurent de périr les armes à la main; il fut arrêté qu'auſſi-tôt que les aſſiégeans ſeroient maîtres des remparts, cinquante des principaux citoyens égorgeroient les femmes, les enfans & les vieillards dans le temple de Diane, après qu'on auroit jeté dans la mer les effets & les métaux qui pouvoient flater la cupidité de l'ennemi. Cette délibération ſcellée par des ſermens, eut une prompte exécution; les Macédoniens étant entrés dans la ville, virent avec horreur des furieux égorger leurs femmes & leurs enfans pour les ſouſtraire à l'eſclavage: tous dans chaque famille firent l'office de bourreaux.

L'humeur inquiete & guerriere de *Philippe* le rendoit incapable de repos; il fond le fer & la flamme à la main ſur l'Attique: les Athéniens demandent du ſecours aux Romains, qui envoyerent Valerius-Levinus avec une flote ſur les côtes de la Macédoine. *Philippe*, ſans être étoné du nom de ſes nouveaux ennemis, ſe préſente devant Athênes: ſon arivée eſt ſignalée par une victoire. Les Athéniens forcés de rentrer dans leur ville, y défierent impunément leur vainqueur. Les Etoliens & les Thébains raſſurés par la préſence des Romains, ſe déclarerent pour eux. Quintius-Flaminius, ſecondé de leur alliance, engagea un combat près de Cynoſcéphale dans la Theſſalie; l'inégalité du terrain rendit inutile la phalange Macédonienne. *Philippe* vaincu ſe vit dans la néceſſité de ſouſcrire à toutes les conditions que le vainqueur daigna lui impoſer; & il ne fut plus qu'un fantôme de roi, qui ne parut ſenſible qu'au ſouvenir de ſon ancienne grandeur.

Des chagrins domeſtiques ſemerent une nouvele amertume ſur ſes jours; le mérite de ſon fils Démétrius excita ſa jalouſie: ſon frere Perſée, pour rapprocher l'intervalle qui le ſéparoit du trône, l'accuſa de former des complots pour hâter le moment de régner. Le ſoupçoneux *Philippe* le fit empoiſoner; mais ce parricide rendit ſon cœur la proie des remords: ſa vie ne fut plus qu'un ſupplice, & il eût exhérédé Perſée pour le punir de ſa délation, ſi la mort n'eût prévenu ſa juſte vengeance: il mourut 178 ans avant notre ere.

PHILIPPE (MARC-JULE), (*Hiſt. Romaine*) paſſa des plus bas emplois à la premiere dignité du monde; né en Arabie de parens obſcurs, il fut l'artiſan de ſa fortune, & il auroit paru digne de l'empire romain, s'il ne l'avoit point acheté par le meurtre de ſon bienfaiteur. Gordien, qui l'avoit fait capitaine de ſes gardes, & le dépoſitaire de ſes ſecrets, aluma dans ſon cœur une ambition dont il fut la victime, & à force

ce de lui parler des douceurs de commander, il aiguisa le poignard qui lui perça le sein. *Philippe*, par ses largesses, corrompit les légions dont les suffrages l'éleverent à l'empire. L'impatience de se montrer aux romains pour faire confirmer son élection par le sénat, lui fit trahir les intérêts de l'état par la cession de la Mésopotamie aux Perses. Dès qu'il fut arrivé dans la capitale du monde, il captiva le cœur du peuple par sa popularité & ses largesses. Le trésor public fut ouvert pour faire des établissemens utiles, & sur-tout pour la construction d'un canal qui fournit de l'eau à un quartier de Rome qui en manquoit. Il savoit qu'il ne falloit aux romains que du pain & des spectacles; ce fut pour leur complaire qu'il célébra les jeux séculaires avec une magnificence qui éclipsa tout ce qu'on avoit vu jusqu'alors. Deux mille gladiateurs combattirent jusqu'à la mort. Chaque pays fournit des bêtes féroces dans le cirque. Le théâtre de Pompée offrit des scenes variées pendant trois jours & trois nuits. Ce fut en caressant le goût du peuple qu'il se maintint sur un trône souillé du sang de son bienfaiteur: mais cette complaisance ne put le dérober à la fureur des soldats qui le massacrerent près de Vérone, après qu'il eût été défait par Dece qui s'étoit fait proclamer empereur par l'armée de Pannonie. Il etoit alors âgé de quarante-cinq ans, & il en avoit régné cinq & demi.

Philippe I, (*Hist. de France*) étoit né en 1052. Il parvint à la courone de France en 1090. Pendant la minorité du roi, la régence fut confiée à Baudouin son oncle, comte de Flandre. Après la mort de Baudouin, *Philippe*, âgé de quinze ans, gouverna par lui même. La fougue, naturele à son âge, lui mit les armes à la main; mais il fut vaincu par Robert, fils puîné de Baudouin, qui avoit usurpé le patrimoine de ses neveux. En 1091, *Philippe* répudia la reine Berthe, fit enlever Bertrade de Montfort, femme du comte d'Anjou, & l'épousa publiquement. Cette violence aliéna le clergé & le peuple, qui se révolta. *Philippe* fut excommunié dans le Concile de Clermont en 1095. & il ne fut absou qu'en 1102. à Paris par l'évêque d'Arras deputé du Pape Paschal II, après la promesse faite de ne plus voir Bertrade, promesse qu'il ne tint pas. *Philippe* mourut à Melun, le 29 juillet 1108. C'étoit un prince livré à ses plaisirs, esclave de ses passions, incapable de céder à ses remords & de les étoufer.

Philippe II, *surnomé* Auguste, roi de France, n'avoit que quinze ans lorsqu'il parvint à la courone en 1180. Né avec des passions vives, des talens précoces, un désir insatiable de gloire, son caractere indocile lui fit rejeter les conseils de sa mere, qui vouloit rompre le mariage projeté avec la fille de Baudouin, comte de Flandre. La reine, plus injuste que son fils, arma contre lui le roi d'Angleterre. *Philippe* batit les Anglois, épousa sa maitresse, & força sa mere au silence: plusieurs vassaux se révolterent, il les vainquit & leur pardona; mais bientôt les villes du Vexin, qui devoient retourner à la courone après la mort de Marguerite, sœur de *Philippe*, épouse de Henri II, roi d'Angleterre, ralumerent la discorde entre les deux rois en 1186. Richard, fils de Henri, se jeta dans le parti de *Philippe*. La guerre se réveilla encore entre *Philippe* & Richard, successeur de Henri. La cour de Rome, qui avoit besoin des deux rois pour combatre les Infideles, réussit enfin à raprocher leurs intérêts. La paix fut à peine signée, qu'ils allerent porter la guerre en Asie: Acre fut pris; mais les quereles sans cesse renaissantes de Richard & de *Philippe* suspendirent plus d'une fois les opérations des Chrétiens. Le roi revint en France en 1192, & s'empara de la plus belle portion de la Normandie. Richard échapé des fers où l'empereur le retenoit, tourna ses armes contre la France. Un traité ne produisit qu'un calme momentané; on se remet en campagne; *Philippe* envelopé par les Anglois, se fait jour l'épée à la main, court à Gisors, le pont se rompt sous lui, il tombe dans la riviere, & son cheval lui sauve la vie. Richard meurt; Jean-Sans-Terre fait jeter dans un cachot Artus son neveu, qui avoit des droits sur la courone: le jeune prince périt; Jean, qui s'étoit emparé du royaume d'Angleterre, est cité à la cour des pairs de France: il ne comparoît point; ses biens sont confisqués, la Normandie est réunie à la courone; le Maîne est conquis, la Touraine se soumet, & les habitans du Poitou, impatiens de secouer le joug Anglois, reçoivent *Philippe* avec des acclamations de joie: ce fut l'an 1202 que ces provinces changerent de maître.

Les Anglois font, en 1213, una irruption dans la Flandre; *Philippe* y court, & brûle leur flote. L'empereur Othon IV se ligue avec l'Angleterre, & paroît à la tête d'une armée de deux cents mille hommes; on en vient aux mains près de Bouvines. On prétend qu'avant le combat *Philippe* dit aux soldats: „François, „ voilà ma courone; s'il en est un parmi vous „ plus digne que moi de la porter; qu'il se „ montre, je la lui mets sur la tête; mais si „ vous me croyez digne de vous commander, „ songez qu'il y va aujourd'hui du salut & de „ l'honeur de la France. „ *Philippe* fit éclater tout le génie d'un général, tout le courage d'un soldat: renversé sous les pieds des chevaux, il se releva plus terrible, & gâgna la bataille.

Jean venoit d'être détroné en Angleterre; Louis, fils de *Philippe*, y fut appelé; mais cette révolution passagere ne lui offrit la courone que pour la lui ravir aussi-tôt.

Ce prince mourut le 15 juillet 1223, âgé de 59 ans. C'eſt un des plus grands hommes qui aient gouverné la France; il conquit la Normandie, l'Anjou, le Maîne, la Touraine, le Poitou, l'Auvergne, le Vermandois, l'Artois, *&c.*... Infatigable dans les travaux de la guerre, ſans luxe dans ſes camps, ſans moleſſe dans ſa tente, ſage & calme avant le combat, terrible dans la mêlée, doux après la victoire, il avoit toutes les qualités que l'on appele héroiques. Mais on lui reprochera toujours ſes éternels démêlés avec l'Angleterre, où l'on aperçoit autant de jalouſie contre Henri & Richard, que de zele pour la défenſe & la ſplendeur de l'état.

Philippe III, ſurnomé *le Hardi*, naquit en 1245, épouſa Iſabelle d'Aragon en 1262, & ſuivit Saint-Louis, ſon pere, dans ſa derniere croiſade en Afrique. Ce prince étant mort en 1270 ſous les murs de Tunis, *Philippe III* fut proclamé par toute l'armée: c'étoit moins un camp qu'un hôpital; la peſte avoit enlevé des milliers de ſoldats, le reſte languiſſoit. Les Saraſins étoient devenus agreſſeurs; leur multitude ſembloit devoir accâbler les François. *Philippe* mérita le ſurnom de *Hardi* par l'audace avec laquelle il les repouſſa; il conclut avec eux une treve de dix ans, & revint en France, où il fut ſacré en 1271; il y trouva quelques révoltes que l'abſence du maître avoit favoriſées, & les calma ſans violence. La guerre qu'il déclara à Alphonſe, roi de Caſtille, parce que ce prince avoit dépouillé de leurs droits les enfans de Blanche, ſœur de *Philippe*, ne fut pas plus funeſte; elle fut bientôt terminée. *Philippe* eut la foibleſſe de ſe laiſſer gouverner par la Broſſe, ſon favori; mais il eut le courage de le faire pendre, lorſque ce vil calomniateur accuſa Marie de Brabant, ſeconde femme du roi, d'avoir empoiſoné Louis, l'un de ces enfans du premier lit. Ce prince mourut en 1285, dans la quarantieme année de ſon âge. La glorie de ſon regne fut entiérement éfacée par celui qui l'avoit précédé; il eût paru grand peut-être, s'il avoit remplacé un prince foible ou méchant: mais c'étoit beaucoup, en ſuccédant à Louis IX. de ne pas ſe montrer indigne d'un tel pere. Ce fut ſous ſon regne que Pierre, roi d'Aragon, fit égorger tous les François qui étoient en Sicile, époque qui n'eſt que trop connue ſous le nom de *vêpres Siciliennes*.

Philippe IV, ſurnomé *le Bel*, fils & ſucceſſeur di Philippe III; il parvint à la courone en 1285; il poſſédoit déja celle de Navarre; Jeanne, ſon épouſe, la lui avoit apportée pour dot. Charles de Valois, roi de Sicile, étoit dans les fers; Jacques, frere d'Alphonſe, roi d'Aragon, l'y retenoit. *Philippe* obtint ſa liberté; mais à peine échapé de ſa priſon. Charles alla mettre l'Italie en feu & reprit ſes prétentions auxquelles il avoit renoncé.

Cependant une inſulte faite par les Anglois à quelques vaiſſeaux Normands, excite une querele ſérieuſe: l'Angleterre & l'Empire ſe liguent contre la France: Édouard eſt cité à la cour des pairs, comme vaſſal de la courone: il ne comparoît point; on le déclare convaincu de felonie, & ſon duché de Guyenne eſt confiſqué. *Philippe* y envoie des princes de ſon ſang à la tête d'une armée; pour lui, il pénetre dans la Flandre, & ſe ſaiſit de la perſone du comte Guy, fanatique partiſan du roi d'Angleterre. Une treve ſuſpendit les hoſtilités, & l'on convint, en 1297, que Marguerite, ſœur de *Philippe*, épouſeroit Édouard I, qu'Iſabelle de France s'uniroit à Édouard, héritier préſomptif de la courone d'Angleterre, & que cette princeſſe lui apporteroit pour dot la Guyenne, dont ſont époux devoit rendre hommage au roi de France.

Philippe avoit défendu aux ſeigneurs de prendre les armes contre eux-mêmes tant qu'il les auroit à la main contre l'Angleterre. Puiſqu'il avoit aſſez d'autorité pour aſſoupir ces guerres privées pendant quelques années, que ne les éteignoit-il pour toujours? Ces petits combats minoient lentement l'édifice de l'état: ce n'étoient que des eſcarmouches; mais elles étoient ſi fréquentes, qu'en livrant une bataille chaque année, on auroit perdu moins de ſang, & cauſé moins de ravages.

Cependant en Flandre toutes les garniſons françoiſes ſont maſſacrés. L'an 1302, un tiſſerand à la tête d'un ramas de payſans, taille en pieces une armée de cinquante mille françois qui dédaignoient de ſe tenir en garde contre cette troupe indiſciplinée. *Philippe* entra en Flandre à la tête d'une armée, & préſenta la bataille aux Flamands près de Mons-en Puelle. Ce prince fit des prodiges de bravoure, & demeura maître du champ de bataille, le 18 août 1304. À ſon retour, il ataqua des ennemis plus difficiles à vaincre que les Flamands, c'étoient les préjugés de ſon ſiecle: il tenta d'abolir cet uſage atroce de prendre la bravoure ou l'adreſſe pour juge de toutes les conteſtations; mais mal-gré cette ſage ordonance, le duel ſe renouvela encore.

L'ordre des Templiers étoit parvenu à un degré de puiſſance qui excitoit la jalouſie de tous les corps de l'état. Il ſeroit difficile de prononcer d'une maniere déciſive ſur les motifs qui déterminerent *Philippe*, à vouloir la perte de cet ordre aboli dans le Concile général de Vienne en 1312. Des accuſations ridicules furent le prétexte de cette perſécution, peu s'en faut, auſſi afreuſe que le fut depuis le maſſacre de la ſaint Barthélemi. On reproche encore à *Philippe* d'avoir altéré la monoies. Ces fautes ne ſont point aſſez réparées par les loix qu'il

établit contre le luxe, & par les titres de nobleſſe qu'il acorda aux françois qui avoient bien ſervi l'état. Il mourut le 20 novembre 1314. Ce prince avoit de grandes qualités; mais il étoit facile à ſéduire, opiniâtre dans ſon erreur, implacable dans ſes vengeances, & il fit tant de mal qu'on oſe à peine le louer du bien qu'il a fait.

Philippe V, ſurnomé *le Long*, étoit frere de Louis X, & il lui ſuccéda l'an 1316. Un parti conſidérable voulut, au mépris de la loi ſalique, placer ſur le trône Jeanne, fille de Louis: mais *Philippe* triompha de cette faction: il avoit épouſé Jeanne, fille & héritiere d'Othon, comte de Bourgogne, & de Mahaud, comteſſe d'Artois. Robert d'Artois prétendoit encore à ce comté; il fut déclaré déchu de ſes prétentions, & prit en vain les armes pour les ſoutenir; les Flamands ne tarderent pas à lever l'étendard de la révolte qu'ils avoient tant de fois arboré; la paix fut l'ouvrage de la cour de Rome; elle fut conclue le 2. Juin 1320. Cette guerre, qui avoit duré ſeize années, avoit fait couler beaucoup de ſang, ſans rendre ni les Flamands plus libres, ni les rois de France plus puiſſans. Un des projets de *Philippe le Long*, étoit d'établir dans toute l'étendue du royaume, une même monoie, un même poids, une même meſure. Peut-être le ſuccès de cette opération lui auroit-il fait ſentir auſſi la néceſſité de donner un même code à toutes nos provinces. Mais la mort le prévint avant qu'il eût même achevé la premiere entrepriſe. Elle l'enleva le 3 janvier 1322, à l'âge de 28 ans. Ce prince donnoit les plus belles eſpérances. Sa modération eſt d'autant plus ſublime, qu'il étoit né vif & impétueux. Les courtiſans l'excitoient un jour à punir l'archevêque de Paris, ennemi ſecret de ce roi „. Il eſt beau, répondit *Philippe*, „ de pouvoir ſe venger & de ne le pas faire. „

Philippe VI, (de Valois) roi de France. Charles le Bel étoit mort ſans enfans mâles en 1328. *Philippe de Valois* étoit fils de Charles, frere de *Philippe le Bel*; Édouard III, roi d'Angleterre, étoit, par ſa mere Iſabelle, petit-fils du même *Philippe le Bel*. Si les femmes avoient pu ſuccéder à la courone de France, elle lui auroit apartenu.

(Pourquoi lui auroit-elle apartenu plutôt qu'aux enfans mâles des filles des trois derniers rois, plutôt qu'à Charles d'Évreux, petit-fils, par ſa mere, de Louis Hutin, plutôt qu'à Philippe de Bourgogne & à Louis de Flandre, petit-fils, par leurs meres, de Philippe le Long?)

Mais la loi étoit poſitive; *Philippe de Valois* étoit l'héritier du trône. Édouard crut que quelques victoires lui tiendroient lieu des droits qu'ils n'avoit pas, il prit les armes & vint diſputer la courone à *Philippe*. Celui-ci ſe montra digne de régner, par un acte d'équité bien rare. Il rendit à Jeanne, fille de Louis le Hutin le royaume de Navarre, dont, ſous le nom de tuteurs, Philippe IV & Charles IV s'étoient emparés. Au lieu de raſſembler ſes forces contre l'Angleterre qui exerçoit déja les ſienes, *Philippe*, moins attentif à ſes intérêts qu'à ceux de ſes vaſſaux, alla ſoumettre les Flamands qui s'étoient révoltés contre Louis leur comte. Il s'avança juſqu'à Mont-caſſel, les rebelles vinrent fondre ſur ſon camp, & y porterent le déſordre. La bravoure du roi rétablit le combat, l'iſſue en fut glorieuſe pour les François, le champ de bataille leur demeura, & toute la Flandre ſe ſoumit; mais il falloit réſerver tant de bravoure & de bonheur pour la journée de Créci. Mon couſin, dit *Philippe* au comte, „ ſi „ vous aviez gouverné plus ſagement, je n'au„ rois pas été forcé de répandre tant de ſang „ pour rétablir votre autorité: ſongez à l'ave„ nir que ſi le devoir du ſujet eſt la ſoumiſſion, „ celui du ſouverain eſt la juſtice „. *Philippe* avoit achevé d'épuiſer, dans cette guerre, ſes finances & ſes forces; Édouard augmentoit les ſienes par tous les ſecours que lui envoyoient l'empereur, le comte de Hainaut & d'autres princes. La guerre fut bientôt alumée. Édouard paſſa la mer pour ravager la Flandre, mais les troubles d'Écoſſe le forcerent à repaſſer en Angleterre. À la faveur de la diſcorde qui régnoit entre la cour de Paris & celle de Londres, Jean IV, comte de Montfort, avoit uſurpé le duché de Bretagne ſur Jeanne, épouſe de Charles, comte de Blois, & niece de Jean III.

Jean IV avoit rendu hommage de ce duché à Édouard; il fallut porter la guerre en Bretagne, *Philippe* la fit avec ſuccès. Mais les victoires qu'il remportoit ſur ſes ſujets, étoient tant de pertes réelles; Montfort fut pris & mourut dans les fers, *Philippe*, l'an 1343, conclut avec Édouard une treve dont ce prince profita pour faire des préparatifs de guerre. On reprit les armes en 1346. On en vint aux mains près de Créci; les Anglois ſe ſervirent avec avantage de leur artillerie, invention nouvele dont les François ne faiſoient point encore uſage; ceux-ci furent entiérement défaits: Édouard aſſiégea Calais, on connoît la généreuſe réſiſtance des habitans, l'emportement d'Édouard, le dévouement héroïque d'Euſtache & de ſes compagnons, enfin la priſe de la ville. Toute la France fut indignée de ce que *Philippe* n'avoit point ſecouru ces braves aſſiégés; pour prix de leur fidélité il leur donna tous les offices qui viendroient à vaquer, ſoit à ſa nomination, ſoit à celle de ſes enfans, juſqu'à ce qu'ils fuſſent dédomagés de leurs pertes.

Pour comble de malheurs, une peſte afreuſe ravagea l'Europe. Tandis que l'épidémie détruiſoit l'eſpece humaine, la ſecte des Flagellans

la déshonorit. Avec quelques coups de diſcipline on croyoit éfacer les plus grands crimes. Ces pénitentes devenus voleurs, furent un fléau plus terrible que la peſte qui les avoit fait naître. Il fallut toute l'autorité des pontifes & des rois pour réprimer leurs excès.

Si les armes de *Philippe* étoient malheureuſes au nord de la France, ſa politique étoit heureuſe au midi. Humbert II, prince de la maiſon de la Tour-du-Pin, lui céda le Dauphiné en 1349. Il acquit encore le comté de Montpellier, domaine du roi de Majorque, & jouit peu de ces paiſibles conquêtes. Il mourut le 22 août 1350. On l'avoit ſurnomé le *fortuné* après la bataille de Mont-caſſel; mais il fut dans la ſuite le plus malheureux des princes, & le peuple reconut qu'il s'étoit trop hâté de lui donner un ſurnom. *Philippe* avoit la bravoure d'un ſoldat, les vertus d'un citoyen; mais il n'avoit pas les talens d'un roi. Inexorable pour les financiers, lorſque leurs concuſſions éclatoient au grand jour, il oublioit qu'il vaut mieux prévenir le crime que de le punir; téméraire à la guerre, mal-adroit dans la plupart de ſes négociations, il croioit que toutes les grandes qualités d'un prince peuvent être ſuppléés par la bravoure.

Philippe I, (*Hiſt. d'Eſpagne.*) ſurnomé le *Beau* ou le *bel*, à cauſe des grâces de ſa figure, étoit fils de l'empereur Maximilien I & de Marie de Bourgogne. Il monta ſur le trône d'Eſpagne en 1504, par ſon mariage avec Jeanne, ſurnomée *la Folle*, reine d'Eſpagne, ſeconde fille & principale héritiere de Ferdinand V, roi d'Aragon, & d'Iſabelle, reine de Caſtille. Il ne régna pas deux ans, étant mort à Burgos en 1506.

Philippe II, fils de Charles-Quint & d'Iſabelle de Portugal, ſuccéda, à ſon pere en 1556, après l'abdication de celui-ci. Jamais regne ne fut plus fécond en événemens; jamais prince ne forma tant & de ſi vaſtes projets; & quoiqu'il ne manquât ni de génie, ni de reſſources pour les faire réuſſir, l'événement ne répondit pas toujours à ſes deſſeins. Ce prince commença par faire la guerre à la France; mais il ne ſut pas profiter des victoires de Saint-Quentin & de Gravelines. La paix glorieuſe de Cateau-Cambreſis, chef-d'œuvre de ſa politique, l'aveugla ſur des intérêts plus réels. Il conquit le Portugal; mais cette conquête ne le dédomageoit pas de la perte d'une partie des Pays-Bas. Il ſe déclara le protecteur de la ligue; &, en voulant démembrer la France par les factions que ſon argent y fomentoit, il laiſſa entamer ſon patrimoine, & couper des ſources d'où cet argent couloit dans ſes coffres. Il porta ſes vues ſur la couronne d'Angleterre, entrepriſe malheureuſe qui coûta à l'Eſpagne quarante millions de ducats, vingt-cinq mille hommes & cent vaiſſeaux. Enfin il afoiblit ſes forces en Eſpagne pour s'enrichir en Amérique; & mal-gré les tréſors immenſes qu'il tira du nouveau monde, il ne laiſſa à ſon ſucceſſeur que cent quarante millions de ducats de dettes. Il mourut le 13 ſeptembre 1598; après quarante-quatre ans & huit mois de regne, dans la ſoixante-quatorzieme année de ſon âge.

Philippe III, fils du précédent & d'Anne d'Autriche, né à Madrid en 1578, monta ſur le trône après la mort de ſon pere en 1598. La guerre contre les Provinces-Unies continuoit; qui fut ſuſpendue par une treve de 12 ans. *Philippe* ſe rendit maître de quelques places en Afrique. Il chaſſa les Maures d'Eſpagne. Il reforma les officiers de juſtice, & par un édit le plus ſalutaire qui ſoit jamais émané du trône, accorda les honeurs de la nobleſſe avec exemption d'aller à la guerre à tous les Eſpagnols qui s'adonneroient à la culture des terres. *Philippe* III mourut le 31 mars en 1621, en la 43 année de ſon âge, & en la 23 de ſon regne.

Philippe IV, fils de *Philippe* III & de Marguerite d'Autriche, ſuccéda à ſon pere, en 1621. Cette même année, la treve de 12 ans avec la Hollande étant expirée, la guerre ſe ralluma; elle fut d'abord heureuſe pour les Eſpagnols; depuis la fortune leur fut contraire. En 1635 il s'éleva entre *Philippe* & la France une guerre longue & cruele; qui fut terminée par la paix conclue en 1659 dans l'île des Faiſans; dont l'un des articles fut le mariage de l'infante Marie-Thereſe avec Louis XIV. *Philippe* en 1640 vit ſe ſéparer de l'Eſpagne le Portugal. Ce prince ne manquoit ni de génie, ni de talent, ni de ſanté; mais la moleſſe afoiblit ces heureuſes qualités. Il mourut en 1665, le 17 ſeptembre, âgé de 60 ans.

Philippe V, duc d'Anjou, ſecond fils de Louis, dauphin de France, & de Marie-Anne de Baviere, né à Verſailles en 1683, fut appelé au trône d'Eſpagne par le teſtament de Charles II; mais il eut bien de la peine à s'y affermir. Il oppoſa à tous les obſtacles une conſtance inébranlable, qui à la fin en triompha. Après la paix d'Utrecht, *Philippe* eut la conſolation de voir la couronne d'Eſpagne aſſurée pour jamais à ſa poſtérité dans la ligne maſculine. En 1720, ce monarque ſe dégoûta du rang ſuprême qui lui avoit tant coûté. Il abdiqua en faveur de Louis ſon fils. Celui-ci ne régna que quelques mois. Sa mort précoce rapela *Philippe* ſur un trône qu'il n'eût jamais dû quiter: alors il ſe montra vraiment digne de régner. Il réforma la juſtice, mit les loix en vigueur, fit fleurir le commerce, anima l'induſtrie, appela les arts, établit des manufactures, rétablit la marine & la diſcipline militaire, encouragea les ſciences, fut aimée de ſes ſujets, & s'acquit des droits aux hommages de la poſtérité. *Philippe* V mourut en 1746, âgé

de ſoixante-quatre ans, dont il en avoit régné quarante-cinq.

Philippe *de Suabe*, (*Hiſtoire d'Allemagne.*) XVe roi ou empereur de Germanie depuis Conrade I, XXe empereur d'Occident depuis Charlemagne, né en 1180 de Frédéric Barberouſſe & de Béatrix de Bourgogne, duc de Toſcane en 1195, de Suabe en 1196, élu empereur en 1197, mort en 1228, le 22 juin.

Si l'on en excepte l'érection de la Bohême en royaume, le regne de *Philippe* n'eſt marqué par aucun événement mémorable. Né avec tous les talens du conquérant & de l'homme d'état, ce prince parut inſenſible à ſa gloire, & ne ſongea qu'à rendre le calme à l'empire. Nommé tuteur de Frédéric II & régent du royaume pendant ſa minorité, il fut obligé de prendre la courone pour lui-même, parce que les états & le pape ne voulant pas reconoître le jeune Frédéric, il étoit à craindre que le ſceptre ne paſſât dans une famille ennemie de la ſienne. Le Pape Innocent III forma une ligue pour élire empereur Othon de Brunſwik, reſte d'une famille illuſtre & puiſſante. Quelques princes d'Allemagne avoient vendu la courone à un troiſieme concurrent qui, ne la pouvant conſerver, fut obligé de la revendre à *Philippe* qui, après avoir défait Othon dans pluſieurs combats, convoqua une aſſemblée générale: il fit un diſcours aux états pour leur inſpirer des ſentimens pacifiques; il depoſa les marques de ſa dignité, s'offrant généreuſement à deſcendre du trône, s'ils connoiſſoient quelqu'un qui fût plus digne d'y monter. Cette magnanimité lui concilia tous les cœurs, & tous les ſuffrages ſe réunirent pour l'engager à conſerver une courone dont il étoit vraiment digne. On prétend qu'il conſentit qu'Othon régnât après lui: mais eſt-il croyable que ce prince eût voulu écarter Frédéric II, ſon neveu, d'un trône où ce jeune prince avoit déja été appelé par les vœux de la nation? *Philippe* mit tous ſes ſoins à ſe réconcilier avec Innocent III. L'accommodement ſe fit, mais *Philippe* ne put recueillir le fruit de cette paix qui étoit ſon ouvrage; il fut aſſaſſiné par Oton de Witelsbak, qui le ſurprit au lit comme on venoit de le ſaigner, & lui coupa la gorge d'un coup de ſâbre. La haine de cet aſſaſſin étoit excitée par le refus qu'avoit fait l'empereur de lui donner une des princeſſes ſes filles, parce qu'il s'étoit déja ſouillé d'un parricide. *Philippe* avoit le viſage beau, les cheveux blonds, le corps foible & un peu maigre; ſa taille étoit médiocre. Les avantages de ſon eſprit étoient bien au deſſus de ceux de ſon corps. Il étoit doux, humain, libéral; il ſavoit pardoner à propos: il avoit une éloquence naturele & peu ordinaire dans un prince. Inſtruit par la nature & par l'art à diſſimuler, il ne ſe fit jamais une funeſte étude de tromper ou de trahir. L'hiſtoire ne lui reproche aucun crime politique. Sa valeur qui lui aſſura le trône, avoit facilité les ſuccès de Henri VI, ſon frere & ſon prédéceſſeur. Son corps fut enterré dans l'égliſe de Bamberg, d'où ſon neveu Frédéric le fit tranſporter dans celle de Spire. Il eut, de ſon mariage avec Irene, ſœur d'Alexis, empereur de Conſtantinople, quatre filles, Cunegonde, femme de Wenceslas, roi de Bohême; Marie, femme de Henri, duc de Brabant; Éthiſe ou Éliſe, femme de Ferdinand III, roi de Caſtille; & Béatrice, femme d'Oton IV. On prétend que ſa mort cauſa celle de l'impératrice, qui ne put vaincre ſa douleur.

Philippe (le marquis de Saint) dom Vincent (*Baccalar-y-Sanna*) (*Hiſt. d'Eſp.*) né dans l'île de Sardaigne, d'une ancienne famille originaire d'Eſpagne, ſervit, avec un zele égal, le dernier roi d'Eſpagne de la maiſon d'Autriche (Charles II) & le premier de la maiſon de France (Philippe V). Ce fut *Philippe* V qui, pour récompenſer ſes ſervices, le fit marquis de *Saint Philippe*. On a de lui des mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de *Philippe* V, depuis 1699 juſqu'en 1725, 4 vol. in-12. Ces mémoires ont été traduits en françois. L'hiſtoire de la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne y eſt très-détaillée. On a auſſi de lui une ſavante hiſtoire de la monarchie des Hébreux, pareillement traduite en françois. Mort à Madrid en 1726.

Philippes, *bataille de* (*Hiſt. rom.*) Cette bataille ſe donna l'an 712 de Rome ſur la fin de l'automne. Brutus & Caſſius, les derniers Romains, y périrent, & leurs troupes furent entiérement défaites par celles d'Octavien. Cette ville de *Philippes* étoit dans la Phthiotide, petite province de Theſſalie; & c'eſt une choſe aſſez remarquable, que la bataille de Pharſale & celle de *Philippes* qui porta le dernier coup à la liberté des Romains, ſe ſoient données dans le même pays & dans les mêmes plaines.

Philippe ou Philippique Bardane, (*Hiſt. du bas Empire.*) ainſi nommé par les hiſtoriens, mais qui porte ſur les médailles le nom de *Philippique*, Arménien, d'une naiſſance illuſtre, fit tuer en trahiſon l'empereur Juſtinien II, & ſe fit proclamer à ſa place en 711. Il fut dépoſé & eut les ieux crévés en 713.

PHILIPS, (*Hiſt. litt. mod.*) nom illuſtré par la poéſie en Angleterre.

1°. Catherine *Philips*, dame angloiſe, célebre par ſes poéſies, a traduit en anglois le *Pompée* de Corneille, qui a beaucoup réuſſi dans ſa traduction.

2°. Jean *Philips*, poëte anglois, auteur du poëme *de la bataille d'Hochſtet*, & de deux autres poëmes, traduits en françois, ainſi que le premier, par M. l'abbé Yart, de l'académie de Rouen. Jean *Philips* mourut en 1708, à trente-deux ans. Simon Harcourt, étant chancelier d'Angleterre, lui fit ériger à Weſtminſter,

un mauſolée auprès de celui du célebre Chaucer.

PHILISTE, (*Hiſt. litt. anc.*) célebre hiſtorien Grec, vivoit du temps des deux Denis, tyrans de Syracuſe, quatre ſiecles ou environ avant Jéſus-Chriſt. (*Voyez* l'article DENIS ou DENYS.) Il avoit fait l'hiſtoire de Denys le tyran en ſix livres, celle de Sicile en onze, celle d'Égypte en douze; aucun de ſes ouvrages ne nous eſt parvenu. Cicéron en fait un aſſez grand éloge; il l'appele *ſiculus ille creber, acutus, brevis*, c'eſt, ſelon lui, un petit Thucydide, *pene puſillus Thucydides*. Il paroît encore, par un autre témoignage plus poſitif de Cicéron, que *Philiſte* avoit pris Thucydide pour ſon modele. Ce *Phyliſte* étoit d'ailleurs homme de guerre & homme d'état, c'étoit un des plus riches & des meilleurs citoyens de Syracuſe. Nous avons dit à l'article DENYS, que ce fut en ſe montrant d'abord zélé citoyen que Denys parvint à la tyranie; Agrigente ayant été pris par les Carthaginois, Syracuſe accuſa la négligence de ſes magiſtrats; Denys déclama contre eux & fut condamné à une amende; mais il n'avoit pas de quoi la payer, *Philiſte la* paya pour lui, loua ſon zele pour la patrie, & l'anima par toute ſorte de motifs, à continuer ſes libres & audacieuſes harangues; ils s'attacherent l'un à l'autre, & *Philiſte* fut un des plus utiles inſtrumens de la grandeur de Denys, qui le fit gouverneur de Syracuſe quand il s'en fut fait le tyran; *Philiſte* lui devint ſuſpect dans la ſuite, il l'exila, & ce fut pendant cet exil que *Philiſte*, retiré en Italie, dans la ville d'Adria, y compoſa ſes hiſtoires, où ſoit juſtice & généroſité, ſoit déſir & eſpérance d'être rapelé, il loua Denys comme il auroit pu faire dans le temps de ſa faveur. Il fut rapelé en effet, mais ce ne fut que ſous Denys le jeune, & ce fut par une intrigue de courtiſans, qui vouloient l'oppoſer à Dion & à Platon; il ſervit Denys le jeune, comme il avoit ſervi le pere; il fit plus, il mourut pour lui. Dans le temps de la révolution que Dion fit à Syracuſe, il commanda contre Dion la flote de Denys, ou plutôt quelques galeres qu'il avoit amenées à ſon ſecours; il fut batu, pris, égorgé ou livré au ſupplice.

PHILOMELE (*Hiſt. anc.*) Les Phocéens ayant été déclarés ſacriléges & condamnés à une amende par le tribunal des Amphictions, pour avoir labouré des terres conſacrées à Apollon, ce qui, dans les idées du temps & du pays, étoient les profaner; *Philomele*, un des principaux citoyens parmi les Phocéens, les révolta contre ce décret, alluma ce qu'on appele *la guerre ſacrée*, premiere guerre de religion connue, & fut nommé général des Phocéens; il prit & pilla le temple de Delphes, ſe fit rendre tous les oracles qu'il voulut & qui l'autoriſoient à faire tout ce qu'il voudroit; il eut d'abord quelques avantages qui l'enhardirent; mais enfin il fut batu; & ſe trouvant pouſſé ſur une hauteur d'où il n'y avoit point d'iſſue, après s'être long-temps défendu avec courage, il prit le parti de ſe précipiter, la tête en bas, du haut d'un rocher, pour échaper aux tourmens que les ennemis lui préparoient s'il fût tombé vivant entre leurs mains.

PHILON, (*Hiſt. anc.*) c'eſt le nom de divers perſonages connus.

1°. *Philon*, Juif d'Alexandrie, d'une famille ſacerdotale, chef de la députation que les Juifs d'Alexandrie envoyerent à l'empereur Caïus Caligula, pour ſe plaindre des Grecs de la même ville, a laiſſé une relation intéreſſante de cette négociation; il a laiſſé auſſi une peinture non moins intéreſſante des maux que les Juifs ſoufrirent ſous ce même empereur. On a ſes œuvres recueillies en deux volumes *in-folio*. On a traduit en françois ſon traité *de l'Athéiſme & de la ſuperſtition*. Dom Montfaucon a traduit auſſi ſon *traité de la vie contemplative*; il étoit éloquent; on l'a ſurnomé *le Platon Juif*.

2°. *Philon* de Byblos, ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance; c'eſt lui qui a traduit en grec l'hiſtoire Phéniciene de Sanchoniaton, dont il nous reſte des fragmens. Il vivoit dans le premier ſiecle.

3°. *Philon* de Byſance, ainſi nommé auſſi du lieu de ſa naiſſance, vivoit trois ſiecles avant J. C. Il eſt auteur d'un traité ſur les machines de guerre imprimé au Louvre dans le recueil qui a pour titre: *Mathematici veteres*. On lui attribue, mais ſans certitude, le traité *de Septem orbis ſpectaculis*, publié par Allatius.

PHILONIDE, (*Hiſt. anc.*) Coureur d'Alexandre le grand, fit, dit-on, en un jour douze-cents ſtades, c'eſt-à-dire, ſoixante lieues de Sicyone à Élis. M. Rollin, en parlant de la courſe à pied parmi les exercices des Grecs, raporte d'après Herodote & Pline, beaucoup d'autres exemples d'une pareille viteſſe.

PHILOPEMEN, (*Hiſt. anc. Hiſt. de la Grece.*) né à Mégapolis, ville d'Arcadie, mérita par ſes vertus d'être appelé le dernier des Grecs; le camp fut pour ainſi dire ſon berceau; mais quoique ſes penchans fuſſent tournés vers la guerre, il prit les leçons d'Arcéſilas, qui avoit ouvert une école pour former de véritables citoyens: ſa philoſophie n'avoit point pour but d'étaler des préceptes faſtueux, ni d'exciter une curioſité ſtérile; il apprenoit à ſervir la patrie dans les différens emplois du gouvernement. Epaminondas fut le modele qu'il choiſit, & il allia comme lui les devoirs de la philoſophie aux exercices de la guerre: les momens qui n'étoient pas conſacrés au ſervice de la république, étoient employés à la chaſſe, à l'agriculture, & à d'autres exercices propres à endurcir le corps & à former un véritable homme de guerre: on le voyoit conduire ſa cha-

rue, & faire lui-même ce qu'il pouvoit commander aux autres; toujours occupé dans ſon loiſir, il ſe délaſſoit de ſes travaux par la lecture d'Homere ou de la vie d'Alexandre, où il puiſoit de grandes leçons d'héroiſme.

Ce fut contre Cléomene, roi de Sparte, qu'il fit ſon apprentiſſage de guerre; ſes manœuvres ſavantes & ſon courage tranquille déciderent de la victoire à la journée de Sélaſie. La treve rendant ſes talens inutiles, il ſe tranſporta dans la Crete pour ſe perfectioner dans l'art militaire; à ſon retour dans ſa patrie, il fut nommé général de la cavalerie; ce nouveau grade le mit dans l'exercice de ſes talens. La diſcipline militaire fut miſe en vigueur, tous les citoyens devinrent ſoldats; les infracteurs furent punis avec ſévérité, & l'obſervation des devoirs fut récompenſée par les mêmes diſtinctions dont on honore la valeur. Le changement qu'il fit dans l'armure du ſoldat, le nouvel ordre de bataille qu'il établit, les rangs devenus plus ſerrés & plus difficiles à rompre, aſſurerent la ſupériorité aux Athéniens ſur tous les peuples de la Grece. Général & légiſlateur, il fit des loix ſomptuaires pour réprimer le luxe qui amoliſſoit les courages: ſa ſimplicité & ſon déſintéreſſement donnerent de la force à ſes loix; & il établit dans la ſociété civile une diſcipline auſſi auſtere que celle du camp; mais il laiſſa ſubſiſter dans l'armée un certain luxe militaire qui lui parut néceſſaire; il voulut que tous les équipages fuſſent riches & magnifiques: chacun ſe livra à l'ambition d'avoir les plus beaux chevaux & les plus belles armes; il crut comme Céſar & Plutarque, que cette pompe militaire étoit propre à élever le courage du ſoldat, & à lui donner une plus haute idée de lui-même: on conſerve avec ſoin ce qu'on chérit. Il fut le ſeul qui ne participa point à ce luxe; toujours ſimple & négligé, il dédaigna les ornemens qui pouvoient déguiſer l'irrégularité de ſes traits; ſa phyſionomie étoit baſſe & ignoble; la nature avoit tout épuiſé pour former ſon âme: il en fit l'expérience un jour qu'il fut invité à un feſtin, chez un de ſes amis, dont la femme jugeant à ſa figure qu'il ne pouvoit être que d'une vile condition, lui dit: Garçon, ſoyez bon à quelque choſe, aidez-moi à faire la cuſine; le philoſophe guerrier, ſans ſe ſentir humilié, ſe mit à fendre du bois: ſon ami étant ſurvenu, s'écria avec étonement: Seigneur *Philopemen*, que faites-vous-là? je paie, repondit-il, l'intérêt de ma mauvaiſe mine.

Les Achéens l'ayant élu pour leur général, il ſe montra bientôt digne d'occuper ce premier grade de la milice, par la défaite des Lacédémoniens dans les plaines de Mantinée. Les fuyards qui avoient cru trouver un aſyle dans Tégée, furent ou maſſacrés, ou faits eſclaves, lorſque cette ville eut été priſe d'aſſaut. Le tyran Macanidas fut tué dans la chaleur du combat: cette victoire rendit la ſupériorité aux Achéens qui, pour immortaliſer leur reconoiſſance, érigerent une ſtatue de bronze à leur général, qui reçut encore un hommage plus flateur dans la célébration des jeux Néméens: il parut ſur le théâtre acompagné de la jeuneſſe belliqueuſe qui compoſoit ſa phalange, dans le temps que le muſicien Pilade chantoit ces vers: *C'eſt moi qui courone vos têtes des fleurons de la liberté*. Tous les ſpectateurs fixerent leurs regards ſur *Philopemen*; & un grand batement de mains fut le témoignage non ſuſpect de l'amour public pour ce héros.

Nabis, ſucceſſeur de Macanidas, le ſurpaſſoit encore en cruauté; fléau de l'humanité, il en étoit devenu l'exécration. Les Achéens, pour délivrer la Grece de ce monſtre, lui déclarerent la guerre, & *Philopemen* fut nommé général; la valeur trahit ſa prudence dans une bataille navale; mais prompt à réparer ſes pertes, il ſe préſenta devant Sparte, & remporta une grande victoire ſur le tyran, qui fut contraint de ſe tenir enfermé dans la ville. Le déſordre où l'avoient jeté les différentes factions, donna à *Philopemen* la facilité d'y entrer avec un corps de troupes; auſſitôt il convoque l'aſſemblée, & perſuade les Spartiates qu'il eſt de leur intérêt d'embraſſer la querele des Achéens: cette action qui le couvroit de gloire, ſervit encore à faire éclater ſon déſintéreſſement; les Spartiates lui firent préſent de vingt talens qu'il eut la généroſité de refuſer.

Cette alliance fut bientôt rompue par les intrigues de la faction turbulente de Nabis. Les Achéens offenſés de cette perfidie, ſe préparerent à la guerre; *Philopemen* à la tête d'une armée ſe préſenta devant Sparte, étonée de ſa célérité; il exigea qu'on lui livrât les artiſans des troubles: étant enſuite entré dans la ville, il en fit ſortir les ſoldats étrangers qui en troubloient la tranquillité. Les murs furent démolis, & les loix de Lycurgue furent pour jamais abrogées.

Ce fut dans ce temps-là que les Meſſéniens ſe déracherent de la ligue des Achéens, *Philopemen* ſe mit à la tête d'une armée pour les punir de cette infidélité; il étoit alors âgé de ſoixante ans, & il avoit encore tout le feu de la jeuneſſe: le combat s'engagea ſous les murs de Meſſene, l'action fut vivement diſputée: *Philopemen* s'y ſurpaſſa lui-même; il auroit fixé la fortune du combat, s'il ne fût tombé de cheval couvert de bleſſures. Les Meſſéniens le chargerent de fers, & le jeterent dans un ſombre cachot. Quelques jours après ils le condamnerent à terminer ſa vie par le poiſon; il ſe ſoumit ſans murmurer à ſon arrêt, il prit la coupe empoiſonée avec la même tranquillité qu'il auroit bu une liqueur délicieuſe, & il mourut quelques momens après.

Les Achéens ne laiſſerent point cette atrocité

impunie, ils entrerent dans la Meſſénie, déterminés à en faire le tombeau de ſes habitans. Tous les auteurs de la mort du héros expirerent dans les ſupplices auprès de ſon tombeau: on lui fit des obſeques magnifiques; ſes cendres furent tranſportés à Mégapolis où il avoit pris naiſſance. La pompe funéraire reſſembloit à la marche d'un triomphateur; toute l'armée ſuivoit le convoi, & les habitans des villes & des villages s'empreſſoient ſur le paſſage pour y jeter des fleurs. L'année de ſa mort fut encore remarquable par la mort de Scipion & d'Annibal.

PHILOSTORGE, (*Hiſt. litt. & eccléſ. anc.*) Hiſtorien eccléſiaſtique Arien; on a de lui *un Abrégé de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique*. Henri de Valois & Godefroy en ont donné des éditions, & celle de ce dernier contient de ſavantes diſſertations de l'éditeur. On attribue auſſi a *Philoſtorge* un livre contre Porphyre. *Philoſtorge* vivoit vers l'an 588.

PHILOSTRATE, (*Hiſt. litt. anc.*) ſophiſte & rhéteur, enſeigna d'abord à Athênes, puis il vint à Rome ſous l'empire de Septime Sévere; il eſt célebre par ſa vie d'Apollonius de Thyane, dont on parle ſi diverſement, mais qu'on lit. Ses quatre livres de *tableaux* ont été traduits en françois. On a pluſieurs éditions *in fol.* des *Œuvres de Philoſtrate*.

Un neveu de *Philoſtrate*, du même nom, & qui vivoit du temps de Macrin & d'Heliogabale, a écrit les *Vies des Sophiſtes*.

PHILOTAS, (voyez Parménion.)

PHILOXENE, (voyez Denys.)

PHINÉES, (*Hiſt. ſacr.*) fils d'Eléazar & petit-fils d'Aaron, qui tua le juif Zambri & la madianite Cozbi. Son hiſtoire eſt raportée, au livre des nombres, chap. 25, & il eſt encore parlé de *Phinées*, chap. 31. du même livre.

PHLÉGON, (*Hiſt. litt. anc.*) ſurnomé Trallien, parce qu'il étoit de Tralles en Lydie, afranchi d'Adrien, vécut juſqu'au temps d'Antonin Pie. On n'a qu'un fragment de ſon *Hiſtoire des Olympiades*, qui étoit diviſée en ſeize livres; on prétend que dans le 13e & le 14e., il parloit des ténebres miraculeuſes qui ſe répandirent ſur la terre à la mort de J. C. On a encore de lui un traité *des choſes merveilleuſes*, & un *ſur ceux qui ont long temps vécu*.

PHOCAS, (*Hiſt. du bas Empire.*) Soldat ſéditieux, empereur barbare, né en Cappadoce d'une famille obſcure, d'abord écuyer de Priſque, général de l'empereur Maurice, il parvint au grade de Centurion. Ces révolutions n'étoient que trop ordinaires dans l'empire depuis long-temps; des armées mutinées étoient en poſſeſſion de porter un ſoldat ſur le trône; ce qui diſtingue *Phocas* de la foule des tyrans, c'eſt la barbarie inſolente & abominable dont il uſa envers Maurice, ſon empereur, & envers toute la famille de ce malheureux prince. Maurice avoit été un grand capitaine avant de régner, il fut un médiocre empereur ſur le trône, il fut un héros à ſa mort, il n'avoit ſu, ni ſe faire obéir, ni ſe faire aimer; il y avoit eu pluſieurs fois contre lui des ſoulevemens à Conſtantinople, & des ſéditions à l'armée; celles-ci avoient été preſque toujours excitées ou entretenues par *Phocas*, il en recueillit le fruit; les ſoldats l'élevent ſur un bouclier, le proclament général, il les mene à Conſtantinople. Maurice abandoné tombe entre ſes mains avec ſes cinq fils Tibere, Pierre, Paul, Juſtin & Juſtinien. Ce malheureux pere avant de mourir par la main du boureaux, leur vit trancher la tête à tous, & tout couvert de leur ſang, & frémiſſant à chaque coup de hâche, il s'écrioit, dans ſa réſignation chrétiene & ſublime: *Vous etes juſte, Seigneur, & vos jugemens ſont équitables*. Il tendit enſuite la tête aux *boureaux*, & reçut le coup mortel avec intrépidité, le 27 novembre 602. Leurs têtes plantées ſur des pieux furent expoſées aux inſultes des ſoldats & aux regards de peuple. Baronius raporte que la nourice du dernier des fils de Maurice, encore au berceaux, ayant livré ſon propre fils pour ſauver le jeune prince, Maurice avertit les boureaux de cet échange; diſant qu'*il ſe rendroit complice d'homicide, s'il acceptoit ce ſacrifice & laiſſoit perir un enfant étranger pour ſouſtraire le ſien à l'exécution de l'arrêt prononcé par la providence contre ſa famille*: c'eſt ſur ce fait que Corneille a conſtruit toute la machine de ſa piece; c'eſt cette nourice qui eſt devenue ſa Léontine. Au reſte, il avertit lui-même qu'il n'y a de conforme à l'hiſtoire dans ſa tragédie, que l'ordre de la ſucceſſion des empereurs Tibere, Maurice, Phocas & Héraclius. Il reſtoit encore un fils de Maurice, & c'étoit l'aîné, Théodoſe; il s'étoit retiré dans une égliſe, où il eſpéroit être en ſûreté ſous la garde de Dieu, il fut arraché de l'autel & traîné au ſupplice. L'impératrice Conſtantine ſa mere & ſes trois filles, eurent auſſi la tête tranchée en 607 à Calcédoine. *Phocas* s'abreuva de ſang, ſon regne fut une ſuite de maſſacres & de cruautés; des conjurations naiſſoient & de toutes parts, elles étoient étouffées dans le ſang & renaiſſoient ſans ceſſe.

Tout le monde ſe ſouleva contre *Phocas*, juſqu'à Criſpe, ſon gendre. On appela du fond de l'Afrique Héraclius pour le détrôner. Cet Héraclius n'étoit pas fils de Maurice, comme Corneille l'a ſuppoſé; il étoit fils d'un exarque d'Afrique, grand-général ſous l'empire de Maurice, il arive; une bataille navale, où Criſpe ſe rangea de ſon côté, le rend maître de Conſtantinople; un ſénateur, dont *Phocas* avoit déshonoré la femme, ſe ſaiſit du tyran; dépouillé de la pourpre, couvert d'une méchante caſaque noire, on le conduit au rivage, les mains

liées

liées derriere le dos. On le donne en ſpectacle dans une barque à tous les vaiſſeaux rangés dans le port : il eſt enſuite préſenté à Héraclius : „ *Malheureux*, lui dit ce vainqueur avec un mépris mêlé d'indignation, *c'eſt donc ainſi que tu as* „ *gouverné l'empire? gouverne le mieux*, répondit „ Phocas „ ; Héraclius le renverſe, le foule aux pieds, lui fait trancher la tête, après l'avoir fait mutiler horriblement. Ce monſtre mourut le 5 octobre 610, ayant régné ſept ans dix mois & neuf jours. Voici le portrait qu'en fait l'auteur de l'hiſtoire du Bas-Empire : „ ſans „ honeur, ſans courage, ſans étude du métier „ de la guerre, dont il ne connoiſſoit que le „ déſordre & la licence, adonné au vin, aux „ femmes, brutal, impitoyable, il n'eût pas „ été digne de commander à des Barbares, ſon „ extérieur repondoit à cet afreux caractere. „ *Une laideur difforme*, un regard ſombre & farouche, des cheveux roux, des ſourcils épais „ & réunis, une cicatrice qu'il portoit au viſage, & qui ſe noirciſſoit dans ſa colere, „ tout annonçoit une âme féroce & ſanguinaire. Léontie ſa femme, étoit digne de lui; „ ſans éducation comme ſans vertu, faite pour „ un ſoldat, non pour un empereur, il la fit, „ ſelon l'uſage, couroner impératrice & proclamer *auguſte*.

PHOCION, (*Hiſt. anc.*) grand capitaine athénien, perſonage illuſtre & vertueux, dont la deſtinée accuſe hautement l'ingratitude des républiques, & fait déteſter l'eſprit d'oſtraciſme. Il parut dans les derniers temps de la république d'Athênes, & ſa vertu y fut preſque auſſi deplacée, que celle des Catons le fut dans Rome. Il avoit étudié dans l'académie ſous Platon & enſuite ſous Xénocrate. Né vertueux, ſes mœurs formées à cette école acquirent un degré d'auſtérité, qui n'avoit pourtant rien de farouche & qui s'allioit avec la plus grande douceur; mais ſon extérieur étoit impoſant, ſévere & calme; jamais on ne le vit, ni rire, ni pleurer, ni aller aux bains publics. En campagne, à l'armée, il marchoit toujours comme Socrate, nuds pieds & ſans manteau, à moins qu'il ne fît un froid exceſſif, & c'étoit une eſpece de proverbe uſité parmi les ſoldats, de dire, lorſqu'ils le voyoient chouſſé & couvert de ſon manteau : *Phocion vetu, ſigne de grand hiver*.

Son éloquence étoit aſſortie à ce caractere; pleine & conciſe, diſant beaucoup, laiſſant beaucoup à entendre, d'une logique redoutable à toute l'éloquence de Démoſthene, qui diſoit, en le voyant paroître pour haranguer : *Ah! voilà la hache de tous mes diſcours*. *Phocion* trouvoit toujours qu'on parloit trop & qu'on ne diſoit pas aſſez, & il n'étoit pas ſur ce point plus indulgent pour lui même que pour les autres. Un jour paroiſſant rêveur dans une aſſemblée où il ſe préparoit à parler, *je ſonge*, dit-il à ceux qui lui demandoient le ſujet de ſa rêverie, *ſi je ne puis rien retrancher de ce que j'ai à dire*.

De ſon temps, un même homme ne ſuffiſoit plus aux divers emplois de la paix & de la guerre; l'un ſe bornoit aux fonctions civiles, l'autre aux exercices des armes : pour lui, à l'imitation de Solon, d'Ariſtide, de Péricles, il joignit à la ſcience politique les talens militaires. Nul capitaine ne fit auſſi grand nombre de campagnes. Il fut chargé quarante-cinq fois du commandement, ſans jamais l'avoir ſollicité; ce fut toujours en ſon abſence qu'on le choiſit pour le mettre à la tête des armées, & toujours on s'en trouva bien. Philippe, roi de Macédoine, pere d'Alexandre, qui avoit pris parti dans la *guerre ſacrée* pour trouver l'occaſion d'aſſervir la Grece, avoit déja pris pluſieurs places importantes dans l'île d'Eubée. Plutarque d'Erétrie appeloit à ſon ſecours les Athéniens, mais le traître d'acord avec Philippe, ne cherchoit qu'à les attirer dans le piege & qu'à les lui livrer. *Phocion* qui commandoit ce ſecours d'Athéniens, demêle les artifices de Plutarque, les prévient, le bat & le chaſſe d'Erétrie, il fait enſuite lever les ſiéges de Périnthe & de Byſance à Philippe lui-même. Philippe tâcha de le gâgner; des députés de ce prince vinrent lui offrir des ſommes d'argent conſidérables en le preſſant de les accepter, ſi non pour lui, du moins pour ſes enfans,

Subruit æmulos

Reges muneribus,

dit Horace en parlant de Philippe; mais les rois mêmes étoient plus aiſés à ſubjuguer par les préſens que Phocion : *Si mes enfans me reſſemblent*, répondit-il, *le champ qui m'a nouri les nourira; ils trouveront come moi la gloire au ſein de la médiocrité; s'ils dégénerent de la vertu de leurs peres, je ne veux point leur laiſſer des richeſſes pour entretenir leur luxe*.

Alexandre voulut auſſi le tenter & lui fit offrir une ſomme de cent mille écus. Pourquoi, dit *Phocion*, Alexandre me choiſit-il parmi tous les Athéniens pour me faire une telle offre? — c'eſt un gage de ſon eſtime, lui répondit-on, c'eſt parce qu'il vous juge avec raiſon le plus vertueux des Athéniens. — Qu'il me laiſſe donc être vertueux & mériter ſon eſtime. Alexandre lui écrivit qu'il ne mettoit point au nombre de ſes amis ceux qui ne vouloient rien recevoir de lui. Eh bien, dit-il, je veux recevoir quelque choſe d'Alexandre, & il lui demanda la liberté de quatre priſoniers enfermés dans la citadelle de Sardes; il l'obtint ſur le champ. Aux premieres nouveles de la mort d'Alexan-

dre, qui, ſous le titre du général & de vengeur de la Grece, en avoit été l'oppreſſeur, ainſi que Philippe ſon pere, Athênes ſe livroit aux tranſports d'une joie immodérée & peu décente ; elle ne parloit que de liberté, elle ne reſpiroit que la guerre contre la Macédoine, & ces éclats tumultueux ne laiſſoient aucun lieu à la réflexion & au conſeil. *Phocion* toujours ſage & modéré, voyant que ſi la nouvele venoit à ſe trouver fauſſe, il ne reſteroit à ſes concitoyens que la honte & le danger de s'être déclarés ſi légérement, leur dit : „ Si Alexandre eſt mort „ aujourd'hui, il le ſera encore demain & encore „ après demain, & nous aurons tout le temps „ de délibérer plus mûrement & plus tranquil„ lement ſur le parti qu'il faut prendre „. Léoſthene, qui le premier avoit répandu cette nouvele, ſoutint qu'on ne devoit plus rien atendre, & propoſa la guerre avec beaucoup de faſte & d'audace : „ Jeune-homme, lui dit *Pho„ cion*, vos diſcours reſſemblent aux cyprès ; ils „ ſont grands & hauts, mais ils ne portent „ point de fruit „. Il n'y a point de citoyen plus reſpectable que celui qui, habile & heureux à la guerre, aime à recomander la paix ; tel étoit *Phocion*. „ Eh ! quand donc, lui dit l'„ orateur Hypéride, conſeillerez-vous la guer„ re aux Athéniens, ſi ce n'eſt dans ce mo„ ment ? ce ſera, lui répondit *Phocion*, quand „ je verrai les jeunes gens prendre une ferme „ réſolution de garder une exacte diſcipline, les „ riches contribuer ſelon leur pouvoir aux frais „ de la guerre, & ceux qui manient les de„ niers publics, s'abſtenir de les voler ; il pou„ voit ajouter : & même encore alors je con„ ſeillerois la paix, à moins qu'elle ne fût in„ compatible avec la liberté ; mais la liberté „ eſt toujours bien plus menacée par la guerre „ que par la paix „.

La guerre fut réſolue, mal-gré les remontrances de *Phocion*, & elle fut en effet funeſte à la liberté d'Athênes ; mais elles parut commencer aſſez heureuſement. Ce Léoſthene, qui avoit tant recomandé la guerre, y reçut des bleſſures dont il mourut peu de temps après, mais il acquit quelque gloire, que les partiſans de la guerre exagéroient beaucoup. Les ennemis de *Phocion* croyant le mortifier, lui demandoient *s'il ne voudroit pas avoir fait toutes les belles choſes qu'avoit faites Léoſthene ? Oui*, répondit Phocion, *je voudrois les avoir faites, mais je ne voudrois pas avoir conſeillé la guerre*. On eut encore quelques petits ſuccès ; *Phocion* s'en affligea, en voyant qu'ils ne faiſoient que creuſer plus profondément l'abîme où on alloit ſe précipiter. *Quand ceſſerons nous donc de vaincre*, diſoit-il ?

La fortune changea, il fallut demander la paix, & on ne put l'obtenir qu'à des conditions dures ; ce fut *Phocion* qu'on chargea de la négocier, & telle qu'elle fut, on s'eſtima trop heureux de l'avoir obtenue. Antipater, ſucceſſeur d'Alexandre, & auſſi rempli de reſpect pour *Phocion*, lui acorda pour ſes compatriotes toutes les grâces qu'il crut pouvoir concilier avec la politique. Ce fut encore un ami que *Phocion* perdit en perdant Antipater. Polyſperchon, qu'Antipater en mourant nomma régent du royaume & gouverneur de la Macédoine, voulut ſe rendre maître d'Athênes, il comprit que ce ſeroit une choſe impoſſible tant que cette ville auroit un citoyen tel que *Phocion ;* il réſolut de le perdre ; *Phocion* y avoit établi l'oligarchie ſous Antipater.

Polyſperchon, pour paroître populaire, y rétablit la démocratie, admit aux charges tous les citoyens indiſtinctement, rapela dans la ville tous les banis, & dans des aſſemblées tumultueuſes il parvint à faire ôter à *Phocion* toute autorité dans le gouvernement ; puis, comme le peuple ne ſait pas s'arrêter, bientôt il accuſa *Phocion* de trahiſon ; celui-ci qui n'avoit, ni pénétré les noirs projets de Polyſperchon, ni aperçu ſes intrigues ſouterraines, crut pouvoir trouver un aſyle auprès de lui, comme il en eût trouvé en pareil cas auprès d'Alexandre & d'Antipater ; Polyſperchon le renvoya au jugement du peuple, c'eſt-à-dire, de gens que Polyſperchon avoit rendus ennemis de *Phocion*. Dans l'aſſemblée qui fut convoquée pour juger ce dernier, on admit tous les étrangers, tous les eſclaves, tous les bannis, tous les gens notés d'infamie. *Phocion* & ceux qu'on voulut regarder comme ſes complices, comparurent devant ces juges, comme le prévôt devant un tribunal de voleurs ; à ce ſpectacle, les gens de bien baiſſerent la vue, ſe couvrirent la tête & verſerent un torrent de larmes. Quelqu'un oſa demander qu'on fit ſortir de l'aſſemblée les eſclaves & les étrangers ; la populace s'écria qu'il falloit lapider ces partiſans de l'oligarchie, ces ennemis du peuple. *Phocion* voulut parler pour ſe défendre, il fut toujours interrompu & ſa voix toujours étoufée. C'étoit une coutume établie dans Athênes, que l'accuſé déclarât avant le jugement, quelle peine il croyoit avoir méritée. *Phocion* demanda la mort pour lui, & la grâce & la liberté de ceux qu'on lui avoit aſſociés dans l'accuſation : tous furent condamnés à perdre la vie, & on les conduiſit au cachot. *Phocion*, au milieu de ſes parens & de ſes amis conſternés, gardoit un viſage ſerein & un eſprit ferme ; un homme du peuple accourut au devant de lui & lui cracha au viſage. *Phocion* ſe tournant tranquillement du côté des magiſtrats, ſe contenta de dire avec douceur : *Quelqu'un ne veut-il point empêcher cet homme de commettre des actions ſi indignes ?* Un de ſes amis lui demanda s'il n'avoit rien à mander à ſon fils ? *oui ſans doute*, dit-il, *c'eſt de ne ſe ſouvenir jamais de l'injuſtice des Athéniens*. Après ce der-

nier mot, il avala la cigue, & mourut. C'étoit le jour d'une proceſſion publique, & elle paſſoit devant la priſon; les uns en paſſant, arracherent leurs couronnes & les jeterent par terre; les autres fondirent en larmes à la vue de la priſon; tous les gens de bien n'appeloient *Phocion* que *l'homme de bien*. Ses ennemis firent ordoner par le peuple que ſon corps ſeroit porté hors du territoire de l'Attique, & qu'aucun Athénien ne fourniroit de feu pour ſon bucher. Une femme du pays de Mégare lui rendit ces derniers honeurs, lui éleva un cénotaphe, recueillit ſes os avec grand ſoin, les porta la nuit dans ſa maiſon, les enterra ſous ſon foyer, en prononçant ces paroles: *Cher & ſacré foyer, je mets en dépôt dans ton ſein ces précieux reſtes d'un homme de bien; conſerve-les pour les rendre un jour au tombeau de ſes ancêtres quand les Athéniens ſeront devenus ſages.*

Cette prédiction eut ſon effet: les Athéniens devinrent ſages, ils ſe repentirent d'avoir opprimé un ſage; ſes os furent enterrés avec honeur aux dépens du public: les Athéniens érigerent à *Phocion* une ſtatue de bronze, & ſes accuſateurs ſubirent la peine qu'ils méritoient. „ Mais les juges, s'écrie à ce propos un hiſtoriens très-ſenſé, les juges punirent dans les „ autres leur propre crime & s'en crurent quites pour une ſtatue de bronze „.

On place la mort de *Phocion* vers l'an 318. avant J. C. Il avoit plus de quatre-vingt ans, lorſque la fureur d'une haine aveugle hâta ſa mort.

PHOTIUS, (*Hiſtoire du Bas-Empire*) auteur du grand ſchiſme d'Orient; „ c'étoit, dit M. „ l'abbé Fleury, le plus grand eſprit & le plus „ ſavant homme de ſon ſiecle, mais c'étoit un „ parfait hypocrite, agiſſant en ſcélérat, & „ parlant en ſaint „. Il étoit d'une des plus illuſtres & des plus riches maiſons de Conſtantinople, petit-neveu du patriarche Taraiſe; le Patrice Sergius ſon frere, avoit épouſé une des ſœurs de l'empereur. *Photius* étoit dans les lettres un homme univerſel; ſa *bibliotheque* où on trouve des extraits de deux cents quatre-vingt auteurs, aujourd'hui perdus pour la plupart, eſt un des plus précieux monumens littéraires de l'antiquité; ſes lettres ſont pleines d'érudition & d'éloquence. Son *Nomocanon*, recueil qui comprend tous les canons reçus dans l'Égliſe depuis les apôtres, juſqu'à ceux du ſeptieme concile œcuménique, & les loix des empereurs ſur les matieres eccléſiaſtiques, eſt encore un ouvrage très-utile dans ſon genre. *Photius* étoit en tout un homme extraordinaire; il étoit propre à tout & fut toujours employé avec ſuccès. Laïc, il fut grand écuyer, capitaine des gardes, ambaſſadeur en Perſe, premier ſecrétaire d'état de l'empire Grec; brillant & ſupérieur dans chacun de ces emplois, ayant embraſſé l'état eccléſiaſtique, il devint le plus grand théologien de l'empire & le plus intriguant des prêtres; il fit dépoſer le patriarche de Conſtantinople, Ignace, pour avoir ſa place; il employa tour-à-tour l'hypocriſie, l'adreſſe, la violence. Il ſe fit élire patriarche de Conſtantinople, quoiqu'il ne fût que laïque; & ſe fit ſacrer par Gregoire Asbeſte, évêque de Syracuſe, & par quelques autres prelats depoſés le 25. Décembre de l'an 857. Il aſſembla un conciliabule, dans lequel *Photius* fit prononcer la dépoſition du Patriarche Ignace; ce malheureux prelat fut chaſſé par l'Empereur, & relegué dans l'île de Terebinthe, d'où il fut transféré en différens lieux, & enfin chargé de chaînes, & mis en priſon. Le Pape Nicolas declara nulle l'ordination de *Photius*, & ordona le rétabliſſement d'Ignace. L'Empereur Michel, qui ſoutenoit *Photius* étant mort en 867., l'Empereur Baſile, qui lui ſucceda retablit, Ignace, & chaſſa Photius. Le VIII. Concile Oecuménique célébré en 869. le dépoſa, le frapa d'anathêmes, & tous les Évêques ſouſcrivirent à ce décret avec le ſang de J. C., qu'on venoit de conſacrer. Après la mort d'Ignace, *Photius* tenta de ſe rétablir dans le ſiége patriarchal. L'Empereur Léon le chaſſa de nouveau de Conſtantinople & il mourut enfermé dans un Monaſtere d'Armenie, en 891.)

PHRAHATE, (*Hiſt. anc. Hiſt. des Parthes.*) petit-fils d'Arſace, fondateur des Parthes, ne fit que paroître ſur un trône dont il eût augmentée la ſplendeur, s'il eût eu un regne plus long; également propre à la guerre & aux afaires, il ſubjuga les Mardes, peuples belliqueux, & juſqu'alors indomptés. Il avoit pluſieurs fils auxquels il étoit libre de tranſmettre ſon héritage; mais, attentif au bonheur de ſon peuple, il leur préféra ſon frere Mithridate, dans qui il avoit reconu tous les talens & toutes les vertus qui ſont les grands rois. Ce prince voulant être bien-faiſant, même après ſa mort, crut devoir plus à ſa patrie qu'à ſes enfans. Il oublia qu'il étoit pere, & ſe ſouvint qu'il étoit roi, en déſignant Mithridate pour ſon ſucceſſeur.

PHRAHATE II., après la mort de ſon pere Mithridate, qu'il ne faut pas confondre avec le fameux roi de Pont, fut élevé ſur le trône des Parthes. Dès qu'il fut revêtu du pouvoir ſuprême, il tourna ſes armes contre la Syrie, pour tirer vengeance d'Antiochus qui avoit tenté de lui ravir, ainſi qu'à ſon pere, l'empire des Parthes. Son début fut brillant, il auroit pouſſé plus loin ſes conquêtes; ſi les Scythes qu'il avoit appelés à ſon ſecours, ne ſe fuſſent point déclarés ſes ennemis. Cette révolution déconcerta ſes projets. Il ſongea moins à faire des conquêtes qu'à défendre ſes états. Il confia le gouvernement de ſon royaume à un nommé *Hymer*, miniſtre ſanguinaire qui fit déteſter ſon adminiſtration, & rendit odieux le

monarque qui l'avoit choisi. *Phrahate*, uniquement occupé de la guerre, marcha contre les barbares, à qui il livra una bataille où l'attaque fut aussi vive que la résistance fut opiniâtre. Un corps de dix mille Grecs, en qui il avoit mis sa confiance, fut l'auteur de sa défaite. Ces Grecs faits prisonniers dans la guerre contre Antiochus, avoient été indignement traités pendant leur captivité; dès qu'ils virent que la victoire étoit long-temps indécise, ils passerent dans le camp des Scythes, & décidèrent du succès de cette journée. *Phrahate*, accablé par le nombre, perdit la vie après avoir été témoin du carnage de son armée.

PHRAHATE III., fils d'Orode, roi des Parthes, avoit été désigné son successeur à l'empire; ce prince, impatient de régner, trouva que son pere vivoit trop long-temps. Aveuglé par son ambition, il souilla le premier jour de son regne par un parricide, & par le meurtre de vingt-neuf de ses freres, qu'il crut devoir sacrifier à son ambition, pour n'avoir plus de concurrent à l'empire. Tant d'atrocités le rendirent l'exécration de ses sujets, qu'il sut contenir dans l'obéissance par le spectacle des supplices. Il avoit un fils dont les vertus lui devinrent suspectes, parce qu'il le voyoit aussi cheri des Parthes qu'il en étoit abhorré. Il ne vit plus en lui qu'un criminel qui ne cherchoit à se concilier les cœurs que pour lui enlever sa courone. Ce fut pour dissiper ses soupçons, qu'il le fit égorger sous ses ieux. Marc-Antoine instruit de la haîne qu'inspiroient ses crimes, crut qu'il lui seroit facile d'en triompher. Il lui déclara la guerre sous prétexte de le punir d'avoir donné du secours à ses ennemis. Il pénétra dans ses provinces, où il trouva l'écueil de sa gloire militaire. Après avoir eu quelques succès, il essuya plusieurs défaites, & se trouvant dans un pays éloigné où il ne pouvoit réparer ses pertes, il fut dans la nécessité de faire une honteuse retraite. *Phrahate* dans l'ivresse de ses prospérités, s'abandona sans frein à ses penchans sanguinaires. Les Parthes fatigués de ses excès se révolterent, & placerent sur son trône Tiridate, qui fit pendant quelque temps les délices de la nation. Le Monarque dégradé, devint aussi humble & aussi rampant dans la disgrace, qu'il avoit été insolent & cruel dans la prospérité. Il affecta d'être humain & populaire pour exciter la compassion; mais le souvenir de ses forfaits n'inspira que le mépris & la haîne. Les Scythes qui lui donnerent un asyle, le rétablirent à main armée dans ses états. Tiridate se réfugia auprès d'Auguste, emmenant avec lui le plus jeune des enfans de son compétiteur. *Phrahate* informé de son évasion & du lieu de sa retraite, envoya des ambassadeurs à Auguste, sous prétexte qu'il étoit un sujet rebelle. Auguste, en refusant de le livrer aux ambassadeurs, promit de ne fournir aucun secours pour le rétablir; mais pour tempérer la rigueur de son refus, il renvoya le fils de *Phrahate* sans rançon; & en même temps il assigna à Tiridate les fonds nécessaires pour vivre au milieu de Rome, avec la magnificence d'un roi asiatique. Lorsque la guerre d'Espagne eut été terminée, Auguste se rendit en Syrie pour y régler les afaires des provinces de l'Orient. *Phrahate* alarmé de son voisinage, craignit que ce ne fût un prétexte pour envahir ses états. Ce fut pour détourner l'orage qu'il rassembla les prisoniers Romains qui, depuis les défaites de Crassus & d'Antoine, erroient malheureux dans ses provinces. Tous furent renvoyés sans rançon. Il joignit à ce présent les aigles enlevées à ces deux généraux; & pour gage de sa fidélité, il donna à Auguste ses fils & ses petits-fils en ôtage. Le reste de son regne fut paisible. Il n'eut d'autres ennemis que ses sujets qui gémirent en silence sur ses cruautés, tandis qu'il vivoit abruti dans la molesse & la volupté. Il mourut deux ans avant notre ere.

PHRYNÉ, (*Hist. anc.*) nom célebre parmi les anciens courtisanes Greques. Elle avoit autant d'esprit que de beauté, elle avoit même de l'élévation dans l'âme. Deux traits vont prouver tout ce que nous disons ici.

Le fameux sculpteur Praxitele étoit amoureux d'elle, & lui avoit promis de lui faire présent de celui de tous ses ouvrages qu'il estimoit le plus, comme à celle qu'il aimoit uniquement; mais il sembloit avoir peine à se déterminer sur la préférence. *Phryné* résolut, ou de lui arracher son secret, ou peut-être de le lui révéler à lui-même. Un jour qu'il étoit avec elle, un domestique accourt tout hors d'haleine: „ le „ feu, lui dit-il, est à votre attelier, & a déja „ gâté plusieurs de vos ouvrages. Qui sont ceux „ que vous voulez qu'on sauve par préférence? „ Ah! s'écria Praxitele tout éfrayé & courant lui-même pour les sauver, mon satyre „ & mon cupidon; je suis perdu si le feu les „ a endomagés „. " Rassurez-vous, lui dit „ *Phryné* en le retenant, rien n'est gâté, il n'y „ a point de feu, mais je sais ce que je vou„ lois savoir „; elle demanda le cupidon, elle le plaça, dans la suite, à Thespies, sa patrie, ville de Béotie, où on alla long-temps le voir comme une des merveilles de l'art. Praxitele fit aussi la statue de *Phryné*, qui fut placée depuis à Delphes, entre celle d'Archidamus, roi de Sparte, & celle de Philippe, roi de Macédoine.

On sait que *Phryné* offrit de faire rebâtir à ses dépens la ville de Thebes, pourvu qu'on y mît cette inscription: *Alexandre a détruit Thebes*, & Phryné *l'a rétablie*. Cette inscription paroit offrir deux idées: l'une noble & utile, est que même une courtisane a pu faire autant de bien qu'un conquérant avoit fait de

mal; l'autre d'une fâcheuſe conſéquence pour les mœurs, eſt que ſes proſtitutions ont pû lui fournir de quoi rebâtir une ville célebre.

Praxitele & *Phryné* vivoient vers le temps de la 104.e olympiade.

PHRYNIQUE (*Phrynicus*) (*Hiſt. anc.*) eſt le nom

1°. D'un poëte tragique, diſciple de Theſpis, & qui introduiſit le premier des femmes ſur la ſcêne; il vivoit plus de cinq ſiecles avant J. C.

2°. D'un poëte comique, moins connu encore, qui vivoit plus de quatre ſiecles avant J. C.

3°. D'un général Athénien, ennemi d'Alcibiade, & qui lui fut ſacrifié; il vivoit auſſi plus de quatre ſiecles avant J. C.

4°. D'un orateur Grec, natif de Bithynie, qui vivoit ſous l'empereur Commode, au ſecond ſiecle de l'ere chrétiene. On a de lui un traité *des Dictions Attiques* & un *Apparat ſophiſtique*.

PHRYNIS, (*Hiſt. anc.*) muſicien de Mitylene, dans l'île de Lesbos, diſciple, pour l'inſtrument nommé cithare, d'Ariſtoclite; qui l'étoit de Terpandre. Il fut, dit-on, le premier qui remporta le prix de cet inſtrument aux jeux des Panathénées, célébres à Athênes, la quatrieme année de la 80.e olympiade. Il ajouta deux nouveles cordes aux ſept qui compoſoient avant lui la cithare; mais s'étant préſenté pour diſputer un prix à Sparte, l'Ephore Ecprepès coupa les deux cordes, parce qu'elles donnoient trop de moleſſe aux airs qu'exécutoit ce muſicien. Ariſtophane lui reproche cette moleſſe dans la comédie des *Nuées*.

PIASECKI (Paul) PIASECIUS (*Hiſt. litt. mod.*) Évêque de Primiſti en Pologne, auteur d'une hiſtoire de ce qui s'eſt paſſé en Pologne, depuis Etienne Battori juſqu'à l'année 1646.

PIBRAC (Gui du Faur, ſeigneur de) *Hiſt. de F.*) grand magiſtrat, né, en 1528, à Toulouſe, d'une famille illuſtre; après des études & des voyages qui lui avoient également profité, il ſe fit connoître principalement aux états d'Orléans, en 1560. où il étoit député de la ville de Toulouſe, dont il étoit juge-mage; il dreſſa & préſenta au Roi le cahier des doléances, & l'opinion qu'il donna de lui, dans cette occaſion, le fit choiſir pour être un des ambaſſadeurs de France au concile de Trente; où il ſe fit beaucoup d'honeur. Le chancelier de l'Hôpital lui fit donner, en 1565, une charge d'avocat-général au parlement de Paris. En 1570, il fut fait conſeiller d'état; particuliérement atachè à Catherine de Médicis, mal-gré la différence de leurs caracteres, il ſuivit en Pologne ſon fils chéri, le duc d'Anjou, depuis Henri III; reſté à Cracovie, après l'évaſion de ce prince, il parut d'abord avoir quelque choſe à craindre du reſſentiment des Polonois; il fut chargé enſuite d'une négociation inutile, pour conſerver à Henri III, devenu roi de France, la courone de Pologne; les Polonois vouloient un roi pour eux & réſidant chez eux. Revenu en France, il eut l'adreſſe & le bonheur de ménager un traité de paix entre les catholiques & les proteſtans. Henri III lui donna une charge de préſident à mortier au parlement de Paris. Il fut chancelier de la reine de Navarre & du duc d'Alençon.

Pibrac mourut en 1584; il a laiſſé pluſieurs ouvrages, dont le plus connu eſt le livre des quatrains. Rien de plus vanté pendant long-temps que les quatrains de *Pibrac*.

Liſez moi comme il faut au lieu de ces fornetes, (*les romans*.)
Les quatrains de Pibrac & les doctes tabletes
Du conſeiller Mathieu; l'ouvrage eſt de valeur,
Et plein de beaux dictons à réciter par cœur.

Quoique ce ſoit un perſonage ridicule, le bourg-ois Gorgibus, qui parle ainſi, & que ſon éloge répande quelque ridicule ſur ce qu'il loue, il n'en eſt pas moins vrai que les quatrains de *Pibrac* eurent dans le temps une telle réputation, qu'ils furent traduits en grec par Florent Chrétien & par Pierre du Moulin; qu'ils furent auſſi traduits en latin, en turc, en arabe, en perſan; aujourd'hui même encore on en ſait par cœur quelques-uns, & on les eſtime pour leur grand ſens & pour un certain goût d'antiquité qu'on y trouve; car *Pibrac* s'étoit formé ſur les anciens qu'il avoit bien étudiés.

PIC (Jean) (*Hiſt. litt. mod.*) Prince de la Mirandole & de Concordia en Italie, né en 1463 d'une maiſon illuſtre & ſouveraine, mort à Florence en 1494, à 32 ans, le jour même où Charles VIII fit ſon entrée dans cette ville. C'eſt ce prodige de l'Italie, ce phénix d'érudition précoce, qui ſavoit, dit-on, vingt-deux langues à 18 ans; choſe extraordinaire, & peut-être incroyable. Scaliger l'appeloit *monſtrum ſine vitio*, & on lui appliquoit ce mot de Claudien.

Primordia tanta
Vix pauci meruere ſenes.

À l'âgé de 24 ans il ſoutint à Rome une Theſe qui contenoit 900 propoſitions de Dialectique, de Théologie, de Mathématique, de Magie, de Cabale & de Phyſique. Ce deſſein exécuté avec applaudiſſement excita l'envie. On l'accuſa d'héréſie. On dit, qu'un de ſes adverſaires, qui déclamoit contre les Theſes, interrogé ſur ce que ſignifioit le mot *cabale*, repondit que c'étoit un Hérétique qui avoit écrit contre Jeſus-Chriſt, & que ſes ſectateurs

avoient eu de lui le nom de Cabaliſtes. „ Le Pape Innocent VIII pour apaiſer les envieux, fit examiner les Theſes, & cenſura XIII propoſitions. *Pic* eut pour l'étude une paſſion ſi forte, qu'il renonça à ſa principauté, pour s'y livrer ſans reſerve. Il mourut à 32 ans. Outre ſes Theſes on a de lui des ouvres morales & chrétienes, trois livres ſur le banquet de Platon, un livre de lettres. Les ouvrages de *Pic* ont été recueillis en un vol. in-fol. à Bâle en 1573, & en 1601.)

Jean François *Pic*, prince de la Mirandole, étoit fils de Galéoti frere de Jean *Pic*, dont nous avons parlé; il eut une vie aſſez agitée; il fut chaſſé deux fois de ſes états, & finit par être aſſaſſiné avec Albert, ſon fils, en 1533, par Galéoti, ſon neveu. Il fut auſſi homme de lettres; on a de lui des poéſies latines, des lettres; la vie & l'apologie de Savonarole.

(La maiſon des *Pic*, qui a la même origine que celle de *Pio* Seigneurs de Carpi, étoit une des plus anciennes, & des plus nobles de Modene. Ils obtinrent de l'Empire l'inveſtiture de l'État de la Mirandole en 1311. & ils ont tenu ce domaine pendant quatre ſiecles. À la fin du XV. ſiecles & au commencement du XVI. il y eut des troubles & des guerres civiles entre les perſonages de cette famille, & la mort malheureuſe du Comte Jean François, dont on a parlé, en fut la ſuite. Le C. Galéoti, qui l'avoit maſſacré, fut mis au ban de l'Empire par Charles V., qui donna l'inveſtiture de la Mirandole au Comte Jean Thomas fils aîné du Comte Jean François. Mais le Comte Galéoti brava toujours les foudres de l'Empire, conſerva ſes états, & il les laiſſa à ſes deſcendans. Alexandre I. petit-fils du Comte Galéoti ſe réconcilia avec l'Empire, & en reçut l'inveſtiture avec le titre de Duc. François Marie dernier Duc de la Mirandole à l'occaſion de la guerre pour la ſucceſſion de l'Eſpagne ayant témoigné de l'atachement aux François fut depouillé des ſes états en 1708., & l'an 1711. on en donna l'Inveſtiture à Raynald Duc de Modene. Le Duc François Marie ſe retira en Eſpagne, où il mourut en 1747. ne laiſſant point d'enfans.

PICARD, PICART, LE PICART. Quelques perſonages de ce nom ſe ſont fait connoître à différens titres:

1°. Un *Picard*, fanatique des Pays-Bas, renouvela au quinzieme ſiecle je ne ſais quelles vieilles erreurs, & eut des ſectateurs nommés de ſon uom *les Picards*.

2°. Jean *Picard*, de l'académie des ſciences, où il étoit entré des le temps de la fondation. En 1666, le roi l'envoya en Danemarck faire des obſervations au château d'Uranibourg, que le célebre Ticho Brahé avoit bâti pour cet uſage. On a les fruits de ce voyage dans un ouvrage de *Picard*, intitulé: *Voyage d'Uranibourg*, ou *obſervations aſtronomiques faites en Danemarck*; il en raporta les manuſcrits originaux des obſervations de Ticho Brahé, augmentées d'un livre; il a donné auſſi un recueil d'obſervations aſtronomiques faites en divers endroits du royaume. Il obſerva le premier, le phoſphore mercuriel; il meſura le premier les degrès du méridien terreſtre, & traça la méridiene de France avec M. Caſſini, ſon ami & ſon émule. La mort de M. *Picard* arivée en 1683, laiſſa cette entrepriſe imparfaite. On a de lui, outre les ouvrages que nous venons d'annoncer, un traité de nivélement, publié & augmenté par M. de la Hire; une pratique de grands cadrans par le calcul; un traité *de menſuris*, un autre *de menſura liquidorum & aridorum*. Un autre intitulé: *experimenta circa aquas effluentes*. Des fragmens de dioptrique; un abrégé de la meſure de la terre. La connoiſſance des temps pour les années 1679 & ſuivantes, juſqu'en 1683 incluſivement. Ses ouvrages ſe trouvent dans les tomes 6 & 7 du recueil de l'académie des ſciences. Jean *Picard* étoit prêtre & prieur de Rillé, en Anjou.

3°. Benoît *Picard*, capucin, auteur d'une *hiſtorie de la maiſon de Lorraine*, d'une *hiſtoire eccléſiaſtique de Toul*, & d'un *Pouillé de Toul*; mort en 1720.

4°. Michel *Picart*, ſavant allemand, ami de Caſaubon, auteur d'une traduction latine l'Oppien & de commentaires ſur quelques ouvrages d'Ariſtote; mort en 1620.

5°. François le *Picart*, docteur de Sorbonne, doyen de S. Germain l'Auxerrois, mort en 1556. Le pere Hilarion de Coſte a écrit ſa vie.

PICCOLOMINI ou PICOLOMINI, (*Hiſt. mod.*) C'eſt le nom d'un pape & d'un général, tous deux célebres. Le pape eſt Pie II, (voyez *Pie II.*); nous ajouterons ici à ce qui en eſt dit à ſon article, qu'il fut le protecteur d'un homme de lettres, nommé Jacques Ammanati, qui, pour lui marquer ſon dévouement & ſa reconoiſſance, prit le nom de Picolomini. Il eſt connu auſſi ſous le nom de cardinal de Pavie, ayant été fait cardinal par ce même Pie II en 1461. Il lui devoit encore les évêchés de Maſſa & de Freſcati: mort en 1479. On a de lui des lettres & une hiſtoire de ſon temps.

Le général ſe nommoit Octave *Picolomini* d'Aragon: il étoit duc d'Amalfi, prince de l'Empire, chevalier de la toiſon d'or, général des armées des empereurs Ferdinand II & Ferdinand III. Il ſe ſignala en 1634 à la bataille de Nortlingue, où il perdit un de ſes neveux, Silvio *Picolomini*; en 1633, le 15 juillet, il fit lever le ſiége de Saint-Omer au marechal de Châtillon; en 1639, il gâgna la bataille de Thionville contre le marquis de Feuquiéres; en 1651, il perdit la bataille de Wolfembutel,

ſans rien perdre de ſa gloire. Il mourut vers l'an 1657, il étoit né en 1599.

Il y a auſſi du nom de *Picolomini* & d'une illuſtre & ancienne maiſon de Siene, quelques gens de lettres connus, tels que, 1°. Alexandre *Picolomini*, archevêque de Patras, coadjuteur de Sienne, ſa patrie, auteur de pieces de théâtre, principal fondement de ſa réputation, du traité de la ſphere, d'une théorie des planetes, de quelques ouvrages de morale, &c. Il a auſſi traduit la rhétorique & la poétique d'Ariſtote. Mort à Sienne en 1578.

2°. François *Picolomini*, de la même maiſon, auteur de commentaires ſur Ariſtote, & d'un traité intitulé : *Univerſa Philoſophia de moribus ;* mort auſſi à Sienne en 1604, à quatre vingt-quatre ans. La ville lui rendit l'hommage de prendre le deuil à ſa mort.

Pour éclaircir ce qui concerne la maiſon *Picolomini*, il faut obſerver que cette maiſon, originaire de Rome, & qui s'établit dans le huitieme ſiecle à Sienne, où elle a eu part au gouvernement de la république, paroît avoir fini dans la perſone du pape Pie II (*Æneas Sylvius*), mort le 16 août 1464 : du moins la branche ou tout au moins la génération finiſſoit à lui ; mais il avoit deux ſœurs, Laudomie & Catherine *Picolomini*.

Laudomie épouſa Nanne Todeſchini que le pape Pie II adopta dans la famille des *Picolomini*. Un des fils de Laudomie *Picolomini* & de Nanne Todeſchini, nommé François Todeſchini-*Picolomini*, né le 9 mai 1449, fut archevêque de Sienne, ſa patrie, puis cardinal, & enfin pape, ſous le nom de Pie III ; il ne le fut qu'un moment, & mourut l'année même de ſon exaltation en 1503. Il eſt placé dans la liſte des papes, entre Alexandre VI. & Jules II.

Antoine Todeſchini-*Picolomini*, frere de Pie III, fut fait duc d'Amalfi par Ferdinand I du nom, roi de Naples, dont il avoit épouſé la fille naturele, Marie d'Arragon. En faveur de ce mariage, le roi Ferdinand acorda à ſon gendre, à tous ſes deſcendans, & généralement à toute la maiſon de *Picolomini*, le droit de porter le nom & les armes d'Arragon. Les branches de cette maiſon ſe multiplierent & toutes porterent ce nom d'Arragon, joint à celui de *Picolomini*. D'une de ces branches étoit François *Picolomini* d'Arragon, tué au ſiége de Bade, le 13 juillet 1686.

La ſeconde ſœur du Pape Pie II, Catherine *Picolomini*, épouſa Barthélemi Guglielmi dont elle eut une fille unique, Antoinete, qui épouſa Barthélemi Pieri, ſeigneur de Stixiano ; celui-ci fut auſſi adopté dans la maiſon des *Picolomini* d'Arragon, dont il prit le nom & les armes, & c'eſt de lui que deſcendoit le fameux général Octave *Picolomini*, dont nous avons parlé.

PICHON. (*Le P.* Pichon) (*Hiſt. litt. mod.*) Jeſuite du ſiecle XVIII. Il a fait un traité ſur la fréquente Communion, qui a donné occaſion à tant de quereles entre les partiſans des Jeſuites, & ceux de Port-Royal.

Pichon, (*Hiſt. litt. mod.*) poëte François, né à Dijon, aſſaſſiné en 1631 à la fleur de ſon âge. On a de lui une traduction en vers françois de la *Filis de Scire*. On a auſſi quelques pieces de théâtre, l'*Infidele confidente*, piece jouée avec ſuccès par les comédiens de l'hôtel de Bourgogne ; *les folies de Cardenio*, *les avantures de Roſiléon*. Il a donné auſſi l'*Aminte* en vers françois.

PIDOU, (François) (*Hiſt. litt. mod.*) plus connu peut-être ſous le nom du chevalier de ſaint Olon, envoyé extraordinaire à Genes & à Madrid, ambaſſadeur extraordinaire à Maroc, né en Touraine en 1640, mort à Paris en 1720. On a de lui l'*état préſent de l'empire de Maroc*, *& les événemens les plus conſidérables du regne de Louis le Grand*.

PIE II. (*Hiſt. eccl.*) qui avant d'être élevé ſur le ſaint ſiége, s'appeloit *Æneas Sylvius Picolomini*, naquit en 1405 à Corſigni dans le Siennois. Après avoir été élevé à Sienne, où il fit beaucoup de progrès dans les belles lettres, il fut ſecrétaire du Cardinal Dominique Capranica, enſuite du Cardinal Albergati, enfin de l'empereur Frederic III, qui lui déféra la courone poétique, & lui trouvant du talent pour les afaires, l'envoya en ambaſſade à Rome, à Milan, à Naples, en Bohême, & ailleurs. S'étant dans la ſuite diſtingué dans diverſes nonciatures, il fut revêtu de la pourpre romaine par Callixte III, auquel il ſuccéda deux ans après en 1458. Dès le commencement de ſon pontificat il perſuada à Louis XI d'abolir la Pragmatique-Sanction. La Chrétienté étant menacée par les Turcs, *Pie* prit la réſolution d'équiper une flote, & de paſſer lui-même en Aſie, pour exciter par ſon exemple les autres princes Chrétiens. Il ſe rendit à Ancône dans le deſſein de s'embarquer ; mais il y tomba malade, & il y mourut le 16 août 1464, à l'âge de 59 ans. Ce pape fut un des plus ſavans hommes de ſon ſiecle, qu'il a illuſtré par pluſieurs ouvrages ſur diverſes matieres.

Pie IV (Jean-Ange, Cardinal de Médicis) ſuccéda à Paul IV. en 1559. Son zele s'exerça contre les Turcs & les Hérétiques. Pour arrêter les progrès de ces derniers, il rétablit le Concile de Trente, qui malheureuſement avoit été ſuſpendu. Ce Concile ayant été terminé en 1565 par les ſoins de S. Charles Borromée ſon neveu, le Pape donna une Bulle, le 26 Janvier de l'année ſuivante pour la confirmation des décrets du Concile. Ce pontife mourut en 1565, à 66 ans.

Pie V (Michel Ghisleri) né en 1509, fut

fait Cardinal en 1557 par Paul IV, qui inſtruit de ſon mérite & de ſa vertu, le fit en même temps inquiſiteur général de la Foi dans le Milanès & la Lombardie. Élevé à la premiere place du Chriſtianiſme en 1566, il réprima le faſte des eccléſiaſtiques, il fit exécuter les décrets de réformation faits par le Concile de Trente, il chaſſa de Rome les filles publiques, & il mit un frein aux déréglemens des Romains. Le Pontiſe contribua beaucoup à faire entrer les Vénitiens & le roi d'Eſpagne, Philippe II dans une ligue contre les Turcs. Les Armées Navales ſe rencontrerent le 7 Octobre 1571, dans le golfe de Lépante, où les Turcs furent batus par la flote des primes Chrétiens confédérés, & perdirent plus de 30000 hommes, & près de 200 galeres. On dut principalement ce ſuccès au Pape, qui n'épargna ni dépenſes, ni mouvemens, ni fatigues pour procurer cet armement. *Pie* mourut ſix mois après en 1572, à 68 ans, de la pierre. Son nom ornera toujours la liſte des pontiſes Romains, parce qu'il avoit les vertus d'un Saint, & les qualités d'un roi. Clément XI le Canoniſa en 1712. Le Pontificat de *Pie* V eſt encore célebre par la condamnation de Baïus, par l'extinction de l'ordre des Humiliés, & par la réforme de celui de Cîteaux.

PIENNES, (*Hiſt. de Fr.*) De *Piennes* eſt le nom d'une grande & anciene maiſon qui avoit ſon hôtel à Paris près de grands auguſtins.

Charles VIII avoit acquis cet hôtel de *Piennes*, & François I en fit don au chancelier Duprat.

De cette maiſon de *Piennes* étoit un ſage & expérimenté capitaine, qui avoit aſſiſté à beaucoup de grandes batailles. Il avoit ſuivi Charles VIII dans l'expédition du royaume de Naples, & l'y avoit très-bien ſervi; il avoit vu cette célebre bataille de Fornoue, où il falloit vaincre ſeulement pour obtenir de ſortir de l'*Italie*, & de n'y pas reſter renfermé. Il étoit auſſi ſous Louis XII à la bataille de Guinegaſte ou des éperons, du 18 août 1513; il en blâma les diſpoſitions, & donna des avis qu'on ne voulut point écouter, *ce que ſcut bien reprocher le roi à tous, pourquoy ils ne l'avoient creu, car il en avoit bien veu d'autres*, dit Brantome.

De *Piennes* étoit gouverneur de Picardie; il eut pour ſucceſſeur dans cette place un prince du ſang, (Charles de Bourbon-Vendôme, aïeul de Henri IV.)

Les de *Piennes* étoient une branche de la maiſon de Hallwin, qui tire ſon nom d'une ville de Flandre, ſituée entre Comines & Menin, & qui étoit déja conſidérable au douzieme ſiecle.

Trois freres de cette maiſon furent tués; ſavoir.

Antoine, ſeigneur de la Capelle, à la bataille de Nancy en 1477, à la ſuite du duc de Bourgogne, Charles le Téméraire;

François, l'année précédente, à la bataille de Morat.

Jacques, bailli de Bruges, à la bataille de Guinegaſte en 1479.

Dans la branche de *Piennes*, Louis de Hallwin, ſeigneur de *Piennes*, eſt le premier de cette famille qui ſe ſoit établi en France. Juſque-là, ils avoient été atachés aux ducs de Bourgogne, & avant aux comtes de Flandre. Louis de Hallwin ayant été fait priſonier de guerre par Louis XI, le prince, dont le grand talent étoit de ſéduire les ſujets des princes ſes rivaux, attira celui-ci à ſon ſervice, & le fit ſon chambellan; Louis ſuivit Charles VIII en Italie, & fut un des ſix braves, dont ce prince voulut être environé à la bataille de Fornoue en 1495. C'eſt celui dont nous avons parlé plus haut d'après Brantome.

Antoine de Hallwin, ſeigneur de *Piennes*, ſon petit-fils, grand louvetier de France, fut bleſſé à l'aſſaut de Bailleul-le-Mont en 1523; il fut fait priſonier par les Impériaux en 1538, en voulant ravitailler Térouenne. Il fut l'un de ceux qui s'enfermerent dans Metz en 1552 avec le duc de Guiſe, & qui obligerent l'empereur Charles-Quint d'en lever le ſiége au commencement de 1553. Cette même année 1553, il fut tué à l'aſſaut de Térouenne.

Ce fut à Jeanne ſa fille, & fille d'honeur de la reine Catherine de Médicis, que François de Montmorenci, fils aîné du connétable Anne, fit une promeſſe de mariage ſans le conſentement de ſon pere; on prétend même qu'il l'avoit épouſée. Le connétable avoit d'autres vues pour l'établiſſement de ſon fils & l'accroiſſement de ſa faveur; il vouloit lui faire épouſer Diane d'Angoulême, fille naturele de Henri II, & veuve d'Horace Farneſe. Le roi & le connétable ſolliciterent le pape Paul IV de relever le duc de Montmorenci de ſa promeſſe; & ce duc, dégoûté apparemment alors de mademoiſelle de *Piennes*, ou plus ſenſible à l'ambition qu'à l'amour, alla lui-même à Rome ſolliciter cette diſpenſe; mais le pape ſollicité d'un autre côté par le duc de Guiſe, qui voyoit d'un œil jaloux le nouveau crédit que la maiſon de Montmorenci alloit acquérir par ce mariage, ſe rendoit fort difficile; il avoit même d'autres vues: Diane d'Angoulême étoit veuve d'un prince italien, petit-fils d'un pape; il vouloit la remarier à un prince italien, neveu d'un pape; ce pape étoit lui-même, & ce neveu étoit un des Caraffes, fils de ſon frere; ſoit qu'on démêlât ou non ſes motifs, on prit le parti de ſe paſſer d'une diſpenſe qu'il faiſoit trop atendre, & c'eſt ce qui donna lieu à l'édit de 1556 contre les mariages clandeſtins; mais cette loi nouvele ne pouvoit anuler un

engagement

engagement antérieur; on prit le parti injuſte de donner à la loi un effet rétroactif, ſous le prétexte que l'autorité paternele, établie par la nature & qui eſt de tous les temps, étoit bleſſée par ces ſortes d'engagemens. Mademoiſelle de *Piennes* épouſa depuis Florimond Robertet, ſeigneur d'Alluye & de Freſne, ſecrétaire d'état.

C'eſt pour Charles, ſon frere, ſeigneur de *Piennes*, que Hallwin fut érigé en duché-pairie en 1578; Charles fut fait auſſi chevalier de l'ordre du Saint-Eſprit, dès la création de cet ordre. Il avoit rendu de grands ſervices aux rois Charles IX & Henri III; mais auparavant, & au commencement des guerres de religion, il avoit embraſſé le parti des proteſtans, & ſervi ſous le prince de Condé, & M. de Thou dit que ce fut par l'ordre & à l'inſtigation de Catherine de Médicis, qui avoit des intelligences dans les deux partis. Ce de *Piennes* fut gouverneur de Picardie comme ſon bis-ayeul.

Antoine de Hallwin, ſon fils, marquis de *Piennes* & de Maignelais, fut tué à Blois le 4 mai 1581, par un domeſtique du baron de Livarot qu'il avoit tué en duel, & qui voulut venger ſon maître.

Florimond, frere d'Antoine & gouverneur de la Fere, y fut tué en 1592.

Robert, un autre de leurs freres, fut tué à la bataille de Coutras en 1587.

Deux autres de leurs freres, Léonor & Charles, furent tués, lorſque les Eſpagnols prirent Dourlens en 1595.

Anne de Hallwin, fille de Florimond, épouſa 1°. Henri, comte de Candale, qu'elle fit duc & pair de Hallwin en 1611, en vertu de nouveles lettres d'érection. Ce mariage fut déclaré nul, & Anne épouſa, Charles de Schomberg qu'elle fit auſſi duc & pair de Hallwin, en vertu de nouveles lettres d'érection de 1620. Il y eut conteſtation entre M. de Candale & M. de Schomberg pour la pairie: il fut décidé qu'ils ſeroient tous deux pairs, & que, quand l'un auroit pris ſa place au parlement, l'autre ſe retireroit.

PIERIUS VALERIANUS. (*Hiſt. litt. mod.*) Son nom étoit Jean-Pierre Bolzani; il étoit de l'ancienne famille des Bolzani, & n'en fut pas moins domeſtique dans ſa premiere jeuneſſe, ce qui l'engagea dans la ſuite à compoſer ſon traité *de infelicitate litteratorum*, & quelques autres ouvrages relatifs au même ſujet. Il prit le nom *Pierius*, pour atteſter ſon atachement aux muſes *Pierides*, & celui de *Valerianus*, on ne ſait pas pourquoi. Il eût pourtant été un exemple du bonheur que les lettres pouvoient procurer, ſi l'amour même des lettres ne lui eût fait préférer le loiſir avec une fortune médiocre aux fardeaux honorables & lucratifs qu'on voulut lui impoſer. Il refuſa l'évêché d'Avignon & quelques autres; il fut l'ami du célebre cardinal Bembe; il eut pour diſciple le cardinal Hippolyte de Médicis, auquel il dédia le livre intitulé: *pro ſacerdotum barbâ apologia*; ſon traité des hiéroglyphes eſt encore un ouvrage aſſez célebre. Mort à Padoue en 1558.

PIERRE. Ce nom a été illuſtré par une foule de perſonages, apôtres, peres de l'égliſe, docteurs, ſouverains, hommes de lettres; nous parlerons en particulier des principaux:

1°. *Saint-Pierre*, prince des apôtres. C'eſt dans tout le nouveau teſtament, dans les quatre évangiles, dans les actes des apôtres, dans les deux épîtres de *Saint-Pierre*, dans la tradition & dans l'hiſtoire du premier ſiecle de l'égliſe, qu'il faut chercher l'hiſtoire de ce premier vicaire de Jéſus-Chriſt.

2°. *Saint-Pierre*, martyr, évêque d'Alexandrie au commencement du quatorzieme ſiecle. On place ſon martyre en l'an 311, ſous Dioclétien & Maximien; Théodoret nous a conſervé dans ſon hiſtoire quelques lettres de lui.

3°. *Saint Pierre Chryſologue*, élu archevêque de Ravennes vers l'an 433, mort, à ce qu'on croit, en 458. On a ſes ouvrages *in fol.* c'eſt ſon éloquence, qui lui a donné le ſurnom de *Chryſologue*.

4°. *Pierre Damien*, né à Ravenne au commencement du onzieme ſiecle, fait cardinal & évêque d'Oſtie en 1057; mort à Faenza le 23 février 1073. Ses ouvrages ont quelque utilité pour la connoiſſance de l'hiſtoire eccléſiaſtique du ſiecle où il vivoit.

5°. *Pierre Ignée*, de la maiſon Aldobrandin, d'abord moine, puis cardinal & évêque d'Albano. Il n'étoit que moine, lorſqu'en 1063, il obtint ce nom d'*Ignée*, pour avoir ſubi impunément aux ieux du clergé & du peuple de Florence l'épreuve du feu.

6°. *Pierre l'Hermite*. Il étoit un gentilhomme d'Amiens qui s'etoit fait hermite & pélerin; il avoit fait un voyage à la Terre Sainte en 1093. Ce fut au concile de Clermont en 1095, qu'il fit réſoudre la premiere croiſade; ſa longue barbe, ſon habit grôſſier, ſon bourdon de pélerin, ajoutoient à l'effet de ſon éloquence. Godefroy de Bouillon lui confia le commandement d'un détachement conſidérable de l'armée croiſée; il ne ſe montra pas toujours auſſi habile à la tête des troupes, qu'il avoit été dans le concile; cependant il montra beaucoup de valeur & de conduite au ſiége de Jéruſalem en 1099.

7. *Pierre de Cluni*, ou *Pierre le vénérable*, de la maiſon des comtes de Montboiſſier, tendre & noble conſolateur d'Abailard, (Voyez l'article *Abailard*.) Il écrivit contre les erreurs de Pierre Bruys & de ſon ſectateur Henri; il juſtifia ſon ordre de quelques reproches que lui faiſoit S. Bernard. On a de lui des lettres & quelques autres ouvrages. Il mourut dans ſon abbaye le 24 décembre 1156.

8°. *Pierre Lombard.* (Voyez LOMBARD.)

9°. *Pierre Comeſtor* ou le *Mangeur*, doyen de l'égliſe de Troyes, compila l'hiſtoire eccléſiaſtique, & en fut nommé la *maître*, comme Pierre Lombard des *ſentences*. Il mourut en 1198 à Saint-Victor, où il étoit chanoine régulier. Son épitaphe, digne du goût de temps, commence ainſi :

Petrus *eram*, *quem* petra *tegit dictuſque* comeſtor
Nunc comedor, *&c.*

10°. *Pierre de Blois*, ainſi nommé parce qu'il étoit né dans cette ville; précepteur, puis ſecrétaire de Guillaume II, roi de Sicile, appelé en Angleterre par le roi Henri II, y mourut en 1200. On a de lui des lettres, des ſermons &c. où il s'éléve avec tant de force contre les déréglemens du clergé, que les proteſtans l'ont ſouvent cité dans leurs déclamations contre les catholiques.

11°. *Saint-Pierre Nolaſque*, fondateur de l'ordre de la Merci pour la rédemption des captifs. Il étoit né vers l'an 1189; ſa fondation eſt du 12 août 1223; il y aſſocia ſaint Raymond de Pegnafort; elle fut approuvée en 1230 par le pape Grégoire IX. *Saint-Pierre* Nolaſque mourut la nuit de noël 1256 ou 1258.

12°. *Pierre*, moine de Vaux ou des Vaux de Cernay, au treizieme ſiecle, a écrit l'hiſtoire de la guerre des Albigeois, dont il avoit été le témoin oculaire. Cette hiſtoire a été imprimée à Troyes en 1615; elle a même été traduite du latin en françois.

13°. *Pierre Martyr.* (Voyez MARTYR.)

14°. *Pierre de Navarre.* (Voyez NAVARRE.)

15°. *Pierre*, (Corneille de la) *Cornelius à lapide*, jeſuite flamand, né dans le pays de Liege, mort à Rome en 1637, auteur de dix volumes *in-fol.* de commentaires ſur l'écriture ſainte.

16°. *Pierre de Saint Louis* (le pere), auteur du poëme de la *Magdeleine*, chef-d'œuvre de ridicule qui parut en 1668, au temps où écrivoient les Nicole, les Paſcal, les Boſſuet, les Boileau, les Racine. La même année voyoit éclore *Andromaque* & la *Magdeleine*; c'étoient préciſément les deux extrémités du bon & du mauvais goût; on pouroit faire un pareil ouvrage par plaiſanterie, par gageure, pour montrer l'abus de l'eſprit & la ſotiſe des pointes, & ce ſeroit déja un grand tour de force; mais ce qui eſt beaucoup plus plaiſant, c'eſt qu'il ait été fait le plus ſérieuſement du monde pour montrer de l'eſprit & du talent, & qu'il ait été loué le plus ſérieuſement du monde par les confreres & les amis de l'auteur. Nous n'en citerons que deux morceaux, & nous avertiſſons que tout eſt abſolument du même ton, qu'il n'y a pas le moindre relâche.

Magdeleine, par la ſeule contemplation de ſon crucifix, apprend toutes les ſciences, & premiérement la grammaire; elle frémit de voir que, par un *cas* du tout déraiſonable, l'amour du ſauveur lui ait rendu la mort *indéclinable*, qu'à force d'être *actif*, il ſe ſoit fait lui-même *paſſif*.

Tandis qu'elle s'occupe à punir le forfait,
De ſon *temps prétérit* qui ne fut qu'*imparfait*,
Temps de qui le *futur* réparera les pertes.....
Et le *préſent* eſt tel, que c'eſt l'*indicatif*
D'un amour qui s'en va juſqu'à l'*infinitif*.....
Mais c'eſt dans un degré toujours *ſuperlatif*,
Et tournant contre ſoi toujours l'*accuſatif*;
Ditez-vous pas après qu'ici notre écoliere
Faiſant de la façon, eſt vraiment ſinguliere
D'avoir quité le monde & ſa *pluralité*?

De la grammaire, elle paſſe à la verſification; elle examine la *quantité* de ſes péchés; elle les trouve *ſans meſure*, *ſans rime*, *ſans raiſon*, *ſans nombre & ſans regle*.

L'autre morceau eſt ce qu'on appele un écho, & dont on trouve beaucoup d'exemples dans nos ancienes poéſies.

Que fuyent les oiſeaux volans dans ces bocages? — *Cages*.
Mais que fuyois-je moi de Dieu, quand je l'avois? — *La voix*.
Que dit-elle à mon cœur au bord de ce vieux antre? — *Entre*.
Quels furent donc mes ieux à ceux des regardans? — *Ardens*.
Comment pour ces malheurs doit paroître Marie? — *Marrie*.
De qui ſuivoit les pas autre fois Madeleine? *D'Héleine*.
Que me fera l'époux dans ſa cour ſouveraine? — *Reine*.
Et que donne le monde aux ſiens le plus ſouvent? — *Vent*.
Que dois-je vaincre ici ſans jamais relâcher? *La chair*.
Qui fut cauſe des maux qui me ſont ſurvenus? — *Venus*.
Que faut-il dire après d'une telle infidelle? *Fi d'elle*.
Qui me cachoit le ciel, ſans que mon œil le viſſe? *Le vice*.
Pourai-je quelque jour aller tout droit à Dieu? *Adieu*.

L'auteur, le pere *Pierre* de Saint-Louis, religieux carme de la province de Provence, nous apprend qu'il n'a par toujours été carme ni dévot. Il convient d'avoir fait quantité d'ouvrages ſatyriques, impertinens, volages, dont il ſe repent & qu'il déſavoue.

17°. *Pierre de Bruys*. (Voyez Bruys).

18°. *Pierre de Lune*. (Voyez Benoit XIII).

19°. *Pierre*, (Euſtache de ſaint & l'abbé de ſaint (Voyez Saint-Pierre).

20°. *Pierre le Cruel*, roi de Caſtille. (*Hiſt. d'Eſ.*). Sur la conduite de ce roi, à l'égard de Blanche de Bourbon, ſa femme, de Henri de Tranſtamare, ſon frere, du prince Noir, ſon bienfaiteur, voyez les articles Bourbon (Louis II) Henri II, *roi de Léon & de Caſtille*. Guesclin (du).

Dom Pedre ou *Pierre*, dit le cruel, fils unique d'Alphonſe XI, Roi de Caſtille, & de Marie de Portugal, fille d'Alphonſe IV, roi de Portugal, n'avoit pas encore ſeize ans lorſqu'il monta ſur le trône de Caſtille en 1350; ſes freres bâtards étoient fils d'Éléonore du Cuſman. Cette maitreſſe d'Alphonſe XI, à la mort du roi ſon amant, auroit pu ſe mettre en ſûreté dans la forte place de Medina Sidonia qui lui apartenoit; elle aima mieux montrer ſa ſoumiſſion en venant à la cour: elle fut arrêtée à Séville, & bientôt après étranglée dans le palais, ſous les ieux de la reine-mere & du roi; ce premier crime ſi vil & ſi atroce, prémices du regne de dom Pedre, doit cependant moins être imputé à ce prince, qu'à Marie de Portugal ſa mere, dont l'orgueil ne pouvoit pardoner à une rivale de lui avoir enlevé avec le cœur de ſon mari, le crédit & la puiſſance dont elle étoit peut-être encore plus jalouſe. Il en coûta cher, dans la ſuite, à Marie de Portugal, pour avoir ainſi acoutumé ſon fils à répandre le ſang.

Dom Pedre, jeune encore, tomba ſi dangereuſement malade, qu'on déſeſpéra de ſa vie; il alloit mourir ſans enfans, on ſongea aux choix d'un ſucceſſeur, les grands ſe partagerent entre trois princes: 1.° Jean de Lacerda Lara, dont les droits précédoient même ceux de dom Pedre; 2°. l'Infant d'Arragon Ferdinand, un des plus proches héritiers de dom Pedre; 3°. dom Ferdinand Emmanuel de Caſtille, prince du ſang fort éloigné.

Dom Pedre revenu à la vie, ne pardona jamais, ni aux grands d'avoir ſongé à ſon ſucceſſeur, ni à ces trois princes d'avoir été nommés dans cette occaſion. Lara & Ferdinand Emmanuel moururent ſubitement, auſſi-tot après le rétabliſſement de dom Pedre; tous les hiſtoriens imputent à dom Pedre ces deux morts ſi promptes, & il n'a pas voulu lui-même qu'on pût ne le pas ſoupçoner: l'acharnement avec lequel on le vit à la mort de Jean de Lara, pourſuivre ſon fils âgé de deux ans, prouva bien qu'il étoit l'auteur de la mort de pere. Dom Pedre employa dans cette conjoncture, la violence & l'artifice pour ſe ſaiſir de cet enfant; il ne lui échapa qu'avec peine, par les ſoins de Mincia, ſa gouvernante, qui s'enfuit avec lui dans la Biſcaye; elle ne le ſauva pas pour longtemps; il mourut au bout de quelques jours, toujours pourſuivi par dom Pedre, qui fit arrêter Jeanne & Iſabelle de Lara ſes ſœurs, & s'empara de tous les domaines de cette maiſon.

Garcilaſſo de la Véga, un des plus grands ſeigneurs & des plus grands capitaines du Royaume, fils d'un premier miniſtre d'Alphonſe XI, maſſacré dans une ſédition pour avoir ſervi ſon maître avec zele, eſt mandé au palais par dom Pedre; la reine-mere qui commençoit à ſe repentir d'avoir donné à ſon fils l'exemple de la cruauté, fait avertir Garcilaſſo de ne point venir. N'ayant rien à ſe reprocher, il croit n'avoir rien à craindre, il eſt aſſaſſiné dans l'apartement du roi. Son crime étoit d'avoir été de ceux qui vouloient, au défaut de dom Pedre, rapeler les Lacerda au trône.

On ſe révolta, la guerre civile s'aluma; dom Pedre aſſiege les rebelles dans Aguilar, force la place, y fait priſonier Alphonſe Coronel, beaupere de Jean de Lacerda Lara, & lui fait trancher la tête.

Alphonſe d'Albuquerque, gouverneur de dom Pedre, avoit trop flaté ſes vices naiſſans, il en fut puni; voulant, dit-on, adoucir par l'amour l'âme atroce de dom Pedre, il favoriſa la paſſion de ce prince pour Marie de Padille, qui fut ſous le regne de *Pierre* le cruel, ce qu'Éléonore de Guzman avoit été ſous le regne d'Alphonſe XI, & qui cauſa bien plus de troubles, parce qu'avec un caractere plus pervers elle gouverna un caractere plus féroce. Padille étoit atachée à Iſabelle, femme d'Albuquerque; il engagea Hineſtroſa, oncle de Padille, à la livrer lui-même au jeune roi; ce fut le commencement de la fortune d'Hineſtroſa, qui bientôt éclipſa celle d'Albuquerque. Padille, d'abord protégée par Albuquerque, fut bientôt en état de le protéger lui-même, & alors elle ne le voulut plus. Jalouſe de régner ſeule, elle s'empreſſa de renverſer le crédit de la reine-mere, & celui d'Albuquerque. Ce miniſtre ſe voyant négligé, devint bientôt un mécontent; dès-lors ſuſpect, puis odieux, lorſqu'il eſſaya de ramener dom Pedre à une épouſe digne de ſa tendreſſe, Blanche de Bourbon (voyez Bourbon, Louis II.) l'une des plus belles princeſſes de ſon temps, & dont la beauté étoit le moindre charme; il penſa mourir de la main de ce prince furieux. Il alla chercher un aſyle en Portugal. Dom Jean Nunnez de Prado, ſon ami, grand-maître de l'ordre de Calatrava, ſe réfugia en Arragon; le roi l'invite à revenir, & lui donne ſa parole royale qu'il ne lui ſera fait aucun mal; il arive, on l'arrête, il eſt aſſaſſiné en priſon, parce que Padille vouloit procurer à dom Diégue de Padilla, ſon frere, le grande maitriſe de Calatrava.

Dom Pedre, après avoir vainement ſollicité le roi de Portugal, de lui livrer d'Albuquerque, ordone à celui-ci de venir rendre com-

pte de l'administration des finances dont il avoit été chargé; mais Albuquerque le connoissoit, & il avoit d'ailleurs devant les ieux le sort de Prado son ami. Les biens d'Albuquerque sont cosisqués, & ses emplois partagés entre Hinestrosa, oncle de la favorite, & un juif qu'elle protégeoit.

La grande maitrise de S. Jacques, étoit possédée par dom Frédéric, propre frere de dom Pedre & frere jumeau de Transtamare. Padille la voulut pour un autre de ses freres, dom Garcie de Padilla de Villagera; on suppossa des crimes d'état à dom Frédéric, il fut dépossé, & Villagera élu en sa place.

Albuquerque fit une ligue avec les Lacerda, les princes bâtardes, les princes d'Arragon, la plupart des grands de Castille; la reine d'Arragon, tante de dom Pedre, la reine mere elle-même se mirent à leur tête.

Albuquerque mourut très-promptement, persuadé qu'il étoit empoisoné, & que le coup venoit du roi; il s'accusa en mourant, de la lâche condescendance qu'il avoit eue de lui faire livrer Padille; il exhorta les confédérés à l'union & à la persévérance; il ordona que son corps fut embaumé, qu'on le portât toujours à la suite de l'armée, & pria ses amis de ne pas soufrir qu'il fut enterré jusqu'à ce que la ligue eût forcé dom Pedre à renvoyer Padille, ses parens & ses créatures.

Dom Pedre parut oublier un moment Padille; il s'enflama pour Jeanne de Castro; ne pouvant la séduire, il prit le parti de la tromper; ce fut sa main qu'il lui offrit, en l'assurant que son mariage avec Blanche de Bourbon étoit nul: deux lâches prélats, cassérent le mariage de Dom Pedre qui épousa Jeanne de Castro, & la quita aussi-tôt qu'il eût satisfait sa passion. Dom Ferdinand de Castro, pour venger sa sœur, entra dans la ligue, & y fit entrer ses amis.

Pierre se voyant abandoné même de ses soldats, voulut bien paroître entrer en négociation avec sa mere, sa femme, sa tante, ses freres, ses cousins, son peuple. Il acorda tout, Padille fut éloignée; son oncle Hinestrosa & son protégé, le juif Samuel Levi furent empriſonés, les parens & les amis de la favorite dépouillés; tous les emplois occupés par les princes & par leurs partisans; mais il jura dans son cœur la mort de tous ceux qui lui avoient fait connoître la contrainte. Il s'échape, il se retrouve à la tête d'une armée, & le poison le sert encore au défaut du fer. En passant par Medina del campo, il fait périr dom Pedre Ruiz de Villegas, gouverneur de Caville, dom Sanche Ruiz de Rochas & tous ceux qui lui étoient suspects. Il surprend Tolede, fait mourir plusieurs gentilshommes, fait pendre vingt-deux hommes du peuple pris au hazard. Parmi ces malheureux, étoit un vieillard octogénaire; son fils, âgé de dix-huit ans, offrit sa vie pour lui; dom Pedre accepte froidement l'échange, & fait exécuter le fils au lieu du pere. Les Padille, les Hinestrosa, les Samuel-Levi reprenent leur premiere place auprès du trône; les chefs de la ligue sont dissipés, les intérêts changent, la guerre s'alume entre l'Arragon & la Castille; dom Frédéric, ce grand maître de Saint-Jacques, déja dépouillé par dom Pedre en faveur des Padilles, croyant avoir fait sa paix & être rentré en grâce, ayant d'ailleurs la parole du roi pour la sûrete de sa persone, mettoit son honeur à servir son pays & son injuste frere contre l'Arragon; il vient rendre compte à dom Pedre d'un avantage qu'il venoit d'avoir sur les troupes arragonoises; il comptoit sur des témoignages de satisfaction & de reconoissance de la part du roi son frere; dom Pedre le fait poignarder sous ses ieux, dans le palais, & vient dîner tranquillement dans la salle où le corps tout sanglant de son frere étoit encore étendu par terre. Il égorge aussi deux autres de ses freres bâtards, dom Juan & dom Pedre, âgés, l'un de dix-huit ans, l'autre de quatorze, dont la jeunesse garantissoit l'innocence, & qu'il tenoit d'ailleurs en prison depuis leur enfance.

Un autre de ses freres (dom Tello), auroit eu le même sort, mais il s'enfuit en Arragon.

La Biscaye apartenoit à la branche de Lacerda Lara; nous avons dit qu'à la mort de Jean de Lara & de son fils, dom Pedre avoit fait enfermer Jeanne & Isabelle de Lara, héritieres de cette maison, pour s'emparer de leurs biens. Dans la suite, voulant s'atacher dom Tello son frere, & l'infant d'Arragon, dom Juan son cousin, ou ne voulant que leur tendre un piege, il avoit marié Jeanne avec le premier, & Isabelle avec le second. Jeanne de Lara, l'aînée avoit porté en dot la Biscaye à dom Tello; dom Pedre, furieux que ce prince lui eût échapé, confisqua la Biscaye, & la promit à dom Juan, mari d'Isabelle, dont les droits suivoient immédiatement ceux de Jeanne. Dom Juan se trouvant à la suite de dom Pedre à Bilbao, où le nom de Lara étoit toujours cher, crut l'occasion favorable pour rapeler au roi sa promesse, & lui demander l'investiture de la Biscaye. Les habitans de Bilbao, rassemblés dans la place publique, sous les fenêtres du palais, faisoient des vœux pour dom Juan, & atendoient impatiement le succès de sa demande; le roi répondit par un refus formel, & dom Juan ayant eu l'imprudence d'insister, en alléguant les promesses du roi & le vœu du peuple, dom Pedre le fit massacrer à l'instant par ses gardes, ou, selon quelques auteurs, il le poignarda de sa propre main; il fit ensuite jeter son corps par les fenêtres qui donnoient sur la place, en criant aux habitans: *Tenez, voilà votre roi, c'est ainsi que je vous le rends*. Il fit arrêter de nouveau Jeanne & Isabelle de Lara, qu'il fit depuis mou-

sir dans leur prison. Il fit depuis déclarer ennemis de l'état ses freres & ses cousins qui lui étoient échapés; il mit leurs têtes à prix.

Il n'eut pas honte de faire emprisoner la reine d'Arragon, sa tante; il n'eût pas honte de la faire étrangler dans la prison.

Il étoit arivé par degrés jusqu'à sa mere; cette princesse, forcée de céder à l'ascendant de dom Pedre & de se remettre entre ses mains, demande pour unique grâce à son fils unique, ou qu'on épargne le sang de ses amis, ou qu'on lui épargne du moins le spectacle de leur mort. Dom Pedre les fait tous égorger, & tous aux ieux de la reine qui fut couverte de leur sang; elle s'évanouit, on crut que le désespoir alloit trancher sa vie; dom Pedre le crut aussi; & n'en fut point ému; il crut faire assez d'en épargner les restes, & de ne pas plonger lui-même un poignard dans le sein maternel; mais il ne put soufrir qu'elle respirât plus long-temps dans les lieux qu'il habitoit; il la chassa de son royaume, & la renvoya en Portugal.

Il n'avoit pas plus d'égards pour Padille, sa maitresse, lorsqu'elle osoit lui parler en faveur de quelque proscrit. Villegas, condamné à périr, osa bien atendre le roi dans la chambre même de Padille, & prenant entre ses bras une des filles de cette femme & du roi, il demanda grâce au nom de Padille & de cet enfant, persuadé qu'un homme protégé ainsi d'un côté par l'amour, de l'autre par la tendresse paternele, n'avoit rien à craindre. Pierre saisit un poignard, s'élance sur Villegas & le frape à coups redoublés, au hazard de percer sa maitresse & sa fille, qui furent couvertes du sang de ce malheureux qu'elles virent expirer.

Le grand maître de Calatrava, Padilla, frere de la favorite, ayant à dîner chez lui dom Osorio, son ami, devenu tout-à-coup suspect au tyran, voit entrer deux gardes de dom Pedre, qui, par ordre de ce prince, poignardent Osorio à la table de Padilla, à ses ieux, & laissent encore celui-ci chargé du soupçon d'avoir trahi son ami, & d'avoir amené au tyran sa victime.

Alphonse Coronel, à qui dom Pedre avoit fait trancher la tête, après l'avoir fait prisonier dans Aguilar, avoit laissé deux filles, Marie, l'aînée, qui avoit épousé Jean de Lacerda-Lara, & Alphonsine, femme de dom Alvar Perez de Gusman. Dom Pedre s'enflama pour ces deux sœurs à la fois, comme pour outrager encore doublement leur pere après lui avoir donné la mort; il trouva une résistance à laquelle il devoit s'atendre, mais à laquelle il ne pouvoit s'acoutumer; il alloit en venir aux dernieres violences; ses menaces, ses fureurs forcerent Lacerda & Gusman à prendre les armes, & à se joindre aux nombreux ennemis de dom Pedre. Lacerda eut le malheur d'être pris les armes à la main. Marie Coronel fut obligée de demander à son tyran la grâce de son mari; elle éprouva refus pour refus; on dit même que, voulant par un rafinement de vengeance & de cruauté rendre ce refus plus afreux, dom Pedre feignit de céder aux larmes de celle qu'il aimoit, & d'envoyer la grâce de Lacerda, mais que ce ne fut qu'après s'être assuré qu'elle ariveroit trop tard. Il n'en devint que plus pressant auprès Marie de Coronel; elle s'étoit enfermée dans un couvent, pour se dérober aux persécutions d'un tel amant; il va pour forcer cet asile; Marie Coronel n'ayant plus de ressources que dans son courage, avoit pris le parti de sauver son honeur aux dépens de sa beauté; elle s'étoit déchiré le visage, & parut toute couverte de ces glorieuses plaies, aux ieux de son amant épouvanté, pour qui elle ne fut plus, comme elle le désiroit, qu'un objet de dégoût & d'horreur. Alphonsine, plus docile, ou peut-être seulement plus adroite, eut un moment de crédit assez fort, pour faire arrêter Hinestrosa, oncle de Padille, & alarmer celle-ci; mais dom Pedre fut bientôt dégoûté d'Alphonsine, & ce prompt dégoût parut encore déposer contre la fille d'Alphonse & la sœur de Marie Coronel.

Un prêtre, ayant cru avoir reçu de Saint-Dominique la mission de prédire à dom Pedre qu'il seroit tué par Henri de Transtamare (car tout le monde prévoyoit que l'un de ces freres mouroit de la main de l'autre), *Pierre* lui dit avec un rire amer: *il convient que vous alliez sans délai rendre compte à Saint-Dominique de la mission dont il vous a chargé*, & il le fit brûler vif en sa présence. Tout autre que dom Pedre se seroit contenté de le faire enfermer tout au plus.

Une femme de qualité, Urraque Ozorio, respectable par ses vertus, avoit un fils dans le parti de Transtamare; pour ce seul prétendu crime, peut-être involontaire, dom Pedre n'eut pas honte de la faire brûler vive, horreur qui parut encore plus abominable par le contraste du courage & de la piété d'une simple domestique de cette femme, qui, sous prétexte de veiller sur les derniers momens de sa maitresse, pour empêcher que la violence des douleurs ne lui arrachât des mouvemens contraires à la décence, & indignes, selon elle, d'Urraque Osorio, entra dans le bûcher, s'y tint constament, & périt dans les flammes avec sa maitresse; cette fille se nommoit Isabelle d'Avalos.

Samuel Lévi, ce juif qui avoit long-temps partagé avec Hinestrosa la faveur de son maître & la puissance du ministere, fut soupçoné d'avoir amassé de grandes richesses; sur ce soupçon, le roi, non moins avare que cruel, fit saisir tous ses biens, & lui fit donner la question pour savoir où il avoit caché son argent; le malheureux mourut dans les tortures.

Dom Pedre avoit employé dans pluſieurs afaires de confiance dom Guttiere Fernandès de Tolede; il ſut que cet homme, rempli d'humanité, plaignoit le ſort des victimes qu'il voyoit immoler tous les jours; des-lors ſa mort fut réſolue; mais il falloit le tirer d'un lieu où il commandoit: on l'invite à une revue de troupes qui ſe faiſoit ſur la frontiere; il eſt arrêté au milieu de cette revue, & on lui montre des lettres du roi qui demandoient ſa tête. Tout ce que Guttiere put obtenir, c'eſt qu'avant de mourir, il lui fût permis d'écrire à dom Pedre; ſa lettre, qu'on remit au roi avec ſa tête, contenoit de juſtes reproches & d'importantes leçons. Dom Pedre, à la lecture de cette lettre, fut ſi tranſporté de fureur, qu'il eût voulu tenir Guttiere en vie pur lui faire ſoufrir mille morts, & qu'il ne pouvoit ſe conſoler de voir cette tête inanimée, braver ſa colere impuiſſante.

Un autre Guttiere, dit Zévallos, eut auſſi la tête tranchée, ſoit parce qu'il étoit parent de celui-ci, ſoit parce qu'il fut ſoupçoné d'avoir favoriſé l'évaſion de quelques victimes.

Dom Garcilaſſo Carillo, à qui le roi avoit enlevé de force Marie Gonzalès d'Hineſtroſa, ſa femme, s'étoit retiré auprès de Tranſtamare qui l'avoit fait ſon écuyer; il entreprit de retirer la comteſſe de Tranſtamare des mains de dom Pedre, où elle étoit alors, & qui égorgeoit les femmes auſſi bien que les hommes. Il vient s'expoſer à toute la fureur de dom Pedre; il vient lui offrir ſes ſervices contre Tranſtamare, dont il ſe plaignoit amérement. Le ſoupçoneux dom Pedre fut aiſément aveuglé par la haine. Carillo demanda & obtint la permiſſion de voir la comteſſe de Tranſtamare, pour épier, diſoit-il, ſes ſecrets, & les révéler à dom Pedre; il profita de cette facilité pour préparer l'évaſion de la comteſſe; il acompagna ſa fuite, & la remit entre les mains de ſon mari; on peut juger de la fureur & de la confuſion de dom Pedre à cette nouvele. Gracilaſſo Carillo avoit un frere, Gomès Carillo, reſté fidele au roi; dom Pedre réſolut de le traiter en traître, parce qu'il jugeoit que ſon frere l'avoit été. Gomès ſe voyant ſuſpect, crut devoir ſe juſtifier auprès du roi; dom Pedre convint d'avoir pris quelque ombrage, mais, content de la juſtification de Gomès, il parut lui rendre ſa confiance; il lui donna le gouvernement d'Algézire & l'envoya en prendre poſſeſſion; lorſque Gomès fut dans la barque qui devoit le tranſporter, on lui trancha la tête, qui fut à l'inſtant envoyée au roi.

Les corps n'étoient pas plus ménagés que les particuliers, le clergé ne l'étoit pas plus que les autres corps. L'archevêque de Tolede, Albornos, prélat, qui joignoit aux vertus d'un évêque les talens d'un guerrier, éfrayé des violences de dom Pedre, quita ſon ſiége & l'Eſpagne, & alla en Italie ſervir le pape, laiſſant dom Pedre ſe venger de ſon improbation par de nouveles violences.

L'évêque de Siguença, le prélat le plus ſavant & le plus exemplaire du royaume, empriſoné pour avoir plaint le ſort de Blanche de Bourbon; l'archevêque de Tolede Vaſco, l'un des ſucceſſeurs d'Albornos, arraché de l'autel où il entendoit la meſſe, & chaſſé à l'inſtant du royaume, pour avoir donné des larmes à la mort de l'infortuné Guttiere de Tolede, ſon frere, que toute l'Eſpagne regrétoit; les évêques de Lago & de Calahorra, chaſſés pareillement de leurs égliſes; Maldonado, grand archidiacre de Burgos, poignardé pour avoir reçu des lettres du comte de Tranſtamare; l'archevêque de Brague, empriſoné pour ſon atachement au même prince; l'archevêque & le doyen de Compoſtelle, maſſacrés pour la même cauſe, & dans un temps où dom Pedre détrôné, fugitif, avoit intérêt de ménager tout le monde, montrent aſſez qu'il ne ſavoit rien ménager.

Si nous voulons voir quel il étoit à l'égard des puiſſances voiſines & indépendantes, nous retrouverons le même deſpotiſme, la même férocité, la même violence. L'idée que les autres ſouverains puiſſent être ſes égaux, entre avec peine dans ſon âme, & il la repouſſe ſans ceſſe.

Le roi d'Arragon, *Pierre*, dit *le Cérémonieux*, étant en guerre avec les Génois, Pérellos, ſon amiral, enleve deux galeres génoiſes dans le port de Sainte-Marie, à la vue du roi de Caſtille. Ce Prince ne prenoit aucun intérêt aux bénois, mais il regardoit ce coup de main comme une inſulte; il pouvoit avoir droit d'en demander une réparation, & le roi d'Arragon l'offroit; la réparation que dom Pedre exigea, fut la tête de Pérellos. Sur le refus du roi d'Arragon, il lui fit la guerre; mais c'étoit peu de combatre le roi d'Arragon, de courone à courone, il prétendoit le détrôner, le prendre & le faire périr ſur un échafaut, à la place de Pérellos. Il commença par faire arrêter tous les marchands Aragonois & Catalans qui ſe trouvoient dans ſes états, Mercero, général des Arragonois, ayant été pris dans un combat naval, eut la tête tranchée à Séville; tous les priſoniers périrent dans les ſupplices; dom Pedre aſſiégeant en perſone le château d'Orihuéla, propoſe au gouverneur Jean Martinez d'Eslaba, une conférence, pendant laquelle il le fait tuer à coups de flêche. Le roi d'Arragon, outré de reſſentiment, propoſa un duel à dom Pedre, qui répondit qu'il ſauroit bien le faire périr d'une mort moins honorable. Le roi d'Arragon appele à ſon ſecours Mahomet Barberouſſe, roi de Grenade, qui, par une diver-

ſion heureuſe force dom Pedre à faire la paix avec le roi d'Arragon. Au milieu de la ſécurité que produit cette paix, dom Pedre tombe avec toutes ſes forces ſur les états de Barberouſſe, qui réclame à ſon tour l'aſſiſtance du roi d'Arragon: celui-ci reſpirant à peine d'une guerre ſi cruele, n'oſoit plus ſe commettre avec dom Pedre; le roi de Grenade, abandoné ainſi de ſon allié, crut qu'une généreuſe confiance pouroit déſarmer ſon ennemi; il vint ſur la foi d'un ſauf-conduit, avec une foible eſcorte, le trouver à Séville, & traiter avec lui au milieu de ſa cour; dom Pedre parut d'abord ſentir ce que le procédé de ce prince avoit de franc & de noble; il l'acueillit, il lui donna des fêtes: mais dans la ſolemnité d'un feſtin, le roi de Grenade eſt arrêté avec trente-ſept des principaux ſeigneurs de ſa ſuite; on les promene ignominieuſement ſur des ânes, dans les rues de Séville, précédés d'un héraut qui annonçoit au peuple que le roi avoit condamné à la mort ces infideles. Il fit plus, il voulut, dit-on, en être lui-même le boureau avec ſes courtiſans; il fit ramener devant lui le roi de Grenade, & lui portant de ſa main un coup de lance: „ infâme, lui dit-il, voilà le prix de la „ paix que tu m'as forcé de faire avec l'Arra„ gonois „. " L'univers peut juger qui de nous „ deux eſt l'infâme, répondit le roi de Grena„ de, en mourant; je cherche un aſyle chez „ toi, tu me l'avois offert & je meurs de ta „ main „. Les ſeigneurs Grenadins de la ſuite de Barberouſſe furent à l'inſtant mis en pieces par les courtiſans de dom Pedre qu'animoit l'exemple de leur roi, ou qui plutôt n'oſoient pas ne pas ſuivre ſon exemple. Quelques auteurs diſent cependant que les ſeigneurs Maures périrent par la main d'un boureau, ce qui paroît plus vrai-ſemblable. L'avarice diſpute à la cruauté la honte de cette abominable exécution; les tréſors que le roi de Grenad avoit eu l'imprudence d'apporter avec lui, avoient tenté la cupidité de dom Pedre.

Le roi d'Arragon ayant repris les armes, cette nouvele guerre finit par un nouveau traité, dans lequel *Pierre* le cruel exigea pour préliminaire, que le roi d'Arragon fît périr le comte de Tranſtamare & les autres freres bâtards de Pierre, qui voyant la guerre alumée entre les deux rois, n'avoient pas manqué d'aller offrir leurs ſervices au roi d'Arragon; il exigea de plus que le roi d'Arragon fît périr auſſi ſon propre frere, l'Infant d'Arragon Ferdinand; ainſi non content d'être fratricide, il vouloit que le roi d'Arragon le fût auſſi; la paix étoit à ce prix. L'animoſité de *Pierre* le cruel contre l'infant d'Arragon, venoit de ce que ce prince étoit ſon plus proche héritier, & avoit été un des trois princes ſur leſquels les grands avoient jeté les ieux, lorſque la maladie de dom Pedre dans ſa jeuneſſe, avoit fait craindre qu'il ne mourût ſans enfans.

Pierre le cruel avoit couroné tous ſes crimes par l'aſſaſſinat de Blanche de Bourbon, ſa vertueuſe femme. Il s'étoit long-temps refuſé à cet attentat, non par humanité ni par juſtice, mais par politique & parce qu'il prévoyoit la vengeance; il avoit cédé aux inſtances, aux importunités de Padille, & cette coupable Padille, qui avoit tant ſollicité la mort de ſa rivale, n'en jouit point, étant morte peu de mois après elle. Dom Pedre, à la mort de Padille, déclara qu'elle avoit ſeule été ſa femme légitime, qu'il l'avoit épouſée avant Blanche de Bourbon; l'objet de cette déclaration étoit d'aſſurer le trône aux enfans qu'il avoit eus de cette femme; il en avoit entr'autres un fils qu'il vit mourir, & ſa douleur fut ſi vive qu'on crut qu'elle l'entraîneroit au tombeau. C'eût été un jeu bizâre de la nature, ſi *Pierre* le Cruel étoit mort de ſenſibilité; mais enfin la nature & l'amour ſe firent ſentir à lui, au moins une fois: c'eſt un honeur qu'il ne faut point lui dérober.

C'étoit par un crime contre la nature que devoit périr le monſtre qui avoit tant outragé la nature. Fratricide, il devoit périr par un fratricide; c'étoit de la France que devoit partir la foudre, dont *Pierre* le Cruel alloit être écraſé. Blanche de Bourbon y trouva des vengeurs. Sur la mort de *Pierre*-le-Cruel, arivé en 1368, voyez les articles *Gueſclin* (du) & ſur-tout *Henri* (de Tranſtamare), roi de Caſtille. Il n'avoit que trente-quatre à trente-cinq ans lorſqu'il mourut.

Ce prince qui outrageoit, qui égorgeoit des femmes, & des prêtres, qui s'allioit avec les juifs & les mahométans, étoit cependant dévot, il ne manquoit point d'ordoner des prieres publiques pour le ſuccès de ſes guerres. Ayant pensé périr dans un naufrage, il fit, en actions de grâces d'avoir pu échaper à ce danger, un péleriange, nuds pieds, en chemiſe & la corde au cou; il ordona par ſon teſtament, qu'on l'enterrât en habit de cordelier, ſelon la dévotion du temps, & du pays; il étoit même ſuperſtitieux juſqu'à la puſillanimité; il réfuſa un jour de prendre une ville, parce qu'au moment où il alloit s'en emparer, il aperçut un enfant tout en larmes, qui deploroit la mort d'un oncle qu'il avoit perdu la veille dans un combat, & que cette rencontre lui parut d'un mauvais augure.

(Ce prince qui s'abandonoit ordinairement à la férocité de ſon caractere, donna (dit un écrivain Eſpagnol) quelques exemples d'amour pour la juſtice, qu'a conſervés l'hiſtoire. Il ſe plaiſoit à courir la nuit par les rues. Une fois qu'il faiſoit ce vacarme ténébreux, un garde du Guet, croyant rencontrerent un particulier, le batit vigoureuſement; le roi ſe défendit,

& le tua. La juſtice le lendemain fit des perquiſitions contre l'auteur du meurtre. Une bonne-femme, qui avoit reçonu le roi, l'accuſa. Les magiſtrats en corps allerent lui porter des plaintes : le roi, pour ſatisfaire à la loi, fit couper la tête à ſon effigie. On voit encore, dit-on, à Tolede cette ſtatue tronquée, au coin de la rue où le meurtre fut commis.)

Pierre le cruel avoit quelques qualités brillantes, beaucoup d'eſprit & de valeur; il prévoyoit les deſſeins de ſes ennemis avec une pénétration ſi prompte & ſi sûre, il les déconcertoit avec une activité ſi rapide, que preſque rien ne pouvoit lui réſiſter; il y avoit en lui une fierté qui le préſervoit des vices bas & vils. *Pierre* avoit auſſi des avantages extérieurs, une figure noble & impoſante, que la colere rendoit terrible, que la ſérénité rendoit brillante; l'air de la ſupériorité, le ton & l'inſtinct du commandement. „ Quand il étoit dans un lieu, dit Mariana, on n'avoit pas beſoin de demander où étoit le roi. On a vu des rois, mal-gré leur toute-puiſſance, être timides avec leurs ſujets par le ſentiment de leur foibleſſe perſonele. Dom Pedre ne voyoit jamais que des inférieurs à tous égards; la même diſtance que ſon rang mettoit entre lui & ſes ſujets, il croyoit que la nature l'avoit miſe entr'eux & lui ſur tous les points; un ſourire amer, un coup d'œil dédaigneux, une ironie ſanglante, annonçoient ſon profond mépris pour tout ce qu'il ne daignoit pas craindre & haïr. Il eut toutes les fureurs de l'amour, & n'en eut la tendreſſe que pour Padille; encore ſon atachement pour elle ne prit-il un caractere tendre que dans les regrets que la mort de cette femme lui inſpira, & dans les honeurs qu'il rendit à ſa mémoire.

Le peuple qui aime à rejéter les crimes de ſes maîtres ſur leurs courtiſans & leurs maîtreſſes, ſe réjouiſſoit de la mort de Padille, eſpérant deſormais reſpirer ſous un joug plus doux; il reconut que cette femme avoit, rarement à la vérité, mais enfin quelquefois ſervi de frein aux violences de ſon amant. Dom Pedre, livré à lui-même, fut encore plus cruel.

Dom Pedre eut pluſieurs enfans de diverſes autres femmes, deſpotique en amour comme en politique.

23°. PIERRE I ou dom PEDRE, roi de Portugal. (Voyez Inès de Castro.)

24°. Piebre Alexiowitz I, ſurnomé le Grand (*Hiſt. de Ruſſie.*) La Ruſſie n'étoit rien avant lui; elle eſt aujourd'hui l'une des plus formidables puiſſances & de l'Europe & de l'Aſie. C'eſt l'ouvrage d'un grand homme & de deux femmes; *Pierre* étoit fils d'Alexis Michaëlovitz & d'une de ſes ſujetes, fille du Boyard Nariskin; il naquit le 30 mai—10 juin 1672. (On ſait que le calendrier ruſſe retarde de douze jours ſur le calendrier grégorien.) Fœdor & Jean ou Ivan ſes freres & la princeſſe Sophie ſa ſœur ainſi que cinq autres ſœurs, étoient d'un premier lit; *Pierre* & la princeſſe Nathalie étoient les ſeuls enfans du ſecond. Alexis étant mort au commencement de l'an 1677, Fœdor lui ſuccéda, & mourut en 1682; jugeant que le prince Jean, ſon frere, étoit incapable de régner, il nomma héritier du trône de toutes les Ruſſies *Pierre*, alors âgé de dix ans. Sophie les jugeant tous deux incapables de régner, l'un par la foibleſſe de ſon tempérament & de ſon eſprit, l'autre par celle de ſon âge, voulut régner ſous le nom de ſes freres, comme Pulchérie avoit régné au nom de Théodoſe II; mais il falloit pour cela que ce fût Jean qui eût le titre de czar; elle jugea que les Nariskins, freres de la czarine, mere de *Pierre* I, voudroient auſſi régner, ſous le nom de leur neveu; elle ſouleva contr' eux la milice ſéditieuſe des Strélitz qui étoient les prétoriens de la Ruſſie; les Nariskins ſont cruélement aſſaſſinés, ainſi que tous ceux qui étoient odieux ou ſuſpects à Sophie. Jean fut czar, Sophie régna, & chercha les moyens d'ôter la vie à *Pierre;* elle aſſocia au gouvernement de l'état le prince Baſile Galitzin. Un ecrivain de nos jours, d'après la Neuville, envoyé de Pologne en Ruſſie, fait de Galitzin un fort beau portrait; „ c'étoit, diſoit-il, un homme ſupérieur en tout „ genre, à tout ce qui étoit alors danc cette „ cour orageuſe; poli, magnifique, n'ayant que „ de grands deſſeins, plus inſtruit qu'aucun „ Ruſſe, parce qu'il avoit reçu une éducation „ meilleure, poſſédant même la langue latine, „ preſque totalement ignorée en Ruſſie; homme „ d'un eſprit actif, laborieux, d'un génie au „ deſſus de ſon ſiecle, & capable de changer „ la Ruſſie, s'il en avoit eu le temps & le „ pouvoir, comme il en avoit la volonté „. Mais cet honeur étoit réſervé à *Pierre* I. Ce prince, âgé de dix-ſept ans, toujours menacé par Sophie, ſe ſauve dans l'aſile d'un couvent, convoque les Boyards de ſon parti, car il avoit ſu s'en faire un, il ſe plaint d'un attentat médité contre ſa perſone & contre celle de ſa mere; il perſuade, il entraîne; les complices ſont punis; le prince Galitzin eſt relégué ſur le chemin d'Archangel; Sophie eſt enfermée dans un couvent, & c'étoit aſſez la punir. *Pierre* regne.

„ *Pierre* le Grand, dit le même auteur, avoit „ une taille haute, dégagée, bien formée, le „ viſage noble, des ieux animés, un tempéra„ ment robuſte, propre à tous les exercices & „ à tous les travaux; ſon eſprit étoit juſte, ce „ qui eſt le fond de tous les vrais talens, & „ cette juſteſſe étoit mêlée d'une inquiétude, „ qui le portoit à tout entreprendre & à tout „ faire. Il s'en falloit beaucoup que ſon éduca„ tion eût été digne de ſon génie: l'intérêt de „ la princeſſe Sophie, avoit été ſur-tout de le „ laiſſer dans l'ignorance..... On ne s'aten-

„ doit

„ doit pas qu'un prince qui étoit saisi d'un „ effroi machinal, qui alloit jusqu'à la sueur „ froide, & à des convulsions, quand il fal- „ loit passer un ruisseau, deviendroit un jour „ le meilleur homme de mer dans le Septen- „ trion. „

On peut juger par-là, non seulement de ce qu'il fut acquérir, mais encore de l'empire qu'il sut prendre sur lui-même, pour triompher d'une de ces répugnances qu'on croit toujours si aisément invincibles, & qui le sont quelquefois.

Le premier pas pour sortir de l'ignorance, est de savoir qu'on est ignorant & d'en rougir; mais il n'y a que les génies créateurs, tels que Charlemagne & *Pierre* Ier., qui soient capables de sentir ce qui manque à leur pays, à leur siecle, & à eux-mêmes. *Pierre* commence par apprendre de lui-même & presque sans maîtres, l'allemand & le hollandois. Ce n'étoit pas par cette petite vanité si commune de savoir deux langues étrangeres; *Pierre*, dans tout ce qu'il faisoit, avoit un objet & un grand objet; c'étoient les Allemands qui exerçoient à Moscou une partie des arts qu'il vouloit faire naître dans son empire, & c'étoit d'eux qu'il falloit apprendre ces arts nécessaires; c'étoit des Hollandois qu'il falloit apprendre la marine qui lui paroissoit le plus nécessaire de tous les arts.

Des essais de marine & des évolutions navales sur un lac furent les jeux de son enfance.

Interdum nugaris rure paterno,
Partitur limites exercitus, Actia pugna
Te duce per pueros hostili more refertur.
Adversarius est frater, lacus Adria donec
Alterutrum velox victoria fronde coronet.

Cet amusement devint bientôt l'afaire la plus sérieuse, & de progrès en progrès, on vit en 1694 le czar s'embarquer sur la mer glaciale, qu'aucun souverain n'avoit seulement vue avant lui.

Pierre réussissoit à tout, parce que, même dès sa jeunesse, il savoit préparer tout avec prudence; il vouloit châsser cette milice des Strélitz, qui avoit assassiné ses oncles, & l'avoit mis lui-même en danger; il forma, comme par amusement & par jeu, de nouveles troupes, où il donna lui-même l'exemple de passer par tous les grades de la milice, & qu'il s'atacha sur-tout à bien discipliner. Ces troupes formées par lui, lui étoient entiérement dévouées; ce fut par elles qu'il fut avec le temps se faire craindre & obéir des Strélitz, ce fut par elles qu'il les remplaça.

Le czar Jean vivoit encore, & étoit censé régner avec son frere qui régnoit seul, lorsqu'en 1689, le bruit du fameux congrès & du fameux traité entre la Russie & la Chine pour la fixation de leurs limites respectives, vint étoner la France & l'Europe. Ces limites étoient entiérement inconnues; on ne pouvoit concevoir ce que deux empires, dont l'un étoit situé à l'extrémité orientale de l'Asie, l'autre occupoit le nord de l'Europe, pouvoient avoir à démêler ensemble; on fut fort surpris d'apprendre qu'ils étoient en guerre, & qu'ils alloient faire la paix; qu'à force d'étendue, ils étoient limitrophes au cent-trentieme degré de longitude & au cinquante-deuxieme de latitude, vers le cours du fleuve d'Amur ou d'Amour qui, après avoir coulé l'espace de cinq cents lieues dans la Sibérie & dans la Tartarie chinoise, va se perdre dans la mer du Kamshatka. Les Chinois & les Russes n'avoient d'ailleurs aucune langue commune dans laquelle ils pussent traiter ensemble au milieu de ces déserts. Deux jésuites, l'un Portugais, nommé Pereira, l'autre François, le pere Gerbillon, partis de Pekin à la suite des ambassadeurs chinois, furent les véritables médiateurs avec un Allemand de l'ambassade russe; leur langue commune fut le latin. Ils réglerent les limites, objet de la contestation, & firent un traité de paix & de commerce, devenu célebre, & par la puissance des deux empires, & par la gloire des deux empereurs Camhi & *Pierre* I. Dans cette ambassade, ce fut la nation réputée barbare, la nation Russe, qui étona l'autre par sa magnificence.

Il ne fut pas si aisé d'avoir la paix avec les Turcs & les Tartares. *Pierre*, dont toutes les idées étoient vastes, pouvoit traiter aisément avec des puissances méditerranées; le petit intérêt d'avancer ou de reculer de quelques lieues ses frontieres n'étoit rien pour lui; mais, dès qu'il s'agissoit de la mer, ses vues s'étendoient & son ambition avec elles; les deux grands objets de son regne furent la mer baltique & la mer noire, dont il voulut procurer à la Russie ou le commerce ou même l'empire. Il commença par la mer noire & les palus Méotides, & entreprit la conquête d'Asoph, qui, placée à l'embouchure du Don ou Tanaïs, donne entrée dans cette mer, nommée aujourd'hui de son nom, mer d'Asoph ou de Zabache, autrefois Palus Méotides, d'où l'on entre dans la mer noire par le détroit de Caffa. Ses préparatifs faits sourdement & en silence, étoient achevés à la fin de 1694; au commencement de l'été de 1695, le maréchal Shéremeto, sous lequel le czar servoit en qualité de volontaire, marche vers Azoph & en forme le siége; les Russes n'avoient point encore fait de siége régulier, ils furent obligés de lever celui-ci; & *Pierre* s'y étoit atendu; mais la constance dans toute entreprise formoit son caractere. Une armée plus considérable revient devant Asoph au printemps de 1696, & la place se rend le

28 juillet. Le czar revint triompher à Moſcou, uſage romain qu'il renouvela dans toute ſa pompe, & qui rend l'honeur de la victoire plus ſenſible & plus flateur par l'éclat du ſpectacle.

Dès qu'il fut maître d'Aſoph, il voulut l'être du détroit de Caffa; il voulut chaſſer pour jamais de la Crimée les Tartares & les Turcs; il projeta d'établir un commerce libre avec la Perſe par la Géorgie.

Il commença par faire creuſer à Aſoph un port capable de contenir les plus grôs vaiſſeaux & par environer cette place de forts qui en rendiſſent l'accès impoſſible.

En 1697, il commença ces fameux voyages, dont l'objet général étoit d'apprendre à régner, & l'objet particulier de s'inſtruire par lui-même des arts dont il avoit ſenti la néceſſité, principalement de la conſtruction des vaiſſeaux & de la navigation. À Amſterdam, il ſe logea dans les chantiers de l'amirauté, alla ſe mêler parmi les ouvriers du village de Sardam où ſe conſtruiſoient les vaiſſeaux, s'habilloit, ſe nouriſſoit comme eux, travailloit avec eux dans les forges, dans les corderies, dans les moulins; il ſe fit inſcrire parmi les charpentiers, ſous le nom de *Pierre* Michaëloff, on l'appeloit communément *maître Pierre* (*Peterbas*); de Sardam il revenoit à Amſterdam, travailler chez le célebre anatomiſte Ruyſch, & il devint aſſez bon chirurgien, pour pouvoir être utile à ſes ſujets dans cet art; il apprenoit la phyſique chez le bourguemeſtre Vitſen. Il eût le plaſir d'achever de ſes mains un vaiſſeau de ſoixante pieces de canon qu'il fit partir pour Archangel, n'ayant point encore alors d'autre port ſur l'océan.

Au mois de Janvier 1698, il partit pour l'Angleterre, il y vécut comme à Amſterdam & à Sardam; il y apprit véritablement l'art de la conſtruction, dont il n'avoit appris en Hollande que la routine; les vaiſſeaux en Angleterre ſe conſtruiſoient ſuivant des proportions mathématiques. Il y conſtruiſit auſſi un vaiſſeau qui ſe trouva un des meilleurs voiliers de la mer; l'art de l'Horlogerie à Londres attira particuliérement ſon attention. L'ingénieur Perri, qui le ſuivit de Londres en Ruſſie, dit que depuis la fondérie des canons, juſqu'à la filerie des cordes, il n'y eut aucun métier auquel il ne travaillât; en même temps il obſervoit & calculoit les éclipſes avec Ferguſſon; il retourna vers la fin de mai, en Hollande, ſur un magnifique vaiſſeau nommé *le Royal Tranſport*, dont le roi Guillaume lui fit préſent.

De nouveaux troubles que ſa préſence diſſipa bientôt, le ramenerent à Moſcou, au mois de ſeptembre de la même année 1698. Son ſéjour y fut marqué par toutes ces réformes utiles contre leſquelles le préjugé ſeul réclamoit, mais qui étoient applaudies par la partie la plus ſaine de la nation, & ſur leſquelles ſe fonde principalement la gloire du czar.

Il lui reſtoit encore à s'inſtruire plus particuliérement d'un grand art, celui de la guerre; ce fut Charles XII qui fut ſon maître dans ce genre; à force de batre les Moſcovites, Charles XII leur apprit enfin à batre les Suédois, & à le batre lui-même. Cette grande guerre du nord s'aluma en 1700. La Livonie, l'Eſtonie, l'Ingrie, la Carélie, toutes ces provinces ſituées ſur le golfe de Finlande, partie de la mer Baltique, étoient depuis longtemps un objet de conteſtation & de jalouſie, entre la Pologne, la Suede & la Ruſſie; la Suede en étoit alors en poſſeſſion, & le czar *Pierre*, dont toutes les vues étoient tournées vers l'agrandiſſement par mer, & vers l'extenſion du commerce, déſiroit ſur-tout des ports ſur la mer Baltique, pour avoir à ſa diſpoſition les mers de l'Ocean comme celles de la Méditerranée; & pour procurer à ſon pays tous les commerces poſſibles, il projetoit encore de joindre la mer noire avec la mer Caſpiene, en profitant d'un point où le Don ou Tanaïs, qui tombe dans la mer d'Aſoph, ſe raproche conſidérablement du Wolga qui tombe dans la mer Caſpiene un peu au deſſous d'Aſtracan. Les provinces du Golfe de Finlande furent le vrai ſujet de la guerre entre Charles XII & *Pierre* I. Celui-ci entra dans l'Ingrie, & aſſiégea Narva; Charles XII, vainqueur rapide du roi de Dannemarck & du roi de Pologne, arive au milieu des glaces, au mois de novembre, & avec moins de neuf mille hommes, diſſipe & détruit la grande armée des Ruſſes que les uns font monter à quatre-vingt-mille hommes, d'autres à ſoixante, & que les mémoires les plus modérés portent au moins à quarante mille; cette grande victoire avoit été précéde de beaucoup d'autres moindres, où les Ruſſes toujours en beaucoup plus grand nombre, avoient toujours été vaincus par les Suédois. Un autre que *Pierre* eût pu ſe rebuter, *Pierre* étoit inébranlable; il court à Moſcou, pour faire fondre du canon, il prend pour cela les cloches des égliſes & des monaſteres ayant perdu tout le ſien devant Narva; il va ſe concerter avec tous ſes alliés, & les remplit de ſon courage; il fait conſtruire des galeres ſur le lac Peipus, il arme en guerre des barques, ſur le lac Ladoga; pendant ce temps il ſuit tous ſes autres projets, & de réforme dans ſes états, & d'agrandiſſement au dehors. „ Les princes, dit un auteur celebre, „ qui ont employé le loiſir de la paix à con„ ſtruire des ouvrages publics ſe ſont fait un „ nom; mais que *Pierre*, après l'infortune de „ Narva, s'occupât à joindre par des canaux „ la mer baltique, la mer caſpiene & le Pont„ Euxin, il y a là plus de gloire véritable que „ dans le gain d'une bataille „.

Charles qui s'étoit acharné avec le plus d'ardeur à la pourſuite & à la ruine d'Auguſte, roi de Pologne, électeur de Saxe, dévaſtoit alors la Pologne, & *Pierre* faiſoit venir de Pologne & de Saxe à Moſcou des bergers & des brebis pour avoir des laines & des draps; il établiſſoit des manufactures de linge, des papeteries, appeloit dans ſes états des ouvriers en fer, en laiton, des armuriers, des fondeurs, faiſoit fouiller les mines de la Sibérie, défendoit ſon pays, & l'enrichiſſoit.

Il y eut en 1701 quelques petits combats entre les Ruſſes & les Suédois, & ceux-ci ne furent pas toujours ſupérieurs; les Ruſſes s'aguerriſſoient, ſe diſciplinoient, & un an après la bataille de Narva, le 11 janvier & le 19 juillet 1702, ils furent en état de vaincre Slippemba, un des meilleurs généraux de Charles XII. Ce conquérant s'avançoit toujours de plus en plus dans la Pologne, mais les Ruſſes s'avançoient dans l'Ingrie & dans la Livonie, & les deſſeins du czar s'exécutoient; auſſi le maréchal Shéremeto entra-t-il en triomphe dans Moſcou, & des étendars & des drapeaux enlevés aux Suédois, & des priſoniers faits ſur eux, décorerent ce triomphe.

La ville de Pétersbourg fut fondée le 27 mai 1703, jour de la pentecôte; l'île de Cronslot, qui eſt devant la ville, devint en 1704, une forteresſe imprenable. L'année 1703 fut auſſi l'époque de l'établiſſement d'une imprimerie en caracteres ruſſes & latins, d'un hôpital où l'on faiſoit travailler les vieillards & les enfans, & où tout ce qui étoit renfermé devenoit utile; Ferguſſon établit en même temps des écoles de géométrie, d'aſtronomie, de navigation. Le czar, pendant qu'il fondoit une capitale, fortifioit preſqu'à la fois Novogorod, Pleskow, Kiovie, Smolensko, Aſoph, Archangel. Derpt, ſituée ſur les confins de la Livonie & de l'Eſtonie, ſe rend à lui le 23 juillet 1704. Il aſſiege Narva, emporte l'épée à la main trois baſtions, nommés *la Victoire*, *l'Honeur & la Gloire*; il prend enfin cette ville, & devient le maître de toute l'Ingrie. Il falloit que la capitale du ſouverain des mers, du conquérant de la Baltique & des mers de la Méditerranée, fût placée ſur cette Baltique qu'il avoit conquiſe, & qu'elle commandât en quelque ſorte à deux mers, le golfe de Finlande & le lac Ladoga; telle étoit la ſituation de Pétersbourg, qui devint bientôt le ſiége de ſon empire, le centre de ſon commerce & une des villes les plus floriſſantes de l'univers. Les ennemis de *Pierre* rioient d'abord de le voir s'obſtiner à bâtir dans un marais inabordable aux vaiſſeaux.

Rident vicini glebas & ſaxa moventem.

„ Pétersbourg, dit l'illuſtre hiſtorien de Charles XII, eſt ſitué dans une île marécageuſe, „ autour de laquelle la Néva ſe diviſe en pluſieurs bras avant de tomber dans le golfe „ de Finlande; *Pierre* lui-même traça le plan „ de la ville, de la forteresſe, du port, des „ quais qui l'embéliſſent & des forts qui en „ défendent l'entrée. Cette île inculte & déſerte, qui n'étoit qu'un amâs de boue pendant le court été de ces climats, & dans „ l'hiver, qu'un étang glacé, où l'on ne pouvoit aborder par terre qu'à travers des forêts „ ſans route & des marais profonds, & qui „ n'avoit été juſqu'alors que le repaire des „ loups & des ours, fut remplie en 1703 de „ plus de trois cents mille hommes que le czar „ avoit reſſemblés de ſes états. Les payſans „ du royaume d'Aſtracan, & ceux qui habitent les frontieres de la Chine furent tranſportés à Pétersbourg. Il fallut percer des forêts, faire des chemins, ſécher des marais, „ élever des digues, avant de jeter les fondemens de la ville. La nature fut forcée partout; le czar s'obſtina à peupler un pays „ qui ſembloit n'être pas deſtiné pour des hommes; ni les inondations qui ruinerent ſes ouvrages, ni la ſtérilité du terrain, ni l'ignorance des ouvriers, ni la mortalité même, „ qui fit périr deux cents mille hommes dans „ ces commencemens, ne lui firent point changer de réſolution. La ville fut fondée parmi „ les obſtacles que la nature, le génie des „ peuples & une guerre malheureuſe y apportoient. Pétersbourg étoit déja une ville en „ 1705, & ſon port étoit rempli de vaiſſeaux „.

Le ſénat de Moſcou fut tranſporté à Péterſbourg en 1712, ce qui acheva de faire de cette derniere ville la capitale de l'empire ruſſe.

En 1705, une flote ſuédoiſe s'avança pour détruire Pétersbourg & Cronslot; les troupes qui la montoient tenterent deux fois de faire une deſcente, & furent deux fois repouſſées; mais, en Courlande, le général Lévenhapt gâgna, le 28 juillet, la bataille de Gémavers, ce qui n'empêcha pas le czar de prendre Mittau, par un effet de ce talent admirable qu'il avoit de réparer toujours ſes pertes, & de tirer parti de ſes défaites mêmes.

On vit en cette occaſion un bel exemple de cette diſcipline à laquelle le czar avoit ſu acoutumer ſes troupes. Les ſoldats ruſſes, commandés pour garder dans le château du Mittau les caveaux où étoient enterrés les ducs de Courlande, s'aperçurent que les corps avoient été tirés de leurs tombeaux & dépouillé de leurs ornemens, ils refuſerent de prendre poſſeſſion des lieux, & exigerent qu'un colonel ſuédois vint en reconoître l'état, & déclarât par un certificat formel, que les Suédois étoient les auteurs de ce déſordre, tant les ruſſes atachoient déja de honte au pillage!

Le 19 octobre 1706, les Ruſſes gâgnerent

contre les Suédois, pour la premiere fois, une bataille rangée en Pologne; & cependant Charles XII faiſoit & défaiſoit des rois, & s'illuſtroit par des victoires qu'il flétriſſoit par le ſupplice injuſte & cruel de Paikul. Le 6 juin 1708, il chaſſe le czar Pierre, de Grodno en Lithuanie; le 25 juillet ſuivant, il remporte ſur les Ruſſes la victoire d'Holozin près du Boriſthene.

Le Boriſthene paſſé, Charles s'enfonce dans l'Ukraine; ce fut le terme de ſes ſuccès, & la fortune ne fit plus depuis que trahir ſa valeur. A la bataille dite de Leſnau, entre le Boriſtene & la Soſſa, Levenhaupt fut batu au mois d'octobre 1708, & ce fut la premiere fois que le czar en perſone, défit en bataille rangée ceux qu'il appeloit avec raiſon ſes maîtres dans l'art de la guerre. Ce ſuccès n'étoit que l'avant coureur de celui qu'il devoit remporter en perſone, ſur Charles XII en perſone, le 27 juin 1709, à Pultava. Charles étoit porté ſur un brancard, parce qu'il avoit eu les os du pied fracaſſés d'un coup de carabine; un coup de canon tua un de ſes porteurs, & mit le brancard en pieces. *Pierre* reçut pluſieurs coups dans ſes habits & dans ſon chapeau. „Si „ Charles, dit l'hiſtorien de ces deux princes, „ eût perdu la vie dans une bataille, ce n'é„ toit après tout qu'un héros de moins; ſi le „ czar eût péri, des travaux immenſes, utiles „ à tout le genre humain, étoient enſévelis „ avec lui „. Charles ne périt pas, mais s'enfuit en Turquie. On dit que le czar lui écrivit pour le détourner de cette réſolution déſeſpérée, & pour le prier de ſe remettre plutôt entre ſes mains, que dans celles de l'ennemi naturel de tous les princes chrétiens, lui promettant la paix à des conditions raiſonables; mais que celui qui porta la lettre ne put faire aſſez de diligence, & trouvant que Charles étoit déja en Turquie, il raporta la lettre à ſon maître.

Charles n'avoit tiré d'autre fruit de ſes victoires que beaucoup de bruit qui vint aboutir à cinq années de ſéjour & de captivité en Turquie; le czar ſut profiter du triomphe de Pultava; la guerre continuoit toujours avec la Suede, tout l'aſcendant avant Pultava étoit du côté de cette puiſſance, il fut conſtament du côté de la Ruſſie depuis cette époque. *Pierre* conquit en tout ou en partie, la Livonie, la Carélie, la Finlande; il fut la puiſſance dominante ſur les golfes de Finlande & même de Bothnie & ſur la mer Baltique.

Il fut moins heureux du côté d'Aſoph & de la mer noire. Le ſultan Achmet III lui déclara la guerre en 1710, & il ne paroît pas que ce fût pour les intérêts de Charles XII. La campagne du Pruth, en 1711, penſa être auſſi funeſte au czar que celle de Pultava l'avoit été à ſon rival; le czar, avec une armée réduite à vingt-deux mille hommes, étoit enfermé par une armée de deux cents cinquante mille; les Turcs d'un côté, les Tartares de l'autre, l'environoient de maniere qu'il ne reſtoit pas même de lieu à la fuite; l'eau & les vivres lui étoient coupés, il n'avoit plus que la reſſource déſeſpérée d'une bataille avec cette énorme inégalité de forces, & avec l'alternative ou de vaincre, ou de périr, ou d'être eſclave en Turquie. Le czar retiré dans ſa tente, accâblé de douleur, agité de convulſions auxquelles il étoit ſujet & que le chagrin redoubloit, ne vouloit aucun témoin de l'état violent où il ſe trouvoit, & avoit défendu de laiſſer entrer perſone dans ſa tente. Une femme y entra mal-gré la défenſe, & ce fut pour le ſauver: cette femme étoit l'impératrice Catherine, femme également étonante & par ſon caractere & par ſa fortune; elle avoit été priſe en 1702 par les Ruſſes, dans une petite ville nommée Marienbourg, ſur les confins de la Livonie & de l'Ingrie; elle étoit élevée chez le miniſtre luthérien du lieu, nommé Gluk; ſa mere étoit une payſane, elle ne connut jamais ſon pere. Elle avoit été mariée, cette même année 1702, à un dragon ſuédois, qui, le lendemain de ſes noces, diſparut dans une afaire, & dont elle n'eut plus jamais aucune nouvele. Elle ſervit chez le général ruſſe qui l'avoit priſe dans Marienbourg, puis chez le maréchal Shéréméto, puis enfin chez le prince Menzikoff, dont les avantures n'étoient guere moins ſingulieres que les ſienes. (Voyez l'article *Menzikoff* ou *Menzikow*). Ce fut chez le prince Menzikoff que le czar la vit, il l'aima, non ſeulement par ſes charmes, mais parce qu'il reconut que c'étoit la perſone la plus propre à le ſeconder dans l'éxécution de ſes vaſtes deſſeins, & à les ſuivre après lui: il l'épouſa ſecrétement en 1707, & déclara publiquement ſon mariage le 17 mars 1711. Le jour même qu'il partit pour cette malheureuſe campagne du Pruth; elle l'y ſuivit, en partagea les fatigues & les dangers, & ſa préſence dans de pareilles conjonctures étoit une des cauſes qui ajoutoient aux réflexions chagrines du czar, lorſqu'elle entra dans ſa tente. Elle ne lui cacha point qu'elle voyoit comme lui tout le danger de ſa ſituation; elle lui propoſa d'entrer en négociation avec le viſir Méhémet-Baltagi, qui commandoit l'armée des Turcs; elle fut le négociateur, & lui procura la paix à des conditions plus ſupportables qu'il ne devoit s'y atendre. Il le reconoît lui même dans une déclaration donnée en 1723, lorſqu'il fit couroner cette même impératrice. „Elle nous a été, dit„ il, d'un très-grand ſecours dans tous les dan„ gers, & particuliérement à l'afaire du Pruth, „ où notre armée étoit réduite à vingt-deux mil„ le hommes „. Mais enfin il fallut rendre Aſoph, en détruire le port, renoncer à la mer

noire & à la Méditerranée. Le czar s'en consola, en suivant avec plus d'ardeur tous ses autres projets. Il y eut un autre prince à qui ce traité déplut bien davantage encore dans un sens tout contraire; ce fut Charles XII; il ne pouvoit concevoir que le visir eût laissé ainsi échaper de ses mains le czar qu'il pouvoit mener captif à Constantinople; il accâbla ce visir de reproches, auxquels celui-ci ne repondit que par des mots piquans: *Si j'avois pris le czar*, dit-il froidement, *qui auroit gouverné son empire? Il ne faut pas que tous les rois sortent de chez eux*. Pour toute réponse, Charles XII lui déchira sa robe avec ses éperons. On a observé qu'à Pultava, un patissier (le prince Menzikoff) avoit fait mettre les armes bas à toute l'armée de Charles XII, & qu'à l'afaire du Pruth, un fendeur de bois (car le visir l'avoit été) avoit décidé du sort du czar.

On ignoroit toujours la véritable origine de Catherine, & il n'étoit pas fort nécessaire de la savoir. On a tiré, dit-on, d'un manuscrit des anecdotes curieuses à ce sujet.

Un envoyé du roi Auguste à la cour du czar, vit en passant par la Courlande, une espece de mendiant qu'on rebutoit, & qui, pour se faire valoir, donnoit à entendre, d'un air mystérieux, qu'il n'étoit pas impossible qu'il trouvât de puissantes protections à la cour du czar. Cet envoyé l'ayant considéré attentivement, lui trouva de la ressemblance avec l'impératrice; il en écrivit à Pétersbourg; le czar fit faire des recherches en Courlande, on découvrit l'homme, il s'appeloit Charles Scavronsky, & étoit fils d'un gentilhomme de Lithuanie; il avoit été séparé dès sa plus tendre enfance d'une sœur, dont il ne savoit rien, si non qu'elle avoit été prise par les Russes dans Marienbourg en 1702, & il la croyoit encore chez le prince Menzikoff, où il présumoit qu'elle avoit fait quelque fortune.

On envoya Scavronski, sous bonne garde, à Pétersbourg, en le chargeant, pour la forme, d'un prétendu crime dont il n'eut pas de peine à se justifier, & on le traita fort bien sur la route. Le czar l'interrogea, & trouva ses réponses conformes à ce que Catherine lui avoit toujours dit de sa naissance & de ses malheurs. Le lendemain étant à dîner avec l'impératrice; il fait venir cet homme, toujours avec ses habits de paysan, & les présentant l'un à l'autre: *Cet homme est ton frere*, dit-il à Catherine, & s'adressant à Scavronski: *Allons, Charles*, dit-il, *baise la main de ton impératrice, & embrasse ta sœur*.

Le manuscrit porte que l'impératrice tomba en défaillance, soit du saisissement joint au plaisir inatendu de retrouver un frere, soit peut-être de la crainte que le czar qui n'étoit pas sans bizârerie & sans inégalité dans l'humeur, ne se fit un plaisir de l'humilier par cette vive image de son premier état; le czar la rassura en ces mots: *Il n'y a là rien que de simple; ce gentilhomme est mon beau frere; s'il a du mérite, nous en ferons quelque chose; s'il n'en a point, nous n'en ferons rien*. Il fut crée comte, épousa une fille du qualité, eut deux filles mariées aux plus grands seigneurs de Russie, & avoit dit plus vrai qu'il ne pensoit, lorsqu'il s'étoit vanté en Courlande de n'être pas sans protection à la cour de Russie; il ne comptoit alors que sur le crédit indirect de Menzikoff, & non sur le pouvoir direct de Catherine.

Le plus grand mérite qu'on pût avoir aux yeux du czar étoit d'approuver ses projets, & d'en désirer l'exécution; c'est par-là principalement que Catherine lui avoit plu; le plus grand crime étoit de les combatre; il paroît que ce fut celui de sa premiere femme, Eudoxie Lapuchin, qu'il avoit épousée en 1689; & répudiée en 1696; ce fut aussi celui de son malheureux fils Alexis. (Voyez l'article *Alexis Pétrowitz*.) Ce prince fut condamné par un jugement solemnel, & la lecture de son arrêt, auquel on dit cependant qu'il s'atendoit, fut le coup qui le tua; il l'entendit avec des convulsions qui se tournerent en apoplexie: le pere & le fils eurent une entrevue dans laquelle on dit (& il est vrai-semblable) qu'ils s'atendrirent: le prince reçut l'extrême onction, & mourut en présence de toute la cour, le 5 juillet 1718. Il y a des récits peu favorables & au czar, & à Catherine. Cependant il est certain que si Catherine vouloit qu'on laissât la vie au czarowitz, elle vouloit aussi qu'on le fît moine, & que la succession passât à l'aîné des fils qu'elle avoit eu de *Pierre*. Ce vœu fut trompé, tous ses fils moururent dans l'enfance.

Il n'y a de satisfaisant dans cette afaire que le sentiment du clergé, donné par écrit avec une grande circonspection sans doute, mais donné à un maître despotique.

„ Si sa majesté, dit le clergé, veut punir celui qui est tombé, selon ses actions, & suivant la mesure de ses crimes, il a devant lui des exemples de l'ancien testament; s'il veut faire miséricorde, il a l'exemple de Jésus-Christ même, qui reçoit le fils égaré revenant à repentance; qui laisse libre la femme surprise en adultere, laquelle a mérité la lapidation, selon la loi; qui préfere la miséricorde au sacrifice; il a l'exemple de David, qui veut épargner Absalon, son fils & son persécuteur, car il dit à ses capitaines qui vouloient l'aller combatre, *épargnez mon fils Absalon*. Le pere le voulut épargner lui-même, mais la justice divine ne l'épargna point.

„ Le cœur du czar est entre les mains de Dieu; qu'il choisisse le parti auquel la main de Dieu le tournera „.

On voit à travers toutes ces réserves, que le vœu du clergé étoit pour la clémence.

On ſait que le baron de Goërtz, qui gouvernoit Charles XII depuis le retour de ce prince dans ſes états, & le cardinal Albéroni qui gouvernoit l'Eſpagne, voulurent changer entiérement le ſyſtême de l'Europe, réconcilier le czar avec Charles XII, la Ruſſie avec la Suede, & comme il falloit toujours à Charles XII quelque roi à détrôner, on lui donnoit à détrôner Georges I, roi d'Angleterre, en faveur de la maiſon Stuart. Charles XII donna dans tous ces projets; Pierre ſe contenta de les examiner. Un congrès fut ouvert dans l'île d'Aland; cependat la guerre continuoit toujours entre les Suédois & les Ruſſes, lorſque Charles XII fut tué d'un coup de canon devant Frédérickshall, le 11 décembre 1718. La guerre continua cependant encore, mais ſans cette activité qu'y avoit miſe autrefois la rivalité perſonele de Charles & de *Pierre*; elle ne finit que par la paix de Neuſtad, ſignée le 10 ſeptembre 1721, près de trois ans après la mort de Charles XII. Ce fut alors que les titres de *grand* & de *pere de la patrie* furent ſolemnélement déférés au czar par le ſénat de Pétersbourg & la nation ruſſe. Celui de *grand* lui a été confirmé par les nations étrangeres.

En 1716 & 1717, le czar avoit repris le cours de ſes voyages de curioſité, interrompu par les afaires qui occaſionoient d'autres voyages. Il n'y avoit preſque pas d'année qu'il ne parcourût les diverſes parties de ſon vaſte empire, avec cette célérité, cette activité, qui avoit étoné autrefois dans Charlemagne. Il parcouroit de même les différentes cours pour traiter en perſone avec ſes alliés: en 1716, il courut à Copenhague, en Pruſſe, en Allemagne, en Hollande; il revit Amſterdam & ſa chaumiere de Sardam, qu'il trouva changée en une maiſon commode & agréable, nommée la *maiſon du prince*.

Il lui reſtoit à voir la France, dont une oppoſition d'intérêts & de principes l'avoit tenu éloigné pendant la vie de Louis XIV; il y vint ſous la régence en 1717.

„ Le czar, dit M. de Fontenelle, fut fort „ touché de la perſone du roi Louis XV, en„ core enfant. On le vit qui traverſoit avec „ lui les apartemens du Louvre, le conduiſant „ par la main, & le prenant preſque entre „ ſes bras, pour le garantir de la foule, auſſi „ occupé de ce ſoin & d'une maniere auſſi ten„ dre que ſon propre gouverneur „.

Des gens qui aiment à entendre fineſſe à tout, n'ont pas manqué de rafiner ſur ces marques d'intérêt, données par un grand homme à un enfant; ils ont prétendu que le maréchal de Villeroi avoit voulu faire prendre au roi de France la main & le pas, & que l'empereur de Ruſſie qui s'en aperçut, ſe ſervit de ce ſtratagême pour déranger le cérémonial par un air d'affection & de ſenſibilité; mais il paroît qu'on étoit bien moins occupé des chicanes de l'étiquete, que du ſoin d'honorer un grand homme, & de mettre dans tous les détails de l'acueil, cette grâce & cette urbanité ingénieuſe qui diſtinguoient alors la nation françoiſe. Quand *Pierre* le Grand alla dîner chez le duc d'Antin à Petit-bourg, la premiere choſe qu'il vit dans le ſalon, chez cet enchanteur, connu par tant de merveilles du même genre, ce fut ſon portrait en grand avec le même habit qu'il portoit. Quand il alla voir la monoie des médailles, on en frapa pluſieurs devant lui, il en tomba une à ſes pieds, on la lui laiſſa ramaſſer. Il s'y vit gravé parfaitement, il y lut ſon nom: *Pierre le Grand*. Le revers étoit une renomée, & la légende ſi ingénieuſement appliquée à ſes voyages, étoit ce mot de Virgile: *vires acquirit eundo*.

On ſait que quand il alla en Sorbonne voir le tombeau du cardinal de Richelieu, il embraſſa ſa ſtatue avec tranſport, & s'écria: *Grand homme, je t'aurois donné la moitié de mes états pour apprendre de toi à gouverner l'autre!* Les docteurs de Sorbonne ſaiſirent en vain l'occaſion de propoſer de nouveau, la réunion ſi ſouvent tentée, de l'égliſe greque & de l'égliſe latine. Le 19 juin 1717 le czar vint à l'Académie des Sciences. Elle, dit M. de Fontenelle, ſe para de ce qu'elle avoit de plus nouveau & de plus curieux en fait d'expériences & de machines. Dès qu'il fut retourné dans ſes états, il fit écrire par ſon premier médecin à M. l'abbé Bignon, qu'il déſiroit d'être membre de cette compagnie, & quand elle lui eut rendu grâces, il lui en écrivit lui-même une lettre, qu'on n'oſe, dit encore M. de Fontenelle, appeler une lettre de remercîment, quoiqu'elle vînt d'un ſouverain qui s'étoit acoutumé depuis long-temps à être homme. C'eſt principalement comme académicien que M. de Fontenelle l'enviſage dans ſon éloge, mais comme académicien, roi & empereur, qui a établi les ſciences & les arts dans les vaſtes états de ſa domination.

Obligé de choiſir parmi les nombreux établiſſemens dont la Moſcovie lui eſt redevable, il donne des principaux une liſte ſuccincte, que nous abrégerons encore.

Une infanterie de cent mille hommes, auſſi belle & auſſi aguerrie qu'il y en ait en Europe.

Une marine de quarante vaiſſeaux de ligne & de deux cents galeres.

Des fortifications à toutes les places qui en méritent par leur importance ou par leur ſituation.

Une excellente police dans les grandes villes; auſſi dangereuſes auparavant pendant la nuit que les bois les plus écartés.

Une académie de marine & de navigation.

Des colléges à Moſcou, à Pétersbourg & à

Kiof, pour les langues, les belles lettres & les mathématiques. Des écoles dans les villages pour apprendre à lire & à écrire.

Un collége de médecine & une apothicairerie publique à Moscou; avant lui, il n'y avoit eu ni médecin, ni apothicaire dans tout l'empire.

Des leçons publiques d'anatomie, science dont avant lui le nom même n'étoit pas connu en Russie; il acheta le cabinet de M. Ruysch, fameux par tant de dissections si fines.

Un observatoire où, indépendament de ce qui concerne l'astronomie, on renferme toutes les curiosités d'histoire naturele.

Un jardin des plantes, fait pour étendre le regne de la botanique, en joignant aux végétaux alors connus en Europe, les végétaux encore inconnus du nord de l'Europe & ceux des diverses contrées de l'Asia.

Des imprimeries, dont il a changé les anciens caracteres trop barbares, & défigurés par des abréviations fréquentes.

Des interpretes pour toutes les langues de l'Europe, & de plus pour les langues latine, greque, turque, calmouque, mongule & chinoise.

Une bibliotheque royale, formée de trois grandes bibliotheques, achetées en Angleterre, en Allemagne & dans le Holstein.

Voilà ce qu'a fait le roi académicien, & ce qu'il a fait mal-gré des obstacles presqu'insurmontables. „ Les changemens les plus indifférens & les plus légers, tels que celui des anciens habits ou le retranchement des longues barbes, trouvoient une opposition opiniâtre, & suffisoient quelquefois pour causer des séditions. „

En partant pour ses voyages, le czar envoya aussi les principaux seigneurs moscovites voyager en différens pays de l'Europe. Quelques-uns obéirent de mauvaise grâce à un ordre si nouveau, & il y en eut qui demeura quatre ans enfermé chez lui à Venise, pour en sortir, dit M. de Fontenelle, avec la satisfaction de n'avoir rien vu ni rien appris; mais le czar avoit précisément cette fermeté constante & inébranlable, faite pour triompher des obstacles que les préjugés apportent au bien.

S'il peut être permis de conquérir, c'est au souverain qui veut faire le bonheur du monde. Dans les troubles où la Perse fut en proie, vers le même temps où la Russie devenoit florissante, il y avoit eu quelques facteurs russes égorgés en Perse; le czar en avoit inutilement demandé satisfaction, au milieu de la confusion qui régnoit dans le pays; il résolut de profiter de cette confusion, en se faisant justice lui-même; il descendit par le Volga dans la mer caspiene, assiégea & prit Derbent sur cette mer en 1722. L'année suivante, il prit Bacchu, encore sur la partie occidentale de cette mer, & il finit sa carriere militaire par ajouter trois provinces à son empire du côté de la Perse, comme il en avoit ajouté trois autres vers les frontieres de la Suede.

Le czar *Pierre I*, mourut à cinquante-deux ans, le 28 janvier 1725, d'une rétention d'urine, causée par un abscès dans le col de la vessie; il mourut entre les bras de l'impératrice Catherine. Le grand caractere du czar n'étoit pas sans tache; il avoit ce défaut si grand dans un législateur & dans un roi, d'être sujet à la colere. Il se livroit trop aisément aussi aux excès du vin; ce fut dans un transport de colere, né de ces excès, qu'il tira l'épée contre son favori, le Fort, ce Genevois, premier auteur des réformes de la Russie (Voyez son article au mot *Fort*) (*le*); il en fut honteux, il en demanda perdon à le Fort: *j'ai réformé ma nation*, dit-il, *& je n'ai pu me réformer moi-meme*.

Dans sa contestation avec Catherine au sujet de sa dame d'atours, il entra dans une violente colere, câssa une glace de Venise, & dit à sa femme: „ Tu vois qu'il ne faut qu'un „ coup de ma main pour faire rentrer cette „ glace dans la poussiere dont elle est sortie „. La menace ne pouvoit être plus précise. Catherine le ragardant avec une douleur touchante: „ eh bien! lui dit-elle, vous avez „ câssé ce qui faisoit l'ornement de votre pa„ lais, trouvez-vous qu'il en soit devenu plus „ beaux „? Ces seuls mots apaiserent l'empereur, car il paroît qu'il étoit, comme Horace le dit de lui-même,

Irasci celerem, tamen ut placabilis essem.

On a cru qu'il avoit nommé par son testament, Catherine, héritiere de l'empire; la vérité est qu'il n'avoit point fait de testameut ou qu'il n'en a point paru; ce fut le prince Menzikoff, qui par des arangemens concertés avec Catherine, la fit reconoître pour souveraine, à la mort du czar, assurant que telle avoit été l'intention de *Pierre*, en la faisant couroner solemnélement peu de temps avant sa mort. Le czar dans sa maladie soufroit des douleurs trop violentes pour être en état de faire même un testament; il essaya une fois d'écrire dans un moment d'intervalle, mais il ne put tracer que des caracteres informes, où on ne put lire que ces mots en russe *rendez tout a*.... Dans l'impuissance d'achever, il cria qu'on fît venir la princesse Anne Petrowna, sa fille aînée, ducheſſe de Holstein, à laquelle il vouloit dicter quelque chose; mais lorsqu'elle parut devant son lit, il avoit déja perdu la parole, & il tomba dans une agonie qui dura seize heures.

(L'Impératrice Catherine II, a fait élever avec des frais immenses à Pétersbourg, une statue

coloſſale à la memoire de *Pierre le Grand*. Cette énorme maſſe de rocher avec ſon piédeſtal, qui eſt le même morceau, peſe 3 millions & 200 milliers.)

PIGANIOL DE LA FORCE (JEAN AYMAR de) (*Hiſt. litt. mod.*) né en Auvergne d'une famille noble, mort à Paris en 1753, âgé de quatrevingts ans; auteur d'une *deſcription hiſtorique & géographique de la France*, d'une *deſcription de Paris*, d'une *deſcription du château & parc de Verſailles, de Marly*, &c. d'un *voyage de la France*, &c.

PIGEON. (*Hiſt. des inventions.*) Dans l'orient, ſur-tout en Syrie, en Arabie & en Égypte, on dreſſe des *pigeons* à porter des billets ſous leurs aîles, & à raporter la réponſe à ceux qui les ont envoyés. Le Mogol fait nourir des *pigeons* qui ſervent à porter les lettres dans les occaſions où l'on a beſoin d'une extrême diligence. Le conſul d'Alexandrette s'en ſert pour envoyer promptement des nouveles à Alep. Les caravanes qui voyagent en Arabie font ſavoir leur marche aux ſouverains arabes, avec qui elles ſont alliées, par le même moyen. Ces oiſeaux volent avec une rapidité extraordinaire, & revienent avec une nouvele diligence, pour ſe rendre dans le lieu où ils ont été nouris, & où ils ont leurs nids. On voit quelquefois de ces *pigeons* couchés ſur le ſâble & le bec ouvert, atendant la roſée pour ſe rafraîchir & reprendre haleine. Au raport de Pline, on s'étoit déja ſervi de *pigeons* pour faire paſſer des lettres dans Modene, aſſiégée par Marc-Antoine. On en renouvela l'uſage en Hollande, en 1574, au ſiége de Harlem, & au ſiége de Leyde en 1575; le prince d'Orange, après la levée du ſiége de cette derniere place, voulut que ces *pigeons* fuſſent nouris aux dépens du public, dans une voliere faite exprès, & que lorſqu'ils ſeroient morts, on les embaumât pour être gardés à l'hôtel-de-ville.

PIGNA (JEAN BAPTISTE) (*Hiſt. litt. Mod.*) né à Ferrare en 1530. mais d'une famille, comme on croit avec quelque fondement, originaire de Fanano dans les montagnes de Modene. Elle étoit des *Nicoluci*; mais comme ſon pere, qui étoit Apothicaire à Ferrare, avoit une *pigne* pour deviſe de ſa boutique, on l'appeloit communement le *Pigna*. Dès ſa premiere jeuneſſe il deploya un talent extraordinaire; à l'âge de 20 ans il fut élû Profeſſeur d'Éloquence dans l'Univerſité de Ferrara. Alphonſe II; lorſqu'il etoit Prince hereditaire l'admira & lui donna une place parmi ſes domeſtiques. Hercule II. ſon pere le nomma ſon ſecrétaire, & aprés ſa mort il continua dans le même emploi ſous Alphonſe II. Il mourut à l'âge de 45 ans en 1575. On a de lui pluſieurs ouvrages en latin & en italien en proſe & en vers. Mais ce qui le fit connoître le plus, fut ſon Hiſtoire de la Maiſon d'Eſt qu'il publia en 1570 *in fol.* C'eſt la premiere, que nous avons, de cette illuſtre Maiſon. Le *Pigna* n'oſa pas s'éloigner des traditions fabuleuſes, qu'on avoit adoptées touchant ſon origine, & il étoit reſervé au célebre Muratori de l'aprofondir, & de l'éclaircir avec la critique, qui lui étoit propre. Cependant l'Hiſtoire de *Pigna* eſt tres-eſtimable, & il a fait uſage des titres authentiques, qu'on conſervoit, & qu'on conſerve encore, dans les Archives de cette Maiſon. On l'a accuſé de plagiat, ſavoir de s'être aproprié l'hiſtoire de la même maiſon écrite peu auparavant par Falletti. Mais dans l'Hiſtoire de la Littérature Italiene on a fait ſon Apologie. (T. VII P. III).

PIGRAY (PIERRE) (*Hiſt. litt. mod.*) chirurgien célebre ſous les regnes de Henri IV & de Louis XIII, diſciple, ami & rival du célebre Ambroiſe Paré. On a de lui un *abrégé de chirurgie*, que l'on a joint aux œuvres de Paré, ouvrage long-temps eſtimé & qui l'eſt peut-être encore. *Pigray* mourut en 1613.

PILES (ROGER de), peintre célebre. (*Hiſt. litt. mod.*) Nous le conſidérerons ici comme un homme de lettres, ayant écrit ſur ſon art; on a de lui les vies des peintres & une diſſertation ſur les ouvrages des plus célebres d'entre eux; *un abrégé d'anatomie, accommodé aux arts de peinture & de ſculpture*, des élémens de peinture-pratique, un cours de peinture par principes, & d'autres ouvrages toujours relatifs à la peinture; il a traduit le poëme latin de la peinture d'Alphonſe du Freſnoy, & ſa traduction eſt acompagnée de remarques utiles. Il fut à Veniſe, à Lisbonne, en Suiſſe, à Madrid, ſecrétaire d'ambaſſade de M. Amelot, qui avoit été ſon éleve & avec lequel il avoit déja voyagé en Italie, uniquement par amour des arts, avant qu'ils fuſſent employés l'un & l'autre à ſervir l'état. M. de Louvois ſachant que de *Piles* étoit propre à plus d'une choſe, & jugeant que ſon goût pour les arts pouvoit être un voile pour déguiſer une commiſſion ſecrete, l'envoya en Hollande pendant le cours de la guerre de 1688, comme un amateur de tableaux, chargé d'en acheter. Ceux à qui ſa commiſſion déplaiſoit, le firent arrêter & traiter en priſonier d'état; un priſonier qui ſait s'occuper & à qui on n'a point la barbarie d'en interdire les moyens, eſt moins malheureux qu'un autre; de *Piles* fit en priſon quelques-uns de ſes ouvrages. Il mourut en 1709.

PILPAY ou BIDPAY (*Hiſt. indiene*). Bramine indien, gymnoſophiſte, philoſophe, tout ce qu'on voudra, car ſa perſone eſt aſſez peu connue, & quelques-uns même diſent que ce nom de *Pilpay* ou *Bidpay*, déſigne un livre & non pas un homme; ceux qui croyent le connoître davantage, diſent qu'il étoit gouverneur d'une partie de l'Indoſtan, & conſeiller d'un puiſſant prince indien qu'ils nomment d'Abſche-

litn.

lim. M. le comte de Caylus, dans un mémoire sur les fabliaux, inséré dans le vingtieme volume du recueil de l'académie des belles-lettres, dit que *Pilpay*, indien, peuvoit être du même temps qu'Ésope. Quoi qu'il en soit, on a sous ce nom de *Pilpay* des fables composées, dit-on, pour l'instruction de ce prince d'Abschelim, & qui, écrites en indien, ont été traduites dans presque toutes les langues connues; elles l'ont été en françois par Antoine Galland, (voir l'article *Galland*, n°. 3) & elles sont imprimées avec les fables de Lockman, quel que soit aussi ce Lockman (voyez son article), traduites par le même M. Galland.

PIMENT, s. m. (*Hist. des mod.*) sorte de liqueur dont on faisoit autrefois usage en France, ainsi que du clairet & de l'hypocras. Les statuts de Clugni nous apprenent ce que c'étoit que le *piment*: *Statutum est ut ab omni mellis, ac specierum* (épices) *cum vino confectione, quod vulgari nomine* pigmentum *vocatur, fratres abstineant*. C'étoit donc du breuvage composé de vin, de miel & d'épices. Dans les festins de la chevalerie, les écuyers servoient les épices, les dragées, le clairet, l'hypocras, le vin cuit, le *piment*, & les autres boissons qui terminoient toujours les festins, & que l'on prenoit encore en se mettant au lit, ce que l'on appeloit le *vin du coucher*.

PINART (*Hist. mod.*) est le nom d'un ministre de Henri IV (Claude *Pinart* mort en 1605) & d'un savant (Michel *Pinart*) qui étoit de l'académie des inscriptions & belles-lettres. Il étoit né à Sens, au mois de juillet 1659; formé par le pere Thomassin, il fit de l'hébreu, & par conséquent de l'écriture sainte, sa principale & même son unique étude.„ Le „ goût de l'hébreu, dit l'historien de l'académie „ des belles-lettres, étoit alors bien plus à la „ mode qu'il ne l'est aujourd'hui, & comme il „ n'y avoit présqu'à Paris que M. *Pinart* qui „ en pût donner commodément des leçons par„ ticulieres, il eut pendant quelque temps be„ aucoup de pratique; on lui vit même des „ écolieres d'un rang distingué..... Il étoit très „ instruit, dit encore le même auteur, de „ toutes ces minuties si cheres aux rabbins, „ & nullement gâté par l'esprit contagieux du „ rabbinage; il y a de lui quelques mémoires „ par extrait dans le recueil de l'académie „. Il n'y a d'ailleurs rien de lui d'imprimé qu'un article inséré dans le supplément du journal des savans de l'année 1707, à l'occasion d'une nouvelle bible hébraïque.

PINCEAU indien. (*invent. chinoise.*) Les *pinceaux* indiens ne sont autre chose qu'un petit morceau de bois de bambou, aiguisé & fendu par le bout à un travers de doigt de la pointe. On y atache un petit morceau d'étofe imbibée dans la couleur qu'on veut peindre sur de la toile, & qu'on presse avec les doigts pour l'exprimer. Celui dont on se sert pour peindre la cire est de fer, de la longueur de trois travers de doigt ou un peu plus. Il est mince dans le haut, & par cet endroit il s'insere dans un petit bâton qui lui sert de manche; il est fendu par le bout, & forme un cercle au milieu, autour duquel on atache un peloton de cheveux de la grosseur d'une muscade; ces cheveux s'imbibent de la cire chaude qui coule peu à peu par l'extrémité de cette espece de *pinceau*.

PINCHESNE (Etienne-Martin sieur de) (*Hist. litt. mod.*) neveu de Voiture.

Les œuvres de *Pinchesne* étoient des poésies fades;

Boyer est à *Pinchesne* égal pour le lecteur;

dit Boileau dans l'art poétique, chant quatrieme.

Vous passez en audace & Perse, & Juvenal;
Mais, sur le ton flateur, *Pinchesne* est votre égal.

Épitre 8.

PINDARE. (*Hist. litt. anc.*)

Ce Grec vanté,
Dont l'impitoyable Alexandre,
Au milieu de Thebes en cendre,
Respecta la Postérité.

On sait quel éloge Horace a fait de *Pindare*. Quintilien le met à la tête de tous les poëtes lyriques grecs. Horace, quoiqu'il regard comme une témérité d'oser l'imiter, l'a pris pour son modele; on a eu tort de dire qu'Horace ne le louoit que par le caractere de sublimité; c'est sans doute celui sur lequel il insiste davantage, parce que c'est véritablement celui qui frape le plus dans *Pindare*; mais il lui accorde aussi cette éloquence pénétrante, ce caractere de douleur tendre & noble qui constitue l'élégie; c'est sûrement ce qu'il a voulu peindre dans cette strophe:

Flebili sponsæ juvenemve raptum
Plorat, & vires, animumque, moresque
Aureos deducit in astra, nigroque
Invidet orco.

En conséquence, Horace a mis beaucoup de variété dans le genre lyrique; il y a bien loin de l'ode.

Qualem ministrum fulminis alitem, &c.
À Iode.
Donec gratus eram tibi, &c.

L'ode où il retrace toutes les douceurs de la vie champêtre:

Beatus ille qui procul negotiis, &c.

Celle où il repréſente les conjurations magiques des Canidies & des Sagana :

At ô Deorum quidquid in cælo regit, &c.

Tant d'autres au contraire où il célebre les charmes de Cynares & des Glyceres paroiſſent à peine des ouvrages du même genre.

Corinne, Corynne ou Corynna, rivale de *Pindare*, & qui, ſoit raiſon, ſoit injuſtice, de la part des juges, remporta juſqu'à cinq fois contre lui le prix de l'ode ; Corynne, qui étoit ſurnomée *la muſe lyrique* (voyez ſon article) reprochoit à *Pindare* un défaut dont nous ne ſommes pas trop à portée de juger, & qui eſt bien loin de nous fraper dans ſes ouvrages, celui d'y répandre trop de fleurs. L'abbé Fraguier, dans un mémoire inféré au ſecond volume du recueil de l'académie des belles-lettres, pages 33 & ſuivantes, a tracé le caractere de la poéſie de *Pindare*, tel qu'il l'a conçu.

L'abbé Maſſieu a traduit en françois une partie des odes de ce poëte. M. de Chabanon s'eſt diſtingué auſſi par la traduction qu'il en a donnée. M. de Vauvilliers l'a fait applaudir parmi nous, en traduiſant avec élégance & avec harmonie quelques-unes de ſes odes. *Pindare* vivoit environ cinq cents ans avant Jéſus-Chriſt.

PINEAU (du). On connoit de ce nom un chirurgien (Severin du *Pineau*), de qui on a un diſcours ſur l'extraction de la pierre dans la veſſie, & un traité *de virginitatis notis*. Mort en 1619.

Et un juriſconſulte (Gabriel du *Pineau*), maire d'Angers, maître des requêtes de Marie de Médicis, mort en 1644 ; on a de lui des notes latines ſur le droit canon, oppoſées à celles de Dumuolin. Il a écrit auſſi tant ſur le droit françois en général, que ſur la coutume d'Anjou en particulier. Ménage fit ſur la mort de du *Pineau* ces deux vers latins, qui ne ſont ni bons ni mauvais :

Pinellus periit, Themidis pius ille ſacerdos,
In proprio judex limine perpetuus.

PINEDA (Jean) (*Hiſt. litt. mod.*) jéſuite eſpagnol, entré dans la ſociété en 1572, mort en 1637. On a de lui, outre des commentaires ſur divers livres de la bible, une hiſtoire univerſele de l'égliſe & une hiſtoire de Ferdinand III, l'une & l'autre en eſpagnol.

(PINELLI (Jean Vincent) (*Hiſt. litt. mod.*) d'une noble famille de Gênes, mais né à Naples en 1535 après y avoir fait ſes premieres études fixa ſon ſéjour à Padoue, où il vecut toujours & où il mourut en 1605. Il y eut peu d'hommes dans ce ſiecle, dans lequel les lettres trouvoient en Italie preſqu' autant de protecteur qu'il y avoit de Princes & de ſeigneurs puiſſants qu'on put comparer à Pinelli. Sa maiſon étoit le rendez-vous des ſavans, & ſon argent paroiſſoit deſtiné à les entretenir & à les aider. Le Préſident de Thou l'a comparé à J. Pomponius Atticus ; & tous les Écrivains de ſon temps lui prodiguent des éloges. Il étoit lui-même fort ſavant ; & il avoit fait une magnifique & précieuſe collection de livres imprimés & MSS. Mais cette Bibliotheque après ſa mort fut diſperſée. Le Cardinal Fréderic Borromée en acheta les débris, & les plaça dans la Bibliotheque Ambroſiene.)

PINET (Antoine du) (*Hiſt. litt. mod.*) ſeigneur de Noroy, Franc-Comtois, proteſtant du ſeizieme ſiecle. On a de lui un livre intitulé : *La conformité des égliſes réformées de France & de l'égliſe primitive*. Dans un genre plus littéraire, on a de lui une traduction de l'hiſtoire naturele de Pline, qu'on liſoit autrefois & dont on eſtimoit les notes ; du *Pinet* a auſſi donné les plans des principales fortereſſes du monde.

PINGOLAN ou PUYGUILLON (*Hiſt. litt. mod.*) poëte provençal, mort vers l'an 1260. On a de lui un poëme intitulé : *Las anguey ſſa d'amour*.

PINON, (Jacques) (*Hiſt. litt. mod.*) conſeiller au parlement de Paris, poëte latin moderne, auteur d'un poëme, *De anno romano*, dédié à Louis XIII., & de quelques autres poéſies. Mort doyen du parlement, en 1641.

PINS (Jean de) (*Hiſt. litt. mod.*) conſeiller-clerc au parlement de Toulouſe, puis évêque de Rieux en 1523., ambaſſadeur à Veniſe & à Rome, né d'une famille qui avoit donné aux treizieme & quatorzieme ſiecles deux grands maîtres à l'ordre de Malthe, mourut à Toulouſe ſa patrie en 1537. On a de lui en latin les vies de Saint-Roch, de Sainte-Catherine de Sienne & de Philippe Beroalde, un traité *de vita aulica*, un autre *de claris fœminis* ; Eraſme a dit de lui : *poteſt inter Tullianæ dictionis competitores numerari Joannes Pinus*. On a imprimé en 1748 à Avignon les lettres de Jean de *Pins* à François I & à Louiſe de Savoie, régente pendant l'abſence de ſon fils.

PINSONNAT (Jacques) *Hiſt. litt. mod.*) de Châlons ſur Seine, profeſſeur d'hébreu au collége-royal, eſt auteur d'une grammaire hébraïque & d'autres ouvrages. Mort en 1723.

PINSSON (François) *Hiſt. litt. mod.*) ſavant juriſconſulte, ſur-tout en matiere bénéficiale ; ſon traité des bénéfices, ſon traité des régales, ſes commentaires ſur la pragmatique-ſanction de Saint-Louis & ſur celle de Charles VII., ſont conſultés & cités dans les tribunaux. Il étoit de Bourges, fils d'un profeſſeur en droit ; il mourut à Paris, en 1691., à quatre-vingts ans.

PINTOR (Pierre) (*Hiſt. litt. mod.*) eſpagnol, médecin du pape Alexandre VI., eut au-

teur d'un traité *de peſtilentia*, & d'un autre *de morbo fœdo & occulto, his temporibus affligenti*, *&c.* Ce dernier ouvrage paroît n'avoir pas été connu de M. Aſtruc, qui a fait tant de recherches ſur les maladies vénérienes. *Pintor* fixe à l'année 1494 l'origine de ces maladies en Europe. Né en 1420, mort en 1503.

PIO (ALBERT) (*Hiſt. litt. mod.*) prince de Carpi dans le Modénois, eſt célebre par ſon amour pour les lettres, & célebre auſſi par ſes violentes diſputes contre Eraſme. Il mourut à Paris au mois de janvier 1531., & fut enterré aux Cordeliers de cette ville, où ſes héritiers lui firent dreſſer une ſtatue en bronze. Ses ouvrages ont été imprimés en 1531., à Paris, & à Veniſe.

(L'ouvrage d'Albert Pio contre Éraſme eſt écrit avec un peu de cette amertume, dont les Théologiens de ce temps-là ne ſavoient pas communement s'abſtenir, mais il faut encore convenir qu'Éraſme en lui répondant s'oublia entiérement, & qu'il publia un ouvrage rempli d'invectives & d'injures contre un Prince, contre un homme très-ſavant, & ce qui eſt encore plus blâmable, contre un auteur, qui avoit ceſſé de vivre, & qu'il voulut encore ridiculiſer dans ſon Dialogue *de funebri pompa Alberti Pii*. Il fut un des Princes les plus acomplis de ſon ſiecle, & des plus magnifiques protecteurs des Savans & des Lettres. Mais pendant les guerres qui déſolerent l'Italie au commencement du XVI. ſiecle, ayant voulu d'abord ménager les deux Souverains ennemis, Charles V. & François I., & s'étant depuis ataché au dernier, il fut dépouillé de ſa Principauté de Carpi, & ſe retira à Paris, où il mourut. Sa maiſon, l'une des plus anciennes & des plus nobles de Modene, étoit depuis deux ſiecles Souveraine de Carpi, comme on a obſervé dans la Partie Géographique. *Voyez* CARPI.

PIRON (ALEXIS), (*Hiſt. litt. mod.*) un des plus beaux eſprits qui aient illuſtré la ville de Dijon, ſi féconde en beaux eſprits & en hommes de lettres de toutes les claſſes. La ſeule comédie de la *Métromanie* lui aſſure le rang le plus diſtingué parmi nos poëtes comiques. Quel parti *Piron* tire dans cette piece de la ſinguliere avanture de Desforges-Maillard! (voyez l'article *Deforges-Maillard*) comme il rend ſon métromane, ſon M. de l'Empirée ridicule à la fois & reſpectable! combien il le rend ſupérieur à ſon rival, qui eſt bien de ſon côté ce qu'il doit être! combien de vraie philoſophie dans cette conception! que d'eſprit, de talens, de grâce, d'éloquence dans les détails de l'exécution! quel naturel, quelle vérité parfaite dans le dialogue! comme chaque perſonage dit ce qu'il doit dire, & du ton dont il doit le dire! En comparant cette piece avec les autres ouvrages dramatiques de *Piron*, & le ſtyle facile, élégant, ferme, plein, animé dont elle eſt écrite, avec le ſtyle dur, incorrect ou languiſſant de ſes autres pieces, ſur-tout de ſes tragédies, on trouve, qu'il n'y a aucun raport, aucune proportion de talent entre cet ouvrage & les autres; ce ne ſont plus des ouvrages de la même main, & cette diſproportion entiere ne ſe rencontre chez aucun autre écrivain. On ne peut preſque pas déſigner Racine, Moliere, &c. par un de leurs ouvrages, ſans commettre une eſpece d'injuſtice envers leurs autres ouvrages; car l'auteur de *Phedre* l'eſt auſſi d'*Athalie*, d'*Iphigenie*, &c.; l'auteur du *Miſantrope* l'eſt auſſi du *Tartuffe*, &c. &c. *Piron* eſt l'auteur de la *Métromanie*, & n'eſt que cela, & c'eſt être beaucoup; ce n'eſt pas qu'il n'y ait du mérite dans ſes autres pieces, de l'agrément dans ſes *Fils ingrats* & dans ſes *Courſes de Tempé*; *Guſtave* a de l'effet au théâtre, quand cette tragédie eſt mieux jouée qu'elle n'eſt faite, & ſurtout qu'elle n'eſt écrite; il y a des mots fiers & hardis dans *Calliſtene*, mais ils ſont maladroitement préparés & entaſſés.

Le reſte ne vaut pas l'honeur d'etre nommé.

Dans tous ces autres ouvrages, on ne reconoît plus l'auteur de la *Metromanie*, & on retrouve à peine.

Diſjecti membra poetæ.

Piron a auſſi quelques épigrammes bien faites, dont la meilleure eſt celle qui ſert d'épitaphe à l'abbé d'Olivet; mais il n'eſt point claſſique dans ce genre comme Rouſſeau. Sa proſe dans ſes préfaces n'eſt ſouvent que trop épigrammatique. La converſation de *Piron* avoit encore plus de réputation que ſes écrits; il y ſemoit à pleines mains l'enjouement & l'épigramme, il avoit la gaité, la malice & l'innocence d'un enfant; on a retenu de lui une foule de mots piquans & heureux, on lui en attribue auſſi quelques uns qu'on a tort de vanter; ſa converſation toute étincelante d'eſprit, & qui par-là pouvoit alarmer, raſſuroit par la ſimplicité, & animoit par la gaité. Le jour de la premiere repréſentation & de la chûte d'une de ſes pieces à la comédie italiene, il ſoupoit avec pluſieurs acteurs de ce théâtre, & ſoit que ſentant ſa force, il ne fût point abatu par un revers, ſoit qu'il cherchât à s'étourdir ſur ſon chagrin, il fut ſi riche & ſi fécond, dit tant de mots heureux, fit tant de plaiſir à tous ceux qui l'entendoient, qu'un de ces acteurs, dans un tranſport de joie & d'enthouſiaſme, l'embraſſa en lui diſant: *Eh! mon ami! que ne réſerves tu un peu de ton eſprit pour tes pieces! Piron* étoit né en 1689., il mourut en 1773.

PISAN (*Hiſt. litt. mod.*) Chriſtine de *Piſan* fut un des auteurs les plus diſtingués du regne de Charles le ſage. Elle étoit fille de Thomas

de *Piſan*, aſtronome & aſtrologue de Charles (car c'étoit alors la même choſe). Chriſtine de *Piſan* aſſure que ſon pere mourut à l'heure qu'il l'avoit prédit, fait qui ſeroit poſſible en toute rigueur, mais qui très-vrai ſemblablement & preſque certainement n'eſt pas vrai. M. Boivin, le cadet, a écrit la vie de Chriſtine de *Piſan* & de Thomas de *Piſan*, ſon pere. Celui-ci, qui étoit de Bologne en Italie, avoit un ami qui étoit de la ville de Forli, & qui s'étant établi à Veniſe, y attira Thomas & en fit ſon gendre. De ce mariage naquit Chriſtine. Thomas ſe fit bientôt connoître avantageuſement ſur ſa réputation de ſavoir. Le roi de France, Charles le ſage, & le roi de Hongrie, Louis dit le grand, l'appelerent dans leurs états; il donna la préférence à Charles & à la France. Il s'y établit avec ſa famille vers l'an 1368. A quinze ans, Chriſtine épouſa Etienne du Caſtel, jeune homme de Picardie, qui avoit de la naiſſance, de la probité & du ſavoir. Il fut notaire & ſecrétaire du roi. Voici comment Chriſtine parle elle même de ſon mariage, dans ſon ſtyle quelquefois difficile à entendre, d'ailleurs naïf & piquant. „ A venir „ au point de mes fortunes, le temps vint que „ je approchoie l'aage auquel on ſeult les filles aſſener de maris, tout fuſſe-je ancore aſſez jeunette, nonobſtant que par chevaliers „ autres nobles & riches clercs, fuſſe de pluſieurs demandée (& cette vérité ne ſoit de „ nul réputée ventence; car l'auctorité de l'onneur & grant amour que le roy à mon pere démonſtroit, eſtoit de ce cauſe, non mie „ ma valeur) comme mondit pere réputaſt celui plus valable, qui le plus ſcience avec „ bonnes mœurs avoit; ainſi un jone eſcolier „ gradué bien né & de nobles parents de Picardie, de qui les vertus paſſoient la richeece, à cellui que il réputa comme propre fils „ je fus donnée. En ce cas ne me plains je „ de fortune. Car à droit eslire en toutes convenables grâces, ſi comme autres fois ai dit, „ à mon gré mieux ne voulſiſſe. Cellui, pour „ ſa ſouffiſance, toſt après noſtre ſuſdit bon „ prince, qui l'ot agréable, luy donna l'office, comme il fut vaquant, de notaire & ſon „ ſecrétaire à bourſes & à gages & retint de „ ſa cour très-amé ſerviteur „.

Charles mourut; les apointemens conſidérables qu'il donnoit à ſon aſtronome, furent en partie ſupprimés, en partie mal payés; ces apointemens étoient de cent francs par mois, ſomme énorme pour le temps, ſans compter de fortes & nombreuſes gratifications. Moitié chagrin, moitié maladie, Thomas de *Piſan* mourut peu de temps après le roi ſon bienfaiteur. Voici l'éloge que Chriſtine fait de ſon pere.

„ Durant ſon ſain entendement juſques à la „ fin, recognoiſſant ſon créateur, comme vray „ catholique trépaſſa mon dit pere, droit à l'„ entre que devant avoit prénoſtiqué. Duquel „ entre les clercs demoura renomé, que en „ ſon temps durant, ne plus de cent ans devant, n'avoit veſcu homme de ſi hault entendement ès ſciences mathématiques en jugemens d'aſtrologie. Avec ce entre les princes, & ceux qui le fréquentoient, la vraye „ réputation de ſa prodomie, ſes bienfaits, „ loyauté, vérité & autres vertus, & nul reproches, faiſoit plaindre ſa mort & regreter „ ſa vie, en laquelle nulle répréhenſion n'aſſiert, ſe trop grant liberalité de non refuſer „ riens que il euſt aux povres, en tant qu'il „ avoit femmes & enfans, ne lui donne, & „ que je ne le die par faveur; de ceſte vérité „ ſont ancores aujourd'huy mains de ces cognoiſcens, princes & autres certains, comme „ d'expérience, ſi fut un tel homme à bon droit „ des ſiens plaint & pleuré „.

Chriſtine eut bientôt auſſi à pleurer ſon mari, emporté en 1389, à l'âge de trente-quatre ans, par une maladie contagieuſe; elle en avoit vingt-cinq, elle reſta pauvre & chargée de trois enfans.

„ Or me convint mettre main à œuvre, ce „ que moi nourrie en délices & mignotemens, „ n'avoïe appris, & être conduiſareſſe de la „ nef demourée en la mer courageuſe ſans patron, c'eſt-à-ſavoir, le déſolé mainage hors „ de ſon lieu & pays. A donc meſſourdirent „ angoiſſes de toutes parts, & comme ce ſoient „ les més des veulfves, plais & procès m'avironerent de tous lés, & ceux qui me devoient m'aſſaillirent afin que ne m'avançaſſe „ de leur rien demander „.

Elle ne trouva de conſolation que dans les livres que ſon pere & ſon mari lui avoient laiſſés.

„ Ne me pris pas comme préſomptueuſe aux „ parfondeſſes des ſciences obſcures..... Ains „ comme l'enfant, que au premier on met a „ l'a, b, c, d, me pris aux hiſtoires anciennes „ du commencement du monde. Les hiſtoires „ des Ebrieux, des Aſſiriens & des principes „ des Signouries, procédant de l'une & de l'autre deſſendant aux Romains des Français, „ des Bretons & autres pluſieurs hiſtoriographes; après ans déductions des ſciences, ſelon ce que en l'eſpace du temps que y eſtudiai en pos comprendre, puis me pris ans „ livres des poëtes „. C'étoit là que ſon goût la portoit.

„ A donc fus-je aiſe quand j'os trové le ſtile à moi naturel, me délitant en leurs ſoubtiles couvertures & belles matieres, mutiées „ ſous fictions délitables & morales, & le bel „ ſtyle de leurs metres & proſe déduite par „ belle & polie rhétorique „.

Elle fit, ſelon l'uſage du temps, beaucoup de balades, lais, virelais, rondeaux, &c.

„ Ne m'avoit encores tant grevée fortune „

„ que ne fuſſe acompagnée des muſetes des „ poëtes..... Icelles me faiſoient rimer com- „ plaintes ploulables, regraitant mon ami mort „ & le bon temps paſſé, ſi comme il appert „ au commencement de mes premiers dictiez, „ ou principe de mes cent balades, & me- „ ſmeiment pour paſſer temps, & pour aucu „ ne gayeté attraire à mon cuer douloureux, „ faire dis amoureux & gays d'autruy ſente- „ ment comme je dis en un mien virelay „.

Comme elle parloit beaucoup d'amours & d'amans, on crut que c'étoient ſes ſentimens qu'elle exprimoit, & on la calomnia.

„ Ne fut-il pas dit de moy par toute la vil- „ le que je amoie par amours. Je te jure m'a- „ me, que icellui ne me cognoiſoit, ne ſavoit „ que je eſtoie, ne fu onques hommes, ne „ créature née, qui me veiſt en public, ne en „ privé, en lieu où il fuſt..... & de ce me „ ſoit dieu tesmoing que je dis voir... dont „ comme celle qui ignoſcent me ſentoie, aucu- „ ne fois quand on me le diſoit, m'en trou- „ bloie, & aucune fois m'en ſoufrioye, diſant: „ Dieux & icelluy & moy ſavons bien qu'il „ n'en eſt riens „.

Chriſtine eut des amis illuſtres & des protecteurs puiſſans. Le comte de Salisbery, ambaſſadeur du roi d'Angleterre, Richard II, en France, *gracieux chevalier*, dit Chriſtine, *aimant dictiez & lui même gracieux dicteur*, lui témoigna de l'eſtime & de l'intérêt, & emmena en Angleterre le fils aîné de Chriſtine, âgé de treize ans, pour le faire élever avec ſon fils.

L'uſurpateur Henri IV (de Lancaſtre) fit trancher la tête au comte de Salisbery *pour ſa grant loyauté vers ſon droit ſeigneur*, dit Chriſtine, mais lui-même ayant lu les *dictiez* & les autres ouvrages de Chriſtine, voulut l'attirer en Angleterre; quoique les particuliers ne ſoient pas juges des droits des princes, il paroit qu'elle ſentit de la répugnance à recevoir les bienfaits d'un uſurpateur & du meurtrier du comte de Salisbery.

„ A donc très-joyeuſement priſt mon enfant „ vers luy, & tint chiérement & en très-bon „ eſtat. Et de fait par deux de ſes hairaulx, „ notables hommes venus pardeçà, Lencaſtre „ & Faucon, rois d'armes, me manda moult „ à certes, priant & prometrant du bien lar- „ gement, que par delà je allaſſe. Et comme „ de ce je ne fuiſſe en rien temptée, conſidé- „ rant les choſes comme elles étoient, diſſimu- „ lé tant que mon fils peüſſe avoir, diſant „ grant mercis, & que bien à ſon comman- „ dement eſtoïe; & à brief parler, tant fis à „ grant peine, & de mes livres me cousla, „ que congié ot mon dit fils de me venir que- „ rir par deçà pour mener là, qui ancore ni „ vois. Et ainſi refuſay les choite de icelle „ fortune pour moi & pour lui, pour ce que „ je ne puis croire que fin de deſſoyal viengne „ à bon terme. Or fut joyeuſe de voir cil que „ je amoie..... & trois ans ſans lui os eſté. „

Le duc de Milan, Jean Galeas Viſconti voulut auſſi attirer Chriſtine dans ſes états, & lui fit des offres très-avantageuſes; elle reſta en France au milieu des orages & des calamités; elle s'atacha principalement au duc de Bourgogne Philippe le Hardi, & ce fut lui qui la chargea d'écrire la vie du roi Charles le Sage, ſon frere, que nous avons. „ Ce prince „ mourut en 1404, laquelle mort fut le re- „ nouvélement des navreures de mes adverſi- „ tés, & ſemblablement grief parte à ceſtuy „ royaume, ſi comme on dit livre qu'il me „ commanda, non ancore lors achevé, je re- „ corde en piteux regrais „.

La mort de ce prince & la charge qu'elle avoit d'une mere âgée, d'un fils ſans état, & de pluſieurs pauvres parentes, la firent tomber elle-même dans la pauvreté, mais elle s'étudioit à la cacher. „ Si te promets que à mes „ ſemblans & abis peu apparoit entre gens le „ faiſſel de mes ennuys: ainſi ſoubs mantel „ fourré de gris & ſoubs ſurcot d'écarlate, „ non pas ſouvent renouvelé, mais bien gardé „ avoie expreſſes fois de gran friçons, & en „ beau lit & bien ordéné de males nuis; mais „ le repas eſtoit ſobre, comme il affiere à „ femme veſve, & toutefois vivre convient „.

La maniere dont elle peint ſa honte & ſa douleur, lorſqu'elle étoit obligé d'emprunter, a de l'intérêt, & montre une belle ame.

„ Mais quand il convenoit que je feiſſe au- „ cun emprunt, ou que ſoit pour eſchever plus „ grant inconvénient, beau ſire, Dieux! com- „ ment honteuſement à face rougie tant fuſt „ la perſone de mon amiſtié, le requéroïe, & „ ancore aujourd'hui ne ſuis garie de cette ma- „ ladie, dont tant ne me greveroit, comme il „ me ſemble..... Un accès de fievre „.

C'étoit en 1405 qu'elle ſe plaignoit ainſi de ſa fortune; elle avoit alors environ quarante ans; le reſte de ſon hiſtoire eſt peu connu. On voit par des titres de la chambre des comptes, qu'il lui fut acordé par lettres du 15 mai 1411, en conſidération des ſervices de ſon pere, une ſomme de deux cents livres; & c'étoit quelque choſe alors que cette ſomme.

Ses enfans lui donerent de la ſatisfaction. Il lui reſta un fils & une fille religieuſe. Voici le portrait qu'elle en fait.

„ Un fils, auſſi bel & gracieux, & bien mo- „ riginez & tel que de ſa jonece qui ne paſſe „ vingt ans, du temps qu'il a eſtudié en nos „ premieres ſciences & grammaire, on ne trou- „ veroit en réthorique & poétique langage, „ naturellement à luy propice, gaires plus uper- „ te & plus ſoubtil que il eſt, avec le bel en- „ tendement & bonne judicative que il a.

„ Une fille donnée à Dieu & à ſon ſervice

„ rendue par une inſpiration divine, de ſa pu-
„ re volonté, oultre mon gré, en l'égliſe &
„ noble religion des dames à Poiſſy, où elle
„ en fleur de jonece & très-grande beauté, ſe
„ porte tant notablement en vie contemplative
„ & dévotion, que la joye de la relacion de
„ ſa belle vie ſouventefois me rend grand re-
„ confort.

Il faut compter auſſi parmi les adouciſſemens de ſituation de Chriſtine un avantage dont elle rend grâces à Dieu, & dont elle paroît ſentir tout le prix, c'eſt celui d'*avoir corps ſans nulle difformité & aſſez plaiſant, & non malade, mais bien complexioné*.

On trouve ſon portrait à la tête de ſon livre intitulé *de la cité des dames*, dans divers manuſcrits, & la plus parfaite de toutes ces miniatures, ſelon M. Boivin, eſt celle qui ſe trouve dans le manuſcrit 7395 de la bibliotheque du roi, & dont il donne une deſcription detaillée.

On ignore le temps de la mort de Chriſtine de *Piſan*.

Outre ſes poéſies, il reſte d'elle pluſieurs ouvrages en proſe, dont M. Boivin donne la liſte, & c'eſt des principaux de ces ouvrages, tels que *l'hiſtoire du roi Charles le Sage; la viſion de Chriſtine; la cité des dames*, &c. que ſont tirées les particularités qu'on vient de voir.

PISANI. (Victor) (*Hiſt. de Veniſe.*) général Vénitien, célebre dans les guerres des Vénitiens contre les Genois au 14. ſiecle. Il tomba dans la disgrace, ſoit qu'il l'eût méritée ou non, on lui fit ſon procès, il fut condamné à avoir la tête tranchée. La peine fut commuée en une priſon de cinq ans. Ce terme n'étoit pas encore révolu, lorſque la guerre s'étant ralumée entre Gênes & Veniſe, les matelots & les ſoldats Vénitiens refuſerent de monter ſur les galeres, ſi on ne leur rendoit le général ſous lequel ils étoient acoutumés à vaincre. Les nobles furent obligés d'aller eux-mêmes ouvrir les portes de ſa priſon, & il fut portée en triomphe au palais aux acclamations du peuple. Ceci peut n'apartenir qu'aux viciſſitudes ordinaires de la fortune; voici ce qui apartient à *Piſani* en propre: il ne ſe vengea point, il ne ſe plaignit point, il approuva le jugement rendu contre lui, puiſqu'il avoit été prononcé dans des vues d'utilité publique; il reprit le commandement ſans faſte, ſervit la république avec le même zele & le même ſuccès qu'auparavant. Il mourut au milieu de ſes victoires en 1380.

PISISTRATE. (*Hiſt. de la Grece.*) deſcendant de Codrus, ſe mit à la tête de la faction oppoſée à celle de Megaclès qui dominoit dans Athênes. Les témoignages qu'il avoit donnés de ſa valeur à la conquête de l'île de Salamine, l'avoient rendu cher à ſa nation dont il ambitiona de devenir le tyran. Reſpecté par le privilege de ſa naiſſance, autant que chéri pour ſes manieres affables & populaires, il ſe ſervit de ſon éloquence naturele pour éblouir les Athéniens ſur leurs véritables intérêts. Il deſcendit au plus bas artifice pour préparer ſa puiſſance. Solon fut le ſeul qui pénétra ſes deſſeins ambitieux. *Piſiſtrate* s'étant fait lui-même une bleſſure, ſe fit porter tout ſanglant dans un char ſur la place publique, où il expoſa au peuple aſſemblé que c'étoit en défendant ſes intérêts qu'il avoit couru le danger de perdre la vie. Les Athéniens attendris ſur ſon ſort l'autoriſerent à prendre cinquante gardes pour veiller ſur ſes jours; & ce fut avec ces ſatellites mercenaires qu'il devint le premier tyran de ſa patrie: mais il ne jouit pas d'abord paiſiblement de ſon uſurpation; une faction puiſſante l'obligea de quiter Athênes où ſes partiſans préparerent ſon retour. Ils apoſterent une femme qui avoit la figure & tous les attributs de Minerve. Elle parut montée ſur un char magnifique au milieu d'Athênes, & annonçant que Minerve alloit ramener *Piſiſtrate* triomphant. Le peuple ſuperſtitieux, crut que c'étoit un avertiſſement de la divinité, & le tyran fut rétabli ſans obſtacles. Quelque temps après ce peuple inconſtant l'obligea de ſe retirer dans l'île d'Eubée avec ſa famille, & après onze ans d'exil, il rentra dans Athênes en vainqueur irrité. Ce fut dans le ſang de ſes ennemis qu'il cimenta ſa puiſſance. Après qu'il eut immolé tous les rivaux de ſon pouvoir, il fit oublier ſes cruautés par la douceur de ſon gouvernement. Il donna l'exemple de l'obéiſſance aux loix; & moins roi que premier citoyen, il éfaça par ſon équité la honte de ſon uſurpation. La facilité avec laquelle il s'énonçoit, lui ſervit à faire oublier aux Athéniens la perte de leur liberté. Quand il n'eut plus d'ennemis, ni de rivaux, il goûta les douceurs de la familiarité, & ſe montra ſi populaire, que Solon avoit coutume de dire qu'il eût été le meilleur citoyen d'Athênes, s'il n'en avoit pas été le tyran. Dans un feſtin qu'il donnoit aux Athéniens, un des convives dans l'ivreſſe, lança contre lui d'ameres invectives: au lieu de s'en venger, il répondit froidement: un homme ivre ne doit pas plus exciter ma colere, que ſi quelque aveugle m'eût heurté. Les ſoldats, avant lui, n'avoient d'autre ſalaire que leur butin; il ordona qu'ils ſeroient entretenus & nouris aux dépens de tréſor public. Il ſupprima le ſpectacle des mendians par une juſte répartition des biens. Chaque citoyen eut un fonds de terre dans les campagnes de l'Attique. Il valoit mieux, diſoit-il, enrichir l'état que d'accumuler les richeſſes dans une ſeule ville pour entretenir le faſte. Ce fut lui qui inſpira aux Athénienes le goût des lettres, en les gratifiant des ouvrages d'Homere, qui juſqu'à-lors avoient été épars & ſans ordre dans la Grece. Il fonda une académie qu'il enrichit

d'une bibliotheque. Enfin, après avoir joui pendant 33 ans d'une souveraineté usurpée, il transmit sa puissance à ses enfans.

PISON. (*Hist. rom.*) L'histoire romaine offre une foule de personages de ce nom, les uns fameux, les autres diffamés.

1°. Lucius Calpurnius *Pison*, qui eut l'honorable surnom de *frugi*, *homme de bien;* il est l'auteur de la fameuse loi calpurnia contre les concussions, *de pecuniis repetundis*, qu'il proposa étant censeur l'an de Rome 603. Consul, l'an de Rome 619., il rétablit la discipline par des ordonances justes & séveres; il eut des avantages signalés dans la guerre des esclaves en Sicile, & son fils s'étant montré avec gloire dans une occasion importante, le consul, dans la distribution des récompenses, lui assigna une couronne d'or du poids de trois livres. Comme son général, dit-il, je lui en acorde, dès-à-présent, l'honeur; comme son pere, je lui en assurerai la valeur par mon testament; car, ajouta-t-il, il ne conviendroit pas qu'un magistrat fît faire à la république les frais d'un présent qui doit entrer dans la maison. L'an 629. de Rome, Caïus Gracchus ayant, par un excès de popularité, fait ordoner une distribution de bled, à laquelle les gens de bien s'opposerent, parce qu'ils la croyoient contraire au bien public, comme épuisant le trésor & portant les pauvres à la fainéantise en les dispensant du travail, *Pison* s'étoit fort distingué parmi les opposans, & Caïus ne fut pas peu étoné de le voir se présenter pour avoir part à la distribution; il lui témoigna sa surprise sur cette contradiction dans sa conduite. *Il n'y a point de contradiction*, lui dit Pison, *votre loi est toujours mauvaise; je serois fort mécontent que vous en fissiez une pour distribuer mon bien aux citoyens; mais si vous la faisiez, je viendrois au moins en demander ma part.*

2°. Un autre Lucius Calpurnius *Pison* fut consul l'an de Rome 640. Nous ignorons si ce fut celui-ci ou le précédent qui périt l'an 645., dans un combat perdu contre les Tigurins (les habitans de Zurich) qui vouloient passer en Italie pour se joindre aux Cimbres.

3°. Lucius *Pison*, fils du premier *Pison*, & digne de son pere par sa probité; étant en Espagne où il avoit l'autorité de préteur, il ariva qu'en s'exerçant à faire des armes, un anneau d'or qu'il portoit au doigt, se rompit. Il ne voulut pas que persone pût même soupçoner que l'anneau qu'il se proposoit d'y substituer fût un présent qu'il eût reçu dans sa province; il fit venir un orfevre dans la place publique de Cordoue, il lui donna, & lui pesa en présence de tout le monde, l'or dont il vouloit que l'orfevre lui fît un nouvel anneau, & lui ordona de le faire sur le lieu même, aussi en présence de tout le monde. De quoi s'agissoit-il cependant; d'une demi-once d'or. N'importe, il voulut que toute l'Espagne sût d'où lui venoit cette demi-once d'or. *Ille in auri semuncia totam Hispaniam scire voluit unde prætori annulus fieret*, dit Cicéron en parlant contre un homme qui n'avoit pas eu de tels scrupules dans sa province, contre Verrès.

4°. Caïus Calpurnius *Pison*, consul l'an de Rome 685, étoit un homme d'un caractere ferme; il proposa & fit passer une loi contre la brigue, mal-gré de grandes oppositions; la république lui eut l'obligation d'échaper à l'opprobre d'avoir pour consul un certain Palicatus, sujet infâme, mais très-apuié. Il s'opposa fortement à la proposition que faisoit Gabinius, de confier pour trois ans à Pompée le commandement général des mers, & il osa dire à Pompée lui-même, que puisqu'il vouloit marcher sur les pas de Romulus, il devoit s'atendre à finir comme lui, & cette commission ayant été mal-gré lui donnée à Pompée, il en traversa tant qu'il put l'exécution, en quoi son zele de citoyen l'emportoit jusqu'à manquer au devoir de citoyen, qui est d'obéir à la république. On en jugea ainsi, & on ne parloit pas de moins que de le priver du consulat pour son opiniâtreté; mais Pompée étoit trop sage pour consentir que les choses fussent poussées en sa faveur jusqu'à cette extrémité, il n'en avoit pas besoin.

5°. L'an de Rome 687., Cneïus *Pison* fut assassiné en Espagne; il avoit conspiré avec Catilina & avoit pour le moins cabalé avec César.

6°. M. Papius *Pison*, ami de Clodius, d'ailleurs mauvais lieutenant & créature de Pompée, fut fait consul par leur crédit pour l'an de Rome 691. Cicéron dit que c'étoit un petit & un mauvais esprit qui vouloit être plaisant, & qui n'étoit que ridicule, dont il n'y avoit ni bien à espérer, parce qu'il étoit pervers, ni mal à craindre parce qu'il étoit poltron, *parvo animo & pravo.... facie magis quam facetiis ridiculus, nihil agens cum populo, sejunctus ab optimatibus, a quo nihil speres boni reipublicæ, quia non vult, nihil metuas mali, quia non audet.*

7°. Un genre de Cicéron du nom de *Pison*, jeune homme d'un mérite rare, digne héritier du nom de *frugi*, mourut pendant l'exil de son beau-pere à la juste cause duquel il fut tendrement & inviolablement ataché.

8°. Lucius Calpurnius *Pison*, consul l'an de Rome 694. avec Gabinius, & indigne comme lui de cet honeur, y fut porté par le crédit des triumvirs, César, Pompée & Crassus; César étoit son gendre; ce fut sous ce consulat que Cicéron fut exilé; c'est contre ce *Pison* que nous avons d'éloquentes déclamations de cet orateur.

L'an 696., *Pison* fut rapelé de son gouvernement de Macédoine, où il signaloit également sa cruauté envers les alliés, & sa lâcheté à l'

égard des ennemis. Il fut censeur l'an 702. toujours par le crédit de César.

En 708. il montra de la fermeté à la mort de César, qui l'avoit nommé son exécuteur testamentaire; & par cette fermeté même il fit ordoner que le testament de ce dictateur seroit exécuté, & ses funérailles célébrées avec les plus grands honeurs. Il fut, l'année suivante de la députation, très-inutile que le sénat envoyât contre l'avis de Cicéron à Antoine, pour l'engager à quiter les armes.

9°. L'an 729. de Rome, Auguste se donna pour collegue dans le consulat Cneïus-Calpurnius *Pison*, l'un des plus zélés défenseurs du parti républicain, pour lequel il avoit combatu en Afrique contre César sous Scipion & Caton après la bataille de Pharsale, & qui ensuite s'étoit ataché à Brutus & à Cassius; revenu à Rome, il s'abstint par fierté républicaine de briguer les charges, il fallut qu'Auguste lui fît les avances & le priât d'accepter le consulat.

10°. Lucius *Pison*, fils du beau-pere de César, triompha des Thraces l'an 744. de Rome; Tibere le fit préfet de la ville en même temps qu'il fit Pomponius Flaccus gouverneur de Syrie. C'étoient ses compagnons de débauche, & comme on avoit alors perdu toute pudeur, cette société de débauche est le titre qu'il fait valoir en eux dans les provisions qu'il leur donne, il les appele *ses amis agréables*. Tacite lui rend un témoignage plus noble, en disant que jamais il n'ouvrit de lui-même dans le sénat un avis bas & servile, & que quand il s'y voyoit contraint, il savoit user de sages tempéramens: *nullius servilis sententiæ sponte auctor, & quoties necessitas ingrueret, sapienter moderans*.

Séneque lui en rend un d'une autre nature, & qui rentre dans les idées de Tibere; c'est de ce *Pison*, qu'il dit qu'il ne s'enivra qu'une seule fois dans sa vie, parce qu'il ne cessa pas d'être ivre, *ebrius, ex quo semel factus est, fuit*. Il dormoit tous les jours jusqu'à midi, cependant il remplit, dit-on, à la satisfaction des citoyens, cette charge de préfet de la ville, qui paroît sur-tout demander de la vigilance. Il mourut à quatre-vingts ans, l'an de Rome 783. M. Dacier croit que c'est à ce *Pison* & à ses enfans qu'Horace adresse son art poétique.

11°. Gneïus *Pison*; celui-ci est celui qu'on croit avoir été avec Plancine sa femme, l'empoisoneur de Germanicus, & qu'on trouva pendant le cours de l'accusation intentée contre lui à ce sujet, mort l'an de Rome 771., dans sa chambre, ayant la gorge coupée & une épée à côté de lui sur le plancher. Il écrivit en mourant à Tibere en faveur de ses deux fils Cneïus & Marcus, qui, soit qu'il fût coupable ou non, n'avoient pu, par les conjonctures, avoir la moindre part aux crimes qui lui étoient imputés.

12°. Lucius *Pison* qui défendit la cause odieuse de Cneïus, qui d'ailleurs se distingua dans le sénat par des déclamations libres contre des délateurs, en présence de Tibere qui les encourageoit, qui osa citer en jugement Urgulanie, favorite de Livie. Cette insolente favorite ne daigna pas comparoître; il fallut lui envoyre un préteur pour recevoir sa déclaration. Livie cria qu'on lui manquoit de respect en poursuivant Urgulanie; mais *Pison* tint ferme, & Livie fut obligée de payer pour elle la somme pour laquelle elle étoit assignée. Tibere qui se piquoit de maintenir les loix, dissimula; mais dans la suite il fit intenter contre *Pison* une accusation injuste. *Pison* mourut dans le cours du procès, l'an de Rome 775.

13°. Lucius *Pison*, gouverneur d'une province d'Espagne, fut assassiné par un payſan, dont il opprimoit la nation, l'an de Rome 776.

14°. Caïus *Pison* avoit épousé, l'an 789. de Rome, Livia Crestilla, qui lui fut enlevée le jour même de ses nôces, par l'empereur Caligula. Celui ci fit afficher un placard, dans lequel il publia qu'il s'étoit marié comme Romulus & comme Auguste; peu de jours après il répudia Orestilla, & la relégua ainsi que son mari, sous prétexte qu'ils étoient retournés l'un à l'autre.

15°. Caïus *Pison*, qui conspira contre Néron, & voyant la conspiration découverte, atendit tranquillement la mort, sans rien tenter quoiqu'on l'y excitât. Il laissa un testament rempli des plus honteuses adulations pour Néron, effet de son amour pour Arria Galla, sa femme, qui s'en étoit rendue très-indigne par sa conduite. Sur cette conjuration de *Pison*, voyez les articles *Epicaris*, *Lucain*, principaux complices de *Pison* dans cette conjuration, dont un des objets étoit de le mettre sur le trône.

16°. Licinianus *Pison*, exilé par Néron pour sa vertu & ensuite pour son malheur, adopté par Galba; tout le monde connoît cette magnifique harangue que Galba lui adresse dans Tacite en l'adoptant: *si te privatus, lege curiata apud pontifices, ut moris est, adoptarem, &c.* Il fut entraîné dans la ruine de Galba, & massacré avec lui, l'an 820 de Rome, de J. C. 69.

Un médecin Hollandois, nommé Guillaume *Pison*, a donné en latin une histoire naturele du Brésil, imprimée à Leyde sa patrie, en 1648.

PISSELEU. (Anne de) *Voyez* Estampe.

PISTORIUS, (Jean) (*Hist. litt. mod.*) conseiller d'Ernest Frédéric, margrave de Bade-Dourlach, a beaucoup écrit contre les Luthériens, dont il avoit d'abord embrassé & ensuite abjuré la doctrine. On a de lui différens recueils: *Artis Cabalistica Scriptores; Scriptores rerum Poloniarum; Scriptores de rebus Germanicis*. Il vivoit au sixieme siecle.

PITARD,

PITARD, (JEAN) (*Hiſt. de Fr.*) premier chirurgien de Saint-Louis, de Philippe le hardi, de Philippe le bel, fonda le collége ou la communauté des chirurgiens de Paris, & en dreſſa les ſtatuts dès l'an 1260. Mort vers l'an 1311.

PITAVAL, (*voyez* GAYOT).

PITHOU, (PIERRE & FRANÇOIS) (*Hiſt. litt. mod.*) deux freres à jamais célebres dans les lettres, ſont l'honeur de la ville de Troyes en Champagne, leur patrie. Pierre *Pithou*, né en 1539, eut pour maîtres Turnebe en littérature & Cujas en juriſprudence, qui n'eurent à ſe glorifier autant d'aucun autre de leurs diſciples.

Nec Romula quondam
Ullo ſe tantum tellus jactabit alumno.

Pithou d'abord Calviniſte penſa être envelopé dans le maſſacre de la Saint-Barthélemi; s'étant fait depuis Catholique & même un peu ligueur, il ne put pas ſi bien prendre l'eſprit de la ligue, qu'il ne conſervât du zele pour Henri IV, auquel il rendit l'important ſervice de travailler à reduire Paris ſous ſon obéiſſance, & le ſervice non moins important de couvrir la ligue de ridicule par la ſatire Menippée à laquelle il eut beaucoup de part. Il eut la ſatisfaction de voir les ſuccès de Henri IV, & mourut le premier novembre 1596, à pareil jour qu'il étoit né en 1539. Il mourut à Nogent-ſur-Seine. Il avoit été procureur-général d'une chambre de juſtice établie en Guyenne en 1581. M. Gronsley a écrit ſa vie. On a de lui un traité ſur les libertés de l'égliſe Gallicane. On a auſſi un commentaire ſur la coutume de Troyes fort eſtimé. On a de plus du même *Pithou* des éditions de pluſieurs monumens anciens, dont la plupart regardent l'hiſtoire de France; on lui doit auſſi les nouveles de Juſtinien. Il a d'ailleurs laiſſé des notes fort inſtructives ſur divers auteurs, tant eccléſiaſtiques que profanes, & pluſieurs autres ouvrages ou ſur la littérature ou ſur la juriſprudence & civile & canonique. On l'appeloit *le Varron de la France*.

François *Pithou*, ſon digne frere, né en 1544 auſſi à Troyes, fut procureur-général de la chambre de juſtice établie ſous Henri IV, contre les financiers; il étoit, comme ſon frere, juriſconſulte & littérateur; ce fut lui qui découvrit le manuſcrit des fables de Phedre & qui le publia conjointement avec ſon frere. C'eſt lui auſſi à qui on doit l'édition de la loi ſalique avec des notes; le traité de la grandeur & des droits du roi & du royaume; & beaucoup d'autres ouvrages. Mort en 1621.

PITISCUS, (SAMUEL) (*Hiſt. litt. mod.*) ſavant Hollandois, né à Zutphen en 1637. Mort à Utrecht en 1717, connu par ſon *Lexicon antiquitatum Romanarum*. On lui doit une édition des *antiquités Romaines* de Rolin & celles de beaucoup d'auteurs latins.

On a d'un autre *Pitiſcus* (Barthélemi) un livre peu commun, intitulé: *Theſaurus mathematicus*. Mort en 1613.

PITS (JEAN) PITSŒUS (*Hiſt. litt. mod.*) neveu du fameux docteur Sanderus, (Nicolas) d'abord Proteſtant, ſe fit Catholique, & le cardinal de Lorraine lui donna un canonicat de Verdun. Il mourut doyen de ſon chapitre en 1616. On a de lui un livre des *illuſtres écrivains d'Angleterre*.

PITT, (GUILLAUME) (*Hiſt. d'Anglet.*) comte de Chatam, principal miniſtre d'Angleterre ſous les rois George II & George III. La guerre de 1757 le mit en grande faveur auprès de ſes rois & de ſa nation; il fut créé pair du royaume en 1766. Il mourut le 11 mai 1778, dans ſa terre de Hayes. Son dernier mot, qu'il adreſſoit à un grand d'Angleterre, qui étoit auprès de lui, fut: *Ah! mon ami, ſauvez ma patrie!* L'Angleterre s'étoit engagée dans cette guerre contre ſes colonies d'Amérique, qui ne fut jamais du goût du lord Chatam; il fut enterré aux frais de la nation dans l'égliſe de Weſtminſter. Il n'eſt pas encore temps, ſur-tout pour un écrivain français, de juger un miniſtre Anglois, qui fut notre ennemi, & dont le fils encore vivant, encore jeune, (né en 1756) déja illuſtre, remplit auſſi avec gloire le miniſtere Anglois, en 1787.

PITTACUS, (*Hiſt. anc.*) l'un des ſept ſages de la Grece, étoit de Mitylene dans l'île de Lesbos; il contribua beaucoup avec le poëte Alcée & ſes freres, à délivrer cette île du joug d'un tyran qui s'en étoit rendu maître.

Il en fut le maître à ſon tour, mais ce fut par le choix de ſes concitoyens; il avoit eu le commandement de l'armée des Lesbiens dans une guerre contre Athènes. Pour épargner de part & d'autre le ſang des hommes, il offrit de ſe batre en duel contre Phrynon, général ennemi, à condition que la querele des deux nations ſeroit vuidée par ce combat; la propoſition fut accepté, *Pittacus* vainquit & tua Phrynon. Les Mithyléniens, d'un commun acord, déférerent par reconoiſſance à *Pittacus* la ſouveraineté de leur ville. Il l'accepta pour rendre ſes concitoyens heureux, & pour donner ce rare exemple d'un gouvernement juſte & ſage; il a de plus donné dans un de ſes apophtegmes une marque infaillible pour reconoître un bon gouvernement; c'eſt, diſoit-il, quand les ſujets, au lieu de craindre le prince, ne craignent que pour lui. Une autre de ſes maximes étoit de ne jamais médire ni d'un ami, parce qu'il eſt notre ami, ni d'un ennemi, parce qu'il eſt notre ennemi.

Quand il crut au bout de dix ans avoir aſſuré le bonheur public, il abdiqua la ſouveraineté, & voulut jouir de nouveau de la douceur

de vivre parmi ſes égaux. Alcée qui avoit été ſon ami, mais qui étoit l'ennemi déclaré des tyrans, n'avoit pas voulu diſtinguer des tyrans ordinaires un homme que ſes concitoyens avoient prié de les gouverner; il ne l'avoit pas épargné dans ſes vers ſatyriques; il ne fit par-là que procurer au généreux *Pittacus* le plaiſir de lui pardoner & la gloire de le vaincre à force de bienfaits. *Pittacus* mourut vers l'an 474 avant J. C.

PIZARRO (François) (*Hiſt. mod.*) *Voyez* les articles Almagro, Atabalipa, Cortez, aventurier célebre par la découverte & la conquête du Pérou, par ſa valeur & ſes cruautés. Dans ſon enfance, il gardoit les pourceaux chez ſon pere en Eſpagne; un de ces animaux s'étoit égaré, l'enfant n'oſa plus retourner à la maiſon paternele, & s'enfuit par la même raiſon qui fait que dans Virgile le berger Ménalque, défiant Dametas au prix du chant, n'oſe propoſer pour prix aucune piece de ſon troupeau:

De grege non auſim quidquam deponere tecum
Eſt mihi namque domi pater, eſt injuſta noverca,
Biſque die numerant ambo pecus.

Le petit *Pizarro* s'embarqua pour les Indes occidentales. Ce fut en 1525 qu'il découvrit le Pérou; il employa la ruſe & la force pour le conquérir, il profita des diviſions des deux Incas, des deux freres, Huaſcar & Atabalipa, qui ſe diſputoient le trône; le fanatiſme, la perfidie & la diſproportion énorme que l'uſage des armes à feu d'un côté, & la terreur qu'elles inſpiroient de l'autre, mettoient entre les Européens & les Américains, acheverent l'ouvrage de cette conquête. Les Eſpagnols n'eurent pas honte de condamner Atabalipa à être brûlé, après l'avoir pris par trahiſon; toute la grâce qu'ils lui firent, fut de l'étrangler quand il eût commencé à ſentir les flammes. Ce crime eſt imputé, par les uns, à *Pizarro*, par les autres à ſon ami & ſon compagnon Diego Almagro, qui s'étant enſuite brouillé avec lui, fut pris, & eut la tête tranchée en 1541. Le fils Almagro, aſſaſſina *Pizarro* pour venger ſon pere, & il eut lui-même la tête tranchée en 1542, par l'ordre de Vaca de Caſtro, vice-roi du Pérou.

À l'article Almagro, le pere & le fils ont été confondus, parce qu'ils ſe nommoient l'un & l'autre Diego; en conſéquence, on y dit qu'Almagro aſſaſſina *Pizarro* ou Pizarre, ſans obſerver que cet Almagro étoit le fils, de ſorte que dans cet article Almagro, *Pizarro* paroît être mort avant lui. Il faut réformer cette erreur d'après ce qui eſt dit ici.

PLACCIUS (Vincent) (*Hiſt. litt. mod.*), ſavant Allemand du dix-ſeptieme ſiecle, profeſſeur d'éloquence à Hambourg, ſa patrie, auteur d'un *dictionaire des auteurs anonymes & pſeudonymes* publié par Fabricius (voir l'article Decker, où il eſt parlé de l'abbé de Bonardi), d'un traité *de juriſconſulto perito*, d'un autre *de arte excerpendi*, d'un recueil intitulé: *carmina juvenilia*. Mort en 1699.

PLACE (Pierre de la) (*Hiſt. litt. mod.*), avocat, puis conſeiller, & enfin premier-préſident de la cour des Aides en 1553, tué en 1572 dans le maſſacre de la Saint Barthélemi. On a de lui des *commentaires de l'état de la religion & république, depuis 1556 juſqu'en 1561*. On a encore de lui quelques livres de piété. Un auteur, nommé Farnace, a écrit ſa vie.

PLACENTINUS (Pierre) (*Hiſt litt. mod.*), c'eſt celui qui, ſous le nom de Publius Porcius, eſt l'auteur du fameux poême de 360 vers, intitulé: *Pugna porcorum*, & dont tous les mots commencent par un *P*, comme, au neuvieme ſiecle, Hucbaud, moine bénédictn, avoit fait en l'honeur de Charles le Chauve un poême de trois cents vers hexametres, à la louange des chauves; poême dont tous les mots commençoient par la lettre C; niaiſeries difficiles, *difficiles nugas*. *Placentinus* étoit Allemand, & vivoit dans le ſeizieme ſiecle.

PLACET, ſ. m. (*Hiſt.*) ces ſortes de requêtes, de ſupplications faites par écrit que l'on préſente au roi, aux grands ſeigneurs & aux juges, ſont appelés *placets*, parce qu'ils commencent toujours par: *plaiſe à votre majeſté, plaiſe*, &c. les latins les nommoient *elogia*.

Comme je ne connois point dans toute l'hiſtoire de *placet* plus ſimple, plus noble, &, ſelon toutes les apparences, plus juſte que celui d'Anne de Boulen à Henri VIII ſon époux, & qu'on conſerve encore écrit de la propre main de cette reine dans la bibliotheque Cotton, je crois devoir le raporter ici.

Il eſt preſque inutile de rapeler aux lecteurs le jugement de cette princeſſe par des commiſſaires, ſa fin tragique ſur un échafaut, & ce que l'hiſtoire manifeſte, qu'on lui fit plutôt ſon procès par les ordres exprès du roi, alors amoureux de Jeanne Seymour, que pour aucun crime qu'elle eût commis. Auſſi ſon *placet* reſpire l'innocence, la grandeur d'âme & les juſtes plaintes d'une amante mépriſée; Shakeſpear n'auroit pu lui prêter un ſtyle ſi conforme à ſon caractere & à ſon état. Sa douleur éloquente & profonde eſt pleine de traits plus pathétiques que ceux dont la plus belle imagination pouroit ſe parer. Voici donc de quelle maniere s'exprimoit cette mere infortunée de la célebre Eliſabeth:

„ Sire, le mécontentement de votre grandeur
„ & mon empriſonement me paroiſſent des cho-
„ ſes ſi étranges, que je ne ſai ni ce que je
„ dois écrire, ni ſur quoi je dois m'excuſer.
„ Vous m'avez envoyé dire par un homme
„ que vous ſavez être mon ennemi déclaré de-
„ puis long-temps, que pour obtenir votre fa-

„ veur je dois reconoître une certaine vérité. „ Il n'eut pas plutôt fait ſon meſſage que je „ m'aperçus de votre deſſein; mais ſi, comme „ vous le dites, l'aveu d'une vérité peut me „ procurer ma délivrance, j'obéirai à vos or„ dres de tout mon cœur & avec une entiere „ ſoumiſſion.

„ Que votre grandeur ne s'imagine pas que „ votre pauvre femme puiſſe jamais être ame„ née à reconoître une faute dont la ſeule „ penſée ne lui eſt pas venue dans l'eſprit: „ jamais prince n'a eu une femme plus fidele „ à tous ſes devoirs, & plus remplie d'une „ tendreſſe ſincere, que celle que vous avez „ trouvée en la perſone d'Anne de Boulen, „ qui auroit pu ſe contenter de ce nom & de „ ſon état, s'il avoit plû à Dieu & à votre „ grandeur de l'y laiſſer. Mais au milieu de „ mon élévation & de la royauté où vous „ m'avez admiſe, je ne me ſuis jamais oubliée „ au point de ne pas craindre quelque revers „ pareil à celui qui m'arive aujourd'hui. Com„ me cette élévation n'avoit pas un fondement „ plus ſolide que le goût paſſager que vous „ avez eu pour moi, je ne doutois pas que la „ moindre altération dans les traits qui l'ont „ fait naître ne fût capable de vous faire tour„ ner vers quelque autre objet.

„ Vous m'avez tirée d'un rang inférieur pour „ m'élever à la royauté & à l'auguſte rang de „ votre compagne. Cette grandeur étoit fort „ au deſſus de mon peu de mérite, ainſi que „ de mes déſirs. Cependant ſi vous m'avez „ crue digne de cet honeur, ne ſoufrez pas, „ grand prince, qu'une inconſtance injuſte, ou „ que les mauvais conſeils de mes ennemis me „ privent de votre faveur royale. Ne permet„ tez pas qu'une tache auſſi noire & auſſi in„ digne que celle de vous avoir été infidele, „ terniſſe la réputation de votre femme & celle „ de la jeune princeſſe votre fille.

„ Ordonez donc, o mon roi, que l'on in„ ſtruiſe mon procès; mais que l'on y obſerve „ les loix de la juſtice, & ne permettez point „ que mes ennemis jurés ſoient mes accuſateurs „ & mes juges. Ordonez même que mon pro„ cès me ſoit fait en public; ma fidélité ne „ craint point d'être flétrie par la honte; vous „ verrez mon innocence juſtifiée, vos ſoupçons „ levés, votre eſprit ſatisfait, & la calomnie „ réduite au ſilence, ou mon crime paroîtra „ aux ieux de tout le monde. Ainſi, quoiqu'il „ plaiſe à Dieu ou à vous d'ordoner de moi, „ votre grandeur peut ſe garantir de la cenſure „ publique, & mon crime étant prouvé en „ juſtice, vous ſerez en liberté devant Dieu „ & devant les hommes, non ſeulement de „ me punir comme une épouſe infidele, mais „ encore de ſuivre l'inclination que vous avez „ fixée ſur cette perſone qui eſt la cauſe du „ malheureux état où je me vois réduite, & „ que j'aurois pu vous nommer il y a long„ temps, puiſque votre grandeur n'ignore pas „ juſqu'où alloient mes ſoupçons à cet égard.

„ Enfin ſi vous avez réſolu de me perdre, „ & que ma mort fondée ſur une infâme ca„ lomnie vous doive mettre en poſſeſſion du „ bonheur que vous ſouhaitez, je prie Dieu „ qu'il veuille vous pardoner ce grand crime, „ auſſi bien qu'à ennemis qui en ſont les in„ ſtrumens; & qu'aſſis au dernier jour ſur ſon „ trône devant lequel vous & moi comparoî„ trons bientôt, & où mon innocence, quoi „ qu'on puiſſe dire, ſera ouvertement reconue; „ je le prie, dis-je, qu'alors il ne vous faſſe „ pas rendre un compte rigoureux du traite„ ment cruel & indigne que vous m'aurez fait.

„ La derniere & la ſeule choſe que je vous „ demande, eſt que je ſois ſeule à porter tout „ le poids de votre indignation, & que ces „ pauvres & innocens gentilshommes qui, m'a„ t-on dit, ſont retenus à cauſe de moi dans „ une étroite priſon, n'en reçoivent aucun mal. „ Si jamais j'ai trouvé grâce devant vous, ſi „ jamais le nom d'*Anne de Boulen* a été agréa„ ble à vos oreilles, ne me refuſez pas cette „ demande, & je ne vous importunerai plus „ ſur quoi ce ſoit; au contraire j'adreſſerai „ toujours mes ardentes prieres à Dieu, afin „ qu'il lui plaiſe vous maintenir en ſa bonne „ garde, & vous diriger en toutes vos actions. „ De ma triſte priſon à la Tour, le 6 de mai. „ Votre très-fidele & très-obéiſſante femme, „ ANNE DE BOULEN „.

PLACETTE (JEAN de la), (*Hiſt. litt. mod.*) fils d'un miniſtre proteſtant Français, & lui-même miniſtre en France avant la révocation de l'édit de Nantes, a beaucoup écrit ſur la morale. On a de lui *de nouveaux eſſais de morale*, *des réflexions chrétienes ſur divers ſujets de morale*, *la morale chrétiene abrégée*, *&c.* & d'autres traités toujours relatifs à la morale; on a de lui auſſi pluſieurs écrits de controverſe en faveur de ſa ſecte. Né à Pontac en Béarn en 1639, mort à Utrecht en 1718.

PLACIDE (*Hiſt. litt. mod.*) Le pere *Placide*, Auguſtin déchauſſé de la place des Victoires à Paris, géographe, éleve du géographe Pierre Duval, a laiſſé pluſieurs cartes, dont la plus eſtimée eſt celle qui repréſente le cours du Po. Mort à Paris en 1734, après ſoixante-huit ans de profeſſion.

PLACIDIE, (*Galla Placidia*) (*Hiſt. rom.*) fille de Théodoſe le Grand & ſœur de cet Arcadius & de cet Honorius, connus ſeulement par leur foibleſſe, eut les lumieres & le courage qui manquoient à ſes freres. Lorſqu'Alaric s'empara de Rome en 409, il mit cette princeſſe dans les fers; mais faite pour régner & ſur les Romains, & ſur les barbares, elle inſpira de l'amour à Ataulphe, beau-frere d'Alaric; Ataulphe l'épouſa & elle le gouverna. Après la mort

d'Ataulphe, tué à Barcelone par un de ſes domeſtiques en 414, elle retourna auprès d'Honorius ſon frere, avec lequel elle vivoit avant l'irruption d'Alaric. Honorius lui fit épouſer en 1417 Conſtance de Nyſſe, général des armées romaines, qui fut aſſocié à l'empire, c'étoit la faire impératrice; elle perdit encore ce ſecond mari en 421, & conſacra tous ſes ſoins à l'éducation du fils qu'elle avoit eu de lui, & qui fut dans la ſuite l'empereur Valentinien III; *Placidie* mourut à Ravenne en 450, s'étant ſignalée par une grande fermeté dans le malheur & de grandes vertus dans la proſpérité. On a une médaille dans laquelle cette princeſſe eſt repréſentée, portant ſur le bras droit le nom de J. C. avec une courone qui lui eſt apportée du ciel, ce qui annonce aſſez ſa foi & ſa piété.

PLACITA (*Hiſtoire de France.*) eſpece de parlement ambulatoire que tenoient les premiers rois de la monarchie françaiſe; c'eſt de-là qu'eſt venu le mot de *plaid*.

PLANCHE (LE FEVRE de la) (*Hiſt. litt. mod.*) avocat du roi à la chambre du domaine, mort en 1738, auteur du traité du domaine, publié après ſa mort en 1765 par M. Lorri, qui l'a enrichi de notes.

PLANCHER (dom URBAIN) (*Hiſt. litt. mod.*) ſavant bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, auteur de *l'hiſtoire du duché de Bourgogne*, mort au monaſtere de Saint-Bénigne de Dijon en 1750, à quatre-vingt-trois ans.

PLANCUS, (*Hiſt. rom.*) (*Lucius Munatius*) conſul l'an de Rome 710 avec le triumvir Lépide, tandis qu'un frere de Lépide & un frere de *Plancus* étoient proſcrits; au milieu des horreurs de ces proſcriptions, ils demanderent & obtinrent le triomphe, pour quelques petits ſuccès qu'ils prétendoient avoir eu dans les Gaules, & les ſoldats crioient derriere eux: *de Germanis, non de Gallis duo triumphant conſules*, jouant ſur l'équivoque du mot *Germains*. *Plancus* étoit ataché à Antoine, & on lui attribue la mort du jeune Pompée (Sextus). Il quita dans la ſuite Antoine pour Octave. Si l'on en croit Plutarque, cette défection n'eut rien de condamnable; *Plancus*, ſelon lui, avoit toujours fortement exhorté Antoine à s'éloigner de Cléopatre, & n'ayant rien pu gâgner ſur ce général, la crainte du reſſentiment de cette reine le força lui-même d'abandoner Antoine, qui n'eût pas manqué de le ſacrifier; mais Velleïus Paterculus qui avoit été à portée de connoître *Plancus*, dit que cet homme avoit toujours été le plus vil flateur & le plus lâche eſclave de Cléopatre; d'auprès d'elle & d'Antoine, les plus honteux miniſteres ne l'avoient jamais rebuté, qu'il avoit oublié la décence juſqu'à ſe traveſtir dans une tête en dieu marin, peint en verd de mer, & nud, ayant la tête ceinte de roſeaux, une queue de poiſſon & danſant ſur les genoux; que ce ne fut par aucun motif honête qu'il quita Antoine, mais parce que ce général lui avoit reproché publiquement à table ſes concuſſions & ſes rapines, & lui avoit fait craindre d'en être puni. Cet hiſtorien ajoute que *Plancus*, ſuivant la méthode des traîtres & des transfuges, invectivant fortement dans le ſénat contre le parti qu'il avoit quité, nommément contre Antoine, qu'il chargeoit d'une multitude de crimes, un ancien préteur, nommé Coponius, lui tint un propos plein de ſens & fait pour le confondre. „ Cet Antoine, „ dit-il, en a donc bien fait la veille du jour „ que vous l'avez abandoné; *multa, mehercules, „ fecit Antonius pridie quam tu illum relinque- „ res* „. Auſſi lâche adulateur d'Octave qu'il l'avoit été d'Antoine, ce fut *Plancus* qui propoſa dans le ſénat de lui déférer le nom & le titre d'Auguſte; *Plancus* pouſſoit l'adulation juſqu'à l'impudence, & avoit réduit cette impudence en principe: „ Gardez-vous, diſoit-il, de mettre de „ la fineſſe & de l'art dans la flaterie, crai- „ gnez d'en perdre le mérite ſi elle n'eſt pas „ aperçue; jamais le flateur n'a mieux réuſſi „ que lorſqu'il eſt pris ſur le fait, lorſqu'il eſ- „ ſuye des reproches, lorſqu'il eſt forcé de rou- „ gir; *non eſſe occulte nec ex diſſimulato blandien- „ dum; perit, inquit, procari, ſi latet; plurimum „ adulator cum deprehenſus eſt proficit, plus etiam- „ ſi objurgatus eſt, ſi erubuit*. Sen. Nat. Quæſt. „ liv. 4, chap. 1. „. *Plancus* déshonora la cenſure par ſes mœurs.

C'eſt ce *Plancus* que Lyon reconoît pour ſon fondateur, c'eſt à lui qu'Horace adreſſe la ſeptieme ode du livre premier.

Laudabunt alii claram Rhodon aut Mithylenem, &c..
Sic tu ſapiens finire memento
Triſtitiam vitaque labores,
Molli, Plance, mero, ſeu te fulgentia ſignis
Caſtra tenent, ſeu denſa tenebit
Tiburis umbra tui.

Plancus ſon fils, perſonage conſulaire, fut mis à la tête d'une députation que le ſénat envoyoit à Germanicus qui faiſoit alors la guerre en Germanie. Il s'agiſſoit de complimens que le ſénat faiſoit à ce prince ſur la mort d'Auguſte. C'étoit dans le temps de ces mouvemens & de ces ſéditions de l'armée de Germanicus, que Tacite décrit avec tant d'éloquence, & que Germanicus eut tant de peine à calmer, mais qu'il calma enfin à force de douceur & de fermeté. A l'arrivée de cette députation, les mutins qui ſe ſentoient très-coupables, ſe perſuadent que *Plancus* eſt porteur, & bientôt après ils le diſent auteur d'un arrêt du ſénat qui ordone de les punir rigoureuſement; la ſédition recomence, les mutins ſe jetent ſur les députés, ceux-ci prenent la fuite, à la réſervé de *Plancus*, que ſon rang & ſa dignité forcent de reſter en pla-

ce, & qui ne trouva d'asile contre leur fureur que l'aigle & les drapeaux de la premiere légion, sous lesquels il se mit à couvert; peu s'en falloit encore que, par un crime, rare même entre ennemis, un homme public, revêtu d'un caractere sacré, ne perdit la vie par les mains de ses concitoyens, & ne souillât de son sang les autels domestiques. *Rarum etiam inter hostes, legatus populi romani Romanis in castris sanguine suo altaria deum commaculavisset.* Germanicus arrive, prend *Plancus* sous sa garde, déplore éloquemment les droits de la légation violés, cette fureur contre un homme qui n'avoit rien fait pour se l'attirer & qui ne savoit pas même en arivant dans le camp ce qui s'y étoit passé, la honte dont tant de soldats romains venoient de se couvrir, & voyant par ce discours plutôt suspendus que calmés, les transports de l'assemblée, *attonita magis, quam quieta concione*, il renvoya les députés du sénat avec une escorte de cavalerie étrangere.

Plancus Bursa étoit le nom d'un tribun du peuple, ami de Clodius, ennemi de Cicéron & protégé par Pompée, mais qui, mal-gré cette protection, fut condamné par le sénat, à la grande satisfaction de Cicéron, l'an de Rome 700.

PLANTAGENETE, (*Hist. anc.*) est un surnom qui a été donné à plusieurs anciens rois d'Angleterre.

Ce mot a fort embarassé les critiques & les antiquaires, qui n'ont jamais pu en trouver l'origine & l'étymologie. Tout le monde convient qu'il fut donné d'abord à la maison d'Anjou, que le premier roi d'Angleterre qui le porta fut Henri II, & qu'il passa de ce roi à sa postérité jusqu'à Henri VII, pendant l'espace de plus de quatre cents ans; mais on n'est point d'acord sur celui qui a le premier porté ce nom. Plusieurs auteurs anglois croyent que Henri II l'hérita de son pere Geoffroy V, comte d'Anjou, fils de Foulques V, roi de Jérusalem, qui mourut en 1144; ces auteurs prétendent que Geoffroy est le premier à qui on a donné ce nom, & que Henri II, sorti de Geoffroy par Maud, fille unique de Henri I, est le second qui l'ait porté.

Cependant Ménage soutient que Geoffroy n'a jamais eu le nom de *Plantagenete*; & en effet, Jean de Bourdigné, l'ancien annaliste d'Anjou, ne l'appele jamais ainsi; Ménage ajoute que le premier à qui on a donné ce nom, est Geoffroy, troisieme fils de Geoffroy V; néanmoins ce nom doit être plus ancien qu'aucun de ces princes, si ce que dit Skinner de son origine & de son étymologie, est vrai. Cet auteur raconte que la maison d'Anjou reçut ce nom d'un de ces princes, qui ayant tué son frere, pour s'emparer de ses états, s'en repentit, & fit un voyage à la Terre-Sainte pour expier son crime; que là il se donnoit la discipline toutes les nuits, avec une vergè faite de la plante appelée *genêt*; ce qui le fit appeler *Plantagenete*.

Il est certain que notre Geoffroy fit le voyage de Jérusalem, mais il n'avoit point alors tué son frere: de plus, il ne fit point ce voyage par pénitence, mais seulement pour aller au secours de son frere Amaury: quel peut donc être ce prince de la maison d'Anjou? Seroit-ce Foulques IV? Il est vrai que ce prince détrôna Geoffroy, son frere aîné, & le mit en prison, mais il ne le fit pas mourir: de plus, comme le raporte Bourdigné, Geoffroy fut tiré de prison par Geoffroy V, son fils, dont nous avons déja parlé.

Il est vrai que ce Foulques fit le voyage de Jérusalem, en partie dans des vues de pénitence; mais Bourdigné assure que ce fut par la crainte des jugemens de Dieu & de la damnation éternele, pour la quantité de sang chrétien qu'il avoit répandu dans ces batailles. Cet historien ajoute que Foulques fit un second voyage à Jérusalem, mais qu'il y retourna pour remercier Dieu de ses grâces: de plus, ce Foulques ne fut jamais appelé *Plantagenete*; ainsi le récit de Skinner paroît être une fâble.

Il y a encore une autre opinion, qui, quoique commune, n'est guere mieux fondée: on croit ordinairement que tous les princes de la maison d'Anjou, depuis Geoffroy V, ont eu le nom de *Plantagenete*, au lieu que ce nom n'a été porté que par très-peu de ces princes, qu'il servoit à distinguer des autres. Bourdigné ne le donne jamais qu'au troisieme fils de Geoffroy V, & le distingue par ce surnom des autres princes de la même famille; cependant il est certain que ce nom fut aussi donné à Henri II, roi d'Angleterre, son frere aîné.

PLANTAVIT, DE LA PAUSE (JEAN) (*Hist. litt. mod.*), d'abord calviniste & ministre à Beziers, ensuite catholique & évêque de Lodeve, mort en 1651, étoit savant dans les langues orientales: on a de lui un dictionaire hebreu & une chronologie latine des évêques de Lodeve.

PLANUDES, (MAXIME) *Hist. litt. mod.*), moine de Constantinople, auteur d'une vie d'Esope très-connue, mais qui n'obtient aucune confiance, a aussi donné une édition de l'Anthologie; il vivoit vers l'an 1327.

PLANTIN, (CHRISTOPHE) (*Hist. litt. mod.*), savant & imprimeur célébre du seizieme siecle, qui se fit par son art une grande réputation, une grande bibliotheque & une grande fortune. On prétend qu'il employoit des caracteres d'argent. C'étoit à Anvers qu'il exerçoit son art; ses presses étoient l'objet d'une curiosité générale, & le bâtiment qui les renfermoit étoit un des principaux ornemens de la ville. Né à Montlouis près de Tours en 1514, mort en 1589.

PLATIERE (IMBERT de la) (*Hist. de Fr.*), c'est le maréchal de Bourdillon; il s'étoit distingué en 1544, à la bataille de Cerisoles, où il

faiſoit ſes premieres armes, à la bataille de S. Quentin en 1557; il ſauva una partie de l'armée; il ſe diſtingua encore au ſiége du Havre de grace en 1563. Il fut fait maréchal de France en 1564. Il mourut à Fontainebleau en 1567. Il fut employé toute ſa vie avec ſuccès dans les plus importantes afaires du royaume. Il étoit d'une anciene maiſon du Nivernois.

PLATINE (Barthélemi Sacchi) (*Hiſt. litt. mod.*) dit *Platine*, du lieu de ſa naiſſance, qui etoit un village, nommé en latin *Platina*, entre Crémone & Mantoue; il avoit d'abord porté les armes, mais les ſciences le réclamoient & l'occuperent bientôt tout entier. Le cardinal Beſſarion, protecteur de tous les gens de lettres, fut particuliérement le ſien; parmi diverſes grâces qu'il lui fit acorder par le pape Pie II, il lui obtint l'agrément d'une charge qu'on appeloit alors abbréviateur apoſtolique. Paul II, ſucceſſeur de Pie II, caſſa tous les abbréviateurs apoſtoliques, ſans même leur tenir compte de la finance qu'ils avoient payée pour leur charge. *Platine* s'en plaignit amérement; il fut mis en priſon, & en ſortit au bout de quelques mois, à la priere du cardinal Gonzague. Il fut accuſé d'avoir conſpiré contre le Pape: on le trouva innocent. Paul fit enſuite eſpérer à *Platine*, qu'il lui procureroit quelque bon établiſſement; mais ce pape mourut d'apopleſxie peu de temps après. Sixte IV. ſucceſſeur de Paul II, acquitta ſa promeſſe, il combla *Platine* de faveurs & le fit bibliothécaire du Vatican; ce fut lui qui fit entreprendre à *Platine l'hiſtoire des Papes* par laquelle il eſt ſi connu. On a encore du même écrivain un panégyrique du cardinal Beſſarion ſon protecteur, une hiſtoire de Mantoue & de la famille des Gonzagues, *un traité ſur la maniere de conſerver la ſanté, & de la ſcience de la cuiſine*, (la ſcience de la cuiſine n'eſt pas un de ces moyens-là) & beaucoup d'autres traités de morale, de politique, &c. *Platine* étoit né en 1421. Il mourut content & heureux après tant de traverſes, entouré des arts, des livres & des ſavans, en 1481.

PLATON, (*Hiſt. litt. Greq.*) naquit l'an 428 avant J. C. Il ſe nommoit d'abord Ariſtocles, & c'étoit le nom de ſon ayeul; *Platon* eſt un ſurnom, une eſpece de ſobriquet qui lui fut donné parce qu'il avoit les épaules larges & quarrées; on le ſurnoma auſſi l'*Abeille Attique*, à cauſe de la douceur de ſon éloquence; ce qui fit inventer après coup cette fable, qu'un jour qu'il dormoit ſous un myrthe, étant encore au maillot, en eſſaim d'abeilles ſe poſa ſur ſes levres. C'eſt apparemment à cette fiction qu'Horace fait alluſion, lorſqu'il invente pour lui-même une fiction à peu près pareille:

Me fabuloſæ vulture in Appulo
Altricis extra limen Apuliæ,
Ludo fatigatumque ſomno,
Fronde nova puerum palumbes
Texere, mirum quod foret omnibus
Quicumque celſæ nidum Acherontiæ,
Saltuſque Bantinos, & arvum
Pingue tenent humilis Forenti,
Ut tuto ab atris corpore viperis
Dormirem & urſis, ut premerer ſacra
Lauroque collataque myrtho,
Non ſine Dis animoſus infans.

Platon avoit commencé par faire des tragédies, il les brûla lorſqu'à vingt ans il eut entendu Socrate, ſoit qu'il jugeât alors devoir tout ſacrifier à la philoſophie, ſoit que prenant ſeulement alors l'idée de la véritable éloquence, il aperçût mieux le défaut de ſes jeunes productions.

Pendant la jeuneſſe de *Platon*, les trente tyrans, établis par Lyſandre, général des Lacédémoniens, aſſerviſſoient Athènes; *Platon* étoit déja par ſes talens aſſez célebre pour que ces trente tyrans s'empreſſaſſent de l'attirer à leur parti & lui fiſſent part du gouvernement. Il accepta leurs offres dans l'eſpérance d'adoucir la tyrannie, mais bientôt voyant que le mal étoit ſans remede & qu'il fallcit être le complice ou la victime des tyrans, il s'éloigna.

Après l'expulſion des tyrans, les afaires n'en allant pas mieux, l'état recevant tous les jours de nouveles plaies, & *Platon* ayant vu Socrate, ſon maître & le plus vertueux des Athéniens immolé à la rage de ſes ennemis, il prit le parti de ſe retirer d'abord à Mégare; enſuite s'éloignant davantage, il alla juſqu'à Cyrene, pour ſe perfectioner dans les mathématiques ſous Théodore, le plus grand mathématicien de ſon temps; il viſita l'Égypte, apprit des prêtres Égyptiens leurs plus importantes traditions; il alla en Italie, parcourut la grande Grece, y vit cet Archytas de Tarente, qu'Horace appele

Maris & terræ numeroque carentis arenæ
Menſorem.

& les autres Pythagoriciens. Il paſſa enſuite en Sicile, vit *l'Etna* & les tyrans dont les paſſions ſont plus ardentes & plus funeſtes que les feux de ce volcan; il eut le malheur d'en inſpirer une très-bizâre au jeune Denys, tyran de Syracuſe. (Voyez Denys le jeune.)

De retour dans ſon pays, il acquit la maiſon & les jardins d'un héros Athénien, nommé Académus; il y fonda une école de philoſophie, ſi célebre ſous le nom d'Académie.

Atque inter ſylvas Academi quærere verum.

Tous les ouvrages de *Platon* ſont en forme de dialogues, & ces dialogues ſont preſque tous également recomandables par la force du raiſonement & par le charme de l'éloquence. Nous avons auſſi de *Platon* douze lettres ou épitres. Quintilien dit que *Platon* lui paroît parler le langage, non des hommes, mais des Dieux, *ut mihi non hominis ingenio, ſed quodam delphico videatur oraculo inſtinctus.* Il fait très-bien ſentir auſſi l'art qui regne dans les queſtions & dans les réponſes, & l'enchaînement ingénieux des propoſitions qui ſuivent néceſſairement les unes des autres, & forcent les contradicteurs à l'aveu formel des vérités qu'ils ont combatues d'abord avec une apparence de ſuccès. *Adeo ſcitæ ſunt interrogationes, ut cum pleriſque bene reſpondeatur, res tandem ad id quod vult efficere, proveniat.* *Platon* mourut à quatre-vingt-un ans, l'an 348 avant J. C. Speuſippe, ſon neveu, Xenocrate, Ariſtote, Démoſthenes, Dion ſont au nombre de ſes diſciples.

C'eſt principalement par *Platon* que nous connoiſſons la doctrine de Socrate, dont il ne nous reſte point d'écrits. Pythagore, Socrate & *Platon*, ſont les trois plus grands noms que nous offre l'hiſtoire de la philoſophie ancienne. Le plus exceſſif éloge que pût donner le plus grand enthouſiaſte, à l'objet de ſon admiration, étoit de dire:

Qualia vincant
Pithagoran, Anytique reum, doctumque Platona.

PLAUTE, (Marcus-Actius Plautus) (*Hiſt. litt. rom.*) c'eſt ce poëte fameux dont nous avons les comédies. Varron a dit que ſi les muſes vouloient parler latin, elles emprunteroient ſon ſtyle. Horace au contraire s'eſt moqué de la patience ou de la ſotiſe de ceux qui avoient pu goûter ſes vers & ſes plaiſanteries:

At noſtri proavi Plautinos *& numeros, & Laudavere ſales, nimium patienter utroſque Ne dicam ſtulte mirati, ſi modo ego & vos Scimus inurbanum lepido ſeponere dicto, Legitimumque ſonum digitis callemus & ore.*

Moliere ſemble avoir décidé la queſtion en faveur de *Plaute*, en l'imitant ſi heureuſement dans *Amphitrion*, & Regnard dans *les Ménechmes*. Parmi les nombreuſes éditions de *Plaute*, nous diſtinguerons celle de Barbou, donnée par M. Capperonier (& celle de Joſeph Comin à Padoue); & parmi ſes traductions, celle de madame Dacier & celle de M. l'abbé le Mounier. *Plaute* étoit né à Sarſine, ville de l'Ombrie. Il mourut l'an 184 avant l'ere chrétiene.

PLAUTIEN, (Fulvius Plautianus) (*Hiſt. rom.*) miniſtre inſolent & coupable, pour qui l'exemple de Séjan avoit été perdu & dont l'exemple l'a été pour tous les ambitieux qui ſont venus après lui. Né dans l'obſcurité, il étoit, par la faveur de l'empereur Sévere, devenu préfet de Rome, conſul, & ſur-tout plus riche & plus puiſſant que lui. On ne pouvoit l'aborder ſans une permiſſion expreſſe. Quand il paſſoit dans les rues, ſes eſclaves & ſes flateurs avertiſſoient les citoyens de ne pas ſe trouver ſur ſon paſſage, & de ſe détourner en baiſſant les yeux avec reſpect. Les Romains étoient plus vils alors que les favoris n'étoient inſolens. On érigea un nombre infini de ſtatues à *Plautien*. Il fit épouſer ſa fille Fulvie Plautille à Caracalla, fils de Sévere; & il lui donna une dot dont l'immenſité ſeule ſuffiſoit pour le condamner, il ſe crut alors au deſſus de tous les orages; ce fut au contraire ce qui le perdit. Caracalla étoit un monſtre qui le valoit bien; il n'aima ni ſa femme ni ſon beau-pere, ils virent le ſort qui les atendoit quand Caracalla ſeroit le maître; *Plautien* voulut le prévenir, il conſpira contre Sévere & contre Caracalla; le complot fut découvert, *Plautien* mis à mort, ſa fille & Plautius ſon frere, relégués dans l'île de Lipari, ils y languirent dans la miſere pendant ſept ans, au bout deſquels le féroce Caracalla, auquel il falloit du ſang, les fit poignarder en 211, & avec eux une fille en bas âge que Plautille avoit eue vrai-ſemblablement d'un autre que lui.

PLÉLO. (*Hiſt. de Fr.*) La famille des Bréhan-*Plélo* eſt très-ancienne & très-diſtinguée dans la Bretagne. En 1225, un ſeigneur breton, nommé Renaud de Bréhan, avoit épouſé la fille de Léolin, prince de Galles; les Gallois avoient encore alors des princes particuliers, qui, défendant la liberté de leur pays contre l'Angleterre, étoient les alliés naturels de la France. Rénaud de Bréhan vint à Paris pour quelque négociation ſecrete contre l'Angleterre; c'étoit au commencement du regne de ſaint Louis. La France étoit en paix ou en treve avec l'Angleterre, & Paris étoit plein d'Anglois. Cinq de ces Anglois, peut-être inſtruits de la négociation de Bréhan, entrerent dans ſon jardin la nuit du vendredi au ſamedi ſaint de l'an 1228, & l'inſulterent dans ſa maiſon. Bréhan n'avoit avec lui qu'un chapelain & un domeſtique. Il ſe défendit; trois de ces Anglois furent tués, les deux autres s'enfuirent: le chapelain mourut le lendemain des bleſſures qu'il avoit reçues dans cette occaſion. Bréhan, pour récompenſer le domeſtique qui lui reſtoit, & qui l'avoit vaillament défendu, acheta la maiſon & le jardin qu'il occupoit & les lui donna. Ce domeſtique ſe nommoit Galleran. Le nom de *Champ aux*

Bretons que ce combat fit donner au jardin, devint le nom de la rue. C'eſt la rue *Sainte Croix de la Bretonnerie*, nom où l'on reconoît encore l'anciene dénomination, & qui rapele la mémoire de cet événement.

L'ancieneté de la maiſon de Bréhan-*Plélo* remonte beaucoup plus haut. Vers l'an 1080, on voit, 1°. un *Bréhan-le-vieux* qualifié dans des actes *Brientenſium ſummus dominus & eorum primogenitus*. Ce nom de Bréhan vient de la terre & ſeigneurie de Bréhan-Londéac, poſſédée aujourd'hui par la maiſon de Rohan. Dans tout l'onzieme & le douzieme ſiecles, on ne voit que chartes de donations faites à différentes égliſes par les ſeigneurs de Bréhan, dont chacun eſt qualifié *miles*.

2°. Étienne de Bréhan, chevalier, mourut à la derniere croiſade de St. Louis.

3°. Jean, ſon fils, ſe croiſa auſſi.

4°. Guillaume de Bréhan, ſurnomé de Montcontour, fils aîné de Jean, fut commandant d'une compagnie de cent vingt lances, & mourut à la guerre en 1360.

5°. Pierre de Bréhan, un de ſes fils, ſervit dans les guerres de Bretagne, entre Jean de Mont-fort & Charles de Blois; il eſt qualifié dans un acte de 1392, *Petrus de Bréhan domicellus nobilis, & ex nobili proſapia etiam baronum extitit procreatus*.

6°. Jean de Bréhan, un de leurs deſcendans, ſurnomé le capitaine Bonnet, fut compagnon du chevalier Bayard, avec lequel il ſe diſtingua dans les guerres du temps. Il fut dangereuſement bleſſé à la bataille de Ravenne en 1512.

7°. Jean, ſon fils, fut tué dans les guerres d'Italie.

8°. Claude, un autre des fils de Pierre, fut bleſſé à Brignoles, & mourut de ſes bleſſures en 1547.

9°. Mathurin de Bréhan, frere aîné des deux précédens, ſervit toute ſa vie dans les guerres d'Italie & de Piémont, & mourut en 1538 à trente-deux ans, des bleſſures reçues dans une rencontre en Piémont.

10°. Jean de Bréhan, ſon petit-fils, fut doyen du parlement de Bretagne & conſeiller d'état.

11°. Un de ſes fils, Jean-Gilles de Bréhan, page du roi, puis officier aux gardes, fut tué au ſiége de Lille en 1667.

12°. Claude-Agatif Hyacinthe de Bréhan, neveu du précédent, eſt celui que nous avons vu doyen du grand-conſeil.

13°. Le petit neveu de celui-ci, Louis-Robert Hippolite, compte de *Plélo*, eſt cet ambaſſadeur de France en Danemarck, à jamais célebre par ſa mort glorieuſe & funeſte, arivée devant Dantzick en 1734, à ce ſiége mémorable où Stanislas, roi de Pologne, prêt à tomber entre les mains des Saxons & des Ruſſes, qui avoient mis ſa tête à prix, leur échapa, déguiſé en payſan à travers mille dangers.

Le comte de *Plélo* laiſſa deux filles, dont l'une eſt morte à neuf ans en 1743, à Port-Royal; elle étoit née à Copenhague en cette même année 1734 où périt ſon pere; l'autre a épouſé, le 4 février 1740, le feu duc d'Aiguillon, & eſt la mere du duc d'Aiguillon actuel.

Il reſte un frere du comte de *Plélo*, le comte de Bréhan, meſtre de camp de dragons, chevalier de Saint-Louis, honoraire-amateur de l'académie royale de peinture & de ſculpture.

PLENIERE. Cour plenière. (*Hiſt. de Fr.*) On trouve dans le quarante-unieme tome du recueil de l'académie des inſcriptions & belles-lettres, un mémoire de M. Gauthier de Sibert, lu à l'académie le 9 mai 1775, & qui a pour titre: *Recherches hiſtoriques ſur le nom de* Cour pleniere, *& ſur les différentes acceptations données à cette dénomination*. Le réſultat de ce mémoire eſt que le nom de *Cour pleniere* étoit abſolument inconnu ſous la premiere & la ſeconde races, qu'on ne le trouve avant le onzieme ſiecle dans aucun titre, ni dans aucune chronique; que quand les auteurs modernes ont parlé des *cours plenieres* de Pépin le Bref, de Charlemagne & de leurs ſucceſſeurs, aux fêtes de noël, de pâques; ils auroient dû avertir qu'ils parloient par anticipation; que, faute d'en avoir averti, ils ont jeté de la confuſion dans les idées; que les hiſtoriens contemporains, ſans jamais employer le mot de *Cour pleniere*, diſent ſeulement que le roi célébra ou ſolemniſa la fête de noël, de pâques, &c. qu'au onzieme ſiecle on donnoit ce nom *de Cour pleniere* non pas à des aſſemblées d'appareil & de réjouiſſance, mais au droit qu'avoient certains ſeigneurs de connoître dans leurs ſeigneuries de toutes les afaires civiles, criminelles & féodales, & qu'on donnoit auſſi ce même nom aux ſéances qu'ils tenoient pour exercer cette autorité; „ enfin qu'il eſt certain „ que le roi ſuzerain de tous les ſuzerains de „ ſon royaume, avoit ſa *Cour pleniere*, qui „ étoit tout enſemble tribunal & conſeil d'état; „ que par conſéquent on peut, par alluſion à „ nos anciens uſages, & ſans craindre de confondre les idées, appliquer la dénomination „ de *Cour pleniere* à toute aſſemblée, ſoit judiciaire, ſoit politique, convoquée par le ſouverain pour y préſider en perſone, & pour „ exercer par lui-même, avec les membres de „ l'aſſemblée, ſa puiſſance ſuprême „.

Il paroît que le ſavant Ducange & M. Gibert penſent au contraire qu'on doit entendre par *Cour pleniere*, ces aſſemblées brillantes dans „ leſquelles les rois ſe ſignaloient par leur magnificence, par des feſtins, par des libéralités, & que c'eſt improprement qu'on en feroit l'application aux aſſemblées qui ſe tenoient pour les afaires politiques & judiciaires „.

PLE-

PLENIPOTENTIAIRE. ſ. m. (*Hiſt. mod.*) celui qui a une commiſſion ou un plein pouvoir d'agir. Ce mot eſt compoſé de *plenus*, plein, & *potentia*, pouvoir, puiſſance.

La premiere choſe qu'on examine dans les conférences de paix, c'eſt le pouvoir des *pléni-potentiaires*.

PLESSIS-MORNAY (*Voyez* MORNAY.)

PLESSIS-PRASLIN (*Voyez* CHOISEUIL.)

PLESSIS RICHELIEU (*Voyez* RICHELIEU.)

PLESSIS (CLAUDE du) (*Hiſt. lit. mod.*) avocat au parlement de Paris; on a ſes œuvres en deux volumes *in fol.*, ſavoir ſon traité ſur la coutume de Paris, ſes conſultations, &c., avec des notes de Claude Berroyer & d'Euſebe de Laurière. Mort en 1681.

Dom Touſſaint-Chrétien du *Pleſſis*, bénédictin, après avoir été oratorien, mort à Saint-Denis en 1764, eſt auteur d'une *Hiſtoire de la ville & des ſeigneurs de Coucy*, d'une *Deſcription de la ville d'Orléans*, d'une de *la Haute-Normandie*, d'une *Hiſtoire de Jacques II*, &c.; il ſe fit beaucoup d'ennemis pour avoir dit dans ſon hiſtoire de *l'égliſe de Meaux*, un de ſes plus importans ouvrages, que l'art de fabriquer des titres étoit un vice preſque univerſel vers le onzieme ſiecle.

PLEUREUSES. (*Hiſt. des Grecs modernes.*) Les Grecs modernes, ſuivant l'anciene coutume, ont, à la ſuite des enterremens, des femmes à gâge, dont la principale fonction eſt de heurler, de *pleurer* & de ſe fraper la poitrine, tandis que quelques autres chantent des élégies à la louange du mort ou de la morte; ces ſortes de chanſons ſervant pour les deux ſexes & pour toutes ſortes de morts, de quelque âge & qualité qu'ils ſoient.

Dès qu'une perſone eſt morte, les parens, les amis, les *Pleureuſes*, font leurs complaintes autour du corps que l'on porte à l'égliſe, le plus ſouvent ſans atendre qu'il ſoit froid; cependant on l'inhume, après avoir récité quelques oraiſons acompagnées de gémiſſemens feints ou véritables,

PLINE. (*Hiſt. Rom.*) Deux grands écrivains, oncle & neveu, ont illuſtré ce nom.

1°. *Caius Plinius ſecundus*, dit l'ancien ou le naturaliſte, auteur de ce grand & magnifique ouvrage de l'hiſtoire naturele, ſurpaſſé en exactitude, égalé en éloquence, ou plutôt ſurpaſſé dans tous les points par un grand & magnifique ouvrage de nos jours ſur le même ſujet, comme ſi la nature imprimoit ſa grandeur & ſon énergie à tous les ouvrages qui la prenent pour objet. *Opus diffuſum, eruditum, nec minus varium quam ipſa natura*, dit *Pline* le jeune, en parlant de l'ouvrage de ſon oncle.

Pline l'ancien étoit de Térone; il vivoit ſous l'empire de Veſpaſien & de Titus qui l'employerent en diverſes afaires; il dedia ſon hiſtoire naturele à Titus, preſque aſſocié alors à l'empire. „ Votre élévation, lui dit-il, n'a cauſé „ en vous d'autre changement que d'égaler „ chez vous le pouvoir à la volonté de faire „ le bien. *Nec quidquam in te mutavit fortuna „ amplitudo, niſi ut proderſe tantumdem poſſes & „ velles*„. Ce langage, que la flaterie eſt toujours ſi diſpoſée à tenir à tous les princes, qu'on eſt heureux, quand le prince à qui on l'adreſſe eſt Titus!

Quels hommes étoient ces Romains! Cet ouvrage pour lequel la plus longue vie paroît trop courte, & qui, outre les obſervations particulieres de *Pline*, avoit exigé la lecture de près de deux mille volumes; cet ouvrage auquel il en avoit joint un grand nombre d'autres, avoit été compoſé à ſes heures perdues, c'eſt-à-dire aux heures que les autres hommes donnent au ſomeil, *ſuccifivis temporibus iſta curamus, id eſt nocturnis*, dit *Pline* lui même. Ses jours étoient employés aux afaires publiques, car il fut toujours chargé d'emplois importans; il avoit porté les armes avec diſtinction; il étoit du collége des augures, il fut chargé de l'adminiſtration de l'Eſpagne. *Pline* le jeune nous apprend que ſon oncle menoit la vie la plus ſimple, qu'il étoit ſur-tout très-ménager du temps.

Le ſage eſt ménager du temps & des paroles,

dit la Fontaine. *Pline* ne perdoit jamais un moment; pendant ſes repas, il ſe faiſoit lire; dans ſes voyages, il avoit toujours à ſes côtés ſon livre, ſes tabletes, ſon copiſte; il ne liſoit rien dont il ne fît des extraits; il dormoit peu pour prolonger ſa vie, diſoit-il, car le ſomeil nous en dérobe une partie, on ne vit qu'en veillant; *pluribus horis vivimus, profecto enim vita vigilia eſt*.

Pline mourut à 56 ans, en véritable naturaliſte, en obſervant de trop près un des plus terribles phénomenes de la nature; le Véſuve fut pour lui ce qu'avoit été l'Etna pour Empedocle. Il étoit à Miſene où il commandoit la flote dans les temps de la fameuſe éruption du Véſuve arivée ſous Titus. Il s'en approcha le plus qu'il put, faiſant ſes obſervations & les dictant à ſes ſecrétaires, juſqu'à ce qu'il fût étouſé par la cendre & la fumée. *Pline* le jeune ne voit dans cette mort que l'intrépidité, que la grandeur d'âme de ſon oncle. M. Rollin y trouve de la témérité, il obſerve que *Pline*, pour une curioſité qui lui étoit perſonele, expoſoit non ſeulement ſa vie, mais celle de ceux qui l'acompagnoient; ce jugement eſt ſévere, mais il peut être juſte.

2°. *Pline* le jeune nâquit à Côme en Italie; il étoit neveu par ſa mere de *Pline* le naturaliſte qui l'adopta. Il eut pour tuteur Virginius Rufus dont Tacite a prononcé l'oraiſon funebre, pour maîtres Quintilien & le ſtoïcien Ru-

ſticus Arulenus que Domitien fit périr en haine de ſa vertu ; pour amis ces mêmes maîtres & Tacite, Suétone, Martial, Silius Italicus, tous les gens de lettres, tous le hommes de bien de ſon temps. Il ſervit pendant quelques années en Syrie à la tête d'une légion ; il acquit au bareau une grande réputation & d'éloquence & de courage. À la mort de Domitien, il voulut faire punir les délateurs & venger la mort du vertueux Helvidius Priſcus ſur le ſénateur Publicius Certus, homme puiſſant, déſigné conſul pour l'année ſuivante ; il l'accuſa, un conſulaire des amis de *Pline*, éfrayé pour lui des dangers où il s'expoſoit, l'avertit tout bas qu'il avoit manqué de prudence: vous vous rendrez, lui dit-il, redoutable aux empereurs à venir : *tant mieux*, répondit *Pline*, *ſi c'eſt aux mauvais empereurs*. L'afaire de Publicius Certus ne fut point jugée ; mais ce délateur ne fut pas conſul. *Pline* l'ancien avoit été le panégyriſte de Titus, *Pline* le jeune le fut de Trajan, heureux l'un & l'autre dans le choix des princes qu'ils ont célébrés. On connoît les lettres de *Pline* le jeune, elles fourniſſent d'excellens mémoires ſur ſa vie : il déſiroit ardemment que cette vie fût écrite par ſon ami Tacite, & il n'y avoit qu'un homme vertueux qui pût ne pas craindre & même déſirer un tel hiſtorien. On connoît ſur-tout la lettre de *Pline* à Trajan au ſujet des chrétiens & la réponſe de Trajan. Pourquoi faut-il, que Trajan ait perſécuté, & que *Pline* ait été miniſtre de la perſécution ? Les talens de *Pline* l'éleverent ſucceſſivement aux plus grands emplois ; il fut préteur, même ſous Domitien, il fut conſul ſous Trajan, il avoit été préfet du tréſor public, il gouverna comme proconſul le Pont & la Bithynie.

La vertu qui parut le diſtinguer ſur-tout parmi tant d'autres vertus, fut la libéralité ; il donna beaucoup à ſa nourice, à ſes maîtres, à ceux de ſes amis, que leur mauvaiſe fortune autoriſoit à recevoir. Calvinus devoit à *Pline* des ſommes conſidérables ; Calvina ſa fille alloit renoncer à ſa ſucceſſion ; *ne répudiez point*, lui écrivit Pline, *l'hérédité paternele, ne faites pas cet afront à la mémoire d'un pere*, & il lui envoya une quitance générale.

Des marchands ayant acheté ſes vendanges & n'y ayant pas gâgné, il leur fit des remiſes ; je ne trouve pas moins glorieux, dit-il à ce ſujet, de rendre juſtice dans la maiſon, que dans les tribunaux, dans les petites afaires, que dans les grandes, dans ſes afaires, que dans celles d'autrui. *Mihi egregium imprimis videtur, ut foris ita domi, ut in magnis ita in parvis, ut in alienis ita in ſuis, agitare juſtitiam*. Il donna trois cents mille ſeſterces à Romanus, pour qu'il eût le revenu néceſſaire pour entrer dans l'ordre équeſtre.

Corellius Rufus avoit été ſon ami & avoit été digne de l'être ; Corellia ſa ſœur avoit acheté de *Pline* des terres pour le prix de ſept cents mille ſeſterces ; elle apprit que ces terres en valoient neuf cents mille, elle fit à *Pline* les plus fortes inſtances de recevoir le ſurplus, & ne put jamais l'obtenir.

Lorſque Domitien chaſſa de Rome les philoſophes, *Pline* paya les dets du philoſophe Artemidore ſon ami, au hazard d'attirer ſur lui la foudre qui venoit de fraper tous ceux de ſes amis qui avoient oſé montrer des vertus ſous Domitien.

Il fonda des maîtres & une bibliotheque dans la ville de Côme ſa patrie.

Il n'étoit cependant point riche ; mais ce qui me manque de revenu, dit-il, je le retrouve dans la frugalité. Voilà la ſource de mes richeſſes & de mes libéralités, qui ſont mes vraies richeſſes, *quod ceſſat ex reditu, frugalitate ſuppletur ; ex qua, velut e fonte, liberalitas noſtra decurrit*. On ne ſait ni le temps ni les particularités de la mort de cet homme doux, aimable, vertueux, bienfaiſant, plein d'eſprit. Il fut marié deux fois, & fut auſſi bon mari que bon citoyen, il ne laiſſa point d'enfans.

PLONGER, (*Hiſt. mod.*) l'action de *plonger* quelqu'un dans l'eau en punition de quelque faute.

Selle à plonger, dans les ancienes coutumes d'Angleterre.

PLOT (ROBERT) (*Hiſt. litt. mod.*) profeſſeur de chymie dans l'univerſité d'Oxford, auteur d'une *Hiſtoire naturele du comté d'Oxford* & d'une de *comté d'Hartford*. Mort en 1696.

PLOTIN (*Hiſt. anc.*) Philoſophe platonicien, né au commencement du troiſieme ſiecle à Licopolis en Égypte, fut diſciple d'Ammonius qui tenoit ſon école à Alexandrie, & maître de Porphyre (voir les articles AMMONIUS & PORPHYRE). Il avoit d'abord eſſayé de pluſieurs maîtres qui ne l'avoient pas ſatisfait ; auſſi-tôt qu'il eut entendu Ammonius, *c'eſt celui-là même que je cherchois*, dit-il : il voulut aller s'inſtruire chez les philoſophes perſans & indiens. Il ſuivit l'empereur Gordien qui alloit faire la guerre aux Perſes ; mais Gordien ayant été aſſaſſiné par Philippe, ſur les frontieres mêmes de la Perſe, *Plotin* courut riſque de la vie ; il vint à Rome l'an 245, ſous le regne de Philippe, il y ouvrit une école de philoſophie. On prétend qu'il fit goûter à l'empereur Gallien & à l'impératrice Salonine le projet de bâtir ou de rebâtir une ville en Campanie, qu'ils lui auroient cédée pour y réaliſer l'idée de la république de Platon. Cette ville eût été habitée par une colonie de philoſophes. On peut regréter qu'un pareil projet ſoit reſté ſans exécution. Il ne pouroit en réſulter aucun mal, & il ſeroit curieux de voir quel bien on en pouroit retirer. Si cette petite ſociété don-

noit l'exemple de plus de bonheur & de vertu que les autres, pourquoi négligeroit-on de la prendre pour modele? Il paroît au reſte que *Plotin* faiſoit quelque abus de la métaphyſique, & que d'aſſez grandes ſingularités déshonoroient ſa philoſophie. Avant même d'être philoſophe, il avoit été un enfant fort ſingulier. À l'âge de huit ans & au delà, fréquentant depuis long-temps les écoles, il alloit encore trouver ſa nourice & lui demander à téter, on eut beaucoup de peine à lui en faire perdre l'uſage. Devenu un philoſophe, il s'occupa tellement des eſprits, que les corps ne furent plus pour lui qu'un objet de mépris; il étoit honteux de ce que ſon âme étoit logée dans un corps. Il ne voulut jamais dire ni le jour ni le lieu de ſa naiſſance, parce que c'étoit déſigner le moment & l'endroit précis où ſon âme immortele avoit été empriſonée dans un corps de chair; il ne voulut jamais ſe laiſſer peindre parce que c'étoit multiplier & tranſmettre l'image d'un corps. Il refuſa toujours de faire uſage des remedes dont il avoit le plus de beſoin, parce que c'étoit prendre pour le corps des ſoins qu'il ne méritoit pas; tourmenté de douleurs de colique, il ne conſentit jamais à ſe procurer le ſoulagement d'un lavement, & cela en partie par mépris pour le corps, en partie par reſpect pour la dignité de philoſophe à laquelle il auroit cru déroger. *Plotin* mourut l'an 270 de Jéſus-Chriſt. Porphyre ſon diſciple a écrit ſa vie, a recueilli & arangé ſes ouvrages, dont la plupart avoient été compoſés pour l'inſtruction même de Porphyre. Ce Porphyre a été un des plus grands adverſaires du chriſtianiſme; on a cru que *Plotin* y avoit été plus favorable que contraire. Les ouvrages de *Plotin* forment cinquante-quatre traités, diviſés en ſix *Ennéades*, imprimées à Bâle en 1580, *in-folio* en grec avec la verſion latine, par Marſile Ficin. Il paroît que *Plotin* a voulu, comme Socrate, avoir un eſprit familier, du moins il en eſt accuſé; on lui dreſſa des autels comme à un Dieu.

PLOTINE (*Hiſt. rom.*) *Plotina Pompeia*, femme de Trajan & digne d'un tel mari par ſes vertus; elle contribua beaucoup par ſes conſeils, au bonheur du peuple & au ſoulagement des provinces. Sa douceur, ſa modeſtie égaloient ſa bienfaiſance; elle porta même le ſoin de rendre Rome heureuſe au delà du temps de ſon empire, ce fut dans cette vue qu'elle fit adopter Adrien. Elle acompagnoit Trajan, lorſque cet empereur mourut à Sélinonte l'an 117 de Jéſus-Chriſt; elle raporta ſes cendres à Rome. On ignore le temps de ſa mort: la douleur qu'en reſſentit Adrien eſt reſtée célebre. Sa reconoiſſance pour cette princeſſe à laquelle il devoit l'empire, prouva d'avance qu'elle ne s'étoit pas trompée dans ſon choix; il la mit au rang des déeſſes, il compoſa des hymnes à ſa louange, & révéra toujours tendrement ſa mémoire.

PLOTIUS, (Lucius) (*Hiſt. Rom.*) le premier qui ouvrit dans Rome une école de rhétorique en latin. Il avoit compoſé un traité *du geſte de l'orateur*, aujourd'hui perdu. Ce rhéteur, dont Cicéron parle avec éloge, vivoit environ cent ans avant J. C.

PLUCHE, (Antoine) (*Hiſt. litt. mod.*) il eſt connu principalement par ſon *ſpectacle de la nature* & par ſon *hiſtoire du ciel*. Son *ſpectacle de la nature* ſur-tout a été regardé long-temps comme un excellent livre d'éducation ſur la phyſique & l'hiſtoire naturele; on affecte aujourd'hui de le décrier beaucoup; il eſt vrai que les interlocuteurs qui paroiſſent dans cet ouvrage, n'ont tous qu'un même ton de collége, & que madame la comteſſe n'eſt qu'une caillete bourgeoiſe; il eſt vrai que le temps a amené des notions nouveles, mais M. *Pluche* avoit fort bien recueilli & fort nétement expoſé celles qu'on avoit de ſon temps, & il les avoit puiſées dans les mémoires de l'académie des ſciences & dans les meilleures ſources. M. Rollin aimoit & eſtimoit M *Pluche*, & avoit contribué à ſa réputation. On a de M. *Pluche*, quelques autres ouvrages moins célebres, tels que ſa *méchanique des langues*, ouvrage qu'il avoit d'abord compoſé en latin ſous ce titre: *de linguarum artificio*, & qu'il a lui-même traduit en françois: une *concorde de la géographie des différens âges*. Il a écrit auſſi ſur la bible. Né à Reims en 1688., mort en 1761. à la Varenne-Saint-Maur, où il s'étoit retiré en 1749., étant devenu ſourd.

Pluie prodigieuse. (*Hiſtoire*) Nous nommons avec les anciens, *pluies* prodigieuſes, *prodigia*, toutes celles qui ſont extraordinaires, & qu'ils attribuoient à des cauſes ſurnatureles, parce qu'ils n'en apercevoient point les cauſes phyſiques. Leurs hiſtoriens parlent de pluſieurs ſortes de *pluies prodigieuſes*, comme de *pluie* de pierres, de cendres, de terre, de fer, de briques, de chair, de ſang & autres ſemblables.

La plus anciene *pluie de pierres* dont il ſoit fait mention dans l'hiſtoire romaine, eſt celle qui ariva ſous le regne de Tullus Hoſtilius, après la ruine d'Albe. *Nuntiatum regi, patribuſque eſt*, dit Tite-Live, livre I, chap. xxxj, *in monte Albano lapidibus pluiſſe; quod cum credi vix poſſet, miſſis ad id videndum prodigium in conſpectu, haud aliter quam cum grandinem venti glomeratam in terras agunt, crebri cecidere cœlo lapides.* Et quelques lignes plus bas il ajoute: *manſit ſolemne ut quandocumque idem prodigium nuntiaretur feriæ per novem dies agerentur.* Les circonſtances raportées par Tite-Live ſemblent aſſurer la vérité de ce fait d'une maniere inconteſtable; & il s'eſt répété tant de foix aux environs du même mont Albanus, qu'il n'eſt guere poſſible de le révoquer en doute: il n'eſt pas même bien difficile d'en déterminer la cau-

ſe phyſique, puiſque l'on peut ſuppoſer avec beaucoup de vrai-ſemblance, qu'il y a eu dans les premiers temps un volcan ſur le mont Albanus, & cette conjecture eſt aſſez fortement apuiée pour la faire tourner en certitude. On ſait que c'eſt un effet ordinaire aux volcans de jeter des pierres & de la cendre dans l'air, qui retombant enſuite ſur la terre, peuvent être pris par le peuple grôſſier, pour une *pluie prodigieuſe*. Quoique le mont Alban ne jetât ordinairement ni flammes ni fumée, le foyer de ce volcan ſubſiſtoit toujours, & la fermentation des matieres ſulphureuſes & métalliques qui y étoient contenues, avoit aſſez de force pour jeter en l'air des pierres, de la terre & divers autres corps qui retomboient du ciel dans les campagnes voiſines.

Le Véſuve & les autres volcans qui en ſont proches, cauſoient un effet tout ſemblable dans l'Italie inférieure; mais comme leur embraſement étoit continuel, & ces évacuations aſſez fréquentes, les peuples qui s'étoient acoutumés à ce ſpectacle, n'étoient plus éfrayés que des évaporations qui vomiſſoient ces matieres en plus grande quantité, ou qui les pouſſoient à une plus grande diſtance.

C'eſt à cette derniere cauſe, c'eſt-à-dire aux embraſemens & aux évacuations du Véſuve, que l'on doit raporter ces *pluies* de terre dont il eſt ſouvent fait mention dans Tite-Live, & dans la compilation de Julius Obſequens. *Cato Marcio III. & Tito Manlio Torq. coſſ.*, dit-il, *lapidibus pluit, & nox viſa eſt interdiu in urbe Roma*. Cette *pluie* de pierres étoit donc acompagnée d'un nuage de cendre aſſez épais pour cacher la lumiere aux habitans de la ville de Rome.

Dans les embraſemens conſidérables du Véſuve & du mont Etna, les cendres & les pierres calcinées ſont portées à une diſtance très-conſidérable. Dion Caſſius raporte que lors du fameux embraſement du Véſuve, arivé ſous l'empereur Veſpaſien, le vent porta les cendres & la fumée que vomiſſoit cette montagne, non ſeulement juſqu'à Rome, mais même juſqu'en Égypte.

La chronique du comte Marcellin obſerve à l'année 472., c'eſt-à-dire, ſous le conſulat de Marcien & de Feſtus: que cette même montagne s'étant embraſée, les cendres qui en ſortirent ſe répandirent par toute l'Europe, & cauſerent un ſi grand éfroi à Conſtantinople, que l'on célébroit tous les ans la mémoire de cet événement, par une fête établie le viij des ides de novembre.

Dans l'embraſement du mont Etna, arivé en 1537., & décrit dans la Sicile de Fazelli, & dans le dialogue latin du cardinal Bembo, la cendre fut portée à plus de 200. lieues de la Sicile.

L'hiſtoire romaine n'eſt pas la ſeule qui nous fourniſſe des exemples de pierres tombées du ciel; on en trouve de ſemblables dans l'hiſtoire greque, & même dans les écrits des philoſophes les plus exacts. Perſone n'ignore que la ſeconde année de la lxxviij olympiade, il tomba du ciel en plein jour, une pierre auprès du fleuve Egos dans la Thrace: Pline aſſure que l'on montroit encore de ſon temps cette pierre, & qu'elle étoit *magnitudine vehis, colore aduſto*. Cet événement devint ſi fameux dans la Grece, que l'auteur de la chronique athéniene, publiée par Selden avec les marbres du comte d'Arondel, en a fait mention ſur l'article 58., à l'année 1113. de l'ere atique ou de Cécrops.

Cette pierre qui tomba dans la Thrace, étoit apparemment pouſſée par le volcan qui en fit tomber trois autres dans le même pays pluſieurs ſiecles après, c'eſt-à-dire, l'an de J. C. 452., l'année même de la ruine d'Aquilée par Attila. *Hoc tempore*, dit la chronique du comte Marcellin, *tres magni lapides e cælo in Thracia cecidere*.

On pouroit peut-être attribuer à la même cauſe la chûte de cette pierre qui tomba du ciel au mois de janvier 1706., auprès de Lariſſe en Macédoine; elle peſoit environ 72. livres, dit Paul Lucas qui étoit alors à Lariſſe. Elle ſentoit le ſoufre, & avoit aſſez l'air de machefer: on l'avoit vue venir du côté du nord avec un grand ſifflement, & elle ſembloit être au milieu d'un petit nuage qui ſe fendit avec un très-grand bruit lorſqu'elle tomba.

Le fameux Gaſſendi dont l'exactitude eſt auſſi reconue que le ſavoir, raporte que le 27. novembre 1627., le ciel étant très-ſérein, il vit tomber vers les 10. heures du matin, ſur le mont Vaiſien, entre les villes de Guillaumes & de Peine en Provence, une pierre enflamée qui paroiſſoit avoir 4 pieds de diametre; elle étoit entourée d'un cercle lumineux de diverſes couleurs, à-peu-près comme l'arc-en-ciel: ſa chûte acompagnée d'un bruit ſemblable à celui de pluſieurs canons que l'on tireroit à la fois. Cette pierre peſoit 59. livres; elle étoit de couleur obſcure & métallique, d'une extrême dureté. La peſanteur étoit à celle du marbre ordinaire, comme 14. à 11. Si l'on examine ces différens exemples, on conviendra qu'il n'y a rien que de naturel dans ces *pluies de pierres* raportées dans les anciens.

La *pluie* de fer qui tomba dans la Lucanie, l'année qui précéda la mort & la défaite de Craſſus, fut regardée comme un prodige dans cette province; & peut-être aux environs du Véſuve n'y eût-on fait aucune attention, ces peuples étant acoutumés dans ces cantons à voir ſouvent tomber des marcaſſites calcinées, ſemblables à ce que l'on nomme *machefer*; car le fer qui tomba en Lucanie étoit de cette eſpece: *ſpongiarum fere ſimilis*, dit Pline.

Quelquefois un ouragan a pouſſé des corps peſans du haut d'une montagne dans la plaine. Telle étoit cette *pluie de tuiles* ou de briques cuites, qui tomba l'année de la mort de T. Annius Milo, *lateribus coctis pluiſſe*.

À l'égard de cette *pluie* de chair dont Pline parle au même endroit, & qu'il dit être tombée pluſieurs fois, il n'eſt pas facile de déterminer la nature des corps que l'on prit pour de la chair, n'ayant aucune relation circonſtanciée: on peut cependant aſſurer que ces corps n'étoient pas de la chair, puiſque ce qui reſta expoſé à l'air ne ſe corrompit pas, comme Pline l'obſerve au même lieu.

Quant aux *pluies* de ſang, on eſt aujourd'hui bien convaincu qu'il n'y a jamais eu de *pluie* de ſang, & que ce phénomene ne vient d'ordinaire que d'une grande quantité de certaines eſpeces de papillons qui ont répandu des goutes d'un ſuc rouge ſur les endroits où ils ont paſſé, ou que ce ſont ſeulement de petits pucerons aquatiques qui ſe multiplient pendant l'été dans les canaux & foſſés bourbeux, en ſi grande quantité qu'ils rendent la ſurface de l'eau toute rouge. On a bien raiſon de penſer qu'il n'en a pas fallu davantage pour donner lieu au peuple de croire qu'il a plu du ſang, & pour en tirer toutes ſortes de préſages ſiniſtres. Mais ces généralités quoique très-vraies, ne ſuffiſent pas aux naturaliſtes; ils ont examiné tous ces faits attentivement, & ont communiqué au public le détail de leurs découvertes, dont voici le réſultat.

Il eſt très-ordinaire aux mouches, & à toutes ſortes de papillons, tant diurnes que nocturnes, qu'après s'être dégagés de leurs enveloppes de nymphes & de chryſalides, & que leurs aîles ſe ſont déployées & affermies, au moment qu'ils ſe diſpoſent à voler pour la premiere fois, ils jettent par la partie poſtérieure quantité d'humeurs ſurabondantes, dont la ſecrétion s'eſt faite lorſqu'ils étoient encore en nymphes & en chryſalides. Ces humeurs ne reſſemblent en rien aux excrémens de ces inſectes; elles ſont de différentes couleurs, & il y en a très-ſouvent de rouges parmi les papillons diurnes: telles ſont, par exemple, celles de la petite chenille épineuſe qui vit en ſociété ſur l'ortie.

Les chenilles de ces papillons & d'autres, quand elles doivent ſubir leurs changemens, s'écartent de la plante qu'elles habitent, & ſe ſuſpendent volontiers aux murailles lorſqu'il y en a dans le voiſinage. C'eſt ce qui a fait qu'on a trouvé contre les murailles ces taches rouges qu'on a priſes autrefois pour des goutes de *pluie* de ſang.

M. de Peireſc eſt, ſi je ne me trompe, le premier qui s'eſt donné la peine d'examiner ce phénomene; & au mois de juillet de l'an 1608, on aſſura qu'il étoit tombé une *pluie de ſang*. Ce récit le frapa & l'engagea à ne rien négliger pour l'éclairciſſement d'une choſe auſſi ſinguliere. Il ſe fit montrer ces grôſſes goutes de ſang à la muraille du cimetiere de la grande égliſe d'Aix, & à celle des maiſons de bourgeois & des payſans de tout le diſtrict, à un mille à la ronde. Il les conſidéra attentivement; & après un mûr examen, il conclut que toutes les folies qu'on débitoit de cette *pluie de ſang*, n'étoient qu'une fable. Cependant il n'en avoit point encore découvert la cauſe; un hazard la lui fit trouver. Il avoit renfermé dans une boîte une belle & grande chryſalide. Un jour il entendit qu'elle rendoit un ſon; il ouvrit la boîte, & il en ſortit incontinent un beau papillon qui s'envola, laiſſant au fond de la boîte une aſſez grôſſe goute rouge.

Il avoit paru dans le commencement du mois de juillet une grande quantité de ces papillons. D'où M. de Peireſc concluoit que ces taches rouges qui paroiſſoient ſur les murailles, n'étoint autre choſe que les excrémens de ces inſectes. Il fut confirmé dans ſa conjecture en examinant les trous dans leſquels ces ſortes d'inſectes ſe cachent ordinairement. D'ailleurs il remarqua que les murailles des maiſons du milieu de la ville où les papillons ne volent point, n'avoient aucune de ces taches: on n'en voyoit que ſur celles qui touchoient à la campagne, juſqu'où ces inſectes pouvoient s'être avancés. Enfin, il n'en remarqua point ſur le ſommet des maiſons, mais ſeulement depuis les étages du milieu en bas; ce qui eſt la hauteur à laquelle ces papillons s'élevent ordinairement. D'autres curieux ont fait depuis les mêmes obſervations, entr'autres Becman dans une diſſertation *de prodig. ſang.*

Pour ce qui eſt des pucerons aquatiques qui multiplient dans l'été en ſi grande quantité, qu'ils rougiſſent la ſurface de l'eau, nous renvoyons le lecteur aux ouvrages de Swammerdan qui eſt entré dans tous les détails de ce phénomene, & qui a obſervé ces goutes rouges dans la plupart des inſectes, quand ils ſe changent en nymphes.

PLUMIER, (Charles) *Hiſt. litt. mod.*) minime, ſavant en mathématique, en phyſique, en botanique, en hiſtoire naturele; Louis XIV l'envoya trois fois en Amérique pour y chercher des plantes médicinales, & M. Fagon l'avoit engagé à y faire un quatrieme voyage pour découvrir, s'il étoit poſſible, pourquoi le quinquina, tel qu'on l'apportoit dès lors en Europe, & tel qu'on l'y apporte encore aujourd'hui, avoit moins de vertu que celui qu'on y apportoit dans les commencemens; *Plumier* partit quoiqu'âgé de ſoixante ans, mais il mourut en route, & encore en Europe, au port de Sainte-Marie, près de Cadix, en 1706. Il étoit né à Marſeille en 1646. On a de lui une *deſcription des plantes de l'Amérique*; un

traité *des fougeres de l'Amérique*; *l'art de tourner*; *deux dissertations sur la cochenille*, dans le journal des savans 1694, & dans le journal de Trévoux 1703, &c.

PLUTARQUE (*Hist. litt. anc.*) Naquit à Chéronée, ville de Beotie, sous l'empire de Claude, l'an de Jésus-Christ 48. Il est un de ceux qui démentent la mauvaise réputation de ce pays:

Bœotum in crasso jurares aere natum.

On ignore le nom de son pere. *Plutarque* en fait l'éloge, il fait aussi celui de Lamprias son ayeul, homme éloquent & d'une imagination brillante, mais qui sur tout à table avec ses amis devenoit supérieur à lui-même, il disoit que la chaleur du vin faisoit sur son esprit le même effet que le feu sur l'encens, dont-il fait évaporer ce qu'il a de plus fin & de plus exquis.

Plutarque étoit fort jeune encore, lorsque son mérite le fit députer avec un autre citoyen, vers le proconsul de la Province pour une affaire importante: son collégue resta en chemin, & *Plutarque* remplit seul la commission; c'étoit une belle occasion de s'attribuer tout l'honeur du succès; mais avant qu'il rendit compte de son voyage au public, son pere le prit en particulier; „ gardez-vous bien, lui „ dit-il, de dire, *je suis allé*, *j'ai parlé*, *j'ai „ fait*; dites toujours: *nous*; associez à tout „ votre, collegue, apprenez à prévenir l'envie,„. *Plutarque* vint à Rome vers la fin de l'empire de Vespasien, & après y être resté le temps nécessaire pour s'instruire à fond de la partie de l'Histoire Romaine qu'il vouloit écrire, il retourna dans sa patrie sous le regne de Domitien à quarante-quatre ou quarante-cinq ans, & s'y fixa; on s'étonoit qu'un homme, que ses talens sembloient destiner à remplir un grand théâtre, se bornât au séjour d'une si petite ville; *c'est ma patrie*, dit-il, *& c'est pour l'empêcher de devenir plus petite encore, que je m'y suis fixé*. Il fut archonte, c'est-à-dire, premier magistrat de Cheronée, & vécut très-heureux dans sa patrie & dans sa famille. Timoxene sa femme, étoit un modele de sagesse, de modestie & de vertu. Il en eut quatre garçons & une fille; il perdit deux de ses fils, & sa fille mourut à l'âge de deux ans. Nous avons la lettre de consolation qu'il écrivit à sa femme sur la mort de cette petite fille; il en fait l'éloge en véritable pere, avec toute la tendresse & les illusions de la paternité; il loue en elle un caractere plein de bonté & d'ingénuité, sans aucun levain de colere ni d'aigreur, une douceur admirable, une amabilité rare; „ elle vouloit, dit-il, que sa „ nourice donnât la mamelle non seulement „ aux enfans qu'elle aimoit, mais encore aux „ jouets dont elle s'amusoit. Elle appeloit ainsi, „ par un sentiment d'humanité, à sa table „ particuliere, toutes les choses qui lui donnoient du plaisir, & vouloit leur faire part „ de ce qu'elle avoit de meilleur. „

Ici on se rapele le mot d'Agésilas à un de ses amis, qui le surprit allant à cheval sur un bâton avec ses enfans: *atendez pour me condamner, que vous soyez devenu pere*, & ce souvenir répand un grand intérêt sur ce que l'observation de *Plutarque* paroît d'abord offrir de puéril.

Plutarque avoit tenu école de philosophie à Rome, & il raconte lui-même dans son traité de la curiosité, qu'un jour qu'il parloit en public, Arulenus Rusticus que Domitien fit mourir depuis par l'envie qu'il portoit à sa gloire, étant au nombre de ses auditeurs, un officier de l'empereur Vespasien, apporta une lettre de ce prince à cet Arulenus; qu'alors lui *Plutarque* s'arrêta pour doner le temps à Arulenus de lire sa lettre; mais que celui-ci n'en voulut rien faire, & n'ouvrit sa lettre qu'après que le discours fut fait & l'assemblée congédiée. On ignore en quel temps mourut *Plutarque*; il eut un neveu nommé Sextus, philosophe d'une grande réputation, qui enseigna les lettres greques à l'empereur Marc-Aurêle & qui lui donna encore de plus utiles leçons: „ Sextus, dit Marc Aurêle lui-même dans ses réflexions, „ m'a enseigné par son exemple à être doux, „ à gouverner ma maison en bon pere de famille, à avoir une gravité simple sans affectation, à tâcher de deviner & de prévenir „ les souhaits & les besoins de mes amis, à „ soufrir les ignorans & les présomptueux qui „ parlent sans penser à ce qu'ils disent, & à „ me mettre à la portée de tout le monde „.

Les œuvres de *Plutarque* se divisent en deux classes, les vies des hommes illustres, & les traités de morale.

Nous n'avons pas toutes les vies d'hommes illustres, composées par *Plutarque*; il nous en manque au moins seize, entre autres celle d'Epaminondas, Béotien comme lui, & comme lui, dans un autre genre, la gloire de sa patrie; celle des deux Scipions, surnomés Africains; il nous manque aussi les paralleles de Themistocle & de Camille, de Pyrrhus & de Marius, de Phocion & de Caton, de César & d'Alexandre.

Un homme de goût disoit que si de tous les livres de l'antiquité il n'en pouvoit sauver qu'un à son choix, il choisiroit les vies de *Plutarque*. Racine & M. Rollin vantent beaucoup le vieux gaulois de la traduction d'Amyot; il a en effet ses grâces & son énergie particuliere; je crois cependant qu'on a besoin de lire *Plutarque* dans une langue plus formée, plus grave, plus remplie de dignité, que ne l'étoit le français du temps d'Amyot. Le caractere

dominant & preſque unique du vieux françois étoit la naïveté; c'étoit la langue propre du genre naïf, & la Fontaine, le plus naïf de nos écrivains modernes, l'emploie avec goût & avec ſuccès lorſqu'il veut être, pour ainſi dire, plus naïf encore. Cette même langue convenoit fort aux mémoires hiſtoriques, où l'auteur raconte ce qu'il a vu & ce qu'il a ſenti, & où la naïveté eſt un charme qui attache le lecteur. Ce ſeroit en conſéquence une fort ſote entrepriſe que celle de mettre en langage moderne les mémoires de Philippe de Comines de Vieille-ville, de Fleuranges; &c. & c'en fut une aſſez ſote que d'y mettre la vieille & naïve hiſtoire du chevalier Bayard. On auroit pu ſe diſpenſer auſſi d'y mettre les mémoires des du Bellay, & pluſieurs perſones n'ont pas approuvé dans le temps, qu'on y ait mis même les mémoires de Sully, mal-gré le mérite de l'exécution qui enfin a fait prévaloir les nouveaux mémoires; car, quoi qu'on en diſe encore, on ne lit plus que ceux-ci; mais enfin plus un livre eſt eſſentiélement naïf, plus gâgne à être écrit en vieux françois, langue qui double ce mérite de naïveté. *Plutarque* ne manque certainement pas de naïveté, mais c'eſt de cette naïveté qui préſente vivement les objets & qui les met ſous les ieux, qui peint les hommes au naturel, qui montre moins le héros que l'homme, non de celle qui porte au rire & qui tient je ne ſais quoi du badinage; or, tel eſt le caractere de la naïveté d'Amyot & de ſon langage. Si *Plutarque* eſt naïf, ce n'eſt pas aux dépens de la gravité, de la dignité, qui convienent à un hiſtorien, & voilà les caracteres que la langue d'Amyot ne peut pas rendre. Nous n'avons beſoin que de l'exemple d'Amyot lui-même, pour diſtinguer parfaitement ce qui convient à cette langue & ce qui n'y convient pas. La traduction ou roman de *Daphnis & Chloé*, ouvrage eſſentiélement naïf, a un charme inexprimable; Amyot eſt auſſi original que l'original même & fait autant d'effet; quand il traduit *Plutarque*, ſa langue perd de ſon prix, elle eſt trop meſquine, trop badine, pour peindre des héros, même dans ce qu'ils ont de plus ſimple & de plus familier; elle remplace toujours la dignité par la naïveté, elle a ſouvent l'air d'une parodie; on ſent bien qu'il faut une autre langue pour peindre Caton, Brutus, Cicéron, Alcibiade, ces fiers Romains, ces Grecs éloquens, ces hommes ſupérieurs aux autres hommes.

Amyot n'a point traduit les traités de morale; M. l'abbé Ricard les traduit dans ce moment avec ſuccès. On trouve un raport ſenſible entre ces diſcours moraux de *Plutarque* & les différentes moralités répandues dans les poéſies d'Horace, ſoit que ce raport ait été recherché ou qu'il ſoit l'effet du hazard; il ſemble qu'Horace aît indiqué à *Plutarque* la plupart de ſes ſujets.

Si la vertu eſt le fruit de l'enſeignement; c'eſt auſſi une des queſtions philoſophiques qu'Horace ſe propoſe:

Virtutem doctrina paret naturane donet.

De la vertu morale. Des moyens de réprimer la colere.

Ira, furor brevis eſt.....
Qui non moderabitur iræ
Infectum volet eſſe dolor quod ſuaſerit.

De la tranquillité de l'âme; c'eſt encore une des queſtions qu'Horace ſe propoſe:

Quid pure tranquillet?

De l'amour fraternel.

Vivet extento Proculeius ævo
Notus in fratres animi paterni.

De l'amour des peres & des meres pour leurs enfans.

At pater ut nati, ſic nos debemus amici
Si quod ſit vitium non faſtidire. Strabonem
Appellat pœtum pater, &c.

Quelles maladies ſont plus dangereuſes, de celles de l'âme ou de celles du corps?

Dic me
Vivere nec recte, nec ſuaviter.....
... Quia mente minus validus quam corpore toto
Nil audire velim, nil diſcere quod levet ægrum,
Fidis offendar medicis, iraſcar amicis,
Cur me funeſto properent arcere veterno.

De la démangeaiſon de parler. De la curioſité.

Percontatorem fugito, nam garrulus idem eſt,
Nec retinent patulæ commiſſa fideliter aures,
Et ſemel emiſſum volat irrevocabile verbum.
Arcanum neque tu ſcrutaberis illius unquam
Commiſſumque teges & vino tortus & irâ.

Mais ce raport eſt ſur-tout ſenſible dans le traité de l'amour des richeſſes; on y retrouve, pour ainſi dire, Horace à chaque pas; il eſt vrai que l'avarice eſt de tous les vices & de tous les ridicules celui qu'Horace laiſſe le moins en paix.

On trouve dans le recueil de l'académie des inſcriptions & belles-lettres, des remarques critiques de M. l'abbé Sallier, de M. Secouſſe, de M. de la Curne de Sainte-Palaye, de M.

de Mandajors, de M. Burette & de quelques autres ſur *Plutarque*.

PLUVINEL, (Antoine) (*Hiſt. de Fr.*) gentilhomme Dauphinois, le premier qui ait ouvert en France des académies ou écoles de manége, & avant lequel on étoit obligé d'aller apprendre cet art en Italie; il ſuivit de France en Pologne & de Pologne en France, le duc d'Anjou qui fut le roi Henri III. Il eut la direction de la grande écurie de Henri IV. Et comme ſes talens n'étoient pas bornés à ceux d'un écuyer, le même Henri IV le fit ſous gouverneur du dauphin, depuis Louis XIII, & l'envoya en ambaſſade en Hollande. On a de lui *l'art de monter à cheval*, ouvrage dans lequel le graveur Criſpin de Pas, a, dit-on, rendu très-reſſemblantes les figures des ſeigneurs de la cour qui montoient à cheval dans le manege de *Pluvinel*. Celui-ci mourut à Paris en 1620.

POCOK, (Edouard) (*Hiſt. litt. mod.*) ſavant Anglois né à Oxford en 1604, très habile dans les langues orientales, voyagea beaucoup dans le levant & raporta pluſieurs manuſcrits orientaux: profeſſeur en hébreu & chanoine de l'égliſe de Chriſt à Oxford, il perdit ces emplois pour ſon atachement à la cauſe de Charles I. Il y fut rétabli à la reſtauration de Charles II. On a de lui *ſpecimen Hiſtoriæ Arabum*, un recueil de lettres; la *traduction des annales d'Eutichius*, *Patriarche d'Alexandrie*, & de *l'hiſtoire orientale d'Abulpharage*; il a beaucoup travaillé auſſi ſur l'écriture ſainte. Mort à Oxford en 1691.

PODESTAT, ſ. m. (*Hiſt. mod.*) magiſtrat, officier de juſtice & de police dans une ville libre.

Ce mot eſt italien, *podeſtà*, & ſe dit ſpécialement des magiſtrats de Gênes & de Veniſe, dont la fonction eſt d'adminiſtrer la juſtice.

Cette charge répond à celle de préteur à Rome: il y a appel de leurs ſentences aux auditeurs nouveaux, ou à la garantie civile nouvele.

POELE, (*Droits honorifiques*) dais qu'on préſente aux rois, aux princes, & aux gouverneurs des provinces, lorſqu'ils font leur entrée dans une ville, ou dans d'autres cérémonies.

PŒTUS, (voyez Arrie.)

POGGIANO (Jules) (*Hiſt. litt. Mod.*) né en 1522. dans un petit village du territoire de Novare, un des meillerus & des plus judicieux écrivains en latin du ſiecle XVI. étoit ſecrétaire des papes Pie IV. & Pie V., & il mourut à Rome à l'âge de 46. ans en 1568. Le P. Lagomarſini Jéſuite en a publié des lettres & quelques Harangues latines en 4. volumes in 4°. avec des notes; dans leſquelles, comme auſſi dans les lettres, on trouve des éclairciſſemens très-intereſſans pour l'hiſtoire de ce ſiecle.

POGGIO Bracciolini (Jean-François) (*Hiſt. litt. mod.*) On l'appele communément *le Pogge*, écrivain ſatyrique dans ſes hiſtoires, & obſcene dans ſes contes, qui a dans ces deux genres une aſſez grande réputation. Il étoit ſecrétaire des papes & le fut depuis Boniface IX, juſqu'à Calixte III. Il fut envoyé à Conſtance pendant la tenue du concile, mais pour des objets étrangers au concile & purement littéraires. Il quita Rome vers 1456, & fut élu chancelier de la Republique de Florence. Il paſſa les derniers temps de ſa vie dans la retraite, il s'en étoit ménagé une fort agréable auprès de Florence, il y mourut en 1459; il étoit né en 1380, à Terranova dans le territoire de Florence. On fera de ſon *Hiſtoire* de Florence, (depuis, l'an 1350 juſqu'à l'an 1455), de ſes contes, de ſa traduction latine des cinq premiers livres de Diodore de Sicile, &c. tel cas que l'on voudra; mais la littérature lui a des obligations qu'elle ne peut jamais oublier; c'eſt lui qui a découvert & qui nous a fait connoître quantité de livres anciens; nous lui devons Lucréce, Manilius, Silius Italicus, Quintilien, Ammien Marcellin, un morceau de Cicéron, *de finibus* & *de legibus*, une partie de *l'Aſconius Pedianus*, les douze premiers livres de Valerius Flaccus, &c. l'abbé Oliva ſemble avoir fait pour le Pogge ce que celui ci avoit fait pour ces anciens auteurs; il a fait imprimer pour la premiere fois à Paris en 1723, le traité du Pogge *de varietate fortunæ*.

Le Pogge laiſſa deux fils, tous deux hommes de lettres. L'aîné, (Jacques *Poggio*), auteur d'une traduction italiene de *l'Hiſtoire de Florence* de ſon pere, des *vies de quelques empereurs romains*, de *la vie de Philippe Scholarius*, d'un *commentaire ſur le triomphe de la renomée*, poême de Pétrarque, fut pendu en 1478, pour être entré dans la conjuration des Pazzi.

On a du cadet (Jean-François *Poggio*), chanoine de Florence & ſecrétaire de Léon X, mort en 1522, un traité du pouvoir du pape & de celui du concile, où il acorde beaucoup au Pape.

POINTIS (Louis de) (*Hiſt. de Fr.*) chef d'eſcadre célebre par l'expédition de Carthagene où il eut un plein ſuccès en 1697, & dont il a donné lui-même la relation. L'amiral Leack lui fit lever en 1704, le ſiége de Gibraltar. Mort en 1707.

POIS, (le) (*Hiſt. litt.*) Antoine, Nicolas & Charles, les deux premiers freres, le troiſieme, fils du ſecond, neveu du premier, tous trois médecins; les deux derniers qu'on appeloit *Piſones*, & dont on pouvoit dire:

Pater & juvenis patre dignus,

partagerent entre eux les divers objets de la médecine, & compoſerent différens traités qui formoient

formoient comme un corps de médecine complet, dont l'illuſtre Boerhave ne dédaigna pas d'être l'éditeur. Antoine le *Pois* étoit principalement Antiquaire, & on a de lui un *Diſcours ſur les médailles & gravures antiques*, ouvrage recherché. Antoine le *Pois* étoit médecin du duc de Lorraine Charles III, & ſon frere, du duc Henri II. Antoine mourut à Nancy ſa patrie en 1578, ſon frere & ſon neveu lui ſurvécurent.

POISSON, (*Hiſt. litt. mod.*) C'eſt le nom d'une famille vouée au théâtre, & qui a ſervi doublement la comédie par ſes talens: 1°. en compoſant dans ce genre des pieces plaiſantes; 2°. en jouant très-plaiſament & ces mêmes pieces & celles des autres.

Le premier eſt Raimond *Poiſſon*, fils d'un mathématicien célebre. Louis XIV l'ayant vu jouer la comédie en province, le fit venir à Paris & le choiſit pour un de ſes comédiens ordinaires; il a laiſſé la réputation d'un grand acteur, quoique ce ne fût pas l'avis de Boileau. C'eſt de ce premier *Poiſſon*, qu'eſt la comédie ſi connue du *baron de la Craſſe*. Il y en a encore de lui beaucoup d'autres, mais moins connues, entre autres, la *Hollande malade*, monument de l'anciene ivreſſe nationale, & une de ces bravades que les nations, auſſi bien que les particuliers, ſe permettent contre leurs ennemis dans les momens de proſpérité, & dont elles ont été ſi ſouvent punies: on ſait avec quel éclat la Hollande ſe releva de ſa maladie dans la guerre de la ſucceſſion, & combien elle devint à ſon tour inſolente envers la France aux conférences du Moërdick, de Voërden, de Boëdgrave, de la Haye & de Gertruydenberg.

On dit que le rôle de Criſpin eſt de l'invention de Raimond *Poiſſon*, qu'il avoit imaginé de le jouer avec des botines, uſage qui a été adopté & conſacré par ſes ſucceſſeurs. Mais il y auroit bien des queſtions à faire ſur cet article. Qu'eſt-ce qu'un Criſpin? qu'eſt-ce qui diſtingue eſſentiélement cette eſpece de valet de tout autre valet? Eſt-ce un domeſtique eſpagnol? la forme de l'habillement, plus que le nom, pouroit le faire penſer? Eſt-ce une repréſentation fidele des valets, tels qu'ils étoient dans un temps où les loix ne leur avoient point interdit l'uſage de l'épée & des armes, & dans un temps où la néceſſité de marcher beaucoup pour le ſervice de leurs maîtres dans une ville auſſi mal-propre & auſſi boueuſe que Paris, avoit fait imaginer très-raiſonablement pour eux l'uſage des botines, uſage qui s'eſt même conſervé pour quelques domeſtiques, tels que les cochers?

Le fils aîné de Raimond *Poiſſon* prit le parti des armes, ſervit comme volontaire, ſe diſtingua ſous les ieux du roi au ſiége de Cambray, en 1677, & y fut tué.

Paul *Poiſſon*, frere de celui-ci & ſecond fils de Raimond, fut porte-manteau de Monſieur, frere de Louis XIV, mais entraîné par les mêmes inclinations & les mêmes talens que ſon pere, il monta ſur le théâtre, il en deſcendit, il y remonta pluſieurs fois, & ſe retira enfin a St. Germains en-Laye, où il mourut en 1735.

Philippe *Poiſſon*, fils aîné de Paul *Poiſſon*, joua auſſi pendant cinq ou ſix ans la comédie avec beaucoup de ſuccès, & il a, comme ſon grand pere Raimond, un théâtre en deux volumes in-12. *L'impromptu de campagne* & *le procureur-arbitre*, qu'on joue ſi ſouvent à la comédie françoiſe, ſont de lui, ainſi que *Réveil d'Epiménide*, piece qui eſt encore aſſez connue. Philippe *Poiſſon* mourut à Paris en 1743, le 6 août.

Philippe *Poiſſon* eut un frere cadet, François Arnould *Poiſſon* de Roinville, qui fut auſſi comédien françois; il débuta le jeudi 21 mai 1722, par le rôle de Soſie dans *Amphytrion*, fut reçu le lundi 5 mars 1725. Il étoit encore au théâtre en 1756. Il jouit, comme ſon pere & ſon ayeul, les rôles de Criſpin.

Les *Poiſſon* deſcendoient d'une du Croiſy, comédiene de la troupe de Moliere & du théâtre de Guénégaud, & femme de Paul *Poiſſon*.

POISSON étoit le nom du fameux financier *Bourvalais*. (Voyez BOURVALAIS.)

C'etoit auſſi le nom d'un fameux Cordelier. Il a eu de la réputation comme prédicateur; il prêcha l'avent à la cour en 1710; on a de lui un panégyrique de St. François d'Aſſiſe; l'oraiſon funebre du Dauphin, mort en 1711, & celle du maréchal de Boufflers, mort la même année. Il montroit une grande connoiſſance de l'écriture ſainte, & paſſoit pour en avoir une très-grande du droit canon. Quoiqu'il en ſoit, il faiſoit quelquefois de ſes plus reſpectables connoiſſances un emploi ridicule. Il y a de lui une fameuſe lettre paſtorale qu'il adreſſe comme provincial aux couvens de ſa province de l'un & de l'autre ſexe. On croit entendre un ſouverain adreſſer ſes ordres à ſes coopérateurs dans l'adminiſtration; il parle des petites cabales obſcures de quelques moines dans l'élection d'un provincial, comme de ces grands, intérêts, qui ébranlent le monde. „ Vous vous en ſouvenez, „ dit-il, dans le chapitre de Beauvais, le jour „ n'étoit point aſſez pur, *il s'élevoit du côté de* „ *la mer*, du cœur de quelques vocaux ſuperbes „ & orageux, *de petits nuages qui ne paroiſſoient*, „ je l'avoue, *que de la grandeur du pied d'un homme*. (3e liv. des rois, chap. 18, vers. 44) „ Mais vous ſavez comme moi *qu'on eſt dans les* „ *périls entre les faux freres*. Le ciel pouvoit „ être tout d'un coup couvert de ténebres: les „ nuées même parurent quelque temps amoncelées; *le vent ſe faiſoit ſentir & annonçoit une* „ *grande pluie*.... Il eſt vrai que l'union régna „ en ſouveraine dans notre chapitre de Laon: „ là le concert de toutes les voix fut merveil-

„ leux, & la ſeule qui, par une aigre diſſo-
„ nance, n'entra point dans l'acord raviſſant
„ de 52 ſuffrages, n'empêcha point & ne pou-
„ voit empêcher qu'une élection ſi canonique &
„ ſi pleine ne me plaçât à votre tête „.

Le pſeaume *ſuper flumina Babylonis*, vint au ſecours du pere *Poiſſon* pour exprimer le bonheur qu'il a eu d'entrer dans l'ordre de St. François. „ Chere province, s'écrie-t-il, qui m'avez don-
„ né la naiſſance dans l'ordre Séraphique, prin-
„ ceſſe & reine des provinces, *ſi je vous ou-*
„ *blie, que ma main droite me ſoit cachée & in-*
„ *connue pour toujours, que ma langue s'atache*
„ *à mon palais, ſi je ne me ſouviens pas de vous*
„ *dans tous mes vœux; ſi vos intérêts* & ceux
„ de ce couvent reſpectable qui a cultivé ma
„ jeuneſſe dans ſon ſein, au milieu de cette vil-
„ le royale, *ne ſont pas les grands objets de mon*
„ *cœur!...* une occupation incompatible avec
„ le gouvernement de notre province, me poſ-
„ ſédoit alors tout entier: permettez que j'en
„ abandone le ſouvenir, il nouriroit trop dé-
„ licieuſement chez moi la vanité humaine „.

Cette occupation eſt qu'il prêchoit alors avec un ſuccès, dont, comme Maſſillon le diſoit de lui-même en pareil cas, il paroît que le diâble lui avoit parlé avec aſſez d'éloquence.

Au chapitre de Mantes tout étoit changé. „ *J'y voyois*, ſelon les expreſſions d'Iſaie, de
„ nouveaux cieux & une terre nouvele. Nou-
„ veau ciel ſans le moindre nuage: tous les a-
„ ſtres qui y étoient atachés, concoururent à
„ former le plus beau jour. Pouvois-je méconoî-
„ tre la voix de Dieu dans celle de 55 électeurs,
„ qui compoſoient tout le nombre des organes
„ de l'eſprit ſaint? Terre nouvele.... le cri de
„ votre amitié, répété pour la troiſieme fois,
„ entra juſqu'au fond de mon âme, & l'empor-
„ ta ſur mon penchant pour la retraite. C'eſt
„ ainſi que j'ai préſenté mes épaules ſous le far-
„ deau dont je ſuis chargé, & que vous m'avez
„ arraché du commerce de ces illuſtres morts
„ qui vivent dans nos bibliotheques, où je ren-
„ trerai juſqu'au tombeau, après les années de
„ mon miniſtere.

Le P. *Poiſſon* dit formélement que dans ſon élection le Saint-Eſprit eſt deſcendu ſur les peres cordeliers,

Il expoſe quelle a été ſa conduite à l'égard des religieuſes de ſon ordre & ſoumiſes à ſon autorité. „ Quelquefois, dit-il, j'ai payé à leur
„ vertu le tribut de louanges qu'elle mérite. Je
„ les ai encouragées à la vue de l'époux *qui*
„ *les réveille, qui les reſſuſcite ſans ceſſe ſous le*
„ *pommier* (Cantiqu. des Cantiqu. ch. 8, vers. 5.)
„ D'autres fois pour leur inſpirer une vigi-
„ lance & une crainte ſalutaires, je leur ai
„ montré autant de vierges foles que de vier-
„ ges ſages, autant de lampes vides que de
„ lampes pleines, dans la parabole de l'é-
„ vangile. Je leur ai dit, à la vue même
„ de l'arbre de vie; il y a encore des ſerpens
„ dans le paradis de la terre; *c'eſt là qu'Eve*
„ *votre mere s'eſt corrompue*; *c'eſt là que celle*
„ *qui vous a donné la vie, a perdu ſon innocen-*
„ *ce.* Et ſi j'ai permis à quelques-unes d'aller
„ ſe laver dans la piſcine de Siloë, ou de ſe
„ faire tranſporter dans les galeries de la piſci-
„ ne de Bethſaïde, autour de laquelle les ma-
„ lades atendent le mouvement des eaux ſalu-
„ taires, je leur ai crié de toutes mes forces:
„ n'allez pas revenir *noires*, vous qui êtes *bel-*
„ *les comme les tentes de Cédar*; craignez le
„ grand jour, tremblez que le *ſoleil ne vous ren-*
„ *de brunes, & ne vous ôte toute votre couleur.*

Il menace de ſa viſite les mauvais religieux qui n'ont point l'eſprit de leur état.

„ *Je viſiterai dans mon indignation* ces hommes
„ ſans ferveur, ces hommes de chair & de ſang,
„ dégoûtés de leur profeſſion, qui paroiſſent n'ê-
„ tre tous entiers qu'une vile boue..... Vous
„ ſied-il bien de vouloir porter les mouvemens
„ de vos paſſions vers celui que le ciel a mis ſur
„ vos têtes, afin que vous atendiez ſes com-
„ mandemens? Eſt-ce vous que Dieu a établis
„ ſur les beſoins de la province? *Ce troupeau*
„ *apartient-il à Mélibée?*

„ Gardez vous, pourſuit l'orateur, d'abuſer
„ de ma douceur; n'armez point un homme pa-
„ cifique: j'ajouterois alors aux paroles d'Iſaïe
„ celles de l'evangile, *je ne ſuis point venu ap-*
„ *porter la paix, mais l'épée*, & la punition ſui-
„ vroit de près votre irrégularité, vos écarts, vos
„ déſobéiſſances..... Si je ne veux pas me faire
„ craindre par une dureté odieuſe, je ſerai attentif
„ à ne pas me faire aimer par un relâchement
„ mépriſable; &, à l'exemple de Jonathas, je ti-
„ rerai du moins vers vous *les fléches d'un aver-*
„ *tiſſement amer*, quand je pourai me diſpenſer
„ de tirer des flêches qui vous bleſſent.

On voit qu'à travers des diſconvenances, cet homme ne manquoit ni d'éloquence ni de mouvement, & qu'en général ſa diction eſt belle.

Le P. *Poiſſon* éprouva des diſgraces dans ſon ordre, & mourut exilé à Tanley en 1744. Il étoit né à Saint-Lô, en Normandie. Son nom de baptême étoit Pierre.

POITIERS ou POICTIERS, (*Hiſt. de Fr.*) c'eſt le nom d'une anciene & illuſtre maiſon françoiſe, dont la tradition eſt qu'elle eſt la même que l'anciene maiſon d'Aquitaine qu'elle deſcend de Guillaume IX, duc d'Aquitaine, qui mourut le 9 avril 1137, dans un pélérinage à Saint-Jacques en Galice; c'eſt ſur ce fondement que la maiſon des *Poitiers* porte pour timbre de ſes armoiries un ſaint Guillaume, en habit d'hermite, un chapelet à la main. Il paroît cependant que ce dernier duc d'Aquitaine n'eut pour héritiere que la célebre Éléonore d'Aquitaine ſa fille, femme de Louis le jeune, roi de France, puis de Henri II, roi d'Angleterre. (Voyez l'article *Aquitaine*.) Quoi qu'il en ſoit de cette

origine, celle de la maiſon de *Poitiers* eſt de la plus haute antiquité; elle a poſſédé en ſouveraineté les comtés de Diois & de Valentinois, dont Louis II, dernier des mâles de la branche aînée de la maiſon de *Poitiers*, fit donation en 1404 à Charles VI, roi de France.

Un autre Louis, couſin-germain de Louis II, fut la tige des comtes de Saint-Vallier, branche qui s'éteignit vers le milieu du ſeizieme ſiecle dans la perſone de Jean de *Poitiers*, ſeigneur de Saint-Vallier, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cent hommes d'armes, pere de la célebre Diane de *Poitiers*. Il fut impliqué dans l'afaire du connétable de Bourbon; il avoit eu le plus de part à la confiance de ce prince; il étoit ſon parent & ſon ami, d'ailleurs il étoit mécontent du gouvernement. Il raconte dans ſon interrogatoire, qu'étant allé avoir le connétable à Montbriſon, ce prince, en s'enfermant avec lui dans ſon cabinet, lui donna quelques bagues; puis réclamant tous les droits de l'amitié, comme prêt à verſer un grand ſecret dans ſon ſein, il lui préſenta un reliquaire où il y avoit du bois de la vraie croix; „ mon couſin, lui dit-il, mon cœur ne peut avoir de ſecrets „ pour toi; jure-moi ſur cette croix de ne ja„ mais révéler ce que tu vas apprendre „. Son cœur ſe décharge alors, il éclate en plaintes contre le roi, en reproches contre ſa mere; „ mon„ſieur, lui dit Saint-Vallier, que ne parlez-vous au roi? „ Le roi, répliqua le connétable, n'en„ tend plus rien lorſqu'il s'agit de ſa mere, mais „ mon deſtin m'offre d'autres reſſources, & tous „ les princes ne ſont pas auſſi aveugles que lui „. Il confie alors à Saint-Vallier les intelligences qu'il entretenoit avec l'empereur, & les propoſitions que lui faiſoit ce prince. „ Mais, mon„ſieur, lui dit Saint-Vallier, comptez-vous ſur „ toutes ces magnifiques promeſſes? Beaurein, „ chambellan de l'empereur, doit venir ce ſoir „ chez moi, repliqua le connétable, tu l'enten„ dras, tu jugeras toi-même du prix que l'em„ pereur atache à mon alliance, tu verras que „ ton ami n'eſt pas encore le rebut du mon„ de entier.

Le comte de Saint-Vallier fut préſent en effet à l'entrevue du connétable avec le comte de Beaurein, & étant enſuite reſté ſeul avec le connétable, il lui fit un diſcours pathétique pour le ramener au devoir & à la vertu; il le conjura au nom de l'amitié, au nom de la patrie, au nom d'un frere mort à ſes côtés en combatant pour cette même patrie à la bataille de Marignan; au nom de ſa gloire enfin, de ne point flétrir ſes lauriers, de ne point chercher une coupable renomée dans la révolte & l'infidélité. „ Ah! „ s'écria douloureuſement Bourbon, que veux„ tu donc que je deviene? ils m'ont tout pris; „ je n'ai plus rien, je ne ſuis plus rien; ils „ veulent que j'expire dans l'opprobre & dans „ la miſere „. Alors il répandit un torrent de larmes dans le ſein de ſon ami; Saint-Vallier pleuroit auſſi entre ſes bras, & l'attendriſſement animant ſon éloquence, il parut ébranler Bourbon, il ſe flata de l'avoir entraîné. „ Mon „ couſin, lui dit Bourbon, avec un traſport „ qui paroiſſoit ſincere, n'en parlons plus, je „ renonce à mon projet; jure-moi de nouveau „ de n'en jamais parler à perſone, & reçois le „ ſerment que je te fais de n'y plus ſonger „.

Le lendemain, Saint-Vallier prenant congé du connétable, lui dit: „ Monſieur, je vous „ quite, content de vous & de moi, raſſuré „ ſur votre ſort & ſur celui de la France. „ Oui, couſin, lui répondit le connétable, tiens „ ta parole, & compte ſur la miene „.

Environ un mois après, le connétable lui envoya réitérer les mêmes aſſurances & les mêmes exhortations. Saint-Vallier le crut véritablement changé, & ne fut déſabuſé que par ſa ſuite. Telle fut du moins la dépoſition de Saint-Vallier; il ne conſentit à la faire qu'après s'être aſſuré que tout le ſecret de la conſpiration étoit découvert; juſque-là il avoit toujours nié d'en avoir la moindre connoiſſance; il perſiſta dans ſa dépoſition juſqu'à l'échafaut; mais il n'eſt nullement sûr qu'elle ait été ſincere dans tous les points; par exemple, Hector d'Angerai, ſeigneur de Saint-Bonnet, ataché au ſervice du connétable, avoit été chargé d'aller négocier en Eſpagne le mariage de ce prince avec la reine de Portugal, ſœur de l'empereur; il étoit parti pour l'Eſpagne avec le comte de Beaurein. Dans la route, Beaurein avoit appris à Saint-Bonnet qu'il s'agiſſoit d'une conſpiration contre la France; à cette nouvele, Saint-Bonnet avoit quité Beaurein, étoit revenu ſur ſes pas, & s'étoit retiré du ſervice du connétable; ce fut le motif des lettres de rémiſſion qui furent acordées à Saint-Bonnet. Saint-Vallier, pendant tout le cours du procès & juſqu'à ſa confrontation avec Saint-Bonnet, avoit toujours déclaré n'avoir aucune connoiſſance de la négociation pour le mariage, ni de la commiſſion donnée à cet égard à Saint-Bonnet; il alla même juſqu'à remettre entre les mains des juges un cartel de défi à tous ceux qui oſeroient lui ſoutenir qu'il eût eu connoiſſance de ces faits & de tous les autres projets imputés au connétable. Or Saint-Bonnet ayant été confronté à Saint-Vallier, lui ſoutint qu'il (Saint-Vallier) étoit préſent, lorſque le connétable avoit ordoné à lui Saint-Bonnet, de partir pour l'Eſpagne avec le comte de Beaurein. On voit ſouvent dans les interrogatoires de Saint-Vallier, que, preſſé par les queſtions de ſes juges & par les difficultés qu'ils lui propoſoient, il prenoit le parti de ne plus répondre, & de dire qu'il révéleroit tout au roi & à la ducheſſe d'Angoulême; d'après cela, quelle foi doit-on ajouter à ſa derniere dépoſition,

dans laquelle il peut ſi bien n'avoir avoué que ce qu'il ne pouvoit plus nier, & avoir tourné tout le reſte à ſon avantage? Pourquoi, d'ailleurs, les juges qui ſe montrerent plus indulgens que François Ier ne l'auroit voulu envers tous les autres complices, auroient-ils été plus rigoureux pour le ſeul Saint-Vallier, ſi les charges du procès ne les y euſſent forcés?

À toutes les inſtances qu'on lui fit pour lui arracher d'autres aveux, il répondit qu'il permettoit à ſon confeſſeur de révéler ſa confeſſion, ſi l'on croyoit qu'elle contînt quelque choſe de plus que ſa dépoſition & que ſes réponſes aux interrogatoires; il ſoutint toujours & avant & après l'arrêt, qu'il n'avoit mérité ni la mort ni aucune autre peine; qu'il n'avoit rien à ſe *reprocher, qu'il n'avoit jamais rien fait que de bon & d'honête*, il vanta ſes ſervices: *j'ai toujours ſervi le roi à mes dépens*, dit-il. Il ſe plaignit de l'abandon où on le laiſſoit. *Mes amis*, dit-il, *me manquent bien au beſoin*. Les interrogations qu'on lui faiſoit ſur de prétendus attentats contre la perſone du roi & des princes ſes fils, le mettoient ſur-tout en fureur & lui arrachoient les ſermens les plus terribles; il s'agitoit, il ſe tourmentoit; ſa ſanté s'altéra ſenſiblement. L'arrêt, qui le déclarant criminel de leze-majeſté, le dégradoit de tous honeurs & le condamnoit à perdre la tête, eſt du 16 janvier 1524. Il portoit qu'avant d'être conduit à la Greve, S. Vallier ſeroit mis à la queſtion. Sa maladie obligea d'en différer l'exécution; le roi parut mécontent de ce délai, & le 15 février ſuivant, le chancelier vint de ſa part au parlement preſſer l'exécution de l'arrêt. Le 17 on fit venir le médecin du parlement, qui déclara que le malade ne ſoutiendroit point la queſtion; le chancelier Duprat vouloit qu'on la lui donnât, dût-il y périr; le parlement plus humain fut d'un autre avis; S. Vallier ne fut que préſenté à la queſtion & ne la ſubit pas; on lui en étala l'éfrayant appareil pour le faire parler; il proteſta qu'il n'avoit rien à dire. Il ſe ſoumit à tous ces tourmens avec beaucoup de réſignation, mais il parut très-ſenſible à la cérémonie humiliante par laquelle on lui arrachoit le cordon de S. Michel; *Le roi*, s'écria-t-il, *n'eſt pas en droit de me l'ôter ſans le conſentement de tous les chevaliers aſſemblés, & je n'ai pas mérité d'en être dépouillé*. Il n'avoit point ſon collier; *le roi*, dit-il, *ſait que je l'ai perdu à ſon ſervice*. On lui en préſenta un pour faire la cérémonie de le lui arracher; il refuſa juſqu'à deux fois de le prendre. Le préſident l'avertit qu'il falloit obéir au roi. *J'obéis donc*, dit S. Vallier, il ſe tut, & ſe laiſſa atacher & détacher le collier. Il demanda la permiſſion de faire quelques legs à ſes domeſtiques ſous le bon plaiſir du roi, elle lui fut acordée. On le conduiſit à la Greve, tout malade qu'il étoit toujours: il monta ſur l'échafaut, & dans l'inſtant où il ſe baiſſoit pour recevoir le coup de hache, ſa grâce ariva, mais quelle grâce! Les lettres portent qu'il ſera enfermé pour toute ſa vie entre quatre murailles, où il ne recevra le jour & la nouriture que par une petite fenêtre. On le laiſſa quelques jours à la conciergerie, on le transfera enſuite dans une autre priſon.

Les auteurs de l'hiſtoire généalogique aſſurent qu'il s'échapa, qu'il ſe retira en Allemagne avec la permiſſion du roi; ils prouvent par diverſes pieces qu'il vivoit en 1528, 1531, 1532; ils diſent qu'il fit ſon teſtament dans ſon château de Piſançon le 26 août 1593. Ils ne marquent point l'année de ſa mort. Le traité de Madrid prouve certainement qu'il étoit encore priſonier au mois de janvier 1526, car ce traité porte qu'il ſera promptement délivré; le roi déclare par des lettres du mois de juillet de la même année 1526, que Saint-Vallier eſt ſorti de priſon, qu'il eſt abſent du royaume, qu'il peut y revenir quand il voudra & que ſes biens lui ſeront rendus.

La maladie de Saint-Vallier & l'eſpece de grâce qui lui fut acordée ont donnée lieu à beaucoup de fâbles. On a dit qu'en entendant la lecture de ſon arrêt, il fut ſaiſi d'une frayeur ſi violente, que ſes chevaux blanchirent en une nuit, & que ſes gardes ne le reconoiſſoient pas le lendemain; il avoit alors environ 48 ans.

M. de Thou dit que, lorſqu'on le menoit au ſupplice, la frayeur lui donna une fievre, qui depuis eſt paſſée en proverbe, ſous le nom de *fievre de Saint-Vallier*.

Il eſt vrai que la *fievre de Saint-Vallier* eſt paſſée en proverbe, mais les actes du procès & le raport de Braillon, médecin du parlement, prouvent que c'étoit une fievre invétérée, qui même avoit fait regarder long-temps ſon ſupplice, & qui lui avoit épargné les tourmens de la queſtion.

Ferdinand-Joſeph, comte de Poitiers, dernier mâle de cette maiſon, n'a laiſſé qu'une fille, madame la ducheſſe de Randan, femme de Gui Michel de Durfort de Lorges, duc de Randan, mort maréchal de France il y a quelques années.

POL. (le connétable DE ST.) (*voyez* LUXEMBOURG.)

Le nom de S. *Pol* a auſſi été porté avec éclat par un prince de la maiſon de Bourbon. François de Bourbon, comte de S. *Pol*, frere du duc de Vendôme Charles, & grand oncle de Henri IV, étoit fils de François, duc de Bourbon, fils de Jean, de Bourbon, & d'Iſabelle de Beauvau. François I l'aimoit tendrement; le comte de S. *Pol* étoit plus ſoldat que général; il eût brigué avec plus d'empreſſement l'honeur d'un coup de main, d'une commiſſion périlleuſe, que le commandement le plus glorieux. Il aimoit le péril pour le péril même,

& le regardoit presque comme le seul moyen d'acquérir de la gloire.

Il se distingua parmi les plus braves à la bataille de Marignan. Voici le témoignage que lui rend un des guerriers qui s'étoit le plus distingué dans cette bataille, (François I lui-même) ainsi qu'au connétable de Bourbon: „ Je „ vous veux encore assurer que mon frere le „ connétable & M. de Saint-*Pol* ont aussi bien „ rompu bois, que gentilshommes de la com- „ pagnie, quels qu'ils soient, & de ce j'en „ parle comme celui qui l'a vu, car ils ne s'é- „ pargnoient non plus que sangliers échaufés„. Ce sont les propres termes de François I, dans la lettre qu'il écrivit à la duchesse d'Angoulême, sa mere, après la bataille de Marignan, & qui contient la relation de cette bataille.

On montre encore actuélement à Romorentin, capitale de la Sologne, une vieille maison, qu'on dit être celle qu'y occupoit le comte de S. *Pol*, & d'où partit le tison fatal qui, le jour des Rois 1521, pensa priver François I de la vie. Dans cette expédition entreprise par jeu & par folie, le roi assiégeoit le comte de S. *Pol* dans cette même maison, que le comte défendoit avec des pelotes de neige, des œufs & des pommes cuites.

Cette même année le comte de S. *Pol* étoit de l'expédition plus sérieuse & plus utile où les François surprirent Hesdin en Artois, il secourut Mézieres; l'année suivante, joint au comte de Guise (Claude), il prit & brûla Bapaume, battit les Impériaux à l'Écluse & les Anglois au bourg de Pas.

À la retraite de Romagnano en 1524, le comte de S. *Pol* fut chargé, avec Bayard & Vandenesse, par l'amiral Bonnivet, alors hors de combat, de sauver l'armée. Vandenesse & Bayard ayant été tués, le comte de S. *Pol*, digne d'être associé à la commission glorieuse sous laquelle ils avoient succombé, continua de couvrir la retraite avec autant de valeur que de prudence, & ménageant le peu de soldats qui lui restoient, il se retira toujours combatant.

À la bataille de Pavie en 1525, le comte de S. *Pol*, baigné dans son sang & privé de sentiment, avoit été laissé sur le champ de bataille parmi les morts; l'avarice d'un soldat Espagnol lui sauva la vie; ce soldat ayant essayé de lui ôter une riche bague qu'il avoit au doigt & n'ayant pu en venir à bout, voulut lui couper le doigt, la douleur le ranima, il poussa un cri aigu, revint à lui, & se nomma; il avertit le soldat de garder le secret; parce que si les généraux de l'empereur apprenoient qu'il eût un prince de la maison de France en son pouvoir, ils pouroient bien le lui enlever pour profiter eux-mêmes de la rançon; il lui promit une réeompense proportionée au service; le soldat conduisit le comte de S. *Pol* à Pavie, où il fut guéri de ses blessures; dès qu'il put monter à cheval, il revint en France avec le soldat, auquel il donna la somme promise.

En 1528 & 1529, le comte de S. *Pol* fut chargé du commandement dans la Lombardie & dans la Ligurie; on commença par lui fournir une armée plus foible de moitié qu'il ne le falloit & qu'on ne l'avoit promise; les Vénitiens, sur le secours desquels il comptoit, le seconderent mal, il fit des pertes, il éprouva des échecs, mais jamais son courage ne fut abbatu; vaincu enfin par de Leve à Landriano, entraîné dans la fuite des siens, il se trouve arrêté par un large fossé, il pousse son cheval pour le franchir, le cheval se cabre, résiste, s'élance & tombe enfoncé dans la fange; S. *Pol* est fait prisonier, son armée est entiérement dissipée. Ce fut le dernier acte d'hostilité de cette guerre; la paix de Chambray lui procura bientôt la liberté, mais il n'eut plus de commandement dans les guerres suivantes. Il mourut en 1545.

POLAILLON, (*Hist. de Fr.*) Marie Lumague, veuve de François *Polaillon*, résident de France à Raguse, peut être regardée comme la fondatrice des *nouveles converties*, établissement né de celui qu'elle avoit formé d'abord sous le nom de *Filles de la providence*. Morte en 1657.

POLÉMON, (*Hist. ant.*) jeune Athénien fort décrié pour ses déréglemens dont il faisoit gloire, sortant d'une partie de débauche, passe devant l'école de Xénocrate, en trouve la porte ouverte, y entre, plein de vin, parfumé d'essence, portant une courone sur la tête, il place parmi les auditeurs, moins pour écouter que pour braver & insulter. L'assemblée frémissoit d'indignation; Xénocrate calme & serein, changeant seulement de sujet, se met à exalter les avantages de la tempérance & de la sobriété, à montrer toute la difformité, toute la honte atachées aux vices contraires; ce discours fut pour *Polémon*, ce qu'est pour Renaud dans le Tasse le miroir magique où il se voit revêtu des honteux ornemens de la molleſſe; *Polémon* ouvre les ieux, rougit, sa courone tombe de sa tête, il renonce au vin pour jamais; le voilà devenu sectateur de la sagesse & disciple de Xénocrate, auquel il devoit sa vertu & le retour de sa raison. Jamais conversion ne fut plus prompte, plus sincere ni plus constante. Il fut dans la suite le successeur de Xénocrate dans son école. C'est à ce grand changement qu'Horace fait allusion dans la satire 3e. du livre 2:

Si puerilius his, ratio esse evincet, amare;
Nec quicquam differre; utrumne in pulvere trimus,
Quale prius ludas opus, an meretricis amore

Sollicitus plores: quæro, faciaſne quod olim
Mutatus *Polemon*, ponas inſignia morbi
Faſcioſas, cubital, focalia; potus ut ille
Dicitur ex collo furtim carpſiſſe coronas,
Poſtquam eſt impranſi correptus voce magiſtri.

Polémon vivoit environ trois ſiecles avant Jéſus-Chriſt.

Polémon, eſt auſſi le nom de deux rois de Pont, pere & fils, dont l'un dut ce royaume de Pont au triumvir Marc-Antoine, duquel il fut l'ami conſtant; l'autre embraſſa le judaïſme, pour épouſer la reine Bérénice que Titus avoit aimée; mais Bérénice l'ayant quité, il quita auſſi le judaïſme, céda aux Romains le royaume de Pont, qui porta long temps depuis le nom de province *Polémoniaque*, parce qu'elle avoit été poſſédée par les *Polemons*.

On a des harangues d'un orateur *Polémon*, qui vivoit du temps de Trajan, environ un ſiecle après J. C.

POLÉNI, (le marquis Giovanni) (*Hiſt. litt. mod.*) né en 1683. fut profeſſeur d'aſtronomie & de mathématiques à Padoue, où il mourut en 1761, fut reçu en 1739, à l'académie des ſciences de Paris, où il avoit remporté trois prix. Il étoit auſſi de l'académie de Berlin, de celle des Ricovrati de Padoue, de la ſociété royale de Londres, de l'inſtitut de Bologne. Il excelloit dans l'architecture hydraulique, & fut chargé par la république de Veniſe de l'inſpection & du ſoin de ſes eaux. Il fut conſulté auſſi par le pape Benoit XIV., ſur les réparations à faire à la baſilique de Saint-Pierre. M. le marquis *Poléni* joignoit à la connoiſſance des mathématiques celle des antiquités. On a de lui des ſupplémens aux recueils de Grœvius & de Gronovius, ces ſupplémens rempliſſent cinq volumes *in-folio*. Les vertus du marquis *Poléni* égaloient ſes connoiſſances. Il fut l'ami de tous les ſavans & de tous les philoſophes illuſtres de ſon ſiecle. (Nous avons auſſi un grand nombre d'Opuſcules Mathématiques du Marquis *Poléni*. Mais les *Exercitationes Vitruvianæ* ſont l'Ouvrage, qui font connoître ſon ſavoir; puiſqu'on y voit les plus belles recherches ſur les préceptes, & ſur la vie de Vitruve, & ſur les éditions, & les traductions, & les Commentaires de cet ancien Écrivain. M. Fabroni nous a donnée la vie du Marqui *Poléni*, & le Catalogue de ſes Ouvrages. (Vitæ Ital. Doſtr. Excell. Vol. XII.)

POLI, (Martin) (*Hiſt. litt. mod.*) aſſocié étranger de l'académie des ſciences, né à Luques le 21. janvier 1662, chimiſte habile, vint en France en 1702., offrir à Louis XIV un ſecret important, relatif à la guerre; le roi ne voulut point s'en ſervir, & préféra, dit M. de Fontenelle, l'intérêt du genre humain au ſien; il s'aſſura ſeulement que l'invention ſeroit ſupprimée, & mit à ce prix les bienfaits qu'il répandit ſur l'inventeur. On peut avoir regret que la poudre à canon n'ait pas été préſentée à un prince de ce caractere. C'eſt la réflexion de M. de Fontenelle. M. *Poli* retourna en Italie en 1704, publia en 1706, à Rome, un grand ouvrage, intitulé: *il trionfo degli Acidi*; fut nommé en 1708, premier ingénieur des troupes du pape, fit exploiter avec ſuccès en 1712, des mines de cuivre & de vitriol dans les terres du prince Cibo duc de Maſſa; revint en France en 1713, & prit ſéance à l'académie; reçut en 1714, nouveles grâces du roi, d'après leſquelles il prit le parti de s'établir à Paris; il fit venir d'Italie, ſa femme & ſes enfans, qui ayant vendu tous leurs effets avec précipitation & avec perte, n'ariverent à Paris que pour voir expirer le 29 juillet 1714, celui ſur lequel ils avoient fondé l'eſpérance d'un meilleur ſort dans ce pays.

POLIGNAC (*Hiſt. de Fr.*). C'eſt le nom d'une des plus d'ancienes maiſons de l'Auvergne, & elle tire ce nom de l'ancien château de *Polignac*, ſitué dans le Velai, ſur les confins de l'Auvergne, ſur une vaſte roche autrefois conſacrée à Apollon, & où ce Dieu avoit un temple dont on dit qu'il ſubſiſte encore des reſtes; delà le nom d'*Apollinaris* d'où s'eſt formé, dit-on, par ſucceſſion de temps & par corruption, celui de *Polignac*, qui n'eſt au fond que le même nom avec une terminaiſon moderne & locale.

Sidoine Apollinaire parle du château de *Polignac* comme de ſa maiſon paternele; ſon biſayeul paternel, de ce même nom d'Apollinaire, étoit d'une anciene famille patriciene, qui avoit donné des ſénateurs à la ville de Rome; il étoit préfet du prétoire des Gaules; ſon fils eut la même dignité & fut le premier de ſa race qui embraſſa le chriſtianiſme. Le fils de celui-ci eut encore le même emploi ſous les empereurs Honorius & Valentinien; il fut le pere de Sidoine Apollinaire; celui-ci épouſa la fille de l'empereur Avitus; après la mort de ſa femme, il fut élu évêque de Clermont en Auvergne, l'an 472; il laiſſa de ſon mariage un fils nommé auſſi Apollinaire, qui commanda les armées d'Alaric, rival de Clovis. L'évêque de Clermont fit élire Apollinaire ſon frere, vicomte du Velai, & c'eſt de lui que deſcendent les Apollinaires ou *Polignac*, vicomtes du Velai. Si par hazard il ſe mêle un peu de fable à ce recit, ſouvenons-nous que les fables mêmes prouvent dans ce genre, elles prouvent au moins un dégré d'antiquité où la fable ſe mêle toujours à l'hiſtoire, parce qu'il eſt antérieur aux titres & aux actes. Ces vicomtes de Velai, ont eu long-temps toutes les prérogatives de la ſouveraineté, celle ſur-tout de faire batre monoie à leur coin; il y a encore dans le Velai de ces pieces de monoie qu'on appele

viſcomtines, c'eſt-à-dire monoies du vicomte. On appeloit dans les temps les plus reculés, ces vicomtes de Velai, ſeigneurs des montagnes, *reguli montium*. François I. fut reçu en 1533, au château de *Polignac* avec une magnificence qui lui donna une haute idée de la grandeur & de la puiſſance des ſeigneurs de cette maiſon; ils prenoient aſſez ordinairement pour nom de baptême le nom de Sidoine Apollinaire.

L'homme le plus célébre que cette maiſon ait produit dans les derniers temps, a été le cardinal Melchior de *Polignac*.

Il naquit au Puy en Velay, le 11 Octobre 1661, de Louis-Armand vicomte de *Polignac*, & de Jaqueline du Roure, ſa troiſieme femme. Il brilla dans ſes études, & annonça dès-lors ce qu'il devoit être un jour; il achevoit ſa théologie en Sorbonne, lorſqu'en 1689, le cardinal de Bouillon le preſſa inſtament de venir avec lui à Rome au conclave où Alexandre VIII, ſucceſſeur d'Innocent XI, fut élu; on le fit entrer dès-lors dans les négociations qui regardoient les quatre fameux articles du clergé, de 1682.

Le nouveau pape goûta infiniment le caractere de ſon eſprit; il lui dit un jour dans une de leurs conférences: *je ne ſais comment vous faites; vous paroiſſez toujours être de mon avis, & c'eſt toujours moi qui finis par être du vôtre*. L'acommodement ſe fit, & l'abbé de *Polignac* repaſſa en France, pour en rendre compte au roi. Louis XIV, après lui avoir acordé une longue audience, dit: *je viens d'entretenir un homme & un jeune homme qui m'a toujours contre-dit, & qui m'a toujours plu*. Cet art de contre-dire ſans bleſſer, néceſſaire avec les rois, & qui ſeroit ſi utile avec tous les hommes, eſt de tous les talens le plus rare.

En 1691, il rentra, toujours avec le cardinal de Bouillon, au conclave, & alors fut élu Innocent XII. Revenu à Paris, l'abbé de *Polignac* s'enferma loin de la cour, au ſéminaire des Bons-Enfans, pour ſe livrer ſans diſtraction à l'étude; mais l'eſſai qu'on avoit fait de ſes talens pour la négociation, le fit bientôt tirer de ſa retraite; on l'envoya ambaſſadeur extraordinaire en Pologne. Dans le tranſport, le bâtiment qui portoit ſes équipages, ſa vaiſſelle, ſes meubles, échoua ſur les côtes de Pruſſe, & tout fut pillé. Il courut lui-même quelques dangers; cependant il ariva heureuſement, bientôt il obtint l'eſtime & la confiance du grand Sobieski. À la mort de ce prince, il négocia pour faire élire en ſa place le prince de Conti; la cour veut qu'on réuſſiſſe; l'abbé de *Polignac* n'ayant pas réuſſi, on crut qu'il n'avoit pas pris d'aſſez juſtes meſures, & on envoya pour le remplacer l'abbé de Chateau-neuf; l'abbé de *Polignac* rentra dans la retraite & dans l'étude. Le nom de bon-Port que portoit l'abbaye qu'il poſſédoit & où il ſe retira, ſembloit conforme à ſa ſituation & à ſes beſoins. Le roi ne l'y laiſſa pas long-temps, il fut rapelé à la cour en 1702; il y reparut, dit un de ſes hiſtoriens ou panégyriſtes, avec cet éclat „ que „ la faveur elle-même ne donne, que lorſqu'el„ le ſuccede à la diſgrace, & qu'elle ſemble „ vouloir l'expier. Il eut deux nouveles abbayes, „ la nomination d'Angleterre au cardinalat, & „ ayant été envoyé à Rome en qualité d'audi„ teur de Rote, il fut aſſocié au cardinal de „ la Trémoille dans la direction des afaires de „ France à la cour pontificale „.

En 1710, il fut envoyé avec le maréchal d'Huxelles à l'affligeant congrès de Gertruydemberg pour travailler au difficile ouvrage de la paix; il ouvrit les conférences avec zele & les rompit avec nobleſſe; *Meſſieurs*, diſoit-il aux plénipotentiaires hollandois, en voyant leur inſolence dans ce congrès, *vous parlez bien comme des gens qui ne ſont pas acoutumés à vaincre*. Parler avec cette dignité, c'étoit tout ce qu'il pouvoit faire alors. Il fit bientôt davantage au congrès d'Utrecht. Là, cette Hollande auparavant ſi fiere & ſi inflexible, ſe voyant deſtituée de l'apui de l'Angleterre, & ſentant ſa foibleſſe, s'humilia enfin autant qu'elle avoit voulu humilier la France, & l'abbé de *Polignac* écrivoit: „ Nous prenons la figure que „ les Hollandois avoient à Gertruydemberg; „ & ils prenent la nôtre. C'eſt une revanche „ complete „. Les hollandois s'apercevant qu'on avoit des ſecrets pour eux, voulurent menacer les miniſtres françois, de les faire ſortir de leur pays: *non, meſſieurs*, répondit l'abbé de *Polignac*, *nous ne ſortirons pas d'ici; nous traiterons chez vous, nous traiterons de vous, & nous traiterons ſans vous*. Il eut le bonheur de conſommer le précieux ouvrage de la paix; mais nommé au cardinalat ſur la préſentation du roi d'Angleterre Jacques III, il ne crut pas devoir mettre ſa ſignature à un traité qui détruiſoit les eſpérances d'un prince ſon bienfaicteur.

À la mort de Louis XIV, le cardinal de *Polignac* fut éloigné des afaires; il étoit dans des intérêts contraires à ceux de M. le régent. Ses liaiſons avec le duc & la ducheſſe du Maine, le firent exiler en 1718 à ſon abbaye d'Anchin, d'où il ne revint qu'en 1721. A la mort du pape Innocent XIII, il alla au conclave où Benoît XIII fut élu; il fut fait miniſtre de France à Rome, & en remplit pendant huit années entieres les fonctions à la ſatisfaction des deux cours; les papes Benoît XIII, & Clément XII, ſon ſucceſſeur, lui témoignoient la plus parfaite confiance, & l'employoient dans les principales congrégations; le roi le nomma, pendant ſon abſence, à l'archevêché d'Auch, & le fit commandeur de ſes ordres: les honeurs littéraires s'accumulerent auſſi ſur ſa tête & il ne les méritoit pas moins que les honeurs po-

litiques. Il remplaça Boſſuet dans l'académie françoiſe, en 1704; il fut auſſi honoraire des deux académies, des belles-lettres (1717) & des ſciences, (1715); il ſavoit bien le grec, la langue de Cicéron lui étoit auſſi familiere que la ſiene, & cependant il étoit éloquent dans la ſiene; ſon diſcours de réception à l'académie françoiſe avoit été admiré, ainſi que des diſcours latins qu'il avoit prononcés à Rome. On en avoit ſur-tout remarqué un qu'il avoit fait en prenant poſſeſſion de ſa place d'auditeur de Rote, peu de temps après un tremblement de terre, qui avoit fait ouvrir le dôme de ſaint Pierre & jeté Rome dans la conſternation. Il peignit ce terrible événement & le courage que le pape Clément XI avoit montré dans cette occaſion, d'une maniere, qui laiſſa dans tous les eſprits l'impreſſion la plus vive & la plus profonde.

Mais le plus beau de tous ſes titres littéraires eſt ſon fameux poême de *l'anti Lucrece*. On le lit à la fois avec ſatisfaction & avec plaiſir comme un bel ouvrage, & de raiſonement & de poéſie. On en a retenu pluſieurs traits, tels que celui-ci, qui demande grâce ingénieuſement pour l'auſtérité du ſujet.

Pieridum ſi forte ſepos auſtera canentes
Deficit, eloquio victi, re vincimus ipſa.

Et celui où il décrit une montre à répétition:

Digitoque interrogat horam.

Le poête compare l'homme voluptueux, toujours inquiet au ſein des plaiſirs, avec un malade qui ſe retourne dans ſon lit, cherchant le repos ſans pouvoir le trouver:

Quæſivit ſtrato requiem, ingemuitque negata.

On ne pouvoit plus heureuſement employer en le dénaturant, ce vers de Virgile ſur Didon expirante:

Quæſivit cœlo lucem, ingemuitque reperta.

Voici à quelle occaſion ce poême fut, dit-on, entrepris. L'abbé de *Polignac* avoit connu Bayle en Hollande; il avoit eu alors avec lui divers entretiens ſur les matieres dont Bayle paroiſſoit occupé dans ſes diſputes contre Jaquelot & Jurieu. L'abbé de *Polignac* déſira de ſavoir à quelle ſecte de la religion proteſtante Bayle donnoit la préférence, & s'il en étoit quelqu'une à laquelle il fût particuliérement attaché; Bayle ſe contenta d'abord de répondre d'une maniere générale, qu'il étoit bon proteſtant; mais preſſé autant que la politeſſe, & ſur-tout la politeſſe de l'abbé de *Polignac* le permettoit, de détrailler un peu davantage cette déclaration; *oui*, *monſieur*, dit-il avec quelque impatience, *je ſuis bon proteſtant*, *& dans toute la force du mot; car au fond de mon âme je proteſte contre tout ce qui ſe dit & tout ce qui ſe fait*.

L'Abbé de *Polignac* remarqua que dans tout cet entretien, Bayle faiſoit un grand uſage de Lucrece, qu'il en faiſoit à tout moment des citations & des applications à l'apui de ſes idées; il ſe mit à relire Lucrece, & cette lecture lui fit naître l'envie de le réfuter.

M. le duc de Bourgogne & M. le duc du Maine avoient traduit en partie *l'anti-Lucrece*; M. de Bougainville le traduiſit en entier & mit à la tête une belle & ſavante préface; ce fut ſon premier titre littéraire.

L'auteur de *l'anti-Lucrece* ne devoit pas goûter les bons mots & les diſcours contre la religion. Un étranger ataché au ſervice de l'Angleterre, & qui vivoit à Rome ſous la protection de la France, ſe permit un jour à la table du cardinal de *Polignac* des propos peu meſurés ſur la religion & ſur la perſonne du roi Jacques, pour qui le cardinal ſe piquoit de reconoiſſance; *Monſieur*, lui dit le cardinal avec une douceur ſévere, *j'ai ordre de protéger votre perſone, mais non pas vos diſcours*.

Orateur françois, orateur latin, poête latin diſtingué, phyſicien, mathématicien, il fut encore un antiquaire conſomé.

À des ſuites nombreuſes de médailles de toutes les grandeurs & de tous les métaux, il avoit ajouté une ſuperbe collection de ſtatues, buſtes, bas-reliefs, monumens antiques de tout genre; pour la plupart fruit de ſes découvertes. Étant à Rome, il fut qu'un particulier faiſant bâtir une ferme entre Freſcati & Grotta-Ferrata, s'étoit trouvé arrêté en creuſant les fondations, par des reſtes d'anciens murs fort épais & qu'il étoit preſque impoſſible de détruire. Le cardinal, d'après les circonſtances, conjectura en examinant l'emplacement, que c'étoit celui de la maiſon de Marius: il fit fouiller, & ſa conjecture fut juſtifiée, par un fragment d'inſcription concernant le cinquieme conſulat de Marius; on continua la fouille, & à l'ouverture du plus gros mur ſe préſenta un magnifique ſalon, orné entr'autres de dix ſtatues de grandeur naturele, du plus beau marbre & du plus beau travail, qui formoient enſemble cette célebre hiſtoire d'Achille, reconu par Ulyſſe à la cour de Lycomede.

Præſcia venturi genitrix Nereia feti
Diſſimulat cultu natum, deceperat omnes
.....Sumptæ fallacia veſtis.
Arma ego femineis, animum motura virilem
Mercibus inſerui; neque adhuc projecerat heros
Virgineos habitus, cum parmam haſtamque tenenti,

Nate

Nate Dea, dixi, tibi se peritura reservant
Pergama, quid dubitas ingentem evertere Trojam?
Injecique manum fortemque ad fortia misi.
Metamor. lib. 13.

Ce fut aussi sous les ieux du cardinal de *Polignac*, que se fit la découverte du palais des Césars, dans les jardins de la Vigne-Farnese sur le mont Palatin. Il excita & aida M. Blanchini à en donner la description. Le duc de Parme, qui avoit ordoné les travaux, fit présent au cardinal *Polignac* d'un bas-relief de quatorze figures représentant une fête d'Ariane & de Bacchus: il étoit enchassé dans la plus haute marche de l'estrade, sur laquelle se plaçoient les empereurs dans leurs audiences publiques. Il eut encore les plus belles urnes du caveau de Livie découvertes en 1730. Il n'auroit souhaité, disoit-il, d'être le maître de Rome, que pour détourner pendant quinze jours le cours du Tibre depuis Pontemole jusqu'au Mont-Testacio, & en retirer les statues, les trophées & autres monumens qu'on y avoit jetés dans les temps de troubles & de guerres civiles, & dans ceux des incursions des barbares. D'après cette idée, il avoit fait niveler le terrain des environs, & pris tous les renseignemens relatifs à l'exécution de ce projet. Il auroit aussi voulu faire creuser les ruines du temple de la paix, brûlé l'an de Jésus-Christ. 191, sous l'empire de Commode; il espéroit d'y retrouver le chandelier, la mer d'airain, & tous ces vases précieux que Titus y avoit déposés, après avoir triomphé de la Judée.

Le cardinal de *Polignac* mourut le 20 novembre 1741, âgé de quatre-vingts ans, un mois & neuf jours.

Un de ses panégyristes lui rend le témoignage qu'il sembloit n'être fait que pour aimer & pour être aimé. Sa seule vue terminoit les procès & les quereles, adoucissoit les esprits & les disposoit à la paix.

POLIN ou PAULIN, (le capitaine) voyez GARDE (la).

POLINIÈRE (PIERRE) (*Hist. litt. mod.*) physicien célebre par ses expériences & qui fut choisi le premier pour en faire dans les colléges. Il fut, avant M. l'abbé Nollet, l'homme réputé le plus habile dans ce genre, & celui qui savoit le mieux mettre ses leçons & ses expériences à la portée de ses écoliers; on a de lui des *élémens de mathématiques*, & un traité de physique expérimentale sous ce titre: *expériences de physique*. Né en 1671, près de Vire; mort dans le même lieu en 1734.

POLITI (ALEXANDRE) (*Hist. litt. mod.*) florentin, clerc régulier des écoles pieuses, est connu par une édition du commentaire d'Eustathe sur Homere, avec une traduction latine & des notes. On a de lui plusieurs ouvrages, les principaux sont, *de patria in condendis Testamentis potestate, libri IV.* à Florence 1712. *Martyrologium Romanum castigatum ac commentariis illustratum*, à Florence, 1751. Le P. Politi né à Florence en 1679 fut élu Professeur de la langue greque dans l'université de Pise en 1733, & il mourut à Florence en 1752. M. Fabroni a donné sa vie, & le catalogue de ses ouvrages.)

POLITIEN (ANGE) (*Hist. litt. mod.*) né à Monte-Pulciano en Toscane l'an 1454. Un poême, dans lequel il célébra une joûte dont Laurent & Julien de Médicis donnoient le spectacle au peuple, le fit connoître avantajeusement de ces illustres protecteurs des lettres. Ils lui firent obtenir un canonicat à Florence, & Laurent le chargea de l'éducation de ses enfans, entr'autres de Jean de Médicis, depuis pape sous le nom de Léon X. Pic de la Mirandole, qui étoit alors à Florence, l'honora de son amitié, & l'associa aux travaux de son esprit. La vie de *Politien* fut un peu troublée par plusieurs quereles littéraires. La plus célebre est sa dispute avec Merul, professeur de latin & de Grec à Milan. Ce grand homme mourut en 1494. On publia des contes ridicules sur sa mort; mais plusieurs l'ont attribuée au chagrin qui le consumoit de voir les Médicis ses bienfaiteurs prêts d'être chassés de Florence. Parmi les ouvrages qui l'ont rendu recomandable, on compte l'histoire en latin de la conjuration des Pazzi; une traduction latine d'Hérodien, qu'il entreprit par ordre du pape, & qui est aussi pure que fidele; un livre d'épigrammes greques très-estimés, des poêmes bucoliques, deux livres d'épîtres latiens; des traductions latines des plusieurs poêtes & historiens grecs, quelques petits traités de philosophie, & plusieurs autres ouvrages italiens en prose & en vers. Toutes ces productions décelent un homme d'un esprit facile, dont le génie se plie à tout, aux vers, à la prose, à la philosophie, à l'histoire.)

POLLIO (voyez TREBELLIUS.)

POLLION (*Hist. rom.*) C. ASINIUS POLLIO) homme consulaire, poête & orateur célebre; auteur de tragédies fort estimées de son temps & d'une histoire des guerres civiles de Rome. Horace parle des tragédies, sat. 10. liv. 1.

Polio regum
Facta canit pede ter percusso.

Et dans la 1ere. Ode du livre 2.

Paulum severæ musa tragœdiæ
Desit theatris..... grande munus
Cecropio repetes cothurno.

Cette ode lui est adressée, & elle est consacrée toute entiere à sa gloire; elle roule principalement sur son histoire des guerres civiles:

Motum ex Metello consule civicum,
& arma
Nondum expiatis uncta cruoribus
Tractas

C'est de cette histoire que Suétone a tiré ce mot de César, à la vue des corps des romains étendus sur le champ de bataille de Pharsale : *hoc voluerunt ; tantis rebus gestis, C. Cæsar condemnatus essem, nisi ab exercitu auxilium petiissem. Ils l'ont voulu : après tant de grandes actions, César étoit condamné s'il n'eût demandé du secours à son armée.* Peu d'hommes sont aussi vantés & par Horace & par Virgile, & comme poëte & comme homme d'état, que *Pollion*. C'étoit l'espérance & l'apui des affligés & des opprimés :

Insigne mœstis præsidium reis,

Il étoit l'oracle du sénat :

Et consulenti, *Pollio*, curiæ.

Il avoit commandé des armées, il avoit triomphé des Dalmates & mérité le consulat.

Cui laurus æternos honores
Dalmatico peperit triumpho.

Il étoit le protecteur des lettres qu'il cultivoit lui-même avec tant de succès :

Pollio amat nostram, quamvis est rustica, musam.....
Pollio & ipse facit nova carmina
Qui te, *Pollio*, amat, veniat quo te quoque gaudet.
(*Virgile égl.* 3.)

Le 4eme. éclogue de Virgile *Sicelides musæ*, &c. porte le titre de *Pollion*, & ses louanges y sont célébrées.

Si canimus sylvas, sylvæ sint consule dignæ.

Il n'est nullement sûr que cet enfant merveilleux dont Virgile chante si pompeusement les grandes destinées futures, soit Caïus Asinius Gallus Saloninus, fils de *Pollion*, & M. de la Nauze dans le volume 31 des mémoires de littérature, fait voir que Virgile avoit en vue l'enfant dont Scribonie, 3eme. femme d'Octavien Auguste, étoit grôsse l'an de Rome 714 : la naissance de cet enfant dementit toutes les prédictions de Virgile :

La signora mit au monde une fille,

Et cette fille fut la fameuse Julie ; mais c'est du consulat de *Pollion*, l'an 714 de Rome, que Virgile fait commencer l'heureuse réforme de l'univers.

Teque adeo decus hoc ævi, te consule, inibit
Pollio, & incipient magni procedere menses ;
Te duce, si qua manent sceleris vestigia nostri,
Irrita perpetua solvent formidine terras.

Pollion est le premier qui ait ouvert à Rome une bibliotheque publique, en quoi, dit Pline, il a fait, des productions de l'esprit humain, le trésor public de l'état, *ingenia hominum rem publicam fecit*. Il avoit été ami de César & d'Antoine, il le fut d'Auguste dans la suite ; celui-ci voulut l'attirer à son parti contre Antoine ; *Pollion* s'en défendit, alléguant les services qu'il avoit rendus à Antoine & ceux qu'il en avoit reçus ; il demanda de rester neutre & d'être la proie du vainqueur.

Auguste ayant fait contre lui, par plaisanterie, de ces vers qu'on appeloit Fescennins : on atendoit la réponse de *Pollion* : je me garderai bien, dit-il, *d'écrire* contre quelqu'un qui peut *proscrire : non est facile in eum scribere qui potest proscribere*. Pollion avoit écrit contre Cicéron & contre Salluste, ce fut lui qui reprocha le premier à Tite-Live ce qu'on appele la *Patavinité* (voyez à l'article : Tite Live, ce que c'est que cette *patavinité*.

POLLUX (Julius) (*Hist. litt. anc.*) *L'Onomasticon* ou dictionaire grec de *Julius Pollux* est connu. C'étoit un grammairien égyptien, professeur de réthorique à Athènes, vers l'an 180 de Jésus-Christ.

POLTROT de Méré, (Jean, *Hist. de Fr.*) gentilhomme d'Angoumois, protestant fanatique ; irrité des succès de François duc de Guise, dont les armes faisoient triompher les Catholiques, il résolut de le tuer. Pour mieux réussir dans son dessein, il alla trouver un ami du duc, & il lui dit que renonçant aux erreurs de sa croyance, il venoit combatre sous les drapeaux de la véritable Église. Le duc de Guise le reçut avec bonté, & lui donna sa table. *Poltrot* feignant la reconoissance, ne quitoit plus la persone du Duc, ne cherchant que l'instant de lui ôter la vie. Un jour le Duc devoit passer par un lieu, pour se porter à la Duchesse de Guise, *Poltrot* se cacha derriere une haie, & tira de-là sur le Duc un coup de pistolet, dont il mourut six jours après. Ce scélérat fut arrêté, & fut condamné par arrêt du parlement à être tiré à quatre chevaux, & ecartelé.

POLUS ou Pool, ou *de la* Poole (*Hist. d'Angl.*) maison illustre d'Angleterre. Michel de la *Poole*, fils d'un riche négociant, qui avoit plus d'une fois aidé l'état des grands biens que le

commerce lui avoit procurés, étoit chancelier d'Angleterre, sous Richard II, dans des temps de trouble, & où tout se ressentoit de l'esprit de parti. La chambre des communes porta une accusation contre le chancelier à la cour des pairs... La *Poole*, sacrifié par le foible Richard, fut privé de son office sur des prétextes qui depuis ont paru assez frivoles. Dans la suite sur une autre accusation non moins frivole, il fut condamné à mort, mais ce jugement fut rendu par contumace.

Cette maison devint plus considérable encore par le mariage d'un la *Poole*, avec Elisabeth d'Yorck, sœur du roi Edouard IV, du duc de Clarence, & du roi Richard III; de ce mariage naquirent le comte de Lincoln, tué en 1487, à la bataille de Stoke, près de Newarck; perdue par les Yorckistes, contre le roi Henri VII, leur ennemi implacable; le comte ou duc de Suffolck qui étant tombé entre les mains de Henri VII, fut mis à la tour de Londres, où il passa le reste de ses jours; Henri VIII lui fit trancher la tête; enfin un autre comte ou duc de Suffolck, Richard de la *Poole*, qui épousa la comtesse de Salisbury, fille du duc de Clarence, & qui doublement Yorck, & par sa mere & par sa femme, échapa au carnage des princes de cette maison, en se réfugiant en France, d'où on l'obligeoit de sortir, dans tous les traités de paix qui se faisoient entre la France & l'Angleterre; il se retiroit alors en Allemagne, & revenoit servir la France aussi-tôt qu'elle rentroit en guerre avec l'Angleterre. Les seigneurs de la *Poole* n'avoient cependant point de droit alors ouvert à la courone d'Angleterre; car si Henri VIII, qui réuniſſoit en lui les deux Roses, régnoit à titre de Lancastre; ce titre leur étoit contraire, & s'il régnoit à titre d'Yorch, du chef de sa mere, elle étoit fille d'Edouard IV, & la maison de la *Poole* ne descendoit que d'une sœur d'Edouard. Le duc de Suffolck fut tué à la bataille de Pavie, en 1525. Henri VIII, en haine de ce duc de Suffolck, avoit transporté ce titre de Suffolck à Charles Brandon, son favori, qui épousa depuis la princesse Marie, sa sœur, veuve de Louis XII. La maison de la *Poole* étoit toujours suspecte à Henri VIII; il avoit cependant montré quelque inclination pour le jeune Reginald ou Renaud de la *Poole* qui fut dans la suite ce fameux cardinal *Polus*, l'ami des Bembes & des Sadolets, élevé à la pourpre par son mérite & par les sacrifices qu'il fit à la Religion.

Polus étoit fils de Richard, duc de Suffolck, ce fidele allié de la France, tué à Pavie, qui avoit fortifié ses droits éventuels au trône d'Angleterre, par son mariage avec Marguerite d'York, comtesse de Salisbury, fille de ce duc de Clarence qu'Edouard IV, son frere, avoit fait noyer. Cette princesse avoit trouvé grâce devant Henri VIII, & Catherine d'Arragon, qui l'avoient placée auprès de Marie, leur fille, en qualité de dame d'honeur. Dans le schisme d'Angleterre, Marguerite fut fidele à sa religion & à Catherine. Marie trouva en elle de la consolation, & les catholiques de l'apui. Henri, qui avoit donné à *Polus*, fils de Marguerite, le doyené d'Exter, crut pouvoir l'attirer à son parti dans l'afaire du divorce, & dans celle de la suprématie. *Polus*, pour toute réponse, fit imprimer son traité *de unione ecclesiastica*; il étoit alors en Italie; Henri le pria de revenir en Angleterre pour lui expliquer quelques passages de son livre; Polus qui savoit que son livre n'étoit que trop clair, se garda bien de revenir. Henri s'en prit à toute la famille de *Polus*; il fit trancher la tête au frere aîné de *Polus*, & à Marguerite, leur mere, sous prétexte de complots formés pour marier le jeune *Polus* avec la princesse Marie, & faire remonter avec eux l'orthodoxie sur le trône; Marguerite étoit âgée de soixante-dix ans. Le supplice de cette femme respectable, dernier rejeton direct des Plantagents, fut un spectacle horrible par toutes les circonstances. „ Elle refusa, dit M. Hume, „ de poser son cou sur le billot, & de se sou- „ mettre en aucune maniere à une sentence „ rendue sans aucune formalité; elle dit à l'exé- „ cuteur que s'il vouloit avoir sa tête, il n'a- „ voit qu'à la saisir comme il pouroit, & la „ secouant alors d'un air imposant, elle se „ mit à courir autour de l'échafaut. L'exécu- „ teur la poursuivit la hache levée, en lui „ portant plusieurs coups perdus avant de pou- „ voir la fraper du coup mortel. „

Cette résistance inutile, & cette course sur l'échafaut manquent de dignité, mais c'est un principe naturel de s'opposer autant qu'il est en soi à une sentence injuste.

Henri crut reconoître le style de *Polus* dans une bulle d'excomunication lancée contre lui par le Pape Paul III; il y etoit comparé à Balthasar, à Néron, à Domitien, à Dioclétien, & sur tout à Julien. (ces deux dernieres comparaisons lui faisoient trop d'honeur); Henri en fut tellement irrité, qu'il mit, dit-on, à prix la tête de *Polus*, qui perdona généreusement à quelques assassins que ce prix avoit tentés.

Le pape n'osant nommer *Polus* à la légation d'Angleterre, lui donna celle des Pays-Bas; mais Henri VIII, qui vit le dessein du pape & de *Polus*, obtint de la reine de Hongrie, gouvernante des Pays bas, qu'elle refusât à *Polus* la permission d'exercer une légation, qui étoit bien moins pour les Pays-Bas que contre l'Angleterre.

La haine entre Henri & *Polus* n'eut d'autres bornes que celles de la vie de Henri VIII.

Polus vit périr Henri & ſon fils Edouard VI; il vit monter ſur le trône la reine Marie, cette reine le demanda pour légat en Angleterre. (Voyez l'article GARDINER) Marie, en appelant le cardinal *Polus* auprès d'elle, croyoit y attirer un catholique perſécuteur; elle aimoit en lui la haine que Henri VIII lui avoit portée, & le zele vindicatif qu'elle lui ſuppoſoit; Elle le goûta moins de près; *Polus* étoit tolérant. Digne ami de Sadolet, (voyez cet article,) il penſoit comme lui, que c'eſt l'orgueil qui hait & qui perſécute, que la religion aime & conſole; il parut comme un Dieu ſauveur parmi les boureaux & les victimes; il ne parla que de paix, il réconcilia l'égliſe anglicane avec le Saint-Siége; revêtu du pouvoir pontifical, il n'en fit uſage que pour pardoner; il donna l'abſolution au parlement; tout l'ouvrage de Henri VIII & d'Eduard VI. fut renverſé, & l'auroit peut-être été pour toujours, ſi Marie, par des rigueurs imprudentes, n'eût arrêté les effets de la douceur de *Polus*.

Marie eut un grand ſcrupule, elle avoit poſſédé des biens enlévés aux eccléſiaſtiques, la reſtitution réparoit tout. Auſſi ce n'étoit pas ſur l'injuſtice de ſa poſſeſſion que Marie avoit des remords; mais le pape avoit lancé une bulle d'excomunication contre les poſſeſſeurs de ces biens, Marie avoit été dans le cas, & l'excomunication n'avoit point été levée, *Polus* la leva. Mais quand on lui parloit de brûler les non-conformiſtes, il parloit de réformer les mœurs du clergé. „ Commençons, diſoit-il, „ par tenter cette voie & vous verrez que „ l'autre deviendra inutile. „ Marie les crut toutes deux néceſſaires, elle confia au cardinal *Polus* le ſoin de réformer le clergé, à Gardiner celui d'extirper l'héréſie, & il n'y eut d'héréſie extirpée que par *Polus*. On écouta le miniſtre d'un Dieu clément, on déteſta l'agent d'une reine barbare. Jamais le ſacré college n'eut deux membres plus reſpectables que Sadolet, & *Polus* lumieres ſupérieures & grands talens, piété ſincere, charité ſervente.

Le primat Crammer ayant été brûlé comme hérétique, ſon archevêché de Cantorbéri fut donné au cardinal *Polus*, comme Gardiner l'avoit prévû & l'avoit craint, mais du moins *Polus* n'eut jamais à ſe reprocher d'avoir approuvé les cruautés auxquelles il devoit cet archevêché. Il fut auſſi préſident du conſeil royal. Il mourut le 25 novembre 1558, de faiſiſſement & de douleur, en apprenant la mort de la reine Marie & en prévoyant la chûte prochaine de la religion catholique en Angleterre. Depuis ce moment il embraſſoit ſans ceſſe ſon crucifix, en s'écriant: *Sauvez-nous, ſeigneur, nous périſſons, ſauveur du monde, ſauvez votre égliſe.* Beccatelli, archevêque de Raguſe, a écrit ſa vie en italien & elle a été traduite en latin par André Dudith, tous deux avoient été ſes ſecrétaires.

POLYBE (*Hiſt. litt. anc.*) Hiſtorien, homme de guerre & homme d'état. Son hiſtoire univerſele étoit en quarante livres; il ne nous en reſte en entier que les cinq premiers; nous avons des fragmens aſſez conſidérables des douze livres ſuivans; nous avons auſſi dans le recueil de Henri de Valois, ce que Conſtantin Porphyrogénete avoit fait extraire de l'hiſtoire de *Polybe*, concernant les ambaſſades & les exemples des vertus & des vices. C'eſt par *Polybe* qu'on connoît le mieux la maniere de faire la guerre en uſage chez les anciens. Il faut joindre au texte l'excellent commentaire du chevalier Folard (voyez l'article *Folard.*) *Polybe* étoit par lui-même, & indépendament de ſon ouvrage, un perſonage fort intéreſſant. L'illuſtre Philopœmen avoit été ſon maître dans l'art de la guerre. Lycortas, pere de *Polybe*, avoit été comme Philopœmen, un des chefs & des défenſeurs les plus zélés de la ligue des Achéens. *Polybe*, jeune encore, mais déja célebre par ſa valeur, fut du nombre des mille Achéens, que les romains tranſporterent à Rome pour les punir du zele qu'ils avoient montré pour la défenſe de leur patrie. Sa réputation de valeur & d'eſprit l'avoit annoncé avantageuſement à Rome. Les jeunes romains les plus diſtingués par la naiſſance, par les talens, par les vertus, ſe piquerent d'être ſes amis. De ce nombre, furent le ſecond Scipion l'africain & Fabius, tous deux fils de Paul Emile. *Polybe* ſuivit Scipion dans les expéditions de Carthage la neuve & de Numance. Cette amitié dont les principaux citoyens de Rome l'honorerent lui fournit des moyens de rendre des ſervices importans à la Grece ſa patrie, alors réduite en province romaine; il ſut lui procurer au défaut de la liberté une ſervitude douce & paiſible. *Polybe* étoit né à Mégalopolis, ville du Péloponneſe dans l'Arcadie. La mort de Scipion ſon ami lui ayant rendu le ſéjour de Rome inſupportable, il fit ce que fait en pareil cas toute âme honête & ſenſible, il retourna dans ſa patrie; elle n'avoit pas oublié ſes bien faits, il y jouit de la tendreſſe & de la reconoiſſance de ſes concitoyens. Il mourut à quatre-vingt-deux ans, d'une bleſſure qu'il ſe fit en tombant de cheval. C'étoit la cent vingt-unieme année avant Jéſus Chriſt. Brutus croyoit pouvoir apprendre dans *Polybe* l'art de la guerre; il l'étudioit au milieu de ſes campagnes les plus laborieuſes, & en fit un abrégé pour ſon uſage dans le temps où il faiſoit la guerre à Marc-Antoine & à Auguſte.

POLYCARPE (SAINT) (*Hiſt. eccléſ.*) évêque de Smyrne, diſciple de ſaint Jean l'évangéliſte, & dont les deux premiers évêques de Lyon, ſaint Photin & ſaint Irénée, furent les diſciples. Il fit vers l'an 160 un voyage à Rome pour conférer avec le pape Anicet ſur le jour de la célébration de la pâque, queſtion qui

fut dans la ſuite le ſujet d'une grande conteſtation. On loue beaucoup dans l'hiſtoire eccléſiaſtique ſon zele contre les héréſiarques Marcion & Cérinthe. L'hiſtoire de ſon martyre (qui paroît être de l'an 169 ou environ) eſt raportée dans une lettre de l'égliſe de Smyrne aux égliſes de Pont. Il reſte de ſaint *Polycarpe* une épître adreſſée aux Philippiens.

POLYCLETE (*Hiſt. anc.*) fameux ſculpteur de Sicyone, ville du Péloponneſe; il vivoit environ 231 ans avant Jéſus-Chriſt; Miron fut un de ſes diſciples. Phidias étoit le premier qui eût mis la ſculpture en honeur; c'eſt *Polyclete* qui l'a portée chez les anciens au dernier dégré de la perfection. Une de ſes ſtatues repréſentant un jeune homme couroné, fut vendue cent talens. Dans ſa ſtatue d'un Doryphore ou garde du roi de Perſe, qui paſſe pour ſon chef-d'œuvre, il rencontra ſi heureuſement toutes les proportions du corps humain, qu'elle fut appelée la *regle*, & que les ſculpteurs venoient l'étudier comme un modele parfait.

Ælien raporte que *Polyclete*, travaillant un jour à une ſtatue par ordre du peuple, ſe fit une loi d'écouter tous les avis & de faire toutes les coctions qu'on lui indiquoit; en même temps il fit ſur le même ſujet une autre ſtatue, où il ne ſuivit que ſon génie & les regles de l'art. Quand elles furent toutes deux expoſées en public, tout le monde condamna la premiere & admira la ſeconde; *la premiere*, leur dit-il, *meſſieurs, eſt votre ouvrage, la ſeconde eſt le mien*. Après la mort de *Polyclete*, & long temps après celle de Phidias, il y eut une eſpece de concours pour les ſtatues qui devoient être placées dans le temple de Diane d'Épheſe où l'on ne vouloit rien mettre que de parfait; on prit pour juges les meilleurs ſculpteurs du temps ſans les exclure du concours; chacun d'eux nomma au premier rang ſes propres ouvrages, au ſecond ceux de *Polyclete*, au troiſieme ceux de Phidias.

POLYCRATE ou POLICRATE, (*Hiſt. anc.*) tyran de Samos, eſt un exemple mémorable des caprices de la fortune, qui, après l'avoir comblé de ſes faveurs, lui fit éprouver le plus cruel revers. Le crédit dont il jouiſſoit dans ſa patrie, lui ſervit à s'en rendre le tyran; & pour régner ſans rivaux, il ſacrifia ſon frere à ſon ambition. Quoique ſa domination ne s'étendit que dans ſon île, il couvrit la mer de ſes vaiſſeaux, & fit trembler les plus formidables puiſſances de l'Europe & de l'Aſie. Il ſe rendit auſſi terrible à ſes ſujets qu'à ſes ennemis. Les Samiens accâblés de ſon joug, implorerent la protection des Lacédémoniens, défenſeurs de la liberté publique. Sparte, ennemie de la tyranie, mit une flote en mer, & forma le ſiége de Samos; mais cette entrepriſe, ſoutenue avec courage, fut terminée avec honte. Les Spartiates, après pluſieurs aſſauts inutiles, furent obligés de ſe rembarquer. Amaſis, roi d'Égypte & ami de *Polycrate*, craignit que tant de proſpérités, ſans mélange de diſgraces, ne fuſſent le préſage de quelque grande infortune, & lui conſeilla de ſe préparer quelque malheur pour faire l'eſſai de ſa conſtance. *Polycrate* profita de cet avis; il jeta dans la mer une bague de grand prix, qu'il retrouva, quelques jours après, dans le corps d'un poiſſons qu'on ſervit ſur ſa table: mais la fortune lui prépara un malheur plus grand qu'il ne put éviter. Le gouverneur de Sardes, ſous prétexte de l'aſſocier à la révolte qu'il méditoit contre Cambyſe, l'éblouit par la promeſſe de de lui confier tous ſes tréſors. Le tyran, ſéduit par ſon avidité, ſe rendit auprès du ſatrape, qui ne l'eut pas plutôt en ſa puiſſance, qu'il le fit metre en croix.

POLYDAMAS (*Hiſt. anc.*) fameux athlete de l'antiquité. Pauſanias raporte qu'un jour cet homme, ſeul & ſans armes, tua ſur le mont Olympe un lion des plus furieux. Ayant une autre fois ſaiſi un taureau par l'un des pieds de derriere, le taureau ne put échaper qu'en laiſſant la corne de ſon pied dans la main de l'athlete. Lorſqu'il retenoit un chariot par derriere, les chevaux les plus robuſtes animés par le cocher, ne pouvoient le faire avancer. Darius Nothus, roi de Perſe, l'ayant voulu voir ſur le bruit de cette force prodigieuſe, lui mit en tête trois ſoldats de ſa garde, de ceux que les Perſes appeloient *immortels*, & qui étoient diſtingués entre tous les guerriers par la valeur & par la force; il ſe batit contre tous les trois à la fois, & les tua.

POLYDORE VIRGILE (*Hiſt. litt. mod.*) étoit un Italien, natif d'Urbin; il paſſa en Angleterre ſous le regne de Henri VIII, pour recevoir au nom du pape *le denier de ſaint Pierre*, que l'Angleterre payoit au ſaint ſiége. Henri VIII gouta *Polydore* Virgile, le fixa en Angleterre, lui procura l'archidiaconé de Wels. Ce fut là qu'il écrivit ſon hiſtoire d'Angleterre, dédiée à Henri VIII, & qui va juſqu'à la fin du regne de Henri VII. On a de lui quelques autres ouvrages moins connus; un traité des prodiges, un traité *de inventoribus rerum;* un recueil d'adages ou de proverbes; des corrections ſur Gildas. On a fait ſur *Polydore* Virgile ce diſtique latin:

Virgilii duo ſunt, alter Maro, tu, Polydore,
Alter; tu mendax, ille poeta fuit.

Mort en 1555.

POLYEN, POLYÆNUS, (*Hiſt. litt. anc.*) auteur connu par ſon *recueil de ſtratagêmes de güerre*, qu'il dédia aux empereurs Antonin & Verus, & que dom Lobineau, bénédictin, a traduit en françois ſous ce titre: *Les ruſes*

de guerre de Polyen. *Polyen* étoit de Macédoine.

POLYGNOTE, (*Hiſt. anc.*) peintre grec de l'île de Thaſe dans la mer Egée, vivoit vers l'an 220 avant Jéſus-Chriſt. Il fut principalement eſtimé pour la grâce & l'expreſſion qu'il ſut donner à ſes figures; il s'exerça auſſi quelque temps dans la ſculpture, mais il en revint au pinceau. Son chef-d'œuvre eſt la repréſentation des principaux événemens de la guerre de Troye dans ce portique d'Athènes qu'on appeloit le *Pécile*; il refuſa d'en recevoir aucun paiement, généroſité qui mérita que le conſeil des amphyctions le remerciât ſolemnélement & par un décret formel au nom de tous les états de la Grece, & ordonât que dans toutes les villes où il paſſeroit, il ſeroit logé & défrayé aux dépens du public; on lui décerna d'ailleurs un logement public dans Athènes. *Polygnote* fit auſſi le tableau de la bataille de Marathon, qui fut pareillement placé dans le *Pécile*.

POMET, (PIERRE) *Hiſt. litt. mod.*) marchand droguiſte, homme diſtingué dans ſa profeſſion, auteur d'une *hiſtoire générale des drogues*, imprimée en 1694, *in fol.* avec figures, & que Joſeph *Pomet*, ſon fils, a fait réimprimer en 1735, en deux volumes *in* 4°. Pierre *Pomet*, né en 1658, mourut en 1699.

POMEY, (FRANÇOIS) (*Hiſt. litt. mod.*) jéſuite, connu par un dictionaire françois-latin, par une vieille rhetorique latine que le pere Jouvency a rajeunie ſous le titre de *novus rhetoricæ candidatus*. On a encore de lui un *traité des particules* en françois; un traité des funérailles des anciens en latin, ſous le titre de *libitina*; des *colloques ſcholaſtiques & moraux*; une mythologie latine, ſous ce titre: *Pantheum myſticum, ſeu fabuloſa Deorum hiſtoria*; un abrégé du dictionaire de Robert-Etienne, intitulé: *flos latinitatis*, *&c.* Mort en 1673.

POMMERAYE, (dom JEAN-FRANÇOIS) (*Hiſt. mod.*) bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, étoit de Rouen & a beaucoup écrit ſur Rouen. Il a fait l'hiſtoire de cette cathédrale, de ſes archevêques, de ſes conciles & ſynodes, de ſes abbayes de Saint-Ouen, de Saint-Amand & de Sainte-Catherine, &c. Né en 1617, mort en 1687.

POMPADOUR, (*Hiſt. de Fr.*) noble & ancienne maiſon du Limouſin; elle portoit au commencement, ou comme nom de famille, ou comme nom de baptême, ou comme une eſpece de ſurnom celui de *Hélie*; les femmes de cette maiſon ont ſouvent porté celui de *ſouberane* ou *ſouveraine*. *Souveraine Hélie*, *ſouveraine de Pompadour*.

De cette maiſon, aujourd'hui éteinte, étoit Geoffroi de *Pompadour*, évêque de Périgueux, & enſuite du Puy, grand aumônier de France, qui fut premier préſident de la chambre des comptes de Paris. On crut qu'il étoit dans les intérêts de duc d'Orléans (Louis XII) contre de la dame Beaujeu, ſous le regne de Charles VIII. Il fut arrêté ſous ce prétexte vrai ou faux, ſa diſgrace ne fut pas longue, & il fut transféré du ſiége de Périgueux à celui du Puy ſous ce même regne; il mourut ſous celui de Louis XII en 1514.

Antoine, ſon frere puîné, mourut évêque de Condom, le 11 octobre 1496.

Jean II, leur frere aîné, étoit chambellan de Louis XI.

Antoine, ſon fils, étoit maître d'hôtel de Charles VIII, & fut chambellan de Louis XII.

Geoffroi V, petit-fils d'Antoine, fut fait gouverneur du Limouſin, & avoit bien mérité cet honeur par les ſervices qu'il avoit rendus aux rois Henri II, François II & Charles IX.

Jean, ſon fils, fut tué au ſiége de Mucidan en 1569, dans les guerres de religion.

Dans la branche des marquis de Lauriere, un *Pompadour*, marquis du Bourdé, fut tué au ſiége de Thionville en 1639.

Une femme de ce nom d'un grand crédit, n'avoit rien de commun, comme on ſait, avec la maiſon de *Pompadour*, & n'avoit pris ce nom-là qu'après l'extinction de cette maiſon; madame de *Pompadour* eſt morte en 1764. Son empire avoit commencé en 1745.

POMPÉE dit LE GRAND. (*Hiſt. rom.*) Voyez l'article TRIUMVIRAT.

POMPÉE (CNEIUS & SEXTUS) (*Hiſt. rom.*) Voyez l'article *Triumvirat* ſur une partie de ce qui concerne *Sextus*.

Quant à Cneius ſon frere aîné, fils aîné du grand *Pompée*, ſon pere l'envoya pendant le cours de la guerre civile, raſſembler les forces de l'Orient pour la cauſe du ſénat & de la liberté.

Après la bataille de Pharſale, les principaux chefs du parti vaincu, Cicéron, Caton, Labienus, Cneius *Pompée* ſe trouvant raſſemblés dans l'île de Corcyre, délibéroient ſur ce qui reſtoit à faire; Labiénus vouloit renouveler la guerre, Caton mettre ſes ſoldats en ſûreté & s'exiler le plus loin qu'il pouroit des tyrans & de la tyrannie. Cicéron diſoit que ce n'étoit pas aſſez de quiter les armes, qu'il falloit les jeter. *Suaſor fui armorum non deponendorum, ſed abjiciendorum*. Cet avis mit le jeune *Pompée* dans une telle fureur, qu'il tira l'épée contre Cicéron en l'appelant déſerteur & traître, & qu'il l'auroit tué ſi Caton ne l'eût retenu.

Après la mort du grand Pompée, Cneius paſſa d'Afrique en Eſpagne où il s'élevoit des mouvemens dont il crut pouvoir profiter; il réuſſit d'abord en l'abſence de Céſar, mais celui-ci changea tout-à-coup la fortune par ſon inconcevable célérité; il fait lever à Cneius *Pompée* le ſiége d'Ulia, il aſſiége Sextus dans Cordoue, il aſſiége & prend Atégua, il livre

enfin contre Cneius *Pompée* la bataille de Munda. Le mot donné par Céſar à ſes ſoldats fut, à ſon ordinaire le nom de *Vénus*; celui de Cneius fut plus intéreſſant, c'étoit *la piété*; il vouloit venger ſon pere. Il mit du moins le vainqueur en danger; Céſar vit ſes ſoldats lâcher pied, & fut au moment d'en être abandoné, mais il avoit des reſſources qui n'étoient que pour lui: *eh! quoi!* s'écria-t-il, *vous livrez à des enfans un général blanchi ſus les lauriers*. À ce cri la pudeur les retient, leur courage ſe ranime, le danger de Céſar les transforme en héros, le ſort change, la victoire ſe déclare pour Céſar, elle eſt complete & déciſive. Le malheureux Cneius *Pompée*, bleſſé à l'épaule & à la jambe, & s'étant démis le talon, ne pouvant ni monter à cheval ni ſoufrir même la litiere, ſe cacha au fond d'un antre écarté; on découvrit ſa retraité, il y fut tué, & ſa tête portée à Céſar, le 12 avril de l'an de Rome 707.

Sextus, frere de Cneius, après la bataille de Pharſale, avoit acompagné ſon pere dans ſa fuite; il l'avoit vu aſſaſſiner & n'avoit pu le ſecourir; il avoit été obligé de s'enfuir avec Cornélie, en Afrique, d'où il avoit paſſé en Eſpagne; il étoit à Cordoue dans le temps de la bataille de Munda, il ſe ſauva dans les montagnes de la Celtibérie où il vécut longtemps du métier de brigand; il y raſſembla les débris de l'armée républicaine échapés à la bataille de Munda, & ſortant peu à peu de ſes montagnes, il ſe ſoutint avec avantage contre les lieutenans de Céſar. Après la mort de ce dictateur, un arrêt du ſénat le rétablit dans ſes biens & dans ſes droits. L'année ſuivante, Octavien, depuis nommé Auguſte, le fit comprendre dans la condamnation prononcée contre les meurtriers de Céſar, quoique du fond des montagnes de la Celtibérie où il étoit alors caché, il ne pût avoir pris aucune part à la conjuration, & que vrai-ſemblablement il ne l'eût appriſe qu'après l'événement, mais l'héritier de Céſar vouloit éteindre juſqu'au nom de *Pompée*. L'injuſtice & la violence ne font ſouvent que rendre redoutables ceux qui en ſont l'objet; Sextus réduit à ſe défendre, ſe montra digne fils de *Pompée*, digne vengeur de ſes droits, & utile défenſeur des reſtes de la liberté opprimée. Il offrit un aſyle à tous les proſcrits: ſi les triumvirs promettoient une ſomme pour chaque tête proſcrite qui leur ſeroit apportée, Sextus promettoit le double de cette ſomme à ceux qui ſauveroient un proſcrit, & il parvenoit à faire afficher ſes offres dans Rome & dans toutes les grandes villes d'Italie. En quelqu'état qu'on arivât auprès de lui, on y trouvoit la fin de ſes miſeres, des habits, de l'argent, des ſecours de toute eſpece, de l'emploi ſur-tout dans la flote & dans ſon armée. Maître de la Sicile, il couroit, il infeſtoit toutes les mers qui baignent l'Italie, il interceptoit des convois, il coupoit toute communication entre l'Italie d'une part, la Macédoine & la Grece de l'autre. Ses brigantins, ſes barques, ſes vaiſſeaux de guerre diſtribués le long des côtes, avertiſſoient par des ſignaux les malheureux proſcrits qui ſe cachoient, & recevoient tous ceux qui pouvoient aborder; il remporta des avantages aſſez ſignalés ſur les triumvirs, que Brutus & Caſſius occupoient d'ailleurs de leur côté. Mais après la bataille de Philippes, & la mort de ces deux derniers des romains, reſté ſeul ennemi des triumvirs, il ne ſe rendit pas encore; par une conduite adroite il ſe fit conſidérer d'Antoine & craindre d'Octavien; il profita, pour s'agrandir, des diviſions qui s'élevoient déja quelquefois entre ces deux chefs; à la Sicile il joignit la Sardaigne, & par ſes flotes qui croiſſoient toujours dans ces mers, il répandit la famine dans Rome & dans l'Italie; maître de la mer, il ſe faiſoit appeler *fils de Neptune*. Velleius Paterculus vante ſa bravoure, ſon activité, ſon ardeur, ſon imagination vive & prompte, ſa fidélité à ſes engagemens, en quoi il le diſtingue de ſon pere; mais il le peint comme un eſprit grôſſier & dont la barbarie ſe faiſoit ſentir dans ſon langage; il ajoute que ſes domeſtiques le gouvernoient, qu'il étoit l'afranchi de ſes afranchis & l'eſclave de ſes eſclaves; qu'il portoit envie aux grands, & qu'il obéiſſoit aux derniers des hommes. *Studiis rudis, ſermone barbarus, impetu ſtrenuus, manu promptus, cogitatione celer, fide patri diſſimillimus, libertorum ſuorum libertus, ſervorumque ſervus, ſpecioſis invidens ut pareret humillimis*.

On cite pour exemple de ſa facilité à ſe laiſſer conduire par des ſujets indignes, la confiance aveugle qu'il eut dans ce Ménas, afranchi de ſon pere, qui ne ceſſa de le trahir & de paſſer de ſon parti dans celui d'Octavien, & de celui d'Octavien dans le ſien. C'eſt ce Ménas contre lequel eſt faite la quatrieme ode du cinquieme livre d'Horace.

Lupis & agnis quanta ſortito obtigit
Tecum mihi diſcordia eſt.

Et qu'Horace appele dans cette ode:

Ibericis peruſte funibus latus
Et crura dura compede....
Sectus flagellis hic triumviralibus
Præconis ad faſtidium.....

Octavien, Octave ou Auguſte, pour prix de ſes trahiſons, le fit tribun militaire; c'eſt à quoi Horace fait alluſion dans ces vers:

Quid attinet tot ora navium gravi
Roſtrata duci pondere

Contra latronès atque ſervilem manum
Hoc hoc tribuno militum?

C'eſt ce même Ménas qui, lorſque Sextus eut enfin conſenti à traiter avec les triumvirs, l'an de Rome 513, & à partager en quelque ſorte l'empire avec eux, oſa donner à Sextus un conſeil également hardi & perfide. Sextus donnoit ſur ſon bord une fête aux trimvirs : Voulez-vous, lui dit Ménas à l'oreille, que je vous rende ſeul le maître du monde? — Comment ferois-tu? — je couperois les cordages des ancres, & ces deux hommes (Octave & Antoine) ſeroient en votre pouvoir. — Il falloit le faire, dit Sextus, ſans me le dire & ſans me rendre ton complice; mais puiſque tu m'as conſulté, je ne ſais pas manquer à ma parole, & je te défends de rien tenter. Il eſt ſingulier que Sextus n'eût pas cru manquer à ſa parole & ſe rendre complice de Ménas, en profitant de la perfidie parce qu'il n'en auroit pas été prévenu, comme ſi du moment qu'il l'auroit ſûe, il n'auroit pas été obligé de la réparer.

Voyez à l'article *Triumvirat* le mot que Sextus dit à Antoine au ſujet de cette fête donnée ſur ſon bord; voyez-y auſſi comment la guerre s'étant ralumée entre Sextus & Octave, les lieutenans d'Octave parvinrent à chaſſer Sextus de l'île de Sicile. Il s'enfuit alors en Aſie & reprit ſon ancien métier de pirate & d'avanturier; il eſſaya de partager avec Antoine l'empire de l'Aſie, il forma des projets au-deſſus de ſes forces, y ſuccomba, fut abandoné de ſes ſoldats & de ſes matelots, finit par tomber entre les mains des lieutenans d'Antoine, & fut tué à Milet par l'ordre de ce triumvir, l'an de Rome 717. *Dum inter ducem & ſupplicem tumultuatur*, dit Velleius Paterculus, *& nunc dignitatem retinet, nunc vitam precatur, a M. Titio juſſu M. Antonii jugulatus eſt.*

Ce Titius, de retour à Rome, ayant donné dans le théâtre même de *Pompée*, des jeux publics en réjouiſſance de la mort de Sextus, dernier fils de *Pompée*, fut chargé d'imprécations par le peuple, & obligé de ſortir ignominieuſement d'un ſpectacle dont il faiſoit lui-même les frais; tant le nom de *Pompée* étoit encore en honeur à Rome!

POMPEIA, (*Hiſt. rom.*) petite-fille de Quintus Pompeius Rufus & de Sylla, qui furent conſuls enſemble, l'an de Rome 664, & fille du jeune Quintus Pompeius, fils du premier, gendre du ſecond, tué cette même année, ſous le conſulat de ſon pere & de ſon beau-pere, dans la ſédition excitée par le tribun Sulpitius en faveur de Marius, fut la premiere femme de Céſar; elle fut ſoupçonée d'une intrigue amoureuſe avec Clodius, ce coupable ennemi de Cicéron, (*Voyez* l'art. CLODIUS); mais Aurelia mere de Céſar, femme d'une vertu ſévere, veilloit ſur la conduite de ſa belle-fille, & ſa vigilance mettoit beaucoup de gêne dans un tel commerce. Les myſteres de la bonne déeſſe qui ſe célébroient l'an de Rome 690, dans la maiſon de Céſar, parurent à Clodius une occaſion favorable de s'introduire auprès de *Pompeia*, & on croit que cette femme étoit complice de ſon projet; il n'en étoit gueres cependant de plus hardi, ni de plus dangereux. Il y alloit de la vie à profaner ces myſteres par l'admiſſion d'un homme dans la ſociété des femmes, qui ſeules avoient droit de les célébrer. La maiſon étoit abandonée à celles-ci; tous les hommes, & le maître même de la maiſon étoient obligés d'en ſortir. La maſculinité étoit un titre d'excluſion pour les animaux mêmes, & on couvroit juſqu'aux peintures qui repréſentoient des animaux mâles. Ces fêtes entraînoient d'ailleurs beaucoup de mouvement & de liberté; elles ſe célébroient par des danſes; les muſicienes, & les inſtrumens de muſique y abondoient; elle préſentoient l'image du plaiſir autant & plus que d'une cérémonie ſacrée; & comme tout ce qui renferme du ſecret donne lieu aux ſoupçons, & quelquefois à la calomnie, on prétendit que dans les ténebres, & à la faveur de quelque déguiſement, il y étoit ſouvent arivé du déſordre. Clodius étoit dans tout l'éclat de la plus brillante jeuneſſe, & cette âme violente & perfide qui cauſa depuis tant de troubles, ſe cachoit alors ſous les apparences de la candeur & de la pudeur virginale; il ſe déguiſa en fille, & entra dans l'aſſemblée à titre de muſiciene, étant introduit par une eſclave de *Pompeia* qui étoit du ſecret. Cette eſclave l'ayant quité un moment pour aller avertir ſa maîtreſſe, Clodius reſta embaraſſé de ſa contenance, évitant les regards, n'oſant cependant changer de place, courir & danſer comme les autres, de peur que l'eſclave n'eût de la peine à le retrouver, craignant ſur-tout les endroits trop éclairés, & s'en éloignant avec quelque affectation; une eſclave d'Aurélia remarqua ſon air emprunté, en conçut quelque ſoupçon, l'aborda, lui fit des queſtions. Clodius oublia de déguiſer ſa voix, elle parut avoir quelque choſe de viril, l'eſclave ſurpriſe & éfrayée, courut avertir Aurélia, & dans ſon éfroi elle crioit tout haut qu'un homme s'étoit introduit dans la maiſon, & que les myſteres étoient profanés. Auſſi-tôt Aurélia fait ceſſer les myſteres, couvrir les ſtatues & les images des Dieux, fermer toutes les portes, alumer des flambeaux, chercher par-tout. Pendant tout ce mouvement Clodius étoit ſorti de l'aſſemblée, mais il n'avoit pu ſortir de la maiſon, il fut trouvé dans la chambre de l'eſclave de *Pompeia* qui l'avoit introduit, on ſe contenta de le chaſſer, mais cette aventure fut bientôt publique dans toute la ville; il y eut un cri univerſel d'indignation con-

contre l'impudence & l'impiété de Clodius; les veſtales expierent ſon crime par un ſacrifice ſolemnel, Céſar répudia ſa femme, l'afaire de Clodius fut portée devant le ſénat; le collége des Pontifes conſulté ſur l'action de Clodius, prononça que c'étoit un ſacrilége & une impiété. En conſéquence on inſtruiſit ſon procès, tout autre y auroit péri, Clodius ſut s'en tirer à forces d'intrigues, & en intimidant les juges par cette foule de meurtriers & d'aſſaſſins qu'il avoit toujours à ſes ordres. Aurélia & Julia, ſa fille, ſœur de Céſar, dépoſerent de ce qu'elles avoient vu: Céſar cité auſſi en témoignage dit qu'il ne ſavoit rien, & que les maris étoient toujours les moins inſtruits en pareil cas; on lui demanda pourquoi donc il avoit répudié *Pompeia?* ce fut alors que ce Céſar, le mari de toutes les femmes, & la femme de tous les maris, répondit comme auroient pu faire Fabius, Curius, ou Caton, qu'*il ne falloit pas que la femme de Céſar fût même ſoupçonée*.

POMPONACE. (Pierre) (*Hiſt. litt. mod.*) Ses ouvrages, recueillis ſous ce titre: *Petri Pomponatii opera omnia philoſophica*, ont fait du bruit dans le temps & l'ont fait accuſer d'irréligion. Son livre de *l'immortalité de l'âme*, où il ſoutient que l'on ne peut la prouver que par l'écriture ſainte & l'autorité de l'égliſe, fut vivement ataqué; Théophile Raynald dit qu'il fut brûlé à Veniſe, & déſavoué par l'auteur. Son livre des enchantemens fut mis à l'*index*. *Pomponace* étoit né à Mantoue en 1462; il étoit remarquable par la petiteſſe de ſa taille; il mourut en 1525. L'épitaphe qu'il s'étoit faite, quoiqu'elle ne contiene rien d'irréligieux, fortifia par un ton de doute & d'inſouciance, l'idée d'irréligion que ſes autres écrits avoient donnée. Voici cette épitaphe: *Hic ſepultus jaceo; quare? neſcio, nec ſi ſcis, aut neſcis curo. Si vales, bene eſt; vivens valui. Fortaſſe nunc valeo; ſi, aut non, dicere nequeo.*

POMPONE. (*Voyez* Arnauld.)

POMPONIUS ATTICUS. (*Voy.* Atticus.)

POMPONIUS MELA, (*Hiſt. litt. anc.*) géographe ancien, dont le traité célebre *de ſitu orbis*, a été commenté par Voſſius, Gronovius, & beaucoup d'autres ſavans. Il vivoit dans le premier ſiecle de l'égliſe; il étoit Eſpagnol, né à Mellaria dans le royaume de Grenade.

POMPONIUS SECUNDUS, (*Hiſt. rom.*) poëte tragique, dont les pieces vantées par Pline & par Quintilien, ſont perdues. Il fut conſul l'an 40 de Jéſus-Chriſt.

POMPONIUS LÆTUS (Julius) ſavant Calabrois du quinzieme ſiecle, né en 1425 à Amendolara dans la haute-Calabre. Il vient de bonne heure à Rome, où ſes talens le firent diſtinguer; mais ayant été fauſſement accuſé avec d'autres ſavans d'avoir conjuré contre le Pape Paul III, il ſe retira à Veniſe. Après la mort du Pontife il revint à Rome, où il vecut en philoſophe, ſuſpect d'impiété & d'athéiſme. Il étoit enthouſiaſte de l'anciene Rome; il ne liſoit que les auteurs de la plus pure latinité. Il célébroit la fête de la fondation de Rome, il avoit dreſſé des autels à Romulus. Il ne donnoit à ſes diſciples que des noms romains; on voit qu'il en prit un pour lui-même, & peut-être pluſieurs, car il eſt quelquefois auſſi appelé *Julius Pomponius Sabinus & Pomponius fortunatus*. Il étoit bâtard de l'illuſtre maiſon de Saint-Severin, & une de ſes ſingularités fut encore de n'en parler jamais, & de le laiſſer ignorer autant qu'il étoit en lui; ſes parens lui avoient donné une excellente éducation, préſent ineſtimable dont il ne parut pas aſſez reconoiſſant. Ces mêmes parens l'ayant ſollicité de venir demeurer dans la maiſon paternele, il les refuſa par cette réponſe laconique, juſqu'à l'ingratitude, & juſqu'à l'inſulte. *Pomponius Lætus, cognatis & propinquis ſuis ſalutem. Quod petitis fieri non poteſt. Valete.* Il aima mieux mourir à l'hôpital, où il mourut en effet en 1495, mais où il mourut du moins chrétienement, ayant reconu ſes erreurs, & abjuré hautement ſon irréligion.

Il a écrit *de Romana urbis vetuſtate*, & ce ſujet devoit lui être principalement agréable; il a écrit auſſi ſur les magiſtrats romains, les ſacerdoces, les loix de ce peuple-roi. On a encore de lui un abrégé de la vie des Céſars, depuis la mort des Gordiens; une vie de Stace & de ſon pere; un traité de la grammaire; des éditions de Salluſte, de Pline le jeune, de quelques ouvrages de Cicéron; des commentaires ſur Virgile, Columelle, Quintilien &c. un livre ſur Mahomet, *de exortu Mahumedis*. *Sabellicus* un des diſciples de *Pomponius Lætus*, a écrit ſa vie.

PONCE de la Fuente (Conſtantin) (*Hiſt. d'eſp.*) *Pontius Fontius*, chanoine de Séville & prédicateur de l'empereur Charles-Quint. Il ſe laiſſa faſciner par les dangereuſes nouveautés du proteſtantiſme, dont il devint un des plus ardens ſectateurs. Il fut arrêté par ordre du ſaint-office, & n'échapa au ſupplice, que par la mort, qu'il fut même accuſé de s'être procurée en 1559. *Ponce* avoit compoſé des *commentaires* en latin ſur l'eccléſiaſte, les proverbes, le cantique des cantiques, & d'autres ouvrages.

Il y a deux Eſpagnols du nom de *Ponce de Léon*, l'un de Grenade, l'autre de Séville, l'un nommé Baſile, l'autre Gonſalve Marin. Le premier religieux de l'ordre des hermites de Saint-Auguſtin, profeſſeur en théologie & en droit canon à Alcala, a écrit en canoniſte ſur les ſacremens de confirmation & ſur-tout de mariage; le ſecond a traduit en latin les *œuvres de Théophane*, archevêque de Nicée, & le *phyſiologue* de Saint-Epiphane. Le premier eſt mort en 1629 à Salamanque, le ſecond étoit ſon contemporain.

PONCHER (*Hiſt. de France.*) Étienne *Poncher*, chanoine de Saint-Gatien de Tours, conſeiller clerc au parlement de Paris, & préſident aux enquêtes avant d'être fait évêque de Paris en 1503. Il eut ſeul le courage de combatre la colere aveugle de Louis XII contre les Vénitiens, de s'oppoſer à la ligue de Cambrai en 1509. Louis XII ne lui en donna pas moins les ſceaux en 1512. Il les remit en 1515 au chancelier Duprat. Les talens de *Poncher* l'avoient élevé à ces grandes dignités; Eraſme lui rend le témoignage qu'il ſembloit inſpiré par le ciel pour le renouvélement des lettres & de la piété; François I. en jugea de même, il lui donna l'archevêché de Sens, & le chargea d'attirer en France des ſavans étrangers. *Poncher* procura pour quelque temps à Paris les leçons de Juſtiniani, évêque de Nebbio, à qui le Grec, l'Hébreu, l'Arabe étoient familiers. *Poncher* avoit été employé en différentes ambaſſades; en Eſpagne en 1517, en Angleterre en 1518. Il mourut le 24 février 1524.

François *Poncher*, évêque de Paris, indigne ſucceſſeur du ſage Étienne *Poncher*, avoit mérité que le roi nommât des juges pour informer de ſes manœuvres & de ſes violences. Simoniaque ſcandaleux, il avoit employé juſqu'à des falſifications de titres pour ſe procurer l'abbaye de Fleury ou Saint-Benoit ſur Loire, qu'il n'eut point, parce que Duprat étoit ſon concurrent: les juges qu'on lui donna d'abord, étoient tirés du grand-conſeil. Par l'inſtruction de ſon procès, on découvrit que non content d'être fauſſaire & ſimoniaque, il s'étoit encore rendu criminel d'état; que par ſes intrigues en Eſpagne, il avoit cherché à prolonger la priſon du roi; que par ſes cabales en France, il avoit tâché de faire ôter la régence à la ducheſſe d'Angoulême; il avoit ſi bien caché ces trames odieuſes qu'elles ne furent découvertes qu'en 1529. *Poncher* fut enfermé à Vincennes; François I. alors fit ſolliciter à Rome par l'évêque d'Auxerre, Dinteville, ſon ambaſſadeur, un bref qui nommât des juges pour le délit commun, & il nomma pour le cas privilégié, trois conſeillers au parlement du Toulouſe. Les papes dans ces ſortes d'afaires ne cherchent qu'à temporiſer & à éluder. François I. pour obtenir juſtice de Clément VII ſur le compte de l'évêque de Paris, fut obligé de prendre un ton très-ferme, mais peut-être auroit-il fallu commencer par ne point employer dans cette négociation un ambaſſadeur évêque. „ Vous ſavez, écrivoit le roi à l'évêque d'Auxerre, „ qu'il y a long-temps que l'évêque de Paris „ eſt priſonier, durant lequel temps j'ai fait „ faire ſon procès, quant au cas privilégié, „ qui eſt prêt à juger: & pour cet effect depuis „ un an en ça, j'ai continuélement fait pourſuivre envers noſtre dict ſaint pere un brief „ pur & ſimple, & en ſorte que je m'en puyſſe „ aider, & ne ſcay que penſer, ne à quoy il „ tient que l'afaire me ſoit dilayée; l'on a de „ coſtume de ne refuſer aux autres princes, „ ſemblables choſes quand ils les demandent „ & voudrois bien qu'on ne me réputât d'autre „ condition que eux, attendu meſmement que „ l'on trouvera peu de princes qui euſſent prins „ le mesfaict d'icelui évêque de Paris ſi patiemment que moi. Le mémoire vous a été piéçà „ envoyé de la forme que je demande ledit „ brief, & à quels juges je voudrois qu'il fuſt „ adreſſé. Par quoy vous remontrerez à noſtre „ dit ſainct pere de ma part, que ſi ſa ſainteté „ me refuſe ou differe de concéder ledit brief, „ eu égard à la matiere dont eſt queſtion, ſemblablement au mauvais exemple & conſéquence qui en procéderoit ſi punition n'étoit „ faicte, auſſi à la longue détention d'icelui „ évêque qui eſt malade, & que je me ſuis „ mis à mon devoir un an durant pour recouvrer icelui brief; ſi j'en fais faire la juſtice „ autrement, & par bonne raiſon appele le „ métropolitain, & les autres ſuffragans, ſa „ dicte ſainteté ne devra trouver cela aucunement eſtrange, car j'en debvray demeurer „ excuſé envers dieu & le monde, pour autant „ que c'eſt l'un des cas pour leſquels on peut „ tranſgreſſer le droit canon „. Cette lettre eſt du 23 avril 1531, datée de Coûtances.

Le bref ariva, mais il n'étoit pas tout-à-fait tel qu'on le vouloit; on avoit demandé pour juges le cardinal de Grammont, le préſident Dorigny & le préſident de la Barde; le bref nommoit l'évêque de Macon, au lieu du préſident Dorigny; ce changement n'arrêta point, mais il y en avoit deux autres plus importans. On demandoit que la préſence d'un des trois juges fût ſuffiſante pour l'inſtruction, & qu'ils ne fuſſent obligés de ſe trouver tous les trois qu'au jugement définitif. Le bref ordonoit que le cardinal de Grammont fût préſent à toute l'inſtruction, & ce cardinal étoit préciſément celui des trois juges que d'autres afaires occupoient le plus ſouvent hors de Paris; peut-être eût-on dû prendre un parti moyen & exiger toujours la préſence de deux juges, afin que chacun d'eux eût toujours un ſurveillant & un contradicteur.

Au milieu de tous ces débats, l'évêque de Paris mourut à Vincennes le premier ſeptembre 1532.

On dit que M. *Poncher*, mort doyen des maîtres des requêtes en 1770, a été le dernier rejeton de cette famille.

PONCI DE NEUVILLE, (Jean-Baptiste) (*Hiſt. litt. mod.*) d'abord jéſuite, enſuite connu comme homme de lettres, ſous le nom de l'abbé de *Poncy*; il prêcha & rima; il remporta ſept fois le prix de l'académie des jeux floraux; il prononça devant les académies des belles-lettres & des ſciences un panégyrique de Saint-

Louis, qui eut de la réputation dans son temps. Mort à trente-neuf ans en 1737.

PONS, (Jean François de) (*Hist. litt. mod.*) c'est celui qu'on appeloit *le bossu de M. de la Motte*, parce qu'il étoit bossu, qu'il étoit ami de M. de la Motte, & qu'il écrivit en sa faveur contre madame Dacier, du ton dont elle avoit écrit elle-même contre M. de la Motte. Ses œuvres ont été imprimées en 1738, après sa mort. On y trouve entre autres ouvrages un *nouveau système d'éducation* & des dissertations sur les langues. Né à Marly en 1683; mort à Chaumont en 1732. Il étoit d'une famille noble, établie en Champagne.

PONT. (*freres du*) (*Hist. de France.*) Sur le déclin de la deuxieme race, & au commencement de la troisieme, lorsque l'état tomba dans une espece d'anarchie, & que les grands seigneurs s'érigerent en souverains, il n'y avoit plus de sûreté pour les voyageurs, sur-tout au passage des rivieres; non seulement ce furent des exactions violentes, mais des brigandages; pour arrêter le désordre, des personnes pieuses s'associerent, formerent des confraternités qui devinrent un ordre religieux, sous le nom des *freres du Pont*. La fin de leur institut étoit de donner main-forte aux voyageurs, de bâtir des ponts, ou d'établir des bacs pour leur commodité, & de les recevoir dans des hôpitaux, sur le bord des rivieres.

Leur premier établissement fut en un endroit des plus dangereux, nommé *Maupas*, sur la Durance, dans l'évêché de Cavaillon; l'évêque les favorisa, & dans la suite ce ne fut plus *Maupas*, mais *Bonpas*.

De-là sortit Saint-Benezet, qui commença avec ses freres le pont d'Avignon de dix-huit arches, & long de 1340 pas, en 1176, & achevé en 1188. Sur la troisieme pile fut élevée une chapele de Saint-Nicolas, où fut mis après sa mort Benezet en 1184, transféré depuis dans l'église des Célestins en 1674. Quelques arches de ce pont furent démolies par l'anti-pape Benoît XIII en 1383. Trois autres tomberent en 1602; les glaçons en 1670 en emporterent d'autres; la troisieme pile du côté d'Avignon s'est toujours soutenue.

Les *freres du Pont* en entreprirent un autre à Saint-Saturnin du Port, maintenant *Pont du Saint-Esprit*, & s'y établirent comme à Bonpas & à Avignon, en 1265; cet ordre n'a pas été de durée; dès l'an 1277, la maison de Bonpas, qui vouloit s'unir aux Templiers, fut donnée aux hoispitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. L'hôpital du pont d'Avignon fut uni en 1321 par Jean XXII à l'église collégiale de Saint-Agricole de la même ville; ceux du pont du Saint-Esprit entrerent dans la cléricature, & furent sécularisés en 1512. Ils ont néanmoins retenu l'habit blanc, afin de conserver au moins la couleur de leur premier institut. *Extrait de l'hist. de S. Benezet, par Magne Agricole, à Aix 1712; voy. journ. de Trev. Fevr. 1712., p. 312.*

PONT de VESLE, (Antoine de Ferriol) comte de (*Hist. litt. mod.*) gouverneur de la ville de *Pont-de-Vesle* en Bresse, intendant général des classes de la marine, ancien lecteur du roi, fils d'un président à mortier au parlement de Metz, & d'une sœur du cardinal de Tencin, neveu de M. de Ferriol, ambassadeur à Constantinople, frere de M. d'Argental, homme aimable, aimé & recherché dans la société, est auteur de plusieurs comédies connues & goûtées, telles que le *Complaisant*; le *Fat puni*; *le Somnanbule*. Né en 1697, mort en 1774.

PONTANUS ou du Pont (*Hist. litt. mod.*) Plusieurs savans ont porté ce nom:

1°. Trois jurisconsultes Italiens, du même pays, (Cerreto dans l'Ombrie) du même temps & probablement de la même famille: Louis, mort en 1439 à Bâle, pendant la tenue du concile, à trente ans, passoit pour un prodige de mémoire. Octavius, employé par Pie II en 1459, à régler des droits contestés entre Ferdinand, roi de Naples, & Pandolphe Malatesta, seigneur de Rimini, mourut cette même année & dans ce même voyage; il venoit d'être nommé au cardinalat.

Joannes Jovianus, né en 1426 & mort au commencement du seizieme siecle, fut précepteur, puis secrétaire & conseiller d'état d'Alphonse, roi d'Arragon. On a de lui *l'histoire des guerres de Ferdinand I. & de Jean d'Anjou*. On a aussi de lui des vers latins. Il se fit une épitaphe, où il dit: *Sum Joannes Jovianus Pontanus quem amaverunt bonæ muſæ, ſuſpexerunt viri probi, honeſtaverunt reges, domini*; comme Enée dit:

Sum pius Æneas.....fama ſuper æthera notus.

Car l'erreur de tous ces savans du quinzieme & du seizieme siecles étoit qu'ils devoient se vanter parce que les anciens se vantoient, & ils dédaignoient d'avoir le moindre égard aux mœurs plus modestes que le temps, différentes causes, & sur-tout le christianisme avoient introduites parmi nous. Aussi c'étoit à un orgueil cynique qu'on reconoissoit un savant, car le reste de la nation obéissoit aux mœurs reçues; on reconoissoit encore un savant aux injures qu'il vomissoit contre ses adversaires toujours par respect pour l'antiquité, & parce que les héros d'Homere & quelquefois les bergers de Théocrite & de Virgile se disent d'assez grôsses injures. Quelques savans sont encore entraînés de nos jours par ce double exemple & des anciens & de leurs imitateurs.

2°. Pierre *Pontanus*, dit *l'aveugle*, grammarien de Bruges vers le commencement du seizieme siecle, perdit en effet la vue à trois ans, & n'en

enſeigna pas moins les belles-lettres à Paris, & n'en compoſa pas moins une rhétorique & un traité de l'art de faire des vers où il combat Deſpautere ſur quelques points. Heureux ceux que les lettres peuvent conſoler d'un malheur, tel que la perte de la vue!

3°. Jacques *Pontanus*, Jéſuite, né en Bohême, mort à Ausbourg en 1626, eſt auteur d'inſtitutions poétiques, de commentaires ſur Ovide, de traductions de divers auteurs grecs, même de quelques vers.

4°. Mais le plus célebre & le plus fécond de tous les ſavans, du nom de *Pontanus*, eſt Jean-Iſaac *Pontanus*, hiſtoriographe du roi de Danemarck & de la province de Gueldres, mort à Harderwich en 1640. On a de lui : *Itinerarium Galliæ Narbonenſis. Rerum danicarum hiſtoria. Hiſtoria Geldrica. De Rheni diverſis & accolis populis adverſus Philippum Cluverium. Origines Francicæ. Hiſtoria Ultica.* La vie de Frédéric II, roi de Danemarck, & de Norvege, publiée près d'un ſiecle après la mort de l'auteur en 1737, &c. *Pontanus* faiſoit auſſi des vers, & ces vers n'étoient pas bons. Il avoit propoſé aux ſavans cette énigme :

Dic mihi quid majus fiat quo pluria demas.
Dites moi ce qui devient plus grand en proportion de ce que vous ôtez.

Le mot de l'énigme eſt un trou.
Au bas de ce vers hexametre, Scriverius mit ce vers pentametre :

Pontano demas carmina, major erit.
Ôtez à Pontanus *ſes vers, il en ſera plus grand.*

Scriverius fit, dit-on, cette réponſe ſur le champ, & en effet, c'eſt un de ces traits qu'on trouve & qu'on ne cherche pas.

PONTAS, (Jean) (*Hiſt. litt. mod.*) Pénitencier de l'égliſe de Paris, qui travailla ſous meſſieurs, de Péréfixe, de Harlay & de Noailles. On connoit ſon dictionaire des cas de conſcience, plus conſulté autrefois qu'aujourd'hui. On a de lui auſſi quelques autres livres de piété moins célebres. Né au diocèſe d'Avranches en 1638, mort en 1728.

PONT-CHARTRAIN, (voyez Phelypeaux.)

PONT-CHASTEAU, (*Hiſt. mod.*) Ce nom nous fournit une occaſion de nous accuſer de nous-mêmes d'un défaut de mémoire, d'où il réſulte un double emploi. En faiſant l'article *Coislin* dans le ſecond volume, nous ne nous ſommes pas ſouvenus qu'il étoit fait dans le premier volume à l'article *Cambout*; ainſi la liſte des perſonages de cette maiſon, principalement diſtingués par le ſervice militaire, ſe trouve répétée d'un article à l'autre avec très-peu de changemens; cependant ni à l'article *Cambout*, ni à l'article *Coislin*, nous n'avons parlé du *Pont-Chaſteau* de Port-Royal, qui étoit de cette maiſon. Il ſe nommoit Sébaſtien-Joſeph du Cambout de *Pont-Chaſteau*; il étoit né en 1634; parent du cardinal de Richelieu, il eut dès ſa tendre jeuneſſe trois abbayes, & les faveurs du ſiecle ne pouvoient lui manquer; mais M. Singlin, directeur des religieuſes de Port-Royal, voulut le conquérir à la religion, & à Port-Royal. Il n'excita en lui d'abord qu'une vertu paſſagere, ſon heure n'étoit pas encore venue. Il rentra dans le ſiecle, voyagea dans diverſes contrées de l'Europe, ſe livrant aux vues d'ambition que ſon nom, ſes talens & le crédit de ſa maiſon pouvoient naturélement lui inſpirer; mais les inſtructions de M. Singlin germerent dans ſon âme, ſur-tout quand il eut perdu les principaux inſtrumens de ſa fortune, le cardinal de Richelieu & le cardinal de Lyon, ſon frere; il diſoit dans la ſuite que *Dieu avoit tué ces deux hommes pour le ſauver*. Il ſe démit de ſes bénéfices, il diſpoſa de ſon patrimoine, il ne ſe réſerva que ſix cents livres de rente viagere ſur l'hôtel-de-ville; il entra ou plutôt il rentra dans la ſolitude de Port-Royal où, ſelon la loi du travail manuel, impoſée à ces pieux ſolitaires, il ſe chargea en 1668 de l'office de jardinier; il avoit les connoiſſances propres à cet emploi, car on a de lui *la maniere de cultiver les arbres fruitiers*, livre qu'il avoit publié dès 1652, ſous le nom de le Gendre. En 1679, obligé de ſortir de Port-Royal, il alla défendre à Rome ſes amis de Port-Royal qu'on ataquoit en France; caché à Rome ſous un nom emprunté, il ne put échaper à l'œil de ſes ennemis. La France demanda qu'il fût renvoyé; il revint s'y cacher d'abbaye en abbaye, toujours fidele à Port-Royal qu'il ne pouvoit plus habiter.

Cor nunquam avulſum nec amatis ſedibus abſens.

Il mourut à Paris en 1690.

PONTIS. (Louis de) *Hiſt. mod.*) On connoît le mémoires de *Pontis* en deux volumes *in*-12. On convient généralement qu'ils ne ſont pas de celui dont ils portent le nom. L. P. d'Avrigny a penſé que *Pontis* même n'avoit pas exiſté; d'autres réclament contre cette opinion; ils obſervent que la famille de *Pontis* étoit très-connue en Provence, que la perſone de *Pontis* l'étoit fort dans la ſolitude de Port Royal des champs, & que ſa mémoire s'y étoit longtemps conſervé; qu'après cinquante ans de ſervice ſous trois rois, Henri IV, Louis XIII & & Louis XIV, & dix-ſept bleſſures reçues, déſeſpérant de ſon avancement; parce que le cardinal de Richelieu & les miniſtres ſuivans lui furent contraires, il ne voulut plus ſervir que

celui qui ne laiſſe pas ſans récompenſe un verre d'eau donné pour l'amour de lui; il ſe retira pour lors à Port-Royal où il mourut en 1670. Il étoit né en Provence en 1583, d'un pere diſtingué comme lui par ſa valeur. Ses mémoires, dont le véritable auteur eſt M. du Foſſé, un des ſolitaires de Port-Royal, ont été formés de tout ce qu'on a pu recueillir à Port-Royal des converſations de M. de *Pontis*.

PONTUS (Voyez Gardie la.)

POOLE, (Voyez Polus) *Hiſt. litt. mod.*) Le ſavant Mathieu *Poole* né à Yorck ou à Londres en 1624, eſt principalement connu par ſon ouvrage intitulé: *ſynopſis criticorum*. Il mourut à Amſterdam en 1679.

POPE (Alexandre) (*Hiſt. littér.*) le nom ſeul dit tout, & c'eſt le cas de dire:

Quis genus Æneadum, quis Trojæ neſciat urbem,
Virtutesque virosque & tanti incendia belli?
Non obtuſa adeo geſtamus pectora Pœni,
Nec tam averſus equos Tyria ſol jungit ab urbe.

Quel poëte a jamais été plus riche & plus fécond? quel autre a donné à ſa langue plus d'harmonie & de majeſté?

Qui ne connoît pas *la forêt de Windſor*, *la naiſſance du Meſſie*, *la boucle de cheveux enlevée*, *l'épitre d'Héloïſe à Abaillard*, dont celle de M. Colardeau, toute intéreſſante qu'elle eſt, n'eſt qu'une foible copie, où les plus grandes beautés de l'original, nommément l'apparition de la Religieuſe, morte d'amour, ne ſe retrouvent pas; *l'eſſai ſur l'homme* dont nous avons tant de traductions françaiſes, en proſe & en vers; *l'eſſai ſur la critique*, dont nous avons auſſi des traductions en proſe & en vers: ſur-tout cette admirable traduction de l'Iliade, qui a fait ce qu'on n'a pu faire dans aucune autre langue, qui a donné une véritable idée de la poéſie d'Homere? L'Angleterre fit pour cet ouvrage une ſouſcription qui valut, dit-on, cent mille écus à l'auteur. Qui ne connoît même cette *Dunciade*, monument de colere & de vengeance contre les envieux de *Pope*, qui, au lieu de s'enorgueillir d'un tel compatriote, ne cherchoient qu'à l'inſulter & à l'avilir? *Pope* qui s'étoit permis cette ſatyre dans la violence d'un juſte reſſentiment, ſe reſſouvint du reſpect qu'il devoit à ſon génie quand les autres affectoient de l'oublier; il voulut détruire *la Dunciade*, il la jeta au feu; mais le docteurs Swift qui étoit préſent, & qui aimoit la ſatyre, déroba celle-ci aux flammes; il fit plus, il rendit à *Pope* le mauvais office de la publier: alors la rage de ſes ennemis ne connut plus de bornes; il y eut contre *Pope* un déchaînement univerſel, & un débordement de ſatyres, où on l'appeloit *puant*, *laid*, *boſſu*, *ignorant*, *fou*, *monſtre au phyſique & au moral*, *homicide*, *empoiſoneur*, &c.

Illum & parentis crediderim ſui
Fregiſſe cervicem & penetralia
Sparſiſſe nocturno cruore
Hoſpitis, ille venena colchica
Et quidquid uſquam concipitur nefas
Tractavit.

De tous ces libelles, celui auquel *Pope* paroît avoir été le plus ſenſible, eſt celui qui a pour titre: *Rélation véritable & remarquable de l'horrible & barbare flagellation qui vient d'être commiſe ſur le corps de Me. Alexandre Pope, poëte, pendant qu'il ſe promenoit innocemment à Hamwalks, ſur le bord de la Tamiſe, méditant des vers pour le public. Cette flagellation a été faite par deux hommes mal intentionés, en dépit & vengeance de quelques chanſons ſans malice que ledit poëte avoit faites contr'eux.* On faiſoit intervenir dans cette ſcene une jeune anglaiſe dont M. *Pope* étoit amoureux; on les rendoit ridicules l'un par l'autre. M. *Pope* eut la foibleſſe d'atteſter publiquement qu'il n'étoit pas ſorti de chez lui le jour où l'on prétendoit que cet événement étoit arivé. Il eut la foibleſſe de donner beaucoup d'éclat à cet écrit par ſa ſenſibilité; mais n'inſiſtons pas ſur les foibleſſes d'un grand homme, ſongeons à tant de chef-d'œuvres, & reſpectons ſa memoire.

Il étoit né à Londres en 1688, de parens nobles & catholiques romains. Racine, le fils, dans ſon *poëme de la religion*, ataqua *Pope*, qui, dans ſon *eſſai ſur l'homme*, lui parut irréligieux, & que d'ailleurs il croyoit Proteſtant:

Sans doute qu'à ces mots, des bords de la Tamiſe,
Quelque abſtrait raiſoneur, qui ne ſe plaint de rien,
Dans ſon flegme anglican, répondra: *Tout eſt bien.*

M. de Ramſay écrivit à M. Racine pour juſtifier *Pope*, & celui-ci écrivit auſſi à M. Racine, pour ſe plaindre & pour ſe juſtifier, ce qui étoit témoigner à M. Racine beaucoup d'eſtime & de déſir d'obtenir ſon ſuffrage. Ainſi cette hoſtilité finit par des complimens, & quand Racine ſut que *Pope* étoit catholique, il n'oſa plus le croire irréligieux. *Pope* mourut en 1744.

POPELINIERE (Lancelot Voesin, ſeigneur de la) (*Hiſt. litt. modern.*) gentilhomme gaſcon, d'abord calviniſte, mort catholique en 1608. On connoît ſon hiſtoire de France depuis 1550 juſqu'en 1577, ſon *hiſtoire des hiſtoires*, & *ſes trois mondes* ſont moins connus.

POPILIUS (*Hiſt. rom.*) Cajus *Popilius* Lenas eſt cet ambaſſadeur romain, qui, chargé

de défendre de la part du ſénat à Antiochus, roi de Syrie, d'envahir l'Égypte, traça ſur le ſâble un cercle dans lequel il enferma Antiochus, exigeant qu'il prît ſon parti, & rendît ſa réponſe avant de ſortir de ce cercle. Cette fierté preſſante déſarma la Syrie & ſauva l'Égypte: *eodem momento*, dit Valere Maxime, *Syriæ regnum terruit, Ægypti texit.* Le même *Popilius* fut chargé d'aller faire publier dans toutes les villes du Péloponneſe un décret du ſénat, pour arrêter les vexations des officiers romains, & retenir ces villes dans l'alliance de la république.

POPPÉE, (*Hiſt. rom.*) c'eſt le nom de pluſieurs femmes romaines, dont la plus célebre ou la plus fameuſe (FAMOSIOR) eſt *Poppæa* Sabina, fille de Titus Ollius, qui avoit été queſteur; elle portoit par préférence le nom de de ſon aïeul maternel Poppœus Sabinus, qui avoit répandu plus d'éclat ſur ſa famille par les honeurs du conſulat, & par ceux du triomphe. Elle répandit ſur cette même famille un éclat moins eſtimable, mais non moins flateur peut-être pour une femme de ſon caractere, je veux dire celui qui naît de la beauté, des grâces de l'eſprit, de l'art de plaire. On a dit que de tous les moyens de charmer il ne lui avoit manqué que la pudeur. La coquêterie en elle égaloit les agrémens & les augmentoit: elle avoit été mariée d'abord à un chevalier romain, nommé Rufus-Criſpinus; elle en eut un fils. Othon, qui fut depuis empereur, & qui étoit dès-lors preſque auſſi puiſſant, puiſqu'il étoit favori de Néron, la vit, l'aima, l'enleva, l'épouſa du vivant de ſon premier mari, & ne pouvant goûter en ſilence le bonheur de poſſéder la plus belle femme de Rome, il en parla tant à Néron qu'il alluma en lui un déſir curieux de la voir & de la connoître. Il eſt très-vraiſemblable que cette imprudence n'en étoit pas tout à-fait une, & qu'un courtiſan ſi adroit en avoit prévu les ſuites. Néron la vit en effet, & en devint amoureux; elle réſiſta autant qu'il le fallut pour donner à une conquête déja ſi précieuſe par elle-même le plus grand prix poſſible. L'empereur pouvoit compter ſur la complaiſance d'Othon, il trouva cependant plus ſûr de l'éloigner de Rome, ſous un prétexte honorable; il lui donna le gouvernement de la Luſitanie. Il oublia bientôt pour *Poppée* la comédiene Acté qui paroît avoir été l'objet de ſes premieres amours; mais s'il s'étoit flaté que le rang de ſa maîtreſſe pût ſuffire à l'ambition de *Poppée*, il s'étoit fort trompé il pouvoit dire:

Je connus mal cette âme inflexible & profonde.
Rien ne put la toucher, que l'empire du monde.

Ce ne fut point Acté qu'elle regarda comme ſa rivale, ce fut Octavie; ce fut au rang d'Octavie qu'elle voulut monter: elle parvint à la faire répudier mal-gré Agrippine, Burrhus & Séneque, & à remplir ſa place; elle la fit enſuite exiler, & bientôt après elle obtint ſa mort ſur une fauſſe accuſation d'adultere. L'impudique *Poppée* accuſant d'adultere la vertueuſe Octavie, ne pouvoit faire illuſion à perſone, & n'obtint ſa mort que de la cruauté de Néron, & non pas de ſa crédulité; elle obtint auſſi celle d'Agrippine, contre laquelle elle ne ceſſoit d'animer Néron, jugeant qu'il falloit néceſſairement, ou perdre une ſemblable ennemie, ou lui être immolée; elle donnoit beaucoup de ridicule aux déférences de Néron pour ſon gouverneur & pour ſon précepteur, elle le repréſentoit comme un écolier, & un enfant ſur le trône. Toutes ces perfides adreſſes de Narciſſe dans *Britannicus*, ſont la fidele image de celles qu'employoit *Poppée* pour détruire tout autre aſcendant que le ſien.

Et l'hymen de Junie en eſt il le lien;
Seigneur, lui faites-vous encore ce ſacrifice?...
Agrippine, ſeigneur, ſe l'étoit bien promis.
Elle a repris ſur vous ſon ſouverain empire....
Elle s'en eſt vantée aſſez publiquement...
Qu'elle n'avoit qu'à vous voir un moment;
Qu'à tout ce grand éclat, à ce courroux funeſte,
On verroit ſuccéder un ſilence modeſte;
Que vous-même à la paix ſouſcririez le premier;
Heureux que ſa bonté daignât tout oublier....
Et prenez-vous, ſeigneur, leurs caprices pour guides?
Et ferez-vous le ſeul que vous n'oſerez croire?
Burrhus ne penſe pas, ſeigneur, tout ce qu'il dit,
Son adroite vertu ménage ſon crédit,
Ou plutôt ils n'ont tous qu'une même penſée....
Néron, s'ils en ſont crus, n'eſt point né pour l'empire,
Il ne dit, il ne fait que ce qu'on lui preſcrit;
Burrhus conduit ſon cœur, Séneque ſon eſprit... &c.

Le tour de *Poppée*, vint enfin; Néron, dans ſa fureur brutale, la tua d'un coup de pied, parce qu'elle le railloit ſur ſa prétendue adreſſe à conduire un char.

Pour vertu ſinguliere.
Il excelle à conduire un char dans la carriere.

Elle étoit grôſſe alors, elle reçut le coup dans le ventre, & le coup fut mortel; ſon corps fut embaumé & porté dans le tombeau des Céſars. Pline dit que Néron fit brûler à ſes funérailles plus de parfums que l'Arabie heureuſe

n'en produit en un an. La plus grande afaire de *Poppée* étoit le ſoin de ſa beauté. Dion rapporte que des ânesſes lui fourniſſoient tous les jours un bain de lait: elle mourut l'an 66 de J. C.

Une autre *Poppée*, femme d'un Scipion, fut accuſée par Meſſaline qui vouloit la perdre, d'un adultere avec Valérius Aſiaticus, que la même Meſſaline vouloit perdre auſſi; l'un & l'autre ſe donna la mort, (l'an 44) de l'ere chrétiene. L'empereur Claude, ou n'en ſachant rien, ou l'ayant oublié, demanda quelques jours après à Scipion qui étoit à ſa table, pourquoi il n'avoit pas amené ſa femme.

POQUELIN, (Voyez MOLIERE.)

POQUET, (Voyez LIVONIERE.)

PORCELAINE *tour de* (*Invent. Chinoiſ.*) Cette fameuſe tour de *porcelaine* eſt dans une plaine près de Nanking, capitale de ce royaume. C'eſt une tour octogone à neuf étages voutés, de 90 coudées de hauteur, revêtue de *porcelaine* par dehors, & incruſtée de marbre par dedans. À chaque étage eſt une galerie ou cloiſon de bareaux; & aux côtés des fénêtres ſont de petits trous carrés & treilliſſés de fer-blanc.

Toutes les galeries ſont couvertes de toîts verds qui pouſſent en dehors des ſoliveaux dorés; ces ſoliveaux ſoutienent de petites cloches de cuivre; qui étant agitées par le vent, rendent un ſon fort agréable. La pointe de cette tour, qu'on ne ſauroit toucher qu'en dehors, eſt couronée d'une pomme de pin qu'on dit être d'or maſſi; & tout cela eſt travaillé avec tant d'art, qu'on ne peut diſtinguer ni les ſoudures, ni les liaiſons des pieces de *porcelaine*, & que l'émail & le plomb dont elle eſt couverte à différens endroits, glacés de verd, de rouge, & de jaûne, la fait paroître toute couverte d'or, d'emeraudes, & de rubis.

Fiſcher a repréſenté cette tour dans ſon eſſai d'architecture hiſtorique.

Les Tartares forcerent les Chinois de la bâtir il y a près de 700 ans, pour ſervir de trophée à la conquête qu'ils firent de ce royaume qu'ils ont reconquis au commencement du ſiecle dernier. *Daviler.*

PORCELETS. (GUILLAUME des) (*Hiſt. mod.*) Avoit ſuivi Charles d'Anjou dans l'expédition & la conquête de Naples, & il fut le ſeul ſeigneur français épargné à cauſe de ſa bienfaiſance & de ſa vertu dans l'horrible maſſacre des vêpres Sicilienes, en 1283, à Palerme. Sur l'origine fâbuleuſe de ce nom de *Porcelets* (voir le dictionaire de Blazon, à l'article *Porc.*)

PORC-EPIC (*l'ordre du*) ou du camail, fut inſtitué par Louis, duc d'Orléans, deuxieme fils de Charles V, l'an 1394; on prétend qu'il l'inſtitua pour montrer à Jean, duc de Bourgogne, qu'il étoit en état de ſe défendre contre ſes ennemis.

Cet ordre étoit compoſé de vingt-quatre chevaliers, non compris le prince, grand-maître; avant que d'être reçu, il falloit faire preuve de quatre degré de nobleſſe.

Le collier étoit une chaîne d'or, d'où pendoit ſur l'eſtomac un *porc épic* de meme métal.

Les chevaliers étoient vêtus d'un manteau de velours violet, avec un chaperon & un mantelet d'hermine; ils avoient pour deviſe ces mots, *cominus, & eminus.*

On donne à cet ordre le nom de *camail*, parce que le duc d'Orléans, en recevant un chevalier, lui faiſoit don d'une bague d'or, garnie d'un camaïeu, ſur lequel étoit gravé un *porc-épic.*

Louis XII, ſurnomé le *pere du peuple* fit une promotion de chevaliers du *porc-épic*, à ſon avenement à la courone, en 1498, & y nomma pluſieurs ſeigneurs de ſa cour.

Cet ordre fut aboli ſous le regne de ce prince, qui mourut le premier janvier 1515. *G. D. L. T.*

PORCELLUS ou PORCELLIUS. (PIERRE) (*Hiſt. litt. mod.*) Cet écrivain napolitain, qui ſe qualifie ſecrétaire du roi de Naples, tiroit, à ce qu'on croit, ce nom de *Porcellus*, de la premiere occupation de ſon enfance, qui étoit de garder les pourceaux. On a de lui un ouvrage intitulé: *Commentaire du comte Jacques Piccinino, appelé Scipion Emilien*, publié en 1731 par Muratori dans le vingtieme tome de ſes voyages d'Italie. C'eſt l'éloge plus que l'hiſtoire des hauts faits de ce capitaine Jacques Piccinino qui, en 1452, ſervoit les Vénitiens dans une guerre contre les Milanois. *Porcellus* étoit avec lui dans l'armée des Vénitiens, non comme guerrier, mais comme témoin des faits dont il devoit être l'hiſtorien.

PORCHERES D'ARBAUD (FRANÇOIS DE) (*Hiſt. litt. mod.*) poête françois qu'on ne lit plus. Il étoit éleve de Malherbe qu'on lira toujours, & qui lui légua la moitié de ſa bibliotheque; il entra dans l'académie françoiſe au temps de ſon inſtitution, & on a de lui une ode au cardinal de Richelieu pour le remercier de la place qu'il lui avoit donnée dans l'académie; il falloit pour la gloire de l'académie qu'on n'eût plus qu'elle à remercier des places qu'on obtient chez elle. On attribue à *Porcheres d'Arbaud un ſonet ſur les ieux de la belle Gabrielle d'Eſtrées*, imprimé dans un recueil de 1607 intitulé: *Le parnaſſe des excellens poëtes de ce temps*; ainſi *Porcheres* étoit un des excellens poëtes du temps. Ce ſonet lui valut, dit-on, une penſion de 1400 l., penſion très-forte pour le temps, & qui prouve bien plus l'amour du roi pour la belle Gabrielle que pour la poéſie. *Porcheres* étoit de Saint-Maximin en Provence. Il mourut en 1640, en Bourgogne où il s'étoit marié.

PORCHERON, (Dom DAVID-PLACIDE) (*Hiſt. litt. mod.*) bénédictin & bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à Paris,

y mourut en 1694 à quarante-deux ans, étant né en 1652. Il étoit de Château-Roux en Berry. On a de lui une édition des *maximes pour l'éducation d'un jeune ſeigneur*, auxquelles il ajouta une traduction des *inſtructions de l'empereur Baſile le macédonien pour Léon ſon fils, & la vie de ces deux princes;* une édition de la *géographie de l'anonyme de Ravenne* avec des notes; il a eu part à l'édition de Saint-Hilaire & de quelques autres peres.

PORCIE, (*Hiſt. Rom.*) fille de Caton d'Utique & femme de Brutus, chef de la conjuration contre Céſar, fut digne d'un tel pere & d'un tel mari. Elle s'apercevoit que Brutus méditoit quelque grand deſſein dont il étoit & profondément occupé, & vivement agité. „ Brutus, lui dit-elle, la fille de Caton vous a-t-„ elle été donnée pour être ſeulement la com-„ pagne de votre lit, & ne lui devez-vous pas „ la confidence de vos deſſeins? Me croyez-„ vous donc ou aſſez aveugle pour ne pas voir „ que vous avez des ſecrets que vous me ca-„ chez, ou aſſez lâche pour les trahir, ou aſ-„ ſez foible pour les révéler? Regardez, je ſais „ ſoufrir „. Elle lui montre qu'elle s'eſt fait à la cuiſſe une profonde bleſſure avec un fer tranchant; elle lui déclare qu'elle ne s'eſt permis de lui demander ſon ſecret qu'après s'être exercée ainſi à triompher de la douleur, & s'être aſſurée qu'aucun tourment ne lui arracheroit aucun aveu. Brutus, ſaiſi d'admiration, lui avoua & lui confia tout, en demandant ſeulement aux Dieux de ſe montrer en cette occaſion & en toute autre, le digne époux de *Porcie*, le digne gendre de Caton. Lorſqu'après la mort de Céſar, Brutus partit pour la Grece avec les autres conjurés, *Porcie* l'acompagna juſqu'à Vélie, ville maritime de la Lucanie, où il devoit s'embarquer. Ce fut-là qu'ils ſe ſéparerent pour ne ſe plus revoir. Leurs adieux furent triſtes & tendres; *Porcie* vouloit renfermer ſa douleur & ſur-tout ſes craintes; toute ſa fermeté l'abandona tout-à-coup à la vue d'un tableau qui repréſentoit les adieux d'Hector & d'Andromaque, peints d'après Homere. Ses larmes la trahirent, & on l'en vit pluſieurs fois répandre dans cette journée. Acilius, ami de Brutus, entrant dans la ſituation, récita les vers d'Homere qui expriment ces adieux. Brutus touché, attendri, rendit aux vertus de *Porcie* le plus éclatant témoignage. Ce n'eſt point aſſez la louer, dit-il, que de la comparer à Andromaque; ſi celle-ci a ſon amour conjugal & ſa fidélité, *Porcie* l'emporte de beaucoup ſur elle pour le courage & la magnanimité.

Dion, Valere Maxime, Nicolas de Damas raportent qu'après la bataille de Philippes & la mort de Brutus, *Porcie*, réſolue de ne lui pas ſurvivre, & ſe voyant gardée à vue par ſes parens & ſes amis qui avoient éloigné d'elle toute ſorte d'armes avala des charbons ardens, & s'étoufa; ce fait eſt même conſacré par des vers connus:

Porcia magnanimi proles generoſa Catonis .....
Dixit, & ardentes avido bibit ore favillas, &c.

Porcie avoit eu pour tante une autre *Porcie*, ſœur de Caton d'Utique, & dont Cicéron parle avec éloge.

PORCIUS, ou PORTIUS. Maiſon PORCIA, ou PORTIA. (*Voyez* CATON).

PORÉE, ou PORRÉE, (GILBERT de la) (*Hiſt. eccléſiaſt.*) Les avantages & les inconvéniens des lettres & de la philoſophie au douzieme ſiecle s'offrent ſenſiblement dans l'afaire de *Gilbert de la Porée*, évêque de Poitiers, qui avoit profeſſé pendant trente ans avec honeur la philoſophie & la théologie. La dialectique, mal appliquée à la théologie & aux myſteres de notre religion, avoit déja produit beaucoup d'erreurs; elle avoit donné lieu à des propoſitions hardies d'Abélard, condamnées au concile de Soiſſons en 1521, & au concile de Sens en 1140; le même abus de la mauvaiſe philoſophie du temps entraîna *Gilbert de la Porée* dans de ſemblables écarts; ſes erreurs furent condamnées au concile de Reims en 1148. Une prompte ſoumiſſion, pareille à celle que nos peres ont admirée dans le digne rival de Boſſuet, a non ſeulement garanti l'évêque de Poitiers de la tache de l'héréſie, mais l'a couvert d'une gloire que ſes écrits ne lui auroient jamais procurée. Mort en 1154.

PORÉE (CHARLES) (*Hiſt. litt. mod.*) Jéſuite célebre par ſon eſprit & par ſes vertus, le plus habile profeſſeur de rhétorique du college de Louis-le-Grand, & que l'Univerſité envioit fort aux Jéſuites.

Ses harangues, latines, diſoient quelque choſe, & parloient à l'eſprit; on lui reprochoit d'avoir un peu le ſtyle de Pline, & de Séneque, le reproche étoit honête; n'a pas qui veut le ſtyle de Pline & de Séneque; tous nos inſignifians latiniſtes modernes, ne feroient pas mal d'en prendre un peu, & de mettre à leur exemple, beaucoup de ſens dans leurs longues phraſes cicéronienes qui en ſont ſi dépourvues.

Le pere *Porée* avoit fait des tragédies (latines) où il y a de la ſenſibilité, parce que l'auteur en avoit, & des comédies auſſi latines, telles qu'en peut faire un homme d'eſprit, qui uniquement & continuélement occupé des fonctions de ſon état, vivoit dans Paris, comme au fond d'un déſert, & n'y étoit pas plus près du monde que s'il eût vécu au fond des Alpes, dans la grande Chartreuſe. Le pere Griffet a été l'éditeur de ſes tragédies & de ſes comédies: l'inſcription miſe au bas du portrait du pere *Porée* eſt juſte & n'a point d'exagération: *pietate an ingenio, poſſi an eloquentia, modeſtia major an fama.*

Tous

Tous ceux qui avoient étudié ſous le pere *Porée*, conſervoient pour lui une vénération tendre & réconoiſſante, & lui faiſoient hommage des talens mêmes qui avoient le moins de raport avec ſa profeſſion. Le fameux Tribou, autrefois ſon éleve, étant entré à l'opéra, ne crut pas que l'exercice d'un grand talent dût être un titre de réprobation aux ieux d'un Jéſuite même, ami de tous les talens ; il vint voir le pere *Porée* & lui avoua le parti qu'il avoit pris ; le pere gémit ſur cette deſtinée de ſon éleve, de ſon enfant, & l'exhorta du moins à la vertu qui peut être de tous les états : puis, entraîné par ſon goût pour les arts, il voulut juger par lui-même de ce que ce jeune homme devoit atendre du malheureux parti qu'il avoit embraſſé. Tribou chanta fort tendrement un air fort tendre, le charme du talent produiſit tout ſon effet ſur le bon & ſenſible vieillard, deux ruiſſeaux de larmes couloient de ſes ieux, il embraſſa Tribou en s'écriant avec un ſentiment mêlé de tendreſſe, de joie & de douleur : *oh ! malheureux ! vous ne ſortirez jamais de là.*

Le pere *Porée* étoit né en 1675, à Vendes près de Caen ; il étoit entré chez les Jéſuites en 1692 ; il avoit été nommé en 1708 profeſſeur de rhétorique au collége de Louis-le-Grand, & il mourut dans cet emploi en 1741.

Il avoit un frere (Charles-Gabriel *Porée*) né à Caen en 1685, qui étoit auſſi dans l'état eccléſiaſtique, mais qui reſta dans le monde ; il fut chanoine & curé. Il étoit entré dans la congrégation de l'oratoire, tandis que ſon frere étoit Jéſuite ; celui-ci l'en fit ſortir, mais il n'y a rien à dire, ce lut pour le placer auprès de M. de Fénélon, il fut ſon bibliothécaire. C'étoit être dans ſon élément ; l'abbé *Porée* aimoit d'autant plus les livres qu'il ne les avoit pas toujours aimés. C'eſt une particularité remarquable de ſon éducation. Des maîtres qui n'avoient ni eſprit ni la ſenſibilité douce du pere *Porée* ſon frere, l'ayant dégoûté de l'étude, il vécut juſqu'à l'âge de vingt-cinq ans ſans ouvrir un livre. À cet âge, il ſe caſſa la jambe, & pendant la longue inaction où cet accident le condamna, il eut recours aux livres comme à un moindre ennui. Il vit avec étonement qu'il avoit fallu tout le talent de ſes maîtres pour rendre odieuſe une occupation ſi agréable & ſi utile, & ſon goût pour les livres devint une paſſion ; il répara très-avantageuſement le temps perdu, fut très-ſavant ; l'académie da Caen le poſſéda pendant trente ans, & le regarda toujours comme un de ſes principaux ornemens. On a de lui beaucoup de diſſertations lues dans cette académie & imprimées dans ſes mémoires ; il fit pendant deux ou trois ans les nouveles littéraires de Caen, recueil de pieces en proſe & en vers des académiciens de cette ville, dans lequel il y en a quelques-unes de lui. Il a écrit auſſi ſur les ſépultures dans les égliſes, & a donné *l'hiſtoire du Mandarinat de ce fou d'abbé de Saint-Martin*, dont l'extravagance avoit, dit-on, donné à Moliere l'idée de faire recevoir M. Jourdain Mamamouchi. *Porée* mourut le 17 juin 1770.

PORLIER (Pierre) (*Hiſt. mod.*) ſeigneur de Goupilieres en Normandie, & maître des comtes à Paris ; voyant les Turcs armer en 1714 & 1715, contre Malte, parce qu'ils étoient inſtruits que l'île manquoit de poudre pour ſe défendre, vendit ſa vaiſſele d'argent & d'autres effets, acheta de la poudre & la fit paſſer à Malte. Le grand-maître Pérellos de Rocafull, lui envoya la croix de l'ordre.

PORPHIRE (*Hiſt. anc.*) philoſophe platonicien, diſciple de Longin pour l'éloquence & de Plotin pour la philoſophie, ennemi des chrétiens. Nous n'avons pas l'ouvrage où il ataquoit la religion, nous n'en pouvons juger que par les réponſes qu'on y a faites. Théodoſe le Grand fit brûler cet ouvrage en 388. Avant l'invention de l'imprimerie, c'étoit faire quelque choſe, c'étoit quelquefois anéantir l'ouvrage, c'étoit au moins le rendre rare, non ſeulement en diminuant le nombre des manuſcrits toujours peu nombreux du même ouvrage, mais ſur-tout en avertiſſant les poſſeſſeurs de ces manuſcrits de les reſſerer, & cependant on ſait ce que Tacite a dit au ſujet des annales de Crémutius Cordus, ſur ce projet d'éteindre la mémoire des faits & des livres. *Porfire* étoit né à Tyr, l'an 233 de Jéſus-Chriſt. Il mourut ſous l'empire de Diocletien : on connoit ſon fameux traité de l'abſtinence des viandes ; il a été traduit en françois par feu M. de Burigny de l'académie des belles lettres.

Porphire eſt auſſi le nom d'un poëte latin ; qui vivoit ſous l'empire de Conſtantin, dit le Grand, & qui fut rapelé de l'exil pour un panégyrique de ce prince, tout plein d'acroſtiches au commencement, & au milieu, de vers, de chifres entrelacées, de figures de mathématiques & de toutes ces difficultés factices & puériles, toujours bien plus aiſées à vaincre que la ſeule difficulté de bien faire.

PORPHYROGÉNETE, ſ. m. (*Hiſt. de l'emp. d'Orient.*) c'eſt-à-dire, né dans le palais de Porphyre qui étoit l'apartement où acouchoient les impératrices. Quand l'empire romain fut réduit à l'empire grec, la ſucceſſion des empereurs fut tellement interrompue, que ce titre de *Porphyrogénete* devint un titre diſtinctif, que peu de princes de diverſes familles purent porter. Auſſi n'oublia-t-on point de le mettre dans l'occaſion ſur les médailles.

PORSENNA (*Hiſt. rom.*) voyez les articles Clélie, Horatius Cocles, Mutius Scævola, Tarquin).

Lars *Porſenna*, roi de Cluſium en Etrurie, étoit un des plus puiſſans rois de l'Italie, du temps de Tarquin le ſuperbe. Lorſque Tarquin eut été chaſſé, l'an de Rome 244, & qu'il eut perdu, l'an 245, la bataille où Arons ſon fils & Brutus ſe tuerent l'un l'autre, ce fut à Cluſium qu'il ſe retira implorant la protection de *Porſenna*; celui-ci voulant venger ce qu'il regardoit comme la querele commune des rois, & s'armer en quelque ſorte pour un concitoyen, car Tarquin tiroit ſon origine d'Etrurie (ou de la Toſcane) vint, l'an 246, mettre le ſiége devant Rome, & prit d'aſſaut le Janicule; il eût pris la ville même ſans la belle action d'Horatius Cocles qui donna le temps de couper le pont par où le Janicule étoit joint à la ville: cet Horatius Cocles deſcendoit de Marcus Horatius, ſi célebre par la défaite des trois Curiaces ſous Tullus Hoſtilius. Il fallut que ce projet & cette eſpérance d'emporter Rome d'aſſaut, ſe réduiſiſſent à en former réguliérement le ſiége, qui même fut bientôt converti en blocus. Ce fut alors que l'entrepriſe hardie de Caius Mutius Scévola, en rempliſſant *Porſenna* d'admiration, le força de faire la paix avec les romains. Clélie donnée en ôtage de cette paix, traverſa le Tibre à la nage ſous les traits des Etruſques & des ſoldats de Tarquin, & rentra comme en triomphe dans Rome; mais elle fut renvoyée au roi d'Etrurie avec ſes compagnons: Tarquin qui en fut averti, ſe diſpoſoit à les enlever ſur la route, lorſqu'il vit paroître Arons, fils de *Porſenna*, qui venoit à leur rencontre & qui les eſcorta juſqu'au camp des Etruſques. Il faut rendre juſtice à *Porſenna*, il parut toujours dans toute cette guerre le plus ſincere admirateur de la vertu des romains. Ses motifs pour faire la guerre avoient été purs & nobles, ſes motifs pour faire la paix furent vertueux. Des ſacrifices généreux de ſa part donnerent à cette paix toute la ſolidité que la politique vulgaire oublie ſi ſouvent de donner à ſes traités, ou plutôt qu'elle ſe ſouvient toujours trop bien de ne leur pas donner. Il rendit aux romains, & ſans rançon, tous les priſoniers, & ils étoient en grand nombre; il leur fit préſent de toutes les richeſſes qui ſe trouvoient dans ſon camp, il voulut que ſes troupes y laiſſaſſent tout leur bagage, & il leur en donna l'exemple. Rome n'avoit en lui qu'un voiſin, elle eut un ami, & telle fut l'iſſue de cette guerre.

Délivré des ſoins qu'elle entraînoit, il n'étoit pas encore en paix avec tous ſes voiſins; d'autres intérêts lui mettoient les armes à la main contre les habitans d'Aricie; il envoya ſon fils Arons faire le ſiége de cette ville; ce ſiége entraîna une bataille où ce jeune prince fut tué; ſa mort cauſa la défaite & la déroute des Etruſques. Pluſieurs d'entr'eux chercherent un aſyle ſur les terres des romains: on vit alors un grand exemple de ce que les petits politiques machiavéliſtes ont tant de peine à comprendre, c'eſt que ſi le mal ſe rend toujours & même avec uſure, le bien ſe rend auſſi quelquefois. Les romains recueillirent avec empreſſement les Etruſques dans leur déſaſtre; ils prirent ſoin des bleſſés, fournirent des chevaux à ceux qui n'étoient que démontés, des chariots à ceux qui n'étoient pas en état de ſupporter le cheval, ils les tranſporterent à Rome, les logerent dans leurs maiſons, les pourvurent de vivres, de médicamens, de ſecours de toute eſpece. Se voyant traités ainſi en amis, en hôtes, en concitoyens, pluſieurs d'entr'eux ne voulurent plus d'autre patrie que Rome; le ſénat leur aſſigna un terrain entre le mont Palatin & le mont Capitolin, ils y bâtirent, s'y logerent, & cet eſpace s'appela la rue des Etruſques. *Porſenna*, touché d'un procédé ſi fraternel, montra encore par un nouvel exemple, que le bien ſe rend en politique, & que la véritable politique ſeroit de faire du bien; il remit volontairement, & uniquement par reconoiſſance, les Romains en poſſeſſion de certaines terres, ſituées au delà du Tibre, & qui lui avoient été cédées par ſon traité de paix avec les Romains.

Attentif à toutes les convenances, & jaloux de remplir tous les devoirs de juſtice & d'honneur, il avoit renoncé à faire la guerre aux Romains pour l'intérêt des Tarquins, mais il n'avoit pas renoncé à ſolliciter & à négocier en faveur de ceux-ci; il ne leur avoit point retiré ſa protection, & il ne put leur refuſer une derniere démarche. L'an de Rome 247, il envoya des ambaſſadeurs à Rome plaider encore une fois dans la cauſe des Tarquins, la cauſe intéreſſante des rois. Le ſénat répondit en priant *Porſenna*, au nom de l'étroite & ſincere union qui étoit entre lui & les Romains, & que tant de ſervices mutuels avoient cimentée, de ne pas troubler cette union ſi chere par une demande qui les mettoit dans la triſte alternative ou de renoncer à leur liberté, ou de refuſer quelque choſe à un prince auquel, & par inclination, & par reconoiſſance, ils voudroient pouvoir tout acorder. *Porſenna* ne leur en parla plus, & Tarquin ſe retira pour lors à Tuſculum chez Mamilius Octavius, ſon gendre. Sur ſes autres retraites, voyez ſon article.

PORTA, (Jean-Baptiste) (*Hiſt. litt. mod.*) gentilhomme napolitain, auteur de tragédies & de comédies qui eurent quelque ſuccès, mais ſur-tout grand écrivain ſur la magie & les ſciences occultes, la divination, &c. C'eſt à lui qu'on doit l'invention de la chambre obſcure, perfectionée depuis par S'gravesande. Il avoit auſſi conçu le projet d'une *Encyclopédie*, & c'eſt déja un mérite de concevoir un pareil projet. Mort en 1515.

PORTE (Charles de la) (*Hiſt. de France*)

duc de la Meilleraye, maréchal de France. Il se distingua à l'ataque du pas de Suze du 6 mars 1629, où étoit le roi Louis XIII en personne; au combat du pont de Carignan en 1630, au siége de la Mothe en Lorraine en 1634, à la bataille d'Avein le 20 mai 1635, au siége de Louvain de la même année, au siége de Tole en 1636, à la prise de Hesdin en 1639, & le roi lui donna le bâton de maréchal de France sur la brêche de cette place, le 30 juin. Il passoit pour l'homme de son temps qui entendoit le mieux l'art de conduire les siéges; la même année 1639, il batit, le 4 août, le comte de Fuentes; en 1640, il commandoit avec les maréchaux de Châtillon & de Chaunes l'armée qui fit le siége d'Arras, & il contribua beaucoup à la prise de cette place. Le jeune duc d'Enghien, qui fut depuis le grand Condé, étoit à ce siége. En 1641, le maréchal de la Meilleraye prit Aire, la Bassée & Bapaume en Flandre & en Artois; en 1642, il prit Collioures, Perpignan, & Salces dans le Roussillon; en 1644, commandant sous le duc d'Orléans, il prit Gravelines, & après une contestation fort vive avec le maréchal de Gassion (voyez l'article LAMBERT), il entra dans cette place à la tête du régiment des gardes, dont il étoit colonel. En 1646, il commanda l'armée d'Italie, & prit Piombino & Portolongone: mal-gré tous ces succès, il n'est pas mis au nombre des grands généraux de ce temps-là. Il eut en 1632 le gouvernement du château de Nantes, il eut depuis celui de Brest, & fut lieutenant-général de la haute & basse Bretagne; en 1633, il fut fait chevalier des ordres du roi; en 1634, grand-maître de l'artillerie. Il mourut à l'Arsenal à Paris, le 8 février 1664.

Ce fut son fils, Armand-Charles de *la Porte*, qui épousa la belle & célebre Hortense, principale héritiere du cardinal Mazarin, & qui fut la tige des ducs de Mazarin. (Voyez MAZARIN.)

PORTE-CROIX, s. m. (*Hist. mod.*) *crucifères*, ou religieux de sainte Croix, ordre de religieux qui fut établi vers l'an 1160, sous le pontificat d'Alexandre III. On prétend sans fondement que le pape Cletus avoit donné commencement à cet institut, & que Cyriaque le rétablit à Jérusalem, après que sainte Hélene, mere de Constantin, y eut trouvé la vraie croix de J. C. Le pape Alexandre III lui donna des regles & des constitutions, & Clément IV ordonna que le premier monastere, chef de l'ordre, seroit à Boulogne, *a santa Maria di Morello*; mais comme cet institut déchut beaucoup dans les quatorzieme & seizieme siecles, on en donna les monasteres en commande, & le cardinal Bessarion eut le prieuré de celui de Venise. Le pape Pie V rétablit vers l'an 1561 l'ordre des *porte-croix*, qui fut enfin aboli par le pape Alexandre VII en 1656. On donna les biens des monasteres qui étoient dans l'état de Venise à la république, pour pouvoir soutenir la guerre qu'elle avoit contre les Turcs. Ce changement regardoit la congrégation des *porte-croix* d'Italie; il y en a une dans les pays-bas qui comprend les monasteres de France; les religieux sont vêtus de blanc, & portent un scapulaire noir avec une croix blanche & rouge par-dessus. Le général demeure à Huy; & a des monasteres à Liége, à Mastricht, à Namur, à Boisleduc, à Bruges, à Tournay &c. celui de Sainte-Croix de la Bretonnerie de Paris en dépend aussi. Il y a en Portugal des *porte croix* qui ont un riche monastere, à Évora. Cet ordre a fleuri autrefois en Syrie. *Maurolicus*, *mare ocean*. *Baronius*, *le Mire*, &c.

PORT'ÉTOILES & PERROQUETS, (*Hist. mod.*) nom de deux factions qui se formerent à Bâle vers l'an 1250, que la noblesse fut divisée en deux partis qui se firent long-temps la guerre. Les *perroquets* furent ainsi appelés; parce que dans leurs enseignes il portoient un *perroquet* de sinople, ou vert dans un champ d'argent, & l'on donna à leurs adversaires le nom de *port'étoiles*, parce que leurs étendards étoient chargés d'une étoile d'argent en champ de pourpre.

PORT-GREVE. s. m. (*Hist. mod.*) C'étoit autrefois le principal magistrat d'un port de mer ou d'une ville maritime. Ce mot vient du saxon *port*, un *port* ou une autre *ville*, & *geref*, un gouverneur; les Anglois l'écrivent quelquefois *port-greve*.

Cambden observe que le premier magistrat de Londres, s'appeloit autrefois *port-greve*; Richard I. établit deux baillifs en sa place; & bientôt après le roi Jean donna aux citoyens un maire pour leur magistrat annuel.

La charte de Guillaume le conquérant à la ville de Londres s'exprime ainsi: „ Guillaume „ roi, salut à Guillaume évêque, à Godefroi „ *port greve*, & à tous les bourgeois de la vil„ le Londres, françois & anglois: Je vous dé„ clare que ma volonté est que vous viviez „ tous sous la même loi, selon laquelle vous „ étiez gouvernés du temps du roi Édouard; „ que ma volonté est aussi que tout enfant „ soit l'héritier de son pere, & que je ne sou„ frirai pas que l'on vous fasse aucun tort; „ que Dieu vous ait en sa sainte garde „

PORTLAND, (GUILLAUME BENTING, comte de) (*Hist. d'Ang.*) favori de Guillaume III, roi d'Angleterre, conserva toujours la faveur de son maître mal-gré la jalousie des grands & quelques orages que les communes exciterent contre lui.

Au moment où on étoit prêt à signer les traités de Riswick, le maréchal de Boufflers pour la France, & le comte de *Portland* pour l'Angleterre, avoient eu, à la tête des deux

armées, une conférence, dans laquelle le comte de *Portland* avoit demandé que Jacques II sortît de France; après la paix, *Portland* ayant été nommé ambassadeur en France, parut fort surpris de trouver encore le roi Jacques a St. Germain; il réclama la promesse qu'il disoit avoir reçue du maréchal de Boufflers sur ce sujet; il vouloit même que le sacrifice, qu'il exigeoit relativement à Jacques, s'étendit jusqu'au duc de Berwick, son fils naturel, à plus forte raison jusqu'au prince de Galles (depuis Jacques III). Guillaume n'approuva point cet excès de zele: il sentit qu'il ne lui convenoit ni de craindre le roi Jacques ni de persécuter son beau-pere, qui n'étoit plus à craindre; il jugea qu'arracher ces infortunés de leur asyle, ce seroit, en voulant avilir gratuitement Louis XIV aux ieux des nations, s'avilir lui-même; il désavoua *Portland*, auquel il fut peut-être gré d'ailleurs du zele qu'il n'approuvoit pas, & il le chargea de suivre la négociation des actes de partage de la succession d'Espagne, à laquelle il étoit aisé de prévoir que la mort de Charles II alloit bientôt donner ouverture.

Le comte de *Portland* mourut en 1710, âgé de soixante-deux ans.

PORUS, (*Hist. anc.*) roi des Indes, étendoit sa domination sur tout le pays situé entre les fleuves Hydaspe & Acesine. Alexandre, vainqueur de Darius, pénétra jusqu'aux extrémités de l'Inde, dont les rois s'empresserent d'aller lui rendre hommage. *Porus* fut le seul qui ne s'en laissa point imposer par l'éclat de sa renomée. Le héros Macédonien, surpris de sa confiance présomptueuse, l'envoya sommer de venir le recevoir sur la frontiere, & de lui payer tribut. *Porus* répondit à ses députés: Dites à votre maître que pour lui faire une réception plus honorable, j'irai à sa rencontre à la tête de mon armée. Alexandre, flaté de trouver un ennemi digne de lui, fit se préparatifs pour traverser l'Hydaspe, dont la rive opposée étoit défendue par trente mille hommes de pied, cinq mille chevaux, & quatre-vingt-cinq éléphans d'une monstrueuse grandeur. Ce spectacle d'armes, d'hommes & d'animaux devenoit encore plus terrible par la présence de *Porus*, dont la taille étoit de sept pieds & demi, & qui monté sur le plus grand de ses éléphans, paroissoit couvert d'or & d'argent, ainsi que tout ce qui l'environoit. Ces obstacles furent surmontés à la faveur d'une nuit obscure, qui facilita le passage des Macédoniens. Plusieurs jours s'écoulerent en escarmouches, où les deux partis assayerent leur courage. Un des fils de *Porus* y perdit la vie. Ce fut pour venger sa mort, que le monarque Indien se détermina à livrer bataille. Il y donna les plus grands témoignages de courage & de capacité. La férocité des Indiens succomba sous la valeur, & se précipitant dans leur fuite, ils abandonerent leur roi, qui n'eut pas la lâcheté de suivre leur exemple. Il fut contraint de se rendre à la discrétion du vainqueur, en accusant la fortune qui avoit trahi son courage. Alexandre, frapé de sa taille giganteſque, plus encore de sa contenance fiere & assurée, lui parla en vainqueur & lui demanda, comment voulez-vous que je vous traite? En roi, lui répondit le monarque captif. Alexandre repliqua: ne demandez vous rien davantage? non, dit *Porus*, tout est compris dans ce mot. Alexandre étoné de sa grandeur d'âme, lui rendit ses états, & y ajouta plusieurs autres provinces. *Porus* reconoissant lui jura une fidélité inviolable.

POSIDONIUS, (*Hist. anc.*) philosophe Stoïcien, natif d'Apamée, en Syrie, enseigna la philosophie à Rhodes, avec beaucoup de réputation. Il vivoit du temps de Pompée & de Mithridate.

C'étoit lui qui tourmenté de la goute, s'écrioit, dans la plus grande violence de ses douleurs, *goute, tu as beau faire, je n'avouerai jamais que tu sois un mal.*

POSSEVIN, (Antoine) (*Hist. mod.*) jésuite Italien, employé en différentes négociations, en Suede, en Pologne, en Moscovie, en Allemagne, & qui travailla même à la réconcilation de Henri IV avec le Saint-Siége. Le P. Dorigny, jésuite, a écrit sa vie. Le P. *Possevin* étoit d'ailleurs homme de lettres; nous avons de lui une *bibliotheque choisie*, un livre intitulé: *apparatus sacer*; un autre intitulé: *Moscovia*, description fort détaillée de ce pays. Le P. *Possevin* étoit né à Mantoue, il étoit entré chez les jésuites en 1549. Il mourut à Ferrare, le 26 février 1611.

POSSIDIUS, (*Hist. eccléſ.*) évêque de Calame, en Afrique, a écrit la vie de St. Augustin, son maître & son ami, avec lequel il avoit vécu près de quarante ans, & dont il avoit recueilli les derniers soupirs, en 430.

POSSIDONIUS, (*Hist. anc.*) savant astronome & habile géographe, entreprit de mesurer la circonférence de la terre par des observations célestes, faites en divers lieux sous un même méridien, afin de réduire en degrés les distances que les Romains n'avoient jusqu'alors mesurées que par stades & par milles. Il vivoit du temps de Pompée, qui entretenoit correspondance avec lui.

POSTE. f. f. (*Hist. anc. & mod.*) Les *postes* sont des relais de chevaux établis de distance en distance, à l'usage des couriers chargés de porter les missives, tant du souverain que des particuliers; ces relais servent aussi à tous les voyageurs qui veulent en user, en payant toutefois le prix réglé par le gouvernement.

La nécessité de correspondre les uns avec les autres, & particuliérement avec les nations étrangeres, a fait inventer les *postes*. Si l'on

en croit plusieurs historiens, les hirondeles, les pigeons & les chions ont été les messageres de quelques nations, avant que l'on eût trouvé des moyens plus sûrs pour aller promptement d'un lieu dans un autre.

Hérodote nous apprend que les courses publiques, que nous appelons *postes*, furent inventées par les Perses; il dit que de la mer Greque qui est la mer Égée & la Propontide, jusqu'à la ville de Suze, capitale du royaume des Perses, il y avoit cent onze gîtes ou mansions de distance. Il apele ces mansions *basilicos stathmos, id est, mansiones regias, sive diversoria pulcherrima*: il y avoit une journée de chemin de l'un à l'autre gîte ou mansion.

Xénophon nous enseigne que ce fut Cyrus même qui, pour en rendre l'usage facile, établit des stations ou lieux de retraite sur les grands chemins, somptueusement bâties, assez vastes pour contenir un nombre d'hommes & de chevaux, pour faire en peu de temps beaucoup de chemin; & ordona aux porteurs de ses ordres qu'à leur arivée à l'une des *postes* ou stations, ils eussent à déclarer le sujet de leur course à ceux qui y étoient prépposés, afin que des uns aux autres les nouveles parvinssent jusqu'au roi. Ce fut dans l'expédition de Cyrus contre les Scythes que ce prince établit les *postes* de son royaume, environ 500 ans avant la naissance de Jésus-Christ.

On prenoit aussi quelquefois les chevaux & les navires par force. Comme les chevaux destinés aux courses publiques étoient ordinairement poussés à grands coups d'éperons, & forcés de courir mal-gré qu'ils en eussent, on donna le nom de cette servitude forcée aux chevaux de *poste* & aux postillons, lorsque les *postes* s'établirent chez les Romains. Les Perses appeloient *angaries* toutes les actions que l'on faisoit par contrainte & avec peine. Les Latins adopterent ce terme *angaria*, pour signifier une *charge personele*, une *corvée* & un *cheval de poste*. Les Romains appeloient la poste *cursus publicus* ou *cursus clavicularis*.

Il n'est pas facile de fixer l'époque, ni de citer les persones qui instituerent l'usage des *postes* chez les Romains. Selon quelques-uns, lors de l'état populaire, il y avoit des *postes* sur les grands chemins que l'on appeloit *stationes*, & les porteurs de paquets en poste *statores*; dès-lors ceux qui couroient étoient obligés d'avoir leurs lettres de *postes*, que l'on appeloit *diplomata, sive evectiones*, qui leur servoient de passe-port pour aller avec les chevaux publics. On trouve dans quelques passages de Cicéron, qu'il donne le nom de *stator* à ceux qui portoient des paquets en diligence: mais les savans qui sont opposés au sentiment qui fixe dès-lors l'institution des *postes* romaines, remarquent que Cicéron n'a entendu parler que des messagers qu'il avoit envoyés, parce qu'il a dit *statores meos*, & non pas *statores reipublicæ*, ce qui semble prouver que les couriers, dont parle Cicéron, étoient ses gens gagés par lui, & que ce n'étoient point des hommes au service de la république.

Il est à présumer que comme *Auguste* fut le principal auteur des grands chemins des provinces, c'est aussi lui qui a donné commencement aux *postes* romaines, & qui les a affermies. Suétone, en parlant de ce prince, dit que pour faire recevoir plus promptement des nouveles des différens endroits de son empire, il fit établir des logemens sur les grands chemins, où l'on trouvoit de jeunes hommes destinés aux *postes* qui n'étoient pas éloignés les uns des autres. Ces jeunes gens couroient à pied avec les paquets de l'empereur qu'ils portoient de l'une des stations à la *poste* prochaine, où ils en trouvoient d'autres tous prêts à courir, & de mains en mains les paquets arivoient à leurs adresses.

Peu de temps après, le même Auguste établit des chevaux & des chariots, pour faciliter les expéditions. Ses successeurs continuerent le même établissement. Chaque particulier contribuoit aux frais des réparations des grands chemins & de l'entretien des *postes*, sans qu'aucun s'en pût dispenser, non pas même les vétérans; les seuls officiers de la chambre du prince, appelés *præpositi sacri cubiculi*, en furent exemptés.

Au reste, on ne pouvoit prendre des chevaux dans les *postes* publiques sans avoir une permission authentique, que l'on appela d'abord *diploma*, & dans la suite *littera evectionum*, qui signifie la même chose que nos billets de *postes*, que l'on est obligé de prendre des commandans dans les grandes villes & dans les places de guerre pour avoir des chevaux; cet usage s'observoit si exactement, qu'au raport de Capitolin, Pertinax allant en Syrie pour exercer la charge de préfet de cohorte, & ayant négligé de prendre des billets de *poste*, il fut arrêté & condamné par le président de la province à faire le chemin à pied, depuis Antioche jusqu'au lieu où il devoit exercer sa charge.

Les empereurs, dit Procope, avoient établi des *postes* sur les grands chemins, afin d'être servis plus promptement, & d'être avertis à temps de tout ce qui se passoit dans l'empire. Il n'y avoit pas moins de cinq *postes* par journée, & quelquefois huit. On entretenoit quarante chevaux dans chaque *poste*, & autant de postillons & de palfreniers qu'il étoit nécessaire. Justinien câssa les *postes* en plusieurs endroits, & sur-tout celles par où l'on alloit de Chalcédoine à Diacibiza, qui est l'anciene ville de Lybissa, fameuse par le tombeau d'Annibal, & située dans le golfe de Nicomédie. Le même auteur, pour donner plus de ridicule à Justinien, avance qu'il établit la *poste* aux ânes en plusieurs endroits du Levant. C'en est assez sur les *postes* ancienes.

Quant aux *poſtes* modernes, je ne m'arrêterai qu'à celles de France, & je remarquerai d'abord qu'elles étoient bien peu de choſe avant le regne de Louis XI. L'an 807. de Jéſus-Chriſt, Charlemagne ayant réduit ſous ſon empire l'Italie, l'Allemagne & partie des Eſpagnes, établit trois *poſtes* publiques pour aller & venir dans ces trois provinces. Les frais étoient aux dépens des peuples. Julianus Taboetius, juriſconſulte, en parle ainſi: *Carolus magnus populorum expenſis, tres viatorias ſtationes in Gallia conſtituit, anno Chriſti octingenteſimo ſeptimo, primam propter Italiam a ſe devictam, alteram propter Germaniam ſub jugum miſſam; tertiam propter Hiſpanias.* Mais il y a toute apparence que les *poſtes* furent abandonées ſous le regne de Lothaire, Louis, & Charles le Chauve, fils de Louis le Débonaire & petit-fils de Charlemagne, parce que de leur temps les terres dudit Charlemagne furent diviſées en trois, & Italie & l'Allemagne ſéparées de la France.

C'eſt de Louis XI que vient proprement l'établiſſement des *poſtes* en France, & non tel qu'il eſt aujourd'hui en Europe. Il ne fit que rétablir les *veredarii* de Charlemagne & de l'ancien empire romain. Il fixa en divers endroits des ſtations, des gîtes où les chevaux de *poſte* étoient entretenus. Deux cents trente couriers à ſes gages portoient ſes ordres inceſſamment. Les particuliers pouvoient courir avec les chevaux deſtinés à ces couriers, en payant dix ſous pour cheval pour chaque traite de quatre lieues. Les lettres étoient rendues de ville en ville par les couriers du roi. Cette police ne fut long-temps connue qu'en France. Philippe de Comines, qui a écrit l'hiſtoire de Louis XI, dit qu'auparavant il n'y avoit jamais eu de *poſtes* dans ſon royaume. Du Tillet, *in chronico reg. Franc.* en parle de même, & fixe l'inſtitution des *poſtes* à l'an de J. Chriſt 1477: il écrit que *ſtathmi & diverſoria curſoriis equis a rege Ludovico XI, primum in Gallias conſtituta*, ce qui s'entend des *poſtes* de France ſeulement; car quant à celles inſtituées par Charlemagne, ce fut en qualité d'empereur qu'il les établit pour l'Occident, & non pour la France.

Pour ce qui eſt du nom de *poſte* que l'on donne aux couriers publics, Dutillet aſſure que Louis XI voulut qu'on les appelât ainſi, comme pour dire diſpoſés à bien courir, *ſtationarios curſores idiomate gallico* poſtas, *quaſi bene diſpoſitos ad curſum appellari voluit a græcis* ἄγγαροι *curſores regii*. Le nom de *poſte* pouroit auſſi venir, *a poſitione, ſive diſpoſitione equorum curſui publico deputatorum*.

L'hiſtoire de Chalcondyle nous apprend que la *poſte* chez les Turcs conſiſte à expédier des hommes dreſſés à la courſe qu'ils envoyent à pied, leſquels ont le privilége de faire deſcendre de cheval ceux qu'ils trouvent ſur la route, & perſone n'oſeroit déſobéir, s'agiſſant des affaires du grand ſeigneur. Étant ainſi montés ſur des chevaux de hazard, ils les pouſſent à toute bride juſqu'à ce qu'ils en rencontrent d'autres; ils font à ceux-ci pareil commandement, & leur laiſſent leurs chevaux fatigués; c'eſt de cette maniere que montés aux dépens d'autrui, ils arivent au lieu de leur deſtination; mais cet uſage ne ſe pratique plus, le grand-ſeigneur a ſes chevaux & ſes couriers.

Les *poſtes* ſont établies au Japon & à la Chine.

Quand les Eſpagnols découvrirent le Pérou, en 1527, ils trouverent un grand chemin de 500 lieues de Cuſco juſqu'à Quito, avec des relais d'hommes fixés de lieue-en lieue, pour porter les ordres de l'Inca dans tout ſon empire.

Poſtes *de la Chine*. (*Hiſt. de la Chine.*) Les *poſtes* ſont réglées dans tout l'empire de la Chine, l'empereur ſeul en fait la dépenſe, & il entretient pour cela une infinité de chevaux. Les couriers partent de Péking pour les capitales des provinces. Le vice-roi qui reçoit les dépêches de la cour, les communique incontinent par d'autres couriers aux villes du premier ordre; celles-ci les envoyent aux villes du ſecond ordre qui ſont de leur dépendance; & de celles du ſecond ordre aux villes du troiſieme; ainſi toutes les provinces & toutes les villes ont communication les unes avec les autres. Quoique ces *poſtes* ne ſoient pas établies pour les particuliers, on ne laiſſe pas de s'en ſervir en donnant quelque choſe au maître du bureau, & tous les miſſionaires en uſent avec autant de ſûreté, & avec beaucoup moins de dépenſe qu'ils ne font en Europe.

Comme il eſt d'une extrême importance que les couriers arivent à temps, les mandarins ont ſoin de tenir tous les chemins en état; & l'empereur, pour les y obliger plus efficacement, fait quelquefois courir le bruit qu'il doit lui-même viſiter certaines provinces. Alors leurs gouvernemens n'épargnent rien pour en réparer les chemins; parce qu'il y va ordinairement de leur fortune, & quelquefois de leur vie, s'ils ſe négligeoient ſur ce point. Mais quelque ſoin que les Chinois ſe donnent pour diminuer la peine des voyageurs, on y ſouſre néanmoins preſque toujours une incommodité très-conſidérable, à laquelle ils ne peuvent remédier.

Les terres qui ſont très-legeres & toujours batues par une infinité de gens qui vont & vienent à pied & à cheval, ſur des chameaux, dans des litieres & ſur des chariots, devienent en été un amâs prodigieux de pouſſiere très-fine, qui étant élevée par les paſſans & pouſſée par le vent, ſeroit quelquefois capable d'aveugler, ſi on ne prenoit des maſques ou des voiles. Ce ſont des nuages épais, au travers deſquels il faut continuélement marcher, & qu'on reſpire au lieu d'air pendant des journées entieres. Quand la chaleur eſt grande & le

vent contraire, il n'y a que les gens du pays qui puiſſent y réſiſter.

Postes *du Japon*. (*Hiſt. du Japon*) Pour la commodité des voyageurs, il y a dans tous les principaux villages & hameaux de Japon une *poſte*, qui apartient au ſeigneur du lieu, où l'on peut trouver en tous temps, à de certains prix réglés, un nombre ſuffiſant de chevaux, de porteurs, de valets, & en un mot, de tout ce dont on peut avoir beſoin pour pourſuivre ſon voyage en diligence. L'on y change auſſi de chevaux & de valets, quand ils ſe trouvent haraſſés du chemin, ou qu'on ne les a pas loués pour aller plus loin. Les voyageurs de tout rang & de toute condition ſe rendent à ces *poſtes*, appelées par les Japonois *finku*, à cauſe de la commodité qu'ils ont d'y trouver prêt tout ce dont ils peuvent avoir beſoin. Elles ſont à la diſtance les unes des autres d'un mille & demi, & au deſſus, juſqu'à quatre milles. Ces maiſons ne ſont pas proprement bâties pour loger du monde, mais ſimplement pour établir les chevaux; & pour empêcher qu'en les changeant ils n'embaraſſent les rues, il y a une cour ſpacieuſe pour chacune. Le prix de tout ce qu'on peut louer à ces *poſtes* eſt réglé par tout l'empire, non ſeulement ſuivant la diſtance des lieux, mais encore ſuivant que les chemins ſont bons ou mauvais, que les vivres ou le fourage ſont plus ou moins chers, & autres choſes ſemblables.

À toutes les *poſtes* il y a jour & nuit des meſſagers établis pour porter les lettres, les édits, les déclarations, &c. de l'empereur & des princes de l'empire, qu'ils prenent au moment qu'on les a délivrées, & qu'ils portent en diligence à la *poſte* prochaine. Ces lettres, &c. ſont renfermées dans une petite boîte vernie de noir, ſur laquelle il y a les armes de l'empereur, & le meſſager la porte ſur ſes épaules atachée à un petit bâton. Il y a toujours deux de ces meſſagers qui courent enſemble, afin qu'au cas qu'il arivât quelque accident à celui qui porte la boîte, l'autre pût prendre ſa place & remettre le paquet au prochain ſinku. Tous les voyageurs de quelque rang qu'ils ſoient, même les princes de l'empire & leur ſuite, doivent ſortir du chemin & laiſſer un paſſage libre à ces meſſagers, qui prenent ſoin de les en avertir à une diſtance convenable, par le moyen d'une petite cloche qu'ils ſonent & qu'ils portent pour cet effet toujours avec eux.

POSTEL, (Guillaume) (*Hiſt. litt. mod.*) enſeigna au collége royal les mathématiques & les langues orientales. Il y a en lui deux hommes à diſtinguer, le ſavant & l'homme bizâre. Le ſavant fit l'admiration des ſavans mêmes; jamais on n'a tant vanté dans aucun homme de lettres l'univerſalité des connoiſſances. Maurice Breſſieu, un de ſes collegues, diſoit: „ Mithridate ne ſavoit pas plus de langues; théologie, philoſophie, mathématiques, &c. il „ ſait tout „. D'autres célebrent ſa facilité à communiquer ſes lumieres & à partager ſa fortune.

François I, qui lui donna deux chaires à la fois au collége royal, l'avoit chargé d'aller chercher des manuſcrits dans le Levant; il en raporta pluſieurs, il voyagea autant qu'il étudia, il écrivit beaucoup. On peut voir la liſte de ſes ouvrages dans M. de Sallengre, dans le P. Niceron, dans Chauffepié.

Voici l'homme ſingulier. Nous joindrons la ſingularité des aventures à celle du caractere, ces deux ſingularités pouvant être réciproquement la cauſe l'une de l'autre.

Poſtel, né en 1510, dans le dioceſe d'Avranches, perdit à huit ans ſon pere & ſa mere, morts tous deux d'une maladie peſtilentiele. À quatorze ans, on le voit maître d'école au village de Say près de Pontoiſe. Il vient à Paris, il s'aſſocie, pour diminuer la dépenſe en la partageant, avec des inconnus qui le volent; il ſe retire à l'hôpital, la miſere & la maladie l'y retienent deux ans. Il en ſort enfin & quite Paris à cauſe d'une cherté extraordinaire; il va paſſer le temps de la moiſſon dans les plaines de la Beauce, où il gâgne ſa vie à glaner. Il revient à Paris, ſe met au ſervice de quelques régens dans un collége; bientôt il devient le maître de ſes maîtres, & acquiert la réputation d'un ſavant univerſel. Il voyage, il étend ſes connoiſſances, il obtient les places dues à ſon mérite; mais ſon ſavoir l'égare, il ſe plonge dans les rêveries des Rabbins, il devient lui-même Rabbin & rêveur, il a des viſions: l'ange Raziel lui révele les ſecrets du ciel; *Poſtel* veut ramener tous les peuples à la religion chrétiene; il fait imprimer un livre de *la concorde du monde;* ce projet l'occupa tout le reſte de ſa vie; il va trouver François I, il lui promet la monarchie univerſele, mais il y met une condition, c'eſt que le roi commencera par réformer *ſa cour*, *ſa maiſon*, *les univerſités toutes déréglées*, *mais ſur-tout la juſtice*. Le roi promit tout, du moins *Poſtel* l'aſſure, & en effet tous ces objets pouvoient avoir beſoin de réforme.

Pour réunir l'univers dans la foi chrétiene, il falloit être dans la capitale du monde chrétien. *Poſtel* court à Rome & s'y fait jéſuite; mais toujours plein de grandes vues, il prétendoit bien moins s'aſſujétir au nouvel inſtitut des jéſuites que les attirer eux-mêmes à ſon inſtitution de la concorde. Saint Ignace condamna ſes chimeres & les ſoufrit. Laynez ne voulut pas les ſoufrir, & *Poſtel* fut exclus de l'ordre.

Poſtel ſe retire à Veniſe; *là*, *une petite vieille femelete*, *de l'âge de cinquante ans*, vient le trouver & le prie de la prendre ſous ſa direction, mais ce fut elle qui le prit ſous la ſiene; elle pouſſa bien plus loin que lui le ſiſtême de

la concorde; elle illumina tant ſon directeur, que celui-ci écrivit ſous la dictée du ſaint eſprit le livre: *de vinculo mundi*, le livre *de la mere Jeanne*, ou *des très-merveilleuſes victoires des femmes*, & le livre *della vergine veneta* ou *le prime nuove dell'altro mondo*. Les femmes devoient obtenir *la victoire & regne du monde univerſel;* la raiſon, *qui eſt la partie inférieure de la nature humaine*, alloit s'élever avec elles, le renouvélement commençoit en 1547, par le triomphe de la raiſon *de la mere Jeanne*, qui alloit faire vaincre & régner les femmes. La *mere Jeanne* étoit ſa vieille, & lui étoit ſon premier né, *Caïn*, *Jean Caïn*, & quelquefois par humilité, *Caïn*, *Coré & Judas le traître*. Ses rêveries le firent enfermer, mais on le rélaxa enſuite, comme un inſenſé. Contraint de fuir en Allemagne, il ſe retira à la cour de Ferdinand. L'amour de la patrie le ſollécita à retourner en France. Il revint à Paris, & chercha à repandre ſes folies. Il fut relegué, ou, ſelon d'autres, il ſe retira au monaſtere de S. Martin de Champes. Il y mourut le 6 ſeptembre 1581, exemple mémorable de la grandeur & de la petiteſſe de l'eſprit humain.

POSTUME, (Marcus Cassius) (*Hiſt. Rom.*) fut le premier des trente tyrans qui ſe rendirent indépendans dans les provinces particulieres de l'empire dont ils avoient le gouvernement. La réputation de ſes talens & de ſes vertus lui mérita la faveur de Valérien, qui lui confia l'éducation de ſon petit-fils Salonine. Le jeune prince, pour ſe former dans le grand art de gouverner, fut envoyé dans les Gaules avec *Poſtume*, qui fut chargé de l'inſtruire de la ſcience de la guerre & de la politique. Il s'aquita de ce devoir avec une exactitude qui lui mérita tous les ſuffrages. Sa modeſtie mit un nouveau prix à ſes talens. Il attribuoit au jeune prince toute la gloire des ſuccès, & jamais les Gaules ne furent plus à couvert des incurſions de l'étranger. L'habitude de commander le rendit ſenſible aux promeſſes de l'ambition. On le ſoupçona d'avoir fait aſſaſſiner Salonine par la ſoldateſque, dont il avoit excité le mécontentement. Cet injuſte ſoupçon n'affecta que les envieux de ſa gloire, & fut démenti par la pureté de ſes mœurs, & par la modération qu'il conſerva dans ſa plus grande proſpérité. Il eſt plus vrai-ſemblable que les légions des Gaules, mécontentes de Valérien & de Galien ſon fils, punirent Salonine d'être formé de leur ſang. Ce jeune prince prépara lui-même ſa ruine, après ſes victoires ſur les Allemands. Ses ſoldats étoient revenus chargés de butin; il eut l'imprudence de vouloir ſe l'approprier, & préféra les conſeils de ſes flateurs, à ceux de *Poſtume*, qui fit des éforts inutiles pour réprimer cette avarice. Les légions, indignées de ce qu'on leur enlevoit des dépouilles achetées au prix de leur ſang, le maſſacrerent, & proclamerent *Poſtume* empereur, en 261. Ce choix fut applaudi de tous les peuples de la Gaule. La tranquillité & l'abondance ſemblerent renaître dans les provinces; la diſcipline reprit une nouvele vigueur dans les armées. Les Germains, acoutumés à faire des incurſions dans les Gaules, furent reſſerrés dans leurs ancienes poſſeſſions; & chaque fois qu'ils renouvelerent leurs hoſtilités, ils en furent punis par de ſanglantes défaites. Galien, qui lui imputoit en public le meurtre de ſon fils, quoiqu'en ſecret il l'en crût innocent, arma toutes les forces de l'empire pour le précipiter du trône; mais *Poſtume*, ſecondé des Gaulois, dont il faiſoit la félicité, gâgna autant de victoires qu'il livra de combats. Les ſoldats, qui avoient été les artiſans de ſa fortune, crurent qu'à la faveur de ce bienfait ils pouvoient tout enfreindre avec impunité. *Poſtume* réprima leur licence. Il s'éleva beaucoup de mécontens. Lolius, qui tenoit le ſecond rang dans les Gaules, aigrit encore leur reſſentiment: il excita une ſédition, & ce prince bienfaiſant fut aſſaſſiné par les ſoldats qui, ſept ans auparavant, l'avoient proclamé empereur. Son fils, *Poſtume* le jeune, qu'il avoit créé Céſar & Auguſte, fut maſſacré avec lui. Ce jeune prince avoit fait de ſi grands progrès dans l'éloquence, que pluſieurs de ſes harangues furent confondues avec celles de Quintilien. La critique la plus exacte n'a pu les diſtinguer.

POSTPOLITE, ſ. f. (*Hiſt. de Pologne.*) en polonois *rech poſpolita*, qui revient à peu près au mot latin *reſpublica*, la république. Ce mot déſignoit toute la nobleſſe polonoiſe ſans exception, marchant à cheval, parce que c'étoit elle qui compoſoit proprement la république; chaque particulier de ce corps ayant le même droit, la même liberté de voix, la même autorité de ſuffrage, en ſorte qu'un ſeul noble & le dernier du royaume pouvoient empêcher une concluſion de diete, un décret le plus important, par ſon *liberum veto*. Ce grand corps de nobleſſe, ou la *poſtpolite* ne s'aſſembloit à cheval, & n'étoit convoquée que pour l'élection des rois, ou pour un preſſant beſoin de la république.

POTAMON, (*Hiſt. anc.*) philoſophe d'Alexandrie, contemporain d'Auguſte, fut le chef de la ſecte qu'on appela électique ou des électiques, parce qu'elle empruntoit de toutes les autres ſectes ce qu'elle a trouvoit de plus raiſonable. Ses ouvrages ne nous ſont point parvenus.

Il y avoit du temps de Tibere, un orateur du même nom, fils d'un philoſophe nommé Lesbonax. Ce *Potamon* étoit chéri de Tibere, comme on peut en juger par cette eſpece de paſſe-port qu'il lui donna: *Potamonem Lesbonacis filium ſi quis offendere eique incommodare auſus fuerit, conſideret ſecum an bellum gerere mecum valeat.*

valeat. Il avoit publié un éloge de Tibere, une hiſtoire d'Alexandre le Grand, un panégyrique de Brutus.

POTAMON, (*Hiſt. eccléſiaſt.*) c'eſt le nom d'un évêque d'Héraclée en Egypte, qui ſoufrit perſécution pour la foi ſous l'empereur Maximin Daïa. Il fut mis en priſon, il y perdit un œil; il combatit avec Saint-Athanaſe contre les Ariens dans divers conciles. Lorſque le prélat Arien, Grégoire de Cappadoce, s'empara du ſiége d'Alexandrie, *Potamon* reçut dans cette nouvele perſécution de ſi indignes traitemens, qu'il en mourut l'an 342.

POTHIER, (Robert-Joseph) (*Hiſt. litt. mod.*) conſeiller au préſidial d'Orléans & profeſſeur en droit dans l'univerſité de cette ville. M. *Pothier* eſt aux Barthole, aux Cujas, aux Dumoulins, aux plus grands juriſconſultes, ce que Boſſuet eſt aux peres de l'égliſe. De ſon vivant même, M. *Pothier* avoit acquis cette autorié que donne le temps, & chaque jour ajoute à ſa renomée; il eſt la gloire d'Orléans & de notre juriſprudence françoiſe; citer M. *Pothier*, c'eſt citer la loi. M. le chancelier Dagueſſeau, qui ſe connoiſſoit mieux qu'un autre en juriſprudence & en juriſconſultes, avoit diſtingué de bonne heure M. *Pothier*, & avoit prévénu de loin ſur ſon compte l'opinion publique. M. *Pothier* étoit né en 1699 à Orléans; il y mourut en 1772. Ses œuvres ont été recueillies en 1774, en quatre volumes *in*-4°. Ses *Pandectæ juſtinianæ*, & ſon *traité des fiefs* ne ſont point entrés dans cette collection, & ſont reſtés imprimés à part.

POTHIN ou PHOTIN, (Saint) (*Hiſt. eccléſ.*) premier évêque de Lyon, diſciple de Saint-Polycarpe (voyez cet article), envoyé par lui dans les Gaules, avoit vu ou pu voir Saint-Jean l'évangéliſte, à la mort duquel il avoit quinze ans; il ſoufrit le martyre à Lyon l'an 177 de J. C. ſous l'empire de Marc-Aurele. On eſt fâché de voir une perſécution ſous l'empire de Marc-Aurele. Saint-*Pothin* eut pour ſucceſſeur dans l'évêché de Lyon Saint-Irenée.

POTIER, (*Hiſt. de France.*) anciene & noble famille qui a produit trois ſecrétaires d'état, & qui a formé deux branches, l'une de ducs & pairs, l'autre de préſidens à mortier; on fait remonter l'origine de cette famille juſqu'au regne de Charles VI.

Nicolas *Potier*, ſeigneur de Blancmeſnil, fut reçu général de la chambre des monoies le 23 décembre 1475.

Nicolas *Potier*, ſecond du nom, ſon fils, ſeigneur de Blancmeſnil, eut la même charge, & fut deux fois prévôt des marchands.

Jacques *Potier*, ſeigneur de Blancmeſnil, fils de Nicolas II, fut reçu conſeiller au parlement en 1524. C'eſt le premier de cette famille qui ſoit entré dans le parlement. Il eſt loué dans la république de Bodin, pour une action bien louable & bien heureuſe, pour avoir fait revenir le parlement d'une erreur qui alloit faire périr une femme innocente contre laquelle l'arrêt de mort étoit déja porté. Il eſt loué auſſi dans une lettre du chancelier de l'hôpital à la reine de Navarre, Marguerite, ſœur de François I.

Jacques *Potier* eut deux fils:

L'aîné, nommé Nicolas III, ſeigneur de Blancmeſnil, fut le premier préſident à mortier de ſa famille. Il fut nommé à cette charge en 1578; Il ſoufrit perſécution de la part des ligueurs pour ſon atachement à ſes rois; il fut retenu priſonier an Louvre par les rebelles. Auſſi-tôt qu'il fut libre, il ſe retira auprès de Henri IV qui le nomma pour préſider la partie du parlement, établie à Châlons. Marie de Médicis, pendant ſa régence, le fit ſon chancelier; il mourut le 1 juin 1635 à quatre-vingt-quatorze ans, ayant vu ſept rois de France, depuis François I juſqu'à Louis XIII.

Le ſecond des fils de Jacques *Potier*, nommé Louis, forma la branche des ducs de Gêvres & de Treſmes, la ſeule qui ſubſiſte encore en 1788.

Un des fils puînés de Nicolas III, nommé André, forma la branche de Novion; un autre de ſes fils puînés, Auguſtin, fut cet évêque de Beauvais, grand-aumônier de la reine Anne d'Autriche, qui ſembla d'abord prêt à jouir du crédit dominant, à la mort de Louis XIII, mais dont le crédit fut bientôt éclipſé par celui du cardinal Mazarin.

La branche de Novion a fourni deux premiers préſidens au parlement de Paris: ſavoir:

1°. Nicolas *Potier*, ſeigneur de Novion, qui ſuccéda en 1677 au premier préſident de Lamoignon, & mourut en 1693, s'étant démis en 1689, & ayant eu pour ſucceſſeur M. de Harlay, il avoit été reçu à l'académie françoiſe en 1681.

2°. André *Potier*, troiſieme du nom, devenu premier préſident en 1723, & qui donna ſa démiſſion en 1724. Cette branche eſt aujourd'hui éteinte, & ne ſubſiſte plus que dans madame la premiere préſidente de la chambre des comptes (Nicolaï) & dans madame de Braſſac.

Louis *Potier*, ſeigneur de Gêvres, qui, comme nous l'avons dit, forma la branche de ce nom, fut le premier ſecrétaire d'état de ſa famille; il obtint la ſurvivance de ſa charge pour ſon fils puîné, Antoine *Potier*, ſeigneur de Sceaux, qui mourut le 13 ſeptembre 1621, au ſiége de Montaubain; Louis étant alors rentré dans ſa charge, s'en démit au mois d'octobre 1622, & alors elle paſſa à ſon neveu, Nicolas *Potier*, quatrieme du nom, ſeigneur d'Ocquerre & de Blancmeſnil, frere aîné d'André, tige de la branche de Novion, & de l'évêque de Beauvais. Ce fut Magdeleine, fille de Nicolas IV,

qui épouſa le premier préſident de Lamoignon, & ce fut elle qui par des ſucceſſions échues depuis, porta dans cette maiſon la terre de Blancmeſnil.

Le fils aîné de ce Louis, premier ſecrétaire d'état, nommé René *Potier*, fut capitaine des gardes du corps. C'eſt en ſa faveur que la terre de Drebnes en Valois, érigée en comté en 1608, le fut en duché pairie en 1648, ſous le nom de Gêvres, ce qui ne fut vérifié au parlement que le 15 décembre 1663. Il mourut le 1 février 1670 à 91 ans.

Son fils aîné, Louis *Potier*, marquis de Gêvres, fut accâblé au ſiége de Thionville ſous les ruines d'une mine, le 6 août 1643, ayant reçu auparavant quarante & une bleſſure, & ayant mérité à trente-trois ans le brevet du maréchal de France.

François, ſon frere, fut tué au ſiége de Lérida, le 27 mai 1646.

Léon *Potier*, duc de Gêvres, leur frere, fut capitaine des gardes, premier gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur de Paris; mort le 9 décembre 1604, à 84 ans.

Le cardinal de Gêvres, archevêque de Bourges, nommé Léon, étoit ſon fils.

Louis, frere du cardinal, marquis de Gandelus, fut tué au ſiége d'Oberkeck en 1689.

François, chevalier de Malthe, autre frere, fut tué par les Turcs au ſiége de Coron dans la Morée en 1685.

POTIER le juriſconſulte (*voyez* POTHIER.)

POTITIENS & PINARIENS, ſ. m. (*Hiſt. anc.*) noms de deux familles de Rome qui étoient employées dans les ſacrifices, & dont les chefs, Potitius & Pinarius avoient été choiſis par Évandre, roi d'Italie, pour être les miniſtres des ſacrifices qu'il offrit à Hercule. On dit qu'au commencement les *Potitiens* ſeuls avoient droit de boire des liqueurs qu'on préſentoit aux dieux, & qu'en conſéquence leur nom venoit du grec πoπίζειν, qui ſignifie *boire*. Ils mangeoient auſſi ſeuls des victimes immolées auxquelles les *Pinariens* n'avoient point de part : ce qui fait qu'on tire le nom de ceux-ci de πεινᾶν *avoir faim, ne point manger*. Ces familles devinrent ſi puiſſantes, qu'elles mépriſerent ces offices, & les abandonerent à des eſclaves.

POTHON (voyez SAINTRAILLES).

POTRIMPOS, (*Idolat. du Nord*) nom d'une idole des anciens Pruſſiens qu'ils adoroient ſous des chênes, comme le percunos & le picolos, & auxquels ils offroient des ſacrifices de leurs ennemis. *Mém. de l'acad. de Berlin, tom. II. p.* 458.

POTT, (JEAN-HENRI) (*Hiſt. litt. mod.*) célebre chymiſte allemand de ce ſiecle. On a de lui des ouvrages eſtimés: *de ſulphuribus metallorum. Obſervationes circa ſal.*

POTTER, (CHRISTOPHE) (*Hiſt. litt. mod.*) chapelain de Charles I, roi d'Angleterre, ſouffrit pour ſa cauſe. On a de lui des traités théologiques, ſur la *prédeſtination* & la *grâce*. Il a traduit de l'Italien en anglois, & publié en Angleterre l'hiſtoire du différent du pape Paul V avec les Vénitiens.

Un autre *Potter* (François) mort aveugle en 1678, étoit de la ſociété royale de Londres.

Un autre *Potter* encore (Jean), théologien anglois, eſt auteur de l'*archeologia græca*, imprimée dans Gronovius & ſéparément, & de remarques ſur S. Clément d'Alexandrie & ſur Lycophron.

POUCHARD (JULIEN) (*Hiſt. litt. mod.*) de l'académie des inſcriptions & belles lettres, profeſſeur en langue greque, au collége royal, & l'un des auteurs du Journal des ſavans, étoit né en 1656 près de Domfront en baſſe-Normandie. Ayant peu de fortune, il ſe conſacra d'abord à l'éducation de quelques jeunes gens; il éleva le marquis de Coëtquen qui mourut à la fleur de ſon âge; il éleva enſuite le jeune Saint-Ange, fils de ce Louis-Urbain Lefevre, ſeigneur de Caumartin, conſeiller d'état & intendant des finances, dont Boileau a dit:

Chacun de l'équité ne fait pas ſon flambeau;
Tout n'eſt pas Caumartin, &c.

Et neveu de l'abbé de Caumartin de l'académie francoiſe, depuis évêque de Blois. M. de Saint Ange mourut plus jeune encore que le marquis de Coëtquen, le 18 août 1699, dans ſa dix-neuvieme année, MM. de Caumartin n'en furent pas moins les bienfaiteurs de M. *Pouchard*.

Celui-ci entra, en 1701, dans l'académie des belles lettres. Il ſe rendit redoutable par ſa critique dans le Journal des ſavans. Mort en 1705.

POUGET (FRANÇOIS-AME) (*Hiſt. litt. mod.*) Prêtre de l'oratoire, né à Montpellier en 1666, étant vicaire de la paroiſſe de Saint-Roch à Paris en 1692, eut part à ce qu'on appela la converſion de la Fontaine, dont il donna une relation qui fut publié par le P. Deſmolets, confrere & ami du P. *Pouget*; mais c'eſt par le *catéchiſme de Montpellier* que le P. *Pouget* eſt le plus connu. Ce catéchiſme de Montpellier eſt fort vanté par les Janſéniſtes, & leurs adverſaires même le reſpectent. M. de Charancy, ſucceſſeur de M. Colbert, & qui ne penſoit pas comme lui, a fait à ce catéchiſme des changemens qui n'en relevent pas le prix dans l'opinion publique. Ce catéchiſme eſt bien moins un catéchiſme qu'un bon ouvrage de théologie; & pour en faire un grand ouvrage théologique en deux volumes *in-folio*, il n'a fallu, en le traduiſant en latin, que citer en entier les paſſages dont il eſt le réſultat, & qui n'étoient qu'indiqués dans l'original françois, c'eſt ce qu'avoit entrepris & commencé le P.

Pouget lui-même, & ce qui a été achevé par le P. Desmolets, & publié en 1725, deux ans après la mort du P. *Pouget*, arivée en 1723, dans la maison de S. Magloire à Paris. L'édition du catéchisme de Montpellier la plus recherchée, est celle de Paris 1702, en un seul volume *in* 4°. ou en 5 volumes *in*-12. Le P. *Pouget* est encore l'auteur ou du moins l'éditeur & le reviseur d'une *instruction chrétiene sur les devoirs des chevaliers de Malthe*. Il a eu part au bréviaire de Narbonne. L'évêque de Montpellier, Colbert, l'avoit mis à la tête de son seminaire; & il ne pouvoit y mettre un téologien plus instruit.

POUILLY. (*Voyez* LEVESQUE.)

POULAINE, s. f. (*Hist. des modes.*) Les *poulaines* étoient de longues pointes de *certains souliers*, qui furent défendues du temps du roi Charles VI.

Rabelais, *liv. II, chap. I*, fait mention des souliers, à *poulaine*. Mézerai, dans la *vie de Charles VI*, raconte que sous le regne de ce roi, les gens de qualité avoient mis en usage une certaine sorte de chaussure, qui par-devant avoit de longs becs recourbés en haut (ils les nommoient des *poulaines*), & par-derriere comme des éperons qui sortoient du talon. Le roi, par ses édits, banit cette ridicule mode; mais elle revint, & dura jusque bien avant dans le quinzieme siecle. Borel, dans son *trésor*, &c. prétend que les souliers à *poulaine* étoient faits à la polonoise; car, dit-il, *polaine*, c'est la Pologne.

POULETS, *four à*, (*invent. égypt.*) c'est en Égypte un bâtiment construit dans un lieu enfoncé en terre, & en forme de dortoir; l'allée qui est au milieu à quatre ou cinq chambres à ses côtés de part & d'autre.

La porte de l'allée est fort basse & fort étroite; elle est bouchée avec de l'étoupe, pour conserver une chaleur continuele dans toute l'étendue du four.

La largeur des chambres est de quatre ou cinq pieds, & la longueur en a trois fois autant.

Les chambres ont double étage; celui d'en bas est à rez de chaussée; celui d'en haut a son plancher inférieur, & ce plancher a une ouverture ronde au milieu; le plancher supérieur est voûté en dôme & pareillement ouvert.

Au lieu de porte, chaque étage a une petite fenêtre d'un pied & demi en rond.

L'étage inférieur est rempli de quatre ou cinq mille œufs & même plus, car plus il y en a, & mieux l'entrepreneur y trouve son compte. D'ailleurs, cette multitude d'œufs contribue à entretenir la chaleur, qui se communique à tous les œufs accumulés les uns sur les autres.

L'étage supérieur est pour le feu. Il y est alumé durant 8 jours, mais non pas de suite, car la chaleur en seroit excessive & nuisible. On l'alume seulement une heure le matin & autant le soir; c'est ce qu'on appele le *dîner* & le *souper* des *poulets*. Ce feu se fait avec de la bouze de vache ou avec de la fiente d'autres animaux, séchée & mêlée avec de la paille; on en exclud le bois & le charbon qui feroient un feu trop violent.

La fumée sort par l'ouverture de l'étage supérieur; mais il faut remarquer que pendant que cet étage supérieur demeure ouvert, on ferme exactement avec de l'étoupe la petite fenêtre de l'étage inférieur, & le trou rond du dôme, afin que la chaleur se communique par l'ouverture du plancher dans cet étage d'en bas où sont les œufs.

Le huitieme jour passé, la scêne change. On supprime le feu; l'étage où il étoit se trouvant vide, est rempli d'une partie des œufs qu'on tire d'en bas, pour le mettre au large & les distribuer également dans les deux étages; les portes ou petites fenêtres de ces deux étages qui avoient été ouvertes, se ferment, & on ouvre à demi le trou du dôme pour donner de l'air.

Cet état des œufs sans feu est aidé seulement d'une chaleur douce & concentrée durant treize jours, car ces treize jours, joints aux huit premiers, sont vingt-un jours. C'est environ au dixhuitieme qu'un esprit vivifique commence à remuer le blanc d'œuf, & son germe déja formé; on le voit à travers la coque s'agiter & se nourir du jaûne qu'il suce par le nombril.

Deux jours après, c'est-à-dire, le vingitieme, le poussin applique son bec à la coque & la fend; l'ouvrier avec son ongle élargit tant soit peu la brêche, pour aider les foibles éforts du poussin.

Le vingt-unieme après midi, ou le vingt-duxieme au matin, toutes les coques se rompent; une armée de petites volatiles s'élance & se dégage chacune de sa prison; le spectacle en est ravissant. Les chambres du four paroissoient hier couvertes de coquilles inanimées, & on les voit remplies de presque autant d'oiseaux vivans; je dis *presque*, car le nombre des coques excede le nombre des poussins. Le directeur du four ne répond que des deux tiers des œufs; ainsi l'entrepreneur remettant, par exemple, six mille œufs entre les mains de l'ouvrier, n'exige de lui que quatre mile poussins à la fin de l'opération; le reste est abandoné au hazard, & il en périt près d'un quart.

Mais come il arive presque toujours que les œufs réussissent au delà des deux tiers, tout le profit n'est pas uniquement pour l'ouvrier, l'entrepreneur y a sa bonne part. L'ouvrier est obligé de vendre à celui-ci pour six médins chaque centaine de poussins éclos au delà des deux tiers, & il faut observer que l'entrepreneur vendra les cent poussins tout au moins trente médins.

Ce qui doit paroître surprenant, c'est que

dans ce grand nombre d'hommes qui habitent l'Égypte, où il y a trois à quatre cents *fours à poulets*, il n'y ait que les seuls habitans du village de Bermé, situé dans le Delta, qui ayent l'industrie héréditaire de diriger ces fours; le reste des Égyptiens l'ignore entiérement; si on en veut savoir la raison, la voici:

On ne travailla à l'operation des fours que durant les six mois d'autone & d'hiver, les autres saisons du printemps & de l'été étant trop chaudes & contraires à ce travail. Lorsque l'autone approche, on voit trois ou quatre cents Berméens quiter les lieux où il se sont établis, & se mettre en chemin pour aller prendre la direction des *fours à poulets*, construits en différens bourgs de ce royaume. Ils y sont nécessairement employés, parce qu'ils sont les seuls qui aient l'intelligence de cet art, soit qu'ils aient l'industrie de le tenir secret, soit que nul autre Égyptien ne veuille se donner la peine de l'apprendre & de l'exercer.

Les directeurs des *fours à poulets* sont nouris par l'entrepreneur; ils ont pour gage quarante ou cinquant écus; ils sont obligés de faire le choix des œufs qu'on leur met entre les mains pour ne conserver que ceux qu'ils croyent pouvoir réussir; ils s'engagent de plus à veiller jour & nuit pour remuer continuélement les œufs, & entretenir le degré de chaleur convenable à cette operation; car le trop de froid ou de chaud, pour petit qu'il soit, la fait manquer.

Mal-gré toute la vigilance & l'industrie du directeur, il ne se peut faire que dans ce grand nombre d'œufs entassés les uns sur les autres dans le fourneau, il n'y en ait plusieurs qui ne vienent pas à bien; mais l'habile directeur sait profiter de sa perte, car alors il ramasse les jaûnes d'œufs inutiles, & en nourit plusieurs centaines de *poulets* qu'il éleve & qu'il engraisse dans un lieu séparé & fait exprès. Sont-ils devenus grôs & forts, il les vend & en partage fidélement le profit avec l'entrepreneur.

Chaque four a vingt ou vingt-cinq villages qui lui sont atachés à lui en particulier. Les habitans de chaque village sont obligés, par ordre du bacha & du tribunal supérieur de la justice, de porter tous les œufs au four qui leur est assigné, & il leur est défendu de les porter ailleurs ou de les vendre à qui que ce soit, sinon au seigneur du lieu ou aux habitans des villages qui sont du même district; par ce moyen, il est facile de comprendre que les fours ne peuvent manquer d'ouvrage. On trouvera dans la maniere de faire éclore les oiseaux domestiques, par M. de Réaumur, les planches des *fours à poulets* d'Égypte; & d'un détail des plus complets sur cette matiere.

Les seigneurs retirent tous les ans des fours dont ils sont seigneurs, dix ou douze mille poussins pour les élever sans qu'il leur en coûte rien. Il les distribuent chez tous les habitans de leur seigneurie, à condition de moitié de profit de part & d'autre, c'est-à-dire, que le villageois qui a reçu quatre cents poussins de son seigneur, est obligé de lui en rendre deux cents, ou en nature, ou en argent.

Tel est en Égypte l'art des Berméens pour faire éclore des *poulets* sans faire couver les œufs par des poules; ils savent construire de longs & spacieux fours, fort différens par leurs formes de ceux que nous employons à divers usages. Ces fours sont destinés à recevoir une très-grande quantité d'œufs: par le moyen d'un feu doux & bien ménagé, ils font prendre à ceux qui y ont été arangés une chaleur égale à celle que les poules donnent aux œufs sur lesquels elles restent posée avec tant de constance. Après y avoir été tenus chauds pendant le même nombre de jours que les autres doivent passer sous la poule, arive celui où plusieurs milliers de *poulets* brisent leur coque & s'en débarassent.

Cette maniere qu'ont les Égyptiens de multiplier à leur gré des oiseaux domestiques dont on fait une si grande consommation, est de la plus grande antiquité, quoiqu'elle n'ait été imitée dans aucun autre pays. Diodore de Sicile & quelques autres anciens nous ont dit, mais se sont contentés de nous dire, que les Égyptiens faisoient depuis long-temps éclore des *poulets* dans les fours. Pline avoit probablement ces fours d'Égypte en vue lorsqu'il a écrit: *fed inventum ut ova in calido loco imposita paleis, igne modico foverentur, homine versante pariter die ac nocte, & statuto die illinc erumpere fœtus.*

Les voyageurs modernes, Monconys & Thevenot, si on peut encore les mettre dans le rang des modernes, le P. Sicard, M. Granger & Paul Lucas, nous ont donné, à ce qu'il paroît, des instructions assez amples sur cette matiere. Il est vrai que le P. Sicard nous avertit lui-même que la maniere de faire éclore les *poulets* en Égypte, n'est connue que par les habitans du village appelé *Bermé*; ils l'aprenent à leurs enfans, & le cachent aux étrangers.

Cet art pourtant que les Berméens se réservent, n'a que deux parties, dont l'une a pour objet la construction des fours; celui de l'autre est de faire en sorte que les œufs y soient couvés comme ils le seroient sous une poule. Ce n'est pas dans ce qui regarde la premiere partie qu'on a mis du mystere; l'extérieur des fours est celui d'un bâtiment exposé aux ieux des passans, & on n'interdit aux étrangers ni la vue, ni l'examen de leur intérieur, on leur permet d'entrer dedans. La science qu'ont les Berméens, & qu'ils ne veulent pas communiquer, ne peut donc être que celle de faire que les œufs soient couvés comme ils le doivent être, pour que les *poulets* se dévelopent dans leur intérieur, & parvienent à éclore; le point

eſſentiel pour y réuſſir, eſt de les tenir dans le le degré de chaleur convenable, de ſavoir régler le feu qui échauſe les fours.

Pour enlever cette ſcience aux Berméens, on n'auroit peut-être qu'à le vouloir; leur longue expérience ne ſauroit être un guide auſſi ſûr pour conduire à entretenir un degré de chaleur conſtant dans un lieu clos, que le thermometre, inſtrument dont l'uſage leur eſt inconnu. Avec le thermometre il eſt aiſé de ſavoir quel eſt le degré de chaleur qui opere le dévelopement & l'accroiſſement du germe dans chacun des œufs ſur leſquels une poule reſte poſée, il ne faut qu'en tenir la boule placée au milieu des œufs qu'elle couve. Or ce degré de chaleur eſt environ le trente-deuxieme du thermometre de M. de Réaumur. C'eſt donc une chaleur conſtante de trente-deux degrés ou environ, qu'il faudroit entretenir dans le lieu où l'on voudroit que des œufs fuſſent couvés d'une maniere propre à en faire naître des *poulets*.

Ce degré de chaleur propre à faire éclore des *poulets*, eſt à peu près celui de la peau de la poule, & pour dire plus, celui de la peau des oiſeaux domeſtiques de toutes les eſpeces connues. Dans nos baſſes-cours on donne à couver à une poule des œufs de dinde, des œufs de cane, on donne à la cane des œufs de poule. Les petits ne naiſſent ni plutôt, ni plutard ſous la femele d'une eſpece différente de celle de la femele qui a pondu les œufs, qu'ils ne ſeroient nés ſus cette derniere.

Il eſt encore à remarquer que ce degré de chaleur eſt à peu près celui de la peau des quadrupedes & de la peau de l'homme. Auſſi Livie, ſelon le raport de Pline, réuſſit à faire éclore un *poulet* dans ſon ſein, ayant eu la patience d'y tenir un œuf pendant autant de jours qu'il eût dû reſter ſous une poule.

Il eſt non ſeulement indifférent au dévelopement du germe renfermé dans l'œuf, de quelle eſpece, de quel genre & de quelle claſſe ſoit l'être animé qui lui communique un degré de chaleur de trente-deux degrés ou à peu près; il eſt même indifférent à ce germe de recevoir ce degré de chaleur d'un être inanimé, de le devoir à une matiere qui brûle, ou à une matiere qui fermente, ſon dévelopement & ſon accroiſſement ſeront toujours opérés avec le même ſuccès par ce degré de chaleur, quelle que ſoit la cauſe qui le produiſe, pourvu que cette cauſe n'agiſſe pas autrement ſur l'œuf, que par la chaleur convenable. Les anciens Égyptiens ont donc raiſoné ſur un bon principe de phyſique, quand ils ont penſé qu'on pouvoit ſubſtituer la chaleur d'un four, ſemblable à celle de la poule, pour couver des œufs; les expériences qui en ont été faites chez eux ſans interruption depuis un temps immémorial, ont confirmé la vérité de leur principe.

Il eſt vrai que les voyageurs modernes ne s'acordent pas dans les récits qui regardent la conſtruction des *fours à poulets*, nommés *mamals* par les Égyptiens, non plus que ſur d'autres détails qui concernent le couvement des œufs. Cependant ils ſont aſſez d'acord dans l'eſſentiel pour guider un homme intelligent. Avec les deſſeins de Monconys & du P. Sicard, on pouroit faire bâtir aiſément des fours dans le goût de ceux d'Égypte, & les employer au même uſage. Il ne ſeroit pas non plus impoſſible d'avoir un de ces Berméens dont l'exercice de l'art de couver les œufs eſt la principale occupation. Thevenot nous apprend que le grand-duc pour ſatisfaire une curioſité louable qui a été l'apanage des Médicis, fit venir d'Égypte un de ces hommes habiles dans l'art de faire naître des *poulets*, & qu'il en fit éclore à Florence auſſi-bien qu'ils éclоſent en Égypte.

Le P. Sicard donne quatre à cinq chambres à chaque rang du rez de chauſſée d'un mamal d'Égypte. M. Granger en met ſept, Monconys dix ou douze, & Thevenot les borne à trois. Apparemment qu'il y a en Égypte des mamals de différentes grandeurs; auſſi le P. Sicard dit qu'on fait couver dans ces fours quarante mille œufs à la fois, & Monconys dit quatre-vingt-mille, différence qui eſt dans le même raport celle des capacités des mamals dont ils parlent.

Au raport de M. Granger, c'eſt ſur des nattes que les œufs ſont poſés dans chaque chambre du rez de chauſſée; Thevenot les y fait placer ſur un lit de boure ou d'étoupe, ce qui eſt aſſez indifférent; c'eſt-là qu'ils doivent prendre une douce chaleur, dans laquelle ils demandent à être entretenus pendant un certain nombre de jours.

Les *poulets* n'éclоſent des œufs couvés par des poules, que vers le vingt-unieme jour; ils n'éclоſent pas plutôt dans les fours d'Égypte; mais ce qu'on n'auroit pas imaginé, c'eſt que pluſieurs jours avant celui où ils doivent naître, il ſeroit inutile & même dangereux d'alumer du feu dans le four. Après un certain nombre de jours, toute ſa maſſe a acquis un degré de chaleur qu'on y peut conſerver pendant pluſieurs autres jours au moyen de quelques légeres précautions, mal-gré les impreſſions de l'air extérieur, ſans aucune diminution ſenſible, ou ſans une diminution dont les *poulets* puiſſent ſoufrir.

Ce terme, au bout duquel on ceſſe de faire du feu dans les fours, eſt encore un des articles ſur leſquels les voyageurs qui en ont parlé ne ſont pas d'acord. Je ne ſai ſi la différence de température d'air dans différens mois eſt ſuffiſante pour les concilier, ou ſi l'on ne doit pas croire plutôt que, n'ayant pu ſuivre l'opération pendant toute ſa durée ils ont été obligés de s'en raporter aux inſtructions qu'on leur

a données, qui n'ont pas toujours été bien fideles. Le P. Sicard & M. Granger nous assurent que ce n'est que pendant les huit premiers jours qu'on alume du feu dans le four ; Monconys veut qu'on y en fasse pendant dix jours consécutifs : Thevenot dit aussi qu'on chaufe le four pendant 10 jours ; mais faute d'avoir été bien informé, ou pour avoir mal entendu ce qu'on lui a raconté de la maniere dont on conduit les fours, il ajoute que ce n'est qu'après qu'ils ont été chaufés pendant ces dix jours qu'on y met les œufs, & que les *poulets* en écloſent au bout de douze jours. Cette derniere assertion apprend qu'il a confondu un déplacement d'une partie des œufs dont nous allons parler, avec leur premiere entrée dans le four.

Tous ces auteurs conviennent au moins que les œufs sont fort bien couvés pendant plusieurs jours dans le four, quoiqu'on n'y fasse plus de feu. Lorsque le jour où l'on cesse d'y en alumer est arivé, on fait passer une partie des œufs de chaque chambre inférieure dans celle qui est au dessus. Les œufs étoient trop entassés dans la premiere, on songe à les étaler davantage ; c'est bien assez pour le *poulet* lorsqu'il est prêt à naître, d'avoir à briser sa coque & d'en sortir, sans le mettre dans la nécessité d'avoir à soulever le poids d'un grand nombre d'œufs ; il périroit après avoir fait des éforts inutiles pour y parvenir. Le récit de M. Granger differe encore de celui des autres sur l'article du déplacement d'une partie des œufs, en ce qu'il ne fait transporter une partie de ceux de l'étage inférieur au supérieur, que six jours après que le feu a été totalement éteint, c'est-à-dire, que le quatorzieme jour.

Lorsqu'une partie des œufs de chaque chambre inférieure a été portée dans la chambre supérieure, on bouche avec des tampons d'étoupes toutes les portes des chambres & celle de la galerie ; mais on ne bouche qu'à demi, au raport du P. Sicard, les ouvertures des voûtes des chambres ; on y veut ménager une circulation d'air. Cette précaution suffit pour conserver au four pendant plusieurs jours la chaleur qu'on lui a fait acquérir, il ne faut qu'ôter à son intérieur une trop libre communication avec l'air extérieur. En tout pays un four dont la masse seroit aussi considérable, & qui auroit été aussi-bien clos, ne se refroidiroit que lentement ; mais le refroidissement doit être d'autant plus lent, que la température de l'air extérieur est moins différente de celle de l'air de l'intérieur du four, & la différence entre la température de l'un & celle de l'autre, n'est pas grande en Égypte.

Enfin les difficultés qui consistent à bâtir des fours semblables à ceux d'Égypte, & d'en régler la chaleur, ne sont pas impossibles à vaincre. Mais la premiere dépense de la construction de tels fours, le manque d'hommes capables de les conduire, la peine qu'on auroit à en former qui le fussent, la difficulté de rassembler une suffisante quantité d'œufs qui ne fussent pas trop vieux, la difficulté encore plus grande d'élever dans nos pays tempérés tant de *poulets* nés dans un même jour, & qui ont besoin de meres pour les défendre contre la pluie, & sur-tout contre le froid, qui, dans nos climats, se fait sentir pendant les nuits & même pendant les jours d'été, sont des obstacles invincibles qui nous empêcheront toujours de prendre la méthode des fours d'Égypte pour y faire éclore des *poulets*.

POULLE (l'abbé) (*Hiſt. litt. mod.*) célebre prédicateur de nos jours, mort depuis quelques années. Ses sermons ont été livrés à l'impression en 1778, & réimprimés en 1781, par les soins de M. l'abbé Poulle, son neveu, prévôt d'Orange, vicaire-général de Saint-Malo. Je les ai, dit-il, *comme arrachés à son secret*. Il les a gardés pendant quarante ans dans sa mémoire, sans les avoir jamais confiés au papier. Il en récitoit souvent des morceaux à ses amis & même dans des cercles assez nombreux. C'étoient comme autant d'auditoires privés, qui lui rapeloient ces grands & nombreux auditoires qu'il avoit enchantés autrefois par une déclamation dont le charme étoit égal au mérite de sa composition. Il est au rang des plus grands maîtres dans l'éloquence de la chaire. C'est avec les Bossuet, les Bourdaloue & les Massillon, qu'il faut le comparer : il a les grands effets de Bossuet, le charme continu, la sensibilité touchante de Massillon, quelquefois la logique de Bourdaloue ; il a sur-tout ce qui distingue les vrais orateurs & les grands écrivains en tout genre ; il a une maniere à lui qui nous paroît consister principalement dans une force rapide & entraînante, & ce qui met le comble à sa gloire, c'est que, comme de bons juges l'ont observé, il n'est jamais plus éloquent que lorsqu'il prête sa voix à l'infortune & qu'il sollicite la bienfaisance. En effet ceux de ses sermons qu'on doit lire avec le plus de plaisir & de fruit, sont ses exhortations sur l'aumône & en faveur des enfans-trouvés.

En parlant de l'entassement des malades dans un même lit : „ préparez vous, s'écrie l'orateur, au plus terrible des spectacles ; „ avancez „ & voyez le supplice afreux, inventé par la „ cruauté des tyrans, d'atacher inséparable„ment les vivans aux morts, la nécessité le „ renouvele ici constament sous les enseignes „ de la miséricorde ; dans le même lit funebre „ & au dessus, git un tas de malades, de „ mourans, de cadâvres pêlemêle confondus „. „ Que les réjouissances & les fêtes cessent „ parmi les hommes, s'ils sont encore susce„ptibles de quelque impression de sensibilité! „ malheur! malheur! que cette parole formi-

„ dable retentiſſe par-tout aux oreilles des riches, & les pourſuive ſans ceſſe! Malheur! „ malheur! que la nature conſternée s'abyme „ dans le deuil, & qu'elle ne ſe releve que lorſ„ que la charité plus généreuſe & parfaite„ ment ſecourable, aura réparé cet outrage fait „ à l'humanité „.

Voilà le ton que le génie de l'éloquence & de la charité a dû prendre ſur un pareil ſujet. Combien les traits du tableau ſuivant ſont plus touchans & plus doux?

„ Il faudroit étaler ici cette foule prodigieuſe „ de nouriſſons de la patrie; ils n'ont pas de „ meilleurs interceſſeurs que leur préſence & „ leur nombre: pourquoi les cacher? C'eſt le jour „ de leur moiſſon; c'eſt la fête de leur ado„ ption: où ſont-ils? appréhenderoit-on de les „ introduire dans ce temple? Jéſus-Chriſt les „ aime; il vous exhorte de ne pas les empê„ cher d'aller juſqu'à lui; il vous les propoſe „ comme des modeles que vous devez imiter. „ Que craindrez-vous vous-mêmes de ces en„ fans timides? Leur miſere n'a rien qui puiſſe „ offenſer votre délicateſſe. Ils ne vous impor„ tuneront pas de leurs gémiſſemens, ni de „ leurs plaintes; ils ne ſavent pas qu'ils ſont „ pauvres. Puiſſent-ils ne le ſavoir jamais! Ils „ ne vous reprocheront ni la dureté de votre „ cœur, ni vos prodigalités inſenſées, ni vos „ ſuperfluités ruineuſes. Ils ignorent les droits „ qu'ils ont ſur vous, & tout ce que leur coû„ tent vos paſſions & votre luxe. Vous les „ verrez ſe jouer dans le ſein de la provideno„ ce, incapables également de reconoiſſance & „ d'ingratitude; toujours contens dès que les „ premiers beſoins de la nature ſont ſatisfaits, „ leurs déſirs ne s'étendent pas plus loin. Pré„ ſentez-leur l'or & l'argent que vous leur de„ ſtinez, ils les ſaiſiront d'abord avec empreſ„ ſement comme un objet d'amuſement & de „ curioſité; ils s'en dégoûteront bientôt, & „ vous les laiſſeront reprendre avec indifféren„ ce. Les prémices intéreſſantes de la vie, la „ foibleſſe & les grâces de leur âge, leur in„ génuité, leur candeur, leur innocence, leur „ inſenſibilité même à leur propre infortune, „ vous atendriroient juſqu'aux larmes „.

Ceux qui ſavent comment le génie aide le génie, & comment les beautés naiſſent de loin de beautés ſouvent étrangeres, croiront aiſément que dans certains endroits de cette tirade, l'orateur s'eſt ſouvenu de ces vers d'Andromaque.

Un enfant malheureux qui ne ſait pas encor
Que Pyrrhus eſt ſon maître, & qu'il eſt fils d'Hector!...
T'a-t-il de tous les ſiens reproché le trépas?
S'eſt-il plaint à tes ieux des maux qu'il ne ſent pas?

On peut faire à ce ſujet une obſervation peut-être aſſez importante. Les écoliers imitent, lorſqu'ils ont les mêmes choſes à dire; les grands maîtres imitent lorſqu'ils ont à dire des choſes différentes, & par-là ils devienent créateurs en imitant. Si Virgile dit:

Enſemque recludit
Dardanium, non hos queſitum munus in uſus.

Racine dit:

J'ai reconu le fer, inſtrument de ſa rage,
Ce fer dont je l'armai pour un plus noble uſage.

C'eſt abſolument la même choſe, & c'eſt une choſe abſolument différente.

Revenons à M. l'abbé *Poulle*: „ *vous les verrez ſe jouer dans le ſein de la providence* „. Quel tableau charmant! en le traçant, M. l'abbé *Poulle* peut encore s'être ſouvenu de ces deux vers de S. Prudence dans l'hymne pour la fête des Saints-Innocens:

Aram ſub ipſam ſimplices
Palmæ & coronis luditis.

Et Boſſuet peut bien s'en être ſouvenu auſſi, lorſqu'il a dit de la princeſſe Bénédicte de Gonzague:

„ On la fit abbeſſe, ſans que dans un âge „ ſi tendre elle sût ce qu'elle faiſoit, & la „ marque d'une ſi grave dignité fut comme un „ jouet entre ſes mains „.

POUPART (François) (*Hiſt. litt. mod.*) de l'académie des ſciences, natif du Mans, vint à Paris, où ſe trouvant ſans fortune, il ſe chargea de l'éducation d'un enfant pour ſubſiſter; mais cet emploi lui enlevant tout ſon temps, il aima mieux, dit M. de Fontenelle, étudier que ſubſiſter. Il étudia la médecine, la chirurgie, la botanique, la chimie; mais ſa prédilection fut toujours pour les inſectes & les coquillages; il a donné dans le recueil de l'académie des ſciences un mémoire ſur les inſectes hermaphrodites, l'hiſtoire du *formicaleo*, celle du *formica pulex*, des obſervations ſur les moules, & quelques autres moindres ouvrages à peu près du même genre. On le croit auſſi auteur d'une compilation qui a pour titre, *la Chirurgie complete*. Mort en 1709.

POUPÉE, (*Hiſt. anc. & Mod.*) Ce jouet des enfans étoit fort connu des romains; leurs *poupées* étoient faites d'ivoire, de plâtre ou de cire, d'où vient le nom de *Plaguncula* que leur donne Cicéron das ſes lettres à Atticus. Les jeunes filles nubiles, dit Perſe, alloient porter aux autels de Vénus les *poupées* qui leur avoient ſervi d'amuſement dans le bas âge; *Veneri donata a virgine puppa*. Peut-être youloient-elles faire

entendre par cette offrande à la déeſſe des amours, de leur acorder de jolis enfans dont ces *poupées* étoient l'image ; ou plutôt encore cette conſécration de leurs *poupées* indiquoit qu'elles quitoient ces marques de l'enfance, pour ſe dévouer aux occupations ſérieuſes du ménage. C'eſt ainſi que les garçons, lorſqu'ils entroient dans les fonctions publiques de la ſociété, dépoſoient la robe de l'enfance, & prenoient celle de l'adoleſcence. Auſſi les Romains donnoient le nom de *pupa* & *pupula* aux jeunes filles, comme nous l'apprend Martial dans ce vers ſatyrique :

Puppam ſe dicit Gallia cum ſit anus.

De plus, ils enſéveliſſoient leurs enfans morts, avec leurs *poupées* & leurs grelots.

L'uſage des *poupées* a paſſé juſqu'à nous ; & c'eſt ſi bien notre triomphe, que je ne crois pas que les Romains euſſent de plus belles *poupées* que celles dont nos Bimblotiers trafiquent. Ce ſont des figures d'enfans ſi proprement habillées & coëfées qu'on les envoye dans les pays étrangers pour y répandre nos modes.

POURCHOT, (Edme) (*Hiſt. litt. mod.*) profeſſeur de philoſophie au collége des Graſſins, puis au collége Mazarin, ſept fois recteur, & quarante ans ſyndic de l'univerſité ; ami de Racine, de Boileau, de dom Mabillon, de dom Montfaucon, du docteur Dupin, de Baillet, de Santeuil, de Boſſuet, enfin de Fénélon, fut dans ſon temps un novateur en philoſophie, & n'eſt plus qu'au rang des vieux philoſophes aujourd'hui abandonées ; cependant ſes *inſtitutiones philoſophicæ* ſouleverent contre lui tout le péripatétiſme, & ce fut en partie à ſon ſecours que vint Boileau par l'arrêt burleſque qui arrêta ou empêcha l'inſurrection de l'univerſité ; dans cet arrêt les *Pourchotiſtes* ou *Purchotiſtes*, ſont mis avec les *Gaſſendiſtes*, les *Cartéſiens*, & les *Malebranchiſtes*, au rang de ces *Quidams* ſans aveu que l'inconnue, nommée la raiſon, commence à introduire dans les écoles ; *Pourchot* avoit cependant ménagé les Péripatéticiens & les Scholaſtiques, au point d'avoir fait de toutes les queſtions qu'on étoit dans l'uſage d'agiter dans les écoles, une collection ſéparée du corps de ſes *inſtitutions*, ſous ce titre : *ſeries diſputationum ſcholaſticarum*. C'étoit avoir bien des égards pour les erreurs établies ; mais il s'en dédomageoit avec ſes amis, en appelant cette *ſérie* ſon *ſotiſier*. On a de lui des mémoires ſur différens droits de l'univerſité qu'il défendoit en toute occaſion avec beaucoup de zele. Les quatre vers ſuivans d'un de ſes éleves conſtatent & conſacrent la révolution qu'il avoit faite dans la philoſophie de l'école.

Ille eſt Purchotius, quo ſe ſchola principe jactat,
Spretis certa ſequi dogmata Quiſquiliis.
Relligionis amans idem ſophiaque magiſter
Egregius, mores format & ingenium.

Grâce aux révolutions du temps & à l'accroiſſement des lumieres, ſes principes ne ſont plus auſſi aujourd'hui que des *Quiſquilia*. *Pourchot*, né au village de Poilly près d'Auxerre, en 1651, mourut à Paris en 1734.

POURPRÉTURE, ou PORPRISE & PORPRISON, (*Hiſt. mod.*) du latin *Purpreſtura*, terme fort uſité dans beaucoup d'actes & d'ouvrages du moyen âge, comme on le voit dans un roman manuſcrit de Vacce :

Donc ont pourpris *meullent & toute le contrée.*

Purpreſtura ou *propreſtura*, pourpréture ou pourpriſure, ſe dit quand quelqu'un s'empare injuſtement de quelque choſe qui apartient au roi, comme dans ſes domaines ou ailleurs, & généralement on appele ainſi tout ce qui ſe fait au détriment du tenement royal. On peut commettre cette injuſtice contre ſon ſeigneur ou contre ſon voiſin, & dans pluſieurs de ces occaſions on trouve le même mot employé dans la même ſignification dans Mathieu Paris, dans Briſſon, Jacques de Vitry, & pluſieurs autres.

Il ſemble auſſi que *pourpriſura*, dans d'autres auteurs, ſignifie les *apartenances*, les *terres circonvoiſines* d'un lieu, d'une maiſon, la *banlieuve* d'une ville, comme dans le roman d'Athis manuſcrit :

Hors la ville à telle pourpriſure
Trois grands lieues la place endure.

Dans le chartulaire de l'hôtel-dieu du Pontoiſe on trouve ces mots, *cum* poupriſura *eidem domui adjacente*, & dans une charte du monaſtere de Lagni de l'an 1195, *conceſſi in eleemoſinam abbati & conventui ſancti Petri Latigniacenſis... Locum capellæ cum* purpurifera *adjacente*. On peut voir dans le gloſſaire de Ducange, dans l'hiſtoire de Paris des PP. D. Felibien & Lobineau, & dans celle de Bretagne, de ce dernier, les autres ſignifications de ce terme.

POURVOYEUR, ſ. m. (*Hiſt. mod.*) un officier d'une grande maiſon, qui a ſoin de la pourvoir de blé & d'autres vivres qu'il achete.

Le nom de *pourvoyeur du roi* étoit autrefois un terme ſi odieux en Angleterre, qu'il fut changé en celui d'*acheteur*, par le *ſtat. 36. edw. 3.* L'office même de *pourvoyeur* fut très-limité par le *ſtat. 12. cor. 2.*

POUST ou PUST, ſ. m. (*Hiſt. mod.*) c'eſt ainſi que l'on nomme à la cour du grand-mogol un breuvage, qui n'eſt autre choſe que du jus de pavot, exprimé & infuſé pendant une nuit dans de l'eau. C'eſt ce breuvage que les ſouverains de ce pays, font prendre à leurs freres & aux

aux princes de leur sang, lorsqu'ils ne veulent point les faire mourir. C'est la premiere chose qu'on leur apporte le matin, & on leur refuse toute autre nourriture jusqu'à ce qu'ils en aient avalé une dose considérable. Cette potion les maigrit insensiblement, elle leur cause un marasme qui finit par les faire mourir, après les avoir rendus stupides, & les avoir mis dans une espece de léthargie.

POYET, (Guillaume) (*Hist. de Fr.*) étoit fils d'un avocat d'Angers, & lui-même il fut à Paris un avocat célebre. L'honeur, que lui procura son éloquence, de plaider la fameuse cause de la duchesse d'Angoulême contre le connétable de Bourbon, fut la source de sa fortune. Il fut successivement avocat général, président à mortier & chancelier. Le talent qu'il avoit, & qu'avoit en Duprat, de trouver des ressources pour remplir les cofres du roi dans les temps difficiles, l'avoit mis dans la plus haute faveur. Il s'étoit vu au moment d'être premier ou principal ministre à la disgrace du connétable de Montmorenci & de l'amiral de Brion-Chabot; mais la duchesse d'Étampes ne lui avoit point pardoné l'acharnement vil & coupable avec lequel il avoit persécuté l'innocence de Chabot; le roi lui même en avoit été indigné. Si *Poyet* avoit mérité une disgrace, c'étoit par sa conduite inique à l'égard de Chabot, mais c'est souvent par des motifs injustes qu'on fait des actions justes; il avoit été impunément prévaricateur & oppresseur des foibles, ce fut son atachement aux regles qui le perdit.

Les femmes ne cessoient du cabaler & de solliciter à la cour, oubliant, selon l'usage, tout ce qu'on leur acordoit, & ne se souvenant que de ce qu'on leur refusoit. La reine de Navarre demandoit au chancelier la grâce d'un de ses domestiques coupale d'un rapt; la duchesse d'Étampes vouloit qu'il scellât des lettres d'évocation dans un procès qu'avoit Jean de Bari la Renaudie, gentilhomme Périgordin, un de ses protégés, contre le fameux du Tillet, gréfier civil du parlement. Le chancelier avoit refusé de les sceller, ne les croyant pas justes. La duchesse avoit renvoyé la Renaudie lui ordoner de la part du roi & de la siene, de les sceller. La Renaudie ne prit que trop bien le ton de sa commission impérieuse; le chancelier fut indigné, il persista dans son refus, & raya lui-même les clauses qui lui déplaisoient dans ces lettres; il lui échapa même dans une occasion quelques réflexions libres & vraies sur l'excès & l'abus du pouvoir des femmes à la cour; la reine de Navarre, présente à ce discours, prit pour elle ce trait de satyre, & ne laissa pas ignorer à la duchesse d'Étampes la part qu'elle y avoit. Dès-lors la perte de *Poyet* fut résolue, il fut arrêté le 2 août 1542, à Bourges selon Duchesne, à Argilly selon le Laboureur, & transféré à la Bastille, puis à la conciergerie. On dit que François I félicitant le véridique du Châtel ou Castellan, sur la disgrace d'un homme qui s'étoit toujours montré son ennemi, parce qu'il l'étoit de la vérité; du Châtel lui répondit: sire, cet avantage ne m'empêche pas d'observer que *Poyet* restoit libre au temps de ses grandes prévarications, & qu'on arrête avec scandale le chancelier de France, lorsqu'ils n'a pas tort, ou qu'il n'a qu'un tort léger. Il est vrai, dit François I; mais ce léger tort est la goute d'eau qui renverse le verre, & ce méchant homme est le fruit qui tombe de lui-même quand il est mûr. Le génie de *Poyet* l'abandona dans sa disgrace, il resta écrasé sous sa chûte: il s'humilia jusqu'à s'avilir, il implora la protection de tout ce qui étoit puissant à la cour, même celle de ce *Chabot* qu'il avoit si indignement traité. Nul ne le servit, nul ne le plaignit; son procès fut instruit au parlement de Paris, auquel on associa des juges de divers parlemens. On accusa *Poyet* de beaucoup de malversations, les témoins se présentoient en foule: le roi même déposa contre lui. Le chancelier *Poyet* avoit fait plusieurs loix sages pour l'instruction des procès; une entre autres qui ordone qu'en matiere criminele, les accusés fourniront leurs reproches contre les témoins, avant de savoir la déposition de ces témoins: lorsque dans son procès on le somma de satisfaire à cette loi, il la trouva bien sévere. *Ah!* dit-il, *quand je la fis, je ne pensois pas me trouver jamais où je suis.* Peut-être en effet cette loi est-elle trop sévere. On me demande si j'ai des reproches à fournir contre un tel témoin. Je réponds que non, dans l'espérance que sa déposition me sera favorable; on me la lit, elle m'est contraire, & alors je fournis des reproches contre ce témoin. Ces reproches sont-ils injustes? Il faut les rejeter? mais s'ils sont justes, pourquoi ne pas les admetre? C'est, dira-t-on, la peine d'avoir voulu profiter de la déposition d'un malhonête homme, & d'avoir menti à la justice. Mais, 1°. l'envie de profiter de la déposition qui peut m'être favorable, & la crainte de l'infirmer ne méritent aucune peine; 2°. nulle puissance ne peut changer la nature des choses, ni donner à la déposition d'un témoin justement *reproché*, quoiqu'après coup, la même valeur qu'à celle d'un témoin irréprochable.

On retint d'abord *Poyet* près de trois ans en prison; il ne fut jugé que le 24 avril 1545; il entendit debout & nue tête, l'arrêt qui le déclaroit incapable de posséder aucun office, qui le condamnoit à une amende de cent mille livres & à une prison de cinq ans. Le procès porte qu'après avoir entendu la lecture de cet arrêt, il fit une profonde révérence, & prononça cette basse amende honorable à laquelle il n'étoit pourtant pas condamné: *je remercie Dieu de sa bonté & le roi de la sie-*

ne. Dieu lui doint tenir toujours ſes afaires en bonne proſpérité, & à moi grâce de faire des prieres à Dieu qui lui ſoient agréables. Le malheureux *Poyet* fut enfermé à la baſtille, d'où il ne ſortit qu'après avoir payé l'amende, mais cependant long-temps avant les cinq ans. Ruiné & flétri, il voulut pour éviter la miſere, retourner à ſa premiere profeſſion d'avocat; les avocats le rejeterent, c'eſt du moins une tradition aſſez conſtante au palais, & elle eſt trop conforme aux maximes de ce corps pour n'être pas vraie. Ducheſne dit qu'il *conſultoit en ſa maiſon comme avocat*; ce qui, comme on ſait, eſt compatible avec le déſaveu des avocats. L'abbé de Longuerue dit, je ne ſai ſur quel fondement, *qu'il ne rougiſſoit pas d'aller avocaſſer*, ce ſont ſes termes, *au pilier des conſultations*. Il traîna une vieilleſſe déplorable dans l'opprobre & dans la pauvreté, oublié ou mépriſé de la cour & du peuple, devenu le rebut de tous les états, trouvant tous les cœurs impitoyables, comme il l'avoit été lui-même quelquefois.

Les auteurs de l'hiſtoire généalogique, diſent qu'il étoit prêtre & abbé de Berdoue; ainſi ſa pauvreté pouvoit ne paroître dure, que par comparaiſon avec ſa fortune paſſée. Il mourut à Paris au mois d'avril 1548, & fut enterré aux Auguſtins.

POYET (François), eſt auſſi le nom d'un Dominicain, prieur du couvent d'Angoulême, martyriſé par les proteſtans, lorſque l'amiral de Coligny a pris cette ville, dans les guerres civiles du ſeizieme ſiecle.

PRADON, (Nicolas) (*Hiſt. litt. mod.*) malheureux poëte tragique, qui n'eſt plus connu que par ce vers de Boileau:

Et la ſcêne françoiſe eſt en proye à Pradon:

& pars les autres traits que Boileau & Rouſſeau ont lancés contre lui, mais qui dans ſon temps balança Racine, & le ſurpaſſa même au jugement de ceux qui diſpoſoient alors des ſuccès & des réputations, car on en diſpoſe du moins pour un temps: ceux qui oſoient le méſeſtimer, & qui paſſoient alors pour hardis, diſoient ironiquement qu'il étoit du même pays (*Rouen*) & du même métier que Corneille; mais il ne réuſſiſſoit que quand il étoit porté par un parti; & on conte que s'étant caché dans la parterre, à la premiere repréſentation d'une de ſes pieces, il la vit ſifler & perdit contenance; un de ſes amis qui l'acompagnoit, l'avertit qu'il alloit ſe découvrir; *Pradon* profita de l'avis, & ſifla comme les autres: il ſe trouva par hazard auprès de lui un jeune mouſquetaire, à qui ces ſiflemens déplurent, & qui lui apprit que la piece étoit du célebre M. *Pradon*, que par conſéquent elle étoit bonne, & qu'il avoit tort de la ſifler; il n'y a *Pradon* qui tiene, répondit *Pradon*, la piece me paroît mauvaiſe & je la ſifle. La querele s'échaufe entr'eux; le mouſquetaire prend le chapeau & la perruque de *Pradon*, & les jete ſur le théâtre, en l'accâblant d'ailleurs d'injures & de coups. Ainſi *Pradon* qui n'avoit ſiflé que perce qu'on le ſifloit, fut batu par ſon zélé défenſeur, pour s'être ſiflé lui-même, &, pour comble de malheur, cette querele ayant attiré ſur lui tous les regards, il fut reconu. On raconte au contraire de la Fontaine, qu'étant à la repréſentation d'une de ſes pieces, il oublia qu'elle étoit de lui, & la trouvant enuyeuſe, il ſortit en diſant: *je meurs d'enui, & je ne conçois pas la patience du public.*

On dit que *Pradon* étoit d'une ignorance extrême, & que quelqu'un lui reprochant d'avoir placé en Aſie des villes connues pour apartenir à l'Europe, il répondit: *excuſez-moi, je ne ſai pas bien la chronologie*,

Et la métonymie,
Grands mots que *Pradon* croit des termes de chimie,

a dit Boileau. *Pradon* mourut à Paris, en 1698, un an avant Racine, mais long-temps après que Racine découragé par l'injuſtice du public & par les dégoûts qu'il avoit eſſuyés à l'occaſion de ſa *Phedre*, eut en effet laiſſé la ſcêne françoiſe en proie à *Pradon*.

Je ne puïs te punir d'une plus rude peine
Que de t'abandoner pour jamais à *Pradon*.

PRADOVENTURA (Antoine) (*Hiſt. lit. mod.*) Mathurin eſpagnol, le Bourdaloue & le Maſſillon de l'Eſpagne, & qu'on regarde comme un des écrivains qui ont le plus contribué à la perfection de la langue eſpagnole. Il étoit poëte auſſi-bien que prédicateur; on a de lui, outre ſes ſermons, un poëme de Saint Raphaël. Né en 1701, mort à Cordoue en 1753.

PRÆCIPE, (*Droit d'Anglet.*) Le *Prit*, ou ordre appelé *præcipe*, parce qu'il commence par ces mots, *præcipe quod reddat*, a divers uſages dans le droit anglois; mais en général il ſignifie un ordre du roi ou de quelque cour de juſtice, de mettre en poſſeſſion celui qui, après la plainte, vient de prouver qu'il a été injuſtement dépouillé.

PRAGUERIE, ſ. f. (*Hiſt. mod.*) nom qu'on donna en 1440, à un parti de factieux qui ſe révolterent contre Charles VII, roi de France, excités par le ſeigneur de la Trimouille, qui aigrit contre le roi quelques princes du rang, & même le dauphin: on donna à leurs partiſans le nom de *praguons*. Mais le roi informé à temps de leur menée, les ataqua,

les vainquit, & les fit arrêter pour la plupart : ainſi fut diſſipée la *praguerie*. Mezerai, *Hiſt. de Fr.*

PRASLIN, (voyez CHOISEUL.)

PRAT (DU) (voyez DUPRAT.)

PRATINAS, (*Hiſt. lit. anc.*) poëte tragique grec, qui vivoit environ cinq ſiecles avant J. C. & qui étoit contemporain & rival d'Eſchyle. On n'a de lui que des fragmens dans le *corpus poetarum græcorum*. Il fut, dit-on, le premier auteur de ces eſpeces de farces, connues ſous le nom de *Satyres*, *Satyri* & non pas *Satyræ*. Ainſi ce pouroit être de lui que parle Horace dans ces vers de l'art poétique :

Carmine qui tragico vilem certavit ob hircum
Mox etiam agreſtes ſatyros nudavit, & aſper
Incolumi gravitate jocum tentavit, eo quod
Illecebris erat & grata novitate morandus
Spectator, functuſque ſacris, & potus, & exlex.

C'eſt du moins bien certainement de ce genre introduit par *Pratinas*, qu'Horace parle dans tout cet endroit :

Verum ita riſores, ita commendare dicaees
Conveniet ſatyros, ita vertere ſeria ludo....
Effutire leves indigna tragœdia verſus,
Ut feſtis matrona moveri juſſa diebus,
Intererit ſatyris paulum pudibunda protervis.
Non ego inornata & dominantia nomina ſolum
Verbaque, Piſones, ſatyrorum ſcriptor amabo, &c.

L'accident arivé à la repréſentation d'une des pieces de *Pratinas*, où les échafauts qui portoient les ſpectateurs, ſe rompirent, détermina les Athéniens à conſtruire un théâtre dans les formes. *Pratinas* étoit de Phlionte, ville du Péloponeſe, voiſine de Sicyone.

PRAXAGORAS, (*Hiſt. litt.*) hiſtorien grec, qui vivoit vers l'an 345 de Jéſus-Chriſt, & qui à dix-neuf ans avoit publié l'hiſtoire des rois d'Athénes, & à vingt-deux, la vie de Conſtantin, *dit* le Grand. Il avoit auſſi écrit celle d'Alexandre le Grand. Il étoit d'Athénes.

PRAXILLE, (*Hiſt. lit. anc.*) dame de Sicyone, qui vivoit près de cinq ſiecles avant Jéſus Chriſt, eſt au nombre des neuf poëtes lyriques, dont les poéſies ont été recueillies à Hambourg en 1734. On dit qu'elle inventa une eſpece de vers, qui de ſon nom fut appelée *poéſie praxiléene*.

PRAXITELE, (Voyez PHRYNÉ)

PRÉ, (DU) voyez (DUPRÉ).

À l'article de M. *Dupré* de Saint-Maur, nous avons omis quelques autres *Dupré*, qui, dans d'autres dictionaires, ſont renvoyés à l'article *Pré* : & qui peuvent par conſéquent trouver leur place ici : ils apartienent tous à l'hiſtoire littéraire.

1°. Claude *Dupré*, ſieur de Vau-Plaiſant, auteur de deux ouvrages latins ; *Compendium, vera originis & genealogiæ Franco Gallorum*, & *Pratum Claudii Prati*. Dans ce dernier, il dit des choſes ſérieuſes & ſenſées qu'on n'atendroit pas trop de ce titre burleſque, ſur l'utilité de la philoſophie dans l'étude de la Juriſprudence, ſur la néceſſité d'écrire en françois ſur les ſciences & ſur la philoſophie. Il étoit né à Lyon, vers l'an 1543. Son dernier ouvrage a paru en 1614. Il étoit conſeiller au préſidial de Lyon. Sa famille connue & diſtinguée dans cette ville, a produit quelques autres gens de lettres, dont on a peu de choſes à dire.

2°. Marie *Dupré*, ſurnomée La Cartéſiene, à cauſe de ſon zele pour la philoſophie de Deſcartes, étoit niece de Deſmarets de S. Sorlin, qui prit ſoin de l'élever. Elle ſavoit le latin, choſe plus rare alors qu'aujourd'hui, & le grec, choſe encore plus rare dans tous les temps ; elle ſavoit auſſi l'italien, & faiſoit des vers françois. Les *réponſes d'Iris à Climene*, c'eſt-à-dire, à Mlle. Delavigne, qui ſe trouvent dans le recuil des vers choiſis, publié par le P. Bouhours, ſont de Marie *Dupré*.

3°. Louis *Dupré* d'Aunay, commiſſaire, des guerres, directeur général des vivres, chevalier de l'ordre de Chriſt, mort en 1758, eſt auteur des ouvrages ſuivans : *Lettre ſur la génération des animaux. Traité des ſubſiſtances militaires. Réception du docteur Hecquet aux enfers. Réflexions ſur la tranſfuſion du ſang. Aventures du faux chevalier de Warwic*.

PRÉCEPTION. (*Hiſt. de France*) Les *préceptions* étoient des ordres, des lettres que le roi envoyoit aux juges, pour faire, ou ſoufrir certaines choſes contre la loi. Ces *préceptions* étoient à peu près comme les reſcrits des empereurs romains ; ſoit que les rois francs euſſent pris d'eux cet uſage, ſoit qu'ils l'euſſent tiré du fond même de leur naturel.

On voit dans Grégoire de Tours, que les rois francs commettoient des meurtres de ſang-froid, & faiſoient mourir des accuſés qui n'avoient pas ſeulement été entendus ; ils donnoient des *préceptions* pour faire des mariages illicites ; ils en donnoient pour tranſporter des ſucceſſions ; ils en donnoient pour ôter le droit des parens. Ils ne faiſoient point, à la vérité, des loix de leur ſeul mouvement ; mais ils ſuſpendoient la pratique de celles qui étoient faites.

L'édit de Clotaire II qui régna ſeul en 613, & fit fleurir la juſtice, fut un édit heureux qui redreſſa tous les griefs. Perſone ne put plus être condamné ſans être entendu : les parens dûrent toujours ſuccéder, ſelon l'ordre établi par la loi ; toutes *préceptions* pour faire des mariages illicites, furent nulles ; & on punit ſévérement ceux qui les obtinrent, & en firent uſage.

Nous ſaurions peut-être plus exactement ce qu'il ſtatuoit ſur ces *préceptions*, ſi l'article 13 de ce décret & les deux ſuivans, n'avoient

péri par le temps. Nous n'avons que les premiers mots du 13. *art.* qui ordone que les *préceptions* seront obſervées, ce qui ne peut pas s'entendre de celles qu'il venoit d'abolir par la même loi. Nous avons une autre conſtitution du même prince, qui ſe raporte à ſon édit, & corrige de même de point en point tous les abus des *préceptions*. *Eſprit des loix*.

PRÉEMPTION, ſ. f. (*Hiſt. mod.*) mot formé du latin *præ*, devant, & *emptio*, achat; le droit d'acheter le premier. Dans preſque tous les royaumes le roi a droit de *préemption*. Il y a quelques viandes, poiſſons ou denrées que les marchands ſont obligés de réſerver pour la table du ſouverain, ou du moins qu'ils ne doivent vendre aux particuliers qu'après que les pourvoyeurs du roi en ont pris leur proviſion pour la cour. Cette coutume s'étend beaucoup plus loin en Perſe.

PRÉLIMINAIRES, ſ. m. pl. (*Hiſt. mod. polit.*) Lorſque des puiſſances ſont en guerre, & penſent à terminer leur querele par un traité de paix, on nomme *préliminaires* les articles principaux dont ces puiſſances ſont convenues entr'elles; ces articles ſont ſignés par les miniſtres des puiſſances belligérantes, & ils précedent ordinairement un congrès où les ambaſſadeurs s'aſſemblent pour aplanir les difficultés de détail qui peuvent encore s'oppoſer à la concluſion de la paix. La ſignature des *préliminaires* eſt ordinairement ſuivie d'une ſuſpenſion d'armes ou d'une treve.

PREMIER, (*Hiſt. mod.*) c'eſt ainſi que l'on nomme dans l'univerſité de Louvain, un jeune homme qui, après avoir étudié la logique dans un des colléges, ſoutient un examen devant pluſieurs docteurs de cette univerſité, & réſout un certain nombre de queſtions relatives à la dialectique, qui lui ſont propoſées. Celui qui ſe trouve en état de réſoudre le plus de ces queſtions, obtient le titre de *primus* ou de *premier*; cet acte ſe paſſe avec beaucoup de ſolemnité; toutes les villes des Pays-Bas, qui envoyent leur jeuneſſe étudier à Louvain, tiennent à grand honeur, lorſque c'eſt un de leurs citoyens qui a été déclaré *premier*; communément à ſon retour dans ſa patrie, on lui fait une réception auſſi pompeuſe que pouroit être celle d'un ambaſſadeur; toute la ville célebre cet événement fortuné. Ceux qui ſe deſtinent à l'état eccléſiaſtique, ſont ordinairement très-aſſurés d'obtenir des bénéfices, des dignités, & même des évêchés par la ſuite lorſqu'ils ont été *premiers* de Louvain. On ſent que rien n'eſt plus propre à encourager la jeuneſſe que ces ſortes de diſtinctions; il ſeroit à ſouhaiter qu'elles euſſent lieu dans tous les pays où les ſciences ſont cultivées.

PRÉMONTVAL, (PIERRE LE GUAY DE) (*Hiſt. litt. mod.*) de l'académie des ſciences de Berlin, né en 1716, à Charenton, où ſes ennemis, & il en eut beaucoup, diſoient qu'il auroit dû mourir. Il ne put pas vivre en France; il eut bien de la peine à vivre en Allemagne. Il eut quelques ſuccès, mais moins que de quereles. En tout il a laiſſé la réputation d'un homme difficile à vivre. On a de lui les livres ſuivans: *la monogamie* ou *l'unité dans le mariage*; *le Diogene de d'Alembert*. *Préſervatifs contre la corruption de la langue françoiſe en Allemagne*. Mort en 1767.

PRESLE ou PRESLES, (RAOUL DE) (*Hiſt. litt. mod.*) avocat du roi au parlement de Paris, puis maître des requêtes de l'hôtel du Roi Charles V: hiſtorien & poëte de ce roi, homme ſavant & même éclairé pour le quatorzieme ſiecle, traduiſit en françois, par ordre de Charles V, le livre *de la cité de Dieu* de Saint-Auguſtin, qui faiſoit les délices de ce roi comme il avoit fait celles de Charlemagne. C'eſt à lui qu'on attribue *le ſonge du Vergier*, où les bornes des deux puiſſances ſpirituele & temporele ſont marquées. Raoul de *Presle* mourut en 1382. Sa traduction *de la cité de Dieu* fut imprimée à Abbeville en 1486 en deux volumes *in folio*, & à Paris, en 1531. Raoul de *Presle* étoit, dit-on, fils naturel du fondateur du college de *Presle* à Paris.

PRESTE JEAN, *& par corruption* PRÊTRE. JEAN. (*Hiſt. mod.*) On appele ainſi l'empereur des Abyſſins, parce qu'autrefois les princes de ce pays étoient effectivement prêtres, & que le mot *jean* en leur langue veut dire *roi*.

Ce ſont les François qui les premiers les ont fait connoître en Europe ſous ce nom, à cauſe qu'ils ont les premiers trafiqué avec leurs ſujets. Son empire étoit autrefois de grande étendue, maintenant il eſt limité à ſix royaumes, chacun de la grandeur du Portugal.

Ce nom de *Prêtre jean* eſt tout-à-fait inconnu en Éthiopie, & il vient de ce que ceux d'une province où ce prince réſide ſouvent, quand ils veulent lui demander quelque choſe, crient *jean coi*, c'eſt-à dire, *mon roi*. Son véritable titre eſt celui de *grand negus*.

Il y a un *Prêtre jean* d'Aſie, dont parle Marc Paolo, vénitien, en ſes voyages. Il commande dans la province de Cangingue, entre la Chine & les royaumes de Siſan & de Thibet; c'eſt un royaume dont les Chinois font grand cas, pour être bien policé, & rempli de belles villes bien fortifiées, quoiqu'ils mépriſent fort tous les royaumes étrangers.

Quelques-uns ont dit qu'il étoit ainſi nommé d'un prêtre Neſtorien, dont parle Albericus, & qui monta ſur le trône vers l'an 1145. D'autres diſent, que c'eſt à cauſe qu'il porte une croix pour ſymbole de ſa religion.

Scaliger prétend que le nom de *Prêtre jean* vient des mots perſans *preſte-chan*, qui ſignifient *roi apoſtolique* ou *roi chrétien*. D'autres le

dérivent de *preſter* eſclave, & du même mot *cham*, auquel cas *prêtre-jean* ſignifie *roi des eſclaves*: enfin, quelques-uns veulent qu'il ſoit formé du perſan *preſchteh geban*, qui ſignifie *l'ange du monde*, & remarquent que les empereurs du Mogol ont pris ſouvent le titre de *chah-geban*, c'eſt-à-dire, *le roi du monde*; mais il n'eſt pas étonant qu'on ait formé tant d'opinions différentes ſur le nom d'un monarque qui n'a jamais exiſté, du moins ſous ce titre, dans propre pays, parce qu'on étoit alors fort peu dans le goût des voyages, & que les chrétiens occidentaux n'oſoient ſe riſquer dans la haute Aſie dans un temps où les Aſiatiques maltraitoient tous les Européens, à cauſe de la différence des religions; mais depuis que les voyageurs ont pénétré dans les contrées les plus reculées de l'Aſie & de l'Afrique, il n'eſt rien reſté du *Prêtre-jean* qu'un nom ſans réalité, & beaucoup de traditions fabuleuſes qu'en avoient publiées les anciens auteurs, ſur des relations qu'ils adoptoient avidement & ſans examen. Les Portugais eux-mêmes qui ont parcoru toute l'Éthiopie, n'ayant rien découvert ſur ce prince des Abyſſins, ſinon qu'il étoit chrétien jacobite, & nulle trace du nom de *Prêtre Jean*, ſi ce n'eſt que les Éthiopiens nommoient leur empereur *belulgian*, c'eſt-à-dire, en leur langue *précieux & puiſſant*.

PRESTEL, (Jean) (*Hiſt. litt. mod.*) oratorien, fils d'un huiſſier de Châlons-ſur-Saone, entra d'abord au ſervice du P. Malebranche, dont il fut enſuite le diſciple & le confrere. Il put dire comme Horace:

Dignum præſtabo me etiam pro laude merentis.

Inſtruit dans les mathématiques par le P. Malebranche, il devint grand mathématicien, & fit honeur à un tel maître. Ses *élémens de mathématiques* ſont connus; on y trouve un grand nombre de problêmes curieux. C'eſt lui qui a trouvé par l'art des combinaiſons que ce vers latin

Tot tibi ſunt dotes, virgo, quot ſidera cælo;

peut être arangé de 3376 manieres différentes ſans ceſſer d'être un vers. Ces propoſitions étonent l'imagination. Mort en 1690.

PRESTRE, (Claude le) (*Hiſt. litt. mod.*) conſeiller au parlement de Paris ſur la fin du ſeizieme ſiecle, auteur d'un recueil de *Queſtions de droit*, fort eſtimé, & d'un *Traité des mariages clandeſtins*, avec les arrêtes de la cinquieme chambre des enquêtes.

PRESTRE, (Sebastien le) *Voyez* Vauban.

PRETEXTAT, (Saint) (*Hiſt. de Fr.*) évêque de Rouen, ſuccéda en 544 à Saint-Evode, & aſſiſta au III concile de Paris de l'an 557, & au II de Tours en 567; il y parla librement contre les déréglemens de Fredegonde. Il maria en 576 la reine Brunehaud avec Meroue; Chilperic en fut irrité, & Pretextat fut envoyé en exil à Coûtance. Après la mort de Chilperic, il revint à Paris, & le roi Gontran le reçut, & envoya à ſon égliſe avec honeur. Fredegonde le fit aſſaſſiner le 25 février 586 dans ſon égliſe. On fait memoire de lui dans les martyrologes de Rome & de France au 24 février.

PRETI (Jérôme) (*Hiſt. litt. mod.*) un des poëtes Italiens les plus eſtimés. On vante ſurtout ſon Idylle de *Salmacis*. Mort en 1626.

PRÉVÔT DE L'HÔTEL. (*Hiſt. mod.*) Selon l'opinion de Doutillet, qui étoit l'opinion commune du temps de Brantome, le *prévôt de l'hôtel* eſt le même officier qui s'appela longtemps le *roi des Ribauds*, & qui prit le nom de *prévôt de l'hôtel*, ſous le regne de Charles VI.

Ce ſentiment ne peut ſe ſoutenir; Paſquier a prouvé que l'office du roi des Ribauds ſe bornoit à avoir ſoin de faire ſortir des lieux que le roi habitoit, les perſones qui n'y devoient pas reſter; d'ailleurs cet officier n'eut jamais de juriſdiction proprement dite. Le *prévôt de l'hôtel* au contraire en eût toujours une, & le nom ſeul de *prévôt* l'indique. Boutillier nous apprend que le roi des Ribauds ſervoit à l'exécution des ſentences du *prévôt* des maréchaux de France, lorſque le *prévôt* fut chargé de la police des maiſons où réſidoit le roi avant la création du *prévôt de l'hôtel*, qui le remplaça dans ſes fonctions, comme on le verra bientôt; c'eſt donc avilir injuſtement le *prévôt de l'hôtel* que de le confondre avec l'ancien officier, nommé le *Roi des Ribauds*.

Fauchet au contraire releve trop l'office du *prévôt de l'hôtel*, lorſqu'il veut qu'il ſoit le même office que celui de l'ancien comte du palais qui, ſous la ſeconde race de nos rois, jugeoit les différents des perſones de la ſuite de la cour; le comte du palais fut remplacé par le grand-maître de l'hôtel du roi, auquel le *prévôt de l'hôtel* fut toujours très-ſubordoné, & l'office même n'étoit, pour ainſi dire, qu'un débris de celle du comte du palais, que les rois de la troiſieme race n'eurent garde de faire revivre.

Loiſeau a dit que le *prévôt de l'hôtel* étoit anciénement le juge établi par le grand-maître, pour faire ſa premiere charge du comte du palais qui ſignifie le premier juge de la maiſon du roi; cela n'eſt pas exact, le grand-maître de l'hôtel du roi connoiſſoit d'abord avec les maîtres de l'hôtel du roi, des actions civiles & crimineles qui ſe paſſoient dans les maiſons royales; ce tribunal des maîtres d'hôtel, dont le grand-maître étoit le chef, dura fort longtemps, & ne fut ſupprimé que par l'édit de décembre 1355, qui renvoie aux maîtres des requêtes de l'hôtel, les cauſes des officiers de la maiſon du roi & actions perſoneles, & en

défendant ſeulement; cet édit n'eut ſon exécution que plus de ſoixante ans après, en vertu de la déclaration du 19 ſeptembre 1406. Depuis cette derniere époque, il n'y eut plus de juge dans la maiſon du roi, que les maîtres des requêtes de l'hôtel pour les actions civiles, purement perſoneles & en défendant.

Ces juges ne ſuivoient pas le roi hors des lieux de ſa réſidence. Charles VI, ſur la fin de ſon regne, atacha à la ſuite de la cour le *prévôt* des maréchaux de France, qui étoit alors unique, pour y exercer les mêmes fonctions qu'à la ſuite des armées; mais c'étoit ſeulement dans les marches & chevauchées, ou dans les campagnes, quand le roi voyageoit ou étoit à l'armée.

Enfin Charles VII ne voulant pas détourner de leur ſervice ordinaire les *prévôts* des maréchaux, établit un *prévôt* exprès, ſous le *prévôt de l'hôtel;* nous voyons, dès 1455, que le *prévôt de l'hôtel*, Jean de la Gardette, arrêta l'argentier du roi à Lyon, le roi y étant. En 1458, le *prévôt de l'hôtel* aſſiſta au procès de M. d'Alençon. En 1572, le roi réunit au titre de *prévôt de l'hôtel* celui de grand *prévôt* de France, titre que portoit le *prévôt* qui ſervoit auprès du connétable.

Lamare & Miraumont font entendre que cette réunion n'eut lieu qu'en 1578, en faveur de François Dupleſſis Richelieu, qui fut pourvu, le dernier février de cette année, de l'office de *prévôt de l'hôtel;* mais M. de Thou aſſure que ce fut en 1570, en faveur de Nicolas de Baufremont, baron de Senecey. L'office de grand *prévôt de l'hôtel* devint beaucoup plus conſidérable; mais il demeura toujours ſubordoné au grand-maître, relativement à la police de la maiſon du roi, ce qui depuis fut confirmé par le réglement du 15 ſeptembre 1574, ſur la demande du grand-maître, le duc de Guiſe.

Les *prévôts* de la connétablie réclamerent en divers temps le titre de grand *prévôt* de France qu'ils avoient porté; mais leur réclamation fut ſans ſuccès.

Le *prévôt de l'hôtel* prêta ſerment entre les mains du chancelier, ainſi qu'on le voit à la fin des lettres de proviſion de *prévôt de l'hôtel*, du 29 ſeptembre 1482, raportées par Miraumont.

Cet auteur, qui étoit lieutenant-civil & criminel en la *prévôté de l'hôtel*, a fait un ouvrage intitulé le *prévôt de l'hôtel & grand prévôt de France*, publié à Paris en 1615, *in*-8°., dans lequel on trouvera non ſeulement beaucoup de détails hiſtoriques ſur les droits & prérogatives de cet office, mais auſſi un grand nombre d'édits, réglemens, & arrêts à ce ſujet. On a depuis publié, en 1649, *in*-4°., un autre *Recueil* d'arrêts & réglemens ſur la juriſdiction de la *prévôté* de l'hôtel du roi, pour ſervir de ſuite ou de ſeconde partie à l'ouvrage de Miraumont.

On peut voir dans ces écrits les variations & accroiſſemens que cet office éprouva depuis ſon établiſſement; je n'en ferai point l'extrait, je remarquerai ſeulement, relativement à ſa juriſdiction, 1°. que juſqu'en 1511, on voit par divers arrêts que les appelations ſe relevoient au parlement le plus prochain des lieux où la cour ſéjournoit; elles furent attribuées au grand conſeil, par édit du mois d'octobre 1529, à la réſerve cependant des procès criminels, que le *prévot de l'hôtel* jugea toujours ſouverainement & ſans appel; 2°. quant au territoire de la juriſdiction, la *prévoté de l'hôtel* s'étend au dedans de dix lieues, à l'endroit de la perſone du roi & de ſa cour.

Lamare avertit que les réglemens les plus importans ſur l'établiſſement de la *prévôté de l'hôtel*, & qui ſont comme le fondement de la juriſdiction & des prérogatives de ce tribunal, ſont ceux de juin 1522, août 1536, 29 janvier & 24 mars 1559, 29 décembre 1570, 28 janvier 1572, & 31 octobre 1576; mais on en trouvera bien d'autres dans Miraumont & dans celui qui ſert de ſuite, dont j'ai parlé ci-deſſus, & auxquels je conſeille de recourir.

PRÉVOT, (Pierre-Robert le) (*Hiſt. litt. mod.*) chanoine de l'égliſe de Chartres, prédicateur dont les oraiſons funebres ont été imprimées en 1765. Le précis de la vie de l'auteur, placé à la tête de ce recueil n'eſt guere qu'une liſte des ſermons & des autres diſcours ſacrés qu'il a prononcés. Les éloges qu'on y prodigue ſelon l'uſage à l'auteur, ſon panégyrique prononcé dans l'égliſe de Chartres par M. l'abbé Cheret; tout cela, même en y joignant le ſuffrage de M. Fléchier, ne ſuffira pas pour placer M. l'abbé le *Prévot* au rang de nos illuſtres orateurs, ſi ſes oraiſons funebres ne lui aſſurent ce rang par elles-mêmes; elles ſont au nombre de quatre, dont les ſujets ſont le cardinal de Furſtemberg, M. Godet des Marais, évêque de Chartres, le duc de Berry, petit-fils de Louis XIV, enfin Louis XIV lui-même.

On trouve dans la derniere ſur-tout quelques hardieſſes heureuſes & convenables à la ſainte ſévérité du miniſtere évangélique; mais en général l'éloquence de M. l'abbé le *Prévot* eſt d'une touche foible, il n'a point de caractere décidé, il reſſemble un peu à tout; on conçoit qu'il ait eu quelque réputation, & l'on conçoit encore mieux que cette réputation ne lui ait pas ſurvécu: ſi quelque choſe pouvoit le diſtinguer comme trait caractériſtique, ce ſeroit une ſimplicité quelquefois familiere, qui eſt un défaut dans le genre oratoire.

Le ſeul morceau de génie peut-être qui ſe trouve dans tout le recueil, eſt dans l'oraiſon funebre de M. le duc de Berry.

„ Connoiſſez où ſe termine la gloire.....
„ Ce temple ſuperbe n'eſt, pour ainſi dire,
„ pavé que de ſes débris: on ne marche ici
„ (à S. Denis) que ſur des ſceptres briſés, ſur
„ des couronnes flétries, ſur des dieux de la
„ terre humiliés, obſcurcis, dénués de tout, &
„ ſans autre relief devant Dieu & devant les
„ hommes, que celui des bonnes œuvres.

Ce morceau eſt vraiment du ton de Boſſuet; en voici un qui s'approche plus du ton de Fléchier; c'eſt dans l'oraiſon funebre de M. Godet des Marais. L'orateur loue la politeſſe de ce prélat.

„ Mais à ce nom de *politeſſe*, que concevez-
„ vous? Élevez vos eſprits, & ne vos figurez
„ pas un de ces hommes dont tout le feu eſt
„ dans la ſuperficie, & tout le mérite dans un
„ extérieur concerté, qui diſent *paix* où il n'y
„ a point de paix; qui n'aimant perſone, ſe
„ font un art de traiter en amis les inconnus,
„ les ennemis mêmes, & d'en impoſer aux uns
„ & autres par de vaines confidences & de
„ ſtériles promeſſes; qui mettent leur gloire à
„ s'offrir, & leur adreſſe à ſe refuſer; qui
„ eſclaves des occaſions & des lieux, reſpe-
„ ctent ſans eſtimer, applaudiſſent ſans approu-
„ ver, embraſſent ſans chérir, & qui, pour
„ uſer du langage évangélique, purifiant le de-
„ hors de la coupe, tandis que le dedans eſt
„ plein de fraude & de tromperie, vous hono-
„ rent des levres, quoique leur cœur ſoit loin
„ de vous „.

L'abbé le *Prévot* étoit né à Rouen, le 18 avril 1675; il prêcha devant le roi & devant les académies avec ſuccès; il fut fait chanoine de Chartres le 18 janvier 1718. Il mourut le 9 octobre 1735 à Paris, où il venoit pour prêcher l'avent prochain.

On a de Claude-Joſeph *Prévot*, avocat au parlement, homme bizâre & d'un ſavoir confus, mais étendu, mort en 1753 à quatre-vingt-un ans, les livres ſuivans: *Réglement des ſcellés & inventaires; la maniere de pourſuivre des crimes*, ou *Loix criminelles; Principes de juriſprudence ſur les viſites & raports des médecins, chirurgiens, accoucheurs & ſages-femmes*.

Mais le plus connu des écrivains de ce nom de *Prévot*, eſt Antoine-François *Prévot* d'Exiles, c'eſt-à-dire, l'abbé *Prévot*, né à Heſdin en Artois en 1697, d'abord jéſuite, enſuite militaire, puis jéſuite encore, puis encore militaire, puis bénédictin, puis abbé bel eſprit, quelquefois fugitif & errant, tantôt en Hollande, tantôt en Angleterre, enfin fixé en France par les bontés d'un grand prince, qui le fit ſon aumônier & ſon ſécrétaire. Jamais auteur n'a tant écrit que l'ab. *Prévot*; jamais auteur fecond n'a été autant lu que lui. Qui ne connoît ſes mémoires d'un homme de qualité, retiré du monde; Cleveland; le Doyen de Killerine, ſur-tout l'hiſtoire du chevalier des Grieux & de Manon Leſcaut? Ces ouvrages, quoiqu'ils ayent aſſez ſouvent le défaut d'être baſſement écrits & qu'ils annoncent dans beaucoup d'endroits un homme qui connoît peu le monde, ſont encore lus, même par les gens de goût, parce qu'ils ont un caractere décidé, caractere qu'on n'a pas mal exprimé, en diſant que l'abbé *Prévot* étoit le Crébillon du roman; ſa phyſionomie avoit auſſi un caractere, où on liſoit une partie de l'humeur ſombre & chagrine qui a dû inſpirer ces romans tragiques. Des avantures perſoneles s'y reproduiſent ſouvent, & c'eſt une grande ſource d'intérêt:

Si vis me flere, dolendum eſt
Primum ipſi tibi, tunc tua me infortunia
ladent.
Pour me tirer des pleurs, il faut que vous pleuriez.

Enfin les romans de l'abbé *Prévot* ne peuvent être indifférens à quiconque a de l'imagination & de la ſenſibilité. L'abbé *Prévot* avoit voyagé, il avoit beaucoup lu les voyageurs, il connoiſſoit & il aimoit la géographie; ſes romans même ſont remplis de détails géographiques; on y trouve auſſi des alluſions aux afaires du janſéniſme qui avoient été quelque choſe pour lui dans les différens ordres monaſtiques auxquels il avoit apartenu; on aſſure que quelques portraits, répandus ça & là dans ces mêmes romans, ſont ceux des principaux religieux avec leſquels il avoit vécu, & qu'on les reconoiſſoit dans le temps.

C'eſt lui qui nous a le premier fait connoître par ſes traductions ces beaux romans de Richardſon, *Clariſſe*, *Grandiſſon*, en quoi il a rendu un grand ſervice à la littérature en général; mais il a fait grand tort aux romans françois, même aux ſiens, quoique, déja nouri de la littérature britannique, il leur eût donné une teinte angloiſe.

Il ne s'eſt borné au roman ni dans ſes compoſitions, ni dans ſes traductions; il eſt un des premiers écrivains françois qui nous ait familiariſés avec la littérature angloiſe dans plus d'un genre; il a traduit des tragédies de cette nation, & ſur-tout des hiſtoires; c'eſt par lui que nous avons connu en France l'hiſtoire des Stuarts de M. Hume; c'eſt lui qui nous a donné la vie de Cicéron d'après M. Midleton; mais on ne peut pas ſe fier aux ouvrages hiſtoriques qu'il nous a donnés de ſon chef; le caractere du romancier perce à travers les fonctions de l'hiſtorien, les faits principaux ſont vrais, les détails ſont arangés; ainſi on ſauroit mal l'hiſtoire de Guillaume le conquérant & celle de Marguerite d'Anjou, & de la fameuſe querele des deux Roſes, & de la guerre d'Irlande ſous Jacques II, ſi on ne les ſavoit que par l'abbé *Prévot*. Son *pour & contre* étoit un

journal littéraire, beaucoup plus équitable que celui de l'abbé Desfontaines qui l'éclipsoit alors, & il contenoit des morceaux de littérature étrangere que lui seul étoit en état de donner dans ce temps. L'abbé *Prévot* étoit impartial dans les discussions littéraires & le titre de son journal étoit rempli. Sensible à la critique pour son propre compte, il l'exerçoit avec modération à l'égard des autres, & la repoussoit avec noblesse, & sans s'avilir. Lorsque, dans le cours de quelques démêlés littéraires avec l'abbé Desfontaines, cet homme lui écrivit avec l'impudence cynique qu'il mêloit, pour la honte des lettres, à quelques connoissances : *Alger mouroit de faim, s'il étoit en paix avec tous ses ennemis;* l'abbé *Prévot* se contenta de faire imprimer ce billet, pour apprendre au public que cet homme s'avouoit *corsaire littéraire*. Ce fut M. le chancelier d'Agueſſeau qui fit choix en 1745 de M. l'abbé *Prévot* pour l'entreprise de l'histoire générale des voyages ; cet ouvrage eut un succès mérité. Les gens du monde qui avoient beaucoup lu ses romans, n'y avoient vu que des avantures; M. d'Agueſſeau, qui les avoit à peine parcourus, y avoit vu & avoit très-bien vu que l'auteur étoit l'homme capable de faire une bonne histoire des voyages.

L'abbé *Prévot*, sur la fin de sa vie, s'étoit retiré à Saint-Firmin, à la tête du canal de Chantilly, dans une maison très-agréable par elle-même & plus encore par ses entours; il y vivoit tranquille au sein des lettres & de l'amitié, écrivant toujours par goût & par habitude, & jouissant de lui-même, lorsqu'à la fin de l'année 1763, il fut trouvé mort d'apoplexie ou d'indigestion sur le chemin de Saint-Firmin à Saint-Nicolas d'Acy près Senlis, maison de bénédictins, où il étoit allé dîner.

PREUX, (LES NEUF) (*Hist. mod.*) Il y a quelques années que l'académie de Besançon proposa pour le sujet d'un de ses prix, l'*histoire des neuf Preux*. Persone n'entreprit de traiter cette matiere, & il eût été difficile de le faire. Tout ce qui est écrit sur ce point d'histoire, se réduit à nous apprendre que le nom de *Preux* caractérisa de tout temps l'excellence d'un chevalier; qu'il est question par-tout des *neuf Preux* que l'on prétend qui acompagnerent Charlemagne dans ses expéditions; que dans l'inventaire des tapis de Charles V, il est parlé du grand tapis où l'on voyoit les *neuf Preux;* que dans les cérémonies on les représentoit comme on y représente aujourd'hui les anciens pairs; que l'on avoit aussi imaginé *neuf Preues* ou *Preuses*, pour réunir toujours dans la chevalerie, l'honeur des deux sexes; que le roi d'Angleterre Henri VI, à son entrée dans Paris, étoit précédé de ses *neuf Preux* & de ses *neuf Preuses;* que le roi Jean, dans les statuts de l'orde de l'étoile, veut que le jour de la fête de l'ordre, il y ait une table d'honeur où seront assis les neuf plus braves chevaliers, & qu'on les désigne chaque année. Le même prince avoit neuf chevaliers qui combatoient près de lui.

Charles VIII nomma le même nombre de guerriers à Farnoue, les habilla, les arma comme lui, & par cette précaution, déconcerta un complot formé dans l'armée ennemie pour le tuer. La bravoure de Henri IV faisant craindre pour ses jours, les chefs de son armée nommerent aussi plusieurs officiers distingués pour combatre près de sa persone.

On sait encore que les *Preux* avoient un habillement particulier dans les cérémonies; que le duc de Lorraine allant jeter l'eau bénite sur le corps du duc Charles de Bourgogne, s'habilla en *Preux* & s'ajusta une barbe d'or qui lui descendoit jusqu'à la ceinture. Enfin il est parlé par-tout d'une *histoire des neuf Preux* qui n'existe plus, ou qui a échapé aux recherches des savans dans les manuscrits de l'Europe. Ces chevaliers formoient-ils un ordre établi par quelque prince? Étoit-ce des braves associés entr'eux, ou distingués par quelques exploits célebres dont on avoit voulu perpétuer la mémoire? Étoit-ce des guerriers choisis pour environer les rois dans les batailles? Toutes ces conjectures sont également incertaines.

Ce qui prouve leur ancienété, c'est le silence de tous nos historiens sur leur origine; leurs noms même étoient inconnus, & ne se trouvent écrits dans aucun des monumens où il est le plus parlé de chevalerie.

Après beaucoup de recherches infructueuses, M. le comte de Rousillon les a découverts dans un livre oublié du P. Anselme, intitulé *le palais d'honeur*. Il les a donnés depuis peu dans une dissertation sur la chevalerie, lue à l'académie de Besançon, ouvrage qui fait également l'éloge de son érudition & de son cœur.

Les *neuf Preux*, selon le P. Anselme, s'appeloient Josué, Gédéon, Samson, David, Judas Machabée, Alexandre, Jules-César, Charlemagne & Godefroi de Bouillon. Le P. Anselme ne dit point d'où il a tiré ces noms; on peut s'en raporter à son exactitude & à ses vastes connoissances. En travaillant sur la maison de France, il a dépouillé tant de manuscrits, qu'il a pu aisément découvrir des choses ignorées & négligées avant lui; mais ces noms des *neuf Preux* laissent de grandes difficultés.

Si ces chevaliers ont acompagné Charlemagne, pourquoi ce prince & Godefroi de Bouillon sont-ils comptés parmi eux? S'ils n'ont été connus qu'après les premieres croisades, comment leur histoire est-elle restée dans une obscurité si profonde? Si leur date est plus ancienne, il faudra supposer qu'on ait changé deux noms pour y substituer ceux de Charlemagne & de Godefroi de Bouillon.

Quel que soit le motif ou l'événement qui

a pu occasioner leur origine, il ne faut point s'étoner qu'on ait donné aux sept premiers des noms étrangers: c'étoit assez l'usage autrefois d'en emprunter chez les anciens. Charlemagne avoit formé une société de savans qui nous en fournit des exemples. Il s'appeloit *David*, Alcuin se nommoit *Flaccus*.

Je ne dois pas oublier de dire un mot de l'étymologie du nom de *Preux*. L'opinion qui le tire de *Procus*, est trop ridicule pour mériter d'être combatue, quoique Ducange & Ménage la raportent. *Procus* & *procacitas* ne signifient point le genre de galanterie dont se piquoient les chevaliers. J'aimerois autant l'idée de Jean Molinet, Franc-Comtois, qui composa un ouvrage intitulé, *les neuf Preux de gourmandise*, & qui imprima cette plaisanterie en 1537, avec quelques autres pieces.

Les *Preux* de libertinage (c'est l'idée que présente *Procus*) ne seroient pas une chose plus grave, & Dugueselin n'auroit pas eu lieu d'être fort flaté du titre de dixieme *Preux*.

Les deux savans que je viens de citer, adoptent l'opinion qui tire *Preux* de *probus*: on la suit communément; & M. le comte de Rousillon l'apuie d'une preuve qui fait penser que du temps de Charles VI on étoit de cet avis. Il raporte que l'évêque d'Auxerre faisant l'oraison funebre de Dugueselin, le qualifia de *Preux chevalier:* qualité, ajoute l'orateur, qu'on ne peut mériter que par la *valeur* & la *probité*.

Il n'est pas douteux que le titre de *Preux* supposoit ces deux choses; on le voit par les noms des neuf héros que le pere Anselme nous a donnés, & qui désignoient des personages distingués par la bravoure & la noblesse des sentimens. Cela est encore prouvé par la législation de la chevalerie; mais je ne vois pas comment *probus* signifie *brave*. Ducange qui a senti la difficulté, s'éforce de prouver par du mauvais latin que *probitas* a signifié quelquefois la *valeur*. M. l'abbé Bullet m'a paru ne point goûter cette étymologie, & ce célebre académicien remarquant que *Preux* & *prouesses* viennent du vieux verbe *prouer*, veut que ce mot soit celtique. Si l'on s'obstine à vouloir que *Preux* soit tiré du latin, pourquoi ne pas le faire dériver de *probatus?* Ce mot leve toute difficulté, il renferme les idées de bravoure, de probité, de droiture, dans la latinité de tous les âges. (M. l'abbé Talbert, chanoine de Besançon, dans son *Précis de la chevalerie*, qui est à la tête de son *éloge historique du chevalier Bayard*.)

PREXASPE, (*Hist. anc.*) lâche courtisan, confident & complice des cruautés de Cambyse, roi de Perse, fils de Cyrus, qui tantôt exécutoit ses cruautés & tantôt y applaudissoit, lors même qu'elles lui étoient funestes; ce fut de lui que Cambyse se servit pour faire périr Smerdis son frere. Un jour Cambyse le força d'être sincere & de lui dire ce qu'on disoit de lui. *Prexaspe* se laissa prendre à ce piege, & parmi beaucoup de louanges qui toucherent peu l'orgueilleux Cambyse, il avoua qu'on accusoit le prince d'un peu de penchant à l'ivrognerie; j'aime à boire, dit le prince, mais je n'en ai ni la tête moins libre, ni la main moins sûre, & vous allez en juger. Il commence par boire plus qu'à l'ordinaire; il fait ensuite placer les fils de *Prexaspe* au bout de la salle, droit & tenant la main gauche sur la tête, puis prenant son arc & le bandant, il déclara qu'il tire au cœur de l'enfant; après avoir tiré, il lui fait ouvrir le côté, & montrant à *Prexaspe* le cœur de son fils, percé par la flêche; eh bien! lui dit-il, *ai je la main sûre?* Tout le monde sait la réponse de *Prexaspe*, par la raison que personne n'auroit pu la deviner: *Apollon lui-même n'auroit pas tiré plus juste*. C'est absolument le contraire de l'histoire de Guillaume Tell & du tyran Grisler, & Séneque a eu raison de dire que ce trait a été encore *plus scélératement loué que lancé*, *sceleratius telum illud laudatum est quam missum*.

Ce malheureux *Prexaspe* n'étoit pas cependant sans quelque énergie. On avoit mis sur le trône un faux Smerdis qui étoit un des mages, & dont les mages favorisoient l'usurpation; Cambyse, qui s'étoit assuré de la mort du vrai Smerdis son frere, étoit mort, & il n'y avoit plus d'autre témoin de la mort de Smerdis que *Prexaspe*. Les mages lui proposerent, pour détourner ou dissiper tous les soupçons, de déclarer devant le peuple assemblé que, chargé par Cambyse de tuer Smerdis, il lui a sauvé la vie, & que le prince qui occupoit alors le trône étoit véritablement Smerdis, fils de Cyrus. On assemble le peuple, *Prexaspe* parle du haut d'une tour, & révélant la vérité, déclare qu'il a tué de sa main le véritable Smerdis, en demande pardon aux dieux & aux hommes, fait connoître l'usurpateur pour être Smerdis le mage, & se précipitant du haut de la tour la tête en bas, se punit de ses crimes & de ses lâchetés.

PREYSIUS, (Christophe) (*Hist. litt. mod.*) savant protestant hongrois du seizieme siecle, auteur d'une vie de Cicéron & d'un traité *de imitatione ciceroniana*.

PRIDEAUX (Humphrey) (*Hist. litt. mod.*) doyen de Norwich, savant Anglois, si connu par son *Histoire des Juifs*, qui eut en Angleterre huit éditions en quatre ans, & qui a été traduite en françois. On a encore de *Prideaux* une vie de Mahomet, & l'ouvrage suivant commencé par Selden, mais dont la partie la plus considérable est de *Prideaux*: *Marmora Oxoniensia ex Arundelianis, Seldenianis, aliisque conflata, cum Græcorum versione latina & lacunis suppletis ac figuris æneis, ex recensione & cum*

commentariis Humphreydi Prideaux, *nec non Joannis Seldeni & Thomæ Lydiati annotationibus ; acceſſit Sertorii Urſati de notis Romanorum commentarius*, *in fol.* Oxford, 1676. *Prideaux* étoit né dans le comté de Cornouailles en 1648, avoit eu le doyéné de Norwich en 1704, y mourut en 1724.

PRIEUR DE SORBONNE, (*Hiſt. mod*) c'eſt un bachelier en licence que la maiſon & ſociété de Sorbonne choiſit tous les ans parmi ceux de ſon corps pour y préſider pendant ce temps. Tous les ſoirs on lui porte les clefs de la maiſon; il préſide aux aſſemblées tant des bacheliers que des docteurs qui y font leur réſidence. Il ouvre le cours des theſes appelées *ſorboniques*, par un diſcours latin qu'il prononce dans la grande ſalle de Sorbonne en préſence d'une aſſemblée, où les prélats qui ſe trouvent alors à Paris aſſiſtent. Il ouvre auſſi chaque ſorbonique par un petit diſcours & quelques vers à la louange du bachelier qui repond; & dans les repas particuliers de la maiſon de Sorbonne donnés par ceux qui ſoutienent des theſes ou prenent le bonet, il doit auſſi préſenter des vers. Le *prieur de Sorbonne* prétend le pas dans les aſſemblées, proceſſions, *&c.* ſur toute la licence ; mais le plus ancien, ou le doyen des bacheliers le lui diſpute. Cette conteſtation qui a produit de temps en temps divers mémoires, & qui a été portée au parlement, n'eſt pas encore décidée. La place de *prieur de Sorbonne* eſt honorable, diſpendieuſe, & demande des talens dans ceux qui la rempliſſent.

PRIEUR, (GRAND), (*Hiſt. mod.*) chevalier de Malte, diſtingué par une dignité de l'ordre qu'on nomme *grand prieuré*. Dans chaque langue il y a pluſieurs *grands-prieurés ;* par exemple, dans celle de France on en compte trois; ſavoir, le *grand-prieur* de France, celui d'Aquitaine & celui de Champagne. Dans la langue de Provence on compte ceux de S. Gilles & de Toulouſe, & dans celle d'Auvergne le grand prieuré d'Auvergne. Il y a également pluſieurs *grands-prieurs* dans ſes langues d'Italie, d'Eſpagne & d'Allemagne, *&c.* Les *grands prieurs*, en vertu d'un droit ataché à leur dignité, conferent tous les cinq ans une commanderie qu'on appele *commanderie de grâce ;* il n'importe ſi elle eſt du nombre de celles qui ſont affectées aux chevaliers ou de celles qui apartienent aux ſervans d'armes, il peut en gratifier qui il lui plait. Il préſide auſſi aux aſſemblées provinciales de ſon grand-prieur. La premiere origine de ces *grands-prieurs* paroît être la même que celle des prieurs chez les moines. Les chevaliers de S. Jean de Jéruſalem étoient religieux, menoient la vie commune comme ils la menent encore à Malte ; ceux qui étoient ainſi réunis en certain nombre avoient un chef qu'on a nommé *grand prieur*, du latin *prior*, le premier, parce qu'en effet il eſt le premier de ces ſortes de diviſions, quoiqu'il ne ſoit pas le chef de toute la langue ; on nomme celui-ci *pilier*.

PRIEUR, *PRIORIUS*, (PHILIPPE LE) (*Hiſt. litt. mod.*) profeſſeur habile dans l'univerſité de Paris, auteur de notes ſur Tertullien & ſur ſaint Cyprien, d'une édition d'Optat de Mileve, d'un traité des formules des lettres eccléſiaſtiques, d'une réfutation du livre des Préadamites de la Peyrere. Mort en 1680.

PRIEZAC, (DANIEL DE) (*Hiſt. litt. mod.*) juriſconſulte de Bordeaux, puis conſeiller d'état, fut de l'académie françoiſe du temps des protecteurs particuliers en 1639. Il répondit au *Mars gallicus* du fameux Janſénius, par l'ouvrage intitulé : *vindiciæ gallicæ*, que Baudoin traduiſit en françois. On a de lui encore quelques autres opuſcules en latin, en françois en proſe, en vers, le tout aujourd'hui oublié. Mort en 1662.

On a de Salomon de *Priezac*, ſon fils, une *Diſſertation ſur le Nil* & une *Hiſtoire des éléphants*.

PRIOLO, PRIOLI ou PRIULI, (*Hiſt. mod.*) famille illuſtre qui a donné des doges à la république de Veniſe: & des évêques & des cardinaux à l'Égliſe : le dernier fût Marin *Priuli* cardinal & évêque de Padoue, mort en 1773.

De cette famille étoit Benjamin *Priolo*, né à Saint-Jean d'Angely en 1602; ſavant, éleve des ſavans Heinſius & Voſſius, qui vint à Paris pour voir & conſulter Grotius, qui s'atacha au fameux duc de Rohan, le ſervit de ſa plume & de ſon épée, & après la mort de ce général, fut employé par la cour de France dans pluſieurs négociations importantes. On a de lui une *Hiſtoire de France* en latin, depuis la mort de Louis XIII juſqu'en 1664. C'eſt principalement le tableau des troubles de la fronde & du miniſtere du cardinal Mazarin. Il mourut en 1667 à Lyon, en allant à Veniſe, traiter d'une afaire ſecrete.

PRIOR (MATTHIEU) (*Hiſtoire d'Anglet.*) né à Londres, en 1664, d'un pere menuiſier, élevé par un oncle cabaretier, fut dans la ſuite l'illuſtre *Prior : Tu Marcellus eris*. Le comte de Dorſet le fit inſtruire & le produiſit depuis à la cour ; il fut l'ami de Collége &, pour toute la vie, du comte de Halifax. En 1690, il entra dans la carriere des négociations à la ſuite du comte de Berkley, plénipotentiaire à la Haye, dont il étoit le ſecrétaire de confiance. Il eut le même emploi auprès de plénipotentiaires anglois aux conférences de Riſvvick en 1697. Lorſque le comte de Portland vint en France l'année ſuivante, négocier le traité de partage de la monarchie d'Eſpagne, qui pouvoit prévenir la guerre de la ſucceſſion, il étoit acompagné de *Prior*. Ce fut dans ce

voyage en France, qu'un courtisan françois montrant à *Prior* les victoires de Louis XIV, peintes par le Brun à Versailles, & lui demandant ou par bravade, ou peut-être fort simplement, si l'on voyoit ainsi les actions du roi Guillaume peintes dans son palais, *Prior* lui répondit : *non Monsieur, les monumens des actions de notre roi se voient par-tout ailleurs que chez lui*.

Prior revint en France, en 1711, traiter de la paix, & peu de temps après, M. Ménager pour la France & *Prior* pour l'Angleterre suivirent cette négociation. Tous deux agissant de bonne foi, tous deux étant amis de la paix, & se voyant élevés par leur mérite personel à ce noble emploi de pacificateurs de l'Europe, ils eurent bientôt avancé ce difficile ouvrage, & ils se piquerent de le consommer. Les préliminaires furent signés à Londres au mois d'octobre 1711, & ils amenerent la paix d'Utrecht, conclue en 1713 & qui décida des plus grands intérêts,

Tout le monde sait la réponse que fit Louis XIV, l'année suivante, aux plaintes de l'ambassadeur d'Angleterre, sur les travaux du port de Mardik, qu'on regardoit comme un moyen d'éluder les dispositions de la paix d'Utrecht sur la démolition de Dunkerque : *Monsieur l'ambassadeur, j'ai toujours été le maître chez moi, quelquefois chez les autres ; ne m'en faites pas souvenir*. Quelques auteurs ont écrit que ce n'est point à milord Stairs, comme on l'a toujours dit, que Louis XIV fit cette réponse ; mais à M. *Prior* qui étoit venu apporter un mémoire, au sujet de ces travaux de Dunkerque ; nous les croyons dans l'erreur, & notre raison pour le croire, est, que des gens qui étoient dès-lors dans le monde, & même dans de grandes charges, & qui depuis ont rempli les plus grandes dignités de l'état, nous ont assuré que milord Stairs disoit à tout le monde & avoit dit devant eux, qu'il avoit été *atterré* par l'air de grandeur & de majesté qu'avoit en cette occasion *le vieux Roi*. C'étoient ses termes. Tout cela n'empêcha pas qu'on ne finît par se rendre à la raison, & par suspendre les travaux de Mardik.

Les services qu'avoit rendus M. *Prior* par ses négociations, n'empêcherent pas non plus qu'il n'éprouvât une persécution au sujet de ses négociations mêmes. On lui intenta un procès criminel à la poursuite du chevalier Walpole ; il se justifia aisément, fut mis en liberté, & se livra tout entier aux lettres qu'il avoit toujours aimées & cultivées avec le plus grand succès. Il étoit au rang des meilleurs poëtes de l'Angleterre. M. l'abbé Yart a traduit ses odes en françois. M *Prior* mourut en 1721, & fut enterré avec pompe à l'abbaye de Westminster, où on lui a érigé un monument.

PRISCIEN (Priscianus) (*Hist. litt.*) grammairien de Césarée au sixieme siecle, dont il reste quelques ouvrages, imprimés à Venise par Alde Manuce en 1476, & à Paris, en 1517, par ce Jodocus Badius Ascensius, imprimeur & savant célebre, qu'Érasme préféroit comme savant à Budée même.

PRISCUS (*Hist. rom.*) C'est le nom 1°. d'un fameux ingénieur qui vivoit au second siecle de l'ere chétiene, sous l'empire de Septieme Severe, & qui fut seul épargné dans sa personne, dans sa liberté, dans ses biens, à la prise de Bysance par cet empereur, l'an 196 de J. C. comme les descendans de Pindare l'avoient été par Alexandre à la prise de Thebes.

2°. un frere de l'empereur Philippe, qui voulut lui succéder l'an 249, & qui succomba, comme Philippe son frere, sous l'ascendant de l'empereur Dece.

PRISON (*Hist. mod.*) On appele ainsi le lieu destiné à enfermer les coupables, ou prévenus de quelque crime.

Ces lieux ont probablement toujours été en usage depuis l'origine des villes, pour maintenir le bon ordre, & renfermer ceux qui l'avoient troublé. On n'en trouve point de traces dans l'Écriture avant l'endroit de la Genese où il est dit que Joseph fut mis en *prison*, quoiqu'innocent du crime dont l'avoit accusé la femme de Putiphar. Mais il en est fréquemment parlé dans les autres livres de la Bible, & dans les écrits des Grecs & des Romains. Il paroît par les uns & les autres que les *prisons* étoient composées de pieces ou d'apartemens plus ou moins afreux, les prisoniers n'étant quelquefois gardés que dans un simple vestibule, où ils avoient la liberté de voir leurs parens, leurs amis, comme il paroît par l'histoire de Socrate. Quelquefois, & selon la qualité des crimes, ils étoient renfermés dans des souterrains obscurs & dans des basses fosses, humides & infectes, témoin celle où l'on fit descendre Jugurtha, au raport de Salluste. La plupart des exécutions se faisoient dans la *prison*, sur-tout pour ceux qui étoient condamnés à être étranglés, ou à boire la cigue.

Eutrope attribue l'établissement des *prisons* à Rome, à Tarquin le superbe ; tous les auteurs le raportent à Ancus Martius, & disent que Tullus y ajouta un cachot qu'on appela longtemps *Tullianum*. Au reste Juvénal témoigne qu'il n'y eut sous les rois & les tribuns, qu'une *prison* à Rome. Sous Tibere on en construisit une nouvele, qu'on nomma la *prison de Mamertin*. Les Actes des apôtres, ceux des martyrs, & toute l'histoire ecclésiastique des premiers siecles, font foi qu'il n'y avoit presque point de ville dans l'empire qui n'eût dans son enceinte une *prison* ; & les jurisconsultes en parlent souvent dans leurs interprétations des loix. On croit pourtant que par *mala mansio*, qui se trouve dans Ulpien, on ne doit pas en-

tendre la *priſon*, mais la préparation à la queſtion, ou quelqu'autre ſupplice de ce genre, uſité pour tirer des accuſés l'aveu de leur crime, ou de leurs complices.

Les lieux connus ſous le nom de *lautumiæ*, & de *lapidicinæ*, que quelques-uns ont pris pour les mines auxquelles on condamnoit certains criminels, n'étoient rien moins que des mines, mais de véritables *priſons*, ou ſouterrains creuſés dans le roc, ou de vaſtes carrieres dont on bouchoit exactement toutes les iſſues. On met pourtant cette différence entre ces deux eſpeces de *priſons*, que ceux qui étoient renfermés dans les premieres n'étoient point atachés, & pouvoient y aller & venir; au lieu que dans les autres on étoit enchaîné & chargé de fers.

On trouve dans les loix romaines différens officiers commis ſoit à la garde, ſoit à l'inſpection des *priſons* & des priſoniers. Ceux qu'on appeloit *commentarii* avoient ſoin de tenir regiſtre des dépenſes faites pour la *priſon* dont on leur commettoit le ſoin; de l'âge, du nombre de leurs priſoniers, de la qualité du crime dont ils étoient accuſés, du rang qu'ils tenoient dans la *priſon*. Il y avoit des *priſons* qu'on appeloit *libres*, parce que les priſoniers n'étoient point enfermés, mais ſeulement commis à la garde d'un magiſtrat, d'un ſénateur, &c. ou arrêtés dans une maiſon particuliere, ou laiſſés à leur propre garde dans leur maiſon, avec défenſe d'en ſortir. Quoique par les loix de Trajan & des Antonins, les *priſons* domeſtiques, ou ce que nous appelons chartres privées, fuſſent défendues, il étoit cependant permis en certains cas, à un pere de tenir en *priſon* chez lui un fils incorrigible, à un mari d'infliger la même peine à ſa femme; à plus forte raiſon un maître avoit-il ce droit ſur ſes eſclaves; le lieu où l'on mettoit ceux-ci s'appeloit *ergaſtulum*.

L'uſage d'empriſoner les eccléſiaſtiques coupables, eſt beaucoup plus récent que tout ce qu'on vient de dire, & quand on a commencé à exercer contr'eux cette ſévérité, ç'a moins été pour les punir que pour leur donner des moyens de faire pénitence. On appeloit les lieux où on les renfermoit à cette intention, *decanina*, qu'on a mal-à-propos confondu avec *diaconum*. Ils ſont auſſi de beaucoup antérieurs au temps du pape Eugene II., auquel le juriſconſulte Duaren en attribue l'invention. Long-temps avant ce pontife, on uſoit de rigueur contre ceux du clergé qui avoient violé les canons dans des points eſſentiels; mais après tout, cette rigueur étoit tempérée de charité; ce n'étoit ni la mort, ni le ſang du coupable qu'on exigeoit, mais ſa converſion & ſon retour à la vertu.

C'eſt ce qui fait que dans l'antiquité on a blâmé les *priſons* des monaſteres, parce qu'il arrivoit qu'on y portoit ſouvent les châtimens au delà des juſtes bornes d'une ſévérité prudente. La regle de ſaint Benoît ne parle point de *priſon*, elle excommunie ſeulement les religieux incorrigibles ou ſcandaleux, c'eſt-à-dire, qu'elle veut qu'ils demeurent ſéparés du reſte de la communauté, mais non pas ſi abſolument privés de tout commerce, que les plus anciens & les plus ſages ne doivent les viſiter pour les exhorter à rentrer dans leur devoir, & enfin que s'il n'y a point d'eſpérance d'amendement, on les chaſſe hors du monaſtere. Mais on ne garda pas par-tout cette modération; des abbés non contens de renfermer leurs religieux dans d'afreuſes *priſons*, les faiſoient mutiler, ou leur faiſoient crever les yeux. Charlemagne par ſes capitulaires, & le concile de Francfort en 785, condamnerent ces excès par raport à l'abbaye de Fulde. C'eſt ce qui fit qu'en 817, tous les abbés de l'ordre, aſſemblés à Aix-la-Chapelle, ſtatuerent que dorénavant dans chaque monaſtere, il y auroit un logis ſéparé pour les coupables, conſiſtant en une chambre à feu & une antichambre pour le travail, ce qui prouve que c'étoit moins une *priſon* qu'une retraite. Le concile de Verneuil, en 844, ordona la *priſon* pour les moines incorrigibles & fugitifs. On imagina une eſpece de *priſon* afreuſe, où l'on ne voyoit point le jour, & comme ceux qu'on y renfermoit devoient ordinairement y finir leur vie, on l'appela pour ce ſujet, *vade in pace*. Pierre le vénérable dit que Matthieu, prieur de Saint-Martin-des-Champs à Paris, fit conſtruire un ſouterrain en forme de ſépulcre, où il renferma de la ſorte un religieux incorrigible; ſon exemple trouva des imitateurs. Ceux qu'on mettoit dans ces ſortes de *priſons* y étoient au pain & à l'eau, privés de tout commerce avec leurs confreres & de toute conſolation humaine, enſorte qu'ils mouroient preſque tous dans la rage & le déſeſpoir. Le roi Jean à qui on en porta des plaintes, ordona que les ſupérieurs viſiteroient ces priſoniers deux fois par mois, & donneroient outre cela permiſſion à deux religieux, à leur choix, de les aller voir, & fit expédier à cet effet des lettres-patentes, dont il commit l'exécution au ſénéchal de Toulouſe & aux autres ſénéchaux de Languedoc où il étoit alors. Les mineurs & les freres prêcheurs murmurerent, reclamerent l'autorité du pape; mais le roi ne leur ayant laiſſé que l'alternative d'obéir ou de ſortir du royaume, ils affecterent le parti de la ſoumiſſion; ce qui n'empêche pas que dans certains ordres il n'y ait toujours eu des *priſons* monaſtiques très-rigoureuſes, qui ont conſervé le nom de *vade in pace*.

Comme les évêques ont une juriſdiction contentieuſe & une cour de juſtice qu'on nomme *officialité*, ils ont auſſi des *priſons* de l'officialité pour renfermer les eccléſiaſtiques coupables, ou prévenus de crimes. Parmi les *pri-*

fons ſéculieres on peut en diſtinguer pluſieurs ſortes. Celles qui ſont deſtinées à renfermer les gens arrêtés pour dettes, comme le Fort-l'Évêque à Paris; celles où l'on tient les mal-faiteurs atteints de crimes de vol & d'aſſaſſinat, telles que la Conciergerie, la Tournelle, le grand & le petit Châtelet à Paris, Newgate à Londres, &c. les *priſons* d'état, comme la Baſtille, Vincennes, Pierre Enciſe, le château des ſept Tours à Conſtantinople, la Tour de Londres; les *priſons* perpétueles comme les îles de Sainte-Marguerite, & enfin les maiſons de force, comme Bicêtre, Charenton, Saint-Lazare; ces dernieres ont pour chefs des directeurs ou ſupérieurs. Les *priſons* pour les criminels d'état ont des gouverneurs, & les premieres ont des concierges ou geoliers, auſſi les appele-t-on dans pluſieurs endroits, la *geole* & la *conciergerie*. Dans preſque toutes les *priſons*, il a une eſpece de cour ou eſplanade, qu'on nomme *préau* ou *préhau*, dans laquelle on laiſſe les priſoniers prendre l'air ſous la conduite de leurs geoliers, guichetiers & autres gardes.

PRISTAF, ſ. m. (*Hiſt. mod.*) nom que les Moſcovites donnent à un officier de la cour du czar, chargé de la part du prince de recevoir ſur la frontiere les ambaſſadeurs & miniſtres étrangers, de les défrayer & de leur procurer des voitures à eux & à leur ſuite; c'eſt ce que nous appelons un *maréchal de logis de la cour*.

PRITZ (Jean George) (*Pritius* & *Prizius*) (*Hiſt. litt. mod.*) un des auteus des journaux de Leipſick, depuis 1687 juſqu'en 1698. On a de lui des ſermons, une morale, des travaux ſur l'Écriture Sainte & d'autres livres de piété; on lui doit une bonne édition des œuvres de ſaint Macaire, une édition des lettres de Milton, des traductions, des compilations, &c. Né à Léipſick en 1662, mort à Francfort ſur le Mein en 1732.

PROBUS (M. Aurelius Valerius) (*Hiſt. rom.*) empreur Romain, étoit de Sirmich en Pannonie, d'une famille peu connue. Il avoit paſſé ſa premiere jeuneſſe à cultiver des jardins, ſoit que ces jardins fuſſent à lui, ſoit que l'état de ſa fortune l'obligeât de prendre ſoin de ceux d'autrui. Il embraſſa enſuite la profeſſion des armes, s'y diſtingua, parvint au tribunat. Il ſervit alors avec plus d'éclat encore ſous les regnes de Valérien, de Gallien, de Claude, d'Aurélien. Ses courones civiques, colliers, bracelets, lances & autres ornemens militaires, prix de la valeur & de la victoire atteſtoient ſes heureux & nombreux ſervices. Aurélien vouloit le nommer ſon ſucceſſeur à l'empire; il le fut un an après de l'empereur Tacite en 276. Ce ſurnom de *Probus* qu'on ſavoit être l'expreſſion la plus fidele de ſon caractere, contribua beaucoup à ſon élection & la fit univerſélement approuver; il eut cependant pour concurrent le frere de l'empereur Tacite, Florien, qui porta deux mois ce titre d'empereur, & qui voyant l'infériorité de ſon parti, finit par ſe faire ouvrir les veines; il eut encore trois autres concurrens dans le cours de ſon regne qui dura ſix ans.

1°. Saturnin, qui fut proclame mal gré lui, vers l'an 280, par les Égyptiens, & qui après avoir aſſez ſincérement refuſé, parut ſe prêter par crainte ou par ambition aux vœux des rebelles; il fut vaincu, puis aſſiégé & tué dans le château d'Apamée, au grand mécontentement de *Probus* qui déclara qu'il lui auroit pardoné.

2°. Bonoſe proclamé par les légions de la Gaule, dont il avoit le commandement. Son plus grand talent étoit de boire beaucoup ſans s'enivrer. Ses afaires prenant un mauvais tour, il ſe livra au déſeſpoir, & ſe pendit. *Probus* diſoit de lui qu'il étoit né pour boire & non pour vivre, & il lui fit cette épitaphe: *ici pend une bouteille & non un homme*.

3°. Proclus, proclamé par les légions de la Germanie, comme Bonoſe, par celles de la Gaule. Proclus ſe piquoit d'être en galanterie; ce que Bonoſe étoit en ivrognerie. Il étoit François d'origine. Les Germains le livrerent eux-mêmes pour obtenir le pardon de leur révolte.

Probus eut à combatre pendant ſon regne pluſieurs peuples barbares qui s'étoient répandus dans les Gaules, nommément les François auxquels il tua ſur les bords du Rhin, en 277, juſqu'à quatre cent mille hommes dans divers combats, les Bourguignons, les Vandales, &c. Il en délivra entiérement les Gaules & une partie de la Germanie, & les repouſſa juſqu'au delà du Necker & de l'Elbe, après leur avoir repris ſoixante & dix grandes villes, dont ils s'étoient emparés. Quelques peuplades des barbares auxquelles il avoit donné la Thrace à repeupler, s'étant révoltées, il les batit en 280. Il fit auſſi la guerre aux Perſes & à Vararane, leur roi, avec aſſez de ſuccès.

La France, l'Eſpagne, la Hongrie, lui doivent leurs plus fameux vignobles; dans l'intervalle des guerres, il en faiſoit planter à ſes ſoldats; il exhortoit & encourageoit ſur-tout les habitans des diverſes contrées à multiplier ces plantations.

Des ſoldats qu'il employoit aux environs de Sirmich, ſa patrie, à deſſécher des marais, ſe révolterent contre lui & le tuerent en 282, l'accuſant d'avoir dit qu'il eſpéroit que l'empire pouroit bientôt ſe paſſer de ſoldats; cependant un général qui employoit ſes ſoldats, non ſeulement comme guerriers, mais encore comme ouvriers, étoit plus éloigné de s'en paſſer qu'un autre, mais c'étoit ſans doute de ce ſecond emploi que venoit leur mécontentement & c'étoit à ce ſecond emploi que *Probus* déſiroit de les réduire.

Aucun de ſes prédéceſſeurs n'avoit dans un

temps ſi court rien fait de ſi grand ni de ſi utile à l'empire. Égal en gloire à Aurélien, il le ſurpaſſoit en vertus. L'empereur Julien lui reproche ſeulement un peu de ſévérité. L'armée même qui s'étoit révoltée contre lui, honorant ſa mémoire, lui érigea un monument avec cette épitaphe: „ *Cy git l'empereur* Probus, *homme vraiment digne de ce nom: auſſi vaillant que vertueux, il fut vainqueur également & de toutes les nations barbares & de tous les uſurpateurs*. Carus, préfet du prétoire, qui fut élu empereur à ſa place, fut ſoupçoné d'avoir été le principal auteur de la révolte des troupes, & de la mort de ce grand prince, ſous lequel l'empire avoit repris ſa gloire & ſa puiſſance.

PROCHITA (Jean de) (*Hiſt. mod.*) tiroit ſon nom de l'île de Prochita dans le royaume de Naples, dont il étoit ſeigneur. Il avoit été attaché à Mainfroi & puiſſant ſous lui; en conſéquence il fut dépouillé de ſes charges & de ſes biens par Charles d'Anjou, vainqueur de Mainfroi. Il voulut ſe venger en faiſant révolter la Sicile contre Charles d'Anjou, & en la remettant ſous la puiſſance de Pierre, roi d'Aragon, petit-fils & héritier de Mainfroi. Il ſe déguiſa, dit-on, en cordelier & parcourut tous les cantons de l'île, en ſondant les diſpoſitions des habitans & préparant les eſprits aux révolutions qu'il méditoit; il alla auſſi négocier ſur le même ſujet avec les puiſſances étrangeres. Beaucoup d'auteurs concluent de toutes ces démarches de *Prochita*, que les vêpres Siciliennes en furent le fruit, & qu'elles furent concertées entre *Prochita* & les principaux d'entre les Siciliens & les princes ennemis & rivaux de Charles d'Anjou; les intrigues de *Prochita* préparerent & faciliterent ſans doute cette ſanglante expédition en irritant la haine des Siciliens pour les François; mais M. de Butigny a prouvé dans ſon hiſtoire de Sicile, titre 2, partie 2, liv. VIII, n°. 4, que ce maſſacre ne fut point prémédité.

PROCLUS (St.) célebre Patriarche de Conſtantinople, diſciple de St. Jean Chryſoſtome, s'oppoſa avec force aux progrès de l'erreur. On a de lui des homelies, des épîtres, & d'autres écrits. Mort en 447.)

PROCLUS. Trebellius Pollion cite un livre, aujourd'hui perdu, d'Eutychius *Proclus*, grammairien célebre du ſecond ſiecle, & précepteur de Marc Aurele qui le fit proconſul. Ce livre inſtruiſoit de ce qu'il y avoit de plus curieux dans les pays étrangers.

PROCLUS Diadocus, philoſophe platonicien, connu par ſon fanatiſme pour le paganiſme, a écrit contre la religion chrétiene. Il reſte de lui des commentaires ſur quelques livres de Platon, des hymnes d'autres ouvrages en grec. On conte que dans le temps que Vitalien aſſiégeoit Conſtantinople, *Proclus* brûla ſes vaiſſeaux avec des miroirs ardens, comme Archimede ceux des Romains devant Syracuſe. *Proclus* étoit de Lycie; il vivoit environ cinq ſiecles après J. C.

PROCOPE eſt le nom: 1°. d'un ambitieux qui, après avoir bien ſervi ſous les empereurs Julien & Jovien, ſe révolta ſous Valens; & pendant que cet empereur étoit occupé en Syrie, ſe rendit à Conſtantinople, & s'y fit proclamer le 27 ſeptembre 365. Il fut défait & amené à Valens qui lui fit trancher la tête en 366.

2°. Du fameux hiſtorien grec *Procope*, de Céſarée, ſecrétaire de Béliſaire, honoré par Juſtinien du titre d'*illuſtre* & de la dignité de préfet de Conſtantinople. Si, comme on l'a toujours cru, il eſt l'auteur de *l'hiſtoire ſecrete* auſſi-bien que de ſa grande hiſtoire, il a porté en différens temps des jugemens bien divers ſur Juſtinien; ou il avoit été bien flateur dans ſa grande hiſtoire, ou il eſt bien ſatyrique dans l'hiſtoire ſecrete, & peut-être en effet a-t-il été l'un & l'autre; peut-être, la premiere ayant été faite pour être vue, l'auteur y a-t-il mis à deſſein les flateries qui pouvoient ſervir de paſſeport à cet ouvrage; peut être la ſeconde étant deſtinée à démentir les flateries de la premiere, l'auteur y a-t-il un peu paſſé la meſure. Le P. Maltret, jéſuite, à qui dirigea l'édition de *Procope*, donnée au Louvre en 1662 & 1663, en deux volumes *in-folio*, a retranché pluſieurs traits afreux de *hiſtoire ſecrete*, concernant l'impératrice Theodora, femme de Juſtinien; mais la Monnoye nous les a conſervés dans le premier volume de l'édition qu'il a donné du *Ménagiana*.

M. Marmontel tranche la difficulté de concilier ces deux hiſtoires, en ne penſant pas que l'hiſtoire ſecrete ſoit de *Procope*. Ses raiſons méritent d'être peſées. M. l'evêque de la Ravaliere avoit auſſi été de cet avis; voyez le 21e. volume du recueil de l'académie des inſcriptions & belles-lettres, page 73 & ſuiv. de l'hiſtoire.

Le préſident Couſin a traduit en françois la grande hiſtoire de *Procope*, contenant les guerres des Romains contre les Perſes, les Vandales, les Oſtrogoths; nous en avons auſſi diverſes traductions latines.

On trouve dans l'édition du Louvre *un traité des édifices* par le même *Procope*. Cet écrivain mourut vers la fin du regne de Juſtinien. (V. ſur *Procope* les mém. de l'acad. des belles lettres.)

3°. On a de *Procope* de Gaza, rhéteur & ſophiſte grec, qui vivoit vers l'an 560, des commentaires ſur divers livres de la bible.

4°. Procope le grand & Procope le petit, furent deux chefs des Huſſites, dont le premier ſuccéda en 1224 au fameux Ziſca. Ses ſuccès, ſes conquêtes, ſes ravages obligerent Sigiſmond à traiter avec lui. *Procope* invita

par une lettre circulaire les princes chrétiens à envoyer au concile de Bâle, leurs évêques & leurs docteurs disputer contre les docteurs hussites; il vint lui-même au concile avec ses docteurs; mais bien-tôt mécontent du concile, il en sortit, reprit les armes, continua ses ravages. Il mourut en 1434, des blessures qu'il avoit reçues dans un combat où *Procope* le petit qui étoit comme son lieutenant, fut aussi tué.

5°. PROCOPE-COUTEAUX (*Michel*) médecin & bel esprit de Paris, célebre par sa difformité, célebre aussi par son esprit qui la faisoit oublier. Médecin, on a de lui l'*analyse du système de la trituration de M. Hecquet & l'art de faire des garçons*. Bel esprit, il a rempli de vers différens recueils; il a eu part, dit-on, à la comédie des *Fées* de Romagnesi, à *la gageure* de Grange qui n'est pas la Grange-Chancel, mais un la Grange de Montpellier, mort à la charité à Paris en 1767.

Procope étoit né à Paris en 1684. Mort à Chaillot en 1753.

PROCULEIUS (*Hist. rom.*) chevalier romain, chéri d'Auguste & digne de l'être. C'est de lui qu'Horace a dit:

Vivet extento Proculeius ævo
Notus in fratres animi paterni,
Illum aget dextra metuente solvi
Fama superstes.

Il avoit partagé l'héritage de ses peres avec ses deux freres Muréna & Scipion; ceux-ci furent dépouillés de leurs parts dans les guerres civiles; *Proculeïus* fit avec eux un partage nouveau du lot qui lui étoit échu dans le premier partage.

PROCULUS, (TITUS ŒLIUS) (*Hist. rom.*) proclamé empereur par les légions de Germanie en 280, fut rival de Probus, il lui fut livré & périt du dernier supplice à Cologne. Il étoit d'Albenga sur la côte de Gênes, & s'étoit enrichi par la piraterie.

PRODICUS (*Hist. anc.*) un des plus célebres sophistes de la Grece, contemporain de Démocrite & de Gorgias, disciple de Protagoras, eut pour disciples Euripide, Socrate, Theramene, Isocrate, &c. Il étoit de l'île de Céos, une des Cyclades. Etant à Athènes avec le caractere d'ambassadeur des habitans de cette île, l'amour de l'argent, qui paroît avoir été extrême en lui, le força d'y tenir école; il alloit aussi de ville en ville étaler son éloquence, & toujours pour de l'argent. On parle d'une déclamation à cinquante dragmes, ainsi nommée; parce que chaque auditeur étoit obligé de payer cette somme pour être admis. Ce sophiste avoit, dit-on, des discours à tout prix, depuis cinquante dragmes jusqu'à deux oboles.

Les Athéniens le firent mourir, ou comme corrompant la jeunesse, ou comme professant l'irréligion. *Prodicus* vivoit environ 225 ans avant J. C.

Prodicus est aussi le nom du chef des hérétiques, nommés *Adamites*, au second siecle de l'église.

PRONAPIDE. (*Hist. anc.*) Selon Diodore de Sicile, ce fut un ancien poëte *grec*, maître d'Homere. Il étoit d'Athènes. On lui attribue un poëme qui avoit pour titre *le premier monde*. Il fut, dit-on, aussi le premier grec qui écrivit de gauche à droite à notre maniere. Avant lui les grecs écrivoient de droite à gauche selon l'usage des Orientaux.

PRONOMUS (*Hist. anc.*) Thébain, est un de ceux auxquels on attribue l'invention des flutes sur lesquelles on pouvoit jouer toute sorte d'airs & sur tous les tons. Les autres auxquels la même invention est aussi attribuée par différens auteurs, sont Diodore de Thebes & Antigénides.

PROPERCE (SEXTUS AURELIUS PROPERTIUS) célebre poëte érotique latin, fils d'un chevalier Romain. Auguste qui avoit fait périr le pere pour avoir suivi le parti d'Antoine, protégea le fils & fit bien; ce fut *Properce* qui eut tort de se laisser protéger par le meurtrier de son pere, s'il fut libre d'échaper à cette protection. Les quatre livres d'élégies de *Properce*, sont trop connus pour que nous arrêtions à en parler. Il y célebre sous le nom de Cynthie une femme qu'il aimoit, & ce nom de *Cynthie* est resté illustre par lui, comme celui de Lesbie par Catulle, & celui de Corinne par Ovide.

Properce mourut dix-neuf ans avant l'ere chrétiene. Il étoit né à Moravia, ville de l'Ombrie, aujourd'hui Bevagna dans le duché de Spolete.

PROSCRIPTION, s. f. (*Hist. rom.*) publication faite par le gouvernement ou par un chef de parti, par laquelle on décerne une peine contre ceux qui y sont désignés. Il y en avoit de deux sortes chez les Romains; l'une interdisoit au *proscrit* le feu & l'eau jusqu'à une certaine distance de Rome, plus ou moins éloignée, selon la sévérité du décret, avec défense à quique ce fût de lui donner retraite dans l'étendue de la distance marquée. On affichoit ce décret, afin que persone ne l'ignorât: le mot d'exil n'y étoit pas même exprimé sous la république; mais il n'en étoit pas moins réel, par la nécessité où l'on étoit de se transporter hors les limites de ces interdictions.

L'autre *proscription* étoit celle des têtes, ainsi nommée, parce qu'elle ordonoit de tuer la persone *proscrite*, par-tout où on la trouveroit. Il y avoit toujours une récompense atachée à l'exécution de cette *proscription*. On affichoit aussi ce décret, qui étoit écrit sur des tables pour être lu dans les places publiques; & l'on trouvoit au bas les noms de ceux qui étoient con-

damnés à mourir, avec le prix décerné pour la tête de chaque proscrit.

Marius & Cinna avoient massacré leurs ennemis de sang-froid, mais ils ne l'avoient point fait par *proscription*. Sylla fut le premier auteur & inventeur de cette horrible voie de *proscription*, qu'il exerça avec la plus indigne barbarie, & la plus grande étendue. Il fit afficher dans la place publique les noms de quarante sénateurs, & de seize cents chevaliers qu'il proscrivoit. Deux jours après, il proscrivit encore quarante autres sénateurs, & un nombre infini des plus riches citoyens de Rome. Il déclara infâmes & déchus du droit de bourgeoisie les fils & les petits-fils des proscrits. Il ordona que ceux qui auroient sauvé un proscrit, ou qui l'auroient retiré dans leur maison, seroient proscrits en sa place. Il mit à prix la tête des proscrits, & fixa chaque meurtre à deux talens. Les esclaves qui avoient assassiné leurs maîtres, recevoient cette récompense de leur trahison; l'on vit des enfans dénaturés, les mains encore sanglantes, la demander pour la mort de leurs propres peres qu'ils avoient massacrés.

Lucius Catilina, qui pour s'emparer du bien de son frere, l'avoit fait mourir depuis longtemps, pria Sylla, auquel il étoit ataché, de mettre ce frere au nombre des *proscrits*, afin de couvrir par cette voie l'énormité de son crime. Sylla lui ayant acordé sa demande, Catilina, pour lui en marquer sa reconoissance, alla tuer au même moment Marcus Marius, & lui en apporta la tête.

Le même Sylla, dans sa *proscription*, permit à ses créatures & à ses officiers de se venger impunément de leurs ennemis particuliers. Les grands biens devinrent le plus grand crime. Quintus Aurelius, citoyen paisible, qui avoit toujours vécu dans une heureuse obscurité, sans être connu ni de Marius, ni de Sylla, apercevant son nom dans les tables fatales, s'écria avec douleur; *malheureux que je suis, c'est ma belle maison d'Albe qui me fait mourir*; & à deux pas delà, il fut assassiné par un meurtrier.

Dans cette désolation générale, il n'y eut que C. Metellus, qui fut assez hardi pour oser demander à Sylla, en plein sénat, quel terme il mettroit à la misere de ses concitoyens: nous ne te demandons pas; lui dit-il, que tu pardones à ceux que tu as résolu de faire mourir; mais délivres-nous d'une incertitude pire que la mort; & du moins apprens nous ceux que tu veux sauver. Sylla, sans paroître s'offenser de ce discours, lui répondit froidement, qu'il ne s'étoit pas encore déterminé. Enfin, comme dit Salluste; *neque prius jugulandi fuit finis quam Sylla omnes suos divitiis explevit.*

Les triumvirs Lépide, Octave & Antoine renouvelerent les *proscriptions*. Comme ils avoient besoin de sommes immenses pour soutenir la guerre; & que d'ailleurs ils laissoient à Rome & dans le sénat des républicains toujours zélés pour la liberté, ils résolurent, avant que de quiter l'Italie, d'immoler à leur sûreté, & de proscrire les plus riches citoyens. Ils en dresserent un rôle. Chaque triumvir y comprit ses ennemis particuliers, & même les ennemis de ses créatures. Ils pousserent l'inhumanité jusqu'à s'abandoner l'un à l'autre leurs propres parens, & même les plus proches. Lépidus sacrifia son frere Paulus à l'un de ses collégues; Antoine, de son côté, abandona au jeune Octave le propre frere de sa mere; & celui ci consentit qu'Antoine fît mourir Cicéron, quoique ce grand homme l'eût soutenu de son crédit contre Antoine même. La tête du pere de la patrie fut mise à prix pour la somme de huit mille livres sterling. Il mourut la victime de son mérite & de ses talens.

Largus & exundans letho dedit ingenii fons,
Ingenio manus est & cervix cæsa. Juvenal.

Enfin on vit dans ce rôle funeste Thoranius, tuteur du jeune Octave, celui-là même qui l'avoit élevé avec tant de soin; Plotius désigné consul, frere de Plancus, un des liutenans d'Antoine, & Quintus, son collegue au consulat, eurent le même sort, quoique ce dernier fût beau-pere d'Asinius Pollio, partisan zélé du triumvirat.

En un mot, les droits les plus sacrés de la nature furent violés. Trois cents sénateurs, & plus de deux mille chevaliers furent envelopés dans cette affreuse *proscription*. Toutes ces horreurs, inconnues dans les siecles les plus barbares, & aux nations les plus féroces, se sont passées dans des temps éclairés, & par l'ordre des hommes les plus polis de leur temps. Elles ont été les fruits sanglans de ces désordres civils, & de ces vapeurs intestines qui étoufent les cris de l'humanité.

PROSPER (Saint) (*Hist. eccléf.*) disciple de saint Augustin, fut le poëte de la grâce comme son maître en étoit l'apôtre. Tout le monde connoît son *poëme contre les ingrats*, c'est-à-dire, contre les ennemis de la grâce. M. Racine s'en tient toujours le plus près qu'il peut dans son poëme de la grâce. M. le Maître de Sacy a donné une traduction en vers françois du poëme de saint *Prosper*. Ce docteur a beaucoup écrit, d'ailleurs, sur la grâce & le libre arbitre contre les semi Pelagiens; mais comme théologien, nous le renvoyons au savant théologien, chargé de cette importante partie. (*Voyez* Prosper (S.) dans le dictionaire de Théologie) Saint *Prosper* est connu sous le nom de *Tiro Prosper*; on lui donne souvent le surnom d'*Aquitanius*, parce qu'il étoit du pays d'Aquitaine. Il y étoit né au commencement du cinquieme siecle. Il eut avec saint Augustin, son maître, outre la conformité de zele & de doctrine,

trine, une conformité d'un autre genre, celle d'une jeuneſſe orageuſe & livrée aux plaiſirs. Après avoir expié les fautes de ſa vie paſſée, par ſes larmes & par ſes auſtérités, il voulut engager les peuples à l'imiter dans ſa penitence. Ses travaux lui mériterent dans la ſuite l'eſtime & la confiance du pape Céleſtin & du ſaint Léon. On a de lui, entre autres œuvres, des épigrames contre les ennemis & les envieux de la gloire de ſaint Auguſtin. Cet illuſtre defenſeur de la Grâce a réuni le rare talent d'écrire avec élégance en vers, & en proſe. Il vivoit encore en 463; mais on ignore l'année de ſa mort. On le croit l'auteur d'une chronique qui porte ſon nom, & qui eſt un des plus anciens monumens de notre hiſtoire moderne; elle finit à l'an 455.

Dans le même ſiecle vivoit un autre *Proſper*, dit l'*Africain*, écrivain eccléſiaſtique, dont on a quelques ouvrages.

Et un autre *Proſper*, évêque d'Orléans, mort vers l'an 463.

PROSPER ALPINI (*Voyez* ALPINI.)

PROSPER MARCHAND (*Voyez* MARCHAND.)

PROTAGORAS (*Hiſt. anc.*) Sophiſte célebre, maître de Prodicus, étoit d'Abdere en Thrace. Il amaſſa beaucoup d'argent dans ſa profeſſion, & en général tous ces ſophiſtes en étoient fort avides. Aulugelle raporte un procès ſingulier, que ce maître eut avec Évalthe, un de ſes diſciples. *Protagoras* s'étoit chargé d'en faire un avocat habile. La moitié du prix convenu fut payée ſur le champ; le paiement de l'autre moitié devoit ſe faire après qu'Evalthe auroit gâgné ſa premiere cauſe; comme il ne ſe preſſoit pas de la plaider, *Protagoras* le fait aſſigner, & croyoit lui oppoſer un argument invincible. Si la ſentence m'eſt favorable, dit-il, vous ſerez condamné à me payer; ſi elle m'eſt contraire, vous gâgnez votre premiere cauſe, & alors, aux termes de notre convention, vous êtes obligé de me payer. Évalthe lui rétorquoit l'argument. Si ce jugement m'eſt favorable, dit-il, on jugera que je ne vous dois rien; s'il m'eſt contraire, je perds ma cauſe, & alors la convention me libere. Les juges trouverent la queſtion ſi embaraſſante qu'ils la laiſſerent indéciſe. C'étoit beaucoup déférer à une ſubtilité. Qui ne voit qu'Évalthe ne devoit pas reſter le maître de rendre ſa promeſſe illuſoire, qu'il devoit ſe mettre en état de plaider ſa premiere cauſe & de la gâgner ou d'en gâgner une ſuivante, & que tel étoit l'eſprit de la convention?

Protagoras ayant commencé un de ſes livres par ces mots: *je ne ſçurois dire s'il y a des dieux ni ce que c'eſt*. les Athéniens le chaſſerent de leur ville & de leur territoire, & firent brûler publiquement ſes ouvrages. Il vivoit plus de quatre ſiecles avant Jeſus-Chriſt.

PROTECTEUR, (*Hiſt. d'Angleterre.*) C'eſt le titre qu'Olivier Cromwel s'appropria, & qui lui fut ſolemnélement acordé par l'Angleterre, l'Écoſſe & l'Irlande. Pendant que Charles II fugitif en France avec ſon frere & ſa mere, y traînoit ſes malheurs & ſes eſpérances, Cromwel fut inauguré dans le poſte de *protecteur*, le 26 Juin 1657, à Weſtminſter-hall, par le parlement pour lors aſſemblé, & l'orateur des communes, le chevalier Thomas Winddrington, en fit la cérémonie. *Voyez* CROMWEL.)

PROTOGENE, (*Hiſt. anc.*) peintre célebre qu'Apelle regardoit preſque comme ſon maître; ces deux peintres ne ſe connoiſſoient encore que de réputation; Apelle vint à Rhodes exprès pour voir *Protogene* & ſes ouvrages; il ne trouva point *Protogene* chez lui; une vieille femme gardoit ſon âtelier, & ſur le chevalet étoit un tableau où il n'y avoit rien de peint. Sous prétexte d'écrire ſon nom, il traça un deſſein ſur le tableau, *Protogene*, à ſon retour, ayant jeté les ieux ſur ce deſſein, s'écria: *c'eſt Apelle; il n'y a que lui au monde qui puiſſe deſſiner avec cette fineſſe & cette légéreté*. Il fit à ſon tour ſur le même tableau un deſſein plus correct encore & plus délicat, & dit à cette femme: *s'il revient, dites-lui que voilà ma réponſe*. Apelle revint, ſe jugea vaincu, & animé d'une vive émulation, il fit un troiſieme deſſein, qui ſurpaſſoit les deux autres. Quand *Protogene* l'eut vu, *je ſuis vaincu*, dit-il, *courons embraſſer mon vainqueur*; il vole au port, s'informe d'Apelle, le trouve, & ſe lie avec lui d'une amitié qui ne ſe démentit jamais.

Ce monument du combat de *Protogene* & d'Apelle, conſervé à la poſtérité, fit long-temps l'admiration des connoiſſeurs & des maîtres de l'art; il fut conſumé dans un embrâſement du palais d'Auguſte. Ce fut Apelle qui fit connoître aux Rhodiens tout le mérite des tableaux de *Protogene*, en offrant de les prendre tous à un prix beaucoup plus fort que celui que *Protogene* en avoit tiré juſqu'alors. On avoit d'abord tellement méconnu ſon talent, qu'on ne l'employoit qu'à donner la couleur aux navires, & qu'il vécut long-temps dans la pauvreté. Il parvint dans la ſuite au comble de la gloire; parmi ſes chefs-d'œuvre, on comptoit ſon ſatyre apuié ſur un colonne, au haut de laquelle étoit perchée une perdrix. Cette perdrix étoit ſi parfaite, que des perdrix privées jetoient des cris à ſa vue, la croyant vivante, & que cet épiſode attiroit, même de la part des hommes, plus d'attention que le ſujet principal du tableau; il ſentit que c'étoit un défaut, & il eut le courage d'éfacer la perdrix. Un de ſes portraits fameux étoit encore celui de la mere d'Ariſtote, ſon ami. Ariſtote vouloit faire de lui un peintre d'hiſtoire, & lui propoſoit les batailles d'Alexandre, *Protogene* ne fut & ne voulut être

que peintre de portraits; il fit celui d'Alexandre, mais ſans batailles.

Son portrait le plus renomé eſt celui du chaſſeur *Ialyſus*, fils ou petit fils du ſoleil, & fondateur de Rhodes; c'eſt-là qu'étoit ce chien dont il ne put jamais faire l'écume à ſon gré, car il étoit difficilement content de ſes ouvrages, & auquel il donna par hazard le degré de perfection qu'il cherchoit, en jetant avec dépit ſon éponge ſur l'endroit qu'il déſeſpéroit de finir. Ce tableau fut dans la ſuite porté à Rome, & mis dans le temple de la paix, où il étoit encore du temps de Pline, qui en parle. Il périt auſſi dans la ſuite par un incendie. Pline prétend que ce tableau ſauva la ville de Rhodes, l'an 304 avant Jéſus-Chriſt, parce qu'étant dans un endroit par lequel ſeul Démétrius Poliorcetes, qui l'aſſiégeoit, pouvoit la prendre, ce prince aima mieux renoncer à la victoire que d'expoſer un ſi beau monument à périr. Ce qui eſt certain, c'eſt que *Protegene*, dont l'âtelier étoit hors de la ville & dans les faux-bourgs, n'interrompoit pas un moment ſon travail pendant le ſiége, & qu'il fit ſon tableau du ſatyre, au milieu du bruit des armes & environé des ſoldats macédoniens à qui les faux-bourgs avoient été abandonés; ce qui fit dire *qu'il avoit peint ſous l'épée*. Démétrius lui-même lui témoigna combien il étoit ſurpris de ſa tranquillité & de ſa confiance; *je ſavois*, lui répondit *Protegene*, *que vous aviez déclaré la guerre aux Rhodiens, mais non pas aux arts*; en effet Démétrius les prit ſous ſa protection, & diſpoſa une garde autour de l'âtelier de cet artiſte, pour qu'il pût travailler en paix & en ſûreté.

Apelle ne faiſoit qu'un reproche à *Protegene*, & ce reproche étoit une grande leçon pour les artiſtes, c'eſt qu'il ne ſavoit pas quiter le pinceau, & qu'il vouloit toujours perfectioner; *quod manum ille de tabula neſciret tollere*. Il faut en tout, dit Cicéron, ſavoir juſqu'où l'on doit & l'on peut aller: *in omnibus rebus videndum eſt quatenus.... in quo Apelles pictores quoque eos peccare dicebat qui non ſentirent quid eſſet ſatis*. Orat. N. 73. *memorabilis præcepto*, dit Pline, *nocere ſæpe nimiam diligentiam*.

PRUDENCE, (Aurelius Prudentius Clemens) (*Hiſt. litt.*) poëte chrétien du quatrieme ſiecle, connu principalement par l'hymne des Saints Innocens:

Salvete flores martyrum, &c.

Ou eſt cette jolie image:

Aram ſub ipſam ſimplices
Palma & coronis luditis.

On ſait peu de choſes de ſa vie; il fut magiſtrat & homme de guerre, & remplit un emploi honorable à la cour d'Honorius. Il y a deux bonnes éditions de ſes poéſies; l'une d'Elzevir, avec les notes de Nicolas Heinſius, Amſterdam 1667; *in*-12; l'autre *ad uſum Delphini*, par les ſoins du P. Chamillard, jéſuite. Paris, 1687, *in* 4°.

Prudence étoit né à Sarragoſſe en Eſpagne, l'an 348.

Il y eut dans le neuvieme ſiecle un autre *Prudence*, dit le Jeune; autrement nommé Galindon, évêque de Troyes, mort en 861, grand défenſeur de la doctrine de Saint Auguſtin ſur la grâce & la prédeſtination.

PRUNELÉ, (*Hiſt. de France.*) famille noble & anciene de Beauce, qui remonte par titres juſqu'à Philippe Auguſte, & où on trouve des chevaliers dès le commencement du treizieme ſiecle.

De cette famille étoit Guillaume *Prunelé*, cinquieme du nom, tué à la bataille d'Azincourt, le 25 octobre 1415.

Jacques de *Prunelé*, ſecond du nom, de la branche de Saint-Germain, tué en duel ſous le regne de Louis XIII.

Antoine-Agnès de *Prunelé*, qui s'embarqua vers l'an 1684, ſans que depuis on ait entendu parler de lui, ni du vaiſſeau qui le portoit.

Jules-Céſar de *Prunelé*, bleſſé d'un coup de fuſil à la bataille de Malplaquet, le 11 ſeptembre 1709.

François de *Prunelé*, de la branche de Guillerval, bleſſé d'un coup de lance à la bataille de Cériſoles, le 14 avril 1544, tué par les ligueurs en 1587.

Antoine de *Prunelé*, de la branche de Tignonville, mort en 1659, d'une bleſſure reçue dans un combat ſingulier près de Furnes en Flandre.

Charles de *Prunelé*, tué en Catalogne au mois de juin 1966.

Jacques-Philippe de *Prunelé* ſe diſtingua à la bataille de Fleurus, le 1 juillet 1690, au ſiége de Namur en 1692, au combat de Steinkerque, au bombardement de Charleroi, & dans d'autres occaſions.

Armand de *Prunelé*, fils du précédent, montant la garde à Valenciennes tomba dans un regard ouvert de l'aqueduc de l'Eſcaut, & s'y noya malheureuſement à vingt & un ans, le 24 ſeptembre 1719.

PRUSIAS, (*Hiſt. anciene.*) roi de Bithynie, ſurnomé le *Chaſſeur*, fut ſollicité par Antiochus d'embraſſer ſa cauſe contre les Romains; mais ébloui par les promeſſes de Scipion, & retenu peut-être par ſes menaces, il obſerva une eſpece de neutralité, & reſta ſpectateur de la querele; mais quelque temps après, Annibal, pourſuivi par la haine des Romains, alla chercher un aſyle dans ſa cour. Ce fameux général, pour l'aſſocier à ſa vengeance, l'engagea dans une guerre contre Eumene, roi de Pergame, ami

déclaré des Romains. Le sénat se crut offensé dans la personne de son allié. Quintus Flaminius fut député pour se plaindre à *Prusias* de l'asyle qu'il donnoit à ce perturbateur des nations. Le monarque, intimidé par ses menaces, promit de livrer cet illustre fugitif pour ne pas irriter ces tyrans des rois. Annibal, instruit de sa complaisance perfide, en prévint l'effet par le poison. Il mourut en vomissant les plus horribles imprécations contre *Prusias*, & en invoquant les dieux protecteurs & vengeurs des droits sacrés de l'hospitalité. Cette perfidie désarma la colere des Romains. Persée, quelque temps après, rechercha son alliance; mais *Prusias*, craignant de le rendre trop puissant, ne voulut point entrer dans cette guerre, & promit seulement d'employer sa médiation pour la prévenir. En effet, il envoya à Rome des ambassadeurs qui entamerent des négociations infructueuses. Tandis que les Romains étoient occupés contre Persée, *Prusias* tourna ses armes contre Attale, successeur d'Eumene au trône de Pergame. Il se rendit maître de la capitale, où abusant des droits de la victoire, il profana les temples & renferma les statues des dieux. Le sénat, instruit de ces excès, étoit dans l'impuissance alors de l'en punir; il lui envoya des ambassadeurs qui lui défendirent de continuer ses hostilités; & quoique vainqueur, il fut contraint de souscrire à un humiliant traité. Il députa son fils Nicomede à Rome pour en adoucir la rigueur; il lui associa Menas, qu'il chargea d'assassiner ce jeune prince, pour favoriser les enfans nés du second lit; mais Menas au lieu d'exécuter cet ordre barbare, en avertit Nicomede qui retourna promptement en Bythinie, où il leva l'étendart de la révolte. *Prusias* détesté de ses sujets, en fut abandoné; il se réfugia dans un temple où il fut massacré par un soldat.

PRYNN ou PRYNE, (Guillaume) (*Hist. litt. mod.*) jurisconsulte anglois, grand puritain, fit contre les épiscopaux un écrit intitulé: *du violement du sabbat & de l'état des évêques*, pour lequel il fut condamné en 1647 à avoir les oreilles coupées. *Prynn*, d'après le traitement qu'il avoit essuyé, devint l'idole des puritains. On le fit entrer dans la chambre des communes au parlement assemblé contre le roi Charles I; mais cet homme ne tarda pas à voir que la cause du puritanisme étoit mauvaise & devenoit de jour en jour plus odieuse; il s'en expliqua ouvertement, & le parti puritain le mit en prison comme déserteur de sa cause & apostat; il écrivit de sa prison, pour détourner le parlement du projet de faire le procès au roi. On ne sait pas le reste de son histoire; il mourut en 1669. On a de lui en anglois la vie des rois Jean sans terre, Henri III & Édouard I, & l'histoire de Guillaume Laud, archevêque de Cantorbéri. On a aussi de lui: *antiquæ constitutiones regni anglici sub Joanne, Henrico III & Eduardo I, circa jurisdictionem ecclesiasticam*, & d'autres ouvrages de théologie & de controverse.

PRZEMISLAS I, (*Hist. de Pologne.*) duc de Pologne. En 751, les Hongrois vinrent fondre sur la Pologne. Leur fureur ne respecta rien; les Polonois alloient racheter leur vie en recevant des fers, lorsqu'un homme du peuple osa venger sa patrie & détruire ses conquérans. On prétend qu'il disposa des branches d'arbres, de maniere qu'elles ressembloient à une armée, que l'ennemi attiré par cette ruse s'engagea dans une forêt, où il fut taillé en pieces; la reconnoissance publique plaça *Przemislas* sur le trône; son regne fut glorieux & plaisible. Il mourut vers l'an 803.

Przemislas II, roi de Pologne. Après la mort de Lezko II, la courone ducale devint l'objet des désirs ambitieux d'une foule de prétendans; après cinq années de guerres civiles, *Przemislas* l'emporta, & prit le titre de roi. Ce prince fut couroné l'an 1295, & massacré l'an 1296; par les marquis de Brandebourg, Othon, Jean & Othon le Long; ils avoient été les jouets de la politique de ce prince, & n'osant le combatre, ils l'assassinerent. Ce fut à Rogozno que se commit cet attentat.

PSALMANASAR, (Georges) (*Hist. litt. mod.*) auteur du fameux roman intitulé: *Relation de l'île Formose*, ainsi que de la plus grande partie de l'histoire ancienne dans la grande *histoire universele* des savans d'Angleterre, fut un aventurier, qui passa presque toute sa vie à faire le métier d'imposteur public, & qui, en mourant à Londres en 1763, laissa une histoire de sa vie qu'il ordona de publier, & où il dévoiloit lui-même toutes ses impostures.

PSAMMÉNIT ou PSAMMENITE, (*Hist. anc.*) roi d'Égypte. C'est sous son regne, que Cambyse, roi de Perse, fils de Cyrus, soumit l'Égypte; il traita le roi avec douceur, & lui assigna un entretien honorable; mais dans la suite ayant appris ou ayant cru que ce prince prenoit des mesures secretes pour remonter sur le trône, il le fit mourir. *Psamménit* n'avoit régné que six mois.

PSAMMIS, (*Hist. anc.*) roi d'Égypte, vivoit six cents ans avant Jésus-Christ; son regne fut de six ans, il fit une expédition en Éthiopie. C'est sous son regne que les habitans de l'Élide ayant institué les jeux olympiques, & croyant cette institution à l'abri de toute critique, voulurent avoir l'avis, c'est-à-dire, l'approbation des Égyptiens, qui passoient pour le peuple le plus sage de l'univers. Ceux-ci demanderent d'abord si on admettoit indifféremment les citoyens & les étrangers. Sans doute, répondirent les Éléens d'un ton triomphant, & comptant plus que jamais sur des louanges; tant pis, répliquerent les

Égyptiens, il falloit opter. Vous flatez-vous que les juges du prix tienent la balance bien égale entre des concitoyens & des étrangers?

PSAMMITIQUE, (*Hiſt. anc.*) roi d'Égypte. Plus de ſix ſiecles & demi avant Jéſus-Chriſt, douze des principaux ſeigneurs égyptiens s'étoient acordés pour gouverner chacun un diſtrict, au nom de l'Égypte, & pour bâtir à frais communs le fameux labyrinthe qui étoit un amâs de douze grands palais. *Pſammitique* devint ſuſpect aux onze autres ils le releguerent dans les cantons marécageux de l'Égypte.

Des ſoldats Cariens & Joniens ayant été jetés par la tempête ſur les côtes de l'Égypte qui avoit été fermée juſqu'alors aux étrangers, *Pſammitique* ſe mit à leur tête, défit les onze rois, & reſta maître de l'Égypte vers l'an 670 avant Jéſus-Chriſt. Ce fut à cette occaſion & par ce moyen que les Égyptiens entrerent en commerce avec les Grecs, & c'eſt depuis ce temps, ſelon Hérodote, que l'hiſtoire d'Égypte commence d'avoir quelque certitude.

Pſammitique eut de longues guerres à ſoutenir contre les Aſſyriens auxquels il diſputoit la Paleſtine; le ſeul ſiége d'Azot l'arrêta pendant vingt neuf ans; c'eſt le plus long ſiége dont il ſoit parlé dans l'hiſtoire ancienne, & peut-être dans l'hiſtoire en général. Le même prince arrêta par des préſens & des négociations le torrent des Scythes, prêt à inonder l'Égypte.

Les critiques ne font pas grand cas de l'hiſtoire des deux enfans qui, ayant été nouris par des chevres, & n'ayant jamais entendu parler aucune langue, prononçoient diſtinctement le ſeul mot *Beccos*, qui chez les Phrygiens ſignifie du pain; ce qui perſuada que la langue phrygiene étoit la langue primitive: mais cette hiſtoire vraie ou fauſſe, eſt raportée au regne de *Pſammitique*. Ce fut lui, dit-on, qui eut la curioſité de faire cette expérience.

PSAPHON (*Hiſt. anc.*) Lybien, qui voulant ſe faire paſſer pour un dieu parmi les habitans de la Lybie, s'imagina de dreſſer des oiſeaux à prononcer, pour avoir à manger, trois mots grecs qui ſignifioient: *Pſaphon eſt un grand Dieu*. Il les lâcha enſuite ſur les montagnes, où ces oiſeaux privés s'atendant toujours qu'on alloit leur donner à manger, crioient ſans ceſſe: *Pſaphon eſt un grand Dieu*. Les Lybiens les crurent & rendirent les honeurs divins à *Pſaphon*. *Les oiſeaux de Pſaphon* ſont pour ainſi dire paſſés en proverbe.

PSEAUME ou PSAUME (Nicolas) (*Hiſt. litt. mod.*) évêque de Verdun, ſe diſtingua au concile de Trente par ſon éloquence.

On a de lui un journal du concile de Trente, que le P. Hugo, prémontré, a publié dans ſon recueil intitulé: *Sacra antiquitatis monumenta hiſtorico-dogmatica*. On a de lui encore un *préſervatif contre le changement de religion*: ouvrage qui conſerva à l'Égliſe quelques-uns de ſes enfans. Mort à Verdun en 1575.

PTOLÉMÉE ou PTOLOMÉE (*Hiſt. anc.*) nom de tous les rois d'Égypte, ſucceſſeurs d'Alexandre.

1°. *Ptolémée*, fils de Lagus, dit Ptolémée *Soter*, ſoldat ſous Alexandre avant d'être roi, prit d'emblée pluſieurs petites villes dans les Indes, l'an 327 avant J. C. L'année ſuivante, aſſiégeant une des places du roi Samus, l'un des monarques de l'Inde, il fut bleſſé dangereuſement; on craignit même que la bleſſure ne fût mortele parce que les Indiens étoient dans l'uſage d'empoiſoner leurs armes. Il étoit parent, mais ſur-tout il étoit aimé d'Alexandre. Quelques-uns ont prétendu qu'il lui apartenoit de fort près & qu'il étoit fils naturel de Philippe. Alexandre montra beaucoup d'inquiétude ſur ſon ſort, & le fit tranſporter auprès de lui pour l'avoir toujours ſous les ieux & ſuivre tous les progrès de ſa guériſon. Les hiſtoriens ont mis du merveilleux dans cette cure. Alexandre avoit vu en ſonge un dragon qui lui indiquoit une herbe, ſeul remede efficace contre le mal de ſon ami; Alexandre la fit chercher & l'appliqua lui-même ſur la bleſſure. *Ptolémée* fut guéri en peu de jours. On conçoit que le dragon fut un homme du pays, un médecin peut-être, qui connoiſſoit cette herbe & qui l'indiqua. Mais cette fâble même honore Alexandre, en montrant quel intérêt il prenoit à ſon ami; & la joie univerſele de l'armée à la guériſon de *Ptolémée*, honore ce capitaine, dont en effet l'hiſtoire parle avec les plus grands éloges.

Après la mort d'Alexandre, arivée l'an 325 avant J. C., l'Égypte avec la partie de l'Arabie qui l'avoiſine, la Lybie & la Cyrenaïque, furent le partage de *Ptolémée*, & là commence l'empire des Lagides en Égypte.

D'après des prédictions qui atteſteroient, s'il en étoit beſoin, quel empire exerçoit ſur l'imagination des hommes, le nom de cet Alexandre, devant qui la terre étoit reſtée en ſilence, le lieu qui renfermoit ſes cendres devoit devenir l'un de plus floriſſans de toute la terre. *Ptolémée* l'emporta pour Alexandrie, & elle y avoit des droits; *Ptolémée* y bâtit un temple & un tombeau magnifiques. Un auteur du quinzieme ſiecle, atteſte que ce tombeau ſubſiſtoit encore de ſon temps, & que les mahométans le révéroient comme le tombeau, non ſeulement d'un grand roi, mais d'un grand prophete.

Ptolémée eut la prudence de prendre peu de part aux diviſions de tous ces capitaines qui démembroient alors le vaſte empire d'Alexandre; il s'atacha principalement à étendre & à fortifier ſon partage. Il y joignit d'abord la Syrie, la Phénicie, la Judée; il prit Jéruſalem l'an 319 avant J. C. Il s'empara de l'île de Cypre, il la reperdit, il la reprit. Il eut, com-

me il arive ordinairement à la guerre, des revers & des succès ; mais vainqueur ou vaincu, ses procédés furent toujours nobles & généreux, toujours dignes de l'intérêt qu'il avoit inspiré dans l'Inde à toute l'armée d'Alexandre.

Les Rhodiens que *Ptolémée* avoit efficacement secourus pendant ce long & mémorable siége que Démetrius, fils d'Antigone, mit devant Rhodes, l'an 304 avant J. C. signalerent leur reconoissance d'une maniere éclatante ; ils consacrerent à *Ptolémée* un bocage, renfermé dans un bâtiment carré de quatre cents toises, qui offroit aux ieux un superbe portique, auquel on donna le nom de *Ptoléméon* & où l'on rendoit à *Ptolémée* des honeurs divins. Ce fut aussi pour perpétuer la mémoire de leur délivrance dans cette guerre, qu'ils donnerent au même *Ptolemée* le surnom de *Soter*, ou sauveur, qui le distingue parmi les autres *Ptolémées*.

Il mourut l'an 283 avant J. C. à quatre vingt-quatre ans, après quarante ans de regne, à compter depuis la mort d'Alexandre, ou après vingt ans seulement, à compter de sa proclamation solemnele ; car il avoit été vingt ans un grand & puissant prince, sans avoir pris ce titre de roi. Il fut, dit un sage écrivain, le plus habile & le plus honête homme de sa race. Sous lui, l'Égypte fut le plus heureux & le plus florissant des royaumes formés des débris du vaste empire d'Alexandre. *Ptolémée* conserva sur le trône l'amour de la simplicité, le faste royal ne fut jamais à son usage. Accessible à ses sujets jusqu'à la familiarité la plus aimable, il alloit souvent manger chez eux ; quand il donnoit lui-même à manger, comme il avoit fort peu de vaisele, il en empruntoit à ses sujets les plus opulens : c'est aux sujets à être riches, disoit-il, c'est aux rois à faire qu'ils le soient.

Ptolémée Soter aimoit le belles lettres & les avoit cultivées ; il avoit composé une vie d'Alexandre, fort estimée des anciens, mais qui ne nous est point parvenue ; il est le fondateur du *Musæum* & de la bibliotheque d'Alexandrie qui fut si considérablement augmentée par ses successeurs.

Ptolémée-Soter laissoit des enfans de plusieurs femmes ; il avoit épousé Eurydice, fille d'Antipater, comme lui, lieutenant d'Alexandre. Bérénice qui acompagnoit Eurydice en Égypte, charma *Ptolémée* qui l'épousa & qui fit un grand usage de l'esprit & des lumieres de cette femme supérieure dans le gouvernement de ses états ; elle prit sur lui le plus grand ascendant. *Ptolémée*, avoit eu d'Eurydice un fils nommé comme lui *Ptolémée*, & surnomé *Ceraunus*, *le foudre*. Il étoit l'aîné de tous les enfans de *Ptolémée*-Soter ; mais comme il ne lui succéda point en Égypte, nous n'en parlerons point en cet endroit, pour ne pas interrompre la dynastie des rois d'Égypte, connus sous le nom de *Ptolémées* & de Lagides. Voyez son article au N°. 13. des *Ptolémées*.

Au fils d'Eurydice, *Ptolémée*-Soter préféra un fils de Bérénice. Ce fut :

2°. *Ptolémée*, dit *Philadelphe*, c'est-à-dire *amateur de ses freres*, beau nom, s'il n'eût pas été donné par antiphrase, & s'il ne perpétuoit pas le souvenir de sa cruauté envers deux de ses freres qu'il fit mourir sous le prétexte vrai ou faux qu'ils lui avoient dressé des embûches.

Bérénice pour assurer le trône de l'Egypte à son fils, avoit engagé *Ptolémée*-Soter à le faire couroner de son vivant, l'an 285 avant J. C. Soter avoit alors quatre-vingt-deux ans, & il vécut encore deux ans après cette cérémonie.

Démétrius de Phalere, ce célebre orateur athénien, qui retiré alors dans Alexandrie, avoit l'intendance de la bibliotheque fondée par *Ptolémée*-Soter, crut devoir lui représenter le danger de se dépouiller ainsi de l'autorité. À mon âge, répondit Soter, on n'a plus d'autorité, on n'est plus roi, & il ne peut rester que le mérite d'en faire un. Démétrius de Phalere observa du moins que le choix devoit tomber sur l'aîné des fils, sur le fils, d'Eurydice, *Ptolémée*. Ceraunus. Ici Soter n'avoit point de réplique ; il sentit que Démétrius avoit raison, mais il préféra le fils de Bérénice.

Athénée s'est plu à décrire la pompe du couronement de *Ptolémée*-Philadelpe. C'est un mélange assez scandaleux de faste & de dissolution. *Ptolémée*-Soter s'écarta bien en cette occasion de la simplicité qu'il avoit toujours aimée.

Ptolémée-Philadelphe fut le conseil que Démétrius de Phalere avoit donné à son pere ; il dissimula son ressentiment tant que Soter vécut, mais après sa mort & quand il se vit seul maître, il fit arrêter Démétrius & le fit garder étroitement dans un fort écarté. Démétrius y mourut, comme depuis Cléopatre, piqué par un aspic.

La fameuse tour de l'île de Pharos près d'Alexandrie, à sept cent toises du continent, & qui dans la suite y fut jointe par une chaussée, fut achevée la premiere année du regne de *Ptolémée*-Philadelphe. Plusieurs auteurs l'ont mise au nombre des sept merveilles du monde ; le nom de Phare ou Fare a été donné depuis à tous les fanaux alumés pendant la nuit, comme celui de l'île de Pharos, pour guider les vaisseaux & les garantir du naufrage.

Ptolémée-Philadelphe avoit hérité du goût de son pere pour les lettres ; il porta la bibliotheque d'Alexandrie jusqu'à cent mille volumes, elle fut portée depuis jusqu'à sept cent mille. C'est à l'amour de *Ptolémée*-Philadelphe pour les lettres & pour les livres qu'on attribue la

fameuſe verſion greque de la bible, connue ſous le nom de verſion des Septante, parce qu'elle eſt l'ouvrage de ſoixante & dix ou plutôt de ſoixante & douze interpretes, ſix de chaque tribu, & qu'elle fut, dit-on, achevée en ſoixante & douze jours, ce qui n'eſt pas tout-à-fait ſi certain: ce que perſone ne conteſte, c'eſt que du temps de *Ptolemée*, il s'eſt fait en Égypte le traduction greque des livres ſacrés, que cette traduction ſubſiſte & eſt encore en uſage dans les égliſes d'orient; que c'eſt la traduction canonique dont l'égliſe des premiers ſiecles s'eſt ſervie.

Après que les Romains eurent forcé Pyrrhus à quiter l'Italie à la ſuite d'une guerre de ſix ans, leur réputation repandue chez les nations étrangeres, donna plus d'étendue & de nouveaux objets à leur politique. *Ptolémée*-Philadelphe envoya, l'an 274 avant J. C., des ambaſſadeurs demander leur amitié.

Les Romains flatés de s'être vus recherchés par un ſi grand roi, envoyerent auſſi l'année ſuivante une ambaſſade en Égypte. Ces premiers ambaſſadeurs furent, Quintus Fabius Gurges, Cneus Fabius Pictor, Numérius ſon frere, & Quintus Ogulnius. Le déſintéreſſement qui a tant diſtingué les Romains dans les beaux jours de la république, étoit alors dans tout ſon éclat & toute ſa pureté; c'étoit le temps des Fabricius. *Ptolémée* ayant fait préſent d'une courone d'or à chacun des ambaſſadeurs Romains, ceux-ci les reçurent pour ne le pas déſobliger, mais ils allerent à l'inſtant en couroner les ſtatues du roi, dont les places publiques étoient ornées. À leur départ, le même roi leur ayant fait encore de nouveaux préſens, ils les reçurent encore & les porterent à Rome; mais avant d'aller au ſénat rendre compte de leur ambaſſade, ils les dépoſerent dans le tréſor public, jugeant, dit Valere Maxime, qu'on ne devoit tirer des fonctions publiques d'autre avantage que l'honeur de les avoir bien remplies; *de publico ſcilicet miniſterio nihil cuiquam prater laudem bene adminiſtrati officii accedere debere judicantes.* Le ſénat & le peuple voulurent qu'ils reçuſſent la valeur des préſens qu'ils avoient remis dans le tréſor.

(Voyez à l'article SOTADE, la vengeance cruele que tira *Ptolémée*-Philadelphe de ce poëte ſatyrique.)

Ptolémée-Philadelphe avoit un frere utérin nommé Magas, fils de Bérénice & d'un Macédonien, nommé Philippe, qu'elle avoit eu pour mari avant *Ptolémée* Soter. Celui-ci à la priere de Bérénice, avoit donné à Magas le gouvernement de la Cyrénaïque & de la Lybie; Magas, apuié de l'alliance d'Antiochus, roi de Syrie, nommé auſſi *Soter*, dont il avoit épouſé la fille, nommée Apamée, ſe fit déclarer roi des provinces dont il n'avoit que le gouvernement, ſe ſouleva contre *Ptolémée*-Philadelphe ſon frere, & non content de ſe rendre indépendant de lui, chercha encore à le détrôner. Antiochus Soter, beau-pere de Magas, entra dans ce complot, qui n'eut point de ſuccès, & qui finit par un accommodement entre Philadelphe & Magas. Philadelphe aimoit peu la guerre & la faiſoit peu, du moins par lui-même; il aimoit le commerce, les arts, les lettres, tout ce qui rend un état floriſſant; c'étoit un prince magnifique, mais de cette magnificence utile qui enrichit plus un royaume par le commerce qu'elle ne l'apauvrit par la dépenſe. Il avoit attiré dans Alexandrie ce vaſte commerce qui avoit fait autrefois la grandeur & la puiſſance de Tyr, qui uniſſoit l'orient & l'occident, & faiſoit la communication des diverſes parties du monde. Le grand problême à réſoudre pour donner à ce commerce toute l'activité dont il étoit ſuſceptible, étoit de joindre l'océan & la méditerranée ſans être obligé de paſſer le détroit de Gibraltar, & de faire le tour de l'Afrique pour naviger dans les mers de la Perſe & de l'Inde, & trafiquer avec les provinces méridionales & maritimes de ces empires. Tyr n'avoit point cet avantage; les Tyriens ne pouvoient aller par mer dans leurs propres eaux que juſqu'à Rhinocorura, port de la méditerranée entre l'Égypte & la Paleſtine, aſſez près de quelques bouches du Nil. Pour paſſer de là dans l'océan, il falloit faire par terre, à travers des déſerts & des montagnes, le trajet depuis Rhinocorura juſqu'à Elath, port de l'océan ſur la côte orientale de la mer rouge.

L'Égypte n'avoit pas non plus l'avantage de joindre les deux mers ſans trajet de terre, mais elle avoit pour cela des facilités dont Tyr étoit privée. Les marchandiſes de l'Arabie, de l'Inde, de la Perſe, de l'Éthiopie, venoient aborder au port de Myos-Hormos ſur la côte occidentale de la mer rouge; de là il falloit d'abord qu'elles allaſſent par terre juſqu'à Coptos ou Coptus dans le voiſinage du Nil, qu'elles deſcendoient juſqu'à la ville d'Alexandrie, magnifique entrepôt qui les fourniſſoit à tout l'occident, dont il renvoyoit en échange toutes les marchandiſes à l'orient. Le paſſage de Myos-Hermos à Coptos avoit à peu près tous les inconvéniens de celui d'Élath à Rhinocorura; mais un canal que *Ptolémée*-Philadelphe fit tirer du Nil à la mer rouge, fit diſparoître les premiers, & forma la jonction que l'on cherchoit. En même temps deux flotes formidables, compoſées d'un aſſez grand nombre de vaiſſeaux, dont on a beaucoup vanté la grandeur extraordinaire, ſans parler de la multitude des moindres navires, occupoient, l'une la mer rouge, l'autre la méditerranée, & protégeoient des deux côtés le commerce, tandis qu'elles tenoient en reſpect d'un côté toutes les provinces maritimes de l'Aſie mineure juſqu'à la mer Égée

& aux Cyclades, de l'autre les provinces qui bordent la mer rouge, le golfe perſique, &c.

Diverſes guerres entre l'Égypte & la Syrie, entre les généraux de *Ptolémée*-Philadelphe & Antiochus, ſurnomé le Dieu, finirent, l'an 249 avant Jéſus-Chriſt, par un mariage entre ce même Antiochus & Bérénice, fille de Philadelphe, & ſa fille chérie; il voulut la remettre lui-même entre les mains d'Antiochus; ils s'embarquerent au port de Péluſe, & vinrent à Seleucie près de l'embouchure de l'Oronte, où Antiochus vint les recevoir. Philadelphe donna ordre qu'on portât régulièrement à ſa fille de l'eau du Nil, qu'il croyoit meilleure pour ſa ſanté, tant à cauſe de la ſalubrité qu'on leur attribue, qu'à cauſe de l'habitude qu'elle en avoit.

Pendant ſon ſéjour en Syrie, *Ptolémée*-Philadelphe trouva dans le temple de Diane une ſtatue de cette déeſſe, qui lui plut beaucoup. Nous avons déja parlé de ſon goût pour les arts; il demanda cette ſtatue à Antiochus, & l'emporta en Égypte. Arſinoé, ſa ſœur & ſa femme, car il l'avoit épouſée, & il l'aima toujours avec la plus vive tendreſſe, tomba malade peu de temps après ſon retour; & parmi les viſions dont ſa maladie même pouvoit être la cauſe, elle vit en ſonge Diane qui lui apparoiſſoit en colere, & lui déclaroit que ſa maladie provenoit de la vengeance de cette déeſſe, irritée de ce que *Ptolémée*-Philadalphe l'avoit enlevée de ce temple ſyrien qu'elle aimoit à habiter. Sur cet avertiſſement, la ſtatue fut renvoyée en Syrie avec de riches préſens. L'implacable déeſſe ne s'apaiſa point, Arſinoé mourut; *Ptolémée*-Philadelphe en fut d'autant plus inconſolable, qu'il crut avoir été cauſe de ſa perte; il en mourut lui-même de douleur peu de temps après elle, l'an 427 avant Jéſus-Chriſt, dans la ſoixante-troiſieme année de ſa vie & la trente-huitieme de ſon regne. Il étoit d'un tempérament dont la délicateſſe naturele avoit été fort augmentée par la molleſſe qu'entretenoit en lui le goût des arts. Il avoit épouſé deux Arſinoé, la premiere étoit fille de Lyſimaque; il en eut deux fils, outre Bérénice, femme d'Antiochus; mais ce fut la ſeconde Arſinoé, ce fut ſa ſœur qu'il aima le mieux, quoiqu'elle fût plus âgée que lui, & que, quand il l'avoit épouſée, elle fût hors d'âge d'avoir des enfans; il donna ſon nom d'Arſinoé à pluſieurs villes qu'il fit bâtir, & après l'avoir perdue, il ne trouva jamais de ſoulagement à ſa douleur, que dans le plaiſir d'imaginer quelque honeur nouveau & extraordinaire qu'il pût rendre à la mémoire de cette femme.

On eut à reprocher à ce prince la mort de deux de ſes freres & celle de Démétrius de Phalere; ce ſont certainement de grandes taches dans ſa vie; mais il rendit ſes peuples heureux, & ſon royaume floriſſant; il y attira de toutes parts des étrangers, qui venoient y chercher le bonheur & qui l'y trouvant toujours, ſe fixoient dans ſes états; ſon regne eſt un des plus beaux dont la mémoire ſe ſoit conſervée chez aucun peuple; ſa cour fut une des plus brillantes par la réunion des arts & des talens; il établit des académies, des écoles de toute eſpece, dont la réputation s'eſt conſervée long-temps; Lycophron, Callimaque, Théocrite faiſoient retentir ſon palais de leurs ſavans acords, des accens de leur poéſie harmonieuſe: les Idylles de Théocrite offrent ſouvent l'éloge de ce prince. Ce commerce d'Égypte établi par *Ptolémée*-Philadelphe, n'a fait que s'accroire par la ſucceſſion des ſiecles, & devenir de plus en plus utile à toutes les nations; ainſi ce prince doit être regardé comme le bienfaiteur, non ſeulement de ſon royaume & de ſes contemporains, mais encore du genre humain & de la poſtérité; il adopta tous les vrais principes du commerce, liberté, ſûreté, commodité pour toutes les nations également.

3°. Des deux fils que *Ptolémée*-Philadelphe avoit eus d'Eurydice, ce fut l'aîné, nommé *Ptolémée*-Évergete, qui lui ſuccéda; le ſecond porta le nom de Lyſimaque, qui étoit celui de ſon aïeul maternel; il ſe révolta contre ſon frere qui le fit mourir.

Ptolémée eut bientôt à venger ſur la Syrie Bérénice ſa ſœur. Lorſqu'Antiochus l'avoit épouſée, il avoit répudié Laodice, qui étoit à la fois ſa femme & ſa ſœur conſanguine. Leurs enfans avoient été déshérités en faveur de ceux qui naîtroient de Bérénice. Cet acord tenoit apparemment à la crainte qu'inſpiroit à Antiochus, la puiſſance de *Ptolémée*-Philadelphe. À la nouvele de la mort de ce prince, Antiochus répudia Bérénice à ſon tour, reprit Laodice & ſes enfans. Laodice qui avoit éprouvé ſon inconſtance, ne voulut plus en courir les riſques; elle le fit empoiſoner, fit paroître à ſa place dans le lit du roi, un homme à elle, nommé Artémon, qui reſſembloit beaucoup au roi, & qui parut dicter ſes dernieres volontés aux grands & au peuple; on peut croire qu'elles furent toutes en faveur de Laodice & de ſes enfans; la mort du roi fut enſuite déclarée, & Séleucus, fils d'Antiochus & de Laodice, monta ſur le trône; Laodice pourſuit & aſſiége Bérénice & un fils qu'elle avoit eu d'Antiochus. *Ptolémée*-Évergete averti du danger de ſa ſœur, accourut avec une armée formidable; toute ſa diligence ne put le faire ariver aſſez tôt, Bérénice & ſon fils étoient tombés entre les mains de Laodice qui les avoit fait égorger.

Évergete les vengea du moins, n'ayant pû les ſauver; il fit périr Laodice, il dépouilla ſon fils Séléucus de la Syrie & de ſes autres états, pourſuivit ſes conquêtes juſqu'à l'Euphrate & au Tigre, & revint en Égypte avec

un butin immenſe. Lorſqu'autrefois Cambyſe, roi de Perſe, fils de Cyrus, avoit conquis l'Égypte, il en avoit emporté les dieux en Perſe, comme un trophée de ſa victoire. *Ptolémée* les remporta en Égypte; il raporta de cette expédition juſqu'à deux mille cinq cents ſtatues, tant de ces dieux d'Égypte que d'autres dieux, rois ou héros. La joie des Égyptiens, en revoyant les objets de leur culte, fut telle, que dans leurs tranſports ils donnerent à ce troiſieme *Ptolémée* le ſurnom qui lui eſt reſté d'*Évergete*, c'eſt-à-dire, *bienfaicteur*.

La femme de *Ptolémée*-Évergete, ſe nommoit Bérénice, comme ſa ſœur; elle aimoit tendrement ſon mari. Quand elle le vit partir pour cette expédition de Syrie & de Perſe, une crainte ſuperſtitieuſe des dangers où il alloit être expoſé, lui arracha le vœu de conſacrer aux dieux ſa belle chevelure à laquelle elle étoit fort atachée, ſi ces dieux permettoient qu'il revînt victorieux & ſans éprouver de malheur. Quand elle le vit de retour avec tant de ſuccès & de gloire, elle exécuta ſon vœu, ſe fit couper les cheveux, & voulut en faire l'offrandre aux dieux dans le temple même que *Ptolémée*-Philadelphe avoit fait élever à ſa chere Arſinoé ſur le promontoire Zéphyrion dans l'île de Cypre, ſous le nom de Vénus Zéphyriene. Ces cheveux s'étant perdus dans la ſuite, Conon de Samos, mathématicien célebre qui ſe trouvoit alors à Alexandrie, annonça qu'ils avoient été tranſportés dans le ciel, & montrant près de la queue du lion, ſept étoiles qui juſqu'alors n'avoient fait partie d'aucune conſtellation, il déclara que c'étoit la chevelure de Bérénice; Callimaque chanta cette chevelure ainſi changée en aſtres, dans un petit Poême que Catulle a traduit en latin, & le nom de chevelure de Bérénice eſt reſté à la conſtellation déſignée ſous ce nom par les aſtronomes, flateurs d'Évergete.

4°. *Ptolomée-Philopator*, fils d'Évergete, lui ſuccéda. Ces ſurnoms de *Philopator*, *Philometor*, *Philadelphe* étoient preſque toujours donnés par antiphraſe, & ce quatriene *Ptolémée* d'Égypte eut celui de *Philopator*, parce qu'il fut ſoupçoné d'avoir empoiſoné ſon pere; il méritoit à ce titre le trois ſurnoms que nous venons de rapeler, car il eſt encore plus certain qu'il fit périr Bérénice ſa mere, & Magas, ſon frere unique. Il fit mourir auſſi Arſinoë, ſa ſœur & ſa femme. Il ſe livra entiérement à la diſſolution & à la débauche; des femmes le gouvernerent & le gouvernerent mal; de deux miniſtres qui furent tout-puiſſans ſous ſon regne, autant que ſes maîtreſſes le permirent, l'un nommé Soſibe, avoit vieilli dans le miniſtere pendant trois regnes conſécutifs, & joignoit des talens à ſa longue expérience; mais il avoit dans le caractere cette ſoupleſſe, cette fléxibilité perfide & funeſte qui ſe prête à tous les déſirs des favoris & des maîtreſſes, & qui met les crimes au nombre des moyens de fixer la faveur; l'autre nommé Tlepoleme, n'avoit que des vices ſans talens.

Cléomene, roi de Sparte, ayant perdu ſon royaume, n'étoit plus qu'un illuſtre fugitif retiré en Égypte avec ſa femme & ſes enfans ſous la protection de *Ptolémée*-Philopator. Ce prince l'admétoit quelquefois à ſes conſeils les plus ſecrets, & il auroit dû l'y admetre toujours. Cléomene l'arrêta ſur pluſieurs crimes, & par ſes conſeils, ſauva quelque temps la vie à Magas, frere de *Ptolémée*; mais cette cour lui étoit odieuſe par cette diſpoſition continuele au crime, autant qu'elle étoit mépriſable à ſes ieux par ſes vices honteux. D'un autre côté, ſes conſeils vertueux commençoient à déplaire: Soſibe, qui ne s'en permettoit point de pareils, en étoit ſur-tout choqué à cauſe du contraſte. Cléomene jugeant que les conjonctures le rapeloient dans ſa patrie, demanda une flote, des troupes & des proviſions qu'on avoit promis en Égypte de lui fournir; on les lui refuſa, on lui refuſa même la permiſſion de ſortir d'Égypte ſans ces ſecours; puis de ſoupçons en ſoupçons, & d'intrigues en intrigues, on en vint juſqu'à l'arrêter & le retenir en priſon; il s'en échapa par le ſecours de ſes amis; ils voulurent exciter une révolution, mais n'ayant pû y réuſſir, ils s'entrégorgerent tous juſqu'au dernier, pour éviter la honte du ſupplice. *Ptolémée* fit mettre en croix le corps de Cléomene après ſa mort, & fit mourir ſa veuve, ſes enfans & toutes les femmes qui l'acompagnoient. Telles étoient les mœurs de la cour de *Ptolémée*-Philopator, cruautés, perfidies & débauches: (*voyez* l'article CLÉOMENE II.)

La guerre étoit preſque continuele entre les rois d'Égypte & de Syrie. Les objets de leur rivalité étoient principalement la Célé-Syrie & la Paleſtine. Antiochus, dit le grand, roi de Syrie, ayant fait une irruption dans la Célé-Syrie, avoit été vigoureuſement repouſſé par un Étolien nommé Théodote, qui commandoit dans cette province pour le roi d'Égypte. Une cour cruele & débauchée & communément abſurde: Théodote pour tout prix de ſes ſervices, fut rapelé à Alexandrie, pour rendre compte de ſa conduite; il en rendit ſi bon compte, qu'il fut renvoyé dans ſon gouvernement: mais il en étoit parti innocent, il y retourna coupable. Indigné de n'avoir reçu que des outrages, quand on lui devoit des récompenſes, il ne voulut plus obéir à ces maîtres ingrats, il s'empara de Tyr & de Ptolémaïde & y reçut les troupes de ce même Antiochus qu'il avoit précédemment chaſſé de la Célé-Syrie, & devint un de ſes généraux contre Philopator & les Égyptiens. Dans le cours de cette guerre, connoiſſant par expérience la négligence de ceux-ci, il trouva le moyen de pénétrer à la

faveur

faveur des ténebres dans leur camp & jusque dans la tente du roi, qui heureusement pour lui n'y étoit pas dans ce moment; Théodote tua le médecin du roi, blessa deux autres personnes & se sauva pendant qu'on donnoit l'alarme & qu'on en ignoroit encore le sujet. *Ptolémée* gâgna la bataille de Raphia & se hâta de faire la paix pour se replonger dans la mollesse. Ce fut alors que, ses maitresses disposant de tout & donnant seules les charges, les commandemens, les gouvernemens, personne, dit Justin, n'avoit moins de crédit dans le royaume que le roi lui-même, *nec quisquam in regno suo minus quam ipse rex poterat*. Ce fut alors qu'Arsinoë, femme & sœur de Philopator, se rendant importune par ses plaintes & ses remontrances, Sosibe chargea un assassin nommé Philammon, d'en défaire le roi & lui. Ce fut le dernier crime que les Égyptiens permirent à ce ministre de commettre; il s'éleva contre lui un cri d'indignation qui obligea de le renvoyer, & Tlepoleme qui avoit montré de la valeur & même de la conduite à l'armée, fut mis à sa place, où il ne montra bientôt que de l'incapacité. *Ptolémée*-Philopator mourut à trente-six ou trente-sept ans, consumé par les voluptés, ayant régné dix-sept ans. Sa mort tombe à l'an 204 avant Jésus-Christ.

5°. Il eut pour successeur *Ptolémée*-Epiphane, son fils, qui n'avoit alors que cinq ans. Philopator avoit rendu les derniers soupirs entre les bras d'Agathoclée sa maitresse, d'Agathocle frere de cette femme, & de leurs créatures; ils cacherent cette mort pendant plusieurs jours, pour avoir le temps de piller le palais & de s'assurer la régence; mais Tlepoleme les embarassoit, ils résolurent de le perdre. Ils publient enfin la mort du roi. On assemble un grand conseil des principaux habitans d'Alexandrie. Agathocle & Agathoclée s'y rendent. Le premier tenant dans ses bras le jeune prince & fondant en larmes, réclame pour cet enfant orphelin la protection & la fidélité des Alexandrins, contre un usurpateur qui veut envahir sa courone, & cet usurpateur étoit Tlepoleme. Agathocle avoit ses témoins tout prêts; mais le peuple même, toujours si facile à émouvoir par des accusations & des déclamations, ne fut pas la dupe d'un si grôssier artifice; dès-lors il en fut indigné, il se jeta sur Agathocle, sur sa sœur, sur leur mere, leurs parens, leurs amis; il les mit en pieces, & selon l'usage d'une multitude éffrenée, il outragea leurs cadâvres en mille manieres.

Philamon, l'assassin d'Arsinoé, fut assommé à coups des pierres & de bâton par les femmes atachées à cette reine; la garde de la personne du jeune roi fut confiée à Sosibe, fils de celui qui avoit été si long-temps ministre & qui avoit commis tant de crimes dans le ministere.

La querele entre l'Égypte & la Syrie au sujet de la Célé-Syrie & de la Palestine, n'étoit jamais qu'assoupie par les traités; Antiochus, roi de Syrie, & Philippe, roi de Macédoine, se liguerent pour dépouiller le jeune roi d'Égypte, & ils firent entr'eux un partage anticipé des états qu'ils alloient lui enlever; Antiochus commença par lui enlever en effet les deux grands objets de la rivalité de l'Égypte & de la Syrie, la Célé-Syrie & la Palestine; mais les Égyptiens se mirent eux & leur roi sous la protection des Romains qui leur fit bientôt recouvrer ces deux provinces; Antiochus les reprit, & appelé par son ambition à de nouveles conquêtes,

Nos alias hinc ad lacrymas eadem horrida belli
Fata vocant:

il fit une treve avec les Égyptiens, offrit à *Ptolémée*-Épiphane Cléopâtre sa fille, & pour gâgner du temps, demanda expressément que le mariage fût différé jusqu'à ce que ces deux enfans fussent en âge de le consommer; alors & le jour même des nôces, & pour la dot de sa fille, il devoit remettre à l'Égypte les deux provinces qu'il lui avoit enlevées. On connoît la valeur de ces sortes de promesses politiques; tout état qu'on ne rend point actuélement est un état qu'on veut garder. Antiochus vouloit garder ceux-ci; car, sur un faux bruit qui courut de la mort de *Ptolémée*, il se mit en marche pour aller envahir l'Égypte même; ce bruit avoit pour fondement une conspiration réelle formée contre la vie de *Ptolémée*, par Scopas, général des troupes Étoliennes & étrangeres, qui faisoient la principale force de l'Égypte; sûr de leur apui, Scopas aspiroit au trône, & on croit qu'il y seroit parvenu, si par quelques délais qu'il apporta lui-même à l'exécution de son entreprise, il n'eût laissé le temps à un ministre habile & vigilant que les Romains avoient donné à *Ptolémée*, de faire arrêter le coupable, de le convaincre & de le faire punir. Les Etoliens furent châssés & renvoyés dans leur pays. Ce sage ministre, qui dans cette occasion & dans beaucoup d'autres, fut si utile à son maître, étoit un Acarnanien de nation, nommé Aristomene; tant que *Ptolémée*-Épiphane ou le laissa gouverner, ou suivit ses conseils, l'administration fut sage & le royaume heureux; mais quand l'âge des passions vint lui fournir des motifs d'indocilité; quand les objets & les ministres de ses plaisirs prirent soin de lui rapeler qu'il étoit maître, afin d'être maîtres sous lui, il n'y eut plus qu'une lute inégale entre leurs vices & la vertu d'Aristomene; les conseils de celui-ci, en devenant des remontrances, parvinrent aisément à déplaire. *Ptolémée* qui ne vouloit plus que se livrer entiérement, comme son pere, aux voluptés, trouva ce censeur incommode; & passant par

degrés jusqu'à l'excès de l'ingratitude, on croit qu'il se défit d'Aristomene par un breuvage empoisonée; alors entraîné par toutes ses passions, il eut tous ses sujets pour ennemis, il se forma des cabales, il s'éleva des séditions; *Ptolémée* eut encore le bonheur de tomber entre les mains d'un habile ministre, nommé Polycrate, homme de guerre & homme d'état, qui avoit aidé son pere à gâgner la bataille de Raphia, & qui rendit le fils vainqueur des rebelles; il fit cesser les troubles & donna la paix à l'Égypte; mais ce ne fut que pour un temps. *Ptolémée* Épiphane fit plus de fautes & commit plus de crimes que Polycrate n'en put réparer. Il forma aussi de trop grandes entrepriſes, il voulut porter la guerre dans les états du roi de Syrie, contre lequel c'étoit assez de se défendre. Il traça un plan si vaste & si magnifique de ses projets, qu'un de ses principaux officiers se hazarda de lui demander où il comptoit prendre l'argent nécessaire pour l'exécution; il repondit mystérieusement que ses amis lui en fourniroient; on prétend que ce mot lui coûta la vie. Les courtisans s'atendant à des emprunts forcés qui les ruineroient, se hâterent de prévenir ces extorsions en le traitant comme il avoit lui-même traité Aristomene. Il mourut l'an 180 avant Jésus-Christ à vingt-neuf ans, dont il avoit régné vingt-quatre.

6°. *Ptolémée Philométor*, son fils, lui succéda dès l'âge de six ans, sous la tutele de Cléopâtre sa mere, fille d'Antiochus le grand, roi de Syrie, & sœur d'Antiochus Épiphane. Le surnom de *Philométor* ne lui fut point donné par antiphrase; il aima & respecta sa mere; il eut des mœurs douces & aimables, & on verra par sa conduite que les sentimens de la nature conserverent sur lui tout leur empire.

Ni Antiochus le grand, ni Antiochus Épiphane, n'avoient rempli les engagemens relatifs à la restitution de la Célé-Syrie & de la Palestine; ainsi *Ptolémée Philométor* fut contraint d'entrer en guerre contre son oncle, qui même le prévint & entra en Égypte: les deux armées en vinrent aux mains entre le mont Casius & Péluse; Antiochus remporta la victoire; l'année suivante, il fit en Égypte une seconde irruption non moins heureuse, où il gâgna encore une seconde bataille, prit Péluse, puis Memphis, & presque tout le pays à la réserve d'Alexandrie. Il séduisit les cœurs des Égyptiens par des actes de clémence; Philométor lui même, ou fut pris, ou se remit volontairement entre les mains de son oncle, qui lui laissant au moins les apparences de la liberté, montroit un grand zele pour ses intérêts & vouloit, disoit-il, lui servir de tuteur; mais à mesure que sa puissance s'affermissoit dans l'Égypte, il levoit par degrés le masque, permettoit à ses troupes le pillage & le brigandage, & partageoit avec elles les dépouilles des malheureux Égyptiens.

Philométor élevé dans la molleſſe par un eunuque, son gouverneur & son premier ministre, qui s'atachoit, selon l'usage des instituteurs devenus ministres à prolonger l'enfance du roi son éleve, avoit foiblement défendu ses états & n'avoit pas montré la valeur qu'exigeoient les conjonctures. Il sembloit même alors subir sans peine le joug que son oncle lui imposoit, & il le laissoit disposer de tout dans l'Égypte; les Alexandrins ne purent soutenir cet avilissement de leur roi, & puisqu'il s'étoit laissé détrôner, ils le regarderent en effet comme détrôné, ils donnerent sa courone à son frere puîné, qui prit le titre de *Ptolémée-Evergete* II; ce nom *d'Évergete*, bienfaisant, fut bientôt changé en celui de *Cacoergete*, *malfaisant*; mais le surnom qui lui resta fut celui de *Physcon*, qui exprimoit bassement l'embonpoint d'un gourmand. La nation lui nomma ses ministres & les chargea de rétablir les afaires. À cette nouvele, Antiochus reprenant tout son faux zele pour les intérêts de Philométor & tout son personage de tuteur, fit une troisieme irruption dans l'Égypte, sous prétexte de remettre sur le trône le roi dépossé; il batit les Alexandrins dans un combat naval près de Péluse, & alla former le siége d'Alexandrie. On se mit à négocier, mais ce fut, de la part d'Antiochus, sans interrompre le siége. *Ptolémée-Évergete* & Cléopâtre sa sœur, qui se trouvoient enfermés dans la place, eurent recours à la seule vraiment grande & puissante ressource, à la protection des Romains; ce fut alors que C. Popilius Lenas, chef de l'ambassade romaine, envoyé pour protéger Évergete ou Physcon, enferma Antiochus dans un cercle, & lui commanda de choisir à l'instant la paix ou la guerre; Antiochus ainsi pressé, choisit la paix & la rendit à l'Egypte. Il avoit déja remis Philométor en possession d'une partie de cette contrée, mais il avoit conservé Péluse, comme une clef pour y rentrer quand il lui plairoit. Philométor ouvrit les ieux sur les motifs de cette conduite, il vit que son oncle ne vouloit que le mettre aux mains avec Physcon son frere, pour profiter de leurs divisions; il fit parler d'accommodement à Physcon, ils traiterent en effet par l'entremise de Cléopâtre leur sœur, & déposant toute rivalité, ils convinrent de régner conjointement avec l'union, non de deux princes, mais de deux freres.

Si le roi de Syrie n'avoit voulu, comme il le disoit, que rétablir Philométor, il ne pouvoit qu'applaudir à la réconciliation des deux freres, qui laissoit Philométor sur le trône ou qui l'y remettoit; il ariva cependant, comme les freres l'avoient prévu, qu'à cette nouvele il arma de nouveau contre l'Égypte pour les

punir de cette réconciliation même, & qu'il ſe déclara ſans détour ennemi de l'un & l'autre de ces deux princes. Il demanda qu'on lui cédât à perpétuité l'île de Cypre & la ville de Péluſe, avec un grand arondiſſement. Sur le refus qu'il étoit bien ſûr d'éprouver en faiſant une pareille demande, il perça toute l'Égypte & fit ce ſiége d'Alexandrie que l'ambaſſade romaine & la fierté de Popilius le forcerent d'abandoner.

La bonne intelligence ne régna pas longtemps entre les deux freres ; Phyſcon parvint à chaſſer Philométor ; celui-ci n'eut plus d'autre reſſource que d'aller à Rome implorer la protection toute puiſſante du ſénat ; il traverſa l'Italie, de Brunduſe ou Brindes à Rome, à pied, ſans ſuite & preſque ſans habits, dans l'état d'un homme dénué de tout. Démétrius, un des princes de la maiſon des rois de Syrie, qui étoit alors en ôtage à Rome, & qui fut dans la ſuite roi de Syrie, apprenant l'arivée & les infortunes du roi d'Égypte, alla au devant de lui à neuf ou dix lieues de Rome, & voulut le mettre en état de paroître en roi devant le ſénat ; Philométor lui témoigna toute la reconoiſſance que ſon procédé méritoit ; mais il parut mettre quelque politique à donner au ſénat, par ſon extérieur même, une grande idée de l'abaiſſement où il étoit réduit, & du beſoin qu'il avoit de la protection des Romains. Il chercha en tout l'obſcurité, ſe logea dans une petite maiſon chez un peintre d'Alexandrie. Quand le ſénat fut inſtruit du lieu de ſa demeure, il lui en fit préparer une autre plus digne de lui, où il fut introduit par pluſieurs ſénateurs, & quand on eut entendu ſes plaintes & appris ſon détrônement, on envoya des ambaſſadeurs pour conclure un arommodement ſolide entre lui & ſon frere. On partagea entre eux le royaume d'Égypte ; Philométor eut l'Égypte proprement dite & l'île de Cypre ; Phyſcon, la Lybie & la Cyrénaïque.

La diviſion ſe mit encore entre les deux freres. Phyſcon ne fut pas content de ſon lot, il voulut avoir l'île de Cypre ; cette cauſe fut plaidée à Rome. Philométor fit connoître toutes les obligations que l'ingrat Phyſcon lui avoit, & qu'il oublioit ; Phyſcon ayant, par ſes injuſtices & ſes violences, ſoulevé contre lui ſes peuples, qui ne vouloient pas moins que lui ôter la courone & même la vie, Philométor par ſa médiation avoit ramené ces mêmes peuples à l'obéiſſance. Le ſénat ſentit que la juſtice & la foi des traités étoient pour Philométor ; mais vint au ſecours de celui qui lui parut le plus foible, & il donna l'île de Cypre à Phyſcon, qui d'ailleurs étoit venu en perſone à Rome, au lieu que, cette fois, Philométor s'étoit contenté d'y envoyer des ambaſſadeurs. Phyſcon, dans ſon ſéjour à Rome, vit la fameuſe Cornélie, mere des Gracques, & la demanda en mariage ; elle préféra, pour une fille de Scipion l'africain, l'état de veuve de Tibérius-Gracchus, conſul & cenſeur, à celui de reine de Lybie.

Philométor, mécontent du nouveau décret du ſénat, refuſa de l'exécuter ; en même temps les Cyrénéens, qui n'aimoient pas Phyſcon, lui fermerent l'entrée de leur pays, & le vainquirent en bataille rangée ; Phyſcon imputant ſes revers à ſon frere, fit porter des plaintes à Rome contre lui, & le ſénat déclara ſolemnélement qu'il n'y avoit plus d'alliance ni d'amitié entre les Romains & Philométor. Phyſcon ſe rétablit pour un temps dans la Cyrénaïque, mais ſa mauvaiſe conduite excita bientôt de nouveaux ſoulevemens, dans l'un deſquels il fut bleſſé & laiſſé pour mort ; auſſi-tôt qu'il fut guéri, il entreprit de nouveau le voyage de Rome, où, par des plaintes ameres, il anima le reſſentiment du ſénat contre ſon frere ; le ſénat envoya des commiſſaires avec des troupes pour mettre Phyſcon en poſſeſſion de l'île de Cypre ; Philométor vint à ſa rencontre, le batit, l'aſſiégea enſuite dans une place de l'île, le fit priſonier, & bien plus jaloux encore de le vaincre par ſes bienfaits que par ſes armes, il lui perdona tout, le remit en poſſeſſion de la Lybie & de la Cyrénaïque, y ajouta même quelque dédomagement pour l'île de Cypre qu'il retenoit. Cet acte de clemence & de généroſité déſarma Phyſcon, & termina pour jamais la guerre entre les deux freres. Les Romains, de leur côté, eurent honte de ſe déclarer contre un prince auſſi vertueux que Philométor.

Cléopâtre, fille de Philométor, eſt la fameuſe Cléopâtre de *Rodogune*. Son pere l'avoit d'abord donnée en mariage à un impoſteur nommé Alexandre Bala, qui, en ſe faiſant paſſer pour fils d'Antiochus Épiphane, étoit parvenu, à la faveur des conjonctures & avec l'apui de pluſieurs rois voiſins, à monter & à s'affermir ſur le trône de Syrie ; dans la ſuite, *Ptolémée*-Philométor ayant eu des raiſons d'être mécontent de Bala, lui ôta ſa fille, & la fit épouſer à Démétrius, concurrent de Bala au trône de Syrie. Les habitans d'Antioche ſe donnerent à Philométor, & voulurent le prendre pour leur roi ; mais ce prince toujours modéré leur déclara qu'il ſe contentoit de ſes états, & leur recomanda Démétrius, ſon nouveau gendre, qui étoit véritablement l'héritier légitime, & qui, par le crédit de Philométor, obtint leurs ſuffrages. Alexandre Bala n'étoit pas éloigné ; il accourut, mit tout à feu & à ſang aux environs d'Antioche ; on en vint aux mains, Bala fut défait & prit la fuite ; il fut livré aux vainqueurs, on lui trancha la tête, elle fut apportée à Philométor, qui parut trop jouir de cet indigne ſpectacle & de

ce triste triomphe. Il n'en jouit pas long-temps; blessé lui-même dans la bataille, il mourut au bout de peu de jours, des blessures qu'il y avoit reçues. Sa mort tombe à l'année 145 avant J. C.

7°. *Ptolemée*-Évergete second, dit Physcon, frere de *Ptolemée*-Philométor, de crime en crime fut son successeur. *Ptolémée*-Philométor avoit épousé Cléopâtre, sa propre sœur, & il en avoit un fils qu'il laissa en bas âge; Cléopâtre voulut lui procurer la couronne & s'assurer la régence; les Égyptiens se partagerent entre cet enfant & Physcon. Il se fit un acord entre celui-ci & Cléopâtre; elle consentit d'épouser Physcon, qui devoit conserver la couronne pendant sa vie & la transmettre au fils de Cléopâtre & de Philométor; mais Physcon, le jour même de ses nôces, tua l'enfant entre les bras de Cléopâtre sa mere. Le reste du regne de Physcon ne fut plus qu'un tissu de crimes & d'extravagances monstrueuses; ses cruautés firent d'Alexandrie un désert, & il ne fut plus possible de la repeupler qu'à force d'immunités & de privileges. Ce monstre portoit l'âme la plus vile & la plus cruele dans le corps le plus honteusement difforme. Son ventre étoit d'une si énorme grôsseur, qu'il n'y avoit point d'homme qui pût l'embrasser; jamais il n'alloit à pied, par l'impossibilité de porter le poids énorme de son corps; il fit cependant des éforts pour recevoir & acompagner trois illustres ambassadeurs que les Romains, suivant leur politique, envoyerent en Égypte, en Syrie, dans l'Asie-mineure & dans la Grece, pour prendre connoissance de l'état des afaires de ces différens pays, & y conformer leurs dispositions. Par-tout où les Romains paroissoient, les plus grands rois n'étoient plus que leurs sujets, & ces trois ambassadeurs sembloient faits pour donner des loix à l'univers; c'étoient le second Scipion l'Africain dont on comptoit, dit Valere Maxime, non les esclaves, mais les victoires, *non mancipia, sed victoriæ numerabantur*; Sp. Mummius & L. Metellus. Physcon se piqua d'étaler aux ieux de ces hommes grands & modestes, un luxe & une magnificence qui le rendoient encore plus ridicule par le contraste de leur simplicité. Sa table étoit couverte des mets les plus recherchés, les Romains ne touchoient qu'à ce qu'il y avoit de plus simple & de plus commun. Physcon n'alloit jamais nulle part que porté sur le char le plus commode & du mouvement le plus doux; les Romains, pour tout voir dans le plus grand détail, n'alloient qu'à pied, & Physcon n'osant pas aller autrement, s'épuisoit en éforts pénibles pour les suivre de loin; Scipion dit tout bas au philosophe Panætius son ami, qui l'avoit acompagné dans ce voyage: *les Alexandrins nous auront du moins l'obligation d'avoir vu marcher leur immolable souverain*. Le résultat de cette entrevue fut que les ambassadeurs inspirerent aux Égyptiens un grand respect pour le nom romain, & conçurent un profond mépris pour le roi d'Égypte; encore s'il n'eût été que méprisable, mais il n'y avoit point de crime dont il ne se souillât. Il se dégoûta de Cléopâtre sa femme & sa sœur; il devint amoureux d'une fille qu'elle avoit eue de Philométor & qui se nommoit aussi Cléopâtre; il chassa la mere, déshonora, puis épousa sa fille.

Ses crimes passent toutes les bornes de la vrai-semblance. Se sentant aussi haï des nouveaux habitans, dont il avoit peuplé Alexandrie, qu'il l'avoit été des anciens, il n'imagina d'autre remede à ce mal, que de faire investir par des troupes étrangeres le lieu où les jeunes gens de la ville s'assembloient pour leurs exercices & de les faire tous passer au fil de l'épée; le peuple en fureur courut au palais pour y mettre le feu & brûler le barbare; il en étoit déja sorti, & s'étoit enfui dans l'île de Cypre avec Cléopâtre sa nouvele femme, & Memphitis son fils qu'il avoit eu de la premiere. Les Alexandrins mirent le gouvernement entre les mains de cette premiere Cléopâtre, parce que Physcon l'avoit répudiée, ils renverserent & briserent les statues de Physcon. Les plus afreux tyrans auroient peine à imaginer l'espece de vengeance qu'il osa tirer de Cléopâtre. Il fit égorger devant lui Memphitis, son propre fils, jeune prince de grande espérance,

Nempe tuo, furiose.

Il fit couper son corps en morceaux, les mit dans une caisse avec la tête entiere qu'il vouloit qu'on reconût; il choisit le jour où en célébroit avec beaucoup de solemnité la naissance de Cléopâtre, & voulut que cette mere malheureuse reçût la caisse fatale & la tête & les membres de son fils au milieu de la joie de cette fête; on ne connoît point d'autre exemple d'un pareil rafinement, d'une pareille recherche de barbarie. Cléopâtre à son tour exerça une vengeance, mais bien plus naturele, & que ce crime rendoit nécessaire; ce fut de placer le crime même & cet abominable présent sous les ieux du peuple; alors l'horreur fut au comble, on jura d'exterminer le tyran ou du moins de l'exclure à jamais du trône, & Marsyas, général des troupes de la reine, marcha contre Physcon; il eut le malheur d'être vaincu, pris & conduit à Physcon; il s'atendoit à périr dans les tourmens; Physcon lui fit grâce, il étoit las des cruautés, elles ne lui avoient produit que des malheurs, il voulut essayer de la clémence, il voulut bien tard regagner les cœurs des Alexandrins. Cléopâtre, après la défaite de Marsyas, étoit allée en Syrie demander du secours; Physcon rentra dans Alexan-

drie & remonta sur le trône. Il occupa chez eux les Syriens pour les empêcher de se mêler des afaires de l'Égypte, & ce monstre mourut tranquille dans son lit au milieu de sa capitale, l'an 117 avant J. C. ayant régné 29 ans, depuis la mort de son frere Philométor.

8°. *Ptolemée, dit Lathyre*. Physcon avoit laissé trois fils : *Ptolémée* Apion qu'il avoit eu d'une concubine ; & deux fils réputés légitimes qu'il avoit eus de la seconde Cléopâtre sa niece ; l'aîné s'appeloit *Lathyre*, sobriquet qui répond à celui de *Cicéron.* ; le cadet, Alexandre Apion, eut la Cyrénaïque en vertu du testament de Physcon son pere, & il la laissa lui même par testament aux Romains ; Physcon avoit laissé l'Égypte à la seconde Cléopâtre sa femme, & lui avoit abandoné le choix de celui de ses deux fils qu'elle voudroit faire régner avec elle. L'histoire de cette Cléopâtre d'Égypte est presque, à tous égards, la même que celle de la fameuse Cléopâtre de Syrie, ennemie & rivale de Rodogune. Elle n'aimoit aucun de ses deux fils, mais elle haissoit mortélement l'aîné ; elle choisit Alexandre 1°. parce qu'il étoit plus jeune ; 2°. parce qu'elle le croyoit plus facile à gouverner ; elle avoit persécuté Lathyre dès le vivant de Physcon, & l'avoit fait reléguer dans l'île de Cypre ; mais le peuple d'Alexandrie prit sous sa protection ce prince opprimé, il ne soufrit pas qu'on lui fît perdre son droit d'aînesse ; la reine fut obligée de le faire revenir de son exil, & de l'associer à la courone ; elle n'en fut que plus injuste à son égard, & prit plaisir à exercer toute sorte de tyrannie sur ce roi qu'on l'avoit forcé de nommer ; il aimoit tendrement Cléopâtre, sa sœur & sa femme suivant l'usage d'Égypte, elle le força de la répudier, parce qu'il l'aimoit, & d'épouser Sélene, sa sœur cadete, parce qu'il ne l'aimoit pas ; elle s'atacha sur-tout à semer la division entre les deux freres, & donna dans cette vue le royaume de Cypre au cadet ; ensuite s'apercevant que Lathyre cherchoit à s'afranchir de ses liens, qu'il ne la consultoit pas sur tout & ne suivoit pas en tout ses conseils ou plutôt ses ordres, elle imagina pour le perdre un stratagême odieux ; elle fit faire des blessures à quelques-uns des eunuques qu'on savoit être les plus dévoués à cette princesse, elle les produisit en cet état dans une assemblée du peuple, elle demanda justice d'un fils dénaturé qui avoit voulu tuer sa mere, & qui avoit traité ainsi ceux qui avoient fait leur devoir en la défendant. Le peuple qu'il est toujours si aisé de tromper & d'enflamer, & pour qui toute accusation est une preuve, se souleva contre Lathyre & vouloit le mettre en pieces ; il s'échapa, mais Cléopâtre resta la maitresse & fit ce qu'elle avoit d'abord résolu de faire, elle mit Alexandre sur le trône d'Égypte & obligea Lathyre de se contenter de celui de Cypre. Il alla faire la guerre dans la Palestine & dans la Phénicie. Il faut, en raportant le trait suivant, se hâter de dire que c'est Joseph qui le raporte d'après Strabon, & qu'il n'en est pas plus vraisemblable. Ces auteurs disent donc qu'après une grande victoire qu'il venoit de remporter, prenant des quartiers dans des villages voisins, qu'il trouva remplis de femmes & d'enfans, les hommes ayant pris la fuite, il fit tout égorger, il fit hacher tous ces corps par morceaux & les fit cuire dans des chaudieres comme pour en faire super son armée. Son but dans cette barbarie, étoit, dit-on, de faire répandre le bruit & d'établir la croyance que ses troupes se nourissoient de chair humaine, il espéroit par-là jeter la terreur dans tout le pays ; mais une telle terreur est très-dangereuse à inspirer, car la fureur & l'horreur en sont inséparables & doivent naturélement disposer les hommes à la réunion contre de tels ennemis du genre humain. Physcon avoit mieux raisoné, lorsque de la violence & de la barbarie il avoit voulu en revenir à la clémence.

Cependant Cléopâtre s'alarma d'apprendre que son fils favoit vaincre ; elle craignit qu'il n'acquît assez de force & de puissance pour venir la troubler dans la possession de l'Égypte, elle se hâta de le prévenir & d'envoyer contre lui une armée, qui lui fit lever le siége de Ptolémaïde où elle le trouva occupé ; il crut alors que les forces de l'Égypte étant transportées dans la Phénicie, il trouveroit l'Égypte dégarnie de troupes, & que c'étoit le moment de l'ataquer. Il se trompa, la prudence de Cléopâtre avoit pourvu à tout ; il fut repoussé de l'Égypte & chassé de la Palestine.

Ptolomée Alexandre, son frere cadet, ne partageoit point la haine de Cléopâtre pour Lathyre ; les vues ambitieuses de sa mere ne lui échapoient pas, il vit clairement qu'elle n'aimoit aucun de ses fils, qu'elle n'aimoit que l'empire, que les crimes ne coûtoient rien à son ambition ; il ne voulut point paroître les partager, & il ne se crut pas lui-même en sûreté auprès d'elle, il s'exila volontairement, abandona la courone pour conserver la vie, & se cacha dans la retraite pour n'être ni ministre ni victime des cruautés politiques. Ce fut un nouvel embaras pour Cléopâtre ; le peuple ne voulut pas soufrir qu'elle regnât seule ; on employa les plus vives sollicitations auprès du prince, qui ne se détermina qu'avec beaucoup de peine à revenir, heureux s'il ne fût jamais revenu. Jusque-là, tout l'intérêt étoit en sa faveur ; mais voyant sa vie sans cesse menacée par une mere dont l'ambition ne pouvoit soufrir aucun partage d'autorité, il prit le parti de la prévenir & la fit périr elle-même. Ce crime qui égaloit seul tous ceux de sa mere, ne lui réussit point ; les Alexandrins ne voulurent point d'un roi parricide, ils rapelerent Lathyre. Ale-

xandre fit quelques-vains éforts pour ſe maintenir, puis pour ſe rétablir, il périt bientôt dans une de ſes expéditions; Lathyre reſta en poſſeſſion du trône, & le reſte de ſon regne ne fut plus troublé que par une rebellion particuliere qui entraîna la ruine de la ville de Thebes en Égypte, qu'il ne vint à bout de réduire qu'après un ſiége de trois ans. Il mourut peu de temps après, l'an 81 avant Jéſus-Chriſt. Son regne avoit été en tout de trente-ſix ans, dont il avoit régné onze en Égypte conjointement avec ſa mere, dix-huit en Cypre, ſept ſeul en Égypte après la mort de Cléopâtre & l'expulſion d'Alexandre.

9°. *Ptolémée* IX. C'eſt cet Alexandre, qui eſt compté au nombre des rois d'Égypte, parce qu'en effet il y avoit régné avec ſa mere. Son article a été fait dans ce dictionaire, ſous le nom d'*Alexandre*. (*Voyez* ALEXANDRE *Hiſt. d'Égypte*.)

10°. *Ptolémée* X. C'eſt un autre Alexandre, fils du précédent. Son article a pareillement été fait ſous ce nom (*Voyez l'art.* ALEXANDRE II, *Hiſt. de l'Égypte*.) Et corrigez ce qui eſt dit dans cet article, que Lathyre avoit légué en mourant le royaume d'Égypte aux Romains; c'eſt Alexandre II, ou Ptolémée X qui fit cette diſpoſition.

11°. *Ptolémée Auletes*, *Aulete*, bâtard de Lathyre, fut nommé *Aulete*, c'eſt-à-dire, *joueur de flûte*, parce qu'il ſe piquoit d'en jouer ſi bien qu'il voulut en diſputer le prix dans les jeux publics. Les Égyptiens le mirent ſur le trône à la place d'Alexandre II qu'ils avoient chaſſé. Mais Alexandre étant mort après avoir inſtitué le peuple Romain ſon héritier, on ne pouvoit plus être roi d'Égypte ſans la permiſſion des Romains, & ſans avoir obtenu le titre de leur allié. Céſar alors conſul, & s'apuiant du crédit de Pompée, qui lui étoit néceſſaire pour avoir le conſentement du peuple, vendit chérement à *Ptolémée* ce titre d'allié du peuple romain. Il lui en coûta tant pour Céſar que pour Pompée ſix mille talens, qu'on évalueroit aujourd'hui à près de vingt-ſept millions. À ce prix, il fut déclaré ami & allié du peuple romain, il fut roi d'Égypte.

Mais pour fournir cette ſomme, il fallut qu'il accâblât ſes ſujets d'impôts; ceux-ci ſe révolterent, *Ptolémée* fut obligé de s'enfuir. On mit ſur le trône Bérénice, l'aînée de ſes filles. *Ptolémée* dans la fuite, ayant abordé dans l'île de Rhodes, apprit que Caton venoit d'y ariver en allant réduire l'île de Cypre (voyez plus bas l'article du premier *Ptolémée* de Cypre). Aulete fit avertir Caton qu'il étoit à Rhodes & qu'il déſiroit de l'entretenir ſur diverſes afaires; il ne doutoit pas que ſur cet avis Caton ne ſe rendit d'abord chez lui. Caton (c'eſt celui d'Utique) plein à la fois de la fierté romaine & de la fierté ſtoïque, répondit que ſi Aulete avoit à l'entretenir, il pouvoit le venir trouver; il y vint; Caton le reçut comme un ſimple particulier, lui dit ſeulement de s'aſſeoir, l'écouta, & quand il eut dit qu'il alloit à Rome implorer le ſecours du ſénat contre ſes ſujets rebelles, „ qu'allez-vous faire, lui dit Caton? dévorer „ mille indignités, ramper ſervilement aux „ portes des grands de Rome qui ne les ouvri„ront qu'à prix d'argent, & dont toutes les ri„ cheſſes de votre Égypte ne pouroient aſſou„ vir l'avidité; retournez dans vos états, faites „ la paix avec vos ſujets, ce ſont les premiers „ amis qu'il faut ſavoir acquérir & conſerver „. Ce conſeil de Caton ébranla Aulete: mais on ne lui permit pas de le ſuivre; il vint à Rome, où il fut obligé de ſolliciter de porte en porte chaque magiſtrat, chaque ſenateur. Céſar ſur lequel il fondoit principalement ſes eſpérances, n'étoit pas à Rome, il faiſoit la guerre dans les Gaules; Pompée le reçut, le logea chez lui, n'oublia rien pour le ſervir; par ſes ſoins, le conſul Lentulus fut chargé de rétablir *Ptolémée* Aulete ſur le trône.

Cependant les Égyptiens envoyerent à Rome une ambaſſade ſolemnele pour juſtifier leur révolte; *Ptolémée* trouva le moyen de faire périr preſque tous ces ambaſſadeurs par le fer ou par le poiſon; il en devint plus odieux, il s'éleva contre lui dans Rome de violens orages, on fabriqua un oracle de Sibylle qui défendoit de fournir des troupes au roi d'Égypte, & on profita contre lui de toute la ſuperſtition du peuple romain. Il étoit juſte peut-être de ne pas prendre la défenſe d'un roi qui avoit opprimée ſon peuple, corrompu des ſénateurs, acheté des ſuffrages à prix d'argent, égorgé, empoiſoné des ambaſſadeurs; mais pour acomplir cette juſtice, il falloit du meſonge, de l'erreur, un oracle de Sibylle? Oui. Il fallut tranſiger avec l'oracle & chercher des biais; Cicéron propoſa celui de conquérir & de pacifier l'Égypte, & d'y envoyer enſuite *Ptolémée* Aulete ſans lui fournir de troupes, ce qui étoit la ſeule choſe défendue par l'oracle. Lentulus n'oſa exécuter ce projet; Gabinius plus hardi s'engagea dans cette expédition, où il fut bien ſecondé par Marc-Antoine, qui fut depuis ce célebre triumvir.

Bérénice que les Égyptiens avoient nommée leur reine, avoit épouſé d'abord Seleucus, dernier prince de la race des Seleucides; il devint odieux aux Égyptiens & à ſa femme, qui le fit étrangler; elle épouſa enſuite Archelaüs, grand-prêtre de Comane dans le Pont, fils d'Archelaüs un des généraux du fameux Mithridate. Cet Archelaüs régnoit avec Bérénice, lorſque les Romains vinrent faire la conquête de l'Égypte, il fut tué en combatant vaillament contre eux; l'Égypte fut ſoumiſe, & obligée de recevoir Aulete. Celui-ci fit mourir Bérénice, ſa fille, pour avoir régné pendant ſon exil; Gabi-

nius lui laiſſa quelques troupes romaines pour ſa garde ; Aulete pour pouvoir fournir à Gabinius la ſomme dont ils étoient convenus pour ſon rétabliſſement, fit périr tous les gens riches du parti qui lui avoit été contraire, ayant beſoin de leurs confiſcations ; ce fut une ſource intariſſable d'extorſions & de violences ; les Égyptiens ſoufrirent tout ; mais un ſoldat romain ayat tué par mégarde un chat, rien ne put empêcher le peuple de mettre ce ſoldat en pieces ſur le champ, car ce chat étoit un des dieux du pays. Ce trait peut ſervir à faire connoître les Égyptiens de ce temps-là, il en eſt de même du trait ſuivant : Archelaüs s'étant mis en marche pour aller combatre les Romains ; quand il fallut aſſeoir le camp, & faire des retranchemens, ces peuples acoutumés à la moleſſe & à l'oiſiveté, s'écrierent qu'ils étoient venus pour combatre ; non pour remuer des terres, & que s'il s'agiſſoit de travaux, on n'avoit qu'à y employer des mercenaires, aux dépens du public.

Ptolémée Aulete, obligé de fuir ptécipitament de l'Égypte dans le temps de la révolution qui l'avoit renverſé du trône, n'avoit pas pû en emporter aſſez d'argent pour ſuffire aux profuſions qu'exigeoit l'avarice de Rome ; il fut obligé d'emprunter à Rome même, & ce fut un chevalier romain, nommé C. Rabirius Poſthumus, ami de Céſar, qui, ſous une eſpece de garantie de Pompée, préta ou fit préter à *Ptolémée* Aulete les ſommes dont il avoit beſoin. Quand *Ptolémée* fut rétabli ſur ſon trône, Rabirius l'alla trouver pour être payé ; Aulete, en lui faiſant ſentir que c'étoit une choſe difficile & preſque impoſſible, lui propoſa de ſe charger du ſoin de ſes finances, ce qui lui procureroit le moyen de ſe rembourſer peu à peu par ſes mains. Rabirius prit ce parti dans la crainte de tout perdre ; *Ptolémée* ſaiſit un prétexte pour le faire arrêter, & Rabirius fut trop heureux de ſe ſauver de priſon & de quiter l'Égypte, plus pauvre qu'il n'y étoit venu. À ſon retour, il fut accuſé à Rome d'avoir fourni à *Ptolémée* des moyens de corruptions, ce qui n'étoit pas ſans quelque fondement ; d'avoir avili la qualité de chevalier romain par l'emploi qu'il avoit accepté en Égypte ; enfin d'avoir partagé avec Gabinius l'argent fourni par *Ptolémée* pour ſon rétabliſſement. Le diſcours que Cicéron fit pour défendre Rabirius, diffame à jamais *Ptolémée* Aulete. Le rétabliſſement de ce prince ſur le trône, eſt à peu près de l'an 56 avant Jéſus-Chriſt. On ne ſait plus rien de ſon hiſtoire. Il mourut environ quatre ans après être rentré dans ſes états.

12. *Ptolémée* XII fils de *Ptolémée* Aulete, fut le dernier *Ptolémée* qui régna dans Alexandrie, c'eſt celui qui fit périr Pompée & qui voulut faire perir Céſar, les deux bienfaiteurs de ſon pere ; c'eſt celui que Corneille a peint avec beaucoup de vérité dans la tragédie de *Pompée*.

Toutes ſes actions ont ſenti la baſſeſſe,
J'en ai rougi moi-même, & me ſuis plaint à moi
De voir là *Ptolémée*, & n'y voir point de roi.

Ptolémée Aulete avoit laiſſé deux fils & deux filles ; par ſon teſtament, il donnoit la couronne à l'aîné des fils, c'eſt notre *Ptolémée* XII, & à l'aînée des filles, c'eſt cette fameuſe Cléopâtre, dont la deſtinée fut de ſubjuguer les maîtres du monde, qui en ſubjugua deux, qui eſpéra & tenta de ſubjuguer le troiſieme, & qui ſe fit piquer par un aſpic pour n'être pas menée en triomphe à Rome.

Auſa & jacentem viſere regiam
Vultu ſereno fortè, & aſperas
Tractare ſerpentes ut atrum
Corpore combiberet venenum,
Deliberata morte ferocior,
Sævis Liburnis ſcilicet invidens
Privata deduci ſuperbo
Non humilis mulier triumpho.

Voyez l'article Cléopâtre.

Ptolémée Aulete avoit ordoné que, ſelon l'uſage de ſon pays & de ſa maiſon, *Ptolémée* épouſeroit Cléopâtre & qu'ils gouverneroient conjointement ; & comme ils étoient tous deux fort jeunes, Cléopâtre n'ayant que dix-ſept ans & *Ptolémée* treize, leur pere les mit ſous la tutele du ſénat romain ; & ce fut Pompée qui fut nommé tuteur du jeune roi par l'ordre duquel il fut aſſaſſiné.

L'éunuque Pothin ou Photin, que Cléopâtre dans *Pompée* traite avec tant de hauteur & de mépris, fut l'inſtituteur & le miniſtre de *Ptolémée* & ſon tuteur en Égypte ; Achillas étoit ſon général d'armée & fut un des aſſaſſins de Pompée, avec Septime, *Septimius*, officier Romain au ſervice du roi d'Égypte, à qui Céſar fait un ſi juſte & ſi ſévere accueil.

Allez, Septime, allez vers votre maître,
Céſar ne peut ſoufrir la préſence d'un traître,
D'un Romain lâche aſſez pour ſervir ſous un roi,
Après avoir ſervi ſous Pompée & ſous moi.

Un autre miniſtre qu'on ne pouvoit pas faire paroître dans la tragédie, parce qu'il n'eût été qu'une répétition de Photin, Théodote, précepteur du jeune roi, fut celui dont les ſiniſtres conſeils contribuerent le plus à la mort de Pompée. On n'a pas pu y faire entrer non

plus Ganymede, autre eunuque du palais, chargé de l'éducation d'Arſinoë, ſœur cadette de Cléopâtre, qui, plus méchant & plus vicieux que tous les autres, enleva la jeune princeſſe confiée à ſes ſoins & la fit proclamer reine, pour l'oppoſer à Cléopâtre & a Céſar; qui voulant ſupplanter Achillas, le fit périr ſur une fauſſe accuſation & ſe mit en ſa place; qui en gârant toute l'eau douce du quartier de Céſar dans Alexandrie, fut près de le faire périr avec ſa foible armée. Céſar avoit trop compté ſur ſa fortune, en abordant ſur le rivage de l'Égypte avec peu de ſoldats; auſſi ne ſe vit il jamais expoſé à tant de dengers ſans ceſſe renaiſſans, que pendant ſon ſéjour en Égypte; ce fut-là ſur-tout qu'il eut beſoin & qu'il ſut ſe ſervir des reſſources inépuiſables de ſon génie. Ce qui lui donna ſur-tout beaucoup d'avantage dans les occaſions même les plus périlleuſes, ce fut d'avoir *Ptolémée* en ſa puiſſance. Les Égyptiens ne pouvant venir à bout d'accâbler la petite troupe de Céſar, & ſachant qu'il faiſoit venir du renfort de tous côtés, parurent déſirer la paix; ils ſe bornerent à demander la liberté de leur roi, aſſurant Céſar que par cette ſeule grâce il verroit tout pacifié. Céſar, ſans les croire & ſans les craindre, voulut les mettre entierement dans leur tort & leur acorda leur demande. Ici le jeune *Ptolémée* manifeſtant tous les vices de ſon caractere, & de ſon éducation, & pouſſant la diſſimulation juſqu'à un degré qui la rendoit trop grôſſiere; pourquoi dit-il à Céſar les larmes aux ieux, pourquoi nous ſéparer? pourquoi me priver de votre préſence? elle m'eſt plus chere que l'avantage de régner; je me formois auprès de vous & pour la guerre & pour l'empire; atendez que vous ayez achevé votre ouvrage. Céſar, ſans être touché de cette fauſſe tendreſſe, tint parole aux Alexandrins: le premier uſage que *Ptolémée* fit de la liberté, fut de ranimer la guerre avec plus de violence que jamais. Ce ne fut pour Céſar & pour les Romains qu'une ſource de nouveles victoires. *Ptolémée* batu de tous côtés & ſur terre & ſur mer, ſe noya dans le Nil en voulant ſe ſauver en bateau. Céſar donna la courone d'Égypte à Cléopâtre, à qui ſon frere avoit voulu enlever la part qu'elle y avoit par le teſtament d'Aulete: & pour paroître ſe confermer à l'eſprit de ce teſtament, il lui aſſocia le dernier de ſes freres; mais c'étoit la nommer ſeule reine, car cet autre frere n'avoit qu'onze ans, & jalouſe en effet de regner ſeule, quand ce frere eut quinze ans, elle l'empoiſona. *Ptolémée XII* périt l'an 47 avant J. C. & le XIII, ſi l'on veut le compter, l'an 43. Celui-ci avoit auſſi été nommé roi de Cypre par Céſar, avec Arſinoë ſa jeune ſœur. Ce fut ſous *Ptolémée* XII & dans le cours des guerres de Céſar en Égypte qu'un incendie conſuma la bibliotheque d'Alexandrie, compoſée alors de quatre cents mille volumes.

13°. Nous avons renvoyé ici l'article de *Ptolémée Céraunus* ou *le foudre*, fils aîné de *Ptolémée* Soter & d'Eurydice ſa premiere femme. Lorſque Bérénice ſeconde femme du même *Ptolémée*-Soter l'eût engagé à faire couroner *Ptolémée*-Philadelphe, fils de Bérénice, au préjudice de Céranus, celui-ci ſe retira mécontent à la cour de Lyſimaque, roi de Thrace & d'une partie de l'Aſie. Agathocle, fils de Lyſimaque, étoit beau-frere de Céraunus, ayant épouſé Lyſandra, fille, comme lui, de *Ptolémée*-Soter & d'Eurydice. Après avoir concluce mariage, Lyſimaque avoit auſſi épouſé une ſœur de Céraunus & de Lyſandra, mais d'une autre mere qui étoit cette Bérénice, mere de Philadelphe, & il avoit eu pluſieurs enfans de cette ſeconde femme, nommée Arſinoé. Les intérêts divers des deux ſœurs Lyſandra & Arſinoé & de leurs enfans, rempliſſoient d'intrigues & de cabales la cour du vieux Lyſimaque, l'arivée de Céraunus fortifioit les parti de Lyſandra, mais la jeune femme d'un vieux roi eſt toujours la plus puiſſante; le jalouſies politiques dont Arſinoé remplit l'eſprit de Lyſimaque, le porterent à faire périr Agathocle ſon fils en priſon. Lyſandra s'enfuit alors avec ſes enfans, & Céraunus ſon frere & Alexandre, autre fils de Lyſimaque, qui craignoit pour lui le même ſort; ils ſe refugierent à la cour de Seleucus *Nicator*, roi de Syrie, qui n'étant jamais las de vaincre, fut aiſément déterminé par eux à entrer en guerre avec Lyſimaque. Cette guerre fut heureuſe pour Seleucus, Lyſimaque tué dans une bataille livrée en Phrygie, le laiſſa maître de preſque tous ſes états; Séleucus comblé de joie & de gloire, ſe diſpoſoit à en prendre poſſeſſion, lorſqu'il fut aſſaſſiné par Céraunus lui-même qui paroiſſant alors le vengeur de Lyſimaque, eut un parti dans les états de ce prince; il feint alors d'être amoureux d'Arſinée ſa ſœur, & il la demande en mariage, ſelon l'uſage des Égyptiens. Il la trompe par les ſermens les plus ſolemnels, il arrache, il force ſon conſentement, les nôces ſe célebrerent avec de grandes marques de joie & de tendreſſe. Arſinoé invite ſon nouvel époux à venir faire ſon entrée dans Caſſandrie ſa ville principale; elle prend les devans & lui prépare une fête magnifique; temples, places publiques, maiſons particulieres, par ſes ſoins tout eſt orné, les auteis dreſſés, les victimes préparées; elle ordone à ſes fils Lyſimaque & Philippe, enfans d'une rare beauté, d'un air déja majeſtueux, d'aller au devant de Céraunus avec des couronnes ſur la tête. Céraunus les prend dans ſes bras, les tient étroitement ſerrés, & ces enfans ſemblent avoir retrouvé leur pere. Céraunus entre avec eux dans la ville. Soudain la ſcêne change, il s'empare de la citadelle, & ordone d'égorger les deux princes;

ces

ces enfans effrayés se réfugient entre les bras de leur mere qui les couvre de son corps & se jete nu devant des meurtriers; percés de coups, ces enfans exhalent leurs innocentes âmes dans le sein de leur mere désespérée; on l'entraîne elle-même, les habits déchirés, les cheveux épars; elle est reléguée en Samothrace; malheureuse, mais justement punie d'avoir fait immoler l'innocent Agathocle par un pere aveugle & trompé. Si cette histoire des successeurs d'Alexandrie offre beaucoup de crimes, elle en montre presque toujours le châtiment; ce n'est pas que la providence qui gouverne l'univers, se soit fait une loi de punir de ce monde tous les crimes, mais il est dans la nature des choses que les crimes ne puissent guere être commis, sans être ou connus ou du moins soupçonés, & sans être souvent punis. Ceux de Céraunus le furent aussi; les Gaulois ayant chez eux trop d'habitans, envoyerent de nombreuses colonies chercher fortune dans la Pannonie, dans la Thrace, dans l'Illyrie, dans la Macédoine. Céraunus alla au devant de ces étrangers avec un petit nombre de soldats mal disciplinés, comme s'il étoit, dit Justin, aussi facile de bien faire la guerre que de commettre des crimes, *quasi bella non difficilius quam scelera patrarentur*. Les Gaulois lui offrirent la paix s'il vouloit l'acheter. Sa réponse fut qu'il consentiroit à la leur acorder s'ils lui livroient leurs armes, & s'ils lui donnoient leurs principaux chefs pour ôtages. Cette fierté fit rire les Gaulois; on en vint aux armes, Céraunus fut défait & tué l'an 279 avant J. C.

Ce nom de *Ptolomée* ou *Ptolémée*, qui étoit le nom générique des rois d'Égypte Lagides, c'est-à dire, descendus de Lagus & de *Ptolémée*-Soter, son fils, fut aussi celui de deux rois de Cypre, de la même race des Lagides, l'un frere de *Ptolémée*-Aulete, & l'autre son fils.

Le premier étoit d'une avarice sordide, & ce fut ce qui le perdit. Clodius qui commandoit une flote romaine du côté de la Cilicie, fut pris par des pirates; il envoya prier le roi de Cypre, de lui fournir de quoi payer sa rançon. *Ptolémée* envoya une somme si ridiculement modique, (deux talens) que comparés à l'objet dont il s'agissoit, elle devenoit une insulte pour Clodius, & un refus de le servir; Clodius étoit vindicatif & méchant, (*voyez* son article). Ayant été créé tribun du peuple, il eut en main de quoi se venger de *Ptolemée*. Le royaume de Cypre faisoit depuis long-temps partie du royaume d'Égypte, & Alexandre II ou *Ptolémée* X, roi d'Égypte, avoit institué le peuple romain son héritier; le sénat n'avoit point encore pris de parti definitif au sujet de ce testament, il avoit paru craindre que dans les conjonctures où on se trouvoit, tant de provinces acquises par des dispositions testamentaires, n'accusassent de trop d'avidité la politique romaine, & n'indisposassent les esprits. Clodius, pour se venger, passa par-dessus cette considération; il reclama en faveur du peuple romain, la disposition d'Alexandre II; il soutint que le royaume de Cypre faisant partie du royaume d'Égypte, le possesseur actuel n'y avoit nul droit, & il obtint en conséquence un ordre du peuple, pour saisir le royaume de Cypre, & déposer *Ptolémée*. Pour l'exécution d'un jugement si injuste, il fit nommer le plus juste des romains, Caton; c'étoit, d'un côté, consacrer sa vengeance en la faisant exercer sous un nom respecté; c'étoit de l'autre, sous un prétexte honorable, puisqu'il s'agissoit d'une commission utile au peuple romain, éloigner Caton, dont la présence eût apporté un puissant obstacle aux desseins ambitieux que ce tribun méditoit pour l'avenir. Flaté ou non de cette commission, Caton parut vouloir s'en aquiter avec ménagement & avec douceur. Arivé à Rhodes, il fit dire à *Ptolémée* de se retirer paisiblement, lui promettant qu'à ce prix il lui procureroit la souveraine sacrificature du temple de Vénus à Paphos, place dont les revenus suffiroient pour le faire subsister honorablement. *Ptolémée*, sans aucun moyen de résister aux Romains, eut cependant le courage de rejeter cette proposition, & de vouloir mourir en roi. Toujours occupé de ses richesses, il vouloit d'abord qu'elles périssent avec lui. Il en fit charger un vaisseau où il devoit s'embarquer lui-même, & qu'il devoit faire percer pour être enséveli dans la mer; il changea d'avis ensuite, il remit ses trésors dans leurs magasins, & prit le parti de s'empoisoner. Sur cela, Valere Maxime l'apele vil esclave de l'or: *pecuniæ miserabile mancipium*; & M. Rollin dit qu'il faisoit bien voir par-là qu'il aimoit plus les richesses qu'il ne s'aimoit lui-même. Ces reproches me paroissent bien déplacés; quand un homme renonce à la vie, quel reproche d'avarice peut-on lui faire, parce qu'il n'emporte pas avec lui ses richesses? c'étoit au contraire lorsqu'il vouloit périr avec elles, qu'il s'y montroit ataché pour ainsi dire au delà même du trépas; & c'est sans doute pour éviter ce reproche que par réflexion il changea de parti, sans abandoner le projet de mourir. Velleïus Paterculus dit que *Ptolémée* par le déréglement de ses mœurs, méritoit l'afront & le tort qu'on lui faisoit en le dépouillant de son royaume: *omnibus morum vitiis eam contumeliam meritum;* comme si, dit M. Rollin, les vices d'un homme étoient un titre légitime pour s'emparer de ses biens! Cicéron, sans parler de son avarice ni de ses vices, s'indigne en homme de bien, de l'injustice cruele qui lui fut faite en cette occasion; il en fait un juste sujet de reproche contre Clodius, & il fait sentir avec ménagement qu'il fut fâcheux pour un homme tel que Caton, de se voir chargé d'une pareille commission. Caton transporta les trésors de

Ptolémée en Italie ; & par-là, il eſt au nombre des corrupteurs de Rome. À peine dans les plus éclatans triomphes avoit on vu porter tant d'or & tant d'argent. Il avoit fait vendre à l'encan les meubles & les effets précieux du roi de Cypre, & ne s'étoit réſervé qu'un portrait de Zénon, fondateur de la ſecte des Stoïciens qu'il avoit embraſſée, mais il n'y avoit rien de ſtoïque dans cette triſte expédition. La date de ces événemens eſt l'an 58 avant J. C.

Le ſecond *Ptolémée*, roi de Cypre, eſt le même que le frere puîné de *Ptolémée* XII, roi d'Égypte, dont il eſt parlé à la fin de cet article de *Ptolémée* XII, & qui fut empoiſoné à quinze ans, par la célebre Cléopâtre ſa ſœur. Céſar l'avoit fait roi de Cypre avec la jeune Arſinoé ſa ſœur, comme *Ptolémée* XII étoit roi d'Égypte, avec Cléopâtre ſa ſœur aînée.

On trouve dans l'hiſtoire anciene divers autres *Ptolémées*.

En Macédoine, un *Ptolémée*, fils d'Amyntas II, qui diſpute la courone à Perdiccas, & contre lequel Pélopidas prononce en faveur de Perdiccas.

En Syrie, un autre *Ptolémée*, fils de Seleucus, tué à la bataille d'Ipſus ; l'an 301 avant J. C.

Un *Ptolémée* Macron, gouverneur de l'île de Cypre, dont il eſt beaucoup parlé dans les livres des Macchabées, & dont la foi chancelante ſe donne tantôt aux rois d'Égypte, tantôt aux rois de Syrie. Tombé dans la diſgrace & dans la pauvreté, il s'empoiſona.

Un *Ptolemee*, fils de Pyrrhus, roi d'Épire, fut tué dans un combat contre les Lacédémoniens, l'an 271 avant J. C.

Un autre *Ptolemee*, un des principaux officiers du dernier Philippe, roi de Macédoine, pere de Perſée, trempa dans une conſpiration contre Philippe, qui le fit mourir.

Un autre *Ptolemée* encore, étoit le ſecond de deux fils d'Antoine & de Cléopâtre. Antoine en les proclamant rois des rois, leur aſſigna en effet une multitude de royaumes ; à l'aîné, Alexandre, ceux d'Arménie, des Medes & des Parthes ; à *Ptolémée*, le cadet, ceux de Syrie, de Phénicie & de Cilicie.

PTOLOMÉE (Claude) (*Hiſt. litt.*) mathématicien Égyptien ſi célebre par ſon ſyſtême du monde, abandoné aujourd'hui pour celui de Copernic ; mais qu'on ſuit toujours dans la ſphere armillaire, par la commodité qu'il fournit d'expliquer le mouvent des aſtres, conformément aux apparences. Il n'eſt pas moins célebre encore par ſon *Almageſte*, *ou Compoſitio magna*, par ſa géographie & par pluſieurs autres ſavans ouvrages dont on a le récueil *in-folio*. Les Grecs l'appeloient *très-ſage* & même *divin*. Il vivoit ſous l'empire d'Adrien, d'Antonin Pie & de Marc-Aurele.

PUBLIUS SYRUS (*Hiſt. litt. anc.*) nommé *Syrus*, parce qu'il étoit de Syrie, d'où il fut amené eſclave. Il eut le bonheur de tomber entre les mains d'un maître qui fut pour lui un pere, qui prit le plus grand ſoin de ſon éducation, & qui l'afranchit fort jeune, pour laiſſer aux talens qu'il avoit cultivés en lui la liberté de prendre tout leur eſſor. *Syrus* ſe diſtingua dans la poéſie mimique, il y éfaça Laberius même, chevalier romain, qui avoit acquis une grande réputation dans ce genre.

Nam ſic
Et Laberi mimos ut pulchra poemata mirer.

On ſait que ce nom de Mimes ſe donnoit chez les Romains à un genre de comédies ou de farces, où les acteurs jouoient ſans chauſſure, & que par cette raiſon l'on appeloit auſſi *Comédie déchauſſée*, *planipes*, & aux acteurs de ces pieces, qui étoient ordinairement les auteurs mêmes.

On a de *Publius Syrus*, un recueil de ſentences en vers ïambes libres, rangées ſelon l'ordre alphabétique ; on les trouve à la ſuite des fables de Phedre, dans pluſieurs éditions ; on les a jointes dans d'autres avec des ſentences de Séneque. Ces ſentences de *Publius Syrus* ſont pour la plupart d'un très-grand ſens & trouvent à tout moment leur application ; elles méritent fort d'être retenues & pratiquées. La Bruyere paroît y avoir puiſé quelques maximes. Accarias de Seryonne a donné une traduction françoiſe des ſentences de *Publius Syrus*.

PUCELLE, (Rene) (*Hiſt. mod.*) conſeiller-clerc au parlement de Paris, abbé de ſaint-Léonard de Corbigny étoit fils ee Claude *Pucelle*, avocat au parlement, & de Françoiſe de Catinat, ſœur de ce grand maréchal de Catinat (voir ſon article). Un neveu de M. de Catinat devoit porter les armes ; M. *Pucelle* fit quelques campagnes en qualité de volontaire, ſous les ieux de ſon oncle : mais il crut être plus utile à la ſociété dans une charge de conſeiller au parlement, & ce motif digne d'un homme de bien le détermina. Né en 1655, il mourut en 1745, ayant conſervé juſqu'à quatre-vingt-dix ans, une vieilleſſe ſaine, entiere, & vigoureuſe. Il fut toute ſa vie auſſi aimable dans le monde, qu'il étoit brillant & ſolide dans le premier corps de magiſtrature du royaume, dans un corps où les plus grands intérêts ſont tous les jours diſcutés. Il vécut beaucoup pour l'amitié ; peu d'hommes ont ſenti plus vivement & goûté plus purement ce bonheur, le plus grand de tous, le bonheur d'aimer & d'être aimé. Il verſa ſes derniers ſentimens dans l'âme d'un jeune homme, à la famille duquel il avoit toujours été tendrement ataché ; d'un jeune homme devenu l'un des plus illuſtres perſonages de ce ſiecle, & dont il ſembla preſſentir la gloire, ſupérieure encore

à la ſiene, & fondée ſur des titres bien plus durables.

PUCELLE D'ORLÉANS. (Voyez Arc) (Jeanne d')

PUFFENDORF, (Samuel de) (*Hiſt. litt. mod.*) écrivain politique d'une grande reputation. Pluſieurs ſouverains ſe diſputerent l'avantage de le poſſéder; l'électeur palatin, Charles-Louis, fonda en ſa faveur une chaire de droit naturel dans l'univerſité d'Heidelberg; Charles XI, roi de Suede, lui donna une place de profeſſeur en droit naturel à Lunden, le fit ſon hiſtoriographe & l'un de ſes conſeillers, & lui conféra le titre de baron, qu'il a toujours pris depuis, & qu'on lui donne toujours. L'électeur de Brandebourg, Frédéric I, qui fut en 1700 le premier roi de Pruſſe, le fit auſſi ſon conſeiller d'état, & le chargea d'écrire l'hiſtoire de l'électeur Guillaume le Grand ſon pere. Le monde connoît ſon *traité du droit naturel & des gens*, traduit par Barbeyrac, & l'abrégé qu'il a donné de ce traité, ſous le titre de *Devoirs de l'homme & du citoyen*, abrégé traduit auſſi par Barbeyrac. Il y a rectifié, il y a étendu les principes de Grotius; au reſte, cet ouvrage ne fut pas ſans critiques, ni les critiques ſans réponſes. On a formé de tout ce qui a été écrit de part & d'autre à ce ſujet, un recueil ſous le titre d'*Eris Scandica*, *querele de Scandinavie*, ce qui reſſemble un peu à *querele d'allemand*. On connoît beaucoup encore de *Puffendorff*, *l'introduction à l'hiſtoire des principaux états de l'Europe*, traduite par M. de Grace; & ſes *élémens de la juriſprudence univerſele*, premier fondement de ſa réputation; il a écrit auſſi *l'hiſtoire de Suede, depuis l'expédition de Guſtave-Adolphe en Allemagne en 1628, juſqu'à l'abdication de Chriſtine en 1654; l'hiſtoire de Charles-Guſtave; l'hiſtoire de Frédéric-Guillaume le Grand, électeur de Brandebourg*. Il y a de lui encore beaucoup d'autres ouvrages; c'eſt un des écrivains le plus féconds & les plus volumineux. Il mourut à Berlin en 1694; il étoit né en 1631 dans un petit village de Miſnie, où ſon pere étoit miniſtre luthérien.

PUGET, (du) (*Hiſt. de Fr.*) famille noble & ancienne de Provence, qui a fourni une multitude de chevaliers à l'ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, tant à Rhodes qu'à Malte.

De cette famille étoient Boniface *du Puget*, qui commandoit la galere capitale du pape à la bataille de Lépante en 1571.

Lévis *du Puget*, mort au ſiége de Malte en 1565.

Pierre *du Puget*, qui épouſa en 1668 Anne-Nicole Godefroy, jeune femme pleine de vertu & de courage, qui mourut à vingt-cinq ans des ſuites de l'opération céſariene, a laquelle elle ſe dévoua pour que ſon enfant eût vie & reçût le baptême. On peut croire qu'une telle femme laiſſa de grands regrets à ſon mari. Elle eſt enterrée à Saint-Rieul de Senlis, on y lit ſon épitaphe & en proſe latine & en vers latins, où on a tant voulu exagérer la douleur du mari, où on joue tant ſur les mots de vie & de mort, & de mort & d'amour, qu'un homme bien pénétré de douleur ne pouvoit guere reconoître l'état de ſon âme à tout ce badinage de l'eſprit. La vraie douleur eſt forcée d'être ſimple.

Mors & amor tanto potuerunt funere jungi.....
Hic fera mors, hic fidus amor junxere ſagittas.....

Il eſt bien queſtion là des flêches de l'amour & de la mort!

Nec perit, o miſerum! qui tanto vulnere mortis
Non moritur, renuitque mori cum vita negatur.

Non ce n'eſt pas ainſi que parle la nature.

Le vœu de la mere fut du moins exaucé; Pierre-Alexandre *du Puget*, ſon fils, vécut âge d'homme.

PUISIEUX ou PUYSIEUX, (*Hiſt. de Fr.*) famille illuſtre dans la magiſtrature, dans les armes, dans le miniſtere, dont étoit le chancelier de Silleri, chancelier de France ſous Henri IV & ſous Louis XIII; le marquis de *Puiſieux* ſon fils, miniſtre quelque temps puiſſant ſous Louis XIII, & un autre marquis de *Puiſieux*, Louis Philogene Brulart, miniſtre des afaires étrangeres ſous Louis XV, retiré en 1756.

PULCHÉRIE, (Sainte) (*Hiſt. du bas Empire.*) fille de l'empereur Arcadius & ſœur de Théodoſe le jeune, fut créée *Auguſte* l'an 414, & partagea la puiſſance impériale avec ſon frere. Après la mort de ce frere, arivée en 450, elle fit élire Marcien & l'épouſa, pour avoir non un mari, mais un conſeil & un apui. C'eſt par les ſoins de cette Impératrice, que fut aſſemblé en 421 le Concile général de Calcedonie. Cette auguſte aſſemblée la combla d'éloges. Elle les méritoit par ſa piété, & par ſon zele. Elle mourut en 454.

PULCI, (Louis) (*Hiſt. litt. mod.*) poëte Florentin du quinzieme ſiecle, & chanoine de Florence, principalement connu par ſon poëme de *Morgante maggiore*, dont un des mérites eſt d'avoir précédé le poëme de l'Arioſte, après lequel il eût eu moins de réputation & de ſuccès. Louis *Pulci* eſt regardé comme l'inventeur de ce qu'on appele le ſtyle Berneſque ou Bernieſque, du nom de Berni, autre chanoine de Florence, qui eſt venu après lui, mais qui a, dit-on, perfectioné ce genre. (Voyez l'article Berni.) Louis *Pulci* étoit né en 1431. On

ignore la date de sa mort. Il eut deux freres, Luc & Bernard, distingués aussi, mais moins que lui, par le talent de la poésie. On cite sur-tout de Luc le poëme intitulé : *Il Ciriffo Calvaneo*, & celui qui a pour titre : *Il Driadeo*. On a de Bernard, un poëme sur la passion de Jésus-Christ, & une traduction des bucoliques de Virgile en vers italiens.

PUNIQUE, (GUERRE) Les *guerres puniques* sont la partie la plus intéressante de l'histoire des Romains. Ils n'eurent pas plutôt soumis les Latins, les Toscans, les Samnites & leurs alliés, qu'ils songerent à passer la mer. Le secours donné par les Carthaginois aux Tarentins en fut le prétexte, & la conquête de la Sicile le véritable sujet. Rome & Carthage s'acharnerent l'une contre l'autre ; le voisinage & la jalousie de ces deux grandes républiques, firent naître ces guerres sanglantes que tout le monde sait par cœur. La seconde fut la plus célebre.

Quand on examine bien cette foule d'obstacles qui se présenterent devant Annibal, & que cet homme extraordinaire les surmonta tous, on a le plus beau spectacle que nous ait fourni l'antiquité. Ce fut dans cette guerre que ce grand capitaine fit éclater ces talens supérieurs qui lui donnerent tant d'avantage sur les généraux romains : des vues immenses, un génie admirable pour distribuer dans le temps l'exécution de ses desseins, toute l'adresse pour agir sans se laisser apercevoir ; infini dans les expédiens, aussi habile à se tirer du peril qu'à y jeter les autres ; du reste sans foi, sans religion, sans humanité, & cependant ayant su se donner tous les dehors de ces vertus autant qu'il convenoit à ses intérêts : tel étoit le fameux Annibal, lorsqu'il forma le plus hardi projet que jamais aucun capitaine eût osé concevoir, & que l'événement justifia. Du fond de l'Espagne il résolut de porter la guerre en Italie & d'attaquer les Romains jusque dans le centre de leur domination, sans y avoir ni places, ni magasins, ni secours assurés, ni espérance de retraite ; il traverse l'Espagne & les Gaules, passe les Alpes, & vient camper fiérement jusque sur les bords du Tesin, où se donna la premiere bataille l'an de Rome 535, & où les Romains furent défaits. On sait qu'ils le furent une seconde fois près de la riviere de Trébie. La perte qu'essuya Flaminius près du lac de Trasymene fut encore plus grande, & la déroute de Cannes, l'an 537, mit Rome à deux doigts de sa ruine. Elle fut un prodige de constance dans cette occasion ; car abandonée de presque tous les peuples d'Italie, elle ne demanda point la paix. Il ne fut pas même permis aux femmes de verser des larmes après cette funeste journée ; enfin, le sénat refusa de racheter les prisoniers, & envoya les misérables restes de l'armée faire la guerre en Sicile, sans récompense ni aucun honeur militaire, jusqu'à ce qu'Annibal fût chassé d'Italie.

Les conquêtes mêmes d'Annibal commencerent à changer la fortune de cette guerre. Il n'avoit pas été envoyé en Italie par les magistrats de Carthage ; il recevoit très-peu de secours, soit par la jalousie d'un parti, soit par la trop grande confiance de l'autre. Pendant qu'il resta avec son armée réunie, il battit les Romains ; mais lorsqu'il fallut qu'il mît des garnisons dans les villes, qu'il défendit ses alliés, qu'il assiégeât les places, ou qu'il les empêchât d'être assiégées, ses forces se trouverent trop petites, & il perdit en détail une grande partie de son armée. Les conquêtes sont aisées à faire, parce qu'on les fait avec toutes ses forces ; elles sont difficiles à conserver, parce qu'on ne les défend qu'avec une partie de ses forces.

Comme les Carthaginois en Espagne, en Sicile & en Sardaigne, n'opposoient aucune armée qui ne fût malheureuse ; Annibal, dont les ennemis se fortifioient sans cesse, se vit réduit à une guerre défensive. Cela donna aux Romains la pensée de porter la guerre en Afrique ; Scipion y descendit. Les succès qu'il y eut, obligerent les Carthaginois à rapeler d'Italie Annibal, qui pleura de douleur en cédant aux Romains cette terre où il les avoit tant de fois vaincus. Tout ce que peut faire un grand homme d'état & un grand capitaine, Annibal le fit pour sauver sa patrie ; n'ayant pu porter Scipion à la paix, il donna una bataille où la fortune sembla prendre plaisir à confondre sa habileté, son expérience & son bon sens.

Carthage reçut la paix, non pas d'un ennemi, mais d'un maître ; elle s'obligea de payer dix mille talens en cinquante années, à donner des ôtages, à livrer ses vaisseaux & ses éléphans ; & pour la tenir toujours humiliée, on augmenta la puissance de Masiniſſa, son éternel ennemi.

Enfin les Romains se rapelant encore le souvenir des batailles de Trasymene & de Cannes, résolurent de détruire Carthage, ce fut le sujet de la troisieme *guerre punique*. Le jeune Scipion, fils de Paul-Émile, & qui avoit été adopté par Scipion, fils de l'Africain, démolit cette ville superbe, qui avoit osé disputer avec Rome de l'empire du monde. On en dispersa les habitans, & Carthage ne fut plus qu'un vain nom.

Cette ville ruinée éleva le cœur des Romains, qui n'eurent plus que de petites guerres & de grandes victoires, au lieu qu'auparavant ils avoient eu de petites victoires & de grandes guerres. Bientôt ils soumirent l'orient & l'occident, portant jusque chez les peuples les plus barbares la crainte de leurs armes & le respect de leur puissance. Leurs mœurs changerent avec la fortune ; le luxe de l'orient passa à Rome

avec les dépouilles des provinces. La douceur de vaincre & de dominer corrompit cette exacte probité, auparavant estimée par leurs ennemis mêmes. L'ambition prit la place de la justice dans leurs entrepriſes; une ſordide avarice & la rapine ſuccéderent à l'intérêt du bien public; les guerres civiles s'alumerent, & l'état devint la proie du citoyen le plus ambitieux & le plus hardi.

PUPIEN (MARCUS CLAUDIUS MAXIMUS PUPIENUS) (*Hiſt. rom.*) créé empereur avec Balbin, après la mort des Gordiens en 237, pour délivrer Rome de la tyrannie des Maximins, & maſſacré avec le même Balbin, le 15 juillet 238, par les ſoldats du prétoire.

PURBACH, (GEORGES) (*Hiſt. litt. mod.*) (*PURBACHIUS*) habile aſtronome, ainſi nommé du village de *Purbach*, entre la Baviere & l'Autriche, où il étoit né en 1423. Aidé par les bienfaits de Frédéric III, il rectifia les anciens inſtrumens d'aſtronomie; il en imagina de nouveaux; il dreſſa des tables aſtronomiques, perfectiona la trigonométrie & la gnomonique. On a de lui: *Theoriæ novæ planetarum. Obſervationes baſſiacæ tabulæ eclipſium.* Mort le 8 avril 1462, à 39 ans.

PURE. (MICHEL, abbé de) (*Hiſt. litt. mod.*) On a de lui des pieces de théâtre, des traductions, &c. Tout cela eſt inconnu; quelques perſones ſavent, & c'eſt être ſavant, qu'il eſt l'auteur d'une vie du maréchal de Gaſſion, publiée en 1673.

PURGATION CANONIQUE, (*Hiſt. mod.*) cérémonie très uſitée depuis le huitieme juſqu'au douzieme ſiecle, pour ſe juſtifier par ſerment de quelque action en préſence d'un nombre de perſones dignes de foi, qui affirmoient de leur côté qu'ils croyoient le ſerment véritable.

On l'appeloit *purgation canonique*, parce qu'elle ſe faiſoit ſuivant le droit canonique, & pour la diſtinguer de la *purgation* qui ſe faiſoit par le combat ou par les épreuves de l'eau & du feu.

„ Le ſerment, dit M. Duclos, dans une „ diſſertation ſur ce ſujet, ſe faiſoit de plu „ ſieurs manieres. L'accuſé, qu'on appeloit „ *jurator* ou *ſacramentalis*, prenant une poi„ gnée d'épis, les jetoit en l'air, en atteſtant „ le ciel de ſon innocence. Quelquefois, une „ lance à la main, il déclaroit qu'il étoit prêt „ à ſoutenir par le fer, ce qu'il affirmoit par „ ſerment; mais l'uſage le plus ordinaire, & „ celui qui ſeul ſubſiſta dans la ſuite, étoit ce„ lui de jurer ſur un tombeau, ſur des reli„ ques, ſur l'autel ou ſur les évangiles.

„ Quand il s'agiſſoit d'une accuſation gra„ ve, formée par pluſieurs témoins, mais dont „ le nombre étoit moindre que celui que la „ loi exigeoit, ils ne pouvoient former qu'une „ préſomption plus ou moins grande, ſuivant „ le nombre des accuſateurs. Ce cas étoit „ d'autant plus fréquent, que la loi, pour con„ vaincre un accuſé, exigeoit beaucoup de té„ moins. Il en falloit 72 contre un évêque, „ 40 contre un prêtre, plus ou moins contre „ un laïque, ſuivant la qualité de l'accuſé, ou „ la gravité de l'accuſation. Lorſque ce nom„ bre n'étoit pas complet, l'accuſé ne pouvoit „ être condamné, mais il étoit obligé de pré„ ſenter pluſieurs perſones, ou le juge les nom„ moit d'office, & en fixoit le nombre ſuivant „ celui des accuſateurs, mais ordinairement à „ douze. *Cum duodecim juret*, dit une loi des „ anciens Bourguignons, *cap. VIII*; ces témoins „ atteſtoient l'innocence de l'accuſé, ou, ce „ qu'il eſt plus raiſonable de penſer, certifioient „ qu'ils le croyoient incapable du crime dont „ on l'accuſoit, & par-là formoient en ſa fa„ veur une préſomption d'innocence, capable „ de détruire ou de balancer l'accuſation in„ tentée contre lui. On trouve dans l'hiſtoire „ un exemple bien ſingulier d'un pareil ſer„ ment.

„ Gontran, roi de Bourgogne, faiſant diffi„ culté de reconoître Clotaire II pour fils de „ Chilpéric ſon frere, Frédégonde, mere de „ Clotaire, non ſeulement jura que ſon fils „ étoit légitime, mais fit jurer la même choſe „ par trois évêques & trois cents autres té„ moins, Gontran n'héſita plus à reconoître „ Clotaire pour ſon neveu.

„ Quelques loix exigeoient que dans une ac„ cuſation d'adultere, l'accuſée fît jurer avec „ elle des témoins de ſon ſexe. On trouve auſſi „ pluſieurs occaſions où l'accuſateur pouvoit „ préſenter une partie des témoins qui devoient „ jurer avec l'accuſé, de façon cependant que „ celui-ci pût en récuſer deux de trois. Il pa„ roît d'abord contradictoire qu'un accuſé puiſ„ ſe fournir à ſon accuſateur les témoins de „ ſon innocence. Pour réſoudre cette difficul„ té, il ſuffit d'obſerver que les témoins qui „ s'uniſſoient au ſerment de l'accuſé, juroient „ ſimplement qu'ils le croyoient innocent, & „ fortifioient leur affirmation de motifs plus „ ou moins forts, ſuivant la confiance qu'ils „ avoient en ſa probité. Ainſi l'accuſateur „ exigeoit que tels & tels qui étoient à portée „ de connoître les mœurs & le caractere de „ l'accuſé, fuſſent interrogés; ou bien l'accuſé „ étant ſûr de ſon innocence & de ſa réputa„ tion, & dans des cas où ſon accuſateur n'a„ voit point de témoins, il le défioit d'en trou„ ver, en ſe réſervant toujours le droit de ré„ cuſation.

„ Il eſt certain que la religion du ſerment „ étoit alors en grande vénération; on avoit „ peine à ſuppoſer qu'on osât être parjure; „ mais en louant ce ſentiment, on ne ſauroit „ aſſez admirer par quelles ridicules & baſſes „ pratiques on croyoit pouvoir en éluder l'ef„ fet.

„ Le roi Robert voulant exiger un ſerment „ de ſes ſujets, & craignant auſſi de les expo„ ſer au châtiment du parjure, les fit jurer „ ſur une chaſſe ſans reliques, comme ſi le „ témoignage de la conſcience n'étoit pas le „ véritable ſerment.

„ Quelquefois, mal-gré le ſerment, l'accuſa„ teur perſiſtoit dans ſon accuſation; alors l'ac„ cuſateur, pour preuve de la vérité, & l'ac„ cuſé, pour preuve de ſon innocence, ou „ tous deux enſemble, demandoient le combat.

„ Lorsque dans les afaires douteuſes, ajoute „ le même auteur, on déféroit le ſerment à „ l'accusé, il n'y avoit rien que de raiſonable „ & d'humain. Dans le riſque de condamner „ un innocent, il étoit juſte d'avoir recours à „ ſon affirmation, & de laiſſer à Dieu la ven„ geance du parjure. Cet uſage ſubſiſte encore „ parmi nous. Il eſt vrai que nous l'avons „ borné à des cas de peu d'importance, parce „ que notre propre dépravation nous ayant „ éclairé ſur celle des autres, nous a fait con„ noître que la probité des hommes tient ra„ rement contre de grands intérêts „. *Mém. de l'Acad. tom. XV.*

On n'appele plus cette ſorte de preuve en juſtice *purgation canonique*, mais ſimplement *preuve par le ſerment* ou *affirmation*, & toute perſone en eſt crue ſur ſon affirmation, s'il n'y a point de titres ou de preuve teſtimoniale au contraire.

PUSTER, ſ. m. (*idolât. des Germains.*) nom propre d'une idole des anciens Germains. Pluſieurs auteurs ont fait mention de cette idole, entre autres Fabricius, dans ſon traité *de rebus metallicis;* Théodore Zwinger, dans ſon *theatrum vitæ humanæ;* Merian, dans ſa *deſcription du cercle de la haute Saxe*; André Toppius, dans celle de *ſonders hauſen*; Henri Erneſt, dans ſes *obſervations diverſes*; Sagittarius, dans ſes *antiquités payenes;* Tollius, dans ſes *epiſtolæ itinerariæ;* Prétorius, dans ſa *magia divinatrix*, *&c.* mais tout ce qu'ils nous en apprenent eſt plein de fâbles & de contradictions; enfin Jean-Philippe-Chriſtian Staube a mieux débrouillé que perſone ce qui regarde cet ancien monument des Germains idolâtres, dans une diſſertation intitulée : *Puſterus vetus Germanorum idolum*, imprimée à Geiſſen en 1726, *in*-4°. Le lecteur peut la conſulter.

PUY, (DU) nom que divers perſonages ont illuſtré.

1°. Raymond *du Puy* (*de Podio*) fut le ſecond grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, & le premier qui ait pris ce titre de grand-maître; car Gérard, ſon prédéceſſeur, inſtituteur de cet ordre, ne prenoit que le titre de recteur de l'hôpital de Saint-Jean de Jéruſalem. *Du Puy* ſuccéda en 1120 à Gérard; il établit une milice pour la défenſe de la religion; il aſſembla le premier chapitre général, & y fit de nouveles conſtitutions qui furent confirmées en 1123 par le pape Calixte II; en 1130, par Innocent II; il aida Baudouin, roi de Jéruſalem, à faire la conquête d'Aſcalon; il mourut en 1160. Le brave *du Puy* Montbrun étoit de la même famille. (Voir ſon article à *Montbrun*.)

2°. Henri *du Puy*, nommé par les ſavans *Ericius Puteanus*, diſciple de Juſte-Lipſe, & ſon ſucceſſeur dans une chaire de profeſſeur; il eut, comme Puffendorff, (*voyez* ſon article), à choiſir entre les faveurs de différens ſouverains. Né à Venloo, dans la Gueldre, en 1574, il eut une chaire d'éloquence à Milan; le roi d'Eſpagne le choiſit pour ſon hiſtoriographe; l'archiduc Albert le fixa dans les Pays-bas par la chaire de Juſte-Lipſe, par le gouvernement de la citadelle de Louvain, par une place de conſeiller d'état. Il mourut à Louvain en 1646. Ses principaux ouvrages ſont : *ſtatera belli & pacis*, où il faiſoit pancher la balance du côté de la paix. *Hiſtoria Inſubrica. Theatrum hiſtoricum Imperatorum; Comus ſeu de luxu*, dont il y a une traduction françoiſe ſous le titre de *Comus*, ou *le banquet diſſolu des Cimmériens*, &c. Toutes ſes œuvres ont été recueillies à Louvain, en cinq volumes in 8°.

3°. Les *du Puy*, famille de ſavans, comme les Pithoules Sainte-Marthe, les Godefroy, eſt plus feconde encore en ſavans.

Leur pere étoit Claude *du Puy*, éleve de Turnebe pour les belles lettres, & de Cujas pour le droit, parent & ami du célebre préſident de Thou. Il étoit fils d'un avocat, & fut conſeiller au parlement; il y acquit beaucoup de réputation; il fut l'ami de tous les gens de lettres, mais nous ne pouvons le compter parmi les ſavans que pour un amateur, pere de beaucoup de ſavans illuſtres. Mort en 1594.

Son fils aîné fut Chriſtophe *du Puy;* il ſuivit à Rome le cardinal de Joyeuſe en qualité de ſon protonotaire. Etant aumônier du roi, & voyant de près le cardinal du Perron, grand aumônier, il fit le *Perroniana;* il y a donc de plus que ſon pere un titre littéraire, quelle qu'en ſoit la valeur. Il finit par être chartreux, d'abord en France; puis il mourut à Rome en 1654, prieur de la chartreuſe de cette ville.

Pierre *du Puy* ſon frere, troiſieme fils de Claude, eſt celui de toute cette famille qui a le plus de titres littéraires, & c'eſt le ſavant entre les mains duquel a paſſé le plus grand nombre de titres relatifs à notre hiſtoire; il a travaillé avec une ardeur infatigable à l'inventaire du tréſor des chartres. On connoît ſon *traité des droits du roi ſur pluſieurs états & ſeigneuries*. Theodore Godefroy y travailla de concert avec lui. On a de lui *l'hiſtoire véritable de la condamnation de l'ordre des Templiers; l'hiſtoire générale du ſchiſme qui a été dans l'egliſe, depuis* 1378 *juſqu'en* 1428, c'eſt-à-dire, du grand ſchi-

ſme d'Occident, *l'hiſtoire du différent entre le Pape Boniface VIII & le roi Philippe le Bel; l'hiſtoire des favoris; l'hiſtoire du concordat de Bologne entre le Pape Léon X & le roi François I; un traité de la loi ſalique; un traite des régences & majorités des rois de France; un traité des contributions que les eccléſiaſtiques doivent au roi en cas de néceſſité; un mémoire du droit d'aubaine; un mémoire & inſtruction pour ſervir à juſtifier l'innocence de Meſſire François-Auguſte de Thou; une apologie de l'hiſtoire du préſident de Thou*. *Du Puy* eſt un de ces auteurs ſur leſquels on s'apuie avec confiance, parce qu'on peut compter ſur leur exactitude. Pierre *du Puy* étoit conſeiller au parlement & garde de la bibliotheque du roi; il étoit né en en 1582, il mourut en 1651; Nicolas Rigault, ſon ami, a écrit ſa vie.

Jacques *du Puy* ſon frere, cinquieme fils de Claude *du Puy*, fut auſſi garde de la bibliotheque du roi; Pierre *du Puy* avoit tenu à la bibliotheque du roi de ſavantes conférences, qui lui avoient fait une réputation perſonele & indépendante de ſes ouvrages; Jacques les continua, & ce fut avec un ſuccès qui lui acquit auſſi une grande réputation de ſavoir. S'il n'a rien produit de lui-même, le public lui eſt redevable de la plus grande partie des ouvrages de ſon frere, dont il a été l'éditeur, & c'eſt avoir rendu un grand ſervice aux lettres. Mort en 1656.

4°. Claude-Thomas *du Puy*, fils d'un négociant de Paris, intendant de la nouvele-France en Canada, avocat général au grand conſeil, &c. avoit beaucoup de talent pour la mécanique. Il eſt le premier qui ait fait des ſpheres mobiles ſuivant le ſyſtême de Copernic; il a inventé des machines hydrauliques. Mort en 1738.

PUY-LAURENT. (Antoine de l'Age de) (*Hiſt. de France*). Il fut ſous-gouverneur de Gaſton, duc d'Orléans, & il le gouverna toute ſa vie; il fut accuſé d'avoir vendu tour-à-tour ſon maître à la cour & la cour à ſon maître. *Puy-Laurent* entraînoit toujours Monſieur dans quelques nouveles révoltes, pour avoir aux ieux de la cour le mérite de le ramener, & auprès de lui-même celui de faire ſa paix avec la cour. Après avoir été tour-à-tour & pluſieurs fois récompenſé d'avoir ſuſpendu des quereles, & puni de les avoir entretenues, il mourut à la Baſtille. Le raprochement de trois époques très-voiſines, ſuffit pour donner une idée des viciſſitudes de ſa fortune: en 1633, il fut condamné à avoir la tête tranchée, comme complice de l'évaſion du duc d'Orléans qui s'étoit retiré en Lorraine.

En 1634, il fut fait duc & pair.

En 1635, il fut arrêté le 14 février, & mourut à la Baſtille, le premier juillet ſuivant.

PUYSÉGUR, (*Hiſt. de France*) noble & anciene famille, dont le vrai nom eſt de Chaſtenet; elle eſt originaire du comté d'Armagnac.

Bernard de Chaſtenet étoit, en 1365, chambellan du roi de Navarre, Charles le mauvais; Jean de Chaſtenet, ſeigneur de *Puyſégur*, marié en 1590, laiſſa quatorze enfans, dont pluſieurs ont bien ſervi l'état.

Un de ſes fils, nommé le ſeigneur de Camp-Seguet, commandoit dans Lectoure, lorſque le duc de Montmorenci y fut conduit en 1632, après le combat de Caſtelnaudari, & ſa fidélité cauſa la mort de ce généreux & intéreſſant priſonier; mais Chaſtenet fit ſon devoir, il refuſa une ſomme coſidérable qu'on lui offrit pour laiſſer ſeulement échaper ce duc.

Un frere de Chaſtenet, ſeigneur de la Grange, fut bleſſé au ſiége de Spire en 1635; il fut bleſſé encore en Picardie en 1639, & peu après il y fut tué.

Jacques de Chaſtenet, leur frere, eſt le fameux *Puyſégur*, lieutenant-général ſous Louis XIII & Louis XIV, & dont nous avons des mémoires publiés en 1690. Il porta les armes pendant quarante & un ans, depuis 1617 juſqu'en 1658; ſe trouva & ſe diſtingua dans plus de cent vint ſiéges, de trente combats, batailles ou rencontres, ſans avoir jamais été bleſſé & ſans avoir jamais manqué une ſeule fois à ſon devoir pour cauſe de maladie; il fut fait deux fois priſonier, l'une au combat de Honnecourt en Picardie, où le maréchal de Grammont fut batu par les Eſpagnols, le 26 mai 1642; l'autre, au combat de Valencienes en 1656; ſon fils aîné y fut pris avec lui. *Puyſégur* ne parvint pas à la dignité de maréchal de France, parce que, comme il le dit dans ſes mémoires, il fut toujours plus ataché au roi qu'aux miniſtres. Il mourut dans ſes terres en 1682, à quatre-vingt-deux ans.

Un autre *Puyſégur*, plus heureux, fut fait maréchal de France, le 14 juin 1734, avec le maréchal de Biron, pere du dernier mort, & le prince de Tingry; la promotion ne fut publiqué que le 17 janvier 1735, mais ils eurent rang du jour de leur nomination. Le maréchal de *Puyſégur* mourut en 1745.

PYLADE, (*Hiſt. rom.*), pantomime célebre, né en Cilicie, vint exercer ſes talens à Rome du temps d'Auguſte. Il exprimoit par la danſe, les geſtes, les mouvemens du corps, tout ce qui ſemble ne pouvoir être exprimé que par la parole. Les ſujets les plus comiques, les cataſtrophes les plus tragiques, les ſentimens les plus variés; il exprimoit juſqu'au caractere moral des divers perſonages. Il y eut entre lui & Hyllus ſon diſciple, une eſpece de défi à qui exprimeroit le mieux la grandeur d'Agamemnon; Hyllus, par des mouvemens & des atitudes qui tendoient à l'élever, parut trop con-

fondre l'élévation de l'âme, avec la hauteur de la taille. *Tu le fais long & non pas grand*, lui cria *Pylade;* comme on avoit dit à un peintre qui ornoit trop le portrait d'une belle femme: *tu la fais riche & non pas belle.*

Pylade parut à ſon tour, & par des manieres ſimples, nobles, fieres avec grâce & décence, il rendit ſenſible à tous les ieux, la grandeur du roi des rois & la fierté du chef des Atrides.

PYRGOTELES, (*Hiſt. anc.*) graveur célebre chez les Grecs du temps d'Alexandre le Grand; il avoit ſeul le privilége de graver ce conquérant, comme Apelle de le peindre, & Lyſippe de le ſculpter.

PYRRHON, (*Hiſt. anc.*) natif d'Élide, diſciple d'Anaxarque, qu'il acompagna juſqu'aux Indes à la ſuite d'Alexandre, n'eſt pas l'inventeur de la philoſophie qui enſeigne à douter; mais l'ayant pouſſée plus loin que ſes prédéceſſeurs, c'eſt lui qui a donné ſon nom à la ſecte qui fait profeſſion de chercher & de pas trouver la vérité, & dont le point principal s'appele *Pyrrhoniſme* ou *Scepticiſme*.

Il étoit, dit-on, auſſi ſceptique dans la pratique, que dans la théorie, quoique la ſcêne de Marphurius, dans *le mariage forcé*, prouve qu'un Pyrrhonien eſt obligé de ſe démentir à tout moment. Diogene Laerce dit que *Pyrrhon* ne préféroit rien à rien, qu'il ne ſe dérangeoit pas pour un chariot ou pour un précipice, & que ſes amis, qui prenoient ſoin de le ſuivre, lui ſauverent pluſieurs fois la vie. Tout cela eſt, ſans doute, bien exagéré; on ajoute cependant qu'un jour il ſe démentit, comme Marphurius, & s'enfuit pour éviter un chien qui le pourſuivoit; & comme on le railloit ſur cette fuite contraire à ſes principes, il paſſa condamnation, en diſant: *il eſt difficile de dépouiller entiérement l'homme*. Anaxarque ſon maître étant tombé dans un foſſé, il paſſa outre ſans lui offrir aucun ſecours, & Anaxarque le loua fort de ce trait de ſcepticiſme.

Ce fut *Pyrrhon* qui, dans une tempête, montra aux paſſagers qu'il voyoit fort troublés, un cochon qui mangeoit tranquillement au fond du vaiſſeau. M. Racine, dans le poême de la religion, lui dit ſur cela des injures & le compare au cochon dont il citoit l'exemple:

Et de ſon indolence au milieu d'un orage
Un ſtupide animal eſt en effet l'image.

La vie & la mort lui paroiſſoient, diſoit-il, indifférentes. Pourquoi donc ne mourez-vous pas, lui dit quelqu'un? parce que ce ſeroit faire un choix, répondit-il.

Il avoit, dit-on, la même indifférence ſur l'honeur & ſur l'infamie, ſur la juſtice & l'injuſtice, ſur le vice & la vertu; ce n'eſt peut-être qu'une conſéquence qu'on tiroit de ſes principes, mais cette conſéquence eſt fort naturele. Quand il parloit, il ſe mettoit peu en peine, ſi on l'écoutoit, ou ſi on ne l'écoutoit pas, & il continuoit ſes diſcours, quoique ſes auditeurs s'en allaſſent.

La doctrine de Stertinius qui ne voit que des foux, & dans ceux qui craignent tout, & dans ceux qui, comme *Pyrrhon*, ne craignent rien, nous paroît bien plus raiſonable.

Eſt genus unum
Stultitiæ, nihilum metuenda timentis, ut ignes,
Ut rupes fluvioſque in campo obſtare queratur.
Alterum & huic varium & nihilo ſapientius, ignes
Per medios fluvioſque ruentis. Clamet amica
Mater, honeſta ſoror, cum cognatis pater, uxor:
Hic foſſa eſt ingens, hic rupes maxima, ſerva;
Non magis audierit quam Fuſius ebrius olim
Cum Ilionam edormit, Catienis mille ducentis,
Mater, te appello, clamantibus.

PYRRHUS, (*Hiſt. anc. Hiſt. d'Épire.*) fils d'Achille & de Déidamie, eut cette valeur féroce & brutale qu'on reproche à ſon pere; étant allé fort jeune au ſiége de Troye, il fit l'eſſai de ſon courage contre Eurypile, qu'il tua; ce fut en mémoire de cette victoire qu'il inſtitua la danſe pyrrique, où les danſeurs étoient armés de toutes pieces. Il entra le premier dans le cheval de bois; & quand la ville fut au pouvoir des Grecs, il donna le ſignal du carnage; & dominé par le déſir d'une vengeance brutale, il maſſacra Priam au pied des autels: il immola Polixene ſur le tombeau d'Achille, & précipita du haut d'une tour le jeune Aſtianax, fils d'Hector. Tandis que ce vainqueur ſanguinaire ſe livroit à la férocité de ſes penchans, des ambitieux lui enleverent l'héritage de ſes aïeux; alors roi ſans état, il ſe mit à la tête d'une troupe d'aventuriers, avec leſquels il fonda un nouvel empire dans le pays des Moloſſes, qu'il chaſſa de leurs poſſeſſions.

Ces nouveaux conquérans furent d'abord appelés *Pyrrhides*, du nom de leur chef, & enſuite *Épirotes*. *Pyrrhus* étant allé à Dodone pour y conſulter l'oracle ſur les deſtinées de ſon nouvel empire, enleva Lanaſſe, petite-fille d'Hercule, dont il eut un grand nombre de filles, qu'il donna en mariage aux rois ſes voiſins; ces alliances affermirent les fondemens de ſa domination naiſſante. Après avoir été le meurtrier de Priam & de ſa famille, il fut ſenſible au mérite d'Hélénus, fils de ce roi infortuné, à qui il fit préſent du royaume de Chaonie; & d'Andromaque, femme d'Hector,

qu'il

qu'il avoit lui-même épouſée, lorſqu'elle lui échut en partage. *Pyrrhus* jouiſſoit de la plus haute conſidération chez les rois ſes voiſins, lorſqu'il fut aſſaſſiné dans le temple de Delphes, par Oreſte, fils d'Agamemnon: la courone d'Épire paſſa ſucceſſivement à ſes deſcendans.

Pyrrhus II, deſcendant d'Achille & du premier *Pyrrhus*, fondateur du royaume d'Épire, étoit fils d'Éacide & de Troade; les Épirotes fatigués de la domination d'Éacide, qui les ſacrifioit dans une guerre ſtérile contre les Macédoniens, ſécouerent le joug de l'obéiſſance, & le forcerent d'aller chercher un aſyle chez les rois ſes alliés. Son fils, encore au berceau, fut confié à des ſerviteurs fideles qui veillerent ſur ſa vie; le peuple indigné de ne pouvoir aſſouvir ſa vengeance ſur le pere, demandoit le ſang de ſon fils innocent; il fallut le dérober à ſa fureur, & le conduire en Illyrie à la cour du roi Glaucus, dont la femme étoit, comme lui, de la race des Éacides; Glaucus atendri par les careſſes enfantines, & ſur-tout par le malheur de ce prince innocent, brava les menaces de Caſſandre qui, à la tête d'une armée, demandoit qu'on lui livrât cette tendre victime pour l'immoler; & pour avoir un titre plus ſacré de le protéger, il crut devoir l'adopter. Les Épirotes, admirateurs des ſentimens affectueux d'un étranger envers un prince né du ſang de leurs rois, éprouverent les remords d'en être les perſécuteurs; ils paſſerent de la fureur à la compaſſion. Quoiqu'il n'eût encore que douze ans, ils ſolliciterent & obtinrent ſon retour pour le placer ſur le trône de ſes ancêtres; on lui donna des tuteurs pour gouverner ſous ſon nom, juſqu'à ce qu'il eût atteint l'âge de diriger lui-même les rênes de l'empire. Dès qu'il put ſoutenir les fatigues de la guerre, il manifeſta ſon génie véritablement né pour la gloire des armes; quoiqu'il fixât ſur lui l'admiration, quoique ſes traits fuſſent impoſans, il ne put réuſſir à ſe faire aimer: il avoit dans la phyſionomie quelque choſe de fier & d'inſultant, qui inſpiroit plutôt la crainte que l'amour; ſes ſujets indociles ſe révolterent, & il fut obligé de mendier un aſyle chez Démétrius, fils d'Antigone, qui avoit épouſé ſa ſœur; il ſe ſignala dans les guerres que le prince ſon protecteur eut à ſoutenir contre le roi d'Égypte. Lorſque le retour de la paix eut rendu ſon courage inutile, il fut donné en ôtage à Ptolémée, dont il devint bientôt le favori; il réuſſit à plaire à la reine Bérénice, qui lui donna en mariage ſa fille Antigone, qu'elle avoit eue de Philippe avant d'être unie à Ptolémée.

Cette alliance lui fournit les moyens de rentrer dans l'Épire, à la tête d'une armée; il fut obligé de partager le trône avec l'uſurpateur Néoptoleme, dont il ſe défit quelque temps après. Dès qu'il fut poſſeſſeur ſans partage de ſes états, il devint le protecteur des rois qui l'avoient protégé; il porta le feu de la guerre dans l'Italie; où une victoire qu'il remporta, lui promettoit de grandes conquêtes. La nouvele que Démétrius étoit mourant, lui fit tourner ſes armes contre la Macédoine; mais le rétabliſſement de la ſanté de Démétrius le força de s'en éloigner. Quelque temps après il fut plus heureux, il ſe rendit maître de ce royaume, qu'il partagea avec Lyſimachus; mais les Macédoniens préférant la domination de ſon collegue, l'obligerent de renoncer aux droits de ſes victoires.

Une guerre plus mémorable ouvrit un vaſte champ à ſes inclinations belliqueuſes; les Tarentins & les Lucaniens opprimés par les Romains, l'appelerent à leur ſecours; l'amour de la gloire, ou peut-être l'eſpoir d'envahir l'Italie, le fit céder à leurs ſollicitations: l'exemple d'Alexandre, qui avoit porté ſes armes triomphantes aux extrémités de l'Orient, celui de ſon oncle qui avoit protégé ces mêmes Tarentins contre les Brutiens, alumoit dans ſon cœur l'ambition des conquêtes; il laiſſa le gouvernement de ſes états à ſon fils aîné, & ſe fit ſuivre des deux autres pour adoucir l'ennui d'une ſi longue expédition. Il débarqua à Tarente, où le conſul Lévinus, informé de ſon arivée, s'avança vers Héraclée, où les deux armées rivales diſputerent long-temps la victoire, dont *Pyrrhus* fut redevable à ſes éléphans, qui jeterent la terreur parmi les Romains qui n'avoient aucune idée de ces animaux. Cette victoire fut plus glorieuſe qu'utile à *Pyrrhus* qui l'acheta par le ſacrifice de l'élite de ſes troupes; c'eſt ce qui lui fit dire: ſi je gâgne encore une pareille victoire, je m'en retournerai ſans ſuite en Épire: il eſt vrai que les Locriens ſe déclarerent pour lui, & le mirent en état de ſoutenir la guerre. L'eſtime que les Romains lui inſpirerent, lui fit ſouhaiter de les avoir pour amis; il fit demander la paix par Cinéas, à qui le ſénat répondit que le peuple Romain n'écouteroit ſes propoſitions que lorſqu'il ſeroit ſorti de l'Italie. Cinéas de retour auprès de ſon maître: lui dit: Rome m'a paru un temple, & le ſénat une aſſemblée de rois.

Fabricius fut envoyé auprès de *Pyrrhus* pour traiter de la rançon des priſoniers, qui furent renvoyés gratuitement, afin que les Romains, après avoir éprouvé ſa valeur, euſſent des témoignages de ſa magnificence. Le monarque enchanté de la ſimplicité héroïque de Fabricius, lui promit les premieres dignités, s'il vouloit s'atacher à lui; mais ce Romain déſintéreſſé ne ſuccomba point à l'éclat de ſes promeſſes, aimant mieux commander à ceux qui diſpoſoient de la fortune, que d'être grand lui-même.

Les témoignages réciproques d'eſtime que ſe donnoient ces généreux ennemis, ne purent les déterminer à la paix: on en vint à une ſeconde bataille, dont l'événement fut le même que le

premier. *Pyrrhus* afoibli par ſes propres victoires, eût été obligé de quiter avec honte l'Italie, ſi les Siciliens ne lui euſſent fourni un prétexte honête de s'en éloigner. Ces inſulaires opprimés par les Carthaginois, l'appelerent pour briſer leur joug; il paſſa en Sicile, après avoir mis de fortes garniſons dans les villes de l'Italie dont il s'étoit emparé; il gâgna ſur les Carthaginois deux batailles qui le mirent en poſſeſſion d'Érix & de pluſieurs places importantes. Ce prince qui ſavoit vaincre, n'avoit pas le don de ſe faire aimer: devenu odieux à ſes nouveaux ſujets, il fut obligé d'abandoner ſes conquêtes & de retourner en Italie. Sa flote fut batue dans ſon paſſage par les Carthaginois; il trouva le moyen d'en équiper une nouvele avec l'or qu'il enleva du temple de Proſerpine; & ce fut à ce larcin ſacrilege que les anciens attribuerent tous ſes déſaſtres. Une victoire complete que remporta ſur lui Curius Dentatus, l'obligea de ſe retirer en Épire, où il demanda du ſecours à Antigone, roi de Macédoine, dont il eſſuya un refus. *Pyrrhus* pour s'en venger, fait une invaſion dans la Macédoine, uniquement pour y faire un riche butin; ſes ſuccès ſurpaſſerent ſon eſpérance, il ſe rendit maître d'un royaume qu'il ne vouloit que piller.

Une ſi riche conquête lui fait naître l'ambition d'aſſujétir la Grece & l'Aſie; par-tout vainqueur, il ne lui manquoit que le talent de conſerver ſes conquêtes. Un prince qui avoit humilié Rome & Carthage, parut redoutable à la liberté de la Grece; la conſternation fut générale lorſqu'on vit ſon armée devant Sparte; les femmes ſe chargerent de défendre la patrie, & donnerent l'exemple de l'intrépidité la plus héroique. Ptolémée, fils de *Pyrrhus*, brave juſqu'à la témérité, pouſſe ſon cheval juſqu'au milieu de la ville, où il ſuccomba ſous le nombre: ſon pere voyant ſon corps, s'écria: il eſt mort plutard que je n'avois prévu; les téméraires ne doivent pas vivre ſi long-temps. La réſiſtance des Spartiates l'obligea de lever le ſiége pour marcher contre Argos, où Antigone s'étoit enfermé. Cette ville fut le terme de ſa vie. Tandis qu'avec une valeur impétueuſe il perce le plus épais bataillons, il eſt tué d'un coup de pierre lancée par une femme du haut des murs. Sa tête fut apportée à Antigone qui, modéré dans la victoire, rendit ſon corps à ſes enfans pour le dépoſer dans le tombeau de ſes ancêtres. Ce vainqueur généreux renvoya en Épire Hélénus qui, priſonier dans le combat, s'étoit rendu à ſa diſcrétion.

PYTHAGORE, (*Hiſt. anc.*) ancien & illuſtre philoſophe, chef & fondateur de la ſecte Italique, laquelle fut ainſi appelée, parce que c'eſt dans cette partie de l'Italie, connue ſous le nom de Grande-Grece, qu'elle a été fondée par *Pythagore*.

Ce philoſophé étoit de Samos, fils d'un ſculpteur, ainſi que Socrate. Son pere ſe nommoit Mnéſarque. *Pythagore* fut diſciple de Phéréade qu'on met au nombre des ſept ſages. Après la mort de ce maître, ce fut par lui-même qu'il voulut s'inſtruire; il voyagea; ce fut vers l'an 564 avant J. C. Les prêtres d'Égypte l'initierent à leurs myſteres; les mages de Chaldée lui communiquerent leurs ſciences, les ſages de Crete leurs lumieres; il reporta dans Samos, tout ce que les peuples les plus inſtruits poſſédoient de ſageſſe & de connoiſſances utiles. Mais en rentrant dans ſa patrie, il la trouva ſous le joug du tyran Polycrate; il s'exila volontairement & paſſa dans la Grande-Grece. Il s'établit à Crotone, dans la maiſon du fameux athlete Milon, dont il fit une école de philoſophie. Avant lui, ceux qui la profeſſoient, prenoient ou ſe laiſſoient donner le titre un peu faſtueux de ſages; il fut le premier qui prit le titre plus modeſte de philoſophe, c'eſt-à-dire, amant de la ſageſſe. Ovide a fait l'anachroniſme de mettre Numa Pompilius, ſecond roi de Rome, au nombre des diſciples de *Pythagore*. Celui-ci étoit poſtérieur à Numa, il vivoit ſous Servius-Tullius & Tarquin le ſuperbe, vers l'an de Rome 220; mais il eut pour diſciples, Zaleucus & Charondas, ces fameux légiſlateurs de la Grande-Grece. Il fut auſſi le maître d'Empédocle. Ses leçons & ſes exemples opérerent un tel changement dans l'Italie & ſur tout à Crotone, lieu de ſa réſidence, qu'on n'en reconoiſſoit plus les habitans; au lieu du luxe & de la débauche où il avoit trouvé les habitans livrés, il fit régner partout la modeſtie & la frugalité; ce ſont ſes principes qu'Horace étale dans la ſeconde ſatire du livre ſecond:

Quæ virtus & quanta boni ſit vivere parvo.....
Accipe nunc victus tenuis quæ quantaque ſecum
Afferat; imprimis valeas bene, nam variæ res
Ut noceant ſtomacho credas, memor illius eſcæ
Quæ ſimplex olim tibi ſederit; at ſimul aſſis
Miſcueris elixa, ſimul conchylia turdis,
Dulcia ſe in bilem vertent ſtomachoque tumultum
Lenta feret pituita. Vides ut pallidus omnis
Cœna deſurgat dubia; quin corpus onuſtum
Heſternis vitiis animum quoque prægravat una,
Atque affrgit humo divinæ particulam auræ.

Il avoit engagé les femmes & les jeunes gens à renoncer à la parure; „ la véritable parure „ des femmes, diſoit-il, c'eſt la pudeur, c'eſt

„ la vertu, non la magnificence des habits; „ *vera ornamenta matronarum pudicitiam, non veſtes eſſe*. C'étoit par le ſilence qu'il exerçoit d'abord ſes diſciples, ſûr que, quand ils ſauroient réſiſter à la tentation de parler, il n'y avoit point de victoire qu'ils ne fuſſent en état de remporter ſur eux-mêmes; il leur faiſoit faire à cet égard un long exercice qui duroit au moins deux ans, & il le prolongeoit quelquefois juſqu'à cinq pour ceux qui par leur goût ou leur talent pour la parole, lui paroiſſoient avoir beſoin d'un plus long apprentiſſage du ſilence. Caton l'ancien fait auſſi de l'art de ſe taire, le premiere des vertus:

Virtutem primam eſſe puta compeſcere linguam;
Proximus ille Deo eſt, qui ſcit ratione tacere.

Un ancien, en parlant de ce ſilence chez les diſciples de *Pythagore*, dit que les babillards étoient punis par l'exil de la parole, pendant cinq ans; *loquaciores enimvero ferme in quinquennium, velut in exilium vocis mittebantur*. L'arithmétique, la géométrie, la muſique, étoient les ſciences que *Pythagore* recomandoit & enſeignoit avec le plus de zele à ſes diſciples.

Ceux-ci étoient de deux ordres différens; les uns, c'étoient ſans doute les moins inſtruits, ne faiſoient qu'écouter & recevoir paſſivement les leçons qu'on leur donnoit; il ne leur étoit permis de faire ni une queſtion ni une objection; les autres, plus formés & plus intelligens, étoient admis à propoſer leurs difficultés. *Pythagore* avoit acquis ſur les uns & ſur les autres une autorité telle, qu'il ne reſtoit jamais le moindre doute, dès qu'il avoit parlé; c'eſt de lui qu'on diſoit pour toute preuve: *le maître l'a dit*; un de ſes diſciples auquel il fit un jour une réprimande en préſence des autres, y fut ſi ſenſible, qu'il ne put y ſurvivre, & ſe donna la mort; ce fut pour *Pythagore*, une grande leçon, de ne jamais cenſurer perſone qu'en particulier.

On connoît le commentaire d'Hiérocles, ſur les vers d'or ou dorés de *Pythagore*, qui contienent les principes de ce philoſophe. Il regardoit Dieu comme une âme univerſele répandue dans toute la nature, & dont les âmes humaines étoient tirées. *Pythagoras cenſuit Deum animum eſſe per naturam rerum omnem intentum & commeantem, ex quo animi noſtri caperentur*. Virgile adopte cette idée d'une âme univerſele répandue par-tout, & il en donna même une partie à ſes abeilles, & aux autres animaux.

His quidam ſignis atque hæc exempla ſecuti,
Eſſe apibus partem divinæ mentis & hauſtus Æthereos dixere; Deum namque ire per omnes
Terraſque, tractuſque maris, cœlumque profundum.
Hinc pecudes, armenta, viros, genus omne ferarum
Quemque ſibi tenues naſcentem arceſſere vitas.....

Georg. lib. IV.

Principio cœlum ac terras campoſque liquentes,
Lucentemque globum lunæ titaniaque aſtra
Spiritus intus alit totamque infuſa per artus
Mens agitat molem & magno ſe corpore miſcet,
Inde hominum pecudumque genus vitæque volantum,
Et quæ marmoreo fert monſtra ſub æquore pontus.

Æneid. lib. VI.

Il paroît que *Pythagore*, pour étendre & affermir l'empire qu'il exerçoit ſur les eſprits, ne s'en raporta pas uniquement aux avantages que lui donnoient ſes connoiſſances & ſes lumieres; il ne dédaigna pas d'y ajouter le ſecours des preſtiges; Porphyre & Jamblique lui attribuent des prodiges. Il ſe faiſoit entendre & obéir des bêtes mêmes. Il étoit Apollon, il avoit une cuiſſe d'or, il la fit voir & toucher à ſon diſciple Abaris, qui lui-même, au moyen d'une fleche prodigieuſe ſur laquelle il étoit porté au milieu des airs, ſe tranſportoit à volonté, en un inſtant, d'une extrémité de l'univers à l'autre. *Pythagore* avoit fait un voyage aux enfers, où il avoit vu l'âme d'Héſiode atachée avec des chaînes à une colonne d'airain.

Porta adverſa, ingens, ſolidoque adamante columnæ,
Vis ut nulla virum, non ipſi exſcindere ferro
Cælicolæ valeant, ſtat ferrea turris ad auras.

L'âme d'Homere étoit pendue à un arbre & environé de ſerpens, pour toutes les fictions injurieuſes à la divinité dont ſes poêmes ſont remplis. *Pythagore* intéreſſa les femmes au ſuccès de ſes viſions, en aſſurant qu'il avoit vu dans les enfers beaucoup de maris rigoureuſement punis, pour avoir maltraité leurs femmes; & que c'étoit le genre de coupables le moins ménagé dans l'autre vie. Les femmes furent contentes; les maris eurent peur. Il y eut encore une circonſtance qui réuſſit merveilleuſement; c'eſt que *Pythagore*, au moment de ſon retour des enfers & portant encore ſur le viſage la pâleur & l'éfroi qu'avoit dû lui cauſer la vue de tant de ſupplices, ſavoit parfaitement tout ce qui étoit arivé ſur la terre pendant

ſon abſence, & en rendit un très-bon compte à la multitude étonée.

Pythagore attribuoit aux nombres une vertu myſtérieuſe qui rentre dans les qualités occultes & à laquelle on ne comprend rien. On lui attribue l'invention de la métempſychôſe. Il ſe ſouvenoit d'avoir eté Æthalide, fils de Mercure; puis Euphorbe tué au ſiége de Troye par Ménélas; & il avoit reconu le bouclier, qu'il avoit eu alors, en le voyant appendu dans un temple d'Apollon ou de Junon; il avoit depuis été un pêcheur de Délos; & enfin *Pythagore*.

Habentque
Tartara Panthoidem, iterum Orco
Demiſſum, quamvis clypeo Trojana refixo
Tempora teſtatus, nihil ultra
Nervos atque cutem morti conceſſerat atræ,
Judice te, non ſordidus auctor
Naturæ verique, &c.
Hor. Od. lib. I, ode 28.

Ovide lui fait dire à lui-même:

Morte carent animæ, ſemperque, priore relicta
Sede, novis habitant domibus, vivuntque receptæ.
Ipſe ego, nam memini, Trojani tempore belli,
Panthoides Euphorbus eram; cui pectore quondam
Sedit in adverſo gravis haſta minoris Atridæ.
Cognovi clypeum, lævæ geſtamina noſtræ,
Nuper Abanteis templo Junonis in Argis.
Omnia mutantur, nihil interit; errat, & illinc
Huc venit, hinc illuc, & quoslibet occupat artus
Spiritus; eque feris humana in corpora tranſit,
Inque feras noſter, nec tempore deperit ullo.

Par une conſéquence de ce ſiſtême de la métempſychôſe, *Pythagore* défendoit de ſe nourir de la chair des animaux. Ovide eſt éloquent ſur cet article:

Parcite, mortales, dapibus temerare nefandis
Corpora. Sunt fruges, ſunt ducentia ramos
Pondere poma ſuo, tumidæque in vitibus uvæ;
Sunt herbæ dulces; ſunt, quæ miteſcere flamma,
Mollirique queant. Nec vobis lacteus humor
Eripitur, nec mella thymi redolentia florem;
Prodiga divitias alimentaque mitia tellus
Suggerit, atque epulas ſine cæde & ſanguine præbet.
Carne feræ ſedant jejunia, nec tamen omnes.....
Heu! Quantum ſcelus eſt, in viſcera viſcera condi,
Congeſtoque avidum pingueſcere corpore corpus,
Alteriuſque animantem animantis vivere letho!
Scilicet in tantis opibus, quas optima matrum
Terra parit, nil te niſi triſtia mandere ſævo
Vulnera dente juvat, rituſque referre Cyclopum?.....
Quid meruiſtis oves, placidum pecus, inque tuendos
Natum homines, pleno quæ fertis in ubere nectar?
Mollia quæ nobis veſtras velamina lanas
Præbetis, vitaque magis quam morte juvatis?
Quid meruere boves, animal ſine fraude doliſque,
Innocuum, ſimplex, natum tolerare labores?
Immemor eſt demum, nec frugum munere dignus,
Qui potuit, curvi dempto modo pondere aratri,
Ruricolam mactare ſuum, qui trita labore
Illa, quibus toties durum renovaverat arvum,
Tot dederat meſſes, percuſſit colla ſecuri.

Plutarque eſt encore plus éloquent ſur le même ſujet, dans ſon traité intitulé Σαρκοφαγία, ou, *de eſu carnium*.

„ Tu me demandes pourquoi *Pythagore* s'abſtenoit de manger de la chair des bêtes; „ mais moi, je te demande au contraire, quel „ courage d'homme eut le premier, qui approcha de ſa bouche une chair meurtrie, qui „ briſa de ſa dent les os d'une bête expirante, „ qui fit ſervir devant lui des cadâvres & engloutit dans ſon eſtomac des membres, qui „ le moment d'auparavant bêloient, mugiſſoient, marchoient & voyoient? comment ſa „ main put-elle enfoncer un fer dans le cœur „ d'un être ſenſible? comment ſes ieux purent-„ ils ſupporter un meurtre? comment put-il „ voir ſaigner, écorcher, démembrer un pauvre animal ſans défenſe?.....cuite la brebis „ qui lui lechoit les mains?.... Les pantheres „ & les lions, que vous appelez bêtes féroces, „ ſuivent leur inſtinct par force, & tuent les „ autres animaux pour vivre.....vous ne les „ mangez pas ces animaux carnaſſiers, vous „ les imitez; vous n'avez faim que des bêtes „ innocentes & douces, qui ne font de mal à „ perſone, qui s'atachent à vous, qui vous „ ſervent, & que vous dévorez pour prix de „ leurs ſervices. „

„ Ô meurtrier contre nature, ſi tu t'obſtines „ à ſoutenir qu'elle t'a fait pour dévorer des „ êtres de chair & d'os, ſenſibles & vivans „ comme toi, étouſe donc l'horreur qu'elle „ t'inſpire pour ces afreux repas; tue les ani- „ maux toi-même, je dis de tes propres mains, „ ſans ferremens, ſans coutelas; déchire-les „ avec tes ongles, comme ſont les lions & les „ ours; mords ce bœuf & le mets en pieces, „ enfonce tes griſes dans ſa peau; mange cet „ agneau tout vif, dévore ſes chairs toutes „ chaudes. Tu frémis, tu n'oſes ſentir palpiter „ ſous ta dent une chair vivante! homme pi- „ toyable! tu commences par tuer l'animal, „ & puis tu le manges.

C'eſt à *Pythagore* qu'on attribue la découverte de ce théorême fondamental & d'un ſi grand uſage dans la géométrie, que, dans un triangle rectangle, le carré de l'hypotenuſe eſt égal aux carrés des deux autres côtés. On dit qu'il offrit une hécatombe aux dieux, pour les remercier de lui avoir fait découvrir une vérité ſi importante.

Pythagore défendoit de manger des feves, parce qu'il leur trouvoit je ne ſai quelle affinité avec la chair & le ſang humain; c'eſt pourquoi Horace appele la feve, *faba Pythagoræ cognata*.

Diogene Laërce, Athénée & d'autres auteurs, parlent de pluſieurs autres *Pythagores*, qui pouroient bien, pour la plupart, n'être que le philoſophe de Samos, qu'on aura multiplié à raiſon de ſes diverſes connoiſſances.

PYTHÉAS, (*Hiſt. anc. de Marſeille*) voyageur célebre dans l'antiquité. On ne ſait pas bien préciſément dans quel temps il vivoit; les uns l'on fait contemporain de Ptolémée-Philadelphe, vers l'an 284 avant J. C.; les autres, du conſul Publius Scipion, pere du premier Scipion l'Africain, l'an 218 avant l'ere chrétiene. Bayle qui les a réfutés, le place en général dans le ſiecle d'Alexandre; il croit qu'il faut s'en tenir là, par l'impoſſibilité d'ariver ſur ce point à une plus grande préciſion. M. de Bougainville, dans ſes *éclairciſſemens ſur la vie & ſur les voyages de Pythéas de Marſeille*, inſérés dans le recueil de l'academie des inſcriptions & belles lettres, tome 19, page 146 & ſuivantes; M. de Bougainville rétrécit cet eſpace que Bayle abandone aux conjectures, & tâche de prouver que la date du voyage de *Pythéas* remonte avant l'année 372 avant J. C., époque de la conquête des Indes faite par Alexandre. Polybe & Strabon, qui renchérit ſur lui, ont fort maltraité *Pythéas*, en qualité de voyageur & d'obſervateur; & Bayle, quoiqu'il modifie leurs reproches, en adopte la plus grande partie; il croit ſur leur parole que *Pythéas* a beaucoup uſé du privilége qu'un proverbe connu attribue aux voyageurs; d'un autre côté, *Pythéas* a trouvé dans tous les temps des partiſans illuſtres & de zélés défenſeurs. Le ſavant Ératoſthene l'avoit pris pour guide dans tout ce qui regarde le Nord & l'Occident de l'Europe. Hipparque adopta la plupart des déterminations de latitude données par *Pythéas*. Gaſſendi prit hautement ſa défenſe, à la ſollicitation de Péireſc; Olaüs Rudbecks; dans ſon atlantique, l'a auſſi défendu avec chaleur. M. de Bougainville ajoute beaucoup à leur apologie de *Pythéas*, qu'il trouve inſuffiſante. Outre l'avantage qu'a *Pythéas* d'être un des plus anciens écrivains que nous connoiſſions dans nos contrées, il voit en lui un habile aſtronome, un ingénieux phyſicien, un géographe exact, un hardi navigateur, l'auteur de pluſieurs découvertes utiles & importantes, dont les voyages ont ouvert de nouveles routes au commerce, ont enrichi l'hiſtoire naturele, ont contribué à perfectioner la connoiſſance du globe terreſtre. C'eſt *Pythéas*, qui, le premier, a connu cette *ultima thule* des anciens; il eſt le premier qui ait pénétré juſqu'au ſoixante-ſeptieme degré de latitude ſeptentrionale; le premier qui ait ſeulement oſé croire ces pays habités. Polybe & Strabon ont été juſqu'à vouloir répandre des doutes ſur la réalité des voyages mêmes de *Pythéas*; M. de Bougainville les réfute pleinement ſur ce point, & réduit en poudre leurs foibles raiſons. Il montre par les erreurs mêmes de Strabon, que quelques erreurs relevées par lui dans les obſervations de *Pythéas*, ne doivent point nuire à la réputation de ce voyageur, ni détruire l'eſtime qu'il a ſi bien méritée. La plus célebre des obſervations de *Pythéas* eſt-celle qu'il fit à Marſeille, pour déterminer la latitude de cette ville, en comparant l'ombre d'un gnomon à ſa hauteur, au temps du ſolſtice: comparaiſon de laquelle Eratoſthene & Hipparque conclurent que la diſtance de Marſeille à l'équateur étoit de 43 dégrés, 17 minutes. Cette obſervation a été vérifiée par Gaſſendi, par le P. Feuillée, par M. Caſſini, & ce dernier remarque, que ſi l'on en ſavoit exactement les circonſtances, elle ſerviroit à décider la fameuſe queſtion du changement de l'obliquité de l'écliptique; malheureuſement nous n'avons plus ſes ouvrages; il ne nous en reſte que quelques fragmens, encore nous ſont-ils fournis par ſes détracteurs.

L'auteur de la nouvelle & ſavante hiſtoire de Provence, M. l'abbé Papon, en s'apuiant ſur M. de Bougainville, va encore plus loin que lui. Un des événemens les plus conſidérables qui s'offrent dans les commencemens de ſon hiſtoire, eſt le double voyage de *Pythéas* vers le nord, & d'Euthymene vers le midi, qui, ſelon le calcul de l'auteur, ſe fit environ 320 ans avant J. C. Le but & le réſultat de ce voyage, ainſi que ſon époque, ſont un objet de diſcuſſion. Nous n'avons la relation ni de *Pythéas*, ni d'Euthymene, & l'auteur ne s'en raporte point à ce

que Strabon a écrit sur *Pythéas*. Il ne peut croire qu'un astronome aussi habile, un géographe aussi savant que lui paroit être *Pythéas*, ainsi qu'à M. de Bougainville, qu'un homme auquel l'astronomie & la géographie doivent des observations si exactes & si utiles, ait raconté les choses merveilleuses & inintelligibles que Strabon lui fait dire. Il se forme la plus grande idée de ce voyage; il suit avec M. de Bougainville, la route de *Pythéas* sur la méditerranée & sur l'océan, depuis Marseille jusqu'en Islande; il le voit ensuite, à son retour, passer le détroit du Sund & entrer dans la mer Baltique. Il soupçone que *Pythéas* ne se bornoit point à chercher une communication avec les peuples du Nord, & il éleve ses idées jusqu'à penser qu'il s'agissoit dès-lors de trouver un passage par le nord, pour pénétrer dans les mers d'Asie. Il ne pense pas moins avantageusement du voyage d'Euthymene, qui répondoit à celui de *Pythéas*. On sait qu'Euthymene reconut l'embouchure du Sénégal; mais M. l'abbé Papon ne croit point que le Sénégal ait été le terme de cette navigation; il est persuadé qu'il s'agissoit aussi de trouver la pointe la plus méridionale de l'Afrique, pour pénétrer dans la mer des Indes. Ce qu'il dit sur ce sujet, mérite au moins d'être examiné; & tout concourt à nous faire déplorer la perte des écrits de *Pythéas*.

C'est aussi le nom d'un rhéteur Athéniens, ennemi de Démosthenes, & d'un magistrat des Béotiens, qui, dans la guerre des Achéens contre les Romains, l'an 147 & l'an 146 avant J. C., engagea ses compatriotes à se déclarer pour les Achéens. Il tomba entre les mains de Métellus qui le fit mourir, les Romains qui portoient le trouble par tout, accusant *Pythéas* d'être l'auteur des troubles.

PYTHIAS, (voyez DAMON.)

PYTHIE. f. f. (*Hist. des Oracl.*) prêtresse du temple d'Apollon à Delphes: elle fut ainsi nommée à cause du serpent Python que ce dieu avoit tué, ou plutôt de verbe grec πυνθάνομαι, *demander*, à cause du dieu qu'on consultoit, & dont elle déclaroit la volonté: *Pythia quæ tripode ex Phœbi lauroque profatur*, dit Lucrece, *lib. I.*

Dans les commencemens de la découverte de l'oracle de Delphes, plusieurs phrénétiques s'étant précipités dans l'abîme, on chercha les moyens de remédier à un pareil accident. On dressa sur le trou une machine qui fut appelée *trépied*, parce qu'elle avoit trois bâres sur lesquelles elle étoit posée; & l'on commit une femme pour monter sur ce trépied, d'où elle pouvoit sans aucun risque recevoir l'exhalaison prophétique.

On éleva d'abord à ce ministere des jeunes filles encore vierges, à cause de leur pureté, dit Diodore de Sicile; à cause de leur conformité avec Diane, & enfin parce qu'on les jugeoit plus propres dans un âge tendre à garder les secrets des oracles.

On prenoit beaucoup de précautions dans le choix de la *Pythie*. Il falloit, comme on vient de le dire, qu'elle fût jeune & vierge; mais il falloit encore qu'elle eût l'âme aussi pure que le corps. On vouloit qu'elle fût née légitimement, qu'elle eût été élevée simplement, & que cette simplicité parût jusque dans ses habits. Elle ne connoissoit, dit Plutarque, ni parfums, ni essences, ni tout ce qu'un luxe rafiné a fait imaginer aux femmes. Elle n'usoit ni du cinnamome, ni du laudanum. Le laurier & les libations de farine d'orge étoient tout son fard; elle n'employoit point d'autre artifice. On la cherchoit ordinairement dans une maison pauvre, où elle eût vécu dans l'obscurité, & dans une ignorance entiere de toutes choses. On la vouloit telle que Xénophon souhaitoit que fût une jeune épouse lorsqu'elle entroit dans la maison de son mari; c'est-à-dire, qu'elle n'eût jamais rien vu, ni entendu. Pourvu qu'elle fût parler & répéter ce que le Dieu lui dictoit, elle en savoit assez.

La coutume de choisir les *Pythies* jeunes dura très-long-temps; mais une *Pythie* extrêmement belle ayant été enlevée par un Thessalien, on fit une loi qu'à l'avenir on n'éliroit, pour monter sur le trépied, que des femmes qui eussent passé cinquante ans; & ce qui est singulier, c'est qu'afin de conserver au moins la mémoire de l'ancienne pratique, on les habilloit comme de jeunes filles, quelque fût leur âge.

On se contentoit dans les commencemens d'une seule *Pythie*; dans la suite, lorsque l'oracle fut tout-à-fait acrédité, on en élut une seconde pour monter sur le trépied alternativement avec la premiere, & une troisieme pour lui subvenir, en cas de mort, ou de maladie. Enfin dans la décadence de l'oracle, il n'y en eut plus qu'une, encore n'étoit-elle pas fort occupée.

La *Pythie* ne rendoit ses oracles qu'une fois l'année, c'étoit vers le commencement du printemps. Elle se préparoit à ses fonctions par plusieurs cérémonies; elle jeûnoit trois jours, & avant de monter sur le trépied, elle se baignoit dans la fontaine de Castalie. Elle avaloit aussi une certaine quantité d'eau de cette fontaine, parce qu'on croyoit qu'Apollon lui avoit communiqué une partie de sa vertu. Après cela on lui faisoit mâcher des feuilles de laurier cueillies encore près de cette fontaine. Ces préambules achevés, Apollon avertissoit lui-même de son arivée dans le temple qui trembloit jusque dans ses fondemens. Alors les prêtres plaçoient la *pythie* sur le trépied. Dès que la vapeur divine commençoit à l'agiter, on voyoit ses cheveux se dresser sur sa tête, son regard devenir farouche, sa bouche écumer, & un tremblement subit & violent s'emparer de tout

son corps. Dans cet état elle faisoit des cris des hurlemens qui rempliſſoient de frayeur tous les assistans. Enfin ne pouvant plus résister au dieu qui l'agitoit, elle s'abandonnoit à lui, & proféroit par intervalles quelques paroles mal articulées que les prêtres recueilloient avec soin; ils les arrangeoient ensuite, & leurs donnoient avec la forme du vers, une liaison qu'elles n'avoient pas en sortant de la bouche de la *Pythie*. L'oracle prononcé, on la retiroit du trépied pour la conduire dans sa cellule, où elle étoit plusieurs jours à se remettre de ses fatigues. Souvent, dit Lucain, une mort prompte étoit le prix ou la peine de son enthousiasme.

Cette vapeur divine qui agitoit la *Pythie* sur le trépied, n'avoit pas toujours la même vertu. Elle se perdit insensiblement. Sur quoi Cicéron dit: „ Cette vapeur qui étoit dans l'exhalaison „ de la terre, & qui inspiroit la *Pythie*, s'est „ donc évaporée avec le temps: vous diriez „ qu'ils parlent de quelque vin qui a perdu sa „ force. Quel temps peut consumer ou épuiser „ une vertu toute divine? Or qu'y a-t-il de „ plus divin qu'une exhalaison de la terre qui „ fait un tel effet sur l'âme, qu'elle lui donne „ & la connoissance de l'avenir, & le moyen „ de s'en expliquer en vers? „

Un jour cette prêtresse d'Apollon donna deux oracles opposés, l'un aux Ioniens, & l'autre aux Achéens, au sujet des statues qu'ils regardoient comme leurs dieux tutélaires; ce qui jeta entre ces peuples de même origine une semence de discorde afreuse. Dans un temps éclairé & bien policé, on auroit puni très sévérement la prêtresse d'Apollon pour se jouer ainsi des oracles.

Il ne faut pas confondre la *Pythie* avec la Sybille de Delphes, vraie vagabonne, qui alloit de contrée un contrée débiter ses prédictions, qui ne montoit jamais sur le sacré trépied, & qui prophétisoit sans le secours des exhalaisons qui sortoient de l'abîme de Delphes. Que Virgile peint bien la fureur de la *Pythie!*

Subito non vultus, non color unus,
Non compta manſere coma; ſed pectus anhelum,
Et rabie fera corda tument.....
At Phœbi nondum patiens, &c.

QUADRIGATI. (*Monoie de Rome*) C'eſt ainſi qu'on nomma les premiers deniers d'argent qui furent faits à Rome, l'an 485 de ſa fondation, qu'on commença d'y fabriquer de la monoie d'argent. Ces premiers deniers d'argent valoient dix as de cuivre, & furent d'abord du poids d'une once; leur empreinte étoit une tête de femme coëffée d'un caſque, auquel étoit atachée une aile de chaque côté; cette tête repréſentoit la ville de Rome, ou une victoire menant un char atelé de deux ou quatre chevaux de front; ce qui fit appeler ces pieces lorſqu'il y avoit deux chevaux de front *bigati*, & lorſqu'il y en avoit quatre, *quadrigati*. Sur le revers de ces pieces étoit la figure de Caſtor & de Pollux.

QUADRILLE, ſ. f. (*Fête galante*) petite troupe de gens à cheval, ſuperbement montés & habillés, pour exécuter des fêtes galantes, acompagnées de joutes & de prix. Quand il n'y a qu'un *quadrille*, c'eſt proprement un tournois ou courſe. Les joutes demandent deux partis oppoſés. Le carrouſel en doit avoir au moins quatre, & le *quadrille* doit être compoſé au moins de huit ou douze perſones. Les *quadrilles* ſe diſtinguent par la forme des habits, ou par la diverſité des couleurs. Le dernier divertiſſement de ce genre qu'on ait vu dans ce royaume, eſt celui que donna Louis XIV, en 1662, vis-à-vis les Tuilleries, dans l'enceinte qui en a retenu le nom de la *place du carrouſel*. Il y eut cinq *quadrilles*. Le roi étoit à la tête des Romains; ſon frere des Perſans; le prince de Condé des Turcs; le duc d'Enguien ſon fils des Indiens; le duc de Guiſe ſi ſingulier en tout, des Américains. La reine-mere, la reine régnante, la reine d'Angleterre, mere de Charles II, étoient ſous un dais à ce ſpectacle. Le comte de Sault, fils du duc de Leſdiegueres remporta le prix, & le reçut des mains de la reine-mere.

(QUADRIO François Xavier (*Hiſt. litt. Mod.*) né à Poute dans la Valtelline en 1695. à l'âge de 20. ans entra chez les Jeſuites; & pendant qu'il étoit Religieux il compoſa & il publia ſon grand ouvrage, qui a pour titre *Iſtoria e Ragione d'ogni Poeſia* en ſix gros volumes in 4.°, dont il avoit auparavant donné un abregé en deux volumes ſous le nom de Joſeph Maria Andrucci. L'érudition, qu'il deploia dans ſon Ouvrage, eſt immenſe; mais ſes reflexions; & ſes préceptes ſentent un peu trop la Scholaſtique, & on a de la peine à le lire de ſuite; & en le liſant même on ne deviendra jamais bon Poëte. Comme il étoit d'un humeur extrêmement ſombre & mélancholique, ſe trouvant en 1748, ſur le lac de Gome il quita bruſquement l'habit de Jeſuite; & en 1748 il obtint du Pape Benoit XIV. de porter le petit collier. Il donna depuis un ſeptieme Volume de ſon Hiſtoire de la Poéſie. Il publia auſſi des Recherches ſur l'Hiſtoire de la Valtelline en 3. Volumes in 4°. Mais dans cet ouvrage l'amour de la patrie l'entraine trop ſouvent, & lui fait oublier la critique. Il mourut à Milan en 1756.)

QUADRUPLATOR. ſ. f. (*Hiſt. rom.*) Ce mot qu'on trouve dans Cicéron, ſignifie un *délateur*, pour des crimes qui concernoient la république; on le nommoit *quadruplator*, parce qu'on lui donnoit la quatrieme partie du bien qui, ſur ſa délation, avoit été confiſqué; Plaute a forgé le verbe *quadruplari*, pour ſignifier, *faire la profeſſion de délateur*.

QUARANTAINE, (*Hiſt. mod.*) nom en uſage ſur les ports de mar pour ſignifier le temps que les vaiſſeaux venans du levant & les paſſagers qui ſont deſſus ou leurs équipages doivent reſter à la vue des ports avant que d'avoir communication libre avec les habitans du pays.

On prend cette précaution pour éviter que ces équipages ou paſſagers ne raportent d'Orient l'air des maladies contagieuſes & peſtilentieles qui y ſont fort fréquentes; & l'on a donné à cette épreuve le nom de *quarantaine*, parce qu'elle doit durer quarante jours. Cependant lorſqu'on eſt ſûr que ni les marchandiſes, ni les paſſagers ne ſont partis de lieux ou ſuſpects, ou infectés de contagion, on abrége ce terme, & l'on permet le débarquement tant des perſones que des marchandiſes; mais on dépoſe au moins les uns & les autres dans un lazaret, où on les parfume. Le temps qu'elles y demeurent ſe nomme toujours *quarantaine*, quoiqu'il ne ſoit ſouvent que de huit ou quinze jours, & quelquefois de moins. Ce langage n'eſt pas exact, mais l'uſage l'a confirmé.

QUARRÉ (Jacques Hugues) (*Hiſt. litt. mod.*) Supérieur de la maiſon de l'Oratoire à Bruxelles,

lés & prédicateur du roi d'Eſpagne au dix-ſeptieme ſiecle, a eu dans ſon temps quelque réputation & quelque ſuccès comme écrivain aſcétique. On a de lui un *tréſor ſpirituel*, *contenant les obligations que nous avons d'être à Dieu, & les vertus néceſſaires pour vivre en chrétiens parfaits*, qui eut autrefois juſqu'à ſix éditions. Il a écrit auſſi la vie de la bienheureuſe mere Angele, premiere fondatrice des meres de ſainte Urſule, & quelques autres ouvrages de piété. Mort en 1656.

QUARTARIUS. ſ. m. (*Meſure romaine.*) Le *quartarius* étoit une des petites meſures de liquides chez les Romains, laquelle contenoit deux cyahtes & demi. Il faut ici ſe rapeler que la plus grande des meſures de liquides s'appeloit *culeus*, qui contenoit vingt amphores, ou cinq cents vingt pintes. L'amphore contenoit deux urnes, ou quatre-vingt livres peſant. L'urne contenoit quatre conges, le conge ſix ſetiers, le ſetier deux hémines ou demi-ſetiers, le demi ſetier contenoit deux meſures nommées *quartarii*; chaque *quartarius* contenoit, comme je l'ai dit, deux cyathes & demi; enfin le cyathe contenoit la quatrieme partie d'un demi-ſetier, qui s'appeloit *acetabulum*.

QUARTIER, (*Hiſt. mod.*) ſe prend pour un canton ou diviſion d'une ville, qui conſiſte en différentes rangées de bâtimens, ſéparées les unes des autres par une riviere, ou par une grande rue, ou autre ſéparation arbitraire.

La ville de Paris, par exemple, étoit partagée en ſeize *quartiers* ſous Henri III. Elle l'eſt maintenant en vingt. Celle de Rome a été pluſieurs fois diviſée différement en *quartiers*, appelés *régions*, ſuivant ſes divers accroiſſemen, comme on l'apprend par les différens Antiquaires qui ont écrit tant ſur l'état ancien, que ſur l'état moderne de cette ville.

Il y a dans pluſieurs villes des commiſſaires de *quartier*, qui ont ſoin de faire obſerver la police chacun dans le leur.

À Rome, le prieur des caporions ſe prétend chef & colonel des quatorze régions ou *quartiers*. Muſcarat, *pag.* 134.

QUARTIER-MAÎTRE. (*Hiſt. mod.*) C'eſt le nom qu'on donne parmi les troupes allemandes, angloiſes & hollandoiſes, à un bas-officier dont la fonction eſt de marquer les quartiers ou les logemens des troupes; ce qui répond à ce qu'on appele en France *maréchal des logis*. Le *quartier-maître* général, eſt le maréchal des logis de l'armée.

QUARTUMVIR, ſ. m. (*Hiſt. rom.*) quatrieme officier de la monoie, que Céſar ajouta aux triumvirs monétaires. On trouve des médailles qui juſtifient le temps de l'inſtitution du *quartumvir*. Il y en a une qui nous apprend que Cicéron l'avoit été. Il y en a une autre frapée du temps du triumvirat d'Auguſte, d'Antoine & de Lépide. On voit au revers de cette médaille, un Mars avec cette inſcription, *L. Maſſidius F. E. Longus, IIII vir, A P. F.* ce qui ſignifie que L. Maſſidius Longus, qui avoit fait batre cette piece d'or, étoit *quartumvir*. Les lettres *A. P. F.* veulent dire : *auro publice feriundo*.

QUATRE-MAIRE (dom JEAN-ROBERT) (*Hiſt. lit. mod.*) bénédictin très-ſavant, écrivit aſſez vivement contre Naudé pour prouver que Gerſen eſt l'auteur du livre de *l'imitation*; contre Launoy, pour établir le privilége qu'a l'abbaye de ſaint-Germain-des-près d'être ſoumiſe immédiatement au ſaint-ſiége; il a auſſi réclamé des droits pareils pour l'abbaye de ſaint-Medard de Soiſſons. Étant dans l'abbaye de Ferrieres en Gâtinois, pour prendre les bains, il ſe noya dans la riviere, le 7 juillet 1671.

QUATUORVIR, ſ. m. (*Gouvern. romain.*) magiſtrat romain qui avoit trois collegues deſtinés avec lui aux mêmes fonctions, ou à la même adminiſtration. *IIII vir* ou *quatuorvir*, c'étoit quelquefois à des *quatuorvirs* qu'on donnoit la charge de conduire & d'aller établir les colonies que l'on envoyoit dans les provinces, & quelquefois on en chargeoit cinq perſones, qu'on nommoit par cette raiſon *quinquevirs*. Il y avoit auſſi des *quatuorvirs* dans l'empire pour veiller à l'entretien & réparation des chemins; c'étoient les voyers de l'empire. Ils furent établis par un ſenatus-conſulte, parce que les cenſeurs, qui auparavant étoient chargés de ce ſoin, n'y pouvoient vaquer à cauſe de la multitude des afaires dont ils étoient accâblés.

QUATUORVIRS *nocturnes*. (*Police de Rome*) C'étoient de petits officiers du collége de vigintivirs, dont l'emploi conſiſtoit à faire la ronde pendant la nuit dans les rues de Rome, avec pouvoir d'arrêter les vagabonds, les gens ſans aveu, ou les eſclaves; on les appeloit auſſi *viales*, c'eſt-à-dire, *ambulans*, parce qu'ils alloient dans tous les quartiers ſans qu'on pût prévoir le lieu.

QUÉLUS (*Jacques de Levis comte de*) c'étoit un des mignons de Henri III. ces mignons vouloient auſſi être braves. *Quélus* appele en duel le ſeigneur de Dunes, de la maiſon de Balzac d'Entragues, nommé *le beau d'Entragues* à cauſe de ſa bonne mine, & d'*Entraguet*, parce qu'apparemment il étoit petit *Quélus* prit pour ſeconds, Maugiron & Livarot, deux autres favoris; d'Entragues choiſi Ribeyrac & Schomberg. Depuis la ceſſation des combats judiciaires, les duels étoient devenus plus fréquens, parce qu'au moins les tribunaux déterminoient les cas où le duel devoit avoir lieu, & ne l'ordonoient que dans des cas fort rares, au lieu que les parties, devenant ſeules juges de l'offenſe, appliquoient le duel à tous les cas indiſtinctement. Il réſulta encore un autre inconvénient de l'abolition du duel judiciaire; aux anciens juges du camp

dans le combat judiciaire, succéderent les seconds dans le duel volontaire. Ces seconds ne furent d'abord que témoins & arbitres, comme l'avoient été les juges du camp; dans ce combat de Caylus & de d'Entragues, ils voulurent être acteurs; Maugiron & Schomberg furent tués sur la place, Ribeyrac mourut le lendemain, Livarot fut retenu six semaines au lit par ses blessures; d'Entragues ne fut que légérement blessé; *Quélus*, le plus cher de tous à Henri III, mourut de dix-neuf blessures reçues dans ce combat, & n'en mourut qu'après plus d'un mois de langueur. Henri III réunit ses trois amis, Maugiron, *Quélus* & saint-Maigrin, assassiné quelque temps auparavant par le duc de Mayenne pour s'être vanté de plaire à la duchesse de Guise; il leur érigea un superbe mausolée. On lisoit ces mots sur le tombeau de *Quélus*:

Non injuriam, sed mortem patienter tulit.
Il ne put soufrir un outrage,
Et soufrit constament la mort.

Le tombeau de ces trois mignons étoit élevé dans l'église de Saint Paul; il fut renversé dix ans après par les Parisiens en haine de Henri III, lorsqu'il eut fait assassiner les Guises.

QUENSTEDT, (Jean-André) (*Hist. litt. mod.*) savant luthérien, mort en 1688, auteur d'un traité, en forme de dialogue, sur la naissance & la patrie des gens de lettres, depuis Adam jusqu'en 1600, & d'un savant traité *de sepultura veterum, sive de ritibus sepulchralibus, &c.*

QUENTAL, (Barthelemi du) (*Hist. lit. mod.*) né dans une des îles Açores, prédicateur ordinaire du roi de Portugal au dix-septieme siecle, fondateur de la congrégation de l'Oratoire en Portugal, en 1668. Il refusa l'évêché de Samego; & mourut saintement en 1698. On a de lui, des méditations sur les mysteres, & des sermons aux Portugais, qui sont pleins d'onction. Le Pape Clément XI lui donna le titre de *Vénérable*.

QUENTIN, (Saint) (*Hist. ecclésiast.*) apôtre du Vermandois & de la ville qui porte son nom. On croit qu'il y soufrit le martyre, le 31 octobre 287, sous la persécution de Dioclétien.

QUESNAY, (François) (*Hist. litt. mod.*) célebre en qualité de médecin, plus célebre encore sur-tout après sa mort, en qualité d'economiste, fut premier médecin ordinaire du roi; il fut aussi de l'académie des sciences de Paris & de la société royale de Londres. Il étoit né en 1694 à Ecquevilly; son pere étoit un laboureur, sous lequel il ne s'occupa jusqu'à seize ans que des travaux de la campagne; à cet âge, il apprit à lire & à écrire; *la maison rustique* alors fut presque son unique lecture, & cette lecture faisoit ses délices; mais il étoit né pour apprendre & pour étendre le cercle de ses connoissances; dans son village même il apprit du latin & même un peu de grec. Le chirurgien de son pays lui apprit le peu qu'il savoit de chirurgie, & bientôt il se mit en état d'aller exercer la chirurgie à Mantes. M. de la Peyronie l'appela quelque temps après à Paris, pour être secrétaire de l'académie de chirurgie qu'il alloit établir. M. *Quesnay* répondit parfaitement à ses vues par l'excellente préface dont il orna le premier recueil des mémoires de cette compagnie; il se livra plus particuliérement ensuite à la médecine. Son ancien goût pour l'économie rurale se réveillant vers ses dernieres années, le jeta dans l'économie politique considérée dans ses raports avec l'économie rurale; il écrivit beaucoup sur ces matieres, mais ses écrits ne le placerent pas d'abord au premier rang, même parmi les économistes. Son dernier goût fut un amour même excessif pour les mathématiques. Il s'y livroit tout entier à quatre-vingts ans; il crut avoir trouvé la trisection de l'angle & la quadrature du cercle, erreur pardonable à son âge, que dis-je? erreur désirable, car elle le rendoit heureux. Le roi Louis XV faisoit grand cas de *Quesnay*, il l'appeloit son *penseur*, & il lui donna pour armes trois de ces fleurs qu'on nomme *pensées*. *Quesnay* mourut six ou sept mois après Louis XV, au mois de décembre 1774. Ici commence pour lui en quelque sorte une nouvele histoire, mais dont il ne fut pas témoin; les économistes, dans la foule desquels il avoit à peine été remarqué, le prirent pour leur maître, se déclarerent ses disciples, lui firent, par des éloges dont quelques-uns parurent exagérés jusqu'à l'extravagance, une sorte d'apothéôse. Nous n'examinerons pas s'il a réellement mérité tout cet enthousiasme, s'il est au nombre de ces génies créateurs qui ont changé la face du monde; s'il a enseigné des vérités nouveles, ou s'il n'a fait que revêtir d'expressions savantes des vérités vulgaires; si parmi ces vérités, il ne s'est pas glissé d'importantes & funestes erreurs.

Les ouvrages de médecine du docteur *Quesnay* sont des *observations sur les effets de la saignée, & l'art de guérir par la saignée*; *un essai physique sur l'économie animale*, ouvrage qui rend sensible l'influence réciproque du physique sur le moral & du moral sur le physique; *un traité des fievres continues*, *un traité de la cangréne*, *un traité de la suppuration*.

Ses ouvrages économiques sont: *la physiocratie* ou *du gouvernement le plus avantageux au genre humain*; divers écrits sur la science économique.

QUESNE, (Abraham, marquis du) (*Hist. de Fr.*) le plus grand & le plus heureux capitaine de mer qu'ait eu la France, & pour tout

dire en un mot, le vainqueur de Ruyter; il fut formé par ſon pere, capitaine de vaiſſeau diſtingué. La vie militaire d'Abraham *du Queſne* eſt une ſuite de ſuccès. En 1637, il étoit à l'ataque des îles Sainte-Marguerite; en 1638, il eut l'honeur de contribuer à la défaite de l'armée navale d'Eſpagne devant Cattari; en 1641, il ſe ſignala devant Taragone, en 1642 devant Barcelone, en 1643 dans la bataille qui ſe donna au cap de Gales, toujours contre les Eſpagnols; en 1644, il alla ſervir en Suede, où il fut fait major de l'armée navale, puis vice-amiral. Sous ce titre, il batit les Danois, il prit le vaiſſeau que devoit monter le roi de Danemarck en perſone, & dont une bleſſure dangereuſe l'avoit obligé de ſortir la veille de la bataille. En 1647, rapelé au ſervice direct de la France, il commanda l'eſcadre envoyée à l'expédition de Naples; en 1650, il ſoumit Bordeaux alors révolté. Ayant trouvé la marine françoiſe dans le plus grand délâbrement, il avoit armé à ſes dépens pluſieurs navires; ce fut avec cette petite flote qu'il ariva dans la Gironde en même temps que les Eſpagnols, qu'il y entra ſous leurs ieux; mais c'eſt ſur-tout dans le cours de la guerre de 1672 & dans les mers de Sicile que *du Queſne* mit le comble à ſa gloire; ce fut là qu'il combatit & vainquit Ruyter; il défit dans trois batailles des 8 janvier, 22 avril & 2 juin 1676, les flotes réunies de Hollande & d'Eſpagne; ce fut dans celle du 22 avril, dans celle d'Agouſta, que les Hollandois perdirent leur célebre Ruyter, qui ne craignoit, diſoit-il, que *du Queſne*, & qui périt en effet d'un coup de canon parti du vaiſſeau de *du Queſne*.

Ce furent ces victoires de *du Queſne* qui donnerent à la France l'empire de la mer, empire qu'elle conſerva quelque temps encore après ſa mort dans la guerre de 1688, & qu'elle ne perdit qu'au fatal combat de la Hongue en 1692. Ce fut *du Queſne* qui força Tripoli à demander la paix, Alger & Gênes à implorer la clémence de Louis XIV.

Du Queſne mourut à Paris en 1688, dans un temps où la guerre qui ſe renouveloit entre la France & toutes les puiſſances maritimes, eût rendu les ſervices d'un tel homme plus néceſſaires que jamais. Il mourut âgé de 78 ans. Il laiſſa quatre fils, héritiers de ſa valeur, qui, formés par un pareil pere, rendirent de grands ſervices à l'état. Henri, marquis *du Queſne*, l'aîné de ces fils, diſtingué par ſes talens pour la guerre & pour la marine, le fut encore par une érudition peu commune; il mourut à Geneve en 1722.

QUESNEL, (Pasquier) (*Hiſt. eccléſ.*) Tout ce qu'on peut dire pour & contre le livre des réfléxions morales du P. *Queſnel* & la conſtitution *Unigenitus* qui l'a condamné, ſe trouve dans tant d'écrits polémiques dont on s'eſt occupé ſi long-temps, qu'il eſt inutile de répéter ici ce que tout le monde a lu par-tout. D'ailleurs ces queſtions rentrent dans la théologie, objet dont nous devons nous abſtenir. (*Queſnel* né à Paris en 1634, fit ſon cours de théologie en Sorbonne. Après l'avoir achevé il entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1657. L'Archevêque de Paris inſtruit de ſon atachement au Janſéniſme l'obligea de quiter la capitale, & il ſe retira à Orleans en 1681. Dans l'aſſemblée générale de l'Oratoire de l'an 1678, obligé ou de ſigner le formulaire propoſé par cette Aſſemblée, ou de quiter ce corps, *Queſnel* ſortit de la Congrégation; & vint à Bruxelles ſe joindre à M. Arnauld, à qui il tint compagnie juſqu'à la mort. En 1703 l'Archevêque de Malines, ſur un ordre du Roi d'Eſpagne fit arrêter *Queſnel*, & le fit conduire dans les priſons de la maiſon Archiépiſcopale à Bruxelles, d'où il fut tiré par une voye ineſperée. Sa délivrance fut l'ouvrage d'un gentilhomme Eſpagnol, employé par le marquis d'Aremberg, qui perça les murs de la priſon, & briſa ſes chaîne. *Queſnel* remis en liberté s'enfuit en Hollande. Ses *Réflexions morales* furent proſcrites par l'Évêque d'Apt: on denonça l'auteur comme hérétique, & ſéditieux. *Queſnel* ſe défendit; mais ſes apologies n'empêcherent pas que ſes *Réflexions Morales* ne fuſſent condamnées par un décret de Clément XI en 1708; ſupprimées par un arrêt du conſeil en 1711; proſcrites par le cardinal de Noailles en 1713; enfin ſolemnélement anathématiſées par la conſtitution *Unigenitus*, publiée à Rome le 8 ſeptembre 1713. *Voyez Unigenitus* dans le Dictionaire de Théologie de cette Encyclopédie. *Queſnel* mourut à Amſterdam en 1719.)

QUESTEUR. (*Hiſt. rom.*) Les *queſteurs* chez les romains, étoient des receveurs généraux des finances; leur miniſtere étoit de veiller ſur le recouvrement des deniers publics, & ſur les malverſations que les triumvirs, appelés *capitales*, furent obligés d'examiner dans la ſuite. Le nom de *queſteur* étoit tiré de la fonction atachée à cette charge.

Il y avoit trois ſortes de *queſteurs*: les premiers s'appeloient *queſteurs* de la ville, *urbani*, ou intendans des deniers publics, *queſtores ærarii*: les ſeconds étoient les *queſteurs* des provinces, ou *queſteurs* militaires; les troiſiemes enfin étoient les *queſteurs* des parricides, & des autres crimes capitaux. Il ne s'agit point ici de ces derniers, qui n'avoient rien de commun avec les autres.

L'origine des *queſteurs* paroît fort ancienne; ils furent peut-être établis dès le temps de Romulus, ou de Numa, ou au-moins ſous Tullus Hoſtilius. C'étoient les rois mêmes qui les choiſiſſoient. Tacite, *ann. II. c. xxij*, dit que les conſuls ſe réſerverent le droit de créer des *queſteurs*, juſqu'à l'an 307. D'autres préten-

dent, qu'auſſi-tôt après l'expulſion des rois, le peuple élut deux *queſteurs* ou tréſoriers, pour avoir l'intendance du tréſor public. L'an de Rome 333, il fut permis de les tirer de l'ordre plébeien, & on en ajouta deux autres, pour ſuivre les conſuls à la guerre, c'étoient des intendans d'armées. L'an 488, toute l'Italie étant ſoumiſe, on créa quatre *queſteurs* pour recevoir les revenus de la république, dans les quatre régions d'Italie; ſavoir, celles d'Oſtie, de Calene, d'Umbrie & de Calabre.

Sylla en augmenta le nombre juſqu'à vingt, & Jules-Céſar, juſqu'à quarante, afin de récompenſer ſes amis, c'eſt-à-dire, de les enrichir en appauvriſſant les peuples. Une partie de ces *queſteurs* étoit nommée par l'empereur, & l'autre partie par le peuple. Sous les autres empereurs leur nombre ne fut point fixé. De tous ces *queſteurs*, il n'y en avoit que deux pour la ville, & pour la garde du tréſor public, les autres étoient pour les provinces & les armées.

Le principal devoir des *queſteurs* de la ville étoit de veiller ſur le tréſor public, qui étoit dans le temple de Saturne, parce que ſous le regne de Saturne, dans l'âge d'or, on ne connoiſſoit ni l'avarice, ni la mauvaiſe foi, & de faire le compte de la recette & de la dépenſe des deniers publics. Ils avoient auſſi ſous leur garde les loix & les ſénatus conſultes. Jules Céſar, à qui les ſacrileges ne coûtoient rien, rompit les portes du temple de Saturne; & mal-gré les éforts de Métellus, il prit dans le tréſor public, tout l'argent qui y étoit dépoſé. Cet événement de la guerre civile des Romains eſt peint par Lucain avec les couleurs dignes du poëte, & qui n'ont pas été flétries par le traducteur.

Lorſque les conſuls partoient pour quelque expédition militaires, les *queſteurs* leur envoyoient les enſeignes qu'ils tiroient du tréſor public. Le butin pris ſur les ennemis, & les biens des citoyens condamnés pour quelque crime leur étoient remis, pour les faire vendre à l'encan. C'étoient eux qui recevoient d'abord les ambaſſadeurs des nations étrangeres, qui les conduiſoient à l'audience, & leur aſſignoient un logement.

Outre cela, les généraux en revenant de l'armée, juroient devant eux, qu'ils avoient mandé au ſénat, le nombre véritable des ennemis & des citoyens tués, afin qu'on pût juger s'ils méritoient les honeurs du triomphe; ils avoient auſſi ſous eux des gréfiers ſur leſquels ils avoient juriſdiction.

Les *queſteurs* des provinces étoient obligés d'acompagner les conſuls & les préteurs dans les provinces, afin de fournir des vivres & de l'argent aux troupes; ils devoient auſſi faire payer la capitation & les impôts; les impôts étoient invariables, mais la capitation n'étoit pas fixe. Ils avoient ſoin du recouvrement des blés dûs à la république, & de faire vendre les dépouilles des ennemis; ils ne manquoient pas d'envoyer un compte exact de tout cela au tréſor public. Ils examinoient auſſi, s'il n'étoit rien dû à l'état. Enfin, ils gardoient en dépôt auprès des enſeignes, l'argent des ſoldats, & ils exerçoient la juriſdiction que les généraux d'armées & les gouverneurs des provinces vouloient bien leur donner. S'il arrivoit que les gouverneurs partiſſent avant d'être remplacés, les *queſteurs* faiſoient leurs fonctions juſqu'à l'arivée du ſucceſſeur. Il y avoit ordinairement une ſi étroite liaiſon entre le *queſteur* & le gouverneur, que celui-ci ſervoit en quelque façon de pere à l'autre: ſi le *queſteur* venoit à mourir, le gouverneur, en attendant la nomination de Rome, faiſoit exercer l'emploi par quelqu'un: celui-ci s'appeloit *proqueſteur*.

Le *queſteur* de la ville n'avoit ni licteur, ni meſſager, *viatorem*, parce qu'il n'avoit pas droit de citer en jugement, ni de faire arrêter qui que ce fût, quoiqu'il eût celui d'aſſembler le peuple pour le haranguer. Les *queſteurs* des provinces, au contraire, paroiſſent avoir eu leurs licteurs, au moins dans l'abſence du préteur. La *queſture* étoit le premier degré pour parvenir aux honeurs; la fidélité de la queſture, la magnificence de l'édilité, l'exactitude & l'intégrité de la préture, frayoient un chemin ſûr au conſulat.

On ne pouvoit être *queſteur* qu'à l'âge de vingt-cinq ans, & lorſqu'on avoit exercé cette charge, on pouvoit venir dans le ſénat, quoique l'on ne fût pas encore ſénateur. Elle fut abolie & rétablie pluſieurs fois ſous les empereurs. Auguſte créa deux préteurs pour avoir ſoin du tréſor public, mais l'empereur Claude rendit cette fonction aux *queſteurs*, qui l'étoient pendant trois ans. Dans la ſuite, on établit une autre eſpece de *queſteurs*, qu'on appela *candidats du prince*. Leur fonction étoit de lire les ordres de l'empereur dans le ſénat. Après eux vinrent les *queſteurs* du palais, charge qui ſe raporte à celle de chancelier parmi nous, & à celle de grand logothete ſous les empereurs de Conſtantinople.

Queſteur du Parricide, (*Hiſt. rom.*) magiſtrat particulier que le peuple nommoit, & auquel il donnoit la puiſſance de connoître du parricide & autres crimes qui ſeroient commis dans Rome, parce qu'auparavant il étoit défendu aux conſuls de juger de leur chef aucun citoyen romain; cependant, comme les mœurs multiplioient journélement les crimes, le peuple vit de lui-même la néceſſité d'y remédier, en revêtant un magiſtrat de cette autorité; la même choſe s'exécuta pour les provinces, & l'on appela *quæſitores*, inquiſiteurs, les préteurs qui furent chargés de cette commiſſion. La

loi premiere, §. 23. *de origine juris*, nous apprend l'origine de ce commiſſaire, qu'on appela *queſteur du parricide*. Mais il faut ſavoir que ce *queſteur* nommoit un juge de la queſtion, c'eſt-à-dire du crime, lequel tiroit au ſort d'autres juges, formoit le tribunal, & préſidoit ſous lui au jugement.

Il eſt encore bon de faire remarquer ici la part que prenoit le ſénat dans la nomination de ce *queſteur du parricide*, afin que l'on voie comment les puiſſances étoient à cet égard balancées. Quelquefois le ſénat faiſoit élire un dictateur, pour faire la fonction de *queſteur*; quelquefois il ordonoit que le peuple ſeroit convoqué par un tribun, pour qu'il nommât le *queſteur*; enfin, le peuple nommoit quelquefois un magiſtrat, pour faire ſon raport au ſénateur ſur certain crime, & lui demander qu'il donnât le *queſteur*, comme on voit dans le jugement de Lucius Scipion, dans Tite-Live, *liv. VIII.*

Queſteur Nocturne, (*Hiſt. nat.*) les *queſteurs nocturnes* étoient à Rome de petits magiſtrats inférieurs ordinaires, chargés de prendre garde aux incendies, & qui, durant la nuit, faiſoient la ronde dans tous les quartiers.

QUESTIONS *perpétueles*, (*Hiſt. romaine*) c'eſt ainſi qu'on appeloit chez les Romains, les matieres crimineles, dont le jugement étoit commis à des magiſtrats particuliers, que le peuple créoit à cet effet, & qui furent nommés *quæſitores parricidii*, queſteurs du parricide.

Ce fut ſeulement l'an de Rome 604, que quelques-unes de ces commiſſions furent rendues permanentes. On diviſa peu-à-peu toutes les matieres crimineles en diverſes parties, qu'on appela des *queſtions* perpétueles, *quæſtiones perpetuæ*, c'eſt-à-dire des recherches perpétueles. On créa divers préteurs pour faire ces recherches, & on en attribua un certain nombre à chacun d'eux, ſuivant les conjonctures. On leur donna pour un an la puiſſance de juger les crimes qui en dépendoient, & enſuite ils alloient gouverner leurs provinces.

QUESTURE ſ. f. (*Hiſt. rom.*) La *queſture* ainſi que l'édilité, étoit une magiſtrature qui ſervoit à parvenir à de plus élevées; elle étoit annuele comme celle de conſul, & elle ne s'obtenoit, à ce qu'il paroit, qu'à 25 ans au plutôt. De-là il eſt facile de conclure qu'on ne pouvoit avoir entrée au ſénat avant cet âge, puiſque pour y entrer, il falloit avoir obtenu la *queſture*, ou exercer quelqu'autre charge. *Voyez* Sigonius, *de antiq. juris rom.* Celui qui étoit honoré de la *queſture* s'appeloit *queſteur*. *Voyez* Queſteur.

QUEVEDO DE VILLEGAS (François) (*Hiſt. litt. mod.*) eſpagnol, chevalier de Saint-Jacques, eſt mis au rang des meilleurs poëtes & des meilleurs écrivains de ſa nation; le comte duc d'Olivarès dont il avoit décrié le gouvernement, uſa de ſa puiſſance pour l'accâbler. *Quevedo* fut mis en priſon, & n'obtint ſa liberté qu'à la diſgrace de ce miniſtre. *Quevedo*, né en 1570, à Ville-neuve de l'Infantado, mourut dans le même lieu en 1645. Ses œuvres ont été recueillies à Bruxelles, en trois volumes & traduites en françois. Elles contiennent des poéſies, des traductions, &c. L'avanturier Buſcon, mauvais roman, qui a cependant été traduit en différentes langues, & récemment en françois, en 1775, eſt de *Quevedo*.

Queue de Cheval, (*Hiſt. mod.*) enſeigne ou drapeau ſous lequel les Tartares & les Chinois vont à la guerre.

Chez les Turcs, c'eſt l'étendart que l'on porte devant le grand-viſir, devant les bachas, & devant les ſangiacs. On l'appele *toug*, & on l'atache avec un bouton d'or au bout d'une demi-pique.

Il y a des bachas à une, à deux & à trois *queues*.

La *queue* de cheval arborée ſur la tente du général eſt le ſignal de la bataille. À l'égard de l'origine de cette coutume, on raconte que dans une certaine bataille l'étendart ayant été enlevé par l'ennemi, le général de l'armée turque, ou, ſelon d'autres, un ſimple cavalier coupa la *queue* à ſon cheval, & l'ayant miſe au bout d'une demi-pique, il encouragea les troupes & remporta la victoire. En mémoire de cette belle action, le grand-Seigneur ordona de porter à l'avenir cet étendart comme un ſymbole d'honeur. *Ricaut*.

QUEUE, *terme de Chancellerie*: ce mot ſe dit de la maniere de ſceller les lettres. Une lettre eſt ſcellée à ſimple *queue*, quand le ſceau eſt atâché à un coin du parchemin de la lettre qu'on a fendu exprès; & elle eſt ſcellée à double *queue*, quand le ſceau eſt pendant à une bande en double de parchemin paſſée au travers de la lettre, comme on fait dans les expéditions importantes.

QUEUX DE FRANCE, Grand, (*Hiſt. de France.*) nom d'un ancien officier de la maiſon des rois de France, qui commandoit tous les officiers de la cuiſine & de la bouche; c'étoient des gens de qualité qui étoient pourvus de l'office de *grand-queux*, comme on le peut voir dans l'hiſtoire des grands officiers de la courone, par le P. Anſelme.

QUIEN (Michel le) (*Hiſt. litt. mod.*) Le pere *le Quien*, dominicain, ſavant dans les langues, & dans l'antiquité eccléſiaſtique. Ses principaux ouvrages ſont: *la défenſe du texte hébreu, contre le pere Pezron; la nullité des ordinations anglicanes, contre le pere le Courayer; un traité contre le ſchiſme des Grecs*, qu'il a intitulé: *Panoplia contra ſchiſma Græcorum*, & qu'il

a fait paroître sous le nom d'Étienne *de Altimura*. Il a donné aussi une édition des œuvres de Saint-Jean Damascéne, en grec & en latin, en trois volumes *in fol.* mais son ouvrage le plus considérable est son *Oriens christianus*, *in quatuor patriarchatus digestus; in quo exhibentur ecclesiæ patriarchæ, caterique præsules Orientis*; 3 vol. *in fol.* de l'imprimerie royale. C'est le plus grand ouvrage que nous ayons sur l'état ancien & présent des églises d'Orient. Le pere le *Quien*, né à Boulogne, en 1661, mourut à Paris, en 1733.

QUIEN DE LA NEUVILLE (Jacques le) (*Hist. litt. mod.*) de l'académie des inscriptions & belles lettres, étoit d'une anciene famille du Boulonois ou Boulenois, laquelle dans les titres, est quelquefois appelée *le Chien*, & plus souvent *le Quien*, suivant la prononciation populaire du pays. Il naquit à Paris, le premier mai 1647. Pierre le *Quien* de la Neuville, son pere, capitaine de cavalerie, que ses blessures avoient de bonne heure obligé de quiter le service, y destina son fils, & le fit entrer à l'âge de quinze ans, cadet dans le régiment des gardes-françoises. La foiblesse, ou de son tempérament, ou seulement de son âge, rendant trop pénibles à cet enfant les fatigues de la guerre, il se destina lui-même à la robe, & alloit prendre une charge de judicature, lorsque le renversement de la fortune de son pere, causé par une banqueroute qu'il essuya, ne laissa plus au fils que la ressource & la consolation des lettres, qu'heureusement il avoit toujours aimées.

Scarron dont il étoit parent, vouloit l'attirer à la poésie, mais il suivit par préférence les conseils de Pélisson, qui l'invitoit à écrire l'histoire. Il entreprit celle du Portugal qui manquoit, au moins dans notre langue, & qu'aucun auteur étranger n'avoit encore séparée de celle d'Espagne. Elle parut en 1700, en deux volumes *in*-4°. L'auteur eût pu se dispenser peut-être de remonter, à l'exemple des historiens espagnols & portugais, jusqu'à Tubal, cinquiéme fils de Japhet; & il auroit pu descendre plus bas, & ne pas s'arrêter à la mort d'Emmanuel le Grand, en 1521. Il est vrai qu'il s'étoit toujours proposé de completer cette histoire, & qu'il en avoit pris l'engagement dans sa préface, mais il ne l'a point rempli. Cette *histoire de Portugal* le fit recevoir, en 1706, à l'académie des inscriptions & belles lettres. Il prit pour objet de ses recherches dans cette académie, l'établissement des postes, chez les anciens & chez les modernes; il forma de ce travail, dans la suite, un traité complet de l'origine des postes, avec une espece de code sur la matiere composé de tous les réglemens intervenus en France sur le fait des postes, depuis Louis XI, & il dédia le tout à M. le marquis de Torcy qui, pour le récompenser, & en même temps pour l'atacher à une administration dont il avoit approfondi les détails, lui donna la direction d'une partie des postes de la Flandre-françoise; alors il demanda des lettres d'académicien vétéran, & alla s'établir au Quesnoi, pour être à portée des fonctions de son nouvel état. Il y resta jusqu'à la paix d'Utrecht conclue en 1713. M. l'abbé de Mornay, nommé alors à l'ambassade de Portugal, se fit un plaisir d'y mener avec lui M. *le Quien*, de lui faire connoître la nation dont il avoit écrit l'histoire, & de présenter à cette nation son historien. Le roi de Portugal accueillit M. *le Quien* avec la plus grande distinction, le nomma chevalier de l'ordre de Christ, lui donna 1500 liv. de pension, payables en tout pays. Ce prince, d'après les instructions que lui fournit M. *le Quien* & d'après les statuts & réglemens de l'académie des inscriptions & belles lettres, établit en Portugal une pareille compagnie, consacrée de même à l'étude de l'histoire, sous le titre *d'Académie royale d'histoire de Portugal*.

M. de la Neuville mourut à Lisbonne le 20 mai 1728, dans sa quatre-vingt-deuxieme année. Veuf à trente-quatre ans, il étoit resté chargé de neuf enfans; il eut la douleur d'en perdre sept; heureusement les deux fils qui lui resterent, l'un chevalier de Saint-Louis & major du régiment Dauphin-étranger cavalerie, l'autre directeur-général des postes à Bordeaux, étoient propres à le consoler de tant de pertes.

QUIETUS (Fulvius) (*Hist. rom.*) second fils de Macrien, fut fait Auguste avec son frere, quand *Macrien* fut fait empereur par l'armée d'Orient en 261. Il resta en Orient pour contenir les Perses, pendant que son pere & son frere allerent combatre Gallien en Occident; mais l'un & l'autre ayant été tués, Odenat se souleva contre lui & l'assiéga dans Emese; les habitans le sacrifierent & jeterent son corps dans les fossés de la ville en 262.

QUIGNONES (François) cordélier Espagnol parvint par ses talens à la place de général de son ordre en 1522. L'Empereur Charles-Quint qui l'aimoit autant, qu'il l'estimoit, le fit conseiller de son conseil de conscience. Ce Pere étoit l'an 1527 à Assise, où il apprit la prise de Rome par les troupes de l'Empereur. Il alla d'abord en témoigner son déplaisir au Pape Clement VII, qui étoit rétenu dans le château de St. Ange; & il se chargea de negocier la liberté du Pape. Ses soins lui réussirent; & il mérita par là le chapeau de Cardinal, que le Pape lui donna sur la fin de l'année 1527. Il fut ensuite Évêque de Cauria, legat en Espagne, & dans le royaume de Naples, & mourut à Veruli en 1540. On a de lui un Breviaire intitulé, *Breviarium Romanum e sacra potissimum scriptura & probatis sanctorum historiis*

confectum. Il avoit travaillé à reduire le Breviaire à trois pſaumes pour chacune des heures canoniales, & à trois leçons pour les matines, & l'avoit diſpoſé d'une maniere, qu'on pouvoit reciter le pſautier chaque ſemaine. Clement VIII, & Paul III avoient aprouvé ce Breviaire, qui fut imprimé l'an 1536 à Rome, & ailleurs. Sa briéveté, ou plutôt le retranchement de pluſieurs hiſtoires apocryphes, fit crier quelques devots; de ſorte que ce Breviaire fut ſupprimé; & il ne ſert plus que d'ornement dans les bibliotheques. On le réimprima à Paris vers l'an 1676.)

Jean de *Quignones*, médecin eſpagnol au dix-ſeptieme ſiecle, auteur d'un traité intitulé, *el monte Veſuvio*, & de deux traités, l'un ſur quelques monoies des romains, l'autre ſur les langouſtes ou ſautereles, le tout en eſpagnol, étoit de la même famille que le cardinal.

QUILLET (Claude) (*Hiſt. litt. mod.*) auteur du poême de la Callipédie qu'il publia en 1655, ſous ce titre: *Calvidii læti Callipædia, ſive de pulcræ prolis alendæ ratione*. Ce poête fit deux grandes étourderies dont il ſe tira plus heureuſement qu'il ne devoit l'eſpérer. L'une fut que, ſe trouvant à Loudun dans le temps qu'on y repréſentoit la comédie des religieuſes poſſédées, il entendit le diable menacer les incrédules de les enlever le lendemain juſqu'à la voûte de l'égliſe; il le pria de vouloir bien l'y enlever dès ce jour même, l'aſſurant de ſa parfaite incrédulité; le diable qui ne s'atendoit pas à ce défi, ne ſut que répondre. Lorſque *Quillet* eut le temps de faire ſes réflexions, il ſentit que ce ſuccès pourroit lui coûter cher, & qu'il n'y alloit peut-être pas de moins que d'être brûlé, comme le fut peu de temps après Urbain Grandier; il s'enfuit en Italie, & dans la ſuite le maréchal d'Eſtrées, ambaſſadeur de France à Rome (vers 1636 ou 1637) le prit pour ſon ſecrétaire. L'autre étourderie dont on put dire:

Evaſti; credo, metues doctuſque cavebis;
Quæres, quando iterum paveas iterumque perire
Poſſis. Heu! toties ſervus, quæ bellua ruptis,
Cum ſemel effugit, reddit ſe prava catenis?

fut qu'après avoir échapé à la vengeance de Richelieu, il alla s'expoſer à celle de Mazarin; il avoit mis dans ſon poême de la Callipédie des vers ſatyriques contre ce miniſtre. Mazarin qui ſavoit quelquefois donner à ſa politique l'air & le mérite de la grandeur, le fit venir, lui déclara qu'il le nommoit à une abbaye, & ne lui fit d'autre reproche que de lui dire: *Déſormais ſachez connoître & ménager vos amis*. On peut croire que dans une ſeconde édition la ſatyre fut changée en éloge, mais il ne falloit pas d'autre éloge que le ſimple récit de ce fait, où l'auteur, par l'aveu qu'il auroit fait de ſa faute, l'auroit auſſi noblement expiée que ſon bienfaiteur l'avoit noblement pardonée. La Callipédie fut traduite en proſe françoiſe par M. d'Egly (voyez Egly d') de l'académie des belles lettres, & elle l'a été en vers françois en 1774. *Quillet* mourut à Paris en 1661, la même année que la cardinal. Il étoit de Chinon en Touraine.

QUINAUT ou QUINAULT, (Philippe) de l'académie françoiſe, (*Hiſt. litt. mod.*) eſt pour le genre lyrique ce que Boileau ſon ennemi eſt pour la ſatire, ce que la Fontaine eſt pour la fable & le conte, c'eſt-à-dire, le grand modele de ſon genre. Il s'étoit deſtiné ou on l'avoit deſtiné à la profeſſion d'avocat; il avoit étudié en droit & il fut en effet homme de robe; il acheta une charge d'auditeur des comptes, en faiſant un mariage riche, mais dont la fécondité gêna beaucoup ſa fortune; il s'en plaint aſſez plaiſamment dans des vers connus. Il travailloit à un opéra dont le roi lui avoit donné le ſujet; ce n'étoit pas, diſoit-il, cet opéra qu'il trouvoit difficile, c'étoit le devoir de marier cinq filles:

C'eſt avec peu de bien un terrible devoir
De ſe ſentir preſſé d'être cinq fois beau-pere.
Quoi! cinq actes devant notaire,
Pour cinq filles qu'il faut pourvoir:
O ciel! peut-on jamais avoir
Opéra plus fâcheux à faire?

Quinault fut reçu à l'académie françoiſe en 1670, & mourut le 26 novembre 1688; il a fait des tragédies qui ne ſont pas bonnes, entre autres *Aſtrate*:

Avez-vous lu l'Aſtrate?
C'eſt là ce qu'on appele un ouvrage achevé;
Sur-tout l'anneau royal me ſemble bien trouvé.

Ici le ſatyrique triomphe, & les comédies de *Quinault* lui donnent encore beau jeu, ſi l'on veut; il en faut cependant excepter *la mere coquete*, piece pleine d'intérêt & où l'on trouve ſouvent la délicateſſe, la grâce & le ſtyle enchanteur qui diſtinguent les drames lyriques du même *Quinault*. Quant au genre lyrique, quand on parle de l'aſſociation de *Quinault* avec Lully, on ſe rapele toujours d'abord le mot ſi connu de Boileau:

Et tous ces lieux communs de morale lubrique
Que Lully réchaufa des ſons de ſa muſique.

Meſſieurs Marmontel, de la Harpe & l'opinion publique ont bien vengé *Quinault* de cette injuſtice. M. de la Harpe oppoſant des vers

à des vers, a dit avec autant de raiſon que d'eſprit :

Boileau, je l'avouerai, ſe trompa quelquefois ;
Mais aucun intérêt ne corrompit ſa voix ;
Et s'il a dans Atis méconnu l'art de plaire,
Du moins en ſe trompant, ſon erreur fut ſincere.
Boileau crut que Lully qu'on a tant ſurpaſſé,
Faiſoit valoir *Quinault* qu'on n'a point éfacé ;
Il falloit que le temps vengeât l'auteur d'Armide.
Ce juge des talens en ſa faveur décide ;
Chaque jour à ſa gloire il paroît ajouter ;
Aux dépens du poëte on n'entend plus vanter
Ces acords languiſſans, cette foible harmonie,
Que réchaufa *Quinault* du feu de ſon génie.

Ces deux derniers vers retournent bien heureuſement les deux vers de Boileau. Racine le fils raconte que des gens qui apparemment ne penſoient pas comme Boileau, diſoient à Lully qu'il devoit le ſuccès de ſes opéras à la douceur de la poéſie de *Quinaut*, ſi propre à exprimer la tendreſſe, mais uniquement propre à ce genre, & manquant, ſelon eux, abſolument d'énergie ; ils défioient Lully de faire de bonne muſique ſur des paroles énergiques.

Mais les gens qui faiſoient ce défi à Lully, n'étoient juſtes ni envers lui ni envers *Quinaut*. Lully avoit fait de la muſique, bonne ou mauvaiſe, mais enfin réputée très-bonne alors, & ſur des vers très-énergiques, & ces vers étoient du doux & tendre *Quinaut*. Ce ſont aſſurément des vers très énergiques, que ceux que dit Cérès dans l'opéra de *Proſerpine*.

Les ſuperbes géans armés contre les Dieux,
Ne nous donnent plus d'épouvante ;
Ils ſont enſevelis ſous la maſſe peſante
Des monts qu'ils entaſſoient pour ataquer les cieux.
Nous avons vu tomber leur chef audacieux,
Sous une montagne brûlante :
Jupiter l'a contraint de vomir à nos ieux
Les reſtes enflamés de ſa rage mourante ;
Jupiter eſt victorieux,
Et tout cede à l'éfort de ſa main foudroyante.

Et ceux que dit Pluton, dans le même opéra & ſur le même ſujet :

Les éforts d'un géant, qu'on croyoit accâblé,
Ont fait encor gémir le ciel, la terre & l'onde,
Mon empire s'en eſt troublé :
Juſqu'au centre du monde
Mon trône en a tremblé.
L'afreux Typhon, avec ſa vaine rage,
Trébuche enfin dans des goufres ſans fonds.
L'éclat du jour ne s'ouvre aucun paſſage,
Pour pénétrer les royaumes profonds
Qui me ſont échus en partage.
Le ciel ne craindra plus que ſes fiers ennemis
Se relevent jamais de leur chûte mortele ;
Et du monde ébranlé par leur fureur rébele
Les fondemens ſont rafermis.

Rien n'eſt plus énergique que ces vers de Méduſe dans *Perſée*.

Pallas, la barbare Pallas
Fut jalouſe de mes appas,
Et me rendit afreuſe autant que j'étois belle :
Mais l'excès étonant de la difformité,
Dont me punit ſa cruauté,
Fera connoître, en dépit d'elle,
Quel fut l'excès de ma beauté !
Je ne puis trop montrer ſa vengeance cruele ;
Ma tête eſt fiere encor d'avoir pour ornement
Des ſerpens dont le ſifflement
Excite une frayeur mortele.
Je porte l'épouvante & la mort en tous lieux,
Tout ſe change en rocher, à mon aſpect horrible ;
Les traits que Jupiter lance du haut des cieux,
N'ont rien de ſi terrible
Qu'un regard de mes ieux.
Les plus grands dieux du ciel, de la terre & de l'onde,
Du ſoin de ſe venger ſe repoſent ſur moi ;
Si je perds la douceur d'être l'amour du monde,
J'ai le plaſir nouveau d'en devenir l'éfroi.

Il y a beaucoup d'énergie dans le déſeſpoir d'Armide ; on y retrouve même des traits de Didon dans Virgile. La ſcêne de la haine & de ſa ſuite dans Armide, la menace de l'ombre d'Ardan-Canile à Arcabonne dans *Amadis* ſont énergiques & terribles ; la fureur de Roland a une expreſſion vigoureuſe & violente ; enfin *Quinaut* eſt ou tendre ou énergique, ſuivant le beſoin de la ſcêne & ſuivant les loix du goût ; il n'eſt rien excluſivement, il eſt tout ce que le goût & le génie exigent.

Un autre mérite très-ſenſible dans *Quinaut*, c'eſt l'à-propos des refrains qui, comme on ſait, doit être tel, que les vers répétés ſoient non ſeulement bien placés, mais néceſſaires à l'endroit où on les répete. Qu'on ne regarde point ce mérite du refrain comme frivole ; il fait le plus grand charme de la poéſie lyrique & chantante dans tous les genres ; c'eſt celui qui donne le plus ſenſiblement & le plus délicieuſement au cœur & à l'oreille l'idée de la perfection ;

fection ; qu'on en juge par les exemples ſuivans : Dans le genre doux & tendre :

Atys eſt trop heureux ;
Souverain de ſon cœur, maître de tous ſes vœux,
Sans crainte, ſans mélancolie,
Il jouit en repos des beaux jours de ſa vie ;
Atys ne connoît point les tourmens amoureux ;
Atys eſt trop heureux.

Dans le genre vif & paſſioné :

MEROPE.

Ah ! vous aimez Perſée, il cauſe vos alarmes,
N'en deſavouez point vos larmes ;
Vos tendres ſentimens ſe ſont trop exprimés ;
Vous l'aimez.

ANDROMEDE.

Vous l'aimez ;
L'eſpoir de ſon himen avoit charmé votre âme,
Et je ſais les projets que vous aviez formés ;
Je vois que le dépit n'étoient pas votre flamme ;
Perſée eſt en péril, & vous vous alarmez.
Vous l'aimez.

MEROPE.

Vous l'aimez.

Qu'on ne diſe pas que ce n'eſt-là qu'aranger des mots ; c'eſt, par la force des mots mis en leur place, noter tous les accens de l'âme, & donner aux idées & aux ſentimens l'expreſſion la plus vraie, la plus agréable & la plus heureuſe.

QUINNAULT. (Voyez FRESNE DU)

QUINCY, (CHARLES SEVIN marquis de) (*Hiſt. de France*) lieutenant-général d'artillerie, diſtingué dans ce ſiecle par ſa valeur, eſt de plus connu par un ouvrage très-utile dans ſon genre : *l'hiſtoire militaire de Louis XIV.*

QUINQUAGENAIRE, ſ. m. (*Hiſt. Rom.*) c'étoit chez les anciens romains, un officier de guerre qui commandoit une compagnie de cinquante hommes. C'étoit encore dans la police, un commiſſaire qui avoit inſpection ſur cinquante familles ou maiſons.

QUINQUARBRES (voyez CINQUARBRES.)

QUINQUENNAL, ſ. m. (*Hiſtoire rom.*) en latin *quinquennalis*, magiſtrat des colonies & des villes municipales, dans le temps de la république romaine. Ils étoient ainſi nommés parce qu'on les éliſoit à chaque cinquieme année, pour préſider au cens des villes municipales, & pour recevoir la déclaration que chaque citoyen étoit obligé de faire de ſes biens.

QUINQUEVIR. ſ. m. (*Gouvernement romain*) Il y avoit à Rome des magiſtrats ſubalternes, ainſi nommés parce qu'ils étoient au nombre de cinq, employés aux mêmes fonctions ; mais ces fonctions étoient fort différentes, comme nous allons le prouver.

1°. Il y avoit des *quinquevirs* établis dans Rome deçà & delà le Tibre, pour veiller pendant la nuit à la police de la ville, en la place des magiſtrats d'un certain ordre, qu'il ne convenoit pas de faire courir pendant les ténebres.

2°. Il y avoit des *quinquevirs* établis exprès pour conduire les colonies, & diſtribuer aux familles les terres des campagnes qu'on leur acordoit.

3°. Les épulons étoient auſſi nommés *quinquevirs quinque viri epulones*, quand ils étoient au nombre de cinq.

4°. Il y avoit des *quinquevirs* du change ou des rentes, nommés *quinque viri menſarii ;* ceux-ci furent créés l'an de Rome 301, ſous le conſulat de Valerius Poplicola, & de C. Martius Rufilius. Tite-Live, *liv. VII*, nous apprend qu'on les choiſit d'entre les plébéiens. Ils furent chargés de modérer l'excès de l'uſure que les créanciers ou les banquiers tiroient, & dont le peuple étoit accâblé.

5°. Enfin on appeloit encore *quinquevirs*, des eſpeces d'huiſſiers, chargés d'exercer ce petit emploi de la juſtice dans les colonies, ou dans les villes municipales, pour y apprendre le train des afaires. On nommoit ces ſortes d'huiſſiers *quinquevirs*, parce qu'ils étoient au nombre de cinq pour chaque juriſdiction ; ils changeoient toutes les années. Un homme qui avoit paſſé par cette charge devoit avoir acquis l'uſage de ce que nous appelons *la pratique*, & l'on tiroit ordinairement de ce corps les gréfiers & les notaires. Il eſt fait mention de ces derniers *quinquevirs* dans les *lettres* de Cicéron.

QUINTE CURCE, (*QUINTUS CURTIUS RUFUS*) (*Hiſt. litt. anc.*) hiſtorien latin, ſi connu par ſon hiſtoire d'Alexandre le Grand. Des dix livres dont elle étoit compoſée, il nous manque les deux premiers, la fin du cinquieme & le commencement du ſixieme. Les ſupplemens de Freinshemius rempliſſent ce vuide. On a ſoupçoné *Quinte Curce* d'être un peu romaneſque, mais c'eſt un reproche qu'on fait trop légérement aux hiſtoriens qui écrivent bien & qui penſent, & c'eſt par eux ſeuls qu'on fait l'hiſtoire. On l'accuſe d'avoir négligé la chronologie & d'avoir péché contre la géographie ; le reproche eſt plus grave & n'eſt pas inſignifiant comme l'autre. On ne connoît que le nom & l'ouvrage de *Quinte Curce*, on ne ſait

pas même en quel temps il vivoit. La traduction que Vaugelas a faite de *Quinte-Curce* a été long temps auſſi célebre en France que l'original ; elle perd tous les jours de ſon mérite originaire par les viciſſitudes de la langue.

QUINTILIEN, (*Marcus Fabius Quintilianus*) (*Hiſt. litt. anc.*) le meilleur rhéteur de l'antiquité, ſi connu ſur-tout par ſes inſtitutions oratoires. Il paroît qu'il naquit la ſeconde année du regne de l'empereur Claude, qui eſt la quarante-deuxieme de l'ere chrétiene. On ne ſait pas certainement quelle étoit ſa patrie ; les uns croient qu'il naquit à Rome, les autres en Eſpagne à Calahorra ſur l'Ebre ; il eut pour maître & pour modele dans l'éloquence Domitius Afer, qui tenoit alors le premier rang parmi les orateurs, mais qui n'ayant pas ſu ſe retirer à propos, & ayant mérité, en ſurvivant à ſa gloire, qu'on dit de lui : *malle eum deficere quam deſinere*, fut cauſe que *Quintilien* frapé de cet exemple, quita le bâreau à quarante-ſix ou quarante-ſept ans, & fit même un précepte formel de ſonger de bonne heure à la retraite : *antequam in has ætatis veniat inſidias, receptui canet & in portum integra nave perveniet*. Il employa dignement ſon loiſir ; ce fut alors qu'il fit ce traité ſur les cauſes de la corruption de l'éloquence, ouvrage qui ne nous eſt point parvenu & que les ſavans regrétent ; car on tient pour certain que ce n'eſt pas le même ouvrage que *le dialogue ſur les orateurs ou ſur les cauſes de la corruption de l'éloquence*, dont l'auteur eſt inconnu, que les uns attribuent à Tacite, les autres à *Quintilien*, & qui ne nous eſt pas non plus parvenu tout entier ; ce fut alors auſſi qu'il donna ſes inſtitutions oratoires vers l'an de J. C. 91. Domitien le chargea de l'éducation de ſes deux petits-neveux qu'il deſtinoit à être ſes ſucceſſeurs ; c'étoient les fils de Flavius Clemens, couſin germain de l'empereur, & de Domitille, niece du même empereur. À cette occaſion, *Quintilien* parle, de Domitien d'un ton que toute ſa reconoiſſance ne ſauroit excuſer, & dont il n'eût pas été excuſable de parler même de Titus ſon frere ; mais qu'il eſt touchant, lorſqu'ayant perdu ſa femme, à peine âgée de dix-neuf ans, le plus jeune de ſes deux fils, âgé de cinq ans, il vient encore à perdre ſon fils aîné, ſon fils unique, ſa ſeule conſolation, ſa ſeule eſpérance, & qu'il regrete & célebre dans ce jeune homme avec toute l'éloquence du cœur d'un pere, les grâces natureles, les talens extérieurs, un ſon de voix charmant, une phyſionomie aimable, la plus ſurprenante facilité, les plus heureuſes diſpoſitions pour les ſciences, le goût le plus vif pour l'étude, lorſqu'il atteſte avec ſerment que parmi tant de jeunes gens qu'il a été à portée de connoître & dans le cas d'inſtruire, il n'en a jamais vu un ſeul qui annonçât autant de probité, de naturel, de bonté, de douceur, d'honnêteté que ce cher fils !

Juvenemve raptum
Plorat, & vires, animumque, moresque
Aureos deducit in aſtra, nigroque
Invidet orco.

Ces regrets ſur la mort de ſon fils ont ſervi de modele à madame Dacier dans l'endroit où elle déplore la mort d'une fille qui étoit de même le charme de ſa vie, la compagne & l'objet principal de ſes études.

Il paroît que *Quintilien* chercha ſa conſolation dans un nouveau mariage, & qu'il en eut une fille. On a même une lettre de Pline le jeune à *Quintilien* ſon maître, lettre qui honore à la fois le maître & le diſciple, par laquelle il demande la permiſſion d'offrir un préſent de nôce à cette fille qui ſe marioit alors. On voit dans cette lettre qu'après tant d'années conſacrées à l'enſeignement de la jeuneſſe & aux exercices du bâreau, après un long ſéjour à la cour où il avoit élevé des enfans regardés comme les fils de l'empereur & comme les héritiers de l'empire, la fortune de *Quintilien* étoit reſtée très-médiocre. *Te porro animo beatiſſimum, modicum facultatibus ſcio ;* aſſertion contraire à celle-ci de Juvénal :

Unde igitur tot
Quintilianus habet ſaltus ?

mot qui ſuppoſe de grandes & belles poſſeſſions. On explique cette contradiction apparente, en diſant que *Quintilien* n'étoit pas riche dans le temps de la lettre de Pline, & qu'il le devint dans la ſuite, & vrai-ſemblablement par les libéralités de l'empereur Adrien, protecteur magnifique des gens de lettres, à la tête deſquels étoit alors *Quintilien*. On ne ſait en quel temps *Quintilien* mourut, mais il avoit vu juſqu'à onze empereurs, Claude, Néron, Galba, Othon, Vitellius, Veſpaſien, Titus, Domitien, Nerva, Trajan, Adrien.

Quintilien, quoiqu'il ne fût pas ennemi des ornemens & qu'il en ait beaucoup répandu, mais avec choix & avec goût, dans ſes inſtitutions oratoires, y fait la guerre au mauvais goût d'éloquence qui prévaloit de ſon temps, & ce mauvais goût étoit celui de Séneque. M. Rollin fait tacitement l'application de cette doctrine à M. de Fontenelle, dont on voit que les ſuccès lui déplaiſoient, peut-être parce qu'ils étoient dans un genre où il ne ſe flatoit pas d'atteindre ; il n'en avoit pas beſoin, il avoit dans un genre utile des ſuccès mérités, & Fontenelle qu'il perſécutoit ſourdement, autant qu'un ſi bon homme pouvoit perſécuter, Fontenelle n'étoit pas Séneque, il étoit Fontenelle.

Quintilien voulut auſſi réformer les déclamations qui avoient dégénéré en abus. C'étoient originairement des études utiles pour le bâreau; c'étoient des harangues compoſées ſur des ſujets imaginés, mais les plus ſemblables à ceux qu'on traitoit réellement au bâreau ou dans les délibérations publiques. C'étoit un moyen ſimple & raiſonable d'exercer & de former de bonne heure les jeunes gens à l'éloquence, & c'eſt ainſi qu'on tache encore de les former dans les colléges par ce genre de compoſition qu'on appele des amplifications, & qui a ſes avantages & ſes inconvéniens; mais on avoit rafiné ſur les déclamations, & on en avoit fait un très-mauvais genre; on imaginoit des cas métaphyſiques pleins de ſubtilités, & le même mauvais goût qui les avoit fait inventer, préſidoit à l'exécution. *Quintilien* voulut ramener les déclamations à toute la pureté de leur origine & leur rendre toute leur reſſemblance avec les actions véritables du bâreau.

L'abbé Gédoyn a traduit en françois les inſtitutions oratoires; M. Rollin en a donné une bonne édition.

Nous avons d'un autre *Quintilien*, pere ou aïeul de celui-ci, cent quarante-cinq déclamations, publiées en différens temps par divers ſavans.

QUINTILIUS, (VARUS) (*Hiſt. rom.*) gouverneur de Syrie & par conſéquent de la Paleſtine, du temps d'Hérode le grand, préſida en cette qualité au conſeil où l'on jugeoit Antipater, fils d'Hérode, accuſé d'avoir voulu faire périr ſon pere; il fut d'avis de renvoyer le jugement de cette afaire à Auguſte en retenant l'accuſé en priſon, ce qui eût bien mieux valu que de le laiſſer condamner par un pere dénaturé; il gouverna la Syrie avec beaucoup de ſageſſe & de douceur, mais avec trop de profit pour lui, car il y étoit entré pauvre, & il en ſortit riche.

Varus mourut en Germanie, où ayant été ſurpris & vaincu par Arminius, chef des Chéruſques, (*voyez* ſon article) il ſe tua de honte & de déſeſpoir. Cette défaite de *Varus* fait époque dans l'hiſtoire romaine, & rien de ſi connu que ce cri de la douleur d'Auguſte: Varus: *rends-moi mes légions*. *Quintilius Varus* mourut l'an 9 de J. C.

QUINTILLUS, (*MARCUS-AURELIUS CLAUDIUS*) (*Hiſt. rom.*) frere de l'empereur Claude II, voulut lui ſuccéder, & prit la pourpre en 270. Mais ſe ſentant hors d'état de réſiſter à Aurélien, il ſe fit ouvrir les veines à Aquilée au bout d'environ dix-ſept jours de *regne*, ſi l'on veut l'appeler ainſi.

QUINTIN (*Hiſt. eccléſ.*) Tailleurs d'habits, chef de cette ſecte d'hérétiques du ſeizieme ſiecle qu'on nommoit *libertins*: il fut brûlé à Tournay en 1530.

QUINTINIE (JEAN DE LA) (*Hiſt. litt. mod.*) la *Quintinie* a été du temps de Louis XIV, pour les jardins fruitiers & potagers, pour les jardins utiles, ce qu'étoit dans le même temps le Nôtre pour les jardins d'agrément, & il a fait plus que le Nôtre, en ce qu'il a expoſé ſavament la théorie de ſon art dans ſon excellent livre qui a pour titre: *inſtructions pour les jardins fruitiers & potagers*. Il avoit beaucoup lu les anciens auteurs agricoles, Columelle, Varron, Virgile; il avoit voyagé en Italie pour y prendre des connoiſſances ſur le jardinage, il fit des expériences & des découvertes; c'eſt lui qui nous a enſeigné l'art de tailler les arbres de maniere à leur faire produire du fruit plus également dans toutes leurs branches; c'eſt par lui qu'on ſait, que quand on tranſplante un arbre, il faut en couper *le chevelu*, c'eſt-à-dire, les petites racines, avec autant de ſoin qu'on les conſervoit autrefois, parce qu'en ſe ſéchant & en ſe moiſiſſant, elles nuiſent à l'arbre au lieu de lui ſervir, & que l'arbre tranſplanté ne prend de nouriture que par les racines qu'il a pouſſées depuis qu'il eſt replanté, & qui ſont comme autant de bouches par leſquelles il reçoit l'humeur nouriciere de la terre: enfin beaucoup de notions devenues aujourd'hui vulgaires, nous vienent de la *Quintinie*. Louis XIV le fit directeur-général des jardins fruitiers & potagers de toutes ſes maiſons; le grand Condé qui aimoit le jardinage, qui aimoit tous les arts, prenoit plaiſir à s'entretenir & à s'inſtruire avec lui; Jacques II, roi d'Angleterre, voulut l'atacher à la culture de ſes jardins. La *Quintinie*, indépendament de ſon art, étoit un homme d'eſprit, naturélement éloquent, & qui avoit exercé même avec ſuccès la profeſſion d'avocat. Il étoit né en 1626 près de Poitiers, il mourut à Paris vers l'an 1700. On lit au bas de ſon portrait placé à la tête de ſon ouvrage, ces vers de Santeuil:

Hanc decorate, deæ, quotquot regnatis in hortis,
Floribus e veſtris ſupraque infraque tabellam:
Hic dedit arboribus florere & edulibus herbis,
Et ſe mirata eſt tanto Pomona colono.

QUIQUERAN DE BEAUJEU (*Hiſt. de Fr.*) c'eſt le nom d'une illuſtre & anciene famille de Provence, que les hiſtoires de cette province nous montrent par-tout revêtue des premieres charges à la cour des rois de Naples, comtes de Provence, des deux maiſons d'Anjou. Depuis la réunion de cette province, & des droits ſur Naples à la courone, on trouve dans cette même famille des chambellans & des maîtres d'hôtel de nos rois, des chevaliers de l'ordre, des officiers-généraux, pluſieurs évêques, & dans tous les temps, des grands-prieurs, des

grands-croix, plusieurs commandeurs & une foule de chevaliers de Malte.

Nous distinguerons parmi tous ces personages déja distingués: 1°. Jean de *Quiqueran*, baron de Beaujeu, mort en 1466, connu par les services signalés qu'il rendit à Louis III d'Anjou, roi de Naples, de la seconde maison d'Anjou, & par les grandes & nobles récompenses qu'il en reçut.

2°. Robert de *Quiqueran* de Beaujeu, nommé chevalier de Saint-Michel en 1518; gouverneur des villes d'Apt & de Manosque, en 1583; maréchal des camps & armées du roi en 1586, & consul d'Arles en 1593.

3°. Pierre de *Quiqueran* de Beaujeu, évêque de Senez, élevé à l'épiscopat à dix-huit ans, en considération de son grand savoir qui faisoit l'étonement des savans. M. de Boze, dans l'éloge qu'il a fait de l'évêque de Chartres, Honoré de *Quiqueran* de Beaujeu, associé vétéran de l'académie des inscriptions & belles lettres, dont nous parlerons tout à l'heure, dit que Pierre fut le premier évêque nommé après le concordat de Léon X & de François I. Ce fait est bien difficile à concilier avec des époques connues. L'épitaphe de ce prélat, qui se voit aux grands Augustins de Paris, porte qu'il mourut à vingt-quatre ans; sa famille prétendoit qu'il en avoit vingt-six, & que le graveur marquant cette date en chifres romains, avoit mis par erreur le I avant le V, au lieu de le mettre après, mais soit vingt-quatre, soit vingt-six, c'étoit en 1550, le 18 août. S'il n'avoit que dix-huit ans quand il avoit été fait évêque, ou plutôt s'il les avoit, il devoit avoir été nommé en 1542 ou 1544. Comment de 1515 à 1542 ou 1544, n'y auroit-il pas eu un seul évêque nommé? on sait comme un fait positif qu'il y en a eu un très-grand nombre. M. de Boze veut-il dire seulement que Pierre fut le premier évêque de Senez, nommé depuis le concordat? Ce n'est plus alors une singularité qui méritât d'être remarquée. On a de cet évêque de Senez, deux ouvrages estimés: l'un est un éloge de la Provence, sous ce titre: *Petri Quiquerani Bellojocani, episcopi Senecensis, de laudibus provinciæ libri tres;* l'autre est un poême sur le passage d'Annibal dans les Gaules, & son arivée aux bords du Rhône près de la ville d'Arles: *De adventu Annibalis in adversam ripam Arelatensis agri, hexametri centum.* Ces deux poêmes ont été plusieurs-fois imprimés, & le premier a été traduit en françois.

On a vu long-temps à Paris, aux grands Augustins dans la chapele d'Alluye, la statue en marbre blanc de ce prélat à genoux sur son tombeau, & sur ce tombeau, outre une épitaphe en prose, on lisoit les vers suivans:

Dum juvenilis honos prima lanugine malas
Vestit, & in calido pectore fervet amor;
Me rapuit, quæ cuncta rapit, mors invida doctis,
Hei mihi! cur vitæ tam brevis hora fuit?
Cur brevis hora fuit? rerum sic volvitur ordo,
Alternatque suas tempus & hora vices.
Si fera longævæ tribuissent fata senectæ
Tempora, venturis poma dedisset ager.
Flos periit, periere simul cum cortice fructus,
Aridaque ante suos poma fuere dies.
Nemo tamen lacrymis, nec tristia funera fletu
Fœdet: cur? volito docta per ora virum.

Ce mausolée fut détruit dans la suite; alors le cardinal de Joyeuse demanda le buste de ce prélat, qui étoit de la main du fameux Pierre Gougeon, de qui sont les bas-reliefs de la fontaine des Innocens.

4°. Paul-Antoine de *Quiqueran* de Beaujeu, chevalier de Malte, oncle de l'évêque de Castres dont nous allons parler, a eu des avantures vraiment dignes de mémoire. Une multitude de combats heureux contre les Turcs, lui avoit acquis la réputation d'un des plus grands hommes de mer de son temps, lorsqu'au mois de janvier 1660, investi dans un mauvais port de l'Archipel, où une tempête l'avoit obligé de relâcher, & pressé par trente galeres Turques, que le Capitan Pacha Mazamamet commandoit en persone, il en soutint le feu pendant un jour entier, & n'y succomba qu'après avoir épuisé toutes ses munitions, & avoir perdu les trois quarts de son équipage. On l'avoit mis aux fers, & on le menoit comme en triomphe, lorsqu'il s'éleva une nouvele tempête si violente, qu'elle mit la flote victorieuse dans le plus grand danger. Le chevalier de Beaujeu n'entendoit pas moins bien la manœuvre que la guerre navale; Mazamamet se vit réduit à implorer le secours de son prisonier, & il faut convenir qu'un même intérêt réunissoit alors les vaincus & les vainqueurs. Le chevalier se sauva en les sauvant; Mazamamet par reconoissance, voulant lui épargner une captivité que sa qualité de chevalier de Malte pouvoit rendre éternele, prit la précaution de le déguiser, & de le confondre parmi les plus vils esclaves; mais le grand-Visir, vrai-semblablement averti, voulut voir les captifs, & reconut le chevalier où à son air guerrier, on au portrait qu'on lui en avoit sans doute fait; il fut mis au château des sept-tours, sans espoir de rançon ni d'échange. La Porte rejeta toutes les propositions qui lui en furent faites au nom même de Louis XIV. Les Vénitiens tenterent inutilement de le faire comprendre dans le traité par lequel ils rendirent Candie en 1669. Un de ses neveux entreprit de le délivrer & de le rendre à sa patrie. Il partit pour Constantinople avec M. de Nointel, notre ambassadeur, il eut la liberté de voir le prisonier. Il y avoit onze ans que le chevalier étoit détenu dans cette prison, il sentit tout les dangers de cette

évaſion, mais il s'y expoſa. Son neveu, à chacune de ſes viſites, lui apportoit une certaine quantité de cordes qu'il ſe paſſoit autour du corps, afin qu'on ne les vît pas en le fouillant; ce qu'on ne manquoit jamais de faire toutes les fois qu'il ſe préſentoit. Quand ils jugerent qu'il y en avoit aſſez, ils convinrent du jour, de l'heure & du ſignal. Au ſignal donné, le chevalier deſcendit, & la corde ſe trouva trop courte de quatre à cinq toiſes, le chevalier prit le parti de ſe jeter dans la mer; quelques Turcs qui paſſoient dans un brigantin, ayant entendu le bruit qu'il fit en tombant dans les flots, allerent droit à lui; le neveu arivant à force de rames dans un eſquif bien armé, les écarta, reçut le chevalier & le conduiſit à bord d'un vaiſſeau qui le ramena en France, où il vécut encore long-temps dans le ſein de ſa famille. Le grand-maître de Malte ayant appris ſa délivrance, lui avoit conféré, immédiatement après ſon retour, la commanderie de Bourdeaux.

5°. Le neveu, ſon libérateur, étoit le frere aîné de l'évêque de Caſtres, dont il nous reſte à parler.

Honoré de *Quiqueran* de Beaujeu, évêque de Caſtres, aſſocié vétéran de l'académie royale des inſcriptions & belles lettres, étoit né à Arles le 29 juin 1655; dans ſes études il cultiva l'éloquence avec tant d'ardeur, & ſe la rendit ſi familiere, qu'elle parut toujours en lui, plutôt un don de la nature que le fruit du travail; il entra dans la congrégation de l'oratoire à dix-ſept ans, il enſeigna la théologie, il prêcha; l'évêque de Nîmes, Fléchier, lui donna un canonicat de ſa cathédrale, & le fit ſon grand-vicaire.

Il l'étoit, lorſque le maréchal de Montrevel, commandant en Languedoc, & chargé d'y ſurveiller les proteſtans, fut informé que le dimanche des rameaux, ces ſectaires devoient tenir leur aſſemblée dans un moulin des fauxbourgs de Nîmes; il envoya auſſi-tôt cinq cents dragons brûler le moulin; la ville s'alarme, le bruit court qu'on doit auſſi la brûler toute entiere & y paſſer tout au fil de l'épée. Les habitans prirent les armes & ſe retrancherent dans l'égliſe; l'évêque, quoique ce fût M. Fléchier, n'oſa pas compromettre ſon miniſtere contre une populace furieuſe; l'abbé de Beaujeu s'en chargea, il monta en chaire, il perſuada, le calme revint, le ſervice divin ſe fit comme à l'ordinaire.

L'abbé de Beaujeu s'étoit exercé de bonne heure à parler ſur le champ, il n'écrivoit preſque aucun de ſes ſermons, non qu'il s'en raportât à ſa mémoire; au contraire, il trouvoit imprudent de faire dépendre le ſort d'un diſcours de la fidélité de la mémoire. On parle de la chaleur de la compoſition, il l'accuſoit au contraire de froideur. Il jugeoit qu'elle faiſoit toujours perdre quelque choſe à la ſublimité des penſées, à la naïveté des expreſſions; c'eſt un travail, une préparation, & tout eſt inſpiration dans l'orateur qui parle ſur le champ.

Ce talent fit remarquer avantageuſement l'abbé de Beaujeu dans les aſſemblées du clergé de 1693 & de 1700. Boſſuet voulut qu'il s'établit à Paris; l'abbé Bignon lui propoſa d'entrer dans l'académie des belles lettres; le roi le nomma en 1705 à l'évêché d'Oléron, & avant que la feuille des bénéfices, qui contenoit ſa nomination, fût ſignée, il étoit déja transféré à Caſtres: il fixa ſon départ pour ſon diocêſe au lendemain du jour qu'il prêtoit ſerment de fidélité entre les mains du roi; le roi dont il prit congé alors, lui dit: *c'eſt bien tôt, mais c'eſt bien fait*; & depuis ce moment juſqu'à ſa mort, dans un eſpace de trente années, l'évêque de Caſtres ne ſortit gueres de ſon diocêſe que pour aller aux aſſemblées des états du Languedoc, & que pour les députations, ſoit de la province, ſoit du clergé.

Il ſe diſtingua toujours & par ſa charité envers les pauvres, & par ſa ferveur à remplir toutes les fonctions du ſacerdoce. Le prédicateur du carême dans ſa cathédrale, ayant annoncé qu'il ne pouvoit prêcher que trois fois la ſemaine, l'évêque promit de la remplacer les autres jours, il tint parole, & ce fut toujours ſans préparation, du moins ſans compoſition formele & par écrit.

Pendant une tenue des états du Languedoc, l'évêque de Lavaur, Mailly, étant mort, l'évêque de Caſtres fit ſon oraiſon funebre le jour même des obſeques, toujours ſans préparation, & ce fut avec un ſuccès ſignalé. En 1715, Louis XIV étant mort dans le temps de l'aſſemblée du clergé, l'évêque de Caſtres fut chargé de prononcer ſon oraiſon funebre à Saint Denis, & c'eſt le ſeul de ſes ouvrages qu'il n'ait pu dérober à l'impreſſion.

En 1736, âgé d'environ quatre-vingt-un ans, il lui prit un déſir bien naturel de revoir encore une fois ſa patrie & ſa famille; il partit, la fievre le prit en chemin, il ariva cependant juſqu'à Arles qui étoit le terme de ſon voyage, il y trouva celui de ſa vie, le 26 juin, dans le lieu même de ſa naiſſance, dans le même mois & preſque le même jour.

QUIRINI ou QUERINI (Ange-Marie) ce nom eſt ſon nom de profeſſion, ſon nom de baptême étoit Jerôme (*Hiſt. litt. mod.*) *Quirini*, noble vénitien, né en 1680, ſe fit bénédictin à Florence le premier janvier 1698. Jamais homme n'a plus parfaitement mérité d'être nommé l'ami de tous les gens de lettres; il n'a pas exiſté de ſon temps un homme diſtingué dans la littérature qu'il n'ait connu, qu'il n'ait recherché, avec lequel il n'ait été en relation; il voyagea en 1710 & 1711, dans toute l'Europe ſavante, pour les voir & s'entretenir avec eux,

ayant fait d'avance toutes ſes proviſions d'études néceſſaires pour profiter de leur converſation & leur rendre inſtruction pour inſtruction. À Florence, Magliabecchi; en Hollande, Baſnage, le Clerc, Kuſter, Gronovius, Perizonius; en Angleterre, Newton, Bentlei, les Burnet, Cave, Hudſon, Potter; à Bruxelles, le pere Papebroch; à Cambray, Fénelon; à Paris, tous les ſavans de l'abbaye de ſaint-Germain où il demeuroit, des Blancs manteaux, de l'Oratoire, des Dominicains, des Jéſuites, de l'univerſité, des académies, tous les beaux eſprits de la capitale, tous les lettres enfin, dans quelque genre que ce pût être, reçurent ſes hommages, & lui payerent un tribut ſincere d'eſtime, & d'admiration. Il fut fait cardinal par le pape Benoît XIII, qui prevenant ſon remercîment, lui dit: *nous vous remercions de nous avoir mis par votre mérite dans l'heureuſe néceſſité de vous faire cardinal*. Si magnifique & pieuſe bienfaiſance a égalé ſon amour pour les lettres; l'égliſe de ſaint-Marc à Rome étoit ſon titre de cardinal, il la fit réparer avec magnificence. Il étoit évêque de Breſſe, il a fait de ſon égliſe cathédrale l'une des plus ſuperbes égliſes de l'Italie; Breſſe n'avoit point de bibliotheque publique, il lui en donna une, & aſſigna des fonds pour l'entretenir. On ſait combien il a contribué à la conſtruction de l'égliſe catholique de Berlin.

Quand le cardinal *Quirini* fut fait bibliothécaire du Vatican, il commença par faire à cette bibliotheque une donation de la ſiene, qui formée par lui-même, étoit auſſi choiſie que peut l'être une grande bibliotheque, & qui étoit d'ailleurs ſi nombreuſe, qu'il fallut, pour la placer, conſtruire au Vatican une nouvele ſalle.

Le cardinal *Quirini* étoit des académies de Pétersbourg, de Berlin, de Greifvald en Poméranie, de Vienne en Autriche & de l'inſtitut de Bologne. Il donna une relation curieuſe & intéreſſante de ſes voyages littéraires, un recueil de lettres en dix livres, une édition de celles du cardinal Polus; une édition des ouvrages de quelques ſaints évêques de Breſſe, ſous ce titre: *Veterum Brixiæ epiſcoporum, S. Philaſtrii & S. Gaudentii opera: nec non beati Ramperti & venerabilis Aldemani opuſcula*. Il a donné de plus: *Specimen variæ litteraturæ, quæ in urbe Brixia ejuſque ditione paulo poſt typographiæ incunabula florebat*. Si chacun nous donnoit ainſi ſur ſa patrie, ou ſur la ville qu'il habite; les inſtructions qu'elle pouroit fournir, le répertoire de nos connoiſſances ſeroit à la fois plus vaſte & plus ſûr. On a auſſi du cardinal *Quirini*, le ſavant ouvrage qui a pour titre: *Primordia Corcyræ, ex antiquiſſimis monumentis illuſtrata*. C'eſt lui qui a procuré la nouvele édition des œuvres de S. Ephrem, en grec, en ſyriaque & en latin. On a de lui une vie du Pape Paul II, qu'il a oppoſé à celle que Platine avoit donnée. Il y a encore de lui d'autres ouvrages & d'autres éditions. Ce cardinal *Quirini* eſt mort en 1755; il avoit été nommé en 1743, académicien honoraire étranger de l'académie des inſcriptions & belles lettres, à la place de dom Anſelme Banduri.

QUIRINUS (*Hiſt. rom.*) nom ſous lequel Romulus fut adoré des Romains après ſa mort. La montagne ſur laquelle étoit ſon temple, fut auſſi appelée *Quirinale*, & les Romains *Quirites*, & ces noms vienent de celui de *Cures*, que les Sabins quiterent pour Rome, lorſqu'ils furent incorporés aux Romains.

QUIRINUS ou QUIRINIUS, (*Publius Sulpicius*) conſul ſous Auguſte. Ce *Quirinius*, ſelon ſaint Luc, étoit gouverneur de Syrie, dans le temps du dénombrement ordoné par Auguſte, & qui fit ariver Joſeph & Marie à Bethléem où naquit Jéſus-Chriſt; voici les termes de ſaint-Luc, évang. c. 2. v. 2. „ Ce fut „ le premier dénombrement, lequel ſe fit par *Quirinius*, gouverneur de Syrie.

Ceci forme une aſſez grande difficulté; car les ſavans convienent d'ailleurs, que *Quirinius* ne fut nommé au gouvernement de Syrie que dix ans après la naiſſance de Jéſus-Chriſt: on leve cette difficulté de deux manieres. 1°. Quelques interpretes traduiſent ainſi le paſſage de ſaint Luc: ce fut le premier dénombrement avant celui qui fut fait ſous le gouvernement de *Quirinius*; 2°. d'autres ſuppoſent que ce dénombrement dura long-temps, & que commencé dans le temps de la naiſſance de Jéſus-Chriſt, il fut continué & achevé par *Quirinius*. Ce *Quirinius* fut enſuite gouverneur du jeune Caïus, petit-fils d'Auguſte, frere de Lucius.

QUO-WARRANTO. (*Hiſt. d'Angleterre*) Pendant les troubles des regnes de Jean-ſans-Terre & d'Henri III, pluſieurs perſones s'étoient approprié des terres qui ne leur apartenoient pas; la courone même avoit ſoufert de ce déſordre. Pour rémédier à ce mal; & rendre à chacun ce qui lui étoit du, le parlement fit en 1279, ſous Edouard, un acte qui étoit très-juſte en lui-même. Il portoit que ceux qui poſſédoient des terres conteſtées, ſeroient obligés de faire voir comment ils en avoient acquis la poſſeſſion, & de produire leur titre devant les juges pour y être examiné. Ce ſtatut reçut le nom de *quo warranto*, du mot anglois, *warrant*, qui ſignifie *garantie*, c'eſt-à-dire un acte qui ſert de fondement ou de garantie à la poſſeſſion; ainſi le *quo-warranto* ſignifia depuis lors un ordre de produire le titre en vertu duquel on jouit de tel ou tel privilége.

RABAN MAUR, RABANUS MAURUS (MAGNENCE) (*Hiſt. litt. mod.*) né à Fulde en 788, fut diſciple d'Alcuin & devint archevêque de Mayence en 847. Il paroît qu'il fut toujours très-fidélement ataché à Louis le Débonaire ; il lui rendit d'abord le ſervice de le réconcilier avec ſes fils, & lorſqu'enſuite la rupture fut ſans remede, il condamna hautement ſa dépoſition injuſte de ce prince, lui écrivit à ce ſujet une lettre de conſolation, & publia un traité ſur le reſpect que les enfans doivent à leur pere, & les ſujets à leur ſouverain. Il écrivit contre le moine Gotteſtcalc, fit condamner ſa doctrine dans un concile, & le renvoya enſuite à Hincmar, archevêque de Rheims, dans le diocèſe duquel il avoit été ordoné. *Raban Maur* mourut en 856. On lui attribue le *Veni creator*. On a ſes œuvres recueillies en 1727, à Cologne, en 6 tomes *in fol.* qui ſe relient en trois volumes. On y trouve un traité *du calendrier eccléſiaſtique*, où il enſeigne la maniere de diſcerner les années biſſextiles & de marquer les indictions; un traité *de l'inſtitution des Clercs ;* un traité *de univerſo, ſive etymologiarum opus*, le reſte eſt ouvrage de dévotion ou commentaires ſur l'écriture. On trouve dans le *Theſaurus anecdotorum* de dom Martenne, dans les *Miſcellanea* de Baluze, & dans les œuvres du Pere Sirmond, des traités de *Raban Maur*, qui ne ſont point dans le recueil de ſes œuvres.

RABARDEAU, (MICHEL, (*Hiſt. litt. mod.*) Jéſuite connu par ſon livre intitulé. *Optatus Gallus benigna manu ſectus*. Mort en 1649.

RABBANITE. ſ. m. (*Hiſt. des Juifs*) On appele *rabbanites* les Juifs qui ſuivent la doctrine de leurs ancêtres, appelés *rabbanim ;* & ce ſont promptement ceux qui ont adopté les traditions des phariſiens qui ſont ainſi nommés. On les diſtingue par là de la ſecte des Caraïtes qui s'atachent principalement à l'Ecriture.

RABBI *ou* RABBIN, ſ. m. (*Hiſt. des Juifs*) nom des docteurs juifs que les Hébreux appelent *rab*, *rabbi* & *rabboni*, qui dans leur langue ſignifie *maître* ou *docteur*. Quoique tous ces mots aient la même ſignification; on s'en ſert néanmoins différemment. Quand on parle en général & ſans appliquer ce terme à aucun nom propre, on dit un *rabbin*, les *rabbins:* par exemple, *les rabbins ont débité beaucoup de rêveries*. Mais quand on dénote particuliérement un docteur juif, on dit *rabbi*, comme *rabbi Salomon Jarchi, rabbi Manaſſes ont penſé telle & telle choſe ;* mais en les nommant pluſieurs enſemble, on dit, *les rabbins Juda Ching & Juda Ben Chabin ſont les auteurs de deux anciennes grammaires hébraïques*.

Quelques-uns ont remarqué que *rab* étoit un titre d'honeur pour ceux qui avoient été reçus docteurs dans la Chaldée; que *rabbi* étoit propre aux Iſraélites de la Terre-ſainte, & que *rabboni* ne s'attribuoit qu'aux ſages qui étoient de la maiſon de David. Selden dit que *rabbi* étoit le titre de celui qu'on avoit ordoné juge ou ſénateur de Sanhedrin, dans la Terre ſainte, & qu'on donnoit celui de *rhab* à tout docteur ordoné dans un pays de captivité. Quoi qu'il en ſoit, il y avoit pluſieurs degrès pour parvenir à cette qualité de *rabbi*; le premier étoit de ceux que les Juifs appeloient *bachur*, c'eſt-à-dire *élu au nombre des diſciples*; le ſecond étoit de ceux qu'on nommoit *chaber* ou *collegue* de *rabbins*, qu'on élevoit à ce grade par l'impoſition des mains, dans une cérémonie qu'on appeloit *ſemichahc*. Enfin lorſqu'on jugeoit ces poſtulans capables d'élever les autres, on les qualifioit de *rabbi*. Dans les aſſemblées publiques, les *rabbins* étoient aſſis ſur des chaiſes élevées, les collegues ſur des bancs, & les diſciples aux pieds de leurs maîtres.

Les *rabbins* modernes ſont fort reſpectées parmi les Juifs; ils occupent les premieres places dans les ſynagogues, prononcent ſur les matieres de religion, & décident même des afaires civiles; ils célebrent auſſi les mariages, jugent les cauſes de divorce, préchent s'ils en ont le talent, reprenent & excomunient les déſobéiſſans. Les écrits de leurs prédéceſſeurs, & leurs propres commentaires, contienent un nombre infini de traditions ſingulieres, & preſque toutes extravagantes, qu'ils obſervent néanmoins auſſi ſcrupuleuſement que le fond de la loi. Ils ſont diviſés en pluſieurs ſectes, dont les prinpales ſont les Cabaliſtes, les Caraïtes, les Talmudiſtes, & les Maſſorethes.

Les anciens *rabbins* donnoient fort dans les allégories, dont leurs commentaires ſur l'Ecriture ne ſont qu'un tiſſu; & les modernes n'ont fait qu'enchérir ſur eux. On leur attribue auſſi un grand nombre de regles & de manieres d'interpréter & de citer les écritures, qu'on prétend

que les apôtres ont ſuivies dans leurs citations & interprétations des prophéties de l'ancien teſtament. Stanhope & Jenkius ſe plaignent beaucoup de la perte de ces regles.

Surrenhuſius, profeſſeur en hébreu à Amſterdam, a cru les avoir trouvées dans les anciens écrits des Juifs; & il obſerve que les *rabbins* interprétoient l'écriture en changeant le ſens littéral en un ſens plus noble & plus ſpirituel. Et pour cela, ſelon lui tantôt ils changeoient les points & les lettres; ou ils tranſpoſoient les mots, ou ils les diviſoient ou en ajoutoient: ce qu'il prétend confirmer par la maniere dont les apôtres ont expliqué & cité les prophéties.

Mais qui ne voit que tout ceci n'eſt qu'un artifice pour rendre moins odieuſe la pratique des Sociniens, qui au moyen de quelques points ou virgules ajoutés ou tranſpoſés dans les livres ſaints, y forment des textes favorables à leurs erreurs? Mais, après tout, l'exemple des *rabbins* ne les autoriſeroit jamais dans cette innovation, ni eux ni leurs ſemblables, puiſque Jeſus-Chriſt a formélement reproché à ces faux docteurs qu'ils corrompoient le texte & pervertiſſoient le ſens des écritures. Les apôtres n'ont point eu d'autre maître que l'eſprit ſaint; & ſi l'application qu'ils ont quelquefois faite des anciens écritures au Meſſie, à quelque trait de conformité avec celles qu'on attribue aux *rabbins*, c'eſt qu'il arive ſouvent à l'erreur de copier la vérité, & que les *rabbins* ont imité les apôtres, mais avec cette différence qu'ils n'étoient pas inſpirés comme eux, & que ſuivant uniquement les lumieres de la raiſon, ils ont donné dans des égaremens qui ne peuvent jamais devenir des regles en matiere de religion révélée, où tout doit ſe décider par autorité.

Mais ce qu'on doit principalement aux *rabbins*, c'eſt l'aſtrologie judiciaire; car mal-gré les défenſes ſi ſouvent réitérées dans leur loi de ſe ſervir d'augures & de divinations, ou d'ajouter foi aux prédictions tirées de l'obſervation des aſtres, leurs plus fameux docteurs ont approuvé cette ſuperſtition, & en ont compoſé des livres qui l'ont répandue dans tout l'univers, & ſurtout en Europe durant les ſiecles d'ignorance, au ſentiment de M. l'abbé Renaudot, qui connoiſſoit à fond toute la ſcience rabbinique.

RABBOTH. ſ. m. (*Hiſtoire des Juifs.*) Les juifs donnent ce nom à certains commentaires allégoriques ſur les cinq livres de Moïſe. Ces commentaires ſont d'une grande autorité chez eux, & ſont conſidérés comme très-anciens. Les juifs prétendent qu'ils ont été compoſés vers l'an 30 de Jéſus-Chriſt. Ils contiènent un recueil d'explications allégoriques des docteurs hébreux, où il y a quantité de fables & des contes faits à plaiſir. On peut prouver aiſément que ces livres n'ont pas l'antiquité que les rabbins leur attribuent: c'eſt ce que le P. Morin a montré évidemment dans la ſeconde partie de ſes exercitations ſur la Bible. Quand ils veulent citer ces livres, ils les marquent par le premier mot de chaque livre de Moïſe: par exemple ils nomment le Geneſe *Bereſchit rabba*; l'Exode, *Scemot rabba*; Les Nombres, *Bammidbar rabba*, & ainſi des autres; & ils les nomment au pluriel *rabboth*, comme qui diroit *grandes gloſes*. Il y en a eu diverſes éditions, tant en Italie que dans le Levant. M. Simon témoignage s'être ſervi d'une édition de Salonique.

RABELAIS (François) (*Hiſt. lit. mod.*) On a fait de la vie de *Rabelais*, à peu près comme depuis, de la vie de Santeuil, une eſpece de recueil de bons mots & de bons contes, dont aucun n'eſt bon & qui n'amuſent que le peuple. La plupart même de ces hiſtoires qu'on croit ſi agréables, ſont démontrées impoſſibles. Que *Rabelais* étant à Lyon & voulant venir à Paris, mais n'ayant ni de quoi faire ſon voyage, ni de quoi payer dans ſon auberge, ait imaginé de faire écrire par le fils de ſon hôteſſe ſur de petits ſachets: *poiſon pour faire mourir le roi, poiſon pour faire mourir la reine*, le tout pour être conduit & nouri juſqu'à Paris, ſans qu'il lui en coûtât rien, tout le monde conçoit que, dans tous les temps, on auroit ſévérement puni une plaiſanterie ſi indécente & ſi alarmante pour la nation.

Anaxarque lui eût dit avec raiſon: *vous devirez gâgner un peu mieux votre argent, & nous donner de meilleures plaiſanteries.*

Nous ne ſavons non plus ce qu'il faut penſer de ſa maniere de s'introduire chez le chancelier Duprat, en parlant latin à ſon ſuiſſe, grec à celui que le ſuiſſe fit venir comme entendant le latin, hébreu au grec & ainſi de ſuite, juſqu'à ſept ou huit langues, & le tout pour parvenir à obtenir audience du chancelier, qui vrai-ſemblablement donnoit audience à tout le monde. Cette maniere de s'annoncer avoit en effet quelque choſe de piquant & de remarquable; mais ſi c'étoit un ſi grand mérite auprès du chancelier Duprat de ſavoir tant de langues, n'y avoit-il pas de moyen plus ſimple de faire connoître au chancelier Duprat, qu'il avoit ce mérite, que d'aller faire ainſi le bâteleur à ſa porte & dans ſa cour? D'ailleurs la maiſon du chancelier Duprat, étoit-elle donc ſi remplie de ſavans, ayant chacun le département d'une langue? Quoi qu'il en ſoit, il s'agiſſoit, dit-on, de faire rétablir les priviléges de l'univerſité de Montpellier, que le chancelier avoit ſupprimés, & ils furent rétablis à la ſollicitation de *Rabelais* qui occupoit une chaire de médecine dans cette univerſité. Sa robe y eſt encore reſtée, & tous ceux qui prenent le bonet de docteur en médecine, ſont revêtus de la robe de *Rabelais*.

Rabelais avoit été cordelier, puis bénédictin, puis médecin; il fut dans la ſuite chanoine & curé

curé de Meudon; tous ces états étoient bien sérieux pour un homme si gai & si libre, toujours livré au plaisir & toujours porté à bouffoner. C'est précisément ce contraste de son état ou de ses états & de son humeur, qui a fait sa célébrité. Il étoit d'ailleurs remarquable par la figure la plus noble, la plus belle, la plus spirituele, par une taille majestueuse, par beaucoup d'esprit, de feu, de gaité, par beaucoup de connoissances, par un caractere original. Il plaisanta, dit-on, même en mourant, mais il eut encore le malheur de plaisanter mal dans ce dernier moment, s'il est vrai qu'il se soit fait mettre un vêtement nommé *domino*, pour avoir le plaisir de dire: *beati qui in domino moriuntur; heureux ceux qui meurent dans le seigneur, ou qui meurent in domino.*

Du livre de *Rabelais*, on a dit ce qu'il disoit des loix commentées & embrouillées par les jurisconsultes, que *c'étoit une belle robe bordée d'ordure;* le temps ne peut que rendre plus difficile de jour en jour l'intelligence d'un livre où l'allégorie domine. Dans ce qu'on entend encore de *Rabelais*, on trouve assez d'esprit & de savoir pour justifier une partie de la réputation dont il a joui, & assez de mauvais goût pour justifier les dédains des critiques & le refroidissement des lecteurs; mais la Fontaine en faisoit grand cas & grand usage, & il faut reconoître qu'il a encore des partisans pleins d'esprit & de goût.

Rabelais étoit fils d'un aubergiste ou d'un apothicaire de Chinon en Touraine. Il eut sa chaire de Montpellier en 1531, sa cure de Meudon en 1545. Il mourut en 1553.

RABIRIUS, (Caius) (*Hist. rom.*) chevalier romain. Nous avons un plaidoyer que Cicéron fit pour lui dans l'année même de son consulat. Voici quel en étoit le sujet: dans le temps, des cruautés & des fourberies de Marius, Saturnin, le plus séditieux des tribuns, s'étoit vendu à toutes ses fureurs & en avoit été le plus coupable ministre. Ses crimes ayant révolté, il périt par l'effet d'un soulevement général, à la tête duquel étoient le sénat, les deux consuls, presque tous les magistrats & tous les gens de bien & les meilleurs citoyens. Au bout de trente-sept ans, un tribun nommé T. Labiénus, neveu d'un autre Labiénus, sectateur de Saturnin & tué avec lui, entreprit de venger son oncle & de faire condamner à mort *Rabirius* qu'il accusoit d'avoir tué Saturnin; il ne l'avoit pas tué, mais suivant un usage toujours barbare, lors même qu'on ne fait que justice, il avoit porté sa tête comme en triomphe de maison en maison. Sur les accusations & les instances de T. Labiénus, on tira au sort deux commissaires pour juger *Rabirius*, & l'un de ces commissaires fut César, qui lui-même avoit fait agir Labiénus; l'autre fut un parent de César, ce qui fit penser que pour cette fois le sort n'avoit pas été assez aveugle; *Rabirius* fut condamné, mais sur l'appel devant le peuple, il fut défendu par Cicéron. Cet orateur exercé aux événemens du bâreau, & le bruit ne l'épouvantoit pas; il nia que *Rabirius* eût tué Saturnin, mais ce fut en regrétant qu'il n'eût pu le faire. *Plût aux Dieux*, dit-il, *que la vérité me permît de publier hautement que* Raibirius *a tué de sa main un ennemi de la patrie tel que Saturnin!* Sur ce mot, il s'éleva un grand cri: le peuple romain, reprit Cicéron, ne m'auroit jamais fait consul, (il l'étoit alors) s'il m'eût cru capable d'être troublé par des cris; les vôtres m'apprenent deux choses, l'une qu'il y a ici des citoyens abusés, l'autre qu'heureusement ils sont en petit nombre: un nouveau cri s'étant élevé, mais plus foible que le premier, Cicéron le fit remarquer. Retenez, leur dit-il, vos cris imprudens que le peuple n'apuie pas & qui ne font qu'attester votre petit nombre; vous vous mettez à découvert, & vous vous faites remarquer; il répéta qu'il regrétoit que son client n'eût pas eu l'honeur de délivrer la république d'un sujet séditieux tel que Saturnin; il ajouta que ce qui le consoloit, c'est que du moins *Rabirius* avoit pris les armes pour le tuer. Ici les cris qui auroient pu devenir plus forts, cesserent de se faire entendre; cependant on ne savoit encore ce qui alloit être prononcé, & *Rabirius* paroissoit toujours en danger, lorsque Metellus Celer, alors préteur, imagina de dissoudre l'assemblée en faisant enlever le drapeau qu'on devoit toujours voir floter sur le Janicule pendant toute la durée des assemblées par centuries. Dès qu'on ne vit plus le drapeau l'assemblée se rompit d'elle-même, & ne fut plus convoquée; Labiénus ne jugea pas à propos de poursuivre l'afaire, & par ce moyen *Rabirius* fut sauvé.

Cicéron plaida aussi pour un autre Caius *Rabirius*, distingué par le surnom de Posthumus. (Voyez, sur ce qui concerne celui-ci, l'article *Ptolémée*-Aulête, roi d'Égypte.)

Un autre Caius *Rabirius*, poëte du temps d'Auguste, avoit fait sur la guerre civile entre Auguste & Antoine, un poëme dont on trouve quelques fragmens dans le *corpus poetarum* de Maittaire.

Rabirius est encore le nom d'un fameux architecte du temps de Domitien, & qui avoit construit le palais de cet empereur, monument estimé.

RABUSSON, (Dom Paul) (*Hist. litt. mod.*) Cluniste, auteur du bréviaire de Cluni, qui a servi de modele à beaucoup d'autres; ce fut lui qui engagea Santeuil à faire ses hymnes pour ce bréviaire. On dit que comme Santeuil avoit plus de connoissance de la poésie profane que de la religion; c'étoient dom *Rabusson* & M. le Tourneux qui lui fournissoient les idées chrétienes qu'il animoit du feu de sa belle poé-

ſie. Né en 1634 à Gannat ſur les confins du Bourbonois & de l'Auvergne, mort en 1717.

RABUTIN (*Hiſt. de Fr.*) La maiſon de Buſſi *Rabutin*, l'une des plus nobles & des plus anciennes de Bourgogne, tire ſon nom du château de *Rabutin* dans le Charolois. Les *Rabutins* paroiſſent avec éclat dès le commencement du douzieme ſiecle.

1°. Guillaume de *Rabutin* jouoit un rôle conſidérable ſous le regne de Charles le Bel en 1326.

2°. Hugues, oncle de Guillaume, eſt nommé entre les chevaliers qui acompagnerent, en 1340, Eudes IV, duc de Bourgogne.

3°. Amé de *Rabutin*, chevalier ſeigneur d'Epiri, bailli de Charolois dont Olivier de la Marche & Philippe de Comines parlent ſi avantageuſement, ſe diſtingua parmi tous les chevaliers de ſon temps & à la guerre, & dans les tournois; il rendit de grands ſervices aux ducs de Bourgogne ſes ſouverains, & fut tué à l'aſſaut de Beauvais en 1472. Là, dit Philippe de Comines, *fut étouſé monſeigneur d'Epiri, un vieil chevalier de Bourgogne qui fut le plus homme de bien qui y mourut*.

4°. Hugues de *Rabutin*, ſeigneur d'Epiri, conſeiller & chambellan du roi Charles VIII, fils d'Amé, ſoutint dignement la gloire de ſon pere, & fut auſſi un brave & illuſtre chevalier.

5°. Claude de *Rabutin*, fils de Hugues; fut tué à la bataille de Marignan en 1515.

6°. Chriſtophe de *Rabutin*, ſecond du nom, baron de Chantal, rendit au roi Henri IV des ſervices ſignalés. Il fut tué à la chaſſe par un de ſes meilleurs amis. Sa femme étoit Jeanne-Françoiſe Frémiot, barone de Chantal, fondatrice de l'ordre de la Viſitation. (Voyez l'article *Chantal*.)

7°. Leur fils Celſe-Benigne de *Rabutin*, baron de Chantal, tué à l'âge de trente ans, le 22 juillet 1627, à la deſcente des anglois dans l'île de Rhé, où il commandoit l'eſcadron des gentils-hommes volontaires, fut le pere de madame de Sévigné. Il avoit épouſé en 1624, Marie de Coulanges; de-là la parenté de madame de Sévigné & des Coulanges.

8°. Dans la branche de Buſſi *Rabutin*, François de *Rabutin*, tige de cette branche, qualifié gentilhomme de la compagnie de François de Cléves, duc de Nevers, a laiſſé des mémoires hiſtoriques ſous ce titre: *Commentaires des dernieres guerres du roi Henri II, & de l'empereur Charles Quint en l'an de ſalut* 1552; & ſous celui-ci; *continuation des commentaires des dernieres guerres en la gaule Belgique entre le roi Henri II, & l'empereur Charles Quint & Philippe ſon fils; juſqu'en* 1558. Ces mémoires ont été retouchés par différentes mains. Le même François de *Rabutin* avoit traduit l'éloge de la folie par Eraſme, ouvrage reſté en manuſcrit dans les papiers du traducteur, ainſi qu'un autre ouvrage de ſa compoſition, intitulé: *deſcription du voyage dernier que fit M. le duc de Guiſe en Italie*.

9°. François-Claude-Amé de *Rabutin*, petit-fils de François, étant capitaine d'infanterie, mourut à ſeize ans, de la peſte, en Italie.

10°. Il avoit pour frere le fameux comte de Buſſi, Roger de *Rabutin*, ſi connu par ſes ſervices, & plus encore par ſes écrits qui ne ſont pas des ſervices & dont quelques-uns ſont fort répréhenſibles. Cet homme qui n'étoit pas ſans talens & ſans mérite, avoit beaucoup de défauts dont pluſieurs mêmes ſont des vices. Voici un extrait de l'abrégé de ſa vie fait par lui-même. Il étoit né à Epiri en Nivernois, le 3 avril 1618; il ſervit dès l'an 1634, au ſiége de la Mothe en Lorraine, en qualité de premier capitaine dans le régiment d'infanterie de Léonor de *Rabutin* ſon pere. En 1636, il étoit dans l'armée du marquis de la Force qui batit & fit priſonier, le 17 mars, Colloredo, général des troupes de l'empereur. Il fut chargé de conduire un convoi dans Moyenvic, ce qu'il exécuta. La même année, il ſervit dans l'armée du prince de Condé au ſiége de Dole, puis il paſſa en Picardie, où il ſe trouva aux ſiéges de Roye & de Corbie, & où, à l'âge de dix-huit ans, il commanda le régiment de ſon pere; il le commanda encore l'année ſuivante 1637, aux ſiéges de Landrécy & de la Capelle ſous le cardinal de la Valette, qui crut qu'il n'avoit point de mere, parce qu'une mere n'auroit pas laiſſé aller ſon fils ſi jeune à l'armée. Il nous ſemble pourtant qu'il eſt très-ordinaire de voir un homme de 19 ans, dans le ſervice; le comte de Buſſi étona beaucoup le cardinal en lui diſant qu'il avoit déja fait trois autres campagnes; mais pour entendre cet étonement, il faut ſuppoſer que le comte de Buſſi avoit l'air plus enfant qu'il ne l'étoit véritablement; on pouvoit ſeulement être étoné qu'il commandât un régiment. L'année ſuivante 1638, ſon pere s'en démit en ſa faveur.

En 1639, il ſervit au ſiége de Thionville où ſon régiment ſoufrit beaucoup. En 1640, il étoit du corps de troupes, qui, ſous les ordres de Duhallier, lequel fut depuis le maréchal de l'Hôpital, fut chargé de mener un convoi à l'armée du roi devant Arras; l'année ſuivante, ſon régiment ayant fait le faux-ſaunage & ayant donné des marques d'indiſcipline, on s'en prit au comte de Buſſi, & il fut retenu cinq mois priſonier à la baſtille, traitement que le comte attribuoit à la haine du miniſtre Deſnoyers pour ſon pere. Pendant la priſon du comte, ſon régiment ſervit à la bataille de la Marfée dans l'armée du maréchal de Chatillon, & fut entiérement défait; ainſi la rigueur de Deſnoyers lui ſauva peut-être la vie; cependant mécontent de ſa priſon, il quita le ſervice en 1642. Mais après la diſgrace de Deſnoyers,

il y rentra en 1644, & acheta la charge de capitaine lieutenant des chevaux-légers de Condé.

En 1645, il eut la charge de lieutenant-général du Nivernois, vacante par la mort de ſon pere. Il ſervit cette année-là en Allemagne, où une maladie l'empêcha de ſe trouver à la bataille de Nordlingue.

En 1646, il fut fait conſeiller d'état; la même année, il ſe trouva ſous monſieur le duc d'Orléans Gaſton, à la priſe de Courtrai, de Bergues-Saint-Vinox, de Mardik; puis aux ſiéges de Furnes & de Dunkerque, ſous le duc d'Enghien qui fut bientôt après le grand Condé, & qui l'étoit déja. Il eut dans cette campagne deux chevaux tués ſous lui dans une action vigoureuſe.

En 1647, il ſervit en Catalogne.

En 1648, on l'envoya porter à la cour la capitulation d'Ypres, & pendant ſon abſence ſe livra la bataille de Lens. Il enleva, cette année, madame de Miramion qu'il aimoit & qu'il vouloit épouſer, & cette afaire auroit pu avoir des ſuites fâcheuſes, ſi le grand Condé, vainqueur depuis peu à Lens, n'eût écrit en prince & en vainqueur aux parens de la dame pour arrêter leurs pourſuites. En 1649, le comte de Buſſi ſervit en Flandre ſous le comte d'Harcourt; en 1650, le grand Condé ſon bienfaiteur ayant été arrêté, Buſſi ſe jeta dans Monrond pour lui conſerver cette place; mais ce prince l'ayant obligé de vendre ſa compagnie de chevaux-légers au comte de Guitaut, Buſſi de dépit abandona ſon parti & prit celui de la cour. Il en eut, en 1651, le brevet de maréchal de camp. Il ſervit très-utilement la cour & le cardinal Mazarin, dans la province de Nivernois; il alla trouver Mazarin à Bouillon, puis à Rhétel pour le ramener à Paris, & il l'y ramena en effet en 1653, après avoir ſervi ſous lui aux ſiéges de Château-Porcien & de Vervins; car Mazarin vouloit être général; en 1654, il exerça en Catalogne les fonctions de meſtre-de-camp de la cavalerie légere, charge qu'il venoit d'acheter, & il eut, cette même année, le brevet de lieutenant-général. Il exerça, depuis 1654 juſqu'à la paix des Phrénées, la charge de colonel-général de la cavalerie légere avec celle de meſtre-de-camp.

En 1655, le comte de Buſſi ſe trouva aux ſiéges de Landrecy, de Condé & de ſaint-Guillain ſous monſieur de Turenne.

En 1656, il étoit au ſiége de Valenciennes; il ſeconda monſieur de Turenne dans ſa belle retraite & fit avec lui le ſiége de la Capelle.

En 1657, il ſervit encore ſous monſieur de Turenne, ainſi qu'en 1658. Il étoit au ſiége de Dunkerque & à la bataille des Dunes; puis à la priſe de Bergues-ſaint-Vinox & de Dixmude.

En 1663, il ſervit ſous le maréchal de la Ferté au ſiége de Marſal.

En 1665, il fut reçu à l'académie françoiſe. Il ſe perdit cette même année, ou on le perdit par la publication de ſon hiſtoire amoureuſe des Gaules; cette publication ſe fit, à ce qu'il prétend, par l'infidélité & la malignité d'une femme de ſes amies à laquelle il avoit confié ſon manuſcrit, & qui, non contente de le faire imprimer, eut le procédé coupable de l'altérer en pluſieurs endroits, non pour l'afoiblir, mais au contraire pour le rendre plus ſatyrique & attirer plus d'ennemis à l'auteur; c'eſt de quoi il aſſure avoir convaincu Louis XIV, en lui montrant l'original écrit tout entier de ſa main; mais cet original prétendu ne fut-il pas fait après coup? Quoi qu'il en ſoit, le roi ſur les plaintes des perſones offenſées, qui n'étoient ni peu conſidérables ni en petit nombre, fit mettre le comte de Buſſi à la baſtille le 17 avril 1665, & dit au duc de ſaint-Aignan, ami de Buſſi, que c'étoit pour la ſûreté même du comte qu'il le faiſoit enfermer & pour le mettre à l'abri des entrepriſes de tant d'ennemis implacables qu'il s'étoit faits. Le comte de Buſſi écrivit de la baſtille au duc de ſaint-Aignan le 12 novembre 1665, une prétendue lettre juſtificative, d'où il réſulte contre lui d'aſſez fortes charges; il convient que comme les événemens renfermés dans les bornes ſtrictes de la vérité, ſont rarement aſſez plaiſans *pour divertir beaucoup*, il a recours à l'invention; mais l'invention dans la médiſance eſt ce qu'on appele calomnie: il avoit, diſoit-il, *fait des gens heureux, qui n'étoient pas ſeulement écoutés & d'autres même qui n'avoient jamais ſongé à l'être, & parce qu'il auroit été ridicule de choiſir deux femmes ſans puiſſance & ſans mérite, pour les principales héroïnes de ſon roman, il en prit deux, auxquelles nulles bonnes qualités ne manquoient, & qui même en avoient tant, que l'envie pouvoit aider à rendre croyable tout le mal qu'il en pouvoit inventer.*

Il faut convenir qu'ici les principes du goût ſont un peu en oppoſition avec ceux de la morale. Il répete l'hiſtoire de l'infidélité atroce de la dame à laquelle il avoit confié ſon manuſcrit. Il conclut que *le public en le condamnant doit le plaindre, & que les offenſés peuvent le haïr avec raiſon.*

Il proteſtoit de n'avoir jamais rien écrit contre le roi; on ne peut cependant ne pas taxer au moins d'irrévérence quelques couplets de lui, où il eſt queſtion des amours de Louis XIV.

M. de Louvois alla demander à M. de Buſſi à la Baſtille, lieu favorable à de ſemblables demandes, la démiſſion de ſa charge de meſtre-de-camp de la cavalerie légere en faveur du duc de Coislin pour 84000 écus, quoiqu'elle lui en eût coûté 90000. On ne voit pas trop pourquoi

il falloit que le duc de Coiſſin gâgnât ſix mille écus ſur lui ; Buſſi fut enſuite exilé dix-ſept ans dans ſes terres ; il y fit ce que fait dans l'exil un homme d'eſprit, il travailla, il écrivit ; ce fut là qu'il compoſa ſes mémoires & une *inſtruction pour ſe conduire dans le monde*, à l'uſage de ſes fils, qu'il ne pouvoit y conduire lui-même :

Hei mihi ! quo domino non licet ire tuo.

Il leur adreſſa un autre diſcours ſur le bon uſage des adverſités.

Il fit auſſi ce que faiſoit Ovide dans ſon exil ; il écrivit beaucoup de lettres plaintives, où il ſe vantoit toujours d'un grand amour pour Louis XIV, & à chaque campagne, il demandoit la permiſſion d'aller le ſervir, *depuis la qualité de lieutenant-général juſqu'à celle de volontaire*. De tendre & de plaintif, ſon ſtyle devint inſenſiblement dévot ; il prétendit avoir été converti par la mort de madame Henriette d'Angleterre, converſion de courtiſans auxquels il faut des morts illuſtres pour les toucher ; il remercia Louis XIV de l'avoir mis par la diſgrace dans le chemin de la vertu.

En 1673 & en 1676, le roi lui permit d'aller à Paris, mais pour quelque temps ſeulement ; en 1681, il lui permit d'y revenir pour toujours ; en 1682, il le rapela même à la cour ſur les preſſantes ſollicitations du duc de Saint-Aignan, ami qui ne l'abandona jamais. Il parut tout-à-coup & très-inopinément au lever de Louis XIV, qui avoit fait myſtere à tout le monde de ſon retour. Il ſe jeta aux pieds du roi, qui le reçut avec tant de bonté qu'il ne put exprimer ſa joie & ſa reconoiſſance que par ſes larmes ; mais ce bon accueil, ce myſtere répandu ſur ſon retour, cet air de faveur, ranimerent la haine de ceux qu'il avoit offenſés ; il s'éleva contre lui un nouvel orage, le reſſentiment des courtiſans réveilla le reſſentiment de Louis XIV ; Buſſi fut obligé de s'éloigner de nouveau & pendant cinq ans, de la cour, ne pouvant, dit-il, ſupporter les froideurs d'un maître, dont le bon accueil avoit encore augmenté ſa tendreſſe.

On fit en 1683, au comte de Buſſi l'opération de la fiſtule.

En 1687, il revint à la cour, où le rapelloit l'inrérêt de ſes enfans ; il obtint pour eux, cette année & les années ſuivantes, diverſes grâces ; une compagnie & une penſion pour l'aîné de ſes fils, des bénéfices pour le cadet ; il demandoit pour lui-même le cordon bleu, & il avoit déja autrefois témoigné du mécontement de n'avoir pas été compris dans la promotion de 1661. Il fit de nouveles tentatives en 1690, mais ſans ſuccès ; cependant il continuoit toujours ſes offres de ſervice qui n'étoient toujours point ecceptées ; il les renouvela en 1680, & reſta deux mois à la cour ; Il mourut à Autun, le 9 avril 1693, ſans avoir pu parvenir ni au cordon bleu ni au bâton de maréchal de France. Il étoit plein d'orgueil, mais d'un orgueil de courtiſan, ſouple & flexible, ſachant s'abaiſſer dans l'occaſion ; il avoit encore au deſſous de cet orgueil, tous les ridicules de la vanité. Il étoit cauſtique & ſatyrique, ce qui fit le malheur de ſa vie. Il eut une fille, qu'il maria à M. de la Riviere. (voyez l'article Riviere (de la). Cette fille étoit diſtinguée par l'eſprit. C'eſt elle qui eſt auteur de la vie de madame de Chantal (Jeanne-Françoiſe Fremiot) fondatrice de la Viſitation, imprimée à Paris en 1697, & de celle de S. François-de-Sales, qui étoit beau-frere d'une fille de madame de Chantal. Cette derniere vie a été imprimée en 1699 : toutes les deux ont paru ſous le nom du comte du Buſſy ; mais elles ſont de ſa fille, qui par une modeſtie du temps ne voulut point paſſer pour auteur ; c'eſt ce que M. de la Riviere écrivit, le 27 juin 1735, à M. l'abbé Papillon, auteur d'une bibliotheque des écrivains de Bourgogne, & il ajoutoit que Louis XIV ayant vu pluſieurs lettres de madame de la Riviere entre les mains de madame de Monteſpan, avoit dit qu'elle avoit plus d'eſprit que ſon pere.

L'épitaphe du comte de Buſſi, qu'on lit dans l'égliſe de Notre-Dame d'Autun, eſt une eſpece d'abrégé de ſa vie ; c'eſt ſon éloge hiſtorique.

„ Ici repoſe haut & puiſſant ſeigneur meſſire „ Roger de *Rabutin*, chevalier comte de Buſſy, „ plus conſidérable par ſes rares qualités que „ par ſa grande naiſſance ; plus illuſtre par ſes „ belles actions qui lui attirerent de grands „ emplois, que par ces emplois mêmes.

„ Il entra auſſi tôt dans le chemin de la „ gloire, que dans le commerce du monde, & „ dès ſa quinzieme année, il préféra l'honeur „ de ſervir ſon prince, aux plaiſirs d'une jeu„ neſſe molle & oiſive.

„ Capitaine en même-temps que ſoldat, il „ fut d'abord à la tête de la premiere compa„ gnie du régiment de Léonor de Rabutin, „ comte de Buſſi ſon pere, & bien tôt après, „ colonel du régiment qu'il n'acheta que par „ des périls & par d'heureux ſuccès. Il ne dut „ auſſi qu'à ſa conduite & à ſon courage, la „ lieutenance de roi de Nivernois, & la charge „ de conſeiller d'état.

„ La fortune d'intelligence cette fois avec le „ mérite, lui fit avoir la charge de meſtre-de„ camp de la cavalerie légere. Le roi le fit „ enſuite lieutenant-général de ſes armées à l'âge „ de 25 ans ; une ſi prompte élévation fut l'ou„ vrage de la juſtice du ſouverain, & non de „ la faveur d'aucun patron.

„ Il joignit toutes les grâces du diſcours à „ toutes celles de ſa perſone, & fut l'auteur

„ d'un genre d'écrire inconnu juſqu'à lui. L'a-
„ cadémie françoiſe crut s'honorer en lui offrant
„ une place d'académicien.

„ Enfin, preſque au comble de la gloire,
„ Dieu arrêta ſes proſpérités; & par des diſ-
„ graces éclatantes, il le détrompa du monde,
„ dont il avoit été juſque-là trop occupé.

„ Son courage fut toujours au deſſus de ſes
„ malheurs. Il les ſoutint en ſujet ſoumis &
„ en chrétien réſigné. Il employa le temps de
„ ſon exil à ſe bien inſtruire de ſa religion, à
„ former ſa famille & à louer ſon prince.

„ Après avoir été long-temps éloigné de la
„ cour, il y fut rapelé avec agrément, & ho-
„ noré des bienfaits de ſon maître.

„ La mort le trouva dans de ſaintes diſpoſi-
„ tions. On le perdit le neuvieme d'avril 1369,
„ en la ſoixante & quinzieme année de ſon
„ âge. Qui que vous ſoyez, priez pour lui.

„ Louiſe de *Rabutin*, comteſſe de Dalet, ſa
„ chere fille, & ſa fille déſolée, a voulu par
„ cette épitaphe, inſtruire la poſtérité, de
„ ſon reſpect, de ſa tendreſſe & de ſa dou-
„ leur „.

On croiroit cette épitaphe compoſée par le comte de Buſſi lui-même; ce genre d'écrire inconnu juſqu'à lui & dont il eſt l'auteur; cette académie qui lui offre une place, & cela pour s'honorer, le comte de Buſſi lui-même n'auroit pas mieux dit.

11°. Michel-celſe-Roger, qui eut la plus grande réputation d'amabilité, & qu'on appeloit le *dieu de la bonne compagnie*, fut nommé à l'évêché de Luçon le 17 octobre 1723; reçu à l'académie françoiſe en 1732, à la place de la Motte, & mort le 3 novembre 1736.

12°. Jean-Louis, comte de *Rabutin*, proche parent du comte de Buſſi, né en 1642, s'atacha au ſervice de l'empereur, fut felt-maréchal, commandant en Tranſylvanie, & en cette qualité fit la guerre avec des ſuccès divers, depuis 1704 juſqu'en 1708, au prince Ragotzi. En 1712 il fut fait membre du conſeil privé. Mort le 15 novembre 1717. Quelques-uns de ſes fils ont été auſſi dans le ſervice de l'empereur.

RACAN, (Honorat de Béuil, marquis de) (*Hiſt. litt. mod.*) célebre poëte françois, contemporain, rival & ami de Malherbe:

Ces deux rivaux d'Horace, héritiers de ſa lyre,
Diſciples d'Apollon, nos maîtres pour mieux dire.....
.....Se confioient leurs penſers & leur ſoins.

dit la Fontaine; & il eſt vrai, comme dit le même la Fontaine, que *Racan* conſultant Malherbe ſur le choix d'un état, & paroiſſant partagé entre le déſir de ſuivre ſon goût & celui d'obtenir l'approbation générale, Malherbe lui fit, d'après un conte du Poggé, le récit dont la Fontaine a fait ſon excellente fâble qui a pour titre: *le Meunier, ſon fils & l'âne.*

Racan étoit né en 1589 au château de la Roche-Racan ſur les confins de la Touraine, du Maine & de l'Anjou; le marquis de *Racan*, ſon pere, étoit chevalier des ordres du roi & maréchal de camp; le fils fut page de la chambre du roi Henri IV ſous le duc de Bellegarde, de la femme duquel il étoit couſin germain; ce fut chez le duc de Bellegarde qu'il vecut avec Malherbe, auquel il s'atacha pour la vie, & qui ne contribua pas peu à l'atacher à la poéſie que *Racan* aimoit déja naturélement. Voici le partage que Boileau dans le premier chant de l'art poétique fait des talens entre ces deux poëtes:

Malherbe d'un héros peut vanter les exploits,
Racan chanter Philis, les bergers & les bois.

Ce vers fait alluſion aux *bergeries* de *Racan*, qui ſont encore ſon ouvrage le plus célebre; mais ce n'eſt pas à l'excluſion de *Racan* que Boileau donne à Malherbe la gloire du genre héroïque; car dans ſa ſatire à ſon eſprit il l'acorde nommément à *Racan*.

Tout chantre ne peut pas ſur le ton d'un Orphée,
Entoner en grands vers *la diſcorde étoufée*,
Peindre *Bellone en feu, tonant de toutes parts*,
Et le Belge éfrayé fuyant ſur ſes remparts.

Neque enim quibus horrentia pilis
Agmina, nec fracta pereuntes cuſpide Gallos,
Aut labentis equo deſcribat vulnera Parthi.

Boileau ajoute:

Sur un ton ſi hardi, ſans être téméraire,
Racan pouroit chanter au défaut d'un Homere.

„ *Racan*, dit le même Boileau dans une let-
„ tre à Maucroix, avoit plus de génie que
„ Malherbe; mais il eſt plus négligé & ſonge
„ trop à le copier.

On peut être étoné d'abord que celui qui a plus de génie copie celui qui en a moins; cela s'explique par la différence d'âge; Malherbe avoit trente-trois ans de plus que *Racan*, ſa réputation étoit faite, & *Racan* le regardoit avec raiſon comme ſon maître & comme le meilleur modele qu'on pût ſe propoſer alors; mais l'éloge de ces deux homme ſe trouve joint par-tout dans Boileau, dans la Fontaine, dans Charles Perrault. „ *Racan* excelle, dit Boileau,
„ à dire les petites choſes, & c'eſt en quoi il
„ reſſemble mieux aux anciens, que j'admire
„ ſur-tout par cet endroit. Plus les choſes ſont
„ ſeches & mal aiſées à dire en vers, plus el-

„ les frapent quand elles ſont dites noblement „ & avec cette élégance qui fait proprement „ la poéſie. „

On a retenu pluſieurs vers de *Racan* dans divers genres.

Dans le genre paſtoral, ceux-ci :

Heureux qui vit en paix du lait de ſes brebis,
Et qui de leur toiſon voit filer ſes habits!
Paiſſez, cheres brebis, jouiſſez de la joie
Que le ciel vous envoie.
À la fin ſa clémence a pitié de nos pleurs;
Allez dans la campagne, allez dans la prairie,
N'épargnez point les fleurs,
Il en revient aſſez ſous les pas de Marie.

Agréables déſerts, ſéjour de l'innocence,
Où, loin du faux éclat de la magnificence,
Commence mon repos, & finit mon tourment;
Vallons, fleuves, rochers, aimable ſolitude,
Si vous futes témoins de mon inquiétude,
Soyez-le déſormais de mon contentement.

Dans le genre lyrique & philoſophique :

La gloire qui les ſuit après tant de travaux
Se paſſe en moins de temps que la poudre qui vole
Du pied de leurs chevaux.

Plus on eſt élevé, plus on court de dangers;
Les grands pins ſont en bute aux coups de la tempête,
Et la rage des vents briſe plutôt le faîte
Des maiſons de nos rois, que des toits des bergers.

Sæpius ventis agitatur ingens
Pinus, & celſæ graviore caſu
Decidunt turres, feriuntque ſummos
Fulmina montes.

S'il ne poſſede point ces maiſons magnifiques,
Ces tours, ces chapiteaux, ces ſuperbes portiques,
Où la richeſſe & l'art étalent leurs attraits,
Il jouit des beautés qu'ont les ſaiſons nouveles,
Il voit de la verdure & des fleurs natureles
Qu'en ces riches lambris il ne voit qu'en portraits.

Si non ingentem foribus domus alta ſuperbis
Mane ſalutantum totis vomit ædibus undam,
Nec varios inhiant pulchra teſtudine poſtes,
Illuſaſque auro veſtes, ephyreiaque æra....
At ſecura quies & neſcia fallere vita
Dives opum variarum, at latis otia fundis,
Speluncæ vivique lacus, at frigida Tempe,
Mugituſque boum, molleſque ſub arbore ſomni
Non abſunt.

Dans le premier de ces deux exemples d'imitation, *Racan* n'eſt pas reſté au deſſous d'Horace ſon modele; mais dans le ſecond, combien Virgile eſt plus riche en images & en harmonie, plus fécond en détails, plus animé, plus poéte que ſon imitateur.

Crois-moi, mon cher Tircis, fuyons la multitude,
Et vivons déſormais loin de la ſervitude
De ces palais dorés où tout le monde accourt;
Sous un chêne élevé les arbriſſeaux s'ennuyent,
Et devant le ſoleil tous les aſtres s'enfuyent,
De peur d'être obligés de lui faire la cour.

Ce motif que le poéte donne aux aſtres pour fuir devant le ſoleil, n'eſt qu'un trait de bel eſprit ſans vérité qui auroit eu beſoin d'une précaution oratoire, comme : *on diroit qu'ils s'enfuyent de peur de lui faire leur cour*, ou telle autre tournure qui eût montré que l'auteur ne prétendoit pas parler ſérieuſement.

On a cité encore avec eſtime les ſtrophes ſuivantes d'une ode au comte de Buſſi :

Que te ſert de chercher les tempêtes de Mars,
Pour mourir tout en vie au milieu des hazards
Où la gloire te mene?
Cette mort qui promet un ſi digne loyer,
N'eſt toujours que la mort qu'avec moins de peine,
On trouve en ſon foyer.

À quoi ſert d'élever ces murs audacieux,
Qui de nos vanités ſont voir juſqu'aux cieux
Les folles entrepriſes?
Maints châteaux accâblés deſſous leur propre faix,
Enterrent avec eux les noms & les deviſes
De ceux qui les ont faits.

Racan fut de l'académie françoiſe dans le temps de l'inſtitution; il a écrit des mémoires ſur la vie de Malherbe ſon ami. Il y raporte le jugement que Malherbe portoit ſur lui-même (*Racan*). „ Il diſoit de *Racan* qu'il avoit de la „ force, mais qu'il ne travailloit pas aſſez ſes „ vers; que le plus ſouvent pour mettre une „ bonne penſée, il prenoit de trop grandes li„ cences; „ Malherbe ajoutoit que de Maynard & de *Racan* réunis, on eût fait un grand poéte.

On trouve dans ces mémoires de *Racan* ſur Malherbe des particularités concernant l'hiſtoire de la poéſie françoiſe qui ſe formoit alors. *Racan* obſerve que quand Malherbe vint à la cour en 1605, il ne ſe faiſoit pas encore une regle dans les ſtances de ſix vers, de mettre un repos après le troiſieme vers; il en donne pour preuve que dans *la priere pour le roi Henri le*

Grand allant en Limouſin, cette même année 1605, il y a deux ou trois ſtances *où le ſens eſt emporté* au troiſieme vers, comme dans celle-ci:

La fin de tant d'ennuis dont nous fumes la proie
Nous ravira les ſens de merveille & de joie,
Et d'autant que le monde *eſt ainſi compoſé*
Qu'une bonne fortune en craint une mauvaiſe,
Ton pouvoir abſolu pour conſerver notre aiſe,
Conſervera celui qui nous l'aura cauſé.

On trouve la même faute dans une chanſon en couplets de ſix vers, qu'il fit en 1609 ſur la ſuite de la princeſſe de Condé. Pendant tout le regne de Henri IV, & même encore en 1612, dans les ſtances au ſujet du double mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche, & de madame Eliſabeth avec le prince d'Eſpagne, Malherbe perſévéra dans cette négligence. Ce fut Maynard qui fit une regle de ce repos après le troiſieme vers dans les ſtances de ſix vers, & Malherbe adopta cette regle. „ D'abord *Racan* qui jouoit un peu du luth & aimoit la muſique, ſe rendit en faveur des muſiciens, qui ne pouvoient faire leur repriſe aux ſtances de ſix, s'il n'y avoit un arrêt au troiſieme vers; mais quand MM. de Malherbe & Maynard voulurent qu'aux ſtances de dix, outre l'arrêt du quatrieme vers, on en fît encore un au ſeptieme, *Racan* s'y oppoſa, & ne l'a jamais preſque obſervé; ſa raiſon étoit que les ſtances de dix ne ſe chantent preſque jamais, & que quand elles ſe chanteroient, on ne les chanteroit pas en trois repriſes, c'eſt pourquoi il ſuffiſoit bien d'en faire une au quatrieme. Voilà la plus grande conteſtation qu'il a eue contre M. de Malherbe & ſes écoliers. „

On le pouvoit aiſément condamner, & ſes raiſons étoient fort mauvaiſes; 1°. tout ode eſt réputée ſe chanter, toute ode eſt chanſon; 2°. la muſique poétique exige ce repos après le ſeptieme vers dans les ſtrophes de dix, l'oreille en a beſoin, & cela eſt ſi vrai que *Racan* lui-même, qui dans la théorie répugnoit à cette regle, y eſt aſſez fidele dans la pratique, & qu'il a des odes entieres, telle que celle qui commence par ces vers:

Du puiſſant Dieu des armées
Tout l'univers eſt rempli, &c.

Où cette regle n'eſt jamais violée.

Racan mourut au mois de février 1670.

RACHEL, (*Hiſt. ſacr.*) ſeconde fille de Laban, ſeconde femme de Jacob. On trouve ſon hiſtoire dans la Géneſe, chapitres 29, 30, 31, 35.

RACHEL, (JOACHIM) (*Hiſt. litt. mod.*) eſt auſſi le nom d'un poëte ſatyrique Allemand, que ſes déclamations énergiques contre les vices & les ridicules ont fait nommer le *Lucile Allemand*.

Eſt Lucilius auſus
Primus in hunc operis componere carmina morem,
Detrahere & pellem nitidus qua quiſque per ora
Cederet, introrſum turpis.....
Primores populi arripuit populumque tributim
Scilicet uni æquus virtuti atque ejus amicis.

Voyez l'article LUCILIUS.

RACINE, (JEAN & LOUIS) (*Hiſt. litt. mod.*) *Voyez* les articles CHAMPMÊLÉ, BOILEAU, PRADON, LE TELLIER-LOUVOIS, HARLAY DE CELY, & vous aurez à peu près l'hiſtoire entiere du grand *Racine*. Il ne nous reſte plus qu'à en marquer les époques & qu'à parler de l'excellent éloge de *Racine* par M. de la Harpe. Jean *Racine* étoit né à la Ferté-Milon le 21 décembre 1639; il fut tréſorier de France en la généralité de Moulins, ſecrétaire du roi & gentilhomme ordinaire; les bienfaits de Louis XIV l'enrichirent paſſagérement; il avoit été élevé à Port-Royal, & il étoit neveu de la mere Agnès de Sainte-Thecle *Racine*, abbeſſe triennale du monaſtere de Port-Royal des champs. Il écrivit contre Port-Royal, parce que M. Nicole avoit écrit contre les ſpectacles, & les lettres de *Racine* à ce ſujet prouvent qu'il auroit été pour les janſéniſtes un ennemi auſſi redoutable que Paſcal l'avoit été pour les jéſuites, ſi des amis communs ne ſe fuſſent empreſſés de réconcilier *Racine* avec Port-Royal.

Racine fut reçu à l'académie françoiſe en 1673; le grand Corneille mourut en 1684, & le lendemain *Racine* entroit dans les fonctions de directeur; c'étoit le directeur qui étoit chargé alors de faire un ſervice aux académiciens qui mouroient pendant ſon directorat. Il y eut une ſorte d'émulation généreuſe entre *Racine* & le précédent directeur pour être chargé du ſervice du grand Corneille. L'académie décida en faveur du directeur qui ſortoit de place, & Benſerade dit à ce ſujet à *Racine*: *nul autre que vous ne pouvoit prétendre à enterrer Corneille, cependant vous n'avez pu y parvenir*.

Racine mourut le 21 avril 1699, & fut enterré à Port-Royal, comme il l'avoit ordoné par ſon teſtament, ce qui fit dire à M. de Roucy que *Racine n'auroit pas fait cela de ſon vivant*; car *Racine*, janſéniſte, mais courtiſan, diſſimuloit ſon janſéniſme à la cour. On ſait qu'il mourut de douleur pour avoir déplu à Louis XIV par un mémoire ſur les malheurs de l'état. Après la deſtruction de Port-Royal, ſa veuve obtint la permiſſion de le faire exhumer le 2 décembre 1711, & le fit apporter à Paris dans l'égliſe de Saint-Étienne du Mont où il eſt enterré auprès de Paſcal.

On connoît ces quatre vers de Boileau, faits pour être mis au bas du portrait de ſon ami:

Du théâtre françois l'honeur & la merveille,
Il ſut reſſuſciter Sophocle en ſes écrits,
Et dans l'art d'enchanter les cœurs & les eſprits,
Surpaſſer Euripide & balancer Corneille.

Les plus digne hommage rendu à la mémoire de *Racine*, c'eſt ſon éloge fait par M. de la Harpe.

Le plan général de cet éloge de *Racine* eſt de le montrer par-tout comme créateur, & de combatre l'idée aſſez générale, qu'il doit preſque tout aux anciens & à Corneille.

Quant aux anciens, M. de la Harpe fait voir combien l'art des Corneille & des *Racine* eſt plus étendu, plus varié, plus difficile que l'art des Euripide & des Sophocle.

Quant à Corneille, „ le *Cid*, dit M. de la „ Harpe, avoit été la premiere époque de la „ gloire du théâtre françois..... Andromaque „ fut la ſeconde.... Ce fut une eſpece de ré- „ volution.... Ce n'étoit pas dans les ouvrages „ de Corneille que *Racine* avoit étudie les con- „ venances; un eſprit juſte & une imagination „ ſouple & flexible, naturélement diſpoſée à „ repouſſer tout ce qui étoit faux & affecté, „ à ſe mettre à la place de chaque perſonage, „ voilà ce qui lui apprit à prêter à Androma- „ que, à Hermione, à Pyrrhus, à Oreſte, un „ langage ſi vrai, & ſi caractériſé, qui ſemble „ toujours apartenir à leurs paſſions, & jamais „ à l'eſprit du poête, alors, pour la premiere „ fois, on entendit une tragédie où chacun des „ acteurs étoit continuélement ce qu'il devoit „ être, & diſoit toujours ce qu'il devoit dire. „ Quelle modeſtie noble & douce dans le ca- „ ractere d'Andromaque; quelle tendreſſe de „ mere! Quelle douleur à la fois majeſtueuſe „ & ingénue, & digne de la veuve d'Hector! „ Comme ſes regrets ſont touchans & ne ſont „ jamais faſtueux! Comme dans ſes reproches „ à Pyrrhus, elle garde cette modération & „ cette retenue qui ſied ſi bien à ſon ſexe & „ au malheur! Que tout ce rôle eſt plein de „ nuances délicates, que perſone n'avoit con- „ nues juſqu'alors, plein d'un pathétique pé- „ nétrant dont il n'y avoit aucun exemple! „ Qu'eſt-ce qui n'eſt pas délicieuſement ému „ de ces vers ſi ſimples, qui deſcendent ſi avant „ dans le cœur, & qu'il eſt impoſſible de ne „ pas retenir dès qu'on les a entendus?

Je ne l'ai point encore embraſſé aujourd'hui....
Helas! il moura donc, &c.

Après avoir parlé de Pyrrhus & d'Oreſte, l'orateur s'écrie: „ Mais Hermione! ah! c'eſt ici „ la plus étonante création de *Racine*.... Par- „ lez, vous qui refuſez à l'auteur d'Adromaque „ le titre de créateur, dites, dites où eſt le „ modele d'Hermione?..... Où avoit-on vu „ avant *Racine* ce dévelopement vaſte & pro- „ fond des replis du cœur humain, ce flux & „ reflux ſi continuel & ſi orageux de toutes les „ paſſions qui peuvent bouleverſer une âme, „ ces mouvemens rapides qui ſe croiſent com- „ me des éclairs, ce paſſage ſubit des imprécа- „ tions de la haine à toutes les tendreſſes de „ l'amour, des effuſions de la joie aux tranſ- „ ports de la fureur, de l'indifférence & du „ mépris affectés, au déſeſpoir qui ſe répand „ en plaintes & en reproches; cette rage tan- „ tôt ſourde & concentrée, & méditant tout „ bas toutes les horreurs des vengeances, tan- „ tôt forcenée & jetant des éclats terribles? „ & ce fameux *qui te l'a dit?* quelle création „ que ce mot le plus beau peut-être que la „ paſſion ait jamais prononcé! ſeroit-il permis „ de le comparer au *qu'il mourut?* Celui-ci eſt „ une ſaillie impétueuſe d'une âme vivement „ frapée; l'autre faiſant partie de la cataſtro- „ phe, commençant la punition d'Oreſte & „ achevant le caractere d'Hermione, eſt néceſ- „ ſairement le réſultat d'une connoiſſance ap- „ profondie des révolutions du cœur humain.

„ C'eſt la ſenſibilité qui paroît la qualité „ dominante dans *Racine*..... C'eſt lui qui ſut „ marquer par des nuances ſenſibles cette dif- „ férence de langage qui tient à la différence „ des ſexes; il n'ôte jamais aux femmes cette „ décence, cette modeſtie, cette délicateſſe, „ ces formes plus douces & plus touchantes „ qui diſtinguent & embéliſſent l'expreſſion de „ tous leurs ſentimens, qui donnent tant d'in- „ térêt à leurs plaintes, tant de grâce à leurs „ douleurs, tant de pouvoir à leurs reproches, „ & qui ne doivent jamais les abandoner, mê- „ me dans les momens où elles ſemblent le „ plus s'oublier. Chez lui le courage d'une „ femme n'eſt jamais faſtueux, ſa colere n'eſt „ jamais indécemment emportée, ſa grandeur „ n'eſt jamais trop mâle. Voyez Monime; „ combien elle garde de meſures avec Mithri- „ date, lors même qu'elle refuſe abſolument „ de s'unir à lui & qu'elle s'expoſe à la ven- „ geance d'un homme qui n'a jamais ſu par- „ doner. Voyez Iphigénie éclatant en repro- „ ches contre une rivale qu'elle croit préférée; „ comme elle eſt loin de profiter de tous les „ avantages qu'elle a d'ailleurs ſur Eriphile, „ comme elle ſe garde même de l'avilir en „ l'accuſant, & combien cette généroſité, qui „ n'échape pas au ſpectateur, la rend plus at- „ tendriſſante!

Voilà ce qui s'appele deſcendre dans le ſecret de la compoſition de *Racine*, & développer aux lecteurs & aux ſpectateurs ce qui étoit dans leur âme, peut-être ſans qu'ils le fuſſent.

En parlant d'*Andromaque*, M. de la Harpe ne

ne pouvoit oublier une autre création de *Racine*, bien importante; c'eſt celle du ſtyle tragique.

„ *Racine* eut le premier la ſcience du mot „ propre ſans laquelle il n'y a point d'écrivain; „ ſon expreſſion eſt toujours ſi heureuſe & ſi „ naturele, qu'il ne paroît pas qu'on ait pu „ en trouver une autre, & chaque mot de ſa „ phraſe eſt placé de maniere qu'il ne paroît „ pas qu'on ait pu le placer autrement.... Ses „ inexactitudes mêmes ſont preſque toujours „ des ſacrifices faits par le bon goût..... Nul „ n'a enrichi notre langue d'un plus grand „ nombre de tournures, nul n'eſt hardi avec „ plus de bonheur & de prudence, ni métaphorique avec plus de grâce & de juſteſſe; „ nul n'a manié avec plus d'empire un idiome „ ſouvent rebele, ni avec plus de dextérité un „ inſtrument toujours difficile; nul n'a mieux „ connu la molleſſe du ſtyle, qui dérobe au „ lecteur la fatigue du travail & les reſſorts de „ la compoſition; nul n'a mieux entendu la „ période poétique, la variété des céſures, les „ reſſources du rhithme & l'enchaînement, la „ filiation des idées.....„

Dans l'analyſe des pieces qui ſuivent *Andromaque*, M. de la Harpe s'atache ſur-tout à montrer la diſtance d'un ſujet à un autre; d'*Andromaque* à *Britannicus*, de *Britannicus* à *Bérénice*, de *Bérénice* à *Bajazet*, & il montre dans tous ces ſujets une création continuele; il répond au reproche qu'on faiſoit à *Racine* de ne peindre que des François; il fait voir par-tout l'obſervation ſcrupuleuſe des uſages, la peinture fidele des différentes mœurs, la ſcience des couleurs locales; l'art de marquer tous les ſujets d'une teinte particuliere qui avertit toujours le ſpectateur du lieu où le tranſporte l'illuſion dramatique. Avec quelle force les mœurs de l'Orient ſont tracées dans *Bajazet* par ce même *Racine* qui avoit ſi ſupérieurement crayoné la cour de Néron: „ qui dans Monime & dans „ Iphigénie traça depuis avec tant de vérité la „ modeſtie, la retenue, le reſpect filial que „ l'éducation inſpiroit aux filles greques; qui „ dans Athalie nous montra les effets de la „ théocratie ſur le peuple juif!

Ce ſont ſur-tout les femmes que M. de la Harpe intéreſſe à la gloire de *Racine*.

„ Beautés à jamais célebres, dont les noms „ ſont placés dans notre mémoire à côté des „ héros de ce ſiecle fameux, combien vous „ deviez aimer *Racine!* combien vous deviez „ chérir l'écrivain qui paroiſſoit avoir étudié „ ſon art dans votre cœur; qui ſembloit être „ dans le ſecret de vos foibleſſes, qui vous entretenoit de vos penchans, de vos douleurs, „ de vos plaiſirs, en vers auſſi doux que la „ voix de la beauté, quand elle prononce l'aveu de la tendreſſe! Âmes ſenſibles & preſque toujours malheureuſes, qui avez un beſoin continuel d'émotion & d'atendriſſement; „ c'eſt *Racine* qui eſt votre poëte & qui le ſera „ toujours; c'eſt lui qui reproduit en vous les „ impreſſions dont vous aimez à vour nourir! „ C'eſt lui, dont l'imagination répond toujours „ à la vôtre; qui peut en ſuivre l'activité & „ les mouvemens, en remplir l'avidité inſatiable. C'eſt avec lui que vous aimerez à pleurer; c'eſt à vous qu'il a confié le dépôt de „ ſa gloire „.

Il nous paroît impoſſible de ſe placer plus près de *Racine* en le louant, & cet éloge n'a peut-être qu'un défaut, celui d'être un peu trop fait aux dépens de Corneille; l'auteur ne penche pas aſſez vers l'indulgence en jugeant Corneille, qui en a quelquefois beſoin, & qui certainement y a toujours droit. Il eſt des articles ſur leſquels on pouroit répondre à la critique trop rigoureuſe de M. de la Harpe: il juge, que Sévere n'a pu traverſer l'Arménie & venir juſques dans le palais du gouverneur, ſans apprendre que la fille de ce gouverneur étoit mariée depuis quinze jours; nous ne voyons pas pourquoi Sévere, qui arive avec tout l'empreſſement d'un amant, & qui ne s'arrête pas ſur ſa route à faire des queſtions, ne pouroit pas en entrant dans le palais de Félix, ignorer le mariage de Pauline, comme Tancrede, en arivant dans le palais d'Argyre, ignore que la fille d'Argyre eſt accuſée d'un crime d'état, & qu'elle va être conduite au ſupplice; Tancrede apprend cet événement par ſon écuyer qu'il a envoyé demander à Aménaïde un entretien ſecret, comme Sévere apprend le mariage de Pauline par Fabian qu'il a envoyé de même demander à Pauline la permiſſion de la voir.

Au ſujet de Félix, qui, par des vûes ambitieuſes, envoie Polyeucte ſon gendre à la mort, M. de la Harpe obſerve qu'il ne faut pas que des conſidérations, petites & meſquines, amenent un grand ſacrifice ou une action atroce... & que m'importe, ajoute-t'il, que Félix ſoit plus ou moins grand ſeigneur?

Mais que m'importe que la fortune appele une ſeconde fois l'afranchi Narciſſe, & qu'il ne croye pas devoir réſiſter à ſa voix? Cependant il va en côter la vie à Britannicus, & l'ambition de cet afranchi prépare une cataſtrophe terrible.

„ Félix craint, dit M. de la Harpe, s'il ne „ fait pas mourir ſon gendre, de perdre ſa place „ de gouverneur, car c'eſt tout ce qu'il peut „ craindre „.

Cela n'eſt pas certain; un perſécuteur zélé, tel qu'on nous repréſente l'empereur Déce, peut punir de mort un gouverneur, qui a pu épargner un chrétien, après une ſcêne auſſi éclatante que celle qui s'eſt paſſée au temple.

„ Certainement, continue M. de la Harpe, „ ce n'eſt point là un reſſort qui ait beaucoup „ de force & de dignité „.

Auſſi Corneille n'a-t'il prétendu donner ni force ni dignité à Félix. Ce gouverneur n'eſt pas le perſonage intéreſſant de la piece.

„ Remarquez que le péril de Polyeucte n'a „ pas d'autre fondement, & que toute la pie- „ ce eſt apuiée ſur la politique de ce Félix „.

Ce fondement ſuffit. Il n'eſt pas néceſſaire que Félix ait raiſon, il ſuffit qu'il ait des raiſons ſuffiſantes pour le déterminer, d'après ſon caractere donné. Félix juge de Sévere par lui-même & il en juge mal; il lui prête la baſſeſſe de ſes vues & il doit peut-être la lui prêter c'eſt un trait de convenance dans un ambitieux & dans un politique. Sévere aime ma fille, il doit me haïr pour l'avoir donnée à un autre. Le crime de Polyeucte doit avoir fait renaître les eſpérances de Sévere; ſi je trompe une ſeconde fois ces eſpérances, Sévere ne me le pardonera jamais, & ſon crédit va m'accâbler, tel eſt le raiſonement de Félix; ce raiſonement n'eſt faux que parce que Sévere eſt généreux; mais un politique doit-il croire à la généroſité?

Sont-ce-là des intérêts bien tragiques, demande à ce ſujet M. de la Harpe?

L'intérêt ne porte point ſur Félix, il porte ſur Polyeucte, & ſur-tout ſur Sévere & Pauline: le véritable intérêt, le grand reſſort de la piece, c'eſt ce moment ſublime où Pauline met Polyeucte ſous la protection de Sévere.

„ Quand il eſt queſtion de faire périr ſon „ gendre, & d'ordoner le malheur de ſa fille, „ il faut des raiſons aſſez fortes pour que le „ ſpectateur les excuſe „.

1°. Oui, ſi c'eſt un perſonage intéreſſant qui faſſe perir ſon gendre. Par exemple, dans *Inés de Caſtro*, il faut que le roi ait des raiſons ſuffiſantes pour condamner ſon fils. Mais Félix eſt le perſonage odieux de la piece, & il ne l'eſt point trop. C'eſt une âme vulgaire, qui s'égare dans la politique commune; il devient cruel par ambition & par foibleſſe.

2°. Il ne croit point ordoner le malheur de ſa fille, il ſait qu'elle aime Sévere, & jugeant d'elle comme il juge de Sévere, c'eſt-à-dire par lui-même, il croit le cœur de Pauline d'acord avec ſa propre politique.

3°. Enfin il faut convenir qu'il allégue des raiſons qui ne ſont pas à mépriſer. Il juge impoſſible de ſauver Polyeucte, ſi celui-ci perſiſte dans le chriſtianiſme. La grâce de l'empereur, dit-il, ne ſuivroit point la miene; ma bonté ne feroit que nous perdre tous deux. Il allégue une autre raiſon plus noble:

> Par quelle autorité peut-on, par quelle loi,
> Châtier en autrui ce qu'on ſoufre chez ſoi?

M. de la Harpe dit que Cinna, au ſecond acte, agit contre ſes intérêts & contre ſes vûes, en exhortant Auguſte à conſerver l'empire; cela ſeroit vrai, ſi Cinna n'étoit qu'un citoyen armé pour l'intérêt de la liberté, mais c'eſt l'amant d'Emilie, vendu à ſa vengeance; ſon intérêt eſt de conſerver à Emilie ſa victime, & pour cela il faut qu'Auguſte conſerve l'empire.

„ La délation de Maxime au quatrieme acte, „ eſt, dit encore M. de la Harpe, une baſſeſſe „ mal concertée, puiſqu'il ne peut avoir aucu- „ ne eſpérance d'obtenir Emilie, dont il ſait „ que Cinna eſt aimé „.

Dira-t'on que la délation d'Eriphile, plus coupable pourtant que celle de Maxime, eſt une baſſeſſe mal concertée, parce qu'Eriphile ne peut avoir aucune eſpérance d'être aimée d'Achille, dont elle ſait qu'Iphigénie eſt aimée? non, elle ne veut que perdre ſa rivale, comme Maxime veut perdre ſon rival. Il eſt vrai que Maxime veut enlever Emilie, comme Oreſte veut enlever Hermione; il eſt vrai qu'il emploie pour cela un artifice bas & qui le dégrade, ce que ne fait point Oreſte; mais Maxime n'eſt pas le perſonage intéreſſant de la piece; & peut-être d'ailleurs faut-il paſſer condamnation ſur ſon aviliſſement dans cette ſcêne où il veut tromper Emilie.

On pouroit propoſer, ici une queſtion aſſez importante. Néron ſe cache derriere une tapiſſerie pour entendre Britannicus & Junie. Sa conduite, concertée avec Narciſſe, eſt un artifice perpétuel. Mithridate emploie l'artifice pour ſurprendre le ſecret de Monime, & Roxante pour découvrir ſa rivale. Aucun de ces perſonages ne paroît avili comme Maxime: pourquoi cela? Nous en voyons pluſieurs raiſons.

1°. Maxime dans ſon artifice eſt timide, embaraſſé, mal-adroit: chaque objection le déconcerte. Eſt ce un défaut? Eſt-ce un mérite? Nous pencherions vers ce dernier ſentiment. Maxime, dont le caractere eſt plutôt foible que vicieux, devoit peut-être montrer par ſa mal-adreſſe même, que l'artifice lui étoit peu familier; ſon embaras devoit peut-être le trahir.

2°. Cependant, c'eſt cet embaras même qui l'avilit, en le réduiſant à n'être qu'un fourbe mal-adroit; au lieu que chez les perſonages de Racine, l'artifice réuſſit, & que le ſuccès ſemble l'ennoblir.

3°. Ce qui acheve d'avilir Maxime, c'eſt la pénétration, la fermeté, la ſupériorité d'Emilie; c'eſt le juſte & terrible mépris dont elle accâble Maxime.

Quant à la délation de Maxime, obſervons qu'elle paroît, à beaucoup d'égards, avoir ſervi de modele à l'accuſation dans *Phedre*. Euphorbe entraîne Maxime comme Œnone entraîne Phedre; il ſe charge de tout comme Œnone: l'odieux de la délation tombe ſur Euphorbe, comme celui de l'accuſation ſur Œnone;

Maxime se repent comme Phedre, & désavoue Euphorbe, comme Phedre désavoue Œnone. Il n'est pas besoin de dire combien l'imitateur a éfacé le modele.

M. de la Harpe s'arrête à relever dans Corneille quelques expressions qui manquent de décence ou de délicatesse.

Tout le monde sait combien l'expression est souvent défectueuse chez Corneille; & que cette partie au contraire est le triomphe de Racine. L'objection de M. de la Harpe nous donne lieu de considérer ici combien le temps apporte de changement dans le sens des mots, & combien par conséquent il modifie les idées de décence & de délicatesse dans l'expression.

Quant aux détails, Racine a des morceaux visiblement imités de Corneille. Ce que Martian ou l'esclave Icelus dit du pouvoir des affranchis dans *Othon*, se retrouve sous un autre point de vue, mais presque avec les mêmes termes, dans *Bérenice* :

OTHON.

Depuis que nos Romains ont accepté des maîtres,
Ces maîtres ont toujours fait choix de mes pareils
Pour les premiers emplois, & les secrets conseils.
Ils ont mis en nos mains la fortune publique;
Ils ont soumis la terre à notre politique:
Patrobe, Polielete & Narcisse & Pallas,
Ont dépose des rois, & donné des états.
On nous éleve au trône, au sortir de nos chaînes;
Sous Claude on vit Félix le mari de trois reines;
Et quand l'amour en moi vous présente un épous,
Vous me traitez d'esclave, & d'indigne de vous.

BÉRÉNICE.

De l'afranchi Pallas nous avons vu le frere,
Des fers de Claudius Félix encor flétri,
De deux reines, seigneur, devenir le mari....
Et vous croiriez pouvoir, sans blesser nos regards,
Faire entrer une reine au lit de nos Césars,
Tandis que l'Orient, dans le dit de ses reines,
Voit passer un esclave au sortir de nos chaînes!

Sur les mariages des reines & des princesses:

D. SANCHE D'ARRAGON.

Tu vois tous mes désirs condamnés à se taire,
Mon cœur faire un beau choix sans l'oser accepter...
Vois par-là ce que c'est, Blanche, que d'être reine.
Comptable de moi-même au nom de souveraine,
Et sujete à jamais du trône où je me voi,
Je puis tout pour tout autre, & ne puis rien pour moi.

ANDROMAQUE.

Mais que puis-je, seigneur? on a promis ma foi.
Lui ravirai-je un bien qu'il ne tient point de moi?
L'amour ne regle pas le sort d'une princesse,
Le gloire d'obéir est tout ce qu'on nous laisse.

Il y a encore sur le même sujet & sur toutes sortes de sujets, d'autres morceaux de Corneille qui ont mérité d'être adoptés & embélis par *Racine*.

En général, on ne peut nier que Corneille n'ait été très-utile à *Racine*, ce qui n'empêche pas que le second n'ait été créateur aussi bien que le premier. On a eu tort de dire que, sans Corneille, *Racine* n'eût point été; car qui peut le savoir? Mais quoique jamais un homme de génie ne se traîne sur les traces d'un autre homme de génie; quoique le propre de tout grand talent soit d'être original, celui qui ouvre la carriere avec éclat applanit toujours la route à ses successeurs; il les fait partir de plus haut, il leur montre le but, il les éclaire & par ses beautés, & par ses défauts. „ Si „ *Racine* parut d'abord fort au dessous de ce „ qu'il devint dans la suite, dit M. de la Har„ pe, c'est qu'il commença par vouloir imiter „ Corneille. „ Non, c'est qu'il commença par l'imiter mal. Dans *Alexandre*, par exemple, il n'en imita gueres que les défauts. Quand son goût fut formé & son talent dévelopé, il l'imita en maître, en l'embélissant, en le corrigeant, mais il l'imita encore. Il lui emprunta des situations, des mouvemens, des traits qu'il se rendit propres; il fut créateur dans ses imitations comme dans ses inventions, & M. de la Harpe a su l'être dans son éloge.

On ne parle gueres de *Racine* que pour la tragédie, parce que c'est le genre où il s'est le plus exercé; il avoit tous les talens, & la seule piece des *Plaideurs*, où la peinture des ridicules est si vraie & où il n'y a presque pas un vers qui ne soit plaisant & qui n'ait fait proverbe, prouve qu'il eût égalé Moliere dans ce genre; les récits éloquens & animés de ses tragédies annoncent qu'il eût été excellent poëte épique. Les chœurs d'*Esther* & d'*Athalie* & ses cantiques spirituels sont des modeles dans le genre lyrique, & le montrent égal ou peut-être supérieur à Rousseau; il avoit aussi comme lui le talent de l'épigramme & il en usoit. Ses lettres contre Port-Royal prouvent qu'il

eût pu se faire un nom redoutable dans la satyre; son histoire de Port-Royal, faite sans doute pour expier ces lettres, est composée avec un art imperceptible qu'on ne reconoît qu'à ses effets; caché sous une négligence aimable, il atache, il intéresse, il touche, il inspire la confiance, il a l'air de la vérité, il fait aimer & respecter les religieuses de Port-Royal & leurs illustres amis. Le courage de la mere Angélique, mourante au milieu des désastres de sa maison, est un des plus beaux modeles qui puissent être propofés à des chrétiens & à des hommes; il éleve & fortifie l'âme; jamais ouvrage, avec tant de simplicité, avec un si grand éloignement de toute prétention, n'a si sûrement atteint le but; Boileau nous paroît avoir peu exagéré, en le regardant *comme le plus parfait morceau d'histoire que nous eussions en notre langue*; & mal-gré quelques traits d'incorrection qu'on y peut trouver, l'abbé d'Olivet a eu raison de dire que cette histoire doit donner à *Racine* parmi nos prosateurs le même rang qu'il tient parmi nos poëtes.

Ses lettres familieres écrites dans le sein de l'amitié, dans l'intérieur de sa famille, le représentent sensible & tendre comme dans ses tragédies, bon ami, bon mari, bon pere; une lettre où il rend compte à la mere Sainte-Thecle *Racine* sa tante, de la prise d'habit d'une de ses filles, cette lettre dans sa simplicité négligée, fait fondre en larmes; son fils lui applique le mot de Tacite sur Agricola; *bonum virum facile credéres, magnum libenter;* grand par ses talens, bon dans le commerce de la vie; cependant Fontenelle qui l'avoit vu sous un autre raport, ne lui acordoit que le premier de ces éloges. En comparant ses deux grands ennemis, ses deux illustres persécuteurs, Boileau & *Racine*; il disoit que Boileau étoit brusque & bouru, mais que *Racine* étoit profondément méchant; & comme Fontenelle, avec beaucoup de moyens pour l'être, avoit eu la gloire de ne l'être pas, son témoignage est fâcheux pour la mémoire de *Racine*.

Le grand *Racine* a laissé deux fils & plusieurs filles; l'aîné de ses fils a caché sa vie, *bene qui latuit, bene vixit;* le cadet est Louis *Racine*, auteur des poëmes de la *Grâce* & de la *Religion*, & des mémoires sur la vie de son pere. Il a dit lui-même:

O peres trop fameux, que vos noms triomphans
Sont pesans à porter par vos foibles enfans!

Et puisqu'il l'a dit, il seroit mal honête d'insister sur ce point; d'ailleurs il falloit que le fils de *Racine* fît des vers, & il en faisoit bien, & *Racine* devenu dévot n'auroit désavoué ni les vers pieux de son fils, ni les sujets de ces vers. La vie de Louis *Racine*, dit le secrétaire de l'académie des belles-lettres, a été toute entiere une continuation des derniers années de son pere.

Le poëme théologique & janséniste de la *Grâce* est bien inférieur au poëme de la *Religion*, dont le sujet, plus vaste & plus noble, n'a plus rien de scholastique, & ouvroit un champ plus fécond au talent poétique; mais dans ce même poëme de la *Grâce*, quoique plus défectueux, il y a de fort beaux vers.

Le pseaume *Super flumina Babylonis*, est celui que les poëtes modernes se sont le plus empressés de traduire. Louis *Racine* en a traduit plusieurs versets dans ce poëme de la *Grâce*.

Près de l'Euphrate assis, nous pleurons sur ses rives;
Une juste douleur tient nos langues captives.
Et comment pourions-nous, au milieu des méchans,
O céleste Sion, faire entendre tes chans?
Hélas! nous nous taisons; nos lyres détendues
Languissent en silence aux Saules suspendues.

On reconoît bien là ces trois versets:

Super flumina Babylonis, illic sedimus & flevimus, cum recordaremur Sion.
Quomodo cantabimus canticum Domini in terra aliena?
In salicibus, in medio ejus suspendimus organa nostra.

Racine le pere a imité aussi quelques versets du même pseaume:

Si oblitus fuero tui, Jerusalem, oblivioni detur dextera mea.
Adhæreat lingua mea faucibus meis, si non meminero tui.
Si non proposuero Jerusalem in principio lætitiæ meæ.

Sion, jusques aux cieux élevée autrefois,
Jusqu'aux enfers maintenant abaissée,
Puissé-je demeurer sans voix.
Si dans mes chans ta douleur retracée
Jusqu'au dernier soupir n'occupe ma pensée.

Le poëme de la *Religion*, indépendament des beautés de tout genre qu'il présente, nous paroît sur-tout recomandable par le mérite de la difficulté vaincue dans certaines descriptions d'effets physiques, soit généraux, soit particuliers: on en peut juger par les deux morceaux qui vont suivre:

Mais pour toi que jamais ces miracles n'étonent.

Stupide ſpectateur de biens qui t'environent,
O toi, qui ſolement fais ton dieu du hazard,
Viens me développer ce nid qu'avec tant d'art,
Au même ordre toujours architecte fidele,
À l'aide de ſon bec maçone l'hirondele.!
Comment pour élever ce hardi bâtiment
A-t-elle, en le broyant, arondi ſon ciment?
Et pourquoi ces oiſeaux ſi remplis de prudence,
Ont-ils de leurs enfans sû prévoir la naiſſance?
Que de berceaux pour eux aux arbres ſuſpendus!
Sur le plus doux coton que de lits étendus!
Le pere vole au loin, cherchant dans la campagne,
Des vivres qu'il raporte à ſa tendre compagne,
Et la tranquille mere atendant ſon ſecours,
Échaufé dans ſon ſein le fruit de leurs amours;
Des ennemis ſouvent ils repouſſent la rage,
Et dans de foibles corps s'alume un grand courage.
(*Ingentes animos anguſto in pectore verſant*)
Si chérement animés, leurs nouriſſons un jour
Aux fils qui naîtront d'eux rendront le même amour.
Quand des nouveaux zéphirs l'haleine fortunée
Alumera pour eux le flambeau d'hymenée,
Fidélement unis par leurs tendres liens,
Ils rempliront les airs de nouveaux citoyens.

La mer dont le ſoleil attire les vapeurs,
Par ces eaux qu'elle perd voit une mer nouvele
Se former, s'élever & s'étendre ſur elle.
Des nuages légers cet amâs précieux,
Que diſperſent au loin les vents officieux,
Tantôt féconde pluie aroſe nos campagnes,
Tantôt retombe en neige, & blanchit nos montagnes.
Sur ces rocs ſourcilleux de frimats couronés,
Réſervoirs des tréſors qui nous ſont deſtinés,
Les flots de l'Océan, apportés goute à goute,
Réuniſſent leur force, & s'ouvrent une route:
Juſqu'au fond de leur ſein lentement répandus,
Dans leurs veines errans, à leurs pieds deſcendus,
On les en voit enfin ſortir à pas timides;
D'abord foibles ruiſſeaux, bientôt fleuves rapides;
Des racines des monts qu'Annibal ſut franchir;
Indolent Ferrarois; le Pô va t'enrichir!
Impetueux enfant de cette longue chaîne,
Le Rhône ſuit vers nous le penchant qui l'entraîne,
Et ſon frere (*le Rhin*) emporté par un contraire choix,
Sorti du même ſein, va chercher d'autres loix.
Mais enfin terminant leurs courſes vagabondes,
Leur antique ſéjour redemande leurs ondes;
Ils les rendent aux mers; le ſoleil les reprend;
Sur les monts dans les champs l'Aquilon nous le rend.
Telle eſt de l'univers la conſtante harmonie.

Louis *Racine* a donné du *Paradis perdu* de Milton une traduction nouvele qui n'a pas fait oublier celle de M. Dupré de Saint-Maur; elle paſſe pour plus fidele, mais elle eſt moins agréable, & comme dit M. le Beau, le poëte anglois y conſerve toute la fierté britannique, ſans aucune complaiſance pour les oreilles françoiſes.

M. *Racine* étoit né le 2 novembre 1692. Il n'avoit que ſix ans à la mort de ſon pere, & il ne lui en reſtoit que de foibles ſouvenirs; c'eſt dans les récits de Boileau qu'il l'a plus particuliérement connu; Boileau plein de la mémoire de ſon ami, aimoit à en entretenir ſon fils, quoique encore enfant. Celui-ci eut le bonheur d'être élevé par M. Rollin & par M. Méſenguy; à la ſollicitation de madame *Racine* ſa mere, qui craignoit pour ſes enfans la pauvreté, compagne aſſez ordinaire de la poéſie, & dont les bienfaits de Louis XIV envers le grand *Racine* n'avoient pu préſerver ſa famille, Boileau lui-même voulut détourner Louis *Racine* de faire des vers, & ce diſciple docile

Anciliorum, nominis & togæ
Oblitus, æternæque Veſtæ;

ſe mit à étudier en droit, & ſe fit recevoir avocat; mais l'influence paternele fut la plus forte; il ſe retira chez les peres de l'oratoire à Notre-Dame-des-Vertus, il y reſta trois ans & y compoſa ſon poëme de la *Grâce*. Cet ouvrage l'ayant fait connoître avantageuſement, M. le chancelier d'Agueſſeau, alors exilé à Freſne, apprit avec plaiſir que *Racine* qu'il avoit beaucoup aimé, avoit un fils digne de lui; il déſira de le connoître; Louis *Racine* alla s'éclairer auprès de lui, & fut le compagnon aſſidu de ſa retraite.

Il fut reçu, le 8 août 1719, à l'académie des belles-lettres, que ſon pere avoit vu naître & dont il avoit été un des premiers membres; M. de Valincour qui avoit été ami du pere & qui l'étoit du fils, travailloit à faire recevoir celui-ci à l'académie françoiſe; l'évêque de Fréjus qui fut depuis le cardinal de Fleury, s'y oppoſa per la raiſon, que Louis *Racine* étoit janſéniſte, & que ſon pere l'avoit été; il colora ce refus d'un prétexte de zele & d'intérêt. Affligé, diſoit-il, de voir le fils du grand *Racine* dans une médiocrité trop voiſine de la pauvreté, il vouloit l'arracher à des occupations ſtériles & lui ouvrir la route de la fortune; il l'envoya en 1721 en province, remplir une direction des fermes.

On vit donc *l'éleve de Clio*, paſſer d'emploi, en emploi, de Marſeille à Salins, de Salins à

à Moulins, de Moulins à Lyon, de Lyon à Soiſſons. Il ſe maria en 1728 à Lyon; il paſſa quinze ans entiers à Soiſſons; il fut reçu à la table de marbre, maître particulier des eaux & forêts du duché de Valois. Dans cette eſpece d'exil, à travers des occupations ſi étrangeres aux lettres, & au nom de *Racine*, il fut fidele aux lettres & à ſon nom, il compoſa ſon poëme de la *Religion* & ſes autres ouvrages, & M. le Beau lui applique avec juſteſſe ces vers d'Horace adreſſés à Iccius, directeur des fermes d'Agrippa en Sicile:

Cum tu inter ſcabiem tantam & contagia lucri,
Nil parvum ſapias & adhuc ſublimia cures.

Il fut des académies de Lyon, de Marſeille, d'Angers, de Toulouſe. Il revint ſe fixer à Paris & ſe livrer aux travaux de l'académie des belles lettres; mais un accident funeſte vint éteindre ſon ardeur pour l'étude & répandre ſur ſes jours un poiſon mortel. Le premier novembre 1755, jour à jamais déſaſtreux, à jamais mémorable par le tremblement de terre de Lisbonne & de tout le continent de l'Eſpagne, un fils unique, ſa plus douce eſpérance, & qui devenoit déja l'eſpérance de la nation, un fils vraiment digne de ſon pere & de ſon ayeul, & qui promettoit de répandre un nouvel éclat ſur le nom de *Racine*, fut malheureuſement entraîné par le gonflement ſubit de la mer à Cadix où il étoit alors, & où il paſſoit en poſte le long du rivage pour ſe rendre à une fête où il étoit invité. Avec lui périt le nom de *Racine*; il ne lui reſta que des ſœurs, que des pertes & des malheurs de toute eſpece ont encore replongées depuis dans la pauvreté.

Louis *Racine* mourut le 29 janvier 1763; ſes mœurs honorerent ſes talens. De tous les défauts qu'on reproche aux poëtes, dit M. le Beau, il n'eut que le plus léger, la diſtraction. Quant à ſon extérieur & à ſes manieres, il il n'eut rien de ces grâces nobles & tendres qui diſtinguoient la figure de ſon pere, come elles formoient le caractere propre de ſon talent.

RACINE (Bonaventure) (*Hiſt. litt. mod.*) auteur de *l'abrégé de l'hiſtoire eccléſiaſtique*, auquel les janſéniſtes ont donné une ſi grande vogue, & qui eſt en effet le meilleur abrégé de la grande hiſtoire eccléſiaſtique de monſieur Fleury, écrit d'ailleurs avec ce feu & cet intérêt qu'inſpire l'eſprit de parti. L'abbé *Racine* fut l'ami de l'archevêque d'Alby la Croix de Caſtries, de l'évêque de Montpellier Colbert, de l'évêque de Senez Soanen, de l'évêque d'Auxerre Caylus. L'abbé *Racine* étoit né à Chauny en 1708. Il mourut à Paris en 1755.

RACK, *ou* ARAK, (*Hiſt. mod.*) liqueur ſpiritueuſe, très-forte, que les habitans de l'Indoſtan tirent par la fermentation & la diſtillation, du ſuc des cannes de ſucre, mêlé avec l'écorce aromatique d'un arbre appelé *jugra*. Cette liqueur eſt très-propre à enivrer; ſon uſage immodéré ataque les nerfs, ſuivant Bernier, & produit un grand nombre de maladies dangereuſes. On ne ſait ſi c'eſt la même que les Anglois apportent des Indes orientales, & dont ils font le *punch* le plus eſtimé par eux, quoiqu'il ait communément une odeur de vernis aſſez déſagréable pour ceux qui n'y ſont point acoutumés; cependant on prétend que ce *rack* ou *arack* eſt une eau-de vie tirée du riz par une diſtillation qui vraiſemblablement a été mal faite, à en juger par le goût d'empyreume ou de brûlé qu'on y trouve. On apporte pourtant quelquefois des Indes orientales une eſpece de *rack* plus pur & plus aromatiſé, qui paroît avoir été fait avec plus de ſoin & qui peut-être a été rectifié ou diſtillé de nouveau comme l'eſprit de vin. Une très petite quantité de cet *rack* mêlé avec une grande quantité d'eau, fait un *punch* beaucoup plus agréable que celui que les Anglois nomment *rack-punch* ordinaire. Quoi qu'il en ſoit, les voyageurs ſemblent s'être beaucoup plus occupés de boire ces liqueurs dans le pays que de nous les faire connoître.

RACOCES, (*Hiſt. anc.*) perſonage diſtingué chez les Perſes par une vertu rigide, avoit ſept fils élevés par lui à la vertu; le dernier de ſes fils, nommé Cartomès, répondoit mal à ſes ſoins & à ſes leçons: il pria le roi Artaxerces de faire mourir ce fils indocile. *Quoi!* dit Artaxercès, *un pere demander la mort de ſon fils! Seigneur*, dit Racocès, *quand un arbre de mon jardin a de mauvaiſes branches, je les coupe & l'arbre en devient plus beau.* Le roi frapé de cette réponſe & de l'inflexibilité ſévere qu'elle ſuppoſoit, mit *Racocès* au nombre de ſes juges, menaça Cartomès, & lui pardona. Ne pouroit-on pas ſoupçoner, que *Racocès* avoit prévu cet effet de ſa demande, & que bien ſûr de ne pas l'obtenir, il s'étoit flaté en ſecret de donner à ſon maître une haute idée de ſa vertu?

RACONIS (Charles-François d'Abra de) (*Hiſt. litt. mod.*) Profeſſeur de philoſophie, puis de théologie, devenu en 1637, évêque de Lavaur; auteur d'une théologie latine, d'un livre intitulé: *la vie & la mort de madame de Luxembourg, ducheſſe de Mercœur*, & de quelques écrits polémiques. Né en 1580, au château de *Raconis*, dans le diocèſe de Chartres. Mort en 1646.

RADEGONDE (Sainte) (*Hiſt. de Fr.*) Berthier ou Berthaire, roi de Thuringe, tué par Hermenfroy, ſon frere, laiſſa un fils nommé Amalafroy, & une fille nommée *Radegonde*, née en 519. Clotaire, roi de Soiſſons, épouſa *Radegonde* & fit aſſaſſiner Amalafroy. Il permit dans la ſuite à *Radegonde*, quand elle eut ceſſé de lui plaire, de ſe faire religieuſe; elle prit le voile à Noyon de la main de ſaint Médard; elle ſe fixa enſuite à Poitiers, où elle

fit bâtir l'abbaye de ſainte-Croix, & où elle mourut le 13 août 587. On a ſon teſtament dans le recueil des conciles, & ſa vie traduite du latin, par Jean Bouchet, procureur à Poitiers, auteur des annales d'Aquitaine. Le Pere de Monteil a donné une vie plus moderne de cette ſainte.

RADERUS (Matthieu) (*Hiſt. litt. mod.*) ſavant jéſuite du Tirol, à qui on doit la publication de la Chronique d'Alexandrie, une bonne édition de ſaint Jean Climaque, des notes ſur pluſieurs auteurs claſſiques; *Bavaria ſancta & Bavaria pia; Viridarium ſanctorum*. Mort en 1634.

RAGOTSKI, (François-Léopold) (*Hiſt. mod.*) accuſé d'avoir voulu ſoulever la Hongrie contre l'empereur, fut mis en priſon à Neuſtadt, en 1701; le 7 novembre de la même année, il ſe ſauva déguiſé en dragon: ſa tête fut miſe à prix; on promit dix mille florins à qui le livreroit vivant, ſix mille à qui apporteroit ſa tête: alors il ſe mit à la tête des mécontens de Hongrie, & par des ſuccès avantageux, il fut proclamé prince de Tranſilvanie en 1704, & protecteur du royaume de Hongrie, juſqu'à l'élection libre qui devoit être faite d'un roi. En 1713, les affaires ayant changé de face, & la Hongrie ayant fait ſa paix avec l'empereur, *Ragotski* vint en France & paſſa enſuite chez les Turcs; retiré à Rodoſto ſur le bord de la mer de Marmara, entre les Dardanelles & Conſtantinople, il y mourut le 8 avril 1735. On a donné ſous ſon nom en 1751, un teſtament politique qu'on ne croit pas être de lui.

RAGOÛT, (*Hiſt. rom.*) Quoique le luxe des Romains fût porté fort loin ſur la fin de la république, il eſt à remarquer qu'ils conſervoient encore dans leurs tables des reſtes de leur premiere frugalité, & leur bonne chere tenoit encore à l'anciene cuiſine. Cicéron ſe plaint dans la *lettre 26 du liv. VII* à ſes amis, d'une diſſenterie cauſée par l'excès des *ragoûts* qu'il avoit mangés. Quels étoient ces *ragoûts*? Des légumes & toutes ſortes d'herbes; *herbas omnes ita condiunt, ut nihil poſſit eſſe ſuavius*. Ces herbes ſi délicatement apprêtées, étoient des cardes de poirée & des mauves; car, ajoute le conſul de Rome, moi qui ſavois bien m'abſtenir des murenes & des huitres, je n'ai pas ſu me défendre des cardes de poirée ni des mauves: *ita ego qui me facile oſtreis & muranis abſtinebam, a beta & malva deceptus ſum*.

RAGUEAU, (François) (*Hiſt. litt. mod.*) profeſſeur en droit dans l'univerſité de Bourges, mort en 1605, auteur d'un commentaire ſur les coutumes de Berry, & d'un livre intitulé: *Indice des droits royaux*.

RAGUEL, (*Hiſt. ſacr.*) parent & ami de Tobie le pere, & beau-pere de ſon fils. Son hiſtoire & celle de Sara ſa fille ſont raportées au livre de Tobie, chapitres 3, 7, 8, 9, 10.

RAGUENET, (François) (*Hiſt. litt. mod.*) l'abbé *Raguenet* ſe fit d'abord connoître dans les lettres par un prix d'éloquence qu'il remporta en 1689 à l'académie françoiſe. Il paroît par les ſujets de ce prix qu'on ne ſe propoſoit alors de former que des prédicateurs, & non, comme aujourd'hui, des orateurs en tout genre. Le ſujet traité par l'abbé *Raguenet* étoit le mérite & la dignité du martyre. Son livre des *monumens de Rome*, ou *Deſcription des plus beaux ouvrages de peinture, de ſculpture & d'architecture de Rome avec des obſervations*, valut à l'auteur des lettres de *citoyen romain*, titre qu'il porta toute ſa vie.

L'abbé *Raguenet* a commencé la grande diſpute qui paroît aujourd'hui ſi décidée, & qui ne fait peut-être que le paroître, ſur la prééminence de la muſique italiene & de la muſique françoiſe; il donne hautement la préférence à la premiere, jugement qui étona dans le temps autant que le jugement contraire nous étoneroit aujourd'hui, & contre lequel un auteur nommé Frenuſe écrivit à pluſieurs repriſes. On ſait que Rouſſeau a défendu de nouveau avec beaucoup d'éclat la cauſe de l'abbé *Raguenet*; mais, ce que tout le monde peut-être ne ſait pas ou ne ſe rapele pas, c'eſt que la manie des lettres de cachet nous dominoit tellement alors, que, ſur les plaintes de quelques muſiciens qui repréſenterent qu'il étoit dangereux de troubler la nation dans l'idée qu'elle ſe faiſoit de ſes plaiſirs, le gouvernement alloit donner une lettre de cachet à Rouſſeau, ſi un homme ſenſé qui ſe trouva là par hazard, n'avoit dit le ſeul mot déciſif en France; c'eſt que cette lettre de cachet ſeroit la plus *ridicule* qui eût jamais été donnée; c'étoit beaucoup dire, mais c'étoit dire vrai.

On a encore de l'abbé *Raguenet* une *hiſtoire de l'ancien teſtament*, une *hiſtoire d'Olivier Cromwel*, une *hiſtoire du vicomte de Turenne*. Mort en 1722.

RAHAB, (*Hiſt. ſac.*) femme de la ville de Jéricho, qui reçut chez elle & cacha les eſpions de Joſué, & qui, par cette raiſon, fut ſeule épargnée dans le ſac de Jéricho. On trouve ſon hiſtoire dans le livre de Joſué, chapitres 2 & 6.

RAINALDI, (Oderic ou Odoric) (*Hiſt. litt. mod.*) c'eſt le continuateur des annales de Baronius; il étoit, ainſi que Baronius, de la congrégation de l'oratoire. Mort vers l'an 1670.

RAJAHS. ſ. m. (*Hiſt. mod.*) C'eſt ainſi que l'on nomme dans l'Indoſtan ou dans l'empire du Mogol, des princes deſcendus des Kuttereys ou de la race des anciens ſouverains du pays, avant que les Tartares monjuls ou mongols en euſſent fait la conquête. Le mot *rajahs* ſignifie *rois*; ils avoient autrefois des états plus ou moins étendus, qu'ils gouvernoient avec une au-

torité abſolue; depuis que les Mahométans ont fait la conquête de l'Indoſtan, la plupart des princes ou ſouverains de cette contrée furent obligés de ſe ſoumettre à leurs vainqueurs qui les rendirent vaſſaux & tributaires. D'autres *rajahs* ſe retirerent dans des lieux inacceſſibles où ils vivent dans l'indépendance; ils font des courſes ſur les terres de l'obéiſſance du grand-mogol; lorſqu'ils font ces ſortes d'expéditions, ils ont ſous leurs ordres des ſoldats courageux & déterminés que l'on nomme *rajahpoutes*, c'eſt-à-dire, *fils de rajahs*; ils ſont deſcendus des anciens nobles de l'Inde, parmi eux le métier de la guerre eſt héréditaire. Ces *rajahpoutes* ſont exercés aux fatigues & à la diſcipline militaire; les *rajahs* leur acordent des terres à condition d'être toujours prêts à monter à cheval ſur l'ordre qu'ils leur donnent, d'où l'on voit que ce ſont des eſpeces de feudataires. Le grand-mogol tient pluſieurs de ces *rajahs* à ſon ſervice, tant à cauſe de la bonté de leurs troupes, que pour tenir in bride les gouverneurs des provinces, les omrahs ou ſeigneurs de ſecours & les autres *rajahs* qui ne dépendent point de lui. Le plus conſidérable des *rajahs* qui ſont au ſervice du grand-Mogol eſt celui de Seduſſia, dont la capitale s'appele *Uſepour*; il prétend deſcendre de Porus qui fut vaincu par Alexandre le grand. Tous les princes de ſa famille prenent le titre de *rana*, ce qui ſignifie *homme de bonne mine*. Il peut mettre ſur pied 250000 hommes. Les *rajahs* de Rator & de Chaga ſont auſſi très-puiſſans.

RALEIGH ou RAWLEGH (WALTER), (*Hiſt. d'Angleterre*) nom que Thomas Corneille n'auroit pas dû flétrir dans ſa tragédie du *comte d'Eſſex*, eſt celui d'un des plus grands capitaines de mer ſous le regne d'Eliſabeth. Ce fut lui qui en 1584 introduiſit la premiere colonie angloiſe dans le pays de l'Amérique ſeptentrionale qu'on appeloit alors Mocoſa, & qu'il appela *Virginie* pour faire ſa cour à Eliſabeth, & en l'honeur, dit M. de Fontenelle, de la plus douteuſe de toutes les qualités de cette reine; il fut ſouvent employé contre les Eſpagnols dans cette partie du monde & toujours avec ſuccès; en 1692, il eut ſur eux beaucoup d'avantages; il fit pluſieurs priſes, il leur enleva ſur-tout une caraque eſtimée deux millions de livres ſterling; en 1595, il ataqua les Eſpagnols dans l'île de la Trinité, brûla la ville de Saint-Joſeph, s'avança ſur la riviere d'Orenoque, & brûla encore la ville de Comana; en 1597, il acquit auſſi beaucoup de gloire contre les Eſpagnols. La reine d'Angleterre ne fut point ingrate à ſon égard; elle le combla d'honeurs, le fit capitaine de ſa garde, lui fit épouſer une de ſes dames d'honeur. Sous Jacques I, il tomba dans la diſgrace, il paroît qu'il fut la victime de l'envie & de la calomnie; on l'accuſa d'avoir voulu mettre ſur le trône Arabelle Stuart au préjudice de Jacques; on lui fit ſon procès, il fut condamné à perdre la tête. Le roi eut honte d'uſer d'une telle rigueur ou d'une telle injuſtice envers un homme qui avoit ſi bien ſervi l'état, mais il ne lui rendit point la liberté, il le retint treize ans enfermé à la tour de Londres; en 1616, il l'en fit ſortir pour une expédition à la côte d'Or & ſur les côtes de la Guiane. Quoique l'expédition n'eût pas réuſſi, elle avoit inquiété les Eſpagnols, & Jacques I, qui étoit beaucoup moins leur ennemi que ne l'avoit été la reine Eliſabeth, eut la lâche foibleſſe d'acorder à leurs ſollicitations la tête de ce général qu'ils redoutoient & dont ſa patrie avoit beſoin; on exécuta l'ancien arrêt qui n'avoit point été anulé, comme ſi un arrêt de mort ne devoit pas être cenſé anulé par un ſurſis de quatorze ou quinze ans, car ce ne fut qu'en 1618 qu'il fut exécuté. *Raleigh*, toujours utile, avoit employé le temps de ſa priſon à compoſer ſon *Hiſtoire du monde*, ouvrage ſavant; il n'en publia d'abord qu'une partie, il ne fut pas content du ſuccès, il jeta au feu le reſte de l'ouvrage; on a de lui encore une relation de la découverte de la Guyane.

RAMAZZINI, (BERNARDIN) (*Hiſt. litt. mod.*) médecin italien célebre du dernier ſiecle, qui exerça ſon art avec ſuccès à Carpi ſa patrie, & à Rome, puis à Modene & à Padoue, où il fut profeſſeur de medicine dans l'Univerſité. Il ſongeoit à tout le monde; on a de lui un traité de la conſervation de la ſanté des princes, mais on en a un auſſi ſur les maladies des artiſans: un de ſes principes étoit que, pour conſerver la ſanté, *il falloit varier ſes occupations & ſes exercices*. Né en 1633, mort en 1714.

(RAMAZZINI eſt auteur d'un nombre bien plus grand d'ouvrages qu'on n'annonce ici. Il expoſa pour ſix ans de ſuite, ſavoir du 1690 au 1695. l'etat & la nature des maladies, qui avoient etées plus frequentes. Ses explications des varietés du barometre ſont beaucoup ingenieuſes. On eſtime auſſi ſon traité ſur les eaux ſouterraine de la Ville de Modene. Ses œuvres ont eté recuillies & imprimées à Geneve en 1717. en un vol. in 4., avec la vie de l'auteur ecrite par Barthelemy ſon neveu. M. Fabroni auſſi en a donnée la vie avec le catalogue des œuvres. (Vitæ Ital. Doct. Excell. T. XIV.))

RAMBOUILLET, (D'ANGENNES DE) (*Hiſt. de France*) noble & anciene maiſon françoiſe, qui a tiré ſon nom de la terre d'Angennes dans le Thimerais.

1°. Un d'Angennes fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415.

2°. Regnault d'Angennes, ſeigneur de *Rambouillet*, fut chambellan de Charles VI. En 1392, il fut fait capitaine du château du Louvre; en 1404, premier chambellan & capitaine des

des gardes du dauphin, Louis, duc de Guyenne. En 1413, il fut fait prisonier par les factieux de Paris; devenu libre & rétabli dans le gouvernement du château du Louvre, il le remit en 1415 au duc de Guyenne, dont il reçut une gratification en considération de ses services, & *de ce qu'il l'avoit enseigné au fait de la jouxte, & avoit été le premier contre qui il s'étoit essayé & avoit jouxté*.

3°. Jean d'Angennes, fils de Regnault, défendit en 1417, pendant dix mois contre les Anglois, la ville de Cherbourg. On dit que le roi d'Angleterre, l'ayant pris dans Rouen, lui fit trancher la tête.

4°. Jean d'Angennes II, son fils, prit d'assaut la ville de Mantes sur les Anglois en 1442, & en fut fait gouverneur ainsi que d'Angoulême.

5°. Jacques d'Angennes, son petit-fils, seigneur de *Rambouillet* comme les précédens, chevalier de l'ordre du roi, capitaine des gardes des rois François I, Henri II, François II & Charles IX; lieutenant-général des armées & gouverneur de Metz, eut neuf fils dont cinq ont formé autant de branches; nous ne parlerons, suivant notre méthode ordinaire, que de ceux qui ont joué un rôle dans l'histoire; tels furent.

6°. Le cardinal de *Rambouillet*, Charles d'Angennes, évêque du Mans, ambassadeur à Rome, qui se trouva en 1563 à la clôture du concile de Trente, & assista en 1583 à un concile de la province de Tours, assista aussi aux conclaves pour l'élection & de Grégoire XIII en 1583, & de Sixte-Quint en 1585. Il mourut le 23 mars 1587, à Corneto, dont Sixte-Quint lui avoit donné le gouvernement.

7°. Renaud d'Angennes, son frere dit *le jeune Rambouillet*, fut tué à une escarmouche devant Fossan en Piémont; *vaillant jeune homme*, dit Brantôme, *qui entra si avant dans la porte, qu'il y fut tué*.

8°. Nicolas d'Angennes, seigneur de *Rambouillet*, ambassadeur extraordinaire en Angleterre en 1566 sous Charles IX; gentilhomme de la chambre, capitaine des gardes, chambellan ordinaire de Henri III, nommé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit le 31 décembre 1580, & gouverneur de Metz le 21 février 1582. „ M. de „ *Rambouillet* étoit un homme droit, qui alloit „ toujours au bien de l'état sans aucunes con„ sidérations d'intérêt „. Tel est le témoignage que lui rend un homme qui ne prodigue pas l'éloge en général, ni en particulier l'éloge dont il s'agit: c'est le fameux duc de Sully; il raconte comment le marquis de *Rambouillet* concourut avec lui en 1589 à la réconciliation & à la réunion de rois Henri III & Henri IV; M. de Thou & Davila parlent aussi très-avantageusement du marquis de *Rambouillet*.

9°. Il eut pour fils Charles d'Angennes, marquis de *Rambouillet* & de Pisani, maître de la garderobe du roi, nommé chevalier de ses ordres le 31 décembre 1619, conseiller d'état d'épée, colonel-général de l'infanterie italiene; il fut fait en 1620 maréchal de camp; en 1627, il fut envoyé comme ambassadeur extraordinaire en Piémont & en Espagne. Mort à Paris le 26 février 1652.

10°. Ce dernier fut pere de Léon-Pompée d'Angennes, marquis de Pisani, tué à la bataille de Nortlingue en 1645.

11°. Et de la fameuse Julie-Lucie d'Angennes, marquise de *Rambouillet* & de Pisani, duchesse de Montausier, gouvernante du dauphin, fils de Louis XIV, & dame d'honeur de la reine Marie-Thérese d'Autriche. (Voyez l'article MONTAUSIER) C'étoit du temps de la duchesse de Montausier & de la marquise de *Rambouillet* sa mere, que l'hôtel de *Rambouillet* étoit dans tout son éclat, & tenoit le sceptre de l'esprit & du goût.

„ La sage Julie d'Angennes, dit Fléchier, „ avoit recueilli cette succession spirituele..... „ Elle fut admirée dans un âge où les autres „ ne sont pas encore connues; elle eut de la „ sagesse en un temps où l'on n'a presque pas „ encore de la raison; on lui confia les secrets „ les plus importans dès qu'elle fut en âge de „ les entendre; son naturel heureux lui tint „ lieu d'expérience dès ses plus tendres années, „ & elle fut capable de donner des conseils en „ un temps où les autres sont à peine capa„ bles d'en recevoir..... Pour être illustre, il „ suffisoit d'avoir été élevé par madame la mar„ quise de *Rambouillet*. Ce nom capable d'im„ primer du respect dans tous les esprits où il „ reste encore quelque politesse, ce nom qui „ renferme je ne sais quel mêlange de la gran„ deur romaine & de la civilité françoise, ce „ nom, dis-je, n'est-il pas un éloge abrégé & „ de celle qui l'a porté, & de celles qui en „ sont descendues? C'étoit d'elle que l'admira„ ble Julie tenoit cette grandeur d'âme, cette „ bonté singuliere, cette prudence consommée, „ cette piété sincere, cet esprit sublime & cette „ parfaite connoissance des choses qui rendi„ rent sa vie si éclatante.

„ Vous dirai-je qu'elle pénétroit dès son en„ fance les défauts les plus cachés des ouvra„ ges d'esprit, & qu'elle en discernoit les traits „ les plus délicats? Que persone ne savoit „ mieux estimer les choses louables, ni mieux „ louer ce qu'elle estimoit? Qu'on gardoit ses „ lettres comme le vrai modele des pensées rai„ sonables & de la pureté de notre langue? „ Souvenez-vous de ces cabinets que l'on re„ garde encore avec tant de vénération, où „ l'esprit se purifioit, où la vertu étoit révérée „ sous le nom de l'incomparable Arténice, où „ se rendoient tant de persones de qualité & „ de mérite, qui composoient une cour choi-

„ ſie, nombreuſe ſans confuſion, modeſte ſans „ contrainte, ſavante ſans orgueil, polie ſans „ affectation. Ce fut-là que tout enfant qu'elle „ étoit, elle ſe fit admirer de ceux qui étoient „ eux-mêmes l'ornement & l'admiration de leur „ ſiecle „.

Madme Deshoulieres, dans ſon idylle élégiaque ſur la mort de M. le duc de Montauſier, s'exprime ainſi:

Sur les ſombres bords
Montauſier a rejoint ſa divine Julie;
Tous deux, mal-gré cette eau qui fait que tout s'oublie,
Sentent encor de doux tranſports,
Et tous deux ſont ſuivis de ces illuſtres morts,
Qui, dans une ſaiſon aux muſes plus propice,
Firent de leurs charmans acords
Retentir ſi long-temps le palais d'Artenice.

D'autres écrivains ont été moins favorables à l'hôtel de *Rambouillet*. La ducheſſe de Montauſier mourut à Paris le 15 novembre 1671.

12°. Claude d'Angennes, grand-oncle de la ducheſſe de Montauſier, frere du cardinal de *Rambouillet* & de Renaud & Nicolas d'Angennes, fut d'abord évêque de Noyon & le fut depuis du Mans après la mort du cardinal de *Rambouillet*; il fut comme ſes freres, employé en différentes ambaſſades. Fléchier parle de ces cinq freres de cette illuſtre maiſon de *Rambouillet* d'Angennes, „ trois chevaliers des ordres du roi, un cardinal „ & un évêque, tous ambaſſadeurs en même „ temps, qui rempliſſoient de l'éclat de leurs „ vertus différentes preſque toutes les cours de „ l'Europe „. Claude d'Angennes fut envoyé à Florence & à Rome du temps du pape Pie V, ſaint Charles Borromée fait ſon éloge dans une de ſes lettres; il y retourna du temps de Sixte-Quint, chargé de la commiſſion délicate d'annoncer à ce pontife & d'excuſer auprès de lui l'aſſaſſinat du duc & du cardinal de Guiſe; il fut conſeiller d'état. Mort au Mans le 15 mai 1061.

13°. Louis d'Angennes, marquis de Maintenon, encore un de ces cinq freres ambaſſadeurs, fut envoyé en Eſpagne en qualité d'ambaſſadeur extraordinaire, il fut auſſi conſeiller d'état; il fut d'ailleurs grand maréchal des logis.

14°. Un de ſes fils, évêque de Bayeux, mourut le 14 mai 1647.

15°. Un autre de ſes fils, Louis d'Angennes, fut tué au ſiége de l'Ecluſe en 1604.

16°. Charles-François d'Angennes, marquis de Maintenon, gouverneur de l'île de Marie-Galande en Amérique, depuis 1679 juſqu'au premier janvier 1686, eſt celui qui a vendu le marquiſat de Maintenon à la femme célebre qui en a porté le nom, & que les plaiſans de cour appeloient madame de *Maintenant*.

17°. Encore un autre de cinq freres ambaſſadeurs, François d'Angennes, ſeigneur de Montlouet, maréchal de camp, fut ambaſſadeur en Suiſſe.

18°. Enfin le cinquieme, Jean d'Angennes, ſeigneur de Poigny, fait chevalier des ordres du roi le 31 décembre 1585, fut envoyé en ambaſſade auprès du roi de Navarre, qui fut depuis Henri VI, auprès du duc de Savoye & en Allemagne.

19°. Son fils, Jacques d'Angennes, fut auſſi ambaſſadeur, fut envoyé en cette qualité en Angleterre en 1634, & mourut près de Londres le 7 janvier 1637.

20°. Charles d'Angennes, marquis de Poigny, connu ſous le nom de *comte d'Angennes*, brigadier des armées du roi, fut bleſſé au combat d'Oudenarde le 11 juillet 1708, & tué à la bataille de Malplaquet le 11 ſeptembre 1709.

21°. Philippe d'Angennes, ſeigneur du Fargis, fut tué au ſiége de Laval en 1690. C'étoit auſſi un des neuf fils de Jacques. (Voyez l'article 5.)

22°. Charles d'Angennes, ſon fils, ſeigneur du Fargis, fut maréchal de camp, conſeiller d'état, ambaſſadeur en Eſpagne; c'eſt le mari de la célebre madame du Fargis, Madeleine de Silly, dame d'atours de la reine Anne d'Autriche, laquelle fut diſgraciée & obligée de quitter la France pour ſon attachement à cette princeſſe; elle mourut dans ſon exil pendant le miniſtere du cardinal de Richelieu, à Louvain en 1639.

23°. Leur fils, Charles d'Angennes, comte de la Rochepot, fut tué à vingt ſix ans, le 2 août 1640, à l'attaque des lignes d'Arras.

RAMBURES, (*Hiſt. de Fr.*) nom d'une illuſtre & ancienne maiſon de Picardie.

1°. Jean, ſire de *Rambures*, étoit gouverneur de Guiſe, dès le commencement du quatorzieme ſiecle.

2°. André, ſire de *Rambures*, ſon arriere petit-fils, chambellan du roi Charles VI, mourut à l'expédition du château de Merch près Calais en 1405.

3°. David, ſire de *Rambures*, fils du précédent, chambellan des Charles VI comme ſon pere, & grand maître des arbalêtriers de France, après avoir rendu les ſervices les plus ſignalés aux rois Jean, Charles V & Charles VI, fut tué en 1415 à la funeſte bataille d'Azincourt, avec ſes trois fils, Jean, Hugues & Philippe de *Rambures*.

4°. Il ne lui reſta qu'André II, ſire de *Rambures*, maître des eaux & forêts de Picardie, qui ſervit pendant près de trente ans Charles VI & Charles VII dans une multitude de ſiéges & de combats; il ne paroît pas qu'il ait

pouſſé ſa carrierie au-delà du ſiége de Pont-Audemer en 1449.

5°. Jacques, ſon fils, fut fait chevalier à ce même ſiége, & ſervit le roi Louis XI dans la guerre du bien public en 1465.

6°. André, fils de Jean III, ſire de *Rambures*, mourut à la priſe de Gravelines en 1558.

7°. Oudart, un de ſes freres d'un ſecond lit, fut tué à l'aſſaut de Rouen, en 1562.

8°. Geoffroi de *Rambures*, ſeigneur de Ligni ſur Canche, neveu des deux précédens, fut tué en 1608 par le ſeigneur de Mareuil ſon beau-frere.

9°. Un de ſes fils, chevalier de Malte (Guillaume de *Rambures*) fut fait priſonier par les Turcs en 1605, racheté en 1607, & tué en 1608.

10. Charles de *Rambures*, frere aîné de Geoffroi, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Dourlens & du Crotoy, fut diſtingué parmi tant de braves de la maiſon de *Rambures*, par l'épithete du *brave Rambures*; il mourut le 13 janvier 1633, après avoir été obligé de ſe faire couper le bras droit pour deux anciennes bleſſures reçues, l'une quarante-trois ans auparavant, à la bataille d'Ivry, l'autre trente-ſix, au ſiége d'Amiens en 1597.

11°. Jean V, un des fils de Charles, maréchal de champ & gouverneur de Dourlens, meſtre de camp du régiment des Gardes, mourut quatre ans après ſon pere des bleſſures qu'il avoit reçues dans une ſortie au ſiége de la Capelle en 1637.

12°. Louis Alexandre, marquis de *Rambures*, neveu du précédent, colonel d'un régiment d'infanterie, fut tué en Alſace en 1679, à l'âge de dix-huit ans, d'un coup de mouſquet qu'il reçut à la tête dans une décharge que quelques ſoldats faiſoient de leurs armes.

Par ſa mort fut éteinte cette maiſon de *Rambures*, qui, plus qu'aucune autre, avoit fourni à l'état de nobles & généreuſes victimes.

RAMEAU, (Jean-Philippe) (*Hiſt. mod.*) Ce muſicien, homme de génie, naquit à Dijon le 25 ſeptembre 1683; il fut cinquante ans obſcur, & toute cette partie de ſa vie eſt ignorée même de ſes parens & de ſes amis. On ſait ſeulement que dans ſa jeuneſſe il avoit été à Milan où il étoit reſté peu de temps, & qu'avant de ſe fixer à Paris, il y avoit fait un premier voyage; „ C'étoit, dit un de ſes hiſtoriens panégyriſtes, (M. Chabanon) c'étoit, pour „ ainſi dire, le premier coup d'œil d'un grand „ capitaine qui venoit reconoître le champ de „ bataille où bientôt il devoit combatre & „ triompher „. L'orgue de la cathédrale de Clermont en Auvergne exerçoit obſcurément ſes talens; ſon pere étoit un organiſte d'un talent ordinaire; Catherine *Rameau* ſa ſœur enſeignoit la muſique & avoit quelque talent pour le clavecin; Claude *Rameau* leur frere ſe diſtingua parmi les organiſtes de ſon temps. Ce fut lui qui céda l'orgue da la cathédrale de Clermont à Jean-Philippe; celui-ci avoit fait un bail avec le chapitre de cette cathédrale, mais le déſir de la perfection, & ce beſoin que les grands talens ont de Paris, le rapelant dans cette capitale où il avoit déja paru, il ſe repentit de s'être lié par un bail, & il en demanda la réſiliation au chapitre, mais la ſupériorité même de ſes talens s'oppoſoit à ſes déſirs, & rendoit le chapitre inflexible. *Rameau* eut recours à un moyen ſingulier, ce fut d'ôter à ſes talens l'attrait qui lui ôtoit ſa liberté; tantôt il ne faiſoit que mettre la main ſur le clavier, & il diſparoiſſoit, tantôt il prolongeoit le jeu de l'orgue bien au-delà du terme preſcrit, & affectoit de ne ſe rendre à aucun des ſignaux qui devoient le faire ceſſer; il tiroit de cet inſtrument les ſons les plus déſagréables, les diſſonances les plus aigres, & il mettoit dans ce charivari déchirant une recherche, un art qui atteſtoient également & ſa capacité, & ſa mauvaiſe volonté; à tous les reproches du chapitre il répondoit qu'il ne joueroit jamais autrement, s'il n'obtenoit ſa liberté. Il l'obtint enfin par ſa perſévérance dans cet étrange artifice; alors jouant pour la derniere fois, il mit dans ſon jeu tant d'agrément & de perfection, que cet acte de ſa reconoiſſance envers le chapitre ne ſervit qu'à inſpirer des regrets.

Dans le premier voyage qu'il avoit fait à Paris, il avoit entendu aux Cordeliers l'organiſte Marchand; il fut frapé des beautés de ſon exécution; mais il reconut que cet excellent artiſte étoit un muſicien médiocre; il alla cependant lui rendre viſite, & mettre ſes propres talens ſous la protection d'un maître ſi célebre; Marchand lui fit des offres de ſervice, mais quand il eut vu ſes pieces d'orgue, il devint jaloux, & ne voulut plus s'employer pour lui.

On a vu dans le mercure du mois de mars 1767, une lettre que *Rameau* écrivit à M. de la Motte pour lui demander des paroles d'opéra; cette lettre, datée du 25 octobre 1727, & que M. Maret, autre panégyriſte de *Rameau*, a inſérée dans ſes notes, ne put rien obtenir, quoique M. *Rameau* n'eût rien oublié de ce que la modeſtie pouvoit permettre pour donner une idée avantageuſe de ſes talens; mais il n'avoit que des cantates à citer pour tous titres; *Hippolite & Aricie* n'avoit point encore paru.

Ce fut l'abbé Pellegrin qui dédomagea *Rameau* des refus de M. de la Motte; mais ſans l'indigence de cet abbé, dit M. Maret, „ ce ſavant compoſiteur n'eût peut-être jamais trouvé l'occaſion de déployer tous ſes „ talens; ce qui rend cette conjecture très-

„ probable, c'eſt que le poëte exigea du mu-
„ ſicien un billet de cinq cents livres, &
„ qu'il ne livra l'opéra d'*Hippolite & Aricie*
„ qu'après avoir reçu ce billet; mais s'il eut
„ à ſe reprocher d'avoir montré tant de dé-
„ fiance au grand *Rameau*, qu'il répara bien
„ ſon injuſtice, & que cette eſpece de faute
„ fit d'honeur à ſon goût! le premier acte de
„ cet opéra fut répété chez M. de la Poupli-
„ niere, l'abbé Pellegrin étoit préſent à cette
„ répétition; frapé de la beauté de la muſi-
„ que, il courut embraſſer l'auteur & déchira
„ le billet, en s'écriant qu'un pareil muſicien
„ n'avoit pas beſoin de caution.

M. le prince de Conti ayant demandé à Campra ce qu'il penſoit de cet opéra, ce muſicien lui répondit: *Monſeigneur, il y a dans cet opéra aſſez de muſique pour en faire dix.* On aſſure que le ſuccès de l'opéra de *Caſtor & Pollux* inſpira tant de jalouſie à Mouret, qu'il en perdit la tête, & qu'on fut obligé de l'enfermer à Charenton, où dans ſes accès de folie, il chantoit continuélement le beau chœur des démons du quatrieme acte:

Q'au feu du tonerre
Le feu des enfers
Délacre la guerre, &c.

M. Maret raporte d'autres traits de la jalouſie des muſiciens, traits qui les aviliſſent moins qu'ils n'honorent ſon héros; il expoſe le fameux ſyſtême de la baſe fondamentale de *Rameau*; il rend compte des contradictions qu'éprouva ce ſyſtême, & des divers écrits auxquels il donna lieu.

Parmi les ouvrages compoſés pour ou contre *Rameau*, M. Maret n'a point oublié l'excellent extrait qu'une femme, également diſtinguée par ſes talens & par ſon caractere, a donné du ſyſtême muſical de ce grand maître qui fut le ſien. On peut voir cet extrait dans le n.° 179 du *pour & contre* de l'abbé Prévôt, année 1737.

M. Maret ne diſſimule pas que *Rameau* fut accuſé d'être peu ſociable. " Les gens médiocres, dit-il, ſont forcés de polir exactement
„ leur ſurface, mais les hommes de génie dé-
„ daignent cette attention qu'ils croyent, peut-
„ être mal-à-propos, au-deſſous d'eux; auſſi la
„ plupart des grands hommes partagent-ils ce
„ reproche avec M. *Rameau*; Malherbe étoit
„ bruſque dans ſa converſation & dans ſes ma-
„ nieres.

„ Milton avoit une humeur bizâre & im-
„ périeuſe.

„ Michel-Ange étoit ſi ſombre & ſi peu ſo-
„ ciable, qu'il ſe promenoit toujours ſeul, &
„ cherchoit les promenades les plus ſolitaires

„ Lulli étoit bruſque & peu poli.

„ Le grand Corneille étoit naturélement mé-
„ lancolique, il avoit l'humeur bruſque & quel-
„ quefois rude en apparence; il avoit l'âme
„ fiere & indépendante, nulle ſoupleſſe, nul
manege.

„ En ſubſtituant au nom de Corneille celui
„ de *Rameau*, on aura le véritable portrait de
„ ce célebre muſicien; l'un & l'autre auroient
„ cru s'avilir en ſollicitant des grâces; & quoi-
„ qu'on accuſât *Rameau* d'aimer l'argent (on
„ en a auſſi accuſé Corneille), cette paſſion
„ ne put jamais l'engager à prier, pour quel-
„ que motif que ce fut „.

Rameau avoit épouſé Marie-Louiſe Mangot, dont le goût & les talens pour la muſique formoient un trait important de conformité entre eux. La ſœur de madame *Rameau*, religieuſe dominicaine à Poiſſy, étoit, dit-on, une des plus belles voix qu'il y eût en France. M. *Rameau*, mort le 23 août 1764, a laiſſé trois fils, M. Claude François *Rameau*, écuyer (M. *Rameau* avoit eu des lettres de nobleſſe) & valet de chambre du roi; dame Marie-Louiſe *Rameau*, religieuſe au couvent de la viſitation de Sainte-Marie à Montargis, & dame Marie Alexandriſſe *Rameau*, mariée depuis la mort de ſon pere à M. François Marie de Gauthier, mouſquetaire du roi de la premiere compagnie.

M. *Rameau* étoit de l'académie de Dijon, dont M. Maret étoit ſecrétaire perpétuel; c'eſt à ce titre que M. Maret a prononcé l'éloge de M. *Rameau* dans une ſéance publique de cette académie. C'eſt à titre d'amateur & d'admirateur que M. de Chabanon l'a célébré; il régarde la rapréſentation d'*Hippolyte & Aricie*, donnée en 1733, comme l'époque de la réforme du théâtre lyrique. M. *Rameau* n'avoit fait juſques-là qu'un livre de pieces de clavecin, & il avoit cinquante ans acomplis; ce n'eſt pas une des moindres ſingularités du génie de M. *Rameau* que cette lenteur à éclore & que cette chaleur de génie & d'enthouſiaſme renvoyée à une ſaiſon qui ne ſemble plus faire pour elle.

M. de Chabanon peint le déchaînement momentané du public contre les innovations hardies & heureuſes de M. *Rameau*; on l'accâbloit de critiques; on accuſoit ſa muſique de n'être que difficile & baroque. On fit contre lui cette épigramme:

Oui, ſi le difficile eſt beau,
C'eſt un grand'homme que *Rameau*;
Mais ſi le beau, par avanture,
N'étoit que la ſimple nature,
Dont l'art doit être le tableau,
Le petit homme que *Rameau*!

Le réſultat général du jugement de M. de Chabanon ſur ce grand muſicien, eſt que *Rameau*, comme ſymphoniſte d'opéra, n'eut jamais de modele ni de rival, & qu'il eſt parvenu à un

degré de perfection au delà duquel on ne conçoit rien.

Que, quant à la muſique vocale, il a porté le genre établi de ſon temps auſſi loin que le génie pouvoit l'étendre: voilà ce que nous lui devons. Il n'a fait que perfectioner ce genre au lieu de l'anéantir, pour y en ſubſtituer un meilleur; voilà ce qu'il nous laiſſe à regréter.

Que n'a-t-il changé notre récitatif! que n'a-t-il rendu ce ſervice éternel à notre opéra! il en étoit ſi capable! M. de Chabanon prouve par quelques exemples tirés des ouvrages de M. *Rameau*, qu'il avoit entrevu de récitatif véritable que nous déſirons.

Le théoricien dans M. *Rameau* n'eſt point inférieur à l'artiſte. Exemple rare! on l'a vu réunir l'aveugle & fougueux inſtinct du génie qui enfante, & la ſagacité tranquille du génie qui diſcute & aprofondit.

On lui propoſa dans les derniers temps de ſa vie de faire quelques changemens à ſon opéra de *Caſtor*. *J'ai plus de goût qu'autrefois*, dit-il, *mais je n'ai plus de génie*.

On peut croire qu'un tel théoricien & un tel artiſte avoit l'oreille extrêmement ſenſible & à la mélodie, & à l'harmonie, & que tout ce qui les bleſſoit, lui étoit inſupportable. On raconte qu'au Palais-Royal, ſa promenade ordinaire, une dame portoit un jour ſous ſon bras un petit chien qui ne ceſſoit d'aboyer; *Rameau* donna d'abord mal-gré lui beaucoup de ſignes d'impatience; enfin ne pouvant plus y tenir, il pria la dame de faire taire ſon chien, alléguant une raiſon de muſicien: *il a*, dit-il, *la voix on ne peut pas plus déſegréable*.

RAMELLI. (Augustin) *Hiſt. litt. mod.*) ingénieur & machiniſte italien du ſeizieme ſiecle, employé en France & penſioné par Henri III, a laiſſé un recueil *in folio* de ſes machines, ſous ce titre: *Le diverſe ed artificioſe machine dell'Auguſtino Ramelli*, ouvrage rare & curieux, enrichi de figures.

RAMESSÈS. (*Hiſt. d'Égypte.*) C'eſt le nom de pluſieus rois d'Égypte; on croit que c'eſt un des princes de ce nom qui fit élever à Thebes en Égypte, (qui eſt la fameuſe Thebes aux cent portes) dans le temple du ſoleil, un magnifique obéliſque de cent trente-deux pieds. L'empereur Conſtantin en 334 le fit tranſporter à Alexandrie; dix-huit ans après, l'empereur Conſtance, ſon fils, le fit tranſporter à Rome. Les conquérans barbares ſe plaiſent dans la deſtruction; quand les Goths prirent & ſaccagerent Rome en 409, ils renverſerent cet obéliſque, il fut rompu en trois morceaux, & reſta enfoncé ſous terre. Le pape Sixte Quint, ami des arts, déterra ce beau monument, & le fit élever dans la place de Saint-Jean de Latran, où il eſt expoſé à l'admiration publique.

RAMIRE I, roi d'Aragon, (*Hiſt. d'Eſpagne.*) Il faut ſans doute avoir des talens ſupérieurs, des grandes qualités pour conſerver & illuſtrer un trône récemment érigé: car, il eſt auſſi difficile de régner avec gloire ſur une monarchie qui vient d'être fondée, & qui par cela même, a pour ennemis toutes les puiſſances voiſines, que de tenir avec ſuccès les rênes d'un état tombé en décadence, & menacé de toutes parts d'un bouleverſement prochain. *Ramire*, cependant, alla plus loin encore que ſa nation ne l'eſpéroit de ſa valeur & de ſon habilité: non ſeulement il rendit chere à ſes peuples l'autorité royale, à laquelle ils n'étoient point accoutumés; mais il eut encore le bonheur d'ajouter pluſieurs provinces à ſon nouveau gouvernement, & de former de l'Aragon, l'un des plus étendus & des plus beaux royaumes de l'Eſpagne entiere. Don Sanche le grand, roi de Navarre, dans le partage qu'il fit à ſes enfans, des différens états qu'il poſſédoit, ſoit à titre de royaume, ſoit à titre de ſouveraineté, laiſſa à *Ramire*, ſon fils, que, ſuivant pluſieurs hiſtoriens, il avoit eu d'une maitreſſe, l'Aragon qui n'étoit alors qu'une principauté aſſez peu étendue, qui ne conſiſtoit que dans cette petite contrée qui porte encore, de nos jours, le titre de comté d'Aragon, & qui ne formoit tout au plus, que la huitieme partie de ce pays, que l'on appele aujourd'hui l'*Aragon*. Don Sanche donna en même temps, à don Gonçale, l'un de ſes autres fils, les comtés de Sobrarve & de Rebagorce, avec le titre de roi, dont il venoit également de décorer *Ramire*, qui prit poſſeſſion de ſon petit état & de ſon trône en 1035. Environ une année après, le nouveau ſouverain épouſa la jeune Ermiſinde, fille de Bernard, comte de Bigorre, qui paſſoit pour la plus belle perſone de ſon ſiecle. La puiſſance de *Ramire* s'accrut par ce mariage; elle s'accrut bien plus encore par un événement imprévu, qui recula de beaucoup les frontieres de ſa ſouveraineté. Don Gonçale, ſon frere, fut tué d'un coup d'épée à la chaſſe, par l'un de ſes domeſtiques; on ignore à quel ſujet. Gonçale ne laiſſoit point d'enfans, & les peuples de Subrarve & de Ribagorce, reconurent pour leur prince, *Ramire* qui, au moyen de cette proclamation, ajouta aux poſſeſſions qu'il tenoit de ſon pere, toute cette partie du royaume d'Aragon qui eſt au nord de l'Ebre. La ſucceſſion de Gonçale le rendit ſi puiſſant, & d'ailleurs ſa valeur l'avoit rendu ſi redoutable, que les rois Maures de Sarragoſſe, d'Hueſca & de Tudele, craignant de l'avoir pour ennemi, ſe hâterent de lui demander ſon amitié, & s'engagerent à lui payer un tribut annuel. La ſoumiſſion de ces princes & l'aggrandiſſement de ſon royaume enflamerent l'ambition de *Ramire*; il s'oublia, & le déſir de conquérir l'emportant ſur le reſpect

qu'il devoit à la mémoire de ſon pere, & ſur les ſentimens qu'il eut dû conſerver pour ſon frere don Garcie, roi de Navarre, il ſe ligua avec les trois rois mahométans, & ſuivi d'une armée nombreuſe, il alla faire une irruption ſur les terres de Navarre, & mit le ſiége devant Taſalla. Les habitans de cette place ſe défendirent avec tant de valeur, que leur réſiſtance donna le temps à don Garcie de raſſembler ſes troupes, à la tête deſquelles il vint inopinément fondre, pendant la nuit, ſur l'armée de ſon frere, qui fut miſe en déroute, & en partie maſſacrée. Don Garcie, juſtement irrité, ne fut point ſatisfait de cette éclatante victoire, & profitant de la terreur qu'il avoit inſpirée à ſes ennemis, il fit lui-même une irruption dans les états de ſon frere, qu'il contraignit d'aller chercher un aſyle dans les montagnes de Sobrarve, & s'empara d'une partie de l'Aragon: ce royaume entier eût vrai-ſemblablement paſſé ſous la domination du vainqueur, ſi *Ramire* ne ſe fût hâté de reconoître ſes torts, & d'implorer la clémence de ſon frere, qui, par la médiation de quelques évêques, voulut bien pardoner au roi d'Aragon, & lui reſtituer même toutes les places dont il s'étoit rendu maître, & le pays qu'il avoit conquis. Depuis cette époque, les deux rois vécurent en bonne intelligence, & celui d'Aragon, corrigé de ſon ambition, ne parut plus tenté de faire d' injuſtes conquêtes. Mais la puiſſance & le caractere guerrier de don Ferdinand, roi de Léon, lui inſpirant des craintes ainſi qu'à don Sanche, roi de Navarre, fils & ſucceſſeur de don Garcie, l'oncle & le neveu firent, contre le ſouverain dont ils redoutoient les projets, une ligue défenſive. *Ramire* fit la guerre aux Maures, & prit ſur eux Lohavre, place importante, ſituée à trois ou quatre lieues d'Hueſca, & l'annexa à ſon royaume. *Ramire* étoit âgé, fit ſon teſtament; ſuſpendit pour quelque temps ſes hoſtilités, & alla tenir un concile à Jacca, dans lequel il fut fait beaucoup de réglemens concernant la diſcipline eccléſiaſtique, & quelques loix utiles ſur l'adminiſtration civile, & le roi veilla avec beaucoup de ſoin pendant trois ans de calme à l'obſervation de ces loix, ainſi qu'à tout ce qu'il penſoit devoir concourir à aſſurer la tranquillité publique. Don Ferdinand, roi de Leon, faiſoit la guerre aux Mahométans; la ſituation gênée de ceux-ci réveillant les anciens ſentimens dans *Ramire*, il ſe mit, quoique afoibli par l'âge, à la tête de ſes troupes, & alla former le ſiége de Grao qui apartenoit au roi de Sarragoſſe. Ce prince Maure, vaſſal & tributaire du roi de Léon, implora le ſecours de ſon ſuverain, mais en l'abſence de Ferdinand, qui parcouroit alors les provinces méridionales de ſes états, don Sanche ſon fils, acompagné du célebre Cid, vola au ſecours du roi de Sarragoſſe, livra bataille aux aſſiégeans de Grao, les mit en déroute, & remporta ſur eux une illuſtre victoire, mal-gré les éforts hétoïques de *Ramire I*, qui, accâblé par le nombre, mourut les armes à la main en 1063, après un regne d'environ 28 ans. Ce roi ſe ſignala beaucoup plus par la ſageſſe de ſes loix & par ſon habileté dans l'art de gouverner les peuples, que par l'éclat de ſa valeur qui lui avoit pourtant acquis beaucoup de célébrité. Il ſe diſtingua auſſi par ſa piété, & par ſon zele pour la religion, qui ſuivant pluſieurs hiſtoriens, lui valut de la part du pape Grégoire VII, le titre de roi très-chrétien.

RAMIRE II, roi d'Aragon, (*Hiſtoire d'Eſpagne.*) Une courone eſt auſſi pour la tête d'un vieux moine un fardeau trop peſant, & ce fut en *Ramire II* une inexcuſable folie d'accepter un ſceptre, que ſes débiles mains n'étoient point en état de tenir; troiſieme fils de Sanche, roi d'Aragon & de Félicie, il avoit été dans ſon enfance offert par le roi ſon pere, qui peut-être avoit démêlé l'incapacité de ſon fils, à l'abbaye de Saint-Pons de Tomieres pour y être moine, & il étoit bien fait pour ce genre de vie qu'il n'eût pas dû quiter. Il fut élevé ſous les ieux & par les ſoins de l'abbé Frottard; on le crut aſſez pieux pour être promu au ſacerdoce, & après avoir reçu l'ordre de prêtriſe, & avoir fait ſa profeſſion de moine dans l'abbaye de Tomieres, il fut, diſent quelques hiſtoriens, nommé ſucceſſivement abbé de Sahagun, évêque de Burgos, puis évêque de Pampelune, & enſuite de Balbaſtro. Ces faits ne ſont rien moins que prouvés; mais il eſt aſſuré qu'il vivoit pieuſement en qualité de ſimple moine, dans le monaſtere de Saint-Pons de Tomieres, quand don Alphonſe le Batailleur, ſon frere, roi d'Aragon & de Navarre, venant à mourir ſans enfans, & ayant laiſſé pour héritiers de tous ſes états les Templiers, les chevaliers de Saint-Jean de Jéruſalem & les gardiens du Saint ſépulcre, les Navarrois & les Aragonois, ſans égard pour ces diſpoſitions, s'aſſemblerent à Borja, ſur les frontieres des deux royaumes, pour procéder à l'élection d'un roi. Il y eut tant de cabale, de diviſion & de méſintelligence dans cette aſſemblée, que les Aragonois s'étant ſéparés des Navarrois, allerent à Jacca & y élurent dom *Ramire*, moine depuis environ 41 ans, tandis que les Navarrois éliſoient de leur côté à Pampelune, dom Garcie Ramirez, qu'ils proclamoient roi de Navarre. Ce n'étoit pourtant point aſſez d'avoir fait paſſer *Ramire* du fond du cloître ſur le trône, les Aragonois le preſſerent encore de ſe donner, le plutôt qu'il pouroit, un héritier: *Ramire* étoit prêtre depuis beaucoup d'années; mais il obtint une diſpenſe de l'antipape Anaclet, qui ſe donnoit à Avignon le titre de pape, & il épouſa Agnès, ſœur de Guillaume,

duc d'Aquitaine. À peine il commençoit à régner, qu'Alphonſe entra dans ſes états ſuivi d'une nombreuſe armée ; *Ramire*, qui n'étoit point du tout fait au tumulte des armes, courut ſe cacher derriere les forêts & les montagnes de la Sobrarve. Sa terreur étoit néanmoins fort mal fondée, & le généreux Alphonſe, qui n'étoit point venu en uſurpateur, mais en ami, lui fit dire qu'il n'étoit paſſé ſur les terres d'Aragon que pour défendre ce royaume contre les infideles qui, enhardis par la victoire qu'ils venoient de remporter à Fraga, avoient formé vraiſemblablement le projet d'envahir l'Aragon. Raſſuré par la générolité de ce procédé, *Ramire* ſortit de ſon aſyle, remercia ſon défenſeur qui, après avoir laiſſé une forte garniſon à Sarragoſſe pour défendre ſon voiſin, ſe retira dans ſes états. Ce n'étoit cependant pas les Maures que le roi d'Aragon avoit le plus à craindre, mais la haine des Navarrois, dont le mécontentement alloit dégénérer en guerre déclarée, lorſque, par la médiation de quelques prélats, les deux nations en vinrent à un traité d'alliance, par lequel il fut convenu que les deux rois demeureroient paiſibles poſſeſſeurs, chacun de ſon royaume, condition qui plut beaucoup à *Ramire*, fort ennemi de la guerre, & qui ne déplut point à dom Garcie, qui eſpéroit lui ſuccéder, ne ſuppoſant point que vieux comme il étoit, il eut jamais des enfans ; Garcie ſe trompa, & la reine Agnès accoucha de l'infante dona Pétronille. Ce n'avoit été que par un effet de leur atachement & de leur reſpect pour Alphonſe le Batailleur que les Aragonois avoient élu ſon frere, dont ils ne connoiſſoient d'ailleurs les talens ni les qualités ; ils ne tarderent point à les connoître, & furent très-mécontens du choix qu'ils avoient fait. Les grands, qui ne voyoient qu'un moine dans leur ſouverain, furent très honteux de l'avoir placé ſur le trône ; ils ne cacherent point leur maniere de penſer, & *Ramire*, fort irrité de la licence de ces grands, imagina un moyen infaillible de les punir & de venger ſon amour-propre humilié. Ce moyen fut de convoquer les états à Hueſca, & là, de s'aſſurer de tous ces ſeigneurs mécontens. Ce projet fut exécuté ; ces ſeigneurs furent tous arrêtés, & afin de leur apprendre à reſpecter leur ſouverain, celui ci les fit tous maſſacrer. Cette vengeance, indigne même d'un uſurpateur, étoit déshonorante pour un roi ; auſſi ne réuſſit-elle point à *Ramire* ; il n'avoit juſqu'alors été que mépriſé, il devint odieux, & comme il étoit fort timide, il craignit les effets de la haine publique, d'ailleurs il s'étoit dégoûté du trône, il s'étoit auſſi dégoûté de ſa femme. Il fit des réflexions ſérieuſes ſur les douceurs de la vie monacale, ſur les dangers de la royauté, & après avoir fiancé ſa fille dona Pétronille, âgée d'environ deux ans, avec dom Raymond, comte de Barcelone, il convoqua les états, leur fit reconoître Pétronille pour ſon héritiere, obtint d'eux le conſentement qu'elle lui ſuccéderoit auſſi-tôt qu'elle ſeroit en âge d'être mariée, & que ſi elle mouroit avant ce temps, le comte Raymond hériteroit du royaume ; dès-lors le comte Raymond gouverna l'Aragon ſous le titre de prince. Quant à *Ramire*, il ſe retira à Hueſca, alla s'enſevelir dans le monaſtere de Saint-Pierre, où il vécut encore pendant dix ans, ſans qu'il parût ſe ſouvenir qu'il avoit été roi pendant trois ans, qu'il avoit eu une femme & une fille, qu'il avoit fait égorger les grands, les plus illuſtres du royaume, qu'on l'avoit mépriſé, & qu'il avoit fini par être déteſté. Ce n'étoit point la peine de ſortir du cloître pour aller ſe déshonorer par un regne foible & court de trois années.

Ramire I, roi d'Oviédo & de Léon, (*Hiſt. d'Eſpagne.*) C'eſt une dure extrêmité pour un roi doux & bienfaiſant d'avoir ſans ceſſe des arrêts de rigueur à prononcer, des citoyens, illuſtres par leur rang & par leur naiſſance, à punir, des ſupplices à ordoner, des rebelles à éfrayer par la terreur de l'exemple. Ce fut pourtant à ces extrêmités que le ſage *Ramire* fut contraint d'en venir, & ce ne fut que par cette rigueur néceſſaire qu'il parvint à régner auſſi glorieuſement pour lui-même qu'avantageuſement pour ſes peuples. *Ramire*, fils de Vermond I, & couſin du roi Alphonſe II, ſurnomé *le chaſte*, s'étoit diſtingué par des ſervices éclatans, & s'étoit rendu cher au ſouverain par la ſageſſe de ſes conſeils, par la juſteſſe de ſes vues & la dureté de ſes mœurs, lorſque le bon Alphonſe, couvert de gloire, accâblé d'ans, & n'aſpirant qu'au bonheur de quelques jours paiſibles, convoqua les états, & les pria de lui donner ſon couſin pour ſucceſſeur. La nation avoit les obligations les plus eſſentieles à la valeur, ainſi qu'aux grandes qualités de *Ramire*. Le choix d'Alphonſe fut unanimement approuvé, & *Ramire I* fut placé ſur le trône, du conſentement des grands & aux acclamations du peuple. Alphonſe II mourut, & ſon digne ſucceſſeur régna ſur Léon & Oviédo, en 842. Il étoit dans la province d'Alava, lors de la mort du roi, & ſon abſence inſpirant au comte Népotien, ſeigneur auſſi puiſſant qu'audacieux, de hautes idées d'ambition, il ſe propoſa de s'aſſeoir ſur le trône, à l'excluſion du prince qui en étoit reconu pour légitime poſſeſſeur. Il ſe donna tant de ſoins & fit de ſi brillantes promeſſes, qu'il engagea pluſieurs dans ſon projet d'uſurpation. Les conjurés ſe croyant en aſſez grand nombre pour tout oſer, prirent les armes, & proclamerent tumultueuſement Népotien, qui, fier de cette ombre d'élection, raſſembla à force d'argent quelques troupes, à la tête deſquelles il marcha du côté d'Oviéde. Informé de cette révol-

te, *Ramire* ſe mit à la tête de ſon armée, & marcha vers les Aſturies. Il rencontra bientôt l'orgueilleux Népotien qui, s'avançant fiérement, préſenta la bataille. Cette action déciſive fut terminée en un inſtant, & à peine le ſignal du combat fut donné, que preſque tous les ſoldats de Népotien l'abandonerent & paſſérent dans l'armée royale. Éfrayé de cette défection, il prit la fuite; mais il fut arrêté & conduit aux pieds du roi, qui lui fit à l'inſtant même crever les ieux, & l'envoya dans un monaſtere où il paſſa le reſte de ſes jours. À la faveur de ces troubles, une foule de voleurs de grand chemin ſe mirent à dévaſter les provinces; ils n'échaperent point à la vigilante juſtice de *Ramire*, qui fit crever les ieux à tous ceux dont on put ſe ſaiſir; les autres ſe diſperſerent & ne parurent plus. Une prodigieuſe quantité de payſans ſuperſtitieux s'étoient perſuadés qu'ils étoient ſorciers, & s'éfrayoient les uns les autres par leurs ſortileges; il eût fallu les guérir & les éclairer. Ils furent pris & brûlés. Pendant qu'on s'occupoit du malheureux ſoin d'envoyer aux bûchers ces miſerables, les Normands qui alors infeſtoient la plupart des côtes de l'Europe, firent une deſcente à la Corogne, & dévaſterent le pays. *Ramire* aſſembla ſon armée, marcha contre eux, mit les Normands en déroute, en maſſacra beaucoup, & fit une très-grande quantité de priſoniers. Au milieu de ſon triomphe, le roi penſa perdre la vie par le complot de deux ſeigneurs qui avoient conſpiré, l'un de lui ôter la vie, l'autre d'uſurper la courone. Ils furent découverts & pris; l'un ne perdit que la vue; l'autre fut mis à mort avec ſept de ſes fils. Le roi eût voulu le ſauver, il n'en fut pas le maître; c'étoient les états du royaume qui avoient prononcé la ſentence de mort, & qui la firent exécuter. Abderame, roi de Cordone, jaloux de la glorie du ſouverain d'Oviédo & de Léon, lui déclara la guerre, ſous prétexte que c'étoit lui qui avoit favoriſé les deſcentes de Normands ſur les côtes eſpagnoles. Ce prétexte étoit abſurde, & la fortune ne ſeconda-t-elle point Abderame; *Ramire* le batit, & dom Ordogno, ſon fils, ſe ſignala par une ſi rare valeur dans cette action, qu'à la demande de *Ramire*, les grands proclamerent le jeune prince collegue & ſucceſſeur de ſon pere. Moins honteux de ſa défaite, qu'irrité de la célébrité de ſon vainqueur, Abderame raſſembla toutes ſes forces, & ſuivi d'une armée nombreuſe, il vint faire une irruption ſur les terres du roi de Léon & d'Oviédo. Il fut encore plus malheureux qu'il ne l'avoit été la premiere fois; *Ramire* remporta ſur lui une victoire ſignalée; l'armée preſque entiere d'Abderame périt dans cette action. *Ramire*, n'ayant plus ni conjurés à punir, ni Normands à éloigner, ni Maures à combatre, continua de vivre & de régner paiſiblement juſqu'au premier février 850, qu'il mourut au grand regret de ſes ſujets, après ſept ans d'un regne glorieux & non, comme le diſent les compilateurs du *Dictionaire* de Moreri, après un regne de vingt-quatre années; quand même ces ſavans éditeurs feroient commencer le regne de *Ramire* au temps où dom Alphonſe II le fit reconoître pour ſon ſucceſſeur, encore n'auroit-il régné que quinze années, atendu que cet événement eut lieu en 835; or, de 835 à 850, il n'y a que quinze ans, & non pas vingt-quatre. Mais c'eſt de la mort d'Alphonſe qu'il faut dater le commencement du regne de *Ramire*, auquel ſon prédéceſſeur à la vérité remit une partie du gouvernement, & même, ſi l'on veut, le ſoin entier de l'adminiſtration, mais non le titre de roi, qu'il garda juſqu'à ſa mort, ainſi que la courone & tous les attributs de la royauté, & Alphonſe II ne mourut que vers la fin de l'année 842.

Ramire II, roi d'Oviédo & de Léon. (*Hiſt. d'Eſpagne.*) Depuis la mort d'Alphonſe III, ſurnomé *le Grand*, la guerre, les déſordres, les troubles, les factions avoient habituélement déchiré la royaume de Léon & d'Oviédo, & le trône ſouvent ébranlé par les plus violentes ſecouſſes, avoit été tour-à-tour occupé par l'inquiet & mal-heureux Garcie qui, avec beaucoup de valeur, avoit beaucoup de vices; fils peu reconoiſſant, mauvais frere & foible ſouverain; par Ordogno II, prince inquiet & malheureux, qui moiſſona quelques lauriers, & éprouva des revers accablans, & qui fut moins heureux encore au milieu de ſes ſujets, trop fatigués de ſa rigueur extrême pour qu'ils puſſent l'aimer; par Troïla II, le plus cruel des hommes, le plus féroce des tyrans, & qui eût fini par dépeupler ſes états, ſi la mort n'eût arrêté le cours de ſes fureurs & de ſes crimes; enfin par l'indolent Alphonſe IV, qui ſe rendant juſtice & ſentant ſon incapacité, abdiqua la courone en faveur de *Ramire II*, ſon frere, comme lui fils d'Ordogno II, & alla porter dans un couvent où il ſe retira, les ſentimens propres aux monaſteres. *Ramire II*, élévé ſur le trône en 927 par l'abdication de ſon frere, ſe diſpoſoit à ſignaler le commencement de ſon regne par une action d'éclat contre les infideles, quand il apprit qu'Alphonſe, fatigué de ſon état de moine, comme il avoit été fatigué de ſon état de roi, ſe repentant d'ailleurs d'avoir préféré ſon frere au jeune Ordogno, le ſeul fils que lui avoit laiſſé la reine Urraque, ſon épouſe, étoit ſorti de ſon couvent, & réclamant contre ſon abdication, ſe diſpoſoit, ſecondé par beaucoup de ſeigneurs, à ravoir par la force le ſceptre qu'il avoit cedé. *Ramire II* qui connoiſſoit l'incapacité de ſon frere, & qui ne jugea pas devoir ſe prêter à ſes caprices, marcha contre lui à la tête de l'armée deſtinée à combatre les Maures, & l'aſſiégea

dans

dans Léon ; ne pouvant néanmoins oublier que c'étoit à lui qu'il étoit redevable de la couronne, il lui fit faire quelques propositions d'accomodement qui furent rejetées; mais quelque supériorité qu'il eût, il ne vouloit point en venir aux dernieres extrêmités, lorsqu'une nouvele révolte, fuscitée par les trois fils du roi Troïla, qui vouloient s'emparer du trône, le força de profiter sans ménagement de ses avantages; il pressa vivement le siége, & Alphonse qui jusqu'alors avoit parlé avec hauteur, ne pouvant plus tenir, alla se jeter aux pieds de son frere qui le fit garder étroitement, entra dans Léon, dont il se remit en possession, pardona aux rebelles, & marcha contre les trois fils de Troïla qui, lui ayant été livrés par les Asturiens, eurent, ainsi qu'Alphonse IV, les yeux crevés, & comme lui, furent à perpétuité renfermés dans un monastere. Ces troubles apaisés, & *Ramire* cherchant à se distraire du chagrin que lui causoit la perte de la reine Urraque son épouse, que la mort venoit de lui enlever, il tourna ses armes contre les infideles, marcha vers les murs de Madrid qu'il emporta d'assaut, ravagea les environs de Tolede, & retourna triomphant dans ses états, chargé de butin & suivi d'une foule d'esclaves. Abderame, roi de Cordoue, irrité des succès & jaloux de la gloire du roi d'Oviédo, mit sur pied une armée nombreuse, & secondé par les troupes d'Aben-Ahaya, seigneur de Sarragosse & son vassal, il se flata de réparer avec éclat les pertes qu'il avoit soufertes. *Ramire*, à peine remis des fatigues des dernieres hostilités, reprit les armes & marcha avec la plus grande activité à la rencontre des ennemis, qu'il trouva campés aux environs d'Osma dans une vaste plaine; l'événement ne justifia point les espérances d'Abderame, il comptoit se venger, & il fut complétement batu, plusieurs miliers de Maures périrent dans l'action, tous les autres prirent la fuite avec leur roi vaincu. *Ramire* rentra dans Léon, d'où quelques jours après il se rendit à Astorga pour y présider aux états, pendant lesquels il fit d'utiles réglemens, & réunit quelques places qu'il avoit conquises sur les Maures à l'évêché d'Astorga. D'Astorga, *Ramire* alla se mettre à la tête de ses troupes, & entra dans l'Aragon, résolu de punir Aben-Ahaya, du secours qu'il avoit fourni à Abderame; hors d'état de résister à un tel ennemi, Aben-Ahaya, seigneur de Sarragosse, s'empressa de se soumettre, se déclara vassal de la courone de Léon, & s'engagea de lui payer le même tribut annuel qu'il donnoit au roi de Cordoue. *Ramire* lui acorda la paix à ces conditions, revint dans ses états, épousa dona Thérese, sœur de don Garcie, roi de Navarre, & pendant une année, ne s'occupa que des soins du gouvernement; mais tandis qu'il se flatoit de jouir d'un calme heureux & durable, Aben-Ahaya, infidele à ses engagemens, s'étoit ligué avec le roi de Cordoue, & leurs troupes firent inopinément une irruption sur le terres de Léon, s'emparerent de Covarrubias, petit ville bien peuplée, dont ils passerent tous les habitans au fil de l'épée, ravagerent la campagne, & ne s'en retournerent qu'après s'être rassasiés de butin & de carnage; enorgueilli par le succès de cette expédition, & ne doutant point que le temps d'accâbler les chrétiens ne fût venu, Abderame fit les derniers éforts pour écraser *Ramire*; une foule de Maures vinrent d'Afrique se joindre à son armée, déja très-formidable, & la conquête de Léon & d'Oviédo lui paroissant infaillible, il ne se proposoit rien moins que d'exterminer les chrétiens, ou tout au moins d'obliger ceux qui échaperoient au carnage, d'aller pour la seconde fois se cacher dans les Asturies. Ses projets étoient vastes, mais ils ne réussirent pas; au contraire, *Ramire* dont les forces paroissoient très-inférieures à celles des Mahométans, alla à leur rencontre, leur présenta la bataille dans la plaine de Simancas, fondit sur eux avec impétuosité, & mal-gré leur résistance, remporta la victoire & inonda la plaine de leur sang. Il s'en retournoit triomphant, lorsqu'il fut averti qu'Abderame rassembloit les debris de l'armée vaincue qui, mal-gré cette grande défaite, étoit encore très-nombreuse. Le roi d'Oviédo, sans donner aux infideles le temps d'être tous rassemblés, marcha contr'eux, les joignit auprès de Salamanque, les ataqua & les défit encore. Cette seconde victoire fut plus fatale que la premiere aux Maures; les vainqueurs en firent un horrible carnage, & se saisirent d'Aben-Ahaya qui fut enfermé & traité en sujet perfide & rebelle. Dans la vue de prévenir de nouveles invasions, *Ramire II* donna ordre aux comtes de Castille de fortifier leurs places qui, par leur situation, serviroient de barriere aux Mahométans. Les comtes de Castille qui se prétendoient indépendans n'obéirent qu'à regret. Le roi d'Oviédo leur ordona ensuite d'assembler leurs troupes & de se tenir prêts à marcher au premier signal. Offensés de ce second ordre, ils refuserent de s'y soumettre, & par leur résistance irriterent si fort *Ramire II*, qu'il marcha contr'eux à la tête de ses troupes, & fit prisoniers les comtes Ferdinand Gonçalez & Nunno Nunnez. Cependant, comme les prétentions de ces seigneurs étoient en quelque sorte fondées sur une longue jouissance, le roi d'Oviédo n'usa point de rigueur; il leur fit faire au contraire de si sages représentations, pendant qu'ils étoient en prison, qu'acquiesçant à ses raisons, ils lui promirent la plus inviolable fidélité. *Ramire II* ne se contenta point de leur rendre la liberté, il les combla de bienfaits, les honora de sa confiance, & peu de temps après il maria son

fils dom Ordogno avec dona Urraque, fille du comte Ferdinand Gonçalez & de dona Sanche, infante de Navarre. Intimidés par ſa valeur & ſa puiſſance, les Maures lui demanderent une ſuſpenſion d'armes, & il leur acorda una treve de ſept années. Il conſacra ce temps de paix aux travaux les plus utiles; il fonda pluſieurs manaſteres; il fit fortifier les places les plus importantes, publia des loix ſages & extirpa les abus. Conſtament animé néanmoins du déſir d'exterminer les Maures autant qu'il le pouroit, la treve fut expirée à peine, que, ſuivi de ſon armée, il paſſa les montagnes d'Avila, & fondit ſur Talavera. Le roi de Cordoue envoya contre lui une nombreuſe armée; les Chrétiens & les Maures ſe rencontrerent; le combat s'engagea; l'action fut déciſive & glorieuſe pour *Ramire* qui remporta encore une victoire ſignalée. Les Mahométans perdirent douze mille hommes, & en laiſſerent ſept mille entre les mains des Chrétiens qui les amenerent priſoniers. *Ramire II* alla ſe repoſer à Oviédo; ſon deſſein étoit de ſe rendre à Léon, mais il tomba malade à Oviédo, & on eut bien de la peine à le tranſporter à Léon; la maladie empira; *Ramire* vit ſans trouble ſes derniers momens approcher; il abdiqua la courone en faveur d'Ordogno ſon fils, & mourut peu de jours après, le 5 janvier 950; il avoit régné dix-neuf ans & quelques mois. Les Chrétiens le regréterent amérement; ils perdoient en lui un excellent roi & leur plus ferme apui. Les Maures ſe réjouirent de ſa mort, tant il leur avoit inſpiré de terreur.

Ramire III, roi d'Oviédo & de Léon. (*Hiſt. d'Eſpagne.*) *Ramire* n'avoit que cinq ans lors de la mort de Sanche ſon pere; mais mal-gré la foibleſſe de ſon âge, les grands, aſſemblés pour procéder à une élection, le proclamerent en 964, dans l'eſpérance que, né d'un pere bon & juſte, il en auroit un jour les reſpectables qualités. Il fut reconu pour roi ſous la tutele de la reine ſa mere, de dona Elvire ſa tante, & ſous un conſeil de régence. Ce conſeil de régence commença par renouveler avec Alhacan, roi de Cordoue, le traité de paix qui avoit été fait dans les derniers jours du regne précédent entre les deux courones. Les pirates normands qui avoient fait précédement pluſieurs invaſions ſur les côtes de Galice, en firent une nouvele & marcherent vers Compoſtelle. Enhardis par le ſuccès d'une bataille, les Normands, peuple inhumain dans la victoire, parcoururent le pays, le fer & la flamme à la main, & porterent le ravage & la déſolation juſqu'aux montagnes de Caſtille; chargés de butin, ils revinrent vers les côtes pour ſe remettre en mer; mais le comte Gonçalez Sanchez ſuivi d'une formidable armée, les rencontra, fondit ſur eux, les batit, les maſſacra preſque tous, fit priſoniers ceux à qui les vainqueurs fatigués de carnage avoient laiſſé la vie, & alla mettre le feu à leur flote. À ces troubles près, le royaume jouit d'un calme profond, & *Ramire III* parvenu à la dix-ſeptieme année de ſon âge, épouſa, du conſentement du conſeil de régence, dona Urraque, jeune demoiſelle, de l'une des plus illuſtres maiſons du royaume. Eperduement amoureux de ſa jeune épouſe, dont l'ambition étoit outrée & le caractere mauvais, il ne ſe conduiſit que d'après ſes conſeils, & les conſeils pernicieux d'Urraque l'engagerent à traiter avec mépris la reine ſa mere & Elvire ſa tante. *Ramire* toujours dévoué aux ſuggeſtions de dona Urraque, en agit avec tant de hauteur à l'égard de la nobleſſe, qu'il la mécontenta; il affecta ſurtout d'offenſer les nobles de Galice par les plus révoltans procédés. Ces nobles peu acoutumés à ce ton deſpotique, s'aſſemblerent, jeterent les yeux ſur le prince dom Bermude, fils d'Ordogno III, qui leur parut plus digne du trône que celui qui l'occupoit; ils le proclamerent roi, & cette élection fut ſi favorable aux Galiciens, parmi leſquels le jeune Bermude avoit été élevé, qu'ils prirent les armes pour ſoutenir ſon élection. *Ramire III.* croyant n'avoir à combatre qu'un petit nombre de rébelles faciles à ſoumettre ou à diſperſer, raſſembla ſes troupes, & marcha contre les Galiciens; ceux-ci ſe défendirent avec beaucoup de valeur. Les deux partis en vinrent à une action, elle fut vive & ſanglante; le combat dura depuis le lever du ſoleil juſqu'à ſon coucher; la victoire demeura indéciſe; mais l'armée royale avoit été ſi maltraitée, que *Ramire* ſe rendit à Léon pour lever de nouveles troupes; mais à peine il étoit arivé dans cette capitale, qu'il y tomba malade & mourut, à la ſatisfaction publique, vers la fin de l'année 982, dans la quinzieme année de ſon regne, & âgé de vingt ans. La nation l'avoit élu pour qu'il régnât en ſouverain vertueux & modéré; il voulut gouverner en deſpote, & ſes prétentions injuſtes pouſſerent ſes ſujets à la revolte. Il mourut cependant ſur le trône; mais s'il eût vécu encore quelques jours, il eſt vrai-ſemblable qu'il ſeroit mort ou en priſon ou dans un monaſtere, car la nation entiere étoit ſoulevée contre lui, & faiſoit des vœux pour Bermude.

RAMSAY (Charles-Louis) (*Hiſt. litt.mod.*) gentilhomme écoſſois, eſt auteur d'un ouvrage latin, intitulé : *Tacheographia*, ou *l'art décrire auſſi vite qu'on parle*, dédié à Louis XIV. Cet art n'étoit pas inconnu aux anciens, à en juger par ce diſtique de Martial :

Currant verba licet, manus eſt velocior illis,
Nondum lingua, ſuum dextra peregit opus.

Mais un homme qui a rendu beaucoup plus célebre dans les lettres le nom de *Ramſay*, eſt André-Michel de *Ramſay*, chevalier-baronet en Écoſſe, & chevalier de Saint-Lazare en France, docteur de l'univerſité d'Oxford, iſſu d'une branche cadete de l'anciene maiſon de *Ramſay*. Il eut le bonheur d'être fixé dans la religion catholique par M. de Fénelon; il eut le boneur & la gloire d'être ſon ami; il a écrit la vie de cet illuſtre prelat. Cette vie, ſon diſcours ſur le poême épique, placé à la tête du Télémaque, ſon *Hiſtoire de Turenne* & ſes *Voyages de Cyrus*, ſont ſes ouvrages les plus connus. On a de lui en anglois un ouvrage poſthume, intitulé: *Principes philoſophiques de la religion naturele & révélée, dévelopés & expliqués dans l'ordre géométrique;* un plan d'éducation auſſi en anglois; des poéſies auſſi en anglois; il avoit élevé les princes de la maiſon de Bouillon, & avoit été appelé à Rome pour travailler à l'éducation des enfans de Jacques III. Il mourut à Saint-Germain en Laye en 1743.

RAMUS ou LA RAMEE (Pierre) (*Hiſt. litt. mod.*) ſavant profeſſeur au collége royal, principal du collége de Presle, homme ſingulier, célebre & malheureux. Ses malheurs commençoient avant ſa naiſſance; ſa famille, établie à Liége, y perdit tout ſon bien, lorſqu'en 1468 le duc de Bourgogne, Charles le téméraire, réduiſit preſque entiérement cette ville en cendres. L'ayeul de *Ramus* alla ſe faire charbonier dans un village du Vermandois; on dit qu'il étoit né gentilhomme. Son fils fut charbonier auſſi ou laboureur, & *Ramus* naquit dans la pauvreté vers 1502 ſelon les uns, en 1515 ſelon les autres. À peine ſorti du berceau, il fut deux fois ataqué de la peſte; arivé à Paris, la miſère l'en chaſſa deux fois, il y retourna une troiſieme fois, & fit ce que faiſoit vers le même temps Guillaume Poſtel, dont les premieres avantures ont beaucoup de raport avec les premieres de *Ramus* (*voyez* Postel); il entra en qualité de domeſtique au collége de Navarre, il ſervoit le jour, il étudioit la nuit, ſes progrès furent rapides comme ceux de Poſtel; mais *Ramus*, ſupérieur à Poſtel & né avec un eſprit réformateur, s'éleva d'abord au-deſſus de ſon ſiecle; la ſcolaſtique le révolta, il lut Xénophon & Platon, il en fut tranſporté: *voilà*, s'écria-t-il, *la ſeule philoſophie digne de l'homme*. Bientôt il ne garda plus de meſures avec la ſcolaſtique ni avec Ariſtote; il voulut détrôner ce prince des philoſophes dans lequel il ne pouvoit plus rien reconoître de bon, il ſoutint des theſes publiques, & fit des écrits contre lui; tout le péripatétiſme ſe ſouleva. Un péripatéticien portugais, nommé Antoine de Govea, établi dans l'univerſité de Paris, pourſuivit *Ramus*, comme ennemi d'Ariſtote, au châtelet, puis au parlement; on plaida ſolemnélement pour & contre Ariſtote; le roi François I évoqua cette grande afaire & la mit en arbitrage; les arbitres furent pour Ariſtote & pour Govea; on déclara que *témérairement & inſolemment Ramus* s'étoit élevé contre le prince des philoſophes, on condamna les livres de *Ramus*, & on lui défendit d'enſeigner la philoſophie. Pierre Galland, (voyez ſon article) qui en cette occaſion combatit pour Ariſtote contre *Ramus*, prétend même que François I vouloit envoyer *Ramus* aux galeres, le prenant pour un barbare qui s'oppoſoit aux progrès naiſſans des lettres, & qui vouloit renverſer l'ouvrage de ſon maître; c'étoit le connoître bien mal. Les ennemis de *Ramus* avoient bien dit au roi qu'il haiſſoit Ariſtote, mais ils s'étoient bien gardés de dire qu'il aimoit Platon & Xénophon. *Ramus* dévora les triomphes & les injures de ſes ennemis, qui publierent ſa condamnation dans toute l'Europe, qui le jouerent ſur leurs théâtres collégiaux, & le confondirent tant qu'ils voulurent dans leurs theſes ſans contradicteurs. *Ramus* ne s'atacha qu'à pratiquer cette philoſophie ſocratique qu'il admiroit, elle lui apprit à ſoufrir ſans ſe plaindre; quand ſes amis le plaignoient, il leur répondoit avec le ſourire de la paix:

Grata ſuperveniet, quæ non ſperabitur hora.

Elle ariva cette heure favorable; *Ramus* eut la liberté d'enſeigner la philoſophie qu'il jugeroit la plus convenable. Ce fut le cardinal de Lorraine, Charles, qui lui procura cette liberté.

La ſcolaſtique ſe vengea de ces nouveaux ſuccès de *Ramus*, en troublant ſes leçons par des huées & des ſiflemens; il fatigua par ſa conſtante tranquilité l'indécente cabale qui oſoit l'inſulter dans ſes fonctions; il pouvoit la faire punir, il la dédaigna, & ſes leçons ceſſerent d'être troublées; mais il ne peut réuſſir dans le grand projet qu'il avoit conçu de banir entiérement de l'école l'argumentation & la ſcolaſtique.

Henri II ayant jugé que l'univerſité avoit beſoin de réforme, nomma, par ſes lettres du 7 janvier 1556, *Ramus*, Danes & Galland pour y travailler, *Ramus* apartenoit & au collége royal & à l'univerſité, étant d'un côté profeſſeur royal, de l'autre principal du collége de Presle.

Devenu le doyen des profeſſeurs royaux, il jugea que l'honeur du collége royal lui étoit plus particuliérement confié; il veilla ſur le choix des profeſſeurs. L'ignorant Dampéſtre avoit envahi par intrigue une chaire de ma-

thématiques. *Ramus* averti de ſon incapacité, voulut l'empêcher d'exercer. Dampeſtre répondit: *qu'il lui feroit leçon à lui-même & à tous les lecteurs de l'univerſité. Commencez donc*, dit Ramus, *par m'expliquer la premiere propoſition d'Euclide. Me prenez-vous pour un enfant*, repartit Dampeſtre? & mal-gré l'oppoſition de Ramus, il voulut commencer ſes leçons publiques. On ne l'interrompit point comme on avoit interrompu *Ramus*, mais ſon école fût déſertée; *Ramus* fit rendre, le 24 juin 1566, une ordonnance qui décida que Dampeſtre & les profeſſeurs qu'on nommeroit à l'avenir ſeroient examinés publiquement par tous les lecteurs royaux. Dampeſtre n'oſa ou ne daigna point ſubir cet examen; il vendit ſa chaire à un autre ignorant nommé Charpentier, docteur en médecine, & qui crut pouvoir couvrir ſon ignorance en mathématiques, par le peu de médecine qu'il ſavoit & qu'il enſeigneroit à ſes écoliers. *Ramus* fit ſignifier à Charpentier l'ordonnance du 24 juin 1566. Charpentier, après quelques bravades qu'il ne put ſoutenir, pleura, ſe plaignit qu'on le déshonoroit gratuitement, enfin il demanda trois mois pour ſe mettre en état d'expliquer Euclide; on les lui acorda, & cependant de nouveles lettres, du 8 mars 1567, confirmerent celles du 24 juin précédent, & mirent même pour l'avenir les chaires au concours, mais mal-gré la vigilance & les éforts de *Ramus*, elles reſterent ſans exécution. Charpentier ſe maintint dans ſa place & dans ſon ignorance.

Pendant que *Ramus* exerçant ainſi une diſcipline ſévere ſur le collége royal, vouloit en chaſſer les ignorans, l'univerſité l'avoit chaſſé lui-même du collége de Presle, comme calviniſte. Le goût général qu'il avoit pour la réforme & les perſécutions qu'il avoit éprouvées de la part des catholiques au ſujet d'Ariſtote, l'avoient en effet jeté dans la réforme calviniſte, qu'il voulut encore réformer, tant il aimoit la réforme. Mais il eut à combatre Théodore de Beze, qui l'empêcha même d'obtenir une chaire de théologie à Geneve.

Ses ennemis qui depuis long-temps épioient ſon calviniſme naiſſant, s'étoient aperçus qu'il ôtoit les images de la chapelle de ſon collége de Presle; l'univerſité s'étoit hâtée de l'enchaſſer dès 1562. Il fut même alors obligé de quiter Paris pour échaper à la perſécution; mais Charles IX, qui l'aimoit, lui donna un aſyle à Fontainebleau, où placé au milieu de la bibliotheque royale, il ſe conſola par l'étude & par le travail; il ſe perfectionna dans la géométrie & l'aſtronomie, mais bientôt on le chaſſa de cet aſyle même, il erra de retraite en retraite, inconnu & déguiſé. N'ayant pu le prendre, on pilla ſon collége de Presle, une riche bibliotheque qu'il avoit pris plaiſir à y former, lui fut enlevée; un des grands motifs de la fureur de ſes ennemis étoit la maniere dont il prononçoit la lettre Q, il n'en falloit pas davantage alors. *Ramus* & les profeſſeurs royaux avoient corrigé, autant qu'il étoit poſſible, quelques abus qui s'étoient gliſſés dans la prononciation du latin. L'école, par négligence, avoit pris l'habitude de prononcer *quiſquis*, *quanquam*, comme *kiskis*, *kankam*, delà le proverbe *faire un grand* KANKAN *ou* CANCAN, qui ſignifioit originairement faire un grand diſcours ſolemnel, bien polémique, commençant par *quanquam*, comme pluſieurs des oraiſons & des traités de Cicéron, & qui ſignifie plus généralement aujourd'hui: faire un grand bruit, une grande afaire d'une bagatele. C'eſt contre cette prononciation vicieuſe qui faiſoit diſparoître l'U, que *Ramus* s'élevoit. On prétend que la Sorbonne avoit fait dépouiller de ſes bénéfices un eccléſiaſtique qui avoit adopté la prononciation de *Ramus*, & que cet eccléſiaſtique s'étant pourvu au parlement, étoit en danger d'y perdre ſon procès, ſi les profeſſeurs royaux n'avoient été repréſenter en pleine audience le ridicule de cette cauſe & l'indignité de ce procédé.

La paix de 1563 avoit ramené *Ramus* à Paris, les guerres civiles ayant recomencé en 1567, il ſe réfugia auprès du prince de Condé; il étoit avec lui & avec l'amiral de Coligny à la bataille de S. Denis. À la paix il revint en France, & y retrouva la perſécution; pour l'éviter, il alla viſiter les univerſités d'Allemagne. Il fut comblé d'honeurs à Bâle, à Heidelberg; on l'invita de la part du roi de Pologne Sigiſmond II à venir à Cracovie. Jean Sigiſmond Zapol, vayvode de Tranſylvanie, lui offrit le rectorat de l'univerſité de Waiſſembourg, avec des apointements conſidérables; il refuſa tout pour revenir dans ſa patrie qu'il aimoit toujours. Il revint à Paris vers la fin de l'année 1571, & & y fut aſſaſſiné l'année ſuivante à la S. Barthélemi; ce ne fut point le crime du parti religieux, mais de la haine; il fut avéré que les aſſaſſins avoient été apotés par Charpentier: *Ramus* s'étoit caché dans une cave; on l'avoit épié, on l'en tira, il offrit de l'argent, l'argent déſarme des voleurs, non des ennemis; Charpentier, dit-on, ſe montra l'un & l'autre, il prit l'argent de *Ramus* & le livra aux aſſaſſins; *Ramus* ſe voyant ainſi trahi, ſe défendit en déſeſpéré; percé de coups, ſuccombant ſous le nombre, on le jeta dans la rue. Ses entrailles ſortoient de ſon corps; les écoliers que Charpentier animoit les arracherent & les ſemerent de rue en rue, ils y traînerent le cadavre de *Ramus* en le batant de verges.

Ramus étoit d'une figure noble, d'une taille avantageuſe, d'un tempérament robuſte: élevé durement, il vécut toujours durement, ne coucha jamais que ſur la paille, ne but que de l'eau, parce qu'un excès de vin qu'il avoit fait

dans ſa jeuneſſe l'avoit incommodé, & ne ceſſa de travailler; ſa ſobriété, ſes mœurs, d'utiles exercices le ſauverent des dangers du travail & conſerverent ſa ſanté. Il aida ſes écoliers de ſon argent comme de ſes lumieres, il fit du bien & pendant ſa vie & après ſa mort par ſon teſtament; mais il diſputa trop, & par là il alluma des haines qui troublerent ſes jours & cauſerent ſa perte.

Il avoit une éloquence qu'on jugea propre aux grands effets & qui en produiſit quelquefois; les Reîtres de l'armée du prince de Condé refuſant de marcher, parce qu'ils n'étoient point payés, on les fit haranguer par *Ramus*, & ils marcherent.

Il a écrit ſur preſque tous les arts & toutes les ſciences. On peut voir dans le P. Niceron la liſte de ſes ouvrages. *Ramus* occupa trois chaires au collége royal, celle de philoſophie, celle d'éloquence latine, celle de mathématiques, & il en fonda une qu'il mit au concours & qui s'appele encore la chaire de *Ramus*. Il exécuta ainſi en petit ce qu'il eût voulu que le gouvernement exécutât en grand. Au moment même où la perſécution le chaſſoit de ſa patrie, ſon amour pour ſa patrie & pour les ſciences l'engageoit à laiſſer par ſon teſtament cinq cents livres de rente qu'il avoit ſur la ville, ſomme alors conſidérable pour fonder une chaire, où pendant trois ans un même profeſſeur devoit enſeigner l'arithmétique, la muſique, la géométrie, l'optique, la méchanique, l'*aſtrologie* & la géographie. Au bout des trois ans, la chaire devoit être remiſe au concours, le profeſſeur reçu ne pouvoit conſerver ſa chaire que par de nouveaux triomphes; s'il étoit vaincu, la chaire paſſoit au vainqueur. Tous les profeſſeurs royaux & tous les mathématiciens reconus pour habiles, devoient être les arbitres du combat. Le premier préſident, le premier avocat-général, le prévôt des marchands & les échevins devoient être priés d'y aſſiſter. Les ennemis de *Ramus*, pour le contrarier même après ſa mort, & pour écarter du collége royal cet eſprit d'examen & d'épreuve qui ne leur étoit pas favorable, parvinrent dès l'année 1573 à faire changer la deſtination des fonds légués par *Ramus*; mais comme la haine & l'ignorance ne préſiderent point à cet arrangement, il eut un objet utile; on donna les cinq cents livres à Gohorry pour continuer l'hiſtoire de France de Paul Emile. Ce Gohorry écrivit en effet les regnes de Charles VIII & de Louis XII, qui ſont en manuſcrit à la bibliotheque du roi; il ſavoit d'ailleurs des mathématiques, & s'il les enſeignoit, la prédilection de *Ramus* pour les ſciences exactes n'étoit point trompée. En 1611, Louis XIII ordonna que le teſtament de *Ramus* ſeroit plus exactement exécuté. Sa chaire a été remplie juſqu'en 1732, & après quelques années d'interruption, elle l'a été encore. Ainſi le nom de *Ramus* ſe mêlera toujours à celui des rois bienfaiteurs des lettres; il a fait plus que d'ajouter à leurs libéralités, il leur a indiqué le moyen de s'aſſurer du mérite, & de ne jamais proſtituer leurs bienfaits. (*Voyez l'art.* GOHORRY.)

RAMUSIO ou RANNUSIO (JEAN-BAPTISTE) (*Hiſt. litt. mod.*) vénitien, ſecrétaire du conſeil des dix, mort à Padoue en 1557, auteur d'un traité *de Nili incremento*, & d'un recueil de voyages maritimes.

RANC, (JEAN) (*Hiſt. mod.*) peintre né à Montpellier en 1674, mort à Madrid en 1735, premier peintre du roi d'Eſpagne, éleve de Rigaud & mari de la niece de ce grand peintre. Les arts & les artiſtes ne ſont pas de notre département, & nous ne parlons de celui-ci que relativement à un fait hiſtorique & littéraire; c'eſt que la fable de la Motte, qui a pour titre: *Le Portrait*, n'eſt point une fable, mais une avanture arivée réellement au peintre dont il s'agit ici, & dont la morale eſt la même que celle de la fable du Bouffon & du Payſan dans Phedre:

En hic declarat, quales ſitis judices.

RANCÉ, (*Voyez* BOUTHILLIER (LE).

RANCHIN. (*Hiſt. litt. mod.*) Un juriſconſulte de ce nom, Étienne, mort à Montpellier en 1583; eſt auteur du livre intitulé: *Miſcellanea deciſionum juris*. Un de ſes parens (Guillaume) étoit avocat du roi à la cour des aides de Toulouſe. On a de lui: *Reviſion du Concile de Trente*. Ce livre a fait jeter des ſoupçons ſur ſa catholicité; pluſieurs ont même aſſuré que *Ranchin* étoit réellement proteſtant.

Mais le plus connu de tous les écrivains de ce nom, eſt le conſeiller à la chambre de l'édit, originaire de Montpellier, & auteur de ce fameux triolet:

Le premier jour du mois de mai
Fut le plus beau jour de ma vie; &c.

ce triolet & des ſtances *d'un pere à ſon fils*, qui commencent ainſi:

Philis, mes beaux jours ſont paſſés, &c.

ont fait toute ſa réputation. Son triolet, ſurtout, étoit cité en toute occaſion; on l'appeloit *le roi des triolets*.

Cependant l'à-propos des refreins, qui fait le principal mérite des triolets, & qui doit être tel, que les vers répétés ſoient non ſeulement bien placés, mais néceſſaires à l'endroit où on les répete, cet à-propos nous paroît plus fin, plus parfait, plus abondant en idées acceſſoires dans un triolet moderne dont l'auteur eſt feu M. l'abbé Blanchet, que dans celui même de

Ranchin. Le triolet de l'abbé Blanchet eſt adreſſé à trois ſœurs :

Aimables ſœurs, entre vous trois
À qui mon cœur doit-il ſe rendre ?
Il n'a point fait encor de choix,
Aimables ſœurs, entre vous trois ;
Mais il ſe donneroit, je crois,
À la moins tendre, à la plus tendre ;
Aimables ſœurs, entre vous trois
À qui mon cœur doit-il ſe rendre ?

M. de Fontenelle, juge ſuprême dans le genre galant, ingénieux & aimable, diſoit qu'on ne pouvoit pas mieux faire dans ce genre, & on ne peut qu'être de ſon avis.

RANCONET, (Aimar de) (*Hiſt. de Fr.*) conſeiller au parlement de Bourdeaux, puis préſident au parlement de Paris. La miſere l'avoit réduit à être ſimple correcteur d'imprimerie chez les Étienne, & ſi l'on en croit Pithou, ce fut *Ranconet* qui compoſa le *Dictionaire hiſtorique, géographique & poétique*, imprimé ſous le nom de Charles-Étienne, frere de Robert. *Ranconet* vit mourir ſa fille ſur un fumier, exécuter ſon fils pour les afaires du calviniſme ; ſa femme fut tuée d'un coup de tonerre. Le même Pithou nous apprend que le cardinal de Lorraine, ſous le regne de François II, ayant fait aſſembler le parlement de Paris pour avoir ſon avis ſur la punition des hérétiques, *Ranconet* porta à l'aſſemblée les œuvres de Sulpice Severe, & y lut l'endroit où cet écrivain rapporte que S. Martin de Tours voulut ſéparer de la communion les évêques eſpagnols Idace & Ithace, qui avoient déféré à l'empereur ou au tyran Maxime, Priſcillien & ſes diſciples, & les avoient fait condamner à mort. Cet acte ayant deplu au Cardinal, *Ranconet* fut renfermé à la Baſtille où il mourut en 1559. On a de lui le *Tréſor de la langue françoiſe, tant ancienne que moderne*, qui a beaucoup ſervi à Nicot & à Monet pour la compoſition de leurs dictionaires. *Ranconet* étoit ſavant & paſſoit pour écrire fort bien en grec & en latin.

(RANGONE (Guy) (*Hiſt. litt. mod.*) né en 1485. d'un des plus illuſtres & des plus anciennes familles de Modene & même de l'Italie, dont l'origine remonte à l'onzieme ſiecle, fut en même temps un des plus celebres Capitaines du commencement du ſeizieme ſiecle, & un des plus magnifiques protecteurs des lettres, qu'il cultiva lui même avec beaucoup de ſuccès. Il comanda les troupes de la Ville de Bologne, de la République de Florence, de celle de Veniſe, des Papes, de Charle V. & de François I ſuivant l'uſage de ce temps, où l'on ne trouvoit pas à blâmer les Capitaines, qui changeoient ſouvent de ſervice. Giraldi en lui offrant ſon ſixieme Dialogue ſur l'hiſtoire des Poëtes donne des grands louanges à ſa valeur militaire, & à l'application avec laquelle il cultivoit les ſciences, même les plus difficiles ; & on en voit des pareils éloges dans pluſieurs autres écrivains du même âge. Bernard Taſſo fut ſon Secrétaire. Il mourut à Veniſe en 1539.

Cette famille compte un grand nombre d'hommes célebres, comme on peut voir dans le Dictionaire de Moreri de la derniere édition de Veniſe où l'on donne ſa généalogie.)

RANNEQUIN, (*Hiſt. litt. mod.*) C'eſt le nom d'un machiniſte liégeois à qui on doit la machine de Marly, laquelle paſſa dans ſon temps pour un chef-d'œuvre de mécanique, & qu'on cherche aujourd'hui à ſimplifier. Cette machine, au moyen de ſes énormes rouages, donne 5258 toneaux d'eau en vingt-quatre heures ; elle a commencé d'agir en 1682.

RANS, (Bertrand de) (*Hiſt. de Flandre*) C'eſt, dit-on, le vrai nom de l'impoſteur qui, vingt ans après la mort de Baudouin I, comte de Flandre & empereur de Conſtantinople, voulut ſe faire paſſer pour ce prince. (*Voyez l'article* Baudouin.) Bertrand de *Rans* étoit de Rheims, & avoit vécu long-temps dans les forêts comme hermite. Il fut pendu à Lille, après avoir auoué ſon impoſture à la queſtion, & avoir été promené par dériſion & par politique dans toutes les villes de la Flandre & du Hainaut, où il s'étoit fait un aſſez grand nombre de partiſans.

RANTZAU, (Josias, comte de) (*Hiſt. de Fr.*) maréchal de France, étoit de la maiſon de *Rantzau*, illuſtre dans le duché de Holſtein ; il ſervit d'abord avec ſuccès & avec éclat dans les armées ſuédoiſes. Ce ne fut qu'en 1635, qu'étant venu en France avec le chancelier Oxenſtiern, il s'atacha au ſervice de Louis XIII, qui le fit maréchal de camp. En 1636, il perdit un œil d'un coup de mouſquet au ſiége de Dole ; ce fut lui auſſi qui défendit Saint-Jean de Loſne contre le général Galas, & qui lui en fit lever le ſiége. En 1640, il perdit une jambe & fut eſtropié d'une main au ſiége d'Arras. En 1641, il ſe trouva & ſe ſignala au ſiége d'Aire. En 1642, il fut fait priſonier au combat d'Honecourt. En 1644, il ſe diſtingua au ſiége de Gravelines ; il fut fait maréchal de France le 16 juillet 1645, & la même année il abjura le luthéraniſme. Il ſervit en Flandre les années ſuivantes. Sa fidélité ayant été injuſtement ſoupçonée, malheur auquel on eſt toujours expoſé dans un ſervice étranger, & qui devroit déterminer à ne ſervir jamais que ſa patrie, *Rantzau* fut arrêté le 27 février 1649. Il fit connoître ſon innocence, & fut mis en liberté le 22 janvier 1650. Il mourut le 4 ſeptembre ſuivant, ſans laiſſer d'enfans, non plus que ce maréchal de Gaſſion ſon contemporain, qui diſoit qu'il n'avoit jamais vu de femme dont il voulût être le mari, ni d'enfans dont

il voulût être le pere. On vantoit sa figure, sa taille, son esprit, son éloquence, sa valeur; on lui reprochoit de l'ivrognerie, défaut alors commun, une humeur un peu chagrine, une ambition difficile à satisfaire; mais aussi à quelles récompenses n'avoit-il pas droit, & s'il demandoit à la France, que n'avoit-il pas sacrifié pour elle? Jamais militaire n'avoit été si honorablement mutilé; jamais la guerre n'avoit coûté si cher à persone dont elle eût épargné la vie. On lit son epitaphe, qui fut célebre dans le temps, & qui conserve encore quelque chose d'imposant.

Du corps du grand *Rantzau* tu n'as qu'une des parts,
L'autre moitié resta dans les plaines de Mars;
Il dispersa par-tout ses membres & sa gloire.
Tout abatu qu'il fût, il demeura vainqueur,
Son sang fut en cent lieux le prix de sa victoire,
Et Mars ne lui laissa rien d'entier que le cœur.

RAOUL XXXIe roi de France, (*Hist. de France.*) fils & successeur de Richard, duc de Bourgogne, n'eut d'autres droits à la courone de France que ceux de la victoire; Charles le simple, prisonier de ses sujets rebelles, rendit Hugues le Grand arbitre du royaume: ce guerrier politique, qui pouvoit mettre la courone sur sa tête, la déféra à *Raoul*, qui fut sacré à Soissons (an 921). Le nouveau monarque, pour assurer son autorité usurpée, marcha contre le duc de Normandie, son ennemi le plus redoutable; la ville d'Eu fut emportée d'assaut, & tous les habitans furent massacrés. Les Normands étoient répandus dans les différentes provinces du royaume: le monarque eût bien voulu les en chasser; mais, comme il faisoit les préparatifs qui pouvoient assurer ses succès, de nouveaux ennemis vinrent l'ataquer. Le roi de Germanie lui enleva la Lorraine, & l'Aquitaine secoua le joug de son obéissance; il eût bien voulu ranger à son devoir cette derniere province, mais il fut obligé de se rendre auparavant en Champagne, que menaçoient les Hongrois, peuple féroce alors, & qui sembloit vouloir tout détruire.

La monarchie n'étoit plus qu'un corps mutilé & languissant; *Raoul* avoit assez de talens pour lui rendre quelques rayons de sa premiere splendeur; mais Charles le Simple vivoit encore, & son titre de roi usurpé sur ce prince le rendoit odieux, même à ceux qui avoient favorisé son élévation; la reconoissance qu'ils exigeoient, étoit un hydre qui dévoroit les richesses du trône. L'impuissance d'assouvir leur cupidité fit beaucoup de mécontens, qui sous le spécieux prétexte de tirer Charles le Simple de sa captivité, entretenoient les discordes de l'état. Ce prince infortuné mourut à Peronne. *Raoul*, devenu posesseur plus tranquille du royaume, ne s'occupa que du soin d'en faire renaître les prospérités; les Normands fiers & indociles furent réduits à l'impuissance de nuire. Charles Constantin fit hommage du Viennois. Le duc de Gascogne, qui ne vouloit point reconoître de supérieur, fut obligé de plier sa fierté & de donner des témoignages d'une entiere soumission: ces superbes vassaux étoient les tyrans des sujets, ils employoient à leurs propres quereles les forces de l'état. La subordination eût été parfaitement rétablie sans une maladie, dont mourut *Raoul* l'an 936; il laissa la réputation d'un prince bienfaisant & courageux: sa gloire eût été sans tache, si sa puissance dont il n'usa que pour le bonheur public, eût été fondée sur un titre légitime.

RAPIN. (*Hist. litt. mod.*) Ce nom a été illustré dans les lettres par trois différens personages:

1°. Nicolas *Rapin*, poête latin & françois, bon citoyen, chassé de Paris par les Ligueurs, pour son atachement à Henri III, son bienfaicteur, qui l'avoit fait grand-prévôt de la connétablie, fut très-utile à Henri IV, qui le rétablit dans sa charge. On ne doit pas regarder comme un des moindres services rendus à ce prince, la part qu'il eut à la satyre Ménippée. Ses épigrammes latines ont encore quelque réputation. Il avoit été vice-sénéchal de Fontenai-le-Comte en Poitou, sa patrie. Né en 1540, mort à Poitiers en 1608.

2°. Réné *Rapin*, c'est-à-dire le P. *Rapin*, jésuite, né à Tours en 1621, mort à Paris en 1687, est un poête latin, beaucoup plus célebre encore. Son poême des Jardins est un des meilleurs poêmes latins modernes. Il est vrai que les vers en sont souvent aussi beaux que ceux de Virgile, par la même raison que certains vers grecs de M. de Fontenelle étoient aussi bons que ceux d'Homere, c'est qu'ils en étoient. Le P. *Rapin* avoit d'ailleurs beaucoup de littérature, & une littérature choisie, comme le prouvent ses réfléxions sur l'éloquence, sur la poésie, sur l'histoire, sur la philosophie, ses paralleles d'Homere & de Virgile, de Démosthene & de Cicéron, de Platon & d'Aristote, de Thucydide & de Tite-Live; il publioit alternativement des ouvrages de littérature & des ouvrages de piété; l'abbé de la Chambre disoit à ce sujet: *Ce jésuite sert Dieu & le monde par semestre.*

3°. Paul *Rapin* de Thoiras. En 1568, le parlement de Toulouse, animé contre les protestans, avoit refusé de vérifier l'édit de paix qui venoit de leur être acordé; il ne s'étoit enfin rendu qu'après quatre jussions, & pour se venger de la nécessité d'obéir, il avoit fait pendre, ou, selon quelques-uns, décapiter sur quelque prétexte forcé, un gentilhome nommé *Rapin*, que

le roi & le prince de Condé avoient envoyé à Toulouſe pour preſſer la vérification de l'édit. En 1569, les ſoldats proteſtans de Montgommeri, étant logés aux environs de Toulouſe, mirent le feu aux fermes & aux maiſons de campagne des conſeillers, puis écrivirent ſur les maſures avec des charbons, ces deus mots: *vengeance de Rapin*. Ce malheureux genthilhomme étoit le biſayeul de Paul *Rapin* de Thoyras, auteur de la ſeule hiſtoire d'Angleterre que les Anglois, ſi riches aujourd'hui dans ce genre, ayent eue pendant long-temps. *Rapin* de Thoyras, né à Caſtres en 1661, étoit proteſtant & d'une famille proteſtante. La révocation de l'édit de Nantes lui fit quiter la France; il ſe partagea entre la Hollande & l'Angleterre, s'atacha au prince d'Orange Guillaume III, le ſuivit dans ſon expédition d'Angleterre, l'alla ſervir en Irlande & ailleurs; il fut enſuite gouverneur de Milord Portland en 1707; il s'établit avec ſa famille à Weſel, il y mourut en 1725; il étoit devenu entiérement Anglois & ſon hiſtoire s'en reſſent, elle eſt d'une partialité dont les Anglois conviennent eux-mêmes, & que leurs ſages hiſtoriens ſe ſont bien gardés d'imiter, il ſe venge de ſa patrie, & la combat par la plume aprés l'avoir combatue par les armes. Dans la fameuſe querele d'Edouard III & de Philippe de Valois pour la ſucceſſion à la courone de France, il prend hautement parti pour Edouard que tous les Anglois condamnoient même alors; il ſuppoſe que les états-généraux auroient été favorables à Edouard, & les états-généraux jugerent formélement contre Edouard en faveur de Philippe de Valois; il ſuppoſe que la queſtion ne fut point entendue, & c'eſt lui qui ne l'entend point & qui renverſe les faits & les principes.

On a auſſi de *Rapin* Thoyras une diſſertation ſur les Wighs & les Torris.

RAPORT. (*Hiſt. rom.*) On nommoit ainſi toute propoſition qu'on faiſoit au ſénat, pour qu'il en déliberât; mais on obſervoit beaucoup d'ordre & de regle au ſujet des *raports* qu'on avoit à faire dans cette auguſte aſſemblée.

Le magiſtrat devoit faire ſon *raport* au ſénat; premiérement, ſur les choſes qui concernoient la religion, enſuite ſur les autres afaires. Ce n'étoit pas ſeulement le magiſtrat qui avoit aſſemblé le ſénat qui pouvoit y faire ſon *raport*, tous ceux qui avoient droit de le convoquer, jouiſſoient du même privilége; auſſi liſons-nous que divers magiſtrats ont, dans le même temps, propoſé au ſénat des choſes différentes; mais le conſul pouvoit défendre de rien propoſer au ſénat ſans ſon agrément, ce qui ne doit pas néanmions s'entendre des tribuns du peuple, car non ſeulement ils pouvoient propoſer mal-gré lui, mais encore changer & ajouter ce qu'ils vouloient aux propoſitions du conſul; ils pouvoient même faire leur *raport*, ſi le conſul ne vouloit pas s'en charger, ou prétendoit s'y oppoſer. Ce droit étoit commun à tous ceux qui avoient une charge égale ou ſupérieure à celle du magiſtrat propoſant; cependant, lorſque le conſul voyoit que les eſprits penchoient d'un côté, il pouvoit, avant que chacun eût dit ſon ſentiment, faire un diſcours à l'aſſemblée. Nous en avons un exemple dans la quatrieme Catilinaire, que Cicéron prononça avant que Caton eût dit ſon avis.

Aprés que la république eut perdu ſa liberté, l'empereur, ſans être conſul, pouvoit propoſer une, deux & trois choſes au ſénat, & c'eſt ce qu'on appeloit *le premier*, *le ſecond* & *le troiſieme raport*. Si quelqu'un en opinant, embraſſoit pluſieurs objets, tout ſénateur pouvoit lui dire de partager les matieres, afin de les diſcuter ſéparément dans des *raports* différens. L'art de celui qui propoſoit, étoit de lier tellement deux afaires, qu'elles ne puſſent ſe diviſer.

Chacun des ſénateurs avoit auſſi le droit, lorſque les conſuls avoient propoſé quelque choſe, & que leur rang étoit venu pour opiner, de propoſer tout ce qui leur paroiſſoit avantageux à la république, & de demander que les conſuls en fiſſent leur *raport* à la compagnie, & ils le faiſoient ſouvent, afin d'être aſſemblés tout le jour; car aprés la dixieme heure, on ne pouvoit faire aucun nouveau *raport* dans le ſénat, ni aucun ſénatus-conſulte aprés le coucher du ſoleil. On diſoit ſon avis debout; ſi quelqu'un s'oppoſoit, le décret n'étoit point appelé ſénatus-conſulte, mais délibération du ſénat, *ſenatus auctoritas*; on en uſoit de même, lorſque le ſénat n'étoit pas aſſemblé dans le lieu & dans le temps convenables, ou lorſque ni la convocation n'étoit légitime, ni le nombre compétent; en ce cas, on faiſoit le *raport* au peuple; au reſte le conſul pouvoit propoſer ce qu'il jugeoit à propos, afin de le mettre en délibération dans l'aſſemblée; c'étoit en quoi conſiſtoit ſa principale autorité dans le ſénat, & il ſe ſervoit de cette formule: que ceux qui ſont de cet avis paſſent de ce côté-là, & ceux qui ſont d'un avis différent, de ce côté-ci. Celui qui avoit fait le *raport* paſſoit le premier.

Lorſque le ſénatus-conſulte étoit formé, ceux qui avoient propoſé ce qui en étoit l'objet, & qui en étoient en quelque ſorte les auteurs, mettoient leur nom au bas, & l'acte étoit dépoſé dans les archives, où l'on conſervoit le regiſtre des loix & tous les actes concernant les afaires de la république; anciénement le dépôt public étoit dans le temple de Ceres, & les édiles en avoient la garde. C'étoit celui qui avoit convoqué le ſénat qui faiſoit la ſéance, & il uſoit de cette formule: *peres conſcrits, nous ne vous retenons pas davantage*,

Les

Les afaires dont on faiſoit le *raport* au ſénat étoient toutes celles qui concernoient l'adminiſtration de la république. Il n'y avoit que la création des magiſtrats, la publication des loix & la délibération ſur la guerre ou la paix, qui devoient abſolument être portées devant le peuple. *Voyez* Denis d'Halicarnaſſe, *liv. IV, chap. XX, & liv. VI, chap. LXVI.*

RASDI, ſ. f. (*Idol. des Germains.*) nom d'une déeſſe des anciens Hongrois idolâtres; on peut lire ce qu'en dit Antoine Bonfinius dans ſon hiſtoire de Hongrie, *liv. XII*; & Voſſius, *de idololatria, liv. III, chap. XVII.*

RASER LA MAISON, (*Hiſt. anc. & mod.*) c'etoit chez les Romains une des peines de celui qui aſpiroit à la tyrannie. Valere Maxime, *liv. VI, chap. III*, raporte que Sp. Caſſius convaincu d'avoir tenté de ſe rendre maître de la république, fut condamné par le ſénat & par le peuple à la mort, dont trois conſulats & un magnifique triomphe ne purent le garantir. Le peuple n'étant point encore ſatisfait on abatit ſa maiſon pour augmenter ſon ſupplice, par la deſtruction de ſes dieux domeſtiques : *Ut penatium quoque ſtrage puniretur.*

RASIS, RASES ou RHASÉS, (*Hiſt. litt. mod.*) médecin Arabe du dixieme ſiecle; c'eſt l'Hippocrate & le Galien des Arabes. Ses traités ſur les maladies des enfans ſont eſtimés; il eſt le premier qui ait écrit ſur la petite vérole, c'eſt Robert-Etienne qui publia ce dernier traité en grec, l'an 1458; on l'a depuis publié en arabe & en latin. *Raſès* mourut vers l'an 935.

RASP-HUIS. (*Hiſt. mod. Economie politique.*) C'eſt ainſi que l'on nomme à Amſterdam & dans d'autres villes de la province de Hollande, des maiſons de correction, dans leſquelles on enferme les mauvais ſujets, les vagabonds & gens ſans aveu, qui ont commis des crimes pour leſquels les loix n'ont point décerné la peine de mort. On occupe les priſoniers à des travaux pénibles, au profit du gouvernement. À Amſterdam, le principal de ces travaux conſiſte à raper des bois des Indes fort durs, pour ſervir dans les teintures; c'eſt là ce qui a fait appeler ces ſortes de maiſons de force *raſp-huis*, ce qui ſignifie *maiſon où l'on rape.*

RASTIGNAC. (*Hiſt. de Fr.*) La maiſon de Chapt ou de Chat, qui a pris le nom de *Raſtignac* d'un marquiſat ſitué en Périgord dans la ſénéchauſſée de Sarlat & qu'elle poſſede depuis le quatorzieme ſiecle, eſt la même que celle des anciens ſires de Chabannois.

1°. Son premier auteur connu eſt A bon chat ou cat-Armat; qu'on place vers la fin de neuvieme ſiecle ou le commencement du dixieme, & dont le fils Jourdain premier eſt qnalifié *ſire de Chabannois.*

2°. Jourdain II, fils de Jourdain I, fut tué dans une guerre particuliere contre Gui, vicomte de Limoges, & Alduin évêque de Limoges.

3°. Jourdain VI n'eut qu'une fille qui porta la terre de Chabannois hors de la maiſon de Chapt.

4°. Dans la branche de *Raſtignac*, nous diſtinguerons Louis de Chat de *Raſtignac*, tué en 1569, au ſiége de Mucidan.

5°. C'eſt pour Jean, ſon neveu, que *Raſtignac* fut érigé en marquiſat par Louis XIII en 1617. On conſerve dans la famille pluſieurs lettres de ce monarque adreſſées à ce marquis de *Raſtignac*, & qui ſont de glorieux témoignages de ſa fidélité, de ſon zele pour le roi & l'état, & de la confiance particuliere dont Louis l'honoroit.

6°. Il eut un frere nommé Jean comme lui, tué au ſiége de Paris.

7°. Jean-François Chapt, fils du premier marquis de *Raſtignac*, contribua beaucoup ſous la minorité de Louis XIV à maintenir le Périgord dans l'obéiſſance.

8°. Dans la branche de Firbeix ou Firbeys, Peyrot Chapt de *Raſtaignac* rendit de grands & généreux ſervices aux rois Henri IV & Louis XIII, nommément aux ſiéges de la Fere en 1596, & d'Amiens en 1597; il ſe ruina entiérement au ſervice.

9°. Dans la branche des marquis de Laxion, François Chapt de *Raſtignac* préſerva du pillage le château de Laxion dans les guerres civiles de 1651 & 1652, & ce fut pour lui que cette terre de Laxion fut érigée en marquiſat en 1653; les guerres civiles ayant empêché l'enregiſtrement des lettres, il y eut d'autres lettres en 1724 qui confirmerent & renouvelerent les premieres en faveur de Charles Chapt de *Raſtignac*, ſon petit-fils.

10°. Dans une autre branche des anciens ſeigneurs de Laxion, Antoine Chapt de *Raſtignac* fut tué en 1579, en commandant la nobleſſe du Périgord contre les proteſtans.

11°. Raimond ſon fils fut tué en duel.

12°. Dans la branche des ſeigneurs de Meſſilhac, un autre Raimond Chapt de *Raſtignac* acquit beaucoup de gloire & rendit d'importans ſervices dans les guerres civiles ſous Henri III & Henri IV; gouverneur de la haute-Auvergne, il la maintint & la fit rentrer dans l'obéiſſance. Il gâgna la bataille d'Iſſoire contre le comte de Randan, lequel y fut tué. En 1592, il marcha au ſecours de Villemur, aſſiégé par le duc de Joyeuſe Antoine-Scipion, il ataqua & força ſes retranchemens, & le duc de Joyeuſe ſe noya dans le Tarn avec une grande partie de ſon armée; Raimond ſoumit Saint-Flour & batit les rebelles du Limouſin. Il fut aſſaſſiné à la Fere, le 26 janvier 1596, en revenant de rendre compte au roi Henri IV de quelques commiſſions. Il étoit gentilhomme de la chambre & chevalier des ordres.

13°. Nous diſtinguerons dans l'état eccléſiaſtique Louis-Jacques de Chapt de *Raſtignac*, évêque de Tulle en 1721, archevêque de Tours en 1723, commandeur de l'ordre du Saint-Eſprit.

RATÉE CANNE. (*terme de relation*) On nomme *cannes ratées* aux îles françoiſes de l'Amérique, les cannes à ſucre qui ont été entamées par les rats; ces *cannes* s'aigriſſent preſque auſſi-tôt, le dedans noircit, & elles deviennent abſolument inutiles à faire du ſucre, ne ſervant tout au plus qu'à faire de l'eau-de vie.

Les rats des îles ſe prenent avec des chiens élevés à cette chaſſe; les chats qu'on y porte ou qui y ſont nés, n'étant point propres à détruire un animal ſi nuiſible, outre que les Negres, pour qui les chats ſont un grand ragoût, ſongent à les prendre, bien loin de les élever à faire la guerre aux rats.

Ces derniers animaux font un ſi grand dégât dans les terres plantées de cannes, qu'il y a des chaſſeurs établis & payés exprès pour les prendre; ce qu'ils font avec une eſpece de traquenar d'oſier en forme de panier, dans lequel eſt placé un nœud coulant. Labat, *voyages*.

RATRAMNE. (*Hiſt. eccléſ.*) On avoit beaucoup diſputé au neuvieme ſiecle ſur la préſence réelle de Jéſus-Chriſt dans l'Euchariſtie. Les écrits polémiques de Paſchaſe-Ratbert & de *Ratramne* ſur ce ſujet avoient été fameux, & le ſont devenus encore plus par les diſputes du ſeizieme & du dix-ſeptieme ſiecles. Ces deux moines de Corbie avoient le mérite que le temps comportoit; ils ſont auteurs de divers autres ouvrages théologiques. Paſchaſe-Ratbert mourut le 26 avril 865; *Ratramne* étoit ſon contemporain & ſon adverſaire, & celui d'Hincmar.

RAVAILLAC (François) (*Hiſt. de France*) étoit fils d'un praticien d'Angouleme, dont il ſuivit quelque temps la profeſſion. Il prit enſuite l'habit chez les Feuillans. Ses idées noires, ſes viſions, & ſes extravagances, le firent chaſſer du cloître ſix ſemaines après. Accuſé d'un meurtre, ſans pouvoir en être convaincu, il échapa au châtiment, & redevint ſolliciteur de procès. Il en perdit un en ſon nom pour une ſucceſſion. Ce malheur le réduiſit à une telle miſere, qu'il fut obligé, pour ſubſiſter, de faire le maître d'école à Angoulême. Les excès, les libelles, & les ſermons des Ligueurs avoient derangé ſon imagination dès ſa premiere jeuneſſe, & lui avoient inſpiré une grande averſion pour Henri IV. Il le regardoit come un fauteur de l'hérésie; & né avec un caractere ſombre, & une humeur atrabilaire, il prit la reſolution execrable d'aſſaſſiner ce Roi. Il partit d'Angoulême ſix moix avant ſon crime, dans l'intention, diſoit-il, de parler au roi, & de ne le tuer, qu'autant qu'il ne pouroit pas réuſſir à le convertir. Il ſe préſenta au Louvre ſur le paſſage du roi à pluſieurs repriſes, fut toujours repouſſé, & enfin s'en retourna. Il vecut quelque temps moins tourmenté par ſes viſions, qui l'agitoient. Mais vers Pâques il fut tenté avec plus de violence que jamais, d'exécuter ſon deſſein. Il vint à Paris, vola dans une auberge un couteau, qu'il trouva propre à ſon exécrable projet, & s'en retourna encore. Etant près d'Etampes, il caſſa entre deux pieres la pointe de ſon couteau dans un moment de repentir, la refit preſque auſſi-tôt, regagna Paris, ſuivit le roi pendant deux jours. Enfin toujours plus affermi dans ſon deſſein, il l'exécuta le 14 Mai 1610. Un embaras de charetes avoit arrêté le caroſſe du roi au milieu de la rue de la Feronnerie, qui étoit alors fort étroite. *Ravaillac* monte ſur une des roues de derriere, & avançant le corps dans le caroſſe au moment, que ce prince étoit tourné vers le duc d'Eperon aſſis à ſon coté, pour lui parler à l'oreille, il lui donne dans la poitrine deux coups de poignard. Le ſecond lui coupa l'artere du poumon, & fit ſortir le ſang avec tant d'impétuoſité, que ce Roi fut étouſé en un inſtant, ſans proférer une ſeule parole. Ce monſtre eut pu ſe ſauver ſans être reconu; mais étant demeuré à la même place, tenant à la main le couteau encore dégoutant de ſang, le duc d'Eperon le fit arrêter. Son procès ayant été dreſſé, il fut tiré à quatre chevaux & écartelé à la place de Greve, le 27 mai 1610, âgé d'environ 32 ans, après avoir conſtament perſiſté à dire dans tous ſes interrogatoires, qu'il n'avoit point de complices. De la multitude de jugemens, d'opinions, de ſoupçons, de cette foule d'écrits politiques, & polémiques, que cet événement a fait naître, le réſultat le mieux digéré, & le plus probable eſt que *Ravaillac* n'avoit point de complices, que c'étoit un fanatique, un malheureux dévot, dont le cerveau égaré étoit empoiſoné de tous les venins de la Ligue. Ses complices étoient la ſuperſtition, & la fureur. Le jour de l'aſſaſſinat, il avoit été à la meſſe; il avoue qu'il avoit voulu pluſieurs fois parler au roi, pour le detourner de faire la guerre en faveur des princes hérétiques; il avoue que le deſſein de tuer le roi, l'a déja tenté deux fois; qu'il y a reſiſté, qu'il a quité Paris pour ſe rendre le crime impoſſible, qu'il y eſt retourné, vaincu par ſon fanatiſme. *J'ai cru*, dit-il, *bien faire en tuant le Roi; je reconois, que je me ſuis trompé, & que je ſuis coupable d'un crime horrible; je n'y ai jamais été excité par perſone*. Il étoit aveugle au point de croire que ce Roi étoit très-haï, & il fut dans le plus grand étonement en voyant des prouves de la conſterna-

tion, & de la profonde douleur, où ſon crime avoit jeté la nation.

RAVANEL. (Voyez CATINAT.)

RAVISIUS. (Voyez TIXIER.)

RAVIUS ou RAVE, (CHRÉTIEN) (*Hiſt. litt. mod.*) un des ſavans de la cour de la reine Chriſtine, en Suede, avoit beaucoup voyagé dans l'Orient, étoit ſavant dans les langues orientales qu'il profeſſa en différens temps à Utrecht, à Kiell, à Francfort ſur le Mein. On a de lui un *plan d'ortographe & d'étymologies hébraïques*, une *grammaire hébraïque, chaldaïque, ſyriaque, arabe, ſamaritaine & angloiſe*. On a de ſon fils, Jean *Ravius*, des commentaires ſur Cornelius-Nepos, des aphoriſmes militaires, &c. Celui-ci étoit bibliothécaire de l'électeur de Brandebourg. *Chrétien*, né à Berlin en 1613, mourut à Francfort ſur le Mein en 1677.

RAUDUSCULUM, (*Mon. rom.*) c'étoit la plus vile eſpece de toutes les monoies romaines, ainſi appelée, parce qu'elle n'étoit que de cuivre. Cicéron employe ce *mot* dans pluſieurs endroits de ſes lettres, pour déſigner des petites dettes.

RAUGRAVE, ſ. m. (*Hiſt. mod.*) nom de dignité qui a été en uſage en Allemagne, comme ceux ed *landgrave*, *margrave*, *burgrave*, &c. On croit que comme ceux-ci ſont tirés de l'autorité qu'un prince avoit ſur un pays, une marche ou frontiere, une ville ou bourg, de même le titre de *raugrave* étoit dérivé de la nature du pays où commandoiot celui qui le portoit. Ce mot en allemand *raugraffen* a été rendu par Reineſius en latin par *comites aſperi*, à cauſe des pays rudes & ſauvages que les *raugraves* habitoient entre la Meuſe & la Moſelle, leur principale réſidence étant à Creutznach. On les trouve auſſi nommés *hirſuti comites*, & dans des lettres, écrites l'an 1308, au magiſtrat de Spire par Georges, ſeigneur de Gemersheim, il ſe nomme *Georgius comes hirſutus*; dans la bulle d'or, les *raugraves* ſont nommés parmi ceux qui acompagnoient l'électeur de Treves. La réalité de ce titre eſt donc bien conſtatée; mais on ignore quand il a commencé, quelle autorité étoit atachée, & dans la perſone de qui il a fini. Il y a apparence que les biens de la famille qui le portoit ſont paſſés dans la maiſon palatine, parce que dans le dix ſeptieme ſiecle, Charles Louis, électeur palatin, le fit revivre en faveur d'un de ſes fils naturels, mais cette qualité ne ſubſiſte plus aujourd'hui. Imhof, *notitia*.

RAULIN, (JEAN) (*Hiſt. litt. mod.*) un de ces ridicules prédicateurs de quinzieme & ſeizieme ſiecles, dont les ſermons ſont devenus des objets de curioſité par l'excès du ridicule & du mauvais goût. Il étoit de l'ordre de Cluny où il étoit entré en 1497. Il mourut en 1514.

Un ſeul trait ſera connoître ces prédicateurs burleſques; dans un ſermon ſur la converſion, *Raulin* raconte l'hiſtoire ſuivante:

„ Un hermite ſuppliant Dieu de lui faire „ connoître la voie du ſalut, vit apparoître „ tout-à coup le diâble, transformé en ange „ de lumiere, qui lui dit: Dieu a exaucé vo„ tre priere, il m'envoye vous dire que, ſi „ vous voulez vous ſauver, il lui faut offrir „ trois choſes; une lune nouvele, un diſque „ de ſoleil & la quatrieme partie d'une roſe. „ Si vous uniſſez ces trois choſes, & les of„ frez à Dieu, vous ſerez ſauvé. L'hermite „ étoit très-affligé, ne ſachant ce que cela vou„ loit dire; mais un véritable ange de lumiere „ lui apparut & lui dit le mot du logogriphe: „ la nouvele lune, dit-il, eſt un croiſſant, „ c'eſt à-dire, un C, dont il a la forme; le „ diſque de ſoleil, c'eſt un O; la quatrieme „ partie d'une roſe, c'eſt un R; joignez ces „ trois choſes, vous ferez le mot *cor*, *cœur*, „ & c'eſt ce que Dieu vous demande „.

On a d'un autre *Raulin* (Jean-Facond) Eſpagnol du dix huitieme ſiecle, une *hiſtoire eccléſiaſtique du Malabar*.

RAY, (JEAN) (*Hiſt. litt. mod.*) fameux naturaliſte anglois, né en 1628 dans le comté d'Eſſex, reçu en 1667 à la ſociété royale de Londres, mort en 1706, a donné une hiſtoire des plantes, une hiſtoire des inſectes, & a beaucoup écrit ſur toutes ſortes de matieres, même ſur la théologie.

RAYMOND, prince régent d'Aragon. (*Hiſt. d'Eſpagne*) ambitieux, adroit, redoutable par ſa valeur, célebre par ſon éloquence, heureux dans ſes projets & plus heureux encore dans ſes reſſources, *Raymond*, à qui ſon ſiecle rendit juſtice, fut regardé comme plus habile & le plus éclairé des ſouverains qui régnoient de ſon temps en Eſpagne. Ce fut lui qui, par ſes négociations, ſes ſuccès & ſes rares talens, jeta les fondemens de la grandeur du royaume d'Aragon; ſon regne fut illuſtre, memorable, éclatant, & cependant il ne fut jamais décoré du titre de roi, ſans doute parce que ſon ambition ſatisfaite de l'exercice de la royauté, s'embaraſſa peu d'un titre qui ne pouvoit rien ajouter à la réalité de ſa puiſſance. Alphonſe *le batailleur* avoit par ſon teſtament légué tous ſes états aux templiers aux chevaliers de St Jéan de Jéruſalem & du S. Sepulcre. Les états d'Aragon ſans avoir égard au teſtament d'Alphonſe, mort ſans enfans, offrirent la courone à ſon frere Ramire prêtre & moine, qui l'accepta & ſe maria. Mais il ſe degoûta bientôt de la royauté, & après trois ans de regne ayant aſſemblé les états d'Aragon, il obtint facilement que *Raymond*, comte de Barcelone épouſeroit l'Infante Petronille, unique fruit de ſon mariage, & qui n'avoit alors que deux ans, qu'il gouverneroit comme Régent juſqu'à la majorité

de la princeſſe, & que ſi elle mouroit ſans enfans, le comte de Barcelone hériteroit des etats de ſon epouſe. Cette afaire terminée au gré de ſes déſirs, Ramire rentra dans ſon monaſtere, & ne s'occupa plus qu'à ſervir Dieu en rempliſſant les devoirs de ſon état. Les commencemens de la régence du comte de Barcelone furent inquiétés par le roi de Navarre, dom Garcie Ramirez qui, s'étant flaté de ſuccéder à Ramire *le moine*, ſe déclara l'ennemi irréconciliable du régent, & fit la guerre à l'Aragon. Alphonſe VIII qui, n'étant que roi de Caſtille, avoit pris par orgueil le titre d'empereur de l'Eſpagne, dont il ne poſſédoit qu'une foible partie, avoit épouſé la ſœur de *Raymond*; il conclut une ligue avec ſon beau-frere, & le roi de Navarre ſe ligua à ſon tour contre les deux ſouverains avec le roi de Portugal. Alphonſe VIII commença les hoſtilités, & ſe jeta ſur la Navarre où il eut de grands ſuccès, & où vrai-ſemblablement il en eût eu de plus éclatans encore, ſi, dans le temps qu'il portoit la terreur dans ce royame, la victoire remportée par dom Garcie ſur les Aragonois, ne l'eût obligé de ramener au plus vîte ſes troupes au ſecours de ſon beau-frere, vaincu & vivement preſſé par le roi de Navarre. La guerre continua encore pendant environ une année; mais Alphonſe fatigué de ſoutenir une querele qui lui étoit étrangere, fit la paix avec dom Garcie, ſans comprendre dans le traité le prince *Raymond* ſon beau-frere, qui demeura ſeul expoſé aux armes des Navarrois. Ce n'étoit pas ſeulement contre cette puiſſance que le régent d'Aragon avoit à luter, il avoit encore à ſoutenir une guerre contre les Mahométans, & pour comble d'embaras, il avoit en même temps à repouſſer les prétentions des chevaliers du Temple, les demandes des chevaliers de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem & de l'ordre du ſaint Sépulcre, auxquels Alphonſe *le batailleur* avoit par ſon teſtament, légué tous ſes états. *Raymond*, au nom de Pétronille, & comme régent du royaume, ſoutenoit qu'Alphonſe n'avoit pu diſpoſer de ſes états ſans le conſentement du peuple & ſans le concours des loix. Le pape favoriſoit les prétentions des légataires. *Raymond* ſe couduiſit en cette occaſion avec la plus rare prudence, & parvint à dédomager, du conſentement des états, les légataires, avec de l'argent, quelques riches établiſſemens & pluſieurs châteaux qu'il leur céda, à condition qu'ils défendroient les frontieres du royaume contre les infideles; mais tandis que *Raymond* écartoit ainſi les légataires d'Alphonſe *le batailleur*, le roi de Navarre faiſoit une cruele irruption dans les provinces aragonoiſes, & maître de Tarragone qu'il avoit priſe d'aſſaut, il s'étoit ſucceſſivement emparé de beaucoup d'autres places. Cette guerre eût fini par être funeſte à l'une des deux nations, & peut-être à l'une & à l'autre qui, occupées à s'entre-détruire, donnoient aut Mahométans la liberté de profiter de leurs diviſions, & le moyen le plus infaillible de les accâbler, lorſqu'elles ſe ſeroient mutuélement afoiblies, ſi l'empereur Alphonſe qui venoit de donner en mariage une de ſes filles natureles au roi de Navarre, n'eût ménagé une treve entre les deux puiſſances. Cet événement fut d'autant plus heureux pour le prince d'Aragon, que dom Raymond Berenger, comte de Provence, ſon frere, ayant été aſſaſſiné, & ſa ſucceſſion étant diſputée à ſon neveu, il lui importoit d'aller aſſurer la ſouveraineté de la Provence au légitime héritier de Berenger. Cette expédition fut heureuſe, & il n'eut pas plûtôt aſſuré le comté de Provence à ſon neveu, que retournant en Aragon, il renouvela la treve avec le roi de Navarre, & ſecondant l'empereur Alphonſe contre les infideles il contribua beaucoup au ſuccès du ſiége d'Almerie. Il ſe ſignaloit contre les Maures, lorſque Ramire II étant mort dans le couvent qu'il avoit choiſi pour retraite, l'infante Pétronille fut proclamée reine d'Aragon. Satisfait du titre de régent, *Raymond* laiſſa paiſiblement la qualité de reine à Pétronille ſa fiancée, & pourſuivant ſes ſuccès contre les Mahométans leur il enleva Tortoſe, remporta ſur eux les avantages les plus conſidérables, employa le peu de jours tranquilles que la guerre lui laiſſoit, à aſſurer, par les plus ſages réglemens, la tranquillité, le bon ordre & l'autorité des loix dans le royaume, & eut l'art ſe concilier la confiance du clergé, au moyen d'une pragmatique qu'il publia, & par laquelle il déclaroit que déformais les rois d'Aragon ne s'empareroient plus des biens des évêques qui viendroient à mourir, comme ils avoient été juſqu'alors dans l'uſage de s'en emparer. La reine Pétronille étant parvenue à l'âge de quinze ans, *Raymond* l'épouſa ſolemnélement, & ne voulant garder que la régence, refuſa de prendre, comme il l'eût pu, le titre de roi, bien aſſuré que ce refus modeſte ne nuiroit en aucune maniere à ſon autorité; quelque temps après ce mariage, la treve fut renouvelée entre la Navarre & l'Aragon. *Raymond* continua de combatre avec avantage contre les Mahométans, ſur leſquels il faiſoit d'importantes conquêtes; il les eût pouſſées plus loin, ſi la derniere treve étant expirée, il n'eût cru devoir prévenir les Navarrois; mais avant que de commencer les hoſtilités, il ſe ligua étroitement avec Alphonſe ſon beau-frere, & par le nouveau traité d'alliance qu'il conclut avec lui, il fut convenu que l'infant Alphonſe, encore au berceau & fils de *Raymond*, épouſeroit dona Sanche, fille de l'empereur. Aſſuré par ce traité, du ſecours du roi de Caſtille, le régent fondit ſur la Navarre, & s'empara de

quelques places; mais l'empereur Alphonſe étant venu à mourir & cet événement ayant privé *Raymond* du puiſſant ſecours auquel il s'étoit atendu, cette guerre lui devint plus onéreuſe qu'utile, & le roi de Navarre eut à ſon tour des ſuccès importans: ces viciſſitudes fatiguerent également les deux ſouverains, qui terminerent leur querele par un traité de paix. Dom Sanche, roi de Caſtille & fils d'Alphonſe VIII, pénétré d'eſtime & d'admiration pour le régent d'Aragon ſon oncle, fit avec lui une étroite alliance, mais ſans que le roi Sanche voulût ſe départir de l'hommage qui étoit dû à ſa couronne, pour la ville de Sarragoſſe & le pays ſitué ſur la droite de l'Ebre, que l'empereur Alphonſe avoit pris ſous ſa protection, & qu'il avoit rendu au roi Ramire II à foi & hommage. *Raymond* poſſédoit en France des domaines fort étendus, & il étoit intéreſſé à vivre en bonne intelligence avec Henri II, roi d'Angleterre & duc d'Aquitaine. Henri II étoit paſſé à Blaye; *Raymond* fut lui rendre viſite, & dans l'entrevue des deux princes, il fut convenu que Richard, ſecond fils de Henri, épouſeroit Berengere, fille du comte *Raymond*, mariage en faveur duquel Richard ſeroit déclaré duc d'Aquitaine. Quelque temps après, Henri II déclara la guerre au comte de Toulouſe, & *Raymond* paſſant en France à la tête de ſes troupes, ſervit puiſſament Henri en qualité d'allié. Cette guerre venit d'être terminée, lorſque l'empereur Frédéric, qui avoit des démêlés avec le Pape Alexandre III, convoqua pluſieurs princes à Turin, pour prendre des meſures contre le Pontife. *Raymond*, qui, dans ſon dernier voyage de Provence, avoit vu l'empereur Frédéric avec lequel il s'étoit lié, partit auſſi pour ſe rendre à Turin; mais quelques jours avant que d'ariver au terme de ſon voyage, il tomba malade en route, & fut obligé de s'arrêter à Dalmace près de Turin; ſa maladie fut auſſi courte que cruele, & après quelques jours de ſoufrance, il mourut à Dalmace le 15 août 1162, après une régence auſſi ſage que glorieuſe de vingt-cinq années. Il n'eut pas le titre de roi, parce qu'il refuſa de le prendre; mais il remplit avec autant de dignité que de ſuccès toutes les fonctions de la royauté, & c'eſt pour cela qu'il mérite une place parmi les rois les plus illuſtres, qui ont honoré le trône d'Aragon.

RAYNAUD (Theophile) (*Hiſt litt. mod.*) jéſuite, ſavant, ſatyrique & ſur-tout très-bizâre; il traite de la bonté du Chriſt dans un chapitre d'un de ſes ouvrages, & il intitule ce chapitre: *Chriſtus bonus, bona, bonum*, parce que le Chriſt eſt bon ſous tous les raports. Dans une ſatyre contre les dominicains, où il prend le nom de *Petrus a valle clauſa*, il s'emporte fort contre les horribles blaſphémateurs qui, ſelon lui, ont été mettre la Vierge parmi les ſignes du zodiaque; les parlemens d'Aix & de Toulouſe trouverent au contraire que c'étoit ſa ſatyre qui étoit remplie de blaſphêmes, & ils la condamnerent au feu. Les jéſuites mêmes ne goûtoient pas plus que les autres les bizâreries de leur confrere; il éprouva de leur part beaucoup de traverſes, & leur fut fidele mal-gré des mêmes traverſes, & quoique fort ſollicité de ſortir de cet ordre. Il mourut à Lyon en 1663; il étoit né dans le comté de Nice en 1583. Ses œuvres furent recueillies à Lyon en vingt volumes *in-folio*.

RAZILLI, (Marie de) (*Hiſt. litt. mod.*) d'une famille noble de Touraine, fut connue ſous le regne de Louis XIV par des poéſies fort peu connues aujourd'hui. Son goût pour les vers alexandrins & pour les ſujets héroïques, la fit nommer *Calliope*; elle fut compriſe dans la diſtribution des grâces répandues ſur les gens de lettres; Louis XIV lui donna une penſion de 2000 liv.

Elle mourut à Paris en 1707, âgée de quatre-vingt-trois ans.

RÉAL, (Cesar-Richard de Saint-) (*Hiſt. litt. mod.*) c'eſt l'abbé de *Saint-Réal*, auteur & même hiſtorien diſtingué, quoiqu'on l'accuſe d'être romancier en hiſtoire comme Varillas ſon maître, auquel il eſt bien ſupérieur. Son *dom Carlos* paſſe pour un roman aſſez bien écrit. Il a compoſé pluſieurs autres ouvrages dans le genre hiſtorique, & dans d'autres genres, nommément une vie de Jéſus-Chriſt.

L'abbé de *Saint-Réal* étoit de Chambéri; ſon pere étoit conſeiller au ſénat de cette ville. La ducheſſe de Mazarin s'étant d'abord réfugiée en Savoie, y vit l'abbé de *Saint-Réal*, elle le goûta, il s'atacha de ſon côté à la ducheſſe, qui le mena en Angleterre avec elle. Il mourut à Chambéri vers le fin de l'année 1692.

RÉAL, (Gaspard de) (*Hiſt. litt. mod.*) ſeigneur de Curban, grand-ſénéchal de Forcalquier. On a de lui un grand ouvrage en huit volumes *in-4°.* intitulé: *la Science du gouvernement*. Né à Siſteron en 1682; mort à Paris en 1752.

RÉAMUR, (René Antoine Ferchault de) (*Hiſt. litt. mod.*) de l'académie des ſciences, auteur de pluſieurs découvertes, les unes très-utiles, les autres au moins très-curieuſes, ſur la formation des coquilles, ſur les araignées, les moules, les puces marines, &c. ſur l'hiſtoire naturele des inſectes, ſur la digeſtion des oiſeaux, ſur la maniere dont ils conſtruiſent leurs nids, ſur les rivieres auriferes de France, ſur l'art de retirer les pailletes d'or que les eaux roulent avec le ſâble; il découvrit en Languedoc des mines de turquoiſes, il découvrit la matiere dont on ſe ſert pour donner la couleur aux pieres fauſſes; il trouva

& il expoſa l'*art de convertir le fer-forgé en acier*; *l'art d'adoucir le fer-fondu & de faire des ouvrages de fer-fondu auſſi finis que de fer-forgé*. On lui doit les manufactures de fer-blanc établies en France; avant lui on ne tiroit le fer-blanc que de l'étranger; on lui doit l'art de la porcelaine, il contrefit même celle de Saxe; on lui doit le nouveau thermomêtre qui porte ſon nom. Sa découverte de l'art de faire éclore & d'élever les poulets & les oiſeaux comme en Égypte, ſans faire couver des œufs, parut brillante; on s'en occupa long-temps, mais elle eſt reſtée juſqu'à préſent infructueuſe, c'eſt-à-dire que le ſuccès qu'on en obtient ne dédomage pas des peines & des dépenſes.

M. de *Réaumur* étoit né à la Rochelle en 1683; il mourut à ſa terre de la Bermondiere, dans la Maine, le 17 octobre 1757.

REBOULET, (Simon) (*Hiſt. litt. mod.*) avocat ex-jéſuite, auteur d'une *Hiſtoire des filles de l'enfance*, condamnée au feu par le parlement de Toulouſe; d'une hiſtoire de Louis XIV, eſtimée pour l'exactitude; c'eſt lui qui a rédigé les mémoires du chevalier de Forbin; (voyez l'article Forbin) il eſt enfin l'auteur d'une hiſtoire du pape Clément XI, qui fut ſupprimée à la priere du roi de Sardaigne, dont le pere y étoit maltraité. Qu'il nous ſoit permis de faire quelques réflexions ſur la condeſcendance qu'on eut en cette occaſion pour le roi de Sardaigne. Un particulier dont on diffame les parens morts, les juſtifie comme il peut; & ſi l'inſulte eſt gratuite & produite par un eſprit de ſatire criminel, il obtient juſtice & réparation. L'honeur de ſes parens eſt ſon bien propre, & fait partie de ſon patrimoine; il n'en eſt pas de même des rois; ce ne ſont pas des hommes ordinaires; du moment de leur mort ils apartienent à l'hiſtoire, qui a droit de les juger. Il eſt vrai qu'une ſatire n'eſt pas un jugement, & qu'elle pouroit avoir des caracteres de fauſſeté, de malignité, de calomnie, qui rendroient l'auteur tres répréhenſible, & que pour l'intérêt même de l'hiſtoire on ne pouroit pas laiſſer ſubſiſter; mais hors ces cas extraordinaires où l'autorité auroit évidemment raiſon, les rois ne ſauroient uſer trop ſobrement de leur puiſſance pour gêner les jugemens de l'hiſtoire. On ne doit plus aux rois morts que la vérité; il ſeroit injuſte d'exiger qu'on eût pour eux les mêmes égards, les mêmes reſpects qu'on avoit de leur vivant aux dépens même de la ſincérité; le prétexte de la piété filiale doit céder ici à l'intérêt du genre humain, pour qui les actions des rois & les événemens publics ſont une ſource de leçons néceſſaires; car, qu'on ne s'y méprene point, chaque fait a ſa moralité & peut ſervir de leçon; ce prétexte de venger la mémoire de ſes parens, tendroit à priver le genre humain des leçons de l'hiſtoire; d'ailleurs, où s'arrêteroit cette prétendue piété filiale? ſe borneroit-elle au pere? remonteroit-elle à l'ayeul, au biſayeul, &c? corromproit-elle toute l'hiſtoire & la réduiroit-elle à n'être qu'un éternel panégyrique? La regle que nous propoſons eſt beaucoup plus juſte; reſpecter les rois pendant leur vie, ſe reſpecter aſſez ſoi-même pour leur rendre, à charge & à décharge, pleine & entiere juſtice après leur mort; c'eſt l'intérêt de l'humanité, il doit toujours prévaloir.

M. *Reboulet* étoit né à Avignon, le 9 Juin 1687; il mourut dans la même ville en 1752.

REBUFFE, (Pierre) (*Hiſt. litt. mod.*) fameux juriſconſulte françois, né près de Montpellier en 1487, mort à Paris en 1557, qui enſeigna le droit à Montpellier, à Toulouſe, à Cohors, à Bourges, à Paris, & dont les ouvrages ont été récueillis en ſix volumes *in-folio*, & ſont cités au bâreau comme une grande autorité.

RECAREDE I, roi des Viſigoths. (*Hiſt. d'Eſpagne.*) Un roi ſage, vertueux, moderé, juſte, bienfaiſant a régné dans une ſiecle d'ignorance & de barbarie, ſur une nation à peine à demi policée, injuſte, violente, cruele, vicieuſe, ce ſouverain, toujours environé de ſcélérats ambitieux, s'eſt ſoutenu ſur ſon trône, pendant près de quarante années, malgré le fanatiſme d'une multitude égarée & les complots d'une foule de conjurés, qui ont tenté, pour l'en faire deſcendre, les attentats les plus audacieux & les plus criminels. Ce bon roi a fait plus, il ne s'eſt occupé, au milieu de l'orage, que du bonheur de ſes ſujets ingrats, qu'il a forcés enfin de rendre juſtice à ſes vertus, à ſes talens, & qui, après l'avoir forcément admiré, ont fini par l'aimer & reſpecter ſes loix. Tel a été jadis, dans le ſeptieme ſiecle, *Recarede I*, illuſtre par ſes victoires, ſa valeur, ſa grandeur d'âme, & beaucoup plus encore par ſon zele pour la juſtice & par ſon amour éclairé pour le bien. À peine l'inflexible & farouche Léovigilde, ſon pere, fut parvenu au trône, que, contre la conſtitution du gouvernement des Viſigoths, chez leſquels la courone étoit élective, il fit reconoître pour princes & pour ſes ſucceſſeurs, du conſentement volontaire ou forcé des grands, Herménigilde & *Recarede* ſes deux fils. J'ai dit ailleurs avec quelle injuſte rigueur Léovigilde perſécuta Herménigilde, & avec quelle atroce barbarie il le fit mourir. Peu de temps après, les François, ſous prétexte de venger la mort de ce prince, qui avoit épouſé Ingonde, fille de Brunehaut, firent une violente irruption dans les Gaules; trop âgé pour ſe mettre à la tête de ſon armée, & d'ailleurs ſa préſence étant trop néceſſaire en Eſpagne pour qu'il crût devoir s'en éloigner, Léovigilde, ancien fanatique, occupé alors à perſecuter les catho-

liques, donna ordre à ſon fils *Recarede* d' aller dans les Gaules combatre & repouſſer les François; cette commiſſion fut remplie dans toute ſon étendue, & les François batus furent contraints, après avoir perdu la plus grande partie de leur armée, de s'éloigner des Gaules. Bientôt ils y revinrent, & furent encore vaincus par *Recarede* qui les défit entiérement; enchanté de la gloire dont ſon fils venoit de ſe couvrir, Léovigilde lui fit épouſer Bada, fille d'un Goth, illuſtre par ſa naiſſance & ſes richeſſes; courbé ſous le poids des années, Léovigilde mourut peu de temps après avoir réuni le royaume des Sueves à celui des Viſigoths. *Recarede* qui, depuis bien des années, avoit été déſigné ſucceſſeur de ſon pere, monta paiſiblement ſur le trône en 585, & comme il n'avoit déſiré de parvenir au rang ſuprême que pour policer ſes ſujets & faire leur bonheur, ſon premier ſoin fut d'entrer en négociation avec les anciens ennemis des Viſigoths, mais il ne réuſſit qu'en partie dans le projet qu'il avoit formé d'établir avec eux une paix ſolide. Les propoſitions avantageuſes qu'il fit faire par ſon ambaſſadeur à Gontran, roi d'Orléans & de Bourgogne, furent dédaigneuſement rejetées. Childebert, roi d'Auſtraſie, fut plus traitable, & la paix fut conclue entre lui & les Viſigoths. Sisbert, ſujet ambitieux & ſcélérat déterminé, qui, capitaine des gardes de Léovigilde, avoit impitoyablement mis à mort Herménigilde dans ſa priſon, trama une conjuration contre les jours du nouveau ſouverain, & le complot alloit être exécuté, lorſqu'il fut découvert & puni par le ſupplice du coupable. Pendant que *Recarede* diſſipoit cette conjuration, Gontran, ſuivi d'une nombreuſe armée, ſe jeta ſur les provinces que les Goths poſſédoient dans les Gaules. Didier & Auſtrovalde, généraux de Gontran, eurent d'abord de grands ſuccès, mais Didier fut batu près de Carcaſſonne, & les Goths ayant livré bataille au reſte de l'armée françoiſe commandée par Auſtrovalde, ils remporterent ſur elle une victoire complete. L'impreſſion heureuſe que ce grand avantage fit ſur les Viſigoths, détermina *Recarede* à faire part à la nation de l'entrepriſe épineuſe qu'il avoit méditée. Il y avoit long-temps que, ſecrétement catholique, il déſiroit de publier ſa converſion, & de faire adopter ſa religion à ſes ſujets. La circonſtance lui parut favorable; il ſe déclara hautement catholique, aſſembla les grandes & les évêques ariens, & leur propoſa d'accepter & de laiſſer introduire le catholiciſme. Les évêques & les grands frémirent; mais, intimidés par la puiſſance du ſouverain, ils ſe continrent, applaudirent à ſes vues, & parurent contens. L'un des plus fanatiques de ces évêques ſe ligua avec deux comtes, ariens comme lui, Graniſte & Vildigerne; ceux-ci ſouleverent la ſecte preſqu'entiere; les ariens prirent les armes, fondirent ſur les catholiques, en maſſacrerent un grand nombre, & mirent à mort tous les eccléſiaſtiques qui eurent le malheur de tomber en leur pouvoir. Les troupes du roi accoururent, firent ceſſer le déſordre, & mirent les rebelles en fuite; l'évêque Antalacus mourut de chagrin de n'avoir pu exterminer tous les catholiques. Un autre prélat arien, plus féroce, Sunna, c'étoit ſon nom, jadis métropolitain de Mérida, engagea dans ſon complot les comtes Seggon & Wireric, qui, de concert avec ce prélat, devoient s'emparer de Mérida, après avoir tué le métropolitan Mauſona, & Claude, gouverneur de la province. Afin de commettre plus facilement ce meurtre, il fut convenu que Sunna demanderoit une conférence à Mauſona, & que pendant qu'ils parleroient enſemble en préſence de Claude, Witeric ſe placeroit entre le métropolitain & le gouverneur, & les poignarderoit l'un & l'autre, tandis que Seggon, à la tête d'une multitude d'ariens, écraſeroit les catholiques & s'aſſureroit de la ville. La conférence fut acordée par Mauſona; Witeric prit ſon poſte, ainſi qu'il l'avoit promis; mais les hiſtoriens contemporains aſſurent qu'il ne put jamais arracher ſon poignard du foreau, lorſqu'il voulut égorger le métropolitain & Claude; au reſte, on peut attribuer cet événement ſingulier à la frayeur qui vrai-ſemblablement ſaiſit Witeric au moment de commettre le crime, ou à l'épaiſſeur de la rouille qui retenoit le poignard dans le foureau. Quoiqu'il en ſoit, on ne tarda point à former une conjuration nouvele, & celle-ci avoit pour chefs la reine Goſuinde, veuve de Léovigilde, & Ubila, évêque arien. Perſuadés que tant que *Recarede* vivroit, l'arianiſme ne triompheroit pas, ils réſolurent de tuer ce prince. Leur ſecret tranſpira; ils furent pris, & en conſidération du caractere ſacré dont étoit revêtu Ubila, on ſe contenta de le banir du royaume. Quant à Goſuinde, pendant qu'on délibéroit ſur le genre de punition qu'on lui feroit ſubir, elle prévint l'arrêt de ſes juges, & mourut ou de honte ou de deſeſpoir. Fatigué de tant de conjurations formées par la même cauſe, *Recarede* fit ramaſſer tous les livres de la ſecte ariene & les fit brûler, croyant par ce moyen pouvoir déraciner l'héréſie. Il ne fut pas heureux dans ſes conjectures; il ne le fut pas non plus dans les tentatives qu'il fit pour amener Gontran à des vues de pacification. Gontran, perſuadé que les propoſitions du roi des Viſigoths déceloient ſa foibleſſe, envoya une armée de ſoixante mille hommes, ſous les ordres de Bozon, dans les provinces des Gaules qui apartenoient aux Viſigoths. *Recarede* envoya de ſon côté Claude, gouverneur de Luſitanie, s'oppoſer aux François, ſur leſquels Claude remporta la plus éclatante vi-

ctoire. Heureux, aimé, victorieux, le roi des Viſigoths qui ne ſongeoit qu'à établir d'une maniere inébranlable le catholiciſme dans ſes états, convoqua dans Tolede un concile, où ſe trouverent cinq métropolitains & ſoixante-deux évêques. Dans cette aſſemblée, la converſion des Viſigoths à la foi catholique fut confirmée & atteſtée par un acte national. Il s'en falloit cependant beaucoup que tous les ſujets de *Recarede* fuſſent convertis; les réglemens qui furent ſtatués dans ce concile, ſouleverent le reſte d'ariens; Argimond, l'un des premiers officiers de la maiſon du roi, ſe mit à leur tête, & trama une horrible conſpiration contre le prince & ſa famille; mais ce fanatique arien fit entrer tant de conjurés dans ſon complot, que ſon deſſein fut connu; on ſe ſaiſit du coupable & de ſes principaux complices, & on les fit tous expirer dans les ſupplices. Depuis quelques années, les juifs, riches & mépriſés, offroient à *Recarede* une ſomme très-conſidérable, s'il vouloit les déclarer capables d'occuper les charges publiques, leur permettre d'avoir des eſclaves chrétiens & des chrétienes pour concubines. Leurs demandes furent acueillies comme elles méritoient de l'être; le roi rejeta leurs offres avec mépris, & leur refuſa avec indignation des eſclaves chrétiens & des concubines chrétienes. La reine Bada étoit morte, & quoique fort âgé, *Recarede*, moins pour lui-même que pour le bien de ſes états, épouſa une ſœur d'Ingonde, fille de Brunehaut, Clodoſinde, qui avoit été promiſe au roi des Lombards, arien, & ſur lequel il eut la préférence, par le moyen de deux places de la Gaule Narbonoiſe qu'il céda à Brunehaut. Il étoit depuis long-temps fatigué des demandes & tracaſſé par les incurſions des impériaux qui prétendoient avoir des droits ſur pluſieurs contrées eſpagnoles. Le roi des Viſigoths envoya de riches préſens au pape Grégoire-le-Grand, & le pria de lui faire remettre un extrait des traités faits entre le roi Athanagilde & l'empereur Juſtinien, afin de ſavoir quelles étoient les terres ſur leſquelles ces voiſins pouvoient avoir des prétentions fondées. Grégoire-le-Grand ſatisfit le roi des Viſigoths; mais il ne contenta point le patrice qui, gouvernant au nom de l'empereur grec, fit faire une invaſion dans les états de *Recarede*; les impériaux furent batus, repouſſés dans leurs limites toutes les fois qu'ils tenterent d'en ſortir. *Recarede* plus fort qu'eux, eût pu les accâbler; mais, par une équité bien rare dans un vainqueur, il ſe contenta de les empêcher d'uſurper, & ne voulut point les dépouiller de ce qu'il crut leur apartenir légitimement, quoique la conquête de leurs poſſeſſions eût paſſé pour une juſte repréſaille contre de tels agreſſeurs. Quelques éforts que *Recarede* fit, quelques moyens qu'il employât pour aſſurer la paix, ſon regne fut encore agité par une irruption ſoudaine des Gaſcons qui tenterent de s'emparer des contrées qu'ils avoient autrefois occupées en Eſpagne; ils furent repouſſés avec beaucoup de perte, & contraints de repaſſer les Pyrénées. Cette guerre terminée, le roi des Viſigoths s'occupa tout entier des afaires civiles & eccléſiaſtiques de ſon royaume, travailla fort utilement pour ſes ſucceſſeurs & pour le bien de la nation, abrogea les anciennes loix qui lui parurent ou inſuffiſantes ou ſuperflues, en fit de nouveles très-ſages, & il mettoit en uſage les moyens les plus propres à épurer les mœurs, lorſqu'il fut ataqué d'une maladie qui en très-peu de jours le conduiſit au tombeau. Il mourut dans le mois de février 601, après un regne d'environ ſeize années. Il n'acquit point la célébrité de ſon pere, & il n'en voulut pas; il eût pu, comme Léovigilde, faire de vaſtes conquêtes, dévaſter des provinces, ruiner des nations; il aima mieux être doux & équitable. Léovigilde ſe rendit formidable; *Recarede* ſe fit aimer, ne fut craint que des ennemis de l'état, & reſpecté de tous.

RECARDE II, roi des Viſigoths, (*Hiſt d'Eſp.*) Pénétrés d'admiration pour les vertus & les talens de Sisbut leur roi, qu'une mort inatendue venoit de leur enlever, les Viſigoths, dont la courone étoit élective, crurent devoir la placer, par reconoiſſance, ſur la tête de *Recarede*, fils de ce bon ſouverain. Il étoit fort jeune & preſque dans l'enfance encore, lorſqu'il fut élevé ſur le trône; à peine il s'y étoit aſſis, que la mort vint changer en deuil les fêtes & les réjouiſſances de ſon avénement. Ses ſujets l'avoient élu dans le mois de mai 621, & il fut inhumé dans les premiers jours du mois d'août ſuivant. On ignore juſqu'au genre de maladie qui conduiſit ce roi enfant dans le tombeau.

RECÈS DE L'EMPIRE, *receſſus imperii*. (*Hiſt. mod. Droit public.*) C'eſt ainſi qu'on nomme en général toutes les conſtitutions, les réglemens & les loix fondamentales de l'empire; mais dans un ſens moins étendu, ce ſont les loix univerſeles portées par l'empereur & par les états de l'empire dans la diete; on croit que l'origine du mot *receſſus* vient de ce que ces loix ſe faiſoient autrefois au moment où l'aſſemblée des états ou la diete alloit ſe ſéparer ou ſe retirer.

Les juriſconſultes allemands diſtinguent les *recès de l'empire* en généraux & en particuliers. Les premiers ſont les loix faites par tous les états aſſemblés en corps; les derniers ſont les réſolutions priſes par les députations particulieres. On les diſtingue encore en *receſſus primarios* & *receſſus ſecundarios*. Les premiers ſont ceux que l'on fait imprimer & que l'on publie; les autres ſont des réſolutions que l'on tient ſecretes,

ſecretes, & qui ſe dépoſent dans les archives de l'empire, dont l'électeur de Mayence a la garde. Voyez *Vitriarii inſtitutiones juris publici Romano germanici*.

RECESUINTHE, roi des Viſigoths. (*Hiſtoire d'Eſpagne.*) Le vertueux Chindaſuinthe, prince éclaré dans un ſiecle fort ignorant, & chez les Viſigoths qui, de toutes les connoiſſances humaines, n'eſtimoient & ne cultivoient que la ſcience militaire, Chindaſuinthe, accâblé ſous le poids des années & preſque nonagénaire, obtint de la nation que ſon fils *Receſuinthe* partageroit ſon trône & lui ſeroit aſſocié. Il y avoit eu juſqu'alors quelques exemples de ſemblables aſſociations, & elles avoient toutes été funeſtes aux ſouverains qui les avoient demandées; mais Chindaſuinthe connoiſſoit les vertus, les talens & la modération de ſon fils; il ne fut point trompé dans ſon attente, & le ſage *Receſuinthe* ne s'aſſit ſur le trône, en janvier 649, que pour ſoulager ſon pere de ce qu'avoit de plus pénible le fardeau du gouvernement. Quelque temps avant cette aſſociation, le jeune prince avoit épouſé Riciberge, dont on ignore l'origine. Libre des ſoins qui juſqu'alors avoient rempli tous ſes momens, Chindaſuinthe ne s'occupa plus que des belles lettres, des ſciences, qui avoient fait jadis les plaiſirs de ſa jeuneſſe, & qui furent le charme de ſa caducité. Il fit conſtruire auſſi le magnifique monaſtere de Saint-Romain d'Orniſga, & mourut amérement regreté de ſes peuples. La nation avoit applaudi à l'aſſociation de *Receſuinthe*, mais elle avoit mécontenté beaucoup de grands qui, comptant ſur la mort prochaine du vieux roi, avoient pris des meſures pour que l'élection leur devint favorable. Le plus ambitieux & le plus ulcéré d'entre ces aſpirans à la royauté étoit Froïa, qui, par ſon illuſtre naiſſance, ſes richeſſes, ſon crédit & la puiſſance de ſes parens, s'étoit flaté que nul autre que lui ne pouvoit lui diſputer, après la mort de Chindaſuinthe, la courone des Viſigoths. Irrité de la préférence que le fils du dernier ſouverain avoit obtenue, du vivant même de ſon pere, il ne renonça point à ſes vues d'élévation; au contraire, réſolu de périr ou de régner, au défaut d'élection, il ſe détermina à employer la force, & il alla lever une armée chez les Gaſcons qui, n'atendant qu'une occaſion d'entrer en Eſpagne, paſſerent en foule les Pyrénées, fondirent ſur les terres des Viſigoths, & conduits par Froïa, mirent à feu & à ſang tous les lieux par où ils paſſerent. *Receſuinthe*, à la tête d'une armée peu nombreuſe, mais aguerrie, vint arrêter ce torrent deſtructeur; il ataqua impétueuſement les Gaſcons, il les vainquit, en maſſacra la plus grande partie, & contraignit le reſte à prendre la fuite. Le petit nombre de Gaſcons qui échaperent à la pourſuite du vainqueur, ſe hâterent de gâgner leur pays. Froïa diſparut auſſi avec quelques-uns des ſiens, & l'on ignore entiérement dans quelle contrée il alla cacher ſa honte & ſa vie. Quelqu'éclatante néanmoins que fût cette victoire, elle ne conciliâ point encore à *Receſuinthe* l'affection & l'obéiſſance de toutes les provinces; il y en eut quelques-unes qui perſiſterent dans leur mécontentement, & qui ſe préparerent à ſe défendre, au cas où l'on voudroit les ſoumettre par la force des armes; mais il n'employa point cette voie, & peu-à-peu ſa douceur & ſa clémence lui ramenerent tous les Viſigoths. Lorſqu'à force de ſoins & de vertus, ce bon roi eut rétabli le calme, il convoqua un concile à Tolede, & dans cette aſſemblée, compoſée des évêques, des prélats & des ſeigneurs les plus diſtingués du royaume, *Receſuinthe*, après avoir expoſé l'état actuel des afaires, demanda que le concile fixât une confeſſion de foi catholique qui fût invariable; qu'on ſtatuât ſur la maniere dont il falloit en uſer envers les rebelles, auxquels il déſiroit qu'on pardonât; qu'il fût délibéré que, dans toutes les plaintes que l'on pouroit porter contre lui, il ſeroit nommé des arbitres pour juger impartialement & avec équité; que les grands fuſſent invités à obſerver ce qui ſeroit ſtatué par les évêques aſſemblés; enfin que l'on delibérât ſur la maniere dont il falloit traiter les Juifs qui, après avoir été baptiſés, auroient apoſtaſié. Le concile fit ſur ces divers objets pluſieurs canons & pluſieurs réglemens qui furent jugés très-utiles, que le roi fit exactement obſerver, & auxquels il ſe ſoumit lui-même. L'attention de *Receſuinthe* à concourir, autant qu'il dépendoit de lui, au bonheur de ſes ſujets & à la gloire de la nation, le fit chérir & reſpecter même de ceux qui s'étoient le plus hautement déclarés contre lui, lors de la rébellion de Froïa. Il ne lui reſtoit plus d'ennemis dans l'état, & les eccléſiaſtiques donnoient l'exemple du zele & de la ſoumiſſion; leur confiance étoit ſi entiere, que c'étoit lui qu'ils conſultoient ſur les points les plus importans. En effet, ce fut *Receſuinthe* qui rendit à la métropole de Mérida tous les évêchés qui en relevoient anciénement. Les afaires eccléſiaſtiques n'occupoient cependant point aſſez le roi des Viſigoths, pour qu'il ne donnât pas également & avec le plus grand ſuccès, ſes ſoins aux diverſes parties de l'adminiſtration publique. Il veilla ſur les juges & les tribunaux, réprima tous les abus qui s'étoient introduits & multipliés dans la maniere d'inſtruire les procès & de rendre la juſtice, fit reſpecter l'autorité des loix, & ce qui produiſit un bien plus grand effet, donna à la nation, qui n'avoit que des mœurs corrompues, des mœurs douces & honêtes. Après bien des années d'un regne paiſible & heureux, il perdit Riciberge ſon épouſe, & il fut obſédé par ſes

parens & par ſes freres, qui le voyant veuf, ſans enfans & vieux, le preſſerent de partager ſon trône avec quelqu'un d'entr'eux. Il connoiſſoit l'atachement des Vigoths au droit qu'ils avoient de s'élire un roi, & comme d'ailleurs peut-être il ne voyoit pas, dans le nombre de ces aſpirans à la royauté, perſone qui fût capable d'en remplir les fonctions, il déclara qu'il vouloit régner ſeul, & laiſſa à la nation l'avantage & la liberté de lui choiſir un ſucceſſeur. Quelque tranquillité qui régnât néanmoins dans l'état, *Receſuinthe* n'étoit point ſans inquiétude; les progrès des Sarraſins & leurs conquêtes en Afrique l'alarmerent. Le comte Grégoire, gouverneur de la province de Carthage, du domaine des Viſigoths, avoit tenté de s'oppoſer aux ſuccès des armes de ces conquérans, & il avoit été cruélement batu; ſes troupes avoient été maſſacrées, & il étoit reſté lui-même au nombre des morts. Cette défaite & la crainte d'avoir ſur ſes vieux jours une guerre à ſoutenir contre ce peuple dévaſtateur, cauſerent un tel chagrin à *Receſuinthe*, que ſa ſanté en fut afoiblie. Il crut que l'exercice lui rendroit ſes forces, & dans cette eſpérance, il ſe fit tranſporter à Gerticos, lieu de ſa naiſſance, ſuivant quelques hiſtoriens, & à environ quarante lieues de Tolede. Mais le changement d'air n'opéra point l'effet qu'il en atendoit, au contraire ſa maladie augmenta, & après quelques jours de ſoufrance, il mourut le premier ſeptembre 672, dans la vingt-quatrieme année de ſon regne. Il mérita pendant ſa vie les regrets que les Viſigoths lui donnerent à ſa mort.

RÉCHENBERG, (ADAMET CHARLES OTHON) (*Hiſt. litt. mod.*) pere & fils, ſavans allemands du pays de Saxe; le premier, auteur de quelques ouvrages de controverſe éditeur de divers ouvrages tant anciens que modernes, entr'autres de l'ouvrage du docteur Richer, intitulé: *Obſtetrix animorum*, & du recueil: *Rei numeraria ſcriptores*. L'autre, auteur de pluſieurs ouvrages de juriſprudence & l'un des auteurs du journal de Leipſick. Adam, né en 1642, mort en 1721. Charles Othon, né en 1689, mort en 1751.

REDEMPTORES, ſ. m. (*Hiſt. rom.*) On nommoit ainſi chez les Romains les entrepreneurs pour la conſtruction ou la réparation des ouvrages publics; c'étoit avec eux que les cenſeurs concluoient tous les traités qui concernoient cette partie de la police générale.

Je ne ſaurois mieux expliquer le mot *redemptor*, que par les paroles de Feſtus, qui a écrit: *redemptores proprie atque antiqua conſuetudine dicebantur qui, cum quid publice faciendum aut præbendum conduxerant, effecerantque, tum demum pecunias accipiebant; nam antiquitus emere pro accipere ponebatur: at ii nunc dicuntur* redemptores. *qui quid conduxerunt præbendum utendumque.* On appeloit proprement, & par une ancienne coutume, *redemptores*, ceux qui avoient fait marché de faire ou de fournir quelque choſe à la république, & qu'après l'avoir fait, recevoient l'argent qui leur avoit été promis; car anciénement, le mot qui ſignifie *acheter*, ſignifioit *prendre*; mais aujourd'hui l'on appele *redemptores*, ceux qui ont loué quelque choſe pour la relouer & pour s'en ſervir. Horace emploie toujours ce mot dans le premier ſens. *Ode I, liv. III. Ode II, liv. II*, &c.

REDI, (FRANÇOIS) (*Hiſt. litt. mod.*) de l'académie de la *Cruſca*, au dictionaire de laquelle il a beaucoup travaillé, de l'académie des *Arcades* de Rome, de celles des *Gelati* de Bologne, premier médecin des grands-ducs de Toſcane, Ferdinand II & Coſme III. On a de lui des poéſies italienes eſtimées; mais c'eſt ſurtout par ſes excellens ouvrages de philoſophie & d'hiſtoire naturele qu'il eſt célebre. Il étoit né en 1626 à Arezzo, il fut trouvé mort dans ſon lit le 11. mars 1697. Il étoit ſujet à l'épilepſie. Ses œuvres ont été recueillies à Veniſe, en 1712, en ſix volumes in-8°.; à Naples, en 1741, en ſix volumes in-4°.

REDOUTÉ TRÈS-, (*Hiſt. de France*) titre que l'on a donné à quelques-uns des rois de France. Dans l'ouvrage qui a pour titre: *le Songe du vieil Pélerin*, la reine Vérité conſeille au jeune roi, Charles VI, de ne pas ſoufrir que, dans les lettres qu'on lui adreſſe, ou dans les requêtes qu'on lui préſente, on employe le mot *metuendiſſimo*, très-redouté ſeigneur; *cette offrande*, dit-elle, *flateuſe & bouffouflée de vent, fut premiérement offerte à ton grand pere Philippe le bel.* Sans ce paſſage, nous ne ſaurions peut-être pas en quel temps le titre de *très-redouté* eſt devenu une expreſſion de formule qui n'eſt pas faite pour les bons princes.

RÉFUGIÉS, (*Hiſt. mod. politiq.*) C'eſt ainſi que l'on nomme les proteſtans françois que la révocation de l'édit de Nantes a forcés de ſortir de France & de chercher un aſyle dans les pays étrangers.

RÉGENT DU ROYAUME, (*Hiſt. de France.*) c'eſt celui qui gouverne l'état pendant la minorité des rois, ou dans quelques autres circonſtances particulieres, comme abſence, maladie, *&c.* Il ſcelloit autrefois les actes de ſon propre ſceau, & non de celui du roi mineur; mais cet uſage fut abrogé ſous le regne de Charles VI en 1407. Charles V avoit déja fait, en octobre 1374, une plus importante ordonace, par laquelle il déclare que s'il meurt avant que ſon fils ſoit entré dans l'âge de quatorze ans, le duc d'Anjou, ſon frere, ſera *régent du royaume*, juſqu'à ce que le jeune roi ſoit entré dans ſa quatorzieme année. Dans le même mois, il fit une autre ordonance qui porte que, s'il meurt avant que ſon fils aîné ſoit entré dans ſa quatorzieme année, la reine

aura la tutelle de ſes enfans, fils & filles, juſqu'à ce que le roi ſoit parvenu à l'âge de quatorze ans, & qu'avec elle les ducs de Bourgogne & de Bourbon ſeront tuteurs, & que ſi la reine, par mort, mariage ou autrement, ne peut être tutrice, le duc de Bourgogne ſera tuteur, & à ſon défaut le duc de Bourbon.

Il étoit temps, dit M. Henault, de mettre ordre à l'abus des régences qui abſorbit l'autorité royale. Dans la premiere & la ſeconde race, le roi n'étoit majeur qu'à vingt-deux ans, & pendant ſa minorité, les actes étoient ſcellés du *régent*. Cet uſage étoit fondé ſur l'opinion que le roi n'étoit point roi qu'il n'eût été ſacré, & ce ſacre étoit differé par le *régent* le plus long-temps qu'il pouvoit; auſſi voyons-nous que même encore ſous la troiſieme race, où la puiſſance des *régens* étoit fort diminuée, les rois faiſoient ſacrer leurs fils de leur vivant, pour aſſurer leur état, que l'autorité du régent pouvoit rendre incertain.

Cette matiere eſt trop vaſte pour la traiter dans toute ſon étendue; il ſuffira de quelques remarques.

1°. La régence étoit diſtinguée de la tutelle, & ne ſe confondoit pas dans la même perſone, en ſorte que, par exemple, Charles V avoit donné la tutelle de ſon fils à la reine ſon épouſe & la régence au duc d'Anjou, ce qui n'eut pas lieu, parce que la reine mourut avant Charles V. La reine Blanche, mere de Saint-Louis, fut la premiere qui réunit ces deux titres, que l'on diſtingua toujours, mais que l'on ne ſépara jamais depuis Charles V; 2°. les rois ont diſpoſé de la régence par leurs teſtamens, & leurs diſpoſitions ont été ſuivies; 3°. Charles IX eſt le premier qui ait déclaré ſolemnélement ſa majorité; 4°. le premier de nos rois qui ait voulu apporter quelque réglement ſur les régences, eſt Philippe le Hardi; il rendit deux ordonances, l'une étant encore en Afrique, & l'autre à ſon retour, par leſquelles il vouloit que ſon fils fût déclaré majeur à quatorze ans, mais ces ordonances n'eurent pas d'exécution. Après lui, celles même de Charles V furent contre-dites pendant la minorité de Charles VI, lequel rendit à ſon tour deux déclarations conformes à celles du roi ſon pere. *Abrégé chron. de l'hiſtoire de France, pag.* 321.

C'eſt une maxime ſage dans tout royaume héréditaire, que celle qui veut que le plus proche parent ſoit *régent* du royaume, avec l'autorité du roi, en atendant la majorité du roi mineur. Cette coutume étant bien connue de tout le monde dans un gouvernement, il arive que chaque officier de l'état prend ſes meſures de loin pour obéir au *régent* futur durant ſa régence, comme il obéira au roi même après ſa minorité. C'eſt pourquoi la mere de Louis XIV fut déclarée *régente* en 1643, avec toutes les prérogatives de régente, mal-gré le teſtament du roi ſon mari, qui lui ôtoit ſa principale prérogative, qui conſiſte à pouvoir ſoi-même ſe choiſir un conſeil; mais ce ne ſont là que des exemples. Il faudroit peut-être une loi qui aſſurât cette régence à la mere ſeule du roi ou au plus proche héritier de la courone, nonobſtant les teſtamens & autres actes du roi dernier mort, contraires à la loi. Nous avons la coutume, mais une loi écrite a une toute autre force, parce que ce ſont des articles fondamentaux de grande importance dans un état.

RÉGICIDE. ſ. m. (*Hiſt. & politique.*) C'eſt ainſi qu'on nomme l'attentat qui prive un roi de la vie. L'hiſtoire anciene & moderne ne nous fournit que trop d'exemples de ſouverains tués par des ſujets furieux. La France frémira toujours du crime qui la priva d'Henri IV, l'un des plus grands & des meilleurs de ſes rois. Les larmes que les François ont verſées ſur un attentat plus récent, ſeront encore long-temps à ſe ſécher; ils trembleront toujours au ſouvenir de leurs alarmes, pour le jours précieux d'un monarque, que la bonté de ſon cœur & l'amour de ſes ſujets ſembloient aſſurer contre toute entrepriſe funeſte.

La religion chrétiene, cet apui inébranlable du trône, défend aux ſujets d'attenter à la vie de leurs maîtres. La raiſon & l'expérience font voir, que les déſordres qui acompagnent & ſuivent la mort violente d'un roi, ſont ſouvent plus terribles, que les effets de ſes déréglemens & de ſes crimes. Les révolutions fréquentes & crueles auxquelles les deſpotes de l'Aſie ſont expoſés, prouvent que la mort violente des tyrans ébranle toujours l'état, & n'éteint preſque jamais la tyrannie. Comment ſe trouve-t-il donc des hommes audacieux & pervers, qui enſeignent que l'on peut ôter la vie à des monarques, lorſqu'un faux zele ou l'intérêt les fait traiter de tyrans? Ces maximes odieuſes, cent fois proſcrites par les tribunaux du royaume & déteſtés par les bons citoyens, n'ont été adoptées que par des fanatiques ambitieux, qui s'éforcent de ſaper les fondemens du trône, lorſqu'il ne leur eſt point permis de s'y aſſeoir à côté du ſouverain.

L'Angleterre donna dans le ſiecle paſſé à l'univers étoné, le ſpectacle afreux d'un roi jugé & mis à mort par des ſujets rebelles. N'imputons point à une nation généreuſe un crime odieux qu'elle déſavoue, & qu'elle expie encore par ſes larmes. Tremblons à la vue des excès auxquels ſe porte l'ambition, lorſqu'elle eſt ſecondée par le fanatiſme. (L'auteur qui parloit ainſi en 1789 étoit ſans doute bien loin de prévoir le funeſte événement du 21. janvier 1793, & ceux qui ont precedé & ſuivi cette horrible cataſtrophe.)

RÉGILIEN, (Quintus Nonius Regilia-

NUS) (*Hiſt. rom.*) grand capitaine qui ſe diſtingua ſous les empereurs Valérien & Gallien. Les peuples l'élurent empereur & l'oppoſerent à Gallien. On prétend que ſon nom *Regillianus*, dans lequel ſe trouve celui de *Regius*, parut d'un bon augure & contribua beaucoup à ſon élection ; l'augure fut faux, ſes ſoldats le tuerent pour apaiſer la colere de Gallien. Cet événement ariva en 263.

REGINALD, (ANTOINE) (*Hiſt. du Janſéniſme.*) dominicain, connu par des ouvrages de controverſe ſur la grâce, où il ſe déclare un des plus ardens défenſeurs de la doctrine de S. Auguſtin & de S. Thomas. Mort à Toulouſe en 1676.

REGINON, (*Hiſt. litt. mod.*) abbé de Prum, chroniqueur des neuvieme & dixieme ſiecles. Indépendamment de ſa chronique, on a de lui un recueil de canons & de réglemens eccléſiaſtiques, dont Baluze a donné, ſelon ſon uſage, une ſavante édition. Ce recueil a pour titre : *De diſciplinis eccleſiaſticis, & de religione chriſtiana*. Mort en 915.

REGIMONTAN. (*Voyez* MULLER.)

REGIS, (PIERRE-SILVAIN) (*Hiſt. litt. mod.*) de l'académie des ſciences, diſciple de Rohault, & comme lui, un des premiers zélateurs de Deſcartes, étoit né, en 1632, à la Salvetat ou Sauverat de Blanquefort, dans le comté d'Agénois ; frapé de la philoſophie cartéſiene, qu'il commença de connoître par les conférences de Rohault, il s'y atacha entiérement, & on peut dire que toute ſa vie & tous ſes travaux furent conſacrés au dévelopement & à la défenſe de cette philoſophie.

C'étoit à Paris, dans le cours de ſes études, que *Regis* avoit reçu les leçons de Rohault. Parti de Paris avec une eſpece de miſſion de ſon maître, dit M. de Fontenelle, il alla établir la nouvele philoſophie à Toulouſe, où il ouvrit, en 1665, des conférences qui furent très-ſuivies. Bientôt toute la ville fut remuée par le nouveau philoſophe & par la nouvele philoſophie ; les dames mêmes faiſoient partie de la foule, ce qui étonoit alors & qu'on ne remarque plus aujourd'hui ; on ſoutint une theſe de pur cartéſianiſme, dédiée à une des premieres dames de Toulouſe ; on n'y diſputa qu'en françois, & cette dame, que *Regis* avoit rendue habile carteſiene, réſolut elle-même pluſieurs difficultés conſidérables. Les Toulouſains firent à *Regis* une penſion ſur l'hôtel-de-ville, événement, dit M. de Fontenelle, qui ſemble apartenir à l'anciene Grece.

Le célebre marquis de Vardes, exilé alors en Languedoc, connut à Toulouſe le philoſophe *Regis*, & au grand regret de cette ville, l'emmena dans ſon gouvernement d'Aigues-Mortes. Ils s'atacherent l'un à l'autre, & peut-être, le philoſophe ne profita-t'il pas moins du commerce du courtiſan, que le courtiſan de celui du philoſophe. L'un de ces deux différens caracteres eſt ordinairement compoſé de tout ce qui manque à l'autre.

Regis ſuivit M. de Vardes à Montpellier en 1671, & y fit des conférences cartéſienes avec le même ſuccès qu'à Toulouſe. Il vint à Paris en 1680, & tint auſſi de ſemblables conférences chez M. Lémery : peut-être, dit l'illuſtre ſecrétaire de l'académie des ſciences, put être la ſévérité de cette hiſtoire ne me défend t'elle pas de remarquer qu'on y voyoit tous les jours le plus agréable acteur du théâtre *italien*, qui hors de là cachoit ſous un maſque & ſous un badinage inimitable, l'eſprit ſérieux d'un philoſophe.

Il ne faut pas réuſſir trop ; ces conférences eurent un éclat qui leur devint funeſte. On avoit alors la manie, de ne pas plus ſoufrir d'innovations dans la philoſophie que dans la théologie ; en conſéquence l'archevêque de Paris, de Harlay de Chanvallon, venant au ſecours de l'anciene philoſophie, c'eſt-à-dire du péripatétiſme, dont le ſort devoit ſi peu le toucher, puiſqu'il n'avoit fait que gâter la théologie ſcolaſtique, en lui communiquant ſes formes, M. de Harlay envoya diſcrétement à *Regis* un ordre de ſuſpendre ſes conférences, ordre déguiſé ſous la forme de conſeil ou de priere, & envelopé de beaucoup de louanges. Les cartéſiens, *Regis* lui-même, auroient pu ſolliciter cet ordre, qui prévenant peut-être l'inconſtance naturele du public, ne faiſoit qu'augmenter ſon eſtime pour ce dont on le privoit. L'archevêque de Paris, en empêchant *Regis* de prendre le public pour diſciple, voulut être ſon diſciple particulier, & prendre de lui des leçons de cartéſianiſme.

M. *Regis* voulut du moins faire imprimer ſon ſyſtême général de philoſophie ; il fut encore traverſé pendant dix ans dans ce deſſein, ce ne fut enfin qu'en 1690 que l'ouvrage parut ſous ce titre : *Syſtême de philoſophie, contenant la logique, la métaphyſique, la phyſique & la morale* 3 vol. in 4°. *Regis* répondit, en 1691, à un livre intitulé : *Cenſura philoſophiæ carteſianæ* ; cauſe.

En 1692, *Regis*, en défendant toujours ſon maître, ſe défendit auſſi lui-même contre un profeſſeur de philoſophie, qui avoit ataqué ſon ſyſtême général. *Regis* eut auſſi des diſputes philoſophiques contre des cartéſiens mêmes, qui ne tiroient pas ſur certains objets les mêmes réſultats que lui de la doctrine du maître commun ; il en eut quelques-unes de cette nature avec le fameux pere Malebranche ; ils diſputerent ſur la nature des idées & ſur leur cauſe ou efficiente ou exemplaire, ſur la queſtion : *ſi le plaiſir nous rend actuélement heureux* ; ſur l'explication du phénomene qui fait paroître la lune plus grande à l'horiſon qu'au

méridien. La queſtion principale ſur ce dernier objet ſe réduiſit entre eux à ſavoir ſi la grandeur apparente d'un objet dépendoit uniquement de la grandeur de ſon image tracée ſur la rétine, comme le prétendoit *Regis*, ou de la grandeur de cette image combinée avec le jugement naturel que l'âme porte de l'éloignement de l'objet, de ſorte que, tout égal d'ailleurs, elle dût le voir d'autant plus grand qu'elle le jugeroit plus éloigné; c'étoit le ſentiment du P. Malebranche; il ſoutenoit qu'un géant ſix fois plus haut qu'un nain, & placé à douze pieds de diſtance, ne laiſſoit pas de paroître plus haut que le nain placé à deux pieds, mal-gré l'égalité des images qu'ils formoient dans l'œil, & par la ſeule raiſon qu'on voyoit le géant comme plus éloigné, à cauſe de l'interpoſition de différens objets. Quatre géometres des plus célebres, le marquis de l'Hôpital, l'abbé Catelan, M. Sauveur & M. de Varignon, déciderent la queſtion en faveur du P. Malebranche; mais *Regis*, ne les ayant pas pris pour arbitres, ne crut pas devoir ſe ſoumettre à leur déciſion. Le journal des ſavans de l'année 1694 fut le théâtre de cette guerre, & le fut en partie auſſi de celle qui concerne les idées.

En 1704, parut un autre livre de *Regis*, qui a pour titre: *l'Uſage de la raiſon & de la foi, ou l'accord de la foi & de la raiſon*. Ce livre fut dédié à M. l'abbé Bignon. „ L'auteur ne „ veut point que ni Platon, ni Ariſtote, ni „ Deſcartes même apuient l'évangile. Il paroît croire que tous les ſyſtêmes philoſophiques ne ſont que des modes, & il ne faut „ point que des vérités éterneles s'allient avec „ des opinions paſſageres dont la ruine leur „ doit être indifférente .... „ Tel eſt l'eſprit général de l'ouvrage. Il fut le dernier de ſon auteur. Il mourut, le 11 janvier 1707, chez M. le duc de Rohan, qui lui avoit donné un apartement dans ſon hôtel, outre la penſion qu'il avoit été chargé de lui faire par le teſtament de M. le marquis de Vardes, ſon beaupere.

M. *Regis* étoit entré dans l'académie des ſciences en 1699. Il paroît qu'il avoit un grand talent pour enſeigner. Le P. Ferrier, confeſſeur du roi, qui avoit aſſiſté à ſes conférences de Toulouſe, avoit conçu pour lui une eſtime, & même une amitié à laquelle on ne reproche que d'avoir été un peu ſtérile pour *Regis*, à qui elle auroit pu être plus utile. *Regis* avoit fait du grand Condé un diſciple de Deſcartes; ce grand prince diſoit qu'il ne pouvoit s'empêcher de prendre pour vrai ce qui lui étoit expliqué ſi nétement, mot qui nous paroît plutôt louer la maniere d'enſeigner de *Regis*, qu'avouer l'évidence des principes de Deſcartes. Parmi les étrangers, le duc d'Eſcalone, grand d'Eſpagne, vice-roi de Naples, ſans connoître la perſone de *Regis*, avoit pris pour lui la plus forte eſtime d'après la lecture de ſon ſyſtême général, & lorſqu'à la journée du Ter en Catalogne, où il comandoit l'armée eſpagnole en 1594, ſes équipages eurent été pris par l'armée du maréchal de Noailles le duc d'Eſcalone, n'envoya redomander au vainqueur que les commentaires de Céſar & le livre de *Regis*, qui étoient dans ſa caſſete. Lorſque le comte de Saint-Eſtevan de Gormas, ſon fils, vint en France en 1706, il vint voir *Regis* par l'ordre de ſon pere, & il y revint ſans obéir à aucun ordre. Le duc d'Albe, ambaſſadeur d'Eſpagne, vint auſſi voir *Regis*, à la priere du duc d'Eſcalone.

Un autre *Regis* (Pierre) célebre médecin de Montpellier, refugié en Hollande après la révolution de l'édit de Nantes, y mourut en 1726; il étoit né à Montpellier en 1656. Il a retouché les articles de médecine & de botanique du dictionaire de Furetiere, de l'édition donnée par Baſnage de Beauval; on lui doit de plus l'édition des œuvres poſthumes du ſavant Malpighi, & des obſervations ſur la peſte de Marſeille.

REGIUS, ou LE ROI (URBAIN) (*Hiſt. de la réf.*) diſciple du fameux docteur catholique, Eukius, auquel il eut même des obligations particulieres; il ſe fit zuinglien, puis luthérien, & fut ſur-intendant des égliſes luthériennes de Lunébourg. Il avoit été homme de lettres, & avoit reçu la courone d'orateur & de poëte de la main de l'empereur Maximilien; il avoit enſuite enſeigné la rhétorique & la poéſie à Ingolſtat. Il mourut à Zell, en 1541. Ses œuvres ont été recueillies en trois volumes *in-folio*.

Un autre *Regius*, ou *le Roi*, ou *du Roi*, profeſſeur en médecine à Utrecht, fut tour-à-tour le défenſeur & le déſerteur du cartéſianiſme. Voëtius voulut lui faire perdre ſa chaire, parce qu'il étoit diſciple de Deſcartes; & Deſcartes ayant refuſé ſon approbation à quelques idées particulieres de *Regius*, ce diſciple renia ſon maître. On l'accuſa de plus d'avoir dérobé à Deſcartes une copie de ſon traité des animaux, & de l'avoir inſéré preſque tout entier dans un ouvrage qu'il publia en 1661, ſous le titre de *Fundamenta phyſices*, joignant ainſi au plagiat ordinaire un abus de confiance plus condamnable encore. On a de *Regius* quelques autres ouvrages: *Phyſiologiæ philoſophiæ naturalis; Praxis medica*. Il mourut en 1679.

REGIUS (RAPHAEL) (*Hiſt. litt. mod.*) de Bergame, Profeſſeur d'Eloquence dans l'Univerſité de Padoue, & mort à Veniſe en 1520, nous a laiſſé des Commentaires ſur les Metamorphoſes d'Ovide, ſur les livres *ad Herennium* ſur Quintilien. Il a auſſi traduit du Grec quelques ouvrages de S. Baſile & de Plutarque.

Il eut des forts démêlés avec un autre Professeur Jean Carfuratus.

RÉGNARD, (Jean-François) (*Hist. litt. mod.*) C'est notre fameux auteur comique, le premier après Molière. *Regnard* avoit peut-être la gaité, le *vis comica*, dans un degré très-peu inférieur à Molière: mais il y a entre ces deux excellens comiques deux différences essentielles, dont l'une regarde l'utilité générale de la comédie, l'autre concerne la pureté du goût. La morale, quelquefois trop négligée dans certaines pieces de Molière, est bravée & insultée dans la plupart des pieces de *Regnard*, il pousse le mépris de la morale jusqu'à l'immoralité la plus positive. Ceci demande quelque développement. La comédie admet des personages immoraux, mais il faut qu'ils soient ou punis, ou odieux, ou pour les moins ridicules; l'immoralité ne doit jamais se trouver dans les personages sur lesquels l'auteur veut faire porter l'intérêt; *Regnard* viole presque par tout cette regle; les personages intéressans, c'est-à-dire, ceux qu'il veut rendre tels, sont très-souvent des fripons.

Quant à la pureté du goût, la gaité de Molière est intarissable, mais elle est toujours soumise aux regles du goût; il veille sur les détails comme sur l'ensemble, il ne plaisante point au hasard; il ne se permet rien d'étranger, rien de vague; toutes ses plaisanteries ou développent le caractere principal de la piece, ou conviennent si parfaitement à la situation ou au caractere du personage qui parle, qu'il doit nécessairement parler ainsi, & qu'aucun autre que lui ne doit ni ne peut parler ainsi. *Regnard* ne soumet point à ces regles sa gaité capricieuse & vagabonde, il la laisse errer à son gré; pourvu qu'elle lui fournisse des plaisanteries, il est content; il veut faire rire, & il ne se rend pas difficile sur les moyens.

Regnard est célebre aussi comme voyageur, nous avons la relation de ses voyages faite par lui-même. Il parcourut la Flandre, la Hollande, la Suéde, le Dannemarck, la Pologne, l'Allemagne, l'Italie; il passa même dans les autres parties du monde, excepté en Amérique. A son retour d'Italie, en allant de Gênes à Marseille par mer, il fut pris par des corsaires Algériens, & conduit esclave à Alger, selon l'usage, puisqu'enfin les Européens, toujours si acharnés à se faire entre eux des guerres inutiles, n'ont d'aversion que pour la seule guerre, qui pourroit assurer la navigation de la Méditerranée, & corriger à jamais les barbaresques de la piraterie dont ils se font fait un droit à force de l'avoir exercée impunément. *Regnard* étoit voluptueux; le goût de la bonne chere lui avoit fait apprendre l'art de la cuisine. Il servit son maître en qualité de cuisinier, & fit goûter la cuisine françoise aux Africains; il étoit voluptueux dans plus d'un genre; il plut aux femmes de son maître, & fut surpris avec elles; il alloit subir la rigueur de la loi, qui ne donne à un chrétien, surpris avec une mahométane, que le choix d'être brûlé ou de se faire mahométan. Dans ce moment même il eut le bonheur d'être délivré par le consul de France; il revint dans son pays, emportant avec lui la chaîne dont il avoit été attaché; peut-être son avanture contribua-t'elle avec tant d'autres à faire entreprendre, en 1682, cette expédition d'Alger, où l'on fit du moins une partie de ce qu'on auroit dû faire. *Regnard* ne fut point guéri de sa passion pour les voyages par les dangers qu'il avoit éprouvés en Afrique, il s'engagea dans les états du Nord; le roi de Suede lui ayant conseillé, lorsqu'il étoit à Stockolm, d'aller voir la Laponie, comme un objet digne de sa curiosité, il partit de Stockolm avec d'autres François, passa jusqu'à Torno ou Torneo, la derniere ville du côté du nord, située à l'extrémité du golphe de Bothnie. Il remonta le fleuve Torno; arrivé à la mer glaciale; il s'y arrêta, comme aux bornes du monde, & grava sur une pierre ces quatre vers:

Gallia nos genuit, vidit nos Africa, Gangem
Rhenumque, Europamque oculis lustravimus omnem.
Casibus & variis acti terraque marique,
Sistimus hic tandem nobis ubi defuit orbis.

Après toutes ses courses, il se retira dans une petite terre près de Dourdan, où il partageoit sa vie entre les exercices du corps & ceux de l'esprit. On a remarqué que cette homme si gai mourut de chagrin, ce fut en 1709; il étoit né en 1647. Il avoit été tour-à-tour ami & ennemi de Boileau; il avoit fait une satyre contre lui, il lui dédia les *Ménechmes*. Dans le temps de leur brouillerie, quelqu'un ayant dit à Boileau, peut-être pour lui faire sa cour, que *Regnard* étoit un écrivain médiocre, Boileau, plus juste, répondit qu'il n'étoit pas médiocrement plaisant.

REGNAULT, (Noel) (*Hist. litt. mod.*) jésuite, auteur d'*Entretiens physiques*, qui contiennent toutes les notions physiques répandues de son temps dans les colléges; d'*Entretiens mathématiques* & d'une logique aussi en forme d'*Entretiens*; il n'y a de connu que ses *entretiens physiques*. Dans un autre ouvrage, intitulé: *Origine ancienne de la physique nouvelle*, il tâche d'enlever à beaucoup de physiciens illustres la gloire de leurs découvertes pour la donner à des anciens. Né à Arras en 1683, mort à Paris en 1762.

REGNER, (*Hist. de Danemarck*) roi de Danemarck, surnommé *Lodbrogh*, disputa la couronne au roi Harald V, vers l'an 814. La for-

tune des armes se déclara d'abord contre lui ; il fut vaincu, & alla écumer les mers & ravager des côtes plus avancées vers le midi. Il revint avec de nouveles forces, & détrôna Harald, malgré les secours que l'empereur Louis le Débonaire lui avoit acordés. Il ne fut pas moins heureux contre le roi de Suede qui avoit égorgé Sivard ; il le fit prisonier dans une bataille, & l'immola de sa propre main aux mânes de son aïeul. Il passa ensuite en Angleterre, tua le roi de cette contrée, pénétra en Écosse, revint conquérir la Saxe, ravagea la Livonie, réprima la révolte des Norwégiens, triompha du roi de Suede, le fit périr, & plaça son fils sur ce trône. Ce jeune prince leva bientôt l'étendard de la révolte ; son pere le vainquit & lui pardona. Il porta ensuite ses armes victorieuses en Angleterre, en Irlande, en Écosse, ravagea les côtes d'Espagne, passa le détroit de Gibraltar, traversa la Méditerranée & entra dans l'Archipel. Pendant ces entreprises aussi injustes qu'extravagantes, Tulla, roi d'Irlande, que *Regner* avoit detrôné, rentra dans ses états. Il y fut bientôt attaqué par l'usurpateur ; mais il tailla son armée en pieces, & le fit prisonier. On raporte qu'il le fit dévorer par des serpens, l'an 845.

REGNER, (*Hist. de Suede.*) roi de Suede, vivoit dans le deuxieme siecle. L'histoire de ce prince est trop intéressante pour n'être pas un peu fabuleuse : voici ce que les anciens historiens nous en ont transmis. Il étoit fils d'Ufson. Après la mort de ce méchant prince qui a été assassiné, sa veuve s'empara du trône, & fit conduire le jeune *Regner* dans un desert, où, confondu parmi des pâtres, il gardoit les troupeaux de la courone. Suanvita, princesse Danoise, avoit l'âme sensible : elle avoit entendu parler des charmes & des vertus naissantes du jeune prince ; son malheur la toucha encore davantage. Résolue de découvrir le lieu de sa rétraite, elle part, s'égare dans les déserts, rencontre enfin *Regner*, le reconoit à la noblesse de ses traits, à celle de ses discours, l'excite à remonter sur le trône, lui promet des secours, & lui inspire toute la passion dont elle étoit agitée. *Regner* jete sa houlete, prend une épée, rassemble quelques amis, fait périr sa belle-mere, & partage son trône avec Suanvita. Les soins du gouvernement l'appelerent à l'extremité de ses états. Frothon, frere de la reine & roi de Danemarck, saisit cet instant pour tenter la conquête de la Suede. Il arme une flote, Suanvita monte sur la siene ; la bataille se donne ; les Danois sont vaincus, & la généreuse princesse rend la liberté aux prisoniers. Dans un second combat Frothon périt, & son armée fut taillée en pieces. Sa mort rendit le calme à la Suede & aux deux époux, qui ne s'occuperent plus que du bonheur de leurs sujets. *Regner* mourut le premier : Suanvita se donna la mort pour ne pas lui survivre ; & cette catastrophe donne encore à cette histoire une teinte plus romanesque.

REGNIER. (Mathurin) (*Hist. litt. mod.*) C'est le fameux satyrique *Regnier* dont Boileau a dit :

De ces maitres savans disciple ingénieux,
Regnier seul parmi nous, formé sur leurs modeles,
Dans son vieux style encor a des grâces nouveles ;
Heureux si ses discours, crains du chaste lecteur,
Ne se sentoient des lieux où fréquentoit l'auteur.

Il les fréquentoit tant qu'il étoit vieux à trente ans, & qu'il mourut décrépit à quarante.

Son pere avoit fait ce qu'il avoit pu pour le dégoûter des vers & le corriger de la satyre ; l'ascendant qui l'y portoit fut le plus fort. Ses talens lui procurerent des amis puissans & des protecteurs utiles ; il alla deux fois à Rome à la suite de nos ambassadeurs, d'abord avec le cardinal de Joyeuse, puis avec M. de Béthune. Il eût été riche s'il avoit voulu ; il vécut de bénéfices & vécut dans la debauche. Né à Chartres, le 21 décembre 1573, mort à Rouen, le 22 octobre 1613. Le recueil de ses œuvres contient des épîtres, des élégies, des odes, des stances, mais on ne se souvient que de ses satyres ; il fut à Boileau ce que Lucilius avoit été à Horace. Boileau l'appele *notre célebre devancier*.

REGNIER, Desmarais ou Desmarêts (François-Seraphin) (*Hist. litt. mod.*) né à Paris en 1632 ; mort en 1713. La France & l'Italie comptent également l'abbé *Regnier* Desmarais pour un de leurs bons écrivains. À l'âge de 15 ans, il avoit traduit en vers burlesques la *Batrachomyomachie* ; on juge bien que ce n'est plus là un titre pour lui, c'en étoit un alors à cause de son âge, il fut connu par là, il fut goûté ; le duc de Créqui le mena, en 1662, avec lui à Rome ; il apprit l'italien, & s'y rendit si habile, qu'une ode italienne qu'il avoit composée parut si digne de Pétrarque, qu'elle lui fut attribuée par les connoisseurs. Quand l'auteur se fut découvert, elle lui valut une place dans l'académie de *la Crusca* ; il y fut reçu en 1667. Il fut reçu en 1670 à l'académie françoise ; en 1684, il y succéda dans la place de secrétaire perpétuel au célebre Mézeray. Ce fut lui qui, dans l'affaire de Furetiere, composa tous les mémoires qui parurent au nom de l'académie. On a de lui de fort bons ouvrages françois & italiens, entre autres, une grammaire françoise fort estimée, une traduction des odes d'Anacréon en vers italiens, qui ne l'est pas moins ; un recueil de poesies ita-

çoises, latines, italiennes, espagnoles; plusieurs de ses poésies sont restées dans la mémoire; on a beaucoup & souvent cité ces vers sur le cours du Danube:

Déja nous avons vu le Danube inconstant,
Qui tantôt catholique & tantôt protestant,
Sert Rome & Luther de son onde,
Et qui comptant bientôt pour rien
Le Romain, le Luthérien,
Finit sa course vagabonde
Par n'être pas même chrétien.
Rarement à courir le monde
On devient plus homme de bien.

Les *j'ai vu* de l'abbe *Regnier* sont très-célebres; on y trouve encore beaucoup de vers bien faits & d'un grand sens, tels que ceux ci:

J'ai vu des millions de millions d'instans
Aussi-tôt dévorés qu'engendrés par le temps....
J'ai vu des têtes couronées
Par leurs propres sujets à la mort condamnées,
Tomber sous l'acier d'un boureau...
J'ai vu la vanité s'élever jusqu'aux nues,
Sur des aîles de cire en un moment fondues..
J'ai vu quel trésor ont les rois
Dans le cœur d'un peuple fidele,
Et de quelle ressource au trône qui chancele
Est un seul homme quelquefois....
J'ai vu les nations avides de carnage,
En faire un métier glorieux,
Et des tristes effets de leur funeste rage
Aller pompeusement rendre grâces aux cieux....
O paix, fille du ciel, viens te montrer aux hommes;
Viens calmer leurs noires fureurs:
En toi sont tous les biens, & la terre où nous sommes
N'est sans toi qu'un séjour, un spectacle d'horreurs.

Le voyage fait à Rome par l'abbé *Regnier* avec notre ambassadeur le duc de Créqui, nous a valu l'*Histoire des démêlés de la France avec la cour de Rome, au sujet de l'affaire des Corses*. L'abbé *Regnier* a de plus traduit quelques ouvrages de Cicéron, & le *Traité de la perfection chrétienne* de Rodrigues.

REGULUS, (Marcus Attilius & Caïus Attilius REGULUS SERANUS) (*Hist. rom.*) deux consuls romains célebres, dont le plus célebre est Marcus. Nous trouvons dans les fastes consulaires un Marcus Atilius *Regulus*, consul avec L. Posthumius Metellus, l'an de Rome 458 ou 460. suivant les divers calculs. Il fit la guerre aux Samnites avec des succès un peu achetés; c'est lui qui, dans un combat où les Romains fuyoient, voua un temple à Jupiter Stator, si ce dieu arrêtoit leur fuite; c'est lui qui plaça une garde à la tête du camp, avec ordre de tuer tous les Romains qui voudroient y entrer, ainsi que tous les Samnites qui tenteroient d'en approcher. Par ces divers moyens il parvint à ramener les Romains à la charge & à la victoire, & on eut tort de lui refuser le triomphe, parce que sa victoire avoit coûté du sang; c'étoit faire dépendre la gloire du général de la valeur ou de la lâcheté des ennemis; c'étoit sa conduite qu'il falloit juger, & non le prix qu'avoit coûté une victoire qu'on ne devoit qu'à lui seul.

Ce Marcus Attilius *Regulus* ne paroît pas être le même que celui qui acquit tant de gloire dans la premiere guerre punique, & qui eut une destinée si malheureuse. Celui-ci fut d'abord consul, l'an de Rome 485 ou 487, avec L. Julius Libo. L'an 496 ou 498, le consul Q. Cœdicus étant mort en charge, *Regulus* lui fut subrogé. On étoit alors en guerre avec les Carthaginois. Les deux consuls L. Manlius Vulso & *Regulus* ayant réuni leurs forces, gâgnerent d'abord la bataille navale d'Ecnome, près de l'embouchure di Himéra, sur la côte méridionale de Sicile, contre Amilcar & Hannon, noms célebres parmi les généraux carthaginois. Vingt-quatre vaisseaux romains & trente vaisseaux chartaginois périrent dans le combat, mais aucun vaisseau romain ne tomba en la puissance des ennemis, & un grand nombre de vaisseaux carthaginois fut pris par les Romains.

Ceux-ci projetoient depuis long-temps de porter la guerre en Afrique; cette victoire leur en ouvroit les chemins, les Carthaginois étoient fort alarmés de ce projet; leurs généraux, pour en retarder au moins l'exécution & donner à Carthage le temps de se mettre en défense, imaginerent d'amuser les Romains par des propositions de paix; mais on vit ici combien la politique malfaisante & artificieuse devient aisément le dupe de ses fourberies. Quatre ans auparavant, le consul Cn. Cornelius Scipion Asina ayant été attiré par de fausses propositions d'accommodement dans la galere du général carthaginois, avoit été indignement chargé de fers & emmené à Carthage; c'étoit un trait de ce que les Romains appelerent la foi punique, *fides punica*. Les généraux carthaginois craignirent d'éprouver un sort semblable s'ils alloient traiter avec les consuls; Amilcar n'osa point y aller, Hannon plus hardi s'y exposa. Pendant qu'il faisoit ses propositions, il entendit les murmures de quelqus Romains qui rapeloient l'exemple du consul Cornelius, & qui proposoient de le suivre; il crut ne pouvoir parer le coup que par un désaveu honteux pour Carthage. „ Si vous suivez cet exemple, dit-„ il, vous nous donnerez la consolation de pou-„ voir dire que les Romains ne valent pas „ mieux que des Africains „. Rassurez-vous.

Hannon,

Hannon, dirent les consuls, en imposant silence à ceux qui parloient de trahir des traîtres, la foi romaine vous garantit ici de tout danger. *Isto te metu, Hanno, fides civitatis nostræ liberat.*

Les Romains n'avoient pas encore une longue habitude de la mer, ils n'avoient encore fait la guerre qu'autour d'eux & dans l'Italie; c'étoit cette premiere guerre punique qui les avoit forcés d'avoir une marine; l'idée du trajet en Afrique les effrayoit, & excita quelques soulevemens dans l'armée; un tribun légionaire, nommé Mannius, refusa hautement de s'embarquer. Ici *Regulus* commença de faire connoître le caractere ferme & inflexible & l'amour de la discipline, qu'il signala d'une maniere si éclatante dans la suite; je sais, dit-il tranquillement à Mannius, en lui montrant les faisceaux & les haches de ses licteurs, les moyens de me faire obéir; aussi-tôt la crainte de la mort, dit Florus, fit de Mannius & des compagnons de sa révolte, des navigateurs très-résolus: *securi districta, imperator metu mortis navigandi fecit audaciam.* Les deux consuls passerent donc en Afrique, s'y rendirent maîtres de Clypea, aujourd'hui Quipio, au dessous du promontoire de Mercure ou Hermée, aujourd'hui Cap-Bon, qui s'avance du golphe de Carthage dans la mer, du côté de la Sicile; ils firent de Clypea une place d'armes, d'où ils ravageoient tout le pays. *Regulus* resta en Afrique avec le titre de proconsul & le commandement des armées; il y resta mal-gré lui, & il fut le seul à s'opposer à un décret qui le couvroit de gloire; il insista pour qu'on lui nommât un successeur; il étoit arivé du désordre dans son petit ménage rustique, on lui avoit enlevé ses instrument aratoires, & il craignoit que si son champ, qui étoit en tout de sept arpens, restoit sans culture par son absence, il n'eût pas de quoi nourir sa femme & ses enfans; le sénat y pourvut, il se chargea de les nourir, de faire cultiver son champ, & de lui procurer les instrumens du labour. *Regulus* eut donc pour fermier le peuple romain, & la culture d'un champ de sept arpens fut tout ce que couta un héros qui faisoit triompher les armes romaines en Afrique. *Fuit ne tanti servum non habere, ut colonus ejus populus romanus esset*, dit Sénéque; *tanti arario nostro virtutis Attiliana exemplum, quo omnis atas romana gloriabitur, stetit*, dit Valere-Maxime.

Le premier ennemi redoutable qu'il eut à combatre en Afrique, fut un serpent énorme qu'il trouva sur les bords du fleuve Bagrada entre Utique & Carthage; il paroit que la peur & la nouveauté de l'objet en exagérerent un peu aux Romain l'énormité ainsi que les ravages. Si l'on en croit les historiens, cet animal se rendit formidable à toute l'armée; il écrasoit les Romains du poids de son corps, ou les étoufoit en les serrant dans les replis de sa queue, ou les empoisonoit par le soufle empesté de sa gueule. Tous les traits & toutes les armes s'émoussoient contre les dures écailles de sa peau, il fallut dresser contre lui, comme contre une citadelle, l'artillerie du temps, les balistes & les catapultes; enfin une énorme pierre lancée avec roideur, lui brisa l'épine du dos, & le renversa par terre; en cet état même, on eut peine à l'achever, tant les soldats craignoient encore d'en approcher. On croit lire le récit du combat de Cadmus contre le serpent de Mars dans le troisieme livre des métamorphoses:

Dextraque molarem
Tollit, & magnum magno conamine misit.

Regulus envoya la peau de son serpent à Rome, où elle fut suspendue dans un temple; Pline dit qu'on la voyoit encore de son temps, & qu'elle avoit cent vingt pieds de long.

Regulus remporta ensuite sur les Carthaginois une grande victoire, dont le fruit fut la conquête de près de deux cents places, du nombre desquelles étoit Tunis, poste dès-lors important. Carthage commençoit à craindre d'être assiégé, ce qui eût pu terminer tout d'un coup la guerre. L'affluence des gens de la campagne qui venoient de tous côtés se réfugier dans cette capitale, y faisoit craindre la famine en cas de siége. Les Carthaginois demanderent la paix, & par la promptitude avec laquelle ils furent rédits à la demander, ils apprirent aux Romains que c'étoit en Afrique qu'il falloit faire la guerre aux Carthaginois. Si Annibal a dit que jamais on ne vaincroit les Romains que dans Rome, il paroît que Scipion pensa aussi que les Carthaginois seroient plus aisés à vaincre en Afrique qu'en Italie ou en Espagne, & peut-être le pensa-t-il d'après ces premiers succès de *Regulus*. Mais ces succès lui enflerent tellement le cœur, & l'orgueil de la victoire, jointe à l'inflexibilité naturele de son caractere, le rendit si intraitable, qu'il imposa aux vaincus les conditions les plus dures. Il vouloit qu'ils cédassent aux Romains la Sicile & la Sardaigne, qu'ils rendissent gratuitement les prisoniers qu'ils avoient faits, qu'ils rachetassent les leurs au prix qui seroit convenu, qu'ils payassent les frais de la guerre, & qu'ils devinssent tributaires; qu'ils eussent pour amis & pour ennemis tous ceux des Romains; qu'ils fournissent aux Romains, toutes les fois qu'ils en seroient requis, cinquante galeres à trois rangs de rames, toutes équipées; que d'ailleurs leur marine fût réduite à un seul vaisseau de guerre, & qu'ils ne fissent point usage de vaisseaux longs. Toutes les représentations & toutes les instances des députés Carthaginois ne purent jamais obtenir le moindre adoucissement

à ces conditions, & *Regulus* leur répondoit toujours en ſubſtance:

Si vous n'avez ſu vaincre, apprenez à ſervir.

Et les Carthaginois répliquerent auſſi comme Brutus à Céſar:

Céſar, aucun de nous n'apprendra qu'à mourir.

Dans cette extrémité, il leur ariva de la Grece des troupes auxiliaires, à la tête deſquelles étoit le Lacédémonien Xantippe, homme de guerre & homme d'état, qui ayant pris connoiſſance & de la ſituation actuele de leurs afaires & des circonſtance de la bataille qu'ils avoient perdue, vit & leur fit voir clairement que tout le mal venoit de l'incapacité de leurs généraux, qui n'avoient pas ſu tirer parti des forces & des avantages qu'ils avoient entres les mains. Il ajouta que rien n'étoit déſeſpéré, qu'il falloit tenter de nouveau la fortune, & qu'il reſtoit encore des moyens de chaſſer de l'Afrique l'ennemi qui s'étoit trop preſſé de s'en croire le maître. Ces diſcours ranimerent le courage abatu des Carthaginois. Quand on vit enſuite dans les différens exercices auxquels il forma les troupes aux environs de la ville, la maniere dont il s'y prenoit pour les ranger en bataille, pour les faire défiler, avancer ou reculer au premier ſignal, le motif, l'ordre & la promptitude de chaque évolution, on convint à Carthage qu'il étoit venu enſeigner un art tout nouveau. Officiers & ſoldats, tous pleins d'admiration & de confiance, s'empreſſerent de marcher ſous un général ſi habile; il remplit, il ſurpaſſa même leur attente, il batit & fit priſonier *Regulus*, & le mena en triomphe dans Carthage, où au découragement & à l'humiliation ſuccéderent promptement la joie, l'orgueil & la férocité;

Neſcia mens hominum fati ſortiſque futuræ
Et ſervare modum rebus ſublata ſecundis!

Ils enfermerent *Regulus* dans un cachot, où il reſta cinq ou ſix ans; mais nous le verrons bientôt tirer de ſa défaite & de ſa captivité plus de glorie qu'il n'en avoit tiré de ſes victoires & de ſes conquêtes paſſées. Quant à ſa chûte, elle fut citée dans la ſuite pour exemple à Scipion par Annibal, réduit alors à lui rapeler les viciſſitudes de la fortune & la néceſſité de prévenir ſes retours & ſes caprices par la modération & la retenue dans la proſpérité. „ *Regulus*, dit Annibal dans Tite-Live, „ auroit été un des plus rares modeles de courage & de bonheur, ſi, après la victoire „ qu'il remporta dans le même pays où nous „ ſommes, il avoit voulu acorder à nos peres la paix qu'ils lui demandoint. Mais „ pour n'avoir pas ſu mettre un frein à ſon „ ambition & ſe contenir dans de juſtes bornes, plus ſon élévation étoit grande, plus ſa „ chute fut honteuſe „. *Inter pauca felicitatis virtutiſque exempla, M. Attilius quondam in hac eadem terra fuiſſet, ſi victor pacem petentibus dediſſet patribus noſtris. Sed non ſtatuendo tandem felicitati modum, nec cohibendo efferentem ſe fortunam, quanto altius evectus erat, eo fœdius corruit.*

La guerre continua entre les Romains & les Carthaginois pendant la priſon de *Regulus*, de nouveaux conſuls paſſerent en Afrique & eurent de nouveaux ſuccès, il gâgnerent des batailles, firent des priſoniers, & garderent avec ſoin les principaux d'entre eux pour ſervir à l'échange de *Regulus* & des autres Romains les plus diſtingués.

Les pertes que les Carthaginois ne ceſſoient de faire, les déterminerent enfin à envoyer une ambaſſade à Rome, l'an 502, pour propoſer ou la paix, ou du moins l'échange des priſoniers; on fit ſortir *Regulus* de ſon cachot, & on le chargea d'acompagner les ambaſſadeurs; on ne doutoit pas que le deſir d'être rendu à ſa femme, à ſes enfans, à ſa patrie, après une ſi longue & ſi dure captivité, ne l'engageât à faire agréer la propoſition qui concernoit l'échange; on comptoit auſſi pour le ſuccès de cette propoſition ſur la grande conſidération dont il jouiſſoit dans Rome, ſur les parens & les amis qu'il avoit dans le ſénat, ſur le crédit de ſon couſin germain, Caïus Attilius *Regulus* Serranus, alors conſul pour la ſeconde fois. Ces Carthaginois, qui violoient tous les ſermens, lui firent prêter ſerment de revenir, & ils l'eſtimerent aſſez pour ne lui pas diſſimuler qu'il y alloit de ſa vie de réuſſir dans cette négociation. *Regulus* promit de revenir, & ne promit rien davantage. Sectateur des mœurs antiques, quand il ariva auprès de Rome, il refuſa d'y entrer; la coutume de nos ancêtres, dit-il, étoit de donner audience, hors de la ville ſeulement, aux ambaſſadeurs des ennemis. Le ſénat eut égard à ſa remontrance, & reçut l'ambaſſade carthaginoiſe hors des murs; après avoir expoſé l'objet de leur voyage, les ambaſſadeurs ſe retirerent pour laiſſer délibérer le ſenat; les ſénateurs prierent *Regulus* de reſter. " Je ſuis leur eſclave, dit-il, en montrant les Carthaginois, je dois les ſuivre „ Les ambaſſadeurs lui permirent de reſter, il reſta, *Regulus* fut invité par le ſénat à dire ſon avis. „ Je ne puis parler, dit-il, ni „ comme ſénateur, j'ai perdu cette dignité, „ ni comme citoyen romain, je ne le ſuis „ plus, je ne ſuis plus rien, je ſuis eſclave; „ mais la voix d'un homme peut toujours ſe „ faire entendre, & la miene peut encore

„ être utile à Rome, je vais parler. Alors il „ se déclara contre l'échange des priſoniers ; „ l'accepter, dit-il, ce ſeroit altérer la diſci- „ pline, énerver la valeur, fournir aux pol- „ trons la reſſource de rendre les armes à l'en- „ nemi, dans l'eſpérance d'un échange qui leur „ rendroit bientôt avec la liberté tous les „ droits de citoyens ; non, non, des citoyens „ qui ont pu rendre volontairement les armes, „ ne ſont plus des guerriers à qui la patrie „ puiſſe confier ſa défenſe. Quant à moi, dont „ l'intérêt ſemble encore vous toucher, pou- „ vez vous donc mettre cet intérêt en paralle- „ le avec celui de la patrie? Afoibli par les „ maux & par les ans, je ne ſuis plus rien, „ je ne puis plus ſervir Rome, & la vie d'un „ Romain doit finir avec ſes ſervices. Vous „ ne ſacrifiez donc rien ; ni moi non plus ; „ mais vous avez entre les mains pluſieurs gé- „ néraux carthaginois dans la vigueur de l'âge, „ & qui pouroient ſervir utilement leur patrie, „ gardez-vous bien de les relâcher „.

Ce ne fut pas ſans beaucoup de peine que le ſénat ſe rendit à cet avis, & peut-être n'auroit-il pas dû s'y rendre. Le vœu magnanime d'un tel citoyen méritoit de n'être pas exaucé ; il triompha d'avoir perſuadé. Mal-gré les larmes de ſa femme, de ſes enfans, de ſes amis, mal-gré leurs éforts pour le retenir, il partit pour aller braver les ſupplices à Carthage ; il partit avec la tranquillité d'un magiſtrat, qui libre enfin de toute afaire, va goûter quelques jours de repos à la campagne. C'eſt Horace qui a le mieux exprimé ce grand caractere de *Regulus*, qui a le mieux raconté ſon hiſtoire, qui a mis le plus d'éloquence dans ſa harangue au ſénat.

Hoc caverat mens provida Reguli
Diſſentientis conditionibus
Fœdis & exemplo trahenti
Perniciem veniens in ævum,
Si non periret immiſerabilis
Captiva pubes. Signa ego Punicis
Affixa delubris, & arma
Militibus ſine cæde, dixit,
Derepta vidi ; vidi ego civium
Retorta tergo brachia libero,
Portaſque non clauſas & arva
Marte coli populata noſtro.
Auro repenſus ſcilicet acrior
Miles redibit? Flagitio additis
Damnum, neque amiſſos colores
Lana refert medicata fuco ;
Nec vera virtus, cum ſemel excidit,
Curat reponi deterioribus ;
Si pugnat extricata denſis
Cerva plagis, erit ille fortis
Qui perfidis ſe credidit hoſtibus,
Et marte Pœnos proteret altero,
Qui lora reſtrictis lacertis
Senſit iners, timuitque mortem.
Hic unde vitam ſumeret inſcius,
Pacem duello miſcuit. O pudor!
O magna Carthago, probroſis
Altior Italiæ ruinis!
Fertur pudicæ conjugis oſculum
Parvoſque natos, ut capitis minor
A ſe removiſſe, & virilem
Torvus humi poſuiſſe vultum ;
Donec labantes conſilio patres
Firmaret auctor nunquam alias dato,
Interque mœrentes amicos
Egregius properaret exul.
Atqui ſciebat quæ ſibi barbarus
Tortor pararet ; non aliter tamen
Dimovit obſtantes propinquos
Et populum reditus morantem,
Quam ſi clientum longa negotia
Dijudicata lite relinqueret,
Tendens Venafranos in agros,
Aut Lacedemonium Tarentum.

Quand les Carthaginois apprirent que l'échange étoit refuſé, & que c'étoit par le conſeil même de *Régulus*, au lieu d'admirer une telle vertu, ils ne reſpirerent que fureur & vengeance. Une nation qui a perdu juſqu'au ſentiment de la vertu, eſt capable de toutes les horreurs, ils furent ingénieux dans la recherche des cruautés. On dit (car mal-gré tant & de ſi grands témoignages, il doit être permis de chercher encore à douter de ces abominations ;) on dit qu'apres lui avoir coupé les paupieres, ils le faiſoient paſſer tout-à-coup du cachot le plus noir où ils l'avoient tenu long-temps reſſerré, à la clarté éblouiſſante du ſoleil le plus vif & le plus ardent. On dit qu'ils l'enfermerent enſuite dans un cofre, hériſſé de pointes, qui ne lui laiſſoient de repos ni jour ni nuit, & qui, auſſi-tôt qu'il ſuccomboit au ſomeil, le réveilloient par les douleurs qu'il reſſentoit, enfin ils l'atacherent en croix. Les Romains indignés livrerent à Marcia ſa femme & à ſes enfans, les plus diſtingués des priſoniers Carthaginois ; la douleur & la vengeance égarerent la famille de *Régulus*, qui ſans doute n'avoit pas ſes vertus. Injuſte & barbare envers ces priſoniers abſolument innocens de la mort de ſon mari, Marcia les fit à ſon tour enfermer dans une armoire garnie de pointes de fer. On les y laiſſa ſans nourriture, cinq jours entiers, au bout deſquels Boſtar mourut ; alors par un rafinement de barbabarie contraire, on nourit Amilcar pour prolonger ſes tourmens ; on le tenoit enfermé à côté du cadavre de Boſtar, & il y vécut encore cinq jours. À la fin les magiſtrats informés de ce qui ſe paſſoit dans la maiſon de Marcia, firent ceſſer ces horreurs ; ils renvoyerent à Carthage les cendres de Boſtar & ordonerent que les autres priſoniers fuſſent traités avec humanité. „Il me ſemble, dit M. Rollin qui a tou-

„ jours l'inſtinct de la bonté, il me ſemble que „ quelque dignes que paruſſent les Carthaginois „ d'une telle barbarie, le ſénat n'auroit pas dû „ les livrer au reſſentiment d'une femme, & „ qu'un contraſte d'humanité auroit été une „ plus noble vengeance & plus digne du nom „ Romain „.

Il n'y a pas là d'*il me ſemble*, il falloit prononcer, & ſe déclarer hautement contre l'uſage auſſi barbare qu'impolitique des repréſailles; il faut toujours faire craindre les repréſailles & ne les exercer jamais; car en les exerçant, on devient à ſon tour l'objet de nouveles repréſailles, ce qui éterniſe les haines & les vengeances & banit de la terre toute paix & toute humanité. De plus, il eſt évident, que les Charthaginois, priſoniers à Rome, n'étoient pas coupables des cruautés qu'on exerçoit à Carthage ſur *Régulus*, & que pour leur intérêt ils ne les auroient pas conſeillées.

L'héroïſme de *Régulus* & ſon malheur ont été le ſujet de pluſieurs tragédies; il y en a une fort belle de M. Métaſtaſe; en France Pradon & M. Dorat ont traité le même ſujet.

2°. C. Attilius *Régulus* Serranus, deux fois conſul, couſin germain de Marcus, eut ce ſurnom de *Serranus*, parce que, comme Cincinnatus, on le trouva occupé à enſemencer ſon champ, lorſqu'on vint de la part du ſénat lui apprendre qu'il avoit été nommé conſul:

Et te ſulco, Serrane, ſerentem,

dit Virgile. *Attilium ſua manu ſpargentem ſemen, qui miſſi erant, convenerunt*, dit Cicéron. *Sed illæ ruſtico opere attritæ manus ſalutem publicam ſtabilierunt, ingentes hoſtium copias peſſumdederunt*, dit Valere Maxime. En effet ce *Régulus*, l'année de ſon premier conſulat, s'étant expoſé un peu témérairement avec dix vaiſſeaux au milieu de la flote Carthaginoiſe à laquelle ſon vaiſſeau ſeul échapa, finit par raſſembler toute ſa flote & par remporter une victoire complete ſur les Carthaginois près des îles de Lipari.

Dans le cours de ſon ſecond conſulat, il entreprit avec ſon collégue L. Manlius Vulſo, le ſiége de Lilybée; grande & importante expédition, qui occupa pendant long-temps pluſieurs armées romaines, pluſieurs conſuls, un dictateur même, & dont le ſuccès eſt reſté un problême que la paix empêcha de réſoudre.

Nous trouvons dans les faſtes conſulaires un autre Marcus Attilius *Régulus* & un autre Caïus Attilius *Régulus*, poſtérieurs à ceux dont on vient de voir les articles, & tous deux auſſi deux fois conſuls, & pluſieurs Attilius auſſi conſuls une ou pluſieurs fois, mais qui n'ont pas ce ſurnom de *Régulus*.

REIDANUS (Everhard) (*Hiſt. litt. mod.*) de Deventer, bourguemeſtre d'Arnheim, mort en 1702, eſt auteur d'une hiſtoire de Flandre depuis 1566, juſqu'en 1601. Elle a été traduite en latin par Denys Voſſius.

REINE, ſ. f. (*Hiſt. mod.*) femme ſouveraine qui poſſede une courone de ſon chef, & par droit de ſucceſſion. En ce ſens nous n'avons point de *reine* en France, où la courone ne tombe point en quenouille, c'eſt-à-dire où les filles & les parentes de rois ne ſont point admiſes à leur ſuccéder.

Reine ſignifie auſſi la *femme* d'un roi, & c'eſt dans ce ſens qu'on dit une *reine* de France. Dans les autres royaumes, comme en Angleterre, en Hongrie, &c., pour diſtinguer une princeſſe qui eſt *reine* de ſon chef d'avec celle qui n'eſt que l'épouſe d'un roi, on l'appele *reine* régnante. Celle-ci eſt ſouveraine même du roi ſon époux dans ſes états, au lieu que la *reine* dans le ſecond ſens, c'eſt-à-dire, *l'épouſe* du roi, eſt ſeulement ſa premiere ſujete.

On appele la veuve du roi *reine douaitiere*, & *reine mere*, ſi ſon fils eſt ſur le trône.

Il ſe leve en France un impôt affecté à l'entretien de la maiſon de la *reine*.

REINECCIUS (Reinier) (*Hiſt. litt. mod.*) ſavant Allemand, profeſſeur de belles-lettres à Francfort & à Helmſtad, mort en 1595. On a de lui: *Methodus legendi hiſtoriam. Hiſtoria Julia. Chronicon Hieroſolimitanum. Hiſtoria Orientalis*, tous ouvrages ſavans.

REINESIUS, (Thomas) (*Hiſt. litt. mod.*) autre ſavant Allemand, médecin, à Leipſick. Ce fut un des ſavans étrangers que les libéralités de Louis XIV allerent chercher. On a de lui: *Syntagma inſcriptionum antiquarum*, ſix livres de leçons diverſes, & des lettres. Né à Gotha en 1587. Mort à Leipſick en 1667.

REINIE, (Gabriel-Nicolas, ſeigneur de la) (*Hiſt. de Fr.*) Ce fut le premier lieutenant de police de Paris; juſques-là les fonctions de la police avoient été atachées à la charge de lieutenant-civil; ce fut en 1667, que ſe fit la diſtraction de ces deux places, diſtraction, que l'étendue de Paris, ſa population & la multitude des afaires dans tous les genres rendoient abſolument néceſſaire. Aujourd'hui (1789) même il eſt étonant qu'un ſeul homme puiſſe ſuffire aux fonctions de chacune de ces deux places. M. de la *Reinie* né à Limoges, avoit été préſident au préſidial de Bourdeaux. Le duc d'Epernon, gouverneur de Guyene pendant les troubles de 1650, le connut, lui trouva un mérite ſupérieur à ſa place, le préſenta au roi qui le fit maître des requêtes en 1661. Devenu lieutenant de police, il juſtifia le choix du roi par des réglemens & des réformes utiles; on lui doit l'établiſſement du Guet, les lanternes, la défenſe faite aux gens de livrée de porter des cannes & des épées. On conçoit aiſément, & nous voyons & dans l'hiſtoire & dans les anciennes comédies & même encore dans

quelques endroits de celles de Moliere, quel uſage ils faiſoient des leurs armes, & quel uſage leurs maîtres mêmes leur en faiſoient faire ſouvent, & combien ce réglement étoit néceſſaire. Louis XIV fit M. de la *Reinie* conſeiller d'état en 1680. Il mourut en 1709, à quatre-vingt cinq ans, ayant donné à la nouvele place de lieutenant de police, une importance que ſon ſucceſſeur M. d'Argenſon augmenta encore, & qui a inſpiré à M. de Fontenelle ce beau tableau des fonctions d'un lieutenant de police. La mémoire de M. de la *Reinie* eſt reſtée chargée de quelques complaiſances pour la cour dont il eſt bien difficile à un homme même honête de ſe garantir entiérement dans de certaines places. Il fut mis à la tête de la chambre ardente qui fut établie à l'occaſion des empoiſonemens de la Brinvilliers & de la Voiſin. On impliqua très-injuſtement dans cette afaire des perſones fort conſidérables, mais qui étoient alors dans la diſgrace; on mêla je ne ſais quelles accuſations de magie aux accuſations de poiſon, & M. de la *Reinie* parut acueillir également les unes & les autres; ce fut lui qui interrogeant la ducheſſe de Bovillon qu'on avoit très-mal-à-propos inquiétée ſur ces afaires de maléfices & de magie, & qui n'étoit coupable que de quelques indiſcretions de tête légere, de quelques vains curioſités de femme oiſive, lui demanda ſérieuſement ſi dans ſes entretiens avec des ſorcieres, elle avoit vu le diâble. La ducheſſe de Bouillon lui répondit: *je le vois dans ce moment, la viſion en eſt fort laide, il eſt deguiſé en conſeiller d'état*. On mêla auſſi par un artifice indigne, dans cette accuſation, le héros de la France, le maréchal de Luxembourg, & M. de la *Reinie* parut trop diſpoſé à ſervir la haine de M. de Louvois contre ce grand général,

Malheureux à la cour, invincible à la guerre.

Le maréchal de Luxembourg triompha de la calomnie, mais il crut avoir triomphé de Louvois & de la *Reinie*.

REINOLD, ou REINHOLD, (Erasme) (*Hiſt. litt. mod.*) aſtronome Thuringien, auteur de quelques ouvrages de mathématiques. Il mourut en 1553, en diſant:

Vixi, & quem dederas curſum mihi, Chriſte, peregi.

REISK, (Jean & Jean-Jacques) (*Hiſt. litt. mod.*) C'eſt le nom de deux ſavans Allemands. On a du premier, mort en 1701, recteur du collége de Wolfembutel, des traités ſur la corne d'Ammon, ſur les oracles des Sibylle & autres, ſur les Gloſſopetres, ſur l'Aſſuerus d'Eſther, ſur la maladie de Job, & autres poins de l'Écriture ſainte. Le ſecond, profeſſeur d'arabe à Leipſick, mort en 1774, a traduit en latin l'hiſtoire des Arabes d'Abulféda, & a donné de bones éditions de Plutarque, de Denys d'Halicarnaſſe; des orateurs grecs.

RELAND, (Adrien) (*Hiſt. litt. mod.*) ſavant Hollandois, très recomandable & par la ſûreté de ſon érudition & par la douceur aimable de ſon caractere, eſt auteur de pluſieurs excellens ouvrages, tels que la deſcription de la Paleſtine; des diſſertations ſur les médailles des anciens hébreux; une introduction à la grammaire hébraïque; un traité *de religione Mahumetana*, traduit en françois par Durand; *Antiquitates ſacræ veterum Hebræorum*.

L'ouvrage intitulé: *Petri Relandi faſti conſulares*, eſt d'un frere d'Adrien *Réland*, & Adrien en fut l'éditeur. Adrien mourut en 1719, de la petite vérole, il n'avoit que quarante-trois ans. Ses ouvrages atteſtent le bon emploi d'une ſi courte vie.

RELATION historique. (*Hiſtoire*) Les *relations hiſtoriques* inſtruiſent des événemens remarquables, tels que les conjurations, les traités de paix, les révolutions, & ſemblables intérêts particuliers à tout un peuple. C'eſt-là ſur-tout qu'un hiſtorien ne peut, ſans ſe manquer à lui-même, trahir la verité, parce que le ſujet eſt de ſon choix; au lieu que dans une hiſtoire générale, où il faut que les faits ſuivent l'ordre & le ſort des temps, où la chaîne ſe trouve ſouvent interrompue par de vaſtes lacunes (car il y a des vuides dans l'hiſtoire, comme des déſerts ſur la mappemonde) on ne peut ſouvent préſenter que des conjectures à la place des certitudes; mais comme la plupart des révolutions ont conſtamment été traitées par des contemporains, que l'eſprit de parti met toujours en contradiction, après que la chaleur des factions eſt tombée, il eſt poſſible de rencontrer là vérité au milieu des menſonges oppoſés qui l'envelopent, & de faire des *relations* exactes avec des mémoires infideles. C'eſt une obſervation du chancelier Bacon; on ne ſauroit trop orner cet ouvrage des penſées de ce beau génie.

REMI (Saint) (*Hiſt. de Fr.*) évêque ou archevêque de Rheims. Il fit Clovis chrétien, mais il ne put le rendre aſſez humain, ni aſſez juſte. On ignore l'époque préciſe de ſa mort; on ſait ſeulement qu'il ne vivoit plus en 535.

Un autre *Saint Remi*, aumônier de l'empereur Lothaire, fils de Louis le Débonnaire, fut le ſucceſſeur d'Amolon, dans l'archevêché de Lyon en 854; il mourut en 875. Il s'étoit diſtingué dans pluſieurs conciles; il y a de lui quelques ouvrages ſur la prédeſtination & la grâce, dans la bibliotheque des peres.

Remi, d'Auxere ainſi appelé, parce qu'il étoit moine de Saint-Germain d'Auxerre, eſt auteur d'un traité des offices divins & de quelques au-

tres ouvrages du même genre. Mort vers l'an 908.

Abraham *Remi*, *Remmius*, professeur d'éloquence au collége royal, né en 1600, mort en 1646, se nommoit Ravaud; & prit ce surnom de *Remmius*, du nom de *Remi*, sa patrie, petit village du Beauvoisis. Il y a de lui des poésies latines, parmi lesquelles on distingue un recueil de vers à la louange de Maisons-sur-Seine, près Saint Germain-en-Laye; ce recueil est intitulé: *Mæsonium*. C'est de lui qu'est un vers contre les ergoteurs Scolastiques & les Hibernois, vers que tout le monde sait, que tout le monde cite, sans savoir de qu'il est, & en le croyant d'un ancien qui avoit à peindre des gens d'un même caractere:

Gens ratione furens, & mentem pasta chimæris.

REMOND DE SAINTE-ALBINE, (PIERRE) (*Hist. litt. mod.*) censeur royal, étoit de l'académie des sciences & belles-lettres de Berlin. On a de lui un ouvrage estimé, qui a pour titre: *le Comédien*; mais il avoit fait de mauvaises comédies, comme l'abbé d'Aubignac avoit fait sa *Pratique du théâtre* & de mauvaises tragédies; & même sa *Pratique du théâtre*, autrefois estimée, n'est plus gueres lue; on estime encore le *Comédien* de M. *Remond* de Sainte-Albine; il a paru en 1749. Le même auteur a donné, en 1759, un abrégé de la traduction françoise de l'histoire de M. de Thou. Il avoit travaillé à la Gazete de France & au Mercure. Il mourut à Paris, sa patrie, le 9 octobre 1778, à 84 ans.

REMOND DE SAINT-MARD, (TOUSSAINT) (*Hist. litt. mod.*) auteur amusant, spirituel, & sur-tout très singulier, qui ne cessa d'écrire d'un style précieux & recherché contre M. de Fontenelle, qu'il accusoit d'être précieux & recherché. M. de Fontenelle disoit de lui: „ Cet „ homme est convaincu que je suis arivé en „ trois bateaux de Rouen à Paris, tout exprès „ pour corrompre le goût „. À l'égard de cette corruption de goût tant alléguée, on pouroit dire de *Remond* de Saint-Mard.

Et le prouvant très-bien, du moins par ses écrits.

Car ils étoient d'un goût très-corrompu, quoiqu'il ne parlât que de pureté & de sévérité de goût. Au reste, il y a beaucoup d'agrément dans les écrits de M. *Remond* de Saint-Mard, sur-tout dans ses dialogues des dieux, & dans son petit poëme, qui a pour titre: *la Sagesse*, & qui fut attribué au marquis de la Fare & imprimé parmi ses œuvres. On a recueilli celles de M. *Remond* de Saint-Mard en cinq volumes *in* 12. Mort à Paris en 1757, à 75 ans. Il étoit parent de M. Remond de Montmort, de l'académie des sciences, qui a écrit sur les jeux de hasard. (*Voyez* l'article MONTMORT.)

REMOND. (FLORIMOND DE) (*Voyez* FLORIMOND.)

REMUS, (*Hist. rom.*) L'histoire de Romulus & de *Remus*, & en général des premiers temps de Rome, est difficile à distinguer de la fable. Procas, roi d'Albe, de la race d'Enée, dont parle Virgile au 6e. livre de l'Eneïde:

Proximus ille Procas, Trojanæ gloria gentis.

eut deux fils, Numitor & Amulius; il laissa son royaume à Numitor, qui étoit l'aîné; celui-ci fut détrôné par Amulius, qui fit périr Egestus, fils de Numitor, & mit au nombre des vestales Rhéa Sylvia, sœur d'Egestus. Les privations qu'imposoit à cette princesse son nouvel état, ne l'empêcherent pas de mettre au monde à la fois deux fils, *Remus* & Romulus, qu'elle dit être fils du dieu Mars. Amulius, qui apparemment n'en croyoit rien, fit enfermer la mere & ordona de jeter les enfans dans le Tibre. On exécuta mal ses ordres, on ne fit que les exposer sur le bord de ce fleuve; on vit quelque temps après avec admiration une louve les lécher & les alaiter, & les enfans se prendre à ses mamelles, comme si elle eût été leur mere. Tous ces contes sont plus du ressort de la poésie que de l'histoire; aussi c'est dans Virgile qu'il faut voir ces descriptions:

Donec regina sacerdos
Marte gravis geminam partu dabit Ilia prolem,
Inde lupæ fulvo nutricis tegmine lætus
Romulus excipiet gentem & mavortia condet
Mania Romanosque suo de nomine dicet ...
ÆNEID. L. I.

Fecerat & viridi fœtam mavortis in antro
Procubuisse lupam, geminos huic ubera circum
Ludere pendentes pueros, & lambere matrem
Impavidos; illam tereti cervice reflexa
Mulcere alternos & corpora fingere lingua.
LIB. VIII.

Ceux qui ont cherché à concilier ces fables avec l'histoire, ont dit que leur nourice étoit une femme à qui ses débauches avoient fait donner le surnom de *lupa*, *louve*.

Ces enfans se formerent par la chasse, ils devinrent forts & courageux, ils combatoient les bêtes féroces & les voleurs, ils se firent connoître par leur vaillance; le bruit en vint jusqu'à leur ayeul Numitor; en raprochant toutes les circonstances de leur histoire, il les reconut pour ses petits-fils: avec leur secours, il surprend Amulius, & cet usurpateur est massacré; Numitor est proclamé, il fait reconoître ses petits fils par tout le peuple. Ceux-ci aban-

donant à leur ayeul le royaume d'Albe, allerent bâtir Rome & fonderent cet empire, dont Eutrope a dit : *Romanum imperium, quo neque ab exordio ullum fere minus neque incrementis toto orbe terrarum amplius humana poteſt memoria recordari.*

Et Virgile :

Tantæ molis erat romanam condere gentem.....

His ego nec metas rerum, nec tempora pono, Imperium ſine fine dedi.

Dès qu'il fut queſtion d'empire, il paroît que la diſcorde ſe mit entre les deux freres. On raconte que Romulus ayant fait creuſer le foſſé qui devoit environer les murailles de la nouvele ville, *Remus* trouvant ce foſſé trop étroit, ſauta par-deſſus avec dériſion, & que Romulus, outré de cette inſulte qui n'étoit cependant qu'une gaité fort innocent, tua ſon frere en diſant : *ainſi périſſe quiconque oſera inſulter aux murs naiſſans de Rome !*

D'autres auteurs raporterent autrement la mort de *Remus*. On étoit convenu, diſent-ils, de conſulter le vol des oiſeaux pour ſavoir à qui les dieux réſerveroient l'honeur de donner ſon nom à la nouvele ville & d'y régner. Romulus obſerva du Mont-Palatin ; *Remus* du Mont-Aventin ; *Remus* vit le premier ſix vautours, à l'inſtant même Romulus en vit douze ; le peuple ſe partage entre eux ; les uns ſont pour celui qui a vu le premier, les autres pour celui qui a vu le plus. On diſpute, on s'emporte, on en vient aux mains, *Remus* eſt tué dans la mêlée. Machiavel approuve le fratricide de Romulus ; Cicéron, écrivain plus moral & par-là même plus véritablement politique, le condamne hautement : *peccavit igitur, pace vel Quirini vel Romuli dixerim.* Horace attribue à ce premier crime cet eſprit de diſcorde & de fureur qui pouſſoit de ſon temps les Romaines à la guerre civile :

Acerba fata Romanos agunt
Sceluſque fraternæ necis,
Ut immerentis fluxit in terram *Remi*
Sacer nepotibus cruor.

Fin du Troiſieme Tome.